The Library
of the
University of North Carolina

Endowed by The Dialectic
and
Philanthropic Societies

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA

ENDOWED BY THE
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC
SOCIETIES

CT143
.M5
t.20, c.2

North Carolina

This book must not be taken from the Library building.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.

XX.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

CT143 .M3 120 C2

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME VINGTIÈME.

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52.

1858

Univ. of North Carolina

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/biographieuniver20desp

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

H

HORSBURGH (Jacques), célèbre hydrographe anglais, naquit le 23 septembre 1762 à Élin, dans le comté de Fife en Écosse. Ses parents, qui, malgré leur peu d'aisance, étaient considérés à cause de leur probité, lui firent fréquenter les écoles, tout en l'employant aux travaux des champs, de sorte qu'à l'âge de seize ans il possédait bien les éléments des mathématiques, la tenue des livres, et la théorie de la navigation. Il navigua pendant trois ans comme mousse, puis comme novice, sur des navires qui portaient de la houille de la baie de Forth et de Newcastle en Hollande et à Ostende. En mai 1780 il se trouvait sur un bâtiment qui fut pris par une frégate française près de l'île de Walcheren, en Zélande, et il resta quelque temps prisonnier à Dunkerque. Rendu à la liberté, il fit un voyage aux Antilles, puis un autre à Calcutta. L'entremise d'un de ses amis, qui était constructeur naval dans ce port, lui valut de passer comme officier marinier sur un navire destiné pour Bombay. Au bout de deux ans, il devint premier officier d'un autre bâtiment qui, dans sa traversée de Batavia à Ceylan, eut le malheur de se perdre le 30 mai 1785, sur la petite île de Diego Garcia ou Chago, située dans la mer des Indes entre l'île Maurice et les Maldives. « Cet accident, qui avait eu pour cause « l'inexactitude des cartes, me fit sentir, dit Hors- « burgh, la nécessité de faire et de noter soigneu- « sement des observations nautiques. » De retour à Bombay, il s'embarqua sur un gros bâtiment qui allait à Canton; puis pendant plusieurs années il fit sur divers navires de nombreux voyages entre la Chine, Bombay, Calcutta, Batavia et la Nouvelle-Guinée. Son expérience et ses observations l'avaient mis en état de recueillir une grande quantité de matériaux pour l'hydrographie de la mer des Indes. La lecture attentive des livres et ses essais pratiques l'avaient rendu familier avec les observations lunaires et l'usage du chronomètre. Il s'instruisit lui-même à dessiner et à graver, et parvint à construire des globes : c'est à ces occupations qu'il consacrait jusqu'à minuit ses loisirs, lorsqu'il était à l'ancre dans un port. Les trois premières cartes qu'il publia furent celle du détroit de Macassar, celle de la côte occidentale des Philippines, celle du détroit de Dampier par la passe de Pitt, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Guinée; il les accompagna d'un mémoire pour servir d'instruction aux navigateurs. Ayant montré ces travaux pendant qu'il était à Canton à un de ses amis qui avait été son capitaine, celui-ci se hâta de les communiquer à plusieurs capitaines de la compagnie des Indes et au chef de la loge anglaise; tous en furent si contents, que les cartes et le mémoire furent envoyés en Europe à Dalrymple, hydrographe de la compagnie (*voy.* A. Dalrymple). Il les fit publier pour l'usage des navigateurs qui fréquentaient les mers de la Chine, et l'auteur fut gratifié d'une lettre de remerciments des directeurs, et d'une petite somme en argent pour acheter des instruments. En 1796 Horsburgh revint en Angleterre sur un navire parti de Bombay, et qui excita l'admiration générale des marins par le bel ordre qu'il y avait introduit. La réputation que déjà il s'était acquise lui procura un facile accès auprès de Banks, de Maskelyne, de Cavendish et d'autres hommes distingués par leur savoir. Après une campagne aux Antilles, il retourna comme capitaine dans les Indes, et fit divers voyages entre ces parages, la Chine et l'Angleterre. Il continua ses observations et ses journaux, et ayant eu l'occasion d'acheter à Bombay la montre astronomique faite par Louis Berthoud pour l'expédition de d'Entrecasteaux (*voy.* ce nom), il s'en servit pour régler son propre chronomètre, et pour observer une suite d'immersions et d'émersions des satellites de Jupiter; le résultat en fut envoyé par lui aux astronomes du roi d'Angleterre. Depuis le commencement d'avril 1802 jusqu'au milieu de février 1804, il tint un registre des mouvements du mercure dans deux baromètres de marine, observés à des intervalles de quatre heures. Il en résulta la preuve qu'entre les parallèles de 26 degrés de latitude nord et de 26 degrés de latitude sud, l'atmosphère éprouve deux fois en vingt-quatre heures un flux et un reflux qui sont diminués et quelquefois complétement anéantis par l'influence de la terre, de l'embouchure des rivières, des ports ou des détroits resserrés; fait qui auparavant n'était pas connu. Ce journal d'observations barométriques fut présenté en 1805 à la société royale de Londres, qui en inséra un extrait dans

13740

...ary, Univ. of
North Carolina

ses mémoires (*Transactions*). La même année Horsburgh revint définitivement en Angleterre. En 1806 il fut élu membre de la société royale; en 1809, à la mort de Dalrymple, il fut nommé hydrographe de la compagnie des Indes. L'accomplissement assidu de ses fonctions et la construction d'une grande quantité de nouvelles cartes et d'autres travaux importants remplirent tout son temps. Doué d'une constitution robuste, vivant très-sobrement, il eût poussé très-loin sa carrière, si une activité continuelle n'eût pas épuisé ses forces. Depuis plus de deux ans sa santé dépérissait; vainement on lui conseillait de prendre du repos; enfin, au commencement d'avril 1836, les progrès de l'hydropisie de poitrine qui le tourmentait le forcèrent de garder le lit, et le 14 il mourut. On a de Horsburgh en anglais : 1° *Routier pour la navigation des Indes orientales, de la Chine, de la Nouvelle-Hollande, du cap de Bonne-Espérance et des ports intermédiaires*, Londres, 1809 à 1811, 2 vol. in-4°; 4e édition, 1836, 2 vol. in-4° et atlas in-fol.; traduit en français par M. le Prédour, capitaine de frégate, sous ce titre : *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde*, Paris, 1824, in-8°, et Paris, 1836 à 1839, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage inappréciable, qui maintenant sert généralement de guide et fait autorité, fut entrepris à la demande de beaucoup de navigateurs qui fréquentaient les mers de l'Est, et composé principalement d'après des journaux et des observations autographes que l'auteur s'occupa de réunir pendant plus de vingt ans. Les marins les plus habiles de toutes les nations ont rendu justice à l'utilité et à l'exactitude de ce livre. Horsburgh ne cessa pas un seul instant de le corriger et de l'augmenter. Il venait de terminer la quatrième édition, sauf la table des matières, lorsqu'il expira. « C'est ce qu'il me dit à son lit « de mort, raconte sir C. Forbes, son biographe « anglais; puis il ajouta : Je mourrais sans regret, « si Dieu daignait m'accorder la satisfaction de « voir mon ouvrage entièrement imprimé. J'allai « le voir le jeudi après midi; il mourut le samedi « matin. Il me fit part de ses derniers vœux bien « ardents pour son livre, vœux qui furent rem- « plis à l'avantage de ses enfants par la compagnie « des Indes. » 2° *Registre météorologique destiné à indiquer les tempêtes en mer*, Londres, 1816; 3° *Extrait du traité de Mackenzie sur les relèvements à la mer*; 4° *Pilote des Indes orientales*, 1819, in-fol. C'est un atlas qui peut faire partie du *Routier*; 5° *Mémoire sur les montagnes de glace de l'hémisphère austral* (dans les *Transactions* de la société royale, année 1830). Un comité spécial, chargé par la chambre des communes de faire un rapport sur les naufrages, parla avec éloge des excellents travaux des officiers de la marine de la compagnie des Indes, et notamment de la persévérance infatigable et du talent éminent de l'hydrographe de cette compagnie, le feu capitaine Horsburgh, dont les routiers et les cartes des mers de l'Est ont été des guides sûrs et précieux pour la vie et les biens des marins naviguant dans ces parages. Parmi ses nombreuses cartes, on se contentera de citer le *Détroit d'Allass*, entre les îles de Lombok et de Sumbava, à l'est de Java; *le Port de Bombay; la Côte orientale de la Chine*; c'est son dernier ouvrage : il est dédié à son ami Reeves pour le remercier de la communication de manuscrits chinois, et d'une carte chinoise prêtée à la compagnie des Indes. Quelqu'un ayant représenté à Horsburgh que la publication de sa carte favoriserait les opérations des trafiquants d'opium dans un commerce illicite que lui-même détestait comme contraire aux lois divines et humaines, et comme pernicieux pour le caractère moral ainsi que pour la santé des Chinois : « Cela « est très-vrai, répondit Horsburgh; mais comme « ces contrebandiers ne continueront pas moins à « faire cet horrible négoce, donnons-leur au « moins le moyen de mettre leur vie en sûreté. » Modeste, probe et pieux, Horsburgh s'acquittait de ses devoirs religieux avec une exactitude exemplaire. Très-zélé pour l'Église anglicane, il publia divers ouvrages en sa faveur : *Apologie du traité de St-Cyprien sur l'unité de l'Église* (sans date), in-8°; *Apologie de l'Église nationale*, Londres, 1835, in-8°. E—s.

HORSCH (Philippe-Joseph), médecin allemand, né en 1772, fut conseiller médical du roi de Bavière et professeur de médecine à Wurzbourg. Il mourut le 22 janvier 1820. Ses ouvrages sont : 1° *Instruction par rapport à la crainte de la fièvre jaune en Allemagne* (en allemand), Rudolstadt, 1805, in-8°; 2° *Essai d'une topographie de Wurzbourg*, ibid., 1805, in-8°; 3° *Observations et expériences sur la température qui a régné à Wurzbourg en* 1807, *avec une description de l'école clinique qui y est établie*, ibid., 1808, in-8°; 4° *Annales de l'école clinique de Wurzbourg*, ibid., 1809-1810, in-8°; 5° *Manuel de thérapeutique générale*, Wurzbourg, 1811, in-8°; 6° *Sur la formation des médecins comme praticiens et citoyens*, ibid., 1817, in-8°; 7° *Introduction à la clinique*, ibid., 1817, in-8°; 8° *Manuel de pathologie spéciale et de médecine*, Francfort, 1819, t. 1er, in-8°. G—t—r.

HORSLEY (Samuel), savant prélat anglais, né en 1733, fit ses premières études à Cambridge, et passa en 1768 à Oxford comme gouverneur particulier d'Heneage, comte d'Aylesbury, alors lord Guernsey. Ce fut là qu'il publia en 1770 une belle édition des *Inclinations d'Apollonius*. Promu à différents bénéfices, élu en 1767 membre et en 1773 secrétaire de la société royale, il enrichit de plusieurs écrits les *Transactions philosophiques*. Vers 1783, il se fit remarquer par la chaleur avec laquelle il prit les intérêts de cette société dans la contestation qu'elle eut avec sir Joseph Banks, son président, et il prononça à cette occasion plusieurs discours fort animés qui sont imprimés dans la *Relation authentique des dissensions de la société royale*, 1784, et dans des *Observations* du

docteur Kippis sur le même sujet. Horsley se retira volontairement de la société à l'occasion de la réception d'un homme éminent en dignité, réception qu'il désapprouvait hautement; il fit ses adieux en ces termes : « Je quitte ce temple « où la philosophie présidait autrefois, et où New- « ton fut son ministre. » La controverse qu'il soutint victorieusement contre le matérialisme et la nécessité philosophique dont le docteur Priestley (*voy.* ce nom) s'était déclaré le champion, et contre les attaques portées à la divinité de Jésus-Christ dans l'*Histoire des corruptions du christianisme* (1), fit un honneur infini à ses sentiments comme à ses talents polémiques. Protégé par sa réputation et par son élève, qui disait que ceux qui défendaient l'Église devaient être soutenus par l'Église, il ne pouvait guère manquer d'obtenir de l'avancement. Il venait d'être nommé prébendier de l'église de Gloucester lorsqu'il fut élevé en 1788 au siége épiscopal de St-David, qu'il échangea en 1793 pour l'évêché de Rochester et le doyenné de Westminster. En 1802, il fut transféré à l'évêché de St-Asaph. Son opposition à l'espèce de fureur démocratique qui dominait alors une grande partie des esprits, opposition qu'il manifesta dans ses discours à la chambre des pairs, lui attira quelques sévères réprimandes et éleva contre lui la clameur populaire qu'il méprisa. Sa mort fut, à ce qu'il paraît, l'effet du chagrin qu'il ressentit de la perte du lord-chancelier Thurlow (*voy.* ce nom), son protecteur et son ami. Il avait quitté Londres dans un état de santé parfaite, pour aller à Brighton visiter le noble lord. Il apprend sa mort en arrivant, tombe malade et meurt peu de jours après, le 4 octobre 1806. Horsley était un homme d'une vaste et profonde érudition, orateur et écrivain éloquent, d'un esprit plein d'énergie, mais ardent, comme on peut en juger par ses écrits; d'un caractère ferme dans ce qu'il croyait juste, charitable et désintéressé, même jusqu'à l'excès. Les plus importantes de ses nombreuses publications sont : 1° une édition des *Œuvres d'Isaac Newton*, 1779-1785, 5 vol. in-4°. Cette édition, qu'il a accompagnée d'un commentaire, est un des ouvrages les mieux exécutés par la typographie anglaise; elle fut annoncée au prix de cinq guinées, et se vend aujourd'hui dix, ce qui prouve sans doute en sa faveur; mais ceux qui ont consulté l'édition des *Principia*, publiée par les PP. Jacquier et Leseur, minimes (*voy.* ces noms), n'hésitent pas à donner la préférence à cette dernière. 2° Des *Traités de controverse*, contre le docteur Priestley, imprimés pour la troisième fois avec des additions considérables, en 1793, 1 vol. in-8°; 3° un traité anonyme très-estimé sur les *Propriétés des langues grecque et latine*, 1796, in-8°; 4° une traduction anglaise du prophète *Osée*, avec des notes, 1801; réimprimée en 1804 avec des additions; 5° *Euclidis elementorum libri priores* 12, *ex Commandini et Gregorii versionibus latinis*, etc., Oxford, 1802, in-8°; 6° *Euclidis datorum liber cum additamentis necnon tractatus alii ad geometriam pertinentes*, ibid., 1803, in-8° (1); 7° des *Sermons* qui ont été réunis au nombre de neuf, précédés d'une dissertation sur les prophéties du Messie répandues parmi les païens, 1815, in-8°; 8° des *Discours éloquents*, prononcés dans la chambre des lords (1793, in-8°), dirigés en partie contre les principes de la révolution française, contre la traite des nègres, etc. On cite principalement un discours qu'il prononça devant cette chambre dans l'abbaye de Westminster, le 30 janvier 1793, au sujet du supplice de Louis XVI. On a publié depuis la mort de Horsley le livre des *Psaumes*, traduits par lui de l'hébreu, avec des notes, 1815, 2 vol. in-8°; et 2 vol. in-8° de ses *Sermons;* ils ont été réimprimés en 1816, Londres, 3 vol. in-8°. — Horsley (Jean), mort le 12 décembre 1731, fut membre de la société royale de Londres et pasteur d'une congrégation de *dissenters* à Morpeth dans le Northumberland. Il a laissé un ouvrage estimé, imprimé en 1732 sous le titre de *Britannia romana*, divisé en trois livres, où l'on trouve un vaste et savant tableau des vestiges des monuments romains dans la Grande-Bretagne. S-D.

HORST (Grégoire), médecin saxon, neveu de Jacques Horst, célèbre par ses talents dans l'exercice de la même profession (2), naquit à Torgau le 5 novembre 1578. Après avoir terminé ses cours à l'université de Wittemberg, il prit ses degrés en philosophie et alla étudier la médecine à Bâle, où il reçut le bonnet de docteur en 1606. Il fut appelé la même année à Wittemberg pour y enseigner cette science; mais il donna sa démission quelques mois après, et vint se retirer à Saltzwedel, dans le Brandebourg, où il se livra entièrement à la pratique et avec beaucoup de succès. Le landgrave de Hesse lui offrit en 1608 une chaire à l'Académie de Giessen, et le nomma

(1) Il s'attacha surtout à prouver l'ignorance et l'infidélité de son antagoniste dans les matières sur lesquelles il prononçait avec tant d'assurance. Celui-ci parut d'abord espérer de *convertir* Horsley et de lui inspirer des *remords*. Mais, assailli de nouveaux coups, il ne put que l'injurier en l'accusant de falsifier l'histoire et de diffamer le caractère des morts.

(1) Horsley a été plus qu'éditeur de l'ouvrage d'Apollonius; il l'a *restauré* d'après un mémoire succinct qui a été accidentellement conservé dans les recueils mathématiques de Pappus. — Son édition des œuvres de Newton est plus remarquable par l'élégance que par le mérite du fond. On a trouvé qu'il ne s'était pas suffisamment préparé à ce grand travail, et qu'il était resté inférieur à quelques-uns de ses devanciers. Il a été plus heureux dans ses éditions d'Euclide, quoiqu'il se soit fait tort en affectant de déprécier celle qu'avait donnée son prédécesseur Simson, laquelle avait été généralement bien accueillie dans le monde savant, et dont l'illustre géomètre Lacroix a dit qu'elle « devait être regardée comme un événement important « dans l'histoire de la géométrie. » L'*Euclide*, très-élégamment imprimé à la presse de Clarendon, a été apprécié dans un article de l'*Edinburgh Review* de 1804, et l'éditeur jugé avec sévérité, en raison des hautes prétentions qu'il affichait. Z.

(2) Jacques Horst a publié un traité qui appartient à l'histoire du somnambulisme : *De natura et causis noctambulorum, seu eorum qui dormientes ambulant*, Leipsick, 1595, in-8°; et un autre traité sur la fameuse dent d'or, *De aurea dente maxillari pueri Silesii*, ibid., 1595, in-8°.

l'année suivante son premier médecin. Il s'acquitta de ce double emploi pendant quatorze ans d'une manière très-distinguée. Il céda en 1622 aux instances des magistrats d'Ulm, qui cherchaient depuis longtemps à l'attirer dans cette ville. Il continua de s'y livrer à la pratique de son art, et y mourut le 9 août 1636. L'estime dont il jouissait était si grande que ses confrères lui avaient donné le glorieux surnom d'*Esculape de l'Allemagne*. Suivant son panégyriste, il possédait dans un degré supérieur les trois qualités d'un bon médecin, la probité, la doctrine et le bonheur. Ses ouvrages ont été recueillis, Nuremberg, 1660, 3 vol. in-fol. Son second fils en donna une édition plus complète, Gouda, 1661, 3 vol. in-4°. On verra, par les titres de quelques-uns de ses écrits, qu'il aimait à diriger ses recherches sur des objets singuliers et curieux : 1° *Dissertatio de natura amoris; additis resolutionibus de cura furoris amatorii, de philtris atque de pulsu amantium*, Giessen, 1611, in-4°; 2° *De tuenda sanitate studiosorum et litteratorum*, ibid., 1615, in-4°; 3° *De causis similitudinis et dissimilitudinis in fœtu, respectu parentum; resolutio quæstionis de diverso partus tempore, imprimisque quid de septimestri et octimestri partu sentiendum*, ibid., 1629, in-4°. On peut consulter pour la liste de ses autres ouvrages Vander Linden et les autres bibliographies médicales. Jean Dan. Dieteric prononça son oraison funèbre, que Witte a insérée dans ses *Memoriæ medicorum* et qui a été imprimée séparément, Ulm, 1636, in-4°. — *Jean-Daniel* Horst, son fils aîné, né à Giessen en 1627, professa la médecine à Marbourg et ensuite dans sa patrie, fut honoré du titre de médecin du landgrave de Hesse-Darmstadt, et se retira à Francfort-sur-le-Mein, où il mourut le 27 janvier 1685. Il avait été admis à l'Académie des curieux de la nature sous le nom de *Phœnix*. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Pharmacopea galeno-chemica catholica*, Francfort, 1651, in-fol.; elle est beaucoup trop prolixe. 2° *Decas observationum et epistolarum anatomicarum*, ibid., 1656, in-4°; 3° *Physica hippocratica*, ibid., 1682, in-8°. On lui doit en outre des éditions très-estimées des *Quæstiones medico-legales* de Paul Zacchias et des *OEuvres* de Lazare Rivière. — *Grégoire* Horst, son frère, né à Ulm le 20 septembre 1626, fut reçu docteur en médecine à l'université de Padoue, professa l'anatomie à Giessen, et fut rappelé à Ulm pour y enseigner la physique. Il mourut en cette ville le 31 mai 1661, âgé de 45 ans. On lui est redevable de l'édition la plus complète des *OEuvres* de son père; il a publié une dissertation *De mania*, et une autre, *De historia Zibethi*; et, après sa mort, un de ses amis mit au jour ses leçons d'anatomie sous le titre suivant : *Specimen anatomiæ practicæ in academia Giessena aliquot philiatris exhibitum; adjecta sunt quædam de moxa*, Francfort, 1678, in-4°. W—s.

HORSTIUS (Jacques Merlo, dit), né vers la fin du 16e siècle à Horst, bourg du pays de Gueldre, fut un docte curé de Cologne. Il partageait son temps entre les études pieuses et ses fonctions pastorales, et il mourut, en 1644, à 47 ans. Il a laissé plusieurs traités ascétiques écrits avec onction et dans un latin élégant; le principal a pour titre : *Paradisus animæ christianæ*, Cologne, 1644, in-12; réimprimé à Louvain, à Bruxelles, etc. Nicolas Fontaine en a donné une traduction française, ou plutôt une paraphrase, sous le nom d'*Heures chrétiennes*, Paris, 1685 et 1715, 2 vol. in-12. Ces *Heures*, que la bibliothèque Janséniste accuse d'être calquées sur celles de Port-Royal, furent interdites dans quelques diocèses de France. Horstius a aussi publié, entre autres ouvrages : 1° Une édition, avec notes, des *OEuvres de St-Bernard*, Cologne, 1641, 2 vol. in-fol.; Paris, de l'imprimerie royale, 1642; et Lyon, 1679, 2 vol. in-fol. L'édition donnée par Horstius, la meilleure et la plus ample qui eût paru jusqu'alors, a servi de base à celle de Mabillon, qui l'a revue, enrichie de notes et rendue plus complète, Paris, 1667, et (*secundis curis*) 1690. Les notes d'Horstius sur les *Lettres de St-Bernard* ont été jointes avec les remarques de Mabillon, dans la traduction française de ces Lettres par de Villefore, Paris, 1715, 2 vol. in-8°. 2° Une édition des quatre livres *De Imitatione Christi*, suivis de divers opuscules de Thomas à Kempis, avec des notes sommaires, le tout en deux parties, sous le titre de *Viator christianus*, Cologne, 1643, 2 vol. in-12; réimprimé, ibid., 1670, in-24; nouvelle édition, Paris, 1804, in-16, où la partie des opuscules est distribuée, comme un seul traité, par livres et chapitres, d'après M. Jauffret, et intitulée *De vera sapientia*. C'est Horstius qui, pour mieux fixer l'attention du lecteur sur chacune des maximes de l'ouvrage, et notamment sur celles de l'*Imitation*, a introduit dans le texte, divisé seulement en paragraphes par le jésuite Sommalius, la sous-division des mêmes paragraphes en versets, mais sans numéroter ceux-ci à l'instar des premiers, comme l'a fait le bénédictin allemand Ehrard à cause des renvois d'une volumineuse table de concordances. L'objet d'Horstius a été, en particulier, de faciliter, par la distinction mécanique des versets, la correspondance des notes qu'il a mises à la marge, et qui forment le précis et comme la substance des maximes du texte. Il s'était proposé de suivre le même mode pour les œuvres ascétiques de St-Augustin et de St-Bernard, ce qu'il n'a pas exécuté. Le même esprit d'ordre et de piété lui a fait placer comme une introduction utile aux livres de l'Imitation la *Methodus practica librorum de Imitatione Christi*, ouvrage anonyme du jésuite espagnol Martin de Funez (*voy.* Funez). Le bénédictin italien Cajétan avait déjà mis cette méthode à la suite de son édition de l'*Imitation*, mais sans aucune indication d'auteur. Horstius désigne au moins vaguement un auteur anonyme par l'expression de *nonnemo*, que l'abbé

de Bellegarde, traducteur ou plutôt abréviateur des notes d'Horstius, a rendue par *on*, en attribuant néanmoins au dernier cette introduction qu'il a mise en tête de sa version française de l'*Imitation*. Le fait est qu'Horstius a joint à la *Methodus práctica* (ainsi que l'avait fait Cajétan pour Gersen) un préambule de sa façon, à la louange de Kempis, qui, dit-il, paraît avoir suivi un ordre méthodique dans les livres qu'il a laissés sous le titre *De Imitatione Christi*. Cette opinion erronée appartient véritablement à Horstius : car, d'après les *Vindiciæ* mêmes de Rosweyde, que Martin de Funez du moins n'avait pu connaître, Kempis a transcrit ces livres comme autant de traités séparés; et ils ne sont pas disposés suivant l'ordre vulgaire dans le recueil de sa main, qui ne porte aucun titre. G—CE.

HORTEMELS (FRÉDÉRIC), graveur, né à Paris, vers 1688, a gravé, d'une manière libre et moelleuse, plusieurs sujets d'histoire, entre autres, une *Adoration des rois*, et le *Mariage de Ste-Catherine*, d'après Paul Véronèse; la *Naissance de St-Jean-Baptiste*, d'après le Tintoret; la *Vierge en méditation*, d'après le Féti; un *Portement de croix*, d'après le Georgion; une *Samaritaine*, d'après Garofalo, pour le recueil de Crozat; ainsi que plusieurs autres grands sujets. On lui reproche avec raison d'avoir mis de trop gros points dans ses chairs, ce qui les fait paraître un peu galeuses. P—E.

HORTEMELS (MARIE-MADELÈNE), cousine du précédent, née à Utrecht, en 1687, suivant Bazan, et à Paris, en 1690, suivant Huber, épousa C. N. Cochin père, et fut mère de C. N. Cochin fils (*voy.* COCHIN). Elle peut être mise au nombre des bons graveurs. On a de sa main, entre autres estampes, le *Triomphe de Flore*, d'après le Poussin; *la Franche-Comté conquise*, d'après le Brun; *Mercure annonçant la paix aux Muses; Pénélope occupée au milieu de ses femmes; Aspasie disputant avec les philosophes grecs*, d'après les peintures de Michel Corneille, qui se trouvent dans les salons de Versailles; le *Portrait du cardinal de Bissy*, et celui *du cardinal de Rohan*, tous deux d'après Rigaud. Cette artiste est morte à Paris, à l'âge de 87 ans. P—E.

HORTENSE (EUGÉNIE DE BEAUHARNAIS), reine de Hollande, duchesse de St-Leu, naquit à Paris le 10 avril 1783 d'Alexandre, vicomte de Beauharnais (*voy.* ce nom), et de Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice des Français (*voy.* JOSÉPHINE). Elle fut tenue sur les fonts de baptême par sa grand'tante la comtesse Fanny de Beauharnais, qui ne l'appelait jamais que sa *céleste filleule*. Elle avait à peine quatre ans lorsqu'elle suivit à la Martinique (1787) sa mère, qui la ramena en France trois ans après. Quand les malheurs de la révolution arrivèrent, M. et madame de Beauharnais, inquiets pour leurs enfants, les confièrent à la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen et au prince de Salm-Kirbourg, son frère, qui se réfugiaient en Angleterre; mais, un décret ayant été rendu contre les individus qui émigreraient, le vicomte de Beauharnais fit redemander ses enfants à la princesse, qui était encore en Flandre. Elle revint à Paris pour les y ramener, ce qui fit qu'elle ne quitta pas la France. A onze ans, la jeune Hortense vit son père traîné sur l'échafaud, sa mère jetée en prison, et elle demeura, ainsi que son frère, abandonnée aux soins d'un précepteur et d'une gouvernante; mais ils trouvèrent dans la princesse de Hohenzollern la tendresse d'une mère. Tous les jours on les conduisait à l'hôtel de Salm, qu'elle habitait encore sous la garde d'un gendarme, le prince son frère ayant été guillotiné (1). Plus tard, si l'on en croit les *Mémoires* de Lavalette, Hortense fut placée chez une ouvrière en linge; fait qui est nié dans le *Mémorial de Ste-Hélène*. Le 9 thermidor lui rendit sa mère; et, après le 13 vendémiaire, elle devint belle-fille de Bonaparte par suite d'un second mariage de madame de Beauharnais avec ce général. Placée alors dans le pensionnat de madame Campan, elle fut la plus remarquable de ses élèves par sa facilité, ses talents et son esprit. Le nouvel éclat que sa destinée recevait de sa parenté avec le premier consul en faisait pour ainsi dire la souveraine de ses compagnes empressées. Madame Bonaparte se trouvant aux eaux de Plombières, pendant que son mari était en Égypte, fit venir auprès d'elle Hortense, qui depuis ce moment jusqu'à son mariage ne se sépara plus de sa mère, dont elle était tendrement chérie. Elle n'était pas moins aimée de son beau-père, et cette affection devait plus tard donner lieu à d'étranges conjectures (2). Après le 18 brumaire, Hortense devint l'ornement de la cour consulaire; elle avait alors dix-sept ans, et, sans être régulièrement belle, sa personne offrait quelque chose de touchant et de gracieux qui aurait attiré les regards, quand même elle n'aurait pas été dans une position si brillante. Seulement, la conformation de sa bouche, en laissant paraître ses dents longues et saillantes, et qui se gâtèrent de bonne heure, nuisait à sa figure, remarquable d'ailleurs par de jolis yeux bleus, une belle peau et des cheveux d'un blond charmant, qui, lorsqu'elle était debout, arrivaient presque à terre. Les *Mémoires de Constant*, valet de chambre de Bonaparte, citent quelques-unes des anecdotes de l'heureuse

(1) Lors des grandeurs de l'empire, Joséphine ainsi qu'Hortense marquèrent la plus vive reconnaissance à la princesse de Hohenzollern.

(2) Personne n'a articulé plus positivement cette accusation qu'Alphonse de Beauchamp dans les *Mémoires de Fouché*, où sont accueillies tant d'anecdotes hasardées. A ce propos, le *Mémorial de Sainte-Hélène* s'exprime ainsi : « On avait fait courir « les bruits les plus ridicules sur les rapports de Napoléon avec « Hortense; on avait voulu que son aîné fût de lui; mais de « pareilles liaisons n'étaient ni dans ses idées ni dans ses mœurs; « et, pour peu qu'on connût celles des Tuileries, on sent bien « qu'il a pu s'adresser à beaucoup d'autres avant d'en être réduit « à un choix si peu naturel et si révoltant. Louis savait bien « apprécier la nature de ces bruits; mais son amour-propre, sa « bizarrerie n'en étaient pas moins choqués; il les mettait sou- « vent en avant comme prétexte. »

adolescence de mademoiselle de Beauharnais. Elle était bonne musicienne, montait parfaitement à cheval, dansait avec grâce. Sur le petit théâtre de la Malmaison, elle se montrait une habile actrice; elle y portait ce ton d'exquise délicatesse qui la rendait si séduisante dans la conversation. Lors de l'attentat du 3 nivôse, elle se trouvait avec sa mère. Leur voiture, au lieu d'être engagée rue St-Nicaise à la suite de celle du premier consul, débouchait de la place du Carrousel au moment de l'explosion. Hortense fut légèrement blessée au visage par un éclat de glace; ce qui ne l'empêcha pas d'assister au spectacle. Dans toutes les fêtes offertes à cette époque au roi et à la reine d'Étrurie, ces deux Bourbons qui vinrent faire acte de vasselage devant le pouvoir nouveau, Hortense avait brillé de cet éclat de jeunesse et de grâce qui faisait d'elle l'orgueil de sa mère et de son père adoptif. Ce fut dans ce temps qu'elle inspira la plus violente passion à un jeune homme de très-bonne famille, mais un peu faible de cerveau. Ce malheureux rôdait sans cesse autour de la Malmaison. Dès qu'Hortense sortait, il courait à côté de la voiture, et, avec les plus vives démonstrations de tendresse, jetait par la portière des fleurs, des boucles de ses cheveux et des vers de sa composition. Se promenait-elle à pied, il se prosternait devant elle avec des gestes passionnés, l'appelant des noms les plus tendres. Il la suivait malgré tout le monde jusque dans la cour du château. Hortense s'amusa d'abord des extravagances de cet adorateur. A la fin les importunités se multiplièrent au point de devenir insupportables. Il se tenait, à Paris, à la porte des théâtres quand elle devait s'y rendre. Ce manége amusait trop la foule pour continuer plus longtemps : on éloigna le malheureux, qui fut mis dans une maison de santé. Hortense eût été trop heureuse si elle n'avait connu l'amour que par de tels effets; mais, sensible comme on l'est à dix-huit ans, elle avait une inclination qu'elle tint toujours enfermée dans son cœur. Cependant elle n'eût pas refusé la main du général Duroc, qui vivait depuis longtemps dans la familiarité des dames de la Malmaison : il entretenait même avec Hortense une correspondance suivie; mais soit qu'il n'éprouvât pour elle qu'un sentiment assez faible, soit qu'il eût découvert sa passion secrète pour un autre, il refusa les conditions auxquelles le premier consul lui donnait sa belle-fille. La rupture fut d'autant plus facile que madame Bonaparte, en butte à la haine jalouse de la famille de son mari, travaillait de toutes ses forces au mariage d'Hortense avec Louis Bonaparte, dans l'espoir de se donner un appui. On l'a même accusée d'avoir eu en cela des vues encore plus profondément prévoyantes. Le premier consul, qui avait élevé son jeune frère, l'aimait alors comme son fils : aussi Joséphine n'eut-elle pas de peine à décider cette alliance, malgré les suggestions contraires de la mère de Bonaparte, qui n'aima jamais Hortense : « Voilà « mon fils Louis qui se marie honorablement, « disait-elle; mais il aurait fait un meilleur ma- « riage s'il eût attendu quelques années. » Bourrienne, qu'on a appelé le *Gil Blas* de la cour consulaire, et que Napoléon, qui jugeait bien ses hommes, n'employait guère qu'à ses affaires de famille, fut la cheville ouvrière de toutes ces intrigues. Après s'être interposé d'abord pour Duroc, il s'interposa ensuite entre Hortense et Louis, entre madame Lætitia et Joséphine. « Hor- « tense, dont cette union fit le malheur, devait « redouter en Louis, dit la comtesse Dupont dans « ses notes sur *Arenenberg*, un époux déjà torturé « et défiguré par la maladie, et dont l'humeur, de- « venue triste à force de souffrances, paraissait peu « faite pour s'associer à ses goûts. Louis Bona- « parte, de son côté, devait redouter à son tour « cette gaieté, ce goût, si naturel à dix-huit ans, « des plaisirs du monde. Mais le premier consul « avait dit : *Je le veux*, et tous deux, courbant la « tête, s'étaient efforcés de le vouloir. » Hortense avait résisté longtemps; mais, après sa rupture avec Duroc, elle avait enfin, dans un accès de dépit, donné sa parole; et l'on se hâta de l'engager encore davantage en répandant la nouvelle de l'union projetée. La cérémonie religieuse du mariage eut lieu le 7 janvier 1802, dans la maison que Bonaparte possédait rue de la Victoire (Chantereine). Savary rappelle, dans ses *Mémoires*, que le consul profita de l'occasion pour faire bénir le mariage de Caroline sa sœur et de Murat, qui n'avait point été contracté devant l'Église. Hortense pleurait amèrement pendant la cérémonie, et ses larmes ne se séchèrent point après. De son côté, Louis était trop ulcéré de ces marques d'aversion pour lui montrer aucun empressement. On s'étonne d'après cela d'entendre, dans le *Mémorial de Ste-Hélène*, Bonaparte dire: « Toutefois ils s'aimaient « en s'épousant, ils s'étaient voulus l'un et l'autre; « ce mariage, au surplus, avait été le résultat des « efforts de Joséphine, qui y trouvait son compte. « J'aurais voulu au contraire, moi, m'étendre « dans une autre famille, et j'avais un moment « jeté les yeux sur une nièce de M. de Talleyrand, « devenue depuis madame Just de Noailles (1). » Ce fut madame de Montesson qui, d'après la volonté expresse de Bonaparte, donna la première fête à l'occasion de ce mariage (2). Sept cents per-

(1) L'abbé de Montgaillard avance dans son *Histoire de France*, où il y a tant d'anecdotes suspectes (*voy.* MONTGAILLARD), qu'il avait été auparavant question de marier Hortense à un chef de bandes royalistes du Languedoc, M. de Paulo, qui, après la dispersion de ses troupes, avait eu le bonheur de se sauver et d'être même accueilli dans les salons du premier consul. « Très- « joli homme, mais de peu d'esprit, dit Montgaillard, il plut « infiniment à mademoiselle Hortense et à madame Bonaparte. « On parlait de mariage, il fut décidé; mais la jactance et les « indiscrétions du jeune Paulo ne convinrent pas au premier « consul, qui l'exila en Languedoc. »

(2) Le duc de Rovigo, dont les Mémoires contredisent presque tous les autres, dit que Bonaparte tança vertement ses aides de camp pour s'être rendus à cette fête. Une telle assertion est tout à fait invraisemblable. Il est à croire que, si le premier consul eut lieu d'être mécontent de ses aides de camp, du nombre desquels était Savary, c'est que dans cette soirée quelque inconvenance avait été commise par un ou plusieurs d'entre eux.

sonnes furent engagées; mais, bien qu'il n'y eût point encore de *cour*, on put remarquer l'extrême empressement, la basse flatterie de tous pour les membres de la famille consulaire. La fête fut magnifique; toutes les figures portaient l'expression de la joie, hors celle de la nouvelle mariée. Dès lors on put prévoir que cette union ne serait qu'une source de chagrins pour les deux époux. Chaque jour, on voyait madame Louis Bonaparte chercher la solitude pour y verser des larmes; elles lui échappaient même dans le salon du premier consul; alors retirée dans l'embrasure d'une fenêtre, elle y donnait un libre cours, ou déposait ses amères confidences au sein d'une personne de son intimité, tandis que son mari se tenait pensif et taciturne au bout opposé du salon. On peut juger par ces démonstrations publiques de la nature des entretiens qui devaient avoir lieu dans le tête-à-tête entre les deux époux. Il paraît qu'alors la douceur et les ménagements n'étaient point du côté d'Hortense, et que Louis avait beaucoup à souffrir. Sa femme prétendait être libre de ses actions; lui entendait les connaître toutes; c'était, dit Napoléon dans le *Mémorial*, « un enfant gâté par la lecture de Jean-Jacques: beaucoup d'exigence de sa part, de l'étourderie de la part d'Hortense, etc. » Les deux époux auraient pu se rapprocher pourtant par l'ardent amour que tous deux portaient aux beaux-arts. On a même prétendu que Louis avait fait pour Hortense des couplets et des épîtres que Bonaparte, *ne voulant pas*, disait-il, *de rimailleur dans sa famille*, empêcha d'imprimer. Hortense, musicienne très-agréable, composait de jolies romances, les chantait avec goût et dessinait avec talent. Les artistes accouraient autour d'elle. Louis les allait chercher et, moins heureux en les traitant aussi bien, n'en était pas autant apprécié. Une sorte de jalousie d'artiste naissait encore entre le mari et la femme, qui faisaient de la littérature et de la musique chacun de son côté. Après les scènes fréquentes qu'elle avait avec son mari, Hortense venait se plaindre à sa mère, qui la consolait, pleurait avec elle, et l'exhortait à la patience. D'autres fois, appelant à elle toute l'énergie ou plutôt toute la légèreté d'un caractère de jeune femme, Hortense se livrait avec les officiers d'ordonnance du premier consul à des parties de plaisir qui se ressentaient un peu du laisser-aller de l'époque. Le premier consul tempêtait quand il apprenait ces équipées; mais, indulgent jusqu'à la faiblesse pour les membres de sa famille, il pardonnait bientôt. L'éloignement réciproque des deux époux ne fit que s'accroître chaque jour davantage. Que d'efforts ne fit pas Joséphine pour ramener l'union entre eux! Sentant que ce mariage si mal assorti était son ouvrage, elle aurait voulu concilier sa politique de famille avec le bonheur de sa fille. On peut en juger par deux lettres qu'elle lui écrivait, et qui ont été imprimées dans les *Mémoires sur Joséphine* de mademoiselle Ducrest. Au lieu de se soumettre aux avis maternels, Hortense crut voir une sorte de jalousie dans les reproches qu'elle lui adressait. « Vous m'avez mal comprise, mon enfant, lui répondit celle-ci; il n'y a dans mon style aucune équivoque, comme il ne peut y avoir dans mon cœur aucun détour. Comment a-t-il pu vous tomber dans l'imagination que je partageais quelque opinion ridicule ou peut-être intéressée? Non, vous ne pensez pas que je vous croie ma rivale; nous régnons toutes deux en un même cœur, mais à des titres bien différents, quoique également sacrés; et ceux qui dans l'affection que vous témoigne mon époux ont pu voir d'autres sentiments que ceux d'un ami et d'un père ne connaîtront jamais son âme. » Le premier consul ne fit pas moins d'efforts pour ramener l'union entre les deux époux. Quant à madame Lætitia, elle prenait le parti de son fils contre sa belle-fille, prétendant qu'il méritait une femme qui l'appréciât; et, avec les meilleures intentions du monde, elle aigrissait le jeune ménage. La naissance d'un fils en 1802 ne le réconcilia qu'imparfaitement. Bonaparte tint sur les fonts de baptême et voulait adopter Napoléon-Louis-Charles, le premier né d'Hortense; mais il reçut de Louis un refus obstiné que celle-ci ne pardonna point à son époux. A l'approche du couronnement, le 11 octobre, elle accoucha d'un second fils qui fut baptisé par le pape Pie VII sous les noms de Napoléon-Louis. Enfin, le 20 avril 1808, naquit son troisième fils, Charles-Louis-Napoléon. Tous les trois eurent l'empereur pour parrain : l'aîné est mort prince royal de Hollande, le second dans l'exil, et le troisième, sous le nom de Napoléon III, est aujourd'hui empereur des Français. Mais reprenons le fil des événements, que nous avons laissés au consulat. A cette époque, Hortense professait ainsi que sa mère des opinions fort royalistes, et toutes deux étaient pour ainsi dire de connivence avec le faubourg St-Germain, afin d'engager Bonaparte à entrer en pourparlers avec le roi Louis XVIII, et à imiter Monk. « Ma mère pourrait devenir duchesse, dit un jour Hortense au premier consul. « — Elle est mieux que cela, mademoiselle, répondit Bonaparte; elle est ma femme, et avec mon nom les duchesses passeront toujours à sa suite. » Plus tard il fut aisé de s'apercevoir qu'Hortense perdait de son royalisme à mesure que sa fortune grandissait. Cependant, lors du meurtre du duc d'Enghien, elle joignit ses larmes et ses supplications à celles de sa mère pour toucher l'âme du premier consul. L'ambition qui rendit alors ce dernier inexorable avait si peu fermé son cœur aux affections de famille, qu'à quelque temps de là, étant au camp de Boulogne, il écrivit à Joséphine pour se plaindre de n'avoir reçu aucune nouvelle d'Hortense, ajoutant qu'elle lui était aussi chère que si elle tenait de lui la vie. Joséphine s'empressa d'engager Hor-

tense à être moins négligente envers son beau-père : celle-ci lui répondit qu'il était impossible que l'empereur pût douter de son attachement, qu'elle serait un monstre d'ingratitude si elle ne lui rendait pas en reconnaissance et en affection tout ce qu'il avait fait pour elle et pour son frère Eugène; mais qu'elle ne pouvait pas se défendre d'un peu de timidité avec lui, et que cette timidité gênait souvent l'expression de son affection, et que c'était la cause de son silence. En effet, il est certain qu'Hortense ne put jamais soutenir le regard perçant de Napoléon; elle parut toujours intimidée devant lui. Les grandeurs, loin d'éblouir la nouvelle princesse, lui laissèrent toute la simplicité gracieuse de ses manières; elle eut même quelque peine à s'accoutumer aux hommages exagérés dont elle et sa mère devinrent tout à coup l'objet. Un jour que Cambacérès la haranguait, peu faite encore à l'épithète d'*auguste*, qu'on se croyait obligé d'ajouter au nom de Joséphine, elle partit d'un éclat de rire qui déconcerta quelque peu la gravité de l'orateur. On voit cependant par un fragment de ses *Mémoires inédits*, publiés par elle-même en 1834, qu'Hortense fut loin d'être insensible aux honneurs. Lorsque, à son retour d'Italie, Napoléon fit à l'armée réunie à Boulogne une seconde distribution des croix de la Légion d'honneur, il engagea son frère Louis, qu'il venait de nommer général de l'armée de réserve, à visiter le camp et à amener sa femme et son fils Napoléon. Louis, ne voulant pas interrompre les bains qu'il prenait à St-Amand, laissa partir Hortense seule avec son fils et sa maison d'honneur. L'empereur s'étudia à ce qu'elle fût reçue dans le camp comme aurait pu l'être la souveraine de la France. « De tous les honneurs qu'une « femme peut recevoir, dit-elle dans le fragment en « question, ceux que rendent les militaires ont « toujours quelque chose de plus chevaleresque « dont il est difficile de ne pas être flatté. Aucune « circonstance, je crois, n'avait rien réuni de « plus imposant et de plus magnifique que les « hommages dont j'étais environnée : aussi est-ce « la seule occasion où ils me firent quelque « impression... Je n'allais pas visiter un camp « qu'aussitôt il ne fût sous les armes, manœu- « vrant devant moi. Je demandais la grâce de « quelques militaires punis pour quelque faute « de discipline, et j'étais accueillie avec le plus « vif enthousiasme. Tous les états-majors à cheval « escortaient ma voiture, et partout une musique « brillante annonçait mon arrivée... Un jour on « me donna un déjeuner au camp d'Ambleteuse. « Je voulus y aller par mer ; malgré le vent con- « traire, l'amiral me conduisit. Je vis les Anglais, « et je passai si près d'eux qu'ils auraient pu fa- « cilement s'emparer de notre yacht. J'allai aussi « visiter les Hollandais commandés par l'amiral « Verhuell. Ils me reçurent avec de grands *hour-* « *ras*, aussi éloignés que moi de se douter qu'un « an après je serais leur reine... A ce déjeuner « d'Ambleteuse que le maréchal Davoust me donna « sous la tente, des grenadiers avaient appris des « couplets et venaient avec la timidité d'une jeune « fille les chanter autour de ma table... Les huit « jours expirés, je pris congé de l'empereur, je « passai par Calais, par Dunkerque : partout je « vis les troupes défiler devant moi, et je laissai « cette belle armée avec autant de regret que « d'effroi, en songeant que quelques jours après « elle serait peut-être exposée aux plus grands « périls... » Quand Napoléon distribua les couronnes dans sa famille, et qu'il fut question pour Louis de celle de Hollande, Hortense eût préféré le trône de Naples. « J'aurais rallumé, disait-elle « avec une sorte d'enthousiasme, la flamme des « beaux-arts en Italie. J'aurais voulu recommen- « cer le règne des Médicis et des princes de la « maison d'Este. On me destine la Hollande, un « royaume chargé de brouillards, sans soleil, « sans poésie..., un royaume de bourgmestres « pesants et épais. J'aurais été reine *à Naples*, « tandis que selon toute apparence je serai *reine* « *de Hollande à Paris.* » En effet, trôner ne lui plaisait pas; l'ennui était pour elle l'antidote de la vanité, et si elle n'eût pas eu d'enfants elle eût préféré vivre à Paris, princesse de la famille impériale. « Le soleil et la douceur de la société, « disait-elle encore, sont les premiers biens d'une « âme comme la mienne. » Une raison majeure s'opposait à l'accomplissement de ses désirs. Napoléon comptait plus sur la docilité de Joseph que sur celle de Louis; il tenait à avoir ce dernier sous la main. La conduite d'Hortense prouva qu'elle était fort peu charmée de sa royauté. Elle passa en Hollande une partie de l'année 1806, campée pour ainsi dire plutôt qu'établie. Ses appartements étaient de la plus grande simplicité, et, en cela du moins, elle était parfaitement d'accord avec son époux, pour ne pas mécontenter les Hollandais par un faste ruineux. Mais lui s'était fait Hollandais, et elle resta toujours Française, trop Française sans doute, car elle s'ennuyait cruellement dans son royaume. Sa plus douce distraction était d'écrire à sa mère et aux membres de sa famille. « J'aime que l'on « m'écrive, dit-elle à Stanislas de Girardin (*voy.* « ce nom), qui lui avait remis des lettres de Jo- « séphine et de madame Joseph Bonaparte. On « aurait bien tort de m'oublier, car je n'oublie « personne. Mon frère Joseph a dû être content « de moi; car, pendant mon séjour à Mayence, « je lui ai écrit fréquemment; je lui ai mandé « une foule de petites nouvelles dont l'éloigne- « ment seul fait sentir tout le prix. » Ce fut durant ce court séjour dans ses États qu'elle perdit l'aîné de ses fils, qui était atteint du croup. Elle ne le quitta pas un instant pendant sa maladie. Il expira sur ses genoux dans la nuit du 5 mai 1807, et la malheureuse mère, voulant rester auprès du corps inanimé de son enfant, passa ses bras autour de son fauteuil pour qu'on ne pût

l'arracher à ce spectacle déchirant. A la fin elle s'évanouit; on prit ce moment pour la transporter dans son appartement, toujours sur ce fauteuil, que ses bras étreignaient convulsivement. Revenue à elle, elle poussa des cris perçants; ses yeux fixes et secs, ses lèvres blanches firent craindre pour ses jours. Enfin on eut l'idée d'apporter le corps du jeune prince, et de le placer sur les genoux de sa mère. Cette vue lui fit un tel effet que ses larmes jaillirent en abondance, et la sauvèrent. Le roi Louis, également affligé, fit vainement tous ses efforts pour calmer la reine, qu'il emmena à sa maison de plaisance de Forbourg. Témoin de la profonde douleur d'Hortense, Stanislas de Girardin la décrit ainsi dans ses *Mémoires :* « Elle était assise sur une « chaise longue, dans le même état d'immobilité. « Ses dames étaient assises autour d'elle. Made- « moiselle d'Aunay faisait la lecture; elle la sus- « pendit en nous voyant entrer. Elle garda le « silence pendant plus d'un quart d'heure : elle « nous fit signe ensuite d'approcher et nous dit à « voix basse : « J'étouffe, j'ai là un poids, je suis « devenue immobile. Je ne sens plus rien. Je ne « puis parler de Napoléon sans verser une larme. « Je l'ai vu mort, ne respirant plus, je n'ai pas « eu le courage de l'embrasser. Pourquoi le ciel « me punit-il aussi cruellement, moi qui n'ai « jamais fait le moindre mal à personne? » La « peine que cette mère désolée nous fit éprouver « ne peut se rendre. Si on ne cherche pas à la « tirer de cet état, elle deviendra stupide et « s'éteindra dans les pleurs. » Si cet événement ne fit aucune sensation parmi les Hollandais, il n'en fut pas de même en France. La mort du jeune Napoléon fut non-seulement un malheur pour sa mère, mais pour Joséphine. Premier-né de la nouvelle dynastie, cet enfant avait concentré sur lui toutes les affections de son oncle. Sa mort fit naître chez Napoléon l'idée de son divorce avec Joséphine. Le jeune prince donnait les plus belles espérances; il ressemblait beaucoup à son père et par conséquent à son oncle. Il annonçait une grande fermeté de caractère et avait pour l'empereur tous les sentiments d'un fils. « Je me re- « connais dans cet enfant, » disait Napoléon. Combien de fois sur la terrasse de St-Cloud, après ses déjeuners, ne l'avait-on pas vu se mêler aux jeux enfantins de son neveu! Pour peu qu'il montrât de ténacité, de penchant pour le bruit du tambour et pour les armes, son oncle s'écriait avec ravissement : « Celui-là sera digne de me « succéder, il pourra me surpasser encore! » Le jeune Napoléon était en outre un lien de réconciliation entre son père et sa mère. Quand il les voyait en désaccord, il les prenait par la main et les exhortait à s'embrasser. Sa perte fut le premier coup porté à l'étoile jusqu'alors si remarquablement heureuse de Napoléon, qui songea dès ce moment à la possibilité d'avoir un héritier plus direct. Le discours prononcé à cette époque par Fontanes, président du corps législatif, prouve quelle importance les partisans de Bonaparte et de sa famille attachaient à cet événement. « Peut-être en ce moment, le héros qui « nous sauva pleure à la tête de trois cent mille « Français victorieux, et de tant de princes et de « rois confédérés qui marchent sous ses ensei- « gnes. Il pleure, et ni les trophées accumulés « autour de lui, ni l'éclat de vingt sceptres qu'il « tient d'un bras si ferme, et que n'a point réunis « Charlemagne lui-même, ne peuvent détourner « ses pensées du cercueil de cet enfant, dont ses « mains triomphantes ont aidé les premiers pas « et devaient cultiver un jour l'intelligence pré- « maturée. » A la mort de Napoléon-Louis-Charles, l'église et les caveaux de St-Denis n'étaient pas encore réparés. On déposa provisoirement ses restes à Notre-Dame, en attendant que le caveau impérial fût en état de les recevoir. On ordonna à la reine Hortense un voyage dans les Pyrénées; le roi Louis alla l'y rejoindre et revint avec elle à Paris. Comme elle était enceinte, et que la perte douloureuse qu'elle avait faite en Hollande lui rendait encore plus pénible le séjour de ce pays, elle n'y retourna plus qu'en 1809, et dès lors elle vécut plus que jamais séparée de son mari. La mère de Bonaparte, qui ne pouvait pardonner cet éloignement à Hortense, lui joua un tour assez piquant en faisant insérer dans le *Journal des Débats* du 17 octobre 1807 un article qui annonçait le prochain retour de la reine de Hollande dans ses États. Hortense se plaignit de ce faux énoncé au ministre de la police, qui se disculpa en lui prouvant de quelle main l'article avait été envoyé. Tout ce qu'elle put obtenir fut de faire insérer dans le même journal une espèce de bulletin de sa santé, appuyé sur la déclaration de ses médecins, qui affirmèrent que dans l'état de grossesse où elle se trouvait tout voyage lui était interdit. Dès lors son existence se concentra dans son hôtel de la rue Cérutti (Laffitte), et dans quelques excursions à St-Leu ou à la Malmaison. Elle était loin de tenir une cour fastueuse, elle voyait du monde, mais dans l'intimité; c'était un choix d'élus, rarement renouvelés. De temps en temps des soirées brillantes, mais peu nombreuses : jamais d'inconnus; elle haïssait surtout les nouveaux visages, et ne se prêtait que par nécessité aux embarras de la représentation. Ce fut dans son hôtel que l'on célébra en 1807 le mariage de mademoiselle Tascher, sa cousine, avec le prince d'Aremberg. On y vit réunies toutes les grandeurs de l'Allemagne et des Pays-Bas. Les témoins de cette fête furent surtout frappés de la basse servilité avec laquelle tous ces souverains, toute cette noblesse médiate de Germanie, s'abaissaient devant les royautés nouvelles de la famille impériale. Arbitre de la mode et du goût, Hortense mit en vogue le genre gothique. Elle voulut que les meubles de son appartement rappelassent dans leurs formes ceux des siècles passés,

et que des tableaux placés dans des cadres de forme antique représentassent les traits de notre vieille histoire. Ce goût prévalut, au grand regret de Napoléon, qui, éminemment ami, dans les arts, de l'héroïque et du romain, ne pouvait supporter ni Richard, ni Révoil, ces peintres gracieux des temps chevaleresques. Hortense, qui affectionnait ces artistes, se cachait de l'empereur pour satisfaire ce goût. Elle dessinait le paysage et les fleurs avec beaucoup de talent; elle chantait d'une voix agréable les romances dont elle composait la musique. Les poëtes les plus distingués, entre autres les deux Ségur (1), se faisaient honneur de lui offrir des romances. Ce fut pour elle que M. de Laborde fit ces couplets chevaleresques : *Partant pour la Syrie....*, dont l'air composé par Hortense n'est pas devenu moins populaire que cet autre : *Reposez-vous, bon chevalier.* La première, Hortense eut l'idée de faire placer un dessin en tête de chaque romance, ce qui s'est depuis converti en usage. Tenant de sa mère le goût de la botanique et des fleurs, elle se plaisait à en perfectionner la culture dans ses jardins. On a imprimé que son nom fut donné à l'hortensia, cette belle fleur exotique qui pendant l'hiver fait l'ornement de nos salons; c'est une erreur; le botaniste Commerson, mort en 1773, consacra, dit-on, ce genre à Hortense Barré, sa maîtresse (*voy.* LEPAUTE). Fille aussi tendre que bonne mère, Hortense prodigua ses consolations à Joséphine lorsqu'il fut question du divorce. Au *Te Deum* que l'on chanta à Notre-Dame le 3 décembre 1809, après la campagne de Vienne, elle accompagna sa mère, qui, pour la dernière fois, devait figurer dans une cérémonie publique. Mettant de côté sa timidité ordinaire avec l'empereur, Hortense lui fit sur le divorce des représentations énergiques qui ne furent point écoutées. Lorsque le 16 décembre la famille impériale, réunie en grande cérémonie, entendit cet acte de séparation, Hortense entra, soutenant Joséphine, qui s'appuyait sur son bras. Aussi pâle et non moins ému que sa mère, elle aurait bien voulu se dispenser d'assister à une aussi triste réunion, mais Joséphine lui avait dit : « Ma fille, me laisseras-tu « seule au milieu de ces femmes (la mère et la « sœur de l'empereur), mes ennemies, et faudra-« t-il que je dévore mes larmes si tu n'es pas là « pour les essuyer? » Ainsi que sa mère, elle portait une robe de velours noir, ce dont l'empereur lui témoigna son mécontentement. Elle voulait se retirer avec elle en Italie; car il fut un instant question d'y créer à Joséphine une principauté. En consolant ainsi les douleurs de sa mère, Hortense avait bien aussi les siennes. Le second mariage de l'empereur, conséquence imminente du divorce, allait ôter à ses enfants l'espoir de succéder au vaste empire de leur oncle. La couronne de Hollande était bien chancelante sur la tête de leur père; et le duché de Berg et de Clèves était un bien faible dédommagement de tant de grandeurs promises. Lorsque le 6 décembre Napoléon dit au corps législatif que *des changements deviendraient nécessaires dans le royaume de Hollande*, Hortense lui demanda l'explication de cette phrase menaçante : « Ma « foi, répondit-il, entendez ces paroles de ma-« nière à en avoir peur. Votre mari est un ingrat; « la Hollande doit marcher avec la France : s'il « me pousse à bout, j'irai jusqu'à le faire inter-« dire. — Il vaudrait mieux, répliqua Hortense, « le détrôner que l'avilir ainsi. — Eh bien, qu'il « se soumette à mes volontés, donnez-lui ce « conseil. — Il ne m'écoutera pas. — Tant pis « pour vous, ce sera votre faute, vous n'avez « point voulu de son amour, il ne vous accorde « pas sa confiance. Si vous aviez voulu, votre « mari serait votre esclave, et maintenant vous « le dirigeriez dans l'intérêt de vos enfants (1). » Lors de son mariage avec Marie-Louise, Napoléon voulut que les reines de sa famille portassent le manteau de la nouvelle impératrice. Hortense devint alors l'alliée naturelle de ses belles-sœurs contre cette prétention; mais la volonté de Napoléon l'emporta; et, aux fêtes du mariage, chacun put remarquer l'air profondément triste et humilié d'Hortense. Marie-Louise ne fit rien pour dissiper ces impressions; elle affectait de tenir à distance toute la famille de l'empereur : « Dieu « merci, dit Hortense à cette occasion, nous « sommes bien vengées, ma mère et moi, des « malices de nos belles-sœurs; elles trouvent « enfin à qui parler avec cette archiduchesse qui « les déteste et qui ne se gêne pas pour le leur « montrer. Elle tient cercle à part; on n'arrive « pas chez elle comme on arrivait chez ma mère. « Il faut se faire annoncer, savoir si on veut vous « recevoir. Jugez des impatiences de ces dames, « si orgueilleuses et si familières avec la première « femme de leur frère! » Au moment du divorce entre Napoléon et Joséphine, Hortense aurait bien désiré faire prononcer le sien avec Louis; mais Napoléon ne voulait pas d'un autre scandale dans sa famille. D'ailleurs, par un statut du 30 mars 1806, le divorce était interdit aux membres de la famille impériale; ils ne pouvaient demander que la séparation de corps avec l'autorisation de l'empereur. En 1809, Hortense demanda cette séparation, et Louis se joignit à son épouse. L'avis du conseil de famille, assemblé par Na-

(1) Le comte, grand maître des cérémonies, et son frère le vicomte (*voy.* SÉGUR).

(1) Napoléon tenait le même langage à Ste-Hélène : « Hor-« tense, si bonne et si généreuse, si dévouée, n'est pas sans « avoir eu quelques torts avec son mari... Quelque bizarre, quel-« que insupportable que fût Louis, il l'aimait; et, en pareil cas, « avec d'aussi grands intérêts, toute femme doit toujours être « maîtresse de se vaincre, avoir l'adresse d'aimer à son tour. Si « elle eût su se contraindre, elle se serait épargné le chagrin de « ses derniers procès; elle eût eu une vie plus heureuse; elle « aurait suivi son mari en Hollande et y serait demeurée. Louis « n'eût point fui d'Amsterdam; je ne me serais pas vu contraint « de réunir son royaume, ce qui a contribué à me perdre en « Europe; et bien des choses se seraient passées autrement. »

poléon, fut qu'il y avait lieu à ajournement. Hortense se laissa même déterminer à rejoindre son époux en Hollande. La politique de Napoléon exigeait alors qu'elle résidât dans ce pays, pour y surveiller en quelque sorte la conduite de son mari. Elle même aussi n'était pas fâchée de s'éloigner pendant quelque temps de sa nouvelle belle-sœur, dont la froideur et la réserve à son égard étaient par trop désagréables. Toutefois elle ne se rendait en Hollande qu'avec répugnance. On l'accusa dans ce pays d'être toute Française, et on lui attribua le traité par lequel Louis avait été forcé de céder une province à l'empereur, et s'était engagé à redoubler de rigueur, relativement aux douanes. Arrivé dans son royaume, il protesta contre ce traité arraché par la violence, et ce fut en vain qu'Hortense essaya de le calmer. Sans l'en prévenir, il abdiqua en faveur de son fils aîné. L'empereur n'accepta point cette abdication ainsi formulée. Il ne laissa à Napoléon-Louis, prince royal de Hollande, que la possession du grand-duché de Berg; le frère puîné de celui-ci, Charles-Louis-Napoléon, n'obtint aucun territoire. Quant à Hortense, comme sa réunion momentanée avec son mari n'avait servi qu'à démontrer l'impossibilité d'une réconciliation, l'empereur autorisa la séparation. Il y avait discussion entre eux sur la garde des deux enfants : Hortense en réclamait au moins un; Napoléon décida qu'elle les garderait tous les deux: tout cela fut réglé par une lettre que Duroc, grand maréchal du palais, adressa à Hortense au nom de l'empereur. Il lui fut assigné un revenu de deux millions, dont un million sur le trésor comme *prince français*, et le second million composé de cinq cent mille francs de bois autour de St-Leu et cinq cent mille de propriétés en Hollande. Ce dernier million était l'apanage de son second fils, et elle devait en avoir le revenu jusqu'à sa majorité; mais, pour éviter à sa belle-sœur l'embarras d'une administration compliquée, Napoléon fit vendre les biens de Hollande au profit du domaine extraordinaire de France, et donna à Hortense pour représenter cette valeur une inscription de cinq cent mille francs de rente sur le grand-livre. Dépouillée d'une couronne comme sa mère, Hortense s'était d'abord abandonnée au plus violent désespoir; mais sa fermeté prit le dessus, aux dépens de sa santé, qui devint chancelante. « J'aurai maintenant, disait-elle, le loisir de faire de la musique. Mes sujets ne me fatigueront plus de leurs demandes perpétuelles d'audience. Ce rôle de *reine honoraire* a bien son agrément. » En effet, tandis que le roi Louis vivait retiré à Gratz en Allemagne, l'hôtel de la reine Hortense, à Paris, devint comme le centre de la société des Tuileries : alors elle dut s'apercevoir combien sa douceur et sa constante obligeance lui avaient fait d'amis. Sans l'altération de sa santé, elle eût pu être heureuse. Cependant, elle semblait reprendre ses forces dans chaque soirée, et se montait pour la conversation. Ses interlocuteurs les plus habituels étaient feu le comte de Ségur et M. Molé. Tous les deux jours elle allait voir sa mère à la Malmaison, sans négliger les visites d'étiquette à Marie-Louise. Soumise à ces exigences par l'empereur, elle aurait pu alléguer l'excuse bien naturelle de sa santé pour s'y soustraire, mais elle n'en eut jamais la pensée, tant elle craignait de déplaire : *l'empereur le veut, l'empereur l'a dit :* cela pour elle répondait à tout. A cette époque, tandis que Marie-Louise était à St-Cloud, Hortense devait faire les honneurs de Paris. Malgré le désastre de Moscou, les cercles et les bals recommencèrent comme les autres années. Inquiète sur la vie de son frère Eugène, elle ne cessait de lui écrire pour lui recommander de la prudence : « Il ne m'écoute guère, disait-elle; j'ai envie de « mettre mes recommandations en chansons. « Composer la musique m'est facile, mais je ne « sais pas faire les vers. » Elle chargea plusieurs poëtes de lui composer des romances qu'elle envoya à Eugène, entre autres celle dont elle fit la musique et qui finissait par ce vers :

Es trop aimé pour t'exposer toujours.

Comme toutes les personnes atteintes de consomption, elle se gouvernait assez mal : on en jugera par le trait suivant. Souffrant depuis plusieurs jours d'une douleur poignante aux sourcils, pour y faire diversion, elle obligea le dentiste Bousquet de lui arracher une dent. Mécontente de son logement rue Cérutti, surtout de n'avoir pas de soleil dans sa chambre à coucher, elle ne cessait de faire des plans pour l'embellissement de son hôtel : « Sire, dit-elle un jour à Napoléon, « je suis bien mal logée. Est-ce que le grand-duc « de Berg ne devrait pas avoir un beau palais à « Paris? Cela ferait travailler vos ouvriers. » L'empereur sourit, tira l'oreille à sa fille et lui dit : « A la paix, nous ferons tout ce que vous « voudrez. » Mais le grand-duc de Berg ne devait pas avoir à Paris plus de palais que le roi de Rome. D'une égalité constante pour son service, jamais Hortense ne faisait de reproches à ses femmes; mais si quelqu'une venait à manquer, une observation d'un ton doux et sérieux produisait plus d'impression que le blâme le plus sévère. S'étant rendue aux eaux d'Aix, en Savoie, dans le mois de mai 1815, elle y fut atteinte du coup le plus terrible. Son amie intime, Adèle Auguié, qu'elle avait mariée au général de Broc, tomba à ses yeux dans un affreux précipice. Hortense pleura longtemps sur ce cruel événement; et ce fut en l'honneur de son amie qu'elle fonda pour les pauvres malades qui avaient besoin de prendre les eaux d'Aix un hôpital dont le soin fut confié à des sœurs joséphistes, qu'elle fit venir de France. Plus tard, elle fit construire dans la même intention à l'église de St-Leu une chapelle pour son amie. Le 15 août, elle célébra son départ d'Aix et la fête de l'empereur, en donnant

un festin à quatre cents pauvres, avec autorisation d'emporter leur dîner et les ustensiles qui avaient servi à le préparer. Les plus tristes pensées l'assiégeaient, lorsqu'elle rentra dans son hôtel de la rue Cérutti, où elle avait enfin fait construire sa chambre au midi, dépense qui ne laissa pas d'augmenter ses embarras de fortune. « Pourvu, dit-elle en y entrant, que les Cosaques « ne viennent pas me forcer à abandonner cette « jolie chambre! » Ses pressentiments n'étaient que trop justes. Au mois de décembre, elle apprit l'arrivée du roi Louis à Paris : « J'en suis bien « aise, dit-elle; mon mari prouve qu'il est bon « Français, en rentrant dans sa patrie au mo- « ment où toute l'Europe se déchaîne contre elle. « C'est un honnête homme; et, si nos caractères « n'ont pu sympathiser, c'est que nous avions des « défauts qui ne pouvaient aller ensemble. Moi, « j'ai eu trop d'orgueil, on me gâtait, je croyais « trop valoir.... Le moyen, avec de pareilles dis- « positions, de vivre avec un homme qui est trop « méfiant! » En dépit de ce beau discours, les deux époux ne se virent point pendant ce séjour à Paris. Quoiqu'elle eût été si malheureuse en ménage, elle avait la manie de marier tout le monde autour d'elle; et c'est ainsi qu'elle voulut faire épouser à M. Decazes, alors maître des requêtes, sa lectrice et sa favorite, mademoiselle Cochelet, depuis madame Parquin. L'empereur étant de retour à Paris au mois de novembre, Hortense intercéda pour M. de Charette, qui s'était porté à des violences contre son colonel, M. Philippe de Ségur, et il ne fut pas mis en jugement. Déjà, dans des temps plus heureux, en 1806, au moment de son départ pour la Hollande, elle avait fait donner une pension de six mille francs à la duchesse de Gèvres, et lever un ordre d'exil prononcé par Fouché contre cette dernière descendante de Duguesclin, qui était alors âgée de quatre-vingts ans. Cependant la guerre se concentrait en France; Hortense passait une partie de ses journées, entourée de ses femmes, occupée à faire de la charpie pour les blessés dont regorgeaient les hôpitaux de Paris. Quand le conseil de régence eut décidé le départ de Marie-Louise, elle en conçut le plus violent dépit. « Je suis outrée, « dit-elle, de la faiblesse dont je viens d'être té- « moin. On perd à plaisir et la France et l'em- « pereur. — Ma sœur, dit-elle à l'impératrice, « vous savez qu'en quittant Paris vous neutralisez « la défense, et qu'ainsi vous perdez votre cou- « ronne. Vous en faites le sacrifice avec beaucoup « de résignation. — Vous avez raison, répondit « Marie-Louise; mais ce n'est pas ma faute, le « conseil l'a décidé ainsi. » Lavalette demandait à Hortense ce qu'elle comptait faire : « Je reste « à Paris, dit-elle; je partagerai avec les Pari- « siens toutes les chances bonnes ou mauvaises. » Les Cosaques approchaient; elle écrivit à sa mère pour l'engager à se rendre à Navarre. Sans sa fille, la pauvre impératrice, abandonnée, négligée à la Malmaison, aurait pu voir arriver les ennemis chez elle avant qu'elle se doutât des événements. Malgré les injonctions de son mari, Hortense persista à rester à Paris : « Je voudrais être, di- « sait-elle, la mère du roi de Rome; je saurais, « par l'énergie que je montrerais, en inspirer à « tous. » Regnaud de Saint-Jean d'Angély, colonel de la garde nationale, vint lui exprimer le découragement inspiré par le départ de l'impératrice et de son fils : « Malheureusement, lui « répondit-elle, je ne puis les remplacer, et je « ne doute pas que l'empereur n'exécute des ma- « nœuvres qui le ramèneront bientôt ici. Il faut « que Paris tienne; et, si la garde nationale veut « défendre la capitale, dites-lui que je m'engage « à y rester avec mes enfants. » Regnaud s'empressa de faire part à la garde nationale de cette détermination de la reine; mais, dès le soir même, il vint lui rendre sa parole, vu l'impossibilité de défendre Paris, et l'engagea à partir à l'instant. Elle balançait encore, quand elle reçut un message de son mari, qui demandait ses enfants, pour les emmener. Il lui faisait dire qu'elle oubliait que, si Paris venait à être pris, on pouvait se saisir d'eux comme otages. Elle se mit donc en route avec ses enfants, à neuf heures du soir, passa la nuit à Glatigny, puis se rendit à Trianon, d'où elle fut obligée de s'éloigner le jour même, de peur d'être enlevée par les ennemis. Le soir, elle arriva à Rambouillet, où elle trouva les rois de la famille impériale à souper. Le duc de Feltre, ministre de la guerre, était parti de Paris sans donner des ordres pour la sûreté de la reine. « Calmez-vous, dit-elle au prince de Cari- « gnan, qui commandait le régiment destiné à pro- « téger sa retraite, puisque vous n'avez pas d'or- « dres, je vais vous en donner. Je reste ici avec mes « enfants, et vous en confie la garde. » A Rambouillet encore, elle reçut un nouveau message du roi Louis, qui, toujours en crainte pour ses enfants, lui intimait l'ordre exprès de se rendre à Blois. Une direction aussi sensée fut accueillie par elle comme une persécution; elle s'écria, dans sa colère, qu'elle n'irait plus à Blois, où elle avait dessein d'aller, mais qu'elle se rendrait à Navarre, auprès de sa mère. Elle traversa la forêt de Rambouillet, non sans risque de tomber entre les mains des Cosaques. Arrivée à Navarre, ce fut au moins pour sa mère et pour elle une consolation de se trouver ensemble. Dans la multitude de projets qui assiégeaient alors l'esprit d'Hortense, elle eut un instant la pensée de se rendre à la Martinique, sur l'habitation qui appartenait à Joséphine. Ce fut alors qu'elle licencia sa maison d'honneur. Cependant à Paris, son hôtel était occupé par des Suédois, qui eurent la délicatesse de laisser libre son appartement. Sa lectrice mademoiselle Cochelet, qu'elle envoya dans la capitale, reçut de M. de Nesselrode les assurances les plus positives d'intérêt de la part de l'empereur Alexandre pour elle, pour sa mère et pour son frère Eugène.

Malgré ces dispositions bienveillantes, au lieu de revenir directement à Paris, elle partit de Navarre le 12 avril, afin d'aller joindre Marie-Louise à Rambouillet. Marie-Louise la reçut d'un air embarrassé, et lui donna à entendre qu'elle ferait bien de repartir. Cependant l'empereur Alexandre témoignait à Joséphine et à Hortense la bienveillance la plus marquée. Par la convention de Fontainebleau du 11 avril (article 6), tandis qu'on accordait séparément au roi Louis un revenu de deux cent mille francs, la reine Hortense et ses deux enfants recevaient à part quatre cent mille francs. Ainsi se trouvait confirmée la séparation des deux époux et la dévolution à Hortense de la garde des enfants. Il paraît que Talleyrand stipula chaudement dans cette occasion les intérêts de cette princesse. « Je plaide pour la reine Hortense, « disait-il; c'est la seule que j'estime. » Mais elle devait recevoir de la restauration, grâce à l'influence de l'empereur Alexandre, une faveur encore plus signalée : ce fut l'érection de son apanage en duché de St-Leu. Ce résultat ne fut pas obtenu sans difficulté; d'abord Hortense affectait de ne rien vouloir, « pour ne pas, disait-« elle, séparer sa cause de la famille à laquelle « elle était liée. » En second lieu, elle prétendait que son titre de reine fût consacré dans les lettres patentes. « J'ai reçu ce titre, disait-elle, sans « le désirer; il ne m'a pas rendue heureuse, et « je le perds sans regret; mais lorsqu'il s'agit de « s'abaisser devant un parti vainqueur, je ne dois « faire aucune concession. » Enfin, après maintes négociations, on eut recours à cette énonciation qui terminait tout : ayant égard à la situation *de madame Hortense-Eugénie*, désignée dans le traité du 11 avril 1814 (1). Pendant ces négociations, l'empereur Alexandre alla voir plusieurs fois Joséphine et Hortense à la Malmaison et même à Navarre. Dans sa première entrevue avec cet empereur, Hortense fut très-froide, et ne répondit rien aux offres qu'il lui fit pour ses enfants. Mais dans les visites suivantes il fut si pressant qu'il réussit à la rendre moins fière, et que la médisance s'est donné carrière sur cette soudaine liaison. Dans une visite à la Malmaison, ils allèrent visiter la machine de Marly : l'empereur Alexandre, qui donnait la main à l'un des fils d'Hortense, plus occupé de cet enfant que de prendre des précautions pour lui-même, fut au moment où son habit allait s'engrener dans une des roues; la reine lui sauva la vie en le poussant vivement et en jetant un cri perçant. Depuis ce moment, l'autocrate sembla ne se trouver bien qu'à la Malmaison; il ne tarissait pas sur l'éloge de la reine, et chacun se croyait obligé d'enchérir encore. Même enthousiasme à cette époque pour elle de la part d'autres étrangers illustres : Metternich, Nesselrode, le prince Léopold, depuis roi des Belges, etc. Il paraît cependant qu'elle ne se faisait pas faute de recevoir chez elle des officiers de l'armée française, assez mal disposés contre les alliés : c'est ce qui fit dire à M. Pozzo di Borgo : « Si c'est ainsi que se compose le salon de la « duchesse de St-Leu, je n'ai que faire d'y reve-« nir. » Auprès d'elle l'empereur Alexandre cherchait en quelque sorte à demander grâce pour ses victoires, et à cette occasion on peut citer ce passage des *Mémoires de Rovigo :* « Voyant la « reine Hortense à cette époque, je lui ma-« nifestai l'opinion que l'empereur de Russie « était la principale cause des malheurs de la « France, parce qu'étant chef de la croisade « contre nous, il n'avait laissé entreprendre que « ce qui lui convenait. La reine le défendait; elle « m'apprit qu'elle lui en avait fait l'observation, « et qu'il n'avait pas eu la moindre part à la *dé-« trônisation* de Napoléon. « J'étais satisfait, lui « disait-il, j'étais venu aussi à Paris. L'empereur « n'était plus à craindre pour moi, parce qu'on « ne fait pas deux fois dans la vie deux entre-« prises comme celle de Moscou; l'effet de ses « ressentiments n'aurait jamais pu arriver jusqu'à « moi; ainsi je n'avais aucune raison pour désirer « sa perte. Il n'en était pas de même de mes « alliés, qui, étant ses voisins, avaient sans cesse « devant les yeux le tableau de tout ce qui leur « était arrivé, et qu'ils redoutaient encore. L'em-« percur d'Autriche particulièrement craignait « de revoir Napoléon à Vienne; il en était de « même des autres. J'ai dû condescendre à leurs « désirs; mais pour moi personnellement, je me « lave les mains de ce qui a été fait. » La reine « Hortense paraissait persuadée de la vérité de « ce discours qu'elle avait la bonté de me répé-« ter. Quant à moi, je n'y vis qu'un artifice qui « avait été employé pour détourner le reproche « d'une action déloyale, et surtout indigne d'un « grand souverain. » A cette époque, les restes de son fils aîné, mort en Hollande, ayant été, par l'ordre de Louis XVIII, enlevés de l'église de St-Denis, Hortense les fit déposer dans l'église de St-Leu. Le 28 mai, elle perdit sa mère Joséphine. Dans le partage de la succession avec Eugène, elle réserva vingt mille francs de pensions à payer, employa en gratifications cent mille francs qu'elle fut obligée d'emprunter, et eut le chagrin de voir M. de Blacas revendiquer les tableaux de la Malmaison comme propriété de l'État. Le départ d'Eugène fut pour elle un coup bien douloureux; c'est alors que de toute sa maison elle ne conserva plus que madame de Boubers, mesdemoiselles Élise Courtin et Cochelet; enfin l'abbé Bertrand, gouverneur de ses deux fils. A la saison des eaux, elle comptait se rendre à Aix en Savoie, où elle avait donné rendez-vous à son frère Eugène;

(1) Il ne faut pas croire que cette cession fut purement gratuite. Le gouvernement royal reprit le million du trésor et l'inscription de cinq cent mille francs que Napoléon avait assurés à Hortense; en outre, une partie des bois de St-Leu avait été rendue au prince de Condé. Enfin, sur le trésor particulier de Napoléon, six cent mille francs qui lui revenaient, ainsi qu'à sa mère Joséphine, avaient été déposés par le ministre du trésor (Mollien) chez le receveur général de Blois (Lefebvre), et cette somme avait été remise au duc d'Angoulême.

mais comme l'impératrice Marie-Louise avait obtenu la permission d'y aller, ce pays faisant encore partie de la France, M. de Blacas lui fit dire que la cour de Louis XVIII verrait avec peine qu'elle allât se réunir à sa belle-sœur. « Voilà, « dit Hortense, un gouvernement qui se montre « bien fort en redoutant ainsi l'entrevue de deux « femmes dont l'une, au milieu de sa puissance, « n'a pas essayé de défendre sa couronne, et « l'autre n'aspire qu'au repos! » Hortense partit pour Plombières, laissant ses enfants à St-Leu, et elle alla joindre son frère à Bade, où elle fut traitée en reine par la grande-duchesse, sa cousine, par le roi de Bavière et l'impératrice de Russie. Là, elle eut une entrevue avec madame de Krüdner (*voy.* ce nom), qui lui prédit le retour de Napoléon et qui lui conseilla d'aller en Russie. Elle persista à retourner en France. A son arrivée à Saverne, elle rencontra des officiers français revenant de l'étranger où ils avaient été prisonniers. Reconnaissant la reine Hortense, ils l'accueillirent par de grandes démonstrations de joie. « Nous voulons vous servir d'escorte, di- « saient-ils; vous êtes notre reine, nous n'en « voulons pas d'autre. » A Phalsbourg elle retrouva ces mêmes officiers, qui, malgré ses refus et ses protestations, recommencèrent de plus belle. De retour à St-Leu le 19 septembre, après un voyage au Havre où elle apprit avec douleur la destruction d'Écouen, un coup plus rude encore vint la frapper : Louis Bonaparte, qui s'était retiré en Italie, réclamait ses deux enfants, ou au moins l'aîné. Un homme de confiance était chargé de les lui amener. Dès le 15 mai précédent, Louis avait écrit à sa femme : « Madame, « si vous voulez m'envoyer mon fils Napoléon, « cela me fera plaisir, et vous garderez le plus « jeune. Si vous ne voulez pas, dites-le-moi; je « consentirai à tout, parce que mon unique but « maintenant est d'être dégagé de mes liens avec « vous. Je sacrifierai tout à cela. » Eugène écrivit de Vienne à Hortense pour l'engager à ne pas résister aux volontés de son mari. L'empereur Alexandre, partageant cette opinion, lui fit dire qu'un refus de sa part soulèverait la malveillance contre elle. Hortense ne tint aucun compte de ces avis; sa conduite fut d'autant plus imprudente que son salon était constamment rempli de militaires et d'anciens fonctionnaires qui regrettaient Napoléon. Le bruit courut qu'elle conspirait contre les Bourbons. En même temps les partisans de Bonaparte lui reprochaient plus d'un propos favorable à la restauration. Elle alla jusqu'à dire : « Notre mission était de consoler, de faire « oublier les discordes civiles, de réparer les « maux passés par une fusion des partis, tout « en respectant les intérêts du peuple de qui nous « tenions tout. Les Bourbons reviennent pour « frapper sur ce peuple qui a osé innover et se « révolter contre eux. S'ils ne le font pas, cela « tiendra à leur bonté; mais cela doit être dans « leur système, puisqu'ils s'en croient le droit. » Dans son procès contre son mari, elle fit choix des quatre avocats les plus royalistes de tout le barreau : Bellart, Bonnet, Chauveau-Lagarde et Roux-Laborie. Et dans ses *Mémoires* mademoiselle Cochelet prétend qu'Hortense n'apprit que longtemps après les opinions et les antécédents de ses défenseurs. Enfin ce fut le moment que choisit Hortense pour aller faire visite à Louis XVIII et le remercier pour le duché de St-Leu. Ce prince lui fit l'accueil le plus gracieux, et Sémonville, qui n'était pas moins assidu à St-Leu qu'aux Tuileries, dit à cette occasion à mademoiselle Cochelet : « Votre reine a tourné la tête au « roi. Il ne parle que d'elle; il est enchanté de « son esprit, de son tact, de toutes ses manières; « enfin on le plaisante au château. — *Arrangez « le divorce*, lui dit-on dans sa famille, *et épou- « sez-la, puisque vous la trouvez si charmante.* En « effet, Louis XVIII avait dit au duc de Duras : « Je m'y connais, et je n'ai jamais vu de femme « qui réunisse à tant de grâce des manières aussi « distinguées... » — Oui, lui répondit le courti- « san, c'est une personne que tout le monde « s'accorde à trouver charmante; mais il est bien « malheureux et peut-être bien à craindre qu'elle « ne soit entourée que de gens connus pour être « les ennemis acharnés de Votre Majesté. » Cette insinuation porta coup, car Louis XVIII ne la revit plus. Le 16 novembre elle revint habiter Paris. Son salon de la rue Cérutti devint exclusivement bonapartiste; on y parlait politique, elle recevait aussi les étrangers les plus illustres. Dans ces réunions, Labédoyère et M. de Flahault, qu'elle traitait avec une distinction toute particulière, affectèrent plus d'une fois de se présenter sans la croix d'honneur. La reine Hortense les grondait, mais le sourire sur les lèvres. Enfin il n'y avait pas un seul acte du gouvernement royal qui ne fût tourné en ridicule dans les petits comités de la rue Cérutti. La chose alla si loin que le 24 décembre il fut question de mettre les scellés chez elle. Avertie à temps, elle fit deux boîtes de ses diamants, dont elle confia l'une à M. Alexandre de Girardin, l'autre à Boutiakim, agent diplomatique russe, que l'empereur Alexandre avait chargé spécialement de la protéger. Ne recevant pas les revenus qui lui étaient assignés par le traité de Fontainebleau, elle songea à vendre une infinité d'objets précieux qu'elle offrit d'abord à mademoiselle d'Orléans; mais cette princesse répondit qu'il y avait tant de dettes à payer dans la succession de son père que ni elle ni son frère ne pouvaient rien acheter en ce moment. Quand on parlait à la duchesse de St-Leu des propos auxquels elle était en butte : « C'est que je gêne, répondait-elle, j'au- « rais dû l'imaginer plus tôt. » Au premier janvier 1815, toute la cour ayant défilé devant la famille royale, nombre de personnes distinguées allèrent, par la même occasion, en sortant des

Tuileries, souhaiter la bonne année à la reine Hortense, entre autres madame du Cayla. On voyait alors quelquefois chez la duchesse de St-Leu le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld, qu'elle avait connu aux eaux d'Aix, et même le marquis de Rivière, qui, autrefois impliqué dans la conspiration de Georges, avait dû la vie aux prières de Joséphine et d'Hortense. Cependant la cause entre la duchesse de Saint-Leu et son mari commençait à se plaider. Les espérances d'Hortense se fondaient sur les droits d'une reine nommée régente par son époux, et qui par là avait reçu tout pouvoir sur ses enfants; sur la confirmation de ses droits par décision spéciale de Napoléon; enfin sur le traité du 11 avril qui fixait l'existence des enfants avec leur mère. Mais les tribunaux voudraient-ils reconnaître les droits du gouvernement impérial sous le règne des Bourbons? La chose était plus que douteuse; les avocats de la duchesse de Saint-Leu en plaidant n'osaient pas même dire *l'empereur;* alors elle se fâchait : « Monsieur, disait-elle à Bonnet, vous « parlez pour moi, vous devez vous identifier à « ma position et vous servir de mes paroles. Ce « serait une lâcheté qui aurait l'air de venir de « moi, que de ne pas donner à l'empereur un « titre que la France lui a conféré. » L'avocat n'en dit pas moins, dans le plaidoyer suivant, *Bonaparte.* Labédoyère ne cessait de reprocher à la reine d'avoir choisi de tels défenseurs. Ce fut le 7 janvier que M. Tripier, plaidant pour le comte de Saint-Leu, conclut à ce que la duchesse fût tenue de remettre à son mari l'aîné de leurs enfants. Le 19 janvier, Bonnet dans sa réponse passa en revue les différents actes qui constituaient les droits de la duchesse de Saint-Leu, et surtout les lettres patentes du 30 mai 1814 données par Louis XVIII : « Tout est terminé, ajoutait-il, par « cet insigne bienfait *qui a trouvé des cœurs re-* « *connaissants.* Que penser de cette indiscrète « réclamation qui tend à faire un étranger du « jeune duc de Saint-Leu? Peut-on l'enlever à sa « mère, à sa patrie, *à son roi?...* Je ne veux pas « jeter un coup d'œil indiscret sur les vues poli- « tiques qui peuvent être entrées dans les dispo- « sitions qui le concernent, je ne veux pas exa- « miner si le séjour de cet enfant en France n'est « pas dans l'intérêt de tous ceux entre qui ces « conventions successives ont été faites, mais « l'objet important c'est l'intérêt de l'enfant. Le « souverain légitime a investi Napoléon-Louis « d'une dignité, il a été dans son intention que « Napoléon-Louis restât Français. » La réponse de Tripier présenta la conduite de la duchesse sous un jour peu favorable : « L'argument tiré de « la séparation passagère des époux n'a aucune « force, dit-il, pour déplacer la puissance pater- « nelle. Si la séparation existe, c'est à elle toute « seule que madame de Saint-Leu doit l'attribuer. « Il lui est facile de lever cet obstacle, de s'épar- « gner la douleur de la séparation de son enfant : « qui l'empêche de se réunir à son mari? Pour- « quoi ne pas faire ce léger sacrifice à celui-ci et « à son affection maternelle? Peut-être les per- « sonnes d'une morale sévère reprocheront à « madame de Saint-Leu sa conduite. Après avoir « uni son sort à celui de M. de Saint-Leu, à une « époque brillante, où tout lui présageait une « grande prospérité; après avoir reçu de cette « alliance les titres les plus faits pour flatter l'or- « gueil, peut-être serait-il aujourd'hui de la « loyauté, de la grandeur d'âme de madame de « Saint-Leu d'apporter des consolations à son « époux dans l'adversité; mais si elle ne veut pas « faire ce sacrifice, qu'elle n'en impute qu'à elle- « même les conséquences. » Le tribunal ordonna que dans trois mois le fils aîné du comte de Saint-Leu et de la duchesse fût remis à son père ou à son fondé de pouvoirs. Il est à remarquer que la reine Hortense perdit ce procès le jour même où elle apprit le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Toutes les voix se réunissaient alors pour l'accuser de n'être pas étrangère au complot qui amenait cette catastrophe; on allait jusqu'à lui attribuer une part directe à la mort du général Quesnel (*voy.* ce nom), assassiné par des conspirateurs bonapartistes qui craignaient les dénonciations de cet officier. Ainsi entourée de soupçons, menacée dans sa liberté, elle regretta d'avoir, en restant en France, mis ses enfants dans une fâcheuse position, et elle se hâta de les envoyer en lieu de sûreté. Toutefois rien ne fut changé à ses soirées ordinaires où l'on se réjouissait assez publiquement du retour de Bonaparte. Boutiakim vint alors remplir la mission de protection dont il était chargé en lui faisant savoir qu'à la cour de Louis XVIII on l'accusait de tous les événements, et qu'on avait été jusqu'à mettre en question si l'on devait l'arrêter. Elle parut d'abord braver le péril : « Je ne puis empêcher cela, dit- « elle; on fera de moi ce qu'on voudra. » Cependant Fouché, menacé lui-même d'arrestation, lui fit demander pour fuir la clef de son jardin qui donnait sur la rue Taitbout, et lui conseilla de ne pas rester chez elle. Hortense se détermina enfin à se mettre en sûreté et trouva une retraite dans la rue Duphot, chez une créole de la Martinique qui avait accompagné en France l'impératrice Joséphine. Les événements marchaient rapidement : Napoléon approchait; le petit peuple se déclarait pour lui, et l'on disait qu'Hortense avait mis ses diamants en gage afin de distribuer de l'argent. Le moment vint où le roi dut quitter les Tuileries. Alors, au gré de la mobilité de ses sentiments, Hortense s'écria : « Louis XVIII, vieux « et infirme, forcé d'abandonner encore sa patrie, « m'inspire une profonde douleur. Le malheur « des Bourbons m'intéresse, je me mets à leur « place et je les trouve bien à plaindre. Je ne me « souviens plus que de la manière aimable dont « le roi m'a reçue; j'espère qu'on ne leur fera « aucun mal. » Elle fit alors offrir au duc et à la

duchesse d'Orléans de prendre sous sa protection leurs enfants : « Je répondrai d'eux, disait-elle, « car je n'ai rien à redouter du peuple ; je ne puis « oublier la manière dont le duc d'Orléans a ac- « cueilli mon frère Eugène, en lui rappelant « qu'il était l'ami de son père; c'est un devoir « pour moi de lui être utile. » Le duc d'Orléans n'accepta point cette offre, et son intermédiaire dit à l'agent d'Hortense : « C'est cette duchesse « de Saint-Leu qui nous perd. » Tout occupée de manéges politiques en sens divers, le même jour qu'elle faisait prévenir Napoléon que des royalistes devaient endosser l'uniforme des chasseurs de la garde pour l'assassiner, elle eut l'idée d'écrire à Louis XVIII qu'elle était restée étrangère à tous les événements. Le 20 mars elle se rendit aux Tuileries et risqua d'être étouffée par la foule qui se pressait autour de Bonaparte. Comme elle devait s'y attendre après une conduite si extraordinaire, elle fut froidement reçue : Napoléon lui reprocha d'être restée à Paris au lieu de l'avoir suivi ou de s'être retirée auprès de son mari : « Vous avez, dit-il, placé mes neveux dans « une mauvaise position au milieu de mes enne- « mis. » Il ne la blâma pas moins de s'être présentée à l'audience du roi et d'avoir accepté le duché de Saint-Leu. Toutefois Hortense crut qu'allait recommencer pour elle cette existence dont le souvenir l'enchantait, et l'on ne saurait dire avec quel entraînement elle s'abandonnait au plaisir de faire les honneurs de la cour impériale en l'absence de Marie-Louise. « Les Bourbons, « disait-elle alors à ses entours, ne savaient pas « représenter comme nous; leur cour était d'un « mesquin à faire pitié; pas une femme un peu « élégante; et la duchesse d'Angoulême, comme « elle se mettait mal! » Le 21 mars elle conduisit ses deux fils à Bonaparte, qui les accueillit avec tendresse et les montra au peuple rassemblé sous les fenêtres. Il la chargea d'écrire de sa part à l'impératrice Marie-Louise pour l'assurer du bonheur qu'il aurait à la revoir. La veille il l'avait également chargée d'écrire au prince Eugène. Labédoyère fut reçu par elle comme un triomphateur; c'était le héros du jour; elle le retint à dîner. Plus de vie privée pour Hortense; c'étaient des audiences à n'en plus finir : quiconque avait quelque chose à demander s'adressait à elle comme à l'organe qui pouvait plus sûrement arriver à l'empereur. Tous les jours, à sept heures du soir, elle se rendait aux Tuileries, et y restait jusqu'à dix heures; puis elle rentrait chez elle pour y recevoir les personnes de sa société. Redevenue puissante, elle usa de son crédit, comme elle avait toujours fait, pour rendre des services et empêcher des réactions. Ce fut sur son instante recommandation que Napoléon permit de rester en France à la duchesse douairière d'Orléans et à la duchesse de Bourbon (1). Il fixa à la première quatre cent mille francs de rente et deux cent mille à la seconde. Lorsque M. de Vitrolles fut arrêté, elle écrivit au ministre de la police Fouché pour qu'il fût bien traité. Toutefois elle se faisait alors un mérite des dénonciations dont elle avait été l'objet de la part des royalistes. Tous les officiers de sa maison signèrent l'acte additionnel. Par l'ordre de l'empereur, elle reçut les autorités et les corps militaires. M. Gilbert de Voisins, président de la cour impériale, lui dit dans sa harangue qu'au milieu des maux qui avaient affligé la France on avait vu avec bonheur qu'elle y était restée, et que sa présence avait été pour tous les Parisiens une consolation *comme l'espoir qui reste aux cœurs déchirés qui souffrent.* A un concert que donnait Carnot, ministre de l'intérieur, elle fut accueillie avec enthousiasme. Les députés qui se trouvaient là se pressèrent sur ses pas : « Nous « soutiendrons à la vie, à la mort, s'écrièrent-ils, « la famille impériale, c'est la dynastie créée par « le peuple. » A la fin du concert, on chanta une romance de sa composition finissant par ces mots :

Il faut défendre sa patrie.

Ces joies furent de courte durée. A côté de l'opposition bourbonienne s'élevait l'opposition libérale qui annonçait assez que la génération actuelle n'appartenait plus à l'empereur. Ceux qui dans les premiers jours avaient assailli la reine de leurs sollicitations ralentissaient leurs démarches; beaucoup ne reparurent plus, et la foule s'éclaircit pour ne faire place qu'aux intimes. La lettre qu'elle avait écrite à Eugène fut interceptée, commentée d'une manière offensante pour l'empereur Alexandre, et communiquée à tous les souverains réunis au congrès de Vienne. C'est alors qu'elle reçut de Boutiakim, par une voie indirecte, un billet annonçant au nom de son souverain que l'Europe ne ferait ni paix ni trêve *avec cet homme* (Napoléon). Toujours occupée de son fils, Hortense lui cherchait un gouverneur; elle proposa cette place à M. Destutt de Tracy le fils, qui refusa; alors elle pensa à Manuel. Le 12 juin, elle mena ses fils faire leurs adieux à l'empereur qui partait pour l'armée. Six jours après, le désastre de

(1) Lorsque dans son écrit intitulé *La Reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année* 1831, la duchesse de Saint-Leu rend compte de ses relations avec le roi Louis-Philippe à cette époque, elle ne manque pas de citer cinq lettres que lui écrivirent les duchesses d'Orléans et de Bourbon. Toutes sont remplies d'expressions de gratitude et de déférence. On en jugera par la troisième lettre de la duchesse d'Orléans douairière : « Je suis vraiment affligée que le mauvais état de ma « santé me prive d'exprimer à Votre Majesté, comme je le vou- « drais, ma sensibilité à l'intérêt qu'elle a témoigné à ma posi- « tion. Elle est encore bien pénible, ma jambe ne prenant aucune « force. Mais je ne veux pas différer d'exprimer à Votre Majesté « et à Sa Majesté l'empereur, auprès duquel j'ose vous prier d'être « mon bon interprète, des sentiments dont je fais profession. — « Madame, de Votre Majesté, la servante, Louise-Marie-Adé- « laïde DE BOURBON-PENTHIÈVRE, D. D. d'Orléans. » Les lettres de la duchesse de Bourbon, en exprimant les mêmes sentiments, ne donnent pas le titre de majesté à la duchesse de St-Leu, et se terminent par une formule moins humble : « Agréez, madame, « l'assurance des sentiments les plus distingués que je vous prie « de recevoir. L.-M.-J.-B. D'ORLÉANS-BOURBON. »

Waterloo était connu à Paris. Quand Napoléon se retira à la Malmaison, Hortense lui en fit les honneurs et elle n'hésita pas à s'identifier à son sort : « Je n'ignore pas, dit-elle, que c'est justifier tout « ce qu'on a dit sur moi, relativement au retour « de l'île d'Elbe, mais je remplis un devoir; l'em- « pereur m'a toujours traitée comme son enfant, « je serai toujours pour lui une fille dévouée et « reconnaissante. » Cependant elle avait mis ses deux fils en sûreté dans un asile où l'on ne pouvait soupçonner leur présence. On a dit qu'à la Malmaison elle s'efforça de décider l'empereur à se remettre à la tête du gouvernement, et qu'elle animait tous les officiers qui l'entouraient à une défense désespérée. Ne voulant pas partir tant qu'il demeura dans cette maison, elle parvint à force d'instances à lui faire accepter son beau collier, dont la valeur était de 800,000 francs, et qui fut cousu dans un ruban de soie noire qu'il portait autour de lui (1). En retour de ce collier, il donna à la reine une délégation qu'il avait réservée sur sa liste civile et qui fut saisie par le gouvernement royal en 1815. Le 29 juin Hortense revint à Paris; son salon ne désemplissait pas; on lui disait que l'armée et le peuple demandaient des armes pour combattre : « Il est trop tard, dit-elle; on a re- « poussé l'empereur. Ceux qui l'ont éloigné auront « de grands reproches à se faire ; maintenant tout « est fini. » Le lendemain l'ex-conventionnel Courtois vint la trouver au nom d'une réunion composée de colonels et d'une partie des généraux de l'armée, pour lui dire qu'ils avaient décidé de renverser le gouvernement provisoire et de remettre à la tête de l'armée l'empereur, *représentant et résultat de la révolution.* Napoléon étant déjà sur la route de Rochefort, toute mesure semblable était impossible. Le 1er juillet, il y eut chez Hortense une nombreuse réunion d'officiers qui l'engagèrent à se retirer avec ses enfants au milieu de l'armée; elle refusa : « Je dois, dit-elle, « subir mon sort tel que la destinée l'a fait. Je ne « suis plus rien; je ne puis faire croire que je rallie « des troupes autour de moi. Si j'avais été sou- « veraine de la France, j'aurais fait tout au monde « pour qu'on se défendît; j'en avais donné le « conseil à ma sœur l'impératrice Marie-Louise « en 1814, mais aujourd'hui il ne m'appartient « pas de mêler mes destinées à d'aussi grands « intérêts, et je dois me résigner. » Quelques jours après la capitulation de Paris, comme elle était assise sur la terrasse de son hôtel, pour voir passer les personnes qui allaient en foule au-devant de Louis XVIII à Saint-Denis, plusieurs hommes qui remplissaient une voiture, reconnaissant Hortense, la nommèrent et vociférèrent contre elle. Cette scène lui fit prendre le parti de louer dans le voisinage, sous le nom d'une dame russe, un petit appartement où elle trouva un sûr asile. Le duc d'Otrante, prévenu du danger qu'elle avait couru, lui fit dire que les esprits étaient excessivement montés contre elle, sur de faux bruits répandus à dessein, qu'avant le départ de l'armée elle avait parcouru les boulevards en calèche découverte pour engager le peuple et les militaires à se défendre et à repousser les Bourbons. Un soir elle eut l'imprudence de quitter son asile pour faire une promenade et pensa être reconnue. Elle aurait dû sentir que le moment était venu pour elle d'invoquer les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre; c'est ce que lui conseillaient ses amis; mais elle s'y refusa positivement, méritant dans cette occasion comme dans tant d'autres l'épithète de *douce entêtée* que lui donnait son frère. Les souverains alliés étant entrés à Paris le 10 juillet, Schwarzenberg logea dans son hôtel. Hortense, qui trouvait une sauvegarde dans cette disposition, fit préparer pour le prince les appartements du rez-de-chaussée, se réservant ceux du premier. Ce fut dans ce moment si périlleux que Labédoyère déguisé s'introduisit chez elle et lui fit ses derniers adieux. Elle s'était enfin résolue à partir; l'argent lui manquant, elle vendit plusieurs tableaux, entre autres un que Talleyrand paya 16,000 francs. L'empereur Alexandre, étant venu visiter le prince de Schwarzenberg à l'hôtel de la reine Hortense, sortit sans avoir demandé à la voir. On peut croire qu'elle en ressentit quelque dépit. Les journaux annoncèrent qu'elle s'était elle-même présentée pour voir le czar; mais le lendemain le *Moniteur* démentit cette assertion en disant que, si elle s'y fût présentée, elle n'aurait point été reçue. Cette outrageante réfutation, évidemment autorisée, porta ses fruits contre la reine. Tant qu'on avait pu croire qu'elle était protégée par l'autocrate, on n'avait pas osé s'attaquer à elle; mais, dès que l'on sut qu'elle était sans appui, le déchaînement de ses ennemis ne connut plus de bornes. Le duc de Vicence, inquiet sur son sort, tenta vainement de lui faire écrire à l'empereur Alexandre pour réclamer sa protection et lui demander des passeports : « Je sais bien, dit-elle, que je ne puis me « passer de protection; mais j'aimerais mieux la « devoir à l'empereur d'Autriche qu'à tout autre « souverain. » A la fin, l'inquiétude que sa présence causait à la cour des Tuileries fit décider qu'on lui donnerait l'ordre de partir. M. Decazes, alors préfet de police, voulant lui montrer des

(1) Napoléon, étant sur le *Bellérophon*, confia ce collier à M. de las Cases. Arrivé à Ste-Hélène, celui-ci parla plusieurs fois de le rendre. Napoléon coupa court en lui disant : « Vous « gêne-t-il ! — Non, Sire. — Eh bien, gardez-le. » Avec le temps M. de las Cases n'y songea plus ; si bien que lorsqu'il fut chassé de Longwood il ne pensa point qu'il emportait le collier. Enfin, comme il était au secret, ce précieux dépôt lui revint à l'idée. Dans cette situation, risquant le tout pour le tout, il le remit, sous les yeux même du gouverneur, à un Anglais, qui s'empressa de le rendre à l'empereur. A son lit de mort, Napoléon l'avait sous son chevet; il pria M. de Montholon, si jamais il était assez heureux pour revoir la France, de le remettre à la reine Hortense. M. de Montholon put s'acquitter de cette commission. Hortense, dans un moment de pénurie, céda au roi de Bavière ce riche collier, moyennant une pension viagère de vingt-trois mille francs. Cette pension n'a été payée que deux ans. Ainsi, pour quarante-six mille francs, Sa Majesté Bavaroise devint propriétaire d'un collier que Napoléon avait payé huit cent mille francs.

égards, pria M. d'Arjuzon de lui apprendre ce qu'on exigeait d'elle; mais celui-ci refusa de se charger d'une telle mission. Les choses en étaient à ce point, lorsque, sur le bruit d'un complot bonapartiste dont on désignait la reine comme instigatrice, le baron de Muffling, commandant de Paris pour les alliés, fit signifier à Hortense, le 19 juillet au matin, qu'elle eût à quitter la capitale dans deux heures. Il voulut bien ensuite lui accorder jusqu'au soir, et même il lui fit offrir une escorte de troupes alliées qu'elle refusa, n'acceptant qu'un officier autrichien pour l'accompagner. Ce fut le comte de Voyna, aide de camp du prince de Schwarzenberg et chambellan de l'empereur, jeune seigneur de dix-neuf ans, qui par ses égards et son dévouement ne tarda pas à gagner les bonnes grâces de la duchesse. Partie avec ses enfants à neuf heures du soir, elle alla coucher au château de Bercy. Son voyage se passa sans accident jusqu'à Dijon. A Dôle, le peuple, croyant que M. de Voyna l'emmenait prisonnière, voulait lui faire un mauvais parti; il fallut qu'Hortense elle-même parlât à la foule pour la calmer. Dès le lendemain de son arrivée à Genève, le gouvernement de cette ville lui fit signifier qu'elle eût à s'éloigner. Elle espérait se retirer dans une propriété qu'elle possédait à Prégny; mais le comte de Talleyrand, ministre de France en Suisse, manda au gouvernement de Genève qu'il eût à la renvoyer, que la France ne permettait pas qu'elle restât si près des frontières. On conçoit l'embarras de la reine, qui s'écria : « Je n'ai donc qu'à « me jeter dans le lac, car il faut bien que je sois « quelque part. » Le baron de Voyna, non moins embarrassé, voulait la ramener en France, la laisser à Bourg en Bresse, et se rendre à Paris pour y prendre de nouveaux ordres. Mais elle préféra se rendre à Aix, en Savoie; et, là encore, elle se vit inquiétée par les autorités sardes. Sa position pécuniaire n'était pas moins précaire que sa position politique. Cependant, à la sollicitation de M. de Voyna, les ministres des puissances alliées avaient décidé qu'elle pourrait habiter la Suisse, mais qu'elle y serait sous la surveillance des légations des quatre cours et de celle de Sa Majesté Très-Chrétienne. Malgré une déclaration si expresse, les autorités suisses apportèrent des entraves à son séjour dans leur pays; elles appuyaient leur opposition d'une déclaration antérieure des quatre cours, portant que les individus compris dans la deuxième classe des bannis (1) ne pourraient séjourner ni en Suisse, ni en Allemagne, ni dans les Pays-Bas, ni en Italie. Hortense fut à peine arrivée à Aix, que son époux, qui était établi à Rome, lui envoya le baron de Zuita pour réclamer son fils aîné, qui devait lui être remis, en vertu de la sentence des juges. Hortense recula tant qu'elle put le moment de cette séparation; mais il fallut enfin se soumettre. Inquiétée par la police française, qui ne voyait pas avec plaisir la prolongation de son séjour à Aix, elle désirait se fixer à Constance, dans les États du grand-duché de Bade. Le gouvernement suisse se montrant peu disposé à lui accorder passage, il fallut l'intervention du duc de Richelieu pour lui faire enfin obtenir un passe-port pour Constance. Sa santé était dans un état déplorable; incapable de faire un pas, et partout manquant d'air, elle se faisait porter dans des lieux élevés et solitaires où elle demeurait pendant plusieurs heures, employant le peu de forces qui lui restaient à crayonner quelques esquisses de ces lieux pittoresques. Elle quitta Aix le 28 novembre, ayant avec elle le plus jeune de ses fils, ainsi que M. de Marmold, son écuyer, l'abbé Bertrand et mademoiselle Cochelet. La première nuit, elle voulut par économie s'arrêter dans sa maison de Prégny, mais elle y fut cernée par les gendarmes. Les autorités françaises et genevoises lui signifièrent de s'éloigner. Arrivée à Payerne le 1er décembre, elle admit à souper avec elle le général Ameil, qui vint la trouver sous un déguisement; imprudence qui donna une nouvelle activité aux soupçons de la police. Aussi, à peine arrivée à Morat, elle fut retenue prisonnière par la gendarmerie de Fribourg pendant deux jours, jusqu'à ce que les autorités du pays en eussent ordonné autrement. A Berne, le chef de la police vint la questionner sur le personnage qui avait soupé avec elle à Payerne, et qu'on croyait être le roi Joseph. On arrêta même pendant vingt-quatre heures un de ses domestiques, pour en obtenir des renseignements. A son arrivée à Constance, où elle se croyait au terme de ce pénible voyage, on lui notifia qu'elle ne pouvait se fixer dans cette ville. Elle répondit que sa santé et la saison ne lui permettaient pas d'aller plus loin, et qu'elle ne comptait rester à Constance que jusqu'au printemps. Le grand-duc de Bade, dont les agents s'exprimaient ainsi, subissait la loi des grandes puissances. Ce prince, qui avait journellement à soutenir sa femme (Stéphanie de Beauharnais) qu'il aimait tendrement, et qu'on voulait lui faire répudier, ne trouvait qu'un embarras de plus dans l'arrivée d'Hortense, à laquelle cependant il aurait désiré être agréable. La grande-duchesse écrivait pour sa cousine les choses les plus tendres, et lui faisait dire : « Prenez patience, tenez-vous « bien tranquille; et peut-être au printemps tout « s'arrangera. D'ici là, les passions seront calmées, « et bien des choses oubliées. » En attendant, Hortense, confinée dans une auberge, menait à Constance la vie la plus monotone, n'ayant ni piano ni musique; les journaux qu'elle recevait ne lui apportaient que des nouvelles tristes et alarmantes. Un article de la *Gazette de Lausanne* rapportait qu'elle avait dit de Napoléon *qu'il avait perdu la tête, et que, dans ces derniers temps il ne savait plus ni ce qu'il faisait ni ce qu'il disait.*

(1) La première classe se composait des individus arrêtés avec Napoléon.

Dans son indignation, elle écrivit au directeur de cette feuille, et en obtint toute satisfaction. Fatiguée d'être à l'auberge, où, malgré la simplicité de sa vie, on la faisait payer en reine, elle loua dans cette ville, sur les bords du lac, une maison dont elle prit possession dans les premiers jours de 1816. Elle reprit alors ses occupations habituelles : la musique, le dessin, remplirent ses journées solitaires. Le voisinage du beau lac lui inspira quelques romances que les habitants de Constance répètent encore. Quelques-uns des croquis qu'elle fit alors furent envoyés au peintre Isabey, qui était en correspondance avec elle, et qui lui faisait passer de Paris les gravures nouvelles. Dans son isolement, elle reçut la visite de la princesse régnante de Hohenzollern-Sigmaringen. La duchesse ne tarda pas à l'aller voir à son tour à Sigmaringen, où elle fut reçue comme elle aurait pu l'être au temps de sa haute fortune. Le prince Eugène vint aussi passer quelques jours avec elle. Cette visite, qui parut lui rendre la santé, mit toute la diplomatie en émoi, et, au moment où elle s'y attendait le moins, elle reçut une lettre de M. de Metternich qui lui disait qu'ayant appris que les bords du lac de Constance lui plaisaient, il s'empressait de mettre à sa disposition un passe-port pour Brégentz, où elle serait traitée par les autorités autrichiennes avec tous les égards qui lui étaient dus. Les conventionnels régicides, qui étaient alors à Constance, et auxquels Hortense avait prodigué des secours, ayant su qu'elle allait habiter Brégentz, écrivirent aux autorités de cette ville pour obtenir la permission de s'y fixer aussi. Cette démarche attira à ceux qui l'avaient faite l'ordre de quitter Constance, pour aller se fixer sur divers points de l'Autriche. Comme elle ne pouvait se méprendre sur les intentions du gouvernement autrichien, Hortense se décida à rester à Constance. Bientôt elle fut compromise dans l'affaire de Mouton-Duvernet. On faisait à Lyon le procès à ce général ; Hortense reçut une lettre, dans laquelle on l'engageait à contribuer pour une somme de vingt mille francs à son évasion : elle n'hésita pas à faire ce sacrifice, et mit en gage, pour cet objet, un diamant de grande valeur. Le porteur de la lettre était un intrigant qui escroqua les vingt mille francs, et qui écrivit, sur les troubles de Grenoble, une lettre accusatrice contre la duchesse. Au retour du printemps, elle alla rendre à Eugène sa visite, à Berg, sur le lac Wurmsée, maison de plaisance du roi de Bavière. Les médecins lui ayant conseillé d'aller passer l'été à Geiss, dans les montagnes de l'Appenzell, pour y prendre des bains de petit-lait, le landammann de ce canton s'efforça de lui rendre agréable ce séjour. Le canton d'Appenzell avait refusé de fournir son contingent pour la garde de Louis XVIII. L'ambassadeur de France, M. de Talleyrand, accusa Hortense d'avoir inspiré ce refus au landammann, qui ne parlait d'elle qu'avec enthousiasme (1). Le fameux Justus Grüner, alors chargé d'affaires de Prusse à Berne, entendant le landammann d'Appenzell s'exprimer ainsi, l'interrompit en disant : « Mais « si vous en êtes si admirateur, épousez-la. » Le bon Suisse, qui était veuf, prit la plaisanterie au sérieux; de retour chez lui, il écrivit à Hortense pour la demander en mariage, disant qu'en Suisse le divorce était permis, et qu'il lui serait facile de faire prononcer le sien. Hortense rit beaucoup de l'idée de se voir appeler *madame la landammann*, et fit à ce singulier adorateur un refus tellement gracieux, qu'il demeura toujours son ami. La persécution semblait s'être adoucie; les magistrats du canton démocratique de Thurgovie firent dire à la duchesse de Saint-Leu que, si elle voulait s'établir dans leur pays, elle y serait soutenue *par les autorités et par le peuple* (septembre 1816). Elle alla visiter la fameuse abbaye d'Einsiedeln; et, pour reconnaître l'hospitalité vraiment royale des moines, elle leur donna une branche d'hortensia en diamant, destinée à parer l'image de la Vierge. Pendant l'hiver de 1816, elle s'occupa de rédiger ses Mémoires. Elle donnait en même temps à son fils (les maîtres manquant) des leçons de danse et de dessin, et surveillait avec le même intérêt ses autres études. Tout ce qui composait la société de Constance venait assidûment chez la reine ; cependant, au commencement de 1817, on signifia au grand-duc de Bade qu'il eût à la faire sortir de ses États. Alors elle se décida à acheter le château d'Arenenberg, dans le canton de Thurgovie, sur les bords du lac de Constance. Enchantée d'avoir enfin une maison à elle, Hortense se complut à embellir ce lieu si remarquable par sa situation pittoresque et ses magnifiques ombrages. La même année, elle passa l'hiver à Augsbourg, où elle acheta également une maison. Là, du moins, elle fut toujours tranquille; son frère venait la voir de temps à autre. Plus que jamais elle s'occupait de l'éducation de son second fils. Une sorte de rapprochement s'étant opéré entre elle et son mari, elle obtint d'avoir auprès d'elle, pendant plusieurs mois, son fils aîné (1818). Elle avait enfin trouvé le repos, lorsqu'elle fut

(1) Dans son écrit intitulé *La Reine Hortense en Italie, en France*, etc., elle ne manque pas de se plaindre amèrement de cette surveillance des ministres français en Suisse : « On les a « vus, dit-elle, pendant quinze ans, s'inquiéter outre mesure de « la plus petite chose qui la concernait. Une visite qu'elle rece- « vait de son frère devenait un événement capable de bouleverser « l'Europe; le plus simple particulier qui passait auprès d'Are- « nenberg était un général français déguisé; les marchands fo- « rains, des émissaires. Il est vrai, ajoute-t-elle, que M. Auguste « de Talleyrand et M. de Moustiers, successivement ministres « de France en Suisse, avaient tous les deux servi l'empereur « avec zèle, et qu'ils pouvaient croire avoir besoin d'inquiéter « sur moi pour rassurer sur eux... Un ministre de Bavière à Berne, « M. Aubry, secondait parfaitement les ministres de France ; « leurs menées m'ont souvent fait rire de pitié; et cet excellent « bon vieux roi de Bavière..., dont la protection avait toujours « l'air d'une affection paternelle, était souvent le premier à rire « avec moi de tant de rêves ombrageux dont j'étais l'objet, et « dont mieux qu'un autre il connaissait l'absurdité. Je dois rendre « justice à MM. de Rayneval et de Rumigny; ils ont trop bien « réussi en Suisse, et leur caractère est trop noble pour avoir eu « besoin de pareils manéges. »

frappée successivement par la perte des personnes qui lui étaient le plus chères : Napoléon en 1821, Eugène en 1824 ; puis, à la même époque, madame Campan, qui l'avait élevée, madame de Caulaincourt, qui avait été sa dame d'honneur, et qui était restée pour elle une fidèle amie ; enfin, sa lectrice, mademoiselle Cochelet, devenue madame Parquin (7 mai 1835). Déjà elle avait vu mourir (13 octobre 1825) le roi Maximilien, le dernier protecteur qui lui restât. Un séjour prolongé en Bavière n'ayant plus pour elle d'intérêt de famille, elle avait obtenu, non sans difficulté, d'aller en Italie. Tous les ans, elle passait l'hiver à Rome et revenait l'été habiter sa maison d'Arenenberg. On peut dire que cette époque de sa vie ne fut pas sans douceur. Son salon, qui sous l'empire avait résisté à l'étiquette (1), survivait également à l'exil. A Rome, partout elle voyait se réunir autour d'elle des illustrations de tout genre. Là, les fidèles à la dynastie impériale la traitaient de majesté comme au temps de sa haute fortune ; d'autres l'appelaient madame la duchesse ; les princes, les grandes dames de Rome, indifféremment reine, duchesse, majesté ou altesse. Il en était de même des étrangers. A Rome, elle habitait la *villa Paolina*, appartenant à sa belle-sœur, la princesse Borghèse. La politique était bannie de la conversation ; on obéissait scrupuleusement à la recommandation d'Hortense à ce sujet ; il y allait de son séjour à Rome, de sa tranquillité à venir, et l'on craignait avant tout de la compromettre. La musique venait alors au secours de la contrainte générale ; mais le concert terminé, et la moitié des visiteurs partis, une seconde soirée commençait. C'est alors qu'Hortense essayait la romance qu'elle avait faite la veille, et qu'elle se livrait, avec ses plus intimes, au plaisir de *causer France*. Dans ces soirées chacun lisait un rôle de la pièce nouvelle qui venait de réussir à Paris ; c'était une espèce de représentation, où la duchesse s'acquittait toujours à merveille du personnage qu'elle avait choisi. A Arenenberg, elle vivait encore plus à son gré. Dans cette charmante retraite, ornée de maintes reliques de l'empire, et près d'une table couverte de tout ce qui avait appartenu à l'impératrice Joséphine, on voyait aussi l'image du roi de Rome, ce portrait qui avait reçu le dernier soupir de Napoléon. C'est là que mademoiselle Delphine Gay fit pour Hortense cette complainte touchante intitulée *la Pèlerine* (1828), et dont les vers semblaient prédire à la duchesse les pénibles agitations auxquelles elle fut en butte trois ans après. En effet, l'ébranlement que la révolution de 1830 produisit en Europe arracha Hortense à la tranquillité dont elle jouissait. L'aîné de ses deux fils, marié à sa cousine, seconde fille du roi Joseph, vivait à Florence, occupé d'inventions industrielles ; le plus jeune suivait les cours d'artillerie et du génie à l'école militaire de Thün, dans le canton de Berne. Tous deux conçurent alors l'espoir de revenir en France ; mais la loi de proscription, renouvelée contre eux, les empêcha d'y rentrer, ainsi que leur mère. Cependant Hortense recevait de ses meilleurs amis des lettres qui lui disaient qu'elle pourrait peut-être revenir à Paris, mais sans ses enfants ; elle n'eût point voulu se séparer d'eux, bien que le nouveau roi, Louis-Philippe, lui eût fait dire des paroles gracieuses par la grande-duchesse de Bade. Au mois d'octobre, elle partit comme d'ordinaire pour Rome, afin d'aller joindre ses fils. Des mouvements insurrectionnels se préparaient en Italie : on s'imagina que Louis-Philippe allait les favoriser ; Hortense ne partageait pas cette croyance. Arrivée à Florence, elle passa quinze jours avec ses deux fils, qui s'abandonnaient à des illusions dont elle s'efforça vainement de les garantir. Elle partit pour Rome le 15 novembre. Arrivée à Bolséna, elle rencontra son époux, qui lui rendit son fils Napoléon-Louis, en lui témoignant ses craintes sur les idées politiques que leurs enfants manifestaient. A Rome, elle reprit sa vie habituelle, allant passer tous les jours deux heures chez sa belle-mère et lui lisant les écrits qui paraissaient sur Napoléon. Les soins d'Hortense semblaient alors agréables à celle qui, dans un autre temps, lui avait témoigné beaucoup d'éloignement. A la mort du pape Pie VIII, le gouverneur de Rome, craignant des troubles, vint trouver le cardinal Fesch et lui parla de la convenance d'éloigner pour quelque temps le prince Napoléon-Louis. Le cardinal Fesch, regardant ce conseil comme une vexation, se refusa à le suivre. Hortense au contraire exprima le désir de voir son fils s'éloigner, puisqu'il causait de l'ombrage, et que d'ailleurs son père désirait l'avoir près de lui. De retour chez elle, elle vit arriver un colonel de la garde du pape, avec cinquante hommes qui avaient ordre de conduire à l'instant Napoléon-Louis aux frontières. Elle ne s'opposa nullement à cette mesure, il lui tardait seulement de savoir son fils arrivé près de son père. On était au moment du carnaval ; un mouvement insurrectionnel éclata pendant la promenade du *Corso ;* mais il fut promptement réprimé. La duchesse de Saint-Leu, qui avait reçu les confidences d'un des conspirateurs, passa la journée sur le qui-vive. « Mon salon, dit-elle dans ses « *Mémoires*, se remplit à l'instant de tous les « Français et Françaises de ma connaissance ; « chacun venait se réfugier auprès de moi. » Le sort la plaçait ainsi comme actrice dans tous les événements, et il est impossible de croire que

(1) « *Est-il vrai*, demandait un jour l'empereur à la reine « Hortense, *que l'on cause chez vous ?* Et la jeune reine, embar- « rassée de cette question comme d'un reproche, répondit qu'é- « tant trop souffrante pour faire de la musique, elle était souvent « réduite à causer avec les personnes de sa maison. Elle n'osait « avouer que ces jours de causeries étaient ceux qu'elle préférait, « d'abord parce qu'elle savait que Napoléon n'aimait pas les « salons *causeurs ;* il en sortait toujours quelques bons mots sur « les choses et sur les gens qui étaient l'intérêt du moment ; et « ce babil importunait l'empereur. » (*Salon de la reine Hortense*, par mademoiselle Sophie Gay.)

sa volonté n'y fût pas pour quelque chose. Elle ouvrit son palais à un conspirateur qui avait été grièvement blessé dans l'émeute. L'insurrection ayant gagné de proche en proche dans tous les États du pape, Hortense, cédant aux prières de ses fils, partit de Rome. Arrivée à Florence, où elle espérait les rejoindre, elle apprit qu'ils s'étaient réunis aux rebelles; que la jeunesse des villes et des campagnes leur obéissait; enfin, que le général Armandi, ancien gouverneur du prince Napoléon, venait d'être nommé ministre de la guerre par les insurgés. Louis Bonaparte, au désespoir, accusait Hortense de la direction que prenaient ses fils; il voulait absolument qu'elle partît pour aller les chercher. Elle s'y refusa : « S'ils doivent « revenir, dit-elle, ce ne peut être que de leur « plein gré. S'ils ont pris parti, je ne pourrai les « détacher, et l'on ne manquera pas de dire que « je vais avec des millions pour les aider. » Le prince Corsini lui conseilla alors de se dire malade, comme seul moyen de les faire revenir, afin de les attirer à la frontière où une troupe apostée les ramènerait. « Ce piége qu'on proposait à une « mère, dit-elle dans ses *Mémoires*, me fit préférer « encore le tourment sans cesse renaissant que « me causait l'inquiète agitation de mon mari. » Mais tandis que, de concert avec Louis Bonaparte, le cardinal Fesch et Jérôme envoyaient aux deux fils d'Hortense des ordres, des prières pour qu'ils quittassent l'insurrection, seule, elle les approuvait tacitement en ne joignant pas aux instances de la famille ses supplications, qui eussent été les plus puissantes. Elle-même ne le dissimule pas dans ses *Mémoires* : « Amis, ennemis, famille, tout « le monde se donnait le mot pour neutraliser « leurs efforts, tandis que l'enthousiasme le plus « grand animait le pays qu'ils occupaient et que « la jeunesse, calculant la réussite sur son ardeur « et sur son courage, se voyait déjà en espérance « maîtresse de Rome. » Cette jeunesse si fière ne tint pas contre les baïonnettes de l'Autriche, et les deux fils d'Hortense se virent en butte à toutes les polices italiennes. Le roi Louis voulait qu'Hortense s'embarquât avec eux à Ancône pour Corfou; mais, craignant d'être arrêtée par une croisière autrichienne, elle forma à l'insu de son mari le projet audacieux de les conduire en Angleterre, en passant par la France. Après avoir pris ostensiblement un passe-port pour Ancône, elle partit de Florence le 10 mars, en faisant usage d'un autre passe-port qu'elle avait obtenu sous le nom d'une dame anglaise voyageant avec ses deux fils. Arrivée à Foligno, elle écrivit pour leur communiquer toutes ses craintes et leur dire qu'elle attendait dans cette ville le résultat quel qu'il fût. Son courrier les trouva à Forli en pleine retraite. Cependant, au milieu de cette effervescence, Napoléon-Louis, l'aîné de ses fils, avait négligé les premiers symptômes d'une rougeole qui devint bientôt mortelle, et quand Hortense arriva à Pésaro pour lui prodiguer ses soins, elle ne trouva plus que son fils Charles-Louis-Napoléon, l'autre avait succombé. Mais il fallut tout aussitôt se distraire de sa douleur maternelle pour songer à sauver le seul enfant qui lui restait. Les Autrichiens avançaient, il n'y avait pas un moment à perdre. Son passe-port anglais comprenait deux jeunes gens. Pour éloigner les soupçons, elle fit passer pour son second fils le jeune marquis Zappi, un des chefs insurgés, qui avait été chargé de porter à Paris les dépêches du gouvernement révolutionnaire de Bologne. A Ancône, le prince Charles-Louis-Napoléon fut atteint lui-même de la rougeole, et la reine obligée de s'arrêter et de le cacher à tous les yeux. Que d'angoisses n'eut-elle pas à souffrir ! C'est d'Ancône qu'elle fit semblant d'effectuer le départ pour Corfou. « Le soir, « dit-elle, un frêle esquif met à la voile, et per- « sonne ne doute qu'il n'emporte mon fils. » Hortense n'excepta pas même du secret son mari. Enfin, le médecin déclara que son fils était en état de se mettre en route, et le départ eut lieu le jour de Pâques. Hortense occupait sa voiture avec mademoiselle Mazuyer, sa dame de compagnie; son fils, qu'on croyait déjà à Malte, était sur le siége en livrée, et le jeune Zappi, dans le même costume, derrière la voiture de la femme de chambre. Ce fut à Pise que la duchesse commença à faire usage de son passe-port anglais, qui ne rencontra aucun obstacle; son fils et le marquis Zappi avaient quitté la livrée pour se placer dans la seconde voiture. En France, il lui fallut redoubler de précautions pour cacher son nom. Le prince, exalté par la vue de son pays, soumit à sa mère une lettre par laquelle il demandait à Louis-Philippe d'être admis comme simple soldat dans l'armée française. « Je la lus, dit-elle, elle était « bien, mais je n'approuvai pas cette démarche. » A Paris, elle descendit à l'hôtel de Hollande, près de la place Vendôme, et s'empressa de faire connaître à Louis-Philippe son arrivée. Le roi chargea Casimir Périer, président du conseil, d'aller la voir. « Je sais bien, dit-elle, que j'ai transgressé « une loi; j'en ai pesé toutes les chances, vous « avez le droit de me faire arrêter : ce serait juste. « — Juste, non, répondit le ministre; légal, oui. » Le roi lui accorda une audience. Il lui parla de l'exil de sa famille comme lui pesant sur le cœur. « Je connais toute la douleur de l'exil, dit-il; il « ne tient pas à moi que le vôtre n'ait cessé. » Elle avoua que son fils était avec elle; Louis-Philippe recommanda à cet égard la plus grande discrétion, puis il ajouta : « Je sais que vous avez « de légitimes réclamations à faire; écrivez-moi « une note de ce qui vous est dû, et que vous en- « verrez à moi seul. Je m'entends en affaires, et « j'offre d'être chargé des vôtres. » Hortense fut ensuite admise à voir la reine et madame Adélaïde, qui compatirent à ses douleurs maternelles. Le roi seul, sans en excepter Casimir Périer, savait qu'elle avait avec elle son fils, qui tomba assez gravement malade. Quant aux autres ministres,

ils ignoraient même la présence de la duchesse. Si l'on en croit ses *Mémoires*, Casimir Périer lui fit les plus belles promesses sur le rappel de la famille de Napoléon et sur la possibilité de lui rendre le duché de Saint-Leu. Il proposa, comme banquier, de lui prêter les moyens de continuer son voyage. Pareille offre lui avait été faite par le roi : elle refusa. Dès le lendemain de son arrivée, mademoiselle Mazuyer était allée toucher pour elle 16,000 francs chez le banquier Jacques Lefebvre. Depuis onze jours qu'elle était à Paris, la fièvre de son fils ne se calmait pas. Le 5 mai, l'affluence du peuple, qui se dirigea vers la colonne de la place Vendôme pour y porter des fleurs, et une sorte d'émeute qui eut lieu à cette occasion, mirent le comble aux inquiétudes du roi et du premier ministre. Il fallut absolument que la duchesse effectuât son départ. Pendant qu'on en faisait les préparatifs, elle ne put résister à la tentation d'aller sur la place Vendôme se mêler à la foule. Étant partie le 6 mai, elle coucha à Chantilly, et s'embarqua à Calais le 10. Arrivée à Londres, le peuple et les hommes de tous les partis lui témoignèrent beaucoup de sympathie, ainsi qu'à son fils. Talleyrand, alors ambassadeur de France, lui envoya un de ses amis pour s'informer du but de son voyage et de ses projets. Elle répondit qu'elle comptait retourner en Suisse par la Belgique. Cette réponse mit en émoi tout le corps diplomatique. On craignait encore plus son passage à Bruxelles qu'en France, dans un moment où les journaux anglais publiaient qu'elle n'était venue à Londres qu'afin d'obtenir des puissances le royaume de Belgique pour son fils. Talleyrand lui fit offrir un passe-port sous un nom supposé, pour traverser le nord de la France. Très-embarrassée de cette obligeance, elle répondit qu'elle avait déjà écrit au roi des Français pour obtenir cette permission, et qu'elle devait attendre sa décision. Enfin les passe-ports lui furent délivrés; elle quitta l'Angleterre le 7 août, débarqua à Calais, et voyageant sous le nom de baronne d'Arenenberg, il lui fut aisé de garder le plus strict incognito. Elle évita de passer par Paris, ce qui ne l'empêcha pas de visiter à Ruel le tombeau de sa mère. De là elle prit sa route par Versailles, Melun, Sens, et alla bientôt à Arenenberg se reposer de tant d'inutiles agitations. Ce voyage et le séjour de la duchesse de Saint-Leu à Paris devinrent, à la session de 1831, le sujet d'interpellations faites au ministère, par M. Mauguin, à la séance du 22 juillet. La réponse de Casimir Périer reproduisit une partie des détails que nous venons de rapporter, et il avança qu'on avait offert des secours à la duchesse. Dans son écrit publié en 1834, comme un extrait de ses *Mémoires*, Hortense, qui d'ailleurs paraît peu reconnaissante des procédés que le roi et le ministre eurent pour elle, se montre fort choquée de cette expression. Mais son ambition maternelle, comme toutes les autres ambitions, ne lui permettait pas le repos. Après avoir vainement combattu les projets de son fils, qui, appelé par quelques militaires, entreprit de relever la dynastie impériale à Strasbourg, sa raison fléchit devant ses illusions. Cette tentative eut lieu le 30 octobre 1836. Lorsque la duchesse de Saint-Leu, qui était à Arenenberg, reçut le premier avis que son fils était proclamé, elle fondit en larmes, en s'écriant : « Mon Dieu ! que de « malheurs je prévois ! » Un quart d'heure après un second courrier vint lui annoncer l'arrestation du prince et de ses adhérents. Quoique souffrante, elle partit sur-le-champ pour la France, accourant supplier l'autorité d'épargner son fils. Elle n'alla point jusqu'à Paris, et s'arrêta à Viry, dans la maison de campagne de madame la duchesse de Raguse. C'est de là que, par l'entremise de madame Salvage, qui fut depuis son exécutrice testamentaire, elle dirigea toutes ses démarches, soit auprès de la reine des Français, soit auprès de M. Molé, président du conseil. Ses vœux furent exaucés aussitôt que formés; mais le mal était fait. En voyant partir son fils, elle avait dit : « Hélas ! s'il succombe, j'en mourrai ! » Quand il dut partir pour l'Amérique sur un bâtiment de l'État, sa mère voulait le suivre, mais elle n'avait pas assez de forces ni de vie pour entreprendre un si long voyage. Elle mourut le 5 octobre 1837, entre les bras de ce fils qui était revenu en Europe. Les sentiments les plus fervents de piété avaient rempli les derniers mois de sa vie. Le 3 avril précédent, elle avait fait un testament contenant différents legs aux personnes de sa famille et à toutes celles qui lui avaient montré quelque dévouement. Elle n'y prenait d'autre titre que : *Moi, Hortense-Eugénie.* Il se terminait ainsi : « Que « mon mari donne un souvenir à ma mémoire, « qu'il sache que mon plus grand regret a été de « ne pouvoir le rendre heureux. Je n'ai point de « conseils politiques à donner à mon fils; je sais « qu'il connaît sa position et tous les devoirs que « son nom lui impose. Je pardonne à tous les « souverains avec lesquels j'ai eu des relations « d'amitié, la légèreté de leur jugement sur moi. « Je pardonne à tous les ministres et chargés « d'affaires des puissances la fausseté des rap- « ports qu'ils ont constamment faits contre moi. « Je pardonne à quelques Français auxquels j'avais « pu être utile la calomnie dont ils m'ont accablée « pour s'acquitter. Je pardonne à ceux qui l'ont « crue sans examen, et j'espère vivre un peu dans « le souvenir de mes chers compatriotes. » Comme elle l'avait demandé par son testament, son corps fut transporté en France, et inhumé près de sa mère dans l'église de Ruel. D—R—R.

HORTENSIA, fille de l'orateur Q. Hortensius, se montra dans une circonstance importante la digne héritière des talents de son père. Les triumvirs Marc-Antoine, Octave et Lépide, voulaient obliger les dames romaines à faire la déclaration de leurs biens, afin de les taxer pour les frais de la guerre. Les plus distinguées d'entre elles se

réunirent dans le dessein de prévenir l'exécution de cette mesure tyrannique; après plusieurs démarches inutiles, elles se décidèrent enfin à se présenter à l'audience des triumvirs, et chargèrent Hortensia de faire valoir la justice de leurs réclamations. Le discours qu'elle prononça fut jugé très-beau, et Quintilien le cite avec éloge; mais il ne produisit pas l'effet qu'on en attendait. Irrités de la hardiesse des dames, les triumvirs donnèrent l'ordre de les faire sortir, et les murmures du public empêchèrent seuls qu'on n'usât de violence à leur égard. Cependant ils se relâchèrent de leurs prétentions, et au lieu de quatorze cents dames il n'y en eut que quatre cents de soumises à la déclaration et à la taxe. Les auteurs anciens qui rapportent ce fait ne sont point d'accord sur les circonstances; mais Bayle, au milieu de leurs contradictions, paraît avoir su démêler la vérité avec une sagacité rare (*voy.* dans son Dictionnaire l'article *Hortensia*). W—s.

HORTENSIUS (Quintus), orateur célèbre, noble rival du prince de l'éloquence romaine, était fils de L. Hortensius, qui, dans les places importantes de préteur à Rome, et de proconsul en Sicile, se distingua par son amour pour la justice et par son attachement aux lois et aux institutions anciennes. Sa mère, Sempronia, était petite-fille de Tuditanus. Il naquit l'an 640 de Rome, huit ans avant Cicéron, d'une illustre et antique famille plébéienne, qui avait donné à la république un tribun du peuple en 331, et un dictateur en 467. Dès sa dix-neuvième année, il parut au barreau avec le plus grand éclat, et « semblable à « une statue sortie des mains de Phidias, dit Ci- « céron, son génie n'eut qu'à se montrer pour « enlever tous les suffrages. » Il défendit d'abord la province d'Afrique contre quelques-uns de ses magistrats, et ensuite Nicomède, roi de Bithynie; mais bientôt la guerre sociale vint fermer les tribunaux. Suivant l'usage ordinaire à la jeunesse romaine, Hortensius prit les armes, et servit comme simple soldat pendant la première campagne. L'année suivante il fut élevé au grade de tribun militaire. Cette guerre fut terminée en 666, après avoir duré trois ans. Alors il passa en Asie, et devint lieutenant de Sylla, qui combattait contre Mithridate. A son retour à Rome il trouva la tribune veuve de ses plus illustres orateurs. Une maladie avait enlevé Crassus quelques années auparavant; Q. Catulus s'était donné la mort pour se dérober aux fureurs de Marius; Q. Julius, Marc-Antoine, avaient péri dans les proscriptions. Ses talents n'en furent que plus remarqués. Il entreprit avec L. Philippus, orateur très-renommé, la défense de Pompée, accusé d'avoir profité des exactions de son père; dans cette lutte il éclipsa son adjoint, « et le plus « jeune, dit Cicéron, obtint le premier rang. » Ce fut en 672 qu'il se rencontra pour la première fois dans l'arène avec Cicéron, qui plaidait pour Quinctius. Ils eurent dans la suite de plus grands intérêts à discuter. Nous ne rappellerons pas l'accusation intentée par Cicéron contre Verrès. Hortensius, alors consul désigné, défendit celui-ci; mais malgré cette dignité, malgré tous les efforts de son éloquence, il ne put sauver ce client déshonoré pour ses concussions et ses crimes. Il fut consul l'année suivante; il avait été édile six ans auparavant, en 678, et s'était distingué par la magnificence qu'il déploya dans les jeux publics, et par une distribution de blé faite au peuple. Il avait ensuite obtenu la préture. Pendant son consulat, Rome jouit d'une paix profonde. Elle triomphait en Asie par les armes de Lucullus. En quittant la pourpre, Hortensius était appelé à commander les troupes envoyées en Crète pour arrêter quelques mouvements qui avaient éclaté dans cette île. Séduit par le repos glorieux qu'il trouvait à Rome, il céda cette commission à son collègue Q. Cécilius Créticus, pour se livrer à un noble loisir, à son goût pour une vie délicate que son opulence lui rendait facile, sans renoncer cependant à prendre part, comme sénateur, à l'administration de la république. Il fut constamment attaché au parti des grands, et la faction populaire le plaça au nombre de ces hommes illustres qu'elle appela à cette époque les *sept tyrans*. Il combattit avec force une loi somptuaire proposée par Pompée et Crassus, et résista aux tribuns Gabinius et Manilius, qui voulurent successivement investir Pompée de pouvoirs si extraordinaires qu'ils semblaient menacer l'indépendance de Rome. Mais en s'éloignant de la tribune, Hortensius se relâcha de son assiduité au travail; son éloquence en souffrit, ainsi que sa renommée. La gloire dont Cicéron se couvrit pendant son consulat sembla le réveiller. Malgré leur rivalité, ils avaient été constamment amis. Quand Clodius se déchaîna contre Cicéron et le menaça de l'exil, Hortensius parut dans l'assemblée du peuple en habits de deuil, et fut attaqué par les satellites du tribun factieux, qui le laissèrent pour mort. C'est lui qui introduisit son rival, revenu d'exil, dans le collége des augures, et si, en quittant Rome, Cicéron a exhalé quelques plaintes contre lui, elles doivent être attribuées au chagrin qui l'aigrissait alors, même contre ses amis les plus chers. Mais les efforts que fit Hortensius pour reprendre le premier rang au barreau furent impuissants. Son éloquence fleurie semblait ne plus convenir à son âge. On applaudit cependant à ses plaidoyers pour Messala, son neveu, accusé de brigue, et pour Appius Claudius. Ce fut là son dernier triomphe. La vivacité qu'il mit dans l'action lui causa la rupture de quelque vaisseau; il mourut de cet accident l'an de Rome 704 (cinquante ans avant J.-C.). Aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous, et nous ne pouvons nous former une idée de son éloquence que par ce que nous en ont transmis les anciens; elle était ornée, fleurie, tenant de l'abondance asiatique, semée de traits sentencieux, brillants, re-

cherchés, souvent plus agréables que nécessaires. Son style était animé, plein de saillies; sa composition extrêmement travaillée. Il excellait surtout dans l'art de diviser sa matière, et de résumer les objections de ses adversaires. Tant de belles qualités étaient encore aidées par une mémoire qui tenait du prodige, par la voix la plus sonore et la plus douce, par un geste auquel on ne pouvait reprocher que trop de recherche. Exclusivement voué à l'art oratoire et à la politique, il faisait peu de cas des études philosophiques; mais il cultiva la poésie avec succès. Il avait composé, sur la manière d'élever les animaux, un petit poëme grec, dont il prit le fond dans la fable d'Orphée attirant les bêtes fauves par les sons de sa lyre, et qu'il intitula Θηριοτροφεῖον. Hortensius se maria de très-bonne heure avec Lutatia, fille du célèbre Q. Lutatius Catulus. Il en eut un fils dont la conduite excita son mécontentement, et qui pendant la guerre du second triumvirat, fut gouverneur de Macédoine, où il reçut Brutus, dont il embrassa le parti. Étant tombé après la bataille de Philippes entre les mains d'Antoine, celui-ci l'immola sur le tombeau de son frère, qu'Hortensius avait fait périr par ordre de Brutus pour venger la mort de Cicéron et celle d'un de ses parents : suite funeste de l'horrible loi des représailles. Notre orateur eut aussi une fille qui se distingua par son esprit; elle fut mariée avec Valérius Messala (*voy.* Hortensia). Hortensius avait contracté un second mariage avec Marcia, fille de Philippus, et épouse de Caton. Il faut lire dans Plutarque (*Vie de Caton*) les détails très-singuliers qu'il nous a transmis à ce sujet. Ami de Caton, Hortensius feignit d'abord de lui demander sa fille en mariage; mais bientôt, dépouillant tout déguisement, il lui témoigna combien il désirait de s'unir à Marcia, alors enceinte, et déjà mère de deux enfants (*voy.* Caton). Persuadé qu'en se communiquant ainsi des femmes bien nées, les hommes de bien rendraient la vertu plus commune, Caton se rendit à ses désirs, et n'exigea que le consentement de Philippus. Tels étaient les principes qu'au sein de la ville la plus polie de l'univers professaient et mettaient en pratique les hommes les plus renommés par leurs lumières : exemple mémorable des égarements de la sagesse humaine abandonnée à elle-même, et que pouvait seul ramener et fixer le christianisme. Un buste antique, qu'on voit à la *Villa Albani*, nous a conservé les traits d'Hortensius. On en trouve une gravure dans la nouvelle édition des *Vies de Plutarque*, publiée par le savant M. Coray, t. 5, p. 56 (Paris, 1815, in-8°). Si—d.

HORTO (Garcias ab), ou *de la Huerta* (qui signifie *Dujardin*), célèbre botaniste portugais, né dans le 16e siècle, professait la philosophie à Lisbonne, en 1534 : il accompagna ensuite, en qualité de premier médecin, le comte de Redondo, nommé vice-roi des Indes, et profita de son séjour à Goa pour former une collection des plantes qui croissent spontanément dans les environs de cette ville. Il établit aussi un jardin dans l'île de Bombay, où il rassembla les arbres les plus rares des Indes, afin de pouvoir en étudier les caractères et les propriétés. Garcias consigna le résultat de ses observations dans un ouvrage rédigé en forme de dialogues et qui a pour titre : *Coloquios dos simples o drogas da India*, Goa, 1565, in-4°. Ces dialogues ont été traduits en latin par Charles Lécluse (*Clusius*), Anvers, 1569, in-8°, plusieurs fois réimprimés : en italien, par Annib. Briganti, Venise, 1576, in-4° et plusieurs fois in-8°; en anglais, Londres, 1577, in-4°; et en français, par Antoine Colin, apothicaire de Lyon, 1619, in-8°. Jacques Bontius a laissé sur l'ouvrage de Garcias de la Huerta des notes qui ont été publiées par Pison en 1658 (*voy.* Bontius). On croit que Garcias passa le reste de sa vie à Goa, où il mourut dans un âge avancé. W—s.

HOSIDIUS GETA, poëte latin de la décadence, sur la vie duquel on ne sait rien, non plus que sur l'époque où il dut écrire. C'est Tertullien qui nous le fait connaître dans son traité des *Prescriptions* (cap. 39), et les expressions qu'il emploie peuvent faire conjecturer qu'il parlait d'un contemporain : *Vides hodie*, disait-il, *ex Virgilio fabulam in totum aliam componi, materia secundum versus, versibus secundum materiam concinnatis. Denique Hosidius Geta* Medeam *tragœdiam ex Virgilio plenissime exsuxit.* La tragédie de *Médée* se compose de quatre cent soixante et un vers faits avec des lambeaux de Virgile, et l'on sent bien ce que peut signifier un tel centon. Elle se trouve au t. 7, p. 440-502 de *Poetæ latini minores* de Lemaire. Comme Ovide avait écrit une *Médée*, on a pensé qu'*Hosidius* n'était probablement autre chose qu'Ovidius, conjecture futile et vaine, car la tragédie de l'auteur des *Métamorphoses* n'était ni un centon ni une pièce en vers hexamètres, comme le prouve le seul vers qui nous en reste :

Servare potui, perdere an possim regas!

Au reste, ces questions littéraires qui sont relatives à la *Médée* d'Hosidius Geta et au centoniste lui-même se trouvent débattues dans les prolégomènes de la collection Lemaire. C—l—t.

HOSIUS (Stanislas), l'un des plus illustres cardinaux du 16e siècle, naquit en 1504 à Cracovie, de parents qui, par une sage économie, avaient acquis des richesses considérables dans l'administration des domaines du roi. Il montra dès son enfance un grand éloignement pour les maximes du monde, et se fit remarquer entre les jeunes gens de son âge par une piété sincère et l'attachement à ses devoirs. Après avoir terminé ses premières études, il fut envoyé à Padoue, où il s'unit d'une tendre amitié avec le célèbre Renaud Polus, qui devait être un jour, ainsi que lui, décoré de la pourpre romaine. Il se rendit ensuite à Bologne, y prit ses degrés en droit, et revint à

Cracovie occuper une place dans la chancellerie royale. Il donna dans plusieurs occasions des preuves de zèle et d'habileté, et parvint ainsi à mériter la confiance entière de son souverain. Hosius, ayant embrassé l'état ecclésiastique, ne tarda pas à être pourvu de l'évêché de Culm, d'où il passa peu après sur le siége de Warmie, l'un des plus riches de Pologne. Il mit tous ses soins à remplir les devoirs que lui imposait sa nouvelle dignité, fit une visite générale de son diocèse, prêchant, instruisant les peuples et laissant partout des marques de sa bienfaisance. Il attaqua courageusement les principes de Luther, qui commençaient à se répandre en Pologne, et publia divers écrits, lesquels reçurent l'approbation universelle. Le pape Paul IV voulut le récompenser des services qu'il avait rendus à l'Église en le créant cardinal; mais Hosius refusa cet honneur dont il se croyait indigne, et ne se rendit point aux instances que lui fit le souverain pontife pour le déterminer à l'accepter. Il fut député par Pie IV vers l'empereur Ferdinand Ier pour lui annoncer la continuation du concile de Trente, interrompu par les troubles de l'Allemagne. En 1561, il reçut à Vienne le chapeau de cardinal, que le pape lui adressait par deux de ses camériers; il fut en même temps invité à se trouver au concile en qualité de légat du saint-siége. Étant tombé malade peu de temps après l'ouverture de cette assemblée, il ne cessa point de prendre part aux délibérations, et donna son avis par écrit sur les différentes matières qui y furent discutées. La session terminée, il se retira dans son diocèse, où il s'occupait à revoir ses différents ouvrages, lorsqu'il fut renvoyé à Rome pour y régler quelques affaires relatives à l'Église de Pologne. Le pape Grégoire XIII l'y retint, et le nomma son grand pénitencier. Il mourut à Caprarola, le 5 août 1579, âgé de 76 ans. On a plusieurs éditions des ouvrages d'Hosius; la plus complète est celle de Cologne, 1584, 2 vol. in-fol. Ses écrits de controverse en forment la partie la plus considérable et la plus estimée. Bayle dit qu'ils ne le cèdent guère aux meilleurs qui furent faits dans ce siècle-là; on distingue dans le nombre : 1° *Confessio catholicæ fidei christianæ, sive explicatio confessionis a patribus factæ in synodo provincialis habita Petrikoviæ anno* 1551, Mayence, 1557, in-fol.; Rome, Paul Manuce, 1565, in-4°. Cet ouvrage a été imprimé jusqu'à trente fois pendant la vie de l'auteur, et traduit en français, en italien, en allemand, en flamand, en polonais, en anglais, en écossais et même en arménien. 2° *De expresso Dei verbo*, Rome, 1559, in-8°; 3° *Dialogus, num calicem laïcis et uxores sacerdotibus permitti, ac divina officia vulgari lingua peragi fas sit*, Dillingen, 1559, in-8°; ouvrage curieux et rare de cette édition. 4° *Judicium et censura de judicio ministrorum Tigurinorum et Heidelbergensium de dogmate contra adorandam Trinitatem in Polonia nuper sparso*, 1564. Il y parle avec beaucoup d'aigreur contre les Suisses; Bullinger lui a répondu dans la préface du traité de Josias Simler, *De æterno Dei filio*. On a encore de lui des *Lettres* imprimées dans le second volume de la collection de ses œuvres : elles sont très-curieuses. Stanislas Rezeius a écrit la *Vie* d'Hosius; Petramellaeius et Victorel ont écrit son *Éloge*. W—s.

HOSPINIEN (Jean), proprement Wirth, né en 1515 à Stein, petite ville de Suisse sur le Rhin, près de Schaffhouse, mourut à Bâle en 1576. Il fit ses études à Tubingen, et devint professeur de rhétorique à Bâle en 1544. On a de lui : 1° *Quæstionum dialecticarum libri* 6, 1543 et 1557; 2° *Urbani Bellunensis institutionum grammaticarum lib.* 2 *in epitomen redacti*, 1546; 3° *De syllogismi categorici modis*, 1560; 4° *De modis figurarum utilibus in logica*, 1560; 5° *Aristotelis organi correctio, gr. et lat.*, 1575, 2 vol.; 6° *Controversæ dialecticæ*, 1576. — Hospinien (Rodolphe), né en 1547 à Altorf, village du canton de Zurich où son père était curé, mourut à Zurich en 1626. Son grand-père et plusieurs de ses parents avaient été décapités, martyrs de la religion réformée, qu'ils avaient embrassée de bonne heure. Rodolphe fit d'excellentes études à Marpurg et à Heidelberg. De retour dans sa patrie, il obtint successivement différents emplois ecclésiastiques, dont il remplit les devoirs avec un soin religieux. Écrivain laborieux, il a publié des ouvrages considérables et remplis d'érudition : 1° *De templis*, 1587; ce livre n'est qu'un fragment d'un ouvrage immense que l'auteur n'a point achevé; 2° *De origine et progressu papatus ac idololatriæ romanæ Ecclesiæ;* 3° *De monachis*, 1588; 4° *De festis Judæorum et Ethnicorum*, 1592; 5° *Festa christianorum*, 1593; 6° *Historia sacramentaria*, 1598 et 1602, 2 vol.; 7° *Concordia discors;* 8° *De origine et progressu formulæ concordiæ bergensis*, 1609; 9° *Historia jesuitica*, 1619. Une édition complète et augmentée des *Œuvres d'Hospinien* a paru à Genève en 7 volumes in-fol., de 1669 à 1681, par les soins de J.-H. Heidegger, qui y a joint une *Vie* de l'auteur. U—i.

HOSPITAL (Michel de l'). *Voyez* L'Hôpital.

HOSSCHIUS (Sidronius), ou *de Hosche*, célèbre poëte latin, naquit en 1596, à Merckhem dans le diocèse d'Ypres, d'un père si pauvre qu'il gardait les troupeaux. Sidronius fit cependant ses études et fut admis chez les jésuites, où il professa quelque temps les humanités. Il fut ensuite chargé de la direction des novices, emploi qu'il remplit pendant treize ans avec beaucoup de zèle. Il était doué d'un talent très-remarquable pour la poésie, mais il ne la cultivait que par délassement et il n'attachait aucun prix à ses productions. Cependant il céda aux instances de ses confrères, en publiant en 1635 quatre *Élégies* adressées à F. de Moncada. Le succès en fut complet et lui mérita la bienveillance de l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, qui le nomma précepteur de ses pages. Au

bout de deux ans, ayant renoncé à ces fonctions, il exerça pendant quelque temps le ministère de la prédication. Il se retira enfin dans l'établissement que les jésuites avaient à Tongres, et il en mourut supérieur le 4 septembre 1653, regretté comme un bon religieux et un excellent littérateur. Le pape Alexandre VII chargea les poëtes de sa pléiade (*voy.* Furstemberg) de composer des vers sur sa mort : ils ont été réunis aux *Poésies* d'Hosschius, publiées par Jacques Wallius, son confrère, Anvers, Balth. Morelus, 1656, in-12. Ce recueil est divisé en deux parties : la première contient trois livres d'*élégies* et un de sylves, et la seconde trois autres livres d'*élégies;* le volume est terminé par un petit poëme du P. Othon Zylius, intitulé *Cameracum obsidione liberatum.* Baillet a donné de très-grandes louanges à Hosschius : Olaüs Borrich dit que son élégie adressée à Sarbiewski est une pièce divine, et quelques critiques l'ont comparé à Tibulle, d'autres à Ovide, avec lequel il a effectivement plus d'un trait de ressemblance. On lui trouve de l'élévation dans les idées; son style est pur et facile ; mais il a le défaut de se traîner sur les mêmes pensées, de les reproduire sous toutes les formes et de ne les quitter qu'après les avoir épuisées. Ses *Poésies* ont eu un grand nombre d'éditions : les amateurs préfèrent celle de Paris, Barbou, 1723, 2 vol. in-12, dans laquelle on a réuni les *Poésies* de Guillaume Bécanus et de Jacques Wallius (*voy.* Becan). Lancelot Deslandes, avocat au parlement de Paris, a traduit en vers français les *élégies* d'Hosschius *sur la Passion de Jésus-Christ,* 1756, in-12 (*voy.* Deslandes). W—s.

HOSSFELD (Jean-Guillaume), savant allemand, né le 19 août 1768 à Œpfershausen, dans le duché de Saxe-Meiningen, avait pour père un maître d'école de village, et n'apprit de lui que fort peu de chose. Un bon pasteur des environs lui donna de loin en loin quelques principes de latin. Deux ou trois vieux livres de mathématiques à moitié rongés des rats l'initièrent aux éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie. On ne peut se figurer quelle impression produisit sur lui la lecture de ces volumes. Né avec la vocation mathématique la plus forte, il sut bientôt tout ce qu'ils contenaient; il gémissait de ne pouvoir aller plus loin ; il devinait par la force de son génie des conséquences éloignées et découvrait à nouveau, par une voie à lui, des vérités déjà découvertes. Un problème surtout l'occupait, c'était la manière de mesurer la hauteur d'un arbre sans y monter : il le résolut. Enfin son père consentit à lui faire donner une éducation régulière, et l'envoya au gymnase de Meiningen, puis au séminaire. Le jeune homme ne fut content ni de l'un ni de l'autre; il apprenait plus vite seul qu'avec ses maîtres. Ce dont il avait besoin, c'étaient des instruments, des livres, non des instituteurs. Cette forte puissance d'autodidaxie lui rendait donc insupportable le collége après lequel il avait tant soupiré, et qui vraiment n'était qu'une geôle pour son esprit. Cependant l'atmosphère qu'il y respirait, les secours de toute nature qu'il avait tout près de lui facilitèrent beaucoup ses progrès, et à tel point qu'à vingt-deux ans il put se faire placer comme géomètre à l'administration des ponts et chaussées de Saxe. Il est vrai qu'il n'y resta que peu de temps et qu'il vint passer trois mois à Œpfershausen, auprès de son père. Bientôt il entra comme professeur de mathématiques à l'école des sciences commerciales fondée par Heimreich, à Zillbach, pour les Anglais. Plein de vénération et d'attachement pour le chef de cet établissement, il le suivit ensuite à Neustadt, près Gerstungen (1795), et il s'y maria en 1796. Son père, que l'âge accablait, voulait qu'il prît son école et le remplaçât. Hossfeld avait en horreur les détails matériels d'un pensionnat, probablement parce que, dans l'enfance, il n'avait été que trop obligé de les surveiller à la place de sa mère, qu'il avait perdue n'étant âgé que de douze ans, et parce que les soins qu'il donnait au ménage l'empêchaient de se livrer à son goût pour l'étude. Ces impressions de l'âge tendre sont de celles que rien n'efface. Il aima donc mieux se rendre directement à Zillbach, pour y occuper à l'institut forestier de Costa une chaire de mathématiques et pour suivre à son gré le cours de ses travaux (1798). Les prières réitérées de son père l'en tirèrent en 1800; et il avait enfin cédé, de guerre lasse, et consenti à prendre l'école, quand la mort depuis longtemps prévue du vieillard et l'invitation de George, duc de Saxe-Meiningen, lui firent sans peine abandonner un état qu'il n'avait jamais aimé. Le duc l'avait nommé professeur de mathématiques à l'école forestière de Dreyssigacker. Hossfeld et Bechstein furent les premiers à professer les sciences à cette école, qui devint bien vite et qui resta longtemps la plus célèbre et la plus suivie de l'Allemagne pour la spécialité forestière; tous deux furent pour beaucoup dans cette vogue méritée. On le savait, et le gouvernement ducal lui confiait fréquemment des opérations délicates ou difficiles, ne doutant point qu'il n'y réussît. C'est ainsi qu'en 1815 ce fut lui qui fit l'évaluation des forêts. En 1822, son souverain lui conféra le titre de membre du conseil des forêts. Ces travaux particuliers ne l'empêchaient pas de continuer ses études générales, et de les varier. Non-seulement il n'est pas de branche de sciences mathématiques dans laquelle il ne fût profondément versé, sans même en excepter l'astronomie, mais encore il avait des connaissances très-étendues en histoire naturelle, principalement en botanique. Il avait jeté les bases d'un nouveau système des plantes, différent de ceux de Linnée et de Jussieu, et il se proposait de le suivre dans tous ses développements : il y rêvait encore au milieu des hallucinations de

sa dernière fièvre et quelques heures avant sa mort, qui eut lieu le 23 mai 1837. Hossfeld était dans toute la force du terme un homme de génie. S'il eût dès le jeune âge rencontré de bons maîtres et des ressources, s'il ne se fût pas en quelque sorte circonscrit, pour vivre, à une spécialité au-dessus de laquelle il était fait pour s'élever, toutes les branches des mathématiques auraient senti son influence et lui devraient des agrandissements. Même dans la sphère subordonnée où presque toute son activité s'est concentrée il a rendu des services aussi incontestables que peu brillants : la stéréométrie, l'évaluation des bois, le partage des figures, en un mot, toute la géométrie pratique et aussi la phytographie forestière, lui doivent immensément. Voici la liste des principaux ouvrages de Hossfeld : 1° *Traité de l'anneau de Saturne* (couronné par l'Académie des sciences de Copenhague); 2° *Éléments de stéréométrie*, Gotha, 1812. C'est un des chefs-d'œuvre de cette science et le manuel de quiconque s'occupe, autrement que par la routine, de la coupe des pierres. 3° *Cours complet de mathématiques élémentaires pour toutes les conditions*, Gotha, 1818-1825, 4 vol. (publié aussi en trois livraisons ou grands articles dans l'*Hylographie* et la *Cynégétique* de Bechstein (2e partie, sect. 1 et 2, et 6e part.). Cet ouvrage et le suivant sont des mines abondantes, où quantité d'écrivains ont puisé depuis sans dire à quelle source. 4° *Réforme de l'hylographie et principes sacramentaux de cette science*, Hildburghausen, 1820; 5° *Traité complet de l'évaluation des bois*, Hildburghausen, 1823-25, 2 vol. (publié aussi dans l'*Hylographie* et la *Cynégétique* de Bechstein, 6e partie, t. 3 et 4); 6° *L'art de préciser les valeurs de produits forestiers isolés, de forêts entières, enfin de servitudes forestières*, Hildburghausen, 1825; 7° *Instructions pour l'amélioration du sort national, ou propositions patriotiques, à l'effet de diminuer les souffrances et d'augmenter le bien-être des États fédératifs allemands*, Smalkalde, 1827. P—OT.

HOST (Georgius), voyageur danois, naquit le 8 avril 1734, dans la paroisse de Witthen, stift ou préfecture d'Aarhuus, dont son père était curé. Après avoir terminé un cours de philosophie et de théologie, il se livra à l'étude de la langue française et de la musique, dont la connaissance lui donna entrée dans les premières maisons du pays, qui lui confièrent l'éducation de leurs enfants. Il accepta plus tard la proposition que lui fit le conseiller intime de conférence Desmercières, et se rendit en 1760 à Maroc, en qualité de commis de la factorerie danoise. Ses talents et son activité lui firent obtenir bientôt de l'avancement, et lorsque le conseiller de chancellerie Barisien fut envoyé en 1763 à Maroc, comme consul de Danemarck, celui-ci employa Host dans toutes les affaires consulaires. Il avait appris l'arabe avec tant de promptitude et si parfaitement, que non-seulement il écrivait de sa propre main les lettres que le consul avait à adresser au roi de Maroc, mais qu'il faisait ordinairement les réponses et conversait même familièrement avec le souverain, sans le secours d'un interprète. Aussi Barisien, chaque fois qu'il y avait quelque affaire difficile à traiter, se faisait-il accompagner à la cour par Host, qui s'y rendait souvent seul et terminait presque toujours à la satisfaction des parties intéressées tous les différends qui s'élevaient. Sa conversation et ses bonnes manières lui gagnèrent tellement l'affection du roi de Maroc, que ce prince le nomma lui-même vice-consul à Suira ou Mogador, port qu'il affectionnait singulièrement. Host n'occupa cependant pas longtemps ce poste ; la compagnie danoise d'Afrique ayant été dissoute un an après, il fut rappelé en Danemarck en 1767. En revenant dans sa patrie, il fut obligé de s'arrêter à Cadix et profita de cette heureuse circonstance : les quatorze jours qu'il y passa lui suffirent pour apprendre l'espagnol. En 1769, il fut nommé secrétaire du conseil royal des îles St-Thomas et St-Jean en Amérique, et la même année membre de ce conseil; il exerçait en même temps l'emploi de notaire public, qui est réservé au secrétariat. Il fut en outre administrateur des partages dans l'île de St-Thomas, et pendant quelques années, curateur de l'église et caissier de la direction supérieure des impôts et de la caisse de justice. En 1770, il devint conseiller de chambre. Il se maria l'année suivante avec une fille du colonel von Kragh, commandant de St-Thomas et de St-Jean; et ce dernier étant mort en 1773, il exerça pendant un an les fonctions de commandant par intérim. Enfin, sa santé s'affaiblissant, il retourna en Danemarck en 1776, donna sa démission de ses emplois dans les Indes occidentales, reçut une pension de six cents rixdalers, et devint conseiller de justice ordinaire et ensuite secrétaire du département des affaires étrangères. Nous ignorons l'époque de la mort de Host. On a de lui en danois : 1° *Relations de Maroc et de Fez recueillies dans le pays*, de 1760 à 1768, Copenhague, 1779, 1 vol. in-4° avec une carte et des figures. Ce livre, un des meilleurs que l'on ait écrits sur l'empire de Maroc, traite dans le plus grand détail de tout ce qui le concerne. On y trouve beaucoup de choses nouvelles. A une connaissance profonde de la langue arabe, l'auteur joignait un esprit observateur qui l'avait mis à même de bien décrire les mœurs et les usages des habitants et de donner des notions exactes sur le gouvernement ainsi que sur la géographie et l'histoire naturelle du pays. On doit regretter que ce livre n'ait pas été traduit en français. Il l'a été en allemand, par Sussmilch, Copenhague, 1781, in-4° avec fig. Cette version contient de nombreuses inexactitudes, surtout dans l'orthographe des noms arabes. On trouve un abrégé de la relation de Host dans le tome 23 de la collection des voyages imprimée en allemand à Berlin.

2° *Histoire de Mahomet Ben Abdallah, empereur de Maroc*, Copenhague, 1791, in-8°. Cet ouvrage a été composé sur la correspondance des consuls danois. Il renferme des particularités curieuses : Host avait d'ailleurs connu cet empereur, qu'il représente comme moins cruel que ses prédécesseurs : celui-ci était né vers 1718, et mourut le 11 avril 1790 dans une expédition guerrière. 3° *Mémoires sur l'île St-Thomas et ses gouverneurs, composés dans l'île depuis* 1769 *jusqu'en* 1776, Copenhague, 1791, in-8°. Ce livre, fait avec soin, offre des détails précieux sur cette île, l'une des petites Antilles. E—s.

HOSTAL (Pierre de l'), sieur de Roquebonne, Sendos et Maucor, est un personnage singulier sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements très-incomplets. On sait qu'il était né dans le Béarn au 16e siècle, et qu'il remplissait la charge de vice-chancelier de Navarre. Il avait embrassé la réforme de Calvin, dont il ne cessa jamais de se montrer l'un des plus zélés partisans. C'était d'ailleurs, au jugement de Scaliger, un bravache et un étourdi; le cardinal Duperron le traite d'homme le plus impertinent qu'il fût possible de trouver; enfin Bayle le nomme un fou. Il est connu par quelques ouvrages que les amateurs recherchent avec empressement pour leur singularité; ce sont : 1° *Discours philosophiques, desquels est traité de l'essence de l'âme et de la vertu morale*, Paris, 1579, in-8°; 2° *le Soldat français*, 1604, 1606, in-8°. Le but de cet écrit est d'engager Henri IV à faire la guerre à l'Espagne, pour l'obliger à rendre la Navarre. On y trouve d'assez bonnes choses, mais mal exprimées et sans ordre : l'auteur étale d'ailleurs une érudition fastueuse, et appuie tous ses raisonnements de citations latines. Cet ouvrage fut vivement critiqué par un ligueur caché sous le nom de Maître Guillaume (*voy.* Guillaume) (1). On peut conjecturer que ce fut l'Hostal lui-même qui répondit par *la Victoire du soldat français contre Maître Guillaume* (1606, in-12), et l'*Anti-Thersite*, ou *Réponse à Maître Guillaume s'adressant au roi*, 1606, in-12. 3° *L'avant-victorieux*, Orthez, 1609; Bordeaux, 1610, in-8° très-rare. C'est l'éloge de Henri IV, mais écrit du style le plus extravagant. L'auteur le dédie à la France par un défi à tous les écrivains de son temps : « Fasse mieux qui pourra, me voici à « l'après d'abattre l'image d'un grand roi, pour, « en l'image de ses faits, faire voir au monde tous « ses ennemis combattus... et si j'ai le vent aussi « bon que le cœur, peu de plumes auront le cœur « de se mettre au vent. Qu'on juge du lion par « l'ongle, et fasse mieux qui pourra. » Le passage suivant, dans lequel il s'excite à redoubler de zèle pour célébrer dignement les vertus de Henri, suffira pour donner une idée de son style et de sa manière : « En l'air, ma plume; en l'air! deux et « trois, trois et quatre, quatre tirades et plus s'il « le faut; tirades à centaines, quintes sur quintes, « élans sur élans, à l'honneur de ce grand roi! » Et les mots, *en l'air*, *ma plume! en l'air*, reviennent jusqu'à huit fois dans le morceau le plus court de l'ouvrage. 4° *La Navarre en deuil*, Orthez, 1610, in-12. C'est une plainte sur la mort de Henri IV. Cet ouvrage est rare et recherché. W-s.

HOSTE (Paul l'), mathématicien, né en 1652 à Pont-de-Vesle dans la Bresse, fut admis à l'âge de dix-sept ans chez les jésuites, et, après avoir régenté quelque temps les basses classes, suivant l'usage de l'institut, s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques. Ses talents le firent connaître d'une manière avantageuse, et lui méritèrent la protection des maréchaux d'Estrées et de Tourville, qu'il accompagna dans plusieurs expéditions navales. Ses réflexions s'étant naturellement tournées sur la construction des vaisseaux, il composa sur ce sujet un traité, et le soumit au jugement de Tourville, qui lui fit différentes objections auxquelles il ne trouva pas de réponses satisfaisantes. Ils convinrent alors de faire construire chacun un vaisseau d'après leurs idées, et de s'en rapporter à la décision des hommes de l'art : le vaisseau exécuté sur les plans de Tourville fut jugé le meilleur, et le P. l'Hoste s'avoua franchement vaincu (1). Ce savant jésuite remplissait alors la place de professeur royal de mathématiques à l'école de Toulon; il mourut en cette ville, le 23 février 1700, à 49 ans. On a de lui : 1° *Recueil des traités de mathématiques les plus nécessaires à un officier*, Paris, 1692, 3 vol. in-12; 2° *l'Art des armées navales avec le traité de la construction des vaisseaux*, Lyon, 1697, in-fol.; nouvelle édition augmentée, ibid., 1727, 2 t. in-fol., avec fig. Cet ouvrage est estimé. Louis XIV en accepta la dédicace, et récompensa l'auteur par un présent, auquel il joignit le brevet d'une pension. Les faits y servent toujours de base aux raisonne-

(1) Les curieux nous sauront peut-être gré de chercher à compléter ici la liste des ouvrages publiés sous le nom de ce personnage. 1° *Appointement de Maquerelle faict par Mathurine entre le soldat français et Maître Guillaume*, sans date, in-12; 2° *le Passe-Temps de M. Guillaume*, 1611, in-12; 3° *Rencontre de M. Guillaume en l'autre monde*, 1607, in-8°. C'est un dialogue entre Guillaume et Turquant, où l'on trouve des choses intéressantes sur les monnaies. 4° *Le Réveil de M. Guillaume aux bruits de ce temps*, 1614, in-8°; 5° *Discours de M. Guillaume et de Jacques Bonhomme, paysan, sur la défaite de trente-cinq poules et le coq faite en un souper par trois soldats*, 1614, in-8°; 6° *La nouvelle lune de M. Guillaume sur le retour de MM. les princes*, 1614, in-8°; 7° *Satire en vers de M. Guillaume contre ceux qui déclament contre le gouvernement*, 1614, in-8°. Cette pièce a été réimprimée dans le Recueil A. B. C. D., au tome 2. 8° *L'Almanach des abusés de ce temps, composé et diligemment calculé par le scientifique M. Guillaume, avec la pronostication de M. Gonin* (1615), in-8°; 9° *Avis de gros Guillaume sur les affaires de ce temps, avec une remontrance à ceux qui se mêlent de tout*, Paris, 1619, in-8°; 10° *la Rencontre de M. Guillaume et M. Ménager de fortune, parlant des affaires de ce temps*, 1620, in-8°; 11° *Songe de M. Guillaume, avec un récit général de tout ce qui s'est passé dans Montauban*, 1622, in-8°; 12° *la Mêtempsycose, ou deuxième Vie de M. Guillaume au monde, avec l'Intrade, ou première partie de ses visions*, 1626, in-8°; 13° *Conversation de M. Guillaume avec la princesse de Conti aux Champs-Elysées*, Paris, 1631, in-4° et in-8°. C'est une satire contre le cardinal de Richelieu. 14° *Rencontre de M. Guillaume avec le maréchal d'Effiat*, 1632, in-8°.

(1) Une lettre de Deslandes, commissaire de la marine, insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1748, contient des détails intéressants sur la dispute du P. l'Hoste et de Tourville.

ments; et indépendamment du mérite de cet ouvrage sous le rapport théorique, on peut le regarder comme une bonne histoire de la marine française dans le 17e siècle, époque de sa plus grande prospérité. W—s.

HOSTE (Guillaume), un des plus habiles officiers de la marine anglaise, naquit en 1780. Sa famille, depuis deux siècles établie en Angleterre, était flamande d'origine, et s'était trouvée contrainte d'émigrer, lors des atrocités que le duc d'Albe multipliait sur les plus honorables personnages des Pays-Bas. Hoste était à peine adolescent quand il débuta comme midshipman dans la marine anglaise; mais c'était l'époque où l'Angleterre allait combattre sur toutes les mers la révolution française; et Nelson, sur le vaisseau duquel servait le jeune marin, le prit en amitié, et l'initia, en le tenant sans cesse près de lui, à tous les détails de la vie maritime. Hoste méritait ce glorieux patronage, et, à dix-sept ans, donnait à tous l'exemple de l'intrépidité et de la science. Après l'inutile expédition de Ténériffe, il passa sur le *Thésée*, que dirigeait le capitaine Ralph Miller, et là, comme sur l'*Agamemnon* et les autres vaisseaux que montait Nelson, il fut jugé de la manière la plus avantageuse. Mais bientôt l'illustre amiral le rappela auprès de lui, et lui donna le commandement de la *Mutine*, petit navire qui prit une part énergique à la bataille d'Alexandrie, et sur lequel Hoste développa, pendant trois ans encore, toutes les qualités qui caractérisent le bon officier. La paix d'Amiens lui valut un congé momentané, en 1802. Mais, à la reprise des hostilités, il reçut un nouveau commandement. Peu de simples capitaines de vaisseau, en quelque pays, en quelque temps que ce soit, se sont signalés par une suite plus rapide d'opérations hardies et de succès. Ne pouvant le suivre pas à pas dans toutes ces petites expéditions, nous nous bornerons à citer, entre autres faits d'armes éclatants, la capture qu'il fit d'un brick français, le 8 février 1809; la vive attaque qu'il dirigea, la même année, sur les fortifications et les vaisseaux de Cortelazzo; la brillante affaire qu'il eut, en 1811, devant Lissa contre une escadre française de onze voiles, tandis que lui-même n'en comptait que quatre; les prises nombreuses et importantes qu'il fit, en 1811 et 1812, le long des côtes de l'Istric et de la Dalmatie; la part qu'il eut à la prise de Fiume, en 1813; la réduction de Raguse, de Cattaro, et l'occupation de Parga. Hoste était infatigable. L'idée que tout le corps de la marine britannique se faisait de son habileté se résumait par un mot : on l'appelait vulgairement *Nelson le jeune*. Bien jeune effectivement, puisqu'il n'avait que trente-quatre ans lorsque la chute de l'empire napoléonien vint mettre un terme à sa dévorante activité! Rois et peuples, étrangers et compatriotes lui témoignèrent à l'envi leur estime (1814). Il reçut de l'empereur d'Autriche les insignes de l'ordre de Marie-Thérèse. George III le créa baronnet, et à ses armoiries il ajouta divers emblèmes, avec les noms de *Cattaro* d'un côté, et *Lissa* de l'autre; en 1815, il devint grand commandeur de l'ordre du Bain; et enfin il fut nommé au commandement du yacht royal *le Royal-George*. Mais déjà sa santé, affaiblie par les fatigues et le travail, lui interdisait les fonctions de son grade : il survécut cependant encore plusieurs années à sa promotion, à l'aide d'extrêmes ménagements. Il mourut le 6 décembre 1828, et une foule de personnages considérables accompagnèrent sa dépouille funèbre à sa dernière demeure. Bien qu'absent de fait des cadres de la marine, l'Angleterre considérait Hoste comme une de ses premières illustrations navales, et elle pressentait en lui le seul homme qui fût d'étoffe à remplacer son maître Nelson. — Son frère, *Thomas-Edouard* Hoste, né en 1794, était, dès l'âge de treize ans, à bord de l'*Amphion*, que commandait Guillaume, et, malgré son extrême jeunesse, prenait part intrépidement aux affaires les plus vives. Un jour, voulant être d'une expédition qu'on jugeait trop dangereuse pour l'y souffrir, il se cacha dans le porte-voix et ne se montra que lorsqu'il fut devenu impossible de le renvoyer. Il assista au combat de l'*Amphion*, dans la baie de Naples (mai 1809) et à la mémorable bataille de Lissa (mars 1811); et dans ces deux engagements il se montra digne de son frère, et vraiment au-dessus de son âge. Promu au grade de lieutenant, il courut, sous divers capitaines, la Méditerranée, les mers d'Irlande et d'Amérique; reçut en 1825 le titre de commandant, et, comme son frère, il pouvait prétendre aux plus hautes destinées, quand il mourut, le 27 juillet 1834. P—ot.

HOSTILIEN (Caius Valens Messius Quintus Hostilianus), second fils de l'empereur Dèce, survécut à la défaite de son père, et fut reconnu auguste avec Caïus Vibius Trebonianus Gallus, qui s'empara facilement de toute l'autorité. Après un règne de quelques mois, pendant lequel il n'attacha son nom à aucun événement important, le jeune Hostilien fut enlevé par une maladie pestilentielle, en 252. Sa mort devint le signal de nouveaux troubles : on accusa Gallus de l'avoir fait périr; et ce reproche injuste hâta la catastrophe qui termina son règne (*voy.* Gallus). Quelques critiques pensent qu'Hostilien n'était point le fils, mais le gendre de Dèce. Banduri a discuté cette opinion dans la préface de ses *Numismaticæ imperator. romanor.* (1). W—s.

HOTHAM (Henri), amiral anglais, était le troisième fils du deuxième lord Hotham. Né le 19 février 1776, il entra de bonne heure au service,

(1) Il paraît constant qu'Hostilien était fils plutôt que gendre de Trajan Dèce. Ses médailles prouvent qu'il était césar sous son règne; il est quelquefois appelé, comme Herennius, autre fils de Dèce, *princeps juventutis*. Quelques-unes nous présentent même la tête de Décius d'un côté avec celles d'Herennia, Etruscilla et de ses deux fils : car que pourrait être la quatrième tête qu'offre cette médaille, sinon celle de son fils? Ses médailles en bronze et en argent sont assez communes; mais celles d'or sont fort rares. T—n.

eut dès 1794, c'est-à-dire dans sa dix-huitième année, le commandement du sloop *la Flèche*, puis de trois frégates successivement. La guerre entre la France révolutionnaire et l'Angleterre lui fournit plusieurs occasions de se signaler, principalement en 1800. Du 20 au 29 septembre de cette année, il reprit un navire anglais qui, capturé par des Français, avait été quatre jours en leur possession; il détruisit complétement un brick de guerre à l'ancre près de Noirmoutiers; il eut part à la prise de deux navires, dont un de seize canons. Il s'empara encore l'année suivante de quelques bâtiments, et vers la fin des hostilités, c'est-à-dire quelque temps avant la paix d'Amiens, il fit partie de la croisière qui surveillait le port de Brest. La prompte rupture d'une paix que tous les hommes d'État avaient jugée n'être qu'un armistice rendit bientôt Hotham à ses deux éléments favoris, la mer et la guerre. Toujours nommé à des commandements de plus en plus honorables et importants, en 1804 il conduisit le duc de Sussex de Lisbonne à Portsmouth, puis il escorta la flotte des Indes orientales pendant une partie de la traversée; en novembre 1805, il figura sous les ordres de sir R. Strachan dans l'escadre anglaise qui s'empara de celle de l'amiral Dumanoir; en 1809, il livra bataille seul à trois frégates françaises à la hauteur des Sables d'Olonne; et ensuite, manœuvrant le long des côtes de l'Espagne septentrionale, il aida les patriotes de cette contrée à démonter les batteries des lignes de la Corogne et à prendre la citadelle du Ferrol, alors au pouvoir d'un commandant adhérent des Français. En 1812, capitaine du *Northumberland* et aidé par le *Grogneur*, il fut chargé de mettre obstacle au retour triomphant de deux frégates et d'un brick français qui revenaient d'une croisière de quatre mois dans l'Atlantique, chargés des dépouilles de trente-six navires qu'ils avaient ou capturés ou pris; et, s'il ne put venir à bout de s'emparer des bâtiments et de l'équipage, du moins put-il, par une suite de manœuvres habiles, leur barrer si victorieusement l'entrée du port de Lorient, que les braves qui montaient la petite escadre furent forcés de faire échouer et sauter leurs bâtiments, et de se sauver à la nage. Ces services multipliés valurent enfin à Hotham, en 1812, les commissions de capitaine de la flotte sous sir John Borlase Warren, de commodore sous sir Alexandre Cochrane, à la station américaine; en 1813, le grade de colonel de marine; en 1814, celui de contre-amiral; en 1815, la croix de commandeur de l'ordre du Bain. C'est Hotham qui, dans cette année si mémorable par l'évasion du prisonnier de l'île d'Elbe, eut le commandement de la flotte de la Manche; et ce fut lui qui, après la bataille de Waterloo, bloqua les côtes occidentales de la France et reçut à bord de son vaisseau amiral, *le Bellérophon*, Napoléon fugitif. Cette étrange visite avait été précédée de pourparlers, dans lesquels le machiavélisme du conquérant tombé se trouva aux prises avec celui de l'Angleterre. Napoléon, bien que la guerre entre l'Angleterre et lui ne fût pas terminée, aurait voulu que l'amiral le considérât, non comme captif, mais comme hôte : Hotham, sans prendre d'engagement, ne repoussa cependant point sa demande, et parut même persuadé par les séduisantes paroles de l'empereur déchu : « Si le prince de Galles, disait-il, entendait une « demi-heure ce diable d'homme, il deviendrait « son meilleur ami. » Le prisonnier connut bientôt son sort. Nous ne pensons pas qu'Hotham se soit jamais fait d'illusion à cet égard. Enfin il fut débarrassé du soin pénible de le garder et de le conduire (*voy.* Napoléon). En 1818 il devint un des commissaires au bureau de l'amirauté, poste qu'il occupa quatre ans. Promu ensuite au grade de vice-amiral, il fut chargé en 1831 du commandement de la croisière méditerranéenne. C'est dans ces fonctions que la mort le frappa, le 19 avril 1833, à Malte, chef-lieu de sa circonscription maritime. P—ot.

HOTMAN (François), célèbre jurisconsulte français, naquit à Paris le 23 août 1524, d'une famille originaire de Silésie. Il était l'aîné de onze enfants : son père, qui lui destinait sa charge de conseiller au parlement, l'envoya à quinze ans suivre les cours de Baudouin à l'université d'Orléans : il fréquenta ensuite le barreau; mais bientôt dégoûté de toutes les subtilités de la chicane, il se renferma dans l'étude de la littérature et du droit romain, dont il fut en état de donner des leçons publiques à vingt-deux ans. La constance qu'Anne Dubourg montra dans les supplices toucha, dit-on, le jeune Hotman, et suffit pour le déterminer à embrasser la réforme : il se retira donc à Lyon en 1547; mais son père, irrité de son changement de religion, lui refusa toute espèce de secours, et il se vit obligé, pour subsister, d'aller enseigner les humanités au collége de Lausanne. Il épousa dans cette ville une demoiselle d'Orléans réfugiée, et le désir de rendre heureuse celle qui n'avait pas craint de partager son sort, accrut son ardeur pour le travail : il eut le bonheur d'être nommé en 1550 professeur en droit à Strasbourg, et le talent qu'il déploya sur ce nouveau théâtre étendit sa réputation jusqu'en Angleterre. Décidé à vivre tranquille au milieu de sa famille, il refusa longtemps toutes les places qui lui furent offertes; mais il ne put résister aux pressantes instances du roi de Navarre qui l'appelait à sa cour. Chargé par ce prince de missions délicates, il s'en acquitta avec succès, et fut récompensé de son zèle par le titre de maître des requêtes. Ce fut vers le même temps qu'Hotman entreprit deux voyages en Allemagne par ordre de Catherine de Médicis, qui faisait également servir à ses vues protestants et catholiques. En 1561 il accepta, à la sollicitation de Jean de Moulher, la chaire de droit de Valence, et il parvint à rendre à cette université l'ancien

éclat qu'elle avait perdu. Trois ans après, il alla remplir la même place à Bourges, et malgré les grands avantages qu'on lui offrait pour l'y retenir, il préféra rejoindre à Orléans les chefs du parti protestant. Ayant peu de confiance aux dispositions de la cour, il prit le parti de se retirer à Sancerre pour y attendre la fin des troubles, et ce fut dans cet asile qu'il composa son excellent traité *De consolatione e sacris litteris*, dont il envoya des copies à ses amis, mais qu'il ne crut pas devoir rendre public. Il se détermina cependant à reprendre ses fontions à Bourges, et il les continua jusqu'à la St-Barthélemy, 1572. Informé quelques jours auparavant que l'amiral de Coligny avait été blessé en sortant du Louvre, il ne douta pas qu'un tel attentat ne couvrît des projets sinistres : il se tint caché, et après l'horrible massacre des protestants, il se hâta de fuir la France, résolu de n'y jamais rentrer. Dans le premier moment de son indignation, il publia sa *Franco-Gallia*, ouvrage rempli de maximes séditieuses, et qui fut désavoué par les protestants eux-mêmes : il veut y prouver que la France n'est point un royaume héréditaire, et que les états généraux, représentant la nation, ont le droit d'appeler à régner celui qu'ils en jugent le plus digne. Vingt ans après les ligueurs s'appuyèrent des principes d'Hotman pour exclure du trône le roi de Navarre ; mais l'auteur en avait reconnu lui-même la fausseté, et il combattit son propre ouvrage en le réfutant avec un zèle qui doit lui faire pardonner ses erreurs. La cour voulut acheter le silence d'Hotman en lui offrant une place de conseiller à la chambre mi-partie de Montpellier ; mais il ne crut pas les esprits assez calmes pour pouvoir l'accepter sans crainte. En quittant la France il avait passé à Genève, d'où il se rendit à Bâle, et il fut si satisfait de l'accueil qu'il y reçut, qu'il résolut de s'y fixer entièrement. La peste l'obligea cependant d'aller demeurer à Montbéliard ; mais ayant eu le malheur d'y perdre sa femme, ce séjour lui devint insupportable, et il revint à Genève, d'où la guerre le chassa encore. Il retourna enfin à Bâle, et y mourut d'hydropisie le 15 février 1590, âgé de 66 ans. Hotman fut toujours pauvre : il dépensa à la recherche de la pierre philosophale des sommes considérables, et plus d'une fois il fut obligé de recourir à la générosité de ses amis. Son inconduite l'engagea aussi quelquefois à faire trafic de compliments et d'épîtres dédicatoires. Il se brouilla avec Baudouin son premier maître, et ce fut un tort sans doute ; mais on ne doit pas ajouter foi aux reproches que lui fait celui-ci dans plusieurs lettres. Hotman était bon mari ; il fut heureux dans son intérieur malgré les privations qu'il y éprouvait : il avait de la fermeté, et son attachement aux principes de la réforme fut si constant, qu'il paraît avoir été le résultat d'une entière conviction. A de profondes connaissances en droit, il en joignait de très-grandes en littérature et en antiquités. Il avait achevé la révision de ses ouvrages, et il en préparait une nouvelle édition, qui parut enfin par les soins de Jacques Lect, Genève, 1599, 3 vol. in-fol. ; elle est précédée de l'*Éloge* de François Hotman, par Nevehl, neveu de Pithou. On renvoie pour le détail des pièces qui composent ce recueil aux *Mémoires de Niceron*, t. 11, et on se contentera de citer les plus intéressantes : 1° *Commentarius in IV institutionum juris civilis libros*, imprimé plusieurs fois à Bâle, à Venise et à Lyon, in-4° et in-8° ; 2° *Commentarius in epistolam Ciceronis ad Quintum fratrem de provincia recte administranda*, Lyon, 1564, vol. in-4° ; Bâle, 1591, in-8°. C'est un excellent ouvrage, plein d'érudition et de remarques intéressantes. Hotman a laissé aussi un *Commentaire* estimé sur vingt-cinq des principaux discours de Cicéron. 3° *Franco-Gallia, sive Tractatus de regimine regum Galliæ et de jure successionis*, Genève, 1573, vol. in-fol. réimprimé avec des changements sous ce titre : *Libellus statum veteris reipublicæ Gallicæ, deinde a Francis occupatæ describens*, Cologne, 1574, vol. in-8°, augmenté d'un dix-huitième chapitre et de six pages à la fin de l'ouvrage ; ibid., 1576, vol. in-8°, augmenté de six nouveaux chapitres, Francfort, 1586, in-8° ; traduit en français par Simon Goulard, Cologne, 1574, vol. in-8°. Cette traduction a été insérée dans le deuxième volume des *Mémoires du règne de Charles IX*, Middelbourg, 1578, in-8°. Lorsque Hotman composa cet ouvrage, la France entière accusait Catherine de Médicis du massacre des protestants : il se proposa d'y démontrer que les femmes étant exclues de la couronne par la loi salique, on n'avait pas dû confier à une princesse étrangère la régence du royaume ; mais il appuya cette opinion de principes subversifs des lois fondamentales de l'État, lois dont il connaissait la sagesse, et qu'il défendit avec vigueur dans l'ouvrage suivant : 4° *Disputatio de controversia successionis regiæ inter patruum et nepotem, atque in universum de jure successionis regiæ in regno Galliæ*, Francfort, 1585, in-8°. Il y établit d'une manière incontestable les droits de Henri IV à la couronne, contre les prétentions du cardinal de Bourbon, son oncle, que les ligueurs voulaient placer sur le trône. Les ouvrages suivants d'Hotman ne font point partie de la collection de ses œuvres. 5° *L'Anti-Tribonian*, ou *Discours sur l'étude des lois*, 1567, in-8° ; traduit en latin, Hambourg, 1647, in-8°. Il l'entreprit à la demande du chancelier de l'Hôpital pour détourner les jeunes gens de la lecture de Tribonien, et les ramener à celle du Code. 6° *De furoribus gallicis et cæde admiralii Castilionii atque illustrium virorum, ab Ernesto Varamundo Frisio*, Édimbourg, 1573, in-4°, rare ; Londres, 1573, in-8° ; Leyde, 1619, in-8°, et enfin Amsterdam, 1641, in-8°, avec l'*Origo et historia Belgicorum tumultuum*. La traduction française, Bâle, 1573, petit in-12, est plus rare que l'original. On a longtemps attribué cette satire violente

à Théodore de Bèze ou à Hubert Languet. 7° *Papæ Sixti V, fulmen brutum in Henricum regem Navarræ et Henricum Borbonium principem Condæum vibratum, cujus multiplex nullitas ex protestatione patet*, 1585, 1586, 1602, 1603, in-8°; traduit en français, 1585, in-8°. Hotman y démontre l'injustice et la nullité de la bulle d'excommunication lancée par Sixte V contre Henri IV. Cette pièce est très-satirique; il en fut récompensé par un brevet de conseiller d'État. 8° Des *Lettres latines*, publiées par Jean-Guill. Milius, Amsterdam, 1700, in-4°. Ce recueil en renferme plusieurs de Jean Hotman, son fils. W—s.

HOTMAN (Antoine), frère du précédent, fut un catholique zélé, et joua un rôle assez remarquable dans les troubles de la Ligue. Il écrivit en 1585 un libelle pour appuyer les prétentions du cardinal de Bourbon au trône; question dans laquelle il eut son frère pour adversaire. Il fut nommé, en 1591, avocat général au parlement de Paris, après la mort de Jean le Maire: il revint enfin de ses égarements, soutint avec courage les droits de Henri IV, eut la consolation de voir la capitale ouvrir ses portes à son souverain légitime, et mourut presque subitement en 1596. On a de lui: 1° *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance et froideur de l'homme et de la femme*, 1581, in-8°; deuxième édition, Paris, Patisson, 1595, in-8° avec des additions; ibid., 1610, in-8°. Hotman composa cet ouvrage à la prière d'Étienne de Bray, son parent, accusé d'impuissance, et il s'y élève avec force contre l'usage du congrès et des enquêtes ordonnées alors en pareil cas par les tribunaux. Étienne Pasquier, avocat de la femme de de Bray, réfuta l'ouvrage d'Hotman par un *Mémoire* dans lequel il prouve que les lois civiles et ecclésiastiques autorisent les femmes à se pourvoir en séparation dans le cas d'inhabileté de leurs maris, et que par conséquent elles doivent être admises à en fournir la preuve. Un certain Vincent Tagenau, Angevin, s'appropria l'ouvrage d'Hotman, et le publia avec quelques additions sous ce titre: *Discours sur l'impuissance de l'homme et de la femme*, Paris, 1611 et 1612, in-8°. L'illustre président Bouhier et Boucher d'Argis ont publié aussi des écrits sur la même matière (*voy.* Bouhier, Boucher-d'Argis et Pasquier). 2° *Les droits de l'oncle contre le neveu, en faveur du cardinal de Bourbon*, 1585, in-8°; 3° *Traité de la loi salique*, Paris, 1593, in-4°. Ce dernier ouvrage est la réfutation du précédent. 4° *De veteri ritu nuptiarum*, inséré dans le tome premier des *Œuvres* de François Hotman, et dans le recueil de Brisson: *De ritu nuptiarum et jure connubiorum* (*voy.* Barn. Brisson). 5° *Dialogus de barba et coma*, Anvers, 1586, in-8°, et dans le tome premier des *Œuvres* de François Hotman; 6° *Traité des droits ecclésiastiques, franchises et libertés de l'Église gallicane*, dans le recueil des *Opuscules françaises* de Hotman. — *Jean* Hotman de Villiers, fils de François, et non pas d'Antoine comme on l'a dit quelquefois, fut employé à différentes négociations en Allemagne pendant les années 1610 et 1611, et s'acquit la réputation d'un homme d'État prudent et habile; on n'a pu découvrir la date de sa mort. On a de lui: 1° *Anti-Chopinus imo potius epistola congratulatoria Mag. Nicodemi Turlupini ad magn. Renatum Chopinum de Chopinis, s. unionis advocatum incomparabilissimum in suprema curia parlamenti*, Anvers, 1592, 1593, in-8°. C'est une critique en style burlesque du *Discours* dans lequel Chopin avait cru justifier la conduite de la cour de Rome à l'égard de Henri IV. 2° *Traité des devoirs de l'ambassadeur*, Paris, 1602 et 1604, in-8°; 3° *l'Anti-Colazon*, in-8°. Il s'y justifie contre le reproche que lui avait fait un gentilhomme de Bretagne nommé Colazon d'avoir pris dans le *Legatus* de Ch. Paseal toutes les idées développées dans son *Traité de l'ambassadeur*. 4° *Présent royal de Jacques Ier au prince Henri son fils*, traduit du latin, Paris, 1603, in-8°; 5° la *Préface de l'histoire* du président de Thou, traduite en français, Paris, 1604, in-8°. On conserve à la bibliothèque de Paris un volume de ses *Lettres et négociations*. Les *Opuscules français* de François, Antoine et Jean Hotman, ont été recueillis à Paris, 1616, in-8°. W—s.

HOTTINGER (Jean-Henri), célèbre orientaliste et théologien protestant, naquit à Zurich le 10 mars 1620; le succès avec lequel il commença ses études fit juger de ce que les lettres devaient en attendre. Volklin, professeur de cinquième sous lequel il étudiait, s'exprimait ainsi à son égard dans une composition de sa classe: *Licet vero statura sit exigua, animi tamen magnitudine et virtute cedit nemini.* Lorsque Hottinger eut achevé ses études, les curateurs du gymnase de Zurich résolurent de lui faire parcourir les universités les plus renommées, pour qu'il y continuât ses cours académiques. Il quitta Zurich en 1638, vint à Genève, où il entendit Frédéric Spanheim, et accompagna le jurisconsulte Steiberg en France et en Hollande. Groningue fut le lieu qu'il choisit pour sa résidence. Cette ville comptait parmi ses professeurs Hen. Alting, qui à beaucoup d'autres connaissances joignait celle des langues orientales: rien ne devait être plus agréable au jeune Hottinger, dont le goût était dirigé vers ce genre d'études. Il profita aussi des leçons de Mathieu Pasor, professeur d'arabe. Le fils d'Alting lui proposa vers le même temps de se rendre auprès du célèbre Golius, qui cherchait un jeune homme propre à le seconder dans ses travaux. Golius était regardé comme le plus habile orientaliste de son temps. Une pareille proposition était une fortune pour Hottinger; aussi accepta-t-il sans hésiter, et il se rendit à Leyde en 1639. Il trouva un maître habile, une riche bibliothèque, et put en outre profiter des leçons d'un mahométan pour l'arabe et le turc: c'est sans doute Ahmed Ibn Ali, dont il parle dans ses ouvrages, et qui était de Maroc. Aucun de ces avantages ne fut négligé, et pen-

dant quatorze mois de séjour à Leyde, il copia un assez grand nombre de manuscrits pour son usage. En 1641, Guillaume Boswell ayant été nommé ambassadeur des États généraux à Constantinople, quelques personnes, et Golius entre autres, lui firent accepter Hottinger pour chapelain. Golius, ravi des heureuses dispositions de son élève, de son savoir précoce et de son activité, attendait de grands résultats de son séjour parmi les Turcs, soit pour l'histoire et l'état de l'Église grecque, soit pour l'acquisition de manuscrits grecs et orientaux. Mais ces projets s'évanouirent par l'opposition qu'y mit le sénat de Zurich, et Hottinger revint dans sa patrie, après avoir visité l'Angleterre et la France, où il fréquenta le célèbre J. Usher, J. Selden, Pockoke, Wheloc, Hug. Grotius, etc., etc. L'année suivante, en 1642, il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique, puis de théologie et de langues orientales en 1648. Ses services et son mérite lui valurent de nouvelles faveurs du sénat de Zurich; et en 1653 on lui conféra les chaires de professeur ordinaire de rhétorique et de logique et de professeur extraordinaire de théologie de l'Ancien Testament et de controverse. Il était à peine en possession de ces emplois, depuis deux années, lorsque l'électeur palatin, voulant donner quelque lustre à l'Académie de Heidelberg, obtint après bien des démarches que Hottinger vînt y passer trois ans. Avant de s'y rendre, notre savant se fit recevoir docteur en théologie à Bâle. Il professa les langues orientales et la théologie de l'Ancien Testament à Heidelberg, et eut la direction du collége de la Sapience que l'électeur venait de rétablir. Son séjour dans le Palatinat se prolongea jusqu'en 1661, époque à laquelle il revint à Zurich, comblé des faveurs du prince, et honoré du titre de son conseiller ecclésiastique. A son retour il reçut du sénat de nouvelles marques d'estime, et ayant été élu recteur de l'université, on lui conserva ce titre pendant le reste de sa vie, quoiqu'il ne se donnât que pour deux ans. En 1664 il fit un nouveau voyage en Hollande et en Allemagne. Sa réputation était telle que les plus célèbres académies cherchaient à se l'attacher. En 1667 les États de Hollande lui firent des propositions si avantageuses, qu'il consentit à aller professer à Leyde. Avant son départ il entreprit un petit voyage pour visiter un bien qu'il possédait à deux lieues de Zurich, sur les bords de la Limath. Il s'embarqua le 5 juin 1667, avec sa femme, trois de ses enfants, deux amis et sa servante. A peine le bateau qui les portait avait-il avancé de quelques pas, qu'il alla donner contre un pieu, et chavira. Tous les passagers furent submergés. Hottinger parvint à se sauver, ainsi que ses deux amis; mais apercevant sa femme et ses enfants entraînés par les flots et près d'être engloutis, il vole à leur secours avec ses deux amis, et périt victime de son amour : sa fille aînée et la plus jeune, un de ses fils, et un des amis, eurent le même sort. L'autre échappa avec sa femme et sa servante. Malgré la multiplicité de ses emplois et sa mort prématurée, Hottinger a publié un grand nombre d'écrits. Nous n'indiquerons ici que ses principaux ouvrages, dont la liste complète, composée de trente-trois articles, se lit dans les *Mémoires* du père Niceron, t. 8: 1° *Exercitationes anti-Morinianæ de Pentateucho Samaritano ejusque udentica* ΑΥΘΕΝΤΙΑ, Zurich, 1644, in-4°. L'auteur combat vivement l'opinion du père Morin, qui défendait l'authenticité du Pentateuque samaritain, et le préférait au texte hébreu. Golius lui avait procuré le manuscrit même de ce Pentateuque dont se servait Louis de Dieu pour réfuter le père Morin. Hottinger profita aussi des notes critiques de Louis de Dieu. 2° *Erotematum linguæ sanctæ libri duo, cum appendice aphorismorum ad lectionem Bibl. hebr.*, ibid., 1647; 3° *Thesaurus philologicus seu Clavis Script. qua quidquid fere Orientalium, Hebræorum maxime et Arabum habent monumenta de religione ejusque variis speciebus, judaïsmo, samaritanismo, muhamedismo, gentilismo; de theologia, et theologis, verbo Dei, etc., breviter et aphoristice ita reseratur et aperitur, ut multiplex inde ad philologiæ et theologiæ studiosos fructus redundare possit*, ibid., 1649; réimprimé avec des caractères samaritains, hébreux et syriaques, en 1659, par les soins de J. Hulric; 3e édition, 1696; 4° *Historia ecclesiastica N. T.* Cet ouvrage est divisé en neuf parties qui ont paru successivement, 1re et 2e 1651; 3e 1653; 4e 1654; 5e 1655; 6e 1664; 7e 1665; 8e 1666; 9e 1667. Elle commence à Jésus-Christ et s'étend jusqu'à la fin du 16e siècle. Hottinger donne un texte très-bref, où il traite aussi de l'histoire des mahométans et des juifs, et le développe dans de très-longues notes, dont le mérite principal consiste dans la multiplicité des citations. Il devait conduire cet ouvrage jusqu'à son temps, et tracer une histoire complète de la réformation, d'après de nombreux matériaux inconnus jusqu'alors; la mort l'empêcha d'achever ce travail. 5° *Historia orientalis ex variis monumentis collecta*, ibid., 1651, in-4°; 2e édition, 1660. Cette histoire se compose de six morceaux ou mémoires : 1. du mahométisme, des causes qui l'ont établi, et de celles qui le conservent; 2. du saracénisme ou de la religion des anciens Arabes; 3. du chaldaïsme; 4. de l'état des chrétiens et des juifs lors de l'apparition de Mahomet; 5. des diverses sectes mahométanes; 6. généalogie de Mahomet, tirée du Tarykh beni Adam. 6° *Grammaticæ chaldæo-syriacæ libri duo*, ibid., 1652; 7° *Analecta historico-theologica, octo dissertationibus proposita*. Ces huit dissertations traitent de la nécessité de la réformation; des bibles heptaglottes de Paris; cet opuscule avait déjà paru séparément à Zurich, en 1644, in-4°; du jubilé judaïque chrétien et papal; des opinions des Hébreux et des Arabes, touchant les tremblements de terre; de l'usage de la langue hébraïque contre les catholiques et les anabaptistes,

de l'usage de la langue arabe en théologie, en médecine, en jurisprudence, en philosophie et en philologie : introduction à la lecture des Pères; de l'usage des Pères. 8° *Dissertationum miscellanearum pentas : 1. De abusu Patrum; 2. Catalogus scriptorum ecclesiasticorum suppositiorum; 3. Specimen philosophiæ historicæ; 4. Irenicum helveticum; 5. Methodus legendi historias Helveticas*, ibid., 1654, in-8°. Des cinq pièces dont se compose ce volume assez rare, les trois premières offrent peu d'intérêt. La seconde est un abrégé, souvent fautif, de Cocus et de Rivet. La dernière, qui occupe la plus grande partie du volume, se termine par un discours d'Hottinger, dans lequel il célèbre la ville de Zurich, sa patrie, et en trace l'histoire succincte. 9° *Diss. de subsidiis analyseos sacræ, ubi prolixe de sensu verborum institutionis cœnæ Dominicæ*, ibid., 1654, in-8°; 10° *Juris Hebræorum leges* 261, *juxta legis Mosaïcæ ordinem atque seriem depromptæ*, etc.; 11° *Smegma orientale sordibus barbarismi contemptui præsertim linguarum oriental. oppositum*, Heidelberg, 1657, in-4°. — *Promptuarium, sive Bibliotheca orientalis*, etc., ibid., 1658. Nous réunissons ces deux ouvrages, parce qu'ils n'en forment réellement qu'un seul divisé en 2 tomes. Le *Smegma*, dont le premier titre est *De usu linguarum orientalium in rebus sacris*, se compose de huit chapitres dans lesquels l'auteur expose le motif de l'ouvrage; il combat l'espèce d'oubli, de mépris où restent les langues orientales, et démontre l'avantage qu'on en peut tirer pour la parfaite intelligence du texte sacré. Ces langues sont l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le persan, le copte et l'éthiopien : il examine chacune de ces langues en particulier, et établit les ressources que chacune d'elles peut offrir à la philologie sacrée. Le huitième chapitre, plus étendu que les autres, traite de l'usage des langues orientales pour la théologie historique. Hottinger y donne l'histoire des patriarches et des prophètes jusqu'à Josué, tirée des auteurs orientaux. La *Bibliotheca orientalis* porte au haut des pages ce titre : *Smegmat. lib. III, p.* 11, quoique les huit chapitres dont nous venons de parler ne composent que le 1er livre du *Smegma*. Peut-être Hottinger devait-il remplir cette lacune du 1er livre à la deuxième partie du 3e par quelque ouvrage qui n'aura pas vu le jour; ou bien aura-t-il changé de dessein, car il travaillait sans avoir de plan bien fixe. La *Bibl. orient.* contient sous divers chapitres un catalogue des ouvrages composés en hébreu, en arabe, en syriaque, en samaritain, en copte et en éthiopien. L'appendix offre un catalogue incomplet et imprimé très-incorrectement des manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escurial, et les catalogues des manuscrits orientaux légués par Scaliger à la bibliothèque de Leyde, possédés par Erpenius, et rapportés d'Égypte par J.-B. Raymundi. 12° *Grammatica IV ling. hebr. chald. syr. et arab. harmonica*, ibid., 1657, in-8°. Hottinger rapporte les principes des diverses langues à l'hébreu, dont il les fait dériver. 13° *Cippi hebraïci*, etc., ibid., 1659, in-8°, 1661, 1662. C'est un traité écrit en hébreu par un anonyme, dont Hottinger publie le texte et la traduction avec des notes. Il y a joint deux dissertations : l'une, *De variis Orientalium, Hebræorum cumprimis, inscriptionibus*; l'autre, *De nummis Orientalium, Judæorum maxime et Muhammedanorum* : l'édition de 1662 contient le catalogue des ouvrages imprimés d'Hottinger; 14° *Primitiæ Heidelbergenses*, ibid., 1659, in-4°. C'est un recueil de six dissertations prononcées par l'auteur, ou composées pendant son séjour à Heidelberg. La cinquième traite *De sabbathismo judaïco, christiano, mariano, muhamedico, gentili*; 15° *Dissert. theolog. philolog. fasciculus*, ibid., 1660. Ces dissertations sont au nombre de quatre : la première a pour objet la résurrection des morts; la seconde, les signes de l'Église visible; la troisième, les traductions de la Bible en langues orientales modernes; la quatrième, les divers noms de Dieu chez les Orientaux. On trouve jointes à ce volume huit autres dissertations déjà publiées séparément. 16° *Etymologicon orientale, sive Lexicon harmonicum heptaglotton; cum præfatione de gradibus studii philologici et apologetico brevi contra Abr. Ecchellensem*, ibid., 1661, in-4°. Les sept langues qu'on y compare sont l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le samaritain, l'éthiopien et le rabbinique. Dans l'apologie, Hottinger réfute Abraham Ecchellensis, qui avait accusé Hottinger, Selden, Louis de Dieu et autres, d'avoir mal compris les langues orientales, et de les avoir faussement appliquées à l'interprétation de l'Écriture. 17° *Epitome utriusque juris judaïci, aphorismis Maïmonides exhibita*, ibid., 1661; 18° *Compendium theologiæ christianæ ecclesiarum orientalium, Syrorum cumprimis, Æthiopum, Arabum et Ægyptiorum*; 19° *Compendium Theatri ismaëlitici sive saracenici*, ibid., 1662, in-8°. Hottinger parle souvent dans ses ouvrages d'un *Theatrum mohammedicum*, qui devait être un traité complet sur le mahométisme; il aurait été divisé en cinq parties, dans lesquelles il aurait traité de la *Théologie des musulmans*; de leur *régime politique*, tant avant qu'après la venue de Mahomet; de leurs *études*; de leurs *forces militaires*; de leurs *mœurs et coutumes*. Ayant été détourné de ce projet par d'autres travaux, il publia ce volume, qui n'est que l'abrégé du grand ouvrage. A ce *Compendium* se trouve jointe une *Topographia ecclesiastica orientalis*, où sont expliqués les noms, les dogmes, et l'état des diverses Églises d'Orient. 20° *Bibliothecarius tripartitus*, Zurich, 1664, in-4°. C'est un traité des fonctions de bibliothécaire, des bibliothèques anciennes et modernes; de la manière de disposer une bibliothèque et d'en dresser le catalogue. C'est dans cette compilation défectueuse que se trouvent ses vies de quelques philosophes célèbres, tirées de Léon l'Africain. Outre les livres que nous venons de citer, Hottinger en avait composé plusieurs

autres, dont quelques-uns sont restés manuscrits, et existent dans la bibliothèque des Chanoines, à Zurich, avec toute sa correspondance. Hottinger obtint, de son vivant, une réputation prodigieuse et qui paraissait méritée. En effet, il joignait à la connaissance de l'hébreu et de ses dialectes, de l'arabe et des langues anciennes, une immense érudition, fruit d'une heureuse mémoire et de vastes lectures. Pénétré de l'avantage qu'on pouvait tirer, pour la théologie et l'intelligence du texte sacré, de l'étude des langues orientales et des monuments historiques de l'Orient, il ne cessa de travailler à propager ce genre d'études : mais son savoir n'était point accompagné d'une saine critique. Dans sa laborieuse activité, il compila plutôt qu'il ne composa et ne discuta : on s'aperçoit de la précipitation avec laquelle il écrivait aux fautes dont fourmillent ses ouvrages. D'ailleurs il embrassa beaucoup de matières : il prit une grande part aux querelles de son Eglise avec celle de Rome; ce qui ne lui permit pas d'approfondir assez les sujets qu'il traitait. Sa bibliothèque et son histoire orientales, recherchées à l'époque où elles furent publiées, ne présentent plus d'intérêt, aujourd'hui que la littérature orientale s'est enrichie d'un grand nombre de traités sur l'histoire politique et littéraire de l'Orient. On doit même s'en servir avec précaution; car les textes originaux y sont donnés d'une manière très-fautive, et il faut convenir qu'Hottinger eût pu mieux faire, quoiqu'il ne possédât pas une connaissance très-approfondie de l'arabe. Si ses jours se fussent prolongés, et qu'il eût habité Leyde, peut-être aurait-il mis à profit les ressources qu'offrait la bibliothèque de cette ville. Il est digne de remarque qu'il a pu fournir à d'Herbelot l'idée de sa *Bibliothèque orientale.* Sa grande renommée et sa vaste correspondance le firent consulter dans les affaires religieuses les plus importantes de son temps, et même employer dans les affaires politiques. Il fut chargé de deux missions par le sénat de Zurich, l'une en 1659 auprès du duc de Würtemberg, et l'autre en 1663, relative à la guerre contre les Turcs; et il présida le collége chargé d'une nouvelle traduction allemande de la Bible. En 1653 les députés des jansénistes, lors de leur retour de Rome à Paris, vinrent le trouver : le récit des conversations qu'ils eurent avec ce savant, rédigé par lui-même et trouvé dans ses papiers, a été imprimé à la fin de l'*Historia jansenismi* donnée par Leydecker. On a une vie de ce savant écrite en latin par J.-Henr. Heidegger, 1671, in-4°. Hottinger avait traduit aussi en arabe le catéchisme de la communion helvétique, et se proposait de le faire imprimer. J—N.

HOTTINGER (Salomon) naquit en 1649, et mourut à Zurich en 1713. Troisième fils de Jean-Henri Hottinger, il s'appliqua à la médecine, et devint professeur de mathématiques et de physique à Zurich. Il a publié, outre un grand nombre de dissertations, l'*Analyse* de divers bains de sa patrie, de celui d'*Urdof*, en 1691, et de celui de *Baden* en 1701. — Son neveu, *Jean-Henri* Hottinger, né en 1680, mourut en 1756. Il fut aussi médecin : il a publié une dissertation sur les cristaux, une description des glaciers, et d'autres observations insérées dans les *Miscell. acad. nat. curios.* — Le frère de Jean-Henri, *David* Hottinger, mort en 1736, occupa le premier la chaire d'histoire suisse à Zurich. Il s'occupa de la connaissance des médailles et des monnaies de sa patrie. En 1702, il a publié une dissertation *De numis bracteatis Tigurinis.* U—I.

HOTTINGER (Jean-Henri), petit fils du théologien du même nom, né à Zurich en 1681, mourut à Heidelberg en 1750. Il avait étudié à Zurich, à Genève et Amsterdam, et il obtint en 1702 la chaire de philosophie et d'antiquités à l'université de Marbourg. Savant distingué et versé dans la littérature orientale, il professa des doctrines mystiques qui parurent dangereuses dans un instituteur de la jeunesse. Il dut quitter sa place en 1717, et il accepta la cure que lui proposa la paroisse réformée de Frankenthal. En 1721 il obtint une chaire de théologie à l'université de Heidelberg. Nous ne ferons pas l'énumération de la longue série des écrits théologiques qu'il a publiés. U—I.

HOTTINGER (Jean-Jacques), professeur et chanoine à Zurich, sa patrie, était né en 1750 et mourut le 4 février 1819. Il passa la plus grande partie de sa vie dans l'étude des classiques anciens, dont il a donné des éditions et des traductions estimables. Il connaissait à fond la littérature de son pays, et comme critique littéraire, comme esthétiste, il se fit au moins autant de réputation que comme philologue. Son *Essai d'un parallèle entre les poëtes allemands et ceux de la Grèce et de Rome* fut couronné par l'Académie de Manheim. Plus tard il fit paraître, conjointement avec Wieland et Jacobs, le *Nouveau Musée attique.* Parmi les ouvrages qu'on lui doit, nous indiquerons surtout : 1° de fort bonnes traductions : 1. de la *Divination* de Cicéron ; 2. du *De officiis ;* 3. des *Caractères de Théophraste* (2e édit., Munich, 1811, gr. in-8°; 3e édit, 1821) ; 4. des *Dits mémorables de Socrate,* par Xénophon (Zurich, 1820, gr. in-8°) ; 2° des éditions de Salluste et du *De officiis,* qu'il traduisit ensuite ; des *Épîtres* de St-Jacques et de St-Pierre (avec commentaire latin et traduction, 1815, gr. in-8°) ; 3° *Bibliothèque de littérature, de philosophie et de théologie modernes* (Zurich, 1784-1786, 3 vol. in-8°) ; 4° l'*Essai d'un parallèle entre les poëtes allemands et ceux de la Grèce et de Rome* (Manheim, 1789), que nous avons déjà cité plus haut. Cet ouvrage méritait la distinction honorable dont il fut l'objet. C'est encore un de ceux qu'on peut lire avec le plus d'avantage sur cette matière. 5° *Opuscula oratoria* (Zurich, 1816), et divers morceaux, les uns en latin, les autres en français, insérés soit dans ce recueil,

soit dans d'autres, notamment dans les *Notices zurichoises*, qu'il publiait avec J.-J. Stolz et Horner (Zurich, 1815 et 1816, 3 vol. in-8°, chacun de 3 livraisons). — Il ne faut pas confondre J.-J. Hottinger avec son homonyme *Jacq.* (ou *Jacques-Jackson*, par abréviation J.-J.) Hottinger, professeur de langue grecque à Zurich, né en 1783 et auteur de deux grands drames (*Arnold de Winckelried*, en 4 actes, Winterthur, 1810, in-8°; *Héroïsme d'âme et héroïsme de bras*, en 5 actes, 1814, in-8°); de *propositions en marge* des articles de foi des Orthodoxes, Chiliastes, Mystiques, Herrnhüters, etc. (Zurich, 1820, in-8°), et d'une *Histoire des cantons suisses depuis leur séparation d'avec l'Église romaine*, Zurich, 1825, in-8° (1re partie); traduite en français avec des notes nouvelles, et continuée jusqu'à nos jours par MM. Monnard et Vulliemin, Paris, 1837-48, 17 vol. in-8°. P—ot.

HOTZE (Jean-Conrad ou suivant d'autres David de), général autrichien, naquit à Richtenswgl, village du canton de Zurich, vers 1740. Conrad Fuessli, historien et géographe de la Suisse, fut son précepteur. Le jeune Hotze fréquenta le gymnase de Zurich et se voua à l'état militaire. Fils d'un paysan, qui exerçait la médecine, il ne put pas profiter du privilége alors réservé aux bourgeois de la ville de Zurich, qui était de remplir exclusivement les places d'officiers dans les régiments capitulés de France et de Hollande; ce qui l'obligea d'entrer au service de Wurtemberg, où il ne tarda pas à être promu au grade de capitaine de cavalerie. Désirant se distinguer sur un plus grand théâtre, il échangea le service de Wurtemberg contre celui de Russie, en 1771, et bientôt sa bravoure et ses talents trouvèrent à s'exercer dans la guerre contre les Turcs. Il fut nommé commandant de place à Bucharest en Valachie, et le grand-duc Paul lui donna, en 1773, la place d'adjudant-major au régiment de ses gardes. Hotze crut avoir alors des raisons de se méfier de la cour; il quitta la Russie, et se vit accueilli par Joseph II, qui le fit colonel. Dans la guerre contre les Turcs, ce prince lui conféra le commandement de Jassy, et le chargea d'instruire son neveu François II dans l'art militaire. A son avénement au trône, ce dernier le nomma général-major, en lui conférant des lettres de noblesse. Dans la campagne de 1793, contre les Français, Hotze servit sous le maréchal Wurmser; il eut beaucoup de part à la prise des lignes de Weissembourg, et fut à cette occasion décoré de l'ordre de Marie-Thérèse. En 1795, il se distingua encore sous les ordres du comte de Wartensleben, dont il couvrit la retraite, et fut nommé feld-maréchal-lieutenant. C'est en cette qualité qu'il resta à l'armée du Rhin jusqu'à la paix de Campo-Formio. A Neresheim (11 août 1797), où il commandait le centre, Hotze chassa l'ennemi de tous les points avancés, et contribua puissamment à la défaite de l'aile droite des Français. Le 12 il resta sur le champ de bataille pour protéger la retraite de l'armée. Plus tard il livra les combats de Neumarckt, Lauf et Eberach; il se rendit maître de la ville de Kitzingen et marcha sur Wurzbourg. Plusieurs sorties de la citadelle furent repoussées par les bataillons qu'il avait jetés dans la ville. Le 3 au matin, les Autrichiens enlevèrent à la baïonnette les hauteurs de Lengfeld, tandis que Hotze attaquait le moulin d'Au; les Français se virent contraints d'évacuer toute la vallée jusqu'à Wurzbourg et de se retirer sur la Lahn. Lorsque l'archiduc Charles les attaqua dans cette nouvelle position et les força de continuer leur retraite, Hotze se montra infatigable dans la poursuite de l'ennemi. L'empereur lui envoya la grand-croix de l'ordre de Marie-Thérèse, comme récompense des services qu'il avait rendus dans cette occasion. C'est à cette époque que les Suisses, alarmés sur les intentions de la France, l'appelèrent pour lui confier le commandement en chef de leurs troupes. Mille florins lui furent promis pour récompense, et cette somme fut même déposée à la banque de Vienne. Il arriva le 4 mars à Zurich, et se mit en marche pour se rendre à Berne; mais il apprit alors la prise de cette ville et retourna à Vienne. Le renouvellement de la guerre l'appela bientôt à de nouveaux services. En 1799, l'occupation des Grisons fut son ouvrage; son corps se joignit ensuite à l'armée de l'archiduc Charles, qui s'empara de Zurich. A l'ouverture de la campagne, il prit position sur la frontière de Graubundten, ayant Masséna devant lui. L'archiduc Charles lui avait surtout recommandé la défense du débouché de Bregenz pour assurer le flanc de l'armée. Il prit une position retranchée près de Feldkirch, tant pour couvrir la route du Tyrol que pour ses communications avec Graubundten. Après avoir soutenu plusieurs combats opiniâtres dans cette position, il la quitta le 19 avec une partie de ses troupes, et marcha vers Lindau pour observer le général Ferino qui avançait de Tettwang. Lorsque Bellegarde pénétra dans l'Engadine, il s'était entendu avec Hotze pour une attaque de Luziensteig (sentier de Luzien). Le 14 mai fut le jour fixé pour cette entreprise. L'attaque, dirigée par Hotze, s'effectua sur quatre colonnes, dont deux marchèrent vers le sentier et les deux autres vers les montagnes pour pénétrer dans la vallée de la Landquart, tandis que Bellegarde entrerait du côté du midi. La première colonne, conduite par Hotze en personne, protégeait l'attaque contre tout mouvement que l'ennemi pourrait tenter sur la rive gauche du Rhin; elle fit taire les batteries que les Français y avaient élevées, intercepta, par le feu de son artillerie, la route de Wendenberg à Ragaz, et se tint préparée à gravir le sentier avec des échelles. La seconde colonne rejeta l'ennemi de l'autre côté du pont de la Douane, attaqua le sentier par derrière, pénétra dans le camp des Français, fit grand nombre de prisonniers et ou-

vrit les portes à la première colonne. La possession de la Landquart établit la communication avec les deux autres colonnes. Après cette expédition, Bellegarde fut appelé par Suwarow à l'armée d'Italie. Hotze reçut l'ordre de poursuivre ses succès et d'avoir pour but, dans tous ses mouvements, la réunion de toutes les troupes autrichiennes. Après la prise de Sargans, il marcha sur Wallenstadt, descendit le Rhin pour en nettoyer la rive gauche jusqu'à Werdenberg, et rendre plus facile le passage de plusieurs détachements; laissa avancer sa réserve sur Sargans et Balzer, et envoya un renfort à Berschis. Masséna retira ses troupes qui formaient le cordon du Rhin. Dans les premiers jours de juin, les Autrichiens se trouvaient sur une ligne qui embrassait la position ennemie devant Zurich; une bataille décisive était inévitable si Masséna voulait se maintenir dans sa position : elle eut lieu le 4. La position des Français était des plus fortes; ils pouvaient non-seulement y braver une attaque, mais arrêter pendant plusieurs jours les efforts d'une armée victorieuse. L'attaque principale devait s'exécuter sur la montagne de Zurich par le centre et par l'aile gauche, que commandait Hotze. Ce général, conduisant en personne la quatrième colonne, s'avança sur Stepbach et Schwammendingen, et s'empara de ces deux points après une vigoureuse résistance. Masséna jugea à propos de quitter le 6 sa position. Après la bataille, les troupes de Hotze occupèrent Zurich. Pendant son séjour dans cette ville, ce général fit tous ses efforts pour engager les habitants à se soulever contre les Français; mais il ne fut point écouté, et il ne trouva chez ses compatriotes ni le zèle ni le dévouement qu'on attendait d'eux. Peu de temps après, la conquête et l'occupation de la Suisse furent abandonnées aux Russes; l'archiduc Charles s'étant retiré sur le Rhin, Hotze resta en Suisse avec vingt-cinq mille hommes pour y attendre l'arrivée de Suwarow. La seconde bataille devant Zurich eut lieu le 25 et le 26 septembre 1799. C'est là que Hotze trouva la mort. Il fut tué d'un coup de feu sur le sol natal au delà de Schaennis sur la route de Bilten. Un monument fort simple fut élevé plus tard sur la place même où il avait péri. Les Autrichiens, ainsi que les Suisses ses compatriotes, témoignèrent de grands regrets sur cette perte que les circonstances rendaient encore plus funeste. — Son frère, Hotze (Jean), médecin très-habile, mourut à Francfort-sur-le-Mein quelques années plus tard. U—I.

HOUARD (David), né à Dieppe le 26 février 1725, se fit recevoir avocat à Paris le 7 mars 1747. Mais ce ne fut pas à la jurisprudence pratique qu'il borna ses études et ses travaux : il voulut connaître l'origine de nos anciennes lois et coutumes; et les connaissances qu'il acquit le firent admettre en 1785 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en qualité d'associé. Le délabrement de sa santé le détermina en 1789 à retourner dans sa ville natale, qu'il quitta depuis pour Abbeville, où il est mort le 15 décembre 1802. On a de lui : 1° *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton*, Rouen et Paris, 1766, 2 vol. in-4°; id., Rouen, 1779. Houard n'a pas été simple traducteur : au travail de l'auteur anglais, il a joint des observations historiques et critiques. 2° *Traité sur les coutumes anglo-normandes, publiées en Angleterre depuis le onzième jusqu'au quatorzième siècle, avec des remarques*, etc., Londres et Paris, 1776-1781, 4 vol. in-4°; 3° *Dictionnaire analytique, historique, étymologique et critique de la coutume de Normandie*, Paris, 1780-1781, 4 vol. in-4°. Mercier de Saint-Léger en a relevé quelques erreurs dans le *Journal des savants*. 4° *Mémoire sur les antiquités galloises* (dans le tome 50 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*). Un autre mémoire qui y faisait suite avait été fourni à l'Académie; mais le manuscrit a été perdu pendant la révolution. 5° Plusieurs travaux insérés dans divers recueils. A. B—T.

HOUBIGANT (Charles-François), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1686, fit ses humanités au collége des Quatre-Nations, sa rhétorique à celui de Louis le Grand, son cours de philosophie à Juilly, et entra en 1704 dans la congrégation de l'Oratoire. Ses supérieurs ne tardèrent pas à reconnaître en lui les plus heureuses dispositions pour les différentes parties de l'enseignement public : ils le destinèrent à en remplir les fonctions dans les plus célèbres établissements de la congrégation. Il professa successivement, avec le plus grand succès, les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille et la philosophie à Soissons. Il était supérieur du collége de Vendôme, lorsque le P. de Latour, général de l'Oratoire, qui possédait à un degré éminent le don de reconnaître les talents de ses confrères, et de les employer avec discernement, l'appela en 1722 à Paris, dans le dessein de lui confier les conférences de St-Magloire, qui jusqu'alors n'avaient été faites que par des hommes d'un rare mérite. Ces conférences étaient publiques : elles avaient pour objet la discussion et l'éclaircissement des points les plus importants de l'antiquité et de la discipline ecclésiastique. Le P. Houbigant, pour s'y préparer, se retira, près de Paris, à Notre-Dame des Vertus, espèce de séminaire où les jeunes gens de l'Oratoire qui avaient achevé leur cours de régence se disposaient à la prédication et à l'exercice des diverses autres fonctions du saint ministère. L'excès du travail lui causa une maladie dangereuse, dont la suite fut une surdité absolue. Dans ce triste état, qui a duré jusqu'à sa mort, il se consacra entièrement à l'étude du cabinet, et ne vécut plus en quelque sorte qu'avec ses livres. Doué d'une mémoire heureuse, d'un jugement solide et d'un goût épuré, il sut allier à l'érudition des siècles savants les grâces

et les fleurs de la littérature moderne. L'étude de l'Écriture sainte dans les textes originaux fixa principalement son choix. Dans celle de la langue hébraïque, il s'attacha de préférence à la méthode de Masclef, qui consiste à lire l'hébreu sans points. Ce docte chanoine d'Amiens vivait encore : il se glorifia d'avoir un tel disciple, et s'empressa d'entrer en correspondance avec lui. Dès 1732, le P. Houbigant publia, en un volume in-8°, les *Racines de la langue hébraïque*, en vers techniques dans le goût des *Racines grecques* de Port-Royal. Elles sont précédées d'une savante préface dans laquelle il démontre, contre les deux Buxtorf et leurs partisans, la nouveauté, l'inutilité et les inconvénients des points-voyelles. C'est un excellent dictionnaire qui, dans un petit volume, offre plus de saine critique et de lumières que beaucoup de vocabulaires d'une immense étendue. Ce savant homme était alors occupé d'une nouvelle édition de la Bible, revue sur les textes originaux et sur les anciennes versions, corrigée d'après des règles dont Louis Cappel avait donné les premiers éléments. Il en fit paraître les prolégomènes en 1746, en deux volumes in-4°, dont l'objet principal est de prouver qu'il s'est glissé des fautes dans le texte original : mais il a soin de faire observer qu'aucune des variantes qui se trouvent dans les divers exemplaires n'intéresse en rien la pureté du dogme et de la morale; il prouve seulement que ces fautes introduites par la négligence des copistes, quelque légères qu'elles soient, défigurent néanmoins les livres sacrés, en changent le sens, en affaiblissent l'énergie, et y produisent des obscurités qui font le désespoir des interprètes. L'auteur donne des règles pour les découvrir et les corriger. Tous les savants firent le plus grand éloge de ces prolégomènes. Le P. Berthier, juste appréciateur du mérite de ces sortes d'ouvrages, s'en exprime en ces termes dans le *Journal de Trévoux* : « On « sent, à la lecture de cet ouvrage, que l'auteur « est un homme de beaucoup d'esprit, un cri- « tique capable de saisir le vrai et de le dire; un « écrivain qui n'a point sacrifié les agréments du « style à la multitude des connaissances; un « savant qui embrasse et développe en maître « toutes les parties de son sujet. » Les mêmes principes que le P. Houbigant avait établis en latin dans ses prolégomènes, il les reproduisit en français dans les *Conférences de Metz*. Ces *Conférences*, où les principes de l'auteur sont mis dans un nouveau jour, toujours avec la même force, le même art et la même dialectique, forment six dialogues dont les interlocuteurs sont un juif, un protestant et deux docteurs de Sorbonne. L'auteur suppose dans son *Avertissement* qu'elles avaient été tenues à Metz vers l'an 1712. Pour pressentir le goût du public sur l'application de ses principes, il avait publié lui-même en 1743 un *Psautier hébreu*, où ses corrections étaient insérées dans le texte même. C'est dans les mêmes vues que, pour donner une idée de sa traduction latine, il fit imprimer, trois ans après, celle des *Psaumes* sur une colonne parallèle à la *Vulgate*. Les cantiques tirés de l'Écriture sainte, qu'on chante à laudes dans les églises, y furent ajoutés dans les éditions postérieures. Dans cette version, il s'est moins éloigné de la *Vulgate*, et il a conservé plus d'hébraïsmes que dans celle des autres livres de la Bible, parce que ces cantiques étant dans la bouche de tous les fidèles, il a cru ne pas devoir trop dépayser ses lecteurs. Elle a été traduite en français par M. Gracien, confrère de l'auteur, qui l'avait revue et imprimée à Lyon en 1767, in-12; elle s'y trouve placée entre l'ancienne et la nouvelle version latine, sur trois colonnes : elle est bien faite, mais l'impression est mal exécutée. Le grand ouvrage du P. Houbigant, fruit de vingt ans de travail, parut enfin à Paris en 1753, en quatre volumes in-folio. L'exécution typographique le rend un chef-d'œuvre en ce genre. Les caractères en ont été gravés exprès par Fournier le jeune, aux frais du régime de l'Oratoire, d'après les plus beaux manuscrits de la bibliothèque de St-Honoré et de celle du roi. Le tout coûta quarante mille francs à la congrégation de l'Oratoire. L'ouvrage est imprimé sur deux colonnes, l'une en hébreu sans points-voyelles, conformément à la belle édition d'Athias, revue en 1705 par vander Hooght. Le P. Houbigant n'a point inséré ses corrections dans le texte; il s'est contenté de les placer en forme de table à la fin de chaque volume. Dans le *Pentateuque*, les différences du texte samaritain sont à la marge des pages. La seconde colonne contient la traduction latine faite sur le texte corrigé : elle est imprimée en beaux caractères italiques pour les livres écrits en hébreu, et en caractères romains pour ceux dont il ne nous reste plus que le grec, ou qui n'ont été composés que dans cette langue. Cette traduction est d'une latinité très-pure; et quoique simple, elle a de la noblesse. Aucune traduction connue, la *Vulgate* elle-même, que l'auteur préférait à toute autre, n'aurait point convenu à son plan, et n'aurait pu faire connaître les corrections qu'il jugeait nécessaires. A la fin de chaque chapitre se trouvent des notes critiques destinées à justifier les changements faits dans le texte et dans la version. Outre les prolégomènes, réimprimés au commencement du premier volume, l'auteur a mis des préfaces à la tête de plusieurs livres de l'Écriture, soit pour aplanir les difficultés de la chronologie, concilier entre elles celles du texte hébreu et de la version des Septante, et toutes les deux avec la chronologie profane, soit pour faire sentir l'esprit du livre, soit pour en justifier l'authenticité contre les attaques de ceux qui l'ont contestée. Le P. Houbigant termina ses travaux sur la critique sacrée par un examen du psautier des Pères Capucins, où il représente le système de ces Pères et de l'abbé de Villefroy, leur maître, dans l'explication des psaumes, comme

arbitraire, dangereux et diamétralement opposé au génie de toutes les langues, et en particulier de la langue hébraïque. Ils y répondirent sous le masque d'un ancien mousquetaire, et sur un ton analogue à ce titre. Le P. Houbigant, auquel un tel style était étranger, ne crut pas devoir leur répliquer : il garda le même silence à l'égard du P. Fabricy, dominicain provençal, établi à Rome, qui, dans une lettre à l'abbé de Villefroy, l'avait attaqué sans ménagement. Dans ses notes sur le livre de la *Genèse*, il avait semé les germes d'un système sur la préexistence de l'âme de Jésus-Christ : il le développa plus au long dans une dissertation, sous le titre d'*Introduction*, etc. Ce système avait pour objet d'expliquer ce que disent les anciens Pères, spécialement les Pères grecs, des fréquentes apparitions du Fils de Dieu aux patriarches, avec une nature inférieure à la nature divine. Il pensait avec ces anciens Pères que l'âme de Jésus-Christ avait été créée dès le commencement du monde, et que lorsque le Verbe a voulu paraître sous une forme sensible, il s'est revêtu de notre chair, *et Verbum caro factum est.* Il croyait encore qu'on ne pouvait expliquer plusieurs passages célèbres de l'Écriture sainte, et surtout des prophètes, sans admettre un état florissant et un règne temporel des Juifs, qui aurait lieu après leur conversion et avant la fin du monde. Ce sentiment ne lui était point particulier; et on sait que Bossuet lui-même, à la suite d'une longue conférence avec l'abbé Duguet, l'avait inséré dans la seconde édition de son *Discours sur l'histoire universelle*, en 1682, et dans la troisième en 1700. Le P. Houbigant avait présenté ce système avec beaucoup de force, et l'avait revêtu de preuves frappantes, à la fin de sa belle préface sur les prophètes. Mais le P. de Lavalette, général de l'Oratoire, encore tout effrayé de la commotion que les affaires du jansénisme avaient donnée à sa congrégation, et craignant que de nouveaux systèmes n'amenassent de nouveaux troubles, le décida à supprimer cette partie de sa préface. Cet endroit s'est conservé dans quelques exemplaires de l'ouvrage qui étaient déjà imprimés, ce qui les fait rechercher de préférence. La correspondance que le P. Houbigant entretenait avec plusieurs Anglais le porta à apprendre leur langue dans un âge assez avancé : il résulta de ce nouveau travail plusieurs traductions, dont nous parlerons à la fin de cet article. Ce savant homme termina sa carrière dans la maison de la rue St-Honoré, le 31 octobre 1783, à l'âge de plus de 97 ans. Quelques années avant sa mort, une chute ayant affaibli les organes de son cerveau, il avait perdu l'usage de ses facultés intellectuelles : on calmait ses inquiétudes passagères, et l'on semblait le ramener de ses absences, en lui présentant un livre; la seule vue de ces fidèles consolateurs de sa surdité et de sa vieillesse lui rendait la paix et presque la raison : il semblait y lire; mais ce n'était plus le même homme : il retombait bientôt après dans un état de mélancolie, et n'avait plus cet air riant, poli, affable, qui le faisait chérir de tous ses confrères. Il était persuadé que la surdité que lui avait laissée sa première maladie venait de la maladresse des médecins; il forma dès lors la résolution de ne plus leur donner sa confiance, et leur appliquait ce mot de Pline le naturaliste : *Discunt periculis nostris, et experimenta per mortes agunt.* Pour suppléer au défaut de l'ouïe, il avait imaginé un langage artificiel au moyen de quelques signes de convention, avec lesquels ses confrères se faisaient entendre de lui. Les étrangers trouvaient sur sa table une grande ardoise sur laquelle ils écrivaient avec du blanc d'Espagne. Sa sagacité prévenante abrégeait le travail de ses interlocuteurs : il devinait les mots dans les premières lettres, et les phrases dans les premiers mots. Si l'on trouvait quelquefois de l'embarras dans cette manière de converser avec lui, on en était bien dédommagé par l'agrément de son esprit et par la multitude de ses connaissances; il se plaisait à communiquer ses lumières, et il était accessible à tous les instants. Il était en correspondance de lettres avec un grand nombre de savants français, anglais et allemands. En Angleterre, le savant Kennikot, l'évêque Lowth et plusieurs autres hébraïsants, rendirent hommage à ses découvertes. En France, le docteur Hooke, l'abbé Guénée, le P. Berthier, jésuite, et l'abbé Ladvocat, s'expriment à son égard sur le même ton d'estime. Ce dernier, quoique obligé par la fondation de sa chaire en Sorbonne de se conformer à la méthode des Massorètes, le regardait comme son maître, et n'en parlait jamais qu'avec respect. C'est ce dont on peut se convaincre par la lecture de leur correspondance imprimée sur l'interprétation du psaume *Exurgat.* Le chancelier d'Aguesseau, à qui la langue hébraïque n'était point étrangère, avait prié le P. Houbigant de lui faire passer les feuilles de son ouvrage à mesure qu'on les imprimait; et il existe une lettre manuscrite de ce célèbre magistrat, dans laquelle il lui témoigne combien il était satisfait de son travail. Benoît XIV, auquel il avait fait présent de sa grande Bible, lui adressa un bref très-honorable, qu'il accompagna de deux médailles d'or du plus grand module. Les vieux professeurs des universités d'Allemagne élevés à l'école de Buxtorf attaquèrent fortement ses principes et sa méthode, contre lesquels ils firent soutenir des thèses par leurs disciples : mais M. Bahrdt, savant professeur de Leipsick, qui ne partageait pas leurs préventions, recueillit, en deux volumes in-4°, les prolégomènes, les préfaces et les notes de sa Bible; il les fit imprimer à l'usage de ses disciples, en les leur recommandant comme un des ouvrages les plus propres à les introduire dans l'intelligence des livres saints. Le clergé de France lui assigna une pension de douze cents livres, sans qu'il eût fait la moindre démarche pour l'obtenir. Cette pen-

sion donnée à un homme de quatre-vingt-seize ans, qui depuis près de quarante ans passait pour le plus savant hébraïsant de l'Europe, parut un peu tardive. Peut-être même n'y aurait-on jamais pensé, si l'on n'avait cru devoir la faire servir de passe-port à celle qui fut donnée en même temps au P. Berthier, qui d'ailleurs méritait à tous égards une pareille distinction. Quoique le P. Houbigant fût entièrement sourd, il n'était point triste ni soupçonneux, comme le sont ordinairement ceux qui ont cette infirmité; il avait reçu de la nature un caractère bienveillant, une âme ferme et vigoureuse; il y joignait un fonds de politesse et d'aménité que l'étude la plus sérieuse et ses longs travaux ne purent jamais altérer. Quoiqu'il n'eût qu'une fortune médiocre, il trouva dans son économie un fonds suffisant pour établir, douze ans avant sa mort, au petit village d'Avilly, où il avait une maison de campagne dans le voisinage de Chantilly, une école de jeunes filles, à laquelle il légua une rente annuelle et perpétuelle de cent soixante-quinze livres : il y avait formé une petite imprimerie dont il se servait pendant les vacances pour imprimer quelques-uns de ses ouvrages. Voici la liste de ceux qui ont vu le jour : 1° *Racines hébraïques sans points-voyelles*, Paris, 1732, in-8°; 2° *Prolegomena in Scripturam sacram*, Paris, 1746, 2 vol. in-4°; 3° *Biblia hebraïca cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta*, etc., Paris, 1753, 4 vol. in-fol.; 4° *Veteris Testamenti versio nova*, etc., Paris, 1753, 5 vol. in-8°. C'est la traduction latine qui se trouve déjà dans la grande Bible, et avec les mêmes caractères. 5° *Psalmorum versio Vulgata et versio nova ad hebraïcam veritatem facta*, Paris, 1746 et 1755, vol. in-16; 6° *Psalmi hebraïci mendis quam plurimis expurgati*, vol. in-16 (Leyde, 1748); 7° *Proverbia, Ecclesiastes*, 1763, petit in-12. Après la traduction latine de ces trois livres, on trouve le texte, dont il n'y a eu que vingt-huit pages d'imprimées, c'est-à-dire les dix premiers chapitres des *Proverbes* et quatre lignes du chapitre 2. 8° *Introduction*, in-8°. Cette introduction devait servir de préface à un ouvrage qui n'a point paru. Ces trois derniers écrits furent imprimés par lui-même, à sa campagne d'Avilly. 9° *Examen du Psautier français* des révérends Pères capucins, Paris, sous la rubrique de la Haye, 1764, petit in-8°; 10° *Conférences de Metz*, Leyde, 1750, in-8°; 11° *Méthode courte et facile contre les déistes et les juifs*, etc., traduite de l'anglais de Leslcy sur la septième édition, in-8°; 12° *Pensées de Forbes sur la religion naturelle et révélée*, etc., Lyon, 1769, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont accompagnés de savantes notes qui en rehaussent le mérite. 13° *Sermons du docteur Sherlock, évêque de Londres*, Lyon, 1768, in-12. Le traducteur a fait disparaître des longueurs et des répétitions et quelques autres défauts dont le goût français n'aurait pu s'accommoder. Outre ces ouvrages imprimés, l'auteur a laissé un grand nombre de manuscrits, dont nous ne ferons connaître que les plus intéressants : 1° *Grammatica hebraïca*, qu'il aurait imprimée, dit-il dans ses prolégomènes, *si typographi Parisienses ut pecuniæ ita et laudis cupidi essent;* 2° *Manière d'étudier et d'enseigner les humanités*. Cet ouvrage, composé pour diriger les jeunes gens de l'Oratoire, est beaucoup plus étendu que le *Ratio discendi* du P. Jouvancy. Les jugements sur les auteurs grecs et latins y sont plus approfondis; il y fait connaître en même temps nos meilleurs classiques français à l'époque de 1720, où il fut composé. L'auteur n'y parle que de la manière d'étudier : il se proposait d'y ajouter la manière d'enseigner; mais la publication de l'excellent *Traité des études* de Rollin l'arrêta dans son projet. La copie la plus exacte et la plus complète de cet écrit existait dans le cabinet de M. Adry. 3° *Traduction de l'ouvrage d'Origène contre Celse*. Cet important ouvrage s'égara entre les mains de l'abbé Chevreuil, censeur royal, soit par négligence, soit pour quelque raison particulière qu'on ne cherchera pas ici à pénétrer. La perte en est d'autant plus fâcheuse que nous n'avons qu'une traduction très-médiocre et inexacte de l'original. Celle de Houbigant était fidèle et enrichie de notes savantes qui en augmentaient beaucoup le prix. 4° *Vie du cardinal de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire*. M. Lourdet, censeur royal, chargé en 1773, par le vice-chancelier Maupeou, d'examiner l'ouvrage, croyant y apercevoir quelques traits peu favorables aux jésuites, exigea des suppressions et des changements considérables, auquel l'auteur ne voulut point se soumettre : l'ouvrage ne fut pas imprimé. Le rédacteur de cet article en a beaucoup profité dans l'*Histoire* de ce même cardinal, qu'il a publiée, 1817, 2 vol. in-8°. 5° *Traduction française* du texte latin de sa grande Bible, à laquelle il en avait joint une du *Nouveau Testament*, le tout accompagné de notes. L'abbé Riballier, syndic de la faculté de théologie de Paris, en avait été nommé censeur : il refusa son approbation par déférence pour M. de Beaumont, archevêque de Paris, sous prétexte qu'il y avait déjà un assez grand nombre de traductions françaises de l'Écriture, et *qu'il n'en voulait pas* de nouvelles. Le manuscrit de cet ouvrage, appartenant à M. Villiers, ancien procureur général de la congrégation de l'Oratoire, a dû se trouver dans la bibliothèque de M. Lecoz, archevêque de Besançon, à la mort de ce prélat. L'abbé Contant de la Mollete, qui en avait eu communication, dit « que cette traduction est faite de main de « maître, que le style en est coulant, les termes « propres et énergiques, ainsi que ceux de la « version latine. » 6° *Traité de la venue d'Élie*, composé pour prouver qu'elle n'est pas aussi prochaine que quelques modernes se le sont imaginé. 7° *Remarques sur le livre* (de M. Astruc) *intitulé* Conjectures sur la Genèse. M. Adry, ancien biblio-

thécaire de la maison de St-Honoré, a publié dans le *Magasin encyclopédique* du mois de mai 1806 une *Notice sur la vie et les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, du P. Houbigant;* nous en avons profité pour cet article. T—D.

HOUBRAKEN (Arnold), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Dordrecht en 1660, fut élève de différents maîtres, entre autres de Hoogstraeten. Amené fort jeune en Angleterre par un homme qui voulait mettre ses talents à profit, et qui s'y ruina, il trouva moyen de se tirer d'affaire par ses ouvrages, entre autres par une collection de portraits qu'il y dessina d'après van Dyck, et qui furent gravés par van Gunst. De retour en Hollande, il joignit à la peinture la pratique de la gravure à l'eau-forte. Houbraken était instruit; outre son talent pour les arts, il avait beaucoup de goût pour la littérature, et faisait des vers fort estimés à cette époque. On a de lui en hollandais une *Vie des peintres flamands* (dont il a gravé les portraits), Amsterdam, 1718, 3 vol. in-8° (1). Cet artiste peignait l'histoire et le portrait. Ses compositions décèlent un homme d'esprit; son dessin est assez correct : quant à sa couleur, elle est trop rouge et en général peu vraie. Ses fonds sont d'une bonne ordonnance et ses draperies jetées avec goût. Ses tableaux sont peu connus en France : il y en avait un dans le cabinet du comte de Vence, et l'on a vu au Musée une belle tête de vieillard de la composition de ce peintre. Ses gravures à l'eau-forte sont d'une touche spirituelle. On a beaucoup gravé d'après lui. Il mourut à Amsterdam en 1719. P—E.

HOUBRAKEN (Jacques), graveur, fils du précédent, né à Dortrecht en 1698, a gravé peu de morceaux d'histoire; mais on a de lui plus de six cents portraits, tous au burin : s'ils ne sont pas également bons, parce qu'il négligeait souvent les parties accessoires, qu'il abandonnait à ses élèves, cependant il y en a plusieurs qui méritent de fixer l'attention des connaisseurs. De ce nombre sont quelques-uns de ceux qui forment la collection des portraits des hommes illustres de la Grande-Bretagne, publiée par Knapton. Nous citerons ceux de George Ier, du prince d'Orange, de Jean Kuyper, de Jacob van Hoorn, de Séba, de Jean Taylor, de Mieris, de Bruine, etc. Il a gravé aussi une planche capitale d'après Rembrandt pour la galerie de Dresde, représentant *le Sacrifice de Manué.* Houbraken vint se fixer de bonne heure à Amsterdam, résidence qui lui plaisait tellement qu'il ne voulut pas la quitter, malgré toutes les offres avantageuses qui lui furent faites pour aller se fixer à Londres. Cet artiste avait un burin hardi et facile, une grande vigueur de touche, et mettait beaucoup de variété et d'opposition dans ses travaux : en général ses portraits sentent la couleur. Houbraken, dont le caractère était extrêmement doux et agréable, est mort à Amsterdam vers 1790, dans un âge très-avancé. Tanjé était son élève. P—E.

HOUÇAIN ou HOUCEIN BEN-MANSOUR (Aboul-Mogheit), plus connu sous son surnom d'*Al-Halladj* (le cardeur de coton), fut un fameux docteur musulman de la secte des Sofys, qui menaient une vie contemplative. Les choses extraordinaires qu'on raconte de lui le mirent en grande réputation et lui attirèrent une foule de disciples. Il faisait paraître tantôt un beau jardin, tantôt des fruits d'été en hiver ou des fruits d'hiver en été; il étendait ses mains vers le ciel, et l'on voyait tomber des drachmes d'argent qu'il appelait *drachmes de la toute-puissance,* et qui portaient pour inscription : *Il n'y a qu'un seul Dieu.* Il devinait tout ce qui se passait dans le secret des maisons, et il pénétrait les pensées les plus cachées. Né à Reïh ou dans une de ces trois villes du Khoraçan, Merou, Nichabour ou Talekan, il quitta cette province pour venir dans l'Irak, et se rendit ensuite à la Mekke, où il passa un an, soit dans une caverne, soit dans une masure ouverte par le haut. On le vit, au sommet d'une montagne, debout sur la pointe d'une pierre, les pieds nus, la tête découverte et suant à grosses gouttes. Son retour à Bagdad, l'an 301 de l'hégire (913 de J.-C.), fit beaucoup de bruit; mais les opinions furent bien diversement partagées sur son compte : les uns soutenaient que l'ange Gabriel résidait en lui, ou que lui-même était un dieu; d'autres le regardaient comme un imposteur, comme un fripon. Ce n'était peut-être au fond qu'un prestidigitateur qui eut des envieux et des ennemis. Sa morale et sa conduite n'avaient rien d'ailleurs de répréhensible. Il jeûnait souvent plusieurs jours de suite, et lorsqu'il rompait l'abstinence, ce n'était qu'avec trois bouchées de pain et un peu d'eau. Le vizir du khalife Moctader (*voy.* ce nom), à qui l'on avait dit que Houçain-al-Halladj ressuscitait les morts, le fit venir pour l'interroger. Il répondit à ce ministre qu'il n'avait ni le don de prophétie ni le pouvoir de faire des miracles; que la divinité n'habitait point en sa personne; qu'il n'y avait en lui rien d'extraordinaire et qu'il servait Dieu comme les autres hommes. Le vizir satisfait allait le renvoyer, lorsqu'on produisit un ouvrage dans lequel Houçain avait dit qu'il était possible de se dispenser du pèlerinage de la Mekke et d'en acquérir le mérite, si l'on en pratiquait les cérémonies seul et sans témoin dans sa maison, et si l'on avait soin de nourrir, d'habiller trente orphelins et de leur donner à chacun sept drachmes. Les docteurs assemblés par ordre du vizir décidèrent que cette doctrine philanthropique était hétérodoxe en ce qu'elle détruisait un des principaux préceptes du Coran, et ils jugèrent l'auteur digne de mort, comme hérétique. Houçain entendit son arrêt sans effroi et se contenta de dire à ses juges : « Vous condamnez un innocent; mais le

(1) M. Beuchot possédait de cet ouvrage une traduction française abrégée, mais qui n'a point été imprimée; une note l'attribue à la veuve du célèbre B. Picart : le manuscrit forme 2 volumes in-4°.

« ciel me vengera. » La sentence ayant été confirmée par le khalife, Halladj reçut d'abord mille coups de fouet sans jeter un seul cri. On lui coupa ensuite les deux pieds, les deux mains, et enfin la tête, qui fut exposée sur la place du marché de Bagdad; son corps fut brûlé et on en jeta les cendres dans le Tigre. Cette exécution eut lieu l'an 309 (921). Ainsi périt ce docteur dont la réputation s'était répandue dans tout l'empire musulman, et que ses rivaux n'avaient jamais pu confondre. On a prétendu pourtant qu'il était absolument illettré. Sa vie a été écrite par plusieurs auteurs arabes, Tadj-Eddyn-Ali, Ghazali, Ibn-Khilkhan, etc. Quant aux vers cités par Elmaein, attribués par lui à Houçain Halladj, et qui ont fait supposer que ce docteur était chrétien, ils ne se rapportent point à l'incarnation de Jésus-Christ, mais à la mysticité musulmane. A—T.

HOUCEIN BEHADER (Aboul-Gazi), dernier sultan de Perse de la race de Tamerlan, était fils de Mansour et arrière-petit-fils d'Omar-Cheikh, deuxième fils de ce conquérant, dont il descendait aussi par les femmes. Il naquit à Hérat en 842 (1438-39). Ne possédant aucun apanage, parce que ses ancêtres en avaient été dépouillés par d'autres princes de leur famille, Houcein fut longtemps détenu dans la citadelle de Samarkand par ordre du sultan Abou-Saïd Mirza (*voy.* ce nom), qui depuis lui rendit la liberté. Il vint à Hérat, où le sultan Babour l'accueillit en bon parent et lui assigna une pension annuelle de cent mille pièces d'or. Ce fut à la cour de Babour que Houcein épousa une fille de Mirza-Sandjar, autre prince du sang de Tamerlan; mais, devenu suspect à son beau-père, qui voulut se défaire de lui, après la mort de Babour, l'an 861 de l'hégire (1457 de J.-C.), comme d'un rival qui pouvait nuire à sa propre ambition, Houcein se retira dans le Kharizme; et suivi d'un petit nombre de partisans fidèles, il marcha sur Esterabad dont il rencontra le gouverneur fuyant devant l'armée du Turcoman Djihan-Schah, qui avait envahi le Khoraçan. Malgré l'infériorité de ses forces, il triompha de cet émir, qui périt dans le combat. Renforcé par cet avantage, il surprit le gouverneur turcoman d'Esterabad, qui s'avançait contre lui, s'empara de cette ville, fit pendre le gouverneur et la majeure partie des prisonniers turcomans, et se fit reconnaître roi du Djordian et du Mazanderan en 863 (1459). Cet événement détermina Djihan-Schah à retourner dans la Perse occidentale, dont il était souverain. Le Khoraçan étant retombé alors au pouvoir d'Abou-Saïd, Houcein se reconnut vassal de ce prince, et en obtint la liberté de sa femme; mais ayant fait des incursions dans cette province, au mépris du traité, il n'osa pas risquer une bataille contre l'armée du sultan, et se retira dans le Kharizme. Il en revint l'année suivante, et tandis qu'Abou-Saïd assiégeait dans Taschkend Mirza Djouki, qui revendiquait la Transoxane comme héritage de son aïeul Oulough-Beyg (*voy.* ce nom), il vainquit Mirza-Mahmoud, fils d'Abou-Saïd, reprit Esterabad et le Mazanderan, et envahit le Khoraçan. Mais contraint de s'éloigner de Hérat, après un siége meurtrier, pendant lequel il avait couru les plus grands périls, il rentra dans le Mazanderan, dont il fut encore chassé par Abou-Saïd en 1461. Forcé d'aller chercher un asile et des secours dans l'empire tatar du Descht-Kaptchak (*voy.* Batu), il recouvra le Kharizme, pendant que son rival achevait de réduire Mirza-Djouki, et fit, durant plusieurs années, avec autant de patience que d'activité, un grand nombre d'invasions dans le Khoraçan, souvent battu, quelquefois vainqueur, mais toujours supérieur à la fortune, qui se lassa enfin de le persécuter. La guerre désastreuse que l'orgueilleux Abou-Saïd entreprit en 875 (1468-1469) contre Ouzoun-Haçan (*voy.* ce nom), la catastrophe qui termina sa vie, et la fuite de son fils Mahmoud, qu'il avait laissé dans le Khoraçan, firent passer cette vaste province sous la domination de Houcein. Il entra sans résistance dans Hérat, et déjà il s'occupait à y apaiser les querelles religieuses, à y rétablir la police et le bon ordre, lorsque Ouzoun-Haçan, maître de toute la Perse occidentale, lui suscita un redoutable compétiteur. Yadighiar-Mohammed, arrière-petit-fils de Schah-Roukh (*voy.* ce nom), avait été emmené dès son enfance, par Djihan-Schah, dans l'Adzerbaïdjan, et élevé parmi les Turcomans. Ouzoun-Haçan, vainqueur de Djihan-Schah et son successeur dans la Perse occidentale, épargna le jeune Yadighiar qu'il voulait opposer à Houcein comme légitime héritier de l'empire de Tamerlan. Il lui fournit des troupes auxquelles se joignirent les débris de l'armée d'Abou-Saïd. N'ayant pu empêcher Yadighiar de s'emparer du Mazanderan, Houcein le vainquit deux fois dans le Khoraçan; mais, prêt à livrer un troisième combat, la défection de plusieurs de ses émirs l'obligea de se retirer vers Balkh, dans une tribu mongole alliée à sa famille. Il y triompha de trois fils d'Abou-Saïd, qui, jugeant sa cause perdue, étaient venus le relancer dans cet asile. Mais bientôt informé que l'imprudent Yadighiar, maître du Khoraçan, passait son temps dans la mollesse et les plaisirs, sans s'inquiéter des murmures qu'excitaient les vexations des Turcomans ses auxiliaires, il partit avec 1,000 cavaliers, fit quatre-vingts lieues en trois jours, et entra de nuit dans Hérat et dans le palais de Yadighiar, qui, surpris pendant son sommeil, fut mis à mort le 27 safar 875 (25 août 1470). Houcein usa de clémence envers la plupart des émirs et ne poursuivit pas les Turcomans dans leur fuite, afin de ménager leur souverain, avec lequel il fit la paix. Maître du Kharizme, du Djordjan et du Mazanderan, et affermi dans la possession du Khoraçan par la mort de Yadighiar, le sultan ne s'occupait qu'à y réparer les malheurs de la guerre, et à faire oublier les ravages des Turcomans, lorsqu'il se vit attaqué par un autre

prince de sa famille. Mahmoud, l'un des fils d'Abou-Saïd, s'étant établi dans le petit royaume de Hissar-Schaduman, se crut en état de recouvrer tout l'héritage de son père; il entra dans le Khoraçan et s'empara de Balkh. Houcein, après avoir vainement tenté les voies de la négociation, lui livra bataille près d'Andekhoud en moharem 876 (juin 1471), remporta une victoire complète et reprit Balkh; mais l'émir qu'il en avait nommé gouverneur s'étant révolté en faveur des enfants d'Abou-Saïd son ancien maître, Houcein assiégea cette place dans les règles, la prit par capitulation en 878 (1473-1474), et pardonna au rebelle. Abou-Bekr, autre fils du sultan Abou-Saïd, issu par sa mère des rois de Badakhchan, dont son père lui conféra le gouvernement, avait entrepris, depuis la mort de celui-ci, d'étendre sa domination en dépouillant ses propres frères. Chassé du royaume de Hissar par Mahmoud, il se retira auprès de Houcein, qui le reçut avec bonté et lui fit épouser une de ses filles. Mais l'ingrat et ambitieux Abou-Bekr s'éloigna de la cour, et prit les armes contre son beau-père. Vaincu près de Mérou, il revint dans le Badakhchan, et ne s'y trouvant pas en sûreté, il traversa le Kaboul, le fleuve Indus, et entra par les pays de Kidj et de Mekran ou Belloutchistan dans l'intérieur de la Perse, où une armée de Turcomans se joignit à lui. Vaincu dans le Khermesin par Yakoub-Beig, fils et successeur d'Ouzoun-Haçan dans la Perse occidentale, il arriva avec les débris de ses troupes, à travers le désert et une partie du Khoraçan, sur les bords du Djordjan, près d'Esterabad. Enveloppé de toutes parts, et arrêté dans sa fuite, après avoir vu périr dans le fleuve la plupart de ses gens, il fut conduit au sultan, qui lui reprocha durement son ingratitude et son alliance avec les Turcomans. Il s'attendrissait cependant sur son sort et voulait même lui faire grâce; mais ses officiers exigèrent qu'il fût mis à mort, l'an 885 (1480) (1). Houcein ne fut plus inquiété par les ennemis extérieurs; mais en 902 (1496-1497), il éprouva un vif chagrin par la révolte de Badi-Ezzaman, son fils aîné, et de Mohammed Moumen, fils de ce dernier. Le sultan envoya contre eux son second fils, Modhaffer Houcein, qui les défit près d'Esterabad. Vaincu et fait prisonnier, Moumen fut renfermé dans la forteresse d'Ikhtiar-Eddyn à Hérat; mais la mère de Modhaffer, qui était la première cause de cette mésintelligence dans la famille royale, profitant d'un moment d'ivresse, obtint du sultan l'ordre de faire mourir le jeune prince. A peine cet ordre eut-il été exécuté que le vieux monarque en éprouva le plus vif chagrin. Peu de temps après, Houcein devint perclus de ses jambes, et ne put ni marcher ni monter à cheval. Quatre hommes le traînaient dans une chaise roulante. Il tomba en enfance et ne s'amusait qu'à regarder des combats de béliers, de coqs et de pigeons. On voyait toujours à sa suite des cages remplies d'oiseaux; et il se faisait porter en litière dans tous les lieux où l'on se divertissait. Sur la fin de sa vie, les enfants d'Abou-Saïd ayant été chassés du Mawar-al-Nahr par Schaïbek (*voy.* ce nom), khan des Ouzbeks, qui menaçait le Khoraçan, Houcein partit de Hérat pour le repousser; mais il mourut le 16 dzoulhadjah 911 (10 mai 1506), près de Badghiz, à l'âge de 68 ans, après en avoir régné plus de quarante dans le Djordjan et trente-sept dans le Khoraçan. Aucun prince timouride, depuis Tamerlan et Schah-Roukh, n'avait poussé aussi loin sa carrière et occupé le trône aussi longtemps. Houcein fut un prince très-absolu et très-puissant. Il protégea les lettres et combla de faveurs les savants et les hommes de mérite; il fit bâtir à Hérat des colléges magnifiques où dix mille écoliers étaient entretenus aux frais de l'État et des principaux émirs; il embellit aussi sa capitale d'un palais somptueux et d'un vaste et superbe jardin entouré de maisons de plaisance. Comme il aimait à bâtir, ses courtisans imitèrent son exemple et firent élever des édifices consacrés à l'utilité publique. Parmi eux se distinguait son parent Nizam-Eddyn Aly-Chyr, qui fut son vizir pendant plus de trente ans (*voy.* Aly-Chyr). Le choix de ce digne ministre et la longue durée de son administration honorèrent le nom de Houcein et firent la gloire et la prospérité de son règne. A—T.

HOUCEIN (Badi-Ezzaman et Modhaffer), fils du précédent, occupèrent le trône après leur père; mais la mésintelligence s'étant mise entre eux, ils furent vaincus par le khan des Ouzbeks, en moharem 913 (mai 1507). Le deuxième s'enfuit dans le Khoraçan, où il mourut la même année. Badi-Ezzaman se retira dans l'Irak auprès du roi de Perse Schah-Ismaël, qui lui assigna la ville de Reïh pour résidence. Mais regrettant bientôt sa grandeur passée, il s'enfuit à Esterabad, qu'il tenta vainement de reprendre sur les Ouzbeks. Après avoir erré un an dans le nord de l'Inde, il revint ensuite auprès de Schah-Ismaël, qui venait d'enlever le Khoraçan aux Ouzbeks. Il suivit ce monarque à Tauris, où il résida jusqu'en 920 (1514), s'attacha alors au sultan ottoman Selim Ier, vainqueur d'Ismaël, et fut emmené par lui à Constantinople, où il mourut de la peste au bout de quatre mois. Ainsi finit en Perse la domination des Timourides, qui, peu de temps après, fondèrent l'empire mogol dans l'Hindoustan (*voy.* Babour). A—T.

HOUCEIN (Schah), l'un des derniers rois de Perse, de la dynastie des Sofys (*voy.* Ismael et Abbas), succéda le 20 juillet 1694 à son père Soleiman (*voy.* ce nom), qui, en laissant à ses eunuques le choix de l'héritier du trône, les avait déterminés en faveur de Houcein. D'après le caractère doux et timide de ce jeune prince, ils avaient plus de chance de conserver leur crédit sous lui que sous Abbas,

(1) Et non pas en 879 (1474-75), comme on l'a dit par erreur dans le tome 4 des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.*

son frère aîné, qui s'annonçait comme un prince ferme et habile. Abbas fut donc renfermé dans le harem et Houcein couronné, mais sans aucun signe de réjouissance; car en Perse, comme dans tous les États despotiques, les peuples craignent plus leurs rois qu'ils ne les aiment. Le nouveau monarque fit remise à ses sujets de ce qu'ils devaient sur les impôts; mais dès le lendemain il publia une défense de vendre et de boire du vin sous peine de mort, et il fit briser les vases souillés par celui qui était réservé pour la table royale. Les eunuques, redoutant la vigilance d'un roi sobre, mirent dans leurs intérêts son aïeule, qui feignit d'être malade, et dit à son petit-fils que le vin seul pouvait la guérir. Houcein oublia ses scrupules par affection pour cette princesse; mais on ne put trouver de vin que chez l'ambassadeur de Pologne. La malade ayant refusé d'en boire, à moins que le roi ne lui en donnât l'exemple, et celui-ci alléguant son édit et le précepte du Coran, se rassura par cette maxime que les rois sont au-dessus des lois. Il but du vin, y prit goût et s'y livra bientôt avec tant d'excès qu'il tomba dans l'abrutissement et que, dans un moment d'ivresse, il fit donner des coups de bâton sous la plante des pieds à des évêques et à des prêtres arméniens, qui en restèrent estropiés. Cet acte de cruauté est le seul que l'histoire ait à reprocher à Houcein, qui par un nouvel édit révoqua le premier et permit l'usage du vin. Ce prince doux et humain usa toujours de clémence. Fidèle à la promesse mutuelle que son frère et lui s'étaient donnée de respecter les jours l'un de l'autre, il ne consentit jamais à lui faire arracher les yeux, suivant la politique barbare de ses prédécesseurs; et pendant un règne de vingt-huit ans, il ne se montra pas une seule fois vêtu de rouge comme eux, pour ordonner une exécution; loin de là, il portait l'horreur du sang jusqu'au ridicule. Ayant un jour blessé involontairement des canards qui nageaient dans une pièce d'eau de ses jardins, il se crut souillé et poussa des cris lamentables. Il était si dévot qu'on lui donna le sobriquet de *mollah* (prêtre). De telles vertus n'étaient que des faiblesses, et elles ne pouvaient qu'être funestes à un peuple amolli par cinquante ans de paix et avili par un siècle de tyrannie. Le désordre commença à la cour par des querelles entre les eunuques noirs et blancs. Houcein abolit la peine de mort et la remplaça dans plusieurs cas par des confiscations et des amendes. Cette mesure multiplia les crimes et ne servit qu'à enrichir les eunuques, qui trafiquaient des emplois, des honneurs, des grâces, et qui pour en tirer plus de profit changeaient souvent les gouverneurs des villes et des provinces et les autres fonctionnaires publics. Les rixes devinrent plus fréquentes et plus sanglantes entre les diverses sectes musulmanes, surtout pour la solennité annuelle de la fête funèbre de Hocein (*voy.* ce nom). L'année 1701 fut appelée en Perse l'*année des belles filles*, parce qu'on en envoya de toutes les provinces pour peupler le sérail d'un monarque qui alliait la volupté à la bigoterie, et qui, désormais étranger à toutes les affaires du gouvernement, demeura plongé dans les délices du harem. Les sommes qu'il prodiguait pour satisfaire ses goûts honteux, et sa manie de bâtir des palais et des édifices inutiles absorbaient presque tous les revenus publics et laissaient à l'arriéré la solde de l'armée. Un tel état de choses devait détendre tous les ressorts de la monarchie et provoquer partout des soulèvements. Georges X, roi de Géorgie (*voy.* ce nom), entreprit de s'affranchir de la suzeraineté de la Perse. Il échoua, fut amené prisonnier à Ispahan, obtint son pardon en se faisant musulman, et alla gouverner la province de Candahar, où sa tyrannie servit de prétexte à la révolte des Afghans-Khildjis. Mir-Weis, leur chef, vaincu d'abord et envoyé à la cour où ses intrigues et ses largesses lui acquirent des amis et des protecteurs, fut renvoyé en 1707 à Candahar, et parvint à regagner les bonnes grâces du gouverneur qu'il fit assassiner en 1709. Kaï-Khosrou, neveu et successeur de Georges, périt dans un combat contre les rebelles en 1711. La défaite d'un autre prince géorgien, Roustm-Khan, consolida deux ans après l'indépendance de Mir-Weis, qui mourut en 1715. La même année, les Afghans-Abdallis s'emparèrent de la province de Hérat, qu'ils conservèrent une douzaine d'années. Le gouverneur du Seïstan, au lieu de s'opposer aux rebelles, imita leur exemple et se rendit indépendant. Sur divers autres points les Ouzbeks envahissaient le Khoraçan; les Lesghis et les peuples du Daghestan ravageaient le Chirwan et la Géorgie; les Arabes de Maskat subjuguaient les îles du golfe Persique, d'où ils vinrent plus tard s'établir sur plusieurs territoires des côtes maritimes de la Perse. Tout devait porter l'empreinte de la dégradation sous le règne honteux de Chah-Houcein. Un aventurier arménien était reçu à la cour comme ambassadeur du pape et des empereurs d'Allemagne et de Russie. La France, qui n'a jamais su profiter des circonstances favorables, qui n'avait point entamé de négociations commerciales avec la Perse pendant les époques florissantes des deux monarchies, s'en avisa lorsque l'une était épuisée par de longues guerres, et l'autre déchirée par l'anarchie. L'envoyé français, Fabre, contrarié, persécuté dans sa mission, n'arriva en 1706 sur les frontières de Perse que pour y mourir de chagrin ou de poison, et une courtisane, sa maîtresse, fut admise à la cour, où elle offrit le bizarre spectacle d'une femme jouant le rôle d'ambassadeur (*voy.* Marie Petit). Michel, successeur de Fabre, négocia en 1708, avec les ministres persans, un traité assez avantageux qui n'a jamais eu d'exécution, bien qu'un ridicule ambassadeur de Perse (*voy.* Méhémet-Riza-Beyg), venu en France pour en demander la ratification en 1715, en eût signé un

autre qui ne devait pas avoir un meilleur sort. Deux agents français se rendirent alors en Perse : l'un, Gardanne, en 1717, à Ispahan, comme consul général; l'autre, Padery, comme consul à Chiraz, en 1720. Tous deux y végétèrent et y coururent de grands dangers, sans gloire et sans profit pour la France, quoique le second eût obtenu la ratification du traité que Schah Houcein aurait rejeté comme onéreux et humiliant pour ses sujets, s'il ne se fût pas trouvé lui-même sur le bord de l'abîme. En effet, Mir-Mahmoud, maître du Candahar par l'assassinat de son oncle Mir-Abd-Allah, frère et successeur de Mir-Weis, lequel avait négocié la soumission de cette province à la couronne de Perse, se préparait à pousser plus loin son usurpation et ses conquêtes. Mais soit que la cour s'aveuglât sur ses projets, soit que la distance qui le séparait de la capitale parût difficile ou même impossible à franchir, Schah Houcein ou plutôt ses alentours crurent devoir porter remède à des dangers plus imminents. Sefi-Kouli-Khan, envoyé avec une armée en 1719 dans le Khoraçan, remporte un avantage sur les Ouzbeks, mais il est ensuite vaincu et tué avec son fils, dans une bataille contre Acad-Allah, chef des Afghans-Abdallis. Une autre armée, sous les ordres de Louthf-Aly-Khan, est destinée à reprendre les îles de Bahr-Aïn sur les Arabes de Maskat. Mais la flotte portugaise sur laquelle elle doit s'embarquer n'ayant pas reçu la somme qui devait lui être payée, remet à la voile pour Goa en 1720, après avoir soutenu un combat désavantageux contre les Arabes. Louthf-Aly-Khan, pour utiliser ses forces disponibles, marche vers le Kerman, dont Mir-Mahmoud venait de s'emparer, triomphe des Afghans, et les repousse dans le Candahar. Cette victoire aurait relevé le courage des Persans et leur monarchie sur son déclin, si des intrigues de cour n'eussent achevé de dégoûter les hommes capables de la défendre et de prévenir sa ruine. L'Itmad-ed-Daulah, Feth-Aly-Khan, est abandonné et sacrifié par le crédule Schah Houcein à ses envieux, à ses ennemis, qui lui arrachent les yeux et les envoient dans un bassin d'or au faible monarque. Louthf-Aly-Khan, proche parent du malheureux premier ministre, est arrêté au milieu de son armée et amené à Ispahan. Schah Houcein eut au moins le courage de reconnaître son erreur et de l'expier par des regrets, des consolations et des dédommagements envers ces deux victimes. Les Lesghis envahissent pour la seconde fois le Chirwan et l'Arménie et saccagent Chamakhi. Vakhtang (*voy.* ce nom), wali de Géorgie et dont le frère était gendre de l'infortuné Feth-Aly-Khan, arme pour arrêter leurs ravages; mais il reçoit l'ordre de ne pas combattre ces brigands avec lesquels le roi venait d'acheter la paix qu'ils violèrent aussitôt. Le désastre de Tauris ou Tebriz, la seconde ville du royaume, renversée par un tremblement de terre, achève d'épouvanter Schah Houcein, qui, pour apaiser la colère céleste, prohibe les festins et les jeux, bannit les prostituées, ordonne des jeûnes et des prières publiques, et répand ainsi la consternation, lorsqu'il s'agissait de relever l'esprit public. Tant d'indulgence, tant de fautes, devaient porter leur fruit. Après une résidence de quelques mois à Téhéran, où il avait reçu une ambassade ottomane et congédié des ambassadeurs de Pierre le Grand, Houcein était depuis peu rentré dans Ispahan, lorsque Mir-Mahmoud, ayant traversé la Perse sans autre résistance que celle qu'il avait éprouvée devant Kerman et Yezd, arrive près de la capitale avec des forces plus de moitié moins considérables que celles qui devaient la défendre. Au lieu de prendre les mesures qu'exigent de telles circonstances, le monarque songe d'abord à s'éloigner, et il se résigne enfin à subir les chances de la guerre. La bataille de Ghulnabad ou Kalounabad, perdue le 7 mars 1722, à quelques lieues d'Ispahan, par la mésintelligence des différents chefs persans, arabes, louris et bakhtiaris qui commandaient son armée, amène les Afghans vainqueurs devant cette capitale, qu'ils bloquent étroitement et qui bientôt est ravagée par la plus horrible famine. Chameaux, chevaux, mulets, ânes, chiens, chats, écorces d'arbres, cuir bouilli, chair humaine, tout fut dévoré par les malheureux habitants : ceux qui tentaient de sortir étaient impitoyablement massacrés par les Afghans. Le roi parvint néanmoins à faire évader un de ses fils, Thahmasp, dans l'espoir de se procurer des secours extérieurs, ou du moins de sauver un rejeton de sa race, un héritier de son trône. Enfin le 21 octobre 1722 (et non pas 1721, comme l'ont dit les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*), attiré par les cris de son peuple, l'infortuné monarque parcourt les rues en habit de deuil, en déplorant les malheurs de son règne qu'il attribue à ses propres fautes; et les larmes que ce spectacle arrache à tous ceux qui en sont témoins sont sa dernière consolation. Le lendemain il signe son abdication, la reddition de sa capitale, le mariage d'une de ses filles avec le barbare vainqueur, et se rend au camp de Mir-Mahmoud, sur le turban duquel il attache l'aigrette royale en lui disant : *Régnez en paix*. Le 23, confondu dans la foule des anciens et des nouveaux courtisans de l'usurpateur, il a l'humiliation de lui prêter serment de fidélité; puis il est relégué dans un petit palais, où il jouit pendant sept ans d'une apparente liberté, avec un petit nombre de ses femmes et de ses domestiques. Mais Houcein n'était pas encore au terme de ses malheurs. Dans un délire frénétique, Mahmoud ayant égorgé de sa propre main plusieurs princes du sang des Sofys, le monarque détrôné accourut à leurs cris et fut blessé au bras en voulant sauver deux de ses fils en bas âge. La vue de son sang arrêta la fureur de Mahmoud. Enfin Aschraf (*voy.* ce nom), successeur de ce dernier, fit périr Houcein et le reste de sa famille en 1729, avant d'abandonner Ispahan

à son vainqueur, le fameux Thahmasp Kouli-Khan, qui rétablit pour peu de temps la dynastie des Sofys (*voy.* Nadir-Chah, Thahmasp II et Abbas III). A—t.

HOUCEIN. *Voyez* Hocein, Hussein et Ala-Eddyn.

HOUCHARD (le général Jean-Nicolas), né à Forbach en 1740, quitta la maison paternelle à l'âge de quinze ans pour s'engager dans le régiment de Royal-Allemand cavalerie et parvint successivement par son seul mérite au grade de capitaine dans le régiment de Bourbon dragons. Il avait déjà fait alors la plus grande partie de la guerre de sept ans en Allemagne, et dès que la paix fut signée, il suivit son régiment en Corse, où il reçut à la joue un coup de feu dont il conserva la cicatrice toute sa vie. Houchard était lieutenant-colonel et chevalier de St-Louis au moment où la révolution éclata. Il en embrassa la cause avec enthousiasme, ainsi que la plus grande partie de ceux qu'on appelait alors officiers de fortune, et il obtint bientôt le grade de colonel. Employé en 1792 sous les ordres de Custine, il se distingua dans plusieurs occasions à la tête d'un régiment de chasseurs à cheval, devint dans la même année maréchal de camp, lieutenant général, et remplaça Custine dans le commandement des armées de la Moselle, du Nord et des Ardennes. Il y obtint quelques succès, et rendit surtout de grands services à la nouvelle république par la victoire qu'il remporta à Hondschoote les 8 et 9 septembre 1793. Cette victoire obligea les Anglais à lever le siége de Dunkerque et fit échouer les projets des alliés pour l'envahissement de la France; mais les soupçonneux démagogues qui gouvernaient alors ne furent pas satisfaits d'aussi grands avantages; ils prétendirent que l'armée anglaise tout entière devait tomber dans les mains des Français, et ils accusèrent Houchard de n'avoir pas suivi les instructions qui lui avaient été envoyées par le comité de salut public. Arrêté et conduit à Paris, il fut traduit devant le redoutable tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 17 novembre 1793. Quelques historiens ont dit qu'après avoir dénoncé Custine, son bienfaiteur, afin de le remplacer dans le commandement de l'armée, Houchard avait lui-même été victime d'une délation aussi méprisable; mais cette assertion n'a pas été prouvée. Il a paru à Strasbourg en 1809 une *Notice historique et justificative sur la vie militaire du général Houchard, par son fils*, in-8°. M—d j.

HOUDAN-DESLANDES (François-Silvain-Denis), littérateur, né le 6 janvier 1754 à Vernou, près de Tours, fut admis à l'école militaire, puis entra sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, où il fut le compagnon d'armes et l'ami du célèbre Desaix. Ce régiment fut employé en 1782 au siége de Gibraltar, dont Houdan-Deslandes écrivit l'*Histoire*, comme témoin oculaire de toutes les opérations. Cet ouvrage, imprimé sous la rubrique de Cadix, Hernill, 1783, in-8°, eut deux éditions dans la même année (1). Capitaine à l'époque de la révolution, quoiqu'il n'en eût point adopté les principes, il continua de servir jusqu'au moment où la convention, par un décret, éloigna les nobles de l'armée. Ayant alors obtenu sa retraite avec le grade de chef de brigade, il vint habiter avec sa famille près de Chinon, et consacra ses loisirs forcés à la culture des lettres. Quelques pièces de vers publiées dans les journaux lui valurent le titre de correspondant du musée et de la société philotechnique. Il mourut presque subitement, le 28 juin 1807, à 53 ans, laissant inédit un poëme intitulé *La nature sauvage et pittoresque*, qui parut en 1808, Paris, Giguet et Michaud, in-18. Ce poëme, dans le genre descriptif, annonce un talent de versification qui se serait encore perfectionné par la fréquentation des littérateurs et des hommes de goût; mais à côté de pensées fortes et de beautés poétiques du premier ordre on y remarque des incorrections et des fautes de goût trop évidentes. Chalmel en a cité plusieurs passages dans la *Biographie de la Touraine*, p. 243-48. W—s.

HOUDAR. *Voyez* Lamothe.

HOUDAR DE LA MOTTE (Charles-Antoine), l'un de ces brillants officiers distingués de bonne heure par Napoléon, et que la mort seule put empêcher d'atteindre aux plus hautes destinées, était arrière-neveu de l'académicien du même nom, célèbre par l'universalité de ses talents et par son aversion contre la *rime*, si bien défendue par Voltaire. Né à Versailles en 1773, il allait entrer dans les bureaux de la surintendance de la couronne, où son père s'était fait une réputation d'honneur et d'habileté, lorsque l'orage révolutionnaire dispersa tous ceux qui, de près ou de loin, tenaient à la cour. Doué de l'extérieur le plus avantageux et de toutes les qualités qui font l'homme de guerre, il fut remarqué aux premiers rangs de ces grenadiers parisiens qui, après avoir scellé de leur sang leur dévouement à l'ordre, s'élancèrent à la défense de la frontière. Il fit les premières campagnes qui sauvèrent l'indépendance nationale: Sur le champ de bataille de Fleurus, il mérita les éloges de ses chefs. Nommé officier d'état-major, il passa plus tard à l'armée d'Italie, et fut choisi pour aide de camp par le général Baraguey-d'Hilliers, qui se promettait de resserrer par les liens les plus étroits l'attachement dont il avait reçu tant de preuves (2). Pendant toute la suite des campagnes d'Italie, Houdar fut remarqué par les Joubert, les Masséna, etc., comme il l'avait été par les Kléber et les Jourdan sur la frontière du Nord. Il fit la campagne d'Égypte sous Bonaparte et s'y distingua. Revenu sur le Rhin, il passa à l'armée des Grisons commandée par Macdonald. Le

(1) A la suite de l'*Histoire du siége de Gibraltar* est une *Ode sur la prise du fort St-Philippe*, dans laquelle l'auteur fait l'éloge de son régiment, qui s'était distingué à l'attaque de ce fort.

(2) Le comte Houdar de la Motte était sur le point de s'unir à mademoiselle Baraguey-d'Hilliers, depuis comtesse Foy, lorsqu'il tomba au champ d'Iéna.

grade de chef d'escadron était resté la trop modeste récompense d'une si active et si périlleuse carrière, lorsque, se trouvant au camp de Boulogne, il reçut de Napoléon lui-même le commandement du 36e, l'un des régiments les plus renommés de l'armée. Il était à la tête de ce corps aux combats d'Ulm, de Memmingen, puis à la bataille d'Austerlitz, où il fut blessé et eut son cheval tué sous lui. Il reçut la croix de commandeur de la Légion d'honneur, et son régiment fut cité dans le bulletin de cette mémorable journée. A peine s'était-il refait que le 36e passa de la haute Bavière aux frontières de la Saxe, et arriva plein d'élan sur le champ de bataille d'Iéna. Comme à Austerlitz, Houdar se trouvait sous le commandement du maréchal Soult. Ayant reçu l'ordre d'enlever un bois défendu par un corps de Prussiens fortement retranché, il dirigea cette attaque et volait au secours d'un autre régiment en danger, lorsqu'il fut emporté par un boulet de canon. En apprenant cette perte, Napoléon s'écria : *J'en suis fâché, il avait toutes les qualités pour devenir un grand homme de guerre.* Il voulut que les traits de Houdar fussent reproduits sur le monument élevé à la grande armée et que son nom fût donné à l'une des rues qui aboutissent au pont d'Iéna. M. Sauvo, compagnon d'armes de Houdar dans sa première campagne à la frontière du Nord et devenu son beau-frère, lui a consacré, dans le tome 2 des *Campagnes des Français en Prusse, en Saxe*, etc., publié en 1807, une notice pleine de sentiment et d'intérêt. CH—U.

HOUDETOT (ÉLISABETH-FRANÇOISE-SOPHIE DE LA LIVE DE BELLEGARDE, comtesse D'), née vers 1730, était fille d'un fermier général et belle-sœur de madame de la Live d'Épinay (*voy.* ce nom). Elle épousa en 1748 un gentilhomme d'une des plus anciennes maisons de Normandie, qui est mort lieutenant général dans un âge fort avancé. Madame d'Houdetot, recommandable par son caractère, distinguée par son esprit; aimant et cultivant les lettres sans avoir la prétention de femme-auteur; douée même d'un talent naturel pour la poésie qu'elle cachait autant qu'elle le pouvait avec cette modestie qui sied si bien à son sexe; enfin ayant mérité d'avoir et ayant eu beaucoup d'amis, aurait échappé à la célébrité qu'elle redoutait, sans l'indiscrétion de Rousseau et l'espèce de publicité de sa liaison avec St-Lambert. Elle inspira au plus fameux de tous les écrivains genevois une passion dont il a (dans la deuxième partie de ses *Confessions*) peint les transports en traits de feu, tels qu'il les avait sentis. L'histoire de cet amour si ardent, et qualifié par lui-même si malheureux, qui fut, dit-il, le premier et l'unique en toute sa vie, est écrite avec un charme particulier. C'est là qu'on retrouve Rousseau tout entier. Il venait de créer sa Julie avec une ivresse, un délire qui donnaient l'essor en quelque sorte à ce besoin d'aimer qu'il n'avait pu satisfaire encore (ce sont ses expressions) et dont il se sentait dévoré. Ce fut alors, dans la vallée de Montmorency, embellie elle-même par le printemps, qu'il connut la jeune belle-sœur de madame d'Épinay, et qu'il éprouva pour elle une exaltation de sentiment qu'on doit renoncer à peindre après lui. Dès lors, voulant penser à sa Julie fantastique, il ne pouvait plus penser qu'à madame d'Houdetot. Elle n'avait aucun des caractères de la beauté physique; mais l'imagination de Rousseau prêtait à tout des formes et des couleurs enchanteresses, quand la passion s'en mêlait. Sa composition finie, il lui adressa le manuscrit original de son ouvrage. Madame d'Houdetot avait à Sanois une maison de campagne ornée sans luxe et uniquement pour satisfaire ses goûts. Son jardin offrait à chaque pas les bustes des grands hommes qu'elle affectionnait davantage, avec des inscriptions en vers qu'elle avait composées. Marmontel parlant à la fois dans ses *Mémoires* de l'amie de Saint-Lambert et de Saint-Lambert lui-même, qui avait à Eaux-Bonnes une maison peu éloignée de celle de madame d'Houdetot, appuie de son témoignage l'éloge qu'ont fait tant de contemporains d'une société où l'esprit, le bon goût, l'amour des lettres, toutes les qualités du cœur attiraient et attachaient ceux qui avaient le bonheur d'y être admis, c'est-à-dire l'élite des différentes classes parmi les Français et les étrangers. « Jamais, « dit-il, deux esprits et deux âmes n'ont formé « un plus parfait accord de sentiments et de « pensées...; aimable empressement à bien rece- « voir leurs amis...; politesse libre, aisée, atten- « tive, d'un goût exquis, venant du cœur, allant « au cœur, et qui n'est bien connue que des âmes « sensibles (t. 3). » La douceur de l'existence de madame d'Houdetot ne fut troublée, s'il faut en croire un autre de ses panégyristes, Suard, que dans les dix dernières années de sa vie, et par des contrariétés, des peines passagères : ceux qui l'ont aimée, qui ont été aimés d'elle, doivent jouir de cette pensée. Payant la dette des souvenirs, dans l'âge où il ne reste plus guère autre chose, elle prodigua les soins les plus assidus et les plus généreux au chantre des *Saisons*, qui, tombé dans une sorte d'enfance, ne cessait de se plaindre de cette amie si dévouée et mourut dix ans avant elle. Le temps, qui légitime ou sanctionne tant de choses, fit jusqu'à la fin regarder comme respectable, dans l'opinion du monde, leur attachement mutuel, dont, suivant les mœurs du siècle, on vantait déjà la constance à l'époque où Rousseau écrivait ses *Confessions*. Il fallait un effort pour se persuader que Saint-Lambert n'était pas de la famille de madame d'Houdetot; et qu'il n'avait dans sa maison que les droits de l'amitié. Elle conserva jusqu'au terme de sa longue carrière sa bonté, son activité de sentiments et d'imagination, son goût pour les plaisirs de l'esprit, et jusqu'à son talent aimable pour la poésie. On connaît d'elle un assez grand

nombre de petites pièces fugitives inspirées par les circonstances, et dont plusieurs ont mérité de leur survivre. Dans toutes on trouve de la grâce, du trait, de la facilité. A ses derniers moments, elle fut entourée de ses nombreux enfants, en reçut les soins avec sensibilité et s'éteignit sans agonie le 28 janvier 1813, à l'âge d'environ 83 ans. — Madame la vicomtesse D'HOUDETOT (née Perrinet de Faugnes), belle-fille de la précédente, mourut très-jeune d'une affection de poitrine. C'est elle qui, peu de jours avant sa mort, fit cette jolie réponse à quelqu'un qui lui demandait : « A quoi rêvez-« vous donc? » *Je me regrette.* On a d'elle un volume de *Poésies* imprimées à très-petit nombre d'exemplaires, chez Didot l'aîné, 1782, in-18 de 53 pages. On trouve en tête une notice sur la personne de l'auteur par M. de Brienne, archevêque de Sens. L—P—E.

HOUDON (JEAN-ANTOINE), statuaire, né à Versailles le 20 mars 1741, annonça de bonne heure ses dispositions pour les arts du dessin. On dit qu'à l'âge de douze ans il suivait déjà à Paris les leçons publiques de l'Académie de peinture et de sculpture. Privé de protection, il ne put d'abord s'attacher particulièrement à aucun maître ; mais bientôt, surpris et charmés de ses rapides progrès, plusieurs professeurs de l'école se firent un plaisir de lui donner des conseils, et il mit principalement à profit l'intérêt que J.-B. Pigale voulut bien prendre à son avancement. Il entrait à peine dans sa dix-huitième année lorsqu'il remporta le grand prix de sculpture, et il partit aussitôt après pour Rome, en qualité de pensionnaire du roi. Non content de s'y livrer, avec une assiduité exemplaire, aux études prescrites par les règlements de l'Académie, il trouva moyen d'y travailler pour son propre compte et d'exécuter en marbre une statue de *St-Bruno*, fondateur de l'ordre des chartreux. Ce fut de cette belle figure, placée dans l'église Ste-Marie des Anges, que le pape Clément XIV dit un jour : *Si la règle de son ordre ne lui prescrivait pas le silence, je suis sûr qu'elle parlerait.* M. Quatremère de Quincy a confirmé de nos jours cet éloge dans une notice lue à l'Académie des beaux-arts le 3 octobre 1829 : « C'est, dit ce savant connaisseur, l'idéal de l'hu-« milité sous la forme et le costume *au naturel* « du pieux cénobite, et, toutefois, ce marbre « vous arrête, et il ne vous sort plus de la mé-« moire ; on dirait qu'un rayon du génie de « Lesueur serait descendu sur cette figure pour « l'animer. » Après un séjour de dix ans dans la capitale du monde chrétien, le jeune Houdon revint à Paris et s'y fit honorablement remarquer au salon de 1771 par un plâtre de petite dimension, représentant le dieu *Morphée.* Cet ouvrage dont tous les journaux du temps parlèrent avantageusement, et qui, suivant l'expression du continuateur des *Mémoires secrets* (Pidanzat de Mairobert), avait quelque chose de céleste, fit admettre l'artiste parmi les *agréés* de l'Académie. Quatre ans après, Houdon l'exécuta en marbre dans une plus grande dimension, et c'est alors qu'il fut reçu académicien en titre. Il livra ensuite au jugement du public son modèle de l'*Écorché,* qui fut aussitôt considéré par les plus habiles maîtres comme un des objets d'études anatomiques les plus propres à former des dessinateurs. On s'empressa de multiplier les copies de ce bel ouvrage ; elles furent placées dans tous les ateliers de peinture et de sculpture, et encore aujourd'hui un grand nombre d'artistes en font le sujet de leurs savantes méditations. Plusieurs même préfèrent cette manière d'étudier la myologie à la pratique du moulage sur l'état de mort, pratique qui, par l'effet inévitable de l'affaissement des chairs ou de la contraction des muscles, peut entraîner les élèves dans de graves erreurs. Sur sa grande réputation, qui avait depuis longtemps franchi les frontières de la France, Houdon fut invité par Franklin, de la part des États-Unis d'Amérique, à faire le buste de Washington. Il partit pour Philadelphie, où, logé dans la maison même du président-libérateur, il put à loisir observer et saisir la physionomie de ce grand citoyen. Houdon ne rapporta à Paris que le buste en plâtre de son hôte ; mais ce modèle, frappant de ressemblance, servit ensuite à l'exécution de la belle statue en marbre qu'on voit maintenant dans la salle d'assemblée de l'État de Virginie, et d'après laquelle ont été peints, gravés ou modelés presque tous les portraits de Washington. Le 4 juillet 1778, lorsqu'on apprit à Paris la mort de Jean-Jacques Rousseau, Houdon se rendit en toute hâte à Ermenonville pour y mouler sur nature le masque du célèbre Genevois, et le résultat de cette opération, faite avec soin, devint en peu de temps l'objet d'une foule de contrefaçons qui se répandirent dans toute l'Europe. En 1781, Houdon exposa au Louvre deux statues de grande dimension, celles de Tourville et de Voltaire. Le premier de ces ouvrages fut le sujet d'une assez longue polémique : quelques critiques le trouvèrent maniéré et blâmèrent l'artiste d'avoir donné à la tête du célèbre marin un caractère de jeunesse que Tourville ne devait plus avoir à l'époque du combat de la Hogue. D'autres admirèrent le mouvement de la figure et en louèrent surtout les draperies agitées par le vent ; mais le pour et le contre pouvaient être soutenus avec une égale justice. Quant à la statue assise de Voltaire (celle que nous voyons aujourd'hui dans le vestibule du Théâtre-Français), on ne la critiqua guère que sous le rapport du costume. Les uns l'auraient voulue habillée à la française ; d'autres préféraient la draperie romaine dont le sculpteur l'avait enveloppée, et l'on agita longtemps, sans la résoudre, la question de savoir si les grands hommes de nos jours devaient être représentés en costumes antiques ou modernes. Ce débat, au surplus, ne nuisit en rien au succès de cette statue, dont la tête, pleine de vie, rend

avec une vérité frappante l'esprit malicieux du modèle. Il est seulement à regretter que cet ouvrage capital soit si peu convenablement placé dans un lieu qui sert d'antichambre aux laquais (*voy.* à ce sujet l'article PRÉVILLE). Ce fut aussi en 1781 que Houdon exécuta pour l'impératrice de Russie une statue de *Diane* à laquelle on crut devoir refuser les honneurs du Louvre. « La « déesse est très-belle, dit à ce sujet la Harpe « dans sa correspondance, mais on la trouve *trop* « *nue* pour une statue exposée en public. » Le plus grand tort du sculpteur était évidemment d'avoir représenté la sévère déesse de la chasteté comme on représente ordinairement la voluptueuse Vénus, qui avait, comme on sait, le privilége de s'offrir sans voile à tous les regards. C'était, en effet, ne tenir aucun compte des traditions mythologiques. Les autres ouvrages de Houdon, ceux du moins qu'il exécuta avant les dix dernières années de sa vie, n'eurent pas moins de succès que les précédents. Sa *Frileuse*, dont les copies et les contrefaçons se sont si prodigieusement multipliées, et son *Oiseau mort*, dont Grimm fait, en termes passablement ridicules, un éloge si sentimental, sont des productions pleines de naïveté. Le buste de Molière, qu'on voit au foyer de la Comédie-Française, est d'une exécution simple, large et hardie. Les bustes du prince Henri de Prusse, de Gerbier, de Gluck, de Sacchini, de Franklin, de d'Alembert, de Mirabeau, de l'abbé Barthélemy, de Napoléon, de l'impératrice Joséphine, du maréchal Ney et de vingt autres personnages appartenant à l'histoire, prouvent tout le soin que l'artiste apportait dans les moindres détails pour arriver à une parfaite ressemblance. A ce talent d'imitation, qu'on pourrait appeler *matérielle*, il joignait celui de rendre sensible l'humeur et l'esprit du modèle. Plusieurs de ses ouvrages, néanmoins, laissent à désirer quelque chose de ce grand caractère qu'on admire dans les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque. Il ne paraissait pas avoir sur la beauté physique les mêmes idées que les anciens, et, plus occupé du vrai que de l'idéal, il s'est particulièrement attaché à représenter les femmes de son siècle avec leurs grâces naïves et piquantes, qu'il était peut-être permis de préférer aux formes sévères des statues antiques. Houdon a rarement entrepris des groupes compliqués; il ambitionnait peu l'effet théâtral; mais il excellait à rendre avec une exquise simplicité le sentiment de la pudeur. Ses têtes de jeunes filles respirent l'innocence, la modestie, l'enjouement et l'ingénuité. Il se rapprochait par là du célèbre Greuze, son ami, qui avait su faire entrer dans ses tableaux de mœurs champêtres, non moins d'intérêt et plus de vérité que les peintres d'histoire n'en mettaient alors dans leurs plus vastes compositions. Il est presque superflu de dire que Houdon fut membre de l'Institut, professeur à l'école royale des beaux-arts, et chevalier de la Légion d'honneur. A quel autre que lui ces récompenses dues au talent pouvaient-elles être plus justement décernées? Cet artiste était petit de taille, mais d'un extérieur agréable; ses yeux surtout étaient pleins de feu. Arrivé à l'âge où commence la vieillesse, sa tête, presque entièrement chauve, avait pris un caractère si vénérable que le peintre Gérard le pria de poser pour la figure d'un des magistrats qui présentent au roi les clefs de Paris, dans le tableau de l'entrée de Henri IV. Il y est représenté les mains jointes, regardant avec attendrissement la personne du monarque. Houdon possédait toutes les qualités de cœur qui commandent l'estime et inspirent de l'affection. Bon mari, bon père, ami fidèle, il était d'une humeur enjouée, et nul n'applaudissait plus sincèrement que lui aux succès des artistes ses rivaux. Ses facultés intellectuelles s'affaiblirent un peu dans les dernières années de sa vie, mais sans que la douceur de son caractère en fût altérée, sans même qu'aucune infirmité corporelle l'empêchât de suivre assidûment les séances académiques et les représentations du Théâtre-Français, pour lesquelles il avait toujours eu un goût passionné. Il fut pris d'un assoupissement subit dans les premiers jours de juillet 1828, et il s'éteignit doucement le 15 du même mois. Il était entré depuis peu dans sa 88e année. — *Marie-Ange-Cécile* Langlois HOUDON, son épouse, était aussi distinguée par son esprit que par sa beauté. On a de cette dame une traduction élégante et fidèle d'un roman anglais intitulé *Dalmour* (1). Elle mourut à Paris en 1823, âgée de 75 ans. F. P—T.

HOUDRY (VINCENT), jésuite, né en 1631, à Tours ou aux environs de cette ville, fut destiné d'abord à l'enseignement, et professa les humanités, la rhétorique et la philosophie; il s'appliqua ensuite à la prédication, et occupa trente ans les chaires des principales villes du royaume. Il partagea le reste de sa vie entre la prière et les travaux du cabinet; parvint à un âge très-avancé sans cesser de jouir de la santé la plus ferme, avantage qu'il paraît avoir moins dû à la force de sa constitution qu'à la régularité de sa conduite, et mourut à Paris, au collége Louis le Grand, le 29 mars 1729, dans sa 98e année, avec le regret, dit-on, de ne pas pousser sa carrière à un siècle. C'était un homme extrêmement laborieux: il passait les jours et une partie des nuits à lire ou à écrire, et cependant jamais il ne se servit de lunettes. Travaillant avec une extrême facilité, il ne retouchait presque jamais ses ouvrages: c'est dire assez qu'ils sont écrits d'un style lâche et diffus. On a de lui: 1° Des *Poésies latines*, parmi lesquelles on cite un *Poëme sur l'imprimerie*, et un autre *de la Collation*, où l'on remarque, dit-on, des descriptions très-agréables de la fraise, du melon, etc.; 2° Des *Sermons sur*

(1) Par miss *Damer*.

tous les sujets de la morale chrétienne, Paris, 1696 et années suivantes, 20 vol. in-12; on doit y joindre: *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs, avec les tables pour les différents usages qu'on peut faire des sermons sur tous les sujets*, etc., Paris, 1702, in-12. Ce recueil n'est point estimé. 3° *Bibliothèque des prédicateurs*, Lyon, 1712-33, 22 vol. in-4° avec les suppléments. Le traité du P. Gisbert, *De l'éloquence chrétienne dans l'idée et la pratique*, forme le vingt-deuxième volume (*voy.* Gisbert). L'édition de Liége, 1716, 4 vol. in-fol., ne contient pas les suppléments. Cette vaste compilation a été traduite en allemand, Augsbourg, 1739, in-fol. M. Brunet en a indiqué la division et l'ordre des volumes dans son excellent *Manuel du libraire*. L'auteur a mis à contribution les sermonnaires anciens et modernes; mais on lui reproche de n'avoir pas montré assez de discernement dans le choix des morceaux qu'il rapporte. L'ouvrage du P. Houdry, malgré ses défauts, est utile aux ecclésiastiques; mais le *Dictionnaire apostolique* du P. Hyacinthe Montargon, rédigé sur le même plan, peut leur en tenir lieu. W—s.

HOUEL (J. P. L. L.), peintre et graveur, naquit à Rouen en 1735. Il étudia d'abord l'architecture dans cette ville, et ensuite la peinture chez Descamps. S'étant décidé pour la gravure, il vint à Paris se mettre sous la direction de le Mire; mais son penchant naturel le reportant à l'étude de la peinture, il quitta le Mire pour entrer dans l'atelier de Casanove. Curieux de voir l'Italie, il entreprit le voyage de cette contrée et parcourut le royaume de Naples, la Sicile et les îles de Malte et de Lipari, autant en observateur qu'en artiste et en naturaliste. Ce fut dans ce voyage qu'il amassa les matériaux de son grand ouvrage. De retour en France, il se fit agréer à l'Académie de peinture comme peintre de paysage. Jaloux d'exécuter le projet qu'il avait conçu de publier ses recherches et ses observations, de graver les vues et les sites pittoresques, ainsi que les monuments qu'il avait dessinés, et sentant que le genre de la taille-douce était trop long et trop difficultueux pour remplir l'objet qu'il se proposait, il résolut de se borner à celui du lavis. Il se servit en partie des procédés de Leprince, auxquels il ajouta quelque chose de son invention, et vint à bout, à force de travail, d'exécuter à lui seul, en ce genre, les deux cent soixante-quatre planches de cet ouvrage, et d'écrire le texte des quatre volumes in-folio dont il est composé dans l'espace de six années (*Voyage pittoresque des îles de la Sicile, de Malte et de Lipari*) (1). Cet ouvrage, sans être supérieurement écrit, renferme un grand nombre d'observations curieuses et intéressantes, tant sur les mœurs et le costume que sur l'histoire naturelle: la partie des volcans surtout y est fort étendue. Les principaux monuments, les théâtres, cirques, amphithéâtres, aqueducs, vases, statues, bas-reliefs, monnaies, etc., y sont représentés dans le plus grand détail. Houel a publié aussi un extrait in-8° du même livre, avec un très-petit nombre de planches, intitulé, comme le grand, *Voyage pittoresque de Sicile, de Malte et de Lipari*. On a de lui un autre ouvrage (Paris, 1802, petit in-fol.) orné de dix-huit planches dessinées et gravées par lui à l'eau-forte, intitulé *Histoire naturelle des deux éléphants, mâle et femelle, du muséum de Paris*, etc. On y trouve des détails assez intéressants et curieux sur ces animaux. Houel a gravé aussi, toujours pittoresquement, différents sujets analogues aux circonstances. Il se délassait de ses travaux pittoresques par la poésie: il a produit une foule de pièces de vers médiocres qu'il lisait dans les sociétés, mais qui heureusement n'ont point été imprimées. Houel était d'un caractère fort gai, d'un commerce très-doux et parfaitement honnête. Il est mort à Paris le 14 novembre 1813, âgé de 78 ans, regretté de tous ceux qui l'ont connu. P—e.

(1) Ce bel ouvrage, qui n'est pas commun, parut de 1782 à 1787, à Paris, chez Didot le jeune, en 4 volumes grand in-folio, accompagnés de 280 figures. Il en parut à Gotha, de 1797 à 1806, une traduction allemande par J.-H. Keerl, en 5 volumes in-8°.

HOUGHTON (le major), voyageur anglais, mérite une place dans cette *Biographie* comme martyr de son zèle pour les progrès de la géographie. Il avait résidé quelque temps chez le consul anglais dans l'empire de Maroc, et ensuite, en 1779, à Gorée, sur la côte d'Afrique, comme major du fort de cette île. La connaissance qu'il avait ainsi acquise des mœurs des Maures et des nègres l'engagea, en 1789, à offrir ses services à la société d'Afrique qui venait de s'établir à Londres. Le comité le chargea de déterminer le cours du Niger, et, s'il était possible, la source et l'embouchure de ce fleuve mystérieux, de visiter les villes de Tombut et de Houssa dans l'intérieur du continent, et de revenir ensuite par le désert: mais ce projet était subordonné aux circonstances. Houghton partit le 16 octobre 1790, et arriva le 16 novembre à l'embouchure de la Gambie. Il remonta le fleuve jusqu'à une distance de neuf cents milles de la mer, et s'avança ensuite par terre vers le nord-est, traversant plusieurs royaumes nègres, tantôt bien, tantôt mal reçu. Le 1er septembre 1791 il était à Simbing, village sur la frontière du pays de Bamboue: il fut volé; son domestique nègre ne voulut pas le suivre dans le territoire des Maures. Cependant Houghton ne perdait pas courage, ainsi que le témoigne une lettre qu'il écrivit de ce lieu, et la dernière que l'on ait reçue de lui. Un peu plus loin, à Jarra, ville frontière de Ludamar, il fit connaissance avec des marchands maures qui allaient acheter du sel à Tischit, à dix journées plus au nord dans le grand désert, et leur offrit un fusil et du tabac pour qu'ils le menassent avec eux. On ignore s'ils le trompèrent sur la route à tenir, ou s'ils avaient dessein de

l'égarer dans le désert; mais au bout de deux jours, Houghton, soupçonnant leurs intentions, refusa d'aller plus loin; ils le volèrent et l'abandonnèrent. Il revint à pied par le désert. A son arrivée à Jarra il n'avait pas mangé depuis quelques jours. Plusieurs bruits différents coururent sur sa mort; mais il paraît aujourd'hui certain qu'il mourut d'une dyssenterie. Son corps fut traîné dans les bois, et l'on montra de loin à Mungo-Park l'endroit où il était resté sans sépulture. On chercha vainement à recouvrer ses papiers. Sa catastrophe a été en partie attribuée à ce qu'il avait avec lui un bagage trop considérable, bien fait pour tenter les nègres, et à ce qu'il avait pris sa route trop au nord. La société d'Afrique recueillit les lettres d'Houghton et les inséra dans le second numéro de ses *Mémoires*, qui parut en 1792, Londres, 1 vol. in-4°. Il en existe une traduction française sous ce titre: *Voyages et découvertes dans l'intérieur de l'Afrique, par le major Houghton et Mungo-Park*, Paris, an 6, 1 vol. in-8°, avec trois cartes. Le traducteur, M. Lallemand, a, comme on le voit, réuni le second et le troisième mémoire de la société d'Afrique. Celui-ci avait été imprimé en 1798. Les détails fournis par Houghton étaient précieux et nouveaux à l'époque où ils furent publiés. E—s.

HOULAGOU, premier prince des Mongols de Perse, de la race de Djenghiz-Khân, était le cinquième fils de Touly, quatrième fils du conquérant mongol. Sa mère, Souïourkoukini Beghi, était fille de Djakembou, frère d'Awenk ou Wang-Khân, prince des Keraïts. Quand Mangou-Khân monta sur le trône des Mongols, en l'an 1251, il tint un grand *kouriltaï* (assemblée générale de la nation), où se trouvèrent la plupart des princes du sang, des généraux, ou *nouvians*, et des princes feudataires. On y fit le partage de toutes les provinces du vaste empire soumis à la postérité de Djenghiz-Khân; on y régla ce que chacun devait posséder, sous l'autorité du Grand Khân, et ce dont on devait encore faire la conquête. Mangou envoya du côté de l'orient et du midi son frère Koublaï, pour achever de soumettre la Chine et le Tibet (*voy.* CHITSOU); son autre frère Houlagou, qui était plus jeune, fut destiné à gouverner toute la partie d'Asie située à l'occident du Djyhoun, jusqu'aux frontières de l'Égypte, ou, comme on le lit dans la patente d'investiture, depuis la rivière appelée par les Mongols Amou-Moran (le Djyhoun) jusqu'au pays des Francs. Ces régions, d'abord conquises en grande partie par Djenghiz-Khân en personne, avaient été depuis abandonnées, puis occupées de nouveau sous le règne d'Oktaï, par le général Tcharmaghoun, et ensuite par Batchou ou Baïtchou, qui lui avait succédé, et qui campait alors en Arménie, dans la plaine de Moughan, située au midi de l'Araxes. Mangou donna à son frère une armée très-considérable, qu'on avait levée en prenant deux hommes sur dix dans toutes les tribus de la gauche et de la droite; on y joignit mille Chinois habiles à construire des machines de guerre, à lancer le naphte embrasé, et à se servir de la poudre. Houlagou fut suivi dans son expédition par Sabataï-Oghoul, un de ses frères, par Boulgaï, fils de Sibakan, par Kotar-Oghoul et par Kouly, tous de la race de Batou, fils de Djoudjy, fils aîné de Djenghiz-Khân, par Takoudar de la postérité de Djaghatay, et enfin par son beau-frère Bouka-Timour, qui menait à sa suite une grande quantité d'Ouïrats. Le prince mongol laissa à la cour de son frère la principale de ses femmes avec l'enfant qu'il en avait eu, ne prenant avec lui que deux de ses fils, Abaga, l'aîné de tous, et Iaschmout. A son départ, selon la coutume des Mongols, Mangou lui donna en mariage une des femmes de leur père, et cette princesse devint en conséquence la première en rang parmi les femmes d'Houlagou. Elle se nommait Dokouz-Khatoun, et était fille d'Aïkou, fils de Wang-Khân, roi des Keraïts, nation dans laquelle il y avait beaucoup de chrétiens; elle professait elle-même la religion de Jésus-Christ, et la soutint de tout son pouvoir: aussi sous le règne d'Houlagou les chrétiens jouirent-ils d'une très-grande considération à sa cour; leurs églises et leurs monastères furent exempts de tributs, et ils eurent même des chapelles et des oratoires jusque dans les campements du prince mongol. Avant qu'Houlagou partît de Karakoroum, on envoya des messagers sur toute la route qu'il devait parcourir, pour qu'il pût la suivre sans difficulté avec toute son armée; et Batchou reçut ordre de passer dans l'Asie Mineure avec les troupes qu'il commandait. Kitoubougha, de la nation des Naïmans, fut envoyé en avant avec un corps de douze mille hommes, pour annoncer l'arrivée d'Houlagou; ce prince partit au commencement de l'an 1254, traversa les monts Altaï, la partie méridionale de la Sibérie, passa par Almalik, d'où, au milieu de l'année 1255, il vint camper dans les environs de Samarkand. Il y fut reçu par Masoud-Beg, gouverneur de la Transoxiane et du Turkestan. Schems-eddin-Kourt, l'un des plus puissants princes musulmans de la Perse, informé de son arrivée, s'empressa de venir lui rendre hommage. Houlagou se rendit ensuite à Kesch, où Arghoun-Aga, gouverneur du Khorasan pour les Mongols, vint lui remettre les pays qu'il administrait: il était accompagné d'un grand nombre de princes de la Perse, de l'Yrak, du Khorasan, de l'Aderbaïdjan, de l'Aran, du Schirwan et de la Géorgie; dans ce nombre on distinguait les deux sultans des Seldjoukides de l'Asie Mineure, Azz-eddin et Rokn-eddin, ainsi que Saad, fils de l'atabek de Perse, Modhafer-eddin. Suivi de ce brillant cortége, le petit-fils de Djenghiz-Khân, traversa le Djyhoun au commencement de l'année 1256, et vint camper dans les plaines de Schebourghan dans le Khorasan. De là Houlagou tourna ses pas du côté du Dilem, pour y soumettre les Ismaéliens, sectaires retranchés dans des châteaux inexpugnables, qui, par les ravages

qu'ils commettaient, étaient devenus la terreur des pays environnants (*voy.* Haçan ben Sabbah). Les Mongols leur avaient déjà fait la guerre sans succès; et Kitoubougha les avait attaqués avant l'arrivée d'Houlagou. Le prince mongol força tous leurs châteaux les uns après les autres, et réduisit enfin leur chef, Rokn-eddin-Khourschah, à se remettre à discrétion entre ses mains. Désarmé par sa soumission, Houlagou se contenta de raser toutes ses forteresses, en le traitant d'ailleurs avec beaucoup d'amitié; et, peu de temps après, il lui permit d'aller à Karakoroum, afin de solliciter de Mangou-Khân une patente qui le réintégrât dans ses possessions; mais Khourschah eut en route une querelle avec le général mongol chargé de le conduire, ce qui fut cause de sa perte; car ce général l'accusa devant Mangou, qui le fit mourir, et chargea Houlagou de détruire toute la nation des Ismaéliens sans distinction d'âge ni de sexe. Cet ordre barbare fut mis à exécution, en l'an 1257, dans les plaines entre Abher et Kazwin. Houlagou, s'étant rendu ensuite à Hamadan, obligea Baïtchou de quitter les plaines de Moughan, pour se diriger vers l'Asie Mineure; et lui-même vint fixer sa résidence habituelle dans la ville de Tauriz, qui fut, pour cette raison, appelée par les Arméniens, *Houlavou-Takhd*, c'est-à-dire *trône d'Houlagou*. Ce fut de cette ville qu'il partit pour venir attaquer Baghdad, et anéantir le khalifat: Batchou et tous les généraux mongols dispersés dans l'Asie Mineure et dans l'Arménie, furent mandés pour prendre part à cette grande expédition. David Varamoul, roi de Géorgie, ainsi que tous les petits princes de la Géorgie et de l'Arménie, fut sommé de fournir des troupes auxiliaires. Zacharie, prince d'Ani, Sempad, prince des Orpelians, Sevada, prince de Khatchen, et Thaghiatin, issu de l'antique race royale des Pakratides, le suivirent en personne. Houlagou descendit avec son armée des montagnes de l'Aderbaïdjan, pour s'approcher de Baghdad, et passa par la route de Hamadan, de Dinewar et de Kirmanschah, afin d'attaquer la ville du côté de l'orient, tandis que Batchou prenait celle de Mousoul, et venait l'attaquer du côté opposé, en suivant les rives occidentales du Tigre. Le premier combat qui se donna devant les murs de Baghdad, fut livré par les troupes de ce corps, le 16 janvier 1258; Batchou y fut repoussé par les musulmans qui avaient fait une sortie. Fiers de cette victoire, ceux-ci voulurent, malgré l'avis de plusieurs de leurs chefs, camper hors des murs; mais pendant la nuit, les Mongols rompirent un des canaux du Tigre, firent périr un grand nombre de troupes du khalife par une inondation subite, et contraignirent les autres de se réfugier promptement dans la ville. Houlagou arriva bientôt de l'autre côté; et la ville se trouva serrée de si près, que le khalife Mostasem, convaincu qu'il ne pouvait résister, envoya demander la paix au prince mongol, par son vizir et par le patriarche des chrétiens jacobites; ces envoyés étaient chargés de riches présents, et accompagnés des ambassadeurs mongols, qu'on tira de prison. Houlagou refusa d'entendre ces supplications tardives, fit charger de fers les députés, et pressa le siége avec plus de vigueur qu'auparavant : enfin les Tartares entrèrent dans la ville le 2 février 1258; mais ils en furent chassés le même jour par les habitants. Le triomphe de ceux-ci fut de courte durée; car, le lendemain même, les Mongols rentrèrent dans Baghdad, et y firent un horrible carnage : les chrétiens seuls furent épargnés par la protection de la reine Dokouz-Khatoun. Les Géorgiens se signalèrent entre les vainqueurs par les cruautés qu'ils commirent. Les deux fils du khalife, et ce pontife lui-même, furent pris. Après l'avoir gardé prisonnier pendant sept jours, Houlagou le fit enfermer dans un sac et fouler aux pieds jusqu'à ce qu'on l'eût étouffé. Telle fut la fin du dernier des successeurs de Mahomet. Le roi des Tartares envoya ensuite ses généraux dans le Khouzistan et le reste de l'Irak, pour achever la conquête des pays qui avaient appartenu au khalife; puis il nomma gouverneur de Baghdad Aly Behadir, et revint passer l'été à Maraghah dans l'Aderbaïdjan, où il reçut le fils de Bedr-eddin-Loulou, sultan de Mousoul, qui vint, avec une troupe de mille cavaliers, pour lui offrir ses services. Houlagou le traita fort mal, et le renvoya vers son père, en lui disant que si la victoire s'était déclarée pour le khalife, il ne serait sans doute pas venu le trouver : Bedr-eddin se rendit alors en personne auprès de lui, pour désarmer sa colère, et il parvint à faire sa paix avec lui. Dans le même temps, Malek-Aschraf, prince de la race des Aïoubites, qui régnait à Miafarekin, attaqua plusieurs petits commandants tartares qui étaient dans le voisinage de ses États, et fit même crucifier un prêtre syrien de Bethlis, qui était venu vers lui comme ambassadeur, avec une lettre du Grand Khân qui l'invitait à se soumettre à l'empire des Tartares. Il alla ensuite à Damas, demander des secours à son parent Malek-Naser, et tâcha de l'engager à se joindre à lui pour combattre les infidèles; mais celui-ci se contenta de le renvoyer avec de vaines promesses. Houlagou fit partir, peu après, son fils Iaschmont, avec une forte armée de Tartares, soutenus par un grand nombre de Géorgiens, pour punir Malek-Aschraf. Celui-ci se renferma dans Miafarekin, et s'y défendit avec tant d'opiniâtreté, que la ville ne put être prise qu'après un siége de deux ans. Houlagou envoya ensuite des ambassadeurs à Malek-Elnasa, pour lui ordonner de venir en personne se soumettre à sa puissance : ce prince, d'après l'avis de ses ministres, ne voulut pas se rendre à cette invitation, et se contenta de faire partir son fils Malek-Alaziz avec de riches présents en l'an 1259. Mais Houlagou le renvoya en lui disant que ce n'était pas lui qu'il demandait, mais son père; que s'il voulait avoir la paix, celui-ci n'avait qu'à se hâter de venir, et que sans cela il

irait bientôt le trouver lui-même. Comme ce prince ne se pressa pas d'obéir aux ordres du conquérant mongol, Houlagou prépara tout pour porter la guerre en Syrie. Avant qu'il se mît en route, les sultans seldjoukides, Azz-eddin, et Rokn-eddin, qui se disputaient la possession de l'Asie Mineure, vinrent le trouver à Maraghah : il donna la ville de Sébaste avec son territoire à Rokn-eddin, et à son rival Azz-eddin celle d'Iconium. Ensuite, dans l'automne de l'an 1260, Houlagou se porta vers la Syrie avec une armée de 400,000 hommes : les habitants de Harran, d'Édesse et de toute la Mésopotamie se hâtèrent de se soumettre, tant on redoutait les Tartares. La ville de Saradj, qui n'avait pas envoyé implorer la miséricorde du vainqueur, fut mise à feu et à sang. Houlagou arriva ensuite sur les bords de l'Euphrate, fit jeter des ponts devant Malathiah, à Kalaah-Erroum, à Birah et à Karkesiah, et entra dans la Syrie avec toute son armée. Aussitôt qu'il eut traversé le fleuve, le roi d'Arménie, Hayton Ier, vint le joindre avec ses troupes, pour prendre part à cette expédition. En passant l'Euphrate, Houlagou eut le soin, pour assurer sa retraite en cas de revers, de laisser de fortes garnisons à Birah, à Kalaah-Djabbar, à Kalaah-Nedjin, et à Rakka, situés sur le fleuve; puis il dirigea sa marche vers Halep, qui était gouvernée au nom de Malek-Elnasa, sultan de Damas, par Malek-al-Moastam Touranschah, fils de Saladin. Après un siége assez court, la ville et la forteresse furent prises, et la plupart des habitants passés au fil de l'épée. Les Tartares se répandirent alors dans toute la Syrie, s'emparèrent de Hems, de Hams et de Damas; de sorte que le sultan Malek-Elnasa, dépouillé de presque tous ses États, songeait à se retirer, avec ce qui lui restait de troupes, en Égypte, pour demander du secours au sultan des Mamelouks : mais il en fut dissuadé par quelques-uns de ses conseillers, qui l'engagèrent à se joindre au prince des Mongols, plutôt qu'à ceux qui avaient dépouillé sa famille de l'Égypte et de la plus grande partie de ses possessions. Alors Malek-Elnasa se retira dans le désert, en attendant une occasion favorable de faire la paix avec Houlagou, qui, peu après la prise de Halep et des forteresses du voisinage, repassa l'Euphrate en l'an 1260. Il laissa en partant à Kitoubougha le soin de défendre ses conquêtes de Syrie : en rentrant dans ses États, Houlagou reçut la nouvelle de la prise de Miafarekin, après un siége opiniâtre de deux ans. Il retourna ensuite à Tauriz, sa capitale. Peu après le départ d'Houlagou, le sultan de Damas vint se remettre, avec un grand nombre de princes de sa famille, entre les mains du général qu'il avait laissé en Syrie. Kitoubougha les envoya tous à la cour d'Houlagou, qui les traita fort bien. Quand les Mamelouks d'Égypte apprirent qu'Houlagou avait quitté la Syrie, et qu'il n'y avait laissé que Kitoubougha, avec un corps de troupes trop faible pour le défendre, ils y entrèrent avec une puissante armée, et en chassèrent sans peine les Tartares, dont le général fut vaincu et tué à Aïn-Djalout dans les environs de Damas. Les débris de l'armée mongole se réfugièrent dans les États de Hayton, roi d'Arménie, qui était leur allié, et qui leur fournit des vivres et des chevaux pour aller rejoindre leur souverain. Quand Houlagou apprit la destruction de ses troupes, il fut transporté d'une telle fureur, qu'il fit massacrer tous les princes de la famille de Saladin qui étaient à sa cour; et il jura que bientôt il se mettrait lui-même à la tête d'une nouvelle armée, pour anéantir l'empire et le nom des musulmans. Ces menaces n'eurent cependant pas un grand effet; car il fut trop occupé pendant la durée de son règne, pour pouvoir les mettre à exécution. Il se contenta d'ôter leurs possessions aux fils de Behr-eddin-Loulou, sultan de Mousoul, qui avaient fait alliance avec les Égyptiens, après la défaite de Kitoubougha. Houlagou eut dans le même temps à soutenir une guerre contre Berka, fils de Djoudjy, prince des Mongols du Kaptchak, qui avait embrassé l'islamisme et fait alliance avec les Mamelouks d'Égypte. En 1262, Berka passa le défilé de Derbent à la tête de son armée, et entra dans le Schirwan, où il défit complétement, auprès de Schamakhy, les armées des Mongols, qui étaient commandées par Schiramoun; mais l'année suivante, Houlagou, ayant envoyé de nouvelles forces du côté de Derbent, força Berka de repasser le mont Caucase, et le vainquit sur les bords du Terek. Il dut la plus grande partie de ses succès, dans cette occasion, aux troupes des Arméniens et des Géorgiens, qui étaient comme auxiliaires dans son armée. Depuis cette époque, Berka ne chercha plus à attaquer la Perse, et le prince mongol ne songea pas à pénétrer dans ses États, pour tirer vengeance de ses agressions. Houlagou reçut, vers le même temps, une nouvelle patente d'investiture pour les États qu'il possédait, de la part de son frère Koublaï, qui venait de succéder à Mangou dans la dignité de Grand Khan; et en 1264, il fit convoquer à Tauriz un grand kouriltaï, où se trouvèrent, outre les princes et généraux mongols, beaucoup de princes musulmans; les deux David, rois de Géorgie; Hayton, roi d'Arménie; le prince d'Antioche, qui s'était soumis à la domination des Mongols, et un grand nombre de princes géorgiens et arméniens. Peu après, dans le mois de janvier de l'an 1265, Houlagou mourut à l'âge de 48 ans (1). Il eut pour successeur son fils aîné Abaka. La reine Dokouz-Khatoun mourut quatre mois et onze jours après Houlagou, et trois jours avant l'inauguration d'Abaka. S. M—N.

HOULIÈRES (DES). *Voyez* DESHOULIÈRES.

HOULLIER (JACQUES), en latin *Hollerius*, célè-

(1) Lorsque Houlagou mourut, on lui amenait pour épouse une fille naturelle de l'empereur de Constantinople Michel Paléologue, qui fut informée de sa mort à Césarée en Cappadoce. On l'empêcha de s'en retourner; et Abaka, fils d'Houlagou, en fit sa femme. Elle s'appelait Marie; mais les Mongols l'appellent Tesbineh, corruption du mot grec δέσποινα, qui signifie *maîtresse*.

bre médecin français du 16e siècle, naquit à Étampes, vint faire d'excellentes études à Paris, où il prit le bonnet de docteur en médecine, et fut élu doyen de la faculté en 1546. Dans un temps où l'autorité de Galien et des Arabes pesait encore sur les écoles, Houllier fut le premier à secouer le joug des subtilités théoriques pour embrasser franchement la doctrine d'Hippocrate; et c'est en donnant aux études cette utile direction, qu'il prépara les succès de Duret, son élève, de Fernel, de Baillou, qui dans la suite surpassèrent leur maître. Les soins pénibles d'une pratique étendue ne l'empêchèrent point de cultiver la littérature médicale, de commenter Hippocrate et de composer plusieurs ouvrages d'après sa propre expérience. Houllier avait aussi acquis de vastes connaissances dans la thérapeutique chirurgicale. De son temps, on se servait du fer chaud pour appliquer le séton : c'est lui qui proscrivit cette méthode, pour lui substituer celle qui est en usage aujourd'hui. De Thou fait un grand éloge de ses talents. Houllier ne publia lui-même aucun de ses ouvrages : les éditions qui parurent de son vivant furent données par ses disciples, d'après des cahiers écrits sous la dictée de leur maître. Ce médecin mourut en 1562. Voici la notice de ses écrits : 1° *Ad libros Galeni de compositione medicamentorum secundum locos periochæ octo*, Paris, 1543, in-16; Francfort, 1589, 1603, in-12; 2° *De materia chirurgica libri tres*, Paris, 1544, 1610, in-fol.; Lyon, 1547, in-8°; Francfort, 1589, 1603, in-12. Cet ouvrage se trouve ordinairement joint aux diverses éditions de celui de J. Tagault intitulé *Chirurgicæ institutiones*. 3° *De morborum curatione, de febribus, de peste*, Paris, 1565, in-8°, par les soins de D. Jacot; 4° *De morbis internis libri duo*, ibid., 1571, in-8°; 1611, in-4°; Venise, 1572, in-8°; Lyon, 1578, in-8°; Francfort, 1589, 1603, in-12. Cette production est, suivant l'expression de Haller, *ad Græcorum saporem;* 5° *Magni Hippocratis cæca præsagia, gr.-lat.*, Lyon, 1576, in-fol.; ouvrage important, enrichi de variantes, de corrections de texte, d'interprétations diverses : les commentaires très-étendus qui l'accompagnent sont de Jacot, qui en a été l'éditeur; 6° *In Aphorismos Hippocratis commentarii septem*, Paris, 1579, 1583, in-8°; Leipsick, 1597, in 8°; Francfort, 1597, in-16; 1604, in-8°; Genève, 1620, 1644, 1675, in-8°. Ces commentaires, publiés par J. Liébault, sont consacrés à justifier la doctrine d'Hippocrate. A l'exception des deux derniers, tous les écrits de Houllier ont paru réunis sous ce titre : *Omnia opera practica*, Paris, 1612, in-4°; Genève, 1635, in-4°; Paris, 1664, in-fol. Ce recueil, outre une préface de son premier éditeur, R. Chartier, renferme les annotations de L. Duret, les remarques d'Ant. Valet, les commentaires de J. Hautin, et la thérapeutique des femmes en couches, par J. le Bon. R—D—N.

HOUMAIOUN ou HÉMAIOUN, HÉIAMAION, AMAIOUM, dit *Mécireddin Mohammed*, deuxième sultan mongol de l'Hindoustan, naquit le 4 mars 1509, au château de Kaboul. Son père Babour (*voy.* ce nom), petit-fils de Tamerlan et véritable fondateur de l'empire mongol aux Indes, lui donna le nom d'Houmaïoûn (heureux augure), parce que ce même jour il avait vaincu les Ouzbeks. Quant à son deuxième nom, on sait qu'en arabe il veut dire auxiliaire de la religion. Houmaïoûn monta sur le trône n'ayant encore que vingt et un ans (26 décembre 1530). Il s'en fallait de beaucoup à cette époque que les Mongols, comme ils y parvinrent depuis, étendissent leur domination sur la presque totalité de la péninsule cisgangétique. Le Goudjerat à l'ouest, le Bengale à l'est, au sud le Dékan, Bedjapour, Golconde et toutes les riches contrées avoisinantes appartenaient ou à des dynasties musulmanes ou à des indigènes. Houmaïoûn résolut de compléter l'œuvre de son père en soumettant toute la presqu'île. Il dirigea ses premières attaques sur le royaume de Cambaie, qui comprenait la plus grande partie du Goudjerat, et il choisit habilement pour commencer l'invasion le moment auquel les querelles entre le sultan de Cambaie (Bahader ou Badour) et les Portugais, nouveaux venus aux Indes, venaient d'éclater en guerre ouverte. Grâce à cette division des forces ennemies, Houmaïoûn remporta sur Bahader la victoire la plus complète (1534), et le poursuivant de ville en ville, s'empara successivement de presque toutes ses places, Mandou, Tchanpanir, Cambaie, d'où il se préparait à fondre sur Diu; mais là s'arrêtèrent les succès de cette première campagne. Bahader, vaincu, se hâta de conclure la paix avec le vice-roi portugais Nunho da Cunha en lui cédant l'île de Diu avec le droit d'y bâtir un fort. Ainsi c'est au contrecoup de l'expédition d'Houmaïoûn que le Portugal dut cette possession importante devant laquelle devaient sous peu se briser (en 1538 et 1545) les efforts des Osmanlis et du roi de Cambaie. L'année suivante (1535), Houmaïoûn reparut en armes, et après avoir à peu près achevé la soumission du Goudjerat, il mit le siége devant Baçain, alors aux Portugais. Mais, quoique ceux-ci n'eussent que de quatre à cinq cents hommes, leur supériorité dans l'art des siéges et l'ignorance complète des Mongols dans cette partie de la guerre déterminèrent bien vite Houmaïoûn à ne pas languir devant des murs savamment défendus, et à tourner ses forces d'un autre côté. Il fit la conquête du Malouah, qui appartenait aussi au sultan de Cambaie. Dépouillé de ses possessions, Bahader en passa par les volontés d'Houmaïoûn, et trop heureux d'obtenir la paix, il céda le Malouah, et se contentant du Goudjerat, promit de payer tribut au monarque d'Agrah (1536). Tranquille de ce côté, Houmaïoûn employa l'année suivante en préparatifs contre le Bengale (1537), qui, partagé en plusieurs souverainetés, devait offrir à ses armes une résistance moins compacte et à sa politique des auxiliaires parmi les princes mêmes des pays

qui imploreraient son appui contre des rivaux. L'événement sembla d'abord justifier ces présages. Parti d'Agrah, Houmaïoûn à la tête de son armée défit bientôt les troupes du sultan de Patnah (1538), prit possession de sa capitale, dont il métamorphosa le nom en celui de Senet-Abad. Mais les autres dynasties patanes se serrèrent autour de l'habile et belliqueux ministre du roi de Djouanpour, Férid, le tueur de tigres, qui d'un coup de sabre avait abattu la tête d'un tigre marchant droit à ce monarque, et qui de simple cavalier du pays de Rou s'était élevé par cet acte de bravoure et par son adresse au rang de gendre de celui qu'il avait sauvé. Férid, alors nommé Chir-Khan, n'était point un inconnu à la cour d'Houmaïoûn. Disgracié pendant un temps par suite des cabales et de la jalousie de quelques grands, il s'était réfugié à Dehli, où, comme au pays qu'il venait de quitter, il s'acquit bientôt un grand crédit et où il étudia les ressorts de la puissance des Mongols. Soit franchise, soit dissimulation, il s'écria un jour, dit-on, voyant les discordes qui mettaient le trouble dans la famille régnante : « Qu'il serait « aisé de jeter les Mongols hors de l'Hindoustan ! » Cette exclamation lui valut l'ordre de quitter les États d'Houmaïoûn et l'honneur d'être affectueusement reçu par le vieux roi de Djouanpour, dont il redevint le favori, et qui en mourant le recommanda de la manière la plus vive à son fils. Ce dernier pourtant eût bien voulu se débarrasser d'un ministre qui était plus maître que lui, et probablement il provoqua, indubitablement il favorisa le complot des grands, qui, pour en finir avec son crédit, résolurent de l'assassiner; mais Chir-Khan sut tout, leur fit la guerre, prit toutes leurs places fortes, punit ou sévit selon son plaisir, et en récompense du grand service qu'il venait de rendre à son maître se fit donner la main de sa fille, et prit dans la principauté de Rou, grossie des dépouilles de ses rivaux, le titre de radjah. Tandis qu'Houmaïoûn, poussant toujours vers l'est, suivait le cours du Gange et arrivait dans les riches plaines du Bengale proprement dit, Chir-Khan, à la tête de soixante mille montagnards ou septentrionaux, s'avança pour lui ravir ses conquêtes. Il reprit ainsi le Béhar, sans en excepter le château de Radjah Rotas, et pour peu qu'il eût usé de célérité ou s'il eût pris moins de précautions pour s'assurer à lui-même une portion des pays qu'il venait de délivrer des Mongols, il eût coupé la retraite à Houmaïoûn, ou du moins il l'eût rendue très-difficile (1539). Houmaïoûn à cette nouvelle se hâta de revenir sur ses pas, et du Bengale rétrograda jusqu'à la principauté de Patnah. Chir-Khan n'eut point assez de ce succès : avançant toujours, il vint se placer non loin de lui à Tsioka; et bientôt la supériorité de ses dispositions militaires, l'intrépidité de ses soldats, les avantages qu'il eut dans quelques combats partiels, contraignirent Houmaïoûn à quitter sa position et à repasser la frontière (1540). Ce ne fut pas sans se promettre de prendre sa revanche à la prochaine campagne. Renforcé par les immenses contingents qu'il fit venir des provinces, Houmaïoûn franchit encore une fois le Gange, malgré vingt mille chevaux qu'avait détachés son ennemi pour disputer le passage du fleuve, et assit son camp à peu de distance du rivage, dans le territoire de Kanodje. Malheureusement il ne se doutait pas de la nécessité d'une discipline exacte, ou bien telles étaient l'indiscipline, la trahison autour de lui, qu'on n'exécutait point les ordres qu'il eût dû donner. Point de grand'gardes, point de précautions; partout la licence, l'ivresse, le bruit ou bien la torpeur du sommeil. Chir-Khan, instruit de tant de négligence par ses espions, prend dix mille cavaliers, et avec ces troupes fraîches qui n'ont fait que cinq lieues, il tombe à la pointe du jour sur le camp mongol, où il amoncelle sans résistance possible des milliers de cadavres et dont il s'empare. Houmaïoûn se sauve à grand'peine et traverse le Gange sur un cheval dont le maître vient de se noyer. Ses trésors, ses femmes, ses filles restent aux mains de Chir-Khan (1541). Les suites de cette déroute furent incalculables. Non-seulement le vainqueur ne laissait point à Houmaïoûn le temps de respirer, car il parut sous les murs d'Agrah un mois après la bataille de Kanodje, non sans s'être ouvert, chemin faisant, les portes de plusieurs places importantes, mais il semble que tout le monde s'était donné le mot pour abandonner ou insulter l'infortuné sultan. Déjà, au moins dans cette troisième campagne, il avait pu soupçonner une trahison de la part des principaux officiers, et dans l'intervalle même de la seconde à la troisième, il avait découvert un complot ourdi par ses frères dans le but de le détrôner : il avait fermé les yeux ou pardonné, et même, s'il faut en croire les historiens orientaux, il les combla au contraire de bienfaits et d'honneurs dans l'espérance qu'ils reconnaîtraient sa générosité par leur dévouement. Peut-être y a-t-il ici confusion de deux époques différentes et a-t-on pris le commencement du règne d'Houmaïoûn pour l'époque du complot. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après la prise d'Agrah la partie orientale seule de l'empire mongol était au pouvoir de l'ennemi et qu'il restait au moins les deux tiers des provinces à soumettre. Houmaïoûn se préparait à soutenir opiniâtrément la lutte, mais il n'avait plus de forces qui lui appartinssent en propre, et il lui advint ce qu'on a vu si fréquemment dans l'Orient. Tous les gouverneurs de provinces refusèrent leur concours au monarque qui n'avait plus de quoi se faire respecter, et se préparèrent ou à vendre leur soumission au conquérant ou à se ménager l'indépendance. Il venait de quitter l'Adjemir, où il ne se jugeait pas en sûreté, et le Djesselmir, où la sultane principale, Temla, venait de le rendre père d'Akbar. Toutes ses tentatives pour rallier des sympathies

furent infructueuses. A Lahore, il n'obtint de son frère Mirza-Kamran que des reproches, comme si jamais il n'eût osé envisager les Patanes et qu'il eût fui à l'annonce seule de leur approche. A Cachemire, le gouverneur venait de mourir, et les indigènes, veillant eux-mêmes à leur défense, avaient fermé les passages des montagnes : ils ne voulaient pas plus recevoir le sultan des Mongols que le rajah ou khan des Patanes. A Trinlcbeg se rencontra encore Mirza-Kamran, qui, malgré sa jactance, rapidement chassé à son tour de la ville et de la province de Lahore, et ne pouvant chercher un asile dans le Moultan, conquis aussi, venait de se rendre à marches forcées sur la route du Kaboul et prétendait en prohiber l'entrée à à Houmaïoûn. A Kandahar, un autre frère, le gouverneur Mirza-Askéri, aux prières que le prince fugitif lui fit de mettre la place en état de défense, ne répondit qu'en lui notifiant qu'il n'y mettrait jamais les pieds. Semblable refus lui vint de Tattah au nom du khan Hossein, auquel il fit demander de lui laisser le passage par sa province pour se rendre en Perse : « La « route de Perse, dit Hossein, c'est Kandahar. » Ainsi rebuté de tout côté et près de tomber aux mains des Patanes, le malheureux Houmaïoûn vit bien enfin qu'il fallait laisser sur cette terre inhospitalière et la foule des inutiles valets et le harem. Il laissa aussi Temla et son fils (à Tsanouan), et accompagné d'un petit corps d'élite, que commandait le fidèle Behram-Khan, il entra en Perse par le Sidjestan. Thahmasp Ier (*voy.* ce nom) était alors sur le trône des sofys. Il ne pouvait voir d'un œil indifférent la puissance nouvelle qui venait de surgir dans l'Hindoustan et qui, d'un pied s'appuyant sur l'embouchure du Gange, semblait de l'autre vouloir franchir les limites du Kandahar et du Kaboul. Avoir en ses mains et être toujours à même de lâcher contre les Patanes un prétendant, un ex-monarque, était un moyen infaillible de contenir cette ambition fière de succès non interrompus. Il voulut donc qu'Houmaïoûn en mettant le pied sur le sol de la Perse y fût traité en roi qui visite un roi son ami, et que la renommée en retentît aux oreilles de Chir-Schah (c'est le nom que venait de prendre avec le diadème l'heureux Chir-Khan). Effectivement, Houmaïoûn se vit prodiguer à satiété les vains honneurs, les frivoles déférences. Les gouverneurs faisaient cinq lieues à sa rencontre. Le frère du schah Mirza-Bairam le servait à table. On lui recomposa un sérail, un harem. Mais, quant aux mesures décisives, l'empressement était moins grand. Thahmasp ne prenait nul engagement positif, à terme précis ; et les mois, les années se passèrent sans qu'on mît un corps d'armée à sa disposition, sans qu'on le laissât libre de recruter des volontaires. Sans doute plus d'une fois on marchanda sa vie. Nul doute que Chir-Schah n'ait fait en ce sens des ouvertures à Thahmasp ; et nul doute que, soit par suite de ces ouvertures, soit sous l'influence de quelque intrigue du palais, Thamasp n'ait eu au moins une fois la velléité de se débarrasser de son hôte. Mais, malgré ses fréquents désappointements, ce dernier ne s'endormait point dans son palais de Kazbin, et de même qu'il avait des amis et des espions dans l'Inde, entre autres son fidèle fakir Chahddaoula, de même il avait auprès du sofy des protecteurs adroits à sonder et à raffermir le terrain. Mirza-Bairam, cet échanson que lui avait donné un caprice de Thahmasp, était devenu son ennemi, depuis qu'en louant son protecteur Houmaïoûn avait compté parmi les plus hautes preuves de son génie la défiance où il était de ses frères, et le soin qu'il avait de les tenir dans la dépendance et de leur faire toujours sentir la main du maître : « Que n'ai-je été de « même, disait-il, à l'égard des miens! Mirza- « Bairam ne me servirait point à boire aujour- « d'hui. » Mais si cette saillie avait mécontenté Mirza-Bairam au point de lui faire tout entreprendre pour décider Thahmasp à la mort d'Houmaïoûn, elle ne put qu'être agréable à Thahmasp, qui sans doute ne l'ignora point, et peut-être contribua-t-elle à préserver les jours du sultan dépossédé plus qu'à les compromettre. Mirza-Bairam d'ailleurs avait pour antagoniste à la cour de Bahram sa sœur Bégoum Soulthana, dont Houmaïoûn s'était ménagé la faveur et qui ne manquait nulle occasion de parler pour lui à son frère. Au milieu de ces fluctuations et des incertitudes que Thahmasp laissait planer à dessein sur sa conduite à l'égard de l'affaire de l'Inde, Chir-Schah, après un règne glorieux de cinq ans, périt au siége de Kalindjar, qu'il assiégeait depuis neuf mois et qui se rendit un moment avant qu'il expirât (1546). Sur-le-champ la désunion se mit parmi les Patanes, attaqués en outre ou menacés par les Radjepouts. Sélim-Schah, un des fils de Chir-Schah, s'était saisi de sa couronne au préjudice de son aîné Adel-Khan, puis l'avait laissée à son fils Feroze-Schah ; mais ce dernier avait été détrôné par son oncle maternel Moubarès-Khan, que ses adhérents décoraient du nom d'Adel-Schah. D'autres compétiteurs, Ibrahim-Khan, Ahmed-Khan, l'un et l'autre ses beaux-frères, armaient de leur côté (1550) et marchaient chacun à la tête de troupes nombreuses. C'est en ce moment favorable que Thahmasp déféra aux conseils de sa sœur : il y avait alors huit ans qu'Houmaïoûn avait la Perse pour asile. L'habile sofy lui donna, pour commencer la conquête d'un pays que son absence devait lui avoir rendu aussi favorable que naguère il s'était montré hostile ou indifférent, douze mille hommes et une douzaine d'officiers et fonctionnaires principaux, tant pour les conduire que pour s'opposer à ce qu'Houmaïoûn acquît sur eux une autorité trop directe, et pour veiller à l'exécution de certaines conditions stipulées en secret; car nous ne nous imaginerons pas que la générosité du protecteur fournît ainsi

gratis hommes et subsides au protégé. Il est certain par exemple que, entre autres clauses du traité, Houmaïoûn promettait de se reconnaître tributaire de la Perse. Il est possible aussi qu'il dût faire quelques cessions territoriales, par exemple le Kandahar ou bien le Kaboul. C'est contre ces deux provinces que se dirigèrent d'abord ses efforts. Mirza-Askéri était toujours gouverneur de la première. Houmaïoûn mit le siége devant la ville, qui fut prise au bout de six mois (1551), puis devant la citadelle, qu'il ne voulait recevoir qu'à discrétion. Mirza-Askéri pour se défendre fit paraître sur les murs le jeune Akbar. A cette vue Houmaïoûn fléchit, il promit la vie sauve et la liberté à son frère. Mirza-Askéri se hâta d'aller rejoindre Mirza-Kamran à Kaboul, pour concerter avec ce prince leur plan de défense. Mais la chance avait tourné. Kaboul tint moins longtemps que Kandahar, et tout le pays se soumit avec la ville principale (1552). Kamran lui-même se laissa prendre et fut puni de sa longue rébellion et de son ingratitude par la perte de la vue et par la déportation à la Mecque, d'où quelque temps après revint la nouvelle de sa mort. Pendant ce temps, la guerre civile divisait toujours les Patanes, et Ahmed, triomphant de ses adversaires dans une affaire générale, venait de se faire proclamer souverain sous le nom de Sikander-Schah (1552). Tandis qu'il songeait à s'affermir, Houmaïoûn passait le Sindh, traversait les riches plaines du Pandjab, prenait Rotas (1553), et marchait sur Lahore. En vain Azir-Khan, qui de gouverneur de cette forte place comptait se rendre souverain indépendant, prépare tout pour une résistance formidable : des soldats travestis en pèlerins s'introduisent dans les murs, poignardent Azir et ouvrent les portes à Houmaïoûn. Revenu des chimères qui l'avaient enivré un instant et brûlant de renverser son vainqueur, l'usurpateur Moubarès-Khan ou Adel-Schah traite avec le Mongol, et faisant à la tête de cent mille cavaliers, que commande son général Emond, une importante diversion en Bengale, s'empare de Tchilmari, la ville sainte. Sikander-Schah entre ces deux antagonistes qui le pressent résout d'aller d'abord au plus redoutable; il se trouve en face de lui dans les environs de Sirhind, sur cette ligne qui partage les eaux du Shind et du Gange; il engage la bataille à la tête de quarante mille cavaliers, et il est vaincu (1554). Il résiste pourtant encore : des flancs des montagnes sur lesquelles il s'est replié, il ramène des forces nouvelles qui, unies aux débris de ses troupes dispersées, mais non taillées en pièces à Sirhind, s'élèvent à plus de quatre-vingt mille cavaliers. Houmaïoûn cependant n'est plus qu'à quelques lieues de Dehli. Sikander-Schah prend position entre Paniput et Nagar-Kot pour couvrir sa capitale. La fortune prononce encore contre lui, et cette fois Houmaïoûn, réintégré dans tous ses droits par la victoire décisive de son brave compagnon d'exil Behram-Khan, rentre en triomphe dans Dehli, tandis qu'Allan-Kouli, Samaran et Bahader promènent leurs armes triomphantes dans le Doab et lui ouvrent les portes d'Agrah (1555). Ainsi au bout de quatorze années s'opéra la restauration de la dynastie mongole, qui devait encore près de deux siècles régner aux Indes avec tant de magnificence. Cette grande révolution eut lieu l'année même où Charles-Quint, las des splendeurs de la royauté, commençait ses abdications : l'empereur européen descendait du trône, l'empereur du Mongol y remontait. Mais ce ne fut que pour peu de moments. On eût dit que la mort pour le frapper n'attendait que sa rentrée au palais héréditaire. A peine eut-il le temps de signaler son nouveau règne par un acte mémorable. Il ne se hâta point d'envoyer à Thahmasp le tribut promis, et sans doute son dessein était de manquer à sa parole. Il traita favorablement les Radjepoutes, il désarma et humilia les Patanes. Il préparait par ces mesures, mieux que par des guerres, la réunion des provinces non encore annexées à l'empire, lorsque, ayant trop pris d'opium, il se laissa tomber, suivant les uns, d'un escalier qu'il descendait pour se rendre à la prière, suivant les autres, du haut des murs d'un monument tumulaire qu'il s'érigeait de son vivant, le 21 janvier 1556, et il mourut trois jours après. Son fils Akbar lui succéda. Son corps fut déposé dans le mausolée qu'il s'était préparé sous un dôme magnifique étincelant de dorures. P—OT.

HOUNG-WOU est le nom que les Européens ont coutume de donner au fondateur de la vingt et unième dynastie chinoise, parce que c'est celui que reçurent les années de son règne. Il se nommait *Tchou-youan-tchang;* et le titre sous lequel il fut honoré dans la salle des ancêtres et célébré dans l'histoire est celui de *Taï-tsou* (ou grand aïeul), parce qu'il fut le premier de sa famille qui fut élevé à la dignité impériale. Il naquit en 1327 à Ssé-tcheou, petit bourg de la province de Kiang-nan, du ressort de Fouug-yang-fou. Son père était un pauvre laboureur; et comme Tchou-youan-tchang, son second fils, paraissait dans son enfance être d'un tempérament faible, il le voua au culte d'une divinité bouddhique, dans le temple de laquelle fut élevé ce jeune homme, qui devait un jour se voir possesseur d'un puissant empire. A dix-sept ans il embrassa la profession religieuse, ou, comme disent nos missionnaires, il se fit bonze, la quinzième année du règne du dernier empereur des Mongols, auquel il succéda. Ce prince tartare si décrié dans l'histoire, qui est souvent injuste envers les rois malheureux, vit son empire troublé par suite d'une entreprise qui n'avait pour objet que le bien de ses peuples, et qui, si elle eût réussi, lui eût mérité les hommages de ses contemporains et de la postérité : il s'agissait de creuser un nouveau lit au fleuve Jaune (*Hoang-ho*), dont les eaux font souvent

payer cher aux provinces qu'elles traversent la vie qu'elles donnent au commerce et à l'agriculture. Les dépenses énormes et les corvées accablantes qu'exigeait cette entreprise produisirent un mécontentement général, et causèrent un soulèvement universel. Les Mongols ne purent suffire à étouffer toutes les révoltes qui se manifestèrent à la fois sur presque tous les points de l'empire. L'un des rebelles qui firent les progrès les plus rapides fut Ko-tseu-hing, qui sut se maintenir dans la province de Kiang-nan. Au milieu de ces troubles, le jeune Tchou-youan-tchang se dégoûta de la vie monastique, et s'enrôla comme soldat dans les troupes du rebelle, qui occupait sa province natale. Il s'y distingua bientôt par ses talents, obtint un petit commandement, et gagna si bien les officiers qui lui étaient subordonnés, qu'en peu de mois il fut en état de se déclarer lui-même chef de parti. Cependant, tout en songeant à se faire un sort indépendant, la reconnaissance qu'il devait à Ko-tseu-hing fit qu'il ne voulut pas l'abandonner sans lui rendre quelque service considérable. Il l'aida à se rendre maître d'une des villes les plus importantes de ces contrées; et se croyant ensuite quitte envers lui, il s'empara de Ho-yang, ville située sur le Kiang, à peu de distance de Nan-king, puis de Taï-p'hing, et enfin de la capitale même de cette province, qu'on appelait alors *Kin-ling*. Au lieu d'imiter les autres chefs de révolte en fatiguant continuellement les peuples par des expéditions mal conçues et dépourvues de résultat, il établit dans sa nouvelle capitale une sorte de gouvernement, sur le plan de celui que les lettrés regardent comme le chef-d'œuvre de la politique, et la condition essentielle de toute bonne administration. Ayant su gagner par là cette classe nombreuse et puissante, il s'inquiéta peu des attaques de ses rivaux, et l'un des plus redoutables, Tchin-yeou-liang, étant venu l'insulter jusque dans le cœur de son petit royaume, il parvint non-seulement à le repousser, mais à s'agrandir aux dépens de cet ennemi, en ajoutant à ses propres conquêtes une partie considérable du Kiang-si, et plus de la moitié du Hou-kouang. Ce n'étaient plus dès lors de simples partisans qui combattaient pour la possession de quelques cantons de peu d'importance, mais des généraux devenus habiles, dont les succès et les revers intéressaient des provinces entières. L'armée que commandait Tchou-youan-tchang était forte de plus de 200,000 hommes; il serait aussi long que fatigant de suivre en détail les marches des officiers qui s'étaient attachés à sa fortune, et d'énumérer les villes qu'ils enlevèrent pour lui, soit aux autres rebelles, soit aux Mongols eux-mêmes. Mais il est intéressant de voir ce chef, qui sut mériter sa fortune et faire pardonner ses succès, entrer en vainqueur dans la ville qui lui avait donné naissance. En y arrivant, il s'empressa de témoigner à ses ancêtres son respect et sa reconnaissance, parce que dans les idées chinoises c'était à leurs vertus qu'il rapportait la cause de son élévation. Il se prosterna plusieurs fois en frappant la terre du front devant la *maison de la sépulture*, puis, s'y étant assis, il dit à ses généraux : « Dans les premières années de ma « vie, n'étant que le fils d'un pauvre laboureur, « je n'ambitionnais pas d'autre fortune que celle « de mon père. En entrant au service, je n'avais « d'autre désir que de m'acquitter de mon devoir. « Aurais-je jamais pu espérer d'être un jour en « état de rendre la paix à l'empire? Après plus de « dix ans d'absence, je reviens avec quelque gloire « dans ma patrie, près des tombeaux de mes an- « cêtres; j'y retrouve les vieillards que j'y avais « laissés. Lorsque je quittai la maison de mon « père, pour entrer dans les troupes en qualité « de simple soldat, je vis les plus braves et les « plus estimés de nos officiers permettre à leurs « soldats d'enlever les femmes et les enfants du « peuple, et de lui ravir tout ce qu'il possédait. « Indigné de ce brigandage, et pénétré de dou- « leur à la vue de ces malheureuses victimes, « j'osai élever la voix et faire des reproches à « ceux qui l'autorisaient; mais les voyant sourds « à mes représentations, je pris le parti de « me séparer d'eux; j'assemblai les officiers qui « m'obéissaient; je leur recommandai de ne ja- « mais souffrir parmi leurs troupes d'aussi grands « désordres, d'épargner en tout le peuple, afin « de lui faire connaître que nous n'avions pris les « armes que pour le tirer de la misère et lui pro- « curer une paix solide. L'auguste ciel a sans « doute approuvé ma conduite, puisqu'il m'a tiré « de l'état abject où j'étais né, et que je suis par- « venu à l'honneur d'être votre chef. » Un conquérant qui professait et savait faire valoir ces sentiments ne pouvait guère manquer de l'emporter à la fin sur ses compétiteurs, qui tenaient, pour la plupart, une conduite tout opposée. Il s'attacha à les détruire les uns après les autres, et eux-mêmes, par leur mauvaise administration, contribuèrent à le faire triompher. Depuis longtemps ses officiers le pressaient de se déclarer empereur; mais craignant l'infamie attachée au nom de rebelle, et voulant encore garder des ménagements avec les Mongols, il se borna, pour préparer les esprits par une élévation graduelle, à prendre le titre de prince de 'Ou, suivant en cela l'exemple de la plupart de ceux qui, à la Chine, visent à la souveraine puissance, et commençant par renouveler le souvenir d'une de ces anciennes principautés qui, sous la troisième dynastie, constituaient le système féodal de l'empire. Il s'empara ensuite successivement, soit par lui-même, soit par ses généraux, des provinces de Kouang-toung, de Kouang-si, et de Chan-toung. Cette dernière était comme le rempart de la province de Pe-tchi-li, où les Tartares tenaient leur cour. Le prince de 'Ou la traversa rapidement, et se présenta devant Toung-tcheou, qu'il emporta

de vive force. Alors l'empereur mongol, voyant ses affaires désespérées, et ne voulant pas se laisser prendre dans Péking, prit la fuite et passa en Tartarie. Le conquérant fit son entrée dans la capitale, et y reçut enfin le titre d'empereur. Il donna à sa dynastie le nom de *Ming*, qui signifie *lumière*, tant au propre qu'au figuré, et aux années de son règne celui de *Houng-wou* (1), qu'on peut traduire par *guerre fortunée*, ou plutôt *fortune immense produite par la guerre*. La soumission de la capitale et des principales provinces ne fut pour le nouvel empereur qu'un motif de redoubler d'activité afin d'achever la conquête de l'empire. Tous ses généraux furent envoyés à la fois pour réduire ce qui pouvait rester du parti des Mongols, ou des chefs de rebelles, naguère rivaux de Houng-wou. Lui-même, tranquille à Péking sans y être oisif, s'occupa de consolider par de sages institutions sa grandeur, qui ne reposait encore que sur le succès de ses armes. Ennemi du luxe, comme presque tous ceux qui s'élèvent par leur mérite, et qui veulent se montrer supérieurs à leur fortune, il mit ses soins à réformer toutes les folles dépenses qui avaient rendu la cour tartare odieuse aux peuples. Il fit abattre les tours et les palais somptueux que les Mongols avaient construits à Péking, et remplacer par des ornements de cuivre les figures d'or et d'argent qui brillaient sur les chars et les meubles; et comme un de ses grands lui représentait la perte que ce changement allait produire, et la nécessité de conserver des superfluités qui augmentaient l'éclat extérieur de sa dignité : « La gloire d'un prince, répondit Houng-« wou, n'est pas d'avoir des meubles somptueux « et superflus, mais d'être le maître d'un peuple « qu'il rende heureux. J'ai tout l'empire pour « domaine : en serai-je plus pauvre quand je per-« drai la façon de quelques meubles inutiles? Si « je donne l'exemple du luxe, comment pourrai-« je le condamner dans mes sujets? » Houng-wou était doué de trop de grandeur d'âme pour oublier le rang obscur d'où il était sorti, et loin de rougir de sa naissance, il semblait plutôt en tirer vanité. Tous ses discours à ses courtisans, les instructions qu'il adressait au peuple, les exhortations qu'il faisait à ses armées avaient pour objet d'enflammer leur âme en leur montrant l'élévation où l'avaient fait arriver, disait-il, la vertu simple et modeste de ses aïeux et son attention à se conformer aux intentions bienveillantes du ciel pour les hommes. Néanmoins le désir qu'il avait de pacifier l'empire ne l'empêcha pas d'entreprendre des guerres qui pouvaient le conduire à cet objet. Ses généraux, après avoir soumis ou dispersé tout ce qui restait des armées mongoles en deçà de la grande muraille, sortirent des limites de l'empire par plusieurs points, et allèrent attaquer en Tartarie les princes de la dynastie fugitive, dont le retour sur les frontières aurait pu inquiéter ou troubler l'empire. Le Tibet, le Liao-toung, et même plusieurs divisions de la nation mongole, se soumirent à leur tour aux armes chinoises, et le prince tartare, qui conservait le titre d'empereur, se vit contraint de se retirer à Karakoroum, dans le pays même d'où ses ancêtres étaient partis pour aller à la conquête de l'Asie. Mais dans cet éloignement ils ne cessèrent pas de tourmenter les Chinois, soit en venant à l'improviste fondre sur les frontières, soit en harcelant ceux des Tartares qui avaient reconnu les Ming, et qui servaient de boulevard à l'empire. Houng-wou ne vit pas la fin de ces guerres, qui lui donnaient toujours de l'inquiétude sur la stabilité de sa dynastie. Ce ne fut que dans les années Young-lo, sous son second successeur, que les Chinois, prenant enfin leur revanche sur les Mongols, pénétrèrent dans la Tartarie, et la réduisirent en province chinoise. Mais Houng-wou eut toujours la gloire d'avoir délivré sa patrie du joug que les étrangers lui avaient imposé depuis cent ans; d'avoir réuni à ses États des pays immenses qui avaient été subjugués par les Mongols; d'avoir rendu la paix à un vaste empire, et rétabli l'ordre troublé par les révoltes et les guerres; d'avoir enfin répandu la terreur et la gloire du nom chinois dans des contrées éloignées, « d'où un grand nombre d'étrangers « vinrent lui payer le tribut, participer à ses « bienfaits, et admirer son gouvernement; » c'est-à-dire, en langage chinois, que sous son règne l'accès de l'intérieur de l'empire fut ouvert aux étrangers, et que l'attrait du commerce attira en Chine les marchands de tous les pays de l'Asie; car, quant à la soumission des contrées qui sont situées au delà du Tibet, dans l'Inde, la Perse et la Tartarie, on doit la regarder comme une de ces exagérations dont les Chinois sont assez prodigues quand il s'agit de rehausser l'éclat et d'augmenter la splendeur du règne de leurs souverains. Houng-wou avait d'abord désigné pour son héritier un de ses fils qui promettait d'être un jour le digne successeur de son père; mais ce jeune prince étant mort à la quatrième lune de l'an 1392, l'empereur choisit pour le remplacer son petit-fils, l'aîné des fils de ce prince qu'une mort prématurée venait d'enlever. Il ne fut pas longtemps sans se repentir de cette disposition qui privait de l'empire le prince de Yan, un autre de ses fils, homme habile et entreprenant, dont la conduite, après la mort de son père, justifia les craintes que celui-ci avait conçues. Au commencement de l'an 1398, la trente et unième année *Houng-wou*, l'empereur fut attaqué de la maladie dont il mourut, le dixième jour de la cinquième lune intercalaire, à l'âge de 71 ans. Il laissa la réputation d'un des plus grands princes que la Chine ait eus; il avait de belles qualités et point de défauts essentiels. Persuadé que l'intérêt

(1) On voit par là quelle impropriété il y a de désigner par ces sortes de noms les empereurs qui les ont fait porter à leurs règnes.

personnel conduit toujours le peuple, il veillait avec soin à ce que ses sujets ne manquassent jamais du nécessaire, et cette conduite, également fondée sur son discernement et sa bonté, lui mérita l'amour des Chinois et des étrangers. Sa clémence était égale à son courage. Maïtilipala, petit-fils du dernier empereur mongol, étant tombé entre ses mains, les grands, qui craignaient que ce prince ne causât quelque trouble, demandèrent qu'il fût immolé dans la salle des ancêtres de la famille impériale. Ils s'appuyaient pour cet acte d'une barbare politique, de l'exemple d'un des plus illustres empereurs chinois, de Taïtsoung, fondateur de la dynastie des Thang : « Je « sais, répondit Houng-wou, que ce prince fit « mourir Wang-chi-tchoung dans la salle de ses « ancêtres. Mais s'il eût eu entre ses mains quel- « qu'un des descendants de la famille des Souï, à « laquelle il faisait succéder la sienne, je doute « qu'il se fût conduit de même. Qu'on mette dans « les trésors publics les richesses venues de Tar- « tarie, pour subvenir aux besoins de l'État. A « l'égard du prince Maïtilipala, ses ancêtres ont « été les maîtres de l'empire pendant près de « cent ans : les miens ont été leurs sujets, et « quand même ce serait une coutume constante « de traiter ainsi les rejetons d'une dynastie qu'on « éteint, je ne saurais jamais m'y résoudre. » Il ordonna qu'on fît quitter l'habit tartare au prince captif, et qu'on le vêtît à la chinoise; il le déclara prince du troisième ordre, lui assigna un cortége et des appointements convenables, et lui fit donner un palais pour lui et les princesses ses femmes. Peu de temps après même, il le renvoya en Tartarie près de son père, recommandant à ceux qui étaient chargé sde le reconduire de prendre bien garde qu'il n'arrivât aucun accident à celui qui devait continuer la ligne directe de la dynastie mongole. La suite fit voir que Houng-wou avait su allier dans cette circonstance les principes de l'humanité avec ceux d'une sage politique. Contemporain de Tamerlan, il parvint, par des moyens bien différents, à une puissance et à une célébrité non moins grandes. L'ambition de l'un causa les plus grands malheurs à la partie de l'Asie qui se trouva exposée à ses ravages : l'ambition de Houng-wou tourna toute au bonheur des hommes, et sauva sa patrie des horreurs de l'anarchie et de la guerre civile. Tamerlan voulut, dit-on, porter ses armes en Chine, pour y venger les princes de la famille de Tchinggis-Khan (1), dont il était l'allié. Les historiens chinois ont pour la plupart ignoré ce fait, et n'ont vu dans Tamerlan qu'un sujet fidèle de l'empereur des Ming, qui reconnut le premier l'autorité de Houng-wou, et lui envoya, avec le tribut qui marquait sa soumission, la lettre la mieux écrite qui soit jamais venue des pays étrangers. On sait cependant que Houng-wou fut informé des préparatifs que ce prétendu sujet avait dirigés contre lui; car on trouve dans le recueil de ses ordonnances un décret pour assembler des troupes, fortifier les places et construire des camps sur la route qui conduit de la Perse à la Chine. Si la mort ne fût venue arrêter Tamerlan dans cette expédition, on eût vu si le bonheur qui avait accompagné jusque-là le libérateur de la Chine se serait démenti dans cette occasion, ou si le vainqueur de Bajazet, arrivant à l'extrémité de l'Asie avec des troupes fatiguées, ayant pour auxiliaires ces mêmes Mongols que Houng-wou venait de disperser, eût pu combattre avec avantage toute une nation animée de l'enthousiasme de sa délivrance, et conduite par un chef habile qui ne devait ses succès qu'à ses talents et à sa bravoure personnelle. Sous ce dernier rapport on peut comparer Houng-wou à Tchinggis, dont il détrôna la postérité. Celui-ci, héritier d'une principauté inconnue en Tartarie, et commandant à quelques cavaliers, ne devait pas plus espérer d'obtenir l'empire de l'Asie que le fils du laboureur de Sse-tcheou ne pouvait prétendre à l'enlever aux descendants de Tchinggis. Tous deux eurent les plus grands obstacles à surmonter, et parvinrent de l'état le plus humble à la puissance la plus vaste. On ne met point ces conquérants orientaux au niveau de César ou d'Alexandre, parce que, selon l'opinion commune, nés au milieu de la barbarie, ils n'eurent à combattre et à soumettre que des barbares; mais il faut remarquer que tout est relatif, et que les moyens en pareil cas sont proportionnés à la fin. D'ailleurs l'histoire moderne prouverait, à défaut de l'histoire ancienne, que les nations qui se disent éclairées se soumettent aussi facilement au joug que celles qu'on traite de barbares. Si Tchinggis trouva dans la barbarie même de sa nation et dans son état peu avancé un grand obstacle à ses projets, Houng-wou éprouva peut-être plus de difficultés à surmonter dans les lumières de ses concitoyens; car il était plus aisé de se rallier des cavaliers tartares que de subjuguer et de se concilier les esprits hautains des lettrés chinois. Les deux entreprises demandaient des talents différents. Mais si Tchinggis joua un rôle plus éclatant en apparence, Houng-wou mérita mieux le titre de grand homme. Les fureurs de l'un désolèrent deux parties du monde et coûtèrent la vie à des millions d'hommes : les guerres que Houng-wou fut obligé de soutenir eurent pour effet de rétablir l'ordre dans un grand empire, d'y faire régner les lois, la paix et l'abondance, et d'en chasser des dominateurs étrangers. On a sous le nom de Houng-wou un recueil de lois et d'instructions, que le premier empereur des Mandchoux a fait traduire; ces lois et ces instructions sont un beau monument de la haute sagesse et des sentiments élevés de ce prince recommandable. Le père de Mailla s'en est servi avec avantage, dans la rédaction du commencement

(1) Plus généralement connu sous le nom de Gengiskan, mais dont le nom a été altéré de beaucoup d'autres manières (*voy.* DJENGHUYZ-KHAN).

de l'histoire des Ming (*Histoire générale de la Chine*, t. 10). A. R—T.

HOUPILAI. *Voyez* Chi-tsou.

HOURCASTREMÉ (Pierre), littérateur médiocre, mais original, naquit le 24 décembre 1742 à Navarreins dans le Béarn, de parents pauvres. Au sortir de l'école où il avait appris à lire, à écrire et à calculer, il fut placé chez un marchand pour s'y former aux usages du commerce. Mais sentant le besoin de s'instruire, il lisait avidemment tous les livres qui lui tombaient sous la main. Bientôt il composa de petites pièces de vers, d'après le cardinal de Bernis, qu'il regardait comme le plus *sublime* des poëtes; et dans le même temps il apprit sans maître le dessin et la musique. Ses parents émerveillés se décidèrent à faire un sacrifice pour l'envoyer à Paris perfectionner ses talents. Il y fréquenta les cours de droit, se fit recevoir avocat en 1759, et revint exercer sa profession à Navarreins. Son cabinet était sans doute assez peu achalandé, car il continua de faire de mauvais vers et de cultiver les dispositions qu'il croyait avoir pour le dessin. Il ne tarda pas à reprendre le chemin de Paris, où il se trouvait en 1767, puisqu'il nous apprend lui-même qu'au mois de janvier il présenta au roi Louis XV plusieurs dessins à la plume de sa composition. En 1770 il adressa des vers à Voltaire, qui, toujours prodigue d'éloges, lui répondit par des stances ainsi terminées :

. . . . . Je vous cède ma lyre,
Vos doigts sont faits pour l'animer.

Ce compliment, qui pouvait bien être ironique, fut pris au sérieux par Hourcastremé, et il ne manqua pas de faire imprimer les stances de Voltaire, à la tête de ses *Poésies et œuvres mêlées* (1773, 2 vol. in-12), recueil indigeste de toutes les compositions de sa jeunesse, qu'il publia sans même les *corriger*. En 1775 il remit au directeur de l'Opéra *Marius et Arisbe*, drame lyrique en 5 actes, qui lui fut renvoyé pour y coudre un divertissement; mais, piqué des mauvais procédés du directeur, il garda son drame et ne voulut plus le laisser jouer. Il concourut en 1780 à l'Académie de Marseille pour *l'éloge* en vers de Christophe Colomb; mais le chevalier de Langeac remporta le prix. Déjà la littérature n'occupait plus exclusivement Hourcastremé; il étudiait la philosophie et les mathématiques. Pour être plus à portée des savants avec lesquels il sentit la nécessité d'entrer en communication, il s'établit en 1784 à Graville près de Rouen, et bientôt il s'imagina qu'il avait trouvé la solution des problèmes qui, depuis la renaissance des sciences, fatiguaient vainement les géomètres, tels que la quadrature du cercle, la trisection de l'angle et la duplication du cube. La révolution le trouva plongé dans ces innocentes rêveries; cependant à l'époque des états généraux il se mit en correspondance avec les hommes les plus marquants, Mirabeau, Bailly, Tronchet, etc., auxquels il s'empressa de communiquer ses vues sur les moyens les plus prompts d'opérer la régénération politique de la France. Après la prise de la Bastille, il conçut un plan qu'il qualifie lui-même « le rêve le plus grotesque « qui jamais ait occupé la tête d'un dormeur, » et dont la réalisation n'aurait pas coûté plus de soixante millions. C'était de construire, sur les terrains de cette ancienne forteresse, un vaste bâtiment où l'on aurait placé l'assemblée nationale, les Académies, etc. Au mois de novembre 1789, il fit hommage à l'assemblée constituante d'un opuscule intitulé *Des tribunaux*, qui fut réimprimé dans les *Annales universelles*, et dans lequel, suivant lui, se trouve la première idée des bureaux de conciliation. Le 13 novembre 1790 il fit encore hommage à l'assemblée de la solution du problème de la duplication du cube, et de son roman politico-philosophique : *Les aventures du chevalier Anselme*, qu'il regardait « comme son « premier titre à l'estime de la postérité. » Ce roman était terminé depuis dix ans; mais aucun censeur n'avait voulu le revêtir de son approbation; enhardi par les événements, il s'en était passé, et les premiers livres circulaient dans le public depuis le mois d'avril 1788. Hourcastremé avait sur l'éducation des idées qu'il croyait neuves et qu'il aurait été bien aise de pouvoir mettre en pratique. Aussi vit-il avec un extrême dépit qu'on ne songeât pas à le choisir pour instituteur du Dauphin qui venait de recevoir le titre de prince royal. La préférence accordée à Bernardin de Saint-Pierre lui parut une injustice révoltante; mais il se consolait en pensant qu'on ne tarderait pas à revenir sur un choix aussi singulier. Car, « que pouvait-on attendre d'un homme qui s'ap- « puyait sur la Genèse pour expliquer la fonte « des glaces polaires et la théorie des marées? » Quoiqu'il fût et depuis longtemps *très-mûr* pour notre *sublime* révolution, on doit à Hourcastremé la justice de dire qu'il n'en approuva point les excès. Il se serait contenté de la monarchie telle que l'avait faite l'assemblée constituante. La république arriva sans qu'il s'y attendît, et il tâcha de s'accommoder, le mieux qu'il pût, d'une forme de gouvernement pour laquelle il ne paraît pas avoir eu beaucoup de sympathie. A l'approche de la crise il avait quitté prudemment Paris pour revenir à Graville, et il y passa les temps les plus orageux de la révolution, seul avec ses livres. Les *Aventures de messire Anselme* étaient décorées du portrait de l'auteur avec ces mots au bas : *Vir simplex et rectus*. Le comité révolutionnaire du Havre, dont aucun membre ne savait le latin, trouva cette devise suspecte. Un mandat d'avoir à comparaître fut lancé contre Hourcastremé; mais les explications qu'il donna parurent satisfaisantes, et il en fut quitte pour la peur. Il avait employé le temps de la terreur à réfléchir sur les défauts de la constitution de 1793; et lorsqu'une commission eut été nommée pour la reviser, il s'empressa

de lui adresser (mai 1795) un plan qui lui paraissait propre à prévenir le retour des désordres. Malgré le zèle qu'il ne cessait de montrer pour la chose publique, il ne fut point compris dans le nombre des auteurs qui reçurent des secours de la convention. Cette nouvelle injustice, qu'il attribuait à Chénier, le blessa vivement; mais il crut se venger suffisamment en le qualifiant : « le plus « incorrect et le plus faible des versificateurs. » De retour à Paris après 1796, il concourut à la rédaction du *Courrier lyrique* et des *Étrennes de Mnémosyne;* les différents opuscules qu'il publia plus tard ne produisirent pas l'effet qu'il espérait de leur importance ou de leur singularité. Hourcastremé mourut oublié vers 1815. On connaît de lui : 1° *Poésies et œuvres diverses*, Londres (Rouen, 1775), 4 parties en 2 volumes in-12. L'auteur ignorait, lorsqu'il publia ce recueil, les règles de la versification ou du moins ne se piquait pas de les observer scrupuleusement. Pour justifier ce qu'il regardait comme des négligences excusables, il a rassemblé dans sa préface les vers les plus défectueux de Voltaire, qui, dit-il (p. 5), « a souvent « *chevillé* ses vers pour plus de *solidité* sans doute; » mais il est impossible d'admettre une comparaison qui, de là part du poëte béarnais, est le comble de la vanité; par exemple il fait rimer *texte* avec *sexe*, etc. 2° *Catéchisme du chrétien par le seul raisonnement*, Toulouse, 1789, in-8°; 3° *Aventures de messire Anselme, chevalier des lois*, Paris, 1790, 2 vol. in-12; 2e édit., 1796, 4 vol. in-8°, ouvrage singulier dans lequel l'auteur parle presque sans cesse de lui, et où l'on a puisé la plupart des détails qu'on vient de lire. On trouve dans le 1er volume de la 2e édition *Mérope*, de Voltaire, mise en prose, et dans le second, le drame de *Marius et Arisbe*. 4° *Essai sur la faculté de penser et de réfléchir*, dans lequel l'instinct se trouve caractérisé et mis à sa véritable place, Paris, 1805, in-8°; 5° *Essais d'un apprenti philosophe*, sur quelques anciens problèmes de physique, d'astronomie, de géométrie, de métaphysique et de morale, 1re partie, Paris, 1805, in-8°, avec le portrait de l'auteur. L'apprenti philosophe n'admet point la rotation de la lune sur son axe ni le mouvement de la terre autour du soleil. Après avoir exposé ses découvertes en astronomie, il parle du trisecteur qu'il a imaginé pour couper un angle en trois parties égales. Les deux derniers chapitres contiennent l'histoire de l'animal connu sous le nom de *beroe* (mollusq.) et de ceux qu'il appelle le *peigne* et la *fileuse*. On y trouve des observations neuves et intéressantes. 6° *Solution du problème de la trisection géométrique de l'angle*, suivie de celles de la quintisection, septisection, etc., Rouen, 1812, in-8° de 12 pages, réimprimé la même année in-8°. Ce ne furent pas là les seuls ouvrages d'Hourcastremé : dès 1773 il annonçait un *Traité sur le commerce* qui devait être mis incessamment sous presse; et dans les *Aventures du chevalier Anselme* il parle, comme étant achevé, d'un *Extrait du Dictionnaire philosophique*, revu, corrigé et augmenté; « où nous avons, dit-il, « donné à tous les arts et à toutes les sciences, « *sans exception*, le plus haut degré de perfection « possible. » W—s.

HOURELLE (Pierre-François), médecin, né à Reims en avril 1758, mort du choléra, le 15 mai 1832, dans la même ville, a publié : 1° *Dissertation sur l'empyème et les différentes espèces d'épanchements qui peuvent se faire dans la capacité de l'estomac*, Strasbourg, 1808, in-4°; 2° *Remarques topographiques, médicales et politiques sur la ville de Reims et son territoire*, Reims, 1810, in-4° de 20 pages. Il s'occupait d'un ouvrage sur les différentes épidémies qui ont affligé son pays et notamment la dernière peste de 1668. Z.

HOUSSAYE. *Voyez* Amelot.

HOUSSEAU. *Voyez* Bouquet.

HOUSTON ou HOUSTOUN (Guillaume), naturaliste anglais, né vers la fin du 17e siècle, s'embarqua comme chirurgien à bord d'un navire qui faisait voile pour l'Amérique, revint ensuite en Europe, où il continua ses études médicales interrompues; et après avoir passé les deux années 1728 et 1729 à l'université de Leyde, alors à l'apogée de sa gloire, grâce à la présence de Boerhaave, il prit ses degrés sous le patronage de cet illustre maître. Condisciple ou peu s'en faut de van Swieten, il fit en commun avec lui une série d'expériences sur les conditions de la transpiration des animaux. De retour à Londres, il fut reçu membre de la société royale, et presque aussitôt se remit en mer et fit voile vers l'Amérique. Malheureusement le climat délétère des côtes du Mexique influa mortellement sur sa santé : il expira en 1733, à la fleur de l'âge et au grand regret de tous les amis des sciences naturelles. Nul doute qu'il n'eût immensément enrichi la phytographie par ses découvertes. Déjà, dans le court espace de deux ou trois années passées en Amérique, il avait recueilli beaucoup de plantes inconnues en Europe. On a de lui : 1° deux articles dans les *Transactions philosophiques*. L'un, t. 39, contient le récit et le résultat des expériences auxquelles il s'était livré avec van Swieten, et desquelles les deux jeunes savants conclurent que les animaux, s'il vient à s'introduire de l'air dans les cavités des plèvres, ne peuvent vivre et respirer longtemps (Houston avait eu plus de part que van Swieten à ces recherches). L'autre, t. 37, est une description en latin de la *Dorstenia contra-yerva*. Houston l'envoya d'Amérique à la société royale. 2° *Reliquiæ Houstonianæ, seu plantarum in America meridionali a Gulielmo Houston collectarum icones*, Londres, 1781, in-4°, 26 planches. Les originaux des gravures qui forment le fond de cet ouvrage étaient de la main de Houston. Ils passèrent, avec le catalogue manuscrit des espèces dessinées, au célèbre jardinier Miller, et de ce dernier à sir Jos. Banks, qui s'en rendit l'éditeur. P—ot.

HOUTEVILLE (Claude-François), abbé de St-Vincent du Bourg, et membre de l'Académie française, était né à Paris l'an 1688; il y fit ses études, et entra dans la congrégation de l'Oratoire à seize ans : il y remplit divers emplois, et fit entre autres à Tours, sur l'histoire ecclésiastique, des conférences qui lui acquirent quelque réputation. C'est alors qu'il rassembla les matériaux de son ouvrage sur la vérité de la religion chrétienne. Le *Dictionnaire* de Moréri dit qu'il resta dix-huit ans dans l'Oratoire; mais il y a toute apparence que l'abbé Houteville en sortit plus tôt. Il fit connaissance avec le cardinal Dubois, alors tout-puissant à la cour du régent, et qui se l'attacha comme secrétaire. En 1722 il publia *la Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*, Paris, in-4°; ouvrage qui essuya beaucoup de critiques. On reprocha à l'auteur le défaut d'exactitude théologique sur quelques points de doctrine, et particulièrement sur les miracles. On lui reprocha aussi des omissions importantes et un style peu assorti à la gravité du sujet. Il y eut une espèce d'éclat contre son livre. L'abbé Houteville essaya de calmer l'orage par une lettre imprimée du 18 mars 1722, où il s'expliquait sur quelques difficultés. Ses explications ne réunirent pas tous les suffrages. Les *Mémoires de Trévoux* publièrent, au mois d'août 1722, une lettre qui contient de solides objections contre l'ouvrage. Le savant Fourmont (Etienne) en attaqua divers endroits dans une lettre sous ce titre : *Lettre de Ismaël ben Abraham, juif converti, à M. l'abbé Houteville sur son livre*. Le P. Hougnant, jésuite, et l'abbé Desfontaines firent paraître en 1722 vingt lettres également dirigées contre ce livre. Le fond des dix-huit premières est du jésuite, qui était un des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux :* Desfontaines ne fit guère qu'en retoucher le style, et il composa seul les deux dernières, qui roulent sur le style néologique et maniéré de l'abbé Houteville. Ces critiques n'empêchèrent pas l'auteur d'être reçu à l'Académie française, où il entra le 25 février 1723. Le 10 août suivant, il perdit son protecteur; mais, à la fin de la même année, il fut nommé à l'abbaye de St-Vincent du Bourg-sur-mer, au diocèse de Bordeaux. En 1728 il fit paraître un *Essai philosophique sur la Providence*, qui fut critiqué dans le *Spectateur littéraire* de cette année. Houteville est encore auteur d'un *Éloge historique de Bossuet*, d'un *Éloge du maréchal de Villars*, et de plusieurs autres *Discours* prononcés à l'Académie. En 1740 il donna une seconde édition de son livre, sous ce titre : *la Religion chrétienne prouvée par les faits*, Paris, 3 vol. in-4°. Elle est dédiée au duc d'Orléans, fils du régent, qui demeurait à Ste-Geneviève, et qui encourageait les gens de lettres dont les travaux avaient la religion pour objet. Dans cette édition, qui est fort augmentée, l'auteur avait profité de plusieurs observations qu'on lui avait faites. L'ouvrage commence par un *Discours historique et critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour et contre le christianisme depuis son origine*. Entrant ensuite en matière, Houteville établit la vérité de la religion par les faits de l'Évangile, qui réunissent tous les caractères de crédibilité et de certitude. Il a ajouté dans cette édition la discussion de l'authenticité des Évangiles. Dans le deuxième volume, il montre l'accomplissement des prophéties en la personne de Jésus-Christ. Dans le troisième il examine et résout les principales difficultés des incrédules. Il finit par une *Dissertation sur les faux principes et sur les divers systèmes des incrédules*. Cette dissertation n'existait pas dans la première édition. L'auteur a fortifié plusieurs raisonnements, étendu quelques parties, et rendu l'ouvrage plus méthodique et mieux lié. Son livre était un des plus complets pour l'époque où il a paru; et quoiqu'il aît précédé les grands assauts livrés au christianisme, on y trouve repoussés d'avance en grande partie les efforts et les objections qui ont été accumulés par tant d'écrivains contre les faits qui servent de base à la religion. L'abbé Houteville survécut peu à la publication de son ouvrage. Il mourut à Paris le 8 novembre 1742; il avait été élu, le 27 février précédent, secrétaire perpétuel de l'Académie, après la mort de l'abbé Dubos. Il parut en 1749 une autre édition de son livre, en quatre volumes in-12. On trouve, dans le premier volume des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, deux *Dissertations* de l'abbé Houteville, l'une sur la préférence à donner à Hérodote sur Ctésias; l'autre sur la religion de Chalcidius, commentateur du *Timée*, et, dans le second volume des mêmes *Mémoires*, une réponse à la réfutation qu'on avait faite de cette dissertation. P—c—t.

HOUTHEM (Libert), poëte latin, naquit à Tongres au commencement du 16e siècle. Résolu, dès l'âge le plus tendre, d'entrer dans les ordres, il fit profession dans la congrégation des hiéronymites ou frères de la vie commune; et, après avoir enseigné avec succès les humanités à Mons, il fut élu prieur du couvent de son ordre établi à Liége. Arrivé à un âge assez avancé, il entreprit le voyage de Rome et mourut en revenant de cette ville en 1582. Houthem avait un talent remarquable pour la poésie; on ne peut lui reprocher qu'une trop grande érudition qu'il étale dans ses compositions : c'était, comme on le sait, le goût de l'époque, et malheureusement il y a trop sacrifié. Ses contemporains, malgré ces défauts, lui ont décerné le titre de *poëte lauréat*. On a de lui : 1° *Ethica vitæ ratio, seu moralia præcepta, senariis comprehensa*, Liége, 1573, in-4°; 2° *Theatrum vitæ humanæ, comœdia*, ibid., 1574, in-4°; 3° *Gedeo, tragi-comœdia*, ibid., 1575, in-4°; 4° *Oratio in natalem Christi, versu heroico*, Anvers, 1577, in-8°; 5° Κακογειτνίαν, *seu De mala vicinia*, Mons, 1580, in-8°. Houthem a laissé manuscrit l'ouvrage suivant, indiqué sous le n° 3406 du catalogue

du baron de Crassier : 6° *Tractatus de cœlo, peste et sudore anglico, excerpta ex Ph. Ulstadii Noric. ab anno* 1517 *ad annum* 1556, in-4°. L—L—L.

HOUTMAN (Corneille), voyageur hollandais, le fondateur du commerce de sa patrie dans les Indes orientales, était né à Gouda. Conduit par ses affaires à Lisbonne sur la fin du 16e siècle, il fit d'abord, par pure curiosité, des questions sur le commerce des Indes, qui enrichissait alors exclusivement le Portugal, et sur les routes qu'il fallait tenir pour aller dans ces régions éloignées : il ne tarda pas à reconnaître quel avantage immense ses compatriotes pouvaient retirer d'une navigation qui leur était interdite, surtout comme ennemis du roi d'Espagne, alors souverain du Portugal. Mais ces enquêtes étaient défendues sévèrement aux étrangers : Houtman, emporté par son zèle, y mettait si peu de circonspection, qu'il éveilla les soupçons ; il fut donc emprisonné et condamné à une grosse amende. Ne pouvant la payer, il manda aux négociants d'Amsterdam que s'ils voulaient le tirer de peine il leur découvrirait tout ce qui concernait les routes et le commerce de l'Inde : il lui accordèrent l'objet de sa demande. De retour dans sa patrie, en 1594, il tint sa promesse : les négociants formèrent une association qui prit le nom de compagnie des pays lointains. Elle équipa quatre vaisseaux ; Houtman en fut nommé subrécargue. On partit le 2 avril 1595 ; on atterrit près du cap de Bonne-Espérance et à Madagascar, où l'on fit à deux reprises un long séjour ; enfin le 1er juin 1596, les Hollandais eurent connaissance de Sumatra ; le 23 ils mouillèrent devant Bantam, dans l'île de Java. Ils furent d'abord bien accueillis par les habitants ; mais les Portugais, alarmés de l'arrivée des Hollandais, parvinrent à les brouiller avec les Javanais. Houtman fut arrêté par l'ordre du roi de Bantam, qui ne le relâcha que pour une forte rançon. Des hostilités furent commises, et il ne se fit que peu de commerce. Les Hollandais quittèrent enfin la rade de Bantam le 6 décembre. A Iacatra, ils ne vécurent pas en meilleure intelligence avec les insulaires : ils continuèrent à naviguer à l'est, et abordèrent aux îles de Liboc et de Bali, où ils furent mieux accueillis. Ils avaient déjà été forcés de brûler un de leurs vaisseaux. Houtman voulait poursuivre sa route vers les Moluques : les équipages se mutinèrent. En partant de Hollande ils étaient forts de deux cent quarante-neuf hommes : ils se voyaient réduits à quatre-vingt-neuf. Ils partirent donc le 26 février 1597 pour retourner en Europe, et le 14 août ils entrèrent dans le port d'Amsterdam. Quoique ce premier voyage eût donné peu de profit, son succès encouragea néanmoins à en entreprendre d'autres. De nouvelles associations se formèrent tant à Amsterdam que dans différentes autres villes maritimes des Provinces-Unies. La crainte de se nuire réciproquement les porta ensuite à se réunir en une seule, qui, sous le nom de compagnie des Indes orientales, enleva le commerce aux Portugais, les chassa de la plupart de leurs possessions, devint maîtresse du commerce de ces mers lointaines, et le garda exclusivement jusque vers la fin du 18e siècle. Houtman fut nommé commandant de deux vaisseaux équipés, en 1598, par des négociants de Middelbourg. Jean Davis (*voy.* Davis) était pilote dans cette expédition ; elle partit le 15 mars : la navigation fut heureuse. Après avoir touché à Madagascar, aux Comores, aux Maldives, à Cochin, on mouilla le 21 juin devant Achem dans l'île de Sumatra. Après avoir été bien accueilli d'abord par le roi, Houtman fut arrêté dans un festin avec plusieurs de ses compatriotes : d'autres furent tués. Les vaisseaux, qui avaient déjà chargé du poivre, se retirèrent à Malacca, puis allèrent aux îles de Nicobar et à Ceylan, et rentrèrent à Middelbourg le 29 juillet 1600. On avait cru Houtman tué ; mais le 31 décembre de la même année on le vit venir avec trois matelots, à bord d'un vaisseau hollandais mouillé dans la rade d'Achem, et commandé par Paul van Caerden. Il déclara qu'il ne voulait pas se soustraire à sa prison, de crainte d'attirer de fâcheuses affaires à ses compatriotes ; ajoutant qu'il ne désespérait pas d'obtenir sa liberté et celle de ses gens, et qu'il comptait bien faire conclure avec le roi un traité avantageux pour le commerce des Hollandais. Le roi avait en effet montré des dispositions favorables : mais cédant aux suggestions des Portugais, il renvoya dans l'intérieur du pays Houtman, qui finit ses jours parmi les insulaires. Dix de ses compagnons d'infortune furent relâchés, entre autres son frère, Frédéric Houtman, qui était en 1607 gouverneur d'Amboine, dont il a donné une bonne description, et duquel on a un dictionnaire malai et malgache (*Spraakende woord-boek in de maleische ende madagarsche talen met vele arabische en turksche woorden*, Amsterdam, 1603, in-4°), et quelques observations d'étoiles employées par Blaeu dans son globe céleste. La relation du premier voyage des Hollandais aux Indes fut publiée dans la langue du pays à Amsterdam et à Middelbourg, 1598, in-fol. fig. La même année il en parut un supplément, ibid., fig., et une traduction latine sous ce titre : *Diarium nauticum itineris Batavorum in Indiam orientalem, annis* 1595-1597, Amsterdam, in-fol.; Arnhem, in-4°, fig. Il y en a une traduction française intitulée *Premier livre de l'histoire de la navigation aux Indes orientales par les Hollandais, et des choses à eux advenues*, etc., Amsterdam, 1606, in-fol. fig. et cartes. Un second livre imprimé dans la même ville et sous la même date contient la seconde expédition. Celles-là et celles qui suivirent jusque vers le milieu du 17e siècle furent réunies en un corps d'ouvrage, en hollandais, intitulé *Histoire du commencement et des progrès de la compagnie des Indes des Provinces-Unies des Pays-Bas, contenant les principaux voyages*, Am-

sterdam, 1646, in-fol., ou 2 vol. in-4°, avec fig. C'est cet ouvrage qui a donné naissance au suivant : *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la compagnie des Indes orientales, formée dans les Provinces-Unies des Pays-Bas*, Amsterdam, 1702-1706, 5 vol. in-12, fig.; ibid., 1707, 1710, 5 vol. in-12; nouvelle édition revue et augmentée de plusieurs pièces, ibid., 1725, 7 vol. in-12, fig.; Rouen, 1725, 10 vol. in-12, fig.; nouvelle édition, avec les voyages de Gautier Schouten, ibid., 1725, 12 vol. in-12; 1728, 12 vol. in-12. Les éditions de Hollande sont plus belles que celles de Rouen. Ce recueil, trop dédaigné aujourd'hui, contient les premières bonnes notions que l'on ait eues sur les îles de la Sonde, les Moluques, Formose, le commerce du Japon, etc.; le cap de Bonne-Espérance, Madagascar, etc. On y trouve aussi les navigations au Nord, entreprises par les Hollandais, et leurs voyages autour du monde. Le même motif qui avait excité les Portugais à cacher leurs découvertes, la défiance, finit par agir aussi sur les Hollandais. Après l'an 1646 ils ne publièrent plus rien de leurs navigations. Mais, auparavant même, tout ce qui pouvait servir à faire connaître les pays et les parages à l'est et au sud des Moluques avait été enseveli dans les archives de la compagnie; ce n'est que par une espèce de hasard que l'on apprit les découvertes de quelques-uns de leurs navigateurs : elles furent consignées sur des cartes géographiques; mais l'on ne connut pas les détails de leurs travaux (*voy.* TASMAN). Quelques-unes des expéditions qui composent le recueil des voyages aux Indes offrent des particularités curieuses (*voy.* BONTEKOE). E—S.

HOUTON DE LABILLARDIÈRE. *Voyez* LABILLARDIÈRE.

HOUWALD (CHRISTOPHE-ERNEST, baron DE), auteur dramatique, naquit le 29 novembre 1778 à Straupitz, terre seigneuriale de la basse Lusace. Dès sa plus tendre jeunesse il manifesta un penchant décidé pour la poésie, et après avoir reçu sa première éducation dans la maison paternelle, il alla en 1794 achever ses études à l'université de Halle. En 1802 il remplit des fonctions administratives dans sa province, et en 1822 fut nommé syndic du margraviat de la basse Lusace, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 28 janvier 1845. Ses principales pièces de théâtre sont : 1° *l'Asile ;* 2° *l'État libre*; 3° *le Retour dans la patrie* (1821); 4° *l'Apparition* (1821); 5° *la Tour du fanal* (1821); 6° *Malédiction et bénédiction* (1821); 7° *le Prince et le citoyen* (1825); 8° *l'Amitié* (1825); 9° *les Ennemis* (1825); 10° *les Bandits* (1832). Nous citerons parmi ses autres ouvrages : 1° *Accords romantiques*, Berlin, 1817, in-18, recueil de nouvelles en vers qui fut publié par Contessa, son ami d'enfance; 2° *Livre pour les enfants de distinction*, Leipsick, 1819-1824, 3 vol.; nouvelle édition, ibid., 1833; 3° *Mélanges* ou *OEuvres diverses*, Leipsick, 1825, 2 vol.; 4° *l'Ami des orphelins*, ibid., 1826, 3 vol. in-8°; 5° *Images pour la jeunesse*, Leipsick, 1828 et années suivantes, 3 vol.; 6° de nombreux morceaux de vers dans les recueils littéraires, publiés principalement avant 1815, sous le pseudonyme d'Ernest et l'anagramme Waluhdo. On trouve dans les écrits d'Houwald de la force, de l'énergie et de la vérité, souvent une douce mélancolie. Dans ses drames lyriques il a fait preuve de sentiment, mais les caractères de ses personnages ne sont pas toujours tracés d'une main assez ferme. Z—D.

HOVEDEN (ROGER DE), historien anglais, natif du comté d'York, fut attaché à la famille de Henri II, et laissa des annales de son pays très-estimées pour la véracité, la connaissance des antiquités et les recherches qu'elles ont dû coûter à l'auteur qui, s'il eût écrit dans un latin un peu plus élégant, serait, suivant Leland, au premier rang des historiens de son temps. Son ouvrage, divisé en deux livres, commence en 731, date où finit l'ouvrage de Bède, et s'étend jusqu'à la troisième année du roi Jean, en 1202. Il a été publié par Saville, parmi les *Historici anglici*, en 1595, et réimprimé à Francfort en 1601, in-fol. On ne connaît la date ni de la naissance ni de la mort de l'auteur; mais on sait qu'il vivait en 1204. Il était en même temps jurisconsulte, ecclésiastique et professeur de théologie à Oxford. S—D.

HOWARD (CHARLES), comte de Nottingham, grand amiral d'Angleterre, était fils de Guillaume, comte d'Effingham, titre qu'il porta d'abord, et petit-fils de Thomas second, duc de Norfolk. Il naquit en 1536. Dès 1559, il fut chargé par Élisabeth d'aller complimenter François II, roi de France, sur son avénement au trône. Il fut ensuite membre du parlement pour le comté de Surrey; et plus tard il commanda un corps de cavalerie sous le comte de Warwick, contre les comtes de Northumberland et de Cumberland, qui s'étaient révoltés. Pour récompenser ses services, la reine le nomma chevalier de la Jarretière et grand amiral. Connaissant sa bravoure et ses talents, elle lui confia en 1588 le commandement de sa flotte contre la fameuse *Armada invicible*. Aidé par Drake, Hawkins, Frobiser et autres marins habiles, Howard dispersa ou détruisit la plupart des vaisseaux de l'expédition espagnole (*voy.* ÉLISABETH). Huit ans après, on craignait une nouvelle attaque : il partit avec une flotte de cent soixante-dix vaisseaux. Cadix fut pris; la flotte espagnole fut brûlée dans le port. Le comte d'Essex commandait les troupes de terre dans cette expédition (*voy.* ESSEX). A son retour, Howard fut créé comte de Nottingham. Cette distinction et les expressions flatteuses employées dans les lettres patentes qui l'accordaient excitèrent la jalousie d'Essex, qui prétendit qu'à lui seul était dû le succès de l'entreprise : il offrit même de soutenir cette prétention en combat singulier. On conçoit que ces

bravades durent piquer vivement Nottingham; mais son profond respect pour sa souveraine prévint l'explosion de son ressentiment contre le favori. Toujours empressé à donner des preuves de sa fidélité, Howard concourut à pacifier l'Irlande, soulevée par les manœuvres d'Essex. Lorsque cet imprudent se fut enfin attiré la colère d'Élisabeth, Nottingham, qui avait si longtemps étouffé sa haine, lui donna l'essor en empêchant sa femme de remettre à la reine l'anneau qui aurait sauvé la vie d'Essex. Quand Élisabeth était mourante, Nottingham fut un des trois membres du conseil députés vers elle pour connaître ses dernières volontés. Jacques Ier le confirma dans tous ses emplois, quoiqu'il eût figuré parmi les juges de sa mère; et, en 1605, il le nomma son ambassadeur en Espagne pour aller ratifier la paix avec Philippe III. La magnificence de la légation et la bonne mine des Anglais frappèrent de surprise les Espagnols, qui, trompés par les rapports des moines, croyaient, disent les historiens, que ces insulaires avaient à peine figure humaine. Nottingham se retira du service en 1618, et mourut en 1624, laissant un grand nom et une mince fortune. Il avait souvent avancé de grosses sommes pour le service de sa patrie. E—s.

HOWARD. *Voyez* Norfolk, Northampton, et Surrey.

HOWARD (sir Robert), écrivain anglais, né en 1626, fils de Thomas, comte de Berkshire, fut élevé à Cambridge, souffrit beaucoup pendant la guerre civile pour son attachement à Charles Ier, et à la restauration fut fait chevalier, et nommé, en 1661, membre du parlement. L'adresse avec laquelle il savait tirer de l'argent du parlement, pour fournir aux prodigalités de Charles II, le rendit extrêmement cher à ce prince. Il figura de nouveau dans les parlements de 1679 et 1688, et montra un grand zèle pour la révolution. Son orgueil et son obstination lui suscitèrent beaucoup d'ennemis, entre autres le duc de Buckingham, qui s'était proposé de le tourner en ridicule, sous le nom de *Bilbao*, dans la comédie intitulée la *Répétition* (*the Rehearsal*), mais qui ensuite, croyant lui avoir fait par là trop d'honneur, lui substitua, sous le nom de *Bayes*, un personnage d'une tout autre importance. Le poëte Schadwell, quoique professant les mêmes principes politiques que lui, le tourna également en ridicule dans le personnage de *sir Positif*, de sa comédie des *Amants chagrins* (*the Sullen lovers*). Robert Howard mourut le 3 septembre 1698; il a publié quelques ouvrages où l'on trouve de l'esprit et du savoir : 1° *Poëmes et Pièces de théâtre;* 2° *Histoire des règnes d'Édouard et de Richard II, avec des réflexions et les portraits de leurs principaux ministres et favoris, ainsi qu'un parallèle entre ces princes et Édouard Ier et Édouard III*, 1690, in-8°; 3° *Lettre à Samuel Johnson, à l'occasion d'un libelle intitulé Observations sur la réponse de M. Johnson à Jovien*, 1692, in-8°; 4° *Histoire de la religion*, 1694, in-8°; 5° la traduction du quatrième livre de l'*Énéide* de Virgile, 1660, in-8°; 6° celle de l'*Achilléide* de Stace, 1660, in-8°. S—d.

HOWARD (Charles), comte de Carlisle, homme d'État, naquit en Angleterre vers 1630. Ses premiers pas dans la vie publique furent marqués par son zèle à concourir au rétablissement de Charles II sur le trône de ses ancêtres. Ce monarque le récompensa de sa fidélité en le nommant son ambassadeur en Russie, en 1663. Le motif de cette mission était d'engager le czar à rendre aux commerçants anglais les immunités qui leur avaient été accordées en 1555, quand Chancellor vint en Russie pour la seconde fois (*voy.* Chancellor), mais dont les avait privés Alexis Mikaïlovitch, en apprenant la mort violente de Charles Ier. L'ambassade était magnifique, et composée de plus de cent vingt personnes. Carlisle essuya plusieurs désagréments durant son voyage, qui ne se fit qu'avec une lenteur extraordinaire; car il avait mis à la voile le 14 juillet 1663, et l'entrée solennelle à Moscou n'eut lieu que le 6 février 1664. Le jour où il obtint son audience publique du czar, les Anglais, qui ne se faisaient pas une idée de la cour de ce prince, furent surpris de l'éclat et du faste qui frappèrent leurs yeux : mais l'issue des négociations ne répondit pas aux désirs de Carlisle; elles traînaient en longueur, lorsqu'il obtint une audience particulière : malgré l'éloquence de ses discours, elle ne produisit rien. Il quitta donc Moscou le 24 janvier 1663 : arrivés sur la frontière suédoise, les Anglais furent si bien accueillis qu'ils se félicitèrent de se retrouver parmi des chrétiens. Carlisle partit de Riga par mer, le 18 août, sur un vaisseau de guerre suédois. Il visita, conformément à ses instructions, les cours de Stockholm et de Copenhague, où, malgré la bonne réception qu'on lui fit, il ne put effectuer une triple alliance entre l'Angleterre et les royaumes de Suède et de Danemarck, parce que ceux-ci étaient brouillés. L'ambassadeur revint incognito par le Holstein, la basse Saxe, la Westphalie, la Belgique et Calais. Avant qu'il fût de retour, il était arrivé à Londres un ambassadeur russe, envoyé exprès pour porter des plaintes contre lui. Carlisle se justifia par un mémoire. Charles II donna ensuite le gouvernement de la Jamaïque à Carlisle, qui mourut en 1686. Guy Miége, qui l'avait accompagné à Moscou, rédigea, d'après ses papiers et sous ses yeux, la relation de cette ambassade. Elle parut sous ce titre en anglais : *Relation des trois ambassades du comte de Carlisle*, etc., Londres, 1669, in-8°; on la trouve aussi dans le tome 1er de la *Collection des voyages*, par Harris. — Miége en publia une traduction intitulée la *Relation des trois ambassades de la part du roi de la Grande-Bretagne, Charles II, vers Alexis Michaelowitz czar, Charles XI, roi de Suède, et Frédéric III, roi de Danemarck, en l'an 1663, et finie en 1665*, Amsterdam, 1670, 1 vol. in-12.

Mais ce n'est pas une simple version du texte anglais : Miége annonce qu'il a refait le livre presque en entier, qu'il l'a rendu plus détaillé et plus exact. La relation anglaise avait été publiée à la hâte pour satisfaire la curiosité du public, et justifier l'ambassadeur du mauvais succès de sa mission. Ainsi, dit-il, cette traduction doit être regardée comme l'ouvrage original. Miége en donna, en 1672, une nouvelle édition, qui diffère encore beaucoup de la précédente, et qui est réellement bien meilleure. Elle fut réimprimée à Rouen la même année, et à Amsterdam en 1700; enfin traduite en allemand, Francfort, 1701, un vol. in-12. Quoique ce livre ne contienne pas de grands détails géographiques sur la Russie, on y trouve néanmoins des particularités curieuses sur l'état de ce pays à l'époque de l'ambassade de Carlisle. Il paraît que le ton hautain de ce diplomate et son ignorance des usages choquèrent les Russes. Ceux-ci étaient jaloux des grands avantages que les Anglais retiraient de leur commerce à Archangel; et leurs commissaires l'exprimèrent assez hautement dans les conférences qu'ils eurent avec Carlisle, ajoutant que les Russes n'y trouvaient aucun profit. Cette relation, écrite avec esprit et avec un ton de vérité, offre beaucoup de traits satiriques contre les Moscovites. Rousset a inséré dans le tome 2 de son Corps diplomatique, mais en l'abrégeant et en mettant de côté les sarcasmes, tout ce qui concerne la réception de Carlisle à la cour du czar : cet envoyé avait donné à ce prince le titre d'empereur, imitant en cela l'exemple de son compatriote Guillaume Prideaux, que Cromwell avait expédié, mais sans succès, vers Alexis pour le même objet. Ce fut sur l'exemple du comte de Carlisle que les ministres russes s'appuyèrent lorsque, dans les conférences tenues à Vienne, ils demandèrent que la cour impériale reconnût le titre d'empereur que Pierre Ier avait pris. E—s.

HOWARD (John), célèbre philanthrope anglais, né à Hackney en 1726, était fils d'un tapissier, et fut d'abord mis en apprentissage chez un épicier: mais son père étant mort en lui laissant à partager avec sa sœur une fortune indépendante, Howard renonça à une profession trop pénible pour sa frêle constitution, et fit un voyage en France et en Italie. A son retour, il éprouva de la part d'une femme veuve, chez laquelle il avait pris un logement, tant de prévenance et de soins, qu'il résolut de l'épouser, et l'épousa en effet en 1752, quoiqu'elle eût plus de vingt ans de plus que lui. Il paraît qu'il était déjà connu alors comme un homme instruit, puisqu'en 1755 la société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres. Désirant de voir Lisbonne, après le terrible bouleversement que cette ville venait d'essuyer, il s'embarqua, en 1756, sur la frégate *l'Hanovre;* mais cette frégate ayant été capturée par un bâtiment français, il fut mis en prison, et y demeura quelque temps : ce furent, à ce qu'on croit, les désagréments qu'il souffrit pendant cette détention, qui éveillèrent sa pitié en faveur des malheureux prisonniers. Il revint en Angleterre par l'Italie, se maria pour la seconde fois en 1758, et s'établit, vers 1765, à Cardington près de Bedford, où il fit beaucoup de bien aux pauvres, en leur procurant du travail, en leur faisant bâtir des cabanes, etc. Sa seconde femme était morte en couches d'un fils unique, dont l'éducation occupait une grande partie de son temps, mais qui ne profita point de ses instructions et dont l'esprit même se dérangea par la suite. Cet homme si sensible, si bienveillant pour des étrangers, était, dit-on, pour son fils comme pour lui-même, d'une sévérité excessive, peu faite pour former un jeune cœur. Les fonctions de sheriff, qu'il exerça en 1773, donnèrent encore plus d'activité à sa compassion pour les malheureux qui gémissaient dans les prisons. Il s'occupait autant de leurs mœurs que de leur santé corporelle. Il fut examiné, en 1774, devant la chambre des communes, relativement aux plans qu'il avait conçus à ce sujet, et en reçut des remercîments pour ses efforts. Il visita successivement non-seulement les prisons de l'Angleterre, mais celles des pays étrangers; il fit de 1773 à 1787 trois voyages en France, quatre en Allemagne, cinq en Hollande, deux en Italie, un en Espagne et en Portugal, dans les contrées septentrionales et en Turquie. Pendant son séjour à Vienne, l'empereur Joseph II exprima le désir de le voir : Howard se rendit auprès de S. M., mais s'excusa d'une manière polie de ne pas fléchir le genou, conformément à l'étiquette qui existait alors. L'empereur reçut son excuse, et supprima même cette cérémonie par un édit, six semaines après le départ d'Howard. Ils eurent un entretien de plusieurs heures. Le philanthrope avoua au souverain que les hôpitaux de Vienne lui paraissaient mal administrés, et énonça surtout son opinion contre quelques donjons pratiqués dans les prisons de cette ville. Joseph II lui dit : « Quoi, monsieur, vous vous « plaignez de mes donjons? Et en Angleterre, ne « pendez-vous pas vos malfaiteurs par douzaines? « — Sire, répondit Howard, j'aimerais mieux être « pendu en Angleterre que de vivre dans un de « vos donjons. » Lorsqu'il fut sorti, l'empereur dit à un compatriote d'Howard, qui se trouvait près de lui : « En vérité, ce petit Anglais n'est pas « flatteur. » Sa sœur lui laissa en mourant une assez grande fortune qu'il fit servir à étendre ses bienfaits. Il publia en même temps dans plusieurs ouvrages les résultats de ses excursions et de ses recherches. Ses travaux avaient tellement attiré l'attention publique, qu'une souscription considérable fut levée à son insu dans le dessein de lui ériger une statue. Il paraît qu'il était alors éloigné de sa patrie : lorsqu'il eut connaissance du projet, il écrivit aux souscripteurs pour les en détourner. « N'ai-je donc pas un ami en Angleterre, disait-il, « qui s'oppose à une pareille entreprise? » Mais

cet honneur ne fut qu'ajourné, et lui fut rendu après sa mort, survenue le 20 janvier 1790, et causée par une fièvre maligne qu'il avait prise à Cherson, en visitant un malade. Son monument dans l'église de St-Paul est l'ouvrage du sculpteur Bacon, qui l'a représenté sous l'habit romain, tenant un rouleau de plans de bienfaisance dans une main et une clef dans l'autre, et foulant aux pieds des chaînes. Howard menait la vie la plus sobre et la plus austère. Il ne se nourrissait que de pommes de terre, de pain, de beurre et de thé, fuyait les plaisirs du monde, et ne se mêlait jamais dans ce qu'on appelle la société. Il passa, dit-il, trente années sans goûter même de vin, et s'abstint longtemps de manger de la chair d'animaux. Il aimait surtout les fruits, et c'était la seule chose où il mît du choix. Lorsqu'il était en Turquie, ayant été assez heureux pour guérir de quelque maladie un homme riche, celui-ci lui offrit une bourse de deux mille sequins. Howard les refusa, et lui demanda seulement la permission d'envoyer de temps en temps chercher dans son jardin quelques grappes de raisin et quelques oranges pour son déjeuner. Le Turc lui envoya dès ce jour, chaque matin, un grand panier rempli des plus beaux fruits qu'il pouvait recueillir. Dans toutes les villes où il séjournait, il s'était fait une règle de sortir de sa chambre, chaque matin, exprès pour acheter chez différents boulangers de petits pains du même prix, afin de les comparer entre eux. Il les donnait ensuite aux pauvres. Le prince Henri de Prusse lui demanda un jour s'il n'allait jamais dans quelque endroit public le soir, pour se distraire des soins de la journée : « Jamais, répondit-il; je trouve à faire mon de- « voir plus de plaisir que tous les divertissements « du monde ne pourraient m'en procurer. » On rapporte qu'il préférait se servir de draps, de linge et de vêtements humides, et qu'avant de se mettre dans son lit, comme en le quittant, il s'enveloppait de toile grossière, trempée dans l'eau la plus froide qu'il pût trouver. Il restait ainsi une demi-heure, et se sentait, dit-il, alors une vigueur extraordinaire. C'était probablement par l'effet de sa méthode d'endurcissement physique qu'il était capable de braver l'air contagieux des prisons qu'il visitait (*voy.* HENDERSON); ce qui ne l'empêcha pas néanmoins d'être victime de son zèle. Son humanité s'étendait aux animaux. Il avait destiné, pour la retraite de ses chevaux invalides, un vaste terrain où ils trouvaient du foin et des abris contre le mauvais temps. Un voyageur, M. Pratt, auteur d'un ouvrage agréable intitulé *Gleanings*, etc. (*Glanures dans le pays de Galles, la Hollande et la Westphalie*), a vu à la fois une trentaine de ces quadrupèdes pensionnaires; il dit que l'hôpital de Chelsea n'était pas mieux administré. Il est inutile de s'appesantir ici sur l'utilité des travaux d'Howard, qui ont provoqué une réforme si essentielle dans l'organisation des prisons. L'Angleterre en a la première recueilli les fruits; et les nations étrangères en ont ressenti la douce influence. Voici les titres des ouvrages qu'il a publiés : 1° *État des prisons en Angleterre et dans le pays de Galles, avec des observations préliminaires et un tableau de quelques prisons étrangères*, 1777, in-4°; trad. en français, 1788, 2 vol. in-8°; 2° *Supplément à l'ouvrage précédent, avec le récit des voyages de l'auteur en Italie*, 1780; réimprimé en 1784 avec ses voyages en d'autres pays; 3° *Histoire des principaux lazarets de l'Europe, avec divers écrits relatifs à la peste, des observations nouvelles sur quelques prisons et hôpitaux étrangers, et des remarques additionnelles sur l'état actuel de celles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1789; traduit en français par T. P. Bertin, 1801, in-8° : le traducteur y a joint le *Traité* de Mead *sur la peste;* 4° *Tableau de la Bastille*, traduit du français, 1780; 5° le *Nouveau code de lois pénales du duc de Toscane*, avec une traduction anglaise, 1789. Edm. Burke, dans un discours prononcé à Bristol, en 1780, a fait un éloge de Howard, éloquent et digne de tous deux. Il y appelle ingénieusement les voyages de ce philanthrope des voyages de découvertes. John Aikin a donné un *Tableau du caractère et des services publics de J. Howard*, 1791, in-8°; il en existe une traduction française, sous le titre de *Vie de J. Howard*, par A. M. H. B. (Boulard), Paris, 1796, in-12. M. John Field en a donné une autre également en anglais, Londres, 1850, in-8°, et M. de la Rochefoucauld-Liancourt une en français, Beauvais, 1851, in-8°. Howard était parent de M. Withbread. L.

HOWARD (GEORGES-EDMOND), écrivain anglais du 18e siècle, reçut sa première instruction du docteur Sheridan, l'ami de Swift, et passa ensuite à l'université de Dublin. Il fut successivement clerc, soldat, procureur, entrepreneur de bâtiments, légiste et écrivain politique. Mais la poésie seule obtint constamment ses hommages, quoiqu'il n'eût qu'un talent très-ordinaire en ce genre. Il entrait quelquefois dans une boutique pour écrire les vers qu'il composait dans les rues, et disait qu'il éprouvait ainsi un plaisir beaucoup plus vif qu'en traitant les affaires les plus lucratives. Un de ses premiers ouvrages fut une tragédie qu'il brûla volontairement au moment où elle allait être représentée, en faisant un vœu solennel de ne plus écrire un seul vers pendant cinq ans. Dans les intervalles qu'il dérobait aux travaux de son étude, il composa des *Traités sur le droit, la justice et l'échiquier*, en 4 gros volumes in-8°, et plusieurs autres ouvrages en vers et en prose. La ville de Dublin dut à son zèle et à ses efforts plusieurs embellissements remarquables. Ses singularités et ses opinions politiques lui attirèrent une foule de sarcasmes et de pamphlets de la part des beaux esprits et des plus vigoureux champions du parti de l'opposition. Il mourut en 1786 à Dublin, possesseur d'une fortune d'environ soixante mille livres sterling, qu'il avait acquise

par ses seuls talents. S'il ennuya les hommes par ses ouvrages, il les amusa par ses ridicules, leur fit du bien et se montra toujours d'un caractère irréprochable : « Je défie le monde, écrivait-il, « de trouver dans aucune de mes publications, « poétiques, politiques ou autres, une seule syl- « labe contre mon voisin, contre la paix de la « société, contre la vérité, ou contre les plus « stricts principes de la religion et de la vertu. » Il travaillait habituellement quatorze heures par jour. Ses écrits forment quinze volumes, dont quatre in-4° et onze in-8°. On cite, entre autres, trois tragédies : *Almeyda,* ou *les Rois rivaux,* 1769; *le Siége de Tamor,* 1773; et *la Femme joueur,* 1778. Il a donné sur lui-même quelques Mémoires écrits d'une manière originale. S—D.

HOWARD. *Voyez* CARLISLE.

HOWARD (HENRI), secrétaire et professeur de l'Académie royale de peinture de Londres, né le 31 janvier 1769, mort à Oxford le 5 octobre 1847, fut élève de Philippe Reinagle, qui, par la souplesse de son talent, était plus que personne capable de former un bon artiste. Admis comme élève à l'Académie royale le 27 mars 1788, Howard obtint en 1790 la première médaille d'argent pour le meilleur dessin sur la nature vivante, et en même temps la médaille d'or lui fut décernée pour une peinture historique déclarée par Reynolds la meilleure de celles qu'il eût jamais vues présentées aux concours de l'Académie. Le sujet en était : *Caractatus prisonnier reconnaissant le corps de son fils mort.* En 1791, Howard visita l'Italie et peignit ses deux tableaux : *le Songe de Caïn* et *la Mort d'Abel;* en 1796 il exposa une petite toile : *les Planètes tirant leur lumière du soleil,* idée qu'il développa ensuite dans une de ses œuvres favorites sous ce titre : *le Système solaire.* Élu en 1801 membre de l'Académie royale de peinture, il fut chargé en 1814 par le gouvernement d'exécuter huit vastes transparents en commémoration de la paix pour la décoration d'un temple à Hyde-Park, et faisant partie des réjouissances célébrées en cette occasion. Pendant l'espace de cinquante-trois ans, de 1794 à 1847, Howard ne négligea jamais d'enrichir de quelques-unes de ses œuvres l'exposition annuelle de l'Académie royale. Ses principales productions sont : *Héro et Léandre; Comus écoutant les enchantements de Circé; la Querelle d'Oberon et Titania; Lear et Cordelia; le Lever de Vénus; les Heures; une Femme avec une guitare,* etc. On lui doit de plus un très-grand nombre de portraits des hommes les plus distingués de l'Angleterre. Howard ne fut jamais un grand favori du public; mais il était apprécié des critiques. C'était un classique exact et froid; quoique doué d'un certain talent, il n'a jamais rien fait qui soit véritablement original. E. D—S.

HOWE (JOHN), né dans le comté de Nottingham, en Angleterre, est connu par quelques écrits littéraires, mais il est beaucoup plus célèbre comme politique, par ses talents et son courage intrépide. Représentant successivement le bourg de Circenster et le comté de Glocester dans les trois derniers parlements du roi Guillaume et dans les trois premiers de la reine Anne, il acquit une grande influence à la chambre des communes. C'est même sur les vives remontrances de Howe que la chambre accorda une demi-solde aux officiers qui furent licenciés en 1699. La liberté avec laquelle il s'exprima, à l'occasion du traité de partage, fit dire au roi Guillaume que, si ce n'était l'inégalité de rang, il en demanderait satisfaction à son épée. Il avait d'abord applaudi à la révolution de 1688, et avait été nommé vice-chambellan de la reine Marie; mais, sur un refus qu'il éprouva de la part de la cour, il devint le plus violent antagoniste que le roi eût dans le parlement, et l'ennemi le plus actif des étrangers qui s'établissaient en Angleterre. A l'avénement de la reine Anne au trône, il fut fait conseiller privé en 1702, et payeur des gardes et des garnisons. Lors de la formation d'un nouveau conseil privé, conformément à un acte du parlement relatif à l'union des deux royaumes, il y prit également sa place, continua d'occuper celle de payeur des gardes jusque sous le règne de George Ier, et mourut en 1721 à sa terre de Stowell, dans le comté de Glocester. C'est lui qui par son zèle et ses efforts infatigables rétablit la compagnie des Indes orientales, qu'on regardait comme ruinée, sur un pied tel qu'elle n'a pas depuis cessé d'exister. Il a composé un *Panégyrique du roi Guillaume,* des *chansons* et autres *poésies.* S—D.

HOWE (JOHN), théologien anglais, non conformiste, naquit en 1630, à Loughborough en Leicestershire, ville où son père était alors ministre. Celui-ci, expulsé de sa paroisse à cause de ses sentiments puritains, réfugié en Irlande, mais obligé ensuite de fuir devant la rébellion, alla s'établir dans le comté de Lancaster. C'est là que l'enfant reçut sa première instruction, continuée dans l'université de Cambridge, puis dans celle d'Oxford, où il fut agrégé au collége de la Madeleine. Vers 1652, il commença de se livrer à la prédication, reçut les ordres, et devint ministre de Great-Torrington en Devonshire. Deux ans après, il épousa la fille du ministre de Plymouth. Pendant un voyage à Londres, étant entré un jour comme simple auditeur dans la chapelle de Whitehall, son extérieur avantageux et son maintien plein de dignité attirèrent l'attention d'Olivier Cromwell, qui le fit inviter par un messager à se présenter devant lui quand l'office serait terminé. L'entrevue eut pour résultat que Howe prêcherait à Whitehall le dimanche suivant. Il eût bien voulu s'en dispenser; mais les hommes du caractère de Cromwell ne souffrent pas de refus. Le sermon fut prêché, et le prédicateur nommé bientôt après chapelain domestique du Protecteur. Dans cette situation, il se fit également estimer pour sa profonde piété et pour son

désintéressement, ne demandant jamais rien pour lui, rien non plus contre les autres. Quelques opinions religieuses qui s'introduisaient alors à la cour lui causèrent d'autant plus de peine qu'elles paraissaient encouragées par les hommes puissants : il s'agissait d'une *foi particulière*, suivant laquelle certaines personnes pouvaient se croire favorisées du don d'inspiration et de prophétie. Howe résolut de combattre des idées qui lui semblaient dangereuses, et il n'attendit que son tour de monter en chaire pour en signaler le péril. Cromwell l'écouta avec beaucoup d'attention, quelquefois fronçant le sourcil et paraissant très-contrarié. Lorsque le prédicateur eut quitté la chaire, un personnage de distinction l'aborda et lui témoigna l'appréhension qu'Olivier ne lui pardonnât jamais sa témérité. « J'ai « cédé, répondit Howe, au besoin de soulager ma « conscience; le reste est dans la main de Dieu. » Il observa que, de ce moment, le Protecteur fut très-réservé avec lui. J. Howe fut également attaché en qualité de chapelain à Richard Cromwell; et, après sa chute, il alla retrouver son troupeau de Torrington, et continua de le diriger jusqu'à l'acte d'uniformité de 1662. Depuis, il erra de place en place, sans cesser d'exercer le ministère évangélique. Il était vers 1671 chapelain de lord Massarène dans la paroisse d'Antrim; en 1675, ministre d'une congrégation à Londres. En 1685, année où la persécution sévit cruellement contre les dissenters, il se trouva heureux d'accompagner lord Wharton dans ses voyages, et prêcha à Utrecht dans l'église anglaise. Pendant son séjour en Hollande, il fut en relation avec le célèbre docteur Burnet, et il eut plusieurs audiences du prince d'Orange. La déclaration de Jacques II en faveur de la liberté de conscience le ramena en 1687 à Londres. Il mourut dans cette ville en 1720. Ce ministre dissident s'est rendu recommandable par sa modération, qui contrastait avec le fanatisme de l'époque, par sa grande piété, et par son savoir, principalement en théologie et dans les langues classiques et orientales. On cite parmi ses nombreux ouvrages : 1° *Tableau du bonheur du juste*, 1675, in-8°; 2° *Traité sur le ravissement en Dieu* (delighting in God), 1674, in-8°; 3° *le Temple vivant*, ou développement de cette pensée, que l'*homme bon est le temple de Dieu*, 1674, in-8°; 2e partie, 1702; 4° *Il faut penser au lendemain* (Thoughtfulness for to-morrow); 5° *Recherche pacifique et modeste touchant la possibilité d'une Trinité dans la Divinité*, Londres, 1694. Les opinions émises par Howe furent vivement attaquées. 6° Des *Sermons* et quelques écrits de controverse, qui ont été recueillis avec ses autres ouvrages, précédés d'une notice biographique, par le docteur Calamy. On a publié en 1827 : *Choix* (Selections) *des ouvrages du rév. John Howe*, par le docteur Wilson, Londres, 2 vol. in-18. L.

HOWE (Richard, comte), célèbre marin anglais, naquit en 1722, et entra au service dès l'âge de quatorze ans. Le grade de capitaine de vaisseau, qu'il obtint en 1746, fut la récompense de plusieurs actions brillantes. Il continua pendant la paix à donner des preuves de son habileté; et lorsque les hostilités eurent recommencé, il contribua sous lord Hawke à la prise de l'île d'Aix, en 1757 : il commanda l'expédition qui détruisit le port de Cherbourg, et échoua ensuite à St-Cast. Par son sang-froid il eut en cette occasion le bonheur de sauver la vie à un grand nombre de matelots et de soldats. Son frère aîné, qui servait en Amérique, fut tué en 1758 dans une affaire contre les Français : il lui succéda dans son titre de baron d'Irlande. En 1770, il fut nommé contre-amiral de la Bleue et commandant en chef dans la Méditerranée. Il était vice-amiral lorsqu'on l'envoya, en 1776, sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Il y agit souvent comme commissaire du roi, et joignit ses efforts à ceux de son frère William, commandant des troupes de terre, et de Clinton son successeur, pour maintenir les Anglais dans la possession de Philadelphie : tout fut inutile. Il alla ensuite mouiller à Sandy-Hook, en avant de New-York, où l'armée s'était retirée. Ses bonnes dispositions l'empêchèrent d'être attaqué par le comte d'Estaing, qui, arrivé trop tard pour le surprendre dans la Delaware, était venu le chercher. Celui-ci se porta sur Rhode-Island : Howe l'y suivit. Ils allaient se livrer bataille, lorsqu'une tempête épouvantable sépara les deux flottes. D'Estaing s'était retiré à Boston pour se réparer : Howe, après s'être aussi refait, entra dans la baie pour le combattre; mais il le trouva posté si avantageusement qu'il se retira. Il alla mettre Rhode-Island en sûreté; et voyant le danger passé sur ce point, il remit le commandement de l'armée navale à Byron, et revint en Angleterre. Il resta en repos jusqu'en 1782. Gibraltar, bloqué par les armées de France et d'Espagne, avait repoussé leurs attaques, mais commençait à souffrir de la famine. Howe partit de Plymouth au mois de septembre, avec une flotte et un convoi, pour aller ravitailler cette place. Longtemps contrarié par les vents, il ne put entrer dans le détroit que le 11 octobre. Il effectua son entreprise avec le plus grand succès; favorisé par le temps, il sortit le 20 du détroit, offrit le combat, qui ne fut pas accepté, et continua sa route pour l'Angleterre, où l'on sut bien apprécier l'important service qu'il venait de rendre. Durant la paix qui suivit, Howe fut nommé premier lord de l'amirauté : il quitta cette place en 1788, et fut élevé au rang de comte de la Grande-Bretagne. La guerre qui éclata en 1793 le rappela aux combats, dont son âge semblait devoir l'éloigner. Il était alors amiral de la Blanche. On lui confia le commandement de l'escadre de la Manche. Il bloquait la rade de Brest et guettait en même temps l'arrivée d'un convoi français venant des Antilles et de l'Amérique du Nord. Comme il

s'était éloigné de l'entrée de la rade, l'escadre française, forte de vingt-sept vaisseaux de ligne, en sortit vers le milieu de mai 1794, pour aller à la rencontre du convoi. Howe la poursuivit avec vingt-cinq vaisseaux : le 28, il l'aperçut; le 1er juin il parvint à engager le combat : sa victoire fut chèrement achetée, mais complète. Il prit six vaisseaux, qu'il conduisit à Portsmouth; un septième, le *Vengeur*, fut englouti dans les flots. La nouvelle de ce combat causa la joie la plus vive en Angleterre; car on y enviait les victoires des Français sur le continent. Le roi vint en personne à Porstmouth, avec la reine et trois des princesses ses filles, et tint un lever à bord du vaisseau de Howe, qu'il gratifia d'une épée d'or enrichie de diamants, et d'une médaille avec une chaîne aussi en or. Toute la nation s'empressa de suivre l'exemple du souverain en comblant Howe de marques d'honneur. Ayant été nommé l'année suivante général des troupes de la marine, puis chevalier de la Jarretière, il quitta le commandement de la flotte en 1797; et bientôt un événement affligeant lui fournit une nouvelle occasion de servir sa patrie. Une révolte sérieuse s'était manifestée à bord des flottes à Porstmouth et à Plymouth, et causait de justes alarmes. Howe était de tous les amiraux celui pour lequel les matelots avaient le plus d'attachement; il courut à Porstmouth : ses discours et les assurances qu'il donna satisfirent les esprits les plus ombrageux ; tout rentra dans le devoir. Un accès de goutte mit fin à sa vie le 5 août 1799. Son courage tranquille et sa fermeté lui avaient acquis l'estime générale. Parmi les marins, son teint très-brun l'avait fait surnommer *Dick le Noir;* il faisait sévèrement observer la discipline; ce qui ne l'empêchait pas d'être chéri de ses subalternes, bien convaincus de sa stricte équité. Il ressemblait beaucoup à George Ier, dont sa mère était fille naturelle. Comme orateur, il ne brillait pas au parlement, et un écrivain contemporain le représente comme s'énonçant d'une manière si obscure et si ambiguë, qu'il était presque impossible de comprendre ce qu'il voulait dire. Il eut pour héritière de son titre de comte anglais sa fille aînée. Sa *vie* a été écrite par M. G. Mason, Londres, 1803, in-8°, et par M. J. Barrow, Londres, 1838, in-8°. — Son frère, *Guillaume* Howe, né en 1725, hérita de sa baronnie d'Irlande. Celui-ci, général au service de terre, avait succédé en 1775 à Gage dans le commandement des troupes anglaises; il était débarqué à Boston avec Clinton et Burgoyne. Il commandait à l'affaire de Bunkershill, et y fut un moment laissé presque seul. Étroitement serré pendant l'hiver, il fut réduit à la disette : une tempête l'empêcha d'attaquer les Américains; il évacua Boston, laissant après lui de l'artillerie et des munitions, et se retira dans le port d'Halifax. Impatienté d'y attendre vainement des renforts, il en partit en juin 1776 et vint à l'île des États, près de New-York, où son frère le rejoignit. Bientôt celui-ci fit notifier par un parlementaire les pouvoirs dont le gouvernement anglais l'avait investi, lui et son frère, pour accorder un pardon illimité à tous les insurgés qui se soumettraient. Le congrès, pour ne pas rester en arrière, fit insérer ses lettres et ses proclamations dans les feuilles publiques, et y ajouta des notes. Son frère, lord Howe, ayant ensuite expédié à Washington une lettre sur l'adresse de laquelle il ne le qualifiait pas de général, celui-ci refusa de l'ouvrir : quand Howe lui eut donné cette qualité, Washington consentit à traiter avec lui pour l'échange des prisonniers. Le 22 août, le général Howe, aidé de Clinton, battit les Américains sur Long-Island, près de New-York : le 15 août il prit cette ville, obtint ensuite d'autres succès, et finit par rester maître du New-Jersey; mais il ne mit pas assez de vigueur et d'activité dans sa conduite. Après beaucoup d'actions partielles et de mouvements inutiles pour engager Washington à une affaire générale, Howe, obligé de se replier, fit, au mois de juin 1777, toutes ses dispositions pour embarquer son armée à l'île des États; il en partit le 23 juillet, et le 25 août arriva au fond de la baie de Chesapeak. Le 23 septembre il marcha sur Philadelphie, et battit à Brandywine les Américains qui s'avançaient au secours de cette place. Cornwallis y entra le 25 septembre. Attaqué à Germantown, Howe repoussa les Américains. Se voyant harassé par Washington, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour se maintenir à Philadelphie, où il passa l'hiver : au mois de mai 1778, il fut remplacé par Clinton, qui vint prendre le commandement en chef, et il partit au grand regret des officiers et des soldats, dont il était très-aimé. Il ne fut plus employé depuis cette époque, et mourut en 1814. E—s.

HOWELL (James), écrivain anglais, né en 1594 dans le comté de Caermarthen, vint à Londres vers l'année 1613, sans fortune, mais avec quelques talents et beaucoup de goût pour une vie active. Il fut d'abord commis voyageur d'une verrerie : ce qui lui procura l'avantage de visiter les principales villes de Hollande, de France, d'Espagne et d'Italie. Il revint à Londres en 1621, possédant, outre la connaissance des langues classiques qu'il avait étudiées à Oxford, une grande facilité pour les langues modernes. « Grâces à Dieu, dit-il dans ses lettres, j'ai recueilli « un fruit de mes voyages, c'est de pouvoir le « prier chaque jour de la semaine dans une langue « différente, et en sept langues le dimanche. » Revenu en Angleterre en 1624, il fut successivement secrétaire de lord Scrope, membre du parlement pour la corporation de Richmond en 1627; secrétaire de Robert, comte de Leicester, ambassadeur en Danemarck en 1632, et clerc du conseil en 1640. Il fut mis dans la prison *the Fleet* en 1643, soit pour dettes, soit pour des raisons politiques. Ce fut alors principalement qu'il com-

posa la plupart des nombreux ouvrages qu'il a laissés, tant originaux que traduits. Il ne recouvra sa liberté que quelque temps après la mort de Charles Ier. Les flatteries qu'il adressa au protecteur Cromwell n'empêchèrent pas Charles II de l'honorer de sa faveur. Ce fut même pour le lui témoigner que ce prince créa la place d'historiographe royal d'Angleterre. Il mourut en novembre 1666. C'était un homme d'un esprit vif et d'une imagination féconde, dont l'adversité ne put jamais étouffer l'enjouement. Ses ouvrages sont malheureusement déparés par des jeux de mots quelquefois révoltants. Nous ne donnerons point la liste de tous ses écrits, au nombre de près de cinquante, et dont la plupart sont fort peu lus aujourd'hui. Voici les principaux : 1° *Dendrologia, ou la Forêt de Dodone, ou les Arbres parlants;* car on l'a réimprimé sous ces différents titres, et il a été traduit en français par Baudouin; 2° *Instructions pour voyager dans l'étranger*, Londres, 1640, in-4°; traduites en français, Paris, 1648-52, in-4°; c'est un ouvrage allégorique sur l'histoire du commencement du 17e siècle, où l'on démontre par quelle voie et en combien de temps on peut prendre un tableau exact des royaumes et États de la chrétienté et parvenir à la connaissance pratique des langues; 1642 et 1650, avec des additions; 3° *Epistolæ Hœlianæ* (*Lettres familières domestiques et étrangères*), 1645; une seconde partie parut en 1647, et toutes deux furent réimprimées avec une troisième en 1650. C'est ce que l'auteur a fait de mieux, malgré les jeux de mots qui déshonorent sa plume. On y trouve en grande partie l'histoire du période trop intéressant où il vécut, et des faits instructifs et piquants. Ce recueil a eu beaucoup d'éditions, notamment une onzième en 1754, in-8°. 4° *Lustra Ludovici, ou la Vie de Louis XIII;* 5° *Bella Scot-Anglica, Précis de toutes les batailles entre l'Angleterre et l'Écosse*, etc., 1648; 6° *Abrégé des guerres de Jérusalem*; 7° *Partenopeia, ou Histoire de Naples*, 1654; 8° *Lexicon tetraglotton* (*Dictionnaire anglais, français, italien, espagnol, etc.*), Londres, 1660, in-fol.; 9° *Grammaire française et Dialogue contenant tous les gallicismes, avec un recueil des meilleurs proverbes*, 2e édit., Londres, 1673, in-fol.; 10° *La Conférence des animaux*, 1660; 11° *Nouvelle Grammaire anglaise pour les étrangers* avec une *Grammaire des langues espagnole et castillane*, et des *Remarques particulières sur le dialecte portugais*, 1662, in-8°; 12° Des *Poésies*, recueillies et publiées par Payne Fisher. James Howel est moins connu aujourd'hui pour ses nombreux ouvrages que pour avoir été l'objet de la cure la plus étonnante et la mieux constatée que le chevalier Digby ait opérée avec sa poudre de sympathie. Blessé grièvement aux deux mains, et ne recevant aucun secours des chirurgiens qui étaient sur le point d'en venir à une cruelle amputation pour prévenir la gangrène, il eut recours à Digby, qui en faisant ses pansements, non sur le malade, mais sur un linge imprégné du sang de la blessure, la guérit radicalement avec une promptitude incroyable. Le roi Jacques, le duc de Buckingham, dont Howel était secrétaire, des médecins et des savants examinèrent toutes les circonstances de cette guérison et furent convaincus de sa réalité : Bacon lui-même cite ce fait comme digne de la plus grande attention. Digby donna au roi le secret de la composition de sa poudre, qui n'était que du vitriol calciné ; et il en expliquait les effets par la philosophie corpusculaire. Kircher, Conring et autres savants du 17e siècle nient ces guérisons ou les attribuent à l'opération du diable. Les magnétiseurs modernes, qui prétendent opérer aussi quelquefois des guérisons à distance, y voient un effet magnétique auquel la volonté forte du guérisseur a une grande part : ce qui expliquerait pourquoi cette poudre de sympathie est demeurée inefficace entre les mains de ceux qui ne lui attribuaient qu'une propriété purement physique. Voyez à cet égard un curieux article de M. Deleuze dans les *Annales du magnétisme animal*, n° 16, au tome 13, p. 150. L.

HOWITZ (François-Gotthard), médecin danois, naquit à Copenhague en 1789. Son père, vu le délabrement de sa fortune, était allé dans l'Inde espérant l'y rétablir; mais il mourut quelque temps après son arrivée. Le bombardement de Copenhague par les Anglais en 1807 vint aggraver encore les malheurs de sa famille; la maison de la veuve Howitz fut au nombre de celles que les bombes réduisirent en cendres. Elle se réfugia avec ses autres enfants à la campagne; le jeune François-Gotthard, étudiant de l'université, erra dans la ville, ne possédant au monde que ce qu'il portait sur lui. On l'accueillit dans l'établissement dit *Régenz;* et, après avoir bien soutenu son examen de philosophie, il obtint une bourse de collége. Il se voua dès lors à la médecine et fut élève à l'hôpital de Frédéric. En 1813 il remporta le prix au concours de l'université pour un mémoire latin sur l'*Histoire pharmaceutique et thérapeutique de l'emploi du mercure dans les traitements antisyphilitiques*. Pendant les deux années suivantes, il soutint et publia deux thèses *sur la cachexie*, et prit les degrés de licencié et de docteur. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre pour visiter les établissements de médecine, et à son retour en 1819 il fut nommé professeur extraordinaire de médecine à l'université de Copenhague et membre du collége de salubrité publique. Il s'acquitta de ces doubles fonctions avec un zèle digne d'éloge. Ses cours publics furent fréquentés par un grand nombre d'élèves, et il fut regardé comme un des meilleurs médecins de la capitale. Il composa des articles pour la *Bibliothèque médicale* et pour la *Gazette littéraire danoise*, et les *Actes de la société médicale de Copenhague* contiennent de lui un mémoire latin *De ileo*. Ses études de la médecine légale le portèrent à examiner la question agitée

aussi en d'autres pays sur la responsabilité morale de quelques accusés et sur leur libre arbitre. Un mémoire qu'il donna à ce sujet dans la *Bibliothèque juridique* d'Oersted provoqua des répliques et l'engagea lui-même à soutenir sa doctrine dans une brochure intitulée *le Déterminisme, ou Hume contre Kant*, 1824. L'année suivante il fut nommé médecin suppléant et accoucheur en second à la clinique royale de Copenhague; mais à peine en avait-il exercé les fonctions pendant une année, qu'il fut atteint d'une maladie pulmonaire qui causa sa mort le 3 avril 1826. D—G.

HOYER (Anne Oven, femme) naquit vers 1584 à Coldenbüttel, dans le duché de Sleswig. Son père, homme riche, était très-versé dans l'astronomie. Elle épousa en 1599 Herman Hoyer, gouverneur de la province d'Eyderstadt, à qui elle apporta en mariage cent mille marcs-lubs. Son mari, avec lequel elle vécut assez mal, mourut en 1622. Alors elle se retira dans sa terre, où elle s'amusait à faire des vers allemands; mais elle ne s'en tint pas longtemps à ces innocents délassements. Une indisposition grave l'obligea de faire venir auprès d'elle un chimiste nommé Nicolas Tetingius, homme très-fanatique et entiché d'une infinité de rêveries. La veuve Hoyer ne tarda pas à partager les folies du chimiste. Elle le fixa chez elle à demeure, lui et sa famille, et bientôt le regarda comme un prophète. Dans le même temps, elle prit parti parmi les anabaptistes, baptisant, faisant des prosélytes chez elle, et se disant elle-même inspirée. Elle prédit que sous deux ans tout le pays serait désolé. Les ministres luthériens tentèrent de la rappeler à la raison. Wedovius eut avec elle une conférence. Elle n'en tint compte et fit même, en vers, l'*Éloge de Schwenckfeld*, un des plus ardents frères de la Rose-Croix de son temps. Ayant bientôt dissipé sa fortune, elle se vit contrainte de vendre le peu qui lui restait, et se retira en Suède, où la reine Éléonore-Marie lui donna, près de Stockholm, une petite terre. Anne Hoyer y passa le reste de ses jours, et mourut en 1656. Peu de temps avant sa mort, elle s'était rendue inaccessible pour n'avoir point de témoins de sa destruction. Ayant adopté le système de Pythagore sur l'abstinence de la chair, elle ne mangeait que du poisson mort naturellement, et entretenait beaucoup de chiens pour donner de la pâture aux puces. Ses principaux ouvrages sont des *Poésies sacrées*, remplies de traits contre les luthériens, publiées à Amsterdam, 1650, in-12, par les soins de le Blond, ambassadeur de Suède en Angleterre. On a encore d'A. Hoyer : 1° *Entretiens d'un enfant avec sa mère sur la route de la félicité divine et les devoirs des dames*, traduits en vers de l'*Histoire d'Euryale et Lucrèce*, d'Æneas Sylvius; 2° des *Cantiques spirituels*. Othon Sperling loue la vivacité de son génie, la pureté de ses mœurs, et l'appelle *Mulier doctrinæ haud vulgaris*. Il y a beaucoup à rabattre de cet éloge. D. L.

HOYER (le P. Michel), poëte latin qui ne mérite point l'oubli dans lequel il paraît tombé, naquit en 1593 à Hesdin, petite ville de l'Artois. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il suivit la carrière de l'enseignement et professa la rhétorique avec beaucoup de succès au collége St-Pierre à Lille. Plus tard il prit l'habit des ermites de St-Augustin au couvent d'Ypres, et fut placé successivement par ses supérieurs dans divers colléges des Pays-Bas. Sa réputation attirait autour de sa chaire un grand nombre d'élèves, entre autres le fils de Rubens Albert, qui, dans une pièce de vers très-agréable, imprimée au-devant des *Flammulæ*, ouvrage de son maître, lui témoigne toute sa reconnaissance. Le P. Hoyer mourut à Lille le 14 juin 1650. Outre un *Éloge de Jean Duns Scot*, une *Vie de St-Éphrem* et quelques *Opuscules* en latin, dont on trouve le détail dans les *Mémoires littéraires de Paquot*, t. 1, p. 40, on a de lui : 1° *Flammulæ amoris S. P. Augustini versibus et iconibus exornatæ*, Anvers, 1629, petit in-12; avec des additions, ibid., 1639, in-16. C'est un choix de maximes de l'évêque d'Hippone, paraphrasées en vers latins. La première édition est encore recherchée des curieux, surtout à cause des jolies estampes de Collaert dont elle est ornée. 2° *Theatrum castitatis, sive Susanna et Gamma, tragœdia*, Tournai, 1631, in-12; 3° *Sancta Theodora, tragœdia*, Anvers, 1641, in-12; 4° *Historiæ tragicæ sacræ et profanæ decades duæ*, Cologne, 1647, in-12; avec des additions, Bruxelles, 1652, in-16. W—s.

HOYER (Jean-Godefroy), né le 9 mai 1767, mort le 7 mars 1848, a publié : 1° *Histoire des armées de Saxe*, Leipsick, 1781; 2° *l'Art des pionniers*, ibid., 1793-1794, 2 vol.; nouvelle édition, ibid., 1830; 3° *Règlements de l'artillerie savante*, ibid., 1795; nouvelle édition, ibid., 1821-1824; 4° *Histoire de la guerre*, Gottingue, 1797-1800, 2 vol.; 5° *Histoire de l'artillerie allemande*, Tubingue, 1804-1812; nouvelle édition augmentée, ibid., 1831; 6° *la Guerre d'Allemagne*, Berlin, 1815, 1817-1818, 3 vol.; 7° *Éléments de l'art de la guerre*, Berlin, 1827, 2 vol.; 8° *Histoire des fortifications*, Berlin, 1831; 9° *Traité et notices sur les ingénieurs de guerre*, Leipsick, 1840; nouvelle édition, Magdebourg, 1846, etc. Z.

HOZIER (d'). *Voyez* D'Hozier.

HROSVITA, appelée par quelques écrivains ecclésiastiques : *Ruitsunda, Rotsuinda, Rothsmuta, Rodeschwinda*, et de plusieurs autres manières plus ou moins fautives, vécut à la fin du 9e siècle et fut la quatrième abbesse de Gandersheim ou Ganhesheim, couvent de l'ordre de St-Benoît dans la basse Saxe, établi en 852 à Brunshusen, puis transféré en 881 dans la ville même de Gandersheim, près du fleuve Ganda. On a souvent confondu Hrosvita l'abbesse avec une simple religieuse du même nom, du même couvent et presque du même siècle, qui se rendit célèbre un peu plus tard par ses écrits (*voy.* l'article suivant). Il est probable

que *Hrosvita* n'était qu'un nom de baptême ou de religion. Quel fut son nom de famille? on l'ignore; tout ce qu'on peut affirmer, c'est que sa naissance était illustre, car le monastère de Gandersheim, fondé par Ludolphe, arrière-petit-fils du fameux Witikind, ne compte dans la liste de ses abbesses que des princesses de sang impérial ou ducal. Les trois abbesses qui précédèrent Hrosvita sont Hatumoda, Gerberge et Christine, toutes trois filles du duc de Saxe Ludolphe et de la duchesse Oda. Selneccer (*Pædagogia, part. I, titul. De usuris*) avance que Hrosvita était fille d'un roi de la Grèce; mais cette extraction romanesque est d'autant moins probable que des filles allemandes étaient seules admises à Gandersheim. Plusieurs chroniqueurs disent avec plus de vraisemblance qu'elle appartenait à la famille ducale de Saxe. Un catalogue manuscrit des abbesses de Gandersheim (Leuckfeld, *Antiquit. Gandesh.*, p. 217) la qualifie de fille du duc Othon l'Illustre, second fils de Ludolphe et père de l'empereur Henri l'Oiseleur; mais les historiens ne donnent au duc Othon qu'une fille nommée Adélaïde, qui mourut abbesse de Quedlimbourg. Hrosvita était déjà religieuse au monastère de Gandersheim quand elle fut appelée à sa direction en 903 (Henr. Bodo, *Synt. eccles. Gand.*, *ap. Leibn. Script. Brunsv.*, t. 3, p. 710). Quelque distinguée que fût sa naissance, Hrosvita était par ses talents seuls digne de cette fonction éminente. Une chronique citée par Meibomius (*Rer. Germ. script.*, t. 1, p. 706) parle comme il suit de cette femme remarquable : « Elle excellait en plusieurs sciences, particu-« lièrement dans la logique et la rhétorique, « comme le prouvent ses livres et ses manuscrits. « Elle a composé en effet un traité de logique « très-célèbre. » Ce traité ne nous est pas parvenu. Il serait possible que la *Vie* (en prose) *de St-Willibald et St-Wunibald*, attribuée par Casimir Oudin (*Suppl. de script. eccles. a Bellarmino omissis, ad annum* 980) à l'illustre nonne Hrosvita, et qui évidemment lui est antérieure, comme Oudin l'a reconnu (*Comment. de script. ecclesiast.*, t. 2, p. 508), fût un ouvrage de Hrosvita l'abbesse. Ces vies sont imprimées dans Canisius (*Lect. antiq.*, t. 4), dans Mabillon (*Sæcul. III. Sanct. sancti Bened.*, t. 2, p. 176), et dans Surius (*Act. Sanct.*). Comme l'histoire de cette époque n'est jamais exempte de légendes superstitieuses, on a raconté que cette pieuse abbesse eut le pouvoir d'arracher des mains du diable un pacte ou cédule qu'un jeune imprudent avait signé de son sang (Selneccer, *loc. cit.*). Cette aventure a, comme on le verra, des points de ressemblance si frappants avec deux légendes mises en vers par la seconde Hrosvita, qu'il est aisé de reconnaître dans cette croyance populaire un des effets de la confusion très-ancienne qui s'établit entre la vie comme entre les œuvres de ces deux femmes. Hrosvita ne gouverna que pendant trois années le monastère de Gandersheim. Elle mourut, en grand renom de sainteté, l'an 906 (Gasp. Bruschius, *Chronol. monast. German.*, p. 233), d'autres disent à tort, croyons-nous, en 926 (*Chron. Hildesh.*, *ap. Leibn.*, *Scr. Br.*, t. 1, p. 743), dans les deux cas, avant la naissance de son illustre homonyme. M—G—N.

HROSVITA ou HROTSVIT, religieuse, ou, comme quelques-uns disent, chanoinesse au couvent de Gandersheim, près du fleuve Ganda, s'illustra par ses écrits en vers et en prose pendant la dernière moitié du 10e siècle. La vie de cette femme célèbre, sur laquelle on ne possède guère d'autres renseignements que le peu qu'elle nous apprend d'elle-même, a donné lieu à des erreurs d'autant plus graves que ses écrits, source à peu près unique de son histoire, ont été plus longtemps moins étudiés et moins connus. On ne s'accorde même pas sur son nom, que l'on trouve écrit fort diversement. Nous avons heureusement le moyen de le fixer d'une manière à peu près certaine. Dans un manuscrit de ses œuvres, qu'on peut voir à Munich, et qui est presque contemporain, elle se nomme elle-même *Hrotsvit*, et quelquefois, en élidant le T du milieu, *Hrosvit*. Il n'est donc pas douteux que tel n'ait été son nom ou surnom; je dis surnom, car cette poétique appellation, qu'elle traduit par *Voix éclatante*, « *Ego clamor validus Gandeshemensis* » (*In sex comœdias suas præfatio*) a bien l'air de n'avoir été qu'un nom de baptême ou de religion. Cette interprétation, fournie par elle-même et adoptée par Jacques Grimm (*Lateinische Gedichte des X und XI Jh.*, Gœttingue, 1838, p. 9), détruit l'explication plus gracieuse du nom de Hrosvita, que J.-Christ. Gottsched (*Nœthiger Vorrath zur Geschichte der deutschen dramatischen Dichtkunst*, 1757, t. 2, p. 13) avait proposé de traduire par *Rose blanche*, ainsi qu'une autre étymologie, rapportée par les Bollandistes (*Act. Sanct.* Jun., t. 5, p. 205), et tirée *ab equis pascendis*. Cette interprétation ruine du même coup une hypothèse hasardée par Martin-Fred. Seidel dans ses *Icones et elogia virorum aliquot præstantium*, etc., 1670, in-fol. Ce biographe avait avancé d'après Knesebeck, mais sans désigner l'ouvrage où ce paradoxe est consigné, que le H initial de Hrosvita n'est pas le signe d'aspiration en usage au moyen âge dans les mots germaniques tels que Hrabanus, Hrodolphus, Hcarolus et beaucoup d'autres, mais l'abréviation de *Helena*; et, sur cette supposition, il prétendait que le nom de Hrosvita cachait celui de *Helena a Rossow*, faisant ainsi descendre l'illustre nonne d'une ancienne famille saxonne, mentionnée dans la *Chronique* d'Enzelt, p. 60, mais qui, suivant Gottsched, ne remontait pas à beaucoup près au 10e siècle. Le même Seidel a joint à sa notice sur Hrosvita un portrait dont il ne fait pas connaître l'origine. Cette image qui a été reproduite dans les *Antiquités* de Leuckfeld, l'édition de Schurzfleisch, le *Diarium theologicum* (*Fortgesetzte Sammlung v. alt. und neuen theolog. Sachen*, 1732,

p. 678) et même dans le *Mercure allemand* de Wieland (1805, t. 1, p. 258), n'en paraît pas pour cela plus authentique. On s'est trompé d'une manière plus grave encore sur le temps où elle a vécu. D'abord, il faut citer comme un singulier exemple de préoccupation nationale l'opinion de l'Anglais Laurent Humphrey, qui, jaloux de conquérir cette muse à sa patrie, n'a rien trouvé de mieux que de la confondre avec la poétesse anglaise Hilda Heresvida, qui vécut au 7e siècle (1). Il ne servirait de rien à ce critique trop patriote de prouver, comme il s'efforce en vain d'y parvenir, que Hilda vivait au 9e siècle, puisque Hrosvita ne vécut pas plus au 9e qu'au 11e siècle, double erreur contradictoire, dans laquelle, pour le dire en passant, on n'est pas peu surpris qu'ait pu tomber le savant Trithème (*Lib. de script. eccles.*, in-4°, 1512, p. 89) (2), on n'est pas moins étonné de voir du Cange classer Hrosvita parmi les écrivains du 12e siècle (*Index scriptorum mediæ et infimæ latinitatis*). Il suffit de jeter les yeux sur le poëme de Hrosvita intitulé *Panegyris sive historia Oddonum,* et sur la dédicace à Othon II, qui le précède, pour être certain qu'elle florissait dans la seconde moitié du 10e siècle ; mais il est plus malaisé de déterminer exactement la date de sa naissance et celle de sa mort. Hrosvita nous apprend elle-même (*Carmen de construct. cœnob. Gandesh.*, v. 552, seqq.) qu'elle vint au monde longtemps après le trépas d'Othon l'illustre, duc de Saxe, arrivé le 29 novembre 912 (Iselin, *Hist. Lexic.*, Bâle, 1726, in-fol. t. 3, p. 753). Elle se dit, dans la *préface de ses œuvres en vers*, un peu plus âgée que Gerberge II, fille du duc Henri et nièce de l'empereur Othon Ier, ordonnée abbesse de Gandersheim, l'an 957 ou 59, et née, suivant toute apparence, vers 940. Il résulte de ces deux témoignages combinés que Hrosvita naquit nécessairement entre les années 912 et 940, et beaucoup plus près de la seconde date que de la première. L'époque de sa mort est encore plus difficile à fixer. Un seul fait est certain, c'est qu'elle vivait encore en 973, puisqu'elle dédia à Othon II, reconnu empereur cette année-là même, le poëme qu'elle a consacré à la gloire de la maison de Saxe. Si nous ne nous sommes pas trompés dans nos calculs précédents, elle avait alors environ quarante ans ; Casimir Houdin dit que Hrosvita mourut l'an 1001 (*Comment. de script. ecclesiast.*, t. 2, p. 506) ; il se fonde sur ce qu'elle a célébré les trois premiers Othon. Le premier livre que nous avons du *Panégyrique* s'arrête à la mort d'Othon le Grand ; mais le titre même (*Panegyris Oddonum*) prouve que nous ne possédons que le commencement du poëme. La seconde dédicace adressée à Othon II précédait probablement un second livre consacré à ce prince. Enfin, on lit dans la *Chronique des évêques d'Hildesheim* que Hrosvita a célébré *les trois Othon.* Elle entra jeune au monastère de Gandersheim et y reçut une éducation à la fois religieuse et poétique. Dans les études de cette illustre maison, sorte d'oasis intellectuelle jetée au milieu des sables de la barbarie, on mêlait à la lecture des livres saints celle des vers de Virgile et des comédies de Térence. Un des biographes de Hrosvita (Henr. Bodo, *Syntagm. de eccl. Gand.*) nous assure qu'elle était même versée dans les lettres grecques. Elle parle avec une naïveté modeste de ses premiers essais. Dans la préface en prose, placée à la tête de ses poésies, elle sollicite l'indulgence pour les fautes qu'elle a pu commettre contre la prosodie et la grammaire, alléguant pour excuse la solitude du cloître, la faiblesse de son sexe et son âge encore éloigné de la maturité. Elle ne s'est proposé, dit-elle, d'autre but en écrivant ses vers que d'empêcher le faible génie que lui a départi le ciel de croupir dans son sein et de se rouiller par sa négligence ; elle a voulu le forcer à rendre sous le marteau de la dévotion un faible son à la louange de Dieu. Dans une invocation en vers élégiaques, qui précède son *Histoire* en vers *de la Ste-Vierge*, elle demande à la Mère de Dieu de lui délier la langue, et rappelle modestement, à cette occasion, l'ânesse de l'*Ancien Testament,* à laquelle Dieu daigna accorder la parole. Hrosvita mentionne avec reconnaissance ses deux principales maîtresses : l'une fut une religieuse obscure, nommée Rikkarde, l'autre la jeune abbesse Gerberge elle-même, qui, moins âgée que son élève, avait cependant sur elle la supériorité de connaissances qui convenait à une princesse de sang impérial. Hrosvita lui a respectueusement dédié plusieurs de ses ouvrages ; mais bientôt l'écolière surpassa ses maîtresses et même ses maîtres ; car, si elle gémit dans la préface de son premier recueil d'être dépourvue des conseils des hommes habiles, on voit par l'épître qui précède ses comédies (*Epistola ad quosdam sapientes, hujus libri fautores et emendatores*) que l'attention et les suffrages des hommes les plus éminents de l'Allemagne ne lui manquèrent pas longtemps, et qu'elle reçut bientôt de toutes parts des encouragements et des éloges. En effet, les écrits de cette femme illustre sont de ceux qui honorent le plus son sexe, et qui, malgré quelques défauts inhérents à l'époque où elle a vécu, relèvent le mieux le 10e siècle de l'accusation de barbarie qu'on lui a trop légèrement prodiguée. Un des anciens biographes de Hrosvita (Henr. Bodo, *loc. cit.*), termine sa vie par ce trait : *Rara avis in Saxonia visa est.* C'est trop peu dire. Cette Sapho chrétienne, cette dixième muse, comme l'appellent ses compatriotes, ne fut pas seulement une merveille pour la Saxe : elle est une gloire pour l'Europe entière. Dans la nuit du moyen âge on

(1) Martin Seidel et les autres écrivains qui ont réfuté cette étrange assertion ont négligé de citer le livre où elle est émise.

(2) Trithème a évité cette double faute dans deux autres ouvrages où il parle de Hrosvita : 1° *De viris illustrib. German.*, p. 129, ed. Francofurt.; 2° *Annal. Hirsaugiens.*, t. 1, p. 113.

trouverait difficilement une étoile poétique plus éclatante. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les ouvrages de Hrosvita sont tous écrits en latin, seule langue alors usitée en Occident pour les compositions littéraires. Il existe deux éditions de ses œuvres. La première a été donnée en 1501 à Nuremberg, en un volume in-folio, par Conrad Celtes, poëte lui-même, et, qui plus est, poëte lauréat de l'empereur Maximilien. La seconde, qui n'est qu'une simple réimpression, augmentée d'éclaircissements et de préfaces, fut donnée en 1717 et non en 1707, comme le titre le porte par erreur, à Wittenberg, en un volume in-quarto, par Léonard Schurzfleisch. Ces deux éditions reproduisent à peu près textuellement un beau manuscrit du 11e ou peut-être de la fin du 10e siècle, qui du couvent de St-Emméran, à Ratisbonne, où Celtes le copia et où Gottsched le vit encore en 1749, a passé dans la bibliothèque royale de Munich. Ce manuscrit est divisé en trois livres, précédés chacun d'une préface. Le premier renferme huit poëmes ou histoires pieuses mises en vers; le second contient six, ou, comme nous chercherons à l'établir, sept comédies en prose; le troisième, un poëme intitulé le *Panégyrique* ou l'*histoire des Othon*. Les deux éditeurs ont eu le tort de changer sans motif la disposition du manuscrit, qui nous paraît offrir l'ordre véritable et chronologique dans lequel ces productions ont été composées. En effet, l'auteur montre dans la préface de son dernier livre (le *Panégyrique*) beaucoup moins de timidité et de défiance en ses talents que dans la préface de ses comédies, et surtout que dans le préambule de ses poésies mêlées. Voici le contenu des trois parties. Le 1er Livre (*Opera carmine conscripta*) se compose des huit récits suivants: 1° L'*Histoire de l'immaculée Vierge Marie, mère de Dieu*, tirée du *Prot-évangile* de St-Jacques, frère de Jésus (J.-Alb. Fabric., *Cod. apocryph. Nov. Testam.*, t. 1er, p. 40 seqq.); 859 vers hexamètres *léonins*, comme tous les hexamètres de l'auteur; 2° l'*Histoire de l'ascension de Notre-Seigneur*. Cette pièce, composée de 150 vers hexamètres, a été faite sur une traduction du grec en latin, due à Jean l'évêque. 3° La *Passion de St-Gandolfe, martyr*; 564 vers élégiaques. L'auteur a employé ici un mètre moins grave que dans les pièces qui précèdent et qui suivent, sans doute parce que le sujet est, comme on va le voir, comique plutôt qu'héroïque. Gandolfe, qui vivait au milieu du 8e siècle, sortait de la tige royale des Burgondes. La sainteté de ce jeune prince était si grande qu'il reçut le don des miracles. Il épousa une fort belle femme, que Hrosvita nomme *Ganea*, probablement par allusion à ses mœurs dissolues. Elle s'abandonna bientôt à un clerc de la maison de son mari. L'adultère fut prouvé par l'épreuve de l'eau. Ganea se brûla la main et le bras en les plongeant dans une cuve d'eau tiède. Au lieu d'accepter le pardon que lui offrait généreusement son mari, elle le fit assassiner à Varennes en Bourgogne. Plusieurs miracles opérés sur le tombeau de St-Gandolfe furent rapportés à cette méchante femme, qui s'en moqua dans des termes très-immodestes: *Miracula non secus ut ventris crepitum existimavit*. Elle fut aussitôt punie de cet impur blasphème par un châtiment digne de sa faute: « *In pœnæ perfidiam* (sic) *venter illi quoad viveret perpetuo crepabat*. » Ce sujet de poésie, singulier surtout dans un couvent, prouve que le badinage et une gaieté même assez grossière n'étaient pas entièrement bannis de ces pieux asiles. 4° La *Passion de St-Pélage à Cordoue*. Ce poëme, composé de 404 hexamètres, est le récit d'une aventure que Hrosvita mit en vers, d'après une relation qu'elle tenait d'un témoin du fait. Cette circonstance dénote des rapports remarquables entre l'Allemagne et les habitants de la Péninsule, Maures ou Espagnols. Aussi rencontre-t-on dans cette pièce plusieurs *hispanismes* singuliers, entre autres, l'emploi du mot *rostrum* pour *facies*. L'action se passe du temps d'Abrahamen, c'est-à-dire d'Abdalrahman, ou, comme nous disons, d'Abdérame III. Lors de l'expédition de ce prince en Galice, entre les années 940 et 945, le père de Pélage ayant été fait prisonnier par les Maures, ce jeune Galicien obtint d'être emmené captif à Cordoue à la place de son père. La beauté de ce jeune homme l'exposa aux outrages des Sarrasins. Ayant refusé de servir aux plaisirs infâmes de leur chef, il fut précipité du haut du rempart dans le fleuve. Recueilli par des pêcheurs, il fut achevé par les soldats du tyran. Ce poëme, qui a été réimprimé plus correctement par les Bollandistes (*Acta Sanctor.*, 20 jun., t. 5, p. 209, seqq.), diffère en plusieurs points de la relation du père Raguel, insérée dans le même recueil. 5° *La Chute et la conversion de Théophile, vidame ou archidiacre d'Adona en Cilicie* (et non en *Sicile*, comme le disent à tort les deux éditions de Celtes et de Schurzfleisch); 455 vers hexamètres. Cette légende, qui se rapporte environ à l'an 538, a été insérée dans les Bollandistes (*Act. Sanct.*, 4 feb., t. 1er, p. 480, seqq.). C'est l'histoire d'un clerc qui par ambition se voue au diable. Cette donnée fantastique a été pendant le moyen âge le texte de beaucoup d'ouvrages d'imagination. Elle a été, entre autres, mise en drame, au 13e siècle, par Rutebeuf, sous le titre de *Miracle de Théophile*. (Œuvres complètes de Rutebeuf, publiées par M. Jubinal, 1839, in-8°, t. 2, p. 79 et suiv.). C'est vraisemblablement l'origine de la légende de Faust. 6° L'*Histoire de la conversion d'un jeune esclave exorcisé par St-Basile*. Dans ce poëme, composé de 249 vers, ce n'est plus par ambition, mais par amour, que l'esclave d'un riche habitant de Césarée se voue au diable. Éperdument amoureux de la fille de Protérius, que son père destinait au cloître, ce jeune homme, aidé de l'esprit malin, parvint à se faire aimer d'elle, et

l'épousa, au grand déplaisir de sa famille. Cependant la jeune femme, s'étant bientôt aperçue que son mari n'osait pas entrer dans l'église, devina la vérité. Elle sollicita aussitôt et obtint le divorce, et, suivant son premier dessein, se voua à la vie monastique. Cependant le jeune homme, repentant de son crime, fut exorcisé par St-Basile, qui contraignit le démon à rendre la cédule que l'imprudent avait souscrite. 7° L'*Histoire de la passion de St-Denis, illustre martyr;* 266 vers hexamètres. Dans ce poëme, calqué sur la légende (*Act. Sanct.*, 9 octobre, t. 4, p. 696, seqq.), le voyage miraculeux du saint décapité est peint en traits qui ne manquent ni de poésie ni de grandeur. 8° L'*Histoire de la passion de Ste-Agnès, vierge et martyre.* Le sujet de cette pièce, composée de 459 vers et tirée d'une légende, écrite par St-Ambroise (*Act. Sanct.*, 21 janvier, t. 2, p. 351, seqq.), est plus délicat et plus scabreux que celui d'aucun des poëmes précédents. Agnès, jeune Romaine d'une grande beauté, avait embrassé le christianisme et fait vœu de chasteté. Un jeune homme, fils du comte Sempronius, préfet de la ville, s'éprit de la belle chrétienne, et, n'ayant pu la gagner ni par ses prières ni par ses présents, tomba dans une mélancolie qui fit craindre pour ses jours. Les médecins, ayant découvert la cause de son mal, en informèrent Sempronius, qui commanda avec emportement à la jeune fille de céder aux désirs de son fils. Agnès restant inébranlable, Sempronius la fit traîner au temple de Vesta, pour y adorer le feu sacré. Sur le refus d'Agnès, il ordonna qu'on la conduisît nue dans un lieu de prostitution; mais, au moment de subir cet arrêt, le ciel, pour ménager sa pudeur, permit que ses cheveux grandissent au point de tomber jusqu'à ses pieds, comme un voile. Le fils du préfet, l'ayant poursuivie dans ce lieu infâme, n'eut pas plutôt porté la main sur elle qu'il tomba mort à ses pieds. Le père, au désespoir, accusa la jeune vierge de magie; Agnès, pour se disculper, demande au ciel et obtient la résurrection du jeune insensé. Le père et le fils se font chrétiens. Cependant les prêtres païens poursuivent la condamnation d'Agnès; celle-ci, qui consent au martyre, meurt sous l'épée du bourreau, et va prendre place auprès de Jésus-Christ dans le chœur immortel des vierges. 2e Livre. *Six comédies*, savoir : *Gallicanus; Dulcitius; Callimachus; Abraham; Paphnucius; Sapientia*, sive *Fides*, *Spes* et *Charitas.* Cette annonce de six comédies portant la date du 10e siècle doit paraître à nos lecteurs un fait inouï et absolument incroyable. Dans ce temps de pleine féodalité, le nom seul de *comédie* semble un anachronisme. Durant cette laborieuse époque de concentration religieuse et de morcellement politique, il semble qu'il n'existât pour le drame ni poëte, ni scène, ni spectateurs. Cependant, en examinant avec plus d'attention l'espace obscur qui sépare le 4e siècle du 13e siècle, on a fini par s'apercevoir que le génie dramatique n'a pas manqué aussi complétement à cette époque qu'on l'avait d'abord supposé. A la place des vastes théâtres et amphithéâtres qui avaient autrefois réuni d'immenses populations dans une même idée comme dans une même enceinte, la féodalité vit s'agrandir et monter vers le ciel ces immenses cathédrales où la religion, à de certains jours, réunissait, sans les confondre, tous les ordres de l'État, les barons et les clercs, les vilains des cités et les serfs des campagnes. Aussi est-ce dans les temples chrétiens, ces lieux de passagère réunion, ouverts à tous pendant la période féodale, que commença à poindre le génie dramatique moderne; car ce lieu était alors le seul qui, malgré la division des forces sociales, offrît ce dont le drame a besoin avant tout, un grand auditoire, capable de s'unir dans une pensée sympathique et de recevoir une émotion commune. Il en fut de même et mieux encore des monastères, asiles privilégiés de l'aristocratie cléricale, qui s'ouvraient aussi à toutes les conditions, et qui, à de certains jours, admettaient même des séculiers à leurs fêtes. Dans ces sanctuaires de la science et de la piété, le drame religieux put se développer plus libre, plus dégagé de l'inflexibilité du dogme, plus cultivé, plus poétique. C'est là proprement qu'on peut trouver le drame au moyen âge. Les six comédies de Hrosvita sont un des plus curieux échantillons de cette littérature monastique; elles sont un des chaînons les plus brillants, et peut-être le plus pur, de la série non interrompue d'œuvres dramatiques qui lient le théâtre païen expirant au 5e siècle au théâtre moderne renaissant au 13e dans toutes les contrées de l'Europe. On peut deviner, d'après la nature des sujets mis en vers par Hrosvita, quelle sera la couleur générale de son théâtre. Honorer et recommander la chasteté, tel est le but presque unique que se propose la pieuse nonne. C'est à cette louable intention qu'il faut attribuer ce qu'il y a ordinairement d'un peu chatouilleux dans les sujets qu'elle s'impose. Elle-même explique ingénument sa pensée dans la préface qui précède ses comédies : « J'ai « voulu, dit-elle, substituer d'édifiantes histoires « de vierges pures aux déportements des femmes « païennes. Je me suis efforcée, selon les facultés « de mon faible génie (*juxta mei facultatem inge-* « *nioli*), de célébrer les victoires de la chasteté, « particulièrement celles où l'on voit triompher « la faiblesse des femmes, et où la brutalité des « hommes est confondue. » Or, pour montrer ces triomphes féminins dans tout leur éclat, il était nécessaire que ces chastetés de femmes fussent exposées aux plus grands périls. De là le choix de ces légendes, toutes au fond très-édifiantes et très-morales, mais qui roulent presque toutes sur des aventures propres à alarmer la modestie. Il est juste d'ajouter que si les sujets traités par Hrosvita sont pris d'ordinaire dans un ordre de

faits et d'idées qui semblent périlleux pour la décence, la diction de la pieuse nonne demeure toujours aussi pure et aussi chaste que ses intentions sont candides et irréprochables. La première de ces comédies, écrite à l'imitation de Térence (*ad æmulationem Terentii*), suivant la teneur un peu ambitieuse du titre, est intitulée *Gallicanus*. Suivant une division introduite probablement par Celtes, cette pièce est aujourd'hui coupée en deux actes; mais nous sommes tenté de croire que la légende de *Gallicanus* et celle de *Jean et Paul*, qui sont séparées dans les Bollandistes (*Act. Sanct.*, 25 et 26 jun., t. 5, p. 35, seqq.), ont fourni à Hrosvita le sujet de deux comédies distinctes et qui se suivent, à peu près comme dans Shakspeare les diverses parties de *Richard II* ou de *Henri IV*. Ce qui nous confirme dans cette opinion, qui est aussi celle de Gottsched (*Næthiger Vorrath*, t. 2, p. 19), c'est que la première partie se termine par la formule finale *amen*, qui dans les drames religieux du moyen âge correspond aux *plaudite* des comédies païennes; et que la seconde partie commence par une nouvelle liste de personnages. Dans la première pièce, Constantin le Grand, impatient de soumettre les Scythes, charge de cette mission difficile le plus habile de ses lieutenants, Gallicanus, encore païen. Avant de partir, Gallicanus demande à l'empereur de lui accorder, s'il réussit dans cette campagne, la main de sa fille Constantia, dont il est amoureux. L'embarras de l'empereur est très-grand, car non-seulement sa fille est chrétienne, mais elle a fait secrètement vœu de virginité. Constantia conseille à son père de ne donner qu'un vague espoir à Gallicanus; et cependant elle le fait prier d'emmener avec lui à cette guerre Paul et Jean, ses primiciers; elle prendra, de son côté, auprès d'elle, Artémia et Attica, les deux filles de Gallicanus. Celui-ci, satisfait de ces arrangements, offre un sacrifice aux dieux et se met en marche. Dans une première rencontre, les Scythes, guidés par leur roi Bradan, ont l'avantage sur les Romains; les tribuns eux-mêmes lâchent pied. Dans cette extrémité, Gallicanus, par le conseil de Paul et Jean, invoque le Christ, et aussitôt il voit apparaître un ange qui rend le courage à ses troupes et ôte la force aux ennemis. Les Scythes mettent bas les armes et se reconnaissent tributaires de Constantin. A son retour, Gallicanus, converti au christianisme, consent, ainsi que Constantia l'avait prévu, à ce qu'elle entre dans un cloître, et lui-même se voue, comme ses deux filles, à la vie monastique. Dans la seconde pièce, ou le deuxième acte, trois règnes se sont écoulés; nous assistons à la réaction païenne tentée par Julien. Gallicanus, placé entre l'abjuration et la confiscation de ses biens, persiste dans la foi, et se retire en Égypte, où il périt martyr. Julien, forcé de garder plus de mesure avec Paul et Jean, qui ont rempli de hautes fonctions dans le palais, cherche à les ramener à son service et à leur faire abjurer le christianisme. Il échoue dans cette double tentative. Furieux, il ordonne à Térentianus de les mettre à mort et de les enterrer secrètement. Ce crime ne reste pas longtemps impuni. Julien d'abord est frappé; puis le fils du meurtrier, tourmenté par les démons, confesse publiquement le crime de son père et le mérite des deux martyrs. Térentianus effrayé a recours au baptême, et son fils, délivré de la possession, se fait aussi chrétien. Telle est cette pièce, qui, comme les drames historiques anglais, ne dure pas moins de vingt-cinq ans. M. Villemain, qui le premier en France a cité Hrosvita dans une chaire publique, a porté sur la seconde partie de *Gallicanus* un jugement que nous ne pouvons que répéter : « L'auteur, dit-il (*Tableau « de la littérature au moyen âge*, t. 2, p. 260), « dans la prose assez correcte de son drame, fait « habilement parler Julien. Il y a là un sentiment « vrai de l'histoire. Julien ne paraît pas un féroce « et stupide persécuteur..... La religieuse de Gan- « dersheim a bien saisi son caractère.... sa modé- « ration apparente, son esprit impérieux et iro- « nique. » La seconde comédie du recueil, *Dulcitius*, est disposée pour exciter le rire et la gaieté. On peut même dire qu'elle dépasse quelque peu les bornes du genre; c'est plus qu'une comédie; c'est une farce religieuse, une parade dévote, qui se déploie, chose étonnante! sans trop de disparate, à côté du martyre de trois héroïques sœurs, Agapé, Chionie et Irène. Dans cette pièce, où les prestiges et le merveilleux dominent, les persécuteurs ne sont pas simplement représentés, suivant l'usage, comme des bourreaux farouches et sanguinaires, mais comme des hommes ineptes, comme des niais en butte aux plus ridicules illusions et livrés aux mystifications d'une main cachée qui se joue d'eux. Cette légende bizarre, écrite par Métaphraste, et plus anciennement par l'auteur inconnu de la vie de Ste-Anastasie, se trouve dans les Bollandistes à la date du 3 avril (t. 1er p. 245). Voici le sujet de cette pièce : les saintes vierges, Agapé, Chionie et Irène, ayant refusé d'abjurer le culte du vrai Dieu, sont remises par l'empereur Dioclétien à la garde de Dulcitius, officier du palais. Celui-ci, les ayant fait enfermer dans le vestibule des cuisines, cherche à s'introduire auprès d'elles pendant la nuit dans une intention criminelle. Mais, aveuglé par un pouvoir surnaturel, il saisit, au lieu des prisonnières, les chaudrons et les lèchefrites, qu'il couvre de baisers. Pour se venger, il condamne ces pieuses vierges à être exposées nues aux regards du peuple; mais leurs vêtements s'unissent si étroitement à leur chair, qu'il est impossible de les en dépouiller, et lui-même donne à la foule le spectacle honteux d'un juge qui s'endort sur son tribunal. L'empereur, instruit de ces prodiges, qu'il attribue à la magie, charge le comte Sisinnius d'accomplir sa vengeance. Agapé et Chionie, livrées aux flammes, sou-

haitent de réunir leur âme à l'esprit divin et expirent sans douleur au milieu du brasier. La plus jeune des trois sœurs, Irène, dont Sisinnius espérait vaincre plus aisément la résistance, suit courageusement l'exemple de ses aînées. Sisinnius ordonne de la traîner dans un lieu de débauche; mais, en chemin, deux anges vêtus en messagers apportent aux gardes l'ordre de conduire Irène au sommet d'une montagne voisine. A la nouvelle de cette dernière déception, Sisinnius s'élance à cheval et court à la montagne; mais il tourne incessamment alentour, et ne peut ni avancer ni revenir sur ses pas. Enfin Irène, qui consent au martyre, tombe percée d'une flèche et expire en louant le Seigneur. La troisième comédie, *Callimaque*, tirée de l'*Histoire apostolique* d'Abdias (lib. 5, de Sancto Johanne, ap. Fabric. *Cod. apocr. N. T.* t. 2, p. 542, seqq.), est de tous les drames de Hrosvita celui qui par la délicatesse passionnée des sentiments, l'exaltation du langage et le romanesque de la légende, se rapproche le plus du drame de nos jours. On a dit souvent que l'amour est un sentiment moderne, né en Occident du mélange de la mysticité chrétienne et de l'enthousiasme propre aux races dites barbares. Toujours est-il bien remarquable que ce soit Hrosvita, une religieuse allemande, contemporaine des Othon, qui nous ait légué la première et une des plus vives peintures de cette passion, peinture sur laquelle près de neuf cents ans ont passé et qu'on dirait d'hier, tant nous y trouvons déjà les subtilités, la mélancolie, le délire de l'âme et des sens et jusqu'à cette fatale inclination au suicide et à l'adultère, attributs presque inséparables de l'amour au 19e siècle. Aussi ne voit-on dans *Callimaque* aucun de ces jeunes ou vieux libertins des comédies de *Plaute* et de *Térence*, qui se disputent une belle esclave ou marchandent une courtisane. Ce que peint Hrosvita dans *Callimaque*, c'est la passion effrénée, aveugle, furieuse d'un jeune homme encore païen pour une jeune femme chrétienne et mariée; femme chaste et timorée, au point de demander en grâce à Dieu de la faire mourir, pour la soustraire aux dangers d'une tentation trop vive. Et, en même temps que la pudeur excite de si délicats scrupules dans la conscience de Drusiana, l'amour bouillonne si violemment dans les veines de Callimaque, qu'après la mort de celle qu'il aime, il ose, comme Roméo, violer sa tombe à peine fermée et chercher les embrassements qu'elle lui a refusés vivante dans la couche de pierre où gisent ses restes inanimés. Certes, quand cet ouvrage n'aurait d'autre mérite que de nous montrer un échantillon des sentiments et des paroles qu'échangeaient dans leurs tête-à-tête les amants du 10e siècle et de soulever ainsi un pan du voile qui nous cache la vie intime et passionnée de ces temps encore mal connus, ce monument, par cela seul, serait pour nous d'une valeur inappréciable. Nous avons déjà rapproché involontairement Roméo et Callimaque. C'est qu'en effet il est impossible de n'être pas frappé des points nombreux de ressemblance qui existent entre cette première esquisse du drame passionné et le véritable chef-d'œuvre du genre, *Roméo et Juliette*. On aperçoit, au premier coup d'œil, dans ces deux ouvrages, des rapports qui, pour être extérieurs et en quelque sorte matériels, n'en sont ni moins singuliers ni moins notables. Ainsi le dénoûment des deux pièces présente aux yeux un tableau presque pareil. Dans l'un et l'autre, on voit un caveau sépulcral, une tombe de femme ouverte, une jeune morte, fraîche encore, dont le suaire a été écarté par la main égarée d'un amant, un jeune homme étendu mort au pied d'un cercueil. Sur le lieu de cette scène douloureuse et tragique, surviennent, dans l'un et l'autre drame, deux hommes navrés de douleur, mais qui sont maîtres de leurs passions; dans Shakspeare, le père de la jeune fille et le moine Laurence; dans *Callimaque*, le mari de la jeune défunte et l'apôtre St-Jean, qui, plus heureux que le franciscain, aura le double pouvoir de ressusciter Drusiana et Callimaque, et de rendre celui-ci à la sagesse aussi bien qu'à la vie. Ce sont là, il faut l'avouer, des ressemblances de personnages et de situations incontestables, mais qui, après tout, ne sont peut-être qu'accidentelles et peu profondes. Ce qui mérite d'être vraiment et sérieusement observé, c'est le ton de mysticité sophistique, qui donne aux plaintes amoureuses de Callimaque un air de si proche parenté avec celles de Roméo. Chose étrange! la langue de l'amour est au 10e siècle aussi raffinée, aussi quintessenciée, aussi *précieuse*, qu'au 16e et au 17e siècle! Ouvrez les deux pièces : l'une et l'autre commencent par un entretien de l'amant mélancolique avec ses amis. Eh bien, dans les deux scènes, dont le dessin est presque identique, l'affectation des idées et la recherche des expressions sont égales des deux parts. Seulement, dans le poëte de la cour d'Élisabeth, le jeune amoureux se perd en jeux d'esprit à la manière italienne; dans Hrosvita, ce sont des arguties scolastiques et des distinctions tirées de la doctrine des universaux d'Aristote. On serait vraiment tenté de conclure de cette ressemblance que la bizarrerie de la pensée, aussi bien que la recherche et le raffinement du langage, sont dans la nature même de ce sentiment si tumultueux, si complexe, si indéfinissable, de ce sentiment qui ne serait plus l'amour, s'il cessait d'être une énigme de vie ou de mort pour le cœur sanglant et l'imagination bouleversée qui l'éprouvent. Les deux comédies qui suivent, *Abraham* et *Paphnuce*, sont comme deux variantes d'une même histoire; les lieux et les personnages seuls diffèrent. Le sujet d'*Abraham* est tiré d'un hagiographe du 4e siècle, de St-Éphrem, diacre d'Édesse. On peut lire cette légende traduite par Arnauld d'Andilly dans les *Vies des saints pères des déserts*

(éd. 1701, t. 1, p. 547 et suiv.). Malgré la source respectable où a puisé l'auteur, l'action de ce drame pourra bien n'en pas paraître moins hasardée à quelques personnes, et choquera peut-être la pruderie de nos mœurs. Un saint homme, un pieux solitaire qui quitte sa grotte, s'habille en cavalier, couvre sa tonsure d'un large chapeau militaire et se rend dans un lieu plus que suspect afin d'en retirer sa nièce, jeune sainte déchue, qui s'est envolée un matin de sa cellule pour mener la vie honteuse de courtisane; c'est là une étrange histoire! Et cependant cette comédie, qui repose sur une donnée si voisine de la licence, a été écrite par une religieuse, jouée par des religieuses, en présence de graves prélats, peut-être devant quelques hautes notabilités laïques, et n'a sans doute pas moins édifié la noble assemblée réunie dans la grande salle de Gandersheim, que les tragédies d'*Esther* et d'*Athalie* n'ont édifié le pieux auditoire réuni à St-Cyr autour de Louis XIV et de madame de Maintenon. On remarque dans la comédie d'*Abraham* un enchaînement de scènes bien liées, un extrême naturel dans les sentiments et dans le langage, en un mot, beaucoup plus d'art que ne semblait en comporter l'âge où vivait l'écrivain. La tristesse que la jeune pécheresse éprouve au milieu de ses désordres, les larmes furtives qui s'échappent de ses yeux pendant le repas qu'elle devrait égayer, enfin la belle scène de la reconnaissance, au moment où, retiré dans un réduit secret et les portes bien closes, l'oncle jette à terre son chapeau de cavalier et montre à sa nièce foudroyée ses cheveux blanchis dans le jeûne et les veilles; les paroles compatissantes du saint ermite, la contrition profonde, les soupirs étouffés de la jeune pénitente, sont des beautés de tous les lieux et de tous les temps. Le texte de cette comédie a été réimprimé à Breslau par M. Gustave Freytag, 1859, in-8°, mais seulement sur l'édition de Celtes et sans collation du manuscrit de Munich. L'auteur a joint à cette édition une notice intéressante sur Hrosvita. Le sujet de *Paphnuce et Thaïs* est tiré d'un auteur grec antérieur au 5e siècle (Sirlet, *Græc. menolog. ap. Canis. Antiq. lection.*, t. 2, et *Act. sanctor.*, 8 octobre, t. 4, p. 225). Arnauld d'Andilly a donné place à cette histoire dans ses *Vies des pères des déserts* (t. Ier, p. 541 et suiv.). On voit dans cette pièce, comme dans la précédente, un ermite quitter sa solitude, pour aller sous des habits mondains convertir une courtisane. Celle-ci, touchée de repentir, jette dans un brasier ses richesses mal acquises et pleure ses fautes pendant trois ans au fond d'une étroite cellule. Ce qui rend ce drame moins pathétique que le précédent, c'est qu'il n'existe pas entre Thaïs et Paphnuce les mêmes liens d'affection et de parenté qu'entre Abraham et Marie; l'auteur, toutefois, a su compenser cette cause réelle d'infériorité par l'effusion la plus abondante des sentiments d'une angélique charité. La mort de Thaïs est une scène à la fois des plus naturelles et des plus touchantes. Il faut convenir, en revanche, que dans aucune pièce Hrosvita ne s'est montrée aussi pédante et n'a étalé un appareil d'érudition aussi déplacé. Dans aucune autre pièce, non plus, elle n'a aussi bizarrement substitué les mœurs de son temps à celles de l'époque où l'action du drame est censée se passer. La première scène nous montre Paphnuce donnant à ses disciples des leçons qui n'ont rien de la simplicité qu'on serait en droit d'attendre d'un solitaire. L'auteur a représenté le pieux ermite comme un vrai controversiste du 10e siècle, étalant les arguties les plus abruptes de la scolastique naissante. Nous nous trouvons introduits avec surprise, mais non sans profit, sur les bancs d'une école du 10e siècle. Nous assistons à un cours de théologie morale et naturelle, qui se termine par une leçon de musique, d'après les principes de Martianus Capella et de Boëce. Plus loin, Hrosvita nous montre Paphnuce recommandant Thaïs pénitente à la supérieure d'un couvent de femmes. Cette entrevue, qui ne retrace en rien les usages du 3e siècle, nous offre, en retour, un exemple curieux des formules de pieuse courtoisie avec lesquelles s'abordaient et conversaient un évêque et une abbesse dans le siècle et dans la patrie des Othon. Nous ajouterons que des défauts de composition et de costume sont, dans des œuvres aussi anciennes que celles de Hrosvita, non moins piquants et non moins instructifs que ne le seraient des beautés. Le sujet de ces deux pièces, quelque étrange qu'il puisse paraître, a été traité à deux reprises par des modernes, et, il faut le dire, avec bien moins de ménagements et de pudeur. D'abord, Erasme a inséré dans ses *Colloques* une scène intitulée *Adolescens et scortum*. C'est un libertin converti qui demande, comme Paphnuce, à une courtisane de le conduire dans le lieu le plus sombre de sa maison, pour n'y être vu ni de Dieu ni des anges, et qui finit par lui faire quitter sa honteuse profession. Ensuite, Decker, poëte contemporain de Jacques Ier, a mis au théâtre ce même sujet, sous le titre grossier de *The honest whore*. Dans cette pièce, comme dans celle d'*Abraham*, un père (mais un père selon la chair, et non pas seulement un père spirituel) franchit le seuil d'une maison de débauche, pour en arracher sa fille tombée au dernier degré du désordre et de l'abjection. Quant à nous, nous n'hésitons pas à dire que pour la délicatesse des sentiments, pour la finesse et la retenue du langage, pour l'inspiration religieuse et l'élévation morale, la comédie d'*Abraham* et celle de *Paphnuce et Thaïs* nous semblent incontestablement supérieures au bel esprit libertin et médiocrement sérieux d'Érasme, aussi bien qu'au cynisme déclamatoire du dramaturge anglais. La sixième et dernière comédie du recueil, *la Sapience* ou *la Foi, l'Espérance* et *la Charité*, est la seule pièce où Hrosvita n'ait pas suivi pas à pas la marche d'une légende. En effet, dans ses comédies, de même que dans

ses poëmes, la pieuse nonne s'est bien gardée de rien innover. Comme plus tard les grands dramatistes du 16e siècle, elle garde toute son invention pour les détails. La *Sapience* est la seule pièce où elle se soit élevée à une sorte de création fantastique et idéale. Ce drame allégorique est un des premiers et, sans contredit, un des plus remarquables modèles de ce qu'on a appelé dans la suite *moralités*. L'action, comme on le pense bien, est fort simple. L'empereur Hadrien apprend qu'une femme étrangère, nommée *la Sapience*, et ses trois filles *la Foi*, *l'Espérance* et *la Charité*, viennent d'arriver à Rome pour y propager le christianisme. L'empereur résout de ramener ces femmes au culte des idoles ou de les faire mourir. Après avoir vainement employé les séductions et les tortures, Hadrien fait mettre à mort les trois jeunes filles. La mère rassemble leurs membres, et, aidée dans ce pieux office par des matrones chrétiennes, les enterre à trois milles de Rome. Alors elle n'émet plus qu'un vœu, celui de mourir en Jésus-Christ, quand elle aura achevé sa prière. Elle élève donc son âme vers le ciel dans un hymne magnifique, et exhale sa vie dans cette sublime aspiration. Cette dernière scène est d'un effet vraiment religieux et grandiose; elle rappelle un peu le dénoûment d'*OEdipe à Colone*. Ces deux premiers livres sont suivis d'un court *épilogue* en prose qui leur est commun et qui semble prouver que ces deux recueils, encadrés, en quelque sorte, entre une préface générale et un épilogue, ont été disposés par l'auteur même dans l'ordre où les présente le manuscrit de Munich. Le troisième livre ne contient qu'un seul ouvrage, le *Panégyrique des Othon* (*Panegyris sive historia Oddonum*). Ce poëme, dont nous ne possédons qu'un fragment de huit cent trente-sept vers hexamètres, n'a été, comme l'avoue l'auteur, composé sur aucun document écrit, mais sur des rapports oraux, et pour ainsi dire confidentiels. Ce sont, en quelque sorte, des *mémoires* de la famille ducale et impériale de Saxe. Bien que les troubles excités par la révolte de Henri, duc de Bavière, surnommé *Rixosus*, père de l'abbesse Gerberge II, contre son frère, l'empereur Othon Ier, soient fort atténués par la plume officieuse de Hrosvita, ce poëme n'en est pas moins un tableau intéressant et véridique des intrigues intérieures qui agitèrent alors la maison impériale. L'importance historique et anecdotique de cet ouvrage fait qu'il a été plusieurs fois réimprimé depuis l'édition donnée par Celtes, d'abord par Justus Reuberus dans les *Scriptores rer. Germ.* (p. 161, seqq.), puis par Henri Meibomius avec les *Witichindi Annales*, 1621, in-4°, et par Henri Meibomius, neveu du précédent, dans les *Scriptores rerum German.* (t. 1, p. 709, seqq.). Outre ces ouvrages, qui se trouvent dans le manuscrit de Munich et dans les deux éditions des œuvres de Hrosvita, elle a encore composé un poëme de huit cent trente-sept vers hexamètres sur la fondation du monastère de Gandersheim (*Carmen de constructione cœnobii Gandersheimensis*). Ce poëme, précieux pour l'histoire littéraire et monastique des 9e et 10e siècles, a été publié pour la première fois par Leuckfeld (*Antiquit. Gandersh.*, 1709, p. 410, seqq.), puis par Leibnitz (*Script. Brunsv.*, 1710, t. 2, p. 319, seqq.) et, enfin, par J.-Chr. Harenberg (*Hist. eccles. Gandersh.*, 1734, p. 469, seqq.). Il est regrettable que l'éditeur de 1717 ait négligé de joindre ce poëme aux autres œuvres de Hrosvita. Bodo et Harenberg citent une *Vie en vers de St-Innocent et de St-Anastase*, patrons de Gandersheim, que Hrosvita avait placée comme une sorte d'introduction devant son poëme sur la fondation de Gandersheim. Ce morceau paraît perdu. Plusieurs biographes, entre autres Trithème (*Liber de vir. illustr. German.*), citent de Hrosvita *un livre d'épigrammes et d'épîtres* qui ne se trouve point dans le manuscrit de Munich, et qui n'a été découvert nulle part ailleurs. Il est probable que ces épigrammes et ces épîtres ne sont autre chose que les *préfaces* et les *dédicaces* en vers et en prose dont l'auteur a fait précéder la plupart de ses écrits. Voici la liste de ces opuscules : 1° une préface en prose placée devant ses huit poëmes; 2° la dédicace de l'*Histoire de la Sainte-Vierge*, composée de six distiques et adressée à l'abbesse Gerberge; 3° une préface en vers pour la même histoire, sorte d'invocation à la Vierge, composée de seize distiques; 4° une préface pour le poëme de *St-Gandolphe*, en neuf distiques; 5° une préface pour l'*Histoire de St-Pélage*, composée de onze vers hexamètres; 6° dix vers de même mesure que les précédents, formant une préface pour l'*Histoire de l'esclave de Protérius exorcisé par St-Basile*; 7° la dédicace du même poëme en trois distiques, adressée à l'abbesse Gerberge; 8° une préface en prose placée en tête de ses comédies; 9° une épître également en prose adressée à quelques hommes de savoir, qui avaient encouragé et corrigé le recueil de ses comédies; 10° un épilogue en prose, servant de conclusion aux deux premiers livres de ses œuvres; 11° la dédicace en prose du *Panégyrique des Othon*, adressée à l'abbesse Gerberge; 12° une préface pour le même poëme, composée de trente-quatre vers hexamètres; 13° une seconde préface de trente-huit vers adressée à Othon II. Les traductions en langues modernes des œuvres de Hrosvita ne sont pas nombreuses. En Allemagne, Gottsched a inséré dans son *Nœthiger Vorrath* la traduction de la première partie du *Gallicanus*, et Franz Horn a traduit le *Carmen de constructione cœnobii Gandersheimensis* (*V. Nordalbingische Blœtter*, t. 1er, cah. 1er, Hambourg, 1820, in-8°). En France, M. Villemain (*Tableau de la littérature au moyen âge*, t. 2, p. 261 et suiv.) a traduit une belle scène de la seconde partie de cette pièce; la traduction d'*Abraham*, de *Dulcitius* et de *Callimaque*, essayée par l'auteur de cet article, se trouve dans le *Théâtre européen* (1835, in-8°, t. 1er, p. 1re et

suiv.), et celle de *Paphnuce et Thaïs* dans la *Revue des deux mondes* (n° du 15 novembre 1839); enfin l'auteur de cet article a donné : *Théâtre de Hrosvita* traduit pour la première fois en français, avec le texte latin, revu et corrigé d'après le manuscrit de Munich, précédé d'une introduction et suivi de notes, Paris, 1845, in-8°. A tous les mérites qui font de Hrosvita une des renommées les plus brillantes du moyen âge, quelques biographes ont voulu ajouter encore un talent d'un autre genre. On lit dans l'*Encyclopédie musicale*, dirigée par le docteur Schilling (Stuttgard, 1834-1838), un article, d'ailleurs fort incomplet, où l'on place Hrosvita parmi les musiciens et où on lui attribue des compositions musicales. L'auteur de l'article prétend que cette femme illustre a mis en musique le *Panégyrique des Othon*, ainsi que plusieurs de ses poëmes, et il ajoute : « *On a encore d'elle* « *le martyre d'une sainte mis en vers et en musi-* « *que...* » Nous craignons bien que ces assertions, dépourvues de preuves, ne soient le résultat d'une méprise. Hrosvita emploie fréquemment les mots *modulari, componere.* Il est possible que l'auteur ait été trompé par ces mots d'une signification très-générale et leur ait attribué un sens précis et technique qu'ils n'ont point. Hrosvita a bien assez de sa gloire réelle; il n'est pas besoin de lui en prêter une imaginaire. M—G—N.

HUA (Eustache-Antoine), législateur et magistrat, naquit à Mantes, le 30 janvier 1759, d'une famille ancienne et respectée. Son père, riche négociant, remarquant la vivacité précoce de son esprit et son penchant pour l'étude, ne chercha point à contrarier ses premières inclinations et le plaça pour les cultiver et en fixer le développement au collége du Plessis, où il ne tarda pas à justifier les espérances conçues par la tendresse paternelle. Sorti du collége avec des précédents déjà favorables, Hua se décida pour le barreau et fut inscrit au tableau des avocats en 1783. Il y fut bientôt distingué par Gerbier, dont il reçut de bons conseils et d'honorables encouragements. Hua, auquel la fortune paternelle assurait une indépendance convenable, pouvait dès ce moment se placer au barreau dans un des rangs les plus honorables. Mais alors éclata la révolution de 1789, qui, en renversant les parlements, désorganisa l'ancien ordre judiciaire. Hua fut élu juge au tribunal du district de Mantes. Bientôt, par suite du décret du 13 mars 1791, qui instituait à Paris des tribunaux criminels provisoires, pour instruire et juger un nombre immense de procès criminels arriérés par l'effet des circonstances et mettre un terme à l'encombrement des prisons, Hua, en qualité de membre d'un des tribunaux les plus voisins, fut désigné pour faire partie d'une de ces cours judiciaires, et développa dans ces occupations nouvelles pour lui autant de zèle que d'activité. Ses concitoyens ne crurent pouvoir mieux récompenser son dévouement et sa capacité, qu'en lui décernant un nouvel honneur, et ils le nommèrent leur député à l'assemblée qui devait, sous le nom de législative, soutenir et continuer les travaux de la constituante. Si, comme jurisconsulte, il prit une part active aux travaux intérieurs de cette assemblée dans son comité de législation, il crut également de son devoir de prendre part, comme orateur, aux luttes alors si orageuses de la tribune, en s'opposant à la mention honorable d'une dénonciation contre les ministres; en réclamant l'ajournement sur le projet d'accusation contre les princes français émigrés; en soutenant le comte de Narbonne et Duport du Tertre contre l'acharnement de leurs dénonciateurs, et enfin en obtenant, lors de la séance mémorable du 20 avril 1792, une nouvelle épreuve sur la question relative à la déclaration de guerre contre l'Autriche que Louis XVI, contraint par les menées de Dumouriez, alors son ministre, était venu en personne soumettre à la discussion du corps législatif. Hua, dans cette conjoncture si grave, dont les conséquences ont donné lieu à tant d'événements si imprévus, sut s'élever à la hauteur qu'elle comportait et réunir l'éloquence à l'intrépidité. Peu après, Hua, sur lequel compta toujours le parti royaliste, fut initié dans le projet formé d'engager Louis XVI à quitter Paris pour se rendre à Rouen, où le siége du gouvernement aurait été temporairement transféré. Il fit, à cette occasion et en secret, un voyage dans cette ville pour y étudier les localités et s'assurer d'avance de la disposition des esprits. Mais ce projet, conçu, selon toute apparence, avec plus de zèle que de réflexion, avorta comme tant d'autres par la faiblesse et les indécisions du malheureux monarque, et n'eut pour conséquence que de signaler Hua, encore plus qu'auparavant, à la fureur des jacobins. La catastrophe du 10 août et les événements qui en furent la suite mirent fin à sa carrière législative. Pour se soustraire aux poursuites dont il ne pouvait manquer de devenir l'objet, il quitta la capitale et fut assez heureux pour rencontrer un refuge que lui ménagea, dans le département de l'Aisne, l'amitié d'un de ses beaux-frères. Il ne fut donc point, quant à sa personne, une des victimes de la tyrannie révolutionnaire. Mais il n'en fut pas de même de son patrimoine, presque anéanti par la tourmente et par l'impossibilité d'y donner ses soins. Pour essayer d'en réparer les pertes, il revint sous le directoire à Paris (1796), où tout était changé pour lui, n'y trouvant que des ruines et des amis de moins. Le général Aubert-Dubayet, son ancien collègue, qui était resté son ami, quoique ayant suivi une autre route, quittait alors le ministère de la guerre pour aller représenter le nouveau gouvernement à Constantinople. Il lui proposa de l'accompagner comme un des secrétaires en titre de son ambassade. Hua, dont cette proposition inattendue flattait l'amour-propre et sans doute éveillait l'ambition par une perspective souvent plus brillante que solide, l'accepta d'abord, et plus tard s'en désista, laissant

partir Dubayet, qui le regrettait et qui, au surplus, comme on le sait, mourut quelques mois après à Péra. Dans cette circonstance, Hua fit preuve de jugement et se rendit justice, car les détours si souvent tortueux de la diplomatie n'étaient certainement pas faits pour celui dont la parole a toujours su le moins déguiser la pensée. Mais à quelques mois de là il s'offrit une autre occasion, étrangère cette fois à la politique et n'exigeant que les connaissances du jurisconsulte : Hua la saisit et devint ainsi un des administrateurs de la conservation générale des hypothèques du département de la Seine, à la tête de laquelle était M. Jollivet, que, depuis, nous avons vu sous l'empire élevé au rang de conseiller d'État. La conservation des hypothèques étant entrée dans les attributions de l'administration de l'enregistrement, il se trouva privé de son emploi; il résolut, pour rassembler les débris de sa fortune et en féconder les ressources, de retourner à Mantes, où il fut quelque temps après appelé à remplir les fonctions de maire. Appelé par suite à faire partie du conseil général du département de Seine-et-Oise, il en devint un des membres les plus assidus et les plus considérés. A l'époque de l'organisation judiciaire de 1811, Hua fut choisi pour remplir les fonctions de procureur impérial près le tribunal de son arrondissement. Il les exerça peu de temps, et le besoin de s'occuper plus fructueusement dans l'intérêt de sa famille l'engagea à rentrer au barreau par un emploi d'avocat à la cour de cassation, dont les habitudes graves et savantes étaient plus compatibles avec son âge et son expérience que celles d'un avocat à la cour royale. La même année (1812), il publia, in-8°, une dissertation concise, à la vérité, mais remplie de substance et de profondeur, ayant pour titre : *De la nécessité et des moyens de perfectionner la législation hypothécaire*, dans laquelle, en signalant plusieurs des améliorations dont cette partie de notre législation était susceptible, il ne craignit pas de combattre avec les armes d'une logique pressante et nerveuse l'excessive sévérité des arrêts de la cour de cassation qui, dans un grand nombre de cas, frappait de nullité les inscriptions par suite de l'omission de quelques formalités. Depuis cette publication, la cour de cassation, désertant peu à peu son rigorisme souvent désespérant, a fini sur ce point par revenir à un système de modération plus conforme aux règles de l'équité, protectrices de la bonne foi et inconciliables avec des formalités que la loi ne prescrit pas d'une manière impérative. Hua fut donc le premier promoteur de cette réforme salutaire due à la seule force et à la lucidité de ses preuves, et qui a fait époque dans les annales de la jurisprudence française. Le cabinet formé par les soins de Hua prenant chaque jour de nouveaux accroissements, son importance pouvait lui permettre d'en espérer les résultats les plus avantageux, lorsque les événements de 1814, en renversant le régime impérial et en détachant de la France, proprement dite, les vastes contrées réunies à l'empire et dans lesquelles se trouvaient le plus grand nombre de ses clients, vinrent à leur tour influer sur sa position personnelle et la soumettre à de nouvelles incertitudes. Son dévouement aux Bourbons lui fit supporter ce désastre sans murmurer, et il salua de tout le zèle de son vieux attachement pour son pays le jour qui les vit remonter sur le trône. Des compensations étaient cependant dues à son dévouement à la cause monarchique. Bellart, ancien confrère de Hua au barreau, avait été à même de le connaître et de l'apprécier. Désirant, comme procureur général, s'entourer d'hommes éprouvés, il le désigna pour un des avocats généraux de la cour royale de Paris; et, appuyé de l'influence de Beugnot et du président Amy, ses anciens condisciples, Hua fut ainsi compris dans l'organisation royale de 1815. Dans ces nouvelles fonctions, il se montra ce qu'il avait toujours été, plein de loyauté, de zèle et de justice. Chargé de porter la parole dans plusieurs procès politiques, il en remplit le devoir pénible avec la conscience et la fermeté d'un vrai magistrat, et ne fut pas inférieur aux adversaires souvent redoutables que la défense lui opposa. Les plus remarquables furent ceux de Lavalette et des Anglais qui favorisèrent son évasion. On a droit de supposer que le succès de cette tentative fut indirectement dû aux sentiments d'humanité de Hua, qui, alors chargé de la direction du parquet, prit personnellement sur lui, en écartant les observations qui lui étaient faites, d'accorder à l'épouse du malheureux condamné la permission de le visiter avec la femme qui l'accompagnait et dont l'intervention devait contribuer si puissamment à la réussite de l'entreprise, procurant ainsi sans s'en douter à ceux qui s'intéressaient au sort de Lavalette les moyens d'exécuter le projet d'arracher une victime à l'échafaud. Cette conduite de Hua, dans une des circonstances les plus saillantes de sa vie publique, a été rappelée avec autant de simplicité que d'éloquence, sur sa tombe même, par le maréchal Grouchy, l'un de ses gendres. Peu après, par le crédit du duc de Richelieu, qui avait été un de ses condisciples, Hua fut nommé avocat général à la cour de cassation, où déjà, comme on l'a vu plus haut, il avait laissé plus d'un souvenir honorable; puis, en 1819, inspecteur général des écoles de droit. Il soutint avec dignité le poids de ces doubles fonctions. Chargé comme inspecteur général de présider divers concours dans les facultés d'Aix, de Toulouse, de Strasbourg, etc., il chercha constamment à fixer le choix de l'autorité sur les candidats les plus savants et les plus capables. En 1825, il quitta sa place d'avocat général pour y être remplacé par Marchangy, que le gouvernement voulait récompenser, et prit alors rang parmi les conseillers de la cour de cassation, dont il a rem-

pli les devoirs avec autant d'exactitude que d'indépendance et d'intégrité jusqu'à sa mort, arrivée le 29 mai 1836. La même année, à la rentrée de la cour de cassation, M. Dupin, esquissant quelques traits de l'éloge tant de fois tracé du plus grand de nos magistrats, crut devoir ajouter en parlant de Hua, ces mots d'une imposante simplicité et qui résument à eux seuls tout ce que renferme cette notice... : « L'Hôpital ne l'eût pas « mieux choisi. » Hua a fait insérer dans le *Nouveau répertoire de législation* de Favard de Langlade, son ami, plusieurs articles importants, rédigés avec autant d'élégance que de concision; mais il n'a jamais fait imprimer à part que la dissertation indiquée plus haut. Il a, en outre, laissé des manuscrits assez nombreux sur des matières de législation et de politique, ainsi que des mémoires intéressants sur les événements de sa vie, écrits avec la candeur et la franchise qui étaient le fond de son caractère. Ces productions, selon toute apparence, ne verront jamais le jour et seront conservées par sa famille comme un objet de respect et de vénération. C'est à tort que, dans toutes les bibliographies de droit, on lui a attribué un *Commentaire* sur la loi du 11 brumaire an 7, et des *Conférences* sur le Code civil, Paris, 1812, 5 vol. in-12. Ces deux ouvrages sont de *Hua-Bellebat*, son parent et son beau-frère. F—N—T.

HUARTE (Jean), né à St-Jean-Pied-de-Port, dans la Navarre française, acquit une certaine célébrité vers la fin du 16e siècle, par son *Examen de ingenios para las sciencias* (*Examen des esprits propres aux sciences*), qu'il fit paraître en 1580 in-8°, et qui fut réimprimé plusieurs fois. Cet ouvrage causa un étonnement général par la hardiesse des idées. L'auteur y avait mêlé à beaucoup de paradoxes, qui lui attirèrent de vives attaques, des vues saines et quelques vérités neuves auxquelles ses critiques mêmes rendirent justice. Il posait en principe que, chaque science exigeant un esprit déterminé et particulier, l'individu en qui l'esprit analogue à l'une se manifeste s'appliquerait inutilement aux autres sciences. Il indiquait à quels signes on pouvait reconnaître ces dispositions naturelles, et il les dirigeait, selon leur espèce, vers les sciences qui naissent de la mémoire, de l'entendement ou de l'imagination. On doit regretter que l'érudition et la méthode qu'on admire dans cet ouvrage n'aient été employées que pour disposer les esprits au système de génération qui le termine : système absurde, où l'auteur de l'*Art de procréer les sexes à volonté* et celui de la *Mégalanthropogénésie* ont, selon toute apparence, puisé leur singulière doctrine. L'auteur n'est point excusable d'avoir donné comme une pièce authentique une prétendue lettre du proconsul Catulus au sénat romain de Jérusalem, dans laquelle se trouve le portrait de Jésus-Christ, la hauteur de sa taille, la couleur de ses cheveux, les qualités de sa barbe. L'ouvrage a été réfuté par Jourd. Guibelet, sous le titre d'*Examen de l'Examen des esprits*, Paris, 1631, in-8°. L'*Examen des esprits* a été traduit en italien par Camilli, Venise, 1582, in-8°; en latin par Æsch. Major, Halle, 1662, in-8°; et en français par Gabriel Chappuis, qui en donna plusieurs éditions, dont la première fut imprimée à Lyon, 1580, in-16, et auquel on a reproché d'avoir rendu quelques passages de son auteur dans des expressions qui choquèrent, même de son temps, la délicatesse française. Parmi les autres traductions que nous en avons dans notre langue, on estime celle de Paris, 1645, in-8°, par Vion-Dalibray, réimprimée en 1658 et 1675, et celle d'Amsterdam, 1672, par Savinien d'Alquié. Cette dernière est la plus estimée. Le traducteur y a mis les additions que Jean Huarte avait insérées dans la deuxième édition de son livre : elles sont importantes et à l'égard du mérite et à l'égard de la quantité; mais le nouveau traducteur n'a pu les mettre chacune en sa place; il a été obligé de les donner les unes au commencement du livre et les autres à la fin.— Un autre Huarte (Georges) a écrit une *Histoire de Notre-Dame de Tongres*, 1671, in-12. G. C.

HUBER (Ulric), jurisconsulte, naquit le 13 mars 1636 à Dorckum, dans la Frise, d'une famille d'origine suisse qui s'était établie en Hollande à l'époque de la guerre des Provinces-Unies contre l'Espagne. Après avoir achevé ses premières études dans sa ville natale, il fut envoyé à Leuwarde, puis en 1651 à Franeker, où, quoique bien jeune encore, il fit de rapides progrès dans la science du droit. En 1654 il alla suivre à Utrecht les leçons du célèbre professeur Matthæi; l'année suivante il revint à Franeker, d'où il partit avec quelques jeunes seigneurs pour visiter les principales académies de l'Allemagne. En passant à Heidelberg, il s'y fit recevoir docteur en droit : il n'avait alors que vingt et un ans. Pendant son absence, il fut nommé professeur d'éloquence à Franeker; et dès qu'il eut terminé ses voyages, il vint prendre possession de cette chaire, qu'il remplit avec beaucoup de zèle. Il se maria peu de temps après; mais ayant eu le malheur de perdre sa femme, il chercha des consolations dans l'étude. C'est alors qu'il composa sur la durée de l'empire des Assyriens une *Dissertation* très-savante et qui lui fit un grand honneur parmi les érudits. En 1665 il succéda dans la chaire de droit à Wissembach (*voy.* ce nom), son ancien maître. Les curateurs de l'académie de Leyde, sur sa réputation, firent plusieurs tentatives pour l'attirer dans cette ville; mais il refusa constamment leurs offres, voulant se consacrer au service de sa patrie. Ses sacrifices furent appréciés par les états de Frise, qui cherchèrent à l'en dédommager par de nouveaux honneurs et par l'augmentation de ses appointements. Gisbert Duker ayant, en 1686, publié une *thèse* dans laquelle il avançait que la divinité de l'Écriture sainte ne peut être approuvée

que par la raison, Huber, qui trouva cette proposition peu orthodoxe, entreprit de la réfuter, et il s'ensuivit une querelle si vive que les états de Frise se virent obligés d'imposer silence aux deux parties. Cette dispute était à peine apaisée qu'Huber en eut une seconde avec Perizonius, sur le sens du mot *prétoire* dans l'Épître de St-Paul aux Philippiens, I, 13; et les deux adversaires, s'étant échauffés, ne se ménagèrent pas les injures. Huber mourut à Franeker le 8 novembre 1694, laissant d'un second mariage plusieurs enfants, dont l'aîné, Zacharie, d'abord professeur en droit à Franeker, fut fait en 1716 conseiller de la cour souveraine de Frise, et mourut dans l'exercice de cette charge avec la réputation d'un bon jurisconsulte. Ulric a publié plusieurs ouvrages de droit fort estimés de son temps, mais qui n'offrent pas le même intérêt aujourd'hui. Chaufepié en donne les titres dans une note de l'article qu'il lui a consacré dans son Dictionnaire. L'introduction à l'étude de l'histoire, *Institutionum historiæ civilis tomi tres*, Franeker, 1692, in-8°, et réimprimée depuis, est un livre très-érudit. L'auteur y a joint sa *Dissertation* sur l'empire des Assyriens, pleine de recherches savantes, mais qu'a fait oublier l'*Essai* de Fréret sur l'histoire et la chronologie des Assyriens. W—s.

HUBER (Jean-Rodolphe), fils d'Alexis Huber, aubergiste et membre du grand conseil de Bâle, naquit dans cette ville en 1668. Dès l'âge de dix ans sa passion pour le dessin était si marquée, que ses parents crurent ne pouvoir se dispenser de lui en faire apprendre les principes. En 1682 il fut confié à Gaspard Meyer, peintre médiocre, et ensuite il passa dans l'école de Joseph *Werner*. Les plâtres moulés sur les statues antiques furent pour le jeune élève une si bonne étude, qu'en peu de temps il devint un savant dessinateur. L'envie de se perfectionner l'engagea à voir l'Italie. Il alla d'abord à Mantoue, où les ouvrages de Jules Romain l'arrêtèrent. Il passa ensuite à Venise, où il étudia particulièrement la couleur du Titien. Il en copia les productions, ainsi que celles du Bassan, du Tintoret et de Paul Véronèse; et après un séjour de trois ans il se rendit à Rome, où la vue des ouvrages de Raphaël, des Carrache, de Jules Romain et du Guide achevèrent de le porter à la perfection de son art. Il dessina d'après l'antique et marqua une grande assiduité aux leçons de l'Académie; il fut bientôt connu, quitta Rome, revint dans le lieu de sa naissance en 1693, et l'année suivante il fut nommé membre du grand conseil. Le prince Évrard-Louis de Stuttgard l'occupa, le nomma son premier peintre, le fit surintendant de ses bâtiments et le combla des marques de son estime. Il fut mandé par le roi de Prusse, qui voulait attacher ce peintre à sa personne; mais l'amour de la liberté lui fit refuser les offres avantageuses qui lui furent faites de la part de ce prince. Il se rendit à Bade, où étaient pour lors assemblés les plénipotentiaires nommés pour la conclusion de la paix. Huber les peignit tous dans un seul tableau. Ceux de la part de la France étaient le maréchal de Villars, M. de Saint-Contest, le comte du Luc et M. Dutheil, secrétaire d'ambassade; ceux de la part de l'Empire, le prince Eugène, les comtes de Goës, de Seilern, et M. de Bendeurieth, secrétaire de légation. En 1738, satisfait de la gloire qu'il avait acquise et de la fortune qu'il avait amassée, il voulut borner sa carrière et vivre tranquillement. Il revint à Bâle et y fut élu conseiller; mais sollicité de tous les côtés, il ne put se refuser d'entreprendre des ouvrages qui abrégèrent ses jours. Il mourut le 8 février 1748, âgé de 80 ans. La fécondité de ce peintre est surprenante; on compte de lui plus de trois mille portraits, sans ses tableaux d'histoire; sa couleur est vigoureuse, sa touche légère et facile, et son dessin très-correct. On ne lui connaît point d'élèves. Z.

HUBER (Jean-Jacques) naquit à Bâle en 1707, et mourut à Cassel en 1778. Il s'appliqua d'abord à la pharmacie et ensuite à la médecine : il fit de bonnes études à Bâle, à Berne et à Strasbourg. Il parcourut en botaniste les montagnes de la Suisse et du Valais : souvent il accompagna le célèbre Haller dans ses excursions; et les ouvrages de cet illustre savant sur les plantes de la Suisse ont été enrichis des observations et des découvertes de Huber. A son retour d'un voyage qu'il entreprit en France, Haller le fit nommer en 1736 prosecteur d'anatomie à Gœttingue; il y obtint une chaire de médecine en 1737; trois ans après, il fut appelé à Cassel pour professer l'anatomie. Il a publié un grand nombre de dissertations et d'autres écrits, la plupart relatifs à l'anatomie, et qui renferment d'excellentes observations et des descriptions exactes; on n'en citera ici que quelques-uns : 1° *Commentatio de medulla spinali, speciatim de nervis ab ea provenientibus*, Gœttingue, 1741, avec fig.; 2° *Comment. de vagina uteri structura rugosa, necnon de hymene*, 1748.; 3° *Epist. de nervo intercostali*, 1744. U—i.

HUBER (Marie), née à Genève, ou suivant d'autres à Schaffhouse, en 1695, mourut à Lyon le 13 juin 1753. Plusieurs ouvrages sortis de sa plume annoncent qu'elle avait de l'esprit et des connaissances; mais cet esprit, égaré par l'opinion d'une secte qui affranchit les particuliers de toute autorité dans l'interprétation de l'Écriture sainte, la conduisit naturellement au déisme; et ses connaissances mal digérées rendent pénible la lecture de ses livres. Cette femme théologienne publia en 1731 un ouvrage intitulé *Systèmes des théologiens anciens et modernes conciliés par l'exposition des différents sentiments sur l'état des âmes séparées des corps*, in-12, réimprimé en 1733 et 1739. Son but est d'attaquer, sous une certaine apparence de piété, le dogme des peines éternelles qui, étant commun aux protestants et aux catholiques, lui attira des adversaires dans les deux communions, quoiqu'elle se fût proposée

de concilier les théologiens de Genève avec ceux de Rome. Ils lui reprochèrent de s'être fait une fausse idée de la justice et de la bonté de Dieu; de mettre perpétuellement ces deux attributs en opposition l'un avec l'autre; de donner aux passages les plus formels des livres saints où ce dogme est clairement établi des sens forcés ou allégoriques absolument contraires à l'esprit et à la lettre du texte. Les protestants surtout lui surent mauvais gré d'avoir imaginé des peines expiatoires après cette vie, dans un lieu mitoyen entre le paradis et l'enfer, où les criminels vont se purifier pour être ensuite admis dans le ciel. Le principe général de son système était, pour nous servir de ses propres expressions, celui d'un *Être infini suffisant à soi ;* principe d'où l'on peut déduire de grandes vérités et de grands paradoxes. Le mauvais usage qu'elle en avait fait dans son livre le rendait extrêmement suspect. Ce fut pour développer davantage ce même principe et pour repousser les attaques livrées à son système qu'elle publia en 1738, Amsterdam, 2 parties, ses *Lettres sur la religion essentielle à l'homme :* elles furent augmentées du double dans l'édition de 1754, six parties in-12, et ont été traduites en anglais et en allemand. Considérées sous le rapport littéraire, ces lettres n'ont rien de bien attrayant. C'est une suite de lemmes et de théorèmes qui répandent quelquefois plus d'obscurité que de lumière, et en rendent la marche très-difficile à suivre. Le style en est froid, la morale assez triviale; les raisonnements en sont embarrassés. Mais quoiqu'il ne paraisse nul ordre dans la manière de procéder de l'auteur, il y en a un très-réel dans ses idées; de sorte qu'à travers cette irrégularité apparente on découvre un système lié dans toutes ses parties et une dialectique très-subtile. Ces qualités jointes au fond du système, qui flatte les passions en débarrassant des frayeurs qu'inspire la croyance des peines éternelles, servirent sans doute au succès de l'ouvrage. Mademoiselle Huber s'y était proposé de réconcilier les incrédules avec la religion révélée. En conséquence, elle cherche à simplifier le christianisme en faisant disparaître les dogmes qui les choquent et les mystères qui les humilient. Tous les articles qui sont au-dessus de leur conception, elle les attribue au charlatanisme des théologiens; et après avoir ainsi dégagé la religion de tous ses mystères, elle la réduit à un petit nombre de vérités capitales mises à la portée de tous les esprits et destinées à former un centre de réunion pour les hommes simples comme pour ceux qui sont doués d'une plus grande étendue d'intelligence. Elle témoigne un grand respect pour les livres sacrés, en même temps que, d'après ses principes, ils deviennent faux ou ridicules. Si elle s'appuie du suffrage des auteurs inspirés, c'est uniquement pour mieux insinuer ses raisonnements dans les esprits que révolterait une profession déclarée d'incrédulité. Elle inculque des principes d'une morale pure et même sévère; elle plaide avec force la cause des mœurs; mais elle ne s'en attache pas moins à affaiblir l'autorité des saintes Écritures en rendant la raison juge souverain de ce qu'elles contiennent, en énervant ou rejetant les principaux dogmes qu'elles enseignent, en n'admettant que l'évidence pour règle et pour mesure de la foi. Enfin elle cherche même quelquefois à repousser le joug de l'autorité humaine pour porter ensuite atteinte à l'autorité divine; comme quand elle affecte de ne voir dans les apologistes du christianisme que des avocats suspects qui, plaidant pour leur partie, ne sauraient persuader personne. Les *Lettres sur la religion essentielle à l'homme* ont été réfutées par Fr. de Roches, professeur de théologie à Genève, dans sa *Défense du christianisme*, Lausanne, 1740, 2 vol. in-12. Boullier (*voy.* ce nom) a aussi publié une réfutation de ces mêmes *Lettres* en 1741. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, mademoiselle Huber en a composé d'autres moins connus, tels que : *Le monde fou préféré au monde sage*, Amsterdam, 1731, 1744, in-12; *Réduction du Spectateur anglais ;* cet abrégé, qui n'eut point de succès, parut en 1753, à Amsterdam, en six parties in-12. T—D.

HUBER (Jean), membre du conseil des deux-cents à Genève, naquit dans cette ville en 1722. Il manifesta dès sa jeunesse un goût très-vif pour les arts du dessin; mais bientôt, désirant n'avoir point de rivaux, il s'adonna à un genre particulier qui, sans doute très-inférieur à la peinture, n'est cependant pas dénué d'agréments. Ce fut l'art frivole de la découpure qui charma ses loisirs; et il y acquit une telle supériorité qu'il découpait, surtout le profil de Voltaire, sans avoir les yeux fixés sur le papier ou ayant les mains derrière le dos, ou même sans ciseaux en déchirant une carte : il faisait aussi exécuter le même profil par son chat en lui présentant à mordre une tranche de fromage. Il tirait de son génie les compositions les plus agréables, les plus sentimentales et les rendait avec une précision, un esprit étonnants. Grimm, dans sa *Correspondance*, en fait connaître plusieurs. La plupart de ces découpures, exécutées sur vélin, sont en Angleterre dans les cabinets des curieux. La réputation que Huber s'était acquise le fit hasarder de se livrer à la peinture. Seul, sans maître, sans aucun guide, il parvint à composer des tableaux pleins de vérité, de goût et d'une touche très-piquante, réunissant souvent le naturel de van Dyck aux conceptions dramatiques de Greuze. Ayant passé vingt ans de sa vie auprès de Voltaire, il entreprit de peindre en plusieurs scènes la vie domestique du patriarche de la littérature. Il annonça son projet à Catherine II, qui se hâta de lui répondre qu'elle retenait tous ses tableaux, et que plus il y en aurait plus elle serait satisfaite. Senebier assure que cette suite a été gravée. Un seul fut volé par un graveur. Il représentait Vol-

taire sortant de son lit et passant ses culottes, tout en dictant à son secrétaire. Le graveur le publia séparément avec des vers au bas, dont le sens était que Voltaire montrait son derrière et que d'Alembert le baisait, tandis que Fréron le fessait. Huber, naturellement gai, fit un jour à Mallet du Pan une plaisante mystification. Il avait fait insérer dans les feuilles publiques que l'automate joueur d'échecs de Kempelen devait s'arrêter à Nyon. Il engage Mallet à l'aller voir avec lui, manque au rendez-vous et le laisse partir seul. Mallet arrive à Nyon, trouve l'automate, joue avec lui, perd et revient émerveillé. Il se disposait à communiquer son admiration aux journalistes, lorsque Huber lui apprend en riant qu'il a été la dupe d'une mystification, et que c'est lui, Huber, qui a joué le rôle de l'automate. Bientôt cependant des études plus sérieuses, sinon plus utiles, vinrent l'attacher. La découverte de Montgolfier lui fit naître l'idée d'étudier le vol des oiseaux. Il publia ses premiers aperçus, ou plutôt leur application, dans le *Mercure de France* du 13 décembre 1783, sous le titre de *Note sur la manière de diriger les ballons sur le vol des oiseaux de proie.* On sait combien les tentatives de ce genre ont été jusqu'ici infructueuses. L'année suivante il fit imprimer : *Observations sur le vol des oiseaux de proie,* Genève, 1784, in-4° avec sept planches dessinées par lui. Ce petit ouvrage est divisé en douze chapitres. Huber partage les oiseaux de proie en rameurs et en voiliers, quant aux ailes : pour la queue, il soutient qu'elle ne sert point de gouvernail à l'oiseau; son seul usage est de l'aider quand il monte ou quand il descend. Les rameurs sont dits de haute volerie, les voiliers de basse. Le gerfaut, le sacre, le faucon sont de la première espèce; l'autour, l'épervier, l'aigle, le vautour de la seconde. Huber fit un voyage à Paris avec toute sa famille, et y séjourna à peu près un an. Il mourut à Genève vers 1790. D. L.

HUBER (François), naturaliste, fils du précédent, naquit à Genève le 2 juillet 1750. Les observations, la bibliothèque et l'aspect du cabinet de son père développèrent de bonne heure l'amour de la nature chez l'enfant qui, à l'âge où d'autres se débattent encore avec les premières études, avait des connaissances positives et l'habitude d'observer. Il acquit surtout ce talent aux cours de physique de Saussure et dans le laboratoire d'un vieux parent, alchimiste obstiné. Malheureusement, à quinze ans sa vue déclina, par suite peut-être des lectures que trop souvent il faisait la nuit à la lueur de la lampe ou de la lune. Sa santé aussi était atteinte gravement. Son père le conduisit à Paris, où le célèbre Tronchin combattit avec succès son état de marasme en l'assujettissant à vivre quelques mois à la campagne, labourant, battant le grain et conduisant les charrois, mais où l'oculiste Wenzel déclara son ophthalmie sans remède et refusa même de l'opérer de la cataracte : il faut dire que l'art de l'oculiste était alors bien loin de ce qu'il est devenu. De retour à Genève, Huber, malgré tous les ménagements imaginables, ne put qu'ajourner le moment où devait se réaliser la prédiction, il fit du moins provision de souvenirs pour le reste de sa vie et arrangea son existence. Il eut le bonheur de rencontrer dans mademoiselle Lullin une femme qui ne craignit point d'associer son sort au sien, en dépit des égoïstes remontrances de ses parents, et qui, dans ce dévouement généreux, fit preuve d'autant de constance que d'énergie. Son père vécut longtemps encore, et sa fortune, bien administrée, lui permit de satisfaire ses goûts sans rien avoir à démêler avec les débats et les amertumes dont la vie est ordinairement semée. Enfin son goût pour les sciences non-seulement abrégea pour lui les longues heures qui pèsent à l'homme privé d'un sens précieux et bannit l'ennui, mais encore lui fit trouver une célébrité sans envieux. Son séjour à la campagne l'avait conduit à observer de près les abeilles, et plus tard, se faisant lire les ouvrages de Réaumur et de Bonnet sur ces industrieux coléoptères, il crut y trouver, indépendamment de nombreuses lacunes, des faits contraires à ceux qu'il avait entrevus. Totalement privé de la vue, il entreprit de vérifier, de découvrir des phénomènes qui jusqu'alors avaient échappé aux yeux les plus fins et au microscope. Ce qu'il ne pouvait apercevoir par lui-même, il résolut de le faire observer par un autre dont il dirigerait l'attention et les recherches, qu'il apprécierait et coordonnerait ensuite; cet autre lui-même fut Burnens, qui, de son domestique, devint son secrétaire et son ami, et qui finit par être un des magistrats de Genève. Burnens avait beaucoup de sagacité naturelle, qu'Huber prit soin de développer, et un vif amour pour la vérité : s'identifiant à son maître, il était ainsi que lui animé du désir de prendre la nature sur le fait, et pour y parvenir il ne craignait point d'affronter la colère d'une ruche entière. On sent bien que ce dévouement, cette collaboration de la main et de l'œil n'enlèvent rien à la gloire personnelle de son maître, seul auteur réel des expériences exécutées par un autre, mais sur les points spéciaux, mais dans l'ordre, mais avec les circonstances et les instruments que lui-même indiquait ou imaginait. Il dut beaucoup surtout à son invention de diverses formes de ruches vitrées (les *ruches en livres ou en feuillets* et les *ruches plates :* celles-ci permettent d'observer les moindres détails du travail de chaque abeille en particulier). Un plein succès couronna ces recherches opiniâtres : Huber parvint à recueillir sur ces insectes chéris une foule de particularités inespérées, et la série de ses découvertes forme presque complétement l'histoire naturelle de l'abeille. Les unes sont relatives à la constitution, aux habitudes, à la naissance et au développement, aux diverses classes, à l'hymen, aux combats des abeilles; elles

furent publiées en 1792 sous la forme de *Lettres à Ch. Bonnet* et sous le titre de *Nouvelles observations sur les abeilles*, Genève, in-8° (réimprimées à Paris, 1796, in-12, avec un *Petit traité pratique de l'éducation des abeilles*, par un anonyme). Les autres furent faites principalement avec le concours de sa femme et ensuite de son fils (*voy.* l'art. suivant). Elles roulent sur l'origine de la cire, sur la construction des cellules, sur les sens de l'abeille : publiées d'abord en 1804 dans la *Bibliothèque britannique* (*Sc. et arts*, t. 14), sous le titre de *Premier mémoire sur l'origine de la cire*, et (t. 17) sous celui de *Lettre à M. Pictet*, elles furent réimprimées avec de grands développements en 1814, à la suite de la deuxième édition des premières observations, et elles en forment le tome second. Huber n'avait point attendu la célébrité jusqu'à cette époque : dès l'apparition de son premier ouvrage il avait excité une grande sensation; la précision des recherches, l'inattendu des résultats, cette cécité de l'auteur qui donnait à ses succès quelque chose de miraculeux, tout concourut à répandre son nom dans l'Europe savante, et les diverses académies, notamment l'Académie des sciences de Paris, l'admirent successivement dans leur sein. Huber avait d'abord amèrement regretté le malheur de sa cécité. Il finit par s'y résigner, au point que plus tard il refusa de laisser faire à un de ses yeux une opération de la cataracte que les progrès de la science faisaient juger praticable. Cependant il aimait à dire : *J'ai vu, j'ai vu de mes yeux*. Du reste, si cette allusion au passé le consolait parfois, jamais il ne faisait allusion au présent ni pour s'attrister ni pour déclarer sa résignation. Véritable philosophe, il jouissait d'une sérénité d'âme admirable; il aimait tout ce qui l'environnait, il continuait de se livrer à ses études favorites et s'intéressait aux nouvelles de la science. Vers la fin de sa vie il alla se fixer à Lausanne, près d'une de ses filles. C'est là qu'il mourut le 22 décembre 1831. A la liste de ses ouvrages il faut ajouter le *Mémoire sur l'influence de l'air dans la germination des graines*, Genève, 1801, in-8°, que Senebier écrivit, mais dont Huber lui fournit les matériaux en exécutant les expériences souhaitées par son collaborateur. Huber avait été amené à ce travail par l'idée qu'il avait eue de faire germer des graines dans les ruches, afin de reconnaître la nature de l'air qu'y respirent les abeilles. Les deux savants constatèrent la nécessité de l'oxygène dans la germination; et, comme les graines germent dans les ruches, Huber en put conclure que l'air des ruches contient de l'oxygène. Parmi les autres résultats positifs qu'il découvrit, les plus célèbres sont ceux qui tiennent à la fécondation de la reine. C'est lui qui dit et prouva le premier que cet hymen a lieu à distance de la ruche et dans les airs, à une assez grande élévation : il suivit dans tous leurs détails les conséquences, soit de la précocité, soit du retard de ce phénomène; il démontra ce qu'avait avancé Schirach, sans voir son opinion admise au rang des faits, que les innombrables œufs pondus par la reine peuvent à volonté devenir abeilles neutres ou femelles par une nourriture appropriée; il décrivit le massacre des mâles ou faux-bourdons par les neutres quand, l'acte de la fécondation opéré, ils deviennent inutiles et onéreux à la laborieuse communauté : il raconta comment les neutres, dans une inquiète prévoyance, élèvent plusieurs femelles, afin que si la reine meurt une autre la remplace ; comment la reine jalouse parcourt les alvéoles, donnant la mort aux œufs que leur mode d'alimentation rend apte à produire des rivales; comment parfois deux femelles adultes en même temps se battent jusqu'à ce que l'une des deux succombe et fasse place à l'autre. Il fit connaître quelle influence exerce la grandeur des cellules sur la taille des insectes qui s'y développent, et de quelle manière les larves des abeilles filent la soie de leurs coques. Il mit hors de doute l'usage des antennes, qui permettent aux abeilles de se reconnaître; il tenta de déterminer la puissance et le siége des sens, notamment de l'odorat, chez ces insectes; il précisa toutes les opérations auxquelles se livrent les diverses classes d'abeilles dans la construction de ces merveilleuses cellules hexagones qui doivent recevoir le miel, et assigna la part de chacune d'elles; il expliqua l'origine, jusqu'alors fort mal connue, de la propolis; et, administrant les preuves d'une assertion jadis émise, que la cire est fabriquée avec du miel, il reconnut comment elle s'échappe sous forme de lames entre les anneaux de leur abdomen, et comment ils la préparent pour leurs édifices. Il dit aussi les ravages du *sphinx atropos* dans les ruches où il s'introduit; il prouva que l'oxygène est essentiel à la respiration de l'abeille ; puis, se demandant comment il peut se faire que l'air se renouvelle et se conserve pur dans une ruche close presque de toutes parts, il en vint à se convaincre qu'un mouvement spécial des ailes agite l'air assez pour en amener le renouvellement; il imita cet effet au moyen d'une ventilation artificielle. Enfin, se basant sur tant de notions exactes et nettes, il ajouta de bonnes règles à ce que l'on savait sur l'administration économique de ces précieux insectes. Rien d'essentiel depuis Huber n'a été découvert sur les abeilles, et l'on peut dire que s'il n'a pas le premier abordé ce sujet, du moins il l'a épuisé. De Candolle a nommé *Huberia laurina* un genre d'arbres élégants du Brésil appartenant à la famille des mélastomées. P—OT.

HUBER (Pierre), fils du précédent, né à Genève le 23 janvier 1777, mort à Yverdun le 22 décembre 1840, est auteur d'un certain nombre de mémoires intéressants qui ont été insérés dans divers recueils; nous signalerons seulement les suivants : 1° *Mémoire sur les bourdons velus*, espèce d'insectes qui vivent en république. Ce mémoire, la première production de Pierre Huber,

est le résultat d'observations faites aux environs de Lausanne. Il fut imprimé en français et en anglais dans les Transactions de la société Linnéenne de Londres en mai 1801, et reproduit en 1804 dans le tome 25 de la *Bibliothèque britannique*. 2° *Mémoire sur les relations des pucerons avec les fourmis et les galle-insectes*, imprimé en 1805 dans le tome 28 de la *Bibliothèque britannique*. Depuis 1801, Huber s'occupait de l'histoire des fourmis. Son mémoire contient le résultat de ses recherches jusqu'en 1805. Il les étendit pendant les années suivantes, et il en publia l'ensemble dans un nouveau travail plus complet et plus étudié, sous le titre : *Recherches sur les fourmis indigènes*, Genève, 1810, 1 vol. in-8°. Ce volume, qui a été traduit en anglais, contient beaucoup de faits curieux et intéressants sur les mœurs des fourmis et dévoile notamment les expéditions des fourmis amazones et leur singulière association avec les fourmis brunes. 3° *Mémoire sur différents instruments de physique et de météorologie*, inséré dans le tome 1er des *Mémoires de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, 1821, dans lequel on trouve entre autres choses la description d'un anémomètre de l'invention d'Huber, très-simple et portatif, ainsi que d'un anémographe destiné à noter graphiquement toutes les indications de l'anémomètre; 4° *Lettre à M. le professeur Prévost sur l'écoulement et la pression du sable* dans la *Bibliothèque universelle*, t. 40, janvier 1829; 5° *Histoire du trachuse doré*, t. 2 des *Mémoires de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, 1824; 6° *Notice sur une migration de papillons*, t. 3 du même recueil, 1826; 7° *Mémoire sur la chenille du hamac*, t. 7 du même recueil, 1839; ce mémoire, fort intéressant par les détails qu'il contient sur les procédés de construction suivis par la chenille, qui en fait l'objet, avait été dès 1812 lu à la société de physique et d'histoire naturelle de Genève, et communiqué à l'Institut de France, qui l'avait reçu avec faveur; 8° *Notice sur le melipone ou l'abeille domestique du Mexique*, t. 8 du même recueil, 1839; 9° *Mémoire pour servir à l'histoire des attelabes*, insectes voisins des charançons, t. 8 du même recueil, 1839, etc. P. Hubert avait aidé son père dans ses recherches sur les abeilles, et il prit une part active à la composition du deuxième volume de la nouvelle édition des *Observations sur les abeilles*, publié à Genève en 1814. Il laissa à sa mort en manuscrit plusieurs autres travaux qui ont été publiés après sa mort dans les Mémoires de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève. Le tome 10 de ces mémoires contient son éloge par M. le professeur Gautier. « Chacune « des productions de P. Huber, dit M. Gautier, « porte l'empreinte de l'esprit ingénieux d'obser- « vation, de la sagacité, de l'amour de la nature « et de la vérité qui le caractérisaient. Il ne se « bornait pas à de simples descriptions, mais il « excellait à scruter les mœurs et l'instinct des « animaux et à les suivre dans les détails de leurs « procédés, toujours si admirablement adaptés à « leur organisation et à leurs besoins. » Z—p.

HUBER (Michel), né en 1727 à Frontenhausen en Bavière, « vint fort jeune à Paris, dit le *Maga-* « *sin encyclopédique*, t. 55, p. 535, et se lia avec « plusieurs hommes de lettres distingués. Il four- « nit beaucoup d'articles de littérature allemande « au *Journal étranger*, dont MM. Arnaud et Suard « avaient entrepris la continuation. En 1766, il « fut appelé à l'université de Leipsick, pour y en- « seigner la langue française. » Il rendit de grands services aux lettres, « en établissant, par ses tra- « ductions, les premières communications litté- « raires qui aient existé entre la France et l'Alle- « magne. C'est lui qui le premier traduisit les « *Idylles* et poëmes de Gessner... Il a eu beaucoup « de successeurs dans cette carrière; mais on peut « dire qu'aucun n'excita comme lui l'enthousiasme « des Français pour les muses allemandes. Huber « joignait à ses talents un caractère plein de fran- « chise, de candeur et de bonté. » Il est mort à Leipsick le 15 avril 1804. On a de lui : 1° *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Winckelmann* (en français), sans date, in-8°; 2° *Vie de Manstein* (à la tête des *Mémoires hist., polit. et milit. sur la Russie par le général Manstein*, 1772, 2 vol. in-8°); 3° *Lettre de M. l'abbé Winckelmann sur les découvertes d'Herculanum, à M. le comte de Bruhl*, traduite de l'allemand, Paris, 1764, in-4°; réimprimée dans le *Recueil de lettres*, etc., publié par Jansen, 1784, in-8°; 4° la *Mort d'Abel*, poëme en cinq chants, traduit de l'allemand de Gessner, 1761, in-8°; très-souvent réimprimé; 5° *Idylles*, ou *Poëmes champêtres de Gessner*, traduits de l'allemand, 1762, in-8°. On fait honneur au ministre Turgot de la plus grande partie de cette traduction; 6° *Daphnis et le premier navigateur*, traduit de l'allemand de Gessner, 1764, in-8°. Ces traductions sont reproduites dans les diverses éditions des *OEuvres de Gessner* traduites en français. 7° *Choix de poésies allemandes*, 1766, 4 vol. in-12; 8° *Wilhelmine*, traduit de l'allemand, 1769, in-8°; 9° *Lettres choisies de Gellert*, traduites de l'allemand, avec l'*Éloge* de l'auteur, 1770, in-8°; 10° *Réflexions sur la peinture, par M. Hagedorn*, traduites de l'allemand, 1775, 2 tomes in-8°; 11° *Histoire de l'art de l'antiquité, par Winckelmann*, traduite de l'allemand, Leipsick, 1781, 3 vol. in-4°; nouvelle édition, revue par Jansen, Paris, 1793-1803, 3 vol. in-4°; 12° *Lettres philosophiques sur la Suisse, par Meiners*, traduites de l'allemand, 1786, 2 vol. in-8°; 13° *Notice générale des graveurs, divisés par nations, et des peintres, rangés par écoles, précédée de l'histoire de la gravure et de la peinture*, Leipsick, 1787, in-8°; nouvelle édition, refondue en partie avec C.-C.-H. Rost, sous le titre de *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1797, 8 vol. in-8°; un neuvième volume a été publié en 1808; 14° le *Nouveau Robinson*, traduit de l'allemand de M. Campe, 1793,

in-8°; 15° *Catalogue du cabinet d'estampes de Brandes*, 1793-1796, 2 vol. in-8°. Huber avait revu la traduction française que MM. O. et K. avaient faite de la *Méthode naturelle d'instruction propre à accélérer, sans traduction, l'intelligence des mots de chaque langue étrangère*, etc., *par Wolke*, 1782-88, 2 vol. in-8°. A. B—T.

HUBER (Louis-Ferdinand), fils du précédent, né à Paris le 15 septembre 1764, est mort à Ulm le 24 décembre 1804. « Ses talents littéraires « étaient, dit le *Magasin encyclopédique*, t. 55, « p. 380, généralement estimés en Allemagne; « c'est lui qui dirigeait l'excellente Gazette géné- « rale (*Allgemeine Zeitung*) qui paraissait à Ulm. « Il travaillait aussi aux *Annales de l'Europe*, dont « la direction lui avait été confiée depuis la mort « de M. Posselt. L'électeur de Bavière l'avait « nommé récemment membre de la direction gé- « nérale de l'administration des États bavarois de « Souabe. » Il a composé en allemand, et traduit de l'anglais et du français en la même langue, un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir le détail dans une *Notice étendue* sur sa vie, mise à la tête de ses œuvres posthumes publiées par sa veuve, Tubingen, 1806-1810, 2 vol. in-8°. A. B—T.

HUBER (Marie-Thérèse HEYNE, dite vulgairement Thérèse), fille du célèbre philosophe Chrétien-Théophile Heyne, naquit à Gœttingue le 7 mai 1764. Son éducation ne fut pas négligée, ainsi que ses biographes l'ont dit les uns après les autres; elle ne fut qu'irrégulière et capricieuse comme le hasard; mais dans une ville telle que Gœttingue, dans une maison telle que celle de Heyne, le hasard était un maître de langues et de littérature plus instructif que les maîtres qu'on paye. Douée d'un goût très-vif pour la lecture, peu surveillée par une mère maladive et mélancolique, Thérèse dévora une quantité prodigieuse de romans, de pièces de théâtre, de voyages, commençant par le facile et l'amusant, mais ne reculant point devant le grave et le positif, lorsque le frivole était épuisé, et ne s'affligeant que de ne rien lire. Elle acquit ainsi des connaissances très-variées, un peu superficielles peut-être, mais qui pour elle n'étant qu'un prélude à d'autres lectures, à une autre gymnastique intellectuelle, la mettaient infiniment au-dessus des jeunes personnes de son âge. Elle comprenait et goûtait la conversation des Herder, des Burger, des Holberg, des Dohm et de tous ces hommes illustres qui hantaient la maison Heyne. Sa mère mourut: pour distraire la douleur du savant, Thérèse passait des journées entières près de lui, feuilletant des livres d'histoire, de statistique ou d'antiquités, puis, grâce à sa science toute fraîche, l'entretenant de ses sujets favoris. Ses soirées s'écoulaient ainsi entre Heyne et Brandes, dont bientôt la sœur devint la femme de Heyne. Ce second mariage exila pour quelque temps Thérèse de la maison paternelle : elle fut placée dans un pensionnat de Hanovre. Toutefois, lorsqu'elle revint à Gœttingue, âgée de quinze ans, elle ne trouva pas chez sa belle-mère cet égoïsme jaloux, cette malveillance hypocrite si formidables à leurs victimes. Peu certaine pourtant d'avoir en elle une amie, elle contracta l'habitude d'observer avec méfiance le monde où elle fit bientôt son entrée, et soit par suite de ce qu'elle vit, soit par la conversation des penseurs, elle se forma des opinions indépendantes très-susceptibles d'être mal comprises et mal interprétées. Elle était fort belle et comptait de nombreux adorateurs Le célèbre voyageur et naturaliste J.-G.-Adam Forster, qu'elle connaissait un peu de vue et beaucoup de réputation, obtint sa main en 1784, sans doute à cause de son caractère fantasque et aventureux, ou même à cause de ses aventures singulières, dont alors s'entretenait le public savant. Thérèse suivit en Lithuanie son mari, nommé récemment professeur à l'université de Vilna; puis en 1788, lorsque de la capitale de la Lithuanie il vint à Mayence, en qualité de premier bibliothécaire, elle s'y rendit avec lui. Mais là éclata une mésintelligence qui couvait depuis quelque temps, et à laquelle avait préludé un mutuel désenchantement. Les hostilités de part et d'autre finirent par une espèce de capitulation et de serment de solide, mais simple amitié. Ce ne fut pas sans regret de la part de Forster, plus vivement épris de sa femme à cette époque que lors de son mariage; et celle-ci effectivement avait beaucoup gagné, depuis, par ses efforts pour lui plaire, en s'élevant à sa hauteur, et par son expérience de la société. Thérèse au contraire avait cessé d'être admiratrice enthousiaste, et rien ne ranime une passion éteinte : qu'est-ce donc si elle a changé d'objet? Forster, enfin obligé de s'en apercevoir, n'en persévéra pas moins ainsi qu'elle dans la ligne de conduite qu'ils avaient adoptée de concert. Cependant, lorsque l'occupation de Mayence par les Français (1792) l'eut déterminé à se déclarer adhérent de la révolution, quoiqu'il pût craindre de voir la coalition reprendre cette place et punir ceux qu'elle traitait de défectionnaires et de transfuges, ce n'est pas sans plaisir que, cédant aux conseils d'un jeune Anglais, il envoya sa femme à Strasbourg pour être plus indépendant. De Strasbourg Thérèse alla, suivie de ses enfants, à Neufchâtel, d'où elle entretint une correspondance très-active avec son mari, alors député du département du Mont-Tonnerre à Paris, et où à la fin de 1793 elle eut avec lui une entrevue. L'année suivante Forster mourut, laissant sa veuve à peu près sans fortune et réduite pour vivre à se créer des ressources nouvelles. C'est alors qu'elle essaya pour la première fois ses forces dans l'arène littéraire. Aidée d'un jeune journaliste et romancier, Louis-Ferd. Huber (*voy.* l'art. précédent), auquel son mari l'avait confiée, lors de l'entrevue de Neufchâtel, elle imagina de traduire, en l'arrangeant, le *Divorce nécessaire* de Louvet, et une fois lancée dans cette carrière nouvelle elle ne la quitta plus, bien qu'en commençant

elle eût fort mal réussi, et que son ami eût cru nécessaire de rayer des pages entières du manuscrit. Cet ami ne tarda pas à devenir son mari (1795), et tous deux à l'envi se livrèrent à la rédaction de journaux et d'opuscules littéraires qui leur valurent quelque réputation. Le public ne comprit pas d'abord tout le mérite de Thérèse. Bien différente de ces femmes qui signent l'ouvrage d'un collaborateur, elle signait du nom de son mari toutes les *poésies* et *nouvelles* qui, de 1795 à 1804, échappèrent à sa plume élégante et facile. La mort seule de ce deuxième époux (1804) rompit le voile que jusqu'alors sa modestie avait jeté sur son talent. Elle commença par publier la collection des *OEuvres complètes* de L.-F. Huber, en tête desquelles elle plaça une notice sur sa vie, où elle comprit tout ce qu'elle avait publié sous son nom (les *poésies* et *nouvelles*, de 1795 à 1804, et celles du t. 14); puis elle se mit à composer tantôt des romans, tantôt des articles pour les feuilles périodiques ou les journaux. Enfin, elle se chargea de la rédaction du *Morgenblatt* d'Augsbourg. Avant de venir dans cette ville, elle avait successivement habité Stuttgard (avec son mari), Günzbourg et Ulm. Elle continua sa rédaction du *Morgenblatt* jusqu'à l'année de sa mort, 15 juin 1829. Les écrits originaux de Thérèse Huber sont tous remarquables par une vraie chaleur de cœur, par la finesse des observations, par la vérité, par la profondeur. On lui doit, outre sa traduction du *Divorce nécessaire* et les morceaux mentionnés plus haut : 1° *Remarques sur la Hollande, tirées du journal de voyage d'une dame allemande*, Leipsick, 1811, in-8°; 2° *Louise, nouvelle pièce à l'appui de l'histoire des convenances*, Leipsick, 1796, in-8°; 3° *Suite du recueil d'historiettes et nouvelles* (Gesammelte Erzæhlungen) de L.-F. Huber, tomes 3 et 4, Stuttgard, 1820, in-8°; 4° *Anna, ou l'enfant trouvé de Débora, la sœur morave*, Leipsick, 1820, in-8°; 5° *Ellen Percy, ou l'éducation par les événements*, Leipsick, 1822, in-8°; 2e édit., Reutlingen, 1825, 2 vol. in-8°; 6° *Jeune cœur et courage*, Leipsick, 1823-24, 2 vol. in-8°; 7° de nombreux articles, presque tous anonymes, pour l'*Uranie* (1817-19), la *Cornélie* (1816-1820), la *Minerve* (1818), l'*Almanach des dames* (1817, 1818, 1819, 1820, 1822), et surtout pour le *Morgenblatt*, dont elle eut la rédaction en titre; 8° des traductions (mais largement et librement remaniées) : 1. du *Voyage du comte de la Garde, de Moscou à Vienne par Kiev, Odessa, Constantinople, la mer Noire, Varna, Silistrie*, Heidelberg, 1825, in-8°; 2. des *Souvenirs du capitaine Landolf*, Leipsick, 1825, in-8°. Deux volumes d'œuvres posthumes de Thérèse Huber ont été publiés par son fils à Leipsick, 1831. P—OT.

HUBERT (Mathieu), prêtre de l'Oratoire et prédicateur distingué, naquit à Châtillon, près Mayenne, en 1640. Ses parents, quoique pauvres, ne négligèrent rien pour cultiver les heureuses dispositions qu'il montrait, et l'envoyèrent faire ses études au Mans. Mascaron était alors professeur au collége de cette ville. Le jeune Hubert eut l'avantage d'étudier la rhétorique sous un tel maître, qui se plut à orner son esprit, et devint pour ainsi dire le directeur de sa conduite. En 1661 Hubert entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut chargé pendant quelques années d'enseigner les belles-lettres ; mais, entraîné par un goût dominant qu'éclairait une piété solide, il se consacra tout entier au ministère de la chaire, et prêcha pendant plus de quarante ans, soit à la cour, soit à Paris ou dans les provinces. Bourdaloue, qui se plaisait à l'entendre, rendait justice à ses talents. Le P. Hubert méritait le suffrage de ce grand orateur. « Sa manière de raisonner, « dit l'éditeur de ses œuvres, n'avait point cette « sécheresse qui fait perdre l'onction du discours, « et ne tenait rien de cette élocution trop étu- « diée qui l'affaiblit à force de la polir. » Sans prétention comme sans jalousie, Hubert disait que Massillon, son confrère, devait prêcher les grands, les riches, et lui le peuple et les pauvres. Il répondit avec humilité à un seigneur qui lui rappelait, devant une nombreuse assemblée, qu'ils avaient fait leurs études ensemble. « Je n'ai garde « de l'oublier, monsieur ; vous aviez la bonté de « me fournir des livres et de me donner de vos « habits. Sans vos secours, que je me fais gloire « d'avouer, j'aurais eu bien de la peine à rester « au collége. » Hubert mourut à Paris le 22 mars 1717. Ses œuvres ont été publiées par les soins du P. de Montreuil, oratorien, Paris, 1725, 6 vol. in-12. On y trouve des sermons et des panégyriques. L'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, qui en fait partie, prouve, quoique l'exorde en soit imposant, que le talent de l'auteur n'était pas l'éloquence académique. L—U.

HUBERT DE L'ESPINE, voyageur français, était natif d'Avignon. Resté orphelin sans biens et sans amis, il voulut, après avoir un peu étudié les lettres humaines, aller chercher fortune dans les pays étrangers, et, sans prendre congé de frère ou de sœur, il partit le lundi de Pâques 1542. S'étant rendu à Marseille, il gagna par terre Gênes, où il se mit au service du capitaine d'un navire prêt à faire voile pour l'île de Candie. Dans la traversée, le bâtiment fut pris par une escadre turque ; Hubert, mené à Alexandrie, y fut acheté par un juif de Rosette, qui le tourmenta beaucoup pour le forcer à renier sa foi, puis le vendit à un gros marchand de Tartarie, lequel le donna à un gentilhomme de la cour du Grand Khan des Tartares. Hubert passa neuf ans au service de ce nouveau maître, dont il était palefrenier et dont il acquit les bonnes grâces par le soin qu'il prenait de ses chevaux. Il finit par obtenir de lui sa liberté et un sauf-conduit de l'empereur pour aller dans les pays plus à l'est, à condition que lorsqu'il aurait satisfait sa curiosité il reviendrait lui rendre compte de ce qu'il aurait vu. Hubert, comblé des dons de son maître, se mit en route, bien résolu de tenir sa promesse

mais, à son retour, son bienfaiteur était mort; alors il prit le chemin de la France, où il fit imprimer la relation de ses courses : elle est intitulée *Description des admirables et merveilleuses régions loingtaines et estranges nations payennes de Tartarie et de la principaulté de leur souverain seigneur avec le voyage et pérégrination de la fontaine de vie (autrement nommée de Jouvence)*, Paris, 1558, in-12. L'auteur annonce qu'il publie ce livre afin de récréer l'esprit des hommes studieux; il prie les lecteurs, s'ils trouvent des choses de difficile croyance, de ne l'en blâmer nullement, car il proteste qu'il n'a dit que la vérité. Il a vu l'Arménie, Tauris, Casbin et d'autres villes de Perse, une partie de l'Inde et de l'Asie centrale, sujette du Grand Khan; elle est montagneuse, froide et mal habitée. Il traversa des déserts, il vint dans un pays où il y avait des rhinocéros; de là il s'avança dans l'ouest. Il était près de la fontaine de Jouvence; il y alla, s'y baigna sept fois avec ses compagnons, et tous s'en trouvèrent frais et dispos; elle est dans les montagnes voisines de la source de l'Euphrate. Ayant cheminé longtemps, il arriva au Caire, ensuite au mont Sinaï, et le 15 août entra dans Jérusalem. Après avoir visité les environs, il prit la mer à Jaffa, passa par Raguse, et surgit à Venise. Le livre d'Hubert serait très-intéressant si les noms des villes et des contrées où il est allé étaient écrits un peu correctement; mais ils sont tellement défigurés qu'il n'est pas possible de les reconnaître, et que le travail de les déchiffrer exigerait un temps très-long, au risque de n'y pas réussir. On est porté à penser que le tout n'est qu'une fiction; le succès que venait d'obtenir une traduction française de Marc Pol (1556) aura suggéré l'idée de publier une relation qui contînt également des choses merveilleuses; mais l'imitation est maladroite. Trop de faits qui se ressemblent y sont répétés à satiété. Ce volume, qui est de petit format et dont les pages ne sont chiffrées qu'au *recto*, en a cent quarante-trois. Il contient quelques figures d'animaux intercalées dans le texte; les unes reconnaissables, les autres imaginaires; il doit être très-rare; aucun des auteurs qui ont donné des bibliographies de voyages n'en font mention. L'exemplaire sur lequel nous avons rédigé cet article appartient à M. Henri Ternaux; nous n'en avons pas trouvé sur le catalogue de la Bibliothèque de Paris. E—s.

HUBERTIN DE CASAL. *Voyez* Casali et Grancolas.

HUBNER (Jean), géographe allemand, né en 1608 à Tyrgau, dans la haute Lusace, devint recteur de l'école de la ville à Hambourg, et y mourut le 21 avril 1731. Il professait avec beaucoup de talent, et ses leçons étaient très-suivies. On a de lui plusieurs ouvrages en allemand; les principaux sont : 1° *Abrégé de la géographie ancienne et moderne*, Leipsick, 1705, in-12; ibid., 1761, 6 vol. Ce livre eut un si grand succès que du vivant de l'auteur il en parut trente-six éditions, et il en fut vendu plus de cent mille exemplaires. On en publia des traductions dans toutes les langues de l'Europe. La première version qui fut donnée en français est de 1729, en 2 volumes in-8°. La dernière, par M. Duvernois, porte ce titre : *Géographie universelle*, Bâle, 1757, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage conserva sa vogue jusqu'au moment où la géographie de Büsching la lui fit perdre. La partie géographique, surtout celle qui concerne l'Allemagne, n'est pas mauvaise; mais dans ce qui est relatif à l'histoire, il y a beaucoup de choses inutiles, inexactes, et même fausses. Ce serait peut-être à tort que l'on jetterait sur Hubner le blâme de ces défauts; car, après sa mort, les éditeurs de son livre le grossirent de tout ce qu'ils crurent propre à piquer la curiosité du lecteur. 2° *Tables généalogiques*, Leipsick, 1708-1735, in-fol.; elles sont au nombre de trente-trois et suivies d'éclaircissements, in-12; 3° *Abrégé de l'histoire politique*, 1706, 10 vol. in-8°. Il y a joint des suppléments, et son fils a continué ce livre. 4° *Museum geographicum*, ou *Notice des meilleures cartes de géographie*, 2e édit., 1747, in-8°; 5° *Bibliothèque historique hambourgeoise*, Leipsick, 10 vol. in-12. Il y donne des notices succinctes, mais assez exactes, sur mille historiens. La première centurie parut en 1715, et la dixième en 1729, suivie de suppléments et de tables. Le savant J.-Alb. Fabricius, Michel Richey et Phil.-Fréd. Han, eurent aussi part à cet ouvrage. 6° Jöcher lui attribue une traduction en vers allemands de l'*Imitation de Jésus-Christ;* 7° Des mémoires dans plusieurs recueils, et entre autres une dissertation *De galantismo et pædantismo;* il représente ces deux défauts comme les deux pestes de l'école. Il eut part aussi à la rédaction de plusieurs collections et de quelques dictionnaires souvent réimprimés en Allemagne, dont il passe à tort pour être seul auteur. — Son fils, *Jean* Hubner, avocat à Hambourg, où il mourut le 26 mars 1758, a publié en allemand : 1° *Bibliotheca genealogica*, ou *Notice de tous les ouvrages de généalogie anciens et modernes*, Hambourg, 1729, in-8°; cet ouvrage a été traduit en français, Paris, 1734, in-12; 2° *Lexicon genealogicum*, ou *Notice de tous les personnages illustres actuellement vivants*, ibid., 1729, in-12; 8e édit., 1751; 3° des suppléments et de nouvelles éditions de divers ouvrages de son père. E—s.

HUBNER (Martin), publiciste, né en 1723 dans le Hanovre, mais élevé en Danemarck, commença son éducation à l'école de Frederiksborg, et devint précepteur chez le comte Christian de Holstein. Plus tard (1751) il fut nommé professeur à l'université de Copenhague. La direction de ses études le conduisit à rechercher les sources du droit; il se proposait de consigner le résultat de ses travaux dans un grand ouvrage qu'il aurait intitulé *Système du droit de la nature et des gens;* mais différents voyages qu'il fit, soit par ordre

du roi de Danemarck et de l'université (1), soit pour perfectionner ses connaissances dans la société des savants, l'obligèrent d'abandonner ce projet. Il détacha donc de cet ouvrage le morceau qui devait en être l'introduction, et le publia sous le titre modeste d'*Essai sur l'histoire du droit naturel.* Dans la préface, il nous apprend lui-même qu'il en rédigea et mit en ordre la plus grande partie pendant son séjour à Paris en 1755 et 1756; c'est probablement à cette époque qu'il fut nommé correspondant de l'Académie des inscriptions. L'impression de son ouvrage était déjà fort avancée lorsqu'il se rendit en Angleterre. C'est de Londres qu'est datée son épître dédicatoire au roi de Danemarck, et l'on en a conclu, mais fort mal à propos, que l'ouvrage avait été imprimé dans cette ville. La société royale et la société économique de Londres l'admirent au nombre de leurs membres. Il était, en 1758, de retour à Paris. L'année suivante il partit pour la Hollande, d'où il reprit le chemin de Copenhague : il y fut successivement nommé professeur de droit (1759), conseiller de justice (1762), conseiller d'État (1770), et conseiller de conférence (1774). Déjà membre de la société royale des sciences de Norvége, on le choisit, en 1769, pour vice-président de la société danoise d'économie domestique. Il partagea le reste de sa vie entre l'enseignement et l'exercice des différents emplois dont il fut revêtu, et mourut le 7 avril 1795. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Le politique danois, ou l'ambition des Anglais démasquée par leurs pirateries,* Copenhague (Paris), 1756, in-12. Cet ouvrage, écrit en français, a été imprimé avec des additions, 1759, in-12; et une troisième édition a paru en 1805 sous ce titre : *L'Esprit du gouvernement anglais, ou son système politique et celui des puissances de l'Europe pendant deux siècles.* Hübner a désavoué cet ouvrage; mais Barbier (*Dict. des anonymes*, 2e édition) n'en persiste pas moins à le lui attribuer (2). 2° *Essai sur l'histoire du droit naturel,* Londres (Paris), 1757, 2 vol. in-8°; il y a des exemplaires grand papier (3). C'est une excellente introduction à l'étude du droit public. Dans la première partie l'auteur suit les traces du droit naturel chez les différents peuples, même les plus barbares; dans la seconde, il en donne l'histoire depuis Grotius, qui le premier a publié sur ce sujet important un ouvrage *ex professo.* 3° *De la saisie des bâtiments neutres,* la Haye (Paris), 1759, in-12; réimprimé en 1778. Cet ouvrage, le premier dans lequel on ait tâché d'éclaircir cette matière, contient, dit M. Dupin, des principes vrais, mais qu'il est presque impossible d'espérer de voir mettre en pratique par les parties belligérantes (*voy.* son édition de la *Bibliothèque des livres de droit,* par Camus, t. 2, p. 409). Un écrivain pseudonyme, cité par Barbier, a critiqué les principes de l'auteur et les conséquences qu'il en tire dans une brochure intitulée *Doutes et questions proposés par Montanus à Batavus sur les droits de la neutralité,* par Hübner, Londres (Hollande), 1781, in-8°. On a encore de Hübner : 1° *Oratio de immortalibus Martini Lutheri in imperia meritis,* Copenhague, 1761; 2° *Disp. inauguralis de reditibus publicis,* ibid., 1766; 3° *Introductio ad jus publicum Helvetiorum,* ibid., 1767; 4° *Oratio de jurisprudentia religioni amica,* ibid., 1769; 5° *Oraison funèbre du comte de Bernstorff* (en danois), ibid., 1772, in-8°; traduit en allemand par J.-H. Schlegel; 6° enfin on a publié à Copenhague, en 1774, in-8°, deux discours en danois, prononcés par Hübner dans la société royale d'économie domestique. D—z—s et W—s.

(1) Les frais des voyages qu'il fit par ordre de l'université de Copenhague furent imputés sur les fonds du legs laissé, en 1681, par *Pierre Lassen*, et qui devait être employé pour le bénéfice du public : *tit Publici Brug*, porte le testament.

(2) Les écrivains danois que nous avons consultés ne partagent cependant pas l'opinion de Barbier; et si l'on considère en outre que Hübner a désavoué publiquement dans le *Journal des Savants*, édition de Hollande, 1760, l'ouvrage qu'on lui attribue, on reconnaîtra peut-être que le bibliographe français s'est un peu avancé en disant que la dénégation de Hübner *a été dictée par la politique et non par la vérité.* D—z—s.

(3) Barbier dit que ces exemplaires portent le nom de l'auteur. Nous en avons un sous les yeux qui est anonyme.

HUBY (le P. Vincent), jésuite, né à Hennebon, en Bretagne, le 15 mai 1608, ne commença à parler que fort tard; à dix ou douze ans, il avait encore de la peine à se faire entendre, et il conserva toute sa vie quelques restes de ce défaut, que d'ailleurs rachetaient son extérieur avantageux, son excellent esprit et les qualités de son cœur. Dès son enfance, ses inclinations le portèrent au bien. Il fit ses humanités au collége des jésuites de Rennes, sous le P. Rigoleu, qui devint aussi son maître dans la vie spirituelle, et il ne fit pas de moindres progrès dans la piété que dans les lettres. Son père, ayant appris qu'il voulait entrer dans la compagnie de Jésus, l'envoya étudier la philosophie dans un collége de l'université de Paris; mais le jeune Huby, persévérant toujours dans son dessein, entra au noviciat des jésuites avant la fin de son cours, le 25 décembre 1625, à l'âge de dix-huit ans. Après le noviciat, il fit une année de rhétorique à Rennes, selon la coutume de ce temps-là; trois ans de philosophie à la Flèche, trois ans de régence à Vannes, quatre ans de théologie à Paris. Il fut ensuite régent de rhétorique pendant un an, puis préfet des classes à Vannes, un an. Enfin, suivant l'usage de la compagnie, on l'envoya professer une basse classe à Orléans, où il prononça ses vœux solennels le 8 septembre 1643. Par ménagement pour sa santé, qui était faible, ses supérieurs ne l'employèrent les huit années suivantes qu'à la préfecture des classes et à l'enseignement de la théologie morale à Orléans, puis à Vannes. Cependant Huby s'étant donné au P. Rigoleu pour l'accompagner dans ses missions, on l'en retira et on le nomma recteur du collége de Quimper; mais, ayant reconnu que le ministère apostolique était son partage, on l'y

rétablit, et il revint à Vannes rejoindre le P. Rigoleu, après la mort duquel il passa les trente dernières années de sa vie dans la direction des retraites; c'est là surtout qu'il fit un bien infini et acquit sa grande réputation. Le zèle pour *la plus grande gloire de Dieu* et le salut du prochain a été l'âme de sa conduite jusqu'à la mort. Ce zèle fécond en saintes industries lui faisait inventer tous les jours de nouvelles manières de glorifier Dieu. La première fut l'adoration perpétuelle du St-Sacrement établie pour la première fois dans la cathédrale de Quimper, au mois de septembre 1651. La seconde fut l'institution des retraites. La troisième fut les tableaux qu'il montrait aux fidèles, sortes de peintures morales, où l'on représente d'une manière sensible les divers états de l'âme; cette pratique a été usitée par plusieurs missionnaires et dans différentes maisons religieuses. Huby établit dans presque toutes les villes de la basse Bretagne des congrégations en l'honneur de Marie. Il institua aussi une sorte de croisade spirituelle bien propre à rappeler la présence de Dieu; il s'agissait de porter sur la manche une croix brodée. La vénération qu'on avait pour lui fit qu'on adopta cette dévotion avec ardeur. S'il eut la gloire de prévenir la mère Mechilde dans l'institution de l'adoration perpétuelle du St-Sacrement, il eut aussi l'honneur de prévenir le P. Eudes et la vénérable mère Marie Alacoque, ou du moins de concourir avec eux sans le savoir au projet de faire honorer les sacrés cœurs de Jésus et de Marie. Pour cela, il avait fait graver leurs images sur des médailles qui exprimaient aussi divers points de perfection par les emblèmes et les paroles qui y étaient empreints. Il établit encore en basse Bretagne l'usage de placer dans les carrefours des rues, sur les portes des villes, etc., les images de la Ste-Vierge, comme on les voyait dans les autres provinces. Enfin on doit mettre au nombre des plus salutaires inventions du P. Huby la grande multitude de petits livrets, de cahiers et de feuilles imprimées qu'il distribuait gratuitement et qu'il envoyait de tous côtés, suppléant ainsi par ses écrits à l'impossibilité où il était de se trouver dans tous les lieux où il eût voulu être présent pour l'avantage de la religion. Ce détail de ses pieuses entreprises n'est point minutieux, il est plutôt abrégé; il fallait en dire quelque chose pour peindre la ferveur de cet homme apostolique qui opéra un si grand nombre de conversions. On parla beaucoup des choses miraculeuses vues en lui, ou obtenues par ses prières. Il eut la consolation des ouvriers évangéliques, qui est de mourir dans leur ministère. Après avoir fait commencer une retraite le 17 mars 1693, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine et mourut le 22 du même mois à l'âge de 85 ans. La Bretagne le compte au nombre de ses plus célèbres missionnaires. On a du P. Huby : 1° *Retraite spirituelle;* 2° *Motifs d'aimer Dieu pour chaque jour du mois;* 3° *La pratique de l'amour divin;* 4° *Règlement de vie*, etc. On a recueilli de ce saint religieux des *Œuvres spirituelles*, revues et corrigées par l'abbé Lenoir Duparc, Paris, 1755, 1 vol. in-12, souvent réimprimé. Tous les ouvrages du P. Huby ont été réunis par l'abbé Baudrand et publiés à Paris, 1767, 1 vol. in-12. L'éditeur s'est permis un grand nombre de changements dans le texte de l'auteur. La préface est un éloge historique du P. Huby, dont la vie se trouve dans le recueil des *Vies des fondateurs des maisons de retraite*, p. 131; dans l'*Histoire des saints de Bretagne* de dom Lobineau, et enfin dans la savante édition de ce dernier ouvrage que M. l'abbé Tresvaux, vicaire général de Paris, a publiée, t. 5, p. 252. B-D-E.

HUCBOLD. *Voyez* HUGBALD.

HUDDART (JOSEPH), fils d'un cordonnier du village d'Allenby, dans le duché de Cumberland, naquit en 1741. Son père voulut l'élever pour l'état ecclésiastique, mais le jeune Huddart n'eut de goût que pour les mathématiques et la marine. Un heureux hasard servit ses penchants. Vers 1757 de grandes troupes de harengs vinrent visiter le golfe de Forth. Cette bonne fortune engagea tous les habitants d'Allenby à se livrer à la pêche de ces poissons. Huddart le cordonnier s'y adonna comme ses voisins : son fils, charmé d'avoir une occupation conforme à ses goûts, alla dans de petits navires à la pêche du hareng, et s'y familiarisa avec la vie de mer. Depuis lors, cet élément fut sa carrière. Après la mort de son père, il continua d'être intéressé dans les pêcheries en prenant le commandement d'un petit brick qui transportait des cargaisons de poissons à divers ports, surtout en Irlande. Dans les moments de repos il étudia la construction navale et l'astronomie, pour devenir un marin accompli. Il parvint en effet à réunir à un haut degré de connaissances pratiques une science très-profonde. Il en a fourni la preuve dans la construction d'un navire qui est sorti tout entier de ses mains, et dans les cartes marines qu'il a dressées et qui sont fort estimées. Depuis 1768 jusqu'en 1773 il fit tous ses voyages dans le navire qu'il avait construit, et dans le même espace de temps il sonda les divers ports et les baies du canal de St-George. Ses cartes nautiques, lorsqu'elles furent publiées, excitèrent l'attention de plusieurs savants marins; et la compagnie des Indes parvint à l'engager à son service. Dans son premier voyage aux Indes en 1773 et 1774, il dressa la carte de la côte occidentale de Sumatra. De retour en Angleterre, il reprit le commandement de son propre navire et fit un voyage en Amérique. Un marchand de géographie le chargea ensuite de dresser la carte du canal de St-George. Huddart acheva en 1777 ce travail difficile, dont l'exactitude a été reconnue par les plus habiles ingénieurs marins. L'année d'après il reprit du service dans la compagnie des Indes, et fit dans l'espace de dix ans quatre voyages en Asie, avec

la qualité de capitaine de navire. Il leva le plan de toute la péninsule depuis Bombay jusqu'à Coringo. Il profita de l'éclipse des satellites de Jupiter pour déterminer la longitude de Bombay avec plus d'exactitude que les géographes n'avaient pu le faire. A son retour dans sa patrie en 1788, il publia une *Esquisse du détroit de Gaspar, passage entre les îles de Banca et Billiton.* La compagnie des Indes, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à la navigation en général et au commerce de la compagnie, l'admit au nombre de ses directeurs. Huddart dressa ensuite la carte des îles occidentales de l'Écosse. Il enrichit de plusieurs mémoires utiles les *Transactions de la société royale de Londres,* qui l'avait appelé dans son sein. La perte des câbles que son vaisseau avait essuyée par suite d'une tempête pendant son premier voyage aux Indes lui fit diriger son attention sur les moyens de perfectionner la partie de la corderie. Ayant obtenu un brevet pour ses améliorations, il établit une corderie d'après son nouveau plan à Maryport. Il fallut quelque temps pour que les marins sentissent les avantages de l'invention de Huddart. L'inventeur avait déjà renoncé à l'espoir du succès, lorsqu'enfin les câbles de sa fabrique furent introduits et adoptés dans la marine. Une honnête aisance fut la récompense d'une vie aussi laborieuse. Le capitaine Huddart la termina en 1816, dans une retraite paisible. Plusieurs de ses cartes nautiques passent pour les meilleures qui existent. Elles sont le principal titre de leur auteur à l'estime du monde savant. D—G.

HUDDE (Jean), né à Amsterdam, d'une famille patricienne, en 1640, mort en 1704, doit être compté parmi les bons mathématiciens de son temps, et ne s'est pas moins utilement occupé d'économie politique. Il fut successivement conseiller, échevin, trésorier extraordinaire, trésorier ordinaire et bourgmestre de sa ville natale. Dans les circonstances désastreuses de 1672, il fut chargé de diriger les grandes inondations projetées pour repousser l'armée française. François van Schooten (*Schotanus*), professeur de mathématiques à Leyde, publia en 1659 deux opuscules de Hudde (*Huddenius*), sous le titre de *Epistola prima, De reductione æquationum; — Epistola secunda, De maximis et minimis,* à la suite de la *Géométrie* de Descartes, édition d'Amsterdam de cette année, t. 1, p. 407-516. Le *Journal littéraire*, juillet et août 1713, a inséré un extrait d'une *Lettre* de Hudde au même, sur la méthode des tangentes. Ces trois opuscules formaient les matériaux d'un traité *De natura, reductione, determinatione, resolutione atque inventione æquationum,* que déjà, vers 1660, Hudde s'était proposé de mettre au jour. La philosophie de Descartes eut en lui l'un de ses premiers promoteurs parmi les Hollandais. Il appliqua avec beaucoup de talent la science des calculs à la théorie des assurances et à celle des rentes viagères ou des probabilités sur la durée de la vie humaine. Leibnitz lui a rendu justice à ce sujet; et M. le professeur van Swinden en a porté un jugement non moins flatteur. Nicolas Witsen, dans son *Traité sur la construction des vaisseaux,* a publié d'intéressants calculs de Hudde sur le jaugeage des navires. On regrette que rien n'ait paru des manuscrits qu'il a laissés. M—on.

HUDSON (Henri), navigateur anglais, s'était fait avantageusement connaître par son intrépidité et sa capacité, quand une compagnie de riches négociants de Londres jeta les yeux sur lui pour aller découvrir un passage soit par le nord, soit par le nord-est ou par le nord-ouest. Hudson partit de Gravesend, sur la Tamise, le 1er mai 1607. Le 13 juin il vit la terre par 73° au nord de l'Islande : il paraît que c'est une partie de la côte orientale du Groenland. Il navigua pendant trois mois dans ces mers boréales, aborda quelquefois à terre, et s'éleva jusqu'au 82e degré, où les glaces lui fermèrent le passage. Il fit ensuite une tentative pour débouquer par le nord du Groenland; arrêté par le même obstacle, il prit la route d'Angleterre, où il arriva le 15 septembre. Il repartit le 21 avril 1608, essayant de trouver le passage entre la Nouvelle-Zemble et le Spitzberg, dont il avait reconnu les côtes l'année précédente; les glaces l'en empêchèrent et ne lui permirent pas non plus de passer le détroit de Waygatz, après avoir côtoyé la Nouvelle-Zemble. Renonçant donc à cette idée, il dirigea ses recherches au nord-ouest du golfe de Lumley, découvert par Davis au nord du Labrador; ses tentatives furent infructueuses : il rentra dans le port de Gravesend le 26 août. Il paraît que le peu de succès de ces deux entreprises dégoûta la compagnie, qui ne voulut plus en recommencer de nouvelles. Hudson écouta donc les propositions qui lui furent faites par des négociants hollandais de tenter un voyage au nord-est : il partit du Texel le 6 avril 1609. Après avoir doublé le cap Nord, il prit sa route vers la Nouvelle-Zemble; les bancs de glace lui firent perdre l'espérance d'aller plus loin. Son équipage, composé d'un mélange d'Anglais et de Hollandais, habitués, la plupart, à naviguer aux mers de l'Inde, fut bientôt rebuté par l'excès du froid. Il paraît d'ailleurs qu'ils s'accordaient fort mal entre eux. Alors Hudson proposa de faire route soit vers la côte de Virginie, soit vers le détroit de Davis. Ce dernier parti fut adopté; néanmoins Hudson, arrivé aux îles Ferroe, porta au sud, et relâcha le 18 juillet à la côte d'Amérique par les 44° de latitude nord, pour s'y fournir d'un nouveau mât de misaine. Il y fit quelques échanges avec les habitants; mais ses gens s'étant querellés avec eux, il partit le 26. Il aborda ensuite plus au sud, où il prit terre, et revenant au nord en rangeant la côte, il découvrit à 4° 30', entre deux îles, l'embouchure d'un grand fleuve, qu'il remonta en canot pendant cinquante lieues. Il lui donna son nom, que le fleuve conserve encore;

c'est à son embouchure qu'est situé New-York. Les vivres commençaient à manquer : on reprit la route d'Europe, et l'on rentra le 7 novembre dans le port de Darmouth. Hudson vendit son droit de découverte aux Hollandais, qui fondèrent une colonie nommée la Nouvelle-Belgique : elle passa ensuite aux Anglais. Hudson ayant offert à la compagnie hollandaise de faire un nouveau voyage à des conditions qui ne furent pas acceptées, il en prit occasion de renouer avec son ancienne compagnie anglaise : elle exigea qu'il prît à bord, en qualité d'assistant, Coleburne, habile marin, qu'elle croyait propre à guider ses résolutions. Cette clause causa le malheur d'Hudson, par l'influence qu'elle eut sur sa conduite et sur les dispositions de son équipage. Il partit de Blackwall le 17 avril 1610; et sans attendre que son navire fût sorti de la Tamise, il renvoya Coleburne à Londres avec une lettre dans laquelle il s'efforçait de justifier cet étrange procédé. A la fin de mai il atterrit à la côte de l'Islande, où ses gens formèrent contre lui un complot qu'il n'eut pas de peine à dissiper. Il quitta cette île le 1er juin; et après avoir eu connaissance du Groenland et de la terre de Désolation de Davis, il fut forcé par l'énorme quantité des glaces de tourner à l'ouest. Il entra dans un détroit où il trouva plusieurs îles, et qui le conduisit dans un grand golfe, dont il visita la côte occidentale et plusieurs autres parties, apparemment dans le dessein de chercher un lieu propre à hiverner; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui détroit et baie d'Hudson. Il s'arrêta dans une baie au sud-ouest, qu'il nomma baie de St-Michel, du jour auquel il l'avait découverte. Son contre-maître l'avait mécontenté; il le déplaça; cette rigueur irrita le reste de l'équipage. L'on n'avait embarqué des vivres que pour six mois; le vaisseau était pris par les glaces. Pendant l'hiver, la disette se fit moins sentir qu'on ne l'avait craint, parce que l'on tua une grande quantité d'oiseaux; mais au printemps cette ressource manqua. Hudson courut vainement le long de la côte pendant neuf jours, pour chercher des sauvages dont il pût tirer des vivres. Il se détermina donc à retourner droit en Angleterre; et après avoir distribué en portions égales le peu de biscuit qui lui restait, il régla les appointements et les certificats de chacun pour le cas où il viendrait à mourir pendant la traversée. On raconte qu'en faisant ces tristes dispositions, il pleurait à chaudes larmes sur l'infortune de ses gens et sur la sienne; mais cette marque d'attendrissement ne produisit aucune impression sur des scélérats qui avaient juré sa perte. Un jeune homme, nommé Green, auquel il avait sauvé la vie à Londres et qu'il avait accueilli sur son vaisseau, avait depuis longtemps animé l'équipage contre Hudson. A peine avait-on mis à la voile (21 juin 1611), que les mécontents éclatèrent, se saisirent de Hudson, de son fils, qui n'était encore qu'un enfant, puis de Woodhouse, mathématicien, qui faisait volontairement le voyage, enfin du charpentier et de cinq matelots, et ils les mirent dans une chaloupe, ne leur donnant qu'un fusil, quelques épées et une très-petite quantité de provisions. On n'a plus entendu parler de ces infortunés, qui sans doute périrent de misère ou furent assommés par les sauvages. Les monstres qui les avaient abandonnés avec tant de cruauté reçurent, au moins en partie, le châtiment dû à leur forfait. Green et deux de ses compagnons furent tués dans une rencontre qu'ils firent des sauvages; d'autres moururent en route : enfin, les derniers n'abordèrent en Irlande, au mois de septembre, qu'après avoir essuyé toutes les horreurs de la faim. Le navire était alors commandé par Robert Byloth, habile marin, qui fit depuis un voyage de découvertes, et un autre avec Baffin. L'on fut instruit de tous les détails de la fin de cette expédition par Habacuc Pricket, écrivain du vaisseau, que l'on soupçonna fortement d'avoir trempé dans un complot si noir, mais une protection puissante le déroba au châtiment avec tous ses compagnons. D'ailleurs il eut l'art à son retour de relever les espérances de la compagnie par les particularités qu'il raconta, et qui donnèrent lieu de croire que la mer était ouverte à l'ouest. On l'embarqua sur le vaisseau de Button, que l'on expédia avec un autre bâtiment pour une nouvelle entreprise, et afin d'arracher, s'il était possible, Hudson et ses compagnons à leur malheureux sort. Les détails de cette dernière expédition de Hudson, dans laquelle il fit des découvertes importantes, qui ont conservé son nom, se trouvent ainsi que ce qui concerne ses autres voyages dans le tome 4 du *Recueil de Purchas*. Ils ont été extraits des journaux de Hudson, quelquefois avec beaucoup de négligence. Les tomes 10 et 11 des *Petits voyages de Debry* contiennent aussi quelque chose sur les découvertes de Hudson dans le nord. Son voyage pour les Hollandais est dans les recueils publiés par cette nation. Il existe un ouvrage intitulé *Descriptio ac delineatio geographica detectionis freti sive transitus ad occasum, supra terras americanas in Chinam atque Japonem ducturi, recens investigati a M. Henrico Hudsono Anglo*, Amsterdam, 1612, in-4°, avec une mappemonde qui représente le détroit ouvert à l'ouest. Ce n'est qu'un abrégé peu exact et très-succinct, en trois pages, des deux derniers voyages de Hudson : à la suite se trouvent d'autres morceaux. E—s.

HUDSON (Jean), savant philologue anglais, naquit à Widehap, dans le Cumberland, vers 1662. Après avoir enseigné avec succès la philosophie et les humanités à Oxford, il obtint en 1701 la place de garde de la bibliothèque bodléienne, vacante par la mort de Thomas Hyde, et, onze ans après, celle de principal du collége de Ste-Marie à Oxford. Les occupations que lui donnèrent ces deux emplois et sa trop grande application à l'étude abrégèrent ses jours; il mourut le 27 novembre 1719, à la suite d'une hydropisie. On a

de lui des éditions des ouvrages suivants : 1° *Velleii Paterculi quæ supersunt*, Oxford, 1693, in-8°; réimprimé en 1711. On trouve en tête de la première édition les *Annales Velléiennes* de Henri Dodwell, que l'éditeur remplaça, dans la seconde, par deux tables chronologiques. 2° *Thucydidis de bello Peloponnesiaco libri octo*, gr.-lat., Oxford, 1696, in-fol., avec des remarques réimprimées dans le *Thucydide* de Duker, Amsterdam, 1731; 3° *Dionysii Halicarnassensis opera omnia, græce et latine, cum annotationibus*, Oxford, 1704, 2 vol. in-fol. L'éditeur s'est servi de la version latine d'Emilius Portus, qu'il a corrigée en plusieurs endroits et distribuée en un nouvel ordre beaucoup plus commode pour ceux qui ne sont pas versés dans la langue grecque. 4° *Geographiæ veteris scriptores græci minores, græce et latine, cum dissertationibus et annotationibus Henr. Dodwell : accedunt Geographica arabica cum notis*, Oxford, 1698, 1703, 1712, 4 vol. in-8°. Hudson ne s'est pas nommé sur le titre de ce recueil, mais il a signé la dédicace. Il donne dans la préface une notice très-succincte sur chacun des auteurs qu'il y a placés, et il avertit qu'il a été concis, parce que son ami Dodwell lui avait fourni sur le même sujet des dissertations étendues. Il les inséra effectivement en tête de chaque volume : mais on peut dire avec vérité qu'elles grossissent l'ouvrage plutôt qu'elles ne l'enrichissent ; car si elles prouvent l'instruction profonde de leur auteur, elles décèlent en même temps chez lui un grand défaut de tact. Elles offrent trop de conjectures appuyées sur des fondements peu solides et n'apprennent pas grand chose. Hudson a terminé les volumes par les remarques des divers auteurs qui avaient déjà donné des éditions de plusieurs de ces petits géographes. Elles sont la plupart utiles pour l'intelligence du texte : on peut néanmoins reprocher à Hudson de n'avoir pas fait assez d'usage des travaux des savants qui avaient travaillé sur les mêmes auteurs, et, en général, de n'avoir pas donné à son édition toute l'attention qu'elle méritait. Elle manque surtout d'éclaircissements géographiques, et les textes n'y sont pas aussi corrects qu'ils auraient pu l'être. M. de Ste-Croix observe avec raison qu'elle eût été plus complète, si Hudson eût voulu suivre le plan qu'Holsténius avait tracé ; qu'il s'est écarté de celui qu'annonçait le titre de sa collection, en insérant dans le troisième volume deux climats de la géographie d'Aboulfeda, ainsi que les tables de Nassir-Eddin et d'Ulugbeg, que Jean Greaves avait déjà donnés séparément, et qu'enfin les astérismes ou catalogues des étoiles fixes de Ptolémée devaient encore moins avoir place dans cette édition. Elle contient vingt et un ouvrages ou fragments grecs. M. de Ste-Croix, faisant usage d'une longue lettre écrite par Holsténius à Peiresc, et où se trouve le plan indiqué plus haut, propose, dans un Mémoire inséré au *Journal des savants* (avril 1789), celui d'une nouvelle édition beaucoup plus complète. L'exécution de ce projet, conçu plusieurs fois et en dernier lieu par Bredow, littérateur allemand, serait utile pour les savants, qui peuvent rarement acquérir l'édition de Hudson à cause du haut prix auquel elle s'est élevée, et serait sans doute, pour la même raison, profitable au libraire qui se chargerait de l'entreprise. 5° *Dionysii Longini de sublimitate libellus, cum præfatione de vita et scriptis Longini, notis, indicibus, variis lectionibus*, Oxford, 1710, in-4°, et 1718, in-8°; 6° *Mœris (Mœris) atticista de vocibus atticis et hellenicis ; Gregorius Martinus de græcarum litterarum pronuntiatione*, Oxford, 1712, in-8°. Cet ouvrage n'avait pas encore été imprimé en entier. 7° *Fabularum Æsopicarum collectio, quotquot græce reperiuntur ; accedit interpretatio latina*, Oxford, 1718, in-8°. Cette édition est d'une grande utilité pour ceux qui commencent à apprendre la langue grecque. 8° *Flavii Josephi opera quæ reperiri potuerunt omnia*, Oxford, 1720, 2 vol. in-fol. Hudson a eu recours, pour cette édition, à un grand nombre de manuscrits et a mis à profit les jugements des critiques les plus éclairés. Il a terminé son ouvrage par quatre index très-bien faits, et y a attaché un nouveau degré d'intérêt en y insérant diverses ordonnances des Romains en faveur des Juifs, qui ne se trouvaient dans aucune des éditions précédentes. Celle-ci a été mise au jour par le docteur Hall, qui y a joint une courte notice sur la vie de Hudson, mort lorsque l'impression en était commencée. L'édition de Josèphe, donnée à Amsterdam en 1726 par Havercamp, est accompagnée des notes et de la version de Jean Hudson. E—s.

HUDSON (Guillaume), pharmacien et botaniste anglais, était né dans le Westmoreland en 1730. Son goût le porta vers l'étude des plantes : la publication de sa Flore anglaise le mit en rapport avec Linné, Haller et d'autres naturalistes célèbres et lui ouvrit les portes de la société royale. Il professa longtemps la botanique au jardin des apothicaires à Chelsea, fut un des membres les plus actifs de la société linnéenne, et mourut le 23 mai 1793. On a de lui *Flora anglica*, Londres, 1762, in-8°. Ce livre devenant rare, Hudson en donna une seconde édition, ibid., 1778, 2 vol. in-8°, augmentée et enrichie de beaucoup de choses nouvelles. Il rangea ses plantes d'après le système de Linné, qu'il fut un des premiers à adopter en Angleterre, et en indiqua plusieurs inconnues au professeur d'Upsal. Cet ouvrage est bien fait : la préface et l'épître dédicatoire, écrites avec beaucoup d'élégance, sortent, dit-on, de la plume de Stillingfleet, ami de l'auteur, et qui l'avait fortement encouragé à étudier les écrits de Linné. Un incendie affreux avait dévoré en 1783 la bibliothèque et les manuscrits de Hudson, ce qui priva le public d'une *Fauna anglica* pour laquelle il avait préparé de nombreux matériaux. E—s.

HUDSON LOWE. *Voyez* Lowe.

HUE DE CALIGNY. *Voyez* Caligny.

HUE (François), né à Fontainebleau le 18 novembre 1757, d'une famille qui depuis plus de deux siècles occupait des charges dans la magistrature, acquit en 1787 celle d'huissier de la chambre du roi. C'est de cette époque que date son service auprès de la famille royale, à laquelle il ne cessa pas d'être attaché. En 1791 il fut nommé premier valet de chambre du Dauphin. Dans la journée du 20 juin 1792 il contribua par sa présence d'esprit à dérober aux recherches des séditieux la personne de la reine et celle du jeune prince. Le 10 août, resté aux Tuileries après le départ du roi, il n'échappa au massacre qu'en se précipitant d'une des fenêtres du château dans le jardin ; de là, ayant gagné les bords de la Seine, il atteignit à la nage un bateau qui le sauva. Le lendemain, il parvint à pénétrer aux Feuillants et à reprendre son service auprès du roi. Le 14, jour fixé pour la translation de ce prince au Temple, il en reçut et exécuta la mission périlleuse de supprimer des papiers de la plus grande importance. Compris au nombre des personnes désignées par Louis XVI pour le service des princes au Temple, il fut spécialement choisi pour celui du Dauphin; mais, dans la nuit du 19 août, il fut enlevé avec les autres personnes de service, interrogé à l'hôtel de ville et réintégré dans la tour, où il resta seul attaché au roi et à la famille royale. Dans les premiers jours de septembre, l'ex-capucin municipal Mathieu vint l'arrêter, sous les yeux du roi. Hue fut conduit de nouveau à l'hôtel de ville, d'où, sur la proposition de Billaud-Varenne, il allait être envoyé à l'Abbaye. C'est alors que Tallien, qui voulait le sauver, trouva plus à propos de le retenir au secret dans un des cachots de l'hôtel de ville, où il demeura enfermé pendant tout le cours des massacres, recevant par une trappe sa nourriture de la femme du concierge (la dame Viel). Ayant recouvré la liberté, il chercha en vain à rentrer au Temple. Après la mort du roi, Hue, qui continuait de correspondre avec la reine, et qui même parvint à pénétrer dans la Conciergerie, dont la dame Richard lui facilita l'entrée, fut encore arrêté et traîné de la Force dans une maison d'arrêt du faubourg St-Antoine; de celle-ci à l'abbaye de Port-Royal, où il se trouva avec Malesherbes; et enfin à la maison d'arrêt du Luxembourg, d'où, sans la chute de Robespierre, il ne serait sorti que pour aller à l'échafaud. Si Hue avait pu jouir de quelque soulagement dans sa captivité par la rencontre de Malesherbes et l'avantage d'avoir avec lui les entretiens dont il a enrichi ses Mémoires (1), il eut bientôt la douleur de se voir séparé de ce magistrat, dont il avait acquis l'estime et l'amitié. A l'époque où le gouvernement d'alors arrêta de placer une femme auprès de Madame, fille du roi, restée seule captive au Temple, les journaux annoncèrent que l'épouse de Hue s'était présentée pour remplir cet emploi. Enfin, quand Madame Royale sortit de sa prison, Hue, à la demande de cette princesse, reçut du Directoire l'autorisation de la suivre à Vienne; et il la joignit à Huningue, où il lui remit une jarretière que la reine avait tressée dans sa prison, et que le concierge Bault avait soigneusement conservée. Quoique l'arrêté du Directoire portât que Hue ne serait point réputé émigré, Bonaparte ne le comprit pas moins, par la suite, sur la liste de ceux qu'il maintint dans cet état de proscription. Après trois ans de séjour en Autriche, Madame Royale en étant partie pour aller à Mittau épouser le duc d'Angoulême, Hue l'y suivit et fut attaché au service du roi en qualité de commissaire général de sa maison. En 1806 il obtint un congé pour aller en Angleterre faire imprimer l'ouvrage qui fut publié à Londres en français et traduit en anglais sous ce titre : *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*. Hue avait rempli l'objet de son voyage lorsqu'il reçut du roi l'ordre de se rendre à Hambourg, pour y remplacer le comte de Gimel dans les fonctions d'agent confidentiel du prince auprès du sénat de cette ville. Cette mission manqua de lui devenir fatale : Hambourg était une ville libre; mais il y résidait plusieurs agents du gouvernement français. Ce fut dans le voisinage, à Altona, ville neutre du Holstein, dépendant du Danemarck, qu'il établit sa demeure, après avoir communiqué à la régence les pouvoirs dont il était chargé ; mais entouré d'espions venus de Paris, scruté dans sa correspondance plus d'une fois violée, il venait à peine de s'y installer que cette régence, probablement par des motifs politiques, ne lui laissa que l'option de se constituer prisonnier dans une forteresse du Jutland ou de sortir sous escorte et sans passe-port. Ces conditions ne pouvant convenir au caractère dont il était revêtu, Hue prit la résolution de se retirer en secret à Hambourg même. Là il vécut pendant neuf mois dans la plus obscure retraite, jusqu'à ce qu'enfin un plus long séjour lui faisant craindre de plus grands dangers, et sa mission d'ailleurs n'ayant plus de but, il parvint, à la faveur d'un déguisement et d'un passe-port pris sous un nom emprunté, mais que voulut bien viser le ministre de France Bourrienne, à traverser l'Allemagne par des routes détournées, puis à passer en Hollande. Les ports y étaient rigoureusement surveillés, et ce ne fut qu'à l'aide d'une frêle barque de pêcheur, et au risque de la vie, qu'il put aborder en Angleterre et se rendre auprès du roi Louis XVIII. Hue rentra en France en 1814 à la suite de ce prince, et il ne tarda pas à s'occuper du soin de donner une édition de l'ouvrage qu'il avait publié en Angleterre. Cette édition, qui parut en 1814, fut promptement enlevée; et elle a été suivie d'une nouvelle en 1816. Ces éditions

(1) C'est dans un de ces entretiens que Hue dit avoir reçu du célèbre défenseur de Louis XVI la déclaration de ses erreurs relativement à ses opinions philosophiques et à son aveuglement, qui fut une des premières causes de la révolution. Malgré ce témoignage, quelques personnes doutent encore de la réalité de ce repentir et de cette rétractation. M—DJ.

différent de celle de Londres surtout par une rédaction plus soignée, et, de concert avec l'auteur de cet article, par l'addition de quelques notes. On a dit que Louis XVIII y eut quelque part, et l'élégance du style dans certaines parties donne lieu de le croire; car Hue lui-même n'était sous ce rapport qu'un homme assez médiocre. Une contrefaçon tronquée et fort incorrecte a été faite à Avignon. Il est peu de personnes qui aient pu lire ce livre sans éprouver une profonde émotion et sans admirer en même temps les vertus du prince à la mémoire duquel il est consacré. Les journaux de France en ont parlé encore plus favorablement que n'avaient fait ceux de Londres. Une décision de l'université rendit cet ouvrage classique pour les lycées. Dans le *Testament* du roi-martyr, Hue a reçu le témoignage le plus honorable qu'un serviteur, un sujet puisse obtenir de son maître et de son souverain. Lorsque Louis XVIII, en 1815, par suite de l'invasion de Bonaparte, quitta momentanément la France, Hue fut chargé de retirer du trésor de la liste civile les diamants de la couronne, et d'en accompagner le transport hors du royaume, ainsi que celui d'autres valeurs en numéraire. Il réussit à sauver ce dépôt des mains avides qui, à cette époque, ravirent à l'État de précieuses ressources. Après le second retour du roi, Hue fut continué dans ses fonctions de premier valet de chambre, et il fut en outre créé trésorier général de la maison militaire et du domaine privé de Sa Majesté. Il mourut à Paris le 19 janvier 1819, et ses funérailles eurent lieu le surlendemain avec beaucoup de solennité à St-Germain-l'Auxerrois, au moment même où l'on y célébrait le service anniversaire de la mort de son maître. Il fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise, où une épitaphe latine est inscrite sur sa tombe. On a publié en 1824: *M. Hue peint par lui-même ou Lettre autographe de ce modèle de la fidélité*, par M. Chavard, in-8°. G—ce.

HUEBBE (Charles-Jean-Henri), théologien allemand, né en 1764 à Hambourg, se prépara dans l'université d'Helmstaedt à la carrière ecclésiastique, qu'avaient suivie plusieurs de ses ancêtres. En attendant une place de pasteur dans une des communes dépendant des magistrats municipaux de Hambourg, il entreprit en 1788, avec d'autres jeunes gens instruits, la publication d'une gazette littéraire; cette feuille, imprimée à leurs frais, n'eut pas de succès et cessa bientôt de paraître. En 1791, il fut chargé de faire l'instruction du catéchisme à la maison d'orphelins de Hambourg. Les émigrés français arrivant alors en foule, Huebbe se lia avec plusieurs d'entre eux. Ce fut lui qui traduisit en 1795, en allemand, les Mémoires du général Dumouriez pour les faire paraître simultanément avec l'original. Il rendit le même service à l'auteur pour trois brochures politiques qui suivirent ses Mémoires, et dont l'une lui était adressée sous le titre de *Lettre du général Dumouriez au traducteur de sa vie*. Membre et bibliothécaire de la société patriotique de Hambourg, Huebbe fit pour le recueil des écrits de cette société plusieurs mémoires sur des objets d'utilité publique. Envoyé, en 1802, en qualité de pasteur, dans la commune d'Allermöhe sur l'Elbe, il s'occupa principalement du bien-être de ses paroissiens, et détourna de cette commune une partie des maux dont la menaçait l'occupation française. Comme il parlait couramment le français, et s'exprimait avec une grande franchise, il sut déterminer les chefs de l'armée à ménager les pauvres cultivateurs. En 1815, il obtint la place de prédicateur et d'inspecteur d'études à la maison d'orphelins de Hambourg. Il y fonda une école normale où il forma de bons instituteurs. Les occupations de sa place ne lui permirent plus de publier autre chose que des pièces de circonstance et quelques-uns des sermons qu'il avait prononcés. Cependant il consentit à rédiger le texte des *Vues des quatre villes libres*, Francfort, 1824, livraison 1re, mais il ne continua point ce travail. Frappé de paralysie au moment où il préparait le prône du dimanche suivant, il expira deux jours après, le 26 février 1830. D—g.

HUEN (Nicole le), carme déchaussé du 15e siècle, était né à Lisieux, quoi qu'en dise l'auteur de la *Bibliothèque des carmes*, qui lui assigne Bayeux pour patrie. Il fit ses vœux au couvent de Pont-Audemer, et fut confesseur et chapelain de Charlotte de Savoie, épouse de Louis XI. Il devint ensuite lecteur en théologie de son couvent. Il avait, en 1487, fait le voyage de la terre sainte. Il partit vers Pâques, arriva le 6 août à Jérusalem, et quitta cette ville le 20. La crainte des Bédouins l'empêcha de trouver une escorte pour aller au Jourdain et au mont Sinaï. En revenant en Europe, des tempêtes le jetèrent successivement sur les côtes de Chypre et de Rhodes; il put enfin aborder à Bari, d'où il gagna Naples et Rome. On a de lui : *Le grand voyage de Hiérusalem, divisé en deux parties*, Lyon, 1488, in-fol.; Paris, 1517, 1522, in-4°. L'itinéraire de le Huen ne comprend que vingt-deux feuillets. Il annonce, dans sa préface, que, n'ayant pu aller au monastère de Ste-Catherine, il a traduit, du livre d'un chanoine de Mayence, tout ce qui concernait le voyage à ce couvent et en Égypte (*voy.* Breydenbach et Faber). Il en a aussi tiré les détails qu'il donne sur la Palestine et ses habitants, ainsi que les alphabets des diverses langues que l'on parle dans ce pays. La seconde partie offre l'histoire des croisades : elle commence par Charles Martel, et donne ensuite celle des guerres des Turcs et des Maures jusqu'au commencement du 16e siècle. Dans l'édition de 1517, on trouve des détails sur ce qui s'est passé au commencement de cette même année dans l'Inde entre les Portugais et les mahométans. E—s.

HUERNE DE LA MOTHE (Fr.-Ch.), avocat au parlement, a publié : 1° *Essais de jurisprudence*

sur toutes sortes de sujets, Paris, 1758, 5 vol. in-12; 2° l'*Esprit ou les principes du droit canonique*, Avignon et Paris, 1760, 3 vol. in-12; 3° *Libertés de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication*, ouvrage dont on est spécialement redevable aux sentiments généreux et supérieurs de mademoiselle Clai*** (Clairon), Amsterdam (Paris) 1761, in-12. Cet ouvrage fut, sur la dénonciation d'un autre avocat, condamné par le parlement de Paris à être brûlé au bas du grand escalier, et l'auteur fut rayé du tableau des avocats. 4° *Apologie du théâtre*, adressée à mademoiselle Clairon, Paris, 1762, in-12; 5° *Lettres et mémoires de mademoiselle de G.* (de Condreville) *et du comte de S.-Fl****, Paris, 1762, 2 parties in-12; 6° les *Promenades et rendez-vous du parc de Versailles*, Paris, 1762, 2 parties in-12; 7° l'*Enfantement de Jupiter ou la fille sans mère*, Londres, 1763, 2 parties in-12. Z.

HUERNE DE POMMEUSE (L.-F.), né à Paris, en 1765, mort le 25 juin 1840, était député de Seine-et-Marne en 1815; il parla plusieurs fois, en mars et avril 1816, sur les matières de finances. Il demanda à la suite d'une opinion très-sagement motivée que la taxe des canaux de navigation fût fixée au montant des contributions foncières des terrains qu'ils occupent, taxés comme biens de première classe. Huerne de Pommeuse s'est principalement occupé d'économie rurale et il a publié : 1° *Notice sur le canal de Briare*, Paris, 1821, in-4°, extrait de l'ouvrage suivant : 2° *Des canaux navigables considérés d'une manière générale*, avec des recherches comparatives sur la navigation intérieure de la France et de l'Angleterre, Paris, 1822, in-4° de 600 pages accompagné d'un atlas contenant 13 cartes ou planches; 3° *Des colonies agricoles et de leurs avantages pour assurer des secours à l'honnête indigence, extirper la mendicité*, etc., contenant plusieurs tableaux statistiques justificatifs, avec les plans des constructions adoptées pour les colonies libres et forcées de la Hollande et de la Belgique, Paris, 1832, in-8°; 4° *Observations générales sur les causes de l'existence des marais et sur les moyens de les assainir*, Paris, 1834, in-8°, extrait de la 18e livraison de *la Maison Rustique au 19e siècle;* 5° *Questions et réponses relatives aux moyens d'établir en France des colonies agricoles de divers genres et d'y fonder une société de bienfaisance propre à en assurer le succès, et telle que celle à laquelle la Hollande a dû l'extirpation de la mendicité, la répression du vagabondage et des délits*, Paris, 1838, in-8° avec 2 planches. 6° Quelques autres petits opuscules sans importance, et des articles insérés dans les *Annales des ponts et chaussées*, dans *la Maison Rustique du 19e siècle*, etc. Z.

HUERTA. *Voyez* HORTO.

HUERTA (VINCENT-GARCIA DE LA), poëte espagnol, naquit à Zaffra en Estramadure, en janvier 1729. Ses talents lui méritèrent l'emploi de bibliothécaire royal, et bientôt après (en 1759), il fut nommé membre de l'Académie espagnole. Les littérateurs de cette nation étaient alors divisés en deux partis qui se faisaient réciproquement la guerre. Les premiers, très-attachés à l'école française, et ayant à leur tête don Ignace de Luzan, affectaient le plus profond mépris pour les anciens auteurs, qui avaient cependant illustré leur patrie; les seconds, constants admirateurs des classiques de leur pays, ne pouvaient souffrir rien de ce qui venait d'au delà des Pyrénées, et avaient pour eux le public, qui ne cessait d'applaudir les ouvrages de Villegas, de Calderon et de Solis. La Huerta se mit à la tête de ce parti; mais comme il était homme de goût, il fit voir, et par ses écrits et par le choix de ses modèles, qu'on pouvait suivre l'ancienne école sans tomber dans les défauts qu'on lui reprochait. Son *Églogue des pêcheurs*, qu'il lut, en 1760, à la distribution publique des prix, est remarquable en ce qu'elle est dans l'ancienne manière nationale, mais entièrement exempte d'orientalisme. Trois ans après, il lut un poëme mythologique en stances (*Jupiter conservator*), qui eut aussi beaucoup de succès. Il donna encore d'autres ouvrages du même genre, et il traduisit en vers plusieurs odes d'Horace, et des fragments de quelques poëtes français, comme Boileau, J.-B. Rousseau, Voltaire, etc. Huerta entreprit de rendre au théâtre espagnol son ancienne splendeur; mais il n'était pas assez grand poëte pour reprendre la route que Calderon avait suivie, sans s'écarter de l'élégance et de la correction qui caractérisaient la nouvelle école qu'il voulait introduire. Aussi, après s'être assuré, par un prologue dans l'ancienne manière, qu'il écrivit pour une des pièces de Calderon, et par ses autres ouvrages, la faveur d'une grande partie du public, il présenta comme un nouvel essai de tragédie sa *Raquel* (Rachel), qui devait concilier les anciennes formes espagnoles avec la dignité de la véritable tragédie. Cette pièce fut représentée pour la première fois à Madrid en 1778, sur le théâtre de la cour. On l'applaudit avec enthousiasme, et malgré les clameurs des gallicistes elle fut aussitôt jouée dans toute l'Espagne : avant qu'elle fût imprimée, on en avait fait déjà deux mille copies qui avaient été envoyées jusqu'en Amérique. Deux ans après, elle fut traduite en italien et jouée avec succès au théâtre Zannoni de Bologne. La *Rachel*, production estimable d'un homme d'un grand talent, n'est cependant pas exempte de défauts, et peut-être pèche-t-elle du côté de l'intérêt et de la vraisemblance (1). Le sujet est tiré de l'ancienne

(1) Les auteurs du *Dictionnaire historique*, ainsi que plusieurs étrangers qui ont écrit sur la littérature espagnole, se trompent quand ils assurent que la *Rachel* est la seule tragédie régulière qu'aient les Espagnols; ils ont sans doute oublié la *Virginie* et l'*Ataulphe* de Montiano-Luyando. « Ces deux tragédies, dit « M. Bouterwek, ont le mérite d'un style pur et correct, et d'un « naturel que les pièces de Corneille et de Racine n'offrent pas « toujours. » Les critiques ont aussi oublié la *Numance* de Nigueros, les tragédies de Cienfuegos, de Moratin et de Quintana, etc.

histoire de Castille. Le roi Alphonse VIII, passionnément épris d'une belle juive qui le domine entièrement, est conjuré par le peuple et par les grands de s'affranchir d'un esclavage qui le déshonore. Il balance entre sa passion et ses devoirs, jusqu'à ce que l'esprit de révolte éclate par une rébellion formelle. La belle juive est surprise dans le palais pendant l'absence du roi; et Ruben, son conseiller, est forcé de la tuer pour sauver sa propre vie : il est tué ensuite par le roi lui-même. La tragédie est divisée en trois actes (*jornadas*). Le caractère de Rachel serait très-intéressant s'il n'était pas un peu monotone. Alphonse, changeant d'avis à chaque impression qu'il reçoit, ne conserve que par intervalles la dignité qui convient à un monarque. Du reste, il n'y a pas de pompe théâtrale étrangère à l'action, qui marche avec ensemble et rapidité. Le dialogue est en iambes rimés en *assonantes* (1); la diction est noble et soutenue, et il y a des scènes d'une grande force et d'un grand pathétique. L'*Agamemnon vengé* n'a pas la même importance. Huerta tira cette tragédie de la traduction en prose que Perez d'Oliva avait donnée, près de deux siècles auparavant, de l'*Électre* de Sophocle; et il sut y réunir les formes antiques avec celle de la poésie romantique. Il la fit pour satisfaire quelques dames qui désiraient voir une pièce grecque sur le théâtre de Madrid. Le chœur grec est remplacé par une confidente, et le style de la pièce est très-poétique. S'étant acquis par ses ouvrages le droit incontestable de porter un jugement sur la littérature de son pays, Huerta publia son *Théâtre espagnol*, dans lequel (pour ne donner aucune prise sur lui aux gallicistes) il admit seulement les pièces qui se distinguent particulièrement par l'art de la composition et l'élégance du style, et il en exclut peut-être un peu trop sévèrement les pièces de Lope de Vega, les *autos sacramentales*, et même les meilleures comédies historiques de Calderon; de manière que les trois quarts de cette collection ne sont que des comédies de cape et d'épée, et la plupart, de ce dernier auteur. « Quoi qu'il en soit, « dit M. Bouterwek, il atteignit le but principal « qu'il avait en vue, de rétablir l'honneur littéraire de sa nation, et d'exhaler son indignation « contre les gallicistes. » Il l'exhale en effet dans les préfaces qu'il a mises à la tête du *Théâtre espagnol*, où il n'épargne pas Quadrio, Tiraboschi, Bettinelli, Linguet, et tous les étrangers qui ont critiqué, parfois un peu légèrement, les anciens auteurs comiques espagnols. Il traite tous les autres théâtres, le français surtout, avec une extrême sévérité; la *Phèdre* même de Racine ne trouve pas grâce devant ce rigide censeur (2). Les gallicistes se déchaînèrent contre la Huerta : il se contenta de les traiter de critiques sans aveu, et qui ne savaient qu'*aboyer en morale*. Il arrangea pour le théâtre espagnol la *Zaïre* de Voltaire; mais elle n'eut que deux représentations, l'inquisition l'ayant défendue *in odium autoris*. La Huerta passait aussi pour exceller dans le sonnet. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Vocabulario militar español*, Madrid, 1760, in-8°. Il contient les noms et les exploits des plus illustres guerriers espagnols. 2° *Obras poeticas*, Madrid, 1778, 2 vol. in-8°; 3° *Théâtre espagnol*, Madrid, 1785-1788, 16 vol. in-8°. Le quinzième contient les tragédies de l'auteur. Il mourut à Madrid, en août 1797. B-s.

(1) Chez les poëtes espagnols on appelle *assonantes* les rimes formées par la conformité du son de deux voyelles sans avoir égard aux consonnes.

(2) Les abbés Andrès et Lampillas, jésuites espagnols, ont répondu plus diffusément à ces critiques.

HUES DE BRAIE-SELVES (1), ancien poëte français, était né dans le comté de Bourgogne au 11e siècle. L'auteur anonyme du roman de Guillaume de Dôle dit que Hues assista aux fêtes que l'empereur Frédéric Ier donna dans cette ville, et qu'il enseigna à ce prince

> Une danse
> Que firent pucelles de France
> A l'ormet devant Tremilly,
> Où l'on a maint bon plet (2) bâti.

Fauchet a fait mention de ce poëte dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie française*. Duverdier s'est contenté de copier Fauchet; mais Lacroix du Maine ajoute que Hues savait excellemment jouer des instruments de musique et qu'il a écrit plusieurs chansons amoureuses. W—s.

HUESDEN. *Voyez* GERLAC.

HUET (PIERRE-DANIEL), évêque d'Avranches, né à Rouen le 8 février 1630, se livra de bonne heure à l'amour des lettres et de la philosophie. « A « peine, dit-il, avais-je quitté la mamelle, que je « portais envie à ceux que je voyais lire. » Descartes, qui était alors dans toute sa vogue, fut son premier guide. En même temps Bochart, né comme lui à Rouen, lui inspirait le goût de l'érudition (3). A l'exemple de ces deux savants, Huet entreprit, en 1652, le voyage de Suède; il y eut même Bochart pour compagnon. Ce voyage, qui lui valut un accueil distingué, et dont il a rendu compte dans un petit poëme latin assez médiocre (4), avait un double objet : il voulait voir la

(1) *Hues* est un diminutif de Hugues; *Braie-Selves*, aujourd'hui Broie-les-Pesmes, est un village à peu de distance de Dôle, au confluent de l'Oignon et de la Saône. Hues est le seul trouvère comtois dont fassent mention les anciens biographes; mais il paraît certain que les auteurs des romans de Guillaume de Dôle, d'Albéric de Bourgogne, de Maugis d'Aigremont, de Gérard de Roussillon (le restaurateur de la ville de Poligny, suivant Chevalier), étaient nés dans le comté de Bourgogne.

(2) *Plet, plegs* ou *plaids*. Chacun sait qu'on nommait ainsi les discours prononcés devant les cours d'amour.

(3) Ce fut le dépit de se voir arrêté à chaque page dans la lecture de la *Géographie sacrée* de Bochart qui inspira au jeune Huet le désir d'apprendre seul l'hébreu et le grec, à l'exemple de Jos. Scaliger, qui avait, dit-on, appris l'hébreu sans maître, et qui prétendait que quatre mois lui avaient suffi pour épuiser la littérature grecque. Huet ferma tous ses autres livres, se fit une grammaire hébraïque, qui lui fut utile plus d'une fois dans la suite; et quant au grec, il consulta seulement le P. Petau pour l'intelligence de quelques auteurs les plus difficiles.

(4) *Iter Suecicum*. M. Crignon en a donné une traduction en prose, Orléans, 1786, in-16.

Library, Univ. of North Carolina

reine Christine, qui était occupée à policer et instruire ses États; il voulait connaître les savants dont cette princesse était entourée, et surtout les manuscrits anciens qu'elle possédait, entre autres des ouvrages d'Origène. Il revint avec des trésors littéraires de plus d'une espèce, dont il ne tarda pas à faire part au public. A peine avait-il revu sa ville natale, qu'il concourut (en 1662) avec quelques-uns de ses amis à y former une académie qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. La réputation et le mérite de Huet ne lui avaient encore procuré rien de solide, lorsqu'en 1670 il fut adjoint comme sous-précepteur à Bossuet, qui venait de se charger de l'éducation du Grand Dauphin. Ce fut à cette époque qu'il trouva et saisit l'occasion de s'attacher à un travail qui lui convenait parfaitement, et dont il s'occupa pendant près de vingt ans. Il avait formé, d'après une idée du duc de Montausier, le plan de ces belles éditions des classiques latins, destinées à l'instruction de leur illustre élève (*ad usum Delphini*) : ce fut lui qui en dirigea l'exécution. En 1674, il fut reçu à l'Académie française; et on peut remarquer qu'il se plaignait dans son discours de ce que les lettres anciennes étaient « peu estimées en ce siècle, « presque bannies du commerce du monde poli, « et reléguées dans la poussière et l'obscurité de « quelques cabinets. » Fléchier, qui était alors directeur de l'Académie, parla, dans sa réponse, des études longues et utiles qui avaient été les premiers plaisirs de l'abbé Huet, comme les jeux de son enfance et les seuls emportements de sa jeunesse. Les grandes occupations de sous-précepteur ne l'empêchèrent pas de trouver le temps de satisfaire son goût ardent pour les langues les plus difficiles et pour les livres les plus anciens. Se dérobant quelquefois le soir à la cour, il venait passer des nuits entières dans des bibliothèques de Paris pour y puiser ce qui manquait à la sienne. Il n'était encore que tonsuré, lorsqu'à l'âge de quarante-six ans, il crut devoir se vouer tout à fait à l'état ecclésiastique et reçut les ordres sacrés. En 1678, Louis XIV lui accorda, comme récompense de son zèle et de ses services, l'abbaye d'Aulnay près de Caen, où il composa la plus grande partie de ses ouvrages. En 1685 il fut nommé à l'évêché de Soissons, dont il ne prit pas possession : il n'en avait pas même les bulles en 1689, lorsque M. Brûlart de Sillery, désigné pour l'évêché d'Avranches, lui proposa de permuter avec lui. Ce dernier siége plaisait beaucoup plus à Huet, parce qu'il le fixait à peu de distance de sa ville natale et de son abbaye. Il ne put être sacré qu'en 1692, à cause de quelques démêlés entre la cour de France et celle de Rome. Il ne négligeait point ses devoirs épiscopaux; mais, quand ils étaient remplis, il se livrait à son amour de la science avec une telle ardeur et passait tant de moments dans sa bibliothèque, que les gens du monde et les ecclésiastiques mêmes qui avaient des affaires à régler avec lui ne trouvaient que difficilement le temps de l'entretenir. Aussi rapporte-t-on qu'un importun auquel on avait souvent répondu que le prélat n'était pas visible parce qu'il étudiait, se retira fort mécontent, en disant : « Eh ! pourquoi donc le roi ne nous a-t-il pas en- « voyé un évêque qui ait fait toutes ses études? » Huet, atteint déjà par quelques infirmités, et sentant qu'il ne pouvait concilier ses goûts avec les devoirs de sa place, se démit de l'évêché d'Avranches. Il obtint en échange l'abbaye de Fontenay, située aux portes de Caen. Quelque temps après, il se rendit à Paris, et s'y fixa dans la maison professe des jésuites, à laquelle il fit don de sa belle bibliothèque (1). Là, pendant vingt ans, il partagea, comme il l'avait fait constamment depuis son entrée dans l'état ecclésiastique, ses jours entre la prière et l'étude, pour laquelle il conserva jusqu'à la fin de sa vie la même passion. Son goût pour la poésie, qu'il avait aussi cultivée, était toujours également vif; on le voyait très-assidu aux séances de l'Académie française, préférant à tout la société des gens de lettres et des érudits, qui l'intéressait sans le détourner de ses devoirs pieux. Zélé pour la gloire de la religion qu'il avait défendue dans plus d'un ouvrage, il termina le 26 janvier 1721, à l'âge d'environ 91 ans, par une mort édifiante, une carrière bien remplie et très-honorée. Étant sous-précepteur de M. le Dauphin, Huet eut une discussion avec Despréaux, parce qu'il n'était pas de son avis et de celui de Longin sur ce passage de la Genèse : *Dieu dit : Que la lumière soit. Et la lumière fut faite.* Il fut même à cette occasion relevé d'une manière un peu sévère, dans la préface de la traduction du *Traité du sublime.* Il défendit son opinion avec beaucoup de douceur, en écrivant au duc de Montausier, qui ne rendit pas sa lettre publique; mais Leclerc l'inséra dans le tome 10 de sa *Bibliothèque choisie,* avec un commentaire de sa façon. Aimable et prévenant dans la société, d'un caractère égal, rempli de loyauté, érudit sans pédanterie, tel on voyait Huet à tous les moments, tel on le retrouve dans tous ses ouvrages. On lit à la fin des Mémoires de mademoiselle de Montpensier un portrait qui donne de lui une idée fort avantageuse. Nous n'en citerons que ce passage, comme plus caractéristique que tout le reste : « Votre modestie est plus « dans les sentiments que vous avez de vous- « même, que dans votre air; et vous êtes docile « quoique vous ayez l'air rude. Vous êtes si prompt « et vous soutenez vos opinions avec une impé- « tuosité si grande, qu'il semble qu'elles vous « deviennent une passion.... Votre humeur n'est « ni trop enjouée, ni trop mélancolique.... Vous « n'est pas incivil; mais votre civilité manque un « peu de politesse.... Vous êtes pieux, sans être « fort dévot.... Vous avez su vous servir de la

(1) L'acte de cette donation, datée du 18 avril 1691, est inséré dans les *Amœnitates litt.* de Schelhorn, t. 5, p. 164. A la suppression des jésuites, les livres provenant de la bibliothèque de Huet furent acquis par le roi.

« science qui gâte les autres et les fait douter de « tout, pour vous affermir dans la foi. » Dans une lettre du 15 juin 1689, madame de Sévigné dit, sur la parole de Corbinelli, que Huet ne se déclara ouvertement contre la philosophie de Descartes, qu'il avait si longtemps chérie, que par la seule envie de plaire au duc de Montausier. Il est vrai qu'il attaque cette philosophie avec assez peu de ménagement; mais elle était défendue avec tant d'opiniâtreté, que pour achever de démontrer ce qu'elle avait d'insoutenable, il était difficile de se tenir dans de justes bornes. Du reste, madame de Sevigné avait tort de croire que Huet n'entendait pas ce qu'il improuvait. Il fut d'abord enthousiaste, et il avait raison de l'être, lorsqu'il voyait un génie pareil poser les véritables fondements de la philosophie sur le principe du doute, fondements qui subsistent encore et subsisteront toujours; car le *Discours sur la méthode* de Descartes sera éternellement reconnu par les vrais philosophes comme un ouvrage admirable. Quand ensuite il vit Descartes s'écarter des bases que lui-même avait établies, pour bâtir un système appuyé sur de simples suppositions, Huet n'adopta pas cette doctrine, et même il s'y opposa fortement. Il fit en cela preuve de bon sens. On a prétendu qu'il était piqué contre les Cartésiens, parce que ces philosophes préféraient infiniment ceux qui cultivent leur raison à eux qui ne font que cultiver leur mémoire. Peut-être se montra-t-il en effet un peu sensible, comme savant, aux plaisanteries de ses adversaires. Il eut aussi avec Bochart, au sujet d'un manuscrit d'Origène, une dispute très-vive, qui donna lieu à plusieurs écrits de part et d'autre. Huet en a composé un grand nombre, en grec, en latin, en français, soit en prose, soit en vers, toujours avec élégance et pureté. Ses ouvrages, dont la plupart ont conservé une réputation distinguée, sont : 1° *De interpretatione libri duo, 1 de optimo genere interpretandi, 2 de claris interpretibus,* Paris, 1661, in-4°; Stade, 1668; la Haye, 1683, in-8°. C'est le premier ouvrage que Huet ait publié : il lui donna la forme de dialogue. On y remarque un goût sûr; il est très-instructif, et de plus fort bien écrit. Le second livre est un jugement des plus célèbres traducteurs anciens et modernes, français et étrangers, mais principalement de ceux de la Bible et des classiques grecs : Huet ne donne point la bibliographie des éditions, mais il juge avec impartialité le style et la fidélité de chaque traduction. 2° *Origenis commentaria in sacram Scripturam,* grec et latin, Rouen, 1668, 2 vol. in-fol.; réimprimés à Cologne, en 1685, 3 vol. in-fol. Il ne fit que retoucher l'ancienne version, obscure et défectueuse en beaucoup d'endroits. 3° *Lettre sur l'origine des romans,* Paris, 1670 et 1722, à la tête de la *Zayde* de madame de Lafayette; 8e édit., Paris, 1711, augmentée d'une Lettre sur l'auteur de l'*Astrée;* trad. en latin, à la suite de l'édition de la Haye du traité *De interpretatione;* id. en flamand, 1755, in-8° (1). Huet rend compte, en véritable critique, des romans que nous ont laissés les anciens : mais ne pourrait-on pas objecter que l'origine de ce genre est bien antérieure à celle qu'a indiquée ce prélat? car toutes les mythologies de l'Inde passeraient à bon droit pour de véritables romans. 4° *Demonstratio evangelica,* Paris, 1679, 1 vol. in-fol.; réimprimée du même format et dans la même ville, en 1687 et 1690; puis en Allemagne, in-4°; Amsterdam, 2 vol. in-8°; et enfin à Naples, 2 vol. in-4°, en 1731. On trouve dans cet ouvrage plus d'érudition que de jugement, plus d'élégance que de vigueur. La première édition surtout est remplie de conjectures hasardées, de rapprochements bizarres, d'inductions forcées. L'auteur veut tout ployer à sa manière de voir, et l'y range de gré ou de force. La *Démonstration évangélique* fit dire à beaucoup de personnes que Huet n'y avait démontré que sa grande érudition. C'était à propos de ce livre que Racine témoignait ne pas approuver l'usage que le savant prélat avait fait de ses connaissances profanes en faveur de la religion. L'abbé Sabatier, seul de tous les critiques, en parle avec un enthousiasme qui n'admet aucune restriction; il dit même que cet ouvrage est devenu classique pour tous les théologiens de l'Europe. 5° *Censura philosophiæ Cartesianæ,* Paris, 1689 et 1694, 4e édition, in-12; critique assez judicieuse, mais faible à l'excès, quand on la compare aux vastes conceptions, même les plus erronées, de Descartes; 6° *Quæstiones Alnetanæ de concordia rationis et fidei,* Caen, 1690; ouvrage très-médiocre pour le fond, et qu'Antoine Arnauld blâmait beaucoup. Il fut composé à l'abbaye d'Aulnaye, ainsi que le titre le fait voir. On peut dire de cet ouvrage, comme de la *Démonstration évangélique,* que l'auteur y brille plus par l'érudition que par le raisonnement. 7° *De la situation du Paradis terrestre,* publié d'abord en français, Paris, 1691, 1 vol. in-12; puis réimprimé en latin à Amsterdam, 1698 et 1701, in-8°. Dans ce traité, Huet place le Paradis sur les bords du fleuve que produit la jonction du Tigre et de l'Euphrate, et qu'on appelle le *fleuve des Arabes,* entre cette jonction et la division que fait ce même fleuve avant d'entrer dans le golfe Persique. Dans l'édition donnée, en 1698, de ce même livre, on trouve une *Dissertation sur les navigations de Salomon.* C'était le père Commire qui avait engagé Huet à travailler sur ce dernier sujet. Cette Dissertation fut réimprimée à la Haye, en 1730, avec la lettre de ce jésuite et la réponse de l'évêque d'Avranches, dans le second volume des *Traités géographiques et historiques pour faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte* (par Bruzen de la Martinière), 2 vol. in-12 : cette même dissertation a été traduite en français par des Roches, auteur d'une *Histoire de Danemarck,* en

(1) Cet opuscule a été pour la première fois imprimé à part sous le titre de *Lettre de M. Huet à M. de Segrais sur l'origine des romans,* 2e édit., Paris, Cramoisy, 1678, in-12. A. B—T.

9 volumes in-12; 8° *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme*, 1692, brochure in-16, publiée avec les initiales pseudonymes M. G. de l'A.; réimprimée avec des additions, à Amsterdam, 1698, in-12, et à Paris, 1711, in-12; 9° *Statuts synodaux* pour le diocèse d'Avranches, en 1693, avec des suppléments des années suivantes, Caen, in-8°; 10° *Huetii carmina*, poésies grecques et latines, odes, églogues, petits poëmes, Utrecht, 1700, édition augmentée, in-8°; Paris, 1709 et 1729, 1 vol. in-12. Les vers grecs et latins de ce savant prélat ont aussi été recueillis par d'Olivet avec des poëmes de même nature, qui sont de Fraguier, de Boivin, etc.; la Haye, 1740; ibid., 1743, 1 vol. in-8°. Ces poëmes, quoique l'auteur en ait composé la plus grande partie dans un âge avancé, sont d'une latinité élégante et pure : les images en ont de la grâce, le style de la verve et de la chaleur. 11° *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, publiée anonyme, Paris, 1716, 1727, in-12; réimprimée avec le nom de l'auteur, Lyon, 1763, 1 vol. in-8°. Huet composa ce livre à la sollicitation de Colbert. Il y a inséré beaucoup de digressions curieuses et savantes. Il y commet des répétitions, en parlant des mêmes nations sous différents périodes. Peut-être l'évêque d'Avranches n'a-t-il pas mis la dernière main à cet ouvrage. On en juge nommément par le style, moins châtié que dans les autres productions du même auteur. Des *Mémoires sur le commerce des Hollandais dans les États et empires du monde*, qui parurent en 1716, ont été attribués à M. Huet, comme faisant une espèce de suite à son Histoire du commerce des anciens. 12° *Petri Danielis Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, Amsterdam, 1718, 1 vol. in-12, publié par Sallengre (1). Ces Mémoires sont fort agréables à lire, et font bien connaître leur auteur, homme aimable ou plutôt érudit très-aimable dans un siècle où, quoi qu'il en ait dit dans son discours de réception à l'Académie française, et ailleurs, on avait un goût décidé pour l'érudition. Il est reconnu, maintenant, que la sienne était plus vaste que profonde. C'était un vrai sage, aimant le monde et le plaisir, se livrant tour à tour à la retraite et à la société; se désolant de ne pas avoir assez de piété, et finissant par être un bon évêque, parce que toute sa vie il avait eu le sentiment de ses devoirs et des bienséances. 13° *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, publié par l'abbé d'Olivet, ami de l'auteur, Amsterdam, 1723, in-8°; Londres, 1741, in-8°. C'est à peu près la traduction de la première partie de *Quæstiones Alnetanæ*. On crut remarquer que Huet revenait un peu dans ce traité sur ce qu'il avait avancé en plusieurs endroits de sa *Démonstration évangélique*. Voltaire n'a pas manqué d'insinuer que ce dernier ouvrage paraît démentir le premier. Ailleurs, il dit malignement que le *Traité sur la faiblesse de l'esprit humain*, par lequel Huet finit sa carrière, ne laisse aucun lieu de douter de ses derniers sentiments, faisant à cet égard un rapprochement également perfide avec la fin de la vie de Fénelon. Il est bien vrai que Huet, dans ce livre, qui donna lieu à des critiques outrées, soutient des paradoxes; mais ils n'ont rien qui puisse faire penser qu'il n'ait pas adhéré d'esprit et de cœur aux vérités de la religion. Huet défend l'opinion des sceptiques réduite à de certaines bornes; mais le scepticisme ne conduit-il pas naturellement la raison, lorsqu'elle n'en abuse point, à se soumettre au joug de la foi, en démontrant à l'homme le néant et l'imbécillité de cette même raison? Le *Traité de la faiblesse de l'esprit humain* roule principalement sur deux propositions : 1° que la foi est seule infaillible; 2° que la raison n'a d'elle-même nul moyen de parvenir à la connaissance d'aucune vérité. C'est un rapport complet sur l'état de la philosophie. L'auteur expose tous les systèmes, et reste dans le doute. Ladvocat et quelques autres biographes ont eu tort d'accuser Huet d'avoir copié dans ce livre *Sextus Empiricus* sans l'avoir cité. Le même traité, composé en français et mis en latin par l'auteur lui-même, parut à Amsterdam en 1738, 1 vol. in-12, par les soins de du Sauzet, agent diplomatique du roi de Pologne à la Haye. 14° *Origines de Caen*, dont la seconde édition, qui est la meilleure, fut imprimée, en 1706, à Rouen, 1 vol. in-8°. C'est un livre bien fait, savant et utile. 15° *Diane de Castro*, ou *le Faux Yncas*, anonyme, Paris, 1728, in-12. Huet composa, dit-on, ce roman à l'âge de vingt-cinq ans, excité par le charme qu'il avait trouvé dans la lecture de l'*Astrée*, qu'il appelait incomparable. 16° Il y a aussi des *Notes* latines de Huet *sur Manilius*, imprimées à la fin de l'édition de cet auteur faite en 1679 in-4° à l'usage de M. le Dauphin; 17° l'abbé Tilladet publia, en 1714, à la Haye, en 2 volumes in-12, des *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie, contenues en plusieurs lettres*. Elles sont presque toutes de Huet. 18° L'abbé d'Olivet recueillit également et mit au jour, à Paris, en 1754, 1 vol. in-12, des *Opuscules sur la langue française*, par divers académiciens. Huet a fourni son contingent posthume à ce recueil. La mémoire de ce savant prélat s'était fort affaiblie à la suite d'une maladie qu'il essuya en 1702. Il n'en conserva pas moins le goût du travail, avec l'impossibilité cependant de s'y livrer de suite et d'entreprendre rien d'important. Ce fut dans ces moments qu'il forma ce recueil de notes et de traits qui, rassemblé par l'abbé d'Olivet, fut imprimé en 1722, 1 vol. in-12, sous le titre de *Huetiana*. On lit à la tête l'Éloge de Huet par le même auteur, tiré de l'Histoire de l'Académie française. D'autres éloges du même prélat se trouvent dans les recueils de l'académie de Caen pour 1769. Enfin l'on trouve une *Notice* sur quel-

(1) Il en existe une traduction anglaise avec des notes biographiques et critiques par John Aikin, 1810, 2 vol. in-8°, et une traduction française, par M. Nisard, Paris, 1850, in-8°. A. B—T.

ques lettres inédites de Huet dans le *Journal des savants* de 1797, p. 334. L—P—E.

HUET DE COËTLISAN (JEAN-BAPTISTE-CLAUDE-REGNAULT), né à Nantes vers 1767, d'une famille connue dans la magistrature, se montra, dès les premiers temps de la révolution, un de ses plus zélés partisans. C'est dans sa province comme dans celle du Dauphiné qu'avait commencé le tocsin qui devait amener de si profondes perturbations. Huet se joignit à la jeunesse nantaise qui, réunie à celle de Rennes, ouvrit dans les annales du monde une époque nouvelle. Il fut compris parmi les notables de la première municipalité de Nantes, et, en 1792, il commandait en second un des bataillons de la garde nationale de cette ville. En 1793, il embrassa ce qu'on appelait le parti fédéraliste, qui, dans l'Ouest, essaya de lutter contre la commune de Paris et contre la convention pendant les premiers mois qui suivirent la funeste révolution du 31 mai, et qui, s'étant mis en relation avec la Gironde et le Calvados, ralliant la Guyenne à la Bretagne et à la Normandie, eût pu, si elle eût été bien dirigée, empêcher le règne sanglant de la terreur. Lorsque le parti de la montagne eut triomphé, Huet alla chercher un refuge à l'armée des Pyrénées-Orientales. On lit dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul (1823), qu'il devint aide de camp du général Dugommier, qui « lui donna la mission « de porter à la convention trente-deux drapeaux « pris sur l'ennemi. » Mais le *Moniteur* ne dit rien de cette *mission* ni de l'envoi des trente-deux drapeaux. Huet avait peu de goût pour la guerre ; il en quitta le théâtre après la révolution du 9 thermidor, et revint à Nantes sans avoir acquis un grade militaire. Attaché en qualité de secrétaire général à l'administration centrale du département de la Loire-Inférieure, il dirigea, non sans quelque partialité, la première organisation de l'école centrale. Lors de l'établissement des préfectures, Huet fut continué dans ses fonctions de secrétaire général. Il eut une grande part, en 1798 (an 7), à la formation d'une Académie nantaise, qui s'intitula d'abord : *Institut départemental de la Loire-Inférieure*, titre qui fut bientôt changé en celui de *Société des lettres, sciences et arts de Nantes*, puis en celui de *Société académique*. Huet, réuni à deux de ses collègues (Athénas et Poirier), présenta un plan d'organisation que, dans la première séance publique du 20 germinal an 10 (10 avril 1802), présidée par le préfet (le Tourneur de la Manche, ex-directeur de la république), le secrétaire général de la société (Renou) qualifia un peu hyperboliquement en ces termes : « Plan vaste et méthodique où le « système des connaissances humaines est dévé- « loppé, etc. » Huet présida la seconde séance publique, qui n'eut lieu qu'en 1808 (5 mai). Dans son discours d'ouverture, Huet peignit le règne de la terreur, fit l'éloge du goût, l'éloge de la société littéraire nantaise et des services qu'elle avait rendus, l'éloge de Napoléon, *le Héros du monde*, l'éloge de *la Vache Io*, poëme d'un collègue présent (de Kérivalant) ; l'éloge de tous ses collègues en masse et en détail, de leur *imagination brillante*, etc. « Certes, disait-il, on ne trou- « verait nulle part autant de verve, autant d'éner- « gie dans la pensée, autant de finesse dans « l'expression, » que dans les œuvres (inconnues) *d'un de nos plus illustres collègues* (H. Bouteiller). Tel est l'inconvénient des harangues académiques, et la prodigieuse exagération dont les discours de l'Institut ne sont pas toujours exempts. Huet eut bientôt sa part des compliments d'usage. Il avait récemment publié une statistique du département de la Loire-Inférieure ; Blanchard de la Musse, alors secrétaire général, dans le compte rendu des travaux de la société, ne se contenta pas de donner à cette statistique la qualification de *bonne*, qu'elle peut mériter : il ajouta : « Nous « pouvons nous flatter de n'avoir rien à désirer « à ce sujet. » Les *Recherches statistiques* de M. Huet de Coëtlisan, dit-il, « déjà placées dans « toutes les bibliothèques, doivent être classées « dans le très-petit nombre des ouvrages de ce « genre qui passeront à la postérité. » Il convient d'ailleurs de remarquer que dans les *Recherches statistiques*, Huet, abandonnant le style académique, donne des éloges mérités aux services que cette société littéraire n'a cessé de rendre aux sciences, aux lettres et aux arts. Un de ses amis, commissaire du gouvernement près de l'administration centrale, en même temps qu'il en était lui-même secrétaire général, Marsson, depuis préfet du Doubs et consul général à Palerme, disait de son collègue : « Si un de ses amis tombe « dans un bourbier, il ne l'en retire que jusqu'à « la ceinture. » Le ministre de la police, Fouché, se montra plus généreux lorsque Huet se trouva impliqué, en 1806, avec le receveur général du département, dans un procès criminel. Le receveur fut condamné l'année suivante à huit ans de fers et à la flétrissure pour faux et surcharges sur les registres. Huet, qui était lié avec ce comptable, mais qui pouvait, et c'était l'opinion accréditée, n'avoir été coupable que d'imprudence et de légèreté, après avoir subi dix mois de détention à Paris, fut amené à Nantes avec une haute recommandation, acquitté et réintégré dans sa place. Peu de temps après (1809), il fut envoyé sous-préfet à Bazas. Destitué en 1814, lors de la première restauration, il fut nommé membre de la chambre des représentants (1815) par l'arrondissement de Châteaubriant. Après le second retour des Bourbons, il prit un passe-port pour l'Angleterre : mais, arrêté au premier relais, il fut enfermé à la Force, ensuite à la Conciergerie, et après une seconde détention qui dura aussi dix mois, et pendant laquelle il avait vainement adressé une pétition à la chambre des députés, il recouvra sa liberté sans avoir été interrogé, et sans qu'on lui eût fait connaître les motifs de

cette longue détention. Quelques années plus tard, Huet fut chargé de rédiger la partie politique du *Journal du Commerce*, où il défendait avec zèle et talent les principes de l'opposition contre le ministère Villèle. Il fut poursuivi, en novembre 1822, devant le tribunal de police correctionnelle, comme prévenu d'attaque contre le gouvernement, et condamné malgré l'éloquence de M. Barthe, qui s'était chargé de sa défense. Sa santé déjà fort affaiblie se trouva plus gravement altérée par suite de ce jugement. Voulant aller respirer l'air natal, il se rendit à Savenay, et mourut dans cette ville le 12 décembre 1823. Il était membre de l'*Académie celtique*, devenue sous la restauration *Société royale des antiquaires de France*. Ses ouvrages sont : 1° *Statistique du département de la Loire-Inférieure, publiée par ordre du ministre de l'intérieur*, Paris, de l'imprimerie des sourds-muets, an 10 (1802), in-8° de 70 pages, plus 8 tableaux ; 2° *Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire-Inférieure*, Nantes et Paris, 1804, in-4° de près de 600 pages, y compris les pièces annexées et les tableaux. L'empire commençait, et, dans la préface, Huet déclare qu'il était *attaché au parti républicain*. La partie historique de ce volume contient des détails curieux sur la guerre de la Vendée. 3° *De l'organisation de la puissance civile dans l'intérêt monarchique*, ou *De la nécessité d'instituer les administrations départementales et municipales en agences collectives*, Paris, Eymery, 1820, in-8°. On a encore de J.-B. Huet des notes sur le célèbre monument armoricain connu sous le nom de *pierres de Carnac*, et divers articles insérés soit dans la *Revue encyclopédique*, soit dans d'autres recueils périodiques ; il a laissé plusieurs manuscrits de sa jeunesse, contenant des traductions d'auteurs latins. On trouve, dans le troisième volume du *Lycée armoricain*, une notice sur Huet de Coëtlisan, dont M. Mahul a fait usage dans son *Annuaire nécrologique ;* mais, quoique faite avec soin, elle n'est pas exempte d'erreurs. V—ve.

HUET DE FROBERVILLE (Claude-Jean-Baptiste), né à Romorantin le 5 octobre 1752, fut un des premiers élèves qui entrèrent au collége d'Orléans après l'expulsion des jésuites. En 1781, il revint habiter cette ville, où il se maria, se fit bientôt remarquer par ses travaux littéraires, et fut nommé secrétaire perpétuel de la *Société royale de physique, d'histoire naturelle et des arts*, récemment instituée. Choisi en 1787 pour fournir à l'assemblée provinciale des renseignements sur l'agriculture, le commerce et l'industrie de la Sologne, il composa un ouvrage intitulé *Vues générales sur l'état de l'agriculture dans la Sologne, et sur les moyens de l'améliorer*, qui fut imprimé à Orléans l'année suivante aux frais de la province (1 vol. in-8°). En 1789, Froberville ne put rester indifférent aux événements politiques qui signalèrent cette époque ; il publia, sous le nom d'un *gentilhomme français* son *Catéchisme des trois ordres* pour les assemblées d'élections. Successivement il fit paraître à Orléans des *Réflexions sur les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ;* sur le *veto* et sur *l'appel au peuple ;* enfin divers avis sur la manière de délibérer aux états généraux, etc. Après avoir été nommé à plusieurs fonctions administratives, il fut élu en 1791 député du Loiret à l'assemblée législative, et s'y rendit utile aux intérêts de son département. L'année 1792 le força de regagner ses foyers, où il fut deux fois incarcéré comme suspect ; mais sa bienfaisance et ses autres qualités lui avaient créé parmi ses geôliers des amis, au moyen desquels il échappa à la mort. Dès ce moment il se tint éloigné des charges publiques, et s'appliqua tout entier à l'étude des sciences et des lettres. Il est mort en 1838. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Description plaisante d'une fête à l'occasion de la prise de la Grenade*, insérée dans le *Courrier de l'Europe* du 5 novembre 1779 ; 2° *Notice sur la vie et les ouvrages de Louis Pulci, avec un extrait de son poëme intitulé Morgante maggiore*, insérée dans l'*Esprit des journaux*, 1784 ; 3° *Dissert. crit. sur deux ouvrages intitulés Chronique de Turpin*, Orléans, 1785, in-12, insérée dans le tome 3 des *Mélanges* de Millin ; 4° *Éloge de M. Pilâtre de Roziers*, Orléans, 1785, in-8° ; 5° *Recherches sur l'origine de la gabelle en France*, insérées dans l'*Esprit des journaux*, 1786 ; 6° enfin un grand nombre de morceaux de littérature, de critique et de politique dans le *Journal de Paris*, l'*Esprit des journaux* et la *Chronique de Paris*. Il a laissé en manuscrit : 1° Un *Essai sur l'air inflammable ;* 2° une *Dissertation sur une médaille de l'empereur Tite ;* 3° des *Observations sur une anomalie particulière dans l'ordre des affinités électives de Bergman ;* 4° des *Recherches historiques sur le comté et la ville de Romorantin ;* 5° divers *éloges, discours*, etc., et un grand nombre de pièces en vers et en prose. M. Vergnaud-Romagnesi a publié en 1839, à Orléans, une notice sur Huet de Froberville. Z.

HUET DE FROBERVILLE (Barthélemi), frère consanguin du précédent, naquit à Romorantin le 22 janvier 1761, et fit ses études au séminaire de Meun près Orléans. Breveté officier dans le régiment de l'île de France, il se rendit en 1778 dans la colonie ; fut appelé en 1781 au commandement du détachement que ce corps fournit à l'escadre du bailli de Suffren pour l'expédition de l'Inde ; se trouva à toutes les actions navales de l'escadre, au siége de Trinquemale en 1782, et se distingua à l'affaire de Goudelour, où le chevalier de Damas fut pris par les Anglais. Après avoir passé deux ans en garnison à Pondichéry, il revint à l'île de France, où il se fixa. Les orages de la révolution grondaient au loin ; la discipline militaire était méconnue, il résolut de quitter le service. Lorsque l'assemblée coloniale se forma, Froberville fut nommé à plusieurs fonctions publiques, entre autres à celle de procureur géné-

ral syndic. Le reste de sa carrière se passa dans la culture des lettres ; il fut un des fondateurs et le secrétaire de la société d'émulation dont les travaux ont été très-utiles. La langue et les mœurs des habitants de l'île de Madagascar furent l'objet constant de ses études ; comme rédacteur du journal hebdomadaire des îles de France et de Bourbon, il entretint, avec les savants qui parcouraient cette grande île, des relations au moyen desquelles il parvint à réunir une immense collection de pièces concernant une contrée si intéressante et si peu connue. Sa mort arriva en 1835. Ses principaux ouvrages sont : 1° Un *Grand vocabulaire malgache*, 2 vol. in-fol., dont Dumont d'Urville (*voy.* ce nom) a donné un abrégé (*Philologie du voyage de l'Astrolabe*) ; 2° une traduction des *saintes Écritures* en malgache (idiome du sud), 2 vol. in-fol. ; 3° une collection des voyages de Mayeur (interprète de Beniowsky) à Madagascar, 6 vol. in-fol. ; 4° une *Histoire de Ratsimilaho, roi de Foulepointe*, d'après les traditions des Malgaches, 1 vol. in-fol. ; 5° un *Essai sur les Malgaches*, 1 vol. in-fol. Cet ouvrage, confié au capitaine Flinders, qui s'était chargé de le faire imprimer à Londres, a été égaré pendant la traversée de ce célèbre voyageur. 6° Le *Cimetière du Port-Louis*, scènes historiques, 2 vol. in-4° ; 7° *Sydner*, ou *les Dangers de l'imagination*, roman imprimé à l'île de France, 1 vol. in-8° ; 8° un journal tenu pendant la guerre de l'Inde, de 1781 à 1783, 1 vol. in-fol. ; 9° diverses pièces en prose et en vers dans les journaux de l'île de France ; 10° *la Culpaïde*, poëme burlesque ; 11° une édition nouvelle de l'*Histoire de la grande île Madagascar*, par le sieur Estienne de Flacourt, inachevée. Z.

HUETERIE (Charles de la), poëte médiocre, mais dont les ouvrages, devenus très-rares, ne laissent pas d'être recherchés par les amateurs de notre ancienne littérature. On n'est pas d'accord sur le lieu de sa naissance. Lacroix du Maine le fait naître dans l'Anjou, et Duverdier près d'Amboise. Son nom était *Hue*, diminutif de Hugues ; mais il crut devoir l'allonger pour le rendre plus harmonieux ou pour se donner les airs d'un possesseur de fief. Il avait été secrétaire du duc de Vendomois. Pendant l'exil de Clément Marot il fit des démarches pour le remplacer dans la charge de valet de chambre du roi François 1er. Marot, à son retour d'Italie, publia, sous le nom de *Fripelipès*, son valet, cette plaisante épître (1) dans laquelle passant en revue ses ennemis, il les couvre d'un ridicule que le temps n'a pas encore effacé. Il ne manque pas d'y reprocher à la Hueterie d'avoir essayé de lui ravir sa place à la cour. En lui répondant, la Hueterie dit à Marot qu'il n'a demandé sa place que parce qu'il était scandalisé de sa conduite :

> Car si scandalisé ne feusse,
> Ta place demandé je n'eusse.

(1) C'est la 56e épître dans l'édition des *Œuvres* de Marot publiée par Lenglet-Dufresnoy.

Les intrigants ont presque toujours tenu le même langage ; mais ils ont été rarement aussi naïfs. Dans une autre épître digne de Marot, à qui, dans le temps, elle fut attribuée, Charles Fontaine a bien maltraité

> Les chants royaux, épîtres, rondelets,
> Mis en avant par nos deux secrétaires.

L'un de ces secrétaires est la Hueterie, et l'autre son associé Sagon, qui fut le véritable chef de la ligue formée contre Marot par tous les nains de la littérature (*voy* Sagon). A l'époque de ces disputes, la Hueterie était déjà vieux et malade, mais on ignore la date de sa mort. On connaît de lui : 1° *Le dangereux passage de vice et consolatif voyage de vertu*, Lyon, 1536, in-8° ; 2° *Le concile des dieux*, sur les très-heureuses et magnifiques noces de Jacques, roi d'Écosse, et de la princesse Magdeleine, fille aînée de François Ier, Paris, sans date (vers 1536), in-16 ; 3° *Prothologies françaises*, orthodoxes commentaires sur aucunes frivoles opinions ; avec épitome des gestes présents en rimes léonines. Demande de service royal en épîtres, rondeaux, ballades. 4° *Contre-blasons de la beauté des membres du corps humain*, dans le recueil intitulé *Blasons* du sexe masculin et féminin, Paris, sans date (1550), in-16 ou petit in-8° ; 5° plusieurs *pièces* contre Marot. W—s.

HUEZ (Claude), l'une des premières victimes de nos révolutions, était né à Troyes le 3 avril 1724, fils d'un conseiller au bailliage et présidial de cette ville. Il fut appelé, lui aussi, aux fonctions qu'avait remplies son père, devint assesseur civil, puis lieutenant criminel et maire de Troyes, par brevet émané de Louis XVI, le 29 juillet 1786. Il fut, en cette dernière qualité, nommé l'année suivante membre de l'assemblée provinciale qui se tenait à Châlons. Enfin, par une ordonnance du 9 mai 1789, il fut continué maire pour trois ans. Son assistance aux deux assemblées des notables le mit en mesure d'observer tous les signes précurseurs de la révolution. Il en avait écrit confidentiellement aux échevins de sa ville natale, dévoilant les intrigues et les dispositions hostiles dont il était témoin, désignant les principaux personnages qui commençaient à entraver les vues sages et bienfaisantes du roi. Cette lettre fut enlevée au bureau de la poste par un des membres du comité local des subsistances, et au lieu d'être portée à l'hôtel de ville, comme il en avait annoncé la résolution, elle fut ouverte, et même, pour le malheur de Huez, envoyée aux hommes qui, dans Paris, préludaient avec le plus d'activité aux grands bouleversements politiques dont l'explosion devait avoir lieu en juillet 1789. Huez à son retour dans son pays fut fort en peine d'apprendre que son écrit avait disparu, sans que les échevins en eussent eu connaissance. Il y eut en France, depuis la récolte de 1788 jusqu'à la fin d'octobre de l'année suivante, une disette dont la ville de Troyes, peuplée alors de

trente-trois mille âmes, se ressentit particulièrement. Son approvisionnement avait, pendant tout l'été de l'année 1789, occasionné de vives inquiétudes, mais donné lieu aussi à des mesures préservatrices prises avec zèle par Huez et par son conseil municipal, mesures, au surplus, entravées trop souvent par de factieuses entreprises. Au mois d'avril une réunion nombreuse et composée en partie de révolutionnaires du pays, prenant pour prétexte le désir d'aider le conseil municipal à pourvoir aux besoins du peuple, s'était installée dans l'hôtel de ville sous le titre de comité provisoire. Ce comité ne fit qu'augmenter les embarras du moment. En septembre, une fourniture considérable de farine de riz, venue d'Angleterre sur la demande des boulangers de Troyes, et que l'on crut ou que l'on prétendit être viciée, servit de prétexte pour faire éclater l'orage le plus violent sur la tête de Huez, contre lequel sa lettre perfidement commentée avait inspiré des préventions. On l'accusa d'avoir empoisonné ces farines. Il était alors doyen du bailliage et président de la chambre de police. Il se rend le 9 à l'hôtel de ville. Les municipaux et les membres du comité provisoire y étaient assemblés. On lui dit, on lui répète que sa vie est en danger ; il oppose aux instances qu'on lui fait pour qu'il se dérobe à la fureur publique une courageuse résistance, fondée sur le témoignage de sa conscience et sur les preuves acquises de son dévouement à la classe indigente. Il se présente avec l'intrépidité de Mathieu Molé devant la multitude. Mais à peine était-il entré dans le sanctuaire de la justice, et à l'instant où le procureur au bailliage entreprenait avec chaleur la défense de l'accusé et du négociant qui avait voulu assurer l'approvisionnement du marché, qu'un individu couvert de haillons s'élance près de Huez, lui ôte sa perruque et la jette dans l'auditoire. Le tribunal, offensé en la personne de son président, se retire dans la salle du conseil et fait avertir de ce qui se passe les deux autorités qui occupaient l'hôtel de ville. Un grand tumulte succède à la violence exercée contre le magistrat. Malgré les efforts de ses collègues et de quelques autres personnes venues à son secours, il est saisi et entraîné hors du palais. On lui passe une longue corde au cou et on le fait tomber sur le pavé; des femmes ou plutôt des furies arrivent; une d'elles le frappe avec force sur la tête. On lui crève les yeux, et puis des assassins des deux sexes lui arrachent la vie. Des cruautés inouïes sont exercées sur son cadavre, qui est promené de rue en rue. Enfin il est précipité dans les caveaux du cimetière St-Jean. Ses bourreaux, inconnus entre eux, animés d'intérêts, de sentiments divers, avaient été mis en mouvement par des manœuvres invisibles ou du moins insaisissables, qui agissaient dans bien d'autres parties de la France, après avoir systématiquement épouvanté et ensanglanté Paris. Le reste de la journée fut employé à la dévastation, au pillage de la maison de Huez, de celle du négociant désigné plus haut et de trois autres appartenant aux principaux fonctionnaires de Troyes. La force armée, retenue par des difficultés très-compliquées, n'avait pu ni prévenir ni réprimer de si horribles excès. Lorsque la tranquillité fut rétablie, on intenta un procès aux auteurs et complices de l'assassinat de Huez, ainsi que des autres désordres de la journée. Le bailliage de Chaumont en Bassigny, érigé en cour prévôtale, reçut l'ordre de se transporter à Troyes pour suivre et terminer cet immense procès. Sur cent vingt-six accusés, plusieurs furent condamnés à la peine capitale et exécutés, une vingtaine furent envoyés aux bagnes de Rochefort et de Toulon ; mais les chefs ne purent être atteints. A la fin de 1793, la convention nationale fit mettre en liberté les condamnés, et elle ordonna que, comme victimes des prétendus complots de l'aristocratie, ils fussent indemnisés par la caisse municipale, ce qui s'effectua aussitôt après leur retour. Une délibération circonstanciée et motivée des échevins et conseillers notables, en date du 30 septembre 1789, exprima leur douleur de ne plus voir à leur tête l'homme qui avait si bien mérité du roi, des ministres et de ses concitoyens, et régla qu'un service solennel serait fait pour lui le 19 octobre suivant dans l'église de St-Jean, service auquel assistèrent, avec la famille de Huez, tous les corps de la ville. Son oraison funèbre y fut prononcée. Il était bel homme, d'une taille élevée : haute intelligence, noblesse et fermeté de caractère, amour de ses devoirs, équité, savoir, esprit de charité, et de charité très-active, il réunissait toutes les qualités du magistrat à celles de l'homme privé. Enfin il était généralement aimé et estimé ; mais alors, partout en France, les meneurs voulurent arriver à leur but, et il n'est pas de projet d'émeute, pas de révolution que l'on ne fasse réussir en alarmant le peuple sur les subsistances et en lui désignant ses victimes. Huez fut immolé à l'âge de 65 ans. Il était célibataire. L—P—E.

HUFELAND (Christophe-Guillaume), célèbre médecin, naquit le 12 août 1762 à Lengensalze en Saxe, où son père exerçait l'art de guérir avec distinction. Deux ans après sa naissance, le père fut nommé conseiller aulique et médecin de la princesse Amélie de Saxe-Weimar. La ville de Weimar était alors la résidence des poëtes et des savants les plus renommés. Hufeland y fit ses études classiques et devint très-versé dans les langues grecque et latine. D'après sa propre vocation et pour suivre l'exemple de son père et de son grand-père, il se destina à la profession de médecin. Il se rendit en 1780 à Iéna, afin d'y commencer ses études médicales, et il alla les terminer à Gœttingue, dont l'université possédait un grand nombre de célèbres professeurs, parmi lesquels on distinguait Wrisberg, Richter, Baldin-

gen, Blumenbach, Murray, Gmelin. Le jeune disciple suivit avec un zèle ardent les leçons de ces habiles maîtres et s'attira leur amitié. Il étudia avec beaucoup d'attention les écrits des médecins anciens et les systèmes qui ont régné tour à tour en médecine ; il regarda toujours l'histoire de son art comme étant de la plus haute importance pour en diriger et en assurer les progrès, et sur la fin de sa vie il employa toute son influence à faire créer une chaire d'histoire de la médecine dans l'université de Berlin. Ce fut à Gœttingue qu'il reçut le grade de docteur, en 1783, après avoir soutenu une thèse sur l'utilité de l'électricité dans l'asphyxie. De là il se rendit, à peine âgé de vingt et un ans, à Weimar pour y exercer la médecine et pour remplacer son père, qui était malade et qui perdit peu à peu la vue. Sa clientèle devint bientôt très-nombreuse. Cependant il eut encore le loisir de se livrer à des travaux scientifiques et littéraires, et composa plusieurs écrits qui parurent dans les journaux de cette époque. En 1791 il commença la publication d'un journal intitulé *Annales de la médecine et de la chirurgie françaises*, qu'il continua pendant plusieurs années. Ces diverses productions établirent la réputation de Hufeland, et en 1793 il obtint une chaire de médecine à l'université d'Iéna. Ses leçons cliniques y furent très-suivies. Il ne se distinguait cependant pas, dit le docteur Augustin, l'un de ses biographes, par l'éloquence et l'entraînement de sa diction, mais plutôt par la manière claire, solide, persuasive avec laquelle il enseignait, dans un style pur et correct, des vérités utiles, avec l'éloignement de toute hypothèse. Pendant les premières années de son séjour à Iéna, Hufeland publia quelques-uns de ses ouvrages les plus importants, qui ont été plusieurs fois réimprimés, entre autres sa *Pathogénie* et son *Traité des scrophules* (1795), sa *Macrobiotique ou l'Art de prolonger la vie humaine* (1796), ouvrage qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Ce fut aussi pendant qu'il était professeur à Iéna que Hufeland commença la lutte opiniâtre qu'il a soutenue toute sa vie contre les systèmes exclusifs. Déjà, en effet, la doctrine de Brown, importée en Allemagne, comptait parmi ses partisans des médecins très-distingués. L'illustre J.-P. Frank lui-même avait fait de larges concessions au nouveau système, que Hufeland combattit vivement dans plusieurs écrits. Trente ans plus tard, se trouvant à Vienne dans un dîner avec Frank, ce grand médecin avoua qu'il avait un peu partagé l'erreur du mouvement, tandis que Hufeland y était resté toujours inaccessible. En 1795 Hufeland commença la publication de son célèbre *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, qui se continue encore aujourd'hui. En 1798 la découverte de la vaccine excita au plus haut degré l'attention du monde médical. Hufeland reconnut toute l'importance de cette découverte ; mais il parut craindre qu'elle ne réservât de la variole que pendant un certain temps. Des faits assez nombreux nouvellement observés semblent démontrer que son opinion n'était pas sans fondement. En l'année 1800, la mort ayant enlevé le docteur Chr.-Gottl. Selle, premier médecin du roi de Prusse et médecin de l'hôpital de la Charité de Berlin, Hufeland fut choisi pour le remplacer. Il venait de refuser de se rendre en Russie sur l'invitation de l'empereur. La célébrité que lui avaient procurée ses écrits et la publication de son journal lui valurent cette distinction. Il fut nommé en même temps conseiller privé du roi, membre de l'Académie des sciences de Berlin et premier médecin de l'hôpital de la Charité. Hufeland resta toujours fidèle au monarque qui l'avait honoré de sa confiance : il l'accompagna à Kœnigsberg, en 1806, quand le sort des armes le força de quitter sa capitale; et en 1813, quand l'Allemagne entière se ligua contre les Français, il voulut que son fils servît comme volontaire dans les armées prussiennes. Lorsque le danger fut passé il retira son engagement. Au printemps de l'année 1801, Hufeland commença ses leçons de médecine pratique et ses exercices de clinique à l'hôpital de la Charité de Berlin. Le quatorzième volume de son journal contient une notice étendue sur les maladies qu'il avait traitées cette année, et il continua d'en donner de semblables par la suite. Ses leçons de clinique furent très-suivies par les élèves; il s'y attacha surtout à combattre les sectateurs de Brown. Il publia aussi, soit séparément, soit dans son journal, un grand nombre d'opuscules sur la vertu de plusieurs médicaments. En 1810 il fut nommé chevalier de l'Aigle rouge. La même année, le roi de Prusse, dont les États avaient été considérablement diminués, voulut fonder à Berlin une université. Hufeland contribua puissamment à cet établissement, où il occupa la chaire de professeur de thérapeutique et de clinique. Il fonda l'institut polyclinique de Berlin, qui, sous sa direction, fut très-utile pour l'instruction des jeunes médecins et le traitement des malades pauvres. Il publia chaque année le résultat des observations qu'il fit dans cet institut. Le roi de Prusse, désirant aussi établir une nouvelle organisation médicale dans ses États, chargea Hufeland d'opérer les réformes nécessaires et le nomma conseiller d'État. A peu près à la même époque, on conçut l'idée de former à Berlin une société médico-chirurgicale ; Hufeland, toujours disposé à contribuer aux progrès des sciences médicales, en fut le fondateur, et en 1833 le roi, pour honorer son premier médecin, voulut que cette société prît le titre de société hufelandienne. Déjà il avait fait plusieurs voyages en Allemagne, en Italie, en Suisse et sur les bords du Rhin, lorsqu'en 1810 il fut appelé en Hollande pour donner des soins à Louis-Napoléon. Pendant qu'il était dans ce pays, le trône éphémère de ce prince fut brisé par la volonté de l'empereur Napoléon, son frère, et le médecin

assista à l'abdication de celui auquel il était venu apporter les secours de son art. Ce fut aussi durant son séjour en Hollande qu'arriva la mort prématurée de la reine de Prusse. Hufeland, qui, dans sa jeunesse, s'était montré l'adversaire du système de Brown, eut encore, dans sa vieillesse, à combattre deux nouvelles doctrines médicales, celle de Broussais et l'homœopathie. Il avait jadis défendu les évacuations sanguines contre les sectateurs de Brown, qui voulaient les proscrire. Dans les tomes 58 et 59 (1824) de son journal, il s'élève contre l'abus qu'en faisaient les partisans de Broussais, qui les recommandaient dans toutes les maladies. Les progrès de l'homœopathie fixèrent aussi son attention ; et le résumé des opinions qu'il a émises à ce sujet dans plusieurs volumes de son journal est que l'homœopathie ne peut point avoir la prétention d'être regardée comme une nouvelle doctrine médicale exclusive; que des remèdes homœopathiques peuvent quelquefois être utiles dans certaines maladies, et que l'ancienne médecine connaissait déjà les propriétés homœopathiques de plusieurs médicaments. A cause de ces faibles concessions que fit Hufeland à la nouvelle doctrine, quelques-uns de ses sectateurs ont annoncé en France qu'il était partisan de l'homœopathie. Hufeland n'ayant jamais pu voir de sang-froid les souffrances des infortunés, fut vivement ému des malheurs éprouvés par les Grecs dans la lutte inégale qu'ils soutinrent pendant plusieurs années contre les Turcs. Il se mit à la tête des souscriptions qui furent faites en Prusse en faveur des chrétiens d'Orient, et parvint ainsi à rassembler une somme de cinq cent mille francs. Ce fut encore pour satisfaire ses vues philanthropiques qu'il provoqua en 1829, avec l'approbation du gouvernement prussien, la fondation d'une société qui se procurerait les fonds nécessaires pour venir au secours des médecins qui seraient dans le besoin. Son appel aux hommes bienfaisants eut le succès qu'il désirait : les statuts de cette société, qui porte son nom, parurent en 1831, et son capital s'éleva bientôt à vingt mille écus de Prusse. Plus tard il publia son dernier ouvrage intitulé *Manuel de médecine pratique*, et il voulut que le produit de cette publication, qui eut un grand succès, fût employé à augmenter les fonds de la société naissante. Les médecins allemands ont l'usage de célébrer la cinquantième année de leur doctorat par une fête qu'ils appellent le jubilé doctoral. Celui de Hufeland ne pouvait manquer de fixer vivement l'attention de l'Allemagne savante. Il fut célébré le 24 juillet 1833. Ses élèves, disséminés en grand nombre dans diverses parties du monde, firent frapper une médaille en son honneur. Des pièces de vers lui furent adressées de toutes parts ; plusieurs discours ou opuscules furent composés à ce sujet : le roi et sa famille voulurent s'unir à cet élan généreux, et diverses académies et universités d'Allemagne solennisèrent aussi cette fête. Hufeland passa ce jour à la campagne entouré de ses enfants et petits-enfants. Il ne jouit pas longtemps de ces témoignages unanimes de l'estime publique. Depuis plusieurs années il avait perdu un œil et il se voyait menacé d'une cécité complète. Diverses infirmités vinrent l'assaillir : il fut forcé de supporter l'opération de la ponction de la vessie, et il mourut le 25 août 1836, âgé de 74 ans. « Hufe-« land, dit un de ses biographes (M. de Stourdza), « était un homme d'une haute taille ; il marchait « lentement, se tenait droit, la tête haute; son « premier abord avait quelque chose de grave et « de roide; mais à peine avait il proféré quelques « paroles qu'on se sentait rassuré et séduit. Le « son de sa voix était doux et agréable : il s'énon-« çait avec grâce et son élocution allemande « n'avait rien de ces intonations gutturales qui « blessent si souvent l'oreille de l'étranger. Son « œil bleu exprimait une pieuse mélancolie, tan-« dis que son sourire était affectueux et bienveil-« lant. » Hufeland, élevé par son père dans de grands sentiments de religion, montra toute sa vie beaucoup de piété. Mais ce n'était point une piété qui aime l'ostentation et qui s'allie avec le faste et l'orgueil; elle était simple, douce, tolérante, charitable et vraiment chrétienne : l'anecdote suivante le prouvera d'une manière suffisante. Le roi de Prusse, voulant récompenser les services de celui qui avait été pendant longtemps son médecin, lui offrit des lettres de noblesse pour lui et ses descendants. Hufeland les refusa, et les motifs de son refus sont trop dignes de remarque pour n'être pas rapportés. « Exempt de toute morgue plé-« béienne, écrivit-il au roi, comme de toute ambi-« tion nobiliaire, je désire rester ce que je suis « d'après ma conviction religieuse. Je respecte les « institutions de ma patrie et de mon siècle, mais je « les subordonne pour moi et les miens aux vérités « immuables du christianisme; or, il me semble « qu'il serait dangereux pour mes descendants de « sucer avec le lait des préjugés qui nourriraient « en eux l'orgueil et leur feraient croire que leur « naissance les place au-dessus de leurs sem-« blables. Au surplus, comme chrétien, j'abhorre « et je réprouve de toute mon âme l'usage du « duel, je le crois incompatible avec la foi « évangélique. Je ne saurais donc, sans bles-« ser ma conscience, accepter pour mes en-« fants et petits-enfants un honneur qui les « forcerait peut-être un jour de blesser les pré-« ceptes de la charité chrétienne. » Hufeland montra les mêmes sentiments religieux dans son testament et dans les derniers avis qu'il donna à ses enfants. Nous n'entrerons pas dans des détails à ce sujet. On peut les lire dans un opuscule publié en français à Berlin, intitulé *Hufeland, esquisse de sa vie et de sa mort chrétienne*, par A. de Stourdza (1). Il faut le dire sans affectation

(1) On trouve une analyse de cet opuscule dans la *Revue germanique*, avril 1837.

et pour rendre un juste tribut à sa mémoire, Hufeland s'est illustré dans l'art qu'il a exercé avec tant de succès. Il était devenu le Nestor des médecins allemands. Son enseignement a produit beaucoup de praticiens distingués. Sa parole puissante a édifié une multitude d'établissements, tous consacrés au soulagement de ses semblables; son existence tout entière n'a été que sacrifices et dévouements; son âme était noble et compatissante; les principes erronés des novateurs n'ont jamais pu faire dévier sa haute intelligence. De son esprit vaste et profond jaillissaient des maximes, des sentences que l'on eût dit échappées au génie d'Hippocrate, et qui longtemps encore guideront les jeunes médecins dans le dédale de la pratique. Enfin son regard d'aigle allait fouiller jusque dans les derniers replis de l'organisme, pour y découvrir la nature et l'essence de la maladie qu'il était appelé à connaître et à guérir. Il a laissé de nombreux écrits sur la science de la médecine. Plusieurs ont paru dans son journal et ont ensuite été publiés séparément. Nous regrettons de ne pouvoir citer que ceux qui sont connus en France et dont la plupart ont été traduits dans notre langue. 1° *Remarques sur la variole naturelle et inoculée* qui a été observée à Weimar en 1788, avec un supplément sur les maladies des enfants et leur traitement (allem.), Leipsick, 1789, in-8°. Cet ouvrage a eu trois éditions; la dernière a paru en 1798. On en trouve un extrait étendu dans le tome Ier de la Bibliothèque germanique de Brewer. L'auteur y a ajouté en 1792 un appendice sur les avantages de l'inoculation. 2° *Nouvelles annales de la médecine française* (allem.), ibid., 1791-1800, 3 vol. in-8°; 3° *De l'incertitude de la mort, du seul moyen de s'assurer si elle est réelle, et d'éviter d'enterrer les hommes vivants, avec un rapport sur l'établissement d'une maison de dépôt pour les morts à Weimar* (allem.), Weimar, 1791. Cet ouvrage fit beaucoup d'impression dans le temps et provoqua en Allemagne l'établissement de plusieurs lieux de dépôt, dans lesquels restent les corps jusqu'à ce qu'il se manifeste un commencement de putréfaction. Sur la fin de sa vie, Hufeland contribua puissamment à faire établir de semblables dépôts à Berlin et dans d'autres villes. 4° *Expérience sur les effets et l'emploi du muriate de baryte dans diverses maladies* (allem.), Erfurt, 1791, in-8°. Hufeland publia encore, en 1794, un autre ouvrage sur les vertus du même remède. 5° *Idée sur la pathogénie ou Considérations sur l'influence de la force vitale sur l'origine et la forme des maladies* (allem.), Iéna, 1795, in-8°. On en trouve des extraits considérables dans la bibliothèque médico-chirurgicale de Brewer et de la Roche, t. 3. 6° *Des causes, des symptômes et du traitement de la maladie scrophuleuse*, Berlin, 1795, in-8°; 3e édition, ibid., 1819, in-8°. Cet ouvrage fut couronné par l'Académie impériale des Curieux de la nature. Il a été traduit en français par Bousquet, Paris, 1821, in-8°. 7° *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*. Ce journal, dont le premier volume parut à Iéna en 1795, s'imprime à Berlin depuis 1799. Il était parvenu à son quatre-vingt-cinquième volume en 1837. Hufeland a eu pour collaborateurs dans sa rédaction le docteur Hyenly, depuis 1809-1814; depuis 1815 le docteur Harlès, et depuis 1820 le docteur Osann, son gendre, qui le continua. Ce journal, un des plus estimés de l'Europe, a beaucoup contribué à la gloire de son auteur. On y trouve des articles rédigés par les plus célèbres médecins de l'Allemagne. Il en paraît deux volumes par an. 8° *Bibliothèque de médecine pratique* (allem.), Berlin, 1799. Ce recueil périodique, destiné à faire suite au *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, contient des analyses critiques des ouvrages de médecine les plus estimés imprimés en Allemagne et dans les autres pays. Il comptait déjà soixante-seize volumes en 1836. Deux volumes paraissent tous les ans. Hufeland y a eu pour collaborateurs, comme dans son journal, les docteurs Hyenly, Harlès et Osann. 9° *Macrobiotique ou l'Art de prolonger la vie humaine* (allem.), Berlin, 1796, in-8°; 5e édit., ibid., 1823; traduit en anglais, Londres, 1797, in-8°; en danois, Copenhague, 1797, in-8°; en suédois, Stockholm, 1797, 1798, in-4°; en hollandais, Amsterdam, 1799, in-8°; en hongrois, Pest, 1798, 2 vol. in-8°; en langue slavone, Waitzen, 1800, in-8°; en français, Iéna, 1799, in-8°; traduction plusieurs fois réimprimée. Il en a paru une nouvelle traduction française faite sur les dernières éditions, par M. Jourdan, Paris, 1824, in-8°; ibid., 1837, in-8°. Peu d'ouvrages ont eu autant de succès que la Macrobiotique, et cela n'est pas étonnant, vu le haut degré d'intérêt que présente le sujet. C'est de tous les écrits d'Hufeland celui qui a le plus contribué à rendre son nom célèbre. 10° *Remarques sur la fièvre nerveuse et ses complications pendant les années* 1796, 1797, 1798, Iéna, 1799, in-8° (allem.); 11° *Traité de pathologie pour les leçons académiques*, ibid., 1798, in-8°; 12° *Remarques sur la pratique brownienne* (allem.), Tubingue, 1793, in-8°; 13° *Système de médecine pratique*, Iéna et Leipsick, 1800-1805, in-8°; 2e édit., Iéna, 1818 et 1828, 2 vol. in-8°. On trouve des extraits étendus de la première partie de cet ouvrage, contenant la thérapeutique générale, dans la bibliothèque germanique médico-chirurgicale de Brewer et de la Roche, t. 6. 14° *Rapport sur l'état de l'hospice de la Charité de Berlin*, Berlin, 1801-1809, in-8° (allem.); 15° *Sur l'empoisonnement par l'eau-de-vie*, ibid., 1802, in-8° (allem.). Cet opuscule avait déjà paru dans un journal imprimé à Berlin. L'auteur s'y élève avec force contre les suites funestes qu'entraîne l'abus des liqueurs alcooliques. 16° *Sur les bains tièdes* (allem.), Francfort, 1802, in-12; traduit en français par Wichelhausen, Manheim, 1803, in-8°; 17° *Des relations des médecins* (allem.), Berlin, 1806; ibid., 1808, in-8°. L'auteur traite dans cet opuscule, qui a aussi paru dans son journal, des

devoirs et des qualités d'un bon médecin. 18° *Observations sur la fièvre nerveuse qui a régné en Prusse en* 1806 *et* 1807 (allem.), ibid., 1807, in-8°, traduit en français par Vaidy, Berlin, 1808, in-8°; en hollandais par Franz van der Breggen, Amsterdam, 1809, in-8°; 19° *Pharmacopée des pauvres, avec un appendice sur les établissements qui existent en faveur des pauvres malades à Berlin*, ibid., 1810, in-8°; ibid., 1829, 6e édit.; 20° *Notice sur l'institut polyclinique de Berlin, avec ses règlements* (allem.), ibid., 1811, in-8°; 21° *Rapport sur les maladies observées dans l'institut polyclinique de Berlin en* 1810 (allem.); ibid., 1811, in-8°. Hufeland continua tous les ans ces rapports dans son journal jusqu'en 1835. 22° *Histoire de la santé du genre humain, avec les caractères physiques spécifiques de l'époque actuelle comparée avec les époques anciennes* (allem.), Berlin, 1802, in-8°. Ce mémoire fut lu à l'Académie des sciences de Berlin le 3 août 1810. 23° *Sur le typhus des armées dans les temps anciens et modernes* (allem.), Berlin, 1814, in-8°; 24° *Aperçu pratique des principales sources minérales de l'Allemagne* (allem.), ibid., 1815, in-8°; 3e édit., Berlin, 1831, in-8°. Hufeland regardait cet ouvrage comme un des plus utiles de ceux qu'il avait publiés. 25° *Adresse à tous les médecins allemands sur la nécessité de conserver les anciens noms officinaux des médicaments* (allem.), ibid., 1815, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français, ibid., 1821, in-8°. 26° *Conspectus materiæ medicæ secundum ordines naturales, in usum auditorum*, ibid., 1816, in-8°; ibid., 1820; ibid., 1828, 3e édit. Cet opuscule ne contient qu'une nomenclature et une classification des médicaments. 27° *Conspectus morborum secundum ordines naturales, adjunctis caracteribus specificis diagnosticis seu pathognomonicis*, ibid., 1817; ibid., 1831, in-8°; 28° *Extrait et notice de l'ouvrage de Slieglitz sur le magnétisme animal* (allem.), ibid., 1816, in-8°. Hufeland reconnaît l'influence dite magnétique d'un individu vivant sur un autre, par laquelle sont effectués des phénomènes singuliers dans le système nerveux, tels que le somnambulisme et la catalepsie. Il pense que cet état magnétique peut être salutaire ou nuisible dans les maladies nerveuses. 29° *Sur le nombre égal des deux sexes* (allem.), Berlin, 1821, in-8°. Dans ce mémoire, lu à l'Académie des sciences de Berlin, Hufeland prouve que, chez les animaux en général, les femelles sont plus nombreuses que les mâles; que, dans l'espèce humaine, les naissances des garçons sont à celles des filles comme vingt et un est à vingt; mais qu'avant l'âge de quatorze ans l'égalité numérique des deux sexes se rétablit. 30° *Petits écrits médicaux* (allem.), ibid., 1822-1828, 4 vol. in-8°. Hufeland a réuni dans ce recueil plusieurs petits mémoires qu'il avait publiés soit dans son journal, soit séparément. 31° *Des maladies atmosphériques et de l'infection* (allem.), ibid., 1823, in-8°; 32° *De l'épidémie de variole des années* 1823 *et* 1824, *et de ses résultats par rapport à la variole modifiée* (allem.), ibid., 1824, in-8°; 33° *De la vertu préservative de la belladone contre la scarlatine*, ibid., 1828, in-8°; 34° *Des maladies du fœtus dans le sein de sa mère* (allem.), ibid., 1827, in-8°; 35° *Doctrines des indications fondamentales dans l'art de guérir, ou iatrognomonique* (allem.), ibid., 1829, in-8°; 36° *Conseils aux mères sur l'éducation de leurs enfants*, ibid., 1830; c'est la troisième édition d'un ouvrage qui avait paru en 1799; 37° *Sur l'homœopathie* (allem.), ibid., 1831, in-8°; 38° *Enchiridion medicum, ou Manuel de médecine pratique*, fruit d'une expérience de cinquante ans (allem.), ibid., 1836, in-8°. Cet ouvrage a déjà eu plusieurs éditions; il en a paru deux traductions françaises : l'une par M. Ernest Didier, Paris, 1838, 2 vol. in-8°; l'autre par M. Jourdan, Paris, 1838, in-8°, 1 vol. Il existe plusieurs notices biographiques étendues sur ce médecin, une par le docteur Augustin, qui a paru dans la *Gazette médicale de Berlin*; une autre par M. de Stourdza, écrite en français, que nous avons citée plus haut; enfin on en trouve encore une dans l'*Almanach médical* de Berlin pour 1837. G—T—R.

HUFELAND (Théophile), jurisconsulte allemand, frère du précédent, naquit à Dantzig le 16 octobre 1760. Il était conseiller de justice du duc de Saxe-Weimar et occupait une chaire à l'université d'Iéna, lorsque Napoléon, après la conquête de Dantzig, l'appela dans cette ville, l'en nomma bourgmestre et le chargea d'y introduire la législation française. Plus tard Hufeland devint conseiller aulique et membre du tribunal de Landshut, puis professeur de droit, d'abord à l'université de Landshut (1813), ensuite à celle de Halle. Il mourut le 18 février 1817. Outre des articles insérés dans la *Gazette littéraire d'Iéna*, dont il était, ainsi que son frère, un des collaborateurs, on lui doit plusieurs ouvrages utiles et même remarquables par des résultats neufs ou féconds. Tels sont : 1° *Éléments du droit civil en usage dans les pays allemands* (Lerhbuch der in den deutschen...), 2 vol.; 2° *De l'esprit spécial du droit romain en général et en particulier avec comparaison aux législations modernes* (achevé en 1817); 3° *Recueil de traités pouvant servir de manuel pour l'éclaircissement des passages des éléments du droit civil qui semblent étranges*, Giesen, 1815 et 1816, 2 vol. in-8° (le second a aussi été publié sous le titre particulier de *Nouvelle exposition de la doctrine juridique de la propriété*); 4° *Opinion d'un juriste sur les nouvelles affaires juridiques auxquelles donne lieu la création des billets de la banque du Tyrol*. Cet ouvrage ne fut pas mis dans le commerce. P—OT.

HUFNAGEL (Guillaume-Frédéric), théologien protestant, naquit le 15 juin 1754 à Halle, en Souabe, où son père était directeur du consistoire. Il se prépara à la carrière théologique dans les universités d'Altorf et d'Erlang, et dans la dernière il fut promu au rang de professeur extraordinaire de philosophie en 1779; puis, trois ans

après, il échangea cette chaire contre celle de théologie. En 1788, il fut nommé en outre pasteur de l'église académique et directeur du séminaire en 1791. Il fut appelé à Francfort-sur-le-Mein pour une place de conseiller au consistoire de cette ville et celle de prédicateur dans l'ancienne église des Carmes. Il se distingua non-seulement par ses sermons, mais aussi par le grand nombre de ses publications théologiques et ascétiques, dont nous ne pourrons mentionner que les principales, les autres étant des brochures, de petits traités de moins d'importance, ou des réimpressions et des traductions d'écrits de divers auteurs. 1° *Variarum lectionum e bibliis a Nisselio curatis excerptarum specimen*, Erlang, 1777; 2° *Bibliotheca nova theolog.*, vol. 1, ibid., 1782-83; 3° *Les écrits de l'Ancien Testament envisagés selon leur contenu et leur but*, ibid., 1784; 4° *le cantique de Salomon* examiné, traduit et expliqué, ibid., 1784; 5° *Manuel de la théologie biblique*, ibid., 1785-91, 2 vol.; 6° *Journal pour le christianisme, la propagation des lumières et le bien de l'humanité*, ibid., 1785-1800, 3 vol.; 7° *Feuilles liturgiques*, ibid., 1790-96, 6 cah.; 8° *Sermons prononcés en diverses circonstances*, ibid., 1791; 9° *Projets de sermons sur les évangiles des dimanches et fêtes*. Francfort, 1792; *idem sur les épîtres des dimanches*, ibid., 1793; *idem sur des passages choisis du Vieux Testament*, ibid., 1794-95, 2 vol.; 10° *Projets de sermons sur les épîtres des dimanches pour l'année* 1793, ibid., 1794; 11° *Projets de sermons sur des passages choisis de l'Ancien Testament*, ibid., 1795-96, 4 vol. in-8°. Ces projets ont été continués dans les années suivantes et forment une collection considérable. 12° *Leçons catégétiques des dimanches*, Francfort, 1796-99, 2 part. Parmi les réimpressions dues à ses soins, nous citerons : de Rossi, *De hebraicæ typographiæ origine*, Erlang, 1778, et du même, *De typographia Hebræo-Ferrariensi commental. histor.*, ibid., 1781. Hufnagel mourut à Francfort le 7 février 1830; il a donné lui-même une notice sur sa carrière théologique dans le troisième volume du *Magasin général pour les prédicateurs*, publié en allemand par Beyer. D—G.

HUG (Jean-Léonard), savant théologien catholique, né à Constance le 1er juin 1765, se forma successivement au gymnase et au lycée de cette ville, à l'université de Fribourg, et dans des voyages qui le conduisirent à Vienne, à Paris, à Rome et à Naples. Consacré prêtre en 1789, il s'adonna quelque temps à la direction spirituelle, mais il fut appelé dès 1791 à Fribourg en qualité de professeur, situation qu'il conserva, jointe à celle de chanoine de la cathédrale, jusqu'à sa mort, arrivée le 11 mars 1846. L'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation, et qui a été traduit en français et en anglais, est son *Introduction aux livres du Nouveau Testament*, Stuttgardt, 1808, 2 vol.; 4e édition, 1847; dans lequel il a essayé avec une étonnante habileté de combattre les résultats de la critique, et de maintenir des traditions dès longtemps considérées comme surannées. Nous citerons encore parmi ses écrits : *L'invention de l'écriture alphabétique, son développement et son usage primitif dans l'antiquité*, Ulm, 1801; *Recherches sur le mythe des peuples les plus célèbres de l'ancien monde*, Fribourg, 1812; *Sur les tables égynètes*, Fribourg, 1835. Il a publié un *Catéchisme*, pseudonyme, en 1836, et un *Jugement (gutachten) sur la vie de Jésus du D. F. Strauss*, Fribourg, 1840-44, 2 vol. Z.

HUGBALDE, HUABALDE, HUCBOLD, HUCHBALDE, HUGBOLDE ou UBALDE, moine de St-Amand, diocèse de Tournai, ordre de St-Benoît, naquit en 840; il était neveu de Milon, religieux du même monastère, qui lui enseigna les premiers éléments de la musique. Le jeune novice y fit des progrès si rapides qu'il rendit bientôt jaloux son propre maître. Ce dernier, voyant une psalmodie qu'il avait composée pour l'office de St-André, le chassa de son école, lui reprochant de vouloir briller à son préjudice. Hugbalde fut bientôt appelé à celle de Reims par l'archevêque Foulques, et y devint l'émule de Remi d'Auxerre. Il ne borna point ses études à la musique. Il fut poëte, philosophe, autant du moins qu'on pouvait l'être dans ces siècles grossiers. Il mourut le 21 octobre, ou, suivant d'autres, le 25 juin 930, âgé de 90 ans. On a de lui : 1° Plusieurs *Vies* de saints en latin; celle de St-Lebwin, patron de Deventer, recueillie par Martène; celles de Ste-Rictrude, de Ste-Aldegonde, de Ste-Malaberte; l'histoire de Ste-Cilinie, mère de St-Remi; les actes de St-Cyr et de Ste-Julitte, sa mère, martyrs, des reliques desquels Hugbalde avait opéré la translation dans son monastère. Ces actes ont été recueillis par les bollandistes à la date du 16 juin. Il a laissé imparfaite une Vie de St-Pierre. 2° Un *Office* de St-Théodoric; 3° un *Commentaire* latin sur la règle de St-Benoît; 4° un petit *Poëme* latin (*Ecloga*) *de laude calvorum*, dédié à Charles le Chauve. Ce poëme a cent trente-six vers, dont tous les mots commencent par la lettre C, et dont voici le premier :

Carmina clarisonæ calvis cantate, Camœnæ.

Il a été publié à Bâle, 1516, 1519, in-4°; 1547, in-8° (1), et recueilli par Dornau dans son *Amphitheatrum sapientiæ socraticæ*, et par Gaspar Barthius dans ses *Adversaria*. Synésius et J. Pontanus se sont exercés sur le même sujet, mais sans se donner de pareilles entraves. 5° Une *Épître* en vers latins à Charles le Chauve. 6° Trithème cite de lui des *Lettres* à divers savants de son temps. 7° Enfin deux ouvrages sur la musique, que Gerbert a recueillis d'après divers manuscrits, dans ses *Scriptores ecclesiastici de musica sacra* (*voy.* Gerbert). Le premier, intitulé *De harmonica institutione*, est copié sur un manuscrit de Strasbourg. Hugbalde y traite d'abord des intervalles et de la position des semitons. Il reconnaît six consonances, trois

(1) Sur les diverses éditions de ce poëme, *voyez* le *Manuel du libraire*, 2e édition.

simples et trois composées. Il explique la formation du tétracorde des Grecs, et donne le tableau de leur diagramme ou système général. Il établit ensuite la vraie division du monocorde et sa dimension ou étendue. Vient après cela un opuscule intitulé *Alia musica,* dans lequel il traite des nombres musicaux et des huit tons, terminé par un appendice, à la suite duquel on trouve *De mensuris organicarum fistularum.* Tel est le contenu du premier ouvrage de Hugbalde. Le second a pour titre *Musica Enchiriadis.* Gerbert l'a collationné sur plusieurs manuscrits, entre autres un de la bibliothèque Magliabecchi à Florence, et celui du roi de France. Ces manuscrits présentent entre eux des différences notables. Gerbert a tenu compte des variantes. L'ouvrage est divisé en trois parties. Quoique Hugbalde paraisse n'avoir envisagé la musique que d'après les principes des Grecs, il traite formellement, dans ce manuel, de l'*Harmonie,* ou musique polyphonique, dite *diaphonia*, et on le regarde comme le premier auteur qui en ait parlé. Il la définit *diversarum vocum apta coadunatio.* Il joint à ses principes élémentaires des scolies par demandes et par réponses. On trouve, à la suite de cet ouvrage : *Commemoratio brevis de tonis et psalmis modulamentis,* partie qui manque dans quelques manuscrits. Cette partie est notée avec des caractères dont l'invention paraît appartenir à Hugbalde, et qu'il dit avoir substitués aux signes beaucoup plus nombreux et plus confus des Grecs. Ces caractères sont au nombre de dix-huit, et répondent aux lettres suivantes :

FABC	DEFG	a b c d	a e f g a	b c. b c.
graves.	*finales.*	*superiores.*	*excellentes.*	

Ils peuvent se réduire à un mobile et trois fixes, diversement tournés ou inclinés, et ont quelque chose de ceux dont M. de Maimieux s'est servi dans sa Pasigraphie. Le second traité de Hugbalde est terminé par ce distique peu modeste :

Mira vides, lector, junioris verba Catonis.
Has cole virtutes; salva sit alma fides.

Walther attribue encore à cet auteur *Cantus multorum sanctorum dulci et regulari melodia compositi.* Les ouvrages de Hugbalde prouvent que c'est avec raison qu'on a contesté à Gui d'Arezzo plusieurs de ses inventions. Dans une note, le moine de St-Amand parle du bémol et du bécarre, connus, dit-il, avant lui ; et les caractères qu'il a inventés, sont disposés entre différentes lignes, qui ne forment pas, il est vrai, des portées distinctes, mais qui sont plus ou moins élevées. Resterait donc au musicien d'Arezzo l'application des syllabes *ut, re, mi, fa, sol, la,* et peut-être l'usage des clefs, qui détermine la position de la portée dans le clavier général. Voyez, pour plus de détail, l'*Histoire littéraire de la France,* par les bénédictins, t. 6. D. L.

HUGEL (Ernest-Eugène, baron de), général wurtembergeois distingué, né à Ludwigsburg le 26 mars 1774, était fils du baron de Hügel, général intendant militaire (zeugmeister) à l'humanité duquel Schubert a rendu un témoignage honorable dans ses poésies d'un prisonnier (Gedichte aus dem kerker). Destiné de bonne heure à l'état militaire, il étudia à l'école dite Karlschule d'abord comme élève noble du drapeau (fahneujunker), ensuite comme lieutenant. Il fit les campagnes de 1792 à 1800, devint en 1793 lieutenant en premier, en 1800 capitaine, en 1806 major et commandant de bataillon. Durant la campagne de 1806 à 1807, il fut appelé dans l'état-major français en qualité de commissaire militaire, et assista aux combats de Pultusk, Willenberg, Eylau, Gutstadt, Heilsberg, et Friedland. Après cette dernière bataille Napoléon le fit chevalier de la Légion d'honneur et le chargea de porter à Stuttgardt la nouvelle de la victoire. En 1807 il devint dans l'espace de six mois lieutenant-colonel, colonel, et lieutenant quartier-maître général. Au début de la guerre de 1809, envoyé au quartier général de Napoléon, il prit part aux affaires d'Abensberg, de Landshut, d'Eckmühl, d'Aspern et de Wagram, et en revint major général. Vers la fin de la même année il était nommé brigadier de l'infanterie de ligne à Ulm. Il fit en cette qualité la campagne de 1812. Il commandait la première brigade d'infanterie de ligne devant Smolensk, dont il prit les deux faubourgs sur les deux rives du Dniepr les 17 et 18 août. Napoléon lui conféra la croix de commandeur de la Légion d'honneur pour sa conduite en cette circonstance et pour quelques autres faits d'armes par lesquels il se signala aux combats du Champ Sacré et de Borodino (Mosaisk). Il faillit succomber pendant la retraite de Russie au passage de la Bérésina, et de retour dans ses foyers il se vit forcé par l'état de sa santé de prendre un congé en 1813. Il rentra en activité dans la guerre de 1815, remplit les fonctions de commissaire militaire au quartier général de Wellington, prit part à la bataille de Waterloo, entra avec le duc à Paris, et concourut aux négociations de la paix de Paris avec le titre d'envoyé wurtembergeois auprès des monarques alliés. En cette qualité il prit une part importante à la nouvelle organisation du corps d'armée wurtembergeois. Le roi le nomma en 1820 membre de la chambre seigneuriale des états. Étant entré au ministère en 1829, il consacra ses soins à refondre la partie administrative du service militaire. Le 15 septembre 1842 il fut admis à la retraite à raison de son grand âge et de sa santé affaiblie ; il se retira à Kirchheim sous Teck, où il mourut le 30 mars 1849. Il a laissé trois fils, l'un envoyé de Wurtemberg à Vienne, le second officier de cavalerie, le troisième administrateur forestier. Z.

HUGFORD (Ignace), né à Florence, en 1703, d'un père anglais, étudia de bonne heure l'art difficile de connaître la main et la touche des différents peintres d'Italie; il cultiva en même temps la peinture, et laissa à Ste-Félicité un tableau représentant *St-Raphaël.* Ses compositions sont en général d'une petite dimension. On en trouve plu-

sieurs dans l'église des *Vallombrosani* de Forli. Ce qui contribua surtout à établir davantage la réputation d'Ignace Hugford fut le soin qu'il mit à rassembler à tout prix une collection de tableaux des 12e, 13e, 14e et 15e siècles, tous peints à détrempe avant l'époque de la perfection de la renaissance. Cette collection fut dispersée quelques années après sa mort, qui arriva en 1778. L'auteur de cet article a travaillé sur la même idée, et est parvenu à former à Florence une collection assez complète du même genre de tableaux, dont il a donné le catalogue dans un ouvrage intitulé *Considérations sur l'état de la peinture en Italie dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël*, 1re édition, Paris, 1808, in-8°; 2e édition, Paris, 1811, in-8°.—Hugford (Henri), moine de Vallombreuse, frère du précédent, né en 1695, fut un amateur des arts très-distingué. On lui doit les progrès que l'on a faits dernièrement à Florence dans la préparation de la *scagliola*. Son élève Lambert Gori et M. Stoppioni ont continué de se livrer aux mêmes travaux. On entreprend aussi des portraits en *scagliola;* mais ce qui plaît le plus, c'est une sorte de *dicromi* ou figures jaunes sur un champ noir, qui sont copiées des vases antiques dits paléographiques. Le comte Alfiéri, ayant vu cette nouvelle espèce d'ouvrages d'art, fit écrire son épitaphe sur une table de *scagliola*. Cette épitaphe n'a pas été imprimée; mais tous les savants en ont recherché des copies. Sur une table de même grandeur on avait disposé une autre épitaphe pour une personne d'un haut rang qui avait désiré être ensevelie auprès du tragique italien. Les deux *tavolette* se repliaient l'une sur l'autre comme un diptyque et un livre; et sur le dos on lisait : *Alfieri liber novissimus*. Henri Hugford est mort en 1771. A—D.

HUGHES (John), poëte anglais, né en 1677 à Marlborough, dans le Wiltshire, vint de bonne heure à Londres, où il étudia dans des écoles particulières, et montra beaucoup de goût pour la poésie et les arts de la musique et du dessin, qu'il ne cessa de cultiver en remplissant les fonctions de plusieurs places civiles. Son caractère, son esprit, et le succès de quelques poëmes patriotiques, lui procurèrent l'amitié d'Addison, de Pope, de Congrève, du comte de Wharton, etc. La protection du chancelier Cowper le fit nommer, en 1717, secrétaire des justices de paix. Hughes continua d'occuper cet emploi lucratif sous le lord Parker, successeur du comte : mais au moment où la fortune commençait à lui sourire, sa santé déclinait sensiblement; et il mourut le 17 février 1720, âgé de 42 ans, le jour même de la première représentation de son meilleur ouvrage, la tragédie du *Siége de Damas :* il vécut tout juste assez pour en apprendre la réussite, mais avec beaucoup d'indifférence. Cette pièce est une des plus populaires du théâtre anglais, et jouit encore de la faveur du public. Addison faisait tant de cas du talent tragique de Hughes, qu'il le pria de composer pour lui le dernier acte de sa tragédie de *Caton*, qu'il paraissait avoir abandonnée; mais il se détermina ensuite à l'achever lui-même, et le public sans doute n'y perdit rien. Quoique les poésies de Hughes aient eu du succès dans leur nouveauté, et que le *Siége de Damas* en ait encore aujourd'hui, Swift, en écrivant à Pope, range cet auteur parmi les hommes médiocres en prose et en vers, et Pope en lui répondant se retranche sur la probité du personnage, quand Swift parle de ses talents. Steele a consacré à la mémoire de Hughes un des essais du journal intitulé *le Théâtre*; et Samuel Jonhson, un article biographique dans ses Vies des poëtes anglais. Ses poésies ont été recueillies par M. Duncombe, son beau-frère, en 1735, en 2 volumes in-12, sous le titre de *Poëmes sur différents sujets*. On cite, parmi ses ouvrages en prose : 1° *Avis du Parnasse*; 2° *Dialogues des morts, et discours concernant les anciens et les modernes*, traduits de Fontenelle; 3° *Histoire des révolutions de Portugal*, traduite de Vertot; 4° *Lettres d'Héloïse et d'Abailard*; 5° plusieurs numéros du *Spectateur*, du *Tatler* et du *Guardian*, et au moins la plus grande partie du *Lay-Monk*, ouvrage périodique faisant suite au *Spectateur*, imprimé pour la deuxième fois en 1714, in-12; 6° une édition des *OEuvres de Spenser*, 1715, 6 vol. in-12; précédées de la *Vie* de Spenser, d'un *Essai* sur la poésie allégorique, et de *Remarques* sur la *Reine des fées* et sur les autres productions du même Spenser. Cette édition est l'ouvrage d'un homme de goût, mais auquel manquait une connaissance approfondie des mots surannés employés par le poëte. Il en a été fait cependant une réimpression trente ans après. — *Jabez* Hughes, écrivain anglais, frère puîné du précédent, mort le 17 janvier 1731, âgé de 46 ans, a laissé les ouvrages suivants : 1° L'*Enlèvement de Proserpine*, traduit de Claudien, et l'*Histoire de Sextus et d'Érictho*, traduite de la *Pharsale* de Lucain, livre 6 (en vers), 1714, in-8°; et 1723, in-12, avec des notes; 2° la traduction des *Vies des douze Césars*, de Suétone, 1717; 3° *Nouvelles*, traduites de l'espagnol de Cervantes, et insérées dans la *Collection choisie des nouvelles et historiettes*, imprimées par Watts en 1729; 4° *Mélanges en vers et en prose*, en un volume, 1737, ouvrage posthume. — Un autre *John* Hughes, mais qui n'était point de la même famille, mort en 1710, est connu comme éditeur de l'ouvrage de St-Chrysostome *sur le Sacerdoce*, dont une seconde édition parut en 1712 à Cambridge, en grec et en latin, avec des notes, etc. L.

HUGHES (Griffith), naturaliste anglais, né vers le commencement du 18e siècle, était membre de la société royale de Londres, et l'un des amis de Haler, l'auteur de la *Statique des végétaux*. Des affaires l'ayant conduit à l'île des Barbades, il y demeura douze ans qu'il consacra presque entièrement à l'étude des différentes branches de l'histoire naturelle. De retour en Angleterre, il y publia le résultat de ses observations sous ce titre :

Natural history of Barbados, Londres, 1750, in-fol. Pendant l'impression de son ouvrage, il vint à Paris pour y trouver un traducteur, et pria Clément de Genève de revoir sa traduction (*Cinq années littéraires*, t. 1, p. 250); mais elle n'a point été terminée. L'original anglais est un volume de trois cent quatorze pages, avec vingt-neuf planches. Il en existe des exemplaires grand papier, dont les planches sont coloriées. Boucher de la Richarderie, dans la *Bibliothèque des voyages*, t. 6, p. 196, en cite des éditions de 1758 et 1793, qui paraissent toutes deux ne devoir leur existence qu'à quelques méprises ou changement de frontispice. W—s.

HUGO, ou HUGON (Herman), savant jésuite, né à Bruxelles en 1588, d'une famille originaire du comté de Bourgogne, étudia la littérature, la philosophie et la théologie avec un égal succès, et apprit la plupart des langues modernes. Admis dans la société à l'âge de dix-sept ans, il enseigna d'abord les humanités à Anvers, et remplit les fonctions de préfet des classes à Bruxelles. Il suivit en Espagne le duc d'Arschot, qui l'avait nommé son confesseur : il devait accompagner à Rome le cardinal de la Cueva; mais ce voyage ayant éprouvé des obstacles, il revint en Flandre, où Ambroise Spinola le prit pour aumônier. Il ne quitta point ce général dans ses différentes expéditions, montrant sur les champs de bataille et au milieu des plus grands dangers un sang-froid qui étonnait même les soldats. La peste s'étant déclarée dans le camp espagnol, il n'en continua pas moins de prodiguer aux malades les secours de la religion. Il devint victime de son zèle, et fut transporté à Rhinberg, où il mourut le 11 septembre 1629, âgé de 41 ans. On a de lui plusieurs ouvrages recherchés encore des curieux; ce sont : 1° *De prima scribendi origine et universa rei litterariæ antiquitate*, Anvers, 1617; Utrecht, 1738, in-8°. La seconde édition est augmentée d'un traité *De scribis* et de notes très-amples de Christ.-Henr. Trotz. Un anonyme en a donné une traduction française abrégée, sous ce titre : *Dissertation historique sur l'invention des lettres et des caractères d'écriture, et sur les instruments dont les anciens se sont servis pour écrire*, Paris, 1774, in-12. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage. 2° *Pia desideria, emblematibus, elegiis et affectibus SS. Patrum illustrata*, Anvers, 1624, in-8°, fig. Ce recueil a eu de nombreuses éditions, parmi lesquelles on distingue celle d'Anvers, 1632, in-8°; il a été traduit en flamand, Anvers, 1629, et en français sous ce titre : *l'Ame amante de son Dieu, représentée dans les emblèmes sur les pieux désirs*, etc., Paris, 1627, in-8°, fig.; Cologne, 1717, in-8°, rare. Ol. Borrich et Baillet parlent avec éloge du talent d'Herm. Hugo pour la poésie; mais on lui reproche justement de n'avoir pas conservé l'onction ni la simplicité des livres saints, dont ses vers n'offrent que la paraphrase. 3° *Obsidio Bredana ductu Ambros. Spinolæ perfecta*, Anvers, 1626, 1629, in-fol., fig. Cette relation du siége de Breda a été traduite en espagnol et en anglais; et en français par Phil. Chifflet (*voy.* Ph. Chifflet). 4° *De militia equestri antiqua et nova libri V*, ibid., 1630, in-fol., fig.; rare et recherché. On a encore du P. Hugo un traité *De vera fide capessenda*, contre Meisner, ministre luthérien, Anvers, 1620, in-8°, et des traductions de l'italien en latin des *Vies* des PP. Charles Spinola et Jean Berckmann, ibid., 1630, in-8°. Enfin il a laissé en manuscrit une *Histoire de Bruxelles*, et un ouvrage *contre les athées*, qui devait former plusieurs volumes in-folio : mais c'est par une inattention bien singulière que les rédacteurs du *Dictionnaire universel* lui attribuent la traduction française du *Voyage astronomique* des PP. Maire et Boscovich (*voy.* Boscovich.) W—s.

HUGO (Charles-Louis), chanoine régulier de la réforme de Prémontré, abbé régulier d'Estival en Lorraine, né en 1667 à St-Mihiel d'une famille noble, prit le bonnet de docteur à Bourges, et enseigna la théologie à Vandœuvre et à Estival, abbayes de l'ordre. En 1710, Siméon Godin, abbé d'Estival, le prit pour son coadjuteur, et s'étant démis en 1722, le père Hugo lui succéda. Il aimait les lettres; et voisin de l'abbaye de Senones, il avait sous les yeux de grands travaux littéraires entrepris par les monastères de la congrégation de St-Vannes. Il ambitionna ce genre de gloire : bientôt, sans que les exercices réguliers en souffrissent, son monastère fut changé en une sorte de lycée, où de jeunes religieux, sous sa direction, se formaient aux études savantes, et devinrent à son égard des aides utiles pour l'exécution des plans qu'il avait médités. Pendant qu'ils en recueillaient les matériaux, il enrichit la bibliothèque de son abbaye, et y établit même une imprimerie. La vie de l'abbé Hugo ne fut pas exempte de traverses. Né vif et ardent, il soutint avec chaleur le privilége d'exemption de sa maison, et les droits qu'il crut y être attachés, contre l'évêque de Toul. Le clergé de France prit parti pour l'évêque; et le duc de Lorraine Léopold, dont Hugo était le sujet, l'abandonna et même l'exila. Heureusement celui-ci trouva des protecteurs dans le cardinal Lercari, secrétaire d'État de la cour papale, et, par son moyen, dans Benoît XIII. Ce pontife, dans un consistoire tenu en 1728, nomma l'abbé Hugo évêque de Ptolémaïde, *in partibus infidelium*, et, en l'élevant à cette dignité, mit fin à ses débats avec l'évêché de Toul. Rappelé par Léopold, l'abbé évêque revint dans son abbaye continuer ses travaux. Il y mourut le 2 août 1739, à l'âge de 74 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Réfutation du système de l'abbé Faydit sur la Trinité*, Luxembourg, 1699, in-8°. Faydit y établissait une sorte de trithéisme (*voy.* Faydit). 2° *Critique de l'histoire des chanoines*, ou *Apologie des chanoines propriétaires depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'au* 12e, Luxembourg, 1700, in-8° avec une *Disserta-*

tion sur la canonicité de l'ordre de Prémontré contre le père Chapponel, génovéfain (*voy.* CHAPPONEL); 3° *Vie de St-Norbert*, Luxembourg, 1704, in-4°. Elle est pleine de recherches et de notes curieuses, et a été traduite en latin par un religieux de l'ordre, Prague, 1732, in-fol. (*voy.* aussi Fr. GAUTHIER). 4° *Histoire de la maison de Sales, originaire du Béarn*, Nancy, Cusson, 1716, in-fol. L'auteur du *Dictionnaire des anonymes* l'avait attribuée à dom Calmet : il l'a restituée à l'abbé Hugo dans sa table des auteurs. 5° *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine*, sous le nom de *Baleicourt*, Nancy, 1711, in-4°; écrit plein de traits hardis qui déplurent à la France : il fut condamné par arrêt du parlement de Paris du 27 septembre 1712. Hugo avait joint à cet écrit des notes qu'il ne publia pas, et que dom Calmet dit avoir eues entre les mains. 6° *Réflexions sur deux ouvrages nouvellement imprimés concernant la maison de Lorraine*, 1712, in-12; flétries par arrêt du 17 décembre 1712. Les deux ouvrages dont il est question sont *la Lorraine ancienne et moderne*, de Jean Mussey, 1712, in-8°, qui fut flétrie par le même arrêt, et le *Supplément à l'histoire de la maison de Lorraine*, par le père Benoît Picard, capucin, Toul, 1712, in-12. 7° *Histoire de Moïse*, 1699, in-8°; Luxembourg, 1709, in-8°; 8° la *Vie de la mère Érard, supérieure de Notre-Dame du Refuge à Nancy*, Nancy, 1715, in-12. 9° *Lettre à M. l'abbé de Lorkot*, pour servir de défense à la Vie de St-Norbert, et de réponse à un écrit injurieux, intitulé *Pieuses fables*, etc., *de Nancy*, Nancy, 1705, in-8°; 10° *Sacri et canonici ordinis Prœmonstratensis annales, pars prima monasterologiam, sive singulorum ordinis monasteriorum singularem historiam complectens*, Nancy, 1734 et 1736, 2 gros vol. in-fol. ornés de figures, avec les preuves. C'est le résultat de plus de quarante volumes in-folio de renseignements et de pièces envoyés de différentes maisons de l'ordre, tant de France que des pays étrangers. La deuxième partie, qui n'aurait pas été moins volumineuse, devait contenir l'histoire générale de l'ordre de Prémontré. Les matériaux en étaient préparés; mais Hugo n'eut pas le temps de les mettre en œuvre. 11° *Sacræ antiquitatis monumenta*, 2 vol. petit in-fol., le premier sorti des presses d'Estival, 1725; le deuxième, St-Dié, 1731. Ce sont d'anciens monuments tirés des archives de l'ordre. Les autres ouvrages de l'abbé Hugo consistent dans les *Vies de plusieurs ducs de Lorraine;* une *Liste chronologique des écrivains de l'ordre avec des dissertations et des notes critiques* (restée manuscrite); des *Explications de médailles;* des *Mandements; Diverses pièces et Mémoires relatifs à ses différends avec M. l'évêque de Toul*, etc. Pour avoir une connaissance plus étendue des ouvrages de Hugo, on peut consulter la *Bibliothèque de Lorraine* de dom Calmet, col. 512 et suivantes. On ne peut refuser à cet abbé le titre d'écrivain laborieux et d'homme très-instruit. Son latin est quelquefois recherché. Le père Blampain, prémontré et élève de l'école d'Estival, a fait une critique judicieuse des ouvrages de ce prélat dans son *Jugement des écrits de M. Hugo*, 1736, in-8°. L-Y.

HUGO (GUSTAVE), l'un des plus célèbres maîtres modernes du droit romain, né à Lœrrach, pays de Bade, le 23 novembre 1764, reçut sa première instruction à Montbéliard et à Carlsruhe, étudia de 1782 à 1785 à Gœttingue, outre la jurisprudence, la philosophie et l'histoire, et devint en 1786 précepteur du prince héréditaire de Dessau, Léopold-Frédéric-François. Il fonda sa réputation par une édition des *Fragmenta* d'Ulpien en 1788, Gœttingue. Il fut en même temps nommé professeur extraordinaire de droit à Gœttingue, et en 1792 professeur ordinaire, reçut plus tard le titre honorifique de conseiller de justice, et mourut dans la même ville le 16 septembre 1844. Il fut un des premiers qui, suivant le conseil de Leibnitz et de Pütter, renoncèrent à exposer la doctrine moderne du droit romain d'après la série des titres, qui traitèrent par époques l'histoire du droit et qui admirent la philosophie du droit positif dans le cours de l'enseignement pratique. C'est à lui ainsi qu'à Haubold et à Savigny que cette science du droit romain est redevable de la forme approfondie qu'elle a prise en ce siècle. L'œuvre capitale de Hugo, modèle d'érudition, de recherche et de sagacité, c'est son *Manuel du Cours de droit civil* (*des civilistischen Cursus*) comprenant 7 volumes avec les titres suivants : 1° *Manuel de l'encyclopédie civilistique*, Berlin, 1811, 8e édit., 1835; 2° *Manuel du droit naturel formant une philosophie du droit positif*, Berlin, 1809, 4e édit., 1819; 3° *Manuel de l'histoire du droit romain jusqu'à Justinien*, Berlin, 1810; 7e édit., 1826; 4° *Encyclopédie du juriste*, Berlin, 6e édit., 1820; 5° *Chrestomathie des preuves à citer à l'appui du droit romain actuel*, Berlin, 1807, et avec additions, Gœttingue, 1812, 3e édit., 1820; 6° *Manuel de l'histoire du droit depuis Justinien*, Berlin, 1812, 3e édit., 1830; 7° *Manuel des Digestes*, Berlin, 1822, 2e édit., 1828. A ce grand ouvrage se rattache une publication qu'il y a reproduite et retravaillée, son *civilistisches Magazin*, recueil contenant d'excellents mémoires critiques sur l'histoire du droit et autres matières. Il a donné en outre, comme une sorte de supplément à ces travaux, le recueil de ses articles dans les nouvelles savantes de Gœttingue et autres journaux sous le titre de *Notices* (Beitrage), pour la connaissance des livres sur le droit civil pendant les quarante dernières années; 2 vol., Berlin, 1828-29. Un troisième volume a été publié depuis sa mort, Berlin, 1845. Z.

HUGO (JOSEPH-LÉOPOLD-SIGISBERT), général français, né à Nancy, en 1774, d'une famille de la bourgeoisie, fit ses études dans cette ville, et s'engagea dès l'âge de quatorze ans dans un régiment d'infanterie, où la révolution vint bientôt lui ouvrir une carrière aussi brillante que périlleuse. Son avancement ne fut pas cependant

d'abord très-rapide. Devenu sous-lieutenant en 1791, il fit les premières campagnes à l'état-major de l'armée du Rhin sous Custine et Beauharnais. Au commencement de 1793, il entra comme adjudant-major capitaine dans un bataillon de volontaires nationaux du département des Vosges, qui fut envoyé dans l'ouest pour combattre les royalistes de la Vendée. Dans cette terrible guerre, dont il vit les faits les plus importants, Hugo eut l'avantage de servir sous les Marceau, les Kléber, et il fut particulièrement distingué par ce dernier. La 20e demi-brigade, dont il faisait partie, étant venue à Paris en 1797, il fut un de ceux qui, sous les ordres d'Augereau, concoururent à la dissolution du corps législatif dans la journée du 18 fructidor. Nommé ensuite rapporteur d'un conseil de guerre, il se vit, à son grand regret sans doute, chargé de poursuivre quelques procès funestes contre des émigrés dont il suffisait alors de constater l'identité pour les envoyer à la mort, lorsqu'ils avaient le malheur d'être arrêtés et de se trouver inscrits sur la fatale liste. Le capitaine Hugo remplit ces terribles fonctions jusqu'au commencement de 1799, et l'année suivante, il se rendit à l'armée du Rhin, où il rencontra Lahorie, son ancien ami, qui était adjudant de Moreau et qui le présenta à ce général. Ayant fait dans son état-major les guerres de cette époque jusqu'à la bataille de Hohenlinden, il devint chef de bataillon. C'est en cette qualité qu'il était à Lunéville, en 1801, lors de la paix avec l'Autriche, et qu'il y fut particulièrement remarqué du principal négociateur, Joseph Bonaparte. Resté néanmoins fort attaché à Moreau, il refusa un peu plus tard de signer une de ces adresses de félicitations que Napoléon demanda à tous les corps pour justifier la condamnation de ce général. Ce refus n'amena cependant pas la destitution de Hugo, comme celle de tant d'autres; et il continua d'être employé dans son grade de chef de bataillon sous Masséna, à l'armée d'Italie, où il eut encore plusieurs occasions de se distinguer, notamment aux meurtrières attaques de Caldiéro en 1805; puis dans les Apennins, les Abruzzes, où il poursuivit longtemps le partisan Fra-Diavolo, qu'il atteignit enfin, et qui fut fusillé par ordre du nouveau roi Joseph Bonaparte, bien que ce fût un officier, un militaire au service de l'ancien roi des Deux-Siciles. Hugo se rendit ensuite à Naples, où Joseph le chargea d'organiser l'infanterie de sa garde, dont il lui donna le commandement en le nommant maréchal de son palais. En 1809, le frère de Napoléon ayant changé cette couronne pour celle d'Espagne, Hugo le suivit dans son nouveau royaume; et, devenu général de brigade, il fit dans cette autre péninsule une guerre fort acharnée contre les guérillas et surtout contre le fameux Empecinado, se portant successivement de la Navarre dans la Castille, la Catalogne et sur les bords du Tage par des marches aussi pénibles que périlleuses. A peine avait-il dispersé une troupe, qu'une autre surgissait dans la contrée voisine, où il fallait accourir. C'étaient véritablement des travaux d'Hercule; et ils durèrent plus de trois ans, depuis 1810 jusqu'à 1813. Hugo en fut récompensé par le grade de général de division. Les suites de ses blessures, reçues dans tant de combats, l'obligèrent dans cette dernière année d'accepter le commandement de Madrid. Il ne quitta cette place que lorsque le roi Joseph et l'armée française tout entière furent contraints de l'évacuer. Alors il commanda l'arrière-garde sous Jourdan et fut chargé de couvrir cette retraite désastreuse, où le vainqueur de Fleurus perdit son bâton de maréchal et se montra si au-dessous de sa réputation. Dès qu'il fut rentré en France, Hugo reçut de l'empereur le commandement de Thionville (janvier 1814), et il eut bientôt à défendre cette place contre un corps de troupes alliées sous les ordres du prince électoral de Hesse. Quoiqu'il manquât de vivres et de munitions et que sa garnison fût peu nombreuse, il se défendit avec beaucoup de vigueur pendant trois mois, et ne rendit la place que sur les ordres de *Monsieur*, comte d'Artois, devenu lieutenant général du royaume. Hugo envoya aussitôt son adhésion au nouveau gouvernement, et à son tour ce gouvernement se hâta de le confirmer dans ses titres de comte et de général de division, qui ne lui avaient été conférés jusque-là que par le roi d'Espagne Joseph. Il reçut en même temps la croix de St-Louis des mains de Louis XVIII. On ignore par quel motif ce prince le priva du commandement de Thionville dans le mois de septembre suivant. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le général Hugo avait cessé d'être employé lorsque Bonaparte, revenu au pouvoir en mars 1815, lui rendit le commandement de Thionville. Il défendit encore cette place après la seconde chute du gouvernement impérial, et la préserva surtout avec beaucoup d'énergie du pillage que les Prussiens voulaient y opérer. Rendu encore une fois au repos par cette seconde restauration, le général Hugo se retira à Blois, où il ne s'occupa plus que de la rédaction de ses *Mémoires*, qu'il a publiés à Paris en 1823, 3 vol. in-8°, sous ce titre : *Mémoires du général Hugo, gouverneur de plusieurs provinces et aide-major général des armées en Espagne.* Cet ouvrage, écrit avec méthode et clarté, contient des détails utiles pour l'histoire des guerres de la Vendée, de Naples et surtout d'Espagne. En tête du premier volume se trouvent des mémoires inédits sur la Vendée par le général Aubertin; et en tête du second un Précis des événements d'Espagne, par Abel Hugo, fils de l'auteur. On a encore du général Hugo : 1° *Coup d'œil militaire sur la manière d'escorter, d'attaquer et de défendre les convois, et sur les moyens de diminuer la fréquence des convois et d'en assurer la marche, suivi d'un mot sur le pillage*, Paris, 1796, in-12; 2° *Mémoire sur les moyens de suppléer à la traite des nègres*

par des individus libres, et d'une manière qui garantisse pour l'avenir la sûreté des colons et la dépendance des colonies, Blois, 1818, in-8°, sous le pseudonyme de Genty; 3° *Journal historique du blocus de Thionville en 1814, et de Thionville, Sierck et Rodemack en 1815, contenant quelques détails sur le siége de Longwy, rédigé sur des rapports et mémoires communiqués*, Blois, 1819, in-8°. Ce journal, publié sous le nom d'un ancien officier d'état-major au gouvernement de Madrid, se retrouve dans les *Mémoires* du général Hugo. 4° *L'Aventure tyrolienne*, Paris, 1826, 3 vol. in-12, publiés sous le nom de S. Sigisbert. Le général Hugo s'occupa longtemps d'un ouvrage sur la défense des places fortes, dont il n'a paru que le prospectus en 1827. On a dit qu'un gouvernement étranger voulut lui acheter son manuscrit pour une somme considérable, mais qu'il n'accepta point cette proposition. Le général Hugo est mort à Paris le 30 janvier 1828, laissant trois fils : l'aîné (Abel) a succédé au titre de comte; il a, ainsi que le second (Eugène), un article à la suite de celui-ci; le troisième (Victor) est célèbre par ses drames, ses romans et ses diverses œuvres poétiques. M—D j.

HUGO (Abel), fils aîné du précédent, s'est distingué, comme ses deux frères Eugène (*voy.* son article ci-après) et Victor, dans la carrière des lettres; on peut dire cependant que sa réputation est restée bien au-dessous de son mérite. Il naquit à Paris le 15 novembre 1798, dans les bâtiments mêmes de l'hôtel de ville, où son père était logé comme exerçant des fonctions militaires. Ce dernier, ayant été envoyé à Lunéville pendant les négociations de la paix qui fut signée entre l'empereur d'Autriche et le premier consul Napoléon Bonaparte, au mois de février 1801, ne voulut pas se séparer de son fils Abel, qui, à peine âgé de trois ans et demi, se faisait déjà remarquer par une intelligence bien supérieure à son âge. Ce fut pendant le congrès de Lunéville que le père d'Abel Hugo eut l'occasion d'être connu et apprécié de Joseph Bonaparte, plénipotentiaire de la France, lequel se souvint de lui en montant sur le trône de Naples. Le colonel Hugo passa dès lors au service de ce généreux souverain et alla s'établir avec sa famille en Italie. Il était attaché désormais à la fortune du roi Joseph, qui s'empressa de l'appeler auprès de lui, en 1808, quand il échangea la couronne de Naples contre celle d'Espagne. Abel, qui n'avait jamais quitté son père, le suivit encore à Madrid, où il fut placé au collége des pages; le colonel Hugo était devenu général de brigade et dignitaire de la cour d'Espagne. Son fils Abel, le seul qui fût Français de naissance entre les pages du roi Joseph, apprit à parler la langue du pays comme s'il était d'origine espagnole. Dès cette époque, le roi avait daigné le distinguer, et malgré son extrême jeunesse, les seigneurs les plus considérables de la cour lui témoignaient de la bienveillance. Parmi les personnages importants qui l'honorèrent de leur amitié, il faut citer le comte de Teba, chambellan du roi et brave officier d'artillerie. Abel remplit ses fonctions de page dans plusieurs circonstances délicates. La disette régnait à Madrid : il reçut directement du roi Joseph l'ordre de ne présenter que du pain de soldat à la table royale. Le général Hugo, gouverneur militaire, croyait déjà pouvoir assez compter sur l'énergie et le sang-froid du jeune homme pour lui confier des missions graves et difficiles. Une nuit, un incendie se déclare dans un édifice qui renfermait des munitions de guerre, à l'insu de la population : Abel, averti du danger qui menace tout un quartier de la ville, accourt sur le lieu du sinistre et réussit à faire enlever les tonneaux de poudre que le feu allait atteindre. Des bandes de guerillas parcouraient le pays : dans une reconnaissance, il fut blessé à la tête et demeura prisonnier entre les mains de l'ennemi, qui ne l'aurait pas épargné, si l'on avait reconnu sa qualité de Français : il eut la présence d'esprit de se faire passer pour Espagnol, et, dans les interrogatoires auxquels il dut répondre avant de recouvrer sa liberté, il se vit soumis à des épreuves de prononciation qu'un véritable Espagnol n'aurait peut-être pas subies avec autant de bonheur. Lorsque l'armée franco-espagnole, pressée de toutes parts et incapable de protéger la capitale, commença son mouvement de retraite le 12 août 1812, Abel abandonna Madrid avec tous ses compatriotes et suivit la marche rétrograde de l'armée : il eut à souffrir de cruelles privations; le visage et les mains brûlées par l'ardeur du soleil, à travers les plaines arides de la Manche, il ne vivait que d'herbes et de feuilles; il serait mort de faim après deux ou trois jours de ce régime, s'il n'eût pas imaginé de monter dans les clochers des villages pour y faire la chasse aux nids d'oiseaux. L'armée, en arrivant dans le royaume de Valence, ne tarda pas à se refaire : elle reçut des renforts et fut en état de reprendre l'offensive sous les murs de Salamanque. Abel, ce jour-là même, accomplissait sa quatorzième année; il assista donc auprès du roi à cette brillante affaire, qui allait rouvrir aux Français les portes de Madrid. Ce fut en y retournant, au mois de novembre, qu'il vit périr un bataillon entier dans les neiges du Guadarrama; il aurait été une des victimes de cette terrible catastrophe, si son énergie personnelle n'était venue à son aide pour l'empêcher de succomber. Au mois de mai 1813, l'évacuation de Madrid fut décidée pour la seconde fois : Abel se retrouva encore dans les rangs d'une armée affaiblie, épuisée, sinon vaincue. Il eut de nouveau à lutter contre des privations de tout genre. Son courage ne lui fit pas défaut; dans les situations les plus critiques, il se consolait par la lecture de quelques-uns de ses auteurs favoris, et quand le pain lui manquait au bivouac, il allait

chercher dans les fontes de sa selle un volume des comédies de Lope de Vega ou de Calderon. Après le désastre de Vittoria, il rentra en France au mois de septembre 1813, sans autre bagage que les trois ou quatre volumes qui lui avaient fait fidèle compagnie pendant les plus mauvais jours de sa vie de soldat. Il passa plusieurs mois dans le Midi, attendant, espérant que les événements le ramèneraient en Espagne : on le vit, en uniforme d'officier, suivre les cours du lycée de Pau. Mais sa mère le rappelait à Paris : il y revint comme à regret, et, sauf une courte absence qu'il fit encore pour aller voir son père, qui commandait la place de Thionville à l'époque douloureuse de l'invasion étrangère, il ne quitta plus la capitale, où il s'était réuni à ses deux frères Eugène et Victor. Dès lors Abel avait dit adieu à l'état militaire, et, pour obéir à sa mère, il prit sérieusement à l'égard de ses deux frères, qui étaient presque aussi jeunes que lui, le rôle de chef de famille. Ils avaient tous trois la même vocation littéraire. Abel commença le premier à leur montrer la route, mais il fut bientôt dépassé par son frère Victor, auquel il semblait avoir abandonné le domaine de la poésie ; car il écrivit toujours en prose. Il songea d'abord à mettre à profit la connaissance qu'il avait des littératures étrangères et surtout de la littérature espagnole, si peu connue en France. Ce fut par des leçons orales sur cette littérature qu'il débuta devant le public nombreux et choisi qui fréquentait alors les cours de la société des Bonnes-Lettres. On peut dire avec justice qu'Abel Hugo, par ses études consacrées d'abord aux littératures de l'Espagne et de l'Italie, eut une influence marquée sur la littérature de son temps, et prépara l'avénement de l'école romantique, qui devait bientôt avoir pour chef le jeune Victor Hugo. Son premier ouvrage, publié en 1817, fut une critique plaisante de la dramaturgie des théâtres des boulevards : il la composa, en se jouant, avec ses amis Malitourne et Ader : ce *Traité du mélodrame*, écrit d'un style finement approprié au sujet, contient des chapitres très-amusants sur le Tyran, le Niais, l'Innocence persécutée et les autres éléments constitutifs du genre. Abel Hugo écrivait dans les journaux politiques et dans les revues littéraires, notamment dans les *Annales des arts et de la littérature*. Il rédigeait des articles de toute espèce, des comptes rendus de livres et de spectacles, des nouvelles, des morceaux philosophiques, des facéties, le tout avec une facilité extraordinaire ; il s'était fait dès lors une certaine notoriété dans la presse périodique, quoiqu'il ne signât généralement que de son initiale les improvisations qu'il éparpillait de tous côtés. En 1819, par le conseil de Chateaubriand, qui avait deviné le talent littéraire des trois frères Hugo et qui s'intéressait à leur avenir, Abel fonda, de concert avec Eugène et Victor, le *Conservateur littéraire*. Cette revue devait être, dans sa pensée, le complément indispensable du *Conservateur politique*, auquel la collaboration de Chateaubriand avait donné tant de vogue et tant d'éclat. Les trois frères, qui vivaient dans une touchante harmonie, et qui n'avaient pas d'autre rivalité que l'amour des lettres, étaient à peu près les seuls rédacteurs du *Conservateur littéraire*, dans lequel chacun d'eux reparaissait continuellement sous différents pseudonymes et sous des initiales différentes. Chacun d'eux était tour à tour critique, poëte, romancier, moraliste, pour varier la rédaction des livraisons hebdomadaires, qui produisaient toujours beaucoup d'effet dans le petit monde des écrivains, sans amener les abonnés à l'aide desquels le recueil aurait pu continuer. Enfin, après dix-huit mois de persévérance et d'efforts, il fallut renoncer à une publication qui ne faisait pas ses frais (1). Abel Hugo, ainsi que ses deux frères, s'était rattaché au gouvernement de la Restauration, et il le servait avec autant de loyauté que de zèle, tout en conservant un souvenir d'admiration aux gloires de l'empire, tout en gardant ses sympathies pour la famille napoléonienne et surtout pour le roi Joseph, sous les yeux duquel il avait été élevé. Abel se regardait aussi comme un fils adoptif de l'Espagne, et il ne cessa dans ses ouvrages de mettre en relief la littérature espagnole, qu'il possédait mieux que personne en France. Il avait projeté, en 1821, une collection très-intéressante intitulée *le Génie du théâtre espagnol*, ou traductions et analyses des meilleures pièces de Lope de Vega, P. Calderon et autres, depuis le 16e siècle jusqu'à la fin du 18e, avec un précis historique de l'art dramatique en Espagne, une notice biographique sur chaque auteur, etc. Mais la publication annoncée n'alla pas au delà du prospectus (2). Abel Hugo publia du moins, en 1822, une très-bonne édition du *Romancero é historia del re de España don Rodrigo*, et un recueil de *Romances historiques* traduites de l'espagnol. Abel concourut aussi à la fondation de plusieurs journaux politiques, particulièrement à celle de l'*Etoile*, le premier journal du soir qui ait paru en France. Il n'avait pas encore opté entre les diverses voies littéraires qui s'offraient à ses aptitudes et à ses goûts. Pendant l'année 1823, il fut auteur dramatique ; il était l'ami d'Al-

(1) Il n'a paru de cette Revue que trente livraisons, formant trois volumes in-8°, Paris, A. Boucher, 1819-20. On lit dans une note du Catalogue de livres provenant de la bibliothèque de M. de N*** (1856) : « Victor Hugo écrivait sous son nom et sous di- « verses initiales pseudonymes la plupart des articles de critique « littéraire qu'il n'a pas recueillis dans ses Mélanges. On y trouve « aussi la première rédaction de *Bug-Jargal* et des pièces de « vers qui manquent encore à ses œuvres complètes. Victor « Hugo signe tantôt *V.*, tantôt *H.*, tantôt *V d'Auverney*, tantôt « *M.*, et quelquefois il ne signe pas du tout. Son frère Abel signe « *A.*; son frère Eugène, E. Parmi les rédacteurs, on reconnaît « Théodore Pavie, Ader, J. Sainte-Marie, etc. Il faut signaler la « fameuse épître *les Vous et les Tu*, signée Aristide; la *Lettre* « *de Publicola Petissot*, les traductions de Virgile, de Lucain « et d'Ossian, qu'on voudrait voir ajoutées aux œuvres de Victor « Hugo. »

(2) Voyez, sur cet ouvrage projeté, la *Revue encyclopédique*, t. 9, p. 635.

phonse Vulpian et de Romieu; avec le premier, il composa *les Français en Espagne*, à-propos-vaudeville en un acte, et avec le second, *Pierre et Thomas Corneille*, à-propos en un acte et en prose, deux bluettes spirituelles qui furent représentées avec applaudissements sur le théâtre de l'Odéon. La guerre d'Espagne avait naturellement reporté l'attention d'Abel sur ce pays, qu'il aimait comme une seconde patrie. Après avoir aidé son père à recueillir et à rédiger ses *Mémoires*, qui furent mis sous presse en 1823, il y ajouta un *Précis des événements qui ont conduit Joseph Napoléon sur le trône d'Espagne*, et un chapitre additionnel très-curieux sur le caractère des Espagnols. Ensuite il écrivit, pour son propre compte, une *Histoire de la campagne d'Espagne en* 1823. Cette histoire, qui parut en deux volumes avec des gravures en taille-douce par Couché fils, et qui peut être considérée comme le premier essai des *livres illustrés*, fut présentée à Louis XVIII et valut au jeune auteur les plus flatteurs encouragements. Abel se faisait historien, mais ses premières tendances littéraires le rattachaient encore à cette littérature nouvelle, qui était née sous le patronage de Chateaubriand et qui se développait avec une puissante énergie en se colorant du reflet des littératures étrangères. Abel fit appel à tous les auteurs qui représentaient l'élite de ce qu'on appelait déjà la *littérature romantique* : il rassembla dans un volume intitulé *Tablettes romantiques* (Paris, Persan, 1823, in-12), une foule de pièces en vers et en prose, qui caractérisaient la nouvelle école (1). « Les fragments di-« vers que renferme ce livre tant en vers qu'en « prose, disait-il dans sa préface, ont presque tous « les caractères que les critiques désintéressés « semblent attribuer à la littérature romantique. « L'éditeur pense que ce qui est beau, fût-il roman-« tique, puisque cette dénomination existe, finit « toujours par devenir classique. Il croit qu'il n'y « a qu'un beau, comme il n'y a qu'une vertu, « qu'une morale, qu'une religion. » Abel continua son rôle d'éditeur impartial; il publia chaque année, pendant trois ou quatre ans, sous le titre d'*Annales romantiques*, un recueil formé de morceaux détachés qu'il empruntait à ses amis littéraires, à ses deux frères surtout, à Charles Nodier, à Soumet, à Guiraud, à Émile Deschamps, à de Vigny et à tous les écrivains de la pléiade. Abel, dont la plume avait rendu d'importants services à la royauté des Bourbons, reçut la croix de la Légion d'honneur, « pour avoir coopéré à la conservation de plusieurs « drapeaux pris sur l'ennemi pendant les guerres « de l'empire et rendus à l'hôtel des Invalides « après l'occupation étrangère. » Marié en 1827 à la fille d'un maître des comptes ancien syndic du Languedoc, il perdit, l'année suivante, son père, le général Hugo, avec lequel il préparait un grand ouvrage militaire sur l'histoire des siéges et sur la défense des places fortes. Il avait perdu sa mère en 1821. La révolution de 1830 le trouva livré à des travaux d'histoire : il avait complétement renoncé à la politique active et à la vie de journaliste. Il faillit se rejeter dans la littérature d'imagination, qu'il n'avait abandonnée qu'à regret : il essaya de publier par livraisons mensuelles *le Conteur*, recueil de contes de tous les temps et de tous les pays. Mais il venait d'achever son œuvre de prédilection, une histoire populaire de l'empereur Napoléon. C'était encore une tentative de la librairie illustrée qu'Abel Hugo cherchait à créer en France. L'ouvrage parut en 1833, chez Perrotin, l'éditeur des chansons de Béranger, par livraisons, dont chacune était accompagnée d'une vignette gravée sur bois, d'après les dessins de son patriotique ami Charlet (1). Cette histoire, qu'on aurait dit composée par un vieux soldat de l'empire, était la première qui fût écrite dans le sens français et national : le peuple, auquel l'auteur la destinait, l'accueillit avec enthousiasme. Le succès de cet ouvrage fut constaté à l'étranger par l'héritier même du nom impérial (2). Le crayon de Charlet avait, en quelque sorte, inauguré la librairie illustrée, qui fut toujours l'idée favorite d'Abel Hugo. La presse périodique à bon marché devait être aussi une des spéculations de cet esprit chercheur et inventif; il fonda encore un journal du soir, le *Moniteur parisien*. Mais il quitta bientôt ce journal, qui prospérait, pour se lancer dans de nouvelles entreprises de librairie illustrée : il voulait à la fois instruire et amuser les innombrables lecteurs qu'il demandait aux classes les moins éclairées de la population qui sait lire. Il avait accumulé depuis longtemps les matériaux d'une description historique, topographique, monumentale et physiologique des départements de la France. Le mode de publication qu'il adopta fut celui des livraisons détachées, avec de nombreuses gravures en taille-douce. Un travail opiniâtre permit seul à l'auteur de mener à bonne fin ce livre important qui renferme, en trois volumes de format petit in-4° à 2 colonnes, la matière de plus de vingt tomes in-8°. *La France pittoresque* terminée, Abel Hugo était déjà en mesure de commencer une publication du même genre, plus vaste et non moins intéressante, *la France militaire*, qui devait comprendre en cinq volumes in-4° l'histoire des armées françaises de terre et de mer, depuis 1792 jusqu'en 1833. Cet ouvrage considérable, orné d'un grand nombre de gravures, de

(1) Abel Hugo a inséré dans ce recueil quatre morceaux en prose, dont les deux premiers avaient paru dans le *Conservateur littéraire : Milton, le Combat de taureaux, l'Heure de la mort*, et *une Scène du siége de Saragosse*, extrait d'un discours sur l'influence du théâtre sur les mœurs.

(1) Abel Hugo fut le meilleur ami du grand peintre Charlet, qu'il voyait presque tous les jours, à l'époque de 1830, dans un petit cercle intime composé d'anciens officiers de l'empire, de littérateurs et d'artistes distingués, tels que Poterlet, Eugène Devéria, etc.

(2) « Monsieur, lui dit le prince Louis-Napoléon, qui était « alors président de la république, j'ai vu vendre à la foire de « Leipsick plus de trente mille exemplaires de la traduction alle-« mande de votre belle Histoire de l'empereur Napoléon. »

cartes et de plans, restera comme le livre classique de l'armée. Abel Hugo n'eut pas plutôt mis la dernière main à la *France militaire*, qu'il entreprit, dans le même système de publication et sous le titre de *la France historique et monumentale*, une immense histoire de France, dans laquelle il laissait autant que possible la parole aux historiens contemporains et à laquelle il ajoutait simplement la description des usages, des costumes et des monuments. Le premier volume de cette histoire archéologique, consacré aux temps antérieurs à Clovis, a été particulièrement remarqué des érudits. Abel Hugo, qui avait travaillé, pour ainsi dire, nuit et jour depuis dix ans, se reposa de ce long travail littéraire, en donnant ses soins, comme vice-président de la société Orientale, au développement de cette société savante, formée pour l'étude des intérêts de la civilisation en Orient. Cette société publiait une revue dont Abel Hugo fut le rédacteur en chef pendant plusieurs années. Il réussit bientôt à faire de cette revue un excellent recueil au point de vue scientifique. L'auteur de tant d'ouvrages estimables avait conquis une réputation qui, sans être aussi éclatante que celle de son frère Victor, n'était ni moins solide ni moins méritée. Ce fut à cette époque (1844) que le prince Louis Bonaparte voulut bien accorder une haute marque d'estime à l'historien de l'empereur Napoléon, en lui adressant un de ses propres ouvrages avec une lettre autographe, ainsi conçue : « Je vous envoie comme une preuve de « mon estime et de ma sympathie pour vous une « notice sur mon oncle Joseph. Je n'ai fait qu'a- « jouter quelques réflexions à ce que vous avez « publié vous-même autrefois sur le chef de ma « famille. Mon seul mérite est de vous avoir « copié. Il y a longtemps, monsieur, que je vous « connais par vos écrits patriotiques, qui ont eu « un si grand retentissement en France et en « Allemagne, et je profite avec plaisir de l'oc- « casion qui se présente de vous exprimer per- « sonnellement mes sentiments de haute estime « et de sympathie. NAPOLÉON LOUIS. *Fort de Ham,* « *ce* 20 *septembre* 1844. » Abel Hugo, dans sa réponse au noble prisonnier de Ham, a porté sur le roi Joseph un jugement qui appartient désormais à l'histoire. « Les hautes qualités du « roi Joseph, disait-il, seront, il n'y a pas à en « douter, appréciées par la postérité. Déjà la rai- « son des contemporains a réduit au néant les « calomnies intéressées que les passions poli- « tiques et les haines étrangères avaient répan- « dues contre lui. La nation espagnole a plus « d'une fois regretté le souverain sage dont « toutes les pensées étaient dirigées vers sa pros- « périté, son indépendance et sa grandeur. Et « cette nation n'est pas la seule qui ait de pareils « motifs de regret. » En effet, Abel Hugo gardait au roi Joseph un fidèle souvenir de vénération et de dévouement; il n'avait pas cessé de lui en donner des témoignages désintéressés, qui sont dignement appréciés dans les lettres que le frère aîné de Napoléon Ier a daigné lui écrire. Voici deux extraits de cette précieuse correspondance. « *Philadelphie*, 9 *mai* 1835. M. P*** étant « au moment de son départ pour Paris, je lui ai « rappelé les fils du général Hugo, qu'il allait « revoir et dont la renommée a manqué au bon- « heur de mon ancien ami..... Je lui ai donc recom- « mandé de leur parler de moi. J'ai lu, dans la « *Revue des Deux-Mondes*, dans la *France pitto- « resque*, de nouvelles preuves du bon souvenir « que vous me conservez. Je me suis reproché de « ne vous en avoir jamais montré ma reconnais- « sance.... » — « *Philadelphie, le* 25 *novembre* 1835. « Votre lettre du 5 septembre m'a suivi sur ces « bords éloignés; ce n'est pas à des proscrits que « l'on adresse ordinairement de telles demandes : « pour la rareté du fait, je consens à être le « parrain du petit-fils de mon ami le général « Hugo... » Abel Hugo, comme membre de la société Orientale, avait dirigé ses études sur l'Algérie : il y fit plusieurs voyages d'enquête et d'exploration, pendant les années 1846 et 1847, sous les auspices du maréchal Bugeaud, avec lequel il s'était lié d'une franche et cordiale amitié. Il entrevoyait le succès de la colonisation dans les riches produits de la culture industrielle, et depuis l'expérience a démontré la justesse de ses vues à cet égard. Mais la révolution de février coupa court aux projets agricoles qu'il avait conçus dans l'intérêt de la colonie et que l'illustre maréchal Bugeaud eût favorisés de tout son pouvoir. Abel Hugo, forcé de laisser là momentanément le côté pratique de ses travaux d'économie politique, continua du moins à en étudier la théorie, avec cette passion qui conduit aux grandes découvertes de la science. C'est ainsi que dans l'aridité même de la statistique il trouva les éléments d'un *Mémoire sur la période de disette qui menace la France*, mémoire imprimé dans les premiers mois de 1853 et distribué seulement aux hommes compétents dans la question. Les récoltes désastreuses, qui se succédèrent de 1853 à 1856, ne tardèrent pas à donner raison aux prévisions du savant économiste, qui vécut même assez pour les voir en partie réalisées. Il préparait de nouvelles et lumineuses recherches dans la voie scientifique où il venait d'entrer à la fin de sa vie littéraire, et il avait en même temps publié les premières livraisons d'une grande histoire de la guerre de Crimée, quand la mort le frappa, le 7 janvier 1855, après une maladie de quelques jours, à l'âge de 56 ans. Il a laissé deux fils. Quoique nous ayons passé en revue les principaux ouvrages d'Abel Hugo, nous croyons devoir, à cause de leur importance et de leur variété, en présenter ici le détail bibliographique : 1° *Histoire de la campagne d'Espagne en* 1823, ornée de vingt-deux gravures par Couché fils, Paris, 1824, huit livraisons formant 2 volumes in-8°; 2° *Précis historique des événements qui ont conduit Joseph Napoléon sur le trône d'Espagne*, Paris, 1823, in-8°.

C'est un extrait des Mémoires du général Hugo, tiré à un petit nombre d'exemplaires qui n'ont pas été mis dans le commerce. 3° *Les tombeaux de St-Denis, ou Description historique de cette abbaye célèbre, des monuments qui y sont renfermés et de son riche trésor*, Paris, 1824, in-18, anonyme; 4° *Vie anecdotique de Monsieur, comte d'Artois, aujourd'hui S. M. Charles X, roi de France et de Navarre, depuis sa naissance jusqu'à ce jour*, Paris, 1824, in-18, réimprimée dans la même année; 5° *Histoire de l'Empereur Napoléon*, Paris, 1833, in-8°, avec trente et une vignettes par Charlet; 6° *la France pittoresque* ou *Description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France*, offrant, en résumé, pour chaque département et colonie, l'histoire, les antiquités, la topographie, etc., Paris, 1833, 3 vol. in-4° à 2 colonnes, avec sept cent vingt vignettes et cent vingt cartes; 7° *Tout Paris pour douze sous, Guide perpétuel dans la capitale*. Paris, Baudouin, 1834, in-18. Ce guide, très-habilement rédigé, a paru sous le pseudonyme de A.-H. de Monnières, qui se qualifie sur le titre des différentes éditions de ce volume (1835, 1837, etc.) : Inspecteur général, volontaire et gratuit des monuments et des curiosités de la ville de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; 8° *la France militaire, histoire des armées françaises de terre et de mer de 1792 à 1833*, ouvrage rédigé par une société de militaires et de gens de lettres, d'après les bulletins des armées, le Moniteur, les documents officiels, etc., revu et publié par Abel Hugo, Paris, 1834, 5 vol. grand in-4° avec vignettes, plans et cartes; 9° *la France historique et monumentale*, histoire générale de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, illustrée et expliquée par les monuments de toutes les époques, édifiés, sculptés, peints, etc. Paris, 1836-43, 5 vol. in-4° à 2 colonnes, ornés de douze cents vignettes, cartes ou planches. 10° *Histoire, analyse et effets du guano du Pérou* (sous le pseudonyme de A.-B. de Monnières), Paris, impr. de Rignoux, 1845, in-8° de 52 pages; réimprimé en partie la même année sous ce titre : *Guano du Pérou; sa valeur comme engrais; manière de l'employer; résultats des expériences faites en Angleterre et en France*. On doit encore à Abel Hugo les opuscules suivants : 11° *Traité du mélodrame*, par MM. A ! A ! A ! Paris, 1817, in-8° de 80 pages (avec MM. Arm. Malitourne et J. Ader); 12° *l'Heure de la mort*, Paris, 1822, in-8° de 8 pages; 13° deux pièces de théâtre : 1. *les Français en Espagne*, à-propos-vaudeville en un acte, Paris, 1823, in-8° (en collaboration avec Alph. Vulpian; 2. *Pierre et Thomas Corneille*, à-propos en un acte et en prose, Paris, 1823, in-8°, sous le pseudonyme de Monnières. Il a traduit de l'espagnol : *Romances historiques*, Paris, 1822, et de l'italien un fragment intitulé *la Vengeance de la Madone*, Paris, 1822, in-8° de 4 pages. On lui doit une édition du *Romancero é historia del re de España don Rodrigo* (1822) et la publication, comme éditeur, des *Tablettes romantiques* (1822), des premiers volumes annuels des *Annales romantiques*, et du *Conteur*, recueil de contes de tous les temps et de tous les pays, paraissant mensuellement, Paris, 1833, in-12. Enfin il a fourni des articles à la *Foudre*, à l'*Opinion littéraire*, au *Conservateur littéraire*, à la *Muse française*, aux *Annales de la littérature et des arts*, à la *Revue de l'Orient*, au journal l'*Etoile*, au *Moniteur parisien*, au *Spectateur militaire*, au *Journal de l'Armée*, etc. P. L—x.

HUGO (Eugène), frère puîné du précédent, fit preuve de cette imagination inquiète, exaltée, qui de nos jours a été fatale à tant de talents précoces. Cette exaltation, après lui avoir fait composer quelques opuscules empreints d'énergie et de couleurs poétiques, contribua sans doute, avec le chagrin que lui causa une passion malheureuse, à développer la terrible maladie dont il est mort. Un jour son frère Abel, entrant dans sa chambre au bruit des cris qu'il poussait, le trouva environné d'une illumination complète et s'escrimant à grands coups de sabre contre les meubles de la maison. Il était fou, et cette folie devint telle que, la vie de son père étant exposée, on prit le parti de le placer chez le docteur Esquirol. En vain celui-ci essaya de le guérir; la maladie fut reconnue incurable, et dès lors sa famille le fit entrer à Charenton, où il est mort au mois de mars 1837, à peine âgé de trente-huit ans. Comme poëte, comme romancier, comme critique, Eugène Hugo promettait de rivaliser avec ses deux frères, qu'il secondait activement dans la rédaction du *Conservateur littéraire*, où ses articles sont signés de l'initiale E. Quelques-uns de ces articles sont très-remarquables, entre autres celui qu'il a consacré à l'examen des poésies d'André Chénier, qui venaient de paraître et qui causaient alors une vive sensation parmi les jeunes poëtes de la nouvelle école. Ce dernier article a été réimprimé, sous forme de notice, en tête d'une édition des œuvres en prose d'André Chénier, en 1840. Eugène avait déjà remporté plusieurs prix à l'Académie des Jeux floraux, notamment celui de l'ode, lorsqu'il perdit la raison. Son ode sur la mort du duc d'Enghien offre des beautés de premier ordre. On trouve dans les *Tablettes romantiques* (1823) deux pièces de lui, une ode sur la bataille de Denain, et un fragment en prose intitulé *La dernière assemblée des Francs-Juges*. On a souvent reproduit dans les Keepsakes une légende fort dramatique, qu'il avait publiée dans le *Conservateur littéraire* sous ce titre : *le Duel du précipice*. L—G—e.

HUGOLIN. *Voyez* Gherardesca.

HUGON ou HUGONET (Guillaume), bailli du Charolais et chancelier du duché de Bourgogne, dont il était originaire, prit part aux principales affaires de son temps. Il accompagna le duc Charles à Trèves, lors de son entrevue solennelle avec l'empereur Frédéric, dont le duc de Bourgogne espérait obtenir la dignité royale en

faveur du mariage projeté entre Marie sa fille et l'archiduc Maximilien. En 1474, à Bovines, il traita de la paix si difficile à maintenir entre deux princes tels que Louis XI et Charles le Téméraire, et les ambassadeurs du roi et du duc firent porter sur le connétable de Saint-Pol le poids des intrigues qui avaient brouillé leurs maîtres. Deux ans après, le chancelier remit à Louis XI le connétable réfugié dans les Pays-Bas, ce qui attira sur lui la haine de son fils. Lorsque Marie de Bourgogne, opprimée par les Gantois, rechercha l'appui de Louis XI, son chancelier et Imbercourt furent obligés de consentir à la remise de l'Artois entre les mains du roi, qui bientôt après compromit les ambassadeurs en découvrant aux députés gantois le secret des négociations. Excité par le comte de Saint-Pol et les amis du connétable, le peuple de Gand intenta contre les deux ministres des accusations dont ils se justifièrent aisément. Mais leur perte était jurée; malgré leur appel au parlement de Paris, malgré Marie accourue en habits de deuil sur la place publique et dont les pleurs touchaient déjà la multitude, une soldatesque furieuse, tournant ses armes contre la souveraine, fit consommer sous ses yeux la double exécution de ces ministres le 3 avril 1477. Louis XI se hâta de réhabiliter la mémoire du chancelier, et fit dresser des lettres patentes en faveur de ses enfants. — *Philibert* Hugon, son frère, avait succédé dans l'évêché de Mâcon à *Étienne*, son oncle. Il fut fait cardinal par Sixte IV, et remplit plusieurs missions à Rome et à Naples. A la mort du chancelier, il se retira en Italie, fut légat à Viterbe, et mourut en 1484. La chambre apostolique fit les frais des funérailles de ce cardinal, mort pauvre après avoir libéralement protégé les sciences et occupé des emplois importants. Antoine Lulle, docteur célèbre du 15e siècle, prononça son éloge. On a quelque raison de penser que le personnage objet de l'article suivant sort de la même tige. — Hugon de la Reynie (*Fiacre*) était issu d'une maison dont une branche, fidèle à la postérité de Marie de Bourgogne, se retira en Franche-Comté, où elle subsiste encore et porte les noms de Poligny et d'Augicourt (*voy.* Hugon [Herman]), et dont une autre suivit le parti de France et demeura dans le duché de Bourgogne après sa réunion à la couronne. Fiacre Hugon se fit remarquer au grand conseil par Charles IX, qui le nomma président au parlement de Dijon en 1568. Il fut au nombre des commissaires choisis dans la magistrature et les états pour corriger les coutumes de la province, et c'est une étude fort instructive de suivre dans leurs travaux, recueillis par Palliot et le président Bouhier, les progrès du droit politique et civil au milieu d'une époque si orageuse. En 1570, le roi chargea de terminer cette réforme Fiacre Hugon, qui succédait au premier président Jean de la Guesle, nommé procureur général au parlement de Paris. La noblesse proposait de nouveaux articles qui autorisaient les pères et mères à disposer inégalement de leurs biens entre leurs enfants. Elle avait mis dans son parti les ecclésiastiques entièrement désintéressés. Le tiers état seul s'opposait à cette nouveauté; enfin il se rendit malgré lui aux vœux des deux autres ordres, que les représentants de l'autorité royale devaient ménager dans la situation critique où les guerres civiles mettaient le royaume. S'efforçant de faire prévaloir les réformes utiles et d'écarter celles qui pouvaient devenir abusives, Hugon, après beaucoup de délais, renvoya à l'assemblée générale des trois ordres les délibérations relatives aux anciens articles de réformation, et homologua ceux qui concernaient les successions et qui ne furent enregistrés au parlement qu'en 1575. Henri III, satisfait de voir le duc d'Anjou, son frère, appeler à son conseil et choisir pour garde des sceaux un serviteur aussi fidèle qu'éclairé, autorisa Hugon à exercer cet office avec celui de président; mais cet illustre magistrat ne jouit pas longtemps de cette distinction. Il mourut le 14 septembre 1581 à Péronne, où le service du duc d'Anjou près d'entrer dans les Pays-Bas l'avait appelé, et dans un moment où ses conseils auraient été le plus nécessaires à ce jeune prince. Son cœur fut rapporté en Bourgogne, et un tombeau fut érigé à sa mémoire dans l'église de sa terre de Villey près de Dijon. Z.

HUGOU. *Voyez* Bassville.

HUGUENIN (Sulpice), l'un des directeurs les plus fougueux des premiers mouvements de la révolution, naquit vers le milieu du 18e siècle. Il fut d'abord avocat à Nancy, puis cavalier dans le corps des carabiniers, ensuite commis aux barrières de Paris. Mêlé dès le commencement des troubles aux agitations du faubourg St-Antoine, il concourut à la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, et à l'invasion des Tuileries le 20 juin 1792. D'abord il entra à la tête d'un rassemblement dans le sein de l'assemblée législative, où ses menaces n'épargnèrent pas les députés du côté droit; il se porta ensuite au château, et on prétend que ce fut lui qui plaça le bonnet rouge sur la tête de Louis XVI. Au 10 août, Huguenin s'empara de l'hôtel de ville, et à la place de la municipalité il constitua aussitôt le fameux conseil de la commune. Il était un des principaux directeurs de ce corps révolutionnaire pendant les journées de septembre. Investi d'une mission extraordinaire, il se rendit à Lyon, puis à Chambéry, où il semble n'avoir pas obtenu d'autres résultats que celui de la création d'une société populaire qu'il inaugura en présence du général Montesquiou. Après une autre mission en Belgique, il fut accusé de malversations au sein de la commune, et fut invité à se justifier par écrit. Cette affaire n'eut point d'autres suites, mais Huguenin cessa de faire partie du conseil. Il vécut encore plusieurs années dans l'obscurité. En 1798 il avait obtenu un prix à l'Académie de

Lyon pour un mémoire *sur les étangs*, qui fut imprimé l'année suivante. Z.

HUGUES (Saint), archevêque de Rouen, était fils de Drogon, établi duc de Champagne par son père Pepin d'Heristal, et d'Adaltrude, fille de Waraton, maire du palais. Il se fit remarquer dès son enfance par sa piété, donna de grandes terres aux abbayes de Fontenelle et de Jumiéges, et renonça au monde en prenant l'habit religieux dans cette dernière maison. Il fut tiré de sa retraite en 722 pour occuper le siége de Rouen, et fut chargé en même temps de l'administration des diocèses de Paris et de Bayeux. Il ne consentit à cumuler ces charges qu'au défaut de sujets capables de les remplir, et dans la vue de prévenir le retour des abus qui étaient résultés du choix de laïques pour administrer les biens de l'Église. Il distribuait aux pauvres la plus grande partie de ses revenus, et consacrait le surplus à augmenter la pompe du service divin. Sa vie fut une suite continuelle de bonnes œuvres et d'austérités. Il mourut à Jumiéges en 730, le 9 avril, jour où sa fête est célébrée dans le diocèse de Rouen. — Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, descendait, dit-on, de l'illustre famille des comtes d'Amiens. Il fit ses études à Laon, dont l'école était célèbre dans le 11e siècle, embrassa la vie religieuse à Cluny, fut pourvu, en 1113, du prieuré de St-Martial de Limoges, qu'il résigna peu de temps après. Il passa en Angleterre, où Henri Ier le mit à la tête de l'abbaye de Reading. Il fut élu, en 1130, archevêque de Rouen, et se fit d'abord remarquer par la régularité de sa conduite et par son zèle pour l'instruction des peuples, auxquels il distribuait fréquemment le pain de la parole. Il assista aux conciles de Reims, de Pise, de Paris, et prit part à toutes les affaires importantes qui agitèrent de son temps l'Église de France. Cet illustre prélat mourut le 11 novembre 1164 : il est regardé comme l'un des plus savants théologiens de son siècle et l'un de ceux qui ont transmis avec le plus de fidélité la véritable doctrine de l'Église sur les points de foi. Son style, dit un critique, est assorti aux sujets qu'il traite, et presque également éloigné de la barbarie et de l'affectation. On a de lui : 1° Sept *Livres de dialogues*, où sont expliquées diverses questions théologiques. Ils ont été insérés par D. Martene dans le tome 5 de son *Thesaur. anecdotor.* 2° Trois *Livres sur l'Église et ses ministres.* Cet écrit, destiné à réfuter les erreurs d'une secte d'hérétiques qui avaient alors de nombreux partisans en Bretagne, a été publié par D. d'Achery, à la suite de son édition des *OEuvres* de Guibert de Nogent. 3° Trois *Livres à la louange de la mémoire.* On n'imaginerait sans doute pas que ce titre cache un *Traité de l'incarnation.* 4° Une *Explication du symbole des apôtres et de l'oraison dominicale.* Cet ouvrage et le précédent font partie du tome 9 de l'*Amplissima collectio* de D. Martène. 5° Un *Traité de l'ouvrage des six jours*, et une *Vie de St-Adjuteur*, moine de Tiron ; ces deux pièces se trouvent aussi dans le tome 5 du *Thesaur. anecdotorum.* 6° Enfin plusieurs *Lettres* adressées au roi Louis le Jeune et à l'abbé Suger, insérées par Duchesne dans le tome 4 des *Scriptor. Francor.* On trouvera une *Vie* plus détaillée de l'archevêque Hugues dans le 12e volume de l'*Hist. littér. de France.* — Hugues, archevêque de Besançon, l'un des plus illustres prélats qui aient occupé le siége de cette ville, était fils de Humbert II, sire de Salins, et descendait des comtes souverains de Bourgogne. Sa piété et ses talents le rendirent encore plus recommandable que sa haute naissance. Il fut élu archevêque en 1031, et reçut l'onction sainte des mains de Brunon, évêque de Toul, qui devint pape sous le nom de Léon IX. Il acheva la construction de la cathédrale de St-Étienne, commencée par son prédécesseur, et y établit un chapitre composé de cinquante chanoines, qu'il dota d'une partie de ses grands biens. Il rebâtit l'abbaye de St-Paul, ruinée par les guerres, et la donna à des chanoines séculiers. Il fonda deux collégiales, l'une dédiée à Ste-Madeleine et l'autre à St-Laurent, les pourvut de toutes les choses nécessaires à la dignité du culte, et particulièrement de livres de chœur, que l'on conserve encore et dont on admire la beauté. Il assista, en 1049, au concile de Reims, où fut cité l'évêque de Langres, accusé de simonie. Hugues s'était chargé de sa défense ; mais son client avoua sa faute et fut condamné aux peines portées par les canons. L'archevêque de Besançon suivit à Rome le pape Léon IX, y assista au concile où furent anathématisées les erreurs de Bérenger, et en signa les actes le quatrième. Il parut avec le titre de légat au sacre de Philippe Ier, roi de France. Il fut honoré par l'empereur Henri III de la dignité d'archichancelier, et mourut à Besançon le 27 juillet 1066. Son corps fut inhumé dans l'église St-Paul, où il s'était fait élever un tombeau qui subsistait encore il y a quelques années. Hugues avait la réputation d'un profond théologien et d'un grand orateur. Il aimait les savants et les protégeait. Pierre Damien lui adressa son traité *Contra sedentes tempore divini officii.* Ce fut sous son épiscopat que les archevêques de Besançon furent créés princes du St-Empire, et obtinrent le privilége de battre monnaie, d'élire les maires de la vicomté de Besançon, et de faire rendre la justice en leur nom. W—s.

HUGUES (Saint), évêque de Grenoble, né en 1053 dans le diocèse de Valence en Dauphiné, d'une famille illustre, fut placé sur le siége de Grenoble en 1079. Les efforts inutiles qu'il fit pendant les deux dernières années de son épiscopat pour détruire les désordres de toute espèce qui régnaient dans son diocèse le déterminèrent à se retirer à la Chaise-Dieu, d'où le pape Grégoire VII l'obligea bientôt de sortir pour aller se remettre à la tête de son troupeau. St-Bruno et

ses disciples l'étant venus trouver en 1084, il les mit en possession du désert de la Chartreuse. Il y faisait lui-même de fréquents voyages pour s'édifier au milieu de ces pieux solitaires, et vivait comme un d'entre eux. Il mourut en 1132. On a de lui un *Cartulaire* dont on trouve des fragments à la suite du *Pénitentiel* de St-Théodore de Cantorbéry, de l'édition de Jacques Petit, et dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné*, par Allard. C'est un monument précieux pour l'histoire de l'église de Grenoble, à cause des observations dont l'auteur accompagne les chartes. — St-Hugues de Cluny, né à Semur en Briennois l'an 1024, d'une des familles les plus distinguées de Bourgogne, renonça de bonne heure aux avantages temporels que pouvait lui faire espérer sa haute naissance, pour se consacrer à Dieu dans le monastère de Cluny, dont, n'ayant encore que vingt-cinq ans, il fut élu abbé d'une voix unanime après la mort de St-Odilon. Sous son gouvernement, l'abbaye de Cluny parvint au plus haut degré d'illustration ; il y attira un si grand nombre de personnes, dont plusieurs étaient remarquables par leur naissance, et d'autres par leur savoir ou leur éminente piété, que cette abbaye devint la pépinière d'une foule d'hommes distingués qui brillèrent dans l'État et dans l'Église. Il maintint la discipline régulière dans toute sa ferveur ; il étendit la réforme à tant de monastères que, suivant Orderic Vital, il avait plus de dix mille moines sous sa juridiction. Les souverains pontifes l'honorèrent de leur confiance et le chargèrent de plusieurs commissions importantes, dont il s'acquitta toujours avec le plus grand succès : mais, quelque liaison qu'il eût avec Grégoire VII, il ne voulut point prendre part à ses querelles, si ce n'est en qualité de médiateur, et jamais les foudres de Rome, lancées contre l'empereur Henri IV, son filleul, ne purent le détacher des intérêts de ce prince. Il se mit peu en peine des désagréments que lui causa le légat Hugues, évêque de Die, dont il avait désapprouvé les intrigues pour parvenir à la papauté. Ce saint abbé mourut en 1109, avant de pouvoir achever la superbe église de Cluny, dont il avait jeté les fondements. Un fait digne de remarque, c'est qu'en fondant l'abbaye de Marcigni, il défendit d'y recevoir aucune fille au-dessous de vingt ans. Ses occupations, aussi importantes que multipliées, ne lui laissèrent ni le temps ni le loisir de composer beaucoup d'ouvrages. Il ne nous reste de lui que sept *Lettres*, entre un grand nombre qu'il avait écrites ; des *statuts* ou règlements qui servent à faire connaître la vie qu'on menait dans le célèbre monastère dont il était le chef, et quelques *opuscules* ascétiques, pleins d'onction et de piété. On trouve ces pièces dans la *Bibliotheca cluniacensis*, p. 491 et suiv. T—D.

HUGUES, trente-septième évêque du Mans, né à St-Calais, fut élevé par le vénérable Hildebert (*voy.* ce nom), et fit de grands progrès sous cet habile maître, qui n'était alors qu'écolâtre de la cathédrale du Mans, et qui, devenu évêque, le fit archidiacre. Hugues occupa cette place pendant treize ans, jusqu'en 1110, qu'il fut fait doyen à la place de Geoffroi, élu évêque de Rouen. Il accompagna son bienfaiteur dans sa prison et lui montra une reconnaissance égale aux preuves d'attachement qu'il en avait reçues. Après avoir été doyen pendant vingt-cinq ans, il fut élu évêque à la mort de Gui d'Étampes (*voy.* Gui), qui avait succédé à Hildebert. C'était un des plus beaux hommes de son temps, et il n'était pas moins bien partagé du côté de l'esprit. Malgré la douceur de son caractère, il eut, dès le commencement de son épiscopat, des démêlés avec Geoffroi, comte d'Anjou et du Maine, au sujet des immunités ecclésiastiques, et il fut éloigné de son siége pendant neuf mois, au bout desquels il fut rappelé. La famine et la mortalité firent de grands ravages dans son diocèse et lui donnèrent lieu d'exercer sa charité. Il employa ses revenus et les trésors des églises à rebâtir un faubourg du Mans qui avait été consumé par les flammes. Il mourut le 6 février 1142, après sept ans d'épiscopat, laissant une mémoire vénérée. Z.

HUGUES CAPET (1), chef de la troisième dynastie, qui a donné trente-deux rois à la France, était le plus puissant seigneur du royaume lorsque, la couronne lui ayant été déférée dans une assemblée tenue à Noyon, il fut sacré par Adalberon, archevêque de Reims, le 3 juillet 987. Cette assemblée ne devait pas être nombreuse : depuis le triomphe de la féodalité, il ne pouvait plus y avoir d'assemblées de la nation, puisque les hommes libres étaient peu à peu tombés en servitude, et que les nobles relevaient, pour leurs fiefs, de quelques grands propriétaires qui seuls exerçaient le pouvoir politique et qu'on désignait par le titre de vassaux de la couronne. Le nombre des grands vassaux n'allait pas alors au delà de huit, savoir : le duc de Gascogne, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le duc de France, le comte de Flandre, le duc de Bourgogne, le comte de Champagne et le duc de Normandie, duquel la Bretagne relevait encore à cette époque. Tels étaient les seigneurs qui avaient un intérêt réel au choix du monarque, parce que seuls ils traitaient directement avec lui : les autres Français n'étaient plus les sujets du roi, mais les hommes des grands vassaux, et s'inquiétaient fort peu à qui serait offerte une royauté qui ne s'étendait plus jusqu'à eux. Si l'ordre de succession au trône eût été établi sous la seconde race, Charles, duc de la basse Lorraine, frère de Louis d'Outremer, aurait succédé à son neveu Louis V ; mais on ne manqua pas de raisons pour l'exclure : on l'accusa de s'être fait vassal du roi de Germanie, d'avoir le cœur plus allemand que français ; en un mot, il

(1) Ce surnom, en latin *Capito*, signifie *grosse tête*; quelques auteurs le dérivent d'une espèce de chaperon que ce prince porta le premier.

fut en butte à mille reproches, parmi lesquels on oublia le véritable : c'est qu'étant issu de Charlemagne, il croirait ne régner qu'en vertu de sa naissance; or, on voulait un roi complice du morcellement de la France en plusieurs souverainetés à peu près indépendantes, afin que, n'ayant aucun prétexte pour essayer de revenir sur le passé, il ne songeât qu'à maintenir ce que le temps avait consacré. Hugues Capet, qui comptait déjà parmi ses aïeux deux rois élus par le suffrage des grands (1), qui possédait le duché de France et disposait par son frère du duché de Bourgogne, fut préféré dans l'assemblée de Noyon, où se trouvaient aussi les chefs du clergé, non comme le plus capable de rendre au trône son éclat, mais comme entièrement désintéressé dans le rétablissement de la monarchie telle qu'elle était sous Clovis et sous Charlemagne (2). C'est ainsi que souvent les princes libres de l'empire, auxquels les grands vassaux de France ressemblaient en tous points, choisissaient pour empereur celui qui, par sa position et ses intérêts, ne leur laissait appréhender aucune tentative contre leur indépendance. La famille de Hugues était depuis longtemps à la tête du parti opposé au pouvoir royal des Carlovingiens; et l'on peut dire qu'il reçut la royauté telle que ses ancêtres l'avaient faite : c'était bien peu de chose à cette époque. On est si porté à croire que le fondateur d'une dynastie qui a régné pendant huit siècles était un homme extraordinaire, que les historiens qui n'ont pas remonté jusqu'à l'esprit du temps ont attribué à Hugues Capet des établissements admirables, des lois profondes dont ils faisaient honneur à son génie. Il ne tenta rien, n'établit rien, ne porta aucune loi; son plus grand mérite est d'avoir senti qu'une extrême modération de sa part pouvait seule accoutumer les grands à voir la royauté se perpétuer dans sa famille. Six mois après son couronnement, il obtint en effet la permission d'associer au trône son fils unique Robert, qui fut sacré à Orléans le 1er janvier 988. Ce prince donna à son père quelques légers regrets de s'être tant pressé; mais si Hugues Capet eût attendu plus tard, peut-être n'aurait-il pas trouvé les seigneurs dans des dispositions aussi favorables, car Charles de Lorraine était entré en France à la tête d'une armée, pour soutenir les droits qu'il prétendait avoir à la couronne. Le duc de Guyenne combattait pour lui; plusieurs évêques soutenaient sa cause, et le comte de Champagne menaçait pour se faire acheter. Hugues Capet n'était pas puissant parce qu'il était roi, mais parce qu'il avait fortifié le trône par ses immenses domaines, qu'il pouvait compter sur le duché de Bourgogne que possédait son frère, et que ses alliances avec plusieurs autres grands vassaux lui garantissaient leur secours. Il battit le duc de Guyenne et fut battu à son tour par Charles, qui, après lui avoir enlevé de vive force la ville de Laon, seul véritable domaine de la couronne, s'empara par surprise de la ville de Reims. Un jeune homme nommé Arnoul, neveu de Charles, fils naturel du roi Lothaire, et par conséquent de la famille carlovingienne, joua un grand rôle dans la prise de Laon et de Reims : il trahit Charles pour être fait archevêque de Reims par Hugues Capet, et trahit ensuite Hugues Capet en faveur de Charles, qu'il voyait vainqueur. Un archevêché donnait à cette époque une souveraineté réelle sur une grande étendue de pays; et, comme le pape intervenait, en sa qualité de chef de l'Église, dans l'élection et la déposition des évêques, il se trouvait arbitre du gouvernement féodal pour ce qui concernait les fiefs ecclésiastiques; tout s'accordait alors pour restreindre le pouvoir des rois. En rentrant en vainqueur dans la ville de Laon, Hugues Capet fit prisonniers Charles et l'archevêque Arnoul; il les fit conduire à Orléans, où le premier mourut deux ans après : ce n'était qu'un prince souverain; il ne trouva personne pour le protéger : mais le second était un prélat, on ne pouvait disposer de son sort sans le consentement des évêques. Il fallut assembler un concile, qui ne prononça la déposition du coupable qu'à condition qu'il ne perdrait pas la vie, restriction d'autant plus désagréable à Hugues Capet qu'Arnoul était de la famille de Charlemagne. Le pape trouva mauvais qu'un archevêque eût été condamné sans l'aveu de la cour de Rome. Cette affaire devint si considérable qu'elle occupa le reste du règne de ce monarque, qui mourut sans la voir terminée, le 24 octobre 996, la cinquante-septième année de son âge et la dixième de son règne. Ce prince, dont l'autorité n'était point supérieure à celle des grands vassaux, dont il avait été l'égal, sut tirer de ses forces tout le parti que lui permirent les circonstances : les alliances qu'il contracta ne laissent aucun doute sur la connaissance profonde qu'il avait des intérêts de l'Europe; il fixa son séjour à Paris et fit de son palais une église (c'était celle de St-Barthélemi, dans la cité). Il fit fortifier, contre les irruptions des Danois et des Normands, une métairie qu'il avait comme abbé de St-Riquier (*Abbatis villa*), et qui le rendait maître du cours de la Somme : telle fut l'origine d'Abbeville. Hugues Capet joignit au courage l'art de ménager les esprits, et se fit, par son zèle pour la religion, des amis assez sincères parmi les évêques pour qu'ils ne balançassent pas

(1) L'origine de sa famille se perdait dans la nuit des temps, au rapport de Glaber, historien contemporain. D'anciens historiens le font descendre de St-Arnoul, et même d'une fille de Clotaire, fils de Clovis le Grand; d'autres le font arrière-petit-fils du Saxon Witikind. Helgald, dans sa Vie de Robert, semble lui faire tirer son origine des rois de Lombardie; sentiment adopté par Legendre de Saint-Aubin. Foncemagne combat ces divers systèmes dans les *Mém. de l'Acad. des inscriptions.*

(2) Suivant une lettre de Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, qui a été publiée par André Duchesne, il semblerait que l'élection de Hugues Capet fut aussi due à l'arrivée de six cents hommes d'armes, à la tête desquels il s'avançait, et à l'approche desquels le parlement, assemblé à Compiègne, se dissipa le 11 mai.

à se commettre avec le pape dans la déposition d'Arnoul. Blessé de voir les biens de l'Église envahis par les hommes de guerre, il renonça aux riches abbayes qu'il possédait par héritage comme duc de France; et, dans l'impossibilité où il était de donner une loi à cet égard, il offrit au moins aux seigneurs un bel exemple à suivre. Plusieurs de ses successeurs l'ont imité en établissant dans leurs domaines des usages si favorables à l'ordre qu'ils s'étendirent ensuite sur toute la France. Les actions des rois suppléaient ainsi à leur autorité, et préparaient le retour de leur puissance en fixant tous les regards sur le trône. Hugues Capet était si peu maître hors de ses domaines, qu'ayant voulu empêcher Audebert, comte de la Marche, de poursuivre une guerre injuste, le gentilhomme qu'il lui députa, piqué de la résistance qu'il trouvait, s'emporta jusqu'à lui demander qui l'avait fait comte : *Ce sont*, répondit Audebert, *ceux-là mêmes qui ont fait rois Hugues et son fils Robert;* et il continua son entreprise, sûr que l'intérêt de tous les seigneurs justifierait sa réponse; il ne se trompa point. La couronne, qui avait été élective sous la seconde race, parce qu'elle s'était unie, dans la personne de Pepin, à la mairie du palais, qui ne s'obtenait que par le suffrage des grands, redevint héréditaire sous la troisième dynastie, parce qu'elle se confondit dans la personne de Hugues Capet avec les grands fiefs qu'il possédait, et que les fiefs alors étaient incontestablement héréditaires. On peut même assurer qu'il ne fut élu que pour consacrer l'usurpation des fiefs, déjà sanctionnée par une longue possession; et l'on ne peut s'empêcher d'admirer par quels secrets ressorts, d'une mesure prise contre le pouvoir des rois, sortirent avec le temps l'hérédité et l'indivisibilité de la couronne, les deux bases fondamentales de toute véritable monarchie. On croit que Hugues avait épousé Blanche, veuve de Louis le *Fainéant*, dont il n'eut point d'enfants. De sa deuxième femme, Adélaïde, fille du duc de Guyenne, il eut un fils, qui régna seul après lui (*voy.* ROBERT), et trois filles, Adwige, Adélaïde et Gisèle. F—E.

HUGUES LE GRAND, comte de Paris, duc de France, père de Hugues Capet, plus puissant que les monarques français sous lesquels il vécut, semble avoir été choisi par les seigneurs de son temps pour chef de l'opposition formée contre l'agrandissement du pouvoir royal. Il était fils de Robert, comte de Paris, qui osa disputer au faible Charles III le titre de roi. Son père ayant été tué à la bataille de Soissons (922), Hugues rallia ses troupes, ranima leur courage et remporta une victoire complète. Il fut assez sage pour résister au parti qui voulait le proclamer roi, et il fit élire à sa place son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne (*voy.* CHARLES III et RAOUL). Il lui fournit des secours contre les Normands, qui étendaient leurs ravages jusque dans la Picardie et l'Artois, et les força d'abandonner précipitamment leurs conquêtes. Hugues entra cependant, en 927, dans la ligue formée par Herbert, comte de Vermandois, pour rétablir sur le trône le malheureux Charles III, prisonnier à Château-Thierry. Raoul parvint à détacher Herbert de la coalition en lui cédant la ville de Laon; mais Hugues, furieux d'avoir été trompé, envahit la plus grande partie des domaines d'Herbert, et ne lui accorda la paix que sous des conditions onéreuses. La mort de Raoul, en laissant le trône vacant, ouvrit bientôt un nouveau champ à toutes les ambitions. Personne n'en était plus digne que Hugues; mais, dit Velly, les seigneurs ne voulaient point d'un roi qui sût se faire obéir, et son mérite n'était qu'un titre d'exclusion. Hugues, n'ayant point d'espoir de réunir les suffrages, engagea les grands, assemblés en états généraux, à rappeler sur le trône Louis d'Outremer, fils unique de Charles III; il alla le recevoir à Boulogne, le salua respectueusement à la descente du vaisseau, et fut le premier à lui prêter le serment de fidélité. Le jeune prince, par reconnaissance, choisit Hugues pour son ministre, et lui fit don d'une partie de la Bourgogne; mais il ne tarda pas à se repentir de la confiance qu'il lui avait accordée trop légèrement, et il le bannit de sa cour. Hugues, résolu de venger cet affront, se réconcilie avec Herbert, gagne les ducs de Normandie et de Lorraine et se dispose à pénétrer sur les terres du roi : la crainte de l'excommunication fait évanouir cette ligue formidable, et Hugues, abandonné de ses partisans, propose une trêve, que le roi se trouve heureux d'accepter. Hugues en profite pour négocier avec l'empereur Othon Ier, son beau-frère, et il se détermine à favoriser ses projets. De concert avec le comte de Vermandois, il s'empare de Reims, après un siége de six jours (940), et marche ensuite sur Laon, qui lui oppose une vigoureuse résistance. Le roi accourt pour délivrer cette place, et son armée éprouve un revers qui entraîne la désertion générale des troupes. Hugues offrit alors la couronne à Othon; mais ce prince, loin de l'accepter, témoigna qu'il se repentait d'avoir aidé des sujets rebelles, et les obligea de rentrer dans le devoir. Hugues, quelque temps après, fournit des troupes au roi pour l'aider à chasser les Normands; mais, se croyant trompé, il ramena ses soldats, et le roi ayant été fait prisonnier dans un combat près de Cherbourg, il traita de sa rançon, qu'il lui fit racheter par la cession de la ville de Laon. Le roi, désespérant de pouvoir réduire par les armes un sujet aussi puissant, eut recours à l'intervention du pape. Hugues fut excommunié, et il se hâta de rendre le château de Laon et de renouveler au roi son serment de fidélité. La mort de Louis d'Outremer (954) laissa encore à Hugues les moyens de s'emparer du trône; mais, trop habile pour ne pas sentir que les mêmes intérêts qui le soutenaient contre le souverain s'élèveraient contre lui aussitôt qu'il paraîtrait redoutable, il se contenta

de préparer les voies à ses fils, en leur formant une puissance à laquelle rien ne pourrait résister : ainsi, servant et combattant tour à tour Lothaire II, il ajouta la Bourgogne et l'Aquitaine à son duché de France. La généalogie de la famille des Capet a été établie avec d'autant plus de soin que des chronologistes dévoués à un parti étranger prétendaient que le premier roi de cette maison était d'une race obscure : c'était bien peu connaître l'esprit d'un siècle où les grands étaient les égaux des rois, que d'avancer qu'ils avaient choisi pour mettre à leur tête un homme d'une naissance au-dessous de la leur. Hugues descendait de Robert le Fort, comte d'Anjou, et allié à la famille impériale du temps de Charles le Chauve; c'est par ce Robert que les grands fiefs des Capétiens entrèrent dans leur maison et préparèrent l'ascendant que prit Hugues le Grand sur les seigneurs de France. Il était fils de roi, oncle de roi, beau-frère de trois rois, ayant épousé successivement une sœur de Louis le Bègue, une fille d'Édouard, roi d'Angleterre, et une sœur d'Othon, roi de Germanie, fille de l'empereur Othon Ier. Il fut père de roi et n'en porta jamais le titre; mais il en eut la puissance jusqu'à sa mort, arrivée à Dourdan le 16 juin 956 : aussi on a dit de lui qu'il régna vingt ans sans être roi. On l'appelait Hugues l'Abbé, parce qu'il possédait des abbayes considérables; Hugues le Blanc, par opposition à Hugues le Noir, qui fut duc de Bourgogne, et Hugues le Grand, à cause de sa taille, car il serait difficile de citer les actions glorieuses d'un prince qui ne travailla qu'à son élévation, fit la guerre à son roi, et ne remporta aucune victoire mémorable contre les ennemis de l'État. On peut le regarder comme un homme habile, digne de la confiance qu'il avait inspirée aux seigneurs; mais il faut plus pour mériter le titre de *grand*. Il avait épousé Hadvige, sœur de l'empereur Othon, dont il eut trois fils : Hugues-Capet, tige de la maison de France; Othon et Eudes ou Henri, ducs de Bourgogne; et deux filles : Béatrix et Esseme, mariée à Richard Ier, duc de Normandie. F—E et W—S.

HUGUES, dit *le Grand*, le troisième fils d'Henri Ier, roi de France, né en 1057, joignait à tous les charmes de la figure beaucoup d'adresse pour les exercices du corps et une valeur héroïque; mais il ne soutenait pas les revers avec le même courage qu'il bravait les dangers, et l'habitude des éloges le rendait trop sensible aux reproches. Il était d'ailleurs généreux jusqu'à l'excès, plein d'humanité pour ses vassaux, de respect pour les dames, et réunissait ainsi toutes les qualités qui distinguaient les chevaliers à cette époque mémorable de notre histoire. Hugues se croisa l'un des premiers pour la délivrance des lieux saints; mais cette résolution ne lui fut inspirée que par son zèle pour la foi, et, dit Michaud (*Histoire des Croisades*, t. 1er, p. 154), il ne chercha que la gloire dans une guerre qui offrait des royaumes à l'ambition des princes et même des simples chevaliers. Hugues partit, à la tête de ses sujets, en 1096, traversa l'Italie, reçut l'étendard des mains d'Urbain VIII, et, après avoir visité les tombeaux des saints Apôtres, s'embarqua à Bari. Une tempête jeta sa petite flotte sur les côtes de l'Épire; il y fut accueilli par le gouverneur de Durazzo, qui, cachant sa perfidie sous les dehors de la politesse, l'empêcha de continuer sa route. On l'envoya prisonnier à l'empereur Alexis, effrayé des projets des croisés (*voy.* ALEXIS III). Godefroy de Bouillon réclama la liberté de Hugues et ne tarda pas à l'obtenir; mais celui-ci, séduit par les caresses d'Alexis, s'était déterminé à lui prêter serment de fidélité. Cet acte de faiblesse lui attira de justes reproches de la part des autres chefs de l'expédition; cependant ils le reçurent avec joie dans leur camp, et l'admirent à partager leurs exploits. Il se signala surtout à la bataille de Dorylée et aux siéges de Nicée et d'Antioche, où il accrut sa réputation par des faits d'armes qui tiennent du merveilleux. Hugues fut du nombre des croisés qui défendirent ensuite Antioche, attaquée par les Sarrasins, et contribua beaucoup à la victoire remportée sur l'armée destinée à reprendre cette ville. Il fut député vers l'empereur Alexis, pour lui rappeler sa promesse d'aider les croisés à délivrer Jérusalem du joug des infidèles; mais n'ayant rien pu obtenir, il repassa en France, où sa désertion le fit comparer au corbeau sorti de l'arche. On lui reprochait comme une lâcheté d'avoir abandonné l'armée chrétienne au moment où elle se disposait à marcher sur Jérusalem. Touché de ces reproches, il se rembarqua l'année suivante pour retourner en Asie. Il partit de Constantinople à la tête d'un corps d'armée, s'empara de Philomelium et de Samalia, et se dirigea ensuite vers Héraclée. A peu de distance de cette ville, les chrétiens rencontrèrent l'armée du sultan de Nicée; la bataille s'engagea aussitôt, mais la victoire trahit leurs efforts. Le carnage fut horrible : la plus grande partie des chrétiens furent tués ou faits prisonniers. Hugues, percé de deux flèches, parvint cependant à gagner la ville de Tarse, où il mourut de ses blessures le 18 octobre 1102, à l'âge de 45 ans. Il avait épousé Adélaïde, fille d'Herbert; et, par ce mariage, il devint la tige de la seconde branche des comtes de Vermandois. W—S.

HUGUES de Provence, roi d'Italie de 926 à 947, était fils de Théobald, comte de Provence, et de Berthe, fille de Lothaire, la même qui épousa en secondes noces Adalbert II, duc de Toscane. La maison de Provence avait acquis plus de pouvoir pendant le règne de Louis III, roi d'Arles et empereur, mort en 915, et qui était oncle de Hugues. Celui-ci cependant, peu content de l'héritage paternel, éleva, en 925, ses prétentions au trône d'Italie, occupé à cette époque par Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane. Hugues

était secondé par ses frères du second lit, Guido et Lambert, ducs de Toscane et de Spolète, et par sa sœur Ermengarde, veuve du marquis d'Ivrée. Le pape Jean X, Lambert, archevêque de Milan, et presque tous les seigneurs lombards, s'engagèrent dans son parti par les intrigues d'Ermengarde. Les hommes les plus considérés de l'Italie se rendirent à Pise auprès de lui, lorsqu'il y débarqua au commencement de l'année 926; et ils le conduisirent à Pavie, où il fut couronné. Rodolphe lui-même consentit, en 929, à cette violation, moyennant la cession du royaume d'Arles. Mais Hugues, entouré dans le royaume d'Italie de vassaux puissants et jaloux, qui avaient ébranlé à plusieurs reprises le trône de ses prédécesseurs, prit à tâche de les abattre l'un après l'autre, avec une perfidie et une ingratitude sans exemple. Il n'épargna pas son propre frère Lambert, duc de Toscane, qui avait succédé à Guido, mort peu auparavant. L'ayant fait prisonnier, il lui arracha les yeux et lui ôta son gouvernement. Il épousa ensuite Marie, souveraine de Rome, et veuve de Guido, son frère; mais lorsqu'il voulut profiter de ce mariage pour soumettre les Romains à sa domination, une révolte d'Albéric, fils du premier lit de Maròzia, le contraignit à s'éloigner de Rome. Hugues, après avoir fait périr plusieurs autres seigneurs, forma aussi le projet de surprendre son propre neveu Bérenger, marquis d'Ivrée, pour lui arracher les yeux; mais celui-ci (*voy.* BÉRENGER II), averti à temps de ses desseins, s'enfuit en Allemagne pendant l'hiver de 940. Il en revint en 945, à la tête de quelques troupes : les Italiens étaient alors tellement fatigués de la tyrannie de Hugues, que toutes les villes ouvrirent leurs portes à Bérenger, et Hugues fut forcé de se réfugier en Provence sans avoir combattu. Son fils Lothaire, il est vrai, qu'il avait associé à la couronne dès l'année 931, soutint plus longtemps la lutte contre Bérenger. Hugues mourut en Provence en 947, une année après sa retraite. S. S—I.

HUGUES Ier, duc de Bourgogne, petit-fils du duc Robert, devint son héritier présomptif par la mort prématurée de Henri, son père, qui lui succéda en 1075. A cette époque, le principe titulaire de l'hérédité n'était point encore reconnu; et la mort d'un prince était presque toujours le signal de la guerre entre ses ambitieux vassaux. Hugues s'empara de tous les châteaux forts, y laissa quelques hommes d'un dévouement éprouvé, et fit ensuite son entrée solennelle à Dijon. Il y reçut le serment de fidélité des principaux seigneurs dans l'église de St-Bénigne, et s'y consacra lui-même à Dieu, dont il se plut à reconnaître la protection spéciale dans toutes les circonstances de sa vie. Il accorda de nouveaux priviléges à cette abbaye, en considération des pertes qu'elle avait éprouvées sous le règne de son prédécesseur, et s'engagea par serment à n'établir jamais de taxe sur les biens qu'elle possédait. Ayant perdu son épouse en 1078, il se retira dans l'abbaye de Cluny, dont il était le bienfaiteur, et, quelque temps après, y prit l'habit religieux, malgré les instances de ses sujets et même du pape Grégoire VII, pour l'empêcher de suivre une résolution dictée en partie par la douleur. Il remit le gouvernement de ses États à son frère Eudes, reçut les ordres sacrés et passa quinze ans dans la pratique des devoirs les plus austères. Un accident le priva de la vue; il supporta cette affliction avec beaucoup de patience, et mourut vers 1095, dans un âge peu avancé. Il y a peu d'années qu'on voyait encore à Cluny son épitaphe, rapportée par D. Plancher (*Histoire de Bourgogne*, t. 1er, p. 275). W—s.

HUGUES II, surnommé *le Pacifique*, était neveu du précédent : son père, Eudes, partant pour la terre sainte, lui confia l'administration de ses États; et, quoique jeune, il usa de son pouvoir avec une telle prudence, qu'il se concilia l'affection des grands et du peuple. Il succéda à son père en 1102, signala sa piété en rendant aux abbayes les priviléges et les biens dont elles avaient été dépouillées, fonda plusieurs monastères, qu'il dota richement, ne voulut prendre aucune part aux guerres qui désolèrent les États voisins, et mourut en 1142 regretté de ses sujets. Il fut inhumé dans le même tombeau que son père, sous le portail de l'église de Cîteaux. Son fils, Eudes II, lui succéda. W—s.

HUGUES III, fils d'Eudes II, duc de Bourgogne, lui succéda en 1162, sous la tutelle de Marie de Champagne, sa mère, princesse dont l'histoire loue la sagesse et la piété; il se croisa en 1171 pour la délivrance des lieux saints. A son retour, il essuya une tempête si violente, qu'il fit vœu, s'il échappait, de fonder une église desservie par douze chanoines occupés jour et nuit à remercier Dieu de l'avoir délivré. Telle est l'origine de la Ste-Chapelle de Dijon. Il fournit, en 1172, des troupes au roi Louis VII, pour l'aider à punir le comte de Chalon, qui rançonnait les gens d'église, et il profita de cette circonstance pour agrandir ses domaines de la moitié des biens du comte, dont la confiscation fut prononcée. En 1174, il déclara la guerre au comte de Nevers, qui refusait de lui prêter serment de fidélité pour les terres qu'il possédait en Bourgogne; il le fit prisonnier dans un combat, et le força de souscrire des conditions onéreuses pour avoir la paix. Hugues fut moins heureux dans son entreprise contre le duc de Vergy, son vassal : il vint l'assiéger dans son château en 1185; mais le duc de Vergy, aidé des Français, l'obligea de se retirer précipitamment, brûla Châtillon-sur-Seine et ravagea les pays voisins. Battu de toutes parts, Hugues implora la clémence de Philippe-Auguste, qui lui pardonna, à condition qu'il indemniserait les moines des sommes qu'il leur avait enlevées par violence. Hugues était marié avec Alix de Lorraine; il répudia cette princesse en 1188,

quoiqu'elle ne lui eût donné aucun sujet de mécontentement, pour épouser Béatrix, comtesse du Viennois, dont l'immense dot flattait son ambition. Il se disposa, peu de temps après, à suivre Philippe-Auguste dans une nouvelle croisade, et remit le gouvernement de ses États entre les mains de son fils Eudes; mais il lui associa Béatrix, afin que ce dernier n'osât pas entreprendre de rétablir Alix dans ses droits. Hugues se trouva au siége de Ptolémaïs, et contribua, par son courage, à la réduction de cette ville. La mésintelligence qui se manifesta bientôt entre les chefs des croisés ayant déterminé Philippe à se retirer, Hugues prit le commandement de l'armée française et marcha sur Jérusalem; mais arrivé à une journée de la ville sainte, dont la délivrance était le but de l'expédition, il fit dire à Richard, roi d'Angleterre, de ne point avancer davantage, ou, du moins, de ne pas compter sur l'appui des Français. Hugues opéra ensuite sa retraite sur Tyr, et cantonna son armée dans les environs. Il tomba malade dans cette ville, et y mourut en 1192. C'était un prince vaillant et ambitieux, mais inconstant dans ses projets et capricieux, défauts moins excusables dans un souverain que dans un particulier : il vexa tour à tour et enrichit les gens d'église; il commit de grandes injustices, et se montra disposé à les réparer. Dijon lui dut ses franchises et des priviléges qui contribuèrent à son agrandissement. Le corps de Hugues fut rapporté en Bourgogne et inhumé sous le portail de l'église de Cîteaux. Son fils, Eudes III, lui succéda. W—s.

HUGUES IV, duc de Bourgogne, né le 9 mars 1212, succéda en 1218 à Eudes III, sous la tutelle d'Alix de Vergy, sa mère. Il entra dans la coalition des principaux seigneurs contre la reine Blanche; mais Thibaud, comte de Champagne, qui en était le chef, ayant fait sa paix avec la régente, les coalisés se réunirent contre lui, et Hugues le punit de sa défection en ravageant ses terres. Il épousa ensuite Yolande, fille du comte de Dreux, et ce fut encore son ressentiment contre Thibaud qui décida ce mariage. Hugues obligea, en 1233, l'abbé de St-Seine à lui payer une forte contribution pour l'indemniser des frais de la croisade : mais il se contenta d'envoyer quelques hommes à cette expédition; et il profita de l'appauvrissement des seigneurs voisins pour agrandir ses domaines des comtés de Chalon et de Charolais et d'autres terres considérables. Après la mort d'Yolande, il épousa, en 1258, Béatrix, fille de Thibaud, avec lequel il s'était réconcilié. Il s'engagea, l'année suivante, à aider Baudouin à reconquérir le trône de Constantinople, et reçut de ce prince le titre de roi de Thessalonique : mais il préféra la vie tranquille dont il jouissait aux hasards de la guerre dans un pays lointain. Dans sa dernière maladie, il partagea ses grands biens entre ses enfants mâles, et fit reconnaître pour son successeur Robert, le seul des fils qui lui restait d'Yolande. Il mourut en 1272. W—s.

HUGUES V, fils aîné de Robert II, duc de Bourgogne, lui succéda, en 1308, sous la tutelle d'Agnès de France, sa mère. On le voit recevoir l'hommage de ses vassaux, s'appliquer à terminer les différends qui s'étaient élevés entre son père et les évêques de Chalon et d'Autun, au sujet de quelques fiefs, et donner une preuve de sa modération en s'en rapportant à la décision d'arbitres nommés par les parties. Il confirma les priviléges accordés à la ville de Dijon par ses prédécesseurs, et fit des règlements sur le titre et le cours des monnaies dans ses États. Il avait été fiancé en 1302 à Catherine de Valois; mais il abandonna ses droits sur cette princesse en faveur de Philippe, prince de Tarente, et demanda en mariage Jeanne, fille de Philippe V, roi de France. Il tomba malade pendant les préparatifs de cette union, et mourut en 1315, dans un âge peu avancé. C'était un prince doux, pacifique et bienfaisant, jaloux de ses droits, mais ne cherchant point à les exercer injustement. Par son testament, il fonda un hospice à Dijon et fit des legs considérables aux pauvres. Eudes IV, son frère, lui succéda. W—s.

HUGUES (Victor), gouverneur de la Guadeloupe pendant la révolution, est un de ces hommes qui, par l'audace et l'énergie de leur caractère, trouvent toujours à s'élever au milieu des tourmentes politiques. Il naquit à Marseille, d'une famille commerçante; la turbulence de sa jeunesse le fit envoyer à St-Domingue, près d'un oncle et d'un frère qui y étaient établis. D'abord simple ouvrier, il devint, par son intelligence et son activité, propriétaire de la boulangerie qui fournissait le pain aux troupes. Lors de la convocation des états généraux, les colonies françaises partagèrent l'effervescence de la métropole, Hugues et ses parents se prononcèrent vivement pour les principes démagogiques, et attirèrent sur eux l'animadversion des colons, attachés à l'ancien ordre de choses. Après avoir vu son frère et son oncle périr victimes de ces premiers troubles, lui-même fut déporté en France en 1793. Mais le comité de salut public le renvoya immédiatement en Amérique en qualité de secrétaire de Simondès, qui était chargé de ramener en France Polvérel et Sonthonax, commissaires du gouvernement précédent. Le bâtiment qu'on leur avait donné pour remplir cette mission faisant eau de toutes parts, Victor Hugues rentra dans le port, et fut tout aussitôt nommé accusateur public près le tribunal révolutionnaire de Rochefort. De là il passa à Brest, où il exerça les mêmes fonctions. Son zèle ayant de nouveau fixé sur lui l'attention du comité de salut public, il fut nommé, au commencement de 1794, avec Chrétien, commissaire de la convention aux îles sous le Vent. Ils étaient chargés de mettre à exécution le décret sur la liberté des nègres, et d'empêcher que la Guadeloupe ne tombât entre les mains des Anglais. On avait rassemblé à Rochefort une petite expédition, composée de deux frégates, d'un brick et de cinq

bâtiments de transport, sous les ordres du capitaine de vaisseau Leysseigues, ayant à bord environ onze cent cinquante hommes de troupes. Victor Hugues, monté sur la frégate *la Pique*, appareilla de l'île d'Aix (23 avril 1794). Après une traversée de quarante jours, l'escadre parut à la hauteur de la Pointe-à-Pitre, le 24 juin 1794. C'était avec ce faible armement, entièrement formé de jeunes réquisitionnaires, que les commissaires se proposaient d'attaquer des troupes nombreuses, aguerries et appuyées par trente bâtiments de guerre. Mais ils comptaient sur la valeur française, sur l'attachement des Guadeloupéens à la mère patrie, sur le désespoir où les avait jetés la tyrannie des Anglais. Aussi, à l'exception du petit nombre de colons que l'intérêt attachait à la cause des étrangers, on vit tous les autres habitants, blancs, jaunes et noirs, oublier leurs inimitiés et se faire soldats, en se joignant à la petite armée expéditionnaire, pour chasser un ennemi dont les excès n'épargnaient personne. Dès le 6 juin, la Pointe-à-Pitre fut enlevée d'assaut. Les Anglais, dans cette circonstance, abandonnèrent si lâchement leur position, que, pour pallier la honte de cet échec, ils l'attribuèrent à la terreur panique des royalistes français servant sous leurs ordres. Bientôt l'amiral Jervis vint bloquer les républicains avec des forces considérables. Déjà le commissaire Chrétien avait succombé à l'influence du climat, en sorte que Victor Hugues se trouva seul chargé de diriger les opérations. Les Français, entourés de toutes parts par les Anglais, qui étaient maîtres de la mer, étaient dans une situation désespérée. Exténués par la fatigue et le manque d'eau, privés de tout, excepté de sucre et de café, ils périssaient d'une manière effrayante. Dans la nuit du 1er au 2 juillet, les Anglais s'emparèrent de la Pointe-à-Pitre. Il ne restait aux Français que le *Morne du gouvernement*, sur lequel Victor Hugues s'était réfugié avec les chefs et le reste des troupes. Les Anglais, pressés autour de ce poste, attendaient le jour pour l'enlever. Mais dès qu'il parut, les Français foudroyèrent avec leur artillerie les masses ennemies, qu'une frégate mouillée au fond du port mitraillait à bout portant. Au moment où les Anglais ébranlés parurent chanceler, les Français se précipitèrent sur eux, les mirent en déroute, prirent leur artillerie et les poursuivirent, la baïonnette aux reins, jusqu'à leurs retranchements. Huit cents ennemis furent pris ou tués. Victor Hugues consacra le souvenir de ce fait d'armes, auquel il avait pris la part la plus active, en changeant le nom de *Morne du gouvernement* en celui de *Morne de la Victoire*, qu'il a conservé. Il donna également à la ville de la Pointe-à-Pitre le nom de *Port de la liberté*, qu'il n'a plus. Cependant les Anglais étaient restés maîtres de deux positions du haut desquelles ils ne cessaient de foudroyer la ville. Le général de division Aubert, le seul chef de l'expédition qui restât encore, venait de succomber à la maladie; Victor Hugues trouva dans la vigueur de son esprit et de son caractère des ressources pour faire face à tout. Il enflamma le courage des individus de toutes les classes, leva deux mille hommes de couleur, et mit à la tête de ces forces le capitaine d'artillerie Pélardy, avec le titre de général de division. Le commandant Boudet fut fait général de brigade, et eut la tâche d'organiser et d'exercer les troupes. Victor Hugues surveillait tout avec une prodigieuse activité, ne se fiant qu'à lui seul du soin de l'administration civile et militaire. Entièrement dépourvu de munitions, il s'en procura par des navires américains; il attira près de lui tous les patriotes français réfugiés dans les îles neutres, nonobstant la rigueur du blocus, et quoique les Anglais eussent signifié à toutes les nations *que, la Guadeloupe étant en état de siége, ils s'empareraient de tout bâtiment qui en approcherait à quatre lieues*. Malgré ces faibles secours et des efforts si persévérants, l'expédition française était dans un état peu rassurant. Ses rangs s'éclaircissaient d'une manière effrayante par le bombardement et surtout par la fièvre jaune; les Anglais se flattaient qu'avec le temps ils contraindraient les Français de se rendre à discrétion. Victor Hugues, qui prévit ce résultat, conçut le dessein d'attaquer l'ennemi dans son camp de Berville. Secondé par le général Pélardy et par le capitaine de vaisseau Leysseigues, il cerna de tous côtés les Anglais, et s'apprêtait à forcer le camp, lorsque, le 6 octobre, le général anglais Graham adhéra à la sommation qui lui fut faite, de la part de Victor Hugues, de capituler dans les vingt-quatre heures. Des articles suffisamment favorables aux Anglais furent signés, mais ils n'offrirent de salut qu'aux vingt-deux chefs des émigrés français. Les huit cents autres royalistes furent abandonnés à la vengeance des républicains. L'inexorable commissaire de la convention fit fusiller trois cents blancs et une centaine de gens de couleur libres, et condamna aux travaux publics une centaine d'esclaves. Dans son rapport à la convention, du 26 frimaire an 3, il porte à douze cents le nombre des émigrés qu'il fit prisonniers, et à huit cent soixante-cinq ceux qu'il fit fusiller, mais il se vantait; l'assertion plus véridique de témoins oculaires dignes de foi les réduit aux nombres que nous avons rapportés. L'exécution eut lieu avant le départ des Anglais; le général Graham voulut y assister, à côté de Victor Hugues, mais ce commissaire indigné lui dit dans le langage du temps : « Mon devoir « veut que je me trouve ici; mais toi, qui t'oblige « à venir repaître tes yeux du sang français que « je suis obligé de répandre? » Quant aux Anglais du camp de Berville, ils furent renvoyés sur leur escadre au nombre de quatorze cents *prisonniers sur parole*, et laissèrent au pouvoir des Français trente-huit bouches à feu, deux mille fusils, une quantité considérable de munitions et de vivres, et les huit cents victimes qui ont fait comparer à la journée de Quiberon la *capitulation de Berville*,

connue aux Antilles sous le nom de *capitulation du camp de Saint-Jean*. Victor Hugues, sans perdre de temps, attaqua le fort de la Basse-Terre; et, après un siége long et meurtrier, força le général Prescott et les Anglais à l'évacuer (11 décembre). Les Français, en possession de la Guadeloupe, enlevèrent ensuite aux Anglais Marie-Galante et la Désirade. Ainsi, une expédition de deux frégates et de onze cent cinquante hommes, manquant de tout, dont les cinq sixièmes périrent dans les combats ou par la fièvre, avait, pendant six mois et vingt jours, lutté contre huit mille Anglais, bien approvisionnés, maîtres de la mer et soutenus par des escadres formidables. Cependant la Guadeloupe était dans la plus extrême détresse; les nègres, interprétant à leur guise le décret du 4 février 1794, qui les déclarait libres, se refusèrent au travail, élevèrent les prétentions les plus exagérées et se réunirent au quartier des Abîmes pour les faire valoir. Victor Hugues marcha contre eux, les défit, et par des exemples sévères les renferma pour toujours dans les bornes qu'il voulut bien leur assigner. Il les reconnut *pour Français*, mais rien de plus. Il substitua à l'ancienne servitude une discipline militaire dont la vigueur fut le correctif de la licence des lois révolutionnaires. Les blancs, les gens de couleur et les noirs furent indistinctement rangés sous la domination du dictateur, et les infractions furent punies sans différence de couleur et de condition. Tout tremblait sous la même loi; la mise en surveillance de tous les parents d'émigrés, les commissions militaires, la guillotine qu'on traînait dans tous les quartiers, prévinrent ou punirent toute résistance à la tyrannie. Ce despotisme n'était point fardé par les qualités séduisantes du maître : Victor Hugues affectait dans ses paroles et dans ses mœurs le cynisme le plus révoltant; et, dans sa lubricité féroce, trop souvent il envoya à l'échafaud ceux dont le seul crime était d'avoir épousé une belle femme. La Guadeloupe n'offrit plus l'aspect d'une colonie française; elle devint une sorte de puissance isolée au milieu des mers, ne conservant le nom de français que pour le faire redouter. Toute distinction ayant été proscrite parmi les habitants, tous furent appelés à la défense de l'intégrité de son territoire. Une armée de dix mille soldats, exercés et aguerris, ôta aux Anglais jusqu'à l'idée d'une attaque. Les côtes furent hérissées de batteries bien armées et bien défendues, qui assurèrent le cabotage, en dépit des menaces de l'ennemi posté sur les rochers des Saintes. De nombreux corsaires bravant les quarante vaisseaux, frégates et corvettes britanniques, désolèrent le commerce anglais, enlevèrent ou pillèrent plus de cent cinquante bâtiments, jetèrent sur les habitations une grande quantité de nègres pris à bord des bâtiments ennemis qui venaient d'en faire la traite sur les côtes d'Afrique, et conduisirent de vive force dans les ports de la colonie les navires des États-Unis d'Amérique qui refusaient d'y apporter leurs denrées. Les nègres qui n'étaient pas soldats ou marins furent contraints de cultiver les terres. Les revenus des biens séquestrés des habitants absents furent versés dans le trésor public. Les denrées coloniales prises aux Anglais ou confisquées furent expédiées à la métropole en grande quantité. La Guadeloupe, devenue à la fois militaire et agricole, se suffit à elle-même, et brava pendant toute la guerre les forces imposantes de la Grande-Bretagne. L'activité inquiète des têtes exaltées ayant besoin d'aliment, Victor Hugues la dirigea au dehors; on vit des hommes de toute couleur se précipiter à l'envi dans de frêles barques, et, renouvelant les exploits audacieux des flibustiers, aller, *au nom de la république française*, braver les Anglais dans leurs propres colonies. Des intelligences furent pratiquées à Ste-Lucie, à la Grenade, à St-Vincent, colonies françaises qui étaient au pouvoir de l'ennemi, et des secours de toute espèce y furent envoyés pour fomenter et entretenir la guerre. L'audace de Victor Hugues, la force de son caractère et les formes acerbes qu'il employait dans tous ses rapports, avaient inspiré aux Anglais un tel effroi qu'ils frémissaient à son seul nom. Mais rien de sa part ne les avait glacés de terreur autant que l'arrêté qu'il avait publié (10 décembre 1794) pour faire exhumer et jeter à la voirie les restes du général Dundas, gouverneur de la Guadeloupe, enterré six mois auparavant dans le fort Saint-Charles. A la place de l'inscription tumulaire, il fit élever une pierre, portant d'un côté cet arrêté, et de l'autre la liste des griefs imputés à ce général qui avait fait peser une main de fer sur la colonie. Tout respectait la Guadeloupe au dehors; une obéissance passive conservait le calme au dedans; les magasins étaient remplis, l'artillerie dans un état formidable; mais ce gouvernement extraordinaire concentré dans une seule main, et ne reposant que sur la violence du commandement, devait crouler en perdant son appui. La nouvelle des succès de l'expédition avait répandu la joie dans la convention. Tous les actes de Victor Hugues avaient été confirmés par cette assemblée, qui s'empressa de faire partir (17 novembre 1794) une division chargée de transporter à la Guadeloupe des troupes, des armes, et deux nouveaux commissaires, Goyrand pour Sainte-Lucie, et Lebas (1) pour la Guadeloupe. Tandis que Goyrand, homme doux et modéré, reprenait Sainte-Lucie et y établissait une administration bienfaisante, Victor Hugues et Lebas exerçaient, de concert, à la Guadeloupe, un pouvoir qui ne connaissait d'autres limites que leur volonté. Le 2 juillet 1795, ils embarquèrent pour la France le général Pélardy, qui refusait de se plier à leurs caprices et dont l'influence les offusquait. Ils éloignèrent également tous ceux dont les services ou

(1) Il ne faut pas le confondre avec le fameux conventionnel Lebas du Pas-de-Calais (*voy.* LEBAS).

les talents leur portaient ombrage. Les armements ne se ralentissaient pas dans la colonie, et les Anglais, malgré toutes leurs croisières, ne purent empêcher qu'on ne fît de nouvelles tentatives sur la Grenade, la Dominique et St-Vincent. Les Caraïbes s'unirent aux Français; mais ils finirent par succomber. Victor Hugues et son collègue furent plus heureux dans leurs entreprises contre St-Eustache et St-Martin : ils réussirent à les enlever aux Anglais et les restituèrent à la Hollande, ne se réservant que la partie française de St-Martin. Cependant les Anglais préparèrent une expédition formidable, que les rapports du temps font monter à vingt mille hommes de troupes commandées par le général Abercrombie; mais son succès se borna à la reprise de Ste-Lucie, défendue par quinze cents Français. La résistance héroïque de cette poignée d'hommes et la fièvre jaune épuisèrent tellement l'armée anglaise, que son général n'osa pas courir les risques d'une tentative sur la Guadeloupe. Le directoire de la république française, par arrêté du 15 février 1796, confirma les commissaires Victor Hugues et Lebas sous le titre d'*agents du directoire*, et déclara qu'ils jouiraient d'un pouvoir égal au sien, pendant dix-huit mois, à compter du jour de la réception de l'arrêté. Ces deux agents continuèrent à faire peser sur la colonie le régime révolutionnaire. Privés des secours qu'ils s'étaient flattés de recevoir de la métropole et que le directoire n'était pas en état de leur envoyer, ils se virent contraints de renoncer à leurs projets d'armement contre les îles ennemies et de se concentrer à la Guadeloupe (1796). Peu occupés désormais d'opérations militaires, ils se livrèrent à de vastes spéculations de commerce, et armèrent de nombreux corsaires dont ils étaient les principaux actionnaires, en sorte que le dommage qu'en éprouvait le commerce anglais profitait peu à la république. Un nouvel arrêté du directoire, du 19 mars 1798, prorogea encore pour dix-huit mois les fonctions des agents. Mais la santé altérée de Lebas, dont le caractère assez modéré tempérait la fougue de son collègue, l'ayant obligé de retourner en France au mois de mai suivant, Victor Hugues se vit encore une fois l'unique arbitre de la colonie. Il s'entoura de créatures dévouées à toutes ses volontés, institua une agence par laquelle il disposait à son gré des biens des émigrés, des diverses branches de l'administration, des finances, de l'armement des corsaires, enfin de tout le commerce, qu'il rendit entièrement exclusif. Il rétablit les douanes, qui avaient été supprimées; et, ne recevant pas de secours de la métropole, il se borna à continuer contre les Anglais la guerre de corsaires. La course se fit alors avec éclat et entretint dans le commerce une sorte de splendeur qui, bien que factice et temporaire, suppléait au déficit que l'absence des institutions coloniales avait causé dans les productions du sol. Les neutres furent peu ménagés et dans les ports même de la colonie ils se virent exposés à des vexations qui ne tardèrent pas à amener la mésintelligence et la guerre avec les États-Unis d'Amérique. Cette circonstance et les nombreuses dénonciations que, depuis quatre ans, Victor Hugues avait provoquées contre lui déterminèrent le directoire à lui retirer ses pouvoirs pour les conférer au général Desfourneaux, envoyé à la tête d'une expédition, ayant sous ses ordres le général Pélardy, qui depuis son exclusion de la colonie n'avait cessé de poursuivre Victor Hugues auprès de toutes les autorités. Ce dernier avait été prévenu de son remplacement par une lettre du ministre de la marine (14 juin 1798), qui lui enjoignait de quitter ses fonctions à l'arrivée du général Desfourneaux. Environné de nombreux affidés qui cherchaient par toutes sortes de bruits à jeter de la défaveur sur la personne et la mission du nouvel agent, il se crut assez fort pour éluder l'ordre de remettre son autorité; et lorsque le général Desfourneaux fut arrivé à la Guadeloupe (22 novembre), Hugues imagina chaque jour des prétextes pour conserver le pouvoir. Mais il avait à lutter contre l'influence du général Pélardy, qu'appuyait le concours de l'autorité municipale. Les partisans de Hugues espérèrent triompher en formant un complot contre le général Desfourneaux; mais celui-ci, prévenu à temps, le déjoua par l'embarquement subit de son antagoniste, qu'il renvoya en France. De retour à Paris, Hugues fut reçu avec faveur par le directoire : les torts qu'on pouvait lui reprocher étaient peu de chose au prix du service qu'il avait rendu à la patrie, en lui conservant une précieuse colonie. Lui-même, sur la fin de sa vie, loin de désavouer la conduite qu'il avait tenue envers tels ou tels habitants pendant les années de son commandement, disait que, si ce qu'il avait fait était à recommencer, il le referait. Provoqué à cette époque par le fils d'une de ses victimes (Gouraud, colon de la Guadeloupe), Victor Hugues fut atteint d'une balle qui lui cassa le bras et pénétra profondément sous l'aisselle. Aussitôt après son rétablissement, il fut nommé agent du directoire à Cayenne (1er septembre 1799). Confirmé dans cet emploi par le gouvernement consulaire, après la révolution du 18 brumaire, il resta jusqu'au 12 janvier 1809 dans cette colonie, qu'il rendit par capitulation aux Espagnols de l'Amérique du Sud réunis aux Portugais du Brésil. On l'accusa de n'avoir rien préparé pour résister à l'ennemi, et de s'être défendu avec peu d'énergie. Il avait capitulé, disait-on, sans convoquer de conseil de guerre, et sans consulter les autorités civiles; enfin il avait sacrifié la colonie au désir de conserver ses richesses. Traduit en 1809 devant le conseil de guerre de la première division militaire séant à Paris, il fut acquitté à l'unanimité; et ce jugement, dont le commissaire impérial avait appelé, fut confirmé par le conseil de révision. Victor Hugues était en France pendant les événements de 1814 et de

1815 : certains services qu'il rendit aux armées alliées, d'accord avec Talleyrand, et une mission que lui confia Fouché, lui concilièrent la bienveillance du gouvernement de Louis XVIII. En 1817 il obtint le titre de commissaire du roi pour se rendre à Cayenne. Il eut d'abord quelque peine à faire lever le séquestre que les Portugais avaient mis sur son habitation, et vécut comme simple planteur dans la colonie qu'il avait administrée pendant dix ans comme gouverneur. Frappé de cécité en 1822, il revint en France, et mourut en novembre 1826 sur une propriété qu'il possédait dans le département de la Gironde. D—R—R.

HUGUES DE BERSIL, BERSY ou BERZE. *Voyez* BERZE.

HUGUES DE FLAVIGNY, savant bénédictin qui comptait des empereurs parmi ses aïeux, naquit en 1065, et se consacra à Dieu, vers 1077, dans le monastère de St-Vannes de Verdun, d'où les persécutions de l'évêque Thierri, partisan de l'antipape Guibert, l'obligèrent d'aller chercher une retraite à St-Bénigne de Dijon. Il fut nommé abbé de Flavigny, en Bourgogne, en 1097. Forcé d'en sortir au bout de trois ans par les tracasseries de l'évêque d'Autun, il revint à St-Bénigne. L'ambition le fit entrer dans le parti du schisme contre lequel il avait, auparavant, composé un traité, qui est perdu; et il supplanta, en 1111, le vénérable Laurent, que son attachement au pape légitime fit exclure de l'abbaye de St-Vannes. Hugues paraît n'avoir guère vécu que jusqu'en 1115. Il est auteur d'une *Chronique*, dont la première partie, peu importante par elle-même, fourmille de fautes. Mais la seconde, qui comprend l'histoire du 11e siècle, est très-importante, principalement pour les deux Belgiques, par les actes de plusieurs conciles qu'on ne trouve pas ailleurs, par une quantité de pièces originales, par un grand nombre de traits concernant les gens de lettres et les personnages illustres de son temps : on y trouve, à la vérité, de trop longs détails, peu d'ordre, des dates embrouillées, quelques anachronismes, trop de partialité, et des défauts d'exactitude sur les faits. Le P. Labbe a publié la chronique de Hugues, dans sa *Bibliotheca manuscriptorum nova*. T—D.

HUGUES DE FLEURY, appelé aussi *de Sainte-Marie*, du nom d'un village appartenant à son père, embrassa la vie monastique à St-Benoît-sur-Loire, autrement Fleury, d'où lui en est resté le surnom sous lequel il est le plus connu. Il s'y rendit célèbre par son savoir, sur la fin du 11e siècle et au commencement du 12e. Rien ne lui fit plus d'honneur que son excellent petit *Traité de la puissance royale et de la dignité sacerdotale*, divisé en deux livres, et entrepris pour apaiser les disputes élevées de son temps à ce sujet; ouvrage précieux par la solidité et l'exactitude des principes, par la gloire qu'a eue l'auteur de s'élever au-dessus des préjugés du siècle où il vivait, et par la sagesse avec laquelle il pose les justes bornes de l'autorité des deux puissances, en développant leurs droits respectifs et leurs prérogatives. On le trouve dans le 4e tome des *Mélanges* de Baluze. Il est fâcheux que Lorry n'ait pas eu le temps de publier l'édition qu'il en avait préparée avec des notes. Le second ouvrage de Hugues est une *Chronique* distribuée en six livres, qui s'étend depuis Abraham jusqu'à Charles le Chauve. L'auteur avait lu les anciens historiens, et même des mémoires qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous; et il en a su faire un bon usage. C'est une espèce d'histoire universelle, dont le principal but est de montrer la conduite de Dieu à l'égard des hommes dans les différents âges du monde. Les mystères de la religion y sont exposés avec exactitude, les hérésies réfutées avec précision, et la géographie moins défigurée que dans les autres auteurs du même siècle. L'ouvrage est d'ailleurs utile pour les bas siècles de l'Église et de l'Empire : il parut, en 1638, à Munster, par les soins de Bernard Roffendorf, in-4o, avec une savante *Préface*, et des notes intéressantes. Cette édition, la seule que nous ayons, est fort rare. L'auteur avait écrit les actions des rois de France, depuis Louis le Débonnaire jusqu'à Louis le Gros : mais il ne nous reste de cet ouvrage précieux que l'*Épitre* dédicatoire à l'impératrice Mathilde, insérée au premier tome des *Anecdota* de dom Martène. Plusieurs morceaux publiés sous son nom dans les différentes collections des historiens de France paraissent être des fragments de cette histoire. On a encore de lui, dans les *Bollandistes*, une *Vie de St-Sacerdos*, évêque de Limoges. Le style de cet auteur est clair, précis, et plus pur que celui de la plupart des ouvrages composés à la même époque. Il mourut vers 1120. T—D.

HUGUES DE FOSSE, ainsi appelé du lieu de sa naissance, surnommé aussi *Hugues de Cambrai*, et par quelques-uns *Hugues Farsit* (1), premier abbé de Prémontré (2), était issu de parents nobles, qu'il perdit en bas âge. Il fut élevé dans le monastère de Fosse, près de Namur; il était chapelain de Burchard, évêque de Cambrai. Lorsque St-Norbert, dans le cours de ses missions, vint prêcher à Valenciennes, Burchard était dans cette ville; Norbert, qui l'avait connu à la cour de l'empereur Henri V, crut lui devoir une visite, et fut introduit par Hugues auprès du prélat. Celui-ci eut peine à reconnaître, sous l'habit d'un pauvre missionnaire, nu-pieds et le visage exténué, son ancien ami, le parent et le favori de l'empereur, qu'il avait vu autrefois dans l'équipage le plus brillant. Hugues

(1) Aucun ancien monument de l'ordre ne donne à Hugues de Fosse le surnom de *Farsit*. Abélard, dans un sermon sur St-Jean, en parlant de St-Norbert et du compagnon de son apostolat, use à l'égard de celui-ci de cette dénomination : *Norbertum et coapostolum ejus Farsitum*. Le père Papebrock (*Analecta Norbertina*, p. 861) soupçonne que c'est un sobriquet injurieux, *convitium potius quam nomen*; ce qui n'étonnerait pas de la part d'Abélard, irrité de ce que St-Norbert et Hugues avaient contribué à sa condamnation dans le concile de Soissons. Cependant on trouve au 12e siècle plusieurs écrivains estimables qui ont porté le nom de *Farsit*.

(2) St-Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré, qu'il gouverna pendant huit ans, ne prit jamais le titre d'abbé, qu'il voulut que ses successeurs portassent.

en fut encore plus frappé; et admirant ce merveilleux effet de la grâce, il demanda au saint et obtint de lui la permission de le suivre, et de s'associer à ses travaux apostoliques. Norbert ayant fondé son ordre en 1220, Hugues fut un des premiers qui en embrassèrent l'institut; et il remplaça le saint fondateur, lorsque celui-ci eut été appelé en 1228 à l'archevêché de Magdebourg. On aura peine à croire l'étonnant accroissement que l'ordre prit sous son gouvernement. Il eut, avant de mourir, la consolation de voir plus de cent abbés à son chapitre général. Assistant en 1145 à une assemblée tenue à Chartres pour la croisade de Louis VII, il refusa l'évêché de cette ville. Il mourut l'an 1161, et non 1164, comme le dit le P. Lepaige, et fut inhumé dans l'église de Prémontré. Il avait gouverné son ordre, selon les uns pendant trente-cinq ans, mais plus probablement seulement pendant trente-quatre. Sa sainte vie lui fit décerner le titre de *bienheureux*. Dans un chapitre tenu en 1660 sous l'abbé général le Scellier, on arrêta qu'il serait procédé à son exhumation pour le faire canoniser; mais ce projet fut différé, et il n'eut point son exécution. On attribue à Hugues de Fosse les ouvrages suivants : 1° La *Vie de St-Norbert*, que Surius et les bollandistes ont insérée dans leur recueil; 2° Le *Livre des miracles de Notre-Dame de Soissons* (1). 3° Les *Premières constitutions de l'ordre de Prémontré, approuvées par Innocent II, Célestin II et Eugène III;* 4° le *Livre des Cérémonies de l'ordre*, appelé *ordinaire*, dont l'usage s'était conservé avec quelques changements; 5° un traité *De Dei gratia conservanda*, et d'autres ouvrages moins importants. L—y.

HUGUES DE MONTIER-EN-DER, peintre et sculpteur du 10e siècle, naquit vraisemblablement dans les environs de Brienne, de l'an 960 à l'an 970. Placé dès l'enfance dans l'abbaye des bénédictins de Montier-en-Der, il y reçut l'instruction générale qu'on donnait alors dans les couvents, mais il y apprit spécialement les principes, ou, si l'on veut, les procédés de la peinture et de la sculpture. S'étant échappé de son monastère, il mena, dit-on, une vie peu régulière, et, trouvant assez d'emploi pour vivre de son art, il vint à Châlons-sur-Marne, où sa réputation d'habile peintre l'avait précédé (*comperta ejus scientia*), et fut chargé par Giboin, évêque de cette ville, de renouveler les peintures de la cathédrale, effacées par l'effet du temps (*ad renovanda opera suæ ecclesiæ, quæ erant obnubilata multorum temporum vetustate* (2). Pour déterminer Hugues à entreprendre ce travail, Giboin le laissa jouir de sa liberté. Ce prélat, ayant ensuite été invité, en l'an 1000, à consacrer l'église de Montier-en-Der, dont l'abbé Bérenger venait de terminer la construction, emmena Hugues avec lui; et celui-ci consentit à être réintégré dans le couvent. Il reçut alors de son abbé l'ordre de sculpter un crucifix. Le Christ, dit l'historien, ne voulut point être représenté par des mains si profanes : Hugues fut frappé d'une maladie grave, et, tandis qu'elle le retenait au lit, un autre moine sculpta la sainte image. Ce que nous voyons de remarquable dans ce récit, c'est que l'usage de couvrir de peintures les murs intérieurs des églises se conservait encore en France à la fin du 10e siècle. On en trouve en effet un grand nombre d'exemples, et à cette époque, et dans les deux siècles suivants. Le mot *opera*, employé ici pour indiquer les peintures, contribue, par une signification si détournée, à prouver combien cet usage était général. Il fallait que l'on fût bien habitué à voir les murs des temples revêtus d'images, pour que les mots *opera ecclesiæ* pussent signifier les *peintures de l'église*. Le mot *obnubilata* doit nous faire présumer que les peintures exécutées plus anciennement dans l'église de Châlons n'étaient point des encaustiques, mais des fresques, genre de peinture très-sujet à changer de ton. Hugues était ainsi au nombre des peintres français qui, vers l'an 1000, cultivaient l'art de la fresque dans les monastères. E—c D—d.

HUGUES DE ROMANS, célèbre légat des papes en France, dans le 11e siècle, naquit à Romans, d'une des meilleures familles du Dauphiné; il était neveu de Hugues Ier, duc de Bourgogne. Il fut élevé en 1073 sur le siége de Die, n'étant encore que simple clerc. Grégoire VII l'ordonna, le sacra, et le chargea l'année suivante de la légation de France. Hugues devint dès lors l'arbitre de toutes les affaires ecclésiastiques du royaume. Il fut fait archevêque de Lyon en 1082, et tint un grand nombre de conciles, dont le plus fameux est celui d'Autun, en 1099, où il prononça la première excommunication contre le roi Philippe, dans l'affaire du divorce de ce prince, et renouvela celle qui avait été lancée si souvent contre l'empereur Henri IV et l'antipape Guibert. Son zèle fut quelquefois dans le cas d'être arrêté par Grégoire VII, qui savait d'ailleurs rendre justice à son mérite; car il le désigna pour son successeur avant de mourir. Hugues, piqué de voir qu'on lui avait préféré Victor III, forma un parti pour s'opposer à l'intronisation de ce dernier; mais il ne recueillit de ses intrigues qu'une sentence d'excommunication, dont il ne fut relevé que par Urbain II. C'est par ses conseils que Robert, abbé de Molesme, se retira dans la solitude de Cîteaux; et le cardinal Hugues protégea de tout son crédit et de toute son autorité le nouvel ordre qui prit alors naissance dans ce lieu célèbre. La mort le surprit à Suze en 1186, comme il se rendait au concile de Guastalla. C'était un prélat vertueux et plein de zèle, un homme d'esprit, savant, courageux, qui jouissait de l'estime de tout ce qu'il y avait alors

(1) On n'est point d'accord sur le véritable auteur de cet ouvrage. Suivant Moréri, c'est *Hugo Parcitus*, abbé de l'ordre de St-Benoît, vers 1220. Il s'appuie de l'autorité de Sigebert et de Henri de Gand. D'autres veulent que ce soit Hugues Farsit, abbé de St-Jean en Vallée. Dom Rivet en fait auteur un chanoine régulier de St-Jean des Vignes.

(2) *De diversis casibus Dervensis cœnob.*, apud Dachery et Mabill., *Act. SS. ord. S. Bened.*, t. 2, p. 856.

de plus illustre dans l'Église. Il nous reste de lui un grand nombre de *lettres*, dispersées en différents recueils, toutes précieuses par les lumières qu'elles répandent sur l'état de l'Église de France pendant ce siècle. T—D.

HUGUES DE SAINT-CHER, ainsi appelé du lieu de sa naissance près de Vienne en Dauphiné, est le premier dominicain qui ait été honoré de la pourpre. Les souverains pontifes lui confièrent diverses légations dans lesquelles il montra beaucoup de sagesse, de modération et de talents pour les affaires. Il mourut à Orviette en 1263. Ses ouvrages font honneur à son savoir : on y remarque des *postilles* ou notes sur l'Écriture, Venise et Bâle, 1487, 6 vol. in-fol.; Lyon, 1669, 8 tom. in-fol.; des *sermons;* un *Speculum Ecclesiæ;* Lyon, 1554, 1569, in-16. Le chapitre général des dominicains ayant chargé, en 1236, les religieux du couvent de St-Jacques à Paris, d'un travail considérable sur la Bible, Hugues fut mis à la tête de l'entreprise, qui produisit le *Correctorium Bibliorum*, que l'on conservait dans cette maison, écrit sur de beaux parchemins en lettres à demi gothiques, 4 vol. in-fol. Il n'y manque que le Psautier. C'est un ouvrage unique dans son espèce, depuis ceux d'Origène et de St-Jérôme, et qui annonce une grande connaissance de la langue hébraïque pour le temps auquel il a été composé. Le père Fabricy en a donné une bonne notice dans le second volume des *Titres primitifs de la révélation*. Mais le travail le plus important du cardinal Hugues est une *Concordance* latine de la Bible, la première en ce genre, et qui servit beaucoup, dans le siècle suivant, au rabbin Isaac Nathan, pour ses Concordances hébraïques. C'est à cette occasion que l'Écriture sainte fut divisée par chapitres, comme nous le voyons aujourd'hui. Les Concordances, compilées dans la maison des bénédictins de St-Jacques, ne contenaient d'abord que les mots variables de la Bible, et sous chacun de ces mots l'indication du livre et de l'endroit du chapitre distingué par les lettres A. B. C. D. Dans le 15e siècle, on y joignit les sentences ou les parties de phrases où se trouvait le même mot. Dans le 15e siècle, on ajouta les mots invariables; et enfin on y substitua les chiffres aux lettres. C'est surtout depuis la vulgate de Sixte-Quint et sa division en versets, attribuée mal à propos à Robert Estienne par quelques écrivains (*voy.* ESTIENNE), que François Lucas de Bruges a fait de nouvelles *Concordances*, souvent réimprimées, et les seules dont on se serve actuellement. Hugues de Saint-Cher, dont les œuvres ont été publiées à Lyon en 1645, 8 vol. in-fol., contribua beaucoup à l'institution de la fête solennelle du St-Sacrement, et à son établissement en Allemagne, où, en qualité de légat, il ordonna qu'elle serait célébrée tous les ans le jeudi après l'octave de la Pentecôte. Son mandement est du 29 décembre 1252. (Voy. *Hist. eccl. de Fleury*, t. 18, p. 49.) T—D.

HUGUES DE SAINT-VICTOR, né de parents pauvres, dans le territoire d'Ypres, fut élevé chez les chanoines réguliers d'Hamersleben, en Saxe, et se consacra au même genre de vie, en 1118, dans l'abbaye naissante de St-Victor de Paris. Dégagé de toute ambition, il renonça aux places de son ordre, et se contenta de remplir une chaire de théologie, qu'il occupa depuis 1133 jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut le 3 février 1140, consumé par le travail et par les austérités de la vie régulière. Ennemi des contestations par caractère, et de toute nouveauté par esprit de religion, il ne prit aucune part aux disputes théologiques de son temps, se fit estimer de tous les partis; et on ne le vit jamais figurer, comme les autres savants du même siècle, dans les affaires de l'Église et de l'État. La dernière édition de ses œuvres a été publiée à Rouen, 1648, 3 vol. in-fol., par les chanoines réguliers de St-Victor : mais outre les défauts de celles de 1617 à Mayence et Cologne, dont le principal consiste dans la confusion, pêle et mêle, de ses ouvrages vrais ou supposés, elle est encore plus négligée pour la partie typographique. Celles des productions de cet auteur qui méritent le plus d'être connues sont : 1° Des *Commentaires* sur l'Écriture sainte, par lesquels on conjecture qu'il savait un peu d'hébreu; il y insiste sur la nécessité de faire précéder le sens allégorique par la connaissance du sens littéral, règle très-sage à laquelle il ne s'est pas toujours astreint lui-même; 2° une *Somme des sentences*, le premier cours complet de théologie en ce genre. Il est divisé en sept traités : on voit, par le dernier, que l'auteur croyait que la Ste-Vierge ne s'était point vouée à la continence avant son mariage. 3° *Traité des Sacrements*, inséré parmi les *Scriptor. de divinis officiis*, Cologne, 1568, et dans la *Biblioth. des Pères*, Paris, 1624. C'est le plus considérable de ses ouvrages. Hugues soutient, dans celui du mariage, que ce contrat n'est pas indissoluble de sa nature, et que la société des conjoints infidèles peut être rompue par la conversion d'une des parties : il est le premier théologien, parmi les latins, qui ait avancé ce paradoxe. 4° Une *Explication du Décalogue* en quatre chapitres, dont le dernier, intitulé de la *substance de l'amour*, a mérité d'être attribué à St-Augustin; 5° une bonne *Explication de la règle de St-Augustin :* elle a été traduite par M. de la Grange, chan. rég. de S. Victor, 1691, in-12; 6° un excellent livre *De l'institution des novices*, où il s'attache à communiquer aux autres les sentiments nobles et les manières polies qu'il avait lui-même puisés dans une heureuse éducation; 7° un traité *De laude caritatis*, écrit d'un style vif, coulant et plein d'onction; 8° *De sapientia Christi et de sapientia Christo*, dans lequel il veut prouver que l'âme de Jésus-Christ avait une science égale à celle de sa divinité, question vivement agitée alors. On a cru remarquer dans cet opuscule les germes du système de Malebranche sur la nature et sur l'origine des idées. 9° *Traité de la manière d'étudier*, bon à consulter tout au plus pour connaître l'état

des lettres et la méthode de l'enseignement au 12e siècle. Dom Martène a fait imprimer au cinquième tome de ses *Anecdota* un opuscule de cet auteur, *De modo dicendi et meditandi*, plein de sens, et qui ne se trouve pas dans la collection générale de ses œuvres. Plusieurs de ses traités ont été imprimés séparément en divers temps. Les bibliothèques de France en renfermaient un grand nombre qui n'ont jamais vu le jour; et l'on conservait dans la bibliothèque de Lichtfield, en Angleterre, une *Chronique* manuscrite qui lui est attribuée, et qui se termine à l'an 1128. On remarque chez cet auteur des connaissances très-variées, beaucoup de subtilité, un jugement solide, une grande facilité. Il s'attache à la tradition, et donne peu d'importance aux questions frivoles de l'école: mais ces qualités sont déparées par trop de répétitions, par des discussions hors d'œuvre, par des omissions essentielles, qui font que la plupart de ses ouvrages sont moins des traités complets que des mémoires. Sa diction est simple, claire, mais sèche et chargée des idiotismes du temps. Ch. G. Derling a publié une dissertation *De Hugone a St-Victore*, Helmstadt, 1745, in-4°. T—D.

HUGUES DES PAYENS, de la maison des comtes de Champagne, s'unit en 1118 avec Geoffroi de St-Oldemar, et sept autres gentilshommes, tous Français, pour former une petite société destinée à escorter les pèlerins qui faisaient le voyage de Jérusalem, et les mettre à l'abri des périls auxquels ils étaient exposés. Ce n'était d'abord qu'une simple association, dont les membres se lièrent ensuite par les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, avec l'engagement de garder les chemins contre les voleurs, pour la sûreté des pèlerins. St-Bernard leur donna une règle, l'habit blanc, la croix rouge : l'ordre, ainsi constitué, fut approuvé, en 1128, au concile de Troyes. On leur donna le nom de *Templiers* ou chevaliers du temple, parce que le roi Baudouin leur avait assigné un logement dans son palais proche le temple. Les princes, les seigneurs, tout ce que la chrétienté avait de plus illustre voulut combattre sous les enseignes du nouvel institut : bientôt les richesses de ces chevaliers égalèrent la fortune des souverains; elles corrompirent leurs mœurs, et devinrent les funestes causes de leur malheur et de leur perte (*voy.* Molay). Hugues mourut en 1136, universellement regretté. T—D.

HUGUET (Antoine), conventionnel régicide, né à Moissac en 1757, dans une condition fort obscure, fit néanmoins quelques études, entra dans la carrière ecclésiastique et devint curé d'un petit village de l'Auvergne. Ayant montré dès le commencement de la révolution beaucoup de hardiesse dans ses opinions, il fut nommé évêque constitutionnel de la Creuse en 1791 par l'assemblée électorale de ce département, et bientôt après député à l'assemblée législative, où il ne se fit remarquer que par quelques dénonciations brusques et sans suite contre les ministres de Louis XVI. Réélu membre de la convention nationale en septembre 1792, il ne parut guère plus souvent à la tribune de cette assemblée, où il siégea toujours sur la montagne, appuyant du geste et de la voix les discours les plus exagérés. La plus remarquable de ses motions fut contre Louis XVI, qu'il condamna à mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Après la chute de Robespierre, il se montra encore fort attaché à son parti, et dans la séance du 12 germinal an 3 (1er avril 1795), lorsque la populace des faubourgs s'introduisit dans la salle des séances et que Legendre tenta de s'opposer à cette violence en qualifiant les révoltés de *malveillants*, Huguet s'éleva avec force contre cette expression. Décrété d'accusation le lendemain, ainsi que Duhem, Foussedoire et Amar, il fut emprisonné avec eux au château de Ham, et ne recouvra la liberté que par la loi du 3 brumaire an 4 qui amnistia tous les crimes de la révolution. Ayant cessé d'être législateur après la session conventionnelle par suite du tirage au sort, Huguet ne quitta point la capitale, et il continua d'y rester lié à toutes les intrigues du parti démagogique. C'est ainsi qu'il fut arrêté dans la nuit du 24 au 25 fructidor an 4 (10 septembre 1796) pour s'être mis à la tête du rassemblement des démagogues qui tentèrent de soulever la troupe campée dans la plaine de Grenelle, et de la faire marcher contre le directoire. Traduit pour ce fait devant une commission militaire, il fut condamné à mort le 19 vendémiaire suivant (10 octobre 1796) et exécuté le même jour ainsi que neuf de ses complices. — Huguet (J.-A.), député aux états généraux de 1789 par le tiers état du bailliage de Clermont-Ferrand, vota dans cette assemblée avec le parti révolutionnaire, et fut, après la session, maire de Billom. Nommé en 1795, par le Puy-de-Dôme, député au conseil des cinq cents, il y siégea pendant trois ans, et mourut dans sa patrie quelques années plus tard. — Huguet fut député de Paris au conseil des cinq cents en 1798, puis membre du tribunat et commissaire du gouvernement impérial près l'hôtel des Monnaies. M—D j.

HUGUET. *Voyez* Armand.

HUISSEAU (J. D'), ministre et professeur à Saumur, s'était, dit Bossuet, rendu célèbre dans la réforme pour en avoir recueilli la discipline. (*Sixième avertissement sur les lettres de Jurieu*, paragraphe 5). L'ouvrage que rappelle ici Bossuet est intitulé *La discipline des églises réformées de France, avec un recueil des observations et questions sur la plupart des articles, tiré des actes des synodes nationaux*. Imprimé pour la première fois en 1650, in-4°, sans nom de ville, mais probablement à Saumur, il en parut une seconde édition augmentée, à Genève, 1666, in-4°, et une troisième, à Bionne près d'Orléans, en 1675, in-12. Cette célébrité dont jouissait d'Huisseau lui attira des envieux parmi ses confrères. Des *plaintes* furent présentées contre lui, le 21 avril 1656, au consistoire

de l'église de Saumur; mais les explications qu'il donna parurent sans doute satisfaisantes, puisque l'affaire n'eut pas de suite. : En 1670, il publia *la Réunion du christianisme, ou la manière de rejoindre les chrétiens dans une seule confession de foi*, Saumur, in-12. « Cette réunion était conçue sur « le pied de la tolérance universelle, puisqu'il « n'excluait aucun hérétique, pas même les soci- « niens. » L'ouvrage, signalé comme dangereux par un ministre nommé la Bastide, dans un opuscule ayant pour titre : *Remarques sur un livre intitulé la Réunion, etc.*, 1670, in-12, fut condamné par le synode d'Anjou. D'Huisseau répliqua par des *Remarques sur les Remarques*, etc. Mais le synode mit fin à cette querelle en le déposant du ministère. « Très-bien, ajoute Bossuet, selon les prin- « cipes de l'Église catholique; mais très-mal, selon « les principes de la réforme; très-bien, en pré- « supposant que l'Église est infaillible dans ses « interprétations et qu'elle a droit d'obliger tous « les chrétiens de s'y soumettre; mais très-mal, « en s'attribuant à eux-mêmes par leurs actions, « une infaillibilité qu'ils renonçaient en pa- « roles, etc. » (*Ibid.*, paragr. 112). D'Huisseau se rendit alors en Angleterre, et fut rétabli dans l'exercice du ministère, sans être obligé de faire préalablement une renonciation. Il y mourut avant 1690, âgé d'environ 70 ans. Barbier lui a donné un article dans son *Examen des dictionnaires*, p. 458. W—s.

HUITZILIHUITL, deuxième roi de Mexico, fils d'Acamapitzin ou Acamapichtzin, qui en avait été le premier souverain, succéda à son père, en 1389 suivant Clavigero (1). Il y eut néanmoins un interrègne de quatre mois avant que les membres de la noblesse occupés à régler le nombre des électeurs et les cérémonies qu'on commença dès lors à observer au couronnement des rois fissent porter leur choix sur le jeune prince. A peine élu, les grands du royaume songèrent à lui trouver une épouse, et envoyèrent à cet effet une ambassade vers Tezozomoc, roi d'Azcapozalco et suzerain de Mexico, pour lui demander sa fille. « Vous voyez à vos pieds, puissant seigneur, lui « dirent-ils, les pauvres Mexicains, attendant de « votre bonté une grâce infiniment supérieure à « leur mérite. Mais à qui devrons-nous recourir « sinon à vous qui êtes notre père et notre sei- « gneur? Nous voici attendant humblement une « réponse de votre bouche; nous vous prions avec « le plus profond respect d'avoir pitié de notre « maître et votre serviteur Huitzilihuitl... Il est « sans femme et nous sans reine. Daignez, sei- « gneur, laisser échapper de vos mains quelques- « unes de vos pierres précieuses et de vos pré- « cieuses plumes. Donnez-nous une de vos filles « pour qu'elle vienne régner sur notre terre. » Ces expressions si humbles, qui sont, suivant Clavigero, extrêmement élégantes dans la langue mexicaine, plurent tellement au fier monarque d'Azcapozalco qu'il accorda immédiatement sa fille Ayanchcihuatl aux Mexicains, qui la conduisirent en pompe à Mexico, où le mariage fut célébré avec la cérémonie ordinaire de nouer l'extrémité de l'habit de l'épouse avec celui de l'époux. Huitzilihuitl eut la première année de ce mariage un fils qui reçut le nom d'Acolnahuacatl. Il forma peu de temps après une nouvelle alliance en épousant Miahuaxochitl, fille du prince de Quauhnahuac, qui le rendit père de Montezuma-Ilhuicamina, le plus fameux roi qu'aient eu les Mexicains. Sur ces entrefaites Tzompan, prince de Xaltocan, aidé de plusieurs peuples voisins, ayant attaqué Techotlala, roi d'Acolhuacan, ce dernier fit alliance avec les Mexicains et les Tepanecas et battit complétement son ennemi. Cette guerre est représentée dans le troisième dessin de la collection de Mendoza, qui se trompe lorsqu'il dit que les villes prises furent conquises pour la couronne de Mexico. L'alliance contractée par Huitzilihuitl avec le roi d'Azcapozalco et la gloire que les Mexicains avaient acquise dans la guerre de Xaltocan contribuèrent non-seulement à fortifier leur petit État, mais il en résulta aussi que leurs personnes furent moins maltraitées, que leur commerce s'étendit, et qu'ils se vêtirent d'étoffes de coton dont leur misère les empêchait auparavant de se pourvoir. Ils commençaient enfin à respirer, lorsqu'il sortit de cette même famille de Tezozomoc un nouvel ennemi et un cruel persécuteur. Maxtlaton, prince de Coyoacan, fils du roi d'Azcapozalco, ambitieux, cruel et craint même de son père, avait vu de mauvais œil le mariage de sa sœur avec le roi de Mexico. Il dissimula quelque temps son déplaisir; mais, dans la dixième année du règne de Huitzilihuitl, il se rendit à Azcapozalco, où il convoqua la noblesse pour lui exposer ses griefs contre les Mexicains et contre leur roi, leur représentant l'accroissement de la population de Mexico, exagérant l'orgueil et l'arrogance de cette nation, et surtout le tort que le roi des Mexicains lui avait causé en enlevant sa femme, car Maxtlaton avait dû épouser Ayanchcihuatl, sa sœur d'un second lit, mariage permis chez les Tepanecas. Il appela ensuite à Azcapozalco le roi des Mexicains, lequel, comme feudataire, fut forcé d'obéir. Maxtlaton reçut Huitzilihuitl avec une extrême fierté, lui reprocha sévèrement l'injure qu'il en avait reçue, et lui dit, malgré ses excuses, qu'il aurait pu le faire mettre à mort, mais qu'il ne voulait pas qu'on pût dire qu'un prince tepaneca avait tué un ennemi par trahison; il le renvoya ensuite. Huitzilihuitl se retira la rage dans le cœur, mais il fut obligé de dissimuler plus tard un plus grand affront; car Tezozomoc, craignant que dans un temps à venir la seigneurie de Tepaneca ne tombât dans les mains de son neveu Acolnahuacatl, fils de sa sœur et du roi de Mexico, fit assassiner ce jeune prince. La guerre cependant ayant éclaté

(1) Cet événement eut lieu en 1396, suivant l'interprète de la collection de Mendoza; en 1424, suivant Acosta, et le 19 avril 1403, si l'on s'en rapporte au docteur Siguenza.

plus tard entre les Tezcucans et les Tepanecas, il paraît que les Mexicains prirent parti pour les premiers et que Huitzilihuitl put se venger de son féroce ennemi qui périt misérablement. Après avoir régné vingt ans, Huitzilihuitl mourut en 1409. Ses deux frères Chimalpopoca et Itzcoatl lui succédèrent l'un après l'autre sur le trône de Mexico; ce ne fut qu'à la mort du dernier, arrivée en 1436, que Moteuczoma ou Montezuma Ier Ilhuicamina, qu'il avait eu de son mariage avec la fille du prince de Quauhnahuac, devint roi de Mexico. D—z—s.

HULDRICH ou ULRICH (Jean-Jacques), théologien protestant, naquit en 1683, à Zurich, d'une famille patricienne. Il alla continuer ses études à Bremen, et y fit de grands progrès dans l'hébreu, sous la direction du savant Hase père. De Bremen, il vint à Leyde, où il suivit quelque temps les leçons des plus célèbres professeurs de l'académie; à son retour à Zurich, en 1706, il fut nommé pasteur de la maison des orphelins. Il obtint, quatre ans après, la chaire de morale, et dans la suite il y joignit celle de droit naturel. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître d'une manière avantageuse, les académies de Heidelberg et de Groningue tentèrent de l'attirer; mais il ne voulut jamais quitter sa patrie. Une mort prématurée l'enleva le 25 mai 1731, à l'âge de 48 ans. C'était un homme très-laborieux, d'un commerce sûr et agréable. On a de lui : 1° *Historia Jeschuæ Nazareni, hebr. et lat. cum notis*, Leyde, 1705, in-8°. Cet ouvrage, publié sur un ancien manuscrit hébreu, est, au jugement de Bayle lui-même, rempli de calomnies atroces. Huldrich les a réfutées dans les notes, où il n'épargne pas les injures à l'auteur, ni même à toute la nation juive, dont il prit plus tard la défense contre les historiens grecs et latins (*voy.* Bayle, *Lettre* 270). 2° Un *Commentaire* sur l'ouvrage de Pufendorf : *De officio hominis et civis;* 3° des *Sermons* en allemand; 4° *Miscellanea Tigurina*, Zurich, 1722, 4 vol. in-8°; 5° un *Sermon* sur les paroles que St-Étienne prononça immédiatement avant sa mort, ibid., 1732, in-4° de 77 pages; Jacq. Zimmerman en est l'éditeur : il l'a fait précéder d'une *Notice* très-intéressante sur la vie de Huldrich. C'est la source où tous les biographes allemands ont puisé. 6° *Gentilis obtrectator, sive de calumniis gentilium in Judæos commentatio*, ibid., 1744, in-4°. W—s.

HULDRICH. *Voyez* Ulrich.

HULLIN (Pierre-Auguste, comte), né à Genève le 6 septembre 1758, de parents peu fortunés, fut d'abord garçon limonadier dans sa ville natale, et apprenti horloger. Il vint quelques années avant la révolution à Paris, où il exerça diverses industries. Sa fortune commença le 14 juillet 1789 à la prise de la Bastille. Il s'y fit remarquer dans les rangs du peuple du faubourg St-Antoine, qui se trouvait le plus voisin de la forteresse, et parut au premier signal sous ses murs, tandis que le régiment des gardes françaises et une multitude immense accouraient de l'intérieur de Paris. Il fut un des premiers qui entrèrent dans les cours de la Bastille, et, aidé d'un grenadier aux gardes nommé Arné et de quelques autres, s'empara du gouverneur de Launey (*voy.* ce nom), dont il voulut, mais inutilement, protéger la marche jusqu'à l'hôtel de ville. Ce fut lui, il paraît, qui, voyant de Launey tête nue et par suite l'objet particulier des outrages de la populace, se découvrit pour lui donner son chapeau. Les outrages se reportèrent dès ce moment sur Hullin; de Launey exigea alors qu'il reprît son chapeau. La conduite d'Hullin dans la journée du 14 juillet lui fit déférer, par la municipalité de Paris, le titre de *vainqueur de la Bastille*, avec une petite médaille qui rappelait cet événement. Plusieurs individus obtinrent le même privilége et formèrent, pendant la révolution, une compagnie plutôt nominale qu'effective, qu'on appela les *vainqueurs de la Bastille*, et ensuite les *hommes du 14 juillet, du 10 août, du 31 mai*, etc. Après la prise de la Bastille on entendit très-peu parler de Hullin. On a dit, par erreur, qu'il eut encore part aux journées du 5 octobre, du 10 août, etc.; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut persécuté et emprisonné pendant la terreur. Sorti de prison après le 9 thermidor, il se rendit à l'armée d'Italie, où il fit les premières campagnes sous Bonaparte en qualité d'adjudant général, et se distingua par plusieurs actes de courage. En 1797 et 1798 il commanda le château de Milan, et fit arrêter plusieurs étrangers qui tentaient d'en faire évader lord Bristol. Après avoir pris part à la défense de Gênes à la fin de 1799, il fut envoyé à Paris par le général en chef et se trouva ainsi dans la capitale. Aussitôt après le 18 brumaire Bonaparte l'emmena avec l'armée d'Italie et il le nomma encore une fois commandant de Milan après la bataille de Marengo. Devenu général de division, Hullin reçut le commandement des grenadiers de la garde consulaire en 1803, et au mois de mars de l'année suivante il fut chargé de présider le conseil de guerre qui condamna à mort le duc d'Enghien (*voy.* Enghien). Il fut nommé bientôt après grand officier de la Légion d'honneur avec le titre de comte, et fit la campagne d'Autriche, où il se distingua, fut choisi pour commandant de la place de Vienne, fit encore en 1806 la campagne de Prusse et fut commandant de la place de Berlin. De retour à Paris, il ne tarda pas à y être nommé commandant de la première division militaire. Il occupait cette place en 1812, lors de la tentative que fit le général Malet pour renverser le gouvernement impérial. Ce conspirateur se présenta chez lui, essaya de lui persuader que Napoléon était mort, et voyant son incrédulité, lui tira à bout portant un coup de pistolet. La balle entra par la bouche et sortit par la joue sans le blesser dangereusement, ce qui lui valut le surnom populaire de *Bouffe la balle*. Cette circonstance fut une des principales causes du mauvais résultat de la con-

spiration (*voy.* Malet), et le général Hullin en fut amplement récompensé par l'empereur. Il resta commandant de Paris jusqu'au mois de mars 1814 et accompagna alors l'impératrice à Blois. Le 8 avril il envoya au prince de Talleyrand son adhésion ainsi conçue : « Dégagés maintenant du « serment de fidélité que nous avions prêté à « l'empereur, mon état-major et moi nous em- « pressons d'adhérer aux mesures prises par le « gouvernement. Mes principes sont invariables; « je me dois à ma patrie avant tout : persuadé « que le nouvel ordre de choses ne s'établit que « pour son bonheur, je prie V. A. S. de vouloir « bien être l'organe de mes sentiments pour la « chose publique et de mon dévouement pour « notre nouveau souverain. » Cette profession de foi devait être remarquée par le président de la commission qui avait condamné le duc d'Enghien. Le général Hullin écrivit en même temps au ministre de la guerre pour lui demander ses ordres. Cet acte de soumission n'empêcha pas qu'il ne perdît le commandement de Paris : mais il le recouvra au mois de mars 1815, et il le conserva jusqu'au second retour du roi. Il s'éloigna de cette ville aussitôt après, fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, et au mois d'octobre suivant, arrêté dans le département de l'Ain et conduit à Paris, puis envoyé à Cosne dans le département de la Nièvre, ville natale de sa femme, pour y être détenu jusqu'à ce que les chambres eussent prononcé sur son sort. Banni de France par l'ordonnance du 17 janvier 1816, il se rendit en Belgique et en Allemagne, se livrant à des spéculations de commerce, jusqu'à ce qu'une nouvelle ordonnance royale lui rouvrit les portes de sa patrie. Le général Hullin est mort à Paris, en retraite, le 11 janvier 1841. On raconte qu'à la fin de ses jours il était fort préoccupé du rôle qu'il avait joué dans le procès du duc d'Enghien, qu'il en exprimait ses vifs regrets, et qu'il ne négligeait aucune occasion de se répandre en éloges sur la dignité et la fermeté qu'avait montrées ce prince. On lui doit : *Explications offertes aux hommes impartiaux par le comte Hullin, au sujet de la commission militaire instituée en l'an* 12 *pour juger le duc d'Enghien* (rédigées par M. Dupin) en réponse à la publication de Savary, duc de Rovigo, intitulée *Extrait des mémoires de M. le duc de Rovigo, concernant la catastrophe de M. le duc d'Enghien* (*voy.* Enghien et Savary). Z.

HULLIN DE BOISCHEVALIER (Louis-Joseph), né en 1742, fut employé dans diverses administrations financières. A l'établissement de la cour des comptes en 1807, il devint conseiller référendaire de première classe. Après quelques années d'exercice, son grand âge ne lui permit pas de continuer ses fonctions; il obtint alors le titre de conseiller honoraire, et mourut à Paris le 24 mars 1823. On lui doit un ouvrage fort utile pour la connaissance des dates des principaux événements de la révolution française. C'est un *Répertoire ou Almanach historique de la révolution française, depuis l'ouverture de la première assemblée des notables, le* 22 *février* 1787, *jusqu'à la paix générale et le rétablissement du culte*, Paris, Lefort et Moutardier, an 7-an 11 (1798-1803), 5 vol. in-12. Ce résumé, par ordre chronologique, de l'histoire de nos troubles n'omet aucun événement de quelque importance. On y trouve même l'indication des présidents de toutes nos assemblées délibérantes, à la date de leur nomination. Le troisième volume contient la série exacte de tous les représentants qui en firent partie jusqu'au 18 brumaire, avec des notes historiques sur un grand nombre d'entre eux. L'auteur a puisé ses principaux renseignements dans le *Moniteur*, le *Journal de Paris* et le *Bulletin des lois*. Le plus souvent il cite, sur les faits qu'il rapporte, les numéros des collections auxquelles il a eu recours. Pour faciliter les recherches, il a mis à la fin de chaque volume une table alphabétique des noms et des matières principales. On y remarque aussi plusieurs notices séparées sur les revenus et charges publics de la France, depuis 1789. « La révolution est finie, « écrivait l'auteur en tête du dernier volume, et « avec elle ce petit ouvrage. » Mais il n'en fit pas moins paraître, en 1807, un *Répertoire historique de l'empire français jusqu'au traité de Tilsitt*, pour servir de suite aux cinq volumes déjà publiés, in-12. Ce sont les seuls ouvrages d'Hullin de Boischevalier qui aient été imprimés. Il a laissé manuscrites plusieurs autres compilations. L—M—X.

HULLMANN (Charles Dietrich), historien allemand, né en 1765 à Erdeborn, dans l'ancien comté de Mansfeld, après avoir terminé ses études, prit de l'emploi comme maître à l'école de Kloster-Bergen, puis à celle de Berlin pour les classes industrielles (Realschule), après quoi il passa en qualité de professeur à Francfort-sur-l'Oder, et en 1808 à Königsberg. A l'occasion de propositions qui lui furent faites en 1817, de la part de l'université de Heidelberg, le gouvernement prussien, qui se disposait à fonder celle de Bonn, lui promit de l'y appeler, ce qui eut lieu l'année suivante. Il fut le premier recteur de cette haute école, et lui rendit de grands services par les règlements intérieurs qu'il lui donna. Hülmann y est mort le 12 mars 1846. Ses travaux comme écrivain reçurent leur direction principale des circonstances politiques dont il fut témoin, surtout du remaniement de l'Europe déterminé par la révolution française; de là ses études sur la vie des gouvernements et des églises, leurs rapports réciproques dans l'histoire, dans l'économie politique, les développements et l'organisation des villes et des institutions municipales. Tels sont les objets de ses ouvrages, tels que : 1° *Recherche et examen des services naturels des sujets* (en allemand, ainsi que les suivants), Berlin, 1803; 2° *Histoire financière de l'Allemagne au moyen âge*, Berlin, 1805; complété par 3° une *Histoire de l'origine des régales en Allemagne*, Francfort, 1806;

4° *Histoire de l'origine des états* (corps ou assemblées) *en Allemagne*, Francfort, 1806-8, 2e édition corrigée, Berlin, 1830; deux ouvrages couronnés à des concours: 5° *Histoire de l'usage des domaines en Allemagne*, Francfort, 1807; et 6° *Histoire du commerce byzantin*, Francfort, 1808; 7° *Histoire primitive de l'État* (politique), Königsberg, 1817; 8° *Origines des fonds publics* (Besteuerung), Cologne, 1818; 9° *Droit politique de l'antiquité*, Cologne, 1820; 10° *État municipal des villes du moyen âge*, Bonn, 1825-29, 4 vol.; 11° *Origines de la constitution ecclésiastique du moyen âge*, Bonn, 1831; 12° *Fondements de la constitution romaine* (antique), Bonn, 1832; 13° *Constitution politique des israélites*, Leipsick, 1834; 14° *Origines des constitutions romaines éclaircies par les analogies*, Bonn, 1835; 15° *le Jus pontificium des Romains*, Bonn, 1837; 16° *Appréciation de l'oracle delphique*, Bonn, 1837; 17° *Histoire commerciale des Grecs*, Bonn, 1839; 18° *Curiosités* (Denkwürdigkeiten) *grecques*. Bonn, 1840; 19° *Histoire de l'origine de la dignité princière en Allemagne*, Bonn, 1842; 20° *Mélanges* (Nebenstudien) *d'économie politique et d'histoire*, Bonn, 1843. Z.

HULLOCK (Jean), légiste anglais, natif du comté de Durham, où son père demeurait dans une belle résidence dite Barnard Castle, étudia le droit à Gray's-Inn, et après avoir satisfait aux formes voulues, tant comme clerc que comme stagiaire, devint un des membres du barreau de Londres. Il eut d'abord beaucoup de difficultés à vaincre; mais enfin la publication d'un ouvrage de détails le fit connaître avantageusement, tant de ses confrères que des gens du monde, et alors la clientèle arriva. Il en profita, et fit en une trentaine d'années une assez belle fortune. Déjà il exerçait depuis vingt ans les fonctions d'attorney, lorsque, en 1816, il fut nommé avocat du roi (serjeant-in-law); il eut en cette qualité diverses affaires de haute importance à conduire, principalement lors des troubles qui vers cette époque eurent lieu dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre. C'est lui aussi qui présida la commission chargée de prononcer sur l'aliénation mentale du comte de Portsmouth. Bientôt après, la démission du baron Wood vint produire un vide dans la cour de l'Échiquier (1823). Personne ne fut étonné de voir élever Hullock à cette place. Il la garda jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 31 juillet 1829, dans Abington. Hullock n'était sans doute pas un de ces aigles du barreau qui ont la parole brillante, le coup d'œil vaste, le génie pénétrant et persuasif, et qui pétrissent à leur gré un auditoire qu'ils impressionnent et entraînent. Mais il appartenait à la race des travailleurs infatigables et des praticiens familiers avec les détours du dédale juridique: vigoureux athlète, bon tacticien, il choisissait habilement dans ses dossiers un petit nombre de détails saillants qu'il mettait en lumière, et sur lesquels il concentrait de son mieux toute l'attention, évitant de l'éparpiller sur le reste, et croyant qu'une grande victoire sur un point est plus décisive que dix petits avantages sur dix terrains différents. De fréquents succès justifièrent cette stratégie judiciaire: ces succès du reste tenaient aussi à la parfaite connaissance qu'il avait de certaines branches de la législation et surtout de celle qui forme le sujet des deux ouvrages suivants: 1° *Loi des côtes*, 1792, in-8°; 2° *La loi des côtes relativement aux actions civiles et aux procès criminels*, 1797, in-8°; 2e édit., 1810, in-8°. P—ot.

HULOT (Henri), docteur agrégé de la faculté de droit, né à Paris en 1732, fut reçu avocat à l'âge de vingt et un ans. Lié d'une étroite amitié avec Élie de Beaumont, ils occupaient le même appartement; mais l'un parvint à la gloire et à la richesse, tandis que l'autre lutta constamment contre la destinée et le mauvais vouloir des hommes. Peu favorisé de la fortune, il fut obligé de donner des leçons particulières de droit à quelques élèves. La délicatesse du conseil de discipline s'en émut; il fut rayé du tableau. En vain réclama-t-il, par un mémoire qui reçut de la publicité, contre cet acte arbitraire, les avocats maintinrent leur décision. C'est alors qu'il entreprit un ouvrage auquel il travailla pendant vingt années, la traduction des *Cinquante livres du Digeste*. Encouragé par Pothier, il en fit paraître le prospectus en 1764. Mais il rencontra des obstacles de tout genre, quoiqu'il eût reçu plus de mille souscriptions. La faculté de droit, qui était en possession d'enseigner le droit romain dans un latin qui lui était propre, considéra cette entreprise comme attentatoire à ses prérogatives. Elle eut le crédit d'obtenir du ministère la révocation du privilége qui avait été accordé à Hulot. D'un autre côté, les zélateurs du texte des lois romaines prétendirent qu'on ne pouvait les interpréter sainement en français, et que d'ailleurs ce serait risquer de multiplier les procès que de les mettre à la portée du plus grand nombre. Un anonyme (qu'on a su depuis être M. Albert, qui devint lieutenant général de police) publia contre le projet de traduction les *Lettres d'un avocat au parlement, à MM. les éditeurs du Journal des savants*, Paris, 1765, in-8°. Hulot répondit à cette attaque par d'autres *Lettres aux auteurs du Journal de Trévoux*, Paris, 1765, in-8°. Les rédacteurs de cet ouvrage périodique se prononcèrent pour Hulot dans un article détaillé qu'ils consacrèrent à l'examen des deux écrits contradictoires (1). Ce ne fut qu'en 1803 que les libraires Behmer et Lamort, de Metz, ayant traité avec les héritiers Hulot, s'associèrent pour publier la traduction du corps de droit. Ils firent paraître, de 1803 à 1805, les *Cinquante livres du Digeste ou des Pandectes de l'empereur Justinien*, 7 vol. in-4° et 35 vol. in-12. Les quarante premiers livres étaient entièrement

(1) *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, septembre 1765, p. 707.

traduits par Hulot. Les dix autres l'avaient été par Berthelot et Debras. En 1806, les éditeurs firent encore paraître les *Institutes de l'empereur Justinien*, traduites par Hulot, in-4°, suivies d'une table générale des titres du *Digeste* et des *Institutes* par ordre alphabétique. Cette volumineuse collection a été portée, par les additions qui y ont été faites des autres parties du corps de droit, jusqu'à dix-sept volumes in-quarto. L'édition originairement annoncée en 1764 n'aurait eu que trois volumes in-folio. L'excès du travail et les injustices qu'il avait essuyées altérèrent la santé de Hulot. Après avoir langui quelque temps, il mourut en 1775. L—M—X.

HULOT (ÉTIENNE, baron), général français, né le 15 février 1774 à Mazerny (Ardennes), se destina de bonne heure à la carrière militaire. Simple volontaire le 1er avril 1793, il fut officier le 5 messidor an 4 après une action d'éclat à la bataille d'Altenkirchen. En l'an 5 et en l'an 6 il prit part à toutes les opérations militaires de l'armée d'Allemagne sur le Rhin, notamment au blocus de Mayence; lieutenant en l'an 7, il fut placé près du général Soult en qualité d'officier d'ordonnance, et en remplit les fonctions à la bataille de Zurich et dans tous les combats livrés à Suvarow pendant la guerre de Suisse. Ayant suivi ce général en Italie, il fut fait prisonnier à Monte-Creto; dans le combat il avait été assez heureux pour arracher des mains de l'ennemi le général Soult, qui avait été blessé. Échangé après la bataille de Marengo et promu au grade de capitaine, il fit à l'armée d'Italie la campagne du Mincio, en l'an 9, et servit jusqu'au 20 brumaire an 12. Nommé après les affaires d'Ulm chef de bataillon, le 29 octobre 1805, il fut chargé d'organiser les tirailleurs du Pô, formés en corps spécial, dont il reçut le commandement, et qu'il conduisit à travers les vallées de l'Inn et du Danube à Vienne et de là en Moravie. Hulot se distingua à Austerlitz, où il fut grièvement blessé, à Lubeck, à Eylau, etc. Le 9 juin 1808 il passa à l'armée d'Espagne, avec le grade de colonel, comme aide de camp du maréchal Soult, et au commencement de 1809 il prit part au combat de la Corogne, entra en Portugal, où il assista à la prise d'Oporto et à la retraite glorieuse de l'armée de Guiñsaraens à Orense. Le 10 mars 1811, à la bataille de la Gebora, il força plusieurs bataillons espagnols à mettre bas les armes. Promu le 9 avril 1812 au grade de général de brigade, Hulot fut envoyé à l'armée d'Allemagne, où sa brigade forma l'avant-garde du 4e corps aux ordres du général Bertrand. Il se signala à la bataille de Dennevitz, où il prit des dispositions telles qu'il assura la retraite de toute l'artillerie du corps d'armée; au combat de Vartembourg, à Leipsick, à Freyburg, où avec un millier d'hommes, sans artillerie, il tint tête à un ennemi de beaucoup supérieur, et conserva le pont sur l'Unstruth par lequel l'armée effectuait sa retraite. Enfin le 31 octobre il se fit remarquer par un dernier trait de dévouement devant Hanau. Voici en quels termes ce fait est raconté par un de ses biographes. « Hanau était occupée par la division « italienne et couverte entre le Mayn et la Kinzig « par une ligne dont la brigade Hulot tenait la « droite, à un quart de lieue de la ville, en avant « et sur la rive droite de la Kinzig. Les troupes « harassées prenaient un moment de repos, lors- « que, vers midi, le général de Wrède pénètre « dans Hanau, culbute les Italiens, traverse la « ville et vient jeter ses avant-postes sur le pont « de la Kinzig. Ce mouvement rompait l'armée « française en deux et compromettait la retraite « des corps placés à l'est de Hanau. La brigade « Hulot prend les armes à la hâte, charge l'en- « nemi sous un feu à bout portant, qui lui met « moitié de son monde hors de combat, déblaye « le pont, rouvre la communication, refoule les « Bavarois dans la ville, nettoie la rive gauche « de la Kinzig, et prend, pour ne les plus quitter, « les positions qui assurent la retraite de toute « l'armée. Dans cette journée, le général Hulot « a son cheval blessé sous lui, et, vers le soir, « atteint lui-même, il a le coude droit fracassé. « Cette action est la dernière de la campagne à « laquelle il peut prendre part; sa blessure « l'oblige à un long et douloureux traitement, « malgré lequel il perd presque l'usage d'un « bras. » La première restauration lui donna le commandement du département de la Meuse, 30 décembre 1814; il le conserva jusqu'au retour de l'empereur, qui le désigna le 1er avril pour être employé dans le 4e corps d'armée sous les ordres du maréchal Gérard, à la tête de la 1re brigade de la 14e division. A la bataille de Ligny il se défendit avec succès contre des forces bien supérieures à celles dont il disposait, et après les affaires de Wavres il revint à Paris, où il prit part aux derniers combats livrés sous les murs de la capitale; il conduisit ensuite sa division derrière la Loire et présida à son licenciement. Mis en disponibilité, il fut quatre ans après rappelé à l'activité en qualité d'inspecteur général d'infanterie pendant les années 1819, 1820 et 1821. Il obtint sa retraite le 1er janvier 1825 et se retira à Nancy. Le gouvernement de 1830 réclama de nouveaux services du général Hulot, qui fut successivement chargé de l'inspection de treize régiments stationnés dans les places de l'Est, nommé (27 février 1831) général de division et commandant de la division de Lyon et de celle de Metz (1832), position qu'il conserva jusqu'au mois de juillet 1834 pour rentrer dans l'inspection générale d'infanterie. En 1842 il fut placé dans le cadre de réserve. En 1840, le général Hulot avait organisé le 1er bataillon des tirailleurs de Vincennes. Il est mort à Nancy le 23 septembre 1850 dans sa 77e année. Il avait été nommé baron de l'empire après la bataille de Bautzen, par décret du 14 juin 1813; ce titre fut confirmé par

Louis XVIII. Il était chevalier de St-Louis et grand officier de la Légion d'honneur. Z.

HULTHEM (Charles-Joseph-Emmanuel van), bibliomane, naquit à Gand le 17 avril 1764. Son père descendait d'une famille patricienne, dont l'Espinoy fait mention et qui avait été anoblie par Philippe II en 1569. Le 16 décembre 1832 il fut frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante. Quoiqu'il se soit effacé le plus qu'il lui a été possible en qualité d'homme public, il a fait cependant preuve du caractère le plus honorable chaque fois que la nécessité l'a en quelque sorte traîné sur la scène politique. Lors de la révolution de Belgique en 1789, on le nomma à l'unanimité membre du conseil de la ville de Gand, désigné sous le nom de *la Collace;* et, s'il marcha dans le sens de l'insurrection, ce fut en homme éclairé et cherchant toujours à être utile à sa patrie. La tranquillité ayant été rétablie, il fut chargé par *la Collace* de conférer avec le comte de Mercy et de stipuler les intérêts de la ville de Gand. Le mémoire qu'il rédigea à cet effet fut imprimé. Député de l'Escaut au conseil des cinq cents en 1797, il préférait aux débats parlementaires les ventes des bibliothèques, la fréquentation des professeurs, l'entretien des artistes et des gens de lettres. Cependant il fit des actes de courage en plaidant la cause des émigrés, et en repoussant la triple taxe ordonnée contre les nobles dans l'emprunt de cent millions. Membre du tribunat en 1802, il entretint principalement ses collègues d'objets relatifs à ses goûts, sans négliger le commerce et l'industrie, et rendit, à cet égard, de grands services à la Belgique. Présenté au sénat conservateur par son département et par le premier consul, il fut rayé de la liste pour avoir déclaré avec une probité qui fit lever les épaules aux *hommes forts* qu'il s'en fallait de deux ou trois mois qu'il eût l'âge requis. Sa réputation, van Hulthem ne la devait guère qu'à son amour pour les livres. Il n'avait encore que neuf ans lorsqu'il acheta son premier volume, c'était la Vie des jésuites avec de belles images. Insensiblement sa collection réunit tout ce qu'on pouvait posséder de plus curieux en imprimés, manuscrits et estampes, principalement sur l'histoire et la littérature belges. La plupart des raretés cachées jusqu'alors dans les monastères, celles qu'avaient recueillies l'évêque de Nélis, Major, Servais, Ermens, van der Block, Nuewens, etc., étaient passées entre ses mains. Ses amis se souviendront toujours que, lorsqu'on venait à parler devant lui d'un manuscrit précieux, d'un livre introuvable, d'une édition douteuse, il laissait dire quelque temps, donnait à son sourire une expression malicieuse et toute particulière, puis, d'un air de satisfaction intérieure et avec cet accent gantois qu'il serait impossible d'imiter, il terminait par ces deux mots : *Je l'ai.* Ce bibliomane ne possédait pourtant pas de bibliothèque proprement dite; car, avant que M. Voisin en rédigeât le catalogue en six volumes in-octavo, ses livres n'étaient point classés; ils restaient déposés dans des caisses ou en piles dans les appartements de deux maisons, l'une à Bruxelles, l'autre à Gand. Cependant il savait par cœur toutes les richesses dont il était propriétaire, et que Camus admirait déjà en 1805. Souvent on le surprenait lavant des feuillets jaunis, ou collant sur un volume, élégamment restauré, l'une de ses jolies vignettes symboliques, ou enfin contemplant avec une enfantine volupté quelque beau torse de femme en gravure. C'était là tout son commerce avec l'autre sexe. Pudique et simple comme le *Simson* de Walter Scott, facile à vivre quoique entier dans ses idées, il n'opposait aux duretés du commandeur de Nieuport, son collègue à l'Académie, qu'un silence complétement passif. En renonçant à ses fonctions de secrétaire de cette compagnie, il avait bien moins cédé à ces petites persécutions qu'à son penchant pour l'indépendance. C'était par le même motif qu'il avait refusé d'être sénateur sous l'empire et qu'il avait depuis renoncé à la charge de greffier des états généraux. D'ailleurs, tout instruit qu'il était, l'idée d'être obligé d'écrire s'offrait à lui sous les couleurs les plus fâcheuses; il avait toujours des raisons toutes prêtes pour se dispenser de prendre la plume, et son antipathie sur ce point était si forte, qu'il lui arriva souvent, aux états généraux, de lire le compte rendu imprimé dans les journaux, au lieu du procès-verbal qu'il avait dû rédiger. De là vient que van Hulthem n'a pas publié d'écrit de longue haleine. M. Voisin, dans la notice qu'il lui a consacrée, a donné la liste de trente et une brochures, la plupart très-peu étendues. On y distingue : 1° *Discours prononcé dans une réunion d'artistes belges*, le 8 septembre 1806, Paris, Didot, in-8° de 29 pages; 2° autre *Discours* prononcé le 8 octobre 1807, ibid., 46 pages; 3° *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas, prononcé le 2 juin* 1817, Gand, 70 pages. Ce curieux précis, où M. Bory de Saint-Vincent a puisé en partie l'introduction des *Annales des sciences physiques*, commencées à Bruxelles en 1819, a été réimprimé en 1837. Les véritables preuves de van Hulthem comme savant sont dans les notes dont il enrichissait ses livres et qui attestent, la plupart, une grande lecture. On a eu l'heureuse idée d'en insérer plusieurs dans son catalogue. Beaucoup de faits, de singularités, de circonstances minutieuses, voilà ce qui formait le fond de son savoir. Quant aux vues philosophiques, il n'en avait cure, de sorte que, pour parler le langage à la mode, son esprit manquait de *puissance synthétique.* Van Hulthem prit part à plusieurs discussions littéraires; telles que celles qui sont relatives à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* et à l'invention de l'imprimerie. On lui pardonnait difficilement, en Hollande, de

combattre les prétentions d'Harlem. Il aimait aussi les arts, quoiqu'il les comprît peu, et Gand lui est redevable de ses salons de peinture, et même de son jardin botanique et de ses expositions de fleurs. Vers la fin de sa vie il s'était réduit, pour satisfaire sa passion favorite, et quoiqu'il eût une fortune assez considérable, à une sorte de misère opulente. Sa maison, sa table étaient négligées; mais ses livres se multipliaient. L'or, le tabis et le maroquin n'y étaient pas épargnés. Le gouvernement belge en a fait l'acquisition. R—F—G.

HUMANN (Jean-Georges), né le 6 août 1780, à Strasbourg, était l'un des principaux négociants de cette ville lorsqu'il fut, en 1820, appelé par ses concitoyens à la chambre des députés, où il alla siéger sur les bancs de l'opposition. Dans la session de 1822, il prit la parole contre le projet de loi ayant pour but la répression des délits de presse, et se prononça contre le monopole des tabacs. Réélu aux élections suivantes (février 1824), il se sépara un instant de l'opposition pour défendre le principe du remboursement de la dette publique par l'État, à propos de l'institution du 3 pour 100 par M. de Villèle. Dès ce moment, ses études se portèrent plus spécialement sur les questions financières, et il prit plusieurs fois la parole dans les sessions de 1825 et de 1826. Il vota entre autres contre le projet d'indemnité en faveur des émigrés et contre le projet de loi relatif à la police de la presse. Il ne fut pas réélu en 1827, mais en 1828 il fut nommé par le collége de Villefranche (Aveyron), en remplacement de M. Dubruel. En 1829, la commission générale du budget le chargea de rédiger le rapport sur le projet de loi fixant les dépenses de l'année 1830, et il défendit ce projet avec habileté et talent. Il combattit le ministère de M. de Polignac, vota l'adresse des deux cent vingt et un, et après la révolution de juillet, il fut un des membres de la commission chargée de reviser la charte de 1814, sur la proposition de M. Bérard. Dès ce moment, Humann se montra un des défenseurs dévoués du gouvernement nouveau. Il continua à se distinguer dans les débats où il s'était fait une spécialité, et le 11 octobre 1832 il fut investi du ministère des finances, qu'il conserva jusqu'au 11 janvier 1836. Nommé pair de France par ordonnance du 3 octobre 1837, il prit part aux travaux de la chambre pendant les sessions de 1838 et 1839. Il fut rappelé au ministère des finances au mois d'octobre 1840, et mourut investi de ces fonctions le 25 avril 1842. Pendant son administration, Humann se montra partisan des économies, défenseur de l'ordre dans les finances, et ne cessa de s'occuper de maintenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses du budget. C'est sous son ministère que furent établis les paquebots transatlantiques de la Méditerranée. Du reste, bon comptable, homme de régularité et d'exactitude, Humann était plutôt un bon administrateur qu'un ministre de premier ordre. Il n'en rendit pas moins à son pays, dans ce poste, des services réels, quoique modestes. Toutefois, il était peut-être un peu fiscal, et c'est à lui qu'est dû ce mot qu'on a souvent répété depuis: « Il faut « faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut « rendre. » E. D—s.

HUMBERT II, sire de Beaujeu, était fils de Guichard et de Lucienne de Rochefort; il prit possession de la baronnie de Beaujolais du vivant de son père, qui s'était retiré dans l'abbaye de Cluny quelques années avant sa mort, arrivée en 1137. Il se conduisit d'abord avec une extrême licence, et se laissa enlever l'héritage paternel. Guichard vint à son secours, quitta le froc pour reprendre l'habit de chevalier, et après avoir reconquis, les armes à la main, les domaines de son fils, rentra dans son convent. Touché de repentir, Humbert se convertit (1), partit pour la terre sainte et entra dans l'ordre des templiers. Sa femme, Alix de Savoie, sans le consentement de laquelle il avait pris cette détermination, obtint du pape Eugène III, par le crédit de Pierre le Vénérable et d'Héraclius de Montboissier, archevêque de Lyon, la cassation de ses vœux; mais on lui imposa la condition de faire une fondation pieuse. En conséquence, il fonda, le 17 octobre 1159, une église à Belleville, et la fit, quelque temps après, ériger en abbaye. Toutefois, il ne persista pas dans sa conversion; il entreprit des guerres injustes. S'étant lié avec Drogon, archevêque de Lyon, et Girard, comte de Mâcon, il attaqua Renaud III, seigneur de Baugé, de Bresse et d'une partie de la Dombes, désola ses terres, et fit prisonnier son fils, Ulric de Baugé. Hors d'état de résister à ce triumvirat, Renaud implora, mais en vain, le secours du roi; il fallut que, pour la rançon de son fils, il cédât à Humbert les châteaux de Toissey et de Lent avec tout ce qu'il possédait dans la Dombes. Durant ces démêlés, le comte Guy de Forez s'était fait donner par Louis le Jeune l'investiture de l'abbaye de Savigny, dont le patronage avait toujours appartenu aux sires de Beaujeu. En 1163, Humbert se rendit à Montbrison auprès du roi, qui revenait triomphant de son expédition contre le vicomte de Polignac; ses remontrances furent accueillies, et l'investiture lui fut rendue. Sur la fin de ses jours Humbert, à l'imitation de son père, voulut achever sa carrière dans l'abbaye de Cluny, où il mourut l'an 1174. Il eut de son mariage avec Alix de Savoie plusieurs enfants; l'aîné, Humbert III, lui succéda, fut le fondateur de Villefranche en Beaujolais, et mourut vers l'an 1202, laissant pour héritier de sa baronnie Guichard IV, né de son mariage avec Agnès de Thiern. Voyez la notice de M. Victor Leclerc sur Humbert II, dans le tome 23 de l'*Hist. litt. de la Fr.*, p. 250; l'*Hist. du*

(1) La conversion d'Humbert est le sujet d'un drame latin de Sébastien Gody (*voy.* ce nom), moine de Cluny, imprimée en 1632 à Paris, où elle fut représentée *in collegio Cluniacensium benedictino* (*Catal.* de M. de Soleinne.)

Beaujolais, par M. de la Carelle, t. 1, p. 64; et le *Cartulaire de Savigny*, publié par M. Auguste Bernard, p. 92. A. P.

HUMBERT Ier, dauphin du Viennois, né vers 1240, était le cadet des enfants mâles d'Albert III, de l'illustre maison de la Tour. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et l'on conserve des actes dans lesquels il est qualifié chanoine de Paris et chantre de Lyon. Albert IV, son frère aîné, étant mort en 1269 sans postérité, Humbert obtint de ses deux autres frères, engagés dans les ordres, la cession de leurs droits, et fut reconnu chef de sa maison. Il épousa, en 1273, Anne, fille du dauphin Guignes VII, qui la déclara son héritière dans le cas où Jean, son fils unique, mourrait sans enfants. Cette condition rendit Humbert maître du Viennois en 1281. Le nouveau dauphin rechercha aussitôt l'alliance des princes voisins, et entre autres d'Othon, comte de Bourgogne, et fit avec les comtes de Valentinois et les archevêques de Vienne des traités par lesquels ils s'obligeaient à se secourir mutuellement en cas de guerre. Robert, duc de Bourgogne, ne tarda pas à réclamer le Viennois en qualité de parent le plus proche du dauphin Jean, dans la ligne masculine, et se disposant à appuyer ses prétentions par les armes; mais, après quelques hostilités, le roi Philippe le Bel fut choisi pour médiateur, et la paix fut conclue entre les deux princes, en 1285, moyennant quelques sacrifices, auxquels Humbert se soumit. Il eut, dès l'année suivante, une nouvelle guerre à soutenir contre le comte de Savoie, et il la termina également par un accord; mais il accepta des conditions trop onéreuses, et leur exécution, toujours différée, devint un sujet continuel de guerres jusqu'à la réunion du Dauphiné à la France. Tant de sacrifices avaient tellement épuisé ses finances, qu'il se vit obligé d'exiger de nouveaux impôts de ses peuples; mais on doit dire qu'il se hâta de les supprimer dès qu'il put s'en passer. La politique de la cour de Rome faisait alors prendre aux papes le parti des peuples contre leurs souverains; et Humbert, pour se mettre à l'abri des censures, qu'il redoutait, offrit volontairement de donner à l'Église les sommes qu'il aurait levées injustement. Ce prince accrut ses États de plusieurs terres considérables; il déclara son fils aîné, Jean, son successeur, lui fit prêter serment en cette qualité, et se l'associa dans l'administration des affaires. Il parvint par sa prudence et sa fermeté à éloigner le fléau de la guerre. Sentant sa fin approcher, il renonça au monde pour ne s'occuper que de son salut, prit l'habit religieux dans le couvent des chartreux du Val-Ste-Marie, diocèse de Valence, et y mourut quelques mois après, le 12 avril 1307. On trouve de lui une Épître *De Cartusiensium litibus sine juris solemnitate finiendis*, dans le tome 3 des *Vetera Analecta* de D. Mabillon. Humbert avait régné vingt-quatre ans; et, quoique pacifique, il fit plus qu'aucun de ses prédécesseurs pour l'agrandissement de sa maison, à laquelle il assura la souveraineté du Dauphiné. W—s.

HUMBERT II, dernier dauphin du Viennois, était fils de Jean II et de Béatrix de Hongrie; il naquit en 1312, et succéda à son frère, Guignes VIII, tué, en 1333, au siége du château de la Perrière. Humbert, au moment de la mort de son frère, était à Naples, et il venait d'épouser Marie des Baux, nièce du roi Robert. A son arrivée, il se hâta de conclure la paix avec le comte de Savoie, et fit, pour l'obtenir, tous les sacrifices qu'on exigea. Ses finances étaient épuisées. Humbert obligea les officiers employés par son frère à rendre compte de leur conduite, et leur fit racheter de prétendues malversations par de fortes amendes; il rançonna tous ceux qui avaient acheté des biens du domaine, et en contraignit quelques-uns d'en verser une seconde fois le prix; enfin, toutes ces ressources ne suffisant pas, il taxa chaque famille à quatre gros pour les frais de son voyage. Il entra, en 1336, dans la ligue des seigneurs de Bourgogne contre le duc Eudes; mais il n'en retira aucun avantage. Il s'occupa ensuite de fortifier ses frontières du côté de l'Italie, régla les limites de ses États avec la Savoie, et établit un conseil de justice qui donna naissance au parlement de Dauphiné; il fonda une université à Grenoble, et, dans le dessein d'y attirer un grand nombre d'élèves, leur accorda des exemptions, ainsi qu'à ceux qui les logeraient. La mort malheureuse d'André, son fils unique (1), vint troubler la tranquillité dont il commençait à jouir; quoique jeune, n'espérant plus avoir un héritier, il voulut disposer de ses États en faveur d'un prince assez puissant pour les garantir du fléau de la guerre; et, par un traité du 23 avril 1343, confirmé en 1349, il céda irrévocablement le Dauphiné à Philippe de Valois, sous la condition qu'un fils de France porterait le nom de Dauphin et en écartèlerait ses armes. Philippe, par le même traité, s'obligea de payer à Humbert une somme de quarante mille écus d'or et une pension annuelle de dix mille livres. Les revers que les chrétiens avaient éprouvés dans le Levant engagèrent le pape Clément VI à faire prêcher une seconde croisade en 1345. Humbert obtint le commandement de la nouvelle expédition : il reçut des mains du pape la croix et l'étendard de l'Église; et, ayant désigné l'archevêque de Lyon pour administrer ses États pendant son absence, il s'embarqua à Marseille, avec son épouse, qui voulut partager ses dangers. Il aborda sur les côtes de Toscane, et se

(1) Il n'est pas vrai que le prince soit tombé par une fenêtre des bras de sa nourrice; il est beaucoup moins vraisemblable, comme on le rapporte dans le *Dictionn. universel* de Chaudon et Delandine, qu'Humbert, jouant avec son fils à Lyon, l'ait laissé tomber d'une fenêtre dans le Rhône, où il se noya. L'inscription qu'on lisait sur son tombeau, aux Jacobins de Grenoble, parle d'une maladie dont il était atteint, et qui fut la cause de sa mort. On peut voir cette pièce dans l'*Histoire du Dauphiné*, par Bourchenu de Valbonnais, t. 2, aux preuves, n° XLV.

rendit par terre à Venise, où il fut reçu avec de grands honneurs; il cingla ensuite vers l'île de Négrepont, où quatre vaisseaux armés par le pape et deux autres par les chevaliers de Rhodes vinrent le rejoindre. La campagne s'ouvrit, en 1346, par une bataille près de Smyrne, dans laquelle les Sarrasins furent défaits. Cette victoire n'était pas décisive; mais Humbert, au lieu de poursuivre ses succès, accepta la trêve que lui fit demander le général sarrasin, et revint passer l'hiver à Rhodes : il eut la douleur d'y perdre son épouse, se rembarqua au mois de mai 1347, et fut de retour à Grenoble au mois de septembre suivant. Il ne songea point à diminuer les impôts qu'il avait établis pour les frais de la guerre sainte ; il les augmenta, au contraire, pour subvenir aux dépenses de sa maison, qu'il accrut d'un grand nombre d'officiers. Cette conduite peu réfléchie acheva de lui faire perdre l'amour de ses sujets. Humbert voulut se remarier, et demanda la main de Jeanne de Bourbon; mais, le contrat signé, il retira sa parole en annonçant le projet d'embrasser la vie monastique. Il prit effectivement, quelques mois après, l'habit de St-Dominique dans le couvent de Beauvoir; il y reçut les ordres sacrés de la main du pape, le jour de Noël 1352, fut nommé patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'archevêché de Reims. Il sollicita ensuite l'évêché de Paris ; mais s'étant rendu à Clermont pour attendre l'effet de sa demande, il tomba malade et mourut le 22 mai 1355. Son corps fut transporté à Paris et inhumé dans le chœur de l'église des Jacobins, où l'on voyait son tombeau il y a quelques années. Humbert était un prince faible et capricieux, aimant le faste et sacrifiant le bonheur de ses peuples à une vaine représentation. Il ne fut ni politique, ni guerrier; mais il protégea les lettres et il forma quelques établissements utiles. On peut consulter sur ce prince : 1° Son *Histoire*, par Allard, Grenoble, 1688, in-12; 2° *Lettre écrite à l'abbé de Vertot*, par Bourchenu de Valbonnais, dans les *Mém. de littérat.*, par Desmolets, t. 6. Il s'y plaint de la sévérité avec laquelle Vertot a jugé Humbert dans son *Histoire de Malte ;* mais Valbonnais n'a pas mis plus de ménagement dans son *Histoire du Dauphiné*, qui contient, au surplus, un grand nombre de *Lettres* et d'*Édits* d'Humbert. 3° L'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de St-Dominique*, par Touron, t. 2 ; 4° une *Dissertation* du père Texte, dans le *Journ. de Verdun* (octobre 1745). Humbert Pila, son secrétaire, a laissé en manuscrit des *Mémoires* cités par Guy Allard et qu'on dit fort curieux. On a imprimé, en 1771, une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée *Humbert II* ou *la Réunion du Dauphiné à la couronne*, in-8°. W—s.

HUMBERT aux BLANCHES MAINS. *Voyez* SAVOIE.

HUMBERT, et non pas Hubert ni Ubert, bénédictin du 11e siècle, né en Bourgogne, est le premier Français connu qui ait été revêtu de la pourpre romaine. Ce fut en 1015 qu'il se fit religieux à Moyen-Moutier, dans le diocèse de Toul. Parmi les diverses connaissances qu'une étude assidue lui fit acquérir, on doit remarquer la langue grecque, qui alors était peu en usage dans l'Occident. Le pape Léon IX, qui, étant évêque de Toul, avait connu Humbert, le fit venir à Rome en 1049, l'ordonna archevêque de toute la Sicile, et, vu la difficulté de l'y maintenir, à cause des débats entre les Normands et les Sarrasins, le créa, en 1051, cardinal-évêque de Blanche-Selve. Ce prélat, lié intimement avec le pape, l'accompagna dans tous ses voyages, fut admis à tous ses conseils, et fut, en 1053, envoyé légat à Constantinople pour tâcher de rétablir l'union entre l'Église grecque et l'Église latine, mission qui n'obtint que fort peu de succès, malgré de longs efforts. Léon IX étant mort, son successeur, Victor II, témoigna encore à Humbert la plus grande bienveillance; il l'envoya même au Mont-Cassin pour tâcher de rétablir l'ordre dans ce monastère, en révolte contre le St-Siége. Cette preuve de confiance faillit coûter cher au cardinal, qui manqua d'être assassiné, et qui finit par réussir habilement dans son entreprise. Tel était le mérite de Humbert, qu'il fut question de l'élire pour succéder à Victor II, qui l'avait nommé bibliothécaire et chancelier, fonctions qu'il continua de remplir sous Étienne III et Nicolas II. Il paraît certain qu'il mourut, au plus tard, en 1063. Ses principaux écrits, tous en latin, sont : 1° Une *Réponse à la lettre du patriarche de Constantinople et de l'évêque d'Acride ;* 2° une *Réfutation* d'un écrit de Nicétas, moine de Stude. Ces deux ouvrages sont relatifs aux débats entre les Églises grecque et latine. 3° Une *Relation* de son voyage à Constantinople, relative au même objet. Ces trois écrits ont eu plusieurs éditions : Baronius et Canisius les publièrent en 1604, l'un dans le onzième volume de ses *Annales ecclesiastici*, l'autre dans le tome 6 de ses *Lectiones antiquæ*. Ils ont été réimprimés plusieurs fois. L'ouvrage le plus estimé d'Humbert est un *Traité contre les simoniaques*, que Mabillon tira d'un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, et que dom Martène inséra dans le tome 5 de ses *Anecdota*, p. 629 à 844. D—B—S.

HUMBERT (PIERRE-HUBERT), pieux et savant ecclésiastique, né en Franche-Comté vers la fin du 17e siècle, consacra sa vie entière à l'instruction des habitants de la campagne. Nommé premier supérieur de la maison des minimes du diocèse, il s'occupa d'y faire fleurir les bonnes études, et la rendit le modèle de tous les établissements de ce genre. Il mourut à Beaupré, près de Besançon, en 1779, à l'âge de 92 ans, sans avoir connu aucune des infirmités de la vieillesse. C'était un homme d'un rare mérite. Son abord était si agréable qu'avant de l'entendre parler on se sentait déjà disposé en sa faveur. Il a publié plusieurs ouvrages, la plupart ascé-

tiques, et qui ont eu un grand succès; on se contentera de citer : 1° *Instructions pour les jeunes gens*, in-12; 2° *Pensées sur les plus importantes vérités du christianisme*, in-12. Ces deux ouvrages ont été souvent réimprimés. 3° *Exercices de la vie chrétienne, où l'on donne des instructions abrégées pour remplir tous les devoirs de la religion*, Besançon, 1750, 1752, in-12; 4° *Plan de réforme pour le Missel*, ibid., 1758, in-12; 5° *Instructions sur les égarements de l'esprit et du cœur humain, ou sur les vices capitaux et leurs remèdes*, Paris, 1779, in-12; 6° *Cantiques spirituels*, in-12, souvent réimprimés. W—s.

HUMBERT (Joseph-Amable), général français, naquit à Rouveroye, près de Remiremont, en 1767, de parents obscurs et qu'il perdit fort jeune. Resté orphelin sans ressources, il reçut, par les soins d'une aïeule qui le prit en affection, les premiers éléments d'une éducation fort incomplète, et se livra de bonne heure à des passions désordonnées. Il quitta sa famille à l'âge de dix-sept ans, pour aller à Nancy, entra comme domestique dans une maison de commerce, et s'en fit bientôt renvoyer par son inconduite. Obligé alors de retourner à Rouveroye, il en partit, au bout de quelques mois, pour se rendre à Lyon, où il fut ouvrier dans une fabrique de chapeaux et d'où il fut encore expulsé par la dépravation de ses mœurs. Il revint dans son pays et s'y fit marchand de peaux de lapins ou de *cabris* (chevreaux), qu'il ramassait de village en village pour les revendre aux fabricants. C'est dans cette position que le trouva la révolution. Avec une taille élevée, un extérieur avantageux et des manières véritablement au-dessus de sa position, il ne pouvait manquer de réussir. S'étant enrôlé dans un des premiers bataillons de volontaires du département des Vosges, il en devint bientôt le chef et le conduisit à l'armée de la Moselle. Nommé général presque aussitôt, il commandait une brigade dans l'invasion du pays de Trèves, que fit Beurnonville au commencement de 1793. Ce général, ayant appris que Humbert avait demandé à la convention nationale la permission de lui *dénoncer les traîtres qui déshonoraient cette armée*, écrivit ainsi au président : « ... Si le ma« réchal de camp Humbert a eu à se plaindre de « quelques généraux, il devait naturellement « m'adresser sa plainte; et, dans le cas où je ne « lui aurais pas rendu justice, il devait s'adresser « au ministre de la guerre, et enfin à la conven« tion nationale, dans le cas où il n'aurait pas été « satisfait du jugement du ministre : mais donner « sa démission, quitter son poste, se rallier à des « fuyards, autoriser leur complot, les jeter dans « l'erreur, après avoir été l'auteur de leur fuite, « c'est le comble de la scélératesse; et je me « plains formellement de ce méchant officier, que « je n'avais, dans le principe, accusé que de né« gligence et de folles prétentions.... » On conçoit qu'après cette lettre Humbert ne resta pas longtemps à l'armée que commandait Beurnonville. Il vint à Paris intriguer auprès de la convention et surtout à la société des Jacobins, où il se fit recevoir; et bientôt on l'envoya combattre les royalistes de la Vendée, où il fut employé dès le commencement de cette terrible guerre. Il y fut d'abord peu remarqué. Dans le mois de mai 1795, il était en Bretagne, et il y eut plusieurs conférences, près de Rennes, avec des chefs royalistes, pour amener la pacification. Ce fut alors qu'il dénonça les infractions du chef de chouans Cormatin au traité convenu (*voy.* Cormatin). Il commanda ensuite l'avant-garde de Hoche, qui combattit les émigrés débarqués à Quiberon, et ce fut lui qui, après s'être emparé du fort Penthièvre par la trahison d'une partie de la garnison, poursuivit les royalistes jusque dans le fond de la presqu'île, où il eut un entretien avec Sombreuil et convint de cette célèbre capitulation si promptement violée envers des malheureux qui n'avaient mis bas les armes que sur la foi des traités, et qui furent indignement fusillés par ordre des représentants Blad et Tallien. Ce qu'il y eut de plus odieux dans ce massacre de deux mille prisonniers de guerre, c'est que ce fut Humbert, qui les avait reçus en capitulation, que les conventionnels chargèrent d'apprêter leur supplice! Hoche s'était éloigné pour ne pas en être témoin. Comme on jouissait à cette époque, en France, d'une grande liberté de la presse, les journaux de l'opposition royaliste attaquèrent vivement, à plusieurs reprises, la conduite du général Humbert; et ils s'égayèrent souvent en rappelant au public son ancienne profession de marchand de peaux de lapins. Ces plaisanteries n'empêchèrent pas le directoire de le nommer, peu de temps après, général de division, et de lui confier, en 1798, le commandement de l'avant-garde d'une armée destinée à faire une descente en Irlande, sous les ordres du général Hoche. On sait que, l'escadre qui portait cette armée ayant été dispersée par la tempête, et la frégate sur laquelle se trouvait Hoche forcée de revenir dans les ports français, Humbert débarqua à Killala avec environ quinze cents hommes. Sans se déconcerter, et très-bien secondé par le général Sarrasin, il prit le titre de général en chef, attaqua les troupes anglaises, qui accoururent à sa rencontre, sous les ordres du général Lack, et les battit dans plusieurs occasions, notamment à Castlbar, dont il s'empara. Déjà plusieurs milliers d'Irlandais-unis s'étaient joints à sa troupe, et tout lui annonçait de plus grands avantages, lorsque lord Cornwallis parvint à réunir un corps de plus de quinze mille hommes, et l'obligea de capituler à Conangen. S'étant rendu avec son armée, déjà réduite à huit cent quarante-quatre hommes, il fut fait prisonnier sur parole et bientôt échangé. Le ministère anglais, qui s'était emparé de ses instructions et de sa correspondance, les fit imprimer, et elles furent répandues avec profusion dans

toute l'Angleterre. Revenu en France, le général Humbert fut aussitôt envoyé à l'armée du Danube; et il fut blessé en Suisse, combattant sous Masséna, à la fin de 1799. Il se montra peu favorable à la révolution du 18 brumaire, qui porta Bonaparte au pouvoir; et il fut, en conséquence, désigné pour l'expédition de Saint-Domingue en 1802, sous les ordres de Leclerc. Ce fut lui qui, à la tête de sa division, s'empara du Port-au-Prince. Il dirigea ensuite, avec sa valeur accoutumée, quelques autres opérations; mais on sait de quels désastres la fièvre jaune et d'autres fléaux encore accablèrent cette malheureuse armée. Après avoir donné des preuves d'un grand courage et vu mourir à côté de lui le général en chef, Humbert revint en France en 1803, accompagnant la jeune et belle veuve de Leclerc, sœur de Napoléon, qui, dit-on, ne fut pas insensible aux soins d'un aussi beau cavalier. Cette circonstance ayant achevé de le perdre dans l'esprit du premier consul, il fut exilé en Bretagne, et bientôt obligé de se sauver furtivement en Amérique pour échapper à un sort plus rigoureux encore. Il vécut longtemps ignoré aux États-Unis; mais lorsqu'il vit le soulèvement des colonies espagnoles, il ne voulut pas laisser échapper une si belle occasion de se livrer à son caractère aventureux Après avoir formé à la Nouvelle-Orléans un corps d'environ mille hommes, de diverses nations, il alla se joindre aux insurgés du Mexique et se vit bientôt à la tête de forces considérables. Mais ses succès furent suivis de plusieurs échecs; Humbert éprouva encore d'autres contrariétés, et il fut enfin obligé de revenir à la Nouvelle-Orléans, où il mourut en février 1823, des suites de tant de travaux et de plusieurs blessures. M—D j.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron de), homme d'État et savant allemand, né à Berlin en 1767, reçut dans sa ville natale une instruction solide et dont il sut profiter autant que son frère Alexandre. Ayant pris chacun une direction différente, ces deux frères se sont illustrés par la science profonde dont ils ont empreint leurs ouvrages. Charles-Guillaume s'adonna à l'étude philosophique des langues et à la littérature ancienne. Étant à l'université d'Iéna, il contracta une liaison intime avec Schiller. Les deux amis entretinrent ensuite une correspondance remarquable par l'élévation des vues qui y sont consignées. On y voit Humboldt encourager, soutenir ce poëte, et quelquefois rectifier ses idées un peu exaltées. Cette correspondance, de 1793 à 1803, a été publiée en 1830 à Stuttgardt, avec une introduction par Ch.-Guill. de Humboldt, qui s'étend principalement sur le développement de l'esprit philosophique et poétique de Schiller. Ce n'est pas faire un médiocre éloge de Humboldt de reconnaître que dans ce commerce épistolaire il est à la hauteur des idées du célèbre poëte, et que ses lettres ne le cèdent point en intérêt à celles de l'auteur de *Jeanne d'Arc* et de *Wallenstein*. Humboldt se lia pareillement avec Gœthe, et laissa, dans ses réflexions sur le poëme de *Hermann et Dorothée*, un monument de cette amitié et de ses études approfondies sur la poésie épique. Vers cette époque, il fit paraître ses *Essais esthétiques*, Berlin, 1799, où il a réuni ses articles critiques sur diverses productions de Schiller, Gœthe, Herder et Wieland. Peu de temps auparavant il avait fait avec son frère un voyage à Paris. Nommé résident prussien à Rome, il se rendit dans cette ville classique, dont le séjour ne fut pas sans influence sur son esprit, si disposé à recevoir toutes les impressions grandes et généreuses. Dans la suite son titre fut converti en celui de ministre plénipotentiaire. Rappelé dans sa patrie après quelques années de séjour en Italie, il fut mis à la tête de la section des cultes et de l'instruction publique, dépendant du ministère de l'intérieur. Cette place subordonnée n'était guère du goût d'un homme dont l'esprit indépendant et éclairé ne s'accordait point avec les vues rétrécies ou méticuleuses de ses supérieurs. Il renonça bientôt à ces occupations, et alla cultiver les muses dans sa terre de Tegel, aux environs de Berlin. Cependant le gouvernement, ayant besoin de ses lumières et de son expérience, le nomma ministre d'État. En cette qualité il fut chargé (1810) des fonctions d'ambassadeur de Prusse à Vienne. Comme rien n'a été publié sur les négociations dont il a dû être chargé, nous ignorons s'il a pu y déployer un grand talent diplomatique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut la confiance de sa cour, qui l'envoya aux conférences de Prague, où l'on devait traiter de la paix, mais où aucun résultat ne fut obtenu, si ce n'est une liaison plus intime entre les puissances du Nord. Lors de l'invasion des armées alliées en France, il suivit le quartier général, vint à Châtillon, où la paix ne fut pas mieux rétablie qu'à Prague, et se rendit avec les souverains alliés à Paris. Là il fut adjoint au chancelier Hardenberg, pour le traité de paix, adjonction qui ne paraît avoir été qu'une affaire de forme; du moins il n'a rien transpiré de la part que le baron de Humboldt peut avoir prise à la discussion et à l'adoption définitive des articles du traité. Il en est à peu près de même du congrès de Vienne, auquel il assista comme ministre plénipotentiaire de Prusse, congrès dans lequel furent fixés de si grands intérêts. Ce fut le baron de Humboldt qui signa, en 1815, le traité de paix par lequel la Saxe fut contrainte d'abandonner à la Prusse une des plus belles parties de son territoire. L'année suivante, il fut chargé par son souverain d'aller à Francfort régler, avec les autres ministres plénipotentiaires, les affaires territoriales de l'Allemagne. Cette mission fut interrompue par l'ordre qu'il reçut de représenter sa cour près celle de Londres, puis d'assister, en 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle, d'où il vint reprendre, l'année suivante, son poste à Francfort. Dès que les affaires territoriales furent

terminées, il retourna à Berlin pour s'acquitter des fonctions dont il avait été investi pendant son absence par la confiance du roi Frédéric-Guillaume, qui lui avait conféré les décorations des ordres royaux avec le don d'une terre. Appelé au conseil d'État, il fut chargé des affaires de la principauté de Neufchâtel, et fit partie de la commission qui devait élaborer le projet d'une constitution. On sait que son souverain changea d'avis et n'introduisit point le système représentatif qu'il avait promis à son peuple. Le baron de Humboldt, peu satisfait probablement du système dominant, et entraîné par son goût vers les sciences, qu'il n'avait cessé de cultiver au milieu même des affaires diplomatiques, se retira de la carrière politique, et, partageant son séjour entre sa terre de Tegel et la ville de Berlin, il ne vécut plus que pour les lettres. Il prit une part active aux travaux de la classe philologique de l'Académie de Berlin, dont il faisait partie; en 1825 il fut nommé associé étranger de l'Académie des inscriptions à Paris. Il avait débuté dans la littérature philologique par une traduction allemande de morceaux de Pindare et d'Eschyle, et par celle de la tragédie d'*Agamemnon*, Leipsick, 1816; traduction dans laquelle il s'est astreint à reproduire non-seulement le sens et la poésie, mais aussi le mètre de l'original grec. Ces traductions furent suivies de deux mémoires : l'un *sur la différence des sexes et sur son influence dans la nature organique*, et l'autre *sur les formes masculine et féminine*. L'année suivante, il fit paraître des *Rectifications et additions pour le Mithridate d'Adelung*, Berlin, 1817, ayant pour but de redresser les erreurs du linguiste allemand au sujet de la langue basque, que Humboldt avait étudiée dans la contrée où elle est parlée encore. Le même idiome lui parut assez important pour faire de nouvelles investigations à ce sujet. Il en a consigné le résultat dans un ouvrage particulier intitulé *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne, démontrées par la langue basque*, Berlin, 1821, in-4°, ouvrage dans lequel, adoptant en partie les idées de quelques savants d'Espagne, l'auteur cherche à prouver que le basque était la langue primitive, apportée de l'Orient, des Ibériens ou habitants de la péninsule espagnole. Mais ce furent surtout les langues de l'Asie, prises séparément et dans leur ensemble, qui exercèrent la méditation de ce savant; une grande partie de ces travaux est insérée dans les mémoires de l'Académie de Berlin; quelques-uns ont été publiés dans d'autres recueils ou séparément. En voici les titres : *Recherches sur la philosophie du Bhagavad-Guita*, dans lesquelles l'auteur a cherché à reconstruire le panthéisme indien en le rapprochant des idées énoncées dans l'épisode du poëme sanscrit; *Sur le génie grammatical de la langue chinoise* (*Journal asiatique*, 1825); *Lettre à M. Abel Rémusat sur les formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier*, Paris, 1827, in-8°. En caractérisant le génie du chinois, l'auteur est amené à conclure que, malgré l'absence presque totale des formes grammaticales, l'idiome chinois se place, par la netteté et la pureté qu'il met dans l'application de son système grammatical, au rang des langues classiques les plus parfaites; il recherche ensuite les causes qui ont contribué à donner au chinois ce caractère. Dans l'avertissement qu'Abel Rémusat a mis à la tête de ce travail, le sinologue de Paris ne paraît pas admettre toutes les conjectures de celui de Berlin. *De l'origine des formes grammaticales, et de leur influence sur la formation des idées* (Mémoires de l'Académie de Berlin pour 1822-23); *Mémoire sur la séparation des mots dans les textes sanscrits* (*Journal asiatique*, 1827); *Sur les formes des verbes produites en sanscrit à l'aide des suffixes* va *et* ya; *Essai sur les meilleurs moyens de constater les affinités des langues orientales* (dans le tome 2 des *Transactions de la société asiatique de Londres*), essai qui renferme de bonnes règles sur la manière de comparer les langues. L'auteur veut qu'au lieu de comparer un certain nombre de mots, comme on se contente souvent de le faire, on compare tout le système grammatical de l'une et de l'autre langue, ainsi que les racines et les dérivés. Le baron de Humboldt lut aussi à l'Académie de Berlin un *Mémoire sur quatre statues égyptiennes à tête de lion qui se trouvent dans les collections d'antiques à Berlin*, 1827, in-4°. Les inscriptions hiéroglyphiques de ces statues diffèrent sous quelques rapports de celles de statues semblables qu'on voit au musée de Turin. L'auteur essaye de les déchiffrer à l'aide du système de Champollion. Dans les derniers temps de sa vie, Humboldt était occupé d'un grand ouvrage comparatif et philosophique sur les langues de l'Asie : sa mort, qui eut lieu le 8 avril 1835, l'empêcha de l'achever. Le premier volume a paru avec une préface de son frère Alexandre, sous le titre suivant : *De la langue kawi dans l'île de Java, avec une introduction sur la diversité dans la structure des langues, et de son influence sur le développement intellectuel du genre humain*, Berlin, 1836. Une partie considérable de ce volume est consacrée à des considérations sur la philosophie des langues; l'auteur examine ensuite la marche qu'a prise la civilisation en se portant de l'Inde vers les îles au sud de la Péninsule, civilisation dont les traces déjà très-anciennes se trouvent dans les monuments d'arts et dans les langues et la littérature. Au reste, Humboldt n'est pas arrivé encore dans ce volume à la langue kawi, qui, suivant le titre, devait en être le sujet principal. Nous ignorons s'il a laissé des matériaux pour la suite de son ouvrage. Il s'était occupé beaucoup aussi des langues de l'Amérique, avec l'intention de les soumettre également à une comparaison générale. Il est à regretter que la mort l'ait empêché de terminer ce grand travail, pour lequel il avait déjà recueilli beaucoup

de documents qui ont été déposés, avec tous ses autres manuscrits et livres linguistiques, à la bibliothèque royale de Berlin. Humboldt entretenait des relations avec les principaux savants qui, dans les divers pays, s'occupent de l'étude des langues, particulièrement de celles de l'Orient; ils lui avaient souvent fait des communications importantes. Dans la première séance publique que tint l'Académie de Berlin, après la mort du baron de Humboldt, M. Bœckh prononça son éloge. D—G.

HUME (Patrick), Écossais, était établi comme maître d'école aux environs de Londres vers la fin du 17e siècle. Voilà tout ce que l'on sait de sa vie. Il publia, en 1695, un volume in-folio de trois cent vingt et une pages, intitulé *Annotations on Milton's Paradise lost.* Le titre porte seulement les initiales de son nom P. H. Φιλοποιητης. C'est un commentaire très-savant, mais trop prolixe, sur le célèbre poëme de Milton. Ce commentaire a été mis à profit par les éditeurs et commentateurs postérieurs, tandis que le nom de Hume est tombé en oubli. Le docteur Newton, par la suite évêque de Bristol, dit dans la préface de son édition des *OEuvres poétiques de Milton :* « Hume est à la fois le pre-« mier et le plus copieux annotateur de ce poëte; « c'est lui qui a jeté les fondements du commen-« taire, mais au milieu d'un amas de décombres. « La plus grande partie de son ouvrage est un « recueil fastidieux de lieux communs, d'observa-« tions triviales qui expliquent ce qui n'a pas « besoin d'explications; mais, si l'on ôte ce qui est « superflu, il reste beaucoup de remarques utiles. « Il y a de l'or dans ce fumier; j'ai eu soin de « séparer l'un de l'autre. » Dans le *Magasin d'Édimbourg,* publié par Blackwood, P. Hume est désigné comme le père de la critique comparative, qui a été employée souvent dans les derniers temps pour éclaircir les œuvres de l'auteur du *Paradis perdu.* Callander, qui a laissé à la société des antiquaires d'Écosse, dont il était membre, neuf volumes de commentaires sur Milton, et qui n'avait publié à Glasgow, en 1750, que ses notes sur le premier livre du poëte, a également mis à contribution le commentaire du maître d'école écossais. Voyez le rapport fait à ce sujet à la société des antiquaires d'Écosse, dans le tome 3, part. 1re de ses *Transactions,* 1828. D—G.

HUME (David), philosophe et historien anglais, naquit, en avril 1711, à Édimbourg. Sa famille, issue des comtes de Home ou Hume, était pauvre, et il était encore enfant lorsque son père mourut. Sa mère, jeune et belle, restée veuve avec deux garçons et une fille, se dévoua entièrement à leur éducation. David Hume fit ses études avec succès, et eut dès son jeune âge ce goût prononcé pour l'étude et la littérature, qui fut par la suite sa passion dominante et la source de ses jouissances, de sa fortune et de sa célébrité. Ses habitudes studieuses, tranquilles et rangées le firent juger propre au barreau : mais il éprouvait une insurmontable aversion pour toute autre étude que celle de la philosophie et des belles-lettres, et lorsqu'on le croyait le plus occupé de Voët ou de Vinnius, il dévorait en secret les ouvrages de Cicéron et de Virgile. La part qui lui revenait dans le patrimoine de son père était, d'après les lois de son pays, d'autant moins considérable, qu'il était cadet de famille, et le plan de vie qu'il avait adopté ne convenait ni à la modicité de sa fortune ni à la délicatesse de sa santé, altérée par une application trop constante. On parvint donc à le persuader de courir une carrière plus active en entrant dans le commerce : en conséquence il se rendit, en 1734, à Bristol, fortement recommandé à quelques riches négociants de cette ville; mais il ne tarda pas de s'apercevoir qu'il n'était nullement fait pour ce genre de vie. Alors il forma la résolution de s'abandonner entièrement à ses goûts, de suppléer par une stricte économie à ce que la fortune lui avait refusé, et de conserver son indépendance. Pour réaliser ce plan de vie, il passa en France, où il était plus facile de vivre avec peu d'argent que dans sa patrie. Il habita Reims, et ensuite la Flèche en Anjou : c'est là qu'il écrivit son *Traité de la nature humaine.* Après trois ans d'absence il revint à Londres, en 1737, pour faire imprimer cet ouvrage, qui parut vers la fin de l'année suivante. « Jamais, dit-il « dans l'histoire de sa propre vie, jamais début « littéraire ne fut plus malheureux; l'ouvrage « mourut en naissant, sans même obtenir l'hon-« neur d'exciter un signe de mécontentement « parmi les dévots. » Ce peu de mots annonce que Hume avait au moins compté sur le scandale, et montré de quel genre de succès il paraissait dès lors avide. Cependant il se trompe ou trompait le public en avançant cette assertion. Son livre fut réfuté avec beaucoup d'habileté dans la *Revue des ouvrages du monde savant,* le seul journal périodique de cette nature qui existât alors en Angleterre, et un critique anglais n'hésite pas à faire honneur de cette réfutation au savant Warburton. Ainsi Hume était en quelque sorte incrédule et sceptique par nature. C'est dans la première jeunesse, c'est dans l'âge des douces illusions et sous le beau climat de l'Anjou que, par un vain désir de célébrité, il cherchait à ébranler les fondements de toutes les croyances, et à saper les bases de toutes les religions. Il ne fut point rebuté par l'issue de cette première tentative, et, se renfermant de nouveau dans la solitude, il écrivit la première partie de ses *Essais moraux, politiques et littéraires,* qui parurent à Édimbourg en 1742. Ce livre fut accueilli assez favorablement, mais n'eut cependant pas d'abord tout le succès qu'il méritait. L'auteur y a renfermé la matière d'un grand ouvrage dans de petits traités pleins d'idées neuves et d'aperçus intéressants. C'est dans ces *Essais* et dans ceux qu'il publia peu après que Hume eut la gloire de

poser les bases de l'économie politique, et les principes qui se trouvent épars, ou simplement indiqués, dans ce qu'il a écrit sur le commerce, sur l'intérêt de l'argent, sur les causes des progrès des arts et métiers, et dans ses discours politiques, réunis depuis, développés, et coordonnés en un ensemble régulier, ont donné naissance au bel ouvrage de son ami et compatriote Adam Smith *sur la richesse des nations.* Les autres *Essais* de Hume roulent sur l'origine et les principes du gouvernement, l'indépendance du parlement anglais, les partis politiques de la Grande-Bretagne, la liberté civile; sur la dignité et la faiblesse de la nature humaine, la délicatesse du goût et de la passion, les préjugés et l'enthousiasme, l'éloquence, l'origine et les progrès des sciences; sur les opinions des épicuriens, des stoïciens, des platoniciens et des sceptiques; sur la polygamie, le divorce, la population des nations anciennes; sur la simplicité et l'élégance du discours, le caractère national, la tragédie, les règles du goût, etc. Sous le rapport du style, Hume se fait remarquer par une diction singulièrement facile, claire, élégante et pure : comme philosophe, il se distingue éminemment par une raison toujours calme, forte et subtile. C'est avec une merveilleuse sagacité qu'il découvre les nombreux rapports qui compliquent les idées en apparence les plus simples, qu'il analyse et décompose les sujets les plus compliqués, qu'il les éclaire sous chacune de leurs faces, qu'il sonde d'une main attentive le sol sur lequel il s'appuie, et qu'après avoir élevé avec soin un édifice en apparence régulier et solide, il en indique les parties obscures ou imparfaites, et fait voir l'instabilité de quelques-unes des bases mêmes sur lesquelles il vient de le construire. Génie singulier! toujours occupé à montrer l'incertitude et la faiblesse de cette raison humaine avec laquelle cependant il voudrait tout creuser, tout analyser, tout connaître! Hume passa les années 1745 et 1746 en Angleterre, comme précepteur du marquis d'Annaldail; il fut ensuite secrétaire du général Saint-Clair, qui devait commander une expédition au Canada, laquelle se termina par un débarquement sur les côtes de France. On voit par là que, malgré sa stricte économie et sa ferme résolution, Hume était, comme un autre, forcé de sacrifier son indépendance au besoin d'exister. En 1746, Hume, après la mort de Pringle, se mit sur les rangs pour obtenir la chaire de philosophie morale à Édimbourg; mais le clergé écossais avait été choqué de ses principes, et on lui préféra le docteur Beattie. Il n'a rien dit de ce fait dans l'histoire de sa vie. En 1747, le général Saint-Clair détermina Hume à l'accompagner dans son ambassade auprès des cours de Vienne et de Turin, et il l'y présenta comme son aide de camp. Pendant son séjour à Turin, Hume refondit son premier ouvrage, et le divisa en plusieurs petits essais; il donna plus de précision aux raisonnements, en polit davantage le style, et le publia de nouveau sous le titre de *Recherches sur l'entendement humain*, mais avec aussi peu de succès que la première fois (1). On avait fait même paraître alors une nouvelle édition de ses *Essais moraux et politiques*, qui ne fut pas beaucoup mieux accueillie. Sans se laisser décourager, il publia, en 1751, une seconde partie des *Essais*, et l'année suivante ses *Recherches sur les principes de la morale :* si on ajoute à ces ouvrages l'*Histoire naturelle de la religion*, ses *Dialogues sur la religion*, et son *Essai sur le suicide et sur l'immortalité de l'âme*, on complétera la liste des productions philosophiques de Hume. Les deux dernières n'ont paru qu'après sa mort. Tous ces écrits, longtemps négligés par le public, fixèrent ensuite son attention. Plusieurs savants les attaquèrent, et contribuèrent encore à leur célébrité. On distingua, dans ce nombre l'illustre Warburton. Hume parut plutôt flatté que courroucé de ces critiques, et ne répondit à aucune. La réfutation de l'*Histoire naturelle de la religion*, réfutation contre laquelle il s'exprime cependant avec aigreur et dépit, n'est pas de Hurd, comme il le croyait; mais elle est de Warburton, qui la fit paraître sous le nom de Hurd. Les ouvrages métaphysiques de Hume ont exercé une grande influence en Angleterre et en Allemagne. On ne peut disconvenir qu'en signalant les points fondamentaux des recherches métaphysiques, et l'insuffisance du système de Locke, Hume n'ait beaucoup contribué à donner naissance aux belles considérations de Kant sur la nature de l'entendement humain. Nos idées, suivant Hume, se combinent d'après trois principes : 1° l'analogie; 2° l'espace et le temps; 3° la cause et l'effet. Il n'existe pas, selon le philosophe anglais, de rapports démontrés par la raison entre la cause et l'effet, et cette idée de dépendance de la cause à l'effet prend uniquement sa source dans l'habitude et l'instinct, qui peuvent nous tromper. Il est impossible de concevoir la force elle-même par laquelle la cause agit, et qui produit sa connexion nécessaire avec l'effet. L'idée d'une connexion nécessaire entre les phénomènes et les événements ne résulte que de l'observation d'un certain nombre de phénomènes et d'événements semblables qui ont été constamment unis ensemble : nos connaissances expérimentales ne sont donc, en dernière analyse, qu'instinctives, c'est-à-dire que ce sont des forces mécaniques qui agissent en nous. L'idée de la non-existence d'une chose est, sans exception, aussi claire et aussi évidente que celle de son existence. Tous les hommes, guidés par un instinct naturel, ont confiance en leurs sens et admettent un monde hors d'eux avant de se livrer à des recherches raisonnées. Les sens trompent; nous n'aperce-

(1) L'*Essai philos. sur l'entend. hum.* a été traduit en français par de Mérian, avec des notes de Formey, Amsterdam, 1758, 2 vol. in-8°.

vons que les images des choses telles que nos sens nous les montrent, et jamais les choses elles-mêmes. Nous ne pouvons nous assurer si ces dernières existent réellement hors de nous. L'univers peut donc n'être qu'un produit, qu'une illusion de notre entendement. On voit par là que les recherches philosophiques profondes ont pour résultat un contraste évident avec les décisions de l'intelligence ordinaire de l'homme : elles ne donnent pas de conviction, et ne sont pas non plus réfutables. Donc il n'y a rien de fixe et de constant dans ce qu'on appelle la raison : mais, d'un autre côté, le scepticisme absolu ne sert à rien dans la pratique, et est incompatible avec notre nature ; il faut donc permettre à notre instinct sensitif le raisonnement empirique sur l'existence et la nature des objets, parce que c'est une occupation utile et appropriée à notre intelligence, quoique les connaissances qui en dérivent demeurent toujours incertaines. Donc le philosophe, convaincu de la divagation et de la faiblesse de la raison, doit paraître modeste et circonspect dans ses recherches ; il doit prolonger ses doutes autant que possible, et chercher seulement à les mettre en harmonie avec l'entendement humain. Telle est, en peu de mots, la conclusion de la philosophie de Hume. Mais, arrivé sur le bord de l'abîme, il n'a pas su le respecter. Il étend les nuages de son scepticisme sur l'existence de Dieu, le libre arbitre, l'immortalité de l'âme, et il justifie le suicide. En vain paraît-il conclure quelquefois, de l'impuissance de la raison humaine, la nécessité d'une révélation divine qui nous enseigne les grandes et importantes vérités dont il nous est impossible d'acquérir la conviction d'une autre manière ; cette considération, que Pascal avait prise pour base dans le grand ouvrage qu'il méditait sur la vérité de la religion chrétienne, n'est que faiblement indiquée par Hume : celui-ci semble au contraire tourmenté du besoin d'arracher du cœur de l'homme les plus utiles croyances, et d'étouffer en lui jusqu'à la dernière étincelle de ce feu sacré qui alimente dans son âme la flamme des sentiments religieux. Cependant Hume s'apercevait que ses désespérantes recherches n'avaient abouti qu'à isoler l'homme de son Dieu, de la nature, de lui-même, qu'à le placer au milieu d'un vide immense et à l'environner de ténèbres. Dans son ouvrage sur les principes de la moralité, il a cherché à se soustraire aux funestes conséquences de sa propre doctrine et à fonder une philosophie pratique : il admettait comme un fait l'existence d'une moralité dans le genre humain. « On ne peut, disait-il, en trouver le principe ni dans l'amour de soi ni dans la raison. Les penchants de l'homme à la grandeur d'âme, à la bienveillance, à l'amitié, à la reconnaissance, à la compassion, etc., sont directement opposés au système qui prétend ériger l'amour de soi en principe de la morale : les impressions morales

diffèrent manifestement et essentiellement des sentiments de l'intérêt personnel. On ne peut non plus le chercher, ce principe, dans la raison : le principe moral est actif et détermine la volonté ; la raison est un principe inactif qui demeure toujours dans l'empire des idées, et qui n'éveille en nous ni désir ni aversion. Cependant le jugement moral détermine la vertu comme un but absolu la vertu est désirable pour elle-même et non pour aucun autre intérêt ; elle procure une satisfaction, une jouissance indépendante de toute autre cause : il doit donc y avoir un sentiment intérieur qui soit affecté par elle, et de même que ce qui satisfait ou blesse notre sentiment physique et excite en nous un plaisir ou un déplaisir naturel est pour nous bon ou mauvais, il existe, par la nature même du sentiment moral inné en nous, un bien et un mal moral ; le premier s'appelle vertu, et le second vice. » Cette théorie des sentiments moraux, dont le germe se trouvait dans Shaftesbury, est plus consolante dans ses conséquences que la théorie des idées du même auteur : cependant le principe de la vertu, comme celui des idées, s'y trouve aussi ramené à un instinct primitif aveugle, quoique d'une nature différente. Le système de l'existence de ce sentiment moral a été adopté et développé par quelques philosophes et réfuté par d'autres. La doctrine de Hume sur l'entendement humain a aussi eu dans la suite de trop nombreux partisans ; mais elle a trouvé de plus habiles antagonistes dans Reid, Beattie et Oswald. La seconde partie des *Essais*, ou les *Discours politiques* de Hume, avait paru en 1751 (1) ; c'est suivant lui le seul de ses ouvrages qui eut d'abord un succès véritable. Il ajoute que ses *Recherches sur la théorie des sentiments moraux*, le meilleur de tous, parurent en 1752 sans produire la moindre sensation. L'auteur fut nommé cependant, cette année même, bibliothécaire de la faculté des avocats d'Edimbourg : cette place ne lui donnait que de très-faibles émoluments ; mais elle lui procurait l'usage d'une grande bibliothèque. Cet avantage lui suggéra l'idée d'écrire l'*Histoire d'Angleterre :* cette grande entreprise a été l'occupation du reste de sa vie. Le premier volume de l'histoire de la maison de Stuart parut en 1754, le second en 1756 ; ce qui concerne la maison de Tudor fut publié en 1759 ; et enfin, en 1761, on mit en vente les volumes qui traitaient des premiers temps de l'histoire d'Angleterre et complétaient tout l'ouvrage (2). Il est devenu classique,

(1) Traduite en français par Mauvillon, sans notes, 1754 ; par l'abbé Leblanc, avec notes, Paris, 1754, 2 vol. in-12 ; Dresde, 1755, 2 vol. in-8° ; et par un anonyme, sous le titre : *Essai sur le commerce, le luxe, l'argent*, etc., Lyon, 1767, in-12.

(2) L'histoire des maisons de Plantagenet, de Tudor et de Stuart a été traduite en français par madame Belot et par l'abbé Prévost, Amsterdam, 1765, 6 vol. in-4°. Il en parut en 1819, à Paris, sous la direction de Campenon, une nouvelle édition, la meilleure de toutes, revue et corrigée, formant 16 volumes in-8°, avec la continuation jusqu'en 1760, par Smollet. D'autres publications supplémentaires, également traduites en français, ont

même du vivant de l'auteur ; mais, comme presque toutes ses autres productions, il n'eut point de succès dans sa nouveauté et essuya de nombreuses et violentes critiques. Il est curieux de voir avec quelle orgueilleuse malice Hume rappelle dans l'histoire de sa vie les dédains du public pour ce bel ouvrage. « Je comptais beaucoup, dit-il, sur « le succès de cette production. J'étais, je le « savais, le seul historien de mon pays qui eût « écrit sans rien sacrifier à l'ascendant du pou- « voir dominant, à l'autorité présente, à l'intérêt « du moment, aux préjugés populaires, et comme « ce sujet était à la portée de tous les esprits, je « m'attendais à recueillir l'approbation de tous « les lecteurs : mais combien je fus trompé dans « mon attente ! Des cris unanimes de reproches, « de désapprobation et même de haine m'assail- « lirent de toutes parts ; les Anglais, les Écossais, « les Irlandais, les whigs, les torys, les incrédules « et les dévots, les partisans de l'Église établie « et les dissidents, les patriotes et les gens de « cour, tous s'unirent avec fureur contre l'homme « qui avait osé s'attendrir en racontant les « malheurs de Charles Ier et du comte de Straf- « ford. Ce qui était plus humiliant, c'est qu'après « que cette effervescence de l'animadversion gé- « nérale fut apaisée, le livre parut tomber dans « l'oubli. M. Millar, mon libraire, m'apprit qu'il « n'en avait pas vendu quarante-cinq exemplaires « dans une année. Si j'excepte le primat d'Angle- « terre (le Dr. Herring) et le primat d'Irlande « (le Dr. Stone), qui m'écrivirent de ne point me « décourager, je ne pouvais trouver dans les « trois royaumes un seul homme un peu consi- « déré par son rang et par sa réputation comme « homme de lettres qui pût supporter la lecture « de mon livre. » Cependant Hume vit sa célébrité s'accroître dans sa patrie, et se répandre dans le reste de l'Europe. Ses ouvrages plus recherchés furent payés plus libéralement par ses libraires : il devint riche et indépendant, et le ministre lord Bute lui fit obtenir du roi une forte pension. Il est assez étonnant qu'il n'ait rien dit de ce fait dans l'histoire de sa vie. Il avait résolu de ne plus sortir de l'Écosse, sa patrie, lorsque lord Hertford l'engagea, en 1763, à l'accompagner en qualité de secrétaire de son ambassade à la cour de France : il y consentit. La manière dont il fut reçu à Paris surpassa son attente. Écoutons Grimm (1), son contemporain, qui le peint d'une manière piquante et nous fait bien connaître le monde d'alors : « M. Hume doit « aimer la France ; il y a reçu l'accueil le plus « distingué et le plus flatteur. Paris et la cour se « sont disputé l'honneur de se surpasser. Cepen- « dant M. Hume est bien aussi hardi dans ses « écrits philosophiques qu'aucun philosophe de « France : ce qu'il y a encore de plaisant, c'est « que toutes les jolies femmes se le sont arraché « et que le gros philosophe écossais se plaît dans « leur société. C'est un excellent homme que « David Hume ; il est naturellement serein. Il « entend finement ; il dit quelquefois avec sel, « quoiqu'il parle peu : mais il est lourd et n'a « ni chaleur ni grâce, ni agrément dans l'esprit, « ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de « ces charmantes petites machines qu'on appelle « jolies femmes. Oh ! que nous sommes un drôle « de peuple ! » Hume, en retournant à Londres en 1766, emmena avec lui Jean-Jacques Rousseau, avec lequel il s'était lié, et il se montra très-actif et très-empressé à lui rendre tous les services qui étaient en son pouvoir : il lui avait même obtenu une pension du roi d'Angleterre ; mais tout à coup et au moment où on s'y attendait le moins, une dissension éclata entre ces deux hommes célèbres. Rousseau refusa la pension qui lui était offerte. Hume crut devoir publier l'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, et le public fut alors inondé de brochures relatives à cette misérable querelle (1). Hume dit, dans cet exposé, que cette étrange affaire contient plus d'incidents extraordinaires qu'aucune autre aventure de sa vie, et pourtant dans l'histoire qu'il a écrite sur lui-même il n'a pas dit un mot de ce démêlé, et le nom de Jean-Jacques Rousseau n'y est pas même prononcé. Il a pensé avec raison que cette affaire s'était mal terminée pour l'un comme pour l'autre et avait fait tort à tous deux. Jamais deux caractères ne furent plus opposés que ceux de Hume et de Rousseau. Tous les sentiments du premier étaient calmes et modérés ; ceux du second, fougueux et concentrés : Hume était sociable et gai ; Rousseau, misanthrope et chagrin. Hume dit de lui-même qu'il a toujours considéré de préférence le beau côté des choses plutôt que leur mauvais côté ; disposition d'esprit, ajoute-t-il, qui vaut mieux que toutes les richesses du monde : l'on sait avec quels pénibles soins Jean-Jacques Rousseau, dans les derniers temps de sa vie surtout, recherchait tout ce qui pouvait prêter quelque réalité aux fantômes créés par sa lugubre imagination. Rousseau, lorsque Hume lui offrit une retraite en Angleterre, avait déjà donné des preuves de cette affection hypocondriaque, qui augmenta en lui graduellement, et qu'on croit s'être terminée par le suicide. Une bienveillance naturelle, le désir d'être utile à un homme célèbre, un louable orgueil national, tels paraissent avoir été les motifs qui guidaient Hume dans sa conduite envers Rousseau. Au milieu des protes-

continué les événements jusqu'en 1820 ; continuation par Adolphus jusqu'à la conclusion de la paix de 1783, Paris, 1822, 4 vol. in-8° ; continuation par Aikin et quelques autres historiens anglais, jusqu'en 1820, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Le révérend G. Berkeley-Mitchell a donné une édition de l'original anglais, dans laquelle il a retranché tout ce qui était contraire à la religion chrétienne, 1816, 8 vol. in-8°.

(1) Correspondance, première partie, t. 5, p. 124.

(1) On en a recueilli une partie dans les tomes 27 et 28 de la collection des Œuvres de Rousseau, édit. de Poinçot, libraire.

tations d'amitié qu'on lui prodiguait, ce dernier pénétra facilement une partie de ces motifs; mais dans la solitude où il était retiré il les considéra sous les plus sombres couleurs. Il lui parut certain que Hume, lié avec d'Alembert et les autres philosophes de Paris, ne l'avait attiré en Angleterre que pour nuire à sa réputation et le dégrader par ses bienfaits. Alors, des gestes, des regards, des exclamations faites en rêvant, devinrent bientôt pour Rousseau la démonstration des soupçons qu'il avait conçus. Cependant il craignait de se tromper, et résistait à ces sentiments de défiance qui le rendaient coupable d'ingratitude. Mais, sur ces entrefaites, on inséra dans les papiers anglais une lettre supposée du roi de Prusse, où la manie de Rousseau de se croire persécuté par le monde entier était tournée en ridicule : la lettre était d'Hor. Walpole. Ce fut un coup de foudre pour le malheureux Jean-Jacques : il crut que Hume en était l'auteur, et ne considérant plus son ami que comme le plus noir et le plus affreux des hommes, il lui envoya cette longue lettre, datée de Wooton, le 10 juillet 1766, lettre curieuse à lire, parce qu'elle porte l'empreinte de tout son talent, et qu'il y met à nu toutes les bizarreries de son âme sensible, orgueilleuse et défiante. Hume, que cette liaison fatiguait sans doute, au lieu d'avoir pitié ainsi qu'il le devait de cet esprit malade, répondit comme un homme offensé, et la rupture fut consommée. Cette affaire ayant fait quelque bruit dans le public, Hume, auquel les amis et les enthousiastes de Rousseau prêtaient des torts qu'il n'avait pas, publia sa correspondance avec le philosophe genevois, et y joignit un commentaire propre à faire ressortir l'ingratitude de ce dernier à son égard. Le philosophe anglais commit une grande faute en publiant ce pamphlet. Il n'avait pas le droit, même pour sa défense, de trahir le secret des correspondances privées, et en faisant connaître lui-même des bienfaits dont il était l'auteur, il perdait nécessairement aux yeux des hommes délicats tout le mérite d'un bienfaiteur. Hume fut nommé sous-secrétaire d'État en 1767, et en 1769 il se retira de nouveau à Édimbourg, riche d'environ vingt-quatre mille francs de rente, joyeux, plein de santé, espérant jouir longtemps de la réputation toujours croissante de ses ouvrages, et disposé, comme il le dit lui-même, à essayer du superflu après avoir longtemps été réduit au nécessaire. Mais, en 1775, il fut attaqué d'une dyssenterie, qu'il jugea bientôt lui-même incurable. Il vit approcher sa fin avec calme et sérénité. Ses forces diminuèrent peu à peu, et il mourut presque sans douleur le 26 août 1776. Il avait fait lui-même toutes les dispositions que réclamait sa fin prochaine, et rédigé les instructions relatives à ses funérailles : enfin, peu de temps avant sa mort, il écrivit une notice sur sa propre vie, où il s'exprime toujours au passé et comme s'il n'était déjà plus. « J'étais, dit-il en terminant, d'un « tempérament doux, qui se possédait facilement, « ouvert, sociable, gai, capable d'attachement, « mais peu susceptible de haine, et né avec beau- « coup de modération dans toutes mes passions. « Le désir de me distinguer dans la carrière des « lettres, qui fut toujours ma passion dominante, « ne m'a jamais aigri le caractère, quoique j'aie « vu tant de fois mes espérances renversées. Ma « société n'était désagréable ni à la jeunesse « frivole, ni aux personnes studieuses et instruites. « Et comme je trouvais un plaisir singulier à « fréquenter les femmes modestes et vertueuses, « j'eus toujours à me louer de leurs procédés « envers moi. Plusieurs hommes éminents par « leur sagesse ont eu, je le sais, de justes raisons « de se plaindre de la calomnie; mais je ne fus « pas même atteint par sa dent envenimée, et « quoique je me sois imprudemment exposé à la « haine des factions civiles et religieuses, elles « semblaient avoir perdu toute leur fureur à mon « égard : mes amis n'eurent jamais besoin de « justifier un seul trait de mon caractère ni une « seule circonstance de ma conduite. » Il y a bien quelque exagération dans cet éloge que Hume fait de lui-même; mais on doit dire cependant que sa vie fut irréprochable, si l'on est convenu de ne pas mettre au rang des actions coupables la publication d'écrits d'une tendance funeste à l'existence des sociétés et au bonheur de l'homme. Thom. Edward Ritchie a donné en anglais un *Essai sur la vie et les écrits de David Hume*, 1807, in-8° de 520 pages. On en peut voir l'extrait dans le *Monthly Review* de mai 1810, p. 57. La *Vie de Hume*, écrite par lui-même, a été traduite en français par Suard, 1777, in-12. Une *Correspondance du docteur Tucker et de David Hume avec le lord Kaimes, concernant le commerce*, se trouve à la suite du *Coup d'œil sur la force de la Grande-Bretagne*, par Clarke, traduit en français par Marchena, 1802, in-8° (*voy.* pour les traductions des ouvrages de Hume les articles de madame Belot, Desboulmiers, Holbach). W—R.

HUME (Abraham), baronnet anglais, naquit vers 1748, et, après avoir longtemps hésité sur le choix d'une carrière, prit parti dans la marine à l'âge de trente ans. Il était à bord de l'*Orson*, en 1787, lors de l'armement contre la Hollande. Pendant la longue guerre de l'Angleterre contre la révolution et l'empire, il fut presque continuellement en mer, et se fit remarquer par une activité et une vigueur au-dessus de son âge. Enfin, en 1819, il obtint au port de Plymouth un emploi qui fut pour lui comme une retraite. Quoique excellent officier, c'est surtout comme ingénieur de marine qu'Abraham Hume se distingua. On a de lui, sur l'architecture navale, un ouvrage court, mais substantiel, où il développe un plan pour construire, si l'on veut, mille vaisseaux sur une coupe donnée, sans ajouter ni retrancher aux dimensions voulues la longueur de la pointe d'une

aiguille, et si l'on veut, pour réduire, toujours en gardant le même modèle, le navire de première classe au cutter; le tout en passant par les grandeurs intermédiaires et en donnant à chaque sorte de bâtiment les propriétés et les avantages qui la caractérisent. Ses vues savantes ne restèrent point à l'état de projet et d'utopie : l'amirauté en fut frappée, et fit construire, sur les principes d'Abraham Hume, un cutter de cent soixante tonneaux et un sloop de guerre de trente-six canons. Les deux essais réussirent parfaitement, surtout le sloop, qui fut nommé l'*Inconstant*, et que tous les juges compétents s'accordèrent à regarder comme le plus beau navire qui fût jamais sorti des chantiers de la marine anglaise. Abraham Hume mourut nonagénaire, le 30 août 1838. Il était doyen d'âge de la société royale de Londres. P—OT.

HUME (DAVID), jurisconsulte écossais, neveu du grand historien du même nom, naquit en 1756, et occupa plusieurs emplois publics importants; il se distingua dans tous par son habileté et par sa laborieuse assiduité à en remplir les devoirs. Il fut successivement nommé schériff des comtés de Berwick et de West-Lothian, professeur de droit écossais à l'université, et enfin l'un des barons de la cour de l'Échiquier. Il a rempli cette dernière place jusqu'à la suppression de la cour dont il faisait partie, qui eut lieu en 1830. David Hume a pris un rang éminent parmi les jurisconsultes écossais, par la publication d'un ouvrage intitulé *Commentaires sur la loi d'Écosse relativement à la classification et à la punition des crimes*, 1797, 2 vol. in-4°. La *Bibliographia britannica* semble indiquer un autre ouvrage du même auteur publié en 1800; mais le titre qu'elle rapporte est si peu différent de celui qui a paru en 1797, que nous présumons que ce n'est qu'une seconde édition de ce même ouvrage. David Hume est mort le 30 août 1838, dans la 82e année de son âge, à Édimbourg, dans la maison qu'il occupait depuis longtemps place Moray. Parmi ses papiers on a trouvé des lettres de J.-J. Rousseau, de la Condamine et de plusieurs hommes de lettres, adressées à David Hume l'historien, ainsi que divers essais de ce dernier. Z.

HUMIÈRES (CHARLES D'), marquis d'Ancre, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Compiègne pendant la Ligue, puis lieutenant général en Picardie, appartenait à la maison de Crevant, originaire de Touraine, qui avait vu sortir de son sein une foule de guerriers recommandables par leurs services et leur valeur, entre autres Claude de Crevant, blessé à la bataille de Pavie, et François de Crevant, tué à la bataille de St-Quentin. Il fut un des premiers seigneurs qui, au moment de la mort de Henri III, reconnurent Henri IV et lui prêterent serment de fidélité. Il avait résolu depuis longtemps d'enlever à la Ligue la ville de Corbie. Il effectua heureusement ce dessein le 10 décembre 1590, et fit passer au fil de l'épée la garnison et le gouverneur lui-même. A la prise de Ham, en 1595, il reçut à la tête un coup de mousquet dont il tomba mort aussitôt. Les regrets qu'il laissa ne se bornèrent pas à l'armée, dont il était aussi chéri qu'admiré. La province de Picardie, où ses ancêtres avaient tenu le premier rang, et toute la France, suivant le rapport de l'historien de Thou, pleurèrent une aussi grande perte. « Je donnerais, dit Henri IV, Ham et bien d'autres « places pour un homme de ce mérite. » Charles d'Humières ne laissa point de postérité. S—Y.

HUMIÈRES (LOUIS DE CREVANT, maréchal D'), fut d'abord connu sous le titre de marquis. Il était fils de Charles-Hercule, premier gentilhomme de la chambre du roi, qui fut tué au siége de Royan, en 1622. « C'était, dit Saint-Simon, un homme « qui avait tous les talents de la cour et du grand « monde, et toutes les manières d'un fort grand « seigneur : avec cela homme d'honneur, quoique « fort liant avec les ministres et très-bon courti- « san. » Il était ami particulier de Louvois, ce qui contribua beaucoup à sa fortune. Il l'était aussi de Turenne, et de plus fort avant dans les bonnes grâces de Louis XIV, qui lui donna dans tous les temps des marques de faveur et d'estime particulière. Dans les fêtes de Versailles, en 1664, où le roi lui-même représentait Roger dans le palais d'Alcine, le marquis d'Humières faisait le rôle d'Ariodant. Il avait pour devise toutes sortes de couronnes, avec ces mots : *No quiero menos*. Benserade, le bel esprit de cour, avait composé des vers pour lui. « Il était brave, dit encore Saint- « Simon, et se montra meilleur en second qu'en « premier. » Magnifique en tout, d'Humières voyait sa maison remplie de tout ce qu'il y avait de plus grand à la cour et à la ville : les princes du sang y venaient sans cesse. Il les recevait, eux aussi, « avec un air de liberté, de politesse, de « discernement qui lui était naturel et qui sépa- « rait toute idée d'orgueil d'avec la liberté et la « dignité d'un homme qui ne veut ni se con- « traindre ni contraindre les autres. Il avait les « plus plaisantes colères du monde, surtout en « jouant, et avec cela le meilleur homme de la « terre et généralement aimé. » Ayant obtenu le gouvernement général de Flandre, il tenait à Lille une espèce de cour. Il fut le premier, pendant le siége d'Arras, en 1658, qui fit servir sa table à la tranchée en vaisselle d'argent. Il fut nommé, en 1668, maréchal de France en même temps que le marquis de Créqui et le marquis de Bellefonds. Ses envieux disaient qu'il en avait principalement l'obligation à Louise de la Châtre, sa femme, qui par ses charmes et son esprit avait acquis beaucoup d'empire sur l'esprit du vicomte de Turenne. Ce fut à cette occasion que Louis XIV, ayant demandé au comte de Gramont s'il savait quels étaient les maréchaux de la nouvelle promotion : « Oui, sire, répondit-il, c'est M. de « Créqui (*voy.* CRÉQUI), M. de Bellefonds et *ma-* « *dame d'Humières.* » L'année 1672, époque bril-

lante du passage du Rhin et de la conquête de la Hollande, n'offrit pas l'occasion de louer l'obéissance ni le patriotisme du maréchal d'Humières et de ses deux collègues. Il refusa comme eux de répondre au désir du roi et de prendre l'ordre de Turenne, quoique Louis XIV l'eût fait maréchal général dès l'année 1660. Le maréchal de Bellefonds reçut de Louvois l'ordre d'aller à Tours; le maréchal d'Humières, ami de ce ministre, ne parut point et alla à sa campagne planter des choux, aussi bien que le maréchal de Créqui, dit madame de Sévigné, puis ensuite à Angers. En 1675, les trois maréchaux consentirent à servir sous Turenne. L'année suivante, le maréchal d'Humières prit en cinq jours la ville d'Aire, pendant que les alliés étaient occupés au siége de Maëstricht. En 1677, il se trouva à la bataille de Cassel; il y commandait l'aile droite et contribua beaucoup à la victoire. La même année, au mois de décembre, il prit en moins de huit jours St-Ghilain. En 1678, il s'empara de Gand, et en 1683 de Courtrai. En 1685, le roi l'envoya complimenter Jacques II, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre, voulant, disent les historiens, témoigner à ce monarque le cas qu'il faisait de sa personne et de son alliance, en lui députant un des hommes de son royaume qu'il estimait le plus. A son retour de cette mission, le maréchal d'Humières fut nommé (1685) grand maître de l'artillerie, dignité devenue vacante par la mort du duc de Lude, et qui avait été, en 1661, la première cause des infortunes de Lauzun. On soupçonna Louvois d'avoir fait donner cet office à son ami pour en diminuer sans crainte la puissance au profit de ses attributions de secrétaire d'État de la guerre. La faveur du maréchal ne s'arrêta pas là : il fut fait chevalier des ordres du roi en 1688. Il commanda en Flandre, en 1689, une armée nombreuse, lors de la guerre que Louis XIV déclara au prince d'Orange et aux Anglais. Le 27 août, il reçut un échec à Walcourt sur la Sambre, dont il avait voulu emporter le château de vive force, et fut battu par le prince de Waldeck. Cet échec ayant porté atteinte à sa réputation, sans faire beaucoup de tort en réalité à la France, Louvois fut obligé de lui ôter le commandement, et le maréchal de Luxembourg le remplaça. D'Humières ne continua pas moins d'être aimé et favorisé de Louis XIV, qui érigea en duché-pairie sa terre de Mouchy en Picardie. Le roi alla plusieurs fois l'y visiter et l'aida à embellir ce lieu. Le maréchal d'Humières mourut à Versailles en 1694, assez brusquement, et témoignant de vifs regrets de n'avoir jamais pensé à trois choses : ses affaires, sa santé et son salut. Il finit néanmoins dans des sentiments fort chrétiens et fut généralement regretté. On remarqua qu'il fut assisté à ses derniers moments par trois antagonistes, savoir : Bossuet et Fénélon, qui ne tardèrent pas à écrire l'un contre l'autre, et le père Caffaro, théatin, son confesseur, auquel on attribuait un livre pour prouver que la comédie était innocente et permise, livre qui fut réfuté par le célèbre évêque de Meaux. S—y.

HUMMEL (Jean-Népomucène), célèbre musicien, né à Presbourg, le 15 juin 1778, est le chef de la nouvelle école de piano, intermédiaire entre la grande école allemande et l'époque de la difficulté vaincue. Il reçut de Mozart les premières leçons de piano. A l'âge de neuf ans, il se fit entendre à Dresde, dans un concert au bénéfice de son illustre maître. Son habileté précoce excita l'enthousiasme de l'auditoire, et le même effet se reproduisit l'année suivante à Cassel. C'est à Londres qu'il écrivit son premier œuvre de sonates pour le piano, qu'il dédia à la reine. Après avoir séjourné en Angleterre près de deux ans, il retourna en Allemagne en 1793, et alla se fixer à Vienne. Il sentit alors le besoin d'approfondir encore plus la science musicale, et prit des leçons d'Albrechtberger, le plus savant compositeur de son temps. Saliéri l'initia aussi dans le style idéal. C'est ainsi que le virtuose parvint à ce fini sur son instrument et à cette pureté de style qui l'ont placé au premier rang des improvisateurs. Maître de chapelle du duc de Weimar, il occupa cet emploi plusieurs années. Deux fois il sortit de sa retraite, la première en 1825, lorsqu'il vint à Paris; la seconde, lorsque, trois ans après, il parcourut la Prusse et la Pologne. En 1830, il visita l'Angleterre et l'Écosse; et, l'année suivante, il alla en Russie, puis revint à Weimar, où il est mort le 17 octobre 1837. L'auteur de cet article écrivait en 1830 : « Il est peu d'imaginations musicales plus riches et plus abondantes que celle « de Hummel. Tout en n'écrivant que pour le « piano, il fait rêver un orchestre, des voix, des « effets dramatiques; un simple morceau, sans « accompagnement, produit souvent des impressions du même genre que celles que fait éprouver une grande symphonie de Beethoven. Cette « manière toute poétique de sentir et de faire « parler son art se révèle surtout dans l'improvisation. C'est là qu'il est prodigieux et peut-être « sans rivaux. » Nous ne terminerons pas cette notice sans rapporter une anecdote qui honore également Hummel et Beethoven. Depuis plusieurs années ils étaient brouillés, et tous deux évitaient les occasions de se voir, quand tout à coup Beethoven fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Dès que Hummel apprit le danger qui menaçait les jours de l'homme de génie, il partit de Weimar, voyagea nuit et jour, et arriva à Vienne assez tôt pour le trouver encore vivant. En entrant dans la chambre de son ancien ami, il fondit en larmes; Beethoven lui tendit la main, et les deux artistes oublièrent dans de douces étreintes leurs divisions et les motifs qui les avaient fait naître. Dans Hummel, il faut voir l'exécutant, l'improvisateur et le compositeur. Quant à l'exécution, il continua l'école mixte de Mozart et de Clementi. Nul ne l'a égalé

pour la pureté et la correction du jeu. Comme improvisateur, il semblait exécuter des compositions méditées. Sa musique instrumentale l'a placé au premier rang. Cependant la renommée de Beethoven a éclipsé la sienne. Aux yeux des connaisseurs, ses ouvrages ont un mérite supérieur à leur réputation. Un artiste distingué a tracé ce parallèle de Hummel et de Beethoven : « Une belle composition de Hummel laisse dans « l'esprit l'idée de la perfection; mais le plaisir « qu'elle cause ne va jamais jusqu'à *la frénésie.* « Beethoven, au contraire, avec ses incorrections « et ses irrégularités, produit, par la puissance de « son imagination, de profondes émotions, agite, « remue le cœur et laisse d'ineffaçables souvenirs « dans la mémoire. Beethoven, venu vingt-cinq « ans plus tard, aurait laissé à Hummel la gloire « incontestée d'être le premier compositeur de « musique de son époque. » Hummel avait acquis une fortune de plus de quatre cent mille francs. Il était décoré de plusieurs ordres, et il avait reçu de divers princes vingt-cinq bagues en diamants, trente-quatre tabatières en or et cent quatorze montres magnifiques. F—LE.

HUMPHREY (Laurent), laborieux écrivain anglais, né, vers 1527, à Newport-Paguell, dans le comté de Buckingham, étudia à Cambridge, puis à Oxford, et fit ensuite un voyage à Zurich, d'où il rapporta en Angleterre une partie des opinions de Zwingle. Il fut nommé, en 1560, professeur de théologie à Oxford, président du collége de la Madelène l'année suivante, et doyen de Gloucester en 1570. Il fut transféré, en 1580, au doyenné de Winchester, et il aurait été élevé probablement à l'épiscopat sans ses principes religieux, qui le faisaient appeler par quelques-uns l'un des porte-étendards des non-conformistes. Il mourut en février 1590, père de douze enfants et auteur des ouvrages suivants : 1° *Epistola de græcis litteris, et Homeri lectione et imitatione,* imprimée à la tête de la *Cornucopia* d'Adrien Junius, Bâle, 1558; 2° *De religionis conservatione et reformatione, deque primatu regum,* Bâle, 1559; 3° *De ratione interpretandi auctores,* Bâle, 1559; 4° *Optimates, sive de nobilitate, ejusque antiqua origine,* etc., Bâle, 1560; 5° *Joannis Juelli Angli, episcopi Sarisburiensis, vita et mors, ejusque veræ doctrinæ defensio,* etc., Londres, 1573; 6° des sermons, des harangues et quelques écrits de controverse contre Campian et autres écrivains catholiques. On lui reproche d'avoir adopté aveuglément bien des calomnies contre l'Église romaine. L.

HUNALD, duc d'Aquitaine, fils d'Eudes et de Valtrude, cousine de Charles-Martel, fille du duc Anchise ou Valachise, naquit au commencement du 8e siècle. Après la mort du duc d'Aquitaine, Eudes, son père, qui eut lieu en 735, Hunald lui succéda dans toutes ses souverainetés, réunissant le duché de Toulouse à celui d'Aquitaine, étendant sa domination, non-seulement en toute la partie de la France située sur la rive gauche de la Loire et de la Garonne, mais encore sur le Toulousain, l'Albigeois, le Gévaudan, le Velay, etc. Il régna pareillement sur presque toute la Provence, dont les Sarrasins ne tardèrent pas à le chasser, et qui, ayant été depuis conquise sur eux par Charles-Martel, ne retourna plus à son ancien maître. Hunald montait à peine sur le trône, lorsqu'il apprit que le maire du palais de Thierri accourait pour l'attaquer avec des forces considérables. Charles, après avoir traversé d'immenses campagnes qui ne présentèrent aucune résistance, arriva sur la Garonne et s'empara de Blaye et de Bordeaux en 735. Au printemps suivant, 736, il rentra dans la Gascogne (on nommait alors ainsi tous les pays compris entre la Loire et les Pyrénées), bercé de l'espoir d'un triomphe aisé; mais il s'était trompé. Hunald, cette fois, ayant eu le temps de mettre sur pied des troupes considérables, marcha au-devant de Charles-Martel; et, après lui avoir livré de sanglants combats dans lesquels il eut presque toujours l'avantage, il contraignit son ennemi à traiter de la paix. Cependant Martel obtint la plus importante de ses demandes; car Hunald, demeurant paisible possesseur de l'Aquitaine, sous le titre de duc, consentit à tenir ses domaines à foi et hommage de Charles-Martel et de ses deux fils, Carloman et Pepin, sans qu'il fût question, ajoute l'historien dont nous tenons ces détails, du roi Thierri alors régnant; ce qui montre à quel degré de puissance le maire du palais était parvenu. Hunald, délivré du péril que lui avait fait courir son rival, s'occupa du soin d'augmenter son armée et de fortifier ses villes et ses châteaux. Après la mort de Charles-Martel, arrivée en 741, ses enfants, Pepin et Carloman, prirent les armes, passèrent la Loire à Orléans, ravagèrent le Berry, brûlèrent les faubourgs de Bourges et pénétrèrent plus avant. Hunald se mit en campagne; le succès ne répondit point à son atteinte : il fut battu et contraint de se dérober par la fuite aux fers qu'on lui réservait; il se jeta sur la rive gauche de la Garonne, avec sa famille, et les vainqueurs ne l'y poursuivirent pas. Pepin et Carloman, après avoir défait les *Romains* (c'est ainsi que nos anciens historiens appellent les Aquitains pour les distinguer des Français), après avoir pris le château de Loches, dévasté le Poitou et une partie de la Gascogne, se retirèrent sur la nouvelle qui leur parvint de la révolte des Allemands. Le duc d'Aquitaine, loin d'être découragé par le mauvais succès de ses armes, poursuivit son entreprise et alla chercher au loin de puissants alliés, dont le plus redoutable fut Odilon, duc de Bavière; son exemple ayant entraîné les Saxons et les Allemands, ils opérèrent une diversion favorable aux Aquitains. Hunald, de son côté, les seconda vivement : il entra en Normandie, prit et pilla la ville de Chartres; mais, sur la nouvelle que les princes français avaient, en cinquante-deux jours, l'an 743, terminé leur expédition contre les Bavarois, il se

retira en toute hâte : plus tard l'orage l'atteignit. Effrayé des grands préparatifs de ses adversaires, et ne se trouvant pas assez fort pour leur résister, il leur prêta de nouveau le serment de fidélité, se reconnut leur vassal et leur donna des otages pour répondre de sa promesse. Après la conclusion de cette paix, les princes français repassèrent la Loire, laissant Hunald paisible possesseur de l'Aquitaine. Cette même année 745, ce souverain, aveuglé par l'ambition, se souilla d'un crime horrible dont le ciel sembla poursuivre le châtiment sur sa race. Hatton, son frère, avait depuis longtemps fait alliance avec Charles-Martel et ses enfants; deux fois il avait trahi son frère Hunald : son caractère inquiet et remuant, sa légèreté naturelle, étaient l'objet des craintes du prince d'Aquitaine. Celui-ci résolut de s'en délivrer, et le moyen qu'il choisit fut atroce. Peu de temps après qu'il eut traité avec Pepin et Carloman, il engagea son frère, qui pour lors était à Poitiers, de venir à sa cour, lui jurant qu'il ne lui serait fait aucun mal. A peine Hatton fut-il arrivé à Toulouse qu'il se vit entouré de farouches soldats et emprisonné; bientôt après, Hunald lui fit crever les yeux, supplice affreux qui ne tarda pas à causer la mort du malheureux Hatton. On l'ensevelit dans l'église cathédrale de Limoges. Ce forfait était à peine commis que déjà les remords pénétrèrent dans l'âme du coupable, qui, ne pouvant étouffer le cri de sa conscience, abdiqua sa couronne ducale peu de jours après en faveur de son fils Waïfre, et se revêtit de l'habit de pénitent dans le monastère de l'île de Ré. Il demeura vingt-trois ans dans cette solitude ; mais, en 768, ayant appris la mort cruelle du duc d'Aquitaine, son fils, assassiné par les ordres du roi Pepin; touché d'ailleurs de la désolation de sa famille et du triste état de Loup, son petit-fils, il se crut en droit de sortir du cloître pour tirer vengeance des maux dont la maison de Charles-Martel avait accablé celle de Clovis. L'instant lui semblait favorable : le roi Pepin venait d'expirer; Charles et Carloman ses fils laissaient déjà éclater leur mésintelligence. Cette rivalité naissante, leur jeunesse et encore plus l'ancien attachement des Aquitains pour leur prince, tout excita Hunald, qui, bien qu'au déclin de l'âge, s'arma de nouveau, mit l'épée à la main, bien déterminé à ne la replacer dans le fourreau qu'après avoir reconquis la principauté d'Aquitaine. Il se présenta à ses anciens sujets, se fit reconnaître pour souverain légitime, leur parla de vengeance; et tous lui jurèrent de combattre et de mourir pour lui : mais il avait Charlemagne pour adversaire. Maître d'Angoulême, conduisant une armée nombreuse, parfaitement équipée, celui-ci attaque le duc d'Aquitaine, le poursuit, l'oblige à fuir par delà de la Garonne, et d'aller avec son épouse, qu'Hunald avait reprise en quittant le froc, et avec le reste de sa famille, chercher au delà de ce fleuve un asile chez Loup, duc ou prince de Gascogne, son neveu, fils de ce Hatton qu'il avait lui-même si cruellement égorgé : rapprochement frappant qui semblait amené par la Providence. Charlemagne continua de le poursuivre. Arrivé à l'embouchure de la Dordogne, il s'arrêta et envoya de là des ambassadeurs au duc Loup pour lui rappeler le serment de fidélité qu'il lui avait prêté, et le sommer, en conséquence, de lui livrer Hunald. Loup, hors d'état de résister aux forces de Charlemagne, prit le parti de se soumettre. Il viola l'asile accordé à ce prince malheureux, fit enchaîner Hunald avec sa femme, et les conduisit auprès du roi de France, auquel il les livra en 769. Hunald, prisonnier de Charlemagne, s'évada deux ans après, sous le prétexte d'aller à Rome s'ensevelir dans un cloître, se rendit en Lombardie auprès du roi Didier, et l'engagea à déclarer la guerre à leur ennemi commun (*voy.* CHARLEMAGNE et DIDIER). Didier, vaincu, se renferma dans Pavie avec Hunald : le roi de France vint les y assiéger. Les habitants, fatigués de la longueur du siége, voulurent capituler : Hunald en frémit; il s'efforça de les en dissuader; mais eux, furieux de voir que celui auquel ils devaient en grande partie les malheurs de la guerre prétendait encore la prolonger, tombèrent sur lui et l'assommèrent sous une grêle de pierres. Ainsi mourut misérablement, en 774, le dernier des princes de la race des Mérovingiens, successivement rois et ducs d'Aquitaine; et leurs États furent envahis par les usurpateurs de la couronne de France, comme l'avait déjà été le royaume fondé par Clovis. Les descendants de Hunald conservèrent une faible portion de ses domaines; mais ils régnèrent longtemps encore en Gascogne, Guyenne, Béarn, Aragon, Navarre, etc. Le nom de sa femme est inconnu; on a prétendu, sans beaucoup de fondement, qu'elle s'appelait Valtrude de Bourgogne. L—M—E.

HUNAULD (FRANÇOIS-JOSEPH) naquit à Châteaubriant, le 24 février 1701. Son père était médecin à St-Malo. On doit à son grand-oncle paternel des *Entretiens sur la rage* (Château-Gontier, 1714, in-12), un *Discours physique sur les fièvres malignes*, et quelques autres ouvrages de ce genre. Fils, petit-fils, neveu et cousin de médecins, Hunauld embrassa la même profession. Il se livra avec zèle à l'étude de l'anatomie, et suivit les leçons de Winslow et de Duverney, qui le firent recevoir, en 1724, à l'Académie des sciences. Ce ne fut toutefois qu'en 1728 qu'il communiqua des mémoires à cette société savante, à son retour de l'Allemagne, où il passa quelques années avec le duc, depuis maréchal de Richelieu, dont il était le médecin, et qui était alors chargé de l'ambassade de Vienne. Hunauld s'était surtout appliqué à l'ostéologie. On remarque parmi ses meilleurs mémoires des *Recherches anatomiques sur les os du crâne de l'homme;* d'autres *sur l'accourcissement ou l'allongement du cœur dans la systole*, dans lesquelles il paraît se déterminer pour l'accourcissement de ce viscère; des *Réflexions sur l'opération de la fistule*

lacrymale, qu'il lut à la société royale de Londres, et qui furent insérées dans les Transactions philosophiques. Né avec une grande répugnance pour les dissections, l'amour de la science parvint à le faire triompher de ses dégoûts, au point qu'il composa une belle collection de pièces d'anatomie et d'injections curieuses. Son voyage en Hollande lui valut la connaissance et l'estime de Boerhaave : celui qu'il entreprit en 1735 à Londres lui fit obtenir le titre de membre de la société royale. Il avait succédé en 1730 à Duvernoy dans la place de professeur d'anatomie au jardin des plantes. Hunauld était aussi modeste qu'instruit, aussi sensible qu'éclairé et désintéressé : il envoyait à son père et à sa famille, qui étaient pauvres, le fruit de ses économies; et il mettait à cacher cette bonne action tant de précaution, que ce ne fut qu'après sa mort que l'Académie en fut informée. Il mourut le 15 décembre 1742. On lui a attribué : 1° *Nouveau traité de physique sur toute la nature*, Paris, 1742, 2 vol. in-12; 2° *Dissertation en forme de lettres au sujet des ouvrages de J.-L. Petit sur les maladies des os*, suivie du *Chirurgien-médecin, ou Lettre contre les chirurgiens qui exercent la médecine*, Paris, 1726, 1 vol. in-12. Cette dernière lettre paraît être de Rénéaume de la Garanne. — Un autre Hunauld (P.) est auteur d'une *Dissertation sur les vapeurs et les pertes de sang*, Paris, 1756, in-12. D—B—S.

HUND (Wigulée), historien, né en Bavière en 1514, entra dans la carrière administrative, et parvint jusqu'à la dignité de président du conseil aulique. Il mourut en 1588. On a de lui deux ouvrages importants : 1° *Metropolis salisburgensis*, Ingolstadt, 1582, in-fol. C'est l'histoire de l'archevêché de Salzbourg, ainsi que des évêchés suffragants de Freising, Ratisbonne, Passau et Brixen, et des cent vingt-deux collégiales et couvents de ces diocèses : l'auteur y a joint un grand nombre de chartes. Il est possible que cet ouvrage ait servi de modèle aux Ste-Marthe pour leur *Gallia christiana*. Une deuxième édition, considérablement augmentée par l'archiviste bavarois Christophe Gewold (1), parut à Munich, 1620, en trois parties in-folio. Les bibliographes signalent comme très-rares les exemplaires contenant, page 87, partie 2e, le passage concernant l'ancienne chapelle de Ratisbonne, et commençant par ces mots : *Nequaquam tacenda hoc loco*, etc., passage qui, ayant été supprimé par ordre supérieur, nécessita un carton. Une troisième édition faite sur la précédente a été imprimée à Ratisbonne en 1719, également en trois parties. Elle est trop incorrecte pour mériter l'estime des bibliographes. 2° *Bayrisch Stammenbuch* (livre des généalogies bavaroises), Ingolstadt, 1585-86, 2 vol. in-fol., ouvrage très-rare que l'auteur composa dans sa vieillesse, et pour lequel la noblesse bavaroise lui communiqua, comme il le dit, plus de mille chartes. Le premier volume contient les grandes familles bavaroises éteintes; et le deuxième, la généalogie des familles nobles qui existaient encore de son temps, et qui avaient droit d'être admises aux tournois. Elles étaient au nombre de cinquante-quatre, dont, suivant le chevalier de Lang, il n'existe plus que dix-sept, sans compter soixante-dix familles écuyères dont il ne reste plus que sept (1). Douze planches de figures héraldiques terminent l'ouvrage. Le premier volume seulement a été réimprimé à Ingolstadt en 1598. Hund s'était proposé de faire sur les grandes familles municipales un travail que son âge ne permit pas d'exécuter. D—G.

(1) Gewold, mort en 1621, a publié : *Chronicon Reichersbergense; Annales de Rebdorf; Delineatio Norici veteris; Defensio Ludovici IV*, Ingolstadt, 1618, in-4°, et autres ouvrages devenus tous très-rares.

HUNDEIKER (Jean-Pierre), un des hommes qui ont le plus fait pour l'éducation, était natif du village de Grand-Laffert dans la principauté de Hildesheim. Né le 29 novembre 1751, il avait de quinze à seize ans lorsque son père, qui était mercier, le rappela de l'école de Peina, très-fâché qu'il se sentît un goût vif pour les livres, et résolu à lui faire suivre la carrière commerciale, qui avait été la sienne. Le jeune homme trouva moyen, non sans de fréquents conflits pourtant, de satisfaire au vœu de son père et à l'insatiable soif d'instruction qui le possédait, et suppléa par des études solitaires, par des lectures assidues à ce qui lui manquait : la philosophie de Basedow surtout le charma et devint pour lui comme une religion. Chemin faisant, son amour pour l'étude s'était changé en amour pour l'éducation. Il ne lui suffisait plus d'acquérir des connaissances, il voulait les transmettre. Pénétré de toutes les difficultés de l'instruction sans maître, il voulait les épargner, les aplanir à d'autres. De telles idées ne pouvaient germer que dans une belle âme. Celle d'Hundeiker était aussi généreuse que sa tête était active et riche d'idées. Du reste, il ne dédaignait pas les éléments; et c'est à l'enfance qu'il songea d'abord : pour elle il imagina des méthodes propres à simplifier tant l'écriture que la lecture, méthodes qui depuis ont été remaniées et retournées en tout sens, mais dont il a vraiment été l'inventeur. Il commença ses essais d'éducation sur une petite fille de quatre ans qui fit de rapides et solides progrès par sa méthode, et en même temps il eut le plaisir de se voir protéger par l'habile médecin Wagler, qui le mit en relation ou en correspondance avec des penseurs, des savants et des gens du monde capables soit de l'apprécier, soit de lui être utiles un jour. Ayant perdu son père en 1775, Hundeiker se vit enfin à même de suivre librement sa vocation, mais sans abandonner son commerce et son village. Basedow et Wolke pourtant lui firent des propositions pour l'attirer à Dessau, où ils lui promettaient des élèves et leur concours. Hundeiker refusa, et opérant d'abord dans une

(1) Voy. l'aperçu de M. de Lang sur la nouvelle littérature historique de la Bavière dans le tome 29 du *Hermes*, Leipsick, 1827.

sphère plus étroite, mais où peut-être il y avait plus d'obstacles à vaincre, il organisa une espèce d'école des connaissances utiles parmi les adultes de son village, sur lesquels il acquit la plus haute comme la plus juste influence, et dont il améliora l'intelligence et le moral; puis il prit en main l'école d'enfants que possédait le village, et, y changeant tout successivement, principes et méthode, il porta de six à soixante le chiffre de ses élèves. Cependant il suspendit ses travaux en 1788, pour faire en Hollande un voyage commandé par ses relations commerciales. La révolution des Pays-Bas, qui éclata sur ces entrefaites, le mit dans la nécessité de restreindre ses affaires, et il reprit de nouveau des élèves. Le nombre s'en accrut à tel point qu'il fut obligé de construire pour les loger. Les premières familles de Hildesheim et de Brunswick lui envoyaient leurs enfants. Les recommandations de plusieurs des notabilités philosophiques et littéraires de l'époque, l'estime dont le duc de Brunswick lui avait donné des preuves, plusieurs ouvrages élémentaires qu'il avait publiés donnaient à son nom un certain retentissement; enfin des Hollandais, des Anglais, des Français et des Espagnols se mêlaient chez lui aux enfants de l'Allemagne. Cependant il avait à combattre contre des difficultés pécuniaires accablantes pour ses modiques ressources. Heureusement la munificence du duc de Brunswick vint à son secours. Ce prince alla en personne visiter Laffert en 1804; et, croyant à juste titre faire un présent à ses sujets en transportant dans ses États l'établissement de Hundeiker, il lui prêta pour un temps indéfini le château de Vechelde avec un vaste jardin, des prairies, le droit d'abattre autant de bois qu'il lui serait nécessaire et beaucoup d'autres avantages. L'institution de Laffert prit alors le titre d'institution de Vechelde, sous lequel elle augmenta encore en renom et en prospérité : l'éducation d'ailleurs y fut développée sur une plus grande échelle, et les élèves y parcouraient tout le cercle des études préliminaires jusqu'à leur entrée à l'université. Hundeiker dans cette situation aurait peut-être dû solliciter du prince le don définitif de Vechelde : des amis qu'il avait à la cour lui en donnaient le conseil, et il est à peu près incontestable qu'il eût obtenu sa demande; mais une excessive délicatesse lui tint la bouche fermée. Bientôt la guerre éclata avec la France; le duc, chargé du commandement en chef de l'armée prussienne, avait bien d'autres soins que Vechelde; il périt à la suite de la bataille d'Iéna, et l'occasion fut irrévocablement perdue. La position de Hundeiker devint alors très-précaire : tandis que l'exécution du système de Napoléon lui enlevait ses élèves anglais à tout moment, il courait le danger de se voir banni de Vechelde : on pouvait en faire cadeau à quelque général; on pouvait, après l'avoir réuni aux domaines de la couronne de Jérôme Bonaparte, l'échanger ou le vendre. Il fut question de tout cela, mais le gouvernement westphalien se contenta de lui retirer les avantages accessoires dont il jouissait indépendamment de l'usage des bâtiments; et, dans deux occasions, où véritablement il courut quelque risque d'être évincé, les commissions chargées d'examiner à quel titre il était en possession se montrèrent on ne peut plus favorables à l'établissement. Il n'en aimait pourtant pas davantage la domination française; et, fidèle à la reconnaissance envers la maison de Brunswick, c'est lui qui le premier en 1809, lors de l'audacieuse retraite du prince Guillaume-Frédéric et de son *corps noir*, lui offrit, aux portes de Brunswick, le pain et le vin; puis la plus franche hospitalité, lorsqu'il eut pénétré dans la ville (*voy.* BRUNSWICK-ŒLS). On comprend tout ce que cette conduite avait de noble et de hardi; mais peu s'en fallut que le lendemain les Hollandais au service de Jérôme et de la France ne pillassent Vechelde. Hundeiker fut donc au comble de la satisfaction, quand, après la campagne de 1813, la domination de Jérôme cessa de fait, et il fut un des plus ardents à manifester sa joie en voyant réintégré dans ses États le prince dont il avait tant souhaité le retour. Qui croirait que ce retour lui fut fatal, et que celui qu'il avait reçu fugitif et dépouillé s'aviserait de vouloir le dépouiller de la jouissance du château où l'avait établi son père, où lui-même avait trouvé l'hospitalité, et cela malgré la parole formelle qu'il avait donnée lui-même à Hundeiker, malgré ces mots si peu équivoques : « Gardez ce « que vous avez, et restez ce que vous êtes? » Après de vaines tentatives pour faire révoquer l'inconcevable et brusque édit qui le mettait à la porte, Hundeiker eut le regret de plaider contre son prince. Les cent jours vinrent à la traverse; on sait la mort héroïque du duc de Ligny, mais la procédure continua. Hundeiker septuagénaire tomba malade et se résigna, n'espérant point un dénoûment en sa faveur, à transiger pour une médiocre indemnité qu'il devait recevoir sous forme de pension, et qu'on lui *permit* d'aller dépenser hors du duché de Brunswick. Effectivement il finit par se retirer, en 1821, auprès d'un de ses beaux-fils à Dresde; et c'est dans les environs de cette ville, à Friedstein, qu'il mourut le 2 février 1836. On a de lui, entre autres écrits, des *Chants pour l'enfance*, mis au jour successivement et qui furent imprimés séparément dans des livres élémentaires; un *Abécédaire* qui a servi de modèle à une foule d'autres, etc., etc. On trouve des détails sur son institut dans l'*Eusébie* de Henke, où il a aussi écrit lui-même. P—OT.

HUNDT-RADOWSKY (HARTWIG HUNDT, dit communément), écrivain et pamphlétaire allemand, naquit en 1759, au domaine de Schleswen, dans le Mecklembourg-Schwerin, passa plusieurs années comme instituteur particulier chez un gentilhomme polonais (Radowsky), dont il ajouta le nom au sien, étudia ensuite le droit à Helmstædt, et de 1810 à 1813 remplit à Parchim les fonctions d'avocat du tribunal aulique; mais bientôt, soit

qu'il ne vît point assez affluer les causes, soit plutôt qu'il ne pût se plier à la vie méthodique, à l'allure monotone du barreau, d'ailleurs hargneux et moqueur, jugeant d'un coup d'œil ces médiocrités qui pullulent et qui réussissent, mais ne pouvant ni faire semblant de les admirer ni se taire, il quitta le Mecklembourg; et, toujours errant, tantôt à Berlin, tantôt à Leipsick, à Altembourg (1818), à Strasbourg (1820), à Rothweil (1823), puis en Suisse, il fut réduit à courir le cachet, finit par être partout mal vu ou mal reçu, se vit même chassé d'Appenzell pour l'excentricité de ses opinions et peut-être de sa conduite. Enfin il alla passer à Burgsdorf les derniers jours d'une vie nomade, semée de caprices et de déboires, et dans le cours de laquelle il avait sans cesse été aux prises avec le besoin. Sa mort eut lieu le 15 août 1835. On ne peut nier que Hundt n'unît à beaucoup de connaissances beaucoup d'esprit et de facilité. Mais sa mordacité, son irrésistible penchant au paradoxe et à la satire lui firent partout trouver des ennemis. S'il eût été puissant et riche, on aurait répété ses bons mots, tout en les redoutant et le haïssant tout bas: obscur et pauvre, on étouffait ses saillies en ne les répétant pas, en les imputant à son mauvais cœur, à la jalousie, à la profonde dépravation de ses idées tranchantes sur tous les problèmes sociaux et politiques. Du reste, ni les gouvernements, ni l'aristocratie de l'Allemagne ne pouvaient sympathiser avec ce champion des idées philosophiques; sans cesse armé contre la noblesse, contre la censure, contre les méticuleuses précautions des souverains, perçant souvent de sa plume la cuirasse du général prussien Dierick, son antagoniste, et corrodant de son encre les écussons de la vieille noblesse. Voici les écrits les plus saillants de cet acrimonieux censeur: 1° *Les Fleurs de la vie*, Berlin, 1807; 2° *Harpe et lance*, Berlin et Leipsick, 1815; 3° *Couronne de fleurs*, Mersebourg, 1818 et 1819, 2 vol.; 4° *Petit coq d'Inde* (roman satirique et comique), Leipsick, 1819; 5° *le Miroir des Juifs, tableau de honte et de mœurs des âges anciens et modernes*, Wurzbourg, 1819; 6° *Nouvelles badines*, St-Gall, 1821; 7° *l'École des Juifs*, 1er livre, Londres (Aarau), 1823; 8° *le Nouveau miroir des Juifs*, ou *Apologie des enfants d'Israël*, Cannstadt, 1828; 9° *Un peu plus de dix mots en réponse au mot de M. le lieutenant général prussien de Dierick sur la noblesse de Prusse, avec des remarques sur la noblesse en général*, Mersebourg, 1818 (plus tard il y donna un *supplément*, Leipsick et Mersebourg, 1820, ou plutôt 1819); 10° *le Meurtre de Kotzebue*, ou *Quelles sont les causes et quelles seront vraisemblablement les suites littéraires de cette mort en Allemagne?* Berlin, 1819; 11° (en réponse à Grœvell), *De la conduite du conseiller Renther à mon égard, de la censure, de la liberté de la presse, de l'impression, de l'oppression et de quelques autres pressions* (nous traduisons ce titre fort librement, ainsi qu'il doit l'être), Leipsick, 1819; 12° *De la grande conspiration prussienne, de nos relations avec les conspirateurs et des unions secrètes en général (pour servir de rectification et de profession de foi)*, en Allemagne (Sondershausen), 1819; 13° *le Miroir des chrétiens*, ou *Considérations sur les révélations immédiates, sur la doctrine du Christ et sur le christianisme*, Stuttgardt, 1830, 3 petits vol.; 14° *le Miroir de la Suisse, à l'usage des Suisses et des étrangers, des gouvernants et des sujets, des ecclésiastiques et des laïques*, Stuttgardt, 1831; 15° *la Pologne et sa révolution*, Cannstadt, 1831, 2 parties (intitulées, la 1re *la Pologne au dernier comble d'humiliation*, la 2e *Renaissance de la Pologne.*) P—OT.

HÜNE (ANDRÉ-CHRISTOPHE-ALBERT), écrivain allemand, naquit à Gœttingue le 4 mai 1777. Son père, bien qu'il n'eût qu'un mince emploi au conseil de la ville et qu'il ne comptât pas moins de huit enfants, voulut qu'il reçût une éducation libérale; Hüne en profita plus que ne le voulait son père, qui l'avait destiné au commerce, et auquel il déclara qu'il suivrait la carrière de l'éducation ou qu'il prendrait les ordres. Bientôt en effet, après avoir suivi ou commencé à suivre quelques cours de l'université de Gœttingue, il entra comme précepteur particulier dans une maison d'où il ne sortit qu'avec des épargnes assez considérables pour lui donner le temps d'achever ses études universitaires, et il se mit alors à celle de la théologie avec un zèle si vif, qu'il égala bientôt ses maîtres et qu'il résolvait toutes les difficultés de l'Ecriture ou du dogme ou de l'histoire de l'Église avec une facilité qui tenait du prodige. Du reste, à côté de la théologie il fit marcher la géographie, la politique, l'histoire et acquit aussi dans toutes ces branches de grandes connaissances. Trois ans plus tard, renonçant à ses idées ecclésiastiques, il revint aux éducations particulières. Placé chez le baron Wintzingerode d'Adelsborn, il vit au bout de quelques mois une maladie inopinée ravir son élève en trois jours. Sa douleur à cette vue fut si vraie, si expressive, il trouva des paroles si touchantes pour les notices qu'il inséra dans les feuilles publiques allemandes sur cet événement, que le père inconsolable voulut d'abord le fixer auprès de lui et ensuite le recommanda comme un autre lui-même dans plusieurs maisons opulentes. Hüne retrouva bien vite une autre place. Ce fut chez le premier maréchal de la cour, Derenthal, qui, en le choisissant pour gouverneur de ses fils, lui assigna des honoraires considérables. Hüne resta dix ans (1804-1814) auprès de ses jeunes élèves, la plupart du temps à Wallbruch dans la Prusse occidentale, résidence favorite de leur père. C'est pendant son séjour dans cette belle propriété que le major Schill vint s'y réfugier et y passa plusieurs journées, à l'abri des recherches de la soldatesque et de la police. Comme presque tous les Allemands, à cette époque, Hüne détestait la domination française qui pesait sur l'Allemagne, et il n'avait point eu de peine à inspirer ces sentiments aux fils d'un grand officier du pa-

lais d'un roi de Prusse et dans une contrée dont la capitale (Colberg) avait tenu ses portes fermées aux soldats de Napoléon. Les événements de 1812 produisirent une explosion dans la famille Derenthal. Les deux jeunes gens, bien qu'à peine l'aîné comptât seize ans, coururent combattre sous la bannière de l'indépendance nationale; Hüne fut nommé capitaine de landsturm, fonctions qu'il remplit avec autant d'empressement que de courage, et dans lesquelles il rendit beaucoup de services de tout genre. Le ministre prussien voulut l'en récompenser par un brevet de capitaine de landwehr. Hüne déclina l'offre, et, dans une lettre qu'il adressa directement au roi, déclara que, né en Hanovre, il voulait ne s'attacher irrévocablement qu'au service du Hanovre. Cette lettre ne lui nuisit point auprès du monarque; et quelque temps après il fut choisi, par suite sans doute de cette auguste influence, pour gouverneur des fils d'un des princes de la famille royale de Prusse (1814); mais il ne resta pas même un an dans cette position : les détails de la vie des cours, la morgue des uns, la bassesse et les jalousies des autres, la lui rendirent insupportable. Il offrit et fit agréer sa démission. Nous avons omis de dire que, dans l'intervalle de 1813 à 1814, il avait été chargé par les créanciers de son patron d'administrer provisoirement sa fortune très-embrouillée, tant par de dispendieuses et magnifiques fantaisies que par suite de pertes ou des sacrifices pécuniaires faits à la cause de l'Allemagne. Redevenu libre, Hüne alla passer quelques mois à Gœttingue, reçut ensuite à l'université d'Iéna le grade de docteur en philosophie; et, après un autre séjour à Sarreguemines en qualité de secrétaire du général bavarois Lamotte, il reprit le chemin de sa ville natale, résolu de se livrer uniquement désormais aux sciences et aux lettres. Ne se sentant pas fait à son âge pour l'enseignement des colléges, et d'ailleurs le regardant comme au-dessous de lui, il visait en secret à une chaire académique, mais ses prétentions ne se réalisèrent jamais; et il fut obligé de se contenter de la place que lui faisaient dans leurs colonnes plusieurs journaux et recueils de l'Allemagne, et du titre de secrétaire de la bibliothèque royale de Hanovre que lui donna le gouvernement hanovrien. Cette bibliothèque, jusqu'alors à peu près abandonnée et chaque jour en proie à une détérioration plus grave, changea de face sous sa direction et devint véritablement utile au public. La mort de Hüne eut lieu le 31 décembre 1835. Les ouvrages imprimés qu'on a de lui sont : 1° une foule d'articles, qui presque tous sont des analyses ou critiques littéraires, dans la *Gazette de littérature d'Iéna*, et dans les *Annonces savantes de Gœttingue;* les autres sont des mémoires ou notices sur des questions d'économie politique, de philosophie, d'histoire, de belles-lettres, etc.; 2° des *Biographies* en assez grand nombre, dans le *Nouveau nécrologe allemand* (où figure à présent la sienne, t. 13, 1835, n° 340). 3° des *Poésies*, en général fort mélancolique et qui faisaient un contraste bizarre avec les saillies et la pétulante jovialité de leur auteur. La mélancolie cependant y est bien réelle : il y eut un moment où Hüne fut comme écrasé par la douleur : ce fut celui où Napoléon balaya si promptement l'armée prussienne réputée invincible, et où toutes ses illusions d'enfance et de jeunesse disparaissaient devant la froide et triste réalité. 4° *Histoire d'Angleterre;* 5° *Petite histoire du Hanovre;* 6° *Esquisse historique et philosophique du commerce des esclaves nègres et de toutes les mutations qu'il a subies depuis son origine jusqu'en* 1820, t. 1. Cet ouvrage, sans être vraiment complet, expose avec lucidité l'origine et les phases de la servitude, et c'est jusqu'à présent le meilleur manuel qu'on puisse avoir sur ce sujet. Hüne a laissé de plus un bon nombre de manuscrits, parmi lesquels figurait celui du tome second de l'*Histoire du commerce des esclaves;* les autres n'ont point encore été publiés. P—OT.

HUNÉRIC, second roi des Vandales établis en Afrique, était l'aîné des trois fils que laissa Genséric. Aussitôt après la mort de son père, arrivée au commencement de l'année 477, il monta sur le trône où l'appelait la loi même par laquelle Genséric avait réglé que la couronne passerait toujours au plus âgé des princes ses descendants, soit que celui en qui se trouverait cette condition appartînt à la ligne directe, soit qu'il sortît des branches collatérales; mais cette loi, conçue dans le but de prévenir les désordres des minorités, causa la ruine de la famille royale : Hunéric le premier se baigna dans le sang des siens pour assurer la couronne à son fils. On sait peu de chose des premières années de ce prince. Il devait être fort jeune encore lorsque Genséric l'envoya en otage auprès de Valentinien III, à la suite du traité par lequel il s'engageait à payer tribut à l'empire, puisqu'à cette époque (en 435) le conquérant de l'Afrique était lui-même à peine âgé de trente ans. Hunéric fut bientôt renvoyé à son père, tant ce barbare eut l'art d'inspirer de confiance à la cour d'Occident; et sept ou huit ans après, il épousa la fille de Théodemer, roi des Visigoths, qui régnait sur les provinces méridionales des Gaules. Ces liens furent rompus par le cruel et soupçonneux Genséric, qui, prétendant que sa bru avait voulu l'empoisonner pour régner à sa place, lui fit couper le nez et les oreilles, et la renvoya dans cet état à Théodemer. C'est peut-être à cette violence qu'il faut attribuer, au moins en partie, la fameuse expédition d'Attila dans les Gaules, par suite de l'alliance que se hâta de contracter avec le roi des Huns, Genséric devenu également l'ennemi des Romains et des Visigoths. La seconde épouse d'Hunéric fut la fille aînée de Valentinien III (*voy.* EUDOXIE). A l'avénement d'Hunéric, le royaume des Vandales, fondé par la victoire, semblait affermi par la paix; mais une marine redoutable, des troupes qui devaient se croire invincibles,

n'étaient que de faibles appuis pour un trône que ne soutenaient pas en même temps l'amour du peuple et les talents du chef de l'État. Le fils de Genséric n'avait hérité d'aucune de ses grandes qualités; et s'il conserva l'Afrique, c'est que le faible Zénon, tremblant devant les autres barbares qui se disputaient les lambeaux de la puissance romaine, n'osa entreprendre de l'en chasser. D'ailleurs les Vandales ne pouvaient avoir d'ennemi qui leur fût plus funeste que leur roi lui-même. Dans son impitoyable avarice, il épuisa les peuples pour grossir son trésor : les flottes et l'armée sans paye, sans entretien, cessèrent d'être l'effroi des Romains. Ce règne cependant s'était annoncé avec quelque modération : un des premiers soins d'Hunéric avait été d'envoyer en Espagne auprès d'Euric, roi des Visigoths, une ambassade chargée d'entretenir la bonne intelligence alors établie entre les deux nations. Il donna aussi un peu de repos à l'Église, persécutée sous son père, et rendit même contre les manichéens des ordonnances sévères qui lui valurent les éloges des catholiques. Mais déjà la révolte impunie des Maures qui se cantonnèrent sur le mont Aurase en Numidie, où ils se maintinrent jusqu'à la chute de Gélimer, avait attesté la lâcheté du roi des Vandales, quand le meurtre de ses proches, les supplices des chrétiens, l'oppression du peuple, vinrent encore déposer contre sa cruauté et sa tyrannie. Son frère Théodoric fut une de ses premières victimes. La veuve de ce prince s'était acquis l'estime des Vandales par ses grandes qualités; et son fils aîné faisait concevoir les plus belles espérances : ils n'en devinrent que plus coupables aux yeux d'Hunéric, qui les punit de leurs vertus en les faisant égorger. Un autre de ses neveux, Godagize, fut condamné avec sa femme à la misère et à l'exil. Les nombreux amis de Théodoric effrayaient son persécuteur : pour n'avoir plus à les redouter, il ordonna leur supplice. Les vieux conseillers de son père, les serviteurs qu'en mourant il lui avait recommandés gémissaient sur les maux de l'État : leur mort délivra le tyran de leurs plaintes importunes. Heldica, ancien ministre de Genséric, versa sous le fer des bourreaux un reste de sang que l'âge avait presque glacé. Son frère Gamuth, condamné à des travaux publics et cruellement fustigé une fois par mois, ne trouva qu'au bout de cinq ans, dans une mort désirée, la fin de ce long supplice. On ne sait pour quelles raisons l'empereur d'Orient crut, sur ces entrefaites, devoir user de quelques ménagements envers Hunéric; mais, en 480, il lui envoya en ambassade Alexandre, intendant de la maison de Placidie, belle-sœur du roi des Vandales. L'objet de cette mission parut être d'obtenir d'Hunéric qu'il renonçât formellement aux prétentions sur l'héritage de Valentinien, dont Genséric n'avait cessé d'inquiéter la cour de Constantinople. Hunéric se montra disposé à satisfaire Zénon sur ce point. Il lui fit dire qu'il voulait contracter avec lui une amitié inviolable; qu'il renonçait pour toujours à toutes les demandes formées par son père, et qu'il saisirait toutes les occasions de témoigner à l'empereur sa reconnaissance des bons traitements que Placidie recevait à sa cour. Les ambassadeurs qui portèrent ces assurances à Constantinople y furent comblés de présents. Alexandre ne fut pas moins magnifiquement traité par les deux princes: il obtint même d'Hunéric qu'il permît aux catholiques d'élever un évêque de leur communion sur le siége de Carthage, vacant depuis vingt-quatre ans. Leur choix tomba sur Eugène, dont les travaux et le zèle religieux furent, selon le rapport des auteurs ecclésiastiques, couronnés de si grands succès, qu'ils excitèrent la fureur des ariens et rallumèrent dans l'Afrique les feux d'une cruelle persécution, quoique l'on puisse soupçonner de quelque exagération les récits qui nous en ont transmis les affreux détails. Hunéric, qui, bien qu'arien, n'avait pas épargné le patriarche de sa propre secte, Jocundus, qu'il fit brûler vif à cause de son attachement à la famille du prince Théodoric, ne devait pas être plus humain à l'égard des catholiques. St-Victor de Vite nous a laissé l'histoire de leurs souffrances : nous n'en ferons remarquer qu'une seule circonstance assez singulière; c'est que, dans sa description des diverses tortures employées ou imaginées par les bourreaux, l'on peut reconnaître l'horrible pratique d'arracher la chevelure, que l'on a retrouvée parmi les sauvages du nouveau monde. Il paraît qu'on employait pour ce supplice une espèce de tourniquet de bois, auquel on attachait les cheveux de la victime. Les uns, dit St-Victor, perdaient les yeux pendant l'exécution : la plupart y laissaient aussi la vie. Le même auteur rapporte que cette persécution, par laquelle Dieu voulut punir, dit-il, la corruption introduite dans son Église, fut précédée d'une foule de phénomènes, signes menaçants de la colère céleste; il cite dans le nombre une pluie de pierres qui mettaient le feu aux maisons où elles tombaient. On porte à plus de quatre cents le nombre des évêques qui furent alors chassés de leurs églises, dont les biens furent vendus ou livrés aux ariens; mais il paraît qu'un seul reçut la palme du martyre : ce fut Lætus, évêque de Leptis. Les gémissements des autres chrétiens livrés au supplice, les plaintes des confesseurs, dont plusieurs, si l'on en croit les annalistes du temps, conservèrent l'usage de la parole après qu'on leur eut coupé la langue, parvinrent jusqu'à Rome, et émurent vivement le pape Félix II. Il invoqua, en faveur des fidèles, l'intercession de Zénon, qui envoya Vrane en Afrique pour essayer d'adoucir le cruel Hunéric. Mais, loin de se laisser fléchir, le roi, par une sorte de raffinement de férocité, ordonna que les rues par où l'ambassadeur allait passer fussent bordées d'échafauds, de chevalets, de bourreaux, de victimes; spectacle qui devait lui ôter tout espoir d'apaiser une haine si terrible et si implacable.

Cette inutile ambassade eut lieu en 484. Dans cette même année, la mort vint mettre fin aux cruautés et au règne d'Hunéric. Méprisé des étrangers, détesté de ses sujets, il laissa son royaume dans un tel état d'épuisement que ses successeurs ne purent le relever. On rapporte qu'il mourut rongé des vers, et dans des douleurs si horribles qu'il se déchirait les membres avec les dents. Selon la chronique de St-Isidore, il rendit ses entrailles comme Arius. Hunéric laissa trois fils, Hildéric, Hoamer et Evagès. Hildéric fut d'abord écarté du trône, où monta, par la loi d'âge, son cousin Gondamond ou Gondebaud, fils de Genzon, dernier frère d'Hunéric. Au bout de douze ans, à Gondamond succéda son frère Trasimond, qui en régna vingt-sept : après lui, Hildéric, qui alors, en 523, devait être âgé d'environ soixante ans, obtint à son tour la couronne. Avant de la placer sur sa tête, il se hâta de rappeler les évêques et de faire cesser la persécution, afin d'éluder, par cette pieuse subtilité, le serment que lui avait arraché Trasimond à son lit de mort, de ne point protéger les catholiques quand il serait roi. Cependant le prince Hoamer signala les commencements de ce règne par des victoires sur les Maures qui lui valurent le surnom d'Achille des Vandales. Mais bientôt les apparences d'une guerre avec les Goths d'Italie qu'Hildéric avait offensés en faisant enfermer, sous prétexte de conspiration, Amalfride, veuve de Trasimond et sœur du grand Théodoric, vinrent offrir à Gélimer l'occasion de faire éclater les projets ambitieux qu'il couvait depuis longtemps. Il se saisit en 530 de la personne d'Hildéric et de ses deux frères, les retint en prison, et monta sur le trône des Vandales, dont il fut le dernier roi (*voy.* Bélisaire). G—D.

HUNIADE (Jean-Corvin), vaïvode de Transsylvanie, régent de Hongrie, naquit au commencement du 15e siècle. Sa mère était Grecque, et son père était Valaque. S'il eût tiré quelque orgueil de sa naissance, il aurait pu prétendre être du sang des empereurs de Constantinople du côté maternel; et le nom romain de Corvinus était plus que suffisant chez un Valaque pour l'autoriser à se croire issu des plus célèbres patriciens de l'ancienne Rome, les Valériens. Mais Huniade, pour vivre dans l'histoire et pour être illustre, a pu ne compter que sur ses exploits et sur sa gloire. Dès sa jeunesse il se distingua dans les guerres d'Italie; et Philippe de Comines, dans ses Mémoires, le préconise sous le nom du chevalier *blanc* de Valachie. Huniade ne tarda pas à se montrer avec bien plus d'éclat en défendant contre les Ottomans les frontières de la Hongrie qui l'avait appelé à son secours : il remporta sur eux trois victoires dans la même année. Ce fut à ses soins et à son crédit que le jeune Ladislas, roi de Pologne, dut, en 1440, la couronne élective de la Hongrie : il récompensa Huniade en le faisant vaïvode de la Transsylvanie. La malheureuse bataille de Varna, où le brave Huniade repoussa l'aile droite des Turcs, mais où le jeune roi, par sa témérité, fut défait et perdit la vie, amena une minorité, pendant laquelle Jean Huniade fut élevé, par un suffrage unanime, au rang de capitaine général et de gouverneur de la Hongrie. Une régence de douze années prouva qu'il était aussi grand politique que bon guerrier. Quatre ans après la terrible défaite de Varna, on le vit reparaître dans le cœur de la Bulgarie, et soutenir pendant trois jours dans les plaines de Cassovie tout l'effort de l'armée ottomane, quatre fois plus nombreuse que la sienne. Ce fut à la suite de cette déroute que, fuyant à travers les bois de la Valachie, Huniade fut surpris par deux brigands : pendant qu'ils se disputaient une chaîne d'or qu'ils lui avaient arrachée du cou, le brave chevalier *blanc* eut le bonheur de ressaisir son sabre : il tua un de ces deux misérables, fit prendre la fuite à l'autre; et ce fut ainsi qu'après avoir couru mille fois le risque d'être tué ou d'être fait prisonnier, il reparut au milieu des chrétiens qui pleuraient déjà sa perte. Le dernier exploit de sa vie, comme le plus glorieux, fut la défense de Belgrade en 1456. Mahomet second et toutes les forces de l'empire ottoman échouèrent devant ce boulevard de la chrétienté. Huniade vit fuir ce formidable ennemi; mais il mourut un mois après de ses blessures. La vie militaire de ce héros n'offre pas les savantes combinaisons d'un général consommé. Il était le plus brave de ses soldats : sur le champ de bataille il leur donnait l'exemple, et comme eux il ne savait que se battre : il attaquait avec intrépidité; mais quand le sort des armes ne le favorisait pas, il ne voyait pas de honte à fuir. Il était si redouté des Ottomans qu'ils l'avaient surnommé le *Diable*, et qu'ils se servaient du nom d'Huniade quand ils voulaient effrayer leurs enfants. Cette haine même est une preuve de l'estime qu'ils portaient au héros hongrois : mais son plus bel éloge funèbre sortit de la bouche de Mahomet second, qui, en apprenant sa mort, dit en soupirant : « Je n'ai donc plus l'espérance de « me venger du seul chrétien qui puisse se vanter « de m'avoir vaincu ! » Mathias Corvin, fils de Jean Huniade, fut, après la mort de Ladislas V, élu roi de Hongrie (*voy.* Corvin). S—Y.

HUNNIUS (Gilles), l'un des plus fameux théologiens de la confession d'Augsbourg, naquit le 21 décembre 1550, dans le duché de Wittemberg. Dès qu'il eut achevé ses études à Tubingen, on l'envoya professer la théologie à l'université de Marbourg; et, quoique très-jeune encore, il justifia la bonne opinion qu'il avait fait concevoir de ses talents. Hunnius ne tarda pas à se montrer l'adversaire des calvinistes; et, avant de publier des écrits contre leur doctrine, il ne laissa guère échapper l'occasion de les attaquer dans les disputes académiques. Ses ouvrages ajoutèrent encore à sa réputation. En 1592, il fut rappelé dans l'électorat de Saxe pour y réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'enseignement. Nommé

premier professeur de théologie à Wittemberg, il fut en même temps investi de la dignité de premier prédicateur de la cour, et créé membre du sénat ecclésiastique. Il dressa, de concert avec ses collègues, une profession de foi; tous ceux qui refusèrent de la signer furent privés de leurs emplois et condamnés à l'exil. Jamais, suivant Bayle, les plus violents inquisiteurs ne déployèrent dans leurs fonctions autant de sévérité que Hunnius dans les siennes. Une telle conduite ne pouvait manquer de lui attirer beaucoup d'ennemis; mais, avec l'appui de la cour, il en triompha. Créé surintendant des églises de Wittemberg en 1595, il eut à soutenir, la même année, un rude combat contre Samuel Huber, touchant la *prédestination*. Huber enseignait que tous les hommes sont élus à la vie éternelle. En le combattant, Hunnius s'attira lui-même le reproche d'hétérodoxie et fut obligé de se justifier. Il assista, en 1602, à la conférence de Ratisbonne, où il eut pour opposants deux savants jésuites, les PP. Gretzer et Tanner. Il mourut à Wittemberg le 4 avril 1603. Ses nombreux ouvrages ont été recueillis dans la même ville, 1607, 5 vol. in-fol. Le premier contient les traités dogmatiques; le second, les polémiques; le troisième et le quatrième, les exégétiques; et enfin le cinquième, les thèses et les harangues académiques. De tous les écrits de Hunnius, le seul qui soit encore recherché des curieux est le *Calvinus judaïsans*, Wittemberg, 1595, in-8°, où il reproche à Calvin d'avoir employé les interprétations des rabbins pour dénaturer le véritable sens des Écritures. Bayle pense, d'après ce livre, que, si Calvin eût été à la disposition de Hunnius, il aurait couru le risque d'éprouver le même traitement que lui-même avait fait subir au malheureux Servet. On peut, pour plus de détails, consulter sur Hunnius le *Dictionnaire* de Bayle, où l'on trouve un article très-intéressant, tiré de son *Oraison funèbre* par Léonard Huterus; les *Vitæ theologorum* de Melch. Adam, etc. W—s.

HUNT (Thomas), savant hébraïsant anglais, naquit en 1696. Il fit ses études à Oxford, à Hart-Hall, où il fut reçu maître ès arts en 1721; et il était l'un des quatre plus anciens agrégés ou tuteurs lorsque cette société, recevant une organisation régulière, prit la dénomination de collége de Hertford : il prit les degrés de bachelier en théologie en 1743, et ceux de docteur en 1744. Sa première production annonça la direction qu'il avait donnée à ses études : ce fut un fragment de St-Hippolyte, publié d'après deux manuscrits, et inséré dans la *Bibliotheca Biblica* de Parker (1728, in-4°). En 1738, il fut promu à la chaire d'arabe fondée par le docteur Laud, et, à cette occasion, prononça le discours suivant : *De antiquitate, elegantia, utilitate linguæ arabicæ, oratio*, Oxford, 1739, in-4° de 56 pages. Hunt obtint, en 1747, la chaire de professeur royal en hébreu; et, à son inauguration, il fit un nouveau discours qu'il publia ensuite : *De usu dialectorum orientalium, ac præcipue arabicæ, in hebraïco codice interpretando*, Oxford, 1748. L'auteur a consacré la plus grande partie de ce discours à la louange d'Éd. Pococke. En 1746, il mit au jour une notice sur la relation de l'Égypte d'Abd-allatif, et proposa la publication de cet ouvrage par souscriptions; mais ce projet ne reçut pas son exécution, quoiqu'il paraisse certain, d'après le témoignage de G. Sharp (*Prolog. ad Synt. Diss. Hydii*, p. 29), que Hunt termina sa traduction. En 1757, il donna au public les œuvres complètes de Hooper, évêque de Bath; il avait précédemment fait imprimer ses conjectures, *De benedictione patriarchæ Jacobi*, Oxford, 1728, in-4°, qui ne furent tirées qu'à cent exemplaires. Hunt mourut le 31 octobre 1774, et eut pour successeur dans sa chaire d'arabe le célèbre White. Il avait été reçu à la société royale de Londres en 1740, et appartenait aussi à celle des antiquaires. Le docteur Hunt entretenait une correspondance très-étendue avec les hommes les plus savants de son temps. Plusieurs de ses lettres se lisent parmi celles de Doddridge, publiées par Stedman : il y parle souvent de son histoire d'Égypte et de ses travaux sur Abd-allatif. L'année même de la mort de Hunt, Kennicott publia un excellent ouvrage posthume de ce savant, intitulé *Observations sur quelques passages du livre des Proverbes, suivies de deux sermons*, in-4°. Une partie considérable de cet ouvrage était imprimée du vivant de l'auteur; mais la défiance qu'il avait de ses propres forces et la crainte de la critique en retardèrent l'impression. Hunt poussa cette crainte à l'extrême vers la fin de sa vie; et elle l'empêcha de faire jouir le public du fruit de ses travaux. La nouvelle édition du traité *De religione Persarum* est due aux soins du docteur Hunt, qui y a fait quelques additions (*voy.* Hyde). J—n.

HUNT (Henri), fameux orateur radicaliste, naquit le 6 novembre 1773 à la ferme de Weddington (comté de Wilts). Son père, qui faisait valoir des terres, dont une partie seulement lui appartenait, tenait un rang honorable dans le canton : il descendait d'un de ces Normands qui vinrent avec Guillaume le Conquérant ravir aux Saxons et aux Angles ce qu'ils avaient ravi aux Bretons. Les ancêtres de Hunt avaient reçu, en récompense de leurs exploits, de riches terres dans les comtés de Devon et de Somerset; et la famille n'en fut privée qu'au temps de Cromwell, qui punit ainsi sa fidélité aux Stuarts. Cette spoliation, bien que les Stuarts ne l'eussent point réparée à leur retour, laissa toujours aux Hunt un fond d'aversion pour les successeurs des Stuarts, et conséquemment une propension à se ranger sous toute bannière qui déplaisait à la maison de Hanovre. Le jeune Hunt était surtout de caractère à prendre ainsi le contre-pied de tout ce qu'il voyait établi. De très-bonne heure il se montra opiniâtre, hargneux et frondeur. Toute subordination lui pesait. L'autorité paternelle même lui semblait une tyrannie : une remontrance

le mettait en fureur. C'est ainsi qu'un jour de simples représentations lui firent quitter le toit paternel : il s'enfuit à Bristol et signa son engagement comme matelot à bord d'un vaisseau négrier. Heureusement le navire ne mit point à la voile : on apprit la résolution du fuyard; des amis s'entremirent et le ramenèrent à son père. Il arrive quelquefois qu'un jeune homme de cette trempe se signale par de rapides progrès au collége. Il n'en fut point ainsi de Hunt : il prit les langues mortes, la routine et ses maîtres en un superbe dégoût. Aussi ne put-on le lancer dans aucune des carrières qui supposent des études; et, de retour auprès de son père, il le seconda dans ses travaux d'exploitation rurale. Cette vie active, au milieu d'inférieurs et sur une nature à dompter, lui convenait assez. Mais, comme son père voulait être maître dans sa maison, l'harmonie ne dura pas longtemps. Bientôt le jeune homme se maria, et comme on pouvait s'y attendre, son choix ne fut point ratifié par son père. Le mariage n'en fut pas plus heureux, et au bout de quelques années il se sépara de sa femme, qui semble n'avoir eu aucun tort. La mort de son père, arrivée en 1797, avait précédé cet événement et l'avait laissé à la tête d'environ quinze mille francs de revenu en biens-fonds. Cependant la monotonie, la simplicité de la vie de campagne lui pesaient : ses brusqueries, ses incartades plus ou moins originales avaient trop peu d'éclat sur cet étroit théâtre. Les menaces d'invasion de la part de la France lui ouvrirent un autre champ. La yeomanry (milice rurale) de son comté ayant notifié au ministère que, prête à défendre le pays en cas d'attaque, elle ne consentirait pas à se mobiliser et à servir loin de ses foyers, Hunt, qui faisait partie de cette yeomanry, se récria sur la tiédeur et le manque de patriotisme de ses camarades, et dans une lettre qu'il eut soin de rendre publique, il déclara qu'indigné du refus qu'on venait d'articuler, il quittait à l'instant même la yeomanry. Ce coup de boutoir contre la milice bourgeoise plut singulièrement au ministère, dont quelque agent peut-être l'avait provoqué; et lord Bruce écrivit sur-le-champ à Hunt pour lui offrir du service dans son corps. Hunt accepta. C'était débuter avantageusement dans la route de l'ambition, et avec un peu d'adresse, de patience ou d'urbanité, Hunt eût pu faire son chemin sous les auspices du cabinet. Mais il ne possédait point les deux premières qualités et il eût rougi de la dernière, bien qu'il aimât à s'entendre appeler gentleman, et qu'il prît la qualification de squire; il prétendit trop vite et trop haut à trop d'avancement. D'ailleurs ses formes violentes, l'ironie triviale avec laquelle il exprimait les vœux de son orgueil et son opinion sur les personnes le firent bientôt détester. Las de ses criailleries, lord Bruce prit au bout de quelques mois le parti de lui écrire que désormais ses services étaient inutiles. Hunt irrité va lui demander une explication catégorique, et sur le refus de ce seigneur, il lui envoie un cartel. La réponse du lord fut une plainte au criminel devant les assises de Salisbury. Hunt commença par refuser de comparaître; mais condamné par les juges, il rappela, et cette fois consentit à se présenter et à se défendre : la cour du banc du roi lui infligea six mois de prison, outre une amende de cent livres sterling et les frais du procès. L'irritation de Hunt contre lord Bruce était déjà devenue de la haine contre l'aristocratie; on doit deviner ce qu'elle devint sous les verrous, surtout après qu'il y eut trouvé pour compagnons Waddington et le conseiller Clifford, tous deux privés de la liberté pour avoir proclamé la nécessité de réformer la constitution britannique. C'était au moment où commençaient à naître en Grande-Bretagne les germes de nouveaux partis politiques bien autrement divisés que les whigs et les torys. Hunt se fit, avec toute l'impétuosité de son caractère frondeur et fougueux, le disciple des maîtres profonds, qui virent dans ce *gentleman farmer*, dans ce bouledogue cambrien, un porte-voix des plus sonores, et qui l'initièrent complétement à leurs doctrines, issues en ligne droite de celles des jacobins. Toutefois ces principes ne purent produire d'explosion sérieuse tant que dura la guerre contre Napoléon. Les ressorts du gouvernement étaient alors trop sérieusement tendus : beaucoup de têtes turbulentes étaient dans les camps; la marine employait une infinité de gens du peuple. Hunt pendant ce temps ne put que déblatérer sur ses terres ou dans un cercle assez restreint contre Castlereagh et les coryphées du gouvernement anglais, se plaindre des taxes immodérées qui pesaient sur les propriétaires, attribuer à la guerre et aux ministres la détresse des campagnes et la sienne. Effectivement il faisait assez mal ses affaires, et en cela il ressemblait à beaucoup de ses voisins; mais les exigences de la guerre et de la dette publique n'en étaient pas les seules causes. Enfin la France succomba sous la coalition; 1814 et 1815 rendirent la paix à l'Europe. Alors l'Angleterre glorieuse et haletante moissonna les fruits amers de sa politique. L'énorme dette, le retour de la population licenciée sans avoir de quoi vivre, l'engorgement des carrières pacifiques et des ateliers industriels causèrent une agitation sourde et qui bientôt se traduisit en émeutes. Le jacobinisme, élevé à la forme scientifique et appliqué à la critique de la constitution du Royaume-Uni, prit le nom de radicalisme; et dès lors Hunt eut trouvé son vrai théâtre et sa sphère d'action. Se roidir contre des difficultés, verser en cynique le sarcasme et l'invective sur les supériorités qui l'offusquaient et qui l'avaient froissé, promener la faux et la sape de haut en bas sur tous les points de l'édifice social, et en ruiner la base même, primer parmi les masses, par l'intarissable flux de son éloquence souvent triviale et fougueuse et par le retentissement de ses infatigables poumons, parler du haut

des tréteaux ou de l'impériale d'un fiacre, tomber de sa frêle tribune dans un bain de crotte et se relever sans contusion, recevoir à la tête des oranges pourries et dire avec Horace : *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient....*, étaient pour lui des plaisirs plutôt que des travaux : il y avait en lui de l'Érostrate et de l'Antée, du Diogène et du Stentor. Les adhérents de la doctrine radicale se sont de bonne heure partagé le travail de la propagande, comme dans une manufacture établie sur une grande échelle on divise le travail manuel. Les uns se sont faits économistes, métaphysiciens, jurisconsultes et se sont adressés aux esprits sérieux amis du droit, de l'utilité ou des théories vastes et fécondes : tel a surtout été Bentham. Les autres ont voulu parler à l'opinion des classes qui lisent et qui conversent, et fournir au radicalisme un arsenal d'armes plus ou moins redoutables : de là ses organes parlementaires, les Cochrane, les Hobhouse, les Burdett, etc.; ses littérateurs à commencer par Hazlitt; ses pamphlétaires que domine tous Cobbett. Il fallait aussi parler à John Bull le langage qu'il comprend et qu'il aime : la grande voix, les grosses saillies, la verve querelleuse et fantasque, l'imperturbable aplomb de Hunt étaient autant de précieuses qualités pour cet objet : point d'atticisme, point de formes cicéroniennes dans ses harangues, très-peu d'idées, force personnalités et injures : les idées, par cela même qu'elles étaient peu nombreuses et très-tranchantes, qu'elles n'admettaient ni nuances ni distinction, n'en étaient que plus simples, plus saisissables, par conséquent plus captivantes : les personnalités précisaient, les injures tenaient en éveil. Rarement homme par ses qualités et ses défauts fut mieux taillé que Hunt pour le rôle de démagogue en sous-ordre et d'orateur en plein vent. Aussi à peine mit-il en œuvre ses talents qu'il jouit de la plus haute popularité, à tel point que plus d'une fois ses amis et collaborateurs, les radicaux, à partir de Hobhouse, en devinrent jaloux. C'est en 1816 qu'elle commença au milieu des excès des luddistes, des émeutes des charbonniers, des révoltes des prisonniers de Newgate, des menaces des marins à la demi-solde. Trowbridge, Glasgow, Nottingham, Heckington, Guildhall, le comté de Leicester, Southwark, Spafields, Westminster, Londres, trente autres villes ou localités importantes, étaient à tour de rôle le théâtre de mouvements insurrectionnels qui eussent été redoutables s'ils avaient été organisés avec concert ou qu'un ambitieux, un militaire, un homme d'action se fût mis à la tête des mécontents. Ce qui sauva le gouvernement britannique, c'est qu'à cette époque personne n'était capable de jouer ce rôle ou bien que personne n'y songea. Pour Hunt, non-seulement il n'était pas cet homme (il n'avait pas l'intrépidité, l'esprit militaire, le talent de l'homme d'action), mais encore il ne prit part à nulle émeute réelle; il se bornait à les préparer en avivant l'irritation, en excitant l'effervescence populaire. Il assistait à la plupart de ces conciliabules ou meetings dans lesquels se réunissaient dix, vingt, trente et quelquefois, s'il faut en croire l'exagération britannique, soixante-dix mille personnes. Grand et gros, réjoui et goguenard, il allait de grande ville en grande ville dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, catéchisant à sa façon la multitude sans pain et sans chaussure, mais non sans genièvre, s'apitoyant sur le pauvre marin mis à la demi-solde, criant haro sur Castlereagh, et sur la cour, et sur les sinécuristes, et sur les *bouchers de Waterloo,* et sur la chambre des communes; et pour talisman, pour remède à tous maux, présentant à tout propos la réforme radicale, qui, comme on sait, se résume par cinq points principaux : l'annuité des parlements, le suffrage et l'éligibilité universelle, la suppression de l'armée permanente, la prohibition des sinécures, la réduction de la liste civile. Veut-on avoir un échantillon de son éloquence? Voici de quelle manière à peu près, au début de sa carrière oratoire, il s'exprimait le 12 septembre 1816, au milieu du meeting de la place du palais qu'il présidait : « Pitt n'a été « qu'un grand voleur, un chien homicide, plus « éhonté que ce Walpole qui offrait de la main à « la main le billet de cinq cents livres sterling à « ses créatures, ou bien le plaçait sous la serviette « de ses convives. Pitt avait des consciences et des « gosiers à tout prix : ainsi Horner était à deux « mille livres sterling, Ponsonby à quatre mille, « d'autres à dix, à vingt, à trente mille; mon « vieil ami lord Camden a l'an passé touché trente-« huit mille quatre cents livres sterling à la tré-« sorerie, où il ne fait rien.... En vérité, messei-« gneurs, vous me rappelez le maraudeur qui « gruge l'oie d'un pauvre paysan et lui laisse l'a-« batis, ou mieux encore ce voleur de grand che-« min qui prend au passant un billet de mille « livres et lui jette un penny pour passer la bar-« rière ! Ne voilà-t-il pas de quoi crier merci?... « La souscription a déjà produit trente-trois mille « livres sterling ! Eh bien, la souscription de tous « les riches de l'Angleterre pour les pauvres a « moins produit que les pauvres ne donnent en « un an à un seul riche, à lord Camden !... Un « Français a donné deux cents guinées ! faut-il « que les braves marins de la vieille Angleterre « tendent la main dans le pays qu'ils ont sauvé, « et tendent la main à l'aumône d'un Français? « Les gentlemen de campagne *auxquels j'appar-« tiens* ne sont guère plus heureux; ils entretien-« nent les grands pauvres au-dessus d'eux, ils « payent les petits pauvres au-dessous, et ils ne « peuvent payer le marchand qui ne peut payer « l'ouvrier, lequel ne peut payer son pain... » Le 16 novembre suivant, à la première assemblée de Spafields, du haut du char numéroté que l'auditoire trouvait aristocratique : « D'où vient, dit-« il, que pour vous haranguer, mes amis, on est « venu me chercher à cent milles, moi obscur

« gentleman qui fais valoir mes terres? Est-ce « donc qu'il manque de gens qui se disent vos « amis, qui font avec fracas de l'opposition au « gouvernement? Non, mais c'est que ces whigs « ne s'intéressent point à vous, n'osent élever la « voix pour vous, et lors même qu'ils le pour- « raient, ne feraient rien pour vous! Vous avez « deux sortes d'ennemis, les loups qui vous pour- « suivent et vous dévorent au grand jour, et les « loups couverts de peau de brebis. Craignez « ceux-là plus que les autres. Ceux-là, ce sont les « whigs! les torys sont loups loyaux et sinecères. « Voulez-vous voir comment les uns et les autres « vous rongent jusqu'à l'os? Je vais vous lire un « petit extrait d'un petit livre imprimé par ordre « de la chambre des communes qui, par Dieu! « ne se doutait pas de l'usage que j'en vais faire. « Liste des pensions..... Eh bien, vous le « voyez, les loups de toute couleur s'entendent « contre vous; torys et whigs vous tondent éga- « lement. Dix livres sterling de pension au mate- « lot qui a sauvé le navire le *Royal-Charlotte!* dix « mille livres sterling par an à lady C.... sur son « sofa! Or, dites-moi à quoi servent lady C***, « lady P*** et tant d'autres ladies pensionnées? « Si quelqu'un répond que Leurs Seigneuries sous- « crivent pour vous (avec l'argent de votre poche), « que moi Hunt je souscris pour bien moins « qu'elles, que nous ne sommes pas si à plaindre, « puisque nous fumons et que nous buvons un « verre d'ale, que nos délibérations sentent le « genièvre et le grog, eh bien, ce quelqu'un est « encore un loup à peau de brebis, c'est moi Hunt « qui le certifie! » Il prit cinq ou six fois la parole dans ce meeting, et ses déclamations incendiaires, grotesques parfois, mais qui n'en allaient que plus sûrement à leur adresse, exaltèrent au plus haut point les dix ou douze mille têtes folles qui s'agitaient autour de lui. Le meeting de Palace-Yard s'était fermé après avoir reconnu l'urgence d'une réforme radicale; celui de Spafields alla plus loin: il résolut d'adresser au prince-régent une pétition qui énumérerait les griefs par suite desquels avait eu lieu la réunion; il chargea Hunt de la rédiger et de la présenter. La démarche ne fut pas heureuse: Hunt, armé de la fameuse pétition, se présenta un beau matin aux portes du palais, et fut éconduit, vu qu'on n'était admis à l'audience du prince-régent qu'après des formalités qu'il n'avait point remplies. Il se rejeta sur le ministre lord Sidmouth, qui consentit à le recevoir et qui l'écouta patiemment, sans doute afin de pénétrer ce qu'il comptait faire ultérieurement et d'étudier son caractère. L'entrevue, comme de raison, ne produisit rien; et à un second meeting de Spafields, tenu le 2 décembre, Hunt, après s'être pavané en landau et avoir déployé ses talents de jockey, dont il ne se glorifiait pas moins que de ceux d'orateur, déplora prolixement l'obstination des sangsues du peuple, en conclut qu'il était de plus en plus nécessaire de s'unir pour triompher de leur égoïsme, proclama pourtant que toute violence et toute émeute gâteraient la sainteté de la cause populaire, et termina par les résolutions suivantes, qui furent adoptées avec un *tonnerre d'applaudissements:* 1° le peuple anglais s'abstient de toute sédition et révolte; 2° la représentation nationale est corrompue; on répond aux doléances, aux suppliques du peuple par des charges de cavalerie: que l'univers juge où est la brutalité, l'abus de la force; 3° la misère de la Grande-Bretagne est un fait avéré, notoire; 4° il est ridicule de faire une aumône de deux sous à l'homme auquel on vole à coups de taxes la moitié de son gain; 5° les causes des taxes (qui elles-mêmes sont causes de tout le mal) sont la dette, les pensions, l'énormité de la liste civile, la permanence de l'armée, le papier-monnaie; 6° nulle de ces institutions abusives n'existerait si la chambre des communes était la fidèle représentation du peuple; 7° donc il faut une réforme parlementaire, en d'autres termes, il faut que la chambre soit annuelle, que tout Anglais de vingt et un ans soit électeur, que tout électeur soit éligible; 8° à la chambre on votera au scrutin secret; 9° on présentera de nouveau une pétition au prince-régent; cette pétition sera signée de tout bon Anglais. Il y avait certes un grand art dans la modération apparente de ces conclusions opposées à la violence des invectives par lesquelles Hunt y préludait; mais là il était dirigé par Hobhouse et Burdett, les vrais chefs du parti. Les protestations pacifiques de ces meneurs n'étaient au fond qu'hypocrisie: leur plan était, s'ils n'arrivaient incessamment au pouvoir par la forme légale, de s'en saisir par l'insurrection, et une fois qu'ils en seraient nantis, n'importe comment, de dépecer la Grande-Bretagne en dix-huit États distincts qui formeraient ensemble un corps fédératif: Hunt n'était point oublié dans l'organisation de ce gouvernement modèle, il devait devenir lord chief-justice. Heureusement ces plans furent éventés, et le cabinet sut parfaitement à quoi s'en tenir sur chacun des coryphées du radicalisme. Aussi quand Hunt, en 1817, se mit sur les rangs pour l'élection de Bristol, c'est vainement qu'il tonna du haut des hustings; il eut la douleur d'échouer. Il ne fut pas plus heureux l'année suivante à l'élection de Westminster, en dépit de ses hautes prétentions et des lettres emphatiques par lesquelles il promettait d'être incorruptible: le nerf de la guerre et des élections, l'argent, manquait; et pourtant il en dépensa beaucoup, et la caisse des radicaux aussi! mais celle du ministère était, on le sent, bien mieux garnie. Hunt eut même l'humiliation, en pérorant du haut des hustings, de se voir menacé de coups de cravache par un nommé Dowling. Il se vengea de cet antagoniste quelques jours après en le battant en pleine rue, parce qu'il ne voulait point boxer avec lui. En 1817, il avait tenu un meeting à Bath dans la grande cour de sa

maison, et une troisième assemblée à Spafields; en 1818, il présida le meeting de Westminster, réuni pour discuter les priviléges de la nation, et il y fit adopter une *Remontrance aux ministres* sur la fréquente violation des droits du peuple, qu'il transmit à lord Sidmouth en l'accompagnant d'une déclaration très-insolente, qu'il regardait naïvement comme modérée. Le ministre refusa de faire lire au prince-régent des pièces si inconvenantes, et sur la demande du démagogue il les lui renvoya. Hunt alors le désigna aux haines et presque au poignard de ses radicaux, en lui écrivant dans une lettre qui fut bientôt publique : « Vous êtes le premier ministre d'État qui ait in- « terposé officiellement son autorité pour empê- « cher ces communications entre le monarque et « la nation, si essentielles à la gloire de l'un, à « la prospérité de l'autre » (4 sept. 1818). Son audace alors croissait à chaque instant, et aux efforts par lesquels on essayait de la paralyser, de la punir, il ne répondait que par des moqueries. Dowling avait porté plainte contre lui : « On a beau- « coup exagéré, dit Hunt, les coups que j'ai portés « à M. Dowling; je ne lui ai administré qu'une « correction légère. » Cette explication ironique n'était pas faite pour amener son acquittement; mais on ne prononça contre lui qu'une amende de cinq livres sterling au profit du roi, punition plus ridicule peut-être qu'un acquittement complet. Quelque temps après, son frère, sourd-muet de naissance, et l'aîné de ses fils s'embarquèrent pour la Nouvelle-Orléans, se proposant de mettre en valeur un vaste domaine chez les Illinois : le bruit courut que Hunt lui-même allait les suivre, et que, las des tracasseries du ministère et de l'ingratitude de ses concitoyens, il allait finir sa vie dans ces régions lointaines. Soudain il se hâta de rassurer ses amis et ses dupes (dont peut-être il avait à dessein fait naître les alarmes), et, par une lettre aux journaux radicaux, il déclara que la Grande-Bretagne le verrait combattre jusqu'au dernier soupir les *vendeurs de bourgs*. Effectivement, l'année suivante, dès le mois de janvier, en dépit de la prohibition des magistrats, il vint tenir et présida un meeting à Manchester, à l'effet de demander le rappel du bill relatif au commerce des grains. Hunt partageait et flattait tous les préjugés de la populace : comme elle, il croyait la liberté du commerce des grains une cause de famine et de détresse, et il en demandait à grands cris la suppression; ces huit mots : *Point de loi sur le commerce des grains* devinrent une des devises, une des formules sacramentelles du radicalisme. Sans doute il est simple que la tourbe des grandes villes ne comprenne rien à l'économie politique; mais le gentleman Hunt, en sa qualité de propriétaire, eût dû sentir que cette réprobation du prolétaire pour l'exportation et la libre circulation des grains n'est bonne qu'à déprécier les céréales et à diminuer les revenus et les salaires de quiconque possède, de quiconque cultive le sol. Au reste, tout fut en harmonie dans cette brillante réunion, l'auditoire et les orateurs, les principes et le langage, le but et les moyens. Les tréteaux où s'égosillaient à tour de rôle Knight, Ogden, Mitchell et Hunt, s'abattirent sous leurs poids, mais les orateurs se relevèrent sains et saufs, et continuèrent à gesticuler; de violentes menaces et des recommandations pacifiques bigarraient leurs discours; ils suppliaient si perpétuellement leurs fidèles amis de ne point se révolter contre la tyrannie qu'ils les forçaient de songer à tout instant à la révolte. Ceux-ci criaient à vingt reprises : *Vive Hunt! Hunt et la liberté!* Beaucoup portaient avec affectation le bonnet rouge. Cependant, grâce à la prudence des magistrats, la journée se passa sans désordre, et l'on en fut quitte pour des harangues. Mais une sourde agitation régnait par toute la ville : les habitants se partageaient en deux camps, les admirateurs et les antagonistes de la réforme. Si Hunt croyait les premiers capables de faire la loi sans difficulté à leurs adversaires, il s'aperçut bientôt qu'il était dans l'erreur. Trois jours après le meeting, il se rendit au spectacle dans une loge d'avant-scène, avec Chapman et deux autres amis, comptant sur une espèce de triomphe. Mais chaque parti était à son poste : à son entrée une salve d'applaudissements et une salve de sifflets le saluèrent. Bientôt l'orchestre joua le *God save the king :* contrairement à l'usage où sont tous les Anglais de se tenir debout pendant cet air, Hunt et ses amis s'avisèrent de rester assis. Sur quoi des officiers de hussards allèrent, suivis de bon nombre de curieux, enjoindre aux quatre démagogues de se lever tandis qu'on recommencerait l'air; et, comme tous quatre résistaient, ils les mirent à la porte de leur loge. Hunt pourtant y rentra bientôt avec son monde, mais l'inévitable *God save the king* recommença, et cette fois il fallut se lever. Le lendemain au matin il fit poser par tout Manchester une affiche promettant cinquante guinées de récompense à celui qui lui désignerait le coquin qui la veille, en compagnie de messieurs les hussards, avait volé la montre de son ami Chapman, et sur ses indications on arrêta un Manchestérien (Torr) que quelques jours après on acquitta. Le soir, il comptait renouveler au spectacle le scandale de la veille, mais dans une salle remplie de ses adhérents; heureusement les magistrats prévinrent des rixes qui n'eussent point manqué de devenir sanglantes en interdisant le spectacle. Manchester n'en resta pas moins le centre des opérations des radicaux, ou du moins partagea ce triste honneur avec Londres. De là partaient les publications radicales les plus audacieuses, *l'Observateur, les Gorgones, les Méduses, le Nain noir,* et une foule de pamphlets qui, directement et indirectement, conviaient la misère à la sédition. A Manchester, et dans toute cette région populeuse et manufacturière qui l'environne, s'organisaient des clubs nombreux de réformateurs et même aussi de réformatrices, ne reculant

devant aucun moyen de propagande. Aux environs de Manchester, dans les terrains vagues, s'exerçaient à la manœuvre et au maniement des armes de fortes bandes en bonnets rouges et en guenilles : il est vrai que pour armes elles n'avaient guère que des bâtons. Cependant il était urgent que le gouvernement prît un parti. Pendant que Hunt entretenait la fermentation à Londres, Waithman, qui faisait partie du corps municipal en qualité d'alderman, forma dans l'ombre un complot qui devait commencer par l'incendie de quelques quartiers de la ville. Un placard anonyme, en annonçant un grand meeting à Smithfield, proclama ouvertement la révolte. « Si nos vœux peu-« vent se réaliser sans effusion de sang, à la bonne « heure! mais s'ils ne le peuvent, advienne que « pourra. » Telle était la pensée paraphrasée par cinq ou six formules différentes, dans ce document sincère du moins autant qu'atroce. Les radicaux le désavouèrent, et, selon la tactique révolutionnaire connue, l'attribuèrent au gouvernement. L'assemblée se tint pourtant : un chariot à charbon servit de tribune à Hunt et aux dignes acolytes qui le relayaient : le grand agitateur était en train de dire qu'on l'avait menacé de mort s'il osait tenir le meeting, et proposait des résolutions qu'il voulait faire voter en masse, lorsqu'un constable vint arrêter sur son chariot Harrison, un de ses compagnons : Hunt engagea le *mob* à rester impassible spectateur de cet acte tyrannique et à s'envelopper d'un calme majestueux, ajoutant héroïquement que lui-même, s'il était ainsi saisi en vertu d'un mandat légal, livrerait sans mot dire sa personne au magistrat. Toutefois cet incident amortit un peu sa verve, et le meeting se termina par le vote pur et simple d'une pétition nouvelle au prince-régent; pétition qui, comme les autres, ne lui fut pas présentée. Bientôt l'élection d'un shérif à Londres vint lui fournir une autre occasion de se montrer. Le lord-maire s'était prononcé avec horreur contre le complot : les radicaux, qui en niaient l'existence, résolurent de profiter de la réunion électorale pour censurer sa conduite : Waithman présidait. A la motion déjà très-dure par laquelle une fraction des assistants réprouvait la conduite du lord-maire, Hunt, après ses déblatérations habituelles contre les adhérents du gouvernement, et spécialement contre ceux qui parlaient sans rire du grand complot, « auquel, « dit-il, ne croyaient pas dix vieilles femmes en « Angleterre, » proposa une résolution plus outrageante que la première pour le magistrat, et, à force de criailleries, la fit adopter. Ce ne fut pas sans résistance de la part de Waithman, avec lequel même il eut une altercation très-vive : « Ma résolu-« tion est un amendement, vous devez la mettre « aux voix la première. — Je l'y mettrai bien, mon-« sieur Hunt, sans que vous veniez me beugler aux « oreilles comme un taureau. — C'est pourtant ce « que vous ne m'empêcherez pas de faire, mon-« sieur Waithman, en grognant comme un veau. » Le colloque dura encore quelque temps sur ce ton entre les deux gentlemen, qui pourtant ne se brouillèrent pas pour si peu. Du reste, si les radicaux eurent le dessus tant qu'il ne s'agit que du blâme à infliger au lord-maire, ils ne purent empêcher leurs adversaires de triompher pour la nomination du shérif. C'était le 26 juillet. Ils se promirent de prendre leur revanche au grand meeting de Manchester, de longue main annoncé pour le 9 août. Le but de cette assemblée était, suivant la version hypocrite des meneurs, d'entretenir les auditeurs de l'impossibilité où leurs mandataires s'étaient trouvés de présenter la dernière pétition au prince-régent, et de leur faire un appel solennel sur les moyens d'établir des communications entre la nation et le roi. Mais quels auraient pu être ces moyens, sinon le triomphe d'une insurrection et la création d'une magistrature révolutionnaire, interprète et fondée de pouvoirs de la populace qui s'appelait la nation? c'est à ce résultat que Hunt et des hommes plus énergiquement trempés que lui, quoique moins habiles à manier la passion populaire, amenaient graduellement les masses; mais tout n'était pas prêt encore pour l'explosion. Le gouvernement, qui depuis trois ans n'avait fait que céder du terrain et mollir, choisit enfin cet instant décisif : il était temps. Il ne se borna plus à prohiber comme par le passé la tenue du meeting et à recommander de ne pas s'y rendre, cette fois il prit des mesures décisives pour la répression. Tandis que Hunt faisait son entrée triomphale à Manchester, que les réformistes s'attelaient à son *gig* aux cris de *Hunt à jamais!* qu'on distribuait des pamphlets avec des cigares, les magistrats mirent sur pied les constables, la yeomanry, et firent venir un régiment de hussards. Le meeting remis du 9 au 16 s'ouvrit pourtant ce jour-là : soixante-dix mille personnes au moins s'y rendirent de tous les points de la circonférence dont Manchester est le centre : ces sinistres auditeurs venaient, non plus un à un comme par le passé, mais par bandes de deux à trois mille hommes. Chacune avait son drapeau, et sur le drapeau sa devise; une d'elles était ainsi conçue : « Mourons en hommes et ne « nous laissons pas vendre en esclaves! » On distinguait aussi des escouades, des bataillons de réformatrices, quelques-uns avec des drapeaux de soie. Mais l'intervention de la force armée coupa court aux délibérations à peine ouvertes. Hunt n'avait guère eu que le temps de se plaindre de la mauvaise disposition des hustings placés à l'encontre du vent, de manière à emporter sa voix, lorsque la cavalerie de la yeomanry se mit en marche. Il l'aperçut, et par ses gestes sembla la défier. Elle s'approcha pourtant, perça jusqu'à l'échafaudage où il trônait avec ses amis, et l'enveloppa. Un magistrat de police le déclara prisonnier, ainsi que tous ceux qui étaient avec lui sur les tréteaux. Il ne résista point et se laissa conduire au bureau de police, affectant le plus grand

respect pour le mandat du magistrat, et seulement feignant de craindre que le parti du gouvernement ne l'insultât en route. Pendant ce temps le tumulte régnait sur la place. Bien que privée de ses chefs, la foule restait réunie et murmurait des menaces : plusieurs charges de cavalerie la dispersèrent enfin; mais il en coûta du sang, et quelque temps encore l'exaspération des radicaux fut effrayante : on parlait même de délivrer Hunt par la violence. Mais l'arrestation des principaux meneurs les avait frappés de terreur. A partir de cet instant, l'état de fièvre morale à laquelle le pays était en proie alla décroissant. La convalescence fut lente et longue, il est vrai. Hunt, au bout de onze jours de détention provisoire, subit un premier interrogatoire dans lequel il déploya de l'adresse et de l'aplomb, surtout au contre-interrogatoire des témoins à charge. Toutes ces subtilités ne pouvaient pourtant prévaloir contre l'évidence : il fut mis en prévention et assigné à comparaître devant le grand jury de Lancastre. Cependant il obtint sa liberté sous caution. Dans l'intervalle qui devait s'écouler jusqu'à la décision de son sort, il voyagea suivant son usage de ville en ville, fut fêté à Preston, à Blackburn, à Bolton, à Manchester, à Londres, où même une espèce d'ovation signala son entrée, et il sembla de temps à autre faire de son mieux pour s'entourer d'une popularité menaçante. Aux élections générales qui eurent lieu sur l'entrefaite, il se présenta pour représenter le bourg de Preston, et probablement il eût été nommé si l'on n'eût hâté son procès. Il écrivit aussi diverses lettres un peu du style de celles qui jadis lui conciliaient les suffrages de la tourbe, et accusa de calomnie le *New Times*, qu'il ne put venir à bout de faire condamner, ce qui lui fournit l'occasion de crier au déni de justice. Au total cependant il ne s'abandonna pas, comme on eût pu le penser, à toute la fougue de son caractère : la prison et l'amende lui falsaient peur, il obéissait assez souvent à l'instinct qui l'engageait à ne pas se compromettre davantage. C'était le moment où Thistlewood, associé de ses prédications réformistes, venait de voir échouer sa conspiration et allait avec ses complices expier son crime au gibet. Hunt alla jusqu'à décliner l'offre que lui firent les radicaux de présider plusieurs meetings, et il atteignit ainsi l'époque fatale. L'affaire, renvoyée aux assises d'York, fut appelée le 15 mai 1820. Il se défendit lui-même, et peut-être eut-il tort : il eût fallu au moins en cette occasion saisir avec hardiesse, avec ampleur le rôle de martyr, et exposer superbement son système, ses motifs, sa conduite, au risque d'être plus fortement frappé par ses juges; mais il eût fallu pour cela avoir le cœur haut. Il ne chercha au contraire qu'à travestir aux yeux de ses juges la nature et la portée de ses actes. Cependant il n'esquiva point la punition : le tribunal le condamna à deux mois et demi de détention, à mille livres sterling d'amende et à fournir, cinq ans durant, caution au sortir de sa prison; vainement il demanda la révision du jugement. Son appel rejeté, il fut conduit à l'étroite et sale prison d'Ilchester, où il n'eut pas même le triste avantage de la détention solitaire, car on l'y logea en compagnie de voleurs et de bandits. Hunt n'était pas fait pour se taire en semblable occurrence; mais ses réclamations ne servirent qu'à le faire traiter un peu plus mal par le gardien de la prison; et quand ensuite il élabora des pétitions pour le dénoncer, pour signaler l'insalubrité de l'édifice, on n'en tint compte pour l'instant : plus tard, il est vrai, on fit droit à l'une et à l'autre demande : le geôlier fut destitué, et la prison changea de face. Malgré son antipathie pour Hunt, Burdett, alors membre de la chambre des communes, fit aussi un effort pour le captif. Le but de sa proposition était de tenir les esprits en éveil et de ranimer l'exaltation que chaque jour alors éteignait : elle ne pouvait réussir et ne réussit point. Le gentleman de Weddington subit sa peine en totalité, et ne quitta la prison que le 11 novembre 1822. Sa sortie fut annoncée pompeusement dans tout le parti radical, et les ovations recommencèrent à Londres et ailleurs; le comté de Somerset lui offrit un beau vase d'argent. Mais les révolutionnaires eux-mêmes sentaient ce qu'il y avait de factice et de vide dans ces démonstrations. On se lasse d'adorer toujours la même idole; la fatigue les gagnait. Puis Hunt s'était montré vraiment trop peu homme de main ou homme de tête pour conserver une influence prédominante. Cependant le parti de la réforme avait changé de tactique, il procédait avec moins de violence. Hunt resta d'abord un des coryphées et en quelque sorte l'enfant perdu de la secte; il devint l'éditeur du journal *le Libéral*, dont la virulence le mit bien vite dans le cas de comparaître devant le jury pour être encore une fois condamné, ce qui ne manqua pas. Mais quelque temps après, soit que son humeur querelleuse et arrogante eût froissé des susceptibilités peu endurantes, soit qu'on s'ennuyât d'entendre toujours son nom comme celui du plus célèbre des radicaux, soit que réellement il fût coupable de ce dont le soupçonnèrent ses camarades d'émeute, il se brouilla avec les chefs du radicalisme. Dépositaire de quelques sommes produites par les cotisations révolutionnaires, il ne put en justifier l'emploi. On l'accusa d'en avoir détourné des parties à son usage, et cet épisode diminua singulièrement sa popularité. C'est vers cette époque qu'il imagina de se faire débitant d'un cirage de son invention : non content d'en placer des dépôts sur tous les points de la Grande-Bretagne, il parcourait lui-même les villes, les bourgs, les comtés dans sa voiture, prônant, vendant ses bouteilles en véritable marchand d'orviétan, et renouant ainsi le fil de ses relations avec ses anciens admirateurs, ce qui était probablement le but réel de ses courses. Nous ne savons point ce qu'il y gagna au juste; mais il continuait

de faire fort bonne figure. Il vint même se montrer en France, où son nom était connu plutôt que son rôle, et vendit aux badauds parisiens de ce fameux cirage. Au milieu de ces parades, la comédie de quinze ans se terminait dans ce pays. En Angleterre, Guillaume venait de remplacer sur le trône George IV; l'utopie de la réforme allait enfin passer dans les réalités de la constitution. Hunt en ce moment reparut sur la scène plus radieux que jamais : le rejet du bill de réforme par la chambre des communes, en 1831, avait amené la dissolution du parlement : réconcilié tant bien que mal avec les réformistes, toléré, sinon secondé par le cabinet, il se présenta derechef à Preston, et cette fois il fut élu. Sa physionomie oratoire dans cette chambre où il avait tant ambitionné un siége fut terne et pâle : cinquante orateurs l'éclipsaient en logique, en souplesse, en fécondité, en élégance, en tactique parlementaire. Toutefois, il faut lui rendre cette justice, que sur les bancs comme à la tribune il fut fidèle à son caractère. Repoussant à haute voix les reproches d'apostasie, de vénalité, il ne cessa de demander avec bien plus de bruit que d'adresse, et bien plus de ténacité que d'à-propos, la réforme la plus large, la plus radicale. En 1831, année qui vit rejeter à la chambre des lords le bill admis par les communes, il demanda que celles-ci prissent une résolution portant que toute influence dans l'élection des représentants constituait un attentat aux priviléges de la nation, et serait punie la première fois par un emprisonnement d'un an à la Tour et une amende de dix mille livres sterling; en cas de récidive, par vingt mille livres sterling et deux ans à Newgate; en cas enfin de seconde récidive, par l'extinction de la pairie. En 1832, il s'éleva contre l'habitude de répondre au discours de la couronne par une adresse qui en reproduisait pas à pas la marche insignifiante, et contre l'usage des ministres eux-mêmes, qui dans ce document parlaient de tout ce qu'il était inutile de dire et ne sonnaient mot des difficultés de la situation. Il proposa que la chambre s'ajournât, réclamant du ministère un exposé nouveau et sincère de l'état de la Grande-Bretagne. Relativement à la réforme, il demanda que quiconque payait la moindre taxe concourût aux élections. Ce n'est pas là le suffrage universel; mais un pas encore, et l'on y arriverait. Au reste, Hunt n'avait jamais parlé que du suffrage universel des contribuables, et en cette occasion encore il était fidèle à lui-même. Appuyé par sept voix seulement, il reproduisit sa demande sous une forme nouvelle en la retournant. « Que tout citoyen privé du droit « électoral, dit-il, soit par cela même déclaré « exempt de taxes. » Cette fois il n'eut pas même une voix pour lui. « Au moins, dit-il alors, que « le bill n'empire pas la condition des bourgs qui « n'ont jamais été sujets au moindre reproche. « Preston, qui m'envoie à vous, comptait de sept « à huit mille électeurs par le passé : la présente « loi réduit ce nombre à huit ou neuf cents; sti- « pulez une exception en sa faveur. » Cet appel ne fut pas plus entendu que les précédents. Malgré ces mécomptes, Hunt eut plaisir à voir enfin passer le bill. Il survécut trois ans encore à ce triomphe, et il ne mourut qu'en 1835. P—OT.

HUNTER (ROBERT), écrivain anglais, fut nommé, en 1708, lieutenant-gouverneur de la Virginie; mais ayant été pris par des Français dans la traversée, il fut retenu prisonnier à Paris, où le doyen Swift lui adressa deux lettres qui font un égal honneur à tous deux, et qui se trouvent dans le douzième volume des œuvres du doyen. Hunter était déjà connu alors par sa *Lettre sur l'enthousiasme*, qui a été attribuée à Swift, et plus généralement au comte de Shaftesbury; ce qui fait assez son éloge. C'est, à ce qu'il paraît, tout ce qu'il a écrit, quoiqu'on lui attribue une farce intitulée *Androboros :* mais cette seule lettre sur l'enthousiasme a suffi pour lui procurer une assez grande célébrité. Il partit, en 1710, pour New-York avec le titre de gouverneur, accompagné de deux mille sept cents Palatins qui devaient s'y établir et y travailler à des objets de marine. Il fut par la suite gouverneur de la Jamaïque, où il mourut le 1er mars 1734. L.

HUNTER (WILLIAM), célèbre anatomiste et médecin écossais, né en 1718, à Kilbride, dans le comté de Lanark, étudia d'abord avec succès au collége de Glascow. Quelques entretiens qu'il eut avec le docteur Cullen, à Hamilton, décidèrent le choix de sa profession. En 1737, il vint résider dans la maison de Cullen, et il y passa trois années, qu'il regarda comme les plus heureuses de sa vie. Il alla ensuite à Édimbourg, où il profita surtout des leçons d'Al. Monro, et de là à Londres, où il fut accueilli par le docteur Smellie. Le docteur Douglass, déjà avancé en âge, jeta sur lui les yeux pour qu'il l'aidât dans ses travaux anatomiques, et il lui confia en outre l'éducation de son fils. Hunter devint alors aide-chirurgien de l'hôpital de Saint-George. Il communiqua en 1743 à la société royale de Londres un *Essai sur la structure et les maladies des cartilages des articulations*, qui prouvait déjà de grandes connaissances en anatomie. Il y démontrait que les cartilages sont formés de fibres qui s'élèvent perpendiculairement à l'extrémité de l'os. Il commença, quelques années après, des cours particuliers de chirurgie et d'anatomie, qui eurent beaucoup de succès. Il fut élu, en 1747, membre de la corporation des chirurgiens. Quoiqu'il ait toujours paru dédaigner la chirurgie, il la pratiqua d'abord conjointement avec l'art des accouchements, où son adresse supérieure et ses manières nobles et affables lui procurèrent bientôt une grande vogue. Il fut successivement accoucheur de deux hospices de maternité. On le consultait en même temps comme une autorité sur toutes les maladies dont le siége était incertain. En 1750, ayant reçu le doctorat à l'université de Glascow, il commença à

exercer la médecine, et, dès l'année suivante, travailla à son principal ouvrage sur l'anatomie de la matrice. Il devint, en 1764, médecin extraordinaire de la reine. La multiplicité de ses occupations l'obligea de se soulager de ses cours en s'adjoignant W. Hewson, auquel succéda Cruikshank. La société royale l'appela dans ses rangs en 1767, et celle des antiquaires l'année suivante. Lors de l'établissement d'une académie royale des arts, il y fut nommé professeur d'anatomie, et, par son zèle et ses lumières variées, il répondit bien à ce choix judicieux. Il succéda, en 1781, au docteur J. Fothergill, comme président de la société des médecins de Londres. La société de médecine de Paris et l'Académie des sciences l'élurent un de leurs associés étrangers. C'est en 1774 que parut en latin et en anglais son *Anatomia uteri humani gravidi*, Birmingham, Baskerville, in-fol., orné de 34 planches, où les objets, de grandeur naturelle, sont représentés avec autant de vérité que de précision. Il avait été considérablement aidé dans ce travail par son frère J. Hunter : comme il manquait un texte à cet ouvrage, le docteur Baillie, neveu de l'auteur, a suppléé à cette lacune en rédigeant, en partie d'après les papiers de son oncle, une *Description anatomique de l'utérus humain et de son contenu*, publiée en 1795, gros in-4°. Les autres écrits de W. Hunter sont principalement : 1° une *Dissertation sur l'incertitude des signes de mort violente dans les enfants nouveau-nés;* 2° des *Réflexions sur la section de la symphyse du pubis*, où il se déclare contre cette opération; 3° quelques écrits réunis dans ses *Commentaires médicaux* (1762); 4° des *Observations sur des os de quadrupèdes trouvés près de l'Ohio*, etc. (dans les *Trans. philos.*); 5° et enfin des écrits inédits de peu d'étendue. Célibataire, et vivant avec une extrême frugalité, Hunter eut bientôt amassé une fortune considérable. Après qu'il se fut assuré l'indépendance à laquelle il avait aspiré, il forma le projet d'employer le surplus de ses richesses à établir à Londres une école d'anatomie, et voulut en être le seul fondateur. Sur un terrain qu'il acheta, il fit bâtir une maison spacieuse qui offrit un vaste amphithéâtre, divers appartements pour les cours et les dissections, et une superbe salle qu'il destina à contenir un muséum. La formation de ce muséum, composé d'abord uniquement d'objets d'anatomie, et où il rassembla ensuite aussi des fossiles, des livres, des médailles, etc., l'occupa jusqu'à sa mort, conjointement avec sa pratique et ses cours, qu'il n'abandonna jamais. Ce muséum jouit d'une grande célébrité : il est riche surtout en livres grecs et latins. Une partie des médailles grecques qui s'y trouvent a été décrite par le docteur Combe, sous le titre de *Nummorum veterum populorum et urbium qui in museo G. Hunter asservantur descriptio figuris illustrata*, 1783, in-4°. Les dernières années de sa vie, Hunter fut tourmenté par de vives douleurs de goutte. Il mourut le 30 mars 1783, avec une tranquillité d'âme remarquable. Se tournant vers M. Combe, qui était près de son lit : « Si j'avais, disait-il, assez de « force pour tenir une plume, j'écrirais combien « il est aisé et doux de mourir. » Il laissa son muséum, avec des fonds pour l'entretenir et l'augmenter, à M. Baillie, tenu de le remettre après trente ans à l'université de Glascow, qui le possède actuellement. Le docteur Foart Simmons a écrit la vie de W. Hunter. Comme opérateur, il était circonspect jusqu'à la timidité. On lui a reproché une vivacité excessive dans la controverse; il la manifestait surtout quand il soutenait ses droits à quelques découvertes anatomiques qu'on lui contestait. L.

HUNTER (Jean), frère du précédent, célèbre chirurgien, naquit, en 1728, à Long-Calderwood, en Écosse, et mourut le 16 octobre 1793. Sa famille était pauvre. Il savait à peine lire et écrire à l'âge de vingt ans, et se disposait à prendre le métier de soldat, lorsque William, son frère, qui déjà était un chirurgien distingué, l'appela auprès de lui pour l'aider dans ses opérations et dans ses dissections anatomiques. Bientôt Jean Hunter montra tant d'aptitude pour ces divers travaux, que son frère résolut de ne rien épargner, afin de l'instruire complétement dans toutes les parties de son art. Ses progrès furent rapides; il contribua aux découvertes que William Hunter fit sur le système des vaisseaux lymphatiques et sur ceux de l'utérus. Lui-même en fit d'importantes en névrologie, en angeïologie et en anatomie comparée : ainsi il suivit les ramifications du nerf olfactif sur les membranes du nez; il reconnut la route, jusqu'alors ignorée, de quelques-unes des branches de la cinquième paire de nerfs; il injecta les artères de l'utérus dans l'état de gestation, et les suivit jusqu'à leur épanouissement dans le placenta. Hunter découvrit aussi chez les oiseaux l'appareil des vaisseaux lymphatiques. L'anatomie comparée devint pour lui une étude favorite; il s'y livra avec passion, et conçut le projet d'en tirer des lumières générales sur les fonctions de la vie. C'est de cette époque qu'il commença cette collection anatomique devenue célèbre par la suite, et dont la beauté lui fit beaucoup d'honneur parmi les savants. Jean Hunter disséqua d'abord des animaux domestiques de nos climats, et ceux qui y vivent dans l'état sauvage; ensuite il dirigea ses recherches sur les espèces étrangères et rares qu'il se procurait à prix d'argent, ou que lui envoyaient, de toutes les parties du monde, les personnes qui connaissaient son goût pour ces sortes de recherches. Il réunit chez lui une ménagerie d'animaux féroces qu'il essayait d'apprivoiser, et dont il étudiait l'instinct et les mœurs. Jean Hunter avait trente-trois ans et jouissait déjà d'une grande réputation, lorsque, pendant la guerre de sept ans, il prit du service aux armées de sa nation en qualité de chirurgien-major : il s'embarqua sur l'escadre qui fut envoyée pour attaquer Belle-Ile, puis se rendit

en Portugal et ensuite à la Jamaïque. Il eut occasion, par là, d'observer les plaies d'armes à feu, et composa sur ce sujet un excellent traité, le meilleur qu'eût encore l'Angleterre. De retour à Londres en 1763, Jean Hunter se livra tout entier à l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie, et à l'exercice de cet art. Il parvint à une haute renommée comme professeur et comme praticien, et il obtint tous les honneurs et toutes les dignités auxquels on peut aspirer dans sa profession. Il fut successivement élu membre de la société royale de Londres, de la société des chirurgiens de la même ville, chirurgien extraordinaire du roi, inspecteur général des hôpitaux, chirurgien en chef de l'armée, vice-président du collége vétérinaire de Londres, etc. Toutes ces distinctions ne purent le distraire de ses études favorites : il consacrait les journées à l'enseignement et à la pratique, et tous les soirs, une maison qu'il avait fait bâtir près de la ville était destinée à ses expériences sur divers points de l'histoire naturelle et de la physiologie. Sa collection d'anatomie, commencée dès sa jeunesse, était, en 1787, assez riche pour attirer l'attention des gens du monde; et deux fois par an, il en faisait une démonstration publique. « L'objet de cette collection, dit M. Eve-« rard Home, était de montrer les gradations « que suit la nature depuis l'état de vie le plus « simple jusqu'à l'être le plus parfait, l'homme. » Jean Hunter, indépendamment des services qu'il a rendus à la science dans la culture de l'anatomie comparée, a contribué à l'avancement de son art par ses belles recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur les dents; il a heureusement expliqué plusieurs symptômes des maladies syphilitiques, quoiqu'il ait avancé quelques paradoxes sur ces affections; il a répandu d'utiles lumières sur l'étiologie de l'hydrophobie; ses recherches ont eu particulièrement pour objet de déterminer les conditions du développement du virus rabifique. Ce savant prouve que la morsure du chien malade n'est pas toujours nécessaire pour propager l'infection, et qu'il suffit quelquefois pour cela que l'animal lèche une plaie. J. Hunter aperçoit une grande affinité entre le tétanos et la rage, et remarque que la course, qui est la suite de l'anxiété extraordinaire qu'éprouve l'animal infecté, contribue à diminuer l'intensité des accidents. Il fixe à dix-sept mois le plus long intervalle qui puisse s'écouler entre la morsure et l'invasion de l'hydrophobie. J. Hunter a publié plusieurs faits curieux sur les hydatides, sur la rétroversion des intestins et sur d'autres points importants de l'anatomie pathologique. En physiologie, cet auteur croit avoir découvert que le sang jouit de la vitalité à raison de la propriété qu'il a de se coaguler. Il soutient que l'élasticité des artères diminue en raison directe du rétrécissement de leur diamètre et de l'augmentation de leur force musculaire. En pathologie, il a laissé des idées vraiment médicales sur l'inflammation, sur la suppuration, sur la résorption, sur la cicatrice, sur la cause du développement des bourgeons charnus dans les plaies. Il est l'inventeur d'un procédé qui porte son nom pour l'opération de la fistule lacrymale : il consiste à perforer l'os *unguis* avec un emporte-pièce. Tant d'utiles travaux placent J. Hunter au premier rang des anatomistes et des pathologistes de sa nation. Il mourut, presque subitement, d'une maladie dont la cause et le traitement sont encore peu connus, l'angine de poitrine. Il a laissé de nombreux mémoires, imprimés dans les *Transactions philosophiques* et dans d'autres ouvrages périodiques, et qui ont, pour la plupart, été publiés séparément. Tous ses écrits sont remplis d'aperçus ingénieux, de considérations neuves; mais son style manque de correction et de clarté, défauts qui tiennent à l'insuffisance de ses études classiques. Ses principaux écrits sont : 1° *Histoire naturelle des dents humaines et traité de leurs maladies*, etc., in-4°, 1771; 2 part., 1778; 2° *Observations sur certaines parties de l'économie animale*, 1786, in-4°; 3° *Traité sur les maladies vénériennes*, 1786, in-4°. La publication de cet ouvrage fit, dans le temps, le plus grand honneur à l'auteur, et le mit en faveur dans l'école française. Il a été traduit en français par M. Audiberti, Paris, 1787, in-8°, et par G. Richelot, annoté par M. Ricord, Paris, 1845, in-8° avec 9 planches. 4° *Traités sur les maladies qui règnent entre les tropiques*, 1790, in-8°; 5° *Observations sur les maladies de la Jamaïque*, 1791, in-8°. Ces deux ouvrages ont contribué à enrichir la médecine pratique de faits utiles, jusqu'alors peu connus. 6° *Traité sur les plaies d'armes à feu*, 1794, in-4° (traduit en français par J. Dubar, Ostende et Paris, an 7, 3 vol. in-8°). A la suite de cet ouvrage posthume, M. Evérard Home, beau-frère de J. Hunter, et qui devait à ce dernier son éducation médicale, a publié à son sujet une notice biographique très-complète. L'on peut y recourir pour de plus amples éclaircissements, et pour prendre connaissance de la description des objets généraux dont se composait la riche collection anatomique dont il a déjà été parlé. On trouve une analyse bien faite de cette notice dans la Bibliothèque britannique de 1796 (n° 16, litt. t. 2). La vie de J. Hunter a encore été écrite en anglais par Jessé Foot, 1794, in-8° de 287 pages, et par Jos. Adams, 1817, in-8°. Suivant le vœu de J. Hunter, le gouvernement anglais fit l'acquisition de son muséum pour 1,500 livres sterling, et le donna au collége des chirurgiens de Londres, à la condition de le rendre public et d'en expliquer le contenu dans un certain nombre de leçons annuelles. C'est en 1810 que l'on a commencé ses leçons (1). F—R.

HUNTER (Alexandre ou André), médecin anglais, né en 1733 à Édimbourg, étudia son art successivement à Édimbourg, à Londres, à Lyon

(1) Le docteur J.-F. Palmer a donné une traduction des *Œuvres complètes* d'Hunter, avec des notes par G. Richelot, Paris, 1838-42, 4 vol. in-8°.

sous Lecat, et à Paris sous Petit, et l'exerça à Gainsborough, à Beverley, et enfin à York, avec beaucoup de réputation. Il y concourut, en 1770, à l'établissement d'une société d'agriculture dont il publia les travaux sous le titre d'*Essais géorgiques*, en 6 volumes in-8°, 1803-1808. Il s'occupa beaucoup des maladies de l'esprit, fit le plan de l'asile pour les aliénés à York, dont il devint médecin, et publia des *Essais sur des cas de démence*. On lui doit aussi une édition de la *Sylva* d'Evelyn (*voy.* Evelyn) et plusieurs autres écrits utiles. Il fut membre des sociétés royales de Londres et d'Édimbourg, et membre honoraire du bureau d'agriculture. Il est mort à York, le 17 mai 1809, à 80 ans. L.

HUNTER (Henri), écrivain écossais, né en 1738, ou, suivant d'autres, en 1741, à Culross, dans le Perthshire, fut d'abord l'un des ministres de South-Leith, et ensuite, pendant trente et un ans, pasteur de la congrégation presbytérienne de London-Wall. Il joignait à beaucoup de savoir et de talent, comme prédicateur et comme homme de lettres, un esprit agréable, fait pour briller dans la meilleure société. Il mourut à Bristol le 27 octobre 1802. On cite parmi ses ouvrages, qui sont tous écrits avec goût et d'un style facile et naturel : 1° *Biographie sacrée*, ou suite de discours sur les vies des patriarches, 1786, 3 vol. in-8°, suivis de trois autres en 1792 : c'est un livre qui jouit d'une grande réputation en Angleterre, et qui a eu différentes éditions; 2° un volume de *Sermons* estimés; 3° la traduction en anglais des *Études de la nature*, traduction très-bien faite et qui lui mérita, dit-on, les remercîments de l'auteur, Bernardin de Saint-Pierre; 4° la traduction des *Voyages de Sonnini en Égypte;* 5° celle de la *Physiognomonie de Lavater*, avec des gravures superbes et imprimée avec beaucoup de luxe. C'est un des plus beaux ouvrages typographiques qui aient alors paru; chaque exemplaire se vendait quarante guinées. Hunter ne commença cette traduction qu'après être allé visiter Lavater lui-même dans son pays natal. 6° La traduction du sixième volume des *Sermons de Saurin;* 7° la traduction de la *Vie de l'impératrice Catherine II*, par Castera; 8° la traduction des *Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne*, 1795, 2 vol. in-8°. L.

HUNTER (Jean), marin anglais, naquit à Leith en septembre 1738. Son père, qui pendant plusieurs années fut commandant d'un vaisseau marchand, se fit accompagner par lui lors d'un voyage à la côte de Norvége; l'enfant y fut témoin d'un naufrage; on eût dit que c'était un présage de tout ce que plus tard il devait subir de traverses et de catastrophes dans la carrière navale. Toutefois, ce n'est pas à la marine qu'il fut d'abord destiné. Placé à l'école de Lyne et ensuite à l'université d'Aberdeen, il sembla d'abord se plier au vœu de son oncle et de sa mère, qui souhaitaient le voir prendre les ordres. Mais cette vocation par avis de famille n'eut qu'un temps : en 1754, il s'embarqua sur un sloop de guerre. Bien novice encore dans l'art nautique, il suppléa pourtant, à force de persévérance et de capacité naturelle, à ce défaut d'éducation préliminaire; grâce au soin qu'il prit de mettre à profit toutes les occasions d'étudier la navigation et les mathématiques, il finit par posséder à fond la théorie comme la pratique. Aussi, après avoir passé successivement sur plusieurs vaisseaux, fut-il promu au grade de lieutenant, et il servit avec ce titre sous les amiraux Durell, Hawke, Percival, et dercchef sous le vénérable Durell. Cet officier était rempli d'estime pour Hunter, qui pouvait se flatter d'un avancement prochain, lorsque ce protecteur mourut. L'escadre était alors devant Halifax (1766). Il n'en fut pas moins chargé l'année suivante des fonctions de maître à bord du *Launceston*. Il fut aussi chargé d'examiner la possibilité d'adapter aux bateaux des tuyaux à air, afin de prévenir la submersion par la diminution de pesanteur spécifique en cas de danger; et ses expériences habilement conduites amenèrent un procédé à l'aide duquel il fut possible de transformer ainsi chaque embarcation en bateau *insubmersible*. De retour en Angleterre (1769), et confirmé dans son rang de lieutenant après l'examen d'usage, il ne tarda point à repartir, visita Pensacola, et, pendant le séjour de trois mois qu'il y fit, étudia les profondeurs de ce port et en dressa une carte : il fit voile ensuite avec l'escadre pour la Jamaïque. Comme il fut impossible d'aborder, à cause des grands ouvrages que construisaient les Espagnols sur les hauteurs de Cavanos, il alla, travesti en matelot, se placer sur un mât; et dessina de là tout ce qui pouvait être découvert. Ce dessin, qu'à son retour en Angleterre il offrit au contrôleur de la marine, sir Hugh Palliser, lui valut l'attention de ce personnage, et contribua à le faire acquitter honorablement, lors de l'information dirigée sur les causes qui avaient fait donner le *Carysfort* (c'était le navire à bord duquel servait Hunter) sur les écueils du Martyr, dans le golfe de Floride. Au pilote appartenait la faute tout entière, et, pendant les neuf jours que le navire avait passés à se préserver d'une destruction inévitable, le sang-froid de Hunter avait rendu d'éminents services. Placé immédiatement après sur un autre bâtiment, il resta deux ans aux Indes orientales, et ne reparut qu'un instant en Angleterre, en 1776, pour aller rejoindre lord Howe en Amérique. La guerre alors avait éclaté avec les colonies anglo-américaines. Hunter déploya dans cette lutte les qualités d'un officier de premier ordre. Il se couvrit de gloire surtout en faisant passer, malgré le feu des Américains, son navire de guerre dans l'étroit chenal que forme le lit de la Delaware aux environs de l'île de Mud, chenal où jusque-là les Américains eux-mêmes n'osaient s'aventurer qu'en bateau. Le résultat de cette manœuvre, aussi habile que hardie, fut l'occupation de l'île, et par suite l'ouverture de la

Delawarre à la flotte britannique et la jonction de cette flotte aux troupes de terre. Soit par un malentendu, soit par un autre motif, il ne reçut pas la récompense que méritaient ce trait brillant et quelques autres. Assez mécontent, il ne consentit, l'année suivante, à prendre de service que comme volontaire; et c'est en cette qualité qu'il accompagna son ami, le capitaine Keith Stuart, à sa croisière dans l'Atlantique, aux Indes, en 1780 et 1781. Il s'y fit estimer du commodore lord Walsingham, qui le regardait comme un de ses officiers les plus instruits, et qui le donna pour second à l'ingénieur civil Smeaton, dans une occasion de quelque importance. De retour en Europe, Hunter fut attaché de nouveau à lord Howe, comme troisième lieutenant, en 1782; et enfin, en 1784, il obtint le commandement d'une canonnière que bientôt il échangea contre celui d'un sloop. En 1786, lors de l'expédition pour la fondation de Botany-Bay, il s'embarqua sur le *Sircies*, avec le titre de second capitaine et la commission de capitaine suppléant. Envoyé de la Nouvelle-Hollande au cap de Bonne-Espérance, il eut sur toute la route une voie d'eau, et n'évita un naufrage qu'en ayant sans cesse du monde à la pompe. Dirigé après son retour sur l'île Norfolk, où le gouverneur pensait qu'il fallait former un second établissement, il fut assailli dans l'opération par des vents contraires, et un des deux bâtiments qu'il conduisait (le *Sircies*) échoua sur les récifs de corail qui rendent l'abord de la côte si difficile; personne ne périt, mais la position de Hunter était critique : on n'avait pu mettre à terre que peu de vivres, et la majorité des naufragés se composait de deux cent six déportés. Les officiers réunis en conseil résolurent d'envoyer à Port-Jackson le vaisseau restant afin qu'on vînt à leur secours, et, en attendant, proclamèrent la loi martiale pour comprimer par la terreur l'insurrection possible des déportés. Vingt semaines se passèrent dans cette dure situation; enfin on vint les prendre avec leur équipage et les reconduire à Port-Jackson. Le gouverneur les fit ensuite partir pour l'Angleterre, et, par une mesure dont la sévérité était une insulte, il les mit tous à bord d'un navire hollandais avec lequel il fit marché pour leur transport. Ce voyage, si pénible par lui-même, le devint encore plus par la mortelle lenteur avec laquelle il se fit, et par les maladies qui décimèrent les habitants du vaisseau. Heureusement, tous les officiers et marins du *Sircies* trouvèrent à la cour martiale chargée de l'enquête sur la perte du navire un acquittement honorable; et lorsque Phillip se démit du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, en 1795, c'est Hunter qui fut nommé son successeur. Dans l'intervalle, il avait servi à bord de la *Reine-Charlotte*, vaisseau amiral de lord Howe, alors à la tête de la flotte de la Manche. Il resta cinq ans à la Nouvelle-Galles du Sud (1796-1801); son administration y fut éclairée, vigoureuse et féconde en résultats utiles. C'est surtout à lui que les établissements anglais dans cette partie du monde ont dû le germe de leurs développements ultérieurs. Revenu en Europe, il fut nommé, en 1804, capitaine du navire de première classe *le Vénérable*, et, malgré le malheur qu'il eut encore une fois de perdre son vaisseau, il devint en 1807 contre-amiral, en 1810 vice-amiral; mais son âge ne lui permit pas de prendre part aux grands événements qui se précipitaient à cette époque. Il mourut le 13 mars 1821. P—OT.

HUNTER (Mistriss Rachel), Anglaise, veuve d'un négociant de Lisbonne, a donné plusieurs ouvrages qui se recommandent par une excellente morale. Elle est morte à Norwich en 1813; elle a publié : 1° *Letitia ou le château sans spectre*, 1801, 4 vol. in-12; 2° *Histoire de la famille Grubthorpe*, 1802, 3 vol. in-12; 3° *Lettres de mistriss Palmerstone à sa fille*, 1803, 3 vol. in-12; 4° *le Legs inattendu*, 1804, 2 vol. in-12; 5° *Poésies*, 1802, in-8°; 6° *les Amusements des Génies*, 1805, in-4°; 7° *Lady Maclairn, la victime de la scélératesse*, 1806, 4 vol. in-12; 8° *Annales d'une famille, ou la Sagesse mondaine*, 1807, 3 vol. in-12; 9° *la Maîtresse d'école*, conte moral, 1810, 2 vol. L.

HUNTER (William), chirurgien et orientaliste écossais, né à Montrose, obtint une bourse de 4 liv. sterl. par an, en 1773-74, au collége Maréchal d'Aberdeen, où il prit ses degrés de médecin en avril 1777. Il suivait en même temps un cours de chirurgie sous un professeur qui était tout à la fois médecin, chirurgien et apothicaire; et, après avoir étudié sous lui pendant quatre ans, il obtint un emploi à bord d'un vaisseau de l'Inde. Il quitta, en 1781, cette place pour entrer au service de la compagnie des Indes dans le Bengale; c'est là qu'un vaste champ s'ouvrit à son génie et à son instruction. Il sut y recueillir, à force de travail, une ample moisson de connaissances. Quoique honorable, son emploi n'était rien moins que lucratif. Pour améliorer son sort, il se rendit à Java. Jusqu'à cette époque, la fortune n'avait point répandu sur lui ses bienfaits; et le peu qu'il avait pu acquérir par ses travaux avait à peine suffi aux dépenses occasionnées par l'éducation de sa nombreuse famille. Après un séjour de trente-huit ans dans l'Inde, il espérait pouvoir venir passer un été à Aberdeen avec quelques-uns de ses camarades d'études; il se préparait à ce voyage, lorsqu'une fièvre le saisit et mit fin à son existence en 1813. Après être resté attaché pendant quelque temps à l'établissement médical de la compagnie des Indes orientales dans le Bengale, et avoir rempli les fonctions d'inspecteur général des hôpitaux de l'île de Java, il devint secrétaire de la société asiatique, de 1794 à 1808, et fut professeur et examinateur au collége de Calcutta, de 1784 à 1794. Chirurgien du major Palmer, il accompagna cet officier dans son ambassade auprès de Daoulet-Raï Scindyah. Il était associé étranger de la société médicale de Londres et membre honoraire de la société des sciences

de Paris. Il s'était livré avec une ardeur singulière à l'étude des différents idiomes de l'Inde. Les circonstances favorisèrent ses goûts pour cette branche de la littérature, et peu de savants ont su faire de leurs connaissances un usage plus distingué et plus brillant. Les Mémoires de la société asiatique et divers autres ouvrages périodiques sont remplis des morceaux originaux de littérature indienne qu'il composa, et de communications qu'il y inséra. Nous nous bornerons à citer le résultat des travaux astronomiques de Jayasinha, sous le titre de *Zydje-Mohammed-Châhy*, ouvrage qu'il défendit avec une rare habileté dans le n° 120 du *Monthly Magazine*, contre les remarques captieuses et frivoles d'Anquetil Duperron. Outre ses mémoires, trop nombreux pour en donner ici la liste, Hunter publia séparément une description abrégée du Pégou (*A concise account of the Pegu*), avec un appendice renfermant la description des cavernes d'Elephanta, d'Ambola et de Canara, et des observations sur la variété qu'on remarque dans les toisons des moutons des climats chauds, Calcutta, 1784, in-8°; réimprimé à Londres en 1789, petit in-12, traduit avec des notes par l'auteur de cet article, sous le titre de *Description du Pégu et de l'île de Ceylan*, Paris, 1793, in-8°. Nous avons aussi sous les yeux un autre ouvrage fort intéressant de Hunter, lequel forme un gros volume in-fol., publié en 1804 en anglais. C'est un traité approfondi sur la nouvelle maladie qui a fait un ravage affreux parmi les Lascars qui servaient sur les vaisseaux du gouvernement et sur ceux de la compagnie pendant la dernière guerre, au défaut de matelots européens. Cette maladie paraîtrait, dans son origine et ses symptômes, avoir une analogie frappante avec le scorbut des marins européens : elle se déclare sur la superficie du corps, lorsque le Lascar n'a aucun moyen de se soustraire à la mauvaise nourriture à bord des vaisseaux; ce qui produit souvent des mortalités qui enlèvent les trois quarts des équipages. Le docteur Hunter, comme chirurgien de la marine depuis 1794 jusqu'à 1798, a souvent été à portée de faire des remarques sur cette maladie, et d'établir un certain régime dont le résultat eut un succès complet contre les ravages de ce fléau destructeur. Il a été depuis publié en France un ouvrage sur le même sujet. Le docteur Hunter avait des connaissances profondes en arabe, en persan, en sanscrit et en hindoustani; et pendant onze ans qu'il occupa la place d'examinateur des élèves du collége de Fort-William, il eut des occasions multipliées de déployer un rare talent dans les distributions des prix faites solennellement chaque année. On lui doit aussi un excellent dictionnaire hindoustani-anglais, Calcutta, 1808, 2 vol. gr. in-4°, d'après les matériaux recueillis par M. Taylor. Cet ouvrage, rempli de citations hindoustanies et persanes, peut être d'une très-grande utilité pour la connaissance de cette dernière langue; on y trouve même des documents très-instructifs sur les lettres devâ-nagâry et sur le sanscrit; car l'auteur a eu grand soin d'indiquer en caractères originaux les mots de cette dernière langue qui se retrouvent dans l'hindoustani. Ce même dictionnaire a été à la fois abrégé et augmenté par M. Shakespeare, qui a supprimé les détails relatifs aux lettres arabes et devâ-nagâry, ainsi que les exemples, et a ajouté plusieurs milliers de mots tirés principalement du sanscrit, Londres, 1817, in-4°. L—s.

HUNTER (Jean Dunn), aventurier américain, était né, vers 1798, dans un établissement à l'ouest du Mississipi, dont les rives en offraient alors un nombre bien moindre qu'aujourd'hui. Voici sa vie singulière racontée par lui-même. Dès l'âge le plus tendre, il fut enlevé par les Kickapous et adopté dans la famille de l'un des principaux guerriers, dont la femme se montra une mère tendre pour le pauvre petit blanc : il eut la douleur de s'en voir séparé dans une marche que l'on fit vers un canton nouveau. La horde avec laquelle il était allé fort loin à l'ouest du Missouri eut de fréquents engagements avec celles qu'elle rencontra; enfin elle fut presque entièrement détruite par un parti de Kansas. Alors Hunter entra dans une nouvelle famille qui lui montra une vive affection. Au printemps suivant, il voit pour la première fois des blancs; c'étaient des trafiquants. Imbu qu'il était des idées des Indiens, la profession de ces étrangers lui cause un dégoût profond. Il perd sa mère d'adoption. Après nombre de courses et de combats, il est avec ses compagnons reçu par les Osages. Une mère qui avait perdu son fils le prend avec elle pour tromper sa douleur. Hunter, dans un engagement avec les Panis, est blessé dangereusement; à peine guéri, les Osages l'emmènent avec eux au delà des monts Rocky, dans la vallée et jusqu'à l'embouchure du Tchok-é-li-lam, fleuve auquel on a donné le nom de Colombia, et qui se jette dans le grand Océan. Ce n'est qu'au bout de seize mois qu'on repasse les monts Rocky; les Osages dirigent leur marche au sud, vers les rivières qui affluent au rio del Norte, dont les eaux coulent au golfe du Mexique. L'adresse remarquable du jeune blanc lui mérite de la part des Indiens le surnom de *Hunter* (chasseur). Revenu plus au nord près des affluents du Mississipi, la tribu rencontre souvent des trafiquants. Sa conduite déloyale envers ceux-ci dans un accès d'ivresse, en pillant l'un et égorgeant l'autre, révolte l'âme de Hunter. Il se sépare de ces êtres dont auparavant il était engoué, avertit le trafiquant pillé d'un projet formé pour l'assassiner, lui et les siens, et, après une infinité d'événements et de terribles débats intérieurs, prend la résolution, en 1817, de vivre avec les blancs. Il put réaliser à la Nouvelle-Orléans une somme assez ronde avec le produit des fourrures qu'il possédait. Il fréquenta les écoles pour s'instruire dans la langue anglaise. Ses camarades de classe, dont la plupart n'étaient pas arrivés à l'adolescence, s'égayaient souvent à ses dépens,

l'appelant tantôt par un nom, tantôt par un autre, puisqu'il n'en avait pas un qui lui appartînt en propre ; ce désagrément fut cause qu'il s'appropria celui que les Indiens lui avaient donné. En 1821, il était dans le Kentucky, continuant ses études. Il avait fait connaissance avec plusieurs personnes recommandables. G.-P. Watkins, le trafiquant auquel il avait sauvé la vie, lui écrivit pour lui témoigner sa reconnaissance et lui offrir ses bons offices. Hunter, encouragé par les conseils de ses amis, visita Baltimore, Philadelphie, New-York et d'autres villes de l'est des États-Unis. De toutes parts, on le pressait de publier le récit de sa vie chez les Indiens. Il se fit aider par son ami Edouard Clarke pour la composition de son livre, qui parut en 1823 et qui fut accueilli très-favorablement; mais bientôt un incident imprévu interrompit ce succès brillant. Un Français établi à Philadelphie, M. P.-E. Duponceau, qui s'occupait depuis longtemps de recherches sur les idiomes des peuples aborigènes de l'Amérique du Nord, étant allé à New-York, y vit par hasard Hunter. Celui-ci vint ensuite à Philadelphie, où il eut plusieurs entretiens avec le philologue français. Il en résulta pour ce dernier la conviction que Hunter était un imposteur, ignorant les langues qu'il prétendait savoir; il le lui dit à lui-même, et énonça son opinion dans un journal : mais peu de personnes voulurent le croire; on lui objectait que son sentiment ne pouvait prévaloir contre les assertions d'un homme qui avait vécu chez les Indiens. Toutefois quelques personnes, entre autres celles qui avaient fait partie de l'expédition aux monts Rocky avec le major Long, en 1819 et 1820, se déclarèrent pour M. Duponceau. Afin de se dérober à l'orage qui commençait à gronder et le menaçait, Hunter partit pour l'Angleterre avec l'appui de fortes recommandations. Il y reçut l'accueil le plus flatteur : les petits et les grands, les ignares et les savants, la société royale virent en lui un homme que la Providence avait en quelque sorte suscité pour porter aux Indiens les bienfaits de la culture intellectuelle. Il indiquait les moyens de parvenir à ce but si désirable dans la préface de son livre, réimprimé à Londres en 1823, avec un changement dans le titre. Hunter, comblé des dons qu'il avait recueillis dans la Grande-Bretagne, où il avait même été présenté à la famille royale, revint aux Etats-Unis, où sa présence renouvela les hostilités auxquelles il avait momentanément échappé. Une personne, que sa position avait mis en état de connaître à fond tout ce qui concerne les Indiens, discuta, dans le cahier 50 du *North American Review*, la question relative à la véracité de Hunter, accumula contre lui une masse de preuves irrésistibles, et personne n'essaya de réfuter ses arguments. Alors Hunter s'éloigna d'un pays où il était démasqué; il alla au Mexique pour essayer d'obtenir du gouvernement la concession d'un vaste espace de terrain où il voulait établir une colonie d'Indiens; il assurait qu'elle formerait un boulevard capable de résister à tout empiétement des Etats-Unis sur la frontière mexicaine. Toutefois le gouvernement, doutant de l'efficacité de ce préservatif, rejeta les propositions de Hunter, qui, de dépit, s'en alla au Texas, où il devint l'un des chefs du parti qui voulait rendre cette contrée indépendante. Comme depuis ce moment on n'a plus entendu parler de lui, on a supposé qu'il avait été tué, avant 1830, dans une des batailles livrées entre les insurgents et les Mexicains. Les rédacteurs de l'*American quarterly Review* (cahier de septembre), duquel nous avons extrait une bonne partie des particularités de cet article, disent qu'après avoir parlé comme ils le devaient de Hunter, de son ouvrage et du rôle qu'il avait voulu jouer, la justice leur impose l'obligation de déclarer que le caractère de cet aventurier était aimable et que sa conduite fut toujours convenable tant en Amérique qu'en Angleterre. « Il se montra « constamment désintéressé, ajoutent-ils, et, sauf « le profit qu'il put tirer de son livre, nous n'a- « vons pas appris qu'il ait essayé de dériver aucun « avantage particulier du personnage sous le « masque duquel il s'était présenté. C'est ce qui « lui valut beaucoup d'amis parmi les hommes « dont l'attachement est honorable et désirable. » Du reste, toutes les recherches que l'on a faites pour apprendre quelque chose de certain sur Hunter, avant son apparition parmi les blancs en 1817, ont été vaines; il est probable qu'il séjourna longtemps parmi les Indiens, mais on n'a pu constater comment il arriva chez eux, ni combien d'années il y resta. Il est fâcheux qu'il n'ait pas voulu avouer la vérité sur aucun de ces points, car son ouvrage aurait pu être cité comme une autorité. Il est intitulé *Manners and customs of several Indian tribes located west of the Mississipi*, etc. (*Mœurs et coutumes de plusieurs tribus indiennes qui vivent à l'ouest du Mississipi; et détails sur le sol, le climat et les productions végétales, ainsi que sur la médecine des Indiens; précédé de l'histoire de la vie de l'auteur pendant un séjour de plusieurs années parmi ces tribus*), Philadelphie, 1823, in-8°. Le titre de l'édition de Londres présente des différences : *Memoirs of a captivity among the Indians of north America*, etc. (*Mémoires de ma captivité chez les Indiens de l'Amérique septentrionale, depuis mon enfance jusqu'à l'âge de dix-neuf ans; avec des anecdotes relatives aux mœurs et aux coutumes de ces tribus; auxquels sont ajoutés des détails sur le sol, le climat et les productions végétales du territoire à l'ouest du Mississipi*), Londres, 1823, in-8°; traduit en allemand par W.-A. Lindau, Dresde, 1824, in-8°; en suédois, Mariefred, 1826, in-8°. Le titre de l'édition de Londres est plus propre que celui de la première à piquer la curiosité. Ce sentiment est assez agréablement satisfait en lisant le livre de Hunter. Le tableau de la vie errante des tribus de l'Amérique du Nord prouve que l'auteur avait vécu avec elles, mais pas aussi longtemps qu'il a voulu le faire croire, et l'on reconnaît beau-

coup de traits empruntés à d'anciennes relations. Il suppose parfois aux Indiens des notions que ces peuples ne possèdent pas. Des critiques anglais l'ont accusé, avec raison, d'une érudition un peu étrange chez un homme de la nature; il leur répondit en les traitant d'*anthropophages littéraires*, d'après une expression de lord Byron. Le récit de ses aventures personnelles offre quelques invraisemblances, et ce qui a trait à la manière dont il quitta les Indiens est un peu embarrassé. On doit lui savoir gré de donner les noms que ces peuples attribuent aux rivières, car ceux que leur ont assignés les blancs sont pour la plupart très-mauvais, et les premiers devraient être préférés; l'usage a malheureusement sanctionné les autres. On peut consulter les ouvrages suivants sur Hunter et sur son livre : *Strictures on the article in the* North American review (*Observations sur l'article* du North American review, Londres, 1826); *Réponse à ces observations* (*London Magazine* (juillet 1826); *Lettre du major Thomas Biddle* (23 septembre), dans le *National intelligencer* (8 novembre 1826); *Lettre du major Hamtrauch* (14 décembre 1826) dans le *National gazette* (10 janvier 1827). La *Revue d'Edimbourg* s'est aussi occupée de l'aventurier américain, qu'elle a déclaré auteur de mémoires supposés. M. Ernest de Blosseville, qui a fait paraître en 1835 une élégante traduction des *Mémoires* de John Tanner, dont les aventures singulières offrent une analogie frappante avec celles de Hunter, mais qui semble ne pas avoir publié un récit imaginaire, a aussi fait mention du livre de celui-ci, sans essayer de le réhabiliter. E—s.

HUNTHERUS ou HONTHERUS (Jacob), né en Suède à la fin du 16e ou au commencement du 17e siècle, quitta jeune sa patrie, passa en Hollande, et de là en Angleterre. On croit qu'il se fit catholique dans ce pays. Il se rendit en 1623 à Paris, où il se lia d'abord avec Grotius, et ensuite avec l'ambassadeur d'Autriche en France, qu'il accompagna à Vienne. Après avoir recherché en vain plusieurs places, il obtint enfin celle de secrétaire impérial à Ratisbonne. Mais lorsque les Suédois eurent paru en Allemagne comme ennemis de la maison d'Autriche, on fit entendre à l'empereur qu'il n'était pas convenable de confier à un Suédois les affaires de l'empire, et Huntherus perdit sa place. On ignore quelles furent ensuite ses destinées. Il est surtout connu par ses lettres latines, imprimées à Vienne sous ce titre : *Jacobi Huntheri Miscellaneæ, ornata sententiarum concinnitate vestitæ, sermonis elegantia gravidæ, in quibus res tragicæ pene comice, tristes remisse, severæ hilare, forenses scenica prope venustate tractantur : qui manus attulerit steriles intro ad illas, gravidas foras exportabit : lege, vide, ride. Viennæ Austr., ex offic. typogr. Mich. Rictii, an.* 1631. Ces lettres, pleines de sel et d'anecdotes piquantes, sont adressées à Banier, Horn, Meric Casaubon, Prustenberg, et à plusieurs autres personnages illustres de Suède, d'Allemagne et de France. C—au.

HUNTINGDON (Hans-François HASTINGS, onzième comte de) appartenait à l'ancienne famille de Huntingdon qui, comme on sait, descend du duc de Clarence, frère d'Édouard IV et de Richard III, mais à une branche non titrée et qui semblait fort loin de pouvoir prétendre au titre dont elle finit pourtant par être investie. Son père, George Hastings, était lieutenant-colonel du 3e régiment de la garde. Lui-même naquit à Londres le 14 août 1779. Son parent, François, dixième comte de Huntingdon, le mit vers 1787 à l'école de Repton, et il y resta trois ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort du comte, dont le titre sembla s'éteindre et dont les biens passèrent presque en totalité à la comtesse de Moira. L'époux de celle-ci prit Hans-François sous sa protection et l'envoya à l'Académie de Bettesworth à Chelsea, pour s'y préparer à la carrière maritime. Le jeune homme en sortit en 1793, recommandé aux soins de sir John Warren, qui l'emmena sur la frégate *la Flore*, et qui, dès 1794, le fit son aide de camp. Hastings courut ainsi la Manche et le golfe de Gascogne, prit part selon son rang aux nombreuses opérations et aux engagements de la petite escadre dont sir John avait le commandement, assista à la désastreuse expédition de Quiberon, où il fut blessé grièvement à la jambe, puis aux croisières qui eurent lieu ensuite le long des côtes de France. Son sort resta le même pendant les années suivantes et jusqu'en 1799, époque à laquelle il passa sur un autre vaisseau en qualité de lieutenant. Il venait de faire, comme premier lieutenant, la campagne navale d'Égypte de 1800 à 1801, quand la paix d'Amiens lui permit de respirer : il alla vivre dans le comté de Leicester auprès d'un oncle ecclésiastique, lequel aurait dû succéder au titre de Huntingdon. La reprise des hostilités en 1803 le rappela bientôt : il suivit à Portsmouth le capitaine Wolfe, autorisé à faire la presse : cet officier ne fut guère heureux dans sa mission, dont le résultat immédiat fut un soulèvement terrible, et Hastings, chargé par lui d'aller donner avis à Londres de l'embarras des presseurs, le fut encore moins que lui : la populace de Portland se saisit de sa personne et le mit en prison. Il n'en sortit qu'au bout de six semaines, sous l'obligation de se représenter aux assises et sous caution de lord Moira. Avec cette rapidité qui caractérise la vie des marins, il mit à profit cette liberté provisoire pour se marier à Londres, se rembarquer à Plymouth et revenir avec sa part de prises : après quoi il se présenta aux assises d'été de Dorchester, qui l'acquittèrent honorablement. Nelson alors s'intéressait à lui, et, si ce grand amiral ne fût point mort prématurément, il est croyable qu'Hastings eût fait un chemin rapide. Mais tout semblait d'accord pour le décourager. La mort de son oncle, en 1804, l'avait déterminé à se porter juridiquement l'héritier de ses prétentions au titre de comte de Huntingdon. Mal

secondé par ses parents et par ses amis, peu riche, peu apte par sa position inférieure à jouir d'une grande influence, il ne retira de ses démarches, qui commençaient à devenir dispendieuses, que des rebuts et des dettes : il ajourna, s'il n'abandonna ses prétentions. L'année suivante il demandait, par l'organe de lord Moira, le rang de commandant : il lui fut répondu qu'il n'y pouvait compter qu'autant qu'il consentirait à prendre du service en Amérique. Hastings venait de recevoir la nouvelle de la mort de deux frères, ses aînés, tous deux victimes de cet homicide climat des Antilles : on comprend qu'il refusa. Tout ce que l'on put alors obtenir pour lui, ce fut la chétive place de maître des baraques à l'île de Wight, et en 1808, celle de garde-magasin à Enniskellen. Ses appointements n'allaient qu'à trois mille sept cent cinquante francs. Il avait ainsi passé neuf ans, lorsqu'un heureux hasard lui fit faire la rencontre d'un homme d'affaires hardi et délié, H. Nugent-Bell, qui, frappé de sa position, résolut de reprendre la partie abandonnée par Hastings en 1804. Ses démarches, les mémoires et pièces qu'il produisit, les ressorts qu'il fit agir, finirent par amener un plein succès : le procureur général de la couronne se déclara dans son rapport en faveur du client de Nugent-Bell, et, le 14 janvier 1819, Hastings alla siéger en qualité de onzième comte de Huntingdon à la chambre des pairs. Mais en lui rendant un titre, Bell ne pouvait lui rendre les riches domaines qui, possédés jadis par les comtes de Huntingdon, avaient été les uns vendus, les autres légués. La résurrection du titre éteint n'en détermina pas moins quelque changement dans le sort du nouveau comte. L'amirauté lui donna le commandement d'un vaisseau, puis le gouvernement de la Dominique. Il y resta trois ans ; mais au bout de ce temps, mécontent des tracasseries que lui suscitèrent les autorités de l'île, il donna sa démission et reprit du service comme commandant de vaisseau en 1824. Il venait de quitter la carrière navale pour cause de santé, lorsqu'il expira le 9 décembre 1828 à Green-Park. L'ouvrage de Bell intitulé *la Pairie chez les Huntingdon* (Huntingdon Peerage), Londres, 1820, in-8°, est un des livres généalogiques les plus intéressants qui existent. P—OT.

HUNTINGFORD (George-Isaac), savant anglais, naquit à Winchester en 1748, et des écoles de cette ville passa au collége Neuf d'Oxford, où, en 1776, il prit le degré de maître ès arts, et dont, en 1782, il devint membre. En 1789 il fut mis à la tête du collége de Winchester, et quatre ans après il reçut le bonnet de docteur. Engagé depuis longtemps dans les ordres et successivement pourvu de plusieurs bénéfices, il fut enfin, en 1802, élevé par lord Sidmouth, son ancien élève, au siége épiscopal de Gloucester. Il ne se maria jamais. Sa mort eut lieu en 1815. Outre des sermons et discours divers, dont deux volumes ont été publiés en 1795 et 1797, on a de Huntingford : 1° *Appel aux églises dissidentes*, ou *Vœu d'union entre elles et l'Église établie*, 1800, in-8° ; 2e édit., 1808 ; 2° deux recueils de poésies lyriques grecques : 1. *Odes grecques*, 1781 (tirées à cinquante exemplaires seulement) ; 2. *Metrica monostrophica*, 1782. Le premier de ces ouvrages fut passé par le célèbre helléniste Ch. Burney, dans le *Monthly Review*, au crible d'une critique sévère, et causa entre ce savant et l'auteur une polémique au bout de laquelle pourtant ils devinrent amis et conçurent l'un pour l'autre une véritable estime. 3° Une traduction latine d'Élien, in-12. P—OT.

HUNTINGTON (Robert), savant théologien orientaliste anglais, naquit en février 1636, à Deorhyrst, dans le comté de Glocester, où son père était ministre du St-Évangile. Il commença ses études à Bristol, et alla les achever à Oxford, dans le collége de Merton. En même temps que Huntington faisait ses humanités, il acquérait la connaissance des langues orientales sous le célèbre Pockoke. Le retour de Trampton en Angleterre laissant vacante la place de chapelain de la factorerie anglaise d'Alep, il fut choisi d'une commune voix pour le remplacer, et arriva en Syrie en 1670. Huntington ne revint en Angleterre qu'en 1682. Il avait visité la Palestine, la capitale de l'Égypte et l'île de Chypre. L'année suivante il prit le degré de docteur en lettres et en théologie, et devint régent du collége de la Trinité près de Dublin : mais il abdiqua bientôt cet emploi, qu'il n'avait accepté qu'à regret. En 1692, ayant été choisi ministre de Hollenburg, près de Hartford, il s'y établit et s'y maria. En 1701, il fut élevé au siége épiscopal de Raphoe en Irlande, et ne jouit que quelques jours de cette nouvelle dignité : la mort le frappa le 2 septembre de la même année, douze jours après sa consécration. Huntington, quoiqu'il n'ait rien publié, n'en a pas moins rendu de grands services à la littérature orientale. Pendant les onze années qu'il séjourna en Syrie, il rassembla une nombreuse collection de manuscrits coptes, syriaques, grecs et arabes, et de médailles : il était en correspondance avec les plus savants hommes de son temps, tels que Ludolf, N. Marsch, J. Fell, Pockoke, Éd. Bernard, Th. Hyde, Th. Marshall, etc. ; il dirigeait ses recherches d'après leurs conseils, et employait à leur succès les missionnaires les plus instruits du Levant : c'est ainsi qu'il parvint à enrichir l'Europe de manuscrits et de renseignements précieux touchant diverses sectes religieuses de l'Orient. Pendant son voyage à Jérusalem, ayant visité les Samaritains de Naplouse, il les mit en correspondance avec Th. Marshall (1). Voici les seuls opuscules de ce savant qui aient été publiés : 1° *Account of the porphyry pillars in Egypt*, inséré dans les *Trans. philos.*,

(1) Voyez sur cette correspondance le Mémoire de Sylvestre de Sacy *sur l'état actuel des Samaritains* (*Annales des voyages*, t. 19).

n° 61 ; 2° plusieurs des observations recueillies pendant ses voyages se lisent dans la *Collect. of curious travels*, de J. Ray ; 3° *R. Huntingtoni vita et epistolæ*, Londres, 1704. A la suite de ces lettres on trouve la *Vie d'Éd. Bernard*, et son *Synopsis veter. mathematicorum*. L'éditeur est Th. Smith. Les manuscrits d'Huntington appartiennent aujourd'hui à la bibliothèque Bodléienne. J—N.

HUNTINGTON (Guillaume HUNT, connu sous le nom d'), fameux sectaire méthodiste, naquit dans une ferme du comté de Kent en 1774. Son père, ou plutôt celui qui passait pour son père, était un pauvre paysan qui gagnait de sept à huit shellings par jour. Son père réel se nommait Russel. Cet homme, livré à tous les vices, et qui par un double adultère prolongé pendant des années lui donna dix frères et sœurs, le mit à l'école, où il apprit un peu de lecture et d'écriture. Ce fut là toute son éducation. La misère de Russel ne permettait pas davantage. « Que de « fois, dit quelque part Huntington, que de fois, « mourant de faim et de froid, j'ai souhaité être « bœuf ou vache pour m'emplir le ventre dans « les champs ! » Parvenu à l'adolescence, il entra pour trois ans au service d'un fermier au prix de vingt shellings par an, devint ensuite laquais, et en cette qualité changea plusieurs fois de maître jusqu'à ce qu'il entrât chez un ecclésiastique de Frittenden, et finalement, redoutant ses créanciers et les inspecteurs de la paroisse auxquels il fallait qu'il payât les mois de nourrice d'un fils illégitime, fruit de ses amours avec une pauvre fille qu'il avait indignement séduite, il alla chercher aventure hors de sa province natale. Le sort fut loin d'abord de lui être favorable : Huntington (tel est le nom qu'il prit en ajoutant six lettres à quatre de celui qu'il avait porté et qui d'ailleurs, dit-il, était un mensonge, puisque Barnabas Russel était son père) mena encore longtemps la vie de domestique, tour à tour à la ville et à la campagne ; puis, las d'être malheureux seul, il épousa une fille aussi dénuée de ressources que lui et dont il n'eut que des enfants. Sa misère augmenta ; il vit ses enfants tomber malades et mourir ; lui-même ensuite se cassa la jambe : vingt fois il avait été tenté de se noyer dans la Tamise, et il l'eût fait si les principes religieux dont évidemment il avait toujours été imbu, sauf peut-être aux premiers temps de sa vie de laquais, ne l'en eussent empêché. Enfin il eut le bonheur de se placer comme jardinier à Sunbury. Mais, comme si tout eût conspiré à le ramener vers cette funeste idée de suicide, le hasard voulut que le nègre qu'il remplaçait vînt de se donner la mort : son sang tachait encore le plancher de sa loge ; Huntington couchait dans son lit. On sait combien l'idée du suicide est contagieuse. On comprend que Huntington ait sérieusement écrit que le diable en personne lui apparut, et qu'il eut à soutenir contre ce terrible ergoteur une argumentation en règle dont pourtant, Dieu et une vieille Bible aidant, il sortit vainqueur. Son esprit alors était dans un état d'exaltation extrême, tant par le sentiment de ses souffrances et du péril qu'avait couru son âme, que par la ferveur de sa reconnaissance religieuse. Plein des textes saints qu'il ne cessait de relire, il crut bientôt avoir des visions. Taillant un jour un vieux poirier, il vit, dit-il, éclater autour de lui une éblouissante lumière, et deux lignes droites tirées au travers du monde séparaient d'avec les œuvres des méchants celles des élus ; puis une voix du ciel lui cria : « Laisse là « tes formules de prières et va prier Jésus-Christ ! « Je me mis à prier, ajoute-t-il, avec tant d'éner- « gie, d'éloquence et de hardiesse, que j'en fus « étonné comme si j'avais parlé arabe, langue « que je n'ai jamais sue. » Le dimanche, s'étant rendu suivant son usage au service anglican, il prit en pitié tout ce qu'il voyait ; toutes les cérémonies de l'église établie lui semblèrent absurdités et moquerie : il sentait en lui le pouvoir de prêcher la parole de Dieu plus énergiquement que le ministre qu'il venait d'entendre, et dès lors il se croyait appelé à la faire retentir. Avant pourtant de se risquer en public, il voulut choisir parmi les sectes qui pullulent en Angleterre, afin de ne pas donner à tous le spectacle de ses indécisions ; puis il essaya la puissance de ses homélies et allocutions bibliques sur sa femme. Finalement il se détermina en faveur du méthodisme, et bientôt il commença ses premières prédications à Kingston. Il était alors au service d'un manufacturier d'Ewel à onze shellings par semaine. Mais comme Kingston avait un prédicateur en titre, qui, malgré toute sa dévotion de méthodiste, ne se souciait que médiocrement d'avoir un second, et qui tenta de le dégoûter de la prédication en exagérant les obstacles dont la route serait hérissée et la responsabilité qu'il assumait sur sa tête, Huntington changea encore de demeure, et quatorze mois durant il fut porteur de charbon à Thames Ditton. Là commença sa réputation : les dimanches et fêtes et une fois dans la semaine il prêchait ; on accourait de vingt milles à la ronde pour l'entendre ; insensiblement les prédications devinrent plus fréquentes, et parmi ses auditeurs l'un lui fit cadeau d'un costume complet, l'autre offrit de lui apprendre gratuitement un métier plus doux que celui de porteur de la houille sur le dos. Mais armé de ce texte : « Si vous demandez à votre père un pain, « il ne vous donnera pas une pierre ; si vous lui « demandez un poisson, il ne vous présentera « pas un serpent, » il résolut de se confier à la Providence et de ne plus faire que prêcher, dût-il mourir de faim. Le méthodiste Toriel Joss l'ordonna selon le rite de Whitefield en présence de toute la congrégation, et Huntington flanqua son nom pour remplacer le M. A. (*magister artium*), ou D. D. (*doctor of divinity*), qu'il n'avait pas droit de porter et pas moyen d'acheter, des deux ini-

tiales P. S. lesquelles veulent dire *pécheur sauvé*, et qui ne laissaient pas d'enjoliver et d'ennoblir le nom trop nu sous lequel il se produisait en public. Les succès du nouveau prédicateur continuèrent et rien n'y manqua, pas même un peu de persécution. Un envieux un jour trouva moyen d'animer contre lui la populace du bourg, laquelle fit irruption dans l'assemblée et la dispersa en brûlant sur la place de l'assa-fœtida, et pendit Huntington en effigie à la porte de sa maison, après avoir déclamé un sermon ironique et chanté en chœur une ballade burlesque. Cependant les dons que le ciel lui envoyait par la main des fidèles pour le tirer de sa misère étaient devenus et plus fréquents et plus considérables. Pourvu d'un cheval par ses ouailles, il parcourait les paroisses environnantes prêchant et percevant. L'ambition lui vint alors de paraître sur un plus grand théâtre, et une mésaventure, qu'au reste il semble avoir comme pressentie, détermina l'exécution de ce plan. Un maudit charpentier de Frittenden, son compatriote et son camarade d'école, le reconnut un jour qu'il prêchait à Sunbury, et pour lui faire pièce courut chez une sœur du saint homme, lui fit écrire une lettre par laquelle elle demandait des secours à son frère et se chargea d'aller la remettre. Il eut l'art de s'acquitter de sa commission au moment où un attroupement de plus de cent personnes barrait au prédicateur le chemin de la chapelle et voulait de vive force s'opposer à ses prédications. La suscription de la lettre portait le vrai nom de Huntington. A l'aspect de l'officieux commissionnaire, qui proclamait tout haut les méfaits du frère avec la détresse de la sœur, et l'enfant à la charge de la paroisse, et les dettes et la métamorphose de nom, le prédicateur ne perdit point contenance : il confessa en pleurant à chaudes larmes les désordres de sa vie passée, il bénit le Christ de ce que le mensonge de Jacob, l'homicide de Moïse, l'adultère de David, l'apostasie de Salomon et le faux nom du révérend M. Huntington devaient être révélés ; il en tira cette moralité que la plus insigne grâce peut se greffer, prospérer et fleurir sur le dernier des hommes. Cependant il était impossible que dans une petite localité son crédit ne souffrît aucune atteinte de ce brusque incident. Il eut une vision qui l'appelait à Londres, et il dit adieu avec sa famille à Thames Ditton. Transplanté à Londres, grâce aux secours de ses fidèles, il fit ses débuts à la chapelle méthodiste de Margaret Street, mais il ne se voyait qu'avec douleur réduit à paraître sur une scène qui n'était point à lui. Tous ses efforts allèrent donc à se créer une position indépendante, en ayant ses admirateurs, ses adhérents à lui, en nombre assez grand pour qu'ils formassent une congrégation particulière et qu'ils subvinssent aux frais d'un établissement nouveau, et c'est ce qu'il fit non-seulement en déployant ses talents oratoires, mais en se séparant sur quelques points du système de Whitefield et en se créant une autre doctrine. Trois ans lui suffirent pour préparer ainsi les voies : au bout de ce temps un de ses adhérents lui avança le terrain, un second la maçonnerie, un troisième la charpente, un quatrième la chaire et les pupitres, un cinquième le vestiaire, et moyennant vingt-cinq mille francs dont il se trouva débiteur, il eut sa chapelle à Titchfield. Ne se bornant plus alors à proclamer l'Évangile, il se mit audacieusement et tout haut en opposition avec les autres nuances du méthodisme, et partagea son temps entre une prédication souvent hostile et une vive polémique. On lui répondait, il répliquait : ces querelles ne firent qu'agrandir sa réputation ; il paya ses dettes, se vit maison à la ville et maison à la campagne, et reçut de ses ouailles fidèles un bon carrosse à deux chevaux. Plus difficile que les méthodistes ordinaires, il tenait à la qualité plus qu'à la quantité de paroissiens. Sa femme mourut : pour terminer son veuvage il put choisir entre de nombreuses admiratrices de son talent, et donna la préférence à la veuve du lord maire, lady Saunderson, qu'il épousa. Il était devenu à cette époque très-élégant, très-soigneux de sa personne, et l'on riait parfois de sa recherche. Southey, dans ses *Lettres d'un voyageur espagnol*, fait dire à D. Manuel Espeja que le pécheur sauvé a été indirectement prédit dans ce portrait qu'il fait d'un sectaire de son temps : « Jadis tu allais pieds « nus, etc. » Après tant de tribulations au commencement de sa vie, on eût dit que la fortune se plaisait à le favoriser en toutes manières. Sa troupe fidèle grossissant toujours, il fallait agrandir la chapelle. Le propriétaire d'un terrain voisin auquel d'abord avait pensé le pécheur sauvé en exigea un prix énorme. Huntington alors se passa de lui en donnant à sa chapelle des étages, et cette nouveauté lui attira encore du monde. On eut beau dire que Titchfield était une salle de spectacle et une tour de Babel, la vogue s'accrut loin de diminuer. Enfin le feu prit au saint édifice et il n'en resta que des cendres. « Eh bien ! « s'écriait Huntington, le temple bâti par Salo- « mon et celui que construisit Cyrus brûlèrent « aussi tous les deux. Cela fera la joie des Phi- « listins ! n'ont-ils pas triomphé quand l'arche « fut prise ? Mais leur joie fut courte. Ce que je « sais, c'est que cet événement aura eu lieu pour « notre bien. Comment ? je l'ignore..... » Effectivement, à peine eut-il dit qu'il songeait à se retirer en Écosse ou bien à Suffolk, à Ély, en un mot, dans quelques-unes des villes où avait pénétré sa doctrine, que les huntingtoniens de Londres crurent tout perdu : dons, souscriptions affluèrent, et un second temple bien plus beau que le premier s'éleva comme par enchantement dans Grays-Inn-Street, sous le nom de *Chapelle de la Providence*. Ce n'est pas tout : les fidèles prosélytes lui en firent don en toute propriété, sans qu'il

fût en rien responsable des dettes contractées pour l'élever. Il avait bien provoqué, on pourrait dire exigé ce don, mais il faut croire qu'il se faisait illusion à lui-même sur ce qu'il y avait de très-peu théologal dans cette demande ; peut-être avec un tact que n'ont pas tous les hommes en vogue sentait-il que sa renommée pouvait s'évanouir, que sa secte pouvait s'enthousiasmer d'un autre que lui, et dans cette perspective il s'incrustait à la chapelle pour n'être abattu qu'avec elle. Il en eût été ainsi sans doute, si comme tant d'autres sectaires il fût mort septuagénaire ou octogénaire. Mais il ne devait point arriver à quarante ans : à peine au milieu de la carrière, il voyait ses forces faiblir et s'éteindre. « Chaque « jour je suis averti qu'il faut quitter cette de- « meure d'argile : j'ai beau y dépenser du plâtre « et du badigeon, la peste est dans le logis, la « lèpre est dans les murailles ; il faut que la mai- « son tombe. » Et ailleurs : « Mon souffle s'épuise, « mon huile diminue, ma cruche est vide, mon « vieil homme vit encore et le diable n'est pas « oisif. » Il mourut à Tunbridge Wells en 1813, et fut inhumé à Lewes dans un terrain attenant à la chapelle d'un de ses disciples. Son épitaphe est ainsi conçue : « Ci-gît le charbonnier aimé de « son Dieu, mais abhorré des hommes : aux « grandes assises le juge qui sait tout ratifiera « et confirmera cela pour la confusion de plu- « sieurs ; car l'Angleterre et sa métropole con- « naîtront qu'il y a eu un prophète parmi eux. » Parfois en effet Huntington avait tranché du prophète ; mais ses prophéties, quand il les accompagnait de dates trop fixes ou trop prochaines, recevaient de prompts démentis. Ainsi, par exemple, lors de l'expédition de Bonaparte en Égypte, il prédit en chaire que ni lui ni un soldat de son armée ne reviendrait en Europe. Depuis ce petit échec, il eut soin de ne faire que des prédictions moins compromettantes. Telle est, par exemple, celle du triomphe momentané des papistes : dissidents, arminiens, sociniens, méthodistes même se rallieront au saint-siége, et la désolation du protestantisme durera soixante-dix ans ; au bout de ce temps la papauté rentrera dans les ténèbres. D'après les meilleurs calculs sur les nombres de la bête de l'Apocalypse, ce sera en 1866 ou 1870, un peu plus tôt peut-être si l'on adopte les années lunaires d'usage en Orient. Ce qu'il y a de singulier, c'est que des adhérents de Huntington beaucoup étaient des hommes de mérite, des hommes du monde ; c'est ainsi que, tout en usant des artifices du charlatanisme, il était souvent de bonne foi, et que, sans perdre un seul moment de vue ses intérêts, il avait une piété sincère et une confiance inébranlable en la Providence. C'est ce dont se convaincra tout lecteur impartial en parcourant le volumineux recueil de ses *Œuvres*, en vingt gros tomes in-octavo. Cette collection parfois fastidieuse est curieuse pour celui qui veut étudier les aberrations du cœur humain, et souvent présente un grand charme. On pourrait en tirer de vrais mémoires sur Huntington, et il s'y trouve une foule de passages dignes des *Confessions* de Jean-Jacques ou de celles de St-Augustin. A notre avis on ne saurait nier que les préoccupations de Huntington ne soient voisines de la monomanie, et certes on a enfermé des hommes plus sains d'idées qu'il ne l'était. Cependant sa finesse, une fois qu'il eut trouvé un théâtre, montre qu'il ne se trompait point sur le réel de la vie présente, et d'autre part on doit avouer que ses préoccupations mêmes plaisent par la naïveté, par l'originalité. Un de ses ouvrages a pour titre : *Dieu le protecteur du pauvre et le banquier de la foi*, ou *Manifestation des providences de Dieu éprouvées plusieurs fois par l'auteur*. Il y pose en principe que Dieu et l'homme sont comme en relation d'affaires par la foi ; les promesses du premier sont les billets de banque du chrétien ; une foi vive tirera toujours sur le divin banquier qui souvent acquittera les traites à vue ou bien plus tôt qu'on n'oserait l'espérer : « L'esprit de prière et un besoin pressant « inspirent au vrai fidèle la hardiesse de s'adres- « ser à la caisse inépuisable du ciel. » Suivent des récits pleins d'intérêt en vérité, bien que minutieux et peu nobles, lesquels nous montrent à tout instant la vive foi du pécheur sauvé tirant ainsi sur son créateur, et la providence divine se plaisant par des aubaines inespérées à faire honneur aux traites de toute nature qui lui viennent sur les ailes de la prière. Les autres ouvrages de Huntington sont : 1° Des *Sermons*, qui pèchent surtout par l'incorrection et la prolixité, mais où l'on ne peut méconnaître de l'onction, de l'entraînement, une fécondité inouïe de tours, d'idées et d'images empruntées à la Bible, et cette verve populaire plus voisine de la haute éloquence que les périodes académiques de beaucoup de sermonnaires en renom ; 2° des *Dissertations et traités de controverse*, remarquables la plupart par un ton d'acrimonie et de satire digne des premiers puritains ou de la polémique de Luther, mais parfaitement adapté au goût des lecteurs habituels de Huntington. On peut en juger par le titre de ce pamphlet contre Timothée Priestley : *le Barbier*, ou *Timothée Priestley rasé comme on le voit dans son propre miroir et rasé par Guill. Huntington P. S.* ; l'épigraphe, empruntée à Ézéchiel, est : « Fils de l'homme, prends un couteau bien ai- « guisé, prends un rasoir de barbier ! » 3° Des *Lettres* fort nombreuses à ses amis et à ses prosélytes. Cette correspondance à elle seule ferait vivre le recueil ; c'en est la plus belle partie. La franchise avec laquelle ses correspondants lui dévoilent leurs petites misères et lui demandent des avis, comme des pénitents à un prêtre catholique, l'intérêt qu'évidemment éprouve pour eux leur guide spirituel, tantôt menaçant et rigide, tantôt plus doux, prêtent à cet échange de confidences et de consolations un charme de fascina-

tion, comme toute page dont l'auteur a beaucoup senti ou fait beaucoup sentir. 4° Des *Poésies* médiocres ou même mauvaises, ainsi qu'on peut s'y attendre, bien qu'il les corrigeât souvent et longtemps. Huntington s'y montre le gauche imitateur de Bunyan, qu'au reste tant d'autres ont gauchement imité : un de ses morceaux les plus curieux est son *Voyage*. Il s'agit d'un voyage spirituel que fait l'auteur à bord du navire *la Grâce*, capitaine Jésus, en charge pour la ville de Sion. Souvent ballotté par l'orage, le vaisseau double pourtant *le cap de Bonne-Espérance*, mais en vue du port il est attaqué et pris par le corsaire *Dissolution*, capitaine la Mort. Mais quand le pirate triomphe, le tonnerre tombe et brise la *Dissolution* du mât à la quille, la Mort tombe dans l'Océan et les captifs débarquent sains et saufs. Ce poëme allégorique, farci d'un bout à l'autre de termes théologiques et de termes de marine, fut commencé dans le temps où l'auteur portait encore des sacs de houille à Thames Ditton. Pour y mettre la dernière main, il voulut aller à Chatham visiter un vaisseau de première classe. — Les huntingtoniens forment une des trois divisions de la grande secte méthodiste où Wesley, puis Whitefield ont été chacun les chefs de file d'une opinion. Ce qui distingue le huntingtonianisme des deux autres nuances de méthodisme, c'est la théorie de l'*élection*. Selon cette secte, les élus ou prédestinés (deux mots synonymes pour Huntington) ne peuvent pécher ou plutôt pèchent impunément, attendu que leur salut est assuré de toute éternité dans la pensée de Dieu : mais elle reconnaît la nécessité de la foi, et par cette restriction à l'inutilité des œuvres propres de l'homme pour le salut, bien qu'on puisse la qualifier d'antinomienne, son antinomianisme reste en deçà de celui du 4e siècle, comme par sa doctrine de l'impossibilité où est le péché de mettre en danger l'âme d'un élu, elle va au delà de Wesley et de Whitefield. P—OT.

HUNYADI (François), médecin et poëte, né en Transsylvanie, dans le 16e siècle, fit ses études en Hollande et à Padoue. Après son retour, il devint médecin du roi de Pologne Étienne Bathori. Ce prince étant mort, Hunyadi se rendit à la cour de Sigismond Bathori en Transsylvanie. Il cultiva la poésie latine avec beaucoup de succès ; on a de lui : 1° *Epigrammaton in opus Hier. Mercurialis de morbis puerorum*, Ven., 1588; 2° *Votivum in ejusdem opus de venenis*, ibid., 1588; 3° *Versus lugubres posthumis Stephani regis honoribus nuncupati*, Cracovie, 1588, in-4°. C—AU.

HUOT (Jean-Jacques-Nicolas), savant géologue, l'un des membres fondateurs de la société géologique de France, et continuateur du *Précis de la géographie universelle de Malte-Brun*, naquit à Paris le 12 février 1790. Jacques Huot, son père, exerçait dans cette capitale la profession de doreur sur métaux, et Michèle-Louise Picoux, sa mère, était fille d'un meunier d'Issoudun. Ce fut à l'enthousiasme de celle-ci pour les œuvres du philosophe genevois qu'il dut ses deux premiers prénoms, et comme le troisième, qu'il tenait de son parrain, lui paraissait peu distingué, elle l'appela toute sa vie *Amédée*. Ce fut sous ce nom qu'on le mit en nourrice et qu'on continua de l'appeler. Peu de temps après la naissance de Huot, son père ayant disparu, sa mère obtint le divorce et se remaria avec M. Lemonnier, commissaire de la trésorerie nationale. Jusqu'à l'âge de sept ans Amédée avait passé sa vie au milieu des champs dans une famille de paysans, dont il se croyait le fils, lorsque M. et madame Lemonnier le firent revenir à Paris, où ils s'occupèrent de son éducation. Des répétiteurs lui apprirent le latin, le grec et les mathématiques, et plus tard il fut placé par son beau-père dans une étude de procureur, d'où il s'esquivait en cachette pour suivre le plus assidûment possible des cours d'arabe, de grec moderne, d'archéologie, et principalement d'histoire naturelle, vers laquelle son goût le portait plus particulièrement. Ce fut ainsi qu'il mit à profit les leçons des Say, des Hase, des Millin, des Faujas de Saint-Fond, des Haüy, des Ad. Brongniart, des Vauquelin, des Cuvier, des Desfontaines, des Jussieu. Dans chacun de ces cours il recueillait des notes qu'il passait ensuite une partie des nuits à rédiger. En 1807 il fallut renoncer momentanément à ses chères études, car M. Lemonnier, voulant qu'il suivît la carrière administrative, l'envoya à Metz, chez son ami M. Henri Weyer, payeur de la 2e division militaire, dont Huot épousa plus tard la fille. Plein de bonté pour son jeune employé, M. Weyer, tout en l'occupant pendant quelques heures de la matinée dans ses bureaux, lui permit de continuer ses études ; il lui donna un maître d'allemand, un professeur de mathématiques, et lui facilita l'entrée de la bibliothèque et des cours publics. Après avoir satisfait à la conscription, il continua à se perfectionner dans la géologie et la minéralogie jusqu'en 1811, que par la protection de son beau-père il fut nommé entreposeur des tabacs à Versailles, place lucrative qui lui permettait de vivre honorablement et de partager son temps entre ses devoirs et ses goûts, quoiqu'il ne touchât qu'une faible partie des appointements dont M. Lemonnier s'était réservé la plus grande. Marié en 1815 à mademoiselle Weyer, il fut en 1821, avec MM. de Broglie, Guizot, de Gerando, Jomard, Benjamin Constant et quelques autres hommes d'élite, l'un des fondateurs de la *Société de la morale chrétienne*. Il fournit de nombreux articles au recueil publié par elle, principalement sur les institutions de bienfaisance dans les pays étrangers. Il fournit aussi à une publication spéciale, le *Musée des protestants célèbres*, divers articles biographiques sur *Guillaume de Nassau*, prince d'Orange ; *Louis de Bourbon*, prince de Condé ; *Jeanne d'Albret*, reine de Navarre ; *Lefebvre d'Etaples*, *Louis de Berquigny*, *Marguerite de*

Valois, Renée de France, Anne Dubourg. A la même époque il acheta, avec l'un de ses beaux-frères et deux autres hommes de lettres, un journal quotidien, *le Courrier des spectacles*, qui, tout en s'occupant surtout de littérature, se permettait parfois des allusions politiques qui en amenèrent la suppression. Les propriétaires réunis se voyaient menacés d'une perte considérable, lorsque Huot eut l'idée de changer le titre du journal, d'arborer un pavillon qui dénotât franchement sa tendance progressive, et d'envoyer le lendemain même aux abonnés, sans autre avis, non plus *le Courrier des spectacles*, mais *le Corsaire*. C'est ainsi qu'il fut le parrain de ce précurseur du *Charivari*, qui a survécu à tous ses concurrents, et s'est fondu depuis avec l'un d'eux sous le nom de *Corsaire-Satan*, pour devenir ensuite le *Figaro*, du moins par l'adjonction à cette feuille d'une partie de ses rédacteurs. Tandis que les collaborateurs de Huot défrayaient le journal de mots piquants et de comptes rendus de théâtre, le futur continuateur de Malte-Brun donnait au *Corsaire* une teinte plus sérieuse en lui fournissant des articles de fonds, notamment sur la vie privée des anciens. C'est dans ses colonnes qu'il fit connaître la portée des connaissances géologiques qu'il avait acquises par dix ans d'études consciencieuses. C'était en 1824; la curiosité publique était vivement excitée par un prétendu homme et un prétendu cheval *fossiles* trouvés près de Moret dans la forêt de Fontainebleau, et qui présentaient au premier aspect quelque analogie avec les corps renversés d'un homme et d'un cheval. Huot, dans un premier article du *Corsaire* portant la date du 27 juillet, examina d'abord ce que l'on doit entendre en géologie par ces mots : *Fossiles, pétrification, incrustation*, et il établit que, ni le cheval ni le cavalier ne présentant la charpente osseuse de ces deux êtres, on ne pouvait, avec la meilleure volonté du monde, les placer dans la classe des fossiles. Dans un second article, il établit que le cheval et le cavalier *démonté* n'étaient pas davantage des *pétrifications*, et il se fonda par analogie sur l'exemple des coquilles pétrifiées, qui, bien qu'hermétiquement fermées, ne présentent pourtant aucun cartilage, aucune membrane de l'animal qui les habitait, tandis qu'on faisait voir dans l'homme fossile les *muscles* des bras. Dans un troisième article, il prouva que *l'homme* et *le cheval du Long-Rocher* ne pouvaient être davantage des *incrustations*, attendu que la science n'admet que des incrustations *calcaires*, c'est-à-dire d'une composition toute différente du grès, ou *siliceuses*, c'est-à-dire analogues au grès quant à leur principe, mais non quant à la forme, puisque les eaux chargées de molécules siliceuses qu'elles déposeraient sur un corps quelconque *n'y formeraient pas un dépôt de grès, mais une couche dure, serrée, compacte, en un mot un véritable silex.* Enfin dans un quatrième article, il réfuta l'opinion de M. Barruel, savant chimiste, qui, ayant reconnu par l'analyse des matières animales dans le grès de Moret, en concluait que ces deux morceaux étaient *un trésor d'histoire naturelle.* Il terminait d'une manière aussi logique que spirituelle en montrant dans ces deux prétendus fossiles une bizarrerie fortuite de configuration qui ne résistait pas à un examen sérieux; aussi, dit-il, *plus vous vous éloignerez et plus l'illusion sera complète.* « Ces articles, qui n'étaient point signés, « furent, dit Huot fils, assez généralement attri- « bués au célèbre Cuvier. » Une polémique assez vive s'engagea à ce sujet entre les propriétaires du prétendu fossile et Huot, qui gardait toujours l'anonyme, et une assez méchante plaisanterie de l'un des rédacteurs du *Corsaire* qui écrivait le 4 septembre : « Depuis que la généralité des sa- « vants s'accorde à dire que le prétendu fossile « n'est que du grès, on assure que les proprié- « taires désespérés sont malades de la pierre, » fut sur le point d'amener un duel. Le ministre de l'intérieur ayant appelé l'attention de l'Académie des sciences sur une question qui préoccupait alors tous les esprits, une commission, dont M. Geoffroy St-Hilaire était rapporteur, fut nommée par ce corps savant. Cédant à l'insistance de ses amis, Huot se décida à transformer ses lettres en mémoire; il refit son travail, auquel il donna une forme plus sérieuse, le fit imprimer, et le jour où le rapporteur devait prendre la parole, il lui en fit remettre un exemplaire, ainsi qu'à chacun des membres de l'Académie. Quoique l'auteur portât un nom qui ne s'était pas fait connaître encore, le savant géologue, au lieu de lire le rapport qu'il avait préparé, déclara hautement à l'assemblée « *que l'écrit qui était entre ses mains et entre* « *celles de chaque académicien examinait la ques-* « *tion avec tant de précision, en présentait des con-* « *clusions tellement semblables à celles de son rap-* « *port, qu'il croyait inutile de lire ce dernier, et* « *que, pour ménager le temps de l'Académie, il n'y* « *avait rien de mieux à faire que d'adopter les con-* « *clusions du Mémoire.* » La question scientifique de l'homme fossile eut du retentissement; le mémoire de Huot fut inséré dans les *Annales des sciences naturelles*, et tous les journaux français et plusieurs recueils étrangers citèrent son nom avec éloge. Ce premier pas étant fait, ses amis l'engagèrent à vaincre la répugnance qu'il avait à donner de la publicité à quelques travaux terminés par lui en silence. Par suite des relations qu'il établit avec MM. Audouin, Ad. Brongniart et Dumas qui venaient de fonder les *Annales* dont nous venons de parler, il publia dans ce recueil des *Observations sur le banc coquillier de Grignon, sur le calcaire renfermant des débris de végétaux, et sur les couches supérieures de cette localité;* une *notice sur la vie et sur les travaux de J. V. F. Lamouroux*, savant zoologiste qui l'avait honoré de son amitié et qui venait de terminer une carrière laborieuse; ainsi que *quelques considérations* géo-

logiques sur la présence d'animaux vertébrés dans les différentes *couches de notre globe*. Il insérait en même temps dans la *Galerie française*, recueil biographique et isographique, une autre notice sur l'illustre et infortuné Lavoisier, qui, lui aussi, avait écrit sur la géologie à une époque où cette science n'avait encore ni règles ni éléments fixes. Ce fut dans le temps où il s'occupait de ces publications que des revers de fortune vinrent ruiner toutes les espérances de Huot. Maîtrisé par une position particulière, entouré d'une jeune famille, il ne se laissa pas abattre; mais il ne dut plus chercher à se faire un nom qui aurait pu le conduire peut-être à l'Institut, honneur qui eût été le but de toute son ambition. Il consacra donc ses jours et souvent ses nuits pour le public, en se livrant à des publications lucratives. Si cependant on l'a vu depuis être l'un des fondateurs de la société géologique de France (1830) et assister à plusieurs de ses sessions extraordinaires, à Beauvais, Autun et Grenoble, étudier divers points du département de Seine-et-Oise et professer la géologie et la minéralogie à la société des sciences naturelles de Versailles, c'est qu'il avait un excès de zèle qui lui donnait la force de faire succéder, pour se reposer, des travaux de diverses natures. Il a inséré en effet dans les Mémoires de la société Linnéenne de Normandie une *Notice géologique sur un terrain occupant sur la rive droite de la Seine la plaine située entre la montagne de Triel et la rivière, et sur la rive gauche l'espace compris de Meulan à Rolleboise*, et dans les Mémoires de la société des sciences naturelles de Versailles, une autre *Notice géologique sur les terrains qui s'étendent à l'est de Rambouillet, et qui comprennent la vallée de la Remarde*. Pendant que Huot se livrait à ces travaux multipliés, et dont la plupart étaient gratuits, ses ressources pécuniaires se bornaient au revenu de sa place d'entreposeur de tabacs, tandis qu'il avait cru devoir s'engager personnellement à rembourser un capital de quatre-vingt mille francs dont la famille de son beau-père était restée débitrice par suite des spéculations malheureuses dans lesquelles il était intéressé. Aussi accueillit-il avec un vif empressement, en 1826, l'offre de l'éditeur du *Précis de la Géographie universelle* de Malte-Brun, qui lui proposait de continuer la rédaction de cet ouvrage, que la mort du savant Danois (14 décembre 1826) venait de laisser inachevé (1). « Le jour où le traité fut signé, raconte « M. Paul Huot, son fils, le pauvre logis, si « triste depuis quelques mois, vit ses hôtes se « livrer à une joie inaccoutumée, et jamais dans « les somptueux repas qui s'étaient donnés aux « beaux jours de la prospérité commerciale de la « maison Weyer, jamais l'argenterie ciselée qui « étincelait aux feux des bougies ne fit un aussi « réjouissant cliquetis que firent ce jour-là nos « fourchettes de fer sur nos assiettes de faïence. « Les travailleurs avaient trouvé de l'ouvrage. » Vers la même époque, Huot fut chargé de continuer le *Dictionnaire de Géographie physique*, commencé par Desmarets, dans l'*Encyclopédie méthodique*, et il fournit les articles de minéralogie et de géologie à l'*Encyclopédie moderne*, dirigée par M. Courtin. La première édition du *Précis de la Géographie universelle*, terminée en 1829, dont Malte-Brun avait composé les six premiers volumes et une portion du septième, et Huot les trois quarts de ce septième et la totalité du huitième, portait seulement le nom du célèbre Danois. Dans les deux éditions qui suivirent, terminées l'une en 1837 et la troisième en 1841, les noms de l'auteur et du continuateur figurèrent à la fois sur le titre; mais la part du premier, quoique la moins importante en apparence, si l'on se borne à calculer, dans ces deux dernières éditions, le nombre de pages qui appartiennent à chacun d'eux, l'est infiniment plus sans aucune espèce de comparaison. C'est, en effet, Malte-Brun qui a conçu le plan de l'ouvrage, modèle que les géographes futurs s'efforceront d'imiter, et dont quelques parties sont des chefs-d'œuvre de précision et d'éloquence; c'est lui qui a eu le premier le mérite de rendre intéressante la lecture de la géographie, ainsi que le reconnaît Huot lui-même dans l'avertissement qui précède le tome 4 de la troisième édition : « La composition du *Précis* est, « suivant un juge compétent, neuve par la forme, « par le style et par les pensées... Malte-Brun a « évité la sécheresse des méthodes abstraites, en « combinant les méthodes naturelles et les divi- « sions politiques, en réunissant les peuples « d'origine commune, en s'emparant de tous les « souvenirs, en rattachant à l'inventaire du sol « l'homme dans sa physionomie native avec ses « mœurs, sa langue, son culte et ses annales, en « parlant toujours à la pensée et à l'imagination, « en replaçant enfin sur des bases philosophiques « une science trop longtemps dépouillée de son « véritable caractère et de ses charmes naturels... « Il a popularisé la géographie par ses vues « élevées, ses couleurs locales, ses aperçus « piquants, son érudition sans pédantisme, ses « tableaux animés et ses ingénieux rapproche- « ments entre la terre et l'homme, entre le monde « matériel et le monde moral... Quels que soient « les progrès de la science, le *Précis* restera « comme un beau monument (1). » C'est à peu près dans le même sens que M. Bory de Saint-Vincent l'apprécie (2); et nous ajouterons que quelques modifications qu'on ait fait et qu'on fasse subir au *Précis*, ce sera toujours l'œuvre de Malte-Brun, et devra conserver son nom, attendu que

(1) L'éditeur Aimé André accordait à M. Huot cent francs par feuille d'impression : ce n'était, dit son fils, que la moitié de ce que payent les Revues mensuelles, et la propriété restait à l'éditeur.

(1) *Notice sur les travaux de la société de géographie*, etc., *Bulletin*, 1827, par M. de la Renaudière, et notice biographique du même dans cette *Biographie universelle*.

(2) *Revue encyclopédique*, t. 36, 1827, p. 575.

les principales de ces modifications ne peuvent être que des rectifications matérielles dont il avait senti la nécessité pour tenir au courant la géographie, science essentiellement progressive, rectifications qu'il eût faites lui-même et mieux que tout autre, si la mort ne l'eût point enlevé à la science, pour ainsi dire dans la force de l'âge ; et que ses continuateurs quels qu'ils soient devront, s'ils veulent obtenir l'assentiment des hommes compétents et du public même, conserver son plan, les formes qu'il a adoptées, etc., et chercher surtout à imiter son *faire*, sa *méthode*. En 1831, lors des élections municipales qui eurent lieu à Versailles, où Huot avait établi sa résidence, il fut nommé conseiller, et concourut efficacement aux travaux de ce conseil, ainsi qu'à ceux de la *Société des sciences morales, lettres et arts* de Seine-et-Oise, dont il fut l'un des fondateurs; il avait contribué précédemment à la création de la *Société géologique de France*, qui le comptait parmi ses plus zélés collaborateurs; il le fut aussi d'un grand nombre d'ouvrages périodiques. Huot fit, en 1837, partie de l'expédition *scientifique chargée d'explorer*, sous les auspices du prince Anatole Demidoff, *la Russie méridionale et la Crimée;* il est auteur de la partie géologique de la relation de ce voyage, qui lui valut, en 1839, la décoration de l'ordre de Ste-Anne de Russie, et publia plusieurs autres ouvrages dont nous donnerons plus tard les titres. L'état de sa santé le força, en 1844, de se rendre en Italie pour la rétablir; mais, n'ayant obtenu qu'un congé de deux mois, un séjour aussi restreint ne produisit aucun résultat. Rentré en France au commencement de 1845, encore valétudinaire, Huot, mis en demeure d'opter entre ses fonctions de bibliothécaire de la ville de Versailles, qu'il exerçait depuis plusieurs années, et celles d'entreposeur, renonça à ces dernières et fut admis à la réforme le 14 avril. Il devait installer son successeur le 19 mai suivant, lorsque le 18 il se sentit pris d'étouffements douloureux, qu'une abondante saignée ne dissipa qu'en partie, et dans la matinée du lendemain il s'éteignit doucement sans souffrance, à l'âge de 56 ans. On doit à Huot, outre les ouvrages dont nous avons parlé dans le cours de cet article : 1° *Cours de géologie*, Paris, 1838, 2 vol. in-8°, avec atlas; 2° *Manuel de géographie physique*, 1839, 1 vol. in-18; 3° *Description géologique de la Crimée*, 1 vol. in-4°, compris dans l'ouvrage de M. le prince Demidoff; 4° *Abrégé de géographie*, Paris, 1842, 1 vol. in-8°; 5° *Traduction de Pomponius Mela* pour la collection des classiques latins de M. Nisard. Parmi les ouvrages qu'il avait terminés et qui n'ont point été publiés, on cite une *Traduction entièrement revue et corrigée de la Géographie populaire de Goldsmith* et un *Manuel de Paléontologie*. M. Hardouin Michelin, qui était, ainsi que Huot, l'un des fondateurs de la *Société géologique de France*, a lu dans la séance de cette société, du 16 juin 1845, une notice sur ce savant, et M. Paul Huot fils aîné, aujourd'hui magistrat, attaché au parquet d'une de nos cours impériales, en a publié également à Versailles, en 1846, une autre très-développée sur la vie et les œuvres de son père. C'est principalement dans ces deux notices que nous avons puisé les renseignements qui nous ont servi à rédiger cet article. D—z—s.

HUPPAZOLI (François), l'un des centenaires les plus remarquables des temps modernes, naquit à Casal, le 15 mars 1587, de parents aisés. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Rome, et, pour obéir à son père, prit l'habit ecclésiastique, mais sans engager sa liberté. Son inclination le portait à voyager; et il profita d'une circonstance favorable pour visiter la Grèce et les échelles du Levant. S'étant arrêté à Scio, il s'y maria en 1625 : quelques spéculations commerciales lui ayant réussi, il se trouva bientôt maître d'une fortune médiocre, mais qui lui parut suffisante. Il vécut dès lors exempt de toute espèce de soin et d'inquiétude; et l'on ne peut douter que cet état de calme n'ait beaucoup contribué à maintenir sa santé. Sa conduite était très-régulière; il remplissait avec exactitude ses devoirs religieux, soulageait les pauvres, entretenait la paix dans sa famille, et aidait de sa bourse, ou de ses conseils, tous ceux qui s'adressaient à lui. Il avait adopté un régime sévère, dont il ne s'écarta jamais sous aucun prétexte; il ne faisait usage d'aucune liqueur fermentée, mangeait peu, et seulement du gibier rôti ou des fruits, se couchait à l'entrée de la nuit, et se levait de très-grand matin. Il entendait la messe, faisait une promenade de plusieurs heures, se renfermait ensuite pour écrire sa correspondance, et donnait le reste du jour à la société que réunissaient, autour de lui, ses talents et l'amabilité de son caractère. Il avait quatre-vingt-deux ans lorsqu'il fut pourvu du consulat de Venise à Smyrne (1669); et il déploya dans cette place beaucoup de prudence et d'activité. La guerre interrompit ses fonctions; mais il revint à Smyrne, en 1699, à l'âge de cent douze ans, et reprit l'exercice de sa charge. Il faisait encore, à cette époque, sa promenade du matin; et il lui arrivait souvent de la prolonger à jeun pendant trois et quatre heures, au travers des rochers et des montagnes. Il tomba malade, pour la première fois, en 1701, d'une fièvre, dont il guérit au bout de quinze jours; mais il était resté sourd, et cette infirmité cessa au bout de trois mois. Quelque temps auparavant, il avait perdu ses dents, et il était réduit à ne vivre que de bouillie : mais ses gencives se durcirent au point qu'il cassait facilement les os de poulets et de poulardes, dont il fit sa dernière nourriture. Il fut attaqué de la gravelle dans le courant de l'hiver qui suivit sa maladie; et un rhume l'emporta, le 27 janvier 1702, dans sa 115e année. Huppazoli était d'un tempérament ferme et d'un caractère doux et modéré : il n'eut jamais d'autre passion que celle des femmes; mais il la porta jusqu'à l'excès. Il avait été marié

cinq fois : il épousa sa dernière femme à quatre-vingt-dix-huit ans, et il en eut encore quatre enfants. Les quatre premières lui en avaient donné vingt; et on lui en connaissait vingt-cinq illégitimes. Il n'éprouva aucune des incommodités partage ordinaire de la vieillesse : il eut, jusqu'au dernier moment, le libre usage de ses facultés physiques, et une mémoire excellente. On dit, qu'à l'âge de cent ans, ses cheveux, de blancs qu'ils étaient, redevinrent noirs, ainsi que sa barbe et ses sourcils, et qu'à cent douze ans il lui perça deux grosses dents. Il laissa, en manuscrit, le *Journal* des événements les plus importants de son temps, 22 vol. in-fol. On peut consulter, sur Huppazoli, une lettre écrite de Smyrne, et insérée dans le *Mercure* d'août 1702. W—s.

HUQUIER (Jacques-Gabriel), dessinateur, graveur et marchand d'estampes à Paris, naquit à Orléans, en 1695. On a de lui un grand nombre de gravures à l'eau forte, d'après Boucher, Vatteau, Gillot, et d'autres maîtres français; mais ce qui le distinguait surtout, c'étaient ses profondes connaissances dans les arts, et l'usage qu'il en faisait. Huquier avait une nombreuse collection de dessins et d'estampes; et certains jours de la semaine, ses portefeuilles étaient ouverts à tous les artistes et amateurs qui se présentaient. Les jeunes artistes, surtout, étaient l'objet de sa prédilection ; et il leur prodiguait ses conseils avec un zèle peu commun. Huquier mourut en 1772. — Son fils, *Gabriel* Huquier, qui est mort en Angleterre, a aussi gravé beaucoup de sujets dans le même genre que son père. P—e.

HURAULT. *Voyez* Chiverny.

HURD (Richard), évêque anglais, né en 1720, à Congrève dans le comté de Stafford, occupait une petite cure dans le comté de Leicester, lorsque le célèbre évêque Warburton, qui eut occasion d'apprécier son mérite, résolut de le tirer de l'obscurité où son goût l'aurait probablement retenu toute sa vie, et lui procura l'archidiaconat de Gloucester, ainsi que la place de prédicateur de la chapelle de Lincoln's-inn, que lui-même venait de résigner. Hurd s'était fait connaître avantageusement par la publication (en 1749) d'un *Commentaire* sur l'art poétique d'Horace, reproduit en 1757, avec deux dissertations sur le drame poétique, et une lettre à Mason sur les indices d'imitation. Cet ouvrage, dont il a paru depuis, en 1765, une quatrième édition, en 3 volumes in-8°, et une cinquième, en 1776, est regardé comme un des meilleurs morceaux de critique qui existent. En 1751, il avait publié un *Commentaire* sur l'épître à Auguste (la 1re du 2e livre), réimprimé en 1757, avec le commentaire précédent. Ses *Lettres sur la chevalerie et les romans*, qui furent mises au jour pour la seconde fois, en 1765, avec ses *Dialogues moraux et politiques*, et surtout douze discours qu'il prononça dans la chapelle de Lincoln's-inn, pour la leçon fondée par Warburton sur l'éclaircissement des prophéties, ajoutèrent beaucoup à sa réputation, et lui procurèrent d'illustres et utiles protecteurs. Il fut nommé précepteur du prince de Galles et du duc d'York : en 1775, le roi lui donna l'évêché de Lichfield et Coventry, et, en 1781, la place de secrétaire du cabinet (*clerk of the closet*). Il fut transféré, la même année, au siége épiscopal de Worcester, et eut, en 1783, l'honneur d'être nommé à l'archevêché d'York, et à la primatie de toute l'Angleterre, qu'il refusa. Ses douze discours pour l'éclaircissement des prophéties ne furent imprimés qu'en 1772, sous le titre d'*Introduction à l'étude des prophéties*. En 1769, il publia, en 2 volumes in-8°, les *OEuvres choisies de Cowley*, avec une préface et des notes ; et en 1776, un volume de ses sermons, qui fut suivi de deux autres volumes en 1781. Son ouvrage le plus considérable est une édition de Warburton, 1788, 7 vol. in-4°, à laquelle, en 1795, il ajouta un supplément contenant la vie de l'auteur : mais c'est plutôt une apologie de ce théologien célèbre, dont il ne parlait jamais qu'avec enthousiasme. Dans sa jeunesse, il avait fait paraître un pamphlet intitulé *Essai sur la délicatesse de l'amitié*, où il s'était proposé de venger son protecteur contre une attaque du docteur Jortin. Cette tentative avait ameuté contre lui tous les ennemis de Warburton, qui le poursuivirent avec acharnement jusque dans ses dernières années. Hurd était cependant un homme d'un caractère doux et modéré, quoique David Hume, dont il avait attaqué l'*Essai sur l'histoire naturelle de la religion*, en laissant paraître sous son nom la réfutation de cet ouvrage par Warburton (*voy.* Hume), lui ait reproché toute la pétulance intolérante, l'arrogance et la scurrilité de l'école warburtonienne. Le zèle de l'amitié, seul, aurait pu l'entraîner au delà de sa modération naturelle. Ses ouvrages prouvent autant de savoir que de logique et de sagacité; son style se distingue par l'élégance et la pureté. Il mourut à Hartlebury, le 6 juin 1808, âgé de 89 ans. On a imprimé un volume in-4° des lettres que lui avait adressées Warburton et dont il a été fait, en 1809, une édition in-8°. Grand admirateur du style d'Addisson, il avait préparé une édition de ses ouvrages, avec des notes philologiques, et qui a été imprimée en 6 volumes in-8°, Londres, 1815. Il avait paru en 1810, une réimpression de son édition de Warburton, et, pour la première fois, une édition du recueil de ses propres écrits, en 8 volumes in-8°. L.

HURÉ (Charles), né à Champigny-sur-Yonne, diocèse de Sens, le 7 novembre 1639, vint étudier à Paris, où il eut une bourse au collége des Grassins. Il fut professeur de troisième et de seconde dans le même collége pendant vingt-cinq ans. Sa connaissance des auteurs grecs et latins dans toutes les branches de la littérature, une mémoire très-heureuse, beaucoup de délicatesse dans l'esprit, une grande facilité à s'exprimer avec pureté et beaucoup de grâce en vers comme en prose; tous ces avantages réunis avaient fait de Huré un des

professeurs d'humanités les plus remarquables de l'université de Paris. Il se livra ensuite tout entier à l'étude de l'Écriture sainte, qui lui fut d'autant plus facile qu'il pouvait la lire en grec, en latin et en hébreu. Janséniste très-prononcé, il a empreint tous ses ouvrages de ses opinions. Il fut élu principal du collége de Boncourt, où il mourut le 12 novembre 1717. Il a laissé : 1° une édition latine du *Nouveau Testament* avec de courtes notes, Rouen, 1692, 2 vol. in-12; 2° *Novum Testamentum regulis illustratum, seu canones sacræ Scripturæ certa methodo digesti*, Paris, 1696, in-12. 3° Il abrégea ensuite cet ouvrage, et le donna en français sous le titre de *Grammaire sacrée*, ou *Règles pour entendre le sens littéral de l'Écriture sainte*, Paris, 1707, in-12. 4° En 1702, il avait donné une traduction française du *Nouveau Testament et de ses notes latines augmentées*, 4 vol. in-12. On imprima aussi sa traduction sans les notes en différents temps et en divers formats. Comme cette traduction n'était guère que celle de Mons, retouchée en quelques endroits, les évêques de Marseille, de Toulon et d'Apt la censurèrent presque aussitôt qu'elle parut. 5° Un *Dictionnaire de la Bible*, qu'il avait d'abord composé en latin et qu'il publia en français, Reims, 1715, 2 vol. in-fol. Son but dans cet ouvrage est d'expliquer les différentes significations des termes de l'Écriture, les hébraïsmes et les autres façons de parler usitées dans les livres saints. 6° Charles Huré revit aussi avec quelques autres les Épîtres de St-Paul, de la traduction de Sacy, avec le sens littéral et spirituel, les Épîtres catholiques et l'Apocalypse. On a même inséré sa traduction dans un *Recueil d'épîtres et d'évangiles*, augmenté de prières pour les dimanches et fêtes, à l'usage des fidèles. B—D—E.

HURET (Grégoire), dessinateur et graveur, né à Lyon en 1610, a beaucoup gravé d'après ses propres dessins : néanmoins ses estampes sentent la couleur; ses effets sont piquants; sa manière est large; ses têtes ont de l'expression; ses conceptions sont neuves et ingénieuses; ses draperies sont bien jetées, ses accessoires riches; sa gravure est moelleuse et facile : cependant il y manque un je ne sais quoi qui l'a empêché d'atteindre à une réputation méritée à certains égards. Huret a gravé plusieurs portraits, et différents sujets d'histoire, d'après Vouet, Champagne, Bourdon, et autres maîtres français. On a de lui en outre l'histoire de la *Passion* en trente pièces de sa composition. Cet artiste est mort à Paris en 1670. Il s'était aussi occupé d'architecture, et a donné sur cet art : 1° *Règle précise pour décrire le profil élevé du fust des colonnes*, Paris, 1665; 2° *Réponse de Grégoire Huret au quatrième article du journal dit* des Savants, 11 mars 1665. Les journalistes n'ayant pas répliqué, Huret revint à la charge, et publia *Cinq avis donnés par G. Huret aux auteurs du journal dit* des Savants, *en considération de ce qu'ils sont demeurés sans réplique à sa réponse*, in-4°. P—E.

HURN (Guillaume), sectaire anglais, né à Hockham au comté de Norfolk, vers 1760, servit plusieurs années comme lieutenant dans la milice de Suffolk pendant la guerre de l'indépendance américaine. Chose singulière ! cette guerre développa chez lui des idées religieuses qui finalement lui firent quitter sa carrière pour l'état ecclésiastique. La duchesse douairière de Chandos et une autre grande dame (Anne Henniker) le présentèrent en 1790 pour le vicariat de Debenham (Suffolk); et bientôt à ce bénéfice Hurn joignit la place de chapelain de la duchesse, qui du reste en avait plusieurs. Hurn divisa son temps entre les soins de son ministère, auquel il vaquait avec la ferveur la plus vive, et quelques travaux moitié littéraires, moitié ecclésiastiques. Jeune, il se livrait à la poésie, il y revint dans l'âge mûr, mais en consacrant toujours ses chants à des objets religieux. Consciencieux et sincère par-dessus tout, vers la fin de sa carrière il se sentit des doutes, soit sur la légitimité, soit sur la suprématie de l'Église anglicane; et, après une scrupuleuse investigation, il crut devoir renoncer aux fonctions qu'il remplissait depuis un tiers de siècle. C'est ce qu'il annonça le 13 octobre 1822 à ses paroissiens, par deux sermons d'adieu. En vain ceux-ci firent des efforts de tout genre pour le garder, en vain allèrent-ils jusqu'à lui offrir d'élever à leurs frais à Debenham un oratoire pour son culte de prédilection, s'il voulait rester parmi eux, il déclina ces propositions fort singulières, il est vrai, et, renonçant aux avantages du ministère, alla s'établir à Woodbridge. Il faut dire qu'il était à l'aise, veuf depuis 1817 et sans enfants. Quelques adhérents le suivirent et formèrent autour de lui le noyau d'une congrégation qui prit un certain accroissement. Hurn construisit à ses frais une chapelle, la remplit des objets nécessaires au culte, et naturellement devint le chef religieux de cette petite association. Une grande liberté dans l'interprétation de l'Écriture, et l'indépendance relativement à l'Église établie, en d'autres termes, la négation complète de toutes les idées hiérarchiques, tels sont les deux principes fondamentaux de la secte de Hurn, qui, comme les quakers, les méthodistes et d'autres mystiques, aspire à une haute pureté morale, et qui, bien qu'hostile à l'esprit de l'Église établie, suit sa liturgie sans scrupule. Hurn mourut le 9 octobre 1829. On a de lui : 1° La *Colline des bruyères*, Londres, 1777, in-4°, poëme descriptif qui décèle de la facilité, de la lecture; 2° *les Bienfaits de la paix*, et diverses poésies, Londres, 1784, in-4°; 3° *Hymnes et cantiques spirituels, suivis d'une traduction métrique des psaumes*, Londres, 1824, in-12, 2e édition. Le but de Hurn était de donner un nouveau livre d'hymnes embrassant toutes les matières et tout le cycle de l'année, et strictement conforme au dogme : comme poésie, cet ouvrage n'est guère au-dessus du médiocre; toutefois on y sent un poëte; à défaut d'abondance, il y a de la variété, de la précision, et parfois du mouve-

ment. 4° Plusieurs *sermons*, parmi lesquels nous citerons les deux derniers, réunis avec des remarques et additions en un volume intitulé *Témoignage d'adieu*, Londres, 1825, in-8°. P—OT.

HURTADO DE MENDOZE. *Voyez* MENDOZE.

HURTAULT (MAXIMILIEN-JOSEPH), architecte, né à Huningue, en 1765, de parents peu aisés, étudia d'abord le dessin sous le directeur des fortifications de cette ville, et montra beaucoup d'aptitude pour les arts. S'étant rendu à Paris, où l'on voulait le placer dans une maison de commerce, il se fit tailleur de pierre. Chargé ensuite de diriger les constructions que la reine Marie-Antoinette faisait exécuter à Trianon, il fut employé comme dessinateur par Mique, premier architecte de cette princesse. Privé de sa place par la révolution, mais versé dans le dessin et les mathématiques, il entra d'abord dans l'administration de la grosse artillerie, puis fut nommé professeur adjoint à l'école polytechnique, et enfin inspecteur des salles du conseil des anciens et de celui des cinq-cents. Il reprit alors l'étude de l'architecture sous Percier, qui lui confia l'inspection des grands travaux du palais des Tuileries. Hurtault se présenta plusieurs fois dans les concours académiques, et il obtint un grand prix. A son retour d'un voyage en Italie, pendant lequel il dessina une foule de monuments de tout genre, il fut nommé architecte du château de Fontainebleau. Les réparations importantes qu'il exécuta dans cette résidence royale lui firent le plus grand honneur. Il restaura complétement la galerie de Diane, fit construire dans le parc la fontaine du même nom, dessina un jardin anglais qui fut planté dans un terrain auparavant inculte et marécageux, donna le plan de la reconstruction des cascades du Tibre, répara la cour de la Fontaine, et fit élever dans la forêt une chapelle avec un porche pour servir d'abri aux voyageurs. Chargé de diriger les travaux de St-Cloud, ce fut lui qui construisit les petits pavillons de la grille de Sèvres. Enfin les édifices particuliers dont il fut l'architecte, notamment la maison du passage Sandrié, le manége de la rue St-Honoré, un hôtel rue de la Paix, la maison où il demeurait rue Richepance, attestent qu'il connaissait bien le génie de son art et savait approprier chaque construction à sa destination spéciale. Hurtault mourut à Paris le 2 mai 1824. Admis à l'Institut en 1819, il faisait aussi partie du jury de l'école des beaux-arts; il était un des architectes de la maison du roi, inspecteur général et membre du conseil des bâtiments civils. M. Mazois, au nom de ce conseil; M. Vaudoyer, au nom de l'Académie des beaux-arts, prononcèrent des discours sur sa tombe. Sa bibliothèque était, pour un particulier, une des plus riches et des plus nombreuses en livres qui traitent de l'architecture. Il en fit imprimer un premier catalogue, rédigé par M. Barbier jeune, Paris, 1805, in-8°. Après sa mort on en publia le catalogue général, Paris, Merlin, 1824, in-8°, avec une notice biographique et le portrait de Hurtault. Il possédait en outre une précieuse collection d'objets d'art et d'antiquités qu'il avait rassemblés depuis plus de trente ans. P—RT.

HURTAUT (P.-T.-N.), maître de pension, ancien maître ès arts, et professeur à l'école militaire, était natif de Paris. Ce littérateur s'est distingué par quelques productions de différents genres. Ce sont : 1° *Essais de médecine sur le flux menstruel et Traité des maladies de la tête*, traduits du latin de Robert Enett, 1739, 1757, in-12; 2° *Coup d'œil anglais sur les cérémonies du mariage*, soi-disant traduit de l'anglais, Genève, 1750, in-12; satire piquante de l'état conjugal et des cérémonies religieuses qui le consacrent; ce n'est qu'une nouvelle édition des *Cérémonies nuptiales* de toutes les nations, par le sieur Gaya, Paris, 1680, in-12; 3° *Manuale rhetorices*, 1757, in-12; plusieurs fois réimprimé; 4° *le Pacte du destin, de l'amour, de l'hymen et de la fidélité*, poëme sur le mariage du Dauphin, 1770, in-8°; 5° *Bibliographie parisienne*, année 1770 (en société avec d'Hermilly), Paris, 1774, 6 vol. in-8°; 6° *Dictionnaire des mots homonymes de la langue française*, Paris, 1775, in-12; très-bon ouvrage que n'a point fait oublier celui de Philippon de la Madelaine; 7° *l'Art de péter, essai théori-physique et méthodique*, en Westphalie, chez Florent Q, rue Pet-en-Gueule, au soufflet (Paris), 1751 et 1775, in-12, fig.; 1776, petit in-8°, en prose mêlée de vers; 8° *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs* (en société avec Magny), Paris, 1779, 4 vol. in-8°, avec cartes et planches; on y trouve une biographie assez étendue des auteurs nés à Paris; 9° *Ichnographie historique et généalogique des souverains de l'Europe* (en société avec d'Hermilly), Paris, 1787, in-4°. Z.

HURTREL D'ARBOVAL (LOUIS-HENRI-JOSEPH), vétérinaire distingué, naquit le 7 juin 1777, à Montreuil-sur-Mer, où sa famille avait occupé pendant longtemps un rang honorable dans la magistrature, car ce fut un de ses ancêtres que cette ville mit, en 1634, à la tête d'une députation pour aller demander au roi la levée de l'interdit dont l'évêque d'Amiens l'avait frappée à la suite de querelles religieuses. Le jeune Hurtrel, privé de son père dès l'âge de trois ans, fut jeté dans les prisons d'Abbeville, avec sa mère et son aïeule, sous le règne de la terreur. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, sans pourtant cesser d'appartenir à la fatale catégorie des suspects, il chercha l'oubli dans une retraite obscure. En 1798, il vint à Paris pour terminer son éducation commencée à Boulogne, mais que les dissensions civiles l'avaient forcé d'interrompre. Un goût décidé pour l'art vétérinaire le conduisait alternativement à l'ecole d'Alfort et aux exercices du manége. Revenu dans sa ville natale au bout de quatre ans, il s'empressa de mettre à l'essai les connaissances théoriques qu'il avait acquises. La profession de vétérinaire se trouvait alors livrée tout entière à l'empirisme le plus grossier. Hurtrel sut la relever

par le désintéressement que sa fortune indépendante lui permit d'y apporter, et par l'heureuse application qu'il fit d'un art dont les principes étaient ignorés de la grande masse des hommes grossiers qui s'y adonnaient. Pendant plus de vingt années, son temps fut partagé entre la visite, toujours gratuite, des animaux malades et les travaux du cabinet. Le séjour des armées dans l'arrondissement de Montreuil, de 1803 à 1805, lui donna l'occasion d'observer sur une grande échelle le farcin et la morve, qui causent tant de ravages parmi nos chevaux de troupes. Dès lors se forma en lui la profonde conviction du caractère contagieux de ces deux maladies, qui ne l'a jamais quitté au milieu des fluctuations de l'opinion à cet égard. En 1811, il publia, avec des notes, un extrait de l'*Instruction* de Tessier sur les bêtes à laine, ouvrage que la société d'agriculture de Boulogne jugea assez important pour le faire imprimer à ses frais. En 1815, le département du Pas-de-Calais était ravagé par une épizootie de typhus; Hurtrel, nommé commissaire du gouvernement pour combattre ce fléau, ne tarda pas à l'éteindre, tant par les sages mesures qu'il sollicita de l'autorité et qu'il fit exécuter avec vigilance, que par les instructions sommaires qu'il publia, et qui furent répandues à profusion. En 1819, il fit imprimer, sur l'invitation du préfet de son département et du ministre de l'intérieur, de précieuses *Instructions* sur les maladies qui s'étaient développées parmi les bestiaux, après un été chaud et sec, suivi d'un automne pluvieux et froid: ce petit ouvrage eut promptement quatre éditions. En 1822, parut son *Traité de la clavelée, de la vaccination et de la clavelisation des bêtes à laine*, travail remarquable par les faits nombreux qu'il contient, la manière dont ils sont coordonnés, et la justesse d'observation dont ils portent l'empreinte: les vétérinaires le regardent encore aujourd'hui comme ce qu'ils possèdent de meilleur en ce genre. De 1821 à 1826, Hurtrel inséra un grand nombre d'articles de chirurgie et de médecine vétérinaires, tant dans le *Journal complémentaire*, que dans le *Dictionnaire abrégé des sciences médicales*. Mais son principal titre littéraire est le grand *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires*, qu'il publia en 1826, en quatre volumes, et dont une seconde édition, accrue de deux volumes, a paru en 1839. Rassembler une foule de matériaux disséminés et pour ainsi dire perdus dans des écrits périodiques ou des recueils peu répandus, les choisir, les classer sous les idées principales auxquelles ils se rapportent, introduire enfin l'ordre et la lumière dans un chaos jusque-là informe, tel fut le but de l'auteur. Une critique minutieuse n'aurait pas de peine à signaler des imperfections, à relever des erreurs dans cette œuvre immense, qu'un homme seul osa entreprendre, et que le concours même de plusieurs ne pourrait peut-être pas rendre de beaucoup meilleure dans l'état présent de la science. Mais ce n'est pas ainsi qu'on doit envisager le *Dictionnaire* d'Hurtrel, pour le juger d'une manière équitable. L'avantage qu'on ne saurait lui contester, c'est d'avoir présenté pour la première fois la science vétérinaire dans son ensemble, de l'avoir réunie en corps de doctrine, d'avoir signalé partout à l'attention des observateurs les lacunes, les obscurités, les absurdités mêmes que la routine a consacrées; c'est surtout d'en avoir rattaché toutes les parties à une doctrine que la médecine humaine, à laquelle elle fut empruntée, répudie aujourd'hui, il est vrai, mais qui n'en eut pas moins une grande utilité comme point de ralliement, comme moyen de s'élever à d'ultérieures recherches, ce qui dans les sciences est sinon le but avoué, du moins l'inévitable résultat de toute hypothèse qui n'affiche pas la prétention de se poser comme l'expression une et indivisible de la vérité. Hurtrel d'Arboval a succombé le 20 juillet 1839; mais son nom ne périra pas dans la science à laquelle sa vie entière fut vouée. J-D-N.

HUS (Jean), hérésiarque, célèbre surtout par son supplice et les guerres terribles qui sortirent de son bûcher, naquit en 1373 d'une famille de paysans de la Bohême, dans le bourg d'Hussinetz, auquel il emprunta son nom de Hus. Dans le cours des disputes suscitées par celui qui le portait, il a été fait de fréquentes allusions à ce nom, qui veut dire *oie* en bohémien. Ses parents, quoique pauvres, n'épargnèrent rien pour son éducation, et on croit qu'ils furent assistés dans leurs efforts par le seigneur du bourg, Nicolas de Hussinetz, qui, du reste, ne cessa de porter à Jean l'attachement le plus dévoué, fut un de ses disciples les plus fervents et, après sa mort, devint un des chefs les plus influents et les plus respectés des hussites. Hus fit ses études à Praschatitz, ville voisine du lieu de sa naissance, et alla prendre ses degrés à l'université de Prague. A ce propos, les auteurs contemporains racontent une anecdote qui peut intéresser les esprits curieux de présage. Sa mère, devenue veuve, voulut l'accompagner dans ce voyage. Elle s'était munie d'une oie et d'un gâteau pour en faire hommage au recteur. L'oie s'échappa et fut perdue. La pauvre femme, prenant cet accident pour un funeste augure, tomba à genoux en pleurant, et pria Dieu d'en détourner la menace de la tête de son fils. Dès sa jeunesse, sur laquelle on a d'ailleurs peu de renseignements, Hus montra des signes de cette volonté indomptable et exaltée qui devait plus tard le conduire au bûcher. Un soir d'hiver, il lisait devant son feu la vie de St-Laurent; tout à coup il plongea sa main aux flammes du foyer. Arrêté par un de ses condisciples, qui lui demanda le motif de cette action étrange: « J'essayais, répondit-il, quelle « part des tourments de ce saint homme je serais « capable d'endurer. » Il fut reçu bachelier ès arts à l'université de Prague en 1393, maître en 1395, et fut investi en 1400 de l'ordre de la prêtrise. Il parcourut plusieurs des universités de

l'Europe et se rendit même à Paris, où il soutint des thèses dont quelques opinions furent signalées au concile de Constance par l'illustre Gerson, comme déjà suspectes d'hérésie. Il n'est pas douteux qu'il acquit promptement une grande autorité parmi ses concitoyens, car il fut bientôt choisi pour recteur de l'université de Prague, alors la plus célèbre d'Allemagne, et pour confesseur de Sophie de Bavière, seconde femme du roi de Bohême Wenceslas. Dans cette position, il se fit à la cour et dans le royaume des amis puissants et nombreux, qui presque tous lui restèrent fidèles jusqu'à la fin, et il conserva toujours l'affection de la reine. Mais dès 1404 il avait fait de la chapelle de Bethléhem, qu'il desservait, le foyer de ses prédications, d'où elles se répandirent dans toute la Bohême et portèrent son nom dans le monde chrétien. A vrai dire, dans ses prédications, Hus n'apportait pas d'idées nouvelles. Il ne faisait que poursuivre, en quelque sorte, la tradition des hérésies précédentes. Il était le continuateur de Wycliffe, plus connu dans l'Église sous le nom de Wicleff (*voy.* ce nom), comme cent ans après Luther devait être à son tour son continuateur. Un an avant la mort du docteur anglais, ses écrits avaient été condamnés par l'université d'Oxford. Ils n'en circulaient pas moins en Angleterre, d'où ils s'introduisirent peu à peu sur le continent. Le mariage de la princesse Anne de Bohême, sœur du roi Wenceslas, avec Richard II d'Angleterre, ayant rendu les relations plus fréquentes entre les deux pays, on raconte qu'un jeune seigneur bohémien rapporta d'Oxford à Prague les ouvrages de Wycliffe et les communiqua à Jean Hus. Celui-ci, après les avoir parcourus avec une sorte d'épouvante, les rendit au jeune imprudent en lui conseillant de les brûler ou de les jeter dans la Moldau. Mais cette première impression ne fut pas longue à s'effacer. Les exemplaires des livres de Wycliffe se multiplièrent en Bohême. Hus se pénétra de plus en plus des idées de son nouveau maître, sans aller toutefois aussi loin que lui sur plusieurs points. Ainsi, il ne partageait pas ses opinions sur l'inefficacité des prières pour les morts, l'adoration des saints, la confession, l'absolution et l'excommunication des prêtres. Il admettait ces principes en faisant des réserves sur l'abus. Mais il était d'accord avec Wycliffe contre trois autres points fondamentaux de la doctrine romaine. Il soutenait : l'appel aux Écritures comme seule autorité infaillible ; la nécessité de ramener le clergé à sa discipline et à son institution primitive, en lui interdisant toute participation aux affaires temporelles et en le dépouillant des biens dont il ferait un mauvais usage ; la dispensation des pouvoirs spirituels aux prêtres par le Saint-Esprit, en raison de leur pureté intérieure et seulement autant qu'ils seraient aptes à les recevoir et dignes d'en user. On le voit, le premier de ces articles n'était pas autre chose que le principe du libre examen qui, depuis, a prévalu dans les cultes réformés, c'est-à-dire la négation de l'infaillibilité de l'Église ; le second était la clôture hermétique de la papauté dans le sanctuaire en un temps où elle disposait des territoires et des couronnes, et les biens du clergé placés à la merci du pouvoir séculier ; la troisième était la controverse et l'incertitude toujours suspendues sur l'autorité spirituelle du prêtre. Cependant Hus, jusqu'à la mort, dont il scella ses convictions, ne cessa de protester qu'elles étaient parfaitement orthodoxes. Le moment, d'ailleurs, était propice pour la propagation et la popularité de ces prétentions. Un schisme profond divisait l'Église ; Grégoire XII à Rome, Benoît XIII à Avignon, se disputaient, en se lançant réciproquement les foudres de l'excommunication, l'obéissance des fidèles. Convoqué pour mettre fin à ces désordres, le concile de Pise déposait les deux rivaux et nommait à leur place Pierre de Candie, cardinal de Milan, intronisé sous le nom d'Alexandre V. Grégoire et Benoît protestèrent, convoquant un autre concile, l'un à Civitat de Frioul et l'autre à Perpignan, et par le remède qui devait le guérir le schisme se trouva ainsi aggravé au lieu d'être extirpé. Ces circonstances malheureuses favorisaient singulièrement les attaques de Jean Hus, et, s'il faut en croire les auteurs les moins suspects de partialité pour lui, il possédait les qualités les plus propres à faire illusion à la multitude. « Jean Hus, dit le « jésuite Balbinus, était plus subtil encore qu'élo- « quent ; mais la modestie et la sévérité de ses « mœurs, sa vie austère et irréprochable, son « visage pâle et mélancolique, sa grande douceur « et son affabilité envers tous, même envers les « plus humbles, persuadaient mieux que la plus « grande éloquence. » Dès 1407 il prêcha publiquement ses doctrines et la nécessité d'une réforme du clergé. Le concile de Pise venait de se réunir ; il excita le peuple à se séparer de Grégoire XII et à soutenir le concile. L'archevêque de Prague, Sbinko, fulmina contre Hus et l'interdit ; mais ayant, bientôt après, reconnu Alexandre V, l'élu du concile, il leva cette interdiction. A la même époque, l'université de Prague était en proie à des dissensions intestines. Fondée par l'empereur Charles IV, elle avait été partagée en quatre nations : la Bohême, la Bavière, la Pologne et la Saxe. Les trois dernières, réunies sous le nom général de nation allemande, n'avaient qu'une seule voix dans les délibérations, et la Bohême en avait trois. Mais avec le temps la nation allemande déplaça ce privilége et trouva moyen de se faire attribuer trois voix, en n'en laissant qu'une à la Bohême. Hus réclama l'exécution de l'acte d'institution de l'université, invoqua les droits de ses concitoyens, et, par son crédit, parvint à les faire prévaloir. Les Allemands, irrités, abandonnèrent Prague au nombre de plusieurs milliers, et, se répandant dans les autres universités du continent, y répandirent en même temps les

idées de Wycliffe. La prospérité de la ville eut à souffrir de cette émigration. Cependant la popularité de Hus n'y perdit rien, il fut au contraire, à la suite de ce triomphe, nommé recteur de l'université, et parvint ainsi au poste qui pouvait donner le plus d'influence et d'autorité à sa parole. Toutefois, dès 1409, le 20 décembre, Alexandre V publia contre ses doctrines et ses actes une bulle où il n'était pas encore personnellement désigné. Elle faisait défense de prêcher dans des chapelles particulières et d'enseigner dans aucun lieu la doctrine de Wycliffe. Hus répondit : « J'en appelle d'Alexandre mal informé « à Alexandre mieux informé. » L'archevêque, néanmoins, exécuta la bulle; il fit saisir et brûler plusieurs exemplaires des ouvrages de Wycliffe. L'université déclara ses priviléges violés, son recteur protesta, et la question fut soumise à l'université de Bologne. L'archevêque, alors, cita Jean Hus à son tribunal, pour y répondre de sa doctrine. L'université de Bologne, à qui le jugement de l'affaire avait été référé, blâma l'archevêque. Jean Hus, fort de ce jugement, en appela au pape. Sur ces entrefaites, Alexandre V était mort et avait été remplacé par le cardinal Balthazar Cossa, sous le nom de Jean XIII. Ce pontife le cita à sa cour; un orage terrible semblait gronder sur la tête du prédicateur de la chapelle de Bethléhem. On put alors mesurer l'ascendant qu'il avait déjà pris dans toute la Bohême. Le roi, la reine, l'université, les principaux barons, envoyèrent une ambassade au pape, le suppliant de dispenser Jean Hus de ce voyage, de recevoir ses procureurs ou d'envoyer à Prague des légats aux frais de la couronne. Le pape fut inflexible, une procédure s'engagea contre Jean Hus. On ne voulut pas recevoir ses délégués : ne comparaissant pas en personne, il fut excommunié. Le pape confirma la sentence, mit Prague en interdit, et défendit, tant que Hus y séjournerait, d'y célébrer la messe, d'y donner le baptême aux enfants, la sépulture aux morts. Hus en appela du pape à « son juge et son maître Jésus-Christ. » Pourtant il céda à l'orage, et, quittant Prague, il se réfugia dans son village natal, où il continua à propager ses idées. Bientôt après des soulèvements éclatèrent : l'archevêque, menacé, mourut empoisonné en route en allant solliciter les secours de l'empereur Sigismond, et Hus rentra à Prague plus puissant que jamais. Ce fut à cette époque qu'il s'adjoignit son plus fameux disciple, Jérôme de Prague (*voy.* ce nom), qui devait plus tard partager son sort. Les maisons d'Anjou et de Hongrie se disputaient avec acharnement la couronne de Naples. Jean XIII était du parti d'Anjou, Grégoire XII soutenait les prétentions de Ladislas de Hongrie. Jean XIII excommunia Ladislas et ordonna une croisade contre lui. Jean Hus fut sommé d'obéir à la bulle et de prêcher la croisade. Il s'y refusa : il publia même un écrit dans lequel il osa discuter et réfuter la bulle. Prague fut partagé en deux camps. Le roi de Bohême, en guerre avec Ladislas, accepta les bulles et retira son appui à Jean Hus. Celui-ci, de son côté, persista dans sa désobéissance. Il fit afficher aux portes des églises et des monastères une invitation au public, surtout aux docteurs, aux prêtres, aux moines et aux écoliers, à venir débattre les thèses suivantes : si, selon la loi de Jésus-Christ, les chrétiens peuvent en conscience approuver la croisade ordonnée par le pape contre Ladislas et contre ses complices, et si cette croisade peut tourner à la gloire de Dieu, au salut du peuple chrétien et au bien du royaume de Bohême. Ces conférences amenèrent naturellement des disputes très-vives. Un instant on fut sur le point de recourir aux armes. Hus calma les esprits, et le peuple l'accompagna jusqu'à la chapelle de Bethléhem en l'exhortant à se montrer ferme et inébranlable. Mais, le lendemain, une violente sédition éclata. Il fallut recourir, pour la dissiper, à l'intervention de Jean Hus. Peu de jours après, on apprend que trois hommes ont été arrêtés pour avoir attaqué le pape et les indulgences. Les étudiants et le peuple s'ameutent de nouveau. Hus, à leur tête, va demander que le châtiment ne frappe pas les prisonniers. Les magistrats le promettent, la foule se disperse, et les trois captifs sont exécutés secrètement dans leur prison. A cette nouvelle, un tumulte effroyable s'élève, on force les portes, on enlève les corps, on leur fait dans la chapelle de Bethléhem de magnifiques obsèques : ce sont des saints morts pour l'Évangile de Dieu. Hus répète ce cri; toute la Bohême lui répond. Dans ses invectives, il franchit toutes bornes envers le pape, l'accuse sans mesure de despotisme et de simonie, dénonce le faste et la débauche du clergé à la haine populaire, et oppose comme supérieure à toute autre autorité celle des Écritures. L'hérésie gagnait de plus en plus tout le royaume. Loin de s'en alarmer, Wenceslas en voyait les progrès avec un plaisir secret. Il se sentait surtout un faible particulier pour les doctrines de Hus sur les dîmes et les biens ecclésiastiques, et lorsqu'on voulait l'exciter contre lui : « Laissez-le faire, répondait-il, c'est ma « poule aux œufs d'or. » Son avarice ajoutait encore à la haine et à la déconsidération populaire du clergé en vendant à prix d'argent les plus hautes dignités de l'Église. C'est ainsi qu'il vendit, après la mort de Sbinko, l'archevêché de Prague à un certain Albicus, qui ne tarda pas à être remplacé par Conrad, évêque d'Olmütz. Le nouvel archevêque interdit la prédication à Hus. Celui-ci désobéit. Cité à Rome une seconde fois, au lieu de comparaître, il publie, au nom de la faculté de théologie de Prague, une défense des quarante-cinq articles extraits des ouvrages de Wycliffe et condamnés par le St-Siége. Il appelle en quelque sorte le clergé et le peuple à son secours : « Ceux qui cessent de prêcher, « s'écrie-t-il, ou d'entendre la parole de Dieu,

« seront réputés pour traîtres au jour du jugement. Il est permis à tout diacre, à tout prêtre « de prêcher la parole de Dieu sans l'autorisation « du siége apostolique ou de l'évêque; enfin, tout « seigneur temporel, tout prélat, tout évêque en « péché mortel n'est ni seigneur temporel, ni « prélat, ni évêque. » Il prêchait encore, aux applaudissements de la foule, contre le culte des images; il enseignait que les prêtres devaient être pauvres, que la confession auriculaire était inutile, qu'il n'était pas indispensable d'enterrer les morts en terre sainte, et que l'observation des heures canonicales et l'abstinence des viandes n'étaient nullement ordonnées par la parole de Dieu. Ces enseignements indignaient et irritaient les orthodoxes : Prague était en feu ; tous les jours des rixes sanglantes éclataient dans ses rues. Le clergé catholique résolut, par un coup de vigueur, de mettre un terme à cet incendie. Plusieurs docteurs en théologie, dont quelques-uns devaient figurer plus tard comme ses accusateurs au concile de Constance, le taxèrent d'hérésie et de faire revivre la secte des Arminiens. Ils lui reprochaient d'anéantir à la fois et l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. « A l'entendre, disaient-ils, il « ne faut obéir aux ordres des papes, des empe- « reurs, des rois, des princes et autres supérieurs, « que s'ils sont fondés sur l'évidence et sur la « raison, ce qui ne tend à rien moins qu'au boule- « versement de l'ordre établi. » Jean XIII, irrité de la désobéissance de Hus et du progrès de ses erreurs, invoqua l'assistance de la puissance séculière. Il écrivit au roi de Bohême, au roi de France, aux universités. L'illustre Gerson répondit à cet appel au nom de l'université de Paris. Il adressa à l'archevêque de Prague une lettre où il l'invitait aux mesures les plus énergiques. « Si « les remèdes présents sont inutiles, il ne reste « qu'à mettre la cognée du bras séculier à la ra- « cine de cet arbre infructueux et maudit. » Encouragé par ces puissantes voix, l'archevêque se décida à frapper. Il lança un décret obligeant toute personne revêtue d'un office public à signer un formulaire catholique. Il interdisait de nouveau la prédication à Jean Hus et à ses disciples, ordonnait son expulsion de la chapelle de Bethléhem et l'excluait de la société des fidèles. Il prohibait les livres où ses opinions étaient reproduites en langue vulgaire, et il en excommuniait les vendeurs et les acheteurs. Ce décret, quoique approuvé par Wenceslas, resta cependant sans exécution. Hus refusait de se soumettre, discutait, réfutait le décret au lieu d'y obéir, et son parti était trop fort pour le soumettre par la contrainte. Le roi, d'ailleurs, s'en fût peu soucié. L'archevêque ne fléchit point pourtant; il mit l'interdit sur la ville de Prague et sur tous les lieux qu'habiterait Jean Hus. Celui-ci recula devant ce coup, au moins en apparence. Il quitta Prague et se retira dans son asile habituel, sous la protection du seigneur de Hussinetz. Mais de là il poursuivit la lutte avec une nouvelle animosité. De sa retraite, il publia plusieurs traités, dont l'un, intitulé *De l'Église*, fournit la plupart des articles qui le firent condamner. Un autre, *les Six Erreurs*, attaquant surtout le clergé, fut affiché à la porte de la chapelle de Bethléhem, et se répandit rapidement dans toute la Bohême. Il leur fit bientôt succéder *l'Abomination des moines;* puis *les Membres de l'Antechrist*, violente et fougueuse diatribe contre la cour romaine. C'est dans ces circonstances qu'il fut cité devant le concile de Constance, convoqué le 30 octobre 1413 par l'empereur Sigismond pour le 1er novembre 1414. Cette fois, Hus se disposa à obéir. Quoique ferme et résolu à tout braver jusqu'à la mort, il ne négligea pourtant rien de ce qui pouvait servir sa défense ou sa sûreté. Il eut l'assurance de demander un certificat d'orthodoxie au grand inquisiteur de la foi pour le diocèse de Prague, et, chose encore plus incroyable, il l'obtint. Il quitta Prague muni d'un sauf-conduit du roi Wenceslas, et reçut en route celui qu'il avait demandé à l'empereur Sigismond, dont voici les termes : « Sigismond, « par la grâce de Dieu, roi des Romains, etc., à « tous princes ecclésiastiques et séculiers, etc., « et à tous nos autres sujets, salut. Nous vous re- « commandons d'une pleine affection, à tous en « général, et à chacun en particulier, l'honorable « maître Jean Hus, bachelier en théologie et maî- « tre ès arts, porteur des présentes, allant de « Bohême au concile de Constance, lequel nous « avons pris sous notre protection et sauvegarde, « et sous celle de l'empire, désirant que vous le « receviez bien et le traitiez favorablement, lui « fournissant tout ce qui sera nécessaire pour « hâter et assurer son voyage, tant par eau que « par terre, sans rien prendre, ni de lui, ni des « siens, aux entrées et aux sorties, pour quelque « cause que ce soit; et vous invitant à le laisser « librement et sûrement passer, demeurer, s'ar- « rêter et retourner; en le pourvoyant même, « s'il en est besoin, de bons passe-ports, pour « l'honneur et le respect de Sa Majesté Impériale. « — Donné à Spire, le 18 d'octobre 1414, le troi- « sième de notre règne de Hongrie, et le cinquiè- « me de celui des Romains. » Hus arriva à Constance le 3 novembre, c'est-à-dire le troisième jour après celui indiqué pour la première réunion du concile. Il y trouva plusieurs seigneurs bohémiens de sa croyance, ses amis, et entre autres Jean de Chlum, qui ne cessa jusqu'à sa fin de l'assister et de le défendre avec le plus énergique dévouement. Il se mit à parler avec liberté, soutenant ses doctrines comme pures et orthodoxes, et même disant la messe dans une chambre particulière de sa maison, où l'on pouvait l'aller voir et entendre. Mais l'arrivée des deux docteurs en théologie de Prague, Étienne Paletz et Michel Causis, vint bientôt troubler cette sécurité. Ils n'eurent point de peine à prouver, par des extraits des écrits de Jean Hus, qu'il avait avancé plu-

sieurs propositions contraires aux lois de la foi catholique, et le concile le décréta d'arrestation. Il fut gardé huit jours dans la maison du chantre de la cathédrale, et de là enfermé dans un monastère sur les bords du Rhin, où il tomba si grièvement malade, qu'on craignit pour ses jours. Le pape lui envoya son propre médecin. La nouvelle de son emprisonnement causa à Prague une véritable tempête. Les seigneurs les plus puissants de la Bohême écrivirent à Sigismond pour solliciter la mise en liberté du captif, en lui rappelant son sauf-conduit et les attestations d'orthodoxie données à Jean Hus par les prélats de Prague. On voyait déjà poindre dans cette représentation les colères qui, peu de temps après, devaient mettre en feu toute l'Allemagne. Le concile, cependant, ne voulut pas reconnaître la validité du sauf-conduit. Jean Hus, disait-on, appartenait à l'Église et l'empereur n'avait pas le droit de lui enlever un hérétique. Des commissaires furent nommés pour instruire sa cause, et des docteurs furent chargés d'examiner ses écrits. Il demanda un défenseur; mais il ne l'obtint pas, par suite de cette opinion du temps, que c'était un crime de défendre un homme soupçonné d'hérésie. Après avoir condamné Wycliffe et ses œuvres, le concile s'occupa du procès de Jean Hus, que la voix publique désignait comme son disciple et en quelque sorte comme son successeur. Le 5 juin, il fut amené du château de Gottleben, où, par une étrange coïncidence, il était détenu avec le pape Jean XIII, qui venait d'être déposé, et fut enfermé au monastère des franciscains, où il demeura jusqu'à sa mort. Il comparut enfin devant le concile. Dans tous ces débats, qui durèrent trois jours, il montra une hardiesse et une présence d'esprit inébranlables. Le concile ne voulait pas sa mort, mais il était résolu d'obtenir sa rétractation, ou, à défaut, d'employer les rigueurs les plus sévères. Tous les moyens furent mis en œuvre pour décider Hus à reconnaître ses erreurs. Les pères, les cardinaux l'en pressèrent dans les termes les plus instants; l'empereur lui-même, voulant essayer de le persuader : « Qu'avez-vous à craindre, lui dit-il, en abjurant « tous ces articles ? (Hus prétendait que plu- « sieurs n'étaient pas de lui.) Pour moi, je n'hé- « site pas à désavouer toutes sortes d'erreurs. S'en- « suit-il que je les aie tenues? — Désavouer, ce « n'est pas abjurer, » répondit Jean Hus. Et dès lors sa condamnation fut inévitable. Le concile pourtant voulut faire un dernier effort. Il rédigea un formulaire de rétractation et l'envoya au prisonnier par le cardinal de Viviers. Hus résista à toutes les instances. Le 6 juillet, il parut pour la dernière fois devant ses juges, pour être dégradé de son caractère de prêtre et entendre sa condamnation. Après cette cérémonie, l'Église se dessaisit de lui et le livra au bras séculier. Il marcha sur-le-champ au supplice, entre quatre valets de ville, suivi des princes, escorté par huit cents soldats, au milieu d'un peuple immense. En passant devant le palais épiscopal, Hus vit ses ouvrages brûlés par la main du bourreau. En arrivant sur le lieu de l'exécution, qui était une prairie en dehors de la ville, il s'agenouilla, récita plusieurs psaumes, et fut enfin attaché au funèbre poteau. Pendant que la flamme était mise au bûcher qui devait le consumer, on l'entendait chanter des hymnes; et il ne cessa de donner les marques d'un enthousiasme et d'un fanatisme que rien ne put abattre. Après l'exécution, ses cendres furent recueillies et jetées dans le Rhin. Mais ses sectateurs allèrent ramasser la terre sur laquelle il avait été brûlé, et s'en partagèrent les débris. Loin d'arrêter cette hérésie, ce supplice ne fit que l'exaspérer. Les hussites ne tardèrent pas de courir aux armes; sous les ordres de Ziska et ensuite des deux Procope, ils résistèrent à toutes les forces de l'empire, se livrèrent aux plus horribles représailles, et sur les ruines des couvents incendiés, sur les cadavres des ministres des autels, ils criaient en fureur : « Nous célébrons les « funérailles de Jean Hus. » Cette effroyable lutte dura vingt ans, désola l'Allemagne et fut l'épouvante de la chrétienté. Les protestants racontent que sur son bûcher, Jean Hus, faisant allusion à son nom, s'écria : « Vous brûlez une oie, mais de « son bûcher il sortira un cygne dont la voix em- « plira le monde. » C'était, disent-ils, la prédiction de la venue de Luther. Mais cette anecdote est parfaitement apocryphe, et chaque secte a de semblables prodiges à raconter. La collection des œuvres de Jean Hus, publiées à Nuremberg, 1558, 2 vol. in-fol., avec une préface de Luther, a été réimprimée en 1715, sous le titre de *J. Huss et Hieron. Pragensis confessorum Christi historia et monumenta.* On n'y trouve pas néanmoins plusieurs opuscules de Jean Hus, imprimés soit séparément (à Deventer, en 1491), soit dans la *Monarchia S. R. imperii*, de Goldast. (Voyez *Commentatio de vita, fatis et scriptis Joh. Hussi*, par W. Seifrid; revue par Mylius, 1743, in-8°.) La vie de J. Hus a été aussi écrite en allemand par A. Zitte, Prague, 1709, 2 vol. in-8°; et par Tischer, Leipsick, 1804, in-8°. Z.

HUS, nom fort connu au théâtre et quelque peu dans les lettres et la politique. Madame Hus donna au Théâtre-Italien, en 1756, *Plutus rival de l'Amour*, comédie en un acte, en prose, qui aurait obtenu plus de succès, si l'ingénieuse allégorie qui en fait le sujet eût été soutenue par plus d'action et de situations comiques. Les vers que la célèbre actrice Silvia débita avant la première représentation avaient d'ailleurs prévenu le public en faveur de l'auteur. Longtemps actrice en province, madame Hus s'essaya au Théâtre-Français, le 17 et le 20 janvier 1760, dans quatre rôles de l'emploi dit des *caractères;* mais elle y échoua, ne s'y montra plus, et mourut vers 1780. — Hus, son fils, danseur et compositeur de ballets, né en 1733, fut élève du fameux Dupré, comme Ves-

tris père (*voy.* ce nom). Après avoir été attaché quelques années à l'Académie royale de musique, il fut successivement maître de ballets en province et dans diverses cours de l'Europe, notamment à Turin. Il le fut aussi, pendant un an, au théâtre de la comédie italienne à Paris, de 1779 à 1780. Outre ses deux fils, Auguste et Eugène, dont nous ferons mention ci-après, il eut une fille qui débuta le 29 novembre 1779, sur le Théâtre-Italien de Paris, par le rôle de *Gogo* dans le *Coq de village:* mais ses grâces enfantines et ses heureuses dispositions inspirèrent trop d'intérêt pour qu'on voulût la laisser exposée aux dangers de la séduction, et elle ne reparut plus sur la scène. Hus mourut en 1805. Son ballet des *Muses* et celui de la *Mort d'Orphée*, ou les *Fêtes de Bacchus*, imprimé en 1759, sont, de tous ses ouvrages, ceux qui obtinrent le plus de succès. — *Adélaïde-Louise-Pauline* Hus, fille et sœur des précédents, naquit à Rennes, en 1731. Élève de mademoiselle Clairon (*voy.* ce nom), elle débuta au Théâtre-Français, le 26 juillet 1751, dans *Zaïre*, puis dans *Adélaïde du Guesclin*, dans *Iphigénie en Aulide*, dans *Lucile* du *Chevalier à la mode*, etc. Comme elle était extrêmement jolie, on l'applaudit beaucoup, mais elle ne fut pas reçue. Elle ne se découragea point et reparut, le 22 janvier 1753, dans *Andromaque*, ensuite dans *Monime* de *Mithridate*, *Chimène* du *Cid*, *Agnès* de l'*École des Femmes*, *Agathe* des *Folies amoureuses*, et fut reçue sociétaire le 22 mai suivant. Deux mois après, elle fut vivement applaudie comme danseuse, dans les *Hommes*, comédie-ballet de Saint-Foix. Malgré cette variété de talents, mademoiselle Hus ne fut jamais précisément une actrice du premier ordre, et elle dut principalement sa fortune à sa jolie figure. Aussi pendant les vingt-sept ans qu'a duré sa carrière dramatique n'a-t-elle créé qu'un petit nombre de rôles, malgré l'influence de son amant Bertin, trésorier des parties casuelles, dont elle eut un fils (*voy.* Bertin *de Blagny* et Bertin *d'Antilly*). Ayant eu la sotte vanité, en 1762, de ne pas vouloir céder, dans la tragédie du *Comte d'Essex*, le rôle de la duchesse d'Irton (qu'elle joua fort mal) à mademoiselle Clairon, qui, pour la mystifier, se chargea de celui de confidente, elle se brouilla avec cette célèbre actrice. Renonçant alors à l'emploi des princesses dans la tragédie, elle se borna à celui des jeunes premières dans la comédie, où sa beauté, ses grâces et son zèle pour conserver les bonnes traditions, lui continuèrent la bienveillance du public, quoiqu'elle eût pour rivales mesdemoiselles Gaussin et d'Oligny. Mademoiselle Hus avait de l'esprit et surtout de l'à-propos: elle le prouva lorsqu'en 1763, à une représentation de la comédie d'*Heureusement*, où elle avait créé le rôle de madame Lisban, elle se tourna vers le prince de Condé, en lui adressant cet hémistiche destiné à Lindor : *Je vais donc boire à Mars.* Riche des prodigalités de Bertin, car son mobilier seul était estimé cinq cent mille francs, elle s'amouracha, en 1765, d'un clerc de procureur, nommé Vellene, le fit débuter au Théâtre-Français, où il doublait Molé, qu'il semblait appelé à remplacer. Il venait d'y être reçu sociétaire, lorsqu'il mourut en avril 1769. Mademoiselle Hus s'était si fortement attachée à ce jeune homme, qu'elle ne le quitta point tant qu'il fut malade. Lorsqu'il fut mort, elle se jeta sur son cadavre et se livra à tout le délire du plus violent désespoir. Elle refusa longtemps de prendre aucune nourriture et tomba dans un état de langueur et de stupidité qui intéressa tout Paris. Enfin elle recouvra la raison; mais, en poursuivant ses succès dramatiques, elle réforma entièrement ses mœurs, expiant par des actes de bienfaisance et de charité les égarements de sa vie passée. Dans l'hiver rigoureux de 1776, elle fit distribuer six cents livres de pain par semaine aux ouvriers indigents. L'année précédente, elle avait épousé un sieur Lelièvre. Elle quitta le théâtre en mars 1780, avec une pension de quinze cents francs, et mourut le 18 octobre 1805. De tous les comédiens invités à ses funérailles, qui eurent lieu à St-Germain-l'Auxerrois, la Rochelle fut le seul qui y assista. A—T.

HUS (Auguste), littérateur, petit-fils, fils et neveu des trois personnages précédents, naquit à Turin en 1769, et fut d'abord danseur et professeur de danse. Il obtint même la survivance de la charge de danseur de la cour qu'avait son père: mais en 1792 il embrassa fort chaudement le parti de la révolution française, et se fit remarquer parmi les étudiants de l'université, qui se livrèrent à quelques mouvements d'insurrection. Compromis dans la conspiration dont les chefs Junot, Boyer et Santel furent pendus dans la citadelle de Turin, en juillet 1794, il fut obligé de se sauver ainsi que Campana, Botta et quelques autres. S'étant réfugié à Paris, il y écrivit dans les journaux, publia plusieurs brochures révolutionnaires, et ne revint dans sa patrie qu'après l'invasion des Français, en 1796. Le directoire exécutif l'avait chargé de disposer les Piémontais à leur réunion à la France. Lorsque cette réunion eut été opérée, Hus fut nommé sous-bibliothécaire à Turin ; il composa encore quelques brochures politiques. Ayant perdu sa place en 1804, quoiqu'il eût célébré le consulat de Bonaparte, il revint à Paris et y fut employé à la police. Après avoir flagorné l'empereur et publié, en 1813, des *Imprécations patriotiques contre le traître Moreau*, il célébra les Bourbons dans deux brochures en 1814 : l'*Origine de la paix*, ou l'*Heureux retour*, et *Hommage aux Bourbons, la Renaissance des lys en France*, in-8°. Pendant les cent jours, il chanta encore Napoléon, et attaqua dans un pamphlet virulent des hommes de lettres qu'il avait encensés quelques jours auparavant: il donna aussi dans le même temps son histoire apologétique sous ce titre : *Histoire de Suthauguse* (anagramme d'*Auguste Hus*), 1815,

in-8°. Il devint bientôt le panégyriste de la seconde restauration dans deux brochures : *De l'influence du règne de Louis XVIII sur le bonheur de la France et de l'Europe*, 1815, in-8° de 20 pages; *Paris à la fin de* 1816, ou *Trois lettres à l'ordre du jour*, précédées de *deux fragments d'histoire philosophique sur Charlemagne et Henri IV*, Paris, 1816, in-8° de 16 pages. Dès lors il s'abandonna sans mesure à la prolixe facilité de sa plume, et ne cessa de publier, sans réflexion et sans choix, une foule de brochures sur toutes sortes de matières. Politique, philosophie, morale, sciences, beaux-arts, littérature, prose, vers, chansons, tout fut de son ressort, mais aussi tout fut traité par lui de la manière la plus médiocre et la plus superficielle; car il ne prit jamais le temps ni la peine d'écrire un volume. Le *Journal de la librairie*, depuis la fin de 1811, cite soixante-douze brochures d'Auguste Hus, qui n'ont que quatre pages et au-dessous. Voici les titres de quelques autres qui ont un peu plus d'étendue : 1° *De la liberté et de la répression de la presse*, 1797, in-8°; 2° *l'Agonie du gouvernement anglais*, 1798, in-12; 3° *le Petit code de la jolie femme;* 4° *Deux discours sur le roi de Rome;* 5° *Tablettes d'un voyageur au commencement du* 19e *siècle, ou Course sentimentale et philosophique de Turin à Paris*, 1810, in-8°; 6° *le Werther des bords de la Doire*, etc., suivi des *Aventures d'un Vaudois dans les différentes cours de l'Europe, ou les Amours d'un proscrit*, 1811, in-8° de 90 pages; 7° *l'Ombre de Fénelon à madame de Genlis, suivie d'une mosaïque littéraire*, 1811, in-8° de 40 pages; 8° *le Nouveau Faldoni*, ou les *Martyrs de l'Amour*, histoire de ces derniers temps, dédiée à Hoffman, Sevelinges et Colnet, 1812, in-8° de 24 pages; 9° *De l'influence de l'abbé Delille sur la poésie française*, précédé d'*alexandrins patriotiques*, 1813, in-8° de 16 pages; 10° *Mélanges*, ou l'*Arrivée de l'illustre Lagrange aux Champs-Élysées*, 1813, in-8° de 24 pages; 11° *Pensées diverses sur les journalistes, les auteurs, acteurs et actrices, et sur quelques ouvrages de littérature*, suivies *de quelques chansons patriotiques, philosophiques et anacréontiques*, 1813, in-8° de 40 pages. L'auteur y distribue à tort et à travers des éloges et des critiques qu'il a rétractés dans d'autres brochures. Il y affecte un ton plaisant et goguenard qu'il pousse jusqu'au ridicule, jusqu'à la satiété, comme dans tous ses opuscules. 12° *Esquisse littéraire sur les ouvrages de madame de Staël*, 1814, in-8° de 16 pages; 13° *De la philosophie française, ou Histoire d'une belle dame de la Chaussée d'Antin*, petit roman de ces derniers temps, précédé d'une épigramme et d'un couplet, 1815, in-8° de 16 pages; 14° *les Alpes illustrées à la fin du* 18e *siècle*, ou *Trois penseurs nés au pied des Alpes et devenus célèbres à Paris*, par Io. MM. Bolton, Botta et Ch. Bossi sont les héros de cette brochure dédiée à l'ombre de madame de Staël. 15° *L'Ermite du boulevard du Panorama*, 1817, in-8°; 16° *le Kaléidoscope philosophique et littéraire*, ou l'*Encyclopédie en miniature*, 1818-1819, huit numéros de 4 pages chacun. Hus, poursuivant ses flatteries aux Bourbons, ne manquait pas de donner tous les ans à Louis XVIII, puis à Charles X leurs étrennes, et de célébrer chaque anniversaire de leur naissance, de leur fête, de leur avénement au trône, de leurs deux rentrées. C'est ainsi qu'il publia *Quelques mots bourboniens;* des *Réflexions et des pensées bourboniennes; le Bourbonisme; la Colonne de la place Vendôme bourbonisée; Étrennes bourboniennes;* etc. Nous ignorons s'il reçut quelques récompenses de tant de plates et ridicules adulations, mais il est certain que, loin d'avoir contribué à sa réputation, elles ne lui ont pas mérité la plus légère mention dans le *Dictionnaire des girouettes*, où il était si digne de figurer, ni dans les deux *Biographies des contemporains*. En 1824, il fit ses *Adieux à ses lecteurs*, qui probablement n'en furent pas plus touchés qu'ils ne se réjouirent lorsque à la fin de cette année il annonça sa *Résurrection littéraire*. Cependant il devint un peu plus sobre de publications, et ne donna plus qu'en 1829, sous le ministère Martignac, des *Pensées sur le discours du trône*, des *Pensées d'un royaliste constitutionnel;* il recommençait ainsi à chanter la palinodie, et pourtant il célébra encore, au mois d'octobre de cette année, *la Fête de la St-Charles*, suivie de *Pensées diverses et de souvenirs de ma vie;* ce fut son dernier ouvrage. Il mourut à la fin de 1829, et se trouva par conséquent dispensé de célébrer la révolution de juillet 1830, ce qu'indubitablement il n'aurait pas manqué de faire. Quoiqu'il eût donné en 1828 des *Fragments de ses Mémoires*, on doit peu regretter qu'il n'en ait publié que cet échantillon. Voici le portrait que traçait de ce folliculaire, en juillet 1819, le journaliste Martainville, dans son *Drapeau blanc :* « Auguste Hus vient de « publier un pamphlet de trois pages, intitulé « *l'Histoire philosophique de ces derniers temps;* et « comme il a l'habitude de se jouer de son sujet, « de son titre, et surtout de ses lecteurs, il n'y a « pas trois lignes de ces trois pages qui aient le « moindre rapport à *l'histoire de ces derniers* « *temps*. Je veux cependant bien croire qu'elle y « est toute, et réellement pour l'honneur de *ces* « *derniers temps*, cela serait à souhaiter. Quoi qu'il « en soit, M. Auguste Hus paraît s'être constitué « le *Tacite* du ministère. et jamais historien ne « fut plus à la hauteur de son sujet.... Immo- « bile à sa manière, M. Hus a un dévouement in- « variable pour le pouvoir, une admiration à « toute épreuve pour la police et pour ses em- « ployés. Hors de la police, il n'y a pour lui ni « goût, ni esprit, ni véritable patriotisme : c'est « son Panthéon et son Portique. Ne vous imagi- « nez pas qu'il se borne à imprimer le sceau de « ses louanges à M. le comte Decazes. Ce ne serait « qu'un hommage bien légitime à l'équitable Mé- « cène qui a su apprécier ses travaux; mais les « chefs de division n'ont pu s'y soustraire, les

« chefs de bureau n'en sont pas exempts, et les « agents les plus subalternes s'en défendent par « modestie ou par un autre sentiment. Cependant « personne n'ignore que le ministère de la police « n'existe plus; et la chute de cette grande admi- « nistration, qui mettait la fidélité de M. Auguste « Hus à l'épreuve la plus rigoureuse, n'a fait que « redoubler l'éclat de son zèle, comme si ses an- « ciens protecteurs pouvaient encore quelque « chose pour son bonheur ou pour sa renommée! « Docile à ses premières inspirations, il continue « à sacrifier, sur les autels vacants de cette puis- « sance absente, les *ultra-royalistes*, qu'il traite « de *baladins;* et sans critiquer l'expression sous « le rapport de la justesse, on doit convenir « qu'elle manque de mesure dans la polémique d'un « maître à danser. M. Auguste Hus a fêté Terpsi- « chore avant de se dévouer au culte de Clio, etc. » — Hus (Eugène), probablement frère du précédent, fut danseur, chorégraphe et auteur dramatique. *La France littéraire* ne cite aucun de ses ouvrages; nous empruntons les titres de quelques-uns à la *Biographie des hommes vivants: Le Gascon Gascon malgré lui*, opéra buffa, 1805, in-8°; *l'Ingénu*, ou le *Sauvage du Canada*, pantomime, 1805, in-8°; *Ildumor et Zuléma*, ou *l'Étendard du prophète*, mélodrame, 1805, in-8°; *la Fille mal gardée*, ou *Il n'est qu'un pas du mal au bien*, 1812, in-8°. A—T.

HUS-DESFORGES (Pierre-Louis), violoncelliste et compositeur de musique, né à Toulon le 14 mars 1773, eut pour mère une fille du célèbre violoniste Jarnowick, et l'on a dit que son aïeule paternelle appartenait à l'illustre famille de Courtenai. Dès son enfance, il suivit ses parents, qui menaient la vie nomade d'artistes. A l'âge de huit ans, il fut enfant de chœur de la cathédrale de la Rochelle, et il y reçut les premiers éléments de la musique. En septembre 1792, il entra au service comme trompette, au 14e régiment de chasseurs à cheval, fit les premières campagnes de la révolution et fut réformé en 1796, ayant eu le doigt majeur de la main droite emporté par un coup de feu. A Berlin, il se perfectionna sur le violoncelle par les leçons du fameux Duport. Après avoir dirigé plusieurs orchestres, entre autres celui du Théâtre-Français à Saint-Pétersbourg, pendant huit ans, et celui du Grand-Théâtre de Bordeaux, il vint à Paris, où il fut successivement chef d'orchestre du Vaudeville et du Gymnase-Dramatique, de 1825 à 1829, puis du théâtre du Palais-Royal, de 1831 à 1832. Mais habitué à diriger l'exécution des opéras des plus grands maîtres, Hus-Desforges était tout désorienté quand il fallait accompagner les chanteurs de flonflons et de ponts-neufs; aussi fut-il forcé d'y renoncer. Il était, dans ses dernières années, chef de l'enseignement musical au collége royal de Pont-Levoi (Loir-et-Cher), lorsqu'il y mourut le 20 janvier 1838 (1). On a de lui soixante-onze œuvres de musique, symphonies, quatuors, concertos, romances et ouvrages classiques, parmi lesquels on distingue une *Méthode de violoncelle* très-estimée. Il a composé aussi la musique de quelques mélodrames de Cuvelier, et de quelques opéras représentés en Russie. A—T.

HUSCHKE (Emmanuel-Théophile), philologue allemand, né le 8 janvier 1761, était depuis 1811 professeur de belles-lettres et premier bibliothécaire à l'université de Rostock, lorsqu'il mourut à Greussen en Thuringe le 18 février 1828. On lui doit plusieurs ouvrages ou morceaux pleins d'érudition et très-utiles: 1° *Commentatio de inscriptione vasculi Locris in Italia reperti ad Olaum Gerh. Tychsium, linguarum orient. profess.*, etc., Rostock, 1813, in-fol.; 2° *Albii Tibulli carmina, ex recensione et cum animadversionibus Im.-G. Huschkii*, Leipsick, 1819, 2 vol. in-8°. Cette édition est accompagnée d'un spécimen gravé de l'édition de Venise de 1492. Huschke avait préludé à la publication de tout l'ouvrage par plusieurs essais (la première élégie, avec des notes, Rostock, 1813, in-4°; *Progr. in quo illustratur Tibulli elegia tertia*, et notes, ibid., 1814, in-4°; *Progr. in quo ill. T. eleg.* 7, 1814, in-4°; *Alb. Tib. el. tres*, 1814, in-4°); 3° *Analecta litteraria*, Leipsick, 1826, gr. in-8°, contenant 1. *C. Val. Catulli carmina sex priora* (avec commentaires de J. Broekhuysen, de Verburg et de l'éditeur); 2. *M. Tull. Ciceronis orationes pro M. Tullio quæ exstant* (avec commentaire et excursus de Huschke); 3. *Comment. de Tibullo et Propertio;* 4° *Epistolæ virorum doctorum ineditæ;* 5° *Commentatio de Cannio Cimbro Lysidici filio*, Rostock, 1824, in-4°; 6° divers articles insérés dans la *Feuille libérale du soir* de Schwerin; des poésies ou discours d'apparat, et sa dissertation *De progressu humanitatis studiorum in Germania*, Rostock, 1810, in-8°. P—OT.

HUSKISSON (Guillaume), homme d'État anglais, naquit le 11 mars 1770 à Birchmoreton dans le comté de Worcester. Ayant de bonne heure perdu sa mère, il fut emmené à Paris en 1783 par son oncle maternel Gem, qui, médecin de l'ambassade anglaise, conçut l'idée de lui laisser un jour sa place comme si elle eût été inféodée à sa famille. Mais l'anatomie, la clinique inspirèrent plus de répulsion que d'ardeur au jeune homme; et il ne paraît pas vrai qu'il soit jamais entré comme apprenti chez un pharmacien. Il n'est pas exact non plus de dire que son oncle l'ait placé commis dans une maison de commerce. Le fait certain est que très-jeune encore, et tandis qu'il était censé se livrer aux études médicales, il se mêlait de politique avec l'enthousiasme et l'inexpérience de son âge. La France alors, après un long calme, débutait dans la carrière des révolutions. Parlant le français avec facilité, grâce à son éducation parisienne, Huskisson lisait les jour-

(1) C'est sur la tombe de Hus-Desforges que Berbiguier, célèbre flûtiste, annonça lui-même sa fin prochaine. *Dans huit jours*, dit-il, *vous reviendrez pour moi;* et huit jours après il suivit son ami au tombeau. F—LE.

naux, les pamphlets, les discours que chaque jour voyait éclore, prenait parti pour les innovations, et, membre du *club de* 1789, y pérorait parfois. Il faut dire pourtant que ce club, d'abord en faveur du mouvement, ne tarda point à se trouver dans la résistance, et qu'en conséquence c'est à tort que plus tard les ennemis de Huskisson lui jetèrent à la tête, à cette occasion, les épithètes de démocrate et de jacobin. Ses paroles au reste roulaient sur des sujets spéciaux et sérieux d'économie politique; et ce qu'il proclamait dans l'effervescence de sa jeunesse n'eût point été réprouvé par la circonspection de son âge mûr. A propos d'une émission d'assignats, par exemple, il insistait sur la nécessité de ne point multiplier des valeurs évidemment dépréciables, sans faire marcher de front la vente des propriétés nationales, seule base de leur valeur, conseil avoué par l'économie politique la plus méticuleuse. La modération de Huskisson devint plus grande encore quand, cette même année 1792, sur la présentation du chapelain Warner, il fut nommé secrétaire particulier de l'ambassadeur anglais en France, lord Gower, que bientôt il suivit en Angleterre lorsque la rupture entre le cabinet de Saint-James et la convention fut imminente. Il resta quelques mois dans la société de son patron, sans position nette et sans autre occupation que l'étude des questions du jour et des livres d'économie politique jusqu'à ce qu'il passât de la maison de lord Gower au bureau d'émigration de Dundas, qui, pour se tenir au fait de tout ce qui regardait les nombreux réfugiés français, avait besoin d'un homme parfaitement au courant et de la langue française et des événements (1795). Ce fut là l'origine de la haute fortune de Huskisson. Sa facilité, l'étendue et la précision de ses connaissances, la méthode et la clarté de ses rapports le firent remarquer de Canning, avec lequel dès lors il se lia intimement, et de Pitt, qui acheva de lui faire oublier ses précédents révolutionnaires. En 1795, Dundas, alors ministre de la guerre, le nomma clerc-chef; et l'année suivante, au titre de membre de la chambre des communes que lui décerna le bourg-pourri de Morpeth, sous les auspices de Pitt, il joignit l'office de sous-secrétaire d'État, et un peu plus tard les bonnes places de receveur général du duché de Lancastre et de commissaire du bureau de commerce. Vers la même époque aussi son mariage avec la fille de l'amiral Mark Milbanke (1799) le classa enfin dans l'aristocratie anglaise. Il n'avait encore que vingt-neuf ans. La retraite de Pitt en 1801 interrompit un instant cet avancement rapide. Il quitta le secrétariat de la guerre; et aux élections générales de 1802 il fut évincé par une forte majorité à Douvres, où il se croyait plus de chances qu'à Morpeth. Il ne reparut au parlement qu'en 1804, pour le bourg de Liskeard. Le jour même de son élection (15 mai), Pitt ressaisissait le pouvoir, et bientôt après il partageait entre Huskisson et Sturgers-Bourne le secrétariat de la trésorerie. Dépouillé de cette charge lucrative à l'avénement de Fox, en 1806, Huskisson la recouvra l'année suivante sous Perceval, et pendant ce temps il n'avait cessé de faire partie de la chambre, où le renvoyèrent d'abord ses amis les électeurs de Liskeard, et ensuite ceux du bourg de Harwich : dès lors il ne quitta plus le parlement, trois fois Chichester (1812, 1818, 1820), et une fois Liverpool (en 1823) l'ayant choisi pour les représenter. La réputation à laquelle, à partir de 1807, s'éleva Huskisson justifia leur choix. Jusqu'alors il n'avait parlé que rarement. Les ministres pouvaient connaître ses talents : ils faisaient à la tribune grand usage des documents qu'il avait élaborés, et transmettaient en quelque sorte à la chambre les explications et les développements qu'il leur donnait de vive voix. Mais dans la session de 1807, et plus encore dans les suivantes, il parut fréquemment à la tribune et se fit une réputation d'orateur et d'économiste. Tantôt ministre, tantôt fonctionnaire en rapport intime avec le cabinet, il appuyait pour l'ordinaire les projets du ministère : plus d'une fois pourtant il différait par quelques nuances d'avec les ministériels purs, soit sur l'émancipation des catholiques dont il soutenait avec Canning l'urgente nécessité, soit sur l'opportunité de cette guerre à mort que l'Angleterre soutenait contre Napoléon et qu'il n'approuvait pas complétement, soit enfin contre diverses mesures relatives au commerce et à l'agriculture. Bien qu'en général il pût parler sur toute espèce de sujets, ce fut spécialement de ces derniers qu'il entretint la chambre. Les lois sur les grains et sur les tarifs protecteurs des manufactures exercèrent aussi son éloquence, ainsi que celles sur les manufactures et le commerce des soies, des laines et du sucre. Ses principes, en harmonie avec ceux des économistes les plus hardis, fléchissaient pourtant devant les exigences des circonstances : il admettait que les manufactures doivent savoir se passer de tarifs protecteurs, qui trop souvent éteignent l'émulation par le monopole et empêchent les perfectionnements, et que le commerce des grains doit être libre comme tout autre : au besoin, cependant, il restreignait l'exportation et graduait des tarifs. Il demandait la liberté du commerce, et par conséquent l'abolition du célèbre acte de navigation de Cromwell, pour le remplacer par la réciprocité dans tous les traités de commerce. Il posait les vrais principes en matière de papier-monnaie, de banques privilégiées, de colonies, d'adoucissement des droits; et partout il savait nuancer, modifier le rigorisme des théories suivant les temps, les lieux, les précédents et l'opinion. Premier secrétaire de la trésorerie en 1807, il vint au secours de Perceval et soutint contre les attaques de lord Pelty et de Tierney le système suivi par le ministre à l'égard de la banque. Moins favorable à l'administration depuis qu'il eut cessé d'en faire partie en

1809, il éleva en 1811 de solides objections contre la demande d'un secours à donner aux manufactures et au commerce. Il critiqua vivement les budgets de 1811 et de 1812, et surtout celui de l'Irlande, sur lequel il attira de sévères investigations. En 1813 il se prononça contre le système de Vansittart, comme en opposition avec la loi constitutive de l'amortissement, et comme lésant la foi publique et le gage des créanciers. L'année suivante il entra au conseil d'État et fut nommé premier commissaire des eaux et forêts. Il avait de plus le titre d'agent de la colonie de Ceylan, qui lui valait par an cent mille francs, et qu'il garda de 1812 à 1823. On put alors remarquer quelques variations dans son langage. Il s'éleva en 1815 contre la tentative de lord Hamilton, à l'effet de forcer la banque à reprendre ses payements en numéraire, et n'adhéra qu'en 1816 à cette mesure, encore fut-ce en l'ajournant à deux ans et en la transformant en *espérance de la chambre*. En 1817 il défendit les priviléges de la banque, et prétendit la justifier de toutes les plaintes amoncelées contre elle. En 1820 il se rendit très-impopulaire chez les propriétaires de terres, en restreignant les facilités d'exportation des grains, et il ne se réhabilita point en 1821 en justifiant de son mieux la conduite du ministère à l'égard de la reine, et en défendant l'impôt foncier et la taxe sur les fenêtres et les droits sur la drèche, droits que cependant il fallut enfin abaisser, indépendamment d'un prêt de cent vingt-cinq millions à l'agriculture. L'année suivante, Canning nomma son ami trésorier de la marine et président du bureau de commerce. C'est alors que, maître d'un portefeuille, Huskisson fit abolir l'acte de navigation. Déployant en liberté ses vues larges et hardies, il repoussa les demandes de ceux qui voulaient qu'on prohibât l'exportation des machines. Il proclama, mais vainement, l'absurdité des lois restrictives de l'usure (1824); il avertit fabricants et ouvriers que la fixation des salaires par une loi était une mesure inique, illusoire et ruineuse pour les uns comme pour les autres. Au nom de l'histoire et de la raison, il se déclara sans réserve contre le système qui force la colonie à n'importer, à n'exporter que vers la métropole ou sur les vaisseaux de la métropole (1825). Dans l'application pourtant il sut modifier ses principes, du moins pour l'exportation des machines (qu'il restreignit en 1826), et sur quelques autres points. Aussi Parnell et son école lui reprochaient-ils, non sans quelque raison, de n'avoir qu'en apparence établi la liberté du commerce des grains; et, pressé entre deux systèmes ennemis, Huskisson ne se retirait du combat qu'avec peine. L'échec du bill des céréales, évidemment élaboré par lui en 1826, n'ébranla pas sa position ministérielle; mais on remarque, comme incident curieux, que lord Wellington, dont l'amendement dénatura le bill au point d'en faire opérer le retrait, s'appuya par inadvertance de l'opinion du trésorier de la marine, opinion diamétralement contraire à la sienne. Bientôt après, Canning mourut; Huskisson devint ministre de la guerre et des colonies dans l'administration Goderich, et quand, ainsi que tout le monde le prédisait, cet éphémère cabinet tomba, Huskisson resta debout. On lui reprocha très-vivement cette fidélité à sa place, et il ne se défendit que par le protocole accoutumé. Le fait certain est que son ambition ne pouvait laisser aller le portefeuille, et que pour le retenir il eût fait plus que beaucoup d'autres. Mais sa flexibilité ne pouvait désarmer l'antipathie du torysme, et il était bien convenu qu'on l'évincerait, n'importe comment. Une discussion au parlement sur l'affranchissement d'East Bedford en fournit l'occasion : on le somma de tenir un engagement que jadis il avait pris imprudemment en faveur de cette ville, et par là de se mettre en opposition avec ses collègues. Il obéit à cette brusque nécessité, puis il écrivit au duc de Wellington pour offrir sa démission au cas où ses collègues la croiraient nécessaire. Le duc le prit au mot, et, malgré toutes les tergiversations, les explications et les manœuvres auxquelles eut recours le démissionnaire, il lui donna un successeur. Huskisson se jeta dans l'opposition, et n'appuya parmi les mesures gouvernementales que le bill d'émancipation catholique, en 1829; il croyait devoir à la mémoire de Canning cette manifestation. Du reste il parla pour l'abaissement des droits imposés au commerce avec la Chine et l'Inde; puis contre le monopole de la compagnie des Indes et contre celui de la banque d'Angleterre; puis pour l'assimilation des juifs aux autres Anglais en matière civile, et il présenta au parlement la pétition des négociants de Liverpool, relativement à l'interruption des communications commerciales entre le Mexique et la Grande-Bretagne. Sur ces entrefaites, les chambres furent dissoutes. Huskisson malade déclara ne plus vouloir être réélu, et il alla passer quelques semaines dans l'île de Wight. Mais on vint lui dire que son nom était plus que jamais populaire à Liverpool : il accepta la candidature qu'on lui offrait et se rendit dans cette grande ville : une mort terrible l'y attendait. On inaugurait la route en fer de Liverpool à Manchester, Huskisson avec plusieurs illustres personnages venait de faire le rapide voyage sur le Northumbrie; et, descendu de cette voiture, il courait familièrement sur la route entre les deux rails : tout à coup une autre voiture à vapeur l'accroche, lui brise la jambe et le jette mourant sur le sol. Il expira la nuit suivante, le 15 septembre 1830. P—OT.

HUSS (JEAN). *Voyez* HUS.

HUSSEIN, pacha, favori du sultan Amurat IV, fut d'abord selictar-aga. Il paraît qu'Amurat avait une haute estime pour la bravoure et les talents militaires de cet homme extraordinaire; car il ne prenait, dit-on, aucune résolution importante à

la guerre sans le consulter. Hussein est compté parmi les guerriers les plus distingués de l'empire ottoman. Il est remarquable entre tous les autres par des vertus moins communes que la valeur, telles qu'une égalité d'âme qui ne se démentit ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune. Il ne fut pas moins distingué par son éloquence, sa présence d'esprit et la vivacité de ses reparties. Une faute fit encourir au favori la disgrâce de son maître; et il fut jeté dans une prison du château des Sept-Tours. Pendant trois jours Amurat l'oublia; le prisonnier laissa croître sa barbe et ne prit aucun soin de sa personne. Le sultan, qui l'aimait, se souvint enfin de lui et lui ordonna de reparaître. Hussein accourut tel qu'il était dans sa prison : « T'es-tu fait derviche, lui « dit Amurat, pour te montrer en public dans un « tel état? ou bien es-tu devenu fou, et crois-tu « avoir la tête d'un autre homme sur tes épaules? « — Tant que j'ai été privé des bonnes grâces de « Ta Hautesse, reprit Hussein, je n'ai pas voulu « penser à ma tête, ne sachant pas si elle me reste- « rait. » Ce musulman, d'une philosophie si gaie, devint pacha, commandant de la Dalmatie ottomane : il occupait ce poste avec honneur sous Mahomet IV, lorsque le grand vizir Méhémet-Kiouperli, le sacrifiant à son ressentiment, le fit mettre à mort sous ses yeux avec autant de perfidie que d'injustice. S—Y.

HUSSEIN-PACHA, surnommé *Koutchouk* (le petit), quoique M. Castellan, dans ses *Lettres sur la Grèce*, dise qu'il était de haute taille, naquit en Circassie ou en Géorgie vers 1750. Esclave dès son enfance et amené à Constantinople, il fut élevé parmi les itch-oglans ou pages du vieux sérail, attaché au service du prince Sélim, qui, en qualité d'héritier présomptif du trône ottoman, y était retenu prisonnier, et il devint son confident et son ami. Une heureuse circonstance fit naître cette intimité, qui dura autant que leur vie. Les jours de Sélim, menacés par une intrigue des femmes du sultan Abd-ul-Hamid (*voy.* ce nom), avaient été sauvés par l'avis officieux d'une esclave du harem, sœur de Hussein. Parvenu à l'empire, Sélim III (*voy.* ce nom) ne mit point de bornes à sa reconnaissance. Il combla de bienfaits son ami, lui fit épouser sa cousine germaine, fille du dernier sultan, et dès l'année 1789 il le nomma capitan-pacha (grand amiral) et surintendant de la marine à la place du fameux Gazi-Hassan (*voy.* ce nom), qu'il venait d'élever à la charge de grand vizir. Hussein se montra toujours digne de la confiance et des faveurs de son souverain. Joignant au sang-froid et au caractère réfléchi des Turcs beaucoup de connaissances, de vivacité, de présence d'esprit, un sens droit et une grande activité, il se livra avec autant de zèle que d'intelligence aux importantes fonctions dont il était chargé. Plus instruit que son intrépide prédécesseur, et surtout plus heureux en ce que, contrarié dans ses projets d'innovations par la jalousie de tous les ministres et par les préjugés de l'ignorance et de la superstition, il était soutenu par son maître, il trouva dans l'attachement de Sélim les moyens pécuniaires pour les mettre à exécution. Il fit affecter au département de la marine une grande partie des revenus de l'empire. Il s'entourait de gens instruits de tous les pays et dans tous les genres, et utilisait leurs talents pour le service de l'État. Il ne se borna pas à réorganiser l'école de marine fondée par le baron de Tott (*voy.* ce nom) et rétablie par Gazi-Hassan; il y attacha des professeurs habiles que dirigeaient des ingénieurs européens, et qui instruisaient plus de deux cents élèves destinés à fournir des officiers de marine et des ingénieurs constructeurs. Ce fut à sa persuasion que Sélim demanda à la France et à la Suède des ingénieurs qui firent approvisionner les magasins de la marine et rétablirent l'ordre et l'activité dans les divers chantiers. Aussi en peu d'années on vit sortir de ceux de Sinope, de Rhodes et de Constantinople, une vingtaine de vaisseaux de ligne, dont quelques-uns à trois ponts, et qui, pour la coupe, les proportions et les gréements, étaient comparables aux plus beaux navires de France et d'Angleterre. Connaissant l'indolence des Turcs et leur éloignement pour la marine, Hussein encourageait le commerce du cabotage, favorisait les Grecs insulaires et protégeait leurs expéditions lointaines. Profitant de leur expérience, il en formait de bons matelots, et, pour les diriger, il attirait par l'espoir des récompenses des pilotes et des officiers européens. Son inexorable sévérité et même ses largesses continrent les *leventis*, soldats de marine turque, qui cessèrent d'être la terreur des habitants de Constantinople par leur licence et leurs excès. Il les employait à de fréquentes croisières sur les diverses mers qui baignent les côtes de l'empire ottoman. Les forêts et les mines de cuivre de l'Asie Mineure furent mises en régie et exploitées avec succès pour la construction et le doublage des navires. Peut-être Hussein s'occupait-il trop minutieusement des moindres détails; mais en dirigeant les travaux de l'arsenal de Constantinople, en y passant des journées entières, il stimulait l'activité des ouvriers par sa présence. Cet amiral possédait d'ailleurs les qualités administratives plutôt que les talents militaires. En donnant une grande impulsion à la marine ottomane, que les circonstances ne lui permirent pas de rendre aussi redoutable qu'il l'aurait désiré, il n'eut pas occasion de se distinguer dans le commandement d'une armée navale. En 1798, chargé par le sultan de réduire le rebelle Passwan-Oglou (*voy.* ce nom), il échoua complétement devant Viddin, dont il fut forcé de lever le siége, et il immola à son ressentiment son ancien drogman, Kangerli, hospodar de Valachie, fortement soupçonné d'intelligences avec les ennemis de l'empire. Hussein était à Constantinople le meilleur ami des Français. Sa prédi-

lection pour eux avait sa source dans le souvenir du secours que lui avait donné le capitaine de frégate de Vennel pour détruire la flottille d'un corsaire russe. Lorsqu'en 1797 l'armée française, traversant la Save et la Drave, marchait sur Vienne, le capitan-pacha entretenait un grand nombre de courriers pour être informé de ses nouvelles, et chaque victoire des Français faisait éclater sa joie. Hussein-Pacha ne prit d'abord aucune part directe à la guerre dans laquelle leur expédition en Égypte entraîna la Porte Ottomane : ce fut un de ses lieutenants qui coopéra, avec l'escadre russe, à leur enlever, en 1799, les îles vénitiennes; deux autres débarquèrent en Syrie et en Égypte les troupes qui furent vaincues par Bonaparte et par Kléber. Mais Hussein vint croiser, en mai 1800, devant Alexandrie, pour tenter de renouer les négociations du traité rompu d'El-Arisch, ou pour y jeter une partie des troupes ottomanes échappées à la bataille d'Héliopolis. Il commandait aussi la flotte qui, jointe à celle des Anglais, décida l'évacuation de l'Égypte en 1801, et il fut un des signataires de la capitulation du général Belliard et de celle du général Menou. Il s'était conduit loyalement dans cette guerre; mais, après le départ des Français, il ne put se dispenser de seconder le grand vizir, son rival, dans les mesures perfides ordonnées par la Porte contre les Mamelouks. Sept de leurs beygs, attirés dans son camp devant Alexandrie, résistèrent, le sabre à la main, lorsqu'il voulut les faire embarquer sur sa flotte; trois furent tués, et il relâcha les autres, sur les réclamations du général anglais, qui le détermina à remettre à la voile. Malgré l'opposition du grand vizir, il avait fait nommer pacha du Caire Mohammed-Khosrow, sa créature et son lieutenant. De retour à Constantinople, Hussein contribua au rétablissement de la paix entre la France et la Turquie, et il poursuivit l'exécution du système qu'il avait fait adopter par le sultan pour réorganiser la tactique, les manœuvres et la discipline des troupes ottomanes. Déjà il s'était attaché les étrangers renégats qui avaient servi dans le bataillon d'infanterie régulière dissous depuis la mort d'Aubert-Dubayet, et après le départ des officiers instructeurs que cet ambassadeur avait amenés à Constantinople en 1796. Hussein les faisait manœuvrer devant lui tous les vendredis; il avait modifié leur costume militaire en substituant à leur culotte large et embarrassante un pantalon serré par le bas. Il s'était procuré de nouveaux instructeurs européens, et il avait formé une compagnie d'artillerie volante qui propageait l'enseignement parmi les canonniers turcs. Néanmoins le recrutement de ce corps, contrarié par les railleries des janissaires, ne l'avait porté qu'à cinq ou six cents hommes, qui s'étaient distingués à la défense de St-Jean-d'Acre contre les Français. A leur retour, ils devinrent le noyau de la nouvelle milice nommée *Nizam-Djédid*, dont Hussein-Pacha fut le principal instigateur, et qu'il fit discipliner et armer régulièrement comme les troupes d'Europe, malgré la résistance des janissaires et des ulémas. Il ne tint pas à Hussein que le sultan n'eût une flotte formidable et une armée de terre respectable. Malheureusement il ne vécut pas assez pour compléter leur réorganisation. Il mourut à Constantinople, le 7 décembre 1803, des suites d'un asthme dont il était atteint depuis longtemps, et que son ardeur pour le travail lui avait fait négliger, heureux du moins de n'avoir pas été témoin ou victime de la révolution qui priva Sélim du trône et de la vie, et qu'il eût probablement prévenue ou arrêtée par son ascendant et sa fermeté. Nul doute, s'il eût vécu, qu'il n'eût puissamment contribué aux réformes du sultan Mahmoud II (*voy.* ce nom) et à la réorganisation de l'empire ottoman. Doué d'un mérite supérieur, Hussein passait en effet, chez les Turcs, pour un homme extraordinaire. Loin de thésauriser, comme la plupart des fonctionnaires publics chez les Orientaux, il ne laissa que des dettes. Avant d'expirer il donna la liberté à un grand nombre de ses esclaves. Quoique sévère jusqu'à la cruauté pour le maintien de la discipline militaire et le châtiment des sangsues du peuple, il avait gagné, par cela même autant que par sa libéralité, un grand nombre de partisans, surtout dans les basses classes. Il arrivait toujours le premier dans les incendies, si fréquents à Constantinople, et il récompensait largement ceux qui lui en avaient donné avis ou qui montraient le plus d'ardeur à y porter secours. Aussi était-il toujours accueilli, dans ces circonstances, par les acclamations des habitants. Il ne se montrait pas moins généreux envers les chrétiens. Peu de jours avant sa campagne de Viddin, il rendit la liberté à deux chevaliers de Malte, esclaves depuis deux ans à Constantinople, où ils attendaient vainement leur rançon, et il leur fit compter mille piastres pour leurs frais de voyage, en les priant seulement de s'interposer auprès du grand maître de leur ordre, afin d'adoucir le sort des esclaves turcs à Malte. Hussein était maigre et pâle, il avait la barbe et les cheveux très-noirs, les yeux noirs aussi, petits et creux, mais très-brillants et très-mobiles, le regard un peu égaré, la physionomie plus expressive qu'agréable, les mouvements vifs et inquiets. Il aimait les arts, et ses appartements, qu'ornaient des trophées d'armes groupés avec des drapeaux et des instruments de musique, offraient en outre des peintures de paysages et de figures humaines, contrairement à la loi prohibitive du Coran. A—T.

HUSSEIN-PACHA, dernier dey d'Alger, était né à Smyrne, vers 1773 (1), dans un rang obscur.

(1) Il avait fait dans sa jeunesse le commerce du tabac, d'où lui vint le surnom de *Khodjah* (marchand), qui, signifiant aussi professeur, lui fut peut-être donné parce qu'il parlait et écrivait correctement le turc, et qu'il s'exprimait facilement en arabe. Comme il avait fait quelques études et obtenu le titre d'*ulema* (docteur de la loi), il passait pour l'homme le plus savant de la régence, où l'on trouvait à peine dans le divan trois hommes

Porté par sa destinée dans cette milice algérienne qui, chargée de la garde du dey, disposait souvent de sa vie et de sa couronne, son avancement fut rapide, et il obtint bientôt la confiance d'Ali-Pacha, dont il devint ministre. Ce dey ne tarda pas à subir le sort de la plupart de ses prédécesseurs. D'après une opinion qui paraît fondée, il fut assassiné secrètement et transporté dans son marabout. Un de ses nègres, le jeune Mohammed, y étant entré, pour lui présenter le café, ne trouva qu'un cadavre déjà refroidi. Alors on publia qu'Ali-Pacha était mort de la peste. Hussein, qu'on n'accuse pas d'avoir pris part à ce complot, en recueillit le fruit : il fut à l'instant proclamé dey (1er mars 1818). Son élévation n'avait été le prix ni de l'audace ni du génie. Arrivé ainsi subitement au pouvoir, cet homme ignorant et craintif ne voulut pas habiter la même résidence que son prédécesseur, le palais de la Jennina, situé au sein de la ville. Il alla s'établir à la Casbah, édifice très-vaste et fortifié en tête d'Alger, dans lequel furent logés sa maison, ses officiers et même une partie de ses troupes. C'est à de telles précautions, on ne peut le nier, qu'il a dû un règne de douze ans, considéré comme fort long dans cette contrée. Enfermé dans sa forteresse, il ne s'en éloigna jamais pour combattre des ennemis ou réduire des tribus rebelles. Il n'en sortait que pour aller à son beau jardin sur le bord de la mer, non loin de la *Pointe Pescade*, auquel on donne encore aujourd'hui le nom de *Jardin du dey*, quoiqu'il soit converti en un vaste hôpital militaire. Là seulement, au milieu d'une seconde enceinte de murailles, Hussein jouissait de quelque tranquillité. Les populations d'Alger et de la régence ne furent jamais moins pressurées, moins tourmentées que sous son règne. La piraterie avait aussi perdu de son intensité, et l'esclavage des chrétiens était moins affreux que sous ses prédécesseurs. Son caractère doux et tolérant semblait avoir amendé celui des barbares auxquels il commandait (1). Fort enclin aux plaisirs du harem, il avait des femmes de toutes les couleurs, surtout des négresses. Mais cette passion, qu'il poussa à l'excès, avait épuisé ses forces au point qu'il crut devoir recourir à des spécifiques pour les réparer. Il s'adressa pour cela à un vieux juif qui passait pour avoir des recettes merveilleuses. Cet homme, effrayé d'une pareille demande, et redoutant les suites que pouvait avoir l'inefficacité de son remède, hésita un moment; mais enfin il fallut l'administrer. Hussein, plus défiant encore, n'en prit que la moitié. Ayant aussitôt ressenti une violente colique, il se crut empoisonné. Pour toute vengeance, il ordonna que le juif bût lui-même ce qui restait; et il ne s'en occupa plus, le croyant mort. Mais ayant au contraire appris, quelque temps après, que cet homme jouissait d'une santé parfaite, et même qu'une jeune femme qu'il avait épousée au moment de son aventure en portait un témoignage évident, il le fit appeler et lui demanda comment il pouvait se faire que son breuvage lui eût fait du mal au lieu de le guérir. Le juif, sans se déconcerter, répondit que c'était précisément parce qu'il n'en avait bu que la moitié. Le dey persuadé but alors la potion tout entière, et il se crut réellement guéri. Cette anecdote, publique à Alger, et qui n'a rien de commun avec certains récits du même genre, peut seule faire juger de la crédulité et du caractère d'Hussein, qui, d'ailleurs, n'était pas plus avancé sur des points autrement importants. Rien ne peut se comparer, par exemple, à ce que des personnes, intéressées sans doute, lui avaient fait accroire sur les usages, la valeur et la manière de s'armer et de combattre des Français. Il avait l'habitude de recevoir, le vendredi, jour de la fête hebdomadaire musulmane, les consuls accrédités auprès de lui, et en tête desquels se plaçaient celui de France et celui d'Angleterre. C'est alors qu'il s'entretenait avec eux des affaires relatives aux puissances qu'ils représentaient. On se fait facilement une idée du zèle et des efforts que ces diplomates déployaient pour obtenir sa confiance et ses bonnes grâces, dans l'intérêt du commerce et des sujets de leurs cours (1). Les mémoires manuscrits de M. Deval, consul de France, donnent à cet égard de curieux détails. Presque tous les gouvernements de l'Europe avaient renouvelé avec Hussein ces bizarres traités appelés *capitulations*, par lesquels les Européens pouvaient, au prix d'un tribut humiliant, se soustraire aux cruels attentats de la piraterie, à la honte de l'esclavage; et la France était la puissance qui avait le moins à s'en plaindre. Toutefois, l'année 1827 vit naître de nouvelles complications dont le germe n'était guère que dans les préventions et l'humeur du pacha. On l'avait surtout beaucoup aigri contre le consul français; il n'écoutait plus qu'avec impatience les réclamations que celui-ci se croyait en droit de lui adresser. Hussein y répondait par de dures observations; et il se plaignait à son tour que deux de ses sujets, les juifs Baeri et Busnach, n'eussent pas encore obtenu le payement d'une créance de quatorze millions, réduite à sept millions, que la France leur devait pour des fournitures de blé faites depuis plus de

capables de lire et d'écrire leur langue. Quoiqu'il ne manquât pas de courage, il n'avait pas l'humeur guerrière, et il ne commanda jamais d'armée. A—T.

(1) Adoptant un système inconnu à la plupart de ses prédécesseurs, il mit en liberté et dota richement des filles juives et chrétiennes qu'Ali-Pacha avait fait enfermer dans son harem. Il était surtout (chose fort rare chez les musulmans) doué d'une extrême tolérance en matière de religion. Il rendit à la liberté de conscience un juif qu'Ali avait forcé d'embrasser l'islamisme. A-T.

(1) Faisant droit aux réclamations du roi de Sardaigne, appuyées par la marine anglaise, il indemnisa un navire sarde dont la cargaison avait été pillée, et délivra de la captivité une partie de l'équipage. Vassal de la Porte Ottomane, et forcé de prendre part en 1822 à la guerre contre les Grecs, sa faible escadre resta en croisière devant la mer Adriatique. Quelque temps après, Hussein ayant fait enlever plusieurs Maures au service du consul anglais, cet agent en obtint réparation par un traité conclu, le 26 juillet 1824, sur les bases de celui de 1816 (*voy.* EXMOUTH). A—T.

trente ans à l'armée d'Égypte. Un jour que la chaleur lui avait fait quitter son appartement ordinaire, les ministres et les consuls étant venus selon la coutume à son audience dans une vaste galerie, la conversation s'établit entre M. Deval et lui sur la créance Bacri. Hussein, élevant bientôt la voix, proféra des paroles injurieuses pour le roi de France. Le consul, à son tour, s'exprima de manière à piquer le dey (1), qui, tenant dans ses mains un grand éventail, l'approcha tellement et avec un geste si brutal de la figure du représentant de la France, que celui-ci jugea devoir se retirer sur-le-champ pour informer son gouvernement de l'outrage qui venait de lui être fait. Cette nouvelle produisit à Paris une grande sensation, et elle y réveilla le souvenir de beaucoup d'autres provocations qui avaient précédé cette injure. On a lieu de croire que d'autres motifs encore dirigèrent dans cette occasion le cabinet des Tuileries. Quoi qu'il en soit, la guerre fut résolue, et l'on ne s'occupa plus en France que de réprimer les pirates d'Alger, et de venger les nations européennes si longtemps victimes de leur barbarie. L'ignorance du dey était telle qu'il croyait sa puissance au-dessus d'une pareille attaque. Cet homme ne se doutait pas qu'autrefois l'amiral français Duquesne avait démoli un tiers de sa capitale, et imposé de dures conditions à l'un de ses prédécesseurs. A peine savait-il qu'en 1816 l'amiral anglais Exmouth (*voy.* ce nom) avait brûlé la marine algérienne, délivré tous les esclaves chrétiens, et forcé son avant-dernier prédécesseur (*voy.* Omar-Pacha) à demander grâce, après avoir payé une forte rançon. Le seul fait dont Hussein eût connaissance était la défaite des Espagnols sous Charles-Quint (2). Cette circonstance le rassurait beaucoup ; et il méprisait complétement les armes des Européens (3). Cependant une armée formidable et une flotte imposante se réunissaient sur les côtes de France, sous les ordres du général de Bourmont et de l'amiral Duperré (*voy.* ces noms). Hussein comprit alors qu'il fallait se préparer à la résistance. Il envoya à ses vassaux, les beys de Constantine, de Titteri et d'Oran, l'ordre de venir auprès de lui défendre Alger la sainte. Il fut obéi avec un médiocre empressement, mais enfin il vit arriver ces chefs de province avec tout ou partie de leurs contingents. Le 13 juin 1830, à dix heures du matin, la flotte française, chargée de plus de trente mille soldats, était en vue d'Alger ; et le pacha eût pu compter ses ennemis lui-même. La mer était belle, un vent favorable enflait les voiles. L'amiral français déploya pompeusement sa ligne sous les murs de la ville et se dirigea vers Sidi-Féruch, en passant à une encâblure du port, dont les quais et le môle étaient hérissés de canons. Ce port, ce môle et toutes les constructions qui s'y rattachent sont l'ouvrage d'Aroudj, si connu sous le nom de *Barberousse*, et de son frère, le fameux Khaïr-ed-Din, le fondateur de l'État algérien, le fléau de l'Espagne et de l'Italie, et dont la mémoire est encore vénérée des musulmans. Une demi-heure après, la flotte était devant Sidi-Féruch. Les troupes de terre et de mer s'attendaient à combattre, avant même d'avoir posé le pied sur la plage; mais on sut bientôt que la presqu'île était sans défense, que le fort qui la protége était abandonné, et que les Arabes s'étaient retirés sur les hauteurs qui l'avoisinent. Cependant on était informé que le débarquement se ferait sur ce point, et les beys de Constantine et de Titteri, ainsi que le khalifa du bey d'Oran, y avaient d'abord placé leurs magnifiques tentes, qui servirent bientôt à abriter les Français. Des batteries rasantes bien servies pouvaient devenir un obstacle insurmontable ; on ne comprend pas comment ces dispositions si simples et si bien indiquées par la disposition des lieux furent complétement omises, ni comment la flotte en passant sous les canons du *môle* et de la *marine* ne reçut pas même une bordée. Si l'on en croit quelques bruits populaires, Hussein, alors frappé d'un nouveau vertige, aurait pensé que le Dieu de Mahomet lui amenait les Français pour être sa proie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il défendit de tirer sur eux. Le 14 au matin commença le débarquement. Les Arabes tiraillèrent des hauteurs où ils étaient placés; mais le soir toute l'armée et un matériel abondant en toutes choses étaient établis sur cette terre d'Afrique, qu'aucun chef, qu'aucun soldat n'avait vue, et au sujet de laquelle on leur avait fait tant de récits fabuleux. Plusieurs jours se passèrent en combats presque tous malheureux pour les Arabes et que termina l'influence irrésistible de l'artillerie. Cependant, le 24, les Africains, réunis en masses considérables et très-supérieurs en nombre à l'armée française, viennent l'attaquer en poussant d'horribles hurlements. Les Français se forment en carrés, comme autrefois aux Pyramides, et plus de deux mille cavaliers africains viennent expirer sous leurs baïonnettes. Le 28, l'armée française est dirigée sur le fort de

(1) *Mon maître ne répond pas à un homme tel que toi*, dit M. Deval, qu'une longue résidence dans le Levant avait familiarisé avec les formes du langage oriental. A—T.

(2) Il aurait dû encore mieux se souvenir de leur déroute plus récente, sous le règne de Charles III, en 1775. A—T.

(3) Dès la première nouvelle de l'insulte faite par le dey, une division navale, commandée par le capitaine de vaisseau Collet, se présenta devant la rade d'Alger le 11 juin; et, n'ayant pu obtenir la satisfaction qu'elle exigeait, elle commença dès le lendemain le blocus de son port. Hussein fit aussitôt détruire les établissements français sur la côte d'Afrique, notamment le fort de la Calle, près de Bone, lequel avait été rendu à la France en 1817, et fut ruiné de fond en comble le 18 juin 1827. Le blocus durait inutilement depuis deux ans et coûtait sept millions annuellement à la France. Trois chaloupes françaises, en poursuivant un corsaire algérien, avaient échoué, le 27 juin 1829, sur la côte, où deux élèves de marine et vingt-deux marins furent massacrés par les bédouins. Le gouvernement français, avant d'en venir à des hostilités plus décisives, tenta une dernière démarche auprès de la régence. Le comte de la Bretonnière, commandant le vaisseau *la Provence*, entra comme parlementaire dans le port d'Alger, le 30 juillet 1829, pour remettre au dey lui-même les propositions de la France. Il fut admis en audience; mais il n'obtint aucune satisfaction; et lorsqu'il se retira, il essuya le feu de toutes les batteries pendant une demi heure. Il est juste de dire que Hussein, sans désavouer officiellement ce nouvel outrage, destitua le commandant des forts qui s'en était rendu coupable. A—T.

l'Empereur, qui domine, à portée de canon, la Casbah et le reste de la ville. Hussein, regardant cette position comme imprenable, était persuadé qu'on ne pourrait l'attaquer qu'en élevant à l'un de ses côtés un édifice de la même force. Pendant la nuit du 29 au 30, la tranchée est ouverte. Les tirailleurs du pacha inquiétaient les assaillants, auprès desquels ils arrivaient courageusement en se glissant comme des bêtes fauves à travers les figuiers et les broussailles, mais aucune sortie sérieuse ne fut faite de la citadelle. De son côté, la flotte ne restait pas inactive; elle aussi envoyait ses boulets sur les forts et les remparts d'Alger. Elle favorisa d'autant plus les opérations de terre qu'elle força d'appeler beaucoup d'artilleurs auprès des pièces destinées à tenir les vaisseaux à distance. Le 4 juillet, tous les travaux de siége terminés, commença, à quatre heures du matin, un feu général auquel la garnison du fort répondit avec vigueur. Les canonniers turcs y soutinrent dignement leur réputation de bravoure; mais à sept heures ils furent réduits au silence. A dix heures, l'ordre avait été donné de battre en brèche, lorsqu'une détonation épouvantable se fit entendre. Le bruit en retentit à trente lieues dans la mer, et jusque sur les cimes de l'Atlas. Des tourbillons de flamme et de poussière s'élevèrent jusqu'aux nues; un orage de pierres et de débris couvrit l'horizon; le château de l'Empereur venait de sauter. Ses défenseurs avaient désespéré de le sauver, et le dey, désabusé, avait commandé sa destruction. Hussein comprenait enfin que la Providence n'était pas pour lui, et il envoya son secrétaire offrir à la France de *l'indemniser des frais de la guerre*. La terreur était dans la ville, le peuple accusait le dey de vouloir la faire sauter comme le château de l'Empereur, et d'avoir pour cela rempli de poudre des souterrains. La populace demandait à grands cris de capituler, d'implorer la clémence du vainqueur que déjà elle croyait voir dans ses murs, accompagné de tous les fléaux de la guerre. Hussein eut beaucoup de peine à se décider; mais enfin le feu des deux côtés s'arrêta tout à coup pour faire place aux messages diplomatiques, dans lesquels on vit d'abord figurer le consul et le vice-consul de l'Angleterre, qui dans le principe étaient loin, dit-on, de détourner le dey de la guerre avec la France, et qui, maintenant qu'une capitulation était devenue indispensable, l'assistaient de leurs démarches officieuses. Beaucoup de notables habitants d'Alger lui conseillaient aussi de capituler. Mais il est probable que les propositions, peut-être trop généreuses, qu'on lui portait ne furent pas fidèlement présentées; car, lorsque M. Brudchevits, interprète qui lui fut expédié sur sa demande, les lui eut clairement expliquées, il ne témoigna plus aucune répugnance. D'ailleurs l'exaspération du peuple était telle que s'il eût hésité plus longtemps c'en était fait de sa vie, menacée par des signes auxquels les despotes de Barbarie ne se trompent pas. Il se réserva seulement de prendre, pour la forme, l'avis de son conseil, et, sous ce prétexte, obtint un répit jusqu'au lendemain. Le 5, à la pointe du jour, une batterie de brèche allait être établie contre la Casbah, lorsque deux Maures apportèrent la capitulation, revêtue depuis la veille du sceau du pacha vaincu. Par ce traité, Hussein perdit ses Etats, mais il conserva sa liberté, celle de sa famille et la possession de tout ce qui leur appartenait personnellement, avec la faculté de l'emporter où bon lui semblerait. Il obtint les mêmes avantages pour ses soldats, et pour son peuple le libre exercice de sa religion, une liberté entière et le respect des femmes, des propriétés, du commerce et de l'industrie (1). Ainsi finit une domination fondée trois siècles auparavant par les deux Barberousse, et qui pendant tout ce temps n'avait pas cessé d'être le fléau de l'Europe. *L'ex-dey d'Alger* (c'est ainsi qu'à Paris il se qualifiait dans ses cartes de visite) se retira pendant quelques jours dans la belle maison qui avait été construite pour son gendre, et s'assura qu'on ne l'enverrait point à Constantinople, dont il avait bravé les firmans, lorsque Tahir lui portait le cordon fatal. Le 12 juillet 1830, il s'embarqua sur la frégate *la Jeanne d'Arc*, avec cinquante-huit femmes, ses deux gendres et une suite de soixante personnes. Il emporta avec lui environ dix millions de son trésor particulier, dont le reste fut laissé à la Casbah, ainsi que presque tous les bijoux de ses femmes qui n'eurent pas le temps de les sauver. Il laissa aussi le trésor de l'État, conservé dans la même forteresse, placé dans quatre petites caves voûtées, et évalué à cinquante millions. Il se rendit d'abord à Mahon pour purger sa quarantaine, puis à Naples, où il débarqua le 3 août, ensuite à Livourne, où il s'arrêta assez longtemps. Il vint enfin à Paris; mais bientôt, poursuivi par une curiosité importune, il renonça à la pensée qu'il avait eue de s'y fixer, et se détermina à retourner à Smyrne, sa patrie, puis à Alexandrie, où il mourut en 1838, âgé d'environ 65 ans (2). CH—S.

HUTCHESON (FRANCIS), philosophe anglais, naquit en Irlande, en 1694. Il montra de bonne heure le désir d'acquérir des connaissances, désir secondé par l'éducation classique qu'il reçut, et par une très-heureuse conception. Il acheva ses études dans l'université de Glascow, et fut destiné à la carrière ecclésiastique : il était près d'être installé comme pasteur d'une congrégation de *dissenters*,

(1) Accablé de sa chute, il se remit bientôt en disant : *Quand on tombe de si haut, on peut bien être un peu étourdi.* A—T.

(2) Hussein-Pacha était replet et de taille moyenne; ses traits manquaient de noblesse et de régularité; il avait le regard inquiet; son caractère, dépourvu d'énergie, se laissait facilement influencer. Comme il avait failli être assassiné un jour qu'il était sorti de la Casbah, il était devenu soupçonneux. En 1827, jouant aux échecs avec l'agha son parent, chef de la force militaire, et généralement estimé, il le fit impitoyablement étrangler, sous prétexte de conspiration contre sa vie. Malgré quelques autres traits de cruauté dirigés par une politique ombrageuse ou par le sentiment de sa propre conservation, Hussein jouissait d'une certaine réputation d'équité pour tous les actes de son gouvernement. A—T.

lorsque les sollicitations de quelques personnes le déterminèrent de préférence à ouvrir une école à Dublin. Ses succès dans l'enseignement ne tardèrent pas à lui faire une réputation, qui s'accrut ensuite considérablement par la publication, d'abord anonyme, d'un ouvrage intitulé *Recherches sur les idées de beauté et de vertu*, 1725, in-8°; traduit de l'anglais par Eidous, Amsterdam, 1749, in-12. La philosophie de Hutcheson se rapprochait beaucoup de celle de lord Shaftesbury, quoiqu'il fît entrer l'intérêt personnel pour bien moins dans les motifs qui nous portent à la vertu. Le lord Granville, alors lord lieutenant d'Irlande, et le protecteur de tout ce qui lui paraissait utile et distingué, remit au libraire une lettre pour l'auteur, dont le nom lui était encore inconnu, et lui accorda bientôt toute son amitié. Hutcheson compta d'autres amis généreux, tels que le lord Molesworth, l'évêque Synge, l'archevêque King et le primat Boulter; et il n'employa son crédit auprès d'eux que pour servir l'humanité et la science. Il publia, en 1728, in-8°, un *Traité sur les passions*, où, comme dans le traité précédent, les raisonnements de l'auteur ne parurent pas à tout le monde solidement établis, mais où son style et le noble sentiment qui l'inspirait toujours obtinrent l'admiration générale. Ces deux ouvrages, qui furent souvent réimprimés, semblent, avec quelques écrits insérés dans le recueil intitulé *Lettres d'Hibernicus*, et des lettres de controverse, être tout ce qu'il a donné au public par la voie de l'impression. Mais en 1729, appelé par l'université de Glascow pour remplir la chaire de philosophie morale, sa réputation s'augmenta de plus en plus par le mérite de ses leçons, qui contribuèrent beaucoup à propager en Écosse cet esprit de discussion analytique qui a rendu, depuis, l'école métaphysique d'Écosse célèbre dans toute l'Europe. Il mourut à 53 ans, en 1747, laissant un fils qui a publié, d'après le manuscrit de son père, un *Système de philosophie morale*, en 3 livres, Glascow, 1755, 2 vol. in-4°; précédé d'une notice sur la vie, etc., de l'auteur, par le docteur Leechman; traduit en français, Lyon, 1770, 2 vol. Hutcheson soutenait que le plaisir que nous éprouvons à exercer un acte de bienveillance n'en est pas le principe dominant; mais qu'indépendamment de cette jouissance personnelle, dont il reconnaît en partie la réalité, il y a dans le cœur humain un désir calme du bonheur de tous les êtres raisonnables, lequel non-seulement peut s'accorder avec notre propre bonheur, mais influe beaucoup sur la direction de notre conduite; de sorte que quand ces principes viennent à se trouver en opposition, le sens moral décide en faveur du premier contre le dernier. C'est de ce sens moral, espèce d'instinct qui, selon lui, nous conduit naturellement et sans réflexion à faire ou approuver ce qui est raisonnable ou juste, qu'il fait dériver toutes les idées morales. Le principe de son système, qu'il avait puisé dans son cœur, donne de lui une opinion très-favorable, quelle que soit l'idée qu'on ait du système en lui-même. On trouve, dans le musée de Mazzuchelli, la gravure d'une médaille frappée en l'honneur de ce philosophe. L.

HUTCHINS (John), auteur anglais, né en 1698, à Bradford-Péverel, dans le comté de Dorset, fut recteur de l'église de Waréham, où il mourut le 21 juin 1773. C'était un homme d'un esprit médiocre, mais très-laborieux. Il a laissé l'*Histoire et les antiquités du comté de Dorset;* ouvrage qui parut l'année d'après sa mort, Londres, 1774, 2 vol. in-fol., et qui est assez estimé. On en a fait depuis une deuxième édition, considérablement augmentée, en quatre volumes, publiés successivement en 1796, 1803, etc., par Nichols.—*Thomas* Hutchins, géographe des Etats-Unis, mort à Pittsburg en 1789, a publié quelques ouvrages sur la topographie de la Virginie et des États voisins. Il a aussi eu part à la composition du *Gazetier américain* de Morse. L.

HUTCHINSON (Francis), écrivain anglais, vivait au commencement du 18e siècle. On avait publié en Angleterre, depuis le rétablissement de Charles II, une quantité considérable d'écrits, tendant à prouver qu'il existait des sorciers. Les tribunaux retentissaient encore des accusations de cette espèce, et il en émanait quelquefois des jugements très-sévères. C'est ce qui engagea Hutchinson à publier, au commencement de ce siècle, en 1718, un *Essai historique sur le sortilége*, avec des observations sur divers faits qui peuvent éclaircir quelques passages de l'Ecriture sainte. L'ouvrage est en forme de dialogue; les interlocuteurs sont un ecclésiastique, un avocat écossais, l'auteur et un juré. L'auteur remarque que, depuis la trente-troisième année du règne de Henri VIII jusqu'en 1644, espace de 103 ans, on ne fit mourir que quinze sorciers; mais que, pendant les seize années suivantes, on en fit pendre environ cent neuf. Il examine les faits d'après lequels les procédures ont été faites dans les tribunaux; et il en résulte que toutes les relations auxquelles ils ont donné tant d'importance sont remplies d'absurdités et d'extravagances. T—d.

HUTCHINSON (John), philosophe anglais, né en 1674, à Spennythorn, dans le comté d'York, reçut sa principale instruction d'un gentilhomme qui était en pension chez son père, et fut ensuite intendant de plusieurs personnages considérables, notamment du comte de Scarborough et du duc de Somerset. Entre 1702 et 1706, il parcourut, pour les affaires du duc, plusieurs parties de l'Angleterre et du pays de Galles, et publia le fruit de ces excursions sous le titre d'*Observations faites par J. H., principalement en* 1706. Son maître, devenu grand écuyer de George Ier, le fit intendant de ses écuries (*riding purveyor*), espèce de sinécure, avec un traitement de 200 liv. sterl. Hutchinson s'était beaucoup occupé d'histoire naturelle, et avait formé une superbe collection de fossiles qu'il confia, avec des notes, au docteur

Woodward, médecin du duc. Il accusa ensuite le docteur d'avoir voulu lui voler sa collection et ses notes, et résolut de mettre le public dans la confidence de ses griefs; c'est ce qu'il fit, en 1724, dans la première partie de ses *Principes de Moïse*, où, de plus, l'histoire naturelle de la terre par le docteur est tournée en ridicule; la deuxième partie des *Principes de Moïse* parut en 1727. Cet ouvrage, qui fit beaucoup de bruit, est entièrement opposé aux principes de Newton; celui-ci fonde sa philosophie sur le vide et la pesanteur : la philosophie de Hutchinson, qu'il présente comme étant celle de l'Écriture, est fondée sur l'air et sur le plein. Dans l'introduction à la deuxième partie, il donne à supposer que l'idée de la Trinité a dû être prise des trois principaux agents dans le système de la nature, le feu, la lumière et l'esprit; ces trois états d'une seule et même substance, l'air, selon lui, répondant admirablement d'une manière symbolique aux trois personnes d'une seule et même essence. Cette idée frappa tellement le docteur Clarke qu'il en fit faire des compliments à l'auteur, et lui demanda plusieurs fois, sur ce sujet, une conférence qu'Hutchinson jugea convenable de refuser. On raconte que, quelques jours avant sa mort, son médecin, le docteur Mead, l'engageait à se faire saigner et lui disait en plaisantant : « Je vous enverrai bientôt à Moïse, » voulant dire à son travail sur les principes de Moïse; mais Hutchinson, prenant la chose à la lettre, lui répondit sans plaisanter et entre ses dents : « Je le crois bien, docteur, que vous m'y « enverrez. » Il prit un autre médecin, et mourut le 28 août 1737, âgé de 63 ans. Hutchinson était assurément un homme de talent et de savoir, mais dont le jugement n'était peut-être pas bien sain, comme on peut en juger par les étymologies absurdes auxquelles il a eu recours pour soutenir une opinion non moins absurde, qui était que toute la science, soit naturelle, soit théologique, est contenue dans les saintes Ecritures. Il trouvait dans chaque racine hébraïque des sens cachés et des représentations des objets intellectuels; enfin il expliquait tout par l'hébreu. Il voyait une foule de choses dans les chérubins de l'arche d'alliance, et interprétait tout comme des emblèmes et des hiéroglyphes. On peut aussi juger, dans ses ouvrages, de la violence de son caractère par les termes injurieux qu'il emploie et l'esprit d'intolérance auquel il se livre. Tous ses écrits ont été imprimés ensemble, en 1748, en douze volumes in-8°, et il en a paru un extrait, en 1723, en un volume in-12. On peut le regarder comme le chef d'une nouvelle secte. Sa doctrine a donné lieu à une discussion très-animée de part et d'autre; mais, en général, l'air de mysticisme qui domine dans ses ouvrages, joint au ton présomptueux de l'auteur, en a fait longtemps, en quelque sorte, un objet d'horreur, et il a suffi souvent, pour arrêter l'avancement d'un homme de mérite, de le présenter comme un hutchinsonien. Les plus connus de ses partisans sont Catcut, Bate, Jones et l'évêque Horne. Sa secte est presque anéantie aujourd'hui, quoiqu'un de ses admirateurs ait tenté de ressusciter ses opinions en publiant, en 1795, une brochure intitulée *Le chemin abrégé de la vérité, ou la doctrine chrétienne de la Trinité dans l'unité, éclaircie et confirmée par l'analogie avec la création naturelle*. Une machine qu'il construisit en 1712 pour découvrir la longitude en mer, et qui obtint l'approbation de Newton, et quelques autres ouvrages du même genre, font croire qu'il serait devenu un habile mécanicien s'il se fût borné à cette branche de la science. On croit que c'est lui qui a formé, en grande partie, la riche collection de fossiles que le docteur Woodward a léguée à l'université de Cambridge. On peut prendre une idée de son système dans un livre intitulé *Pensées concernant la religion*, Edimbourg, 1743. — Un *Thomas* Hutchinson a revu et publié avec des notes : *Xenophontis de Cyri institutione*, gr.-lat., Oxford, 1727, in-4°; et *De Cyri expeditione*, id., ibid., 1735, in-4°. — Hutchinson (William), membre de la société des antiquaires de Londres, auteur des *Histoires des comtés de Northumberland, de Durham et de Cumberland*, est mort le 7 avril 1814, âgé de 82 ans. L.

HUTCHINSON (Christophe-Élie), cinquième fils de Jean-Élie Hutchinson, prévôt de l'université de Dublin et secrétaire d'État pour l'Irlande (*voyez* Donoughmore), fut, comme ses frères, élevé par un précepteur particulier dans la maison paternelle, mais suivit les cours des colléges, reçut le grade de bachelier dans l'université de Dublin, alla, suivant l'usage, mettre le dernier sceau à son éducation par un voyage sur le continent, et à son retour fut envoyé à Londres, au Temple, pour s'y livrer à l'étude des lois. Le droit était bien peu de son goût : il fit pourtant de nécessité vertu, et entra au barreau en 1792. Les richesses et la considération dont jouissait son père rendaient les affaires faciles au jeune Hutchinson, qui n'avait pour ainsi dire point de clientèle à créer. Aussi fut-il bientôt une des notabilités du barreau de Dublin, et dès lors il cessa de nourrir une antipathie déraisonnable. En 1795, à la mort de son père, le bourg de Taghmon le choisit pour son représentant au parlement : il fit son entrée dans la chambre irlandaise des communes pendant l'administration de lord Fitz-William. Véritable patriote, Hutchinson soutint de toutes ses forces le système et les mesures de ce vice-roi, que le cabinet britannique rappela si promptement. Lord Camden, son successeur, prit avec les Irlandais la marche inverse, et décréta de prime abord les confiscations, les arrestations, les supplices. Hutchinson se déclara l'antagoniste de cet impolitique déploiement de forces, et, moitié dégoût à l'aspect de ces atrocités, moitié chagrin de la perte de sa femme, il se retira des affaires politiques et se réduisit à son cabinet. La grande révolte de 1798 le fit sortir de sa solitude et le

força de prendre un parti. Bien que détestant les persécuteurs de l'Irlande, Hutchinson, comme la plupart des hommes de loi, se déclara pour le gouvernement. Son frère le général étant chargé d'un commandement parmi les troupes destinées à opérer la pacification de l'Irlande, il alla le joindre comme volontaire et lui rendit de véritables services, tant par son intrépidité que par sa parfaite connaissance des lieux. Il eut part à l'affaire de Castlebar, fit prisonniers les deux généraux français Lafontaine et Sarrazin au moment où, environné par leur corps, il se croyait et devait se croire perdu, et s'acquit ainsi l'estime du général en chef, lord Cornwallis. Mais il ne tarda point à se séparer de ce gouvernement qu'il appuyait si chaudement; il vit combien les promesses faites au jour du danger étaient violées impudemment. Pitt poussait de toutes ses forces à l'abolition de la nationalité irlandaise, acte douloureux qu'il voilait du grand nom d'*union* de l'Irlande à la Grande-Bretagne. Les brochures, les meetings se succédaient avec une prodigieuse rapidité. Dans le meeting des hommes de loi, Hutchinson ne craignit pas de proposer formellement la résistance à la pointe de l'épée. Indigné de l'ordre du jour qui accueillit sa motion, il quitta l'Irlande, jurant de ne jamais y remettre les pieds, et alla distraire ses chagrins à l'armée. Il eut part, comme aide de camp de son frère, à l'expédition anglaise contre le Helder, et fut blessé à la bataille d'Alkmar. Il suivit encore son frère comme volontaire dans la mémorable expédition d'Égypte, sous Ralph Abercromby, et continuant à se signaler par sa valeur, il fit dire souvent aux connaisseurs qu'en entrant au barreau au lieu d'entrer à l'école militaire, il avait manqué sa vocation. De retour en Angleterre, il fut élu membre de la chambre des communes en 1802, et se montra grand partisan de la guerre contre Napoléon. Il offrit au duc d'York de lever un régiment à ses frais. Le duc déclina sa proposition. L'ex-légiste alors suivit son frère dans sa mission à St-Pétersbourg et à Berlin (1806), mission guerrière plus que pacifique; puis, pendant la campagne de Pologne (1807), il combattit dans les rangs de l'armée russe, reçut à Preussich-Eylau une blessure à côté du général Benningsen et se trouva au plus fort de la mêlée à Friedland. Après la paix de Tilsitt, il visita Moscou, la Russie méridionale et surtout Odessa, avant de reprendre la route de l'Angleterre et son siége au parlement. Opposé au ministère, il fut enfin évincé aux élections générales de 1812; mais plus tard il fut encore élu; enfin il représenta sept fois au parlement la ville de Cork. A partir de 1815, et grâce à la paix continentale, il revint presque constamment, dans les intervalles des sessions, résider à Paris avec sa famille. Ses liaisons avec les chefs du libéralisme, et surtout son opposition à l'intervention légitimiste de la France en Espagne, le rendirent suspect au gouvernement des Bourbons : il lui fut enjoint de quitter la France. Il mourut bientôt après, à Hampstead, le 26 août 1825. P—OT.

HUTH (GEORGES-LÉONARD), médecin de l'hôpital de Nuremberg, où il reçut le jour le 29 mars 1705, commença à Altdorf, en 1724, l'étude de la médecine et de la philosophie. Il y soutint en 1727 son *Exercitatio philologico-medica de ossibus conferentibus*, et en 1728 sa thèse inaugurale mentionnée plus bas. A la fin de la même année, il alla à Strasbourg, où il demeura six mois occupé de l'étude de l'anatomie, de l'art des accouchements et des maladies d'yeux. Après avoir consacré à Paris une année presque entière à continuer ses études en médecine et en chirurgie, il passa en Hollande, où il fut pendant deux ans l'élève assidu du célèbre Boerhaave. De retour dans sa patrie, il entra au *Collegium physicum* de Nuremberg en 1733, et fut chargé en 1742 du traitement des soldats malades de la garnison de cette ville, fonctions qu'il cumula, en 1752, avec celles de médecin des maladies contagieuses, et, en 1759, de médecin de l'hôpital de Nuremberg. Il devint membre de l'Académie impériale des naturalistes, et mourut d'une maladie de poitrine le 24 février 1761. Il a laissé : 1° *Diss. inaug. utrum capiti frigus magis an calor conducat?* Altdorf, 1728, in-4°; 2° *De la cure des blessures d'armes á feu*, Nuremberg, 1740, in-8°. Cette dissertation est traduite en allemand du français de H.-F. Ledran (*voy.* ce nom); 3° *Histoire naturelle du rhinocéros* (traduite de l'anglais de J. Parsons en allemand), Nuremberg, 1747, in-4°; 4° *Passe-temps agréable et utile, accompagné d'observations sur diverses sortes d'animaux terrestres et aquatiques, reptiles, volatiles, etc.* (en allem.). Cet ouvrage, commencé par le médecin Gaspard Goeckel, à Nuremberg, en 1748, fut achevé par Huth, en 2 volumes in-fol., 1748-52. 5° *Collection de différents oiseaux exotiques et turcs, formée par M. J.-M. Seligmann, avec des planches enluminées*, Nuremberg, 1749, in-fol. Huth a travaillé aux premiers volumes de cet ouvrage, dont la neuvième et dernière partie a été publiée en 1778. 6° *Hortus nitidissimus, omnem per annum superbiens floribus, sive amœnissimorum florum imagines, quas magnis sumptibus collegit Christ. Jacob. Trew, ipso vero annuente in æs incisas vivisque coloribus pictas in publicum edidit J.-M. Seligmann*, Nuremberg, 1750, in-fol. Toutes les descriptions latines et allemandes, jusqu'à la lettre E, appartiennent à Huth; celles qui suivent et toute la seconde partie ont été écrites par C.-T. de Murr (*voy.* ce nom et TREW). 7° *Piscium, serpentum, insectorum, aliorumque nonnullorum animalium, necnon plantarum quarumdum imagines, quas Marcus Catesby descripsit*, etc., Nuremberg, 1750, in-fol. Huth traduisit de l'anglais les descriptions des animaux et des plantes, en allemand et en latin, qui se trouvent dans cet ouvrage publié par F. Eisenberger et G. Lichtensteger. 8° *Le Jardinier anglais*, etc. (en allem.), Nuremberg, 1750-58, 3 part. in-fol. C'est une traduction faite sur la cinquième édition

anglaise de l'ouvrage de Ph. Miller (*voy.* ce nom); 9° *Jo. Martyn historia plantarum rariarum, ob præstantiam denuo edita studio ac opera Jos.-Dan. Meyeri, pictoris*, ibid., 1752, in-fol. en allem. et en latin; la traduction allemande est de Huth; 10° *Dissertation de George Voorhelm sur les jacinthes*, ibid., 1753, in-8°, avec des pl. (traduite du français); 11° *Observations utiles pour servir à l'histoire des animaux*. C'est encore une traduction allemande de l'ouvrage si connu de Perrault, ibid., 1753, in-4°. 12° Cinq *Traités du P. d'Ardene sur les renoncules*, traduits du français, ibid., 1754, in-8°; 13° *Description des plantes médicinales qui sont employées dans les royaumes de l'Amérique méridionale, du Pérou*, etc., ibid., 1756-57, 2 vol. in-4°. C'est une traduction de l'ouvrage du célèbre minime Feuillé. 14° *Collection des planches anatomiques de Guillaume Smellie*, etc., ibid., 1758, in-fol. Les planches de cet ouvrage, traduit de l'anglais par Huth, ont été gravées par J.-M. Seligmann. 15° *Sur les parties à travers lesquelles l'urine passe*, etc.; 16° *Description de la vessie par Parsons*. Ces deux dissertations, traduites de l'anglais, ont été publiées par Huth à Nuremberg, en 1759, avec des planches. 17° *Collections de différents mémoires et observations de Douglas, Schipton, Walls, Gray et de la Condamine, sur le quinquina et l'arbre qui le produit*, Nuremberg, 1759, in-8° (traductions de l'anglais et du français); 18° *Anatomie chirurgicale de Palfin*, etc. (traduite du français), ibid., 1760, avec planches; 19° *Joh. Herrmann Knopp pomologia*, etc., traduite du hollandais, avec des planches enluminées, ibid., 1760, in-fol.; 20° *Essai d'un système sur la génération des plantes*, accompagné de planches, par Jean Huth, ibid., 1761, in-8° (en allem.); 21° *Dissertation complète sur la chirurgie, par Guillaume Mauquest de la Motte*, traduite du français, et publiée en deux parties, ibid., 1762, in-8°; 22° *Dissertation de Th. Kirkland sur les brûlures*, traduite de l'anglais, ibid., 1762; 23° *Additions aux Amusements sur les insectes et à l'Histoire naturelle des grenouilles*, par Roesel (*voy.* ce nom); 24° *G.-H. Huthii et C.-J. Trevii observationes in vitulo bicipiti factæ*. On peut consulter Adelung, Hirsching, Meusel, Ladvocat et Baader, pour de plus amples détails sur la vie et sur les ouvrages de Huth. N—D.

HUTTEAU (François-Louis), avocat distingué au parlement de Paris, né à Malesherbes en 1729, fut reçu avocat en 1757, sous le patronage de Gerbier et de Legouvé. Il plaidait sept à huit causes chaque jour, et, journellement occupé de résoudre les doutes, les questions que lui soumettaient les jeunes avocats, il était devenu leur patron. Pénétré des grandes maximes de notre droit public, il unit son sort à celui de la magistrature dans les orages qui l'agitèrent sous Louis XV. Il s'abstint de paraître au barreau pendant l'exil du parlement en 1771. Au retour de cette cour, il fit rentrer avec lui MM. Caillard et Gerbier, qui, cédant aux instances du chancelier Maupeou, avaient fait entendre leur voix devant le nouveau parlement. Les anciens avocats qui s'étaient voués à la retraite ne voulaient plus admettre sur le tableau ces deux avocats, qui étaient du nombre des quatre désignés alors sous la flétrissante dénomination des *quatre mendiants*. En 1786, nommé membre de l'assemblée provinciale de la généralité d'Orléans, Hutteau développa de grandes connaissances en matière politique. Sous le cardinal de Loménie, il présenta au roi, au nom des six corps de la ville de Paris dont il était l'avocat, des remontrances dans lesquelles, avec autant de respect que d'énergie, il réclamait la liberté du commerce, s'élevait contre l'établissement du timbre et les actes de l'autorité arbitraire, sollicitait le retour du parlement exilé à Troyes, et prévoyait, comme par inspiration, les longs malheurs qui ont fait crouler le trône. Les états généraux le portèrent sur un nouveau théâtre. Seul de tous les députés du tiers état de la capitale, il demeura constamment fidèle à ses serments, à son roi, aux lois de son pays, et plusieurs des orateurs qui brillèrent à la tribune se servirent des matériaux qu'il leur préparait dans le silence du cabinet. Seul aussi de sa députation, il signa les célèbres protestations de la minorité de l'assemblée constituante contre les décrets subversifs de la monarchie. Cet exemple de fermeté et de dévouement, qui fut honoré en 1814 des souvenirs du souverain, et récompensé, en la personne de ses enfants, par des lettres de noblesse, souleva contre lui les factieux qui avaient saisi le pouvoir. Sorti de la capitale la veille des massacres du 1er septembre, il se retira à Malesherbes, où il est mort le 27 juin 1807. C'est au sein de cette retraite qu'il a passé ses dernières années, malgré les souffrances de la maladie la plus cruelle, dans l'étude de l'histoire, dans la méditation des Livres saints et dans les consolations que lui offrait la correspondance d'un petit nombre d'amis que le sort lui avait réservés. En 1793, le fameux Santerre vint à Malesherbes, chargé d'arrêter Hutteau; mais il fut repoussé, au milieu même de l'assemblée populaire, par la déclaration unanime que Hutteau était l'avocat, le protecteur et le père des pauvres. Hutteau est un des avocats qui ont le plus honoré leur profession par leurs talents, leur érudition, leur désintéressement, leur zèle pour la défense des pauvres. Quelquefois la gaieté de son caractère se manifestait au milieu des discussions les plus arides. A une audience de relevée, les magistrats paraissaient assoupis. L'orateur n'était pas habitué à de tels auditeurs. Il élève une question de prescription, et, frappant sur le bureau, il s'écrie : « Oui, messieurs, *prescriptio currit inter dormientes.* » Les vieux conseillers se réveillent, se coudoient, ne pouvant réprimer leur rire excité par la malignité de la saillie, et la cause, mieux entendue, est gagnée l'instant d'après. En 1763, il sollicitait la main d'une jeune personne qui appartenait à l'une des premières familles du parlement de Flandre. Un

des oncles, le comte de Lagny, alléguait le défaut de noblesse et d'une fortune égale : « Et sur quoi « hypothéquera-t-il le douaire de sa femme? « ajoutait le vieil oncle.—Je suis avocat, répondit « Hutteau, je suis noble; le douaire, je l'hypo- « thèque sur la houppe de mon bonnet carré. » Le mariage se fit, et le comte de Lagny, décrété de prise de corps par le parlement de Paris, comme prétendu recéleur d'effets appartenant à la maison des jésuites de Douai, fut rendu à la liberté par son nouveau neveu, qu'il ne cessa depuis d'aimer comme un fils. Pendant l'exil de 1771, Hutteau s'était retiré avec sa famille dans une petite propriété qu'il possédait près de Fontainebleau. Assis un jour au pied d'un chêne, vêtu très-simplement, un livre à la main, il voit venir Louis XV et Mgr le Dauphin, depuis Louis XVI. « Bonhomme, s'écrie « le roi, as-tu vu passer la chasse? » Point de réponse. Seconde interpellation sur le même ton, et même silence. Cette fois Louis XV s'approche, et, ôtant son chapeau : « Monsieur, dit-il, pourriez- « vous nous indiquer la route de la chasse? » Le *bonhomme* se lève, fait un profond salut, et, feignant toujours de ne pas reconnaître le roi : « Monsieur, vous trouverez sans doute la chasse à « telle étoile. — Monsieur, reprit le roi, je vous « remercie de l'avis, et plus particulièrement de « la leçon que vous venez de nous donner. Et « vous, mon fils, ne l'oubliez jamais ; un ton im- « périeux et dur, avec qui que ce soit, est toujours « blâmable. » Une humeur égale, une gaieté constante, de la causticité sans fiel, une bonhomie pleine d'esprit, le don de raconter avec intérêt et naïveté, une mémoire heureuse et une vaste érudition donnaient à la conversation de Hutteau un charme que l'on ne peut exprimer. L'immensité de ses travaux se prouve par ce seul fait qu'il existe des collections de ses *Mémoires* imprimés qui, quoique incomplètes, forment 26 volumes in-4°. Z.

HUTTEN (Ulric de) fut l'un de ces hommes extraordinaires moins célèbres par leurs talents que par l'abus qu'ils en ont fait, et à qui la Providence paraît n'avoir accordé les dons du génie qu'au prix du repos de leur vie entière. Il naquit le 20 avril 1488 au château de Stekelberg, sur les bords du Mein, d'une des plus illustres familles de Franconie. A douze ans, il fut envoyé à l'abbaye de Fulde pour y faire ses premières études. Son père, qui n'avait qu'une médiocre fortune à partager entre ses enfants, désirait qu'Ulric prît l'habit religieux; mais son caractère impétueux ne pouvait s'accommoder de la vie du cloître; il sollicita la permission de retourner dans sa famille, et, ne l'ayant pas obtenue, il s'enfuit, en 1504, avec un de ses compagnons d'étude (Crotus Rubianus), et se rendit à Cologne. Il s'y mit sous la direction du savant Æsticampianus, le suivit à Francfort-sur-l'Oder, où la hardiesse de ses discours sur la théologie l'avait forcé de se retirer, et y reçut le degré de maître ès arts. Depuis son départ de Fulde, son père ne lui avait fait passer aucun secours, et sans la générosité de quelques amis, peu riches eux-mêmes, il aurait déjà ressenti les atteintes de la misère. Le margrave de Brandebourg lui procura enfin les moyens de satisfaire sa passion pour les voyages. Il paraît qu'Hutten visita alors, non l'Italie, comme le prétendent plusieurs biographes, mais le nord de l'Allemagne. Il essuya dans le trajet des traitements violents de la part d'un bourgmestre, et s'en vengea en composant contre lui une satire. Les marques des coups qu'il avait reçus et une maladie honteuse furent tout ce qu'il rapporta de ce premier voyage. Il arriva, en 1510, à Wittemberg, malade et manquant de pain : ce fut dans cette situation vraiment affreuse qu'il composa, dans l'espace de quelques mois, son *Ars versificatoria*, loué dans le temps comme un chef-d'œuvre d'élégance et de goût, mais qui ne changea point son sort. Il alla passer l'hiver suivant à Vienne, où son ami Vadianus remplit à son égard les devoirs de l'hospitalité. Les lectures qu'il y fit de ses vers ne lui produisirent que de vains éloges, et il se décida enfin à renoncer à la poésie pour suivre la carrière du barreau, qui lui promettait des avantages plus réels. Il alla donc étudier le droit à Pavie en 1512; mais la fortune ne se lassait pas de le persécuter : Pavie fut assiégée la même année par les Suisses, et Ulric, maltraité tour à tour par les Suisses et par leurs ennemis, ne parvint à s'échapper que par une espèce de miracle : il se traîna, malade de la fièvre, jusqu'à Bologne, où il eut beaucoup de peine à guérir. Sa misère était alors si grande qu'il fut forcé pour vivre de s'enrôler comme soldat dans l'armée autrichienne; mais il quitta le service au bout de quelques mois, et revint en Allemagne en 1514. Il adressa le recueil de ses poésies à l'empereur Maximilien, avec une humble épître par laquelle il sollicitait des secours; mais il ne put rien obtenir. Dans son désespoir, il recourut à Eitelwolf de Stein, qui lui avait montré autrefois de la bienveillance. Ce généreux ami, alors chancelier de l'électeur de Mayence, l'appela près de lui et chercha par ses soins à lui faire oublier les maux qu'il avait soufferts. Tandis qu'Ulric goûtait au sein de l'amitié un repos qui lui était inconnu, un événement affreux vint en empoisonner les douceurs. Jean de Hutten, son cousin, avait épousé depuis quelques mois la fille du maréchal de Thumb, et cette union, fondée sur une affection réciproque, semblait assurer sa félicité. Malheureusement, le duc de Wurtemberg conçut pour son épouse un amour criminel. Jean pria le prince de chercher à vaincre une passion qui l'offensait, et, pensant que le duc oublierait plus facilement sa femme lorsqu'il ne la verrait plus, il lui demanda la permission d'aller passer quelque temps dans sa famille. Le duc feignit de consentir à cet arrangement; mais, quelques jours avant celui qui avait été fixé pour son départ, il invita Jean à une partie de chasse, et, lorsqu'ils

furent dans l'épaisseur du bois, il le perça de son épée. En apprenant cette triste nouvelle, Ulric ne songea qu'aux moyens de tirer vengeance d'un crime si horrible : il voulut intéresser à sa cause tous les princes de l'Allemagne, et publia successivement cinq harangues adressées à l'empereur Maximilien, dans lesquelles il retrace l'attentat du duc de Wurtemberg avec une éloquence dont on ne trouve le modèle que dans les ouvrages des plus grands orateurs de l'antiquité. Il n'obtint cependant point la justice qu'il réclamait, et la mort du généreux Eitelwolf interrompit bientôt le cours de sa prospérité passagère. Son amitié pour le savant Reuchlin l'engagea à prendre sa défense contre quelques théologiens de Cologne qui l'accusaient de judaïsme, et il couvrit ses adversaires d'un ridicule ineffaçable par ses *Epistolæ obscurorum virorum*, satire sanglante où quelquefois la plaisanterie revêt les formes d'une certaine éloquence, et qu'il rédigea en société avec H. Buschius, H. de Nuenaer et d'autres. Le succès en fut prodigieux; mais on fut longtemps avant d'en connaître l'auteur, intéressé à conserver l'anonyme pour se dérober au ressentiment des catholiques et surtout des moines, dont il avait affecté de généraliser les vices et l'ignorance qu'il n'avait pas eu de peine à trouver chez quelques-uns d'entre eux. Peu de temps après la publication de ces lettres, Ulric retourna en Italie pour y achever son cours de droit. Ce fut dans ce voyage qu'il prétend avoir donné une preuve de son courage en se défendant seul contre cinq Français qu'il mit en fuite. Quelques épigrammes dirigées contre des hommes puissants l'obligèrent à quitter secrètement Bologne; il se retira à Venise, d'où il ne tarda pas à repasser en Allemagne. Il reçut à Augsbourg la couronne poétique des mains de l'empereur Maximilien; et c'est la seule faveur qu'il ait obtenue de ce prince. L'électeur de Mayence lui offrit alors un emploi qu'il accepta, et l'envoya à Paris, où Ulric se lia avec les savants les plus distingués. A son retour, il accompagna l'électeur à la diète et y publia un discours pour engager les princes allemands à se réunir contre les Turcs. Il quitta peu après Mayence pour joindre en Souabe l'armée des confédérés qui se disposaient à chasser le duc de Wurtemberg de ses États. C'était une occasion que la Providence semblait lui offrir de venger la mort de son cousin; il partagea les exploits des confédérés sous la conduite de François de Sickingen, et les en félicita par une harangue dans laquelle il les remercie d'avoir puni un coupable que son rang mettait au-dessus des lois. La campagne terminée, il revint à Mayence en 1519. Faisant quelques recherches dans la bibliothèque de l'abbaye de Fulde, il y découvrit un manifeste de l'empereur Henri IV contre Grégoire VII, et la vue de cette pièce accrut encore sa haine contre la cour de Rome : il l'exhala dans trois discours qu'il publia en 1520. Le pape obtint de l'électeur de Mayence qu'il bannît de ses États un homme aussi dangereux, et Hutten, privé de son emploi, et se trouvant dispensé de tout ménagement, n'hésita pas à se joindre à Luther pour accomplir l'œuvre de la réformation. Il fit ensuite un voyage à la cour de Charles-Quint, où il avait des amis; mais ayant reçu avis qu'il était question de l'arrêter et de le conduire à Rome, il s'enfuit précipitamment et se retira dans le château d'Ebernbourg, appartenant à Sickingen. Il composa dans cette solitude plusieurs opuscules en latin et en allemand, qui contenaient une vive censure des abus reprochés alors à la cour de Rome, et faisaient sentir la nécessité de les supprimer. Charles-Quint, sur le point de tenter une invasion en France, fit condamner Luther pour plaire au pape; mais il offrit dans le même temps à Hutten, dont il connaissait la bravoure, un emploi dans l'armée qui devait agir contre Metz. Après la levée du siége, Hutten rentra en Allemagne, où il continua d'écrire en faveur de la réforme. Il reçut en 1522 une lettre de François Ier qui lui offrait une pension, avec le titre de conseiller, s'il voulait s'établir en France : l'amour de la patrie l'empêcha d'accepter; mais la mort de Sickingen le priva, en 1523, de sa dernière ressource. Œcolampade, pour le distraire de sa douleur, l'emmena à Bâle, où il avait beaucoup d'amis (1). Mais le clergé fit tant de plaintes que deux mois après il fut obligé de se retirer à Mulhausen, d'où il se rendit à Zurich pour voir le fameux Zwingle, son ami. Cependant la maladie dont il était attaqué depuis longtemps, fruit de son libertinage, faisait des progrès. Zwingle lui procura un asile dans la maison du prédicateur Schnegg, située dans l'île d'Ufnau (au milieu du lac de Zurich), et ce fut là qu'il succomba à ses douleurs, le 29 août 1523, âgé seulement de 35 ans. On ne peut nier que ce ne fût un homme d'un rare talent et d'un esprit supérieur; mais son emportement le conduisit souvent au delà des bornes de la décence. Camerarius lui a appliqué ce qu'on avait dit de Démosthènes, qu'il aurait bouleversé le monde si ses forces avaient secondé sa volonté; et ce mot nous paraît caractériser parfaitement Hutten. Niceron a donné la liste complète de ses ouvrages (t. 15 et 20); il suffira d'indiquer ici les principaux : 1° *Ars versificandi*, Wittemberg, 1511, in-4°. Ce poëme a été réimprimé plusieurs fois et inséré dans différents recueils; il est pourtant assez rare. 2° *Nemo, seu satyra de ineptis sæculi studiis et veræ eruditionis contemptu*, Augsbourg, sans date, in-4°; Bâle, 1519, in-4°; Leyde, 1623, in-8°, et dans plusieurs recueils. Cette ingénieuse satire a été imitée en français sous ce titre : *Les grands et merveilleux faits*

(1) Il paraît cependant qu'Érasme refusa de voir Hutten, pour ne pas se rendre trop suspect aux catholiques, et peut-être aussi dans la crainte qu'il ne lui empruntât de l'argent. Erasme voulut ensuite justifier sa conduite. Hutten écrivit contre lui un libelle sanglant; Erasme répondit par sa *Spongia adversus aspergines Hutteni*, à laquelle Othon Brunfels répliqua peu de temps après. Toutes ces pièces sont curieuses en ce qu'elles font connaître le ton des honnêtetés littéraires du 16e siècle.

de Nemo, augmentés par P. S. A., Lyon, Macé Bonhomme, in-8°. 3° *Epistolæ obscurorum virorum ad venerab. vir. magist. Ortwin. Gratium; in Venetia, in impressor. Aldi Manutii* (probablement Mayence), 1516, in-4°, goth., en deux parties. Cette première édition est très-rare; il en a paru plusieurs autres en Allemagne dans le 16e siècle, mais les curieux n'en font pas grand cas. Les meilleures éditions sont celles de Londres; mais M. Lobstein, dans la *Notice* qu'on citera tout à l'heure, avertit de se méfier des nombreuses additions qu'elles renferment. Cet ouvrage a une troisième partie dont l'auteur est inconnu; Hutten est le seul rédacteur des deux autres, à l'exception de quelques lettres qu'on croit de Crotus Rubianus; et, malgré l'assertion de plusieurs savants bibliographes, Reuchlin ne paraît pas avoir coopéré à cet ouvrage (*voy.* Ortw. Gratius et Reuchlin). 4° *De guaiaci medicina et morbo gallico liber*, Mayence, 1519, in-4°; ibid., 1531, in-8°, et dans le recueil intitulé *De morbo gallico omnia quæ exstant*, publié par Luisinus en 1599; 5° *Super interfectione propinqui sui Jo. Hutteni equitis deplorationes, in arce*, Steckelberg, 1519, in-4°, volume très-rare et très-intéressant; 6° *Dialogi, fortuna, febris* I, II, *trias Romana seu Vadiscus et inspicientes*, Mayence, 1520, in-4°, volume non moins rare que le précédent et rempli des plus violentes déclamations contre la cour de Rome. On regarde généralement Hutten comme l'auteur d'une partie des *pasquilles* publiées par Curion (*voy.* Cœl. Sec. Curion), et on lui attribue le fameux *Dialogue entre St-Pierre et Jules II à la porte du paradis*, dont il existe une traduction française, 1727, in-12, assez rare. Ses *Poésies latines* ont été recueillies, Francfort, 1538, in-12, et la plupart ont été insérées dans les *Deliciæ poetar. Germanor.*, t. 3. Les *OEuvres complètes* de Hutten ont été réunies et publiées par M. E. Münch, Berlin, 1821-1825, 5 vol. in-8°. Cette édition est peu estimée; ses *OEuvres choisies* ont été publiées également en allemand, de 1822 à 1824, 3 vol. Hutten a eu un grand nombre de biographes. Bayle, Niceron et Chauffepié lui ont consacré des articles assez étendus. Gœthe, Moser, Schubart, Wagenseil, ont écrit sa vie en allemand; J. Burckhard en latin, Wolfenbuttel, 1717-23, 3 parties in-8°. En tête se trouve une *Epître* où Hutten lui-même expose les motifs qui l'ont dirigé dans diverses circonstances de sa vie. M. Meiners est entré dans de grands détails sur Hutten dans son ouvrage allemand *Sur les hommes les plus célèbres qui ont fleuri au temps de la renaissance des lettres*, Zurich, 1797, 3 vol. in-8°. M. Panzer a considéré Hutten sous les rapports littéraires dans un écrit spécial, Nuremberg, 1798, in-8°; M. Lobstein a publié une *Notice* sur sa vie et ses ouvrages dans le *Magasin encyclopédique*, année 1805, t. 1er, p. 49-99. M. Mohnike a publié la *Jeunesse de Hutten*, Greifswald, 1816, et M. Wagenseil, *Portrait d'Ulric de Hutten*, Nuremberg, 1823. Voyez aussi l'*Histoire de la littérature nationale de l'Allemagne*, par M. Gervinus, Leipsick, 1835-38, 3 vol. in-8°. On y trouve des renseignements précieux sur Hutten. W—s.

HUTTEN (Philippe de), aventurier du 16e siècle, était un gentilhomme de Franconie qui fit partie, avec d'autres Allemands, de la première expédition envoyée par les Welsers d'Augsbourg au continent de l'Amérique méridionale. Charles-Quint, pour s'acquitter des sommes énormes qu'il devait à ces banquiers, leur concéda, à titre de fief héréditaire, la province de Venezuela. La conduite des Allemands surpassa, s'il est possible, en atrocités, celle des Espagnols. Oviedo rend à Hutten une justice, c'est que, moins féroce que ses compatriotes, il ne leur cédait ni en ambition ni en intrépidité. Depuis son débarquement à Coro en 1531 jusqu'à sa mort en 1546, il ne jouit pas d'un seul instant de repos. Sa vie fut un tissu de privations, de dangers et d'infortunes. Dans une de ses expéditions vers le lac de Maracaïbo, il entendit parler du pays d'*Eldorado*. Un Indien également distingué par son rang et son bon sens lui donna les renseignements les plus positifs sur cette contrée imaginaire, et lui en indiqua le chemin en se proposant pour guide. Hutten voulut prendre une autre route suivie précédemment par un aventurier espagnol; mais il emmena avec lui l'Indien pour se diriger. Après huit jours de marche par un temps affreux, l'Indien s'évada pendant la nuit. La troupe de Hutten, forte de cent trente hommes, eut à souffrir des peines et des fatigues incroyables; une partie de ses gens y succomba. Abusé par de faux rapports, promené pendant quatre ans d'un lieu à un autre, il arriva enfin près d'une grande et belle ville dont les habitants se jetèrent sur sa troupe, réduite à trente-neuf hommes; lui-même venait d'être blessé. Cette poignée de guerriers repoussa quinze mille Indiens; mais il fallut songer à retourner à Coro. Avant d'y arriver, Hutten fut assassiné en 1546, avec ses compagnons les plus affidés, par les ordres de Carvajal, qui, au moyen de fausses provisions, s'était emparé du gouvernement de la province et avait pensé qu'il lui importait de se défaire de Hutten, lieutenant général légalement nommé et auquel le gouvernement revenait de droit. Hutten, comme beaucoup d'aventuriers de son temps, avait écrit le récit de ses campagnes. Son manuscrit, apporté en Allemagne, y était resté enseveli dans le coin d'une bibliothèque et devenu presque indéchiffrable par vétusté. Il fut enfin publié dans le tome Ier du recueil intitulé *Magasin historique littéraire*, par Meusel, Bayreuth et Leipsick, 1785. Ce morceau, qui porte pour titre *Nouvelles de l'Inde*, est écrit avec une candeur qui prévient favorablement. On y trouve des détails précieux sur tous les événements dont l'auteur a été le témoin, depuis 1535 jusqu'en 1546, sur les contrées qu'il a parcourues, ainsi que sur l'Eldorado. Il ne cherche nullement à pallier les fautes de ses compatriotes. M. de Pons, dans son voyage

à la partie méridionale de la terre ferme, a métamorphosé le nom de cet aventurier en Philippe de Urré. E—s.

HUTTICH ou HUTTICHIUS (Jean), archéologue et numismate, était né vers 1480, à Mayence, d'une famille patricienne. Ayant été pourvu jeune d'un canonicat de la cathédrale de Strasbourg, il partagea ses loisirs entre ses devoirs et l'étude de l'antiquité. A l'exemple de Peutinger, il se livra surtout à la recherche des monuments romains dont les vestiges subsistaient encore en Allemagne. Il avait recueilli d'anciennes relations de voyages; et il les remit à l'imprimeur Hervagius de Bâle, qui les fit paraître, avec une préface de Grynæus, sous ce titre : *Novus orbis regionum veteribus incognitarum* (*voy.* Grynæus). Huttich mourut le 4 mars 1544, laissant une fortune considérable qu'il légua pour doter des filles de bourgeois pauvres de Strasbourg qui épouseraient des ouvriers lesquels n'auraient pas été soldats. On a de lui : 1° *Collectanea antiquitatum in urbe atque agro moguntino repertarum*, Mayence, 1520, in-fol. (1), volume très-rare, orné de quatorze planches en bois représentant divers monuments, parmi lesquels on distingue celui de Drusus. Cet ouvrage a été réimprimé dans les *Scriptores rerum moguntinarum* de Joannis, t. 3, p. 321. 2° *Imperatorum vitæ, cum iconibus et numismatibus ad vivum expressis*, Strasbourg, 1525, in-8°; ibid., 1534 ou 1537; Lyon, 1550 et 1554, in-8°; traduit en allemand, Strasbourg, 1526, in-8°. L'édition originale est très-rare et recherchée. Ce n'est pas cependant, comme Banduri le dit dans sa *Bibliotheca numismat.*, t. 6, le premier livre dans lequel on trouve des médailles. Dès 1517, André Fulvius avait publié les médailles des empereurs d'après la collection de Mazocchi (*voy.* Fulvius); et cet ouvrage était connu de Huttich, qui s'en est servi pour composer le sien. 3° *Elenchus consulum romanorum*, Strasbourg, 1552, in-8°. Ce dernier ouvrage fut publié après la mort de l'auteur, dont l'éloge par Joannis est inséré dans les *Scriptores rerum mogunt*, t. 3, p. 321-26. W—s.

HUTTON (William), membre de la société des antiquaires d'Édimbourg, naquit à Derby en 1723. Son père, cardeur de laine de profession, ayant fait de mauvaises affaires, fut réduit à travailler comme simple journalier. Aussi l'éducation que reçut le jeune Hutton se ressentit-elle beaucoup de cet état de détresse. A l'âge de sept ans il était apprenti dans un moulin à soie; et à quatorze, il entra comme second apprenti chez son oncle, fabricant de bas à Nottingham. Il continua ce métier jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, époque à laquelle il travailla pour son compte, d'abord comme relieur à Southwell, et ensuite comme libraire à Birmingham. A trente-deux ans, il épousa la fille d'un bon fermier d'Aston dans le comté de Derby, et, sans abandonner sa librairie, il s'occupa aussi d'agriculture; ce qui lui procura une certaine aisance. Après avoir été inspecteur de la plus grande paroisse de Birmingham, il fut nommé commissaire de la cour des requêtes, place qu'il remplit dix-neuf ans à la satisfaction générale. Ce ne fut qu'à cinquante-six ans qu'il se fit connaître comme auteur : il débuta par l'*Histoire de Birmingham*, qui a eu 4 éditions, et qui passe pour l'une des meilleures histoires topographiques; elle valut à l'auteur l'honneur d'être nommé, en 1782, membre de la société des antiquaires d'Édimbourg. Dans les troubles de 1791, Hutton, malgré son caractère paisible, eut beaucoup à souffrir : car sa maison de la ville fut d'abord détruite avec toutes les marchandises et les meubles qu'elle renfermait; et sa maison de campagne le fut également par une populace furieuse excitée par deux individus qui attribuaient la perte d'un procès à Hutton, alors président de la cour des requêtes. Il abandonna tout à fait le commerce à soixante-neuf ans, et se retira avec une très-belle fortune à Bennet's-hill près Birmingham. Il a rédigé sur tous les événements de sa vie des Mémoires fort curieux, mais qui n'ont pas été publiés. Ceux de ses ouvrages qui ont vu le jour sont : 1° *Histoire de Birmingham*, 1779, in-8°, dont nous avons déjà parlé; 2° *Voyage de Birmingham à Londres, entremêlé d'anecdotes*, 1785, in-12; 3° *Cour des requêtes, description de ses attributions, utilité et pouvoir*, 1786, in-8°. Il a été longtemps commissaire et ensuite président de ce tribunal. 4° *Histoire des tribunaux de canton* (*Hundred Court*), 1787, in-8°; 5° *Histoire de Blackpool dans le comté de Lancastre*, 1788, in-8°; 6° *Bataille de Boswonth Field* (*en* 1485), *avec un plan descriptif*, 1788, in-8°; 7° *Dissertation sur les jurés*, 1789, in-8°; 8° *Histoire de Derby*, 1790, in-8°; 9° *les Barbiers, ou la Route des richesses*, poëme, 1793, in-8°; 10° *Edgar et Elfrida*, poëme, 1794, in-8°; 11° *Remarques sur le nord du pays de Galles*, 1800, in-8°; 12° *Histoire de la muraille des Romains*, 1801, in-8°; deuxième édition, avec des additions par Nichols, 1803; 13° *Voyage à Scarborough*, 1803, in-8°; 14° *Poëmes et contes*, 1804, in-8°; 15° *Voyage par mer aux bains de Coatham dans le comté d'York*, 1810, in-8°. Hutton a visité à pied, au moins trois ou quatre fois, tous les endroits qu'il a décrits. Il avait soixante-dix-huit ans lorsqu'il alla inspecter la fameuse muraille, ouvrage d'Agricola, d'Adrien et de Sévère, qui traverse la Grande-Bretagne d'une mer à l'autre. Il décrit avec beaucoup d'originalité sa manière de voyager avec sa fille; celle-ci, montée sur un cheval derrière son domestique, allait aussi vite qu'elle voulait. Pour lui, le sac sur le dos, une bouteille d'encre attachée à sa boutonnière, muni de deux ou trois volumes, d'une carte du pays et de la description de la muraille, il poursuivait

(1) Dans la dernière édition de la *Méthode pour étudier l'histoire* de Lenglet-Dufresnoy, t. 11, p. 283, on trouve cité: *Joannis Hulliahai antiquitates moguntinæ*, 1525, in-fol., rare. C'est sans doute l'ouvrage de Huttich, dont le nom est défiguré par une étrange faute d'impression.

son chemin tranquillement, à pied, en faisant des observations, et rejoignait sa fille à certaines auberges, choisies pour lieux de rendez-vous. C'est ainsi qu'il fit, en sept jours et six heures, cette route de 601 milles, qui lui coûta, dit-il, quarante guinées et huit livres de son poids (*voy.* la *Bibliothèque britannique*, litt., t. 33, p. 48, n° 257, septembre 1806). Hutton conserva jusqu'à quatre-vingt-douze ans une santé robuste, fruit de sa grande tempérance et d'un exercice continuel. Il est mort en octobre 1815. — Sa fille Catherine, morte le 13 mars 1846 âgée de 90 ans, a publié, en 1813, un roman en 3 vol. in-12, intitulé *L'avare marié* (*the Miser married*). On lui doit encore entre autres ouvrages : le *Château d'Oakwood* (*Oakwood Hall*), le *Montagnard gallois* (*the Welsh Mountaineer*), le *Voyageur en Afrique* (*the Traveller in Africa*), résumé historique des diverses entreprises tentées pour étendre les connaissances géographiques et faciliter les relations avec les habitants dans cette partie du monde. D—z—s.

HUTTON (James), médecin, philosophe sceptique anglais, membre de la société royale d'Edimbourg, né dans cette ville en 1726, a obtenu un rang distingué parmi les géologues, quoique plusieurs de ses opinions aient été violemment attaquées. Il s'attacha d'abord aux sciences mathématiques; mais il conçut bientôt une prédilection particulière pour la chimie après avoir vu le phénomène de l'eau régale (acide nitro-muriatique), qui est le seul dissolvant de l'or. On sait que ce métal ne peut être dissous que par l'action réunie de deux acides, tandis que chacun d'eux suffit pour dissoudre tout autre métal. Les amis du jeune Hutton le placèrent dans un bureau; mais au lieu de s'occuper à copier des rôles et à étudier les formes de la procédure, genre d'occupation qui lui convenait fort peu, il passait son temps à faire des expériences avec des creusets et des retortes. Lorsque son goût bien prononcé fut connu, on lui fit apprendre la médecine, si intimement liée à la chimie. Après avoir suivi des cours en Angleterre, il alla terminer ses études à Leyde, où il fut reçu docteur en 1749. A son retour il songea sérieusement à embrasser un état. Ses vues se dirigèrent d'abord vers la médecine; mais il l'abandonna bientôt, et résolut de s'adonner à l'étude et à la pratique de l'agriculture. Il fixa en conséquence sa résidence chez un fermier de Norfolk, qui lui donna des leçons d'agriculture pratique. Pendant son séjour en Angleterre il fit différents voyages à pied pour étudier la minéralogie et la géologie; il visita ensuite la Flandre, et, en 1754, revint en Écosse, où il introduisit dans une ferme qu'il possédait dans le comté de Berwick le nouveau mode d'agriculture qui depuis a fait de si grands progrès dans ce pays. Vers 1768 il vint se fixer à Édimbourg pour s'adonner entièrement aux recherches scientifiques, et jouir de la société des gens instruits. Ce fut en 1777 que le docteur Hutton publia sa première production : *Considérations sur la nature, la qualité et les différences des charbons* (coal et culm). Il prouve que le dernier (qui est une espèce de charbon de terre) est le rebut de la partie non fusible du charbon de pierre, mais très-différent dans ses propriétés du rebut de la partie fusible du charbon ordinaire. Il communiqua ensuite à la société royale d'Édimbourg, formée depuis peu, un essai de son grand ouvrage *sur la Théorie de la terre*, fruit de plusieurs années de travail; il inséra aussi dans les Mémoires de la même société sa *Théorie de la pluie*. Cette théorie éprouva une opposition vigoureuse de la part de M. de Luc, et produisit des controverses soutenues de part et d'autre avec trop de chaleur. Après ces deux ouvrages, le docteur Hutton fit plusieurs excursions dans différentes parties de l'Écosse, pour comparer certains résultats de sa théorie avec les observations nouvelles. En 1792, il publia des *Dissertations sur différents sujets de philosophie naturelle*, dans lesquelles sa théorie, pour expliquer les phénomènes du monde matériel, paraît avoir assez d'analogie avec celle du P. Boscowich. Le docteur Hutton ne se borna pas aux spéculations physiques : il dirigea aussi son attention vers l'étude de la métaphysique, et publia son ouvrage sur les *Recherches des principes de la connaissance et des progrès de la raison*, 1794, 3 vol. in-4°. Les opinions métaphysiques avancées dans cet ouvrage se rapportent beaucoup à celles du docteur Berkeley, et sont empreintes d'un audacieux scepticisme, et même d'un peu de mauvaise foi. Dans le courant de la même année parut, en un volume in-8°, sa *Dissertation sur la philosophie de la lumière, de la chaleur et du feu*, qui peut être considérée comme une espèce de supplément aux deux ouvrages précédents. Il fit réimprimer séparément, en 1796, sa *Théorie de la terre* en 2 volumes in-8°, avec beaucoup d'additions et un nouveau système minéralogique. Sentant toute la difficulté que présente l'hypothèse de la dissolution aqueuse de toutes les substances qui forment le globe, Hutton a cru devoir faire intervenir l'action du feu dans ces grandes opérations : il suppose que, par une cause qu'il n'assigne pas, le globe a éprouvé un degré de chaleur suffisant pour le réduire à une liquéfaction ignée, à la suite de laquelle chaque substance minérale, suivant la loi des affinités, a cristallisé, soit régulièrement, soit confusément, en se refroidissant. Plusieurs de ses opinions ont été combattues par le docteur Kirwan et autres. La santé du docteur Hutton commença à décliner en 1792. Dans l'été de 1795, il fut attaqué d'une violente maladie qui, après quelques intervalles de convalescence, termina enfin sa carrière le 26 mars 1797. Le professeur Playfair, mort en 1797, a donné de grands détails sur James Hutton et sur son système dans son ouvrage intitulé *the Huttonian Geology*. Ce livre a été traduit en français. (*Voy.* les *Transactions philosophiques* d'Édimbourg, t. 5). D—z—s.

HUTTON (Charles), mathématicien anglais, naquit le 14 août 1737, à Newcastle-sur-Tyne. Sa famille était alliée à celle de Newton; et son père, qui joignait aux fonctions d'administrateur des propriétés rurales de lord Ravensworth l'emploi d'inspecteur aux mines, savait juste assez de mathématiques pour sentir qu'il en savait peu. Destinant son fils à la même carrière, il voulut qu'à l'étude de l'anglais et du latin Charles joignît celle des sciences exactes. Cette éducation se fit au village et sous ses yeux : elle eut tout le succès qu'il souhaitait; le zèle et l'aptitude du jeune homme suppléèrent à l'imperfection du maître auquel il devait les premiers éléments et auquel il succéda n'ayant que dix-huit ans. Il venait alors de perdre son père. Bientôt son école de mathématiques au village de Jesmond obtint quelque renom. Parmi ses disciples il compta le futur chancelier Eldon. Loin de se circonscrire aux matières bornées de l'enseignement, il parcourut le cercle entier des hautes mathématiques telles qu'elles existaient à cette époque, et lut toutes les productions remarquables que la science devait aux Grecs, aux Romains, aux Français, aux Allemands, se faisant ainsi un cours d'histoire des mathématiques, tout en se familiarisant avec les principes et les formes, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire sur cette matière. Dès 1760, on lisait de lui dans le *Journal des dames* (Ladies's diary), et dans le *Journal de l'homme du monde* (Gentleman's diary), ainsi que dans le *Magazine* de Martin, plusieurs articles sur des problèmes remarquables, les uns par la difficulté, les autres par des applications utiles; car l'utile, tel fut toujours le caractère du génie de Hutton. En 1764, il donna aux écoles un *Traité d'arithmétique et de tenue des livres*, modeste début où l'on pouvait déjà reconnaître une main de maître, et où la clarté de l'exposition laissait bien loin tout ce qui s'était publié en ce genre. Ensuite vint son *Traité théorique et pratique de l'arpentage*, qui fut suivi de beaucoup d'autres plus élevés, les uns relatifs aux mathématiques pures, les autres ayant trait à des applications de la science. Pendant ce temps, les magistrats de Newcastle avaient jeté les yeux sur lui pour le levé du plan de la ville et du comté; et il s'était tiré à merveille de cette opération géodésique très-difficile (1771 et 72). La destruction du pont de Newcastle et de quelques autres ponts sur la Tyne par suite d'une crue extraordinaire, en 1771, lui fit écrire son *Traité de la construction des ponts*. A peine le livre sortait de la presse, qu'il réimprimait avec de nombreuses additions les *Ladies's diary* depuis les premiers numéros. L'année suivante, après un concours où il ne comptait pas moins de neuf compétiteurs, il fut nommé professeur de mathématiques à l'académie militaire de Woolwich. Devenu membre de la société royale de Londres quelque temps après (1776), il y remplit, de 1779 à 1783, les fonctions de secrétaire, jusqu'à ce que l'espèce de ligue formée contre les mathématiciens déterminât les Maskelyne, les Horsley et leurs amis à quitter l'association. Pendant ce court espace de temps, il avait lu dans les séances publiques de la société plusieurs mémoires importants dont nous indiquerons plus bas le sujet. Les années suivantes le virent, déployant la même activité, tantôt reculer par des recherches neuves les limites de la science, tantôt par des ouvrages méthodiques, par des répertoires commodes, par des éditions ou réimpressions d'auteurs anciens, aplanir les difficultés aux élèves. Celle de ces compilations qui l'occupa le plus longtemps fut l'*Abrégé des transactions philosophiques de la société royale de Londres*, énorme ouvrage dans lequel il eut les docteurs Pearson et Shaw pour collaborateurs et qui ne valut pas moins de cent cinquante mille francs aux auteurs. Il était septuagénaire lorsque, après six ans de travail, il y mit la dernière main en 1809, et il venait de résigner sa chaire à Woolwich (1807), au bout de trente-quatre ans d'exercice. Ses économies, les fortes sommes qu'il avait tirées de ses ouvrages, la retraite de douze mille cinq cents francs que lui servait le gouvernement le mettaient à l'aise. Quelque temps encore il fut au nombre des examinateurs, soit à l'académie militaire, soit pour les réceptions dans les corps de l'artillerie et du génie ou au collége des Indes orientales à Addiscombie. Il cessa totalement d'y prendre part en 1817. Mais son activité d'esprit était encore loin d'être éteinte. En 1819 et 1820, il entra en correspondance avec le célèbre Laplace, pour réclamer contre l'omission de son nom sur la liste des mathématiciens qui avaient tenté d'apprécier la densité de la terre; et il eut le plaisir de voir Laplace, dans la *Connaissance des temps* pour 1823, rendre amplement justice au savoir et au talent qu'il avait déployés dans ce problème difficile. En 1821, il entreprit de revoir les calculs de la moyenne densité de la terre par Cavendish; et dans une note envoyée à la société royale de Londres, et imprimée dans les *Transactions philosophiques de* 1821, il signale quelques inexactitudes du savant physicien et les corrige. Hutton avait alors quatre-vingt-quatre ans. Il mourut dix-sept mois après, le 27 janvier 1823. Voici la liste des ouvrages qu'on lui doit : 1° *Traités de mathématiques et de physique*, 1786, in-4°. Les morceaux les plus remarquables de ce volume sont une dissertation sur la nature et la valeur des séries infinies; une nouvelle méthode pour l'évaluation des séries numériques infinies, dont les termes sont alternativement positifs et négatifs; une autre méthode pour sommer les séries qui convergent très-lentement; des recherches pour une règle générale d'extraction des racines; de nouvelles méthodes pour trouver les racines des équations; une démonstration de la vérité du théorème du binôme dans le cas des exposants fractionnaires; un exposé de quelques curieuses

propriétés que possède la section commune du cône et de la sphère ; la division géométrique du cercle et de l'ellipse en un nombre de parties égales, tant en superficie qu'en périmètre; enfin un ample traité des expériences à faire et des conclusions à obtenir au moyen du pendule à balle. 2° *Traités sur des sujets de mathématiques et de physique*, Londres, 1812, 3 vol. in-8°. Ces trois volumes contiennent avec plusieurs morceaux déjà publiés, soit dans le recueil précédent, soit dans d'autres ouvrages, d'importantes recherches sur la force de la poudre à canon et sur les applications qu'on peut en faire dans l'artillerie. On y trouve de plus un exposé historique des *Découvertes faites en algèbre*, exposé qu'il reproduisit bientôt après à l'article *Algèbre* dans son *Dictionnaire des sciences mathématiques;* 3° Divers *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques de la société royale de Londres*, savoir : 1. (En 1776), *Nouvelle méthode générale pour trouver des séries convergentes simples et qui convergent rapidement.* La méthode de Hutton l'emporte sur celles de Maclaurin, d'Euler, de Simson, en ce qu'elle est plus universelle, qu'elle contient leurs séries et qu'elle fournit en sus un grand nombre de séries à rapide convergence. 2. (En 1778), *De la force de la poudre à canon au moment de l'explosion, et de la vitesse des balles que projette l'artillerie.* Ce travail, pour lequel il avait suivi cinq ans des expériences, valut à l'auteur une médaille d'or de la part de la société et reçut autant d'éloges à l'étranger qu'en Angleterre. La première partie a été traduite en français par Villantroys, Paris, 1802, in-4°; la seconde par M. Terquem, ibid., 1826. 3. (En 1778), *Calculs tirés des observations faites et mesures prises sur le mont Shichallin au comté de Perth pour obtenir la moyenne densité de la terre.* Les observations astronomiques et autres avaient été faites sous la direction ou l'inspection de Maskelyne : seul, Hutton les couronna par les laborieux calculs devant lesquels reculait ce dernier : il obtint pour résultat le chiffre beaucoup trop faible de 4 1/2, l'eau étant 1 ; mais plus tard, reconnaissant son erreur, il sollicita de Playfair des données géologiques plus exactes, et cette fois il approcha davantage du chiffre vrai en trouvant pour l'inconnue cherchée 4,95, conclusion qu'il inséra dans son *Abrégé des transact. phil.* 4. (En 1779), *Calculs pour déterminer le point du côté d'une colline où l'attraction opère avec le plus de force;* 5. (en 1780), *Sur les équations cubiques et les séries infinies* (morceau rempli de vues nouvelles essentielles); 4° *Dictionnaire des sciences mathématiques et physiques*, Londres, 2 gros vol. in-4° (1796). Cette compilation non-seulement était au pair de la science, mais encore elle contenait beaucoup de recherches, de solutions, de méthodes vraiment nouvelles; elle se recommande par la clarté, la multiplicité des détails, et la proportion des diverses parties. On y rencontre avec plaisir des articles historiques et biographiques que pourtant un goût plus sévère aurait exclus, pour n'admettre que des articles de choix et d'exposition. Ce dictionnaire a eu les honneurs d'une deuxième édition (très-augmentée et largement retouchée), en 1815. 5° *Nouveau cours de mathématiques à l'usage des cadets de l'académie royale militaire de Woolwich*, Londres, 1798, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, classique en Angleterre, a eu beaucoup d'éditions : en 1811, Hutton y ajouta un troisième volume pour lequel il s'aida de la collaboration de Gregory. 6° *Eléments d'arithmétique et de tenue des livres*, Newcastle, 1764; 15e édit., 1820. Ce fut le premier ouvrage auquel Hutton mit son nom. Bien loin alors de l'heureuse position à laquelle il parvint depuis, il fut obligé, pour que ce travail élémentaire pût être imprimé, de graver de sa main sur l'envers de vieux caractères au rebut les quatre ou cinq signes algébriques inévitables dans un livre de cette nature. 7° *Traité théorique et pratique de l'arpentage*, Newcastle, 1770, in-4° (publié d'abord par articles séparés dans les numéros du *Journal de l'homme du monde*). Ce manuel indispensable du géomètre se substitua rapidement dans toutes les maisons d'éducation à ceux de Hawney et de Robertson, auparavant en usage. L'inélégance, l'obscurité du premier, l'absence de démonstrations, de vues théoriques chez le second, laissaient immensément à désirer, et l'apparition du travail de Hutton, en satisfaisant aux plus sévères exigences, causa une révolution. C'est sans contredit un des plus élégants traités qu'on ait jamais écrits sur une branche quelconque des mathématiques, du moins en Angleterre; et les auteurs qui sont venus ensuite n'ont eu que la peine de l'abréger. Réunissant avec un art et un ordre parfaits toutes les recherches et découvertes faites depuis Wallis et Huyghens, et notamment depuis l'invention des calculs différentiel et intégral sur les rectifications de courbes, sur les cubatures, quadratures, etc., et éparses çà et là dans des recueils; joignant toujours la discussion aux énoncés pratiques et les exemples aux énoncés; élaguant les détails inutiles, éclaircissant ce qui pouvait sembler obscur dans les primitives démonstrations, et faisant disparaître les erreurs, Hutton y expose les principes de la trigonométrie plane, les méthodes pour déterminer les hauteurs et les distances, donne les surfaces des figures rectilignes et circulaires, les mesures des prismes, des pyramides de la sphère, des pyramides, des sections coniques, leur rectification, leur quadrature, leur cubature, etc., etc. A la fin du livre se trouvent des traités spéciaux d'arpentage, de jaugeage, de toisé, de mesurage des bois. Enfin l'ouvrage est enrichi d'une table détaillée des aires des segments circulaires. 8° *Abrégé du manuel de l'arpenteur*, Londres, 1784, in-8°; 8e édit., 1820. C'est le précédent ouvrage, moins les discussions et les démonstrations, réduit aux règles, aux exemples et aux tables. 9° *Eléments des sec-*

tions coniques, suivis d'un choix d'*exercices mathématiques et physiques*, ibid., 1787, in-8°. Ces exercices consistent surtout en problèmes qui roulent les uns sur la dynamique, l'hydrodynamique, etc., les autres sur les fossés des fortifications. 10° *Table des produits et des puissances des nombres*, Londres, 1781, in-fol. (lu d'abord à la société royale, puis publié aux frais du bureau des longitudes); 11° *Tables mathématiques contenant les logarithmes communs, hyperboliques, etc.*, Londres, 1785, in-8°; 5e édit., 1811; 6e, 1820. Les fautes dont fourmillent les tables des logarithmes de Sherwin et Gardiner nécessitaient la publication d'un ouvrage de même nature et plus parfait. Celui de Hutton n'a pas encore été dépassé : l'arrangement en est commode, quelques-unes des tables sont entièrement neuves : l'avis aux calculateurs (et l'on sait qu'en Angleterre les teneurs de livres mêmes et les commis se servent souvent des logarithmes) contient d'utiles indications sur la manière de calculer par logarithmes et aussi sur la résolution des triangles tant planes que sphériques; enfin en tête du volume on lit une excellente *Histoire des travaux relatifs aux logarithmes*. 12° *Tables de l'intérêt de 1 liv. sterl. à 500,000,000 livres sterling pour un jour*, 1786, in-8°; 13° *Principes de la construction des ponts*, Newcastle, 1772, in-8°. Ce traité, où jeune encore Hutton établissait mathématiquement les propriétés des arcs, l'épaisseur à donner aux pierres, la force avec laquelle la pression de l'eau agit sur elles, fut réimprimé en 1801, à l'occasion du projet conçu par Telford et Douglas d'élever un pont de fer sur la Tamise à Londres. Hutton avait recueilli de nombreux matériaux pour une édition ultérieure de cet ouvrage; et, indépendamment des nouvelles idées théoriques et pratiques, il avait à sa disposition des documents sur les ponts les plus célèbres de l'Europe, et notamment de l'Italie. Malheureusement ces éléments d'un grand ouvrage sont perdus, et il n'en a mis que quelques-uns à profit pour la réimpression faite de ses *Principes de la construction des ponts* dans les *Traités* de 1812. 14° *Mélanges tirés du Ladies's diary* (the mathematical miscellany), contenant divers articles de mathématiques soit de lui, soit des Emerson, Simson, Dunthorne et autres savants; 15° *Abrégé des Transactions philosophiques* (avec Pearson et Shaw), 1803-09, 6 vol. in-4°. Ce recueil est d'une haute valeur pour tous ceux qui se livrent à l'étude des sciences. Le plan seul de l'entreprise était une idée heureuse; l'exécution n'en est pas mauvaise, quoique quelquefois peut-être on y sente un peu la main d'un vieillard. Toute la partie précisément scientifique est de Hutton : les articles historiques et littéraires sont dus à ses deux collaborateurs. 16° : 1. Une édition des *Principes d'artillerie de Robin*, avec les corrections nécessitées par l'état de la science, Londres, 1805, in-8°; 2. une traduction des *Récréations mathématiques, etc.*, d'Ozanam, continuées par Montucla, 1803, 4 vol. in-8°; 2e édit., 1814; 3. une traduction du *Choix d'amusements en mathématiques et philosophie naturelle* de Despiau, in-12. Nous avons signalé plus haut la *Carte topographique de la ville et du comté de Newcastle*. P—OT.

HUVÉ (JEAN-JACQUES-MARIE), architecte, membre de l'Institut de France, naquit à Versailles, le 28 avril 1783; son père, architecte de la famille royale et inspecteur général des bâtiments du roi, habitait un des pavillons qui précèdent le palais de Versailles. L'éducation du jeune Huvé se forma au contact de ce que la France possédait en hommes les plus distingués dans les arts et la littérature, et ce contact refléta sur sa vie cette teinte de douce et spirituelle aménité qui formait le trait distinctif de son caractère. Ce fut sous d'aussi heureux auspices que s'écoula son enfance, mais ce bonheur devait bientôt s'évanouir. M. Huvé père, homme de cœur et d'une rude énergie, s'était associé aux véritables amis du pays pour faire triompher les principes modérés de cette réforme sociale qui prit date en 1789. Le choix de ses concitoyens l'appela, en 1791, au poste honorable de maire de Versailles. Le désir, l'espérance de rendre quelques services lui firent accepter cette mission. Il fut utile en effet; mais son dévouement fit peser sur lui de fatales conséquences; il fut arraché aux siens et enfermé au Temple avec sa royale clientèle. Cette incarcération fit succéder au bien-être dont jouissait cette famille un état de gêne dont il était difficile de prévoir l'issue. Quatre enfants étaient dans le besoin; ils avaient heureusement pour mère une femme aussi remarquable par les qualités du cœur que par la distinction de l'esprit. Retirée dans un modeste appartement, assistée d'une pauvre servante qui ne voulut jamais l'abandonner, elle se consacra avec tout le dévouement d'une mère à l'éducation de ses enfants. Entré au mois de messidor an 4 à l'école centrale de Versailles, les succès du jeune Huvé furent tels que les premiers prix de ses classes lui étaient constamment décernés. Aucune connaissance ne lui était étrangère : langues anciennes et modernes, histoire naturelle, musique, astronomie, physique, sciences mathématiques, il étudiait tout avec un véritable acharnement. Cet amour du travail porta des fruits bien hâtifs, car à quatorze ans il donnait des leçons particulières de mathématiques et subvenait ainsi à ses besoins. Lorsque les temps furent devenus plus calmes, son père, qui, grâce au 9 thermidor, avait pu échapper au sort qui le menaçait, revint à Versailles. Il initia tout naturellement son fils aux éléments d'un art qu'il avait pratiqué avec tant de distinction. Il comprit toutefois que l'avenir du jeune homme serait compromis s'il restait au foyer paternel. Il l'envoya donc à Paris, habiter la mansarde d'une pauvre maison, rue St-Jacques; et Percier, qui tenait en grande estime le talent et le caractère de M. Huvé

père, admit son fils dans son atelier. Cet atelier était, comme on le sait, la pépinière où s'élevèrent la plupart des architectes les plus éminents de notre époque. Entré à l'école des beaux-arts, il se fit bientôt remarquer par des succès nombreux; il remporta cinq médailles, et fut admis deux fois à concourir au grand prix de Rome. Nul doute qu'il ne l'eût obtenu, s'il eût pu, comme un grand nombre de ses camarades, se livrer exclusivement à l'étude de la théorie: mais il lui fallait gagner le pain de chaque jour. Touché d'une conduite si digne et si rare pour un jeune homme de vingt-trois ans, un ami de son père, M. Guillié, le recueillit dans sa demeure, le traita comme son enfant, et le recommanda à M. Vignon, qui, par un décret daté du camp impérial de Posen, venait d'être chargé par l'empereur de convertir l'église de la Madeleine en temple de la Gloire, dédié à la grande armée. Cet architecte obtint du ministre la nomination du jeune Huvé avec le titre de conducteur des travaux, et l'année suivante Huvé fut nommé sous-inspecteur. Il fut alors chargé de faire un relevé exact et une estimation des propriétés qu'on devait acquérir pour la création du boulevard conduisant de la Madeleine à la barrière de Monceaux. Ce projet, abandonné à plusieurs reprises, est sur le point de recevoir son exécution, sous le nom de *boulevard de Malesherbes*. Jusqu'ici la position d'Huvé était restée fort modeste, mais bientôt le présent et l'avenir se présentèrent sous un aspect plus favorable. Le duc de Doudeauville, un de ces hommes que leur amour ardent pour le pays et leur inépuisable bienfaisance font aimer et respecter de tous les partis, était alors un des administrateurs généraux des hospices. Il proposa à Huvé de remplir momentanément et à titre gratuit la place du titulaire; et lorsque M. Viel mourut, Huvé fut un des quatre architectes choisis pour le remplacer. Il fit en cette qualité de nombreuses constructions et des projets plus nombreux encore; on peut citer entre autres celui qui dégageait entièrement les abords de Notre-Dame, projet qui reçut, de son vivant, un commencement d'exécution. Huvé pensait que l'architecture ne devait pas être seulement une affaire de décoration, et que sa mission devait s'étendre sur les détails même les plus humbles. Il mit en pratique ces principes dans la construction du marché aux vaches grasses, dont il fut chargé en 1818. Là, de l'utile, rien que de l'utile; aussi, quelque temps après, le préfet de la Seine le chargea-t-il d'une étude sur le déplacement et l'amélioration des voiries, trop rapprochées de la capitale. Vers la fin de 1819, le roi Louis XVIII conçut le projet de construire une résidence sur le lieu même où il avait octroyé la Charte. Il voulut, par des considérations qu'il est inutile de rappeler ici, que sa personne restât étrangère à cette affaire. Il lui fallait un architecte sur le talent, sur la probité duquel il pût compter. On lui désigna Huvé, et le résultat justifia pleinement cette haute marque de confiance. Les travaux de ce pavillon touchaient à leur fin, quand Louis XVIII se rendit un jour à St-Ouen, et annonça à Huvé, présent sur les travaux, qu'il le nommait son architecte à Compiègne; M. Berthault venait de mourir, et le roi, pour augmenter encore le prix de la faveur qu'il daignait accorder, voulut en donner lui-même la nouvelle à celui qui en était l'objet. Heureux d'une situation qui avait dépassé toutes ses espérances, Huvé ne pensait pas qu'elle pût encore s'agrandir. Mais un billet de M. le directeur des postes lui offrit la place d'architecte de cette administration, vacante par le décès du titulaire. Il exécuta dans ces localités de nombreuses améliorations, et vit avec peine que des raisons d'économie à peine justifiables se soient opposées à l'isolement complet des bâtiments. Que l'on ne pense pas toutefois qu'il ne dut qu'à la faveur, et à la faveur non sollicitée, l'heureuse position où il se trouvait; son mérite personnel y eut incontestablement la plus grande part, et ce mérite se manifesta dans les luttes loyales du concours. Le palais de la Bourse venait d'être terminé, et la démolition de la salle Feydeau résolue. Cependant, il ne fallait pas priver la capitale d'un théâtre si éminemment national. Un programme fut étudié sous les auspices du ministre de la maison du roi, et adressé à plusieurs architectes éminents. Huvé fut du nombre des concurrents, et son projet, soumis, ainsi que celui de ses confrères, à une commission exclusivement composée d'architectes, fut proposé au ministre comme étant le meilleur. Ce théâtre, dont les dispositions sont si heureusement combinées, malgré les difficultés du programme, et dont l'extérieur produirait un meilleur effet s'il était dégagé et environné de la place qu'avait proposée Huvé, a cela de particulier que le bois a été entièrement exclu de la grosse construction. Il obtint aussi le premier prix dans un concours ouvert par la ville de Tours pour la construction d'une salle de spectacle. Sur ces entrefaites mourut M. Vignon, l'architecte de la Madeleine. Cet artiste, sentant sa fin approcher, avait supplié le ministre de lui donner pour successeur celui qui l'avait si bien secondé pendant vingt-deux ans. Cette prière fut exaucée. Huvé, tout en désirant conserver au monument le style architectural qui lui avait été donné, crut cependant qu'il convenait de donner à l'intérieur le caractère religieux dont il était entièrement dépourvu ; il adopta un grand parti de peinture murale, moins grand toutefois qu'il ne l'eût désiré. Les dispositions administratives étaient arrêtées; bon gré, mal gré, il fallut s'y soumettre. Les monuments confiés à ses soins étaient achevés; la vie active, ainsi qu'il le disait lui-même, était terminée pour lui. Mais les leçons de son expérience ne pouvaient être perdues pour ses jeunes confrères; en conséquence, le ministre des travaux publics le nomma, en 1837,

membre honoraire du conseil des bâtiments civils. Quelques années plus tard, les professeurs de l'école royale des beaux-arts se l'associèrent comme membre du jury d'examen pour les concours d'architecture. A la révolution de 1830, Huvé perdit sa place d'architecte de Compiègne; mais bientôt le comte de Montalivet répara cette erreur, en le proposant au roi comme membre du comité consultatif des bâtiments de la couronne, en remplacement de M. Dufour, décédé. Cette place lui rendait le titre d'architecte du roi. La fortune, comme on le voit, n'avait cessé de lui sourire. Il avait justifié ses faveurs, et, par une conséquence naturelle, les honneurs vinrent le trouver à leur tour. En 1835, le roi Louis-Philippe, lors d'une visite faite à la Madeleine, pour donner à Huvé un témoignage de sa satisfaction, le nomma chevalier de la Légion d'honneur. Neuf années plus tard, il fut promu au grade d'officier dans le même ordre. La mort de Percier, son maître vénéré, laissait une place vacante à l'Institut. Par un sentiment de haute convenance, il fut décidé que le choix d'un successeur serait ajourné... Et le 10 novembre 1838, Huvé vint timidement occuper le fauteuil qu'avait illustré son professeur. Son mérite, son caractère si plein d'aménité, l'avaient fait rechercher de toutes les sociétés artistiques et savantes; et quoi qu'il fît pour s'en défendre, les membres de ces sociétés tenaient à honneur de lui offrir la présidence. C'est ainsi qu'il fut élu président honoraire de l'Association des artistes, dont la fondation est due à M. le baron Taylor; président de la société libre des beaux-arts; président de la société centrale des architectes, et de plusieurs sociétés de bienfaisance, auxquelles il n'avait jamais refusé son concours. Mais ce n'était pas seulement en France que Huvé était apprécié; sa réputation s'était également répandue dans les pays étrangers. Le roi de Prusse le nomma chevalier de l'Aigle rouge, et la société royale des architectes britanniques l'admit au nombre de ses membres. Telle fut l'existence de l'artiste, existence si bien remplie : celle de l'homme n'eut rien à lui envier. Ceux qui l'ont connu ont pu voir combien était grande sa modestie; elle était telle que, dans les réceptions officielles, il fallait que ses confrères, par un sentiment de justice, s'effaçassent pour qu'il fût mis en évidence. Cette timidité invincible paralysait quelquefois cet élan, cette initiative qu'on aurait aimé à trouver en lui. Cependant cet homme, lorsque se faisait entendre la voix impérieuse du devoir, n'était arrêté par aucune considération; cette timidité faisait place à une fermeté d'autant plus énergique qu'elle était froide et raisonnée. Qu'il nous soit permis d'en citer quelques exemples. C'était en 1814: l'ennemi était aux portes de Paris; Huvé fut du nombre des rares citoyens qui se présentèrent pour défendre la capitale, et ne quitta le champ de bataille que lorsque toute défense fut déclarée inutile. Dans les troubles civils qui ont trop souvent ensanglanté nos rues, on le trouva toujours au milieu des défenseurs de l'ordre. Pour donner une idée de la réputation de probité qu'il avait acquise, il suffit de dire qu'il ne put jamais obtenir la vérification des comptes auxquels avait donné lieu la construction du château de St-Ouen. Sa bonté, sa bienfaisance étaient inépuisables; il n'attendait pas qu'on lui demandât, et prenait autant de précautions pour rester inconnu, que d'autres mettent d'ostentation à faire publier leurs actes de libéralité. Combien de fois l'auteur de cette notice ne fut-il pas chargé par Huvé de répandre des bienfaits dont il exigeait que la source restât inconnue ! Son âme était tellement délicate, qu'il craignait de blesser ceux auxquels il venait en aide. Son atelier, où il forma plusieurs élèves, n'avait jamais été fermé à ceux qui ne pouvaient payer ses leçons. Il voulait rendre à de pauvres jeunes gens le service qu'il avait reçu de son maître, alors qu'il était un jeune homme pauvre. Son désintéressement était égal à sa bonté. C'est ainsi qu'il construisit à titre gratuit, et même onéreux pour lui, sur la prière qui lui en fut adressée par l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, l'hospice de Marie-Thérèse. Il fit, pour la ville de Cherbourg, un projet d'hôpital général, dont il abandonna les honoraires à ceux qui seraient chargés de l'exécution. Il guida de ses conseils sa ville natale dans les constructions importantes qu'elle fit élever. Et Cherbourg, et Versailles, soit par des médailles frappées à son intention, soit par des présents analogues, et plus encore par des actes consignés dans leurs archives, ont témoigné de leur reconnaissance envers Huvé. Aussi, pour toutes les administrations, pour ces villes, pour ses élèves, pour les ouvriers, dont il fut toujours l'ami sincère, la nouvelle de sa mort fut l'objet d'une affliction véritable. Il mourut le 22 novembre 1852, sans que ses amis ni sa famille, qui l'environnait des soins les plus affectueux, eussent pu prévoir un tel malheur. Fatigué depuis quelques jours, il n'eût pas dû sortir, mais il avait à remplir un devoir, et, fidèle aux errements de sa vie, il ne voulut point y manquer. Le lundi 21, il avait, comme de coutume, vaqué à ses occupations, et le mardi matin, son domestique, en entrant dans sa chambre, vit sa bougie allumée et son livre auprès de lui. Sa figure avait conservé tant de sérénité qu'il le crut endormi... Il venait de rendre le dernier soupir. Trois discours ont été prononcés sur sa tombe : le premier, au nom de l'Institut, par M. Caristie, son collègue et son vieil ami; le second, par M. le baron Taylor, président de l'Association des artistes, et le troisième, en l'absence de M. Blouet, président, par M. Henri Labrouste, vice-président de la société centrale des architectes, dont Huvé était, ainsi que nous l'avons dit, président honoraire. L—M—D.

HUXELLES. *Voyez* Uxelles.

HUYDECOPER (Balthasar), philologue et poëte hollandais, mort à Amsterdam, sa ville natale, le 21 septembre 1778, dans sa 84e année, fut un membre distingué de la magistrature de cette ville, carrière à laquelle il s'était préparé par de bonnes études de littérature et de jurisprudence. Après Lambert-ten-Kate, nul n'a mieux mérité que lui de la grammaire et de la critique hollandaise. Tout ce qu'il a fait dans cette branche est classique, nommément : 1° *Essais philologiques et poétiques*, ou *Observations libres sur la traduction hollandaise des Métamorphoses d'Ovide, par Vondel*, Amsterdam, 1730, in-4°. Il en a paru une édition enrichie d'additions intéressantes, par François Van Lelyveld, Leyde, 1782 et 1784, 2 vol. in-8°. 2° Une nouvelle édition de Melis (Emile) Stoke, poëte-chroniqueur flamand du 12e siècle, accompagnée d'un excellent commentaire, Leyde, 1777, 3 vol. in-4°; 3° le premier volume des *Mémoires de la société de philologie hollandaise de Leyde* offre de lui un mémoire sur l'*ablatif absolu*. Comme poëte hollandais, Huydecoper est auteur d'une très-bonne traduction en vers des *Satires, des Épîtres et de l'Art poétique d'Horace*, Amsterdam, 1737, in-4°. Dès 1726, il avait publié une traduction en prose des *Satires et des Épîtres*. Il a fait pour le théâtre hollandais quatre tragédies, savoir : 1° la *Constance triomphante, ou la Vengeance déçue*, ibid., 1717, in-12; le sujet est pris du roman de *Cléopâtre*, de la Calprenède ; 2° *OEdipe*, traduit de celui de P. Corneille, ibid., 1720, in-12. Huydecoper déprécie trop l'*OEdipe* de Voltaire ; 3° *Arsace, ou la Trahison généreuse*, ibid., 1722, in-12; 4° *Achille*, ibid., 1728, in-12. Dans ces deux dernières pièces il a admis, non pas des chœurs, comme Hoofft et Vondel l'ont fait dans les leurs, mais des monologues lyriques dont il nous semble résulter plutôt de la disparate que de la variété : ils ont pour objet l'application morale des personnages ou des situations. Les *Poésies mêlées* de Huydecoper ont été recueillies à Amsterdam, 1788, in-4°. On lui doit une édition très-augmentée des *Lettres* de Hoofft, Amsterdam, 1736, in-fol. (*voy.* Hoofft). Huydecoper cultivait aussi avec succès la poésie latine, témoin dix pièces de lui, que van Santen a recueillies dans ses *Deliciæ poeticæ*. Il a donné une preuve peu commune d'érudition dans un mémoire sur le Κύαμος de Pythagore, inséré dans les *Miscell. observ.* (de 1755), t. 6, part. 2e, p. 417. D'Orville, dans ses *Remarques sur Chariton*, p. 609, a trahi le secret de l'amitié en faisant connaître Huydecoper pour l'auteur de ce mémoire; il s'y attache à prouver que par le Κύαμος, dont Pythagore voulait qu'on s'abstînt, il faut entendre non pas la *fève*, mais l'*œuf*. Huydecoper était bailli et dickgrave du Texel, et a donné, en cette qualité : *Priviléges et constitutions du Texel*, Amsterdam, 1745, in-4°. M—on.

HUYGENS (Constantin), chevalier, seigneur de Zuylichem, né à la Haye en 1596, a fourni une carrière également honorée dans les fonctions publiques et dans les lettres. Ce que son père avait été à Guillaume Ier, il le fut aux stathouders Frédéric Henri, Guillaume II et Guillaume III; et il mérita, aux titres de secrétaire et de conseiller intime, toute leur confiance. Il rendit surtout au dernier d'utiles services pour le faire rentrer dans plusieurs anciens domaines de la maison de Nassau, et particulièrement dans la principauté d'Orange. Après quatre années de négociations à la cour de France, Huygens reprit solennellement possession de cette principauté, au nom de Guillaume III, en 1665. Il réunissait l'expérience des affaires au savoir et au goût. Le comte d'Estrades écrivait de la Haye à M. de Lionne le 13 janvier 1667 : « C'est un grand partisan de la France en « ce pays. » Les plus beaux esprits de son temps, soit nationaux, soit étrangers, l'ont comblé d'éloges. Hoofft aimait à le consulter pour son histoire, et il recourait aussi quelquefois à son crédit. Dans le recueil de ses lettres, il y en a cinquante-deux à l'adresse de M. de Zuylichem. Courtisan sans bassesse, Huygens faillit se détacher entièrement du service de Guillaume II en 1650. Il a cultivé avec succès les muses latine et hollandaise. Ses poésies latines se composent de quatorze livres, dont un de pièces diverses, intitulé *Farrago ;* douze d'épigrammes et un de *Juvenilia*. Il les composait avec une extrême facilité et sans y mettre de la prétention. Il les laissa publier (Leyde, Elzevir, 1644, in-8°; la Haye, 1655, in-12) par Gaspard Barlæus, qui s'entendit à ce sujet avec Louis Huygens, l'un des fils de l'auteur. Ces poésies ne méritent ni tout le bien, ni tout le mal qu'on en a dit. Elles ont été dépréciées à l'excès dans le *Menagiana*, t. 1, p. 138, et par Chapelain, d'anti-poétique mémoire. Elles sont trop prônées dans le recueil de complaisants éloges dont on les a fait précéder. A douze livres d'épigrammes doit presque nécessairement s'appliquer ce vers de Martial·

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura,

si toutefois le *sunt bona* n'est pas déjà de trop. Les poésies hollandaises de Huygens, dont l'édition complète est de 1687, 2 vol. in-4°, ont trouvé dans l'historien de la poésie hollandaise, M. de Vries, t. 1, p. 177-187, un appréciateur éclairé, mais peut-être un peu trop prévenu en leur faveur. M. Siegenbeek, dans son *Anthologie hollandaise du 17e siècle*, semble toutefois partager la même opinion. Huygens est sans contredit poëte, il a souvent de la verve et de l'originalité, il pense et il fait penser; mais il manque aussi quelquefois d'harmonie, il tourmente trop sa pensée et il court après l'antithèse. Son poëme sur sa maison de campagne, nommée *Hofwyck* (c'est-à-dire fuite de la cour), et située au bord du canal entre la Haye et Leyde, mérite d'être distingué. On a encore de lui un petit traité en hollandais intitulé *De l'usage et de l'abus de l'orgue dans le service divin des églises réformées*. Il paraît avoir

beaucoup contribué à l'emploi qu'on y fait actuellement de cet instrument, et a donné lieu à un recueil ayant pour titre : *Responsa prudentum ad auctorem dissertationis De organo in ecclesiis fœderati Belgii, ordine quo missa fuerunt*, Leyde, Elzevir, 1641, in-12. Huygens mourut en 1687, à l'âge de 90 ans. M—ON.

HUYGENS (1) DE ZUYLICHEM (CHRISTIAN), seigneur de Zeelhem, second fils de Constantin Huygens, secrétaire et conseiller des princes d'Orange, et de Susanne Van-Baerle, naquit à la Haye le 14 avril 1629. Ce fut un de ces hommes rares qui des plus subtiles théories savent faire découler les plus utiles applications, et que d'admirables inventions, dans les arts comme dans les sciences, placent sur la ligne des Archimède et des Newton. Sa famille, originaire du Brabant, était riche et depuis longtemps considérée; et le poste important que son père occupa successivement auprès de trois princes d'Orange avait été déjà rempli par son aïeul, comme il le fut dans la suite par son frère aîné, Constantin, qui suivit même, en cette qualité, le roi Guillaume en Angleterre, à la fameuse révolution de 1688. Son père, homme de lettres distingué, et dont les poésies ont eu beaucoup de célébrité, ne tarda pas à remarquer les heureuses qualités de son génie, et voulut être son premier instituteur. Il lui enseigna de bonne heure la musique, l'arithmétique et la géographie, et l'initia dès l'âge de treize ans à la connaissance des machines, pour laquelle le jeune Huygens montrait des dispositions surprenantes. A quinze ans, on lui donna pour maître de mathématiques un géomètre d'Amsterdam, nommé Stampioen, dont Descartes nous a laissé une idée peu favorable, mais qui fit faire en peu de temps de grands progrès à son élève. A seize ans, on l'envoya étudier le droit à Leyde, sous le savant jurisconsulte Vinnius, qui lui dédia son *Commentaire sur les Institutes;* il y poursuivit aussi ses études de mathématiques, ainsi qu'à Bréda, où l'on avait érigé une université dont son père avait la direction, et où il séjourna de 1646 à 1648. Dans ces deux villes il eut pour maîtres deux géomètres fort habiles, François Schooten et Jean Pell; et ses premiers essais furent si heureux qu'ils attirèrent l'attention de Descartes, auquel on les avait communiqués. Le génie de ce grand homme devina celui de Huygens. « Il y a quelque temps, écrivait-il à « cette époque, que le professeur Schooten m'en« voya un écrit du second fils de M. de Zuylichem, « touchant une invention de mathématiques qu'il « avait cherchée; et encore qu'il n'y eût pas trouvé « tout à fait son compte (ce qui n'est pas étrange, « parce qu'il cherchait une chose qui n'a jamais pu « être trouvée de personne), il s'y était pris de tel « biais, que cela m'assure qu'il deviendra excellent « en cette science, dans laquelle je ne vois presque « personne qui sache rien. » De son côté, le jeune géomètre était rempli d'admiration pour notre grand philosophe; et il écrivait au père Mersenne, que « jamais les siècles n'avaient rien produit de « tel. » Cependant il n'eut pas le bonheur de le voir : Descartes quitta la Hollande; et lorsqu'en 1649, Huygens, sorti de l'université, voyagea avec Henri, comte de Nassau, il regretta vivement de ne pouvoir passer de Danemarck en Suède, où Descartes s'était déjà rendu par condescendance pour l'impérieuse Christine. Après ce voyage, il s'arrêta dans sa patrie. C'est alors qu'il commença cette série d'inventions et de publications qui l'ont rendu si justement célèbre, et dont nous ne pourrons donner ici qu'une idée incomplète. — I. Il publia d'abord à Leyde, en 1651, ses *Théorèmes sur la quadrature de l'hyperbole, de l'ellipse et du cercle, en supposant donné le centre de gravité de certaines de leurs parties;* et il les fit suivre d'une savante critique du volumineux traité du père Grégoire de Saint-Vincent sur le même sujet. Trois ans après parurent, dans la même ville, ses *Découvertes sur la grandeur du cercle.* Ces deux ouvrages étaient pleins de la plus belle géométrie; il y découvrait entre les propriétés du cercle et de l'hyperbole des rapports piquants et singuliers : en un mot ses recherches, dont le progrès des méthodes semble aujourd'hui diminuer un peu le mérite, annonçaient alors un grand maître; et la précoce prédiction de Descartes se trouvait ainsi promptement justifiée. En 1655, Huygens fit un premier voyage en France, et se rendit à Angers, où existait une académie protestante. Il y fut reçu docteur en droit; et, de retour en Hollande, il s'occupa, avec son frère aîné, de l'art de tailler et de polir les verres des grandes lunettes. Au moyen d'un objectif de douze pieds de foyer qu'il réussit à construire, il découvrit le premier un satellite à la planète de Saturne (le 6e à partir de celle-ci), et s'empressa d'annoncer sa découverte à quelques astronomes, en leur envoyant, selon l'usage du temps, une phrase latine énigmatique, dont les lettres transposées formaient le sens suivant : *Saturne est accompagné d'une lune qui tourne autour de lui en seize jours quatre heures.* On rapporte même que, dans son enthousiasme, il grava l'énigme sur l'objectif qui l'avait si bien servi. Quand il eut perfectionné ses observations du temps de la révolution de cet astre nouveau, il publia tout à fait sa découverte dans un ouvrage latin imprimé, en 1656, à la Haye. L'année suivante, il envoya à Schooten, son ancien maître, l'ouvrage qu'il venait d'écrire, en langue hollandaise sur l'application du calcul aux jeux de hasard, et qui était le premier traité sur cette théorie nouvelle, due à Pascal et à Fermat, mais qui n'existait encore que dans leur savante correspondance. Après une courte préface, où l'au-

(1) Telle est exactement l'orthographe de ce nom, qui a été souvent défiguré. Lalande (*Astr.*, 3e édit., t. 1, p. 170), en rapportant cinq diverses manières de l'écrire, omet pourtant celle qu'employait Huygens lui-même pendant son long séjour en France, et pour s'accommoder apparemment à la prononciation en usage : dans plusieurs lettres manuscrites conservées à la bibliothèque de l'Institut, on voit qu'il signait *Hugens*.

teur reconnaît la priorité des deux géomètres français, il pose, en quatorze propositions, les fondements de ses propres méthodes ; en déduit, entre autres, les solutions des questions déjà traitées, et finit par cinq problèmes, assez difficiles, qu'il résout sans donner ses démonstrations. Cet écrit, vraiment original, réunit tant de concision à tant d'élégance, qu'un demi-siècle après Jacques Bernoulli ne crut pouvoir mieux faire que de le placer comme introduction dans son *Art de conjecturer*, en l'accompagnant d'un commentaire assez étendu (1). Ce fait suffit pour l'éloge de l'ouvrage, qui parut d'ailleurs traduit en latin par Schooten, et sous le titre *De ratiociniis in ludo aleæ*, à la fin de ses *Exercitationes mathematicæ*, où il l'insérait, disait-il, pour montrer l'utilité de l'algèbre. Ce n'était pas la première fois que ce géomètre enrichissait ses écrits des fruits du génie d'Huygens; déjà, en 1649, dans son excellente édition de la Géométrie de Descartes, qu'il avait commentée, il avait donné place à plusieurs notes utiles qu'il tenait de son élève. Dans le même temps, Huygens communiquait à Schooten la rectification de la parabole cubique, en supposant donnée la quadrature de l'hyperbole; à Wallis, la mesure de l'aire totale de la cissoïde ; à Sluze, l'évaluation de la surface courbe du conoïde parabolique, en quantités dépendantes de la quadrature du cercle; et, peu de mois après, à Pascal, une détermination pareille, pour le conoïde hyperbolique et les sphéroïdes en général, et la quadrature d'une portion de la cycloïde. Toutes ces méthodes et ces déterminations étaient nouvelles, et portaient au plus haut point le caractère de l'originalité et de l'invention. Mais ces études de pure théorie ne ralentissaient point le zèle qui portait un si ardent génie à poursuivre des résultats d'un véritable prix pour la société. Galilée, par ses méditations sur l'isochronisme des petites oscillations du pendule, avait fait pressentir toute l'importance de son application aux horloges ; mais il était mort sans avoir pu réussir à l'opérer. En 1657, Huygens eut la gloire de publier cette découverte, si grande dans l'histoire de l'astronomie et de la physique; et ce fut aux États de Hollande qu'il dédia la description de sa fameuse horloge. Avant lui, et en s'attachant aux vues de Galilée, il fallait une personne toujours attentive à donner le branle à un poids suspendu par une corde, et à compter exactement toutes ses vibrations, qu'elle s'attachait à rendre égales en étendue ; au lieu que par le mouvement égal et continuel de son horloge, Huygens épargnait aux observateurs cette fatigue et cet ennui capables de les rebuter, en même temps qu'il les munissait d'une machine à mesurer les moindres intervalles de temps, régulière dans sa marche, grâce à l'admirable invention de l'échappement, et susceptible d'une perfection indéfinie. L'idée d'appliquer ces horloges à la recherche des longitudes ne pouvait lui échapper; aussi ne tarda-t-il pas à publier une *Instruction*, en hollandais, destinée à faire connaître cet usage, et accompagnée de tables qui devaient faciliter l'opération aux observateurs. L'espoir de porter ce procédé à une exactitude complète, même à la mer, l'occupa, dit-on, toute sa vie. Ce fut encore dans le même temps qu'il fit, le premier, la remarque curieuse que deux pendules voisins l'un de l'autre ramènent pour ainsi dire réciproquement leurs vibrations à une rigoureuse et durable uniformité, lors même qu'on a troublé leur coïncidence. Mais ce phénomène, qu'il attribuait à l'agitation insensible de l'air environnant, cesse d'avoir lieu lorsque les deux pendules sont éloignés de plus de cinq ou six pieds; et il ajoute qu'il faut encore, pour qu'il se présente, que les mouvements soient contraires, c'est-à-dire que l'un des pendules se meuve de droite à gauche, par exemple, tandis que l'autre se meut de gauche à droite; ce que nous n'avons pas vérifié. Deux ans après (1659), Huygens, qui était parvenu à construire un objectif de vingt-deux pieds de foyer, et qui avait eu l'idée d'y adapter une combinaison de deux oculaires, publia son *Système de Saturne*. Les apparences singulières que présente cette planète s'étaient offertes à Galilée depuis un grand nombre d'années ; mais le faible effet de sa lunette, qui n'amplifiait que trente fois les objets, ne lui permit pas d'en découvrir la véritable nature. Huygens, avec ce nouvel instrument, qui grossissait l'objet jusqu'à cent fois, s'assura qu'elles étaient le résultat d'un anneau très-mince qui entourait Saturne, et dont les positions diverses, par rapport à la terre, qui le regarde, ou au soleil, qui l'éclaire, altéraient considérablement sa forme apparente, au point de le faire quelquefois entièrement disparaître. Une étude attentive de ces phénomènes lui en donna si bien la clef, qu'en publiant leur explication, il osa prédire une disparition de l'anneau pour l'année 1671 ; et, douze ans après, les astronomes purent applaudir à son heureuse hardiesse. L'ouvrage que nous citons renfermait d'ailleurs plusieurs autres observations, aussi neuves qu'intéressantes ; celles, par exemple, de la grande nébuleuse d'Orion, et des bandes qui sillonnent les disques de Jupiter et de Mars, et l'importante assertion que les étoiles n'ont pas de diamètre sensible. Il contenait, enfin, la description de l'ingénieux procédé employé par l'auteur pour mesurer les diamètres des planètes : ce n'était pas encore précisément le micromètre; mais, quand Malvasia et surtout Auzout eurent perfectionné cet instrument délicat, la reconnaissance des astronomes n'en fit pas moins honneur au géomètre hollandais de la première idée de cette précieuse invention. — II. Tant de preuves de sagacité données à l'Europe en si peu d'années valurent

(1) Cette partie de l'*Art de conjecturer* a été traduite du latin en français par M. Vastel, membre du lycée de Caen, qui l'a éclaircie par de nombreuses notes, Caen, 1801, in-4°.

à Huygens une grande célébrité. Pascal, satisfait de s'être assuré la réputation de premier géomètre de son temps, venait de dire adieu pour jamais aux sciences mondaines; il écrivait ses dernières et immortelles *Pensées*, et ne songeait plus qu'à l'éternité; Keppler, Galilée, Descartes, avaient depuis longtemps terminé leur brillante carrière; Fermat achevait la sienne dans le silence et la retraite, qu'il avait tant aimés; Newton et Leibnitz, se préparant par de fortes études à cette haute illustration, leur durable apanage, étaient encore inconnus : Huygens se trouvait donc sans rival à cette époque et placé comme à la tête des savants de toutes les nations. Il donna quelque relâche à ses travaux, et revint voir la France, où commençait à poindre l'aurore d'un règne dont le midi devait être si brillant. Il y arriva en 1660 et en partit en 1661 pour se rendre en Angleterre. Là, depuis deux ans, comme en France dès le temps du ministère de Richelieu, les savants établis dans la capitale avaient pour coutume de se réunir périodiquement pour traiter en commun de ce qui pouvait amener le progrès des sciences. Huygens, introduit parmi eux, leur démontra ses procédés pour le travail des grands objectifs, art difficile dans lequel il jouissait d'une supériorité non contestée; et les trouvant occupés de l'invention de la machine pneumatique, récemment parvenue en Angleterre, il essaya de la perfectionner à son retour en Hollande. Ses expériences lui firent remarquer la forte adhérence que conservent, dans le vide, deux lames de métal poli, bien planes, et qu'on a frottées quelques instants l'une contre l'autre; et dès lors il soupçonna, non sans raison, qu'elle était due aux mêmes forces qui, se développant à de très-petites distances, produisent la cohésion des corps. Il est probable, cependant, qu'il en attribuait l'origine à quelque matière subtile : ses idées en physique n'étaient pas toujours bien saines, et il se rendait trop facile aux hypothèses, selon l'esprit d'un siècle plus entraîné par les brillantes imaginations de Descartes, que fidèle observateur des règles si sages que ce philosophe avait posées dans sa *Méthode :* tant la doctrine seule peut fléchir sous le poids de l'exemple ! Mais s'agissait-il de quelque application du calcul à des faits bien observés, Huygens retrouvait toute sa supériorité : c'est ainsi que, dès cette époque, il développait, dans une lettre à W. Jones, une règle pour déduire la hauteur d'une station de la pression de l'air en ce lieu, et réciproquement la pression de l'air en un lieu donné de sa hauteur au-dessus de l'Océan. En 1663, il rejoignit à Paris son père, qui négociait à la cour de France la restitution de la principauté d'Orange, et ils passèrent en Angleterre. La société royale de Londres, qui venait d'être régulièrement établie, s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres; et les solutions qu'il lui communiqua de quelques problèmes sur le choc des corps élastiques ont prouvé depuis qu'il était dès lors en possession de la théorie véritable de cette espèce de questions mal résolues par Descartes. Il revint ensuite à la Haye, pour y répondre à un envieux qui voulait lui disputer sa belle invention des horloges à pendule ; mais ce procès ridicule ne fut pas long, et l'envieux fut confondu. — III. Dans ce temps-là, Colbert, dont l'administration vigilante saisissait toutes les occasions d'accroître la splendeur de la France, proposait à Louis XIV d'ériger en Académie royale des sciences l'association libre des savants les plus célèbres, qui, depuis près de trente années, tenait à Paris des assemblées particulières; et ce prince, fait pour apprécier un tel ministre, approuvait un plan si favorable à l'illustration de son règne. Pour augmenter l'éclat de l'Académie naissante et l'émulation de ses membres, quelques étrangers, fameux par leurs travaux et leurs écrits, furent invités à venir en faire partie : une munificence vraiment royale assurait leur sort et pourvoyait à tous leurs besoins. Huygens fut le premier appelé. Des lettres de Colbert lui parvinrent en 1665; on lui offrait une pension considérable et un logement à la bibliothèque du roi. Il accepta, et transporta, l'année suivante, son domicile à Paris. Là, tandis qu'il écrivait ses traités sur la *dioptrique* et sur le *mouvement résultant de la percussion*, dans ce style des anciens, à la fois élégant et sévère, dont, au jugement de Newton, il a le plus approché parmi les modernes (1), il commentait et démontrait les belles méthodes de Fermat pour mener les tangentes et résoudre les questions *de maximis et minimis* (*voy.* FERMAT); il examinait, au nom de l'Académie, un ouvrage de l'habile géomètre Jacques Gregory (*Vera circuli et hyperboles quadratura*), et engageait avec l'auteur une savante discussion sur les défauts de sa preuve de l'impossibilité de la quadrature du cercle; il envoyait à la société royale de Londres, qui en avait proposé la recherche, les *lois du choc des corps*, que découvraient en même temps (1669) et Wallis et Wren, le célèbre architecte de St-Paul; enfin, reprenant toutes ses méditations sur la théorie du pendule, il posait les fondements de son plus beau titre de gloire, en préparant, avec un soin remarquable, la rédaction de ses principales découvertes. Tant de travaux altérèrent sa santé et l'obligèrent, en 1670, à faire un voyage en Hollande, pour y respirer l'air natal et recevoir les soins de sa famille. Revenu à Paris avec une vigueur nouvelle, il acheva son *Horologium oscillatorium*, et le publia en 1673 (Paris, in-fol.) Ce grand ouvrage est dédié à Louis XIV. Dans cette dédicace, dont les pensées et le style sont également nobles, Huygens exprime vivement sa reconnaissance des bienfaits du

(1) La haute estime que faisait Newton du style vraiment géométrique d'Huygens est la cause très-probable de la méthode d'exposition qu'il a suivie lui-même dans son grand ouvrage des *Principes*, où il n'a guère fait usage que de démonstrations et de constructions synthétiques, en déguisant le fil qui l'avait guidé.

roi et son admiration pour les grandes entreprises qui signalent son règne; il avoue hautement que c'est à la France surtout qu'on doit la restauration de la géométrie dans le siècle où il écrit; il révèle enfin, d'un seul trait, le caractère dominant de son propre génie, en peignant le penchant qui l'a toujours entraîné vers les recherches qui ont pour objet principal l'utilité générale, la connaissance de la nature et les avantages de la vie. Il appelle en témoignage de ce qu'il avance l'invention même dont il présente à Louis tous les développements, et se permet d'ajouter avec une juste confiance : « Je ne per-« drai pas de temps, grand roi, à vous en démon-« trer toute l'utilité, puisque mes *automates* (c'est « ainsi qu'il nomme ses pendules) introduits dans « vos appartements vous frappent chaque jour « par la régularité de leurs indications et les « conséquences qu'ils vous promettent pour les « progrès de l'astronomie et de la navigation. » On aimera, nous aimons à le croire, à voir dans cette phrase quel rapprochement s'établissait ainsi entre deux personnages de conditions si distantes, mais qui se touchaient, si l'on peut le dire, par la grandeur de leur esprit. Le présent offert par le savant était vraiment digne du monarque : si l'on excepte les *Principes* de Newton, c'est la plus belle production des sciences exactes dans le 17e siècle. La description complète des horloges à pendule, et l'exposition des lois du mouvement des pendules simples et composés, tel en était le plan général, qui paraît bien simple. Mais plusieurs théories importantes avaient dû se créer pour son exécution : celles de la courbe *tautochrone* (1), des développées et des centres d'oscillation. Pour la première fois, un principe général de dynamique, celui de la conservation des forces vives, venait y féconder le domaine de cette science encore si nouvelle; la mesure de la force accélératrice de la pesanteur s'y déduisait de la longueur du pendule à secondes et de la durée de ses vibrations, et réciproquement; le tiers de cette même longueur, jusqu'alors mal déterminée, y était indiqué, sous le nom de *pied horaire*, comme le type naturel d'un système uniforme de mesures de longueur; l'on y trouvait enfin, et comme en appendice à tant de découvertes, treize théorèmes sur la force centrifuge dans le mouvement circulaire, présentés sans démonstration. S'il eût appliqué ces théorèmes aux rotations de la terre sur son axe et de la lune autour de la terre, il aurait découvert la loi de la force qui retient cet astre dans son orbite; s'il les eût ensuite combinés avec ses ingénieuses recherches sur les développées, il aurait pu déterminer les lois des forces centrales dans une courbe quelconque; il pouvait le premier déduire *à priori* les fameuses lois de Keppler... Mais ces rapprochements lui échappèrent : il forgea les armes d'Achille et ne les porta point lui-même au combat. — IV. Huygens ne se bornait pas à provoquer l'admiration par ses découvertes et ses écrits : doué d'une humeur affable et communicative, il se rendait accessible aux jeunes savants, et les initiait par ses conseils dans les routes de l'invention. L'illustre Leibnitz s'est plu à faire connaître toutes les obligations qu'il avait eues à ses entretiens avec ce grand géomètre : il le vit fréquemment dans le cours des années 1672 et 1673; et c'est dès lors, racontait-il dans la suite, qu'un monde nouveau s'était ouvert pour lui et qu'il s'était senti un autre homme. Imprimer à un génie de cette trempe une direction qui devait être si féconde, n'était-ce pas encore bien mériter de la société? Huygens lui rendait dans le même temps un nouveau service, par le mécanisme, aujourd'hui si populaire, qu'il appliqua aux *montres de poche*. Avant lui, ces merveilleuses machines, d'un usage si précieux, si commode, si fréquent, n'étaient susceptibles ni de simplicité ni de régularité; et leur grossière complication n'eût pas permis qu'elles fussent jamais généralement répandues : son esprit inventif y adapta le ressort *spiral* pour régler les oscillations du balancier; et en perfectionnant leur construction, il les mit à la portée du grand nombre, qui ne jouit guère des inventions trop compliquées, de même qu'il refuse son suffrage à ce qui n'est pas réellement utile. Une idée aussi heureuse fut disputée à Huygens, à Paris, par l'abbé Hautefeuille, un de ces hommes à projets qui commencent tout et ne finissent rien (*voy.* HAUTEFEUILLE), qui sans rien faire se vantent toujours d'avoir tout fait, et comme il y en avait, dit-on, en ce temps-là; mais ces prétentions furent écartées. Elle fut encore revendiquée par un savant anglais fort ingénieux, le Dr. Hooke; mais il est prouvé que la première montre à ressort spiral fut construite à Paris par Thuret, habile horloger de cette époque (1674), et que cette montre passa ensuite en Angleterre. C'est là tout ce que nous pouvons dire de ces deux procès aujourd'hui oubliés; et nous nous bornerons de même à indiquer deux autres discussions que Huygens eut à soutenir, l'une avec un abbé de Catelan, qui attaquait sa théorie des centres d'oscillation; l'autre avec notre célèbre marin, le chevalier Renau, l'inventeur des galiotes à bombes, sur les principes de la manœuvre des vaisseaux. La première discussion fut remarquable par sa longueur et par l'opiniâtreté de l'opposant; la dernière, par l'extrême politesse qu'y déployèrent les deux adversaires : phénomène assez rare à cette époque, où les caractères moins assouplis d'hommes alors peu répandus dans le monde amenaient assez souvent des injures dans les disputes savantes. Aujourd'hui on discute avec moins d'aigreur et sans s'écarter ni de l'objet en vue ni

(1) On appelle ainsi une courbe telle que, si un corps se meut le long de sa concavité, soit en montant, soit en descendant, il emploie toujours le même temps à parcourir un arc quelconque pris du point le plus bas. La cycloïde est la tautochrone dans le vide, et même quand le milieu ne résiste au mouvement qu'en raison de la vitesse simple du mobile.

des convenances : nous ne savons pas si la franchise y a perdu; mais la science tout au moins y a gagné. Un nouveau voyage devint nécessaire à Huygens; il se rendit encore en Hollande, en 1675, pour y reprendre des forces que sa grande application au travail diminuait sensiblement. Dans les années qui suivirent son retour, il s'occupa beaucoup d'optique et de physique; on en peut juger par les mémoires qu'il envoyait à la société royale de Londres, comme par les traités qu'il lisait à l'Académie. Il communiquait à ce corps savant ses premières recherches sur la nature et les propriétés de la lumière, et sur la cause de la pesanteur; on trouve aussi dans les registres de cette époque un traité de lui *sur l'aimant*, qui n'a jamais été imprimé. Il ne faut pas le regretter. Huygens y cherche à expliquer les faits principaux par des suppositions analogues aux théories de Descartes : la terre y est considérée comme un grand aimant dont les effets sont peu discernables dans les phénomènes particuliers; et l'aimantation du fer est présentée comme le résultat d'une disposition spéciale de ses pores, qui le rend singulièrement perméable aux particules du tourbillon de l'aimant qui le modifie : on n'y trouve point, d'ailleurs, d'expériences proprement dites; et, quant aux explications générales, on sent qu'elles ne sauraient être avouées par la saine physique. Mais, fidèle à son goût dominant pour les recherches utiles, Huygens ne bornait pas ses travaux à ces considérations hypothétiques. Ainsi, dans le même temps, il perfectionnait la construction du baromètre; il inventait un niveau à lunette d'une vérification tout à fait aisée; il proposait une machine susceptible d'une grande énergie, et du genre de nos machines à feu, où la vapeur de la poudre à canon remplissait l'office aujourd'hui confié à la vapeur de l'eau; il recherchait enfin des démonstrations rigoureuses de ces premiers principes de statique si difficiles à bien établir : l'équilibre du levier, et des polygones funiculaires. — V. Cependant sa santé continuait à être dérangée; il était éloigné des siens, dont il fut toujours tendrement aimé : ces deux motifs le firent songer sérieusement à quitter la France, projet qu'il effectua en 1681, en renonçant à tous les bienfaits du roi, et quelles que fussent les instances employées pour le retenir. On a prétendu que la révocation de l'édit de Nantes avait été la cause de sa retraite; et l'on a voulu le louer du refus qu'il aurait fait d'habiter plus longtemps un pays où il prévoyait la persécution des protestants, malgré l'assurance qu'on lui aurait donnée d'une entière liberté pour son culte : mais assez de conséquences plus ou moins funestes ont accompagné cette mémorable *révocation*, pour qu'il soit inutile d'en grossir le nombre sans raison, comme sans nécessité; et quand les recherches les plus scrupuleuses n'ont pu nullement nous faire découvrir qu'un tel motif ait contribué au départ de cet illustre savant, nous ne craindrons pas d'avancer que sa détermination eut une cause toute différente (1). Huygens, fixé toujours en Hollande, s'y occupa de la construction d'un *automate planétaire*, pour représenter les mouvements réels des corps qui composent le système solaire. Cette invention, dit Lagrange (2), le conduisit à l'une de ses principales découvertes. Lord Brouncker et Wallis, qui le suivit, considérèrent les premiers les fractions continues; toutefois il ne paraît pas que ni l'un ni l'autre aient connu les principales propriétés et les avantages singuliers de ces fractions. Mais si l'on veut parvenir à représenter exactement les mouvements et les périodes des planètes, comme on ne peut pas employer des roues où les nombres des dents soient précisément dans les mêmes rapports que ces périodes dont l'exacte expression n'est donnée que par de très-grands nombres, on est obligé de se contenter d'un *à-peu-près*. La difficulté consiste donc à trouver des rapports exprimés en nombres plus petits, qui approchent autant qu'il est possible de la vérité, et plus que ne pourraient faire d'autres rapports quelconques qui ne seraient pas conçus en termes plus grands. Tel fut le problème que résolut Huygens au moyen des fractions continues, en donnant le moyen de les former par des divisions continuelles; et il démontra ensuite les principales propriétés des fractions convergentes qui en résultent, sans oublier même les fractions *intermédiaires*. Il reprit aussi, avec son frère Constantin, son occupation favorite, le travail des grands objectifs, et il y consacra plusieurs années. De ses nombreux essais résultèrent deux grandes lentilles, l'une de cent soixante-dix, l'autre de deux cent dix pieds de foyer, dont il fit présent à la société royale de Londres (*voy.* DERHAM); et comme une lunette de telle dimension n'eût été ni facile à construire ni commode à manœuvrer, il proposa d'élever en l'air l'objectif seul en supprimant le tube de l'instrument : l'observateur se plaçait alors au foyer, tenant à la main l'oculaire convenable, et changeait de lieu à mesure que le mouvement de l'astre déplaçait le foyer des rayons. Cette idée était ingénieuse, mais sujette à beaucoup d'inconvénients. On l'employa néanmoins; et l'on y renonça dans la suite quand l'usage des télescopes à réflexion permit d'abandonner ces lunettes démesurées. Peu après, et pour se faire une idée approchée de la distance des étoiles, il imagina de construire une lunette au moyen de laquelle le diamètre apparent du soleil était réduit à celui de Sirius, la plus éclatante des fixes. Il trouvait ainsi que ce diamètre réduit était vingt-sept mille six cent soixante quatre fois plus petit que le diamètre apparent;

(1) *Voyez* Bayle, Chauffepié, 'sGravesande et les journaux littéraires publiés en Hollande par des *réfugiés*, à l'époque de la mort d'Huygens (1695); ils gardent le silence sur ce prétendu motif, malgré l'intérêt de leur parti à l'alléguer en reproche au gouvernement de Louis XIV.

(2) Additions à l'*Algèbre* d'Euler, t. 2, p. 380-441.

d'où il suivait que, si la grosseur de Sirius est au moins égale à celle du soleil, sa distance à la terre est, de même, au moins vingt-sept mille six cent soixante-quatre fois plus grande. Ce résultat n'était guère concluant; mais aujourd'hui encore nous ne sommes pas beaucoup plus avancés sur ce point, qui n'est au reste que de pure curiosité. — VI. Tandis que ces recherches d'optique absorbaient l'attention de Huygens, une révolution se préparait dans le monde mathématique; Leibnitz publiait la découverte du calcul différentiel (1684), et quelques applications qu'il en avait faites (*voy.* Leibnitz). Mais ces premiers essais d'une méthode qui devait être si admirée parurent d'abord n'avoir été ni appréciés ni même bien compris. Pour éveiller la curiosité des géomètres, Leibnitz leur proposa, dans les Actes de Leipsick, de chercher la courbe *isochrone*, ou que doit suivre un corps pesant pour s'éloigner ou s'approcher également, en temps égaux, d'un plan horizontal. Huygens, qui ne rendait pas encore à la découverte de Leibnitz la justice qu'elle méritait, jugea cependant le problème digne de son attention, et, sans prendre la peine d'étudier la nouvelle méthode, résolut la question par celles qui lui avaient valu tant de succès. Il fut seul à obtenir celui-ci : les Bernoulli ne descendaient pas encore dans l'arène; et bientôt Newton mettant au jour son immortel ouvrage des *Principes*, le désir d'en connaître l'auteur entraîna une troisième fois Huygens en Angleterre en 1689. Il en revint pour publier lui-même, en français (Leyde, 1690), deux de ses écrits les plus remarquables, et sur lesquels nous ne tarderons pas à présenter quelques réflexions : l'un, son *Traité de la lumière*, où se trouve surtout, mathématiquement expliquée, la double réfraction du cristal d'Islande; l'autre, son *Discours sur la cause de la pesanteur*, que terminent de belles recherches sur l'aplatissement et la figure de la terre, et des théorèmes curieux sur la logarithmique, les espaces et les solides qu'elle engendre. Les propriétés de cette courbe lui avaient servi à déterminer le mouvement des corps dans un milieu résistant; mais il ne donnait que ses résultats : leurs démonstrations, à la manière des anciens, ont été ensuite suppléées par le P. Grandi, habile géomètre italien (*voy.* Guido Grandi), et forment à elles seules un volumineux ouvrage qu'on trouve à la suite de l'édition latine de ces mêmes traités. Pour arriver à la connaissance et à la détermination de l'aplatissement de la terre, Huygens part du raccourcissement du pendule observé par Richer près de l'équateur; et ce fait lui prouve que la pesanteur y est diminuée par la force centrifuge : il découvre ensuite que la combinaison de cette force, qui varie avec la latitude, et de la sphéricité de la terre, ne laisserait pas aux graves une tendance perpendiculaire à la surface du globe; et il en conclut que, puisqu'ils ont, par le fait, cette direction, la terre est nécessairement aplatie vers ses pôles. Il calcule d'après cela les deux axes qui en résultent; mais faute d'adopter, avec Newton, la gravitation réciproque de toutes les molécules de la matière, et pour avoir considéré cette force comme agissant uniquement vers le centre de la terre (1), il trouve ces axes dans le rapport de cinq cent soixante-dix-sept à cinq cent soixante-dix-huit : rapport trop faible de près de moitié. Ce dernier calcul est postérieur à la publication de l'ouvrage des *Principes :* le reste ne l'est pas. De ces méditations Huygens passa au problème de la *chaînette* que venait de proposer Jacques Bernoulli, déjà profond dans l'analyse leibnitzienne. Il s'agissait de trouver la courbe formée par un fil pesant, flexible et inextensible, suspendu à deux points fixes par ses extrémités. Galilée n'avait pu le faire; Huygens y réussit, en n'employant encore que les méthodes anciennes. C'était sans doute un grand tour de force; mais il ne faut pas oublier que les solutions qui peuvent se déduire de ces méthodes ne sont le plus souvent que des solutions *particulières :* Condorcet remarque avec raison qu'elles n'admettent point cette généralité qu'introduit l'admission des constantes arbitraires dans les équations complétées après leur intégration. Cependant la répugnance de Huygens pour le calcul différentiel commençait à s'ébranler; il correspondait avec Leibnitz, lui proposait ses objections et ses doutes, et ne craignait point de consulter sur ce qu'il n'entendait pas encore celui dont il avait encouragé les premiers pas dans la carrière. Il faisait le même honneur au marquis de L'Hôpital, donnant ainsi un bel exemple de modestie et d'amour pour la vérité. Quand il trouvait des difficultés, il ne s'en prenait pas à la méthode elle-même, mais à ce qu'il ne la possédait pas assez. Il se rendit enfin, nous dit Fontenelle, et il déclara dans une lettre au géomètre français « qu'il voyait avec surprise « et avec admiration l'étendue et la fécondité de « cet art; que, de quelque côté qu'il tournât sa « vue, il en découvrait de nouveaux usages; « qu'enfin il y concevait un progrès et une spé- « culation infinies. » Il écrivit même dans les Actes de Leipsick (1693), en envoyant la solution d'un problème de Jean Bernoulli sur la courbe dont les tangentes et les parties de l'axe sont en raison donnée, qu'il n'eût pu la trouver sans une équation *différentielle :* « Il faut remarquer dans « ce problème, ajoutait-il, une analyse nouvelle « et singulière, qui ouvre le chemin à quantité de « choses sur la théorie des tangentes, comme l'a « très-bien observé l'illustre inventeur d'un cal- « cul sans lequel nous aurions bien de la peine à « être admis dans une si profonde géométrie. » Dès ce moment il se voua tout entier aux progrès de cette nouvelle méthode; et Leibnitz attendait

(1) On pourrait remarquer dans la pièce d'Euler sur le flux et reflux, couronnée en 1740, que ce grand géomètre montrait encore à cette époque de la répugnance à reconnaître cette attraction réciproque de toutes les molécules (ou parties) de la matière.

les plus grands résultats des efforts d'un tel homme, quand ses forces, épuisées avant le temps, l'abandonnèrent tout à coup. Au commencement de 1695, il tomba dangereusement malade; son esprit s'affaissa, et il ne recouvra guère l'usage de ses facultés que pour disposer de ses biens et de ses manuscrits. Il légua les premiers, qui étaient assez considérables, aux fils de son frère puîné; les derniers, à la bibliothèque de Leyde; et le soin d'en publier ce qui méritait de voir le jour, à deux de ses élèves, Volder et Fullen, qui s'acquittèrent dignement de cette commission. Peu après il mourut, à la Haye, le 8 juillet 1695, âgé de 66 ans trois mois. — VII. Cet homme illustre ne s'était point marié; sa figure était assez belle; son caractère noble et élevé : il aimait peu le grand monde, quoique sa naissance l'appelât à y vivre; mais son goût pour le travail et pour une vie paisible et méditative lui faisait préférer la retraite et surtout le séjour de la campagne. On rapporte cependant que durant son séjour à Paris, il avait fréquenté parfois la société de la célèbre Ninon, pour laquelle il fit, dit-on, d'assez mauvais vers. Il est probable qu'il y cherchait un délassement que tant d'études profondes rendaient nécessaire à sa santé naturellement délicate. Il y a lieu de s'étonner en effet de tout ce qu'il a produit et inventé dans des genres différents, quand on songe à ces nombreux voyages, à ces déplacements répétés qui ont marqué sa carrière, et à la vaste correspondance qu'il entretenait avec la plupart des savants de l'Europe. L'examen de ses papiers prouva que sa tête était loin d'être épuisée. Outre ses recherches sur le calcul différentiel qui n'étaient point terminées et qui n'ont jamais vu le jour, on y trouva un traité *de la force centrifuge* où ses fameux théorèmes étaient démontrés, et ceux qu'il avait écrits depuis longtemps *sur le mouvement résultant de la percussion* et *sur la dioptrique :* dans ce dernier, qu'il avait souvent retouché, on vit qu'il avait adopté la belle découverte de Newton sur l'inégale réfrangibilité de la lumière, et qu'il en déduisait divers théorèmes sur la distinction des images dans les instruments optiques. Il laissait encore un traité pratique en langue hollandaise, *sur l'art de tailler et de polir les verres* des grandes lunettes, dont la traduction latine, faite par le célèbre médecin Boërhaave, fut seule publiée; la *Description* raisonnée de son *automate planétaire,* et un traité *des couronnes et des parhélies,* phénomènes qu'on n'avait pas encore réussi à expliquer : il en trouvait la cause dans des gouttes de neige, sphériques ou cylindriques, qui flotteraient en l'air environnées d'une couche d'eau ou de glace transparente; et il pouvait ainsi rendre raison, d'une manière assez satisfaisante, des circonstances qui avaient accompagné certains parhélies extraordinaires. Un dernier ouvrage de lui, fort singulier, et dont l'impression était commencée, fut le premier qu'on publia (1698) : il était dédié à son frère aîné, alors secrétaire d'État du roi Guillaume, et avait pour titre *Cosmothéoros,* ou conjectures sur la constitution physique des mondes et sur leurs habitants; il a été traduit du latin en français par D. (Dufour), Amsterdam, in-12. Huygens avait payé le tribut, nous l'avons dit plus d'une fois, à l'esprit systématique de son siècle, mélange assez bizarre de timidité et d'audace, où la dernière dominait le plus souvent. C'est ainsi qu'après qu'il eut découvert un satellite à Saturne, il se persuada que les planètes secondaires ne devaient pas être en plus grand nombre que les principales, et ne prit pas la peine de lui en chercher de nouveaux; il crut le monde *complet,* et fut fort étonné quand Cassini, moins arrêté par le préjugé, eut révélé l'existence des quatre autres. Dans son *Cosmothéoros,* il donnait au contraire une libre carrière à son imagination, et décidait, avec le plus grand sérieux, des questions qui nous seront toujours inaccessibles : les planètes sont-elles, comme la nôtre, couvertes de plantes et d'animaux divers? Ne sont-elles pas aussi habitées par des êtres doués de raison? Quelle est, en général, la figure de ces habitants? Quelles sont leurs habitudes, leurs arts, leurs sciences, leurs lois? etc. Il prononçait que le soleil était inhabitable, et se permettait cependant de douter si la lune est dans le même cas. L'ingénieux Fontenelle a depuis, dans ses *Entretiens,* touché la plupart de ces questions d'une main bien plus adroite et plus légère : l'ouvrage de Huygens, inférieur au sien pour l'agrément et la sage réserve des opinions, est à d'autres égards plus recommandable. On y trouve, par exemple, nombre d'observations curieuses sur les apparences des corps célestes, et des inductions judicieuses sur leur constitution réelle; et les tableaux que l'auteur présente des firmaments divers qui entourent ces corps rappellent un homme à tête forte et qui connaissait bien les cieux. — VIII. Dans les autres écrits de ce savant illustre, ceux où il n'a pas été, pour ainsi dire, circonvenu de toutes parts par la rigueur de la méthode géométrique pourraient donner lieu à des remarques analogues. Nous prendrons pour exemples deux de ses productions les plus estimées, ses traités *de la lumière* et *de la cause de la pesanteur,* sur lesquels un des hommes les plus capables de porter un tel jugement (1) a bien voulu nous communiquer les réflexions suivantes : — « Huygens a découvert dans les phénomènes de la double réfraction une loi mathématique qui doit être comptée parmi les plus beaux monuments de son génie; mais comme elle se lie aux idées qu'il s'était formées de la lumière, idées qui, après avoir été vivement soutenues par Euler, ont repris dans ces derniers temps une nouvelle faveur, nous allons essayer de donner d'abord un exposé fidèle de ses opinions sur ce sujet. Huygens conçoit tout l'espace rempli d'un fluide sub-

(1) M. Biot.

til, invisible, impondérable, éminemment élastique, qui pénètre l'intérieur des corps matériels, et se continue entre les interstices de leurs particules infiniment plus grossières que lui. Il appelle ce fluide *matière éthérée*. Les corps qui nous paraissent lumineux sont ceux dont les particules, étant mises dans un mouvement de vibration très-rapide par une cause que nous indiquerons tout à l'heure, agitent les parties de la matière éthérée, et y excitent des ondes tout à fait analogues à celles que les corps sonores excitent dans l'air, avec la seule différence que leur propagation est plus rapide en conséquence de la plus grande élasticité du milieu. Ces ondes, en venant frapper nos yeux, produisent en nous la sensation de la vision, comme les ondes aériennes produisent la sensation du son quand elles viennent frapper notre oreille; mais pour que leur effet soit appréciable, il y faut cette particularité, tout au moins bien singulière, qu'un certain nombre d'entre elles conspirent simultanément, de manière que les cercles qui en résultent puissent avoir une tangente commune. Huygens en donne pour raison que, l'ébranlement particulier produit par chaque onde perdant de son intensité à mesure qu'elle s'étend, il est nécessaire, pour que leur effet soit sensible, que plusieurs ébranlements pareils conspirent à un même mouvement : mais pour légitimer cette explication et montrer la nécessité de la condition même qu'elle suppose, il aurait fallu, à ce qu'il nous semble, établir les limites d'énergie auxquelles chaque onde commence à devenir sensible. Cela était d'autant plus nécessaire que, les sensations excitées par les ondes sonores n'exigeant rien de pareil, on a lieu d'être surpris de voir cette condition introduite pour les impressions des ondes lumineuses. Mais, si nous osons le dire, il nous paraît qu'au lieu d'être prise dans la nature physique des choses, elle n'est qu'une déduction établie *a posteriori*, pour accorder les phénomènes de la réflexion et de la réfraction de la lumière avec l'hypothèse des ondulations : car, dans cette hypothèse, chaque particule matérielle de la surface d'un corps que vient frapper la circonférence d'une onde lumineuse devenant elle-même un centre à son tour, il est évident que, si chacune de ces ondes en particulier devenait sensible, il y aurait, toujours et dans toutes les circonstances, de la lumière transmise et réfléchie dans toutes sortes de directions; ce qui n'a pas lieu, par exemple, dans le cas de la réflexion intérieure, qui se produit sous certaines limites d'incidence, lorsque la lumière tend à sortir d'un milieu pour entrer dans un autre moins réfringent que lui : car alors, dans les limites que nous désignons, il ne se fait absolument aucune transmission de lumière. Or l'incidence où ce défaut de transmission commence d'avoir lieu d'après l'expérience est précisément celle à laquelle les ondes transmises qui proviennent d'une même onde incidente cessent d'admettre au même instant une tangente commune. On voit donc que la possibilité de cette tangence est une condition nécessaire pour faire accorder l'hypothèse des ondes avec la disparition observée. On trouve ensuite que la même condition donne aussi la loi de l'égalité des angles dans la réflexion, ainsi que le rapport constant des sinus dans la réfraction ordinaire; ce qui doit peu surprendre, puisqu'on sait que tous ces phénomènes sont liés intimement entre eux. Il est tout simple encore que, ces lois fondamentales étant représentées, la réfraction dans les milieux de densité variable le soit aussi; de sorte que cet accord que Huygens présente comme une confirmation de son système, n'en est point une, puisque, dans toute hypothèse possible, elle résulte mathématiquement de la loi primitive des réfractions. On pourrait, à notre avis, faire beaucoup d'objections solides contre le fond même du système de Huygens : mais ce n'est pas ici notre but; il nous suffit d'avoir montré nettement quelle condition ce système admet pour fondamentale, et quelle cause secrète ou plutôt quelle nécessité indispensable a conduit l'auteur à introduire cette condition. En général, lorsqu'on examine de près les travaux physiques de Huygens, on y remarque toujours l'empreinte de la méthode que Descartes porta dans l'étude de la nature, et qui consiste à imaginer des combinaisons artificielles pour la représenter, au lieu de chercher, comme Newton, à déduire mathématiquement et nécessairement les forces qui agissent en elle, d'après la comparaison des faits observés. C'est encore un artifice pareil, mais plus heureux, parce qu'il est appliqué à des mesures infiniment multipliées et extrêmement exactes, qui a conduit Huygens à la belle loi par laquelle il a réussi à représenter les phénomènes de la réfraction extraordinaire du spath d'Islande; car, bien qu'il ait donné cette loi comme une déduction et une confirmation de son système, elle n'est, dans la forme sous laquelle il la présente, qu'une manière de plier ce système aux nouveaux phénomènes par une nouvelle supposition : celle de la formation d'ondes elliptiques, dont aucune raison physique ne peut établir l'existence ou indiquer la réalité. Aussi croyons-nous qu'ici, comme dans les explications de la réflexion et de la réfraction, Huygens a suivi une marche inverse de ce qu'il nous montre lui-même; c'est-à-dire qu'au lieu de prévoir la loi de la réfraction extraordinaire d'après la considération des ondes, il a tiré les nouvelles modifications de ces ondes de la loi même que son génie d'observation lui avait fait empiriquement découvrir. Aussi les ondulations elliptiques ne font-elles que reproduire les propriétés que la loi renferme, ou déterminer les directions des rayons, soit ordinaires, soit extraordinaires, qui traversent le cristal dans tous les sens. Mais, n'étant pas elles-mêmes l'indication d'une cause physique, ni l'expression abstraite et mathématique d'une force,

comme l'attraction est l'expression du principe des mouvements célestes, il en résulte que leur considération est absolument inféconde pour tout autre usage que celui auquel elles sont adaptées : aussi n'en peut-on déduire, par exemple, aucune explication sur les proportions d'intensité des rayons, non plus que sur les conditions d'après lesquelles ils se divisent ou ne se divisent pas, lorsqu'après être sortis d'un premier cristal ils entrent dans un second. C'est, au reste, ce dont Huygens est convenu avec une extrême candeur; car son imagination, qui le faisait se complaire à des considérations de ce genre, et dont il avait tiré un parti si précieux dans l'explication des apparences de l'anneau de Saturne, ne l'aveuglait pas cependant jusqu'à l'empêcher de voir les objections qui contrariaient ses idées. Cette même méthode de philosophie qu'il a suivie dans son *Traité de la lumière* se retrouve dans son *Discours sur la cause de la gravité.* Il entreprend d'expliquer les phénomènes de la pesanteur, par la pression d'une matière subtile contenue autour de la terre dans une sphère limitée, et qui étant douée d'un mouvement circulaire très-rapide, par conséquent d'une force centrifuge très-grande, tend à déplacer et à pousser vers le centre de la terre les corps matériels supposés imperméables pour elle. Les particules de cette matière éthérée sont elles-mêmes agitées par des mouvements très-rapides, dirigés dans des sens divers; de sorte que chaque point de l'espace libre est sans cesse traversé dans tous les sens par des millions de ces particules. Cette conception est plus compliquée sans doute que ne l'est celle de particules lumineuses capables de produire immédiatement dans nos yeux la sensation de la vision; et elle doit le paraître surtout à ceux qui ne veulent pas même admettre l'existence de semblables particules, à cause de la rapidité et de l'égalité de mouvement dont elles devraient être douées. Cependant ce second fluide éthéré est tout aussi nécessaire au système de Huygens sur la lumière que l'est le premier fluide où les ondulations sont excitées et propagées; car, selon lui, c'est cette matière agitée qui agite par son choc les particules des corps, et les rend capables d'exciter les ondes lumineuses par leurs vibrations. En général, pour toute théorie de la lumière fondée sur des ondulations, la difficulté capitale consiste toujours dans la détermination précise des qualités du fluide où ces mouvements doivent s'opérer, et dans le mode logique de déduction des phénomènes, une fois que ces qualités sont assignées. Aussi les partisans des ondulations se laissent-ils rarement attaquer dans ces premiers fondements, où l'on voit disparaître l'apparente simplicité que semblait offrir ce mode de concevoir les phénomènes de la lumière. Ce traité de Huygens sur la cause de la pesanteur est encore remarquable par une addition qu'il a écrite après avoir connu l'admirable ouvrage de Newton sur les principes de la philosophie naturelle. On y rencontre une sorte d'extrait de ce dernier ouvrage pour les parties dans lesquelles Huygens y trouve des rapports avec ses propres idées; mais il est curieux de voir ce grand génie, tellement préoccupé de la philosophie dogmatique, qu'il méconnaît, ou peu s'en faut, ce qu'il y a de vérité et de certitude dans la manière dont Newton établit la gravitation universelle; et que, refusant de s'arrêter avec lui au fait même que les corps gravitent les uns vers les autres, il est tenté de n'en reconnaître pour preuve que la liaison plus ou moins intime qu'il lui semble avoir avec son système, ou la facilité plus ou moins grande avec laquelle il peut l'expliquer. Certes on ne pourrait guère trouver un exemple plus frappant de la fausse direction que les esprits les plus éminents peuvent recevoir de leurs propres conceptions, lorsqu'ils les enfantent par le seul travail de leur imagination, au lieu de les recevoir de la nature même; ou lorsque, séduits par un accord plus ou moins soutenu avec leurs hypothèses favorites, accord qui peut souvent dépendre d'une analogie bornée que certaines parties des hypothèses ont avec les conséquences générales de la nature, ils en viennent à donner un corps à ces spéculations, et à les substituer aux réalités. On trouvera, peut-être, que c'est oser beaucoup que d'exprimer une opinion aussi libre sur un si grand génie que Huygens : mais que l'on veuille bien oublier un moment ce qu'il fut, pour examiner ses opinions sous leur valeur propre, et que l'on juge si les réflexions précédentes s'appliquent ou non exactement. Personne, plus que nous, n'admire les pas que Huygens a fait faire aux sciences; mais une chose nous paraît plus précieuse et plus sublime encore que ces découvertes mêmes : c'est la méthode par laquelle l'esprit humain peut s'avancer avec assurance dans la route de la vérité. C'est cette méthode que nous avons voulu défendre contre l'autorité d'un grand exemple, et non un homme illustre que nous avons voulu attaquer. » — IX. Mais veut-on retrouver tout entier, en quelque sorte, ce Huygens, dont le nom est venu jusqu'à nous avec tant d'éclat? Prenons son *Horologium :* examinons la méthode qui le guide dans la belle recherche qu'il se propose; suivons-le dans les rigoureuses déductions qui assurent tous ses pas; et s'il est impossible de faire voir comment il fait pour inventer, montrons du moins comme il sait raisonner : Galilée a reconnu que les petites vibrations d'un pendule s'achèvent sensiblement en temps égaux; mais elles peuvent s'arrêter, et le compte en est difficile : il faut y pourvoir. Eh bien, restituons au pendule la portion de force que lui ôtent le frottement et la résistance de l'air; attachons le haut de la verge à une ancre, dont les extrémités ou palettes s'appuient alternativement contre les dents d'une roue mue par le poids de l'horloge, et qui tantôt arrêtent sa marche, tantôt échappent à sa prise. Voilà l'échappement trouvé; voilà

le mouvement du pendule entretenu par celui de la machine : reste à le rendre régulier; car, prenant ensuite des roues, un cadran, des aiguilles, ce mouvement va se peindre à l'observateur sans qu'il s'en mêle, le temps se compter et se diviser à ses yeux. Pour que cette division soit exacte, le pendule ne doit faire que de petites oscillations; mais un choc, un accident, les mouvements d'un vaisseau si l'horloge s'y transporte, peuvent tout déranger en faisant varier l'arc de vibration : existerait-il une courbe dont les arcs terminés au point le plus bas fussent décrits dans le même temps, quelle que fût leur grandeur, une courbe *tautochrone?* Oui, il en est une : la cycloïde jouit de cette propriété remarquable. Il faut donc que le pendule décrive une cycloïde; et comment faire? Le voici : toute courbe peut être enveloppée d'un fil, et l'une des extrémités de ce fil, en développant la courbe, laisserait sur son plan la trace d'une autre courbe; mais il est évident que cette *développante* varierait avec la nature de la *développée;* on peut donc concevoir la cycloïde comme la développante d'une certaine courbe; quelle sera celle-ci? Encore une cycloïde, dans une situation renversée. Suspendons maintenant le pendule à un fil flexible, et plaçons aux deux côtés du point de suspension deux lames cycloïdales : le pendule, dans son mouvement, forcé de s'appliquer alternativement sur ces lames, décrira une cycloïde par son autre extrémité; ses vibrations seront donc isochrones (1). Il faut encore qu'elles durent précisément une seconde : quelle longueur faudra-t-il donner au pendule? Mettons-en deux quelconques en mouvement, et comparons : leurs longueurs sont réciproquement comme les carrés des nombres de leurs oscillations dans un temps donné; ainsi, prenons un pendule d'une longueur arbitraire et bien connue, et comptons ses oscillations en une heure, par exemple : celui que nous cherchons doit en faire 3,600; sa longueur sera donc aisément déterminée. Mais tout ceci n'est vrai que du pendule mathématique, ou d'une ligne inflexible et sans pesanteur, terminée par un seul point pesant; et le pendule des astronomes est d'une forme et d'une masse bien différentes : comment ramener la complication de celui-ci à la simplicité du premier? en remarquant que ces deux pendules, malgré toute leur diversité, peuvent être conçus de longueurs telles que leurs oscillations s'opèrent dans le même temps; qu'il est ainsi, dans le pendule des astronomes, un point qu'on peut considérer comme le centre de l'oscillation, et qui sera placé à la même distance du point de suspension, que le point pesant dans le pendule mathématique. Demandons maintenant à la mécanique l'art de trouver ce centre dans les pendules de formes données; à la géométrie, les moyens de ramener à ces formes celles des corps les plus composés; et voilà le problème résolu.... Quelle marche lumineuse et sévère! quelle puissance d'invention! C'est là qu'on peut admirer sans réserve cet homme que Newton honora toujours du nom de grand (*summus Hugenius*), et dont il ne cessa de recommander les méthodes et le style comme des modèles; cet homme, que Leibnitz et les Bernoulli appelèrent toujours incomparable, et dont la perte, qu'ils jugèrent prématurée, leur laissa des regrets qui éclataient encore longtemps après sa mort! Sa patrie reconnaissante lui a, vers le commencement de ce siècle, décerné une statue. Le sort de Descartes, objet du culte de sa jeunesse, a été pareil : il s'écoula plus d'un siècle depuis l'instant où le monde le perdit, jusqu'à l'époque des honneurs publics rendus en France à sa mémoire. — Les œuvres d'Huygens ont été recueillies après lui, et publiées par les soins de 'sGravesande, dans une édition fort estimée que nous nous bornerons à indiquer, sans remonter aux éditions originales des écrits qu'il publia de son vivant, et qu'on ne trouve presque plus aujourd'hui. En voici le titre : *Christiani Hugenii Zulichemii opera varia, in 4 tomos distributa,* Leyde, 1724, 1 vol. in-4°; — *Christiani Hugenii Zulichemii opera reliqua,* 2 vol. in-4°, *quorum secundum, in duos tomos distributum, continet opera posthuma,* Amsterdam, 1728. Ce recueil contient tous les écrits imprimés de Huygens, si l'on excepte treize mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* (du n° 45 au n° 121), où l'on peut en remarquer deux sur des expériences faites avec des plantes dans le vide, comme écrits en commun avec Papin, l'inventeur de la machine de ce nom. Il existe d'ailleurs plusieurs autres pièces de lui dans les registres de la société royale; mais elles n'ont jamais paru. L'éloge de Huygens, mort avant le renouvellement de l'Académie des sciences (1699), n'avait pas pu être écrit par Fontenelle : Condorcet a voulu y suppléer (Œuvres complètes de Condorcet, t. 1); mais c'est une production de sa jeunesse, et il semblerait qu'on pût s'en apercevoir. M—E.

(1) Quelque admirable que soit cette invention de Huygens, on y a pourtant renoncé dans la pratique. D'une part, la difficulté de donner à ces deux lames la courbure cycloïdale et de la leur conserver; de l'autre, la certitude que le tautochronisme appartient aussi aux *très-petits* arcs de cercle, et la possibilité reconnue de maintenir dans de tels arcs les vibrations du pendule circulaire, ont décidé les artistes et les savants en faveur de celui-ci. D'ailleurs l'usage des chronomètres à ressort et à balancier dispense d'employer sur mer les horloges à pendule.

HUYOT (Jean-Nicolas), l'un des architectes les plus distingués de la première moitié de ce siècle, naquit à Paris, le 25 décembre 1780, d'un père engagé dans la même profession, et qui lui donna les premières notions de son art. Entraîné par ses goûts, le jeune Huyot quitta l'étude des mathématiques pour se faire admettre dans l'atelier du peintre David, où il passa quelques années. Plus tard, les leçons de Peyre, architecte plus actif que châtié dans son goût et qu'habilement sévère dans l'art de la construction, le mirent en état d'obtenir à l'école des beaux-arts des succès nombreux et couronnés en 1807 par le grand prix de Rome.

Après cinq ans de séjour en Italie, il revint avec sa restitution du temple de la Fortune à Préneste, envoi célèbre, et que l'on considère comme le point de départ des succès obtenus par les pensionnaires de l'Académie de Rome dans ce genre de travail. Huyot y avait déployé un sentiment élevé de l'architecture romaine, une imagination poétique et un talent d'exécution qui jusque-là était resté le privilége des peintres. Une position subordonnée qu'on lui donna dans les agences des travaux publics alors en cours d'exécution ne pouvait satisfaire la nature ardente du jeune architecte. Dégoûté des emplois secondaires qui lui furent confiés, et ne trouvant pas de monument à construire, il accepta avec empressement, en 1817, l'offre qui lui fut faite par le comte de Forbin, récemment nommé directeur des musées royaux, de l'accompagner dans un voyage au Levant. On ne sait ce qui serait résulté de cette association d'un amateur homme du monde avec un artiste d'un caractère entier et de manières peu étudiées, si, dès le début, un accident grave n'y eût mis fin. A son arrivée dans l'Archipel, et à peine débarqué dans l'île de Milo, Huyot se cassa la jambe et il fallut le transporter à Smyrne, où il reçut des soins empressés dans un des couvents placés sous la protection de la France. Après avoir employé les loisirs de sa longue convalescence à préparer la grande exploration qu'il allait désormais entreprendre seul (1) et à faire des projets d'architecture pour les établissements français de Smyrne, il se dirigea vers Constantinople en traversant la Troade et la Mysie, où le temple d'Assos, alors presque inconnu, fixa particulièrement son attention. Les précieux bas-reliefs d'ancien style grec tirés de ce temple, et qui ornent aujourd'hui le musée du Louvre, avaient été signalés par Huyot à l'attention du gouvernement français. S'étant muni dans la capitale de l'empire ottoman des firmans nécessaires, il se dirigea vers l'Égypte, où, accueilli avec empressement par M. Drovetti, notre consul général, zélé collecteur d'antiquités, il remonta le Nil jusqu'à la seconde cataracte. Le voyage d'Huyot dans l'Asie Mineure, ainsi que le séjour prolongé qu'il fit à Athènes, n'eut lieu que dans les années suivantes. L'infatigable investigateur allait se diriger vers le Péloponnèse lorsque les premiers événements de la révolution grecque lui en fermèrent le chemin. Parti d'Athènes et débarqué à Patras, il perdit dans l'incendie de cette dernière ville tout ce que lui avaient fourni de précieux ses précédentes explorations, et il ne conserva que ses portefeuilles. Riche au moins d'expérience, Huyot ne rentra en France qu'en 1823, après un second séjour à Rome, où il s'occupa d'une restitution de la ville antique qu'il voulait mettre en parallèle avec la restitution de Thèbes et avec celle d'Athènes, afin d'exprimer par un contraste saisissant le caractère des trois architectures, égyptienne, grecque et romaine. Il est profondément à regretter que le résultat des voyages d'Huyot n'ait pas été publié. Ses travaux d'ensemble sur Thèbes, Athènes et Rome ont été acquis par le gouvernement français, et placés dans une des salles de l'école des beaux-arts. On conserve à la Bibliothèque Impériale une partie des notes et des croquis de ses voyages. Les dessins préparés par l'habile architecte pour son cours de l'école, et parmi lesquels quelques emprunts ont été faits à d'autres voyageurs, appartiennent aujourd'hui à M. Lebas, architecte, membre de l'Institut, qui a bien voulu les communiquer à l'auteur de cette notice : tout le reste est dispersé en différentes mains. A son retour en France, Huyot avait quarante-trois ans : des honneurs mérités et de graves devoirs l'y attendaient. Dans la vieillesse de Fontaine et de Percier, sa nomination à l'Institut, la chaire d'histoire de l'architecture qui lui fut confiée à l'école des beaux-arts, et le soin qu'on lui remit d'achever l'arc de triomphe de l'Étoile, offraient une vaste carrière à son influence et à son activité. Il devait pourtant mourir à 60 ans, sans avoir attaché son nom à une publication importante, et sans laisser sur un grand monument l'empreinte exclusive de son génie. On peut dire qu'à cet égard, Huyot a joué de malheur, la révolution de 1830 ayant fait abandonner le projet d'une église à bâtir sur les hauteurs de Chaillot, qui lui avait été confié, et amené la destruction du vaste établissement religieux qu'il avait commencé au sommet du Mont-Valérien. L'arc de triomphe de l'Étoile pouvait à lui seul le dédommager de ces mécomptes : mais il était très-difficile à Huyot, homme d'imagination plutôt que de calcul et poussant à l'excès le juste sentiment d'indépendance que tout artiste doit porter dans ses travaux, de trouver dans le gouvernement des protecteurs capables de sentir ses grandes qualités et disposés à souffrir ce qui lui manquait sous le rapport de la soumission et de l'ordre. Un conflit avec le ministre de l'intérieur éclata presque aussitôt après l'installation d'Huyot comme architecte de l'arc de l'Étoile. Ce monument, commencé sous le premier empire, s'élevait à peine hors de terre : Huyot voulait profiter des fondations puissantes qu'on lui avait données pour élever, dans les mêmes proportions générales, un édifice où le caractère gigantesque des constructions égyptiennes se serait associé à la noble richesse de l'architecture des Romains : le ministre, de son côté, craignant l'excès de la dépense, ne comprenait pas qu'on voulût apporter aucune modification grave au projet primitif, ouvrage de Chalgrin. Quelque effort que fît Huyot pour intéresser aux changements qu'il proposait les personnages les plus éminents, entre autres le Dauphin, à l'honneur duquel la nouvelle destination de l'arc devait être appropriée, il succomba dans la lutte, et son énergique persévérance lui

(1) Huyot eut pour collaborateur en Asie Mineure et en Grèce M. P. A. Dedreux, architecte, dont les recherches topographiques auraient mérité d'être publiées.

dicta le conseil d'abandonner la direction du monument plutôt que de céder à la volonté du ministre. C'est alors que, sous la surveillance d'une commission de quatre architectes, l'arc fut élevé jusqu'à la première assise de l'architrave qui commençait l'entablement, et que la roideur austère imprimée à ce monument par son premier auteur en parut désormais inséparable. Cependant le jour de la réparation était venu. En 1828, un autre ministre, le vicomte de Martignac, replaça Huyot à la tête des travaux, et c'est alors que l'artiste fit exécuter le magnifique entablement qui surmonte l'édifice, et imprima à la décoration de la grande voûte le cachet de grandeur et d'opulence qui la distingue. Après la révolution de 1830, on rendit, autant que possible, l'arc de triomphe à sa destination première, sans rien changer aux plans d'Huyot. Mais deux ans plus tard de nouvelles difficultés, fondées, à ce que nous croyons, sur des négligences dans la comptabilité des travaux, enlevèrent définitivement à l'architecte la direction de l'édifice qu'il avait grandement amélioré, quoiqu'il n'y eût pas fait tout ce que sa puissante imagination s'était d'abord promis. Heureusement le successeur qui lui fut donné, Abel Blouet, homme d'un esprit plus froid et d'habitudes plus exactes, était digne de comprendre et de respecter l'œuvre de son prédécesseur. C'est à Blouet qu'on doit tout le complément de l'édifice, sauf le couronnement encore à faire et qui paraît indéfiniment ajourné. L'ornementation de l'attique avec l'acrotère qui le surmonte appartient au dernier architecte; il rappelle heureusement le caractère des supports de l'arc, tout en restant en harmonie avec l'entablement et les sculptures de la voûte. C'est ainsi qu'un monument livré aux influences les plus diverses a pu reconquérir le mérite d'une imposante unité. Sans Huyot, il n'aurait pas échappé au reproche de froideur et de sécheresse; sans Blouet, on aurait eu peut-être à craindre une fâcheuse disparate entre ses différentes parties. Cependant Huyot se consolait de ses déconvenues administratives, en se livrant dans sa chaire à un enseignement plein d'animation et d'intérêt, et en inspirant à ses élèves le goût de la grande architecture. Il aurait peut-être trouvé un dédommagement à ses déboires dans l'exécution des travaux du Palais de Justice qui lui avaient été confiés vers la fin de sa vie; peut-être aussi son talent n'aurait-il pas été avantageusement placé dans une entreprise qui exigeait une grande habileté de distribution et un respect religieux pour les souvenirs des âges écoulés, que renferme un édifice habité par les rois à l'époque la plus florissante des arts au moyen âge. Une fin inopinée trancha la solution du problème : Huyot mourut le 2 août 1840 dans la force de l'âge et du talent. La perte que l'école française venait de faire fut vivement sentie; et l'on rendit alors la plus éclatante justice à un homme auquel on n'avait guère à reprocher que de porter jusqu'à l'exagération quelques-unes de ses grandes qualités. Depuis Gabriel, la France n'avait pas compté d'architecte plus capable d'imprimer à ses créations un aspect grandiose et majestueux, et l'on ne pouvait s'empêcher de déplorer amèrement les incessantes difficultés qui avaient entravé sa carrière. Ses leçons du moins et la juste influence dont il jouissait dans les concours avaient contribué largement à produire une génération d'architectes savants et d'un goût élevé, dont quelques-uns n'ont pas été plus heureux que lui. Les élèves de cet artiste éminent firent, après sa mort, graver par M. Auguste Blanchard un portrait de leur maître, peint par son ancien condisciple Drolling. Ce portrait rend avec une vérité frappante le regard animé et l'énergie un peu rude du célèbre architecte. L'éloge d'Huyot a été lu par Raoul-Rochette dans la séance publique de l'Académie des beaux-arts, le 2 octobre 1841. Une communication bienveillante de M. Lebas a permis à l'auteur de cette notice de puiser de précieux renseignements dans une leçon, demeurée manuscrite, où cet architecte, en montant dans la chaire d'Huyot, inaugura son cours par un tableau de la vie et des travaux de son prédécesseur. Ch. L—t.

HUYSUM (Jean van), peintre de fleurs et de fruits. On peut dire qu'il a fait oublier tous ceux qui de son temps avaient excellé dans ce genre, et que depuis aucun autre ne l'a égalé pour le goût de la composition, la légèreté et la variété du coloris, la finesse des détails et l'harmonie générale. Né à Amsterdam le 5 avril 1682, de Juste van Huysum, peintre de fleurs, il était l'aîné de quatre frères qui, s'occupant avec plus ou moins de succès du même art, avaient fait de la maison paternelle une espèce de magasin où les amateurs pouvaient se procurer en tableaux de paysage ou d'animaux, figures, ornement ou architecture, tout ce qui peut servir à la décoration des appartements. Jean ne se borna pas à une pratique expéditive qui n'eût contribué que faiblement à sa réputation. Lorsqu'il eut acquis la maturité de l'âge et qu'il se fut rendu maître de son temps et de ses goûts, il se livra tout entier à cette exacte imitation de la nature, qui seule pouvait le conduire à la perfection de son art. Il étudia les ouvrages de Mignon et de David de Heem, reconnus jusqu'alors pour les premiers dans leur genre; il les imita dans la richesse et la vivacité des nuances, la précision de la touche, et les surpassa dans l'art de disposer les objets, de grouper les ombres et les lumières, et d'obtenir l'effet général de l'accord ou de l'opposition des teintes les plus fortes ou les plus harmonieuses; il se fit admirer aussi par la suavité, la grâce et le moelleux du pinceau. Ces moyens séduisants parurent tout à fait nouveaux et firent une grande sensation parmi les amateurs, qui ne pensaient pas que le talent d'un peintre de fleurs pût aller au delà de l'imitation individuelle des productions

de la nature. Ceux qui se faisaient une occupation particulière de la culture des fleurs s'empressèrent d'offrir à l'artiste les modèles les plus beaux et les plus rares. Son pinceau semblait non-seulement les faire revivre, mais leur prêter un nouveau charme, un nouvel éclat. Les hommes les plus distingués par leur rang ou par leur richesse cherchèrent à se procurer de ses ouvrages, et le prince Guillaume de Hesse fut un de ses premiers et de ses plus zélés protecteurs. Il lui commanda plusieurs tableaux qu'il paya généreusement. Mais c'est en France que le mérite de ce grand peintre parut être le plus justement apprécié, et c'est de là que sa réputation, bien établie, se répandit dans les principales cours de l'Europe. Le comte de Marville, envoyé de France, acheta pour lui deux de ses tableaux, deux autres pour le duc d'Orléans, et paya pour chacun douze cents florins de Hollande. Le prix des ouvrages de van Huysum, quoiqu'ils devinssent nombreux, ne fit qu'augmenter de jour en jour, et les faveurs de la fortune ne ralentirent ni son zèle ni ses soins dans l'exécution de ses chefs-d'œuvre. Vers la même époque, il fit dix tableaux qui furent envoyés à Londres, et le prince de Hesse lui en commanda encore quelques autres. Le roi de Pologne, l'électeur de Saxe, le roi de Prusse, presque tous les princes d'Allemagne et les plus riches particuliers voulurent avoir quelque ouvrage de sa main. Il y en eut même plusieurs d'exposés en vente publique ; car nul autre artiste n'a joint une plus grande facilité au fini le plus précieux. Jaloux de la conservation de ses tableaux, van Huysum ne négligeait aucun moyen d'en assurer, par la préparation de ses couleurs, la transparence et la solidité, l'un des principaux mérites des peintures de ce genre. Mais il paraissait faire un mystère de ses procédés chimiques ou du moins de sa manière d'opérer, soit pour l'ébauche, soit pour le fini de ses tableaux. Personne ne pouvait entrer dans son atelier lorsqu'il travaillait. Ses frères mêmes n'y étaient pas admis. On dit qu'il ne voulut jamais avoir d'autre élève qu'une demoiselle Haverman, et que les talents prodigieux de cette jeune artiste lui ayant donné de l'ombrage, il finit par la congédier. Rien n'eût manqué au bonheur de van Huysum, si son repos n'eût pas été troublé par des chagrins domestiques. La mauvaise conduite de son fils en fut une des principales causes. Devenu méfiant, sauvage, il s'éloigna du monde, qui parut enfin l'oublier, quoique ses tableaux fussent toujours recherchés avec le même empressement. Il mourut le 8 février 1749. Jean van Huysum ne s'était pas appliqué seulement à peindre des fleurs et des fruits : il a composé des paysages d'un bon style, ornés de figures agréablement dessinées, et d'une touche ferme et spirituelle. Il a fait aussi plusieurs études au dessin et au lavis, qui ne sont pas moins estimées que ses tableaux. Le musée de Paris possède quelques-uns des meilleurs ouvrages de ce maître; entre autres deux superbes tableaux de fleurs, deux de fruits, et quatre petits paysages. — *Juste* VAN HUYSUM, l'un de ses frères, s'était adonné aux sujets de batailles, qu'il peignait avec beaucoup de goût et de facilité; mais tout d'imagination et sans modèles. Il mourut à 22 ans.— *Jacques*, son autre frère, copiait les tableaux de Jean avec tant d'adresse, qu'on y était trompé. Il en a fait aussi de sa composition, et est mort à Londres. — Le plus jeune des VAN HUYSUM resta en Hollande, et donna des leçons de dessin. Il vivait encore en 1764. L—N.

HUZARD (JEAN-BAPTISTE), vétérinaire célèbre, naquit à Paris, le 5 novembre 1755, d'une famille qui y exerçait la maréchalerie depuis plusieurs générations. Sa première éducation fut peu soignée, et il commença par être simple apprenti dans l'atelier paternel : il faisait en même temps, chez les augustins réformés ou petits-pères, quelques études restées incomplètes, mais qui ont suffi à la carrière où il devait acquérir une grande célébrité. Ce fut même à leur persuasion que son père le fit entrer à l'école royale vétérinaire d'Alfort, récemment fondée, où il remporta plusieurs prix, entre autres celui de *pratique*, qui consistait en une trousse d'instruments, qu'il conserva religieusement et légua ensuite à l'aîné de ses fils. Après trois ans d'études, il quitta l'école pour s'attacher à la maréchalerie de son père. Cependant il concourut pour le prix de pratique vétérinaire fondé à l'école d'Alfort par Louis XVI, et il reçut la médaille d'or. Devenu membre titulaire de la société royale de médecine, il y fit différents rapports avec Vicq-d'Azyr, qui décida son studieux et jeune confrère à écrire les articles de médecine vétérinaire de l'*Encyclopédie méthodique*. En 1785, il fut chargé par le tribunal des *juges et consuls des marchands*, et ensuite par plusieurs autres tribunaux de Paris, des expertises relatives aux vices rédhibitoires des animaux domestiques. Il exerça cette fonction jusqu'en 1824, et, dans cet intervalle de quarante années, il réunit douze volumes in-folio de rapports et d'actes qui contiennent d'utiles matériaux sur la jurisprudence vétérinaire. Tout le monde convient qu'à cet égard il a rendu de véritables services. Avant lui, la jurisprudence vétérinaire n'avait aucune base: ce fut lui qui la fonda sur des principes vrais, et dont lui-même fit, dans toutes les occasions, des applications rigoureuses. Nommé en 1792 membre du conseil vétérinaire et des remontes de l'administration de la guerre, Huzard fut chargé, avec le général Brune de surveiller les réquisitions de chevaux. Son inflexible probité sut préserver l'Etat de toute concussion. Deux ans après (1794), lorsque le gouvernement fut organisé en douze commissions exécutives ou départements ministériels, Huzard entra à la commission d'agriculture et des arts qui forma ensuite le ministère de l'intérieur, sous les titres successifs d'agent, de commissaire du gouvernement et

enfin d'inspecteur général des écoles vétérinaires, fonctions qu'il exerçait encore dans sa quatre-vingt et unième année avec toute la plénitude de ses facultés. Dès l'instant de sa nomination, il quitta, au détriment de sa fortune privée, l'établissement de maréchalerie qu'il avait à Paris, pour se livrer exclusivement à ses occupations administratives. Il eut avec Tessier, Gilbert, et surtout Daubenton, beaucoup de part à l'introduction en France de la précieuse race des mérinos d'Espagne, en faisant insérer dans le traité de l'an 3 conclu avec cette puissance l'article secret par lequel le gouvernement espagnol permettait l'exportation de plus de cinq mille mérinos, qui, réunis à ceux que Louis XVI avait déjà fait venir en 1786, ont servi à la propagation de cette race, assurée aujourd'hui. C'est par ses instances, jointes à celles de ses deux collègues, que les domaines royaux de Versailles, St-Cloud, St-Germain, du Raincy, de Fontainebleau et Rambouillet furent préservés du vandalisme révolutionnaire, en recevant le titre d'établissements ruraux qu'il eut l'heureuse idée de leur faire appliquer. La commission gouvernementale y établit des troupeaux d'élite, des pépinières et des cultures expérimentales. Huzard, dans ses fonctions d'inspecteur général, fut chargé d'observer les épizooties régnantes, soit en France, soit dans tout le territoire étranger incorporé à l'empire. Il visitait chaque année et présidait avec une bonté sévère les écoles de Lyon et d'Alfort. En 1793, il sauva la première de ces écoles, qui était menacée de suppression, et bientôt après la seconde, en détruisant de ses propres mains une pétition imprudente que les professeurs d'Alfort adressaient à la convention, pour renvoyer les élèves dans leurs familles à l'époque de la disette. Vers la fin de l'empire, Huzard avait été chargé de créer deux écoles : à Aix-la-Chapelle et à Zutphen. La marche des événements arrêta ses opérations; mais peu de temps après le roi des Pays-Bas adopta le plan tracé par Huzard. Le gouvernement de la restauration le chargea à son tour d'établir une nouvelle école vétérinaire, plus particulièrement destinée aux races bovines, soit à Cahors, soit à Toulouse. Cette dernière ville, plus au centre de la France méridionale, obtint la préférence qu'elle méritait. Huzard installa cette école en 1829, et la visita assidûment chaque année. Membre du comité de la vaccine, il contribua beaucoup à la propagation de cette importante découverte. Ayant commencé dès l'âge de seize ans à acheter des livres qui avaient trait à l'étude des animaux, il continua sa collection jusqu'à la dernière année de sa longue carrière, et parvint à créer une bibliothèque spéciale de plus de quarante mille volumes, dont il annota les plus rares, et qu'il rendit accessible à tous les agronomes et vétérinaires qui voulaient y puiser de l'instruction. Il recueillit en outre, avec une rare persévérance, tous les ouvrages imprimés ou manuscrits rédigés par les membres ou les correspondants de l'Institut, qui n'avaient pas fait partie des recueils annuels publiés par ce corps savant : il y joignit une multitude de notes et de renseignements sur la vie privée ou publique des académiciens. Huzard était entré à l'Académie des sciences lors de la formation de l'Institut, en 1795. Doué d'une santé constante qu'il sut fortifier par une vie occupée et conséquemment heureuse, il mourut sans souffrances au sein de sa famille, le 30 novembre 1839, à l'âge de 84 ans. Une notice biographique sur Huzard par M. L. Bouchard, son gendre, a été insérée dans les *Annales de l'agriculture française* (janvier 1839); une autre notice par M. de Sylvestre se trouve dans les *Mémoires* de la société royale d'agriculture (même année). Huzard était doué d'une rare intelligence, d'une mémoire très-heureuse, et suppléait par de tels avantages à ce qui avait manqué à sa première éducation. Divisé d'opinions avec quelques-uns de ses confrères sur différents points de doctrine vétérinaire, il se montra quelquefois peut-être trop arrêté dans les siennes. Ce fut surtout à l'occasion du système de non-contagion de la morve chronique aujourd'hui admis par l'école, mais encore controversé à l'Académie des sciences, qu'il montra le plus de ténacité (*voy.* HURTREL D'ARBOVAL). Les écrits publiés par Huzard sont : 1° *Almanach vétérinaire*, avec Chabert et Flandrin, 1782, in-12; 2° *Essai sur les eaux aux jambes des chevaux*, 1784, in-8°; 3° *Instruction sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve et d'en prévenir les effets*, 1783, in-8°. Cet écrit, publié avec Chabert, eut quatre éditions; la dernière, celle à laquelle Huzard a coopéré, augmentée d'une loi promise sur les maladies contagieuses, parut en 1797. 4° *Instruction sur les soins à donner aux chevaux pour les conserver en santé sur les routes et dans les camps*, imprimé par ordre du comité de salut public, an 2 (1794), in-8°; nouvelle édition, 1817. Ce petit ouvrage, qui eut un grand nombre d'éditions, fut tiré à plus de soixante mille exemplaires. 5° *Essai sur les maladies qui affectent les vaches laitières des faubourgs et environs de Paris*, 1794, in-8°; 6° *Instruction sur l'épidémie des vaches, etc.*, 1796, in-8°; 7° *Instruction et nouveau rapport imprimés en France et en Allemagne et relatifs à la maladie des bêtes à cornes qui a régné dans le département des Forêts*, 1797, in-8°; 8° *Instruction sur les maladies inflammatoires et épizootiques, et principalement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'Est, d'une partie de l'Allemagne et des parcs d'approvisionnement des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle*, publiée par le conseil d'agriculture, 1797, in-8°; 9° *Mémoire sur la péripneumonie chronique, ou phthisie pulmonaire, qui affecte les vaches laitières de Paris et des environs, avec les moyens curatifs et préservatifs de cette maladie, et des observations sur l'usage du lait et de la viande des vaches malades*, an 8 (1800), in-8°; 10° *Comptes rendus à la*

classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, de la vente des laines du troupeau de Rambouillet pendant les années 9-11 (1801-3), avec Tessier, in-4°; 11° *Instruction sur l'amélioration des chevaux en France, destinée principalement aux cultivateurs*, an 10 (1802), in-8°; 12° *Compte rendu à l'Institut national des améliorations qui se font dans l'établissement rural de Rambouillet, et principalement de celle des bêtes à laine, et de la vente qui a eu lieu le* 15 *prairial an* 11 (1803), in-4°; 13° *Notice bibliographique des différentes éditions du Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres*, lue à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France, le 23 mai 1806, in-4°; 14° *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques, avec les moyens de les guérir, de les conserver en santé, de les multiplier, de les élever avec avantage*, etc., publiées avec Chabert et Flandrin, 1812, 6 vol. in-8°; les 4e, 5e et 6e volumes ont eu une troisième édition de 1812 à 1824; 15° *Instruction sommaire sur la maladie des bêtes à laine appelée pourriture*, avec Tessier, 1822, in-8°; 16° *Conjectures sur l'origine ou l'étymologie du nom de la maladie connue dans les chevaux sous le nom de fourbure*, auxquelles on a ajouté des notes bibliographiques sur quelques anciens ouvrages de vétérinaire, 1827, in-8°; 17° *Notes bibliographiques sur l'ouvrage d'Hortensio Lando, intitulé : Sermoni funebri de' vari authori nella morte di diversi animali*, 1835, in-8°; 18° *Notes bibliographiques concernant les ouvrages du duc de Nardo* (Bélisaire Aquaviva) *sur la vénerie et la fauconnerie*, 1835, in-8°. Indépendamment des ouvrages et opuscules mentionnés plus haut, Huzard est auteur de nombreux articles d'économie domestique et rurale et d'articles vétérinaires, insérés dans le *Dictionnaire d'agriculture* de la section d'économie rurale de l'Académie des sciences, qui a eu deux éditions : dans le nouveau *Dictionnaire d'histoire naturelle*, édité par Deterville, ainsi que d'un grand nombre de mémoires publiés dans divers recueils scientifiques, tels que la *Feuille du Cultivateur*, ceux de la société centrale et royale d'agriculture, les *Annales de l'agriculture française*, etc. On connaît encore de lui un *Mémoire* sur les causes qui s'opposent à la guérison des fractures dans les grands animaux, et sur quelques moyens simples propres à contribuer à cette guérison, inséré dans les Mémoires de la société agraire de Turin; et des observations et remarques sur un veau qui est resté mort et intact dans la matrice près de quinze mois après le temps du vêlage, dans le deuxième volume des Mémoires de l'Institut (section des sciences mathématiques et physiques, 1799). Huzard a été l'éditeur du *Traité des haras et des mulets*, de Hartmann, 1788, in-8°; de plusieurs ouvrages de Bourgelat qu'il a enrichis de notes importantes. On lui doit aussi quatre éditions augmentées de l'*Instruction* de Daubenton pour les bergers et les propriétaires de troupeaux. Ses principaux écrits ont été traduits en diverses langues. B—r—s.

HVITFELD (Arnoldus, en danois *Arvid* ou *Arrild*), historien et chancelier de Danemarck, né en 1549, d'une famille ancienne et illustre de ce royaume, était fils de Christophe Hvitfeld, seigneur de Berredsgaard; sa mère s'appelait Ollegaard-Trolle. Il fut envoyé, en 1597, comme ambassadeur extraordinaire en Angleterre et ensuite en Hollande. En 1602 il se rendit à Brême avec la même qualité, et mourut sans avoir été marié le 13 décembre 1609, après avoir résigné peu de temps auparavant la charge de chancelier du royaume. Ses loisirs furent consacrés principalement à l'histoire de son pays, dont sa place de chancelier le mettait à même de connaître les sources. Il fit paraître plusieurs ouvrages auparavant inconnus au public, et rédigea en danois une *Chronique du royaume de Danemarck*, qui est un ouvrage classique dans son genre, parce qu'il contient un très-grand nombre de documents authentiques tirés des archives, tels que des traités de paix, des traités de commerce, des édits royaux. On y trouve de plus une *Chronique des évêques de Danemarck*. Cet ouvrage, qui s'étend jusqu'à l'an 1559, et qui a été de la plus grande utilité à ceux qui ont écrit sur l'histoire danoise, a d'abord paru à Copenhague en dix tomes in-quarto, de 1595 à 1604; il a été réimprimé avec plus de soin en quatre tomes ou 2 volumes in-fol., 1652, à Copenhague, avec une dédicace au roi Frédéric III. On lui doit encore : 1° *Andreæ Sunonis versio legum provincialium Scaniæ latina*, Copenhague, 1590; 2° *Jus aulicum Norvegiæ, vulgo* nordske Hirdskraa, ibid., 1594 (en danois); traduit en suédois, Stockholm, 1648; 3° *Chronique norvégienne* de Jens Mortensen (en danois), ibid., 1594; 4° *Histoire de l'archevêque Jens Grand*, publiée par Jens Sofrensen Nornissom, Copenhague, 1650, et depuis dans l'édition in-folio des *Chroniques* de Hvitfeld; 5° *OElnothus de vita et passiouibus S. Canuti*, ibid., 1602. Baden l'accuse de bigoterie, et lui reproche de parler trop favorablement de la noblesse dans sa *Chronique*. Les auteurs du *Danske Magasin* relèvent aussi quelques erreurs qu'il a commises dans le même ouvrage. Parmi les personnages de la même famille dont l'histoire a conservé le nom, nous devons citer Hvitfeld (*Claus*), l'un des nobles danois qui mirent au pillage les églises de Norvége après l'introduction de la réformation dans ce royaume, et un autre Hvitfeld, capitaine du vaisseau *le Danebrog*, lequel, dans un combat naval contre les Suédois, en 1710, fit sauter son navire plutôt que de le rendre aux ennemis. C—au et D—z—s.

HWIID (André-Christian), orientaliste danois, né à Copenhague le 20 octobre 1749, était fils de l'évêque Mathias Hwiid. Il fit de bonnes études à l'école latine de Roeskilde, où il apprit non-seulement les langues anciennes, mais l'anglais et le français, qui lui furent par la suite d'une grande utilité. Destiné par sa famille à la carrière ecclésiastique, il fut envoyé, en 1769, à l'université de Co-

penhague pour y suivre un cours de théologie. Indépendant par caractère, Hwiid, qui faisait ses délices des écrits de J.-J. Rousseau, s'attacha particulièrement à la philologie et à la critique des textes sacrés. Il se fit connaître dans le monde littéraire par un ouvrage imprimé à Copenhague, en 1775, et intitulé *De vita Cyri majoris et minoris.* Ce livre lui attira la bienveillance du conseiller intime de conférence O.-H. Guldberg, par la protection duquel il fut chargé de voyager à l'étranger aux frais du gouvernement. Parti de Copenhague le 7 juillet 1777, il se rendit à Gœttingue pour y étudier la critique de la Bible et les langues orientales sous les savants professeurs J.-D. Michaelis et Heyne. Après un séjour de plus d'un an dans cette ville, il alla à Vienne pour collationner quelques *Codices* de la bibliothèque impériale, et il eut l'heureux avantage, pendant les trois mois qu'il y resta, de se faire connaître de l'archevêque prince Migazzi et du savant comte Garampi, à cette époque nonce du pape, et avec lequel il entretint depuis une correspondance suivie. Hwiid poursuivit son voyage par Venise, Ferrare, Bologne et Florence jusqu'à Rome, où il séjourna quinze mois, étudiant avec ardeur les langues orientales et les manuscrits, et fréquentant les érudits de cette capitale comme ceux du royaume de Naples, où il se rendit pour examiner les ruines d'Herculanum. Le vieux cardinal Albani, conservateur de la bibliothèque du Vatican, et monsignor Borgia, secrétaire de la propagande, auxquels il avait été fortement recommandé par les cardinaux Migazzi et Garampi, lui fournirent les moyens de visiter les différentes bibliothèques de la capitale du monde chrétien. Il quitta Rome après avoir obtenu une audience du pape Pie VI, pour se rendre en 1780 à Paris. A la fin de l'année, le but de son voyage étant rempli, il retourna à Copenhague. Il y obtint en 1781 le titre et le rang de professeur de l'université, et devint ensuite vicaire de l'évêque. L'Académie royale des sciences de Naples, la société des Arcades de Rome et des Volsques de Veletri, l'admirent dans leur sein, et il fut aussi nommé membre correspondant de la société des antiquaires d'Édimbourg et de la société des sciences de Gœttingue. Il avait épousé, en 1782, la fille du conseiller de justice Soren Munck. Outre l'ouvrage déjà cité on a de Hwiid : 1° *Specimen ineditæ versionis arabico-samaritanæ Pentateuchi e codice manuscripto biblioth. Barberinæ edidit et animadversiones adjecit Romæ*, 1780. Ce quarante-neuvième chapitre de la Genèse avait déjà été imprimé par Durell en 1763, à Oxford, avec une traduction que Hwiid ne connaissait certainement pas (voir la Bibliothèque orientale de Michaelis, th. 16). Dans sa jeunesse il avait traduit en danois plusieurs articles du *Spectateur anglais*, et écrit pendant le cours de son voyage plusieurs lettres qui ont été insérées dans le *Brief-Wechsel* du professeur Schloser. On trouve encore de lui dans la Bibliothèque orientale de J.-D. Michaelis : 2° Mémoire sur la *Biblia arabica Rutilana ;* 3° variantes d'un *Codex manuscr. copto-græcus Evangelii S. Johannis*, appartenant à l'évêque Borgia, et qu'il a collationné le premier ; 4° *Description d'un fragment d'un manuscrit samaritain du Pentateuque*, qu'il trouva dans une bibliothèque particulière de Paris, et dont on n'avait fait jusqu'alors aucune mention ; 5° *Commentaire complet, critique et philologique en latin sur le prophète Zacharie*, dont il avait collationné le manuscrit pendant qu'il se trouvait à Rome ; 6° *Curæ criticæ in textum græcum Act. apostol. ;* 7° *Libellus criticus de indole codicis ms. græci N. T.*, etc., Copenhague, 1785. Il a aussi publié des morceaux de critique dans les journaux scientifiques de Copenhague, et a laissé un journal de ses voyages dans lequel il émet avec une extrême franchise les opinions sur les choses et les hommes. Hwiid mourut le 3 mai 1788 sans laisser de postérité. Il aimait passionnément les beaux-arts et il les admirait en connaisseur. Outre les jugements qu'il a portés sur Raphaël et le Corrége, il a publié dans la *Minerva* deux articles remarquables, l'un en 1786, sur Zeuxis, et l'autre en 1788, sur Protogène. Le même journal contient aussi une notice biographique qu'il a consacrée au peintre de batailles Mandelberg. Lorentsen et Paulsen, peintres danois dont il était l'ami, ont fait son portrait, qui n'a pas été gravé. D—z—s.

HYDE (Édouard). *Voyez* Clarendon.

HYDE (Thomas), célèbre orientaliste anglais, naquit en 1636 à Billingsley, près de Bridgenorth, dans l'Yorkshire, et reçut de son père, ministre de cette paroisse, le goût et les éléments des langues orientales. A l'âge de seize ans il fut admis au collége du roi à Cambridge, et s'y attacha à Wheelock, professeur d'arabe, qui sut distinguer ses heureuses dispositions et prit un soin particulier de son avancement. Ce fut Wheelock qui lui inspira sa propre prédilection pour le persan, langue à laquelle Hyde s'appliqua particulièrement. Ce dernier était à peine depuis un an à Cambridge, lorsqu'il partit pour Londres avec la recommandation de Wheelock, afin de contribuer par ses travaux à l'édition de la Bible polyglotte de Walton. Il devint un des collaborateurs les plus utiles à cette entreprise : outre qu'il suivit l'impression des textes arabe, syriaque et persan, il transcrivit en lettres persanes la traduction en cette langue du Pentateuque, qui avait été précédemment imprimé à Constantinople en caractères hébreux, et y joignit une version latine : cette transcription offrait de grandes difficultés et exigeait une connaissance très-étendue de la langue persane ; elle valut à son auteur les éloges des plus savants hommes du temps. En 1658, Hyde entra dans le collége de la reine à Oxford, et y devint peu après lecteur en hébreu. Vers le même temps, d'après les lettres du chancelier de cette université, il fut

reçu maître ès arts, et soutint sa thèse en persan. Vers 1659, il succéda à H. Stubbe dans la place de sous-garde de la bibliothèque Bodléienne, et se distingua tellement dans cet emploi, que celui de bibliothécaire en chef étant devenu vacant, l'université le lui conféra d'un consentement unanime. Depuis ce moment, Hyde s'occupa sans relâche de faire connaître le riche dépôt confié à ses soins. En 1660 il devint chanoine de l'église de Salisbury, en 1678 archidiacre de Glocester, et reçut le degré de docteur en théologie en 1682. A la mort d'Édouard Pococke, arrivée en 1691, il le remplaça dans la chaire d'arabe, et le docteur Altham, professeur royal d'hébreu et chanoine de l'église du Christ, ayant été privé de ces emplois, ils furent donnés à Thomas Hyde. Ce savant, fatigué par ses longs travaux, résigna sa place de bibliothécaire en 1701, et mourut deux ans après, le 18 février 1703, à l'âge de 67 ans. Il avait rempli les fonctions de secrétaire-interprète pour les langues orientales sous les règnes de Charles II, Jacques II et Guillaume III, et pendant cet espace de temps il traduisit un grand nombre de pièces relatives aux relations politiques de l'Angleterre avec les princes musulmans. Il eut pour successeur dans sa chaire d'hébreu et son canonicat de l'église du Christ le même docteur Altham, duquel il les avait reçus. On doit à Th. Hyde : 1° *Tabulæ long. ac latit. stellarum fixarum ex observatione Ulugh Beighi*, etc., *accesserunt Mohammed Tizini tabulæ declinationum et rectarum ascensionum*, Oxford, 1665, in-4°. Ce catalogue des étoiles fixes est extrait des tables astronomiques dressées par les soins et d'après les propres observations d'Oulough Bey, petit-fils de Tamerlan. Ce qui en fait le principal mérite est le savant commentaire que Hyde y a joint et dans lequel il compare les divers noms des étoiles chez les peuples orientaux et les Grecs, en recherche l'origine, en détermine les rapports et la conformité. 2° *Catalogus impressorum librorum bibl. Bodleianæ*, Oxford, 1674, in-fol.; 3° *Quatuor Evangelia et Acta apostolorum lingua malaïca caracteribus europæis*, Oxford, 1677, in-4°; 4° *Epistola de mensuris et ponderibus Serum sive Sinensium :* cette lettre se trouve à la suite du traité d'Éd. Bernard, *De mensuris et ponderibus.* C'est encore aujourd'hui ce que l'on a de mieux sur les poids et les mesures des Chinois. 5° *Annotatiunculæ in tractatum Alberti Bobovii, de Turcarum liturgia, peregrinatione Meccana, circumcisione*, etc., Oxford, 1690, in-4°. A la suite de cet opuscule se trouve une réponse virulente de Hyde à la critique faite par le P. Ange de Saint-Joseph de la Polyglotte de Walton (*voy.* Ange de Saint-Joseph). 6° *Itinera mundi auct. Abr. Peritsol, latina versione donavit et notas passim adjecit Th. Hyde*, ibid., in-4° (*voy.* Farissol). Les notes de l'éditeur et du traducteur sont presque l'unique mérite de ce livre. Hyde le publia pour suppléer en quelque sorte à la *Géographie d'Aboulféda*, dont il avait entrepris de donner le texte et une traduction latine, à l'invitation du célèbre Fell, évêque d'Oxford : mais la mort de ce généreux protecteur ayant suspendu l'exécution de cette entreprise, il mit au jour cet *Itinéraire*, et en dédia l'édition au comte de Nottingham, espérant qu'un semblable essai pourrait engager les savants à se livrer à ce genre de littérature. 7° *De ludis orientalibus libri* 2, Oxford, 1694, in-8°, fig. Le premier livre est tout entier consacré au jeu d'échecs. Hyde en recherche l'origine et trace les diverses modifications que ce jeu a éprouvées en Orient et en Occident. Il donne à la suite le texte et la traduction d'un petit poëme d'Abraham ben Ezra, et de deux petits traités du R. ben Iahia, qui ont ce même jeu pour objet. Le second livre traite des autres jeux connus des Orientaux, et de leurs rapports avec les jeux des Grecs, des Latins, et même de l'Europe moderne. Lacroze reproche à Hyde d'avoir dit ici peu de choses nouvelles, empruntant beaucoup à Saumaise sans le nommer. Mais dans tout ce qu'il dit sur le *Siang-ki* (jeu des éléphants), ou les échecs chinois, ainsi que sur le jeu du mandarin, sur la boussole des Chinois, etc., Hyde nous a le premier fait connaître ces objets avec exactitude. 8° *Veterum Persarum et Magorum religionis historia*, ibid., 1700, in-4°. Cet ouvrage a joui longtemps et jouit encore d'une grande réputation, surtout en Angleterre, et il faut avouer que l'auteur y a fait preuve de la plus vaste érudition et de la connaissance de presque tous les idiomes de l'Asie. C'était la première fois que l'on voyait les auteurs orientaux employés à confirmer, développer ou rectifier les récits des écrivains grecs et latins touchant la religion des anciens Perses. Hyde s'applique à établir que la notion d'un Dieu unique, créateur de toutes choses, a formé la base de la religion des Perses à toutes les époques de leur histoire. Ils reçurent ce culte de Sem et d'Élam, en altérèrent ensuite la pureté en y mêlant quelques pratiques du sabéisme, et en rendant au soleil et aux planètes un culte excessif, mais non pas absolu. Abraham les rappela à leur première religion, qui s'altéra de nouveau par le retour aux mêmes pratiques. Enfin les Perses élevèrent des autels au feu, à l'imitation de l'autel du temple de Jérusalem ; mais ce peuple, dans toutes ses aberrations, conserva le dogme de l'unité de Dieu, et ne rendit aux astres et au feu qu'un culte relatif, ayant en vue la Divinité même dans les hommages rendus à ses œuvres. L'abbé Foucher s'éleva fortement contre ce système, et s'efforça d'établir que le sabéisme avait réellement et originairement régné en Perse : Anquetil Duperron a confirmé l'opinion de Hyde en s'appuyant du témoignage des livres de Zoroastre. Malgré ces autorités, qui ne sont pas d'ailleurs à l'abri de toute objection, on peut encore conserver des doutes sur ce point d'histoire. Toutefois il est aussi un moyen d'expliquer la diversité qui règne

entre les livres sacrés des Perses et les récits des écrivains grecs et musulmans : c'est d'envisager la religion persane sous deux rapports : telle qu'elle était pratiquée par le peuple, et telle que les philosophes la concevaient. Le temps et l'ignorance ont pu, sans doute, altérer la croyance du vulgaire et le plonger dans les erreurs du sabéisme, et les historiens étrangers auront été vrais en parlant du culte des Perses. Les philosophes, au contraire, voués à l'étude des sciences exactes et dogmatiques, peuvent avoir conservé la notion d'un Dieu, unique créateur de toutes choses, et toutes les idées religieuses que nous offrent les livres de Zoroastre. Fouché et Anquetil ont reproché à Hyde de n'avoir employé, dans la composition de son histoire, que des écrivains musulmans, c'est-à-dire d'un âge très-récent, tandis qu'il annonçait posséder la connaissance de l'ancienne langue des Perses et des livres écrits dans cette langue. Il est aujourd'hui reconnu que Hyde ignorait l'ancien persan, et que l'emploi des auteurs arabes, persans et turcs l'a induit souvent en erreur. Ainsi toute son histoire d'Abraham est dénuée de fondement, le nom de ce patriarche ne se trouvant pas une seule fois dans les livres parsis. Il n'est pas plus exact dans ce qu'il dit des anciennes langues de la Perse, surtout lorsqu'il prétend que les livres de Zoroastre sont écrits en pehlevi. Enfin il déploie plus de savoir que de critique et de méthode, adoptant ou rejetant telle ou telle autorité sans raison plausible, et se livrant à des discussions étrangères à son sujet. Toutefois l'ouvrage de Hyde, malgré ces défauts, sera mis au nombre des livres qui font honneur à la science, et il peut être consulté avec fruit à cause de la diversité des matières qui y sont traitées. MM. Hunt et Costard en ont donné une nouvelle édition, à Oxford, en 1760. Les éditeurs ont corrigé quelques erreurs manifestes qui s'étaient glissées dans la première édition, profité de quelques corrections ou additions faites par Hyde, et rejeté au bas des pages les passages enfermés entre deux parenthèses et qui interrompaient le fil du discours ; enfin ils ont ajouté trois planches offrant : 1° les notes arithmétiques des Chinois ; 2° des médailles ou monnaies anciennes de la Perse ; 3° un ancien alphabet de la Perse. Par ces soins, la nouvelle édition est préférable à la première. Hyde a laissé en manuscrit un très-grand nombre d'ouvrages, dont Gr. Sharp nous a conservé la nomenclature, et parmi lesquels on distingue des traductions latines du *Boustan*, du *Biharistan*, de la *Géographie d'Aboulféda*, de l'*Histoire de Tamerlan*, du *More Nevochim* de Maïmonide, de la *Relation d'Abd-allatif*, etc. ; une *Grammaire persane*, un *Dictionnaire persan-latin* et *turc-latin*. Ce même savant avait traduit en hébreu le catéchisme de l'Église anglicane ; il y en eut même une page d'imprimée. Hyde, ainsi que nous l'avons dit, connaissait presque tous les idiomes de l'Asie et avait une immense érudition. Il est certainement du nombre des hommes qui honorent leur patrie et le siècle dans lequel ils ont vécu, dont on conservera toujours le souvenir, moins encore pour leurs propres travaux, qu'à cause des routes nouvelles qu'ils ont ouvertes et des progrès qu'ils ont préparés pour la science. Il nous apprend qu'il devait à Chin-fo-coung, jeune Chinois très-instruit, amené en Europe par les jésuites, la connaissance du chinois et plusieurs renseignements relatifs à la Chine et employés dans ses ouvrages. Il nomme aussi un Joseph Laazar, Arménien, dont il avait reçu quelques détails sur les usages de sa nation. Gr. Sharp a fait réimprimer sous le titre de *Syntagma dissertationum quas olim D. Th. Hyde separatim edidit*, Oxford, 1767, 2 vol. in-4°, tous les ouvrages indiqués dans cet article, à l'exception de l'*Hist. relig. vet. Pers.*, dont le docteur Hunt et Costard avaient donné une nouvelle édition. A ces ouvrages Sharp a ajouté d'autres opuscules qui n'avaient pas vu le jour, tels que : 1° *Specimen Maïmonidis* More Nevochim *lingua et caractere arabico cum interpretatione latina et notis;* 2° *Specimen hist. Timuri arabice, persice et latine.* Hyde se proposait de publier les histoires de Tamerlan écrites en arabe par Ibn-Arabschah, et en persan par Chéréf-eddyn-Aly Yezdy. 3° *Specimen cantici primi divini poetæ Hafiz ;* 4° *Oratio de linguæ arabicæ antiquitate, præstantia et utilitate.* Hyde prononça ce discours le 18 mars 1692, lorsqu'il prit possession de la chaire d'arabe. 5° *Commercium epistolicum.* C'est un recueil de trente lettres écrites par Hyde, ou que lui ont adressées Olearius, Boyle, Jacq. Gronovius, Th. Smith, etc. On remarque dans cette collection une lettre curieuse d'Éd. Bernard à J. Ludolf, touchant le jeu d'échecs. 6° *Appendix de lingua sinensi, aliisque linguis orientalibus, una cum quamplurimis tabulis æneis, quibus earum caracteres exhibentur.* Cet essai est de Gr. Sharp (1). J—N.

HYDE DE NEUVILLE (Jean-Guillaume, baron), comte de Bemposta, député, ambassadeur et ministre de la marine sous la restauration, naquit le 24 janvier 1776 à la Charité-sur-Loire, où son grand-père, Écossais d'origine, partisan dévoué des Stuarts, était venu s'établir après la bataille de Culloden. Hyde de Neuville, père du futur ministre, y avait élevé une vaste manufacture de

(1) Hyde est, avec Bayer et Fourmont, l'un des Européens non missionnaires qui a su le plus de chinois dans un temps où les moindres progrès en ce genre étaient une sorte de merveille à cause du défaut de secours. On ne peut plus, il est vrai, tirer un grand parti de ses essais, depuis l'époque, toute récente encore, où l'étude du chinois est devenue pour ainsi dire classique. Mais on ne doit pas oublier qu'on lui doit la connaissance des caractères numériques dont les Chinois se servent dans les actes publics toutes les fois qu'ils veulent mettre l'énoncé d'un nombre ou d'une somme quelconque à l'abri des atteintes d'un faussaire. Leurs chiffres ordinaires sont très-simples, composés de lignes peu variées, et peuvent, par conséquent, au moyen de l'addition de quelques points ou de quelques traits, se transformer les uns dans les autres. Il n'en est pas de même de ceux que Hyde a fait graver ; les figures en sont à dessein très-compliquées et fort différentes les unes des autres. A. R—T.

boutons. Le jeune Hyde s'inspira de bonne heure des traditions de fidélité monarchique répandues dans sa famille, et la révolution de 1789, dès son début, trouva en lui un adversaire dont l'opposition ne devait se démentir en aucune circonstance de sa vie. Il achevait alors à Paris des études heureusement commencées au collége de Bourges, et ne put assister sans une vive émotion à quelques-unes des scènes de violence qui ensanglantèrent l'inauguration de ce tumultueux régime. On rapporte qu'un des jours de cette période sinistre où la captivité avait déjà commencé pour la famille royale, ayant rencontré au Jardin des Plantes la reine et Madame Élisabeth, il s'approcha de leur voiture avec un tel air d'intérêt et de douleur, que Marie-Antoinette ne put retenir une exclamation sympathique. Hyde de Neuville accompagna le courageux Malesherbes à toutes les séances de la convention où s'instruisait le procès de Louis XVI, et, renonçant à un brevet de sous-lieutenant d'infanterie dont il était pourvu, il se retira à Nevers après la mort de l'infortuné monarque. Il ne cessa d'y déployer son zèle en faveur des victimes de la révolution, prêtant aux accusés l'appui de sa parole, offrant asile aux proscrits ou aux condamnés, et combattant la plume à la main les doctrines anarchiques, sous quelque forme qu'elles se produisissent. L'humanité bien connue de Hyde servit pendant quelque temps de passe-port à ces actes de courage; mais ses démarches actives en faveur des princes de la maison de Bourbon, qu'il visita plusieurs fois en Angleterre, le signalèrent enfin à l'attention de la police, et lui-même prit soin de fortifier ses suspicions ombrageuses par une démarche tout empreinte de la franchise et de la témérité de son caractère : il demanda au vainqueur de Marengo, à son retour d'Italie, une audience secrète, l'obtint et lui proposa ouvertement de concourir à la restauration du trône légitime. Il ne fut point écouté, devint de plus en plus suspect, et Fouché le désigna parmi les complices présumés de l'attentat du 3 nivôse; mais ce ministre s'empressa, dans un rapport postérieur, de rectifier cette odieuse imputation et de constater l'*alibi* de l'inculpé (1). Hyde de Neuville fut accusé avec plus d'insistance en 1804 de participation au complot de Moreau et de Georges Cadoudal, avec lesquels il entretenait des relations qui ne permettent guère de douter qu'il n'eût eu au moins connaissance de leurs projets. Quoi qu'il en soit, placé sous le coup d'une arrestation imminente, il se réfugia dans le bourg de Couzon, aux environs de Lyon, où il vécut pendant plusieurs mois au sein de la famille Valesque, sous le nom supposé de *Rolland* (2), puis il alla plus tard chercher en Suisse et à Paris même une retraite plus ignorée. Hyde de Neuville avait épousé en 1794 mademoiselle Rouillé de Marigny. Lasse de cette existence errante et précaire, madame Hyde de Neuville entreprit de la faire cesser. Elle alla à travers mille périls solliciter de la générosité de Napoléon, pendant la campagne d'Austerlitz, la levée définitive du séquestre apposé sur les biens de son mari; elle l'obtint, mais sous la condition que celui-ci se retirerait aux États-Unis. Hyde de Neuville traversa la France lentement, en proscrit, non en coupable, s'embarqua en Espagne pour New-York, et fixa sa résidence aux environs de cette ville. Les liaisons honorables qu'il forma durant ce premier séjour en Amérique, l'estime qu'il sut y conquérir, lui préparèrent des ressources précieuses pour l'exercice des hautes fonctions diplomatiques qu'il revint y remplir six ans après. Cette faveur publique, dont il devait tirer plus tard un parti profitable aux intérêts de son pays, fut aussi justifiée par les actes de bienfaisance auxquels se livra Hyde de Neuville, et parmi lesquels nous mentionnerons la fondation d'une école gratuite (*Economical school*), spécialement destinée aux enfants des colons de St-Domingue, réfugiés en grand nombre aux États-Unis. La paix de 1814 rouvrit au noble exilé les portes de la France; mais il y était de retour depuis quelques mois à peine, lorsque les événements du 20 mars l'obligèrent à s'expatrier de nouveau. Il accompagna Louis XVIII dans sa retraite, et contribua par d'actives négociations à aplanir les difficultés de son retour. La constance et l'énergie de ses opinions monarchiques désignaient naturellement Hyde de Neuville aux suffrages de ses concitoyens. Élu député du département de la Nièvre, il apporta à la chambre, qui le nomma l'un de ses secrétaires, cette exubérance de zèle réactionnaire et cette probité de principes qui caractérisèrent la plupart des membres de la majorité (1). Hyde de Neuville se fit remarquer, dès le début, parmi les plus exaltés, et son nom fut associé avec ceux des La Bourdonnaye, des Kergorlay, des Sallaberry, des Chifflet, des Castelbajac et de plusieurs autres, aux mesures de rigueur que la chambre inspira au ministère, ou dans lesquelles elle seconda son initiative. Il appuya vivement la proposition de M. de La Bourdonnaye qui tendait à comprendre tout chef de rébellion parmi ceux dont l'invocation constituerait les cris séditieux, et rappela à cette occasion l'inqualifiable mission de Lafayette, de Voyer d'Argenson et

(1) *Moniteur* du 9 octobre 1819.

(2) Une particularité assez piquante de la vie de Hyde de Neuville, c'est qu'il obtint alors, pour son zèle à propager la vaccine nouvellement importée en France, une médaille d'encouragement du gouvernement consulaire, bien éloigné assurément de se douter qu'il récompensait, sous le pseudonyme de *Rolland*, le proscrit même que sa police faisait rechercher.

(1) C'est la justice que lui ont rendue les adversaires même les plus déclarés de la restauration : « Formée en grande majo-« rité, dit l'un d'eux, de propriétaires simples contribuables, « gens passionnés mais probes, et qui apportaient une sorte de « religion dans l'accomplissement de leur mandat de censeurs « des dépenses publiques, sa composition *exceptionnelle* imprima « à ses travaux financiers une rectitude et une rigidité qui les « ont fait survivre même à la chute de la restauration. » (A. de Vaulabelle, *Hist. des deux restaur.*, t. 4, p. 69.)

de Sébastiani, qui étaient allés réclamer quelques mois avant, *dans les camps de l'étranger*, « tout autre souverain que le roi légitime; » il exprima le vœu que les statues des rois de la maison de Bourbon fussent substituées dans la salle des séances à celles des législateurs de l'antiquité. Enfin il demanda que les individus exceptés de l'amnistie contribuassent proportionnellement à la réparation des dommages causés par l'invasion; mais dans la discussion de la loi sur les cours prévôtales, il insista chaleureusement pour que l'accusé fût pourvu d'un conseil, et s'éleva sans succès contre la limitation du droit de grâce aux seuls condamnés que ces cours recommanderaient à la clémence royale. Ce fut sur la proposition de Hyde de Neuville que la chambre vota, quelques semaines plus tard, l'érection d'un monument à la mémoire du malheureux duc d'Enghien. Lors des débats relatifs à la nouvelle loi électorale, Hyde vota avec la commission pour le renouvellement intégral de l'assemblée, et cita à cette occasion les paroles si connues et si souvent altérées de Louis XVIII : « Dans l'état des « choses présentes, une telle chambre paraissait « *introuvable*, et la Providence s'est plu à la for- « mer des éléments les plus purs. » Enfin il provoqua, dans un intérêt d'humanité, la révision de toutes les lois rendues depuis la révolution sur la contrainte par corps. Ce fut le dernier discours qu'il prononça dans cette première phase de sa vie parlementaire. Le 14 janvier 1816, Hyde de Neuville avait été nommé ministre plénipotentiaire de France aux États-Unis. Il partit au mois d'avril pour sa nouvelle résidence, et arriva à Washington un mois avant la célébration de la Saint-Louis. Son allocution dans cette solennité se fit remarquer par les idées de tolérance qu'il exprima au sujet des protestants du midi de la France, « les enfants de son souverain comme « tous les autres, » et l'ensemble de sa conduite diplomatique répondit à la faveur de ce début. Tous les Français qui étaient venus chercher au delà de l'Atlantique un abri contre les rigueurs de l'ordonnance du 24 juillet 1815 trouvèrent auprès de lui aide et protection. Il secourut de ses propres deniers les naufragés français du brick *la Confiance*, dépouillés par des pirates dans le golfe de Panama, paya généreusement plus tard le passage en France des colons de St-Domingue qui ne pouvaient en acquitter le prix, et termina en 1822 cette noble période de sa carrière publique en concourant activement au traité de navigation et de commerce avec les États-Unis (24 juin), qui régla à la satisfaction commune les intérêts des deux peuples. Hyde de Neuville, qui depuis six ans n'avait reparu en France que pendant quelques mois de 1820, quitta définitivement au mois de juillet 1822 ce continent américain, que, dans son enthousiasme pour l'accueil hospitalier qu'il y avait reçu à deux reprises, il appelait la « terre de la liberté et de l'humanité ». Il débarqua au Havre, où la ville lui donna une fête magnifique, et reçut de Louis XVIII le grade de grand officier de la Légion d'honneur, et le don de son portrait. L'ambassade de Constantinople lui fut offerte, mais il la refusa. Élu sur la fin de cette année député par l'arrondissement de Cosne, Hyde de Neuville fit partie de la commission appelée à délibérer sur la proposition d'exclusion de Manuel et vota hautement en faveur de cette mesure. « Ministres du roi, s'écria-t-il à cette occa- « sion, marchez ouvertement tête levée dans la « route du vrai comme sur celle de Madrid, nous « vous soutiendrons... Rien ne plaît aux hommes « comme l'union étroite et constante de la justice « et de la force. » Cependant, par un amendement qu'adopta la chambre, il demanda que l'exclusion fût limitée à la session actuelle. Il se prononça, dans cette même session, pour l'adoucissement du régime de la contrainte par corps, insista pour l'augmentation des fonds accordés aux sourds-muets, blâma l'insuffisance des traitements des agents consulaires et des magistrats de première instance, mais en demandant itérativement la réduction du nombre des tribunaux, et s'opposa vivement, lors de la discussion du projet de loi sur la police de la chambre, à ce qu'en aucun cas un député pût être envoyé en prison, à l'exemple de ce qui se pratique en Angleterre et en Amérique. Le 10 juin 1823, Hyde de Neuville fut appelé au poste d'ambassadeur en Portugal. Il eut le 3 septembre, au palais de Bemposta, son audience de réception, et remit les insignes des ordres de St-Michel et du St-Esprit au roi Jean VI, qui lui adressa des félicitations personnelles et justement méritées sur l'invariable constance de sa fidélité à la cause du pouvoir légitime. Ces sentiments étaient à la veille de subir, au profit même du prince qui les glorifiait, une éclatante épreuve. Un an à peine s'était écoulé depuis la contre-révolution de Villa-Franca, qui avait rétabli le roi Jean dans la plénitude de son autorité, lorsque, le 30 avril 1824, une proclamation de l'infant dom Miguel de Bragance, second fils du monarque, appela les troupes aux armes sur le fondement que la secte des francs-maçons avait voulu assassiner son père, la reine et lui-même. Par un autre manifeste du même jour, le prince signalait le gouvernement du roi comme opprimé par le reste d'une faction révolutionnaire dont il fallait le délivrer à tout prix. Quelque vrai que pût être le fond de cet exposé (1), l'entreprise tentée par dom Miguel présentait certains caractères équivoques propres à inspirer une juste défiance. L'ambassadeur français, par une initiative hardie, convoqua le corps diplomatique chez le nonce

(1) Cette situation précaire du Portugal n'avait pas échappé à la sagacité diplomatique de Hyde de Neuville, qui, dès les premiers mois de 1824, écrivait à son gouvernement : « Si on « n'aide pas le roi de Portugal à donner une loi monarchique à « ses peuples, avant dix-huit mois on verra à Lisbonne une « charte républicaine donnée par dom Pedro, et des habits rouges « pour la soutenir. »

Franzoni, et se rendit à sa tête au palais du roi, qui était gardé par les troupes. Le commandant refusa d'abord de le laisser pénétrer sans un ordre particulier de l'infant. Mais l'intrépide ministre, tirant son épée, déclara hautement qu'il était l'ambassadeur du roi de France, que le roi de France passait partout, et que l'Europe ne reconnaissait en Portugal aucun autre souverain que le roi Jean. La fermeté de ce langage déconcerta toute résistance. Le corps diplomatique fut admis auprès du monarque, qui désavoua timidement la démonstration de son fils, et annonça d'ailleurs la prochaine arrivée de ce prince. Dom Miguel en effet se présenta bientôt, mit un genou à terre, baisa la main de son père, et donna aux ambassadeurs des explications plus ou moins plausibles sur tout ce qui venait de se passer. « Monseigneur, « lui dit sévèrement Hyde de Neuville, on par- « donne aux princes rebelles, mais on pend leurs « complices (1). » Les troupes rentrèrent dans leurs quartiers, et le corps diplomatique se retira aux approches de la nuit. Le lendemain 1er mai il retourna auprès du roi, et se rendit chez le marquis de Palmella, ministre des affaires étrangères. Cependant une vive agitation régnait dans Lisbonne. Les moteurs du coup d'État s'efforçaient de le soustraire aux conséquences de son avortement. Les arrestations s'y multipliaient et l'ordre public était en péril. Hyde de Neuville et le chevalier Thornton accumulaient sans effet les réclamations et les démarches contre un état de choses si ouvertement contraire à la sûreté et aux intérêts de leurs nationaux. Jean VI n'était plus libre dans son palais de Bemposta. Une démarche énergique, concertée entre les deux ministres, amena la solution de cette crise. Le 9 mai au matin, le roi, sous prétexte d'aller entendre la messe par mer à l'une de ses maisons de campagne, s'embarqua sur le Tage avec les princesses ses filles et quelques seigneurs dévoués; mais à un signal convenu, les rameurs changèrent de route, prirent le large, et dirigèrent le bâtiment royal sur le *Windsor-Castle*, vaisseau de ligne anglais embossé dans la rivière. Tout était disposé pour repousser toute attaque. Le pavillon portugais fut arboré dès l'entrée du roi à bord du navire britannique, et la présence du corps diplomatique et des ministres vint bientôt sanctionner cette restauration du pouvoir royal à laquelle ne manquèrent ni l'exil de la reine, ni la reconnaissance personnelle de dom Miguel, ni son éloignement immédiat et le pardon de son père, qui colora du nom *d'excès de juridiction* un mouvement moins dirigé peut-être contre le roi que contre son ministère (2). La fermeté et la présence d'esprit que déploya Hyde de Neuville en cette circonstance lui firent beaucoup d'honneur. Le roi Jean VI lui conféra (mai 1824) le titre de comte de Bemposta, et quelques jours plus tard M. de Villèle, ministre des affaires étrangères *par intérim*, le félicita hautement de sa belle conduite en lui transmettant de la part de Louis XVIII le cordon de grand-croix de la Légion d'honneur. — Ici nous touchons à une phase nouvelle et délicate de la vie politique de Hyde de Neuville. Une destitution trop méritée venait de punir M. de Chateaubriand de son opposition jalouse au ministère dont il faisait partie; mais ce coup d'autorité avait violemment exaspéré contre M. de Villèle les nombreux partisans que conservait l'illustre vicomte, et Hyde de Neuville, qui depuis longues années déjà subissait plus que tout autre l'influence de ce décevant génie, s'associa à toute l'ardeur de son ressentiment. Ses rapports avec M. de Villèle n'avaient jamais eu le caractère de l'intimité. Le conseiller de Louis XVIII avait perdu beaucoup plus tôt que lui cette ferveur ultra-royaliste stimulée par les événements de 1815, et sa prudence quelquefois cauteleuse s'ajustait mal à la nature loyale, généreuse, mais passionnée du député nivernais. En désertant la fortune du ministre triomphant pour suivre celle du ministre disgracié, Hyde de Neuville montra plus de chevalerie que de sagacité politique. La conduite postérieure de M. de Chateaubriand et les *Mémoires d'outre-tombe* ont dévoilé tout ce qu'il y avait d'inconsistance monarchique au fond de cette âme altière, vindicative et chez qui l'esprit de personnalité semblait avoir absorbé tout autre genre de dévouement. Réélu député en 1824 par le collége de La Charité, Hyde de Neuville prit une part active aux travaux des sessions de 1825, de 1826 et de 1827. Dans les débats sur le projet de loi d'indemnité, il proposa de prélever quinze millions sur la caisse d'amortissement pour en accroître le capital; il réclama vivement en faveur des rentiers victimes des confiscations révolutionnaires, et présenta cet acte de réparation comme le moyen le plus sûr de préparer l'abolition définitive de cette odieuse peine. Il combattit avec chaleur, l'année suivante, le projet de loi sur l'émancipation de St-Domingue, comme attentatoire à la prérogative royale, et fit entendre à cette occasion ces paroles remarquables : « Il « faut des siècles sans doute pour que la légiti- « mité s'établisse; mais il faut plus de temps « encore pour la faire oublier. » Hyde de Neu-

(1) Documents inédits du baron Hyde de Neuville.

(2) Les caractères et la portée politique des événements de 1824 ont soulevé des obscurités et des contradictions qui ne sont point encore aujourd'hui (1857) entièrement dissipées. Une note explicite, publiée, au mois de juillet de cette année, dans l'*Union* et dans le *Courrier de Paris*, à l'occasion de Hyde de Neuville lui-même, tend à disculper complétement l'infant dom Miguel de l'accusation trop souvent reproduite qu'il avait attenté en cette circonstance à la royauté et même à la vie de son père. D'un autre côté, le silence affecté que l'illustre auteur de l'art. *Jean VI*, inséré dans la première édition de cette *Biographie* (t. 68, p. 122), garde sur cet épisode si considérable de la vie de ce prince, semble autoriser des conjectures moins favorables. Nous avons cherché à éviter le reproche d'une rigueur injuste ou d'une indulgence blâmable en adoptant sur ces événements la version pure et simple du *Moniteur*, les explications encore inédites du comte de Bemposta lui-même, et surtout en nous abstenant de caractériser d'une manière trop tranchée des faits encore mal éclairés.

ville appuya la pétition plusieurs fois reproduite du colonel Simon-Lorière, qui réclamait contre la privation de son grade, et à propos d'une autre pétition qui tendait à la clôture des maisons de jeu, il entreprit de justifier la génération actuelle du reproche d'un surcroît d'immoralité par rapport aux générations antérieures. Enfin il insista de nouveau sur l'adoucissement de la contrainte par corps. L'esprit généralement libéral de cette attitude ne l'empêcha point de se prononcer avec énergie, dans la commission de l'adresse, contre les forfanteries révolutionnaires de M. Canning à l'occasion des derniers événements de Portugal. « Il faut, dit-il, que l'Angle-« terre sache que, si nous avons un fardeau « quelconque, nous n'avons besoin, en aucune « manière, qu'on nous aide à nous en débarras-« ser. Il faut que M. Canning sache que nous ne « craignons pas la guerre, et qu'enfin il n'y a « plus chez nous de mécontents quand il s'agit « de venger l'honneur du pays. » Mais la chambre refusa de s'associer formellement à son improbation. La discussion des comptes de la guerre d'Espagne fut le théâtre du premier acte d'hostilité ouverte de Hyde de Neuville contre le ministère de Villèle; il s'unit à plusieurs orateurs de la contre-opposition pour demander que les pièces de ce grand procès fussent soumises à un examen approfondi, et appuya quelques jours après la demande faite par C. Périer d'une commission pour apprécier la régularité des rachats faits par la caisse d'amortissement. Il se livra, dans la même session, à un examen critique des budgets de la justice, de la guerre, de la marine, de l'intérieur et des affaires étrangères. Mais ces escarmouches ne devaient être que le prélude d'une opposition plus accentuée. Hyde attaqua avec une extrême violence, en 1827, le projet de loi destiné à réprimer la licence toujours croissante de la presse, et accusa hautement le ministère auquel la France était redevable d'une prospérité presque inouïe jusqu'alors, de diviser, d'affaiblir ce parti royaliste, qui comptait dans son sein ses plus dangereux ennemis. Son discours, semé de prophéties sinistres, se terminait par une exhortation pressante aux conseillers de la couronne d'avoir à changer de système et à rentrer enfin dans les *voies nationales:* « Tous les bons Français, « ajoutait-il, reviendront à lui; ce n'est point aux « hommes qu'ils font la guerre, ils n'en veulent « qu'au délire qui les pousse vers l'abîme et les « met sous l'influence de quelques *pygmées...* » Et, faisant allusion, dans le cours du même débat, à un mot bien connu de M. de Villèle : « Moi « aussi, *je joue cartes sur table,* mais je joue « toujours avec de bonnes cartes... L'homme du « despotisme et de la gloire disait : « Sauvons « au moins la république des lettres... » Si le « ministère persiste dans son funeste système, que « sauvera-t-il du naufrage? » Lorsque l'ambassadeur autrichien, M. d'Appony, commit l'inconvenance de refuser dans ses salons leurs noms de fiefs aux maréchaux de l'empire, Hyde de Neuville s'éleva avec chaleur à la tribune contre la témérité de ce diplomate, « qui avait fait débaptiser « de braves maréchaux par un valet, » et déclara que « si le ministère supportait cette insulte avec « résignation, lui-même outragerait l'honneur et « la gloire du pays. » La discussion du budget de 1828 remit en lumière les derniers événements accomplis dans la péninsule; dans une allocution franche et loyale, mais vive et énergique, Hyde reprocha au cabinet « de se montrer anglais à Lis-« bonne, et de se faire apostolique à Madrid, » et de « ne savoir ni servir ses amis, ni résister à ses « ennemis. » Cette nouvelle levée de boucliers poussa à bout le ministère, qui retira à l'orateur le traitement de disponibilité dont il jouissait comme ambassadeur. Egalement sincère et désintéressé, Hyde de Neuville se montra médiocrement sensible à cette disgrâce; il prit une part active et éclairée à la discussion du Code forestier; ce fut en quelque sorte la clôture de sa vie parlementaire. La chute de M. de Villèle rendit à M. de Chateaubriand un éclair de puissance dont il profita pour faire entrer son ami au conseil (1) avec le portefeuille de la marine (5 mars 1828) en remplacement du comte Chabrol de Crousol. Hyde de Neuville venait d'être récemment élu député par les départements de la Nièvre et de la Mayenne. Étranger, comme la plupart de ses prédécesseurs, à l'organisation du service maritime, le nouveau ministre embrassa avec la vigueur d'intelligence qui lui était propre toutes les branches de cette organisation, et ses efforts, réunis à ceux du général de Caux, ministre de la guerre, contribuèrent puissamment au succès de l'expédition de Morée, qui, quelques mois plus tard, consomma la libération définitive de la Grèce (2). Hyde monta à la tribune pour présenter un projet de loi destiné à accorder une pension viagère de quinze cents francs à la veuve de l'intrépide Bisson, mort héroïquement à bord du brick *le Panayoti.* Il parla dans la discussion du projet de loi sur l'emprunt de quatre millions de rente destinés à faire face aux éventualités qui pourraient survenir dans les événements d'Orient. « On nous a demandé, dit-il à cette « occasion, si le vent venait des bords de la Newa « ou des bords de la Tamise... Non, Messieurs, « le vent ne vient ni des bords de la Newa, ni de « ceux de la Tamise; il vient et viendra toujours « chez nous des bords de la Seine. » Enfin, il défendit l'expédition d'Espagne contre le général Lafayette, qui l'avait qualifiée d'expédition *coupable et malheureuse.* Un ex-conventionnel, M. Gleizal, s'étant adressé à la chambre pour réclamer la restitution d'une pension de quatre mille francs

(1) *Congrès de Vérone, Négociations,* ch. 25.

(2) *Histoire des deux restaurations,* par Vaulabelle, t. 7, p. 120. — Notice sur Hyde de Neuville, par M. de Vatimesnil, *Correspondant* du 25 juin 1857.

dont il avait joui jusqu'en 1825, comme ancien secrétaire du corps législatif, Hyde de Neuville déclara que, « si le ministère n'avait pas à ap- « prouver la pension comme article de budget, « il aurait à en occuper le roi comme d'un secours « direct de sa munificence. » Le même esprit de conciliation lui fit proposer au roi le grade de capitaine de vaisseau pour M. Besson, qui, en 1815, à Rochefort, s'était chargé de conduire Napoléon à bord d'un vaisseau américain, en trompant la surveillance de la croisière anglaise (1). Par diverses ordonnances de septembre et d'octobre 1828, Hyde de Neuville avait étendu aux îles de la Martinique et de la Guadeloupe l'application des lois françaises sur la procédure civile et criminelle. Cette extension, évidemment intempestive, occasionna une espèce de soulèvement dans ces colonies, et motiva de la part des principaux créoles des représentations et des plaintes auxquelles le ministre eut sagement égard. Il donna le rare et salutaire exemple de ne point persévérer dans une voie dont il entrevit les dangers, et fit partir pour la Martinique le baron de Freycinet, ancien gouverneur de Cayenne, dont la présence et les sages dispositions pacifièrent rapidement les esprits. Au mois de septembre 1828, Hyde de Neuville visita le port de Cherbourg et se livra à un examen approfondi des travaux en cours d'exécution. Il couronna utilement son exercice ministériel en faisant publier aux frais de l'État la relation de l'expédition scientifique de l'*Astrolabe*, entreprise sous la direction de Dumont-d'Urville, et promut cet officier au grade de capitaine de vaisseau (2). Mais sa prédilection outrée pour M. de Chateaubriand l'entraîna à un acte de condescendance regrettable. Les profusions de l'illustre écrivain avaient épuisé ses ressources, et son départ pour l'ambassade de Rome ne s'était accompli qu'aux dépens de la munificence personnelle de Charles X. Le *Journal des Débats*, qui, depuis sa disgrâce, avait renoncé à une subvention mensuelle de douze mille francs qu'il recevait sous le ministère de Villèle, n'était pas dans une meilleure position financière. M. Bertin de Vaux, directeur de cette feuille, réclama à l'avénement du cabinet de 1828 ce qu'il appelait l'arriéré, c'est-à-dire la somme due pendant le temps où il avait livré au précédent ministère une guerre si acharnée. Cette étrange réclamation fut portée au conseil par Hyde de Neuville, qui représenta combien, dans les circonstances difficiles où l'on se trouvait, il importait de neutraliser au moins le *Journal des Débats*, cet organe si considérable alors de la presse périodique. Elle fut accueillie, et l'ambassadeur partagea avec le journaliste une somme de cinq cent mille francs dont le roi fit sur sa cassette particulière une avance qui ne lui a jamais été remboursée (1). La session de 1829 mit à nu toutes les plaies de la situation. Les débats du projet de loi sur l'organisation départementale constatèrent le peu d'influence que le ministère avait acquis sur l'opinion libérale, en dépit d'un système de concession qui lui avait aliéné la faveur du parti ultra-royaliste. L'accusation formidable portée par le côté gauche contre le dernier cabinet n'avait abouti qu'à la révélation de quelques abus inséparables d'une administration de longue durée, sans aucun grief sérieux. Mais cet esprit d'agression qu'encourage toujours en France tout régime débonnaire durait encore, et Hyde de Neuville eut à défendre l'ancien garde des sceaux de l'emploi irrégulier de quelques milliers de francs consacrés à l'ameublement de son hôtel. Cette irritation s'accrut par le retrait du projet de loi sur l'administration communale, et M. de Martignac fit retentir la tribune de cette parole sinistre : « *Nous marchons à l'anarchie !* » Consulté par Charles X, M. Royer-Collard déclara au roi qu'il n'y avait chance certaine de majorité dans la chambre pour aucun ministère, *quelle que fût sa nuance*. De ce jugement naquit le ministère Polignac, réaction excessive mais naturelle de la royauté contre un système de condescendance qui n'avait servi qu'à aggraver ses embarras. Hyde de Neuville reçut le titre de ministre d'État et de membre du conseil privé, avec douze mille francs de pension. Dans la discussion de l'adresse dite des deux cent vingt et un, il se prononça énergiquement contre l'usurpation de dom Miguel (2), et vota, avec la plupart des membres de la défection, pour ce trop fameux manifeste dont l'effet devait être de rejeter de nouveau la France sur cette mer sans pilote, sans fond et sans rivages appelée la révolution. Lorsque le peuple de Paris eut répondu par une insurrection victorieuse à l'imprudent défi de la couronne, Hyde de Neuville déploya l'activité la plus louable pour conjurer l'abandon de ce principe de la légitimité, qu'il regardait comme un contre-poids indispensable aux écarts et aux fluctuations de la liberté constitutionnelle. Ce fut sur sa proposition que, le 30 juillet, les députés présents à Paris décidèrent qu'une commission de cinq membres réunis à un nombre égal de commissaires choisis dans la chambre des pairs examinerait ce qu'il convenait de faire dans les graves conjonctures où l'on se trouvait. Il fit partie de cette commission, qui se rendit aussitôt au Luxembourg, où trente pairs environ furent rassemblés. Le duc de Mortemart, porteur des ordonnances rendues la veille par Charles X, pour révoquer celles du 25 et constituer un nouveau ministère, exhorta l'assemblée à lui prêter son concours pour l'exé-

(1) *Correspondant* du 25 juin 1857. — Vaulabelle, t. 3, p. 215 et 236.

(2) Journal de Dumont-d'Urville.

(1) Bulletin inédit des séances du conseil des ministres.

(2) Hyde de Neuville publia quelques jours plus tard son discours dans une brochure intitulée *De la question portugaise*, Paris, 1830, in-8°.

cution de ces derniers actes de l'autorité royale; mais ces exhortations n'excitèrent qu'un faible empressement. Hyde de Neuville insista avec chaleur sur la réception de ces ordonnances, et M. de Chateaubriand, qui assistait à la réunion, joignit ses efforts à ceux de son ami; mais l'éloquent écrivain, tout enivré de l'espèce d'ovation qu'il venait de recueillir aux portes du Luxembourg, se montra préoccupé par-dessus tout de sauver la liberté de la presse, et le seul résultat de cette conférence fut de frayer au duc d'Orléans l'accès au trône par l'attribution du titre de lieutenant général du royaume. La mission de M. Collin de Sussy obtint moins de succès encore auprès du comité insurrectionnel de l'hôtel de ville, et la cause de Charles X, perdue sans retour, n'inspira plus à son constant défenseur, lors de la discussion de la nouvelle Charte, qu'une impuissante mais noble et judicieuse protestation. Elle fut écoutée dans un religieux silence. « Je ne me « reconnais pas, dit-il, le droit de briser un trône « et de faire un roi; je ne puis donc que repous- « ser la souveraineté dangereuse que votre com- « mission m'appelle à exercer. Je crois qu'il peut « y avoir péril à vouloir fonder l'avenir, tout « l'avenir d'un peuple sur les impressions et les « préventions du moment. Mais enfin je n'ai pas « reçu du ciel le pouvoir d'arrêter la foudre; je « n'opposerai donc à ces actes, que je ne puis « seconder, approuver, que mon silence et ma « douleur. » L'intronisation du duc d'Orléans dut être pour Hyde de Neuville le signal de la retraite. Il se confina dans sa propriété de l'Étang, près de Sancerre, sur les bords de la Loire, s'y livra assidûment à l'agriculture, fonda le comice agricole de Sancerre, dont il fut élu président, et, donnant cours à son penchant inné pour la bienfaisance, il convertit une partie de son château en un hôpital où les malades de toute la contrée purent être librement admis. Hyde de Neuville présida aussi la Société de géographie et l'institution des sourds-muets de Paris, et remplit ces dernières fonctions jusqu'à la fin de ses jours. Cette existence si utile à la fois et si modeste ne le mit point à l'abri des persécutions du nouveau pouvoir. Il fut arrêté, le 16 juin 1832, avec MM. de Fitz-James et de Chateaubriand, par suite d'une communication du préfet de Rennes (1), mais relâché le 2 juillet suivant. Madame Hyde de Neuville, femme d'un grand caractère et d'un esprit distingué, était morte au mois de septembre 1849, sans enfants. Hyde de Neuville mourut à Paris, le 28 mai 1857, dans les sentiments religieux qu'il avait toujours professés, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient approché, et emportant cette estime solide et réfléchie que les siècles même les plus amollis ne refusent pas au dévouement et à la fidélité. Cet homme si ferme et si intrépide portait à l'excès l'indulgence personnelle, et désarmait par la sincérité et le désintéressement de ses convictions les adversaires même que leur ardeur avait pu lui susciter. On jugera par le trait suivant de la renommée de sa bienfaisance. Il surprit un jour aux environs de sa terre une pauvre femme chargée de bois : « Ma bonne femme, « lui dit-il, vous vous exposez à un procès. — Oh! « non, Monsieur, *ce bois vient de chez vous!* (1) » Parmi les hommages rendus à la mémoire de ce citoyen recommandable, nous mentionnerons l'excellente notice publiée par l'un de ses anciens collègues, M. de Vatimesnil, dans le *Correspondant* du 25 juin 1857; les éloges funèbres de MM. Morot et Bonnet, et le discours prononcé trois mois plus tard par M. le marquis de Vogué, à la société d'agriculture du Cher. Indépendamment des travaux parlementaires de Hyde de Neuville, on a de lui : deux *Discours* prononcés en 1829 et en 1830, en sa qualité de président de la société de géographie; un autre sur la tombe de M. de Martignac (1832); un *Éloge historique du général Moreau*, New-York, 1814, in-8°; une brochure intitulée *Les amis de la liberté de la presse, etc.*, Paris, 1827; et un factum ayant pour titre : *Réponse de Jean-Guillaume Hyde de Neuville, habitant de Paris, à toutes les calomnies dirigées contre lui, à l'atroce et absurde accusation d'avoir pris part à l'attentat du 3 nivôse, avec l'exposé de sa conduite politique*, Paris, 1801, in-8°. A. B—ÉE.

(1) *Moniteur*.

(1) Notice de M. de Vatimesnil.

HYDER-ALY, ou plus correctement Haïder-Aly, se vantait de descendre du prophète des musulmans. Il y a tout lieu de croire, au moins, qu'il était originaire de la tribu des Coraïchytes, qui donna naissance à Mahomet. On ignore à quelle époque les ancêtres de Haïder passèrent de l'Arabie dans le Pendjâb et de là dans le Dékhan. On sait seulement que sa famille jouissait d'une haute considération dans le district de Kolar, situé au milieu de la presqu'île, entre Bednore (nommé depuis Haïder-âbâd) et Kalbergah. Feth-Mohamed, surnommé Nédym-khân, son père, était d'abord officier au service du vice-roi de Sera, puis commanda pour lui la forteresse de Kolar (en 1721). Il périt dans un combat en 1728, laissant plusieurs enfants, parmi lesquels nous ne citerons que Haïder, qui naquit l'an 1131 de l'hégire (1718-19), dans la petite forteresse de Dinavély, ou plutôt à Boudicote, fief appartenant à son père, non loin de Kolar. Son caractère impétueux et impatient de toute espèce de joug se développa de si bonne heure qu'il ne put jamais apprendre ni à écrire ni à lire; ignorance à laquelle il remédiait par une vigueur inconcevable de mémoire. La chasse et les autres plaisirs de la jeunesse paraissaient l'occuper tout entier, quand il entra comme volontaire dans une compagnie appartenant à son frère aîné : il y donna une si haute idée de son caractère et de ses talents militaires que le *dalaway*

(premier ministre) du trop faible râdjâ, et qui avait envahi le pouvoir suprême, n'hésita pas à lui confier, tout jeune qu'il était, le corps commandé par son père. Aussitôt (ou en 1742, selon le major Stewart) il hérita du titre de *naïk*, mot sanscrit qui signifie chef, commandant. Dès 1740, il avait épousé la fille d'un commandant de place, de laquelle naquit, vers 1749, l'intrépide et malheureux Typoû-sulthan. Soit mécontentement réel, soit inquiétude, le dalaway ne tarda pas à disgracier Haïder et son frère aîné, qui se retirèrent avec leurs partisans, déjà nombreux, à la cour d'Arcate. Le nabab Sefder-Aly-khan recrutait alors son armée pour résister aux Mahrattes qui, en 1740, avaient ravagé le Carnatic. Le nabab ayant été assassiné en 1742, les deux frères firent leur paix avec le dalaway du Maïssour, et reparurent à la cour du jeune radjah. Peu de temps après, Haïder se vit, par la mort de son frère, arrivée en 1743, seul chef du petit corps et du territoire qu'ils avaient hérités de leur père. Jaloux de justifier la haute opinion que le dalaway avait conçue de lui, déjà tourmenté peut-être par des projets ambitieux, il suggéra en 1746 à son protecteur l'idée de s'emparer de Bangalore, dont le petit souverain vivait pourtant en parfaite intelligence avec le radjah de Seringapatnam. Attaqué à l'improviste, le prince s'estima trop heureux de conserver son petit État en payant au vainqueur quatre *laks* de roupies (environ un million de francs), et en promettant d'en donner le double. Haïder laissa un brahmane pour veiller à la perception du tribut. Mais, après avoir fait en secret de nouveaux préparatifs pour se mieux défendre, le prince hindou chargea de fers l'agent hindou du vainqueur musulman. Celui-ci revint en toute hâte à la tête de douze mille hommes, tant cavaliers que fantassins, et rencontra, après deux jours de marche, le radjah de Bangalore qui arrivait lui-même à sa rencontre (17 février 1747). Les deux armées en vinrent aux mains : celle du Maïssour eut encore l'avantage; le prince de Bangalore fut battu et fait prisonnier avec toute sa famille. Sa capitale et son petit État tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui s'y installa d'après l'ordre du dalaway, en se reconnaissant toutefois vassal du radjah, leur maître commun, au moins de nom. Sous prétexte de pourvoir à la sûreté de son petit domaine, le nouveau maître de Bangalore augmenta sa petite armée et voulut ensuite l'exercer et surtout s'agrandir; mais il fut obligé de suspendre pendant quelque temps l'exécution de ses projets ambitieux pour voler au secours de Mohammed-Aly-khan, nabab du Carnatic, que Tchendâ-Saheb, son compétiteur, soutenu d'un petit corps de Français, tenait étroitement assiégé dans Tritchinapali, en 1751. Haïder se conduisit avec tant de courage et de prudence que le nabab recommanda dans les termes les plus honorables au dalaway un homme qu'il ne prévoyait pas devoir un jour envahir le Carnatic et usurper l'empire du Maïssour. Ce nabab, n'ayant pas rempli les conditions auxquelles il avait obtenu le secours des Maïssouriens, fut exposé à leur ressentiment : il implora l'appui des Anglais, et le 17 août 1754, il y eut, auprès de Tritchinapali, une bataille sanglante entre les Anglais commandés par le général Lawrence et les Français auxiliaires du Maïssour, sous le commandement de M. de Maissin. Pendant l'action, Haïder, s'étant aperçu que les Anglais avaient laissé leurs bagages sans une escorte suffisante, s'en empara par une manœuvre adroite et hardie. Ces munitions et ces armes, formant la charge de trente-cinq chariots, lui furent d'une grande utilité dans la suite pour ses opérations militaires. Une suspension d'armes eut lieu entre les Français et les Anglais. Le dalaway en profita pour rappeler Haïder au secours de l'empire, menacé de nouveau par les Mahrattes, auxquels il fallut pourtant compter, au mois d'avril 1756, une somme assez considérable pour les déterminer à se retirer. Haïder, voulant se dédommager de la mortification que les Mahrattes lui avaient fait éprouver, seconda, avec la permission de son gouvernement, le frère rebelle du nabab d'Arcate; il avait déjà pénétré dans le Madhourèh à la fin de l'année 1757, quand il fut obligé de se retirer vers Dindigol pour attendre un corps français commandé par M. Astruc, qui vint en effet le joindre au mois de janvier 1758; mais une nouvelle invasion des Mahrattes l'obligea de regagner en toute hâte Seringapatnam; quand il arriva, les Mahrattes s'étaient déjà retirés, emportant la somme qu'on avait consenti à leur donner. Cet intervalle de paix procura au général la facilité de visiter son fief de Bangalore, où sa présence était nécessaire. Il employa ces courts instants de repos à réfléchir sur les moyens de satisfaire son insatiable ambition. Son fief était voisin du fertile et riche canton du petit Balapour, dont le souverain hindou possédait un immense trésor. Haïder proposa au dalaway de faire cette facile conquête, qui servirait à rétablir les finances épuisées par la guerre et par les exactions des Mahrattes. La proposition, tout injuste qu'elle était, fut agréée. L'armée du Maïssour avait déjà pénétré dans le petit Balapour, et le malheureux radjah ne savait pas encore qu'on lui avait déclaré la guerre; après avoir opposé une faible résistance, il fut contraint de fuir, laissant au vainqueur trois cents chevaux, mille fusils, trois belles pièces de canon et un riche butin. Haïder se contenta d'envoyer en présent à la cour les trois canons, quinze beaux chevaux, quelques objets de curiosité et peu d'argent, il en distribua une partie à ses soldats, dont le gouvernement avait laissé arriérer la paye, et il garda pour lui la plus forte somme; elle lui servit à augmenter l'armée, dont il disait avoir besoin pour garder ses conquêtes contre les Mahrattes, qui reparurent au commencement de l'année 1759. Le ministre s'aperçut, mais trop tard, des projets ambitieux de son protégé. Il fit part de-

ses inquiétudes au radjah, et ils résolurent de s'assurer de sa personne à quelque prix que ce fût. On l'invita donc, dans les termes les plus affectueux, à se rendre à Seringapatnam; mais Haïder entretenait à la cour de son trop confiant souverain, moyennant cinq cents roupies par mois, un de ces officieux personnages si communs dans toutes les cours de l'Orient et même dans celles de l'Occident; le brahmane fidèle, Kendeh-rao, fit connaître au général musulman le piége qu'on lui tendait. Celui-ci se rendit néanmoins à l'invitation qui lui était adressée, après avoir pris toutes les précautions convenables à sa sûreté et au succès du projet pour lequel il n'avait cru devoir demander aucun avis. Arrivé à Seringapatnam, il campa dans le jardin de la *maha-rani* (grande reine), mère du radjah; il parut à l'audience du premier ministre, qui avait tout disposé pour le faire assassiner; mais son attitude et celle du très-petit nombre de braves qui l'accompagnaient paralysèrent les timides Hindous; l'exécution fut différée au lendemain. Haïder ne crut pas devoir affronter une seconde fois le danger, que des mesures plus adroitement concertées eussent rendu inévitable : la visite fut différée sous certains prétextes, et, un matin, le palais du ministre hindou fut envahi par les soldats du général, et le dalaway enlevé avec toute sa famille. Cette mesure vigoureuse répandit l'alarme dans le palais et dans le cœur du timide radjah. Sous prétexte de rassurer son souverain et de lui offrir son hommage, le redoutable musulman se présenta devant lui et n'eut besoin de rien demander : à l'instant même la place de dalaway ou premier ministre lui fut conférée avec le titre de béhâdour (1), malgré la différence de religion; le souverain, Deo-radja, s'estima trop heureux de recevoir de son nouveau ministre musulman un acte qui lui garantissait, ainsi qu'à ses descendants, la souveraineté nominale du Maïssour, et calmait ses craintes pour l'avenir. Ce grand événement eut lieu en 1759. Le premier acte d'autorité de Haïder fut d'envoyer le ministre disgracié, avec ses deux fils, dans la citadelle de la ville de Maïssour. Le père y vécut pendant treize ans; ils jouissaient d'une forte pension qu'on leur payait très-régulièrement. Quoiqu'il y eût pendant longtemps un parti assez fort contre lui dans sa propre cour et même à Seringapatnam, Haïder y faisait si peu d'attention qu'il n'hésita même pas à envoyer au secours de M. de Lally, assiégé dans Pondichéry, l'élite de ses troupes, consistant en deux mille cavaliers, trois mille fantassins et un parc d'artillerie; et cependant il continua à résider dans une maison de plaisance à une grande lieue de Seringapatnam, avec une garde de trois cents cavaliers d'un dévouement à toute épreuve. Vers le mois de juin 1760, l'armée mahratte reparut sur le territoire maïssourien : Haïder crut qu'elle venait exiger le tribut que le pacifique radjah ne refusait plus depuis quelques années; mais le trop confiant général ne se doutait pas que son prince voulait essayer de sortir de tutelle et avait lui-même appelé les Mahrattes à son secours. Une retraite précipitée sous les canons mêmes de Seringapatnam, qui lui envoyèrent quelques boulets, le déroba, ainsi que ses soldats, au juste ressentiment d'un maître profondément indigné. Il laissa derrière lui ses trésors et même toute sa famille, parmi laquelle se trouvait le jeune Typou, alors âgé de neuf à dix ans; elle fut conduite, par les soins de l'officieux Kendeh-rao, au palais de Seringapatnam. A peine arrivé, le 15 août 1760, dans sa forteresse de Bangalore, à vingt-cinq lieues environ de la capitale du Maïssour, il s'empressa de rappeler le corps de sept mille hommes qu'il avait envoyé au secours du gouverneur français de l'Inde, assiégé par les Anglais dans Pondichéry; il écrivit également à tous les gouverneurs des forteresses de sa dépendance pour leur enjoindre de venir le trouver avec toutes les forces dont chacun d'eux pouvait disposer, et elles lui suffirent pour mettre en déroute l'armée que le radjah du Maïssour avait fait marcher en toute hâte contre Bangalore, connaissant l'activité de son ennemi. En effet, celui-ci avait mis les moments à profit. Le brahmane d'abord si dévoué à Haïder s'avançait maintenant contre lui à la tête de sept mille chevaux, six mille fantassins, avec vingt-huit pièces de canon, et le serrait de près. Cependant le corps auxiliaire de sept mille hommes expédiés récemment pour Pondichéry revenait à grandes journées. Il fut bientôt suivi d'un corps de trois cents Français commandés par M. Allen, et sorti de Pondichéry peu de temps avant la prise de cette malheureuse ville. Les écrivains anglais conviennent que ces Français furent d'une grande utilité pour discipliner l'infanterie indienne et manœuvrer son artillerie. En outre, Haïder ne manqua pas d'exagérer le nombre de ces auxiliaires, et s'en prévalut pour entraîner ceux des siens qui étaient indécis. Enfin, par une ruse savamment combinée, il inspira une terreur panique au général brahmane, qui, se croyant abandonné par son souverain et trahi par ses troupes, chercha son salut dans la fuite. Les troupes, laissées à elles-mêmes, se débandèrent et entrèrent au service de Haïder, qui ne marcha qu'avec lenteur et précaution sur Seringapatnam. Des dissensions intestines et quelques lacs de roupies avaient déterminé les Mahrattes à la retraite : on lui ouvrit les portes de la ville sans la moindre résistance. Suivant une note officielle trouvée par le major Mackenzie, le musulman resta un mois devant Seringapatnam, qu'il tenait étroitement bloqué, pour que le radjah le reçût comme premier ministre et lui livrât le

(1) Brave ou héros; c'est le titre que portent dans l'Inde les généraux en chef et les officiers supérieurs. Jusqu'à cette époque, Haïder n'avait que le titre de *naïk*, chef, commandant. Il se qualifiait préférablement de béhâdour, mot qu'il ajoutait ordinairement à ceux de Feth-Haïder.

précédent, qui avait pris la fuite après sa défaite: il obtint tout ce qu'il demandait dans les premiers jours de juin 1761. Il se présenta avec une soumission et un respect dérisoires devant le radjah dont il usurpait tout le pouvoir et à qui il ne laissait qu'une vaine représentation. Kendéhrao fut livré et enfermé dans une cage de fer par le conseil des brahmanes, que le vainqueur convoqua pour cette affaire. La cage et les os de ce malheureux restèrent exposés pendant plusieurs années dans le bazar de Bangalore. Le radjah, confiné sous bonne garde dans son palais, perdit le reste de son autorité, qu'il transmit à l'usurpateur, se réservant le droit de délivrer quelques diplômes et de mettre son nom sur la monnaie. Aussitôt Haïder exigea un compte bien exact de l'état des finances; il se fit remettre l'argent, les pierreries et autres objets précieux, dont une partie fut distribuée aux personnages fort insignifiants de la cour absolument fantastique du Grand-Mogol à Dehly, et de celle du nizam ou soubahdar du Dékhan; ce qui lui valut la concession de la principauté du Maïssour et de Séra (principauté précédemment dépendante des Mahrattes), avec le brevet de *heft-hézary*, ou chef de sept mille hommes, et le titre pompeux de lieutenant de l'empereur, nabab Haïder-Ali-Khan le héros *béhadour*. Malgré les occupations que devait lui donner cette nouvelle et importante dignité, on le vit, dès l'année suivante (1762), envahir les domaines des princes ses voisins, et obliger l'un d'eux à lui céder la moitié d'un canton pour couvrir les frontières orientales du Maïssour, et s'emparer de la forteresse d'Ouçour, au sud-est de Bangalore. Une contestation s'étant élevée entre le jeune radjah de Bednore (qui possédait aussi toute la côte du Canara), et la veuve de son prédécesseur, le premier eut l'imprudence de réclamer le secours de Haïder, qui ne laissait échapper aucune occasion de s'immiscer dans les affaires de ses voisins. Dans les premiers jours de mars 1763, Haïder emporta d'assaut la place de Bednore, et s'empressa d'arrêter les progrès du feu que les agents de la reine avaient mis par son ordre au palais; le canton de Bednore fut annexé à l'empire du Maïssour; la reine et son fils furent renfermés dans une étroite prison. La juste indignation qu'inspirait une pareille perfidie et les cruautés qui l'accompagnèrent provoquèrent plusieurs conspirations; un grand nombre de personnages importants périrent au milieu des supplices les plus atroces; la confiscation de leurs domaines étendit ceux de Haïder jusqu'aux environs de Goa. Le canton de Sounda produisait seul un million de pagodes par an. Depuis longtemps le fertile territoire de Bednore était absolument inculte : le nouveau souverain pourvut à ce qu'on le remit en valeur, et changea le nom de la capitale de cette nouvelle conquête en celui de Haïder-abad ou Haïder-nagar (ville de Haïder), y transféra sa famille, ses trésors, créa un hôtel des monnaies où l'on frappa des pièces à son coin, ordonna qu'on y construisît un arsenal, un chantier et un palais qui n'ont jamais été terminés; enfin il manifesta le projet très-impolitique de substituer Haïder-nagar à Seringapatnam, et d'en faire la capitale de ses États; mais il s'aperçut bientôt que cette nouvelle ville n'était pas une position militaire, et il abandonna ce projet. Ce fut vers la même époque qu'il prit le titre de roi de Canara et de Courga, petit État situé à l'extrémité méridionale du Canara, dont il est dépendant. La forteresse de Haïder-nagar renferme, dit-on, une riche mine d'or; du moins est-il certain que le vainqueur y trouva un immense trésor en argent monnayé, en lingots, en pierreries. Suivant le rapport des Français qui prirent part à cette expédition, les perles et les pierres précieuses furent mesurées dans les boisseaux du bazar, et l'on forma de l'or et des bijoux deux monceaux qui surpassaient la hauteur d'un homme à cheval. Enfin on évalue à plus de trois millions le produit du pillage, qui contribua prodigieusement aux succès postérieurs du vainqueur; son armée reçut une gratification de six mois de paye. L'appât de ce butin attira bientôt les Mahrattes, nommés à juste titre pillards (*ghanym*) par les musulmans de l'Inde; ils prétendaient avoir été appelés par les grands de Bednore pour la délivrance du pays : leur armée était composée de soixante mille cavaliers et quinze mille fantassins. Trop faible pour leur résister en rase campagne, Haïder commença par leur épargner la peine de ravager le pays par où ils devaient passer, et se retrancha dans un camp défendu par une nombreuse artillerie. La saison des pluies ralentit l'impétuosité de ses ennemis; il parvint à les déterminer à la retraite, vers la fin du mois de février 1765, en comptant quarante lacs ou quatre millions de roupies (environ dix millions de francs) au général, et la moitié à ses lieutenants. Après avoir établi son fils Typou-Saheb intendant (*dyvan*) de Bednore, son beau-frère gouverneur de Seringapatnam, capitale du royaume de Maïssour, et pris d'autres mesures administratives, il conduisit son armée vers la côte de Malabar, contre laquelle il avait déjà fait tenter une expédition en 1757 par un de ses généraux. Un ami du radjah de Courga voulut faire tête à l'orage; mais au bout de trois mois et huit jours de siége, il se rendit (le 20 juin 1765), et il fut bientôt contraint de fuir auprès du zamorin (*samory*) de Calicut, dont il causa la ruine. Celui-ci ne put être sauvé par les douze cents brahmanes somptueusement entretenus dans son palais. Ce malheureux souverain, qui ne pouvait manger qu'après que ses saints pensionnaires avaient été amplement servis, se serait cru souillé par la présence d'un sectateur de Mahomet. Il refusa constamment d'accorder l'audience que celui-ci demandait. Peut-être aussi fut-il effrayé de la sévérité de Haïder envers les parlementaires, qui cher-

chaient à éluder les demandes du vainqueur et tâchaient de prolonger les négociations jusqu'à la mousson des pluies. Pendant deux jours l'armée victorieuse reçut un certain nombre de rations; le troisième, de très-grand matin, on fut étonné de voir une épaisse fumée sortir des combles du palais; Haïder accourut lui-même au lieu de l'incendie; mais les secours étant inutiles, l'édifice, entièrement en bois, fut promptement dévoré par les flammes. Le zamorin s'était dévoué lui-même à la mort : il périt en effet avec toutes ses femmes et trois brahmanes, moins lestes sans doute que leurs compagnons. Après cette catastrophe, le vainqueur partit pour conquérir le reste de la côte malabare, laissant à Calicut, dont il avait considérablement augmenté les fortifications, une garnison de deux mille fantassins et de cinq cents chevaux, et un gouvernement militaire vigoureusement organisé. Il avait été puissamment secondé dans cette expédition par les Mapalets (proprement nommés *Mapila,* fils de leur mère, en malabar). Ce sont des Arabes de Mascate, établis en très-grand nombre pour des spéculations commerciales dans cette partie de l'Inde, où ils sont détestés par les naturels à cause de leur origine exotique et de leur religion, qui est si opposée au paisible et tolérant brahmanisme, et enfin à cause de leur caractère hautain et turbulent. Malgré l'appui de ces étrangers, malgré les précautions multipliées et sanguinaires qu'il prit pour conserver ces nouvelles conquêtes, Haïder n'en fut jamais paisible possesseur, et il se contenta même, par la suite, d'un simple tribut annuel payé par le radjah de Courga. Cependant il se crut autorisé à prendre le titre de roi des douze mille îles, c'est-à-dire des Maldives, qui ont longtemps dépendu des souverains malabars. Alors ses courtisans et les poëtes de sa cour, et même ceux de l'ancien zamorin, dont l'ignorance égalait la bassesse, quelques savants même le saluaient du titre pompeux de *roi des îles de la mer des Indes.* Cependant le malheureux radjah du Maïssour, qu'ils avaient aussi chanté, mais également oublié depuis longtemps, finit sa triste carrière au mois d'avril 1766, dans son palais de Seringapatnam, où il était enfermé depuis sept ans comme prisonnier d'État. Le régent musulman, qui se trouvait alors à Coïmbétore, près de la province de Malabar, ordonna que ses funérailles fussent célébrées avec toutes les cérémonies du culte hindou; que le fils aîné du monarque décédé serait inauguré sur le *mesned* ou coussin royal de ses ancêtres, avec la pompe et la magnificence convenables; mais on le priva du revenu annuel de trois cent mille pagodes accordées à son prédécesseur; on enleva les bijoux de ses femmes, et, après avoir végété cinq ans dans son palais, ce radjah mourut, et son jeune frère hérita, avec la permission du régent, de cette ombre de souveraineté. Mais ces vaines et ridicules formalités ne distrayaient pas Haïder de soins plus importants: à la faveur d'un serment fait sur un livre de papier blanc qui représentait le Coran, il s'empara d'un grand personnage qui lui donnait des inquiétudes. Sur ces entrefaites, mus sourdement par les Anglais et bientôt ouvertement secondés par eux, le nizam du Dékhan et les Mahrattes se coalisèrent contre lui. Des sommes considérables comptées aux Mahrattes et d'adroites négociations auprès du nizam détruisirent la coalition, et mirent ce dernier dans le parti de Haïder, dont la puissance effrayait les Anglais. En effet, à l'époque dont il s'agit (en 1767), il possédait, outre le royaume de Maïssour, la province de Bangalore, qui en avait fait autrefois partie, le Carnatic ou Malléam, c'est-à-dire le pays des montagnes depuis Amboure jusqu'au Madhoureh; le Travancore, la ville de Sera, le pays de Balapour, le petit royaume de Bisnagar, si florissant encore à l'arrivée des Portugais dans l'Inde; celui de Canara, le royaume et la côte de Malabar, ainsi que les îles Maldives, qui en sont tributaires. Ces différentes contrées étaient munies de nombreuses forteresses, et fertiles en riz et autres productions de première nécessité. Son armée pouvait se monter à deux cent mille hommes, dont vingt-cinq mille cavaliers; sept cent cinquante Européens, presque tous Français échappés à nos désastres dans l'Inde, étaient entrés à son service; il les avait divisés en deux compagnies de dragons ou de hussards, et une compagnie de deux cent cinquante canonniers; une autre partie était distribuée dans les compagnies de grenadiers cipayes et de Topasses ou Indiens chrétiens, comme officiers ou sous-officiers. Une partie de ces forces devait défendre les nombreuses forteresses des États de Haïder; de manière qu'il ne put mettre en campagne qu'une armée de cinquante-cinq mille hommes au plus, dont dix-huit mille cavaliers, parmi lesquels se trouvaient huit mille Mahrattes ou Pandarins, que M. Lemaître de la Tour, l'historien français de Haïder, compare aux Cosaques des armées russes. Son infanterie n'avait que seize mille bons fusils; en outre, les deux armées indiennes traînaient à leur suite plus de cent dix pièces de gros calibre. L'artillerie de Haïder était plus nombreuse et mieux pourvue de munitions que celle du nizam : sur soixante pièces de canon, il en avait trente de fer, servies par des artilleurs français. Toutes les pièces du nizam étaient de bronze et fondues en France (1). Quant aux Anglais, les dernières opérations politiques et militaires de Clive et celles de ses prédécesseurs leur avaient déjà acquis une puissance et des possessions immenses. Leurs forces militaires dans l'Inde excédaient alors quatre-vingt-dix mille hommes; mais le général Smith, qui marcha avec les Mahrattes contre les deux princes indiens, n'avait sous ses ordres, après avoir laissé les garnisons nécessaires, que cinq mille Européens,

(1) Nous suivons ici M. Lemaître de la Tour : les détails que donne M. Robson sont un peu différents.

deux mille cinq cents cipayes, quinze cents cavaliers, parmi lesquels on ne comptait au plus que deux cents Européens, tous mal montés et incapables d'entrer en lice avec la cavalerie maïssourienne; mais son infanterie était parfaitement disciplinée et exercée à toutes les manœuvres. « On eût cru jusqu'à cette guerre, dit l'historien « français, son nombreux corps d'Européens ca- « pable de battre seul les douze cent mille hommes « qu'opposa Mehemet-Schah, empereur mogol, à « Nadir-Schah, roi de Perse. » Dès le 25 août 1767, un lieutenant de Haïder enleva par surprise tous les bestiaux des Anglais et tailla en pièces un tiers de leur cavalerie. L'armée du nizam dirigea sa marche sur Arcate et celle de son allié sur Bangalore : ils pénétrèrent ainsi de deux côtés dans le Carnatic, tandis que le jeune Typou allait porter la désolation et la terreur jusque sous les murs de Madras. Le général Smith fut chargé par le gouvernement de Madras de marcher à leur rencontre (1), et le 2 septembre 1767, les armées se rencontrèrent et eurent un choc assez fort auprès de Changana. Les Anglais, manquant de munitions, ne purent inquiéter la prudente retraite de leur ennemi; mais, le 26 du même mois, ils le joignirent encore dans les plaines d'Erour, auprès de la forteresse de Trincomaley. La journée se passa en manœuvres de part et d'autre; Haïder voulait attirer le général Smith dans un marais que celui-ci ne connaissait pas. On demeura toute la nuit sous les armes, et, à la pointe du jour, les Anglais fondirent sur les Indiens avec une furie et une rapidité qui ne laissèrent point à ceux-ci le temps de se reconnaître. L'éléphant du général du nizam eut le pied emporté par un boulet, et l'armée fut mise dans une déroute complète. Le prince se retira lui-même à la distance de douze lieues, laissant trente-sept pièces de canon sur le champ de bataille, et ne tarda pas à abandonner son courageux allié pour faire une honteuse paix avec leur ennemi commun. « Haïder, au lieu « d'imiter la lâcheté du nizam, dit M. de la Tour, « parut en bataille à l'entrée de son camp, dès la « pointe du jour suivant, avec toute son infanterie « en première ligne et sa cavalerie en seconde, et « se fit respecter des Anglais. » En effet, ils n'osèrent pas l'attaquer ni même l'inquiéter dans sa retraite. Cependant le général Smith, alors secondé par le général Wood, et qui reçut du Bengale six cents Européens (ou trois cent cinquante, suivant M. Robson) et six mille cipayes, bien supérieurs pour la force et le courage aux cipayes de Madras, le suivit dans le Maïssour, prenant toutes les forteresses qui se trouvaient sur son chemin; mais le souverain musulman déconcerta terriblement son ennemi en le tournant et en portant la guerre et le pillage dans le Carnatic.

(1) L'armée anglaise ne consistait qu'en deux régiments européens formant huit cents hommes, sept bataillons de cipayes de huit cents hommes chacun, un corps d'artillerie, cinq cents cavaliers indiens, et trente Européens commandés par le lieutenant Robson, qui nous fournit cette note.

Les Anglais, justement alarmés, abandonnèrent leurs nouvelles conquêtes, ainsi que les garnisons qu'ils y avaient laissées : à Bangalore, par exemple, ils perdirent, au mois de juin 1768, un général, quarante-six officiers et plus de six mille cipayes, avec tous les bagages de l'armée. Ce fut là un des premiers faits d'armes du jeune Typou. Peu de temps après, au mois de novembre 1768, son père, feignant de vouloir combattre le colonel Wood, disparut tout à coup, se porta sur Bangalore, qui était tombé au pouvoir des Anglais, emporta la place d'assaut, y massacra deux ou trois mille habitants pour les punir de ne s'être pas défendus, enleva deux pièces de canon de dix-huit, pilla le bazar, les munitions, le bagage de l'armée anglaise, et prit deux mille bœufs de trait. Cette catastrophe, et surtout un commissaire de la compagnie des Indes nouvellement arrivé d'Europe, déterminèrent le conseil de Madras à faire, vers la fin de septembre, des ouvertures de paix au prince musulman; celui-ci se contenta de répondre : « J'écouterai vos propositions dès que je « serai arrivé aux portes de Madras. » Aussitôt les Anglais songèrent à leur défense, et les armées eurent ordre de se rapprocher promptement de la ville. Haïder, en effet, continua ses mouvements, se porta sur Pondichéry, Goudelour, et vint à sept lieues de Madras. L'armée anglaise veut lui disputer le passage de la rivière de St-Thomé; mais tout à coup il disparaît et ne tarde pas à se montrer aux portes de Madras du côté de Paléacate. Aussitôt il envoie un parlementaire demander quelles sont les conditions qu'on veut lui proposer. Son message fut très-favorablement accueilli, et le jour même les négociations commencèrent. Le 15 avril (le 4 avril 1769, suivant M. Robson), un traité fut signé entre le conseil de Madras, agissant au nom du roi d'Angleterre, et Haïder-Ali-Khan, soubahdar de Séra, roi de Canara, etc., et un autre entre le nabab du Dékhan, le nizam, Mohammed-Ali-Khan et Haïder. Ce dernier traité était si désavantageux pour le nabab, protégé des Anglais, et conséquemment pour ses orgueilleux protecteurs, que le gouvernement se garda bien alors de le publier. Le véridique et impartial major Stewart remarque que dans cette guerre leur ennemi déploya une rare habileté. Bien convaincu de la supériorité des Anglais sur lui pour la tactique et la manœuvre, il sut très-adroitement éviter une affaire générale, et ne perdit pas une seule pièce dans toute la campagne; l'artillerie nombreuse que les Anglais prirent à la bataille d'Erour appartenait au nizam. En outre, Haïder ne commit aucun de ces actes de brigandage et de cruauté dont il se souilla par la suite dans le Carnatic. Depuis un an, il s'occupait d'organiser l'administration des pays nouvellement conquis, lorsque les infatigables et insatiables Mahrattes vinrent encore l'arracher à ces paisibles occupations et lui donner de nouvelles inquié-

tudes. Une armée bien disciplinée, soutenue d'une artillerie habilement manœuvrée par des Français, parvint à repousser cette nuée de brigands et de pillards, qui revinrent, l'année suivante, plus nombreux et commandés par leur jeune peychoua en personne. Après plusieurs marches et contremarches fort bien combinées de part et d'autre, Haïder perdit une grande bataille le 9 mars 1771. Cette défaite, qu'il faut principalement attribuer à l'état d'ivresse où il se trouvait au moment de l'action, entraîna la perte de son armée tout entière, de son artillerie et de ses bagages; lui-même fut blessé, et il courut conséquemment les plus grands dangers. Retiré à Seringapatnam, il eut bientôt formé une nouvelle armée plus belle que la première, en grande partie avec ses anciens soldats, car les Indiens ne font point de prisonniers. Il put même racheter des Mahrattes une grande partie de ses armes et de ses bagages. Quelques dissensions adroitement jetées parmi les chefs victorieux, les pluies périodiques, et surtout l'immense somme de trente lacs ou trois millions de roupies comptée à ces Mahrattes, débarrassèrent Haïder de leur présence. Ils laissèrent quelques troupes pour garder les districts à eux cédés en nantissement de la somme qui restait à payer, et pour garantir la trêve signée au mois de juillet 1772. Ce fut vers cette époque que le prince indien, révolté de la conduite de ses deux alliés, le nizam et les Anglais, impatient surtout de se débarrasser des garnisons mahrattes, résolut de renouer ses relations avec les Français, qu'il n'aimait sans doute pas plus que les insulaires nos voisins. Il était aisé de sentir quel avantage résulterait de l'alliance de Haïder pour nos relations avec l'Inde. Des officiers français reçurent, sinon l'invitation, du moins la permission de passer dans l'Inde pour lui organiser une artillerie à la manière européenne; on lui procura amplement des armes, des munitions de toute espèce. Mais, avant d'entamer une guerre sérieuse et à outrance dans le Carnatic, il ne fut pas fâché d'essayer ses forces contre des ennemis moins redoutables que les Mahrattes et les Anglais. Des chefs de la côte de Malabar eurent l'imprudence de l'appeler, en 1773, pour régler des différends domestiques. Celui des deux pour qui Haïder se déclara eut bientôt l'avantage sur son compétiteur, et ne crut pas trop payer ce service en abandonnant à son protecteur la seconde moitié d'un district dont celui-ci possédait déjà la première moitié depuis 1761. Il y ajouta une redevance annuelle de vingt-quatre mille roupies (environ soixante mille francs), somme considérable pour un petit canton stérile et montagneux. L'armée maïssourienne subjugua de suite le royaume de Calicut, où le zamorin s'était rétabli, ainsi que plusieurs petites principautés de la même côte, et obligea le radjah de Cotchin à payer tribut. Pendant cette expédition, les discussions les plus sanglantes s'étaient élevées parmi les Mahrattes : Haïder voulut en profiter pour recouvrer les districts qu'il avait été contraint de leur céder. Il les en chassa en effet avant la fin de 1774, prit ensuite et saccagea Séra, qui avait été longtemps la résidence de son père. Il faudrait se livrer à une étude particulière de la topographie de la presqu'île pour se former une juste idée des conquêtes de Haïder dans cette partie de l'Inde, depuis 1774 jusqu'à sa mort; nous nous bornerons à raconter les événements les plus remarquables. En 1775, le jeune radjah, ou souverain nominal du Maïssour, Cham-radjah, étant venu à mourir sans proche parent, le nabab, qui affectait encore de gouverner et de posséder le Maïssour au nom de la famille hindoue, fit venir devant lui huit ou dix enfants alliés en ligne directe à la famille royale, et leur distribua lui-même quelques fruits qu'ils mangèrent. Un d'eux ayant offert à son père le fruit qui lui était échu en partage, ou, suivant M. Wilks, ayant pris parmi tous les objets qu'on avait mis à leur disposition une épée, il fut choisi pour s'asseoir sur le *mesned*. L'enfant avait quatre ans. Immédiatement après cette parade sentimentale et politique, Haïder alla rejoindre son armée dans ses provinces nouvellement conquises. Nous regrettons de ne pouvoir raconter ici par quelles ruses ingénieuses et par quelles adroites libéralités il sut brouiller le nabab du Dékhan avec les Mahrattes, paralyser l'activité de ceux-ci, et rompre une coalition qui aurait infailliblement causé sa ruine. A la fin de 1778 ou au commencement de 1779, il fit une nouvelle invasion dans le territoire du nabab de Kondapah, qu'il prit et envoya, ainsi que toute sa famille, à Seringapatnam. C'est ainsi qu'après avoir échappé, par le plus heureux des hasards, au poignard de quarante officiers, dont quelques-uns s'étaient déjà introduits dans sa tente, il se trouva maître de ce que l'on nomme le Carnatic-Balaghat-Haïdéry, dont les revenus bruts sont évalués à quarante-sept lacs de roupies (12 millions de francs). Le nabab Bazalet-Djeng étant convenu, en 1779, de céder aux Anglais son serkar ou fief de Gontour, afin d'obtenir leur protection, cette disposition déplut à Haïder, qui, avec sa célérité ordinaire, ravagea les provinces d'Adoni, s'empara de tout le plat pays, et leva des contributions considérables. Ce fut vers la même époque que M. de Lallée (*voy.* Démotz), qu'il ne faut pas confondre avec M. de Lally, et plusieurs autres officiers, avec son bataillon européen, renvoyés, à la sollicitation des Anglais, du service de Bazalet-Djeng, vinrent trouver Haïder, qui les accueillit avec empressement. Cette généreuse hospitalité attira bientôt auprès de lui beaucoup de déserteurs et de prisonniers échappés de Pondichéry après la prise de cette place par les Anglais, en 1778. A la vue de ces puissants auxiliaires, il conçut le projet d'expulser les Anglais de la presqu'île et même de toute l'Inde. Des négociations furent entamées et des traités d'alliance

offensive et défensive conclus avec le nabab du Dékhan, Mohammed-Ali-Khan, les Mahrattes, le radjah de Bérar et celui d'Oude, dans le haut Hindoustan, contre les Anglais, leurs ennemis communs. Le gouvernement de Madras, justement alarmé d'une pareille coalition, s'empressa d'envoyer, vers la fin de 1779, des négociateurs à Seringapatnam, où il ne leur fut point permis d'entrer : on les fit camper à une grande lieue de la ville, et ils n'eurent d'audience qu'après avoir longtemps attendu. Haïder leur reprocha d'avoir manqué à différents articles du traité de 1769, leur rappela plusieurs traits d'une insatiable avidité; il n'oublia pas les tristes résultats de leur monopole, qui, en 1770, coûta la vie à plusieurs millions d'Indiens : « Il ne peut y avoir entre « nous, dit-il, ni traité ni amitié. Retournez vers « celui qui vous a envoyés, et dites-lui de ne plus « m'importuner avec ses lettres et ses messages. » En juillet 1780, l'armée du Maïssour fondit comme un torrent sur le Carnatic; elle consistait en 30,000 chevaux, 40,000 fantassins, un nombreux train d'artillerie, et un corps de Français commandé par M. de Lallée et d'autres officiers de la même nation. Haïder s'était mis lui-même à la tête du corps de bataille; son fils Typou-Saheb commandait l'aile gauche, destinée à s'emparer des serkars septentrionaux; des officiers expérimentés devaient conduire l'aile droite dans le Madhoureh et dans les cantons méridionaux de la presqu'île. Tchitor fut la première place dont s'empara le principal corps d'armée; on y trouva une précieuse collection de manuscrits arabes et persans, acquis à grands frais par Anvar-ed-dynkhan, et qui furent transportés à Seringapatnam. Après la prise de cette ville et la mort de Typou, ces livres ont été envoyés à Londres, où ils forment la base et le principal ornement de la bibliothèque de la compagnie des Indes. La prise de Tchitor et de plusieurs autres forteresses ne ralentit pas la marche de l'armée victorieuse; car, le 18 juillet 1780, ses partis avancés pillèrent les villages voisins de Madras, dont les habitants effrayés demandèrent asile dans la forteresse. Le peintre Hodges, qui fut témoin de cette désolation, en a donné une description vraiment déchirante (1). Haïder se vit, avec un vif regret, obligé d'abandonner cette riche proie pour s'opposer à la jonction des troupes commandées par le général Hector Munro avec celles du colonel Bayley, qui fut arrêté dans sa marche par la crue de plusieurs rivières. Les mouvements du prince musulman se firent d'ailleurs avec tant de mystère que ses avant-postes rencontrèrent le colonel Bayley au moment où celui-ci les croyait encore fort éloignés; ce qui n'empêcha pas pourtant qu'il ne repoussât, en leur faisant éprouver une immense perte, les premiers corps qui vinrent l'attaquer, et il se trouvait même dans une position si avantageuse que le commandant français, M. de Lallée, alla plusieurs fois presser Haïder de faire retraite. Mais celui-ci, qui connaissait au juste, par des espions, la situation critique des Anglais, n'omit aucune des dispositions nécessaires pour les exterminer. Le 10 septembre au matin, on les vit se mettre en marche et s'engager dans des défilés que le général indien avait adroitement garnis de canons masqués. Outre le feu de ces pièces, ils eurent à soutenir la vigoureuse attaque de 25,000 cavaliers, de trente régiments de cipayes disciplinés et d'un corps nombreux d'Européens. Les Anglais, qui n'avaient que dix pièces, tinrent les assaillants longtemps en échec, et peut-être la victoire allait se déclarer pour eux, quand les caissons d'artillerie sautèrent, en faisant deux explosions épouvantables au centre même de l'armée anglaise. Haïder, qui ne songeait qu'à la retraite, revint à la charge avec plus de furie que jamais; il fut reçu de la manière la plus intrépide par les malheureux Anglais, armés seulement de la baïonnette, car ils n'avaient plus ni cartouches ni gargousses. Il fallut que la valeur cédât au nombre : leur commandant lui-même leur ordonna de mettre bas les armes; et ce mouvement, qui prescrit toujours la clémence au vainqueur, fut pour les soldats de Haïder le signal d'atrocités que la plume se refuse à tracer. Il est doux pour un Français de pouvoir consigner ici l'honorable témoignage que les vaincus se sont empressés de rendre à nos concitoyens employés dans l'armée indienne : « Sans les vives instances et les éner- « giques représentations que les commandants « Lallée et Pimoran adressèrent à Haïder, les « braves restes de notre petite armée auraient « servi à assouvir cette soif du sang par laquelle « le tyran déshonora sa victoire. » En effet, quoique M. Robson semble louer l'humanité de Haïder, il est trop certain, d'après des témoins oculaires, que ces infortunés ne reçurent de secours que de M. Castro, chirurgien français, dont ils proclament en ces termes la bienfaisance : « Leur bon « ami, le docteur français, leur apportait souvent « des lettres et des secours de l'humain et divin « (*God like*) capitaine Pimoran, dont il est impos- « sible de prononcer le nom sans éprouver les « plus vives émotions de reconnaissance, d'admi- « ration et d'amour.... » (*Memoir of the war in Asia from* 1780 *to* 1784, in-8°, p. 29.) L'armée victorieuse, après le repos dont elle avait grand besoin, reprit le chemin d'Arcate. Le siége de cette ville, défendue par des officiers anglais, fut poussé avec vigueur et talent. Des ingénieurs français dirigaient l'artillerie du siége. La ville et le fort capitulèrent successivement à la fin d'octobre, et au commencement de novembre 1780, le Carnatic tout entier fut le théâtre des brigandages et des cruautés des soldats de Haïder, qui se vantait d'être « l'instrument de la colère divine pour le châti- « ment des habitants du Carnatic. » Il poursuivait le cours de ses conquêtes, quand, au mois de jan-

(1) *Voyage pittoresque dans l'Inde*, traduit par l'auteur de cet article, Paris, 1805.

vier 1781, l'approche du chevalier Eyre Coote le détermina à faire une retraite précipitée. Il apprit en même temps la prise de ses forteresses de Calicut et de Mangalore, et la destruction de sa flotte dans ce dernier port. Le 1er juin, Eyre Coote parvint à joindre son ennemi, qui cherchait constamment à éviter un engagement général, malgré l'énorme supériorité du nombre. En effet, sa déroute fut complète : il s'enfuit précipitamment, laissant 5,000 morts sur le champ de bataille, mais emmenant son artillerie et ses bagages. Le général anglais, ayant reçu des renforts du Bengale, se remit à la poursuite de son adversaire, qui l'attendait à Périmbakem, poste extrêmement avantageux, où, un an auparavant, il avait détruit le détachement du colonel Baillie. Cette année il fut moins heureux. L'action la plus terrible commença le 27 août 1781, à neuf heures, et se termina à la nuit close par la défaite de l'armée du Maïssour, qui perdit dans sa retraite un de ses plus gros canons. Cette circonstance fit beaucoup de tort à M. de Lallée dans l'esprit de Haïder, que la fortune semblait abandonner; car la fin de l'année 1781 et le commencement de 1782 furent encore signalés par ses défaites. Pour comble de malheur, l'armée qu'il avait chargée de faire le siége de Télitchéry, sur la côte de Malabar, fut aussi battue et détruite par les Anglais. Haïder, accablé de chagrins et livré au découragement, malgré les promesses des Français, allait abandonner le Carnatic et se retrancher dans ses États, quand il vit arriver une flotte française commandée par M. de Suffren. Cet amiral, aussi expérimenté qu'intrépide, avait battu les Anglais à plusieurs reprises; il eut avec Haïder une entrevue qui rendit à ce dernier toute son énergie et son activité. Le 26 janvier 1782, une action des plus meurtrières s'engagea entre le corps du colonel Braithwaith, campé sur les bords du Coleroum, et l'armée envoyée contre lui, en toute hâte, sous les ordres de Typou-Saheb. Les Anglais se battirent en désespérés pendant trois jours, et ne purent être enfoncés que par quatre cents Français formés en bataillon carré, et soutenus d'une artillerie vigoureusement servie. La cavalerie compléta leur déroute, et sans les efforts des Français pour sauver les vaincus, il est probable, dit M. Stewart, que pas un soldat du détachement anglais n'aurait été épargné. Mais l'humanité de M. de Lallée et de ses compagnons d'armes ne put soustraire à la plus horrible captivité ceux qu'ils avaient si courageusement sauvés sur le champ de bataille. L'arrivée de M. Duchemin, qui amenait un corps considérable de Français débarqués à Pondichéry, mit le comble à la joie du prince indien, qui marcha aussitôt sur Goudelour; la place capitula le 8 avril 1782. Le nabab remporta encore quelques avantages qui déterminèrent le chevalier Eyre Coote à le presser vigoureusement : il le mit dans la nécessité de livrer une grande bataille le 2 juin, et tous les efforts des Français qui se trouvèrent à cette action ne purent préserver leur allié d'une déroute aussi complète que les précédentes. Ce fut la dernière action à laquelle assistèrent ces deux grands capitaines; les fatigues de la guerre accélérèrent leur fin; mais surtout le chagrin causé par ses défaites successives, par la certitude de son infériorité à l'égard des Anglais, aggrava fortement la situation de Haïder, qui souffrait depuis longtemps d'un mal inconnu en Europe, nommé par les Hindous *radjepora*, ulcère ou bouton royal, et *sertan*, cancre, par les musulmans : c'est une espèce de pustule qui vient vers la nuque, et à laquelle on croit que les personnes d'un haut rang sont seules sujettes. Le venin renfermé dans ce bouton a une activité et une violence incroyables. Le malade se vit contraint de s'arrêter dans la ville d'Arcate, où il mourut le 7 décembre 1782, laissant sa souveraineté à Feth-Ali-Khan, communément appelé Typou-Saheb, et à Kérym-Saheb, ses deux enfants légitimes, qui prirent soin de le faire inhumer à Seringapatnam, dans un magnifique monument dont on peut voir la description et le dessin dans le deuxième volume des *Monuments anciens et modernes de l'Hindoustan*. A l'époque de sa mort, Haïder possédait, outre ses conquêtes dans le Carnatic, un territoire de vingt-sept mille lieues carrées; ses revenus se montaient à deux krores de roupies, ou environ cinquante millions de francs; et quoique son armée fût composée de plus de cent cinquante mille hommes, ses trésors renfermaient plusieurs millions en espèces d'or, d'argent ou de billon. Haïder avait environ cinq pieds six pouces (anglais) de haut; il était fort leste, quoique chargé d'embonpoint; son nez paraissait fort petit sur sa grosse physionomie basanée; il ne portait ni barbe ni moustache, contre l'usage des Orientaux. Comme la plupart des riches Indiens, il était vêtu ordinairement en magnifique mousseline à fleurs d'or, avec un turban de la même étoffe; il ne portait jamais ni colliers, ni pendants d'oreilles, ni bracelets, ni pierreries. Malgré cette simplicité apparente, il ne faisait nulle difficulté de passer deux ou trois heures à sa toilette quand il en avait le loisir; mais, dès qu'il s'agissait d'une opération militaire ou d'une autre affaire importante, la toilette était complétement oubliée. En temps de paix, il avait la comédie presque tous les soirs; mais il paraissait prêter fort peu d'attention à ces espèces de parades ou marionnettes : il profitait de ce moment pour expédier un grand nombre d'affaires. Quand ses occupations le lui permettaient, il prenait grand plaisir à recevoir, du haut d'un balcon, le salut de ses éléphants, qu'on faisait défiler devant lui, ainsi que ses chevaux de main, ses tigres de chasse couverts d'un manteau traînant de couleur verte à bandes d'or, ayant sur la tête un bonnet de drap brodé d'or, avec lequel on pouvait leur couvrir les yeux si l'on craignait qu'ils ne vinssent à s'effaroucher (1). Haïder est

(1) Haïder leur donnait souvent lui-même une boule de sucrerie, qu'ils prenaient fort adroitement avec la patte; car ces tigres

incontestablement un des personnages les plus extraordinaires que l'Asie ait produits. Dépourvu de toute espèce d'éducation, il acquit d'assez grandes connaissances dans les sciences et dans la politique. Ses talents seuls l'élevèrent de l'état obscur de simple particulier à la souveraineté d'un puissant royaume. Il administra la justice avec une grande impartialité, encouragea l'agriculture et le commerce, se montra constamment indulgent envers ses sujets, strict observateur de la discipline militaire, sévère pour punir les agresseurs, impitoyable et cruel envers ses ennemis et surtout envers les Anglais, pour qui sa haine était égale au moins à la terreur que ceux-ci lui inspiraient. C'étaient, en effet, les seuls rivaux capables d'entraver l'exécution de ses projets ambitieux. Il s'est constamment montré l'ami des Français, qui ne pouvaient lui inspirer aucune inquiétude et qui lui ont souvent rendu d'importants services. Son penchant pour la superstition était tel que les musulmans lui reprochèrent sa confiance dans les astrologues et son respect pour les dieux des Hindous. Peut-être ce sentiment doit-il être attribué à ses intimes relations avec un brahmane qui jouissait de toute sa confiance et qui la justifia par les services les plus signalés. Kendeh-rao joignait à la tête froide et calculatrice d'un prêtre hindou une rare sagacité, des vues singulières, et une audace qui ne redoute et ne ménage rien. Il avait fait des opérations militaires un système de finances, et il eut beaucoup plus d'influence qu'on ne s'imagine sur les succès et l'élévation de Haïder. L'indication de tous les ouvrages anglais ou français qui renferment des anecdotes ou des détails relatifs à ce conquérant formerait une nomenclature bibliographique beaucoup trop longue pour trouver place ici. Nous nous bornerons à indiquer : 1° L'*Histoire d'Hayder-Ali-Khan, nabab bahader, roi des Canarins*, etc., *souba de Scira, dayva du Mayssour, souverain des empires du Cherequi et du Calicut*, etc., *nabab du Benguelour, etc., seigneur des montagnes et vallées, roi des îles de la mer*, etc., etc., etc.; *ou Nouveaux mémoires sur l'Inde, par M. M. D. L. T.* (*Maître de la Tour*), *général de dix mille hommes de l'empire mogol, et ci-devant commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Hayder-Ali, et un corps de troupes européennes à la solde de ce nabab*, Paris, 1783, 2 vol. in-12 ; 2° *the Life of Hyder-Aly-Khan*, etc., par Fr. Robson, Londres, 1786, in-8°, traduits en français sous le titre de *Vie d'Haïder-Aly-Khan, précédée de l'histoire de l'usurpation du pays de Maïssour et autres pays voisins par ce prince, suivie d'un récit authentique des mauvais traitements qu'ont éprouvés les Anglais qui furent faits prisonniers par son fils Typou-Khan*, Paris, 1787, 1 vol. in-12. L'auteur ne paraît pas avoir eu des renseignements exacts sur les dates et les circonstances des faits dont il n'a pas été témoin. 3° Deux mémoires biographiques insérés dans l'*Asiatic annual Register*, t. 2 et 6 ; 4° *Memoirs of Hyder-Aly-Khan*, placés au commencement du *Descriptive catalogue of the oriental library* (*Catalogue descriptif de la bibliothèque orientale de feu Typou, sultan de Maïssour, par M. Charles Stewart, ancien major à l'établissement du Bengale, et professeur de langues orientales au collége de la compagnie des Indes à Hertford.*), Cambridge, 1809, 1 vol. in-4°. Les notices et les extraits des nombreux manuscrits qui composent cette riche bibliothèque décèlent dans l'auteur de ce catalogue une rare connaissance des langues et de la littérature orientales, et nous n'hésitons pas à placer M. le major Stewart auprès du savant auteur de la *Bibliotheca arabico-hispana* (*voy.* Casiri). Nous citerons enfin : 5° Les *Historical Sketches* (*Essais historiques sur le midi de l'Inde, offrant l'essai d'une histoire de Maïssour depuis l'origine du gouvernement hindou dans cet Etat jusqu'à l'extinction de la dynastie musulmane en* 1799, *rédigée principalement d'après les autorités indiennes recueillies par l'auteur, tandis qu'il remplissait, pendant plusieurs années, la place de résident à la cour du Maïssour; par le colonel Mark Wilks*, Londres, 1811 et 1817, 3 vol. in-4°. Cette histoire, remarquable par l'immensité des recherches et par l'exactitude, fait naturellement suite à celle de M. Orme, et mérite d'être placée auprès de ce bel ouvrage. L—s.

HYGIN (Saint-) fut élu pape le 6 janvier 138, sous le règne d'Antonin le Pieux. On croit qu'il était natif d'Athènes. Il succédait à St-Telesphore. On ne sait rien autre chose de lui, sinon qu'il établit la distinction du rang dans le clergé de Rome, et qu'il montra beaucoup de zèle pour arrêter les progrès des hérésies de son temps. Son pontificat dura quatre ans et deux jours, suivant Lenglet Dufresnoy. Le même auteur et quelques autres modernes lui donnent aussi la qualité de martyr. Aucun acte historique ne prouve qu'il le fût; mais on se conforme en cela à l'esprit de l'Église, qui appelle ainsi beaucoup de saints confesseurs, quoiqu'ils ne soient point morts dans la violence des tourments. On a de lui quelques lettres dans la collection des conciles. Il eut pour successeur St-Pie Ier. D—s.

HYGIN (Caïus-Julius Hyginus), né en Espagne, ou, suivant d'autres, à Alexandrie en Égypte, fut esclave de Jules César, qui l'amena encore enfant à Rome, et le fit étudier. Hygin eut pour maître Corn. Alexandre, grammairien, ou plutôt littérateur célèbre : il devint lui-même très-habile ; et Auguste, l'ayant affranchi, lui confia le soin de la bibliothèque Palatine. Les anciens citent de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres un commentaire sur Virgile, qui était fort estimé. Ceux qui nous restent sous son nom sont d'un autre Hygin, qui était vraisemblablement aussi affranchi d'un empereur, et qui vivait au plus tard dans le second siècle de notre ère ; car quelques-unes de ses fables ont été mises en grec par le grammairien Dosithée, qui nous apprend lui-même qu'il a

mouchetés sont fort traitables : mais on n'est jamais parvenu à apprivoiser le tigre rayé qu'on nomme tigre royal.

fait ce travail sous le consulat de Maximus et d'Aper, l'an 207. Ces ouvrages sont : 1° Un recueil de *Fables mythologiques*, tirées en grande partie des anciens scoliastes, principalement de ceux des poëtes latins. Le style en est souvent barbare, sans doute parce que des écrivains d'un âge postérieur y ont fait des additions. 2° *Poeticon astronomicon*, en quatre livres, dont le second est en partie une traduction des *Catastérismes* d'Eratosthène qu'Hygin avait plus complets que nous. Ces deux ouvrages, qui sont absolument nécessaires pour la connaissance de l'ancienne mythologie, ont été imprimés plusieurs fois ensemble (Bâle, 1535, in-fol., et Hambourg, 1674, in-8°), ou séparément (Paris, 1578, et Leyde, 1670, in-8°). Les meilleures éditions sont celles qui ont paru avec les commentaires de Th. Muncker dans le recueil intitulé *Mythographi latini*, Amsterdam, 1681, in-8°; réimprimé avec de nouvelles notes, par Aug. Van Staveren, Leyde, 1762, in-4°. 3° Un *Fragment* sur la castramétation, publié pour la première fois par P. Scriverius, à la suite de Végèce, Leyde, 1607, in-4°; réimprimé avec un savant commentaire de Schelius, Amsterdam, 1661, in-4°, et dans le dixième volume des antiquités romaines de Grævius; 4° *De limitibus constituendis*, dans le recueil intitulé *Rei agrariæ auctores, cura Wil. Gæsii*, Amsterdam, 1674, in-4°. On ne voit aucune raison pour attribuer ces deux derniers ouvrages à un Hygin différent du mythographe. C—R.

HYLAS, gladiateur qui fut sept fois vainqueur dans les jeux du cirque à Lugdunum, et qui combattait avec deux épées. Le petit monument funéraire en marbre blanc qu'Hermaïs, sa femme, lui fit élever, et sur lequel se lit une inscription en caractères romains, a été découvert à Lyon en novembre 1714, dans la rue de Trion. L'inscription où il est nommé était, en 1789, chez les célestins de Sens; elle y avait été apportée par les héritiers de Laurent Pianelli de la Valette. Elle se conserve dans le musée lapidaire de Lyon. *Voyez* les *Inscriptions antiques de Lyon*, recueillies par Alphonse de Boissieu, p. 469, et le *Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, années 1855-56, t. 3, p. 426. A. P.

HYPATIA, fille de Théon, célèbre mathématicien d'Alexandrie, naquit vers la fin du 4e siècle, et fut l'élève de son père, qu'elle surpassa encore en célébrité. Donée d'une rare pénétration, elle y joignait une si grande ardeur de s'instruire, qu'elle consacrait à l'étude les jours entiers et une partie des nuits. Elle s'appliqua particulièrement à la philosophie de Platon, dont elle préférait les sentiments à ceux d'Aristote. A l'exemple de ces grands hommes, elle voulut ajouter à ses connaissances par les voyages, et suivit à Athènes les leçons des maîtres les plus fameux. De retour dans sa patrie, elle fut invitée par les magistrats à y enseigner la philosophie; et l'on vit une femme succéder à cette longue suite d'illustres professeurs qui, depuis deux siècles, avaient rendu l'école d'Alexandrie l'une des plus célèbres de l'univers. Cette distinction flatteuse, qui était alors sans exemple, engagea Hypatia à redoubler de zèle pour remplir dignement des fonctions dont elle sentait toute l'importance. L'historien Socrate nous a conservé des détails sur la méthode qu'elle suivait dans ses cours (*Hist. lib.* 7, *cap.* 15) : on voit qu'elle commençait par l'enseignement des mathématiques, et qu'elle en faisait ensuite des applications aux différentes sciences connues sous le nom de philosophie; elle s'attachait toujours à un principe évident, et en déduisait les conséquences par une marche progressive. Son éloquence était douce et persuasive; et elle ne parlait jamais en public sans s'y être préparée. Elle compta au nombre de ses disciples plusieurs hommes célèbres, entre autres Synésius, depuis évêque de Ptolémaïs, et qui lui conserva toute sa vie le plus tendre attachement, quoiqu'elle se fût constamment refusée à embrasser le christianisme. Hypatia unissait aux dons de l'esprit toutes les qualités extérieures et les vertus de son sexe. Elle était vêtue simplement, et s'enveloppait souvent d'un manteau à la façon des philosophes. Sa conduite fut toujours à l'abri du plus léger soupçon ; elle savait contenir dans les bornes du respect les jeunes gens qui se montraient sensibles à ses charmes, et éloigna constamment toute idée d'une liaison qui l'aurait distraite de son goût pour l'étude. Un si rare mérite, tant de qualités précieuses, excitèrent la jalousie. Oreste, gouverneur d'Alexandrie, admirait les talents d'Hypatia, et lui demandait souvent des conseils. Il voulut réprimer le zèle trop ardent de St-Cyrille, qui n'envisageait en elle que le principal appui du paganisme. Les partisans de l'évêque virent dans les mesures du gouverneur le résultat des avis d'Hypatia. Les plus séditieux, ayant à leur tête le lecteur Pierre, arrêtèrent Hypatia dans le temps qu'elle se rendait à l'école, la forcèrent de descendre de son char, et la traînèrent dans l'église nommée *Césarine*, où, après l'avoir dépouillée de ses habits, ils l'assommèrent avec des débris de tuiles et de pots cassés. La rage de ces forcenés ne fut point assouvie par la mort de cette femme illustre; ils coupèrent son corps par morceaux, les portèrent dans les rues d'Alexandrie, et les brûlèrent dans un lieu nommé *Cinaron* (*voy.* CYRILLE). Cet événement déplorable eut lieu au mois de mars de l'an 415. Les ouvrages d'Hypatia ont péri dans l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie : il y avait dans le nombre un *Commentaire* sur Diophante; un *Canon astronomique* et un *Commentaire sur les coniques* d'Apollonius de Perge. On ne connaît pas même les titres des autres ouvrages. La lettre publiée sous le nom d'Hypatia par le P. Lupus dans sa *Collect. var. epistolarum* est évidemment supposée, puisqu'on y parle de la condamnation de Nestorius, postérieure à la mort de cette femme célèbre. On trouve dans les œuvres de Synésius (publiées par Pétau, 1633, in-fol.,

sept des lettres qu'il écrivait à Hypatia ; mais on regrette la perte de ses réponses, qui éclairciraient des faits dont, faute de documents certains, on n'aura jamais qu'une connaissance imparfaite. L'*Anthologie grecque* offre une épigramme à la louange d'Hypatia, qu'on attribue à Paul le *silentiaire*. Hug. Grotius l'a traduite en latin. On peut consulter sur Hypatia : 1° Ménage, *Histor. mulier. philosophor.*, p. 52 et suiv. ; 2° une *Dissertation* de Desvignoles dans la *Bibl. german.*, t. 3; et 3° une *lettre* de l'abbé Goujet dans les tomes 5 et 6 de la *continuation des Mémoires de littérature*, par Desmolets. W—s.

HYPATODORE ou HÉCATODORE, sculpteur grec, a vécu dans la cent deuxième olympiade, 372 ans avant J.-C. Émule et contemporain de Céphisodore, de Polyclès et de Léocharès, il se rendit célèbre par de beaux ouvrages dont le principal était une statue colossale de Minerve en bronze, placée dans le temple de cette déesse sur le haut de la citadelle d'Aliphère, petite ville d'Arcadie. Pausanias et Polybe font un magnifique éloge de cette statue; et le dernier ajoute qu'Hypatodore l'exécuta de concert avec Sostrate, autre sculpteur célèbre. Hypatodore s'associa pareillement avec un autre artiste nommé Aristogiton pour exécuter les statues d'Aliterse et d'Amphiaraüs, que les Argiens consacrèrent à Delphes après avoir battu les Lacédémoniens près d'Œnée en Argolide. L-S-E.

HYPATUS, médecin grec, vivait dans le 15e siècle. Il exerçait sa profession à Rome, et ses talents lui méritèrent la bienveillance du pape Nicolas V, qui le créa comte de Latran et le revêtit de la dignité de consul. Son véritable nom était Georges Sanginatic (1); mais les manuscrits ne le désignent que par celui d'Hypatus, mot grec qui n'exprime que la dignité consulaire. Il dédia, vers 1450, au pape Nicolas V, un petit traité : *De partibus corporis humani*. Cet opuscule, écrit en vers politiques, fut publié pour la première fois par Etienne le Moyne, dans ses *Varia sacra*, t. 1, p. 543. Jean-Et. Bernard (*voy.* ce nom) l'a reproduit en 1744, Leyde, in-8°, avec la version latine de le Moyne, dont il ne faisait pas grande estime (2). Il y joignit des notes, tant de lui que de Dan. Triller, et trois planches anatomiques, tirées d'un manuscrit de la bibliothèque de Leyde, qu'il jugeait, sans en connaître la date, beaucoup plus ancien que le premier traité d'anatomie imprimé avec figures (3). Dans cette édition, l'opuscule d'Hypatus est précédé d'un autre petit traité d'anatomie, d'un médecin grec, intitulé *Introductio anatomica*. Cet opuscule avait été déjà publié par Pierre Lauremberg (*voy.* ce nom), avec une version latine, Hambourg, 1616 (1), et Leyde, 1618. L'introduction anatomique, dont l'auteur est inconnu, n'offre guère que des lambeaux tirés des *OEuvres* d'Aristote, et réunis par un compilateur ignorant ou malhabile. Quelques critiques ont cependant soupçonné Lauremberg d'avoir composé lui-même cette espèce de centon ; mais il est plus vraisemblable, comme le dit Morsius (*Préf.* de l'éd. de 1618), que Lauremberg l'avait rapporté de France, où il l'avait déterré dans quelque bibliothèque. La préface curieuse que Bernard a mise en tête de son édition de ces deux opuscules mérite d'être lue. On attribue encore à Hypatus un *Traité du pouls*, resté manuscrit. W—s.

HYPÉRIDES, célèbre orateur athénien, était fils de Glaucippus. Après avoir étudié la philosophie sous Platon, et l'éloquence sous Socrate, il se mit à composer des plaidoyers pour les particuliers, en attendant que l'âge lui permît de se présenter à la tribune. En entrant dans la carrière politique il s'attacha, comme Démosthènes, au parti opposé à Philippe, roi de Macédoine. Ce prince, qui n'était pas encore très-puissant, craignant que les Athéniens ne missent des obstacles à ses projets, avait eu soin de prendre à sa solde une partie de leurs orateurs, à la tête desquels était Eschine. Le parti contraire, qui avait Démosthènes pour chef, s'adressa au roi de Perse, dont les États étaient également menacés par Philippe, et il paraît qu'Hypérides et Éphialtes furent chargés de cette négociation, qui fut sans doute très-secrète. Quelque temps après (344 ans avant J.-C.), l'Eubée craignant une invasion de Philippe, et les Athéniens consumant leur temps en de vaines délibérations, Hypérides engagea les citoyens les plus riches à se réunir à lui pour équiper sur-le-champ quarante vaisseaux, dont deux furent armés à ses frais, l'un sous son nom, l'autre sous celui de son fils. Il fit partie de l'expédition que les Athéniens envoyèrent au secours de Byzance, sous les ordres de Phocion. A la nouvelle de la bataille de Chéronée (338 ans avant J.-C.), il monta à la tribune, proposa de mettre les femmes, les enfants et les dieux en sûreté dans le Pirée ; de rappeler les exilés ; de rendre les droits de citoyens à ceux qui les avaient perdus, de les accorder aux étrangers domiciliés à Athènes ; de donner la liberté aux esclaves et de prendre tous les armes pour la défense du pays. Ces mesures furent adoptées, et la république leur dut la paix honorable qu'elle obtint. Le danger passé, Hypérides fut attaqué par Aristogiton, qui l'accusait d'avoir violé par ce décret toutes les lois de la république. Hypérides se défendit par un discours célèbre, dans lequel il disait

(1) Georgius Sanginaticus. Ce dernier nom est sans doute celui de sa patrie, obscure bourgade oubliée par tous les lexicographes.

(2) Voici ce que Bernard dit de la version de le Moyne : *Quæ non tam auctorem explicat quam potius sensum ejus invertit* (*Præf.*, xi).

(3) Bernard croyait (*Præf.*, xii) que l'*Anatomie* de Jacq. de Carpi était la première imprimée avec figures; mais il se trompait : ce n'est que la troisième (*voy.* J. Berenger).

(1) Cette édition de 1616 est citée par Conring; mais Bernard déclare qu'il a fait d'inutiles recherches pour se la procurer, et il pense que, si cet ouvrage eût été publié réellement en 1616, Morsius n'en aurait pas donné, deux ans après, une nouvelle édition, tirée à mille exemplaires.

qu'ébloui par les armes des Macédoniens, il n'avait pas pu porter ses yeux sur les lois, et il gagna sa cause. Il était un de ceux qu'Alexandre voulut se faire livrer après le sac de Thèbes; mais la colère de ce prince fut apaisée par Démades, et Hypérides resta dans sa patrie. Il fut du petit nombre de ceux qui ne se laissèrent point corrompre par l'or d'Harpalus, c'est pourquoi on le chargea de poursuivre ceux qui n'avaient pas su résister, et il fut un des accusateurs de Démosthènes. Il n'en conseilla pas moins aux Athéniens de garder à leur solde les troupes qu'Harpalus avait amenées sur le promontoire Tænare. L'occasion de s'en servir se présenta bientôt; Alexandre étant mort (323 ans avant J.-C.), les Athéniens conçurent le projet de délivrer la Grèce du joug des Macédoniens; ils envoyèrent Léosthènes prendre le commandement de ces troupes, et ce fut avec elles qu'il commença la guerre Lamiaque. Léosthènes ayant été tué, Hypérides prononça l'oraison funèbre de ce général et de ceux qui avaient péri dans la même guerre. Les anciens la citent comme un des plus beaux discours qui aient été faits en ce genre. Après la défaite des Grecs il fut exilé d'Athènes. Il se retira d'abord à Égine, où il se réconcilia avec Démosthènes. Poursuivi par les Macédoniens, il se réfugia dans le temple de Neptune à Hermina, et il fut arraché de cet asile par Archias, qui s'était chargé de l'infâme mission de livrer à Antipater les orateurs athéniens qui lui étaient opposés. Antipater fit couper la langue à Hypérides, et le fit mettre à mort (322 ans avant J.-C.). Son corps, qui avait été laissé sans sépulture, fut enlevé par ses proches, et ils l'enterrèrent dans l'Attique. Hypérides avait plusieurs fois été chargé par la république de missions importantes. Les Déliens, après avoir secoué le joug des Athéniens, prétendaient avoir la surintendance de leur temple et des jeux qui s'y célébraient. Les Athéniens la réclamèrent comme leur appartenant de toute ancienneté. La cause fut portée devant les amphictyons de Delphes, le temple qu'Apollon avait dans cette ville étant celui d'où le culte de ce dieu s'était propagé dans tout le reste de la Grèce. Le peuple d'Athènes avait nommé Eschine pour aller défendre ses droits; mais l'aréopage, sachant que cet orateur était vendu à Philippe, sous la protection duquel les Déliens s'étaient mis, annula ce choix et fit charger Hypérides de cette défense. Cet orateur fut aussi envoyé à Olympie pour demander la remise de l'amende à laquelle avait été condamné Callippus, athlète athénien, qui avait corrompu ses antagonistes pour obtenir le prix du pentathle. Il alla enfin en ambassade à Rhodes, on ne sait à quelle occasion, et il y prononça un discours qu'on trouve quelquefois cité. Ses mœurs étaient peu régulières, et il avait été attaché au char de plusieurs courtisanes. C'est sans doute par cette raison que Phryné le choisit pour son défenseur. Un certain Euthias, qu'elle avait rebuté, voulut se venger en intentant contre elle une accusation d'impiété, qui n'avait pas sans doute de caractère bien déterminé; car elle fut portée devant les héliastes, au lieu de l'être devant l'aréopage. L'éloquence d'Hypérides n'aurait point sauvé cette courtisane: voyant le danger qu'elle courait, il lui déchira sa tunique sur la poitrine, et découvrant sa gorge et ses épaules qu'elle avait de la plus grande beauté, il dit aux juges: « Condamnez, « si vous l'osez, la prêtresse favorite de Vénus. » Frappés d'un respect religieux, ils crurent voir la déesse elle-même, et sa cause fut gagnée. Cicéron le place immédiatement après Démosthènes, et presque sur la même ligne. On avait de lui cinquante-deux discours qui existaient encore en partie du temps de Photius: ils se sont perdus depuis, et il est le seul des dix orateurs grecs dont il ne nous reste rien; car on ne peut guère s'en rapporter au jugement de Libanius, qui lui attribue un discours contre Alexandre, qui est le dix-septième parmi ceux de Démosthènes. C—R.

HYPSICLÈS d'Alexandrie vivait sous Ptolémée Physcon, vers l'an 146 avant notre ère. On a de lui les quatorzième et quinzième livres qu'il a mis à la suite des *Éléments* d'Euclide. Les opinions des savants ne sont pas bien unanimes sur ce point; mais personne ne lui dispute un petit traité qu'il a nommé *Anaphorique* ou *des Ascensions*. Il y donne une méthode fort inexacte pour calculer en combien de temps se lève chaque signe ou chaque portion de l'écliptique. L'auteur était à peu près contemporain d'Hipparque, qui le premier a donné la solution exacte du problème. Il a pu ignorer les découvertes d'Hipparque, et c'est ce qui l'excuse; mais ce que l'on conçoit moins facilement, c'est que son *Anaphorique* ait été inséré dans la collection appelée le *Petit Astronome*, c'est-à-dire dans un recueil de quelques petits traités qu'on enseignait dans l'école d'Alexandrie pour préparer à la lecture de l'*Astronomie* de Ptolémée. Il était assez inutile de montrer aux élèves une solution très-vicieuse d'un problème fort aisé qu'ils devaient trouver bien résolu dans le livre de Ptolémée. D—L—E.

HYPSICRATES. *Voyez* ANTIGONE.

HYPSILANTES. *Voyez* YPSILANTI.

HYRCAN Ier (JEAN, surnommé) était le troisième fils de Simon Macchabée, grand prêtre des Juifs, et lui succéda dans cette dignité éminente l'an 135 avant J.-C. Il voulut venger la mort de son père, assassiné dans un festin par son gendre Ptolémée; il poursuivit le meurtrier, et le contraignit de s'enfermer dans la forteresse de Dagon, où il l'assiégea; mais Ptolémée l'ayant menacé d'égorger à ses yeux sa mère et ses deux frères qu'il retenait prisonniers, Hyrcan se retira. Bientôt il eut à se défendre contre Antiochus Sidétès, roi de Syrie. Ce prince vint avec une armée devant Jérusalem, et pressa le siége avec tant de vigueur

qu'Hyrcan s'estima heureux d'accepter la paix à des conditions onéreuses. L'historien Josèphe rapporte qu'Hyrcan tira du tombeau de David trois mille talents (environ dix-huit millions de notre monnaie), qui furent employés à payer les frais de la guerre et à réparer les fortifications de Jérusalem ; mais on a remarqué qu'il n'est guère vraisemblable que cette somme fût restée si longtemps cachée sans qu'aucun prince eût songé à s'en servir dans les besoins pressants de l'État. Hyrcan fut obligé d'aider Antiochus dans son expédition contre les Parthes ; mais, à la nouvelle de la mort de ce prince, il rentra dans la Syrie, qu'il ravagea, et soumit les Iduméens, auxquels il imposa un tribut annuel. Il assiégea ensuite Samarie, l'éternelle rivale de Jérusalem, et, s'en étant emparé, il la détruisit entièrement. Ce fut sur l'emplacement de cette ville qu'Hérode le Grand rebâtit Sébaste. La protection des Romains faisait respecter Hyrcan de ses voisins ; mais la tranquillité de ses États était sans cesse troublée par les disputes de deux sectes ennemies, les pharisiens et les sadducéens : quoique élevé dans les principes des pharisiens, il cessa de les protéger, parce qu'il les crut redoutables. Il gouverna la Judée pendant trente et un ans avec l'autorité d'un roi, sans en avoir le titre, et mourut vers l'an 103 avant J.-C. Aristobule, l'aîné de ses fils, lui succéda dans la souveraine sacrificature (*voy.* Aristobule), et eut pour successeur son frère Alexandre Jannée. W—s.

HYRCAN II succéda, l'an 76 avant J.-C., à son père Alexandre Jannée dans la dignité de grand prêtre des Juifs. C'était un prince d'un caractère faible, qui préférait le repos à l'éclat d'une couronne. Aristobule, son frère, craignant que les pharisiens, maîtres de son esprit, n'achevassent de lui enlever jusqu'à l'ombre de l'autorité, gagna les commandants des forteresses, et, s'étant fait proclamer roi, marcha sur Jérusalem. Hyrcan se décida, non sans peine, à s'avancer à la rencontre de l'usurpateur : les deux armées se joignirent près de Jéricho ; mais pendant le combat ses soldats l'ayant abandonné, il fut forcé de recourir à la générosité du vainqueur, qui lui laissa le titre de grand prêtre et un revenu suffisant. Cet accord fut juré par les deux frères, qui se touchèrent la main et s'embrassèrent en présence de tout le peuple. Cependant Hyrcan, d'après les conseils d'Antipater, se retira auprès d'Arétas, roi d'Arabie, qui lui promit de l'aider à remonter sur le trône : ce prince vint en effet assiéger Aristobule dans Jérusalem, et le réduisit aux dernières extrémités ; mais celui-ci ayant gagné Scaurus, l'un des lieutenants de Pompée, Arétas fut obligé de lever le siége pour s'occuper de la conservation de ses propres États. Hyrcan réussit enfin à mettre les Romains dans ses intérêts, et, avec leur secours, il fut rétabli dans la charge de grand sacrificateur ; mais il n'en jouit pas tranquillement. La Judée était continuellement exposée à des ravages qu'il ne pouvait empêcher. César lui permit de relever les murailles de Jérusalem renversées par Pompée, et lui fit don de plusieurs villes en récompense des services qu'il en avait reçus ; mais Hyrcan ne profita point de ces avantages : il n'avait que le titre de prince ; l'ambitieux Antipater, son ministre, conservait l'autorité qu'il partageait avec ses fils Hérode et Phasaël. Antigone, fils d'Aristobule, pour venger la mort de son père, fit alliance avec les Parthes, et rentra dans la Judée l'an 38 avant J.-C. Ayant saisi Hyrcan, il lui fit couper les oreilles, afin de le rendre incapable d'exercer jamais la sacrificature, et il l'emmena prisonnier. Le malheureux prince trouva quelque adoucissement à son sort dans l'humanité de Phraates, roi des Parthes, et obtint de lui la permission de retourner à Jérusalem. Alors il retomba dans les mains du cruel Hérode, et ce tyran soupçonneux, ayant appris qu'il entretenait des intelligences avec Malèle, chef des Arabes, saisit ce prétexte pour le faire mourir, l'an 30 avant J.-C. Hyrcan était âgé de 80 ans. W—s.

I

N. B. On cherchera au J ou à l'Y les noms que l'on ne trouverait pas à la lettre I.

IACAÏA, imposteur, parut dans la Turquie asiatique vers l'an 1615, sous le règne d'Achmet 1er. Il se donnait pour fils de Mahomet III et frère aîné du sultan régnant. Sa mère, esclave chrétienne, l'avait soustrait pour lui conserver la vie, en publiant qu'il était mort de la petite vérole, et en faisant enterrer à sa place un autre enfant. Iacaïa, élevé par un moine grec, parcourut la Natolie en répandant que le véritable héritier du trône ottoman réclamait le sceptre de son père. Il paraît que, ne trouvant pas d'armée pour le soutenir, après avoir vainement tenté de faire assassiner Achmet par un derviche, et aussi soigneux de propager l'opinion de ses prétentions au trône que de dérober sa personne aux recherches de ceux qui veillaient à la tranquillité publique et se refusaient à voir dans Iacaïa autre chose qu'un perturbateur, cet imposteur ou ce frère aîné d'Achmet Ier erra dans l'Asie Mineure, dans la Valachie, dans la Moldavie, et passa par prudence ou par calcul dans la Pologne, où le roi Sigismond refusa également de l'appuyer et de le livrer. Le grand-duc Cosme de Médicis essaya de l'employer, comme Charles VIII voulait employer Zizime; il attira Iacaïa à Florence, et le traita en souverain légitime à qui l'on refusait son nom et ses droits : ils furent notifiés au pape, au roi d'Espagne, au roi de France. Jouet de promesses vagues et toujours différées, Iacaïa passa en France, où Charles de Gonzague, duc de Nevers, qui avait des droits sur le Péloponnèse et sur la Grèce, dont les Ottomans étaient en possession, se chargea de la subsistance du prétendu fils de Mahomet III. Depuis l'époque où le duc de Nevers l'accueillit, Iacaïa a disparu de l'histoire, et l'on cessa de penser à lui : sa mort fut encore plus ignorée que sa vie. C'était à ses manières plus qu'à ses actions, disent les historiens, que son illustre origine se faisait apercevoir. On doit en conclure que Iacaïa a existé, mais que ses droits étaient au moins très-problématiques. S—Y.

IACOUB-TCHELEBY, fils d'Amurath Ier et frère de Bajazet. Après la mort du sultan leur père, assassiné au sein de la victoire par un soldat servien sur le champ de bataille même de Cassovie, en 1389, ce jeune prince devint jaloux de la préférence donnée à Bajazet sur lui, et ne voulut pas reconnaître le droit d'hérédité au trône, mal fixé par les lois ottomanes, puisque Orchan, son grand-père, avait été nommé sultan au préjudice d'Aladin. Iacoub essaya donc de se faire un parti dans l'armée. Sa révolte fut punie presque au moment où elle éclata, et Bajazet, avant d'avoir pensé aux obsèques de son père, fit étrangler Iacoub avec une corde d'arc, genre de supplice que ce prince, plus imprudent que coupable, illustra pour jamais, puisqu'il devint dès lors le plus honorable chez les Ottomans, et qu'il fut, à dater de cette époque, réservé aux criminels distingués. S—Y.

IANAKI, Grec, et boucher de profession, fut fait prince de Moldavie en 1730, par Patrona-khalil. Il avait fourni de la viande et prêté de l'argent au Mazanielle turc. Patrona, venant de faire un sultan, rencontra dans la rue Ianaki, qui vint baiser le pan de son habit; il lui donna mille sequins et lui dit en riant : « Ne te souciez-« tu pas de vivre plus longtemps que moi? — Non, « s'écria Ianaki; lorsque mon protecteur finira « sa carrière, je ne veux pas vivre après lui. — Eh « bien, lui répondit Patrona, je veux faire quel-« que chose pour toi; va dire de ma part au « grand vizir de te donner le diplôme de prince « de Moldavie : le souverain actuel ne nous con-« vient pas. » Le boucher grec, transporté de joie, courut, suivi de Muslu, le complice de Patrona, chez le grand vizir, qui n'osa refuser au protégé de ce chef redoutable ni la pelisse, ni le *cucca*, ni la masse d'armes, symboles de la souveraineté de Moldavie. Le boucher Ianaki fut admis à l'audience de Mahmoud Ier, et reçut l'investiture de la principauté : il est vrai que le règne de ses protecteurs finit avant qu'il eût eu le temps de prendre possession. Mais du moins la reconnaissance d'Ianaki survécut à la fortune de Patrona-khalil : il tenta de rassembler quelques hommes pour venger la mort de son bienfaiteur; sa tentative n'aboutit qu'à justifier la prédiction dont le rebelle lui avait offert de courir la chance : en effet le prince de Moldavie, le boucher Ianaki, fut étranglé par ordre du sultan Mahmoud, peu de jours après la mort de Patrona-khalil. S—Y.

IBARRA (Joachim), célèbre imprimeur espagnol, naquit à Saragosse en 1725, et mourut à Madrid en 1785; il avait dans cette ville une imprimerie dont les productions sont connues de toute l'Europe et recherchées des amateurs : il en est deux surtout qui sont regardées comme des chefs-d'œuvre typographiques; l'une est son édition

du *Don Quixote*, 1780, 4 vol. in-4°. (Il a donné du même ouvrage une autre édition, 1782, 4 vol. in-8°.) L'autre est la traduction de Salluste faite par l'infant don Gabriel, 1772, petit in-folio. Il a aussi donné une magnifique édition de la *Bible*, et une du *Missel mosarabe*. Il paraît que ce fut Ibarra qui introduisit en Espagne l'usage de lisser le papier imprimé. On a dit aussi qu'il avait inventé une encre dont il augmentait ou diminuait l'épaisseur à volonté. Cette assertion nous semble singulière, du moins d'après la composition de l'encre d'imprimerie en France; mais nous remarquerons qu'en Espagne chaque imprimeur fait lui-même l'encre dont il se sert, suivant la méthode qu'il a reçue de son prédécesseur et qu'il transmet à son successeur. C'est peut-être à cela qu'il faut attribuer la beauté et la solidité des encres espagnoles, qui sont ainsi restées une partie de l'art de l'imprimeur, et ne sont pas devenues un objet de commerce. On croit qu'Ibarra mettait dans son encre une certaine dose de bleu de Prusse. A. B—T.

IBAS, prêtre syrien, s'est rendu célèbre dans le 5e siècle par la part qu'il prit aux disputes du nestorianisme. Il désapprouva hautement la sévérité dont Rabulas, son évêque, avait usé envers Théodore de Mopsueste, et consulta pour décider s'il ne se séparerait pas de sa communion. Il lui succéda en 436 sur le siége d'Édesse; mais les membres du clergé opposés à son élection le dénoncèrent aussitôt comme le principal auteur des troubles qui agitaient l'Église d'Orient, et l'accusèrent d'avoir cherché à augmenter le nombre des partisans de Théodore en traduisant ses écrits en langue syriaque. St-Procle, patriarche de Constantinople, renvoya la décision de cette affaire à l'évêque d'Antioche, et les accusateurs ne s'étant point présentés, Ibas fut déclaré innocent des faits allégués contre lui, et ses ennemis furent déposés. Ils appelèrent de cette sentence à l'empereur Théodose, qui chargea d'autres évêques de terminer promptement des débats si contraires aux intérêts de l'Église. Ibas nia, même avec serment, tous les faits qu'on lui reprochait, et souscrivit, le 25 février 448, une profession de foi qui satisfit ses juges. Il fut en conséquence renvoyé à ses fonctions, et pour prouver à ses ennemis qu'il ne conservait aucun ressentiment, il s'empressa de les réintégrer dans leurs dignités: ceux-ci, loin d'être touchés de sa modération, renouvelèrent bientôt leurs plaintes, et l'empereur consentit à ce qu'Ibas fût cité une seconde fois devant les évêques qui avaient déjà examiné sa conduite. Il sortit encore victorieux de cette lutte; mais il fut condamné en 449 au concile d'Éphèse, déposé de l'épiscopat et jeté dans une prison. Rétabli sur son siége en 451, par le concile de Chalcédoine, qui annula tous les actes de l'assemblée d'Éphèse, il chercha sincèrement à ramener la paix dans son Église, et mourut en 457. Il nous reste d'Ibas un fragment d'une lettre qu'il écrivit à un Persan nommé Maris, et dans laquelle il lui rend compte des débats survenus entre Nestorius et St-Cyrille. Cette lettre fut lue au concile de Chalcédoine par les adversaires d'Ibas, qui prétendaient en tirer des arguments contre sa foi: mais les Pères ne prononcèrent point alors sur le mérite des sentiments qu'elle renferme, et ce ne fut qu'au concile de Constantinople, en 553, qu'elle fut condamnée, malgré les efforts du pape Vigile, qui allégua plusieurs raisons pour démontrer l'orthodoxie d'Ibas. On la trouve au tome 4 de la *Collection des Conciles*. W—S.

IBBOT (Benjamin), écrivain anglais, né en 1680, à Beachamwell dans le comté de Norfolk, trouva de bonne heure un protecteur dans le vertueux archevêque Tenison, qui le nomma son bibliothécaire et son chapelain. Il fut ensuite pourvu de divers bénéfices, nommé prédicateur adjoint au docteur Samuel Clarke, et prébendier de l'église collégiale de St-Paul à Westminster. Il mourut le 5 avril 1725, âgé de 45 ans. Après sa mort, parut, d'après ses désirs, une suite de sermons qu'il avait prononcés pour la lecture fondée, à Cambridge, par Robert Boyle. Ces sermons prouvent un jugement solide et éclairé, et remplissent parfaitement l'objet de l'auteur, qui était de réfuter l'ouvrage de Collins sur le libre arbitre. Ils sont suivis d'une liste des savants qui ont prêché les leçons de Boyle depuis leur origine, en 1692, jusqu'en 1726, avec un précis des sujets qu'ils ont traités. Le docteur Clarke, ami d'Ibbot, choisit parmi ses manuscrits et publia, en 1726, au bénéfice de sa veuve, trente *Sermons sur des sujets de morale pratique*, en deux volumes in-octavo. Ces sermons eurent beaucoup de succès. On a encore de lui six sermons détachés, et une traduction du traité de Puffendorf, *De habitu religionis christianæ ad vitam civilem*, publiée, en 1719, in-8°, sans le nom du traducteur. L.

IBELIN (Jean d'), le plus célèbre des jurisconsultes d'outre-mer, naquit au commencement du 13e siècle, et mourut vers 1270. Il était fils de Philippe d'Ibelin, qui fut baile de Chypre, et neveu de Jean d'Ibelin, sire de Baruth, qui soutint une lutte énergique contre l'empereur Frédéric II. Philippe d'Ibelin avait été appelé en 1213 à la gestion du royaume de Chypre, comme tuteur du jeune roi de Chypre son neveu, qui venait de perdre son père Hugues Ier. Philippe étant mort en 1228, Jean d'Ibelin le Vieux le remplaça et réunit à ces fonctions importantes l'administration du royaume de Jérusalem, qui lui avait été confiée par Alix, mère du roi Conrad, également mineur. C'est contre lui et pour le dépouiller de cette double tutelle que l'empereur Frédéric II dirigea tous ses efforts. Jean d'Ibelin, qui nous occupe, prit part à cette guerre, assista au siége de Baruth, à la bataille de Casal-Imbert et à celle de Nicosie, gagnée par le chef de sa famille contre les Lombards (*voy.* Philippe de Navarre).

Il devint ensuite comte de Jaffa, d'Ascalon et de Ramer. Lorsque St-Louis débarqua en Palestine, il fut rejoint par Jean d'Ibelin, « qui plus noble-« ment arriva, car sa galée arriva toute peinte « dedens mer et dehors, à escussiaux de ses « armes, lesquelles armes sont d'or à une croix « de gueules patée (*Joinville*). » Le roi, après sa délivrance, ayant annoncé l'intention de se rendre à Jaffa, Jean d'Ibelin « assorta et mit son chastel « de Japhe en tel point qu'il ressembloit bien « une bonne ville défensable. Car à chascun cres-« neau de son chastel il y avoit bien cinq cents « hommes à tout chascun une targe et ung pa-« noncel à ses armes, laquelle chose étoit fort « belle à voir (1253). » L'année suivante, il fut nommé baile de Jérusalem, et en 1256 il résigna ses fonctions au profit d'un fils de Jean d'Ibelin le Vieux. Quelques explications sont ici nécessaires afin de faire comprendre en quoi consista l'œuvre des jurisconsultes à qui nous devons le recueil des *Assises de Jérusalem.* Les deux codes de lois rédigés par Godefroi de Bouillon, et connus sous le nom de *Lettres du sépulcre*, avaient été déposés dans le trésor de l'Église; ils ne pouvaient être consultés que fort difficilement, dans des occasions rares et solennelles, avec le concours du chef de la religion et de plusieurs hauts personnages. Entourée ainsi d'un mystère à peu près impénétrable, cette législation avait moins la valeur d'une loi écrite que d'une coutume toujours vivante dans la mémoire des personnes chargées d'en faire l'application. Elle reçut d'ailleurs toutes les améliorations dont l'expérience et le temps avaient fait reconnaître la nécessité. Lorsque, après la prise de Jérusalem par Saladin, en 1187, ces deux codes eurent péri, on ne prit même pas la peine d'en faire une nouvelle rédaction officielle; « ne onques puis, dit Phi-« lippe de Navarre, n'i ot escrite assise. » On s'était habitué à juger sans consulter le texte de la loi, et le jour où ces hommes, vieillis dans l'application de ces mêmes coutumes, voulurent les fixer de nouveau par écrit, ils puisèrent dans leurs souvenirs personnels, dans la tradition orale, tous les documents nécessaires pour composer les recueils que nous possédons. Il suffit de savoir que la principauté de Jérusalem renfermait vingt-deux cours de justice pour comprendre comment une jurisprudence éclairée s'y était formée. Philippe de Navarre avait composé un premier traité où il avait mis à profit les leçons des autres et celles de sa propre expérience. Le sire de Jaffa était aussi bien que son devancier en mesure de composer un livre original; il avait, comme lui, fréquenté le sire de Baruth, Balian III, et tant d'autres jurisconsultes interprètes de la tradition. Néanmoins il préféra suivre pas à pas l'ouvrage de son ami, et il s'attacha surtout à le développer et à le compléter. Son traité est beaucoup plus ample, et renferme deux cent soixante-treize chapitres dans lesquels on trouve les renseignements les plus précieux touchant les devoirs du vassal et du suzerain, la transmission du fief et la procédure devant la cour féodale. Aucun livre ne donne de détails aussi précieux sur ces matières; bien que postérieur en date à quelques autres traités publiés en Europe, l'ouvrage d'Ibelin est plus près de la tradition primitive, et les principes de l'ancien droit féodal n'y ont pas subi autant d'altérations. Après la ruine définitive des possessions chrétiennes de Syrie, les *Assises* acquirent dans le royaume de Chypre une autorité à peu près exclusive. En 1368, pendant la minorité du roi Pierre II de Lusignan, une commission fut chargée de recueillir et d'examiner avec soin les travaux de Jean d'Ibelin, et à partir de l'année suivante, le livre des *Assises* acquit le caractère d'une loi écrite dont les cours féodales ne durent point s'écarter. Après que ce royaume fut tombé au pouvoir des Vénitiens en 1489, ils s'engagèrent à respecter les anciennes coutumes; puis, en 1531, des commissaires furent chargés de traduire en italien les assises de la haute cour, et avant tout, d'en recueillir les manuscrits les plus authentiques. Ce travail ayant été terminé, le conseil des dix reçut une expédition de la version italienne et un exemplaire du texte français, connu depuis sous le nom de manuscrit de Venise, et sur lequel M. le comte Beugnot a publié son édition. J. S—E.

IBELIN (Jacques d') a écrit un traité succinct de jurisprudence féodale, *sans plait*, inséré dans le recueil des assises de Jérusalem. Il était fils de Balian d'Ibelin, prince de Tabarie, et d'Alix, fille de Hugues III, roi de Chypre, et arrière-petit-neveu de Jean d'Ibelin, à qui nous devons le recueil le plus important des coutumes d'outre-mer. Jacques d'Ibelin vécut sous les règnes de Hugues II et de Hugues III (1267-1284). Il prononça un discours éloquent, inséré dans les documents relatifs au service militaire (*Assises de Jérusalem*, t. 2, p. 430). Dans cette conférence, tenue à Acre en 1271, l'orateur, s'adressant au prince Édouard d'Angleterre, s'efforça au nom des barons du royaume de Chypre de réfuter l'opinion du roi Hugues III sur l'étendue du service militaire. J. S—E.

IBN-AL-ATSYR. Sous ce nom sont connus trois frères qui se distinguèrent dans les lettres, et ont laissé aux Arabes des monuments précieux de leur érudition. Le plus célèbre est Aboul'-Hassan-Aly, surnommé *Azz-eddyn* (la gloire de la religion) et *Al-djézéry*, comme ses frères, parce qu'ils naquirent en Mésopotamie, à Djézyréh-bény-Omar. On place la naissance d'Azz-eddyn au 4 de djoumady 1er 555 (1160 de J.-C.). Il passa ses premières années à Djézyréh-bény-Omar; puis il alla demeurer à Moussoul, où son père fixa son séjour. Il paraît qu'il se mêla des affaires publiques; car Ibn-Khilcan dit qu'il alla plusieurs fois à Bagdad, soit comme envoyé du souverain de Moussoul, soit en pèlerinage, et il profita de ces courses

pour entendre les plus habiles docteurs. Dans la suite, il parcourut la Syrie et visita Jérusalem, fréquentant les hommes les plus renommés par leur savoir. A son retour, il se consacra tout entier à la retraite et à l'étude. Sa maison était le rendez-vous des habitants les plus distingués de Moussoul, et ceux qui visitaient cette ville ne la quittaient point sans l'avoir vu. Ibn-Khilcan fréquenta beaucoup Azz-eddyn vers 626, lorsqu'il était à Alep, où il jouissait d'une grande considération auprès d'Althaouachy l'eunuque, atabek d'Almélik-Alazyz, et il célébra ses belles qualités. Azz-eddyn revint à Moussoul vers 628, et y mourut en chaaban 630 (1233 de J.-C.). Ce docteur excellait dans la science des hadyth ou traditions prophétiques, et dans toutes les parties qui s'y rattachent. Son érudition en fait d'histoire n'était pas moins vaste : il possédait à fond, dit Ibn-Khilcan, celle des temps anciens et modernes, connaissait les généalogies des Arabes et tous les événements de cette nation. On a de lui 1° un grand ouvrage historique intitulé *Kamal Altawarykh* (*Chronique complète*), qui commence à l'origine du monde et s'arrête à l'an 628 de l'hégire. Elle se compose de treize volumes selon Hadjy-Khalfa, et de vingt-trois selon Aboulféda. Ce dernier l'a souvent copié. C'est, selon le même Ibn-Khilcan, l'une des meilleures histoires que l'on ait. Malheureusement l'Europe n'en possède qu'une partie, qui se trouve dans la bibliothèque de Leyde. Cette chronique a été continuée par Abou-Thaleb-Aly jusqu'en 656 (1258). On en a une traduction persane très-élégante par Moulana-Nedjm-eddyn-Alnédhary, l'un des personnages les plus distingués de la cour de Myrzà-Myran-schah, fils de Tamerlan. 2° *Histoire des atabeks qui ont régné en Syrie.* De Guignes a donné une notice très-étendue de cet ouvrage dans le tome 1er des *Not. et Ext. des manusc.* D'après les détails qu'il a recueillis, il n'hésite point à l'attribuer à Azz-eddyn, quoique le manuscrit de la bibliothèque ne porte point de nom d'auteur, et qu'Ibn-Khilcan n'en fasse point mention. Mais ses raisons paraissent convaincantes, et sont appuyées du témoignage d'Hadjy-Khalfa, qui, à l'article *Tarykh-Ibn-Alatsyr*, attribue à notre auteur une *Histoire abrégée des atabeks.* Dans le même article il lui attribue aussi une chronique des khalifes et des princes intitulée *I'bret oûly Alabsar fy moulouk Alamsar.* D'Herbelot et de Guignes ont adopté cette opinion : mais au titre *I'bret*, Hadjy-Khalfa dit que cet ouvrage est d'Imad eddyn Ismaïl, fils d'Ahmed, d'Alep, connu sous le surnom d'*Ibn-Alatsyr*, et mort en 699 de l'hégire (1300); la parité du surnom a sans doute donné naissance à cette fausse attribution. 3° *Abrégé du Traité des généalogies d'Abdoulkerym-alsamany*, en trois volumes. Cet excellent abrégé a remplacé l'ouvrage original, qui ne se trouve plus aujourd'hui. 4° Une *Histoire des compagnons* (*Séhabéhs*) *de Mahomet.* J—N.

IBN-AL-ATSYR-ABOULSAADAT-MOBAREK, surnommé *Medjed-eddyn* (la gloire de la religion), naquit en 544 (1150 de J.-C.), et devint lieutenant (naïb) de Medjahed-eddyn-Caïmaz, souverain de Moussoul. Il occupa cette place jusqu'à la catastrophe qui ravit la puissance à cet émir. Alors il passa au service d'Azz-eddyn-Maçoud, et dirigea la secrétairerie (dywan alrésaï) jusqu'à sa mort. Il paraît qu'il s'attira, pour ses fautes, la défaveur du fils de Maçoud (Nour-eddyn-Arslan-schah). Cependant il remplit les mêmes fonctions auprès de lui, et ne les quitta que parce qu'il devint paralytique des mains et des pieds. Alors il fut obligé de renoncer à ces emplois, et se renferma dans sa maison, où les grands et les savants venaient le visiter. Il employa ses biens à doter un couvent qu'il fit élever dans un bourg voisin de Damas. Ce fut pendant la durée de son infirmité qu'il composa ses ouvrages. La plupart ont les traditions prophétiques et la grammaire pour objet. On en trouve la nomenclature dans Ibn-Khilcan. Med-jed-eddyn mourut en dzoulheddjah 666 (1268 de J.-C.). J—N.

IBN-ALATSYR-NASR-ALLAH, surnommé *Dhiaeddin* (la *splendeur de la religion*), l'un des hommes les plus distingués du siècle de Saladin, naquit en 558 de l'hég. (1162), dans le Djéziréh-beni-Omar; il fut élevé, et accompagna ensuite son père à Moussoul, où il étudia les diverses sciences cultivées par les Arabes. Un goût naturel le porta vers la lecture des poëtes anciens et modernes de sa nation : Abou-temam, Bohtézy et Motenabbi furent surtout les auteurs qu'il affectionna; et il enrichit sa mémoire des plus beaux morceaux des poëtes arabes. Étant venu à la cour de Saladin, ce prince l'accueillit, et le donna pour vizir à Mélik-afdhal, son fils et son successeur; ce dernier, loin de conserver dans son intégrité l'empire fondé par la valeur et les grandes qualités de son père, ne put même se maintenir dans la portion de ses États où il s'était établi, et perdit successivement le royaume de Damas et l'Égypte. On attribua ses revers à Nasr-allah, dont les conseils l'avaient conduit à des mesures impolitiques. Si Nasr-allah s'attira peu d'estime comme homme d'État, du moins déploya-t-il un beau caractère, en restant fidèle à son maître et en partageant des malheurs qu'il avait peut-être préparés. Il le suivit, dans son exil, à Sarkhad, en Égypte, à Samisath. L'ayant quitté ensuite pour s'attacher au frère d'Afdhal, roi d'Alep, et ce prince l'ayant mécontenté par sa conduite, il abandonna la cour et les honneurs, pour se retirer à Moussoul, où il fixa sa demeure. Ibn-Khilcan le visita plusieurs fois, et il parle de l'utilité et du plaisir qu'il trouvait dans ses entretiens. Nasr-allah mourut, en 1239, à Bagdad, en y remplissant une mission de la part du prince de Moussoul; ce qui prouve qu'il n'avait pas entièrement renoncé aux affaires publiques. On doit à Nasr-allah plusieurs ouvrages, sur lesquels Ibn-Khilcan et Hadji-khalfa donnent quelques détails :

1° *L'Art de l'écrivain et du poëte :* ce traité fort célèbre, a donné naissance à plusieurs ouvrages destinés à l'expliquer, ou composés d'après les principes qui y sont établis; 2° *Traité de prosodie,* etc. On peut voir les titres des autres ouvrages de Nasr-allah dans la biographie d'Ibn-Khilcan. J—N.

IBN-AL-BAWAB (Aboul Hassen) mérite quelque mention par la célébrité dont il jouit, parmi les Arabes, comme calligraphe. « Il n'a point d'égal « dit Ibn-Khilcan, parmi les anciens et les mo- « dernes, dans l'art d'écrire. » Quoique Ibn-Moclah ait emprunté aux habitants de Koufah leurs caractères et les ait perfectionnés, Ibn-Albawâb a tellement ajouté à cette perfection, que personne ne lui dispute le premier rang, et qu'on le prend généralement pour modèle. Il mourut à Bagdad en 413 ou 423 de l'hégire (1022 ou 1031 de J.-C.). On le surnommait Ibn-Albawâb ou *fils du portier,* parce que son père occupait cet emploi. J—N.

IBN-AL-COUTHYAH (Abou Becr Mohammed), *le fils de la Gothe;* c'est sous cette singulière dénomination qu'est connu un écrivain arabe-espagnol très-célèbre. On ignore l'époque de sa naissance; mais on sait qu'il mourut en 367 de l'hégire (978 de J.-C.), à Cordoue, où il faisait sa résidence. Ibn-al-Couthyah s'acquit une grande renommée comme lexicographe, grammairien et historien; il étudia surtout l'histoire d'Espagne, et a composé plusieurs ouvrages sur ce sujet. Il s'adonna aussi à l'étude des traditions prophétiques. Comme sa vie fut de long cours, il forma un grand nombre de disciples. On lui doit : 1° *Kitabtessaryf alafal* (*Traité des conjugaisons des verbes*). Il fut le premier qui traita cette matière. 2° *Kitab elmacsour ona'lmandoud,* autre traité de grammaire; 3° *Kitab fatah al Andalous* (*Histoire de la conquête d'Espagne par les Arabes*). La bibliothèque de Paris possède un exemplaire de cet ouvrage, que de Fiennes avait entrepris de traduire, et dont Cardonne a fait usage dans son *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne.* Mais jusqu'à présent le nom de l'auteur avait été mal lu, et transcrit *Ibn Alkantyr* au lieu d'*Ibn Alcouthyah.* Au surplus ce manuscrit, écrit en caractères africains et qui est d'un âge ancien, offre plusieurs lacunes; ce qui en rend l'emploi difficile. Quant à cette dénomination de *fils de la Gothe,* voici l'origine que lui donnent les Arabes: une fille de sang royal d'Espagne, ayant eu à se plaindre de son oncle Ertabaze, vint implorer le secours d'Hécham, khalife de Damas. Là elle épousa un musulman appelé Mozahem, qui vint s'établir en Espagne avec elle, lorsque ce royaume eut été réduit en province musulmane. C'est par allusion à cette alliance que tous les enfants qui en sont nés portèrent le surnom d'*Ibn-al-Couthyah.* J—N.

IBN-AL-DJOUZY (Abd-errhaman), célèbre historien et juriste arabe, naquit vers 510 de l'hégire (1117 de J.-C.). Il descendait en droite ligne du khalife Abou-Becr. Son éloquence lui acquit autant de réputation que ses écrits, et il était regardé comme le plus habile prédicateur de son temps. Une querelle violente s'étant élevée entre les chyites et les sunnites à Bagdad, il sut l'apaiser par son adresse et ses discours. Il mourut dans cette ville en 597 (1201 de J.-C.). Ibn-al-Djouzy a écrit sur une infinité de matières; son traité intitulé *Viatique pour le voyage dans la science de l'interprétation de l'Alcoran* lui acquit une grande renommée. Comme historien il a composé *Almontedhem fy'l tarykh.* On trouve des détails curieux sur ce personnage dans Ibn-Khilcan. J—N.

IBN-AL-DJOUZY (Abou-Modhaffer-Yousef-ben-Carah-Aly), connu sous le nom de Sebth-ibn-Aldjouzy, et qu'il ne faut pas confondre, comme l'a fait de Rossi, avec le précédent, vivait vers le milieu du 7e siècle de l'hégire. Il s'adonna également à l'histoire, et nous a laissé un monument en ce genre, intitulé *Mirat elzéman* (le *Miroir du temps*). Cet ouvrage, qui embrasse aussi l'histoire littéraire, se trouve, mais incomplet, dans les bibliothèques de l'Escurial, de Paris, et dans la Bodléienne. Le *Miroir du temps* a eu plusieurs continuateurs. Cothb-eddyn-Mouça l'a continué et abrégé : il a été aussi traduit en turc. Sebth-Ibn-Aldjouzy a conduit son histoire jusqu'en 654 (1256 de J.-C.), époque de sa mort. J—N.

IBN-AL-FARADHY (Abou-Walyd-Abd-Allah), écrivain arabe-espagnol très-célèbre, était natif de Cordoue. Il cultiva, avec un égal succès, les belles-lettres et la science des traditions. En 382, il passa d'Espagne en Afrique, s'acquitta du pèlerinage de la Mecque, fréquenta les docteurs les plus habiles, tantôt profitant de leurs leçons, et tantôt professant lui-même. Ibn-al-faradhy revint en Espagne, où il occupa la place de cadi de Valence. Il périt lors de la prise de Cordoue par les Berbers, en 403 (1012 de J.-C.). Son corps resta trois jours sans sépulture, et fut enterré sans qu'on lui rendît les derniers devoirs. On doit à cet écrivain, entre autres ouvrages, une chronique des savants d'Espagne, continuée par Ibn-Baschouâl, et une histoire des poëtes du même royaume. Ibn-Khilcan lui a consacré un article dans sa biographie. J—N.

IBN-ALFORAT (Mohammed-ben-abd-Alrahym), historien arabe et jurisconsulte de la secte des hanifah, naquit en 735 (1335 de J.-C.). Il suivit les leçons des maîtres les plus habiles de son temps, et obtint d'eux, selon l'usage de l'Orient, des diplômes qui attestaient sa capacité. Il se distingua dans la carrière du droit; mais c'est surtout comme chronographe que cet écrivain mérite d'être connu parmi nous. Sa chronique, qui prenait vraisemblablement à la première année de l'hégire et se terminait peu de temps avant sa mort, arrivée en 807 (1405 de J.-C.), le nom même de cet auteur, étaient ignorés de l'Europe, lorsque des succès militaires firent passer dans notre bibliothèque de Paris, plusieurs manuscrits de celle de Vienne. L'auteur de cet article s'étant attaché à cette

chronique, en traduisit la table générale des matières, et de longs extraits relatifs à l'histoire des croisades. La bibliothèque de Vienne possède dix volumes d'Ibn-Alforat, et ne possède pas l'ouvrage complet. Le premier commence à l'an 501 de l'hégire, et le dernier se termine avec le 8e siècle. Toute la partie antérieure à 501 manque. En effet, si nous en devons croire l'auteur du *Menhel elsafy*, cette chronique formerait vingt-cinq volumes ou parties; et encore le brouillon de l'auteur occupait-il cent parties. Ces dix volumes offrent même de fréquentes lacunes : on peut lire, à cet égard, une *lettre à M. de Hammer*, insérée dans le tome 4 des *Mines de l'Orient*. Ce manuscrit, mal écrit, fautif, défectueux, est néanmoins très-précieux, puisqu'il est le seul connu en Europe; et peut-être même pourrait-on le regarder comme autographe. Ibn-Alforat ne se distingue ni par son style, ni par sa critique : il raconte les faits d'une manière très-prolixe, mettant à la suite les uns des autres les récits souvent opposés d'un même fait relatés par divers écrivains, sans en établir la vérité; mais en nous conservant ainsi des extraits d'auteurs que nous n'avons pas, il nous fournit l'occasion de la trouver. Si l'on travaillait à une histoire de l'Orient, ou même des croisades, cet ouvrage, à partir de la mort de Saladin, devrait nécessairement être consulté. J—N.

IBN-ALKHATHIB (Mohammed-ben-Ahmed), célèbre écrivain espagnol, plus connu sous le nom de *Liçan-eddin* (la langue de la religion), appartenait à une famille originaire de Syrie, et qui vint s'établir en Espagne, d'abord à Loxa, ensuite à Cordoue, à Tolède, puis enfin à Grenade, où elle acquit de grandes richesses. Ibn-Alkhathib naquit à Grenade, en redjeb 713 (1313 de J.-C.). Son père, homme distingué par son goût pour les lettres et son savoir, avait occupé l'emploi de gouverneur de cette ville, et son aïeul avait tenu un rang distingué dans l'armée. Quant à notre personnage, il hérita du goût de ses ancêtres pour les lettres, s'adonna particulièrement à l'histoire, remplit aussi des fonctions importantes dans l'État, et jouit de la faveur de plusieurs rois de Grenade. Mais, vers la fin de sa vie, il éprouva les vicissitudes de la fortune : soupçonné de trahison par le roi Ibn-Alahmar, il fut jeté dans un cachot, et y reçut la mort en 776 de l'hégire (1374 de J.-C.). Ibn-Alkhathib a composé un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire politique et littéraire de l'Espagne, dont on lit la nomenclature dans Casiri. On y distingue une *Histoire des rois de Grenade et de cette ville en particulier;* une autre des princes arabes qui ont régné en Espagne; une *Biographie des écrivains espagnols;* divers autres ouvrages historiques; des traités de morale et même sur les sciences. Casiri a donné quelques extraits d'Ibn-Alkhathib : — 1° Un extrait de son *Histoire de Grenade*. (*Bibl. ar. hist.*, t. 2, p. 73). — 2° Un autre extrait de sa *Chronologie des khalifes et des rois d'Afrique et d'Espagne*, écrite en vers (ibid., p. 177). Le chanoine Gregorio a emprunté, de ce dernier extrait, la série des princes aglabites qui ont régné en Afrique et en Sicile, et l'a insérée dans sa *Collect. rer. Sicul.* La bibliothèque de Paris possède, parmi ses manuscrits arabes, une histoire fort étendue d'Ibn-Alkhathib et de sa famille, composée par Ahmed-ben-Mohammed-al-Mocry. — Le célèbre docteur Fakhr-eddyn-Razy, auquel nous avons consacré un article, est aussi connu sous le surnom d'Ibn-Alkhathib. J—N.

IBN-ALMOKAFFA, célèbre écrivain du 2e siècle de l'hégire, était d'origine persane, et se nommait en persan *Rouzbéh*. Il professa longtemps le magisme, et reçut, en embrassant l'islamisme, le nom d'Abd-allah. Quant au surnom d'*Ibn-Almokaffa*, sous lequel il est connu, on le lui donna parce que son père, Dadouyéh, que le fameux Hedjadj avait chargé de la perception des impôts dans l'Irac et le Farès, s'étant rendu coupable de concussion, ce gouverneur, le plus souvent cruel, mais juste en cette occasion, le fit mettre à la torture; sa main s'étant retirée par suite des tourments qu'il éprouva, on l'appela depuis le *recroquevillé*, et il transmit cette dénomination à son fils. Abd-allah fut attaché à la personne d'Isa, oncle paternel des deux premiers khalyfes abbassides. La pureté de sa foi comme musulman a toujours paru très-suspecte; on l'accusa d'avoir travaillé, mais en vain, à imiter le style de l'Alcoran. Si son orthodoxie lui attira des ennemis, son penchant pour la raillerie lui en fit de plus dangereux et le perdit. Ibn-Almokaffa, ayant été chargé de rédiger l'amnistie qui devait réconcilier Mansor et son oncle Abd-allah, le fit dans des termes qui déplurent au khalife. Mansor, dans sa colère, ordonna secrètement au gouverneur de Basra de le faire mourir. Cet officier détestait Ibn-Almokaffa, parce qu'il avait souvent été l'objet de ses sarcasmes et de ses épigrammes : ainsi il obéit avec empressement à cet ordre, fit arrêter le fils d'Almokaffa; puis, ayant fait chauffer un four, il fit couper et jeter l'un après l'autre dans le four les membres de ce malheureux; enfin tout son corps y fut mis, et le gouverneur ferma le four en disant : « Je n'ai « encouru aucun blâme en faisant de toi un exem- « ple, parce que tu es un impie. » Cet événement paraît appartenir à l'année 139 de l'hégire (757 de J.-C.). Ibn-Almokaffa est auteur de la première traduction qui ait été faite du livre célèbre de Calilah et Dimnah, de l'arabe en persan. C'est cette version qui a servi de base aux nombreuses traductions qui ont été faites de cet ouvrage, dans les divers idiomes de l'Orient et de l'Occident. Schultens avait publié un fragment de cette version sous ce titre : *Pars versionis arabicæ libri Colailah wa Dimnah*, Leyde, 1786, in-4°. Sylvestre de Sacy a donné une édition complète du texte, sous ce titre : *Calila et Dimna ou Fables de Bidpaï* en arabe, etc., Paris, 1816, in-4°. Elle est précédée

d'un mémoire très-savant sur l'origine et les diverses traductions de ce livre. Ibn-Almokaffa avait aussi traduit plusieurs ouvrages du persan, entre autres les principales parties de l'ancienne histoire persane, qui ont servi de sources aux récits du *Chah nameh*. Le recueil intitulé *Hammasa* contient aussi quelques fragments de ses poésies arabes. J—N.

IBN-AL-OUARDY ou plutôt AL-WARDY, géographe arabe, et poëte estimé, se nommait Aboullafs-Zéin-eddyn-Omar, fils d'Almodhaffer. Si l'on ignore l'époque de sa naissance, il ne peut rester aucun doute sur celle de sa mort, quoique les savants ne la placent point à la même année. Mais il est certain, d'après le témoignage de Salah-eddyn-Alsafady, de la biographie des docteurs chaféites, et de Hadjy-khalfa, qu'il mourut à Alep, vers la fin de 749, ou au commencement de l'année suivante (1350 de J.-C.). Dans sa jeunesse, il remplit les fonctions de naïb, ou lieutenant du hakim ou juge d'Alep; mais il quitta la carrière de la judicature pour se livrer à la composition de ses ouvrages. C'est à sa géographie intitulée *Perle des merveilles*, qu'il doit d'être connu en Europe; elle fut composée pour le gouverneur d'Alep. Golius, et surtout Ol. Celsius dans son *Hierobotanicon*, en ont fait un grand usage. Aurivillius, excité par les éloges que ce dernier donnait au géographe arabe, publia, à Upsal, en 1745, l'article du *Palmier* (*De Palma*), extrait du dixième chapitre de l'ouvrage, avec le texte arabe, une traduction latine et des notes. Cet opuscule se trouve réimprimé dans l'édition des *Dissertationes* d'Aurivillius, donnée par Michaëlis, Gœttingue, 1790. Depuis cette époque, plusieurs parties de la géographie d'Ibn-Alwardy ont été publiées. Kœhler a donné, à la suite des tables de la Syrie d'Aboulféda, un extrait du premier chapitre relatif à cette province. André Xylander a choisi pour sujet des exercices publics de son académie ce même ouvrage; et il en avait fait paraître, en 1806, trente-deux parties (*particulæ*). Les trois premières n'offraient que la traduction latine; le texte arabe se trouve joint aux subséquentes. La vingt-cinquième, consacrée à la description de Cordoue et de sa mosquée, a été traduite en allemand, d'après un nouveau texte, par Karsten, à la suite de la version allemande qu'il a mise au jour à Rostock, en 1802, in-4°, des tables d'Aboulféda, publiées précédemment par Rink. Wil. Faxe a inséré dans une thèse soutenue à Lund un petit extrait d'Ibn-Alwardy, concernant quelques plantes; ce morceau fait immédiatement suite à celui d'Aurivillius. M. Frœhn a publié, en 1804, in-8°, la description de l'Égypte, avec une version latine, des notes et des variantes. Enfin, de Guignes, qui, dès le mois d'avril 1758, avait fait connaître, dans le *Journal des Savants*, la géographie d'Ibn-Alwardy, en a donné une notice beaucoup plus étendue dans le tome 2 des *Not. et extr. des manuscr.*; et il y indique les neuf manuscrits qu'en possède la bibliothèque de Paris. Ibn-Alwardy est encore auteur : 1° D'un abrégé de la chronique d'Aboulféda, qu'il a, en même temps, continuée; 2° il a mis en vers le traité célèbre des principes de la secte de Chaféi, intitulé *Haouy Alsaghyr* de Nedjm-eddyn-Abd-elghaffar; 3° enfin, il est auteur d'un petit poëme sur la grammaire, et de divers autres ouvrages dont on trouve les listes dans les biographies arabes citées plus haut. J—N.

IBN-AYYAS (Mohammed-ben-Ahmed), géographe et historien arabe, florissait vers le commencement du 10e siècle de l'hégire, 16e de notre ère. On lui doit : 1° Une cosmographie intitulée *Parfum des fleurs* ou *Merveilles des contrées*, dont la bibliothèque de Paris possède deux exemplaires. Elle avait été connue et employée par plusieurs savants, tels que Pococke, Petis de la Croix, Deshauterayes, etc. Langlès en a donné une notice très-étendue dans le tome 8 des *Notices et extraits des manuscrits*. Il y a joint deux tables des crues du Nil, l'une tirée d'Ibn-Ayyas, et l'autre d'Aboul'mahcen, qui lui a été communiquée par Ét. Quatremère. Cette cosmographie a été terminée en 922. 2° *Histoire d'Égypte*, intitulée *les Merveilles des siècles*, qui s'arrête à l'année 928 de l'hégire (1522 de J.-C.). La bibliothèque de Paris en possède un exemplaire sous le n° 673 B de ses manuscrits arabes. J—N.

IBN-CADHY-CHOHBAH : c'est sous cette dénomination qu'est connu un docteur musulman assez célèbre de la secte de Chaféi, et dont le vrai nom, ignoré jusqu'ici, est Mohammed, fils d'Omar. Il naquit à Damas le 20 de rébi 1er, 691 de l'hégire, et mourut dans la même ville le 8 de moharrem 788 (1386 de J.-C.). Après avoir étudié les belles-lettres, il s'adonna tout entier à la jurisprudence, entra dans la carrière de l'enseignement, et devint suppléant du cadi de Damas : il a écrit plusieurs traités relatifs à sa profession. — Mohammed-ben-Isa, qui est connu sous la même dénomination que cet auteur, dont il paraît avoir été parent, se distingua dans l'art d'écrire, soit en vers, soit en prose. Il occupa la place de secrétaire du gouverneur de Gazah, et remplit les fonctions de prédicateur dans la mosquée de cette ville. Il y mourut en 762 de l'hégire (1361). J-N.

IBN-CATIB. *Voyez* Ibn-al-Khatib.

IBN-COTAIBAH (Abou-Mohammed-Abdallah), célèbre philologue arabe du 3e siècle de l'hégire, naquit à Bagdad en 213 de notre ère (829 de J.-C.). Il remplit longtemps la place de cadi à Dynaver, ville de Perse, ce qui lui a fait donner le surnom de Dynavéry. Mais c'est à Bagdad qu'il a composé tous ses ouvrages. Ils sont très-nombreux, et presque tous relatifs à l'histoire des Arabes, à la philologie, ou à l'intelligence du Coran. Nous indiquerons les principaux : 1° *Kitab almaarif* (*Livre des notices*); Ibn-Cotaïbah y donne les généalogies et l'histoire des Arabes, de Mahomet, de ses compagnons, des khalifes, des grands personnages de leur cour, etc. La bibliothèque de Leyde en possède un manuscrit, d'après lequel Eichhorn a

publié un assez long fragment de cet ouvrage, relatif aux généalogies des Arabes, dans ses *Monumenta antiquissimæ historiæ Arabum*, Gotha, 1775, in-8°. Reiske en a fait un grand usage dans ses notes sur Aboulféda. 2° *Adab elkateb*. A en juger par le titre, ce doit être un code d'instruction pour former un écrivain, c'est-à-dire un traité du style et des divers genres d'éloquence : l'*Adab elkateb* jouit d'une grande réputation en Orient, et a été souvent commenté. 3° Deux traités destinés à expliquer les difficultés du Coran, intitulés, l'un *Gharyb elcoran*, et l'autre *Mouchkil elcoran*; 4° une histoire des poëtes; 5° *Oyoun elakhbar* (*les Yeux de l'histoire*). Ibn-Cotaïbah mourut à Bagdad en 276 de l'hégire (890 de J.-C.). C'est du moins cette date qu'Ibn-Khilcan regarde comme la plus exacte. J—N.

IBN-DJOLDJOL (Abou-Davoud-Soléiman) était un habile médecin arabe de Cordoue, qu'il habitait vers le milieu du 4e siècle de l'hégire. Ses talents le firent appeler à la cour, où il fut médecin du khalife Mowayyad-billah. On lui doit : 1° Une nouvelle traduction arabe faite du grec de *Dioscoride* (1). Cet ouvrage avait été d'abord mis du grec en arabe par Étienne, sous le règne du khalife de Bagdad, Motewekkel. Mais Étienne ne sut pas toujours établir une exacte synonymie entre les noms que les plantes avaient dans l'original et ceux qui les désignaient chez les Arabes. En conséquence, il transcrivit une infinité de mots grecs que les musulmans n'entendaient point, et qui nuisaient beaucoup à l'utilité du traité de Dioscoride. Vers l'an 337 de l'hégire (948 de notre ère), l'empereur grec Romain II fit offrir au khalife de Cordoue de riches présents, parmi lesquels se trouvait un manuscrit grec de Dioscoride. Personne alors, parmi les Arabes d'Espagne, n'était capable d'en faire usage. Romain envoya en Espagne un certain Nicolas, Grec très-savant, qui fut le chef d'une école à laquelle plusieurs médecins de Cordoue, et entre autres Ibn-Djoldjol, puisèrent la connaissance du grec. Ce fut à l'aide de Nicolas que Djoldjol et ses condisciples parvinrent, par l'expérience et l'étude, à établir un parfait rapport entre les dénominations grecques et arabes des plantes, et à faire disparaître de la version d'Étienne les noms grecs et les erreurs qu'elle contenait. 2° *Interprétation des médicaments simples contenus dans Dioscoride*. Ce livre a été composé l'an 982 de J.-C.. 3° *Traité contenant les médecins connus dont Dioscoride n'a point fait mention;* 4° *Traité des erreurs où sont tombés quelques médecins;* 5° *Mémoires sur la vie de divers médecins et philosophes qui ont vécu du temps de Mowayyad-billah*. On ignore l'époque de la mort d'Ibn-Djoldjol. J—N.

IBN-DOREID, célèbre poëte arabe, dont les noms sont Aboubekr-Mohammed, fils de Haçan, appartenant à l'antique tribu de Azd. Voici le résumé de ce qu'on lit dans sa vie insérée par Ibn-Khilcan dans sa grande biographie. Ibn-Doréid naquit à Basrah en 223 de l'hégire (838 de J.-C.), et y passa ses premières années. Un goût naturel le portant vers l'étude de sa langue, il suivit les leçons des maîtres les plus habiles de son temps. Lors de l'irruption des Zindj, il quitta Basrah, et se retira avec son oncle à Oman, où il demeura douze ans, puis il revint à Basrah. Quelque temps après, il accompagna en Farès deux gouverneurs de cette province, Abdallah, autrement nommé Alschah, et son fils Ismaïl, connus sous le nom de fils de Mykaïl, et jouit d'une grande faveur auprès d'eux; car il fut mis à la tête de l'administration de la province, et aucun ordre n'était envoyé sans être revêtu de son visa : il eût même amassé de grandes richesses à leur service, si son extrême générosité ne l'eût porté à dissiper aussi promptement qu'il pouvait acquérir. Ces personnages ayant été dépouillés de leur gouvernement, Ibn-Doréid vint à Bagdad en 308. Le khalife Moctader, instruit de son mérite, lui assigna une pension de cinquante dinars ou pièces d'or par mois; et notre poëte en jouit pendant toute la vie du prince. Il mourut dans cette ville en 321 de l'hégire (933 de J.-C.). Massoudi s'exprime ainsi au sujet de cet écrivain dans ses *Prairies d'or* : « Ibn-Doréid était « à Bagdad au nombre de ceux qui de notre temps « ont excellé en poésie; il parvint à un tel degré « d'habileté dans sa langue qu'on le comparait à « Khalyl. Il a enrichi les vocabulaires arabes de « mots qui ne se trouvaient point dans les livres « de ses devanciers. Il cultivait tous les genres de « poésie, traitant tantôt le genre gracieux et « tantôt le sévère. Ses poésies sont trop nom- « breuses pour qu'on puisse en donner le détail. » Cet éloge de Massoudi est confirmé par tous les écrivains arabes. En effet, Ibn-Doréid n'était pas seulement un poëte du premier ordre; il était aussi un philologue très-habile; aussi disait-on de lui qu'il était le plus savant des poëtes, et le savant qui possédait au plus haut degré le don de la poésie. On rapporte qu'il avait parcouru les îles du golfe Persique pour y recueillir de nouveaux mots arabes, et étendre ses connaissances en philologie. Le jour qu'il mourut vit périr le célèbre docteur Motazelite Abd-elsclam; et le peuple dit qu'on avait enterré le même jour la poésie et la théologie scolastique. La nature l'avait doué d'une mémoire si heureuse qu'il récitait un poëme dont on lui désignait les premiers vers; et que, si l'on hésitait en racontant quelque passage d'un historien, il venait aussitôt au secours du narrateur. Malheureusement il ternit ses belles qualités par une habitude honteuse, en s'adonnant à la boisson. Ses excès influèrent sur sa santé; et vers la fin de sa vie il fut attaqué d'une paralysie qui le priva de l'usage de ses membres. Malgré cet état il conserva toute sa tête, et il résolvait avec le même succès les questions qu'on lui proposait

(1) Si Ibn-Djoldjol n'est point l'unique auteur de cette traduction, il y a du moins beaucoup coopéré.

touchant sa langue. Ibn-Doréid est auteur de plusieurs ouvrages qui traitent même de matières étrangères à la philologie et à la poésie. On en peut lire la nomenclature dans Ibn-Khilcan; mais c'est surtout comme poëte que nous le connaissons. Nous avons de lui un poëme ou une espèce d'ode, intitulée *Alcassydéh almacsouréh.* Ce poëme est nommé *macsouréh*, c'est-à-dire *bref*, parce que tous les vers en sont terminés par la lettre que les Arabes appellent *élif bref.* Plusieurs écrivains l'ont commenté : d'autres l'ont imité. Parmi les commentateurs on distingue, selon Massoudi, Abou-Abd allah-Mohammed-allakhmy et Abou-Abd-allah-Djafar-alcazzaz. On peut y ajouter celui de Abou-Abd-allah-Hoséin-Ibn-Khalouwiah. Le poëme se compose de cent vingt-neuf vers, et de cent trente en y comprenant le premier, qui a été ajouté par les scoliastes ou les copistes, et est emprunté de Motenabby. Le texte en a été publié pour la première fois par Scheïdius, sans traduction, à Hardervick, 1768, in-4°. A la suite du poëme se trouvent quelques variantes pour les six premières séances de Hariri. Ce savant venait d'être appelé à la chaire des langues orientales, et d'acquérir des caractères et des manuscrits orientaux. Il publia ce poëme pour l'utilité de ses élèves, et comme un échantillon de ses caractères. Haitsma, ayant eu communication d'un manuscrit de Manger, donna de nouveau ce poëme, à Franeker, 1775, in-4°. Il y ajouta une version latine, des scolies arabes extraites des commentaires d'Ibn-Khalouwyah et d'Allakhmy, la table des variantes des manuscrits de Manger, Schultens et Schéidius, et des observations mêlées, ou plutôt des discussions philologiques étrangères au poëme. Cette édition fit négliger la première, quoique la traduction latine fût obscure, et que les scolies fussent données d'une manière si fautive qu'elles en sont souvent inintelligibles. Schéidius, pour faciliter le débit de son édition, ajouta une traduction latine et de courtes explications tirées d'Ibn-Khalouwyah, infiniment préférables au travail d'Haitsma. Il publia le tout avec un titre et une préface nouvelle, et la vie d'Ibn-Doréid, traduite peu fidèlement d'Ibn-Khilcan, à Hardervick, en 1786, in-4°. Il avoue dans sa préface qu'il a beaucoup profité de la version inédite de ce poëme faite par Schrœder, et des notes qui l'accompagnaient. La bibliothèque de Paris possède deux commentaires anonymes sur ce poëme, et qui diffèrent de ceux dont Haitsma s'est servi. Le premier se trouve dans le manuscrit n°490, quoique non indiqué sur le catalogue imprimé. Malheureusement il est incomplet pour les dix-huit ou vingt premiers vers. Ce commentaire, très-étendu, est bien écrit et ponctué. L'autre (n° 1454) est moins bien écrit, mais complet. La bibliothèque de Leyde possède le dictionnaire arabe d'Ibn-Doréid, intitulé *Eldsem hereh.* J—N.

IBN-ELA'LAM (Aly-ben-al-Haçan), célèbre astronome arabe, est auteur d'une table astronomique qui contenait des observations nombreuses faites à Bagdad, sous le règne d'Adadh-éd-daulah. Malheureusement il en est de cet ouvrage comme de beaucoup d'autres : le titre, qui est tout ce que nous en connaissons, nous en fait regretter chaque jour la perte. De quelle importance, en effet, n'aurait pas été un ouvrage dont l'auteur était très-estimé du célèbre Ibn-Yoûnis! Ibn el-A'lam avait été très en faveur auprès d'Adèdh-eddaulah; mais le fils de ce prince n'ayant pas eu pour lui la même considération, il quitta sa patrie pour faire le pèlerinage, et mourut à son retour, à Osaïla, le 8 de moharrem 375 de l'hég. (985 de J.-C.). J—N.

IBN-EL-ATSYR. *Voyez* Ibn-Alatsyr.

IBN-EL-AWAM (Abou Zaccaria Yahia-ben-Mohammed-ben-Ahmed), célèbre auteur géoponique mahométan, vivait dans le 6e siècle de l'hégire, qui correspond au 12e siècle de notre ère. Les recherches faites par les savants espagnols dans les manuscrits arabes n'ont fourni aucune notion sur la vie d'Ibn-el-Awam. On sait qu'il n'était pas moins considéré parmi ses compatriotes par sa naissance que par ses connaissances philosophiques. Il a composé en arabe un ouvrage intitulé *Livre d'agriculture*, dont la traduction espagnole a été publiée à Madrid, en 1802, 2 vol. in-fol., par don Josef Antoine Banqueri. Cette traduction est accompagnée du texte arabe. Le monde littéraire et les agronomes en sont redevables au comte de Campomanès. Ce ministre, zélé protecteur de l'agriculture, ayant été informé par Casiri, savant arabisant, que l'ouvrage d'Ibn-el-Awam contenait les meilleurs préceptes d'agriculture adoptés chez divers peuples de l'antiquité et du moyen âge, engagea le gouvernement espagnol à en ordonner la traduction. Ibn-el-Awam paraît avoir travaillé pendant longtemps à la confection de son livre, et avoir lu, dans des traductions arabes, les auteurs géoponiques qui avaient écrit avant lui. Il cite en effet plus de cent auteurs grecs, latins, persans, chaldéens, africains et arabes-espagnols : « Ayant « lu, dit-il dans son prologue, les auteurs mu- « sulmans-espagnols, ainsi que les anciens ouvra- « ges qui traitent de l'économie rurale, et ayant « médité la doctrine qu'ils renferment, je m'en « suis servi pour composer mon travail. » Il ajoute plus bas : « Je n'ai avancé aucune maxime que je « n'aie constatée par des expériences réitérées. » En effet Ibn-el-Awam cultivait, à peu de distance de Séville, une campagne nommée Alxarafe. L'auteur de cet article a visité avec un bien vif intérêt le lieu délicieux où l'agronome arabe acquérait, par la méditation et l'expérience, les connaissances aussi utiles que curieuses dont son ouvrage est rempli. On y trouve plusieurs genres de culture qui florissaient à l'époque où les Maures possédaient ce beau pays, et qui sont aujourd'hui inconnus. Le beau système d'irrigation que les Maures avaient établi dans presque toutes les parties de l'Espagne se retrouve encore dans le royaume de Valence. Mais on regrette de n'y

voir plus la culture de plusieurs plantes utiles à la nourriture de l'homme et des animaux, à la médecine et aux arts, dont Ibn-el-Awam parle comme usitées de son temps. Tels sont le bananier, le sebestier, différentes espèces de palmier, le dattier, qui n'est plus cultivé que dans une très-petite partie du royaume de Valence; un nombre assez considérable de plantes potagères, d'arbres fruitiers, et de plantes servant à l'ornement des jardins. On trouve aussi dans cet ouvrage plusieurs méthodes et plusieurs procédés d'économie rurale et domestique, inusités parmi les habitants modernes de l'Espagne. Il est remarquable qu'il ne fait aucune mention des mérinos. La vie agricole dispose les hommes à la vertu et à la droite raison. L'esprit qui règne dans l'ouvrage d'Ibn-el-Awam prouve sa moralité; il nous suffira de citer une maxime, qu'il rapporte en exhortant ses compatriotes à se livrer à la culture des champs. Cette maxime qu'il attribue à Mahomet, est ainsi conçue : « Celui qui plante ou qui sème ou qui fait « produire à la terre des aliments propres à « l'homme ou aux animaux fait une aumône dont « il lui sera tenu compte dans le ciel. » L—ie.

IBN-FAREDH (Abou Hafs Omar), célèbre poëte arabe, était originaire de Hamah, ville de Syrie, et naquit au Caire le 4 de dzoulcaadah 577 (1181 de J.-C.). Il y mourut le 2 de djoumadi Ier 632 (1235 de J.-C.), et fut enterré au pied du mont Mokattam. On n'a aucun détail sur ce poëte, quoiqu'il soit très-estimé des Orientaux. On sait seulement qu'il consacra sa vie à la piété, et qu'il employa ses talents à célébrer les avantages et les délices de l'état mystique qu'il avait embrassé. Son divan, ou recueil de ses poésies, très-répandu chez ses compatriotes, n'est pas inconnu parmi nous. Le premier morceau qui en ait paru se trouve dans le *Specimen arabicum* publié à Rostock en 1638 par Jean Fabricius, qui le devait à Golius (*voy.* Fabricius). Vriemoet l'a fait réimprimer en 1738, dans sa grammaire arabe intitulée *Arabismus*. Ce morceau ne contient que quatorze vers. Les *Comment. Poes. asiat.* de sir W. Jones offrent des extraits du divan de Faredh, et un autre petit poëme qui a été redonné par M. Wahl dans sa *Neue arabische Antologie*. Enfin Sylvestre de Sacy a inséré dans sa Chrestomathie arabe le texte et la traduction française d'une pièce d'Ibn Fareth, qui permet d'apprécier le mérite de ce poëme. On y trouve beaucoup d'exagération dans les idées; et après l'avoir lu, on restreint volontiers les éloges donnés à ce poëte par W. Jones. Au surplus Aly, l'un des disciples ou religieux de l'ordre d'Ibn Faredh, et à qui on doit le recueil de ses œuvres poétiques, nous apprend qu'il ne composait ses poésies que dans des moments d'extase, et que quelquefois des voix célestes les lui dictaient. La bibliothèque de Paris possède plusieurs manuscrits du divan d'Ibn Faredh. J-n.

IBN-IOUNIS. *Voyez* Ibn-Younis.

IBN-KATIB. *Voyez* Ibn-al-Khatib.

IBN-KHALDOUN (Waliy-eddin Abou-Zéid Abd-Alrahman), fils de Mohammed, et surnommé *Hadhrami* et *Aschbili*, littérateur et philologue très-célèbre, naquit à Tunis, en l'année 732 de l'hégire (1332 de J.-C.). On ignore pourquoi lui fut donné le surnom d'*Ibn-Khaldoun*, sous lequel il est généralement connu. Après avoir étudié, dans sa patrie, auprès de son père et des hommes les plus célèbres de son temps, l'Alcoran, les traditions, la grammaire, la poésie et la jurisprudence, il fut attaché, en l'année 749 (1348), au général Mohammed, fils de Tafarkin, qui exerçait une autorité presque indépendante à Tunis. Son emploi consistait à écrire, en gros caractères, sur les actes du gouvernement, la devise du cinquième prince de la dynastie des Abou-Hafs ou Hafsites, le sultan Abou-Ishak-Ibrahim. Au milieu des troubles qui agitaient l'Afrique à cette époque, Ibn-Khaldoun passa au service du souverain de Fez, Abou-Othman (ou, comme le nomme Casiri, Abou-Anan) Farès, fils d'Ali, fils d'Othman, et ce prince le combla de faveurs. Après la mort de Farès, il s'attacha au sultan Abou-Salem, aussi roi de Fez et d'une grande partie de l'Afrique septentrionale, et fut employé par ce prince dans sa chancellerie, à cause de la beauté de son écriture. Il servit encore successivement divers princes d'Afrique, jusqu'à ce qu'en l'année 784 (1382) il quitta tout à fait cette contrée, et se rendit à Alexandrie et de là au Caire, où il fixa sa résidence et enseigna publiquement dans divers colléges. En l'année 786 (1384), le sultan d'Égypte et de Syrie, Barkouk, le nomma chef des cadis de la secte de Malec en Égypte. Son intégrité, qui le portait à n'avoir, dans l'exercice de ses fonctions, aucun égard aux recommandations et sollicitations des hommes puissants, lui fit des ennemis; et le sultan, cédant à leurs instances, le destitua en l'année 787 (1385). En 801 (1398), il fut de nouveau promu à la même charge, et l'occupa jusqu'au commencement de l'année 805 (1400). Il fut alors destitué par le sultan Faradj, successeur de Barkouk, et il suivit ce prince, qui se rendait en Syrie pour s'opposer aux progrès de Tamerlan. Lorsque Tamerlan était campé devant Damas, Ibn-Khaldoun sortit de la ville et se fit présenter au conquérant mogol, auquel il plut extrêmement par l'agrément de sa conversation. Tamerlan ayant quitté la Syrie, Ibn-Khaldoun revint au Caire. Si nous en croyons Ahmed-ben-Arabschah, historien arabe de Tamerlan, Ibn-Khaldoun, qui avait fait assez bassement sa cour au conquérant mogol, et n'avait rien négligé pour le flatter et s'attirer ses bonnes grâces, avait obtenu de lui la permission de se rendre au Caire pour aller chercher sa famille et ses livres et venir le retrouver au plus tôt. Quoi qu'il en soit, Ibn-Khaldoun, de retour au Caire, y fut de nouveau investi des fonctions de grand cadi des Malékites en la même année 805; et après avoir encore été plusieurs fois destitué, puis rétabli dans cette charge, il

mourut, en possession de cette magistrature, dans les derniers jours de ramadhan de l'an 808 (1406), âgé de soixante-seize ans et vingt-cinq jours. Ibn-Khaldoun est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages de littérature et de jurisprudence, qui ne nous sont pas connus : mais son principal ouvrage est une histoire des Arabes et des Berbers, intitulée *Kitab alibar oudiwan almobtada oualkhabar*, etc., c'est-à-dire le livre des exemples instructifs et le recueil des événements anciens et de ceux dont le souvenir s'est conservé, concernant l'histoire des Arabes, des Persans, des Berbers et des nations contemporaines les plus puissantes; ce livre est plus connu sous le nom de *Tarikh Ibn-Khaldoun*, ou *Annales d'Ibn-Khaldoun*. Ces Annales se composent de trois parties : la première, qui est souvent considérée comme un ouvrage à part, indépendamment des deux autres parties, porte communément le titre de *Mokaddamah fi'l tarikh*, c'est-à-dire prolégomènes historiques. Elle jouit d'une grande estime dans l'Orient, et il en existe une traduction turque dont nous parlerons plus bas, et qui est considérée par les Turcs comme le livre le plus propre à former des hommes d'État. Ces prolégomènes ne se trouvent que depuis peu d'années parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque de Paris, et nous ne craignons point d'affirmer qu'ils ne sont pas au-dessous de leur réputation. Il en a été publié quelques fragments dans la *Crestomathie arabe* (Paris, 1808), ainsi que dans la *Relation de l'Égypte, par Abd-Allatif* (ibid., 1810) ; et plus récemment M. Eug. Coquebert de Montbret a donné la traduction d'un extrait de ces mêmes prolégomènes, qui traite de l'art de l'architecture (1824); mais ces fragments ne peuvent donner qu'une idée bien imparfaite du mérite de ce livre. Parmi les ouvrages historiques écrits en arabe, il n'en est peut-être aucun qui méritât autant que celui-ci les honneurs de l'impression. Nous croyons convenable d'en donner ici une idée. Après un court avertissement, qui indique le sujet du livre et son plan, vient une préface, où l'auteur traite de l'utilité de l'histoire, de la manière de l'écrire, et de la critique historique. Ibn-Kaldoun y indique les diverses sources des erreurs dans lesquelles peuvent tomber ceux qui écrivent l'histoire. A cette occasion, il discute plusieurs faits importants de l'histoire ancienne des Israélites et des Arabes, ainsi que de l'histoire des khalifes; et il fait voir l'invraisemblance de divers récits répétés par la plupart des historiens. Cette préface se termine par quelques observations sur l'orthographe qu'Ibn-Khaldoun a adoptée pour exprimer diverses articulations étrangères à la langue arabe. Des considérations générales sur l'origine de la société qui est naturelle à l'homme ouvrent la première section. A ces considérations succèdent une description succincte du globe et des réflexions sur l'influence physique et morale que la diversité des climats, de l'air, du sol et de la diète, exerce sur l'homme. Cette première section se termine par un long chapitre sur toutes les manières naturelles ou artificielles de connaître les choses secrètes ou futures, sur les révélations, les visions, les songes, la divination, les sorts, etc. Dans la deuxième et la troisième section, la société et la civilisation sont considérées dans leur état chez les peuples nomades et les Bédouins, c'est-à-dire les habitants du désert, et particulièrement chez les Arabes : le passage de la société de famille à la formation des tribus et à leur confédération, le genre de gouvernement, de domination, de conquête propre à cette constitution de la société ; l'influence nécessaire de la religion sur la formation de grands empires parmi les Bédouins ; la manière dont se forment ces empires, leurs limites naturelles, leur durée, les conditions nécessaires à leur conservation, les causes de leur destruction, la condition des princes, celle des sujets; les diverses natures d'autorité souveraine, la définition du khalifat et de l'imamat, la conversion du pouvoir pontifical des khalifes en une souveraineté monarchique purement temporelle, la distinction entre la royauté et le sultanat, tels sont les principaux objets traités dans ces deux sections. L'auteur parcourt ensuite toutes les parties essentielles de l'administration, le gouvernement général, la cour, la justice, la religion, les finances, les impôts, la guerre, le commerce, etc. ; il fait connaître leur objet, leurs attributions, les formes avec lesquelles on les exerce, et les variations survenues dans chacune d'elles; puis il traite des vices qui s'introduisent dans le gouvernement, de leurs effets, des remèdes qu'on peut y apporter, et de la ruine inévitable qu'ils entraînent à la longue. La quatrième section considère l'état de la société et de la civilisation chez les hommes réunis en grandes masses dans les villes, réunion qui prend sa source dans la tendance vers la monarchie temporelle : cet état de la société est le plus favorable à la construction des grands édifices et des monuments durables qui exigent le travail constant de plusieurs générations; il favorise les arts, le luxe et l'accumulation des richesses : il est, dans l'ordre de la civilisation, le dernier degré, et touche de près à la décadence et à la destruction des sociétés et des États. Dans la cinquième section, l'auteur traite du travail en général, considéré comme moyen de production et d'acquisition des choses nécessaires à la subsistance de l'homme; des diverses professions libérales ou mécaniques, telles que les sciences, les fonctions de la religion, de la magistrature, de l'administration, le commerce, l'agriculture, la médecine, l'architecture, l'écriture, l'art du tisserand, celui du tailleur, l'art des accouchements, la musique, etc. Enfin, dans la sixième section, qui forme plus du tiers de l'ouvrage, Ibn-Khaldoun parcourt tout le domaine de la science et ses diverses branches : il en présente le système encyclopédique, la classification et les divisions. C'est dans cette sixième.

section, qui manque dans beaucoup de manuscrits, que Hadji-Khalfa a puisé les articles concernant les diverses sciences dont il a enrichi son grand dictionnaire bibliographique. Toutes les parties de l'ouvrage dont on vient de lire une analyse bien imparfaite sont entremêlées d'une multitude de faits curieux et d'exemples instructifs, pris chez les Arabes, les Persans, les Berbers et chez d'autres nations anciennes et modernes. On ne peut, en le lisant, que concevoir une très-haute idée de la justesse d'esprit d'Ibn-Khaldoun, de sa sagacité, de son érudition, de la variété et de l'étendue de ses connaissances. Son style est serré, et quelquefois un peu obscur. Les idées manquent assez souvent des liaisons nécessaires, ou des développements que le lecteur pourrait désirer; les chapitres aussi ne sont pas toujours liés par des transitions bien sensibles. Nous avons déjà dit que ces prolégomènes historiques ont été traduits en turc : l'auteur de cette traduction est Mohammed Pirizadeh, qui vivait sous le règne du sultan ottoman Achmet (Ahmed) III. On assure que ce traducteur a remédié aux défauts de l'original, et que, par des additions et des suppléments placés à propos, et qu'il a eu soin de distinguer de ce qui appartient à l'auteur, il a encore ajouté, sinon au mérite essentiel, du moins à l'utilité de l'ouvrage, et en a rendu la lecture plus agréable et l'étude plus facile. La traduction turque est, dit-on, d'un tiers au moins plus longue que le texte original. Pour achever de faire connaître les annales d'Ibn-Khaldoun, nous devons dire encore que le deuxième livre traite de l'histoire des Arabes avant et après l'islamisme, jusqu'à la fin du 8e siècle de l'hégire, et que cette histoire est mêlée de notions plus ou moins étendues sur les Nabatéens, les Syriens, les Perses, les Juifs, les Égyptiens, les Grecs, les Romains et les Turcs. Le troisième livre est consacré à l'histoire des Berbers, ou peuples indigènes de l'Afrique septentrionale, de leurs diverses tribus, et des dynasties qui se sont succédé dans ce pays. Ces deux derniers livres sont bien moins répandus que le premier, et ne jouissent pas de la même estime dans l'Orient. Nous ne savons s'il en existe quelques manuscrits dans les bibliothèques de l'Europe chrétienne. D'après le talent, l'érudition et la critique de l'auteur, on ne saurait douter qu'ils ne méritassent l'attention des orientalistes, beaucoup plus que cette multitude de chroniques sèches et décharnées, de compilations informes, et d'abrégés faits sans goût et sans discernement, dont on a surchargé nos grandes bibliothèques. Ibn-Khaldoun nous apprend lui-même qu'il composa ses prolégomènes historiques en l'année 779 (1377), et n'y employa que cinq mois, qu'ensuite il les revit, y mit la dernière main et y ajouta les deux derniers livres, qui forment, à proprement parler, ses annales. S. d. S—v.

IBN-KHILCAN (Schems-eddin Abou'l Abbas Ahmed), célèbre historien arabe, descendait de la famille des Barmécides, par Malec, fils de Djafar, l'illustre et malheureux vizir du khalife Haroun-al-raschid. Le surnom d'*Ibn-Khilcan* lui fut donné à cause de son bisaïeul Khilcan; mais il convient d'observer que la manière de prononcer ce nom est peu certaine : quelques orientalistes le prononcent *Khallécan*, d'autres *Khalican*. Ce nom, au surplus, paraît être tout à fait étranger à la langue arabe. Ibn-Khilcan nous apprend lui-même qu'il était né à Arbel en l'année 608 de l'hégire (1211 de J.-C.). L'étude de la langue arabe, celle de la littérature, de l'histoire et de la jurisprudence, partagèrent tout son temps, et il se distingua dans ces différents genres de connaissances : il possédait surtout parfaitement l'histoire, il réussissait très-bien à faire des vers, et avait une critique sûre en matière de poésie. Personne, dit-on, ne connaissait aussi bien que lui les poésies de Motenabbi. Bohâ-eddin, l'historien de Saladin, fut un des hommes célèbres dont il prit les leçons (*voy.* Bohadin). Ibn-Khilcan vint fort jeune en Syrie, et passa de là en Égypte. En l'année 639 (1261) après avoir déjà rempli les fonctions de cadi au Caire, où il avait fixé son séjour, il fut promu à la dignité de grand cadi de Damas, et il exerça cette charge, dans cette capitale de la Syrie, avec autant d'intégrité que de talents, jusqu'à l'année 669 (1270). Destitué à cette époque, il retourna en Égypte, et y remplit la place de professeur dans un des colléges du Caire, jusqu'à ce que le sultan lui confia de nouveau la charge de cadi de Damas en 676 (1277). Le jour de son entrée à Damas fut une fête pour toute la ville, et il reçut les félicitations de tous les habitants. Schems-eddin Sankar, gouverneur de Damas, ayant secoué le joug de l'obéissance et s'étant révolté dans cette ville contre le sultan Kélaoun, Ibn-Khilcan autorisa sa révolte par un *fetwa*, c'est-à-dire par une consultation juridique qui déclarait légitime la guerre que Sankar faisait au sultan. Kélaoun, étant rentré dans la possession de Damas, prononça en l'année 679 (1280) contre Ibn-Khilcan un arrêt de mort; mais bientôt après il donna une amnistie, dont notre savant profita. Toutefois, il fut destitué par le gouverneur de la ville, qui lui nomma un successeur. Ibn-Khilcan était occupé à faire transporter ses meubles hors du palais qu'il habitait comme cadi, et qu'il devait céder à celui qui le remplaçait, lorsqu'il arriva un ordre du sultan Kélaoun qui, en désapprouvant sa destitution, le rétablissait dans l'exercice de ses fonctions. Cependant il perdit de nouveau cette charge au commencement de l'année 680 (1281), et mourut comme simple particulier à Damas, au commencement de l'année suivante 681 (1282). Le principal ouvrage d'Ibn-Khilcan est un recueil alphabétique des vies des hommes illustres, intitulé *Wafayat alayan we anba abna alzéman*, c'est-à-dire les décès des personnages éminents, et les histoires des hommes de ce siècle. Ce titre fait connaître assez exactement le plan de ce diction-

naire biographique, dans lequel l'auteur a cru devoir joindre les vies d'un grand nombre des hommes distingués par quelque genre de mérite, avec lesquels il avait vécu, à celles des musulmans illustres des siècles précédents. Ibn-Khilcan a exclu de son ouvrage les compagnons de Mahomet, les *tabis*, c'est-à-dire les disciples de ces premiers musulmans, et les khalifes, parce que l'histoire de ces derniers se trouvait dans un grand nombre d'écrits, et était généralement connue, et que celle des premiers n'intéressait qu'une certaine classe de lecteurs. Il ne s'est pas cependant rigoureusement astreint à cette règle. Ce fut au Caire, et en l'année 654, qu'Ibn-Khilcan commença à mettre en ordre et à recueillir en un corps d'ouvrage tous les matériaux qu'il avait précédemment amassés, et que leur grand nombre lui rendait à lui-même d'un usage peu commode. Il y a lieu de croire que l'ouvrage n'était pas achevé lorsque notre auteur se rendit en Syrie à la suite du sultan Bibars, en l'année 659; car, en terminant la vie de Yahya ben Khaled, il dit positivement qu'il est obligé de clore ici son recueil, quoique son intention fût d'enrichir encore de plusieurs articles la dernière lettre de l'alphabet, à laquelle appartient le nom de *Yahya*. Il ajoute qu'il se propose de reprendre plus tard la continuation de son travail, d'employer beaucoup de matériaux informes qu'il possède encore, de se livrer à de nouvelles recherches, et de donner à son ouvrage une telle étendue qu'il puisse former dix volumes. Quoiqu'il n'ait point rempli ce vaste plan, il est certain qu'il a fait des additions en divers endroits de son recueil, et qu'il a ajouté près de cinquante articles à la dernière lettre de l'alphabet. Hadji-Khalfa atteste, et à ce qu'il paraît d'après l'auteur lui-même, que revenu au Caire en l'année 669, Ibn-Khilcan se procura des livres qu'il n'avait point eus précédemment, et s'en servit pour compléter son travail; qu'il le mit dans l'état où il est aujourd'hui, et le termina au Caire le lundi 2 de djoumadi second de l'année 672. Ce bibliographe observe que ce recueil contient en tout huit cent quarante-six articles. Les manuscrits du dictionnaire biographique d'Ibn-Khilcan que possèdent les grandes bibliothèques de l'Europe, diffèrent beaucoup quant au nombre des articles qu'ils contiennent : les uns en ont moins, les autres plus de quatre cent quarante-six. M. B. Fred. Tydeman a publié à Leyde en 1809, sous la forme de programme, une table de l'ouvrage d'Ibn-Khilcan, avec la préface de l'auteur et sa vie, le tout en arabe et en latin, précédé de prolégomènes dans lesquels il fait connaître les divers manuscrits dont il a fait usage. Cet ouvrage est intitulé *Specimen philologicum, exhibens conspectum operis Ibn Chalicani de vitis illustrium virorum*, etc., in-4°. Ibn-Khilcan a joint aux détails historiques qui concernent les personnages célèbres dont il écrivait la vie, beaucoup d'anecdotes littéraires et un grand nombre de fragments de poésie ou de prose rimée, qui jettent dans son travail une agréable variété, mais présentent souvent aux lecteurs de grandes difficultés, surtout à cause des fautes nombreuses que commettent les copistes dans ces fragments, que le plus souvent ils ne comprennent point. Cela rendrait très-difficile de donner une édition complète du texte de cet ouvrage, et un pareil travail ne pourrait être entrepris que par un homme profondément exercé dans la connaissance de la langue arabe, et à l'aide de plusieurs manuscrits. Divers écrivains ont composé des suppléments au dictionnaire d'Ibn-Khilcan, qui ne passe guère l'an 650 (1252). Il en a aussi été fait des abrégés, et nous apprenons de Hadji-Khalfa qu'un écrivain, nommé Adhhar-ed-din-Ardebili, mort en l'année 930 (1523) au Caire, l'a traduit en persan. M. de Rossi a dit, par inadvertance, que cette traduction se trouvait parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque de Paris, sous le n° 864 : ce manuscrit est une première partie du texte arabe de l'ouvrage. Ibn-Khilcan est auteur de divers autres écrits, suivant Aboulféda ; mais ces écrits ne nous sont pas connus. On attribue à Ibn-Khilcan une *Histoire d'Égypte* fort abrégée; cette histoire se trouve dans la bibliothèque de Paris sous le n° 795 des manuscrits arabes. S. d. S—Y.

IBN-SCHOHNAH ou SCHOUNAH (le fils du prévôt ou lieutenant de police) est le surnom sous lequel sont connus plusieurs auteurs arabes; le plus célèbre est l'historien qui mourut vers 807 (1404) (*voy.* SCHONA), peu après l'époque où finit son histoire intitulée *Jardin des choses mémorables*. Ibn, en arabe, s'écrit également et se prononce *ebn* ou *ben*, et son pluriel *beno* ou *beni*, qui signifie *enfants*, descendants, mis en tête d'un nom propre, sert à désigner les races souveraines, les tribus et les familles, comme *Beno-Abbas* (les Abbassides), *Beno-Seldjouk* (les Sedjoukides), *Beno-Ayoub* (les Ayou-bides), etc. A—T.

IBN-SINA. *Voyez* AVICENNE.

IBN-THOPHAIL. *Voyez* THOFAÏL.

IBN-WAHCHYEH. Le nom propre de cet écrivain arabe ne nous est pas bien connu. Sylvestre de Sacy pense qu'il se nommait *Abou Bekr Ahmed ben Aly*. Le peu de renseignements que l'on possède sur son compte se borne à nous apprendre qu'il écrivait vers la fin du 3e siècle de l'hégire. Il jouit d'une certaine célébrité comme traducteur de l'*Agriculture Nabathéenne*, qu'il mit du chaldéen en arabe. Ibn-al-Awam en fait souvent mention. M. de Hammer a publié, sous le nom d'Ibn-Wahchyeh, un traité des anciens alphabets; *Ancient alphabets and hieroglyphic characters explained*, etc., Londres, 1806, in-4°. Mais il est reconnu que cette attribution est dénuée de tout fondement. J—N.

IBN-WASIL (MOHAMED BEN SALEM), surnommé le *cadi Djémal-eddyn*, naquit à Hamah, patrie d'Aboulféda et ville de Syrie, en chaoual 604 de

l'hégire. Ce savant embrassa toutes les branches des connaissances humaines, sciences traditionnelles et intellectuelles, sciences naturelles, belles-lettres, histoire, philosophie, et s'acquit une grande renommée. Il composa plusieurs ouvrages, se livra à l'enseignement et suivit la carrière du droit. Ibn-Wâsil fut longtemps cadi de Hamah. Il paraît aussi qu'il fut employé dans la carrière diplomatique; car il nous apprend qu'en 648 de l'hégire (1250 de J.-C.) il se rendit en Italie auprès du roi Mainfroi ou Manfred, fils de Frédéric II. Ce renseignement cité par Aboulféda se retrouve en mêmes termes dans l'ouvrage connu sous le titre de *Chronique du faux Tabary;* et ici Ibn-Wâsil s'exprime à la première personne. Il résulte donc de la comparaison des deux passages que cet écrivain est auteur d'une partie de cette chronique. Nous n'avons pas encore pu déterminer à quelle année commence et finit ce qui lui est propre. Ibn-Wâsil est en outre auteur : 1° d'un *Tarykh Saléhy*, qui est une histoire du sultan El-Melik-Assalih; 2° d'une histoire des Ayyoubites, intitulée *Moferredj el koroub;* 3° d'un abrégé de l'*Aghani*, recueil d'anciennes poésies arabes, et du *Traité des drogues* d'Ibn albéithar; 4° de divers commentaires ou traités relatifs à la grammaire, la logique ou la jurisprudence. Il mourut à Hamah, en 697 de l'hégire (1268 de J.-C.) J—N.

IBN-YOUNIS (Aly ben Abdel-rahman), l'un des plus célèbres astronomes arabes, né en 369 de l'hégire (979 de J.-C.), était d'une famille distinguée par sa noblesse, et dont l'origine se perdait dans l'antiquité des temps. Ce fut le khalife A'zyz, père de Hakem bi-Amrillah (*voy.* Azyz-billah et Hakem), qui dirigea les études d'Ibn-Yoûnis vers l'astronomie, en lui facilitant les moyens d'acquérir et de cultiver cette science. Les intentions de ce prince furent parfaitement remplies; car la justesse de ses observations et le temps qu'il y employa l'ont rendu le plus célèbre et le meilleur des astronomes arabes. Il observa dans un lieu situé près du Caire, nommé l'Observatoire, et il consigna le résultat de ses longs travaux dans la table dite *Zydj Ibn Yoûnis* (table d'Ibn Yoûnis), ou *Zydj Hâkémy* (table hakémite). C'est le plus complet de tous les ouvrages que les Arabes possèdent sous le titre de *Zydj*. Elle se compose : 1° d'un avant-propos où Ibn-Yoûnis relève plusieurs erreurs commises par les astronomes ses prédécesseurs, et combat quelques fausses idées reçues de son temps; 2° d'une préface; 3° de quatre-vingts chapitres. La bibliothèque de Paris possède une copie d'à peu près la moitié de cet important ouvrage. Cette copie a été faite sur le manuscrit de Leyde. C'est d'après ce manuscrit que M. Caussin, aidé d'un astronome habile, Bouvart (*voy.* ce nom), et de la traduction d'une partie de ces tables, faite pour l'usage du célèbre géographe Delisle, a donné l'extrait de la table d'Ibn-Yoûnis, inséré dans le tome 7 des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi.* Quoique passionné pour l'astronomie, Ibn-Yoûnis dérobait cependant quelques moments à cette science pour les consacrer aux talents agréables. La poésie et la musique partageaient ses loisirs. Ainsi, après avoir rempli son âme des idées sublimes que lui inspiraient les phénomènes célestes, il chantait en vers mélodieux, et accompagné de sa guitare, les regrets que lui faisait éprouver l'absence de sa maîtresse ou de quelques astres qui se dérobaient à ses regards, Ibn-Yoûnis était très-distrait et d'une simplicité remarquable; en sorte que, lorsqu'il sortait, on était étonné de voir un si grand homme aussi négligemment vêtu. Il mourut le 4 de chewâl 399 de l'hégire (31 mai 1008 de J.-C.) J—N.

IBN-ZARCAL. *Voyez* Zarcalli.

IBRAHIM, treizième khalife de la dynastie des Ommeyades, était fils de Walid Ier et frère d'Yezid III (*voy.* ce nom), qui, l'ayant eu pour complice de l'assassinat de Walid II (*voy.* ce nom), le déclara son successeur au préjudice des fils de ce dernier, détenus à Damas. Le règne d'Ibrahim commença vers la fin de l'an de l'hégire 126 (744 de J.-C.), mais sa durée, suivant les auteurs arabes, varie depuis quarante jours jusqu'à quatre mois. L'apparition de ce khalife sur le trône fut si courte que quelques historiens ne lui donnent point le le titre d'*Emir-el-Moumenin* (prince des fidèles), mais simplement celui d'*émir*. Merwan, fils de Mohammed, son parent, gouverneur de l'Arménie et de la Mésopotamie, révolté dès le règne d'Yezid III, sous prétexte de venger la mort de Walid II et de soutenir les droits de ses fils, refusa de reconnaître Ibrahim et traversa l'Euphrate. Deux généraux du khalife ayant été abandonnés par leurs troupes au moment de livrer bataille à Merwan, près de Kinnisrin en Syrie, Ibrahim opposa au prince rebelle son cousin Soléiman, fils d'Hescham, lequel, malgré ses talents et sa valeur, vit son armée de cent vingt mille hommes taillée en pièces, et n'en ramena que les débris à Damas. Merwan relâcha les prisonniers après leur avoir fait prêter serment de fidélité à Hakem et à Othman, fils de Walid II; mais Ibrahim et Soléiman firent périr ces deux jeunes princes, qui, avant d'expirer, transmirent, dit-on, à Merwan leurs droits au khalifat. Les habitants de Damas ayant ouvert leurs portes à Merwan, qu'ils reconnurent pour souverain, Soléiman s'enfuit après avoir pillé le trésor public, qu'il distribua à ses troupes. Ibrahim prit aussi la fuite et se cacha; mais bientôt ils envoyèrent tous les deux offrir leur soumission à Merwan. Ici les historiens arabes se contredisent étrangement sur la destinée et la fin de ce khalife, qu'Ibn-Schounah surnomme *Al-Makhlou* (le déposé), et qui, rentré dans la vie privée, tomba dans une obscurité complète. Aboulféda n'en parle plus. Ibn-Kotaïbah le fait mourir naturellement, et dit que son cadavre exhumé fut attaché à un gibet par

ordre de Merwan. Quelques-uns prétendent qu'il fut tué trois mois après son abdication ; d'autres le font vivre jusqu'à l'an 132 (750) : mais ils varient tous sur le genre de sa mort, et on ignore s'il se noya par accident ou volontairement ; s'il périt sous les coups d'un assassin vulgaire, ou s'il fut mis en croix par ordre d'un fils de Merwan. La discordance des auteurs musulmans n'est pas moins étonnante sur le jugement qu'ils ont porté d'Ibrahim. Ils le représentent tantôt comme un homme sans esprit et sans jugement, tantôt comme un prince prudent, libéral, religieux, ami des arts et digne d'être cité honorablement dans l'histoire (*voy.* Merwan II). A—T.

IBRAHIM Ier (Abou-Abd'allah), fondateur de la dynastie des Aglabides en Afrique et en Sicile, était Arabe d'origine et fils d'Aglab, dont le nom se transmit à ses descendants. Les historiens musulmans ne disent rien de la vie d'Ibrahim avant son arrivée en Afrique ; mais on ne peut douter qu'il ne se fût déjà distingué par ses services, puisqu'il mérita d'être investi par le khalife Haroun-al-Rechyd (*voy.* Aaron) de l'un des principaux gouvernements de l'empire musulman, en l'an 184 de l'hégire (800 de J.-C.). Ce gouvernement n'était cependant plus alors ce qu'il avait été du temps d'Okbah et de Mousa (*voy.* Akbeh et Mousa *Ben-Naser*), où, s'étendant jusqu'aux colonnes d'Hercule et à l'Océan, il comptait l'Espagne parmi ses dépendances. Depuis la chute des khalifes ommeyades (*voy.* Merwan II), l'autorité des Abbassides avait considérablement déchu en Afrique. Des gouverneurs rebelles et d'autres ambitieux s'étaient successivement emparés de diverses provinces du Magreb, qui forme la partie occidentale, et y avaient fondé trois dynasties : 1° celle des Rostamides régnait depuis quarante-cinq ans à Thaort ; 2° celle des Medrarides, depuis seize ans à Sedjelmesse ; 3° enfin, depuis douze ans, les Edrisides, descendants d'Ali, gendre de Mahomet, s'étaient établis dans la Mauritanie Tingitane, où ils fondèrent la ville et le royaume de Fez (*voy.* Edris Ier et II). Ibrahim, fier de sa naissance et dévoré d'ambition, travailla bientôt à se rendre indépendant. Affable, populaire et libéral, il se fit des partisans en diminuant les impôts, et se défit secrètement des hommes dont il pouvait craindre l'opposition ou la rivalité. Il forma une garde nombreuse d'esclaves qui lui étaient entièrement dévoués, et se prépara une retraite assurée dans une forteresse qu'il remplit de munitions. Il affermit encore son pouvoir par des alliances, et il rechercha celle de Charlemagne, par une ambassade que ce monarque reçut en Italie, où il venait d'être couronné empereur. Maître absolu de tous les pays qui, depuis les frontières de l'Égypte, ont formé plus tard les États de Tripoli, de Tunis et d'Alger, Ibrahim n'usurpa probablement les droits de la souveraineté, en faisant graver son nom sur les monnaies et en le faisant prononcer dans la khothbah ou prière publique, qu'après la mort du khalife, l'an 193 (809 de J.-C.), et à la faveur des guerres civiles qui éclatèrent entre ses successeurs (*voy.* Amyn [*Mohammed*] et Mamoun). Il triompha successivement de deux compétiteurs qui, avec le secours des Berbères, toujours prêts à la révolte, lui avaient enlevé l'un Tunis et l'autre Kaïrowan, sa capitale, et mourut paisible possesseur du trône de l'Afrique, au mois de chawal 196 ou 197 (juillet 812 ou 813). Aux talents et aux qualités indispensables à un ambitieux, à un usurpateur, Ibrahim joignait la régularité des mœurs, le don de l'éloquence, de la poésie et le goût des arts et des sciences, dont il fut le protecteur. Il eut pour successeur son fils aîné, *Aboul Abbas* Abd'allah Ier, prince esclave de ses plaisirs et de ses passions, injuste et cruel, qui accabla ses peuples d'impôts, et dont la fin prématurée, résultat d'une maladie pestilentielle ou peut-être du poison, laissa le trône de l'Afrique, en 201 (817), à son frère *Zeïadet-Allah Ier* (*voy.* ce nom). A—T.

IBRAHIM II (Abou-Ishak), neuvième prince de la même dynastie (et non pas le sixième, comme l'a dit Cardonne, dans sa superficielle et inexacte *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, (1), avait manifesté son ambition sous le règne de son frère Mohammed II, prince libéral et chasseur, à qui le pays de Barkah avait été enlevé par le souverain de l'Égypte (*voy.* Ahmed-*Ben-Thoulou*). Mohammed, ne laissant qu'un fils en bas âge, avait forcé son frère Ibrahim de renoncer au trône par un serment solennel ; mais à peine eut-il expiré, l'an 261 (875), qu'Ibrahim, feignant de céder aux vœux de la nation, usurpa la couronne sur son neveu. Il débuta par des actes de clémence et de justice, mais il démentit bientôt les espérances que ces heureux commencements avaient fait concevoir. Quelques événements importants signalèrent les premières années de son règne. Kaïrowan, sa capitale, étant devenue trop considérable et trop populeuse, il fonda tout auprès la ville de Rakkadah ou Réfadah, dans une position agréable et salubre, l'an 262 (876), et y fixa sa résidence deux ans après. Un prince de sa famille acheva la conquête de la Sicile, au mois de juin 878, par la prise de Syracuse, qu'il pilla et détruisit après en avoir réduit tous les habitants en esclavage. La révolte de la tribu de Mewali, dont Ibrahim avait fait périr un des chefs, alluma la fureur de ce prince, et développa son caractère perfide et féroce. Il feignit de pardonner aux rebelles ; mais en ayant attiré mille à Kaïrowan, il les fit tous périr dans les supplices ou déporter en Sicile. Ibrahim se forma une garde d'esclaves noirs, et il en porta le nombre jusqu'à cent mille. Ahmed, émir d'Égypte, ayant soumis le pays de Barkah qui s'était révolté, envahit les États des Aglabides qui avaient favorisé cette insurrection, battit leurs troupes et as-

(1) Cet historien s'est également trompé en donnant à ce prince le nom d'*Ishak*, au lieu de celui d'*Ibrahim*, père d'*Ishak*

siégea Tripoli. Ibrahim marche en personne pour s'opposer aux Égyptiens, et il les contraint de lever le siége. Irrité contre la ville de Belzamah, il en attire les principaux habitants à Bakkadah, où ils sont tous massacrés. Cette atrocité fait soulever toute l'Afrique; Alger, Tunis et plusieurs autres villes lèvent l'étendard de la révolte. Ibrahim se fortifie dans Rakkadah et envoie deux corps d'armée contre les rebelles. Alger et Tunis sont emportées d'assaut, et le tyran y exerce de nouvelles cruautés. Il marche contre l'Égypte dont il veut se venger : mais les habitants de Bacoussa se révoltent et lui livrent bataille. Ibrahim vainqueur se fait amener les prisonniers, en perce cinq cents avec sa lance, et ne renonce à ce plaisir barbare que lorsque son bras est fatigué. Il condamne ensuite à mort le gouverneur de Tripoli, dont le seul crime était de s'être fait aimer par sa justice et sa douceur. Indignées de tant d'atrocités, les troupes du tyran désertent, et il est forcé de renoncer à son expédition d'Égypte. Personne n'est désormais à l'abri de ses sombres fureurs. Après avoir immolé ses esclaves, ses courtisans, ses ministres, ses concubines, il égorge de sa propre main ses huit frères, et encore seize jeunes filles qui lui étaient nées de ses diverses femmes, et dont il envoie les têtes à sa mère ! Enfin Ibrahim ne cessa de répandre le sang que lorsqu'il se vit presque seul dans son palais. Effrayé de cette solitude, il en fit bâtir un autre à Tunis, où il alla résider en 281 (894). Ayant fait un voyage en Sicile, il y mourut vers la fin de l'an 289 (octobre 902), et son corps fut transporté en Afrique. On prétend qu'avant d'expirer il éprouva des remords, et que, pour expier ses crimes, il fit un grand nombre de fondations pieuses, ce qui n'a pas empêché la plupart des auteurs arabes de vouer la mémoire de ce monstre à l'exécration de la postérité. — Ibrahim eut pour successeur son fils Aboul-Abbas Abd'allah II, dont les vertus lui portaient ombrage, et qu'il s'était pourtant décidé, quatre mois avant sa mort, à associer au trône. Abd'allah répara les maux de l'empire, rétablit l'ordre et la sûreté publique, fut juste et bienfaisant; mais, après un règne de neuf mois, il fut assassiné par son fils (*voy.* Zeïadet-Allah III). A—T.

IBRAHIM Ier (Melik-el-Mowaied Zahir-ed-Daulah Aboul-Modhaffer), dixième ou onzième sultan de la dynastie des Ghaznevides (*voy.* Mahmoud), était fils de Masoud Ier (*voy.* ce nom), et avait échappé, ainsi que deux de ses frères, au massacre des princes de sa famille, ordonné par l'usurpateur Thogrul, en 445 (1053). Ce tyran ayant été assassiné sur son trône après quarante jours de règne, Ferrokhzad, ramené à Ghaznah par le gouverneur de Moultan, y recouvra la puissance de ses ancêtres. Vainqueur des Seldjoukides qui lui disputaient le Khoraçan, il fut vaincu à son tour par Alp-Arslan, fils de Djâgar-Daoud-Beyg, un de leurs chefs. Il renvoya sans rançon tous les prisonniers Seldjoukides, et Djâgar-Daoud ayant aussi rendu la liberté aux prisonniers Ghaznevides, cet assaut de générosité rétablit la paix entre les deux princes. Ferokhzad fut enlevé, au bout de cinq ans, à ses peuples dont il faisait le bonheur : mais leur perte fut réparée par son frère Ibrahim qui lui succéda, en 450 (1058). Aucun prince de la race de Mahmoud n'occupa plus longtemps ni plus dignement qu'Ibrahim le trône de Ghaznah. S'il ne fut pas le plus belliqueux, le plus puissant, il fut au moins le plus sage, le plus juste, le plus bienfaisant, et l'on peut dire que ses vertus pacifiques relevèrent sa dynastie en décadence et en retardèrent la chute pendant un siècle (*voy.* Khosrou-Melik). La vaste province de Khoraçan était un sujet continuel de querelles et de guerres entre les sultans seldjoukides de Perse et les monarques ghaznevides. Informé que Melik-schah (*voy.* ce nom) se disposait à l'envahir, Ibrahim, après avoir essuyé une défaite, en 466 (1073), mit fin à la guerre et prévint de nouvelles hostilités par la cession formelle de tout ce qui lui restait dans cette contrée; et, pour gage d'une paix durable, il fit épouser à son fils Masoud une fille du sultan seldjoukide. Il s'indemnisa amplement de cette perte de territoire sur ses frontières nord-ouest, en les reculant vers le sud; et, s'il cessa de figurer parmi les souverains de la Perse, il affermit sa domination dans l'Inde, où ses armées pénétrèrent plus avant que celles de ses prédécesseurs. Il y fit en personne une expédition en 472 (1079) et en revint chargé d'un immense butin. Malgré son zèle pour la propagation de l'islamisme, il était avare de sang, et se contentait de réduire en captivité une partie des ennemis vaincus. Ayant vu un de ces malheureux esclaves, qui, employé à la construction d'un édifice public, était accablé sous le poids d'une pierre énorme, il lui permit de la laisser tomber, lui rendit la liberté et ordonna que la pierre fût laissée sur la place comme monument des malheurs de la guerre qu'il s'efforçait de réparer. Ibrahim fonda plusieurs villes et en restaura d'autres. Il fit bâtir un grand nombre de mosquées, de monastères, de colléges et d'hôpitaux. Dans sa capitale, dans ses autres résidences, il faisait des rondes nocturnes pour s'assurer que la police veillait à la sûreté des habitants. Les cuisines, le trésor et la pharmacie de son palais fournissaient journellement des vivres, des secours pécuniaires et des médicaments aux veuves, aux indigents et aux malades. Ibrahim était très-pieux : il passait en prières la plus grande partie des nuits, observait rigoureusement le ramadhan, et jeûnait aussi deux autres mois de l'année. Comme il avait une très-belle écriture, il copiait tous les ans un exemplaire du Coran qu'il envoyait à la Mecque avec de riches présents. Il eut trente-six fils qui se distinguèrent tous dans les armes ou dans les sciences, et quarante filles qu'il aima mieux marier à des gens de bien et à des docteurs de la loi qu'à des rois et à

des princes. Tel était pourtant le respect qu'il inspirait universellement, qu'on l'avait surnommé *Seïd-al-Salathin* (le seigneur des sultans). Cet excellent monarque mourut en 492 (1099) après avoir honoré le trône pendant plus de quarante ans. Il eut pour successeur son fils Masoud III (*voy.* ce nom). — Ibrahim II, empereur de l'Hindoustan et troisième de la dynastie afghane de Lody, succéda, l'an 923 de l'hég. (1517 de J.-C.) à son père Iskander. Loin de marcher sur les traces de ses deux prédécesseurs, il se rendit odieux par son orgueil insupportable. Il disait qu'un roi ne doit avoir ni parents ni amis, et n'a besoin que d'esclaves. Agissant d'après ce principe, il perdit l'affection de sa propre tribu, qu'il dépouilla des grands priviléges dont elle avait joui pendant deux règnes. Les mécontents résolurent de diviser l'empire en deux parts et reconnurent son frère Djelal-Eddyn pour roi de Djihanpour. Déclaré traître à l'État, ce prince, voyant diminuer chaque jour le nombre de ses partisans, prit les armes et assiégea vainement Agra. Chassé de place en place, trahi par ses généraux, abandonné par ses troupes, il tomba entre les mains de son rival, qui, après l'avoir fait périr secrètement, condamna à mort les principaux complices de sa rébellion, en 924 (1518). Ces mesures de rigueur, loin de calmer les esprits, les exaspérèrent de plus en plus. De nouvelles révoltes éclatèrent sur divers points : les armes d'Ibrahim ne réussirent pas toujours à les apaiser. Irrité de cette résistance, il faisait tomber sous la main du bourreau les généraux malheureux comme les omrahs rebelles. Les circonstances étaient favorables à l'ambition de Babour (*voy.* ce nom), qui, chassé de ses États héréditaires par les Ouzbeks (*voy.* Schaibek), cherchait à se former un nouvel empire. Maître de Kaboul, il avait en vain réclamé auprès d'Ibrahim la cession de l'Hindoustan, comme conquête de son aïeul Tamerlan, et fait deux invasions dans les provinces au nord de l'Indus : mais il était toujours rappelé dans son petit royaume par des troubles internes ou étrangers. Enfin la révolte de Ghazi-Lody, qui, pour échapper à la vengeance du roi son parent, s'était retiré auprès de son père Daulah-Lody, soubah-dar de Lahore, détermina ce dernier à se jeter dans les bras de Babour. Ces deux rebelles, alarmés des progrès du prince mogol, devenu maître de Lahore, tentèrent vainement de rentrer en grâce auprès de leur souverain; mais Ibrahim fut tué à la bataille de Pannipout, qui, en 932 (1526), mit fin à la domination des Afghans dans l'Hindoustan. A-t.

IBRAHIM, sultan ou empereur des Turcs, frère d'Amurath IV, resté seul rejeton de la tige impériale, fut proclamé empereur l'an de l'hégire 1049 (ou 1640). Ce jeune prince avait vingt-trois ans; mais pour le dérober aux soupçons et à la fureur de son frère, sa mère, la sultane Kiosun, lui avait conseillé de contrefaire l'imbécile. Ibrahim, sur le trône, prouva bientôt qu'il était plus cruel, plus injuste et plus tyrannique qu'insensé. Sous un aussi indigne maître, la nation ottomane brilla cependant de quelque éclat guerrier. Le siége d'Azof fut entrepris en 1641; et sur une insulte faite au pavillon musulman, les armes d'Ibrahim se tournèrent contre les Vénitiens, et la guerre de Candie commença. Cependant l'odieux sultan se livrait, au fond de son sérail, à tous les excès de la débauche et de la brutalité. Il n'épargna pas même la fille du muphti, qu'il fit enlever, et qu'il renvoya ensuite à son père avec mépris. Cet attentat fut le dernier qu'il commit avec impunité. Le chef de la loi unit son injure particulière à la vengeance publique. Tous les ordres de l'empire se soulevèrent contre Ibrahim; sa mère elle-même entra dans la conspiration : on le força de descendre du trône ottoman, qu'il souillait par d'indignes excès. Il retourna dans l'appartement qu'il occupait avant de régner : mais sa vie ne fut pas longtemps respectée; et au bout de quelques jours qu'il passa dans la fureur et le désespoir, il fut étranglé secrètement. Son règne, ou plutôt le cours de ses cruautés et de ses vices avait été de neuf années, et se termina par une mort digne récompense de sa vie, l'an de l'hégire 1059 (18 août 1649). S—y.

IBRAHIM, le plus célèbre des juristes ottomans, naquit à Alep, ainsi que l'indique le surnom d'Halepy sous lequel il est connu, vers la fin du 9e siècle de l'hégire, ou du 15e de l'ère chrétienne. Il fut élevé en Égypte, et vint ensuite à Constantinople, où il remplit les fonctions d'iman, de prédicateur et de professeur dans la mosquée du sultan Mohammed. Ibrahim mourut revêtu de ces emplois en 956 (1549), âgé de plus de 90 ans. Sa renommée ne paraît pas avoir rien à redouter du temps; car elle est fondée sur un de ces titres qui attirent et perpétuent la reconnaissance des peuples. Depuis les premiers temps de l'hégire, où l'on commença à recueillir les traditions prophétiques, et les décisions des docteurs de la religion qui les éclaircissaient, aucun jurisconsulte ne s'était occupé de classer, de réunir en corps d'ouvrages, de concilier cette foule de livres canoniques dus à la piété des docteurs. Il en était résulté un très-grand arbitraire dans l'allégation des témoignages, chacun appuyant ses opinions de décisions canoniques souvent opposées. En 1470, parut, sous le titre de *Durer* (*pierres précieuses*), le premier corps de droit, rédigé par le mollah Khosrou. Ibrahim, éclairé par les travaux de ce juriste, et non moins érudit que lui, publia, sous le titre de *Multeka al-abhar* (confluent des mers), un autre code, qui comprend, outre les textes de la loi, les décisions, commentaires, opinions des six classes d'imans ou docteurs reconnus orthodoxes. « Ce code, dit M. Mouradgea « d'Ohsson, qui tient en même temps lieu de droit- « canon, est presque le seul livre de jurispru- « dence observé dans l'empire. Il embrasse, avec « toutes les pratiques du culte extérieur, les lois

« civiles, criminelles, morales, politiques, mili-« taires, judiciaires, fiscales, somptuaires et « agraires. » C'est ce célèbre recueil qui a servi de base aux deux premiers volumes du tableau général de l'empire ottoman de M. d'Ohsson, lesquels offrent seulement le code religieux. J—N.

IBRAHIM, grand vizir et favori de l'empereur Soliman II, était Génois, et descendait, dit-on, de l'illustre famille Giustiniani. Enlevé dans son enfance par des corsaires, il fut conduit à Constantinople, et instruit dans l'islamisme; il fut ensuite admis dans le corps des janissaires, et y parvint au grade d'oda-pasehi. Soliman ayant ôté à cette milice, en 1525, la garde du sérail pour la donner aux bostangis, les janissaires se révoltèrent, et, après avoir massacré leur grand trésorier, se dirigèrent vers la principale mosquée pour en piller les trésors. Ibrahim se mit seul à la poursuite des séditieux, tua de sa main deux officiers qui les animaient par leurs discours, et, placé à la porte de la mosquée, les empêcha d'y pénétrer. Cet acte de courage ayant été rapporté à Soliman, il récompensa l'intrépide Ibrahim, en l'élevant à la dignité de grand vizir. Ibrahim accompagna le sultan dans son expédition de Hongrie, y fit des prodiges de valeur, et reçut, en 1527, la main d'une des sœurs du sultan. Son mariage fut célébré avec une pompe inconnue jusqu'alors aux Turcs. Soliman l'admit à sa table, et le combla publiquement des témoignages de son affection. Le vizir reconnaissant s'appliqua de plus en plus à mériter les bontés de son maître. Il apaisa une sédition excitée par un kalender fanatique, dans la Natolie, et qui menaçait déjà les provinces voisines. Il défit cet imposteur dans un combat près de César e, le livra au supplice, et pardonna en même temps à tous ceux qui, trompés par ses promesses, avaient participé à la rébellion. L'année suivante, les habitants d'Alep, s'étant révoltés, égorgèrent leur mollah; à cette nouvelle, Soliman ordonna le sac de la ville : Ibrahim osa retarder l'exécution d'un ordre qui frappait également les innocents et les coupables; et Soliman, revenu d'un premier mouvement de colère, fut si satisfait de la conduite de son ministre qu'il lui fit donner un appartement dans l'intérieur du sérail, afin de pouvoir le consulter à tous les instants. Cependant Ibrahim, séduit, dit-on, par l'ambassadeur de Venise, engagea Soliman à porter une seconde fois la guerre en Hongrie, pour replacer sur le trône Jean Zapoli, que Ferdinand d'Autriche en avait chassé : mais, gagné ensuite par l'Autriche, il abandonna Zapoli, encore chancelant sur le trône qu'on lui avait rendu, et conseilla une invasion en Perse, sous le prétexte de punir les insultes de quelques gouverneurs des provinces frontières. Cette guerre, entreprise contre l'avis de Roxelane, n'eut pas les résultats qu'Ibrahim avait annoncés. La nouvelle sultane profita de cette circonstance pour perdre un homme qui partageait avec elle le cœur de Soliman. Elle produisit des pièces qui prouvaient qu'Ibrahim entretenait des intelligences avec l'Autriche : sa mort fut résolue; et Soliman, redoutant la vue d'un homme qu'il avait aimé si tendrement, le fit étrangler pendant son sommeil, en 1535. W—s.

IBRAHIM, vizir et favori d'Amurath III, était originaire de la Dalmatie. Il fut admis jeune dans le corps des janissaires, où il se fit remarquer par sa bonne mine. Nommé en 1585 pacha d'Égypte, il se rendit agréable à l'avare Amurath en augmentant les contributions de cette province; il s'empara, par une perfidie, du pays des Druses, et y fit un immense butin, qu'il envoya à Constantinople. Amurath, en témoignage de satisfaction de la conduite d'Ibrahim, le créa vizir, et lui donna une de ses filles en mariage. Ibrahim remplaça, en 1587, Ferhad-Siaüs dans le commandement de l'armée, et fut chargé de continuer la guerre contre les Persans Il se tint cantonné dans le Schirvan, assiégea quelques places peu importantes, mais n'osa jamais risquer une bataille qui aurait pu décider de la guerre. Un caprice d'Amurath lui ôta un emploi dont il était peu digne; et il fut nommé pacha de la Romélie. Son adresse à flatter les goûts de son maître soutenait son crédit : Ibrahim connaissait l'avarice d'Amurath; il lui conseilla d'altérer le titre de la monnaie, moyen par lequel il pourrait se procurer de grandes sommes. Les janissaires s'en plaignirent, et le sultan les apaisa d'abord en leur faisant distribuer de l'argent; mais enfin le soulèvement devint général. Les mutins investirent le sérail, demandant à grands cris la tête du pacha. Amurath chercha vainement à sauver son favori : les portes du palais allaient être enfoncées, lorsqu'il consentit à leur livrer le coupable Ibrahim, qui eut la tête tranchée, sous les yeux du sultan, en 1590. W—s.

IBRAHIM-L'IMAN. L'histoire de ce personnage n'est point inutile à connaître, parce qu'elle se lie à celle de la dynastie abbasside, dont on pourrait le regarder comme le premier prince. Voici comment il acquit ses droits au khalifat. On a vu à l'article Aly que l'opinion des musulmans s'était partagée touchant le successeur à donner à Mahomet. Un parti se forma en faveur d'Aly, et bientôt se divisa lui-même en plusieurs partis dont chacun portait à l'imanat un descendant de ce personnage. L'une de ces sectes reconnaissait pour prince légitime Mohammed surnommé *Ibn-alfanesyéh;* il se choisit pour successeur Abou Hachem Abd-allah, son frère. Ce dernier étant sur le point de périr, empoisonné par les khalifes ommiades, transmit ses droits à Mohammed, arrière-petit-fils d'Abbas, et priva ainsi sa famille de l'imanat en faveur de celle des Abbassides. Mohammed reçut le serment de fidélité des partisans d'Abd-allah, et augmenta leur nombre; des hommes dévoués à sa personne, connus sous le nom de *daï* ou missionnaires, se répandaient dans les pro-

vinces lointaines de l'empire de Perse et en Khoraçan surtout, appelaient secrètement les peuples à la révolte contre les Ommiades, dont ils démontraient la puissance illégitime, et ils les enrôlaient sous les bannières des Abbassides. Mohammed laissa trois fils en mourant, Ibrahim l'iman, Alsaffah et le célèbre Almansor. Ibrahim lui succéda; et, plus heureux que lui, il vit s'augmenter considérablement le nombre de ses partisans. A la vérité, la fortune mit dans son parti deux des hommes les plus habiles à la guerre et en politique que cette époque ait vus naître, Abou-moslem et Abou-salamah. Tandis qu'ils affermissaient sa puissance et en préparaient la manifestation, l'un en Khoraçan, l'autre à Koufah, Ibrahim vivait dans la retraite sur les confins de l'Arabie et de la Syrie, se consacrant aux exercices les plus rigoureux de la religion, sans négliger toutefois ses intérêts temporels, et par ses vertus morales et religieuses se montrant digne de la dignité d'iman. Telles étaient l'influence et la constitution unique dans l'histoire de cette monarchie naissante, à laquelle la religion servait de base, que les peuples de la Perse et du Khoraçan, ne connaissant d'Ibrahim que le nom, de ses droits que ce qu'en affirmaient les daïs, payaient régulièrement à ses agents un tribut annuel, levaient, salariaient des troupes de leurs propres deniers pour la défense de ses droits. Ibrahim put prévoir la grandeur future de sa maison, mais ne régna point, ou du moins ne jouit du pouvoir qu'à l'ombre du mystère. Les Ommiades s'emparèrent de sa personne vers l'an 131 (751 de J.-C.), et le firent périr avant les événements qui les précipitèrent du trône. J—N.

IBRAHIM-BEYG, fameux chef de mamlouks, était né en Circassie, vers 1735. Amené dès sa jeunesse en Égypte, et vendu comme esclave, il entra dans le corps des mamlouks de Mohammed Abou-Dahab, qui, pour récompenser ses services, l'affranchit, et le fit admettre au nombre des vingt-quatre beygs. En partant pour sa dernière expédition de Syrie, en 1776, il lui confia le gouvernement du Caire. A la mort de ce chef (*voy.* Mohammed-Beyg), Ibrahim, se flattant de lui succéder dans l'administration supérieure de l'Égypte, prenait déjà ses mesures pour s'emparer du pouvoir; mais il fut prévenu par l'ambition active de Mourad-Beyg, également affranchi et favori de Mohammed. La guerre allait éclater entre les deux rivaux; l'égalité des forces leur fit craindre l'issue d'une lutte qui pouvait entraîner leur ruine mutuelle et ne profiter qu'à leurs ennemis. Ils transigèrent donc et se partagèrent l'autorité : Ibrahim, comme le plus âgé, obtint le titre de *Cheikh-el-Belad* (commandant du pays), et en cette qualité il résida le plus souvent au Caire. Nous raconterons avec assez de détails, à l'article *Mourad-Beyg* (*voy.* ce nom), l'histoire de ces deux mamlouks, unis par leurs intérêts communs plutôt que par la sympathie, leurs fréquentes querelles, leurs guerres contre les beygs Ismaël et Haçan, leurs exactions en Égypte, leurs actes de rébellion contre la Porte Ottomane, l'inutile expédition que fit contre eux en 1786 et 1787 le capitan-pacha Gazi-Haçan, enfin leurs avanies, leurs vexations envers les négociants français établis en Égypte, et même envers leur consul. Il serait donc inutile de répéter le récit de ces faits. Lorsqu'en 1798, sous le prétexte spécieux de punir les outrages des mamlouks, l'armée française, sous les ordres de Bonaparte, eut débarqué en Égypte, Ibrahim reprocha durement à Mourad d'avoir, par son indigne conduite, provoqué la vengeance qui n'aurait dû retomber que sur lui, et il le laissa s'occuper seul des moyens de défense. La femme d'Ibrahim, respectée au Caire pour ses vertus et parce qu'elle était issue du prophète des musulmans, prévoyant le succès des Français, voulut du moins acquérir des droits à leur clémence, en sauvant de la fureur populaire les négociants de leur nation, qu'elle fit renfermer dans un palais dont elle s'établit gardienne et où elle admit leurs épouses. Ibrahim seconda sa femme et se concerta avec Seïd-Aboubekr, pacha titulaire d'Égypte, sur les mesures à prendre. Ils se disposaient à envoyer secrètement un des négociants français en parlementaire près de Bonaparte; mais ils le retinrent au premier bruit de la bataille des Pyramides, où Mourad-Beyg fut vaincu. Ibrahim n'y combattit point: campé près de Boulak, sur la rive gauche du Nil, et, témoin de la mêlée, il se replia sur Belbeïs avec ses troupes et ses effets les plus précieux, après avoir fait incendier la flottille des mamlouks sur le Nil. Lorsque les Français furent entrés au Caire, il se retira vers la Syrie et s'arrêta à Salehieh pour y attendre et protéger la caravane de la Mecque, qui cependant fut pillée par les Arabes et ensuite par les Français. Attaqué par la cavalerie de Bonaparte, qu'il repoussa avec avantage, il ne jugea point à propos de la poursuivre, s'enfonça, avec le pacha du Caire, dans le désert qui conduit en Syrie, en côtoyant la mer, et ne daigna pas répondre à une lettre qu'il y reçut du général français. Ibrahim, par ses émissaires, soufflait sans cesse le feu de la révolte en Égypte. Il avait trouvé asile et protection auprès du fameux Djezzar, pacha de Saint-Jean d'Acre. A la tête de ses mamlouks et d'un corps de cavalerie syrienne, il voulut contraindre les Français à lever le siége d'El-Arich; mais vaincu par Kléber et Reynier, le 7 février 1799, il fut forcé de leur abandonner son camp. On ne voit pas son nom figurer parmi ceux des chefs musulmans qui contribuèrent à défendre la Syrie contre l'invasion des Français (*voy.* Djezzar), soit qu'il n'y ait pris aucune part, soit qu'il n'ait pas eu occasion de s'y distinguer. Après la désastreuse retraite de Bonaparte, Ibrahim se joignit à l'armée du grand vizir Yousouf, fit partie de son avant-garde et fut renforcé dans son camp à Gazah par plusieurs mam-

louks venus de la haute Égypte. La convention d'El-Arich, signée le 24 janvier 1800, par les plénipotentiaires des armées française et ottomane, pour l'évacuation de l'Égypte, ayant été violée par les Anglais, les hostilités furent reprises. A la bataille d'Héliopolis, Ibrahim, se voyant coupé du gros de l'armée turque, partit avec un corps de mamlouks, osmanlis et ce qu'il put rallier d'infanterie; puis, par des chemins détournés, alla surprendre le Caire, avec le secours de Nassouf-pacha, l'un des généraux ottomans qui, prévoyant l'issue de la bataille, était venu avec sa division se réunir à Ibrahim. Kléber, après sa victoire, les avait fait poursuivre inutilement; mais il s'empara de leurs bagages, et assiégea le Caire, dont les habitants s'étaient insurgés et avaient exercé d'horribles cruautés sur les Français et sur leurs partisans. Ibrahim ne doit point être accusé de ces massacres dont le féroce Nassouf-pacha fut le principal provocateur. Cependant leurs efforts réunis n'avaient pu réduire le château défendu par une faible garnison française. Pressés par ces braves et par l'armée de Kléber, ils furent forcés de proposer une capitulation dont Mourad-Beyg fut le négociateur. Ils évacuèrent le Caire, le 25 avril 1800, et furent conduits sous bonne escorte jusqu'à l'entrée du désert, près de Salehieh. L'Égypte étant retombée alors au pouvoir des Français, Ibrahim n'y revint qu'en 1801, lorsque, après la mort de Kléber (*voy.* ce nom), et le débarquement des escadres anglaise et ottomane, il eut inutilement écrit à Mourad de la part du grand vizir, pour l'engager à être le médiateur de la paix entre la France et la Turquie. Mourad entama réellement des négociations qui échouèrent par l'entêtement et l'incapacité du successeur de Kléber (*voy.* Menou). Ibrahim, en secondant par ses hostilités les opérations du grand vizir, du capitan-pacha et des Anglais, contribua aux succès qui amenèrent les capitulations des divers corps de l'armée française et l'évacuation complète de l'Égypte, en octobre 1801; mais son nom n'est point cité dans les relations de ces événements. On voit seulement que plusieurs de ses mamlouks étaient allés, dans le Saïd, rejoindre Mourad-Beyg, qui, malgré son dévouement aux Français et son refus de se rallier sous les drapeaux de l'armée anglo-turque, aurait encore joué le premier rôle après leur départ, si la mort ne l'eût frappé six mois auparavant. La Porte, peu reconnaissante des services des mamlouks, était déterminée à ne pas y rétablir leur gouvernement, tout en les berçant de cette espérance, mais plutôt à donner à leurs chefs des établissements en Europe. Ibrahim avait suivi au Caire le grand vizir; il n'eut aucune part à l'arrestation des femmes musulmanes qui avaient eu commerce avec les Français et que ce ministre fit noyer dans le Nil. Yousouf, ayant convoqué les beygs, leur lut un firman du Grand-Seigneur qui accordait aux mamlouks une entière amnistie, et rendait à Ibrahim le titre et la charge de *Cheïkh-el-Belad;* puis aussitôt après il leur en lut un second qui ordonnait de les arrêter et de les embarquer pour Constantinople. Leurs représentations, leur résistance furent inutiles : on les désarma, on les mit en prison, après qu'Ibrahim eut fait promettre au grand vizir qu'ils auraient la vie sauve. Le major général Baird, instruit de cette perfidie, exigea et obtint bientôt leur élargissement. Les beygs et les mamlouks, qui avaient formé la maison de Mourad-Beyg, étaient venus à Alexandrie, dans l'espoir d'enlever à Ibrahim le gouvernement du Caire, par l'influence des Anglais. Le capitan-pacha, employant les mêmes moyens que le grand vizir, attira sept de leurs beygs sur sa flotte, et comme ils résistèrent les armes à la main, quatre d'entre eux furent tués, notamment Osman-Beyg-Tanbourdjy. Le général Hutchinson obtint, par ses menaces, la liberté des autres, qui allèrent rejoindre Ibrahim à Djizeh. Le capitan-pacha et le grand vizir, peu d'accord entre eux, quittèrent successivement l'Égypte. Mohammed-Khosrow-Pacha, lieutenant et favori du premier, y fut laissé pour gouverneur, le 5 février 1802; mais Yousouf, afin de balancer son autorité, avait nommé pour commandant militaire le chef des Albanais ou Arnautes, Thaher-Pacha. Les mamlouks, réunis au nombre de quatre à cinq mille hommes, y compris trois ou quatre cents déserteurs français, s'étaient retirés dans le Saïd, où leur bravoure lutta avec avantage contre les attaques du nouveau pacha. Ce fut alors qu'Ibrahim et Osman-Beyg-Bardissy, successeur de Mourad, n'ayant rien à espérer des Anglais, tournèrent leurs regards vers la France et envoyèrent à Livourne un agent porteur d'une lettre adressée à Bonaparte, premier consul, pour lui demander des secours en échange de leur reconnaissance et de leur soumission. L'arrivée à Paris d'un ambassadeur ottoman rendit cette démarche stérile. On craignit de porter ombrage à la Porte et de mettre obstacle à la paix qui allait se conclure avec elle; et pourtant la mission de M. Sébastiani, peu de temps après, ne fut point étrangère à cette ouverture d'Ibrahim. L'arrivée de Kourchid, nommé pacha d'Alexandrie, l'évacuation de cette place, le 14 mars 1803, par les Anglais, qui, selon leur usage, avaient fomenté des troubles en Égypte dans l'espoir de s'en emparer, et qui, sans soutenir ouvertement les beygs, leur avaient fourni et leur laissèrent encore des armes, des canonniers et des munitions de guerre, emmenant un d'entre eux, Mohammed-Elfy-Beyg, comme leur ambassadeur, la continuation des hostilités des mamlouks dans le Saïd et le rappel imprudent des Albanais au Caire, aggravèrent l'état d'anarchie. Thaher, ayant chassé du Caire le vice-roi pour s'emparer de toute l'autorité, jugea qu'il ne pourrait la conserver qu'en se rapprochant des mamlouks. Par suite d'un traité conclu avec eux, les beygs revinrent au

Caire; mais Thaher, ayant été assassiné au bout d'un mois par les osmanlis, qui avaient fait scission avec les Albanais, Mohammed-Aly (depuis vice-roi d'Égypte) vengea la mort de son oncle par celle de deux de ses assassins; puis, à la tête de ses soldats et des mamlouks, il vainquit Mohammed-Khosrow qui s'était retiré à Damiette, le fit prisonnier et le fit conduire au Caire, où Ibrahim reçut l'ex-vice-roi avec les plus grands égards, et parvint plus tard à le faire renvoyer sous l'escorte des mamlouks à Alexandrie, où on l'embarqua pour Constantinople. Mohammed-Aly s'unit plus intimement avec les mamlouks, associa les beygs au gouvernement et partagea avec eux son autorité, moyennant une redevance annuelle de quelques milliers de bourses. Mais six mois environ après ce traité, leur inexactitude à effectuer les payements excita les murmures des troupes albanaises, dont la solde était arriérée. Elles se livrèrent à des excès déplorables envers les mamlouks, entrèrent au Caire, et pillèrent les maisons d'Ibrahim et de quelques autres beygs qui s'étaient sauvés. Dans l'espoir de mettre un terme à ces troubles, la Porte envoya en Égypte un nouveau gouverneur, Aly-Pacha, créature du grand vizir, avec un firman d'amnistie pour les séditieux de tous les partis, et un autre qui rétablissait les mamlouks dans tous leurs droits, qui rendait Ibrahim à ses fonctions de cheikh-al-belad, en récompense de sa modération, et nommait Osman-Beyg-Bardissy à celles qu'avait remplies Mourad. Les mamlouks adressèrent leur soumission au nouveau pacha resté à Alexandrie, et l'invitèrent à venir au Caire, mais en exigeant toutefois qu'il n'y entrât qu'avec cent hommes et qu'il renvoyât le reste de ses troupes en Syrie. Il céda à leurs désirs, se flattant d'être un jour secondé par les Albanais, qui s'étaient encore ralliés aux mamlouks. Arrivé à Rosette, il se mit franchement dans les mains d'Osman-Bardissy, qui lui reprocha d'avoir excité les habitants du Caire et les Albanais contre les mamlouks, l'exila à Yaffa et le fit égorger en route. Ibrahim fut étranger à cette atrocité de son audacieux collègue, auquel il avait été forcé de céder le gouvernement du Caire. Il s'était emparé de Boulak et du vieux Caire. Désavouant, ainsi que les autres beygs, l'alliance de Mohammed-Elfy-Beyg avec les Anglais, ils se déclarèrent contre lui, lorsqu'il revint de Londres, en 1804; et, quoiqu'il eût un corps de noirs et de Grecs, ils l'attaquèrent, massacrèrent toute sa maison, pillèrent et saccagèrent Djizeh pendant cinq jours. Elfy, qui s'était sauvé à Rosette, s'y voyant poursuivi, remonta le Nil, fut attaqué, perdit tous ses gens et gagna la haute Égypte, laissant au pouvoir des vainqueurs tout ce qu'il avait apporté d'Angleterre. Cependant les excès d'Osman ne faisaient qu'augmenter le désordre au Caire. Sous prétexte de payer les Albanais, ses dangereux alliés, il voulut mettre à contribution l'agent français, qui s'y refusa le sabre à la main. Ibrahim réussit à réconcilier Bardissy avec Elfy. En l'absence d'un vice-roi, il partagea avec Bardissy le gouvernement de l'Égypte, sous l'influence secrète de Mohammed-Aly, et il était chargé de la partie administrative et de la police, remplissant ainsi les fonctions de caim-ckam (lieutenant du vice-roi). Fatigué d'une position que son âge avancé lui rendait pénible, il se démit de ses fonctions en faveur de son fils Marzouk-Beyg (1), homme juste, mais faible et sans capacité. Ibrahim ne joua plus désormais qu'un rôle secondaire et passif dans les événements de l'Égypte, gouvernée pendant six mois par Kourchid-Pacha, qui avait été nommé vice-roi en 1805, et qui, pour se débarrasser de Mohammed-Aly, tenta vainement de l'envoyer pour gouverneur à Djiddah. Il fut déposé lui-même et forcé de quitter le Caire, le 14 août. Mohammed-Aly, déjà reconnu par les Albanais et les mamlouks comme vice-roi, en avait reçu, le 9 juillet, le firman de la Porte, et il fut confirmé le 1er avril 1806 dans sa vice-royauté. Ses talents et son énergie avaient commencé à rétablir l'ordre en Égypte; mais l'esprit remuant des beygs, malgré leur mésintelligence entre eux, ne lui laissait pas un moment de repos. Les Anglais avaient obtenu à Constantinople le rétablissement de ces chefs mamlouks. Le capitan-pacha, chargé de mettre cette mesure à exécution, leur envoie demander la somme qu'ils devaient payer à la Porte. Mais Ibrahim élude adroitement une demande que ses deux collègues rejettent avec hauteur. Ceux-ci meurent peu de temps après. La guerre continuait entre le vice-roi et les beygs. Ce fut alors que, sous prétexte de défendre les intérêts de ces derniers, les Anglais s'emparèrent d'Alexandrie le 20 mars 1807, mais le vice-roi les força d'en sortir au bout de six mois. Les hostilités entre lui et les mamlouks étaient interrompues par des traités violés de part et d'autre. Pour se délivrer de toute inquiétude, il eut recours à une horrible perfidie : après avoir multiplié ses témoignages de bienveillance envers ceux qui s'étaient établis à Djizeh, il gagna leur confiance par de fréquentes visites et les invita à revenir au Caire, afin de prendre part à une expédition contre les Wahabis. Ibrahim seul, le plus politique et le plus habile d'entre eux, ne fut pas la dupe de ces protestations amicales. Son grand âge et son expérience l'avaient rendu défiant, et sa défiance portait principalement sur les Albanais, dont il connaissait la perfidie. S'il ne put dissuader les beygs d'accepter l'invitation du pacha, il obtint du moins par ses instances que la moitié d'entre eux restât à Djizeh pour venger la mort de leurs

(1) C'est un des rares exemples de la propagation des races de mamlouks en Egypte. Mohammed-Aly le ménageait et temoignait beaucoup d'egards au père et au fils. En 1807, Ibrahim, retiré alors dans le Fayoum, ayant eu des contestations avec l'avare Chahing Beyg, successeur d'Elfy, écrivit au vice-roi pour lui demander son harem, un de ses fils et son petit-fils, qui lui furent renvoyés. Plus tard, Mohammed accueillit Marzouk-Beyg, fils d'Ibrahim, et lui donna le gouvernement de Djirdjeh.

collègues. Parmi ceux qui méprisèrent ses conseils se trouva son fils Marzouk-Beyg, qui fut du nombre des mille mamlouks que Mohammed-Aly fit égorger tant au Caire que dans les provinces, en 1811. Ibrahim et les autres beygs qui survécurent à cette catastrophe, ne pouvant se maintenir à Djizeh, retournèrent dans le Saïd, asile ordinaire des mamlouks; ils y furent attaqués en 1812 par les troupes du pacha; plusieurs d'entre eux furent pris et décapités, et les autres forcés de se retirer en Nubie. Ce fut dans cette contrée, à Dongolah, que le Nestor des mamlouks, Ibrahim, mourut à l'âge de 80 ans, au mois d'août 1816, quatre ans avant l'expédition d'Ismaël-Pacha, l'un des fils de Mohammed-Aly, lequel acheva de détruire et de disperser cette brave et terrible milice. Ibrahim, dans sa jeunesse, était brave et excellent écuyer. Religieux, pacifique, juste, sobre et distingué par la droiture de sa conduite, il n'avait point l'orgueil des autres chefs mamlouks. Dans ses longs démêlés avec Mourad, il avait toujours montré beaucoup de modération. Lorsqu'il survenait quelque mésintelligence entre les beygs, qui le regardaient comme leur père, il rétablissait la concorde et sa voix faisait toujours rentrer le sabre dans le fourreau. Devenu vieux, sa sagesse et son expérience furent malheureusement inutiles pour les mamlouks. Sa prudence ne pouvait plus suppléer à l'activité qui lui manquait. Sa timidité empêchait souvent ses conseils de prévaloir dans les circonstances où ils auraient été salutaires. Avec un caractère plus ferme il aurait fléchi l'âme altière d'Osman-Bardissy, dirigé l'ambition de Mohammed-Aly, étouffé la jalousie des autres beygs et prévenu leurs funestes divisions et leur ruine en concentrant dans ses mains toute l'autorité (1). A—T.

IBRAHIM-EFFENDI, Turc converti, membre du corps de l'uléma, savant dans les langues persane et arabe, occupa des emplois considérables dans l'empire; il avait autant de capacité que d'instruction; la lecture de l'Évangile le pénétra des vérités de la religion chrétienne; il abjura le mahométisme, et fut baptisé à Pera en 1671. Il se retira à Venise, où il reçut la confirmation dans l'église de St-Jean-Baptiste des Catéchumènes. Deux ans après, il prit l'habit de St-Dominique et le nom de Paul-Antoine Effendi. Il laissa à la bibliothèque de St-Jean et de St-Paul beaucoup de manuscrits arabes, persans et turcs, notamment les quatre Évangiles traduits en arabe; les Psaumes de David, le Cantique des cantiques, et beaucoup d'autres livres du Vieux et du Nouveau Testament. Ce néophyte, et l'on n'en trouve guère parmi les Ottomans, mourut en 1697, âgé de 56 ans. (*Hist de la litt. des Turcs.*) S—Y.

IBRAHIM-KHAN-OGLI fut grand vizir de Mahomet Ier. Lorsque ce prince mourut, l'an de l'hégire 824 (1421 de J.-C.), Amurath II, son fils et son successeur, était à Amasie; et la nouvelle de la mort du sultan, divulguée avant l'arrivée de l'héritier présomptif, pouvait causer les plus grands troubles en favorisant la révolte des pachas de province, à peine contenus sous un règne ferme et vigoureux. Ibrahim eut la prudence et l'adresse de tenir la mort de Mahomet Ier secrète pendant quarante et un jours. Amurath, pénétré de reconnaissance, récompensa, dès qu'il fut monté sur le trône, la prévoyance et la fidélité du vizir: il l'honora, lui et sa race, du titre de khan, et permit à ses descendants, par une faveur signalée, de n'accepter aucun emploi public, loi à laquelle tous les Ottomans sont soumis dès qu'ils sont désignés. Les Ibrahim-khan-ogli n'exercent aucune fonction civile ou militaire; ils sont seulement, de père en fils, administrateurs de wakoufs, ou biens attachés aux mosquées: leurs richesses, ainsi à l'abri des grandes charges, et par conséquent des disgrâces et de la confiscation, leur donnent le premier rang dans l'empire; ils s'en sont rendus dignes héréditairement par leur bienfaisance et leur amour pour le bien public. Soliman le Grand leur a confirmé leurs priviléges par reconnaissance et par respect pour l'illustre Ibrahim-khan-ogli, que les Ottomans ont immortalisé en l'appelant leur Ulysse. S—Y.

IBRAHIM-MOLLAH, capitan-pacha, était simple levanti en 1702, à l'avénement d'Achmet III au trône des sultans. Ce prince se déguisait souvent en iman ou en derviche, et se glissait le soir dans les cafés et les lieux publics pour entendre ce que le peuple pensait de ses ministres et de lui-même. Il entendit un jour Ibrahim se plaindre de ce que les vaisseaux turcs ne revenaient jamais avec des prises, et jurer qu'il n'en serait pas ainsi s'il commandait seulement une galère. Le sultan, dès le lendemain, lui fit donner un vaisseau à commander, avec injonction d'aller en course. Ibrahim rentra peu de jours après dans le port de Constantinople, ramenant une barque maltaise et une galiote génoise. Au bout de deux ans, Achmet III le fit capitan pacha; et en 1713 il le nomma grand vizir à la place de Soliman, que Charles XII, réfugié à Démotica, avait eu le crédit de faire disgracier. Ibrahim ne jouit pas longtemps de la faveur de son maître. Pour se rendre nécessaire, politique ordinaire à tous les vizirs, il résolut de continuer la guerre contre les Russes, et parut disposé à favoriser Charles XII. Brave, grossier et fier à l'excès, sa protection était si insultante, que ce matelot, passant près de Démotica, envoya ordonner au roi de Suède de lui venir parler. Ce prince bizarre ne vit d'autre moyen d'accorder son intérêt et sa dignité que de se mettre au lit pour sauver le cérémonial. L'orgueilleux grand vizir fut étranglé cette année-là même 1713, entre les deux portes. S—Y

IBRAHIM-PACHA, fils de Méhémet-Aly, naquit

(1) On l'avait surnommé *Al-Kebir* (le grand), soit à cause de son mérite, soit pour le distinguer des beygs ses homonymes, et du fils aîné de Mohammed-Aly, Ibrahim, qui ne portait pas encore le titre de pacha.

en 1789, à Cavala, deux ans après le mariage de son père avec une femme récemment divorcée. Il fut l'un des trois premiers fils du vice-roi, fondateur de sa race, lequel vit naître dans son harem plus de quatre-vingts enfants. Ibrahim a passé sa vie entière dans les camps. Il a déployé des qualités militaires remarquables : l'audace, la constance et la promptitude de décision. En outre, il a fait preuve, en maintes occasions, de beaucoup de bravoure personnelle. Il est regrettable d'avoir peu d'éloges à faire de son caractère privé. Mais il avait, comme on dit, les qualités de ses défauts. Dur pour les autres, il ne s'épargnait pas lui-même et ne reculait pas devant les privations ou les fatigues. Il ne recherchait pas le luxe, et ce qu'il extorquait aux paysans sur ses terres profitait à l'agriculture, qu'il entendait parfaitement. Il avait l'esprit d'ordre et fit preuve, notamment en Syrie, de facultés administratives et d'un talent d'organisation rares surtout dans les pays orientaux. Enfin le mépris qu'il a toujours affiché pour la vie humaine, et qui lui a fait commettre tant d'actes d'inhumanité, répandit autour de son nom une terreur qui, plus d'une fois, intimida ses ennemis. Dès l'âge de seize ans, il fut mis à la tête des troupes chargées de maintenir la tranquillité dans la haute Égypte et d'y réprimer les incursions des tribus nomades du désert. Habitué à traiter ces Arabes en bandits qui ne méritaient point de pitié, il contracta ces façons d'agir sommaires, qu'il garda dans ses guerres à l'étranger. On remarquera d'ailleurs que ses deux premières campagnes, l'une en Arabie, contre les Wahabites, l'autre en Grèce, eurent pour objet d'étouffer des insurrections. Tandis que le jeune Ibrahim était employé à l'intérieur de l'Égypte par son père, celui-ci avait confié à un autre fils, Toussoun-Pacha, le commandement d'une armée destinée à agir en Arabie contre les Wahabites. Cette secte, née vers le milieu du 18e siècle, au sein de l'Yémen, d'un cheik nommé Mohammed-ben-Abd-el-Wahab, a la prétention d'épurer le mahométisme, en bornant à Dieu et à son prophète Mahomet les hommages des fidèles, et en refusant au sultan l'autorité spirituelle que lui reconnaît la masse des croyants. Le réformateur fut secondé dans le principe par l'ambition d'un cheik arabe, qui déploya de grandes qualités militaires. Le siége de son autorité fut établi à Derreyeh, ville protégée par une ceinture de désert. Les Wahabites soumirent une partie de l'Arabie, s'emparèrent de Médine et enfin de la Mecque, où les trésors accumulés par la piété des fidèles furent mis au pillage. Vainement la Porte ottomane avait essayé d'étouffer la révolte. Celle-ci triomphait partout, et par la possession de la Mecque, qui lui donnait un grand prestige, elle ébranlait les bases mêmes du pouvoir que le sultan exerce sur ses sujets, comme dépositaire du tombeau de Mahomet. En désespoir de cause, le gouvernement turc chargea Méhémet-Ali de reconquérir les villes saintes et de punir les rebelles. Ainsi que nous l'avons dit, le pacha confia cette mission à son fils Toussoun. C'était un jeune homme doux, loyal et humain, qui ne fit preuve ni d'une grande capacité ni d'une énergie particulière. Sa nature était fine et délicate. Il était voluptueux; il montrait plus de goût pour les amusements du harem que pour les pénibles exercices de la guerre. Il prit Médine et la Mecque; mais il ne put jamais pénétrer bien loin dans l'intérieur du pays, et il ne parvint même pas complétement à assurer la sécurité des caravanes entre ces deux villes. Il fit quelques siéges, la plupart infructueux ; il livra des batailles et en perdit plusieurs. Il renouvela plusieurs fois ses troupes et finit par conclure avec le chef des Wahabites une paix avantageuse qui lui fit honneur, au moment où son adversaire, avec un peu plus de perspicacité et de courage, aurait pu anéantir son armée. A son retour, il périt subitement. On prétendit qu'il avait contracté la maladie d'une esclave grecque, morte dans ses bras de la peste. On dit encore qu'il avait usé sa vie dans les plaisirs et qu'une nuit d'orgie avait épuisé cette lampe mourante. Enfin le bruit se répandit qu'il avait été victime de la jalousie qu'il inspirait dans sa famille, et que le poison, habilement administré, avait satisfait une haine fratricide. Mais déjà Méhémet-Ali avait rompu le pacte conclu par Toussoun avec le chef des Wahabites. Il exigeait que ce chef se livrât lui et sa famille. Cette condition ne pouvait être acceptée par un adversaire dont la puissance, à peine entamée par la guerre précédente, était encore considérable. Le premier soin d'Ibrahim-Pacha, à son arrivée en Arabie, fut de se rendre à la Mecque, où il se livra à toutes les inspirations d'une dévotion superstitieuse. Il fit offrande de nombreux bijoux et d'objets précieux, pour obtenir l'appui céleste dans les combats qu'il allait livrer. Il promit d'éclatants sacrifices s'il remportait la victoire, et dans un élan de ferveur, il accorda à tous ses mamelouks des certificats de liberté, ce qui ne l'empêcha pas de les retenir définitivement en esclavage. Dès le début de la campagne, les Wahabites purent reconnaître en lui un adversaire bien autrement formidable que son prédécesseur. Il essaya ses troupes par un système de razzias, qu'il combinait heureusement avec des tentatives de séduction sur les tribus arabes alliées des Wahabites. La corruption est en Orient l'un des principaux éléments de succès, en guerre comme en paix. Les Arabes, appauvris par les razzias, n'en étaient que plus accessibles aux offres d'argent que le général égyptien savait faire à propos. Plus d'une tribu fut entraînée ainsi dans son parti; il intimida les autres par des exécutions terribles. Des milliers de prisonniers qui tombaient entre ses mains furent impitoyablement passés par les armes. Ibrahim sut enfin en-

traîner dans son parti un des chefs les plus puissants de l'intérieur, en flattant son ambition par la promesse de lui transmettre le pouvoir qu'exerçait héréditairement la famille qui gouvernait les Wahabites. Il va sans dire que cette promesse fut éludée plus tard, comme en général toutes celles qu'Ibrahim n'avait point intérêt à tenir. « J'ai le « ventre gros, disait-il un jour, et ce n'est pas de « nourriture, mais de ruses et d'adresse. » Après ces préliminaires, il s'agissait de se porter au cœur du pays pour y combattre les Wahabites sur leur propre territoire. C'était une rude tâche que l'inflexibilité et la persistance seules d'un homme du caractère d'Ibrahim pouvaient mener à bien. Dans cette partie de l'Arabie, les centres de population sont isolés et entourés de déserts. Il est impossible d'occuper le pays sans enlever les unes après les autres les villes fortifiées à la manière arabe, qui sont élevées dans chaque oasis. La guerre contre les Wahabites ne pouvait donc être qu'une suite de siéges, d'assauts et de marches pénibles dans le désert. Les approvisionnements, les munitions, les vivres ne pouvaient être renouvelés que par caravanes; un échec sérieux qui aurait permis à l'ennemi de battre la campagne et d'enlever les convois eût réduit à toute extrémité l'armée égyptienne. Le chef des Wahabites eut plus d'une occasion d'adopter cette tactique, mais il ne sut pas en profiter. Plus d'une fois Ibrahim-Pacha se vit repoussé par des garnisons assiégées. Il eut à lutter contre le découragement de son armée, contre les maladies qui la décimaient, contre la privation d'aliments résultant du retard des caravanes. Une fois entre autres, comme il poursuivait depuis plusieurs semaines un siége infructueux qui lui avait déjà coûté ses meilleures troupes, un obus parti des rangs ennemis tomba sur le bâtiment où, par une imprévoyance digne d'une armée d'Orientaux, la totalité des munitions de guerre avait été concentrée. Il s'ensuivit une explosion terrible à la suite de laquelle chaque soldat se trouva réduit à quelques cartouches. La situation d'Ibrahim semblait désespérée, et tout autre eût songé à la retraite. Mais il donna en cette circonstance un bel exemple de cette énergie persévérante qui a caractérisé toute sa carrière militaire. Les chefs de corps lui ayant signalé leur dénûment et ayant demandé des ordres, il répondit : « Si les munitions man- « quent, on se battra à l'arme blanche. » Puis il envoya des courriers à Médine et à la Mecque pour presser l'envoi d'approvisionnements. C'eût été l'occasion où jamais de détruire l'armée égyptienne. Le chef des Wahabites en profita, mais mollement. Il sortit de ses retranchements, il assaillit la ligne des assiégeants; mais ceux-ci, d'après l'ordre de leur général, ayant eu soin de réserver leur feu, reçurent leurs adversaires avec une grêle de balles qui les déconcerta et les repoussa dans la ville. Enfin Ibrahim, renforcé de troupes fraîches, que son père ne cessait de lui envoyer, arriva au terme de sa longue et difficile entreprise. Toutes les places fortes de l'ennemi étaient tombées en son pouvoir, il ne lui restait plus qu'à s'emparer de Derreyeh, le dernier boulevard des Wahabites, le siége de la puissance de leur chef, d'où était partie cette secte qui avait si longtemps dominé en Arabie, au mépris de la souveraineté du sultan. Derreyeh était une agglomération de plusieurs villes toutes également fortifiées et se défendant les unes les autres; les ouvrages extérieurs, construits en vue de résister à un siége, contribuaient à rendre les fortifications de la ville encore plus sûres. Ibrahim-Pacha ne put l'investir entièrement, et ses premiers efforts contre les ouvrages extérieurs ne furent pas heureux. Un intervalle de temps considérable s'écoula sans qu'il fît aucun progrès. Ses troupes, décimées par des assauts meurtriers, refusèrent l'attaque. Mais rien ne déconcertait l'opiniâtreté du général; dès qu'il recevait de nouveaux renforts, il se hâtait de les lancer contre les murailles de l'ennemi. Enfin il réussit à s'emparer non-seulement des redoutes extérieures, mais encore de deux des faubourgs fortifiés. Ce succès jeta le trouble dans l'âme du chef des Wahabites. Cet héritier dégénéré du cheik qui avait conquis les lieux saints du mahométisme, coupable déjà d'avoir conclu avec Toussoun-Pacha une paix pusillanime, envoya des délégués à Ibrahim-Pacha pour traiter de la reddition de la place, et par suite de la soumission des Wahabites. Le général égyptien reçut les deux émissaires avec beaucoup de hauteur, et posa pour première condition de la paix que leur chef remettrait non-seulement la ville aux troupes égyptiennes, mais se livrerait lui-même et s'abandonnerait à la clémence du sultan. La position des assiégés n'était pas encore tellement compromise qu'ils pussent admettre des exigences si dures. Les deux envoyés en firent la remarque en des termes qui blessèrent profondément l'orgueil irritable d'Ibrahim-Pacha, puis ils se retirèrent. Le siége continua, et de nouveaux succès remportés par les Égyptiens déterminèrent de nouvelles démarches, qui aboutirent à la conclusion d'un traité de paix. Ibrahim s'engagea à respecter les habitants, à conserver la ville, et le chef des Wahabites, dans l'intérêt de la vie et de la fortune de ses concitoyens, consentit à se mettre à la discrétion du vainqueur. Il aurait pu fuir, car Derreyeh n'était pas bloqué de tous côtés, mais il se laissa prendre aux manières engageantes d'Ibrahim-Pacha, et il se sacrifia pour sauver ses concitoyens, montrant ainsi à la fin de sa carrière une générosité qui ne rachète pas ses faiblesses et ses défaillances pendant la lutte. Sa confiance fut d'ailleurs bien trompée : on l'envoya au Caire, où Méhémet-Ali l'accueillit fort bien. Mais deux jours après sa réception, il fut envoyé à Constantinople, et le sultan, après l'avoir promené dans toutes les rues de la ville, lui fit trancher la tête,

ainsi qu'aux deux serviteurs qui l'avaient accompagné. Ibrahim entra dans la ville et sembla d'abord vouloir respecter le traité qui la lui avait livrée. Les habitants furent épargnés, il n'y eut point de pillage; seulement, les deux malheureux envoyés qui avaient osé parler avec trop de fermeté au vainqueur, lors des premières conférences pour la reddition de la place, payèrent pour tout le monde. Ibrahim donna une nouvelle preuve de son inhumanité et de son humeur vindicative en livrant au bourreau ces deux malheureux : à l'un on arracha toutes les dents; l'autre fut massacré par les soldats. Le général victorieux attendit à Derreyeh la ratification du traité qu'il avait soumis à Méhémet-Ali. Celui-ci envoya immédiatement l'ordre de livrer aux flammes la ville qui ne s'était rendue qu'à condition d'être respectée. Ibrahim eut la pudeur de ne pas vouloir assister à l'accomplissement de cette trahison. Il ne laissa rien transpirer des ordres qu'il avait reçus jusqu'à ce qu'il eût fait retirer ses troupes et qu'il eût lui-même quitté la ville. Il laissa derrière lui des soldats qui brûlèrent les maisons à mesure que les habitants les évacuaient. En quelques heures, la capitale des Wahabites ne fut plus qu'un monceau de cendres. De retour au Caire, Ibrahim y fut reçu avec de grands honneurs. Le sultan s'était associé à cette ovation en adressant à Ibrahim une pelisse d'honneur et en lui décernant le titre de pacha de la Mecque. De l'année 1818, date de la prise de Derreyeh, à l'année 1824, Ibrahim n'eut aucune occasion d'exercer les talents militaires qu'il venait de révéler dans la lutte contre les Wahabites. Durant cet intervalle la transformation des troupes égyptiennes en armée régulière et disciplinée acheva de s'accomplir. Méhémet-Ali fit construire, sous la direction d'officiers et d'ingénieurs européens, une flotte considérable. Quand le sultan réclama ses services pour étouffer l'insurrection des Grecs, le pacha d'Égypte était donc en mesure de soutenir avec succès la cause qu'il était appelé à défendre. M. Juchereau de Saint-Denys, qui fut ministre de France en Grèce, dans l'année 1828, dépeint en ces termes les troupes qui furent amenées d'Égypte en Morée : « Ces Égyptiens, dit-il, étaient en apparence les « plus vilaines troupes du monde; on voyait à « peine parmi eux un homme de bonne mine; « la plupart avaient la vue défectueuse par les « funestes effets de l'ophthalmie. On remarquait « dans cette armée beaucoup d'hommes borgnes, « louches ou à vue courte. Des nègres achetés « dans le Sennaar et le Darfour composaient une « grande partie de l'armée. Mais les soldats « d'Ibrahim-Pacha étaient braves et obéissants. « Ils ne se plaignaient jamais, et ils apprenaient « facilement les exercices et les évolutions mili- « taires. Avec toutes ces qualités, malgré leur « apparence chétive, les Égyptiens valaient infi- « niment mieux pour la guerre que les athléti- « ques montagnards de l'Albanie. » En effet, sans l'intervention de l'Europe, ces chétifs soldats eussent infailliblement soumis la Grèce. C'est au commencement de l'année 1824 que Méhémet-Ali reçut de la Porte ottomane l'invitation d'intervenir en Grèce, où les seraskiers turcs étaient partout battus. Le sultan envoya au pacha d'Égypte un firman qui lui concédait le gouvernement de la Morée et de Candie, à condition qu'il irait les prendre. Méhémet-Ali fit ses préparatifs, en annonçant hautement l'intention de diriger l'expédition en personne à la tête de vingt mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie. Mais ce feu ne tarda pas à s'éteindre, et il fut décidé que l'armée égyptienne serait conduite en Grèce par Ibrahim-Pacha, qui reçut le titre de généralissime. Au mois de juillet de la même année, la flotte, partie d'Égypte, vint faire sa jonction avec celle des Turcs que commandait Topal-Pacha. Cet amiral venait de se faire battre par Miaulis, et sa flotte dispersée s'était ralliée avec peine et réfugiée dans la rade d'Halicarnasse. Les deux flottes réunies présentaient un effectif de trois cents voiles. Miaulis alla les attaquer et les força à se retirer; il les suivit sans cesser de combattre pendant trois jours. A l'île de Chio, la flotte égyptienne se sépara de la flotte turque. Ibrahim ne se souciait pas de combattre plus longtemps, sur un élément qui ne lui était pas familier, de concert avec un homme dont la capacité lui paraissait très-douteuse. Il essaya de tenir seul la mer. Mais sa flotte n'était pas en état de vaincre les intrépides marins de la Grèce. Miaulis s'attacha aux bâtiments égyptiens. Il ne leur laissa ni trêve, ni repos. Il détruisit une des frégates de la flotte; il enleva cinq transports chargés de deux mille hommes de troupes de débarquement, et enfin il força Ibrahim à regagner péniblement, vers le mois de novembre, le port d'Alexandrie, jusqu'à l'entrée duquel il lui donna la chasse. Quant à la flotte turque, il y avait déjà longtemps qu'elle avait cherché un abri dans les Dardanelles. Ce début malheureux n'était certes pas de nature à faire présager les succès futurs du généralissime des troupes égyptiennes. Les dissensions des Grecs préparaient d'ailleurs le triomphe du plus redoutable de leurs ennemis. Colocotroni avait soulevé une partie de la Morée contre le président de la Grèce Condouriotis. Une bataille s'en était suivie et les révoltés avaient été défaits. Mais cette lutte avait laissé subsister des ferments de troubles et de haines intestines. Ce n'était pas tout encore; tandis que des chefs de partis se disputaient le pouvoir les armes à la main, d'autres avaient formé le projet de livrer le pays à l'Angleterre. Mavrocordato était à la tête de ceux qui ne voyaient de salut pour la Grèce que dans l'établissement d'un protectorat de la Grande-Bretagne dans ce pays. Cette politique soulevait bien des répugnances, découragcait bien des dévouements. Elle était combattue non-seulement par les patriotes, mais par des hommes qui, tels que Coletti,

passaient pour représenter, celui-ci l'influence française, celui-là l'influence russe. Au milieu de ces démêlés qui paralysaient l'élan du patriotisme et tarissaient les sources de la défense nationale, qui réduisaient le gouvernement presque à l'impuissance et livraient le sort de la Grèce au hasard de résistances isolées, Ibrahim-Pacha reparut sur les côtes de la Grèce et réussit à débarquer dix mille hommes dans la partie méridionale de la Morée, à Modon, place forte qui était restée entre les mains des Turcs. Ce débarquement se fit au mois de février de l'année 1825. La flotte qui avait apporté ces troupes n'avait rencontré aucun obstacle dans la traversée. Le président de la Grèce espéra du moins empêcher leurs progrès à terre. Il alla camper devant Modon avec une armée de huit mille hommes. Mais la jalousie des chefs et la division des esprits dans l'armée lui firent perdre une bataille décisive, qui livra la Morée à son adversaire. La ville de Navarin fut la première qui se trouva découverte par suite de cette défaite. Ibrahim Pacha l'assiégea aussitôt. Il l'investit du côté de terre, mais, comme la garnison se défendait vaillamment, le général égyptien chercha à la réduire par la famine et, dans ce but il résolut d'enlever l'île Sphacterie, qui commande l'entrée du port par où les assiégés pouvaient recevoir des approvisionnements et des renforts. Il chargea du soin de s'en emparer un officier français, M. Selve, qui, devenu musulman et ayant pris le nom de Soliman, avait été le premier instructeur des troupes régulières formées par Méhémet-Ali. Soliman-Bey conduisit deux régiments à l'attaque de l'île; il y débarqua malgré le feu meurtrier des Grecs, qui furent chassés de leur poste avec des pertes sensibles. Le succès de cette attaque détermina la chute de Navarin. Le 18 mai 1825, les assiégés, n'ayant plus de vivres, furent réduits à capituler. Il avait été convenu que toute la garnison sortirait avec ses bagages, sans qu'aucune atteinte fût portée à la liberté d'aucun de ceux qui la composaient. Mais Ibrahim, fidèle à la règle de n'exécuter des conventions que ce qui lui paraissait devoir servir sa politique, retint prisonniers de guerre quatre des principaux chefs. La chute de la ville de Navarin fut suivie de la reddition de plusieurs autres places importantes, devant lesquelles Ibrahim Pacha ne rencontra que des résistances insignifiantes. Ce qui frappe le plus dans la guerre de l'indépendance en Grèce, c'est le défaut d'unité dans l'attaque ou la défense. La plupart du temps les positions les plus importantes sont abandonnées à elles-mêmes où sont défendues par quelque partisan qui, sans ordres du gouvernement, oppose de son chef quelque centaines d'hommes à la marche des armées ennemies. Nul plan de campagne ne paraît avoir été adopté par le gouvernement grec pour arrêter les progrès de l'armée égyptienne. A l'exception de la bataille livrée et perdue sous Modon par Condouriotis, on ne voit pas qu'une seule tentative sérieuse, qu'un seul effort de tout le peuple, dirigé par son gouvernement, ait été fait pour combattre l'invasion. Quand Ibrahim Pacha, quittant Navarin, s'avança pour franchir le plateau supérieur de l'Arcadie qui lui ouvrait la route de l'intérieur de la Morée, il ne trouva sur son chemin que quinze cents hommes conduits par un prêtre. La lutte dura six heures, et il ne fallut rien moins que le nombre et la discipline des troupes égyptiennes pour vaincre cette résistance héroïque. Les Grecs accablés se dispersèrent, à l'exception de trois cents Arcadiens, qui périrent avec leur chef dans ces nouvelles Thermopyles. Que n'aurait pas fait avec de pareils courages un gouvernement uni, prévoyant, et qui eût disposé de toutes les forces de la Grèce ! Ainsi périssent souvent, dans de misérables querelles, les causes les plus justes et les plus belles. A partir d'Arcadia, la marche d'Ibrahim Pacha ne rencontra plus aucun obstacle. Il avait mis le feu à cette ville; il incendia également Nisi, sur les bords du Pamisus; puis Calamata, où périrent inutilement quelques Spartiates et quelques Maïnottes. Toute cette partie de la Morée fut cruellement ravagée par Ibrahim, qui fit détruire les mûriers, les vignes et les arbres fruitiers. Cet acte de vandalisme n'est pas pardonnable. Il s'explique pourtant : cette manière barbare de faire la guerre était alors commune à toutes les armées orientales; Ibrahim, d'ailleurs, agissait dans la pensée qu'il devait frapper et punir une population rebelle, qui avait osé secouer un joug sous lequel elle semblait devoir rester courbée à jamais, et qui, de plus, avait cruellement humilié ses anciens maîtres en leur infligeant plus d'un échec. Enfin, le général égyptien avait à exercer des représailles malheureusement prétextées par des cruautés qu'avaient commises les Grecs, dans l'effervescence d'un soulèvement qui avait, il est vrai, de longues souffrances à venger. En plus d'une occasion, les Grecs insurgés montrèrent à l'égard des Ottomans une inhumanité qui n'épargna ni l'âge ni le sexe. Partout dans les campagnes Ibrahim-Pacha portait la dévastation; sur son passage, il ne laissait que des ruines fumantes et le désert. Après avoir brûlé Calamata, Ibrahim se dirigea le 18 juin 1825 sur Tripolitza, capitale de toute la péninsule; Colocotroni couvrait cette ville, il essaya de la défendre; mais Ibrahim tourna sa position, battit son armée et la dispersa. Deux mille Grecs restèrent sur le champ de bataille : c'en était fait du Péloponèse, et il semblait que le général égyptien ne dût plus rencontrer sur sa route aucun obstacle. Il ne fit que passer à Tripolitza, qui avait été livrée aux flammes par ses propres habitants, et il continua sa marche dans la direction de Nauplie; mais en avant de cette ville, le brave Hypsilanti l'attendait avec trois cents hommes. Ces derniers des Grecs suffirent pour changer la fortune, et forcer l'agresseur à rebrousser chemin. Retranchés derrière le célèbre étang de Lerne, les soldats

d'Hypsilanti repoussèrent toutes les attaques des Égyptiens, qui s'étaient présentés au nombre de plus de six mille hommes. Ibrahim fut obligé de reculer. Vainement chercha-t-il à prendre position sur le mont Trochus; Hypsilanti, vainqueur, reçut des renforts qui décuplèrent le nombre de ses soldats, et lui permirent de se porter en avant. Les Égyptiens n'étaient pas en état de soutenir cette attaque, et ils durent rétrograder jusqu'à Tripolitza. Les Grecs occupèrent toutes les hauteurs environnantes, et leurs ennemis furent obligés de se renfermer dans la place. Ces événements se passaient au commencement de juillet 1825. Pendant ce temps, les troupes turques, sous le commandement de Reschid-Pacha, avaient mis le siége devant Missolonghi. Sommés de se rendre, les défenseurs avaient répondu que les clefs de la ville étaient suspendues à leurs canons. Aussitôt dix mille Albanais avaient été lancés à l'assaut, mais ils avaient été repoussés avec d'énormes pertes. Une nouvelle attaque, ordonnée quelques jours après, n'avait pas mieux réussi. Missolonghi commençait déjà cependant à souffrir de la disette; du côté de terre, l'armée turque qui la bloquait empêchait qu'elle ne reçût le moindre approvisionnement. La flotte ottomane en défendait les approches par mer, mais elle avait perdu un tiers de ses équipages dans les précédents assauts, et quand l'amiral Miaulis parut avec ses bricks et ses brûlots devant la place, la flotte ottomane refusa le combat, et se hâta d'appareiller pour fuir. L'amiral grec put ainsi ravitailler la ville. Les combats se succédèrent sous les remparts : une dépêche terrible que Reschid-Pacha avait reçue du sultan Mahmoud contenait ces mots : Missolonghi ou ta tête. A bout de ressources, le généralissime turc imagina de réunir tous les malheureux prisonniers grecs qu'il put faire dans la campagne, puis il poussa cette foule à coups de lance sous les remparts de la ville assiégée, suivant lui-même, avec une colonne qu'il avait composée de ses meilleures troupes; cette ruse barbare n'eut pas le succès que les Ottomans en attendaient. Au moment où cette foule sacrifiée avait touché le fossé, des mines préparées par les Grecs firent explosion, la terre s'entr'ouvrit, et au milieu des flammes, des pierres et de la fumée, elle lança sur la colonne que dirigeait Reschid les membres mutilés de plusieurs centaines d'hommes. Horrible spectacle, qui impressionna même les Albanais impitoyables, et qui leur fit faire avec leur chef une retraite précipitée. Il n'y avait plus à hésiter. Le général turc, hors d'état de prendre la ville avec ses propres moyens, se voyait réduit à solliciter l'appui d'Ibrahim-Pacha. Le cas avait été prévu, et le sultan avait fait intimer au chef de l'armée égyptienne l'ordre de se rendre à cette réquisition. Ibrahim s'embarqua avec neuf mille Egyptiens et vint se joindre à l'armée de Reschid. A peine arrivé, il voulut tâter la place, et il y fit donner l'assaut; mais cette épreuve suffit pour le convaincre qu'il fallait s'y prendre autrement pour réduire une garnison aussi intrépide. Il était évident qu'on ne viendrait pas à bout de Missolonghi par la force; la famine seule pouvait la réduire. Mais comment parvenir à l'affamer, lorsqu'elle était régulièrement secourue par l'escadre grecque? Trois postes fortifiés, qui se trouvaient entre les mains des défenseurs de la ville, couvraient l'entrée de la rade et en assuraient le libre accès aux bâtiments grecs. Ibrahim, conseillé par les ingénieurs européens qu'il avait à son service, comprit que ces positions fortifiées étaient les clefs de la ville. Il les fit attaquer au mois de mars 1826, et elles tombèrent en son pouvoir plus aisément qu'il ne l'avait espéré lui-même. Cette opération fut décisive. Miaulis, après avoir battu la flotte turco-égyptienne qui croisait aux environs, se présenta comme il l'avait déjà fait plusieurs fois à l'entrée du golfe dans le dessein de jeter des approvisionnements et des vivres dans la ville; mais il en trouva la passe commandée par les canons égyptiens qui avaient été braqués sur les forts précédemment occupés par les Grecs, et il dut se retirer sans ravitailler la garnison. La faim allait donc réduire ces braves gens qui avaient résisté si longtemps avec une valeur inébranlable à des assauts multipliés. Ils en furent bientôt réduits à une telle extrémité qu'on vit les habitants périr d'inanition dans les rues, et des soldats tomber évanouis à leur poste. Leur héroïque résignation excita la sensibilité d'Ibrahim-Pacha lui-même. Il fit offrir la vie sauve aux combattants, mais sa proposition fut rejetée. Que faisait en ce moment le gouvernement grec? Il était livré aux discussions et aux rivalités, tandis que toutes ses forces auraient dû être concentrées dans les secours dont avait si grand besoin la garnison, qui jetait sur les armes grecques un éclatant et dernier reflet. Cependant un faible effort avait été tenté pour les secourir. Karaïskakis, à la tête d'une armée de secours, s'était porté aux environs du camp des Turcs; mais il était trop faible pour attaquer dans ses lignes l'armée assiégeante. Malade d'ailleurs, ses facultés n'étaient pas à la hauteur de la mission qu'on lui avait confiée. A la fin d'avril, les défenseurs de Missolonghi, réduits au dernier dénûment, prirent la résolution de s'ouvrir un passage à travers l'armée turque. Les combattants, au nombre de trois mille, devaient former l'avant-garde; les vieillards, les femmes, les enfants, au nombre de six mille âmes, devaient suivre et profiter, pour fuir, de la trouée que la garnison espérait faire à travers les rangs ennemis. Avis de cette détermination fut envoyée à Karaïskakis, et on le pria de faire, au jour fixé, à huit heures du soir, une démonstration sur la route que les assiégés se proposaient de suivre, afin de les aider et de leur donner la main. La lettre parvint à son adresse; mais le chef de l'armée grecque

n'en tint aucun compte, et l'histoire lui reprochera son immobilité en présence d'un pareil malheur et d'un pareil héroïsme. En même temps, un déserteur faisait connaître à Ibrahim-Pacha les projets de la garnison. Le 22 avril 1826, à l'heure dite, les combattants, suivis de la population, sortirent de la place; ils se couchèrent à terre en silence, attendant le signal de l'attaque que l'armée de secours devait simuler pour favoriser leur retraite. Une heure s'écoula dans une vaine attente. Les combattants se levèrent alors et s'élancèrent en criant : *Frères en avant! Mort aux barbares!* Au même instant, un cri, le cri d'un traître sans doute, s'éleva du sein de la foule des non-combattants, qui commençaient à sortir de la place : *En arrière, dans les batteries!* Aussitôt les malheureux habitants reculèrent pour rentrer dans la ville. Les Égyptiens, apostés près de là, s'élancèrent au milieu de cette masse inoffensive. Avec elle ils pénétrèrent pêle-mêle dans la place et commencèrent un massacre effroyable. Des six mille habitants, il ne resta debout que douze cents femmes et enfants, qui furent réduits à l'esclavage. De leur côté, les soldats grecs, qui avaient continué leur mouvement, tombèrent dans une embuscade qu'avait dressée le fils de Méhémet-Ali. Mais, quoique surpris, ils se défendirent avec une telle résolution qu'ils parvinrent à se faire jour au milieu des Turcs vaincus. Après une retraite des plus pénibles, ils arrivèrent à Salone au nombre de dix-huit cents hommes, seuls survivants d'un des siéges les plus mémorables de l'histoire contemporaine. Les Égyptiens perdirent six mille hommes sur neuf mille, et Ibrahim-Pacha se hâta de rentrer en Morée. Il voulut profiter du prestige qu'avait donné à ses armes la chute de Missolonghi pour soumettre le Péloponèse tout entier, mais partout il rencontra une résistance désespérée, et il fut forcé de rentrer dans Tripolitza, qu'il quitta même pour aller s'enfermer dans la forteresse de Modon, dans l'attente de renforts que Méhémet-Ali devait lui expédier. Pendant ce temps, les Grecs, sous la conduite d'un officier anglais, le général Church, et de l'amiral lord Cochrane, se faisaient battre par les Turcs devant Athènes. La prise de cette ville, qui suivit de près celle de Missolonghi, acheva de démoraliser les Grecs et de paralyser tous les efforts qui auraient pu être tentés pour la défense nationale. Turcs, Égyptiens et Grecs restèrent en observation, renfermés dans les villes fortes. Il y avait épuisement des deux parts, et démoralisation complète dans le camp des Hellènes. Ceux-ci avaient cessé de tenir la campagne. Leur flotte aussi, dont lord Cochrane n'avait su rien faire, était dispersée, détruite. Les marins grecs, sans emploi, s'engageaient à bord de pirates qui infestaient l'archipel, et qui firent subir de grandes pertes au commerce européen. Dans un tel état de désorganisation, il était bien évident qu'avec les renforts attendus d'Égypte, Ibrahim-Pacha achèverait la soumission de la Morée. A Constantinople, on préparait aussi l'expédition de nouvelles troupes. Le sort de la Grèce semblait définitivement fixé. Mais l'opinion publique en Europe avait pris un très-vif intérêt à la lutte que soutenait, pour conquérir l'indépendance, un peuple chrétien dont le nom évoquait tant de souvenirs; elle pesait sur les gouvernements d'Angleterre et de France de manière qu'ils ne pussent laisser se consommer l'asservissement de la Grèce insurgée. La Russie, de son côté, avait un intérêt évident à prendre fait et cause pour ses coreligionnaires. Le 6 juillet 1827, un traité fut conclu entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie, dans le but de mettre fin à la guerre. Les trois puissances prenaient le caractère de médiatrices; elles exigeaient la conclusion d'un armistice et posaient les bases d'un arrangement, d'après lequel la Grèce devait se gouverner elle-même, sous la suzeraineté du sultan, et à condition de payer un tribut à la Porte. Des articles additionnels et secrets étaient annexés au traité et portaient que l'on aurait recours au besoin à la force pour imposer l'armistice à celle des deux parties belligérantes qui n'y voudrait pas consentir. Tandis que les ambassadeurs des trois puissances recevaient mission de signifier cet arrangement à la Porte ottomane, trois escadres étaient envoyées pour l'appuyer, dans les eaux de la Grèce : une anglaise, sous les ordres de l'amiral Codrington; une française, commandée par le contre-amiral de Rigny; une russe, dirigée par le contre-amiral Heyden. La Porte ottomane, furieuse de se voir enlever sa proie au moment où il semblait que rien ne pût la lui soustraire, ne voulait acquiescer à aucune proposition. Pourtant elle chercha d'abord à gagner du temps pour laisser aux renforts que Méhémet-Ali préparait le temps d'arriver en Grèce. Ils consistaient en cinq mille hommes d'infanterie, et la flotte qui les transportait se composait de quatre-vingt-douze voiles. Elle comprenait : deux vaisseaux de quatre-vingt-quatre canons; douze frégates, dont plusieurs portaient soixante-cinq bouches à feu; un grand nombre de goëlettes, corvettes, brûlots, et quarante et un navires de transport. Cette flotte rejoignit, dans la rade de Navarin, la flotte turque, qui s'y trouvait déjà mouillée. L'amiral Codrington, qui commandait l'escadre anglaise, laissa les Égyptiens entrer à Navarin, mais il leur fit savoir qu'il ne leur permettrait pas de sortir pour continuer la guerre. L'amiral égyptien déclara qu'il allait en référer au commandant en chef, et Ibrahim-Pacha donna sa parole de suspendre tous les mouvements de la flotte combinée jusqu'au moment où il recevrait des ordres de son père et du sultan. Mais il avait reçu des renforts; il était impatient d'agir; car la Porte sentait qu'elle serait bien plus forte pour repousser la médiation toute favorable aux Grecs que les puissances voulaient lui imposer, si elle pouvait dire que la révolte était en-

tièrement étouffée et que la Grèce était pacifiée. Ibrahim, voulant porter ses armes dans le nord de la Morée, n'attendit donc pas l'expiration du délai qu'il avait lui-même indiqué. Les amiraux anglais et français, comptant sur sa parole, s'étaient retirés dans l'archipel. Il profita de leur éloignement pour faire sortir deux convois, avec ordre de porter des hommes et des munitions à Patras. A cette nouvelle, Codrington accourut, fit rétrograder les deux convois, qui rentrèrent dans la rade de Navarin. C'est alors que Ibrahim-Pacha commit en Morée de tels ravages qu'il changea le pays en désert. Il extermina la population, il brûla les habitations, fit couper les moissons et arracher les arbres. Vainement les amiraux lui firent des représentations, ses dévastations continuèrent. Elles amenèrent la bataille de Navarin, qui fut livrée le 20 octobre 1827. La flotte combinée des Turcs et des Égyptiens y fut détruite et la moitié des équipages périt. On a beaucoup blâmé cette bataille, au point de vue de la politique. Les chambres anglaises ont retenti des critiques d'orateurs qui voyaient dans la destruction de la flotte turco-égyptienne un avantage exclusif pour la Russie. Mais le sentiment public était tellement exalté en Europe, que ce fut là une de ces occasions où l'on peut dire que : « les canons « parlent tout seuls. » Les barbaries qu'Ibrahim Pacha ordonna ou laissa commettre mirent le comble à l'irritation de l'opinion publique. Elles furent donc très-regrettables à tous égards. Pourtant la défaite de Navarin ne fit qu'augmenter le désir de vengeance qui dominait le généralissime égyptien, car loin de mettre un terme à ses ravages systématiques, il les étendit au contraire à de nouveaux territoires, et fit si bien qu'il affama non-seulement les habitants, mais ses propres troupes, privées, depuis la bataille navale, des approvisionnements qu'elles recevaient auparavant du dehors. Nous n'avons pas à raconter les événements qui suivirent. On sait que la Porte continua à ne point accueillir les propositions des puissances. Celles-ci, d'un autre côté, reconnurent le gouvernement grec à la tête duquel était placé Capo-d'Istria, en accréditant des envoyés en Grèce. Cependant l'amiral Codrington s'était rendu auprès de Méhémet-Ali et avait réussi à conclure avec lui un arrangement, d'après lequel le pacha s'engageait à rappeler son armée, à l'exception de douze cents hommes qui devaient composer, avec les troupes albanaises au service de la Porte, la garnison des places fortes de Modon, Navarin, Coron, Patras et autres qui étaient entre les mains d'Ibrahim. C'était une garantie que ces places, conquises par les armes égyptiennes, resteraient en la possession de Méhémet-Ali, tant qu'elles n'auraient pas été évacuées par les troupes que la Porte ottomane avait seule le droit de rappeler. Cette convention, arrêtée le 6 août 1828, n'avait pu encore être exécutée lorsque l'expédition française, conduite par le général Maison, débarqua dans le golfe de Messénie. L'effectif en était de vingt mille hommes. Ibrahim Pacha, dont les communications étaient interceptées par mer, se voyant en outre menacé par les troupes françaises, ne pouvait pas hésiter à accepter la convention conclue par son père. Il le fit de bonne grâce et montra pour les officiers français une politesse et une bienveillance qui contrastaient avec la conduite barbare qu'il avait tenue dans les derniers temps. Les Égyptiens s'embarquèrent au mois d'octobre 1828. Les places où ils avaient dû laisser garnison furent successivement rendues au commandant des troupes françaises. Quatre années s'écoulèrent avant qu'Ibrahim fût de nouveau appelé à figurer sur la scène politique à la tête d'une armée. Méhémet-Ali, maître de l'Égypte, conquérant de l'Arabie, possesseur des lieux saints du mahométisme, pacha de Candie, était devenu trop puissant pour ne pas chercher à transmettre son pouvoir à ses descendants. Il sentait bien d'ailleurs que jamais la Porte ne lui accorderait de plein gré le gouvernement héréditaire des pays qu'il gouvernait, et il est permis de supposer qu'il fit naître l'occasion de se mesurer avec le sultan pour lui imposer l'obligation de lui concéder cette hérédité, qui devait faire désormais l'objet de sa constante et légitime ambition. Une querelle avec le pacha de St-Jean d'Acre, son voisin, lui fournit l'occasion qu'il désirait voir naître. Méhémet-Ali réclamait à ce gouverneur, qu'on nommait Abdalla Pacha, l'extradition d'un certain nombre de sujets égyptiens qui avaient émigré en Syrie. Abdalla refusant d'accueillir cette requête, Méhémet-Ali lui fit dire qu'il irait prendre ces hommes et un de plus. Aussitôt Ibrahim Pacha, à la tête de troupes nombreuses, envahit la Syrie. Vainement le sultan intervint entre les deux rivaux, les sommant de mettre bas les armes et de soumettre leur différend au divan de Constantinople. Le pacha d'Égypte fit la sourde oreille et, tout en protestant de son respect et de son obéissance, il laissa son fils agir. Ces événements se passaient en 1832. Ibrahim, en peu de temps, soumit Gaza, Jaffa et Caïffa. Puis il vint mettre le siége devant St-Jean d'Acre. Abdalla-Pacha, qui comptait sur les secours que devait lui envoyer le sultan, résista énergiquement aux attaques des Égyptiens. Ceux-ci bombardèrent inutilement pendant trois mois la place par terre et par mer. Une armée de secours, sous les ordres d'Osman-Pacha, débarqua enfin à Tripoli. Ibrahim marcha résolûment à sa rencontre et n'eut même pas à la combattre. Les Turcs prirent la fuite sans attendre le choc des troupes égyptiennes. Ils abandonnèrent leur camp, leurs munitions, leur artillerie, leurs vivres et aussi la ville, qui, perdant l'espoir d'être secourue et réduite à la famine, se rendit à Ibrahim au mois de mai 1832. Non content d'avoir ainsi frappé le malheureux pacha qui avait osé lui résister, Méhémet-Ali ordonna à son fils de poursuivre sa marche, en

vue de soumettre la Syrie tout entière. Ibrahim arriva le 14 juin devant Damas. Un corps considérable de troupes turques attendait les Égyptiens sous cette ville, mais elles se débandèrent presque sans résistance, et le général égyptien prit sans autre difficulté possession de cette place. Le pachalick de Damas étant soumis, Ibrahim se dirigea sur Alep. Chemin faisant, à Homs, où il se trouvait le 18 juillet 1832, il vint se heurter contre vingt mille hommes de troupes turques qui l'attendaient pour lui livrer bataille. Elles s'ébranlèrent en effet à la vue des Égyptiens et commencèrent le combat; mais Ibrahim n'eut pas beaucoup de peine à les vaincre. Ses adversaires s'enfuirent, laissant deux mille hommes sur le champ de bataille et trois mille prisonniers entre les mains de l'ennemi. Cette victoire compléta la soumission de la Syrie, et Méhémet-Ali se vit maître des quatre pachalicks que comprend ce territoire. Son but devait être atteint, mais comme tous les conquérants, il ne sut pas s'arrêter et se laissa enivrer par la victoire. Ibrahim-Pacha reçut l'ordre de franchir le mont Taurus et d'entrer en Asie Mineure. A cette époque, l'invasion dans les provinces ottomanes était d'autant plus facile que la population accueillait sans aucune répugnance les Égyptiens, ses coreligionnaires. Mais le sultan Mahmoud avait fait un dernier effort pour sauver son empire par ses propres forces. Il avait réuni, à Konieh, une armée d'environ soixante mille hommes, sous les ordres de Reschid-Pacha, le même qui avait fait le siége de Missolonghi en commun avec Ibrahim. Ce général eut le tort d'aller attaquer les Égyptiens dans une forte position qu'ils avaient prise en arrière de défilés où l'armée turque s'engagea imprudemment. Ibrahim-Pacha, qui n'avait laissé dans ce passage dangereux que ce qu'il fallait d'hommes pour le défendre, s'était porté avec le gros de ses forces à la rencontre d'une aile de l'armée ennemie, qui manœuvrait pour l'envelopper. Après l'avoir enfoncée, il se rabattit sur le flanc de l'armée turque, qui attaquait le défilé. Prise ainsi en tête et de côté, elle plia et fut vaincue. La bataille avait duré six heures; elle avait eu pour résultat de détruire les dernières ressources que le sultan pouvait opposer au pacha. Ibrahim s'arrêta cependant à Konieh pour attendre des renforts, et il perdit la seule occasion que Méhémet-Ali ait jamais eue de voir entrer ses troupes à Constantinople, car, dans la guerre suivante, l'Europe était avertie et se tenait sur ses gardes. On sait ce qui suivit : Mahmoud appela les Russes à son aide, et, le 20 février 1833, une flotte de cette nation jeta l'ancre dans le Bosphore. Mais cette protection était presque aussi dangereuse que l'attaque des Égyptiens. Puis les représentants des autres puissances européennes se donnaient beaucoup de mouvement pour éloigner les Russes et arrêter la marche d'Ibrahim. Deux mois après l'arrivée des Russes, le sultan conclut avec Méhémet-Ali un arrangement par lequel il lui cédait le gouvernement de la Syrie tout entière, plus le pachalick d'Adana, pour en jouir comme les autres pachas des provinces ottomanes. Mais cette concession n'était que provisoire dans la pensée de Mahmoud, et il était bien résolu à ne la maintenir que tant qu'il ne serait pas en état de l'annuler par la force. Aussi, dès ce moment, s'occupa-t-il sans relâche d'organiser de nouvelles troupes pour recommencer la lutte. De son côté, le pacha d'Égypte se prépara au renouvellement d'hostilités qu'il était facile de prévoir. Il définit alors nettement son but, qui était d'obtenir le droit héréditaire de gouverner toutes les provinces conquises, dont l'ensemble lui constituait un pouvoir supérieur à celui du sultan. Mahmoud ne voulut jamais consentir à livrer la Syrie. Pendant le cours des négociations, qui durèrent plusieurs années, la France chercha inutilement à assurer à Méhémet-Ali la possession de ce territoire. L'Angleterre voulut borner les frontières de l'Égypte à St-Jean d'Acre. Ces dissentiments aboutirent au traité du 15 juillet 1840, qui fut signé par les puissances sans le concours de la France, et qui stipulait qu'on aurait recours à la force pour réduire Méhémet-Ali à la partie de la Syrie qui comprend l'ancienne Palestine. Ce traité avait été précédé d'un nouveau conflit entre les troupes du sultan et celles d'Ibrahim-Pacha et par la bataille de Nezib, gagnée par les Égyptiens le 24 juin 1839. Peu de temps après, le sultan Mahmoud était mort. C'était donc une sorte de tutelle de son successeur que les quatre puissances allaient assumer. On se rappelle de quelle manière on l'exerça. Beyrouth fut attaquée, en septembre 1840, par les Anglais, et bien défendue par Soliman-Pacha. Mais le pays tout entier était soulevé. Beyrouth tomba; St-Jean d'Acre se rendit après un bombardement de quelques heures. La flotte anglaise parut ensuite devant Alexandrie. Le 27 novembre 1840, Méhémet-Ali conclut avec le commodore Napier, représentant les puissances, un arrangement d'après lequel l'armée égyptienne quitta la Syrie avec son artillerie, ses armes, ses chevaux, munitions, etc. Ainsi, pour la seconde fois, Ibrahim-Pacha, victorieux, dut céder devant l'intervention européenne. Défaites glorieuses, à ne les envisager qu'au seul point de vue militaire, non qu'Ibrahim ait résisté, car la Syrie, comme la Grèce, fut rendue presque sans combat, mais parce qu'il ne fallut rien moins que les canons des premières armées de l'Europe pour lui arracher ses conquêtes. La carrière historique d'Ibrahim-Pacha finit là. Nous l'avons vu en France dans les derniers jours du gouvernement de juillet. Il était venu en Europe pour faire appel à la science des médecins, mais elle fut vaine, et il est mort sans avoir revu l'Égypte, le 10 novembre 1848. P. M—u.

IBYCUS, poëte lyrique distingué, né à Rhégium, ville de l'Italie, voisine de la Sicile, passa une partie de sa vie à Samos. Il était contemporain de Crœsus, et florissait vers l'an 560 avant J.-C. Sa mort et la manière dont elle fut vengée ont rendu son nom célèbre. Passant dans un lieu désert, il fut attaqué par des voleurs qui le tuèrent; sur le point de mourir, il aperçut, au-dessus de lui, une volée de grues, et s'écria que ces oiseaux seraient ses vengeurs. Lorsque sa mort fut connue, on fit longtemps des recherches inutiles pour en découvrir les auteurs; et l'on avait perdu tout espoir, lorsqu'un jour on entendit, sur la place publique de Corinthe, des gens qui, voyant passer des grues, se disaient les uns aux autres en riant : « Voilà les vengeurs d'Ibycus. » Ils furent arrêtés, confessèrent leur crime, et furent mis à mort. Ibycus avait laissé sept livres d'*Odes* érotiques, qui étaient fort estimées. Il ne nous en reste que quelques fragments qui ont été recueillis par H. Étienne, et mieux encore par Fulvius Ursinus, à la suite du recueil intitulé *Carmina novem illustrium feminarum*, Anvers, 1568, in-8°. En 1833, Schneidewin d'Helmstedt a publié à Gœttingue, in-8°, les *Ibyci Rhegini carminum reliquiæ;* on trouve la traduction française des fragments d'Ibycus dans la collection des *Petits poëmes grecs* publiée par M. Ernest Falconnet, sous la direction de M. Aimé Martin; Paris, 1839, grand in-8°. (Collection du *Panthéon littéraire.*) C—R.

ICHER (Pierre), né à Montpellier en 1658, mourut dans la même ville en 1713. Élevé dans la réforme de Calvin, après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il fut envoyé à Genève pour y suivre un cours de philosophie. A son retour de cette école, qui comptait d'habiles maîtres, Icher se mit à étudier la médecine avec beaucoup d'ardeur, et il fut reçu docteur en 1680. Une santé très-délicate ne lui permit point de se livrer à la pratique de la médecine. Condamné à une vie sédentaire, il reprit l'étude des belles-lettres grecques et latines comme une distraction consolante. Nommé, à la formation de la société royale des sciences de Montpellier, associé physicien, Icher s'occupa particulièrement de faire pour cette compagnie des extraits des livres nouveaux; travail très-utile qu'il continua jusqu'à la fin de sa vie. M. Gauteron prononça l'éloge d'Icher peu de temps après sa mort, et le rédacteur de cet article l'a inséré par extraits dans les *Éloges des académiciens de Montpellier*, publiés à Paris en 1811. D—G—S.

ICHON (Pierre-Louis), conventionnel, né en Gascogne vers le milieu du 18e siècle, était supérieur de la maison de l'Oratoire de Condom à l'époque de la révolution. Ainsi que la plupart de ses confrères, il s'en déclara très-chaud partisan, et fut nommé, en 1791, l'un des députés du Gers à l'assemblée législative, où sa première motion fut en faveur de quelques révoltés du département de l'Oise, dont les ministres de Louis XVI avaient ordonné le désarmement. Comme tous les transfuges du sacerdoce, il se montra dans toutes les occasions l'un des plus acharnés contre les ecclésiastiques qui avaient refusé de se soumettre aux lois révolutionnaires, et qu'à cause de cela on appelait *réfractaires*. Dans la séance du soir du 22 mai 1792, il prononça contre eux un discours véhément qu'il termina en demandant que leur traitement fût réduit de moitié. Il concourut ensuite de tout son pouvoir au décret de déportation. Réélu par le même département député à la convention nationale, il siégea dès la première séance au sommet de la montagne, et fut en même temps l'un des membres les plus actifs de la société des jacobins, dont il demanda avec beaucoup de chaleur l'intervention pour que Louis XVI fût mis en jugement. Au premier appel nominal qui fut fait à la convention dans ce déplorable procès, il vota pour la culpabilité; et, sur la question de la peine à infliger, il s'exprima ainsi : « Lorsque j'ai voté pour l'affirmative *Louis « est coupable*, j'ai déclaré que j'en avais la con« viction. La loi applique la peine de mort; les « principes réclament l'application de la loi. L'in« térêt de la république exige que Louis meure. « Chargé par mes commettants de veiller à cet « intérêt, je vote pour la mort... » Envoyé bientôt après dans son département avec son collègue le féroce Dartigoeyte (*voy.* ce nom), il y fit exécuter avec la plus extrême rigueur les nouvelles lois contre les ecclésiastiques qui refusèrent de prêter serment, et fut par là une des principales causes de l'arrestation et de la mort de plusieurs d'entre eux (*voy.* Bastard). Les deux représentants venaient de remplir cette terrible mission, lorsqu'ils furent arrêtés à Bordeaux par la populace soulevée contre la révolution du 31 mai 1793; mais les autorités de cette ville parvinrent à les faire mettre en liberté: et ils purent sans obstacle retourner à Paris, où l'un et l'autre contribuèrent beaucoup, par leur dénonciation contre les Bordelais, à augmenter le nombre des victimes de la vengeance conventionnelle. Peu de temps après, Ichon reçut une autre mission assez bizarre pour un homme qui avait longtemps porté le titre d'abbé, ce fut de présider à la levée des chevaux pour les remontes de la cavalerie dans le département du Loiret. Revenu à la convention, Ichon y garda le silence jusqu'à la fin de la session. Il rentra ensuite dans une profonde obscurité; sous le gouvernement impérial il était devenu inspecteur de la loterie à Senlis. Il perdit cet emploi en 1815, fut obligé de sortir de France comme régicide l'année suivante, y rentra après la révolution de 1830, et mourut à Thouars, dans la Vendée, le 5 janvier 1839. M—D j.

ICILIUS (Lucius). *Voyez* Virginie.

IDA SAINT-EDME. *Voyez* Saint-Edme.

IDACE, surnommé *Clarus*, ou l'illustre, pour

sa science et sa piété, était évêque de Mérida en Espagne. Il florissait dans le 4e siècle, et, suivant Fabricius, on doit placer sa mort avant l'an 393. Il fut l'un des plus ardents adversaires des priscillianistes, et écrivit contre eux un traité qu'il intitula *Apologeticus*, sans doute parce qu'il y faisait l'apologie de la conduite de l'Église à l'égard de ces hérétiques. Cet ouvrage est perdu. — On ne doit point confondre Idace Clarus avec un autre personnage du même nom, évêque d'Ossobona, et qui partagea ses efforts contre les priscillianistes. Sulpice-Sévère loue le premier sans aucune restriction; mais il fait du second un portrait peu favorable (*lib.* 2, *cap.* 63): il n'avait, dit-il, rien de la gravité que commande son état; c'était un homme plein d'audace, grand parleur, impudent, aimant le luxe et la bonne chère. — Un autre Idace, postérieur d'un siècle à l'évêque de Mérida, avait composé un *Traité de la Trinité*, que plusieurs savants croient retrouver parmi les ouvrages attribués à St-Athanase. Un autre *Traité* d'Idace contre Varimade, diacre arien, a été publié par George Cassander et le P. François Chifflet, sous le nom de Vigile, évêque de Tapse; mais Joseph Anthelmi et le savant P. Montfaucon ont revendiqué cet écrit pour Idace; et les raisons dont ils s'appuient ne permettent guère de douter qu'il n'en soit réellement l'auteur. W—s.

IDACE, évêque espagnol, né à Lamego, dans la province de Galice, vers la fin du 4e siècle, demeura orphelin fort jeune, et son éducation fut négligée. Il conçut cependant le dessein de s'instruire, et visita, dans cette vue, l'Orient, habité alors par une foule de pieux et savants solitaires. Il y vit, entre autres illustres personnages, St-Jérôme, Euloge de Césarée, Jean de Jérusalem et Théophile d'Alexandrie. Idace fut élevé à l'épiscopat vers l'an 427; mais les historiens ne s'accordent pas sur le siége qu'il a occupé; les uns disent que ce fut celui de Lamego, et d'autres celui de Chiaves (*Aquæ Flaviæ*), petite ville située à l'extrémité du Portugal. Il fut député, en 431, vers Aétius, commandant pour les Romains dans les Gaules, et il en obtint des secours contre les Suèves. Il fut chargé par le pape St-Léon de se concerter avec Torribius, évêque d'Astorga, pour éteindre l'hérésie du priscillianisme, qui continuait d'infecter les Asturies. Enlevé de son siége épiscopal en 461 par les Suèves, qui ravageaient alors la Galice, il souffrit trois mois de captivité. Idace vivait encore en 468, puisqu'il a conduit sa *Chronique* jusque-là; mais on ignore la date de sa mort. Cette *Chronique* commence à l'an 381, et comprend les règnes de Théodose le Grand et de ses successeurs jusqu'à Anthémius; elle est écrite d'un style dur et barbare, mais les détails qu'elle contient sur les ravages des Goths et des Suèves en Espagne et dans les Gaules la rendent intéressante. La *Chronique* d'Idace fait suite à celle de St Jérôme; et elle a été continuée, par quatre auteurs, jusqu'à l'an 1100. Canisius la publia, d'après un manuscrit défectueux, dans ses *Variæ lectiones*, t. 2, et elle fut reproduite, sans correction, par Scaliger, Fréd. Lindenbrog, et Prud. de Sandoval: enfin le père Sirmond en donna une édition complète (Paris, 1619, in-8°), qui a servi de base aux nombreuses réimpressions qu'on en a faites dans les *Recueils des historiens* de France et d'Espagne, dans la *Biblioth. des Pères*, dans les *Conciles* d'Aguirra, etc. Le P. Sirmond joignit à son édition des *Fastes consulaires*, attribués à Idace; mais le manuscrit qu'il avait découvert n'était point complet. Le P. Labbe les a publiés, en entier, dans la *Biblioth. nova manuscript.*, t. 1er; et ils ont été réimprimés depuis par Ducange, dans son édition de *Chronicon paschale*, et par Aguirra, dans son *Recueil des conciles d'Espagne*, t. 2. W—s.

IDELER (Chrétien-Louis), astronome et chronologiste distingué, né le 21 septembre 1766, fils d'un pasteur à Gross-Brese, près Perleberg, fut employé, en 1794, comme astronome, aux calculs pour la rédaction du calendrier des États prussiens. De 1816 à 1822, il donna des leçons aux princes Guillaume-Frédéric et Charles, et devint ensuite directeur des études du corps des cadets. Il exerça aussi très-longtemps l'enseignement à l'académie forestière et à l'école théorique militaire. Il fut nommé, en 1821, professeur à l'université de Berlin; déjà antérieurement il était l'un des membres de l'Académie des sciences de cette ville, et, en 1839, il reçut le titre d'associé étranger de l'Institut de France. Il se fit remarquer par la profondeur de ses études dans les ouvrages suivants (en allem.): *Recherches historiques sur les observations astronomiques des anciens*, Leipsick, 1806; *Recherches sur l'origine et la signification des noms des étoiles*, Berlin, 1809, et un grand nombre de ses leçons publiques, notamment *sur le calendrier de Ptolémaïs; sur les mesures itinéraires des anciens; sur l'âge du calendrier runique*. Dans un ordre d'études tout différent, il donne avec Nolte un *Manuel de la langue et de la littérature française* (en allemand ainsi que tous les ouvrages suivants), en 3 volumes et plusieurs éditions jusqu'à 1832, partiellement revu par son fils et par Heydemann. Son fils ajouta à l'ouvrage un 4e volume, plus un volume d'introduction sur l'histoire littéraire de la France jusqu'à François Ier. Il publia également avec Nolte et ultérieurement avec supplément d'un volume par son fils, un *Manuel de la langue et de la littérature anglaise*, Berlin, 2 vol., plusieurs éditions; plus le 3e volume de supplément, Berlin, 1838. Heydemann avait donné un *Manuel de la chronologie mathématique et technique*, Berlin, 1825-26, 2 vol.; Ideler remania cet ouvrage sous le titre de *Manuel de chronologie*, Berlin, 1831. C'est le premier ouvrage étendu qui ait offert à l'histoire ainsi qu'à l'astronomie une vue claire de l'ensemble du calcul des temps chez les peuples anciens et modernes. Son livre *sur le calcul des temps*

chez les Chinois, Berlin, 1839, est un ouvrage important, qui fut le dernier de ses travaux : Ideler est mort le 10 août 1846. — Ideler (Jules-Louis), son fils aîné, naquit le 3 septembre 1809, à Berlin, y fréquenta le gymnase français, d'où il passa au collége de Pforta. D'abord étudiant en médecine, il s'appliqua ensuite à l'histoire naturelle à Berlin, et aux mathématiques à Kœnigsberg. Il fut admis à l'enseignement dans l'université de Berlin, et publia une *Meteorologia veterum Græcorum et Romanorum*, Berlin, 1832, suivie de plusieurs ouvrages, entre autres une édition de la *Meteorologia* d'Aristote, Leipsick, 1834-36, 2 vol. Depuis 1833, il s'attacha avec ardeur à suivre les découvertes de Champollion dans le champ de l'archéologie et de la langue de l'ancienne Égypte. Un fruit de ces études fut son édition du *Psautier copte*, Berlin, 1837, et un ouvrage plus important : *Hermapion sive rudimenta hieroglyficæ veterum Ægyptiorum literaturæ*, Leipsick, 1841, 2 vol. Il éclaircit, dans une dissertation historique, *la Légende de l'arc de Guillaume Tell*, Berlin, 1836. Il donna aussi une édition de la *Vie et actions de Charlemagne, par Éginhard*, Hambourg, 1839, 2 vol., et des *Physici et medici græci minores;* une traduction en allemand des *Recherches* publiées en français par Al. de Humboldt, *sur l'histoire de la découverte de l'Amérique*, 1838-39, 3 vol., et un *Index des noms et des matières pour la géographie de l'Asie de Ritter*, t. 1er, Berlin, 1841. Un régime de vie peu régulier hâta sa mort, qui eut lieu à Berlin, le 17 juillet 1842. Z.

IDES (Évérard-Ysbrantz), voyageur allemand du 17e siècle, était né à Glukstadt, dans le Holstein. Son goût pour les courses lointaines le conduisit en Russie, où il établit une maison de commerce : Pierre Ier se l'attacha, et eut recours à ses conseils pour faire fleurir le commerce dans son vaste empire. Ce prince avait conclu, en 1689, avec la Chine, un traité qui fixait les limites des deux États. Trois ans après, il jeta les yeux sur Ides pour aller à Pékin confirmer le traité, et prendre des arrangements plus positifs pour les relations commerciales. Ysbrantz partit de Moscou le 14 mars 1692, traversa la Tartarie, la Sibérie; le 27 octobre, il vit la grande muraille, et le 3 novembre, il entra dans Pékin. Le voyage avait été bien pénible au milieu des hordes sauvages de l'Asie; mais une fois arrivé en Chine, Ides fut accueilli partout avec distinction, et, on peut ajouter, avec des marques d'une amitié et d'une confiance que n'ont pas obtenues des ambassadeurs envoyés plus récemment dans cet empire. Par ordre de l'empereur, on le conduisit dans le couvent des jésuites, où il séjourna. Il éprouva ensuite quelques désagréments, auxquels il était loin de s'attendre. Les présents qu'il avait apportés furent refusés; mais il fut personnellement très-bien traité de l'empereur, et il remplit parfaitement l'objet de sa mission. A sa première audience, le P. Gerbillon lui servit d'interprète, et lui parla italien, parce qu'Ides avait déclaré ne savoir pas le latin. Il quitta Pékin le 19 février 1693, et courut de grands dangers dans les déserts de la Sibérie, où son camp faillit être consumé par le feu que les Tartares avaient mis aux plantes sèches; il souffrit aussi beaucoup de la faim, et entra dans Moscou le 19 janvier 1694. Ides visita aussi Archangel et y séjourna quelque temps; il portait le titre de conseiller impérial de commerce, et mourut vers 1700. On ne sait pas précisément en quelle année parut, pour la première fois, la relation de son voyage, écrite par lui-même. Des auteurs ont avancé qu'elle fut publiée en 1696, et en hollandais : mais ils ne citent que des catalogues à l'appui de cette assertion; et il n'en est nullement question dans la préface de l'édition suivante, que l'on peut regarder comme la première : elle est en hollandais; en voici le titre : *Voyage de l'ambassadeur moscovite, E. Y. Ides, de Moscou à la Chine, fait par terre par la grande Oustiga, la Sirianie, la Permie, la Sibérie, la Daourie et la grande Tartarie, et qui a duré trois ans; contenant la description des mœurs des peuples*, etc., *et enrichi d'une carte et de beaucoup de figures dessinées par l'ambassadeur; en outre, d'une description de la Chine, écrite par un Chinois dans sa langue, et traduite pour la première fois en hollandais avec des remarques*, Amsterdam, 1704, in-4°. L'éditeur, François Halma, dans sa préface, annonce que Nicolas Witsen, bourgmestre d'Amsterdam et géographe habile, lui a remis cet ouvrage. Ides avait, le 24 mai 1695, envoyé tous ses papiers à Witsen, en le priant de se charger de leur publication : l'on est donc fondé à considérer cette édition comme originale. Il y en a une traduction allemande, Francfort, 1707, in-4°; une française, insérée dans le tome 8 du *Recueil des voyages au Nord*, et une anglaise, Londres, 1706, in-4°. Ides n'est pas un voyageur instruit, mais il est sensé, bon observateur et véridique. Il est le premier qui ait décrit, en détail, la route par terre de Moscou à la Chine, et donné des notions précises sur plusieurs nations qui habitent entre l'Oural et la grande muraille. Les figures qu'il a jointes à sa relation sont bien faites; elles manquent dans la version française. Il s'était servi, pour son voyage, d'une carte de Witsen, gravée en 1687. Il la corrigea d'après ses observations, et la transmit à son ami. Celle que ce dernier dressa, en conséquence, est encore bien fautive, et prouve quelle lenteur les connaissances éprouvent dans leur marche. Le *Mémoire* sur la Chine contient beaucoup d'observations qui rectifient les récits des voyageurs européens : il ne se trouve pas dans la version française. Un Allemand, Adam Brand, natif de Lubeck, et marchand à Moscou, avait suivi l'ambassade russe en Chine; à son retour, il revint dans sa patrie, où il fit des affaires considérables, reçut chez lui, en 1697, plusieurs personnes de distinction de la suite du czar, voyagea ensuite en Danemarck et en Alle-

magne, fit goûter à Berlin un projet de commerce avec la Perse, que la mort du roi, en 1713, fit évanouir, et alla demeurer à Königsberg, où il finit ses jours. Il paraît que cet homme, dont Ides ne fait pas mention une seule fois dans son livre, voulut être le premier à publier la relation de l'ambassade. Il la fit imprimer, en allemand, sous ce titre : *Relation du voyage de M. Everard Ysbrantz, ambassadeur de S. M. czarienne à la Chine, en* 1692, 93 *et* 94, Hambourg, 1698, in-12; traduite en français avec une *Lettre sur l'état présent de la Moscovie*, Amsterdam, 1699, in-12. Brand avait envoyé un extrait de son manuscrit à Leibnitz, qui le traduisit en latin, et l'inséra dans son recueil intitulé *Novissima sinica*, 1697, in-12. La *Gazette littéraire* de Leipsick, de 1722, contient une lettre de cet homme illustre, qui manifeste sa joie d'avoir obtenu ce récit succinct : on la conçoit, puisqu'il ne connaissait pas celui d'Ides. L'ouvrage de Brand est très-maigre, et souvent fautif. Il suffit de comparer les deux productions pour voir que cette dernière n'apprend rien qui ne se trouve dans l'autre, et qu'elle omet plusieurs choses importantes. Elle a néanmoins été traduite en plusieurs langues, et réimprimée plusieurs fois en Allemagne, toujours avec de nouvelles additions, tirées soit du livre d'Ides, soit du récit de différents voyageurs. L'éditeur des *Voyages au Nord* a pris la peine de relever les fautes de l'édition française, et les a mises au bas des pages de la traduction de l'ouvrage d'Ides. La prétendue lettre écrite de Russie n'offre qu'un extrait de ce que l'on avait récemment publié sur ce pays jusqu'au retour de Pierre Ier dans ses États. La carte ne ressemble pas à celle d'Ides; les positions n'y sont marquées que par des chiffres. Plusieurs bibliographes, trompés par la ressemblance des noms Ysbrantz et Brand, ont confondu les deux écrivains, et Voltaire, induit en erreur par une faute de copiste, a nommé l'ambassadeur russe *Ilbrand Ide*. E—s.

IDIOT. *Voyez* Jordan.

IDMAN (Nicolas), savant suédois du 18e siècle, est auteur d'un ouvrage, en langue suédoise, ayant pour titre : *Recherches sur le peuple finois d'après les rapports de la langue finoise avec la langue grecque*. Cet ouvrage, savant et plein de rapprochements ingénieux, a été traduit en français par Genet fils, Strasbourg, 1778, in-8o. C—au.

IDT (Jean-Baptiste), né le 9 août 1771, à Lyon, où il est mort, le 4 avril 1855, était fils de Pierre Idt, négociant d'origine suisse, et de Michelle Chilliet. Il fit ses études chez les oratoriens, qui avaient succédé aux jésuites dans le collége de cette ville. Condisciple de Joseph-Marie de Gérando, il dut à l'amitié de cet illustre philosophe son entrée dans la carrière de l'enseignement. Lors de la suppression des écoles centrales, c'est à lui qu'il s'adressa pour avoir un emploi dans le lycée impérial, et il l'obtint. Lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, il prononça le discours latin imposé par le grand maître de l'Université à tous les professeurs de rhétorique des lycées. Vers la même époque, il publia le prospectus d'une traduction des *Panegyrici veteres*; mais les souscripteurs n'arrivèrent pas et la traduction ne vit pas le jour. Après la chute de l'empire, il prononça, dans la chapelle du collége royal, l'éloge de Louis XVI. C'était aussi un sujet de commande, donné par le gouvernement, non-seulement aux professeurs de l'Université, mais encore à tous les évêques du royaume, et même aux pasteurs de l'Église réformée. En 1827, il accepta les fonctions de censeur des journaux politiques publiés à Lyon, mais les pamphlets lancés contre lui par les écrivains de l'opposition, le portèrent à se démettre de ces fonctions peu compatibles avec celles du professorat. Une gratification de cinq cents francs qu'il reçut du préfet ne fut acceptée par lui que pour être immédiatement remise à son curé, qui la distribua aux pauvres honteux de la paroisse. Cette action le réhabilita dans l'opinion du parti libéral, et, l'année suivante, il fut vivement applaudi quand, à la distribution des prix, il prononça un discours dans lequel il traita *de l'influence des sciences et des lettres sur la prospérité du commerce*. L'étude de la langue grecque avait été reprise dans les colléges, et les oratoriens, qui ne l'avaient pas appris, ne l'enseignèrent pas à leurs élèves. Le ministre de l'instruction publique se vit dans la nécessité de donner un suppléant à Idt. Un jeune helléniste, M. Rabanis, qui, depuis, a été doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, lui fut adjoint. Après la révolution de 1830, Idt demanda sa retraite. On a de lui : 1° *Vies des hommes illustres de Rome*, trad. du latin de Lhomond, Lyon, 1829, in-18; 2° *Vie de Marie-Adélaïde-Xavier de France, reine de Sardaigne*, Lyon, 1823, in-8°; 3° *Distiques de Muret*, trad. en vers français, petit in-8°, s. d. et sans nom de ville. Le tome 9e de la nouvelle série de la *Revue du Lyonnais* contient une notice sur Idt, par M. Édouard Servan de Sugny; l'auteur de cet article en a reproduit ce qu'elle offre de plus intéressant. A. P.

IEFREMOFF, voyageur russe, était, en 1774, sergent dans un régiment posté sur la ligne d'Orenbourg. Fait prisonnier par les Kirghiz, il fut conduit à Bokhara, vendu comme esclave, et enfin donné en présent à un grand personnage. Celui-ci, n'ayant pu l'engager par ses exhortations à embrasser l'islamisme, voulut l'y contraindre par les souffrances. Iefremoff les supporta courageusement, et acquit l'estime des Boukhares. Admis dans les rangs de l'armée, il parvint à un commandement et prit part à diverses expéditions contre Khiva, Merv et autres cantons. Mais le désir de recouvrer sa liberté le dominait; il réussit, gagna Khokhand dans le nord-est, puis Marghylan, Cachgar et Hiarkend, dans le Tur-

kestan chinois, finit par arriver au Tibet, et y séjourna vingt-cinq jours dans la ville de Tchangamring. Une marche difficile et périlleuse le conduisit ensuite, à travers l'Himalaya, dans l'Hindoustan; il passa par Dehly, atteignit la côte maritime, et s'y embarqua pour l'Angleterre, d'où il revint dans sa patrie, en 1782. Il y fut récompensé et obtint le titre de conseiller aulique. Il vécut à Saint-Pétersbourg, où il était encore en 1809. On a de lui, en russe : *Voyage en Boukharie, à Khiva, en Perse et dans l'Inde*, Saint-Pétersbourg, 1786, in-8°. Le comte Jean Potocki en inséra un ample extrait dans le *Journal du Nord*, ibid., t. 1er. Ce livre contient beaucoup de particularités curieuses sur le Tibet. Toutefois, un accord complet avec les relations les meilleures et les plus récentes que l'on eût alors sur un pays si imparfaitement connu, notamment dans l'orthographe des noms tibétains tels que les donne Hakman, dont Pallas a publié l'ouvrage dans ses *Essais sur le Nord*, fit concevoir des soupçons sur le caractère original des renseignements qu'il présentait au public. On peut supposer que son éditeur a eu recours à ce moyen pour cacher la pénurie des matériaux qu'il avait à sa disposition. Telle est l'opinion énoncée par J.-S. Vater, dans le tome 4 du *Mithridates* d'Adelung. E—s.

IENICHEN (Gottlieb-Auguste), jurisconsulte, philologue et historien, était né à Leipsick le 9 juillet 1709, et mourut le 1er avril 1759. Stollius donne la liste de ses travaux littéraires, parmi lesquels il suffira de citer : 1° *Epistola singularia quædam de viginti viris doctis continens*, 1728, in-4°, réimprimée à la suite du n° 5 ci-après; 2° *Brevis commentatio de doctis qui extra patriam, patriam invenerunt*, 1729, in-4°; 3° *Dissertatio specimen bibliothecæ eruditorum longævorum sistens*, 1730, in-4°; 4° *Lipenii bibliotheca realis juridica*, 1736, in-fol., qui fut suivie d'un supplément en deux parties, 1742, in-fol. La première édition de Lipenius avait paru en 1679; celle qu'en donna F. Guill. Struvius parut en 1720, et ce fut d'après celle-là que Ienichen lit la sienne; mais il corrigea beaucoup de fautes, augmenta l'ouvrage du double et ajouta une table d'auteurs. Une édition plus récente a été publiée par Wendler en 1757, 2 vol. in-fol., auxquels A.-F. Schott ajouta un premier supplément en 1775, et Senkenberg un second supplément en 1789. Les noms des auteurs français y sont absolument défigurés. 5° *Epistolæ G. Majansii*, Leipsick, 1737, in-4°. La première édition de ces lettres avait été imprimée à Valence (Espagne), 1722, in-4°. A la suite de l'édition qu'il en a donnée, Ienichen a ajouté huit lettres de sa façon. 6° *Alex. Politi oratio de litterarum græcarum necessitate; recensuit et singularia quædam de A. Polito adjecit*, 1737, in-4°; 7° *Continuatio notitiæ auctorum juridicorum et juris arti inservientium*, 1738, in-8°. C'est la première suite de l'ouvrage de Beyer (*voy.* G. Beyer). 8° *Singularia de Callistrato jurisconsulto*, 1742, in-4°. — Ienichen (Gottlieb-Frédéric) est auteur des ouvrages dont voici les titres : 1° *Dissertatio de genesimantia*, Leipsick, 1699, in-4°; 2° *Dissertatio de cultu heroïnarum sago vel toga illustrium*, 1700, in-4°; 3° *Historia spinosismi Leenhosiani*, 1707, in-4°; 4° *Programma de Democrito philosopho*, 1720, in-4°; 5° *Programma academicum in funere Luderi Menckenii*, 1726, in-fol.; *in funere J. B. Menckenii*, 1732, in-fol.; *in funere L. Chr. Crellii*, 1733, in-fol.; *in funere M. H. Griebner cum catalogo ejus scriptorum*, 1734, in-fol., et de beaucoup d'autres opuscules. A. B—t.

IERMAK, conquérant de la Sibérie, était un chef de Cosaques né au milieu du 16e siècle, vers les bords du Don ou Tanaïs. S'étant depuis livré au brigandage avec une troupe de Cosaques indisciplinés, sur les bords du Volga, il fut poursuivi par les troupes d'Ivan IV, et il eût été puni du dernier supplice s'il avait été arrêté. Iermak, à la tête de 6,000 hommes ou plutôt de 6,000 brigands, remonta la Kama et parvint à la petite ville d'Orel. Là, il entend parler de la Sibérie et conçoit l'espérance de la subjuguer, ou du moins de s'y enrichir. Il laisse mille hommes en arrière pour assurer sa retraite, établit une discipline rigoureuse parmi sa troupe, se procure des armes et des munitions, prend des guides et se met en marche. Il a d'abord à lutter contre la disette, puis contre les Vogoules et les Tartares. La campagne suivante, il trouve déjà son armée réduite à 1,600 hommes. Sa valeur allait être soumise à de nouvelles épreuves. Il descend la Toura et parvient à Tourinsk; là régnait un prince qui dominait sur les Vogoules et les Tartares du pays. Ce prince rassemble tout ce qu'il a de sujets capables de porter les armes; mais ces peuples ne connaissaient pas les armes à feu : ils sont dispersés aux premières décharges de la mousqueterie. Après cette victoire facile, Iermak s'avance vers la Sibérie et livre bataille au plus puissant souverain tartare de cette contrée, qui faisait sa résidence sur la rive orientale de l'Irtich : il reste vainqueur. Continuant de descendre la Toura, il entre dans le Tobol. Là il soutient les efforts de six princes tartares : la bataille dure plusieurs jours, mais les Cosaques dissipent enfin leurs ennemis et font un riche butin. Toutefois ils sont encore harcelés dans leur navigation sur le Tobol. Ce ne fut qu'à force de courage, et souvent par stratagème, qu'Iermak parvint à surmonter tous les obstacles. La terreur lui laissa un passage libre. Arrivé à l'embouchure de la Tvda, il trouva une nouvelle armée de Tartares, d'Ostiaks et de Vogoules. Mais il avait des armes à feu et l'armée ennemie n'avait que des flèches : elle fut dissipée, de même qu'une seconde armée qui se présenta cinq jours après sur le rivage. Précédé toujours par la terreur, Iermak s'empara facilement d'une petite ville nommée Karatclim, où il fit un riche butin. Il entra ensuite dans l'Irtich, malgré les efforts des Tartares. Réduit dès lors à

cinq cents hommes, il n'était point encore au centre de la puissance de ses ennemis. Plusieurs fois ses Cosaques délibérèrent de retourner sur leurs pas; mais il fit toujours prévaloir le parti le plus courageux. L'hiver et la crainte de la disette lui firent désirer une affaire décisive; l'occasion s'en présenta bientôt. Les Tartares reparurent en plus grand nombre, commandés par leur khan en personne ; ce khan fut défait et ne songea plus qu'à sauver ses jours par la fuite, abandonnant Sibir, sa capitale. Iermak s'y établit en 1580, et soumit les nations d'alentour plutôt par la douceur que par la terreur, dont il n'avait plus besoin. Chaque jour, de nouveaux chefs tartares venaient se soumettre à sa domination. Il fit prêter serment à ses nouveaux sujets et leur imposa des tributs de pelleteries. Il régnait enfin; mais il ne restait autour de lui que peu d'hommes de sa nation, et il voyait, en outre, ses munitions de guerre s'épuiser. Il prit alors la résolution d'informer la cour de Russie de sa conquête, sûr du pardon de son ancienne faute après le service qu'il venait de rendre. Il envoya une ambassade au czar avec un riche présent de pelleteries. Le député partit avec une escorte au mois de décembre 1581, voyageant en partie sur des traîneaux tirés par des chiens. C'était au moment même où Ivan, redoutant les attaques du khan de Sibérie, aspirait à terminer ses jours en paix. L'heureuse nouvelle qu'apporta l'envoyé cosaque fit succéder aux craintes de la cour la joie d'une acquisition de la plus grande importance. Les Cosaques ne demandaient que leur grâce : Ivan leur prodigua de grandes récompenses, et joignit aux présents dont il chargea le député pour Iermak une pelisse qu'il avait portée lui-même : c'était l'un des plus grands honneurs que le souverain pût accorder. Pendant que Iermak obtenait tant de grâces de la cour, il s'en rendait plus digne encore par de nouveaux exploits. Des hordes entières venaient lui rendre hommage; il en subjuguait d'autres par les armes; il descendit en vainqueur jusqu'à l'embouchure de l'Irtich pour affermir sa conquête. De grands revers suivirent tant de prospérités. Le czar lui avait envoyé cinq cents hommes de renfort; mais la disette les fit presque tous périr. La révolte de plusieurs peuplades d'Ostiaks et de Tartares mit bientôt Iermak sur le penchant de sa ruine. Ses ennemis vinrent assiéger Sibir, bloquant la place de tous côtés et résolus de la réduire par la famine. Iermak, n'ayant plus de ressource que dans le désespoir, surprend les ennemis dans une sortie nocturne et les disperse le lendemain dans une bataille. Les Tartares et les Ostiaks se soumettent de nouveau à la Russie. Tout le bas Irtich était subjugué; mais les peuples du midi de ce fleuve n'avaient pas encore senti les armes d'Iermak. Il s'y porte avec trois cents hommes d'élite, et ses pas continuent d'être marqués par des victoires. Dans le cours de ses conquêtes, un prince tartare, voulant mériter la clémence du terrible Cosaque, vint au-devant de lui, se reconnut son tributaire et lui offrit sa propre fille. Le nouveau Scipion refusa cette dernière libéralité du Tartare, et défendit aux siens de toucher à la jeune princesse. Il retournait sur ses pas lorsque, attiré dans un piége par Koulchoum, le seul khan qui ne se fût pas soumis, il fut attaqué à l'improviste et eut la douleur de voir périr presque tous ses Cosaques; il fut du petit nombre de ceux qui s'ouvrirent un passage l'épée à la main : déjà ses jours étaient en sûreté ; mais, en sautant sur une barque qui était un peu éloignée du rivage, il tomba dans la rivière et fut entraîné par le poids de deux superbes cottes de maille que lui avait envoyées le czar. Ainsi périt, en 1583, ce Cosaque célèbre qui, par les services qu'il rendit à la Russie, mérita d'être placé au nombre de ses héros. Il découvrit et conquit la Sibérie; mais, après sa mort, il fallut encore à la domination russe deux règnes successifs pour s'y affermir. Ivan n'avait pu apprendre que les premiers succès d'Iermak. B—P.

IETZELER (Christophe) naquit à Schaffhouse en 1734 et mourut en 1791. Porté dès sa jeunesse vers les études mathématiques, il quitta bientôt son état de pelletier pour se rendre à Berlin, où il profita beaucoup des leçons du grand Euler. Après avoir voyagé en France, en Allemagne et en Angleterre, il revint dans sa patrie. Il y fut d'abord nommé architecte de la ville; en 1775, la chaire de mathématiques au gymnase de Schaffhouse lui fut confiée. Il a donné la *Description du nouveau pont* (brûlé depuis) de cette ville, et le *Plan d'une maison des orphelins*, à la fondation de laquelle il avait employé la plus grande partie de sa fortune, une somme d'environ vingt mille francs. Durant sa vie, il en fut l'administrateur gratuit. U—I.

IEZDEDJERD Ier (en ancien persan Iezdkerd, et en arménien Iazgerd), roi de Perse de la dynastie des Sassanides, fils de Schahpour III, monta sur le trône en l'an 399, après la mort de son frère Bahram IV, surnommé *Kermanschah*. Il paraît que le gouvernement d'Iezdedjerd fut très-dur et tyrannique, car les Persans lui donnent les surnoms de *Ferouikar* et de *Pejehkar*, qui signifient méchant; les Arabes l'appellent *Athim*, ce qui revient au même. On ne voit pas cependant, par ce que l'histoire nous a conservé de son règne, qu'il ait mérité des épithètes aussi injurieuses. Il est à croire que ce fut la faveur qu'il accorda aux chrétiens, pendant toute la durée de son règne, qui mécontenta les mages et put contribuer à le rendre odieux à ses sujets. Iezdedjerd vécut en paix avec les Romains pendant toute la durée de son règne, et les liens qui, de son temps, unirent les deux empires furent tels que l'empereur Arcadius lui confia en mourant (en l'an 408) la tutelle de son fils Théodose le Jeune. Ce fait, attesté par Procope, quoique mis en doute par Agathias, s'accorde fort bien avec la profonde paix dont

jouissaient les deux empires à cette époque. S'il en avait été autrement, le roi de Perse, naturellement ennemi des Romains, n'aurait pas manqué de profiter de cette occasion pour faire de grandes conquêtes pendant que l'empire était entre les mains d'un enfant. Bien au contraire, on ne voit pas que Iezdedjerd ait jamais commis la moindre hostilité, et les chrétiens furent toujours protégés par lui, ce qu'il n'aurait certainement pas fait s'il avait été l'ennemi des Romains. Le roi de Perse envoya à Constantinople un de ses eunuques, nommé Antiochus, qui était chrétien, pour surveiller en son nom l'éducation du jeune prince. Tranquille du côté des Romains, Iezdedjerd jouit sur le trône de la plus profonde paix. En l'an 414, Bahram-Schahpour, ou Vrham-Schabouh, roi d'Arménie, de la race des Arsacides, qui avait été son vassal, mourut après un règne de vingt et un ans. Il ne laissait pour héritier qu'un jeune enfant de dix ans, appelé Ardaschès. Le patriarche Sahag, issu d'une autre branche de la race des Arsacides, vint alors à Ctésiphon avec une députation des grands de la nation, pour supplier Iezdedjerd de leur accorder pour roi Khosrou ou Chosroès, frère de Bahram-Schahpour, qui avait déjà régné en Arménie. Il avait été dépouillé de la couronne par Schahpour III, pour avoir contracté alliance avec les Romains sans sa participation. Depuis cette époque, il était resté enfermé dans le château de l'Oubli, en Susiane. Iezdedjerd consentit sans peine à satisfaire le vœu des princes arméniens; il leur rendit leur ancien roi et le renvoya dans sa patrie. Khosrou ne jouit pas longtemps des bienfaits du prince sassanide : il mourut environ huit mois après son retour dans ses États. Comme il n'avait point d'enfants et que le fils de son frère n'était pas encore en état de gouverner, Iezdedjerd lui donna pour successeur le second de ses fils, Schahpour, qu'il envoya en Arménie avec une puissante armée et un grand nombre de princes qui étaient depuis longtemps captifs en Perse. Les Arméniens se soumirent à regret à ce prince étranger, qui ne put jamais y affermir sa puissance ni se concilier leur affection. Les rapports d'amitié qui, depuis le commencement du règne d'Iezdedjerd, subsistaient entre l'empire romain et le royaume de Perse avaient contribué puissamment à favoriser la propagation du christianisme dans l'intérieur de la Perse, et l'on ne voit pas que le prince sassanide ait pris aucune mesure pour s'y opposer. Le nombre des chrétiens s'accrut considérablement, et ils jouirent de la plus entière liberté. St-Maroutha, évêque de Martyropolis, dans la Mésopotamie, qui résidait auprès du prince en qualité d'envoyé de Théodose le Jeune, était parvenu par ses vertus, sa piété et ses connaissances dans la médecine, à s'acquérir tellement la faveur du roi, que les mages, alarmés, craignirent pour leur religion : ils remplirent le royaume de leurs plaintes et répandirent le bruit qu'Iezdedjerd voulait embrasser la religion chrétienne. Le roi, irrité, en fit punir plusieurs, ce qui ne servit qu'à augmenter le mécontentement de ses sujets. Les chrétiens convoquèrent, en 414, un grand concile dans la capitale même. Il fut présidé par St-Maroutha et par Iaballaha, patriarche de Ctésiphon; et tous les évêques qui y assistèrent adoptèrent la profession de foi du concile de Nicée, qui n'était pas généralement reçue par les chrétiens dans l'Orient, hors des limites de l'empire romain. Il est à croire qu'ils auraient continué à jouir de la même liberté sous le règne de ce prince, sans le zèle imprudent d'Abdas, évêque de Suse, qui détruisit un temple du feu. Le peuple et les mages, irrités, massacrèrent les chrétiens et murmurèrent de tous côtés contre la faiblesse de leur roi. Pour apaiser leurs plaintes, Iezdedjerd ordonna d'emprisonner plusieurs chrétiens et de faire des recherches contre d'autres; mais il paraît que la persécution ne fut pas bien rigoureuse, car l'évêque Abdas, qui en était l'auteur, ne périt que sous le règne suivant. Vers le même temps, Iezdedjerd fit une chute de cheval qui causa sa mort en l'an 419, après un règne de vingt et un ans. Aussitôt que son second fils Schahpour, roi d'Arménie, apprit sa maladie, il abandonna son royaume et vint à Ctésiphon pour tâcher de régner après la mort de son père; mais les grands, qui détestaient Iezdedjerd, ne se souciaient pas d'avoir un de ses fils pour roi. Schahpour n'arriva qu'après la mort d'Iezdedjerd, et il périt lui-même empoisonné quelques jours après. On proclama roi Khosrou ou Chosroès, fils d'Ardeschir II, au préjudice de Bahram, fils aîné d'Iezdedjerd, que son père avait envoyé à la cour de Mondar, roi arabe résidant à Hirah. S. M—N.

IEZDEDJERD II, surnommé *Nerem* (le doux), fils et successeur de Bahram V, monta sur le trône de Perse en l'an 439 de J.-C. Mihir-Nerseh, qui avait occupé, sous le règne de son père, la place de premier ministre et avait ensuite été disgracié, fut rappelé par le nouveau roi et chargé de l'administration des affaires du royaume. Peu après son avénement, l'empereur Théodose le Jeune crut trouver dans cette circonstance l'occasion de s'affranchir des subsides onéreux qu'il était obligé de payer pour conserver la paix avec les Perses, et qui servaient à soudoyer les troupes chargées de défendre les défilés du mont Caucase contre les irruptions des Huns. Iezdedjerd fit aussitôt entrer son armée en Mésopotamie, sous la conduite de Mihir-Nerseh, tandis que d'autres troupes s'avançaient par l'Arménie pour entrer dans l'Asie Mineure. L'appareil de toutes ces forces épouvanta Théodose, qui s'empressa de réparer tous les griefs dont il s'était rendu coupable contre la Perse, et renouvela la paix, qui ne fut plus violée par l'un ni l'autre prince. Iezdedjerd était très-attaché à la loi de Zoroastre, et il voulait y soumettre tous les peuples de son empire. Son ministre Mihir-Nerseh, qui avait été mage, l'excitait toujours à prendre un parti extrême. Iezded-

jerd ne s'y décida cependant qu'avec beaucoup de répugnance, parce qu'il craignait de porter à la révolte les chrétiens, qui étaient fort nombreux dans plusieurs parties de ses États. Enfin, en l'an 442, il envoya en Arménie Mihir-Nerseh pour y établir le culte du feu, et il le fit accompagner par un grand nombre de prêtres et de soldats. Varazvaghan, gendre de Vasag, prince des Siouniens, vint aussitôt le joindre, renonça au christianisme et promit de le seconder dans tous ses projets. N'osant employer la force, Mihir-Nerseh appela auprès de lui tous les princes arméniens, ibériens et albaniens, sous prétexte d'accompagner le roi dans une guerre contre les Huns Ephthalites, à l'orient de la mer Caspienne. Pendant plus de deux ans, les princes arméniens combattirent contre les Huns et rendirent de grands services au roi de Perse; mais on ne put en aucune manière les faire renoncer à leur religion. Mihir-Nerseh, lassé de cette obstination, manifesta enfin hautement les ordres qu'il avait reçus de son roi; les menaces, les présents, les promesses, rien ne fut épargné pour gagner ou pour épouvanter les princes; tout fut inutile, et la nation entière montra la plus vive opposition à cette apostasie; mais enfin, réduits à la dernière extrémité, le général Vartan et quelques-uns des princes consentirent, pour sauver leur vie, à tout ce qu'on leur demanda; puis, en présence du roi, ils firent abjuration et s'acquittèrent de toutes les cérémonies prescrites par la loi de Zoroastre. Content de leur soumission, Iezdedjerd les renvoya en Arménie avec une grande quantité de troupes persanes et beaucoup de mages, pour détruire tous les temples chrétiens et pour propager dans tout le pays le culte du feu. D'autres princes arméniens abandonnèrent alors la foi chrétienne et signalèrent leur zèle par les plus cruelles dévastations. A cette triste nouvelle, tout le peuple arménien court aux armes; le patriarche et tous les évêques se préparent au martyre, et l'Arménie paraissait menacée des derniers malheurs, quand le général Vartan, honteux de sa faiblesse, s'enfuit secrètement du camp des Persans et vint trouver le patriarche Joseph, pleurant amèrement sa coupable apostasie; il se jeta à ses pieds pour obtenir son pardon, et jura devant lui, ainsi que tous ceux qui avaient partagé sa faiblesse, de vaincre ou de mourir pour la foi de ses ancêtres. Empressé d'accomplir ses serments, Vartan rassembla toutes ses forces, fit un appel pour réunir sous ses drapeaux tous les autres princes arméniens. Bientôt il se vit à la tête de cent mille guerriers, marcha contre les étrangers et les apostats, les mit dans une déroute complète, brûla les temples qu'ils avaient élevés et fit périr dans les supplices tous ceux qui avaient échappé au glaive. Tandis que Vartan vengeait ainsi son pays et que, par ses triomphes, il faisait oublier à ses compatriotes un seul instant d'erreur, les princes des Albaniens étaient aussi tourmentés par les ordres du roi de Perse. Instruits des victoires du général arménien, ils lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui demander du secours contre les Persans, qui avaient inondé leur pays de troupes, et qui voulaient y détruire entièrement la religion chrétienne. Avant de marcher au secours des Albaniens, Vartan et ses confédérés résolurent d'envoyer demander l'appui de l'empereur Théodose, pour résister avec plus de succès au roi de Perse, qui se préparait à venger les revers qu'il avait éprouvés. Théodose mourut vers cette époque, et son successeur Marcien, trop occupé des querelles religieuses qui déchiraient alors son empire, ne pensa pas à secourir les Arméniens dans la lutte inégale qu'ils avaient à soutenir contre les Persans. Réduits à leurs seules forces, les Arméniens résolurent de périr tous plutôt que de souffrir que l'on portât la moindre atteinte à leur religion : ils firent une très-grande levée d'hommes et formèrent trois armées. Nersehahpour, prince des Ardzrouniens, eut le commandement de la première et fut placé sur les frontières de l'Atropatène pour arrêter les Persans. Vartan et les Gamsaragans eurent la seconde pour aller délivrer les Albaniens. Le marzban Vasag, avec la troisième, devait défendre l'intérieur du pays et former la réserve. Vartan, avec son armée, se mit en marche pour s'approcher de l'Albanie : il vainquit, sur les bords du Cyrus, le général persan Sebokhd, se rendit maître de tout le pays, ouvrit le défilé de Derbend et appela les Huns à son secours. Pendant que Vartan se couvrait de gloire sur les bords du Cyrus et de la mer Caspienne, Vasag, qui depuis longtemps était secrètement d'intelligence avec Iezdedjerd, profita de l'éloignement de Vartan pour jeter le masque et renoncer au christianisme. Dizts, prince des Pagratides, Katischoï, prince des Khorkhorouniens, ainsi que beaucoup d'autres, suivent son exemple et embrassent avec chaleur le parti du roi de Perse. Ils réunirent leurs forces, ouvrirent l'entrée de l'Arménie aux étrangers, ravagèrent ce pays, détruisirent presque entièrement la ville d'Artaxate, et mirent à feu et à sang la province d'Ararad. Irrité de cette trahison et de ces dévastations, Vartan revint de l'Albanie et dévasta de son côté toutes les possessions de Vasag et de ses adhérents. Au printemps de l'an 451, Meschgan Niousalavard, général des armées d'Iezdedjerd, entra dans l'Arménie. Vartan et les autres princes restés fidèles à leurs serments coururent aux armes et marchèrent à la rencontre des Persans et du perfide Vasag. Vainement ils déployèrent le plus grand courage : accablés par le nombre de leurs adversaires, ils furent complétement défaits sur les bords du fleuve Deghmod, dans la province d'Ardaz, sur les frontières de l'Atropatène, et Vartan fut tué au milieu de la mêlée avec la plupart des princes. Après cette importante victoire, les Persans pénétrèrent sans obstacle dans toutes les parties de l'Arménie; Hmaïeag, frère de Vartan, voulut,

avec quelques soldats, s'opposer à leurs progrès: ses efforts furent inutiles, et il trouva, comme son frère, une mort glorieuse en combattant les ennemis de son Dieu et de son pays. Rien ne fut plus capable d'arrêter leur marche triomphante. L'Arménie entière subit le joug des vainqueurs; il n'y eut que quelques Arméniens qui préférèrent la misère et l'exil à l'esclavage, et qui se réfugièrent dans l'empire grec. Le patriarche Joseph, les principaux évêques et beaucoup de prêtres furent emmenés en captivité en Perse, et y obtinrent la couronne du martyre. L'Arménie fut enfin soumise à la puissance d'Iezdedjerd et pacifiée par Adrourmizd Arschagan, successeur de Vasag, qui, accusé de liaisons criminelles avec les Grecs, fut condamné à mort, malgré les services qu'il avait rendus au roi. Pour que rien ne troublât plus la tranquillité, on envoya en Perse les veuves et les enfants des princes qui étaient morts en combattant, ainsi que plusieurs souverains qui avaient survécu à leur défaite, et dont la présence en Arménie pouvait inspirer des craintes. Ces personnages moururent presque tous en Perse; il n'en échappa que quelques-uns, qui revinrent dans leur patrie sous le règne de Firouz, fils d'Iezdedjerd. Ce prince, vers la fin de sa vie, se relâcha de sa rigueur envers les chrétiens, et il mourut en paix en l'an 457, après un règne de dix-huit ans et quelques mois. Son second fils Hormisdas, qu'il préférait à son aîné Firouz, lui succéda. S. M—N.

IEZDEDJERD III, fils de Scheheriar, et petit-fils de Khosrou-Parwiz, dernier roi de Perse de la race des Sassanides, monta sur le trône le 16 juin de l'an 632, après la mort de son oncle Ferroukh-zad, qui avait été empoisonné par les grands de l'État après un règne de quarante jours. L'auteur de son élévation fut le général Roustam, fils de Djarhormouz, gouverneur de l'Atropatène, qui, par ses talents militaires, s'était rendu célèbre durant les troubles de la Perse. L'empire, déchiré par des divisions intestines, était loin de son ancienne splendeur et menaçait ruine de tous les côtés: neuf princes, depuis la mort violente de Khosrou-Parwiz, s'étaient succédé sur le trône dans l'espace de moins de trois ans. Iezdedjerd s'efforça de faire disparaître les traces de tous ces malheurs, et de rendre à son royaume la puissance qu'il avait eue sous les rois ses aïeux. Lors de son avénement il eut à combattre contre un prince de sa famille nommé Hormouzd, qui lui disputait la couronne, et qui périt peu après en combattant contre lui. Iezdedjerd s'occupa ensuite de réformer les abus qui s'étaient introduits dans la religion sous le règne orageux de ses prédécesseurs, ce qui mécontenta un grand nombre de ses sujets; car, dans ses réformes, il eut plutôt pour but de mettre en faveur quelques opinions particulières que de ramener la loi de Zoroastre à sa pureté primitive. En conséquence de ces innovations, il fit rassembler un grand nombre de savants qu'il chargea de corriger les erreurs qui s'étaient glissées depuis longtemps dans le calendrier. Il changea, par suite de la réforme que l'on fit alors, la manière de diviser l'année en usage chez les Persans depuis une longue série de siècles, abolit les dénominations usitées des mois et des jours, substituant à des noms d'anges et de génies célestes ceux d'objets ou de propriétés physiques; il voulut que tous ces changements fussent l'époque d'une nouvelle ère, dont il fixa le commencement au 16 juin 632, jour de son avénement au trône. Tous ces changements causèrent beaucoup de mécontentement parmi ses sujets, et ne contribuèrent sans doute pas peu à amener la destruction du royaume des Sassanides. Il n'est resté de toutes ses institutions que l'usage de son ère, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours chez les sectateurs de Zoroastre. Quand la grande lutte qui décida de l'empire et de la religion des Persans se fut engagée, les sujets d'Iezdedjerd ne montrèrent pas le courage et la fidélité qu'ils auraient déployés sous un autre prince. Iezdedjerd ne manquait cependant pas de talents: quoiqu'il ne paraisse pas avoir eu beaucoup de courage militaire, nous verrons qu'il fit tout ce qui était convenable pour sauver son empire du joug des Arabes, et qu'il n'y eut que l'enthousiasme et l'opiniâtreté des musulmans qui aient pu l'emporter sur la sagesse de ses mesures. Peu après la mort de Mahomet, sous le khalifat d'Aboubekr, les Arabes avaient déjà une fois attaqué la Perse, pendant que Pourandokht, fille de Khosrou-Parwiz, était sur le trône: mais tous leurs exploits alors s'étaient bornés à quelques incursions sur le territoire persan, du côté du désert, ou à attaquer Mondar, roi de Hirah, vassal des rois sassanides. Sous le khalifat d'Omar, les Arabes songèrent sérieusement à envahir la Perse, et ils couvrirent de leurs troupes les rives de l'Euphrate. En l'an 634, Abou-Obeïda le Thakéfite, Mothanna, Amrou et Salith, entrèrent dans l'Yrak, sur les terres du roi de Perse, repoussèrent Hormouz-Djadou, qui était chargé de défendre cette frontière, et s'avancèrent jusqu'à l'Euphrate. Lorsqu'ils furent sur les bords de ce fleuve, plusieurs des chefs furent d'avis de s'y arrêter, et d'envoyer demander des secours au khalife afin de pouvoir pousser plus loin leurs conquêtes: mais le général Abou-Obeïda résolut de tenter le passage, malgré les représentations de ses compagnons d'armes, et il l'effectua à Koss-alnatef, lieu dépendant de Koufah. Iezdedjerd, informé de ces actes d'hostilités, rassembla une armée, et donna ordre à son général Roustam de repousser ces barbares. Quand Roustam fut en leur présence, il dédaigna d'en venir aux mains avec eux: les croyant indignes de sa valeur, il se contenta de leur envoyer Firouz, un de ses officiers, pour leur signifier l'ordre de se retirer du territoire persan s'ils ne voulaient éprouver la

colère du roi des rois. « Tous les peuples ré-« vèrent mon maître, leur disait-il : c'est le sou-« verain de l'Orient, le rejeton glorieux de Feri-« doun, d'Ardeschir et de Khosrou-Anouschrewan, « dont la puissance a fait trembler l'univers. Qui « êtes-vous ? quel est votre souverain ? quels sont « ses aïeux, ses titres, ses droits et ses États ? « Nous ne voyons qu'un général nu, qui com-« mande à des soldats aussi nus que lui ? Pour-« quoi quittez-vous vos déserts ? que venez-vous « chercher dans la Perse ? Pourquoi attaquez-« vous un prince que vous devez respecter comme « votre maître ? » Le compagnon du prophète se contenta de lui répondre : « Nous ne voulons « rien de la Perse ni de son roi. Le prince des « fidèles, vicaire de l'envoyé de Dieu, nous a « chargés d'annoncer sa loi aux peuples de la « terre : si les Persans et leur prince veulent re-« connaître ses sublimes vérités, ils seront nos « frères ; sans cela nos glaives renverseront le « trône d'Iezdedjerd ; sa race sera détruite ; ses « États seront dévastés, ses peuples exterminés, « et l'on ne verra plus dans toute la Perse que « des ruines et des cadavres. » Moghaïrah fut chargé de porter au camp des Persans la réponse d'Abou-Obeïda. « La paix soit sur vous, dit-il en « entrant dans la tente de Roustam, si vous em-« brassez l'islamisme ; sinon, point de paix. » Le général persan renvoya cet insolent ambassadeur avec mépris, et se prépara à rejeter par la force ces Arabes dans leurs déserts. Les deux armées en vinrent bientôt aux mains et combattirent avec le plus grand acharnement : l'avantage du nombre et des armes était en faveur des Perses. Les Arabes, presque nus et sans armes défensives, ne pouvaient résister aux flèches de leurs adversaires, ni donner la mort à des guerriers entièrement couverts de fer. Cependant leur valeur et leur fanatisme suppléaient à tout. L'honneur de mourir martyrs les consolait de ne pas obtenir la victoire, qu'ils seraient peut-être venus à bout d'arracher à leurs ennemis, si les Persans ne les eussent fait attaquer par leurs éléphants : cette nouvelle attaque décida de la bataille. Les Arabes ne purent résister au choc de ces animaux qui leur étaient inconnus ; la terreur se répandit dans leurs rangs : Abou-Obeïda fut écrasé sous les pieds d'un de ces éléphants, et sa mort décida de la déroute des Arabes, qui repassèrent l'Euphrate et se réfugièrent dans le désert. Les Arabes appelèrent cette journée *la bataille des éléphants*. Mothanna, compagnon d'Abou-Obeïda, voyant que le général persan ne le poursuivait pas pour achever leur défaite, et qu'il était retourné au contraire à Madaïn, rassembla les Arabes dispersés, et vint jusqu'à Hirah attaquer Mihran, fils de Mihirouieh, que Roustam avait laissé pour défendre les rives occidentales de l'Euphrate : il fut encore vaincu dans un premier combat ; mais il se vengea dans une seconde affaire, où il blessa de sa main le général persan. Il n'osa cependant pas, après ce succès, tenter le passage de l'Euphrate ; il se contenta de faire des incursions sur les terres du royaume. A la fin de l'an 635, le khalife Omar rassembla une armée très-nombreuse, composée des plus illustres compagnons du prophète et des Arabes les plus vaillants, et leur joignit la tribu d'Azd tout entière : elle était une des plus puissantes de l'Arabie, et elle était venue volontairement de l'Yémen pour prendre part à cette expédition. Omar donna le commandement de toutes ces forces à Saad, fils de Wakkas, lui ordonna de passer l'Euphrate, de prendre Madaïn, capitale de la Perse, et de détrôner Iezdedjerd, ou de le contraindre à embrasser l'islamisme. Le prince sassanide, informé de ce nouvel armement, réunit de grandes forces pour repousser cette invasion, et en donna le commandement à Roustam, déjà vainqueur des Arabes. Cet habile général ne perdit pas un instant : il se mit de suite en campagne, sans donner le temps aux ennemis d'entrer sur les terres du royaume ; il passa l'Euphrate, et vint chercher les musulmans jusque dans le désert. Les deux armées furent bientôt en présence, à Kadesiah, près d'un canal dérivé de l'Euphrate, qui amenait les eaux de ce fleuve dans le désert, jusqu'à Hirah. On ne tarda pas à en venir aux mains. On se battit pendant trois jours avec la plus grande opiniâtreté de part et d'autre : enfin la victoire se déclara en faveur des Arabes, et Roustam fut obligé de faire sa retraite à travers le désert. Tous les trésors du général et le fameux étendard *Dirfesch-Gawiany*, qu'on supposait avoir plus de deux mille ans d'antiquité, et que l'on regardait comme le *palladium* du royaume, tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui les envoya au khalife comme des témoignages irrécusables de sa victoire. Roustam fut attaqué dans sa retraite avant d'avoir repassé l'Euphrate, et il périt de la main d'un chef arabe, nommé Halal, fils d'Alkamah. La bataille de Kadesiah, qui décida du destin de l'empire persan, fut livrée en l'an 636. La suite de la guerre ne fut plus qu'un enchaînement de succès pour les Arabes, qui passèrent l'Euphrate sans difficulté, battirent encore les Persans à Bouhairadjan, marchèrent ensuite vers la capitale de l'empire, prirent en chemin Sabath ou *Vogolesia*, s'avancèrent jusqu'au bord du Tigre, où ils se rendirent maîtres de Naharschir, qui formait la partie occidentale de Madaïn, et ils s'y arrêtèrent. Ils n'osèrent pas d'abord tenter le passage du fleuve, en présence des armées persanes qui étaient campées sur la rive opposée ; ils restèrent pendant vingt-huit jours en présence de Madaïn : ils se décidèrent enfin à traverser le fleuve. Khordad, frère de Roustam, fut vaincu en s'y opposant, et contraint de faire sa retraite du côté de la Médie. Madaïn, laissé sans défense, ne tarda pas à tomber au pouvoir des musulmans en l'an 636 : ils y trouvèrent des trésors inappréciables. Iezdedjerd, en apprenant la défaite du

frère de Roustam, abandonna précipitamment sa capitale et s'enfuit à Holwan, sur la route qui conduit de Madaïn dans la Médie, par le défilé des montagnes appelées *Zagrus* par les anciens. Il s'y occupa des moyens de rassembler de nouvelles forces pour repousser les Arabes et les chasser de ses États, en les attaquant à la fois sur tous les points par lesquels ils voulaient pénétrer dans son royaume. Khordad fut placé en avant d'Holwan pour défendre l'entrée de la Médie contre Saad, fils de Wakkas : le corps de troupes qu'il mit sous ses ordres était le plus considérable de tous. Mihran fut opposé à Djerir Bahely, qui s'avançait au midi de Madaïn. Hormouzan fut chargé de protéger le Khousistan ou la Susiane, contre Abou-Mousa Aschari, qui avait fait la conquête de la Mésène et des bouches du Tigre, interceptant par ce moyen toutes les communications de la Perse par mer. Schahroukh devait défendre les frontières du Farsistan contre Abou-Aly le Thahéfite, qui, ayant passé le Tigre, voulait pénétrer dans l'intérieur du royaume par les montagnes de la Susiane. Enfin c'était à Firouzan, placé plus au nord, qu'était confiée la défense du gouvernement de Nehawend et des approches de la Médie contre Nooman, fils de Moukarren le Mazénite, qui s'avançait à travers la Mésopotamie. Après avoir fait toutes ces dispositions, Iezdedjerd se replia sur Ispahan avec ses ministres, sa famille, ses serviteurs, ses trésors, et un corps de troupes choisies pour y préparer encore de nouveaux moyens de résistance. Toutes ces sages mesures ne purent sauver l'empire. Saad, après la prise de Madaïn, marcha en personne contre le frère de Roustam, qui fut vaincu et tué à Djaloula, après une bataille des plus longues et des plus meurtrières. Haschem, neveu de Saad, se porta dans une autre direction contre Mihran, détruisit son armée et se rendit maître d'Holwan. Moussoul, Tekrit et toute l'Assyrie tombèrent alors au pouvoir des musulmans. Nooman s'avança du côté du nord, vers Nehawend, pour entrer dans la Médie : Firouzan vint à sa rencontre et lui livra encore une bataille très-sanglante et très-longtemps disputée. Elle fut la dernière des grandes journées qui décidèrent de la monarchie persane : Firouzan y déploya les plus grands talents et le plus brillant courage. La victoire fut longtemps balancée : le général des Arabes reçut la mort sur le champ de bataille, et les Persans allaient en rester les maîtres, quand un général nommé Hadikah prit aussitôt le commandement, ranima le courage des siens, qui étaient déjà en désordre, fit un dernier effort et mit les Persans dans une déroute complète. Firouzan fut tué. Un très-grand nombre de compagnons du prophète trouvèrent aussi la mort dans cette journée mémorable. Après cette victoire, Nehawend fut pris : les Arabes devinrent maîtres de tous les passages qui conduisent dans la Médie, et la Perse entière fut frappée d'épouvante. Dinar, gouverneur d'Ahmadan, l'antique Ecbatane, s'empressa de se soumettre au vainqueur, et les Arabes purent pénétrer facilement dans l'intérieur du royaume. Du côté du midi, les généraux d'Iezdedjerd n'avaient pas été plus heureux : Hormouzan, attaqué par mer et par terre, avait été battu plusieurs fois ; Touster, Djondischapour et Ramhormouz, étaient successivement tombées au pouvoir des musulmans, et le prince persan avait été obligé de s'enfermer dans la forteresse d'Ahwaz, où il soutint un long siége. Enfin, informé des revers que les armées persanes avaient partout éprouvés, et désespérant du salut de l'empire, il se rendit aux Arabes en l'an 641 ; puis il alla à la cour d'Omar, où il embrassa la religion musulmane. A la nouvelle de tous ces malheurs et de cette défection, Iezdedjerd abandonna Ispahan et s'enferma dans Rey. En l'an 642, la ville que le roi de Perse venait d'abandonner tomba au pouvoir de ses ennemis, qui se portèrent ensuite vers l'Atropatène, dont ils se rendirent maîtres, pénétrèrent dans l'Arménie, passèrent l'Araxes, et étendirent leurs courses jusqu'au défilé de Derbend. En l'an 643, Omar envoya de nouvelles forces dans la Perse pour en achever la conquête : Mehasia, Othman, Hakkam et Sarieh, Persan converti à l'islamisme, occupèrent le Farsistan ; Abd-allah s'empara du Kirman et du Mekran, où il vainquit les Indiens, que les peuples de cette région avaient appelés à leur secours. Les Arabes, se trouvant ainsi les maîtres de toute la partie méridionale du royaume, résolurent de poursuivre Iezdedjerd dans la partie centrale où il s'était réfugié. Iezid, fils de Kaïs, fut chargé de cette expédition : il s'avança vers la ville de Rey, défendue par Siawesch, fils du vaillant Bahram Tchoubin, qui avait voulu s'emparer du trône sous le règne d'Hormisdas IV, et en exclure Khosrou-Parwiz, le légitime successeur. En vain Siawesch avait hérité des talents et du courage de son père : la trahison facilita sa défaite, et cette importante place, qui était comme la clef du Khorasan, tomba sous la domination des Arabes. Tous les princes feudataires de Mazanderan, du Tabaristan et du Dilen abandonnèrent alors la cause des Persans, firent leur paix avec les généraux musulmans, et reconnurent la suprématie du khalife. En fuyant de Rey, Iezdedjerd se réfugia dans le Sedjestan, province située à l'extrémité orientale de ses États, d'où il fut bientôt chassé par Asem, fils d'Amrou, de la tribu de Tamim. Le malheureux Iezdedjerd se retira dans le Khorasan, son dernier asile, d'où il envoya des ambassadeurs chez tous les princes turcs de la Transoxiane, de la Sogdiane et de la Bactriane, et jusque chez les Chinois, pour leur demander du secours contre les Arabes. On dit même que son fils Firouz se rendit auprès de l'empereur chinois, Tang-thai-tsoung (1). Ce fut en vain : tous ces secours furent

(1) Les écrivains chinois font mention de ce voyage du prince

trop peu considérables ou trop tardifs pour ranimer le courage des Persans accablés par tant de défaites. Les généraux arabes laissèrent cependant alors Iezdedjerd en repos pendant quelque temps, par la nécessité où ils se trouvaient de s'affermir dans leurs nouvelles conquêtes, et de faire venir des renforts pour réparer leurs pertes et contenir les peuples qui, de tous côtés, cherchaient à reprendre les armes. Le khalife Omar ayant été assassiné vers cette époque, en l'an 645, Iezdedjerd voulut profiter de cette circonstance pour rentrer dans ses États : il fut vaincu ; Ahnaf, fils de Kaïs, entra dans le Khorasan et força Iezdedjerd de s'enfuir au delà du Djihoun, jusqu'à Farghanah. Le général musulman n'acheva cependant pas la conquête du Khorasan ; toute la partie orientale resta encore soumise au roi sassanide : elle était gouvernée par Mahouy-Soury, qui résidait à Merou. Iezdedjerd revint bientôt dans cette partie de ses États, et fixa son séjour dans cette ville, pour être plus à portée de profiter des occasions qui pourraient se présenter de rentrer dans la Perse. Il y resta environ cinq ans, jusqu'à ce que, s'étant brouillé avec le gouverneur, celui-ci résolut de se faire déclarer roi en faisant périr son malheureux souverain. Mahoui-Soury prit donc les armes contre lui et fit alliance avec les Turcs. Iezdedjerd, trop faible pour résister à ce rebelle, fut vaincu : son fils Firouz tomba entre les mains des Turcs, et lui-même fut tué en fuyant chez un meunier des environs de Merou, auprès duquel il avait espéré trouver un asile. S. M—N.

IÉZID. *Voyez* Yézid.

IFFLAND (Auguste-Guillaume), célèbre auteur et acteur allemand, naquit à Hanovre, le 19 avril 1759. Il appartenait à une honnête famille de cette ville, et il y reçut une éducation très-soignée. Son goût pour le théâtre se manifesta dès sa plus tendre enfance : une représentation de la *Rodogune* de Corneille fit une si vive impression sur tous ses organes, que ses parents ne voulurent plus que très-rarement le mener au spectacle. Mais à peine ses études étaient-elles terminées, que, cédant à une passion insurmontable, il ne dissimula point que toute son ambition était de devenir comédien. Son père lui ayant déclaré qu'il n'y consentirait jamais, Iffland s'évada pour aller débuter à Gotha en 1777. Le poëte Gotter, qui habitait cette ville, frappé des dispositions du jeune acteur, se plut à le former par ses conseils. Iffland fit des progrès si rapides, qu'il ne tarda pas à être choisi pour faire partie de la troupe de l'électeur palatin, à Manheim. Aspirant à des applaudissements plus flatteurs que ceux qu'il devait à son jeu, il se hasarda bientôt dans la carrière dramatique. La tragédie d'*Albert de Thurneisen* fut son premier ouvrage. Le public l'accueillit avec une indulgence extrême, par égard pour le talent, très-original, que déployait l'auteur dans chacun des rôles où il s'essayait. Selon l'usage des comédiens de son pays, Iffland était loin de se borner à un seul emploi ; et, à l'exception des personnages héroïques, il excellait dans tous. Ce jugement n'est pas seulement celui de l'Allemagne entière : il a été confirmé par une multitude d'étrangers, et nommément par des amateurs français auxquels la langue allemande était très-familière. On doit citer, au premier rang, une femme justement célèbre : « Il est impossible, dit madame de Staël, « de porter plus loin l'originalité, la verve comi- « que et l'art de peindre les caractères, que ne le « fait Iffland dans ses rôles. Je ne crois pas que « nous ayons jamais vu, au théâtre français, un « talent plus varié ni plus *inattendu* que le sien, ni « un acteur qui se risque à rendre les défauts et « les ridicules naturels avec une expression aussi « frappante. Il y a dans la comédie des modèles « donnés, les pères avares, les fils libertins, les « valets fripons, les tuteurs dupés ; mais les rôles « d'Iffland, tels qu'il les conçoit, ne peuvent entrer « dans aucun de ces moules : il faut les nommer « tous par leur nom ; car ce sont des individus qui « diffèrent singulièrement l'un de l'autre, et dans « lesquels Iffland paraît vivre comme chez lui. Sa « manière de jouer la tragédie est aussi, selon « moi, d'un grand effet. Le calme et la simplicité « de sa déclamation dans le beau rôle de *Walstein*, « par exemple, ne peuvent s'effacer du souvenir. « L'impression qu'il produit est graduelle : on « croit d'abord que son apparente froideur ne « pourra jamais remuer l'âme ; mais, en avançant, « l'émotion s'accroît avec une progression tou- « jours plus rapide ; et le moindre mot exerce un « grand pouvoir, quand il règne dans le ton gé- « néral une noble tranquillité qui fait ressortir « chaque nuance, et conserve toujours la couleur « du caractère au milieu des passions (1). » Ce fut à Manheim qu'Iffland fit connaissance avec le dramaturge Mercier : il lui promit de traduire sa *Brouette du vinaigrier*, qui, selon l'expression de l'auteur, *devait faire le tour du monde*. Pendant plusieurs années, les productions d'Iffland se succédèrent rapidement sur le théâtre de Manheim. Il y donna, en 1790, *Frédéric d'Autriche*, pour le couronnement de l'empereur Léopold II. Cette pièce lui concilia la bienveillance de ce prince, qui lui suggéra l'idée d'un ouvrage dirigé contre l'esprit révolutionnaire, que les jacobins français cherchaient à propager en Allemagne. Iffland fit jouer sa tragédie des *Cocardes*. Il avait fait tous ses efforts, disait-il, pour répondre aux intentions de l'empereur ; et il n'y aurait pas aussi bien réussi s'il n'eût agi d'après sa propre conviction. Lorsqu'on relit attentivement cette pièce, que l'on réfléchit qu'elle a été écrite en 1790, il est impossible de ne pas admirer la force et la droiture de

Firouz, qui vint leur demander du secours pour remonter sur le trône de son père.

(1) *De l'Allemagne*, t. 2, ch. 27, *de la Déclamation*.

jugement qui semblaient avoir doué l'auteur allemand du don de prophétie. Que l'on en juge par les passages suivants : « Les déclamations « contre les princes et la noblesse, remarquez-le, « sont le propre des petits esprits. Mais outrager « et détruire seront-ils toujours en honneur ? Ne « le croyez pas : le jour où l'on flétrira les auteurs « de tant d'excès viendra plus tôt qu'ils ne le pen- « sent. — Que cachent, au fond, toutes ces haran- « gues prétendues patriotiques ? La jalousie de ce « que d'autres habitent de belles maisons, sortent « dans de brillants équipages, et font une chère « délicate. L'homme qui crie *révolution*, dit : Pre- « nez ces choses à ceux qui les ont, et donnez-les- « moi. — Voyez ces écrivains qui prétendent « instruire et régénérer le monde ! Ils appellent « les sujets aux armes contre tout gouvernement « légitime : et, pour un chétif emploi, pour quel- « ques pièces d'or, ils sont prêts à ramper aux « pieds du plus insolent despote ! — Quelques « brigands qui ameutent la populace sont-ils « donc les représentants de tout un peuple ? Ils « déclament contre les riches, et bientôt on les « voit nager dans l'opulence ! Ils ne veulent souf- « frir chez leurs supérieurs ni titres ni décora- « tions ; et quand les soutiens de l'État sont abat- « tus, ce sont ces misérables qui déguisent leur « infamie sous des titres, et recouvrent leur fange « de cordons et de broderies ! » La scène où les paysans révoltés se présentent en foule devant le prince, et où il les force de convenir qu'il a plus fait pour eux qu'ils ne pourraient faire eux-mêmes, leurs remords, le retour sincère avec lequel ils jettent leurs cocardes à ses pieds, seraient peut-être la leçon la plus frappante et la plus persuasive que l'on pût donner à un peuple égaré par les déclamations des sophistes politiques. Aussi vouèrent-ils tous, dès ce moment, une haine implacable à l'écrivain courageux qui avait si bien su les démasquer : les traces de cette haine subsistent encore dans des critiques amères, dont les œuvres dramatiques d'Iffland n'ont été que le prétexte. La guerre de la révolution ayant étendu ses ravages jusqu'à Manheim, le théâtre de l'électeur cessa d'exister, et Iffland quitta cette ville. Il mit le sceau à sa réputation d'excellent comédien par plusieurs représentations qu'il donna sur le théâtre de Weimar, ville qui devait à la réunion des premiers littérateurs de l'Allemagne le surnom d'*Athènes germanique*. Le roi de Prusse l'attira enfin à Berlin, où il lui confia la direction des spectacles de la cour. Iffland mourut, dans cette capitale, le 20 septembre 1814, et eut le comte de Bruhl pour successeur dans cette direction. Ses obsèques furent magnifiques : les personnages les plus illustres se firent un devoir d'y paraître. Iffland honorait sa profession et ses talents mêmes par des qualités personnelles qui ne se sont jamais démenties. Il a présidé lui-même à une édition complète de ses œuvres dramatiques, qui parut, en 1798, à Leipsick, en 17 volumes in-8°. Le premier ne contient que des mémoires sur sa carrière théâtrale : ils ont été traduits en français avec une notice sur Iffland, par Picard, Paris, 1823, in-8°. On y trouve des détails intéressants et des réflexions judicieuses sur l'art. Cette collection renferme quarante-sept pièces, presque toutes en cinq actes. Ce nombre a été porté bien au delà par les productions que l'auteur y a jointes pendant les quatorze dernières années de sa vie. La plupart de ces ouvrages appartiennent proprement à ce genre que les Allemands appellent *schauspiel*, genre que Diderot voulait surnommer *le drame honnête*, que Lessing a introduit en Allemagne d'après le philosophe français, et que les critiques éclairés des deux nations réprouvent comme une composition bâtarde, qui dénature à la fois la tragédie et la comédie. Cela n'a point empêché que, dans une certaine classe du public, Iffland n'ait été pompeusement proclamé le Molière de l'Allemagne. Comme ce grand homme, il est vrai, Iffland fut à la fois auteur, acteur et directeur ; mais on ne saurait, sans une révoltante partialité, pousser le parallèle beaucoup plus loin. Ce n'est pas toutefois que le dramaturge allemand ne possède des parties de talent fort estimables. Il excelle, par exemple, dans la peinture naïve des mœurs et des tableaux de famille, titre qu'il a même donné à plusieurs de ses pièces (*Sittengemæhlde* et *Familiengemæhlde*) : il rend avec la plus scrupuleuse fidélité cette foule de petits détails si chers aux spectateurs de son pays ; enfin, son intention dramatique est généralement estimable, et sa morale toujours pure : mérite qui le distingue honorablement de son rival Kotzebue, lequel, au contraire, sacrifie tout à ce genre d'esprit plus brillant que solide que les Allemands appellent *Witz*. Mais, trop souvent aussi, Iffland dépasse le but : au lieu de converser, ses personnages dissertent, et, quelquefois même, ils prêchent. Madame de Staël dit que les comédies de cet écrivain « remplissent trop bien le but de « toutes les épigraphes des salles de spectacle : « *Corriger les mœurs en riant.* » Ne pourrait-on pas changer l'expression, et dire, au contraire, qu'Iffland *corrige sans rire?* On a justement observé qu'il règne une ressemblance extrême entre plusieurs de ses pièces, et non-seulement dans les caractères, mais dans la fable même, ou les ressorts de l'intrigue. Ses apologistes n'ont que faiblement réussi à le défendre sur ce point, en rappelant qu'il a enrichi le théâtre de plus de cinquante ouvrages. On distingue avantageusement, dans ce nombre : 1° *Le crime par point d'honneur* (*Verbrechen aus Ehrsucht*). Un jeune homme, pour se soustraire à un affront, puise dans une caisse publique dont son père est dépositaire. Il avoue son crime, et n'en reçoit d'autre châtiment que celui d'être livré à ses remords. L'empereur Joseph II, surpris de ce dénoûment, s'écria : « En pareil cas, assurément, je ne me « montrerais pas aussi indulgent que l'auteur ! »

Ce mot du monarque suffit à Iffland pour lui démontrer la nécessité de donner une suite à sa pièce. Il la nomma *Bewustsein* (*la Conscience*), parce que son but était d'y prouver que, pour une âme non encore dépravée, le cri de la conscience est le plus cruel des supplices. Mais qu'arriva-t-il? Beaucoup de spectateurs trouvèrent alors le jeune homme trop puni. Iffland, pour satisfaire toutes les opinions, fit paraître une nouvelle suite intitulée *Reue versöhnt* (*Le repentir expie la faute*), où le coupable, après les plus terribles épreuves, renaît au bonheur. Ces trois pièces, tirées du même fonds, n'en forment réellement qu'une en quinze actes. Parmi les autres ouvrages d'Iffland, dont le défaut d'espace ne nous permet pas même de donner le catalogue, il s'en trouve un dont le titre seul ne pourrait manquer de fixer l'attention des lecteurs de tout pays, puisqu'il n'est aucun théâtre où ce sujet n'ait été essayé avec plus ou moins de succès : c'est le *Joueur*. Iffland, en composant son *Spieler*, paraît avoir été dirigé par une réflexion qui souvent a été faite parmi nous. Il a pensé que, des deux pièces les plus connues, dirigées contre la passion du jeu, l'une (le *Joueur*, de Regnard) n'avait pas atteint le but, et l'autre (le *Gamester*, de Moore) l'avait dépassé. La voie moyenne, entre une comédie plus bouffonne que morale, et une tragédie bourgeoise plus effrayante que pathétique, a donc été judicieusement choisie par l'auteur allemand, comme celle qui le conduirait au point où doit tendre tout auteur dramatique : intéresser et corriger. Son joueur ne se tire pas d'affaire par des plaisanteries comme *Valère*, ni par le poison comme *Beverley*. L'auteur a employé un ressort, qui, nulle part sans doute, ne lui concilierait plus de suffrages qu'en France : le point d'honneur. Le baron de Wallenfeld, jeune homme doué du plus heureux naturel, et mari d'une femme charmante, est graduellement réduit à être, sinon le complice, du moins le croupier, d'un banquier de Pharaon. Il est contraint à exercer son avilissant métier jusque dans le salon d'un ministre, qui, pour le sauver, imagine de lui donner la plus terrible leçon. Des personnages d'une haute distinction, dont il est parent, sont assis à la table de jeu. Au moment où son humiliation est au comble, sa femme, qu'il n'a pas cessé de chérir tendrement, arrive avec son fils, petit garçon de quatre ans. C'est là qu'est placée une scène sur laquelle nous croyons devoir nous arrêter un instant, moins encore parce qu'elle est d'un effet prodigieux, que parce qu'elle a donné lieu, en France, aux inculpations les plus ridicules. Abusant du droit de juger les présents et les absents, des critiques ne se sont pas fait scrupule d'affirmer que, dans une pièce d'Iffland, on jouait un enfant sur une carte, spectacle révoltant, s'écriaient-ils, et qui serait repoussé avec horreur par le public français! Voilà la supposition, voici le fait : le ministre prend le petit Charles sur ses genoux, et le fait jouer; l'enfant perd, et s'écrie naïvement : « Quoi! « mon papa, tu me reprends l'argent que tu « m'avais donné ce matin pour m'amuser? — Eh « bien, pauvre petit! s'écrie le ministre, sais-tu « ce que fait un joueur quand il ne lui reste plus « rien? Il se joue lui-même; il joue sa femme, son « fils, son honneur et sa vie. Le père est déjà « perdu : je joue l'enfant! » Et il le pose sur la table. Le cœur du malheureux père se brise; il tombe aux pieds du ministre. On sent qu'il se corrigera, ou qu'il faut désespérer de la nature humaine. S'il se trouvait des spectateurs ou des lecteurs assez peu intelligents pour se méprendre sur la sanglante ironie du ministre, et sur l'intention morale de toute cette scène, serait-ce donc l'auteur qu'il faudrait en accuser? Iffland ne s'est pas contenté d'écrire pour le théâtre; il a écrit aussi sur le théâtre, c'est-à-dire sur les perfectionnements dont il le croyait susceptible. Nous laisserons encore parler ici la femme célèbre que nous avons déjà citée : « Iffland, qui est aussi « supérieur dans la théorie que dans la pratique « de son art, a publié plusieurs essais *remarquablement* spirituels sur la déclamation. Il donne « d'abord une esquisse des différentes époques de « l'histoire du théâtre allemand : l'imitation roide « et ampoulée de la scène française, la sensibilité « larmoyante des drames dont le naturel prosaïque avait fait oublier jusqu'au talent de dire des « vers, enfin le retour à la poésie et à l'imagination, qui constitue maintenant le goût universel « en Allemagne. Il n'y a pas un accent, pas un « geste, dont Iffland ne sache trouver la cause en « philosophe et en artiste. » Parmi les nombreux ouvrages d'Iffland, on n'en cite que très-peu qui aient été traduits en français. On a essayé, sur divers théâtres de Paris, quelques-unes de ses pièces arrangées pour la scène française. Ces imitations, ou parodies, n'ont point eu de succès : mais serait-il juste d'en rendre l'auteur seul responsable? Lui-même, lorsque la direction du théâtre de Berlin ne lui laissa plus le temps nécessaire pour composer des ouvrages originaux, prit plaisir à traduire quelques pièces françaises du genre léger, genre dans lequel les Allemands ont très-peu écrit, et dont les comédiens éprouvent souvent le besoin, pour remplir la durée du spectacle; on distingue parmi ces traductions : *les Voisins, les Filles à marier, l'Acte de naissance, les Oisifs, M. Musard, les Ricochets*, de Picard; *le Tyran domestique* et *la Jeunesse d'Henri V*, d'Al. Duval; *le Bourru bienfaisant*, de Goldoni, etc. S-v-s.

IGNACE (Saint), surnommé *Théophore*, l'un des Pères et des premiers docteurs de l'Église, était originaire de Syrie (1); il fut disciple de St-Pierre, qui l'établit évêque d'Antioche après la mort de St-Évode, vers l'an 69. Il occupa ce siége pendant

(1) Pococke, dans sa traduction latine de Grégoire Abulpharage, donne à St-Ignace le titre de *Nuraniensis*. Tentzel en a conclu que ce père était né à la Nura, dans l'île de Sardaigne; mais Guillaume Cave prouve qu'il aurait mieux valu chercher le lieu de sa naissance à Nora, dans l'Asie Mineure.

quarante-cinq ans, convertit à la foi un grand nombre de personnes, et eut enfin le bonheur de sceller de son sang la vérité de la doctrine évangélique. On dit que Trajan, vainqueur des peuples de l'Asie, voulut obliger les chrétiens à sacrifier aux idoles. St-Ignace, malgré son grand âge, ne voulut point abandonner son troupeau dans le moment du danger. Il se présenta aux soldats chargés de l'arrêter, et fut conduit devant l'empereur, qui lui reprocha sa désobéissance ; il fut condamné à être exposé aux bêtes féroces. Le saint évêque entendit son arrêt avec joie, tendit ses mains aux chaînes, louant Dieu de l'avoir trouvé digne de souffrir pour son nom. Durant le trajet d'Antioche à Rome, il ne s'occupa que de consoler les fidèles qui se portaient en foule sur son passage, et sollicitaient comme une faveur de partager sa prison. Le bruit de son arrivée à Rome s'étant répandu parmi les chrétiens, ils allèrent à sa rencontre dans le dessein de le délivrer ; mais il les fit prier de ne point lui ôter la gloire de mourir pour Jésus-Christ. Cependant les gardes, craignant qu'on ne tentât d'enlever leur prisonnier, se hâtèrent de le conduire à l'amphithéâtre, où le peuple était assemblé. Dès qu'il fut entré dans l'enceinte, on lâcha sur lui deux énormes lions, qui le dévorèrent. Quelques historiens placent le martyre de St-Ignace au 10 décembre de l'an 107 ; mais le savant Guill. Loyd a démontré que cet événement ne peut avoir eu lieu avant l'an 116. L'Église célèbre la fête de St-Ignace le 1er février. On a de ce saint docteur sept *Lettres* qu'il adressa pendant son voyage aux fidèles d'Ephèse, de Magnésie, de Tralles, de Rome, de Philadelphie, de Smyrne, et enfin à St-Polycarpe, évêque de cette ville. Ces lettres sont regardées avec raison comme un des plus précieux monuments de la primitive Église (1) : elles avaient été altérées par différents écrivains ; mais enfin Isaac Vossius en donna une bonne édition avec des notes, d'après le célèbre manuscrit de Florence (Amsterdam, 1646, in-4°), et y joignit la traduction latine attribuée à Robert de Lincoln. Jacques Usher en publia ensuite une plus correcte, avec une nouvelle version latine (Londres, 1647, in-4°). Ces lettres ont été insérées par Cotelier dans son recueil des ouvrages des premiers Pères grecs (Paris, 1672, in-fol.), et elles ont été réimprimées plusieurs fois dès lors (*voy.* Ittig) : mais, de toutes les éditions, les deux plus estimées sont celles d'Oxford, 1708, gr.-lat., avec les notes de C. Aldrich, in-8° (2) ; et 1709, gr.-lat., avec les notes de Jean Pearson et Th. Smith, in-4°. Quelques éditions contiennent douze lettres au lieu de sept ; mais Eusèbe et St-Jérôme n'ayant fait aucune mention des cinq dernières, on les regarde comme supposées. On a encore, sous le nom de St-Ignace, trois *Lettres latines* (Cologne, 1478, et Paris, 1495), adressées la première à la Vierge, et les deux autres à l'apôtre St-Jean ; elles sont évidemment l'ouvrage d'un pieux faussaire du moyen âge. Les *Lettres authentiques* ont été traduites en français par le P. Legras, de l'Oratoire, Paris, 1717, in-12. Les actes du martyre de St-Ignace, par un auteur contemporain, ont été publiés en grec et en latin par Usher, les bollandistes (*premier volume de février*), Cotelier et Th. Smith : mais l'édition la plus correcte est celle qu'en a donnée dom Ruinart d'après un manuscrit de la bibliothèque de Colbert ; et elle a servi pour toutes les réimpressions. W—s.

(1) Basnage a attaqué l'authenticité des sept premières lettres de St-Ignace ; mais il a été réfuté solidement par D. Ceillier *Hist. gén. des auteurs ecclés.*, t. 1, p. 627 et suiv.).

(2) Cette belle édition n'a été tirée qu'à cent exemplaires.

IGNACE (Saint), patriarche de Constantinople, était fils de l'empereur Michel Ier, surnommé *Curopalate*. Son père ayant été précipité du trône par une de ces révolutions si communes dans l'Orient, Ignace eut les cheveux coupés, fut fait eunuque et renfermé dans un monastère. Il supporta ces malheurs avec une résignation parfaite, et s'adonna à l'étude des saintes lettres avec tant de succès, que ses confrères le choisirent pour leur supérieur. Les ennemis de sa famille, touchés de son mérite, conçurent enfin pour lui des sentiments plus favorables, et en 846 il remplaça Methodius sur le siége patriarcal de Constantinople. Bientôt après, instruit par la voix publique que Bardas, frère de l'impératrice Théodora, entretenait un commerce criminel avec sa belle-fille, il l'avertit de changer de conduite, et, sur son refus, l'excommunia. Bardas, irrité, s'efforça de perdre Ignace dans l'esprit de la régente ; mais, n'ayant pu y réussir, il s'adressa au jeune empereur (Michel III) et lui persuada de reléguer sa mère dans un monastère, et de gouverner enfin par lui-même. Ignace eut le courage de prendre la défense de la malheureuse Théodora, sa protectrice, et fut exilé dans l'île de Térébinthe en 857. On lui donna pour successeur Photius, prélat ambitieux, non moins connu par son savoir que par les maux qu'il a faits à l'Église (*voy.* Photius). Celui-ci, craignant qu'Ignace ne fût un jour rappelé sur un siége qu'il avait honoré par ses vertus, conseilla à Michel de faire examiner sa conduite : les juges commis à cet examen savaient que l'empereur souhaitait de le trouver coupable ; et, sur les imputations les plus absurdes, Ignace fut condamné à une prison perpétuelle. Photius, de plus en plus acharné contre son prédécesseur, assembla, en 858, un concile qui décida que, l'ordination d'Ignace n'étant pas valide, il était privé de la dignité de patriarche. Le malheureux Ignace fut amené à l'assemblée pour entendre la sentence rendue contre lui : il fut ensuite dépouillé de ses habits sacerdotaux, revêtu de haillons et jeté dans un cachot, où trois esclaves vendus à Photius lui firent souffrir pendant quinze jours tous les supplices imaginables. Les bourreaux ne purent cependant vaincre sa constance ni arracher son consentement à sa déposition ; mais enfin l'un d'eux, lui saisissant la main, le força de tracer

une croix au bas d'un écrit conçu en ces termes : « Ignace, indigne patriarche de Constantinople, « je confesse que j'ai été élevé irrégulièrement à « cette dignité, et que j'ai gouverné l'Église tyran- « niquement. » Photius parut satisfait de cet écrit et permit à Ignace de se retirer dans le palais de Poze, qu'il avait hérité de sa mère : mais, au bout de quelques jours, il voulut l'obliger de répéter cette déclaration à l'Église en présence de tout le peuple. Ignace, ayant vu le palais entouré de soldats, comprit que c'était à lui qu'on en voulait; et, s'étant déguisé sous les habits d'un paysan, il sortit sans être reconnu : il se dirigea vers la mer, craignant toujours d'être poursuivi, et ayant trouvé un bateau prêt à mettre à la voile, il en profita pour se rendre dans un lieu sûr. Il demeura caché quelques mois, changeant d'asile à chaque instant, dans la crainte d'être découvert. A cette époque, un tremblement de terre s'étant fait ressentir à Constantinople, le peuple, effrayé, attribua cet événement au courroux du ciel; et, pour l'apaiser, l'empereur crut devoir permettre à Ignace de revenir dans son ancien monastère, où il put enfin jouir de quelque repos. Cependant le pape Nicolas Ier, informé des persécutions qu'avait éprouvées Ignace, prit hautement sa défense, et annula la sentence rendue contre lui : mais les lettres qu'il écrivit à l'empereur et à Photius n'eurent aucun effet; et ce dernier poussa l'audace jusqu'à convoquer, en 866, un nouveau concile, où le pape lui-même fut cité et déposé. Ce fut la première origine du schisme des Grecs, Photius ayant alors attaqué les Latins au sujet du *Filioque* ajouté au Symbole. Enfin, Ignace, ayant échappé par une espèce de prodige aux piéges que son adversaire lui tendait sans cesse, fut rétabli sur son siége, en 867, par l'empereur Basile. Il assista, en 869, au concile œcuménique assemblé à Constantinople, et dans lequel Photius et ses adhérents furent anathématisés. Ignace eut le chagrin d'être réprimandé par le pape Adrien II, pour avoir établi un évêque dans la Bulgarie sans la participation du saint-siége. Il mourut le 23 octobre 877, âgé de 78 ans. Après sa mort, Photius remonta sur le siége de Constantinople. La *Vie* d'Ignace, par David Nicétas, a été publiée par Rader, Ingolstadt, 1604, in-4°, et insérée dans le tome 8 des *Conciles* du P. Labbe. On y trouve aussi plusieurs des lettres de ce patriarche, dont les Latins, ainsi que les Grecs, vénèrent la mémoire le 28 octobre. W—s.

IGNACE DE LOYOLA (Saint), fondateur des jésuites, naquit en 1491, d'une famille noble, au château de Loyola, dans la province de Guipuscoa, et fut élevé à la cour de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon. Dès qu'il eut fini ses exercices, il entra au service : il ne paraît pas qu'il eût fait d'autres études. Il aimait cependant la poésie, et faisait, dit-on, passablement des vers espagnols. Sa vie, jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, fut celle de la plupart des militaires, partagée entre les devoirs de la profession des armes et la galanterie. Il brûlait de se distinguer; il en trouva l'occasion à la prise de Najare, et plus encore au siége de Pampelune, où il combattit sur la brèche avec beaucoup de bravoure. Il y eut la jambe droite fracassée d'un éclat de pierre, et la gauche endommagée par un boulet de canon. Porté au château de Loyola, il y fut pansé de ses blessures; mais un os ayant été mal rejoint et formant une proéminence qui lui défigurait la jambe, le prix qu'il attachait aux agréments de sa personne le détermina à le faire scier pour réparer cette difformité. Obligé de garder le lit, il demanda quelques romans pour se désennuyer; il ne s'en trouva pas dans le château : on lui apporta la légende des saints et une *Vie de Jésus-Christ*. Cette lecture l'attacha plus qu'il ne s'y était attendu. Il admirait la divine morale du Sauveur, le courage et la patience des martyrs, les austérités des solitaires. Insensiblement la grâce fit son effet, et il n'aspira qu'à les imiter. Il jeûnait et priait. Une nuit que, s'étant relevé, il était prosterné devant une image de la Vierge, il se sentit si profondément touché, qu'il résolut de se consacrer au service de la mère de Dieu et de renoncer au monde. Dès qu'il est en état de sortir, il monte à cheval et se rend à l'abbaye du Mont-Serrat, pèlerinage fameux par une image miraculeuse de Marie. Arrivé au pied de la montagne, il se revêt d'un habit grossier, se présente au monastère en équipage de pèlerin, et y fait ses dévotions le 15 août 1522, jour de l'Assomption. Si l'on en croit quelques relations, n'ayant point encore perdu toutes les idées chevaleresques, il fit, à l'exemple des anciens preux, la *veillée d'armes* devant l'autel de la Vierge, s'y déclara son chevalier; ensuite il suspendit son épée à un pilier, pour marque de son renoncement à la milice séculière, et quitta le monastère. Parvenu à Manrèse, petite ville voisine, il alla se loger à l'hôpital. Il jeûnait assidûment, se donnait la discipline trois fois le jour, assistait à tous les offices, et vivait du pain qu'il allait mendier. Ne trouvant point encore cette vie assez pénitente, il alla se cacher dans une caverne, où des mortifications excessives faillirent lui coûter la vie. On le ramena demi-mort à l'hôpital. On prétend que c'est à Manrèse qu'il composa ses *Exercices spirituels;* c'est aussi là que, pour la première fois, il se sentit embrasé du désir de travailler à la sanctification des âmes. Après être demeuré dix mois à Manrèse, il alla s'embarquer à Barcelone, dans le dessein de visiter les saints lieux. Il prit terre à Gaëte, voulut recevoir à Rome la bénédiction du pape, et arriva le 4 septembre 1523 à Jérusalem. La ville où Jésus avait souffert lui inspira les sentiments de la plus tendre dévotion. Il aurait bien voulu se fixer en Palestine et y travailler à la conversion des mahométans; mais le provincial des Franciscains, gardien du Saint-Sépulcre, ne le lui permit pas. Il revint à Venise en 1524, avec le

projet de se rendre à Barcelone pour y faire des études qui le missent plus en état de travailler à la conversion des pécheurs. En route, il fut pris pour un espion et n'échappa qu'avec peine à de grands dangers. Arrivé à Barcelone, il y étudia la grammaire pendant deux ans, vivant d'aumônes. C'est là que le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* acheva de nourrir et de fortifier son âme, que la lecture des œuvres d'Érasme laissait dans la sécheresse. Il alla ensuite à Alcala pour y faire sa philosophie. Il s'était attaché trois compagnons qui le secondaient dans ses œuvres de charité et vivaient comme lui. Son zèle mal jugé, un air de singularité dans son vêtement et dans sa personne, lui suscitèrent de fâcheuses affaires. Soupçonné par les uns de magie, pris par d'autres pour un *illuminé*, il se vit recherché par l'inquisition et emprisonné. Ayant recouvré sa liberté, il passa en France en 1528, espérant d'y achever ses études plus tranquillement et avec plus de fruit. Il les recommença au collége de Ste-Barbe, quoiqu'il eût alors trente-trois ans, et fut sur le point d'y subir une punition humiliante, parce qu'on l'accusait de détourner les écoliers de leurs devoirs. Ses maîtres, mieux informés, ayant appris qu'au contraire il les portait à la piété, l'admirèrent et le comblèrent d'éloges. Cependant ses exhortations n'étaient point sans effet. Non-seulement des étudiants, mais des maîtres, s'attachaient à lui. Il avait gagné Pierre Favre, son répétiteur (*voy.* Favre), et François-Xavier, professeur de philosophie au collége de Beauvais. Quatre Espagnols, Laynez, Salmeron, Bobadilla, Rodriguez, qui tous devinrent fameux, avaient suivi leur exemple. Les voyant bien résolus de se consacrer à Dieu et de répondre à ses vues, Ignace conçut l'idée d'établir un nouvel institut destiné à la conversion des infidèles, et, en général, à la sanctification du prochain. Le jour de l'Assomption 1534, lui et ses compagnons se rendirent dans la chapelle souterraine de l'abbaye de Montmartre; Pierre Favre, qui était prêtre, y dit la messe, et les autres y communièrent : ils s'engagèrent par un vœu solennel à aller prêcher l'Évangile dans la Palestine, et, dans le cas où cela ne se pourrait pas, à offrir au pape leurs services pour la bonne œuvre à laquelle il voudrait les employer. Des raisons de santé obligeant Ignace d'aller en Espagne, et quelques-uns des nouveaux associés n'ayant pas fini leur théologie, pour leur en donner le temps, il fut convenu qu'on se rejoindrait à une époque déterminée. La réunion eut lieu à Venise à la fin de 1536. Le nombre des associés était augmenté de trois. Ils se rendirent à Rome, où le pape Paul III les accueillit avec bonté et permit de recevoir les ordres à ceux qui n'y étaient pas engagés : ils retournèrent à Venise, où tous furent admis au sacerdoce et firent vœu de pauvreté et de chasteté entre les mains du nonce Veralli; après quoi ils se dispersèrent dans différentes universités, pour attirer quelques étudiants dans leur société. Cependant Ignace se rendit à Rome afin de travailler à sa grande affaire. Le passage à la terre sainte étant fermé, il fit revenir ses compagnons pour délibérer avec eux sur les règlements de l'association. Il fut convenu qu'ils éliraient un général, qui serait perpétuel et auquel ils obéiraient comme à Dieu; qu'il aurait une autorité entière, et qu'outre les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ils s'engageraient par un quatrième vœu à aller partout où le pape les enverrait pour le salut des âmes. Ce vœu même, dit-on, devint par la suite absolu. Ce projet ayant été présenté au pape Paul III, il nomma une commission pour l'examiner; et, sur son rapport, il approuva l'institut par une bulle du 27 septembre 1540, sous le nom de *Clercs de la compagnie de Jésus.* Depuis, Jules III le confirma. Ignace fut élu général et prit possession du gouvernement le jour de Pâques 1541. Il ne donna point d'autre habit à ses compagnons que celui des ecclésiastiques de son siècle (1). Il ne les astreignit à aucun office public; mais ils devaient partager leur temps entre l'oraison mentale et les œuvres utiles au prochain, comme la prédication, les missions, la direction des consciences, l'instruction de la jeunesse (2). De grandes marques de dévouement signalèrent le berceau de la société des missionnaires; ils se rendirent dans le royaume de Fez, à Maroc, en Abyssinie, en Éthiopie et dans les autres parties de l'Afrique. Xavier partit pour les Indes orientales, et en fut l'apôtre. Paul III choisit dans le nouvel ordre Laynez et Salmeron pour ses théologiens au concile de Trente. Le P. Lejay, théologien du cardinal évêque d'Augsbourg au même concile, ayant été nommé évêque de Trieste par l'empereur, son humilité, comme celle d'Ignace, en fut si alarmée que, sur les instances du saint fondateur, cette nomination fut révoquée; et leur général obligea les jésuites profès à s'engager par un vœu simple à ne jamais rechercher les dignités ecclésiastiques, et même à les refuser quand on les leur offrirait, à moins que le pape ne les forçât de les accepter. De tous côtés on s'empressa de proposer à Ignace des établissements. Il s'en forma un à Constantinople, d'autres à Jérusalem, dans l'île de Chypre, en Amérique. Des sujets furent envoyés en France; mais ils y éprouvèrent de longues oppositions, qu'Ignace n'eut pas la consolation de voir levées. Épuisé de fatigues, usé par diverses maladies, il expira le 28 juillet 1556. Paul V, en 1609, le déclara *bienheureux;* et, treize ans après, Grégoire XV le mit au rang des saints. L'Église l'honore le 31 juillet, le même jour que St-Germain d'Auxerre. On a écrit un grand nom-

(1) Ils furent nommés *jésuites* à cause de l'église qu'on leur donna dans Rome, nommée *il Giesù.*

(2) Toutes ces fonctions étaient gratuites; et ils ne pouvaient rien recevoir pour leurs messes, prédications, confessions, etc. Les maisons professes n'avaient point de revenus; les colléges et noviciats pouvaient en avoir.

bre d'histoires de sa vie : les plus renommées, pour l'élégance du style, sont celles du père Maffei, en latin, et du père Bouhours, en français. Bayle a remarqué que dans celle de Ribadeneira, la plus ancienne de toutes, ce jésuite, contemporain d'Ignace, avait dit qu'il n'avait fait aucun miracle, quoique ses autres historiens, et Ribadeneira lui-même, dans une vie abrégée du même saint imprimée postérieurement, en aient allégué plusieurs; observation dont Bayle tire des inductions auxquelles les jésuites ont répondu. On a de St-Ignace : 1° Ses *Constitutions*, en espagnol, traduites en latin par le P. Polanco, Rome, 1558 et 1559, in-8°; Prague, 1567, in-fol.; elles sont louées, comme un chef-d'œuvre en fait de gouvernement, par le cardinal de Richelieu, qui devait s'y connaître; 2° ses *Exercices spirituels*, composés en espagnol, et publiés à Rome en 1548, de la traduction latine d'André Frusius, ont été souvent réimprimés. Il en existe une bonne traduction en français par l'abbé Clément, 1771, in-12. L'ouvrage avait été dénaturé dans deux traductions précédentes; on ne peut guère non plus le reconnaître dans celle qui a été donnée par l'abbé Drouet de Maupertuis, et qui se trouve dans le volume intitulé *Pratique des exercices spirituels de St-Ignace, ou retraite de huit jours pour toutes sortes de personnes*, composée en espagnol et en latin par le P. Sébastien Izquierdo, de la compagnie de Jésus, Vienne et Lyon, 1711, in-12. Le père Constantin Cajetan, abbé du Mont-Cassin, les a revendiqués en faveur de Garcias Cisneros, abbé du Mont-Serrat, mort en 1510; prétention destituée de fondement. « L'institut des jésuites, dit M. le car-« dinal de Bausset (*Histoire de Fénélon*. 3e édition, « t. 1er, p. 15, 16, 18), avait été créé pour em-« brasser, dans le vaste emploi de ses attributs et « de ses fonctions, toutes les classes, toutes les « conditions, tous les éléments qui entrent dans « l'harmonie et la conservation des pouvoirs poli-« tiques et religieux... Son but était de défendre « l'Église catholique contre les luthériens et les « calvinistes, et son objet politique de protéger « l'ordre social contre le torrent des opinions « anarchiques, qui marchent toujours de front « avec les innovations religieuses... Ce corps était « si parfaitement constitué qu'il n'a eu ni en-« fance ni vieillesse. On le voit, dès les premiers « jours de sa naissance, former des établissements « dans tous les États catholiques, combattre avec « intrépidité toutes les erreurs, fonder des mis-« sions dans le Levant et dans les déserts de « l'Amérique, se montrer dans les mers de la « Chine, du Japon et des Indes. » Cette société a fourni, en effet, sans relâche des ouvriers laborieux dans toutes les parties du ministère ecclésiastique comme dans le champ de la littérature. Elle a eu des hommes distingués dans la théologie, dans la controverse, dans la chaire, dans l'histoire, dans les sciences, dans les lettres. Les cardinaux Bellarmin, Tolet, de Lugo, Pallavicini; et, pour ne parler que de la France, les pères Sirmond, Petau, Labbe, Cossart, Bourdaloue, Cheminais, Larue, Griffet, Daniel, Ducerceau, Berthier, etc., sont des noms assez honorables pour le corps qui les a produits. L'œuvre des missions est celle où les jésuites se sont le plus illustrés : ils ont embrassé toutes les contrées dans leur zèle, depuis le Canada jusqu'au Chili, et depuis le Japon jusque dans l'Asie Mineure; et, outre les services rendus par les missionnaires à la religion, au prix de leur vie, ils y ont été utiles aux progrès des connaissances humaines (*voy.* Bouvet, Charlevoix, Gerbillon). En Europe, ils tenaient de nombreux colléges, et avaient aussi des missions. A la mort de St-Ignace, la compagnie avait déjà douze provinces qui comptaient au moins cent colléges, sans les maisons professes, et ce nombre s'était fort augmenté depuis. Il y avait en tout, vers le milieu du 18e siècle, vingt mille jésuites, dont quatre mille environ en France. Ils pénétrèrent tard dans ce dernier royaume, et y essuyèrent de fortes contradictions. Ils y ouvrirent leurs classes à Paris, en 1564, et jouirent d'un état assez tranquille jusqu'au procès que leur intenta Jacques d'Amboise, recteur de l'université. Les protestants ne furent pas étrangers à cette affaire, comme on le voit par une lettre du calviniste Bongars : *Nous sommes ici occupés à faire chasser les jésuites*. Mais plusieurs villes et plusieurs corps s'intéressèrent pour des maîtres déjà éprouvés, et le procès ne fut point jugé. Le crime d'un scélérat qui avait étudié chez les jésuites (*voy.* Chatel) excita contre eux un violent orage; et le parlement de Paris les expulsa, en 1594, comme s'ils eussent provoqué cet attentat par leur doctrine. Mais le prince même objet de cet attentat les rétablit en 1603; et l'édit fut enregistré au parlement de Paris, après quelques difficultés. En 1618, ils rentrèrent dans leur collége de Clermont; et ils occupèrent successivement des colléges dans presque toutes les villes du royaume. « La confiance de tous les gouver-« nements catholiques, dit encore M. de Bausset, « et les succès de leur méthode firent passer « presque exclusivement entre leurs mains le « dépôt de l'instruction publique. Ils eurent le « mérite d'honorer leur caractère religieux et « moral par une sévérité de mœurs, une tempé-« rance, une noblesse et un désintéressement « personnel, que leurs ennemis mêmes n'ont pu « leur contester. C'est la plus belle réponse à « toutes les satires qui les ont accusés de professer « des principes relâchés. » Les querelles du jansénisme attirèrent aux jésuites de nouveaux ennemis; et leur zèle dans cette affaire peut être regardé comme une des premières causes de leur destruction. Les *Provinciales*, la *Morale pratique*, et beaucoup d'autres écrits, servirent à décrier peu à peu les jésuites, et préparèrent leur chute. Les *Nouvelles ecclésiastiques* surtout furent un des moyens les plus efficaces qu'on employa contre

eux; et cette gazette, aujourd'hui si méprisée (*voy.* Guenin et Hérault), leur porta, pendant trente ans, des coups avec une ardeur infatigable. Le premier orage éclata en Portugal, d'où un ministre puissant les fit expulser, en 1759, sous des prétextes dont la fausseté a été depuis avérée. En France, le procès du père Lavalette fournit une occasion que l'on saisit avidement. Non-seulement on condamna les jésuites à payer les dettes de ce religieux, mais on dénonça leurs constitutions; et un arrêt du 6 août 1762, rendu au parlement de Paris, déclara leur institut inadmissible dans tout Etat policé, et leur ordonna de quitter leurs maisons et leur habit. Ce ne fut pas assez d'avoir anéanti le corps : on bannit tous les membres, en 1764; et le roi leur ayant permis de revenir peu après, on les bannit de nouveau en 1767. Ce fut en vain que le pape et les évêques de France prirent le parti de la Société, et essayèrent de la défendre. Sa perte était résolue. En 1767, le roi d'Espagne et le roi de Naples, son fils, bannirent aussi les jésuites; et, en 1768, le duc de Parme et le grand maître de Malte suivirent cet exemple. Clément XIV étant monté sur le trône pontifical, les cours d'Espagne et de Portugal le pressèrent avec les plus vives instances de supprimer les jésuites; ce pape, cédant enfin à leurs désirs, donna pour cet effet un bref le 21 juillet 1773. La société des jésuites subsistait depuis deux cent trente-trois ans. Les établissements qu'elle avait formés disparurent en Europe et dans les autres parties du monde. Cependant quelques maisons subsistèrent en Russie. En 1801, Pie VII autorisa, par un bref du 7 mars, les jésuites de Russie à vivre en communauté; et, en 1804, il étendit cette concession, sur la demande du roi de Naples, à ceux qui se trouvaient dans ses États. Enfin, le 7 août 1814, il rétablit la société, et autorisa les jésuites à vivre sous la règle de St-Ignace, et à reprendre les fonctions de leur institut dans tous les lieux où ils seraient appelés. Depuis, le roi d'Espagne leur a rendu leurs biens non vendus, leurs maisons et leurs colléges. Le roi de Sardaigne et le duc de Modène les ont aussi reçus dans leurs États. Les jésuites ont, en outre, des établissements en Angleterre et aux États-Unis. L—y.

IGNACE DE JÉSUS, carme déchaussé du 17e siècle, était Italien de naissance. Il alla prêcher la foi dans l'Orient, et s'occupa surtout de la conversion de cette espèce de sectaires connus sous le nom de chrétiens de St-Jean, ou *mendaï*, qui habitent dans les environs de Bassora : il devint vicaire du couvent de cette ville, passa ensuite à la résidence de Tripoli et du mont Liban, et se fit une grande réputation par son zèle et la sainteté de sa vie. On a de lui : 1° *Narratio originis rituum et errorum christianorum sancti Joannis, cui adjungitur discursus per modum dialogi, in quo confutantur XXXXIV errores ejusdem nationis*, Rome, 1652, in-8°. Le P. Ignace a pris beaucoup de peine pour faire connaître ces *mendaï*, sur lesquels on n'avait pas, auparavant, des notions bien nettes. Plusieurs auteurs ont eu recours aux renseignements qu'il avait donnés; mais, depuis cette époque, des voyageurs plus modernes ont fourni des détails plus exacts, qui ont servi à rectifier, en plusieurs points, l'ouvrage du P. Ignace, surtout en montrant que ces *mendaï* ou sabaïtes ne sont pas des chrétiens. Le P. Ignace avait envoyé son manuscrit à la congrégation de la propagande, qui le fit imprimer. La troisième partie du *Recueil* de Melchisédec Thévenot en contient un extrait. On y observe, avec raison, que les arguments allégués par le P. Ignace pour réfuter les erreurs des mendaïtes sont peu décisifs et se détruisent d'eux-mêmes. La première partie du même recueil offre une grande planche gravée, composant deux pages, et une carte de Bassora, que Thévenot avait, dit-il, destinée à une relation sur les chrétiens de cette ville, mais que, faute de quelques pièces, il n'avait pas publiée. On trouva dans ses papiers deux feuillets intitulés *Relation des chrétiens de St-Jean;* c'est l'extrait cité plus haut. 2° *Grammatica linguæ persicæ*, Rome, 1661, in-4°. C'est un petit volume de soixante pages, contenant seulement l'alphabet, les noms et les verbes, et quelques exemples. L'ouvrage est par conséquent fort incomplet. Le P. Ignace, étant Italien, écrit la prononciation du persan suivant la valeur des lettres dans sa langue; ce qui pourrait induire en erreur un Français qui n'y ferait pas attention. E—s.

IGNACE DE RHEINFELS. *Voyez* Eggs.

IGNARRA (L'abbé Nicolas), savant antiquaire de Naples, mort dans cette ville le 6 août 1808, était né non loin de là, à Pietrabianca, le 21 septembre 1728. Il avait reçu les premières leçons de son oncle, Philippe Scutari, homme instruit et curé de St-Jean de Teduccio. Son esprit, vif et prompt, se développa si bien à cette école, qu'à l'âge de dix ans il fut en état d'être reçu comme élève dans le collége ou séminaire dit *Urbano*, du cardinal Spinelli, alors archevêque de Naples. Il y étudia les langues, les lettres et les sciences avec tant d'ardeur et de succès, que le savant Mazzocchi, par qui elles y étaient professées avec distinction, conçut pour lui une affection particulière et l'associa dès lors à ses doctes études. Sous un tel maître, qui était appelé *le prodige de la littérature*, et dans la société duquel Ignarra vivait presque toujours, il acquit aisément les plus profondes connaissances. Il avait à peine atteint sa vingtième année qu'il fut chargé d'enseigner la langue grecque et la poétique aux élèves du même séminaire, et, lorsqu'en 1755 le roi Charles III créa la fameuse Académie herculanèse, et voulut la composer des littérateurs les plus instruits de son royaume, Ignarra fut un des quinze qu'il choisit à cet effet. En 1763, on le nomma pour remplacer Mazzocchi dans la chaire de l'université royale, qui était destinée à l'in-

terprétation de l'Écriture sainte, et, en 1771, il devint professeur en chef. L'année 1782 le vit nommer directeur de l'imprimerie royale : deux ans après, le roi le donna pour précepteur au prince héréditaire, François de Bourbon ; enfin, en 1794, Ignarra fut promu à un canonicat de la cathédrale de Naples. Le roi Charles III n'était pas le seul prince de la cour dont il se fût concilié l'estime et la bienveillance. Toute la famille royale avait pour lui les mêmes sentiments, et il se vit en outre honoré de la considération des hommes les plus illustres soit à raison de leur rang, soit à raison de leurs lumières, et aussi bien dans l'étranger que dans son pays. Doux et affable par caractère, il était obligeant envers tout le monde et surtout envers les pauvres, pour lesquels sa sobriété lui faisait trouver aisément du superflu dans sa modeste fortune. Éloigné de toute ambition, non-seulement il ne rechercha aucune place, mais encore il refusa l'archevêché de Reggio, qu'on voulait lui conférer. Sa principale dépense consistait à acheter des éditions choisies des écrivains classiques grecs et latins. Il paraît que sa mémoire s'était épuisée par l'immensité de choses dont il l'avait chargée, et par le travail excessif auquel il s'était livré toute sa vie : car, à l'âge de soixante-dix ans, sa tête commençait à s'affaiblir. Bientôt il en vint au point de ne plus se ressouvenir de rien, pas même du nom de ses parents, de ses amis et des titres de ses livres. Dans cet extrême affaissement des facultés intellectuelles, il ressembla encore à son maître Mazzocchi, qu'il avait pris pour exemple dans ses études, dans sa vie même, et qu'il égala par son savoir. Il avait 80 ans quand il mourut, et l'Académie d'histoire et d'antiquités, qui avait succédé à l'herculanèse depuis la révolution, assista en corps à ses funérailles. Il fut inhumé à côté de Mazzocchi dans l'église de Ste-Restituta, et son neveu consacra sa tombe par une inscription latine gravée sur le marbre. Déjà sa vie avait été écrite en latin par Joseph Castaldi, juge de la cour d'appel de Naples, lequel, un an avant sa mort, recueillit ce qui restait de ses manuscrits et en fit un volume, auquel il ajouta des notes. Ignarra avait publié, dès l'âge de trente ans, divers opuscules, parmi lesquels on doit remarquer ceux auxquels donna lieu une dispute qu'il eut avec le très-érudit Jacques Martorelli, sur l'interprétation d'une épigramme grecque, récemment découverte à Naples dans le faubourg *de Vergini*. On ne doit pas moins remarquer les observations qu'il publia dans ce même temps sur les interprétations que Martorelli avait faites des autres épigrammes grecques qu'on voit dans la chapelle de Gioviano-Pontano. Les ouvrages les plus importants d'Ignarra sont : 1° *De palæstra neapolitana commentarium*, Naples, 1770 ; livre plein d'érudition grecque, latine et italienne, et qui surpassa de beaucoup ce qu'avant lui avaient écrit sur le même sujet la Sena, Aulisio, et tout le gymnase napolitain. 2° *Doctissimi Mazzocchi vita*, Naples, 1778 ; la même année il publia ce que Mazzocchi avait laissé en manuscrit pour le troisième volume de son *Spicilegium biblicum*. 3° *De fratriis neapolitanis ;* ouvrage dans lequel il démontre péremptoirement, contre l'avis de Reinesio, de Vandali, de Fabretti et de Martorelli, que les anciennes associations, appelées *Fratriæ*, n'étaient point des confréries religieuses, mais des sociétés politiques usitées chez les Grecs. 4° *Opusculi*, Naples, 1807 ; ce volume se compose de dissertations, d'inscriptions, de vers latins et de lettres à divers personnages. G—N.

IGOLINO DE MONTECATINI, né vers 1348, au bourg de ce nom, dans la vallée de Nievole en Toscane, professa la médecine pendant vingt-cinq ans à l'université de Pise, passa ensuite à Lucques, puis à Pesaro, et mourut à Florence vers l'an 1425. Cet habile médecin est le premier qui ait écrit sur les bains de Pise. Il donna un traité sur les bains de Toscane, qui est resté manuscrit, dont M. Bondini a publié, en 1789, une notice intéressante, accompagnée d'éclaircissements très-instructifs. Igolino écrivit encore un ouvrage plus étendu sous le titre : *De balneorum Italiæ proprietatibus ac virtutibus*, qu'on trouve dans la collection des auteurs *De balneis*, imprimée en 1553, à Venise, par les Juntes. T—D.

IGOR Ier, troisième grand-duc de Russie, succéda à Oleg (*voy.* ce nom), qui était son tuteur. Après avoir dompté les Drzewliens et les Piezyngowiens ou Petchénègues, comme ils sont appelés dans les annales grecques, Igor prit la résolution (941) d'attaquer Constantinople. D'après les chroniques russes, il entra dans la mer Noire avec dix mille barques. Les Bulgares, alliés des Grecs, en avaient averti l'empereur, qui ne prit aucune mesure. Igor ravageait les rivages du Bosphore ; les temples, les monastères et les villages étaient réduits en cendres et les prisonniers égorgés sans pitié. L'empereur grec, Romain Lécapène ou Lacupin, n'opposa qu'une faible résistance à cette irruption, et après une guerre désastreuse, un traité de paix fut conclu à Kiev (945). Igor en dicta les conditions suivantes : « Le grand-prince de Russie et ses boïards auront « toute liberté d'expédier en Grèce leurs vais- « seaux, leurs ambassadeurs et leurs négociants. « Ceux-ci porteront des cachets d'argent et les « ambassadeurs des cachets d'or. Un officier de « l'empereur sera chargé de protéger les étran- « gers russes et d'instruire quand ils auront des « démêlés avec les Grecs. Les esclaves fugitifs « seront rendus de part et d'autre. En cas de « vol, l'accusé, s'il est Russe, sera jugé selon les « lois de son pays, et le Grec selon celles de sa « patrie. Les prisonniers seront rendus, mais on « acquittera leur rançon. Le prince russe renonce « à toute autorité sur la Chersonèse. Il veillera à « ce que les Grecs qui s'occupent de la pêche, à « l'embouchure du Dniéper, ne soient point in-

« quiétés, et il ne permettra point que les *Bul-* « *gares noirs* fassent la guerre aux habitants de « la Chersonèse. » Le traité ayant été confirmé par l'empereur grec, et des ambassadeurs étant venus apporter cette confirmation, Igor, qui était païen, se rendit avec eux sur la colline sacrée où était l'idole de Péroune, et là il promit solennellement qu'il serait le sincère ami de l'empereur. Les chefs païens, pour donner un gage de la sincérité de leur serment, déposèrent aux pieds de l'idole leurs boucliers, leurs armes et des pièces d'or. Les chefs chrétiens prêtèrent leur serment dans la cathédrale de St-Élie. Les ambassadeurs grecs furent renvoyés avec de riches présents en fourrures, en or et en prisonniers. Igor fut moins heureux contre les Drzewliens. Ces peuples, écrasés d'impôts et poussés au désespoir, se soulevèrent en disant : « Tuons le loup qui veut « immoler tout le troupeau à sa rage. » Igor fut tué (945) avec la garde qui l'entourait et enterré près de Korosthène. D'après les annales de son temps, quoique païen, il permettait aux Russes convertis à la religion chrétienne d'élever des temples et de suivre publiquement les pratiques de leur religion. Son épouse, Olga (*voy.* ce nom), embrassa publiquement le christianisme, et elle est révérée comme la *Clotilde* des Russes. Swientoslas Ier (*voy.* ce nom) succéda à Igor. G—Y.

IGOR II ou IGOR *Olgovitch*, dix-huitième grand-prince de Russie, était le troisième fils d'Oleg Sviatoslavitch ou Swientoslavitch, qui mourut en 1124 comme prince de Tchernigov, après avoir eu pour apanage Tmoutarakan, puis Mourom (*voy.* Oleg). Sviatopolk ou Swientopelk Ier étant mort en 1113, c'eût été aux Sviatoslavitch de donner un grand-prince à la Russie, et l'avénement de Vladimir Monomaque à la couronne de Kiev fut une irrégularité flagrante : toutefois les Sviatoslavitch, sans en excepter Oleg, avaient prêté les mains à cette anomalie. Restait à savoir s'ils entendaient renoncer à la grande-principauté pour eux-mêmes seulement ou bien aussi pour toute leur postérité. Le fait est que, dès la mort de Monomaque, une rivalité marquée s'établit entre les Olgovitch ou fils d'Oleg, au nombre de quatre, et la descendance du dernier grand-prince. Mstislav Ier avait succédé à Monomaque son père en 1126. Bientôt les quatre Olgovitch s'emparèrent malgré ses menaces de la principauté de Tchernigov qui, lors de la mort d'Oleg, avait été donnée à Iaroslav Sviatoslavitch, son frère et leur oncle. Vsévolod, l'aîné, garda la capitale et le district environnant, et distribua des apanages à ses frères. Sous Iaropolk II, en 1132-1139, la puissance des Olgovitch s'accrut beaucoup encore. Trois fois ils prirent les armes contre le grand-prince et ses frères. La première, secondés par les redoutables Polovtses, qui portaient partout le carnage et l'incendie, ils arrivèrent sous les murs de Kiev, et ne conclurent la paix sur la médiation des Novgorodiens que moyennant diverses cessions réciproques, où tout l'avantage était pour ceux-ci. La seconde, ils taillèrent en pièces la garde d'Iaropolk au combat du Sipoï, firent prisonniers les plus illustres boïards, conquirent Tripol, Khalep, les environs de Bielgorod et de Vasilev, et enfin se trouvèrent sur les bords de la Libed : Iaropolk, épouvanté, leur abandonna Koursk et une partie de la province de Péreiaslavle, apanage de son frère André. La troisième, ils s'emparèrent de Prélouk et formèrent même le projet d'assiéger Kiev après avoir conquis toute la principauté de Pereiaslavle. Mais ensuite ils perdirent tous leurs avantages, et Vsévolod, assiégé dans Tchernigov, fut obligé d'implorer la paix. Cette troisième guerre avait été causée par les événements de Novgorod : sollicités en secret par les Olgovitch, les turbulents Novgorodiens avaient chassé de leur ville Vsévolod Mstislavitch, frère du grand-prince, et choisi à sa place pour les gouverner Sviatoslav l'Olgovitch ; mais Pskov, qui jusqu'alors avait été comprise dans l'apanage de Novgorod, s'en détacha et forma une principauté particulière ; bientôt l'inconstante Novgorod, lasse aussi de Sviatoslav, lui donna pour successeur un troisième prince, Rostislav, petit-fils de Monomaque. Enfin, après la mort d'Iaropolk II, les Olgovitch, réduits à trois frères, arrivèrent au comble de leurs vœux : Vsévolod, leur aîné, vint investir Kiev, et Viatcheslav, légitime successeur d'Iaropolk, lui céda ce trône, objet de son ambition (1139). Igor, malgré les services qu'il avait rendus au nouveau grand-prince, eut le déplaisir de voir donner à son cousin Vladimir Davidovitch la principauté de Tchernigov, qu'il s'attendait à recevoir comme récompense : Vsévolod, pour le consoler, lui promit de travailler à lui transmettre la couronne. Un riche apanage était pourtant la base indispensable du succès à cette époque. Igor le sentait, et faute de mieux, il tâchait d'y suppléer par d'autres voies. Lors de l'expédition contre Vladimirko de Galitch, il obtint la paix pour ce prince, qu'il sauva ainsi d'un péril imminent, et qui en revanche l'assura qu'il coopérerait de toutes ses forces à le mettre sur le trône de Kiev après la mort de son frère. Bientôt Igor entra en Pologne à la tête de quelques corps russes, pour rétablir Vladislas II, dépossédé par ses frères ; mais il se contenta de lui faire donner quatre villes et d'en faire céder une à la Russie, où il revint avec beaucoup de prisonniers et de butin. Avant son départ il avait été reconnu héritier présomptif du trône dans une grande assemblée convoquée par Vsévolod, et il avait reçu en cette qualité les serments des princes et des boïards. Après son retour il s'occupa de se consolider dans cette nouvelle position : Vsévolod, malade, fit sincèrement les mêmes efforts, voulut que le peuple lui prêtât serment de fidélité, et envoya des courriers à Isiaslav Mstislavitch et aux princes de Tchernigov pour leur rappeler leurs pro-

messes. Ces mesures étaient bien faibles contre l'ambition de ces princes et le mécontentement des Kiéviens. A peine Igor fut-il sur le trône, devenu vacant par la mort de Vsévolod, que la populace de Kiev alla piller la maison de l'opulent Ratcha, un des principaux agents du règne précédent, et qu'il s'ourdit au dedans de cette ville une conspiration en faveur d'Isiaslav. Ce dernier ne tarda point à s'approcher de Kiev : la bataille s'engagea auprès du tombeau d'Oleg : Igor, trahi par Ouleb et une foule de boïards, fit courageusement tête à l'ennemi, et courut en personne à la tête de sa garde sur Isiaslav, que défendait un lac dont il fallait faire le tour. Mais, en s'avançant, sa troupe fut resserrée entre des ravins et le lac : des adhérents d'Isiaslav le poursuivirent par derrière ; son cheval l'entraîna dans un marais, où il fut pris (1146). Isiaslav le confina dans le couvent de St-Jean, à Pereiaslavle, et ne voulut jamais lui rendre la liberté. En vain la grâce d'Igor fut-elle sollicitée les armes à la main par son frère Sviatoslav, par Iourié Dolgorouki, par les Davidovitch de Tchernigov ; Isiaslav, de plus en plus sévère contre lui, le réduisit à se faire moine à St-Théodore de Kiev, en 1147, et peu après, au moment où les Davidovitch prenaient les armes pour ce prince malheureux, un rassemblement tumultuaire, excité à Kiev pendant l'absence d'Isiaslav, mais auquel on ne peut croire qu'Isiaslav soit resté étranger, força les portes du monastère, saisit Igor au moment même du service divin, l'égorgea et traîna son cadavre par les rues jusqu'à la place du marché. En vain un frère d'Isiaslav, Vladimir, avait mis tout en œuvre pour le sauver, et un instant l'avait tiré des mains des furieux et conduit dans la maison de sa mère : les rebelles forcèrent encore cet asile et se saisirent de nouveau de leur victime. Isiaslav désapprouva cet attentat, mais ne le punit point. Toutefois le sang d'Igor sembla crier vengeance sur sa tête, et jamais il ne fut paisible possesseur du trône de Kiev. P—OT.

IHRE (Jean), professeur de politique et de belles-lettres à Upsal, né à Lund le 3 mars 1707, mort le 26 novembre 1780, doit être compté parmi les hommes les plus savants et les meilleurs critiques du dernier siècle. Ayant achevé son cours d'études à Upsal, il voyagea en Allemagne, en Angleterre, en France, et, de retour dans sa patrie, il eut une place à la bibliothèque d'Upsal. Il professa ensuite, à l'université de cette ville, la poésie et l'éloquence. En 1738 il obtint la chaire de belles-lettres et de politique, fondée dans le 17e siècle, par le sénateur Skytte, et qui avait été occupée par Jean Scheffer, Freinshemius, Loccenius, et plusieurs autres savants distingués. Ihre en soutint l'éclat, et il fut pour la littérature ce que Wallerius, Linné, Rosenstein, étaient dans le même temps pour les sciences. La réputation de l'université d'Upsal se répandit au loin et attira un grand nombre d'étrangers. Les leçons d'Ihre répandirent un goût plus épuré, et formèrent la plupart des littérateurs suédois qui se sont distingués dans les temps les plus modernes. Le professeur ne se borna pas à l'enseignement ; il composa un grand nombre d'ouvrages et de dissertations (1), où il joignit à une vaste érudition une critique lumineuse. Il porta surtout le flambeau de cette critique dans ses recherches sur les antiquités du Nord, qu'il jugea le premier sans prévention et sans partialité. L'ouvrage le plus considérable de Jean Ihre est le *Glossarium sueo-gothicum*, qui parut à Upsal en 1769, 2 vol. in-fol. On y trouve non-seulement l'explication raisonnée des mots de la langue suédoise, mais des observations sur les analogies et les étymologies des langues en général. Les principes qui ont servi de guide à l'auteur sont indiqués dans une introduction assez étendue, qui est en même temps un traité philosophique sur la filiation des langues, et sur leur rapport avec le génie, les mœurs et les révolutions des peuples. On retrouve le même savoir et la même sagacité dans les recherches sur Ulphilas et sur la langue mésogothique, qui ont été recueillies par Büsching, sous ce titre : *Joh. Ihre scripta varia versionem Ulphilanam et linguam mœsogothicam spectantia*, Upsal, 1763, Berlin, 1773, 1 vol. in-4° ; dans la lettre sur l'Edda d'Islande, qui parut à Upsal, en 1772, et qui fut traduite en allemand par Schlözer l'année suivante ; dans les dissertations sur l'origine et l'usage des caractères runiques, sur les voyages des Scandinaves, sur les antiquités d'Upsal, sur les caractères du *Codex ulphilanus*, sur les armes de la maison de Wasa. Quoique la chaire confiée à Jean Ihre n'embrassât la politique que sous les grands rapports de l'histoire, ce professeur s'occupa quelquefois d'applications particulières et même locales, que lui fournissaient les événements publics de son pays : il publia des thèses *De tumultu Dalecarlorum*, *De victima publica*, *De pœna innocentum*, qui parurent dangereuses au parti dominant, et qui donnèrent occasion à une enquête juridique. Ihre fut condamné à payer une amende de sept cents francs, au profit de la caisse des écoles de Laponie. Le professeur eut aussi un procès avec les théologiens, à l'occasion d'une thèse, *De nexu religionis naturalis et revelatæ*, dans laquelle on prétendit qu'il avait trop accordé à la raison. Ces orages passèrent cependant bientôt, et les grands talents d'Ihre lui gagnèrent la considération générale. En 1756 il fut nommé conseiller de chancellerie : peu après, il obtint des lettres de noblesse, et, en 1759, il fut décoré de l'ordre de l'Étoile polaire. — Son père, *Thomas* Ihre, né le 3 septembre 1659, mort le 11 mars 1720, à Linkiöping, où il exerçait le saint ministère, avait été professeur à l'université

(1) Büsching évalue à plus de quatre cent cinquante le nombre des dissertations académiques soutenues sous la présidence de cet infatigable professeur, et publiées sous son nom. (*Wochentl. Nachr.*, 1783, p. 161 et suiv.)

de Lund, et se fit connaître par une grammaire latine intitulée *Roma in nuce*, Lund, 1706, in-8°. C—au.

IKEN (Conrad), théologien, né à Brême en 1689, fils d'un conseiller municipal de cette ville, acheva ses études à Utrecht, où il obtint le diplôme de docteur en théologie, et fut, en 1716, pasteur à Zutphen, puis, trois ans après, retourna dans sa ville natale pour occuper le poste de deuxième pasteur à l'église de St-Étienne, et professer au gymnase la théologie et les langues orientales. Aussi se fit-il dans le monde savant une réputation à la fois comme théologien et comme orientaliste, par un grand nombre d'ouvrages dont voici les principaux : 1° *Antiquitates hebraicæ, secundum triplicem Judæorum statum, ecclesiasticum, politicum et œconomicum, breviter delineatæ*, Brême, 1732, in-8°; réimprimé en 1735, en 1741, et avec des additions en 1752; ouvrage bien rédigé et utile pour l'étude de l'archéologie biblique; 2° *Thesaurus novus theologico-philologicus, seu sylloge dissertationum exegeticarum ad selectiora atque insigniora Veteris et Novi Testamenti loca a theologis præstantibus relictarum, ex museo Th. Hasæi et Conr. Ikenii*, Leyde, 1732, 2 vol. in-fol. Ce recueil est la suite de celui que Meuthen avait publié en 1701 et 1702, à Amsterdam, également en 2 volumes in-fol., sous le titre de *Thesaurus theologico-philologicus*, etc., et qui contient de même des dissertations, soit inédites, soit publiées antérieurement; mais elles n'ont pas toujours été choisies avec assez de discernement. Un extrait en allemand du recueil de Hase et Iken a été publié par Mehlhorn, 1738-42, en 6 volumes in-4°, avec des notes de l'éditeur. 3° *Tractatus Talmudicus de cultu quotidiano templi, versione latina donatus et notis illustratus*, Brême, 1736, in-4°; 4° *Symbolæ litterariæ ad incrementum scientiarum a variis amicis collatæ*, Brême, 1744, 3 vol. in-8°. C'est un autre recueil de dissertations composées par plusieurs savants, et auxquelles Iken a joint quelques mémoires érudits de sa composition. 5° *Dissertationes philologico-theologicæ in diversa sacri codicis utriusque Testamenti loca*, Leyde, 1749, in-8°. Iken mourut le 25 juin 1753. — Un de ses descendants, Conrad Iken, comme lui pasteur à Brême, né en 1769 et mort le 7 mai 1830, a publié avec Schæffer un *Livre de Cantiques* pour la communauté réformée de Hambourg, 1803, et il a traduit plusieurs ouvrages de l'anglais, tels que le *Traité de la navigation à la vapeur*, par Robertson Buchanan, et la tragédie de *Bertram*, par le rév. C. Maturin. Il a publié en outre un *Tableau des voyageurs qui depuis 1453 ont visité la Grèce*, Brême, 1818. D—g.

ILDEFONSE (Saint), né à Tolède en 607, de parents distingués, était, par sa mère, neveu d'Eugène III, archevêque de Tolède, qui prit soin de sa première éducation, puis l'envoya achever ses études auprès de St-Isidore de Séville. Revenu dans sa ville natale, Ildefonse embrassa la vie monastique et devint abbé de son couvent. A la mort de son oncle, il fut élu pour lui succéder, et mourut en 669. Plusieurs de ses ouvrages sont perdus. On a imprimé de lui : 1° *De illibata ac perpetua virginitate sanctæ ac gloriosæ genitricis Dei Mariæ*, Valence, 1556, in-8°, première édition, donnée par M. A. Carranza, qui mit en tête la vie de l'auteur; réimprimé à Bâle, 1557; Feuardent (*voy.* Feuardent) donna une nouvelle édition de cet ouvrage, qu'on retrouve dans le tome 9 de la *Bibliotheca Patrum* de la Bigne et dans le tome 12 de la *Bibl. maxima Patrum* de Despont. Ce traité de St-Ildefonse est quelquefois intitulé *De perpetua virginitate*, etc., ou encore *De laudibus virginis Mariæ*. 2° Deux lettres dans le *Spicilegium* de d'Achery et dans la *Collection des conciles d'Espagne* par d'Aguirre; 3° *Opusculum de pane eucharistico*, dans les *Analecta* de Mabillon; 4° *Liber adnotationum de ordine baptismi*, dans les *Miscellanea* de Baluze; 5° *Liber de itinere deserti quo pergitur post baptismum*, à la suite de l'opuscule précédent; 6° *Liber de scriptoribus ecclesiasticis*, imprimé avec des *Appendices* de Félix, de Julien, d'un anonyme, et des notes de Schott, dans l'*Hispania illustrata*, puis parmi les œuvres d'Isidore de Séville, Cologne, 1617, in-fol., réimprimé dans les Conciles d'Aguirre, et avec des notes d'Aubert Lemire dans sa *Biblioth. ecclesiastica*, et enfin dans le volume publié par J.-A. Fabricius sous le même titre de *Bibliotheca ecclesiastica*. Le travail d'Ildefonse, qui fait suite à celui d'Isidore de Séville, y occupe moins de cinq pages et comprend quatorze articles, dont un est consacré à Isidore de Séville; l'*Appendix* ajouté par Julien, archevêque de Tolède, consiste en l'article de St-Ildefonse; Julien, à son tour, est le sujet de l'*Appendix* qu'on doit à Félix, qui fut aussi archevêque de Tolède. Les additions de l'anonyme sont plus considérables, sans l'être beaucoup, car elles sont de moitié moins longues que l'ouvrage d'Ildefonse, et roulent sur douze personnes. La vie de St-Ildefonse, écrite en espagnol par G. Mayans, a été imprimée à Valence, 1727, in-12. A. B—t.

ILICINO (Bernardo), poëte italien, sur lequel les biographes de sa nation eux-mêmes ne donnent que des renseignements incomplets. Son nom est défiguré de diverses manières à la tête des manuscrits et des nombreuses éditions de son commentaire sur les *Triomphes de Pétrarque* (1). Dans la *Storia della volgare poesia*, Crescimbeni le nomme *Bernardo de Montalcino*, et Quadrio, dans sa *Storia d'ogni poesia*, *Bernardo Lapini*. Mais il est plus connu sous le nom qu'on lit au commencement de cet article; il était de Montalcino, près de Sienne, et il vivait dans la dernière moitié du 15e siècle. Suivant Crescimbeni, Bernard était un excellent (*valentissimo*) médecin. Il ne prend lui-même modestement que le titre d'étudiant

(1) *Licinio, Glicinio, Glicinus, Illicinio, Illicinus*. Ce dernier nom est, dit Apostolo Zeno (*Lettere*, t. 5, p. 258), la traduction latine de Montalcinese; et Bernardo était de la famille des *Lapini*.

(*discipulus*) en médecine et en philosophie. L'amour le rendit poëte. Épris des charmes d'une gentille dame de Sienne, nommée Francesca Cervia, il composa pour elle un grand nombre de pièces de vers, entre autres un *Sonnet* que Crescimbeni a publié le premier dans sa notice sur Bernardo. L'un des plus grands admirateurs du génie de Pétrarque, il avait fait de ses ouvrages une étude spéciale, et il composa sur ses *Triomphes* un commentaire intitulé *In Triomphorum clariss. poetæ Fr. Petrarchæ expositio.* Quoique le titre soit en latin, le commentaire est italien. Dans l'épître dédicatoire, également en latin, adressée à Borso d'Este, duc de Modène, le commentateur est nommé *Bernard Glicinus.* La première édition de ce commentaire est de Bologne, 1475, in-fol. (1); elle est fort rare; celle de Venise, 1478, est encore très-recherchée des curieux. Duverdier ayant découvert au château de la Bastie, dans la *librairie* de d'Urfé, le commentaire d'Ilicino sur les *Triomphes* de Pétrarque, *écrit sur parchemin vélin,* imagina qu'Ilicino l'avait traduit lui-même en français, et en conséquence il s'empressa de lui donner place dans sa *Bibliothèque.* Mais, suivant la Monnoye, qui s'appuie de l'autorité du *catalogue* des livres du château d'Anet, publié en 1723, le traducteur est George de la Forge, Bourbonnais. Indépendamment de ce commentaire, on a d'Ilicino : *Opera dilettevole e nuova di gratitudine e liberalità dove si contiene un notabile caso de magnanimità usato infra due gentiluomini,* sans date, in-8°; Venise, 1515, in-8°. La première édition, que l'on croit imprimée au commencement du 16e siècle, est de la plus grande rareté. Le sujet de cette nouvelle se trouve, sous la date de 1395, dans les *Annales de Sienne,* publiée par Muratori dans les *Scriptor. rerum italicar.* Deux autres conteurs italiens s'en sont également emparés, Gentile Sermini, dont les nouvelles sont encore inédites, et Matthieu Bandello (*voy.* la *Notizia de Novellini,* de Borromeo). Le manuscrit de la bibliothèque Chisi, sous le n° 511, contient d'Ilicino plusieurs *pièces* qui n'ont pas encore trouvé d'éditeur. W—s.

ILIVE (Jacob), imprimeur anglais du 18e siècle, est connu par quelques ouvrages bizarres (2). Il était tout à la fois fondeur de caractères, imprimeur et auteur. Ayant été mis en prison en 1756 pour avoir publié ses *Modestes observations sur les sermons de l'évêque Sherlock,* il y écrivit quelques pamphlets, dont l'un avait pour objet de provoquer une réforme dans cette maison de correction. Il mourut en 1763. Ses ouvrages les plus singuliers sont le *Livre de Jasher,* supposé traduit d'un auteur nommé Alcuin, de Bretagne, mais écrit et imprimé de nuit par Ilive en 1751, et un *Discours* où il essaye de prouver la pluralité des mondes. Suivant lui, ce globe est l'enfer, les âmes humaines sont des anges apostats, et le feu qui doit punir les habitants de la terre au jour du jugement sera immatériel. Ce discours fut écrit en 1729 et prononcé dans une réunion publique, conformément aux dernières volontés de la mère de l'auteur, qui partageait ses opinions. L.

ILLYRICUS (*voyez* Francowitz).

IMAD-EDDAULAH (Aly) est le premier prince de la dynastie des Bouïdes, qui régna en Perse depuis l'an 933 de J.-C. environ jusqu'en l'an 1055, qu'elle fut détruite par les Seldjoukides. Bouyah, ou plutôt *Bowaïach,* dont cette dynastie tire son nom, descendait, selon quelques auteurs, de la famille royale des Sassanides. Lors de l'invasion de la Perse, ses ancêtres se réfugièrent dans le Dilem, où ils fixèrent leur demeure. Ce personnage, que les événements avaient plongé dans l'oubli, eut trois fils, Aly, Haçan et Ahmed, connus sous les surnoms d'Imad-eddaulah, Rokn-eddaulah et Moëzz-eddaulah. Un jour Bowaïah eut un songe merveilleux : il vit sortir de sa maison un grand feu qui s'étendit sur les provinces, s'éleva jusqu'au ciel et se partagea en trois globes lumineux devant lesquels les peuples se prosternaient. Un astrologue habile, qu'il consulta, lui répondit que ce songe annonçait la grandeur future de ses fils, dont la puissance s'étendrait sur un grand nombre de provinces. Lorsque Makan-ben-Kaky s'empara de Thabaristan, Bowaïah et ses trois fils entrèrent à son service, et furent fidèles à Merdawydj, son successeur. Comme ils se distinguaient par leur bravoure et de rares qualités naturelles, ils attirèrent l'attention de ce prince, qui leur confia divers emplois. Tandis que Merdawydj enlevait Ispahan au khalife de Bagdad, les fils de Bowaïah étaient en Loristan, où ils remportèrent une victoire complète sur le gouverneur de Chyraz. C'est de cet événement que date l'élévation des Bouïdes. Forts de ce succès, ils songèrent à s'arroger la puissance souveraine, et l'entreprise se présentait naturellement à l'esprit dans un temps où l'anarchie régnait en Perse. Imad-eddaulah s'empara donc en son nom du Loristan et se hâta de marcher à de nouveaux succès. Ses frères se soumirent volontairement à ses ordres. A son entrée à Chyraz, il eut à lutter contre la mutinerie de ses troupes, auxquelles il avait refusé le pillage du palais du gouverneur. Un événement inattendu lui procura des sommes considérables, au moyen desquelles il put apaiser le tumulte et s'attacher de nouveaux partisans. Merdawydj s'apprêtait à punir les Bouïdes de leur rébellion, lorsqu'il périt assassiné dans le bain par ses esclaves. A cette nouvelle, Imad-eddaulah expédia ses deux frères, Rokn-eddaulah et Moëzz-eddaulah, dans l'Inde et dans le Kerman. La fortune parut

(1) L'édition de Bâle, 1474, citée par Haym dans la *Biblioth. ital.*, p. 223, est imaginaire, quoiqu'il en fixe la valeur à dix-huit francs. Indépendamment de cette édition, Haym en indique quatorze autres de ce *Commentaire*, toutes in-fol., à part celle de Venise, 1513, qui est in-4°. La plus récente est de Venise, 1515. La Monnoye paraît n'en avoir connu que cinq, dont la plus ancienne est celle de 1484 (voyez ses *Notes* sur la *Bible* de Duverdier). Tiraboschi ne cite pas celle de Venise, 1494.

(2) Il s'est néanmoins acquis des titres à la célébrité par la grande entreprise de l'impression des *Concordances hébraïques* de Calasio en 1747 (*voy.* Calasio). G—ce.

s'attacher à leurs pas, et tout réussit à leur gré. Moëzz-eddaulah poussa ses conquêtes jusqu'à Bagdad, et se rendit maître de la personne et de l'autorité du khalife. Imad-eddaulah, abandonnant à ses frères le soin d'établir leur puissance par la force des armes, se livra tout entier aux détails de l'administration. Vers la fin de l'année 337, il ressentit les premières atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Comme il n'avait point d'enfants, sentant sa fin approcher, il appela près de sa personne le fils aîné de son frère Rokn-eddaulah, le célèbre Adhad-eddaulah (*voy.* ADHAD-EDDAULAH), qu'il regardait comme le plus digne de régner, et le fit reconnaître pour son successeur. Imad survécut peu à cette solennité, et mourut en 338 de l'hég. (949 de J.-C.) J—N.

IMAD-EDDYN (MOHAMMED), surnommé *el-Kateb*, l'écrivain, naquit à Ispahan l'an 519 de l'hégire en djoumady 2e ou chaban (juillet ou septembre 1125 de J.-C.). Il y passa les premières années de sa vie, et vint dans sa jeunesse à Bagdad, où il étudia le droit sous les plus célèbres jurisconsultes. Après avoir achevé ses études, il s'attacha au vizir Awn-eddyn, qui lui donna un emploi à Bassorah, et ensuite à Bagdad. A la mort de ce ministre, Imâd-eddyn commença à éprouver l'inconstance de la fortune, dont il fut souvent le jouet. Il perdit son emploi par les intrigues de ses ennemis, et mena une vie errante et malheureuse jusqu'à son arrivée à Damas en 1167. Il y trouva un protecteur et un ami dans le vizir de Nouradin, qui le fit connaître à ce prince et le lui donna pour secrétaire. Ce fut dans cette ville que Imâd-eddin connut Ayoub, père de Saladin, et qu'il se lia d'amitié avec ce dernier. Nouradin, charmé des talents et des qualités de son secrétaire, l'admit en peu de temps à sa plus intime familiarité. Vers l'an 1172, il l'envoya en ambassade auprès de Mostandjed, khalife de Bagdad, et à son retour il le mit à la tête du collége de Damas. L'année suivante, il lui donna entrée à son conseil. La mort de Nouradin vint mettre un terme au bonheur et à la tranquillité dont il jouissait. Les ministres du successeur de ce prince le vexèrent à un tel point qu'il se démit de ses emplois et partit pour Bagdad. Arrivé à Moussoul, il y tomba grièvement malade. Lorsque sa santé fut rétablie, il apprit que Saladin avait quitté l'Égypte et qu'il marchait sur Damas. Il changea de dessein, et, au lieu de continuer sa route pour Bagdad, il partit de Moussoul, traversa le désert et arriva le 28 décembre 1774 à Damas. Saladin était alors à Alep. A son retour, Imâd-eddyn se présenta devant lui et célébra par une belle ode ses victoires et ses exploits. Saladin était aussi sensible à la louange que zélé protecteur des hommes de lettres : Imâd-eddyn fut bientôt mis au nombre de ses favoris, et fit une rapide fortune à la cour de ce prince, car il devint son secrétaire et son intime confident. La mort vint encore lui ravir ce protecteur, et cette perte fut accompagnée des plus grands revers. La haine des courtisans se déchaîna contre lui ; ses emplois lui furent ôtés et tous les amis de sa fortune l'abandonnèrent. Les lettres, qu'il avait toujours cultivées, lui restèrent seules fidèles et lui offrirent les consolations que les hommes lui refusaient. Il quitta la cour, se retira chez lui et se livra tout entier à la composition ou à la révision de ses ouvrages jusqu'à sa mort, arrivée à Damas en ramadhan 597 (juin 1201). Imâd-eddyn a beaucoup écrit; parmi ses ouvrages on distingue : 1° *Barc al chamy*, ou *Éclair de la Syrie;* c'est une histoire très-étendue des opérations de Saladin, principalement en Syrie; elle est en 7 volumes. 2° *Alfatah alcoudsy*, ou Histoire de la conquête de Jérusalem par Saladin, en 2 volumes. Schultens en a publié des extraits sous le nom d'Ispahany, à la suite de la vie de ce conquérant par Bohadin (*voy.* BOHADIN). 3° *Kherydéh al àsr wâ djérydéh alcasr.* Cet ouvrage, qui fait suite au *Doumyah eddeher* de Sâad al khatyry, est en 10 volumes et contient l'histoire de tous les poëtes musulmans du 6e siècle de l'hégire. 4° Un *Diwân*, ou recueil de lettres et de poésies en 4 volumes. J—N.

IMARIGEON. *Voyez* DUVERNET.

IMBERT (NICOLAS). *Voyez* JOUBERT, surnommé *Angoulevent.*

IMBERT (JOSEPH-GABRIEL), né à Marseille en 1654, se forma dans l'art de la peinture sous les deux maîtres alors les plus célèbres de l'école flamande et de l'école française. On reconnaît en effet, dans la vérité et dans la fraîcheur de son coloris, un élève de van der Meulen, et, dans la correction de son dessin comme dans la vigueur de sa composition, un disciple de Lebrun. Étant allé à Marseille, il se fit chartreux à l'âge de trente-quatre ans, sans cesser d'être peintre ; mais il ne travailla plus que pour les maisons de son ordre. Son chef-d'œuvre est un *Calvaire* qui était placé sur le maître-autel de l'église de la Chartreuse de Marseille. La suite de tableaux qu'il fit pour celle de Villeneuve-lès-Avignon n'est guère moins estimée. Il avait fait profession dans ce couvent; il y mourut en 1740. V. S. L.

IMBERT (BARTHÉLEMY), poëte gracieux et spirituel, et qui n'a cependant laissé aucun ouvrage vraiment digne de la postérité, naquit à Nîmes en 1747, et, après avoir terminé ses études, vint à Paris, entraîné par son goût pour la littérature. Dorat jouissait, à cette époque, d'une réputation plus brillante que méritée; en s'éloignant des routes tracées par nos grands maîtres, il était parvenu à fonder une nouvelle école, qui n'a duré que quelques instants, mais dont il est resté le chef. Ses succès faciles séduisirent Imbert, et il ne tarda pas à se distinguer parmi les jeunes auteurs qui alimentaient les journaux de leurs productions éphémères. Le poëme du *Jugement de Pâris*, qu'il mit au jour à vingt ans, fixa sur lui l'attention et fit concevoir de grandes espérances de son talent. Il avait eu le secret de rajeunir un des sujets les plus usés de la fable, en donnant à son principal

personnage un caractère dont l'invention parut heureuse, et son style, quoique négligé, était élégant et naturel. Ces qualités suffisent pour justifier l'accueil favorable que reçut l'ouvrage; il ouvrit à Imbert l'entrée de tous les salons, où il devint l'objet des attentions les plus flatteuses; mais les encouragements prodigués à sa jeunesse, loin d'exciter son zèle, produisirent un effet contraire. Il négligea les moyens de perfectionner son talent et d'étendre son instruction, et, préférant de petits triomphes de société à des succès plus lents, mais durables, il travailla avec une rapidité qui ne lui permettait pas de soigner ses productions. On le vit, tour à tour, s'essayer dans presque tous les genres, depuis l'épître badine jusqu'à la comédie de caractère, depuis l'épigramme et le sonnet jusqu'à la tragédie, sans s'élever jamais au-dessus de la médiocrité, ni rien ajouter à la réputation que lui avait faite son premier ouvrage, le seul qu'on relise encore, et qui suffit pour faire regretter que l'auteur n'ait pas mieux employé son talent. Les travers de l'esprit n'excluaient point dans Imbert les qualités du cœur. Personne ne fut meilleur ami; il portait la générosité à l'excès; mais il eut le tort bien excusable de compter trop sur la reconnaissance de ceux qu'il avait obligés, et après avoir joui quelques instants d'une existence brillante, il mourut dans un état voisin de la misère, à Paris, le 23 août 1790. On doit remarquer qu'il n'eut jamais d'autre titre littéraire que celui d'académicien de Nîmes. Pour compléter cet article, on indiquera les principaux ouvrages d'Imbert : 1° *Le Jugement de Pâris*, poëme en quatre chants, Paris, 1772, gr. in-8°, fig.; cette édition est la plus belle et la plus recherchée. Il a été réimprimé plusieurs fois séparément et dans différents recueils, entre autres dans le tome 1er de la *Petite Encyclopédie poétique*. 2° *Fables nouvelles*, Paris, 1773, in-8°; on en trouve quelques-unes de bien versifiées, « et l'esprit, dit Philipon de « la Madelaine, y remplace autant qu'il peut l'in- « comparable naïveté; » 3° *Historiettes ou Nouvelles en vers*, ibid., 1774, in-8°; elles offrent des détails ingénieux, mais la narration en est lente et elles n'ont aucun but moral; 4° *les Égarements de l'amour, ou Lettres de Faneli et de Milfort*, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-8°. Le sujet de ce roman est révoltant et absurde. C'est un mari qui fait passer pour morte sa première femme, qu'il tient enfermée dans un château, afin de pouvoir épouser une jeune personne dont il est épris. 5° *Lectures du matin et du soir, ou Nouvelles Historiettes*, en prose, Paris, 1782-83, 2 vol. in-8°; elles ont été traduites en allemand; 6° *Lectures variées, ou Bigarrures littéraires*, ibid., 1783, in-8°. Quelques-uns de ces contes sont agréables, quoique très-inférieurs à ceux de Marmontel, dont Imbert s'efforce de prendre la manière. 7° *Choix de fabliaux*, mis en vers, ibid., 1788, 2 vol. in-12. Les récits de nos vieux poëtes perdent toute leur naïveté sous la plume d'Imbert, qui n'a pas l'art de se faire pardonner la licence de ses sujets. 8° *Le jaloux sans amour*, comédie en cinq actes et en vers libres. Cette pièce, jouée avec peu de succès en 1781, fut reprise quelques années après, et se soutint uniquement par le jeu des acteurs. La Harpe l'a jugée très-sévèrement : « Ce n'est, dit-il, autre chose, « pour l'intrigue, que le *Préjugé à la mode* (de « Lachaussée) très-gauchement retourné, et les « vers et le dialogue sont bien le plus maussade « jargon et le plus insipide enfantillage qui « puisse attester les derniers progrès du mau- « vais goût. » Imbert a composé plusieurs autres pièces de théâtre : *le Jaloux malgré lui*, comédie en trois actes et en vers, sujet qui offre quelques intentions comiques, mais peu de fond; *les Rivaux*, comédie en cinq actes, tombée à la première représentation, et qui n'a point été imprimée; *Marie de Brabant*, tragédie où l'on trouve quelques situations attachantes; *l'Inauguration du Théâtre-Français*, comédie à tiroir, en un acte et en vers; *Gabrielle de Passy*, parodie; *le Lord anglais; le Gâteau des Rois; les Deux Sylphes*, etc. Imbert a rédigé pendant quelques années l'article *Spectacles* dans le *Mercure;* il fournissait, dans le même temps, des pièces à d'autres journaux; enfin il est coéditeur des *Annales poétiques*, recueil assez intéressant, dont il a paru quarante-deux volumes in-12. M. Petitot a publié, dans le 14e volume du *Répertoire du Théâtre-Français*, première édition, une notice sur Imbert. C'est un excellent morceau de littérature, que ne peuvent trop méditer les jeunes gens qui, ayant du talent, se proposent de suivre la même carrière. W—s.

IMBERT (Guillaume), né à Limoges, entra fort jeune dans l'ordre de St-Benoît. Il y avait été contraint par son père; aussi protesta-t-il contre ses vœux, qui furent annulés longtemps avant la révolution. Cependant des raisons particulières décidèrent Imbert à quitter la France, et il s'établit à Neuwied. Il était de retour en France depuis plusieurs années, lorsqu'il mourut à Paris le 19 mai 1803, âgé d'environ 60 ans. On a de lui : 1° *État présent de l'Espagne et de la nation espagnole*, traduit de l'anglais, 1770, 2 vol. in-12; livre qui fut supprimé dans le temps. M. Boucher de la Richarderie attribue cette suppression à un passage qu'il rapporte (dans sa *Bibl. des Voyages*, t. 3, p. 391), et qui est relatif au goût immodéré de Charles III pour la chasse, goût qui se trouvait être précisément l'un des faibles de Louis XV. Ce livre n'était pourtant qu'une traduction des *Letters upon Spain* d'Édouard Clarke, qui avaient paru à Londres, 1763, in-4°. 2° *la Philosophie de la guerre, extrait des Mémoires du général Lloyd, traduits par un officier français*, 1790, in-12. L'officier français traducteur des *Mémoires* est Romance, marquis de Mesmon; c'est Imbert qui a fait l'extrait. 3° *Correspondance littéraire secrète*, 1774 et années suivantes. Imbert fut pendant longtemps le principal rédacteur de cette correspondance, qui paraissait toutes les semaines par numéros ou cahiers d'une

demi-feuille, suivis quelquefois d'un supplément. Le premier numéro est du 4 juin 1774, et l'entreprise a été continuée au moins jusqu'au 7 mars 1793 (nous possédons le cahier de cette date). On avait commencé une réimpression de cet ouvrage sous le titre de *Correspondance secrète, politique et littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours, des sociétés et de la littérature en France depuis la mort de Louis XV,* Londres (Maestricht), 1787-1790, 18 vol. in-12, qui ne vont que jusqu'aux premiers jours d'octobre 1785. Cette *Correspondance* a beaucoup de ressemblance avec les *Mémoires secrets* de Bachaumont (*voy.* Bachaumont), sans que l'un des deux puisse entièrement tenir lieu de l'autre; d'ailleurs les *Mémoires secrets* ne vont que de 1762 (et non 1767) à 1788, et la *Correspondance* commence et finit plus tard. A. B—t.

IMBERT (Fleury), né à Lyon, le 24 décembre 1795, d'un petit commerçant, mérita dans le cours de ses études élémentaires une distinction flatteuse : il remporta le prix créé par le professeur Alibert pour ses élèves. Sa thèse pour le doctorat, soutenue devant la faculté de Paris, sortait des généralités de l'école; c'était un *Essai sur l'histoire de la médecine et des médecins, à Lyon.* Revenu dans sa ville natale, Imbert consacra à la spéculation scientifique le temps que lui laissait l'exercice de sa profession. La phrénologie fut l'objet favori de ses méditations, et bientôt il devint le continuateur de Gall, dont il devait épouser la veuve. En 1826, il ouvrit un cours de phrénologie, science encore aujourd'hui au berceau, et publia, pour défendre son enseignement, une brochure sous forme d'*Avis aux artistes lyonnais.* Nommé, au concours, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité, dans le discours d'inauguration qu'il prononça en prenant possession du service, en 1830, il traita *De l'observation dans les grands hôpitaux et spécialement dans ceux de Lyon.* En 1832, il débutait dans l'enseignement public à l'école secondaire par un autre discours sur la *Nécessité d'une théorie en médecine.* L'année suivante, le résultat d'un concours lui ouvrait les portes de l'Hôtel-Dieu, vaste champ d'observation médicale, où le docteur Imbert était heureux de butiner. Dans sa clinique, il pratiqua le premier, à Lyon, la *symphisiotomie sous-cutanée,* dans le cas d'angustie pelvienne. L'année 1833 prêta son millésime à deux publications nouvelles, *Voyage phrénologique à la Grande-Chartreuse,* et *De l'alimentivité,* qui furent suivies de deux études, l'une *sur le masque de Napoléon,* l'autre *sur Descartes.* Imbert fit application à ces deux crânes célèbres de ses théories phrénologiques, dont la *Physiologie de l'histoire* devait compléter l'exposition. C'est à la suite de ces travaux qu'il fut élu membre de l'Académie de Lyon. Accoucheur habile, Imbert consigna les résultats de sa pratique dans un *Traité des maladies des femmes,* dont le 1er volume seulement a paru. Dans le même ordre d'études, il publia une *Notice sur les crèches et l'allaitement maternel :* ce fut son dernier écrit médical. On a encore de lui : *De la vérité historique dans la tragédie,* et un ouvrage pseudonyme, *Lettre du docteur Ombros à Victor Considérant.* L'esprit entreprenant d'Imbert, habitué par les aperçus synthétiques de la phrénologie aux surprises de l'imprévu et de la nouveauté, devait trouver un attrait saisissant dans l'hypothèse ambitieuse de Fourier. Il se rangea bientôt sous le drapeau de la *Démocratie pacifique.* Cette école, d'abord spectatrice désintéressée des luttes parlementaires, devint, le lendemain du 24 février, un parti politique entraîné dans le *Forum* par les calamités de la situation. Cette transition subite de la spéculation du cabinet à la prédication du club devait être fertile en émotions et en désenchantements. Interpellé vivement dans une réunion tumultuaire de phalanstériens, Imbert fut frappé d'une impression profonde : la nuit même, il fut en proie à une crise nerveuse. Sa santé, altérée par cette scène pénible, ne devait pas se rétablir; il payait cher ses rêves de bonheur universel. Mal préparé par le chagrin, il succombait aux suites d'un épanchement pleurétique, le 25 décembre 1851. G. B—n.

IMBERT-COLOMÈS (Jacques), né à Lyon, en 1725, d'une ancienne famille de commerce, fit ses études au collége des jésuites, et y puisa le goût des sciences et des arts, qu'il cultiva toute sa vie. Il avait une bibliothèque considérable et un laboratoire de chimie que visitaient tous les étrangers, et dans lequel sa fortune lui permit souvent de faire des expériences utiles. Devenu premier échevin dans sa ville natale, il y déploya ce caractère de philanthropie et de dévouement qui l'a toujours distingué. Ce fut surtout dans l'hiver rigoureux de 1788 que se signala son zèle, en faisant arriver de toutes parts les farines et les provisions nécessaires aux habitants. Une telle conduite ne put le mettre à l'abri des premières fureurs de la révolution. Imbert était commandant de cette ville en février 1790, par l'absence du prévôt des marchands, lorsque la populace força l'arsenal et s'empara de toutes les armes. Il donna des ordres au milieu des plus grands dangers, avec autant de sang-froid que de courage : mais bientôt les révoltés vinrent l'assaillir dans sa propre demeure, où il ne leur échappa que par une sorte de miracle. S'étant réfugié à Bourg, il y éprouva l'accueil le plus honorable. Le conseil général de cette ville, qui en rendit compte au ministère, reçut de M. Necker la réponse suivante : « M. Imbert-Colomès a des titres « à la reconnaissance de tous les bons citoyens; « son administration a maintenu, dans la seconde « ville du royaume, les approvisionnements du « grain et la sûreté publique, malgré des circon- « stances très-difficiles. Je lui rends avec plaisir « ce témoignage auprès de vous, Messieurs; qu'il « vous soit une assurance de plus que vos cœurs « n'ont pu vous tromper, en vous pressant de lui

« faire accueil ; les Français, leur bon roi, les « ministres, témoins de ses services et de ses « peines, approuveront toujours de pareilles dé- « libérations. » L'effervescence révolutionnaire n'ayant fait que s'accroître après ce malheureux événement, Imbert ne put revenir que secrètement à Lyon. Il reparut au moment du siége, en 1793, et reçut une mission qui l'en éloigna. Heureusement pour lui, il ne put rentrer dans la ville; et après avoir erré pendant plusieurs mois d'asile en asile, après avoir traversé à pied, dans le milieu de l'hiver, le sommet des Alpes avec un de ses amis (M. Poidebard), résolu de périr avec lui, il arriva en Piémont, où il fut reçu par les Français émigrés avec tout l'empressement que lui avait préparé sa réputation de courage et de dévouement à la cause de la monarchie. Il se rendit en Allemagne, puis en Russie, et revint en France, en 1797, comme l'un des commissaires secrets des Bourbons. Imbert, bien qu'inscrit sur la liste des émigrés, fut nommé député au conseil des cinq-cents par le département du Rhône. Il débuta dans cette assemblée par une dénonciation contre le directoire exécutif, relativement à la violation du secret des lettres; et il ne cessa de combattre les révolutionnaires pendant la durée de cette courte session, qui fut terminée par la catastrophe du 18 fructidor (5 septembre 1797). Imbert fut porté sur la liste des condamnés à la déportation; mais il parvint à s'y soustraire, et se réfugia en Allemagne, où il continua de servir les princes français de tout son pouvoir. Il fut du petit nombre des proscrits auxquels le gouvernement consulaire ne permit pas de rentrer en France après la révolution du 18 brumaire (novembre 1799); et il se trouvait, dans le mois de juillet 1801, à Bareuth, où il fut arrêté à la réquisition de Bonaparte, qui se fit remettre ses papiers (1). Ce vieillard, alors âgé de soixante-seize ans, fut détenu au secret, gardé dans sa chambre par quatre soldats, et longtemps privé de toute communication avec les autres royalistes arrêtés comme lui. C'est à cet événement que Delille fait allusion dans son quatrième chant de la *Pitié*, lorsqu'il dit, en s'adressant aux souverains de l'Europe :

> Gardez-vous donc d'offrir la scandaleuse scène
> De ces cœurs généreux punis d'aimer leur roi, etc.

Louis XVIII, qui était alors en Russie, écrivit à cette occasion une lettre très-flatteuse à Imbert, qui se rendit auprès de son souverain (1809), dès que ce prince fut arrivé en Angleterre. Il en reçut encore beaucoup de témoignages d'estime, et mourut à Bath, dans la même année. M—DJ.

IMBISE. *Voyez* YMBISE.

IMBONATI (CHARLES-JOSEPH), religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Milan vers le milieu du 17e siècle, cultiva l'étude des langues, principalement de l'hébreu, et y fit de grands progrès. Il termina la *Bibliothèque rabbinique* du savant Jules Bartolocci, son maître, et en prépara le 4e volume, qui parut en 1693 avec des notes et des additions (*voy.* BARTOLOCCI). Il avait aussi fait une continuation de cet ouvrage sous le titre de *Bibliotheca latino-hebraïca*, qui fut imprimée l'année suivante, in-fol. C'est un catalogue raisonné de tous les auteurs qui ont écrit en latin sur la religion, les lois et les coutumes des Hébreux. Ces deux ouvrages, qu'on trouve ordinairement réunis, sont assez rares, mais moins recherchés qu'autrefois, parce que la *Biblioth. hebræa* de J.-Ch. Wolf, peut en tenir lieu (*voy.* WOLF). On attribue encore à Imbonati *Chronicon tragicum sive de eventibus tragicis principum*, Rome, 1696, in-4°. Il est mort le 19 octobre 1687, ou après 1696, suivant les auteurs du catalogue de la *Bibliotheca casanatensis*. W—S.

IMHOF (JACQUES-GUILLAUME), historien généalogiste, était né à Nuremberg en 1651. En quittant l'université d'Altdorf, il parcourut la Hollande, la Belgique, la France et l'Italie, fréquentant partout les hommes les plus instruits. De retour dans sa patrie, en 1673, il s'y fixa pour toujours, malgré les offres brillantes qu'on lui fit pour s'établir ailleurs, et se voua tout entier aux recherches généalogiques. Sa riche bibliothèque et la correspondance étendue qu'il entretenait avec les princes, les comtes, les principaux ministres et les hommes les plus savants de l'empire germanique, lui fournissaient des matériaux abondants pour ses études. Il mourut le 20 décembre 1728. On a de lui : 1° *Spicilegium Rittershusianum*, Tubingue, 1683, in-fol. On y trouve trente tables généalogiques entièrement nouvelles. La seconde partie, publiée en 1685, contient quarante tables et un supplément aux dix-huit déjà publiées par Rittershus. 2° *Notitia S. R. I. G. procerum tam ecclesiasticorum quam sæcularium historico-heraldico-genealogica*, ibid., 1684, 2 vol. in-8°. C'est proprement un état de l'empire d'Allemagne, et une notice des princes qui vivaient en ce temps-là, faite sur le modèle de l'*État de la France*. Kœler en donna une cinquième édition, considérablement augmentée, ibid., 1732-34, 2 vol. in-fol. avec 19 planches. 3° *Excellentium in Gallia familiarum genealogiæ*, Nuremberg, 1687, in-fol. Cet ouvrage comprend 157 tables généalogiques des grandes maisons de France, avec les notes nécessaires pour les bien entendre. Imhof commence par une dissertation sur les différentes opinions des auteurs touchant les ancêtres de Robert le Fort, et sur l'origine des fleurs de lis. A la fin du livre, il donne la généalogie de la maison de Savoie, de celle de Lorraine, et de quelques autres. 4° *Genealogiæ familiarum Bellomaneriæ, Claromontanæ de Gallerande, et Memmiæ*, Nuremberg, 1688, in-fol. Ce sont les généalogies des maisons auxquelles appartenaient trois ministres

(1) Cette Correspondance a été imprimée à Paris, sous le titre de *Papiers saisis à Bareuth et à Mende*, Paris, 1801, in-8°.

de France, dont on parlait beaucoup alors, MM. de Lavardin, de Chiverni et d'Avaux. 5° *Regum pariumque Magnæ-Britanniæ historia genealogica*, ibid., 1690, in-folio; supplément, 1691, in-fol. La première partie offre la généalogie des princes qui sont montés en divers temps sur le trône d'Angleterre; la seconde celle des grandes maisons. 6° *Genealogicæ historiæ cæsarearum, regiarum et principalium familiarum quæ in terris Europæis post romanæ exstinctionem monarchiæ hucusque imperarunt*, Francfort et Leipsick, 1701, in-folio. C'est une édition des Tables historiques et généalogiques de Lohmeier, corrigée et augmentée. Imhof avait déjà travaillé à l'édition donnée par l'auteur en 1695. 7° *Historia Italiæ et Hispaniæ genealogica exhibens instar prodromi stemma desiderianum*, Nuremberg, 1701, in-folio; 8° *Corpus historiæ genealogicæ Italiæ et Hispaniæ*, ibid., 1702, in-folio; 9° *Recherches historiques et généalogiques des grands d'Espagne*, Amsterdam, 1707, in-12, fig. Le discours préliminaire contient des recherches sur l'origine de ces premières dignités de l'Espagne. 10° *Stemma regium lusitanicum*, Amsterdam, 1708, in-fol. Ce volume, dédié au roi de Portugal, offre des tables généalogiques. 11° *Genealogiæ XX illustrium in Italia familiarum*, ibid., 1710, in-fol.; 12° *Genealogiæ XX illustrium in Hispania familiarum*, Leipsick, 1712, in-fol.; 13° *Genealogia Ruthenorum comitum ac dominorum in Plauen*, ibid., 1715, in-folio. C'est une histoire généalogique des princes de Reuss. 14° *Albanensis familiæ arbor genealogica illustrata historica relatione*, ibid., 1722, in-fol. Ce volume fut publié pour répondre aux désirs de Charles Albani, prince de Soriano, neveu du pape. — *André-Lazare* Imhof, compilateur, naquit à Nuremberg en 1656. Il fut attaché, comme conseiller intime, au service de quelques princes, et mourut à Sulzbach, le 14 septembre 1704. On a de lui en allemand : *Nouvelle galerie historique, ou Exposition succincte et claire de l'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à nos jours*, 17 vol. grand in-8°, avec fig. Les trois premiers furent imprimés à Sulzbach, 1692-94; les autres à Nuremberg, 1694-1728. Les cinq premiers volumes seuls sont d'Imhof; ils ont plusieurs fois été réimprimés, et sont rédigés avec plus de soin que les suivants, auxquels un grand nombre d'écrivains ont travaillé. On invita Imhof à composer cet ouvrage pour l'instruction de Joseph, roi des Romains : quoique protestant, il fut si modéré dans ce qu'il dit de la religion catholique, que son impartialité reçut des éloges des deux religions qui partagent l'Allemagne. Les cinq premiers volumes furent traduits en français, pour servir à l'éducation du prince royal de Prusse. Ils parurent sous ce titre : *Le grand théâtre historique, ou Nouvelle histoire universelle, tant sacrée que profane, depuis la création du monde jusqu'au commencement du 18e siècle*, Leyde, 5 tom. 2 vol. in-fol. Les figures de Mérian ornent cette version, qui fut traduite en italien, 1738, in-4° (*voy.* Gueudeville). On a encore d'Imhof un ouvrage de circonstance intitulé *Gallia titubans*, 1690, in-4°. E—s.

IMHOF (Gustave-Guillaume de), gouverneur général des Indes hollandaises, était, comme les précédents, issu d'une famille patricienne de Nuremberg; il naquit en 1705 à Amsterdam. A l'âge de vingt ans, il s'embarqua pour les Indes. Petit-fils d'un des directeurs de la compagnie, possédant beaucoup de connaissances, et doué d'un excellent esprit de conduite, Imhof fit promptement son chemin. En 1736, il devint gouverneur de Ceylan; il y avait acquis l'estime et l'affection universelles, lorsqu'une conspiration que l'on découvrit à Batavia le fit appeler au secours de cette capitale. Les Chinois de Java, opprimés par le gouverneur général, s'étaient ligués avec plusieurs peuplades de l'île. Un corps de douze mille Chinois vint attaquer Batavia, le 6 octobre 1740, espérant être soutenu par les conjurés qui s'y trouvaient : ceux-ci n'osèrent pas se montrer. Imhof marcha contre les premiers, et les repoussa : ils revinrent le 8 octobre. Il sortit au-devant d'eux. Un mouvement éclata dans la ville; on y fit main basse sur les Chinois. Imhof, trop faible pour résister au corps d'armée qu'il avait à combattre, se retira dans les montagnes. Il parvint ensuite à défaire complétement les ennemis, et sauva Batavia. Les recherches du conseil des Indes firent découvrir les malversations du gouverneur général, qui avait compromis la sûreté du plus bel établissement des Hollandais. Ce fonctionnaire, irrité de ce que sa mauvaise conduite était mise au grand jour, fit arrêter tous ceux qui avaient contribué à découvrir la vérité, et les renvoya en Europe. Imhof fut du nombre : mais les directeurs, instruits de tout ce qui s'était passé, rappelèrent le gouverneur, et lui donnèrent Imhof pour successeur. Celui-ci parvint à rétablir l'ordre à Batavia, à inspirer de la confiance à la population chinoise, si nécessaire pour cette ville, et à faire refleurir le commerce. Après sept ans d'une administration équitable, il mourut le 1er novembre 1750, laissant dans un état brillant la colonie et tous les établissements hollandais. — *François-Jacques* Imhof, médecin, a publié un essai sur la maladie dite *nielle* du blé de Turquie, sous le titre de *Zeæ maydis morbus ad ustilaginem vulgo relatus, specimen*, Strasbourg, 1784, in-fol., fig. E—s.

IMILCON, fils d'Hannon, général Carthaginois (1), fut donné pour lieutenant à Annibal, fils de Giscon, que le sénat de Carthage envoya en Sicile pour en faire la conquête, l'an 406 avant J.-C. Ce général étant mort de la peste, dans son camp devant Agrigente, Imilcon prit le commandement en chef de l'armée, et, malgré les ra-

(1) Diodore de Sicile l'appelle tantôt Imilcar et tantôt Imilcon : Justin lui donne toujours ce dernier nom.

vages de la contagion, tint ferme devant les murs d'Agrigente : il immola un enfant à Saturne, et fit jeter dans la mer plusieurs prêtres en l'honneur de Neptune, croyant expier par ces barbaries les sacriléges de son prédécesseur et calmer ainsi les dieux irrités. Les opérations du siége, présidé et pressé par Imilcon, forcèrent les Agrigentins, après huit mois d'une vigoureuse résistance, à déserter leurs foyers pour se soustraire aux cruautés des Carthaginois : ceux-ci, maîtres de cette ville abandonnée, égorgèrent les malades, les vieillards, et pillèrent les maisons. Imilcon fit un butin prodigieux, et envoya à Carthage, entre autres raretés, le fameux taureau de Phalaris. Au printemps suivant, il rasa Agrigente, investit ensuite Géla, s'en empara, après avoir repoussé les attaques de Denys de Syracuse, prit et pilla également Camarine : mais voyant son armée affaiblie, tant par les événements de la guerre que par les ravages de la peste, il conclut la paix avec Denys, moyennant la conservation de toutes ses conquêtes, et sut ramener les restes triomphants d'une armée presque détruite par les maladies et les combats. La peste rentra dans Carthage avec Imilcon, et désola cette ville : elle se répandit ensuite en Afrique, et y fit périr un grand nombre d'habitants. Denys, qui n'avait conclu la paix avec Imilcon que pour se ménager l'occasion et les moyens de venger la Sicile, ne tarda point à livrer à la fureur du peuple tout ce qu'il y avait de Carthaginois à Syracuse. Ils furent égorgés; et toute la Sicile suivit l'exemple donné par la capitale. Carthage frémit, et renvoya en Sicile Imilcon, dont tous les efforts ne purent sauver sa place d'armes. Denys s'en empara, et la réduisit en cendres. Imilcon revint à Carthage chercher des secours. L'année suivante (396 ans avant J.-C.) on le nomma suffète ou magistrat suprême, et on lui confia le commandement de trois cent mille hommes avec quatre cents vaisseaux de guerre, six cents bâtiments de transport, et un appareil formidable de machines de guerre. Au moment de mettre à la voile, Imilcon envoya des lettres cachetées à tous les capitaines de vaisseau, avec ordre de ne les ouvrir qu'en pleine mer, précaution dont l'histoire ne fait honneur à aucun général avant lui : elle empêcha en effet les Syracusains d'être informés des projets d'Imilcon. Après avoir débarqué ses troupes à Panorme, ce général reprit les villes perdues dans la campagne précédente; il prit ensuite Messane, la rasa de fond en comble, et battit la flotte ennemie. Fier de l'heureux succès de ses armes, il marcha droit à Syracuse, se rendit maître du grand port, présenta la bataille à Denys, qui ne voulut pas l'accepter, prit d'assaut le faubourg d'Acradine, pilla les riches temples de Proserpine et de Cérès, et crut toucher au moment de couronner ses autres conquêtes par l'entière possession de cette ville célèbre. Mais la peste, accompagnée des symptômes les plus terribles, répandit tout à coup dans son armée victorieuse la terreur et la mort, et força Imilcon de suspendre les opérations du siége. Denys attaque aussitôt l'armée carthaginoise, diminuée de moitié, remporte une victoire complète, fait tout passer au fil de l'épée, prend et brûle tous les vaisseaux carthaginois. Les Syracusains sortent en foule pour être témoins d'un événement qui tient du prodige. Le fier Imilcon, contraint d'implorer la clémence du vainqueur, lui offrit trois cents talents, pour obtenir la permission de ramener en Afrique le peu de Carthaginois échappés à la peste et au fer des ennemis. Il parut à Carthage, avec les déplorables restes d'une armée si florissante : toute la ville s'abandonna aux lamentations et à la douleur; Imilcon mêla ses larmes à celles de ses concitoyens, accusa follement les dieux de son désastre, et, ne voulant pas y survivre, ferma sur lui les portes de son palais, et se donna la mort, l'an 395 avant J.-C. B—P.

IMISON, ingénieux mécanicien anglais, mort en 1788, est auteur d'un ouvrage intitulé l'*École des arts*, qui a obtenu une célébrité méritée. On en a publié plusieurs éditions successives; mais comme les progrès récents des arts exigeaient qu'on y fît des changements considérables, le livre a été refondu par M. Webster, qui l'a publié ainsi en 1805, en 2 volumes in-8°, sous le titre suivant : *Éléments de la science et de l'art, ou Introduction familière à la physique et à la chimie, avec leur application aux arts utiles et élégants*, avec trente planches par Lowcy, l'un des premiers graveurs de Londres. L.

IMMERMANN (Charles-Lebrecht), l'un des premiers poëtes de l'Allemagne au 19e siècle, est né à Magdebourg, en Prusse, le 24 avril 1796. Son père occupait des fonctions élevées dans l'administration prussienne. Le chef de la famille était un officier suédois, Peter Immermann, qui avait combattu sous le roi Gustave-Adolphe, pour la liberté religieuse de l'Allemagne, et qui, la guerre finie, s'était installé dans une métairie abandonnée aux environs de Magdebourg. Ce soldat de la guerre de trente ans devint la souche d'une famille qui produisit beaucoup de braves gens, fermiers, instituteurs populaires, pasteurs de campagne, et fut enfin illustrée par un poëte. Charles Immermann fut élevé sévèrement. Esprit méthodique et rigide, son père était un de ces fonctionnaires prussiens que le régime de Frédéric-Guillaume Ier avait accoutumés à une discipline toute militaire, et que le gouvernement de Frédéric II avait enthousiasmés pour la grandeur nationale. Dévouement austère à la règle, dévouement passionné au roi et à la patrie, telle était l'inspiration constante de ces employés prussiens, qui étaient devenus, au 18e siècle, une des forces de l'État. Charles Immermann recueillit ces enseignements de bonne heure, et si l'on voit toujours, au milieu des plus vifs élans de son imagination, quelque chose de régulièrement hardi et de mé-

thodiquement aventureux, c'est sans doute aux premières impressions de son enfance qu'il faut attribuer ce caractère de son génie. Ses biographes remarquent aussi que cette influence rigide de l'esprit paternel ne fut pas corrigée pour lui, comme elle le fut si heureusement pour Schiller et pour Gœthe, par l'action d'une mère intelligente et douce. Immermann, qui a écrit de si intéressantes pages sur son enfance, n'y parle jamais de sa mère. On ne sent chez lui aucune trace d'un esprit féminin, d'une tendresse attentive et délicate, et cette absence de la mère dans le tableau si pieusement tracé de son foyer domestique explique dès l'origine ce qui manquera toujours aux inspirations du poëte. Vigueur, audace, rudesse même dans l'effort, voilà ce qui caractérisera les œuvres d'Immermann; ne lui demandez ni la grâce de la pensée, ni la mélodie du langage. Immermann avait dix ans à peine lorsqu'une catastrophe terrible vint ébranler cette jeune imagination, nourrie du sentiment et de l'orgueil du patriotisme. La Prusse avait été abattue à Iéna et à Auerstaedt. Chaque jour les débris de l'armée, des blessés, des fuyards, arrivaient à Magdebourg au milieu d'un effroyable désordre. Le roi, la reine, les généraux et les ministres s'étaient retirés vers la frontière orientale. Une partie du pays, et bientôt la ville natale du poëte, était entre les mains des vainqueurs. Que devenait, sous de telles impressions, cette famille déjà si sévèrement réglée? une tristesse morne pesait sur elle. C'est pendant ces années de honte et d'angoisses que s'accomplit la première éducation du jeune poëte. Il fit ses études dans un gymnase de la ville; puis, en 1813, n'ayant pas encore atteint sa dix-septième année, il alla suivre les cours de l'université de Halle. C'était au printemps de 1813. On sait quelle était alors l'ardeur de la jeunesse allemande et quelles émotions contraires l'agitaient. Tantôt, pour oublier l'abaissement de la patrie, on cherchait un refuge dans les rêves de l'imagination, et Louis Tieck, Achim d'Arnim, Clément de Brentano, emportaient les âmes au pays des légendes; tantôt le sentiment des choses réelles, la honte du joug, l'impatience de le briser, l'espoir et les préparatifs des luttes prochaines faisaient battre les cœurs d'une émotion virile. Nul ne s'associa plus vivement que Charles Immermann à ces enivrements littéraires comme à cette exaltation patriotique. Ces beaux jours d'étude et d'enthousiasme ne pouvaient durer longtemps; l'heure du combat allait sonner. Immermann était depuis quelques semaines à l'université de Halle, quand un décret de l'empereur Napoléon supprima l'illustre école. Le jeune étudiant, à qui son père avait défendu de quitter la ville de Halle avant le terme de l'année scolaire, crut naturellement que cette défense était levée par les événements. Ses camarades partaient, il partit avec eux, et, le sac sur le dos, s'en revint à Magdebourg. Le père maintint sa défense: c'était sa façon de protester contre la violence des vainqueurs. Retournez à l'université, dit-il à son fils, l'année scolaire n'est pas finie. Que cette protestation paraisse un peu puérile dans la forme, il est impossible pourtant de ne pas respecter le sentiment qui la dictait, et elle atteste quelle était alors l'inflexible résolution du patriotisme allemand. Immermann revint à l'université; la ville semblait déserte, la jeune population s'était dispersée pour se rallier bientôt sous la bannière de l'insurrection nationale. Après la bataille de Leipsick, des corps d'étudiants se formèrent de tous côtés. Pris d'une fièvre nerveuse qui le mit à deux doigts de la mort, Immermann ne put rejoindre ses compagnons, et il en éprouva un désespoir si cruel, qu'il tomba dans une sorte d'abattement moral. La guerre seule pouvait ranimer son âme; dès le lendemain du retour de l'île d'Elbe, il s'engagea, se battit à Waterloo et entra dans Paris avec les soldats de Blücher. La lutte finie, le jeune soldat, qui avait gagné au feu son grade d'officier, revint achever ses études dans sa chère université de Halle. Il ne la quitta qu'en 1817, pour entrer dans la magistrature. Nommé d'abord référendaire à Magdebourg, il fut, deux ans plus tard, envoyé à Munster en qualité d'auditeur; on sait que ces titres, référendaire, auditeur, représentent les premiers degrés de l'ordre judiciaire en Allemagne. Immermann passa quatre années à Munster (1819-1823), et c'est pendant cette période que sa vocation poétique se déclara d'une manière éclatante. En 1820, il publiait, dans un recueil littéraire dirigé par un des chefs du romantisme, le baron de la Motte-Fouqué, deux poëmes, *le Jeune Osrik* et *le Requiem*, qui lui marquèrent immédiatement sa place. Les années suivantes, il donnait une comédie, *le Prince de Syracuse*, et trois compositions tragiques, *la Vallée de Roncevaux*, *Edwin*, *Pétrarque*, œuvres ardentes et incomplètes, vigoureuses ébauches pleines d'imagination et de feu. Il faut y joindre un recueil de poésies, une nouvelle intitulée *Pygmalion*, la spirituelle comédie *l'OEil de l'Amour*, un roman publié sous ce titre bizarre: *le Châssis de papier de la fenêtre de l'ermite*, et surtout un long drame à la Shakspeare, *le Roi Périandre et sa famille*. Sévère pour lui-même, Immermann n'admit pas les premières productions de sa verve dans l'édition qu'il fit plus tard de ses œuvres complètes. C'était pour lui des *juvenilia*, où la poésie sentimentale et désespérée tenait une trop large place. Il est impossible, en effet, de ne pas retrouver l'inspiration de *Werther*, de *Hamlet*, ou des poëmes de lord Byron, dans les romans et les drames de cette période. L'*Ermite* d'Immermann s'inspire manifestement de l'amant de Charlotte, et lorsque l'auteur prend la parole en son nom, c'est pour s'approprier les plaintes et le découragement du prince de Dancmarck. Quant à ses drames imités des chroniques de Shakspeare, ce sont des fragments, des scènes brillantes, énergi-

ques, mais on s'aperçoit trop que la conception première a fait défaut et que l'unité est impossible. Le poëte, dans ces compositions aventureuses, se cherche encore lui-même. Tantôt, comme dans *Pétrarque*, il aspire à l'harmonie, à la sérénité, et ne sait pas se préserver de la froideur; tantôt, au contraire, il s'abandonne à la fougue de son invention, et il écrit cette tragédie étrange, désordonnée, *le Roi Périandre et sa famille*, où des ténèbres confuses sont sillonnées d'éclairs de génie. Les meilleurs travaux poétiques d'Immermann, dans cette période d'essais, ce sont évidemment ses comédies, *l'OEil de l'Amour* et *le Prince de Syracuse*, imitations de Shakspeare, il est vrai, mais imitations excellentes et qui n'ont pu être accomplies que par un maître. En 1824, Immermann obtint un avancement qui le rappela dans sa ville natale. Le juge du tribunal de Magdebourg, comme l'auditeur de Munster, resta dévoué aux lettres et à la poésie. C'est à cette époque de sa vie que se rapporte sa traduction d'*Ivanhoé*. Immermann va entrer dans une nouvelle phase. Un drame du vieux poëte allemand André Gryphius, *Cardénio et Célinde*, attirait depuis longtemps son imagination; il se livre encore, en l'écrivant, à une fougue sans mesure et sans art, mais ce seront là ses adieux à la muse intempérante de sa jeunesse, et il va produire maintenant, avec une vigueur qui se possède, les œuvres sérieuses de sa maturité. Un de ses premiers écrits dans cette direction meilleure, c'est sa belle dissertation sur l'*Ajax furieux* de Sophocle. Inspiré par l'étude de ce grand maître, il voulut immédiatement réaliser l'idéal qu'il venait d'entrevoir; il voulut surtout appliquer les principes de l'art à des sujets presque contemporains, s'efforçant de transporter la réalité vivante dans le domaine de la poésie, et il choisit le héros populaire du Tyrol pendant les guerres de l'empire, le vaillant aubergiste André Hofer. Le drame qui porte le nom de l'héroïque montagnard, et que l'auteur intitula plus tard *la Tragédie dans le Tyrol*, n'est certainement pas un chef-d'œuvre; on a reproché au poëte d'avoir défiguré la réalité, et il est certain que les anciens soldats du Tyrol, ceux qui avaient connu André Hofer et combattu à ses côtés, ne reconnaissaient pas cette vaillante et joyeuse nature dans le personnage idéal imaginé par Immermann. On ne peut nier cependant que ce drame n'indiquât de généreux efforts et un progrès manifeste. Quelque temps après, Immermann, nommé à un poste plus élevé dans la magistrature, était envoyé en résidence à Düsseldorf. Jusque-là, il n'avait habité que de petites villes ou des villes dépourvues de ressources et d'excitations littéraires; le voilà dans une cité qui n'est pas, sans doute, une capitale, mais où les arts sont en honneur, où il y a une école de peinture, un théâtre, une société d'élite, une jeunesse passionnée pour les choses de l'esprit et de l'imagination. Passer de Münster et de Magdebourg à Düsseldorf, c'était vraiment pour Immermann passer de la Béotie dans Athènes. Il a raconté lui-même, dans ses *Mémoires*, la joie naïve que lui firent éprouver ses premières relations avec le directeur de l'école de peinture, l'excellent M. Schadow. Un autre ami bien dévoué qu'il eut vers cette époque, ce fut le poëte dramatique Michel Beer, frère du compositeur illustre à qui la scène lyrique doit *Robert le Diable* et *les Huguenots*. Michel Beer, auteur de deux drames estimés, *Struensée* et *le Paria*, était un digne confident des poétiques projets d'Immermann; et soit qu'il le vît à Düsseldorf, soit qu'il entretînt avec lui une correspondance, aujourd'hui publiée, il le soutenait de ses encouragements et de ses conseils. C'est encore à Düsseldorf qu'Immermann connut Christian Grabbe, ce violent et malheureux génie. L'horizon du poëte s'agrandissait. Un jour viendra où il se sentira encore à l'étroit dans sa petite ville des bords du Rhin; à un puissant artiste comme celui-là, il fallait une action féconde à exercer; sa nomination à Düsseldorf n'en fut pas moins un événement considérable dans sa vie, et les années qu'il y passa ne furent pas des années stériles. Une grande tragédie historique, *l'Empereur Frédéric II*, d'ingénieuses comédies, *les Travestissements*, *l'Espiègle comtesse*, *l'École des dévots*, un petit poëme comique intitulé *Tulifantchen*, que Henri Heine appelait l'épopée Colibri; une nouvelle, *le Carnaval et la Somnambule*, un second recueil de poésies, un poëme symbolique, *Merlin*, et une trilogie dramatique dont le fils de Pierre le Grand est le héros, *Alexis* : voilà les œuvres d'Immermann pendant les premières années de son séjour à Düsseldorf. En même temps il préparait de brillantes études poétiques d'après des romans du moyen âge, il ébauchait *Tristan et Isolde* et *le Chevalier au cygne*. Son activité était infatigable. Aucune de ces œuvres, excepté peut-être la seconde partie de la trilogie d'*Alexis*, ne donnerait la mesure exacte de son talent; pour apprécier toute la valeur d'Immermann, il faut le voir passer ainsi d'un drame à une comédie, d'une comédie à une épopée métaphysique, sans jamais atteindre son idéal, mais aussi sans épuiser jamais son inspiration et sa verve. Cette activité d'Immermann parut d'une manière éclatante le jour où il prit hardiment la direction du théâtre de Düsseldorf. Ce fut là un des épisodes les plus curieux de l'histoire littéraire de ce temps-ci. La situation du théâtre, en Allemagne, était décourageante pour les vrais poëtes. Raupach, héritier de Kotzebue, écrivain sans art, poëte sans poésie, mais constructeur assez habile de drames et de comédies, inondait l'Allemagne de ses insipides productions. Peu à peu les esprits cultivés renoncèrent à aller au théâtre, et comme Schiller et Gœthe n'avaient plus l'attrait de la nouveauté pour le public inférieur, il arriva que les manœuvres dramatiques restèrent les maîtres du champ de bataille. C'est alors que Charles Immermann entreprit de récon-

cilier la société d'élite avec les représentations de la scène. Il était poëte, il se fit directeur de théâtre. M. Schadow, le directeur de l'école de peinture, un compositeur éminent, M. Mendelssohn, et un jeune poëte à qui l'on doit plusieurs drames pleins d'inspirations hardies, M. Frédéric d'Uechtriz, s'associèrent ardemment à son œuvre. Tandis qu'à Berlin, à Vienne, à Munich, à Dresde, on ne connaissait que le répertoire de Kotzebue, les drames bourgeois de l'honnête Iffland, où les rapsodies de M. Raupach, Immermann faisait de la scène de Düsseldorf ce qu'avait été la scène de Weimar sous la direction de Gœthe. Il déploya même une activité que ne connut jamais l'auteur de *Faust*. Aucun détail ne l'effrayait : il donnait des leçons aux acteurs et, par les acteurs, au public. Il expliquait lui-même la pièce à ceux qui devaient l'interpréter, il en marquait avec force la pensée dominante, et ne permettait pas qu'un acteur, dans la composition de son rôle, altérât l'harmonie de l'ensemble. Cette troupe, organisée par ses soins, n'a pas eu d'artistes de génie comme les Schrœder, les Fleck, les Louis Devrient, ces grands acteurs formés par Lessing, par Schiller et par Gœthe, mais elle a eu plus que nulle autre le sentiment de l'unité, le dévouement à l'œuvre commune. Malgré tant de talents et d'efforts, la tentative d'Immermann, très-brillante au point de vue littéraire, ne parvint pas à se soutenir. N'était-elle pas condamnée d'avance dans une ville secondaire et en face d'un public qui ne pouvait se renouveler? La partie la plus vivante de ces spectateurs auxquels s'adressait le poëte, c'étaient les maîtres et les élèves de l'école de peinture, public d'élite, mais trop spécial. Immermann, pour atteindre son but, aurait dû se placer au milieu d'un grand centre. Qu'arriva-t-il? L'homme qui s'était flatté de créer des relations fécondes entre le théâtre et le peuple ne réussit qu'à faire de la scène de Düsseldorf une espèce de musée poétique, une sorte d'exposition universelle, où les œuvres les plus intéressantes de la littérature dramatique en Angleterre, en Espagne, en France même, étaient ingénieusement étudiées. Quant au théâtre spécialement national, il n'en était plus question. Cette exposition ne pouvait se prolonger longtemps. L'entreprise d'Immermann avait commencé avec l'hiver de 1834; le 1er avril 1837, il fit réciter sur la scène de touchants et poétiques adieux à son public. Une telle tentative, malgré l'insuccès final, fait le plus grand honneur à l'auteur d'*Alexis*. Toutes les fois qu'on parlera du théâtre allemand depuis Schiller, et des efforts qui ont été faits pour le régénérer, une grande place devra être accordée à Immermann. Quelque temps avant de quitter la direction du théâtre, il termina un grand roman, *les Épigones* (1835), auquel il travaillait depuis longues années et qui devait être le tableau de la société au 19e siècle. Ce roman est une des œuvres les plus complètes d'Immermann; tous ses défauts et toutes ses qualités y sont réunis. Des peintures fortes, des portraits bien tracés, beaucoup d'observation, de la finesse, une préoccupation très-vive des problèmes du présent et de l'avenir, voilà ce qui fait l'intérêt de cet ouvrage. Malheureusement l'harmonie et la mesure, si nécessaires à une telle œuvre, en sont tout à fait absentes. La force dégénère souvent en violence; à côté de portraits ressemblants, on rencontre maintes caricatures. L'impression de l'ensemble a quelque chose d'amer et de pénible. Cette inspiration misanthropique se transforme d'une manière heureuse dans son roman de *Münchhausen* (1838), composition railleuse où la grâce inoffensive de l'*humour* corrige la vivacité de la satire. Il y a çà et là des trésors de poésie dans cette œuvre aristophanesque. Un épisode de *Münchhausen*, espèce d'idylle rustique tracée avec le plus vif sentiment de la nature, a réveillé le goût des choses simples et inspiré peut-être à M. Berthold Auerbach ces *Histoires de village* dont le succès a été un événement dans la littérature allemande de nos jours. La dernière œuvre dramatique d'Immermann, la plus remarquable, à notre avis, c'est la tragédie de *Ghismonda*. L'ardent poëte commençait à jouir du fruit de ses travaux; la critique, longtemps indifférente ou hostile, lui prodiguait ses encouragements; la considération publique l'entourait; les représentants officiels de la littérature savante ne dédaignaient plus ses efforts, et l'université d'Iéna venait de lui envoyer solennellement un diplôme de docteur; la jeunesse elle-même, qui ne lui pardonnait guère ses opinions politiques (car Immermann, si audacieusement novateur en littérature, était fort peu sympathique au mouvement libéral de ce temps-là, et n'y voyait qu'une contrefaçon de la France), la jeunesse, qui en 1832, dans cette tumultueuse assemblée démocratique appelée *la fête de Hambach*, avait brûlé une de ses brochures, reconnaissait enfin chez lui la loyauté d'une âme généreuse. L'année où il publiait *Münchhausen* (1838), à propos du vingt-cinquième anniversaire de la délivrance de l'Allemagne, il racontait en termes éloquents la cérémonie célébrée dans les provinces rhénanes (*la fête des volontaires à Cologne, sur le Rhin*, Cologne, 1838), et lui-même il prenait part à cette fête en lisant publiquement à ses compagnons d'armes des strophes enthousiastes qui rappellent les chants de Théodore Kœrner. Les préventions auxquelles il avait été longtemps en butte semblaient donc dissipées; le présent et l'avenir lui souriaient; il venait de se marier en 1839, et, dans la douce exaltation de son bonheur, il écrivait son poëme de *Tristan et Isolde*, qui semble le poëme de l'amour; cette harmonie, cette sérénité, qui l'avaient fui si longtemps, allaient peut-être couronner ses efforts; il était sur le point de réaliser l'idéal de sa vie, quand une maladie de quelques jours l'emporta, le 25 août 1840. Il n'y avait pas un an qu'il était

marié, il n'y avait pas dix jours que sa jeune femme venait de lui donner un fils. Charles Immermann est un des plus généreux esprits de l'Allemagne au 19e siècle; poëte incomplet, écrivain fougueux, il avait plus d'ardeur que de talent, et il ne parvint jamais à cette harmonie de la pensée et de la forme qui est le but suprême de l'art. Qu'importe? si aucune de ses œuvres ne donne l'idée complète de ce qu'il a été, sa vie elle-même est une œuvre qu'on ne saurait interroger sans de salutaires émotions. On peut consulter, sur la vie et les œuvres d'Immermann, sa biographie, par M. Adolphe Stahr (*Karl Immermann, von Adolf Stahr*), et un recueil d'études publiées par le poëte Ferdinand Freiligrath (*Karl Immermann, Blætter der Erinnerung an ihn, herausgegeben von Ferdinand Freiligrath*, 1 vol., Stuttgardt, 1842); l'ouvrage du poëte Christian Grabbe, intitulé *le Théâtre de Düsseldorf* (*das Theater in Düsseldorf*, Düsseldorf, 1835); les deux volumes de M. Frédéric d'Uechtriz sur les arts et les artistes à Düsseldorf (*Blicke in das düsseldorfer Kunst-und Künstlerleben*, Düsseldorf, 1839-1840); et les diverses histoires de la littérature allemande contemporaine, particulièrement celles de M. Julien Schmidt et de M. Joseph Hillebrand. Tout récemment, mademoiselle Ludmila Assing, nièce de M. Varnhagen d'Ense, a publié la biographie d'une femme d'élite qui a joué un rôle important dans la vie privée d'Immermann. Voyez *la Comtesse Elisa d'Ahlefeldt, la femme d'Adolphe de Lutzow, l'amie de Charles Immermann* (*Gräfin Elisa von Ahlefeldt, die Gattin Adolphs von Lutzow, die Freundin Karl Immermann's. Eine Biographie von Ludmilla Assing*, Berlin, 1857.) — Les œuvres complètes d'Immermann ont été publiées en quatorze volumes à Düsseldorf. S. R. T.

IMPARATO (1) (François), peintre napolitain, fut élève de Perino del Vaga, et reçut des leçons du Titien, dont il s'appropria si bien la manière que l'on a confondu ses tableaux avec ceux de ce grand maître; il florissait à Naples en 1565. Son *St-Pierre martyr*, dans l'église de ce nom, passe pour un de ses meilleurs ouvrages. On cite encore son *Martyr de St-André* dans l'église de Ste-Marie. — Imparato (Jérôme), fils du précédent, voyagea pour se perfectionner par l'étude des modèles; et se forma d'après les maîtres vénitiens et lombards, dont il a imité le style et le coloris. Il acquit une réputation supérieure peut-être à son mérite réel; mais sa vanité lui avait fait des ennemis qui cherchèrent à le rabaisser au-dessous de sa valeur. Il mourut vers 1620. La ville de Naples possède plusieurs beaux ouvrages de cet artiste, entre autres un tableau de l'*Immaculée conception* dans l'église de ce nom, et celui du *Rosaire* à St-Thomas d'Aquin. M. Valery vante son *Assomption* au plafond de Ste-Marie *la Nuova* (*Voyage en Italie*, t. 3, p. 340). Lanzi mentionne honorablement ces deux artistes dans son *Histoire de la peinture*. W—s.

(1) La *Biografia universale* le nomme mal *Imperato*, d'après *Dizionario di Bassano*.

IMPERATO (Ferrante), naturaliste sur lequel on regrette de n'avoir pas de renseignements plus complets, naquit dans le 16e siècle à Naples, où il exerça la profession de pharmacien avec une grande réputation. Dès sa jeunesse il montra beaucoup de penchant pour l'étude de l'histoire naturelle; et il avait commencé une collection de minéraux qui devint par la suite très-considérable. Il établit un jardin pour y cultiver des plantes rares; et on le vit rechercher les conseils et les leçons des plus célèbres naturalistes de l'Europe. Il comptait au nombre de ses correspondants ou de ses amis Mathiole, qui le cite honorablement dans ses ouvrages, Melchior Guilandinus, Barthél. Maranta, Aldrovande, Chisius, Gasp. Bauhin, etc. Dès 1570, Maranta lui dédia ses deux livres *Della teriaca e del mitridate*, par une épître dans laquelle il le qualifie un très-habile botaniste (*semplicista ecelentissimo*). Il avait fait un grand nombre d'observations et d'expériences sur la vipère, ainsi que sur les propriétés médicales qu'on lui attribue. En 1573, il consultait à ce sujet Aldrovande dans une lettre que J. Fantuzzi a publiée à la suite des *Memorie della vita di Aldrovandi*, p. 252. Fabius Colonna s'est plu à consigner dans les préfaces de ses ouvrages les services que lui avait rendus Imperato, dont il loue le savoir, la modestie et l'obligeance. Tant de témoignages honorables n'ont pas empêché de contester à Imperato le seul ouvrage qu'on ait de lui. Il est intitulé *Dell' istoria naturale libri XXVIII*, Naples, 1599, in-fol. min. fig., édit. rare; celle de Venise, 1672, in-fol., moins bien exécutée que la précédente, est augmentée de quelques *Observations botaniques* de J.-Marie Ferro, pharmacien à l'hospice (*speziale alla sanità*). Cet ouvrage a été traduit en latin, Cologne, 1695, in-4°. Les premiers livres traitent des différentes espèces de terre; les suivants, des minéraux, des plantes et de leurs vertus, et enfin des animaux; en sorte que l'auteur passe en revue les différentes classes de l'histoire naturelle avec plus ou moins de développements. La dédicace, adressée au vice-roi de Naples, est signée de François Imperato, l'un des fils de Ferrante, qui devait être alors d'un âge avancé. Dans la préface Ferrante nomme toutes les personnes dont il a reçu des secours pour la rédaction de son ouvrage, entre autres Nicol.-Ant. Stelliola (*voy.* ce nom), génie universel et l'un de ses meilleurs amis. Cependant Placcius, dans son *Theatrum anonymor.*, p. 215, avance, sans aucune preuve, que Ferrante avait acheté de Stelliola, pour cent piastres, le manuscrit de cet ouvrage avec la permission de s'en déclarer l'auteur. Cette assertion absurde a trouvé des échos; mais elle a été réfutée solidement par Nicodemo dans ses additions à la *Biblioteca napoletana* de Toppi, p. 77 et 78. W—s.

IMPERIALE (François), né dans le 14e siècle à Gênes, d'une noble famille, passa jeune en Espagne

et s'établit à Séville, où il ne tarda pas à se faire connaître par ses talents pour la poésie. Ces mêmes talents le firent, non-moins que sa naissance, accueillir à la cour de Henri III, roi de Castille, dont il devint un des principaux ornements. Le fameux marquis de Santillane (*voy.* Mendoza) dans sa *Lettre au connétable de Portugal* sur l'origine de la poésie espagnole, met Imperiale au premier rang des poëtes contemporains et fort au-dessus de tous ceux qui l'ont précédé. Argote de Molina, dans son *Histoire de la noblesse d'Andalousie* lui donne les mêmes éloges, et rapporte une pièce qu'il avait composée en octaves à la louange d'Angélina de Grèce, femme de Diego Gonzales de Contreras, regidor ou gouverneur de Ségovie. Thomas Sanchez (*voy.* ce nom) dans la préface de sa *Colleccion de poesias castellanas,* fait une honorable mention d'Imperiale et nous apprend qu'il avait composé un *poëme* sur la naissance de Jean II, fils et successeur de Henri III. Joseph Rodriguez de Castro a donné quelques fragments des poésies d'Imperiale dans la *Bibliotheca española,* Madrid, 1781, t. 1er, p. 296-97, 337 et 345. Enfin Tiraboschi, si jaloux de tout ce qui peut intéresser la gloire de l'Italie, revendique pour elle Imperiale, et dans une note de la *Storia della letterat.*, t. 6, p. 837, a réuni tous les témoignages honorables que nous venons d'énumérer. Son poëme sur la naissance de Jean II, en 1405, prouve qu'Imperiale florissait encore au commencement du 15e siècle; mais on ignore les particularités de sa vie et la date de sa mort. Ses poésies sont conservées dans différentes bibliothèques d'Espagne, notamment dans celle de l'Escurial. W—s.

IMPERIALI (Jean-Vincent), poëte et littérateur distingué, naquit à Gênes, vers la fin du 16e siècle, d'une des plus illustres familles de cette ville. Son père (Jean Imperiali), élevé à la dignité de doge en 1617, lui ouvrit la carrière des emplois publics. Nommé ambassadeur près de Philippe IV, roi d'Espagne, le fils sut mériter la confiance de ce prince, qui le chargea de terminer différentes négociations avec le duc de Mantoue et la cour de Rome. Il avait assuré à sa patrie la protection de l'Espagne : il lui rendit un service non moins important, en purgeant les côtes des nombreux pirates qui les infestaient; et tant qu'il eut le commandement des galères, le pavillon génois fut respecté dans la Méditerranée. Il s'occupa ensuite d'embellir la ville de Gênes, et de lui procurer les établissements utiles dont elle manquait. L'affabilité de ses manières et sa générosité l'avaient rendu l'idole du peuple : le sénat craignit qu'il n'eût le projet d'usurper le pouvoir, et le condamna au bannissement. Imperiali ne réclama point contre cette injuste mesure : la culture des lettres charma sa retraite; et quand il lui fut permis de rentrer dans sa patrie, il se hâta d'y revenir. Il mourut à Gênes, vers 1645, dans un âge avancé. Il avait obtenu, de son vivant, la réputation d'un grand poëte; mais la postérité ne paraît pas avoir confirmé le jugement des contemporains. On cite de lui : 1° *Lo Stato rustico,* Gênes, 1611; Venise, 1615, in-12. C'est un poëme en vers *sciolti,* sur les travaux de la campagne : il fut reçu avec applaudissement; mais, dit Tiraboschi, il ne peut soutenir la comparaison avec la *Coltivazione* d'Alamanni; 2° *il Rittrato del Cazalino abbozzato, poéma in quarta rima,* sans date ni indication du lieu de l'impression, in-4°; Bologne, 1637, même format; 3° *gl'Indovini pastori; la Santa Teresa;* 4° *i Funerali del cardinale Orazio Spinola*; 5° *Cento discorsi politici*, etc. Il avait donné, dans sa jeunesse, une édition de la *Jérusalem délivrée* de Tasse, Gênes, 1604, in-12, avec de nouveaux arguments à la tête de chaque chant; et il fut, dit-on, aussi l'éditeur des *Opere spirituali* du chanoine Bat. Vernacia, son compatriote. Imperiali était membre de la plupart des académies italiennes qui florissaient de son temps. W—s.

IMPERIALI (Jean-Baptiste), médecin et littérateur, d'une branche de la famille génoise de ce nom, établie à Vicence, naquit dans cette ville en 1588. Il fit ses premières études à Vérone avec beaucoup de distinction, et fréquenta ensuite l'université de Bologne, où il eut pour maîtres Jérôme Mercuriali et Frédéric Pendosi, deux des plus célèbres professeurs de cette école, qui en compte un si grand nombre. Après avoir terminé ses cours, il vint à Padoue, où il prit ses degrés en médecine : il s'y lia particulièrement avec Fr. Picolomini, jeune médecin qui se délassait de la pratique de son art par la culture des lettres; et à son exemple, il s'appliqua à la poésie latine. Il revint enfin à Vicence, et il y reçut un accueil si flatteur, qu'il prit la résolution d'y passer ses jours : ce fut en vain qu'on lui offrit les plus grands avantages pour l'attirer à Venise, à Messine, à Padoue; il persista dans son projet de terminer sa carrière à Vicence, et il mourut en cette ville le 26 mai 1625. Imperiali était doué d'une extrême facilité : son éloquence était douce, fleurie et abondante; et ses idées se présentaient à son esprit dans l'ordre le plus convenable. A l'âge de vingt-deux ans, il publia une *Défense* d'Alexandre Massaria, habile médecin, son compatriote; et ce petit écrit eut tant de succès, qu'il s'en fit jusqu'à six éditions en quelques mois. Ses *Poésies latines* ont quelque chose de la douceur de Catulle, qu'il avait choisi pour modèle; et les critiques italiens ne les jugent pas indignes du chantre de Lesbie. Mais son principal ouvrage est un recueil d'observations, intitulé *Exotericarum exercitationum libri duo,* Venise, 1605, in-4°. — *Jean* Imperiali, son fils aîné, naquit à Vicence en 1602; il étudia la médecine à Padoue, et revint l'exercer dans sa patrie, où il mourut vers 1670. On a de lui : 1° Une *Dissertation historico-médicale sur la peste qui désola l'Italie en* 1630, Vicence, 1631, in-4°; 2° *Musæum historicum et physicum*, Venise, 1640, in-4°. La première partie de cet ouvrage, ou le *Musæum historicum,* a été réimprimée

à la suite des *Apes urbanæ* de Léon Allatius, Hambourg, 1711, in-4°. C'est une suite de cinquante quatre éloges des hommes les plus célèbres dans la littérature, avec leurs portraits. Le *Musæum physicum* contient des observations sur le caractère de ces différents personnages, et des réflexions sur l'influence que les circonstances physiques ont pu avoir à l'égard du développement de leurs dispositions naturelles. 3° *Le Notte Barberine overo de quesiti e discorsi fisici, medici,* etc., libr. v, Venise, 1663, in-4°. W—s.

IMPERIALI (Joseph-René), cardinal, est moins connu à ce titre que par la protection éclairée qu'il accorda aux lettres. Il naquit à Gênes, en 1651, de l'illustre famille connue sous ce nom. Après avoir terminé ses études avec éclat, il reçut les ordres sacrés, et ne tarda pas d'être pourvu des premières dignités ecclésiastiques. Nommé cardinal en 1690, et, quelque temps après, gouverneur de Ferrare, il s'appliqua surtout à ranimer en cette ville le goût des sciences et des arts utiles. Il se faisait remarquer, dans les assemblées du sacré collége, par sa prudence; et il avait si bien réussi à captiver l'estime des autres cardinaux, qu'au conclave tenu en 1730, après la mort d'Innocent XI, il aurait été élu pape à l'unanimité, si la cour d'Espagne ne lui eût formellement donné l'exclusion. Le cardinal Imperiali mourut à Rome, le 4 janvier 1737, âgé de 85 ans. Il fit des legs considérables aux pauvres, et chargea le prince de Francavilla, son neveu, de disposer sa riche bibliothèque dans un local ouvert au public. Il fixa aussi, par son testament, une somme annuelle pour l'entretien et l'accroissement de cette collection, l'une des plus précieuses qu'ait jamais formées un particulier. Le savant P. de Montfaucon a fait l'éloge de la bibliothèque Imperiali dans son *Diarium italicum* (p. 237); et Fontanini en a rédigé le catalogue, Rome, 1711, in-fol. (*voy.* Just. Fontanini). Il en a paru un second en italien, Rome, 1793, 2 vol. in-8°. Le palais du cardinal Imperiali était l'asile de tous les savants : ce prélat les encourageait par ses largesses, faisait imprimer à ses frais leurs ouvrages et appelait sur eux l'attention publique. Parmi les hommes distingués qui ont éprouvé les effets de sa bienveillance, on cite principalement Philippe della Torre, et Fontanini, qu'il nomma son bibliothécaire. Giust. Chiapponi a publié : *Legazione del card. Gius. Ren. Imperiali à Carlo III rè delle Spagne l'an.* 1711, Rome, 1712, in-4°. W—s.

IMPERIALI-LERCARI (François-Marie), doge de Gênes, célèbre par ses démêlés avec Louis XIV. Ce prince, qui voulait imprimer à tous les gouvernements le respect de ses armes, avait fait bombarder Alger en 1683; il attendait l'occasion de faire éprouver un châtiment semblable à quelque puissance d'Italie, pour la détacher de l'alliance de l'Espagne. Les Génois avaient été pendant cent cinquante ans fidèles à l'alliance de cette couronne : le sénat ayant fait armer quatre galères, Louis XIV feignit de croire qu'elles étaient destinées à se réunir aux Espagnols pour agir contre lui, et demanda non-seulement que ces galères fussent immédiatement désarmées, mais encore que les états des galères lui fussent livrés. Comme la république refusait de se soumettre à cette violence, le marquis de Seignelai se présenta devant Gênes, le 17 mai 1684, avec une nombreuse escadre; et il commença presque aussitôt à bombarder cette superbe ville. Douze mille trois cents bombes y furent lancées avant le 28 mai; et l'escadre française ne se retira que lorsqu'elle eut épuisé toutes les munitions qu'elle avait apportées. Les Génois, cependant, ne perdirent point courage : ils soutinrent cette calamité sans démentir leur fierté; et déjà ils s'attendaient à une nouvelle attaque, lorsque le pape interposa ses bons offices pour rétablir la paix. Par sa médiation, un traité fut signé à Versailles, le 12 février de l'année suivante : le doge Imperiali se rendit à Paris avec quatre sénateurs, pour déclarer à Louis XIV, au nom de sa république, qu'elle était affligée d'avoir encouru son indignation. Imperiali remplit cette mission avec noblesse et dignité : il parla au roi debout, mais couvert; et son discours, qui était respectueux, fut conforme aux expressions que lui dictait Seignelai. Le roi l'écouta avec bonté, et le traita avec infiniment de politesse et d'égards. Aussi le doge, en comparant la conduite de Louis XIV avec celle de ses ministres, ne put s'empêcher de dire : « Le roi ôte à nos cœurs la liberté « par la manière dont il nous reçoit; mais les mi- « nistres nous la rendent. » On sait que, lorsque, après lui avoir montré les curiosités de Versailles, Seignelai lui demanda ce qu'il y trouvait de plus remarquable, le doge répondit : *C'est de m'y voir.* S. S—i.

INCHBALD (Élisabeth Simpson, plus tard mistriss), Anglaise, célèbre comme actrice et comme femme de lettres, naquit le 15 octobre 1753, au bourg de Standingfield (comté de Suffolk). Ses parents, catholiques romains, étaient de pauvres fermiers qui ne subvenaient qu'avec peine aux besoins de leur nombreuse famille, et qui, par conséquent, étaient loin de pouvoir donner une éducation brillante à leurs huit enfants. Élisabeth avait huit ans quand son père mourut. Sa mère, moins assidue à l'exploitation de la ferme qu'à la fréquentation du théâtre, lui en inspira le goût, ainsi qu'à ses frères et sœurs. Ce goût, très-vif chez l'orpheline, fut encore fortifié par la lecture des romans, qui lui peignaient le grand monde, la capitale et la vie sous d'étincelantes couleurs et qui lui firent prendre la maison maternelle en horreur. « Plutôt cent fois mourir que de rester éternellement ici, » dit-elle un jour à sa mère, n'ayant encore que treize ans. En 1770, son frère George s'étant fait comédien, Élisabeth, quoique affectée d'un bégaiement assez fort, résolut de suivre la même carrière. Elle se présenta donc à Griffiths, directeur des théâtres de Norwich et de

Bury, pour qui elle avait conçu et conserva longtemps une vive affection, et qui néanmoins ne l'admit pas dans sa troupe. S'étant rendue à Londres, où ses sœurs étaient mariées, elle s'y trouva en grande relation avec les comédiens, entre autres avec Inchbald, qui s'éprit de passion pour la jeune miss, mais qui n'en obtint alors que la promesse d'une correspondance épistolaire. De retour à Standingfield, le séjour de la campagne devint plus insupportable que jamais à Élisabeth. Elle sollicita encore, mais inutilement, son admission au théâtre de Norwich. Enfin, dominée par un penchant irrésistible, et voyant d'ailleurs la position gênée de sa famille, un matin, 11 avril 1772, elle quitte seule le toit de sa mère, lui laissant une lettre par laquelle elle l'instruit de son départ, mais sans lui faire connaître ses projets. Légère d'argent, riche d'espérance et un paquet de hardes sous le bras, elle gagne lestement la grande route à travers champs et se jette dans la première voiture qui roule vers Londres. Que va faire miss Simpson dans cette grande ville? Elle y connaît une parente qui loge dans le Strand; elle ira la trouver; blottie sous son aile, elle s'initiera aux merveilles de la capitale, où elle pense qu'un nouveau destin va naître pour elle; au pis aller elle reprendra au bout de quelques jours la route de Standingfield, après avoir écrit des lettres bien soumises à sa mère et satisfait sa fantaisie. Malheureusement en débarquant au Strand à dix heures du soir, elle apprend que sa parente n'est plus à Londres. Un coup de foudre ne l'eût pas plus abasourdie. Émus de ses larmes, les gens de la maison qui lui annoncent l'affligeante nouvelle consentent à lui donner l'hospitalité pour une nuit; mais tout à coup cette promptitude de générosité lui semble suspecte : tous les piéges auxquels peut être en butte une jeune fille, et dont les romans lui ont offert les exemples, lui reviennent en tête; elle quitte brusquement la chambre où elle vient d'entrer, et toujours son paquet sous le bras essaye de louer un pied-à-terre dans une auberge, se coupe dans ses explications, est mise à la porte comme une aventurière, heureuse encore de n'être pas livrée au constable, erre ainsi dans les rues jusqu'à deux heures du matin, et n'est enfin admise qu'à peine dans une autre maison, sous prétexte d'attendre la voiture qui doit passer : encore faut-il qu'elle paye d'avance la place qu'elle n'a point envie de prendre, et il ne lui reste plus que quelques schellings. Cependant sa beauté la fit remarquer de quelques personnes. Un acteur de Drury-Lane obtint d'elle quelque confiance, et, en retour de la sincère relation de ses aventures, lui donna le conseil, en apparence désintéressé, de se livrer à la carrière du théâtre, où, lorsqu'elle aurait vaincu à force de travail son défaut de prononciation, ses charmes devaient lui valoir sinon la première place, du moins un rang honorable et une riche indépendance. Mais le désintéressement est rare : tout habile comédien que pût être le conseiller, il oublia trop tôt son rôle d'ami; la jeune miss, effarouchée, renonça sans hésiter aux avantages de sa protection sans toutefois renoncer au théâtre, et sur-le-champ elle courut offrir sa bonne volonté à King. La conversation fut très-plaisante entre ce directeur de Drury-Lane et l'aspirante villageoise, à laquelle il demanda ce qu'elle savait, où elle avait joué, et si elle se doutait de ce que c'était que le théâtre : les réponses de miss Simpson lui eussent semblé fabuleuses, s'il ne les avait ouïes de ses oreilles. Cependant il ne la découragea pas : elle était belle, mais il lui déclara que pour le présent il ne pouvait l'engager. Alors elle écrivit à une de ses sœurs pour lui annoncer son arrivée, et logea chez elle, sans discontinuer ses démarches auprès des acteurs de Drury-Lane. Tout à coup un souvenir d'amitié l'engage à se présenter chez Inchbald, un d'eux. Inchbald était un excellent homme; il accueillit la jeune fille, dont les charmes l'avaient déjà frappé, et la recommanda à un de ses amis qui allait prendre la direction du théâtre de Bristol. Miss Simpson n'eut effectivement qu'à paraître, elle fut engagée sur sa figure, et l'obligeant directeur se chargea de son éducation théâtrale, et même aussi de sa dépense jusqu'à ce qu'elle fût capable de figurer sur la scène. Dans tout cela la villageoise ne voyait que des avances qu'elle rembourserait par son talent. Quel fut donc son désappointement lorsqu'un soir, après la leçon, une déclaration positive de son directeur vint lui apprendre qu'il ne se payait point de ces chimères? Lancer un bol de thé bouillant à la tête du séducteur, s'enfuir au plus vite, puis, tout en se félicitant, réfléchir amèrement sur sa situation, enfin aller de nouveau demander conseil au bon Inchbald, tels furent les résultats de cette subite rupture. Son affliction était extrême; elle comprenait que la carrière était fermée pour elle, car elle ne voulait plus aller faire sa cour aux directeurs; et pourtant son désir de paraître sur la scène était plus vif que jamais. Heureusement Inchbald, touché de sa naïveté, de sa vertu, à laquelle il fallait bien croire après l'aventure du bol de thé, sans doute aussi de tout ce qu'il y avait de charmant dans le caractère comme dans la figure de la jeune personne, se résolut à l'épouser : elle accepta. Tous deux étaient catholiques. Inchbald avait trente-sept ans; Élisabeth en avait dix-neuf. Ce mariage, célébré le 9 juin 1772, changeait du tout au tout sa position. Sûre désormais d'avoir un appui et de faire incessamment partie de quelque troupe comique, elle consacra joyeusement ses journées aux études théâtrales, rendit tolérable sans le vaincre complétement son défaut de prononciation, et bientôt débuta médiocrement sur le théâtre de Bristol, dans le rôle de *Cordelia* de la tragédie du *Roi Lear*, où son mari jouait le rôle du roi. Après un voyage à Londres et à Standing-

field, les deux époux obtinrent un engagement au théâtre d'Édimbourg. Des applaudissements universels accueillirent la débutante, et les journaux les plus âcres rendirent justice aux grâces de sa personne, au naturel et à la finesse de son jeu. Bien différente de tant d'artistes que la louange enivre et endort, mistriss Inchbald n'en mit que plus de soins à se rendre digne de la faveur du public; et pendant quatre ans de suite Édimbourg la cita comme la première de ses actrices dans l'emploi des amoureuses. L'arrivée de mistriss Yates, une des favorites du parterre de Londres, interrompit cette prospérité. Édimbourg se partagea en deux factions, et quelque temps les deux rivales luttèrent sans grande inégalité : mais personne moins que mistriss Inchbald n'était de force à l'emporter dans une guerre où la morgue, la cabale, la satire, la calomnie étaient les premiers éléments et les conditions du succès. Lasse des provocations et des attaques de sa rivale, mistriss Inchbald quitta la place ainsi que son époux, qui lui-même avait eu des altercations avec le public, et tous deux passèrent en France (1776), où Inchbald espérait mettre à profit un art qu'il possédait, celui de peindre en miniature; mais, cet espoir ne s'étant pas réalisé, ils revinrent, au bout de trois mois, en Angleterre, où, pendant quelque temps, ils vécurent dans une pénurie extrême. Enfin ils furent engagés au théâtre d'York. Mistriss Inchbald n'y eut pas moins de succès qu'à Édimbourg, et, comme dans cette capitale, son aimable caractère, son irréprochable conduite lui concilièrent la bienveillance et l'estime générale. C'est vers le même temps que les époux Inchbald contractèrent avec la famille Kemble une liaison intime et qui ne fut jamais altérée. Élisabeth, quoique sincèrement attachée à son mari, n'éprouvait aucun amour pour lui; la teinte de mélancolie dont presque toutes ses pensées avaient été empreintes depuis son enfance allait sans cesse s'assombrissant, par suite peut-être du vide de son cœur, et devenait menaçante pour sa santé. Inchbald aussi était malade, et il expiait par le spleen, par une vieillesse anticipée les bonnes fortunes de sa jeunesse : il mourut en 1778. En vain le directeur du théâtre d'York fit à la veuve les propositions les plus avantageuses pour la retenir parmi sa troupe; elle était résolue de retourner à Londres, où, malgré les instances de quelques-uns de ses amis catholiques qui la pressaient de renoncer au théâtre, elle débuta à Covent-Garden dans le rôle de *Bellario* du drame de *Philastre* (3 octobre 1780); mais elle fut loin d'avoir la même réputation qu'en Écosse, les cabales et le luxe de ses rivales l'éclipsaient complétement. Elle continua pourtant au moins trois ans de paraître sur la scène, accepta momentanément un engagement à Dublin : puis, obéissant toujours à l'attraction qui l'entraînait vers la capitale comme au centre de toutes les merveilles, au seul théâtre digne d'elle, elle fit sa rentrée à Covent-Garden. Toujours actrice secondaire, elle sut alors s'y créer une réputation brillante comme auteur comique. Sa première pièce, bien que ce ne fût qu'une bluette, une féerie, ou cadre à décors, à musique et à danse, plut également au parterre, aux aristarques du feuilleton, au caissier de Hay-Market (1783). Profitant habilement de l'occasion, elle envoie au directeur Colman une autre pièce qui depuis un an dormait anonyme dans les cartons de Harris à Covent-Garden, et qui ne fût jamais sortie de ces catacombes si elle n'eût pris ce parti. Un nouveau succès encore plus éclatant fut la récompense de sa hardiesse; et dès ce moment elle fut du nombre de ces auteurs que le public attend et qui n'attendent point le public. On devine que sa condition à la scène n'en fut pas beaucoup meilleure : ses camarades du beau sexe la jalousèrent et la détestèrent un peu plus qu'auparavant, et ne négligèrent rien pour l'empêcher de conquérir les grands rôles. Excédée de ces tracasseries, désenchantée des coulisses, et désormais sûre de se suffire par sa plume, mistriss Inchbald dit définitivement adieu au théâtre en 1789, pour se vouer exclusivement à la littérature. Déjà six pièces d'elle avaient été représentées; elle en composa neuf autres de 1789 à 1805; deux romans pendant le même intervalle attestèrent encore sa fécondité. Elle s'en tint là, s'avouant sans doute qu'en écrivant davantage, elle ne réussirait qu'à se répéter, et ne voulant point ennuyer ses lecteurs en remaniant toujours les mêmes idées. Son nom pourtant était trop frais dans la mémoire du public pour qu'on ne lût point avidement tout ce qu'elle signerait. Elle ne voulut plus participer qu'à des réimpressions de recueils dramatiques qu'elle enrichit de notices biographiques et de remarques critiques. Tout en applaudissant à la détermination sage qu'elle prit de se retirer de bonne heure de l'arène littéraire et de ne point user son nom, nous regrettons qu'elle ait refusé de publier les *Mémoires de sa vie*. Elle les écrivit cependant ou du moins elle commença à les écrire, mais elle ordonna expressément par son testament que ce que l'on en découvrirait fût anéanti : on obéit. Un libraire lui avait offert mille livres sterling pour obtenir seulement une première partie de ces mémoires, n'eût-elle conduit l'héroïne que jusqu'à Londres, sans entamer encore ses courses et ses désappointements dans cette égoïste capitale. Néanmoins elle tenait une espèce de journal qu'on a trouvé parmi ses papiers après sa mort, et que Boaden (1) a publié dans le *Frazer's Magazine*; on en a inséré l'analyse en français dans le *Panorama littéraire de l'Europe*, t. 2, p. 231-49, Paris, 1833,

(1) Boaden (*James*), littérateur anglais, né en 1762 à Whitehaven (comté de Cumberland) et mort le 16 février 1839, a composé des pièces de théâtre, des romans et quelques autres ouvrages. Les mémoires qu'il a publiés sur Kemble, sur mesdames Siddons, Jordan et Inchbald, sont dédiés au roi George IV. L.

n-8°. Mistriss Inchbald était à l'aise; ce qu'elle laissa de bien à sa mort montait à cinq mille livres sterling (cent vingt mille francs), fruit de ses économies et même de ses privations, qu'on aurait prises pour de l'avarice, mais qu'elle s'imposait dans le louable but de secourir ses amis et surtout sa famille, dont elle fut constamment la bienfaitrice. Pas une femme en Angleterre n'était plus respectée qu'elle; et les dames les plus scrupuleuses se faisaient un honneur de la voir et de la traiter en amie, tant sa réputation était à l'abri du soupçon, merveille rare si l'on songe qu'elle s'était échappée à seize ans du foyer maternel, que sans chaperon et sans argent, elle avait couru les rues, les hôtels garnis et les théâtres de Londres, qu'elle avait été actrice à dix-huit ans, veuve à vingt-cinq ans, indépendante le reste de sa vie. Cependant, douée d'une beauté remarquable, elle aimait à être admirée, et disait quelquefois, presque sérieusement, à mistriss Siddons, sœur du célèbre acteur Kemble: « Ne « venez pas ici; je ne veux pas rester près de « vous. Si vous ne vous en allez pas, je m'en irai, « parce que vous êtes plus jolie que moi. » La dégradation de ses charmes fit le chagrin de sa vieillesse et lui causa d'amers regrets qu'elle a exhalés naïvement dans son journal. Ce motif l'empêchait souvent de se montrer en public; et même lorsqu'en 1820 Kemble, sur le point de partir pour la Suisse, vint lui faire ses adieux, elle détourna la tête tout le temps que dura la visite, afin qu'il ne vît pas son visage. Quoique son écriture presque illisible fût pleine de fautes d'orthographe, sa conversation, ses manières exerçaient un attrait puissant sur toute personne de quelque valeur. Ce ne fut, au reste, qu'avec beaucoup de peine qu'elle consentit à paraître devant madame de Staël, qui, s'étant rendue à Londres, témoigna un vif désir de la connaître. Mistriss Inchbald, redoutant sa visite, la prévint en allant elle-même dans une maison où cette femme célèbre se trouvait. « Elle eut non-seule- « ment des attentions pour moi, dit mistriss Inch- « bald, mais encore elle me questionna; elle me « pria de lui expliquer pourquoi je fuyais la so- « ciété. — Parce que je crains, lui répondis-je, la « solitude qui la suit. — Quoi! sentiriez-vous plus « votre solitude en sortant d'ici que vous ne la « sentiez avant d'y venir? — Oui! — Il me semble « pourtant que notre société devrait au contraire « animer vos esprits. Pourquoi donc sentiriez- « vous davantage votre solitude? — Parce que je « n'aurai personne à qui je puisse dire que je vous « ai vue, personne à qui je puisse décrire votre « air, personne à qui je puisse répéter les éloges « que vous avez bien voulu donner à ma *Simple* « *histoire*, personne pour jouir de ces éloges que « moi-même. — Ah! c'est que vous n'avez pas « d'enfants. » En achevant ces mots, elle se tourna « avec une touchante tendresse vers une jeune per- « sonne charmante, sa fille, et me peignit si bien « le bonheur d'être mère, qu'elle me renvoya chez « moi plus triste par le contraste de nos situations « sous ce rapport, que par la comparaison de l'état « si différent de nos fortunes. » Mistriss Inchbald s'est représentée elle-même dans *Simple histoire*. Le délicieux caractère de miss Milner la montre trait pour trait dans sa jeunesse, et fait sentir ce qu'elle dut être plus tard. Elle mourut le 1er août 1821 à Kensington-House, espèce de communauté où elle s'était retirée comme pensionnaire dans ses dernières années, et où elle remplissait avec une grande régularité ses devoirs religieux. Voici la liste de ses ouvrages : 1° Quinze pièces dramatiques, savoir : 1. *Je vais vous dire ce que c'est*, comédie, 1786 (c'était son coup d'essai); on y trouve un vrai talent d'observation, de la finesse, du dialogue, de charmants portraits. Cependant elle ne parvint à faire jouer cette pièce que postérieurement et grâce au succès du *Ballon*. 2. Le *Conte mongol, ou la Descente du ballon*, comédie-féerie (on devine sur ce titre que c'est la bagatelle par laquelle elle débuta comme auteur et qui tira de la poudre des cartons le manuscrit son aîné); 3. *les Apparences sont contre eux*, farce, 1786; 4. *le Souhait de la veuve*, farce, 1786; 5. *l'Enfant de la nature*, comédie, 1788; 6. *Minuit*, comédie, 1788; 7. *C'est comme cela*, comédie, 1788; 8. *l'Homme marié*, comédie, 1789; 9. *les Voisins*, comédie, 1791; 10. *Tout le monde a ses défauts*, comédie, 1793; 11. *le Jour de la noce*, comédie, 1794; 12. *les Femmes d'autrefois et les Demoiselles d'aujourd'hui*, 1797; 13. *les Vœux d'un amant*, 1798; 14. *le Sage d'Orient;* 15. *Se marie-t-on, ne se marie-t-on pas?* 1805. 2° Deux romans : 1. *Simple histoire*, Londres, 4 vol. in-12, 1791; 2. *la Nature et l'Art*, Londres, 1796, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages sont au nombre des plus jolies productions échappées à une plume féminine. Une grâce exquise, du naturel, de la délicatesse, l'art de peindre et de graduer soit les sentiments, soit les passions, un style élégant, léger et clair, une morale pure et persuasive intimement fondue avec le récit, sont les qualités dominantes de ces charmantes compositions, véritables chefs-d'œuvre dans le genre tempéré. *Simple histoire*, surtout, répond complétement à son titre. Point d'emphase, point de catastrophes extraordinaires, point d'ambitieuses prétentions : les personnages semblent de ceux qu'on voit tous les jours dans le monde, et pourtant leurs portraits ne tardent point à captiver fortement. Les scènes sont artistement filées, le dialogue glisse avec fluidité, et au milieu de tout cela l'auteur s'efface si complétement qu'on ne songe à demander son nom que lorsqu'on est au bas de la dernière page du dernier feuillet, et qu'en apercevant le mot *fin* on dit *déjà*. Ces beautés se retrouvent, mais à un degré de perfection moindre, dans *la Nature et l'Art*, dont le sujet est moins heureux et l'exécution moins élégamment finie, mais qui peut-être décèle quel-

quefois plus de maturité, plus de profondeur. Ces deux romans ont été traduits en français : *Simple histoire*, par Deschamps (avec Després, notre collaborateur), Paris, 1791, 4 part. in-8° ou 4 vol. in-18; par Léon de Wailly, Paris, 1842, in-12; et par un anonyme, Paris, 1849, in-8°; *la Nature et l'Art*, par Deschamps et Després, ibid., 1796, 1 vol. in-8° ou 2 vol. in-18. Il y a de ce dernier roman une traduction plus récente par M. Paquis, sous le titre de *Henri et William*, Paris, 1830, 2 vol. in-12. 3° Les trois recueils suivants : 1. *Recueil de comédies du théâtre anglais, avec préfaces biographiques et critiques*, Londres, 1806-1809, 25 vol. in-12; 2. *Recueil de farces et autres petites pièces*, 1808, 7 vol. in-12 et in-18; 3. *Théâtre moderne*, 1809, 10 vol. in-12; 4° *Vie et mémoires de mistriss Inchbald*, 1824, in-8°. Cet ouvrage n'est point celui que l'auteur refusa de composer pour les libraires de Londres, celui dont elle brûla ou fit brûler le manuscrit avant sa mort; c'est une série de lettres confidentielles écrites à diverses personnes de sa famille. La lecture en est fort attachante; et l'abandon, l'évidente sincérité de la plume qui court sur le papier sans s'occuper du public, captivent bien plus, instruisent bien mieux que tant de volumineux mémoires, où la fatuité, le mensonge et l'ineptie se disputent la palme. P—OT et P—RT.

INCHOFER (MELCHIOR), jésuite hongrois, né à Ginsin en 1584, s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence; mais il l'abandonna pour les mathématiques et la théologie, et finit par solliciter son admission chez les jésuites. Il était à Rome, où il avait été conduit par le désir de s'instruire; et aussitôt qu'il eut terminé son noviciat, ses supérieurs l'envoyèrent à Messine, pour y enseigner les mathématiques, dont l'étude était fort négligée en cette ville, depuis la mort de Fr. Maurolico. Dans la vue de se rendre agréable aux habitants de Messine, il publia, en 1630, une dissertation sur la lettre qu'ils prétendent leur avoir été adressée par la Ste-Vierge. Cette pièce, qui montre l'excessive crédulité de l'auteur, fut déférée à la congrégation de l'*Index*, et Inchofer cité devant ce tribunal. Il se justifia facilement des reproches qu'on lui faisait; mais la dissertation demeura supprimée, et on ne lui permit de la reproduire qu'à condition d'en changer le titre, et de retrancher les passages qui seraient indiqués par un commissaire du tribunal. Inchofer passa encore deux années en Sicile, occupé à déchiffrer d'anciens manuscrits; et il revint ensuite à Rome, où il devait trouver des secours abondants pour l'exécution du projet qu'il avait formé de publier le martyrologe romain avec des notes explicatives et des preuves. Il fut détourné de ce travail par l'évêque d'Agria (George Jacosith), sur l'invitation duquel il se chargea d'écrire l'histoire ecclésiastique de Hongrie. Le premier volume de cet ouvrage resta plusieurs années entre les mains des censeurs, avant qu'on pût obtenir la permission de l'imprimer. Dans l'intervalle, Inchofer avait eu une dispute assez vive avec Zacharie Pasqualigo, qui soutenait qu'il était permis de mutiler les enfants pour donner plus d'agrément à leur voix; et Inchofer, pour avoir réfuté les pitoyables arguments de son adversaire, s'était fait des ennemis de tous les musiciens. Le séjour de Rome lui devint donc insupportable; et il sollicita de ses supérieurs la direction d'un collége où il pourrait reprendre son travail sur le martyrologe; on lui assigna celui de Macerata, d'où il passa quelques années après à Milan, afin de prendre connaissance des manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne, relatifs à son objet; mais il mourut dans cette ville, épuisé de fatigues, le 28 septembre 1648, à l'âge de 64 ans. Inchofer avait sans doute beaucoup d'érudition : mais il manquait de goût et de critique; et il n'a laissé aucun ouvrage digne de la réputation dont il a joui pendant sa vie. On citera de lui : 1° *Epistolæ B. Mariæ Virginis ad Messanenses veritas vindicata ac erudite illustrata*, Messine, 1629, in-fol., première édition fort rare; la seconde est intitulée *De epistola B. Mariæ Virginis;* et quoique imprimée à Rome, elle porte l'indication de Viterbe, 1632, parce qu'on sentit qu'il serait inconvenant qu'un livre publié sans approbation parût l'avoir été sous les yeux mêmes de la censure. 2° *Tractatus syllepticus, in quo quid de terræ solisque motu vel statione secundum sacram Scripturam sentiendum*, etc., Rome, 1633, in-4°. L'auteur y combat le système de Copernic, qu'il ne pouvait plier à ses idées; mais il emploie les citations plus que les raisonnements. Un passage d'une lettre d'Holstenius à Peiresc, rapporté dans les *Mémoires* de Niceron (t. 35, p. 329), fait soupçonner Inchofer d'avoir été l'un des persécuteurs de Galilée. 3° *Historia sacræ latinitatis, hoc est de variis linguæ latinæ mysteriis*, Messine, 1635, in-4°; Munich, 1638, in-8°. Cet ouvrage est plein de recherches curieuses; mais on y trouve entre autres idées singulières que les bienheureux s'entretiendront quelquefois en latin dans le ciel. 4° *Annales ecclesiastici regni Hungariæ*, Rome, 1644, in-fol., t. 1er. Ce volume, qui est rare, est le seul qui ait paru; il ne va que jusqu'à l'an 1059; il a été réimprimé à Presbourg de 1795 à 1797, en 4 volumes in-8°. 5° *De eunuchismo dissertatio ad Leon. Allatium.* Elle est imprimée dans les *Symmicta* d'Allatius, lib. 2, p. 397-413. 6° Quelques petits ouvrages contre Scioppius; comme Inchofer craignait de se compromettre avec ce fougueux adversaire, il les publia sous le masque d'*Eugenius Lavanda.* Il a laissé des mémoires sur le droit, l'histoire ecclésiastique, l'astronomie, etc., indiqués dans les *Apes urbanæ* d'Allatius, et dans la *Bibliothèque* du P. Sotwel; mais c'est par erreur qu'on lui a attribué la *Monarchie des Solipses*, satire virulente contre l'institut des jésuites. Son confrère, le P. Oudin, a démontré, par des raisons sans réplique, que cet ouvrage

appartient à Jules-Clément Scotti. On peut consulter, pour des détails, la *Vie d'Inchofer*, par le P. Oudin, dans le tome 35 des *Mémoires* de Niceron; et le *Dictionnaire* de Chaufepié, où l'on a essayé de présenter quelques objections au P. Oudin touchant le véritable auteur de la *Monarchie des Solipses*. W—s.

INCLEDON (Charles), chanteur anglais, né dans le comté de Cornouailles vers 1764, était le fils d'un médecin de campagne. Ne se sentant point de vocation pour la thérapeutique, il passa, dès l'âge de huit ans, à la cathédrale d'Exeter comme choriste, sous le célèbre compositeur Jackson; mais il ne paraît point qu'il en ait profité pour devenir un habile contre-pointiste : c'est même tout au plus si, sortant de ses mains, il savait la musique par principes. Heureusement la nature l'avait bien doué : sa voix était juste, sonore, étendue. Avec de semblables qualités, on peut s'étonner qu'à quinze ans il se soit avisé de déserter la sacristie pour le tillac d'un navire, et de prendre service à bord du vaisseau *le Formidable*, qui faisait voile pour les Indes orientales. Cependant la beauté de sa voix, jointe à l'amabilité de son caractère, le fit connaître et bien recevoir de son capitaine, et par suite du commandant de la flotte, l'amiral Pigot, qui l'envoyait chercher souvent afin de chanter avec lui et l'amiral Hughes. De retour à Londres, ces braves marins lui donnèrent des lettres de recommandation pour Sheridan et pour Colman (1783) : elles ne lui servirent pas à grand'chose, car les deux superbes directeurs, plus difficiles à contenter, en fait de chant, que les deux amiraux, éconduisirent le solliciteur, et Incledon se rabattit sur le théâtre de Southampton : Collins l'admit volontiers parmi ses acteurs, après l'heureux début qu'il fit dans le rôle d'*Alfonse* du *Château d'Andalousie*. Il trouva ensuite un engagement pour Bath, et, dans cette ville de plaisirs, de luxe et de bon ton, il devint un des favoris du public : protégé par Rauzzini, qui l'introduisit dans les concerts, il y gagna des sommes assez rondes. A la fin de 1789, il passa au Vauxhall, et, au mois d'octobre 1790, on lui permit de paraître sur les planches de Covent-Garden. Le succès qu'il obtint dans le rôle de *Dermot* du *Pauvre soldat* lui valut un engagement avantageux qui ne l'empêcha ni de courir les concerts spirituels et autres, ni de visiter pendant ses mois de congé l'Irlande, où jamais artiste chantant ne jouit d'une vogue plus éclatante, ni enfin de traverser l'Atlantique pour faire entendre aux oreilles anglo-américaines les sons qu'avaient tant admirés Dublin et Londres. Ce dernier voyage fut peu fructueux. A son retour en Angleterre, Incledon trouva les places prises à tous les théâtres, et, au lieu d'avoir la patience d'attendre qu'il s'ouvrît une porte pour lui, il se mit à parcourir la province, prenant le titre de *mélodiste nomade*, et chantant presque exclusivement des morceaux de sa composition. Il se proposait de donner ainsi une série de concerts à Worcester, lorsque, au commencement de 1826, une affection paralytique le força de se mettre au lit; il n'en sortit plus, et quelques semaines après (11 février 1826) il cessa de vivre. Il avait été marié deux fois. Incledon fut quelque chose de plus que le Ponchard anglais. Son triomphe était la romance de salon : il la chantait avec méthode, âme et sûreté; mais sa voix limpide, légère et brillante, avait quatorze cordes pleines sans le fausset, et, avec cette addition, y compris les notes de tête, elle embrassait, à une note près, la triple octave. Du reste, il n'usait que sobrement de ces riches avantages, et les amateurs de chants simples et un peu nus le regardaient comme le dernier représentant du vrai chant anglais. P—ot.

INDARTE (José-Rivera), poëte et journaliste argentin, naquit à Córdova, capitale de la province de ce nom, au moment de l'émancipation des colonies hispano-sud-américaines (1810). Il figure parmi les adversaires les plus décidés et les plus redoutables du célèbre Rosas, alors gouverneur et capitaine général de Buenos-Ayres, ou, à parler vrai, chef suprême et absolu de la Confédération argentine. On assure que Indarte, vivement recommandé au gouverneur par le général Oribe, commença par servir la cause qu'il devait combattre plus tard avec une énergie fiévreuse. Il débuta dans la presse vers 1835, par un écrit intitulé *Vœu de l'Amérique* (*Voto de America*), dans lequel il demandait très-sensément qu'on tentât d'établir des rapports diplomatiques et commerciaux avec l'Espagne, disposée depuis longtemps à sanctionner les faits accomplis, et à reconnaître l'indépendance de ses anciennes colonies. Ce plaidoyer, publié avec l'assentiment du gouvernement argentin (il est permis de le supposer), valut à l'auteur des critiques nombreuses et fort acerbes, de la part de ces politiques à outrance de tous les temps et de tous les pays, qui, le danger passé et la guerre terminée depuis dix ans, faisaient montre de leur patriotisme, et croyaient servir la cause nationale en prodiguant à leur ancienne métropole et à ses hommes d'État les plus grossières injures. L'ennemi futur du général Rosas répondit victorieusement à ses détracteurs (*Defensa del voto de America*, Buenos-Ayres, *Imprenta argentina*, 1835). Bientôt, d'imprudentes paroles, ou quelques expressions malsonnantes, le firent mettre en prison. Rendu à la liberté, Indarte s'embarqua pour l'Amérique du Nord; il y apprit l'anglais, l'italien, et étudia avec ardeur l'histoire et l'économie politique. Il traita dans les journaux plusieurs questions fort importantes, celle de l'annexion du Texas entre autres, et quelques-uns de ses mémoires furent réimprimés à Madrid, par l'Imprimerie royale, sur l'ordre du gouvernement espagnol, lequel, sans doute, lui tenait compte de ses premiers écrits. Enfin, il reçut le titre de membre de la société abolitioniste des

États-Unis : en 1839 il revint dans la Plata. — A cette époque, la guerre civile avait revêtu, dans ces malheureuses contrées, d'effroyables proportions. La France était intervenue dans la lutte, et soutenait ouvertement les ennemis de Rosas, en protégeant Montevideo et en prêtant l'appui de son escadre au général Lavalle. Arrivé à Montevideo, Indarte y prit la direction du journal *el Nacional*, qu'il rédigea seul avec un incontestable talent; en même temps, il adressait une correspondance au *Commercio*, l'organe le plus important de la presse brésilienne. Mais ce travail de tous les jours ne suffisait pas à son activité dévorante. Bientôt, une publication hebdomadaire sort des presses du *Nacional*, pour continuer, sous une forme dithyrambique et avec ce titre bien significatif (*Tirteo*), la guerre déclarée par Indarte au gouverneur de Buenos-Ayres. Mais tous ces pamphlets devaient être effacés par celui-ci : *Rosas et ses adversaires* (*Rosas y sus opositores*), Montevideo, 1843, 1 vol. in-8°. Nous ne saurions avoir l'intention d'analyser cette sanglante satire, qui, avec toutes les proportions d'un livre, n'aurait aujourd'hui qu'un intérêt presque nul pour nos lecteurs : nous dirons seulement qu'elle se terminait par la liste nécrologique des victimes du despote, qu'il intitula *Tables de sang* (*Tablas de sangre*). Ce dernier chapitre, ces affreux détails, dont nous n'entendons pas garantir l'exactitude, soulevèrent la colère du gouverneur, qui répéta, dit-on, plusieurs fois ce souhait sinistre : « Personne ne me délivrera donc de cet homme (1)? » A cette œuvre de parti, écrite avec la violence de style qui lui était habituelle, Indarte ajouta cet appendice : *Es accion santa matar á Rosas* (tuer Rosas est une action sainte). Le nouveau monde peut à bon droit, on en conviendra, railler la vieille Europe : il la dépasse dans l'ardeur de ses passions politiques et par l'énergie des expressions de sa polémique. Certes, dût-on remonter aux plus mauvais jours de nos révolutions, on aurait peine à rencontrer une haine aussi implacable, traduite dans un pareil langage. — Nous pourrions citer encore de nombreuses brochures de Rivera Indarte (*Demostracion de la legitimidad de la independencia de la republica del Paraguay; la Intervencion anglo-francesa en el Rio de la Plata*, etc.), sans épuiser la liste de ses productions. Mais son organisation ne tarda pas à succomber sous le poids de ce labeur et des vives émotions de cette lutte incessante, et bientôt il fut contraint d'aller chercher dans un repos complet et sous un ciel plus clément le rétablissement de ses forces épuisées. Il partit pour Desterro, capitale de la province brésilienne de Ste-Catherine, vers le milieu de l'année 1845, et y mourut, après une agonie de plusieurs mois; emporté par le poison, suivant les uns (Magariños Cervantes, *Estudios historicos, politicos y sociales sobre el Rio de la Plata*, p. 289); succombant, d'après l'opinion du plus grand nombre, aux atteintes d'une maladie chronique des organes de la respiration. Rien n'autorise, en effet, à inscrire le nom d'Indarte à la suite de ses fameuses *Tables de sang*. A. D—M—Y.

(1) « *¿ No habra nadie que me libre de este hombre ?* » (*Estudios historicos, politicos y sociales sobre el Rio de la Plata*, por D.-A. Magariños Cervantes, Paris, 1854, p. 291.)

INDIBILIS, prince des Inergètes, las du joug des Romains, s'unit à Mandonius, autre prince espagnol, et marcha contre les alliés de Rome; mais attaqué par Cneius Scipion, l'an 218 avant J.-C., il vit ses troupes, levées à la hâte, se disperser aussitôt. Indibilis et Mandonius se joignirent alors aux Carthaginois, qu'ils abandonnèrent ensuite pour embrasser le parti des Romains victorieux. Les premiers marchaient pour punir ces deux chefs de leur défection, lorsque Indibilis en donna promptement avis à Cneius Scipion, qui lui envoya un renfort considérable, avec lequel ce prince défit les Carthaginois en bataille rangée, l'an 215 avant J.-C. Deux années après, Publius Scipion étant assiégé dans son camp, le perfide Indibilis se ligua de nouveau avec les Carthaginois et leur amena 7,000 hommes. En vain Publius sortit de ses retranchements pendant la nuit pour aller à sa rencontre et pour le combattre avant qu'il eût fait sa jonction : secouru à temps par la cavalerie numide et par les Carthaginois réunis, le prince espagnol fondit sur l'armée de Publius Scipion, qui périt dans le combat, 213 ans avant l'ère chrétienne. Pendant toute cette guerre, longtemps mêlée de succès et de revers, mais où Rome finit par triompher grâce à l'ascendant du jeune Scipion, Indibilis et Mandonius cherchèrent à usurper la domination de l'Espagne, trahissant tour à tour les deux partis. Apprenant que Scipion était tombé malade, ils firent des levées considérables et attaquèrent les alliés de Rome. Scipion, rétabli, marcha contre eux avec toute son armée. Ils levèrent aussitôt de nouvelles troupes pour se mettre en état de résister; mais, atteints dans un défilé par la cavalerie de Lélius, l'an 207 avant l'ère chrétienne, ils furent défaits, prirent la fuite, abandonnèrent tout leur bagage au vainqueur, et se sauvèrent accompagnés seulement de quelques soldats. N'ayant plus aucun espoir, Indibilis et Mandonius implorèrent la clémence de Scipion, qui, se laissant fléchir, n'exigea d'eux qu'une grosse somme d'argent et des otages pour les tenir dans le devoir. B—P.

INDORTÈS, chef des Celtibériens, dans le voisinage de l'Ébre, remplaça Istolatius, tué en bataille rangée contre Amilcar; et, ayant rassemblé à la hâte 50,000 hommes, ouvrit aussitôt la campagne, l'an 232 avant J.-C. Ses troupes peu aguerries n'osant se mesurer avec les Carthaginois victorieux, il se retira sur une hauteur et s'y retrancha; mais Amilcar força ses retranchements et lui fit 10,000 prisonniers. Indortès prit la fuite et tomba, peu de temps après, au pouvoir des Carthaginois, qui lui crevèrent les yeux et l'atta-

chèrent à une croix, pour effrayer par ce supplice quiconque voudrait s'opposer à leur domination en Espagne. B—P.

INÈS DE CASTRO, issue d'une maison illustre de Castille qui était alliée aux rois d'Espagne et de Portugal, unissait à un esprit distingué la beauté et la grâce qui en font le charme le plus puissant. C'est à ces avantages qu'elle dut et sa célébrité et ses malheurs. Son père, Pierre-Fernand de Castro, s'était fixé à la cour de Portugal; Inès y fut placée très-jeune, en qualité de dame d'honneur, auprès de la princesse Constance, épouse de l'infant dom Pèdre, fils d'Alphonse IV. L'amitié la plus tendre l'attachait à Constance : la mort prématurée de cette princesse lui causa la plus vive douleur; l'expression en était si touchante par sa sincérité, que dom Pèdre aimait à pleurer avec elle sa jeune et vertueuse compagne. La sympathie des regrets l'avait rapproché d'Inès : il les oublia auprès d'elle, et la sensible Inès, accoutumée à partager les larmes de l'infant, partagea aussi ses sentiments. Sa naissance, quoique élevée, ne l'appelait point au trône, et si l'amour voulait l'y placer, la politique l'en éloignait. Les courtisans, envieux de tous ceux qui obtiennent la faveur des princes, et redoutant l'influence que l'élévation d'Inès donnerait à ses frères Alvarez et Ferdinand, éveillèrent l'attention d'Alphonse sur les conséquences de la liaison de dom Pèdre et sur la nécessité de la rompre; mais les amants trompèrent sa vigilance, et un hymen secret, sanctionné par le pape, unit l'infant à la belle Inès, en présence de l'évêque de la Guarda. Les mêmes courtisans peignirent la désobéissance de dom Pèdre des couleurs les plus propres à irriter Alphonse, prince violent et vindicatif, et lui apprirent le mariage de son fils avec toutes les réflexions qui devaient blesser son orgueil et exciter son courroux. Ils n'y réussirent que trop bien. Inès s'était retirée à Coïmbre; elle y vivait dans une solitude embellie par l'amour, et la naissance de deux enfants ajoutait encore à son bonheur, lorsqu'il fut troublé par les instances du roi, qui pressait dom Pèdre de dissoudre les nœuds qui l'attachaient à elle. Inès, en le rendant père, avait acquis de nouveaux droits à la tendresse de son époux, dont, chaque jour, la résistance aux désirs d'Alphonse s'exprimait avec plus d'énergie. Indigné de l'inutilité de ses efforts, le roi se rendit à Coïmbre auprès d'Inès, espérant par des menaces arracher à la crainte ce que son fils refusait à ses vœux. Attendri par la beauté d'Inès, ému à l'aspect de ses enfants, le roi sentit fléchir sa colère; son âme flottait irrésolue entre le pardon et la vengeance; mais les discours des courtisans, et particulièrement les conseils d'Alvarez Gonzalez, Pierre Coello et Diego Lopez Pachéco, qui avaient juré la perte d'Inès, détruisirent cette disposition favorable. La dureté naturelle d'Alphonse servit leurs coupables projets; il finit par céder à leurs instances insidieuses, et la mort d'Inès fut résolue !.... L'on n'attendait, pour l'exécution de cet odieux dessein, que l'éloignement de dom Pèdre. Un jour que ce prince était parti de grand matin pour la chasse, les assassins pénétrèrent dans l'appartement d'Inès, encore endormie. Sa beauté, sa jeunesse, la douceur pleine de charme répandue sur ses traits, n'amollirent point les cœurs de ces barbares : ils se précipitent sur elle; la violence de leur action éveille Inès, et ses beaux yeux, en s'ouvrant, rencontrent les poignards levés sur sa tête. N'ayant d'autres armes que ses pleurs et ses prières, elle les employa vainement. Cette beauté touchante, qui eût attendri des tigres, ne put désarmer ces hommes féroces : elle tomba percée de plusieurs coups; les assassins n'abandonnèrent leur victime qu'après avoir vu s'exhaler son dernier soupir. Redoutant alors la vengeance de dom Pèdre, ils se sauvèrent en pays étranger. A la nouvelle de cet horrible attentat, qu'Alphonse, dit-on, ne désavoua pas, dom Pèdre, désespéré, courut aux armes contre son père. Aidé par les frères d'Inès, il ravagea les provinces où les biens des meurtriers étaient situés, et jura de ne se soumettre qu'alors que les assassins d'Inès lui auraient été livrés. Cependant les larmes et les instances de sa mère obtinrent le sacrifice de sa rébellion; mais, malgré sa soumission, le prince conserva au fond du cœur la plus ardente soif de vengeance. Alphonse mourut en 1357; dom Pèdre monta sur le trône de Portugal. Son premier soin fut d'atteindre les bourreaux d'Inès. Pachéco était mort en France; Alvarez et Coello, réfugiés en Castille, lui furent livrés par le souverain de ce royaume (Pierre le Cruel). Emmenés en Portugal, ces misérables furent appliqués à la question, jugés et condamnés à mort. Mais leur supplice ne suffisait pas à la haine de dom Pèdre : il le fit précéder par les plus cruelles souffrances. Quelques historiens vont même jusqu'à dire qu'il aida de ses propres mains à les torturer. Haletants et mutilés, ils furent exposés sur un échafaud. Ils respiraient encore; on leur arracha le cœur, qu'on offrit tout palpitant à dom Pèdre. Sa vengeance fut à peine assouvie par le sanglant spectacle dont il venait de repaître ses yeux. Les corps d'Alvarez et de Coello furent brûlés et leurs cendres jetées au vent. Après avoir immolé ces criminels, dom Pèdre rendit aux mânes d'Inès des hommages plus dignes d'elle : il fit assembler les états du royaume à Castanado, y déclara son mariage en présence du nonce, en fit dresser un acte qui fut publié en Portugal avec la plus grande pompe, fit reconnaître les enfants nés de son mariage avec Inès habiles à succéder à la couronne, et, après avoir fait exhumer le corps de cette princesse infortunée, il ceignit son front du diadème et voulut qu'on rendît les honneurs souverains à ses restes insensibles. Tous les corps et les grands de l'État la saluèrent reine, et les bienfaits de son époux se répandirent sur tous ceux qui l'avaient servie. Deux superbes mausolées en marbre blanc

s'élevèrent, par les ordres de dom Pèdre, dans le monastère royal d'Alcobaça, l'un destiné à Inès, l'autre réservé pour lui-même. L'inconsolable dom Pèdre ne cessa d'arroser les cendres d'Inès de ses larmes, jusqu'au jour où la mort, en le réunissant à son épouse, ensevelit sous la tombe son amour, sa douleur et sa haine contre la mémoire de ses assassins. La fin tragique d'Inès, arrivée, selon Puffendorff, en 1335, a fourni un épisode à l'auteur de la *Lusiade*, une tragédie à Lamothe, et la peinture, rivale de la poésie, a encore fait revivre, sous le pinceau d'un de nos artistes (M. de Forbin), à l'exposition de 1817, le souvenir de cette illustre victime. Comblée de tous les dons de la nature, de la fortune et de l'amour, Inès de Castro semble ne les avoir réunis que pour offrir une preuve nouvelle et frappante que la célébrité, chez les femmes surtout, est presque toujours ennemie du bonheur. D—L—D.

INGEBURGE, ou INGELBURGE (1), princesse danoise, remarquable par la destinée singulière qu'elle eut en France, était fille de Valdemar Ier et sœur de Canut VI, qui régnèrent en Danemarck pendant le 12e siècle. Philippe-Auguste, roi de France, fit demander cette princesse en mariage à Canut, déclarant qu'il ne voulait d'autre dot que la cession qui lui serait faite, par le contrat, de l'ancien droit que les rois de Danemarck avaient sur le royaume d'Angleterre, et un secours en vaisseaux. Richard Cœur de lion était alors détenu captif en Allemagne, et Philippe voulait profiter de son absence. Mais Canut et les états de Danemarck préférèrent offrir une somme de 4,000 marcs d'argent pour dot, et le roi de France souscrivit à cette condition. Ingeburge étant arrivée à Amiens, l'année 1192 ou 93, Philippe l'épousa immédiatement après. Tous les historiens du temps conviennent que la princesse était aussi belle que vertueuse; cependant Philippe, le lendemain des noces, lorsque le couronnement de son épouse eut lieu, manifesta pour elle un éloignement qui devint bientôt une aversion décidée. On ne put comprendre cette conduite du roi, dont on ignorait les motifs, et le peuple l'attribua à un sortilége. Ingeburge fut renvoyée de la cour, et Philippe prit la résolution de se séparer d'elle. Il allégua la parenté qu'il prétendait exister entre sa première femme Isabelle de Hainaut et la reine Ingeburge, du chef de Charles le Bon, comte de Flandre, fils de Canut IV, roi de Danemarck. Plusieurs évêques jugèrent cet obstacle suffisant, et le mariage fut déclaré nul. Le roi voulut renvoyer Ingeburge en Danemarck; mais elle refusa de partir et demanda à se retirer dans un couvent à Soissons. Elle y fut tellement abandonnée que, pour trouver le moyen de subsister, elle se vit réduite à vendre ses habits et sa vaisselle. Le roi de Danemarck fut indigné quand il apprit le traitement qu'avait éprouvé sa sœur. Il fit partir pour Rome son chancelier André, fils de Sunon, et l'abbé Guillaume, génovéfain français (*voy.* GUILLAUME d'Eskil), qui avaient conseillé le mariage; il les chargea de demander justice au pape. Célestin III, après quelques délais, envoya deux légats en France pour assembler un concile où serait examinée la validité de l'union; mais ce concile fut intimidé par l'influence de la cour, et se sépara sans avoir rien décidé. Philippe, regardant cette issue comme une preuve en sa faveur, contracta un nouveau mariage avec Marie-Agnès, fille du duc de Méranie. Ingeburge renouvela ses plaintes, et le roi de Danemarck les appuya. Innocent III, successeur de Célestin, donna ordre à son légat de déclarer nul le mariage de Philippe avec Marie-Agnès, et engagea le roi à reprendre Ingeburge, sous peine d'excommunication. Cette menace n'ayant point produit d'effet, un interdit fut jeté par le légat sur le royaume de France. Pendant huit mois les églises furent fermées, et l'on ne put enterrer que les corps de ceux qui avaient pris la croix. Philippe sévit d'abord contre les prêtres qui exécutaient l'interdit; mais, las enfin d'une résistance inutile, il demanda au pape que le procès fût revu. On tint à Soissons, en l'année 1201, un concile où le roi et la reine parurent en personne. La reine était accompagnée des évêques et des docteurs que Canut lui avait envoyés de Danemarck. Après une séparation d'environ six ans, le roi de France rappela Ingeburge et renvoya Agnès, qui, à ce qu'on rapporte, en mourut de chagrin. Canut VI mourut l'année qui suivit cet événement; Philippe-Auguste termina sa carrière en 1223, et Ingeburge vécut jusqu'en 1236. M. Laporte Dutheil se proposait d'éclaircir, par des recherches approfondies, un point d'histoire sur lequel les auteurs français ont donné peu de détails et qui présente des obscurités; mais il n'a paru de ce travail que l'introduction, imprimée l'an 11 dans les *Mémoires de l'Institut, littérature et beaux-arts*, t. 4. Cette introduction contient : 1° L'exposé des relations de la France avec le Danemarck jusqu'à l'époque où Philippe-Auguste demanda en mariage la princesse Ingelburge; 2° le tableau de l'état politique de l'Europe, ainsi que les alliances de la maison royale de Danemarck avec la plupart des princes qui régnaient alors. C—AU.

(1) En danois *Ingeborg*.

INGEGNERI (ANGIOLO), littérateur moins connu qu'il ne mérite de l'être (1), naquit vers 1550 à Venise, d'une famille honorable de la bourgeoisie (2). On n'a pu trouver aucun détail sur les premières années de sa vie. A la fin de 1572, il avait achevé sa traduction *in ottava rima* du *Remède d'amour* d'Ovide; il la fit imprimer en 1576 à Avi-

(1) Tiraboschi se félicite de pouvoir donner le premier quelques détails sur la vie de cet écrivain, au moyen des lettres tirées des archives secrètes de Guastalla, qui lui avaient été communiquées par le P. Affo.

(2) Un de ses oncles était évêque de Capo-d'Istria, et un autre curé à Venise.

gnon, et, dans la dédicace au comte de Villachiara, il déclare que c'est le premier ouvrage sorti de sa plume. Il se trouvait en 1578 à Turin, lorsque le Tasse, malheureux et fugitif, vint y chercher un asile; le hasard voulut qu'il passât au moment où les gardes refusaient l'entrée de la ville à l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, le prenant pour un vagabond. Ingegneri, qui l'avait vu à Venise, s'empressa de le cautionner, le conduisit au palais de Philippe d'Este, et lui rendit pendant son séjour à Turin tous les services qui étaient en son pouvoir. Le Tasse, reconnaissant, lui permit de prendre une copie de son immortel poëme, dont il n'avait encore paru que deux chants, et Ingegneri s'empressa d'en préparer une édition qui fut imprimée à Casalmaggiore en 1581, in-4°, et qui fut reproduite la même année à Parme, in-4° et in-12 (1). Membre de l'Académie des *Olimpici* de Vicence, il avait, à la demande de ses confrères, entrepris une pastorale : *la Danza di Venere ;* il termina cette pièce sur les instances de la marquise de Soragna, qui la fit représenter sur le théâtre de la cour à Parme (1584) et voulut que sa fille y remplît le rôle d'*Amarillis*. Ce fut probablement le succès de cette pastorale qui lui valut son agrégation à l'Académie des *Innominati*. De Parme, où il n'était demeuré que peu de temps, Ingegneri revint à Vicence, où il donna en 1585 une édition des *Rime* de Curzio de Gonzague (*voy.* ce nom). Pauvre, marié et chargé d'enfants, ses travaux ne lui fournissaient pas les moyens de subvenir aux besoins de sa famille. Ferdinand II de Gonzague, touché de sa situation, lui offrit (décembre 1585) la place de directeur d'une fabrique de savon qu'il venait d'établir à Guastalla. Ingegneri ne crut pas pouvoir refuser un emploi qui devait le tirer d'embarras; mais, soit que son traitement ne fût pas en proportion avec ses besoins, soit qu'il manquât d'ordre et d'économie, il se vit forcé de contracter des dettes et fut mis en prison pour un billet de deux cents ducats fait à un marchand de Venise. Ferdinand, qui l'aimait véritablement, paya cette somme, et ce ne fut sans doute pas la seule fois qu'il vint à son secours. Cependant le Tasse gémissait de voir Ingegneri dans une position si peu en rapport avec ses talents : il lui ménagea la protection du cardinal Cintio Aldobrandini, et, du consentement de Ferdinand, Ingegneri quitta la fabrique de Guastalla pour aller à Rome remplir les fonctions de secrétaire du cardinal. En 1593, il donna des soins à la première édition de la *Gerusalemme conquistata* de son illustre ami, et l'année suivante il mit au jour son excellent traité *Del buon segretario*, dont il offrit la dédicace au cardinal Cintio, son Mécène. Dans un voyage qu'il fit à Venise en 1596, par ordre de son maître, il passa par Guastalla pour revoir Ferdinand de Gonzague, qui l'accueillit avec bonté et l'encouragea à terminer son *OEnone* (1). Il avait, en 1598, quitté le service du cardinal pour passer à celui du duc d'Urbin, qui lui témoignait beaucoup d'estime. Ce fut avec l'agrément de ce prince qu'en 1602 il accepta les offres que lui fit le duc de Savoie pour l'attacher à son service; mais les bontés de son nouveau maître ne purent le fixer longtemps à la cour de Turin. Il était de retour à Rome en 1607, et c'est de cette ville qu'est datée la dédicace de l'édition qu'il donna la même année, à Viterbe, du dernier poëme du Tasse, les *Sette giornate del mondo creato*. En 1609, il se trouvait une seconde fois en prison pour dettes, et sa vieillesse ne fut pas heureuse. Il mourut vers 1613, dans un âge avancé. Indépendamment des éditions citées dans cet article, on a de lui : 1° *De' rimedj contra l'amore*, Avignon, 1576, in-4°; Gênes, 1583, in-16; Bergame, 1604, in-8°. 2° *Danza di Venere, pastorale* (2), Vicence, 1584, in-8°; 3° *Del buon segretario libri tre*, Rome, 1594, in-4°; Venise, 1595, in-8°. Cet ouvrage, dit Apostol. Zeno (notes sur la *Biblioth.* de Fontanini t. 1, p. 157), très-bien écrit, est rempli de judicieux renseignements. L'édition de Venise est moins belle et moins correcte que la première. 4° *Della favola rappresentativa e del modo di rappresentare le favole seniche, discorso*, Ferrare, 1598, petit in-4°. Ce traité de la pratique du théâtre est fort estimé des Italiens; il a été réimprimé dans le tome 3 des œuvres de Guarini (1738, in-4°), dont Inghieri avait critiqué le *Pastor fido*. 5° *Tomiri, tragedia*, Naples, 1607, in-4°. 6° *Poesie scritte in dialetto veneziano*, Venise, 1613. Le Quadrio (t. 6, p. 75) lui attribue un poëme contre les alchimistes, intitulé *Palinodia dell' Argonautica*. Voy. la notice de Tiraboschi dans la *Storia della letterat. ital.*, t. 7, p. 1479. W-s.

INGENHOUSZ (Jean), savant naturaliste et chimiste hollandais, naquit à Breda en 1730. Après avoir exercé pendant quelque temps la médecine pratique dans sa ville natale, il partit pour Londres, où ses grands talents ne tardèrent pas à être dignement appréciés. Le célèbre Pringle, alors président de la société royale, ne se contenta pas d'applaudir aux travaux assidus du docteur hollandais : il l'honora jusqu'à sa mort de la bienveillance la plus délicate, de la plus tendre amitié. Par l'aménité de son caractère autant que par l'exactitude et le choix qu'il mit dans ses expériences et dans ses recherches, Ingenhousz s'acquit l'estime et la considération des premiers savants de l'Angleterre. Il fut élu membre de la société royale de Londres, et le succès de ses nombreux travaux prouva combien il était digne d'obtenir ce titre glorieux. L'impératrice Marie-Thérèse ayant eu la douleur de voir périr, victimes de la petite vérole, deux de ses enfants, elle chargea son ambassadeur à Londres de consulter le doc-

(1) Ces éditions sont regardées comme très-*précieuses* en Italie.

(1) C'est sans doute le titre d'une pièce qu'il avait alors sur le métier.

(2) Ginguené en donne l'analyse dans son *Histoire littérair d'Italie*, t. 6, p. 375.

teur Pringle sur le choix d'un médecin pour venir inoculer la famille impériale. Le président nomma le docteur Ingenhousz, qui se rendit de suite à Vienne; il inocula les princes et princesses de la maison d'Autriche avec le plus grand succès. Les premières familles de la capitale s'empressèrent de profiter du séjour du docteur Ingenhousz, auquel l'impératrice conféra le titre de conseiller aulique et médecin de la famille impériale, accompagnant cet honneur d'une pension considérable dont Ingenhousz a joui jusqu'à la fin de ses jours. L'empereur Joseph II témoigna toujours la plus grande estime pour son premier médecin; il l'admit très-souvent dans sa société particulière; il le visitait dans son cabinet et prenait plaisir à répéter avec lui des expériences physiques. Quelques années plus tard, Ingenhousz revint en Hollande; il voyagea successivement en France et en Allemagne, et finit par s'établir dans une maison de campagne à deux lieues de Londres, où il mourut le 7 septembre 1799. Les ouvrages qu'il a publiés se rapportent tous aux points les plus importants de la physique et de l'histoire naturelle. Ce sont : 1° Un *Mémoire sur l'électrophore*, lu à la société royale de Londres; 2° *Expériences sur les végétaux*, traduit en français par l'auteur lui-même, Paris, 1780; 2e édition, 1787 et 1789, 2 vol. in-8°; 3° *Nouvelles expériences et observations sur divers objets de physique*, traduit en français, Paris, 1785, 2 vol. in-8°. Ces trois ouvrages, écrits originairement en anglais, ont été traduits en hollandais par le docteur van Breda de Delft, ainsi que le suivant, écrit en français. 4° *Essai sur la nourriture des plantes*, traduit en anglais sous le titre d'*an Essay on the food of plants*, Londres, 1798. Le *Journal de physique*, publié par l'abbé Rozier, ainsi que les recueils périodiques anglais, contiennent un certain nombre de mémoires, fruits de recherches du docteur Ingenhousz. On lui doit le premier emploi des plateaux de verre dans les expériences électriques, et l'importante découverte que les végétaux vivants exposés à la lumière émettent et répandent dans l'atmosphère le gaz oxygène. Ingenhousz employa le premier l'air fixe (*gaz carbonique*) comme médicament, sans parler des nombreuses corrections qu'il a faites à différents instruments de physique. L'ouvrage intitulé *Nouvelles expériences* a été traduit en allemand, sous les yeux de l'auteur, et augmenté de quelques nouveaux mémoires par le P. Molitor, sous le titre de *Ingenhousz vermischen Schriften*, Vienne, 1784. Le docteur Schérer a traduit en allemand les *Expériences sur les végétaux*, Vienne, 1786, et les *Recherches physiques* en latin, sous le titre de *Ingenhouszii miscellanea physico-medica, edidit J.-A. Scherer*, etc. K—T.

INGENUUS (Decimus-Lælius), l'un des généraux qui tentèrent de se soustraire au joug de l'odieux Gallien, et que l'histoire désigne par le nom des *trente tyrans*, était d'une famille illustre; mais son mérite avait plus contribué que sa naissance à l'élever au poste important de gouverneur de la Pannonie. Sa douceur et sa prudence lui concilièrent l'affection des soldats et des habitants de la Mésie, qui se réunirent pour le proclamer empereur en 260. Ingenuus n'avait peut-être point ambitionné ce titre; mais, en le refusant, il n'en restait pas moins suspect à Gallien, dont il connaissait la cruauté, et il résolut d'opposer la force aux troupes qu'on enverrait contre lui. Vaincu au bout de quelques mois, on ne sait s'il périt dans cette dernière bataille, ou s'il termina lui-même ses jours pour ne pas tomber vivant au pouvoir de son ennemi. Sa mort fut le signal d'un horrible carnage. Toutes les légions qui avaient participé à sa révolte furent exterminées, et les habitants de la Mésie, à l'exception des femmes et des enfants, périrent dans les supplices. Trebellius Pollio nous a conservé une lettre que Gallien écrivit dans cette circonstance à Céler Varianus, digne exécuteur des ordres d'un tel maître; elle se termine par ces mots : « Déchirez, tuez, massacrez; partagez la colère de celui qui vous « écrit. » (*Voy.* Gallien). W—s.

INGHIRAMI (Thomas-Fedra), poëte et orateur latin, naquit en 1470 à Volterra, en Toscane, d'une famille ancienne. A l'âge de deux ans, il fut conduit à Florence par ses parents, qui cherchaient un asile contre les troubles auxquels l'Italie était en proie. Il vint à Rome en 1483 et s'y appliqua tout entier à l'étude. Doué d'une vivacité d'esprit extraordinaire et de toutes les qualités naturelles qui distinguent les grands acteurs, il parut dans les représentations théâtrales, que le cardinal Riario venait de remettre en honneur, et joua, en particulier, le rôle de Phèdre de l'*Hippolyte* de Sénèque, avec un tel succès que le surnom lui en resta. Les jeux scéniques ne le détournèrent cependant pas de l'étude des orateurs de l'antiquité qu'il avait choisis pour modèles, et bientôt il fut compté parmi les hommes les plus éloquents de Rome moderne. Ses talents lui méritèrent l'amitié des personnages les plus illustres; les pontifes qui se succédèrent sur la chaire de St-Pierre, depuis Alexandre VI jusqu'à Léon X, l'honorèrent de leur protection et le comblèrent à l'envi de bienfaits. Il fut désigné en 1493 pour accompagner le cardinal Bernardino Carvajal dans sa nonciature en Allemagne; il prononça devant l'empereur Maximilien une harangue qui fut si agréable à ce prince qu'il lui décerna la couronne poétique et lui accorda le titre de comte palatin, avec la permission de joindre à ses armes l'aigle de l'empire. Le pape Jules II nomma Inghirami conservateur de la bibliothèque du Vatican et garde des archives secrètes du château Saint-Ange. Il serait, sans doute, parvenu aux plus grands honneurs, si une mort prématurée, suite d'une chute, ne l'eût enlevé, le 6 septembre 1516, à l'âge de 46 ans. Les hommes les plus célèbres de son temps se sont accordés à lui donner des éloges. Le Bembo et Parrhasius le regardaient comme le plus grand

orateur qu'il y eût alors à Rome, et Érasme nous apprend dans une de ses lettres (la 671e du 1er volume) qu'il était surnommé le Cicéron de son âge. Sadolet l'a choisi pour l'un des interlocuteurs de son *Dialogue sur les études philosophiques*. On cite d'Inghirami, outre ses discours, une *Apologie de Cicéron contre ses détracteurs;* un *Abrégé de l'histoire romaine;* un *Commentaire sur l'art poétique d'Horace*, et des *Notes* sur les comédies de Plaute; mais tous ces ouvrages sont perdus, ou du moins n'ont jamais été publiés. Audifredi annonce (*Catal. Roman. edit.*, p. 432) qu'un *Panégyrique de St-Thomas*, par Inghirami, a été imprimé à Rome vers la fin du 15e siècle. Le savant P. L. Galletti a inséré dans les *Anecdota romana* d'Amaduzzi (volumes 1 à 3) cinq discours d'Inghirami tirés de la bibliothèque de M. Guarnacci, où sont conservés beaucoup d'autres harangues, des vers et des lettres du même auteur (*voy.* Galletti), et il a publié séparément : *Orationes duæ in funere Galleotti Franciotti cardinalis vice-cancellarii, altera item funebris pro Julio II, ex cod. ms. sec.* 16 *nunc primum editæ à D. Petro Aloysio Galettio*, Rome, 1777, in-8°. Ces discours, quoique écrits avec élégance, seront trouvés, dit Tiraboschi, « fort au-« dessous de la réputation d'Inghirami, si l'on ne « daigne se rappeler qu'il vivait à une époque « très-rapprochée de l'enfance de l'art. » On peut consulter, pour plus de détails, son Éloge par Galletti, dans le tome 3 des *Anecdota rom.;* c'est un morceau de biographie très-intéressant. W—s.

INGHIRAMI (Curzio), antiquaire, né à Volterra le 29 décembre 1614, était de la même famille que le précédent. Il n'est connu que par sa prétendue découverte de monuments historiques qui devaient renverser toutes les idées reçues sur les premiers siècles de l'histoire romaine. Il les publia sous ce titre : *Ethruscarum antiquitatum fragmenta, quibus urbis Romæ aliarumque gentium primordia, mores et res gestæ indicantur, a Curtio Inghiramio reperta Scornelli prope Volterram, Francofurti, anno salutis* MDCXXXVII, *ethrusco vero* CIↃ CIↃ CIↃ CIↃ CCCCXCV, in-fol., fig. Quelques bibliographes croient ce livre imprimé à Florence; d'autres supposent qu'une édition antérieure avait paru à Florence en 1636. Quoi qu'il en soit, Inghirami prétendit avoir découvert lui-même ces fragments dans un terrain voisin de sa maison de campagne, et en creusant dans l'endroit qu'il avait indiqué, on en trouva effectivement d'autres à une assez grande profondeur, avec des fragments d'une espèce de chronique écrite, disait-on, par un certain Prosper Fesulanus, commandant du château de Scornelli, un peu avant l'an 700 de Rome, ou soixante ans avant l'ère vulgaire. La fausseté de ces monuments n'en fut pas moins reconnue, et Inghirami regardé comme un imposteur. Cependant Reinesius, Tiraboschi (*Istor. della letter. ital.*, t. 8, p. 375), et d'autres critiques italiens, ont cherché à le disculper de ce reproche en montrant qu'il avait été lui-même la dupe de quelques personnes qui avaient voulu se divertir de sa crédulité. Henri Ernst fut un des premiers qui écrivit (en 1636) sur cette prétendue découverte (*voy.* Ernst), et Leo Allatius en démontra mieux encore la supposition dans ses *Animadversiones in antiquitatum ethruscarum fragmenta ab Inghiramio edita*, Paris, 1648, in-4°. On peut voir là-dessus le *Theatrum anonymorum* de Placcius, *Pseudonym.* n° 2228, et le *Classical journal*, septembre 1817, t. 16, p. 139. Curzio Inghirami mourut le 23 décembre 1655, à l'âge de 41 ans. W—s.

INGHIRAMI (François), né à Volterra en 1772, mort le 17 mai 1846, a publié divers ouvrages recommandables sur les antiquités de l'Italie et sur la peinture, en même temps que ses recherches dans les bibliothèques lui permettaient de découvrir d'intéressants manuscrits enfouis depuis le moyen âge. On lui doit : 1° *Monumenti etruschi, o di etrusco nome*, Florence, 1820-1827, 10 vol.; 2° *Galleria Omerica o raccolta di monumenti antichi per servire allo studio dell' Illiade e dell' Odissea*, Florence, 1831-38, 3 vol.; 3° *Pitture dei vasi fittili per servire di studio alla mitologia ed alla storia degli antichi popoli*, Florence, 1831-37, 4 vol.; 4° *Museo etrusco chiusino, con brevi esposizioni*, Florence, 1833, 4 vol.; 5° *Lettere di etrusca erudizione*, Florence, 1838, 1839; 6° *Storia della Toscana compilata ed in sette epoche distributa*, Florence, 1841-1845. Cet ouvrage, qui devait se composer de sept volumes, est resté incomplet par suite de la mort de l'auteur. Le premier volume seul a paru. — Inghirami (Jean), son frère, né à Volterra en 1779, mort au mois d'août 1851, était supérieur général de l'ordre des *Scolopj*. Il s'est distingué dans la science de l'astronomie. Sa réputation s'étendit au delà de son pays, et on le pria même de Berlin de diriger la publication d'un *Atlas géométrique, astronomique et trigonométrique*, qui est justement estimé du monde savant. On lui doit en outre : 1° *Effemeridi dell' occultazione delle piccole stelle sotto la luna*, Florence, 1809-1830; 2° *Tavole astronomiche universali portatili*, ibid., 1811; 3° *Effemeridi di Venere e Giove ad uso de' naviganti, pel meridiano di Parigi*, ibid., 1821-24; 4° une très-bonne carte géométrique de la Toscane, qui a été tirée à deux cent mille exemplaires. Z.

INGIALD, roi de Suède, surnommé *Illroda* (le méchant), régna au 7e siècle, et amena par son ambition perfide et cruelle une révolution remarquable dans les pays scandinaves. Quoique Ingiald, qui résidait à Upsal, fût regardé comme le roi principal de Suède, il y avait encore dans ce pays plusieurs chefs ou petits rois, qui aspiraient à l'indépendance. Le chef suprême résolut de les anéantir d'un seul coup et de s'emparer de leurs possessions. Les ayant invités à un festin, il fit mettre ensuite le feu à la maison où il les avait réunis. Les uns furent consumés par les flammes; les autres tombèrent sous le fer en voulant se sauver. Cependant tous les petits princes ne

s'étaient pas rendus au festin, et deux surtout, qui avaient le plus de ressources, ayant été instruits de la perfidie d'Ingiald, prirent les armes contre lui. Il fut obligé de les combattre, et il essuya une défaite. Un autre antagoniste s'élevait en même temps contre Ingiald : Asa, fille de de ce prince, avait épousé Gudriod, roi de Scanie, allié aux maisons régnantes de Danemarck, et qui avait un frère nommé Haldan. Aussi ambitieuse, aussi méchante que son père, Asa sema la discorde entre les deux frères, et Haldan fut mis à mort par Gudriod, qui périt lui-même par les ordres d'Asa. Haldan laissait un fils nommé Iwar; ce fils, respirant la vengeance, leva une armée et marcha contre Ingiald, qu'il savait avoir été d'intelligence avec sa fille. Ingiald et Asa, se voyant sur le point de tomber entre ses mains, ordonnèrent de mettre le feu au palais, et périrent l'un et l'autre dans les flammes. Iwar, poursuivant ses succès, devint maître du pays et fonda une nouvelle dynastie. Ingiald fut le dernier roi de Suède de cette famille des Ynglingiens, dont on faisait remonter l'origine à Odin. Son fils Olaüs, après avoir trouvé quelque temps une retraite auprès d'un de ses parents, se rendit dans la contrée de Wermeland sur la frontière de Norvége, y fonda un petit État, et s'allia aux princes norvégiens. Un de ses fils, Haldan, parvint à régner dans la Norvége méridionale, et fut un des ancêtres de Harald *aux beaux cheveux*, qui créa, au 9e siècle, la monarchie norvégienne (*voy.* HARALD). C—AU.

INGLIS (HENRY-DAVID), né à Édimbourg en 1795, mort à Londres le 20 mars 1835, était fils d'un avocat. Il étudia d'abord le droit et les lettres, mais emporté par le goût des voyages, il entreprit de faire le tour du monde, et il publia le résultat de ses observations. On lui doit entre autres : 1° *Travels in Norway, Sweden an Danmarck*, 1829 ; 2° *Switzerland, the south of France, and the Pyrénées in* 1830 *and* 1831 ; 3° *Spain in* 1830, Londres, 1832, 2 vol. ; 4° *Tyrol with a glance at Batavia*, Londres, 1833, 2 vol. ; traduit à Leipsick en 1833 ; 5° *the Channel islands*, Londres, 1834, 2 vol. ; 6° *Ireland in* 1834, Londres, 1835. Z.

INGLIS (ESTHER). *Voyez* ENGLISH.

INGON Ier, roi de Suède, surnommé *le Bon*, fils et successeur de Stenkil, monta sur le trône vers l'année 1080, et associa au gouvernement son frère Halstan ; mais il fut attaqué par son beau-frère Blotswen, qui s'empara du pouvoir et le conserva pendant plusieurs années. Délivré de cet antagoniste, qui était partisan de l'ancien culte d'Odin, Ingon, attaché au christianisme, propagea de plus en plus cette religion. Dès le commencement de son règne il s'était mis en relation avec le pape Grégoire VII, qui lui adressa une bulle pour l'organisation du clergé et l'introduction de la dîme. Lorsque les croisades furent prêchées, Ingon détermina plusieurs Suédois à y prendre part, et Ragnild, sa femme, fit dans le même temps un pèlerinage à Jérusalem. Engagé dans une guerre avec Magnus *aux pieds nus*, roi de Norvége, il remporta plusieurs avantages, et la paix fut conclue sous la médiation d'Éric *le Bon*, roi de Danemarck : un des articles du traité fut que Magnus épouserait Marguerite, fille d'Ingon, qui reçut le surnom de *femme de paix*. Après avoir signalé son règne par plusieurs institutions utiles, Ingon mourut l'an 1112 ou 13. Il eut pour successeur Philippe et Ingon, fils de son frère Halstan. Philippe mourut au bout de quelques années sans enfants, et Ingon II, surnommé *le Pieux*, régna seul. Le christianisme continua de faire des progrès ; on construisit plusieurs églises ; l'esclavage fut aboli peu à peu, et les cérémonies du mariage furent réglées. Ingon II mourut l'an 1130, après avoir été empoisonné, selon le rapport de quelques historiens. C—AU.

INGON Ier, roi de Norvége, fils de Harald-Gille, régna d'abord avec ses frères Sigurd et Eysten. Ces deux princes ayant péri dans les discordes intestines, Ingon eut seul le pouvoir suprême, vers l'an 1157 ; mais il fut bientôt assailli par un parti puissant que lui opposa son neveu Haquin *aux larges épaules*. Abandonné de la fortune, Ingon perdit le sceptre et la vie l'an 1161. Un événement remarquable eut lieu pendant que ce prince partageait le pouvoir avec ses deux frères. L'an 1152, le pape Eugène III fit partir pour la Norvége, en qualité de légat, le cardinal Nicolas Brekespear, Anglais de naissance, et depuis élevé sur le siége pontifical sous le nom d'Adrien IV. La mission du cardinal avait pour but d'établir un primat en Norvége, et de créer un siége métropolitain. A son arrivée il trouva le royaume livré aux troubles, et gouverné par des princes incapables d'y rétablir la paix. Il imposa des pénitences à Sigurd et à Eysten, et se déclara pour Ingon. Ensuite il s'occupa de remplir plus directement sa mission. L'évêché de Drontheim fut érigé en archevêché métropolitain, dont tous les évêques du pays devaient relever, ainsi que ceux d'Islande, de Groënland, et des îles écossaises qui étaient alors soumises à la couronne de Norvége. Comblé de présents et d'honneurs, le cardinal Nicolas partit de Norvége pour se rendre en Suède. Il voulut également établir un primat dans ce royaume ; mais il ne put réunir les opinions des habitants de la Suède proprement dite et de la Gothie sur le lieu de la résidence, et il fallut remettre la décision à un autre moment. Le premier archevêque de Norvége fut Jean Bigerson. C'est à peu près depuis cette époque que les rois de Norvége furent couronnés dans la cathédrale de Drontheim, cette cérémonie ayant été introduite sous le règne de Magnus Erlingson, qui parvint au trône immédiatement après la mort d'Ingon Ier. — INGON II monta sur le trône de Norvége vers l'an 1206, et mourut en 1217. Il régna au milieu des troubles et des discordes,

auxquels donnèrent lieu les prétentions de plusieurs princes qui étaient ou qui se disaient issus de la famille royale. Ces temps de désordre et d'anarchie, qui avaient duré près d'un siècle, se terminèrent enfin à la mort d'Ingon II, par l'élection solennelle et unanime de Haquin IV (ou V), surnommé *le Vieux*. C—au.

INGONDE. *Voyez* Herménigilde.

INGOUF (François-Robert), graveur, né à Paris en 1747, étudia sous la direction de J.-Jacques Flipart. Si le maître consacra tous ses soins à son élève, celui-ci lui en conserva toute sa vie la plus tendre reconnaissance. Quoique naturellement studieux, Ingouf fut longtemps à se faire un nom; enfin ses succès, quoique tardifs, surpassèrent ses espérances. Ses estampes du *Retour du laboureur* et de la *Liberté du braconnier*, d'après Bénazech, annoncèrent de grandes dispositions; mais celles des *Canadiens*, d'après Lebarbier, fixèrent sa réputation, augmentée encore par les deux *Nativité*, qu'il a gravées pour le recueil du muséum de Laurent, d'après Raphaël et Ribera. Cet artiste a gravé aussi beaucoup d'autres sujets pour le voyage de M. Cassas et pour celui d'Égypte, ainsi qu'un grand nombre de portraits et de vignettes pour la librairie. Ses estampes, en général, ont de la couleur. Il a su répandre dans ses travaux une grande variété, et s'est attaché surtout à faire distinguer, autant que la seule combinaison du noir et du blanc et la variété des hachures peuvent le permettre, la différente nature, et même le ton de chaque objet. Quoique ce soit le véritable but que doive se proposer le graveur, cependant il faut qu'il prenne garde d'outre-passer les vraies limites de son art, de crainte de tomber dans la manière; c'est peut-être ce qu'on pourrait reprocher à Ingouf. Cet artiste est mort à Paris le 18 juin 1812. — Son frère, P.-Ch. Ingouf, aussi graveur et élève de Flipart, né à Paris en 1746, a gravé différentes estampes d'après Greuze et d'autres maîtres français: il est mort à la fin du siècle dernier. P—e.

INGRAND (François-Pierre), conventionnel, né à Usseault (dép. de la Vienne) le 9 novembre 1756, dans une famille de protestants restée sans fortune depuis la révocation de l'édit de Nantes, était un fort mince avocat avant la révolution. Il s'en déclara très-chaud partisan, et fut nommé en 1790 l'un des administrateurs du département de la Vienne, puis député à l'assemblée législative, où sa seule motion fut en faveur de quelques insurgés qui avaient excité une émeute dans le département du Cher. Il fit, *vu leur ignorance et la pureté de leurs intentions*, suspendre le procès commencé contre eux. Réélu député à la convention nationale par le même département, Ingrand fut, en janvier 1793, nommé membre du comité de sûreté générale, en même temps que Bazire et Chabot. Il se trouvait en fonctions lors du procès de Louis XVI, et vota la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis à l'exécution. Il fut ensuite envoyé dans les départements de la Vienne et de la Vendée. Ce fut lui qui provoqua l'établissement d'un tribunal révolutionnaire à Poitiers, et il remplit les prisons de cette ville de malheureux qui périrent peu de temps après. Quoique l'un des commissaires à l'armée de l'Ouest, il faisait encore quelques apparitions à Poitiers pour y maintenir, disait-il, l'esprit public. Thibaudeau, dont Ingrand avait fait arrêter le père, publia, après la chute de la montagne, une brochure où étaient retracées avec la plus grande force sa conduite et celle de son collègue Piorry. Dans le procès de Carrier, Ingrand déclara « que « ce n'était qu'avec douleur qu'il votait l'accu- « sation contre lui, parce qu'il était loin d'accu- « ser ses intentions. » Devenu membre du conseil des cinq-cents, il en sortit en 1797. Il occupa ensuite une place d'inspecteur forestier, d'abord à Beauvais, ensuite à Château-Thierry. L'inspecteur n'avait rien conservé de la révolutionnaire énergie du conventionnel. Sa conduite était régulière et sans reproche: il cherchait même à rendre service, et l'on n'aurait jamais imaginé retrouver dans le paisible forestier le terrible proconsul de la Vendée. Il avait alors placé trente à quarante mille francs chez un banquier, qui fit banqueroute. Exilé comme régicide en 1816, et à peu près sans ressources, il se rendit dans la Belgique, où il vécut très-malheureux pendant plusieurs années. Revenu en France après la révolution de juillet 1830, il mourut à Paris le 21 juillet 1831. B—u et M—d j.

INGRASSIAS (Jean-Philippe) naquit à Palerme au commencement du 16e siècle. Il étudia la médecine à Padoue, et y prit le bonnet de docteur en 1537. Sa renommée se répandit bientôt dans toute l'Italie, et il s'établit à Naples, où il professa la médecine et l'anatomie avec un grand succès. Ses remarques anatomiques sur Galien brillent par la justesse de ses expositions sur les os. Il paraît être le premier qui ait parlé de l'étrier, petit os de l'oreille interne. Les anatomistes les plus célèbres de ce temps-là ont eu la même prétention; mais Fallope, moins avide de gloire qu'ami de la vérité, se dépouilla du mérite de la découverte qu'il croyait lui-même avoir faite, pour la restituer à Ingrassias. Nommé en 1563 proto-médecin de la Sicile et des îles adjacentes par Philippe II, roi d'Espagne, il profita des pouvoirs attachés à cet emploi pour rétablir l'ordre dans la principale branche de la médecine, en éloignant de la pratique ceux qui manquaient de capacité. En 1575 il délivra la ville de Palerme de la peste, et mérita le titre glorieux d'Hippocrate sicilien, que toute la ville lui décerna. Ce médecin, aussi savant que désintéressé, mourut à Palerme le 6 novembre 1580, à l'âge de 70 ans. Il a laissé sur son art onze ouvrages dont les plus estimés ont pour titre: *Veterinaria medicina*, Venise, 1568, et *Commentaria de ossibus*, Messine, 1603, in-fol. D—v—l.

INGS (Jacques) fut un des principaux complices d'Arthur Thistlewood, qui, en 1820, sous l'influence et peut-être par l'instigation des coryphées du radicalisme, conspira la mort des ministres et le renversement du gouvernement anglais. Ings était boucher : son caractère sanguinaire, son audace désespérée le rendaient merveilleusement propre à l'entreprise hasardeuse qu'il combinait. Il disputait à Thistlewood et à Brunt l'honneur de porter les premiers coups. Probablement c'est lui qui serait venu avec Thistlewood remettre à lord Harrowby la prétendue dépêche qui eût ouvert aux conspirateurs la salle à manger du ministre. C'est lui du moins qui se chargeait de couper les unes après les autres les têtes des quatorze membres du cabinet, une fois qu'ils auraient été tués, et principalement celles de Castlereagh et de lord Sidmouth, qui, placées au bout d'une pique, auraient servi d'étendard aux révolutionnaires pour marcher sur la banque. Le soir même où le complot devait éclater, les ministres, instruits de tout, faisaient arrêter en route beaucoup de complices secondaires de l'attentat, et une vingtaine à peu près de conspirateurs se trouva au rendez-vous de Cato-Street : effrayés de se voir en si petit nombre, la plupart opinaient pour se retirer et remettre la partie à d'autres temps : Ings se déclara formellement avec Brunt et Thistlewood contre un ajournement où il ne voyait que pusillanimité et péril : son intrépidité ranima les plus timides, qui, d'ailleurs, le sachant si prompt à manier le couperet, ne se sentaient point en sûreté s'ils lui résistaient. Après avoir ainsi contribué à relever le courage des conjurés, il signa comme secrétaire la courte proclamation de Thistlewood, et il se préparait à le suivre au dehors, lorsque les officiers de police parurent : il se défendit comme ses compagnons à coups de sabre et de pistolet, mais moins heureux que Brunt et Thistlewood, qui parvinrent à s'échapper pour quelque temps, il fut saisi après une résistance opiniâtre (23 février 1820). Deux mois plus tard il était en jugement pour crime de haute trahison devant le tribunal d'Old-Bailey, conjointement avec les autres chefs ou grands agents de la conspiration, sans en excepter Thistlewood et Brunt, que des traîtres avaient livrés. Sa cause n'était pas soutenable, tant les charges de tout genre s'amoncelaient sur sa tête. Son défenseur cependant mit de la chaleur à contredire les écrasants témoignages qui vouaient son client à la mort, et il réussit principalement sur un nommé Adams, celui de tous dont la déposition était la plus précise, la plus fatale ; Adams, au contre-interrogatoire, hésita, se troubla et se mit plusieurs fois en contradiction avec lui-même. Ces variations au reste laissaient toujours les charges principales hors de doute, et Ings eut beau vociférer qu'il se reconnaissait coupable d'avoir voulu assassiner les ministres, mais que ce n'était pas là un crime de haute trahison, il ne put éviter la punition de son crime. Le 28 avril, après dix jours de débats, la sentence de mort fut prononcée contre Thistlewood, Ings, Brunt, Tidd, Davidson et six de leurs complices ; puis, sur le rapport des procédures, le conseil privé, en présence du roi, du ministre et des juges, décida que le supplice des quatre premiers aurait lieu presque immédiatement (trois jours après), et qu'il serait sursis à celui des six autres. Ings, bien que malade au point qu'on crut à propos de le débarrasser de ses fers, était loin d'être abattu : il ne cessait d'encourager ses compagnons d'infortune et de leur répéter qu'une émeute populaire les délivrerait, fussent-ils au pied de la potence. Ces propos ne servirent qu'à redoubler la vigilance et les précautions de l'autorité, qui, le jour de l'exécution (12 mai), échelonna de nombreux détachements de la garde royale et sept cents constables aux environs du lieu de supplice, et déploya en avant du pont de Black-Friars huit pièces de canon. Ings en s'avançant vers l'échafaud ne cessa de braver ses bourreaux et ses juges par une gaieté féroce, chantant sans cesse « la liberté ou la mort ! » et raillant sur sa dévotion de fraîche date Tidd, qui seul avait reçu les consolations de la religion. Il fut pendu le troisième : les cinq exécutions finies, il eut aussi la tête séparée du tronc. L'immense foule qui encombrait la place poussait à chaque décollation un hourra de rage, et c'est alors que, sans l'attitude imposante de la police et des soldats, aurait éclaté trop tard sans doute pour empêcher leur mort, mais assez tôt pour la venger, la révolte radicale promise si fermement par Ings. P—ot.

INGUIMBERT (Joseph-Dominique d'), né à Carpentras, le 24 août 1683, d'une famille originaire de Vienne en Autriche, dont un des membres vint s'établir à Aix au 14e siècle, avait à peine achevé ses études, qu'il embrassa l'état religieux. Il entra dans l'ordre des Dominicains, puis vint achever ses études théologiques à Paris sous le célèbre Noël Alexandre : il y soutint, en 1709, sous la présidence de l'évêque de Fréjus (depuis cardinal de Fleury), une thèse qu'il dédia au cardinal d'Estrées. Il voulut se consacrer aux missions étrangères, et alla même à la Rochelle, où il sollicita vainement pendant plusieurs mois un ordre de départ; il lui fallut donc revenir à Paris, et il abandonna son projet, sur les observations qu'on lui fit que sa santé ne lui permettait pas de supporter les fatigues des missionnaires. Quelques affaires l'ayant appelé à Rome, il revenait en France, lorsqu'à son passage à Florence, il argumenta avec tant de subtilité sur une question de physique, que le grand-duc Côme III lui donna sur-le-champ une chaire de théologie dogmatique à Pise. Peu après, la mort subite d'un de ses amis l'affecta si fortement, qu'il renonça au monde, et se retira dans l'abbaye de Buon-Solazzo. Ce fut alors qu'il prit le nom de *Malachie*, qu'il a toujours porté depuis. Mais les honneurs et les com-

missions vinrent le chercher dans sa retraite; il avait eu des relations avec les cardinaux Albani et L. Corsini. Ce dernier, qui l'avait déjà choisi pour son théologien et pour son bibliothécaire, étant devenu pape sous le nom de Clément XII, le créa consulteur du St-Office, prélat domestique, et, en 1731, archevêque de Théodosie. Inguimbert était l'intime ami du pape, admis dans sa plus grande familiarité, consulté sur toutes les affaires. Une intrigue de cour vint changer sa situation : sous prétexte d'améliorer son bien-être, d'augmenter son revenu, on persuada à Clément XII de le nommer à l'évêché de Carpentras; le souverain pontife n'aperçut pas le piége, et y donna. Vainement offrit-il à son ami des dispenses de résidence; Inguimbert, plus canoniste que le pape, résista à ses instances, et se rendit en 1735 dans son diocèse, où il mourut le 6 septembre 1757; il ne s'en était absenté qu'une fois en 1750, pour se conformer à l'usage qui voulait que tous les dix ans chaque évêque des États du pape allât à Rome visiter le tombeau des saints apôtres. Le pape Benoît XIV désirait l'y retenir au moins six mois; l'évêque partit après un séjour de six semaines. Sa mémoire est encore présente et sera toujours chère à son diocèse; non-seulement il donna à la ville de Carpentras sa bibliothèque, composée de vingt-cinq mille volumes, et enrichie de curiosités de tous les genres, avec un fonds de 60,000 fr. pour son augmentation et l'entretien d'un bibliothécaire; il fit encore construire l'hôpital magnifique de cette ville. Inguimbert avait, de son vivant, une telle réputation, que dès 1735 on en parlait avec le plus grand éloge dans le *Supplément* au Moréri (art. *Buon-Solazzo*). Il est éditeur, traducteur ou auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° l'*Histoire de l'abbaye de Settimo*, par Baccetti, en latin (*voy.* Baccetti); 2° *OEuvres de Barthélemy-des-Martyrs* (*voy.* Barthélemy-des-Martyrs). Cette édition, où l'éditeur avait réuni plusieurs pièces qu'il avait trouvées dans la bibliothèque du Vatican, fut dédiée au roi de Portugal, qui en fut si content qu'il fit remettre à Inguimbert une cassette pleine de lingots d'or. Inguimbert crut devoir faire hommage de cette cassette au pape, qui lui dit que, puisque le roi de Portugal avait fourni la matière, il voulait se charger de la façon. Les lingots furent portés à la monnaie, réduits en sequins et remis à dom Malachie. 3° *Genuinus character R. P. D. Armandi Joannis Buttilieri Rancœi*, Rome, 1718, in-4°; 4° *Specimen catholicæ veritatis*, Pistoie, 1722, in-4°, etc. Feu Maxime de Pazzis a fait imprimer un *Éloge en forme de notice historique de Malachie d'Inguimbert*, Carpentras, an 13 (1805), in-8°. M. Hyacinthe Olivier Vitalis a donné une *Notice historique sur la vie de Malachie d'Inguimbert*, Carpentras, 1812, in-4°, avec un très-beau portrait. A. B—t.

INGULFE, ancien historien anglais, naquit à Londres en 1030. Son père, qui était attaché à la cour d'Edouard le Confesseur, l'introduisit auprès de la reine Editha, avec laquelle Ingulfe eut de fréquents entretiens. Il vint en 1051 en Normandie, où le duc Guillaume le prit pour son secrétaire; il accompagna en 1064 quelques seigneurs dans un pèlerinage à la terre sainte, et, à son retour, entra dans le monastère bénédictin de Fontenelle en Normandie, où il fut bientôt après élu prieur. En 1076, Guillaume, devenu roi d'Angleterre, l'appela auprès de lui et le nomma abbé de Croyland, dans le Lincolnshire. Ingulfe rebâtit ce monastère, qui avait été brûlé par les Danois en 870, et réparé par le pieux abbé Turketil en 946; il obtint pour sa maison divers priviléges, et en écrivit l'histoire sous ce titre : *Historia monasterii Croylandensis, ab anno* 664 *ad* 1091. Cette chronique a été imprimée dans les *Quinque scriptores*, par sir H. Saville, Londres, 1596, in-fol., et séparément à Francfort en 1601, et à Oxford en 1684, dans le premier volume des *Rerum Anglicarum scriptores*, in-fol. Cette édition est la plus complète. Ingulfe mourut en 1109. L.

INIGO (Jean Collet, plus connu sous le nom d'), soit qu'il fût d'une famille originaire d'Espagne, soit qu'il eût pris ce nom lors d'un voyage qu'il aurait fait dans ce pays, naquit en Angleterre vers 1728. Les biographes anglais ne donnent aucun détail sur la vie de cet artiste : l'Angleterre compte cependant peu de graveurs d'un génie plus original. On regrette, en voyant les ouvrages d'Inigo, qu'il n'ait pas eu pour son art un amour égal aux talents qu'il avait reçus de la nature, pour se placer au rang des premiers graveurs de son pays. Hogarth lui-même eût trouvé dans Inigo un rival digne de lui être comparé. La gravure représentant *Antiquarian smelling to the chamberpot of queen Boadicea* est comparable à tout ce que le premier a fait de plus piquant. Notre Callot n'a rien dans son œuvre de plus plaisamment pensé que cette estampe : les intentions les plus comiques y sont rendues avec une originalité tout à fait remarquable; elle suffit pour donner la mesure de l'esprit de son auteur; il a imprimé à cette composition, de même qu'à celle qu'il a intitulée *A monkey pointing to a very dark picture of Moses stricking the rock*, le caractère le plus comique. Il serait curieux de savoir par quels motifs un homme qui avait pour la gravure une vocation si prononcée ne l'a pas cultivée avec plus de constance. Comment se fait-il qu'on ne connaisse de lui que les deux estampes que nous venons d'indiquer? Il est étonnant que Strutt, qui a donné sur les graveurs anglais des renseignements si précieux, que Walpole, qui a écrit avec tant de détails sur les artistes de son pays, n'aient pas fait des recherches sur les causes qui ont empêché Collet de laisser un plus grand nombre d'ouvrages. Les biographes anglais nous apprennent seulement qu'il mourut à Londres en 1780, sans nous dire à quoi il avait employé son temps pendant les cinquante ans qu'il vécut. A-s.

INNÈS (Louis), issu d'une famille noble d'Écosse, fut amené jeune en France, où il fit ses études théologiques et reçut les ordres sacrés. Il était principal du collége des Écossais à Paris lorsque Jacques II vint demander un asile à Louis XIV. Le monarque détrôné nomma Innès secrétaire d'État pour les affaires d'Écosse, et aumônier de la reine, sa femme. On sait que, peu de temps avant sa mort, Jacques II déposa au collége des Écossais ses Mémoires autographes et sa correspondance, formant un grand nombre de volumes; et que ces précieux manuscrits, n'ayant pu être transportés en Angleterre à l'époque de la révolution française, furent brûlés par les personnes qui les avaient reçus et qui craignirent de se compromettre en les conservant. Cependant il en existe un abrégé en quatre volumes que possédait le fils de Jacques II, et qui passa ensuite dans les mains de Georges IV. Barbier (*Examen crit. des Dict.*, p. 463) présume que L. Innès a rédigé cet extrait des manuscrits, travail que d'autres attribuent à Charles Dryden ou à Macpherson. Louis Innès mourut vers le milieu du 18e siècle. — Innès (Thomas), frère du précédent, naquit en 1662, et vint aussi en France dès sa jeunesse; il étudia au collége de Navarre, à Paris, et, après avoir été ordonné prêtre, repassa comme missionnaire en Angleterre. Son frère, l'ayant rappelé auprès de lui, le choisit pour successeur et le fit nommer principal du collége des Écossais. Thomas demanda à Santeuil des hymnes en l'honneur des apôtres de l'Angleterre ; mais ses liaisons avec les écrivains de Port-Royal l'ayant fait accuser de jansénisme, il perdit sa principalité, dans laquelle cependant il fut réintégré à la recommandation de Jacques II. Thomas Innès mourut à Paris le 9 février 1744. On a de lui, en anglais : *Essai critique sur les anciens habitants des parties septentrionales de la Grande-Bretagne ou d'Ecosse, contenant l'histoire des Romains et des Bretons qui ont habité le pays compris entre les deux murailles, dont l'une fut construite par Lollius Urbicus au nord, et l'autre par l'empereur Sévère*, Londres, 1729, 2 vol. in-8°. L'auteur y réfute les assertions contenues dans la *Chronique* de Fordun (*voy.* ce nom) sur les antiquités d'Écosse. Le *Journal des Savants* de 1764 rendit un compte détaillé de l'ouvrage de Th. Innès. P—rt.

INNOCENT Ier (Saint), élu pape en mai 402, était originaire d'Albano, et ses vertus le firent juger digne de succéder à St-Anastase. L'empire d'Occident était gouverné par Honorius; l'Église d'Afrique était divisée par la secte des donatistes. C'était le beau temps des Chrysostome, des Jérôme et des Augustin. St-Innocent fut toujours lié d'intérêt et d'opinion avec ces grands et saints personnages. Il employa tout son crédit auprès d'Honorius pour obtenir des lois sévères contre les donatistes, et fut assez heureux pour y réussir. L'irruption des Goths, sous la conduite d'Alaric, amena d'autres événements auxquels le pontife dut prendre part. Le chef des barbares vint, avec toutes ses forces, menacer la capitale du monde chrétien. Tout ce qu'il y avait de fidèles dans l'enceinte de la ville et tout ce qui restait d'idolâtres eurent recours au ciel pour détourner ce terrible fléau. Les chrétiens firent des prières publiques, et les païens voulurent offrir en secret des sacrifices à leurs faux dieux; l'historien Zosime prétend que St-Innocent y consentit. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'on apaisa l'ennemi à force de présents, et que l'on fondit les idoles pour compléter le prix de la rançon. St-Innocent quitta Rome pour aller trouver Honorius à Ravenne, et l'engagea à traiter définitivement de la paix avec Alaric. Une imprudence du préfet du prétoire, Jovius, fit rompre les négociations : le barbare reprit les hostilités, et obligea de choisir pour empereur Attalc, préfet de la ville. Les vœux, les soins d'Innocent furent inutiles. Alaric, qui s'était éloigné un moment vers les Alpes, retourna sur Rome pour la troisième fois, la prit et la livra au pillage. Le pape ne fut pas témoin de cette catastrophe : il était encore retenu en ce moment près de l'empereur; il revint et ne trouva que des ruines. On le reçut comme un ange consolateur. Il ne s'occupa plus, dès lors, qu'à faire fleurir la religion. Il condamna les erreurs de Pélage, que déjà St-Augustin et St-Jérôme avaient combattues avec tant d'éloquence. Ses *Décrétales* et ses *Lettres*, qui ont été recueillies avec soin, eurent pour objet l'établissement du dogme sur la tradition et l'Écriture, relativement surtout aux sacrements de la confirmation et de l'extrême-onction, ainsi que plusieurs points de discipline. St-Innocent mourut le 12 mars 417, après avoir tenu le saint-siége environ quinze ans. Il avait eu pour principe dans son administration de ne point changer les ministres de son prédécesseur. « Les nouveaux venus, disait-il, ne font que gâter « les affaires avant de les entendre. » L'Église honore sa mémoire le 28 juillet. Il eut pour successeur Zosime. D—s.

INNOCENT II fut élu pape le 14 février 1130, au moment même de la mort d'Honorius II, auquel il succéda. Cette précipitation, dont le motif très-louable était de prévenir toute espèce de brigue et de cabale, fut précisément ce qui décrédita la mesure en elle-même; car tous les cardinaux étaient convenus ensemble de faire l'élection à un certain jour fixe, dans l'église de St-Marc, et celle d'Innocent II venait de se faire subitement au palais de Latran, sans qu'on eût réuni la totalité des cardinaux. Ce fut, à la vérité, la plus grande partie qui nomma Innocent II : l'autre choisit Pierre de Léon, à St-Marc, comme on en était d'abord convenu, et c'est ainsi que le schisme s'établit (*voy.* l'article de l'antipape Anaclet). Le pape Innocent II s'appelait Grégoire, cardinal de St-Ange, avait été d'abord moine de St-Jean de Latran, puis abbé d'un monastère de St-Nicolas. Urbain II, après l'avoir fait cardinal-diacre, l'avait

envoyé légat en France avec Pierre de Léon, celui qui était maintenant son compétiteur et son rival déclaré. Anaclet, qui était le plus fort dans Rome par ses richesses et son crédit, obligea Innocent de se retirer dans les maisons fortifiées des Frangipane, et bientôt à sortir de Rome. Anaclet fut reconnu par le duc de Calabre, auquel il avait marié sa sœur; mais le roi Lothaire, ceux d'Espagne et d'Angleterre, et celui de France surtout, se déclarèrent pour Innocent II. Le pape, après s'être d'abord réfugié à Pise, trouva un asile auprès de Louis le Gros, qui indiqua un concile à Étampes, où la question serait examinée. St-Bernard fut appelé pour y donner son avis, et se déclara pour Innocent II. Il convenait que l'élection pouvait présenter quelques irrégularités; mais il soutenait qu'on n'en avait pas pu faire une autre avant d'avoir prononcé sur la nullité de la première. Ce fut à Cluni que le pape et les cardinaux de son parti reçurent d'abord l'hospitalité et les honneurs qui leur étaient destinés. Aussitôt que le pape quitta Cluni, le roi de France, accompagné de la reine et des princes ses enfants, vint à sa rencontre jusqu'à St-Benoît-sur-Loire, se prosterna à ses pieds et lui offrit ses services, à lui et à l'Église. De là, Innocent visita plusieurs monastères de France, et fut accueilli à St-Denis par le fameux abbé Suger, qui alla au-devant de lui en procession avec son chapitre, et lui prodigua les plus grandes marques de vénération. Le pape y fit une entrée magnifique, ayant sur la tête une tiare brodée, ornée d'un cercle d'or, et monté sur un cheval blanc que les barons vassaux de l'abbaye tenaient par la bride. Les juifs mêmes étaient venus de Paris pour prendre part à cette cérémonie. Ils présentèrent au pape le livre de la loi en rouleau, couvert d'un superbe voile : « Plaise au « Tout-Puissant, leur dit le pape, d'ôter le voile « de vos cœurs! » Le pape célébra la Pâque à St-Denis; après la messe, on servit au pape un dîner où l'on mangea d'abord un agneau, en se couchant à la mode des anciens; le reste du repas se fit suivant l'usage du temps. La réception fut plus modeste et plus simple à Clairvaux : une croix de bois, des moines vêtus pauvrement, des cloîtres dénués de tout ornement, un repas frugal où l'on servit du pain bis, des légumes, des herbes, et à peine quelques petits poissons pour le pape, tel fut l'accueil que le vicaire de Jésus-Christ reçut dans l'asile de St-Bernard. Le spectacle de ces austérités religieuses n'en fut pas moins touchant et du plus grand effet sur l'esprit des peuples. Quelque temps auparavant, le pape était passé en Lorraine, puis à Liége, où le roi Lothaire se trouva, avec la reine son épouse, pour le recevoir et le faire reconnaître dans une assemblée solennelle d'évêques et de seigneurs qu'il avait convoquée. Ce prince s'avança à pied dans la place devant l'église cathédrale, tenant d'une main une verge pour écarter la multitude, et de l'autre la bride du cheval blanc que le pape montait. Lothaire voulut profiter de la circonstance pour se faire rendre les investitures; mais St-Bernard, qui était présent, s'y opposa fortement et tira le pape de cette fâcheuse perplexité. A son retour en France (1131), Innocent II tint un concile à Reims, où il sacra le jeune Louis, fils de Louis le Gros. Cependant la présence du pontife, qui ne tirait aucun secours de Rome, était onéreuse aux peuples obligés de le défrayer, ainsi que sa nombreuse suite : il fallut donc songer aux moyens de retourner en Italie. Le roi Lothaire voulut le conduire et le protéger, et reçut de sa main la couronne impériale dans l'église de Latran, celle de St-Pierre étant encore dans les mains de Pierre de Léon. Cet antipape, déjà excommunié, le fut encore dans un concile tenu à Pise (1134), où St-Bernard assista pour achever son ouvrage et mettre le sceau à la légitimité de l'élection d'Innocent II. Cependant le schisme divisait toujours l'Italie : plusieurs évêques nommés par Pierre de Léon, ainsi que le roi de Sicile, tenaient pour l'antipape. Lothaire repassa les Alpes (1137) et vint avec une armée nombreuse appuyer le parti d'Innocent. L'infatigable abbé de Clairvaux déploya encore en cette occasion toute l'ardeur de son zèle, et réussit à ramener beaucoup de dissidents. Lothaire, après avoir, de son côté, obtenu des succès contre Roger, mourut près de Trente, en retournant en Allemagne. Cet événement releva les espérances des partisans de Pierre de Léon. St-Bernard, appelé de nouveau par Innocent II, négociait avec le roi de Sicile, lorsque la mort de l'antipape, arrivée au commencement de l'année 1138, vint aplanir les plus grandes difficultés. Cependant les dissidents élurent encore un autre intrus, qui prit le nom de Victor et qui portait auparavant celui de cardinal Grégoire; mais ils ne prirent cette mesure que pour gagner du temps et tâcher d'obtenir des conditions plus favorables. Le prétendu Victor vint trouver St-Bernard, qui reçut son abdication et le mena aux pieds du pape. Ainsi finit le schisme, le 29 mai 1138. Dès lors Innocent reprit toute son autorité dans Rome. Il répara tous les désordres commis pendant l'usurpation, tint un concile dans le palais de Latran, où se trouvèrent mille évêques. On y appela tous ceux qui avaient été illégalement ordonnés. Le pape leur reprocha leur faute avec indignation et leur arracha leur crosse, leur anneau et leur pallium. St-Bernard n'approuva point ces excès de rigueur, surtout envers Pierre de Pise, à qui l'on avait déjà pardonné (*Hist. eccl.* de Fleury). Cependant Roger, qui avait été excommunié dans ce même concile, se tint en état de guerre et porta ses armes dans la Pouille, dont toutes les villes se rendirent à lui. Le pape rassembla promptement toutes les troupes qui se trouvèrent sous sa main, et marcha contre Roger. On négocia; mais, dans l'intervalle des pourparlers, le fils du roi de Sicile se porta sur les derrières de l'armée pontificale, surprit le pape et l'amena prisonnier à son père.

Roger envoya vers son captif des députés qui le traitèrent avec toute sorte d'égards et de respects. Innocent, se voyant ainsi trahi par la fortune, consentit à la paix. Les principaux articles furent que le pape accorderait à Roger le royaume de Sicile, à l'un de ses fils le duché de la Pouille, et à l'autre la principauté de Capoue. Après la signature du traité (1139), Roger et ses fils vinrent trouver le pape, se jetèrent à ses pieds, lui demandèrent pardon et le laissèrent retourner à Rome. Ce fut à cette époque environ que la condamnation des erreurs d'Abailard et d'Arnaud de Bresse, son disciple, occupa les soins d'Innocent II, qui fut si puissamment secondé par l'éloquence et l'activité de St-Bernard. Un événement d'une autre nature causa une vive dissension entre le roi de France et le pape. Après la mort d'Albéric, archevêque de Bourges, le pape lui avait donné pour successeur Pierre de la Châtre. Louis le Jeune, irrité de ce que le pape avait fait cette nomination sans son consentement, jura qu'elle n'aurait jamais d'effet, et empêcha le nouvel élu d'entrer dans la ville. Pierre alla se plaindre à Rome, et le pape, en disant qu'il fallait corriger ce jeune prince, jeta l'interdit sur toutes les terres de son obéissance dont l'archevêque était exclu; mais Thibaud, comte de Champagne, qui possédait de grands fiefs en Berriy, prit Pierre sous sa protection et le fit reconnaître dans les églises de ses domaines. Louis le Jeune se détermina alors à porter la guerre en Champagne, et ce fut dans cette occasion que la ville de Vitry fut brûlée avec une grande partie de ses habitants. Ce fut encore St-Bernard qui s'interposa pour apaiser ce différend, quoiqu'il parût avoir déjà perdu un peu de son crédit auprès du pape, sans doute pour avoir été trop utile. Ces événements se passaient en 1142. L'année suivante, le pape fit la guerre aux Tiburtins, qu'il avait précédemment excommuniés; ils se soumirent et il leur accorda la paix. Les Romains, mécontents des conditions, se révoltèrent, montèrent au Capitole, rétablirent le sénat et reprirent les hostilités. Dans ces entrefaites, Innocent II mourut, le 13 septembre 1143, après treize ans et sept mois de pontificat. Il eut pour successeur Célestin II. D—s.

INNOCENT III (Lando-Sitino), antipape. *Voyez* Alexandre III.

INNOCENT III, élu pape le 8 janvier 1198, succéda à Célestin III. Il portait le nom de cardinal Lothaire, était fils de Trasimond, des comtes de Segni, et n'avait que trente-sept ans lorsqu'il fut nommé d'une voix unanime; mais il le fut à cause de ses vertus et de ses talents; Fleury ajoute: malgré sa résistance, ses larmes et ses cris. Il avait étudié à Paris (*voy.* Pierre de Corbeil), ensuite à Bologne, et s'était distingué de la manière la plus brillante dans la philosophie et dans la théologie. Comme il n'était que diacre, il fut d'abord ordonné prêtre, ensuite sacré évêque dans l'église de St-Pierre. Un des premiers soins d'Innocent III fut de recouvrer les domaines de l'Église, dont la rentrée en possession étendit sa souveraineté d'une mer à l'autre, sur un aussi grand espace de pays qu'en avaient conquis les Romains dans les quatre premiers siècles de la république. Le nouveau sénat fut subjugué, le consulat aboli, et le préfet de Rome reçut des mains du pontife l'investiture de sa charge, que l'empereur lui avait toujours donnée. Innocent III s'attacha ensuite à détruire la vénalité qui régnait à la cour de Rome d'une manière scandaleuse. A cet effet, il tenait souvent le consistoire, dont l'usage était presque oublié; il écoutait toutes les plaintes, renvoyait à d'autres juges les moindres affaires, et prononçait lui-même sur les plus importantes. Les plus habiles jurisconsultes venaient s'instruire à ses audiences. Il introduisit dans la jurisprudence ecclésiastique des règles, des formes que les tribunaux civils imitèrent depuis en beaucoup de points. Innocent III voulut aussi ranimer partout le zèle pour la croisade. Il la fit prêcher dans tous les États de l'Europe, imposa, pour y subvenir, le clergé au quarantième, mais se taxa lui et les cardinaux au dixième des revenus. Tous ces sacrifices aboutirent au siége de Zara, ensuite à la prise et au pillage de Constantinople, contre lesquels Innocent III n'opposa que de vaines remontrances. Les vues politiques du pape se portèrent en même temps sur d'autres objets non moins importants. Le cardinal de Capoue, envoyé par lui en France, eut ordre de mettre tout le royaume en interdit (1199), parce que Philippe-Auguste avait répudié Ingelburge pour épouser Agnès de Méranie. Cet interdit dura huit mois, et fut levé lorsque le roi reprit Ingelburge, qu'il avait fait enfermer à Étampes, après avoir renvoyé Agnès, qui en mourut de douleur. L'Allemagne attira bientôt l'attention du pape. Sur la fin du 12e siècle, l'empire se trouva partagé entre trois compétiteurs, savoir : Frédéric, enfant de deux ans, héritier de la Sicile, fils du dernier empereur Henri VI, et que son père avait fait couronner avant de mourir; Philippe de Souabe, son oncle, et Othon, duc de Brunswick. Innocent appuyait ses prétentions à l'élection de l'empereur sur le droit qu'il devait avoir de nommer celui qu'il consacrait, confondant ainsi la cérémonie de l'onction des rois avec l'imposition sacramentelle des mains, essentielle au sacerdoce. Cette doctrine causa beaucoup d'agitation, produisit quelques écrits et fit peu de prosélytes. Philippe de Souabe fut élu par un parti de seigneurs et d'évêques allemands, et couronné roi des Romains. Mais Innocent prétendit que l'élection était nulle, parce que ce prince était antérieurement excommunié, et, après avoir écarté le jeune Frédéric à cause de son bas âge, le pape se déclara pour Othon, quoique Philippe-Auguste l'avertît fortement de s'en défier. Peu de temps après, Philippe de Souabe fut tué par le comte palatin de Bavière. Othon, débarrassé de ce concurrent, ne trouva plus au-

cune opposition pour être reconnu par tous les partis. Il fut donc couronné empereur à Rome (1209), après avoir fait serment au pape de rétablir le domaine de St-Pierre, dont faisait partie la donation de Mathilde à Grégoire VII. Othon, dirigé par des conseils qui lui firent entendre que cette donation était abusive, ne se pressa point d'accomplir sa promesse. Il fit plus : il attaqua la terre de la Pouille et de la Sicile, qu'il revendiquait comme fiefs de l'empire. Le pape s'aperçut alors qu'il avait été joué, et en fit l'aveu dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet à Philippe-Auguste (1211). Il excommunia Othon et se tourna de nouveau vers le jeune Frédéric, qu'il reconnut et couronna roi des Romains (1212). Pendant le cours des affaires de France et d'Allemagne, avait commencé à s'élever, entre Innocent et Jean sans Terre, cette discussion célèbre qui occupe tant d'espace dans cette époque de l'histoire. La cause première fut l'élection de l'archevêque de Cantorbéry (1207). Le roi Jean désirait cette place pour l'évêque de Norwich. Le pape, au contraire, força les moines d'élire Étienne de Langton, homme de mérite à la vérité, et déjà promu au cardinalat. Le roi, en apprenant le procédé du pape, se livra aux plus furieux emportements, et lui écrivit une lettre injurieuse, dans laquelle il le menaçait d'empêcher ses sujets d'aller porter leurs richesses à Rome. Innocent répondit en menaçant à son tour de mettre le royaume en interdit. Le roi, outré de colère, chassa les évêques qui étaient venus lui signifier les résolutions du pape. Aussitôt l'interdit fut lancé contre toute l'Angleterre; il dura deux ans. Au bout de ce temps, le pape chargea les évêques de déclarer le roi excommunié s'il n'obéissait à l'Église. Ils n'osèrent exécuter cette commission ; néanmoins, on en eut connaissance, et ce fut bientôt un bruit public dans toute la ville de Londres. Le roi, ayant appris que l'archidiacre de Norwich en avait parlé, le fit mettre en prison, chargé de fers et revêtu d'une chape de plomb, dont le poids, joint au défaut de nourriture, le fit mourir en peu de jours. Le pape, informé de cet acte de cruauté si nouveau et si atroce, déclara le roi déposé, ses sujets absous du serment de fidélité, et voulut donner à Jean un successeur plus digne de la couronne. Il écrivit donc au roi de France pour le charger du soin de déposer Jean, et Philippe-Auguste résolut de tenter l'entreprise. Le roi d'Angleterre se préparait à une vigoureuse défense; mais un sous-diacre de Rome, nommé Pandolfe, vint à bout de lui faire sentir le péril où il allait se jeter par une telle résistance. Jean craignait de se voir abandonné par la plupart des seigneurs s'il en venait à une bataille. Il céda et fit avec le pape un traité de paix dont on lui avait envoyé le modèle. En conséquence de ce traité, il déclara, deux jours après, qu'il donnait à l'église de Rome les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, avec tous leurs droits (1213); qu'il ne les tiendrait plus que comme vassal du pape, et qu'il payerait tous les ans, outre le denier de St-Pierre, 1,000 marcs sterling. Il promit, en outre, qu'après l'arrivée de celui qui devait l'absoudre, il remettrait 8,000 livres sterling pour dédommagement des pertes qu'avaient supportées l'archevêque de Cantorbéry et les autres intéressés dans cette affaire. Après quoi, en présence de Pandolfe et de tous les assistants, il fit hommage au pape et lui prêta serment de fidélité. Pandolfe repassa aussitôt en France et voulut engager Philippe-Auguste à se désister de son entreprise et de ses armements hostiles contre le roi Jean. Philippe s'y refusa, en disant que cette guerre avait été commencée par ordre du pape et que les préparatifs lui avaient déjà coûté 60,000 livres, ce qui ferait aujourd'hui 1 million. De son côté, le roi Jean se prépara à la défense; mais les seigneurs, avant de l'aider, exigèrent qu'il fît lever l'excommunication, ce qui fut exécuté par les évêques dans la cathédrale de Winchester. Innocent lui écrivit pour le féliciter, en lui disant « que son « royaume était devenu un royaume sacerdotal, « suivant les paroles de l'Écriture. » Innocent eût été fort embarrassé de donner une interprétation raisonnable de ces mêmes paroles. Quoi qu'il en soit, il envoya un légat qui fut reçu avec solennité et qui leva l'interdit, dont la durée, depuis six ans, avait causé des maux infinis. Quelque temps après, les seigneurs obtinrent du roi Jean la confirmation de leurs libertés, parmi lesquelles se trouvait le droit d'élection dans les églises cathédrales. Le pape fut très-irrité de ces concessions et cassa par une bulle tout ce que le roi avait fait. Mais les habitants de Londres se révoltèrent contre ces actes, en se plaignant de la cupidité romaine qui voulait tout envahir. Le roi Jean, devenu odieux à ses sujets, contre lesquels il faisait la guerre à outrance, fut déclaré incapable de régner par une grande partie des seigneurs, indignés de la soumission honteuse de leur monarque au pontife romain. Ils jetèrent en conséquence les yeux sur Louis, fils de Philippe-Auguste, pour remplacer Jean; ils lui envoyèrent des ambassadeurs, et il fut donné des otages de part et d'autre. Les commissaires du pape excommunièrent les barons d'Angleterre et les seigneurs français. Le pape fit défense au jeune Louis de poursuivre son entreprise; mais, ayant appris que ce prince avait déjà passé la mer et obtenait des succès, il en fut inconsolable et prit pour texte d'un sermon qu'il fit à ce sujet ces paroles d'Ézéchiel : *Glaive, glaive, sors du fourreau et aiguise-toi pour tuer.* Il excommunia ensuite le jeune prince et tous ceux qui l'avaient suivi, et il se préparait à des mesures semblables contre Philippe, lorsqu'il fut attaqué d'une fièvre tierce qui en suspendit l'exécution. Cependant le roi Jean se défendait contre ses sujets révoltés et contre les armes du jeune Louis; mais, ayant, au passage d'une rivière, perdu son bagage et son trésor, il fut saisi d'un tel chagrin qu'il en mourut

la même année. Quelques mois après, il survint au pape une fièvre très-violente, qui ne fit que s'augmenter par le défaut de diète; enfin il tomba en paralysie et mourut le 16 juillet 1216, après un pontificat de dix-huit ans et six mois. On a reproché à ce pontife trop de hauteur, de l'ambition et de l'avarice. Il faut néanmoins convenir que c'était le plus savant homme et le plus habile jurisconsulte de son siècle, qu'il avait beaucoup de courage, de grandes lumières, des vues vastes, une dextérité et une intelligence peu communes dans les affaires. Il se mêlait de tout, agissait partout et n'abandonnait jamais aucune affaire qu'elle ne fût poussée à son dernier période. Il montra un grand zèle pour la restauration des mœurs, et ce fut dans ce dessein qu'il tint le quatrième concile de Latran, dont il rédigea lui-même les décrets, qui furent lus aux pères sans qu'ils eussent la faculté de délibérer. Ses prétentions ultramontaines ne furent pas cependant portées au dernier degré : il se reconnaissait soumis au jugement de l'Église en matière de foi, et déclara en conséquence à Philippe-Auguste qu'il ne pouvait de lui-même décider l'affaire de son divorce sans un concile, parce qu'il s'exposerait au danger de perdre sa dignité. C'est dans ce concile que fut fait le fameux canon *Omnis utriusque sexus.* On y défendit aussi d'ériger de nouveaux ordres religieux; et cependant il s'en est plus établi depuis cette époque qu'il n'y en avait eu auparavant. Innocent lui-même approuva ceux des dominicains, des franciscains et des trinitaires. Ses ouvrages ont été recueillis à Cologne en 1552 et 1575; à Venise en 1578. Les principaux sont des discours, des homélies et un commentaire allégorique sur les sept psaumes de la pénitence; un traité de controverse, en six livres, sur les sacrements, spécialement sur l'Eucharistie, où la question est approfondie et où l'on trouve beaucoup de considérations mystiques sur les cérémonies de la messe; un traité *De contemptu mundi seu de miseria hominis libri* III, composé par l'auteur sous son diaconat. Le titre, le sujet, les citations analogues de l'Écriture ont pu faire croire qu'il était dans le goût de l'*Imitation de Jésus-Christ,* avec laquelle il se trouve joint dans plusieurs éditions anciennes; mais il en diffère extrêmement par l'abus continuel du style antithétique et figuré. Le plus important de ses ouvrages consiste dans ses *Lettres.* Laporte-Dutheil, dans les *Notices et extraits des manuscrits,* les porte au delà de quatre mille. L'édition la plus complète qui eût paru était celle de Baluze, Paris, 1682, 2 vol. in-fol. Ce recueil était divisé en dix-neuf livres. L'éditeur a suppléé les 3e et 4e livres par la première collection des décrétales de ce pape. Les 6e, 7e, 8e et 9e étaient restés en manuscrit au Vatican. Les trois derniers sont perdus. On avait annoncé à Rome, en 1745, une édition de celles qui ne se trouvent pas dans Baluze. Cette lacune a été remplie par M. Dutheil dans le 3e volume des *Diplomata, chartæ et alia instrumenta ad res Francorum spectantia*, qu'il a publié en commun avec Brequigny, Paris, 1791, in-fol. Ces lettres sont curieuses par les faits historiques qu'elles contiennent et par les points de discipline dont on y traite. La plupart sont en style de pratique. C'est cet ouvrage qui a mérité à Innocent III le titre de *Père du nouveau droit.* On conserve dans quelques bibliothèques des manuscrits de ce pape sur le Maître des sentences, sur le baptême, sur le purgatoire, etc. Le style de l'auteur est concis, mais trop chargé de figures. L'antithèse surtout y domine, et ce n'est souvent qu'un tissu de passages de l'Écriture fondus suivant le goût du temps, spécialement dans les Discours. Innocent III est encore auteur de la belle prose *Veni, sancte Spiritus,* attribuée mal à propos à Robert, roi de France, par quelques historiens. Il a passé aussi pour avoir composé la prose touchante du *Stabat mater dolorosa,* revendiquée par les franciscains au B. Jacques *de Benedictis* (*voy.* Jacopone). Innocent III eut pour successeur Honorius III. D—s et T—d.

INNOCENT IV, élu pape le 24 juin 1243, succédait à Célestin IV, qui n'avait tenu le saint-siége que seize jours. Ainsi l'histoire du pontificat d'Innocent IV se lie à celle de Grégoire IX, dont il faut se rappeler les derniers événements pour comprendre ceux qui vont suivre. A la mort de Grégoire IX, l'empereur Frédéric II, excommunié par ce pontife, menaçait Rome de ses vengeances. Il tenait en prison deux cardinaux et plusieurs prélats qu'il avait pris sur les galères de Gênes. Cet état de choses, qui durait depuis vingt-deux mois environ, avait retardé pendant tout ce temps l'élection d'un pape. Après des négociations infructueuses et beaucoup de plaintes réciproques, l'empereur s'était décidé à relâcher ses prisonniers, et les cardinaux s'accordèrent enfin à donner la tiare à Sinibald de Fiesque, Génois, de la maison des comtes de Lavagne. On le nomma, d'un consentement unanime, comme le plus agréable à Frédéric, qui cependant n'en parut pas satisfait et dit d'un air affligé « qu'il prévoyait « que d'un cardinal ami il deviendrait un pape « ennemi. » Cependant on entama des négociations, on s'envoya de part et d'autre des ambassadeurs, et le traité fut commencé. D'Anagni, où il avait été élu, le pape vint à Rome, que sa présence combla de joie. Les conventions y furent donc arrêtées entre eux et jurées solennellement par les agents de l'empereur Raimond, comte de Toulouse, Pierre Desvignes et Thadée de Suesse. Les principales conditions étaient que les terres appartenant à l'Église, c'est-à-dire au pape et à ses alliés, avant la rupture, seraient restituées; que l'empereur reconnaissait la suprématie du pape, quant au spirituel, sur tous les chrétiens et même sur les rois; qu'il restituerait aux prélats qui avaient été pris tout ce qu'on leur avait ôté; enfin qu'il obéirait en tout au pape, sans préjudice de la possession de l'empire et de ses royaumes.

On voit que dans ce traité il n'était point question de la déposition de Frédéric, mais seulement de l'abolition des censures. En effet, malgré cette déposition, il n'était pas moins reconnu pour empereur et pour roi de Sicile, non-seulement par ses sujets, mais encore par St-Louis, roi de France, par Henri, roi d'Angleterre, et par les autres princes étrangers. Frédéric ne tarda pas à se repentir de s'être soumis ainsi au pape. Il refusa d'exécuter ce que ses agents avaient promis en son nom; il tenta de surprendre le pape, lui tendit des piéges. Innocent conçut des méfiances et se tint sur ses gardes. Cependant il quitta Rome pour venir trouver l'empereur et s'avança jusqu'à Sutri. Frédéric lui fit dire qu'il n'exécuterait rien du traité qu'il n'eût reçu auparavant l'abolition des censures. Innocent répondit que cette proposition était déraisonnable, et dès ce moment la rupture fut décidée. Le pape soupçonna des embûches; il eut avis qu'une troupe de trois cents chevaliers toscans devait venir l'enlever dans la nuit du 28 au 29 juin 1244. Il s'enfuit au milieu des ténèbres, armé à la légère, monté sur un excellent coursier, et arriva à Cività-Vecchia, où des galères génoises, qu'il avait demandées secrètement, l'attendaient pour protéger sa retraite. Après quelques périls assez graves, le pape arriva à Gênes, où il se trouvait au milieu de ses parents et de ses amis. Les manifestes des deux contendants inondèrent bientôt toute l'Europe. Dans celui que Frédéric adressait à l'Angleterre, il disait que le pape avait refusé la médiation des rois de France et de la Grande-Bretagne; il demandait qu'on ne fournît point de subsides à son ennemi, et faisait des menaces violentes si on lui en donnait. De son côté, Innocent préparait d'autres mesures. Il écrivit au roi de France, qui assistait au chapitre général de Cîteaux, pour le prier de lui accorder asile et protection dans ses États. Les moines l'en conjurèrent avec larmes. St-Louis consulta ses barons, qui rejetèrent la demande du pape. Innocent fit les mêmes instances auprès des rois d'Angleterre et d'Aragon, sans obtenir plus de succès. Le pape se détermina donc à choisir pour son séjour la ville de Lyon, qui était neutre et appartenait à son archevêque. Ce fut là qu'il convoqua un concile général qui devait être dirigé principalement contre les intérêts de Frédéric. Ce concile fut ouvert le 26 juin 1245. Thadée de Suesse défendit son prince avec chaleur; le pape répondit avec amertume. Il refusa la garantie des rois de France et d'Angleterre, qu'on lui offrait pour la conduite de l'empereur. Il le peignit comme l'ennemi déclaré, non pas de la personne du pontife, mais de l'Église elle-même, puisque, pendant la vacance du siége, il n'avait point cessé ses persécutions. Thadée répliqua avec intrépidité et produisit des bulles des papes qui semblaient répondre aux reproches élevés contre Frédéric; mais ce moyen parut faible et ne lava point l'accusé du soupçon d'infidélité à ses promesses (voy. l'*Hist. eccl.* de Fleury). Plusieurs accusateurs se présentèrent successivement dans l'arène. On demanda un délai de quinze jours, qui fut accordé malgré la répugnance d'Innocent, pour que Frédéric vînt se défendre en personne. Il s'avança en effet jusqu'à Vérone; mais la mauvaise disposition des esprits lui servit de raison ou de prétexte pour ne pas aller plus loin. Lorsqu'on apprit sa dernière détermination, les procédures recommencèrent; la sentence fut prononcée au milieu du concile et lue par l'ordre du pape. L'excommunication est renouvelée dans toute sa rigueur et la déposition est formelle. Pendant cette lecture, le pape et les prélats tenaient des cierges allumés. Fleury ajoute ici des réflexions pour tâcher d'absoudre le concile de toute participation à ce jugement, si contraire à la charité évangélique et au droit des souverains. Quoi qu'il en soit, Innocent s'occupa sur-le-champ de faire nommer un autre chef de l'empire, et convoqua pour cet effet l'assemblée des électeurs. Tous les princes d'Allemagne ne se rendirent pas aussitôt à cette intimation, le duc d'Autriche surtout, qui était l'allié de l'empereur. Les résolutions prises dans le concile transportèrent Frédéric de colère; il jura de se venger, et, après avoir réglé les affaires de l'empire, il repassa promptement dans la Pouille et envoya son fils Conrad en Allemagne. Il écrivit à tous les princes pour les engager dans sa querelle et leur faire sentir tout le danger qu'ils couraient en se soumettant à la dépendance du pape. Il envoya une ambassade particulière au roi de France. St-Louis, qui venait de se croiser et se préparait à passer en Palestine, eut une entrevue avec le pape à Cluni; il fit en faveur de Frédéric de vaines instances auprès d'Innocent, qui demeura inflexible. Le pape, cependant, poursuivait avec chaleur l'élection d'un nouveau roi des Romains. Le choix tomba sur Henri, landgrave de Thuringe; mais la plupart des électeurs s'étaient absentés, et le nouvel élu ne s'y prêtait qu'avec répugnance. Innocent envoya deux légats en Sicile, afin de détacher les peuples de l'obéissance à Frédéric. Peu de temps auparavant, on avait découvert une conjuration contre la vie de ce prince; dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet à tous les souverains, il nomme des évêques au nombre des complices, et désigne assez clairement le pape comme l'instigateur. D'autre part, et l'année suivante, on découvrit à Lyon une conspiration contre la vie du pape, et l'on ne put pas douter que des émissaires de Frédéric n'en fussent les auteurs. Cependant Innocent ne négligeait aucun moyen pour faire des ennemis à l'empereur. Il écrivit au sultan d'Égypte, Melic-Saleh, pour le détacher de son alliance; mais le sultan rejeta cette ouverture avec beaucoup de loyauté. Frédéric, voulant se purger du soupçon d'hérésie, qu'il regardait comme le plus grand outrage qui lui eût été fait dans le concile, fit sa déclaration de foi devant sept ecclésiastiques du premier ordre, qu'il en-

voya ensuite vers le pape; mais Innocent refusa de les entendre, malgré les nouvelles instances de St-Louis, qui se rendit encore à Cluni pour en conférer avec lui. La guerre éclata donc sans retour entre les deux partis. Frédéric partit de la Pouille avec son armée pour traverser les Alpes, et se jeta sur Lyon. Il apprit en chemin que Parme s'était révoltée : il retourna aussitôt sur ses pas et vint mettre le siége devant cette ville, qui l'occupa tout l'hiver. Les assiégés offraient de capituler; Frédéric les refusa. Le désespoir ranima leur courage : ils firent une sortie dans laquelle ils battirent les troupes de l'empereur et prirent son camp. Quelques jours avant cet événement, Frédéric s'était souillé d'un acte de cruauté révoltant : il avait fait pendre l'évêque d'Arezzo, qu'il tenait prisonnier, après l'avoir fait traîner, lié et garrotté, à la queue d'un cheval jusqu'aux fourches patibulaires. Après l'échec de Parme, Frédéric se retira sur Crémone, et bientôt après abandonna la haute Italie pour se jeter dans la Pouille. Vers ce même temps, Innocent avait fait publier en Allemagne une croisade contre Frédéric. Cette croisade mit tout l'empire en mouvement et causa la guerre civile de Bohême, dont le roi Venceslas IV tenait le parti du pape, tandis que son fils aîné, Primislas, soutenait la cause de Frédéric avec plusieurs grands du royaume. Ce fut dans ces circonstances que St-Louis, avant de partir pour sa première croisade, vint trouver à Lyon Innocent pour l'engager à recevoir en grâce Frédéric, qui paraissait humilié de ses revers et disposé à demander pardon; mais le saint roi fut obligé de s'éloigner sans rien obtenir. Frédéric, retiré dans la Pouille, accablé de disgrâces et de chagrins, eut un violent accès de fièvre pour lequel on lui ordonna des médicaments. L'un de ses confidents, qui lui avait paru jusqu'alors le plus attaché, Pierre Desvignes, tenta de l'empoisonner dans un breuvage, de concert avec son médecin. Celui-ci fut pendu; Pierre eut les yeux crevés et fut livré aux Pisans, qui le haïssaient mortellement et se préparaient à le faire souffrir; mais il prévint leur vengeance en se brisant la tête contre une colonne à laquelle on l'avait attaché. On accusa le pape d'avoir engagé Pierre Desvignes à commettre ce forfait. Un des fils naturels de Frédéric (*voy.* Entius) fut pris dans une embuscade par les Bolonais, qu'il avait attaqués, et il fut retenu en prison jusqu'à sa mort. Un autre mourut dans la Pouille. Frédéric lui-même retomba malade, et, dans cet état d'humiliation et de douleur, fit demander la paix au pape, qui la refusa. Cet excès de dureté excita l'indignation de plusieurs nobles, qui se jetèrent dans le parti de l'empereur. Enfin, l'année suivante, le 12 décembre 1250, la mort de Frédéric mit fin à cette longue suite de calamités. Innocent manifesta une joie indécente de cet événement; il écrivit en Sicile pour féliciter les peuples de la mort du persécuteur de l'Église et les ramener à son obéissance; il envoya des légats en Allemagne pour la détacher du parti de Conrad, fils aîné de Frédéric, et pour favoriser celui de Guillaume, comte de Hollande, qu'il avait fait élire roi des Romains à la place du landgrave de Thuringe, mort après une bataille qu'il avait perdue contre ce même Conrad. Innocent quitta enfin Lyon et retourna en Italie, où il publia une nouvelle croisade contre le parti et la famille de Frédéric. Conrad était débarqué à Pescara, aidé par les Vénitiens; ses armes faisaient d'heureux progrès dans toute l'Italie, et surtout dans la Pouille, lorsque la mort l'enleva le 21 mai 1254. Il laissait un fils âgé de deux ans, qui portait le nom de Conradin, et dont la tutelle échut à Mainfroi, son oncle. Innocent, en vertu des droits qu'il réclamait sur le royaume de Sicile, se déclara le protecteur du jeune prince, en sa qualité de suzerain. Mainfroi se soumit et reçut avec honneur le pape, qui vint jusqu'à Naples, où il séjourna. Cette bonne intelligence ne fut pas d'une longue durée. Le légat du pape agissait en maître; Mainfroi crut devoir se mettre en sûreté : il alla se jeter entre les bras des Sarrasins, à Nocera, où il trouva de grands trésors et rassembla une armée nombreuse avec laquelle il obtint aussitôt de grands avantages. Le légat, obligé de fuir devant des troupes victorieuses, se retira à Naples, où il trouva que le pape était mort le 7 décembre 1254, après un pontificat de onze ans et cinq mois et demi. Ses démêlés avec Frédéric n'avaient pas ralenti l'activité d'Innocent pour les autres affaires. En Prusse, il établit quatre évêchés principaux, et donna les deux tiers des terres aux chevaliers Teutoniques, qui l'avaient conquise. En Danemarck, il envoya un simple frère mineur pour informer contre deux évêques, dont le premier avait excité les plaintes du roi Eric et le second celles de ses diocésains. En Suède, il ôta au roi et au peuple l'élection des évêques pour la donner aux chapitres. En Norvége, il fit couronner Haquin, fils naturel du dernier roi, lui fit promettre de prendre la croix pour la terre sainte, et lui offrit l'empire, qu'il refusa. En Russie, il se fit reconnaître par le duc Daniel, qu'il nomma roi, accorda au clergé grec la faculté de consacrer avec du pain levé; mais le roi et le clergé ne restèrent pas longtemps dans son obédience. En Espagne, il excommunia Jacques d'Aragon pour avoir fait couper la langue à l'évêque de Girone, et lui pardonna à condition qu'il bâtirait un monastère dans les montagnes de Tortose, achèverait un hôpital près Valence, et fonderait une chapellenie dans la cathédrale de Girone. En Portugal, il parvint à faire ôter la couronne à D. Sanche Capel pour la donner à son frère Alphonse. Il leva des contributions énormes sur tous les États de l'Europe, et particulièrement en Angleterre, où il excita souvent les plaintes du clergé et du roi. Innocent envoya un légat en Arménie pour arranger les différends entre les Grecs et les Latins,

et une mission de frères mineurs en Tartarie, auprès du fils de Gengis-khan. Les missionnaires souffrirent dans leur voyage beaucoup de périls, de douleurs et d'insultes, sans parvenir à faire triompher la vérité de la religion et l'autorité du pape, ce qui était le but principal de leur entreprise. L'histoire n'a point tracé le portrait d'Innocent IV, que ses actions ont assez fait remarquer. On ne peut s'empêcher de reconnaître en lui du zèle et des lumières, avec un caractère hautain et inflexible. Il eut pour successeur Alexandre IV. D—s.

INNOCENT V, élu pape le 21 janvier 1276, succéda à Grégoire X; il s'appelait Pierre de Champagni (*de Champagniaco*). Né à Moutier en Savoie, il était le pénultième chanoine de cette métropole en 1236, lorsqu'il se rendit à Paris pour y continuer ses études; il y prit l'habit de St-Dominique et devint un des plus célèbres théologiens de cet ordre, sous le nom de *Pierre de Tarentaise*. Après avoir succédé à St-Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris, il avait été fait archevêque de Lyon en 1272, puis cardinal et évêque d'Ostie. Il eut beaucoup de part au concile de Lyon en 1274, y prononça plusieurs harangues et l'oraison funèbre de St-Bonaventure; enfin il y baptisa un ambassadeur tartare avec deux de ses compagnons. D'Arezzo, où se fit son élection, il vint à Rome, où il fut couronné le 23 février, et logea au palais de Latran; il y tomba malade et mourut le 22 juin, après cinq mois de pontificat, et sans avoir eu le temps de prendre part aux grands événements de cette époque. On sait seulement qu'il envoya deux légats en Toscane, où ils réussirent à rétablir la paix entre les Lucquois et les Pisans. Par le même esprit de conciliation, il se hâta de lever l'interdit que son prédécesseur avait jeté sur les Florentins et d'envoyer l'évêque d'Albi, comme légat, pour rétablir la paix entre le roi de Sicile et Rodolphe Ier, qui venait à Rome prendre la couronne impériale. Nous connaissons de ce pontife : 1° Quatre lettres qui se trouvent dans Ughelli ou dans Campi (*Istoria eccles. di Piacenza*); 2° un commentaire *Super* IV *libros sententiarum*, dont les manuscrits étaient très-répandus dans les bibliothèques des dominicains; il a été imprimé à Toulouse, 1652, 3 vol. in-fol.; 3° un commentaire sur les épîtres de St-Paul, commençant par ces mots : *Dedi te in lucem gentium*, Cologne, 1478; Haguenau, 1502; Paris, 1521; Anvers, 1617, in-fol.; il a paru sous le nom de frère Nicolas de Gorran; mais Quetif prouve solidement (*Script. ord. predic.*, t. 1, p. 353) qu'il appartient à Pierre de Tarentaise; 4° huit autres ouvrages qui n'ont jamais été imprimés, et dont plusieurs sont probablement perdus; on en peut voir le détail dans Quetif (*loc. cit.*); 5° *Postillæ in Genesim et Exodum* (conservé en manuscrit dans la biblioth. royale de Turin, *cod. lat.*, fol. 21, cod. LX). La vie de ce pape, écrite fort en abrégé par Bernard Guidonis, a été publiée en 1723 par Muratori dans ses *Script. rer. italic.*, t. 3, p. 605. Son éloge par le comte de St-Raphaël est dans le tome 5 des *Piemontesi illustri*. Innocent V eut Adrien V pour successeur. C. M. P.

INNOCENT VI, élu pape à Avignon le 18 décembre 1352, s'appelait Étienne Aubert, né à Beissac, près de Pompadour, dans le Limousin. De la chaire de droit civil, qu'il avait occupée à Toulouse, et de la place de juge-mage de la même ville, on l'avait vu s'élever et devenir successivement évêque de Noyon, ensuite de Clermont en 1340. Il succéda à Clément VI, qui l'avait fait cardinal du titre de St-Jean et St-Paul, puis évêque d'Ostie et grand pénitencier. C'était un homme instruit, éclairé, mais recommandable principalement par sa probité et ses bonnes mœurs. Chargé de légations importantes, il avait travaillé avec zèle à la réconciliation entre Édouard III et Philippe de Valois. Il dut son élection à la crainte qu'eurent les cardinaux de se voir pressés par le roi de France, Jean, qui s'avançait sur Avignon et menaçait de faire un pape à son gré. Innocent VI, aussitôt après sa nomination, s'occupa de révoquer les réserves faites sur tous les bénéfices par Clément VI en faveur des cardinaux, et d'ordonner la résidence aux prélats et autres bénéficiers; ce qui fut exécuté. Il eût désiré ramener la paix et le bon ordre en Italie, et notamment dans la ville de Rome, où les entreprises de Rienzi avaient semé le trouble et la rébellion contre l'autorité pontificale : il essaya aussi de faire rentrer dans sa main le patrimoine de l'Église, envahi par une multitude d'usurpateurs. Mais son légat, Gilles Albornos, n'obtint que peu de succès dans la plupart de ses tentatives. Innocent VI vécut en bonne intelligence avec presque tous les princes chrétiens de son temps. Il fit néanmoins quelques remontrances au roi Jean sur les impositions dont il chargeait le clergé pour fournir aux dépenses de la guerre contre le roi d'Angleterre. Le pape fit couronner à Milan l'empereur Charles de Luxembourg. De concert avec l'empereur d'Orient, Jean Cantacuzène, et avec Jean Paléologue, son successeur, il projeta une réunion des deux Églises. Il mourut, consumé de vieillesse et de maladie, le 12 septembre 1362, après un pontificat de dix ans environ. Il protégea les gens de lettres et favorisa quelques-uns de ses parents, qui, du moins, honorèrent son choix. Il fonda à Toulouse le collége de St-Martial pour vingt étudiants du diocèse de Limoges, et son neveu, le cardinal Pierre de Monteroc de Douzenac, y fonda celui de Ste-Catherine. On a quelques lettres de ce pape dans le *Thesaurus* de Martène. Il eut pour successeur Urbain V. D—s.

INNOCENT VII, élu pape à Rome le 17 octobre 1404, s'appelait Cosme Meliorati : né à Sulmone, dans l'Abruzze, de parents très-peu remarquables par leur état et par leur fortune, il s'instruisit avec succès dans les lettres, dans l'étude du droit

canon et dans la connaissance des affaires de la cour de Rome. Ses mœurs étaient pures; son caractère était doux et rempli de bonté. Il avait été successivement évêque de Bologne, trésorier d'Urbain VI, et enfin cardinal de la création de Boniface IX. Il était fort âgé lorsqu'il parvint au pontificat. L'antipape Benoît XIII, déjà en possession de sa dignité usurpée, protestait par écrit qu'il était prêt à consentir à la cession qu'on lui demandait. Innocent VII en fit autant de son côté, et tout se réduisit à de vaines protestations (*voy.* Benoit XIII, antipape). Cet état de schisme ne permettait guère de pourvoir aux objets essentiels de l'administration ; le pape n'était occupé qu'à maintenir son autorité. Elle était menacée dans l'intérieur de Rome même par un parti gibelin, qui forçait le pontife de s'environner de gens armés. Louis Meliorati, neveu du pape, souffrant impatiemment la manière dont ce parti, appelé *les régents*, en agissait avec son oncle, en fit arrêter un certain nombre, que l'on massacra et dont on jeta les corps dans la rue. Cette violence, commise à l'insu du pape, excita dans la ville une sédition, qui obligea Innocent de se retirer à Viterbe. D'un autre côté, son compétiteur, l'antipape Benoît XIII, ne faisait que de vaines démonstrations pour parvenir à une conciliation nécessaire. Ce fut dans ces agitations diverses que s'écoula le pontificat d'Innocent VII, qui ne dura que deux ans et quelques jours. Revenu à Rome après le rétablissement de la tranquillité, il y mourut presque subitement le 6 novembre 1406. Les cardinaux, assemblés au conclave, jurèrent entre eux que celui qui serait élu renoncerait à son droit si l'antipape renonçait au sien ou venait à mourir. On a vu, à l'article de Grégoire XII, son successeur, l'effet que produisit cette convention. D—s.

INNOCENT VIII, élu pape le 24 août 1484, après la mort de Sixte IV, auquel il succédait, était noble génois d'origine grecque, et s'appelait Jean-Baptiste Cibo. Il avait été élevé avec soin, était devenu cardinal évêque de Melfe, et les papes précédents avaient contribué successivement à sa fortune. On l'avait d'abord envoyé à Naples, où il vécut assez longtemps à la cour d'Alphonse et de Ferdinand. Revenu à Rome, il s'était attaché au cardinal de Bologne, frère du pape Nicolas V. Paul II lui avait donné l'évêché de Porto, et Sixte IV celui de Melfe avec la pourpre. Les troubles, les violences dont la ville de Rome avait été le théâtre aussitôt que Sixte IV eut fermé les yeux, rendaient l'élection d'un pape extrêmement importante. Celle-ci fut l'effet de l'intrigue, et cette intrigue fut principalement l'ouvrage du vice-chancelier Borgia, si connu depuis sous le nom d'Alexandre VI. Cibo était âgé de cinquante ans : il avait été marié avant d'entrer dans les ordres; il était père de deux enfants, qu'il combla de richesses pendant la durée de son pontificat. Le continuateur de Platine, Panvini, dit assez de bien de ce pape ; il loue sa douceur et sa bonté, et ne lui reproche que son avarice. Quoi qu'il en soit, aussitôt après son élévation, le nouveau pontife, pour justifier son nom plutôt que sa conduite, prit pour devise ces paroles du psaume 25 : *Ego autem in innocentia mea ingressus sum.* Les affaires publiques occupèrent bientôt tous ses soins. Apaiser les divisions qui régnaient entre les princes d'Italie, en rattachant au saint-siége tous ceux que son prédécesseur en avait éloignés, et soulever tous les souverains de l'Europe contre les Turcs, tel fut le double but de sa politique. Il envoya partout des légats pour exhorter les princes à oublier leurs querelles particulières et à se liguer contre l'ennemi commun, sinon par des levées de troupes, du moins par des tributs considérables. Il ne put réussir à procurer la paix ; mais il obtint de l'argent. La guerre était trop vive alors entre l'empereur et le roi de Hongrie d'une part, et Albert de Brandebourg et Othon de Bavière de l'autre, pour espérer une réunion universelle, et quant aux sommes considérables qui furent versées à Rome, Innocent fut bientôt obligé de les employer contre le roi de Naples, Ferdinand, qui exerçait une violente tyrannie contre les sujets des États ecclésiastiques, et qui, d'ailleurs, refusait de payer le tribut accoutumé de quarante mille écus d'or, en alléguant que le comtat d'Avignon n'avait été cédé au pape, par la reine Jeanne, que sous la condition expresse de l'affranchissement de cette redevance. Le pape leva des troupes, dont il donna le commandement à Robert de San-Severino. Le roi de Naples fit d'abord sa paix avec les seigneurs qu'il avait maltraités, arma de son côté, et tâcha en outre d'exciter une guerre civile contre le pape dans le sein de Rome même, sous prétexte de l'irrégularité de son élection. Ces moyens eurent quelques succès. Les environs de la ville furent ravagés par les ennemis, et déjà les esprits fermentaient dans l'intérieur, lorsque San-Severino obtint un avantage assez considérable sur les troupes napolitaines. Ferdinand fut forcé de ralentir ses poursuites, et, par la médiation de quelques cardinaux, fit une paix dont il oublia bien vite les conventions. Il recommença ses violences et ses exactions et se moqua du pape. Innocent irrité l'excommunia, et le déclara privé de son royaume au profit de Charles VIII, roi de France, qui prétendait y avoir des droits. Cette menace n'arrêta point sur-le-champ Ferdinand, qui ne conclut sa paix que deux ans après, lorsqu'il vit Charles VIII disposé à faire valoir ses droits par la force des armes. Avant ce démêlé entre le pape et Ferdinand, la cour de Rome avait été occupée du refus que l'on faisait en France de recevoir le cardinal Balue en qualité de légat (*voy.* Balue) : mais l'espoir dont le pape flatta depuis l'ambition de Charles VIII aplanit les difficultés et délivra même Innocent de la crainte que l'assemblée du clergé de 1485 ne

songeât à rétablir la pragmatique-sanction. Cependant les succès de Bajazet devenaient inquiétants pour tous les princes de l'Europe et surtout pour l'Italie. Les subsides que le pape avait obtenus ne suffisaient pas pour mettre sur pied des forces capables de résister à l'ennemi commun. Au milieu des incertitudes occasionnées par la position respective de toutes les puissances, Zizim, frère de Bajazet, avait été remis entre les mains du pape par le grand maître de Rhodes, qui l'avait jusque-là retenu prisonnier dans une commanderie de France. Bajazet (1490) envoya des ambassadeurs au pape afin de s'allier avec lui, et de l'engager, moyennant une somme de six vingt mille écus d'or, à reléguer Zizim dans une prison. Un autre ambassadeur était venu, de la part du soudan d'Égypte, avec des propositions bien différentes. Cet ambassadeur était Antoine Milan, gardien des cordeliers de Jérusalem. Il demandait Zizim pour le mettre à la tête de l'armée qui marchait contre Bajazet. A ce prix le soudan promettait de bien traiter tous les chrétiens qui étaient encore en Palestine, et de leur rendre toutes les conquêtes qui seraient faites sur les Turcs, fût-ce même la ville de Jérusalem. Pendant le cours de ces négociations, on arrêta dans Rome un scélérat appelé Macrin, qui avait offert à Bajazet d'empoisonner le pape et Zizim. Il avoua son crime et fut puni du dernier supplice. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'Innocent prêta l'oreille aux propositions de Bajazet et qu'il reçut une pension de quarante mille écus d'or pour garder Zizim, dont la destinée s'accomplit sous le pontificat suivant. C'est ainsi qu'on négociait à Rome avec l'ennemi du nom chrétien, tandis que d'autre part on levait des tributs pour lui faire la guerre. Innocent VIII donna aussi quelques soins aux affaires religieuses. Il réussit à retarder les progrès que les hussites faisaient en Bohême. Il écrivit à l'archiduc d'Autriche pour l'engager à réprimer, par son autorité, les sortiléges, maléfices et autres superstitions magiques. Il le pria également de défendre dans ses États l'épreuve par le fer chaud. Ferdinand, roi d'Aragon, obtint de lui, en 1485, la continuation d'une levée de décimes pour faire la guerre aux Maures. L'année suivante il confirma le mariage de Henri VII, roi d'Angleterre, avec Élisabeth, et ordonna aux Anglais, par son autorité apostolique, de ne plus contester la couronne à la maison de Lancastre. En 1489, en vertu de cette puissance que les papes conservaient encore sur le temporel des rois, Innocent se mêla comme arbitre d'un différend entre Dorothée, reine de Suède, et Stenon, gouverneur du royaume, au sujet d'une forteresse. Les négociateurs que le pape avait chargés de la conciliation (c'étaient les archevêques de Lunden et d'Upsal, avec les évêques de Roschild et de Strengnès), ayant échoué dans leurs démarches, l'affaire fut évoquée au saint-siége et jugée en faveur de la reine, et Stenon fut menacé des censures s'il refusait d'obéir. En 1491 Innocent fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui le laissa près de vingt-quatre heures sans connaissance. Les cardinaux profitèrent de ce moment pour mettre en sûreté un million d'or provenant des subsides qui devaient être employés à la guerre contre les Turcs. Depuis ce moment la santé du pape parut altérée au point qu'il n'avait plus la même liberté d'esprit pour s'appliquer aux affaires. Au mois de janvier 1492 il conclut la paix définitive avec Ferdinand, roi de Naples, et ce fut le dernier acte de son pontificat. Bientôt il ne s'occupa plus que des pensées de l'autre vie, et reçut ses sacrements avec tous les témoignages d'une grande piété. Il mourut le 25 juillet de cette même année après avoir occupé le saint-siége pendant près de huit ans. Il eut pour successeur Alexandre VI. D—s.

INNOCENT IX, élu pape le 30 octobre 1591, succéda à Grégoire XIV. Il se nommait Antoine Fachinetti, d'une famille noble et originaire de Bologne. Son intégrité, ses lumières donnaient de grandes espérances : mais son pontificat ne dura que deux mois. Il mourut le 30 décembre. L'historien de Thou en fait un grand éloge : il dit que ce pape était sobre, grave dans ses mœurs, affable dans ses manières et spirituel dans la conversation. Il soulagea les Romains des impôts onéreux dont ils étaient grevés : il méditait des projets encore bien plus importants. Il fut regretté de tous les ordres de l'État. Clément VIII fut son successeur. D—s.

INNOCENT X, élu pape le 15 septembre 1644, succéda à Urbain VIII. Il se nommait le cardinal Panfili, était Romain de naissance, d'une famille noble et ancienne : il avait été successivement avocat consistorial, auditeur de rote, nonce à Naples, dataire dans la légation du cardinal François Barberin en France et en Espagne, et enfin nommé cardinal, en 1629, par Urbain VIII. Son élection au saint-siége souffrit beaucoup de difficultés. La faction des Barberins y portait le cardinal Sachetti ; mais le parti espagnol s'y opposa. Elle mit alors sur les rangs Firenzola, cardinal de St-Clément ; mais les Français n'en voulurent point, parce qu'il était ennemi du cardinal Mazarin. Le choix d'Innocent X fut donc un de ces résultats imprévus, mais infaillibles dans les assemblées délibérantes qui se trouvent divisées en plusieurs partis. Le portrait d'Innocent X a été tracé d'une manière si diverse par les auteurs du temps, qu'ils ne se sont pas même accordés sur ses qualités extérieures. Les uns lui donnent une taille haute et majestueuse, une âme élevée, une pénétration merveilleuse ; les autres le représentent petit, laid, difforme, malin, artificieux, ignorant, et de plus hypocrite. Il commença du moins par se montrer ferme et très-absolu dans l'affaire de l'évêque de Castro, qu'il avait nommé malgré les instances du duc de Parme, à qui appartenaient la ville et le territoire de l'évêché.

Mais le pape, en sa qualité de seigneur suzerain, voulait être obéi, et il n'eut aucun égard à la résistance, aux prières de l'évêque nommé, qui craignait de déplaire au duc. Cet évêque partit et fut assassiné même avant de prendre possession. Les auteurs de ce crime demeurèrent inconnus; mais Innocent ne manqua point de l'attribuer au prince. Sa vengeance fut prompte; il fit démolir aussitôt la ville et élever sur les débris une pyramide revêtue de cette inscription: *Qui fù Castro.* Il déclara le duc déchu de sa principauté, et la guerre ne tarda pas à éclater. Ce fut en vain que les puissances de l'Europe s'intéressèrent pour le duc de Parme. Dans la suite le duché de Castro fut réuni à la chambre apostolique, et le duc en fut entièrement dépouillé. Une autre mésintelligence, d'un genre tout différent, causa bientôt d'autres chagrins au pape. Les Barberins, auxquels il devait son exaltation, voulaient mettre un trop haut prix à leurs services; ils ne cessaient de demander des grâces ou des largesses, qui parurent importunes ou excessives: des reproches d'ingratitude frappèrent les oreilles du pape, qui résolut de punir ses détracteurs. Pour y parvenir, il imagina de faire des poursuites contre ceux qui possédaient les emplois les plus lucratifs dans la perception des revenus de l'État. Cette mesure devait atteindre surtout le cardinal Antoine Barberini, camerlingue ou trésorier général. Antoine, effrayé, se réfugia en France avec son troisième frère auprès du cardinal Mazarin, ennemi déclaré d'Innocent X. Le pape disposa aussitôt des charges et des dignités des deux fugitifs en faveur de ses parents ou de ses amis. Le premier ministre, de son côté, reçut les Barberins avec d'autant plus de faveur qu'ils lui apportaient de grandes sommes d'argent pour subvenir aux frais de la guerre entre les Français et la maison d'Autriche. Le cardinal Antoine devint même, par la suite, archevêque de Reims et grand aumônier de France. Cependant à Rome on poussait les choses jusqu'à la dernière extrémité. Le pape, en 1646, publia une bulle dirigée particulièrement contre les deux frères cardinaux. Il y déclarait que tous les membres du sacré collége qui s'éloigneraient sans sa permission auraient d'abord tous leurs biens confisqués; que, six mois après, s'ils n'obéissaient, ils seraient privés de l'entrée des églises et dépouillés de leurs bénéfices et de leurs emplois, et qu'enfin, s'ils persistaient, ils perdraient même le chapeau, sans pouvoir être rétablis autrement que par le pape lui-même, et non par le sacré collége, le siége vacant. Le parlement de Paris déclara cette bulle abusive et nulle. Un arrêt du conseil défendit d'envoyer de l'argent à Rome pour l'expédition des bulles; on parla de s'emparer d'Avignon; un armement de terre et de mer sembla menacer l'Italie. Le pape sentit alors qu'il fallait changer de système; il négocia avec les Barberins. Il s'empressa de leur rendre leurs c arges, et déclara qu'il le faisait à la considération du roi très-chrétien qui les avait honorés de sa protection. Les affaires du midi de l'Italie ne furent pas étrangères à la politique d'Innocent X. Naples et Palerme s'étaient soustraites à la domination des Espagnols. Le duc de Guise, qui poursuivait à Rome la cassation de son mariage (1647), fut invité par les rebelles à se mettre à leur tête; mais il ne voulut rien faire sans le consentement du pape, qui l'exhorta à poursuivre son entreprise. Innocent X présumait qu'elle devait plaire au cardinal Mazarin, et comme il avait un grand intérêt à se réconcilier avec lui, il imagina aussi de donner le chapeau au frère de ce premier ministre, espérant par là obtenir la restitution de Piombino en faveur de son neveu, le prince Ludovisi. Mazarin ne fut pas très-sensible à toutes ces avances, ne donna point de secours au duc de Guise, ne rendit rien au neveu du pape, et parut tout aussi peu disposé à favoriser les desseins du saint-père qu'à reconnaître ses bienfaits. La vieillesse d'Innocent X fut tourmentée par des chagrins domestiques. Sa belle-sœur, dona Olympia, gouvernait despotiquement sa maison et les affaires du dehors. Elle recevait les requêtes, faisait accorder les places, décernait les peines et les récompenses; c'était l'âme des conseils et le canal des grâces. Cette autorité exorbitante excita des murmures et des accusations graves. On prétendit que toute la conduite de cette dame n'offrait que des traits d'orgueil, d'avidité et de corruption. Le pape, importuné de ces clameurs, éloigna pour un temps dona Olympia de sa maison; mais il lui substitua la princesse de Rossano, sa nièce, ce qui ne répara point le mal et occasionna de nouvelles satires. Dès l'année 1649, on avait vu commencer la fameuse affaire des cinq propositions, sur lesquelles on a tant écrit, et qui ont amené tant de troubles. Il est inutile de répéter ici ce qui appartient au fond même de la question; il suffit de dire que le fait sur lequel on ne s'accordait point était de savoir si les propositions se trouvaient ou ne se trouvaient pas dans le livre de Jansénius. Déjà une bulle d'Urbain VIII, en renouvelant la loi du silence au sujet des matières de la grâce, avait déclaré que le livre de l'évêque d'Ypres contenait plusieurs propositions erronées. Les jésuites et la plus grande partie des évêques de France, au nombre de quatre-vingt-onze, renouvelèrent en 1650 leurs plaintes contre les propositions, sans former encore explicitement des dénonciations contre les auteurs. Alors Innocent X nomma une congrégation pour examiner l'affaire et tâcher de terminer la dispute. En 1652 il sollicita vivement le roi d'Espagne de faire publier la bulle d'Urbain VIII, et ce monarque y consentit. Enfin le 30 mai 1653, après plus de deux ans d'examen, et quarante-cinq à cinquante congrégations tenues devant le pape ou devant les cardinaux commissaires, après avoir entendu les défenses et lu les mémoires des partisans des cinq proposi-

tions, le pape donna la bulle *Cum occasione*, par laquelle il condamnait ces cinq propositions qu'il citait comme étant de Jansénius, ajoutant même qu'il ne prétendait pas par là approuver les autres opinions de ce livre. La suite de tous ces actes, qui produisirent le trop célèbre formulaire, appartient au pontificat d'Alexandre VII, dont nous nous sommes déjà occupés. Le pape ne survécut pas longtemps à cette affaire. Son grand âge, ses infirmités, les divisions établies entre ses parents, le déterminèrent à laisser le soin du gouvernement à ses ministres, et celui de sa personne à sa belle-sœur, qu'il rappela auprès de lui : celle-ci eut bientôt repris son ancien ascendant. Elle réussit à consolider la réconciliation de sa maison avec les Barberins en mariant une petite-nièce du pape avec dom Maffée Barberin, alors abbé, et depuis prince de Palestrine. Tous ses soins furent dès lors employés à veiller sur la santé du pape. Soit qu'elle craignît pour lui quelque tentative d'empoisonnement, soit qu'elle crût nécessaire d'assujettir un vieillard valétudinaire à un régime rigoureux, elle assistait à tous ses repas et ne laissait entrer personne dans les offices qu'elle ne fût présente. A la fin de décembre 1654 le pape se sentit plus faible qu'à l'ordinaire, et les médecins désespérèrent de sa vie. Son confesseur se chargea de lui annoncer sa fin prochaine. Innocent reçut cette nouvelle avec plus de fermeté qu'on ne s'y attendait. « Vous voyez, dit-il au cardinal Sforce, « où vont aboutir toutes les grandeurs du souve- « rain pontife. » Il fit appeler ses neveux et nièces, leur donna sa bénédiction, et mourut le 7 janvier 1655, âgé de plus de 80 ans, dans la onzième année de son pontificat. Il avait comblé de biens ses parents et fait bâtir deux superbes églises à Rome. Il laissa de grandes sommes d'argent, qui ne furent pas inutiles à son successeur Alexandre VII. D—s.

INNOCENT XI, qui succéda à Clément X, s'appelait Benoît Odescalchi. Sa famille, originaire de Lombardie, s'était fort enrichie dans le commerce. Il avait pris d'abord la profession des armes. On croit assez communément qu'il la quitta après avoir été blessé à l'épaule d'un coup de mousquet. D'autres racontent son changement d'état avec des détails trop ridicules pour n'en pas faire suspecter la vérité. Quoi qu'il en soit, Odescalchi prouva qu'il avait d'assez hautes qualités pour remplir dignement sa nouvelle vocation. Avant son élévation au saint-siége, Urbain VIII l'avait fait protonotaire apostolique, et, depuis, commissaire de la province de Macerata ; Innocent X l'avait nommé clerc de sa chambre, et ensuite cardinal en 1647. Il eut la légation de Ferrare et l'évêché de Novare, dont il se démit en faveur de son frère. Son honnêteté, sa douceur, sa modestie, lui firent partout des amis. Amelot de la Houssaye dit qu'il eût été élu dès le conclave précédent, si l'on n'eût pas craint sa sévérité. Il ne le fut que le 10 septembre 1676, et prit le nom d'Innocent XI, par affection pour la mémoire de son principal bienfaiteur. Ses projets de réforme ne tardèrent pas à se manifester : il voulait faire revivre partout la science, le désintéressement et la discipline. Son neveu Livio eut défense de recevoir aucun présent, et ne fut point cardinal patron. Cette charge au contraire fut abolie ; et le cardinal Cibo fut nommé surintendant et secrétaire de l'État ecclésiastique. Innocent XI envoya ses nonces en France, en Espagne, en Pologne et en Portugal, pour exhorter ces couronnes à la paix. Il défendit aux juifs de Rome toute usure, renvoya tous les évêques dans leurs diocèses, donna ordre qu'on n'en sacrât aucun qui ne fût digne du ministère, et qu'on éloignât du sacerdoce tous les sujets ignorants ou déréglés. Il commit, pour opérer ces réformes, quatre théologiens, au nombre desquels était Recanati ; il pourvut libéralement aux besoins des pauvres, et assigna une pension considérable à la reine de Suède, Christine, réfugiée à Rome. A ces qualités généreuses, Innocent XI joignait une fermeté de caractère qui allait jusqu'à l'inflexibilité, lorsqu'il croyait son opinion ou ses intérêts d'accord avec la justice ; et ce caractère, il le déploya tout entier dans les démêlés célèbres qu'il eut avec la France. Trois objets de la plus haute importance divisèrent les deux cours : la régale, les quatre articles de l'assemblée du clergé de 1682, et le droit de franchise des ambassadeurs. On sait que la régale était, entre les mains du roi, le droit de jouir des revenus des évêchés, et de conférer les bénéfices qui n'avaient point charge d'âmes pendant la vacance des siéges. Ce droit était exercé dans presque toutes les églises de France, à l'exception de quelques-unes de Languedoc, Guyenne, Provence et Dauphiné : mais le second concile de Lyon, en 1274, en reconnaissant le droit de régale dans toutes les églises où il était alors établi, avait défendu de l'étendre, sous peine d'excommunication. Cependant Louis XIV, par deux édits successifs, l'un de 1673, et l'autre de 1675, avait jugé à propos d'étendre et d'établir la régale d'une manière uniforme par tout son royaume. Les évêques d'Alet et de Pamiers réclamèrent hautement ce qu'ils appelaient l'immunité de leurs églises. Ils en écrivirent au pape, qui se déclara leur défenseur. Le roi fit saisir le revenu de ces évêques. Le parlement, toujours opposé aux volontés de la cour de Rome, avait enregistré les deux édits, et soutenait leur exécution. La plus grande partie du clergé était dans les mêmes sentiments. Le pape, de son côté, attaquait dans ses brefs l'autorité de tous les tribunaux de France qui ordonnaient l'exécution des édits. Dans un de ces brefs, entre autres, rendu au sujet d'une affaire relative au couvent de Charonne, il avait supprimé un arrêt du parlement de Paris, avec défense de le lire sous peine d'excommunication, et, de plus, injonction aux évêques d'en brûler tous les exemplaires. Ces actes révoltèrent le parlement et les

évêques qui se trouvaient alors assemblés à Paris (1681). L'archevêque de Reims, le Tellier, releva ces entreprises avec beaucoup de véhémence : on crut qu'il fallait enfin fixer, d'une manière solennelle et légale, la doctrine de l'Église gallicane sur la puissance temporelle des papes, sur l'indépendance particulière des rois de France, et sur l'infaillibilité du chef de l'Église. Ce fut ainsi que l'affaire de la régale amena l'assemblée de 1682, et prépara les fameux articles qui en furent le résultat. Il est inutile d'en exposer de nouveau les motifs, après l'immortel ouvrage de l'évêque de Meaux, qui est un chef-d'œuvre d'érudition et de discussion. Bornons-nous à rappeler quelques particularités historiques, trop peu répandues peut-être, et trop peu remarquées jusqu'ici. S'il faut en croire le témoignage de l'abbé Fleury (voy. ses *Nouveaux opuscules*, Paris, 1807), Bossuet n'était point d'avis qu'on attaquât ouvertement l'autorité du pape, malgré le sentiment de Colbert, du chancelier le Tellier, de l'archevêque de Reims son frère; et, malgré les vives impatiences du P. Lachaise, il leur disait, « que cette question « serait hors de saison; que ce serait augmenter « la division qu'on voulait éteindre; qu'on avait « pour soi la possession; et qu'enfin il fallait se « contenter d'obtenir la régale, sans y mêler des « propositions capables de déplaire à la cour de « Rome. » Ce fut dans cet esprit que l'évêque de Meaux prononça, à l'ouverture de l'assemblée, ce discours sur l'unité de l'Église, qui est un des plus beaux morceaux sortis de sa plume. Il proposa d'examiner la tradition, avant de rien statuer sur le fond de la question. Mais Louis XIV ne goûta point ces tempéraments dilatoires : il fallut aller en avant. L'assemblée, après avoir reconnu formellement le droit de la régale, tel qu'il était établi par les édits du roi, se hâta de décider la question des deux puissances. Bossuet lui-même fut chargé de la rédaction des quatre articles, qu'il réduisit aux termes les plus simples, les plus précis et les moins équivoques (1). Le roi non-seulement approuva par un édit la déclaration du clergé, comme l'expression de la véritable doctrine de l'Église gallicane; mais il ordonna de l'enseigner expressément dans toutes les universités, de ne recevoir aucun professeur qui ne l'eût souscrite, et de n'admettre au grade de licencié, ou de docteur en théologie ou en droit canon, aucuns postulants qu'après qu'ils auraient soutenu cette doctrine dans leurs thèses publiques. Le pape alors prit le parti de refuser des bulles à tous les ecclésiastiques du second ordre qui avaient assisté à cette assemblée du clergé, et que le roi nommait évêques. Louis XIV, de son côté, fit défense de se pourvoir en cour de Rome pour obtenir des bulles, et se rendit appelant au futur concile par le ministère de son procureur général au parlement de Paris, de tout ce que le pape pourrait entreprendre au préjudice du roi de France et de ses sujets, et des droits de sa couronne. Les esprits s'aigrirent encore davantage au sujet des franchises. Les premières étincelles de cette dispute avaient paru sous Clément X, qui avait conçu le projet de faire exécuter à cet égard la bulle de Sixte-Quint. Il faut savoir, pour bien entendre la question, que le droit de franchise ne se bornait point à Rome au simple privilége d'asile dans le palais d'un ambassadeur, mais qu'il s'étendait encore aux maisons adjacentes, et presque dans tout un quartier; en sorte que les malfaiteurs trouvaient souvent un moyen assuré d'échapper à la justice. Les représentations faites par le gouverneur romain avaient été écoutées par la plupart des puissances qui avaient consenti à de justes restrictions. On citait ces exemples à Louis XIV, qui répondit avec hauteur qu'il n'était point accoutumé à se régler sur la conduite d'autrui, et donna ordre à son ambassadeur de soutenir son droit avec le plus grand éclat. En conséquence, le marquis de Lavardin fit son entrée dans Rome le 16 novembre 1687, avec un cortége de huit cents personnes, gentilshommes d'ambassade, officiers, gardes-marine, en un mot, avec un appareil plutôt hostile que diplomatique. Les douaniers s'étant présentés, on menaça de couper le nez et les oreilles à quiconque s'aviserait de vouloir visiter les bagages de Son Excellence. L'ambassadeur prit possession du palais Farnèse; sa suite se logea dans le quartier environnant, et fit la ronde jour et nuit. Le pape excommunia Lavardin, fit cesser le service dans l'église de St-Jean de Latran, où il allait habituellement, et interdit celle de St-Louis, où l'ambassadeur avait communié. Le roi, à qui Lavardin se plaignit, lui commanda de redoubler de fermeté pour soutenir son caractère. En France, on refusa de donner audience au nonce; on le retint comme prisonnier; enfin le roi se saisit d'Avignon, comme il l'avait fait du temps d'Alexandre VII. Trente-cinq églises cathédrales étaient privées de pasteurs. Les suites funestes de ces brouilleries ne cessèrent que sous le pontificat d'Innocent XII. Celui d'Innocent XI,

(1) Voici ces quatre articles, tels qu'ils furent rédigés par l'évêque de Meaux et adoptés par l'assemblée, pour former sa déclaration du 16 mars 1682 : « 1° La puissance que Dieu a donnée à St-Pierre et à ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, « et à l'Église même, n'est que des choses spirituelles et concernant le salut éternel, et non des choses civiles et temporelles; « donc les rois et les princes, quant au temporel, ne sont soumis, par l'ordre de Dieu, à aucune puissance ecclésiastique et « ne peuvent directement ni indirectement être déposés par l'autorité des clefs, ni leurs sujets être dispensés de l'obéissance ou « absous du serment de fidélité. — 2° La pleine puissance des « choses spirituelles qui réside dans le Saint-Siége et les successeurs de St-Pierre n'empêche pas que les décrets du concile de « Constance ne subsistent touchant l'autorité des conciles généraux, exprimée dans les quatrième et cinquième sessions; et « l'Eglise gallicane n'approuve point que l'on révoque en doute « leur autorité ou qu'on les réduise au seul cas du schisme. — « 3° Par conséquent, l'usage de la puissance apostolique doit « être réglé par les canons, que tout le monde révère; on doit « aussi conserver inviolablement les règles, les coutumes et les « maximes reçues par le royaume et l'Eglise de France, approuvées par le consentement du Saint-Siége et des Eglises. — « 4° Dans les questions de foi, le pape a la principale autorité, « et ses décisions regardent toutes les Eglises, et chacune en « particulier; mais son jugement peut être corrigé si le consentement de l'Eglise n'y concourt. » (Traduction de l'abbé Fleury, p. 10 et 11 des *Nouveaux Opuscules*.)

après les grandes affaires dont nous venons de parler, n'a plus rien de très-remarquable, que l'affaire du cardinal de Furstemberg qui postulait l'archevêché de Cologne, et à qui le pape préféra le prince Clément de Bavière. On crut que dans cette occasion Innocent avait voulu mortifier Louis XIV qui protégeait le cardinal. Ce pontife passa toujours pour ne pas aimer les Français (1). Ce fut lui qui proscrivit, par une bulle du 19 novembre 1687, les erreurs de Molinos, premier auteur du quiétisme, dont le système de Fénélon ne paraît être qu'une copie mitigée. Molinos fut livré à l'inquisition, rétracta ses erreurs, et fut reconduit en prison, où il mourut. En 1689, la santé d'Innocent XI déclina sensiblement. Pour détruire ou diminuer les humeurs catarrheuses dont il était tourmenté, les médecins imaginèrent de lui faire des incisions aux jambes, où il souffrait de grandes douleurs. Ce remède fut inutile dans un corps usé de vieillesse et d'infirmités. Le 8 août, la fièvre devint si violente, qu'on désespéra de sa vie. Se sentant près de sa fin, il fit appeler son neveu Livio, et lui recommanda de ne point se mêler des intrigues du conclave qui allait s'ouvrir. Il voulut que les généraux et deux religieux de tous les ordres vinssent lui donner leur bénédiction, et fussent présents à sa mort : elle arriva le 12 août 1689. Il avait tenu le saint-siége pendant treize ans, et en avait vécu 78. Il eut pour successeur Alexandre VIII. D—s.

INNOCENT XII, qui succéda à Alexandre VIII, s'appelait Antoine Pignatelli, était né à Naples en 1615, le 13 mars, et descendait d'une famille noble et très-ancienne, originaire de Tropea en Calabre. Le conclave qui précéda son élection dura plus de cinq mois, à cause des intrigues dont il fut agité. Enfin les voix se réunirent en faveur de Pignatelli, qui fut élu le 12 juillet 1692. Il avait occupé successivement plusieurs places avec distinction. Urbain VIII le nomma vice-légat du duché d'Urbin ; Innocent X inquisiteur de Malte et nonce à Florence ; Alexandre VII nonce en Pologne et à Vienne ; Clément X évêque de Lucques, enfin Innocent XI lui donna le chapeau et l'archevêché de Naples. Ce fut par reconnaissance pour ce pape qu'il prit le nom d'Innocent XII, et il déclara en même temps qu'il voulait marcher sur ses traces. Il ne tarda pas à le prouver par ses actions. Son attention à réparer tous les désordres qu'avait fait naître une longue vacance du saint-siége, sa sévérité dans le choix des ecclésiastiques, et contre la cupidité des juges, ses vues d'économie, sa frugalité personnelle, ses largesses envers les pauvres, qu'il appelait ses neveux, la bulle qu'il fit souscrire à tous les cardinaux, afin d'abolir à jamais le népotisme, lui ont mérité l'estime des contemporains comme de la postérité, et même celle des ennemis de la religion catholique. La France ne manqua point de profiter de ces heureuses dispositions. Le pontificat d'Alexandre VIII avait été trop court pour terminer les différends qui régnaient entre les deux puissances. Cependant, quoique ce pape ne se fût pas montré fort conciliant dans les négociations, Louis XIV avait commencé par rendre Avignon ; le cabinet de Versailles se montrait disposé à céder sur l'article des franchises. De son côté, Rome gardait le silence sur la régale ; on voulait bien consentir tacitement à l'exécution des écrits du roi, appuyés de la délibération du clergé. Tel était l'état des choses à l'avénement d'Innocent XII. Ainsi les difficultés primitives paraissaient aplanies ; il restait à s'entendre sur les quatre articles. Innocent XII refusait de donner les bulles aux trente-cinq évêques non institués, à moins d'un acte de soumission. L'abbé Fleury nous apprend à ce sujet que Bossuet, qui n'avait pas été écouté pour prévenir l'orage, fut appelé pour l'apaiser. On le consulta sur la forme de la lettre que les évêques nommés devaient écrire, et qui subit trois rédactions consécutives. Elle fut envoyée enfin, en 1693, telle qu'elle est consignée dans tous les monuments historiques de cette époque, mais écrite en particulier par chacun des évêques désignés, qui n'étaient que députés du second ordre à l'assemblée de 1682, tandis que les évêques qui composaient le premier ordre de cette assemblée gardèrent le silence. Il n'est pas possible de douter que Bossuet n'eût participé à la rédaction de cette lettre, lorsqu'on voit, dans son ouvrage intitulé *Gallia orthodoxa*, le soin qu'il prend de la justifier. « *Idcirco*, dit-il, *nec* « *piguit Gallos ad episcopatum promovendos datis* « *ad pontificem maximum litteris.... Nihil enim* « *decernere animus fuit* », etc. Ainsi, le sens de cette lettre ne peut être équivoque aujourd'hui. En maintenant la doctrine qui appartient spécialement à l'Église gallicane, les évêques déclarent que l'intention de l'assemblée n'a pas été de l'ériger en décret universel. Cette opinion reçoit encore plus de certitude par la lettre particulière que Louis XIV adressa au pape le 14 septembre 1693. « J'ai donné, disait le roi, les ordres « nécessaires afin que les choses contenues dans « mon édit du 2 mars 1682, touchant la déclara- « tion faite par le clergé de France....., ne soient « pas observées, etc. » Dans cette lettre, qui est évidemment un acte concerté avec les évêques, et par conséquent avec Bossuet (1), il est à remar-

(1) Il a paru sous le nom d'Innocent XI une *Prophétie* commençant par ces mots : *Quando Marcus Pascha dabit.* Un père Querck, jésuite, mort en 1743 à Vienne, a publié en 1731, où Pâques tombait le jour de St-Marc, un écrit pour tranquilliser les Viennois sur les événements qu'elle semblait prédire pour l'Europe à cette époque. La même prophétie a été publiée, Paris, 1816, ainsi qu'une autre, plus ancienne et anonyme, dont elle est la paraphrase, avec une explication par M. V*** (Viguier), qui applique l'une et l'autre à la révolution opérée en France en 1791, époque où St-Marc tombait aussi l'une des fêtes de Pâques. G—ce.

(1) N'est-il pas étonnant, d'après cela, que dans un écrit moderne, intitulé *Essai historique sur la puissance temporelle des papes*, etc., Paris, 1811, on ait cru pouvoir qualifier d'*ignominieuse* la lettre de Louis XIV ! D'Alembert s'est permis de blâmer

quer qu'il n'y a pas un mot qui annonce une rétractation de principes, mais seulement une modification dans l'exécution de l'édit. Pour prouver cette vérité, il faut rapporter tout de suite ce qui se passa postérieurement, sous le pontificat de Clément XI, relativement à l'affaire de l'abbé de Saint-Aignan. Ce jeune ecclésiastique, frère du duc de Beauvilliers, avait, en 1705, soutenu dans sa thèse les quatre articles du clergé. Sous ce prétexte, Clément XI lui refusait des bulles pour l'évêché de Beauvais, auquel il avait été nommé par le roi. Louis XIV écrivit à ce sujet, le 7 juillet 1713, une lettre au cardinal de la Trémoille, son ambassadeur à Rome (*voy.* les *Nouveaux opuscules* de Fleury), dans laquelle il expose quelles étaient ses véritables intentions lorsqu'il avait écrit en 1693 à Innocent XII, et d'où il résulte que, « s'il a révoqué son édit de 1682, en ce qu'il « prescrivait rigoureusement l'enseignement des « quatre articles, il ne serait pas juste d'empê- « cher ses sujets de dire et de soutenir leurs senti- « ments sur une matière qu'il est libre de soute- « nir de part et d'autre, comme plusieurs autres « questions de théologie, sans donner la moindre « atteinte à aucun des articles de foi. » Clément XI se rendit à ces raisons, et donna des bulles à l'abbé de Saint-Aignan. Ainsi, il ne saurait y avoir aujourd'hui aucun doute sur le fond de la question. Par l'édit de 1682, il était *enjoint d'enseigner*; depuis, il n'est pas *défendu de soutenir*; c'est la seule différence. Le sort de la déclaration du clergé et de l'édit du roi n'a rien de commun avec la doctrine de l'Église gallicane. C'est le sentiment de Bossuet lui-même, qui conclut en ces termes dans l'ouvrage cité plus haut (*Gallia orthodoxa*) : *Abeat ergo declaratio quo libuerit ; non enim eam, quod sæpe profiteri juvat, tutandam hic suscipimus. Manet inconcussa et censuræ omnis expers, prisca illa sententia Parisiensium.* Innocent XII, satisfait de la lettre des évêques et du roi, accorda les bulles si longtemps désirées, et la paix se rétablit entre les deux cours. Dès ce moment, le pape, fidèle allié de la France, chercha tous les moyens de forcer l'empereur de faire sa paix avec elle. Il procura des secours au roi d'Angleterre pour tâcher de le rétablir, et en donna aussi aux Vénitiens. L'importante affaire du quiétisme fut terminée sous ce pontificat. D'après la décision d'une congrégation établie pour examiner la question, le livre de l'*Explication des Maximes des Saints* fut condamné par un bref du 12 mars 1699. Bossuet triompha, et l'archevêque de Cambrai se soumit (*voy.* FÉNÉLON). Innocent XII donna, en 1694, une nouvelle preuve de sa droiture et de sa prudence, en adressant à l'archevêque de Malines un bref par lequel il lui défendit d'inquiéter aucunes personnes sur des accusations vagues de jansénisme et d'hérésie, sans les avoir juridiquement convaincues d'attachement aux erreurs condamnées. Cette mesure servit depuis de règle de conduite à Benoît XIV, ainsi qu'on l'a déjà vu. Innocent XII mourut le 7 septembre 1700, dans la 86e année de son âge, et dans la 9e de son pontificat. Sa vie fait son éloge. Il eut pour successeur Clément XI. D—s.

INNOCENT XIII (MICHEL-ANGE CONTI) succéda, en 1721, à Clément XI. Il était né le 15 mai 1655 de la famille Conti, une des plus illustres de Rome, et dans laquelle la charge de grand maître du palais apostolique est héréditaire. Son père était duc de Poli. Étant entré dans la carrière de la prélature, le jeune Conti fut gouverneur de Viterbe en 1693, archevêque de Tarse et nonce en Suisse en 1695; il passa en la même qualité à Lisbonne en 1698, et fut fait cardinal, le 7 juin 1706, à la place du prélat Philipucci, qui avait refusé cette dignité. Clément XI le nomma légat de Ferrare en 1709; mais le cardinal refusa cette place importante, et ne revint de Portugal qu'en 1711, quoique le pape lui eût écrit pour hâter son retour. En 1712 il fut transféré de l'évêché d'Osimo à celui de Viterbe, qu'il occupa jusqu'en 1719; il s'en démit alors. Le conclave qui suivit la mort de Clément XI ne fut pas long. Clément était mort le 19 mars; le 8 mai, le cardinal Conti fut élu. Il était le huitième pape de sa famille. Il suivit les traces de son prédécesseur, et écrivit à Louis XV et au duc d'Orléans, régent, au sujet des contestations auxquelles l'Église de France était alors en proie. Il blâmait l'accommodement de 1720, et disait que la seule voie de conciliation était une obéissance non équivoque et feinte, mais franche et sincère. Il condamna une lettre assez violente que sept évêques opposants lui avaient adressée. En 1723, il publia la bulle *Apostolici ministerii*, dans laquelle il statuait sur beaucoup d'objets relatifs à la discipline des églises d'Espagne, et recommandait d'observer plus exactement les décrets du concile de Trente. Innocent XIII ne fit que trois cardinaux : Bernard-Marie Conti, son frère, bénédictin du Mont-Cassin et évêque de Terracine; Alexandre Albani, neveu du dernier pape, à la famille duquel Innocent rendit ainsi, suivant l'usage, le chapeau qu'il en avait reçu; et Guillaume Dubois, Français, conseiller d'État et archevêque de Cambrai. Ce dernier choix a été beaucoup reproché à Innocent XIII; mais le blâme en doit moins retomber, ce semble, sur le pape que sur la cour de France, qui avait présenté Dubois pour le chapeau à sa nomination. Dubois était sûrement moins connu à Rome qu'à Paris; et si tout ce qu'on a rapporté de lui était vrai, la honte d'un tel choix serait un des plus grands torts du régent, qui laissait son ministre solliciter en son nom une faveur dont il

aussi ce qu'il appelle la faiblesse de Louis XIV en cette occasion; mais il l'impute aux suggestions perfides du P. Letellier, confesseur du roi. Or, il est bon de savoir, pour se convaincre de l'absurdité d'une telle imputation, que la lettre de Louis XIV à Innocent XII est de l'année 1693, et que le P. Letellier n'est devenu confesseur du roi qu'en 1709. (Voy. les *Nouveaux Opuscules* de Fleury, p. 42 et suiv. des additions et corrections.) Par conséquent le P. Letellier n'aurait pu influer, au contraire, que sur l'accommodement fait en 1713 avec Clément XI.

eût été si peu digne (1). Si la cour de Rome eût refusé d'accéder à cette présentation, peut-être en serait-il résulté quelque brouillerie pareille à celle qui avait divisé les deux cours, trois ans auparavant, pour quelque refus de bulles: car les couronnes se sont toujours montrées fort jalouses de se maintenir dans la possession où elles sont de présenter pour le chapeau les sujets qu'il leur plaît. Quant à ce que raconte Duclos du pacte fait avec Innocent XIII, de la promesse de l'élever à la papauté, à condition qu'il ferait Dubois cardinal, et des menaces de celui-ci, c'est là une de ces fables dignes des pamphlets qui l'accréditèrent. Le caustique Duclos n'était pas fort difficile sur les faits de ce genre, parce qu'ils flattaient son penchant à la satire; mais l'historien grave les repousse comme ne pouvant supporter l'œil de la critique. Innocent se fit rendre Commachio par l'empereur, qui y joignit deux millions de florins pour dédommager la cour de Rome, privée de cette possession depuis plus de quinze ans. Il termina l'affaire du cardinal Alberoni, qui s'était retiré à Rome après sa disgrâce. La conduite de ce cardinal fut examinée par une congrégation, et il fut condamné à rester quatre ans enfermé dans un monastère; mais le pape abrégea ce temps. Innocent XIII mourut le 7 mars 1724, n'ayant occupé le Saint-Siége que deux ans et dix mois. « Il sut cependant immortaliser un règne si « court, dit le comte d'Albon. De grandes vertus « et la science du gouvernement avaient fait d'In- « nocent XIII un grand prince. Aimé de tous les « grands, ils donnèrent à sa mort les marques « des regrets les plus vifs; le peuple exprima sa « douleur par des larmes (2). » Lalande lui rend le même témoignage: « Innocent XIII, dit-il, est « le meilleur souverain dont on parle aujourd'hui. « Les Romains ont été bien des années à ne cesser « d'en faire l'éloge et de regretter le peu de durée « de son pontificat... L'abondance était générale, « la police exacte, les grands et le peuple égale- « ment contents (3). » Il eut pour successeur Benoît XIII. Z.

INTERIANO DE AYALA (JEAN), religieux espagnol, de l'ordre de la Merci, né en 1656, jouit parmi ses compatriotes d'une réputation assez étendue, et qu'il doit aux ouvrages qu'il a publiés dans presque tous les genres de littérature. Il professa la théologie à la célèbre université de Salamanque avec beaucoup de distinction, fut nommé prédicateur du roi, et obtint d'autres faveurs de la cour, sans en avoir jamais sollicité aucune. La rédaction de ses écrits et les devoirs de son état remplirent tous les instants de sa vie; et il mourut des suites d'une attaque de paralysie, à Madrid, le 20 octobre 1730, à l'âge de 74 ans. Tous les critiques espagnols s'accordent à louer la pureté et l'élégance de son style. Le P. Interiano avait des connaissances très-variées, et son mérite était accompagné d'une grande modestie et d'une solide piété. On cite de lui : 1° *Relation des réjouissances faites par l'université de Salamanque pour célébrer l'heureuse naissance du prince Louis, premier du nom en Espagne*, 1707, in-4°; 2° *Dissertation dans laquelle on prouve que St-Pierre Pascal de Valence, évêque de Jaën, était religieux de l'ordre de la Merci*, Madrid, 1721, in-4°. C'est une réponse à Jean de Ferreras, qui avait cherché à répandre des doutes sur cette question; mais ce dernier, après la lecture de l'ouvrage du P. Interiano, avoua publiquement qu'il s'était trompé. 3° Des *Sermons* imprimés plusieurs fois, et qui sont très-estimés; 4° des *Traductions* en espagnol de l'*Institution* de Fleury *au droit ecclésiastique*, et de son *Catéchisme historique*. Le savant Grégoire de Majans donna une nouvelle édition de la traduction du *Catéchisme*, Valence, 2 vol. in-8°. 5° *Pictor christianus eruditus*, Madrid, 1720, in-fol. Dans cet ouvrage, dont on fait beaucoup de cas, le P. Interiano relève les erreurs où tombent la plupart des peintres en traitant des sujets pieux, et leur donne des conseils pour les éviter. 6° *Humaniores atque amœniores ad Musas excursus, sive Opuscula poëtica*. La versification d'Interiano passe pour facile et naturelle, mais prosaïque. Il était en correspondance avec les hommes les plus savants de son temps; et Grégoire Majans a inséré plusieurs *Lettres* de ce religieux dans son *Recueil*, Valence, 1732, in-4°. — Un autre INTERIANO (Paul) a publié : 1° *Ristretto delle istorie Genovesi*, Gênes, 1506, in-8°; Lucques, 1551, in-4°; 2° *Invenzione del corso della longitudine, col ristretto della sfera*, ibid., 1551, in-4°. W—s.

INTIERI (BARTHÉLEMY), célèbre économiste et mécanicien de premier ordre, né en 1672 (1) à Pistoie dans la Toscane, vint fort jeune habiter Naples, et, après y avoir étudié la philosophie et les mathématiques, en donna lui-même des leçons. Doué d'une mémoire heureuse, d'un esprit vif et pénétrant et d'une éloquence naturelle, il y joignait tous les agréments extérieurs. On aurait pu lui reprocher une trop grande timidité; mais ce défaut, qui d'ordinaire est un obstacle à la fortune, ne nuisit point à la sienne. Son mérite fut aussitôt apprécié et connu, et il n'eut que l'embarras de choisir entre les différents emplois qui lui furent offerts; il accepta la place d'intendant de la famille Corsini, qui possédait de vastes domaines à peu près improductifs. Intelligent et la-

(1) Sans prétendre faire ici l'apologie du cardinal Dubois, il est reconnu aujourd'hui que ses vices ont été exagérés par les auteurs des mémoires contemporains, dont le cynisme est connu, et qu'on a suivis peut-être trop aveuglément dans l'article qui lui a été consacré dans cette Biographie. L'abbé Dubois n'était pas sans doute un ecclésiastique édifiant : mais ce qui prouve qu'il n'était pas scandaleux, c'est qu'il jouissait de l'estime de Fénélon, comme on le voit par plusieurs lettres de ce dernier. (*Voy.* les *Mélanges de Philosophie, d'Histoire, de Morale et de Littérature*, t. 8, p. 176-203. C. M. P.

(2) Discours sur l'Italie, t. 2, p. 234.

(3) *Voyage d'un Français en Italie*, t. 5, p. 21.

(1) La *Biografia universale* place la naissance d'Intieri vers 1680; mais comme l'abbé Galiani dit qu'en 1754 il avait quatre-vingt-deux ans, il est clair qu'il était né avant 1680.

borieux comme il l'était, dans quelques années il en doubla les revenus par une bonne méthode de culture, et, sans manquer à la plus scrupuleuse délicatesse, il réalisa pour son propre compte des bénéfices assez considérables. Le talent qu'il avait montré dans cette gestion servit à le faire encore mieux apprécier. Son souverain, le grand-duc de Toscane, le nomma son résident à la cour de Naples, avec un traitement de six cents ducats qui lui fut continué, comme une juste récompense de ses services, par Charles III, lorsque ce prince passa sur le trône d'Espagne. Personne ne fit jamais un plus noble emploi des dons de la fortune : sans besoins pour lui-même, tout ce qu'il avait amassé fut employé au soulagement des malheureux ou à l'utilité du pays qu'il regardait comme sa seconde patrie; il établit à Naples une école de commerce qui devint une pépinière d'habiles négociants, et composa pour les jeunes gens qui la fréquentaient deux *Traités de mathématiques* fort estimés. Dans le même temps, il s'occupait de prévenir le retour des disettes et le renchérissement excessif des blés, en cherchant les moyens de conserver l'excédant des récoltes dans les années abondantes. Dès 1720, il avait inventé des silos dont les économistes français n'ont fait usage que plus d'un siècle après. Ce fut en 1726 qu'il imagina l'étuve à blé que le célèbre abbé Galiani, son disciple et son ami, a décrite sous le nom de l'inventeur (*voy.* Galiani). Plus tard, il perfectionna le *palorcio*, machine dont se servaient depuis longtemps les habitants d'Amalfi pour transporter les plus gros arbres du sommet de leurs montagnes au bord de la mer, et parvint à en étendre l'usage au transport, même en plaine, des fardeaux les plus lourds. Enfin il découvrit une manière d'imprimer les billets de banque sans avoir à redouter la contrefaçon; cette invention seule valut au trésor royal une économie de quatre mille ducats à chaque émission de ce papier. Devenu vieux et presque aveugle, il donna sa démission pour vivre tranquille au milieu de ses amis. En 1754, il fonda dans l'université de Naples une chaire d'économie politique, dont son ami le P. Genovesi (*voy.* ce nom) fut pourvu le premier sous la condition qu'à sa mort il ne pourrait être remplacé par un religieux, à quelque ordre qu'il appartînt. Intieri mourut à Naples le 21 février 1757. W—s.

INTORCETTA (Prosper), jésuite sicilien et missionnaire à la Chine, naquit dans la petite ville de Piazza en 1625. Il n'était âgé que de seize ans lorsqu'il s'échappa du collége de Catane, où ses parents l'avaient envoyé pour étudier en droit, et il se rendit à Messine, brûlant de zèle pour se dévouer aux missions étrangères. Les supérieurs des jésuites de cette ville, ayant enfin obtenu le consentement des parents du jeune Intorcetta, lui donnèrent l'habit, et, après le cours de ses études théologiques, l'envoyèrent à la Chine en 1656, avec le P. Martini et quinze autres religieux du même ordre. La navigation fut longue et périlleuse; le P. Intorcetta resta quelque temps à Macao, y fit les quatre vœux de sa profession religieuse, et entra enfin sur le territoire chinois, la 16e année du règne nommé Chun-tchi, c'est-à-dire en 1659 (1). Il établit d'abord sa résidence dans la province de Kiang-si, où ses supérieurs confièrent à ses soins la chrétienté de Kien-tsaïan (*Kiencianensis ecclesia*), qui depuis plus de vingt ans se trouvait sans pasteur. Ce zélé missionnaire y bâtit une nouvelle église, et en deux ans baptisa environ deux mille néophytes. Le gouverneur de cette petite ville, l'ayant dénoncé au vice-roi de la province, le fit passer pour le chef d'une troupe de brigands qui, au nombre de cinq cents, ravageaient la contrée; l'église fut démolie et le père obligé de se cacher. Une persécution générale s'étant élevée en 1664, à l'instigation de Yang-kouang-sian (2), il fut arrêté, conduit à Pékin, condamné, avec la plupart de ses confrères, à une rude bastonnade et à un exil dans la Tartarie; mais la sentence fut adoucie, et l'on se contenta de les envoyer en prison à Canton. Ce fut là que vingt-quatre de ses compagnons de captivité, ayant fait venir de Macao un autre religieux pour demeurer en prison à sa place, le députèrent à Rome auprès du général, afin de lui exposer le triste état de cette mission et le besoin qu'elle avait d'un prompt secours, car on ne comptait plus, dans ce vaste empire, que quarante missionnaires de son ordre. Les chrétiens de sa province étaient si pauvres qu'en se cotisant ils ne purent amasser que vingt écus d'or pour les frais de son voyage. Comptant néanmoins sur la Providence, il s'embarqua sur le premier navire et fut débarqué à Rome en 1671. Il ne tarda pas à retourner joindre ses compagnons, qu'il eut la consolation de trouver rendus à la liberté, et il alla demeurer à Hang-tcheou, capitale de la province de Tché-kiang. Il y était encore en 1687, lorsque les PP. Bouvet, Fontaney, Gerbillon, le Comte et Visdelou passèrent par cette ville en se rendant de Ning-pho à Pékin. Ces nouveaux venus trouvèrent leur respectable devancier déjà vieux et épuisé par ses travaux apostoliques. Il vécut assez pour participer à la nouvelle persécution qui fut excitée contre les missionnaires en 1690, et, malgré son grand âge et les infirmités qui en aggravaient le fardeau, il comparut devant plusieurs tribunaux et montra un courage et une présence d'esprit que ses juges mêmes furent forcés d'admirer. Les planches des livres qu'il avait composés furent brisées. Il était alors âgé de plus de soixante-cinq ans. Il avait pris, pour se conformer à l'usage de ses confrères, le nom chinois de In-

(1) Le P. Legobien, rapportant un interrogatoire que le P. Intorcetta eut à subir devant un mandarin, dit que ce missionnaire était venu à la Chine avec le P. Verbiest en 1657. Nous nous sommes conformé au calcul du *Ching-kiao-sin-tching*, c'est-à-dire de la *Notice sur les missionnaires*, imprimée en chinois en 1647, 1 vol.

(2) On trouve quelques détails à cette occasion dans *Gemelli Careri*, t. 4, p. 176 et suiv.

to-tsé et le surnom de Kio-ssé. Il avait composé en chinois, dès l'année 1647, un ouvrage intitulé *Ye-sou hoeï-li*, ou *Règlements de la Compagnie de Jésus*, et trois parties de sa traduction des quatre livres moraux : ce sont les expressions de l'auteur du *Catalogue des missionnaires de la Chine*. Un jugement du gouverneur chargé d'examiner ces livres, lors de la persécution de 1690, porte qu'ils avaient été gravés dans les années Wan-li (entre 1573 et 1615); c'est bien certainement une erreur. Voici ce que nous connaissons du travail du P. Intorcetta : 1° Le *Taï-hio*, imprimé à la chinoise, en planches de bois, avec le texte original, à Kiang-tchang-fou, dans la province de Chan-si, en 1662. Le P. Intorcetta n'était point auteur, mais éditeur de cette traduction, dont on est redevable au P. Ignace de Costa, jésuite portugais. 2° Le *Tchoung-Young*, pareillement en chinois et en latin, sous le titre de *Sinarum scientia politico-moralis*, et imprimé moitié à la chinoise dans la ville de Canton, moitié suivant les procédés européens à Goa, in-fol., en 1667 selon Mongitore, ou en 1669 selon Sotwel et Léon Pinelo. C'est de là que vient le nom d'*édition de Goa* donné à ces livres, qui sont d'une rareté excessive en Europe. On trouve à la tête de ce volume la vie de Confucius, en latin, avec beaucoup de caractères chinois. Léon Pinelo (p. 131) cite une réimpression de Goa faite en 1671, in-8°, également en latin et en chinois. 3° Enfin la première partie du *Lun-iu*, un volume à la chinoise, sans indication de date ni de lieu. Ni cet ouvrage, ni les deux précédents, ne peuvent, à cause de leurs dates, être regardés comme faisant partie des trois livres de Confucius indiqués dans le catalogue de 1647, et ceux-ci sont, selon toute apparence, entièrement perdus; mais l'édition de Goa en est sans doute une réimpression fidèle. Dans cette traduction, chaque phrase du texte est disposée en lignes horizontales, et de gauche à droite, avec la prononciation des caractères chinois en lettres latines, puis la traduction ou pour mieux dire la paraphrase latine. Le P. Intorcetta fut le principal, mais non le seul auteur de cette traduction, qui est signée de seize autres jésuites, parmi lesquels on doit distinguer les PP. Couplet, Herdtrich et Rougemont. La version latine, la paraphrase destinée à l'expliquer, les notes dont elle est accompagnée, sont la base du *Confucius Sinarum philosophus, sive Scientia sinensis latine exposita* (Paris, 1687, in-fol.), ainsi que des fragments de traductions publiés par Melch. Thévenot et dans les *Analecta Vindobonensia*. Il existe un exemplaire complet de cette édition *rarissime* dans la bibliothèque impériale de Vienne (*voy.* Lambecius, t. 7, p. 349, et Bayer, *Mus. sin.* præf., p. 16). Le P. Intorcetta a encore publié à Rome une relation des prodiges arrivés en Chine à l'occasion de la dernière persécution ; c'est probablement l'ouvrage intitulé *Compendiosa narratione dello stato della missione Cinese, cominciando dall' anno* 1581, *sino al* 1669, *offerta in Roma all' em. sign. card. della sacra Congreg. de propaganda fide*, qu'il fit imprimer in-8°, à Rome, dans l'imprimerie de F. Tizzoni, en 1671 selon le P. Sotwel, ou en 1672 selon Léon Pinelo (p. 123). On connaît encore de lui un *Testimonium de cultu sinensi*, écrit en latin, daté de 1668, et imprimé à Lyon en 1700, in-8°, avec d'autres pièces du même genre. On apprend par l'avis au lecteur de ce dernier ouvrage que ce respectable missionnaire avait terminé sa laborieuse carrière le 3 octobre 1696. Sotwel ajoute que le P. Intorcetta avait laissé à Rome le manuscrit d'une paraphrase complète de tous les livres de Confucius. A. R—T.

INVÈGES (Augustin), savant historien, né en 1595 à Sciacca, en Sicile, embrassa l'état ecclésiastique et entra chez les jésuites, où il professa quelque temps la philosophie; mais sentant qu'il ne pouvait concilier ses devoirs avec son goût pour les recherches historiques, il demanda sa sécularisation et commença à suivre son plan de travail avec une ardeur infatigable. Il eut le bonheur de trouver dans la riche bibliothèque de Fr. Schiafani, prêtre de Palerme, de nombreux matériaux pour l'histoire de la Sicile, et, voulant connaître tout ce qui existait sur ce sujet, il se mit à fouiller toutes les bibliothèques et les archives du royaume, dont il tira une foule de pièces curieuses. La rédaction de ses ouvrages occupa le reste d'une vie qu'il n'honorait pas moins par ses vertus que par ses talents, et il mourut à Palerme en 1677, à 82 ans. On a de lui : 1° *Annali della città di Palermo, overo Palermo antico, sacro e nobile*, Palerme, 1649-51, 3 vol. in-fol., fig. Cette histoire est très-estimée, mais les exemplaires en sont rares, même en Italie. Burmann a inséré la *Palermo antico* dans ses *Thesaur. antiquit. Sicil.*, t. 10. 2° *La Carthagine Siciliana divisa in due libri*, Palerme, 1650, 1661, in-4°, rare. C'est une histoire fort curieuse de la ville de Carcamo. Le troisième livre, resté en manuscrit, a été publié par le père Amati, jésuite, ibid., 1708. Burmann a inséré cet ouvrage dans son *Thesaurus antiquit. Italiæ*, t. 10. 3° *Ad annales siculos prœliminaris apparatus*, Palerme, 1709, in-4°. Cet ouvrage, publié avec une préface et des notes par le P. Michel de Giudice, est une introduction aux *Annales de Sicile* (4 vol. in-fol.) encore inédites. 4° *Historia sacra paradisi terrestris et S. S. Innocentiæ status*, Palerme, 1651, in-4°. On peut consulter, sur cet estimable écrivain, Mongitore, *Bibl. secula*, et les *Mémoires* du P. Niceron, t. 11. W—s.

ION, tragique grec, fut contemporain de Sophocle et d'Euripide. A dater de la deuxième année de la 82e olympiade, c'est-à-dire de l'an 451, il s'illustra au théâtre d'Athènes par des tragédies sur le nombre desquelles on varie (Suidas, Ἴων, Ἀγαιος, Ἀγάθων; Clinton, *Fast. Hellenic.*, p. 51). Nous apprenons d'Athénée que ce poëte était de Chio (*Deipn.* 1). Suidas (*voy.* Ἀθηναῖος) rapporte que, après un de ses succès dramatiques, Ion fit distribuer à tous

les Athéniens des vases de son île natale. Nous savons par lui-même, grâce aux extraits qu'Athénée (*Deipn.* 13 cf. Valer. Max., IV, III, 1) nous a transmis d'un des ouvrages en prose d'Ion, celui peut-être auquel Plutarque emprunte quelques détails (*Cim.* IX, XVI, *Pericl.* V, XXVIII), que notre poëte y soupa avec Sophocle, qui, en raison de son mérite littéraire, avait été élu général des Athéniens lors de leur expédition contre Samos. Nous devons à Ion de nous avoir montré le collègue de Périclès et l'auteur d'*Antigone*, alors âgé de cinquante-cinq ans, se mêlant à des scènes plus que familières, où ce divin génie, fort ami de la joie, comme l'historien de ce souper, s'humanisait sans trop de retenue (*Vit. Sophocl.*; Arg. *Antigon.*; Strab. XIV; cf. Clinton, p. 59). On a les titres et quelques fragments de douze tragédies de Ion; c'est Bentley qui les a recueillis (*Epist. ad Jos. Mill*). Aux yeux de Longin (*Sublim.* XXVII), les ouvrages de ce poëte ne valaient pas, à eux tous, avec les grâces discrètes, l'élégance, l'agrément que leur reconnaît ce critique, le seul *OEdipe roi* de Sophocle. Le sublime quelquefois inégal de celui-ci était bien au-dessus de la médiocrité soutenue d'Ion. Voir M. Patin, *Études sur les tragiques grecs*, t. 1, p. 87. Ion avait écrit aussi des élégies et des chants lyriques, puis un ouvrage en prose qui renfermait de curieux détails sur la vie publique et privée de plusieurs personnages du temps. C—L—T.

IOUSOUF. *Voyez* YOUSOUF.

IOUZAF-ABOU'L-HAXEX, roi maure de Grenade, était frère de Méhémet-Balbe, qui, au moment de sa mort, dépêcha un officier au fort de Salobrena pour tuer son frère Iouzaf, de peur que le parti de ce prince n'empêchât son fils de lui succéder. L'alcade trouva le prince jouant aux échecs avec un alfaqui ou prêtre; Iouzaf lui demanda deux heures de délai, mais elles lui furent refusées; enfin l'officier lui permit, quoique avec grande répugnance, de finir sa partie. Avant qu'elle fût terminée, il arriva un nouveau messager qui apporta la nouvelle de la mort de Méhémet et de l'élection unanime de Iouzaf à la couronne, en 1408. Depuis le moment que Iouzaf monta sur le trône, on ne le vit jamais donner le moindre signe de ressentiment contre les grands qui avaient favorisé son frère, en le dépouillant du droit qu'il tenait de sa naissance et en le privant de sa liberté : au contraire, il accorda de grands honneurs et des grâces à plusieurs d'entre eux, et leur donna des emplois de confiance dans différents genres. Quelques-uns de ceux qui étaient de son parti blâmèrent sa douceur et tâchèrent de le porter à détruire plusieurs de ces nobles; mais Iouzaf leur fit toujours cette sage réponse : « Voudriez-vous que par ma « cruauté je leur fournisse une juste excuse pour « avoir préféré mon frère à moi? » Il éleva les fils de Méhémet dans son palais et les traita à tous égards comme ses propres enfants. La soumission la plus humiliante et ses efforts redoublés ne purent, pendant longtemps, lui procurer la paix avec les chrétiens. Le régent de Castille, don Ferdinand, était absolument résolu de chasser d'Espagne la race entière des Sarrasins. Mais Ferdinand, ayant été élu roi d'Aragon et se trouvant assez occupé par les affaires de son nouveau royaume, abandonna toutes ses pensées de conquêtes sur les Maures et écouta enfin les propositions du roi de Grenade. On convint d'abord d'une trêve, et la paix fut ensuite conclue, ce qui donna à Iouzaf la faculté de réparer ses pertes. Il passa la fin de ses jours dans la tranquillité, et l'employa uniquement à gagner l'affection de son peuple par une administration douce et équitable. S—V.

IPHICRATE, général athénien d'une naissance obscure, s'éleva, par sa prudence et ses vertus militaires, aux plus grands emplois, et mérita par ses actions, souvent dirigées avec plus d'art que de bonheur, la réputation d'un des plus habiles capitaines de la Grèce. Son père était cordonnier; mais à Athènes les talents tenaient lieu de noblesse et le mérite seul faisait les grands hommes. Il s'enrôla de bonne heure dans les troupes athéniennes, et, s'étant signalé dans un combat naval, il ne tarda pas à passer du rang de simple soldat aux charges les plus importantes de l'armée. Ainsi, dès l'âge de vingt ans, nous le voyons fixer les regards et réunir les suffrages de ses concitoyens, et marcher avec Conon contre Agésilas, qui menaçait la liberté d'Athènes. Déjà, quelque temps auparavant, il avait été mis à la tête des troupes envoyées chez les Thraces afin d'y rétablir sur le trône Seuthès, dépouillé par une faction rivale. Vers l'an 393 avant l'ère chrétienne, lorsque Athènes, enrichie des dépouilles de la Grèce, relevait, par les soins de Conon et les secours des Thraces, ses murs abattus et commençait à reprendre sa première splendeur, les Lacédémoniens, jaloux de voir la rivale de Sparte renaître de ses ruines, engagèrent quelques actions assez peu importantes par leurs résultats, mais qui ne servirent pas peu à augmenter la gloire d'Iphicrate, envoyé pour les repousser. Ce fut d'abord auprès de Corinthe que les Spartiates apprirent à le connaître. Vainqueur dans un premier combat, le général athénien conduit ses troupes à Phliunte et s'empare de cette ville, qui avait voulu arrêter sa marche. Il s'avance jusqu'à Sicyone, et là, trouvant les habitants en armes, il leur livre bataille, en tue un grand nombre et force le reste à rentrer dans la ville. Iphicrate, se voyant victorieux, forme le projet de mettre Corinthe sous la puissance de sa patrie; mais auparavant il consulte le peuple d'Athènes, et ce peuple, peu clairvoyant sur ses intérêts, s'oppose à une entreprise qui lui aurait fait recouvrer l'empire de la Grèce. Iphicrate, irrité de ce refus, renonce au commandement de l'armée, et Chabrias est nommé pour le remplacer. Iphicrate passa plusieurs années dans l'inaction; du moins l'histoire ne nous a rien conservé sur

lui depuis le moment où il revint de Corinthe jusqu'à l'époque où Corcyre fut menacée par les flottes réunies de Lacédémone et de Syracuse. Athènes, toujours ennemie de Sparte, envoya au secours de cette île soixante vaisseaux commandés d'abord par Timothée et ensuite par Iphicrate. Celui-ci s'était associé l'orateur Callistrate et le général Chabrias : aidé de leurs conseils, il attaqua dix vaisseaux syracusains qui se présentèrent bientôt à lui, et disposa ses forces avec tant d'adresse qu'aucun ne put échapper. Après tant de succès, la réputation d'Iphicrate s'accrut à un tel point que ses contemporains, ne trouvant pas parmi les généraux de son temps des rivaux dignes de lui, le comparaient à tout ce que la Grèce avait produit de plus grand. Aussi, lorsque, vers l'an 374 avant J.-C., Artaxerce entreprit la conquête de l'Égypte, les Athéniens ne crurent pas pouvoir envoyer à ce prince un capitaine plus expérimenté qu'Iphicrate. Pharnabaze fut mis à la tête des troupes de sa nation, composées de deux cent mille hommes, et le général athénien fut chargé du commandement des vingt mille soldats étrangers à la solde du roi de Perse. Après plusieurs années de préparatifs, l'armée se mit en marche. Pharnabaze et Iphicrate la devancèrent avec trois mille hommes, battirent les Égyptiens, qui s'étaient opposés à eux en nombre égal, prirent Mendès, rasèrent cette forteresse et mirent la garnison aux fers. Une campagne ouverte sous de si heureux auspices paraissait devoir assurer aux Perses la possession de l'Égypte. Iphicrate pensait que, sans attendre le reste de l'armée, il fallait marcher aussitôt sur Memphis, alors dégarnie de troupes; mais Pharnabaze, arrêté par une prudence excessive ou peut-être dédaignant les conseils d'un général étranger, ne voulut rien entreprendre avant l'arrivée des troupes encore en marche. Pendant ce temps, Memphis avait trouvé des défenseurs : les bataillons se grossissaient de jour en jour, et, dans peu de temps, s'ils ne battirent pas complétement les Perses, ils rendirent les succès douteux et firent pencher souvent la victoire de leur côté. Telle était la situation de l'armée d'Artaxerce, lorsque le Nil, couvrant de ses eaux les plaines de l'Égypte, vint encore accroître ses malheurs. Il était tout à fait impossible d'en venir à une action décisive, et tous les avantages étaient pour l'armée ennemie. Pharnabaze et Iphicrate prirent le parti de retourner en Asie. De retour en Perse, le général d'Artaxerce, jaloux de la gloire de son rival et sentant toute l'étendue de la faute qu'il avait commise, essaya de rejeter la honte de cette expédition sur Iphicrate. Celui-ci s'aperçut qu'il avait tout à craindre dans un pays où son ennemi avait une si grande influence; il partit en secret et revint à Athènes, où, poursuivi encore par la haine de Pharnabaze, il fut accusé d'avoir fait manquer la conquête de l'Égypte; mais son innocence était si généralement reconnue qu'il ne fut jamais inquiété pour cette affaire. Iphicrate fut employé dans plusieurs autres expéditions assez peu remarquables. Jusqu'alors il s'était concilié l'estime et l'amour de ses concitoyens; mais bientôt il fut obligé de se justifier devant un peuple dont tant de fois il avait illustré les armes. Vers l'an 357 avant notre ère, il fut envoyé avec Timothée et Charès pour remettre sous la puissance des Athéniens Byzance et plusieurs autres villes qui s'étaient séparées de leur alliance. La flotte commandée par ces trois généraux fut bientôt en présence de l'ennemi; on se disposait à livrer bataille, quand une tempête violente vint disperser une partie des vaisseaux. Charès voulait que l'on engageât le combat; mais Iphicrate et Timothée s'y opposèrent. Leur prudence parut criminelle aux yeux d'Athènes : ils furent accusés de trahison et obligés de revenir dans leur patrie. Tout le monde connaît le jugement inique porté contre Timothée. Iphicrate, peu intimidé de la condamnation de son collègue, se défendit avec noblesse et intrépidité. Mais à sa vigoureuse éloquence il en joignit une plus puissante sur l'esprit de ses juges : il arma quelques jeunes gens de son parti et les plaça dans le tribunal, où ils montraient de temps en temps les poignards qu'ils tenaient sous leurs manteaux. Iphicrate, sentant combien ce procédé était peu délicat, s'en justifia lui-même en disant que « celui qui avait porté les armes pour le salut « de sa patrie devait les prendre quand il s'agis- « sait de défendre sa vie. » Il fut absous, et depuis ce jour il quitta le service militaire. Il parvint à une extrême vieillesse et mourut après avoir regagné l'affection de ses concitoyens. Il avait épousé la fille de Cotys, roi de Thrace, et eut un fils nommé Ménesthée. L'organisation de l'armée des Athéniens fut redevable à Iphicrate de changements importants. Il remplaça les lourds boucliers ronds qu'on portait avant lui par d'autres plus légers et de forme ovale; il augmenta la longueur des piques et des épées, et, pour diminuer le poids des cuirasses, au lieu d'airain ou de fer, il les fit faire en toile de lin durcie dans du vinaigre mêlé de sel. Il ne borna pas là ses soins infatigables pour le bien et la prospérité de l'armée. La paix était pour lui une préparation à la guerre; il exerçait ses troupes à toutes les évolutions militaires; il faisait respecter avec une exactitude scrupuleuse l'autorité des chefs, et accoutumait ses soldats à une obéissance sans bornes. Ce fut par de tels moyens qu'il les aguerrit, et que ceux qui avaient combattu sous ses drapeaux furent autant de héros que l'on honorait du titre de *soldats d'Iphicrate*, comme on appela depuis à Rome *bandes de Fabius* les légions qui avaient été commandées par Q. Fabius Maximus. B—G—N.

IRAILH (Augustin-Simon), né au Puy en Velay, le 16 juin 1719, fut chanoine de Monistrol, prieur-curé de St-Vincent, dans le diocèse de Cahors, et mourut en 1794. On a de lui : 1° *Querelles littéraires, ou Mémoires pour servir à l'histoire des ré-*

volutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours, 1761, 4 vol. in-12, qu'on a quelquefois attribués à Raynal et même à Voltaire. L'auteur est grand admirateur du philosophe de Ferney et prend toujours sa défense; mais il parle avec ménagement de ses adversaires. L'ouvrage d'Irailh est intéressant, non-seulement par les sujets qui y sont traités, mais encore par la manière dont il est exécuté. Il embrasse les querelles de particulier à particulier, celles des particuliers contre des corps, celles des corps contre d'autres corps, et s'étend même aux querelles générales sur de grandes questions littéraires. Un anonyme (qu'on sait être Aublet de Maubuy) a publié depuis une *Histoire des démêlés littéraires*, 1779, 2 parties in-8°, où l'on trouve beaucoup de choses omises par Irailh. 2° *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, où l'on trouve des anecdotes sur la princesse Anne, fille de François II, duc de Bretagne*, 1764, 2 vol. in-12. On lui attribue l'*Histoire de miss Honore, ou le vice dupe de lui-même*, 1766, 4 vol. in-12, que d'autres personnes croient être de le Fèvre de Beauvray, qui en a même réclamé la propriété (voy. l'*Année littéraire* de Fréron, 1766, t. 1, p. 305 et suivantes). Il paraît certain qu'Irailh avait composé une pièce intitulée *Henri le Grand et la marquise de Verneuil, ou le Triomphe de l'héroïsme, tragédie en cinq actes et en prose, accompagnée de notes ainsi que de plusieurs lettres de Henri IV à la marquise*. Plusieurs bibliographes donnent le titre de cet ouvrage sans en indiquer la date ni le format. Comme nous l'avons vainement cherché dans plusieurs riches collections, il est à croire qu'il n'a pas été imprimé. Nous croyons que le titre en a été donné pour la première fois dans le troisième volume ou *Supplément à la France littéraire*, publié par Laporte en 1778, et qui n'est pas le plus exact de tout l'ouvrage (*voy.* HÉBRAIL). A. B—T.

IRALA. *Voyez* YRALA.

IRELAND (JOHN), auteur anglais, né dans une ferme du Shropshire, fut destiné d'abord à la profession d'horloger, mais montra plus de goût et trouva plus de profit à trafiquer des productions des arts du dessin. Ses connaissances en divers genres le mirent en rapport avec plusieurs artistes et hommes de lettres. Marié fort jeune et d'un caractère généreux et libéral, il recevait à sa table des hommes distingués en plusieurs genres, et remplissait à leur égard ce rôle de Mécène qui ne convient qu'à des grands seigneurs ou bien aux favoris de Plutus. Parmi ses amis intimes figuraient surtout les peintres Mortimer et Gainsborough et l'acteur Henderson, dont il publia, en 1786, la *Vie* et les *Lettres* en 1 volume in-8°; cet ouvrage fut froidement accueilli. Ireland avait rassemblé de très-bonne heure tout ce qu'il avait pu se procurer des ouvrages d'Hogarth, dont il faisait une étude particulière. C'est en 1791 qu'il fit paraître l'ouvrage intitulé *Hogarth expliqué* (Hogarth illustrated), en 2 volumes in-8° avec des gravures; ouvrage qui eut un tel succès que l'édition, qui était considérable, en fut épuisée en moins de trois mois; une deuxième édition fut imprimée peu de temps après. On y trouve une critique judicieuse et un grand nombre d'anecdotes intéressantes. Ireland a ajouté des inscriptions en vers aux gravures qui en manquaient. Son objet principal, dans cette espèce de commentaire, est de prouver le but moral des productions de ce peintre célèbre. Il donna ensuite au public (1798) un volume supplémentaire, compilé d'après les papiers d'Hogarth, et qui contient sa vie et son cours d'études, sa correspondance, ses querelles politiques, l'*Analyse de la beauté*, corrigée par l'auteur, avec des notes nouvelles, etc., etc., ornée de gravures. Ireland a publié une copie faite sur une gravure intéressante d'Hogarth, intitulée *Tableau de l'enthousiasme* (Enthusiasm delineated). On a aussi de lui un poëme intitulé *Émigrant*, 1785, in-4°. Il mourut près de Birmingham en février 1809, ou, selon Chalmers, en novembre 1808. — *Samuel* IRELAND, d'abord simple ouvrier tisserand à Spitalfields, fut poussé, par goût et par intérêt, à spéculer sur la passion des livres et estampes rares. Il se fit ensuite auteur, et se mit à rédiger des descriptions de villes et de contrées, qu'il accompagnait de gravures à l'aquarelle, le tout exécuté par lui. C'est ainsi qu'il publia : 1° *Voyage pittoresque dans la Hollande, le Brabant et une partie de la France, fait dans l'automne de* 1789, 1790, 2 vol. in-8°; 2° *Vues pittoresques sur la rivière de la Tamise*, 1792, 2 vol. in-8°; 3° *Vues pittoresques sur la rivière Medway*, 1793, in-8°; 4° *Éclaircissements graphiques d'Hogarth* (*Graphic illustrations of Hogarth*), 1794, 1799, 2 vol. in-8°; 5° *Vues pittoresques de la Severn et de l'Avon*, rivières, etc.; 6° *Histoire des cours de justice* (*Inns of court*) *dans Londres et Westminster*, 1800, in-8°. Ces ouvrages, imprimés avec soin, furent bien reçus du public, quoique peu importants pour le fond. — Son fils, *W.-Henri* IRELAND, auteur de plusieurs ouvrages, ayant, vers 1796, essayé de tromper le public anglais, en présentant aux admirateurs de Shakspeare, comme productions et manuscrits de ce grand poëte, des écrits que lui-même avait composés, le père eut le tort d'en soutenir l'authenticité, même après que la fraude eut été reconnue. Ce tort lui fut amèrement reproché; mais il ne le fut par personne plus que par lui-même, puisqu'on prétend que le chagrin qu'il en ressentit avança sa mort, arrivée en juin 1800. Du reste, il soutint jusqu'au dernier moment que son fils avait été le seul coupable dans cette affaire. L.

IRÈNE, impératrice de Constantinople, aurait été vraiment digne du trône si une ambition excessive n'eût étouffé en elle les sentiments de la nature, et sa vie offre un tableau remarquable de l'inconstance de la fortune et du néant des grandeurs. Elle était née à Athènes de parents si obscurs que l'histoire a dédaigné de recueillir leurs noms; mais elle avait reçu de la nature une rare

beauté jointe à tous les dons de l'esprit. Constantin Copronyme, frappé des qualités de cette jeune orpheline, la choisit pour l'épouse de son fils. Le mariage d'Irène et de Léon fut célébré en 769 par des fêtes magnifiques. La princesse acquit bientôt la confiance et l'amour d'un mari que la faiblesse de sa santé éloignait des affaires; elle se servit de son influence pour faire suspendre les poursuites contre les prêtres qui soutenaient le culte des images, et la protection qu'elle leur accordait en secret les attacha à son parti avant qu'elle songeât peut-être à en former un. Léon, en mourant, laissa à Irène la tutelle de leur fils Constantin, âgé de dix ans (*voy.* CONSTANTIN VI). Elle déploya pendant sa régence toutes les vertus d'une grande reine; elle déjoua les conspirations toujours prêtes à éclater dans les minorités, et, après avoir assuré la paix intérieure par la punition des coupables, elle s'occupa d'étendre et de faire respecter sa puissance au dehors. L'Italie était sur le point de lui échapper, et, trop faible pour s'opposer avec succès aux grands desseins de Charlemagne, elle s'efforça de s'en faire un allié, et lui demanda pour Constantin la main de Rotrude, fille du monarque français. Elle tenta d'arrêter les courses des Sarrasins en Asie et remporta sur eux quelques avantages; mais, trahie par la fortune, elle conclut avec le célèbre Haroun-al-Raschid (*voy.* AARON) une paix utile quoique onéreuse. Alors elle porta ses armes dans la Sicile, qu'elle soumit, et chassa ensuite les Sclavons de la Grèce, dont ils s'étaient emparés sous le règne de Copronyme. Des soins si importants ne lui avaient pas encore permis de songer à faire cesser le schisme qui désolait l'Église d'Orient. Elle assemble enfin un concile à Constantinople; mais les évêques sont insultés par ses soldats, la plupart iconoclastes zélés. Irène casse sa garde, et transfère, en 1787, à Nicée, le concile, qui rétablit solennellement le culte des images. Cependant Charlemagne ne paraissait point disposé à céder à Irène ses prétentions sur l'Italie: elle rompt le mariage qu'elle avait arrêté pour son fils, et lui fait épouser une fille très-belle, mais sans naissance. Le jeune empereur avait atteint sa vingtième année sans avoir encore eu aucune part réelle à l'autorité. Ses amis lui persuadent d'exiler sa mère en Sicile et de gouverner enfin par lui-même. Irène, avertie de ce complot, en punit les auteurs, et, après avoir châtié Constantin comme un enfant indocile, l'enferma dans une chambre du palais. Elle assembla ensuite ses gardes et leur fit jurer de n'obéir jamais qu'à elle seule. Ce serment, exigé par la violence, produisit un effet contraire à celui qu'elle attendait: les Arméniens refusèrent de le prêter; cette désobéissance produisit un soulèvement qui devint bientôt général, et Constantin, proclamé empereur, confina Irène dans le château d'Éleuthère, qu'elle avait construit sur les bords de la Propontide. L'ambitieuse princesse, condamnée à l'inaction, dissimula son ressentiment; elle gagna par ses artifices les prêtres et les grands qui venaient la visiter; elle flatta son fils, et obtint enfin la permission de reparaître à la cour, après un exil de quinze mois. Constantin, dont l'éducation avait été négligée, n'était heureux dans aucune de ses entreprises; son inexpérience lui avait fait perdre la confiance des soldats; il s'en fit des ennemis par sa rigueur. Irène profite de la disposition des esprits et se met à la tête d'une conjuration contre son fils; elle le fait arrêter dans sa fuite, et cette mère dénaturée donne l'ordre qu'on le mette hors d'état de régner en le privant de la vue (1). Irène, maîtresse du trône objet de tous ses vœux, chercha à faire oublier l'odieux moyen qu'elle avait pris pour s'y affermir: elle rappela les exilés, fit la remise de toutes les sommes dues au fisc et diminua les impôts; elle dota des églises, fonda des hospices, et parvint, à force de bienfaits, à réduire ses ennemis au silence; « mais elle ne put « étouffer la voix de sa conscience. Le monde ro- « main se soumit au gouvernement d'une femme, « et, lorsqu'elle traversait les rues de Constanti- « nople, quatre patriciens qui marchaient à pied « tenaient les rênes de quatre chevaux blancs at- « telés à son char (*Gibbon*). » Ces patriciens étaient des eunuques sortis de la poussière et haïs autant que méprisés. Aïce et Staurace, deux des plus puissants, furent assez ingrats pour conspirer la perte de leur bienfaitrice; la mort de Staurace la délivra de ce danger. Mais tandis qu'Irène envoyait des ambassadeurs à Charlemagne pour lui offrir sa main et prévenir ainsi le démembrement de l'empire (*voy.* CHARLEMAGNE), Bardanes, surnommé le *Turc*, l'un de ses généraux, se fait couronner par l'armée, et sept autres eunuques élisent empereur, en 802, le grand trésorier Nicéphore. Cet ambitieux hypocrite se fait couronner secrètement par le patriarche Taraise, et, le lendemain, se présente à Irène, retenue dans son lit par une indisposition; il lui jure qu'il a cédé à la force en acceptant le trône, mais qu'il ne veut employer son pouvoir qu'à la rendre heureuse. Elle lui demande pour toute grâce la permission d'habiter son palais d'Eleuthère, où elle terminera ses jours dans la retraite et dans les larmes. Nicéphore feignit de consentir à cette demande, sous la condition qu'elle lui remettrait ses trésors sans en rien détourner; mais, dès qu'il en fut maître, il la relégua dans l'île de Lesbos, où cette princesse si fière et si magnifique fut réduite à filer du lin pour vivre. Elle mourut dans cette solitude, le 9 août 803, âgée d'environ 51 ans. Les Grecs, touchés de sa pénitence, l'ont mise au rang des saintes et célèbrent sa fête le 15 d'août. L'abbé Mignot a écrit d'une manière assez intéressante l'*Histoire d'Irène*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12. W—s.

(1) On a dit à l'article CONSTANTIN VI que ce prince ne survécut pas longtemps à cette catastrophe; mais Gibbon (*Hist. de la décadence de l'Empire romain*, ch. 48) assure qu'il vécut encore plusieurs années, opprimé par la cour et oublié du monde.

IRÉNÉE (Saint), évêque de Lyon et martyr, naquit vers l'an 140 de J.-C., selon Dupin, ou vers l'an 120 selon l'opinion la plus commune. On est très-certain qu'il était Grec; mais on ne l'est pas autant sur le lieu de sa naissance, quoique toutes les apparences nous portent à croire qu'il reçut le jour dans l'Asie Mineure. Ses parents, qui étaient chrétiens, confièrent son éducation à St-Polycarpe, évêque de Smyrne, un des plus beaux ornements des églises d'Asie et disciple de St-Jean. Son vénérable instituteur s'attacha à lui former tout à la fois l'esprit et le cœur par ses leçons et par ses exemples. De son côté, Irénée, sentant tout le prix d'un tel maître, ne laissait perdre aucune de ses paroles; il était attentif à toutes ses actions, afin de former sa conduite sur un si parfait modèle. Les instructions de St-Polycarpe étaient si profondément gravées dans son âme, qu'il ne les oublia jamais, et qu'il aimait à en faire le sujet de ses méditations dans sa vieillesse, ainsi qu'il le déclare dans le fragment d'une lettre à Florin que nous avons encore (p. 340 de ses œuvres). Comme les hérésies qui s'étaient élevées jusqu'alors offraient un mélange confus de philosophie et de mythologie avec les dogmes de la religion chrétienne, Irénée s'appliqua tellement à l'étude des systèmes des philosophes anciens et des fables du paganisme, qu'on a dit de lui qu'il surpassait en connaissances, sur ces différents points, tous ceux qui vivaient de son temps dans l'Église de Jésus-Christ. La foi avait déjà pénétré dans quelques provinces des Gaules par le ministère de St-Pothin, premier évêque de Lyon, quand St-Irénée y fut envoyé par St-Polycarpe. St-Pothin l'éleva au sacerdoce en 177. Les fidèles de Vienne et de Lyon le députèrent vers le pape Éleuthère pour des affaires ecclésiastiques, au rapport d'Eusèbe, et s'exprimèrent à son égard de la manière la plus favorable, dans les lettres qu'ils écrivirent au pontife romain. Pendant le voyage de St-Irénée, le feu de la persécution s'alluma contre les chrétiens de Lyon et des villes voisines. A son retour, il n'était pas encore éteint. Pothin reçut la couronne du martyre; et Irénée lui fut donné pour successeur par le peuple et le clergé. Élevé sur le siége de Lyon, ce saint homme étendit sa sollicitude sur les contrées d'alentour. Il convertit à Jésus-Christ un grand nombre d'idolâtres, et gouverna son troupeau avec la plus haute sagesse. Lorsque la paix extérieure fut rendue à l'Église sous le règne de Commode, fils et successeur de Marc-Aurèle, les gnostiques, les valentiniens, et une foule d'autres visionnaires fanatiques, déchirèrent son sein. Le savant évêque de Lyon écrivit contre eux ses cinq livres *Des hérésies,* dans lesquels leurs erreurs sont pleinement dévoilées et confondues. Le compagnon de son enfance et de ses études, Florin, devenu prêtre de l'Église romaine, paraissait avancer, entre autres impiétés, que Dieu est auteur du péché. St-Irénée lui écrivit une lettre intitulée *De la monarchie,* ou *Dieu n'est point l'auteur du péché;* Eusèbe nous en a conservé un fragment, que nous avons déjà cité. Cette lettre produisit un heureux effet : Florin fut arraché à ses erreurs; mais son caractère inconstant et sa présomption le précipitèrent bientôt dans les rêveries de Valentin. Ce fut pour les réfuter que St-Irénée composa son *Ogdoade* (ou *De octava,* comme dit St-Jérôme), ouvrage dont nous n'avons plus que les conclusions dans l'histoire d'Eusèbe (liv. 5, ch. 20). Le repos dont l'Église jouit tout le temps que Commode occupa le trône des Césars permit à l'évêque de Lyon d'écrire pour la défense de la vérité : Blaste, prêtre romain schismatique et déposé, prétendait que la pratique qu'il observait de célébrer la Pâque le quatorzième de la première lune était d'institution divine; St-Irénée composa contre lui un traité *du schisme,* qui s'est perdu. Cependant la dispute sur la célébration de la Pâque entre les Asiatiques et les Occidentaux, qui n'était que suspendue, se renouvela avec plus de vigueur sous le pontificat de Victor. Ce pontife, dont on a de la peine à excuser la vivacité, menaça de frapper d'anathème ceux qui ne pensaient pas comme lui. St-Irénée, si plein de respect et de soumission pour la chaire de St-Pierre, et qui avait dit de l'Église romaine, « que chaque église « particulière doit s'adresser à elle, comme à la « fidèle dépositaire des traditions apostoliques, « afin de confondre tous ceux qui embrassent « l'erreur par amour-propre, par vaine gloire, « par aveuglement ou par quelque autre motif « que ce soit, » ne craignit pas de représenter au pontife romain, avec autant de sagesse que de modération, qu'il fallait tolérer cette différence de sentiments; et, suivant l'expression de Bossuet, il blâma ses démarches, peu propres à entretenir la paix (1). L'empereur Sévère, qui avait, au commencement de son règne, épargné les chrétiens, à cause des obligations qu'il avait à quelques-uns d'entre eux, poussé par les clameurs des idolâtres, se laissa emporter à la cruauté de son caractère, et publia un édit sanglant, l'an 202 de J.-C. La persécution se fit sentir à Lyon bien plus violemment qu'ailleurs; soit que Sévère, qui avait jadis été gouverneur de cette ville, eût quelque motif d'animosité contre les chrétiens qui l'habitaient; soit que le peuple, irrité des progrès du christianisme, fût encore excité par la politique des magistrats. L'église de Lyon fut en proie à la fureur des persécuteurs : une multitude innombrable de fidèles répandit son sang pour la foi; et le père Colonia, d'après une ancienne épitaphe, rapporte que St-Irénée souffrit le martyre avec neuf mille personnes de tout âge et de toute condition : cet événement eut lieu l'an 202 ou 208; les savants sont partagés sur ce point. Il serait à souhaiter que nous pus-

(1) *Déclaration du clergé de France,* liv. 9, ch. 23.

sions recouvrer les actes du martyre de ce saint évêque. Baronius, qui en avait vu un fragment, ne nous en a point fait part. Les Grecs célèbrent sa fête le 23 août, et les Latins le 28 juin. Les anciens ont relevé en termes magnifiques la doctrine et les vertus éminentes de St-Irénée : ils se sont servis de son autorité pour établir les vérités catholiques et repousser les erreurs enfantées par l'orgueil ; ils l'ont regardé comme un athlète plein de force et de vigueur, couvert d'armes célestes, toujours prêt au combat; mais ils lui ont aussi accordé le titre de pacifique, à cause de la douceur de ses mœurs, de la modération de sa conduite et de ses longs travaux pour procurer la paix à l'Église. Les modernes en ont généralement parlé avec beaucoup de respect et d'estime. Mosheim (*Histoire ecclésiastique*, t. 1, p. 186) dit que les travaux de St-Irénée furent extrêmement utiles à l'Église, et qu'il employa sa plume contre les erreurs monstrueuses que plusieurs chrétiens avaient adoptées. Dom Gervaise publia la *Vie* de ce saint prélat, Paris, 1723, 2 vol. in-12. A la fin du tome 2 on trouve une apologie pour le saint évêque de Lyon contre les calomnies des protestants et de quelques nouveaux docteurs catholiques. Les œuvres de St-Irénée ont été recueillies et publiées par Érasme en 1526, et par Feuardent en 1596. Grabe les fit réimprimer à Oxford en 1702; mais on l'accuse d'avoir altéré souvent le texte et défiguré le vrai sens par des notes conformes aux opinions des protestants. Dom René Massuet en donna une édition excellente à Paris, 1710, in-folio. Cinq ans après, Pfaff publia quatre fragments qu'il avait découverts dans la bibliothèque de Turin, et, en 1734, une édition complète en 2 volumes in-folio, à Venise. Celle de dom Massuet renferme, outre quelques fragments, dont nous avons déjà eu occasion de parler, et quelques autres encore d'ouvrages considérables, *cinq livres contre les hérésies*, que l'on regarde comme un des monuments les plus précieux de l'ancienne érudition. Il ne nous reste en grec que le premier livre entier et quelques lambeaux des autres. Le corps de l'ouvrage, traduit en latin sous les yeux de l'auteur même, à ce que l'on pense, laisse apercevoir, à travers la barbarie du style de la traduction, l'éloquence et l'érudition de l'original. C'est le jugement qu'en porte l'*Histoire littéraire de la France*, et qu'adopte Mosheim. Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'analyse de ce précieux monument. Dans le cinquième livre, qui contient trente-six chapitres, l'auteur, après avoir récapitulé ce qu'il a déjà dit sur les hérésies, et principalement sur celle des Valentiniens, ajoute de nouveaux arguments pour les réfuter; il se sert avec un grand avantage des paroles de Jésus-Christ et des Épîtres des Apôtres; il défend le dogme de la résurrection d'une manière incontestable, par les armes de la dialectique et par l'Écriture. Il trouve aussi dans la croyance de la présence véritable et réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie des raisons pour l'établir : il repousse les difficultés de l'esprit de chicane et de mensonge. Il se fonde sur ce que les hérésies sont postérieures à la doctrine chrétienne, et que leurs auteurs ne sont pas d'accord entre eux; il assure d'avance que les hérétiques des siècles à venir ne le seront pas davantage, parce que c'est le privilége de l'Église catholique d'être une dans sa foi, d'être toujours la même, tandis que le caractère de l'erreur est la discordance et l'instabilité. C'est dans ce livre surtout que St-Irénée fait profession du millénarisme, qu'il avait puisé à l'école de Papias et dans les écrits des docteurs de ce temps-là. Sa doctrine a été judicieusement analysée par les bénédictins dans la troisième dissertation qui précède les *Cinq livres contre les hérésies*, et éclaircie dans les prolégomènes, notes et observations qui se trouvent à la suite de leur édition. L—B—E.

IRETON (Henri), général anglais distingué et homme d'État du parti parlementaire dans les guerres civiles du règne de Charles Ier, dont il fut un des juges, descendait d'une bonne famille, et fut d'abord destiné à suivre la carrière du barreau. Lors des troubles civils, Ireton offrit son épée au parti du parlement, et par son habileté et la protection de Cromwell, dont il épousa la fille Brigitte, il s'éleva au poste de commissaire général. Il commandait l'aile gauche de l'armée parlementaire à la bataille de Naseby (1645); et, malgré tous ses efforts, il ne put empêcher qu'elle ne fût enfoncée de toutes parts par une charge furieuse du prince Rupert, dans laquelle il fut blessé et fait prisonnier. Cromwell ayant rétabli les affaires et remporté une victoire complète, qui força le roi et le prince Rupert à prendre la fuite, en abandonnant les prisonniers qu'ils avaient faits, Ireton recouvra sa liberté quelques heures après l'avoir perdue. Il eut une grande part à toutes les opérations qui mirent d'abord le parlement dans la dépendance de l'armée, et changèrent enfin la constitution de l'État, de monarchique en républicaine. Clarendon l'accuse d'avoir, ainsi que Cromwell, trompé grossièrement Ashburnham, secrétaire confidentiel du roi, pour engager ce monarque à s'évader d'Hamptoncourt et à se rendre dans l'île de Wight, où il tomba entre les mains d'Hammond, dévoué à Cromwell, qui l'avait nommé gouverneur de cette île depuis peu de jours. Après l'évasion du roi à l'île de Wight, Cromwell et Ireton convoquèrent une assemblée secrète des officiers généraux, pour déterminer le parti qu'il convenait de prendre à l'égard du roi : il fut résolu dans cette conférence, précédée de jeûnes et de prières faites par ces deux chefs, que Charles Ier serait poursuivi au criminel comme coupable du crime de lèse-nation. Sur ces entrefaites, Ireton, chargé par le parlement d'aller avec Cromwell à Westminster, où était l'armée, pour calmer son insubordination, qu'ils avaient eux-mêmes secrètement excitée, loin de remplir

sa mission, ne chercha, ainsi que son beau-frère, qu'à irriter davantage les esprits des soldats. Ceux-ci, se modelant sur la secte des indépendants, née au sein du presbytérianisme, ne voulaient ni synode, ni ministres, ni prêtres, ni roi, tandis que les membres du parlement voulaient, au contraire, une démocratie royale ; que leur intention était seulement d'humilier le roi, mais de le conserver. Les deux perfides députés que le parlement avait eu l'imprudence d'envoyer semèrent adroitement le bruit qu'il agissait de concert avec Charles Ier, et qu'il comptait ainsi que lui licencier l'armée, la priver des arrérages de solde qui lui étaient dus, et que leur intention, si on la conservait, était de l'envoyer en Irlande pour y être exterminée par les habitants. Ces insinuations produisirent l'effet qu'on en attendait : le parlement fut dissous, et un autre fut recomposé à l'instant des officiers de l'armée les plus exaltés ; une haute cour de justice fut établie pour juger Charles Ier ; et Ireton, qui en fut nommé membre, contribua puissamment à la mort de ce prince (*voy.* Charles). Il accompagna ensuite Cromwell en Irlande (août 1649), et, après l'avoir suivi dans plusieurs expéditions, fut détaché avec un corps de troupes pour attaquer Duncannon ; mais la garnison de cette forteresse fit une résistance si vigoureuse, et le gouverneur Wogam, secondé par lord Castle-Haven, obtint, dans une sortie, un tels succès, que le général Ireton fut obligé de lever le siége et d'aller rejoindre le gros de l'armée, après avoir perdu la plus grande partie de son monde par les fatigues d'une campagne entreprise dans une saison rigoureuse. L'armée de Cromwell s'avança ensuite, après des succès divers, sur deux colonnes, dont l'une était commandée par Ireton, à qui le protecteur laissa même le commandement en chef avec le titre de son lieutenant et de lord député, lorsqu'il fut obligé de revenir en Angleterre pour marcher contre les Écossais, qui avaient reçu Charles II comme leur souverain. Ireton montra un grand courage et une habileté peu commune ; mais ce qui le fit réussir surtout, ce furent les divisions des Irlandais entre eux, et l'insubordination des habitants et du clergé. Les mesures militaires d'Ireton étaient toujours précédées d'intrigues diplomatiques. Pour pénétrer dans Limmerick, dont la possession lui importait beaucoup, il proposa aux habitants de lui accorder, ainsi qu'à son armée, un libre passage pour s'avancer dans le comté de Clare, promettant, en récompense, de leur laisser la libre jouissance de leurs droits religieux, civils et commerciaux, avec l'exemption d'une garnison. Ces conditions étaient au moment d'être acceptées ; mais les sollicitations de lord Castle-Haven et l'arrivée d'un secours les firent rejeter. Après avoir formé le siége en règle, Ireton s'empara de la place, malgré la vive résistance qui lui fut opposée. Ce ne fut même que par suite d'une sédition qui se manifesta dans la ville qu'on lui en ouvrit les portes. Il n'excepta de l'amnistie accordée aux soldats et officiers de la garnison que vingt-quatre personnes, qui furent presque toutes exécutées. Le brave Hugh O-Nial, gouverneur de la ville, qu'il avait défendue avec un courage héroïque, fut condamné à mort par Ireton et le conseil soumis à ses volontés : mais les pressantes sollicitations de quelques officiers de marque obtinrent que l'on revît son procès, et lui sauvèrent ainsi la vie ; car Ireton mourut peu après à Limmerick, d'une maladie pestilentielle (novembre 1651), « sincèrement regretté, dit Granger, des républicains, qui le révéraient comme « un brave soldat, un véritable homme d'État et « un saint. » Le parlement accorda une pension de deux mille livres sterling à sa famille, et, après avoir fait embaumer son corps, le fit déposer à Westminster, dans le tombeau des rois, après des funérailles magnifiques, faites aux dépens du trésor public. Il fut traité bien différemment quelques années après (*voy.* Jean Bradshaw). Fleetwood, qui épousa sa veuve, lui succéda en Irlande, et, à son arrivée, trouva tout le pays soumis par les efforts de Coote, qui avait achevé ce qu'Ireton avait si bien commencé. Celui-ci était dur et sévère dans toutes les dispositions qu'il prenait, et probablement sincère dans ses intentions. Quoique le despotisme militaire fût l'instrument dont il se servait, il affectait un grand amour pour la liberté, qu'il annonçait être son unique but. Ses conseils eurent une grande influence sur son beau-père ; et les connaissances qu'il avait acquises dans l'étude des lois le firent employer à rédiger tous les articles qui furent insérés dans les papiers publics de son parti. Ce fut par ses suggestions que Cromwell convoqua le conseil secret dont nous avons déjà parlé, pour délibérer sur ce que l'on ferait de la personne du roi et sur l'établissement du gouvernement ; ce fut lui, enfin, qui, de concert avec son beau-père, abusant de l'exaltation mystique de Fairfax ; l'empêcha de délivrer Charles, comme il paraît qu'il en avait l'intention, en lui persuadant que Dieu avait rejeté ce prince, et en l'engageant à prier le ciel de les diriger sur ce qu'ils avaient à faire de la personne du monarque, déjà condamné à mort par le tribunal dont ils faisaient partie. Fairfax était encore en prières lorsqu'on vint lui annoncer que le roi était décapité. Hume accorde à Ireton de grandes qualités comme général et comme homme d'État, tout en lui reprochant le crime dont il s'était souillé et la cruauté qu'il avait montrée dans différentes occasions, particulièrement à la prise de Colchester, où, d'après ses instances, Fairfax fit mettre à mort deux braves officiers royalistes, Lucas et Lisle, qui s'étaient rendus à discrétion. Plusieurs auteurs anglais ont parlé diversement d'Ireton dans leurs ouvrages. D-z-s.

IRGENS ou JURGENS (Joachim), savant médecin, né le 5 mai 1644, à Itzehoe dans le Holstein,

était fils de Jean Irgens, médecin, puis directeur des mines de cuivre de Roraas en Norvége. Il commença son éducation à l'école de Halle, et la termina dans différentes académies de Hollande et d'Allemagne. Reçu docteur en médecine à Copenhague en 1676, il exerça son art d'abord à Trondhiem et ensuite à Christiania, à partir de 1712; il mourut en 1725. On a de lui : 1° *Disp. de alimentorum cursu*, Copenhague, 1676, in-4°; 2° *Autoschediasma de victriolo*, ibid., 1688. On voit dans la préface du *Lexicon Fabro-cellar* de Stubelius, publié en 1717, et dans quelques lettres de cet écrivain, qu'il a composé une grande partie des morceaux de ce recueil. On lui doit aussi les *Vindiciæ purioris latinitatis* qui ont paru sous le nom d'André Borrichius, dépositaire des manuscrits de l'auteur. D—z—s.

IRGENS (Olaus), probablement de la même famille que le précédent, né le 22 janvier 1724, à Surendal, dans le diocèse de Trondhiem en Norvége, fils du prévôt du Nordmor, embrassa l'état ecclésiastique comme son père, dont il devint le chapelain en 1748. Il était en 1756 aumônier à bord d'un navire qui se rendit dans le Maroc; et, en 1760, on le nomma curé de la paroisse de Faaberg dans le diocèse d'Aggershuus. Il passa ensuite, en la même qualité, à l'église métropolitaine de Trondhiem, et il était en même temps vice-président de la société des sciences de Norvége. En 1779, il fut élu évêque de Bergen. Il avait épousé une fille de Bang, évêque de Trondhiem. On a de lui : 1° *Instruction sur les sciences salutaires qu'on doit apprendre, croire et pratiquer*, Trondhiem, 1764 et 1768, publié à Christiania; 2° *Le travail en commun ou de sociétaires, considéré comme un devoir important pour l'encouragement et l'extension des sciences*, discours prononcé à la société des sciences de Norvége le 12 avril 1774, Trondhiem, 1774, in-8°; 3° *Sur le bonheur que procure aux nations une nombreuse famille royale*, discours prononcé en commémoration du mariage du prince Frédéric, ibid., 1775, in-8°; 4° *Influence de la religion révélée sur les sciences mondaines en général*, ibid., 1775, in-8°; *sur l'histoire ancienne et la philologie*, 1776, in-8°; *sur la jurisprudence civile*, 1777, in-8°; *sur la médecine*, 1778, in-8°; *sur la sagesse humaine en particulier*, 1779, in-8°; discours prononcés les jours anniversaires de la naissance du roi; 5° *Rapport sur quelques essais faits pour l'amélioration de l'agriculture dans le Guldbrandsdal méridional, et particulièrement dans la paroisse de Faaberg*, etc., inséré dans le tome 5 des *Mémoires de la société des sciences de Norvége*. 6° *Disp. inaug. de spiritu oris Jehovæ creante occasione dicti Psalm. XXXIII, v.* 6, Trondhiem, 1779, in-8°. D—z—s.

IRIARTE. *Voyez* Yriarte.

IRICO (l'abbé Jean-André), préfet de la bibliothèque ambrosienne à Milan, naquit à Trino, près de Verceil, le 6 juin 1704, et reçut dans sa famille la première éducation. Appelé bientôt à Casal, dans le Montferrat, par son oncle le chanoine Irico, qui était grand vicaire de l'évêque, il y fit sous sa direction les études de théologie, et fut ordonné prêtre. Il étudia ensuite pendant trois ans, aux frais de son oncle, le droit civil et canonique à l'université de Turin; et en 1725, après la nouvelle organisation de cette université par le roi Victor-Amédée II, Irico, ayant montré une grande supériorité dans les examens qu'il eut à subir, reçut le grade de docteur. Un canonicat étant devenu vacant dans l'église collégiale du bourg de Livorno, près de Crescentino, il y fut promu. C'est dans cette solitude que, s'adonnant à des études solides et s'appliquant à méditer les ouvrages des Pères de l'Église, le jeune chanoine composa, en 1728, un ouvrage où l'on trouve un grand nombre de documents et de maximes tirés des *Lettres* de St-Jérôme aux dames romaines Paule, Eustochie, Læta, Celantia et Furia. Cet ouvrage, intitulé 1° *Specchio della dama cristiana formato con documenti cavati da varie lettere del dottore massimo san Girolamo opera postumia dell' abate Gian Andrea Irico, patrizio Trinese*, fut publié pour la première fois à Turin, 1819, in-12, par le rédacteur de cet article. Irico, après avoir consacré plusieurs années à étudier l'histoire de son pays et celle de l'ancienne Lombardie, établit sa résidence à Milan, où l'appelaient plusieurs savants avec lesquels il entretenait des relations. C'est dans cette ville que, sous le nom d'*Idrenio Anacaringio*, anagramme de ses noms propres, il publia : 2° *Dialoghi tre sopra la descrizione di Milano del Latuada*, Milan, 1738, in-8°; 3° *Epistola ad Philippum Argellatum institutum edendi historiam urbis-Tridinensis exponens*. Cette lettre fut insérée dans les *Actes* de Leipsick, en juin 1740, avec la suivante : 4° *Epistola ad comitem Antonium Simonetta patricium mediolanensem de veteri argenteo sigillo Mediolani reperto*. Ces trois ouvrages firent une grande réputation à Irico; et, après qu'il eut été nommé membre de l'Académie palatine, fondée par le comte d'Archinto, celui-ci le créa, en 1748, directeur de sa bibliothèque et du magnifique établissement typographique qu'il avait dans son propre palais. Encouragé par ces avantages, Irico s'occupa de la publication de l'histoire de sa patrie, qui était l'objet de ses travaux depuis vingt ans, et fit paraître, sous les auspices de son protecteur : 5° *Rerum patriæ libri tres ab anno urbis æternæ* 154, *ad annum Christi* 1672, *ubi Montisferrati* (1) *principum, episcoporum, aliorumque virorum gesta ex monumentis plurimis nunc primum editis recensentur: accedit dissertatio de sancto Oglerio, Locediensis monasterii abbate, cum figuris et indicibus*, Milan, de l'imprimerie palatine, 1745, in-fol. L'auteur dédia ce grand ouvrage à son concitoyen le cardinal Millo. Les journaux littéraires, entre autres celui de Venise, ont fait un pompeux

(1) Notons ici que la ville de Trino et l'arrondissement de Livorno, quoique placés dans la province de Verceil et la Lombardie, ont longtemps appartenu au duc de Montferrat.

éloge de cette histoire, rédigée sur de nombreux documents. Irico fut reçu en 1748 docteur au collége de la bibliothèque ambrosienne, et nommé l'un des préfets de ce riche dépôt de manuscrits. Tous les savants italiens, et parmi eux le comte Beccaria, Denina, Paciaudi, Lagrange, Bodoni, Amoretti, Valperga di Caluso, et particulièrement le laborieux Sassi et l'historien Philippe Argellati, auquel Irico adressa sa lettre latine en 1738, entretenaient avec lui une correspondance active. Sa réputation fut portée à un tel point que, en 1745, ayant aidé son ami Argellati pour la publication d'un grand ouvrage intitulé *Bibliotheca scriptorum mediolanensium, cui accedit J.-A. Saxii historia litteraria typographica*, 4 vol. in-fol., le seul nom d'Irico fut généralement annoncé; et, en 1746, le professeur des écoles palatines, le savant Horace Bianchi, ayant avancé, dans un discours publié à Rome, que notre abbé était l'auteur de cette histoire, celui-ci, plein de délicatesse, s'empressa de désavouer cette allégation et de se plaindre du tort qu'on faisait à son ami Argellati. L'amour de son pays décida notre historien à publier les deux ouvrages suivants : 6° *De sancto Evasio, Astentium primo episcopo et martyre, Casalensis urbis patrono, dissertatio historico-critica*, Milan, 1748, in-4°; 7° *Codex Evangeliorum sancti Eusebii magni episcopi et martyris manu exaratus, ex autographo basilicæ Vercellensis ad unguem exhibitus, nunc primum in lucem proditus*, Milan, 1748, 2 vol. in-4°. L'auteur dédia cette dernière publication au cardinal delle Lancie, Vercellais d'origine. Il eut une longue contestation avec le P. Bianchini, de Véronc, qui prétendait prendre date pour la même publication; et Millin, dans son voyage en Piémont, s'est déclaré pour le littérateur véronais. Une polémique s'étant engagée, en 1751, entre le comte Rubini et l'abbé Irico, sur l'objet principal du mariage, celui-ci publia : 8° *Dissertazione sul fine primario del matrimonio a confutazione del conte Rubini*, 1751, in-8°; 9° *Oratio habita in laudem Dominici Leonardi*, Milan, 1751, in-8°; 10° *Fragmenti antiqui lapidis Romæ effossi explicatio absque nota anni et loci*. Le comte Rubini répondit aux observations de l'abbé Irico, ce qui donna lieu à l'ouvrage suivant : 11° *Controreplica al signor conte Rubini sul fine primario del matrimonio*, Milan, 1753, in-8°. Tiraboschi en fit l'éloge. 12° *Riposta alla lettera publicata da don Paolo Onofrio Branda, chierico regolare di S.-Paolo, in difesa d'una breve inscrizione dedicata al conte Ludovico Archinto da G.-A. Irico, dottore del collegio Ambrosiano*, le 20 juillet 1756, in-8°. Le moine Branda avait attaqué Irico d'une manière fort inconvenante; celui-ci ne voulait point lui répondre, mais le comte Archinto lui conseilla d'en agir autrement. 13° *Vita dei SS. martyri Vitale ed Agricola*, Milan, 1759, in-8°. En 1764, la dignité de prévôt et de curé du chapitre collégial en l'église paroissiale de Trino étant devenue vacante, l'abbé Irico en fut revêtu le 9 mars de la même année. L'homme de lettres, le philosophe hésitait à abandonner le collége ambrosien pour aller dans son pays sacrifier sa tranquillité et s'*embourber* dans des procès de chapitre et de confrérie, comme s'exprime son ami, l'abbé Denina, dans ses *Lettres brandebourgeoises*. Ce fut l'amour de la patrie et cette tendance de l'homme avancé en âge pour sa terre natale qui prédominèrent; et Irico accepta cette charge noble, mais difficile, dans laquelle il n'eut que des désagréments, pour avoir voulu rétablir l'ordre et la discipline dans l'administration de sa paroisse. Loin de sa bibliothèque ambrosienne, le prévôt Irico n'avait plus la force de s'occuper de littérature et ne pouvait plus se nourrir de la société savante dont il avait joui à Milan; néanmoins, préoccupé toujours de l'histoire de son pays, il publia encore : 14° *Memorie degli atti e translazione di santo Cajo, papa e martire venerato nella chiesa di Palazzuolo presso a Trino, con notizie del venerabile frate Bonaventura Relli, francescano reformato, che porto alla sua patria quel sacro tesoro*, Casal, 1768, in-8°. Depuis cette année jusqu'à sa mort, arrivée le 2 mars 1782, Irico, livré aux fonctions de son ministère, ne publia plus rien. Le rédacteur de cet article possédait plusieurs manuscrits de cet homme illustre, auquel il a consacré un éloge, orné de son portrait gravé par l'artiste Bozza de Padoue, dans l'*Histoire de la littérature vercellaise*, t. 4, p. 210. L'abbé Biandrate, son successeur dans ses charges et dignités, lui éleva, dans le vestibule de la sacristie, une table de marbre sur laquelle on lit :

Æternæ memoriæ Jo. Andreæ Irici Ambrosiani colleg. doct. hujus eccles. præpos. de eccl. patria et repub. liter. opt. mer. qui annor. 77, M. 8, dier. 24, obiit die 2 martis M DCC LXXXII: successor ei hoc amoris D. eodem an.

Le nombre des manuscrits inédits trouvés dans la bibliothèque de ce savant laborieux se monte à vingt-quatre; la plupart se rapportent aux antiquités ecclésiastiques, et plusieurs mériteraient d'être publiés, notamment : *Le antichità ecclesiastiche in opposizione a quelle dell' inglese Bingum publicate in Londra nel* 1708 *al* 1722, 8 vol. Cet ouvrage important n'a pu être terminé par Irico, et Denina, son ami, qui l'avait examiné, en témoigna un vif regret. G—G—Y.

IRLAND (Bonaventure), savant jurisconsulte, né en 1551, à Poitiers, était fils de Robert Irland, noble Écossais, qui, s'étant établi vers le commencement du 16e siècle à Poitiers, y fut pourvu d'une chaire de droit, qu'il remplit pendant plus de cinquante ans avec une rare distinction (1). Bonaventure apprit les humanités et la philosophie du célèbre et malheureux Ramus, et les mathématiques d'Etienne Forcadel. Ensuite il étudia le droit à Paris et à Poitiers, et fit des progrès si rapides dans cette science qu'à vingt ans il était

(1) Robert mourut en 1561, dans un âge très-avancé. Il avait eu le bonheur de compter au nombre de ses élèves le chancelier Chiverny, Christophe de Thou, Barnabé Brisson, Pibrac, etc.

déjà compté parmi les jurisconsultes instruits. On en trouve la preuve dans la *Réponse* de Jos. Scaliger aux questions qu'Irland lui avait adressées sur quelques points de droit embarrassants. En 1579 il fut pourvu d'une chaire à l'université de Poitiers; mais, deux ans après, un oncle maternel, Bonaventure Aubert, lui ayant résigné sa charge de conseiller au présidial, peu s'en fallut qu'il ne se bornât aux modestes fonctions de la magistrature. Il en fut détourné par le chancelier Chiverny, l'un des élèves de son père, qui décida que la place de professeur n'était point incompatible avec celle de conseiller. Irland conserva donc sa chaire; et, pendant plus de trente ans, sa réputation comme jurisconsulte continua d'attirer un grand nombre d'auditeurs. Il mourut à Poitiers vers 1612. On a de lui : 1° *Remontrances au roi Henri III, au nom du pays de Poitou,* Poitiers, sans date, in-8°; 2° *De emphasi et hypostasi ad recte judicandi rationem consideratio*, ibid. (1599), in-8°. Son but, dans ce petit ouvrage, est de mettre en garde les magistrats contre les subtilités et les arguties de certains avocats pour faire triompher leurs causes. Il est écrit avec méthode; on y trouve de l'érudition; mais le style, quoique pur, est embarrassé. 3° *Discours* (en latin) *sur la naissance du Dauphin* (Louis XIII), ibid., 1605, in-12. Il avait laissé une *Vie de Robert Irland*, son père, dont le manuscrit s'est perdu. On peut consulter, sur les savants de cette famille, la *Bibliothèque de Poitou*, par Dreux du Radier. Bonaventure Irland était l'aïeul de Lavau, membre de l'Académie française (*voy.* ce nom). W—s.

IRNERIUS (Werner ou Garnier), connu aussi sous les noms latinisés de *Wernerius* ou *Wharnerius*, *Guarnacharius* ou *Guarnerius*, *Hirnerius* ou *Yrnerius*, et même sous celui d'*Ireneus*, jurisconsulte célèbre regardé vulgairement comme le restaurateur de la science du droit romain au moyen âge, était sans doute, ainsi que son nom porte à le croire, d'origine allemande, mais rien ne démontre qu'il ait reçu le jour en Allemagne même. Beaucoup de familles originaires de Germanie étaient répandues au sud et à l'est des Alpes, et tout un peuple, les Lombards, avait dominé sur les trois quarts de la péninsule. Ce n'était pas depuis longtemps que leur domination avait cessé à Spolète, et la vaste principauté de Bénévent leur appartenait encore. C'est donc très-gratuitement que Fabricius (*Hist. mediæ et infimæ latinitatis*, art. *Irnerius*), d'après des autorités modernes, lui donne l'Allemagne pour patrie. Ceux qui le font naître à Milan, une des capitales des duchés lombards, sont plus voisins du vrai. Mais en réalité les témoignages les plus anciens et les plus dignes de foi s'accordent à placer son berceau à Bologne. Cette opinion, suivie par Landolf l'ancien et plus tard par Odofredo (*in Digest.*, tit. *De justitia et jure*, cap. *Jus civile*), est aussi celle de Tiraboschi, que l'on n'accusera pas cette fois de partialité patriotique : tout au plus la modifierions-nous en admettant que par Bolonais il faut entendre né sur le territoire et non dans les murs de Bologne. On a beaucoup varié sur l'époque de la naissance d'Irnérius, et, par suite, sur l'espace dans lequel fut renfermée sa vie. Mais d'abord, comme il est certain que nulle part encore on n'a vu son nom mentionné pour des événements postérieurs à 1118, qu'au contraire ce nom revient assez fréquemment dans les années immédiatement antérieures, il est croyable qu'en 1118 Irnérius approchait de la fin de sa carrière, et si sa vie fut longue, si sa célébrité ne se forma que lentement, on conclura qu'il dut venir au monde au commencement du dernier tiers du 11e siècle, par exemple vers 1065, ce qui serait le milieu entre l'avénement de Henri IV à la couronne impériale et l'exaltation de Grégoire VII. C'était le moment d'une immense révolution intellectuelle. Si la papauté se mettait à la tête des résistances contre l'autorité illimitée et brutale du glaive, si la nationalité italique s'agitait pour échapper aux Allemands, ce déploiement matériel de forces allait de front avec un mouvement intérieur des esprits que le bouleversement des barbares avait longtemps arrêté. Quand la jurisprudence fut enseignée avec éclat, le champ des hautes sciences (si l'on met à part la grammaire, la rhétorique, la philosophie, sciences préparatoires, la médecine, l'alchimie et l'astrologie, sciences de mécréants ou sciences occultes), le champ des hautes sciences, disons-nous, fut divisé en deux grands domaines : celui des choses divines ou théologie, favorable en général aux doctrines d'émancipation ; celui des choses humaines ou jurisprudence, qui inclinait en faveur du pouvoir. Remarquons à présent que la jurisprudence comme science ne jetait en Occident que de pâles rayons. Cependant les grandes cités de l'Italie avaient encore des hommes de loi, des *causidici* qui s'intitulaient *sapientes* ou *legum prudentes ;* dans le sud de la péninsule existaient le souvenir et même quelques manuscrits des compilations de Justinien, et l'on sait aujourd'hui qu'il n'y eut pas besoin du sac d'Amalfi par les Pisans (1137) pour les arracher de leurs cryptes. Rome aussi devait en avoir, et nous ne comprendrions pas que la capitale de l'exarchat, que Ravenne eût pu en manquer (1).

(1) St-Pierre Damien (*De gradibus affinit.*, t. 2, p. 81, des œuvres complètes, édit. de Rome, 1608), qui écrivait au milieu du 11e siècle, dit avoir entendu à Ravenne les savants de la ville (*sapientes civitatis*), que plus tard il appelle savants en lois (*legis peritos*), discuter en réunion solennelle, à la requête des Florentins, sur les degrés de parenté prohibitifs du mariage, et il finit par rapporter la décision qu'ils envoyèrent à Florence, et dans laquelle ils citaient un passage des Institutes de Justinien. Odofredo, malgré son vague chronologique, n'est pas moins formel lorsqu'il dit « que de Rome les livres de droit passèrent « à Ravenne, pour être ensuite transférés de Ravenne à Bologne. » Bien entendu qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre le mot de translation, et qu'Odofredo a voulu nous faire voir se déployant sur des théâtres successifs l'enseignement qui suppose les livres. Selon toutes les apparences, c'est au temps d'Irnérius que la dernière transmigration eut lieu; mais c'est à tort qu'on voudrait en faire honneur à Irnérius. Il est certain, toujours d'après Odofredo, qu'il y eut avant lui un professeur de droit romain à Bologne : Pépin ou Pépon était son nom.

Il ne paraît pas qu'Irnérius ait d'abord connu sa vocation et qu'il se soit livré jeune à la jurisprudence. Il avait commencé par suivre ses cours usuels *de trivium et quadrivium*, s'adonnant principalement à la philosophie, et il professa la logique et peut-être la grammaire à Bologne. Afin de rendre raison de son érudition comme professeur de droit, on a prétendu, tantôt qu'il avait passé la mer pour aller à Constantinople, tantôt qu'il avait été sur les bancs à Ravenne. Sarti (*De claris archig. profess. Bonon.*) a fait justice de ces traditions ou plutôt de ces inventions des historiens. Le voyage de Constantinople est une fable à l'appui de laquelle on ne cite aucune preuve, et quant aux leçons qu'Irnérius eut à suivre à Ravenne, ce n'est qu'une conjecture fondée sur ce fait que Ravenne cultivait le droit avant Bologne ; mais qu'importe si Bologne avait déjà un professeur, si les livres de Justinien s'y trouvaient avant Irnérius ? Et comment se fait-il qu'on ne nomme point le professeur ravennais sous qui se forma cet élève fameux ? Enfin deux mots d'Odofredo, si bien instruit des faits de son époque, tranchent toute la difficulté. Il dit en parlant d'Irnérius : *Cœpit* per se *studere in libris nostris, et studendo cœpit docere in legibus.* Ces mots *per se* coulent à fond l'idée de ceux qui ont fait d'Irnérius le disciple de Pépon. Il est évident, à moins qu'on ne veuille récuser un témoignage irrécusable, que tout au plus Irnérius, sachant les travaux de Pépon, peut-être ayant causé, ayant vécu avec lui, puisa dans sa conversation le désir de se livrer aux mêmes études, soit qu'il pressentît tout ce qu'il y avait à faire et à moissonner dans ce champ encore si peu connu, soit qu'une de ces circonstances minimes qui si souvent occasionnent de grandes choses eût tourné fortuitement de ce côté son attention, et qu'ensuite des raisons graves l'y aient tenue fixée. D'après un vieux récit que nous a transmis Henri de Suze, appelé communément le cardinal d'Ostie (*in Decret. Gregor., ad Rubric. de Testamento*) et qui courait à Bologne parmi les professeurs, ce fut à l'occasion d'une discussion sur l'as entre les savants bolonais qu'Irénius se mit un jour à feuilleter, puis lut, puis approfondit le corps du droit romain. Ce récit n'a rien que de simple, et Sarti l'admet sans peine. Il est clair que l'as dont il est question ici, c'est l'as pris comme entier ou comme l'unité, par opposition aux fractions. Ce mot revient à toute minute dans le code pour les successions et partages. Soit donc qu'Irnérius crût à sa supériorité sur Pépon, soit que, moins confiant en lui-même, il désirât envelopper de mystère des efforts qu'il craignait de voir infructueux, ses études furent solitaires ; il fit lui-même, les livres à la main, son éducation, sa science fut une science d'autodidacte ; il y a plus : il acquérait la science à mesure qu'il l'exposait, et non-seulement *cœpit per se studere*, mais encore *studendo cœpit docere*. Probablement le professorat ne remplissait pas seul tout son temps : il plaidait ou consultait, à moins que le titre de *causidico bolognese* que nous lisons adjoint à son nom dans les actes d'un plaid, tenu en 1113 par la grande-comtesse Mathilde, ne soit une expression antique placée là, sans précision et sans à-propos : nous ne le croyons pas. Suivant la chronique de Conrad de Wurtzbourg, ce serait à la sollicitation de cette célèbre amie du saint-siége (c'est-à-dire sous sa protection, sous ses auspices) qu'Irnérius aurait ouvert son école de droit. Cette assertion a grand besoin d'être modifiée : d'abord Bologne n'appartenait pas à la grande-comtesse ; si elle eût tant souhaité la formation d'une école de droit, que n'en érigeait-elle dans ses vastes possessions de la Toscane ou de la haute Italie ? que n'y appelait-elle Irnérius ? C'est encore sous l'influence d'idées inexactes ou altérées qu'on a dit qu'il avait d'abord donné des leçons de droit à Rome et à Pise ; car qui a jamais entendu parler des écoles de droit de Rome et de Pise à cette époque ? Lorsque la Rome des papes eut une jurisprudence, ce fut la jurisprudence canonique, laquelle se posa sur une foule de points l'antagoniste de l'autre. Quant à Pise, elle ne s'occupait alors que de commerce, de piraterie et de marine : des armateurs pouvaient trouver quelques manuscrits des Pandectes, mais ils ne s'épuisaient point à les lire. Nous ne réfuterons pas l'inadvertance de ceux qui croiraient que Pise étant en Toscane devait appartenir à Mathilde, et qui, liant les deux traditions de l'invitation de Mathilde à Irnérius et du professorat d'Irnérius à Pise, seraient tentés de croire que le célèbre Bolonais ouvrit d'abord école en cette ville, mais qu'ensuite, cédant aux séductions impériales ou entraîné par ses convictions, il abandonna les États de Mathilde pour une ville où il pût en liberté proclamer l'omnipotence de l'empereur, du successeur de Justinien. Il est encore bien moins besoin de répondre à la vieille tradition qui, conservant toujours l'idée favorite d'une invitation officielle émanée d'en haut, se borne à substituer Lothaire II à Mathilde. Mais Lothaire II régna de 1125 à 1138. En admettant qu'Irnérius vécût encore à cette époque, il n'en demeure pas moins certain que son école était ouverte et son nom célèbre un quart de siècle auparavant. Lothaire II ne pouvait que l'applaudir ou l'encourager, lui prodiguer des promesses ou des récompenses, mais l'inviter à commencer un enseignement, cela ne se pouvait plus. Les motifs prêtés tantôt à ce prédécesseur des Hohenstauffen, tantôt à Mathilde, sont tout aussi dénués de fondement. Au dédale de lois diverses, toutes en vigueur parmi les races qui se partageaient l'Italie, de telle sorte que chacun pouvait choisir la loi sous laquelle il lui plaisait de vivre, les princes, dit-on, avaient pour but de faire succéder une législation uniforme, égale et obligatoire pour tous. D'autres ont attribué ce lan-

gage au jurisconsulte lui-même, et c'est de lui que Mathilde et l'empereur auraient reçu le conseil d'abolir toute législation autre que la loi romaine. Cette tradition est moins absurde que l'autre; mais elle n'est point probable pourtant, et Lindenbrog, Conring, Selden la rejettent hautement. En effet, on prend ici un résultat pour un motif. La loi romaine, sans doute, finit par périmer les lois franques, lombardes et autres, mais lentement et par degrés : le développement de la science du droit y fut pour beaucoup, et les esprits supérieurs ne pressentirent même cette révolution que lorsqu'elle était déjà avancée : la voir avant son commencement était au-dessus des prévisions humaines. Qu'on ne dise donc pas que l'école fut ouverte, que l'étude commença sur ces chimères. L'étude du droit n'avait jamais été entièrement abandonnée. A mesure que la société se posait, les relations civiles se nouaient, se multipliaient, les jurisconsultes croissaient en nombre. A mesure que l'empire grec perdait terrain en Italie, les hommes, les livres devenaient italiens, puis naturellement le déplacement se faisait : l'italien du sud courait au nord. Au sein de l'Église les études florissaient; mais elles y florissaient depuis longtemps; en les continuant, l'intelligence réveillée en voulait d'autres, elle aspirait aux études séculières. La médecine était en quelque sorte arabe et juive; aux temps anciens, elle était presque exclusivement grecque; la jurisprudence au contraire avait été un fruit spontané du sol italique, et surtout du sol de l'Italie centrale. La jurisprudence reprit donc invinciblement et spontanément un essor vigoureux sans excitation des Allemands, sans résolution préalable d'étouffer une législation au profit d'une autre. Pour qu'Irnérius coopérât à ce développement, il suffisait qu'il participât au sentiment général de son époque, et qu'il fût persuadé que l'étude à laquelle il s'appliquait prenait faveur, que ses veilles seraient récompensées, son génie compris. Doué d'une grande puissance pour sentir et pour reproduire, il pénétra les premiers replis de la science, malgré le peu de secours qu'il avait autour de lui. Il la vulgarisa et la transmit aux autres, plus saisissable et moins obscure; il la fit apprécier, aimer, et créa de cette façon un mouvement où se développe assez de grandeur pour lui mériter le renom de créateur; il compta des disciples qui eux-mêmes en formèrent d'autres, et commença ainsi une chaîne qui n'a plus été interrompue. Son enseignement, à ce qu'il semble, consistait en lectures du texte, qu'ensuite il commentait. Sur quoi tombait ce commentaire? sur le sens, sur la portée, sur le but, sur les applications de la loi, ou bien sur des exemples? C'est ce que nous ne pouvons pas dire. Vraisemblablement ces explications étaient fort simples. Quant aux textes qui servaient de base aux leçons, c'était, on le sait par Odofrédo, le corps entier du droit romain; c'étaient les Pandectes, le Code, les Institutes, les Novelles ou Authentiques. Gui Panciroli (*De legum interpretibus*), George Rittershuys et J. Wissenbach reprochent très-amèrement à Irnérius d'avoir choisi de deux versions latines des Novelles la moins fidèle et la moins élégante. J. Strauch, Alexandre Pagenstecher et Guill. de Hertoghe l'ont justifié. Il s'est trouvé aussi des savants de mauvaise humeur, Fichard par exemple, qui l'ont accusé d'avoir été l'auteur des ténèbres de la jurisprudence (1). Ce n'est sans doute qu'un coup de boutoir sans conséquence et comme on en lance tant en conversation contre le plumitif et la chicane; mais ce peut être une critique contre ce qui nous reste d'Irnérius. Dans cette hypothèse il faudrait réunir le sévère jugement de Fichard à celui de Cotta, lequel assure de même, avec un superbe dédain (*Recens. juris interpret.*, p. 520 de l'édit. de Leipsick, 1721), que les *Gloses* d'Irnérius, au lieu d'éclaircir le droit romain, en ont épaissi les ténèbres. Mais cette sentence a été cassée sur pièces par Sarti, qui cite des *Gloses* d'Irnérius, et démontre qu'elles se recommandent par la précision, par la brièveté et la clarté. Que ces gloses ne soient plus rien aujourd'hui, qu'en érudition, en profondeur, en faculté comparative on ait cent fois dépassé Irnérius, ce n'est point là la question; mais pour son époque, et quand personne en Occident n'avait frayé la route, que valaient-elles? Tous les contemporains d'Irnérius rendirent justice à ce grand homme : autant le nom de Pépon avait été obscur, autant le sien eut de retentissement : on le qualifiait à l'unanimité du surnom de « Flambeau du droit » (*lucerna juris*). Les élèves de toutes les nations affluaient à Bologne, qui, depuis 1110 surtout, acquit par son école de droit la même célébrité que Salerne par son école médicinale (2). Sa gloire passa les Alpes : ce n'est pas Mathilde seule qui l'appelait à ses conseils comme nous l'avons vu, lors du plaid de 1113, où son nom précédait alors ceux de tous les autres hommes de loi. Henri V le connaissait de réputation, et quand, après la mort de Mathilde (1115), il se rendit en Italie en 1116, 1117, 1118, il l'invita de même à toutes les assemblées nationales qu'il tint dans cette contrée, lui prodigua des marques d'estime et en fit son confident. La querelle des investitures était encore palpitante. Nous ne saurions dire si c'est à partir de ce moment, c'est-à-dire depuis la mort de Mathilde et l'arrivée de l'empereur, qu'Irnérius se prononça sans restriction contre les doctrines ultramontaines sur l'investiture, ou bien s'il avait longtemps auparavant donné sa solution du problème. D'après la tendance générale des textes qu'il développait, et en l'absence de tout détail contraire, on peut

(1) *Legum tenebræ potius ab eo initium sumpserunt.*

(2) *Docta suas secum duxit Bononia leges* (poëme *sur la guerre* de *Milan et de Come, de* 1118 *à* 1127, dans Muratori, t. 5 des *Script. rerum italicar.*).

admettre qu'il s'était de bonne heure classé parmi les adversaires de l'indépendance ou de la supériorité du saint-siége. Après la mort de Pascal II, et quand Gélase II, ayant refusé les demandes de l'empereur, s'enfuit à Gaëte, c'est Irnérius qui conseilla au souverain de déposer le pontife fugitif, qu'il taxait de rebelle, et de faire élire un autre pape; ce qui fut exécuté le 9 mars 1118. Le choix tomba sur l'archevêque de Braga, Maurice Bourdin, qui prit le nom de Grégoire VIII, et qui bientôt vit son compétiteur Gélase mourir en France, à Cluny (29 janvier 1119). Muratori s'écrie ici avec indignation que par ce trait on peut apprécier le savoir et la conscience d'Irnérius. Quand on admettrait que le conseil de destituer le pape fût d'un homme vénal et sans conscience, nous ne voyons pas en quoi cette vénalité préjudicierait au savoir d'Irnérius. Suivant l'hypothèse établie au commencement de cet article, l'âge d'Irnérius à cette époque aurait été d'environ cinquante-trois ans; d'après le dire, inexact du reste, qui montre Lothaire souriant à l'école de Bologne, il aurait encore vécu au moins huit ans et peut-être vingt (de 1126 à 1138), ou même davantage. Ce dont on ne peut douter, c'est qu'il n'existait plus en 1158, et l'on ne conçoit pas que Panciroli, Fichard, Ducange, l'aient fait vivre jusqu'en 1199: car, à la célèbre diète de Roncaglia en 1158, Frédéric Ier, voulant faire déterminer, par un *parere* solennel des jurisconsultes, les droits impériaux, appela les quatre disciples les plus célèbres d'Irnérius, Jean Bulgare, Martin Gosia, Hugues et Jacques di Porta Ravegnana; mais Irnérius n'en fut pas: Irnérius était donc mort. Comme cependant ses quatre grands disciples vivaient, il est probable que sa mort ne remontait pas très-haut, et nous la placerons plutôt après qu'avant 1138. On assure qu'au moment de rendre l'âme il désigna pour son successeur à la chaire de Bologne J. di Porta Ravegnana, en le nommant un autre lui-même; ce qu'on paraphrasa depuis en mettant dans la bouche du mourant le distique latin qui suit:

Bulgarus os aureum, Martinus copia legum,
Hugo fons legum, Jacobus id quod ego.

Aux quatre disciples déjà nommés il faut joindre Azzon. Irnérius passe pour avoir imaginé les degrés qui conduisent au doctorat, les titres de bachelier, de licencié ou maître ès arts et de docteur, le bonnet, les ornements et les autres marques qui caractérisent chaque grade. Il croyait, et de son temps il avait raison, qu'en frappant l'imagination par les yeux, il concilierait à la science plus de vénération (J.-B. Corniani, *Secoli della letter. ital.*, t. 1er, p. 65). Il n'était pas complétement inventeur à cet égard, et ce qu'il avait ouï dire des grades des sociétés secrètes fut ce qui lui suggéra l'idée de cette hiérarchie capacitaire. Enfin il est certain que c'est à l'école de droit de Bologne que furent admises pour la première fois ces distinctions, que bientôt celles de théologie les adoptèrent, et qu'elles se répandirent dans les universités. Autant le renom et l'œuvre verbale d'Irnérius nous frappent, autant ses ouvrages écrits nous semblent peu de chose, bien qu'on ait eu tort de les trop déprécier. Ce sont: 1° des *Gloses* (en latin) sur diverses parties du corps du droit romain (imprimées avec celles de Gosia, de Jean le Bulgare, de Jean de Plaisance, dans le recueil de celles d'Accurse); 2° un *Formularium* ou *formula instrumentorum quorum in foro usus* (augmenté à diverses reprises par d'autres compilateurs et publié à Rome, à Florence, à Venise, etc.). P—OT.

IRPINO (ENEA), poëte agréable, né à Parme vers la fin du 15e siècle, marcha sur les traces de Pétrarque, mais sans se traîner servilement, comme tant d'autres, sur les pas de ce grand maître. Il célébra plus d'une dame dans ses vers, et changea plusieurs fois de ville, attiré par de nouvelles beautés; mais désabusé de ses chimériques espérances, il revint dans sa patrie, et après avoir retouché ses poésies, il les réunit en un volume, qu'il dédia, par une lettre du 20 mars 1520, à Jean Bruno de' Purcitadi, littérateur et poëte, dont le chanoine Angelo Battaglini a publié un choix de vers, précédé d'une notice sur la vie de l'auteur, Rimini, 1783, in-8°. Le *Canzoniere* d'Irpino se conserve à Parme, à la bibliothèque royale. Le savant P. Affo en a publié plusieurs morceaux remarquables, dans la curieuse notice qu'il a consacrée à ce poëte, digne d'être plus heureux, dans son *Scrittori Parmigiani*, t. 3, p. 182-92. W—S.

IRSON (CLAUDE), plus connu comme arithméticien que comme grammairien, né en Bourgogne au 17e siècle, fut juré teneur de livres, et publia, entre autres ouvrages de calcul, une *Arithmétique universelle démontrée*, Paris, in-4°, 1674 (ou, selon Goujet, 1672), et une *Méthode des comptes en parties doubles*, ibid., 1678, in-fol. Barbier observe que ce même Irson, à la fin d'une nouvelle édition de son *Arithmétique*, et en tête d'un abrégé d'un *Traité des changes*, rappelle les différentes éditions d'une grammaire de sa composition, sous le titre de *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française*, Paris, 1657 (1656), 1662, in-8°; même méthode abrégée, 1667, in-12; qu'ainsi l'abbé Papillon s'est trompé en attribuant les ouvrages de calcul à un fils du grammairien, contre l'opinion de Goujet. Dans une *Liste des auteurs les plus célèbres de notre langue*, liste bien précieuse pour cette époque à cause des notes dont elle est accompagnée, la grammaire d'Irson (édition de 1656) donne à un M. de Cerisiers (probablement René) une traduction française de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que Barbier soupçonne être celle qu'on trouve désignée par les initiales R. C. A., dont nous possédons un exemplaire: mais celle-ci n'étant autre chose, comme ce bibliographe le remarque lui-même,

que la traduction de Marillac ou à peu près, quelques corrections faites à cette traduction, l'une des plus célèbres dans son temps, ont-elles pu faire citer par un grammairien critique contemporain la prétendue version de R. C. A. comme une traduction nouvelle? G—CE.

IRWIN (EYLES), poëte anglais, né à Calcutta en 1751, avait pour père un employé de la compagnie des Indes. Il fit ses études en Angleterre à Chiswick, et à l'âge de seize ans, entra comme aspirant au service de la compagnie. Bientôt la puissante protection de lord Pigot le fit placer à Madras. Il y resta jusqu'à l'insurrection qui renversa momentanément ce gouverneur. Suspendu de ses fonctions par les usurpateurs, il prit soudain la résolution d'en référer à la cour des directeurs à Leadenhall-Street, ou plutôt il fut choisi par les adhérents de lord Pigot, pour aller porter à Londres leurs dépêches secrètes, et pour donner verbalement les explications relatives aux derniers événements. Irwin s'y prit mal pour exécuter rapidement sa mission : au lieu d'adopter la route usuelle par le cap de Bonne-Espérance et l'Atlantique, il trouva plus neuf et plus court à la fois de se rendre par la mer Rouge à Suez, d'où il se transporterait par terre aux rives du Nil, évitant ainsi la longue circumnavigation de l'Afrique (1777). Ce plan poétique fut loin de se réaliser. Il fallut au vaisseau qui l'emmenait avec plusieurs de ses compatriotes huit ennuyeuses semaines pour atteindre Moka. A Yambo, où ils relâchèrent ensuite, et dont jamais encore le port n'avait reçu de navire européen, ils furent traités avec la dernière inhumanité par le vice-gérant du chérif de la Mecque, lequel, après les avoir invités à descendre à terre, les mit en prison dans une tour, les menaça de leur faire trancher la tête, et ne rendit la liberté à quelques-uns d'entre eux que moyennant de riches présents au chérif et à son chiaou. A Cosséir, où un vaisseau turc, chèrement frété par eux, les débarqua au bout de plus d'un mois, au lieu de les rendre à Suez, comme le portait la convention, ils subirent encore une foule d'avanies et de vols de détail. Mais tout cela ne fut rien en comparaison de ce qui les attendait à Ghinnach, où ils arrivèrent avec la caravane, et où ils furent retenus six semaines jusqu'à l'arrivée du grand cheik des Arabes, Isman Abou-Ali. Ce dernier se hâta de mettre un terme aux vexations sans fin dont ils étaient l'objet, et enfin ils purent se rendre au Caire sans autre encombre que la rencontre d'une troupe de brigands qui venait de piller une caravane, mais qui offrit de leur servir de guide et d'escorte dans le désert. On accepta et l'on s'en trouva bien. En arrivant dans le Delta, Irwin apprit que lord Pigot allait être réintégré dans sa place, et que les dépêches qui contenaient l'ordre de sa réinstallation étaient déjà en route, tant les mésaventures dont on vient de voir le tableau l'avaient retardé. Bien que son voyage n'eût plus désormais le gouverneur pour objet, il se remit en route pour Londres ; un navire français le descendit à Marseille, d'où peu de jours lui suffirent pour atteindre la Manche, puis la capitale de l'Angleterre : son voyage avait été de onze mois. L'année suivante (1778), il épousa miss Brooke, parente du poëte irlandais Brooke, que sa tragédie de *Gustave Vasa* et son poëme didactique de *la Beauté universelle* ont rendu célèbre. Relevé bientôt après de sa suspension par la cour des directeurs et rendu au service de la compagnie, il se dirigea de nouveau vers l'Inde, et cette fois, grâce à l'expérience qu'il avait si chèrement acquise, il fit heureusement et rapidement la traversée. Mais il ne trouva pas l'Inde comme il l'avait laissée. L'existence même de la compagnie était menacée par la flotte française que commandait le bailli de Suffren et par les troupes de Haïder-Ali, qui, maître du Carnatic, poussait des partis jusqu'aux murs du fort St-Georges. Dans cette crise, Irwin servit essentiellement la compagnie. Chargé de plusieurs missions délicates, tant auprès des radjahs hindous qu'auprès des chefs mahrattes, il les remplit avec succès et y déploya, outre la connaissance approfondie de l'esprit des cours de l'Inde, une intégrité rare à cette époque et si près de la ligne. Il s'acquit ainsi l'estime de lord Macartney, qui le nomma membre de la commission pour l'administration du territoire et des revenus du Carnatic, et qui, de plus en plus charmé de ses qualités, lui confia la surintendance et l'administration des provinces de Tinnivelly et de Madurah. Dans ce poste important et honorable, mais difficile, il était indispensable de se concilier les chefs polégars du voisinage, sans le bon plaisir desquels il n'eût pas été possible de faire fleurir la paix et la sécurité dans ces régions, et d'y lever des impôts en argent ou en nature. Irwin se mit sur-le-champ en rapport avec ces bandits, qui jusqu'alors avaient eu pour habitude de descendre dans la plaine pour piller, et qui, depuis la chute du nabab et la cession du pays à l'Angleterre, étaient aidés dans leurs déprédations par la secrète connivence des habitants, moins spoliés peut-être par les Polégars que par les agents de la compagnie. Telle fut l'habileté avec laquelle il conduisit les négociations qu'ils cessèrent presque instantanément leurs brigandages, et que beaucoup d'entre eux se mirent à la solde de la compagnie. Il faut dire aussi qu'Irwin avait débuté par organiser dans les deux provinces une force militaire respectable qui appuyait vigoureusement ses négociations et ses offres, et que, réprimant sévèrement les exactions et les violences en usage sous ses prédécesseurs, il avait intéressé la population paisible au maintien de l'ordre de choses nouveau. Les coffres de la compagnie s'en trouvaient bien, puisque en moins de deux ans ils reçurent moitié de ce que le nabab avait perçu pendant dix-huit ans ; ses soldats, presque superflus contre les Polégars, devenaient disponibles pour d'autres expéditions; sa domina-

tion régulière, et que ne troublait nulle insurrection, se fortifiait par l'habitude. Cependant à la suite de la retraite de Hastings et des tiraillements qui alors se manifestèrent dans le gouvernement de l'Inde, Irwin fut remplacé : il revint en Europe (1785) disant au public qu'il voulait se reposer de ses fatigues au sein de sa famille et des muses. Effectivement les hauts seigneurs de Leadenhall-Street lui en laissèrent le loisir : ils se bornèrent à lui allouer, en récompense de ses services et comme indemnité de pertes qu'il avait subies, une forte somme une fois payée, et ne le replacèrent qu'en 1792, avec le titre de surintendant des affaires de la compagnie à la Chine. Irwin repassa en Asie, et y resta deux ans en cette qualité. De retour à Londres, il vécut dans une honorable indépendance. Quelques velléités d'ambition l'agitèrent parfois, et à deux reprises au moins il fit des démarches pour devenir un des directeurs de la compagnie ; mais toutes échouèrent. Il mourut le 14 octobre 1817, à Clifton. On a de lui : 1° La relation de son deuxième voyage de l'Inde en Europe sous le titre d'*Aventures d'un voyageur le long des côtes de la mer Rouge et dans le désert*, Londres, 1780, in-8° ; 2° *Examen de la possibilité d'une expédition de Buonaparte en Orient*, 1798, in-8° ; 3° Bon nombre de poésies imprimées séparément, entre autres : *Bedekah, pastorale indienne* (1776, in-4°), des *Églogues orientales* (1780, in-4°), le *Mont St-Thomas*, poëme (1771, in-4°), une *Ode sur la mort d'Haïder-Ali* (1784) et une *Ode à l'Ibérie* (1808), une *Élégie* intitulée *le Nil*, en l'honneur de Nelson (1798), et une *Elégie sur la chute de Saragosse* (1808), *Buonaparte en Egypte* (1798, in-8°), *Napoléon*, ou *la Vanité des souhaits de l'homme* (1814, in-4°, 2 parties). Irwin a de l'élégance, de la sensibilité, mais peu de chaleur, peu d'originalité surtout : ses descriptions de la nature orientale et de la vie sauvage ont de la vérité, mais peu de charme. P—OT.

ISA (FRANÇOIS D'), littérateur, né en 1572, à Capoue, d'une famille patricienne. Après avoir fait d'excellentes études, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat de sa ville natale. Dans ses loisirs, il cultiva l'histoire et la poésie. Ses *Recherches sur Capoue*, louées par ses contemporains, sont restées inédites; mais on a de lui cinq comédies en prose, composées à l'imitation des Grecs et des Latins, que Maffei et Crescimbeni mettent au nombre des meilleures pièces du théâtre italien. Elles sont intitulées *Alvida*, *Flamminia*, *la Fortunia*, *Ginevra* et *il Maritato*. Toutes ces pièces, imprimées de 1600 à 1622, in-12 ou petit in-8°, parurent sous le nom d'*Octave* d'Isa, frère de l'auteur, qui sans doute n'osait pas les avouer, à raison de la gravité de son état. Quoiqu'elles aient eu plusieurs éditions, elles n'en sont pas moins devenues très-rares, et l'on a quelque raison de s'étonner qu'elles n'aient pas été reproduites dans les *Raccolti* si fort multipliés dans ces derniers temps en Italie. Des motifs que l'on ignore ayant conduit à Rome François d'Isa, il y mourut en 1662, à 50 ans, et fut inhumé dans l'église Sta-Maria del Popolo. Un noble Capouan, Vinc. Frapperi Ratta, son ami particulier, lui consacra une belle épitaphe, dans laquelle il le nomme *Plautus italicus*, et lui restitue les comédies publiées sous le nom de son frère. Cette épitaphe est probablement disparue, puisque Galletti ne l'a pas donnée dans ses *Inscriptiones romanæ infimi ævi*, mais elle a été recueillie par Crescimbeni, qui rapporte aussi le *sonnet* au prince d'Espagne, placé par Isa en tête de la *Flamminia*. (Voy. l'*Istoria della volgar poesia*, t. 4, p. 160.) W—s.

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, naquit à Hébron, l'an 1892 avant J.-C., suivant la chronologie d'Ussérius. Son nom dans la langue hébraïque signifie *ris*, et lui fut donné à cause de la joie qu'il répandit dans sa famille par sa naissance. Abraham avait cent ans et Sara quatre-vingt-dix, quand le Seigneur leur accorda ce fils si désiré, et, par ce seul bienfait, mit le comble à tous leurs vœux. Isaac fut circoncis le huitième jour après sa naissance, conformément au précepte du Seigneur. Il était la consolation de sa mère, qui le voyait croître sous ses yeux, et qui mettait en lui son unique espérance : mais cette consolation fut mêlée d'amertume, parce qu'Isaac n'était pas l'aîné des enfants d'Abraham, et que la succession de son père ne lui appartenait pas tout entière ; aussi se servit-elle de tout l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit d'Abraham pour le décider à l'éloignement d'Ismaël, dont la présence lui faisait ombrage, et qui paraissait vouloir prendre à l'égard d'Isaac une autorité qui ne convenait point au *fils de l'esclave*. On croit qu'Isaac était âgé de vingt ans, lorsqu'il fut destiné à être immolé de la main de son père, par l'ordre même du Seigneur. Il porta sur ses épaules le bois préparé pour l'holocauste jusqu'au mont de Moriah, sur lequel le temple de Jérusalem fut bâti depuis ; et il eût été sacrifié si le Seigneur n'avait révoqué son ordre, et substitué une autre victime. A l'âge de quarante ans, il épousa Rebecca, fille de Bathuel, neveu d'Abraham, de laquelle il eut deux fils jumeaux, Esaü et Jacob. Isaac témoignait plus d'affection à Esaü, son aîné, parce que, dit la Genèse, celui-ci le régalait souvent du gibier qu'il rapportait de la chasse. Néanmoins il transféra tous les droits de la primogéniture à Jacob, et lui assura son héritage, surpris d'abord par les artifices de Rebecca, et sans doute dirigé par le choix du Seigneur, dont la sagesse avait tout ménagé. Obligé de sortir de son pays pour échapper aux horreurs de la famine, il dirigea ses pas vers Gerare, où son père avait été autrefois reçu dans une semblable conjoncture. Avant d'y arriver, il convint avec Rebecca qu'il passerait toujours pour son frère, afin d'éviter des dangers qu'il redoutait, si elle venait à s'attirer les regards du roi ou des principaux habitants de cette ville barbare. Ce

monarque, instruit de son stratagème par des indices certains, lui en fit des reproches, et rendit une ordonnance par laquelle il condamnait à mort quiconque toucherait à la femme de l'étranger. Ainsi Rebecca fut en sûreté sous le titre d'épouse, et Isaac n'eut plus rien à craindre sur ce point; mais il fut inquiété du côté qu'il s'y attendait le moins. Ses grandes richesses, fruit de la bénédiction du Seigneur, excitèrent l'envie du peuple de Gerare, et le rendirent odieux. On lui ferma les puits qui avaient appartenu à Abraham; et bientôt après on lui ordonna de sortir de la ville. Isaac alla dans une vallée voisine, où ayant creusé il trouva des veines d'eau vive. Nouveau sujet de dispute. Les bergers prétendirent que le puits devait être à eux : ils s'en emparèrent; et, pour perpétuer la mémoire de cette violence, le puits porta le nom de *hések*, c'est-à-dire *contestation*. Un troisième puits ayant été découvert, les Philistins en dépossédèrent Isaac, qui l'appela *situah*, ou *haine*. Il fallut bien qu'il changeât de retraite, et transportât ailleurs son établissement. Étant arrivé dans une vallée plus éloignée de Gerare, il y trouva un puits assez abondant en eau pour mériter le nom de *largesses :* c'est là que le Seigneur l'honora d'une nouvelle vision, et qu'Abimelech, accompagné de Phicol, chef de son armée, et d'autres officiers, vint y renouveler son alliance avec lui, et confirma solennellement une amitié constante par des serments inviolables. Le roi et le patriarche se donnèrent mutuellement des gages d'une éternelle union, et scellèrent leur traité par un festin, suivant l'usage de ces temps antiques. Le puits reçut le nom de Bêer seba (*serment*), ou le reprit, selon quelques critiques, l'ayant déjà porté du temps d'Abraham. Isaac était encore dans ces lieux quand, parvenu à l'âge de cent trente-sept ans, et presque aveugle, il donna à ses enfants Jacob et Esaü cette bénédiction mémorable qui intervertit l'ordre de la nature, et substitua le plus jeune à son aîné. On ignore s'il tarda beaucoup à retourner à Mambré, l'habitation de ses pères; mais on sait qu'il y mourut, âgé de 180 ans, « d'un épuisement de « forces causé par son grand âge, et qu'il se « réunit à son peuple étant fort vieux et comme « rassasié de la vie » (Genèse, ch. 35). Les rabbins croient qu'Isaac fut élevé à l'école de Sem et de Héber. A les entendre, lorsque Abraham l'emmena pour l'immoler, il répondit à Sara, qui le questionnait sur le but et la cause de leur voyage, qu'ils allaient trouver Sem, pour lui confier l'éducation de son fils. On lit dans le *Bereschit rabba* qu'Isaac voulant révéler l'avénement du Messie à son fils Esaü, qu'il aimait tendrement, il fut tout à coup privé de la présence divine, et ne put rien découvrir dans l'avenir. On lit aussi dans le rabbin *Elieser* qu'Isaac, étant sur le point d'être immolé par son père, tomba dans une sorte d'extase semblable à la mort, et qu'étant revenu à lui, il récita la prière qui commence par ces mots : « Béni « sois-tu, toi qui ressuscites les morts ! » Les musulmans ne nomment jamais Isaac qu'après Ismaël, son aîné, qu'ils reconnaissent pour leur patriarche, et lui attribuent toutes les bénédictions, toutes les promesses dont le Seigneur favorisa Isaac, selon l'Écriture. Ils prétendent que la lumière prophétique qui, jusqu'à la mort d'Abraham, avait été donnée solidairement aux patriarches, fut partagée alors entre Isaac et Ismaël, et que tous les prophètes sont descendus d'Isaac, à la réserve de Jethro, de Job et de Mahomet (*Bibliot. orient.*). Le savant évêque d'Avranches, qui se plaisait à chercher dans l'Ancien Testament l'origine des divinités du paganisme, a cru trouver, dans la promesse de la naissance d'Isaac faite à Abraham par trois anges, la promesse de la naissance d'Orion par Jupiter, Neptune et Mercure, auxquels son père donna l'hospitalité (Huet, *Demonstr. évang.*). Cet auteur est bien plus raisonnable quand il détaille les divers traits de ressemblance que le patriarche a eus avec Jésus-Christ, puisque la religion nous enseigne qu'il était une de ses figures comme un de ses ancêtres. Les Orientaux ont conservé plusieurs traditions sur Isaac. On peut en voir quelques-unes dans les *Dynasties anciennes* d'Abul-Pharage. L—B—E.

ISAAC Ier (Comnène), empereur d'Orient, d'une illustre famille, originaire de Rome, mais établie depuis longtemps en Asie, était fils de Michel, que Basile II approcha du trône qu'il avait contribué à affermir par sa prudence et par sa valeur. Isaac et Jean, son frère, destinés à suivre la carrière des armes, furent cependant instruits dans les sciences qu'on cultivait alors : admis jeunes dans des corps d'élite, ils parvinrent bientôt au commandement des armées. Isaac épousa une princesse de Bulgarie, qui était captive; et ce mariage ajouta encore à l'éclat de sa naissance et à la considération personnelle dont il jouissait. Les troupes, fatiguées d'obéir à d'indignes empereurs, étaient toujours prêtes à se soulever; l'avarice de Michel Stratiotique (*voy.* Michel VI) et sa prédilection pour les eunuques mécontentaient les soldats : leurs chefs se réunirent en secret dans l'église Ste-Sophie, et, sur le refus de Catacalon, vieux guerrier qui ne devait son illustration qu'à sa valeur, ils élurent empereur Isaac Comnène, le 31 mai 1057. Michel, vaincu dans les plaines de Phrygie, fut enfermé dans un monastère, et son successeur fut couronné solennellement. Isaac s'appliqua d'abord à rétablir les finances épuisées, et, pour atteindre ce but, s'imposa lui-même des privations. Les grands et l'armée suivirent son exemple; mais le clergé refusa de se soumettre aux sacrifices qu'exigeait le monarque. Les moines, dont on avait diminué les revenus, crièrent au sacrilége, et le patriarche Cerularius, qui les protégeait, se permit de dire à l'empereur : « Je « vous ai donné la couronne ; je saurai bien vous « l'ôter. » Cette menace fut punie de l'exil; mais il fallut user de grands ménagements pour ne

point soulever le peuple. Bientôt après, Isaac, atteint d'une maladie qu'il jugea mortelle, offrit la couronne à Jean, son frère, prince d'un caractère doux et bienfaisant, et que la voix publique désignait pour lui succéder; mais n'ayant pu vaincre sa résistance, il résigna l'empire à Constantin Ducas, l'un de ses généraux les plus dévoués. Il quitta sans regret le trône, qu'il n'avait occupé que deux ans, et se retira, en 1059, dans le monastère de Stude, où il s'abaissa, dit-on, jusqu'à remplir l'office de portier. Son épouse, qui l'avait conseillé dans son abdication, embrassa aussi la vie religieuse. Isaac mourut en 1061. C'était un prince plein de bravoure, et fort instruit pour son temps; il haïssait la flatterie, et ne permettait pas qu'on le louât en face; il avait la chasteté en si grande vénération, qu'il préféra, dans sa maladie, souffrir une opération douloureuse plutôt que de manquer à la continence. W-s.

ISAAC II (L'ANGE), empereur de Constantinople, avait vu périr ses parents victimes des fureurs d'Andronic; les revers qui accablèrent le tyran, dans les dernières années de son règne, accrurent encore sa cruauté : sur un léger soupçon, il ordonna la mort d'Isaac; mais celui-ci tua l'assassin chargé de la vengeance d'Andronic, et s'enfuit dans une église, où la pitié l'environna bientôt d'une foule de défenseurs. Le peuple se souleva; et, par une de ces révolutions subites, dont l'histoire d'Orient offre seule des exemples, Isaac, proclamé empereur, fut porté en triomphe, le 12 septembre 1185, dans les rues de Constantinople, où quelques instants auparavant il était réduit à chercher un asile. Isaac succédait à un prince comparable à Néron pour sa cruauté; et, comme l'a remarqué Gibbon, il lui était facile d'obtenir l'estime et l'affection de ses sujets. Mais s'il n'avait pas la férocité de son prédécesseur, il n'en avait pas non plus les qualités brillantes. Vain et jaloux d'un pouvoir qu'il était inhabile à exercer, son caractère offrait un mélange de vices funestes et de vertus inutiles. Tandis que ses généraux continuaient, presque sans avantage, la guerre contre les Siciliens et les Cypriotes révoltés, il passait ses jours dans les plus vils plaisirs, entouré de comédiens, de bouffons et de bateleurs, qu'il gorgeait de richesses, et dont il était méprisé. Insensible à la misère des peuples, il augmentait sans cesse la masse des impôts, non pour en employer le produit à de nouveaux monuments, mais pour satisfaire son luxe effréné : il avait plus de vingt mille eunuques ou domestiques, et la dépense de sa maison s'élevait par an à cent millions. Cependant un faux prophète se présenta devant Isaac, et lui annonça qu'il régnerait heureusement trente-deux années, et qu'il reculerait les bornes de l'empire jusqu'au delà de l'Euphrate : Isaac éleva cet imposteur à la dignité de patriarche; mais il se contenta, pour justifier sa prédiction, de réclamer de Saladin la restitution du St-Sépulcre, et de lui proposer une alliance que le superbe sultan refusa avec mépris. Pendant ce temps-là, l'île de Cypre, toujours soulevée contre ses indignes maîtres, fut enlevée sans retour à Isaac par un descendant des Comnène; et les Bulgares secouèrent le joug que Basile II leur avait imposé cent soixante-dix ans auparavant. Le faible Isaac, après quelques efforts impuissants pour les soumettre, reconnut leur indépendance, et se consola de ses humiliations au milieu de ses méprisables favoris. Cette conduite acheva de lui aliéner le cœur de ses sujets : quelques conspirations éclatèrent, et furent promptement étouffées par le zèle de ses officiers; mais Isaac avait, sans le soupçonner, dans son frère Alexis, l'ennemi le plus implacable et le plus dangereux. Un jour qu'Isaac prenait le plaisir de la chasse dans un lieu voisin de Constantinople, Alexis se fait proclamer empereur (1195) par les chefs de l'armée, et envoie sur-le-champ arrêter son frère. A la nouvelle de cette révolution, Isaac s'échappe, et fuit jusqu'à Stagyre en Macédoine, éloignée d'environ cinquante milles; mais seul, sans projet et sans ressource, il est bientôt ramené à Constantinople. Son barbare frère lui fait crever les yeux et le renferme dans une prison, où Isaac reçoit pour toute nourriture du pain grossier et de l'eau. Alexis le Jeune, fils d'Isaac, parvint à tromper les gardes que lui avait donnés l'usurpateur; il s'embarque sous les habits d'un matelot, et se réfugie en Italie : il va trouver, en 1202, les chefs des croisés, assemblés à Venise, implore leur appui, et les détermine par ses promesses à délivrer son père. La prise de Constantinople obligea l'usurpateur à s'éloigner de cette ville; et Isaac, tiré de sa prison, fut replacé sur le trône. Il promit de remplir tous les engagements de son fils envers les croisés, et établit de nouveaux subsides pour s'acquitter envers ses libérateurs : mais le peuple, déjà aigri par les maux sans nombre qu'il souffrait, témoigna son mécontentement de cet accroissement d'impôts. Alexis Ducas, surnommé *Murzuphle*, profita de la situation des esprits pour se créer des partisans, et s'étant assuré le trône par la mort d'Alexis le Jeune, il fit périr Isaac, en 1204, six mois après son rétablissement (*voy.* ALEXIS III, IV et V). On a emprunté, pour la rédaction de cet article, plusieurs traits à Gibbon, qui a donné des considérations très-importantes sur les règnes d'Isaac et de son fils, dans le chap. LX de son *Histoire de la décadence de l'empire*. W—s.

ISAAC LEVITA, ou *Jean Isaac Lévi*, savant rabbin du 16e siècle, se fit luthérien et enseigna la langue hébraïque à Cologne. Guillaume Lindanus ayant attaqué avec trop d'animosité et d'emportement les traductions de la Bible faites par les protestants, et défendu l'autorité de la Vulgate aux dépens du texte original, dans son livre *De optimo Scripturas interpretandi genere*, Cologne, 1558, Isaac Levita lui répondit la même année, et apporta plusieurs raisons en faveur du texte hébreu : son livre est intitulé *Defensio veritatis*

hebraïcæ, Cologne, 1558. On s'aperçoit qu'il n'avait rien perdu du grand zèle que les Juifs ont pour l'intégrité de leurs Bibles, et de l'ardeur avec laquelle ils repoussent l'accusation d'avoir corrompu leurs exemplaires. Il témoigne néanmoins avoir vu un exemplaire manuscrit des Psaumes, où on lisait CARU (*foderunt*) [Ps. 22, v. 17], comme avaient lu St-Jérôme et les Septante, au lieu de CARI (*sicut leo*), qu'on lit maintenant, et qui était à la marge il y a six cents ans. Richard Simon met Isaac Levita au nombre des plus célèbres grammairiens juifs. Bartolocci (*Bibliotheca rabbinica*, t. 3, p. 912) lui attribue une traduction latine de la Physique hébraïque de R. Aben Tibbon, et d'une lettre astrologique de Maïmonide aux juifs de Marseille, sous le titre de *Spiritus gratiæ*, Cologne, 1555. L—B—E.

ISABEAU ou ISABELLE de Bavière, reine de France, fille d'Étienne II, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, et de Tadée Visconti de Milan, naquit en 1371. Sa beauté, le crédit dont jouissait la maison de Bavière, et le besoin qu'avait la France de se fortifier par une alliance en Allemagne, firent rechercher la main de cette princesse pour Charles VI, qui venait de succéder à Charles V, son père. Conduite en France par le duc Frédéric de Bavière, elle vint à Amiens sous prétexte de pèlerinage, et y vit le roi, qui n'avait encore que dix-sept ans, et auquel on avait exagéré le mérite et les charmes de cette jeune princesse. Les effets en furent d'autant plus sûrs et plus prompts, qu'on l'avait embellie par tous les apprêts de la magnificence et du luxe. On la regarda dès lors, selon la remarque de Brantôme, comme la première de nos reines qui eût apporté en France ce goût effréné du luxe auquel les femmes de la cour se livrèrent depuis sans retenue. Le roi, dès la première entrevue, l'aima avec transport. Le mariage fut célébré à Amiens le 17 juillet 1385. La reine était encore trop jeune pour s'occuper d'autre chose que de plaisirs et du séduisant prestige attaché à la première couronne du monde. Sous un roi faible et prodigue, épris d'une reine charmante, qui ne respirait que la volupté et le faste, les excès de la galanterie et du luxe n'eurent plus de bornes : la fécondité d'Isabeau donna lieu à des fêtes somptueuses. Elle fit à Paris son entrée solennelle, dont les détails sont très-curieux à lire dans nos anciens historiens, et y fut couronnée au milieu des transports de l'allégresse publique. On ne prévoyait pas alors tous les maux dont elle allait être l'occasion ou la source : les fêtes se succédèrent et furent marquées par une espèce de saturnale nocturne, où toute la cour se masqua. Il n'y eut presque personne, dit la *Chronique de St-Denis*, qui, à la faveur du masque, ne se livrât à la licence et au scandale. On croit même que, dans cette nuit déplorable, commença la liaison criminelle de la reine avec le duc d'Orléans, frère de Charles VI, prince ambitieux et libertin : la faiblesse du roi favorisait tous les genres de désordres. La reine se montrait violente et avide, incapable de modérer ses désirs, ne faisant servir ses talents et les grâces de son esprit qu'à aggraver les maux de l'État, alors déchiré par les factions et menacé par l'étranger. Le pouvoir était disputé par deux puissants rivaux, le duc de Bourgogne (Jean sans peur) et le duc d'Orléans. La démence déclarée du roi jeta tout dans le trouble et la confusion. La garde de sa personne fut confiée à la reine, et le gouvernement de l'État au duc de Bourgogne : mais le duc d'Orléans réclama contre cette disposition. Maître du cœur d'Isabeau, il fit cabaler cette princesse en sa faveur, et le duc de Bourgogne se vit contraint de céder aux droits de son rival. Tout prit bientôt un aspect menaçant : le duc de Bourgogne marchant sur Paris avec une armée, la reine et le duc d'Orléans se réfugièrent à Melun. Là, unis de fortune et d'intérêt, ils levèrent des troupes et fortifièrent leur faction. Une paix factice ne servit qu'à aiguiser les poignards de la guerre intestine. L'assassinat du duc d'Orléans, commis en novembre 1407, au sein même de Paris, mit tout en feu. Isabeau vit la mort de ce prince avec la plus profonde douleur. Justement alarmée, elle s'éloigna de la capitale, où triomphait la faction du duc de Bourgogne : mais, profitant bientôt d'une expédition du duc en Flandre, elle revint à Paris avec la famille royale, et se fit déclarer gouvernante du royaume pendant la maladie du roi. Dès lors elle ne songea qu'à se rendre maîtresse des affaires. Pour affermir son autorité, elle la fit confirmer par une délibération générale du parlement, des princes, des grands du royaume, et indiqua ensuite un lit de justice. Mais toutes ces mesures, mal concertées, n'opposèrent aucune digue efficace à la puissance du duc de Bourgogne, qui venait de triompher des Liégeois : il marcha de nouveau sur Paris. La reine, dont le luxe et la prodigalité avaient excité la haine des Parisiens, s'occupant de sa sûreté, emmena le roi et les princes sous la garde des troupes du duc de Bretagne, et se réfugia en Touraine, tandis que le duc de Bourgogne s'emparait de la capitale. L'avantage demeura à ce prince. A la suite de la paix de Chartres, conclue en 1408, le roi rentra dans Paris. Par une politique timide, la reine affecta de ne paraître que rarement à la cour, voulant ménager les trois partis qui agitaient alors le royaume : celui du duc de Bourgogne, celui de la maison d'Orléans, dont le comte d'Armagnac était devenu le chef, et celui de l'héritier présomptif. Arrivé au poste éminent de connétable, le comte d'Armagnac s'arrogea tout le pouvoir suprême. La reine, dont le crédit s'affaiblissait, était forcée de dévorer dans le silence la haine qu'elle portait à ce prince ambitieux : il était environné d'ennemis. Le plus redoutable, ou du moins le plus dangereux, était la reine : elle pouvait le perdre, il résolut de la prévenir. Cette princesse menait au

château de Vincennes une vie molle et voluptueuse au milieu d'une cour galante et choisie. On soupçonnait son amour pour Louis de Boisbourdon, son grand maître d'hôtel, jeune guerrier, l'un des plus braves du royaume. Le connétable, qui avait fait épier la reine, osa dessiller les yeux de Charles VI, en l'excitant à la vengeance. Charles vole à Vincennes pour surprendre une épouse infidèle et pour arrêter son amant. Boisbourdon est chargé de fers; appliqué ensuite à la torture, il révèle tout. On le précipite dans la Seine, pendant la nuit, enveloppé d'un sac de cuir avec cette inscription : *Laissez passer la justice du roi.* On destitue les officiers de la reine, qui est reléguée à Tours : ses trésors sont enlevés par ordre du Dauphin et du connétable. Un tel éclat acheva de tout perdre : il produisit entre le fils et la mère outragée une haine que rien ne put jamais fléchir. Isabeau, captive à Tours, s'occupa en secret des moyens de briser ses fers; aigrie par l'infortune, irritée par la contrainte, dévorée par la soif de se venger du connétable et de son fils, elle ne fut plus arrêtée par son inimitié pour le duc de Bourgogne, inimitié qui était d'ailleurs usée par le temps. Isabeau céda aux transports d'une haine plus récente : jetant les yeux sur l'assassin du duc d'Orléans, elle n'hésite pas d'en faire l'instrument de sa vengeance nouvelle. Déterminée à tout tenter, elle envoie un émissaire au duc de Bourgogne avec une lettre qui l'invite à venir la délivrer. Le duc, éclairé sur ses intérêts, se fait précéder par huit cents chevaux, et arrive à l'abbaye de Marmoutier, où était la reine. A l'approche des Bourguignons, Tours se soumet, et Isabeau délivrée prend la route de Chartres avec son libérateur. Là elle proclame les premiers actes de son administration; elle crée un parlement, et fait graver un sceau qui la représente ayant les bras étendus vers la France, qui l'implore; elle s'intitule dans toutes les lettres expédiées en son nom, « Isabelle, par la grâce de Dieu, reine de « France, ayant pour l'occupation de monseigneur « le roi le gouvernement et administration du « royaume. » Alors tout fut double en France : c'était l'image du chaos. Isabeau établit sa cour et son parlement à Troyes, d'où elle envoyait partout ses ordres en qualité de régente. Un traître ayant introduit dans Paris le duc de Bourgogne, la faction de ce prince reprit le dessus et fit un horrible massacre des Armagnacs. Le Dauphin s'était évadé et avait passé la Loire. Accompagnée du duc de Bourgogne, la reine avait pris la route de Paris : douze cents hommes d'armes l'escortaient. Son entrée eut l'air d'un triomphe : elle parut sur un char. On joncha de fleurs ces mêmes rues encore teintes du sang versé pour sa querelle; le roi la reçut comme une épouse chérie. Fortifiés l'un par l'autre, le duc de Bourgogne et Isabeau ne gardèrent plus de mesure : ils s'attachèrent à ne laisser en place aucun partisan de la faction proscrite. La France était déchirée par la guerre civile et en proie aux étrangers. Les Anglais y avaient une armée puissante, et profitaient de nos déchirements pour s'agrandir. A leur approche, la reine et le duc de Bourgogne conduisirent le roi à Troyes, et abandonnèrent la capitale. Le duc flottait entre les Anglais et le parti du Dauphin, cherchant à se réconcilier avec ce prince. Mais à l'entrevue de Montereau il tomba victime de sa politique tortueuse : sa mort réduisit la France au dernier terme de ses infortunes. C'était pour la troisième fois qu'Isabeau voyait périr, par un assassinat public, l'objet de ses affections. Cette dernière catastrophe la remplit d'une fureur qui lui tint lieu désormais de toutes les passions qui l'avaient agitée. Étouffant les sentiments de la nature et abjurant la qualité de mère, elle adressa, au nom du roi, à toutes les villes du royaume, une déclaration fulminante contre le Dauphin et ses complices, meurtriers du duc de Bourgogne ; puis s'unissant au jeune duc Philippe le Bon, héritier de la puissance de son père, et qui brûlait de le venger, elle traita conjointement avec ce prince, dans les intérêts de Henri V, roi d'Angleterre, pour lui livrer la France. Ce monarque vint conférer à Troyes avec Isabelle et le jeune prince de Bourgogne. Là se fit, en 1420, le fameux traité par lequel on régla que Henri V épouserait Catherine, fille de Charles VI et d'Isabelle; qu'après la mort du roi il succéderait à la couronne; qu'en attendant il gouvernerait la France en qualité de régent, vu l'incapacité de Charles. C'était violer les droits de la nature et ceux de la nation; c'était renverser les lois fondamentales du royaume. Tout fut consacré par un indigne parlement. Les deux rois, la reine et le jeune duc de Bourgogne firent leur entrée dans Paris, et y furent reçus avec une magnificence extraordinaire. Bientôt la cour de Henri V éclipsa tout. Charles VI ne régnait qu'au delà de la Loire, sous les auspices du Dauphin son fils. A peine le traité de Troyes fut-il signé, que la reine devint pour les Français un objet d'horreur. En 1422, Charles VI ayant suivi, au bout de deux mois, Henri V au tombeau, Isabelle resta seule pour ainsi dire avec sa honte et ses remords, détestée, poursuivie par l'inimitié des Français, abandonnée du duc de Bourgogne, et méprisée des Anglais, qui l'insultaient et lui disaient en face que Charles VII n'était pas fils du roi son époux : chaque jour de nouveaux affronts ajoutaient à son opprobre. Au milieu même de la France, dont elle avait été l'idole, elle manquait de tout, et n'excitait la compassion de personne, traînant dans la misère et dans les ténèbres une vieillesse languissante et déshonorée. La crainte du rétablissement de son fils l'assiégeait sans cesse; c'était pour elle l'avant-coureur d'un supplice affreux. Il se réalisa par le traité d'Arras, qui réconcilia Charles VII et le duc de Bourgogne. Ce traité mit le comble aux infortunes d'Isabelle : dix jours après sa signature, elle descendit au

tombeau, à l'hôtel de St-Pol, à Paris, le 30 septembre 1435. On l'inhuma sans pompe à St-Denis, près la tombe de Charles VI; et on lui érigea dans la suite un mausolée de marbre. Telle fut cette reine qui, chargée du mépris et de la haine de son siècle, a été flétrie par les historiens. Le tombeau même n'a pas été un asile pour elle contre l'indignation de la postérité. Encore aujourd'hui on la juge tout aussi sévèrement que si elle n'eût pas vécu dans un siècle souillé par tous les crimes. Elle fut galante et vindicative; mais elle eut un époux imbécile, et trois fois elle fut offensée dans ce qu'une femme a de plus cher au monde. B—P.

ISABELLE de Castille, fille de Jean II; roi de Castille, et sœur de Henri IV, dit l'*impuissant*, naquit d'un second mariage en 1450. Le règne faible et humiliant de son père, les dissolutions qui déshonorèrent le règne de son frère Henri, et l'esprit de faction qui s'était introduit à la cour parmi les grands, formèrent en quelque sorte son éducation politique. Sa grande âme se développa de bonne heure au milieu des orages. Les seigneurs, ligués et révoltés contre Henri, jetèrent les yeux sur elle pour le remplacer sur le trône. Isabelle refusa généreusement un titre qui ne lui appartenait pas du vivant de son frère; mais elle invita les mécontents à la faire déclarer princesse des Asturies, voulant s'assurer par là une couronne qu'elle croyait lui être due préférablement à Jeanne sa nièce, dont la légitimité était contestée. En effet, les mécontents forcèrent Henri à reconnaître Isabelle pour son héritière, après lui avoir fait répudier sa femme et déshériter sa fille. Alors Isabelle se vit recherchée en mariage par les principaux souverains de l'Europe. Le roi de Portugal la demandait pour lui-même; le roi d'Aragon pour Ferdinand son fils, et Louis XI pour le duc de Guyenne, son frère. Les différents partis agitaient encore la Castille, et se partageaient entre Isabelle et Jeanne; tout était encore incertain. Isabelle, qui sentait le besoin d'un appui, prend la résolution hardie de recevoir, déguisé et en secret, Ferdinand d'Aragon, et de l'épouser ensuite avec éclat. Le mariage est célébré à Valladolid en 1469. Henri, pour punir sa sœur, la déshérite, et reconnaît pour fille et pour unique héritière Jeanne, qui n'avait alors que neuf ans. Le parti contraire à Isabelle croit déjà triompher; mais cette princesse soutient avec fermeté ses droits : elle publie un manifeste; la guerre civile s'allume entre les partisans de Jeanne et d'Isabelle, dont les noms ne servent que de prétexte aux inimitiés des grands. Toutefois, le parti d'Isabelle grossissait à mesure que l'âge développait en elle les qualités qui la rendirent depuis si célèbre. S'étant réconciliée avec son frère Henri, elle parvint à le dominer par le seul ascendant de son caractère. La mort inopinée de ce prince fit soupçonner Isabelle et Ferdinand, à qui elle devenait si profitable, de l'avoir accélérée par un crime : Isabelle en était incapable; car chez elle la religion n'était pas un masque hypocrite. Malgré le testament d'Henri en faveur de Jeanne, Isabelle fut proclamée solennellement dans la ville de Ségovie, en 1474, reine de Castille et de Léon. Il fut décidé que Ferdinand n'entreprendrait pas sur les droits de la reine, et qu'il ne participerait qu'avec son consentement au gouvernement de la Castille. Piqué et mécontent, ce prince voulait retourner en Aragon : il fut retenu par les caresses et par la prudence d'Isabelle, qui le nomma publiquement son seigneur et son maître, sans en être moins attentive à soutenir les droits d'une couronne qui lui appartenait en propre. Malgré la différence du caractère des deux époux, la conformité des intérêts les porta toujours à se prêter un mutuel appui. Tout devint commun entre eux, hors leurs droits respectifs sur leurs États héréditaires. Il leur fallut d'abord dissiper une guerre civile, excitée par les seigneurs mécontents. Déjà le roi de Portugal avait pénétré en Castille à la tête d'une armée, dans le dessein d'épouser Jeanne sa nièce, et de la porter sur le trône. Mais la bataille de Toro, gagnée par Ferdinand, rendit Isabelle maîtresse absolue des royaumes de Castille et de Léon. Les deux époux s'occupèrent dès lors uniquement à étouffer l'esprit de révolte, et à étendre la puissance de la couronne. Isabelle envoya des commissaires dans les provinces, pour entendre les plaintes du peuple, que les seigneurs avaient tenu si longtemps dans l'oppression, et que la crainte retenait encore dans le silence. Presque toujours à cheval à la tête de ses troupes, elle travaillait elle-même à l'expédition de toutes les affaires, passait avec ses secrétaires une partie des nuits, et donnait souvent des audiences publiques. Heureusement pour ses sujets, elle avait toutes les qualités et les vertus qui manquaient à son époux. Aux grâces et aux agréments de son sexe, elle joignait la grandeur d'âme, une politique profonde et adroite, l'intégrité du magistrat et les qualités même du conquérant. Elle se trouvait toujours au conseil. Ferdinand ne régnait point à sa place : elle régnait avec Ferdinand. Fière, ambitieuse, jalouse à l'excès de son autorité, elle répugnait aux moyens immoraux et aux petites mesures; elle se vengeait avec franchise, pardonnait sincèrement, devinait le talent, ne craignait point la vertu, et se montrait encore plus jalouse de sa gloire que de son pouvoir, qu'elle affermit avec autant de constance que d'habileté. Les longues guerres avaient perpétué en Espagne, plus longtemps qu'ailleurs, le régime féodal. Les faibles invoquaient en vain les lois, et les hommes puissants les violaient avec impunité. A des maux invétérés il fallait des remèdes actifs. Unissant ses forces à celles de Ferdinand, Isabelle créa la Ste-Hermandad, pour maintenir la paix publique, et frappa sans exception tous les coupables. C'est aussi à son zèle pour réprimer les crimes de toute espèce qu'il faut rapporter l'établissement du redoutable

tribunal de l'inquisition, créé en 1480, et qui cimenta l'autorité royale par l'appui de la religion chrétienne. Excitée par l'amour de la religion et de la gloire, Isabelle brûlait d'impatience d'arborer la bannière de Jésus-Christ sur la dernière retraite des mahométans d'Espagne. La guerre fut aussitôt portée dans le royaume de Grenade. La ville de Baza, la première investie, fit une belle défense, menaçant de tenir tout l'hiver : Isabelle prit le parti de se rendre au siége, où sa présence intimida plus les Maures que ne l'aurait fait toute l'armée chrétienne. Baza se soumit en 1489. Isabelle parut aussi au siége de Grenade, dernier boulevard des musulmans. Elle avait l'habitude d'employer quelques heures de la nuit à la lecture: sa lumière, placée sans précaution, mit en un instant le feu à sa tente. Heureusement, la reine put échapper aux flammes, mais sans pouvoir empêcher l'incendie de se communiquer dans le camp, dont les cabanes n'étaient couvertes que de roseaux et de chaume : il fut la proie des flammes. Ferdinand accourut, et, mettant l'armée sous les armes, en imposa aux Maures. Ce malheur fut bientôt réparé par Isabelle. On vit s'élever à la place du camp incendié une ville qui, en raison de la piété de sa fondatrice, reçut le nom de Santa-Fé. Grenade fut subjuguée, et Isabelle y fit son entrée en triomphe le 6 janvier 1492. Dès lors tous les royaumes chrétiens et mahométans, qu'on avait vus se former et s'étendre successivement dans les diverses contrées de l'Espagne, se trouvèrent réunis sous la puissance d'Isabelle et de Ferdinand, qui prirent en commun le titre de rois d'Espagne : cette puissance s'étendit bientôt jusqu'au nouvel hémisphère. Ce fut Isabelle qui soutint seule Colomb dans sa périlleuse entreprise; et, sous ce point de vue, elle doit partager avec lui la gloire de la découverte du nouveau monde. Elle n'eut d'abord d'autre dessein, en favorisant les découvertes de Colomb, que de contribuer à la propagation de la foi chrétienne parmi des peuples sauvages plongés dans les ténèbres. Tant qu'elle vécut, non-seulement elle pourvut à l'instruction de ses nouveaux sujets, mais elle leur procura un gouvernement doux et humain. Sa sollicitude se portait également sur la réforme des abus dans l'intérieur de l'Espagne. A l'aide de Ximénès, qui avait toute sa confiance, elle réforma, en 1497, les ordres religieux, et établit une discipline sévère dans l'Église comme dans l'État, dont la prospérité semblait nécessaire à son bonheur. Mais ce bonheur fut troublé par de grands chagrins domestiques. Isabelle perdit coup sur coup son fils, don Juan, prince des Asturies, et sa fille, reine de Portugal. La succession à la couronne échut à sa seconde fille, Jeanne, qui épousa l'archiduc Philippe, fils de Maximilien, empereur d'Allemagne. Isabelle attira ce prince à sa cour pour faire reconnaître ses droits. Elle était attaquée depuis quelque temps d'une maladie qui n'aurait peut-être pas été mortelle sans les profonds chagrins qui s'y joignirent; elle pleurait sans cesse la mort de l'infant et de la reine de Portugal : elle en était inconsolable, quand elle éprouva un nouveau sujet de douleur. Jeanne, sa fille, s'était si fortement affectée du départ de son mari, l'archiduc, que sa raison en fut altérée. Il était difficile qu'une mère tendre, sensible et malade, ne succombât point sous le poids de tant de maux et de douleurs. Isabelle mourut d'hydropisie, à 54 ans, dans la ville de Medina del Campo, après avoir déclaré la princesse Jeanne, sa fille, héritière universelle de tous ses États, conjointement avec l'archiduc son époux. L'Espagne la perdit le 26 novembre 1504. On assure qu'avant de mourir elle fit jurer à Ferdinand, dont elle avait toujours été jalouse, qu'il ne passerait pas à de secondes noces. Quoiqu'elle eût été une des plus belles personnes de son temps, elle avait essuyé de la part de ce prince de nombreuses infidélités, dont elle ne se vengea qu'en soutenant contre lui son autorité, qu'il était toujours près d'envahir. Les Castillans versèrent des larmes sur la perte d'une reine dont l'humanité et la justice avaient été pour eux un rempart contre l'inflexible rigueur de Ferdinand. On a reproché à Isabelle une sorte de dureté et de fierté ambitieuse, à laquelle on attribue en partie les persécutions qui éclatèrent sous son règne contre les juifs et les Maures; mais ces défauts mêmes furent aussi utiles à sa patrie que ses vertus et ses talents. Il fallait une telle souveraine à la Castille pour humilier les grands sans les révolter; pour conquérir Grenade sans attirer toute l'Afrique en Espagne; pour détruire les scélérats et les brigands, qui infestaient le royaume, sans exposer la vie et la fortune des gens de bien; enfin pour affermir l'autorité royale sur les débris de l'anarchie féodale. Le règne d'Isabelle sera à jamais célèbre par la réunion des Espagnes sous le même sceptre, et par la découverte de l'Amérique, qui soumit à la domination espagnole tant de nouveaux royaumes dans le nouvel hémisphère (*voy.* Colomb, Ferdinand, Ximénès). B-p.

ISABELLE DE FRANCE, fille de Philippe le Bel et reine d'Angleterre, naquit en 1292. Elle avait été fiancée dès son enfance au prince de Galles, fils d'Édouard Ier, et le premier héritier de la couronne d'Angleterre qui ait porté ce titre. Ce prince était à peine monté sur le trône (1308) qu'il passa la mer pour recevoir Isabelle des mains du roi de France lui-même, qui l'avait accompagnée jusqu'à Boulogne. Édouard II parut d'abord extrêmement sensible aux attraits et à l'amabilité de la jeune reine. Les grands se flattèrent que l'influence qu'elle devait naturellement acquérir détruirait ou du moins balancerait celle du ministre Gaveston, auquel le roi avait totalement abandonné le gouvernement de ses États; mais, trop certain de son ascendant illimité sur l'esprit d'Édouard, l'insolent favori brava la princesse au point de s'écarter, en lui parlant, du res-

pect qu'il devait à sa souveraine. Ne pouvant obtenir justice de son pusillanime époux, Isabelle s'adressa au roi son père. De ce moment, elle conçut pour Édouard un mépris qu'elle avait peine à dissimuler. Fidèle néanmoins à ses devoirs, elle n'intervint que comme médiatrice dans la ligue formée par la haute noblesse pour renverser Gaveston. La mort de ce favori, que les mécontents firent périr par la main du bourreau, n'apaisa les troubles qu'un instant. Édouard II déguisant peu ses projets de vengeance, les barons allaient reprendre les armes, lorsque Isabelle recourut une seconde fois au roi son père. Le comte d'Évreux, frère de Philippe le Bel, se rendit en Angleterre auprès de sa nièce, tandis qu'Édouard, de son côté, passait en France pour implorer l'appui de son beau-père. Ce fut pendant le cours de ces négociations (1313) qu'Isabelle mit au monde un fils devenu si célèbre sous le nom d'Édouard III. On crut qu'elle allait reprendre son empire sur le cœur du roi; mais déjà un nouveau confident, Hugues Spenser, jouissait de la scandaleuse faveur dont les grands du royaume avaient si terriblement puni Gaveston; ils armèrent de nouveau et contraignirent le faible monarque à exiler Spenser. Leur audace s'accroissait de la confiance qu'ils croyaient pouvoir mettre dans la jeune reine, non moins intéressée qu'eux à écarter les favoris auxquels Édouard semblait toujours prêt à s'abandonner. Mais un événement fortuit vint détruire toute intelligence entre la reine et les grands. Isabelle se rendait en pèlerinage à Cantorbéry; un officier chargé de lui préparer des logements se présenta au château de Leeds, appartenant à lord Badlesmere, un des barons confédérés. Le commandant du château en refusa l'entrée aux gens de la reine, et il y en eut un de tué dans la bagarre qui s'ensuivit. Au lieu des excuses que la princesse attendait de lord Badlesmere, elle n'en reçut qu'une lettre d'une excessive insolence. Fière et vindicative, Isabelle excita le roi à punir cet outrage, en lui représentant qu'un acte de vigueur répandrait l'effroi parmi les confédérés; mais elle était loin de prévoir que le résultat du conseil qu'elle donnait à son époux dût être le retour du favori qu'elle détestait. Dès qu'Édouard se vit vainqueur, son premier soin fut de rappeler Spenser. Plus puissant que jamais, cet orgueilleux ministre ne garda plus aucune mesure avec la reine : il la dépouilla du comté de Cornouailles, qui lui avait été donné en apanage pour sa dépense particulière. Isabelle, dans son désespoir, écrivit à Charles le Bel, son frère, qu'elle n'était plus regardée que comme une *servante à gages* dans la maison du roi son époux. Mais ce fut à cette époque même que s'offrit une occasion de jouer un rôle plus digne d'elle, et la princesse la saisit avidement. Il s'était élevé, au sujet de la Guyenne, des démêlés très-vifs entre les cours de France et d'Angleterre. Après quelques démarches infructueuses, Isabelle proposa de se charger elle-même de la négociation auprès du roi son frère. Spenser y consentit; il ne tarda pas à voir dans quel piége il était tombé. Les historiens qui semblent douter que le voyage d'Isabelle en France fût concerté entre cette princesse et Charles le Bel donnent une médiocre opinion de leur sagacité. A peine la reine d'Angleterre fut-elle arrivée à Paris (1325) que Charles somma Édouard de venir en personne lui rendre hommage comme à son seigneur suzerain. Spenser n'osait point accompagner son maître en France, où il pouvait être livré à la vengeance d'Isabelle, et il ne craignait pas moins de rester en Angleterre, où, pendant l'absence du roi, il lui aurait été difficile d'échapper à la fureur des barons. Isabelle proposa un expédient qui le tirait de cette perplexité : elle engagea le roi à céder la souveraineté de la Guyenne à son fils aîné, qui n'avait encore que douze ans, et qui seul alors serait tenu à l'hommage requis. Dans son aveuglement, Spenser approuva ce projet : le prince de Galles fut envoyé à Paris auprès de la reine sa mère. Dès que l'héritier de la couronne fut entre ses mains, Isabelle s'occupa de l'exécution de son plan. Parmi les nombreux mécontents anglais réfugiés en France, se trouvait Roger Mortimer, un des premiers barons du pays de Galles. Jeté en prison par le favori et ne devant son salut qu'à la fuite, Mortimer se montra plus ardent qu'aucun autre à pousser la reine à un coup d'éclat. Il est constant que ce jeune homme avait déjà été admis à Londres dans l'intimité de cette princesse. Brillant de tous les avantages extérieurs, il devint pour elle l'objet d'une passion si vive qu'elle ne prenait point la peine de la dissimuler. L'évêque d'Exeter, envoyé à Paris par Édouard, retourna brusquement auprès de ce prince pour lui faire la triste confidence de son déshonneur et de ses dangers. Édouard écrivit aussitôt à Isabelle et la somma de revenir; on a encore cette lettre, qui commence sèchement par le mot *Dame*. Une autre lettre adressée au jeune prince lui ordonnait de quitter la France sur-le-champ, soit avec sa mère, soit sans elle. La reine répondit par une sorte de manifeste, où elle annonçait la résolution de ne point remettre le pied en Angleterre qu'au préalable Spenser n'eût été banni des conseils et de la présence du roi. Cette déclaration suffit pour rendre la princesse chef d'un parti formidable. Charles le Bel ne voulut point paraître favoriser ouvertement les projets de sa sœur. Obligée, en conséquence, de chercher un protecteur dans l'étranger, Isabelle demanda au comte de Hollande la main de sa fille Philippine pour le prince de Galles. Le comte, flatté de cette alliance, mit à la disposition de la reine quelques vaisseaux et un corps de troupes d'environ trois mille hommes. Elle appareilla du port de Dordrecht : un coup de vent, dit Froissart, l'éloigna d'un point fortement gardé où elle voulait aborder et la jeta sur un autre qui, au contraire, était sans défense; elle descendit à Or-

well, près Ipswich, sur la côte de Suffolk (24 septembre 1326). Elle ne tarda pas à voir arriver dans son camp des grands, des évêques, et enfin un propre frère du roi, le comte de Kent. Au lieu de défendre sa capitale, Édouard a la lâcheté de prendre la fuite. Isabelle le poursuit jusque sur les côtes de l'ouest; il tombe en son pouvoir. Les favoris de ce faible monarque sont traînés au supplice. Isabelle entre dans Londres sans résistance; elle y convoque aussitôt un parlement, et c'est, par une dérision cruelle, au nom de ce même souverain, dont cette assemblée servile se hâte de prononcer la déchéance. Le prince de Galles, quoique mineur encore, est proclamé régent et bientôt après roi. Tous ces coups furent frappés avec tant de rapidité que les esprits n'eurent pas le temps de réfléchir sur la légitimité de cette révolution. Mais, en se livrant sans pudeur à sa passion pour Mortimer, Isabelle déchira elle-même le voile qui couvrait ses attentats. En vain affectait-elle de plaindre l'époux qu'elle venait de détrôner; en vain lui envoyait-elle avec éclat de légers présents : les regards publics observèrent que jamais elle ne voulut le voir; que jamais, quelles que fussent les instances de ce malheureux père, elle ne permit à son fils de lui porter des consolations. Déjà le peuple, détrompé, commençait à se montrer sensible au sort de son souverain. Mortimer s'alarme, et soudain le supplice le plus épouvantable termine l'existence du royal captif (*voy.* Édouard II). Depuis quatre ans, Edouard III occupait le trône sous la tutelle de sa mère, ou plutôt de l'altier favori dont elle n'était plus elle-même que la sujette. Selon des bruits plus ou moins fondés, des signes trop évidents allaient trahir sa liaison criminelle avec Mortimer; le jeune monarque indigné vole au château de Nottingham, qu'habitaient alors la reine et son amant, sous la protection d'une garde nombreuse. Édouard s'introduit dans la forteresse par un souterrain (1); le favori est arrêté malgré les cris et les larmes d'Isabelle, qui conjurait son fils d'épargner *le gentil Mortimer.* Le roi envoie le ministre tout-puissant au gibet et fait conduire la reine sa mère dans son château de Rising, près Londres (1330). Elle s'était fait allouer, à titre de douaire, les deux tiers des revenus de la couronne; sa pension fut réduite à 4,000 livres sterling. Privée de sa liberté, elle était traitée d'ailleurs avec les égards dus au rang suprême. Le roi lui rendait visite une ou deux fois par an. Il ne pouvait se dissimuler les forfaits de sa mère; mais il n'ignorait pas non plus de quel artifice s'était servi Mortimer pour l'y précipiter : celui-ci lui avait persuadé que si Édouard II remontait sur le trône, le premier acte de son autorité serait de la faire brûler vive. Isabelle vécut encore vingt-huit ans au château de Rising : elle y mourut le 22 août 1358. Édouard III ordonna qu'elle fût enterrée avec une pompe royale dans l'église des Franciscains de Londres. Isabelle présente aux lecteurs attentifs un trait particulier : c'est du chef de cette princesse qu'Édouard III, son fils, et ses successeurs prétendaient tenir un droit direct à la couronne de France; prétentions qui coûtèrent tant de sang aux deux nations, mais droit imaginaire, puisqu'en vertu de la loi salique il n'avait pu exister dans la personne d'Isabelle même. S—v—s.

(1) Ce souterrain existe encore : on l'appelle *le trou de Mortimer* (*Mortimer's hole*).

ISABELLE (Claire-Eugénie) d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, naquit en 1566. Si jamais princesse parut destinée à monter sur le trône de France, ce fut assurément celle qui fait l'objet de cet article, et cependant elle ne parvint jamais à s'y asseoir. Elle n'avait encore que dix-huit ans lorsque le roi son père, faisant taire ses scrupules religieux devant sa politique, envoya proposer au roi de Navarre (depuis Henri IV) de répudier Marguerite de Valois pour épouser la jeune infante (1584). Mornay refusa au nom de Henri. « Vous ne savez ce que « vous faites, lui dirent les négociateurs espagnols, « nos marchands sont tout prêts. » Mot qui ne révélait que trop clairement dans quel esprit cette proposition était faite, et le besoin qu'avait l'Espagne d'un prétexte pour intervenir dans la Ligue. Les émissaires de Philippe II ne tardèrent point à lever le masque. Ils insinuèrent, aux conférences de Soissons, que les Bourbons étant exclus comme hérétiques, la loi salique était annulée d'elle-même, et qu'alors le trône appartenait de droit à l'infante Isabelle, comme la nièce et la plus proche héritière de Henri III. Le duc de Mayenne, dont cette déclaration contrariait les plus chères espérances, y répondit avec aigreur : « Prenez-vous, « dit-il à Mendoze, les Français pour de malheureux « Indiens? Jamais vous ne les déterminerez à se « soumettre au joug de l'étranger: c'est pour eux « *morceau trop amer.* » Les Seize prouvèrent en cette circonstance que leur cœur n'avait plus rien de français : une lettre de ces factieux à Philippe II, datée du 20 septembre 1591, le conjure de régner sur la France, soit par lui-même, soit par l'infante sa fille. Ce premier échec ne rebuta cependant point Philippe : d'après des instructions formelles de sa part, le duc de Feria, son ambassadeur, dans un conseil général tenu à Paris chez le légat, revendiqua hautement le trône en faveur de l'infante. Qui pense-t-on qui se montra le plus ardent à repousser cette réclamation? Roze, évêque de Senlis, ce Roze, fougueux panégyriste de l'assassin de Henri III. Transporté de fureur, il s'écria que le Béarnais ne pouvait avoir de partisans plus zélés que les ministres de l'Espagne, et que, pour sa part, il était prêt à reconnaître ce prince plutôt que de prêter les mains à cette violation inouïe de la loi salique (1). Beaucoup de ligueurs

(1) Dans son style véhément et cynique, le prélat osa désigner l'infante par ces paroles : *g...., surannée, noire comme poivre, et d'appétit ouvert.* Le mot qui commence la phrase n'avait pas, à la vérité, l'acception infâme qu'on lui a donnée depuis.

manifestèrent la même opinion lorsqu'ils apprirent, par la suite, que le mariage d'Isabelle avec l'archiduc Ernest, fils de l'empereur Maximilien, devait ranger la France au nombre des provinces de l'Autriche. Alarmés de l'aliénation soudaine des esprits, les ministres espagnols se hâtèrent de déclarer que, si l'infante était reconnue reine par droit de naissance, il lui serait aussitôt choisi un époux parmi les grands du royaume. En ne le désignant pas d'une manière plus précise, le cabinet de Madrid se flattait de remuer toutes les ambitions. Trois prétendants se mirent bientôt sur les rangs : le duc de Nemours, frère utérin du duc de Mayenne; le duc de Guise, fils de celui qui avait péri à Blois; et enfin le jeune cardinal de Bourbon, neveu de celui que les ligueurs avaient un instant reconnu roi sous le nom de Charles X (1). C'est dans ces circonstances que le parlement de Paris, depuis trop longtemps asservi aux factieux, sembla recouvrer tout à coup son indépendance et son énergie. Il rendit cet arrêt célèbre (28 juin 1593) qui déclare la loi salique loi fondamentale de la monarchie, et nul tout traité qui tendrait à mettre une maison étrangère sur le trône de nos rois. Édouard Molé, procureur général, sur les conclusions duquel l'arrêt avait été rendu, dit en face au duc de Mayenne : « Point « d'infante ni de mari d'infante! Je suis vrai « Français; je perdrai la vie devant que jamais « être autre. » Mais bientôt les ministres de Philippe II revinrent à la charge. Croyant séduire par plus de franchise, ils désignèrent le duc de Guise pour époux d'Isabelle; ils demandèrent la Bretagne en souveraineté pour dot de l'infante (2), en stipulant que, si le duc mourait sans enfants mâles, sa veuve pourrait épouser un seigneur français à son choix. Pendant plusieurs jours, le duc de Guise eut une cour royale. Ce triomphe de théâtre dura peu : Mayenne, effrayé de l'idée de se voir sujet de son neveu, mit tout en œuvre pour rompre cette fatale alliance. Il crut d'abord en avoir trouvé le moyen certain dans les demandes exorbitantes qu'il adressa aux ministres espagnols; il exigeait, par exemple, qu'Isabelle ne fût proclamée reine de France qu'après la consommation de son mariage et à l'époque fixée par lui; que, si elle mourait sans enfants, la couronne fût dévolue de droit à l'aîné des Guise; enfin qu'on lui donnât en toute souveraineté, à lui duc de Mayenne, la Champagne et la Bourgogne. A son grand étonnement, la cour de Madrid consentit à tout. L'infante allait arriver; Mayenne eut recours à la ruse. Il se présente aux états de la Ligue et les somme de reconnaître solennellement Isabelle; mais aussitôt un de ses affidés fait observer qu'avant de proclamer la nouvelle reine il faut lui créer une armée pour la mettre en état de tenir tête à celle de Henri IV. Cette réflexion obtient l'assentiment unanime. Les états s'assemblent au Louvre dans le plus grand appareil; les ministres de Philippe II sont invités à la séance (4 juillet 1593). On les prie, dans les termes les plus pompeux, de remercier leur maître de tout ce qu'il a entrepris pour la cause de la Ligue; mais on les charge, en même temps, de lui déclarer que la situation des affaires ne permet plus de songer à l'inauguration de la princesse sa fille. Les ambassadeurs espagnols répondent, avec un feint désintéressement, que leur souverain n'ayant jamais eu en vue que le bonheur de la France, il n'éprouverait d'autre regret que celui de n'avoir pu l'assurer d'une manière durable. C'est ainsi que des années entières d'efforts et de combinaisons politiques se terminèrent par une scène de comédie. Ce ridicule ne pouvait échapper aux auteurs de la fameuse *Satire Ménippée*. Dans la caricature des états de Paris, c'est le portrait de l'*Épousée de la Ligue*, c'est-à-dire de l'infante elle-même, qui est suspendu sur la tête du président. Au-dessous du portrait sont écrits ces vers qui contiennent une double épigramme :

> Pourtant si je suis brunotte,
> Amy, n'en prenez émoy;
> Car autant aimer souhaitte
> Qu'une plus blanche que moy.

Le teint basané de la princesse et son âge, qui n'était cependant que de vingt-huit à trente ans, ne sont jamais oubliés dans les satires ni même dans les discours dont elle était l'objet. On ne se borna pas envers elle à ces railleries : on alla jusqu'à répandre, dans les termes les moins couverts, que l'infante était aimée de son père d'un amour plus que paternel. Il est certain que Philippe II ne cessa jamais de lui témoigner une affection et une confiance telles, que ce prince, qui se vantait d'être *tout mystère*, initia sa fille dans les secrets les plus intimes de son gouvernement. « C'était, « dit Brantôme, une princesse de gentil esprit, « qui faisait toutes les affaires du roi son père et « y était fort rompue : aussi l'y nourrissait-il « fort. » Ce monarque, étant au lit de la mort, appelait encore Isabelle *le miroir et la lumière de ses yeux*. Sacrifiant néanmoins ses goûts à son ambition, sans cesse on le voyait occupé à éloigner sa fille de sa personne. Comme s'il fût dans la destinée de cette princesse de n'être qu'un moyen politique entre les mains de son père, dès que Philippe II perdit l'espoir de l'élever sur le trône de France, il essaya de la faire servir d'in-

(1) On est surpris de voir M. Cerisier, dans son *Histoire des Provinces-Unies* (t. 4, p. 372), avancer que l'infante Isabelle *avait dû épouser le vieux cardinal de Bourbon*. Cet historien n'a pas fait attention que ce prince, alors très-âgé, était prisonnier de Henri IV, qui certes n'eût point donné les mains à un tel mariage. Il a évidemment confondu le vieux cardinal de Bourbon avec son neveu, qui se nommait aussi le *cardinal de Bourbon* ou *de Vendôme*, et que l'on regardait comme le chef du *tiers parti*.

(2) Philippe II, en réclamant la Bretagne pour sa fille, fondait ses droits sur ce que ce duché avait toujours été regardé par les Français eux-mêmes comme un fief féminin. Il soutenait qu'Isabelle devait en hériter du chef de sa mère, fille aînée de Henri II. Au moment où l'*invincible Armada* était sur le point de côtoyer la Bretagne, en 1588, et du vivant même de Henri III, des émissaires espagnols répandirent des manifestes dans cette province au nom de Philippe II et de l'infante Isabelle.

strument à la soumission de la Hollande, qu'il désespérait de réduire par la force. Depuis deux ans, il avait confié le gouvernement des provinces belgiques au cardinal archiduc Albert. Il obtint des dispenses pour lui faire épouser l'infante, qui reçut pour dot la souveraineté des Pays-Bas et de la Franche-Comté (1597). Philippe se flattait de ramener ainsi les insurgés, qui n'auraient plus à objecter leur aversion insurmontable pour le gouvernement espagnol; mais son espoir fut trompé, et la guerre ne continua pas avec moins de fureur. Isabelle suivait son époux à l'armée. L'argent manquait pour la solde des troupes; elles se révoltèrent. L'infante parcourut leurs lignes et leur offrit ses diamants pour les satisfaire. Elle assista au fameux siége d'Ostende; désespérée de la longue résistance qu'opposa cette ville, elle jura, dit-on, de ne point changer de linge qu'elle ne fût maîtresse de la place. On ne fixe point à quelle époque du siége l'infante fit cet étrange vœu; mais comme le siége dura trois ans, trois mois et trois jours, il est peu étonnant que le linge que portait la princesse eût acquis cette couleur fauve qui, de son nom, est encore appelée *couleur Isabelle*. L'archiduc Albert mourut en 1621; Philippe IV, qui monta sur le trône d'Espagne dans la même année, dépouilla sa tante de la souveraineté des Pays-Bas et ne lui laissa plus que le titre de gouvernante. Quoiqu'elle eût pris le voile, elle ne continua pas moins de tenir d'une main ferme les rênes de l'administration. Elle mit sur pied une armée puissante pour résister au prince d'Orange (Frédéric-Henri), qui, par la prise de Bois-le-Duc, avait jeté la consternation dans le Brabant. Elle était sur le point de conclure avec lui une trêve de longue durée, lorsque le cardinal de Richelieu, qui ne voulait pas laisser à la maison d'Autriche le temps de respirer, fit rompre la négociation (1629). Quoique l'infante fût personnellement respectée et même chérie du peuple qu'elle gouvernait, il se forma (et encore, dit-on, par les intrigues de Richelieu) une vaste conspiration pour ériger les Pays-Bas catholiques en république indépendante. Les conjurés se flattaient d'endormir sans peine la vigilance d'une princesse âgée de soixante-six ans, et qu'ils croyaient ensevelie dans les pratiques d'une dévotion minutieuse. Leur attente fut trompée : Isabelle pénétra leurs complots et les fit avorter par sa prudence et sa fermeté. Ce fut la même année (1632) qu'elle reçut à Bruxelles la reine Marie de Médicis, obligée de quitter la France. Isabelle offrit sa médiation à Louis XIII, qui la refusa. Elle mourut peu de mois après, en 1633. Les vertus de cette princesse ont trouvé des panégyristes parmi les écrivains protestants eux-mêmes. S—v—s.

ISABELLE. *Voyez* ÉLISABETH.

ISABEY (JEAN-BAPTISTE), célèbre dessinateur et peintre en miniature, naquit à Nancy le 11 avril 1767. Son père, honnête paysan de la Franche-Comté, était venu établir en Lorraine, du vivant du roi Stanislas, une maison de petit commerce, qui lui procura assez d'aisance pour que ses deux fils pussent embrasser une profession libérale. L'aîné, Louis Isabey, fut un musicien distingué. Dès l'âge de quatorze ans, en 1780, il se fit entendre à Paris dans les concerts spirituels; plus tard, il devint premier violon d'Alexandre, empereur de Russie, et il avait rejoint, en France, son frère, auquel l'unissait une tendre amitié, lorsqu'il mourut subitement (en 1813). Jean-Baptiste, le plus jeune, reçut de deux artistes lorrains, Girardet, peintre d'histoire, et Claudot, peintre de paysage, les premières leçons de son art. Ce dernier maître lui fournit, à seize ans, l'occasion de déployer son adresse et son intelligence, en le chargeant de le remplacer momentanément dans la direction des travaux de restauration de la salle de spectacle de Nancy. Il avait dix-neuf ans, lorsque son père le dirigea vers Paris sous la protection de la noble famille d'Hinnisdal, qui lui donna pour commencer un petit logement dans son hôtel. L'ambition d'Isabey était d'entrer dans l'atelier de David, parvenu dès lors à une grande renommée comme peintre. Mais l'auteur des *Horaces* était en Italie, et, en attendant son retour, le jeune homme suivit l'école du modèle chez Dumont, artiste lorrain comme lui, et premier peintre en miniature de la reine. Pour subvenir à ses besoins, il exécutait des dessus de tabatières et de petits sujets pour des boutons d'habit historiés qui étaient alors à la mode. Il était déjà parvenu à se faire une clientèle de portraits à bon marché dans la petite bourgeoisie de Paris, lorsque David revint de Rome. Les leçons de ce maître célèbre donnèrent une direction plus sérieuse au perfectionnement de son éducation. Il fallait vivre cependant, et le jeune artiste dissimulait gaiement sa misère, en profitant de toutes les occasions qui se présentaient à lui pour se produire. Des relations d'atelier le firent arriver, par l'antichambre, jusque dans le château royal de Versailles. Sur une recommandation subalterne, il fut admis à peindre, dans un même médaillon, les portraits du duc d'Angoulême et du duc de Berry. La reine Marie-Antoinette vint avec le comte d'Artois, père des jeunes princes, l'encourager dans son travail, et lui fit à son tour une petite commande. Avec sa bonne humeur et sa gentillesse, l'artiste de vingt ans se trouva lancé dans des divertissements où il donna les premières preuves d'un esprit inventif, accompagné d'un tact délicat. Cependant, le maître se plaignait de ces distractions : mais en apprenant que son élève n'avait fréquenté Versailles que pour y trouver des moyens d'existence, il vint généreusement à son secours. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'Isabey eût gardé envers David un sentiment de reconnaissance que n'altéra jamais le souvenir de la part sanglante que celui-ci avait prise aux événements de la révolution. Isabey, élevé au bruit des fêtes et dans le culte de la monarchie, ne pouvait voir

sans irritation les désordres qui commencèrent en 1789. Cependant, tandis que les protecteurs sur lesquels il avait fondé ses espérances les plus légitimes s'éloignaient ou disparaissaient dans la tempête, il ne s'attachait qu'avec plus d'ardeur à tout ce qui pouvait lui rendre profitable un talent déjà parvenu, vers cette époque, à un remarquable développement. C'est ainsi qu'il improvisa, pour une entreprise de librairie, une partie des portraits des membres de l'assemblée constituante, Le portrait au crayon de David, daté de 1789, un autre de madame de Staël, qui remonte à la même époque, une admirable miniature de la mère de l'artiste, antérieure même à cette date, donnent l'idée d'un homme qui, dans les genres qu'il devait cultiver, n'avait plus rien à apprendre. Il hésitait cependant à abandonner la peinture d'histoire; mais un conseil opportun de Mirabeau, dont il eut occasion de faire le portrait, le décida à restreindre son ambition. « Il vaut mieux, lui dit le grand « orateur, avoir la certitude d'être le premier dans « un genre, que le doute de n'être que le second « dans un autre. » Ajoutons que l'accroissement de ses charges de famille le poussait à cette résolution. Une impression romanesque, et aussi la crainte de tomber dans le désordre, lui firent épouser une belle jeune fille sans fortune, qu'il avait rencontrée dans une promenade publique, conduisant son vieux père aveugle. Au milieu de ces vicissitudes et de ces efforts, il voulait, lorsque vint la terreur, se réfugier en Lorraine; mais, obligé de rester à Paris, faute d'un passe-port qui lui fut refusé, il résolut de faire tête à l'orage; et, tout en allant chercher des modèles jusque chez les plus redoutables personnages de l'époque, il vit passer devant ses yeux ces spectacles sans nom, dont l'impression lui était restée ineffaçable. Pendant la domination des terroristes, il avait pu vivre; après leur chute, il conquit l'aisance et presque la richesse. Sa réputation était dès lors bien établie : il était le peintre en miniature à la mode; en même temps, il cultivait le dessin avec succès. La passion que lui avaient inspirée les belles planches en manière noire de l'école anglaise lui fit entreprendre des compositions à l'estompe qui furent bientôt reproduites par la gravure. Son début dans ce genre avait été *le Départ pour l'armée* et *le Retour;* peu de temps après, en 1797, il exécuta le grand dessin connu sous le nom de la *Barque d'Isabey,* qui obtint au Salon un succès tout à fait populaire. Cette barque glisse sur la rivière d'un parc, à l'ombre des arbres, pendant la chaleur de l'été : le peintre s'y est représenté lui-même, conduisant, à l'aide des avirons, ses trois enfants groupés avec tendresse autour de leur mère, à l'abri d'une tente rustiquement improvisée. Rien ne manque à cet ouvrage, dont l'original appartient au fils de l'auteur, et que d'ailleurs la gravure a rendu célèbre. La grâce, la simplicité, la pureté du sentiment s'y montrent, jointes à une exécution habile et rigoureusement précise. L'artiste révélait ainsi au public, avec la distinction de son talent, la bonté de son cœur. A cette époque, Gérard, avec lequel il était intimement lié, venait d'achever son *Bélisaire.* Isabey, rempli d'admiration pour cet ouvrage, et voulant, par sa propre facilité à battre monnaie dans un genre facile, aider son ami à gravir, au milieu des obstacles de l'époque, le sentier toujours âpre de la peinture d'histoire, lui acheta trois mille francs le chef-d'œuvre qui autrement n'aurait pas quitté l'atelier de son auteur. Peu de jours après, il détermina M. Meyer, envoyé de la république de Hollande, dont il venait de faire le portrait, à reprendre, pour le double du prix, le tableau dont il s'était chargé, et s'en alla tout joyeux porter à son ami le bénéfice qu'il venait de faire sur son marché. C'est pour reconnaître ce service opportun que Gérard fit l'admirable portrait en pied d'Isabey et de sa fille, qu'on admire aujourd'hui dans le musée du Louvre. On peut juger par là que le peintre en miniature était digne des faveurs dont bientôt après la fortune se plut à le combler, surtout à dater de l'époque où il obtint la protection de madame de Beauharnais, devenue depuis peu la femme du général dont le nom commençait à remplir le monde. Madame Campan, ancienne femme de chambre de la reine Marie-Antoinette, venait de fonder à St-Germain en Laye un pensionnat où fut mise la fille de madame Bonaparte. Isabey, qui dirigeait dans cette maison l'enseignement du dessin, entra ainsi tout naturellement en rapport avec la nouvelle famille du vainqueur de l'Italie; il y était déjà établi sur un pied d'honorable affection, lorsque le général Bonaparte revint à Paris. Isabey le suivit à la Malmaison, et resta spectateur attentif du développement d'influence et de pouvoir qui, par une progression rapide, conduisit de cette modeste résidence à la demeure des rois l'homme vers lequel la France avait tourné ses regards. C'est alors qu'Isabey exécuta deux de ses ouvrages les plus intéressants, le *Portrait en pied du général Bonaparte dans les jardins de la Malmaison,* et la *Revue* des troupes passée en l'an 8, par le Premier Consul, sur la place du Carrousel. Dans ce dernier dessin, Isabey s'était fait aider pour les chevaux par Carle Vernet, dont l'esquisse est dans la collection du Louvre. De l'aveu de tous les contemporains, Isabey avait admirablement saisi la physionomie du nouveau maître de la France; il avait pu étudier à loisir la construction de son visage, et le soin qu'il prit de la reproduire, malgré les changements de l'âge et l'épaississement des chairs, dans les portraits dont il fut successivement chargé, l'a laissé sans rival pour l'imitation la plus fidèle d'une tête que les peintres, les sculpteurs et les graveurs de médailles ont idéalisée à l'envi. Plus tard, lorsque Napoléon franchit le dernier obstacle qui le séparait du trône, Isabey fut appelé à diriger la décoration, l'ordonnance et jusqu'au cérémo-

nial de la solennité dans laquelle le pape Pie VII vint présider au couronnement du nouvel empereur. On n'avait donné à l'artiste que deux jours pour les préparatifs de son programme, et il se plaisait à raconter comment, au moyen de petites poupées costumées à la hâte, il avait pu faire sur une table, à Fontainebleau, la répétition des divers incidents de la fête religieuse, sous les yeux attentifs des souverains et de la cour destinés à y prendre part. A l'imitation de l'ancienne monarchie, Napoléon avait décidé qu'un ouvrage exécuté avec luxe conserverait le souvenir de son sacre. Isabey fut mis à la tête de cette entreprise, dont tous les dessins originaux, sauf l'encadrement des figures en pied, sont de sa main; il y déploya un talent des plus remarquables (1). On admire dans les compositions d'ensemble une heureuse distribution de lumière et une observation exacte des règles de la perspective, jointe à tout l'esprit et à toute la convenance que l'on pouvait attendre d'un observateur aussi sagace de l'extérieur des personnes et des choses. Des portraits bien compris, des ajustements heureux, une exécution franche, fine et harmonieuse, distinguent les figures en pied, où l'on trouve une heureuse gradation, depuis les plus grands acteurs de l'histoire moderne jusqu'au simple spectateur, personnifié dans le député de canton. Lorsque arriva la catastrophe de 1814, la gravure de l'ouvrage du *Sacre* n'était pas encore entièrement achevée; Isabey, qui en surveillait l'exécution, n'avait cessé de jouir de la faveur particulière du souverain. La répudiation de Joséphine, à laquelle il était resté très-attaché (2), et l'avénement de la nouvelle impératrice, dont il fut nommé maître de dessin, ne changèrent rien à sa position auprès de l'empereur. Il avait le titre de peintre et de dessinateur de son cabinet; il était aussi décorateur du théâtre de la cour; pendant quelque temps, il fut chargé des peintures de l'Opéra, où il monta plusieurs ouvrages; à la manufacture de Sèvres, il présidait à l'atelier des peintres, et il avait fourni les dessins d'une table de porcelaine où le médaillon de l'empereur, assis sur son trône, était entouré de celui de ses douze maréchaux. Cet important ouvrage a passé en Angleterre. Les revers de 1814 surprirent l'artiste sans diminuer son admiration et sa reconnaissance pour son bienfaiteur; après la reddition de Paris, il ne craignit pas de se rendre à Fontainebleau pour offrir un dernier hommage au souverain qui descendait du trône. Isabey n'en trouva pas moins dans Louis XVIII un appréciateur bienveillant de sa fidélité à une grande infortune. Ce prince dédommagea généreusement les artistes employés à l'exécution du *Sacre de Napoléon*, et, ne pouvant publier l'ouvrage, il en fit tirer quelques exemplaires pour les distribuer aux personnes qu'il savait particulièrement attachées à l'empereur. C'est de cette époque que date un remarquable portrait de Louis XVIII qu'Isabey fit graver par Debucourt et qu'il publia lui-même. Cependant les fonctions qui l'attachaient assidûment au château ayant cessé, l'artiste pensa qu'il tirerait un parti avantageux de son talent en se rendant à Vienne, où un congrès européen allait se réunir; il avait une première fois, en 1811, visité cette capitale sous les auspices de l'impératrice Marie-Louise, qui l'avait chargé de lui rapporter les portraits des princes de sa famille. Ramené par des circonstances bien différentes, il retrouva le même accueil. Le dessin du *Congrès de Vienne*, où l'on voit réunis, à l'issue d'une conférence, tous les personnages qui prirent part à ce grand acte diplomatique, a depuis longtemps passé en Angleterre; mais l'estampe que Godefroy a exécutée d'après ce dessin doit donner l'idée fidèle d'un ouvrage où le mérite de la difficulté vaincue ne se comprend que lorsqu'on y a comparé d'autres entreprises du même genre. Isabey, qui avait appris à Vienne la nouvelle du débarquement de l'île d'Elbe, revint juste à Paris pour y saluer Napoléon à son arrivée. Ce revirement de fortune, suivi bientôt d'un immense désastre, rangea quelque temps l'artiste parmi les mécontents. Après la rentrée des Bourbons, on saisit chez lui la planche d'un portrait du roi de Rome; on lui fit même des difficultés passagères pour l'impression de celle du congrès de Vienne. Un voyage d'Angleterre qu'il accomplit sur ces entrefaites, et où il ne fut pas escorté de son bonheur ordinaire, lui démontra qu'il aurait tort de bouder plus longtemps la Restauration, et il ne lui tint pas rigueur. Vers cette époque (1817), il exposa au Salon la grande miniature de l'*Escalier du Musée*, qui fait aujourd'hui partie des collections du Louvre. Jamais jusque-là la peinture à l'aquarelle sur ivoire n'avait osé entreprendre un sujet aussi vaste où l'opposition des personnages et les effets de la perspective exigent une grande puissance de moyens, et cet effort n'a pas été renouvelé. Un intérêt de plus s'attache à ce bel ouvrage, depuis que l'escalier représenté par Isabey, l'œuvre d'architecture la plus remarquable peut-être qu'eût produite l'association des talents de Fontaine et de Percier sous le règne de Napoléon Ier, a disparu dans les nouveaux développements du Louvre. Quand Isabey exécuta cette grande miniature, il avait cinquante ans, et à cet âge il unissait l'expérience de l'âge mûr à toute la fraîcheur des organes de la jeunesse. Cependant la

(1) Ces dessins sont conservés au Louvre, dans le Musée des Souverains. On a d'Isabey, au Musée de Versailles, deux compositions de la même époque et du même genre, *le Premier Consul visitant une manufacture à Rouen*, et le *Premier Consul détachant sa croix d'honneur pour en décorer M. Oberkampf*, fondateur de la manufacture de Jouy.

(2) Isabey, qui, quoi qu'on en ait dit, ne se permit jamais de familiarités avec le général Bonaparte, avait gardé des relations presque intimes avec le prince Eugène, qu'il retrouva à Vienne en 1814. La reine Hortense ne lui témoignait pas moins de bienveillance. Le bruit s'étant répandu de la mort subite d'Isabey (que l'on confondait avec son frère), la reine, qui était à St-Leu, fit dire immédiatement par son aumônier la messe pour le repos de l'âme de son peintre favori.

société, rétablie en partie sur son ancienne base, offrait à Isabey un théâtre approprié à la nature aimable et délicate de son talent. Il étendit alors ses relations dans le monde le plus distingué, et les salons lui offrirent une compensation flatteuse à ce qu'il avait momentanément perdu du côté de la cour. Le procédé alors récemment perfectionné de la lithographie lui offrit un moyen de rajeunir sa popularité, et il sut ainsi conserver longtemps encore les faveurs de la mode. Divers sujets exécutés pour le premier volume des *Voyages dans l'ancienne France* de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux, notamment la planche qui représente l'*Escalier du château d'Harcourt*, montrèrent son crayon sous l'aspect le plus séduisant (1). Après la mort de Louis XVIII, Isabey retrouvait dans Charles X le plus ancien de ses protecteurs, le prince dont l'élégance et la bonne grâce l'avaient frappé à Nancy, lorsque lui-même il n'avait encore que neuf ans. L'amitié de M. de Jessaint, préfet de la Marne, l'associa aux pompes du sacre de Charles X : il y dirigea tout ce qui tombait à la charge de la ville de Reims et du département; et peu de temps après, Lafitte, dessinateur du cabinet du roi, étant mort, le prince récompensa la coopération d'Isabey aux fêtes de son sacre en lui donnant auprès de lui une position semblable à celle qu'il avait occupée sous Napoléon. Aussi l'artiste ne fut-il pas moins vivement affecté de la révolution de 1830 qu'il ne l'avait été du renversement de l'empire. La monarchie de juillet, qui le fit en 1837 conservateur adjoint des musées royaux, ne pouvait lui offrir un dédommagement complet de ce qu'il perdait à l'exil de Charles X. Isabey s'acheminait vers la vieillesse; de nouveaux talents s'étaient formés dans l'art de la miniature. La pureté du dessin n'était plus appréciée au même degré, et l'école tendait de plus en plus à la couleur. Isabey, cédant aux demandes dont il était accablé, avait fait tant de portraits, surtout des femmes du monde, que sa main semblait s'être lassée, et que le public perdait le goût de ses arrangements ingénieux, mais peut-être trop uniformes. Aussi, à mesure que le silence se faisait autour de lui, se renfermait-il dans le cercle de sa famille, rajeunie par un second mariage, aussi heureux que le premier, et dans quelques relations où de nobles protectrices le dédommageaient, par les attentions les plus délicates, des symptômes de l'indifférence publique. Après la frayeur momentanée que lui causa la révolution de 1848, Isabey, qui sous les atteintes de l'âge venait de renoncer à ses pinceaux (2), trouva pour ses derniers jours un généreux appui dans l'empereur Napoléon III. Une pension de 6,000 francs qu'il en reçut avec la croix de commandeur de la Légion d'honneur, dont il était membre depuis la création de l'ordre, répandit une joie sensible sur sa vieillesse. Mais la mort prématurée de madame la marquise de Talhouet et de madame la marquise d'Osmond, en mettant fin à ses séjours annuels de St-Martin d'Ablois et de Pontchartrain, dérangea tristement le train accoutumé de son existence et le prépara à quitter ce monde, dont il sortit doucement le 18 avril 1855, après une maladie de quelques jours, au moment où il venait d'accomplir sa 88e année. Sa femme, bien plus jeune que lui, ne lui survécut pas longtemps. Son fils aîné, qui avait embrassé la carrière des armes, fut tué dans la campagne de 1814. Son second fils, Eugène, s'est fait une réputation méritée dans la peinture de marine. Il avait marié l'une de ses filles du premier lit à M. Cicéri, célèbre peintre de décorations. Sa fille du second lit, aujourd'hui madame Maxime Wey, conserve religieusement une série des ouvrages de son père, exécutés à toutes les époques de sa carrière. Ses principaux élèves dans l'art de la miniature ont été Jacques et Aubry, auxquels il avait survécu, et mademoiselle Rath, fondatrice du Musée de Genève. — Les ouvrages d'Isabey, à défaut d'un mérite éminent, devraient toujours exciter un vif intérêt à cause des sujets que cet artiste fut appelé à traiter, et des personnages célèbres dont il fit les portraits. Mais indépendamment de la curiosité historique qui s'y rattache, ils rendent témoignage d'un mérite supérieur. Moins vif et moins spirituel de touche que son devancier Hall, n'ayant peut-être imprimé à aucun de ses portraits le grand caractère qu'on admire dans le *Kléber* de Jean Guérin, inférieur à Saint pour la variété, à madame de Mirbel pour une certaine exactitude énergique, Isabey offre néanmoins, dans ses miniatures et dans ses portraits au crayon noir, à l'estompe et à la sépia, une suite incomparable de modèles bien compris selon leur âge, leur complexion, leurs habitudes et leur histoire, et rendus avec une facilité fondée sur une solide pratique du dessin, qu'il devait à l'enseignement de David. Depuis les effigies énergiquement exprimées de David et d'Hubert Robert, le peintre de ruines (on a du portrait de ce tartiste une belle gravure à l'eau-forte par Miger), jusqu'à la tête du roi de Rome enfant, peinte pour une épingle, et qui arrive à la finesse des émaux les plus précieux, on peut dire qu'il a parcouru une gamme très-étendue, dans laquelle on ne rencontre, pour ainsi dire, aucune intonation fausse. Quelque sujet qu'il traitât, ainsi que ses grands dessins le démontrent, il abordait franchement toutes les difficultés de l'art, et, content d'un effet simple et modéré, il ne chercha jamais à séduire les demi-connaisseurs par le prestige de la touche et par l'emploi des procédés artificiels. La même solidité fondamentale, sous l'ap-

(1) La plus importante des lithographies d'Isabey représente l'*Arrivée de Mgr le duc de Bordeaux à Chambord;* c'est une composition purement idéale, faite au moment où s'ouvrit la souscription qui avait pour objet d'offrir au jeune prince l'ancien château de François Ier. Nous citerons dans le même genre un beau portrait du duc Mathieu de Montmorency, et un *Voyage d'Italie* en trente planches.

(2) Isabey, devenu vieux, se remit à la peinture à l'huile, qu'il avait abandonnée depuis plus de cinquante ans, et c'est par ce procédé que, dans un voyage qu'il fit à Nancy en 1839, il fit le portrait du général Drouot, son illustre compatriote.

parence d'une légèreté gracieuse, se retrouve dans le caractère d'Isabey. Une humeur enjouée qui ne le quitta jamais, une facilité à toute épreuve, une disposition infatigable à se prêter à tous les divertissements, reposaient chez lui sur un caractère droit, une discrétion invariable, une amitié constante, une obligeance attentive, une probité irréprochable et des sentiments sincèrement religieux. Il était à la fois recherché des gens frivoles et aimé des hommes sérieux. Appelé par sa vocation à jouir du spectacle extérieur de la vie, bien qu'il n'en saisît guère que la surface, il avait une idée juste des grandes directions de l'art, et, content d'un lot approprié à son caractère, on ne le vit jamais dénigrer ceux de ses contemporains qui s'élevèrent plus haut que lui. Ainsi s'explique et se justifie le rare et constant bonheur qui le prit au début de sa carrière et qui l'accompagna jusqu'au terme de l'extrême vieillesse ; bonheur auquel il n'a manqué que le titre de membre de l'Institut, qu'il sollicita vainement, et dont tout le monde aujourd'hui conviendra qu'il était digne. Il a laissé en manuscrit un volume de *Souvenirs*, trop imparfait pour qu'on l'imprime isolément, mais dans lequel une plume exercée trouverait le sujet d'une publication intéressante. Ce volume, gracieusement communiqué à l'auteur de cet article par la famille du peintre, offre une garantie d'exactitude pour les détails renfermés dans la notice qu'on vient de lire. Ch. L—t.

ISACCHI (Jean-Baptiste), ingénieur, né dans le 16e siècle à Reggio, fut attaché quelque temps au service du comte Louis Pic de la Mirandole. L'ouvrage qu'il a publié et dont nous parlerons tout à l'heure prouve qu'il était un très-habile mécanicien, quoiqu'il ne fût pas très-versé dans les sciences. Employé souvent comme décorateur dans les fêtes qui se célébraient à cette époque, avec une pompe et une magnificence dont on n'a plus aucune idée, il dirigea presque toutes celles qui furent données de son temps à Mantoue, à Bologne, à Novellara, et dans sa ville natale. En 1596, il était chef des bombardiers et ingénieur pensionné du duc de Modène, Alphonse II, son légitime souverain. Son principal ouvrage est intitulé *Invenzioni nelle quale si manifestano varj secreti e utili avvisi à persone di guerra e per i tempi di piacere*, Parme, 1579, in-4°. Ces inventions, dont il avait donné le catalogue en 1573, sont au nombre de plus de cinquante ; les unes relatives à la guerre, les autres aux fêtes, comme le dit le titre, et les autres enfin à diverses professions. Chaque partie de ce rare volume est précédée d'une dédicace à quelque personnage distingué, dont le portrait, gravé sur bois, accompagne l'épître dédicatoire. On trouve à la fin de l'ouvrage le catalogue de nouvelles inventions que l'auteur se proposait de mettre plus tard au jour. On doit encore à l'ingénieur Isacchi *la Vita di S. Pellegrino, re de Scozia*, Reggio, 1586. — C'est par erreur que quelques bibliographes attribuent cet opuscule à son fils Alphonse, prêtre et jurisconsulte, mort curé démissionnaire de St-Laurent de Reggio, en 1643. Alphonse est auteur de *traités de droit* et de *petits livres ascétiques* dont on trouve la liste dans la *Biblioteca modenese* de Tirabocchi, t. 3, p. 50. L'article d'Alphonse et celui de son père, signés des initiales C. C., sont du comte Crispi, de Reggio, qui s'était chargé de fournir à Tirabocchi des notices sur ses compatriotes. W—s.

ISAIE ou ESAIE, le premier des quatre grands prophètes, eut pour père Amos, frère d'Amasias, roi de Juda, et prophétisa sous les règnes de Joathan, d'Achaz et d'Ézéchias pendant soixante-deux ans. Aussitôt après la mort d'Osias (l'an 759 avant J.-C.), suivant l'opinion commune, le Seigneur se fit voir à lui sur un trône élevé, et l'éclat qui l'environnait de toutes parts remplissait le saint et le sanctuaire ; les séraphins étaient autour du trône ; les portes du temple, comme sensibles à la présence de Jehovah et aux cris des séraphins, s'ébranlèrent et s'ouvrirent, et le temple fut rempli d'une nuée majestueuse. Alors Isaïe s'écria : « Malheur à moi ! je suis réduit à me « taire, parce que mes lèvres sont impures..... » En même temps l'un des séraphins qui étaient autour du trône vola vers lui, tenant en sa main une pierre brûlante qu'il avait prise avec des pincettes de dessus l'autel, et lui ayant touché la bouche, il lui dit : « Voilà qui a touché vos lèvres ; « votre iniquité sera effacée et vous serez purifié « de votre péché. » Dès ce moment Isaïe s'offrit de lui-même à porter les ordres du Seigneur, et il en reçut sa mission. Il ne se passa rien d'important depuis cette époque dans le royaume de Juda où, en sa qualité de prophète, il ne se trouve honorablement mêlé. Il eut deux fils, dont les noms sont figuratifs : le premier, Séar Jasub, c'est-à-dire *le reste reviendra*, et le second, Chas-Bas, c'est-à-dire *hâtez-vous de ravager*. Il aurait eu de plus, si l'on en croit quelques interprètes, une fille qu'il aurait donnée en mariage à Manassé, roi de Juda. Il parlait aux princes avec une intrépidité merveilleuse, comme il paraît par les reproches qu'il fit à Achaz de son incrédulité, et à Ézéchias de sa défiance envers le Seigneur et de sa vanité. Ce dernier étant tombé malade, Isaïe fut chargé, de la part du Seigneur, de lui porter ces terribles paroles : « Mettez ordre à vos « affaires ; car vous ne vivrez pas davantage et « vous mourrez. » Mais le prince s'étant humilié devant Dieu, Isaïe, qui n'était pas encore sorti du palais, lui annonça l'heureuse nouvelle du rétablissement de sa santé. Le miracle de la rétrogradation de l'ombre du soleil sur le cadran d'Ézéchias, qu'il opéra pour garant de la promesse du Seigneur, n'a été tourné en dérision par Voltaire que parce que ce fameux écrivain était accoutumé à se moquer de tout, et qu'il voulait à toute force rendre la religion ridicule (*voy.* les

Lettres de quelques Juifs, 8e édit., p. 538, 539). Isaïe ne prophétisa pas seulement par ses discours, mais encore par ses actions. C'est ainsi que, pour figurer les maux qui devaient fondre sur l'Égypte et l'Éthiopie, il marcha durant trois jours, dépouillé de ses vêtements de dessus, sans souliers et les pieds nus, comme l'explique encore l'abbé Guénée, d'après le texte hébreu et les plus savants interprètes (*ibid.*, p. 219). Quelques philologues regrettent que nous ne sachions que très-peu de choses de la vie, de la personne et des actions d'Isaïe pour l'éclaircissement de ses prophéties, et que nous ne sachions que par lui-même ce qui est venu à notre connaissance : raison de plus pour recueillir avec soin tout ce qui peut aider à le faire connaître. C'est lui qui nous apprend que le Seigneur l'a appelé dès le sein de sa mère, qu'il lui a imposé un nom, qu'il lui a donné une langue comme un glaive tranchant..... : il se plaint des persécutions et des traverses qu'il a souffertes de la part des Juifs, auxquels il reprochait leur infidélité (c. 50). Une tradition constante suivie chez les Hébreux et adoptée par les Pères nous apprend qu'Isaïe fut mis à mort par le supplice de la scie au commencement du règne de Manassé, à l'âge de 100 ans. Isaïe, presque contemporain d'Homère, lui était bien supérieur en génie et en expressions sublimes. Il représente les mœurs antiques bien mieux que le poëte grec, et il garde avec beaucoup plus de grandeur les vestiges de l'ancienne simplicité. Tous ceux qui ont comparé leurs ouvrages sans prévention n'ont pas balancé à donner la palme à l'écrivain hébreu. Ses idées sont plus qu'homériques, a dit un homme non suspect; les héros d'Homère ne parlent pas avec plus de fierté que ceux d'Isaïe, et ce prince des poëtes épiques n'a point de morceau descriptif de la force du superbe tableau de bataille qui se trouve au chapitre treizième. Pour l'éloquence il n'y a que Démosthène qui puisse, à quelques égards, être mis en parallèle avec Isaïe : on trouve dans l'un toute la pureté de la langue hébraïque, comme dans l'autre toute la délicatesse, toute la pureté attique : l'un et l'autre sont magnifiques dans leur style, véhéments dans les mouvements, abondants en figures, impétueux quand il s'agit de relever ce qui est odieux ou difficile. C'est Grotius qui porte ce jugement ; mais combien, d'après l'aveu qu'il semble faire lui-même de la supériorité de l'écrivain sacré, combien Isaïe est préférable à l'orateur profane pour la grandeur des idées et la noblesse de l'expression ! Voici ce qu'en pensait le célèbre Lowth, si versé dans la poésie des livres saints et qui avait fait une étude si profonde des prophéties d'Isaïe : « Ce prophète, le premier de « tous par le rang comme par la dignité, abonde « tellement en mérites de toute espèce, qu'il est « impossible de se former l'idée d'une plus haute « perfection. Élégant et sublime, orné et grave « tout à la fois, il réunit en un degré merveilleux l'abondance et la force, la richesse et la « majesté. Dans ses pensées quelle élévation, « quelle magnificence, quelle inexprimable di- « vinité ! Dans ses images quelle exacte conve- « nance, quelle noblesse, quel éclat, quelle fé- « condité, quelle variété ! Dans son élocution « quelle élégance singulière, et, au milieu de « tant de ténèbres, quelle étonnante clarté ! A « tant de qualités, ajoutons encore un si grand « charme dans la construction poétique de ses « périodes, soit qu'il faille la regarder comme un « don heureux de la nature, soit qu'on doive « l'attribuer à l'art, que s'il existe encore quel- « ques traces de la beauté et de la douceur pri- « mitive de la poésie hébraïque, c'est principa- « lement dans les écrits d'Isaïe qu'elles se sont « conservées et qu'il est possible de les retrou- « ver. » (*Traduction de M. Sicard*, t. 2, p. 81-82.) Le célèbre orateur anglais Blair (*Lect. on Rhet.*) remarque aussi qu'Isaïe, le plus éminent des poëtes lyriques, est également celui dont les poésies ont le plus de simplicité et de clarté. A ces jugements nous ajouterons celui d'un de nos plus savants critiques français, Guilhem de Sainte-Croix, qui, dans son *Mémoire sur la ruine de Babylone*, si éloquemment prédite par Isaïe (chap. 13 et 14), élève le style des écrits du prophète bien au-dessus de celui des chefs-d'œuvre de l'antiquité, auxquels, dit-il, on ne peut comparer les premiers que pour mieux faire sentir toute l'infériorité de ces derniers (1). Tout le monde s'accorde, en effet, à donner à Isaïe l'enthousiasme prophétique pour caractère distinctif, et à regarder son livre comme un modèle accompli pour le sublime des pensées et le coloris de la diction. C'est en le méditant que notre grand Bossuet a contracté ce ton prophétique qui lui est propre, et s'est fait un style qui tient en quelque sorte de l'inspiration. C'est en le lisant assidûment que les deux Racine, père et fils, que J.-B. Rousseau, lui ont dérobé quelques-uns de ses plus beaux traits et en ont orné leurs poésies. Les prophéties d'Isaïe sont divisées en soixante-six chapitres. On peut les partager en huit parties suivant dom Calmet, ou en deux selon les critiques modernes : la première, qui comprend les trente-neuf premiers chapitres, est composée de prédictions toujours distinctes et séparées les unes des autres ; le prophète y paraît néanmoins occupé de trois événements principaux : 1° de la captivité de Babylone et du retour des Israélites dans leur pays, sous la protection de Cyrus, qu'il désigne par son nom ; 2° de la guerre de Phacée, roi de Samarie, et de Rasin, roi de Syrie, qu'il appelle *deux tisons fumants*, contre la maison de David, sous le règne d'Achaz ; 3° de la défaite des Philistins, des Moabites, des Samaritains et des Assy-

(1) Nous remarquerons que l'auteur même du *Dictionnaire des athées*, Sylvain Maréchal, n'a pu s'empêcher de faire l'éloge le plus magnifique du style et de la poésie d'Isaïe. (*Pour et Contre la Bible.*)

riens, commandés par Sennacherib, sous le règne d'Ézéchias. La seconde partie, qui commence au quarantième chapitre et finit au soixante-sixième, présente plus de cohérence et d'affinité. Le sujet général en est évidemment l'avénement du Messie, l'établissement de l'Église, la réprobation du peuple juif et la vocation des gentils. Ses prédictions sont si claires et ont été si parfaitement accomplies, qu'il a mérité de quelques Pères cet éloge court mais énergique, qu'on doit le regarder plutôt comme un évangéliste et un apôtre que comme un prophète. De là quelques philologues allemands ont avancé qu'elles ne peuvent pas être l'ouvrage d'Isaïe : il était impossible, disent-ils, qu'un homme vivant plusieurs siècles avant l'événement eût pu le voir et l'annoncer avec tant de justesse et de précision, et en conséquence ils attribuent ces derniers chapitres à un ou à plusieurs écrivains postérieurs à la captivité de Babylone, sans aucun fondement et au risque d'ébranler toute certitude historique. Jahn a détruit leurs vaines conjectures. (*Introd. in libr. sacr.* V. T.) Cependant on ne saurait disconvenir que ces mêmes chapitres, depuis le cinquante-deuxième surtout, paraissent devoir être détachés de ceux qui les précèdent; non que les prophéties soient différentes, mais parce qu'elles sont plus détaillées et plus formelles, et encore parce qu'on ignore le temps où elles ont été écrites. Parmi les nombreux commentateurs d'Isaïe, on distingue Aben-Ezra, David Kimchi, St-Jérôme, Vitringa, Leclerc, Sanctius, Rosenmüller, dom Calmet, l'abbé Duguet et le savant père Berthier, dont les réflexions sont également utiles aux savants et aux âmes pieuses. La *Traduction nouvelle des prophéties d'Isaïe*, avec un discours préliminaire et des notes, par Eugène Genoude, 1815, in-8°, est aussi un ouvrage remarquable, surtout par l'application de la prophétie du chapitre quatorzième concernant le roi de Babylone à une catastrophe récente et terrible (*voy.* à ce sujet le *Mémorial religieux* du 3 novembre 1815). Bossuet a expliqué la prophétie du chapitre neuvième sur la naissance du Messie. Jahn l'a aussi interprétée dans ses *Exercitations exégétiques*. Jean-Emm. Hausi a commenté celle qui regarde la mort de Jésus-Christ (chap. 52 et 53), que l'interprète arabe intitule *Prophetia de Messia et crucifixione ejus, et ablatione pœnarum.* C'est à tort qu'on attribue à Isaïe les livres de l'*Ascension* et de la *Vision*, qui portent son nom, et même les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, et le *Livre de Job*. L—B—E.

ISAMBERT (François-André), jurisconsulte, magistrat, homme politique et érudit français, naquit à Aunay, près Auneau (Eure-et-Loir), le 30 novembre 1792, d'une famille d'honnêtes cultivateurs. Après avoir fait au collége de Chartres de fortes études, qui lui méritèrent une demi-bourse au lycée impérial pour les achever, Isambert avait été admis comme élève de l'école normale par M. Guéroult; mais il préféra la carrière du barreau. Tout en suivant les cours de l'école de droit, il n'abandonnait pas cependant les études géographiques et philologiques, vers lesquelles l'entraînait un goût prononcé, et que ne lui firent jamais négliger ses laborieuses fonctions judiciaires ou politiques. Il suivait assidûment les cours du collége de France, et en particulier ceux de Gail, dont il devint le collaborateur et l'ami. Il avait alors pour condisciples plusieurs des érudits qui se sont fait un nom dans la suite, Letronne, de Golbéry et Gail fils. Dès 1813 il dressait, pour l'atlas de géographie ancienne publié par son maître, un ensemble de cartes qui y trouvaient place et qui étaient destinées à faciliter la lecture d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, de Théocrite et de Strabon. En même temps il composait un dictionnaire géographique complet de Thucydide et de Xénophon, destiné en quelque sorte à servir de texte aux cartes qu'il avait dressées. Ce travail est resté inédit. Quelques années après (1819) il préludait à des études qu'il a reprises dans les derniers temps de sa vie, et dont nous parlerons plus loin, par le dessin d'un plan de Constantinople aux deux époques de Justinien et de Mahomet II, plan qui trouvait sa place dans l'*Histoire universelle* de M. de Ségur. Après avoir travaillé plusieurs années dans le notariat, Isambert succéda en 1818 à M. Hua, devenu avocat général à la cour royale de Paris, dans sa charge d'avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. L'exercice de cette profession ne suffisait pas à l'activité de son esprit. En dehors des questions de droit public qu'il agitait au barreau, il entreprenait de concert avec Jourdan, trop tôt enlevé à la science, un immense travail, le *Recueil général des lois françaises* depuis l'an 420 jusqu'en 1789. Cette vaste entreprise, pour laquelle il fallait des recherches incessantes, de patientes investigations, des collations continuelles de textes et de manuscrits, convenait merveilleusement à son esprit infatigable et investigateur. Cette collection, composée de vingt-neuf volumes, fut promptement menée à bonne fin avec l'aide, après la mort de Jourdan, de M. Decruzy et de M. Taillandier. Il mit au jour à la même époque la *Collection des lois de la Restauration de* 1814 à 1827, avec des commentaires polémiques contre les tendances du gouvernement de la restauration, selon lui, à substituer aux lois le régime des ordonnances. Il était en même temps l'un des collaborateurs de la *Bibliothèque historique* et du journal *le Courrier français*. A la barre de la cour de cassation, Isambert défendit, en 1818, le docteur Aubry; en 1821, les éditeurs de la médaille constitutionnelle; en 1822, le général Berton, le lieutenant-colonel Caron, les quatre sergents de la Rochelle et les journaux accusés d'infidélité dans le compte rendu de ce procès; en 1824, Carrel et les jeunes gens de la légion étrangère.

Il rédigea des consultations pour Lanjuinais, Grégoire et Agier (1822), M. de Staël et Benjamin Constant, le comte de Montlosier, etc. La cause des condamnés et déportés de la Martinique lui valut à la même époque une grande popularité. *Bissette*, *Fabien* et *Volny* avaient été condamnés aux galères et flétris de la marque par la cour de la Martinique pour avoir colporté dans la colonie une brochure intitulée *De la situation des gens de couleur libres aux Antilles.* Il fallut plusieurs années de lutte pour obtenir de la cour de cassation l'annulation de cette condamnation, en dépit des efforts du garde des sceaux, M. de Peyronnet. En 1826, dans un voyage à Brest, Isambert plaida devant un conseil de guerre pour un militaire poursuivi en vertu d'une loi dont il démontra l'abrogation, et cette plaidoirie eut pour résultat de faire sortir du bagne, en vertu d'une décision du ministre de la marine, un certain nombre de condamnés auxquels on avait appliqué la même loi. Dans ce même voyage de Brest, Isambert défendit des jeunes gens poursuivis comme ayant participé aux désordres dont la présence des missionnaires avait été le signal. Cette affaire fut ensuite pour lui l'occasion d'un procès personnel : ayant publié dans le journal *la Gazette des Tribunaux* un article *sur ces arrestations arbitraires*, dans lequel il soutenait que les citoyens ne devaient pas obéissance aux agents de police qui tentaient des arrestations sur la voie publique hors des cas de flagrant délit, il fut cité devant la juridiction correctionnelle, défendu par Mes Dupin aîné et Barthe, et soutenu par les adhésions de presque tous les barreaux de la France. Il ne s'agissait de rien moins pour lui, s'il succombait, que de la perte de son office. Condamné en première instance à cent francs d'amende comme ayant provoqué à la désobéissance aux lois, il fut, sur l'appel soutenu par Me Dupin, renvoyé des fins de la poursuite. Après ce débat, M. de Belleyme, alors préfet de police, créa l'institution des sergents de ville, qui, revêtus d'insignes et d'uniformes, devaient être reconnus comme les agents de l'autorité publique. Isambert entra, par la révolution de juillet 1830, dans la carrière des affaires publiques. Dès le 29 juillet il était nommé, par la commission de l'hôtel de ville, directeur du *Bulletin des lois* (fonctions gratuites). Collaborateur officieux de Dupont (de l'Eure), nommé garde des sceaux, il le seconda sans titre officiel dans les travaux de son ministère, dressa le procès-verbal de l'état du portefeuille de M. de Chantelauze, ex-garde des sceaux, qui contenait la minute des ordonnances du 25 juillet et des rapports au roi qui les avaient précédées. Il fut nommé conseiller à la cour de cassation par ordonnance du 27 août 1830, sur la proposition de M. Dupont (de l'Eure). En 1831, Isambert s'était démis de son titre de directeur du *Bulletin des lois.* En même temps qu'Isambert apportait à la cour de cassation l'expérience des affaires et l'érudition du jurisconsulte, il commençait sa carrière politique. Élu député en octobre 1830 par les électeurs des arrondissements de Chartres et Châteaudun réunis, il soutint constamment de ses votes l'administration dirigée par Laffitte et Dupont (de l'Eure). L'avénement du ministère de Casimir Périer (13 mars 1831) le rejeta dans les rangs de l'opposition constitutionnelle, à laquelle il resta attaché pendant dix-sept ans. Il participa très-activement dans cette législature à la discussion des lois électorale et municipale. Non réélu à Chartres en 1831, le collége électoral de Luçon (Vendée) l'adopta pour son représentant en 1832, et lui resta fidèle jusqu'en 1848 : il exerçait en même temps le mandat de membre du conseil général d'Eure-et-Loir. Dans la session de 1832-1833, il avait provoqué et obtenu de la chambre des députés un vote sur ce principe : que les sommes dépensées par les ministres au delà des crédits approuvés par les chambres resteraient à leur charge personnelle. En 1834, Isambert, toujours investigateur, découvrit un document diplomatique qui fit rejeter le projet de loi sur la ratification du traité avec les États-Unis (*voy.* Jackson). Isambert fit également rejeter la négociation ouverte avec la Russie sur la liquidation des prétendues créances polonaises, que des transactions internationales avaient anéanties en 1818. Il soutint, dans la loi relative aux associations, la légitimité des sociétés publiques, tout en repoussant les associations secrètes, et défendit aussi l'amendement relatif aux réunions religieuses, par application du principe de la liberté des cultes. Dans cette même année 1834, il fonda une société pour l'abolition de l'esclavage des noirs dans les colonies françaises, société qui eut pour président M. le duc de Broglie, et pour vice-présidents MM. H. Passy et Odilon Barrot. Il en fut le secrétaire, rédigea les publications rendant compte de ses travaux, et soutint avec énergie et persévérance, à la tribune de la chambre des députés, les diverses propositions de MM. H. Passy (1838) et de Tracy (1839), qui avaient pour but d'amener graduellement cette émancipation. En 1838, les mulâtres des colonies avaient fait frapper à la monnaie de Paris, par M. Rogut, une médaille en or qui lui était dédiée, avec cet exergue : *Nil actum reputans si quid superesset agendum.* Il se montra aussi, à la chambre, inquiet et jaloux des accroissements du clergé. Lors de la lutte célèbre du roi de Prusse avec l'archevêque de Cologne, à propos des mariages mixtes, Isambert rédigea sur cette importante question un mémoire où il insistait sur la nécessité de la séparation de l'Église et de l'État, et de la révision des lois organiques. Après la révolution de février 1848, le département d'Eure-et-Loir le choisit pour un de ses représentants à l'assemblée constituante. Il y proposa le premier la fermeture des clubs, mais en réservant expressément le droit de réunion

pacifique et non périodique, tel qu'il se pratique en Angleterre. Cette proposition, fort mal accueillie d'abord par l'assemblée, fut reprise plus tard. Isambert soutint constamment de ses votes la partie modérée du gouvernement provisoire, de la commission exécutive et l'administration du général Cavaignac. Il appuya aussi le ministère Odilon Barrot, mais n'approuva pas l'expédition de Rome. Il avait voté pour l'établissement de deux chambres et contre le bannissement perpétuel de la famille d'Orléans. Il fit partie de la commission consultative instituée pour éclairer la gestion du séquestre des biens du duc d'Aumale, et fut membre des commissions de l'organisation judiciaire des colonies et de la révision du Code rural. Il appartint aussi au comité des cultes, avec plusieurs évêques, notamment monseigneur Parisis, évêque de Langres. Les incompatibilités créées entre le mandat législatif et les fonctions publiques le déterminèrent à ne pas solliciter de mandat à l'assemblée législative, et il se renferma dans le cercle de ses attributions judiciaires, auxquelles son infatigable labeur joignait la continuation de ses études numismatiques, géographiques et philologiques. Dès la fondation de la *Société de géographie* de Paris, en décembre 1821, Isambert avait fait partie de sa commission centrale, et, à certains intervalles, il lut à ses réunions des comptes rendus qui ont été insérés dans le *Bulletin* de cette société. Dans les dernières années de sa vie, les loisirs que lui laissait la politique lui permirent de s'adonner d'une manière plus exclusive à ces études spéciales. Parmi ses principaux travaux de ce genre, il faut citer notamment une analyse de la topographie de la plaine d'Olympie, par M. Spencer Stanhope (1825, t. 4); une de l'expédition américaine à la mer Morte (1850, t. 13); un rapport sur trois publications relatives à la Palestine, au Jourdain et à la mer Morte, accompagné d'une carte (1853, t. 6; 1854, t. 7). Dans ce dernier travail, Isambert soumit à un examen critique les déterminations géographiques du lieutenant Lynch et de M. de Saulcy, dont il repoussa en partie les opinions. En 1855, il fit un rapport sur l'édition des *Petits Géographes grecs*, donnée par M. Ch. Müller dans la Bibliothèque classique des auteurs grecs de MM. Didot. Il avait entrepris, depuis 1833, une traduction complète de l'historien juif Josèphe, dont il se proposait d'éclairer le texte par un ensemble de notes et de dissertations. Cette œuvre, entièrement achevée, n'a pas encore vu le jour. Comme jurisconsulte, il avait eu souvent l'occasion d'apprécier le rôle et l'influence de l'empereur Justinien. Il conçut le projet de présenter un tableau complet de l'empire d'Orient sous son règne. Et le goût de la philologie grecque l'entraînant à prendre un auteur ancien pour base de son ouvrage, il choisit le célèbre écrit de Procope intitulé *Anecdota*, qui n'est autre qu'une histoire secrète de Justinien. Il fit suivre sa traduction d'un second volume, consacré tout entier à la géographie du 6e siècle, à la révision de la numismatique d'après le livre de Justinien, à l'examen de la proportion des métaux et des subsistances à cette époque (Paris, 1856, 2 vol. in-8o). Ce livre est le fruit d'une érudition étendue et patiente; il présente pourtant encore des lacunes. Mais quand on songe combien est obscure et difficile la géographie de l'empire byzantin au 6e siècle, combien Isambert a traité de sujets et embrassé de détails, on ne doit pas s'étonner des inexactitudes que son travail laisse échapper quelquefois. Cet ouvrage, le plus considérable de ceux dont l'empereur byzantin ait été l'objet, est fait pour beaucoup diminuer les éloges que la postérité lui avait décernés. Ce qui a manqué à son auteur, c'est une connaissance plus approfondie de l'administration de l'empire d'Orient; ce qu'il saisit habilement, c'est le véritable caractère des hommes et des choses. La partie numismatique est certainement une des plus intéressantes. Isambert avait un goût tout particulier pour les questions métrologiques et monétaires. Il avait rassemblé une collection de médailles, en vue d'avoir les monuments mêmes sous les yeux. Le 13 avril 1857, une attaque d'apoplexie foudroyante, que n'avait fait pressentir aucune maladie préexistante, enleva Isambert à 64 ans, dans toute sa vigueur, dans l'intégrité de ses facultés intellectuelles. M. l'avocat général de Marnas, à l'audience de rentrée du 3 novembre 1857, a apprécié son caractère et son mérite en ces termes : « Son savoir attesté par de « nombreuses recherches et des publications re- « marquées, la part active qu'il prend aux agita- « tions d'une époque dont nous sépare moins le « temps que la transformation des idées et des « intérêts, son attachement à la cause de la li- « berté dont les ardeurs du combat dissimulaient « alors les périls, des épreuves incessamment « soutenues à votre barre même, ajoutant aux « meilleures facultés les forces d'un esprit plus « mûr, légitiment sa nomination. Placé plus haut, « on voit mieux ses utiles qualités. Il s'associe à « vos travaux avec une assiduité et un empresse- « ment auxquels n'apportent de limite ni la vie « des assemblées ni son goût pour les lettres. « Cependant le magistrat est toujours l'érudit. » Son érudition, en effet, était immense : la meilleure part de sa vie est celle de ses travaux scientifiques, et celle-là ne peut être appréciée que des savants. — Voici la liste bibliographique des ouvrages d'Isambert : 1o Géographie. Cartes insérées dans l'Atlas de géographie ancienne de Gail pour la lecture d'Hérodote, Thucydide, Xénophon, Théocrite, Strabon, Tite-Live, 1813-1823; 2o *Plan de Constantinople à l'époque du siége de 1453 par Mahomet, et empire de Justinien, an* 565, pour l'Histoire universelle de M. de Ségur, 1819; 3o *Mer ou lac de Galilée, Génésareth ou Tibériade, d'après les observations astronomiques de Lynch, les cartes de Jacotin, Kupert et*

Zimmermann, et les Itinéraires de Berton, Robinson, de Saulcy, etc., 1854; 4° divers rapports à la Société de géographie, insérés dans le bulletin de cette société, et dont plusieurs sont mentionnés plus haut; — 5° Histoire et archéologie. *Notice sur les lois maritimes des Rhodiens*, in-8°, dans *la Thémis*, 1820; 6° *Des procès d'impiété chez les Hébreux, les Grecs et les Romains*, 1829, in-8°; 7° *Du Chapitre et de l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, 1847, in-8°; 8° des articles dans l'*Encyclopédie moderne*, dirigée par M. Renier (articles : Christ, Christianisme, Culte; contenant l'histoire de la législation à cet égard chez les divers peuples, et en particulier celle de la fondation du christianisme et des autres religions), 1847-1849; et dans la *Biographie générale*, dirigée par M. Hoëfer, les articles : Beaumanoir, Boniface VIII, Budé, Caïn, Calliste, St-Jean-Chrisostome et autres (1854-1855); 9° *Anecdota*, ou *Histoire secrète de Justinien, par Procope de Césarée*, traduite et enrichie d'une notice sur l'auteur, de notes philologiques, géographiques, de la chronologie, de la numismatique du 6e siècle; Paris, 1856, 2 vol. in-8°; 10° *Histoire de Justinien, contenant une introduction, la division de l'empire, les mesures, monnaies, la traduction des Anecdota, et la chronologie de tout ce règne*, Paris, 1856, 2 vol. in-8°. — 11° Droit et législation. *Recueil des lois et ordonnances du royaume;* Paris, 1814-1824, 18 vol. in-8°; 12° *Recueil des anciennes lois françaises;* 420-1789, avec Decrusy, Jourdan et M. Taillandier; Paris, 1822-1828, 30 vol. in-8°. On trouve dans cet ouvrage, outre tous les édits et les ordonnances qui formaient la législation générale du royaume, des textes importants et curieux, jusque-là presque ignorés des légistes, et mis tout à coup, par cette utile publication, à la portée de tous. Elle est devenue une des sources communes de la doctrine du droit et de la jurisprudence, et elle les a enrichis l'une et l'autre en facilitant la comparaison des lois anciennes et des lois modernes. Mais ce qu'il faut surtout signaler dans ce recueil, ce sont les savants prolégomènes par lesquels Isambert a ouvert les tomes 1, 3 et 5. Ces dissertations, qui mettent en lumière les principes de l'ancienne constitution du royaume aux diverses époques de notre histoire, le régime et les pouvoirs des assemblées nationales et des états généraux, sont aussi remarquables par la profonde érudition qu'elles révèlent que par la clarté de leur exposition. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue qu'elles furent publiées en 1822, lorsque les grands travaux qui ont approfondi cette partie de l'histoire n'étaient point encore connus. 13° *Code et législation électorale* (le 1er volume avec Favart), Paris, 1820-1833, 3 vol. in-8°; 14° *Tableau historique des progrès du droit public et du droit des gens*, Paris, 1833, in-8°; 15° *Traité sur la voirie*, Paris, 1825-1832, 3 vol. in-12; 16° de nombreux plaidoyers et mémoires de 1818 à 1830, et notamment : *Mémoires pour les hommes de couleur déportés de la Martinique*, 7 vol. in-8°; — *Procès des arrestations arbitraires* (compte rendu de son procès personnel), 1827, in-8°; 17° *État religieux de la France et séparation de l'Église et de l'État*, Paris, 1843-1844, 2 vol. in-8°; 18° *Manuel du publiciste et de l'homme d'État*, Paris, 1823-1824, 4 vol. in-8°; 19° *Sur la loi salique et la loi des Ripuaires, servant d'introduction à leur traduction par M. Peyré*, 1828, in-8°; 20° *Introduction à l'ouvrage de M. Saintespès Lescot sur les donations et testaments*, 1849; 21° *Lettres* insérées au *Moniteur* (1839) sur la fausseté de la sentence apocryphe de Jésus-Christ, publiée par le journal *le Droit;* 22° de nombreux discours prononcés à la chambre des députés (1830-1848). Il a laissé inédites : 1° une *Histoire des origines du christianisme;* 2° une *Traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe;* 3° une *Traduction des OEuvres de Flavius Josèphe*, avec dissertations chronologiques et géographiques et atlas. H—in, A. M—y et F. H.

ISARN (Abraham), aventurier français, naquit à Castres dans les premières années du 16e siècle, d'un père qui avait une propriété à Lauzerte en Quercy. Il fit ses études à Bordeaux, et y reçut le bonnet de docteur. Rappelé par ses parents, il revenait auprès d'eux, lorsqu'il passa par Montauban, où se trouvait le régiment de Gondrin. Le chef de ce corps lui ayant offert une compagnie de gens de pied, il l'accepta avec beaucoup d'empressement. Renonçant ainsi à la toge pour entrer dans la carrière des armes, il fit partie de l'armée du maréchal de Biron. Ayant eu le malheur de tuer en duel un de ses compagnons d'armes, ce funeste accident le força de quitter le service de France. Il se retira en Flandre, où l'archiduc le combla de ses faveurs; mais cette bonne fortune l'ayant exposé à la jalousie de deux puissants seigneurs, il ne put résister à leurs attaques et demanda son congé. L'archiduc le recommanda à l'empereur Rodolphe, qui lui donna du service. Isarn fut employé dans l'armée de Hongrie, s'y distingua, et par sa valeur mérita la place de gouverneur de Ratisbonne. Mais l'envie vint encore le poursuivre; on découvrit qu'il était protestant, et on le dénonça à l'empereur, qui le congédia. Isarn se rendit en Pologne; n'y trouvant pas d'emploi, il résolut d'aller en Perse, dont le sophi était en guerre avec les Turcs. Ce prince l'accueillit très-bien, et lui donna le commandement d'un corps de cavalerie à la tête duquel Isarn se signala dans plusieurs rencontres. Mais il eut enfin le malheur d'être fait prisonnier. L'empereur de Perse fit des offres inutiles pour obtenir son échange; les Turcs, enchantés de sa bonne mine, de sa haute taille et de son courage, voulurent le garder. Il prit du service parmi eux, embrassa l'islamisme, se maria avec une parente du Grand Seigneur, et devint vice-roi d'Arménie. Après trente années de prospérité, et après avoir acquis des richesses im-

menses, il se rappela sa patrie, sa famille, et dépêcha en France un des soldats qui l'avaient suivi, nommé Falgairas. Cet émissaire, arrivé à Castres, éprouva beaucoup de difficultés vis-à-vis la famille d'Isarn, et ce ne fut que par de vives instances qu'il put déterminer un de ses frères à se rendre auprès du vice-roi d'Arménie. Jean Isarn entreprit ce long voyage, fut comblé d'amitiés par son frère, qui le renvoya dans un vaisseau équipé à ses frais et rempli d'immenses richesses; mais il ne put en profiter, ayant fait naufrage sur les côtes de la Calabre. Abraham Isarn, vice-roi d'Arménie, mourut quelques années après, laissant deux fils, dont l'un fut pacha d'Alep, et l'autre d'une ville considérable. Z.

ISARN (Samuel), né à Castres en 1637, était fils de Jean Isarn, greffier en chef de la chambre de l'édit. Il se lia d'une étroite amitié avec Pélisson, et se rendit à Paris pour le voir en 1652. Introduit par son ami chez mademoiselle de Scudéri, il en devint éperdument amoureux; mais Pélisson, malgré sa laideur, qui, suivant madame de Sévigné, dépassait toute permission, lui fut préféré. Isarn publia, en 1660, un opuscule intitulé *la Pistole parlante*, ou *la Métamorphose d'un louis d'or*; réimprimé sous le titre de *Lettre galante à mademoiselle de Scudéri*, et plus tard encore, sous celui d'*Histoire d'un louis d'or*. L'édition la plus recherchée des amateurs est intitulé *le Louis d'or politique et galant*, Cologne, 1695, in-12. La Monnoye l'a inséré dans le *Recueil de pièces choisies tant en vers qu'en prose*, t. 2, p. 240-272, sous ce titre: *le Louis d'or, à mademoiselle de Scudéri*. Isarn, dans sa pièce, avait fait l'éloge de Mazarin en huit vers. Dans sa réponse, mademoiselle de Scudéri l'exhorte « à faire quelque ouvrage plus « grand à la louange de ceux qu'il a loués en « huit vers seulement. » Cet opuscule, plein de verve et de grâce, lui mérita l'avantage d'être choisi par Colbert pour accompagner en qualité de gouverneur, dans son voyage auprès des cours étrangères, le marquis de Seignelay, son fils. Après avoir rempli cette mission avec autant de talent que de probité, Isarn eut ses entrées à la cour; il en profita, et aurait obtenu de l'avancement, si une mort prématurée n'était venue le frapper. Un laquais de M. de Seignelay ayant emporté par inadvertance la clef de la chambre d'Isarn, celui-ci, qui y était renfermé, s'y trouva mal, ne put appeler du secours, et mourut ainsi misérablement. — Isarn-Grezes, avocat, de la même famille, était membre de l'Académie de Castres et faisait agréablement des vers. On cite de lui: 1° *Elégie sur la mort de Balzac*; 2° *Madrigaux galants*; 3° *Sonnet sur le songe d'un amant favorisé par sa maîtresse*; 4° *Madrigal sur un baiser*; 5° *Vers* sur le poëme de Sarrazin intitulé *La défaite des bouts-rimés*; 6° *Vers mis dans un tronc pour les pauvres, gardé dans une rue par deux demoiselles*. Isarn-Grezes vivait de 1639 à 1699 environ. Z.

ISAURE. *Voyez* Clémence.

ISBRAND. *Voyez* Ides.

ISCANUS (Joseph), poëte latin du 12e siècle, florissait en Angleterre sous les règnes de Henri II, de Richard Ier et de Jean. Le nom d'*Iscanus* fut donné à cet auteur parce qu'il avait été élevé à Isca en Cornouailles: il est aussi quelquefois appelé *Devonius*, à cause qu'il était né dans le Devonshire; et *Excestrensis*, d'Exeter, lieu même de sa naissance. On a dit qu'il fut archevêque de Bordeaux, ce qui est réfuté par les Ste-Marthe dans leur *Gallia christiana*. Mais il était ecclésiastique et moine: il mourut vers 1224. Il est auteur d'un poëme en six chants, *De bello Trojano*, dont il prit probablement l'idée dans l'ouvrage attribué à Darès (*voy.* Darès). Ce poëme fut imprimé pour la première fois à Bâle, en 1541, in-8°, à la suite de la version latine de l'Iliade, par N. Valla et V. Obsopœus. Cette édition est très-fautive. Une autre parut dans la même ville, 1573, in-8°. On reproduisit cet ouvrage dans les éditions grecques et latines d'Homère, données à Bâle, 1583 et 1606, in-fol. Dans toutes ces éditions, le travail d'Iscanus est imprimé sous le nom de *Cornelius Nepos*. Ce fut Dresemius qui restitua ce poëme à son véritable auteur, dans l'édition qu'il en donna avec des notes, Francfort, 1623, in-4°. Jean Morus le fit réimprimer à Londres, 1675, in-8°. Il se trouve dans les éditions de Dictys et de Darès d'Amsterdam, 1702. Iscanus, qui dédia son poëme à Baldwin, archevêque de Cantorbéry, avait laissé d'autres ouvrages, qui sont encore inédits; c'étaient: 1° Une *Antiochéide*, ou la guerre d'Antioche et les exploits de Richard Ier, roi d'Angleterre; 2° Un *Panégyrique à Henri II*; 3° *De l'éducation de Cyrus*; 4° Des *Epigrammes et autres poésies*; 5° Des *Nugæ amatoriæ*. A. B—t.

ISDEGERDE. *Voyez* Iezdedjerd.

ISÉE, célèbre orateur grec, florissait environ 400 ans avant J.-C.: mais ni Plutarque ni Denys d'Halicarnasse, qui d'ailleurs parlent de lui avec détail, n'indiquent les dates de sa naissance et de sa mort. On croit qu'il était né à Chalcis, probablement dans l'île d'Eubée; mais Pope Blount l'appelle *Assyrius*, lui donnant pour patrie Chalcide en Syrie. Après avoir mené une jeunesse assez déréglée, Isée devint ensuite d'une frugalité exemplaire. Formé à l'éloquence par Lysias et Isocrate, il ouvrit lui-même dans Athènes une école qui eut le plus grand succès, et il fut, dit-on, le premier qui donna des noms aux différentes figures de rhétorique. Son style a beaucoup de rapport avec celui de Lysias; il est simple, élégant, mais rempli de force, de manière qu'il a longtemps comme passé en proverbe: *Isæo torrentior*, dit Juvénal (III, 74). On croit que c'est à raison de cette véhémence que Démosthène le prit pour maître préférablement à Isocrate. Le maître ne tarda pas à s'apercevoir combien un tel disciple pouvait lui faire d'honneur. Il quitta son école pour donner des soins particuliers à Démos-

thène; et l'on croit même qu'il eut beaucoup de part aux plaidoyers de celui-ci contre ses tuteurs. Le disciple ne fut pas ingrat, et donna deux mille drachmes à son maître. Isée brillait surtout par la justesse de sa dialectique; et quelques-uns le trouvent supérieur même à Démosthène pour l'éloquence du barreau. Aussi tous ses discours ne sont que des plaidoyers. Denys d'Halicarnasse lui reprochait d'être rusé, insidieux, et de chercher à tromper ses auditeurs. De soixante-quatre discours qu'on lui attribuait, dans le nombre desquels quatorze passaient pour apocryphes du temps de Photius, il ne s'en est retrouvé que dix lors de la renaissance des lettres. Ils n'ont jamais été imprimés séparément. On les trouve dans les diverses éditions des orateurs grecs, Venise, Alde, 1513, in-fol.; Paris, H. Estienne, 1575, in-fol., etc. L'édition la plus estimée est celle de Reiske, Leipsick, 1775, in-8°, t. 7 de ses *Oratorum græcorum monumenta.* On fait peu de cas de la version latine d'Alphonse Miniato, Hanau, 1619, in-8°, réunie avec celles d'Antiphon et d'Andocide. L'abbé Auger a donné de cet orateur une traduction française, Paris, 1783, in-8°; et W. Jones, une version anglaise, enrichie d'un savant commentaire, Londres, 1779, in-4°. On a depuis découvert, dans un manuscrit de la bibliothèque *Lorenziana* du grand-duc de Toscane, un onzième discours d'Isée, Ὑπὲρ τοῦ Μενηκλέους κλήρου (*De Meneclis hæreditate*), et M. Tyrwith en a donné une belle édition à Londres, 1785, in-8°. On trouve dans le quarante-sixième volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions* une bonne dissertation de l'abbé Auger sur des restitutions faites au texte d'un passage d'Isée. — Un autre ISÉE, orateur plus brillant que solide, s'acquit une grande réputation à Rome, où il vint à l'âge de soixante ans, vers l'an 97 de J.-C. (*Voyez* Pline le Jeune, Epist. 3, lib. 3). Z.

ISELIN (JACQUES-CHRISTOPHE), en latin *Iselius*, théologien et philologue célèbre, naquit à Bâle en 1681, d'une famille ancienne, et qui a produit plusieurs hommes de mérite. Ses premières études furent aussi brillantes que rapides; et à l'âge de treize ans il commença à fréquenter les cours de l'Académie. Doué d'une ardeur infatigable pour le travail, il prenait sur son sommeil pour lire les anciens auteurs, et souvent même il passait les nuits dans cet exercice. Il parlait le grec avec tant de facilité que dans un concours public il traduisit dans cette langue, et sans hésitation, les arguments que ses adversaires lui adressaient en latin. Il s'était aussi appliqué à l'étude des langues orientales; et à peine avait-il quitté les bancs, qu'on lui offrit la chaire d'hébreu que la mort de Buxtorf laissait vacante : il la refusa par modestie, et pour satisfaire son désir de voir la France. Iselin, quoique âgé seulement de dix-huit ans, y était déjà connu avantageusement par un poëme latin sur le passage du Rhin; et il y reçut l'accueil le plus flatteur de tous les savants. De retour à Bâle en 1701, il fut promu au saint ministère; et il publia à ce sujet une *Dissertation sur la Babylone de l'Apocalypse*, dans laquelle il essaya de combattre le sentiment de Bossuet, mais avec les égards dus à un si grand homme. Le landgrave de Hesse-Cassel le nomma, en 1705, professeur d'histoire à l'université de Marbourg. Il ne conserva cette place que deux ans, ayant été rappelé à Bâle pour y exercer les mêmes fonctions. Il passa en 1711 à la chaire de théologie, et quelque temps après il fit un voyage à Paris, où le chancelier d'Aguesseau voulut l'engager à se fixer; mais il se rendit aux vœux de ses concitoyens, qui le pressaient de revenir parmi eux. Il se borna dès lors à remplir les devoirs de sa place, et mourut au mois d'avril 1737, âgé seulement de 56 ans. N'ayant point d'enfants, il laissa une grande partie de sa fortune à divers établissements publics de sa ville natale. Iselin a beaucoup écrit, mais sans laisser aucun ouvrage d'une certaine étendue. Il était affable, obligeant, et s'occupait volontiers des recherches que lui demandaient les savants. C'est ainsi qu'il a fourni à Gottl. Corte de nombreuses variantes pour son édition de Salluste, et à Lenfant des matériaux précieux pour son histoire des conciles de Bâle et de Constance. Il avait succédé à Cuper dans la place d'associé étranger de l'Académie des Inscriptions. On trouvera dans la *Bibliothèque germanique*, t. 41, et dans le *Dictionnaire* de Moréri, la liste des ouvrages d'Iselin, parmi lesquels on se contentera de citer : 1° *De Gallis Rhenum transeuntibus, carmen heroïcum*, Bâle, 1696, in-4°. On trouva dans cet essai du feu, du génie, et une latinité assez pure. L'auteur n'avait que quinze ans lorsqu'il publia ce poëme, qui lui a mérité une place dans la *Biblioth. eruditorum præcocium* de Klefeker. 2° *De historicis latinis melioris ævi Dissertatio*, 1697, in-4°. Il avait composé aussi une dissertation sur les poëtes de la même époque; mais elle n'a point été imprimée. 3° *Lettre sur le projet conçu par Tibère de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux de Rome* (Bibl. german., t. 32). Il s'attache à y prouver que ce fait n'est point dénué de vraisemblance, et que l'autorité de Tertullien, qui le rapporte, ne doit point être rejetée trop légèrement. 4° Des *Harangues*, des *Dissertations* sur différents points de l'histoire ecclésiastique, etc., imprimées séparément ou insérées dans des recueils; 5° Des recherches sur l'origine de l'imprimerie, et sur l'année de l'impression du *Decor puellarum* et du *Reformatorium vitæ morumque clericorum*, dans le *Mercure suisse*, mois d'août et de novembre 1734; 6° Un *Discours* latin sur l'utilité des académies et les avantages qu'en retirent les villes où elles sont établies; dans le tome 1er du *Tempe Helvetica*. On peut consulter, pour des détails sur ce philologue, son *Éloge* par de Boze, dans le tome 12 des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions ;* sa vie, en français par Roques dans le *Mercure suisse*, mai 1737; en latin, par Jacq.-Christ. Beck dans le

Tempe Helvetica, t. 3, et enfin le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

ISELIN (Jean-Rodolphe) naquit à Bâle en 1705, et y mourut en 1779. Il se voua à la jurisprudence, et après avoir fait ses études à l'université de sa patrie, il voyagea en France, en Allemagne et en Hollande. L'Académie de Leyde et celle de Gœttingue lui offrirent des chaires qu'il refusa, préférant attendre la faveur du sort, qui distribue les chaires à Bâle, et qui fut longtemps injuste envers lui. Le margrave de Bade le nomma son conseiller aulique en 1736 : plusieurs sociétés de sciences se l'associèrent; enfin, en 1757, il fut désigné professeur en droit à Bâle. Les écrits qu'il a publiés sont la plupart relatifs à l'histoire et à la jurisprudence helvétiques. Il a donné l'édition de la *Chronique suisse de Tschudi*, et en 1738 il a publié la *vie* de Jacq.-Christ. Iselin. U—i.

ISELIN (Isaac), né à Bâle en 1728, y mourut en 1782. Ce fut à sa mère, de la famille des Burkhard, femme aussi vertueuse que spirituelle et sensible, que le jeune Iselin dut son éducation et sa première instruction : ce fut elle qui développa dans le cœur de son enfant cet amour du bien, ce désir d'être utile, ce patriotisme zélé, cette probité à toute épreuve, toutes ces bonnes qualités morales enfin qui ne le quittèrent jamais, et qui ne firent que se fortifier dans l'âge mûr. Les écrivains classiques de l'antiquité, la philosophie de Wolf et la littérature française occupèrent sa jeunesse : il continua ses études à l'université de Gœttingue, et ce furent dès lors les sciences historiques et philosophiques qu'il cultiva de préférence. En 1754, il fit un séjour à Paris; il fréquenta les savants distingués de la capitale, et devint l'ami de madame de Graffigny, avec laquelle il entretint un commerce épistolaire, roulant principalement sur la littérature germanique, alors dans une crise salutaire, à l'époque où commençaient à paraître les meilleurs écrivains qui l'ont illustrée. Deux idées, productrices de systèmes devenus très-célèbres, se répandirent dans ce même temps : l'une fut celle d'une réforme totale de l'éducation, proposée par Basedow; et l'autre, sur laquelle se fondait la théorie des économistes, fut développée par Quesnay. Il y avait trop d'analogie entre ces idées et les principes d'Iselin, pour que son génie ne les embrassât pas avec enthousiasme. Il en devint le défenseur zélé, et c'est à lui qu'elles durent en grande partie le succès qu'elles ont obtenu en Allemagne et en Suisse. Iselin avait désiré la chaire d'histoire à l'université de sa patrie, et il s'était formé des plans pour des travaux étendus dans cette partie : une dissertation qu'il a publiée offre le premier chapitre du *Système de droit public de la confédération suisse*, qu'il se proposait d'écrire. Le sort, qui décide des chaires à Bâle, l'exclut de la place académique, et en fit un greffier. Depuis 1755 il mit au jour un grand nombre d'écrits patriotiques, tendant à des réformes dans les mœurs, dans l'éducation, dans les institutions politiques, dans la législation, etc. Un journal, dont il publia un numéro par mois depuis 1776 (et qui fut depuis sa mort continué par le professeur Becker, à Dresde), sous le titre d'*Ephémérides de l'humanité* (en allemand); et l'*Histoire du genre humain*, qu'il fit paraître en deux volumes, d'abord en 1764, et ensuite dans différentes éditions, doivent être regardés comme les dépôts de ses idées libérales et bienfaisantes. Lié d'amitié avec tout ce qu'il y avait d'hommes distingués en Suisse, il fonda, en 1763, avec trois de ses amis de Zurich, la Société helvétique, qui s'assemblait à Schintznach et à Olten, et qui, destinée à resserrer les liens de la fraternité entre les Suisses, à faire renaître et à propager les vertus de leurs ancêtres, éclairées des lumières du siècle, a fleuri pendant une trentaine d'années. (Voyez l'*Éloge de M. Isaac Iselin* par Salomon Hirzel, Bâle, 1782, en allemand; et l'*Éloge* du même par Schlosser, dans les *Actes de la Société helvétique*, année 1783, aussi en allemand.) U—i.

ISERT (Paul-Erdman), chirurgien allemand, exerçait sa profession à Copenhague, lorsqu'en 1783 il s'embarqua sur un navire destiné pour la côte de Guinée. Le 16 octobre il était sur la rade du fort de Christiansbourg, où il devait donner ses soins à la garnison et aux habitants. Il séjourna près de trois ans dans ce canton, fit quelques excursions dans l'intérieur et le long de la côte jusqu'à Juidah. En 1786 une sœur du roi des Achantins étant venue le consulter sur un mal que ses fétiches n'avaient pu guérir, il l'en délivra, gagna ainsi sa confiance, et lui témoigna le désir de visiter le royaume où elle était née. Lorsqu'elle y fut de retour, elle invita Isert à effectuer son projet. S'étant mis aussitôt en route, il était parvenu au pays d'Aquapim et se préparait à visiter un peu plus loin de riches mines d'or, quand un ordre du gouverneur de Christiansbourg le força de revenir à la côte, où sa présence était nécessaire. Il fut à peine de retour qu'une fièvre bilieuse le réduisit à l'extrémité. Ayant eu le bonheur d'échapper à la mort, il prit en aversion le séjour de l'Afrique, et monta le 7 octobre sur un navire négrier partant pour les Antilles. Pendant la traversée une partie des nègres se révolta, et Isert fut dangereusement blessé. On atterrit à l'île Ste-Croix; le 3 avril 1787 il fit voile, toucha successivement aux îles de St-Eustache, la Guadeloupe, la Martinique, puis revint à Ste-Croix et regagna l'Europe. Il publia la relation de son voyage en 1788, et peu de temps après fut renvoyé en Afrique par le gouvernement danois pour fonder une colonie. Il fixa d'abord son choix sur une grande et belle île, del Rio-Volta, près de Malfy; mais, contrarié par l'opposition des naturels et par les menées sourdes des marchands d'esclaves, il transporta son établissement dans les montagnes d'Aquapim, où les fièvres interrompirent les travaux et

moissonnèrent beaucoup d'ouvriers. Atteint lui-même de la maladie, il mourut en 1789; mais son entreprise fut continuée. On a de lui en allemand : *Voyage en Guinée et aux îles Caraïbes de la Colombie*, Copenhague, 1788, in-8°; réimprimé à Berlin et à Leipsick en 1790. Cette relation a été traduite en danois, en suédois, en hollandais, en français, Paris, 1793, in-8°, fig. Elle se compose d'une suite de lettres adressées par l'auteur à son père et à ses amis. C'est une des meilleures qui aient été publiées dans ces derniers temps sur la côte de Guinée; il y règne peu d'ordre, mais on la lit avec plaisir, car elle est écrite avec un ton de simplicité qui intéresse; elle contient des renseignements importants relatifs à l'histoire naturelle, et des tables météorologiques tenues avec soin de juillet 1783 à juin 1785, ainsi qu'un petit vocabulaire de trois idiomes nègres. Le traducteur français a employé le mot de *Colombine* au lieu de Colombie. Ce qui concerne le second voyage d'Isert est tiré du livre de Monrad, voyageur danois en 1809, et de la *Statistique du Danemarck*, par Thaarup. On est donc surpris de lire dans la relation de Bowdick (*voy.* ce nom) qu'en 1817 on lui dit à la Côte-d'Or que tout ce qui avait été avancé sur ce fait et sur la colonie d'Aquapim n'avait aucune réalité. E—s.

ISHAC (Abou-Yacoub), fils de Honaïn, fut, comme son père, l'un des plus laborieux traducteurs du siècle de Mamoun. Honaïn avait particulièrement traduit des *Traités de médecine*. Ishac s'attacha à la philosophie, et fit passer dans la langue arabe la plupart des ouvrages d'Aristote. Il avait aussi une grande habileté dans la médecine, science sur laquelle il a beaucoup écrit, et il jouit de la faveur des khalifes, auxquels son père fut attaché. Alcasim, vizir de Motedhad-Billah, l'honora d'une telle faveur, qu'il lui confiait ses secrets les plus intimes, et ne se décidait jamais sans avoir pris ses avis. Vers la fin de sa vie il fut attaqué de paralysie, et mourut en 298 ou 299. J—n.

ISIASLAV Ier, ou ISIASLAV *Iaroslavitch* (Démétrius), dixième grand-duc de Russie, avait pour père cet illustre Iaroslav Ier (*voy.* Jaroslaf), auteur du plus ancien code que possèdent les Russes, et beau-père de notre roi de France Henri Ier. Isiaslav était le second de six frères, dont trois devaient successivement occuper le trône : mais, en 1052, la mort de son aîné, Vladimir, lui transféra le séniorat, et en 1054 Iaroslav, un pied dans la tombe, le désigna pour son successeur en présence de ses enfants réunis. Isiaslav à cette époque devait avoir au moins quarante ans. Il avait épousé la sœur de Casimir Ier, roi de Pologne, qui lui même avait pour femme une sœur d'Isiaslav. Son règne, qui embrasse vingt-trois ans, de 1054 à 1077, fut pour la Russie une ère fatale. C'est alors que commencèrent, pour durer sans interruption pendant des siècles, les morcellements de la monarchie en principautés et en apanages qui, combinés avec la loi du séniorat, ne pouvaient qu'engendrer les guerres civiles et l'anarchie. Les dix premières années d'Isiaslav furent assez tranquilles : le partage des États d'Iaroslav s'était opéré paisiblement, et avait assigné à Sviatoslav ou Swientoslav Tchernigov, Mourom, Riaisan, le pays des Viatitches et Tmoutarakan; à Vsévolod Péreiaslav, Rostov, Souzdal, Biélo-Ozero et les côtes du Volga; à Viatcheslav, Smolensk, Vitebsk, Pskov, Kalouga; à Igor, Volodimir, tandis qu'Isiaslav avait pour lot, outre la capitale Kiev, tout le pays entre les Krapaks au sud, la Pologne à l'ouest et la Luthuanie au nord, plus la province de Novgorod. Un sixième prince, Vseslav, fils et successeur de Briaitchislav et représentant d'une ligne aînée de la maison de Rourik, régnait à Polotsk depuis 1044. Isiaslav ne tarda point à subjuguer les Golades, nation Latiche, qui avait ses demeures dans la Galindie, en Prusse. Il réunit ensuite ses forces à celles de Vseslav et de Sviatoslav pour secourir Vsévolod en guerre contre les Torques. La seule nouvelle de leur approche détermina ces barbares à la retraite. En 1057 Viatcheslav mourut : Isiaslav donna Smolensk à Igor. Ce désintéressement, cette application perpétuelle à n'agir que de concert avec ses frères, ne purent empêcher la discorde d'éclater. Isiaslav avait refusé un apanage à Rostislav son neveu, fils de Vladimir, et il le forçait à vivre en simple particulier à Novgorod. Rostislav imagine un jour d'aller surprendre Tmoutarakan et d'en chasser son cousin Gleb, un des fils de Sviatoslav, pour s'en former une principauté; effectivement il s'en empare, et, quoique forcé lui-même un instant à lâcher prise, il revient à la charge et finit par rester maître de la ville et du pays, grâce à la diversion que, peut-être de concert avec lui, l'inquiet et ambitieux Vseslav a faite sur Novgorod. Cette capitale de la Russie du Nord avait été prise et saccagée, ses églises profanées par le pillage, ses habitants livrés aux fers. Isiaslav avec ses frères fond pour se venger sur la principauté de Polotsk : il abandonne Minsk aux flammes, au fer et à la brutalité du soldat; il livre à Vseslav (*voy.* Vzeslas), au milieu de campagnes couvertes de neige, la sanglante bataille du Niémen (3 mars 1067). Chaque armée s'y vante de la victoire, et chaque armée, après les pertes énormes qu'elle a subies, désire la paix : des négociations s'ouvrent; Vseslav, peu défiant, se rend à Smolensk sous la tente d'Isiaslav avec ses deux fils; Isiaslav les déclare tous trois ses prisonniers, les fait conduire à Kiev, et les jette dans une prison. Cette perfidie lui profita peu : assailli l'année suivante par les Polovtses, il fut battu malgré le secours de ses deux frères, Vsévolod et Sviatoslav, à Troubeje, et, de retour à Kiev, il vit les soldats révoltés se réunir sur la place du marché et demander impérieusement des armes pour retourner au combat contre les Polovtses. Isiaslav ne répond que par un refus à ces bandes indisciplinées. Alors éclate un affreux

tumulte : les uns courent à la prison où languit Vseslav pour l'en tirer et le proclamer grand prince ; les autres marchent sur le palais. Isiaslav éperdu ne sait que résoudre : on lui conseille de mettre à mort le prince de Polotsk ; il n'ose. Pendant ce temps le captif reçoit des rebelles le titre de grand prince de Kiev : Isiaslav, abandonné, s'enfuit avec ce qu'il peut emporter de ses richesses, et il court chercher un refuge en Pologne, auprès du roi Boleslas II, son beau-frère. Son palais est mis au pillage, et l'usurpateur vient en habiter les murailles appauvries. Un an se passe ainsi, pendant lequel les Polovtses, aux bords de la Snove, essuient un grave échec de la part de Sviatoslav. Au bout de ce temps Isiaslav revient suivi du brave Boleslas et d'une armée polonaise. Vseslav laisse ces troupes venir jusqu'à Bielgorod avant de sortir de Kiev pour marcher à leur rencontre. Mais quand il est à même de les voir, soit sentiment de son infériorité numérique, soit défiance de la fidélité des Kiéviens, il quitte son camp la nuit et prend furtivement le chemin de sa principauté de Polotsk. A cette nouvelle, Kiev, ne songeant plus qu'à rentrer sous l'obéissance d'Isiaslav, sollicite par des députés la médiation de Sviatoslav et de Vsévolod. Ceux-ci promettent une amnistie au nom de leur frère, qui s'empresse de ratifier leur promesse, mais qui la viole impudemment par le ministère de son fils Mstislav, qu'il envoie provisoirement régler le sort de la capitale reconquise. Mstislav confisque, enferme, aveugle, décapite suivant son plaisir, et fait trembler la ville. Isiaslav et Boleslas y entrent ensuite. Le premier n'avait que le titre de maître ; le maître unique c'était l'avide et lascif Polonais : il fallait entretenir son armée, l'habiller, la solder, la nourrir. Charmé de Kiev, Boleslas songeait, dit-on, à garder cette ville pour lui, et ses soldats la traitaient en pays conquis. En revanche les Kiéviens irrités tuaient secrètement ces insatiables ennemis, et Isiaslav cherchait les moyens de se débarrasser de ses onéreux protecteurs. Bientôt les deux princes se brouillèrent ; Boleslas, en péril dans une ville populeuse qui le haïssait, reprit la route de son pays, et, chemin faisant, assiégea Peremisl, qui lui résista longtemps. Redevenu le maître à Kiev, Isiaslav, probablement à l'instigation de ses frères, voulut tirer vengeance de Vseslav, et, envahissant les États de ce prince, entra en triomphe dans Polotsk, sa capitale, qu'il donna successivement à ses fils, Mstislav et Sviatopolk. Pendant ce temps, Vseslav, dépouillé mais non abattu, faisait comme par le passé une diversion sur Novgorod, que défendait le jeune Gleb de Tmoutarakan. Secondé par les Novgorodiens, qu'épouvantait le souvenir de la tyrannie de Vseslav, Gleb remporta sur le fugitif de Polotsk un avantage qui mit celui-ci dans l'impossibilité de faire le siége de la ville (1071), mais il ne le poursuivit pas, et les hostilités continuèrent, avec des succès variés, sur les bords de la Dvina. Finalement Vseslav reprit ses villes héréditaires, et, quoique battu encore une fois par Isiaslav, obtint de lui un traité qui le reconnaissait prince de Polotsk et de tout le pays qu'il possédait avant la guerre. Ce qui décida Isiaslav à souscrire cette transaction, ce fut sans doute l'absence de Sviatoslav, qui, rappelé par les incursions des Polovtses, alors en train de dévaster les deux rives de la Desna, le laissait isolé en présence de l'ennemi. Cette transaction pourtant déplut au prince de Tchernigov : soit qu'il eût compté que la guerre de Polotsk retiendrait longtemps le grand prince loin de Kiev, et qu'il eût dès lors formé des projets d'usurpation, que l'attaque des Polovtses, en l'appelant au sud, devait lui fournir les moyens d'exécuter, soit qu'il redoutât la vengeance ou l'ambition d'Isiaslav, il prit les armes contre lui, entraîna Vsévolod dans sa rébellion, et bientôt vainqueur, força son frère détrôné pour la seconde fois à fuir de Kiev, de toute la Russie, et à mendier de cour en cour un asile et un appui (1073). Boleslas, dont il vint d'abord solliciter des secours, ne se souvint que de son ingratitude ; il prit la plus grande partie de ses trésors, puis lui défendit de rester en Pologne. L'empereur d'Allemagne Henri IV, auquel il fut ensuite présenté par Dedi, margrave de Saxe, lui témoigna de bienveillantes intentions, sous la condition, disent les historiens allemands, qu'il se reconnaîtrait vassal de l'empire. Mais la protection de Henri se réduisit à une stérile ambassade, que Sviatoslav renvoya comblée de présents, et qui peignit la Russie comme inattaquable. Elle l'eût été en effet, même pour un prince plus habile et plus libre de ses mouvements que Henri ; mais à cette époque, et au moment où commençait la grande querelle des investitures, l'impuissance impériale était encore bien plus frappante. Dans cet abandon, Isiaslav imagina de s'adresser à celui qui semblait le supérieur de Henri lui-même, au pape Grégoire VII, dont les prétentions n'allaient à rien moins qu'à faire du saint-siége la monarchie universelle : il lui députa Sviatopolk son fils. L'illustre pontife saisit avec empressement l'occasion de redresser une injustice et d'étendre le pouvoir de l'Église romaine. Il fit promettre au fils du grand-prince déchu de reconnaître non-seulement l'autorité spirituelle, mais encore la puissance temporelle des papes sur la Russie. La fin de Sviatoslav, qui, dès 1076, mourut à la suite d'une opération chirurgicale, rendit bientôt inutile l'intervention de Grégoire. Isiaslav, qui n'avait pas quitté l'Allemagne, et qui avait pris part à la guerre du duc ou roi de Bohême Vratislas II contre le roi de Pologne Boleslas et le grand prince Sviatoslav de Kiev, guerre entreprise peut-être à sa sollicitation, leva en hâte quelques troupes à son compte et pénétra en Volhynie. Vsévolod vint à sa rencontre, et, au lieu de tenter le sort des combats, déclara lui abandonner sans peine

la grande principauté, pourvu qu'il eût la principauté de Tchernigov, vacante depuis la mort de Sviatoslav, et que Vladimir son fils obtînt celle de Smolensk. Unis dès lors par les liens d'un intérêt commun, Isiaslav et Vsévolod, après avoir juré leur traité, ne s'occupèrent plus que de soumettre toutes les principautés russes à leur domination. Boris, leur neveu (fils de Viatcheslav), s'était mis en possession de la province de Tchernigov : quelques démonstrations de ses deux oncles le déterminèrent à fuir. Gleb étant mort dans les froides contrées de Zavolotchié, Novgorod sa principauté fut donnée à Sviatopolk. Un autre fils d'Isiaslav, Iaropolk, reçut en don celle de Vouichegorod. Celle de Vladimir était aux mains d'un fils de Sviatoslav, Oleg : Isiaslav et Vsévolod l'en dépouillèrent et voulurent qu'il vînt vivre au palais de Tchernigov, où on le combla de caresses, mais où pourtant son sort était celui d'un captif. Enfin, en 1077, le prince de Polotsk vit incendier les faubourgs de sa capitale par Sviatopolk et Vladimir Monomaque (les fils des deux princes dominateurs). Restait la lointaine Tmoutarakan, résidence de Roman, fils de Sviatoslav. Ce prince, qui, à juste titre, s'effrayait de l'accroissement de puissance de ses oncles, allait partout leur cherchant des ennemis. Sa cour fut un champ d'asile pour quiconque les offensait ou les redoutait. Boris son cousin y était déjà; Oleg, son frère, s'étant évadé de Tchernigov, s'y rendit aussi. Tous trois ensemble unissent leurs craintes ou leurs ressentiments, prennent à leur solde les indomptables Polovtses et envahissent la principauté de Tchernigov. Vsévolod, vaincu, se replie auprès d'Isiaslav, et Oleg s'élance en maître dans cette ville qui l'a vu esclave. Mais bientôt à la triple alliance de Tmoutarakan vient s'opposer la quadruple armée de Kiev, Smolensk, Pereiaslavl et Novgorod, que commandent Isiaslav, Vsévolod, Vladimir et Sviatopolk; elle cerne Tchernigov, elle est déjà maîtresse des fortifications extérieures. Alors Oleg et Boris accourent afin de la dégager, la bataille se livre sous les murs de la ville assiégée, les confédérés de Kiev triomphent, mais Isiaslav est mort percé d'un coup de lance (1078). Boris aussi avait payé de sa vie la témérité de son attaque. Le corps d'Isiaslav fut enterré à Kiev, dans l'église Notre-Dame, à côté du monument de St-Vladimir. Il laissait deux fils, Sviatopolk II et Iaropolk : le premier régna vingt ans, de 1093 à 1113; un fils aîné, Mstislav, était mort en 1069 ou 1070. Vsévolod, son frère, lui succéda (1078-1093). C'est sous Isiaslav que fut fondé le célèbre monastère de Petcherski à Kiev. On remarque aussi qu'il rendit le droit de créer le métropolitain de cette ville au patriarche de Constantinople. Enfin il figure comme législateur dans les annales russes. De concert avec ses deux frères, Sviatoslav et Vsévolod, il fit au code d'Iaroslav quelques modifications, et remplaça la peine de mort par des peines pécuniaires. Fut-ce humanité, désir de voir accroître la population ou tendance à enrichir le fisc? C'est ce qu'on ne saurait décider aujourd'hui. P—OT.

ISIASLAV II ou ISIASLAV *Mstislavitch*, dix-neuvième grand-prince de Kiev, était le deuxième fils de Mstislav Vladimirovitch, fils de Monomaque. Son règne fut un des plus agités qu'offrent les annales russes : trois fois chassé, trois fois il fut rétabli, et mourut sur le trône. Les tristes événements de ce règne furent d'ailleurs comme le type de tous ceux qui se succédèrent pendant trois siècles. Il s'était signalé du vivant de son père, en 1127, par sa participation décisive à la guerre contre la principauté de Polotsk : c'est lui qui prit le prince régnant Briatchislav II, petit-fils de ce Vseslav qu'on avait vu en 1077 prétendre au trône de Kiev. Aussi Mstislav lui accorda-t-il pour apanage les principautés de Polotsk et de Minsk (1129). De ce poste avancé, Isiaslav marcha, de concert avec Vsévolod, son frère, contre les Esthoniens et les Tchoudes, pilla beaucoup et tua encore davantage, mais ne fit aucune conquête. En 1132, Iaropolk, son oncle, frère et successeur de Mstislav, lui donna la principauté de Pereiaslavl, arrachée à l'avide lourié de Souzdal, dit Dolgorouki, fils aussi de Monomaque. Mais les habitants de Polotsk se révoltèrent contre Isiaslav pendant son absence et ouvrirent leurs portes à Vassilko, fils de Rogvolod et cousin de Briatchislav, leurs anciens princes. Isiaslav ne put même pas garder sa nouvelle principauté : il fallut en céder moitié à son oncle André; la bataille du Sipoï et le traité de la Libed la rétrécirent encore, et finalement il se vit réduit au district de Minsk. Ce fut bien pis quand l'Olgovitch Vsévolod II devint grand prince de Kiev. Il envoya d'abord ses voiévodes, puis le prince de Galitch, Vladimirko, contre Isiaslav. Heureusement ce dernier eut l'art de s'en faire un ami, et Vsévolod alors conclut la paix avec le prince de Minsk. Secondant sincèrement la politique de Vsévolod, Isiaslav eut part à l'expédition de Pologne qu'occasionnèrent les différends entre Vladislas II et ses frères; il tenta en vain, on doit en convenir, de réconcilier lourié, son oncle, avec le grand-prince, et à l'instar de Vsévolod, qui faisait épouser à son fils Sviatoslav (ou Swientoslav) la fille de Vassilko de Polotsk, donna la main de sa fille à Rogvolod Borissovitch, de la même maison. Mais son amitié pour Vsévolod n'allait pas jusqu'à sacrifier son expectative du titre de grand prince. C'était pourtant ce que Vsévolod voulait qu'on fît en faveur d'Igor, son frère, et il tint pour cela un congrès à Kiev. Isiaslav feignit alors, et, comme tous les autres princes, déclara qu'il renonçait à ses prétentions; mais quand, à la mort de Vsévolod, Igor eut pris la couronne (1146), il revint sur sa parole donnée, jeta en prison l'ambassadeur qui lui notifia l'avénement d'Igor, noua des intelligences avec les Kiéviens, mécontents de l'indolence d'Igor et de la rapacité de ses agents, s'attacha par ses dons ou ses promesses plusieurs

boyards des plus marquants, et, profitant habilement de l'amour des populations pour le nom de Monomaque, rassembla des bandes nombreuses sur le Dniepr et s'avança rapidement vers Kiev. La bataille eut lieu près du tombeau d'Oleg: trahi par Ouleb et d'autres boyards, Igor essaye en vain de se jeter sur Isiaslav; il n'y gagne que la triste gloire d'être pris les armes à la main. Isiaslav l'enferme au couvent de St-Jean, à Pereiaslavl, et entre triomphant à Kiev, où il prend le titre de grand-prince. Mais Igor vivant était un prétexte, un drapeau pour une guerre nouvelle; puis, en droit, d'après la loi du séniorat, le grand-principat appartenait à Viatcheslav, l'aîné des oncles du roi, prince de Tourov, et, à son défaut, à l'ambitieux Iourié. Viatcheslav se révolta le premier; mais battu presque aussitôt par Rostislavde Smolensk, frère d'Isiaslav, il perdit Tourov et n'eut que Peressopnitsa comme dédommagement. Isiaslav parvint ensuite à détacher du parti d'Igor les Davidovitch, princes de Tchernigov; puis il demanda au dernier des fils d'Oleg, Sviatoslav, sa capitale Novgorod-Severski, lui garantissant à ce prix le reste de la Sévérie, pourvu qu'il jurât de ne point tirer l'épée pour Igor. Sviatoslav s'y refusa, et c'était déclarer la guerre au grand-prince. Abandonné des Davidovitch, ses voisins et ses cousins, il invoqua le secours d'Iourié et fit alliance avec les féroces Polovtses, établis au sud entre le Dniepr et le Don; mais ni la horde ni le prince ne parurent assez vite : uni aux Davidovitch et aux Bérendéens, secondé par une diversion de Rostislav de Riaisan sur Souzdal, le fils du grand-prince réduisit Sviatoslav à chercher un asile dans les forêts de Karatchev, d'où bientôt il le poussa sur les confins du pays des Viatitches et de la principauté de Tchernigov, tandis que son père forçait Igor à prendre l'habit monastique dans le couvent de St-Théodore de Kiev. Cependant Sviatoslav reçoit d'Iourié quelques troupes commandées par Gleb louriévitch, et, y joignant sur les bords de l'Oka ses oncles les khans des Polovtses avec leurs hordes et des bandes de Brodnikis (Russes fugitifs habitants des déserts du Don), il désole la portion de la principauté de Smolensk qu'arrose l'Ougra, se venge des Viatitches en soumettant leur pays de Mtsensk à Novgorod-Severski, et fait entrer secrètement dans son alliance les Davidovitch, dont l'inconstance perfide flottait sans cesse d'un parti à l'autre. Ceux-ci tentèrent d'assassiner Isiaslav ou de le livrer à Sviatoslav; mais Ouleb évente leur trahison, et alors ils lèvent le masque et réclament la délivrance d'Igor. Stimulée sous main par quelques agents d'Isiaslav, la populace de Kiev répond à cette demande par le meurtre d'Igor, qu'elle avait égorgé au pied des autels. Isiaslav, toujours absent de sa capitale, feint de déplorer cet attentat; mais, de retour à Kiev, il ne dirige aucune recherche contre les coupables. Cependant cet assassinat ne simplifiait pas les événements, comme il se l'était imaginé. Gleb venait de prendre sans coup férir Koursk et toutes les villes de la Sem. Isiaslav en personne ne parvint qu'à sauver les villes de la Soula et à balancer les efforts des ennemis. Ne pouvant donc vaincre, il fit alliance avec le roi de Hongrie, Geïsa, son beau-frère, tandis que Sviatoslav renouait son union avec le prince de Riaisan et sollicitait d'Iourié un concours plus actif; mais ce prince était alors tout occupé de ses entreprises contre Novgorod. Après beaucoup de dévastations réciproques, Sviatoslav et les Davidôvitch, épuisés, conclurent la paix à Tchernigov, et bientôt formèrent avec Isiaslav et Rostislav, à Gorodets, une ligue contre Iourié. Les Mstislavitch se trouvèrent d'abord très-bien de cette guerre. Novgorod se mit sous la protection du grand-prince. Kiéviens, Smolentchans, habitants de Novgorod, ravagèrent les États d'Iourié, de l'embouchure de la Medveditsa aux environs d'Iaroslav (1149). Attaqué chez lui, Iourié, pour prendre sa revanche, sut faire rompre à Sviatoslav le traité de Tchernigov, et, à la tête de ses troupes et des Polovtses, menaça Pereiaslavl. Isiaslav eut l'imprudence de se laisser amener à une bataille qu'il pouvait éviter et dont Iourié avait besoin, et l'imprudence plus grande encore de prendre la fuite simulée de ce prince pour une déroute réelle et de lancer ses troupes pêle-mêle à sa poursuite. Il fut vaincu; trois jours après l'action, Iourié entrait dans Kiev et partageait entre ses alliés et ses fils les villes dont il était devenu maître. Viatcheslav, son frère, quoique plus âgé, et Vladimirko, prince de Galitch, favorisaient ce nouveau grand-prince. Isiaslav s'était retiré dans sa principauté, à Vladimir de Volhynie. Il appela derechef les Hongrois, et de plus les Bohêmes et les Polonais; soudain les Hongrois parurent au nombre de dix mille. A leur approche, Iourié voulut ruser et obtenir leur renvoi; Vladimirko interposa sa médiation pour faire jurer la paix de Peressopnitsa, qui garantissait à Isiaslav toute la Volhynie moins Loutsk, et donnait le grand-principat à Viatcheslav; mais Iourié, oubliant ce traité, interdit l'entrée de Kiev à Viatcheslav, qu'il envoya dans Vouichégorod. Isiaslav saisit ce prétexte pour reprendre Loutsk, entra dans Peressopnitsa, se réunit aux Bérendéens, et, tandis qu'Iourié fuyait à Gorodets, entra dans Kiev, où Viatcheslav, à la nouvelle de la retraite de son frère, s'était rendu de son côté, mais sans trouver de sympathies. Isiaslav eût pu le priver de la liberté ou de la vie; on le lui conseillait, il s'y refusa; mais il rejeta non moins vigoureusement les prétentions de Viatcheslav à la corégence. Peut-être eût-il mieux fait d'y souscrire, ainsi qu'il le fit un peu plus tard : moins de hauteur eût pu consolider sa restauration. Ses ennemis n'avaient été que surpris, et il y avait encore beaucoup à reconquérir sur eux. Deux fils d'Iourié, Rostislav et André, restaient encore maîtres de Pereiaslavl; Vladimirko de Galitch armait dere-

chef pour Iourié. Les Davidovitch, pour la troisième fois auxiliaires de Sviatoslav et des Souzdaliens, se liguaient avec ces trois princes. Incapable de faire face à la coalition, Isiaslav ne fit plus difficulté d'associer au trône son oncle Viatcheslav, qui vint aussitôt à Kiev, suivi de quelques troupes; mais la réconciliation était tardive et le secours insuffisant. Vladimirko, le plus brave guerrier de l'époque, l'emporta, et la défaite de la Stougna fut une seconde bataille de Pereiaslavl : elle décida sa deuxième expulsion. Poursuivi, mais mollement, par l'ennemi, qui craignait une embuscade, il trouva un refuge à Vladimir, en Volhynie, bien que Vladimirko, en retournant à Galitch, lui prît encore plusieurs villes de cette principauté. Ayant alors en vain demandé la paix à Iourié, il alla lui-même à la cour de Hongrie solliciter de nouveau la puissante protection de Geïsa. Bientôt, en effet, dix mille Madjiares répandus dans l'État de Galitch emportent Sanok, assiégent Peremisl, vendent très-cher la paix à Vladimirko, recouvrent Dorogobouge, enlevé à Isiaslav; puis, donnant le change au prince de Galitch qui les poursuivait, arrivent à marches forcées sur les confins de la principauté de Kiev et s'emparent de Bielgorod. Iourié, qui n'avait rien su des mouvements de son neveu, passe sur une barque à l'autre bord du Dniepr et se retire à Gorodets : Isiaslav prend pour la troisième fois le titre de grand-prince, mais en reconnaissant pour collègue Viatcheslav. Cependant Iourié, à l'aide d'une fausse attaque au gué de Vititchef, repasse le Dniepr près de l'embouchure du Zaroub, puis marche sur Kiev; mais cette fois il est défait totalement près de la Libed et à la porte de Pologne. Dans sa retraite, il manœuvre de manière à se joindre à Vladimirko et tente de prendre Bielgorod. Isiaslav et ses fils le harcèlent avec prudence, le rejettent au delà de la Stougna, le battent encore sur les bords du Rout et rendent impossible la jonction des deux princes. Vladimirko s'était avancé jusqu'à Boujsk; il rétrograda. Assiégé par les Mstislavitch dans Pereiaslavl, Iourié, après avoir recouru à ses ruses habituelles pour obtenir l'interruption des opérations, finit par céder lorsqu'il vit le siége porté devant Gorodets, et que Vladimirko fut rappelé dans ses États par la diversion qu'allait y faire Geïsa, d'accord avec Isiaslav (1152). Celui-ci joignit ensuite ses troupes à celles de Geïsa, et il eut part à la bataille du San, où fut défait Vladimirko. Il crut alors pouvoir revenir à Kiev et y goûter le calme; mais Manuel Comnène, Vladimirko, Sviatoslav et Iourié se liguèrent encore. Vladimirko avait promis par la paix du San ou de Peremisl de rendre au grand-prince de Kiev les villes prises : il n'en tint compte et marcha contre la Volhynie, mais une défaite punit sa perfidie. Sviatoslav vit sa principauté ravagée tant par les Polovtses, ses farouches auxiliaires, que par les Bérendéens et les Torques, soldats des Mstislavitch, fut assiégé dans Novgorod-Severski et conclut la paix. Iourié, après avoir conquis le pays des Viatitches, tenta sans fruit le siége de Tchernigov, tandis que ses alliés les Polovtses se faisaient battre par Mstislav sur l'Orel et la Samara (1153). Bientôt mourut subitement Vladimirko au moment où il se moquait du serment qu'il avait prêté en baisant la croix (« Elle était si petite, disait-il, si petite ! »). On put se livrer à l'espoir d'une paix générale; mais Iaroslav, son fils, suivit ses plans, et il ne reprit le chemin de Galitch qu'après la sanglante et douteuse journée de Trebovl sur le Sereth (1154). Isiaslav allait avoir de nouveau la guerre avec Iourié, lorsqu'il expira le 15 novembre de la même année; il venait d'épouser en secondes noces une princesse abasge. Son successeur immédiat fut Rostislav de Smolensk, son frère fidèle. Les guerres civiles qui ensanglantèrent son règne et que causèrent en partie l'absurde loi du séniorat, en partie le démembrement de l'État en apanages, ne laissèrent jamais à Isiaslav le temps de songer à l'administration et aux affaires intérieures de la Russie, dont la décadence part de cette époque et qui, trois quarts de siècle plus tard, devait subir les fers des Mongols. Cependant, on a remarqué deux faits graves et piquants sous Isiaslav : l'un, c'est que ce prince fit élire, sans aucune participation avec Constantinople, un métropolitain de Kiev; le choix, fait par six évêques sur sept, tomba sur un moine savant et vertueux nommé Clément. On devine qu'Iourié blâma la mesure d'indépendance adoptée par son neveu, et qu'à la lutte si compliquée des Sviatoslavitch et des fils de Monomaque, des Olgovitch et de tant d'autres, s'ajouta un différend religieux. Le second fait, c'est l'essai en Russie de barques à deux gouvernails, pour descendre ou remonter le courant des rivières sans virer de bord. Cette invention, antérieure au 12e siècle, est attribuée à Isiaslav. P—OT.

ISIASLAV III ou ISIASLAV *Davidovitch*, 22e grand-prince de Kiev, avait pour bisaïeul Vladimir Ier, pour aïeul Sviatoslav II, pour père David, prince de Tchernigov. David avait cinq frères, dont Oleg, d'abord prince de Tmoutarakan, lequel ne régna point, légua en mourant ses prétentions à ses quatre fils, Vsévolod, Igor, Gleb, Sviatoslav. David laissa de même quatre fils, Isiaslav, Sviatocha, Vladimir et Rostislav; on les nommait Davidovitch et leurs cousins Olgovitch; ils formaient ensemble une ligue opposée à celle des fils de Monomaque ou petit-fils de Vsévolod Ier, et qui avait sur elle l'avantage de l'âge, ou, comme on dit, du séniorat. C'est donc aux deux branches de la ligue sviatoslavienne que devait appartenir le grand-principat de Kiev, et l'avénement de Mstislav Ier avait été une usurpation sur ces deux branches, comme l'avénement de Vladimir Monomaque une usurpation sur Oleg et David. Il faut en dire autant du court règne d'Iaropolk II (*voy.* JAROPOLK). Dans les guerres civiles que commencèrent alors les Olgovitch et les Mstislavitch, guerres qu'enve-

nimait la politique perfide d'Iourié de Souzdal, toujours allié des fils d'Oleg, les Davidovitch flottèrent souvent d'un parti à l'autre, comme on peut le voir dans l'article qui précède. Isiaslav Davidovitch, devenu prince de Tchernigov par la mort de son oncle Iaroslav, après avoir livré témérairement la bataille de Karatchev à Sviatoslav et l'avoir perdue, ne suivit point l'exemple perfide de ses frères et de ses neveux, qui, peu de temps après la paix de Tchernigov, se déclarèrent contre Isiaslav Mstislavitch (1150). La même année, il combattit sous ses drapeaux à la funeste bataille de Pereiaslavl; il s'y trouvait aussi à l'affaire du Rout, et, comme son frère Vladimir y resta parmi les morts, le grand-prince et Isiaslav Mstislavitch se partagèrent l'héritage, et le second acquit encore un surcroît de territoire (1154). Bientôt après mourut le grand-prince. Isiaslav se rendit aux portes de Kiev afin de répandre des larmes sur la cendre du défunt; mais Viatcheslav et ses boyards ne les lui ouvrirent qu'après l'entrée de Rostislav, qu'ils proclamèrent successeur de son frère. Isiaslav, dans sa mauvaise humeur, renoua ses liaisons avec Iourié et Sviatoslav. Les chances lui furent d'abord peu favorables : Mstislav battit Gleb et les Polovtses à Pereiaslavl, et Rostislav en personne vint mettre le siége devant Tchernigov. Isiaslav alors court se joindre à Gleb au bord du Belouss, dont bientôt les eaux sont rouges du sang des Kiéviens. Ce combat décisif disperse tous les adhérents de Rostislav, qui va cacher sa honte à Smolensk, tandis que Mstislav se sauve à Loutsk et que les Novgorodiens envoient chercher à Souzdal, pour les régir, un autre Mstislav, fils d'Iourié. Enfin Damien, évêque de Kanev, vient, au nom de la ville de Kiev, offrir le diadème à Isiaslav; ce prince l'accepte, quand tout à coup Iourié arrive en personne, déclare qu'à lui seul revient le titre de grand-prince, et renvoie Isiaslav à Tchernigov, en adoucissant toutefois son mécontentement par des paroles flatteuses. En effet, bientôt après il lui céda Kotchesk et donna pour époux à sa fille son fils Gleb. Insensiblement le calme et l'ordre renaquirent en Russie (1155). Mais, deux ans après, les troubles recommencèrent : Isiaslav y fut pour beaucoup. Convoitant toujours la couronne de Kiev, il fit alliance avec Mstislav et Rostislav, et il allait déployer l'étendard de la guerre civile, quand Iourié mourut (1157). Les Kiéviens le reconnurent aussitôt pour maître avec de grands transports de joie. Son premier acte fut d'abandonner sept villes de la principauté de Tchernigov à son oncle Sviatoslav Olgovitch, qui lui-même céda la Sévérie à son neveu Sviatoslav Vsévolodovitch, et de ne garder pour lui que quelques villes, comme Pereiaslavl, Smolensk, Tourov, Gorina, etc.; faute grave à laquelle on attribue souvent la chute de la grande-principauté de Kiev, mais dont on a certes tort de faire exclusivement un reproche à Isiaslav III, qui, au contraire, garda la meilleure partie de la province de Tchernigov. Les vraies causes de la décadence de Kiev furent la multiplicité des guerres civiles, trop infailliblement amenées par la loi du séniorat et la position centrale d'une ville ouverte à toutes les incursions des Polotchans, des Polovtses, des Souzdaliens, des Galiciens, des Madjiares, des Polonais et des Bohêmes. Isiaslav ne fut que deux ans sur le trône. Ayant voulu ravir Tourov à Iourié Iaroslavitch, petit-fils de Sviatopol Ier, pour la donner à Vladimir Mstislavitch, il fut forcé, lui et ses nombreux alliés, de lever le siége après deux mois et demi de travaux. Il se brouilla ensuite avec le prince de Galitch, Iaroslav, fils de Vladimirko, lequel réclamait un sien cousin fugitif, nommé Ivan Berladnik. Isiaslav, avec autant de noblesse que de politique, refusa de le livrer; mais, peu de temps après, Berladnik se rendit en Gallicie pour s'y former un parti; Isiaslav, qui eût voulu l'avoir sous sa main, se mit à vouloir à son tour qu'Iaroslav le lui remît. Les deux princes en vinrent aux prises dans les environs de Bielgorod. Isiaslav avait pour lui le nombre; mais ses Bérendéens et ses Torques, qui formaient plus de vingt mille hommes, le trahirent; il s'enfuit au delà du Dniepr, dans la principauté de Soja, et, pour se venger de Sviatoslav, dont la neutralité avait causé son désastre, il conquit le pays des Viatitches, infesta les environs de Koursk, et, aidé des Polovtses, il fit le siége de Tchernigov. Repoussé par les troupes de Rostislav, redevenu grand-prince, il chercha un refuge dans les déserts des Polovtses, reparut bientôt avec ces bandes de barbares au delà de la Desna, dès que les auxiliaires serviens se furent éloignés, et fut encore chassé par ces fidèles amis de Sviatoslav et poursuivi jusqu'à sa frontière. On assiégea même Vir, sa place principale; mais Ivan Berladnik en fit lever le siége (1159). Tentant alors la fortune par d'autres voies, il tâcha de se faire un ami du puissant André Iouriévitch de Vladimir de Souzdal, et de le déterminer à marcher contre la Russie occidentale. La complaisance d'André n'alla que jusqu'à donner sa fille au neveu d'Isiaslav et à se servir de sa coopération pour assujettir Novgorod-la-Grande (1160). Isiaslav alors s'unit de nouveau avec les khans des Polovtses, entraîna le prince Oleg Sviatoslavitch, puis Sviatoslav lui-même dans ses projets, et envahit deux fois l'État de Kiev (1160-1161). Sa seconde invasion fut d'abord heureuse : vainqueur à Podol, il entra dans Kiev; mais il fit ensuite un mois durant et sans aucun progrès le siége de Bielgorod, le leva précipitamment à la nouvelle de l'arrivée des ennemis, et périt d'un coup de sabre sur la tête dans la retraite, qui ne fut plus qu'une déroute. P—OT.

ISIDORE, né à Charax, près de l'embouchure du Tigre, nous a laissé, sous le titre de *Stathmes Parthiques*, un court itinéraire du pays des Parthes. Ce mot *Stathme*, que les géographes latins traduisent par *Mansio*, désigne les gîtes, les caravansérails qui se trouvaient sur les routes de dis-

tance en distance. L'ouvrage est presque borné à l'indication de ces lieux de repos. Mais ce qui nous reste aujourd'hui n'est certainement que l'abrégé d'un livre plus étendu, plus détaillé, plus historique, en un mot d'une véritable périégèse de la Parthie. Ce qui le prouve, c'est que quelques auteurs anciens ont emprunté à l'Itinéraire d'Isidore des faits que nous n'y retrouvons pas. Quoique sec et décharné, cet extrait a une grande importance. On chercherait vainement ailleurs une nomenclature exacte des dix-huit provinces dont la Parthie était composée au premier siècle de notre ère; car c'est à cette époque que les calculs les plus exacts placent Isidore. La première édition des *Stathmes Parthiques* est due à Hœschelius, qui les a insérés dans son recueil de *Géographes grecs;* ils ont reparu dans le second volume des *Petits Géographes grecs* de Hudson. Le texte est assez altéré et les manuscrits sont fort rares. Les variantes qu'a publiées l'éditeur des *Lettres* de Holstenius (p. 67) ne seront pas d'un grand secours, mais il n'a pourtant pas eu tort de les donner : en ce genre de critique, rien n'est à négliger. Il faut lire sur Isidore de Charax une *Dissertation* de Dodwell, jointe à l'édition de Hudson, et un excellent mémoire de M. de Sainte-Croix dans le cinquantième volume de l'Académie des belles-lettres. B—ss.

ISIDORE (Saint) de Péluse était originaire d'Alexandrie, et, suivant toutes les apparences, il y naquit au milieu du 4e siècle. Son surnom lui vient du long séjour qu'il fit près de Péluse. Le Ménologe des Grecs le fait descendre d'une famille considérable par ses richesses, par les distinctions dont elle jouissait dans le monde et dans l'Église, mais plus remarquable encore par sa piété. Quelque grands que fussent les avantages qu'il pouvait se promettre par son rare savoir et par la noblesse de son extraction, il quitta tout pour se retirer sur une montagne voisine de la ville de Péluse; il embrassa la vie monastique et se rendit illustre parmi les plus saints solitaires. Il se bornait au strict nécessaire, et encore le recevait-il de la charité d'autrui. On sait qu'il fut élevé à la prêtrise, et quelques écrivains lui donnent le titre d'abbé du monastère de Péluse. Il protégea l'innocence dans le malheur; il s'opposa au vice puissant avec un zèle qu'il est plus facile de louer que d'imiter. Sa générosité lui suscita des ennemis qui le persécutèrent, mais ne le firent point changer de conduite. Les principes qu'il professe à cet égard dans ses *Lettres* sont admirables. Il ne brave pas ses oppresseurs, il ne les flatte pas non plus; c'est le vrai disciple de l'Évangile, qui ne fait acception de personne quand il s'agit de la vérité, et qui ne s'écarte jamais de la sagesse et de la modération. Il fut lié avec les principaux personnages de son temps, avec St-Cyrille d'Alexandrie, qu'il reprit cependant en quelques occasions, avec St-Jean Chrysostome, dont il élève l'éloquence au-dessus de ce que le paganisme avait de plus illustre, et dont il se porte le défenseur auprès de ses plus ardents adversaires. Il contribua puissamment à réconcilier avec le saint-siége et les patriarches de Constantinople et d'Alexandrie Jean d'Antioche et ses suffragants, qui n'avaient point reçu le concile d'Éphèse. L'eutychianisme trouva dans St-Isidore un vigoureux athlète qui ne cessa de le combattre jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 450. Ses *Lettres*, au nombre de deux mille cent soixante-douze, ont été recueillies par André Schott en un volume in-folio, grec et latin, Paris, 1638. Elles sont divisées en cinq livres, dont les trois premiers ont été traduits en latin par Jacq. de Billy, le quatrième par Rittershusius et le cinquième par A. Schott. Quoique très-courtes, elles sont remplies d'excellentes instructions. Le style en est si pur et si élégant que Possevin voulait qu'on s'en servît dans les classes pour apprendre la langue grecque aux jeunes gens. L'Écriture sainte y est parfaitement expliquée, au jugement de Richard Simon. Les anciens et les modernes, les catholiques et les protestants, s'accordent à louer la piété qui y règne et la variété des connaissances qu'elles renferment. Chr.-Aug. Heumann a publié en 1737, à Gœttingue, une *Dissertation* dans laquelle il s'efforce de prouver que la plupart des lettres attribuées à St-Isidore sont supposées. L—b—e et W—s.

ISIDORE (Saint), d'Alexandrie, né en Égypte vers l'an 318, passa les premières années de sa jeunesse parmi les solitaires de la Thébaïde, vivant comme eux du travail de ses mains, et partageant le reste de son temps entre la prière et l'étude des lettres sacrées. St-Athanase, patriarche d'Alexandrie, l'ayant ordonné prêtre, lui confia la direction d'un hospice établi pour les pauvres étrangers; et c'est de là que lui vient le surnom d'*Hospitalier*. Il accompagna le saint prélat dans son voyage à Rome, et défendit sa mémoire, outragée par les ariens, avec un zèle qui excita la colère de Lucius, son indigne successeur. Il se déroba aux effets du ressentiment de ce dernier en se retirant dans le désert de Nitrie; mais il en fut rappelée par Théophile, successeur de Lucius, qui lui témoigna d'abord beaucoup de bienveillance, et voulut même l'élever sur le siége de Constantinople. Mais Isidore, ayant reçu d'une veuve mille pièces d'or, sous la condition d'en acheter secrètement des habits à de pauvres femmes, Théophile, irrité qu'il eût employé cette somme sans son consentement, changea l'affection qu'il lui portait en haine, et voulut lui faire perdre l'estime publique : il crut en avoir trouvé le moyen en produisant contre lui un mémoire dans lequel il l'accusait d'un crime horrible. Isidore se justifia facilement; mais, obligé de sortir d'Alexandrie, il se retira encore une fois dans le désert de Nitrie. L'implacable Théophile obtint un ordre qui le contraignit de quitter l'Égypte avec les solitaires qui l'avaient reçu : Isidore chercha un asile dans la Palestine, où

Théophile le poursuivit encore; et enfin il se réfugia à Constantinople. St-Chrysostome, en s'efforçant de le réconcilier avec Théophile, s'attira la haine du patriarche. Isidore, consumé de chagrin, mourut à Constantinople, à l'âge de 85 ans, en 404, le 15 janvier, jour où l'Église d'Orient célèbre sa fête. Pallade a commencé son *Histoire Lausiaque* par la Vie de St-Isidore. W—s.

ISIDORE (Saint-) de Séville, l'une des principales lumières de l'Église d'Espagne, naquit vers l'an 570 à Carthagène, dont Sévérien, son père, était gouverneur. Il était frère de St-Léandre, archevêque de Séville; de St-Fulgence, évêque d'Ecija, et de Ste-Florentine. Il se consacra dès sa jeunesse au service des autels, et se prépara aux fonctions du saint ministère par une grande application à l'étude et aux exercices de piété. Il travailla de concert avec St-Léandre à la conversion des Visigoths, infectés de l'hérésie arienne, et obtint beaucoup de succès. Son zèle ne se refroidit point après la mort de son frère; et il continua de remporter des victoires sur l'erreur sous plusieurs rois consécutifs, qui le protégeaient. En 600 ou 601, il monta sur le siége de Séville, que St-Léandre avait laissé vacant. Il fut, dans l'Église d'Espagne, le restaurateur de la discipline et le modèle du clergé. Il ne s'y tint aucun concile dont il ne fût l'âme et le président. Ses collègues lui déférèrent cet honneur par la haute estime qu'ils avaient pour ses éminentes qualités, quoiqu'il ne fût pas décoré de la dignité de primat, et que ce titre appartînt à l'archevêque de Tolède. Le cardinal d'Aguirre observe qu'on peut regarder les décisions qui furent portées à cette époque dans l'Église d'Espagne comme l'ouvrage de St-Isidore, et comme des monuments incontestables de son savoir et de son zèle. Au concile de Séville, en 619, il eut la gloire de ramener à l'unité un évêque de la secte des Acéphales, autant par sa douceur que par son éloquence. Il fut lié avec St-Grégoire le Grand, qu'il consultait souvent, et par lequel il était lui-même consulté. Lorsqu'il se sentit près de sa fin, après environ trente-six ans d'épiscopat, il se fit conduire à l'église, où, après avoir satisfait aux devoirs de la religion, en présence de deux évêques, il remit à ses débiteurs ce qui lui était dû, exhorta son peuple à la charité, fit distribuer aux pauvres tout ce qui lui restait d'argent, et retourna dans sa maison, où il mourut, l'an 636 de J.-C., le 4 d'avril, jour où l'Église célèbre sa fête. Il savait le grec, le latin et l'hébreu : son érudition était immense; mais il n'avait pas autant de goût et de jugement. Le huitième concile de Tolède, tenu en 650, l'appelle *le docteur excellent, la gloire de l'Église catholique, le plus savant homme qui eût paru pour éclairer les derniers siècles, et dont on ne doit prononcer le nom qu'avec respect.* Nous avons de St-Isidore : 1° Une *Chronique*, qui commence à la création du monde et finit l'an de J.-C. 626; 2° l'*Histoire des rois Goths, Vandales et Suèves*, que le P. Florès a publiée en entier dans sa *España sagrada;* 3° vingt livres d'*Étymologies*, retouchés et mis en ordre par son disciple Braulion, évêque de Saragosse. C'est une espèce d'encyclopédie, qui renferme en substance tout ce qui composait l'érudition dans le 7e siècle. Ce curieux recueil a été souvent imprimé dans le 15e siècle : la première édition avec date est celle d'Augsbourg, 1472, in-fol. Denis Godefroy l'a inséré dans ses *Auctores latinæ linguæ*. 4° Un *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, dont le P. Florès a donné une bonne édition (*voy.* Ildefonse); 5° un *Livre de la vie et de la mort des saints de l'un et de l'autre Testament;* 6° deux livres des *Offices divins ou ecclésiastiques;* ouvrage très-utile pour connaître les rites de ce temps-là : il se trouve dans la collection intitulée *De divinis catholicæ Ecclesiæ officiis ac ministeriis*, etc., Cologne, 1568, in-fol.; 7° une *Règle pour les moines de la province Bétique*, en vingt-quatre chapitres, imprimée dans le *Codex regularum*, Paris, 1663, in-4°, et plusieurs lettres; 8° divers traités de morale, où règnent beaucoup d'onction et une piété qui touche et qui attendrit; 9° des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, dont quelques-uns seulement ont été imprimés. Des critiques lui reprochent de s'être perdu fréquemment dans des raffinements spirituels et des digressions allégoriques. 10° Trois livres de *Sentences ou d'opinions*, qui ne sont qu'un recueil de sentiments théologiques, puisés dans les écrits des anciens docteurs, et surtout de St-Grégoire le Grand; 11° des ouvrages de grammaire et de controverse, remplis d'érudition; 12° un livre *De la nature des choses*, adressé à Sisebut, roi des Goths. Quelques-uns de ces ouvrages, mais incorrects et mutilés, ont été recueillis par dom Jacques Dubreul, bénédictin, 1601, in-fol., à Paris; et à Cologne, 1617. On en a donné une excellente édition, en 2 volumes in-fol., à Madrid, 1778; et l'on estime aussi celle que Fauste Arevali a donnée à Rome, 1797-1803, en 7 volumes in-4°. La liturgie mozarabe ou mixtarabe doit son origine principalement à St-Isidore, qui y mit la dernière main après la mort de St-Léandre. Le missel a été imprimé à Tolède, par les soins d'Alphonse Ortiz, en 1500, in-fol.; et le bréviaire en 1502, dans la même ville, aussi in-fol. (Debure, *Bibliographie instructive*). Le savant M. de la Serna-Santander, dans le catalogue des livres de sa bibliothèque, publié en 1799, t. 1er, p. 72, fait mention d'une collection des canons par St-Isidore, dont voici le titre : *Vera et genuina collectio veterum canonum Ecclesiæ Hispanicæ, a divo Isidoro hispalensi metropolitano, adornata, et ad Mss. Codd. venerandæ antiquitatis fidem exacta et castigata, studio et opera Andreæ Burriel, societatis Jesu theologi*, 4 vol. in-fol. Et il ajoute : « Ms. infiniment « précieux, copié et collationné, avec les variantes « en marge, sur plusieurs vieux Mss. sur vélin, « des 9e, 10e et 11e siècles, conservés dans les « archives des églises de Tolède, de Girone et

« d'Urgel, ainsi que dans les bibliothèques royales « de Madrid et de l'Escurial. Il renferme le corps « canonique ou la vraie collection de canons ré- « digée par St-Isidore, archevêque de Séville, par « laquelle s'est gouvernée invariablement l'Église « d'Espagne jusque vers la fin du 12e siècle. Cette « collection est la plus pure, la plus ample et la « mieux ordonnée qui ait jamais existé dans au- « cune des églises d'Orient et d'Occident. Il ne « faut pas confondre cet ouvrage avec la trop « fameuse collection de canons forgée vers la fin « du 8e siècle, dans l'empire franco-gallican, « connue sous le nom de Collection de *Isidorus « Mercator.* » Les circonstances ne permirent pas à M. de la Serna-Santander de réaliser le projet qu'il avait formé de publier cette collection. Il avait déjà préparé la préface, qu'il fit imprimer, en 1803, dans un *Supplément au Catalogue de ses livres :* elle contient cent quatorze pages in-8° et peut servir à donner une juste idée de l'excellence de la collection de St-Isidore. Il serait à désirer qu'on la donnât au public. L—B—E.

ISIDORE (Saint), évêque de Cordoue, florissait, à ce qu'on croit, vers la fin du 4e siècle. L'auteur de la chronique de Flav. Dexter prétend que deux évêques de ce même nom ont occupé le siége de Cordoue dans un assez court espace de temps; mais Sigebert de Gemblours et Trithème n'en font qu'un seul personnage, auquel ils attribuent : *Commentaria in* IV *libros Regum; et Allegoriæ in libros utriusque Testamenti.* De savants critiques espagnols penchent à croire que ces deux ouvrages sont d'Isidore de Séville. Le faux Dexter attribue encore à Isidore l'ancien une *Continuation* de la Chronique de St-Jérôme, depuis le premier consulat de Théodose; et à Isidore le jeune un *Commentaire* sur l'Évangile de St-Luc; mais Nicolas Antonio ayant démontré, dans sa *Bibliothèque espagnole*, qu'il n'y a jamais eu d'évêque de Cordoue nommé Isidore, toutes les allégations du faux Dexter tombent d'elles-mêmes; et l'existence de l'écrivain qui fait le sujet de cet article devient un problème dont, heureusement, la solution est trop peu importante pour qu'il soit nécessaire de la chercher. W—s.

ISIDORE *Mercator*, ou *Peccator*, surnom adopté par plusieurs cénobites, florissait, dit-on, vers la fin du 8e siècle. On lui a longtemps attribué un recueil de décrétales, dans lequel on a inséré des lettres supposées de presque tous les papes qui se sont succédé depuis St-Clément jusqu'à St-Grégoire le Grand. On croyait que ce recueil avait été apporté d'Espagne en France en 811 par Riculphe, archevêque de Mayence, et que de là il s'en était répandu des copies dans le reste de l'Europe : mais la Serna-Santander a démontré que Riculphe n'avait pu apporter d'Espagne que le livre des canons authentiques recueillis par St-Isidore de Séville, le seul dont les bibliothèques possèdent des manuscrits; et que ce prélat, par un zèle mal entendu, y ajouta les nouvelles pièces. Quoique la fausseté de plusieurs de ces lettres fût évidente, la science de la critique était alors si peu avancée que les plus savants hommes y furent trompés : quelques papes en profitèrent pour étendre leur pouvoir temporel; et leurs successeurs, ajoute Fleury, trouvant l'autorité des fausses décrétales tellement établie que personne ne songeait plus à la contester, se crurent obligés en conscience de soutenir les maximes qu'ils y lisaient, persuadés que c'était la plus pure discipline des temps apostoliques et de l'âge d'or du christianisme. Les principaux points établis par les fausses décrétales sont : « Que le pape doit « autoriser la tenue des conciles; qu'il est en dé- « finitif le seul juge des évêques; qu'il a seul le « droit de les transférer d'un siége à un autre, et « d'ériger de nouveaux évêchés, et enfin qu'il peut « réformer les décisions rendues par un tribunal, « soit ecclésiastique, soit civil, dans quelque « cause que ce soit. » Un grand nombre d'écrivains de toutes les communions chrétiennes se sont attachés à réfuter ces pernicieuses maximes; on se contentera de citer les cardinaux de Cusa, Baronius, Bellarmin, Bona, Ant. Augustin, David Blondel dans son livre intitulé *Pseudo-Isidorus et Turrianus vapulantes*, Genève, 1628, in-4°, et enfin le pieux et savant Fleury dans son quatrième *Discours sur l'histoire ecclésiastique*. Les fausses *Décrétales* ont été imprimées pour la première fois par Jacques Merlin, Paris, 1524, in-fol.; mais elles se trouvaient pour la plupart dans le *Décret* de Gratien, qui forme la première partie du corps de droit canonique (*voy.* Gratien). Dom Ceillier en a donné une analyse très-étendue dans le tome 8 de l'*Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*. W—s.

ISIDORE, archevêque de Thessalonique, était un théologien très-versé dans les lettres grecques et latines. Vers l'an 1435, il vint à Rome, où il gagna les bonnes grâces du pape Eugène IV. Étant recommandé à Jean Paléologue et à Joseph, patriarche de Constantinople, il fut nommé et consacré patriarche de Kiev et métropolitain de l'Église russe. Jean Paléologue se disposait alors à aller avec les évêques grecs au concile indiqué par le pape. Isidore se rendit à Moscou, afin de porter le grand-duc de Russie et l'Église russe à favoriser le projet d'union entre l'Église latine et l'Église grecque. Il fut reçu par Wassili II, dit l'Aveugle, avec les démonstrations les plus flatteuses d'estime et de considération. Le 8 septembre 1437, il prit congé du grand-duc pour aller en Italie avec quelques évêques et une suite de deux cents chevaux. Il passa par Novgorod, Dorpat, Riga, Lubeck, Lunebourg, Brunswick, Leipsick, Erfurt, Bamberg, Nuremberg, Augsbourg, le Tyrol et Venise. Les Russes qui l'accompagnaient, abrutis sous le joug de l'ignorance, ne pouvaient, en traversant l'Allemagne et l'Italie, assez admirer les villes florissantes, les édifices somptueux, les jardins et les aqueducs, qu'ils re-

gardèrent comme *des rivières lancées par la main de l'homme.* En Allemagne, Erfurt leur parut la ville la plus riche, la plus commerçante. Le 18 août 1438, Isidore arriva à Ferrare, où cet illustre chef de l'Église russe était impatiemment attendu par le pape Eugène IV et par l'empereur Jean Paléologue. Dans le lieu des séances, on lui avait laissé un siége vide jusqu'au moment de son arrivée. Uni de sentiment et d'opinion avec le célèbre Bessarion, il concourut comme lui, loyalement et efficacement, à l'union des deux Églises. Dans les conférences qui se tenaient parmi les évêques grecs, il cherchait à dissiper les préventions et à éclaircir les difficultés; d'un autre côté il se plaçait entre les siens et les Latins, quand il voyait que ceux-ci poussaient trop loin leur prétention. Le décret d'union ayant été signé, Bessarion et Isidore, qui tous les deux avaient le plus puissamment concouru à la grande œuvre, reçurent le chapeau de cardinal le 6 septembre 1439. Isidore partit de Florence, avec le titre de légat apostolique pour les pays septentrionaux. Ayant traversé la Dalmatie et la Croatie, il écrivit de Bude, capitale de la basse Hongrie, aux fidèles soumis à sa juridiction, en Lithuanie, en Russie et en Livonie, une lettre pastorale dans laquelle il leur annonça ce qui avait été décidé à Florence. Il se hâta de se rendre à Kiev, et en 1440 il arriva à Moscou, où il remit au grand-duc les lettres dont le pape l'avait chargé. Ayant fait son entrée dans l'église de Notre-Dame du Kremlin, précédé de la croix latine comme légat apostolique, après l'office divin il fit lire l'acte d'union conclu au concile de Florence, signé par l'empereur et les évêques d'Orient. Mais l'heure d'un aussi grand événement n'était pas encore venue. Le grand-duc Wassili, poussé par son clergé, fit condamner le décret d'union; Isidore fut enfermé dans un monastère où il dut être retenu prisonnier jusqu'à ce qu'il eût formellement renoncé à toute communion avec l'Église romaine. Ce prélat, s'étant échappé de prison, s'enfuit à Rome. Wassili, de concert avec les évêques russes, nomma Jonas, évêque de Rezan, métropolitain de l'Église russe, et en 1443 il envoya à Constantinople un ambassadeur pour se plaindre près de l'empereur Jean Paléologue de ce qu'il avait nommé Isidore. Les circonstances n'ayant point permis à ce député de remplir sa mission, Jonas prit le titre de métropolitain de l'Église russe, sans attendre, ainsi que cela s'était fait jusqu'alors, qu'il eût été confirmé et consacré par le patriarche de Constantinople. Quant aux églises de la Russie méridionale, elles reçurent pour métropolitain un disciple d'Isidore, qui était sorti de Moscou avec lui, et, depuis cette époque, elles sont restées unies au rite latin. Ces églises sont celles de Briansk, de Smolensk, de Premysl, de Tourow, de Luck, de Vladimir, de Polotsk, de Kuhlm et de Halitz. Le cardinal Isidore, étant arrivé à Rome, fut envoyé par le pape Nicolas à Constantinople (1451), pour ramener les évêques et tous les ecclésiastiques grecs qui étaient contraires à l'union. Le légat fut bien accueilli par l'empereur Constantin Paléologue, près duquel il resta jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. Voyant les malheurs qui allaient fondre sur cette ville, et voulant s'y soustraire, il prit de mauvais habits et se rendit à Péra. Chalcondyle assure qu'il y fut vendu, mais qu'il réussit encore à s'enfuir dans le Péloponèse. Æneas Sylvius dit qu'ayant trouvé parmi les morts un homme de sa taille, il le revêtit de ses habits de cardinal, qu'il laissa près de lui son chapeau rouge, et que les Turcs ayant coupé la tête à cet homme la portèrent en triomphe, couverte du chapeau de cardinal. Il paraît qu'Isidore, s'étant racheté à Péra pour cinquante ducats, alla en Asie sur une galère turque, feignant d'être un prisonnier qui cherchait ses enfants faits captifs dans le siége de Constantinople, afin de les racheter, et que, de Chio passant par Candie, il arriva heureusement à Rome. G—Y.

ISLA (Jean), jésuite espagnol, naquit à Ségovie en avril 1714 (1). Il occupa plusieurs chaires dans les couvents de son ordre, et se distingua surtout par la prédication. Le père Isla, avec une profonde érudition dans les lettres divines et humaines, avait beaucoup d'esprit et de goût, un tact fin, et un caractère très-enjoué, qui pouvait lui mériter le surnom de Rabelais espagnol, aux expressions licencieuses près, dont ses ouvrages sont exempts. Le premier qu'il publia dans ce genre fut à l'occasion des fêtes par lesquelles les Navarrais venaient de célébrer l'avénement de Ferdinand VI au trône, en 1746. Ils étaient si contents de ce qu'ils avaient fait dans cette circonstance, qu'ils appelaient ce jour *el dia grande,* le jour mémorable. Le père Isla voulut mortifier leur vanité, et à cet effet publia un récit de ces mêmes fêtes, sous ce titre : 1° *El Dia grande de Navarra,* Madrid, 1746, in-8°. Cette satire est si fine, si gaie et si délicate, que les Navarrais en furent d'abord complétement les dupes; et les principaux de la province envoyèrent à l'auteur des présents et des remercîments pour lui témoigner leur reconnaissance de ce qu'il avait fait connaître à toute l'Espagne ce *grand jour* qui les rendait si fiers. Quand ils s'aperçurent qu'ils avaient été joués, ils cherchèrent, mais en vain, à faire supprimer l'ouvrage. Sans s'écarter de son sujet, le père Isla y donne des notices aussi curieuses qu'exactes de l'origine et du perfectionnement de tous les instruments des anciens, comme la lyre, le sistre, les crotales, etc., ainsi que de leur musique et de leurs différentes fêtes. Pendant ce temps, il voyait avec douleur que la chaire sacrée avait perdu en Espagne toute sa première splendeur. En effet, le *gongorisme,*

(1) Ou, selon Feller, en 1703, à Villavidane, dans le royaume de Léon.

chassé de toutes parts, semblait avoir trouvé un asile parmi les prédicateurs et dans les couvents, où était en vogue le style précieux et enflé (*estilo culto*). Ils s'étudiaient à faire des périodes retentissantes, qui ressemblaient assez à des vers lyriques, et à rassembler des mots pompeux, construits, la plupart, sur le modèle de la langue latine. Ils se plaisaient à détourner le sens de l'Écriture pour l'accommoder à leur sujet, ne dédaignant pas d'y mêler les pointes, les jeux de mots, et tout ce qu'ils connaissaient de l'ancienne mythologie. Indigné de cette dégradation scandaleuse, le père Isla essaya de la combattre en la rendant ridicule; et il y réussit complétement dans son fameux roman intitulé 2° *Vida de fray Gerundio de Campazas*, Madrid, 1758, 3 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimé. Le frère Gerundio, héros du roman, est fils d'un riche laboureur de Campazas, grand ami des moines et surtout de leurs prédications. Le laboureur, voulant consacrer son fils au cloître, lui fait donner une éducation conforme aux idées qu'il a reçues de ces hommes qu'il admirait. Cette éducation absurde et la fausse méthode d'enseignement que Gerundio adopte dans la suite d'après les mauvais exemples et les mauvais conseils le placent enfin au rang des prédicateurs à la mode. C'est alors que l'auteur fait sentir, de la manière la plus plaisante, et en même temps la plus instructive, tout le ridicule qu'il s'est proposé de combattre. Ce livre, amusant d'un bout à l'autre, où les caractères sont tracés de main de maître, et qui est toujours petillant d'esprit, ne brille pas moins par l'érudition que l'auteur sait placer très à propos dans la bouche d'un des supérieurs de frère Gerundio, qui cherche en vain à le retirer du chemin où l'égare son ignorance. Dans le cours de l'ouvrage, le père Isla n'oublie pas de lancer des traits contre la philosophie qui commençait à être de mode en France et en Angleterre. Il est cependant assez juste pour ne pas confondre la véritable philosophie avec celle qui n'est souvent que le voile de l'impiété ou de la prévention. Ce livre ne pouvait manquer de susciter au père Isla de puissants ennemis. Il eut beau s'y cacher sous le nom supposé de François de Lohon y Salagar : il fut reconnu, et les moines de tous les ordres et de toutes les couleurs se déchaînèrent contre son ouvrage, qu'ils parvinrent à faire mettre à l'*Index;* mais, malgré tous leurs efforts, ils ne purent le faire disparaître des bibliothèques des gens de goût, et il fut enfin réimprimé à Madrid, en 1804. Baretti en avait déjà publié, à Londres, une traduction anglaise (2 vol. in-8°) : on en a donné une autre en allemand (*voy.* Bertuch), augmentée de prétendus bons mots contre les catholiques, et M. Cardini une autre en français, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Le père Isla, se livrant toujours à ses travaux littéraires, publia ensuite : 3° *Compendio de la Historia de España*, Madrid, 1796, 2 vol. in-8°. C'est une traduction du français (*voy.* Duchesne). Le texte espagnol, ainsi que l'original, est en vers rimés; le père Isla a enrichi sa traduction de notes très-savantes, dans lesquelles il relève quelques erreurs où le jésuite Duchesne est tombé, et notamment lorsqu'il parle des souverains de la Navarre et du règne de Ferdinand et Isabelle. 4° Un autre ouvrage qui fit beaucoup d'honneur au père Isla, c'est son *Gil Blas de Santillana buelto à su patria* (Gilblas rendu à sa patrie par un Espagnol ami de sa nation). Si l'on en croit le père Isla, *Gil Blas* aurait été réellement composé en espagnol, par un anonyme, en 1635, et sous le ministère du duc d'Olivarez. L'ouvrage fut dénoncé au gouvernement d'alors, qui en défendit l'impression et en saisit le manuscrit. L'auteur, ayant eu le temps d'en tirer une copie, se sauva en France pour éviter les poursuites du ministre, et y mourut vers 1640 (1). 5° *Cartas familiares*,

(1) Le véritable titre du Gil Blas, publié en espagnol par le P. Isla, est celui ci : *Les Aventures de Gil Blas de Santillane, volées à l'Espagne et adoptées en France par M. le Sage, restituées à leur patrie et à leur langue naturelle par un Espagnol zélé qui ne souffre pas qu'on se moque de sa nation.* Cette traduction du titre a été donnée littéralement, ainsi que celle de la préface, par le comte François de Neufchâteau, dans un mémoire dont il sera rendu compte (*voy.* Le Sage). Ce Gil Blas espagnol parut pour la première fois à Madrid en 1787, 4 vol. petit in-4°, sous le nom de don Joaquin-Frédéric Issalps. Le P. Isla, étant mort avant cette époque, n'a pu en surveiller l'impression, et nous pensons que le titre et la préface ne sont pas de lui. Nous n'avons pas eu sous les yeux cette première édition, mais nous en avons vu trois autres : celle de Valence, 1791, 6 vol. in-4°, fig.; celle de Madrid, 1797, qui n'est que la réimpression de la précédente; enfin celle de Valence, 1812, 6 vol. petit in-12. Nous y avons retrouvé le même titre et la même préface. Cette préface, absolument dans le goût espagnol, est intitulée *Conversation préliminaire, communément appelée prologue et dédicatoire en même temps à ceux qui voudraient me lire.* L'auteur, pour prouver que Gil Blas est un ouvrage espagnol, cite l'article *le Sage* dans le *Dictionnaire historique* de Chaudon, édition de 1771, où il est dit que « le Sage apprit la « langue espagnole; qu'il traduisit ou imita plusieurs ouvrages « espagnols; qu'il avait peu d'invention, mais de l'esprit, du « goût, et l'art d'embellir les idées des autres et de se les rendre « propres. » Le traducteur ou l'éditeur espagnol, après avoir commenté, paraphrasé cet article à sa manière, en conclut que le Sage n'a pu apprendre l'espagnol qu'en Espagne, où il résida plusieurs années comme secrétaire, ami ou commensal d'un ambassadeur de France; qu'il s'y lia intimement avec un Andalou nommé *Abogado Constantini*, qui lui confia une satire contre le ministère espagnol avec le roman de Gil Blas, pour qu'il les traduisît en français et les fît imprimer à Paris, ne pouvant l'être en Espagne sans danger pour l'auteur et l'imprimeur. Il termine par un pompeux éloge de Gil Blas, tout en persistant à dire que le Sage l'a *volé* à l'Espagne. Le P. Isla ou don Issalps aurait dû publier l'ouvrage original d'Abogado Constantini plutôt qu'une traduction du Gil Blas français : c'était le plus sûr moyen de convaincre les incrédules; mais il s'en est bien gardé, et, loin de dire que le manuscrit autographe existe dans la bibliothèque de l'Escurial, il avoue même qu'il ne peut offrir *aucune preuve suffisante, aucun témoignage respectable* de ce qu'il avance. François de Neufchâteau a démontré la fausseté de cette accusation. Il a réfuté avec le même succès l'assertion de Voltaire, qui prétendait que Gil Blas est une traduction de Vincent Espinel (*voy.* ce nom). On peut également prouver par la date de l'arrivée de le Sage à Paris, par celle de son mariage, de la naissance de ses quatre enfants, de la publication de tous ses ouvrages, qu'il ne quitta point Paris depuis 1692 jusqu'en 1743; qu'il y apprit l'espagnol postérieurement à l'année 1695, et que ses premiers essais de traduction de cette langue parurent en 1700. Si le Sage habita l'Espagne, ce ne put être qu'avant l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, ce qui n'est guère vraisemblable. Mais s'il avait réellement visité ce royaume, s'il y avait fait une trouvaille comme celle de Gil Blas, ne se serait-il pas empressé de la traduire dès son retour en France, avant les Lettres d'Aristénète, avant les comédies de Fr. de Roxas, au lieu de la garder pour n'en publier la moitié qu'au bout de vingt-trois ans, et le reste dans l'intervalle de vingt autres années? Ces raisons paraîtront sans doute suffisantes; mais il y a plus :

Madrid, 1790, 6 vol. in-12. C'est une correspondance de l'auteur avec sa sœur et son beau-frère, Ben. F. de Ayala. On en a choisi plusieurs, dont on a fait un recueil avec la traduction française à côté, et avec le titre de *Correspondance espagnole*, Paris, Barrois, 1804, 1 vol. in-8°. Lors de l'expulsion des jésuites, le père Isla fixa sa demeure à Bologne en Italie, où il mourut en décembre 1783 (1), regretté autant pour ses talents que pour sa piété et sa bienfaisance. B—s.

ISLE (DE L'). *Voyez* DELISLE.

ISMAEL, fils d'Abraham et d'Agar, naquit l'an 1906 avant J.-C. Sara, femme d'Abraham, se voyant hors d'état d'avoir des enfants, engagea son mari à prendre pour femme du second rang Agar, esclave égyptienne, afin d'obtenir par ce moyen cette nombreuse postérité que le Seigneur lui avait promise. Agar, devenue enceinte, mérita par sa hauteur d'être châtiée. Ne pouvant supporter la peine que Sara lui infligea, elle s'enfuit dans le désert. L'ange du Seigneur lui apparut, et lui ordonna de s'en retourner vers sa maîtresse, et il ajouta : « Vous enfanterez un fils que vous « appellerez Ismaël, parce que le Seigneur a en- « tendu vos cris et a été touché de votre afflic- « tion. Ce sera un homme fier et sauvage. Il lèvera « la main contre tous, et tous la lèveront contre « lui ; il dressera ses pavillons à la vue de tous « ses frères, sans qu'ils osent l'en empêcher. » Agar retourna dans la vallée de Mambré, où demeurait Abraham, et y mit au monde Ismaël. Abraham avait alors quatre-vingt-six ans. Ismaël fut circoncis treize ans après. La naissance d'Isaac changea sa situation : Ismaël fut chassé avec sa mère de la maison paternelle, parce qu'il persécutait son frère, dit l'apôtre St-Paul, et parce qu'il ne pouvait être héritier avec le fils de l'épouse légitime. Abraham leur donna un pain et un vase plein d'eau (expressions usitées dans l'Écriture pour marquer ce qui est nécessaire à la vie). Cette petite provision épuisée, ils seraient morts l'un et l'autre dans le désert, si l'ange du Seigneur ne leur eût indiqué un puits où ils se désaltérèrent. Ismaël fixa son séjour dans les environs de Béersabée. Il devint fort habile à tirer de l'arc; et sa mère lui fit épouser une femme de son pays. Il vécut cent trente-sept ans, et mourut l'an 1768 avant J.-C. La promesse que le Seigneur avait si souvent faite de le rendre chef d'un grand peuple s'accomplit en lui. Il laissa un grand nombre de fils et de petits-fils, dont la *Genèse* a conservé le dénombrement. Le savant Bochart les regarde comme la tige de plusieurs nations orientales. Ismaël est considéré par les Arabes comme leur père et l'auteur de leur langue, quoique leur première origine (suivant la plupart des interprètes) vienne de Jectan, fils de Héber. La conformité de nom entre islamisme et ismaélisme a fait que plusieurs docteurs mahométans ont confondu ces deux choses, et ont soutenu que la religion enseignée par Mahomet à ses sectateurs n'est autre que celle qu'Ismaël avait autrefois prêchée aux Arabes. L—B—E.

ISMAEL (SCHAH), fondateur de la célèbre dynastie des sofys de Perse, était fils de Hhaïder, fils de Djouneid, et descendait de Mouça, le septième des douze imam des chyites; c'est à tort que l'on attribue communément la fondation de la dynastie des sofys au cheykh Séfy-Eddyn, un de ses ancêtres (*voy.* SÉFY); il faut avouer, au reste, que la réputation de sainteté dont jouissait celui-ci influa puissamment sur l'élévation de ses descendants, qu'ils durent surtout aux avantages que Séfy remporta sur les princes de la dynastie du Mouton-Blanc, ennemis déclarés de sa famille. Schâh Ismaël naquit le 25 du mois de redjeb de l'an 892 de l'hégire (mardi 17 juillet 1487). L'année suivante, il perdit son père Hhaïder, d'où la dynastie des Sofys a tiré le surnom de *Hhaïdery*, c'est-à-dire Léonine (*hhaïder* signifie lion en arabe). Schâh Ismaël passa ses premières années dans le Chyrvân, et parut sur la scène du monde avant l'âge de quinze ans, en l'an 907 (1501-2). Il avait déjà rassemblé deux mille hommes, la plupart Courtchy, avec lesquels il défit Elvand Beyg, prince de la dynastie du Mouton-Blanc. Dès ce moment, il fit battre monnaie, et réciter le khouthbah (ou prône) en son nom dans le nord de la Perse. En 908, il dirigea son étendard victorieux contre Ala-ed-Daulah, et chassa de Taurys Elvand, qui s'était réfugié dans cette ville. Il déclara aussitôt la guerre à sulthan Mourâd-beyg, gouverneur de l'Irac et du Farsistan, qui fut mis en fuite et périt en 909 (1503-4). L'année suivante, il envoya une armée à Recht dans le Guylan, où il leva des contributions considérables. En 912 (1506-7) le Kourdistan se rangea sous son obéissance. Ala-ed-Daulah fut déposé, et le Dyarbekir conquis en 913. L'année suivante, Baghdad lui ouvrit ses portes, et il se vit maître de l'Irac Arabique, et ensuite du Khoraçan, par la mort du chef des Uzbeks, tué dans un combat. Le vainqueur satisfait retourna à Comm, alors capitale de ses États, où il revêtit une robe de soie brochée en or. Une seconde invasion dans le Chyrvân lui procura en 915 (1509-10) la conquête de cette province. Les tentatives de Schâh Ismaël sur la Maouara âl-Nahr (la Transoxane), gouvernée souverainement alors par Myr-Nedjem, ne réussirent qu'en 918. Jaloux, et surtout inquiet des progrès de ce nouveau

nous nous sommes convaincu que le Gil Blas espagnol n'a point été traduit d'après le roman de le Sage, mais bien d'après la traduction libre que le chanoine Monti en a donnée en italien. Les cinquième et sixième volumes du Gil Blas espagnol, qui comprennent les livres treize à seize, sont aussi, de l'aveu même de l'auteur, la traduction de la suite de Gil Blas, composée et publiée par le chanoine Monti. Cela nous confirme dans notre opinion que le P. Isla, pendant son long séjour en Italie, et particulièrement à Bologne, patrie du chanoine Monti, y travailla fort innocemment à sa version espagnole de Gil Blas d'après l'ouvrage italien, et qu'après sa mort un éditeur de mauvaise foi la publia en y ajoutant un titre insolent et une préface pleine de prétentions ridicules, soit pour encenser l'orgueil national, soit pour donner plus de vogue à l'ouvrage. A—T.

(1) Et non, comme le dit Feller, le 2 novembre 1781.

monarque, Sélym fondit sur ses conquêtes les plus voisines de l'empire ottoman, lui livra une bataille sanglante, et le défit dans la plaine de Tchaldéraun, le 1er redjeb 920 (22 août 1514). Le vaincu fuit vers Ispahan, et perd Taurys et une grande partie de ses provinces occidentales; cette déroute fit une impression si profonde sur l'âme du malheureux Ismaël, que depuis cette époque on ne le vit jamais sourire. Le manque de vivres le débarrassa de son ennemi, qui dirigea ensuite toute son attention vers l'Égypte. Le monarque persan trouva quelques dédommagements du côté de la mer Caspienne et du Nord. Les gouverneurs du Mazandéran et du Guylan se rangèrent sous son obéissance en 925 (1519). Le Gurdjistan suivit l'exemple du Guylan. Ce prince commençait à jouir de la tranquillité et se livrait même aux plaisirs, lorsqu'une maladie occasionnée par les fatigues de la chasse (et peut-être par sa longue mélancolie) le détermina à choisir pour son séjour éternel le parterre de l'éternelle félicité (c'est-à-dire que Schâh Ismaël mourut), le 3 de redjeb 930 de l'hég. (lundi 9 mai 1524), âgé de 38 années lunaires, après un règne de vingt-quatre ans. Son corps fut inhumé à Ardewyl dans le saint et illuminé mausolée des Sofys. Il laissa quatre fils, savoir : Abou Modhaffer Schâh Thahmâsp Behader Schâh, qui lui succéda; Aboul Ghazy el-cas Myrzâ, qui fut gouverneur du Chyrvân; Aboul Nassr Sam Myrzâ; et Aboul-Fathh Behram. La mémoire de Schâh Ismaël est encore en vénération parmi les Persans, qui le regardent comme fondateur non-seulement d'une brillante dynastie (*voy.* Abbas III), mais encore d'une religion nationale; voilà pourquoi ils le nomment *Schâhi chyiaun*, roi des Chyites, sectateurs d'Aly : quelques-uns le regardent aussi comme un saint, et vont en pèlerinage à son tombeau. Nous pensons, comme le général Malcolm (*History of Persia*, t. 1er, p. 503), que Schâh Ismaël était un homme de courage et de génie, qui sut profiter avec adresse et activité des circonstances malheureuses où se trouvait alors le royaume de Perse. Plusieurs années avant la publication de l'estimable et savant ouvrage que nous venons de citer, l'auteur de cet article avait inséré dans le 10e volume de sa nouvelle édition des *Voyages de Chardin*, in-8°, une vie de Schâh Ismaël, composée d'après le *Tohhfehi Sâmy*, et le *Loubb etkhtewary rikh*. L—s.

ISMAEL II, roi de Perse, le second des trois fils que Schâh Thahmâsp avait laissés, était en prison à la mort de son père, et en fut tiré pour monter sur le trône, son frère Ilhaïder Myrza ayant été massacré en 984 (1576). Son règne, pour être court, n'en coûta pas moins de sang à la Perse. Ce monstre avait débuté par le meurtre de tous les parents et amis de son jeune frère Ilhaïder, qui lui avait disputé l'empire, et par la mort de tous ceux qui avaient engagé son père à le tenir captif. Après ces exécutions sanglantes, il choisit des victimes parmi les hommes qui lui donnaient quelque ombrage. Il allait priver la Perse d'un prince encore enfant, mais qui était destiné à la porter au plus haut degré de splendeur et à figurer lui-même parmi les plus illustres potentats du monde, quand la mort qui le surprit sauva en même temps la vie au jeune Abbâs (*voy.* Abbas I). Suivant les uns, Ismaël fut empoisonné avec de l'opium; suivant d'autres, l'excessive quantité qu'il prit de cette drogue et d'une autre préparation encore plus enivrante, nommée *filâoun*, le fit périr chez un confiseur, dont il avait fait son compagnon de courses nocturnes et de débauches. Au reste, les grands et le peuple furent tellement ravis de se voir délivrés d'un tyran aussi abhorré, qu'ils ne firent aucune enquête sur la véritable cause de cet événement, qui eut lieu le 13 de ramadhan 985 (20 décembre 1577). Il eut pour successeur Mohammed Myrzâ, fils, comme lui, de Schâh Thahmâsp. L—s.

ISNARD (Maximin), né à Grasse vers 1755, faisait dans cette ville le commerce en gros de la parfumerie (1) lorsque la révolution commença. Il l'avait annoncée, provoquée dès le mois de janvier 1789, et il s'en déclara l'un des partisans les plus enthousiastes, ce qui le fit nommer député du Var à l'assemblée législative en 1791, puis à la convention nationale. Son père, qui était riche, n'avait rien négligé pour son éducation. La révolution n'a pas fait connaître d'homme plus véhément que ce député, au moins quant à la manière dont il s'exprimait à la tribune. Dès son arrivée à l'assemblée législative, il se déclara avec violence contre les émigrants et les prêtres : il essaya de soulever la nation tout entière contre ces deux classes de Français. Voici comment il s'exprima dans la séance du 14 novembre 1791, lorsqu'il fut question de prendre des mesures contre les prêtres qui refusaient de se soumettre aux lois de la révolution. On verra par une citation combien ce discours contrastait avec les opinions qu'Isnard professa dans la suite. « La religion, s'écria-t-il, « est un instrument avec lequel on peut faire « beaucoup plus de mal qu'avec les autres : ainsi, « il faut traiter ceux qui s'en servent beaucoup « plus sévèrement; il faut chasser de France ces « prêtres perturbateurs : ce sont des pestiférés « qu'il faut renvoyer dans les lazarets de Rome et « d'Italie..... Je réponds à ceux qui disent que « rien n'est plus dangereux que de faire des mar- « tyrs, que ce danger n'existe que lorsqu'on per- « sécute des hommes vertueux, fanatiques; et il « n'est question ici ni d'hommes vertueux ni de « fanatiques, mais d'hypocrites et de perturba- « teurs..... Ne craignez pas non plus d'augmenter « la liste des émigrés; le prêtre n'a pas le carac-

(1) Isnard, voyageant en Provence dans sa jeunesse pour les affaires de son commerce, fut arrêté par des brigands, contre lesquels il ne craignit pas de se défendre; il reçut une balle dans la cuisse et parvint néanmoins à leur échapper par la vitesse de son cheval. A—T.

« tère assez résolu pour prendre un parti ouver-
« tement hostile : il est, en général, aussi lâche
« que vindicatif; les foudres de Rome s'éteindront
« sous le bouclier de la liberté... » Après cette sortie, qui lui valut les applaudissements des tribunes publiques, l'orateur se laissa emporter jusqu'à cette profession de foi : « *La loi, voilà mon*
« *Dieu ; je n'en connais pas d'autre !...* » Cette déclaration excita cependant quelques murmures dans l'assemblée, et contre l'usage, l'impression n'en fut pas décrétée. « C'est un code d'athéisme,
« s'écria Lecoz, évêque constitutionnel d'Ille-et-
« Vilaine, M. Isnard veut ôter au peuple ses plus
« douces consolations. » Isnard, le lendemain, écrivit à tous les journaux pour repousser l'accusation d'athéisme. Dans son discours, il avait encore parlé sur le même ton des obstacles que devait rencontrer la révolution, et que, selon lui, il fallait surmonter par les moyens les plus violents.
« Ne pensez pas, avait-il dit, que les classes favo-
« risées par l'ancien régime se rattachent au nou-
« veau de bonne foi et sans combat. Ne croyez
« pas que cette révolution, qui arrache au despo-
« tisme son sceptre de fer, à l'aristocratie ses ver-
« ges, à la théocratie ses mines d'or, qui déracine
« le chêne féodal, foudroie le cyprès parlemen-
« taire, déchire le froc, détruit la fiscalité, qui va
« peut-être émouvoir tous les peuples, forcer les
« rois à fléchir devant eux; ne pensez pas qu'une
« telle révolution puisse s'opérer paisiblement. »
Il termina en disant qu'il fallait continuer la révolution, tandis que les citoyens étaient encore *en haleine ;* et que, dans l'état où se trouvaient les esprits, toute circonspection serait une faiblesse. Un peu plus tard, il attaqua les ministres du roi avec la même violence, et déclara que pour eux la responsabilité était la mort... A la fin de décembre, il appuya la mise en accusation des princes frères du roi. « Si nous ne punissons pas tous
« les chefs des rebelles, dit-il, ce n'est pas que
« chacun ne reconnaisse qu'ils sont coupables,
« mais parce qu'ils sont princes, et que, quoique
« nous ayons détruit la noblesse, ces vains fantô-
« mes épouvantent encore les âmes pusillanimes...
« Il est temps enfin que ce grand niveau de l'éga-
« lité qu'on a placé sur la France libre prenne son
« aplomb... C'est la longue impunité des grands
« criminels qui a rendu le peuple bourreau. Sa
« colère, comme celle de Dieu, n'est que trop sou-
« vent le terrible supplément du silence des lois... »
Le triomphe le plus éclatant de cette éloquence révolutionnaire fut celui qu'obtint Isnard lorsque, sur un rapport diplomatique fait par Koch, contre les princes allemands qui permettaient aux émigrés armés de se réunir dans leurs États, il se livra à de nouvelles attaques contre l'émigration. Sa passion se communiquant aux tribunes et à la plupart des députés, on vint le féliciter de toutes parts, et il fut reconduit à sa place dans une espèce d'ovation devenue ensuite très-commune, mais qui alors était sans exemple. Le 15 mai suivant, Isnard présenta un nouveau rapport sur la situation politique de la France, accusa la cour d'égarer le roi, et dénonça un plan de contre-révolution organisé par le *comité autrichien.* Peu après, il s'éleva contre la garde constitutionnelle du monarque, disant ouvertement qu'il fallait détruire cette garde pour détruire ensuite la royauté. Au 20 juin, il fut envoyé pour contenir la multitude qui envahissait le château des Tuileries, et parla avec éloge de la conduite de ces hordes, annonçant avec joie à l'assemblée que le roi avait *arboré lui-même et de sa propre volonté le bonnet de la liberté.* Faisant ensuite allusion aux menaces que le général Lafayette était venu faire aux députés à la barre même de l'assemblée et aux éloges qu'il avait reçus du côté droit, il ajouta :
« Cette tribune a été souillée par l'éloge d'un cou-
« pable, il faut la purifier. Au reste, je pense
« qu'on ne doit comparer ce jeune citoyen ni à
« César, ni à Cromwell; ce serait lui faire à la fois
« trop de tort et trop d'honneur... » Le 13 juillet, il se constitua le défenseur de Pétion et de Manuel, poursuivis pour les événements de la précédente émeute contre Louis XVI. Le 3 août, il accusa ce malheureux prince, si près de sa chute, de n'être fidèle à la constitution que dans ses discours..., et il s'opposa à l'impression de son message relatif au manifeste du duc de Brunswick. Le 9, il préluda, pour ainsi dire, dans une de ses harangues les plus virulentes, à la catastrophe du lendemain. Les premiers commissaires envoyés près de l'armée ayant été momentanément arrêtés par ordre de Lafayette, Isnard fut désigné pour les suppléer et faire agréer la nouvelle révolution. Réélu bientôt après membre de la convention nationale par le département du Var, il y débuta avec la même violence. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, en rappelant « qu'à l'assem-
« blée législative, il avait dit que si le feu du
« ciel était entre ses mains, il en frapperait tous
« ceux qui attenteraient à la souveraineté du
« peuple; en ajoutant que, fidèle à ses principes,
« il demandait que les deux frères émigrés de
« Louis fussent jugés par un tribunal criminel. »
Le 23 février, il dit à ses collègues, d'un ton solennel : « Quelles que soit vos opinions, notre
« cause est commune; nous sommes tous passa-
« gers sur le vaisseau de la révolution : il est lancé,
« il faut qu'il aborde ou qu'il se brise. Nul ne
« trouvera planche dans le naufrage. Je ne vois
« qu'un moyen de nous sauver tous : c'est que la
« masse des citoyens forme un colosse puissant,
« qui, debout devant les nations, saisisse d'un
« bras exterminateur le glaive national, le pro-
« mène sur la terre et les mers, renverse les ar-
« mées et les flottes.... » A la séance orageuse du 5 mars, voyant que la montagne refusait la parole à Barbaroux, député du parti girondin, auquel il appartenait lui-même, Isnard se récria avec beaucoup de force contre le défaut de liberté de la convention, qu'il qualifia de *machine à décrets dans*

la main d'une faction : puis, apostrophant les tribunes, il déclara au peuple que sa liberté était placée entre le despotisme et l'anarchie; qu'il avait brisé le premier de ces écueils, mais qu'il était près de se briser contre le second. Le 5 avril, il fit adopter le décret d'après lequel on organisa le comité de salut public, et il fut un des premiers membres de ce terrible pouvoir, qui devint bientôt une cause de mort pour tous ceux qui avaient concouru à sa création. La scission entre la gironde et la montagne était déjà fortement prononcée à cette époque, mais ce fut dans le mois suivant, et sous la présidence même d'Isnard, que les deux partis s'attaquèrent avec le plus d'acharnement. Le triomphe inutile qu'obtinrent momentanément les girondins, en faisant arrêter Marat, donna lieu à des séances très-orageuses les 25, 26 et 27 mai. Dans la première, Isnard, répondant comme président à la députation de la commune, qui réclamait d'un ton menaçant la liberté de Marat, déclara que « si Paris attentait « à la convention nationale, on chercherait bien« tôt sur les rives de la Seine la place où cette « ville aurait existé. » Alors un trouble immense éclata. Les partisans de Marat insultèrent le président, le traitèrent de vil tyran : Bourdon de l'Oise menaça même de le tuer, et Isnard fut à la fin obligé d'abandonner le fauteuil. Le 30 du même mois, la commune le dénonça personnellement, et demanda vengeance des propos injurieux qu'elle prétendit qu'il s'était permis contre elle. Le jour même, 31 mai, il déclara qu'il se suspendait de ses fonctions par amour pour la paix; et il évita ainsi d'être compris dans la mise en accusation de ses collègues, décrétée le 2 juin : mais dans le mois d'octobre suivant, il fut mis hors la loi par un décret spécial. Étant venu à bout de se soustraire aux recherches, en se cachant chez un ami, il passa pour mort, et ne reprit séance à la convention qu'après la chute de Robespierre. Envoyé alors dans le département des Bouches-du-Rhône, il s'y prononça fortement contre les terroristes qui l'avaient persécuté. Ce fut lui qui, le premier, rendit compte, dans une petite brochure, des excès commis à Toulon lors de la reprise de cette ville (*voy.* Fréron). Les terroristes l'ont accusé depuis d'avoir encouragé les sanglantes représailles que les habitants du Midi exercèrent contre eux à cette époque, entre autres le massacre des détenus au fort St-Jean à Marseille; et cette phrase qu'il adressa aux réactionnaires eut bientôt un cruel retentissement : « Vous n'avez pas d'armes, « dites-vous; eh bien ! fouillez la terre, cherchez-y « les ossements de vos pères, et courez sur leurs « assassins. » Devenu, en septembre 1795, membre du conseil des cinq-cents, Isnard s'y fit peu remarquer; il en sortit en 1797, et obtint une place dans les tribunaux du Var. Ce fut alors qu'on le vit rentrer dans le sein de cette religion qu'il avait si violemment outragée; depuis, sa conduite ne cessa d'être conforme à ses nouveaux sentiments (1). Il a publié en 1801, sur l'immortalité de l'âme, un écrit où l'on trouve le passage suivant : « Le décret qui me mit hors de la loi sem« bla me mettre également hors des peines de la « vie et m'introduire dans une existence nouvelle « et plus réelle. Si je n'eusse été proscrit, emporté « comme tant d'autres dans une sorte de tourbil« lon, j'aurais continué d'exister sans me con« naître, je serais mort sans savoir que j'avais vécu. « Mon malheur m'a fait faire une pause dans le « voyage de la vie, durant laquelle je me suis « regardé, reconnu; j'ai vu d'où je venais, où « j'allais, le chemin que j'avais fait, celui qui me « restait à parcourir, et celui qu'il me convenait « de prendre pour arriver au vrai but. » N'ayant pas rempli de fonctions publiques en 1815, Isnard ne fut pas obligé de quitter la France comme régicide en 1816, et il continua d'habiter paisiblement sa ville natale, où il est mort vers 1830, dans de vifs sentiments de piété et de repentir (2). On a de lui : 1° *Discours sur la chose publique, et Projet d'interpellation nationale à adresser au roi par le corps législatif au nom du peuple français* 1792, in-8°; 2° *Proscription d'Isnard*, 1795, in-8°, écrit de 98 pages, où il se plaint amèrement des persécutions de Robespierre et de la commune de Paris : il y raconte sa vie politique; 3° *Isnard à Fréron*, 1796, in-8° (*voy.* Fréron); 4° *De l'immortalité de l'âme*, 1802, in-8°; 5° *Réflexions relatives au sénatus-consulte du* 28 *floréal an* 12 (portant élévation de Bonaparte à l'empire), 1804, in-8°; 6° *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*, 1805, in-8°. L'auteur en fit hommage à Pie VII lorsque le pontife vint en France pour sacrer Napoléon. Cet opuscule est suivi d'une nouvelle édition d'un discours sur le même sujet, indiqué ci-dessus n° 4. — Isnard (Achille-Nicolas), né à Paris, fut ingénieur des ponts et chaussées et membre du tribunat; il mourut vers 1803. On a de lui : 1° *Traité des richesses*, Lausanne, 1781, in-8°; cet ouvrage parut anonyme sous la rubrique de Londres; 2° *Catéchisme social, ou Instructions élémentaires sur la morale sociale à l'usage de la jeunesse*, Paris, 1784, in-8° (anonyme); 3° *Observations sur le principe qui a produit les révolutions de France, de Genève et d'Amérique dans le* 18e *siècle*, Paris, 1789, in-8°; 4° *Les devoirs de la seconde législature, ou Des législateurs de France*, Paris, 1790-91, 4 vol.

(1) Vigoureusement constitué et d'un tempérament sanguin, Isnard était fougueux, violent, mais en paroles plutôt qu'en actions. Entraîné par une imagination exaltée, il n'avait pas de ténacité et revenait facilement de ses opinions comme de ses emportements. Il avait d'ailleurs de l'honneur et de la probité. A-T.

(2) Isnard était connu pour son extrême voracité. Lorsqu'il arrivait à une table d'hôte avant les autres convives, il mangeait, en attendant le dîner, plusieurs des petits pains qu'on avait mis sous les serviettes. Nous l'avons vu, dans un repas particulier où nous étions invité comme lui, accepter un défi au second service, et dévorer à lui seul une fort belle dinde dont il ne laissa que le bec et les pattes, car il en avait broyé les os dans ses dents aussi fortes que son estomac. — Il allait souvent à Frascati pour y prendre des glaces; il en demandait d'abord une de chaque espèce comme échantillon, puis se faisait apporter la sorbetière où était contenue l'espèce qui lui avait paru la plus agréable, et il la vidait entièrement. A—T.

in-8° qui furent publiés par cahiers; 5° *Considérations théoriques sur les caisses d'amortissement de la dette publique*, Paris, 1801, in-8°. B—u et M—d j.

ISOARD (Joachim-Jean-Xavier d'), cardinal, archevêque d'Auch et archevêque nommé de Lyon, naquit à Aix en Provence, le 23 octobre 1766, d'une famille très-ancienne (1). Quoique l'aîné, le jeune d'Isoard, ayant perdu son père de bonne heure, fut envoyé par sa mère, femme très-pieuse, au séminaire d'Aix, pour s'y préparer à la première communion. C'est là qu'il forma avec l'abbé Fesch une liaison qui devait avoir sur toute sa vie une grande influence. Il l'emmena passer les vacances dans sa famille, qui accueillit le jeune Corse avec une extrême bonté. Lorsque, quelques années plus tard, au milieu de la tourmente révolutionnaire, la famille Bonaparte se réfugia sur le continent, elle s'empressa d'aller témoigner sa reconnaissance à madame d'Isoard, et elle reçut encore de cette pieuse dame des bienfaits dont elle avait grand besoin. C'est vers cette époque que le jeune Xavier se vit contraint d'aller chercher un asile en Italie. En 1794, il était à Vérone, auprès de *Monsieur*, frère de Louis XVI. Cette même année, il revint à Aix et il fit partie d'une de ces réunions que formaient à cette époque les royalistes dans le midi de la France, pour y résister aux révolutionnaires. Ce fut à la faveur de ces relations qu'il se trouva en position de sauver la vie à Lucien Bonaparte, poursuivi comme ayant été dans ce pays l'un des plus ardents révolutionnaires. Après la journée du 18 fructidor, les royalistes se voyant de nouveau contraints de fuir, Xavier d'Isoard retourna en Italie, et ne rentra en France que sous le consulat. A son arrivée à Paris, il fut accueilli par son ami Fesch, dont la position était alors très-brillante, et qui devint bientôt, par la faveur de son neveu Napoléon, archevêque de Lyon, puis cardinal et ambassadeur de France à Rome (1803). Le cardinal Fesch emmena son ami avec lui et le fit nommer cette même année auditeur de rote. D'Isoard entra en charge au mois de juin 1804, et il acquit bientôt la réputation d'un juge intègre et éclairé. Lorsque Pie VII fut éloigné de ses États, en 1809, et emmené captif, Isoard s'associa aux infortunes du saint-père, et il suivit en France les cardinaux et les prélats romains. L'empereur lui offrit à diverses reprises des emplois considérables dans l'ordre civil, et lui proposa même d'entrer au sénat; mais il refusa tout avec un rare désintéressement. Ce fut à cette époque qu'il composa dans le genre épique un petit poëme intitulé *le Premier jour du monde*, dont le manuscrit est resté dans sa famille. Après le désastre de Moscou, au retour de l'empereur à Paris, on eut à redouter qu'il voulût arracher au pape quelque concession funeste à l'Église. Tous les prélats présents dans la capitale se réunirent et résolurent de faire connaître leurs intentions et leurs vœux à Sa Sainteté. Un mémoire fut préparé dans ce but, et d'Isoard, qui l'avait rédigé, se chargea de le porter lui-même au pontife, malgré les plus grands périls : c'était dans les derniers jours de 1813, et avant le fameux concordat de Fontainebleau. La mission était périlleuse, on en pourra juger par les avis contenus dans cette communication : « L'état « actuel des choses, disait l'interprète des prélats, « rend la situation de Sa Sainteté bien différente « de ce qu'elle était, et les espérances qui naissent « avec les nouvelles circonstances lui tracent un « ordre de conduite positif dont le chapitre des « dernières considérations ne peut plus faire « partie. Ce n'est plus une puissance à l'ascen- « dant de laquelle toute l'Europe était soumise, « devant qui toutes les opinions se taisaient, et « qu'il fallait ménager pour empêcher que tout ne « fût perdu, une puissance également absolue, « inexorable et impétueuse, en présence de qui « le pape se trouve. Cette puissance est abattue ou « son prestige dissipé. L'Europe et les opinions « ont repris leur voix, et le pape est enfin de- « venu indépendant des ménagements extraordi- « naires. Le pape est même, si j'ose le dire (au- « jourd'hui que tant de sociétés n'existent plus, « que le monde catholique a droit à son tour « d'être écouté et d'être compté pour quelque « chose, que le bien de l'Église ne dépend plus « d'un seul vouloir et d'un seul caprice), le pape, « dis-je, est responsable à l'Église et au monde, « et d'une conduite à laquelle s'attache la plus « grande importance, et de ce que ferait perdre « une condescendance pour certaines craintes que « l'Europe ne peut plus estimer. Dans la ligne de « justice où Sa Sainteté s'est placée, elle est maî- « tresse ou de réclamer hautement, ou de s'en « tenir à une inflexible passivité à l'égard de toute « provocation nouvelle. En un mot, elle se doit, « elle doit au saint-siége, à ses États, siége et « garant de son indépendance, au peuple chrétien « et aux circonstances qui se déclarent, une con- « duite qui ne porte aucun préjudice aux intérêts « les plus chers, les plus sacrés et les plus impor- « tants. » Pie VII se montra fort sensible à cette nouvelle marque de dévouement, et il en remercia d'Isoard en termes pleins de bienveillance dans une lettre en date du 18 janvier 1814, écrite au prélat français par le cardinal Consalvi. Pendant les cent jours de 1815, d'Isoard devait être nommé chargé d'affaires à Rome pour Napoléon. Mais des difficultés s'élevèrent au sujet du traitement, et l'on entama des négociations qui furent brusquement interrompues par la défaite de Waterloo. Rendu au trône de ses pères, Louis XVIII voulut envoyer à la cour de Rome un

(1) Le nom d'Isoard est un des plus anciens du Dauphiné. Il occupe une place considérable dans l'histoire de cette province au moyen âge. Un des ancêtres du cardinal avait fondé un couvent de dominicains, où, en reconnaissance de ce bienfait, un service solennel était célébré chaque année pour sa famille. Il le fut jusqu'à la destruction des couvents, lors de la première révolution. Le cardinal était l'aîné de deux frères, dont un seul fut marié et a laissé des enfants.

auditeur de rote de son choix, et nomma M. de Salamon, ancien conseiller clerc au parlement de Paris, sacré évêque d'Orthosie en 1806. Mais le saint-siége refusa de le reconnaître, regardant comme inamovible la charge d'auditeur de rote. On ne trouva moyen de finir cette discussion qu'en nommant M. de Salamon à l'évêché de St-Flour. D'Isoard continua d'occuper sa place à la rote. Il eut beaucoup de part à la conclusion du concordat de 1817, et le rapport, écrit en entier de sa main, le témoigne suffisamment. En 1823, il fut un des exécuteurs testamentaires de Pie VII, qui eut toujours pour lui une tendre affection. Ce pontife, par son testament, avait nommé pour exécuteurs trois cardinaux et le doyen de la rote *pro tempore*, c'est-à-dire celui qui serait en place au moment de sa mort. Or, à cette époque, monseigneur d'Isoard était devenu doyen. Jusque-là il était resté simple tonsuré. Son entrée dans les ordres avait toujours été différée par son excessive délicatesse de conscience. Ce ne fut qu'en 1825 qu'il se détermina à recevoir les ordres sacrés, et qu'il fut ordonné prêtre à Rome. Après sa première messe, on rapporte qu'il fut tellement frappé de la grandeur des saints mystères qu'il venait de célébrer qu'il passa plusieurs jours sans oser remonter à l'autel. Le 25 juin 1827, en sa qualité de doyen de la rote, il fut fait cardinal par le pape Léon XII, qui le désigna souvent comme arbitre dans les affaires difficiles et importantes. De retour en France, monseigneur d'Isoard fut nommé à l'archevêché d'Auch, et sacré à Paris par le cardinal de Latil, le 11 janvier 1829. Le 24 du même mois, Charles X le nomma pair de France, avec le titre de duc. Le cardinal alla prendre possession de son diocèse, où il montra comme à Rome cette douceur et cette affabilité qui lui avaient gagné tous les cœurs. Il fit encore deux fois le voyage d'Italie pour assister aux conclaves qui suivirent la mort de Léon XII et celle de Pie VIII. Dans le dernier, il fut chargé de l'exclusion pour la France. En 1831, il retourna dans son archevêché, où il parut comme un ange de paix retraçant aux yeux de son peuple l'image du bon pasteur. Les ravages du choléra en 1835 lui fournirent une occasion de faire éclater sa charité. Il donna en même temps à son église des preuves de son affection en refusant deux fois l'archevêché d'Aix, sa patrie, qui lui fut offert. Après la mort du cardinal de Cheverus, en 1836, il refusa également l'archevêché de Bordeaux. L'archevêché de Lyon devint vacant par la mort du cardinal Fesch au mois de mai 1839, et le cardinal d'Isoard fut nommé à ce siége par ordonnance du 14 juin suivant. Ce fut surtout pour se rapprocher de sa famille et pour retrouver un climat plus favorable à sa santé, qui s'affaiblissait de jour en jour, que le cardinal d'Isoard accepta ces laborieuses fonctions. S'étant rendu à Paris pour de là aller prendre possession de son nouveau siége, il y tomba malade et y mourut d'une inflammation de poitrine le 7 octobre 1839. Les funérailles du cardinal d'Isoard furent célébrées à Auch avec toute la pompe due à un prince de l'Église, le 23 octobre, jour anniversaire de sa naissance, et son corps fut déposé dans un des caveaux préparés dans l'église métropolitaine, au pied de l'autel du chœur. Le 23 octobre se trouvait aussi le jour de la fête de St-Léothade, archevêque d'Auch, qui mourut en Bourgogne au 8e siècle, et dont les restes mortels furent également transportés à Auch, et déposés dans l'église métropolitaine. M—D j.

ISOCRATE, l'un des dix grands orateurs attiques, naquit quatre cent trente-six ans avant J.-C. Théodore, son père, qui faisait un commerce lucratif d'instruments de musique, n'épargna rien pour son éducation. A cette époque, l'art de la rhétorique, né en Sicile, venait d'être apporté dans Athènes et dans le reste de la Grèce par quelques sophistes célèbres. Isocrate eut pour maîtres Gorgias, qui était alors au premier rang des rhéteurs; Prodicus, dont le bel apologue d'Hercule entre le vice et la vertu a immortalisé la mémoire; Théramène, que sa versatilité fit surnommer *Cothurne*, et qui, plus tard, condamné à mort par les trente tyrans, dont il était le collègue sans vouloir être leur complice, ne trouva de défense que dans le zèle et la reconnaissance courageuse de son jeune disciple. Isocrate eut bientôt surpassé ses maîtres; mais quand il voulut appliquer ses talents à l'administration et entrer dans la carrière politique, vers laquelle les études de sa jeunesse avaient été dirigées, il se vit forcé d'abandonner ce projet et de renoncer à la gloire qu'il ambitionnait, celle d'être un jour compté parmi les grands hommes d'État de son pays. Une timidité naturelle, dont malgré tous ses efforts il ne put triompher, et la faiblesse de sa voix ne lui permirent point de monter à la tribune et de parler dans les assemblées du peuple. Il ne se consola jamais de ce malheur. Dans le temps de sa plus grande gloire il disait: « J'enseigne la rhétorique pour dix mines; mais à « qui m'enseignerait le moyen d'être hardi et « d'avoir une belle voix, je donnerais dix mille « drachmes. » Et composant, à quatre-vingt-quatorze ans, le bel exorde de son Panathénaïque, il écrivait cette phrase chagrine: « Je suis tellement dépourvu des deux qualités qui, parmi « nous, ont le plus d'influence, l'organe et la « hardiesse, que je ne sache pas qu'elles manquent « à personne autant qu'à moi. Ma condition est « encore plus humiliante que celle des débiteurs « de l'État; car ils ont l'espoir de s'acquitter, « mais moi, jamais je ne changerai la nature. » Au reste il n'était pas toujours timide. Nous avons déjà remarqué qu'il eut le courage de vouloir défendre Théramène, et quelques années après il osa, le lendemain de la mort de Socrate, se montrer seul en habits de deuil quand les disciples mêmes du philosophe se cachaient ou pre-

naient la fuite. Ne pouvant faire de ses talents oratoires l'usage pour lequel il avait voulu les acquérir, Isocrate songea du moins à en tirer parti pour sa fortune. Il composa des plaidoyers pour ceux qui n'étaient pas en état d'en composer eux-mêmes; il ouvrit ensuite une école d'éloquence, qui ne tarda pas à être fréquentée par l'élite des jeunes Grecs qui se destinaient aux lettres ou à la politique. Éphore, Théopompe, Isée, Timothée, Philiscus, Xénophon, furent ses disciples. On en connaît bien d'autres; mais leurs noms sont devenus presque tous plus ou moins obscurs: d'autres sont incertains, et il serait peu utile de les rappeler ici. Nous observerons seulement, pour donner quelque idée du grand nombre d'auditeurs qui accouraient à ses leçons, qu'Hermippus avait composé sur les disciples d'Isocrate un ouvrage en plusieurs livres, et Cicéron a dit quelque part que la maison d'Isocrate était un gymnase, un atelier de paroles ouvert à toute la Grèce, et que de son école, comme du cheval de Troie, était sortie une foule de héros. Isocrate ajoutait à ses leçons l'exemple de ses écrits, exemple toutefois qu'il eût été dangereux de suivre de trop près. Il composa des discours sur de grands objets politiques, sur les intérêts les plus pressants de la Grèce, sur des questions de morale; quelquefois, à l'imitation des sophistes ses contemporains, sur des sujets frivoles et déclamatoires. N'ayant point en vue les succès de la tribune publique, et ne travaillant que pour la lecture attentive du cabinet, il s'attacha surtout à donner à son style une exactitude rigoureuse, et à chaque mot la plus scrupuleuse propriété; à disposer symétriquement ses périodes; à éviter le concours des voyelles et tout ce qui peut offenser l'oreille. Pour polir à ce point ses ouvrages il lui fallait un temps considérable. Son Panégyrique, par exemple, lui coûta, dit-on, dix années entières de travail. Cette perfection, si laborieusement acquise, est balancée par des défauts très-grands et qu'elle-même a produits: le manque général de chaleur et d'entraînement; une monotonie constante, et trop souvent l'affaiblissement des idées qu'enveloppe une surabondance de mots, utiles seulement pour remplir les vides des périodes et en égaliser le rhythme et la cadence. Chez un peuple aussi sensible que les Grecs à l'harmonie du langage, les productions d'Isocrate durent avoir un succès prodigieux. Nous avons dans les ouvrages de plusieurs sophistes, que le temps nous a conservés, la preuve qu'ils ont admiré souvent des compositions dont un arrangement nombreux de paroles sonores faisait tout le mérite. Qu'on juge de l'enthousiasme avec lequel ils accueillirent les œuvres d'un écrivain qui joignait à cette harmonie merveilleuse et enchanteresse les principes les plus sages, les vues les plus saines et les plus morales, auquel, en un mot, ce serait faire une grande injustice que de ne pas reconnaître qu'il vaut encore mieux par le fond que par la forme. Ce succès lui fit beaucoup d'ennemis, et ses richesses qui croissaient chaque jour n'en diminuèrent pas le nombre. Les Athéniens, qui tous étaient admis gratuitement à ses leçons, auraient dû lui pardonner une fortune qui leur coûtait si peu; mais ce peuple était jaloux par caractère, et ne voyait jamais sans chagrin et sans une secrète inquiétude un citoyen se distinguer par des talents supérieurs ou par l'éclat de l'opulence. On reprochait à Isocrate de faire payer ses leçons un prix excessif: ce prix était pour les étrangers de mille drachmes ou neuf cents francs, plus ou moins; ce qui assurément n'est pas excessif. On l'accusait d'avoir avec les souverains des relations intéressées, comme avec Nicoclès, roi de Cypre, qui lui donna vingt talents (plus de cent mille francs) pour un discours; ou des relations suspectes, comme avec Philippe de Macédoine, auquel il écrivait fréquemment, qu'il préconisait sans cesse, et dont il servait manifestement la politique. Isocrate a, dans plusieurs de ses ouvrages, répondu à ces reproches. Toutefois on ne peut s'empêcher de croire que sa conduite avec Philippe fut au moins imprudente et légère. Mais il prouva d'une manière héroïque que ses intentions avaient toujours été pures et qu'il avait sincèrement aimé son pays. Après cette funeste bataille de Chéronée, qui assura la domination de Philippe, il eut le courage de ne pas vouloir survivre à la liberté publique, et il aima mieux se laisser mourir de faim que de voir Athènes asservie aux Macédoniens: il avait alors 99 ans. Il nous reste de ce grand écrivain dix lettres et vingt et un discours. Le premier est adressé à Démonique: c'est un recueil de maximes détachées que les meilleurs critiques attribuent à un Isocrate d'Apollonie, dont Suidas et Harpocration nous ont conservé la mémoire, et qui fut disciple et successeur de l'orateur. On a élevé des doutes encore plus fondés sur l'authenticité de la dixième lettre, qui n'est visiblement qu'une composition scolastique, mise par quelque sophiste sous l'abri d'un grand nom. Il est peu d'auteurs anciens qui aient eu aussi souvent que celui-ci l'honneur d'être réimprimés, parce qu'il en est peu qui soient aussi véritablement classiques, aussi propres à être mis dans les mains des élèves. Ce serait allonger cet article de détails fort inutiles que de vouloir donner une nomenclature un peu exacte de cette foule d'éditions. Il nous suffira d'indiquer la première, donnée à Milan en 1493 par Démétrius Chalcondyle; celle de Jér. Wolf (1590); celle de H. Estienne (1593), à laquelle sept savantes dissertations ajoutent de l'intérêt; celle de Battie (1749), qui est utile et le serait davantage s'il s'était servi avec plus de critique des manuscrits d'Angleterre, dont il rapporte les variantes; celle de l'abbé Auger, Paris, 1783, 3 vol. in-8°, qui a collationné un grand nombre de manuscrits, et a corrigé le texte en

quelques endroits avec assez de bonheur; celle de M. Lange, professeur de philosophie à Halle (1803), qui s'est aidé de deux manuscrits, et a sur tous ses devanciers l'avantage de la correction; celle du docteur Coray (1807), l'un des meilleurs éditeurs et des plus excellents interprètes qu'Isocrate ait eus jusqu'ici, et celle donnée à Berlin en 1833. Le *Panégyrique* a été donné séparément par Morus (1803), et ses notes sont très-bonnes pour l'interprétation: ce même discours a été publié à l'usage de nos écoles par M. Longueville, 2e édition, Paris, 1820, in-12, et un excellent juge, M. Letronne, a, dans le *Journal des savants*, annoncé ce travail avec éloge. Enfin nous signalerons les éditions de Pinzger, Leipsick, 1825, et de Dindorf, Leipsick, 1826; de Lefranc, Paris, 1826, in-12. M. Mustoxydi, savant Corfiote, a eu un bonheur assez rare: il a trouvé dans deux manuscrits d'Italie le discours *sur l'Échange*, plus étendu que dans les éditions, et l'a fait imprimer en 1812 avec cette addition, qui remplit plus de quatre-vingts pages. Les manuscrits offrent bien rarement aujourd'hui de si belles découvertes. Le travail de M. Mustoxydi a reparu en 1814, par les soins de M. Orelli de Zurich. L'abbé Auger, que nous avons nommé parmi les éditeurs d'Isocrate, ne s'est pas contenté de nous donner son texte; il en a publié une traduction française complète, Paris, 1781, 3 vol. in-8°: elle n'est pas bonne assurément, mais c'est la seule traduction complète que nous ayons. Le *Discours à Démonique* avait déjà été traduit par Regnier Desmarais, et l'*Éloge d'Hélène* par Giry. Cet éloge est une espèce de déclamation, dont un de nos plus habiles hellénistes, M. Courier, a fait, par amusement et badinage, une agréable imitation, Paris, 1803, in-8°. L'*Éloge de Busiris* est une autre composition du même genre que Duryer a mise en français, Paris, 1640. L'*Éloge d'Évagoras*, *roi de Cypre*, se trouve en français dans le *Parallèle des anciens et des modernes*, par Perrault, Amsterdam, 1693. Le premier volume des *Vies des anciens orateurs grecs*, par M. de Burigny, est tout entier consacré à Isocrate: on y trouve une introduction très-développée sur la vie, les ouvrages et l'éloquence d'Isocrate, avec la traduction du *Nicoclès*, du *Panégyrique d'Athènes*, et du *Plaidoyer contre Euthynoüs*: on ne sait pourquoi Bréquigny l'appelle Euthyn; disait-il donc aussi les jardins d'Alcin, pour les jardins d'Alcinoüs? Cette façon de défigurer un nom pour le franciser est ridicule. B—ss.

ISOLANIS (Isidore de), savant théologien, était né dans le 15e siècle, à Milan. Ayant embrassé la règle de St-Dominique, il enseigna d'abord la philosophie et la théologie dans les principaux couvents de son ordre en Lombardie. Il fut ensuite nommé lecteur à Bologne, où il expliqua le *Livre des sentences* de P. Lombard. Le P. Isidore était de retour à Milan lorsque François Ier s'empara de cette ville en 1515. Ce prince lui fit compter une somme pour l'aider à remplir la mission dont il venait d'être chargé par ses supérieurs. Isidore en témoigna sa reconnaissance au roi dans la dédicace d'un de ses ouvrages (1). L'un des premiers il se déclara contre la doctrine de Luther touchant les indulgences, et il écrivit plusieurs traités pour la réfuter. Il mourut vers le milieu du 16e siècle. Dans les *Scriptor. ord. prædicator.*, t. 2, p. 50, on loue l'élégance et la pureté de son style. Il a composé cependant un si grand nombre d'ouvrages qu'il lui était impossible de mettre beaucoup de temps à les polir; l'Argelati, dans les *Scriptor. mediolan.*, en a donné la liste la plus étendue. Nous nous bornerons à rappeler ceux qui sont les plus recherchés: 1° *De regum principumque institutis*, Milan, sans date, in-fol.; 2° *Explicatio immortalitatis humani animi, secundum philosophos*, ibid., 1509, in-4°, édition rare, inconnue à tous les anciens bibliographes (voy. le *Catal.* de Maccarthy, n° 1636). Dans les *Scriptor. ord. præd.*, on en cite une édition de 1520, même format. 3° *Disputationes catholicæ*: 1. *De igne inferni*; 2. *De purgatorio*; 3. *De merito animarum purgatorii et cognitione propriæ beatitudinis futuræ*; 4. *De dispositione dantis et recipientis indulgentias*; 5. *De modo remissionis factæ per indulgentias*, ibid., 1517, in-fol.; 4° *De imperio militantis Ecclesiæ libri quatuor*, ibid., 1517, in-fol.; 5° *Inexplicabilis mysterii gesta B. Veronicæ virginis monasterii sanctæ Marthæ, urbis Mediolani*, ibid., 1518, in-4°. Il existe de cette édition des exemplaires sur vélin. Cet ouvrage, inséré dans les *Acta sanctor.*, janvier, t. 1er, p. 887-929, a trouvé trois traducteurs en Italie. Ste-Véronique (de Biesasco), que l'on honore d'un culte particulier à Milan, était morte en 1497. W—s.

ISORÉ (Jacques), conventionnel, né à Cauvigny en Beauvoisis, le 16 janvier 1758, de parents attachés depuis plusieurs siècles à la culture de leurs champs, devint aussi cultivateur dès qu'il eut fait, par les soins de l'abbé Valart, son oncle maternel, des études fort incomplètes. Comme la plupart de ses confrères dans cette contrée, il adopta avec beaucoup d'empressement les principes de la révolution et fut en conséquence nommé en 1790 président de l'administration du district de Clermont (Oise), puis député à la convention nationale en septembre 1792. Siégeant dès les premières séances à côté des plus ardents montagnards, il opina pour les mesures les plus violentes. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. « La loi est mon guide, dit-il; et, malgré « ma répugnance naturelle, je vote pour la mort.» Envoyé peu de temps après en mission pour les subsistances avec Collot d'Herbois dans les départements qui environnent Paris, il y prit part à toutes les mesures tyranniques de ce membre fougueux du comité de salut public. On a dit

(1) La Vie de Ste-Véronique, citée, n° 5.

cependant que dans quelques occasions Isoré contribua à les adoucir, notamment à Beauvais, où il fit lever l'état de siége, qui aurait eu pour cette ville les conséquences les plus funestes. Ménageant peu les fermiers ses confrères, qu'il traitait *d'accapareurs, de monopoleurs*, il en fit arrêter et poursuivre un grand nombre. C'était surtout dans les clubs, où il ne manquait jamais de se rendre, qu'il se livrait à ces terribles déclamations contre les *modérés* et les *avides détenteurs de grains*. C'est au reste par de pareils moyens qu'il parvint à approvisionner non-seulement la capitale, mais aussi les armées et les places de la frontière. Il proposa dans le même but à la convention nationale de maintenir la ridicule loi du *maximum*, et de faire payer en nature les contributions publiques et même les dettes entre particuliers. En cela il pouvait avoir quelque raison, et l'on doit au moins dire que c'étaient des questions de sa compétence; mais ce qui doit étonner et ce qui caractérise cette époque, c'est que le député Isoré, qui ne s'était jamais occupé que de semer ses champs et d'en recueillir les grains, fut tout à coup chargé, dans les circonstances les plus difficiles, de la direction de plusieurs armées, et qu'il ne s'en tira pas plus mal que beaucoup d'autres. D'après une notice insérée dans la biographie d'Arnault, dont il est évident qu'Isoré lui-même a fourni les éléments, on voit qu'il eut avec le général Jourdan et son collègue Carnot quelque part au débloquement de Maubeuge, puis aux succès de Pichegru dans la Flandre maritime. Usant du souverain pouvoir qui lui était confié, il créa et nomma alors beaucoup de généraux et d'officiers qui sont devenus célèbres; tels que Moreau, Macdonald et Reynier. Revenu à Paris, sur sa demande, après cinq mois de courses guerrières, Isoré y fut chargé de surveiller les subsistances, ce qui exigea de lui beaucoup de soins et de fatigues. Chaque jour il visitait les magasins, faisait distribuer deux mille sacs de farine; et dans le même temps il était membre des comités des finances et d'agriculture. Doué de beaucoup d'activité et de zèle, il suffisait à tout, ne prenant cependant que fort peu de part aux travaux de la convention nationale, où Robespierre et Lebon, qui ne le voyaient pas de bon œil, lui inspirèrent quelques craintes. Il concourut en conséquence avec beaucoup d'empressement à la révolution du 9 thermidor, et se trouva encore chargé des subsistances quelques mois après par Boissy-d'Anglas, dans un moment de disette et d'émeute, où il rendit de fort grands services pour l'approvisionnement de la capitale. Après la session conventionnelle, Isoré fut nommé par le directoire commissaire central et agent général des contributions du département de l'Oise. La révolution du 18 brumaire (novembre 1799) lui ayant fait perdre cet emploi, il retourna à sa charrue et ne remplit plus d'autres fonctions publiques que celles de maire. Destitué en 1814 sous la restauration, il fut exilé en 1816 comme régicide, et parce qu'ayant voté pendant les cent jours de 1815, dans une assemblée électorale, il avait prêté serment aux constitutions de Bonaparte. Il se rendit alors dans les Pays-Bas, mais son exil ne fut pas long; le même ministère qui l'avait contraint de quitter la France, en donnant à la loi une interprétation rigoureuse, l'autorisa à y rentrer en 1818. Revenu dans sa famille, Isoré termina sa vie en écrivant pour un art que son âge ne lui permettait plus de cultiver d'une autre manière. Il avait annoncé un ouvrage important destiné à établir que, si l'on cultivait aussi bien en France que dans la Belgique, on n'y manquerait ni de subsistances ni de matières propres aux besoins de l'industrie, lors même que la population viendrait à doubler; mais cet ouvrage n'a point paru. Le manuscrit doit être resté dans les mains de ses héritiers. Isoré est mort dans sa patrie à la fin de 1839. On a de lui : *Traité sur la grande culture des terres*, Senlis et Paris, 1802, 2 vol. in-8°. M-DJ.

ISOTTA de Rimini. *Voyez* MALATESTI et BASINIO.

ISOTTA NOGAROLA. *Voyez* NOGAROLA.

ISOUARD. *Voyez* NICOLO.

ISPIRI-ZADÉ était prédicateur de la cour ottomane en 1730, et iman de la mosquée de Ste-Sophie. Cachant sous un extérieur simple et austère une ambition démesurée, il fut le principal instigateur de la sédition dont Patrona Khalil fut le chef apparent (*voy.* IANAKI). Ispiri-Zadé, animé d'une haine secrète contre le muphti et contre le sultan lui-même, oublia toutes les faveurs qu'il en avait reçues, et ne se souvint que du refus qu'il avait essuyé pour une des deux places de cadileskier. Dans son ressentiment, il alla trouver les rebelles, les fortifia dans leurs criminels desseins, prévint jusqu'aux scrupules qu'ils pourraient avoir; et après avoir soufflé le feu caché de la sédition, dès qu'il la vit impossible à éteindre, il se présenta lui-même devant Achmet III, et lui imposa la loi de sa déposition comme moyen de conciliation. L'adresse de l'ambitieux iman le sauva. Sa conduite extérieure témoignait contre les excès qu'il avait conseillés; il ne fut pas confondu dans le châtiment des rebelles, dont il était plus que le complice. Patrona Khalil fut puni; Ispiri-Zadé fut récompensé : il avait conduit la révolution de 1730; lui seul en recueillit les fruits. Le sultan Mahmoud ne crut que payer ses services et sa fidélité en le faisant cadileskier. Tel fut l'odieux Ispiri-Zadé. La main des princes se trompe quelquefois en répandant les grâces : c'est à l'histoire à faire justice du crime heureux. S—Y.

ISRAEL. *Voyez* JACOB.

ISRAELI (ISAAC D'), littérateur anglais, né à Enfield, près Londres, au mois de mai 1766, et non en 1770, comme le disent quelques biographes, était fils de Benjamin d'Israeli, riche négociant de Venise, établi depuis quelques années en Angleterre. Isaac était destiné au commerce par son père, qui, après lui avoir fait faire ses pre-

mières études, à Enfield, l'envoya terminer son éducation à Amsterdam et à Leyde, où il apprit plusieurs langues modernes. Cependant le négoce avait peu d'attraits pour lui; et après un voyage en France et en Italie, d'où il revint avec une riche collection de livres et un goût prononcé pour la littérature française, il résolut de s'adonner aux lettres. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il fit ses débuts dans cette carrière, en faisant insérer dans le *Gentleman's Magazine* deux *Lettres adressées au docteur Vicesimus Knox*, et ensuite des *Remarques sur les biographies de Samuel Johnson*, avec un appendice dans lequel il s'efforçait de venger le caractère de Samuel Johnson des attaques dont il avait été l'objet. La critique littéraire et historique réservait des succès à d'Israeli; ses *Remarques sur les biographies de Johnson* furent ses premiers essais; mais à cette époque de sa vie, il cherchait encore à deviner les tendances de son esprit. On le vit tour à tour s'adonner aux vers et à la prose, aux romans et à l'histoire. En 1790, il fit paraître une *Défense de la poésie;* en 1795, un *Essai sur les mœurs et le génie des gens de lettres* (*Literary character*), etc; en 1797, un roman, *le Vaurien, nouvelle philosophique.* Cependant, il abondonna bientôt la poésie et les nouvelles pour se livrer exclusivement à la critique. Dès 1791, il avait mis au jour le premier volume de ses *Curiosités de la littérature.* Ce sont des anecdotes, des portraits, des esquisses, des observations littéraires, critiques et historiques. Ce volume obtint une vogue qui devait l'encourager. Il le fit suivre d'un second volume (1793), puis d'un troisième, et en 1823, il entreprit une nouvelle série, qui se composa également de trois volumes. Les *Curiosités de la littérature* avaient établi sa réputation. Il publia avec un succès toujours croissant ses *Mélanges, ou Récréations littéraires,* ses *Infortunes d'auteurs,* ses *Querelles d'auteurs,* ses *Recherches sur le caractère littéraire et politique de Jacques Ier*, et ses *Commentaires sur la vie et le règne de Charles Ier*. Après ce dernier ouvrage, d'Israeli songea à écrire une histoire littéraire de la Grande-Bretagne, depuis les origines de la langue jusqu'au règne de la reine Anne; mais sa santé s'affaiblissait; ses travaux préliminaires n'étaient pas encore terminés, lorsqu'il perdit la vue, en 1839, et il ne put que rédiger quelques notes qu'il dicta à sa fille, et qui furent imprimées sous le titre d'*Aménités de la littérature.* Nous ne pouvons passer sous silence un fait qui se produisit vers la même époque, et qui l'affligea singulièrement. En 1827, un monsieur Bolton-Corney fit paraître un petit volume intitulé *Curiosities of literature illustrated.* D'Israeli crut d'abord qu'il ne s'agissait que d'une nouvelle édition avec vignettes qu'entreprenait son éditeur de ses *Curiosités de la littérature.* Il fut bientôt péniblement détrompé en apprenant que c'était, au contraire, la critique de son ouvrage. Habitué aux louanges comme il l'était, il en conçut un déplaisir réel, et il eut le tort de le laisser voir en affectant de traiter M. Bolton-Corney d'impertinent écolier. Ce qu'il y a de certain, cependant, c'est que l'ouvrage de ce dernier contient d'utiles corrections aux *Curiosités de la nature*, et des remarques d'une ingénieuse critique qui avaient échappé à d'Israeli. D'Israeli est mort à l'âge de 82 ans, le 19 janvier 1848, à Bradenham-House, dans le Buckinghamshire. « Il doit être classé, dit un critique, parmi les plus ingénieux polygraphes et « les critiques les plus élégants de la littérature « moderne. Il raconte agréablement une anecdote, exhume avec esprit un auteur oublié, met « en scène un trait de mœurs avec le style d'une « causerie facile. » Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Epître en vers sur les abus de la satire*, 1789, in-8°; 2° *Défense de la poésie, adressée à Henry James Pye, avec un spécimen d'une nouvelle traduction de Télémaque*, 1790, in-4°; 3° *les Curiosités de la littérature*, 1791 et années suivantes, 3 vol. in-8°; nouvelle série, 1823, 3 vol. in-8°; les *Curiosités de la littérature* ont été souvent réimprimées en un seul corps d'ouvrage; la 12e édition est de Londres, 1841. Les deux premiers volumes ont été traduits en français par T.-P. Bertin, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. 4° *Essai sur les mœurs et le génie des gens de lettres* (*Literary character*), 1796, in-8°; 5° *Mélanges, ou Récréations littéraires*, 1796, in-8°; 2e édition, 1801; 6° *le Vaurien, nouvelle philosophique*, 1797, 2 vol. in-12; 7° *Flim-Flams, ou Vie de mon oncle*, 1797, 3 vol. in-12; 8° *Mejnoun et Leila* (Pétrarque et Laure de l'Arabie), histoire orientale, dans laquelle on trouve de la couleur locale, écrite en collaboration avec Ouseley, qui le premier porta son attention sur les richesses de la poésie persane; 9° *Amour et humilité*, 1799, in-12, nouvelle romantique; 10° *les Amoureux, ou l'Origine des beaux-arts*, 1799, in-12; nouvelle édition suivie de *la Fille*, roman moderne, 1801; 11° *le Despotisme, ou la Chute des jésuites*, 1799, 2 vol. in-8°; 12° *Poëmes descriptifs*, 1803, in-4°; 13° *Infortunes d'auteurs*, 1812-13, 3 vol.; 14° *Querelles d'auteurs, ou Mémoires pour l'histoire littéraire*, renfermant des spécimens de controverse sous le règne d'Élisabeth, 3 vol., 1814; 15° *Recherches sur le caractère littéraire et politique de Jacques Ier*, Londres, 1816, in-8°; 16° *Commentaires sur la vie et le règne de Charles Ier*, Londres, 5 vol. in-8°; les trois premiers volumes parus en 1828; les deux autres en 1831; 17° *Eliot, Hampden et Prym*, Londres, 1832, in-8°; 18° *les Aménités de la littérature*, Londres, 1840, in-8°; 19° un assez grand nombre d'articles, sur divers sujets, insérés dans le *Gentleman's Magazine*, la *Quarterly Review*, et autres recueils. E. D—s.

ISSELT (Michel d'), historien, né au 16e siècle à Dokkum, dans la Frise, annonça dès son enfance d'heureuses dispositions pour les lettres. Il fit ses premières études à Amersfoort, circonstance d'après laquelle Valère André a présumé qu'il était originaire de cette ville, et il alla étu-

dier à l'université de Louvain, reçut les ordres sacrés, et, de retour dans sa patrie, combattit les opinions de Luther par de fréquentes prédications. Les succès des réformateurs l'obligèrent à se retirer à Cologne, et ensuite à Hambourg, où il partagea son temps entre les devoirs du ministère et la rédaction d'ouvrages dans lesquels la révolution des Pays-Bas est présentée sous un jour peu favorable. Isselt mourut dans un couvent près de cette ville, le 17 octobre 1597, dans un âge peu avancé. On a de lui : 1° *Historiæ belli Coloniensis libri IV*, Cologne, 1584, in-8°; avec des additions, ibid., 1586, in-8°. Arnold Meshov en a donné, en 1620, une troisième édition plus ample que les deux premières; mais il a retranché la préface d'Isselt, qui mérite d'être lue. Ce livre, dit Lenglet Dufresnoy, est curieux et peu commun. C'est l'histoire du célèbre Truchsès, archevêque de Cologne, qui changea de religion, et eut pour successeur le prince Ernest de Bavière. L'*Histoire de la guerre de Cologne* a été traduite en français par Joseph de Cantarel, Paris, 1688, in-12. 2° *Historia rerum memorabilium in Belgio sub Philippo II, Hisp. rege, ab anno* 1566 *usque ad ann.* 1585, ibid., in-8°. Cet ouvrage fait suite à l'*Histoire universelle* de Laur. Surius, et s'arrête à la prise d'Anvers par les *gueux*. 3° *Mercurius gallo-belgicus, seu Historia rerum memorabilium ab anno* 1586 *usque ad ann.* 1594, Francfort, 1596, in-8°. Isselt publia ces annales sous le nom de *M. Jansonius Doccomensis;* elles ont été continuées par Gasp. Ens et J.-Phil. Abelin (*voy.* Ens). 4° Il a traduit de l'espagnol en latin plusieurs *opuscules ascétiques* du père Louis de Grenade, et de l'italien, les *Sermons* de Corn. Musso, évêque de Bitonto, qu'il a fait précéder d'une *Vie* de cet illustre prélat. W—s.

ISTHVANFIUS (Nicolas), noble hongrois, après avoir fait ses études avec succès dans sa patrie, fut envoyé par ses parents en Italie, où il fréquenta, pendant plusieurs années, les leçons des professeurs les plus distingués des universités de Pavie et de Bologne. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues anciennes et modernes, et il vint à bout de les parler presque toutes avec facilité. Il fit ensuite ses premières armes sous le fameux comte de Zrin, et signala sa valeur dans plusieurs occasions. Il reçut de nombreux témoignages d'estime de l'empereur Maximilien II, et fut honoré de la confiance particulière de son fils Rodolphe, roi de Hongrie. Ce prince le chargea de négocier la paix avec les Turcs, voisins toujours redoutables, même après des revers, et il s'acquitta de cette commission avec autant de prudence que d'habileté. Isthvanfius obtint, en récompense de ses longs services, la place de vice-palatin de Hongrie, et il sembla, en l'acceptant, avoir renouvelé l'engagement de se dévouer tout entier au bien public. Sur la fin de sa vie il entreprit d'écrire l'histoire des événements qui s'étaient passés de son temps et auxquels il avait eu une part qui le rendait plus propre que personne à l'exécution de ce projet. Il n'avait pas terminé cet important ouvrage, lorsque, se rendant à Presbourg pour assister au couronnement de Mathias II, en 1608, il fut attaqué d'une paralysie du côté droit, qui le priva entièrement de la faculté d'écrire; il se contenta d'en dicter sommairement les quatre derniers livres à un secrétaire, et mourut octogénaire le 1er avril 1615. Il légua son manuscrit au cardinal Pierre Pazman, son ami, archevêque de Gran, qui le fit imprimer sous ce titre : *Historiarum de rebus Hungaricis libri XXXIV ab an.* 1490 *quo Math. Corvinus rex Hung. fato functus est, ad Mathiam usque II,* Cologne, 1622, in-fol.; réimprimé très-fautivement dans la même ville, 1662 et 1685, avec une *continuation* fort médiocre du P. Ketteler, depuis l'an 1606, où se terminait l'ouvrage d'Isthvanfius, jusqu'à 1718 (Cologne, 1724, in-fol.), et enfin à Vienne, 1758, in-fol. Cette histoire est estimée pour l'exactitude des faits, la vérité des détails et la clarté du style. La *Vie* d'Isthvanfius, par Thom. Balasfy, évêque de Presbourg, a été insérée par Fr. Köllar dans son *Supplément* à Lambécius, et elle a reparu avec des notes dans le *Memor. Hungarorum scriptis notorum* d'Alexis Horány, 1776 (2e part., p. 247 et suiv.) W—s.

ISTRIA (Vincentello d'), vice-roi de Corse, né en 1380, était fils de Ghilfuccio d'Istria, de l'illustre famille de *Cinarca,* et d'une sœur de Henri della Rocca, comte de Corse. Après la mort de cet oncle, en 1401, Vincentello, impatient de suivre les traces glorieuses de ce vaillant guerrier, passa à la cour des rois d'Aragon et de Sicile, pour lesquels il porta les armes contre la république de Gênes. Devenu célèbre par ses victoires et brûlant de se mesurer avec les Génois sur le sol de sa patrie, il se dirigea vers la Corse avec des vaisseaux et des soldats de son souverain. Profitant du mécontentement excité par le gouvernement tyrannique de Leonello Lomellino, il réussit à se rendre maître de l'île et à se faire proclamer comte de Corse par une assemblée nationale tenue à Biguglia en 1406. Élevé à cette dignité funeste à plusieurs de ses ancêtres, Vincentello d'Istria acquit la preuve qu'il est plus facile de s'emparer du pouvoir que de le conserver, et il montra par ses succès comme par ses revers qu'il était destiné, ainsi que ses prédécesseurs, à succomber tout couvert de gloire sous le fer des Génois, ennemis de la puissance de sa maison autant que de la liberté de sa patrie. Après le siége de Bonifacio, fait en 1421 par l'armée navale du roi Alphonse d'Aragon, Vincentello fut créé vice-roi de la Corse; mais il paraît que depuis cette époque, aveuglé par l'éclat du pouvoir, il ne fut plus qu'un méprisable tyran. En 1433, après avoir accablé le peuple d'impôts au mépris de l'ancienne constitution, nouveau Tarquin, il entraîna en plein jour, de vive force, dans sa couche adultère, une jeune fiancée d'une

des familles les plus distinguées de Biguglia. Cet attentat, sans exemple dans les annales de la Corse, mit le comble à l'exaspération des esprits déjà si fortement indisposés, et fit prendre soudainement les armes à plusieurs de ces chefs de la populace que lui-même avait jadis stipendiés. Repoussé par les insurgés, qui avaient trouvé un appui dans les agents de la république génoise, Vincentello, désespérant de conjurer l'orage, se décida enfin à quitter l'île pour passer en Sardaigne ; mais, rencontré en pleine mer par une galère de la république et fait prisonnier, il fut conduit à Gênes et aussitôt décapité (1434). Les historiens corses et génois sont unanimes pour ranger Vincentello d'Istria au nombre des hommes les plus distingués de son temps ; mais tous affirment qu'il ne connaissait pas de bornes dans l'amitié ni dans la haine, et que ce fut la cause principale de ses malheurs et de sa chute. G—RY.

ITALINSKI (André d'), diplomate russe, né le 3 mai 1743, en Pologne, reçut sa première éducation à l'école des moines de Kiev, visita ensuite Leyde et son université, où il étudia la philosophie, les antiquités et surtout les sciences physiques et naturelles, se fit conférer le doctorat ès philosophie à Édimbourg, devint à Londres membre de la société royale, passa de cette capitale de l'Angleterre dans celle de France, et s'y ménagea un bienveillant accueil auprès des philosophes qui alors donnaient le ton à la société. Grimm le prit en amitié, et les recommandations de ce littérateur firent attacher Italinski à la légation russe près du gouvernement des Deux-Siciles. Italinski s'y distingua par ses talents et ses manières, et il finit par obtenir de Paul Ier le titre d'ambassadeur dans cette partie de l'Italie. Bientôt après il fut nommé au poste, bien autrement avantageux et délicat, de Constantinople, où il resta jusqu'à l'explosion de la guerre entre la Russie et la Porte, en 1806. Quand les événements eurent amorti des deux parts la fureur belliqueuse, quand l'imminence de la lutte entre la Russie et la France eut déterminé la première à se réconcilier avec tout autre ennemi, le chevalier Italinski fut au nombre des commissaires moscovites qui vinrent au camp russe, et qui ouvrirent avec le divan les négociations que termina le traité de Bucharest (1812). La rénovation de la paix lui rendit sa place à Constantinople. Mais, quoique parfaitement vu des effendis, de la population turque et des habitants de Péra, il sollicita comme une faveur sa translation à Rome. Alexandre y consentit enfin (1817), et c'est là qu'Italinski finit sa vie, le 27 juin 1827, toujours portant le titre d'ambassadeur de Russie près du saint-siége, mais ne s'occupant guère que de la lecture des classiques et de la formation d'un superbe cabinet d'antiquités. Sa demeure, sans cesse ouverte à tout le monde, était le rendez-vous des antiquaires et des savants. Il connaissait à fond les langues orientales, et la facilité avec laquelle il les parlait, la sagacité qu'il mettait à analyser les beautés des écrivains orientaux étonnaient les Turcs. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels le premier rang appartient sans contredit à la continuation du grand recueil des *Vases étrusques* de d'Hancarville. P—OT.

ITARD (Jean-Marie-Gaspard), médecin, naquit en 1775 à Oraison, petite ville de la Provence, aujourd'hui département des Basses-Alpes. Ses études universitaires, commencées au collége de Riez, sous la direction d'un oncle, chanoine de la cathédrale, furent terminées à Marseille chez les Oratoriens. Son père, qui le destinait au commerce, le plaça alors dans une maison de banque de cette opulente cité. Mais la révolution lança bientôt le jeune Itard dans une tout autre carrière. Il n'avait jamais ouvert un livre de médecine ; jamais non plus il n'était entré, même en curieux, dans les asiles que la pitié publique ouvre à la pauvreté souffrante, et cependant, par un de ces abus qui depuis se sont renouvelés si souvent, on trouva moyen de le soustraire à la réquisition en le faisant employer, comme chirurgien, dans l'hôpital militaire que l'occupation de Toulon par les Anglais avait fait transférer momentanément à Soliers. Itard s'empressa du moins d'acquérir les connaissances qui lui manquaient, et il y mit tant d'ardeur qu'en 1796 une place de chirurgien de seconde classe étant devenue vacante au Val-de-Grâce, à Paris, il l'obtint par la voie du concours. On voulut alors lui assigner une destination éloignée ; mais il sentait trop bien les avantages de la capitale pour y renoncer, et il donna sa démission. Au bout de quelques années, en 1799, il fut nommé médecin de l'institution des sourds-muets. Vers la fin de cette année, un enfant de onze à douze ans, trouvé entièrement nu dans les bois de la Caune, où il cherchait des glands et des racines pour sa nourriture, fut déposé d'abord à l'hospice de Ste-Affrique, puis à celui de Rhodez. Les journaux de l'époque firent grand bruit de cet événement. Chaptal, ministre de l'intérieur, fit venir à Paris l'enfant, que la voix publique désignait sous le nom de *sauvage de l'Aveyron*, et le plaça aux sourds-muets. Itard, moins perspicace que Pinel, ne voulut voir en lui qu'un malheureux qui, privé de toute éducation dès son enfance, avait vécu entièrement séparé du commerce des hommes. Il lui parut donc curieux de déterminer quels pouvaient être le degré d'intelligence d'un pareil infortuné, la nature de ses idées, et la marche à suivre pour l'amener à notre degré de civilisation. Le problème offrait effectivement beaucoup d'intérêt s'il se fût agi d'un Gaspard Hauser. Mais le hasard avait mal servi Itard ; le prétendu sauvage de l'Aveyron ne put même apprendre à parler, et il demeura constant que c'était un idiot, déshérité des plus nobles facultés de l'espèce humaine. Quatre années d'une laborieuse et ingrate éducation mirent cette vérité

hors de doute. Elle n'eut d'autre résultat que de nous valoir la publication de deux ouvrages intitulés *De l'éducation d'un homme sauvage*, ou *Des premiers développements physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron*, Paris, 1801, in-8°, et *Rapport sur les nouveaux développements et l'état actuel du sauvage de l'Aveyron*, Paris, 1807, in-8°. L'instituteur y rend compte des moyens qu'il a mis en usage pour réveiller la sensibilité chez son élève, exciter et régulariser l'action des organes des sens, et réveiller l'intelligence. On y trouve, selon les expressions du secrétaire de l'Institut écrivant au ministre au nom de cette société, l'exposé d'une suite de phénomènes singuliers et intéressants, d'observations fines et judicieuses, avec une combinaison de procédés instructifs propres à fournir de nouvelles données à la science, et dont la connaissance ne pourrait qu'être utile à toutes les personnes qui se livrent à l'éducation de la jeunesse. Nous ajouterons que ces opuscules, tout en constatant une longue erreur d'Itard, le présentaient du moins sous un jour moral des plus favorables, et devaient faire aimer sa personne. Trente ans plus tard l'auteur publiait, dans les mémoires de l'Académie de médecine, dont il était membre, un mémoire sur le mutisme produit par lésion des facultés intellectuelles. Là il établissait en principe que, si l'enfant flétri du nom d'idiot connaît assez bien le nom ou le signe naturel des choses destinées à son usage, s'il connaît assez bien la valeur du oui et du non pour en faire une juste application, s'il a l'idée du mieux faire, tout espoir n'est pas perdu ; mais que, s'il ne donne pas ces faibles lueurs d'intelligence, on ne doit rien attendre de lui, quelque attentif qu'il soit d'ailleurs à pourvoir à ses besoins, parce que cette attention tient à l'instinct, et que l'instinct n'est pas un présage de perfectibilité, comme le prouve assez l'exemple des animaux. « C'est pour y avoir « été trompé une fois, ajoutait-il, que je fais « cette réflexion. » Aveu touchant et naïf, a dit M. Bousquet dans l'éloge lu à l'Académie, aveu inspiré peut-être par le souvenir du sauvage de l'Aveyron ! peut-être, disons-nous, car nous n'avons pas reçu ses confidences à cet égard ; trop modeste ou trop sévère envers lui-même, il n'aimait pas à rappeler les débuts de sa carrière. Quoi qu'il en soit, l'éducation du sauvage de l'Aveyron eut un immense avantage pour Itard : elle lui permit de se présenter à la pratique de la médecine avec un nom déjà connu, et d'acquérir en peu de temps une clientèle nombreuse. Mais les sourds-muets eurent toujours ses premiers soins. Personne ne les a mieux connus que lui, personne n'a mieux décrit leurs mœurs, leurs caractères, leurs habitudes, leurs passions ; personne n'a mieux apprécié les effets de leur infirmité sur le développement de leur intelligence (1). Les résultats de ses remarques sont consignés dans son *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*, Paris, 1821, 2 vol. in-8° ; 2e édition, considérablement augmentée, et publiée par les soins de l'Académie de médecine, Paris, 1842, 2 vol. in-8°, avec 3 planches. Cette monographie, d'autant plus précieuse qu'elle n'avait pas d'antécédents, et qu'elle est tout entière le fruit de l'observation, contient plus de choses neuves que la plupart des ouvrages qu'on avait publiés, entre autres une histoire fort complète de la surdi-mutité. Il importe de dire, à cette occasion, que les procédés si admirés à l'aide desquels certains sourds-muets ont recouvré en partie l'usage de la parole, sans cesser d'être sourds, étaient dus entièrement à Itard, qui a travaillé toute sa vie pour les faire introduire dans l'institution des sourds-muets. « En observant les sourds-muets, « dit M. Bousquet, Itard ne tarda pas à s'aper- « cevoir qu'il en est peu dont l'oreille soit fermée « à tous les bruits : la plupart entendent, les uns « les bruits les plus forts, comme le tonnerre et « l'explosion des armes à feu, d'autres des bruits « moins forts ; les deux cinquièmes environ en- « tendent la voix humaine ; mais, comme ils n'en « saisissent que les tons les plus élevés, le peu « d'audition qui leur reste est perdu pour la « parole ; dès que l'oreille ne perçoit pas nette- « ment, facilement la parole, la peine d'entendre « éteint le désir d'écouter, et le mutisme est « inévitable. Conduit par l'analogie, Itard se per- « suada que, de même qu'on fortifie les membres « affaiblis, de même on fortifierait l'oreille par « l'exercice ; c'est ce qu'il appelait l'éducation « physiologique de l'oreille. La première idée de « cette éducation remonte à 1805 : ici les dates « sont importantes à noter pour conserver à Itard « une gloire qu'on a voulu lui ravir. Les premiers « effets en sont généralement heureux et prompts. « Les parents, faciles à s'abuser, y voient le pré- « sage d'une guérison complète et prochaine. « Mais bientôt cette amélioration s'arrête, et « comme l'oreille ne parvient jamais à saisir les « intonations de la voix, la parole reste toujours « bornée, rude, sans expression. Les demi-sourds « sont toujours des demi-muets : ils parlent, mais « ils ne conversent pas ; la conversation est une « musique des plus délicates, dont les notes, tan- « tôt hautes et tantôt basses, exigent une finesse « d'ouïe dont ils n'approchent pas. Étrangers à « tout ce qui se dit autour d'eux, ils se sentent « sans cesse rappelés vers leurs compagnons « d'infortune, avec lesquels ils peuvent du moins « échanger facilement leurs idées. Mais ils ont « beau fuir la grande société parlante, ils y sont « nés, il faut qu'ils y vivent : heureuse nécessité

(1) M. Ferdinand Berthier, l'un des professeurs les plus distingués de l'Institut des sourds-muets de Paris, et sourd-muet lui-même, considère toutes ces assertions comme inadmissibles. Pour le démontrer, il faudrait, suivant lui, citer d'abord les propres expressions de M. Itard concernant les sourds-muets, et les réfuter ensuite, ce qui paraît convenir beaucoup mieux à un travail spécial. D—z—s.

« qui les force de recourir à la parole par l'intérêt même qu'ils ont à se faire comprendre ! » On doit encore à Itard un mémoire sur le pneumothorax, publié en 1803, un article sur les hydropisies dans le dictionnaire des sciences médicales, et deux mémoires, l'un sur les médications de l'oreille interne, l'autre sur le bégaiement, insérés dans le *Journal universel.* Partout on retrouve les mêmes principes, l'expérience proclamée l'unique guide du médecin, le dédain, ou tout au moins l'insouciance des théories, et une confiance sans bornes dans la puissance de la nature. Itard les a consignés jusque dans son testament, où il déclare vouloir que son corps soit rendu à la terre intact et sans mutilation, persuadé qu'il était que les ouvertures de cadavres profitent peu à l'art de guérir, et que rien ne saurait soustraire l'homme aux tristes conditions de son existence, qui sont de souffrir et de mourir. A cela près de cette faiblesse, qui d'ailleurs lui a été commune avec plus d'un médecin frappé de maladies incurables, son testament est un modèle de sentiment et de philanthropie. Les sourds-muets, qu'il avait tant aimés, y occupent une large place. Affligé de voir qu'à la fin de leur cours d'études, après six ans de séjour dans l'institution, ils étaient incapables de lire avec une parfaite intelligence la plupart des ouvrages de notre langue, il a créé pour eux une nouvelle classe dont le principal objet est de les former à cette lecture, et de les mettre ainsi en état de continuer leur éducation. Il a affecté huit mille francs de rente à cette utile fondation, dont il a même réglé les bases d'après la connaissance que quarante années d'observations lui avaient donnée des sourds-muets. En outre, il a légué à l'Académie de médecine une rente annuelle de mille francs pour fonder un prix triennal en faveur du meilleur mémoire de médecine pratique ou de thérapeutique appliquée, en mettant pour condition qu'aucun ouvrage ne serait admis au concours qu'après deux ans au moins de publication (1). Sa mort eut lieu le 5 juillet 1838. J—D—N.

ITTIG ou ITTIGIUS (Thomas), savant et laborieux théologien protestant, né à Leipsick le 31 octobre 1643, était fils de Jean Ittig, professeur de physique à l'université de cette ville. Après avoir terminé ses études, il alla passer deux années à Rostock, d'où il revint à Leipsick prendre ses degrés en philosophie : il alla ensuite étudier la théologie à Strasbourg, et, son cours achevé, accompagna à Dresde deux jeunes seigneurs dont il surveillait l'éducation. Son dessein n'était point d'entrer dans les ordres ; mais il céda aux vœux de ses parents, et reçut l'imposition des mains en 1671. Ittig parvint successivement aux premières dignités ecclésiastiques : il fut créé, en 1677, professeur extraordinaire de théologie, et demanda l'année suivante la chaire de professeur ordinaire, qu'il remplit avec autant de zèle que de succès. Sa santé avait toujours été parfaite ; mais il souffrit les quatre dernières années de sa vie de grandes douleurs de la pierre, et mourut à Leipsick le 7 avril 1710, à l'âge d'environ 67 ans. Ittig est auteur d'un grand nombre d'ouvrages ; Niceron en a donné une liste très-étendue, quoiqu'elle ne comprenne pas ceux qui sont écrits en allemand. Nous nous bornerons à indiquer ici les principaux : 1° *Dissertationes tres de montium incendiis*, Leipsick, 1666, in-4° ; il les reproduisit sous ce titre : *Lucubrationes academicæ de montium incendiis*, ibid., 1671, in-8° ; 2° *Bibliotheca patrum apostolicorum græco-latina*, Leipsick, 1699, in-8°. On y trouve les lettres de St-Clément pape aux Corinthiens, celles de St-Ignace et de St-Polycarpe, et quelques opuscules et fragments de St-Clément d'Alexandrie, le tout grec et latin, enrichi de notes et précédé d'une longue dissertation *De Patribus apostolicis.* 3° *De hæresiarchis ævi apostolici et apostolico proximi*, ibid., 1703, in-4°. C'est une seconde édition avec un appendix. 4° *Exercitatio historico-theologica de Gul. Postello*, ibid., 1704, in-4° ; 5° *Historia synodorum nationalium a reformatis in Gallia habitorum*, ibid., 1705, in-4°. Ce volume, le seul qui ait été publié, contient seulement l'histoire des quatre premiers synodes : ceux de Paris, de Poitiers, d'Orléans et de Lyon. 6° *De bibliothecis et catenis Patrum, variisque veterum scriptorum ecclesiasticorum collectionibus tractatus*, ibid., 1707, in-8° de plus de mille pages : ouvrage curieux qui renferme une bibliographie raisonnée de toutes les collections plus ou moins complètes, au nombre de cent quatorze, des ouvrages des saints pères qui avaient paru jusqu'alors, et de soixante-huit autres collections d'opuscules d'historiens ou d'écrivains ecclésiastiques que l'on n'a pas coutume de mettre au nombre des saints pères. La table alphabétique mise à la fin du volume contient les noms d'environ dix-neuf cent cinquante auteurs différents. 7° *Historiæ ecclesiasticæ primi a Christo nato sæculi selecta capita*, ibid., 1709 ; *secundi sæculi*, ibid., 1711, 2 vol. in-4° ; 8° *Schediasma de auctoribus qui de scriptoribus ecclesiasticis egerunt*, ibid., 1711, in-8° ; 9° *Historia concilii Nicæni observationibus maxime recentiorum scriptor. illustrata*, ibid., 1712,

(1) M. F. Berthier, déjà cité dans la note précédente, reconnaît, avec l'auteur de l'article, que le testament d'Itard a été dicté par la plus louable philanthropie, et que le but de sa fondation recommande ce médecin à la mémoire des malheureux appelés à jouir de son bienfait; mais il pense que les bases qu'il lui a données sont fort attaquables du côté de la *parole orale.* Les conséquences qu'Itard a prétendu tirer du fait que « presque « tous les sourds-muets de l'Institut se trouvent, au bout de six « années qui leur sont accordées pour leur instruction, hors « d'état de lire avec une parfaite intelligence la plupart des ou- « vrages de la langue française, » ne sont pas exactes. Le testament n'allègue aucune raison bonne ou mauvaise pour exclure l'emploi du langage mimique, de cet instrument indispensable au développement spontané des facultés morales et intellectuelles du jeune sourd-muet. Comment pourrait-on d'ailleurs prendre en sérieuse considération le jugement d'un homme qui avoue lui-même qu'il était *étranger à l'enseignement de l'institut ?* Et n'est-il pas étonnant qu'il ne se soit pas donné la peine d'essayer une seule fois de l'étude de la mimique pendant les quarante années qu'il est resté auprès des sourds-muets ? D—Z—S.

in-4°. Ces deux derniers ouvrages ont été publiés par Christ. Ludovici, neveu de l'auteur. On doit encore à Ittig une édition grecque et latine des œuvres de Josèphe, avec de savants prolégomènes, Cologne (Leipsick), 1691, in-fol., et enfin il a coopéré plusieurs années à la rédaction des *Acta eruditor. Lipsiens.*, dont les auteurs lui ont payé un juste tribut d'éloges (mois de mai 1710). On peut consulter pour plus de détails : *De vita, obitu, scriptisque Th. Ittigii epistolica dissertatio a Jo. Fred. Kernio,* Leipsick, 1710, in-4°, et les *Mémoires* de Niceron, t. 29. W—s.

ITURBIDE ou YTURBIDE (Augustin de), Mexicain célèbre, naquit en 1784 à Valladolid de Mechoacan, d'une des premières familles de la province, et reçut une éducation un peu moins négligée que la plupart des créoles, sans toutefois se signaler par des dispositions ou par des succès extraordinaires. On ne voit pas même qu'il ait cherché, comme Bolivar et d'autres, soit à compléter, soit à rectifier les résultats de ses études indigènes par un de ces voyages en Europe si indispensables à l'Espagnol d'Amérique, pour comprendre tout ce qui manque à son pays. Au bout de quelque temps il fit choix de la carrière militaire, comme celle qui cadrait le mieux avec ses goûts; et pendant plusieurs années il put se partager entre les loisirs de la vie de garnison et les fougueux plaisirs des jeunes créoles, songeant fort peu aux misères du système colonial et à la situation arriérée de la civilisation au Mexique. Il portait l'épaulette de lieutenant, lorsque, en 1810, le curé de Dolores, Michel Hidalgo, que préoccupaient ces questions graves, profita de l'usurpation du trône d'Espagne par Joseph-Napoléon pour appeler à l'indépendance tous ceux que ne charmait point l'exploitation du Mexique par des maîtres européens ou par leurs commis. Mais la tentative de Hidalgo était sinon prématurée, du moins trop brusque, trop peu préparée pour réussir ; les propriétaires, les hommes influents ne la comprirent pas. Iturbide suivit le torrent et, malgré les invitations de Hidalgo, il resta fidèle au vice-roi et à la cause de l'Espagne : il fut même un des officiers qui déployèrent à cette occasion le plus d'ardeur et de résolution. Plusieurs engagements avec les bandes des insurgés dont il se tira souvent avec succès et toujours avec honneur lui acquirent du renom. Hidalgo tenta de le séduire par de brillantes promesses, et par l'offre du grade de lieutenant général; Iturbide déclina toutes ces propositions, et quand la révolte fut comprimée il en fut récompensé par la faveur des vice-rois. Il avança de grade en grade, et en 1816 il commandait ce qu'on nommait pompeusement l'armée du Nord, c'est-à-dire les quelques milliers d'hommes occupant les provinces de Guanajuato et de Valladolid. On l'y laissa trancher du maître, et faire subir aux habitants des avanies qui ne profitèrent sans doute pas à lui seul. Enfin il fut dénoncé comme concussionnaire par plusieurs des meilleures familles du pays. Le vice-roi de cette époque, Calleja, déclara qu'il le croyait irréprochable, et bientôt Apodaca, son successeur, après avoir examiné les pièces, finit par en dire autant. Cependant, soit que l'opinion de ces hommes d'État fût autre que leur langage, soit que la maladresse du coupable qui s'était laissé surprendre leur déplût, Iturbide eut l'humiliation d'être invité à envoyer sa démission, ce qu'il fit. Il est à croire que ce désagrément fut pour quelque chose dans la propension qu'il montra bientôt après pour les indépendants. Quoique réprimée sévèrement, l'insurrection de 1810 avait laissé des traces et des souvenirs : plus d'un propriétaire qui était resté froid, sourd au cri d'Hidalgo, regrettait l'occasion perdue, et souhaitait qu'elle se présentât de nouveau. La révolution de 1820 fournit le prétexte si vivement désiré. Les cortès d'Espagne, au lieu d'unir à leur cause les colonies américaines par des concessions analogues à leurs besoins, à leurs vœux, à leur degré de civilisation, et de céder politiquement à la force des circonstances, se montrèrent aussi infatuées que le gouvernement royal de leurs vieilles théories sur les rapports des colonies et de la métropole, ce qui n'empêcha pas le lien de fidélité, déjà bien lâche depuis la nouvelle des événements de Léon, de se rompre comme de lui-même. En vain le vice-roi comte del Benadito voulut retenir la population dans le devoir : Indiens, créoles, hommes de couleur, tous se soulevèrent, et il ne resta au gouvernement que les Espagnols d'Europe et les troupes. Encore celles-ci ne persévérèrent-elles pas longtemps dans leur dévouement. Iturbide, qui vivait à la campagne, fut un des premiers à se laisser arracher aux paisibles occupations des champs, et à prendre place parmi les chefs de l'insurrection. A la tête de huit cents hommes qui le reconnurent pour leur général, il se déclara pour l'indépendance. D'autres l'imitèrent, et quelques mois suffirent pour réaliser presque complétement l'émancipation du pays. La capitale seule restait encore aux Espagnols, avec le fort inexpugnable de St-Jean-d'Ulloa. De tous les hommes qui concouraient à cette subite insurrection, Iturbide était le plus remarquable. L'armée entière lui obéissait, et ses idées sur l'organisation à donner au Mexique avaient été adoptées, en apparence au moins, par tous les chefs. Ces idées, fort sages au fond, à part l'origine révolutionnaire dont elles portaient le cachet, avaient été rédigées par lui-même sous forme d'articles provisoires, et sont connues sous le nom de *Plan d'Iguala.* Les trois premiers articles posaient en principes l'indépendance absolue du Mexique, le catholicisme, l'abolition de distinction entre l'Européen et l'Américain. Par le quatrième, le gouvernement devait être une monarchie constitutionnelle. D'après le huitième et le neuvième, le nouvel État, titré *empire,* offrirait la couronne d'abord au roi d'Espagne Ferdinand VII, puis sur son refus à

son frère don Carlos, et ensuite au frère cadet, l'infant Francesco de Paula, et enfin sur le refus de ces deux princes à tout membre d'une des dynasties régnantes d'Europe qui semblerait le plus apte à la porter. Une constitution devait précéder l'installation du monarque, qui n'entrerait au Mexique qu'après avoir prêté serment à cet acte fondamental, et la constitution serait l'ouvrage d'un congrès constituant, convoqué pour cette tâche par une junte provisoire composée du comte del Benadito et des hommes les plus éminents de chaque parti. Venait ensuite l'article le plus essentiel à un ambitieux, celui qui plaçait au nombre des mesures urgentes la formation d'une armée protectrice des trois garanties constitutives de l'État (l'indépendance, le catholicisme et l'union). C'est de cette armée, dite *armée des trois garanties*, qu'Iturbide possédait le commandement sous le titre de premier général, et c'est à l'aide de ce commandement qu'il influait décidément sur tout et avait la haute main sur l'exécution des mesures réglementaires ou transitoires contenues dans les autres articles du plan d'Iguala. Cependant les indépendants n'étaient pas tous dévoués aux idées monarchiques d'Iturbide; une forte minorité demandait la république. Au milieu de ces germes de dissensions débarque le général O'Donoju, chargé de pleins pouvoirs par le roi constitutionnel d'Espagne pour pacifier le Mexique en pactisant avec les insurgés, et en accordant à tous une amnistie. O'Donoju en arrivant fut confondu : au lieu de voir des rebelles luttant péniblement contre un gouvernement pourvu de forces supérieures, il vit la lutte terminée, l'autorité de la métropole anéantie, et dès lors il sentit qu'il n'était plus porteur que de propositions dérisoires. Il crut devoir, pour réserver à Ferdinand quelque chance heureuse, en ne rompant point ouvertement avec les vainqueurs, dépasser ses pleins pouvoirs; et il signa le 24 août 1821, avec Iturbide, le traité de Cordova qui confirmait et développait le plan d'Iguala, et qui ouvrit au général américain les portes de Mexico. Cette convention au fond était une duperie : sans doute si les deux partis en eussent cherché l'exécution sincèrement, elle eût pu être aussi avantageuse au Mexique qu'à l'Espagne, et eût laissé à la maison de Bourbon une de ses plus riches possessions. Mais ni l'un ni l'autre des contractants ne voulait la réalisation du traité. Iturbide marchait au but qu'entrevoyait sa propre ambition, et songeait à faire tomber sur sa tête cette couronne flottante, offerte vaguement à tant de princes et recommandée au refus: O'Donoju ne pouvait ignorer que la morgue castillane, non moins aveugle chez les cortès que chez le roi, ne consentirait point au démembrement de la monarchie de l'Espagne et des Indes, et probablement ne voyait dans la transaction de Cordova qu'un attermoiement, un moyen d'attendre la flotte et les troupes nécessaires au rétablissement de l'ancien ordre. Malheureusement il ne pouvait faire que l'Espagne fût voisine du théâtre des événements et que ceux-ci ne marchassent plus vite que sa correspondance. Maître de Mexico, Iturbide s'empara provisoirement de tout le pouvoir; et il eût été périlleux de lui demander en vertu de quel droit. A son titre de premier général de l'armée des trois garanties, il joignit celui de grand amiral; il nomma la junte qui devait régir le Mexique jusqu'au couronnement d'un souverain et convoquer le congrès; mais des cinq personnes dont il la composa, trois étaient ses créatures, la quatrième c'était lui-même. Il déclara propriété nationale les biens de l'inquisition. Il se fit donner par la junte un million de piastres, et vingt lieues carrées de terre. Cependant la victoire avait, suivant l'usage, amené la division parmi les vainqueurs : les républicains, les partisans de la monarchie se livraient à d'orageuses discussions; et tous les efforts des derniers pour obtenir un congrès favorable à leurs vues échouèrent contre l'effervescence mexicaine habilement stimulée par les républicains. Iturbide vit avec effroi une majorité démocratique se dessiner avec hardiesse, quoique encore sans armes, contre son système. Le congrès débuta par décréter une solennité patriotique en l'honneur des insurgés de 1810. C'était plonger dans le passé d'Iturbide, le désapprouver en présence de tous, le flétrir soit comme apostat, soit comme tard venu, et l'empêcher de répondre. Après cela le congrès prononça la suspension de trois des cinq membres de la junte, et ne laissa en présence d'Iturbide qu'un antagoniste dont la voix valait la sienne (avril 1822). Dès lors plus de résolution possible, l'action du pouvoir exécutif se trouvait paralysée; et pour peu que cet état durât, le congrès pouvait à son aise élaborer la constitution comme il l'entendrait. Pour y parvenir, cette assemblée méditait un troisième coup : une commission choisie dans son sein lui présenta un projet de loi d'après lequel il y aurait eu incompatibilité entre un commandement militaire et l'exercice du pouvoir exécutif. Le projet allait passer, c'était chose indubitable, et mettre Iturbide dans l'alternative d'opter. Ainsi traqué par les républicains, il précipita le projet auquel il avait déjà pensé sans doute, et résolut de sortir de sa situation par un coup d'État. L'armée, au moins pour l'instant, était à lui, et ses agents l'animèrent sans peine contre les législateurs comme ennemis du soldat, et cela au moment où l'on apprenait que les cortès avaient refusé (13 février 1822) de ratifier le traité de Cordova, et que sous peu une expédition des Espagnols rendrait les services de l'armée plus indispensables que jamais. Dans cette crise, quoi de mieux que de donner au pouvoir la force en lui donnant l'unité, et de ne plus se bercer de la chimère de donner aux Américains un souverain né hors d'Amérique, incapable de comprendre l'Amérique et de sympathiser avec

elle? Le 18 mai 1822 au soir, la garnison de Mexico se répandit par les rues en criant *Vive l'empereur don Augustin Ier*, et une partie de la population se joignit à ce cri et proclama Iturbide sous ce nom. Le général, en apparence étranger au mouvement, feignit d'abord des hésitations, un refus. Il publia une proclamation équivoque par laquelle il recommandait avec tiédeur l'obéissance aux autorités (il en faisait partie), à la constitution (elle n'était pas encore faite), parlait du salut de la patrie et des cas graves où de funestes délibérations peuvent le compromettre, et protestait de son dévouement à ses concitoyens. Il n'était pas difficile de pénétrer ce que signifiait ce langage. Le lendemain 19, au matin, le congrès fut convoqué. On comprend que les députés ne s'y rendirent pas tous : la populace, la force armée étaient à leur poste; sur cent quatre-vingt-deux membres de la législature, la moitié moins trois désertèrent le leur. La comédie était préparée à l'avance; ce n'était qu'une répétition du 18 brumaire. Les créatures du nouveau Bonaparte demandèrent que le général fût appelé à s'expliquer au sein même de l'assemblée. Iturbide se mit en route à l'instant même, accompagné de quelques troupes et d'officiers de divers grades. Sa voiture, chemin faisant, fut arrêtée, dételée et traînée par des hommes échelonnés pour cette petite ovation; au congrès, son escorte d'officiers entra en même temps que lui. Après un court échange de paroles convenues, au lieu d'explications on mit aux voix la question de la royauté d'Iturbide : soixante-dix-sept sur quatre-vingt-quatorze se prononcèrent en ce sens, et le général, cessant de feindre, ne s'occupa plus que de consolider sa trop rapide élévation. Les adhésions des provinces arrivèrent à la file; le 22 juin, le congrès, encore timide, quoique redevenu un peu plus nombreux, vota l'hérédité de la couronne impériale, donna au fils aîné de l'empereur le titre de prince de l'empire, à ses autres enfants celui de princes mexicains, à sa sœur et à son père ceux de princesse et de prince de l'Union. Il fut décrété aussi que toutes ses dépenses seraient soldées par le trésor public, et un peu plus tard un statut spécial fixa sa liste civile à un million et demi de piastres par an (huit millions cent mille francs). Enfin Iturbide, comme pour compléter sa parodie de l'empire de Napoléon, institua l'ordre du Guadalupe. Mais rien de tout cela n'était de la force: et plus Iturbide s'entourait de clinquant, plus son trône tout neuf encore chancelait sous son poids. Les républicains avaient relevé la tête et ralliaient à eux tous ceux qui, payant l'impôt, étaient enclins à se demander à quoi bon ce luxe, et tous ceux que l'empereur omettait dans la distribution des rubans, des grades ou des postes lucratifs. Entraîné de violence en violence, soit par des résistances, soit par la pénurie du trésor, l'empereur, au mois d'août 1822, fit arrêter, en dépit de leur inviolabilité comme législateurs, plusieurs députés du congrès; et malgré les demandes de l'assemblée, qui sollicitait ou la réintégration de ses membres ou la déclaration de leur crime et leur prompte mise en jugement, il les tint en prison sans s'expliquer catégoriquement sur leur compte. Deux mois après, il confisquait un convoi de douze cent mille piastres expédiées de Mexico à la Havane, sous prétexte que les prétendus propriétaires des navires et de la cargaison étaient des prête-noms du gouvernement espagnol; et il fallut beaucoup de temps, de démarches et de preuves pour qu'il lâchât enfin une faible portion de sa proie. Les soupçons, au reste, n'étaient pas complétement faux. Tandis qu'Iturbide vivait ainsi au jour le jour, la guerre de plume et de paroles s'envenimait : la tribune, les journaux retentissaient de déclamations; on critiquait amèrement tantôt le plan d'Iguala et le traité de Cordova, tantôt la conduite même de l'empereur; et, comme il est une classe nombreuse qui donne toujours tort aux gouvernants et désire un changement, l'engouement des basses classes et même des soldats pour Iturbide décroissait. On peut s'asseoir aisément sur un trône, au bout d'une période de révolutions et quand les masses sont harassées, lasses de désordres; mais au commencement des troubles, c'est impossible. Iturbide l'éprouva. Dès le 30 octobre 1822, c'est-à-dire moins de six mois après son élévation, il en était à son deuxième grand coup d'État; il ne pouvait plus gouverner avec son congrès. A l'issue d'un grand conseil tenu avec ses ministres, ses conseillers d'État, ses principaux généraux et soixante-douze députés, il déclara le congrès dissous, fit fermer la salle des séances, et le remplaça par une *junte instituante*, de quarante-cinq membres, tous choisis dans les députés. La junte devait déterminer les formes à suivre pour l'élection d'un autre congrès; et, en cas d'urgence, exercer la puissance législative à la place de la législature non encore élue. Les nouvelles élections en effet ne semblaient pas destinées à produire vite une chambre : car les difficultés que rencontrait de toute part la junte instituante l'empêchaient de s'arrêter à aucune combinaison électorale. Les tiraillements et les actes arbitraires se multipliaient. Un chef mulâtre indépendant, Guadalupe Vittoria, avait refusé son assentiment à la révolution du 22 mai. Saint-Jean d'Ulloa résistait toujours. Le chef de la place et de la province de Vera-Cruz, le brigadier général Santanna, bloquait ce fort, mais sans avancer sensiblement sa reddition. La domination d'Iturbide l'avait toujours froissé. Les derniers événements de Mexico lui fournirent une occasion constitutionnelle d'improuver la ligne suivie par l'empereur. Il proclama la république à Vera-Cruz, et toutes les troupes stationnées dans ses cantonnements se prononcèrent dans le même sens. Vittoria joignit à lui ses guerrillas. Iturbide eût dû en cet instant paraître

en personne sur le théâtre du mouvement; mais il redoutait que son absence ne devînt le signal d'un soulèvement dans la capitale : il resta, et se contenta d'envoyer ses forces disponibles au capitaine général de la province de Vera-Cruz. Etchevarri, c'était le nom de ce dernier, opéra d'abord avec fidélité; quelques escarmouches eurent lieu entre les rebelles et le corps qu'il commandait, il parvint même à les envelopper; l'insurrection semblait réduite à capituler, quand des intelligences occultes s'établirent entre le camp impérial et les chefs républicains; et il en résulta la convention ou déclaration de Casamata, par laquelle les trois généraux s'unirent pour établir la souveraineté du peuple et rendre l'existence au congrès (février 1823). Une fois l'accord signé, ils ne perdirent pas un instant pour se rendre maîtres des provinces. A celle de Vera-Cruz, ils joignirent bientôt celle de la Puebla et ils marchèrent sur Mexico. Iturbide enfin sortit de cette ville pour aller à la rencontre du triumvirat, et prit position entre la capitale et l'ennemi. Mais au lieu de frapper de grands coups, ce qui était la seule chance de salut, il se mit à négocier : ses adversaires pour accorder un armistice exigèrent qu'il convoquât immédiatement le nouveau congrès, et à cette condition fut tirée une ligne de démarcation entre les deux armées. Aucune défaite n'eût été plus funeste à la cause d'Iturbide que cette trêve perfide, signe de son incapacité ou de sa faiblesse : dès lors la force morale passa plus vite encore et tout entière à l'ennemi. Les députations provinciales vinrent en grand nombre adhérer au programme de Vera-Cruz et de Casamata, les partisans de la métropole les grossirent, des défections se manifestèrent au camp impérial. Iturbide, abandonné de plusieurs même des généraux qu'il avait avancés, demande en vain à voir les principaux chefs républicains. Dénué de ressources et d'appui, il cesse enfin de se faire illusion sur la possibilité de lutter encore : il s'entend secrètement avec les agents de Santanna, il rappelle le congrès qu'il a cassé; et, en échange du pouvoir dont il se dépouille par un acte d'abdication formel (20 mars 1823), il obtient la vie et la liberté sous condition qu'il ira vivre en Italie, avec une pension annuelle de vingt-cinq mille piastres (cent trente-cinq mille francs), dont un tiers après sa mort sera réversible à sa veuve (8 avril 1823). Ainsi évincé du trône sans coup férir, Iturbide eut la permission de rester encore quelques jours au Mexique, et même d'avoir une escorte de cinq cents hommes à son choix pour se préserver de tout péril. Si, comme cela est probable, il avait conservé un peu d'espoir et s'il voulait tenter la fortune avec ce faible corps, il fut bientôt obligé d'y renoncer. Quoique le congrès le laissât libre de choisir ces cinq cents hommes parmi ses partisans, la vigilance de Santanna le réduisit à les prendre tous parmi les républicains, auxquels du reste il affecta de donner ainsi une marque de confiance et d'estime. Enfin il partit le 11 mai, et, après deux mois d'heureuse navigation, il prit terre à Livourne. Il sembla d'abord avoir renoncé à tout rôle politique, et se retira dans une charmante maison de campagne aux environs de cette ville, ne s'occupant que de la composition de *Mémoires* sur sa vie. Mais bientôt les encouragements de quelques Anglais, encouragements venus peut-être du cabinet même de St-James, déterminent cet ex-empereur à quitter ce qu'il regardait comme son île d'Elbe, et à tenter un 20 mars au Mexique. Il part de Livourne, évite la France, arrive en Angleterre, et après un séjour de plusieurs semaines, pendant lequel on ne peut douter qu'il n'ait eu des entretiens avec des hommes politiques influents, il s'embarque sur un brigantin anglais, le 11 mai 1824, un an, jour pour jour, après son départ du Mexique. Malheureusement il n'emportait que des proclamations, des diplômes, des croix, de riches insignes, mais peu ou point d'argent et d'armes. Déjà son départ de Livourne était connu à Mexico. Le congrès de la république fédérative du Mexique, par un acte du 28 avril 1824, avait déclaré le décret du 8 avril 1823 révoqué de plein droit, et proscrit l'ex-empereur au cas où il remettrait le pied sur le sol mexicain. Le 14 juillet, le navire aborde au port de Soto-la-Marina, dans l'État de Tamaulipas. Le 15, un Polonais, Charles Beneski, son secrétaire, débarque afin de sonder les esprits. Le 16, Iturbide était en prison par ordre du brigadier Philippe de la Garza. Suivant ses amis, ce fut de la part de ce chef une trahison insigne : instruit par Beneski de la présence et des plans d'Iturbide, il lui avait écrit pour lui faire offre de ses services et travailler à la chute des républicains : selon le récit officiel du gouvernement mexicain, Iturbide s'était déguisé, et la Garza le reconnut sous son travestissement. Le 17, malgré l'acte du 28 avril, il sursit à l'exécution de son captif, et le fit conduire au lieu des séances du congrès provincial de Tamaulipas. Les députés s'étaient enfuis, à l'exception de sept : six délibérèrent sur l'événement, et votèrent la mort d'Iturbide, le 19 juillet à trois heures. La sentence lui fut signifiée sur-le-champ, et à six heures il n'était plus. Le peuple le vit fusiller en silence, bien qu'avec un peu d'émotion : la troupe semblait agir à contre-cœur et comme contrainte par ses officiers. Pour lui, on convient qu'il reçut la mort avec courage. Au moment du supplice il demanda et but un verre d'eau, il assura ses ennemis de son pardon, il commença un discours qu'on ne lui laissa point achever, il remit au prêtre qui l'assistait une lettre pour sa femme et huit quadruples pour les soldats chargés de le faire mourir. Ses funérailles furent célébrées le lendemain sans pompe, mais avec décence. Ainsi périt de la mort de Murat celui qui crut un instant imiter Napoléon à Cannes. Il laissait cinq

enfants en pension en Europe. Sa femme, qui avait débarqué pendant ce temps et qui se trouva en un instant veuve et dénuée de tout, car le vaisseau qui l'amenait s'était éloigné immédiatement, n'éprouva nulle persécution de la part de la république : il lui fut même alloué une pension de huit mille piastres, à condition qu'elle fixerait sa résidence aux États-Unis ou en Colombie. Effectivement, cette dame, après un séjour à Paris, alla s'établir à New-York. Beneski fut expulsé. Avec Iturbide périt pour longtemps sans doute au Mexique le système d'État un et indivisible dont il avait été en quelque sorte la personnification, et qui semble profondément antipathique à l'Amérique insurgée; il eût dû l'être moins au Mexique. Iturbide, en l'établissant et en lui donnant pour base la forme monarchique, épargnait à sa patrie les douloureux tiraillements de luttes où s'énervent et se dissolvent les républiques, et en faisait la première des puissances émancipées. Ses idées, bien qu'ambitieuses, étaient patriotiques et dignes de succès. Le Mexique, si sévère pour lui, n'a point gagné depuis sa chute. Sa mémoire a été réhabilitée en 1833 et un monument lui a été élevé. On a de lui des *Mémoires*, avec préfaces et pièces justificatives, publiés en anglais par J. Quin, sous ce titre : *A statement of some of the principalements in the public life of*, etc.; traduits en français par J.-T. Parisot, sous celui de *Mémoires autographes de don Augustin Iturbide, empereur du Mexique*, Paris, 1824; et en allemand sous celui de *Denkwürdigkeiten*, etc., Leipsick, 1824. Ces *mémoires*, arrangés probablement par l'éditeur anglais, mais dont indubitablement l'ex-empereur a fourni le fond, contiennent peu de faits, par cette raison, très-peu satisfaisante pour un public européen, que les compatriotes auxquels surtout il s'adresse les savaient très-bien; ils consistent principalement en réflexions un peu prolixes et en déclamations trop partiales sur les événements. On donne aussi comme composé par Iturbide, pendant sa traversée du Mexique à Livourne, le roman anonyme intitulé l'*Illustre Portugais, ou les Amants conspirateurs* (traduit de l'espagnol en français, par Tarmini Almerte, 1825, 2 vol. in-12); mais l'authenticité de cet ouvrage est problématique. Enfin on a publié en français et en espagnol : *Catastrophe de D. Aug. de Yturbide*, 1825, in-8°. L'auteur anonyme de cet opuscule (M. Soulier) est très-favorable à Iturbide et le présente comme entraîné au Mexique par le désir de prémunir ses compatriotes contre les tentatives de la Sainte-Alliance et de faciliter leur alliance avec la Grande-Bretagne, alliance impossible, ajoute-t-il, si au préalable le Mexique ne jouit pas d'un gouvernement bon et stable. Ce point de vue est d'autant plus digne d'attention que la relation a été écrite par l'inspiration et sous les yeux de la veuve d'Iturbide, alors à Paris. P—OT.

IVAN. *Voyez* IWAN.

IVANÉ Ier était prince géorgien, fils de Libarid, de la race des Orpélians. Les princes de cette famille possédaient toute la partie méridionale de la Géorgie et résidaient dans la ville de Schamschvilde, qui passait pour la plus ancienne du pays. Leur puissance égalait presque celle des rois. Après l'assassinat de son père, Ivané se mit au service de l'empereur Isaac Comnène, qui lui donna, en 1057, le gouvernement des provinces d'Haschdean et d'Arschamouni, sur la rive orientale de l'Euphrate, avec le commandement de toutes les troupes chargées de défendre la frontière de l'empire de ce côté : il résidait dans un bourg appelé Eriza. Ce général voulut profiter des troubles qui déchiraient l'État, pour rendre indépendant son gouvernement, et en former une souveraineté considérable, en faisant des conquêtes dans les provinces voisines. Après s'être emparé par trahison de quelques places, il voulut aussi se rendre le maître de la puissante ville de Garin ou Theodosiopolis (Arzroum). Mais le gouverneur, instruit de ses manœuvres perfides, refusa de le laisser entrer, et implora le secours du gouverneur grec qui commandait à Ani, capitale de l'Arménie. Alors, Ivané se révolta ouvertement, et invoqua l'appui des Turcs Seldjoukides, qui avaient déjà fait des invasions en Arménie. Ivané entra avec ses alliés dans les provinces de Chaldée et de Djaneth, et les guida lui-même dans toutes leurs courses vers Trébizonde et Mélitène : cette dernière ville fut prise et pillée. Ivané rentra avec sa part de butin dans son gouvernement, où, après l'éloignement des Turcs, il ne fut pas assez fort pour résister seul aux Grecs : il en fut chassé, et il se retira dans la Géorgie, où il fut remis en possession d'une partie de l'héritage de ses ancêtres. — IVANÉ II, son petit-fils, *sbasalar* ou généralissime des armées de la Géorgie, sous le règne de David II, rendit à ce prince de très-grands services dans ses guerres contre les Turcs Seldjoukides. En l'an 1123, il les chassa de Teflis, la capitale du royaume, et contribua puissamment à la conquête de Davousch, de Gad, de Lorhi et d'Ani. Pour le récompenser, David lui céda la ville de Lorhi et la province de Daschir, pour en jouir en fief, avec la faculté d'en transmettre la possession à ses descendants. Le général Orpelian servit avec la même fidélité le roi Démétrius II, successeur de David : en l'an 1128, il chassa les Turcs de l'importante forteresse de Khounan, à l'extrémité méridionale de la Géorgie, sur les bords du Kour. Démétrius la lui céda bientôt après; et Ivané y mourut fort avancé en âge. Son fils Sempad lui succéda. — IVANÉ III, fils de Sempad, fut comme lui connétable de Géorgie. En l'an 1156, le roi David III mourut, ne laissant pour héritier qu'un jeune enfant appelé Temna, dont il confia la tutelle à Ivané, qui devait en avoir soin, jusqu'à ce que l'enfant fut en âge de monter sur le trône : George, frère de David, devait en attendant avoir le gouvernement de l'État. Cependant, peu de

temps après, George, ayant gagné le patriarche et la plupart des grands, voulut se faire couronner roi : il ne lui manquait que le consentement d'Ivané, dont il redoutait la puissance; il lui fit entendre qu'en prenant l'autorité suprême il ne prétendait en aucune manière nuire aux intérêts de son neveu, auquel il promettait de remettre la couronne lorsqu'il aurait atteint l'âge de majorité. Ivané y consentit, et George fut sacré roi à Mitkhitha, ville patriarcale de Géorgie. Bientôt après, le nouveau roi se mit à la tête de ses troupes pour entreprendre une expédition contre les musulmans, qu'il chassa de la plus grande partie de l'Arménie septentrionale. Ivané l'accompagna partout et eut la plus grande part à ses exploits. En l'an 1161, il se trouva à la prise d'Ani, qui, conquise autrefois par les Géorgiens, était depuis retombée au pouvoir des musulmans. Ivané vainquit ensuite, sous les murs de cette ville, Sokman Schaharmen, roi de Khelath, qui était venu pour la reprendre à la tête de quatre-vingt mille combattants. Udighiz, sultan de l'Aderbaïdjan, qui s'avançait aussi d'un autre côté pour arrêter les conquêtes des Géorgiens, éprouva le même sort dans les plaines de Gaga dans la Gougarie : son armée fut entièrement détruite, et il fut réduit à s'échapper presque seul. Tous ces brillants succès rendirent Ivané extrêmement puissant; et George, qui le craignait toujours, à cause des promesses qu'il avait faites à son frère, le comblait d'honneurs pour l'attacher davantage à son parti. George cependant était peu aimé des princes géorgiens. Aussi, en l'an 1177, ils se révoltèrent contre lui, avec l'intention de placer sur le trône le jeune Temna, qui avait déjà atteint l'âge viril : ils vinrent trouver Ivané à Darbas, dans le pays de Daschir, lui rappelèrent ses serments, et l'engagèrent à marcher avec eux pour détrôner George. Au premier bruit de la révolte, celui-ci s'était jeté dans Teflis, où il se tint prêt à soutenir un siége. Tous les princes du Karthel, de Dchavakhet, de Daschir, de Gaïan, et les Arméniens d'Ani, se réunirent sous les drapeaux d'Ivané, et formèrent une armée d'environ trente mille hommes. Ils s'avancèrent vers Teflis, non pas pour en faire le siége, mais avec le dessein d'engager George à en sortir pour lui livrer bataille sous ses murs; mais celui-ci, qui n'était pas assez fort pour tenir la campagne, résolut de faire traîner la guerre en longueur, comptant beaucoup sur l'inconstance des Géorgiens : il fit seulement venir du Kaptchak, à prix d'argent, un secours de cinq mille hommes, commandés par un certain Khoubasar. Ce qu'il avait prévu arriva : les Géorgiens, ennuyés de la longueur de la guerre, firent séparément des propositions de paix à George, qui accueillit fort bien les premiers qui se présentèrent, les combla d'honneurs, et leur promit les trésors et les possessions des Orpélians. Ivané se trouva bientôt réduit à ses seules forces : il fit porter tout ce qu'il avait de plus précieux dans la forteresse de Schamschvilde, qui passait pour imprenable, et se retira, avec ses troupes et son pupille, dans la ville de Lorhi, dont il augmenta considérablement les fortifications. Il envoya ensuite son frère Libarid et ses deux fils, Ivané et Eligoum, pour chercher des secours auprès des musulmans de l'Aderbaïdjan. George, délivré de toute espèce de crainte, sortit alors de Teflis avec une puissante armée, prit le fort de Hesar, après vingt-cinq jours de siége, et vint ensuite camper devant Lorhi. La place fut serrée de fort près. Ivané, qui n'espérait aucune grâce de George, se défendit avec opiniâtreté; il fut enfin réduit à la dernière extrémité : tous ceux qui lui étaient demeurés fidèles jusqu'alors l'abandonnèrent, et s'enfuirent par-dessus les murs à la faveur de la nuit; son pupille même l'abandonna. Ivané, resté presque seul, prêta l'oreille aux avis de quelques princes qui étaient dans le camp ennemi, et qui lui conseillaient de faire la paix avec George, en se confiant à sa générosité. Comme, depuis la fuite de Temna, la guerre n'avait plus d'objet pour Ivané, il consentit à se soumettre à George, à condition qu'il n'aurait rien à souffrir ni dans sa personne, ni dans ses biens. George lui en fit le serment. Ivané, comptant sur cette parole, se rendit dans le camp de l'usurpateur, qui le traita d'abord avec égard : mais peu après, quand il eut fait venir tous les autres princes orpélians qui étaient en Géorgie, il viola son serment; on chargea de fers Ivané, et on lui creva les yeux, on massacra le plus jeune de ses frères, Khavthar, son fils Sempad, son neveu Zinan; tous les enfants mâles furent immolés; on n'épargna pas même les femmes : il n'échappa de toute la famille que Libarid et ses fils, qui étaient à la cour de l'atabek de l'Aderbaïdjan. George, pour détruire entièrement dans ses États le souvenir des Orpélians, fit anéantir tous les livres historiques et tous les monuments qui parlaient d'eux, aussi bien que tous les actes qui existaient dans les archives et dans les églises; leurs possessions furent partagées entre tous ceux qui avaient contribué à leur perte. S. M—N.

IVANÉ, prince arménien, attaché au service des rois de Géorgie, était fils de Sarkis ou Sergius, descendant d'un Kourde, qui, plus d'un siècle avant lui, était venu se fixer à la cour des rois pagratides de l'Albanie, où il avait embrassé le christianisme et reçu au baptême le nom de Sergius; il avait en même temps reçu en fief du prince arménien la forteresse de Khoschorhni, située dans la partie occidentale de la Gougarie. La postérité de ce Sergius passa ensuite au service des Pagratides de Géorgie, quand ces princes se rendirent maîtres de l'Arménie septentrionale. Le père d'Ivané était l'un des plus vaillants et des plus habiles généraux du roi George III, qui lui donna, pour le récompenser, la ville de Lorhi et la plus grande partie des possessions des princes orpélians, qui avaient été chassés, en 1177, de la

Géorgie : il laissa deux fils, qui, sous le règne de la reine Thamar, fille de George, occupèrent les plus hautes dignités de l'État. Zacharie, l'aîné, fut fait *sbasalar* ou généralissime, et Ivané eut la charge d'*atabek*, ou de premier ministre. Les deux frères, toujours de concert dans toutes leurs entreprises, étaient réellement maîtres du royaume. En l'an 1185, après la mort de Sokman Schaharmen, roi musulman de Khelath, ses États furent agités par de grands troubles. Bektimour, un de ses esclaves, parvint à s'en rendre maître, et à en chasser Saladin, qui voulait les réunir à son empire. Il fut soutenu dans son usurpation par Schams-eddin-Pahlawan, sultan des atabeks de l'Aderbaïdjan. Bektimour attaqua peu après Schahanschah, prince arménien, issu de l'antique famille des Mamigonéans, qui possédait plusieurs forteresses dans les pays de Daron et de Sasoun, près des sources du Tigre; il s'en empara, et accabla de tributs et de vexations tous les chrétiens de ce pays. Cette tyrannie fut la cause d'une guerre contre les Géorgiens. Zacharie et Ivané passèrent l'Araxes avec une grande armée, occupèrent Manazgerd, Ardjisch et les autres villes du royaume, puis vinrent mettre le siége devant la capitale. Dans l'un des combats qui se livrèrent sous les murs de cette place, Ivané tomba de cheval au fort de la mêlée, et resta au pouvoir des ennemis. Ce contre-temps força Zacharie d'entrer en pourparler avec les musulmans pour obtenir la délivrance de son frère. La paix fut bientôt conclue ; les deux États contractèrent une alliance; Ivané promit de donner sa fille Thamtha en mariage à Mohammed, fils de Bektimour, qui était encore enfant et qui monta sur le trône en l'an 1197. Par ce même traité, les généraux géorgiens obtinrent la liberté de religion pour tous les chrétiens de Khelath et de Daron. Les deux frères montrèrent, en beaucoup d'autres occasions, leur zèle pour la foi chrétienne. Les Géorgiens ont toujours suivi la doctrine orthodoxe comme les Grecs; mais Zacharie et Ivané, originaires de l'Arménie, partageaient l'opinion de l'Église de ce pays, imbue depuis longtemps des erreurs d'Eutychès. Pendant tout le cours de leur administration, ils firent bâtir ou réparer un grand nombre de monastères, et ils donnèrent tous leurs soins pour faire refleurir l'Église arménienne dans les provinces de la grande Arménie, qu'ils possédaient en fief. En l'an 1205, ils convoquèrent à Lorhi un grand concile, dans lequel on prit des mesures importantes pour rétablir la discipline de l'Église, et pour soulager les chrétiens et ranimer leur zèle. Peu après, Zacharie et Ivané entreprirent une nouvelle expédition contre le roi de Khelath, fils de Bektimour, qui avait dû épouser la princesse Thamtha, fille d'Ivané. A la tête d'une nombreuse armée, ils attaquèrent la ville de Kars, qu'ils réunirent à la Géorgie, passèrent l'Araxes, entrèrent dans l'Aderbaïdjan, où ils mirent tout à feu et à sang; ils se dirigèrent ensuite vers Khelath, prirent Ardjisch sur les bords du lac, et vinrent camper auprès de la première de ces villes. Mohammed, qui en était le souverain, ayant appelé à son secours Kilidj-Arslan, prince seldjoukide d'Arzroum, leurs armées réunies vainquirent les Géorgiens, qui furent forcés de rentrer dans leur pays. Mohammed fut assassiné peu après par Ballaban, qui tenta de s'emparer du royaume, mais qui fut chassé bientôt après par Malek-Alaouhad-Nodjem-eddin, prince de la race de Saladin, qui se rendit maître de Khelath, et prit le titre de *schah-Armen*, c'est-à-dire roi d'Arménie. La veuve de Mohammed devint ensuite la femme de Malek-Alaschraf, frère de Malek-Alaouhad, qui fut après lui roi de Khelath, en l'an 1211. La reine Thamar, dont la faveur avait élevé Zacharie et Ivané au haut degré de puissance qu'ils occupaient, était morte à cette époque; son fils George IV leur accorda la même confiance et leur laissa tout le soin des affaires. En l'an 1209, pour se venger des revers qu'ils avaient éprouvés devant Khelath, ils entreprirent une nouvelle expédition contre les musulmans, passèrent l'Araxes avec une grande armée, entrèrent dans les États d'Abou-Bekr, fils de Pahlawan, sultan de l'Aderbaïdjan; ils prirent d'abord Marand, où ils firent un très-grand nombre de prisonniers, et poussèrent ensuite leurs conquêtes jusqu'à Ardebil, où ils renfermèrent tous les chefs et docteurs musulmans dans la principale mosquée, qu'ils livrèrent aux flammes : ils revinrent en Géorgie avec un immense butin. En 1210, Zacharie, attaqué d'une maladie dangereuse, se retira dans la ville de Lorhi, sa résidence ordinaire, et y mourut l'année suivante. Ivané lui succéda dans toutes ses fonctions, et joignit par conséquent le commandement des troupes à l'administration des affaires. Comme son frère n'avait laissé pour héritier qu'un enfant âgé de cinq ans, appelé Schahanschah, Ivané s'empara de la ville d'Ani, ancienne capitale de l'Arménie et de toutes les possessions de son frère, pour les gouverner jusqu'à ce que son neveu, qu'il faisait élever dans sa maison avec ses enfants, eût atteint sa majorité. Sous son administration particulière, la Géorgie s'éleva au plus haut degré de splendeur, et elle jouit de la plus profonde tranquillité jusqu'à l'an 1220. A la fin de cette année, un détachement de l'armée des Mongols, qui, sous les ordres de Djinghiz-Khan et de ses fils, avait fait la conquête de l'empire du Kharizm, s'approcha des frontières du royaume : ce corps de troupes était commandé par Soubada-Bahadour et Tchepeh-Nouwian. Après avoir envahi l'Aderbaïdjan, ils passèrent l'Araxes, et ravagèrent l'Albanie et le Schirwan, jusqu'aux portes de Derbend. Au printemps de l'an 1221, le roi George rassembla ses armées pour chasser ces étrangers de son royaume; et il se mit en campagne, accompagné de son généralissime Ivané, et de Vahram, prince de Schamk'hor, célèbre par sa valeur. Ils rencontrèrent un corps de Mongols, qu'ils battirent sous les murs

de Khounan, forteresse située à l'extrémité du royaume, sur les bords du Cyrus. Fiers de ce succès, ils attaquèrent le gros de l'armée mongole, et éprouvèrent une déroute complète. Vahram seul vainquit le corps ennemi qui lui était opposé : le roi de Géorgie fut obligé de se réfugier dans les montagnes; et Ivané, avec dix hommes seulement, se jeta dans la forteresse de Kheghi. Les Mongols, qui n'avaient point alors l'intention de s'emparer de la Géorgie, ne songèrent pas à profiter de leurs avantages : ils traversèrent les gorges qui conduisent du pays de Kakhet dans les plaines du Kaptchak; ils n'osèrent prendre le chemin de Derbend, qui était beaucoup plus court, parce que ce défilé était occupé par les princes musulmans du Schirwan, et qu'ils étaient pressés d'aller rejoindre la grande armée mongole, campée à l'orient de la mer Caspienne. En traversant le Caucase, les Tartares vainquirent la puissante tribu des Huns de Kountchakh, ravagèrent son territoire, détruisirent ses habitations, et la forcèrent d'émigrer presque tout entière. Ces Huns envoyèrent alors à George et à Ivané des ambassadeurs chargés de leur demander des terres pour s'établir en Géorgie, promettant de les servir fidèlement. Ceux-ci rejetèrent leur prière. Les Huns s'adressèrent ensuite aux musulmans de Gandjah, qui leur en accordèrent sans difficulté. Ivané, irrité de ce qu'ils avaient trouvé si près de la Géorgie un asile, vint les attaquer, en l'an 1223, dans leur nouvelle habitation. Il échoua dans son entreprise, et perdit la plus grande partie de ses soldats; un grand nombre de ses parents restèrent prisonniers des barbares, qui les vendirent comme esclaves aux musulmans. Cette défaite et les ravages des Tartares affligèrent tellement le roi George, qu'il tomba dangereusement malade, et mourut peu après. Sa sœur Rousoudan monta sur le trône au préjudice d'un jeune enfant qu'il avait eu d'une de ses concubines. En 1224, Ivané voulut tirer vengeance de l'affront qu'il avait éprouvé, et il revint attaquer les Huns avec de nouvelles forces : il fut plus heureux cette fois; ces barbares furent vaincus à Vartanakert, sur les bords de l'Araxes. Le général géorgien fit dans cette occasion tant de prisonniers, qu'il put facilement se procurer les moyens de racheter ses parents. La reine Rousoudan eut pour Ivané la même confiance que sa mère et son frère; et il continua de rester à la tête des affaires. En 1225, le sultan Djelal-eddin, qui avait recouvré sur les Mongols la plus grande partie de ses États, voulut se dédommager du côté de l'Occident de ce qu'il avait perdu dans l'Orient; le premier prince qu'il soumit fut l'atabek Saad, fils de Dakala, prince du Farsistan; il passa de là dans le Khouzistan, pénétra jusqu'à Bagdad, où il porta la terreur : il n'entra cependant pas les armes à la main dans cette ville sacrée; il se laissa fléchir par les supplications et par les présents du khalife. Il conduisit son armée dans le Kourdistan, s'empara d'Irbil, et en força le souverain, Modhaffer-eddin-Koukbery, de se reconnaître son vassal. Il poursuivit sa marche vers l'Aderbaïdjan, où il prit Tauriz, et traita de même le sultan Modhaffer-eddin-Ousbek, fils de Pahlawan. Enhardi par tous ces succès, il passa l'Araxes, soumit les musulmans de Gandjah et de Bardaah, et entra dans le Schirwan, où il exigea un tribut considérable de Feridoun, fils de Feribourz, descendant des anciens princes persans du pays. L'armée kharizmienne s'avança jusqu'au défilé de Derbend, où elle battit les Lesghis. Djelal-eddin, ayant repassé le Cyrus, vers son confluent avec l'Araxes, attaqua les princes géorgiens de l'Arménie, défit Vahram à Schamk'hor, et Avak, fils d'Ivané, sous les murs de Pedchny. Le vieux généralissime Ivané se mit alors à la tête de toutes les forces de la Géorgie pour repousser ce conquérant; il s'avança à sa rencontre jusque dans les environs de Garhni, auprès d'Érivan : il y fut mis dans une déroute complète, malgré la valeur de ses troupes. Djelal-eddin, vainqueur, pénétra sans obstacle dans l'intérieur du royaume, conquit toute l'Arménie septentrionale, s'empara de Lorhi, résidence d'Ivané, et poussa ses exploits jusqu'à Teflis, qu'il prit en 1226. Plusieurs des détachements même de son armée pénétrèrent jusque chez les Alains. Dans tout le cours de son expédition, Djelal-eddin se montra cruel persécuteur des chrétiens, en fit massacrer un grand nombre, en fit circoncire de force beaucoup d'autres, et brûla toutes les églises et tous les monastères qui se trouvèrent sur sa route. Ivané et la reine Rousoudan furent forcés de se réfugier dans les montagnes : ils ne purent rentrer dans leurs possessions qu'après la retraite du sultan du Kharizm, qui, chargé de butin, porta ses armes vers l'Arménie méridionale et la Mésopotamie, où il exerça les mêmes ravages. Il tenta plusieurs fois de prendre la forte ville de Khelath, possédée par Malek-Alaschraf, prince des Ayoubites; mais il fut repoussé par le gouverneur Housam-eddin, en l'an 1226 et 1227. Il s'en rendit enfin le maître en l'an 1230, après un très-long siége; il y prit Thamtha, fille d'Ivané et femme de Malek-Alaschraf, qu'il épousa malgré elle. Malek-Alaschraf revint bientôt avec des troupes qu'il amenait de Syrie, et qu'il joignit à celles de Kaïkobad, sultan de l'Asie Mineure, et à celles de tous les petits princes de l'Arménie et de la Mésopotamie : ils vinrent tous ensemble attaquer Djelal-eddin, qui fut défait, obligé d'évacuer Khelath, et de se retirer dans l'Aderbaïdjan : ayant ensuite voulu entreprendre une nouvelle expédition dans les montagnes des Kourdes, il y fut vaincu et tué en l'an 1231. Après la défaite du sultan de Kharizm, la princesse Thamtha se réfugia dans la Géorgie, auprès de son frère Ivané et de la reine Rousoudan. L'année suivante, en l'an 1231, le vieux prince Ivané, qui s'était remis en possession de ses États, mourut à Lorhi : il fut enterré à Beg-

hendsahan, monastère qu'il avait fait bâtir. Son fils Avak lui succéda. S. M—N.

IVERNOIS (François d') naquit en 1757 à Genève, d'une famille noble d'origine française, qui, avant l'édit de Nantes, s'était établie d'abord à Neufchâtel. Il reçut une bonne éducation, et, doué d'un esprit ardent et de talents naturels, il se trouva tout jeune encore mêlé aux luttes politiques. Ayant défendu les idées libérales dans les querelles entre les bourgeois et les natifs de la petite république, il acquit de l'influence dans le parti libéral, dont il devint l'un des chefs. Cependant, lorsque éclata la révolution française, il se rangea parmi ses adversaires les plus énergiques, soit qu'il en prévît les excès, soit qu'il comprît dès ce moment que le contre-coup devait s'en faire sentir à Genève, dont l'indépendance pouvait se trouver menacée dans un avenir prochain. Lorsqu'en 1792 le général Montesquiou envahit la Savoie et le pays environnant, d'Ivernois prit part aux négociations entamées pour empêcher l'occupation de Genève par l'armée française, et il paraît que son influence personnelle sur le général Montesquiou, bien plus que les pouvoirs dont il était investi, lui firent obtenir que Genève fût épargnée. Peu de temps après, d'Ivernois fut assez heureux pour prévenir Montesquiou, décrété d'accusation par la convention (*voy.* Montesquiou), des dangers qui le menaçaient, et le faire évader de Genève. Voici comment un historien raconte ce fait : « Informé, par « un singulier hasard, de l'arrivée du courrier qui « apportait de Paris un de ces ordres d'arrestation « alors invariablement suivis de mort, il courut « avertir et faire évader le général, campé sur la « rive gauche du Rhône, tandis que l'estafette, « retenue par ses soins sur la rive droite, parle- « mentait longuement pour se faire ouvrir les « portes de la ville, qui donnaient accès au seul « pont construit sur le fleuve. » (*Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, recueillis et mis en ordre par A. Sayous, Paris, 1851, in-8°, t. 1er, p. 453, pièces justificatives.) Un tribunal révolutionnaire, imité de ceux de Paris, ayant été installé à Genève, d'Ivernois fut l'un des premiers cité à comparaître. Il fut condamné à mort par contumace et exécuté en effigie. Il s'était réfugié en Angleterre, et dans ce pays il se signala par ses attaques contre le gouvernement français d'alors. Lorsqu'en 1798 Genève fut annexée à la république française, l'article 1er du traité fit mention de d'Ivernois ; il portait : « Les citoyens « Mallet du Pan, d'Ivernois et du Roveray ne « seront jamais admis à l'honneur d'être citoyens « français. » Cette exclusion, peut-être unique dans l'histoire des traités, n'était pas faite pour modifier la conduite de d'Ivernois. Elle contribua même vraisemblablement à la vogue qu'obtinrent ses écrits, notamment en Angleterre, où tous les adversaires de la France étaient sûrs de trouver à cette époque aide et protection. Ses pamphlets furent dirigés principalement contre le système financier de l'empereur Napoléon, et contre le blocus continental. Ils ont été pour la plupart traduits en anglais. D'Ivernois fut créé chevalier par le roi George III ; il était devenu citoyen anglais par la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, en 1800, une petite ville d'Irlande qu'il habitait lui ayant offert précédemment une bourgeoisie d'honneur. Il fut chargé de diverses négociations diplomatiques, entre autres auprès de la cour de St-Pétersbourg. De retour dans sa patrie, en 1814, il fut nommé la même année conseiller d'État, et chargé, avec M. Pictet de Rochemont, de représenter Genève au congrès de Vienne, où fut prononcée l'annexion de cette république à la confédération suisse. A partir de cette époque, la vie de d'Ivernois n'offre plus de faits que le biographe doive recueillir ; nous dirons seulement qu'il s'occupa jusqu'à sa mort, survenue à Genève le 16 mars 1842, de recherches sur l'économie politique, et qu'il a fait imprimer d'intéressants résultats de ses études. Voici la liste de ses principales publications : 1° *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève*, Londres, 1789, 2 vol. in-8°; 2° *Histoire impartiale des révolutions de Genève dans le 18e siècle, jusqu'à celle de 1789 inclusivement*, Genève, 1791, 3 vol. in-8° ; 3° *Les révolutions de France et de Genève*, Londres, 1793, in-8° ; réimprimée sous le titre : *La révolution française à Genève*, continuée jusqu'en juillet 1795, Londres, 1795, in-8°; 4° *Réflexions sur la guerre*, en réponse aux *Réflexions sur la paix* (de madame de Staël), adressées à M. Pitt et aux Français, Londres, 1795, in-8° ; 5° *Coup d'œil sur les assignats*, Londres, 6 septembre 1795, in-8° ; 6° *Etat des finances et des ressources de la république française au 1er janvier* 1796, Londres, 1796, in-8° ; 7° *Histoire de France pendant l'année* 1796, Londres, 1796, in-8° ; 8° *Tableau historique et politique de l'administration de la république française, pendant l'année* 1797, *des causes qui ont amené la révolution du 4 septembre, et de ses résultats*, Londres, 1798, 2 vol. in-8° ; 9° *Tableau historique et politique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français, dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce*, Londres, 1799, in-8° ; 10° *Des causes qui ont amené l'usurpation de Bonaparte, et qui préparent sa chute*, Londres, 1800, in-8° ; 11° *Les cinq promesses, tableau de la conduite du gouvernement consulaire envers la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et surtout la Suisse*, Londres, 1802, in-8° ; seconde édition, augmentée d'un supplément à l'introduction et d'un appendice sur la Suisse, Londres, 1803, in-8° ; 12° *Les recettes extérieures*, Londres, 1805, in-8° ; 13° *Offrandes à Bonaparte*, Londres, 1810, in-8° ; 14° *Des effets du blocus continental sur la richesse, les finances, etc., de l'Angleterre*, Londres, 1811, in-8° ; 15° *Napoléon administrateur et financier*, pour faire suite au tableau historique et politique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple

français, dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce, Reichembach, 1812, in-8°; seconde édition, revue et corrigée, Genève, in-8°; 16° *Exposé de l'exposé de la situation de l'empire français et des comptes des finances de France*, Genève, 1813, in-8°; réimprimé la même année à Berlin, in-4°; 17° *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipsick, gagnée le* 18 *octobre* 1813, Londres, 1814, in-8°; 18° *Matériaux pour aider à la recherche des effets passés, présents et futurs du morcellement de la propriété foncière en France*, Genève et Paris, 1826, in-8°; 19° *Lettre* (à M. W. Horton) *sur l'accroissement de la population dans les îles britanniques*, Genève, 1830, in-8°. C'est un extrait de la *Bibliothèque universelle de Genève*. 20° *Sur la mortalité proportionnelle des peuples, considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation*, Genève et Paris, 1832, in-8°; 21° *Sur la mortalité proportionnelle des populations normandes, considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation; trois lettres à M. le docteur Villermé*, Genève, 1833 et 1834, ayant paru dans la bibliothèque universelle de Genève; 22° *De la fécondité et de la mortalité proportionnelles des peuples, considérées*, id., Genève, 1836; 23° *Histoire du blocus hermétique de la Suisse*, Genève et Paris, 1836, in-8°. On lui attribue *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le* 18e *siècle*, Genève, 1782, in-8°. — Ivernois (Philippe d'), son frère, né à Genève en 1753, entra au service de la Prusse. Frédéric le Grand lui accorda d'emblée le grade de capitaine. Il est mort lieutenant général en 1813. E. D—s.

IVERSEN (Christian), né à Copenhague le 6 août 1748, était fils d'un chantre de l'église de Notre-Dame de cette ville. Après avoir séjourné plusieurs années dans les pays étrangers, il obtint en 1779 le privilége d'établir une imprimerie à Odense, en Fionie, où il s'établit en même temps comme libraire. Il y fonda en 1782 la société typographique de Fionie, à laquelle le roi permit, par ordonnance du 26 février 1783, de prendre le titre de société royale et savante de typographie. Nous ignorons l'époque de sa mort. Il a publié : 1° *La jeune Indienne*, comédie traduite du français, Odense, 1776, in-8°; 2° *Discours* prononcé à la première réunion de la société typographique de Fionie, Odense, 17 juin 1782; 3° *Recueil de bons mots*, 2 parties; 4° *Observations sur l'ouvrage du professeur Tode intitulé Pensées impartiales sur la typographie en Danemarck*, Odense, 1782, in-8°; 5° *Épître à un savant*; 6° *Journal de la province de Fionie*, 1780-1783, 4 vol. in-4°; 7° *Collection d'une utilité générale pour l'amélioration du cœur et l'extension des connaissances*, 1780-1783, 8 vol. in-8°, avec les portraits dans chaque volume des savants danois en ce moment vivants; 8° *Progrès littéraires du Danemarck*, 1781-1783, 3 vol. gr. in-8°; 9° *Recueil de poésies pour les années* 1782, 1783 et 1784, in-8° et in-12; 10° *Épilogue au Journal de santé du mois d'août pour son compte rendu dans les journaux de Fionie*, 1783, in-8°; 11° *Portefeuille de la cour du royaume de Danemarck pour l'année* 1784, Odense, in-16. D—z—s.

IVES. *Voyez* Yves.

IVES (Édouard), voyageur anglais du 18e siècle, était chirurgien de profession; il s'embarqua le 22 août 1754 à Spithead, sur la flotte de l'amiral Watson, destinée pour les Indes orientales. Après avoir relâché à Madagascar, elle arriva le 10 octobre au fort St-David, près de Goudelour. Ives fut témoin de tout ce qui se passa dans les Indes jusqu'à la mort de Watson, en 1757. Cet événement et le dépérissement de sa santé l'obligèrent à quitter le service. Deux de ses compatriotes, qui avaient pris la même résolution, partirent avec lui de Calcutta, le 19 novembre 1757, abordèrent à Ceylan, à Gomron, à Karek, petite île du golfe Persique, et entrèrent le 22 avril à Basra; ils en sortirent le 29 mai, remontèrent le Tigre jusqu'à Hillah, et continuèrent par terre leur route vers Baghdad. Ives profita de son séjour dans cette ville pour visiter plusieurs antiquités des environs; il passa ensuite par Mossoul, Diarbekr, Bir et Alep, où il fut accueilli par son compatriote Drummond, de qui l'on a une relation de voyages dans l'Orient. Il prit la mer à Latakieh le 5 août, vit l'île de Cypre, débarqua le 4 décembre à Livourne, parcourut une partie du nord de l'Italie, prit sa route par Augsbourg, l'Allemagne et la Hollande, et, le 5 mars 1759, atterrit à Harwich. Il a publié l'ouvrage suivant en anglais : *Voyage d'Angleterre aux Indes en* 1754, *avec une relation historique des opérations de l'escadre et de l'armée dans l'Inde sous les ordres du vice-amiral Watson et du colonel Clive, dans les années* 1755, 1756, 1757, etc., et *Voyage de Perse en Angleterre par une route peu fréquentée*, Londres, 1773, in-4°, cartes et fig., traduit en allemand, avec des notes, par Chr.-Guill. Dohm, Leipsick, 1774-1775, 2 vol. in-8°, cartes. Ce livre est important pour l'histoire et la géographie : il donne des notions exactes sur les événements qui précédèrent la guerre de 1756, et sur les premières hostilités. Le récit historique est entremêlé de bonnes observations sur les mœurs et les usages des Hindous. Le voyage contient des choses intéressantes et d'autres entièrement nouvelles sur l'île de Karek, où se trouvait le baron de Kniphausen, qui voulait y former un établissement; sur les antiquités de Tâk-Kesserah, l'ancien Ctésiphon, la tour de Nembrod, etc. L'ouvrage est terminé par un mémoire sur les maladies qui affligèrent l'escadre anglaise, avec une description des végétaux de l'Inde, l'indication de leurs vertus réelles ou supposées, et la lettre d'un médecin sur les maladies qui attaquent ordinairement les Européens à Gomron. E—s.

IVETEAUX. *Voyez* Desyvetaux.

IVORY (James), un des plus habiles mathématiciens de l'époque contemporaine, et un de ceux que la Grande-Bretagne aime quelquefois à mettre

en face des sommités continentales, bien que ce ne soit ni tout à fait un Gauss, ni même un Abel ou bien un Poisson, naquit en 1765 (et non, comme on l'a répété sur le dire d'une biographie française, en 1785) à Dundee, en Écosse, où son père était un assez mince horloger. L'Écosse alors était, on peut le dire, en épanouissement intellectuel, et fournissait à sa hautaine et omniconfiscante sœur plus que son contingent d'illustrations : c'était l'époque des Hume, des Dugald Stewart, des Smith, des lord Kames, des Burns, des Beattie; et sous peu ce devait être celle de la *Revue d'Édinburgh* et de Scott : aux historiens, aux romanciers, aux grands poëtes, aux critiques profonds, aux métaphysiciens rénovateurs, devait aussi s'ajouter un mathématicien de premier ordre ou peu s'en faut. Cambridge seule croyait en avoir le monopole : aussi ses princes du logarithme et de la normale ne furent-ils pas médiocrement étonnés quand plus tard ils s'aperçurent que, du milieu des brouillards de la Calédonie, allait émerger un astre qui ne serait pas rangé parmi les nébuleuses et qui peut-être serait coté de $n+1^{me}$ grandeur, tandis que le leur continuerait à n'être que de n^{me}. Mais n'anticipons pas. D'ailleurs la vocation d'Ivory n'éclata pas immédiatement et d'emblée. Longtemps il sembla de ceux qui n'ont de vocation que par avis de parents. Son éducation élémentaire, qu'il reçut au collége de sa ville natale, ne fit surgir en lui nulle préférence décidée ; il mordait à tout, aux mathématiques comme au reste, mais son application n'était pas une passion, pas un culte, et il passait volontiers d'Euclide aux *Catilinaires*. Ces premières études terminées, et quand son père l'eut envoyé à l'université de St-André, les choses commencèrent à changer : la trigonométrie sphérique, les courbes du deuxième degré, les séries trouvèrent leur place à côté de la philosophie, de l'histoire et des langues ; aux x vinrent s'associer les f. West, alors titulaire de la chaire de hautes mathématiques à St-André, s'applaudissait d'un tel disciple. Ses éloges cependant ne firent pas d'Ivory un néophyte; le jeune homme, conformément au vœu de son père l'horloger, avait en vue la carrière ecclésiastique, à laquelle, sans doute, peut à toute force s'allier l'étude des mathématiques, mais qui n'en est pas l'alliée naturelle, élastique et commode, surtout aux lieux où fleurit le puritanisme presbytérien; et, dès qu'il eut conquis son degré de maître ès arts (à peu près ce que nous appellerions la licence ès lettres), ce qui ne lui coûta pas moins de quatre ans d'études, il se mit presque exclusivement à la théologie, toujours sur les bancs de St-André. Deux ans de dogme, d'hébreu et d'exégèse l'avaient à peu près suffisamment initié, quand, pour satisfaire à la lettre des règlements, qui stipulent trois ans d'études théologiques, il alla chercher, sinon nouvelle instruction, du moins nouveaux procédés et nouvelle atmosphère à l'université d'Édinburgh. L'atmosphère se trouva bientôt changée en effet : nous ignorons quelles brises plus douces soufflèrent au lieu de la bise ecclésiastique; mais le jeune lévite ne montra pas grande impatience de monter au rang de ministre, quand l'expiration de l'année scolaire 1784-1785 amena l'instant de prendre les ordres ; et Dundee, sa ville natale, s'étant, sur l'entrefaite, enrichie d'une haute école sous le titre d'académie, il s'y laissa, sans très-forte résistance, installer en qualité de professeur de mathématiques et de philosophie naturelle (c'est-à-dire de physique, ou, si l'on veut, de physique et chimie). « Enfin donc, » va-t-on dire, « nous y voici! voilà la vocation déterminée! voilà le West de l'avenir, comme l'eût dit Dante, sacré et mitré! » Pas encore! D'abord la physique et la chimie empêtraient sa spécialité. Mais, incident plus grave, trois ans après avoir pris possession de sa chaire, le jeune professeur l'abandonnait pour devenir industriel. Son père venait de mourir. A la tête de quelques capitaux par suite de cette perte, il entra comme sociétaire et comme gérant dans un établissement pour la filature du lin à Douglaston, et la raison sociale fut James Ivory et Ce. Les soins que pendant quinze ans de suite (1789-1804) il ne cessa de donner à ces mille détails matériels qu'implique la moindre industrie ne l'empêchèrent pas de trouver des heures de reste pour s'adonner aux études qu'il avait, un peu par hasard d'abord, dégustées, et qui, à mesure qu'il s'avançait dans la vie, lui devenaient plus chères en même temps que plus familières. Esprit actif, il eût péri d'ennui sous la monotonie de sa manufacture. Sagace et tenace, il lui fallait un travail qui, du même coup, mît toutes ses forces intellectuelles en jeu et rassasiât sa soif de savoir : les mathématiques sont dans ce cas. De plus, ce sont les études qu'il est le plus aisé au penseur de poursuivre économiquement et sans maître : peu de livres et quelques instruments, c'est tout ce qu'il faut pour parcourir le champ entier des éléments de la science. Veut-on ensuite approfondir? bien que tout devienne plus complexe et plus ardu, les difficultés n'augmentent pas; les habitudes de concentration d'esprit sont prises, et si les ouvrages à lire sont plus nombreux, leur prix, du moins, ne les rend pas inaccessibles à qui ne veut pas se ruiner. Ainsi pensait Ivory, et infatigable dans ses veilles, après avoir épuisé tous les exposés synthétiques de l'analyse infinitésimale, il se mit à rechercher toutes les archives où s'enregistrent les découvertes, bulletins des sociétés savantes, magasins, revues, mémoires, pour se tenir constamment à la hauteur de la science; il entra en correspondance suivie avec les premières sommités scientifiques de l'époque, les Playfair, les sir John Leslie, les Wallace, les Brougham, correspondance qui n'eut de terme que la mort de l'un ou l'autre des correspondants ou leur réunion au même lieu. Aussi n'eut-il aucune peine, quand en 1804, las de l'industrie et des fatigues de la gérance, il résolut de

reprendre l'enseignement, à trouver un poste selon son cœur. Ce fut la chaire de mathématiques au collége militaire royal de Harlow : là, ni physique ni chimie ne venaient attenter à la spécialité qu'il cultivait. Quelque chose de mieux eût pu lui être confié, si l'on n'eût examiné que le mérite. Mais Ivory n'avait que peu d'ambition; et, d'autre part, la renommée vint promptement le trouver dans son humble résidence : et le géomètre de Harlow (disons plutôt de Sandhurst, car l'école militaire fut transportée dans cette nouvelle localité avant qu'il eût pris sa retraite en 1816) marcha bientôt ce que l'on appelle de pair avec les premiers analystes de l'Europe. Dès 1809, il s'annonça au monde savant par l'élégant et fécond théorème qui porte son nom et qui roule sur l'attraction des ellipsoïdes sur des points extérieurs quelconques. Newton et Maclaurin ne l'avaient déterminée que pour les points intérieurs, le premier même s'en tenant aux points intérieurs situés sur l'axe. Legendre, mais à l'aide des séries, avait posé en fait que des ellipsoïdes de même foyer doivent exercer sur un point extérieur quelconque une action proportionnelle à leur masse. Laplace, enfin, avait démontré ce résultat pour l'ellipsoïde à trois axes. Mais, somme toute, ces diverses démonstrations étaient très-laborieuses et ne se récapitulaient pas par un principe, par une formule unique. Ivory coula d'un coup à fond la question en ramenant le calcul de l'attraction des ellipsoïdes sur des points extérieurs à celui de l'attraction d'un pareil point pris dans leur intérieur. Tel est, en effet, son théorème, merveilleux de simplicité : « Etant donnés deux « ellipsoïdes de même excentricité, dont les prin- « cipales sections coïncident entre elles, les at- « tractions qu'exerce l'un d'eux perpendiculaire- « ment auxdites sections, sur un point à la sur- « face de l'autre, sont aux attractions semblable- « ment perpendiculaires du second sur un point « correspondant de la surface du premier, dans « le rapport direct des aires des sections aux- « quelles ces forces sont perpendiculaires. » L'énoncé du mathématicien écossais fit d'autant plus sensation en France qu'il fut reçu d'abord avec quelque incrédulité; à la fin, cependant, et quand on eut regardé d'un peu plus près, non-seulement on fut obligé d'en avouer la parfaite exactitude, mais Legendre, sous prétexte d'en modifier, ou pour prendre son mot, d'en « illustrer » l'exposition, prétendit, ce nous semble, en illustrer sa propre couronne en le faisant passer pour sien; mais ses prétentions furent reconnues illusoires. Ivory, au contraire, fit preuve en cette circonstance d'une modestie ainsi que d'un tact remarquables : il proclama que la première idée du nouveau théorème avait surgi chez lui à la lecture des recherches analogues de Laplace. Plût au ciel qu'il eût toujours agi sous les mêmes inspirations! Mais en 1812, toujours étudiant et repassant au creuset les théories de l'auteur français auquel il devait au moins un peu de sa gloire, il s'avisa de relever quelques inexactitudes ou plutôt quelques insuffisances d'approximation dans l'équation des sphéroïdes peu aplatis, que Laplace avait donnée pour celle de toutes les lois d'attraction, et il emboucha si bruyamment la trompette pour annoncer sa découverte à l'univers, que l'on eût cru tout faux, tout à reconstruire de fond en comble dans la « Mécanique céleste. » Si l'enfant d'Albion est farouche patriote, le Français, même quand il est passé à l'état de savant, est chatouilleux et moqueur. La querelle s'envenima rapidement. Les réponses, les répliques, les ripostes se croisèrent d'une rive à l'autre de la Manche, les x coulèrent à flots, les du sur dx et les $\int$ s'échelonnèrent sur toute la ligne : le débat dura vingt ans. Ne pouvant en suivre ici les phases, disons que toute la question était de savoir jusqu'où pouvait s'étendre l'équation fondamentale laplacienne de la figure des sphéroïdes. Or, on peut regarder comme démontré (*voy.* le *Bulletin des sciences mathématiques* de mars 1828, p. 150) qu'elle est vraie dans sa plus grande généralité, vu que, si le terme négligé peut devenir infini, néanmoins il reste toujours, par rapport aux termes conservés, infiniment petit. Quelques passes d'armes se suivirent encore de loin en loin, relatives au même épisode; mais, soit parce qu'il n'était plus possible d'en appeler sérieusement après l'arrêt du *Bulletin*, soit parce qu'on se lasse de revenir toujours sur les mêmes pistes, soit surtout parce qu'Ivory venait à cette époque de lancer un autre lièvre, tout naturellement la vue des juges compétents se détourna du premier. Cette fois la discussion portait sur des points bien autrement importants : il ne s'agissait de rien moins que de remanier à fond les principes d'hydrostatique de Clairault. Au lieu de dire avec Clairault et avec tous ses successeurs qu'une masse liquide homogène est en équilibre chaque fois que la résultante des forces qui agissent sur un point quelconque de sa surface est perpendiculaire à celle-ci, l'ex-professeur de Sandhurst imagina que, dans le cas ordinaire, c'est-à-dire quand les attractions sont réciproques, il faut à cette première condition en ajouter une autre, laquelle exprime que l'attraction d'une couche de niveau est nulle sur tous les points situés dans l'intérieur de cette couche. Grand scandale à l'Institut à la réception du mémoire. L'Institut n'avait pas tort, et Poisson avait pour lui la bonne cause lorsqu'il se hâta de prendre la plume pour réfuter le censeur. Malheureusement sa réponse, qu'il publia dans les *Annales de physique et chimie*, portait à faux. Soit qu'il eût oublié son anglais, ou, comme nous osons le soupçonner, oublié d'apprendre l'anglais, soit qu'il ne se fût pas donné la peine de bien saisir la pensée de son antagoniste dans tous ses détails, ses objections s'adressaient à des assertions qu'on n'avait pas faites; il se battait contre des moulins. Cette fausse stratégie donnait beau jeu à l'enfant de

l'Écosse; il en profita : le *Philosophical Magazine* de Londres s'émailla de nombre d'articles où il se défendait des inanités ou absurdités dont on l'affublait, et il fallut un peu de temps pour déblayer le terrain de ces épines surérogatoires et pour remettre la question en son vrai jour; mais quand on en fut là, les esprits étaient aigris de part et d'autre. Nous avons le regret d'avouer qu'ils l'étaient surtout du côté d'Ivory. Poli d'abord et modeste, ou tentant de l'être, il n'avait apporté dans le débat que ces formes calmes et correctes qui doivent devenir de plus en plus moelleuses à mesure que la discussion est plus serrée; insensiblement, et à mesure que le nuage jeté sur la question par l'inadvertance de Poisson s'éclaircissait, il arrivait à l'aigreur, et, finalement, le dépit de ne pas triompher dégénéra en animosité mal dissimulée, nous ne dirons pas contre Laplace et son école, mais contre tous les géomètres du continent qui ne reconnaissaient pas la supériorité de son principe. En franc paladin des anciens jours, il leur jeta le gant à tous; il exhuma de leurs catacombes toutes les anciennes critiques sur la mécanique céleste; il essaya de stimuler pour lui la fibre nationale et de changer un débat scientifique en querelle de nations, en ranimant l'attention des savants anglais sur ces hautes questions qu'ils négligent trop depuis que la pratique industrielle les absorbe.... Vain effort dont il ne résulta pour lui qu'un mécompte nouveau (le seul zélé qui prît part à la lutte sur son appel, le professeur Airy, de Cambridge, s'étant déclaré pour le système français)! Enfin il déclara qu'il allait consigner dans un ouvrage spécial sa nouvelle théorie de l'hydraulique, suivie de toutes les conséquences qui en découlaient pour la détermination de la figure des planètes.... Ces derniers mots, en quelque sorte le post-scriptum de sa réclame, indiquent assez quelles préoccupations le travaillaient par-dessus tout : les lauriers de Laplace l'empêchaient de dormir; s'il attaquait Clairault, ce n'était que pour aller à Laplace. Il n'en vint pas à son honneur, et la théorie de Clairault reste inébranlable aux yeux de tous les géomètres de l'Europe, bien qu'il ait fini par paraître, ce grand ouvrage tant annoncé qui devait réduire en poudre toute la théorie française. En Angleterre même il n'eut qu'un faible retentissement : la voix d'Ivory n'était plus que comme un écho mourant, et ses malencontreux efforts étaient jugés. On voyait trop qu'il reprenait en sous-ordre des sujets traités déjà, soit pour en donner de nouvelles démonstrations évidemment superflues, soit pour les purger d'erreurs le plus souvent imaginaires. On voyait aussi qu'au milieu de toutes ses hautes prétentions, il n'aboutissait, le plus souvent, qu'à des formules empiriques. En réalité, l'on est affligé qu'avec de si rares aptitudes et après un début aussi brillant, Ivory, en définitive, ait dilapidé ses facultés et son temps en disputes qui laisseront des souvenirs stériles, et n'ait légué à la science qu'un théorème et quelques formules. L'Académie française des sciences fut plus généreuse, plus impartiale pour lui qu'il ne l'avait été pour la France dans le cours de ses débats : elle le nomma son correspondant, titre un peu plus rare et plus recherché par toute l'Europe, y compris la Grande-Bretagne, que celui de R. S. F. (*Royal Society's fellow*), membre de la société royale de Londres. D'autres distinctions, un peu moins éclatantes toutefois, étaient venues récompenser ses travaux : en 1814, il avait reçu la médaille de Cowley, et en 1839 il fut de nouveau gratifié d'une des médailles royales. A la pension qu'il recevait de l'office de la guerre comme ancien professeur à l'école militaire royale, et bien qu'il n'eût pas complété le nombre d'années voulu par les règlements, son ami lord Brougham en avait fait joindre une autre de 300 liv. sterl. (soit 7 500 fr.), par le roi Guillaume IV en 1831. Il survécut dix ans encore à cette dernière preuve de l'amitié des uns, de l'estime des autres. Sa santé n'avait jamais été des plus robustes; sa précoce retraite de 1816 avait été nécessitée par l'impossibilité où il se trouvait de suffire aux fatigues de l'enseignement. S'il ne rentra pas précisément dans le repos (car jamais, on l'a vu, son activité intellectuelle ne se déploya plus énergiquement, plus infatigablement que depuis ce moment), les poumons, du moins, et le larynx se reposèrent. Un peu moins d'ardeur à sans cesse reparaître sur la brèche eût peut-être allongé sa vie de quelques années. Le fait est, cependant, qu'il étira le fil au delà de ce qu'auraient pensé ses amis de 1816. Sa mort eut lieu le 21 septembre 1841. Il n'avait jamais été marié. Voici, très en abrégé (et l'on conçoit pourquoi) la liste de ses ouvrages : 1° *Sur les attractions des ellipsoïdes homogènes* (dans les *Transact. pphiq.*, 1809, t. 2, p. 345, etc.). C'est là que se trouve le fameux théorème. 2° *Sur les principes de la méthode de Laplace* (Méc. cél., t. 3, n) *pour calculer les attractions des sphéroïdes quelconques* (toujours dans les *Tr. philosoph.*, 1812, t. 2, etc.); 3° *Sur les attractions d'une nombreuse classe de sphéroïdes* (*Tr. phil.*, 1812, t. 2, p. 46, etc.); 4° *Sur le développement en série de l'attraction d'un sphéroïde* (*Tr. pphiq.*, 1812, t. 1, p. 99, etc.); 5° *Sur les réfractions astronomiques* (*Tr. pphiq.*, 1823, t. 2, p. 409). C'est à ce travail surtout qu'on a reproché de n'aboutir qu'à des formules empiriques. 6° *Sur la figure que doit avoir, pour être en équilibre, une masse fluide homogène qui se meut autour d'un axe* (*Tr. pphiq.*, t. 1, p. 58, etc.); 7° *Problème de géodésie* (*Magazin pph.*, juillet 1824, p. 35, etc.); 8° *Sur la méthode des moindres carrés* (*M. pph.*, t. 65, p. 81 et 161); 9° *Sur les lois de la condensation et de la dilatation de l'air et des gaz, et sur la vitesse du son* (*M. pphil.*, juillet 1825, p. 3, etc.); 10° *Sur la constitution de l'atmosphère* (*M. pph.*, août 1825, p. 81, etc., et oct., p. 241, etc.); 11° *Sur la variation de densité et de pression dans l'intérieur de la terre* (*M. pph.*, nov. 1825, p. 521); 12° *Sur l'action capillaire et la*

dépression du mercure dans les tubes barométriques (*Tr. pph.*, janv. 1828). VAL. P.

IWAN Ier (BASILOVITCH) fut confirmé en 1328 par les Tartares conquérants de la Russie dans l'héritage des principautés de Wolodimir, de Moscou et de Novgorod, après la mort de son frère George. La principauté de Tver était échue au prince Constantin, car il était de l'intérêt des Tartares que la Russie fût partagée. Iwan continua de faire sa résidence à Moscou, qu'il agrandit; il profita du repos dont il jouissait pour faire entourer cette place d'un mur de charpente. Son règne pacifique dura vingt-deux ans; lorsqu'il sentit les approches de la mort, il entra, selon l'usage d'alors, dans l'état ecclésiastique. Il avait reçu le surnom de *Kalita*, d'une bourse qu'il portait toujours à sa ceinture pour faire l'aumône, sans toutefois que sa dévotion eût fait disparaître en lui les vices de son siècle. — IWAN II, son petit-fils, fut reconnu en 1353, par les Tartares, légitime possesseur du trône de Moscou à la mort de son père Siméon. Son règne fut marqué seulement par les intrigues et les querelles des différents princes tartares apanagés, qui, par leurs discussions interminables, continuaient à s'affaiblir et préparaient la grandeur du principal souverain de Russie. On put bientôt prévoir ce que feraient les successeurs d'Iwan, lorsqu'on lui vit refuser avec fermeté l'entrée de ses États à un député tartare qui venait fixer les limites entre la principauté de Moscou et celle de Rézan. Iwan II mourut en 1358, dans la sixième année de son règne et dans la trente-troisième de son âge, après avoir reçu dans sa maladie, selon la coutume du siècle, la tonsure monacale. B—P.

IWAN III (VASSILIÉVITCH), fils de Basile IV, dit l'*Aveugle*, fut l'un des plus grands souverains qui aient régné sur la Russie. Depuis deux siècles, cet empire gémissait sous le joug des Tartares, lorsque Iwan III prit possession du trône en 1462. La discorde régnait parmi les conquérants; il ne manquait à la Russie qu'un chef qui sût profiter de leur faiblesse et qui connût sa force. Iwan III parut, et la Russie fut affranchie. Les Tartares de Crimée venaient d'attaquer ceux de Kaptchak; Iwan marche à Kasan et rend Ibrahim-Khan tributaire. Les habitants de Novogorod se disputaient les restes d'une liberté orageuse; les uns voulaient Iwan pour souverain, les autres appelaient le roi de Pologne. Iwan prévint la guerre civile par une incursion subite; mais il lui fallut un siége de sept ans pour soumettre sans retour cette fameuse cité, qui avait donné tant d'embarras à ses prédécesseurs. Il n'avait pas achevé cette conquête lorsque parurent à sa cour les envoyés d'Akhmet-Khan pour lui demander le tribut et l'hommage. Iwan prend le *basuca* (l'ordre scellé du grand sceau tartare), le déchire, le foule aux pieds et fait égorger les députés qui l'avaient apporté, à l'exception d'un seul qu'il charge d'aller dire à son maître le cas qu'il fait de ses ordres. Akhmet assemble aussitôt des forces immenses pour tirer de cette double action d'un héros et d'un barbare une vengeance éclatante; mais la terreur, comme la discorde, avait passé des Russes chez les Tartares. Iwan défit Akhmet dans plusieurs combats. La grande horde, attaquée tour à tour par les Russes et par les Nogaïs, finit en 1475. Iwan conçoit alors les plus vastes desseins. Il s'unit en secondes noces à la princesse Sophie, petite-fille de Michel Paléologue, comme pour se ménager des droits au trône impérial d'Orient, qui venait de s'écrouler; et, après ce mariage, il institue les armoiries de Russie et prend l'aigle noir à deux têtes. Toujours entreprenant, souvent heureux, il bat les Lithuaniens, il réunit à ses domaines la principauté de Tver, il fait la conquête du duché de Severie, il porte ses armes jusque sous la zone glaciale. Ayant ensuite dirigé son armée du côté de Smolensk, il fut battu par les chevaliers porte-glaives de Livonie, qui, peu nombreux, lui opposèrent de l'artillerie et de cette cavalerie allemande que les Russes effrayés appelaient des *hommes de fer*. Cette défaite arrêta sa carrière belliqueuse, et il souscrivit une trêve de cinquante ans avec les chevaliers de Livonie, trêve que ses successeurs crurent devoir respecter. Iwan tourna toute son attention vers les embellissements de Moscou; il y attira des architectes et des artistes de tous les pays. Des édifices somptueux s'élevèrent au milieu des cabanes et des tentes; mais le germe des arts refusait d'éclore. Iwan lui-même, avec le sentiment de ce qui manquait à son pays, avait les mœurs, l'ignorance et la grossièreté de son peuple. Parvenu par ses victoires au plus haut degré de gloire et de puissance, il prit en 1486 le titre de souverain de toutes les Russies. On avait vu arriver dans sa capitale des ambassadeurs d'Allemagne, de Constantinople, de Pologne, de Danemarck et de la république de Venise. L'armée de Novogorod l'avait vengé des chevaliers livoniens et ses généraux avaient pris Kazan; il y avait placé Mahmet-Amin, mais ce perfide fit ensuite assassiner les Russes qui se trouvaient dans ses États. Iwan ne vécut pas assez pour se venger. Sa vieillesse fut remplie d'amertume. Les cruels emportements de son caractère l'avaient privé des jouissances paternelles : de deux fils qu'il avait eus de sa première femme, il rejeta l'aîné par les suggestions artificieuses de sa nouvelle épouse, et il tua le second dans un accès frénétique; il en fut inconsolable. Au lit de la mort, il voulut en vain réparer son injustice à l'égard de son fils aîné Dmitri; il le fit appeler, lui tendit une main mourante, révoqua son testament, lui rendit ses droits, et cessa de vivre le 15 octobre 1505, âgé de 66 ans, après un règne de quarante-trois. Il n'avait pas fermé les yeux que Dmitri fut plongé dans le même cachot dont il avait cru sortir pour monter sur le trône, et il y fut immolé à l'ambition de Basile, son frère du second lit. Tel fut le règne d'Iwan, restaurateur de la puissance des czars, et le pre-

mier qui ait eu assez d'intrépidité, de fermeté et de patience pour discipliner les Russes et en faire des soldats. B—P.

IWAN IV (Vassiliévitch), premier czar de Russie, surnommé le *Terrible* par les Russes et le *Tyran* par les étrangers, était petit-fils d'Iwan III, et n'avait que quatre ans lorsque la mort de son père Basile, en 1533, lui ouvrit l'accès du trône. La régence de sa mère, la tutelle d'un avide triumvirat et l'insolence des grands pendant sa minorité amenèrent douze années d'anarchie, où le sang coula dans des proscriptions sans terme et dans des guerres sans honneur comme sans résultat. Doué d'un tempérament ardent et d'un caractère énergique, accoutumé au spectacle de la débauche et des supplices, Iwan contracta de bonne heure cette férocité dont tout son règne a porté l'empreinte. Tout à coup, s'échappant des mains des tyrans qui asservissaient le trône et la nation, il rassemble ses boïards et leur déclare qu'il va régner : il était à peine âgé de quatorze ans. Se faisant ceindre le diadème par le métropolitain de Moscou, il prend la couronne qui avait servi à Constantin Monomaque cinq siècles auparavant, et se donne tout à la fois le titre de czar et d'autocrate. Jamais les Russes n'avaient été témoins d'une pareille solennité. Iwan institua d'abord les Strelitz, premier corps russe régulier formé sur le modèle des troupes européennes; il s'occupa ensuite sans relâche de trois grands objets qui remplirent toute sa vie : l'entière destruction de la puissance tartare, l'humiliation de la Suède et de la Pologne, et la civilisation de ses États par le mobile de la terreur. Quoique la puissance tartare eût reçu de terribles atteintes sous le règne de son aïeul, elle n'était pas anéantie; de la grande horde étaient sortis des rejetons; Kasan, Astracan et la Crimée avaient encore leurs khans particuliers. Iwan tourne d'abord ses armes contre Kasan; mais la lâcheté de ses boïards et le soulèvement de ses soldats l'obligent d'en lever le siége. Le malheur est l'épreuve des âmes fortes; ce premier revers irrite l'orgueil d'Iwan. Il punit la rébellion d'une manière terrible, fait trembler le peuple et l'armée, et, revenu sur Kasan, surmonte des difficultés incroyables; il prend enfin la ville, et réunit, en 1552, tout le royaume de Kasan à la Russie. A peine deux ans se sont-ils écoulés que celui d'Astracan éprouve le même sort. La puissance russe, malgré les efforts des Tartares et des Turcs, est solidement établie sur la mer Caspienne. Iwan méditait la conquête de la Finlande et de la Livonie. Cette dernière province fut livrée aux dévastations; Derpt et Narva, mal défendues par les chevaliers porte-glaives, tombèrent au pouvoir des Russes, ainsi que plus de trente places fortes. Le nouveau grand maître Gothard donna ce qui lui restait de la Livonie à la Pologne, qui devint ennemie des Russes. La Suède entra aussi dans l'alliance contre Iwan. Ce prince eut à combattre à la fois contre les Tartares de Crimée, contre la Suède, contre la Pologne et contre ses propres sujets; mais il ne fut jamais plus terrible. Forcé d'évacuer la Livonie par la lâcheté de ses boïards, jaloux des officiers étrangers qu'il avait à sa solde, il regarda ses sujets comme le plus grand obstacle à l'accomplissement de ses desseins. Son caractère ardent s'alluma, et des torrents de sang coulèrent en Finlande, en Livonie, à Novogorod et à Moscou, par le fer du soldat et par la hache des bourreaux. Iwan tourna de nouveau ses armes contre la Pologne; mais des circonstances imprévues devaient mettre un terme à ses succès. Étienne Battori, nouveau roi de Pologne, se liguant avec la Suède, chassa les Russes de la Livonie, où ils étaient rentrés. En même temps, les Tartares de Crimée vinrent jusqu'aux portes de Moscou. Iwan, effrayé pour la première fois, eut recours à la médiation du pape Grégoire XIII, car tous les moyens semblaient bons à sa politique. Grégoire accepta la médiation, et la paix fut conclue. La Pologne rendit les conquêtes qu'elle avait faites sur les Russes; mais Iwan renonça à la Livonie et à la Courlande. Il conclut en même temps (1582) une trêve avec la Suède et un accord avec le khan de la Crimée. Ce fut sous son règne que s'ouvrirent les premières relations commerciales de la Grande-Bretagne avec les provinces intérieures de la Russie. La fière Élisabeth, caressant la férocité d'Iwan, lui donna le titre d'empereur, que toutes les autres puissances de l'Europe contestaient encore, cent cinquante ans après, à Pierre Ier. Elle l'encouragea même à braver la haine de ses voisins et de ses sujets, lui promettant un asile en Angleterre en cas de révolution à Moscou. Les atrocités que les historiens contemporains imputent à Iwan sont telles que les cruautés de Caligula n'étaient en comparaison que des jeux d'enfant; ce tyran des Russes fut le prince le plus féroce qui ait jamais dévoré la race humaine. Mais il ne s'approcha du tombeau que rongé de chagrins et dévoré par les remords, ayant, dans un accès de colère, tué de sa propre main son fils aîné, qu'il chérissait. Abattu désormais par la douleur, il attendait dans l'inaction l'instant qui le délivrerait du tourment de vivre. D'un autre côté, la fortune semblait travailler encore pour lui en lui ménageant, vers la fin de son règne, la découverte de la Sibérie, dont la conquête occupa trois règnes successifs (*voy.* Iermak). Iwan n'en put apprendre que les premiers succès; il mourut le 19 mars 1584. Il avait eu successivement cinq femmes; la dernière, de la maison des Nagagui, lui donna le malheureux Dmitri, dont le nom causa dans la suite tant de maux à l'État (*voy.* Démétrius *le Faux*). Cet Iwan, si capricieux, si colère, si vindicatif, si féroce, donna pourtant des lois plus justes à ses sujets, dressa le code qu'on pourrait intituler le *Manuel des juges*, ouvrit de nouvelles routes et des marchés aux étrangers, introduisit l'imprimerie dans ses États et y fit briller quelques lumières à tra-

vers les ténèbres de l'ignorance. Jamais aucun souverain n'avait donné tant d'étendue à son autorité, qu'il prétendait tenir du ciel même; ses boïards, ses conseillers perdaient tout en perdant sa faveur. Peut-être les mœurs de la nation exigeaient-elles alors un semblable gouvernement. B—P.

IWAN V (Alexeiévitch) avait seize ans lorsque la couronne de Russie lui échut, en 1682, par la mort de Fédor III, son frère, qui ne laissa point de postérité. Iwan était d'une santé faible et paraissait peu capable de régner. Il avait un autre frère qui, étant le plus jeune, n'avait aucune part au gouvernement : c'était le fameux Pierre Ier. Les grands s'assemblèrent, et, après avoir exclu Iwan du trône, appelèrent pour l'occuper Pierre, qui n'avait que dix ans, mais qui annonçait déjà le grand caractère dont son règne entier porta l'empreinte. Sophie, sa sœur, qui s'était flattée de régner sous le faible Iwan, excita parmi les strélitz une révolte qui aboutit à faire nommer Iwan et Pierre czars conjointement. Pierre, ayant ensuite arraché le gouvernement à Sophie, dispersa ou massacra les partisans de cette princesse. Iwan n'eut plus que le titre de czar; la faiblesse de son esprit, l'affection qu'il portait à son frère, exclurent de lui toute idée d'ambition; il vécut encore jusqu'en 1696. B—P.

IWAN VI (Antounvitch), empereur détrôné au berceau, fils de la princesse Anne de Russie (nièce de l'impératrice Anne) et du prince Antoine-Ulric de Brunswick, naquit pour le malheur le 20 août 1740. L'impératrice Anne l'adopta, le retira des mains de sa nièce et le logea dans un appartement du palais contigu au sien. Atteinte peu après d'une maladie mortelle, au lieu de choisir sa nièce pour lui succéder, elle nomma pour son héritier cet Iwan qui venait de naître; elle agit ainsi par le conseil de Biren, qui voulait s'assurer le pouvoir pendant une longue tutelle. Biren régna au nom d'Iwan, et, le 29 octobre 1740, fit prêter serment de fidélité au nouvel empereur. Un parti s'étant formé pour Élisabeth, fille de Pierre Ier, Iwan fut enlevé, le 6 décembre 1741, dans son berceau par des soldats, et Élisabeth fut proclamée impératrice. Iwan suivit le sort de ses parents, qui furent exilés et emprisonnés; il avait huit ans quand il en fut séparé et laissé à Pétersbourg. Tiré ensuite de sa prison par un moine qui le mena jusqu'à Smolensk, il y fut arrêté de nouveau et conduit au monastère fortifié de Valdaï, dans une île du lac qui porte le même nom. Le temps qu'il y resta et la manière dont il y vécut sont restés ignorés; mais il paraît que ce fut en 1756, dès qu'il eut atteint sa seizième année, qu'on le renferma dans la forteresse de Schlüsselbourg. Dans le cours de la même année, le comte Schouvalof, grand maître de l'artillerie, le mena secrètement dans la maison du chambellan Schouvalof, favori d'Élisabeth. Cette princesse vit Iwan, qui, dès le lendemain, fut reconduit dans sa prison; il paraît qu'on le transféra ensuite ailleurs. A l'avénement de Catherine II, il fut renfermé de nouveau à Schlüsselbourg. Il y aurait traîné en paix une vie dont il ne pouvait apprécier toutes les privations, si un gentilhomme obscur, sans crédit, sans liaisons et sans partisans, n'eût tenté de porter cet infortuné sur le trône. Ce gentilhomme, Ukrainien de naissance, nommé Mirovitch, était oublié dans le grade de sous-lieutenant, lorsqu'il imagina, étant en garnison à Schlüsselbourg, qu'il s'élèverait à la fortune s'il arrachait Iwan de sa prison. Il séduisit quelques soldats, et, à la faveur d'un faux ordre de l'impératrice qu'il avait fabriqué, il voulut forcer la prison d'Iwan; mais deux officiers qui le gardaient, voyant que leur résistance serait vaine, se jettent sur ce malheureux prince et le poignardent, selon l'ordre qu'ils en avaient en cas d'attaque à main armée. Cet événement tragique eut lieu en 1764. Quelques auteurs ont prétendu que Catherine elle-même avait porté Mirovitch, par des instigations détournées, à former un complot en faveur d'Iwan, pour avoir occasion de donner la mort à ce prince. Elle fit rechercher avec soin et anéantir tous les titres qui pouvaient servir de preuves à la légitimité des droits d'Iwan au trône; elle défendit même, sous peine de mort, de conserver les monnaies qui rappelaient le souvenir de ce prince. La chapelle de la forteresse de Schlüsselbourg, dans laquelle il avait été inhumé, fut démolie. B—P.

IWAN, fils infortuné d'Iwan IV, naquit à Moscou en 1553, d'Anastasie, première épouse de ce tyran (*voy.* Iwan). Le czar, que l'on peut appeler le *Tibère* ou le *Néron* de la Russie, préparant *un autre lui-même* dans la personne de son fils aîné, le fit asseoir à côté de son trône quand il présidait son conseil ou qu'il s'occupait des affaires de l'État, et il le prenait encore avec lui dans ses parties de débauche ou quand il avait des meurtres à exécuter. Le jeune prince n'avait que seize ans lorsque son père le conduisit aux massacres de Novgorod. Par son commerce et son industrie, cette ville s'était élevée au premier rang dans l'empire russe. Sur une simple dénonciation, sans la moindre preuve, le czar crut qu'elle voulait se réunir à la Pologne; il part avec sa cour et sa troupe infernale. En entrant sur les frontières de la malheureuse ville, au moment où les paisibles habitants venaient au-devant de lui, il donne le signal aux ministres de sa vengeance, qui tuent, égorgent, n'épargnant ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants. Ces monstres allaient de maison en maison, de village en village, dans les ruisseaux du sang qu'ils répandaient. Le meurtre et le pillage de Twer durèrent cinq jours. Le petit nombre d'habitants qui échappèrent assuraient que les Tartares avaient été, dans le 13e siècle, doux et humains en comparaison d'Iwan. En arrivant à Novgorod, l'avant-garde moscovite eut soin d'entourer la ville de barrières, afin que personne ne pût échapper. Les massacres et le pillage, qui se prolongèrent pendant six semaines, furent dirigés

par le czar lui-même, que son fils accompagnait. Voilà dans quelle école fut élevé l'héritier du trône d'Iwan. A peine âgé de vingt-neuf ans, il avait déjà répudié deux femmes, et il en était à la troisième. Cependant son cœur n'était point entièrement dépravé. Durant la guerre désastreuse que la Russie soutint contre la Pologne sous le roi Battori, touché de compassion, il vint trouver son père : « Mettez-moi, lui dit-il, à la tête d'un corps « de troupes, et je réussirai peut-être à chasser « l'ennemi, à délivrer Pikoff et à relever l'honneur « de l'empire. » Cette proposition aurait dû plaire au père; mais il s'écrie en furieux : « Rebelle, tu « veux aussi me détrôner; tu t'entends avec les « boïards! » Et en disant ces mots il se jette sur son fils. Boris-Godounof veut en vain l'arrêter; il le frappe d'un bâton ferré qu'il tenait à la main, et, après l'avoir écarté, il décharge un coup violent sur la tête du jeune Iwan, qu'il renverse baigné dans son sang; et aussitôt, saisi de terreur, il se jette sur le corps de cet infortuné : « J'ai tué « mon fils, » dit-il; il l'embrasse, il essaye d'arrêter le sang qui coule d'une profonde blessure, et il appelle à grands cris les médecins; il implore la miséricorde divine et demande pardon à son fils; mais il n'était plus temps : au bout de quatre jours (19 novembre 1582), le prince expira dans les bras de son père, qui, le lendemain, couvert de vêtements lugubres et poussant des cris déchirants, suivait le cercueil à la tombe. Pendant plusieurs jours, il parut agité, épouvanté par des spectres, se réveillant en sursaut, se jetant par terre et se roulant avec des cris lamentables; mais bientôt, reprenant son humeur sanguinaire, ce fut par de nouveaux meurtres qu'il essaya d'oublier la perte de son fils. G—Y.

IWAR, surnommé *Widfadme* ou *Widfarne* (le conquérant), roi de Suède et de Danemarck, dans le 7e siècle, dut son élévation à son courage et à son activité. Ayant eu des succès contre Ingiald, roi de Suède (*voy.* Ingiald), il monta sur le trône de ce pays, et s'empara ensuite de celui de Danemarck. On rapporte qu'il soumit une partie du nord de l'Allemagne, ainsi que la province de Northumberland, en Angleterre, et qu'il allait se rendre maître de la Russie, lorsque la mort le surprit. Les relations sur ses exploits données par les écrivains islandais sont incertaines, et tiennent du roman. Les descendants qu'il eut par le mariage de sa fille Audur avec Rœrik, prince danois, régnèrent longtemps en Suède et en Danemarck (*voy.* Harald Hildetand). C—au.

IXNARD (Michel d'), architecte et longtemps directeur des bâtiments de l'électeur de Trèves, naquit à Nîmes en 1723. Employé en France par le prince de Montauban, il eut occasion de se faire connaître du cardinal de Rohan, qui l'amena à Strasbourg et le recommanda à divers princes d'Allemagne. Ébloui de l'honneur d'être admis à leur table, il craignait toujours d'en être privé, si l'on découvrait qu'il était de basse extraction; car il paraît qu'il se donnait pour gentilhomme, et il priait un de ses concitoyens, à qui il recommandait un seigneur allemand, de ne pas le démentir. Il l'engageait en même temps à cacher qu'il fût marié, dans la crainte qu'on ne cessât de l'employer, « attendu, disait-il, qu'on n'aime pas « les étrangers qui exportent l'argent qu'ils ga- « gnent. » Il envoyait cependant des secours à sa femme et à son vieux père, pour lequel, tout en le reniant, il montrait beaucoup d'attachement et de respect. Les lettres dans lesquelles ces détails sont puisés, sans orthographe et du style le plus incorrect, prouvent que celui qui les écrivit fut totalement dépourvu d'éducation; ce qui n'a pas empêché qu'il ne se soit rendu habile dans son art : le talent d'Ixnard lui fit une grande réputation. Les principaux édifices élevés sur ses dessins et sous sa direction sont l'ancien hôtel du commerce de Strasbourg, connu sous le nom d'hôtel du Miroir, le palais électoral de Clemensbourg à Trèves, et l'abbaye de St-Blaise, dans la Forêt-Noire, dont il modifia le projet originairement fourni par Salins (*voy.* Gerbert). Les plans de ces monuments et de quelques autres du même auteur ont été gravés à Paris, en 1782 : ils forment un recueil de quinze feuilles. Cet artiste est mort à Strasbourg le 21 août 1795. V. S. L.

IXTLILXOCHITL (Fernando d'Alva), historien mexicain, descendait par les femmes des anciens rois de Tezcuco. Son frère aîné étant mort, il fut déclaré, par un décret royal donné à Aranjuez en 1602, héritier des titres et des biens de sa famille. Il paraît que cette portion de leur propriété n'était pas considérable, car dans les relations écrites de sa propre main, en 1608, il se plaint du déplorable état de misère où était réduite la postérité des rois de Tezcuco. Il exerçait alors l'emploi d'interprète de la vice-royauté, qu'il devait à sa vaste érudition, à son habileté dans l'explication des peintures hiéroglyphiques des anciens Mexicains, à sa connaissance profonde des traditions de ses ancêtres, contenues dans les chants nationaux, à ses liaisons intimes avec beaucoup de vieillards indiens renommés par leur savoir. Il mit à profit ses recherches, ses propres travaux et ceux de ses amis pour composer différents ouvrages concernant l'histoire de sa patrie. Ils étaient restés manuscrits, mais leur existence et leur importance avaient été révélées à l'Europe par Clavigero dans son *Histoire ancienne du Mexique* (*voy.* Clavigero), et par M. de Humboldt dans son *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*. Clavigero nous apprend que l'auteur mexicain les avait écrits en espagnol, sur la demande du vice-roi, et qu'on les voyait dans la bibliothèque des jésuites de Mexico. On en trouvait aussi des copies dans d'autres dépôts. L'histoire était divisée en treize livres ou relations; elle commençait aux temps les plus anciens et finissait à la destruction de l'empire mexicain. Le treizième livre fut imprimé sous ce titre : *Cruautés horribles des conquérants du Mexi-*

que et des Indiens qui les aidèrent à soumettre cet empire à la couronne d'Espagne, mémoire de Don Fernando d'Alva Ixtlilxochitl; publié par Ch.-M. Bustamente, Mexico, 1829, in-8°; traduit en français par M. H. Ternaux-Compans, Paris, 1838, in-8°. Plus tard, M. Ternaux ayant reçu de Madrid une copie complète des treize relations de l'auteur mexicain, et de son histoire des Chichimèques, s'aperçut que ces deux ouvrages n'étaient que la répétition l'un de l'autre, sauf quelques dissemblances; en conséquence il ne traduisit et ne fit paraître que le second, qui est intitulé *Histoire des Chichimèques ou anciens rois de Tezcuco,* Paris, 1840, 2 vol. in-8°. On peut, avec l'éditeur, « regarder ce livre comme le plus authentique « qui ait été composé sur l'histoire ancienne du « Mexique. Il est même, sous le rapport du style « et de la critique, bien supérieur à ceux qui ont « été composés par les Espagnols. On y trouve « beaucoup moins de fables et de miracles; il est « entièrement exempt de ce fatras d'érudition et « de digressions qui rendent si fatigants les ou- « vrages de cette époque. L'auteur raconte sim- « plement, cite souvent ses autorités, et mérite, « je crois, la même confiance que nos anciens « annalistes, qui joignent ordinairement tant de « crédulité à tant de bonne foi. » On doit ajouter à ce jugement que ce livre contient des faits racontés avec un talent qui en rehausse l'intérêt. Il fournit beaucoup de renseignements utiles sur l'état de la civilisation des peuples du Mexique. Leurs dissensions facilitèrent à Cortès le succès de son audacieuse entreprise. Le manuscrit que M. Ternaux a eu entre les mains paraît manquer du dernier chapitre, qui se terminait probablement à la prise de Mexico. Un appendice du traducteur offre l'explication des noms d'hommes et de lieux qui chez les Mexicains, comme chez tous les peuples, avaient une signification. Ixtlilxochitl a pour objet principal, dans son autre livre, de relever les mérites de l'un de ses ancêtres de même nom que lui, et qui, par haine pour Montezuma, favorisa de tout son pouvoir les desseins de Cortès. Les historiens espagnols n'avaient pas fait mention de ce roi de Tezcuco, et le conquérant ne récompensa pas ses services. Quoique l'auteur ait écrit par ordre et sous l'influence du gouvernement espagnol, il ne cache aucun des actes de cruauté commis par Cortès, et en témoigne vivement son indignation. La préface et les notes de Bustamente fournissent quelques renseignements instructifs, mais ils sont trop souvent déparés par un ton déclamatoire et emphatique qui fait mieux ressortir encore la touchante simplicité de l'Indien. E—s.

IZIASLAS ou IZIASLAF. *Voyez* Isiaslav.

IZIOCALT II, fils du grand Acama Pixtli, et quatrième roi des Mexicains, monta sur le trône, en 1433, après le meurtre de son neveu Chiluapopoca. Ce prince doit être regardé comme le véritable fondateur de l'empire mexicain. Sous son règne toutes les nations guerrières qui habitaient les bords du lac furent vaincues; il soumit les Tépéacans, qui faisaient depuis un demi-siècle une guerre cruelle aux Mexicains, et réduisit leur royaume en province de son empire. Iziocalt fut le premier des souverains du Mexique qui prit le titre d'empereur : il dut une partie de ses conquêtes à son neveu Tlascaelec, le plus grand guerrier de son temps; mais il ne dut qu'à lui-même la gloire plus durable de rendre ses sujets heureux pendant la paix. Il fortifia et embellit sa capitale, forma un corps de lois régulier qui fut adopté par toutes les nations voisines devenues ses tributaires, et qui changea le système politique des Mexicains. Il leur fit sentir l'inconvénient des élections populaires, et leur persuada de céder le droit d'élire leurs souverains à six électeurs pris dans la famille royale. Le premier il fit construire des chaussées pour communiquer des îles situées au milieu du lac à la terre ferme. Ce prince mourut en 1445, regretté de ses sujets, après un règne de douze ans. B—p.

IZQUIERDO (don Eugenio), diplomate espagnol, était devenu par sa souplesse et sa dextérité l'homme de confiance ou la créature du fameux Godoï, lorsque ce ministre compromit si maladroitement en 1807 le royaume de Charles IV, par une ridicule proclamation adressée aux habitants de la Péninsule pour les préparer à la guerre (*voy.* Charles IV). Quand ce monarque et son ministre virent toute l'étendue de leur imprudence, ils chargèrent Izquierdo d'aller essayer de la réparer auprès de Napoléon; ce qui n'était pas facile. Ce fut au milieu de ses plus grands triomphes qu'il l'atteignit enfin dans la capitale des Prussiens vaincus. Contre toute attente, l'orgueilleux conquérant ne parut pas trop courroucé, et il sembla presque convaincu lorsque l'envoyé espagnol lui dit sérieusement que ce n'était pas contre lui qu'il avait été question de guerre à Madrid, et qu'était dirigée la proclamation, mais bien contre l'empereur de Maroc. Avec sa finesse habituelle, Napoléon, ayant du premier coup d'œil deviné Izquierdo, comprit que cet homme pourrait lui être de quelque utilité dans ses projets ultérieurs sur l'Espagne, et il l'invita à se rendre à Paris pour y attendre ses ordres. Il s'agissait pour Napoléon de se débarrasser de la guerre du Nord, afin de se tourner ensuite tout entier sur la Péninsule. De nouvelles victoires et la paix de Tilsitt eurent bientôt amené ce résultat. Pendant ce temps Izquierdo avait fait un voyage à Madrid, et, après s'y être entendu avec son maître ou sa dupe, le prince de la Paix, il était revenu à Paris, où déjà il recevait un traitement de cinquante mille francs qui, joint à celui qu'il tenait de l'Espagne, lui faisait une assez belle existence. C'est dans cette position que Bonaparte le trouva à son retour d'Allemagne, au mois de septembre 1808, et qu'il lui fit signer, comme représentant du roi d'Espagne, qui n'avait donné pour cela aucun

pouvoir, ce fameux traité de Fontainebleau (26 octobre 1808), dont la ruine de la Péninsule et la chute de sa royale dynastie devaient être la dernière conséquence. Ce traité, signé par Duroc pour la France et par Izquierdo pour l'Espagne, fut préparé et rédigé dans toutes ses clauses par Talleyrand, et ce fut son propre secrétaire qui en porta la minute à Fontainebleau. Lorsque en conséquence de ce traité la Péninsule fut envahie par les troupes françaises, ce fut encore le même homme que Napoléon chargea d'aller annoncer à son souverain, Charles IV, qu'à l'instant *cession devait lui être faite de toutes les provinces situées entre l'Ebre et les Pyrénées; qu'il recevrait en échange tout le royaume de Portugal, qu'on allait conquérir.* On sait que, bientôt après, Charles IV n'abandonna pas seulement à Napoléon les province en deçà de l'Ebre, mais toute la Péninsule. Obligé alors de quitter ce pays, Izquierdo revint à Paris, où il vécut dans l'obscurité avec la pension que lui faisait Bonaparte, et n'ayant plus d'autre part aux affaires publiques que de misérables intrigues et une sorte d'espionnage qu'il ne cessa jamais de pratiquer sur les royalistes espagnols. Il mourut dans cette ville vers 1816. Izquierdo était sans contredit l'un des hommes les plus fourbes et les plus rusés que la diplomatie ait jamais eus à ses gages. On cite de lui une réponse remarquable qu'il fit à Bonaparte, laquelle prouve que, quelques jours du moins avant de signer le traité de Fontainebleau, il n'avait pas abjuré toute espèce de patriotisme. Napoléon, voulant le pressentir sur ses projets relatifs à la Péninsule, lui demanda s'il pensait que les Espagnols l'agréassent pour leur souverain : *oui*, répondit Izquierdo, *si c'était après votre renonciation au trône de France.* M—D j.

IZZET-MOLLAH, poëte turc, né à Constantinople sous le règne de Sélim III, appartenait au corps des ulémas ou des gens lettrés, et remplit plusieurs charges de la magistrature ottomane. Sa réputation de poëte commença avec le règne de Mahmoud. Il reste de lui plusieurs vers adressés au sultan, car le sultan passait pour aimer la poésie, surtout lorsqu'elle chantait ses louanges. Izzet est l'auteur d'une longue inscription en vers, qui se trouve écrite en lettres d'or sur le Beud ou aqueduc de Belgrade, près de Stamboul. Cette inscription, dont plusieurs voyageurs ont parlé, n'est autre chose qu'un éloge emphatique du sultan Mahmoud. Les poésies d'Izzet l'avaient fait accueillir au sérail, et lui avaient donné un fort grand crédit; mais une circonstance dans laquelle il déploya un noble caractère lui fit perdre tout à coup la faveur dont il jouissait à la cour impériale. Voici le fait : lorsque la révolution de la Grèce eut éclaté, les ministres ottomans voulurent détourner Mahmoud de déclarer la guerre à la Russie, et, pour réussir dans leur dessein, ils s'adressèrent au poëte Izzet-Mollah, comme le seul qui fût capable de faire entendre la vérité au sultan. Izzet ne se dissimula point le danger, mais il n'en accepta pas moins la mission honorable qu'on lui proposait, et il adressa des supplications poétiques au trône impérial. Pour toute réponse, on lui envoya l'ordre de garder les arrêts dans sa maison. Lorsque, plus tard, la Porte publia son manifeste contre la Russie, le patriotisme d'Izzet-Mollah lui inspira un nouveau poëme, le meilleur, dit-on, qu'il ait composé; il fut exilé à Sivas. Izzet, après être resté quelque temps dans l'exil, fit parvenir au sultan un poëme dans lequel il déplorait sa disgrâce et sa misère; dans cette élégie, il se plaint d'avoir perdu la présence du sultan et d'être jeté sur la terre lointaine de Sivas. « Semblable au derviche en voyage, la tasse « des offrandes à la main, il a couru longtemps « les monts et les vallées, depuis qu'il a été arra- « ché aux douceurs (*le sucre candi*) de la présence « impériale; sa douleur est si grande qu'elle suf- « firait pour convertir en poison un champ de « cannes à sucre. » Ne pouvant plus me voir, ajoute le poëte, au *miroir de cette ombre de Dieu*, il me semble que *je n'ai plus rien de la noble face de l'homme.* « Ce qui est arrivé à Adam, le père « du genre humain, m'arrive de même; nous avons « quitté tous les deux les délices du paradis pour « une terre inculte et sauvage. » Ces fragments peuvent donner une idée de la poésie et du talent d'Izzet-Mollah; il finit son épître en s'adressant au pacha de Sivas, qui s'est montré plein d'humanité. « Illustre vizir, lui dit-il, souviens-toi de ton « prisonnier; avec le temps tu verras; le puissant « Mahmoud est favorable aux désirs de ses minis- « tres... que Dieu te conserve à lui, que Dieu te « conserve aux musulmans ! » Quel fut l'effet de cette poétique supplication sur l'esprit du sultan? On ne l'a jamais su bien positivement; si l'on en croit les bruits qui ont circulé, ces mots *avec le temps tu verras*, auraient donné de l'ombrage à Sa Hautesse ; Mahmoud aurait trouvé dans cette phrase et dans celle qui suit un complot de ses ministres en faveur d'Izzet. Ce qu'il y a de certain, c'est que le poëte ne fut point rappelé, et que, peu de temps après avoir envoyé son épître, il mourut à Sivas. Les Turcs, qui ont conservé la plus haute estime pour le caractère et le talent d'Izzet-Mollah, l'ont placé comme homme parmi les martyrs de la vérité, et comme poëte parmi *les rossignols du paradis.* On a fait un recueil de ses vers, et ce recueil est entre les mains de tous les amateurs de la littérature turque. M—D.

J

JABALOT (le père François-Ferdinand), célèbre prédicateur, naquit à Parme, en 1780, de parents français qui s'y étaient établis pour exercer le commerce. Jeune encore, il fut envoyé à l'université de cette ville, où il ne se fit d'abord remarquer que par son extrême vivacité et l'aigreur de son caractère. Mais les soins d'un sévère enseignement et surtout les pratiques de la religion maîtrisèrent enfin cette fougue, et à l'âge de dix-huit ans Jabalot fut admis comme novice dans l'ordre de St-Dominique. Lorsqu'il eut terminé ses études de philosophie on l'envoya à Rome, au couvent de la Minerve, pour y faire son cours de théologie. C'est là que, doué d'une intelligence rare et d'une excellente mémoire, il s'appliqua à l'étude des langues orientales et surtout de l'hébreu, afin de se bien pénétrer de l'esprit de l'Écriture et de la philosophie biblique appuyée sur les textes originaux. Voulant dès lors se consacrer à la prédication, objet spécial de la règle du saint fondateur de son ordre, il fit une étude particulière de la belle et harmonieuse langue italienne. Devenu bientôt l'un des plus célèbres orateurs, il fut recherché par beaucoup d'illustres prélats et par de grands souverains pour prononcer des oraisons funèbres et faire des stations du carême dans leurs cathédrales. Ses talents lui ouvrirent les portes de plusieurs académies, notamment de celle d'archéologie à Rome, de la Tibertine et de l'Arcadie. Dans les chapitres de son ordre il obtint les premières dignités et fut nommé maître général et consulteur de la congrégation de l'index et des indulgences, enfin examinateur des évêques. Ce fut lui qui perfectionna la discipline dans les couvents, et qui y établit des chaires de philosophie et de théologie. Toutes ces occupations ne lui firent pas négliger la prédication, et il continua de s'y distinguer jusqu'à la fin de sa vie. Jabalot mourut subitement à Rome le 9 mars 1834, frappé d'apoplexie. On a de lui : 1° *Degli Ebrei nel loro rapporto colle nazioni cristiane*, Rome, 1825, in-12, ouvrage intéressant où l'auteur démontre que le Talmud, qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des Juifs, est en opposition avec les lois sociales de notre civilisation ; 2° *Orazione funebre in morte del conte Antonio Cerati* (1), *detta in Parma nel* 1816, in-4°.

(1) Le comte Cerati est auteur de plusieurs ouvrages imprimés dans sa ville natale par Bodoni, notamment : 1° *Le ville Lucchesi, con opuscoli in versi ed in prosa*, Parme, 1785, in-4°; 2° *Elogio del Manara Prospero, con avertenze sulle sue poesie*, Parme, 1801; 3° *Vita di Gregorio Cerati, vescovo di Piacenza, con annotazioni e correzioni alla Genesi*, etc., ibid., 1807, in-8°; 4° *Opuscoli*, ibid., 1809, 4 vol. in-4°.

La mort du père Jabalot fut déplorée par la plupart des savants italiens, notamment par le comte Antoine-Louis Cagnoli dans une pièce de vers imprimée à Reggio en 1835, et par le père Maurice Oliveri dans un éloge funèbre lu le 4 juin 1835, à une des séances de l'Académie d'archéologie, et imprimé dans le journal arcadique de Rome. G—G—Y.

JABELY (Barthélemy), que Ladvocat nomme Jabelly, était originaire de la Marche. Il vint s'établir à Paris au 17e siècle, fut avocat au parlement de cette ville et suivit le barreau avec succès. Nous ignorons l'époque de sa naissance et celle de sa mort, mais nous savons qu'il vivait encore en 1699. Il a laissé : 1° Un *factum* imprimé en 1684, des plaidoyers qui se trouvent dans le journal des audiences et ailleurs; 2° *Coutumes de la Marche, expliquées et interprétées suivant les lois, les meilleurs auteurs et les arrêts intervenus*, par Me Barthélemy Jabely, ancien avocat au parlement; nouvelle édition revue, corrigée, et conférée avec la coutume de Paris, avec de nouvelles annotations, Paris, 1744, 1 vol. in-12. La même année M. Couturier de Fournoue publia à Clermont-Ferrand les *Coutumes de la province et comté-pairie de la Marche*, etc., in-8°. Il y joignit des observations dans lesquelles il contredit souvent le commentaire de Jabely (voir le journal de Trévoux, avril 1745). B—D—E.

JABINEAU (Henri), doctrinaire, puis avocat, était né à Étampes et fit ses études à Paris : il entra chez les doctrinaires à l'âge de seize ans, et passa le temps de son noviciat dans leur maison de St-Charles. Envoyé comme professeur au collége que les doctrinaires avaient à Vitry-le-Français, il y resta plusieurs années sans prendre les ordres, pour ne pas souscrire le formulaire : une circonstance particulière lui fournit enfin le moyen de se soustraire à cette formalité. La petite ville de la Fère-Champenoise venait d'essuyer un incendie, et M. de Choiseul-Beaupré, évêque de Châlons-sur-Marne, faisait à Paris une quête pour les pauvres habitants de cette ville, qui était de son diocèse. Poncet Desessarts, le même qui avait dépensé tant d'argent pour soutenir l'église d'Utrecht, promit à l'évêque dix-huit mille livres s'il consentait à conférer les ordres de l'Église à Jabineau, sans exiger la signature du formulaire. Une offre si généreuse fit passer le prélat pardessus la singularité de la condition, et Jabineau reçut les ordres : il devint peu après recteur du collége de Vitry, se livra à la prédication et se fit une réputation par des sommaires, ou instrue-

tions abrégées, dont on vantait la clarté et la solidité. Interdit en 1765 par M. Juigné, successeur de M. de Choiseul, il vint à Paris, où ses sommaires ne furent pas moins goûtés dans un certain parti. Interdit de nouveau par M. de Beaumont, il quitta les doctrinaires, et obtint le prieuré d'Andelot et une place de chapelain du chapitre de St-Benoît à Paris. Malgré son interdiction, il prêchait dans les maisons particulières, et voyageait dans les provinces pour y remplir le même ministère. Ces occupations ne suffisant pas à son activité, il se fit avocat en 1768 : quoique prêtre, il suivait le palais, plaidait et donnait des consultations. Il est auteur de beaucoup de mémoires sur toutes les contestations du temps, sur lesquelles il était fort vif. Il se mêla des querelles du parlement, et fut mis à la Bastille sous le chancelier Maupeou : ses amis mêmes jugèrent qu'avec un peu plus de réserve et de modération il aurait évité ce traitement; mais il était par caractère ami de l'opposition, porté à blâmer l'autorité et hardi dans ses démarches. Outre les mémoires qu'il fit sur les matières de droit, il publia : 1° *Lettre d'un magistrat de province à M..., au sujet des protestants*, 1787, in-8°; 2° *Lettre à un ami de province sur la destruction des ordres religieux*, 1789, in-8°; 3° *Lettre à M. Agier sur la consultation pour l'abbé Saurine*, 1790, in-8°; 4° *Mémoire sur la compétence de la puissance temporelle pour l'érection et la suppression des siéges épiscopaux*, 1790, in-8°; 5° *Réplique au développement de Camus sur la constitution civile du clergé*, 1790, in-8°; 6° *La légitimité du serment civique, par M. Baillet, convaincue d'erreur*, Paris, 1791, in-8°. On voit par là que Jabineau n'était point partisan des innovations religieuses de l'assemblée constituante : il les combattit même avec ardeur. Le 15 septembre 1791, il commença un journal intitulé *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé*. Il voulait les opposer aux anciennes *Nouvelles ecclésiastiques* rédigées par l'abbé de Saint-Marc (*voy.* Guénin), et qui étaient favorables au schisme constitutionnel. Dans ce journal, Jabineau, sans renoncer à ses sentiments sur l'appel, combat les principes de la nouvelle Église et traite assez mal les évêques de ce parti. Les jansénistes se trouvèrent alors divisés; d'un côté étaient Jabineau, Mey, Maultrot, Vauvilliers, Blonde, le père Lambert, Piales; de l'autre, Saint-Marc, Larrière, Minard, Camus, Brugières. Jabineau tomba malade au commencement de 1792, et mourut dans les premiers jours de juillet de la même année. On publia vers le même temps une *Exposition des principes de la foi catholique sur l'Église, recueillie des instructions familières de M. Jabineau*, Paris, in-8°. Cet écrivain était d'un caractère actif, remuant, brusque, dur et singulier. Deux avocats, Maultrot et Blonde, qui travaillaient avec lui à la rédaction de ses *Nouvelles*, les continuèrent jusqu'au 11 août 1792, peut-être même un peu plus tard. Eux et les rédacteurs des anciennes *Nouvelles* se harcelaient réciproquement : ces derniers restèrent maîtres du champ de bataille, et trouvèrent moyen de faire paraître leurs feuilles à Paris jusqu'à la fin de 1793. P—c—t.

JABLONOWSKI (Jean comte de), palatin de Russie, aïeul maternel du roi Stanislas, était né dans le 17e siècle, et mourut au commencement du 18e. Versé dans plusieurs branches de la littérature, il cultiva surtout la poésie. On a de lui en vers polonais l'*Occupation chrétienne*, ou la *Vie et la passion du Seigneur*, publiée par le jésuite Perkowitz en 1700; une *Traduction des fables choisies d'Ésope*, 1731 et 1750; une traduction de quelques *Fables* de la Fontaine, publiée par le comte Zaluski, et réimprimée dans la *Bibliothèque des poëtes polonais*, t. 2; la traduction de *Télémaque*, 1726. Il existe aussi une traduction polonaise de Télémaque, en prose, publiée à Leipsick, 1750, par un anonyme. C—au.

JABLONOWSKI (Joseph-Alexandre prince de), de la même famille que le précédent, naquit en 1712, et mourut le 1er mars 1777. Ses talents, autant que sa naissance, le firent parvenir aux dignités et aux honneurs, non-seulement en Pologne, mais en Allemagne et en France. Il fut nommé prince de l'Empire, chevalier du St-Esprit, de St-Michel, de St-Hubert, et woïvode de Novgorod. Un goût dominant l'entraînait cependant vers l'étude : les sciences et les arts furent l'objet principal de son attention pendant les voyages qu'il fit en plusieurs pays; et il les cultiva avec le plus grand zèle pendant toute sa vie. Lorsque les troubles politiques eurent éclaté dans sa patrie, il se retira à Leipsick, où il fonda une société littéraire qui porte encore son nom. Cette société propose annuellement trois sujets, tirés l'un de l'histoire, l'autre des mathématiques, le troisième des sciences économiques, et accorde au meilleur mémoire un prix de vingt-quatre ducats. Elle a publié plusieurs volumes de recherches intéressantes sous le titre d'*Acta societatis Jablonic.* Le fondateur de cette société composa lui-même des ouvrages estimés des savants; les principaux sont : la *Vie de douze grands généraux de la couronne de Pologne*, en polonais, et un traité historique en latin, ayant pour titre *Vindiciæ Lechi et Czechi*. Ce traité, qui parut à Leipsick en 1770, fut réimprimé dans la même ville avec des augmentations en 1775, in-4°. — Le prince Joseph-Alexandre Jablonowski avait un fils nommé Stanislas-Vincent, qui se distingua également dans la carrière des lettres, et qui traduisit en polonais la *Morale de Tacite sur la flatterie*, par Amelot de la Houssaie, Lemberg, 1744. C—au.

JABLONOWSKI (Vladislas), général, de la même famille que les précédents, né en 1769, fut envoyé à l'école de Brienne pour y achever ses études. Il s'y trouva en même temps que Napoléon Bonaparte. En 1789, Jablonowski entra comme lieutenant dans le régiment de royal-

allemand au service de France. Les événements de 1791 le rappelèrent en Pologne; et, dans les guerres de 1792 et 1794, il combattit pour l'indépendance de la patrie dans les rangs de l'armée polonaise. Le 4 novembre 1794, à l'assaut de Praga, il défendit courageusement avec Sulkowski l'île de Saxe, que l'on appelle *Kampa-Saska*, sur la Vistule. Désespérant du salut de la Pologne, il revint en France. Après avoir servi dans l'armée républicaine en Italie, il commanda une des légions levées par Dombrowski. On le trouva dans tous les postes difficiles, jusqu'à ce que la paix d'Amiens eût terminé la guerre dans cette contrée. Le premier consul ayant résolu, en 1802, de soumettre St-Domingue, Jablonowski fut mis à la tête de la légion polonaise, qui s'embarqua à Toulon. On sait comment ce chef et presque tous ses compatriotes périrent dans cette malheureuse expédition. G—Y.

JABLONSKI (Daniel-Ernest), célèbre théologien protestant, né à Dantzig le 20 novembre 1660, était petit-fils de l'auteur du *Janua linguarum* (*voy.* Comenius). Il fit ses premières études au gymnase de Lissa, fréquenta ensuite les cours de l'université de Francfort, et, après avoir pris ses grades, visita la Hollande et l'Angleterre, où il s'arrêta un an pour entendre les leçons des illustres professeurs d'Oxford. A son retour, il fut nommé pasteur d'une des églises de Magdebourg, et s'y distingua bientôt par son talent pour la prédication; il accepta en 1686 la place de recteur du gymnase de Lissa, et chercha par tous les moyens à accroître la prospérité d'un établissement auquel il se reconnaissait redevable de ses progrès dans les sciences. Sa réputation le fit appeler en 1690 à Kœnigsberg; et, quelque temps après, il fut honoré du titre de prédicateur du roi de Prusse. Il travailla longtemps avec plus de zèle que de succès à la réunion des différentes communions protestantes, et en fut récompensé par son élévation aux premières dignités ecclésiastiques : il continua cependant de vivre dans la retraite, consacrant la plus grande partie de son temps à l'étude; il mourut à Berlin le 26 mai 1742, dans sa 81e année. Il était membre de la société royale de cette ville, et il en fut élu président en 1733. Il a traduit de l'anglais en latin les *Huit discours* de Rich. Bentley *contre les athées*, Berlin, 1696, in-8°, et le *Traité* du docteur Burnet *sur la prédestination*, ibid., 1701, in-8° : il a publié une édition de la Bible, en hébreu, avec des notes et une préface, 1699. On citera encore de lui : 1° Un *Catéchisme* allemand et hébreu, 1708, in-4°; 2° des *Sermons* en allemand, 1718, in-4°; 3° l'histoire du *Consensus* de Sendomir, en latin, 1730; il en parut une violente critique anonyme, à laquelle Jablonski répondit par une lettre insérée dans la *Bibliothèque germanique*, t. 23; 4° différents écrits en latin et en allemand en faveur des protestants de Pologne, et parmi lesquels on doit distinguer : *Thorn affligée*, ou *Relation de ce qui s'est passé dans cette ville depuis le 16 juillet* 1724. La traduction française de cet ouvrage, par Beausobre, Amsterdam, 1726, in-12, fig., est assez rare. W—s.

JABLONSKI (Jean-Théodore), frère du précédent, né à Dantzig en 1665, s'appliqua avec un égal succès à la culture des lettres et à la jurisprudence. Il fut nommé conseiller d'État et secrétaire de la société royale de Berlin, et remplit ces deux places avec beaucoup de distinction. Son caractère le tint éloigné des intrigues qui troublent quelquefois même les savants; il partagea son temps entre l'étude et ses devoirs, et mourut universellement regretté à Berlin en 1731. Sa modestie l'empêcha de mettre son nom à aucun de ses ouvrages, parmi lesquels on se contentera de citer : 1° Un *Dictionnaire allemand et français*, 1711, réimprimé plusieurs fois; 2° un *Dictionnaire universel des arts et des sciences* en allemand, 1721; 3° un *Cours de morale*, 1713; et enfin, 4° une *Traduction allemande des mœurs des Germains*, par Tacite, avec des notes instructives, 1724. W—s.

JABLONSKI (Paul-Ernest), fils de Daniel-Ernest, embrassa comme son père la carrière du ministère évangélique, mais se distingua bien plus dans celle de l'enseignement et surtout dans l'étude des langues orientales. Né à Berlin en 1693, il fit ses premières études à l'université de Francfort-sur-l'Oder, et ses progrès dans l'étude de la langue copte furent tels, qu'il surpassa son maître, le fameux Lacroze, et qu'il obtint en 1714, n'étant âgé que de vingt et un ans, de voyager aux frais du roi dans une grande partie de l'Europe pour étendre ses connaissances en ce genre. Il visita les riches bibliothèques d'Oxford, de Leyde et de Paris, et fit d'amples extraits de tous les manuscrits coptes qui s'y trouvaient à cette époque. De retour dans sa patrie, il fut nommé pasteur à Liebenberg dans la Moyenne-Marche en 1720, professeur de philosophie en 1721, l'année suivante professeur ordinaire de théologie à Francfort-sur-l'Oder, et pasteur de la commune réformée (ou calviniste) de la même ville, enfin peu après membre de l'Académie des sciences de Berlin. Ce savant orientaliste mourut le 13 septembre 1757, après avoir publié plus de cinquante ouvrages dont on peut voir la liste dans le dictionnaire de Meusel. Nous n'indiquerons ici que les principaux : 1° *Disquisitio de lingua lycaonica*, in-4°, Berlin, 1714; Utrecht, 1724. Il y établit, d'après Grotius et Bentley, que la langue lycaonienne dont il est fait mention dans les *Actes des apôtres* (xiv, 11) n'avait aucune ressemblance avec le grec; 2° trente-neuf lettres remplies d'érudition, dans le *Thes. epistolic. Lacrozianus* (t. 1, p. 163 et suivantes). Les vingt-quatre lettres que Lacroze adresse à son savant élève sont dans le tome 3 de la même collection, p. 149 et suivantes. 3° *Exercitatio historico-theologica de nestorianismo*, Berlin, 1724, in-8°; traduit en allemand par Im-

mermann, Magdebourg, 1752, in-4°. Cette dissertation, dans laquelle Jablonski cherchait à justifier le nestorianisme, a été réfutée même par les théologiens protestants Berger et Hofmann de Wittemberg, en 1752. 4° *Remphah, Ægyptiorum deus, ab Israëlitis in deserto cultus*, Francfort, 1731, in-8°. Il y prouve par les monuments égyptiens et coptes que Remphah est le même que le soleil. 5° *Dissertationes academicæ* VIII *de terra Gosen*, ibid., 1735, 1736, in-4°. Il y éclaircit, d'après les monuments de la langue copte, tout ce que l'on peut savoir sur la terre de Gessen dont il est parlé dans la Genèse. Voyez sur ces dissertations la *Biblioth. german.*, t. 37, p. 8. 6° *De ultimis Pauli apostoli laboribus à B. Luca prætermissis*, ibid., 1746, in-4°; 7° *Pantheon Ægyptiorum sive de diis eorum commentarius, cum prolegomenis de religione et theologia Ægyptiorum*, ibid., 1750-52, 3 vol. in-8°; ouvrage capital et qui est encore aujourd'hui le plus complet et le plus important que l'on ait sur cette matière. Quoique des travaux postérieurs et des monuments récemment découverts aient pu répandre un plus grand jour sur divers objets de détail, l'ensemble du travail n'en jouit pas moins de l'estime des savants; mais, pour le lire avec fruit, il faut commencer par les *Prolégomènes*, qui sont ordinairement réunis au 2e ou au 3e volume. L'auteur avait commencé cet ouvrage dès l'année 1720; et on lui reproche de n'avoir pas toujours fait usage de ce qu'on avait publié sur le même sujet dans cet intervalle. Quoique la table générale qui termine le 3e volume ait 29 pages, quelques critiques la trouvent encore trop peu étendue proportionnellement à la variété des matières et à la vaste érudition de ce livre. Jablonski n'a fait que mettre en latin ce qui concerne le culte des taureaux sacrés; il avoue que ce morceau lui a été fourni par une grande dame, *matrona perillustris, non natalium magis et dignitatis splendore quam virtute incomparabili et raræ doctrinæ copia inclita.* Il ne la désigne pas avec plus de précision. Le savant J.-D. Michaelis a donné, dans les *Relationes de libris novis*, Gotting. (fasc. 3 et 4), d'intéressantes remarques sur le *Pantheon Ægyptiorum*, et Jablonski y a fait dans la suite des additions assez considérables qu'on a insérées dans le tome 2 de ses *Opuscula*. 8° *De Memnone Græcorum et Ægyptiorum, hujusque celeberrima in Thebaïde statua*, ibid., 1753, in-4°, fig.; ouvrage rempli d'érudition et qui est comme la suite du précédent; 9° *Institutiones historiæ christianæ antiquioris*, ibid., 1754, in-8°; 10° *Institutiones historiæ christianæ recentioris*, ibid., 1756, in-8°. Ces deux volumes ont été réimprimés en 1766-67 : E.-H.-D. Stosch y ajouta un 3e volume contenant le 18e siècle; et le professeur Abr.-Phil.-God. Schickedanz y fit une autre continuation en 1786. Cette histoire est estimée des protestants comme un bon abrégé. 11° Des *Remarques* sur le canon des rois de Thèbes donné par Ératosthène, insérées dans la chronologie de Desvignoles; 12° divers mémoires ou extraits, dans les *Miscellanea Berolinensia*, dans les *Nova Miscellanea Lipsiensia*, et autres recueils périodiques; 13° *Opuscula quibus lingua et antiquitas Ægyptiorum, difficilia librorum sacrorum loca et historiæ ecclesiasticæ capita illustrantur, magnam partem nunc primum in lucem protracta, etc., edidit Jan. Gulielm. Te-Water*, Leyde, 1804-13, 4 vol. in-8°. On y trouve la plupart des opuscules publiés antérieurement, notamment les nos 1, 4, 5 et 6 ci-dessus, avec plusieurs corrections et additions tirées des papiers laissés par l'auteur. Le tome 1er est un glossaire des mots égyptiens rapportés soit dans la Bible, soit dans les auteurs anciens, grecs ou latins. Le traité sur la *Statue de Memnon* (n° 8 ci-dessus) a été traduit en français par Langlès, qui l'a inséré, avec plusieurs augmentations, dans le tome 2 de sa traduction du *Voyage de Norden*. C. M. P.

JABLONSKI (Charles-Gustave), naturaliste allemand, né en 1756, était secrétaire particulier de la reine de Prusse, ce qui ne l'empêcha pas de s'adonner avec beaucoup d'ardeur à l'histoire naturelle, et particulièrement à l'entomologie, genre dans lequel il s'était formé une collection considérable. Il entreprit de traiter cette science dans un ouvrage étendu qui devait faire suite à celui de Buffon. Mais il ne vécut pas assez longtemps pour pouvoir exécuter entièrement son plan, car il mourut en 1787, à l'âge de 31 ans; heureusement il eut un continuateur zélé dans le pasteur Herbst (*voy.* ce nom) à Berlin, qui, étant lui-même entomologue et possesseur d'une collection d'insectes plus considérable que celle de Jablonski, réunit après la mort de celui-ci les deux cabinets et s'en servit pour continuer le grand ouvrage entomologique commencé par le jeune savant, et intitulé *Natur system*, etc., *Système naturel de tous les insectes connus, indigènes et exotiques*. La partie des papillons, publiée à Berlin, 1783-1806, forme 10 volumes in-8° avec gravures enluminées; et la partie des coléoptères, Berlin, 1785-1804, se compose de 11 volumes in-8°, ornés également de gravures coloriées. Jablonski n'a publié que les tomes 1 et 2 du premier de ces ouvrages, et un seul volume de l'autre. Avant les travaux de Latreille et de M. Dejean, cette suite de Buffon avait une grande valeur scientifique, et elle ne l'a pas entièrement perdue, puisque les deux auteurs ont eu soin de figurer et de décrire beaucoup d'espèces d'après les individus qu'ils avaient sous les yeux dans leurs collections. Le reste, pris dans une foule de livres, est un travail de compilation. La partie rédigée par Jablonski pèche par une extrême prolixité et une rédaction lourde et fatigante. Sur ses instances, son père était allé dans la Guyane pour chercher des objets d'histoire naturelle. Le premier envoi arriva peu de jours après la mort du jeune naturaliste. D—G.

JACKSON (John), théologien anglais, né à Lensey en 1686, succéda en 1710 à son père dans la cure de Rossington. Il commença à se faire con-

naître dans la controverse sur la doctrine de l'Écriture touchant la Trinité, par plusieurs traités où il prit la défense du docteur Clarke, avec lequel il fut bientôt lié d'amitié comme il l'était d'opinion. Ayant quitté Rossington pour Leicester, il s'engagea dans de nouvelles controverses tant politiques que religieuses ; c'était en quelque sorte son élément. Ses principes hérétiques lui attirèrent plusieurs affronts : l'université de Cambridge lui refusa en 1718 le degré de maître ès arts qu'il avait sollicité. S'étant un jour préparé à prêcher en 1730 à St-Martin de Leicester, le vicaire ordonna au sacristain de l'empêcher de monter en chaire. Il paraît qu'il repoussait dans ces occasions la force par la force, et il sortait quelquefois victorieux du combat. Le sacrement de la communion lui ayant été refusé à Bath, il en appela au public dans un pamphlet publié en 1736. Enfin, après plusieurs guerres de plume, particulièrement une très-animée avec Warburton, il mourut le 12 mai 1763, ayant publié en 1752 le dernier et le plus considérable de ses ouvrages, les *Antiquités chronologiques*, en 3 volumes in-4°. C'était un érudit, sans esprit et sans goût, intraitable dans la dispute, et malheureusement disputant presque toujours. On cite aussi parmi ses ouvrages : 1° *Novatiani opera, ad antiquiores editiones castigata, et a multis mendis expurgata*, Londres, 1728, in-8°; 2° *Défense de la liberté humaine contre les lettres de Caton* (*voy.* Thom. Gordon), 1730; il y ajouta dans une deuxième édition un supplément contre Ant. Collins sur le même sujet. 3° *Dissertation sur l'esprit et la matière*, avec des remarques sur la *Recherche de Baxter touchant la nature de l'âme humaine*. Quelques notes qu'il communiqua en 1751 à Jean-Gilbert Cooper, lequel en fit usage dans sa *Vie de Socrate*, attirèrent sur ce jeune auteur tout le ressentiment de Warburton. — *John* Jackson, auteur anglais, mort en 1807, a publié un *Voyage de l'Inde par terre*, et quelques autres ouvrages. — Un *Thomas* Jackson, docteur anglais au 17e siècle, est auteur d'ouvrages de théologie, entre autres d'une *Explication* estimée *du Symbole*. — L.

JACKSON (William), compositeur et littérateur anglais, fils d'un marchand d'Exeter, naquit en 1731. Comme il montrait beaucoup de dispositions pour la musique, on le laissa suivre son inclination ; il se rendit à Londres, où son génie se développa sous la direction de Travers, compositeur habile et organiste de la chapelle du roi. Jackson, rentré dans sa cité natale, y fut nommé, en 1777, sous-chantre et organiste de la cathédrale. Parmi ses compositions musicales, on distingue particulièrement ses sonates et ses élégies, qui ont longtemps charmé ses compatriotes. Il avait surtout le secret de donner à la poésie élégiaque une mélodie élégante et plaintive, mais à laquelle on a reproché de pouvoir s'appliquer à toute espèce de vers de ce genre. William Jackson s'est acquis aussi de la réputation par quelques productions littéraires publiées de 1782 à 1798, dans lesquelles on reconnaît un esprit original, mais porté au paradoxe. Cultivant presque tous les beaux-arts, il a manié le pinceau sans remonter au grand modèle de la nature et se bornant à copier les maîtres. De même qu'en musique il rappelait souvent la manière de Travers, de même il a reproduit avec quelque succès la composition et le coloris de son ami Gainsborough. Il est mort à Exeter le 12 juillet 1803. Ses ouvrages sont : 1° *Trente lettres sur divers sujets*, 1782, 2 vol. in-12; deuxième édition, avec le nom de l'auteur, 1784; une troisième édition, augmentée de beaucoup, parut en 1795, in-8°; 2° *les Quatre âges*, avec des *Essais sur des sujets variés*, 1798, in-8°. On y trouve, comme dans le précédent, du savoir, de l'intérêt, du goût et même du génie. Dans le morceau principal, l'auteur s'est proposé de démontrer que l'antique représentation symbolique des périodes du monde par différents métaux se réalise positivement, mais dans le sens inverse de celui qui lui est donné. Ainsi les saint-simoniens n'ont pas été les premiers qui ont dit : « L'âge d'or, que nous « avons cru être derrière nous, est devant nous. » 3° *Traité sur l'état présent de la musique à Londres*, 1791, in-8°; 4° dix-huit œuvres musicales, consistant en *Hymnes*, *Chansons*, *Elégies*, une *Ode à l'imagination*, des *Fantaisies* (Fairy fantasies) laissées manuscrites, et qui ont paru supérieures à d'autres de ses compositions qui ont vu le jour. On peut consulter d'ailleurs, pour apprécier William Jackson, le jugement que le docteur Burney a exprimé sur le mérite de cet artiste dans la *Cyclopedia* de Rees. L.

JACKSON (André), président des États-Unis de l'Amérique septentrionale, naquit le 15 mars 1767, de parents d'origine irlandaise qui, en 1765, avaient émigré à la Caroline du Sud et s'étaient établis dans le canton de Waxsaw, à quarante-cinq milles de Cambden. Dès l'âge de quinze ans il prit part à la guerre de l'indépendance; puis, en 1784, il étudia le droit à Salisbury. Admis au barreau de cette ville en 1786, il exerça avec quelque succès jusqu'en 1788, époque à laquelle il alla se fixer dans le Tennessee. Bientôt après nommé avocat général du district, il conserva ce poste important pendant plusieurs années, fut élu successivement membre de la convention chargée de rédiger la constitution du Tennessee lors de l'admission de ce pays au nombre des États de l'Union (1796), représentant de l'État au congrès général et sénateur des États-Unis (1797). S'étant démis de ses diverses fonctions en 1799, il se retira dans le Cumberland, à dix milles de Nashville, et consacra ses loisirs à l'agriculture. En 1812, la guerre ayant de nouveau éclaté entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, Jackson fut nommé major général de milice; 2,500 volontaires vinrent lui offrir leurs services. Il descendit le Mississipi pour défendre le bas pays et se dirigea sur Natchez, où il devait attendre de nouvelles instruc-

tions; mais il n'eut pas à combattre sur ce point, et il reçut l'ordre de licencier ses troupes, qu'il ramena après une marche pénible à Nashville, où il les congédia En 1814, ses services furent employés d'une manière plus utile : il fut chargé de réprimer les Indiens Creeks, qui, excités par les Anglais et pourvus d'armes et de munitions par les Espagnols de Pensacola, avaient ravagé les frontières et massacré la garnison du fort de Mimms. Le 8 octobre, il entra en campagne à la tête de 3,500 hommes de troupes régulières, renforcés des volontaires qu'il avait, deux ans auparavant, ramenés de Natchez; il battit complétement les Indiens et les força à se réfugier dans les Florides. Pendant ce temps, la Grande-Bretagne ne restait point inactive : elle préparait une expédition destinée à effectuer un débarquement sur les côtes des États-Unis. On pensait que les Anglais devaient diriger leur attaque sur la Nouvelle-Orléans; la défense de cette ville fut confiée à Jackson, qui fut élevé au grade de major général dans l'armée régulière. La Louisiane était alors sans troupes, sans armes, sans munitions, sans approvisionnements; une partie même des habitants, les étrangers surtout, était hostile. Le général Jackson dut pourvoir à tout; il prohiba la sortie des bâtiments chargés de vivres, fortifia les deux rives du Mississipi, fit dresser des batteries sur tous les points susceptibles de défense, organisa la garde bourgeoise, proclama la loi martiale, et par sa fermeté et son activité en imposa à tout le monde. Un conflit d'autorité s'étant élevé entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, il n'hésita pas à faire arrêter et à éloigner de la ville un magistrat qui se signalait par son opposition. La flotte anglaise, arrivée en vue de la Nouvelle-Orléans le 13 décembre, commença son débarquement dans la nuit du 22 au 23. Le général Jackson résolut de livrer un combat dès la nuit suivante. Il attaqua les lignes ennemies malgré la supériorité de leurs forces, tua ou blessa environ 400 hommes, et, n'ayant essuyé que des pertes insignifiantes, il opéra sa retraite en bon ordre et résolut de rester sur la défensive, à l'abri de ses retranchements. Le 4 janvier 1815, de nouveaux renforts lui arrivèrent du Kentucky; cependant il n'avait guère en ce moment plus de 5,000 hommes sous ses ordres. Le 8 janvier, 10,000 hommes de troupes anglaises qui avaient fait les campagnes du duc de Wellington s'avancèrent; le général Jackson les laissa s'approcher jusqu'aux bords des fossés sans permettre de tirer un seul coup de fusil; puis il ordonna une décharge générale, presque à bout portant, qui fit essuyer aux Anglais, en moins d'une heure, une perte de 2,500 hommes, et mit le désordre dans leurs rangs. Le général en chef, sir Edward Packenham, deux autres généraux et soixante officiers de tous grades restèrent parmi les morts. Les Anglais durent se rembarquer, et presque immédiatement ils s'éloignèrent des côtes de la Louisiane. La victoire remportée par le général Jackson eut un grand retentissement aux États-Unis; on décerna au vainqueur le titre de libérateur et de second sauveur de la patrie. Toutefois, elle ne produisit peut-être d'autre résultat que de faire briller d'un nouvel éclat les armes américaines : quinze jours auparavant (24 décembre 1814), un traité de paix avait été signé à Gand entre les représentants des États-Unis et de l'Angleterre; l'affaire du 8 janvier ne devait ni ne pouvait y apporter de modification. Jackson était rentré dans ses foyers, quand, en 1818, on eut de nouveau recours à lui. La tribu des Indiens Seminoles ayant commis des hostilités sur les frontières américaines du Sud, il fut décidé qu'on prendrait des mesures pour la sûreté des citoyens exposés à leurs ravages. Un conflit sérieux pouvait s'élever à cette occasion entre les États-Unis et le gouvernement espagnol. Ce dernier s'était engagé, par le traité de 1815, à empêcher les Seminoles habitant les limites de la Floride espagnole d'inquiéter les citoyens américains et à faire respecter leurs propriétés. « Mais, « suivant un message du président des États-Unis « en date du 25 mai, l'impuissance où l'Espagne « se trouvait de maintenir son autorité sur les In- « diens habitant son territoire, et, par conséquent, « de remplir les engagements du traité, ne devait « point exposer les États-Unis à de nouvelles in- « jures. Là où l'autorité de l'Espagne cessait « d'exister, les États-Unis avaient le droit de com- « battre leurs adversaires, d'après le principe de « la défense personnelle. » En conséquence, le commandant des troupes américaines avait reçu l'ordre de ne point entrer en Floride, à moins que ce ne fût en poursuivant les ennemis. Cette dernière restriction était élastique et laissait d'une manière à peu près absolue aux généraux la facilité de diriger les opérations comme ils l'entendraient. Le général Gaines convoqua 2,000 hommes de milice de Géorgie pour six mois, et le général Jackson, à la tête de ses volontaires du Tennessee, entra en campagne. Le 10 mars, les hostilités étaient commencées; le 26 il occupait le fort Galsden, et le 3 avril il arrivait au grand village de Muska-Suchée, qui fut évacué par les Indiens et livré aux flammes. De là, le général Jackson se dirigea sur la Floride et prit possession de San-Marcos et de Swancy sans résistance; puis, sous prétexte de quelques meurtres nouveaux commis sur la frontière de l'Alabama, il marcha sur Pensacola, dont il demanda la remise, alléguant que le gouverneur espagnol de cette ville avait fourni des armes et des munitions aux Indiens, et qu'en dernier lieu on y avait donné asile à un chef seminole qui devait lui être livré. Le 28 mai, Pensacola et le fort de Barancas qui la commande capitulèrent, et presque immédiatement le général Jackson prit possession de tout le pays situé entre le Perdilo, la Mobile et Pensacola. Un mois après, le 24 juin, un traité fut signé avec les chefs indiens, par lequel ces derniers abandonnaient aux

États-Unis tous leurs droits sur la presque totalité de leur territoire. Quant au gouvernement espagnol, il protesta contre l'occupation des Florides; les relations diplomatiques, toutefois, ne furent point interrompues, et, le 22 février 1819, le représentant de l'Espagne signa à Washington un traité ratifié l'année suivante par son gouvernement, et portant cession de la Floride aux États-Unis. La conduite du général Jackson, qui, sans déclaration de guerre préalable, mais obéissant peut-être à des ordres secrets, n'avait pas hésité à entrer sur un territoire neutre, fut diversement jugée dans le pays même dont il avait fait triompher les armes : en même temps que les uns lui prodiguaient des éloges exagérés, d'autres le critiquaient vivement; la ville de New-York lui donnait par un acte spécial le droit de cité, et dans la chambre des représentants il était l'objet d'attaques sérieuses. Le comité général chargé des opérations militaires fut d'avis de désapprouver sa conduite, et la chambre s'associa à ses conclusions. On le blâma surtout d'avoir levé, en son propre nom et par les moyens de son influence personnelle, une force d'environ 2,500 volontaires, et d'avoir nommé lui-même, malgré les principes et les termes de la constitution, les officiers de cette milice, alors qu'il avait reçu l'ordre exprès du gouvernement de demander aux gouverneurs des États limitrophes de la Floride les renforts dont il pouvait avoir besoin. La démocratie chatouilleuse voyait déjà en lui un nouveau dictateur. « Ce que nous avons à craindre, avait dit un ora- « teur, M. Clay, c'est qu'un jour quelque chef « militaire victorieux ne détruise notre liberté; « c'est ainsi qu'a péri celle de la Grèce et de « Rome. Les yeux du monde entier sont fixés sur « nous; une partie nous observe avec jalousie et « dédain, l'autre avec affection et confiance. Il est « de notre devoir de transmettre à nos descendants « la liberté dans la pureté où nous l'avons reçue. « Or, pensez-vous que le monde nous estimera si « nous foulons aux pieds les droits de l'humanité « et si nos généraux donnent des exemples de « pouvoir arbitraire et de barbarie? Si vous sanc- « tionnez aujourd'hui la conduite de Jackson, il « faut vous attendre à voir bientôt la force mili- « taire désobéir à la constitution. » — En 1824, le 12 décembre, il y eut lieu de procéder à une nouvelle élection du président des États-Unis. Le général Jackson fut proposé comme candidat par la législature du Tennessee. Sur les 261 voix affectées aux 24 États de la fédération américaine, il en obtint 99; M. Adams en eut 84, M. Crawfurd 41, et M. Clay 37. Aucun des candidats n'ayant réuni la majorité absolue des voix électorales, le choix du président était dévolu, pour la première fois et en vertu de la constitution, à la chambre des représentants, entre les trois candidats qui avaient obtenu le plus de voix. Jackson était soutenu par le parti démocratique; mais ses adversaires lui reprochaient sa violence et l'habitude du despotisme militaire. Le blâme que lui avait infligé la chambre fut rappelé; on affecta de ne voir en lui qu'un conquérant ambitieux qui pouvait ou menacer la liberté et la constitution du pays, ou l'entraîner dans des querelles étrangères. Bien qu'il eût obtenu le plus grand nombre de suffrages, il ne fut pas élu : la chambre se prononça, le 9 février 1825, pour M. Adams. Jackson fut plus heureux en 1828; sur 261 votants, il eut 178 voix contre 83 données à M. Adams, et, le 16 février 1829, il fut proclamé président des États-Unis. Réélu en 1832 par 219 voix, il resta au pouvoir jusqu'au mois de mars 1837. M. Van Buren, dont il avait appuyé la candidature, fut nommé président en son remplacement aux élections de décembre 1836, et installé dans ces fonctions le 4 mars suivant. Les craintes que les adversaires du général Jackson avaient manifestées, au moment de son élection, sur les tendances qu'il donnerait à son administration, ne se réalisèrent qu'en partie. Il ne chercha à porter à la constitution, nous devons le dire, aucune atteinte; mais son caractère peu conciliant et souvent altier lui attira plusieurs fois le blâme des chambres, amena des divisions regrettables dans les pouvoirs, et fut sur le point d'amener une rupture avec la France. Le 4 juillet 1831, avait été signé à Paris un traité par lequel le gouvernement de Louis-Philippe se reconnaissait débiteur d'une somme de 25 millions pour dommages éprouvés sous l'empire par le commerce maritime des États-Unis. Ce traité ne pouvait être exécuté avant d'avoir été soumis aux chambres françaises, à qui seules appartenait le droit de voter les fonds nécessaires pour les payements à effectuer. Le crédit demandé à ce sujet dans la loi de finances de 1834 fut rejeté par la chambre des députés, et il s'ensuivit une crise ministérielle. Louis-Philippe donna ses assurances au gouvernement des États-Unis qu'il emploierait toute son influence pour faire revenir, le plus prochainement possible, les députés français sur leur refus de voter ces fonds. Le général Jackson, néanmoins, se plaignit en termes amers de l'inexécution immédiate du traité de 1831; il accusa la France de déloyauté et de manque à ses engagements, et les paroles presque insultantes dont il ne craignit point de se servir forcèrent Louis-Philippe, malgré tout son désir de terminer cette affaire à la satisfaction des États-Unis, à rappeler son ambassadeur et à demander des explications. Le général Jackson, voulant se faire justice par ses propres mains, n'hésita pas, dans son message à l'ouverture de la session de 1834 (1er décembre), à demander d'être autorisé à saisir les propriétés des Français résidant en Amérique, jusqu'à concurrence des 25 millions spécifiés dans le traité du 4 juillet 1831, et en même temps à prendre les dispositions que la prudence suggérerait pour parer à toutes les éventualités futures. Les chambres furent loin d'accepter ces propositions. D'une part, on devait éviter, par tous les moyens pos-

sibles, les dangers d'une guerre avec la France, qui ne pouvait qu'être des plus fâcheuses pour les deux pays; d'autre part, il n'y avait aucun inconvénient à user de modération et à chercher à faire triompher le droit des États-Unis par la voie conciliatrice de la diplomatie, en présence surtout des assurances qu'avait personnellement données Louis-Philippe; enfin il n'y avait nulle nécessité d'agir avec précipitation pour recouvrer une créance dont, en fait, on avait depuis 1811 attendu patiemment le payement. En conséquence, le sénat déclara qu'il était inopportun, dans les circonstances présentes, de prendre aucune mesure législative touchant les relations entre les deux pays. De son côté, la chambre des représentants se montra également contraire aux propositions du général Jackson; mais, voulant éviter de condamner sa précipitation, elle préféra laisser tomber l'affaire sans consigner dans un acte officiel qu'elle différait d'opinion avec le pouvoir exécutif. Cependant, les relations diplomatiques entre les deux pays n'étaient pas totalement rompues. Si l'ambassadeur français aux États-Unis avait été rappelé, l'ambassadeur américain n'en restait pas moins à Paris, bien qu'on lui eût offert ses passe-ports, et continuait les négociations. Enfin, en 1836, la demande du crédit de 25 millions, présentée de nouveau par le gouvernement de Louis-Philippe aux chambres, fut agréée, sous réserve d'explications à demander aux États-Unis sur les expressions offensantes pour la France dont avait pu se servir le général Jackson. Ces explications furent fournies, et ainsi se termina cette affaire, qui, sans l'esprit constant de conciliation des deux chambres américaines, et surtout du sénat, aurait pu amener les complications les plus sérieuses. La scission entre les pouvoirs éclatait presque en même temps, avec encore plus de violence peut-être, relativement à la banque américaine. En 1832, fut voté un bill tendant au renouvellement de la charte de la banque, qui n'avait plus que trois années à courir. Le président des États-Unis refusa de donner sa sanction à ce bill; suivant lui, la banque était une source d'influence incompatible avec la constitution; ayant des succursales dans presque tous les États de l'Union, elle établissait une concurrence défavorable aux banques locales. Au fond, cette affaire n'était rien autre qu'une lutte du parti démocratique contre l'aristocratie commerciale. Non content d'apposer son *veto* au renouvellement de la charte, le général Jackson n'hésita pas à avoir recours, de sa propre autorité, à des actes excessifs : il fit brusquement retirer, l'année suivante (1833), les dépôts des fonds du gouvernement à la banque des États-Unis et à ses succursales, pour les remettre aux banques locales. Il fut attaqué à ce sujet avec la plus grande violence : « Il agit au mépris des lois, disait un de ses antagonistes; le règne des lois a cessé : il n'y a plus « que la volonté du dictateur. » En fin de cause, la conduite de Jackson fut approuvée par la chambre des représentants, mais en même temps elle fut blâmée dans les termes les plus sévères par le sénat, qui n'hésita pas à déclarer (28 mars 1834), à une majorité de 26 voix contre 20, *qu'il s'était arrogé une autorité et une puissance que ne lui conféraient ni la constitution ni les lois, et qui étaient, au contraire, en opposition flagrante avec elles* (1). Quoi qu'il en soit, les mesures prises contre la banque, le non-renouvellement de sa charte, le retrait brusque et inattendu des fonds qu'elle avait en dépôt, eurent les suites les plus désastreuses. La banque, quoique poursuivant ses opérations, réduisit ses émissions, restreignit ses escomptes; une stagnation générale du commerce s'ensuivit, et une crise des plus violentes vint affliger les États-Unis. Cette crise était loin d'être terminée au moment où Jackson quittait la présidence, et il laissa le pays à son successeur, M. Van Buren, dans un état moins florissant et moins satisfaisant qu'il ne l'avait trouvé. — Les autres actes de l'administration du général Jackson ne méritent que des louanges. Il proposa divers bills pour réduire les droits de douane; mais, tout en se montrant favorable à l'abaissement des droits, il voulait que cet abaissement ne se fît qu'avec prudence. Par sa fermeté et son énergie, et aussi par de sages concessions, il prévint une lutte entre les États-Unis du sud et ceux du nord. La Caroline voulut, en 1833, se déclarer indépendante; il sut ménager sa susceptibilité, sans pourtant abandonner les droits de l'Union; il fit voter un bill tendant à assurer l'exécution des lois dans ce pays, et il présenta de nouveaux tarifs destinés à satisfaire ses demandes dans une juste mesure. Il n'eut pas de guerre sérieuse à soutenir, mais il eut des révoltes et des désordres à comprimer. Les partisans de l'abolition de l'esclavage se virent en butte à des dangers; la populace les attaqua : les rues de Philadelphie, de St-Louis, de Washington, etc., furent un instant ensanglantées (1834 et 1835); mais les troubles furent promptement apaisés. En 1830, il rejeta au delà du Mississipi, et sans combat, les tribus indiennes des Chactaws et des Chisakaws, en leur accordant quelques sommes d'argent et des facilités pour leur établissement au delà du territoire de l'Union. En 1836, il réprima les Seminoles et les Creeks, qui s'étaient de nouveau révoltés, et il vit, la même année, l'Union américaine, jusqu'alors composée de vingt-quatre États, s'en adjoindre deux nouveaux, le Michigan et l'Arkansas. Le gé-

(1) Jackson fut très-sensible à cette censure; et à diverses reprises ses amis firent les plus grands efforts pour en obtenir l'annulation. Ils y parvinrent en 1837. Les dernières élections ayant donné la majorité au parti de Jackson dans le sénat, cette assemblée prit, à la majorité de 24 voix contre 19, la décision suivante : « L'ancienne résolution du 28 mars 1834 sera effacée des regis- « tres de la chambre, et à cet effet le secrétaire du sénat appor- « tera au jour fixé le registre manuscrit de la session de 1833 à « 1834; en présence du sénat il entourera de lignes noires cette « résolution, et il écrira en travers, en grosses lettres, les mots « suivants : *Effacé par ordre du sénat, le 16 janvier, dans l'an- « née de Notre-Seigneur* 1837. »

néral Jackson est mort dans la retraite, à Nashville, le 8 juin 1845. E. D—s.

JACKSON (John), célèbre peintre de portraits, naquit en 1778 à Lastingham, petit village situé dans la partie septentrionale de l'Yorkshire, en Angleterre. Fils d'un pauvre tailleur, et destiné par sa position à manier lui-même l'aiguille, mais entraîné par un goût naturel pour le dessin, il donna de très-bonne heure des preuves d'une singulière aptitude à reproduire les traits des personnes qui passaient sous ses yeux. Quelques essais en ce genre frappèrent tellement le maître d'école de l'endroit qu'il s'empressa de les présenter à la famille du comte de Mulgrave, et de ce moment la carrière du jeune Jackson fut changée. Le comte et sir Georges Beaumont devinrent ses protecteurs et lui donnèrent les moyens de vaincre les premiers obstacles qui l'empêchaient de suivre sa vocation. L'apprenti tailleur, après avoir fréquenté l'école de dessin de l'Académie royale, s'établit dans la capitale comme peintre de portraits. Ceux qu'il fit à l'aquarelle furent généralement admirés, et lui valurent beaucoup d'argent; mais ses débuts dans la peinture à l'huile ne furent pas très-heureux : on lui préférait les ouvrages de Beechey, Hoppner, Opie et Lawrence. Son talent finit cependant par acquérir ce qui lui manquait, et il put alors se montrer sans désavantage à côté de ses émules. Le portrait de Canova fut un de ceux qui commencèrent sa réputation, et il la soutint par un grand nombre d'autres, entre lesquels on a remarqué : les portraits en pied du marquis de Chandos dans le costume d'officier de hussards; du comte Fitz-William, de lady Anna Vernon (femme de l'archevêque d'York) et de miss Vernon; les portraits en buste des artistes Th. Stothard et John Flaxmann, ce dernier surtout, dont Lawrence fut tellement charmé qu'il dit que Van Dyck se fût fait honneur de l'avoir produit; le portrait de Robert Peel, du sculpteur Chantrey et le sien. C'est d'après ces dessins qu'ont été gravées un grand nombre de têtes dans la splendide publication de Cadell : *Portraits de personnages illustres du* 18e *siècle*. Jackson a été considéré comme un des meilleurs élèves de Reynolds : « Moins élégant que Lawrence, « dit le *Journal des artistes*, mais copiant plus fidè- « lement la nature, il saisissait avec une admirable « facilité les traits caractéristiques de la physio- « nomie et les reproduisait avec un rare bonheur. « Il travaillait avec rapidité, et cependant ses ta- « bleaux sont d'un fini précieux. Son coloris avait « du relief, de l'éclat et la vérité. » Cet artiste avait une âme noble et des mœurs douces : il vivait dans les meilleurs termes avec ses rivaux de gloire et se plaisait à favoriser les premiers pas de ceux qui entraient dans la carrière ayant d'heureuses dispositions. Bien qu'il fût de la secte des méthodistes et très-zélé, dit-on, il n'était pas cruel envers l'Église *établie :* la petite église de son petit village reçut de lui, pour orner le maître-autel, un tableau du Christ dans le jardin des Oliviers, qu'il avait fait d'après le Corrége. John Jackson avait été admis à l'académie royale en 1817 : le titre d'académicien de St-Luc lui fut donné lorsqu'il se rendit à Rome en 1819, accompagné de son ami Chantrey. Il est mort à Londres le 1er juin 1831. Une partie des détails qui se trouvent dans cette notice a été empruntée à la *Bibliothèque des Beaux-Arts* (Library of the fine arts). L.

JACOB, l'un des patriarches les plus célèbres dans les saintes Écritures, était fils d'Isaac et de Rebecca, et naquit environ l'an 1836 avant Jésus-Christ. Il eut le nom de Jacob, parce qu'en venant au monde il tenait le pied de son frère Ésaü. C'était un homme simple, vivant dans l'intérieur de la maison, occupé uniquement du soin des troupeaux et de la surveillance des domestiques. La douceur de son caractère le rendait plus agréable à sa mère qu'Ésaü, qui était d'un naturel violent et emporté. Il acheta de son frère son droit d'aînesse pour un plat de lentilles; et, par le conseil de Rebecca, il lui enleva la bénédiction d'Isaac. Irrité de cette supercherie, Ésaü résolut d'attendre la mort de leur père et de tuer ensuite Jacob; mais Rebecca instruisit celui-ci de ce mauvais dessein, et l'envoya chez son oncle Laban, à Haran, en Mésopotamie, pour y rester jusqu'à ce que la colère de son frère fût passée. Jacob étant arrivé, après le coucher du soleil, dans un lieu nommé Luza, et depuis Béthel, il s'étendit sur le bord du chemin, et ayant mis une pierre sous sa tête, il s'endormit accablé de fatigue. Pendant son sommeil, il vit en songe une échelle dont le pied était appuyé sur la terre et le haut touchait au ciel, et des anges qui montaient et descendaient le long de l'échelle : le Seigneur lui apparut alors, et lui renouvela les promesses qu'il avait faites à Abraham et à Isaac, de multiplier leur race à l'infini, et de lui abandonner de vastes pays. En s'éveillant, Jacob, saisi de frayeur, s'écria : « Que ce lieu « est terrible! c'est véritablement la maison de « Dieu; » et, ayant pris la pierre sur laquelle il avait reposé, il répandit de l'huile dessus et l'érigea comme un monument. Laban, ayant été informé par sa fille Rachel de l'arrivée de Jacob, courut au-devant de lui et l'emmena dans sa maison, où il le reçut avec joie. Ayant connu le motif de son voyage, il lui promit la main de Rachel s'il voulait le servir pendant sept années; mais au bout de ce temps il fit entrer Lia, sa fille aînée, dans la chambre de Jacob, qui se plaignit le matin d'avoir été trompé. Laban s'excusa sur ce que l'usage n'était pas de marier les filles les plus jeunes les premières, et lui promit de lui donner Rachel s'il voulait le servir encore pendant sept ans; Jacob accepta cette condition, et obtint, après un délai de sept jours, celle qu'il aimait. Mais Lia était féconde, et sa sœur ne pouvait point avoir d'enfants : Rachel pria donc Jacob de recevoir dans son lit Bala, sa servante; et il en eut deux fils, qu'elle soigna comme les siens. Lia, qui

cherchait tous les moyens de plaire à son mari, lui donna Zelpha, sa servante, dont il eut encore deux fils. Enfin Rachel mit au monde un fils qu'elle nomma Joseph. Alors Jacob, voyant l'accroissement de sa famille, pria Laban de le laisser retourner dans son pays; mais son beau-père le retint encore, lui promettant pour prix de ses soins les petits de ses troupeaux qui naîtraient de couleurs différentes. Le Seigneur bénit Jacob, et ses troupeaux furent en peu de temps si nombreux que les enfants de Laban en conçurent de la jalousie; son beau-père lui-même ne le regardait plus du même œil. Jacob fit donc venir près de lui Rachel et Lia; et leur ayant fait part de son projet de quitter la Mésopotamie, il les trouva disposées à le suivre partout où il voudrait aller : il fit monter aussitôt ses femmes et ses enfants sur des chameaux, et se mit en chemin pour retourner au pays de Chanaan, emmenant avec lui ses troupeaux et tout ce qu'il avait acquis par son travail. Laban, instruit de son départ, se mit à sa poursuite, et l'atteignit le septième jour vers la montagne de Galaad : mais sa colère s'était dissipée; il reprocha seulement à Jacob d'être parti sans l'en prévenir, et réclama ses dieux qu'on lui avait dérobés. Jacob jura qu'il était innocent de ce larcin, et consentit à ce que l'auteur en fût puni de mort : Rachel, qu'il ne soupçonnait pas d'une telle action, ayant caché les dieux sous la litière d'un chameau, s'assit dessus et s'excusa de ne point se lever, de sorte que toutes les recherches de Laban furent inutiles. Jacob se plaignit alors à Laban de sa conduite; et, s'étant radoucis insensiblement, ils dressèrent ensemble un monceau de pierres, qui fut nommé le monument du témoignage, et ayant mangé dessus, ils se séparèrent bons amis. Jacob, continuant son chemin, arriva dans un lieu qu'il appela Manahaim, c'est-à-dire le camp de Dieu, parce qu'il y rencontra des anges du Seigneur; songeant à apaiser son frère Ésaü, il envoya des serviteurs dans la terre de Séid, au pays d'Édin, pour lui annoncer son arrivée. Ses messagers revinrent bientôt, tout effrayés, lui apporter la nouvelle qu'Ésaü s'avançait lui-même, suivi de quatre cents hommes. Jacob divisa alors ses troupeaux et ses serviteurs en deux bandes, afin que, si l'une était attaquée, l'autre pût échapper pendant ce temps-là; et ayant séparé les génisses et les chameaux qu'il destinait à Ésaü, il les envoya en avant sous la garde de serviteurs qu'il chargea des paroles les plus propres à apaiser son frère. Jacob passa la nuit dans sa tente, et sur le matin il vit un homme qui lutta contre lui sans pouvoir le terrasser; cet homme lui ayant touché la cuisse, le nerf se sécha aussitôt, et il lui dit : « On ne vous nommera plus « à l'avenir Jacob, mais Israël, qui signifie fort; « car si vous avez été fort contre Dieu, combien « le serez-vous davantage contre les hommes! » et l'ayant béni, il disparut. Jacob tomba la face contre terre, et nomma ce lieu Phanuel : levant alors les yeux, il aperçut Ésaü qui s'avançait, et s'étant prosterné sept fois, il s'humilia devant lui : Ésaü, touché de tant de soumission, courut au-devant de Jacob, et l'embrassa étroitement en versant des larmes; il s'informa ensuite de ce qui lui était arrivé depuis leur séparation, et se défendit d'accepter les présents de son frère, à qui il offrit de l'escorter partout où il lui plairait (*voy.* Ésau). Jacob s'avança à petites journées jusque dans le pays des Sichémites, où il acheta un champ qu'il nomma Socoth, qui veut dire tentes. L'imprudence de Dina, fille de Lia, troubla bientôt la tranquillité dont il jouissait. Dina étant sortie pour voir les femmes du pays, sa beauté inspira une violente passion à Sichem, qui l'enleva et la retint dans sa maison. Jacob ressentit cet affront jusqu'au fond du cœur, mais il cacha son chagrin afin de ne point irriter ses fils; il consentit même à l'alliance que Sichem lui fit proposer, sous la condition qu'il se ferait circoncire avec tous ses sujets : mais le troisième jour après cette cérémonie, Siméon et Lévi, frères de Dina, entrèrent dans la ville l'épée à la main, en tuèrent tous les habitants, et emmenèrent leurs femmes et leurs enfants en captivité. Jacob craignit que cette violence ne l'exposât au ressentiment des peuples voisins; et, par l'ordre du Seigneur, il revint à Béthel, où il éleva un autel au vrai Dieu. Peu de temps après, Rachel, son épouse chérie, mourut en donnant le jour à un fils, qu'elle appela Benoni, c'est-à-dire enfant de la douleur, nom qui fut changé en celui de *Ben-yamin* (*voy.* Benjamin). Jacob fit élever à cette épouse bien-aimée un tombeau sur le chemin qui conduit à la ville d'Ephrata, aujourd'hui Bethléhem. Il alla ensuite visiter son père Isaac, alors extrêmement vieux, et après sa mort il s'établit dans la terre de Chanaan. Il sentait plus de tendresse pour Joseph que pour ses autres enfants, et il lui fit faire une robe de plusieurs couleurs; cette prédilection excita la jalousie des frères de Joseph : ils le saisirent donc un jour qu'il était venu les visiter dans les champs, et le vendirent à des marchands ismaélites qui allaient en Égypte. Les méchants teignirent ensuite sa robe du sang d'un chevreau, et l'envoyèrent à leur père. Jacob, à cette vue, déchira ses vêtements, croyant qu'une bête cruelle avait dévoré Joseph; et il refusa longtemps les consolations qu'on lui offrit. Cependant la famine qui affligea le pays de Chanaan l'ayant forcé d'envoyer ses enfants acheter du blé en Égypte, il apprit à leur retour l'élévation de Joseph et l'autorité que le roi lui avait donnée (*voy.* Joseph et Juda); il s'écria alors : « Je n'ai plus rien à souhai- « ter, puisque mon fils vit encore; j'irai et je le « verrai avant de mourir. » Il partit donc avec ses enfants, ses petits-enfants et leurs femmes, sur les chariots que Pharaon leur avait envoyés. Joseph vint à sa rencontre jusque dans la terre de Gessen, et le présenta au roi, qui lui demanda son âge : « Il y a, répondit-il, cent trente ans que

« je suis voyageur, et ce petit nombre d'années, « qui n'est pas parvenu à égaler celui des années de « mes pères, a été traversé de beaucoup de maux. » Le roi ordonna qu'il fût mis en possession, avec sa famille, de la terre de Ramessès, le pays le plus fertile de l'Égypte. Il y vécut dix-sept ans. Sentant sa fin approcher, il posa sur sa cuisse la main de Joseph, et il lui fit jurer de déposer son corps dans la sépulture de ses ancêtres : il bénit ensuite les deux fils de Joseph, Manassès et Éphraïm, intervertissant, par un sentiment prophétique, l'ordre naturel de la succession; car il étendit la main droite sur la tête d'Éphraïm, qui était le plus jeune, et la gauche sur la tête de Manassès. Peu d'instants avant de mourir, il réunit ses enfants autour de son lit, les bénit, et leur annonça ce qui devait arriver à chacun d'eux : « Le sceptre, dit-il, ne sera point ôté de Juda, ni « le prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui « qui doit être envoyé soit venu, et c'est lui qui « sera l'attente des nations. » Paroles mémorables et que les saints pères ont regardées comme la prédiction la plus claire qui ait été faite de l'avénement de Jésus-Christ. Jacob, ayant achevé de donner ses dernières instructions à ses enfants, joignit les pieds sur son lit, et mourut l'an 1689 avant l'ère chrétienne. Son corps fut embaumé et transporté, suivant son commandement, dans le tombeau d'Abraham et d'Isaac. Les douze fils de Jacob furent les chefs d'autant de tribus : il avait eu de Lia Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon; de Rachel Joseph et Benjamin; de Bala, servante de Rachel, Dan et Nephtali; et enfin de Zelpha, servante de Lia, Gad et Aser. Quoique Juda ne fût que le quatrième en rang, sa tribu, comme la plus illustre, a donné son nom (*Judæi*, Juifs) à toute la postérité de Jacob, qui subsiste encore répandue par toute la terre. W—s.

JACOB DE SAINT-CHARLES (le P. Louis), bibliographe, né à Chalon-sur-Saône en 1608, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Carmes de l'ancienne observance, et se fit bientôt remarquer par son goût pour les recherches littéraires. Plusieurs personnes s'empressèrent de lui fournir des livres et des manuscrits, dont il fit de nombreux extraits. Il visita ensuite les principales bibliothèques de France et d'Italie, afin de recueillir les matériaux qui lui étaient nécessaires pour les différents ouvrages qu'il avait dessein de publier. Pendant son séjour à Rome, il vit le savant Gabr. Naudé, qui l'encouragea à terminer sa *Bibliotheca pontificia;* cet ouvrage donna une idée avantageuse de son érudition, et lui valut la place de bibliothécaire du cardinal de Retz; il fut ensuite attaché au premier président de Harlay, et mourut à Paris dans l'hôtel de ce magistrat, le 10 mai 1670. On dit que le père Jacob avait eu à essuyer des désagréments de la part de ses supérieurs, pour avoir refusé de défendre l'antiquité de son ordre, attaquée par Launoy. C'était un homme très-laborieux, mais il manquait de goût et de discernement, et n'avait qu'une érudition superficielle. On se contentera de citer ses principaux ouvrages : 1° *Bibliotheca pontificia duobus libris distincta,* Lyon, 1643, in-4°. C'est la meilleure de ses compilations, quoiqu'elle ne soit pas exempte de fautes; Struvius, Camusat et Niceron ont relevé les principales. 2° *Traité des plus belles bibliothèques du monde,* Paris, 1644, in-8°. On lui reproche d'avoir donné ce titre à des collections fort médiocres; mais il a réuni dans cet ouvrage des choses curieuses et qui le font rechercher. 3° *Bibliographia parisina,* 1645 et années suivantes, in-4°. C'est le catalogue des livres imprimés à Paris de 1643 à 1653; il y ajouta ensuite la liste des livres publiés, à la même date, dans le reste de la France, sous le titre de *Bibliotheca gallica universalis.* Dans chaque cahier les ouvrages sont classés par ordre de matières, excepté dans les deux cahiers de la *Bibliotheca gallica* publiés en 1646 et 1647, dans lesquels chaque ville ou lieu d'impression a son article à part; ainsi l'on y trouve une *Bibliographia salicetana* pour un ouvrage imprimé à la Saussaye (abbaye du diocèse d'Évreux). Au reste, le père Jacob donne le titre des livres exactement et tout au long, mais sans aucune remarque critique ou bibliographique. Ce fut, dit-on, ce travail qui suggéra au président de Sallo l'idée du *Journal des savants.* 4° *De claris scriptoribus Cabilonensibus libri tres,* Paris, 1652, in-4° de 20 et 159 pages. C'est une histoire littéraire de la ville de Chalon, sa patrie : il y a des recherches; mais on ne doit pas compter sur l'exactitude de l'auteur, quoiqu'il ait été à même de puiser aux sources. Le nombre des auteurs chalonais qu'il indique s'élève à deux cents, dont quelques-uns vivaient encore quand il écrivait. 5° Les *Éloges* de Marie Schurmann, en latin, et traduits en français par Paul Jacob, de Lyon; d'Anne Comnène, dans l'édition de son *Histoire,* imprimée au Louvre; de J.-B. Begat et de Jean Despringles, jurisconsultes, en tête du *Commentaire* de Chevannes *sur la coutume de Bourgogne.* Le père Jacob a fourni plusieurs pièces au père Labbe pour sa *Nova Biblioth. manuscriptor,* et quelques additions au *Dictionnaire étymologique* de Ménage; enfin, il a laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages, les uns terminés et d'autres imparfaits, dont on trouvera la liste dans la *Bibliothèque* de Bourgogne. On peut consulter en outre, pour des détails, la *Biblioth. carmelitana* du père Cosme, et les *Mémoires* de Niceron, t. 11. — *Paul* Jacob, né à Lyon dans le 17e siècle, et avocat au parlement de Paris, a traduit en français : 1° *La Clavicule, ou la Science de Raymond Lulle, avec toutes les figures de rhétorique,* Paris, 1646, in-8°; 2° *la Rhétorique* de Cicéron, ibid., 1652, in-12. Ce volume ne contient que les quatre livres à Hérennius. W—s.

JACOB. *Voyez* Montfleuri.

JACOB ERLANDSEN, archevêque de Lund et primat de Danemarck au 15e siècle, fut un des

prélats les plus remarquables du moyen âge. Ayant été nommé d'abord doyen du chapitre de Lund sous le règne d'Éric IV, il assista, de la part de ce prince, au concile tenu à Lyon en 1245. Il s'y lia d'une étroite amitié avec le pape Innocent IV. Parvenu, par la protection de la cour de Rome, à l'archevêché de Lund, Jacob Erlandsen refusa de demander la confirmation du roi Christophe Ier, et entreprit de changer la loi ecclésiastique de Scanie, portée sous le règne de Waldemar Ier, parce qu'il prétendait qu'elle renfermait des articles contraires aux prérogatives du clergé. Une lutte violente s'éleva entre le monarque et l'archevêque, qui tint un concile où, de concert avec les évêques du royaume, il fit passer des décrets qui augmentèrent le courroux du roi. Haquin IV, roi de Norvége, et Birger, régent de Suède, témoignèrent le désir d'apaiser ces troubles, qui influaient sur le repos du Nord, et ils eurent une entrevue avec le roi Christophe. On convint d'un projet de réconciliation; mais l'archevêque le rejeta, soutenant que ses droits ayant été attaqués, il devait être satisfait sur tous les points. Il entra, avec l'évêque d'Odensée, le comte de Holstein et plusieurs autres, dans un complot pour faire perdre la couronne au roi et à son fils. Les états furent assemblés, et Christophe leur proposa de décréter que l'archevêque serait arrêté. Il le fut en effet, et le roi porta plainte à la cour de Rome; mais au lieu d'obtenir une réponse favorable, il fut mis en interdit, ainsi que le royaume (*voy.* Christophe). Le peuple lui témoigna un grand intérêt, et se montra disposé à le défendre. La Suède et la Norvége lui promirent leur appui. Il se rendit en Jutland pour conférer avec l'évêque de Ribe, homme doux et conciliant; mais dans le même moment on tramait sa perte : il fut empoisonné le 29 mai 1259. Le chanoine *Arnefast,* qui prétendait à l'évêché d'Aarhuus, fut accusé de ce crime. Pendant la minorité d'Éric Ier, fils de Christophe, Marguerite, sa veuve, prit les rênes du gouvernement. Ayant à lutter contre les grands du pays, elle mit l'archevêque en liberté, et se flatta de le gagner par cet acte de clémence. Mais Jacob Erlandsen ne voulut prêter l'oreille à aucun accommodement tant que le pape n'aurait pas examiné ses griefs; il refusa même de retourner dans son diocèse, et se retira en Suède, d'où il écrivit plusieurs lettres à Rome, pour protester de son innocence et demander satisfaction. Cependant une guerre intestine avait éclaté entre la régente et les grands. Dans un combat sanglant où Marguerite était à la tête des troupes, elle fut prise avec son fils et traitée en prisonnière. L'archevêque, triomphant, passa aussitôt en Danemarck, et lia ses intérêts à ceux des grands vassaux insurgés. Mais la reine et son fils ayant recouvré la liberté par l'intervention du duc de Brunswick, Erlandsen fut accusé à Rome; et le pape Urbain IV le condamna à résigner son archevêché. Immédiatement après, Clément IV monta sur le trône pontifical. L'archevêque se rendit à Rome, et engagea le pontife à se déclarer en sa faveur. Un légat fut envoyé en Danemarck, et lança les foudres ecclésiastiques au nom du chef de l'Église. Les esprits, au lieu de se calmer, s'échauffèrent davantage, et l'archevêque fut obligé de se retirer à Rome, où il resta pendant sept ans. Enfin, cette longue contestation fut terminée l'an 1274, au concile de Lyon, où furent jugés tant d'autres objets importants sous les auspices de Grégoire X. Dès l'année précédente, l'archevêque avait déclaré qu'il remettrait ses prétentions à la connaissance des arbitres que le pape nommerait; et il avait demandé au roi de Danemarck, Éric V, un sauf-conduit signé par cinq seigneurs du royaume, pour pouvoir retourner à son église. Le roi accepta cette condition, et envoya à Lyon un ambassadeur chargé de travailler au rétablissement de la paix, de concert avec les pères du concile. Après d'assez longues contestations, il fut réglé que le roi rendrait son amitié à l'archevêque, et lui donnerait quinze mille marcs d'argent pour l'indemniser de ce qu'il avait souffert. Jacob Erlandsen mourut peu après cette pacification, dans l'île de Rugen, avant d'avoir pu reprendre possession de son diocèse. C—au.

JACOB-KOLB (Gérard), littérateur, naquit à Reims, le 15 octobre 1775. Son aïeul avait été grand bailli de l'archevêque de Talleyrand-Périgord (*voy.* ce nom). Son père, *Simon*, d'abord avocat, auteur de quelques mémoires et de quelques poésies, se livra ensuite au commerce des vins, et mourut à Reims en 1826. Le jeune Jacob, destiné à la carrière commerciale, commença néanmoins ses études dans sa ville natale, et alla les continuer en Allemagne, où il se perfectionna dans la langue allemande; il se maria à Strasbourg et revint à Reims vers 1796. Associé dès lors à la maison de son père, il voyagea dans les cercles d'Allemagne : c'est dans un de ses voyages que, se trouvant à Weimar, en 1801, il eut l'avantage de connaître le célèbre Schiller, qui mettait sa *Jeanne d'Arc* au théâtre. Familiarisé avec les poëtes français et déjà lié avec les hommes de lettres de la capitale, il lui fut facile de donner de bons avis à ce grand poëte. Plus tard devenu chef de sa maison, Jacob fit plusieurs voyages en Angleterre, alla en Russie, parcourut les États du Nord et vit à Stockholm le roi Charles-Jean, qui l'accueillit d'une manière distinguée. Né avec un caractère ardent et d'une activité prodigieuse, il trouva encore, malgré les soins qu'il donnait à son commerce très-étendu, le temps de se livrer à l'étude de l'histoire naturelle, des antiquités, de la numismatique et de la littérature. Son inconstance dans les goûts, pour lesquels d'ailleurs il ne négligea jamais aucune dépense, nuisit à ses productions. Passionné d'abord pour l'histoire naturelle, il se composa un cabinet de tout ce qu'il put réunir sur cette intéressante partie. La

géologie le fixa ensuite; et, d'après de forts indices que la montagne de Reims recélait de la houille, indices qu'il crut reconnaître par les lignites et les sources d'eaux ferrugineuses qu'on y rencontre, il appela dans sa belle maison de Monchenot, commune de Villiers-Alleraud, des savants instruits sur cette matière, et, suivant leurs avis, il fit fouiller à l'endroit dit les Vauzillons, terroir de Rilly-la-Montagne; au lieu de houille, il ne retira qu'un lignite schisteux, qui brûle à la vérité, mais en répandant une odeur tellement désagréable qu'il n'eût jamais été possible de s'en servir dans les habitations. De l'histoire naturelle Gérard Jacob passa à la numismatique : il rechercha avec avidité les médailles grecques, romaines, françaises et autres, en forma un beau et riche médaillier, et s'en défit quelques années après, pour quinze à vingt mille francs. Des médailles à la connaissance des monuments des anciens peuples la transition était naturelle; il s'y livra avec ardeur et fit un recueil de près de trente volumes in-4° de tout ce qui avait été écrit sur les antiquités grecques, romaines, gauloises, etc. Il y a dans ce recueil deux volumes sur l'histoire de Reims qu'il eut un moment l'intention de faire imprimer. L'abbé Géruzez (*voy.* ce nom) voulait aussi faire imprimer sa *Description historique et statistique de la ville de Reims.* M. Lebatard, à qui ils s'étaient adressés tous deux pour l'impression de ces ouvrages, leur proposa de les fondre en un seul. L'idée leur parut bonne, et ils se disposèrent à la réaliser; mais, ne pouvant ensuite se mettre d'accord, ils finirent par se brouiller. L'abbé Géruzez fit imprimer son livre à Châlons, et Jacob-Kolb publia à Reims, sous le nom de son père, ses *Notes historiques et critiques* pour servir à l'ouvrage ayant pour titre : *Description historique et statistique de la ville de Reims.* Jacob-Kolb aurait bien voulu placer ce volumineux recueil, qui n'est pas sans mérite, au cabinet du roi; mais, ne pouvant y parvenir, il l'échangea avec un libraire qui le vendit au marquis de Fortia. Les autographes l'occupèrent ensuite; et, s'étant mis en rapport avec beaucoup de personnes de distinction, il en rassembla à grands frais une belle collection. Il jouissait à peine de ce trésor qu'il le vendit à un Anglais qui lui compta vingt-cinq mille francs. Alors ayant quitté le commerce et s'étant fixé à Paris, son ardente activité se porta sur un nouvel objet; il rechercha les livres, mais plus particulièrement les belles éditions. C'était le moment où les libraires de la capitale publiaient avec luxe les ouvrages de nos meilleurs auteurs; Jacob se les procura, mais voulant encore enrichir ce qui était déjà si beau, il se composa des exemplaires uniques, soit en y ajoutant ou changeant les gravures, soit en y joignant des lettres autographes des auteurs. Cette collection, qui lui coûtait plus de dix mille francs, eut bientôt le sort des médailles et des autographes : il venait d'en retirer trente mille francs avec une réserve de neuf cents volumes, quand la mort le frappa le 15 janvier 1830. Suivant ses intentions, sa dépouille mortelle fut déposée au cimetière du Père-Lachaise, dans le lieu qu'il avait fait disposer lui-même dès le 11 juin 1827, peu de temps après son arrivée à Paris. Voici son épitaphe telle qu'il la composa, en laissant à ses enfants le soin d'y ajouter la dernière ligne :

A la fin de ce rêve
Qu'on nomme la vie,
Ici repose Gérard Jacob,
Écuyer, chevalier de la Légion d'honneur,
Membre de la société philhellénique,
Correspondant des sociétés royales
Des antiquaires de France
De Châlons-sur-Marne,
Né à Reims le 15 janvier 1775.

Jacob-Kolb a publié les ouvrages suivants : 1° *Recherches historiques sur les antiquités d'Augst, ancienne colonie romaine, située près de Bâle en Suisse,* traduites de l'allemand et augmentées de notes et observations critiques, etc., Reims, 1825, brochure in-8° avec des planches; 2° *Description historique de la ville de Reims,* ibid., 1825, brochure in-8°. Ce petit ouvrage sur une grande et ancienne ville n'a satisfait personne, pas même son auteur, qui pouvait mieux faire; mais on le lui demanda quelques jours avant le 29 mai 1825 et absolument pour ce jour (où le sacre de Charles X eut lieu). Ce travail précipité valut cependant à l'auteur la croix de la Légion d'honneur. 3° *Traité élémentaire de la numismatique ancienne, grecque et romaine,* composé d'après celui d'Eckhel, Paris, 1825, 2 vol. in-8° avec planches; 4° *Notice sur la rareté des médailles antiques,* leur valeur et leur prix, calculés par approximation, d'après Jean Pinkerton et Jean-Godefroi Lipsius, avec des notes et observations du traducteur, ibid., 1828, brochure in-8°. Cet opuscule peut servir d'appendice au *Traité élémentaire.* 5° *Recherches historiques sur les croisades et les templiers,* ibid., 1828, in-8°, orné de gravures au trait. Ce livre, auquel son auteur pouvait donner un tout autre titre, puisqu'il a fort peu de rapport avec les croisades, n'est cependant pas sans intérêt, et c'est, comme l'a fort bien dit le rapporteur de la société d'agriculture de Châlons-sur-Marne (séance de 1829), *un recueil curieux de documents déjà connus, qui se trouvent disséminés dans plusieurs historiens et dans quelques livres français et allemands, qu'on n'est pas fâché de trouver réunis dans un seul volume.* 6° *Voyage philosophique dans l'Amérique méridionale,* rédigé par l'éditeur de l'*An* 2440, Paris, 1829, in-12. 7° *le Frondeur,* ou *Observation sur les mœurs de Paris et de la province au commencement du* 19e *siècle,* ibid., 1829, in-12. Ce petit ouvrage, quoique inférieur à ceux que plusieurs auteurs ont publiés sur le même sujet, se lit encore avec plaisir. Jacob était un des collaborateurs de la *Biographie universelle,* à laquelle il a fourni, entre autres, les articles *Burigny, Goulin, Linguet,* etc. Il avait terminé un *Traité des participes de la langue française,*

et il s'occupait d'un ouvrage sur l'astronomie et la géographie physique; mais la mort l'empêcha de publier l'un et de terminer l'autre. L—c—j.

JACOB. *Voyez* Jakob.

JACOBÆUS (Oliger), savant danois, né à Aarhuus en Jutland, l'année 1650, fit ses études à Copenhague. Il entreprit ensuite un voyage dans plusieurs pays étrangers, et visita les universités d'Allemagne, de France et d'Italie. A son retour, il professa successivement la géographie, l'histoire et la médecine. Il reçut ensuite le titre de conseiller de justice, et devint assesseur au tribunal suprême de Copenhague. Il s'allia, par deux mariages, à la famille Bartholin, fameuse dans les sciences et les lettres. Après avoir fourni une carrière honorable, il mourut en 1701. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Observationes de ranis et lacertis*, Paris et Copenhague, 1676 et 1686, in-8°; 2° *Bartholomæi Scalæ historia Florentinorum edita ex bibliotheca medicæa*, Rome, 1677, in-4°; 3° *Museum regium*, Copenhague, 1695, avec un supplément ou *auctarium*, 1699, ibid., in-fol. Le cabinet royal de Copenhague était déjà riche en curiosités naturelles, en antiquités, en tableaux, à l'époque où écrivait Jacobæus : mais il a été considérablement enrichi depuis; et J. Laurentzen en a continué la description, s'attachant surtout à faire connaître la partie des antiquités et de la numismatique danoise. Son ouvrage parut en 1710. Depuis, le même sujet a été traité par Jonge, dans sa *Description de Copenhague*, en danois, et par Hauber, dans la description de la même capitale, en allemand et en danois. C—au.

JACOBÆUS (Jean-Adolphe), savant danois, fils du précédent, naquit à Copenhague le 21 mai 1698. Après avoir terminé son éducation au collége de Borch, il fut nommé curé de la paroisse de Lidoe et Smorum en Sélande, et mourut le 3 août 1772. On a de lui : 1° *Theses physicæ*, Copenhague, 1718, 1719, in-4°; 2° *Schedion de plantarum structura et vegetatione*, ibid., 1727, in-8°; 3° *Theses miscellaneæ*, ibid., 1730, in-4°. — Jacobæus (Jacques), frère du précédent, naquit comme lui à Copenhague et fut élevé aussi au collége de Borch. De même que son frère, il entra dans la carrière ecclésiastique, fut nommé en 1710 curé de Faxoe, ensuite prévôt, et mourut en 1738. Il a publié : 1° *Disp. de arte Christi mechanica*, Copenhague, 1703, in-4°; 2° *De Schythæ præ Barbaro prærogativa*, ibid., 1704, in-4°; 3° *De veterum grammaticorum censura*, ibid., 1705; 4° *De materia et forma librorum ap. veteres*, ibid., 1706. — Jacobæus (Mathias), surnommé *le jeune*, pour le distinguer d'un autre célèbre médecin danois appelé comme lui Mathias Jacobæus, dit *l'ancien*. Né à Aarhuus dans le Jutland le 1er mai 1637, ce savant était fils du docteur Jacob Matthiæsen, évêque d'Aarhuus. Il termina en 1656 ses études à l'école de sa ville natale, voyagea pendant quatre ans, de 1660 à 1664, dans les pays étrangers, et fut nommé à son retour professeur d'histoire et de géographie à l'université de Copenhague. En 1668 il devint professeur de langue grecque et enfin professeur de médecine. Il mourut le 25 janvier 1688. On a de lui : *Observationes medicæ*, opuscule inséré dans les *Acta medica* de Copenhague. D—z—s.

JACOBATIUS. *Voyez* Giacobazio.

JACOBI (Christian-Frédéric), savant danois, naquit à Asminderod dans l'île de Sélande, le 12 mars 1739. Son père, appelé Pierre Jacobi, était prêtre du château de Fredensborg, et Charlotte Sheffer, sa mère, devint plus tard dame de la chambre de la reine Juliane-Marie. Après avoir étudié la jurisprudence, Jacobi fut nommé en 1770 assesseur au tribunal de la cour; l'année suivante il devint assesseur au tribunal de la cour et de l'État siégeant à Copenhague, en 1772 lecteur chez le roi, et la même année assesseur à la cour suprême. Nommé en 1774 conseiller de justice, il était en 1776 vice-secrétaire de la société des sciences de Copenhague et conseiller d'État. En 1780, la même société le choisit pour son secrétaire, et le roi l'éleva en 1781 au rang de conseiller de conférence. Il était aussi membre de la société des sciences de Trondhiem, en Norvége, et de la société d'économie domestique de Copenhague. Il avait occupé pendant plusieurs années le poste de grand maître des pages de la reine Juliane-Marie. Il a publié : 1° *Éloge de l'archevêque Absalon*, qui obtint le prix proposé par la société des belles-lettres et sciences utiles de Copenhague, et fut inséré dans son recueil. Cet éloge a été aussi imprimé à part, Copenhague, 1769, in-8°. 2° *Disp. de moralitate causæ moralis ad physicam relatæ*, Copenhague, 1759, in-8°; 3° *Lettre de Sapho à Phaon, traduite d'Ovide*, insérée dans le recueil de la société des belles-lettres, Copenhague, 1770, in-8°; 4° *Oraison funèbre de Henri Hielmstierne, lue à la société des sciences, le 3 novembre* 1780, Copenhague, 1780, in-8°. — Jacobi (Haldor), savant islandais, après avoir fait ses études à Copenhague, obtint en 1757 la place de préfet ou sysselmand du district de Westmandoe en Islande. Quelques années plus tard il passa en la même qualité dans le district de Strande, dépendant de la même île. Il a publié : 1° *Relevé complet des montagnes d'Islande qui jettent des flammes*, Copenhague, 1757, in-8°, en danois; 2° *Vie de Biarne Halthorsen*, ibid., 1777, in-8°, en islandais; 3° *Gratiarum actio Frid. V, nomine patriæ persoluta, ob naves cibariis onustas sub hiemem in Islandiam fame laborantem missas*, Copenhague, in-fol., sans indication d'année ; 4° *Chronologiæ tentamen*, Hrappsoe, 1781, in-4°, en islandais. D—z—s.

JACOBI (Jean-George), poëte allemand, naquit à Dusseldorf en 1740. Il annonça de bonne heure, par quelques essais, un talent distingué pour la poésie. On ignore les circonstances de sa vie jusqu'en 1758, époque à laquelle il se rendit à Gœttingue pour étudier la théologie. Les événements de la guerre le forcèrent d'aller à Helmstæd; mais au bout d'un an les circonstances ayant changé,

il revint à Gœttingue, où il acheva ses études. Il s'y lia avec le fameux professeur Klotz, qui, ayant été plus tard appelé à Halle, le fit nommer professeur de philosophie et d'éloquence dans la même université. C'est là que Jacobi fit connaissance avec Gleim : cette liaison décida du sort de sa vie. Gleim le ramena à la poésie, et, désirant lui assurer une honnête indépendance, lui fit obtenir une prébende au chapitre de St-Boniface à Halberstadt. Jacobi vécut dans cette position pendant quinze ans. En 1784, l'empereur Joseph II lui offrit la chaire de belles-lettres à Fribourg en Brisgau. Jacobi passa dans cette ville le reste de sa vie, estimé et aimé de tous ceux qui le connaissaient. Il mourut le 4 janvier 1814. Ce poëte, de mœurs très-douces, d'un caractère très-aimant, a peu fourni aux biographes; mais il a eu beaucoup d'amis : il a vécu très-heureux et a partagé avec les premiers génies de l'Allemagne, ses contemporains, et la plupart ses amis, la gloire d'enrichir la littérature allemande. Jacobi se forma principalement, comme il nous l'apprend lui-même, par la lecture de Chapelle, de Chaulieu et de Gresset; aussi trouve-t-on dans ses compositions un peu de l'abandon et du moelleux de ces poëtes, mais rarement la précision de l'auteur du *Vert-vert* et de la *Chartreuse*. Ses vers sont faciles et souvent harmonieux. Souvent aussi sa facilité dégénère en négligence, de même que sa philanthropie dégénère en sentimentalité. Toutefois ces défauts se rencontrent beaucoup plus dans ses premiers écrits. Ceux qu'il composa dans un âge plus avancé se distinguent par une plus grande précision, et approchent davantage de la perfection de ses modèles français, et de Gleim, son modèle allemand. Comme celui-ci, il chante les jouissances pures de la vie; et il a travaillé avec lui au poëme du *meilleur des mondes* (*voy.* Gleim). Ses écrits sont moins remarquables par une grande élévation d'idées que par la grâce avec laquelle il sait présenter, ennoblir et rendre aimables les idées les plus simples. Sa prose a les mêmes qualités et les mêmes défauts que ses vers. Son *Voyage d'hiver* et son *Voyage d'été*, en vers et en prose, offrent un mélange de la manière de Sterne et de celle de Chapelle, et ont les inconvénients du genre : mais ils renferment des détails, sinon piquants, du moins agréables, et respirent, comme toutes ses compositions, l'amour de l'humanité. On a mis en français le *Voyage d'hiver, traduction libre de l'allemand*, par Armandry, Hambourg, 1784, in-12; Lausanne, 1796, in-12. Jacobi a composé des *Épîtres* en vers et en prose, des *Chansons*, des *Cantates*, des *Opéras*, des *Comédies*, des *Romances*, des *Fables*, quelques *Dissertations* en prose, et des *Sermons*. Les deux premiers genres sont ceux dans lesquels il a le mieux réussi. Il publia une première édition de ses œuvres à Halberstadt, en 3 petits volumes in-8°, en 1770 et 1773, et une deuxième en 1773 et 1775. Peu d'années avant sa mort, une troisième fut publiée à Zurich en 5 volumes, et bientôt suivie d'une quatrième. Jacobi a rédigé, outre cela, quelques ouvrages périodiques, entre autres le journal intitulé *Iris*, auxquels plusieurs hommes distingués ont pris part, et qui ont contribué à répandre en Allemagne, surtout parmi le beau sexe, le goût de la bonne littérature. Enfin on a de lui un assez grand nombre de pièces de vers, de critiques et de dissertations sur des objets de littérature, qui ont été insérés dans des recueils, tels que la *Bibliothèque allemande des beaux-arts* par Klotz; le *Mercure allemand*, de Wieland; le *Nouveau Musée allemand*, etc. Plusieurs de ses poésies ont été recueillies dans l'*Anthologie des Allemands*, par Schmid, et dans l'*Anthologie lyrique* de Matthisson. D—u.

JACOBI (Frédéric-Henri), l'un des principaux philosophes contemporains de l'Allemagne, frère du précédent, né à Dusseldorf le 25 janvier 1743, était une de ces intelligences rêveuses dont les apparences extérieures sont d'autant plus impénétrables pour des observateurs peu clairvoyants, que l'activité intérieure est plus profonde et plus secrète. Comme rien n'en transpire au dehors, on prend volontiers pour un esprit engourdi et paresseux l'esprit qui travaille ainsi dans l'ombre, et qui, tout entier à l'opération du dedans, donne fort peu aux mouvements qui pourraient la révéler. Les parents eux-mêmes peuvent s'y tromper. C'est ce qui arriva au père de Jacobi, Cet honnête négociant, croyant à ce second de ses fils peu d'étoffe littéraire ou scientifique, ne songeait à rien de mieux pour son avenir qu'à lui repasser son commerce et sa clientèle. Dans cette perspective, il le fit voyager dès l'âge de seize ans; il l'envoya d'abord à Francfort, puis à Genève. Mais la tenue des livres, la connaissance des affaires l'intéressaient beaucoup moins que le grand livre de la nature; et les conversations savantes de Lesage, de Bonnet, de Voltaire avaient pour lui un attrait bien autrement puissant que les leçons du comptoir. La médecine, comme profession savante, était bien plus dans ses goûts que la comptabilité commerciale, et les écrits de J.-J. Rousseau occupaient plus ses loisirs et ses veilles que les détails du *Doit* et de l'*Avoir*. Peu fait pour les abstractions de l'ordre purement rationnel, l'étude des sciences naturelles et physiques le releva pour ainsi dire à ses propres yeux : il s'était entendu dire tant de fois qu'il manquait d'aptitude pour les sciences, qu'il doutait bien un peu lui-même de son intelligence. Il en fit l'aveu à Lesage, qui sut le rassurer, l'encourager et lui prouver qu'il comprenait fort bien les vérités concrètes. Il alla plus loin; il lui persuada qu'il n'y en a pas d'autres, et que sa prétendue infirmité d'esprit était droiture de sens. La philosophie empirique du temps, nous parlons de la philosophie française, les conceptions passionnées de Rousseau, son style plein de chaleur, de mouvement et de vie devaient impressionner une âme ardente et généreuse comme celle de

Jacobi. Aussi peut-on dire que la philosophie sentimentale du philosophe genevois exerça sur lui la plus grande influence. C'en était fait; l'impulsion était donnée : Jacobi devait être penseur, écrivain, philosophe, et philosophe empirique de l'école française d'alors, mais modifiée, corrigée par la générosité et l'élévation des sentiments de Jean-Jacques, par son enthousiasme et sa verve. Toute la philosophie de Jacobi s'explique par là, le fond comme la forme, la doctrine comme le style, les résultats comme la méthode, la doctrine pratique comme la spéculative. Mais Jacobi ne s'appartient pas encore; il ne cesse pas d'être sous la puissance paternelle, et peut-être croit-il lui-même qu'il mènera de front les affaires et les lettres, le positif de la pratique commerciale et l'idéal de la spéculation philosophique. De retour de Genève à vingt ans, et placé à la tête de la maison de commerce de son père, il achève d'entrer dans le positif de la vie par le mariage. Betty de Clermont, qu'il prit pour compagne, était une femme d'un rare mérite, qui pouvait apprécier celui de son mari et en être fière. La situation et la marche des affaires de Jacobi étaient telles qu'il put, sans les compromettre, se livrer à ses goûts littéraires et se dégager peu à peu d'un genre de vie qui lui allait moins, en s'en ménageant un autre plus d'accord avec ses besoins intellectuels. Une fois nommé conseiller de la chambre aulique de Juliers et de Berg, puis conseiller intime à Dusseldorf, il put abandonner complétement le commerce, former des relations d'une autre nature, et appliquer plus activement son esprit à d'autres soins. Ses goûts littéraires et philosophiques lui firent rechercher les hommes de son pays qui s'étaient acquis le plus d'éclat dans les différents genres de littérature. Il se trouva bientôt en correspondance avec Gœthe, Wieland, Richter, Lavater, Lessing, Kant, Fichte, Reinhold, etc., et ne tarda pas à prendre rang, comme penseur et comme écrivain, parmi ces illustrations. Sa fortune s'étant accrue, par suite de la mort de son beau-père (1776), sa maison de Pempelfort, près de Dusseldorf, devint un rendez-vous des esprits les plus distingués. Ce bonheur ne fut cependant pas sans mélange : des douleurs nerveuses assez fréquentes; des spéculations commerciales où son père manqua du sens habituel qu'il apportait aux affaires, et qui nécessitèrent de la part du fils d'assez grands sacrifices pécuniaires; une disgrâce de cour, pour avoir voulu éclairer le prince palatin sur des réformes dont le système douanier paraissait susceptible; mais par-dessus tout la mort de son fils et de sa femme, vinrent troubler une existence jusque-là si heureuse. Il trouva bien quelques distractions dans des voyages à Londres et à Weimar, dans la conversation d'hommes supérieurs; mais il était réservé à d'autres épreuves. Les armées françaises envahirent ses propriétés des environs d'Aix-la-Chapelle, tandis que les émigrés français inondaient Pempelfort. Sa fortune en reçut quelque atteinte, et son humeur en souffrit plus encore. Il crut devoir quitter une demeure qui avait servi jusque-là de retraite paisible aux arts, aux lettres et à la philosophie, pour aller lui-même chercher un asile moins agité dans le Holstein. Il laissa donc ses enfants dans ses domaines, et passa dix ans dans le nord de l'Allemagne, à Hambourg et à Eutin, toujours occupé de littérature et de philosophie, entretenant ou formant des liaisons avec des hommes éminents, au nombre desquels nous citerons encore Stolberg, Wolff, Reinhold, les généraux Dumouriez et Dumas. En 1801, il alla voir ses enfants, restés sur les bords du Rhin, à Dusseldorf. En retournant à Eutin, il passa par Paris, où il fit la connaissance de Diderot, dont le sentimentalisme enthousiaste dut trouver un écho sympathique dans le philosophe allemand. Peu de temps après, il fut appelé à faire partie de l'Académie royale de Munich, que le nouveau ministre, Montgelas, voulait réorganiser. Il vint s'établir dans cette capitale, et fut mis à la tête de cette compagnie savante en 1807. Il n'y put pas faire tout le bien qu'il avait médité; les ennemis de la philosophie le regardaient comme un révolutionnaire qu'il fallait contenir. Après douze ans d'efforts et de luttes, il résigna ses fonctions de président, tout en conservant le titre de cette dignité et le traitement qui y était attaché. Il avait alors soixante-dix ans; il vécut encore quelques années dans la retraite, à Munich, occupé à revoir ses ouvrages. Il mourut le 10 mars 1819, laissant la réputation d'un esprit supérieur, d'un grand écrivain et d'un homme de bien, réputation que la postérité lui conservera. Ses principaux ouvrages sont : 1° un roman philosophique qui eut beaucoup de succès, *Woldemar*, 1779, 2 vol.; 2° *Lettres d'Allwill*, 1781, 2 vol.; 3° *Quelques mots de Lessing, en guise de commentaire aux voyages des papes*, 1782; 4° *De la doctrine de Spinoza*, en forme de lettres adressées à Moïse Mendelssohn, 1785, et 1789 avec augmentation; 5° *Réfutation des inculpations de Mendelssohn*, 1786; 6° *David Hume, sur la foi, ou l'idéalisme et le réalisme*, 1787; 7° *Jacobi à Fichte*, 1799; 8° *Propositions préliminaires concernant la contrainte et la liberté de l'homme*, parut d'abord, en 1799, sous ce titre : *De l'inséparabilité de l'idée de liberté et de providence d'avec l'idée de raison*; 9° *Des choses divines et de leur révélation*, 1811. Une édition complète de ses ouvrages, commencée en 1812 et achevée après sa mort, en 1827, Leipsick, forme huit volumes in-8°. Elle comprend une correspondance avec Herder, Forster, Jean Muller, Kant, Lavater, Hamann, Gœthe, Schiller, G. de Humboldt, Necker, madame de Staël, Ch. Villers, le comte d'Angivillers, et d'autres personnages, qui n'est pas la moins intéressante ni la moins instructive de ses écrits. Après sa mort, l'Académie de Munich consacra une séance à la lecture de trois éloges de Jacobi, composés par ses an-

ciens collègues, Schlichtegroll, Weiller et Tiersch. Ces éloges forment une publication à part, sous le titre de *F.-H. Jacobi, sa vie, sa doctrine et ses ouvrages*. Comme ses écrits ont presque tous un caractère polémique, il est nécessaire d'en faire voir pour ainsi dire la genèse, c'est le moyen d'en connaître l'esprit, et de mieux pénétrer le sens et la portée de sa doctrine philosophique. On trouve, du reste, une analyse estimable de cette doctrine dans les *Annales littéraires de Heidelberg*, 1817, et dans le recueil périodique qui a paru, en allemand, sous le titre de *Hermès*, Leipsick, 1822, t. 14. *Woldemar* suffit pour mettre Jacobi au rang des premiers écrivains de l'Allemagne; mais sa réputation de philosophe ne commença dans le public qu'à partir de ses Lettres à Mendelssohn sur Lessing, où, voulant prouver que Lessing, d'après les entretiens qu'il avait eus avec lui peu de temps avant la mort de cet illustre écrivain, était spinoziste, il fut porté à faire une étude approfondie de la doctrine de ce père du panthéisme moderne. Il en fut même un peu séduit; et c'est en partie sous l'influence de Spinoza qu'il fut conduit à la philosophie de la foi. Il contribua aussi pour sa part à ramener à l'étude du spinozisme et à le remettre en crédit. Toutefois, il ne réussit pas à persuader à tout le monde que Lessing eût été spinoziste; Mendelssohn tout le premier réclama contre cette assertion. C'est pour la soutenir et pour se défendre lui-même contre certaines attaques que Jacobi dut s'occuper de la philosophie de Hume, de celle de Kant et de Fichte. L'admiration qu'on l'avait vu professer pour Spinoza l'obligea d'établir plus nettement les points de doctrine qui l'en séparaient, notamment en ce qui touche le libre arbitre, question où il n'a pas toujours été d'accord avec lui-même. Il fit plus, il attaqua le panthéisme de Schelling; ce qui lui valut une réponse très-vive, et qui fut pour lui l'occasion de beaucoup de désagréments. Jacobi est assez connu dans le monde littéraire et philosophique; il a laissé dans l'histoire de l'esprit humain des traces assez profondes pour qu'il convienne d'esquisser ici sa doctrine. Elle a son point de départ ostensible dans sa dispute avec Mendelssohn, qui soutenait que ce qu'on ne peut concevoir comme vrai ne doit pas inquiéter comme doute; qu'une question qui n'est pas saisie, qui ne peut par conséquent pas être résolue, doit être considérée comme non avenue; que ce qu'aucun être pensant ne conçoit comme possible ou comme réel n'est en effet ni réel, ni possible; que si l'on fait abstraction de la notion de quelque chose par une intelligence, de la notion de la possibilité ou de la réalité de ce quelque chose, la chose pensée cesse d'être par là même; qu'aucun être fini ne peut parfaitement concevoir la réalité d'une chose, et encore moins apercevoir la possibilité et la réalité de toutes les choses existantes; qu'il doit par conséquent y avoir un être ou un entendement qui conçoive parfaitement comme possible l'ensemble de toutes les possibilités, et comme réel l'ensemble de toutes les réalités; c'est-à-dire qu'il doit y avoir un entendement infini, et que cet entendement est Dieu. Jacobi soutenait, au contraire, que l'acte de la pensée ne produit aucune réalité; qu'on ne peut conclure de la pensée à l'être; mais qu'il faut admettre antérieurement à la pensée quelque chose de primitif qui ne pense point; quelque chose qui puisse être conçu, sinon comme absolument primitif dans sa réalité, au moins cependant quant à la représentation. Cette manière de concevoir le rapport de la pensée à l'être enveloppait de la confusion, de l'obscurité, de l'erreur. Aussi Mendelssohn réplique-t-il en disant : « Vous « me semblez ici avoir la prétention de concevoir « quelque chose qui n'est pas pensé; la raison ne « peut vous suivre dès qu'il vous prend fantaisie de « sauter ainsi dans le vide. Et c'est bien s'y pré« cipiter en effet, que de vouloir concevoir *quel« que chose* qui précède toute pensée, et qui ne « soit par conséquent pas concevable à l'entende« ment le plus parfait lui-même. » Cette polémique touchait, comme on voit, à la méthode et à la théorie des idées et de la connaissance. Or, avec le sentimentalisme qu'on connaît à Jacobi, son tour d'esprit porté au concret, à l'empirisme, à l'intuition, à une inspiration prime-sautière même, il devait avoir peu de foi en la méthode, et s'y assujettir très-difficilement. Confondant l'enchaînement démonstratif des idées spéculatives d'un certain ordre avec l'enchaînement des faits, et ces idées toutes rationnelles elles-mêmes avec les idées de l'ordre expérimental, il confond aussi la nécessité logique avec la nécessité dynamique. De là, pour lui, une sorte d'horreur de la méthode *a priori* ou par voie de démonstration; il en voit naître le fatalisme, le spinozisme et l'athéisme. Dieu, qu'il confond avec l'idée de Dieu, ne doit plus lui apparaître alors que comme un être inférieur, secondaire, ayant un antécédent, une raison supérieure d'être, une cause enfin. Voir l'existence de Dieu dans une idée qui en serait pour ainsi dire la raison logique, c'est donc, suivant Jacobi, subalterniser Dieu lui-même; c'est le réduire à la condition d'effet, c'est le rendre fini à titre d'effet, et par conséquent à titre de cause. Connaître Dieu médiatement ou par le moyen du raisonnement est donc impossible : une connaissance de cette nature ne saurait avoir que le fini pour objet. Mais quelle idée Jacobi se fait-il donc de la connaissance en général, de la connaissance des choses sensibles et des choses intelligibles en particulier? Ayant d'abord admis deux grandes facultés de connaître, la raison (*Vernunft*) et l'entendement (*Verstand*), comme on le faisait généralement alors en Allemagne, il les réduisit plus tard à une seule, l'entendement, parce qu'il avait cru reconnaître que la faculté de pénétrer jusqu'à la connaissance des causes, jusqu'à la connaissance de l'intelligible comme con-

dition du sensible, n'était qu'une vaine prétention; que l'esprit humain peut bien remonter d'une cause à une autre, mais sans sortir du mécanisme général de la nature; que nous ne comprenons une chose qu'autant que nous pouvons la rapporter à sa cause immédiate, mais non pas en la dérivant *per saltum* de causes plus éloignées, surtout de la plus éloignée de toutes, qui est Dieu. Mais cette connaissance, qui peut s'étendre indéfiniment par l'observation, est la connaissance du fini, et ne peut par conséquent pas conduire à l'infini. C'en est donc fait de l'argument physique de l'existence de Dieu, de celui-là du moins qui, remontant la série des effets et des causes, prétend atteindre par voie de raisonnement la cause universelle, Dieu. Nous sommes si peu capables de nous élever à l'intelligible par le sensible, suivant Jacobi, que nous n'avons pas l'idée, la notion des qualités sensibles des choses, que nous n'en possédons qu'une connaissance sensible, une intuition. Bien plus : nous n'avons que le sentiment de notre propre existence, nous n'en avons pas la notion. Toutes les notions que nous possédons se réduisent aux catégories ou concepts fondamentaux de l'entendement, c'est-à-dire à ces notions essentiellement destinées à s'appliquer aux perceptions, et qui en sont comme la forme; telles sont les notions de figure, de nombre, de position, de mouvement, et quelques autres qui s'appliquent à la pensée, aux phénomènes internes, comme les précédentes aux phénomènes externes. S'élever graduellement des effets à leurs causes immédiates, telle est donc la tâche de la raison appliquée à la nature ; c'est en l'accomplissant qu'elle engendre la connaissance. Son autre procédé, qui consiste à saisir l'identité d'abord inaperçue de certaines idées, à suivre la chaîne de ces idées suivant la loi de nécessité qui l'engendre, n'est plus connaissance, mais spéculation. Ces deux fonctions de la raison, connaître et raisonner ou spéculer, diffèrent bien moins qu'il ne le paraît, puisque l'intelligence humaine, finie qu'elle est, faisant elle-même partie du tout fini universel, ne peut pas sortir du fini, du contingent, du conditionné pour saisir l'infini, le nécessaire, l'absolu. Sans doute la première série de ces idées suppose la seconde, et nous croyons aussi fermement à l'existence de l'infini qu'à celle du fini, qu'à la nôtre propre, puisque celle-ci n'est que dans celle-là et par celle-là; mais nous ne savons rien de plus de l'infini que son existence même; nous ne le connaissons pas. Nous ne pouvons pas même, sans contradiction, entreprendre de le connaître comme nous connaissons le fini, c'est-à-dire en recherchant sa possibilité ou sa condition, en le résolvant dans une cause, puisque l'infini est sans cause, sans condition, absolu en un mot. Et pourtant connaître n'est pas autre chose qu'assigner la condition de ce qui est; on connaît donc d'autant mieux qu'on peut remonter plus haut dans cette série indéfinie de conditions, comme on cesse de connaître du moment qu'on cesse de s'élever ainsi, comme on ne connaît pas du tout, si l'on ne peut faire un pas dans cette voie. « Dès que cette chaîne est « interrompue, nous cessons de comprendre, et « l'enchaînement qui, dans son ensemble, prend « le nom de nature, disparaît aux yeux de l'esprit. « La notion de la possibilité de l'existence de la « nature (ou, comme d'autres disent encore, la « possibilité de la déduction de la nature), serait « donc la notion de l'inconditionné même, en « tant que l'inconditionné est la condition pre- « mière et sans possibilité de la nature même. « Mais une parcille notion de l'inconditionné est « contradictoire, puisqu'alors l'inconditionné cesse « de l'être, ou que, tout inconditionné et sans « possibilité qu'il soit, il se trouve néanmoins sou- « mis aux conditions de sa possibilité, et rentre « par là dans le naturel, quand cependant il devait « être en dehors de la nature. De cette manière, « l'absolument nécessaire doit commencer à de- « venir le possible pour pouvoir être construit. » Ce passage prouve clairement la confusion de l'idée et de son objet, de la possibilité logique et de la possibilité physique, de la réalité de l'idée et de la réalité de la chose. Il y a, dans cette manière de concevoir la nature, le surnaturel et les idées de l'une et de l'autre, du Kant et du Hegel tout à la fois. Voici du Spinoza et du Schelling : « L'inconditionné est aussi appelé le surnaturel, « l'incompréhensible. Et comme tout ce qui est en « dehors de l'enchaînement ou de la composition « du conditionné, du subordonné (littéralement: « du moyenné, *Vermittelten*), est naturellement « aussi en dehors de la sphère de notre claire « connaissance, et ne peut être conçu par *notions* « (ou idées de l'intelligible), le surnaturel ne « peut être saisi que comme immédiatement don- « né, comme *fait* (c'est-à-dire par une sorte d'in- « tuition) : *Il est !* Ce surnaturel, cette essence « de tous les êtres, toutes les langues l'appellent « Dieu. » Ainsi, suivant Jacobi, l'intelligible pur, autant du moins qu'il appartient à la réalité, Dieu singulièrement, ne se démontre pas; il se perçoit d'une perception particulière et s'affirme, ou bien il s'ignore, mais en tout cas ne se comprend point; il n'est pas susceptible d'une connaissance scientifique. Telle est la raison pour laquelle Jacobi appelle sa philosophie, pour la partie métaphysique du moins, la philosophie de la *foi*, ou du *savoir immédiat*. Suivant lui, donc, nous ne connaîtrions Dieu, nous n'en saurions l'existence que comme nous savons notre existence propre, par la conscience; mais aussi nous n'en saurions pas plus sur la possibilité de notre être que sur celle de Dieu même; nous ne pourrions pas plus déduire l'une que l'autre; et comme déduire est comprendre, nous serions à nos propres yeux un mystère aussi impénétrable que le mystère même de l'existence de Dieu. Il en est tout autrement des phénomènes qui constituent le monde de la

pensée ou celui de la nature; nous pouvons les comprendre, et nous les connaissons juste dans la mesure où nous pouvons les relier les uns aux autres suivant le principe de causalité. Et comme aucune phénoménalité en Dieu ne nous est connue, nous n'avons par là même aucune connaissance proprement dite de Dieu, quoique son existence soit certaine. Ce savoir immédiat de Dieu est un point que Jacobi tient beaucoup à établir ; c'est pour ainsi dire sa foi par excellence, le fondement de tout le reste. Suivant lui, la conscience de Dieu est nécessairement liée à la pensée de Dieu, à la pensée que Dieu est. Et cette base philosophique de toute théodicée, si peu solide qu'elle puisse paraître à d'autres esprits, est néanmoins, d'après Jacobi, le point de départ de toutes les autres théories positives sur Dieu ; philosophes et théologiens la supposent à leur insu, s'ils ne l'admettent pas avec réflexion. C'est ce qu'il appelle aussi une *révélation*, mais une révélation naturelle ou par savoir immédiat, une révélation intérieure, par opposition à celle qui consisterait dans un savoir communiqué du dehors. Le savoir immédiat joue un très-grand rôle dans la philosophie de Jacobi ; il l'oppose à chaque instant à la connaissance philosophique, à la raison. Ce qui fait dire à Hegel, qui est au contraire pour le savoir médiat et qui veut tout déduire, que ceux qui partagent une pareille opinion, philosophes ou théologiens, parlent de la raison, de la philosophie, etc., comme l'aveugle des couleurs. Au fond, cependant, nos idées fondamentales en toutes choses, celles du moins qui nous portent à l'affirmation de nous-mêmes et du monde, à la suite des intuitions et des perceptions, ne sont point des démonstrations. Et c'est néanmoins sur la *foi* de ces idées, qui, d'un autre côté, n'ont pas la vertu de contenir leur objet, qui ne sont pas identiques avec lui, que nous *croyons* à l'existence de ces objets. Jacobi pourrait donc bien avoir quelque raison lorsqu'il admet une révélation naturelle et qu'il dit : Tout ce que je sais immédiatement est de foi. Hegel lui-même est obligé de convenir que la *foi* ainsi entendue, la foi qui correspond à la révélation de la nature, par laquelle toute espèce de matière de la connaissance nous est donnée, est le point de vue le plus élevé, le plus général de notre époque. Jacobi n'oppose pas sa foi uniquement au savoir médiat, il l'oppose aussi à la pensée. Il la compare à un œil spirituel, sorte d'organe incorporel dont l'existence nous est révélée par le sentiment, et dont la fonction est de nous faire connaître, par une sorte de perception, les objets de l'ordre intelligible. C'est, comme on voit, la faculté plus généralement appelée *raison;* non pas la raison raisonnante, mais la raison percevante ou intuitive. Nous n'avons pas à discuter la valeur de cette distinction, ni à rechercher si la raison a réellement une vertu perceptive, si ses idées propres ont un objet réel ; car, à ce compte, il faudrait tout réaliser, le bien, le beau, le vrai, etc. La morale de Jacobi se trouve particulièrement exposée dans son *Woldemar* : il professe pour le libre arbitre une foi aussi ardente que Fichte : « La liberté est à la fois la racine et « le fruit de la vertu. C'est par la liberté seule « que l'homme se sent homme ; par elle seule « deviennent possibles l'estime de soi, la confiance « en soi-même, la bonne foi, la paix, l'amitié, la « fidélité et la constance, vertus sur lesquelles « tout repose parmi les hommes. » La liberté, loin d'être douteuse ou chancelante pour Jacobi, est nécessaire : « Il est impossible, dit-il, d'ab- « diquer le gouvernement de soi-même ; im- « possible de mettre à la place de la raison et « de la conscience une autre autorité. En cher- « chant par ce moyen à préserver l'homme de « l'erreur et du mal, on lui ôte toute dignité ; « car sa dignité consiste à pouvoir chercher et « choisir par lui-même. » Son idée de la vertu ne fait pas moins d'honneur à ses sentiments : il croit à l'instinct du bien, comme à une force essentielle, véritable et supérieure de la nature humaine. De là, suivant lui, le pouvoir de régler tous nos désirs, nos penchants, nos passions sur les exigences de la raison morale. C'est ce pouvoir qu'il appelle proprement *liberté morale;* liberté, dit-il, qui consiste si peu dans la triste faculté de vouloir des choses contradictoires, le bien et le mal, que lorsqu'il en est ainsi nous ne sommes plus libres. Nous ne pouvons nous attribuer la liberté qu'autant que nous avons la conscience de posséder une force capable de nous porter au bien et supérieure à toute résistance. De même qu'il donne pour base à la connaissance la révélation naturelle et la foi, de même il fait de toutes les vertus un don du créateur, des instincts naturels immédiats. La morale devient ainsi, dans ses règles, une affaire de sentiment, d'inspiration, d'intuition rationnelle, et dans sa pratique une affaire d'instinct ou d'impulsion divine; tranchons le mot, c'est la grâce. « Celui que son propre « cœur n'avertit pas immédiatement de ce qui est « bien ou mal, ni l'instruction divine, ni l'instruc- « tion humaine ne sauraient le lui apprendre. La « musique ne donne pas les oreilles, ni la pein- « ture les yeux; mais la peinture est créée avec « les yeux et la musique avec les oreilles. Toutes « les vertus sont antérieures aux notions par les- « quelles on cherche à les définir, et la morale « procède de l'existence naturelle et immédiate « de la vertu. La règle du vrai et du bon n'est « que dans l'homme de bien : toutes les analyses « des idées morales, et tous les raisonnements sur « l'essence de la vertu et de son origine, ne con- « duisent à rien. » C'est en mettant ainsi l'instinct moral, le sentiment, au-dessus de la raison et de la réflexion, que Jacobi est conduit à sacrifier la conscience raisonnée du bien à l'élan passionné : « Il y a des cas où il faut voiler pour un in- « stant les images sacrées de la justice et de la

« clémence. La morale elle-même se soumet à « une suspension momentanée de ses lois, afin de « conserver ses principes. » Ce qui voudrait dire qu'elle est tombée quelquefois en contradiction avec elle-même, ou qu'elle peut fermer les yeux sur des actes qu'autrement elle serait obligée de condamner. Nous doutons fort aussi qu'il soit vrai de dire que « la grammaire de la vertu n'ait point « de règle pour ces licences d'une haute poésie; — « que la science du bon soit, comme la science du « beau, soumise à la condition du goût, dans « lequel et au delà duquel elle ne puisse rien « entreprendre; — que la vertu par principes soit « aussi ridicule que l'amour par principes; — que « la vertu héroïque (une certaine vertu de cette « espèce du moins), soit quelque chose de plus « grand, de plus sublime que la vertu morale « ordinaire. » Mais lorsqu'il est question de l'influence de la sensibilité sur nos déterminations, il peut être vrai de dire, à certains égards, que « l'amour de l'agréable, lorsque la vertu y préside, « est l'amour du bien même; — que nul, par « exemple, n'est juste pour qui la justice n'est « une chose agréable. » Mais il est plus douteux « que la satisfaction qui résulte d'une bonne « action soit moralement bonne elle-même, comme « le plaisir qu'on trouve à commettre une action « blâmable soit lui-même digne de blâme. » Il n'y a là qu'un fait pur et simple, qui n'est ni bon ni mauvais; le bien et le mal commencent dans la délectation volontaire. Les principaux disciples de Jacobi furent Jacques Salat, Gaëtan Weiller et Fréd. Kœppen. On ne connaît guère en France, des œuvres de notre philosophe, que son roman de *Woldemar, ou la peinture de l'humanité,* refondu en 1794 par l'auteur, et traduit en français par Vanderbourg, en 1796. J. T—T.

JACOBI (André-Rodolphe), jurisconsulte, né à Hanovre en 1746, était fils d'un membre du consistoire de Celle. D'abord auditeur, il fut élu en 1773 secrétaire et deux ans après syndic des états de Lunebourg. Il prit une part active à l'exécution du partage des vaines pâtures, ainsi qu'aux travaux de la société d'économie rurale de Celle, dont il était membre. Lors de l'occupation du Hanovre par les Français en 1806, Jacobi fut nommé subdélégué de la commission administrative pour le pays de Lunebourg; et, après l'organisation du royaume de Westphalie, il fut directeur des contributions indirectes à Lunebourg, puis directeur des douanes à Magdebourg et à Brunswick. Au rétablissement de l'indépendance du Hanovre, il eut la direction des impôts pour le pays de Lunebourg. Au jubilé de sa carrière administrative, en 1823, il reçut du roi la décoration de l'ordre des Guelfes, et de l'université de Gœttingue le diplôme de docteur en droit. Il mourut le 22 juillet 1825. Parmi ses écrits on remarque : 1° *Essai d'une apologie des peines capitales,* Lemgo, 1776; 2° *Sur l'utilité des clubs,* Celle, 1782, in-4°; 3° *Exposé des droits du pouvoir suprême par rapport à la liberté civile,* Dessau et Leipsick, 1783, in-8°; 4° *Pièces relatives à la constitution des états de Lunebourg,* Hanovre, 1794-95, 2 vol. Il a publié pendant dix ans avec Kraut et Benecke les *Annales du pays de Brunswick,* Lunebourg et Hanovre, 1780-1795; et avec Ende il a commencé un *Recueil pour l'histoire des pays de Brunswick et Lunebourg,* Celle, 1802, dont il n'a paru que le premier volume. D—G.

JACOBI (Charles-Gustave-Jacob), mathématicien allemand de mérite, naquit en 1804. Son père, marchand à Potsdam, lui fit faire ses premières études scientifiques au gymnase de cette ville. A l'âge de dix-sept ans, le jeune Jacobi alla les terminer à l'université de Berlin. Il y étudia d'abord les mathématiques, la philosophie et la philologie. Esprit lucide, pénétrant et profond, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait un avenir certain dans la carrière des sciences. Après avoir reçu ses derniers grades universitaires en 1824, et fait ses preuves comme professeur particulier, il fut nommé l'année suivante, sur la recommandation de Hegel, à la chaire de mathématiques de l'université de Kœnigsberg. Au bout de deux ans d'enseignement comme professeur extraordinaire ou chargé du cours, il fut nommé titulaire en 1829. Des raisons de santé l'obligèrent à renoncer à l'enseignement en 1842. Nommé membre de l'Académie des sciences de Berlin, il passa ses dernières années dans cette ville, et termina sa carrière le 18 février 1851. Jacobi réunissait au savoir le plus solide et le plus étendu le don d'une parfaite clarté dans l'exposition. Il savait s'emparer de l'auditeur, l'enchaîner pour ainsi dire, et l'emporter avec soi dans les régions supérieures de la science. Ses découvertes dans la théorie des fonctions elliptiques de l'analyse furent le fondement d'une réputation qui aura sa place dans l'histoire des mathématiques. Son esprit investigateur s'est distingué dans d'autres branches de l'analyse encore, dans l'arithmétique, la géométrie et la mécanique supérieures. Les résultats de ses travaux se trouvent en partie consignés dans plusieurs ouvrages publiés par lui, tels que : *Fundamenta novæ theoriæ functionum ellipticarum,* Kœnigsberg, 1829, et *Canon arithmeticus,* Berlin, 1839; en partie dans de nombreux mémoires insérés dans le *Journal de mathématiques pures et appliquées* de Crell, et dans les traités de l'Académie des sciences. Les travaux de Jacobi ont été recueillis et publiés sous le titre de *Œuvres mathématiques,* Berlin, 1846-51, 2 vol. Jacobi, Bessel et Neumann formaient à l'université de Kœnigsberg une école supérieure de mathématiques, d'astronomie et de physique, qui ne le cédait à aucune autre en Europe. — Son frère, *Maurice-Hermann* Jacobi, conseiller d'État en Russie, membre correspondant de l'Académie de St-Pétersbourg dès 1838, et membre titulaire en 1847, s'est acquis une réputation méritée par sa découverte de la galvanoplastie (1839), et de l'ap-

plication de l'électromagnétisme au mouvement des machines, et par d'autres inventions analogues. Z.

JACOBILLI (Louis), laborieux compilateur, prêtre et proto-notaire apostolique, naquit à Rome en 1598. Le cardinal Baronius, qui était son parrain, lui inspira de bonne heure le goût ou plutôt la passion des recherches historiques et agiographiques; et Jacobilli, retiré à Foligno, d'où sa famille était originaire, s'y forma une bibliothèque considérable à cette époque pour un simple particulier (elle était d'environ huit mille volumes); et il ne cessa, pendant sa longue carrière, d'amasser des matériaux pour l'histoire civile, ecclésiastique, généalogique et littéraire de l'Ombrie et des provinces voisines. Il mourut à Foligno en 1670 ou en 1664 (*voy.* Mandosi, *Biblioth. rom.*, p. 56), après avoir publié vingt-sept volumes, la plupart en italien, et tous imprimés à Foligno, depuis 1626 jusqu'à 1659. Nous indiquerons seulement les plus importants : 1° *Vita del beato Tomasuccio, del terz'ordine di S. Francesco, con le sue profetie in terza rima, da lui dettate;* 2° *Vite de' vescovi di Foligno;* 3° *Rime di diversi poeti dell' Umbria;* 4° *Vite de' santi e beati di Foligno*, etc., 1628, in-4°; 5° *Vite de' santi e beati di Gualdo e della regione di Taino nell' Umbria*, 1638, in-4°; 6° *Discorso della città di Foligno, cronologia de' vescovi, governatori e podestà*, etc., 1646, in-4° de 96 pages. On y trouve la série des podestats (ordinairement annuels) de cette ville, depuis 1198 jusqu'à 1642, et le tableau de la population de tous les châteaux et villages du diocèse de Foligno, avec une précision si minutieuse qu'on y indique jusqu'aux localités qui n'ont que deux ou trois habitants. 7° *Cronica della chiesa e monastero di Santa-Croce di Sassovino, nel territorio di Foligno*, 1653, in-4°; 8° *Di Nocera nell' Umbria e sua diocesi, e cronologia de' vescovi di essa città*, 1653, in-4° de 140 pages avec des armoiries gravées en bois. 9° *Vite de' santi e beati dell' Umbria e di quelli, i corpi de' quali riposano in essa provincia*, 1647 et suivantes, 3 vol. in-fol; 10° *Bibliotheca Umbriæ, sive de scriptoribus provinciæ Umbriæ, volumen primum* (et *unicum*), 1658, in-4° de 323 pages. Après une courte description de la province d'Ombrie, qui n'occupe pas vingt pages, il donne, suivant l'ordre alphabétique de leurs prénoms, le catalogue de tous les écrivains ombriens, anciens et modernes, depuis *Achilles Ægidius a Montefalco* jusqu'à *Zampolus Primaparte de Primolis*, avec la liste de leurs ouvrages tant imprimés que manuscrits, mais sans aucun jugement critique, et avec peu de précision bibliographique. On voit parmi ces écrivains cinq papes, soixante-treize évêques ou archevêques, trois empereurs et dix femmes. Le nombre total s'élève à neuf cent quarante-six, parmi lesquels la ville de Pérouse en a seule fourni deux cent trente-sept, Foligno cent vingt-cinq, Gubio cent quinze, Trani quarante-cinq, Spolète, Assise et Camerino, chacune trente-cinq, etc. Un appendix ou supplément, qui termine le volume, indique encore trente-cinq auteurs omis dans le cours de l'ouvrage, ce qui en porte le nombre total à environ neuf cent quatre-vingts. Quoique le père Oldoïno, jésuite, ait donné depuis, dans son *Atheneum romanum*, une bibliographie plus étendue des écrivains de Pérouse, l'ouvrage de Jacobilli n'en est pas moins précieux pour l'histoire littéraire du reste de la province; et il est étonnant que cet estimable et fécond écrivain n'ait aucun article dans les dictionnaires historiques, même dans les dernières éditions publiées à Naples ou à Bassano. 11° *Vita della B. Angelina* (Corbara) *institutrice delle monache claustrali del terz' ordine di S. Francesco; con le vite di tre beati della famiglia de' Montemarti, edite da D. Tadeo Terzi*, Bologne, 1659, in-4°; 12° *Vite del Santiss. sommo pontefice Pio V, del B. Bonaparte* (1), *della B. Filippa, e delli servi di Dio P. Paolo, uno de' quattro institutori de' Teatini, e del P. D. Francesco, riformatore ed ampliatore della congregatione di S. Salvatore di Bologna, tutti cinque della famiglia Ghisiliera, con un' elogio genealogico sopra 112 huomini illustri de' Ghisilieri*, Foligno, 1661, in-4° de 118 pages. L'auteur fait remonter l'origine de la famille Ghislieri jusqu'au temps de Charlemagne, et cite partout en marge les chartes et pièces justificatives. Jacobilli donne lui-même (*Bibl. Umbr.*, p. 189) le détail de trente-cinq ouvrages manuscrits de sa composition, dont le plus important est une chronique de la ville de Foligno, en un très-gros volume; il est à croire qu'on la conserve dans quelque bibliothèque d'Italie. C. M. P.

JACOBS (Christian-Frédéric-Guillaume [désigné habituellement par le second de ces prénoms]), philologue et écrivain moraliste, a laissé en Allemagne la trace d'une grande influence classique et pédagogique, avec une mémoire personnelle des plus respectées. Il naquit à Gotha le 6 octobre 1764, et mourut dans la même ville le

(1) Le bienheureux Bonaparte Ghisilieri, né à Bologne vers l'an 1235, était fils de Rambert ou Lambert d'Ugolino Ghisilieri, sénateur, qui fut en 1233 podestat de Pérouse, et en 1261 ambassadeur de la ville de Bologne auprès du pape Urbain IV. Bonaparte embrassa la vie pénitente du tiers ordre de St-François, et fut le principal disciple et le successeur du bienheureux Raineri, de Pérouse, instituteur des confréries de pénitents (*disciplinanti*) en Italie, et qui établit à Mantoue, en 1261, la première confrérie de pénitents noirs ou confrères de la miséricorde. Après avoir parcouru diverses villes d'Italie en y prêchant la pénitence, et avoir fondé plusieurs hôpitaux, le B. Bonaparte revint à Bologne et y mourut, le 1er décembre 1294, dans l'archi-hôpital de S.-Maria della Vita, qui était regardé comme le chef lieu de ces confréries. Le sénat de Bologne lui fit élever un tombeau dans la deuxième chapelle de cette église, avec cette inscription :

Archa Bonaparti corpus (*tenet*) ista beati.
Multos sanavit. Se sanctis esse probavit.

Jacobilli assure qu'il s'opéra plusieurs miracles à ce tombeau. On voit encore dans cette chapelle (des Ghisilieri) un tableau d'Aureliano Milani, représentant St-Jérôme avec Bonaparte, dont la tête est environnée de l'auréole des bienheureux (*Pitture, Scoltura*, etc., *di Bologna*, 1776, in-12, p. 205). Giacomo Ghisilieri, frère du B. Bonaparte, fut l'un des principaux chevaliers de l'ordre de Ste-Marie, appelé *de' Conjugati Gaudenti* (*voy.* Guittone d'Arezzo), et fit partie de la députation envoyée à Naples, en 1294, au pape Célestin V, pour la réformation de cet ordre.

30 mars 1847. Il a donné lui-même sa biographie à l'âge de soixante-seize ans : ce volume, qui mérite d'être compté parmi les modèles de la prose allemande, claire, facile et pure, est aussi par la candeur et l'exquise probité du récit un assez rare monument en ce genre. On y reconnaît, en l'absence de toute préoccupation égoïste, ce que fut constamment Fréd. Jacobs, l'homme de bien et l'homme de goût, l'homme de talent et de bon sens. Il était né dans une famille fort appauvrie, malgré le rang honorable qu'elle avait occupé à Gotha en la personne d'un conseiller de justice et de gouvernement, et d'un premier médecin bourgmestre. Leur auteur avait été un brave officier danois du duché de Schleswig, distingué durant la guerre de trente ans. Le père de l'écrivain qui nous occupe était un avocat instruit et modeste, pieux protestant, veuf de bonne heure, qui avait donné en se remariant une belle-mère affectueuse à ses deux fils. Laissons parler Jacobs lui-même de cette première époque de sa vie, pour offrir du moins un exemple du charme de ses honnêtes mémoires. « La vie de la classe « moyenne était alors très-simple : mon père, « élevé en tutelle, avait perdu presque tout son « héritage ; son revenu était inégal et précaire ; « ainsi nous grandîmes dans une situation étroite, « qui aujourd'hui semblerait fort pénible à des « familles de notre état. Mais les jouissances dans « lesquelles on élève maintenant les enfants étaient « encore inconnues à ceux de ce temps-là, et ils « ne sentaient point la privation de ce qu'ils « ignoraient. On ne comptait guère d'apparte- « ments spacieux, où une famille pût être répar- « tie de divers côtés, et ceux qui en possédaient « de pareils ne se servaient de tout l'espace « qu'en de rares occasions. La plupart du temps « parents et enfants vivaient réunis dans une « même chambre : les enfants travaillaient et « jouaient sous les yeux de leurs parents, et une « grande partie de l'éducation consistait en cette « commune présence. L'obéissance de l'enfance, « commencement et principe de toutes les vertus « domestiques et civiles, se trouvait ainsi impli- « citement établie, et les parents ne laissaient « pas de profiter beaucoup eux-mêmes dans leur « conduite et leurs discours de la contrainte « imposée par la présence des enfants. Le respect « que ceux-là inspiraient dans presque toutes les « familles épargnait au profit de ce devoir bien « des remontrances et des sermons, supplément « banal et inefficace de la vraie éducation pra- « tique. Il en était ainsi du moins dans notre « maison. De sociétés il n'en était guère question : « tout au plus les dimanches la parenté se réu- « nissait après le service divin du soir : les femmes « pour dire leur avis sur le sermon, les hommes « pour causer de leurs affaires et des événements « publics, ou quand la matière était épuisée pour « se donner la récréation d'une partie de dames « ou d'échecs. Les fêtes de famille étaient encore « à peu près inconnues : aux jours de naissance « et de nouvel an les proches parents offraient « leurs compliments ; c'était de la part des en- « fants quelque petite harangue en allemand ou « en latin ; de présents à leur faire il n'en était « pas question. C'était pour la veille de Noël « qu'on les leur réservait, et alors les cadeaux « d'utilité plus ou moins indispensable auxquels « on pouvait atteindre empruntaient une sorte « d'éclat aux rameaux de l'arbre solennel chargés « de petits cierges et de quelques sucreries. Béth- « léhem et son étable, et sa crèche, ne pouvaient « manquer au spectacle : ce lieu de bénédiction « était entouré d'un petit paysage florissant avec « allées et pièces d'eau ; tous objets construits de « la main de notre père, qui pendant plusieurs « semaines à l'avance y avait consacré les loisirs « de ses soirées. Enfin à l'heure tant désirée il se « trouvait richement récompensé de sa peine par « nos transports de joie et d'admiration. Le riant « souvenir de cette pieuse fête, que l'on édifiait « en reprenant en entier le récit de St-Luc (per- « sonne en ce temps-là ne s'avisait de n'y voir « qu'un mythe), a depuis perpétué ce même usage « dans ma maison et dans celle de mon frère. « Du reste nos récréations d'hiver étaient renfer- « mées dans l'enceinte d'une cour assez étroite ; « en été quelquefois nous avions la diversion « d'un petit jardin loué à l'intérieur des murs de « la ville. Jamais on ne faisait de parties de pro- « menade : une fois seulement dans l'année, vers « la moisson et la première maturité des fruits, « nos parents nous menaient avec eux à travers « champs pendant quelques heures du soir. » Suit une touchante effusion de reconnaissance pour les leçons paternelles, tant de dévouement, tant de sacrifices, et l'immortel hommage d'Horace à la mémoire d'un père auquel il doit d'être ce qu'il est, surtout un honnête homme. Nous ne voudrions pas entrer avec de semblables développements dans les âges suivants de cette existence laborieuse et simple : mais nous devons dire qu'il appartiendrait à une grande histoire de la philologie allemande, à dater de l'illustre Heyne, ou de l'époque hellénique des lettres modernes, de faire apprécier à la fois cette seconde renaissance séparée de la première par une longue ruine, et la part de Jacobs comme l'un des plus habiles entre ses nombreux promoteurs. L'analogie des situations et des travaux de tous ces hommes éminents peut bien rendre leurs biographies un peu monotones : mêmes études, mêmes promotions universitaires, mêmes textes antiques rectifiés et interprétés : et il est vrai aussi que la philologie partage le sort des sciences exactes, où l'originalité de chaque effort individuel est absorbée dans le résultat collectif d'un progrès qui se diversifie en avançant toujours. Le gymnase de Gotha offrit de bonne heure au jeune Jacobs des maîtres zélés faiblement secondés encore par l'état de la grammaire et de la lexicologie : les personnes et les

mœurs scolaires qu'il décrit ont de l'intérêt dans sa narration. En 1781 il devient étudiant à Iéna pendant deux années, aimé et estimé d'hommes tels que Manso, Schütz et d'autres, cultivant les lettres latines sans préjudice de sa passion pour la langue grecque. Déjà sa première vocation pour la carrière théologique cédait à celle de l'enseignement littéraire, et il obtint de son père d'aller suivre à Gœttingue les célèbres leçons de Heyne. Une année de séjour en cette école lui suffit pour obtenir l'amitié dévouée du maître, qui plus tard le désignait pour son successeur, et dont il nous a conservé par fragments une correspondance pleine de sympathie et d'intérêt jusqu'en 1812, époque de la mort de Heyne. En 1785, à l'âge de vingt et un ans, il fut appelé à enseigner au gymnase de Gotha, dont il devait bientôt occuper la première place et agrandir la renommée. Ici commence la série de ses nombreuses publications, dont nous donnerons la liste plus loin. Malgré de fréquents appels qu'il reçut de la part des principales universités allemandes, sa ville natale devait le posséder presque constamment jusqu'à la fin de sa vie, dont le seul épisode mémorable est un séjour de quelques années dans une autre résidence. Il s'était épris dès l'âge de seize ans d'une jeune personne qu'il avait admirée en silence ou secrètement chantée à la manière de Pétrarque et de Klopstock; il eut la douleur de la voir se marier à un autre. Plus tard, à vingt-huit ans, il épousa la sœur cadette d'une dame Amélie Seidler, qui lui inspira une amitié très-tendre mais constamment irréprochable. Devenu veuf vers l'âge de cinquante ans, il épousa une seconde sœur. La révolution française ne troubla point l'équilibre de cet esprit honnête et juste : il en apprécia sainement d'abord les pensées généreuses, ensuite les déclamations, les sophismes et les crimes, déplorant les querelles que suscitaient ces nouveautés dans sa sphère jusque-là si paisible, puis les souffrances de quelques émigrés auxquels il rendit de généreux services, et plus tard profondément sensible à tous les maux que la tyrannie militaire fit peser sur l'Allemagne. De tous les travaux philologiques de Jacobs, celui dont la renommée devait s'attacher particulièrement à son nom, c'est le commentaire sur l'*Anthologie grecque*. Il s'était préparé par des recherches et des communications avec beaucoup d'érudits contemporains à ce travail de prédilection : mais il lui fallait pour l'entreprendre d'une manière suivie sacrifier beaucoup de travaux secondaires, dont les profits étaient nécessaires aux besoins de son ménage. Sur l'avis d'un de ses collègues, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, Ernest II, consentit à lui prêter un capital pour remplacer cet indispensable supplément jusqu'à la publication de l'ouvrage. Le même prince avait fait acheter à Rome une copie du fameux manuscrit de l'*Anthologie*, dite *Palatine* parce que le précieux manuscrit devenu la propriété de la bibliothèque vaticane avait antérieurement appartenu aux *électeurs palatins* résidant à Heidelberg. C'est ainsi que de nombreux suppléments et une ordonnance toute nouvelle de ce recueil s'offraient au commentateur. Dominé toutefois par l'importance du texte publié à grands frais et avec un grand succès par Brunck dans ses *Analecta*, il prit ce texte pour base et en suivit docilement la distribution, sauf à retrancher de sa réimpression les petits poëmes, l'Anacréon, etc., qui s'y trouvaient surabondamment réunis. Les graves imperfections de ce texte auraient sans doute déterminé Brunck lui-même à le réparer au moyen d'une révision et d'une collation plus scrupuleuse, mais cet illustre savant, victime de la révolution, était désormais ruiné, découragé de toute semblable poursuite. Jacobs ne termina qu'en 1814 la publication successive des volumes de son commentaire, commencé avant le siècle, sur l'Anthologie de Brunck, et alors seulement il donna, dans les trois années suivantes, une belle édition critique, non commentée, du texte palatin, largement augmenté par les découvertes épigraphiques modernes, édition indispensable sans doute et fort désirée, mais dont les concordances avec le commentaire antérieur sont malheureusement un peu gênantes. La direction de l'importante bibliothèque de Gotha lui fut donnée en 1802 : le duc venait habituellement y tenir conversation plus volontiers que dans son palais, et son jeune successeur, qui avait reçu de Jacobs des leçons de littérature allemande, voulut avec plus d'empressement encore profiter de ses entretiens, jusqu'à contrarier souvent par une exigence frivole et importune l'esprit d'exactitude qui rappelait le professeur à ses devoirs habituels. Les personnages distingués qui résidaient ou qui s'arrêtaient quelque temps dans cette cour de Gotha ne faisaient pas moins de cas de sa société, entre autres le vieux baron de Grimm, la comtesse Émilie de Bueil, avec tous leurs souvenirs de France, madame de Staël, etc. Cependant la guerre de 1807, en appauvrissant le pays, rendait plus précaire la condition de ce petit État et celle des particuliers : des offres flatteuses venues de la Bavière, dont les destinées semblaient s'agrandir sous la protection française par les intentions libérales de son roi, déterminèrent Jacobs à accepter une place dans l'Académie des sciences de Munich, avec une chaire au lycée de cette ville. Cette résolution d'émigrer avec une famille nombreuse lui causa d'abord des perplexités et des regrets, trop justifiés ensuite par les tracasseries odieuses qui, au bout de trois années, le firent renoncer à sa nouvelle situation. La Bavière était alors bien loin en arrière de l'état où l'ont amenée, par de si rapides progrès, le développement du génie germanique, la paix et les nobles efforts de deux règnes promoteurs de la civilisation et des beaux arts. Le roi Maximilien-Joseph en était encore au début de la lutte contre les

traditions de bigoterie, d'ignorance et de mauvais goût qui survivaient à son prédécesseur Charles-Théodore. L'esprit public de la capitale, livré à toutes les passions étroites d'une ville de province, accueillait avec méfiance et jalousie les savants appelés des autres contrées au sein de l'Académie et du corps enseignant : on leur reprochait la pension qui leur était exclusivement attribuée comme académiciens, et les dépenses qu'entraînait la publication de leurs travaux ; on les prenait en aversion comme représentants du nord de l'Allemagne et du protestantisme. C'était contre des hommes comme l'illustre Jacobi, président de l'Académie, Schelling, Fréd. Thiersch et d'autres semblables que s'irritaient ces mauvaises passions, dont la violence fut portée jusqu'à une tentative d'assassinat contre Thiersch, et auxquelles Jacobs n'opposa qu'une honorable défense approuvée de ses collègues et des personnages les plus élevés de la cour. Il était plus particulièrement désigné à la malignité de cette cabale par les succès de ses leçons, que fréquentait une partie du public indépendante de l'auditoire scolaire, par une faconde oratoire qui l'avait mis plusieurs fois en évidence dans des occasions solennelles, où il avait seulement recommandé l'importance des études helléniques, par une décoration de l'ordre du Mérite, fort enviée, qui lui avait été accordée dès son début à Munich, et particulièrement par le choix qui l'avait appelé à donner des leçons sur l'histoire et la littérature grecques au jeune prince royal, depuis le roi Louis, si longtemps fidèle sur le trône aux grandes inspirations de sa jeunesse. En 1809 la politique napoléonienne, intéressée à diviser l'Allemagne, offrait au parti servile des prétextes de soupçons et de calomnies contre les *Allemands du nord*, ainsi qu'on appelait les hommes dont nous parlons. Il fut publié une brochure remplie des imputations les plus grossières et les plus dangereuses intitulée *Plans de Napoléon et de ses adversaires ;* on la réimprimait, on la colportait traduite en langue française. Ce fut Jacobs qui se chargea d'y répondre par un écrit *Sur le sens et l'intention de quelques passages du pamphlet publié à Munich*, etc., réponse ferme et modérée, dont l'effet résultait surtout des nombreuses citations empruntées au fanatique et haineux dénonciateur. Ce personnage n'était autre que le baron Christophe d'Aretin, esprit faux et violent (*voy.* ce nom), préposé en chef à la bibliothèque royale de Munich, lequel ne tarda pas à s'avouer l'auteur de la brochure anonyme dans la colère que cette réfutation lui causa. Les persécutions continuèrent avec plus d'acharnement durant l'année 1810 : d'absurdes délations étaient répandues et affichées ; on trouva moyen de rendre indociles une partie des jeunes gens que le professeur devait, suivant la règle, soumettre à des examens. En ces circonstances, Jacobs recevait de Berlin l'offre de la direction du collége, jointe à celle d'une chaire de professeur dans l'université qui allait être fondée en cette ville, enfin celle d'une place comme membre de l'Académie. En même temps deux postes qui venaient de vaquer à Gotha lui étaient instamment offerts, celui de bibliothécaire principal et de garde du cabinet des médailles. Trop peu rassuré sur les chances d'un établissement hors de son pays, il déclina le premier de ces messages et accepta le second, non sans regretter les avantages du séjour d'un centre d'action plus élevé, et les amitiés distinguées qu'il avait formées à Munich. Il offrit donc sa démission, qui ne fut pas acceptée sans résistance par le roi et par son ministre Montgelas. Toutefois de vives contrariétés lui furent encore suscitées avant son départ. Membre de la commission académique chargée d'un rôle consultatif auprès de cette grande bibliothèque de Munich, récemment accrue et encore mal ordonnée, il avait été chargé d'un rapport à faire sur le catalogue des manuscrits grecs, rédigé par un Bavarois, Ignace Hardt, imprimé avec luxe en trois volumes in-quarto, travail fort défectueux, quoique très-vanté par le directeur baron d'Aretin. L'inquiétude que ses critiques consciencieuses devaient causer aux intéressés fut cause sans doute du larcin qui lui fut fait de deux volumes de ce catalogue, annotés çà et là de sa main au crayon dans les marges. Il se plaignit en vain, recommença ses remarques, et consigna sa plainte sans désigner personne dans le rapport sévère mais tempéré qu'il donna bientôt pour s'acquitter de cette dernière tâche. D'Aretin eut la folie de lui intenter un procès en injures, exigeant de plus mille florins de caution, avec interdiction de partir, tandis que déjà sa famille était retournée à Gotha sous la conduite de sa femme qui était fort malade. On s'entendit même avec l'autorité municipale pour le faire surveiller dans sa maison par la police. Enfin le ministre recommanda la prompte expédition de cette affaire au tribunal, qui lui donna complétement gain de cause. Telles furent les seules tracasseries qui troublèrent sérieusement la longue vie de cet homme excellent, dont le langage à l'égard de ses contemporains, constamment digne et affectueux, ajoute un intérêt de plus à ses souvenirs. C'est comme une revue caractéristique des plus célèbres philologues de cette féconde époque, la plupart ses amis, soit comme ses devanciers, ses maîtres, ses rivaux ou ses disciples. Il lui restait à parcourir presque une seconde moitié de sa paisible carrière à Gotha, partagé entre ses fonctions à la bibliothèque et au cabinet des médailles, le soin de sa nombreuse famille, et ses publications soit philologiques, soit familières et pédagogiques. Dès l'année 1802 il avait composé pour un de ses enfants un petit livre intitulé *Alwin et Théodore*, qui parut très-supérieur à la plupart des contes moraux à l'usage de l'enfance et de la jeunesse, et qui eut plusieurs éditions. D'autres narrations du même genre, qu'il com-

posa plus tard, n'obtinrent pas moins de succès. Ensuite il consacra le même talent de narration et de persuasion édifiante à une série de romans moraux et autres compositions destinées aux jeunes personnes au-dessus de l'enfance. Il y faisait dominer un vif sentiment chrétien, avec l'intention marquée de faire apprécier cette source de vertus par ses lecteurs protestants même dans des personnages catholiques. La faveur prolongée qui s'attacha à ces divers ouvrages l'a justement placé au rang des bons écrivains de la langue allemande. Lors de la guerre d'indépendance en 1813 et 14, il prit part à l'enthousiasme général par plusieurs écrits chaleureux adressés à ses compatriotes et à la jeunesse. Quelques vacances passées dans les plus belles contrées de l'Allemagne, et une course en Italie, furent les principales récréations de ses travaux, heureux intervalles dont il se montrait naïvement charmé. La vieillesse n'affaiblit point ses facultés, malgré un commencement de surdité qui lui faisait préférer la retraite à la vie du monde. Ses titres honorifiques s'étaient successivement accumulés : il appartenait aux académies de Berlin, de Pétersbourg, de Gœttingue, à l'Institut de France comme correspondant de l'Académie des inscriptions, à la société de Copenhague, etc. Il avait en outre le titre de conseiller aulique et de directeur des collections du château de Friedenstein. Lorsqu'il mourut, en avril 1847, les hommages les plus sincères furent rendus de toutes parts à sa mémoire.—Il nous reste à signaler ses principales productions : 1° *Specimen emendationum in auctores veteres tum græcos, tum latinos : epistola critica...* adressé à Heyne, Gotha, 1786 ; 2° *Animadversiones in Euripidis tragœdias,* avec des corrections du texte de Stobée, *ibid.*, 1790 ; 3° *Exercitationes in scriptores veteres...* notamment Euripide, Callistrate, les Philostrate, Leipsick, 1796, 2 vol. ; 4° *Animadversiones in Æliani Hist. animalium, et Philostrati Vitam Apollonii,* Iéna, 1804 ; 5° (avec Hottinger), *Nouveau muséum attique,* en allemand, continuation d'un recueil donné antérieurement par Wieland, Zurich, 1805-11, 3 vol. ; 6° *Discours sur un avantage de la langue grecque dans l'emploi de ses dialectes,* Munich, 1808. Il faut au surplus observer à l'égard de ces opuscules détachés, ainsi que des articles du recueil précédent, qu'ils se trouvent réunis et corrigés par l'auteur dans la collection qu'il a donnée de ses œuvres diverses, ainsi intitulée 7° *Vermischte Schriften,* Leipsick, de 1822 à 44, en 8 volumes, où sont compris les Mémoires qu'il intitule *Personalien ;* 8° *Elementarbuch* pour l'étude de la langue grecque, ouvrage qui fut adopté dans toute l'Allemagne, suivi constamment sur un grand nombre d'éditions, et imité pour l'usage des écoles françaises. Ce sont des extraits choisis avec goût dans le texte des meilleurs auteurs philosophes, orateurs, historiens et poëtes, habilement gradués pour l'étude des cours successifs d'un collége, et accompagnés de notes où sont rappelées à chaque pas les observations des grammaires de Buttmann, de Matthiæ, de Thiersch sur les propriétés de la langue et du style ; 4 parties, de 1805 à 1819 pour les premières éditions. 9° *Theocriti Idyllia,* édition de Valckenaer, reproduite avec améliorations, 1789 ; *ibid.*, 1808 ; 10° *Bion et Moschus,* d'après le même, Gotha, 1795 ; 11° *Tzetzès, Antehomerica, Homerica, et Posthomerica,* d'après les manuscrits, avec commentaire, Leipsick, 1793 ; 12° *Anthologia græca, ex recensione Brunckii,* Leipsick, 1794-1814, en 13 volumes, dont les huit derniers contiennent le commentaire de Jacobs. C'est son principal monument philologique, auquel il faut joindre : 13° *Anthologia gr. ad fidem codicis olim Palatini, nunc Parisiensis, ex apographo Gothano...,* avec suppléments au texte et notes critiques, Leipsick, 1814-1817, 4 vol. ; 14° une traduction allemande très-estimée, accompagnée de remarques, des discours politiques (*Staatsreden*) de Démosthènes, Leipsick, 1805 ; 15° *Spicilegium obss. et emendd.* sur l'édition d'Athénée de Schweighæuser, Altenbourg, 1805, et *Additamenta...* sur le même auteur, Iéna, 1809 ; 16° *Lateinisches Lesebuch,* manuel publié avec Doering, à l'instar du manuel grec pour l'étude du latin, Iéna, 1809-15, plusieurs éditions, 4 vol., plus un petit traité y faisant suite sur la géographie et l'ethnographie des peuples anciens, 1818 ; 17° *Achilles Tatius,* le roman de Leucippe et de Clitophon, en grec, avec la traduction latine de Cruccius, Leipsick, 1821, texte fort amélioré ; 18° *Velleius Paterculus,* traduit en allemand, 1793 ; 19° *Æliani Historia animalium,* publication considérable, qui coûta à l'éditeur huit années de travail sur les manuscrits, après qu'il eut accepté à la mort de Schneider le soin de donner une édition critique préparée par ce savant et qu'il trouva trop insuffisante, Iéna, 1832 ; 20° *Tempe,* Leipsick, 1803, 2 vol. C'est la traduction en vers allemands d'un grand nombre de petits poëmes grecs, surtout d'épigrammes de l'Anthologie ; le succès de ce recueil fut médiocre. Il en fut de même du volume des œuvres diverses de l'auteur, où il le reproduisit avec beaucoup d'additions et de changements. Il regrette de n'avoir pas été assez remarqué par les critiques, et déclare avoir beaucoup soigné la diction et la versification. La prose élégante et naturelle devait lui réussir mieux que la poésie. Deux recueils contiennent la double série de ses nouvelles morales destinées à l'enfance, et de celles qui s'adressent plus spécialement aux jeunes femmes, savoir : 21° *Erzæhlungen,* 1824-37, 7 vol. ; 22° *die Schule der Frauen,* l'École des femmes, ou divers écrits pour l'instruction et l'éducation morale du sexe féminin, 1827-28, 7 vol. V—G—R.

JACOBSEN, JACOBS ou JACOPSEN (Michel), marin célèbre, naquit à Dunkerque vers le milieu du 16e siècle, d'une famille noble et ancienne, originaire de la Brille en Hollande, et dont une branche s'était établie dans la Flandre maritime

lors de la révolution des Pays-Bas. Il se signala héroïquement au service d'Espagne; en 1585, il fut élevé au grade de capitaine de vaisseau, et il en montait un en 1588 dans la fameuse armée navale de Philippe II, dite l'*invincible*. Ce fut à son courage et à son intelligence que l'Espagne dut la conservation des débris de cette flotte malheureuse. En 1595 il commanda une escadre espagnole, prit, brûla ou coula à fond tous les bâtiments hollandais employés à la pêche. Une continuité d'actions éclatantes lui procura successivement le grade d'amiral général et sa nomination à l'ordre de St-Jacques. En 1632, il amena d'Espagne à Dunkerque sa flotte avec quatre mille hommes de troupes, sans s'effrayer du nombre des vaisseaux anglais et hollandais qui défendaient l'entrée du port. Retournant ensuite avec cette même flotte en Espagne pour y chercher d'autres troupes, il battit dix vaisseaux turcs, et ramena tous les siens à Dunkerque. Telle fut sa dernière expédition; mais, dit Faulconier, historien de Dunkerque, « il ne jouit pas longtemps du bon-« heur de son voyage, et mourut quelques jours « après son arrivée, en 1633. Il y avait cinquante « ans qu'il servait le roi d'Espagne, et toujours « avec tant de valeur, de conduite et de fortune, « que les Hollandais le surnommèrent *le Renard* « *de la mer*. » Le roi catholique fit transporter son corps à Séville : il y fut enterré dans l'église où reposent les cendres de Christophe Colomb. Z.

JACOBSEN (Cornil-Guislain), arrière-petit-fils de Michel, naquit aux environs de Dunkerque, le 11 septembre 1709, et fit d'excellentes études à l'université de Louvain. Il était près d'entrer dans l'état ecclésiastique lorsque le baron de Reutlitsch, ami de sa famille, l'en détourna et lui procura un crédit considérable pour entrer dans la carrière du commerce. Il l'engagea à s'établir dans l'île de Noirmoutier, où Jacobsen se maria peu de temps après son arrivée. C'est lui qui, le premier dans cette île, en faisant des desséchements, força la mer à reculer sur elle-même. En 1755 il y renferma les lacs de mer de la Fosse, qu'il avait obtenus en concession, et sauva de la misère, dans cette année de disette, toute la population indigente, par des grains qu'il fit venir de l'étranger. Avant lui, le commerce de l'île de Noirmoutier se réduisait à quelques échanges avec le continent; c'est par l'activité seule de son génie que les bâtiments du Nord sont venus dans ses ports. Il fut le créateur et fondateur de l'île de la Crosnière, qu'il gagna sur la mer. Ce fut le 1er avril 1767 qu'il déroba cette île à l'Océan avec l'aide de onze cents hommes qu'il avait rassemblés de dix-sept paroisses du continent voisin. Il avait commencé cette grande et belle entreprise par une petite clôture où il fit construire en planches une immense *cambuse* qui porte encore son nom, pour y loger ses travailleurs. Avant de commencer ses vastes travaux, comme ses mœurs antiques rappelaient celles des patriarches, il fit mettre tous ses ouvriers à genoux et entonna lui-même le *Veni, Creator*, en leur disant : *Ici, mes enfants, sera bâtie une église*. En effet, cinq ans après, au mois de février 1772, il obtint l'érection d'une cure dans l'île de Pé, dite la Crosnière; mais l'église et le presbytère qu'il avait fait bâtir ont été détruits pendant la révolution. Il construisit sur cette île trente maisons. C'est une des belles conquêtes qui aient été faites sur la mer; car, indépendamment de l'accroissement d'un nouveau territoire à la France, ce desséchement a procuré une communication par terre à mer basse de Noirmoutier au continent. Personne n'avait encore osé y passer à cheval; c'est Jacobsen qui en fit l'essai le premier avec des guides; et sa fille, Élisabeth-Victoire, y passa en voiture. Il mourut en 1787, à Noirmoutier, où il était établi depuis cinquante ans, et où ses vertus le faisaient respecter comme un patriarche. D'après ses dernières volontés, son corps fut transporté dans le cimetière de l'île de la Crosnière. Il laissa cinq enfants, quatre filles et un garçon. Sa quatrième fille, Élisabeth-Victoire, dont on a déjà parlé, fut condamnée à mort et fusillée à Noirmoutier avec madame d'Elbée dans le temps de la terreur. Elle s'était mariée avec un secrétaire du roi, Mourain de l'Herbaudière, qui fut aussi condamné à mort par le tribunal révolutionnaire des Sables. Z.

JACOPI (Joseph), professeur de physiologie et d'anatomie comparée dans l'université de Pavie, en 1813, mort dans la même ville, était l'élève de prédilection du célèbre professeur Antoine Scarpa (*voy.* ce nom). Jacopi lui était adjoint pour l'école de chirurgie pratique, et paraissait devoir, à raison de ses connaissances et de ses talents, être l'émule et le continuateur de son maître. L'Italie le perdit en juin 1813, presque au moment où il publiait un ouvrage en deux volumes, très-remarquable par l'ordre et la clarté des théories chirurgicales qu'il y expose. On y retrouve la manière d'enseignement et d'exécution par laquelle Scarpa avait illustré, de nos jours, l'école de Pavie. Cet ouvrage est intitulé *Prospetto della scuola di cirurgia pratica della regia università di Pavia per l'anno scolastico* 1811 et 1812, Milan, 1813. G—n.

JACOPONE ou JACOPO da TODI, célèbre poëte ascétique italien, de l'illustre et noble famille des Benedetti, naquit à Todi, dans l'Ombrie, au 13e siècle, et c'est par omission qu'il a été placé parmi les écrivains du 14e dans l'*Histoire littéraire de l'Italie*, publiée par Ginguené en 1811. Les *Annales italiennes des franciscains*, dont l'auteur de cet article avait donné une notice insérée dans le *Journal des curés* en 1810, nous apprennent que Jacopo Benedetto fut, dès ses jeunes ans, destiné par sa famille à l'étude de la philosophie et de la jurisprudence; il y fit des progrès rapides, et bientôt reçu docteur en droit, il devint l'un des plus habiles avocats de Rome. S'étant occupé du soin d'accroître sa réputation ainsi que sa fortune,

il ne se refusait aucune des jouissances du luxe et de celles de la société, lorsqu'il unit son sort à celui d'une femme douée d'un mérite égal à son rang, et cachant sous les grâces les plus aimables la modestie la plus rare. Un jour que pour complaire à son mari elle assistait avec plusieurs dames à un bal des plus brillants, un accident funeste vint troubler tout à coup la joie du spectacle : une partie du plafond de la salle s'écroula et accabla sous ses ruines les spectatrices infortunées. Le mari apprend le danger : il vole au secours de son épouse, croit apercevoir des signes de vie, cherche à la soulager, la délace, mais en vain. Quelle fut sa surprise ! il aperçoit un cilice appliqué sur la peau de celle qu'il croyait livrée aux plaisirs du siècle. Il reste muet et absorbé dans ses réflexions sur la vertu rigide de l'épouse qui lui est ravie. Jacopo, revenu à lui, ne voit plus que le néant des vanités du monde : il veut le fuir avec la même ardeur qu'il avait mise à le rechercher. Il se dépouille, et, couvert des haillons de la misère, il consent à être méprisé des hommes; il erre de bourg en bourg, criant, gémissant, chantant des complaintes et contrefaisant l'insensé, au point que les enfants couraient après lui et l'appelaient par dérision *Jacopone*, nom qu'il conserva et qui lui est resté. Dans sa folie apparente, nouvel Ésope, il donnait quelquefois des leçons qui faisaient faire des réflexions sérieuses. Chargé par un riche débauché de porter chez lui plusieurs volailles destinées pour un banquet, Jacopone alla les mettre dans le sépulcre de la famille de cet homme du siècle; celui-ci ne les trouvant au logis et les lui ayant redemandées : « Je les « ai portées, dit-il, dans votre maison. » Las enfin de mener cette vie irrégulière et vagabonde, il entra de prédilection dans l'ordre des frères mineurs de St-François; mais ce fut après avoir fait preuve de sens par un opuscule de sa composition intitulé *De contemptu mundi*. D'après ses principes d'humilité, il ne prit point le sacerdoce et ne voulut jamais être que frère lai, en se soumettant à remplir les plus pénibles offices. Dans l'ardeur de son dévouement, il brûlait, disait-il, d'expier non-seulement ses fautes, mais celles des autres, à l'exemple de Jésus-Christ. Durant les intervalles de ses services, il composait des hymnes pleines de verve et de piété, d'imagination et de sentiment; mais le mépris de tout ce qui tient au goût lui faisait négliger les convenances. La chaleur de son zèle religieux le porta même à donner des avis au pape Célestin V et à reprendre la conduite de Boniface VIII. La vive apostrophe *O papa Bonifazio, quanto hai giocato al mondo*, etc., lui valut la prison de Palestrine, où il fut mis au pain et à l'eau. Jacopone ne fit pas comme le Dante, son contemporain, qui se vengea de l'exil par son *Enfer*. Notre poëte souffrit sans murmurer son incarcération, dont il plaisantait dans ses rimes comme d'un bénéfice qu'il avait gagné en cour de Rome. Cependant, on rapporte que le pape, visitant la prison de Palestrine, fit demander à son prisonnier quand il comptait en sortir : « Lorsque « vous y entrerez, » lui répondit Jacopone. En effet, peu de temps après, le pape fut fait prisonnier lui-même par les Français et les Colonne, et Jacopone fut délivré. Supérieur aux consolations et aux disgrâces, désormais tout à Dieu et à ses frères, il ne cessait, dans ses élans religieux, d'exprimer en traits de feu le sentiment dont il était pénétré, et ce fut en entonnant un chant d'amour qu'il expira le jour même de Noël, 25 décembre 1306. Les annales des franciscains témoignent que c'était moins la force du mal que l'ardeur de l'amour divin qui paraissait avoir épuisé son corps affaibli par la fatigue et les ans. Wading nous a transmis l'épitaphe gravée sur sa tombe : *Ossa beati Jacoponi de Benedictis Tudertini F. ord. min., qui stultus propter Christum nova mundum arte delusit et cœlum rapuit.* Jacopone a composé : 1° des poésies italiennes (*Cantici*), dont la première édition in-4° serait de Florence, 1480, d'après l'*Index* du Vatican, et la seconde seulement de 1490; elles ont été réimprimées plusieurs fois, entre autres à Rome en 1558, in-4°, avec des discours moraux et une *Vie* de Jacopone, par G.-B. Modio, qui revit ces poésies et les envoya à Ste-Catherine de Ricci. Mais l'édition la plus ample, augmentée du double et composée de plus de deux cents cantiques, avec des notes et des scolies de Fra Francesco Tresatti da Lugnano, a paru à Venise en 1617, in-4°, sous ce titre : *Le Poesie spirituale del B. Jacopone accresciute di molti altri suoi cantici, novamente ritrovati et distinti in* VII *libri*, etc. Cette édition est citée par la Crusca. L'éditeur, qui s'est fait beaucoup aider par J.-B. Guazzaroni da Todi, observe que les manuscrits les plus anciens dont il s'est servi, provenant de l'Académie de la Crusca et de St-Job de Venise, contiennent moins d'expressions grossières ou vicieuses que les autres manuscrits plus modernes, fourmillant de fautes d'orthographe qu'on ne doit pas mettre sur le compte du poëte. Au reste, Jacopone, avec plus d'originalité que de choix, fait dialoguer dans ses vers, *in ottava et quarta rima*, nombre de personnages abstraits et moraux, et il introduit comme le Dante, dont il semble le précurseur, des damnés et des morts qu'il ressuscite et fait parler d'une manière énergique; mais il ne tire pas du chaos la langue toscane, ainsi que ce génie créateur, bien qu'il étincelle de beautés fortes et naïves. Son style étrusque, plus animé que poli, est mêlé d'expressions populaires et de termes latins, romains et siciliens. L'éditeur n'a pas omis d'expliquer le sens de plusieurs locutions vieilles, insolites ou barbares; mais ses notes sont souvent noyées dans de longues scolies théologiques à la manière du temps. Parmi les plus remarquables des pièces de Jacopone, nous indiquerons seulement, à cause de leur singularité, les suivantes, d'après l'édition citée ci-après de 1514, où les titres sont presque tous en latin : Fol. 1, *Qualiter*

conversus est de seculo ad religionem ; fol. 58, *Quod omnes sancti faciunt balatam* (une danse) *in paradiso ;* fol. 66, *Proverbia moralia plena sententiis ;* fol. 78, *De prebenda quam ipse frater Jacobus acquisivit in curia romana* (la prébende dont il parle est sa prison de Palestrine), etc. 2° Jacoponea fait aussi des hymnes latines en prose mesurée ou rimée; elles se trouvent réunies aux poésies italiennes dans l'édition de Venise, 1514, in-8° (intitulée *Laude de lo contemplativo e estatico B.-F. Jacopone*). Quoique mêlées avec d'autres pièces, on y remarque surtout : 1. L'hymne *Cur mundus militat sub vana gloria*, que Tresatti a rapportée d'après Rader, et dont quelques endroits ont de l'analogie avec le chapitre 26 du livre de la *Parfaite imitation de Jésus-Christ*, dans le vieux français gothique de l'*Internelle consolation*; 2. l'hymne *Ave, rex angelorum*, dont plusieurs passages ont également des rapports avec le chapitre 21 du troisième livre de l'*Imitation* latine, qui est de même une hymne; 3. enfin le *Stabat mater dolorosa*, attribué à Innocent III, mais restitué par Wading à Jacopone; et, ce qui est bien moins connu, la parodie faite par Jacopone lui-même de ce chant de la *Passion*, sous le titre de *Stabat mater speciosa*, pour le chant de Noël : elle a été remise au jour par l'auteur de cet article en 1809, et réimprimée par Louis Verdure, avec des changements de sa façon, en 1810. G—CE.

JACOTIN (le colonel Pierre) naquit le 11 avril 1765 dans le village de Champigny près Langres, d'une famille de cultivateurs respectable, mais peu favorisée de la fortune. Il fut de bonne heure destiné par son oncle, l'un des directeurs du terrier de la Corse, à la profession de géomètre du cadastre, et son éducation fut dirigée vers ce but. Sa principale étude fut celle des mathématiques, pour lesquelles il montra dès sa plus tendre enfance une grande aptitude. Une profondeur de réflexion et une perspicacité remarquables, qui ne se démentirent jamais, lui firent faire des progrès rapides et triomphèrent de l'obscurité des démonstrations de son précepteur, maître d'école de village peu instruit et routinier. Il ne se livra que tard à l'étude de la langue latine, et quinze mois lui suffirent pour être en état de bien traduire les oraisons de Cicéron. Avec de pareilles dispositions, aidé par les circonstances, distingué de bonne heure par le général Bonaparte, qui ne cessa de lui donner des témoignages d'estime, même depuis son avénement à l'empire, il eût pu parcourir une plus brillante carrière si une modestie excessive ne l'eût retenu. Arrivé en Corse vers la fin de l'année 1781, il fut d'abord employé dans les bureaux du terrier, soit au dessin de la carte, soit à la tenue des écritures : envoyé ensuite en campagne en qualité d'élève et sous la direction d'un géomètre du cadastre, tout le travail qu'il fit devint utile au terrier, et peu de temps après on le chargea de lever une des parties les plus difficiles de l'île. Les difficultés du terrain, le climat, les maladies, d'injustes préventions qu'un dévouement sans bornes ne put vaincre entièrement, rien ne le rebuta. Le cadastre était à peine terminé, lorsque la capitulation de Bastia du 2 prairial an 2 (21 mai 1794) en livra les plans aux Anglais. Les conventions en réservaient une copie au gouvernement français. Jacotin fut chargé de la faire. Sa commission fut difficile ; il éprouva une vive opposition de la part de l'amiral anglais Hood, qui, malgré les termes formels de la capitulation, refusait opiniâtrément de laisser prendre aucune communication du terrier. La fermeté et la patience de Jacotin triomphèrent à la fin de ces obstacles : il quitta la Corse dans le mois de mars 1796, après quatorze ans d'un travail pénible, et revint en France rapportant une copie complète de tout le travail du cadastre. A peine avait-il revu sa patrie que, déjà apprécié, il fut désigné pour faire partie de la mémorable expédition d'Égypte, sous les ordres de M. Testevuide, son oncle, directeur des opérations topographiques. Débarqué à Alexandrie avec l'armée le 5 juillet 1798, il n'y avait que trois mois qu'il était en Égypte, lorsqu'il fut appelé à remplacer son oncle, qui avait péri assassiné dans la révolte du Caire. Bientôt l'expédition de Syrie se prépara : Jacotin, qui déjà avait été remarqué par Caffarelli et par le général en chef, fut désigné pour en faire partie. Il déploya un zèle infatigable pendant cette campagne, où l'on eut continuellement à lutter contre l'ennemi, la famine et la peste; il reconnut ou leva lui-même la presque-totalité de la partie de cette contrée parcourue par l'armée française. A son retour en Égypte, on organisa le corps des ingénieurs géographes; il en fut nommé directeur. Dans cette position il redoubla d'activité ; non content de diriger les ingénieurs qu'il avait sous ses ordres, de provoquer, de rassembler les matériaux qui lui étaient fournis par plus de cinquante officiers de toutes armes, il parcourait lui-même le pays au milieu de tous les dangers de la guerre et du climat. Dans une de ces pénibles excursions, comme il passait un pont sur le canal de Moès, son cheval effrayé se renversa dans le canal, l'entraîna dans sa chute et lui cassa la jambe en deux endroits. Cet accident le força de renoncer aux opérations de campagne pour se livrer entièrement au travail du cabinet. Le 23 janvier 1800, il avait été nommé membre de l'Institut formé au Caire : il quitta l'Égypte l'un des derniers, vers la fin du mois d'août 1801. De retour en France, promu au grade de colonel à l'époque de la formation des ingénieurs géographes en corps militaire, personne n'eût la pensée de lui disputer l'honneur qui lui était dû de diriger l'emploi des nombreux matériaux qu'il avait rapportés, et qui lui appartenaient en grande partie ; il fut chargé de la rédaction de la carte d'Égypte et nommé chef de la partie topographique du dépôt général de la guerre. Pendant les guerres nombreuses qui se succédèrent presque

sans interruption, les travaux dont il fut chargé se multiplièrent à l'infini ; chaque campagne nécessitait une carte et des plans nouveaux : l'impatience du chef du gouvernement ne permettait pas de retard. Jacotin fit face à tout, et cependant il ne négligea pas les travaux de l'atlas de l'Égypte et de la Syrie ; le travail était achevé, les cuivres étaient gravés, mais Bonaparte, qui sans doute par des raisons politiques ne voulait pas que cette carte fût publiée, les fit mettre sous les scellés, défendit qu'on en tirât aucun exemplaire, et en rendit le directeur du dépôt général de la guerre responsable. Ce retard qui ajournait la gloire de Jacotin lui donna l'occasion d'enrichir l'atlas de tous les renseignements qu'il obtint des voyageurs qui avaient parcouru cette antique contrée depuis le retour de l'expédition. Ce bel ouvrage aurait suffi pour lui assurer une réputation durable ; Jacotin ne s'en tint pas là : on avait rassemblé les matériaux du cadastre de la Corse, auquel il avait puissamment coopéré dans sa jeunesse et qu'il avait sauvé des mains des Anglais : il en rédigea la carte, travail d'autant plus important qu'il contient les détails d'un pays jusqu'ici peu connu et appelé à grandir en industrie et en civilisation. Dans le cours de ses nombreuses occupations, il encouragea les artistes employés sous ses ordres, et forma au dépôt général de la guerre une école de gravure et de dessin. Étranger à l'intrigue, il ne protégea que le mérite, et c'est à ses soins et à son amour pour la justice que l'on doit une pépinière d'artistes qui assurent à la France la supériorité dans la gravure topographique. Depuis le rétablissement de la paix, il s'occupait avec ardeur de la rédaction des travaux topographiques de la nouvelle carte de France, ouvrage immense et vraiment national, qui coûtera encore de nombreuses années de travail au corps d'état-major, auquel l'exécution en est confiée depuis la fusion, opérée dans son sein, du savant et regrettable corps des ingénieurs géographes. Il dressa pour la campagne de 1825, et par les ordres du duc d'Angoulême, une carte d'Espagne en onze feuilles, qui fut achevée avec une rapidité prodigieuse. Commandée depuis que la guerre avait été décidée, elle fut construite, dessinée et gravée en moins d'un an et remise à l'état-major de l'armée avant d'entrer en campagne. Cette première carte présentait des imperfections qu'on ne pouvait attribuer qu'au défaut de matériaux ; Jacotin depuis la fin de la campagne s'occupait d'en rédiger une nouvelle sur une échelle plus étendue. Il avait recueilli à cet effet les matériaux rapportés par les officiers de l'armée ; il interrogeait les voyageurs, il consultait les auteurs et par la persévérance de son travail il serait parvenu à donner à cette carte le cachet de perfection que portent tous ses ouvrages ; elle était conçue dans la profondeur de sa pensée, mais l'exécution en était à peine commencée lorsque la mort le frappa, le 4 avril 1827, après trois mois de souffrances aiguës causées par une gangrène sénile, résultat d'une vie excessivement laborieuse. Nul homme, peut-être, n'a porté à un plus haut point le zèle pour l'accomplissement de ses devoirs, l'abnégation de ses intérêts et le dévouement pour ses amis. Son caractère et ses travaux ont été peints, avec autant de sentiment que de talent, dans deux discours prononcés, le premier sur sa tombe par M. Jomard, l'un de ses compagnons d'Égypte, et le second par M. de Larenaudière dans une séance solennelle de la société de géographie, dont il avait été en 1821 un des membres fondateurs. Ses principaux ouvrages sont : la *carte de Corse* en huit feuilles, publiée par le dépôt de la guerre en 1824 ; le grand *Atlas de l'Égypte et de la Syrie* en cinquante-trois feuilles, publié avec la *Description de l'Égypte* par ordre du gouvernement ; un *Mémoire* sur la construction de cet atlas, un autre sur la superficie de l'Égypte ; enfin la *carte d'Espagne* en onze feuilles, qu'il devait remplacer par une plus parfaite en vingt feuilles. J—N.

JACOTOT (Pierre), né à Dijon en 1755, étudia d'abord la théologie ; mais, ne se sentant pas de vocation pour l'état ecclésiastique, il dirigea ses vues vers la carrière de l'enseignement. A l'époque de la création de l'école centrale des travaux publics (26 novembre 1794), qui reçut le 1er septembre de l'année suivante le nom d'école polytechnique, il en fut nommé bibliothécaire. Il était en même temps secrétaire du conseil d'administration et examinateur pour l'admission des élèves. Le 20 avril 1795, désirant retourner dans sa ville natale, il donna sa démission. Successivement professeur de physique, de chimie, de mathématiques et d'astronomie à l'école centrale, puis au lycée de Dijon, où il faisait des cours publics auxquels les dames se pressaient pour l'entendre, il devint plus tard proviseur de ce lycée, et fut enfin nommé recteur de l'académie en 1809 ; mais les événements politiques de 1815 lui firent perdre sa place (1). Cette mesure fut vivement critiquée dans le temps, car P. Jacotot, aussi remarquable par son immense savoir que par sa douceur et son urbanité, avait rendu de grands services à Dijon, en y fondant un cabinet de physique et de chimie, ainsi qu'un observatoire d'astronomie. Il mourut dans cette ville le 14 juillet 1821, généralement regretté ; les étudiants de l'Académie assistèrent à ses funérailles. On a de lui un *Cours de physique expérimentale et de chimie à l'usage des écoles centrales, et spécialement de l'école centrale de la Côte-d'Or*, Paris, 1801, 2 vol. in-8° et atlas in-4° de 61 pl. Il en donna une seconde édition, *totalement refondue et augmentée de plus d'un tiers*, sous ce titre : *Éléments de physique expérimentale, de chimie et de minéralogie, suivis d'un abrégé d'astronomie, à l'usage des lycées et autres établissements d'instruction publique*, Paris, 1805, 2 vol. in-8° et atlas in-4° de 75 planches.

(1) Un riche particulier de Dijon l'en dédommagea en l'instituant héritier de tous ses biens, produisant vingt-cinq à trente mille francs de revenu.

L'*Abeille*, t. 4, p. 71, contient une *notice* sur P. Jacotot. D—z—s.

JACOTOT (Joseph), cousin du précédent, s'est rendu célèbre par une méthode qui a reçu de lui le nom d'*enseignement universel* et d'*émancipation intellectuelle*, méthode qui a excité de vives controverses et que ses admirateurs avaient crue destinée à amener une révolution dans l'enseignement. Né à Dijon le 4 mars 1770, de Henri Jacotot, d'abord boucher et ensuite teneur de livres de son beau-père Joseph Tardy, maître charpentier, le jeune Jacotot fut placé à l'âge de neuf ans au collége de sa ville natale par son grand-père maternel, qui se chargea de tous les frais de son éducation. Dès sa plus tendre enfance, il se fit distinguer par un désir insatiable de savoir et surtout par une volonté forte à laquelle il dut la supériorité qu'il ne tarda pas à obtenir sur la plupart de ses condisciples. Ce fut sous l'abbé Bertrand, connu par ses travaux sur les aérostats (*voy.* Bertrand), qu'il étudia les mathématiques. Sorti du collége troisième insigne en rhétorique, à l'âge de quatorze ans, Jacotot continua ses études, aidé des conseils de son cousin (*voy.* l'article précédent), qui lui servit toujours de père. Il obtint à dix-neuf ans la chaire d'humanités au collége de Dijon, suivit simultanément des cours de droit et se fit recevoir avocat. Il embrassa avec ardeur les principes de la révolution et figura dans la société populaire de Dijon. Il exerçait encore les fonctions de professeur d'humanités, lorsque, en 1791, il abandonna ses paisibles occupations et s'enrôla dans un bataillon de la Côte-d'Or, où ses talents le firent nommer par ses camarades capitaine de l'artillerie. Ce fut en cette qualité, qu'il servit à l'armée commandée par Dumouriez; qu'il se trouva aux siéges de Valenciennes et de Lyon; et qu'il prit une part active à diverses affaires, entre autres à celles de la Montagne-de-Fer, près Louvain, et de Pellemberg. Au mois de novembre 1793, les ministres des contributions et de la guerre lui donnèrent l'ordre de se rendre à Paris, où il fut placé dans le bureau central de la régie des poudres et salpêtres. L'année suivante (août 1794), il était secrétaire de Pille, commissaire de l'organisation et des mouvements des armées de terre; et il n'avait pas encore atteint vingt-cinq ans, lorsqu'il fut nommé substitut du directeur des études de l'école centrale des travaux publics, appelée depuis école polytechnique. Entré dans cet établissement le 1er décembre 1794, Jacotot remplissait depuis six mois les fonctions de substitut lorsqu'il crut devoir donner sa démission le 29 mai 1795. Le conseil d'instruction de l'école, où l'on voyait figurer les hommes les plus illustres dans les sciences, tels que Monge, Vauquelin, Prony, etc., n'ayant pu faire changer sa détermination, exprima par un vote spécial les regrets qu'il éprouvait de le voir s'éloigner. Jacotot ne s'était décidé à quitter l'école polytechnique qu'après avoir appris que le jury d'instruction publique venait de le nommer professeur de logique et d'analyse des sensations et des idées à la première école centrale de Dijon. En 1796, il occupait dans la même école la chaire des langues anciennes. Familiarisé avec presque tous les genres de connaissances, Jacotot était propre à tout enseigner; dès lors, on l'appelait partout où il fallait organiser une chaire nouvelle ou donner à d'anciennes études une direction meilleure. Ce fut ainsi qu'en l'an 12 (1803) il passa de la chaire des langues anciennes à celle de mathématiques transcendantes du lycée de Dijon; qu'en 1806 on le nomma professeur suppléant à l'école de droit, et en 1809 professeur de mathématiques pures à la faculté des sciences. La même année, il obtint le grade de docteur ès sciences; il était déjà docteur ès lettres et docteur en droit. Lorsque les Autrichiens occupèrent Dijon en 1814, Jacotot, naturellement frondeur et caustique, dont les idées libérales étaient connues et qui passait pour exercer beaucoup d'influence sur la population, fut enlevé par eux pour servir d'otage. Rendu peu après à la liberté, il revint à Dijon, où, pendant les cent jours de 1815, ses compatriotes l'élurent député à la chambre des représentants. Il réussit à faire échouer ses amis au collége d'arrondissement; mais ils coururent le faire nommer au collége de département, où il ne pouvait entrer. Élu ainsi malgré lui, à une grande majorité, Jacotot considéra cette persévérance de volonté comme un ordre auquel il devait obéir; il accepta en disant aux électeurs : « Je n'approuve pas votre « choix; mais, puisque vous l'avez voulu si obstiné- « ment, je le veux aussi et ne puis maintenant que « vous féliciter de l'énergie et de l'inflexibilité de « votre vouloir. Puissent être ainsi voulues toutes les « représentations nationales! » Jacotot prit une part active aux débats de la chambre des représentants. Il fit adopter, le 20 juin, la nomination d'une commission pour coordonner les constitutions françaises dans un seul et même cadre. Chargé, avec quelques autres, de rédiger une adresse au peuple français, il déclara, le 29 du même mois, au grand étonnement de ses collègues, qu'il n'avait eu aucune connaissance du projet que Manuel présentait au nom de la commission dont il était rapporteur. « Je me serais « tu, ajouta Jacotot, si ce projet n'eût été vive- « ment attaqué. » Deux jours après, ce fut lui qui représenta la commission, et sa rédaction fut adoptée à l'unanimité. Comme dans toutes les circonstances il s'était prononcé avec beaucoup de violence contre les Bourbons, il crut devoir quitter la France avec sa famille lors de la dissolution de cette assemblée; et se retira volontairement à Bruxelles. Il y vécut dans l'intimité de plusieurs conventionnels, et chercha dans le produit de quelques leçons le moyen d'économiser les faibles ressources qui formaient toute sa fortune. Les premières ne lui furent payées qu'à raison d'un demi-franc; mais on lui proposa, en 1818, la chaire de

littérature française à l'université de Louvain. Elle avait été offerte d'abord à l'académicien Arnault, qui la refusa en désignant Jacotot comme valant *beaucoup mieux que lui.* Dès lors, celui-ci se dévoua tout entier à ses élèves, avec un zèle et un désintéressement au-dessus de tout éloge. On accourait en foule à ses leçons, qu'il savait rendre aussi instructives que piquantes, et auxquelles il admettait indistinctement tout le monde sans exiger la moindre rétribution. Mais il ne savait pas le hollandais, et les trois quarts de son auditoire ne comprenaient pas le français; en réfléchissant aux moyens de vaincre cette difficulté, le hasard offrit à ses yeux une traduction hollandaise du *Télémaque* de Fénélon. Il mit ce livre entre les mains de ses élèves, en leur faisant dire, par un de leurs camarades qui lui servait d'interprète, d'apprendre par cœur le français de ce livre et de s'aider pour le comprendre de la traduction hollandaise en regard. Il les invita ensuite à répéter sans cesse ce qu'ils auraient appris pour ne pas l'oublier, à lire le reste pour le raconter, en ayant soin de le rapporter au petit nombre de pages qu'ils savaient imperturbablement; puis il les engagea à écrire ce qu'ils pensaient de tout cela. Quelle ne fut pas sa surprise, raconte-t-il lui-même, quand il vit que, sans qu'il leur eût rien expliqué, les élèves mettaient l'orthographe et suivaient les règles de la grammaire à mesure que le livre leur devenait familier par la répétition, et enfin qu'en très-peu de temps ces étrangers écrivaient *purement* le français! Jacotot en conclut que les maîtres explicateurs ne sont pas indispensables; et quand il eut appliqué la même méthode à l'écriture, au dessin, à la peinture, aux mathématiques, à l'hébreu, à l'arabe, etc., et que ses expériences eurent réussi, il conclut de plus qu'on peut tout enseigner aux autres, même ce qu'on ne connaît pas soi-même. La méthode fut trouvée, et Jacotot lui donna, le 15 octobre 1818, le nom d'*enseignement universel. Apprendre, répéter et comparer à une seule et même chose*, sont les trois principes qui lui servent de fondement. *Apprenez un livre et rapportez-y tous les autres*, c'est là toute ma méthode, dit Jacotot. Les heureuses applications qu'il en fit à Louvain, où plusieurs institutions de garçons et de filles avaient été établies d'après son mode d'enseignement, attirèrent l'attention du roi des Pays-Bas. D'après ses ordres, l'administrateur de l'instruction publique invita, le 6 juillet 1826, un savant hollandais, M. Kinker, professeur à Liége, à examiner la méthode de l'*enseignement universel* dans les écoles établies à Louvain sous la direction particulière de Jacotot, pour être en état de présenter au département de l'intérieur un rapport détaillé et motivé sur la *nouveauté*, la *nature* et la *tendance* de cette méthode. Il fut également prescrit à M. Kinker de spécifier ce qu'il pourrait y avoir de bon ou de défectueux dans le nouvel enseignement, et d'indiquer les branches d'instruction auxquelles on pourrait le mieux l'appliquer. M. Kinker, après avoir examiné la nouvelle méthode *avec l'attention la plus scrupuleuse*, ce sont les termes dont il se sert, dans les écoles mêmes dirigées d'après l'*enseignement universel*, déclara, dans son mémoire du 26 septembre 1826, qu'elle était, *sous tous les rapports*, digne des recherches ultérieures des savants, auxquels leur impartialité et leurs vues élevées donnent le droit de juger une expérience nouvelle faite sur l'esprit humain; elle lui parut plus propre que toute autre à faire faire aux élèves, *en un espace de temps bien plus court que celui que l'on emploie ordinairement dans la plupart des objets des connaissances humaines, des progrès frappants et qui paraîtraient tenir du prodige*, si la nature même de cet enseignement n'expliquait cette marche rapide. M. Kinker reconnut que la dénomination d'*enseignement universel* lui appartenait incontestablement, *puisqu'elle pouvait s'appliquer à toutes les branches des connaissances humaines*, en émettant l'opinion qu'une dénomination qui exprimerait ce que les Grecs nommaient *autodidaxis* (enseignement qu'on se donne à soi-même) en ferait mieux connaître le caractère distinctif. Le maître de l'enseignement universel n'est en effet qu'un guide qui montre à l'élève le chemin qu'il doit suivre; c'est à celui-ci *à marcher seul et à se rendre lui-même habile* dans la branche qu'il cultive, en *regardant*, en *réfléchissant* et surtout en *répétant sans cesse* ce qu'il a découvert et trouvé *par ses propres efforts* dans la science à laquelle il s'est voué, et en *comparant* ce qu'il veut apprendre à ce qu'il sait déjà. La méthode de l'*enseignement universel*, et Jacotot n'en a jamais disconvenu, n'est pas entièrement *neuve* (1); mais ce qui doit la faire préférer aux autres, disent ses partisans, c'est que, dans ces dernières, l'*instruction de soi-même* n'est qu'accessoire et souvent purement accidentelle, tandis qu'elle constitue, au contraire, le caractère principal de l'enseignement universel. Quant à la *tendance* de cette méthode, elle consiste surtout en ce que les élèves se forment une idée claire de l'analogie, plus facile à sentir qu'à expliquer, qu'il y a entre les différentes branches des connaissances humaines, de même qu'entre les différentes modifications que subit l'enseignement dans ces diverses branches. Comme il est important, dans son appréciation, de faire attention à la manière d'en introduire l'usage, il est à craindre, dit encore le rapporteur, qu'on ne trouve pas beaucoup d'instituteurs qui sachent l'appliquer aussi bien que M. Jacotot; qui joignent comme lui à des connaissances profondes et variées, et au talent de s'emparer de la confiance des élèves en leur inspirant de la confiance en eux-mêmes, celui de leur adresser les questions exploratrices convenables, de ne jamais devancer leur jugement, et de s'occuper enfin plutôt à

(1) « L'enseignement universel n'est pas une nouveauté, » dit Jacotot (*Langue maternelle*, Louvain, 3e édit., p. 79.)

écarter les obstacles et à faire éviter les écueils qu'à montrer la route. Toutes les méthodes anciennes diffèrent essentiellement de l'*enseignement universel :* car, dans ces méthodes, le maître explique et interprète les principes et les règles de l'art ou de la science qu'il enseigne, tandis que dans l'enseignement universel, au contraire, le maître, pénétré de la méthode d'apprendre par soi-même, ne doit être considéré que comme un compagnon de voyage qui fait le chemin avec l'élève, attire son attention sur chaque mot, sur chaque syllabe, sur chaque lettre dont une phrase est composée; lui fait trouver des rapprochements, le force de répéter sans cesse et de se défier de sa mémoire. On pourrait *peut-être* reprocher à la méthode, ajoute M. Kinker, de trop exiger de l'attention et de la mémoire, et critiquer les efforts qu'on fait pour obtenir des résultats rapides qui ne seraient pas toujours durables, *quoiqu'on puisse plutôt appliquer cette critique à l'abus et à l'exagération de la méthode qu'à la méthode elle-même.* Il conclut enfin de ces réflexions que l'*enseignement universel* s'alliera difficilement avec les autres méthodes, qui procèdent en sens inverse. Pour le faire prospérer, pour en connaître mieux la *nature*, la *tendance*, l'*avantage durable* et la *juste valeur*, il conviendra de l'isoler des institutions d'instruction inférieure et moyenne déjà existantes; et de l'introduire séparément, en érigeant, par exemple, un institut qui serait en même temps une *école normale* pour de jeunes maîtres, et une école pour des élèves ordinaires, où l'on s'appliquerait à maintenir l'enseignement universel non mélangé, pur et sans communication avec les autres modes. A peine le rapport de M. Kinker eut-il été mis sous les yeux du roi, que ce souverain, qui avait déjà décoré Jacotot de l'ordre du Lion des Pays-Bas, lui fit écrire par l'administrateur de l'instruction publique (11 novembre), pour savoir quelle serait la voie la plus facile et la moins dispendieuse d'appliquer sa méthode d'enseignement à une étude plus générale de la langue hollandaise dans les provinces wallonnes, et de quelle manière il pourrait coopérer à établir cet enseignement et en diriger la marche. Quelques lettres avaient déjà été échangées entre cet administrateur et Jacotot; et celui-ci avait fait connaître qu'il devrait être spécialement chargé d'organiser l'enseignement d'après sa méthode, sans aucune espèce d'intervention étrangère, qu'il était au surplus aux ordres du roi, lorsque, le 1er mars 1827, le prince Frédéric, commissaire général de la guerre, lui écrivit au sujet d'une école normale d'instructeurs à établir à Louvain d'après sa méthode, et dont il le priait de surveiller les opérations. Ayant accepté cette tâche, Jacotot se mit à l'œuvre; et bientôt, malgré toutes les entraves que les nombreux et puissants partisans des anciennes méthodes lui suscitaient, il réussit si complétement qu'*après deux mois environ d'enseignement*, il put mander au roi, le 22 mai, *que les officiers des divers corps de l'armée réunis en école normale à Louvain étaient suffisamment instruits.* Il fit, le 14 juin suivant, la même communication au prince Frédéric, qui s'était déclaré le protecteur de l'*enseignement universel* et de son fondateur, en lui mandant que désormais toute prolongation serait inutilement dispendieuse. Cependant, comme ces officiers exprimèrent le plus vif désir de continuer leurs études d'après la méthode appliquée *à la fortification passagère et permanente, à l'histoire, à la géographie, aux sciences physiques, aux langues et aux mathématiques*, Jacotot, sur la demande du prince Frédéric (26 juin 1827), approuvée par le roi, consentit à donner encore ses soins à l'école normale, en déclinant toute espèce de responsabilité si l'on introduisait en quoi que ce fût l'ancienne méthode. Dès le 8 du même mois, il avait annoncé au prince que les soldats wallons dont le gouvernement lui avait confié l'instruction savaient lire, écrire et compter, et commençaient à apprendre le hollandais. Le 12 juillet, il adressa au roi des Pays-Bas, *d'après le conseil du prince Frédéric*, un mémoire communiqué préalablement à ce prince, qui y retrouvait *toute la doctrine du savant dijonnais à l'égard de la méthode de l'enseignement universel, exposée sans feinte ni réticence aucune, avec franchise et abandon.* Jacotot y proposait d'établir l'*enseignement universel* dans le royaume; mais il ne voulait se charger de la direction ou plutôt de l'inspection que sous la condition *qu'il n'aurait d'autres intermédiaires entre la puissance et lui que ceux qu'il indiquerait, qu'on ferait tout ce qu'il dirait et rien que ce qu'il dirait.* Du reste, il ne réclamait pour lui personnellement *ni titre ni argent*, et désirait être considéré, non comme un fonctionnaire qu'on emploie, mais comme un *philosophe* qu'on croit avoir besoin de consulter. Enfin, il demandait *confiance entière avec responsabilité;* ou, si l'on ne voulait que l'essayer, il promettait *obéissance passive, mais sans être responsable.* Malgré toute la protection de la famille royale, on ne cessait de lui susciter des entraves. Alors, ne doutant point que l'on pût dire que l'essai tenté par le roi des Pays-Bas n'avait pas réussi, il crut devoir faire ce qu'il appela un *coup d'État* dans son petit empire, à l'occasion de l'installation de l'école normale de Louvain, qui eut lieu le 17 octobre 1827. Il y prononça un discours véhément, dans lequel il attaquait sans aucune espèce de ménagement ses adversaires, en rappelant avec amertume les obstacles nombreux qu'il rencontrait. Le 14 février de l'année suivante (1828), il exposa au prince les tracasseries qu'on faisait subir à l'école des cadets, auxquels on refusait les instruments qui leur étaient nécessaires ou qui n'en recevaient que d'incomplets; et le 29 du même mois, il écrivit au roi lui-même qu'il avait souvent dit à Sa Majesté *qu'il était impossible d'établir l'enseignement universel dans l'ordre social, à cause des préjugés et des intérêts opposés.* Il déclara en même temps qu'il

devait se retirer et qu'il se retirait avec respect, bien qu'il restât toujours aux ordres du souverain si jamais Sa Majesté croyait que le moment fût venu d'écarter *avant tout* les conseillers de la vieille méthode pour faire jouir ses peuples de l'*enseignement universel*. On ne voit pas que depuis cette époque Jacotot ait entretenu de correspondance, soit avec le prince royal, soit avec le roi des Pays-Bas, ni qu'il ait été chargé de la surveillance d'aucun établissement d'instruction publique. Pendant les deux années qu'il resta encore à Louvain, il continua de donner des conseils aux élèves des institutions qui avaient adopté sa méthode, et, malgré la défaveur attachée à ce titre auprès des examinateurs officiels, un grand nombre obtinrent de brillants succès dans les examens publics qu'ils eurent à soutenir. Il ne se passait pas de jour que Jacotot ne reçût la visite des hommes les plus distingués, non-seulement du royaume des Pays-Bas et de France, mais encore d'Allemagne, d'Angleterre, et même de Russie et des États-Unis d'Amérique. Presque tous rentraient dans leur patrie enthousiasmés de la méthode et de son fondateur (1). Vivement attaqué, tourné en ridicule dans quelques journaux et dans des écrits publiés par des personnes envers lesquelles il s'était montré très-communicatif, Jacotot n'a jamais voulu répondre aux critiques, mais il était devenu extrêmement susceptible. Cette susceptibilité disparaissait néanmoins quand il s'apercevait qu'on désirait véritablement connaître sa méthode et les meilleurs moyens de l'appliquer à l'enseignement. Il montrait alors une extrême bonhomie, souffrait sans impatience les contradictions et s'empressait de résoudre les difficultés qu'on lui soumettait. Le 9 août 1830, il quitta pour toujours la Belgique et se rendit à Paris. C'est là que nous avons eu l'avantage de le voir et de nous entretenir avec lui sur la méthode de l'*enseignement universel*, dont nous avions déjà pris une idée dans les ouvrages du fondateur, dans ceux de ses partisans et de ses adversaires, et en visitant les institutions où cette méthode était suivie. Nous bornant en général au rôle de rapporteur dans l'aperçu que nous en avons donné il y a vingt-huit ans (1), nous reconnaissions cependant avec M. Duriveau, l'un des adversaires les plus prononcés et les plus habiles de l'*enseignement universel*, « qu'en « adoptant pour l'instruction de la jeunesse des « méthodes *radicalement nouvelles*, on a toujours « contre soi une masse énorme de probabilités (2). » Mais nous ajoutions, et sur ce point nous étions d'accord avec M. Kinker, « que, sans détruire de « fond en comble l'ancien mode d'enseignement, « qui a pour lui l'expérience et la sanction des « âges, et sans faire table rase pour construire à la « place un édifice tout nouveau, un gouvernement « sage et éclairé ne doit pas rester toujours sta- « tionnaire. » Nous disions qu'il doit et peut même, non-seulement profiter des améliorations dont l'utilité est démontrée, mais encourager les essais que désirent tenter des hommes offrant toutes les garanties nécessaires par leurs talents, leur caractère et leur moralité, surtout lorsque des essais semblables ont déjà produit d'heureux résultats. Après un court séjour à Paris, Jacotot se retira à Valenciennes; et, pendant les sept années qu'il resta dans cette ville, il répandit sa méthode dans beaucoup de familles. De retour dans la capitale de la France au mois de mars 1838, il continua de l'habiter et de consacrer tous ses instants jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juillet 1840 (3), *à mettre les pères de famille pauvres et ignorants, c'est-à-dire ne sachant ni lire ni écrire, en état d'enseigner à leurs enfants la lecture, l'écriture, les sciences*, etc., *en un mot ce qu'ils ignoraient*. Ses obsèques furent célébrées sans ostentation; mais quatre à cinq cents personnes accompagnèrent sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière du Père-Lachaise; plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe par des professeurs, des élèves et même des femmes. M. Gannal a embaumé son corps, d'après la demande de ses disciples, sans vouloir accepter de rétribution, s'estimant heureux, leur a-t-il écrit, d'avoir été choisi. Un monument doit être élevé à sa mémoire; et M. de Cubières, ministre de la guerre, son ami et son disciple, a souscrit des premiers et accepté la présidence de la commission de ce monument (4). J. Jacotot avait épousé,

(1) Casimir Périer, alors député de l'Aube, qui avait envoyé ses deux fils, avec M. Froussard, leur professeur, pour visiter Jacotot, lui écrivait le 22 février 1829 : « La simplicité des « moyens est le comble de l'art dans les choses matérielles; vous « avez, monsieur, résolu le problème pour les choses intellec- « tuelles en réduisant à son expression la plus simple, et consé- « quemment la plus rationnelle, le moyen d'instruire et de s'in- « struire, devenu dès lors le plus rapide et le plus fécond en « résultats. La découverte que la société vous doit promet les « plus avantageux résultats et honorera à jamais votre nom. » M. Froussard fait un éloge semblable de cette méthode, qu'il avait étudiée pendant son séjour à Louvain, dans son *Rapport à la Société des méthodes de Paris*, où il cite une multitude de faits à l'appui de l'opinion qu'il émet en faveur de Jacotot et de son mode d'enseignement. M. Baudouin, avocat à la cour de Paris, a passé un mois à Louvain, d'après le désir que lui avait exprimé M. de Vatimesnil, alors ministre de l'instruction publique de France. Il a publié à son retour un long rapport sur la méthode de l'*enseignement universel*, qu'il trouve admirable par sa simplicité, qui n'abrége pas seulement le temps de l'instruction, mais fournit au pauvre le moyen d'*instruire lui-même son fils*, etc. MM. de Lasteyrie, Clément Désormes, Boutmy, etc., s'accordent dans leur opinion en faveur du mode d'enseignement de Jacotot.

(1) Bulletin des sciences géograph., économie publique, etc., 1830, in-8°.

(2) En partageant l'opinion de M. Duriveau sur les inconvénients présumables des *méthodes d'instruction radicalement nouvelles*, nous avions tort de supposer qu'on pût classer dans ce nombre celle de Jacotot; car, outre que ce dernier déclare lui-même que les principes qui servent de base à l'*enseignement universel* ne sont pas nouveaux, on sait qu'ils ont été proclamés avant lui par des hommes supérieurs. Ce qui constitue le mérite de Jacotot, c'est l'application et la généralisation de ces principes; c'est d'avoir indiqué *un objet d'étude pour terme de comparaison, et de faire rapporter tous les autres objets à celui qu'on a étudié*; ce qui nous paraît *radicalement nouveau*, c'est d'avoir publié qu'*on peut enseigner ce qu'on ignore*, quoique la nouveauté et surtout la justesse de cette idée soient très-fort contestées.

(3) On a publié en 1828 une lithographie représentant Jacotot la tête penchée sur son épaule, par suite de l'infirmité appelée *torticolis*, dont il fut affecté pendant les vingt dernières années de sa vie.

(4) Nous ignorons s'il a été exécuté.

au mois de juin 1794, une fille de M. Defacqz, receveur principal des douanes à Tournay, dont il a eu plusieurs enfants. L'extrait développé du rapport de M. Kinker et les citations qui précèdent ont fait suffisamment connaître la méthode de Jacotot. Nous allons examiner rapidement quelques-unes des principales objections qu'on a faites contre elle. On a d'abord critiqué les dénominations d'*enseignement universel* et d'*émancipation intellectuelle* données à la méthode. Nous avons vu comment M. Kinker justifie cette première qualification; quant à la seconde, on ne saurait disconvenir que c'est émanciper véritablement l'intelligence, si les promesses de Jacotot sont réalisées, que de *vulgariser* pour ainsi dire la science, et de mettre tout individu en état de s'instruire sans recourir à une intelligence étrangère. La proposition que *toutes les intelligences sont égales*, et l'adage que *tout est dans tout* et que *rien n'est dans rien*, ramenés par Jacotot à chaque page de ses ouvrages, ont été vivement critiqués par MM. Duriveau, le duc de Lévis, Lorain, etc. Selon Jacotot, la proposition relative à l'égalité des intelligences chez tous les hommes bien conformés, c'est-à-dire le fait qu'ils naissent tous avec la faculté de comprendre, de voir, de saisir des rapports, n'est pas nouvelle, puisqu'elle aurait été émise par Descartes, Newton, Cousin, etc. Au surplus, il ne la représente que comme une opinion qu'il énonce, comme une hypothèse qu'il cherche à vérifier, et à laquelle il rattache cependant tous les actes intellectuels. Il ne prétend point que tous les hommes manifestent la même intelligence dans tous leurs actes, dont plusieurs sont irréfléchis et sans but; mais il attaque la distraction comme un vice et non comme une incapacité. Armé de ce principe essentiellement moral et encourageant, il juge les individus, non d'après la somme des manifestations acquises, mais d'après l'essence même de toute manifestation intellectuelle. Il ne conteste ni la supériorité de la science, ni la supériorité du talent, bien qu'il attaque l'opinion de l'inégalité intellectuelle comme fausse et immorale. Suivant lui, apprendre c'est comprendre, comprendre c'est rapporter, lier, embrasser; ici l'analyse et la synthèse se touchent; l'esprit, toujours prêt à succomber, a besoin d'un levier, d'un appui, d'un principe vivant, intense, profond; ce principe, c'est l'égalité des intelligences. Toute l'habileté de Jacotot comme professeur, comme instigateur, s'y rattache nécessairement. Piquer l'amour-propre, abaisser l'orgueil, élever le moral, secouer et tourmenter l'esprit par des questions inattendues, puis l'abandonner à lui-même et le laisser se développer librement dans le champ qu'il lui avait ouvert; tel était le résultat de l'opinion qu'il avait soin d'inculquer à ses élèves et qui le caractérise (1). Cette opinion de l'égalité des intelligences mériterait, peut-être, d'être prise en considération dans nos colléges, et surtout dans les pensionnats, où, sur cent élèves, une vingtaine tout au plus sont classés parmi les intelligents dont on s'occupe, tandis que les autres, jugés incapables d'acquérir l'instruction ou supposés du moins engourdis par la paresse, sont la plupart du temps livrés à eux-mêmes et abandonnés à leur triste sort. L'adage que Jacotot considère comme un axiome signifie que *tout est analogie* dans les actes intellectuels, qu'il n'en est aucun qu'on ne puisse *comparer à un autre sous plus ou moins de points de vue*. M. Kinker, comme M. Duriveau, a dit qu'il ne fallait pas juger la méthode seulement par son fondateur, parce qu'il serait difficile de trouver des instituteurs qui sussent l'appliquer comme lui; et le dernier a ajouté qu'elle n'était bonne que dirigée par lui, qu'on ne devait se prononcer qu'après des expériences auxquelles l'inventeur eût été tout à fait étranger, et qui eussent été suivies pendant un certain temps par des hommes *exempts de toute prévention*. Il a demandé enfin qu'on lui montrât les hommes distingués produits par l'enseignement universel, les chefs-d'œuvre dus à cet enseignement : qu'on les lui montre, et il se déclare le partisan de la méthode. On a répondu : Depuis vingt ans environ que l'*enseignement universel* est appliqué, non sans beaucoup d'entraves, des expériences ont été faites non-seulement à Louvain, où Jacotot a résidé jusqu'en 1830, mais à Bruxelles, à Anvers, à Verviers, à Cambrai, à Clermont-Ferrand, à Paris, à Civray, etc. Dans toutes ces villes, les élèves ont fait des progrès rapides et constatés par des examens, ainsi que cela résulte de rapports, dont plusieurs ont été publiés, sur les résultats obtenus dans les institutions *jacotistes* qu'on y a établies. Si les noms d'un très-grand nombre d'enfants élevés d'après cette méthode ne peuvent être cités, il est facile d'en indiquer la cause. D'abord les universités en absorbent la majeure partie au fur et à mesure de leur sortie des instituts de l'enseignement universel. Il y a, d'un autre côté, très-peu de parents destinant leurs enfants à suivre une carrière quelconque qui ne craignent de nuire à leurs succès futurs en osant avouer qu'ils les ont fait élever par la méthode de Jacotot; il en est encore moins qui se déterminent même à tenter l'expérience. Quelques-uns cependant agissent différemment; mais ils sont rares, par suite de la défaveur qu'on a cherché à jeter sur cette méthode. Des musiciens célèbres, parmi lesquels nous citerons de Beriot et Ourry, premier violon de l'opéra de Londres, attribuent une partie de leurs progrès aux leçons de Jacotot, qui a provoqué en eux, disent-ils, de sérieuses réflexions sur leur art, etc. Albert Grisar, d'Anvers, auteur de *la Folle*, de *l'Opéra à la cour*, etc.; Polydore Devos, pianiste distingué, ont été élevés d'après la méthode pure par M. de Séprés, qui ne sait pas une note de

(1) Il nous semble que pour tous ces actes il ne faut pas un homme ordinaire.

musique (1); le jeune Bertera, premier élève de l'école polytechnique, a appris de son père, suivant la même méthode, les hautes mathématiques, le dessin, etc., que ce dernier ne connaissait pas (2); le père de Mlle Descos lui a enseigné plusieurs langues étrangères, l'allemand et l'arabe, par exemple, la peinture, etc., dont il n'avait pas la moindre notion. Il serait facile de multiplier des citations de faits semblables, non-seulement en Belgique et en France, mais en Prusse et en Russie, où l'école des cadets de la marine de Gotchina était tenue suivant les principes de Jacotot (3), sans parler de ceux dont M. Kinker a été témoin et qu'il cite dans son rapport (4). Nous dirons, en terminant cette notice, qu'on pourrait se demander, et cette question ne serait pas étrangère à l'enseignement universel, ce qu'on apprend en général dans nos colléges, après huit ou dix des plus belles années de la vie consacrées à l'étude (5). La nécessité et la possibilité d'*apprendre mieux et plus de choses en moins de temps* amènera un jour l'adoption, sinon de l'*enseignement universel* lui-même, du moins de l'un de ses principes fondamentaux, la *répétition continuelle* et la *comparaison*, quoiqu'un juge compétent ait pensé que la répétition continuelle, procédé fastidieux suivant lui, serait un des meilleurs moyens pour endormir ou dégoûter la plupart des élèves et pour arrêter tout progrès. Le *Dictionnaire de la conversation*, qui contient, au surplus, beaucoup d'inexactitudes en ce qui concerne les événements de la vie de Jacotot, et l'*Encyclopédie des gens du monde*, au mot *Enseignement universel*, renferment des articles favorables à cette méthode. En 1833, une société composée de pères de famille et de professeurs se constitua à Paris pour la propagation de l'enseignement universel. Indépendamment des séances qu'elle tenait le soir à l'hôtel de ville le premier jeudi et le premier vendredi de chaque mois, plusieurs des membres qui la composent faisaient, dans différents quartiers de la capitale, des conférences publiques sur les principes et les applications de la méthode, qui comptait à Paris, disions-nous en 1840, six institutions pour les deux sexes et une douzaine de professeurs particuliers. D'après les renseignements que nous avons pris récemment (1858), nous devons reconnaître que, loin d'avoir fait des progrès, les institutions consacrées à la propagation de la méthode de Jacotot ont disparu en majeure partie, et qu'elle est aujourd'hui à peu près abandonnée en France. Quelques-unes des causes de cette défaveur peuvent s'expliquer par l'exposé que nous venons de présenter. Jacotot a publié : 1° *Enseignement universel, Langue maternelle*, Louvain, 1822, 1 vol. in-8°, six éditions; il y en a eu deux traductions en allemand; 2° *Langue étrangère*, Louvain, 1823, 1 vol. in-8°, six éditions; 3° *Mathématiques*, ibid., 1827, 1 vol. in-8°, quatre éditions. La dernière est suivie d'un épitome de mathématiques par M. Jacotot fils. 4° *Musique, dessin et peinture*, ibid., 1824, 1 vol. in-8°, quatre éditions; 5° *Droit et philosophie panécastique*, Paris, 1837, 1 vol. in-8°, extrait du journal de l'*Emancipation intellectuelle*, avec cette épigraphe : « J'ai des élèves qui improvisent dans des langues que j'ignore. » 6° *Lettre du fondateur de l'enseignement universel au général Lafayette*, Louvain, 1829, brochure de 7 pages in-8°. On a publié pour ou contre l'enseignement universel un grand nombre de brochures; voici les titres des principales : 1° *Rapport sur la méthode de M. Jacotot*, présenté au ministère de l'intérieur du royaume des Pays-Bas, le 8 septembre 1826, par M. Kinker, commissaire nommé par le roi pour l'examen de cette méthode, Paris, 1829, deuxième édition, in-8°, suivi d'un mémoire au roi des Pays-Bas, au sujet de ce rapport, par M. de Séprés; 2° *Examen raisonné de l'enseignement universel*, etc., par Duriveau, ex-directeur des études à l'école polytechnique, etc., Bruxelles, 1827, in-8° de 72 pages; deuxième édition, 1829, in-8° de 103 pages; 3° *Réfutation de la méthode Jacotot*, considérée dans ses principes, ses procédés et ses résultats, par M. Lorain, professeur au collége Louis le Grand, Paris, 1830, in-8°; 4° *Lettre à M. Jullien (Marc-Antoine) de Paris*, sur l'application et les développements de la méthode de l'enseignement universel, par J.-P. Coquilhat, maître de pension à Verviers, Liége, 1827, in-8°; 5° *Rapport sur les résultats, l'esprit et l'influence morale et intellectuelle de la méthode de M. Jacotot*, présenté à M. de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique, le 5 août 1829, par Baudouin, avocat à la cour royale de Paris, Paris, 1829, in-8°; 6° *Considérations sur les résultats importants qu'obtient en Belgique le nouveau mode d'éducation inventé par M. Jacotot*, par E. Boutmy, suivies d'une instruction normale et d'une lettre de M. le duc

(1) On assure cependant que le père de M. Polydore Devos, quoiqu'il ne fût pas musicien, avait fait auparavant de son fils un improvisateur et un compositeur assez distingué.

(2) M. Bertera père nous a assuré qu'il avait élevé de la même manière sa fille et son fils aîné, aujourd'hui avocat à la cour de Paris.

(3) M. le baron de Chabot, qui a voyagé en Belgique et en France, par ordre du gouvernement russe, pour visiter les principaux établissements dirigés d'après la méthode Jacotot, a publié à St-Pétersbourg, en 1836, un *Rapport adressé à Son Excellence M. l'amiral baron de Krusenstern, directeur du corps impérial des cadets de la marine, etc., etc., sur l'état actuel de l'enseignement universel en France*, orné du portrait de Jacotot.

(4) Il en est un que nous ne devons pas cependant passer sous silence, c'est celui de huit soldats illettrés du 13e de ligne qui, sous les yeux d'un officier, en 1840 capitaine instructeur de l'école polytechnique, ont appris en quatre mois, en travaillant quatre heures par jour, d'après la méthode de Jacotot, la lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire, la composition, le calcul et le dessin. Il doit exister au ministère de la guerre un rapport à ce sujet de feu M. le lieutenant général Damrémont, qui avait passé cinq heures à examiner ces soldats pendant l'inspection générale de 1832.

(5) M. Hoffman, professeur de langues à Paris, d'ailleurs antagoniste très-prononcé de l'*enseignement universel*, a eu la pensée de réunir les témoignages de Locke, Montaigne, Erasme, Rollin, Condillac, etc., contre le système suivi dans nos colléges. Cet ouvrage, curieux par les citations qu'il contient, a pour titre : *Les vices de l'instruction publique démontrés par le raisonnement, par le témoignage des meilleurs auteurs et par l'expérience*, Paris, 1832, in-8°.

de Lévis sur la doctrine de l'*égalité intellectuelle*, Paris, 1829, in-8°; 7° *l'Enseignement universel de Jacotot en présence de l'enseignement universitaire*, par Benjamin Laroche, Paris, 1829, in-8°; 8° *De la méthode Jacotot*, par Joseph Rey, de Grenoble, Grenoble et Paris (sans date d'impression), in-8°; 9° *Rapport* sur la méthode d'enseignement universel de M. Jacotot, extrait du *Bulletin de la société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers*, Poitiers, 1829, in-8°; 10° *Enseignement universel* et traité complet de la méthode de M. Jacotot rendue accessible à toutes les intelligences, etc., par Durietz, Paris, 1829, in-8°, quatre éditions; 11° *Simple exposé de la méthode naturelle selon Jacotot*, etc., par Guillard, Lyon, 1829, in-8°; 12° *Résumé de la méthode de M. Jacotot*, par Souvestre, avocat, professeur à Nantes, 1829; 13° *Résumé d'un cours normal d'enseignement universel appliqué à l'instruction primaire*, professé devant MM. les instituteurs du canton de Mulhausen, par A. Penot, docteur ès sciences, professeur de chimie appliquée, Strasbourg, 1829; 14° *Annales de l'enseignement universel*, etc., par M. de Séprés, 1829-1830; 15° *Résumé de la méthode de M. Jacotot*, Grenoble, 1829, in-12. C'est la réunion, faite par un libraire de Grenoble, des articles que M. le comte de Lasteyrie avait publiés sur la méthode dans le *Journal de l'éducation*. 16° *Journal de l'émancipation universelle*, dédié aux pères de famille, rédigé par plusieurs disciples de J. Jacotot et publié sous ses auspices par ses fils, Louvain et Paris, 1819-1838, 5 vol. in-8°; 17° *Rapport* à la société des méthodes de Paris sur le mode d'enseignement de M. Jacotot, par Froussard, Paris, 1829, in-8°; 18° *Observations sur la méthode Jacotot, son origine, son esprit et son véritable mode*, par M. Amondieu, professeur au collége royal de Nantes, in-8°; 19° *l'Homme-machine, ou Conséquences funestes de la méthode Jacotot sur l'intelligence des enfants*, Paris, 1829, in-8°; 20° *la Jacotomachie, ou le pour et le contre de la méthode Jacotot, et conclusions sur cette méthode*, précis indispensable aux adeptes du fondateur, aux établissements d'instruction publique et aux pères de famille, par Chompré, ancien professeur, in-8°; 21° *Une visite à Louvain*, suivie des considérations d'un père de famille sur l'importante découverte de M. Jacotot, etc., par E. Boutmy, Paris, in-8°, deux éditions; 22° *Emancipation intellectuelle, ou Méthode d'enseignement universel*, etc., par M. le comte de Lasteyrie, Paris, 1830, in-8°; 23° *Nouvelle exposition de la méthode de M. Jacotot*, par B. Gonod, Paris, 1830, in-8°; 24° *Ce que c'est que la méthode Jacotot*, lettre du docteur Ratier, avec cette épigraphe : *Qui veut peut*, Paris, 1834, in-8°; 25° *Résumé des principes de l'enseignement universel*, etc., par M. Deshouillières, directeur de l'institut Jacotot, in-8°; 26° *De la méthode et des méthodes*, par E. Deshouillières, St-Germain, 1839, in-12; 27° *Manuel complet de l'enseignement universel*, par P.-Y. de Séprés, Paris, 1840, 1 vol. in-12; 28° *Jacotot et sa méthode*, etc., par Auguste Guyard, 1840, in-8°, deux éditions. On annonçait en 1840, comme sous presse, des *Mélanges posthumes* par J. Jacotot, et *Un mot* à M. le comte Tascher, pair de France, au sujet de son rapport à la chambre des pairs sur la pétition relative à la méthode Jacotot, par M. Bouvrain, disciple de Jacotot. D-z-s.

JACQUARD (Joseph-Marie), né à Lyon le 7 juillet 1752, était fils d'un simple ouvrier à la grand'-tire, c'est-à-dire en étoffes brochées; sa mère, Antoinette Rive, était liseuse de dessin. Lire un dessin, c'est disposer les fils de chaîne d'une étoffe dans l'ordre indiqué par le dessinateur sur une carte divisée par petites cases, de manière à élever tour à tour un certain nombre de ces fils au moyen de ficelles, pour composer et reproduire sur une étoffe un dessin semblable à celui qui est tracé sur la carte. Ses ancêtres étaient de pauvres cultivateurs du petit village de Couson, situé sur la rive droite de la Saône, à deux lieues de Lyon. Son père, qui le destinait à suivre sa propre carrière, ne lui fit donner aucune instruction; mais le jeune Jacquard apprit pour ainsi dire de lui-même à lire et à écrire. Dès sa plus tendre enfance, il avait montré le goût le plus marqué pour la mécanique; tous ses moments étaient employés à faire des machines propres à différents usages. Il construisait de petites maisons en bois, des tours, des églises, de petits meubles. Ces divers ouvrages étaient remarquables par l'exactitude des proportions. Arrivé à sa douzième année, il fut placé par son père dans un atelier de relieur de livres, puis ensuite dans celui d'un des meilleurs fondeurs de Lyon. Employé à la fonderie des caractères d'imprimerie, il montra de l'habileté, et, toujours guidé par son goût pour la mécanique, il fit plusieurs outils à l'usage des couteliers, toujours avec le même succès. Sa mère étant morte, il revint auprès de son père, dont il reprit la profession. Celui-ci étant mort aussi quelques années après et ne lui ayant laissé qu'une succession très-modique, il en employa une partie à monter un atelier d'étoffes façonnées; mais son génie ne se prêtait point à diriger un établissement semblable : son entreprise ne fut pas heureuse; il fut obligé de vendre ses métiers pour payer ses dettes. Peu de temps après, il épousa la fille d'un armurier nommé Boichon, dont il espérait obtenir une dot; mais son espoir fut déçu, et, dans la gêne où il se trouvait, il fut obligé de vendre sa maison paternelle. Jacquard était doué d'un caractère si doux et si peu intéressé, que, malgré les désagréments qu'il essuya de la part de la famille de sa femme, il n'en conserva pas moins pour celle-ci le plus tendre attachement; il est vrai qu'elle était un modèle de patience, de douceur et d'activité; il n'en eut qu'un fils. Jacquard, sans fortune, sans ambition, sans prévision pour son avenir, ne rêvait qu'inventions et perfectionnements des métiers pour le tissage des étoffes façonnées, la coutellerie et

l'art typographique; mais, comme il ne gagnait pas une obole, il fut réduit à se mettre au service d'un chaufournier de la Bresse. Sa femme resta à Lyon pour faire valoir une petite fabrique de chapeaux de paille qu'elle avait établie. L'état de pénurie et d'obscurité où Jacquard vécut jusqu'au moment où sa principale invention commença à être connue, sa timidité naturelle, sa modestie, ont laissé ignorer les circonstances de sa vie, et même celles qui se rattachent à cette invention. On sait seulement qu'il fit une étude particulière du métier à samples; que déjà bien avant 1790 il avait conçu l'idée de la suppression du tir des lacs. On trouve la preuve de ce fait dans l'exposé de sa demande du brevet d'invention qu'il obtint le 23 décembre 1801. En 1792, Jacquard embrassa avec ardeur la cause de la révolution; il revint à Lyon en 1793 et fut un des défenseurs de cette ville durant le siége mémorable qu'elle soutint contre l'armée de la Convention, alors qu'on vit une poignée de Lyonnais, jeunes et sans expérience dans les armes, lutter pendant soixante-six jours contre la famine et contre une armée de soixante mille hommes de troupes aguerries. Nommé sous-officier, Jacquard combattit presque toujours aux postes avancés, ayant à ses côtés son fils, âgé de quinze ans. Après la reddition de Lyon, la terreur y amena l'échafaud et les mitraillades : Jacquard, dénoncé et poursuivi, s'enfuit avec son fils, qui avait alors dix-sept ans. Tous deux s'enrôlèrent dans le premier bataillon des volontaires du département de Rhône-et-Loire, et ils partirent pour l'armée du Rhin. Nommé membre du conseil de discipline, Jacquard avait en cette qualité la surveillance d'un certain nombre de disciplinaires prisonniers dans un petit village près de Haguenau; tout à coup on entend le canon : « Camarades, s'écria-t-il, qui « m'aime me suive! Je promets rémission à ceux « qui iront demander des fusils pour se battre. » Quelque temps après, le fils fut blessé à mort sur le champ de bataille et il expira dans les bras de son père. Jacquard, désespéré de la perte de son fils unique, revint à Lyon. Il y chercha vainement la maison qu'il avait habitée : elle avait été la proie des flammes. Il ignorait le sort de sa femme, qu'il n'avait pu ni prévenir de sa fuite, ni informer du lieu de sa retraite; il la retrouva enfin dans un grenier, occupée à tresser de la paille pour les chapeaux. Il se vit d'abord réduit par le besoin à partager ce travail ingrat. Cependant Lyon commençait à se relever de ses ruines, et déjà plusieurs de ses fabricants qui s'étaient réfugiés en Suisse, en Allemagne et en Angleterre, avaient rapporté dans leur patrie leurs pénates et leur industrie. Jacquard, poursuivant son idée première de trouver un moyen mécanique capable de remplacer la tireuse de lacs, se mit à y travailler de nouveau, et il parvint à fabriquer une machine qui remplissait assez imparfaitement ce but; il la présenta, en septembre 1801, à l'exposition des produits de l'industrie nationale, dont le jury lui accorda une médaille de bronze. La même année, il obtint pour cette machine, à laquelle il donna le nom de *tireuse de lacs*, un brevet d'invention pour dix ans. Il fit un métier sur ce modèle, et, en 1802, à l'époque où la *consulta* se réunit à Lyon pour l'élection du président de la république cisalpine, la machine de Jacquard fixa l'attention de cette assemblée, dont les membres allèrent, avec le ministre de l'intérieur Carnot, la visiter dans l'humble domicile de l'inventeur, rue de la Pêcherie. Cependant les sociétés des arts de Paris et de Londres mirent au concours un prix considérable pour l'invention d'une machine propre à fabriquer des filets pour la pêche maritime et le bastingage des vaisseaux de guerre. Jacquard entreprit cette œuvre extrêmement difficile; il y réussit; mais tels étaient son désintéressement et sa modestie, qu'il se borna à s'entretenir avec ses amis de sa découverte sans avoir la pensée d'en tirer parti, et, négligeant les perfectionnements dont son invention était susceptible, il la laissa de côté. Le préfet de Lyon, informé de cette invention, envoya Jacquard et son métier à filet à Paris; l'essai en fut fait, et la société d'encouragement lui décerna la grande médaille d'or le 2 février 1804. A cette occasion, Carnot, qui ne concevait point ce mécanisme, lui dit brusquement : « C'est donc toi qui « prétends réussir à une chose qu'il n'appartient « pas aux hommes de faire, c'est-à-dire un nœud « avec un fil tendu! » Jacquard, sans s'intimider de cette interpellation, répondit au ministre avec la simplicité de langage qui lui était naturelle et le laissa pleinement convaincu. Placé au conservatoire des arts et métiers, sous les ordres de Molard, il y fut employé à restaurer et à mettre en état les machines et les modèles; il y inventa les métiers tisseurs pour fabriquer des rubans de velours à double face, et d'autres pour des tissus de coton à doubles et triples navettes. Il monta le fameux métier de Vaucanson, destiné à remplacer le tireur de lacs que Jacquard recherchait depuis quinze ans, et le mit en état de fonctionner. Mais cette machine, très-compliquée, opérait lentement; c'était une espèce de cylindre à serinette dont les effets étaient trop restreints : elle n'aurait pu servir que pour des dessins de deux pouces au plus et elle aurait coûté dix mille francs, somme infiniment au-dessus des moyens d'un ouvrier; c'est pourquoi elle fut mise au rang des machines curieuses, mais inutiles. Jacquard, rappelé à Lyon en 1804, fut placé à l'hospice de l'Antiquaille pour y établir un atelier d'étoffes façonnées et de tapis façon des Gobelins, par les procédés dont il était l'inventeur. Dès lors il s'occupa des moyens de faire adopter dans les manufactures de Lyon ses deux inventions, celle du métier à fabriquer les filets et le mécanisme pour la suppression des lacs. Il fut puissamment secondé par l'influence du riche fabricant Camille Pernon, qui le mit en rapport avec le conseil

municipal et la chambre de commerce de Lyon. Une commission composée des plus habiles fabricants fut chargée de reconnaître les avantages de ce dernier mécanisme, et son témoignage fut unanime en faveur du procédé de Jacquard. Enfin un décret impérial, daté de Berlin le 27 octobre 1806, autorisa l'administration municipale de Lyon à acheter de Jacquard le privilége de son procédé, moyennant une rente viagère de trois mille francs reversible par moitié sur la tête de sa femme en cas de survivance; son brevet tomba ainsi dans le domaine public. Jacquard avait en outre demandé au gouvernement qu'il lui fût accordé une prime de cinquante francs pour chaque métier de son invention. Napoléon, en signant le décret qui assurait ce droit au modeste fabricant, s'écria : *En voilà un qui se contente de peu!* Cette même année, l'académie des sciences et arts de Lyon lui décerna la médaille du prix fondé par le consul Lebrun. Jacquard s'occupa dès lors à introduire sa machine dans les ateliers d'étoffes façonnées et brochées; mais il n'y réussit que difficilement, malgré la prime que lui avait accordée Napoléon pour chacune de celles qu'il placerait. Les ouvriers tisseurs, craignant de manquer de travail par cette invention, se liguèrent contre lui, gâtèrent des étoffes afin de faire croire que ce mécanisme fonctionnait mal, et en brûlèrent même sur les places publiques. Traduit devant le tribunal des prud'hommes, Jacquard eut plus d'une fois à essuyer des outrages et des sévices; un jour même, près de la porte St-Clair, on le retira des mains d'un groupe de furieux qui voulaient le jeter dans le Rhône. Heureusement que quelques fabricants sensés lui firent construire une nouvelle machine dont ils tirèrent un parti si avantageux que bientôt de toutes parts on s'empressa de la mettre en usage. Connue à Lyon en 1805, mise en pratique en 1809, elle fut généralement adoptée en 1812; il y avait alors dix-huit mille métiers battant à la Jacquard, et depuis leur nombre s'est élevé au delà de trente mille. Son invention s'est répandue successivement en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Amérique, et les Chinois mêmes commencent à s'en servir, malgré leurs préjugés et leur vieille routine. Jacquard fut sollicité par des fabricants de Rouen et de St-Quentin d'aller organiser chez eux des ateliers de tissage pour des étoffes de coton et de batiste. La ville de Manchester, en Angleterre, lui fit offrir pour le même objet une somme considérable et un traitement capable de lui procurer une existence opulente; mais son patriotisme lui fit refuser ces brillants avantages, et il resta à Lyon. Quelques années après, Jacquard fut décoré de la croix de la Légion d'honneur. Ce brave homme, ayant perdu sa femme, se retira à Oullins, joli village situé à une lieue de Lyon, dans une petite maison dont on lui avait légué la jouissance durant sa vie; c'est là qu'il passa ses dernières années, partageant son temps entre la culture d'un petit jardin et les exercices de la religion catholique. Il termina sa carrière paisiblement le 7 août 1834, à l'âge de 82 ans, et sa cendre repose dans le cimetière d'Oullins, à côté de la tombe de l'académicien Thomas (*voy.* ce nom). Les habitants de cette commune lui ont consacré dans leur église l'épitaphe suivante :

A la mémoire
De Joseph-Marie Jacquard,
Mécanicien célèbre,
Homme de bien et de génie,
Mort à Oullins, dans sa maison,
Le VII août M DCCC XXXIV,
Au sein des consolations religieuses.
Au nom des habitants de la commune,
Hommage
Du conseil municipal
Dont il avait fait partie.

Le corps municipal de Lyon a fait exécuter, par le directeur de l'école de peinture de cette ville et du vivant de Jacquard, son portrait en pied, vrai chef-d'œuvre, qui a été placé au Muséum. On organisa ensuite une souscription pour lui élever une statue. Ce monument, ouvrage de M. Foyatier, auteur du Spartacus, a été inauguré le dimanche 16 août 1840, sur la place Sathonay, où était déjà placé le buste de l'abbé Rozier (*voy.* ce nom). Un concours immense de curieux et toute la population manufacturière de Lyon se pressaient à cette cérémonie, à laquelle assistaient les autorités civiles et militaires. Des discours à la mémoire de Jacquard ont été prononcés par le maire de la ville, par le préfet du département, et par le président de la commission du monument. Le nom de Jacquard est devenu, pour ainsi dire, technique dans les deux mondes. Heureux continuateur des efforts de Vaucanson, qui comme lui a perfectionné à Lyon les machines à tisser, Jacquard a inventé une machine bien simple et peu coûteuse, à la portée de la classe pauvre des tisseurs, qui a formé une époque mémorable et une nouvelle ère dans l'art des tissus. Cet art a éprouvé une révolution complète; l'ouvrier n'est plus qu'une machine à mouvement qui produit sans peine, promptement et à bon marché, des étoffes ornées des dessins les plus riches et les plus compliqués, que leur prix modéré met à la portée de toutes les classes de la société. Cette machine, loin de diminuer le nombre des ouvriers employés au tissage des étoffes, l'a au contraire décuplé; elle a fait élever d'innombrables manufactures de tissus dans toute l'Europe et donné au commerce de ce genre une activité et une extension inouïes. M. de Fortis a publié un *Éloge historique de Jacquard*, suivi d'une *Notice sur la statue élevée à Lyon à sa mémoire et les manufactures d'étoffes de soie de cette ville*, Lyon, 1838, 1 vol. in-8°. Jacquard a, dans l'*Annuaire des hommes utiles*, un article que M. de Fortis qualifie de roman. Oz—M et D—R—R.

JACQUELIN (Jacques-André), littérateur et chansonnier, naquit à Paris, non pas en 1773 comme on l'a dit dans la plupart des biographies contemporaines, mais le 18 mars 1776. Fils d'un valet de

chambre du dernier prince de Conti, il fit de bonnes études dans un collége où il eut Désaugiers pour condisciple et ami, et il apprit si bien le latin qu'il était en état, chose assez rare en France, de soutenir une conversation dans cette langue. Privé de toutes ressources par l'éloignement de son père, qui avait partagé la détention du prince de Conti à Marseille et sa déportation en Espagne, où il le précéda au tombeau peu d'années avant la rentrée des Bourbons en France, le jeune Jacquelin se livra à la littérature dramatique et donna aux théâtres secondaires, seul ou avec quelques collaborateurs, une cinquantaine d'ouvrages dont la plupart ont été imprimés. Ce fut à celui des Jeunes-Artistes, rue de Bondy, qu'il obtint ses premiers succès. Il y fit représenter en 1799 : 1° *Jean la Fontaine*, vaudeville anecdotique ; 2° (avec Philidor, pseudonyme de Rochelle, [*voy.* FLACON]) *l'Enfant de l'amour*, tragédie burlesque en un acte, en vers, suite des *Fureurs de l'amour*, tragédie burlesque en vers et en un acte, ouvrage de son collaborateur. Cette pièce a reparu en 1802 sous un nouveau titre : *Les Héros de cuisine, ou l'Enfant de l'amour.* 3° *Jean Racine et ses enfants*, vaudeville anecdotique ; 4° *l'Antiquomanie, ou le Mariage sous la cheminée*, arlequinade en vaudevilles; 5° *la Clé forée, ou les Quatre auteurs*, comédie anecdotique en vaudevilles; 6° (avec Lafortelle) *le Peintre dans son ménage*, comédie en deux actes; 7° (avec Rochelle) *Pradon sifflé, battu et content*, comédie-vaudeville. En 1800 : 8° *Le Prêteur sur gages, ou l'Intérieur d'une maison de prêt*, comédie-vaudeville, imprimée sous ce titre : *Le Tableau de Raphaël, ou A trompeur, trompeur et demi*, comédie-proverbe, remise au théâtre et réimprimée en 1820 et 1821 sous les titres de *le Prêteur sur gages, ou A trompeur, trompeur et demi*, et de *le Tableau de Raphaël, ou le Prêteur sur gages ;* 9° *le Hasard corrigé par l'amour, ou la Fille en loterie*, arlequinade en vaudevilles, 1801; 10° (avec Rigaud). *Molière avec ses amis, ou le Souper d'Auteuil*, comédie historique en deux actes et en vaudevilles, 1801, remise au théâtre des Variétés et réimprimée en 1806 sous le titre de *Molière, ou le Souper d'Auteuil;* 11° (seul) *Cinq et deux font trois*, comédie-proverbe en un acte et en vaudevilles, 1802. Ce fut dans cette année, et non pas vers 1805 ou 1806, comme l'a dit Brazier dans son *Histoire des petits théâtres*, que le mauvais état des affaires du théâtre des Jeunes-Artistes ayant provoqué la dispersion momentanée de ses acteurs et le départ des principaux pour Marseille, Désaugiers fut du voyage avec son ami Jacquelin, le premier comme directeur et chef d'orchestre de la troupe ambulante, et le second comme régisseur et souffleur. La campagne ne fut pas brillante, et quoique, en revenant à Paris, Désaugiers eût fait ressource de son talent sur le violon, il ne lui restait plus qu'un sou lorsqu'ils arrivèrent à la barrière. Il acheta un petit pain qu'il partagea avec Jacquelin en lui disant : *Choisis l'aile ou la cuisse.* Bientôt l'existence des deux amis devint plus heureuse. Désaugiers le dut au succès de ses ouvrages dramatiques et surtout de ses chansons (*voy.* DÉSAUGIERS). Jacquelin obtint un modeste emploi au ministère de la guerre, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à travailler pour le théâtre. Il avait donné (seul) à celui des Jeunes-Élèves de la rue Dauphine : 12° *La Mort de Néron*, folie en un acte, en vaudevilles, 1801; il y donna : 13° (avec Rougemont) *L'Amour à l'anglaise*, 1803; 14° (seul) *la Nièce de ma tante Aurore, ou la Manie des romans*, opéra-vaudeville, 1803; 15° (avec Désaugiers) *le Magister et la Meunière, ou les Escobarderies villageoises*, 1803; 16° (seul) *le Jaloux de village, ou le Petit bonnet jaune*, 1804. Au théâtre des Variétés (avec Désaugiers) : 17° *Gilles en deuil*, opéra-comique, 1802; 18° *Cric-crac, ou l'Habit de Gascon*, 1803; 19° (avec Rigaud) *Piron aveugle*, 1804; 20° (seul) *la Parenté de contrebande, ou le Pauvre diable*, sifflée en 1806; 21° (avec Rochelle) *Pelisson, ou C'est le diable*, 1807. Au théâtre du Vaudeville : 22° (avec Rigaud) *Le faux Lindor, ou L'habit ne fait pas l'homme*, qui fut mal accueilli en 1807, Jacquelin ayant été désigné pour suivre à l'armée le maréchal Berthier, fut nommé à son retour sous-chef de bureau. En 1810, il signala sa reconnaissance en publiant : 23° *Ode, stances et pot-pourri sur la naissance du roi de Rome*, 1811, in-8°. Mais bientôt il célébra la restauration par des hommages poétiques. 24° *Henri IV, les Bourbons et la paix*, 1814, in-8°, où se trouve une *Ode contre la guerre* dont une strophe est absolument la même, sauf deux mots, qu'une de celles de son ode au roi de Rome. Il donna aussi, avec M. Rougemont : 25° *Le Chansonnier des Bourbons*, précédé d'une dédicace à la duchesse douairière d'Orléans, 1814, in-18. Il obtint alors la croix de la Légion d'honneur et une pension, soit pour prix de ses chansons, soit en récompense du dévouement de son père. Quelque temps après, il fut nommé inspecteur des théâtres secondaires de Paris. Bien qu'il n'eût été admis qu'en 1812 dans la société du Caveau moderne, et qu'il n'y eût donné que deux chansons, il en fut nommé secrétaire général en 1815, et dès l'année suivante ses chansons y furent beaucoup plus nombreuses que celles de ses confrères, sans être meilleures, quoique plus longues ; car il y en a de soixante et quatre-vingts couplets. Cette société s'étant dissoute en 1818, Jacquelin n'a rien donné dans le *Réveil du Caveau.* Membre de la société des sciences de Paris, il mourut dans cette ville, le 19 août 1827, dix jours après son ami Désaugiers; et M. Ourry, son confrère et son collaborateur, prononça un discours sur sa tombe. Les autres ouvrages de ce littérateur sont : 1° *Honorine, ou Mes vingt-deux ans*, histoire véritable de mademoiselle D***, Paris, 1803, 3 vol. in-12, fig.; 2° *Histoire des templiers*, 1805, in-12; 3° *Ma femme, mes amis et moi-même*, pot-pourri en trois actes et

en vaudevilles, pour la fête de madame Jacquelin, 1812, in-8°; 4° *la Petite galerie dramatique*, dialogue entre un Anglais et le libraire Martinet, Paris, 1813, in-4° de 20 pages; 5° *la Galerie des badauds célèbres, ou Vivent les enfants de Paris*, chansonnette biographique, 1816, in-18, insérée aussi dans le *Caveau*; 6° *le Sang des Bourbons*, galerie historique des rois et princes de cette famille, depuis Henri IV jusqu'à nos jours, Paris, 1820, 2 vol. in-4° et 22 planches. L'auteur fut admis à présenter à Louis XVIII un exemplaire de cet ouvrage. 7° *Manuel biographique, ou Dictionnaire historique abrégé des grands hommes*, depuis les temps les plus reculés, sur le plan de celui de Chompré, 1825, 2 vol. in-12. Jacquelin termina sa carrière comme il l'avait commencée, par des ouvrages dramatiques. Il donna au théâtre du Vaudeville : 1° (avec M. Ourry) *Thomson et Garrick, ou l'Auteur et l'acteur*, 1822; 2° (avec MM. Ourry et Chazet) *l'Écarté, ou le Lendemain du bal*, 1822, pièce qui eut moins de succès que celle qui fut jouée la même année, et sous le même titre, au Gymnase dramatique. A l'Ambigu-Comique (avec M. Coupart) : 3° *Levez la toile*, vaudeville épisodique, 1820; 4° *la Fête des halles, ou le Retour des braves*, 1823, après la campagne du duc d'Angoulême en Espagne; 5° *le Passage militaire, ou la Désertion par honneur*, pour la fête du roi, 1823; 6° (avec MM. Coupart et Varez) *la Fête d'automne*, 1824; 7° *le Retour d'un brave*, 1824; 8° *le Petit postillon de Fimes, ou Deux fêtes pour une* (le couronnement et la fête de Charles X), 1825; 9° (avec MM. Coupart et Overnay) *l'Entrée à Reims*, 1825; 10° (seul) *le Fils de Pharamond, ou la Forêt enchantée*, vaudeville-féerie en trois actes, 1825; 11° (seul) aux Champs-Élysées, pour les funambules : *Bravoure et Clémence, ou les Vertus de Henri IV*, pantomime en trois actes, 1825; 12° *Un trait de Charlemagne, ou Eginard et Imma*, drame héroïque en trois actes, représenté aux fêtes de Paris pour la St-Charles, 1825. En société, au théâtre de la banlieue : 13° *Le Béarnais, ou l'Enfance de Henri IV*, 1826. Au théâtre de Comte : 14° *la St-Charles au collége*, 1826. On voit que peu d'auteurs ont été plus constants et plus féconds dans leur reconnaissance pour les Bourbons. Il avait présenté à l'Opéra, en 1817, *l'Origine des Grâces*, pièce imitée des *Grâces* de Saint-Foix, mais qui est restée dans les cartons de l'administration. Il a été éditeur de l'*Almanach des Grâces*, ou *Étrennes à la beauté*, de 1804 à 1808, 5 vol. in-18; de l'*Almanach de l'Amour et de l'Amitié*, 1809, in-18, fig.; de la *Lyre maçonnique*, de 1809 à 1813, 5 vol. in-18; du *Chansonnier de la cour et de la ville*, 1811 et 1812, 2 vol. in-18, et du *Chansonnier franc-maçon*, 1816, in-18. Il a inséré des pièces de vers dans l'*Almanach des Muses*, et autres recueils périodiques. A—T.

JACQUELINE, comtesse de Hollande, née en 1400, était fille de Guillaume VI et de Marguerite de Bourgogne. Elle fut mariée, en 1415, à Jean, duc de Touraine, et depuis Dauphin du Viennois; mais restée veuve, après deux ans d'une union paisible, elle retourna près de son père, qui avait déjà pris les précautions nécessaires pour lui transmettre ses États : elle lui succéda en 1417, et vit avec plaisir l'empressement de ses vassaux à l'assurer de leur fidélité. Jean de Bavière, son oncle, surnommé *Sans pitié*, moins touché de la beauté de la princesse que de sa riche dot, la demanda en mariage, se flattant d'obtenir de la cour de Rome la double dispense qu'exigeaient sa parenté à un degré prohibé et son titre d'évêque de Liége : mais Jacqueline déclara qu'elle était dans l'intention d'accomplir la volonté de son père, en épousant Jean IV, duc de Brabant, son cousin. L'évêque de Liége, trompé dans son attente, attaqua ce mariage comme incestueux, et parvint à obtenir de l'empereur Sigismond l'investiture des États de sa nièce. Aidé par la faction des Cabelliaux (1), il se fait sacrer à Dordrecht en 1418, s'empare de Rotterdam, et oblige Jacqueline à l'instituer son héritier, au cas où elle mourrait sans enfants. A cette condition il lui accorde la paix; mais l'ambitieux prélat détermine Jean de Brabant, par l'offre d'une somme d'argent, à lui laisser les États de son épouse pour douze années. Les peuples se soulèvent à cette nouvelle. Jacqueline, réfugiée dans le Brabant, sollicite vainement son mari de profiter de la disposition des esprits pour chasser l'usurpateur : indignée de sa lâcheté, elle se décide à l'abandonner pour jamais; elle part secrètement pour l'Angleterre, s'adresse à la cour de Rome pour faire annuler son mariage, et, sans attendre la réponse du pape, épouse le duc de Glocester en 1423. Elle reparaît bientôt après en Flandre, à la tête d'une armée, et s'empare du Hainault. Mais le duc de Bourgogne, craignant de perdre ses droits à la succession de Jacqueline, lui déclare la guerre; et son nouveau mari fuit en Angleterre, la laissant seule exposée au ressentiment de son ennemi. Les habitants, la regardant comme l'unique cause de la guerre dont le poids retombait sur eux, se décident à livrer leur souveraine au duc de Bourgogne, qui la fait enfermer à Gand. La malheureuse Jacqueline, abandonnée du duc de Glocester, chercha à se réconcilier avec le duc de Brabant; elle lui écrivit de sa prison une lettre qui contenait l'aveu de ses fautes et la promesse de les expier : mais toutes ses tentatives pour ramener à elle un époux outragé furent inutiles. Son courage ne l'abandonna point; elle séduisit ses gardes, s'échappa, sous un déguisement, de la tour où elle était enfermée, et se rendit à la Haye. Sa présence ranima ses partisans; et la mort de son oncle, l'ambitieux Jean de Bavière (1425), la rendit une seconde fois maîtresse de la Hollande.

(1) Les factions des *Cabelliaux* et des *Hoeckens* divisaient la Hollande depuis 1349. Les premiers étaient ainsi appelés du nom d'un poisson très commun en Hollande, et les autres de l'hameçon dont on se sert pour le prendre.

L'inutile cruauté dont elle usa envers ceux qu'elle soupçonnait de ne lui avoir pas toujours été fidèles la perdit : la vue des échafauds excita des soulèvements, et le duc de Bourgogne en profita pour la dépouiller. Jacqueline se défendit courageusement à la tête de ses troupes ; mais obligée de céder au nombre, elle eut recours à la voie des négociations, et consentit, en 1428, à reconnaître le duc de Bourgogne pour son lieutenant. Dans l'intervalle, le duc de Brabant était mort ; son mariage avec le duc de Glocester avait été déclaré nul, de sorte qu'elle pouvait disposer de sa main : mais le duc de Bourgogne éloignait tous ceux qui pouvaient y prétendre ; et elle se détermine à épouser secrètement, en 1432, François de Borselen, simple chevalier et né son sujet. Le duc, instruit de ce mariage, fait arrêter Borselen, et des commissaires le condamnent à mort. Pour lui sauver la vie, Jacqueline abandonne ses États au duc de Bourgogne en 1433 : réduite à la condition privée, elle languit quelque temps, et mourut le 8 octobre 1436, à l'âge de 36 ans, au château de Teilingen dans le Rhinland. Ses restes furent transportés à la Haye, et inhumés dans une chapelle. Borselen, que le duc de Bourgogne avait créé comte d'Ostrevan et chevalier de la Toison d'or, prolongea ses jours jusqu'en 1470. La réputation de Jacqueline a été flétrie par la plupart des historiens, et quelques-uns la comparent à Jeanne de Naples, si tristement fameuse par ses débordements. Mais sans vouloir affaiblir les torts de Jacqueline, on est porté à penser qu'ils doivent être rejetés en partie sur la faiblesse de son mari. Bayle a examiné la conduite de Jacqueline (*Répons. aux Questions d'un provincial*, lett. LXVIII) ; mais il la juge trop sévèrement. W—s.

JACQUELOT. *Voyez* JAQUELOT.

JACQUEMARD (ÉTIENNE), grammairien, né le 24 septembre 1772, à Paris, était fils d'un valet de pied du comte d'Artois. Il fit d'excellentes études au collége Louis le Grand, sous la direction de Champagne (*voy.* ce nom), pour lequel il conserva toute sa vie une tendre affection, et suivit les leçons de l'abbé Delille, qui lui inspira le goût des vers et lui en enseigna le mécanisme. Ses études terminées, il apprit l'italien et l'anglais, et se perfectionna dans la musique et le dessin. Quelques personnes haut placées qui lui portaient de l'intérêt jugèrent qu'il pourrait être employé à l'éducation des princes, et le firent, en attendant, attacher à la surveillance du palais et des jardins de St-Cloud. Il avait alors dix-huit ans ; la révolution était commencée, mais on ne pensait pas que le trône eût rien à en redouter. La journée du 20 juin 1792 détruisit cette sécurité ; congédié de St-Cloud, il revint à Paris ; mais atteint quelques mois après par la loi sur la réquisition, il fut incorporé dans un bataillon et dirigé sur l'armée du Nord. La délicatesse de sa santé et surtout son excessive myopie le rendaient impropre au service actif. On le plaça dans le bureau du quartier-maître, et il fut, pendant près de deux ans, chargé de la comptabilité du bataillon. Dès qu'il eut obtenu son congé de réforme, il décida ses parents à quitter Paris pour venir habiter Bourguignon-le-Morey, petit village de Franche-Comté, dont ils étaient originaires, et où ils avaient conservé un modeste domaine. Prévoyant bien qu'il y serait tout à fait isolé, Jacquemard avait eu soin de se précautionner de musique, de crayons et d'une bibliothèque choisie ; mais, ces ressources ne lui suffisant pas pour combattre l'ennui, il imagina de se créer une occupation en s'imposant la tâche de donner des leçons de grammaire à quelques jeunes gens de son village, dans lesquels il avait reconnu des dispositions. La rapidité de leurs progrès l'attachant de plus en plus à ses élèves, il rédigea pour eux des *Éléments de grammaire française*, qu'il soumit à des juges compétents, notamment à Boinvilliers, et, encouragé par leurs suffrages, il les fit imprimer en 1805, in-4°, avec une dédicace à Champagne, tribut tardif mais sincère de sa reconnaissance. Il avait été nommé l'année précédente membre correspondant de la société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, et il lui communiqua successivement des traductions en vers de la première *Églogue* de Virgile ; du *Vieillard de Vérone* de Claudien ; de la *Maison de campagne* d'Ausone, et d'un épisode du *Prædium rusticum* de Vanière (1). En 1811 il donna une nouvelle édition améliorée de son *Abrégé de grammaire française*, in-12, qu'il dédia à Fontanes, alors grand maître de l'université. Les événements de 1814 ayant ramené le comte d'Artois à Paris, le père de Jacquemard ne put résister au désir de revoir le prince qui l'avait honoré de ses bontés. Admis à lui présenter ses hommages, le vieux serviteur, à qui son ancien maître tendait la main, fut saisi d'une telle émotion qu'il s'évanouit. Les soins qui lui furent prodigués le rappelèrent à la vie, mais ne purent lui rendre la santé, et dès ce moment il ne fit plus que languir. Jacquemard reçut alors de pressantes invitations de se fixer à Paris ; mais, exempt de toute ambition, content d'une fortune qui suffisait à ses besoins, il ne voulut pas quitter son village, dont il fut nommé maire, charge qu'il se hâta d'abdiquer dès que les circonstances le lui permirent. La poésie avait conservé pour lui le même charme que dans sa jeunesse ; mais il s'occupait d'histoire, de géographie, de statistique, et il préparait une troisième édition de ses éléments de grammaire, quand arriva la révolution de 1830. Privé de journaux et ne pouvant ajouter foi aux bruits qui circulaient, il allait s'informer des nouvelles à Morey, séparé de Bourguignon par une roche élevée, lorsqu'il tomba dans un abîme, où il fut retrouvé mort le 3 août

(1) Ces différentes pièces sont imprimées dans les *Mémoires de la société de la Haute-Saône*, t. 2 et 3.

1830. Ainsi (et c'est une chose digne d'être remarquée), le retour des Bourbons en France avait hâté la fin du père, et leur expulsion coûta la vie au fils. Indépendamment de la *Grammaire française* et des différentes pièces de vers déjà citées, on doit à Jacquemard un *Centon* composé de vers de Virgile, adressé à Bonaparte en 1802, et imprimé dans la *Décade*, t. 32, et des *Essais de fables* (Besançon, 1820, in-18), opuscule tiré à un très-petit nombre d'exemplaires (*voy.* le *Catal. de la biblioth.* de Nodier, 1830, n° 394). Parmi les livres qui traitent des principes de la langue française, la *Grammaire* de Jacquemard mérite une place distinguée. On y trouve une nombreuse série de locutions et de constructions vicieuses avec leur corrigé, travail bien fait et très-utile aux commençants. La théorie des participes y est développée avec beaucoup d'étendue. Enfin, cet ouvrage en général exact, et où les règles sont appuyées sur des exemples choisis dans les meilleurs écrivains, atteste beaucoup de recherches et d'observations de la part de l'auteur; mais cependant les notes dont il est surchargé, et qui parfois sont plus longues que le texte, des répétitions fréquentes et peu utiles y jettent une sorte de diffusion. W—s.

JACQUEMART (l'abbé Nicolas-Thierri), né à Sedan vers 1730, après avoir été novice chez les chartreux, puis chez les bénédictins, fut successivement curé de Tahure, des Grandes-Loges, puis d'Épernay, de Villers-Cernay et de Villers-devant-Mézières. Ces déplacements indiquent assez l'instabilité de son caractère ; il était plus propre à figurer sur des tréteaux que dans la chaire évangélique. Gaspillant le temps et jouant avec la vie, il laissait à son vicaire ses devoirs à remplir et ne songeait qu'à son plaisir. Son extérieur était peu avantageux et sa mise plus que négligée. Lui-même a décrit sa figure dans des vers insérés parmi les *Mélanges de poésies* publiés en 1782 par Fremin, baron de Stonne (1) :

Pour commencer, esquissons sa figure.
A consulter sa modeste parure,
Son air dolent et sa maigre encolure,
Vous le croiriez (vu surtout sa tonsure)
Un avorton de la cléricature.
Have et tout sec, faute de nourriture,
On le prendrait, sans lui faire d'injure,
Pour un diseur de la bonne aventure :
C'est son portrait calqué d'après nature.

L'abbé Jacquemart portait dans la société un esprit caustique et frondeur dont les saillies relevaient l'originalité. Sa franchise bouffonne ne faisait grâce à aucun des travers qui se trouvaient sur son chemin. Il aimait à faire des *monorimes* comme on peut en juger par la citation ci-dessus, et le plus souvent sa rime portait sur le nom de la personne à qui il les adressait. Ses vers étaient souvent fort graveleux. Il mourut en 1803, à Villers-Cernay, dont il avait repris la cure, après avoir quitté celle de Villers-devant-Mézières. Il a publié : *Voyage en vers à l'abbaye de Lavaldieu*, (Liége, 1756), in-8°, pièce burlesque, et faite sans doute, dit un biographe, *quand la lune était en décours.* D—r—r.

JACQUEMART (Nicolas-François), frère du précédent, né à Sedan le 2 octobre 1735, y exerça la profession de libraire et y tint un cabinet littéraire pendant quatorze ans. L'espoir de faire de meilleures affaires l'attira à Paris en 1771 ; mais il ne prospéra pas davantage, bien qu'il réunît à la profession de libraire celle d'homme de lettres. Malheureux jusqu'à la fin, il mourut dans cette capitale, à l'hospice de la Charité, le 2 avril 1799. Il a donné sous le voile de l'anonyme : 1° *Réflexions d'un cultivateur américain sur le projet d'abolir l'esclavage et la traite des nègres*, ouvrage traduit de l'anglais, Londres (Paris), 1790, in-12 ; 2° *Remarques historiques et critiques sur les trente-trois églises paroissiales de Paris, d'après la nouvelle circonscription* (du 4 février 1791), *par ordre numérique*, Paris, 1791, in-8° ; 3° *Remarques historiques et critiques sur les abbayes, collégiales, paroisses et chapelles supprimées dans la ville et faubourgs de Paris, d'après le décret de l'assemblée nationale du 2 février* 1791, Paris, 1791, in-8° ; réimprimé sous ce titre : *Les Ruines parisiennes depuis la révolution de* 1789 *et années suivantes, avec des remarques historiques*, Paris, 1792, in-8° ; 4° *Étrennes aux émigrés*, ibid., 1793, in-12 ; 5° *le Théophilanthrope dévoilé*, par Fr. J..., ibid., 1798, in-8°. Cet ouvrage fut saisi par la police. Toutes ces productions sont dignes d'un auteur famélique. M. Quérard (*France litt.*, t. 4) lui attribue : 1° *Les hommages et les vœux de la nation française présentés à LL. MM. et à la famille royale, avec un Discours*, 1774, in-8°, dont l'auteur est l'abbé Jacquemin du Valdaon, d'après le *Suppl. à la France litt. de* 1778, t. 3, par la Porte ; 2° *Le nouveau Mississipi*, ou *les Dangers d'habiter les bords du Scioto, par un patriote voyageur*, Paris, 1791, in-8°, ouvrage publié à la librairie de Jacquemart, mais qui, suivant Barbier (*Dict. des anonymes*, t. 2), et suivant M. Quérard lui-même (*France litt.*, t. 8), a pour auteur Roux, sergent-major du district des Prémontrés. D—r—r et P—rt.

JACQUEMIN (Jean-Bernard), géomètre du chapitre métropolitain de Tours, naquit à Amboise en 1720. Durant le long exercice de ses fonctions, l'église de Tours ne lui présenta aucune occasion de développer ses talents comme architecte dans un ouvrage de quelque importance, et sa scrupuleuse délicatesse lui interdit, plus encore que l'engagement par lui contracté, de rien entre-

(1) *Alexandre-César-Annibal* Fremin, *baron* de Stonne et des Armoises et *marquis* de Sy, maréchal de camp et chevalier de St-Louis, né à Paris le 6 avril 1745, mort à Corbeil le 12 septembre 1821, fut à la fois un calligraphe habile et un poëte agréable. Retiré à Londres pendant l'émigration, il fut lié avec l'abbé Delille. On a de Fremin beaucoup de vers de société, dont les premiers remontent à l'année 1767, et les derniers sont de 1819. Il a publié, mais à un fort petit nombre d'exemplaires, la traduction en vers français de la *Chute de Ruffin* de Claudien (Londres, 1811, in-8°); et celle de l'*Art poétique* d'Horace (Londres (Paris), 1816, in-8°), dédiée au roi Louis XVIII.

prendre d'étranger au chapitre qui le salariait ; mais du moins il consacra ses loisirs à des travaux utiles à l'art, travaux que sa modestie l'empêcha de rendre publics. Il a laissé manuscrits : 1° *Essai sur la structure, percussion et suspension des cloches*, accompagné de tables et de douze planches dessinées par lui. Cet ouvrage, fruit de longues méditations et d'expériences réitérées, rectifie dans ses bases les plus importantes et par une théorie complète celle qu'on trouve dans l'*Encyclopédie*. Les démonstrations en sont si solides et si claires qu'il eût pu devenir un guide sûr pour tous ceux qui s'occupent de la fonte des cloches. 2° *Traité de géométrie pratique*, remarquable par sa concision, sa lucidité et la simplicité des procédés imaginés par l'auteur, au moyen desquels, pour les plans levés à la boussole, on rapporte en deux heures, sur une seule méridienne, ce qu'on rapporterait à peine en huit heures par les méthodes connues qui exigent autant de parallèles que de côtés; 3° *Traité de constructions de diverses espèces*, accompagné de figures, tables et tarifs ; ouvrage plein de vues neuves et remarquable aussi par son extrême concision; 4° un *Traité de charpenterie* contenant, entre autres objets, la comparaison des combles, suivant la méthode de Philibert Delorme, avec ceux des meilleurs constructeurs modernes; ensemble le nouveau système perfectionné de l'auteur qui, outre l'avantage de l'économie sur les deux précédents, concilie la légèreté de l'un avec la solidité de l'autre. Le travail de Jacquemin est accompagné d'une série d'excellents profils de formes de charpentes retroussées suivant ce nouveau système. J.-B. Jacquemin est mort à Tours en 1786. L—s—d.

JACQUEMIN (Jacques-Alexis), évêque de St-Dié, né à Nancy le 4 août 1750, entra de bonne heure dans la carrière ecclésiastique. Il remplit d'abord les fonctions de vicaire dans une des paroisses de cette ville, montra du talent pour la prédication et un grand zèle pour assister les criminels condamnés à mort. En 1778 il fut nommé professeur de théologie à l'université de Nancy ; mais à l'époque de la révolution, ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il se retira en Allemagne, où il rejoignit M. de la Fare (*voy.* ce nom), évêque de Nancy, qui le fit son vicaire général. C'est en cette qualité que l'abbé Jacquemin rentra en France, où il courut de grands dangers sous le règne de la terreur. Lors du concordat de 1801, M. de la Fare ne donna pas sa démission, mais s'abstint de tout exercice de juridiction épiscopale dans son diocèse, et il chargea encore son vicaire général de rendre publique une déclaration à ce sujet. Plus tard Jacquemin professa la philosophie au lycée de Nancy. Après la restauration il devint secrétaire général de la grande aumônerie. Il reçut, en 1823, la croix de la Légion d'honneur, et fut nommé à l'évêché de St-Dié ; mais l'âge et les infirmités le contraignirent au bout de quelques années de se démettre de son siége. Il mourut le 15 juin 1832 dans sa ville natale, où il s'était retiré avec le titre de chanoine-évêque du chapitre de St-Denis. Outre un traité imprimé *De incarnatione Verbi divini*, faisant partie d'un cours de théologie qu'il se proposait de publier avec l'abbé Mezin, son collègue à l'université de Nancy, projet que les événements politiques l'empêchèrent de réaliser, on a de lui un *Abrégé des mémoires* de l'abbé Barruel *pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. Hambourg (Nancy), 1801 ; Paris, 1817, 2 vol. in-12. Dans les premières années de la révolution, Jacquemin fut un des collaborateurs du journal intitulé *le Catholique de Nancy*. P—rt.

JACQUEMINOT (Jean-Ignace), comte de l'empire, né à Naives-devant-Bar en Lorraine, en 1758, était avocat au parlement de Nancy lorsque la révolution commença. Ainsi que la plupart de ses confrères, il s'en déclara partisan, mais avec modération, et défendit avec courage, dès le commencement, plusieurs de ceux qui s'y montrèrent opposés. Ce fut lui qui en 1790 sauva d'une mort inévitable le général Malseigne, envoyé par le roi pour réprimer l'insurrection de Nancy, et que les soldats révoltés voulaient massacrer. Plus tard, Jacqueminot sentit le besoin de se faire oublier, et par là il échappa aux périls de la terreur. Le département de la Meurthe l'ayant nommé en 1797 l'un de ses députés au conseil des cinq-cents, en même temps que Boulay de la Meurthe, il y suivit à peu près la même ligne politique que son compatriote, et jouit comme lui d'une grande faveur auprès du directoire, surtout après la révolution du 18 fructidor an 5, où il se rangea avec beaucoup de zèle du parti des proscripteurs. Du reste il ne s'occupa guère dans cette assemblée que d'affaires judiciaires et administratives, et il se fit remarquer dans deux occasions par ses opinions contre la liberté de la presse, d'abord quand il s'agit de mettre les journaux sous le pouvoir du directoire, ensuite en combattant un projet de Berlier qui, selon lui, laissait trop de latitude aux journalistes. S'étant montré l'un des plus chauds partisans de Bonaparte à l'époque du 18 brumaire, il fut nommé sénateur peu de temps après, et obtint successivement la sénatorerie du département du Nord et les titres de comte de Ham et de commandant de la Légion d'honneur. C'est au milieu de ces honneurs qu'il mourut à Paris, le 13 juin 1813. Jacqueminot fut inhumé dans les caveaux de l'église Ste-Geneviève, alors nommée le Panthéon, et consacrée par un décret impérial à la sépulture des grands hommes. Son confrère Lacépède prononça son oraison funèbre. M—d j.

JACQUEMONT (Victor), naturaliste et voyageur français, était né à Paris le 6 août 1801. Doué d'une grande facilité et d'une intelligence remarquable, il fit de très-bonnes études. Il les avait terminées à quinze ans; son père, homme in-

struit (1), souhaitait qu'il se destinât à la médecine. Victor, emporté par l'ardeur de cultiver les sciences qui ont pour objet la connaissance de la nature, se livra dès ce moment avec passion à ce penchant. Un accident qui manqua de lui être funeste ne put ralentir que passagèrement ses progrès sans amortir son zèle. Dans le laboratoire de chimie où il travaillait, un vase plein de cyanogène (acide prussique) se brisa entre ses mains; il respira quelques parties de ce fluide si délétère, et fut sur-le-champ atteint d'un commencement de phthisie laryngée. Les médecins désespéraient de sa vie. Il fallut qu'il renonçât à suivre les cours et qu'il allât passer le temps de sa convalescence à la campagne. Accueilli à la Grange par le général Lafayette, ami de sa famille, il dut au séjour des champs le développement de son amour pour la botanique : « C'est à la Grange, « dit-il dans une lettre datée de 1832, que je com- « mençai à former mon herbier au mois de mai « 1818. » Ce goût, quand sa santé fut un peu rétablie, lui fit former des liaisons avec plusieurs hommes éminents dans les sciences, et le mit particulièrement en rapport avec Ramond, dont la conversation était extrêmement attrayante et instructive. Il puisa dans ses entretiens avec ce savant un goût très-vif pour la géologie, et depuis cette époque l'étude des plantes et des roches l'occupa principalement. Il y consacra les instants qu'il passa chez M. de Tracy à Paray en Bourbonnais, chez M. le comte Jaubert à Herry dans le Berry. Il y fit en 1821 avec ce dernier, à qui ces sciences étaient familières, des excursions dans les montagnes de l'Auvergne et du Vivarais, dans les Cévennes, les Alpes du Dauphiné et de la Suisse. Vers 1824, ses rapports avec M. Jaubert avaient cessé : « Mais, dit-il, je lui ai pardonné « de s'être séparé de moi, et les souvenirs de « notre amitié me sont redevenus bien doux « aussi. » Quelque temps après, des chagrins plus sérieux le déterminèrent à quitter la France : « J'étais alors, écrit-il plus tard à son frère, « M. Porphyre Jacquemont, au faîte des malheurs « de la vie. » Ce frère l'accompagna jusqu'au Havre, où, le 3 novembre 1826, il s'embarqua pour les États-Unis de l'Amérique du Nord. Il allait y joindre un autre de ses frères, M. Frédéric Jacquemont. Il parcourut une partie des États du Nord et du Canada, vit le saut du Niagara, manqua de se noyer dans la rivière de ce nom, et navigua sur le lac Erié. A Philadelphie un incident inattendu le décida à un nouveau voyage. Un Français avait tenu des discours qu'il jugea offensants pour les siens et pour lui-même; les lois des États-Unis ne lui laissaient pas la possibilité de l'appeler en duel. Il lui donna, par une lettre, rendez-vous dans l'île d'Haïti, où il arriva le 18 février 1827; son frère Frédéric était alors au Port-au-Prince; Victor Jacquemont passa trois mois dans ce pays, attendant inutilement son adversaire, mais ne négligeant pas l'histoire naturelle. Il rapporta en France de belles collections de plantes et de roches. Ce séjour dans une partie d'Haïti, mal famée parmi les Européens pour sa salubrité, lui fit prendre confiance dans sa santé, qui n'avait nullement été altérée; et, résolu de profiter de cet essai, il rédigea un plan de voyage aux Indes orientales, qu'il soumit aux professeurs du muséum d'histoire naturelle. L'intelligence qui avait présidé à la formation de ses collections, connues de plusieurs d'entre eux, détermina l'approbation de son plan; il est nommé voyageur naturaliste du gouvernement. Aussitôt il se prépare à son départ, et muni de lettres de recommandation de ses amis de Paris, il court à Londres. Quelques semaines passées dans cette capitale suffirent pour faire apprécier ce qu'il valait; il s'assura ainsi d'avance dans l'Inde de puissantes protections auxquelles il dut plus tard de pouvoir poursuivre sans obstacle ses recherches dans des contrées où la plupart des Européens étrangers à l'Angleterre, et même des habitants des Trois-Royaumes ne sont pas admis indistinctement. Deux ans avant son départ pour l'Inde il ignorait l'anglais; il l'avait appris aux États-Unis. Il s'embarqua sur la corvette *la Zélée* qui appareilla de Brest le 26 août 1828 : « Je suis « content, écrit-il à son frère Porphyre; te dire « que ma satisfaction ne soit grave et sérieuse, « cela est inutile. Il y a lutte au dedans de moi. « Ma réflexion doit combattre mes impressions « instinctives les plus vives, mais elle les domine, « si elle ne les fait taire... Maintenant en regar- « dant l'avenir devant moi, je vois une pente plus « ou moins égale, mais constante, qui me conduit « nécessairement vers une position honorable et « satisfaisante dans ce monde. C'est toi, Porphyre, « qui m'as jeté dans cette progression nouvelle « de bonheur. Tu es la cause de ce que je serai, « de ce que je ferai à présent; je ne regrette plus « rien du passé. » Le navire n'arriva qu'en mai 1829 à Calcutta. Durant cette traversée de neuf mois, il avait relâché à Ténériffe, à Rio de Janeiro, au cap de Bonne-Espérance, à Bourbon, à Pondichéry. Les lettres de Londres et de Paris dont Jacquemont était porteur lui valurent un accueil bienveillant et flatteur de la part des principaux personnages de l'Inde anglaise. Cet accueil ne se démentit jamais. « Des recommandations hono- « rables que j'apportais, écrit-il à M. Victor de « Tracy, m'ont ouvert toutes les maisons respec- « tables. J'ai choisi celle où je pensais devoir être « le plus libre pour me livrer sans partage à mes « études; telle avait été la prévoyance de mes « amis, qu'il n'est pas un seul homme en ce pays, « que je n'y aie vu avec plaisir et profit, auquel « je ne me fusse adressé directement d'Europe. » Parmi les personnes qui lui témoignèrent de l'amitié, nous nous contenterons de citer lord Wil-

(1) Jacquemont père, ancien chef de l'instruction publique et membre du tribunat, est mort le 9 novembre 1836.

liam Bentinck, gouverneur général de l'Inde. Jacquemont se montra reconnaissant : « C'est, dit-il, « l'homme qui fait peut-être le plus d'honneur à « l'Europe et à l'Asie. » Sans se laisser distraire par les passe-temps agréables que lui ménageait l'obligeance de ses hôtes, il profita des six mois qu'il resta à Calcutta pour prendre connaissance des collections d'histoire naturelle qui s'y trouvent, pour consulter tous les ouvrages publiés sur l'Inde, dans cette ville, à Bombay, à Madras, et les volumineux recueils imprimés en Angleterre, pour apprendre l'hindoustan et le persan, pour se familiariser avec les mœurs et les usages du pays. Ses préparatifs terminés, il se mit en route le 20 novembre, avec un train qui est indispensable dans ces contrées et dont il est le premier à plaisanter. Il marchait vers l'ouest : le 31 décembre Jacquemont entra dans Bénarès, la cité sainte des Hindous; le 23 janvier 1830, il visitait les mines de diamant de Panna, en Bondlecoûnd; puis continuant son voyage, le 20 février il était à Agra; le 10 mars suivant à Dehli, où il fut présenté au Grand Mogol. Après avoir quitté Dehli, cheminant au nord, il atteint Herdouar, lieu de pèlerinage célèbre, à l'endroit où le Gange sort des montagnes; puis, gravissant les différents gradins de l'Himalaïa, il pénètre à Djamnautri, aux sources de la Djemnah; le 25 mai il était entouré de sommets couverts de neiges perpétuelles. Le 10 juin il eut la bonne fortune de rencontrer, à Pérali, James Gérard, depuis longtemps accoutumé aux courses dans ces montagnes (*voy.* Gérard). Le 21 juin il fut fêté à Simlah par M. Kennedy, officier d'artillerie anglais, qui commandait dans ces cantons. Le gouvernement britannique y laisse l'apparence de la souveraineté à une quantité de roitelets qu'il empêche de se nuire réciproquement et de pressurer leurs sujets. Ces ombres de potentats rendirent de grands honneurs à Jacquemont, qui, avançant toujours, franchit le 13 juillet le ghât ou col de Borendo, et descendit le long des flancs septentrionaux de l'Himalaïa, dans la vallée du Setledje supérieur. Il s'approchait de la frontière de l'empire chinois; il ne put aller vers l'est au delà de Bekhar dans le Tibet, où, le 15 août, un officier de cet État lui enjoignit de retourner sur ses pas; il essaya, en se dirigeant vers l'ouest, d'être plus heureux. Au milieu de ces cantons reculés il éprouva un plaisir bien réel en recevant une lettre du général Allard, qui, de Lahore, lui faisait des offres de service auprès de Rendjit-Singh, maharadjah des Seikhs; c'était d'un heureux augure pour les projets futurs du jeune voyageur. Toutefois sa tentative pour entrer sur le territoire chinois, dans le voisinage de Lari, échoua le 2 septembre; le village de Kanaour, d'où il écrivit, est à trois mille sept cents mètres d'altitude. Il avait causé à Kanem, autre village de ce pays, avec M. Csoma de Kœrœs, Hongrois qui a passé plusieurs années dans le Tibet pour en étudier la langue. Retournant alors vers le sud, Jacquemont repassa l'Himalaïa; le 23 octobre il revit Simlah; le 1er novembre Sabathou; le 21 un messager lui remit à Chahranpour, dans les plaines de l'Hindoustan, une *Gazette* de Calcutta qui annonçait les événements de juillet. Jacquemont les avait prévus : il se hâta d'arriver à Mirat, grande station militaire entre le Gange et la Djemnah. Tous les officiers civils et militaires se réunirent pour lui donner une fête : à cette occasion il y prononça en anglais un discours qui prouve une grande facilité à s'exprimer dans cette langue; il témoigna convenablement sa reconnaissance et enleva les suffrages de ses auditeurs; puis il se rendit à Dehli, et, en mars 1831, entra dans le Pendjab. Rendjit-Singh prit en amitié le jeune Français, avec lequel il pouvait causer des sciences, de la philosophie, des arts et des usages de l'Europe. Ce souverain, peu tempéré dans ses habitudes, voyant que Jacquemont était aussi sobre que laborieux et instruit, conçut pour lui un intérêt qu'il manifesta par des dons, des largesses, des témoignages d'affection. Jacquemont eut la permission d'aller où il voudrait : des lettres patentes recommandaient de le bien traiter; des escortes lui furent données. Sans la protection et la munificence du maharadjah, Jacquemont, avec des finances très-bornées et hors des limites de la domination anglaise, n'eût pu poursuivre ses recherches dans cette partie de l'Inde; comblé des bienfaits de ce prince, il lui fut possible de les continuer. Toutefois le gouverneur d'une forteresse dans les montagnes au nord du Pendjab eut le tort de l'arrêter et d'extorquer de lui une somme de cinq cents roupies (douze cent cinquante francs) : il lui eût même fait un mauvais parti sans l'assurance et le sang-froid du jeune voyageur, qui finit par lui inspirer du respect. Rendjit-Singh, instruit de ce méfait, dédommagea Jacquemont de ses pertes; et, à sa sollicitation, se contenta de chasser le bandit et de lui enlever tout ce qu'il possédait; dans le premier moment il avait ordonné qu'on lui coupât le nez et les oreilles s'il se présentait à Lahore. « La ma- « nière dont le roi parle de moi dans ce firman, « dit notre jeune compatriote, exprime une grande « considération, une bienveillance réelle, et a « produit ici un effet merveilleux. » C'est du Cachemire qu'il écrivait ainsi à son père; il était entré dès les premiers jours de mai dans cette contrée, que deux Européens seulement avaient décrite avant lui : François Bernier en 1664, George Forster en 1782 (*voy.* Bernier et Forster). Le gouverneur se montra très-empressé à le servir en tout, et Jacquemont dirigea comme il voulut ses investigations; il remonta vers l'est jusqu'aux sources du Djalem. Il aurait bien voulu traverser les montagnes de ce côté pour descendre dans le bassin du Setledje; les obstacles physiques l'empêchèrent d'effectuer ce dessein. Il fit une excursion vers le nord, revint à Serinagor, capitale du

Cachemire, sortit de ce pays en septembre, par le col de Pyr-Panhâl, et passa près du général Allar huit jours à Amritsir, ville sainte des Seikhs : il eut là une audience particulière de Rendjit-Singh, qui lui offrit la vice-royauté du Cachemire : « Je « me moquai beaucoup de lui et de sa proposition, « qui n'était sans doute qu'un piége pour connaî- « tre ma pensée. Il me plut davantage encore qu'à « mon passage à Lahore, sans doute par les ca- « resses qu'il me fit » (lettre à son père, du 19 octobre). Invité par ce prince à l'accompagner dans l'entrevue qu'il allait avoir avec le gouverneur général de l'Inde, à Roupour, sur les rives du Setledje, il montait un éléphant qui marchait côte à côte avec celui de Rendjit-Singh, et discourait comme un oracle avec lui. « Comme il n'y « avait pas la plus petite herbe à ramasser dans « les plaines sablonneuses et brûlées que nous « traversions, je ne regrettais pas de ne pouvoir « m'arrêter selon ma fantaisie..... Le 21 octobre « j'ai pris de mon cher Rendjit-Singh mon congé « définitif. Notre dernière entrevue fut longue et « infiniment amicale. Rendjit me fit mille caresses; « il me prit et me serra les mains plusieurs fois, « aux bordées les mieux servies de flatterie, où, « sans le chercher, je mettais un peu de senti- « ment; je ne laissai le roi qu'à la nuit noire, lui « laissant tous mes vœux pour sa gloire et sa pro- « spérité, et emportant, en échange de ces paroles « dorées, un khélat (habit d'honneur) magnifique. « En revenant à ma tente, je trouvai que le roi y « avait envoyé en outre un présent de cinq cents « roupies. » Muni d'un firman de Rendjit-Singh et d'un autre du colonel Wade, agent du gouvernement britannique près des chefs seykhs indépendants, Jacquemont, se dérobant modestement aux pompes qui l'attendaient sur les bords du Setledje, prit la route de Mondi, où il visita les mines qui présentent beaucoup d'intérêt géologique : le radjah, que Rendjit lui avait dépeint comme le plus récalcitrant de ses vassaux des montagnes, fut pour lui très-amical. Le 9 novembre Jacquemont repassa le Setledje, et à sa grande satisfaction se trouva de nouveau sur le territoire britannique. Son nombreux équipage lui devenant inutile, il renvoya chez eux tous les Seikhs qui formaient son escorte, et qui, à sa recommandation, furent récompensés; il rencontra ses anciens amis à Sabathou, à Simlah, à Dehli, où il revint le 16 décembre. Il y vit M. Alexandre Burnes, à qui nous devons un voyage intéressant dans les pays de l'Asie compris entre l'Indus et la mer Caspienne, et qui fait de lui une mention honorable. C'était assez à temps pour rejoindre à quelques lieues le camp du gouverneur général qui venait de quitter la ville impériale : « J'ai passé, « dit-il, deux journées charmantes avec lord et lady « William Bentinck. » Revenu ensuite pour quelques jours à Dehli, afin de faire embarquer sur la Djemnah ses collections de tout genre, il exprime, dans ses lettres, l'espoir de terminer heureusement le voyage qu'il va entreprendre dans les contrées méridionales de l'Inde. Il quitta cette ville le 14 février 1832, passa par Firouzpour, Djeypour, la ville la plus magnifique de l'Inde, Adjmir, Tchittore, Oudjein, Indore, Mondleisir; il avait ainsi traversé le Radjpoutana, le Mevar, le Mulva, le Kandeïche; à Mondleisir, ville la plus chaude de l'Inde, il rentra dans la zone torride, et au delà d'Assirgour, fameuse forteresse, il fut bientôt dans le Dekhan, qui est la partie de l'Inde au sud de la Nerbeddah; il y vit successivement Adjintah, Aurengabad et Daouletabad; il visita les ruines merveilleuses d'Elora. Le 22 mai, il écrivit de ce lieu célèbre à son père : « Entre les mon- « tagnes de Vindhia et celles d'Adjintah, dans les « vallées de la Nerbeddah et du Tapti, je m'étais « habitué parfaitement à 42 et 43 degrés de cha- « leur; j'avais presque fini par trouver qu'il n'y « avait rien de trop. » Jusque-là, malgré ses grandes fatigues, sa santé n'avait pas été altérée; il avait su, par un traitement que lui suggérait son jugement droit, et en faisant usage des ressources que les lieux lui fournissaient, se débarrasser des atteintes de quelques maladies. Mais il n'en fut pas de même quand, après avoir passé le Godaveri et s'être approché des sources de la Kistnah ou Chrichna, sur le revers oriental des Ghâts, il eut séjourné quelque temps à Pouna, dans la saison des pluies. Tout dans ce monde est mêlé de bonheur et de malheur. Il venait d'apprendre le 16 juillet qu'il était nommé chevalier de la Légion d'honneur; peu de jours après, une attaque violente et soudaine de dyssenterie le retint plusieurs jours dans son lit et lui causa des douleurs cruelles. Après sa guérison, il visita l'île de Salsette pour en étudier les roches, et fut forcé d'aller beaucoup au soleil, sur cette côte insalubre, dans la saison la plus malsaine de l'année; il en résulta du malaise dont il se plaint dans sa dernière lettre; il arriva épuisé à Bombay le 29 octobre, et dès le lendemain il fut obligé de garder le lit. Il reçut de M. J. Nicol, négociant anglais qui l'avait logé chez lui, des soins qu'il n'aurait pu attendre que d'un vieil ami. Cependant, au bout de quelques jours, il quitta la maison de ce négociant pour se faire transporter dans un appartement commode et spacieux, au quartier des officiers malades. Il avait connu tout de suite la nature de son mal, il en prévit l'issue. Dans sa dernière lettre adressée à son frère, M. Porphyre Jacquemont, en date du 1er décembre, il s'exprime ainsi : « Il y a trente- « deux jours que je suis arrivé ici fort souffrant « et trente et un que je suis au lit. J'ai pris dans les « forêts empestées de l'île de Salsette, exposé à « l'ardeur du soleil dans la saison la plus malsaine, « le germe de cette maladie, dont au reste j'ai « reçu souvent, depuis mon passage à Adjmir en « mars, des atteintes sur la nature desquelles je « m'étais fait illusion; c'étaient des inflammations « du foie. Les miasmes pestilentiels de Salsette « m'ont achevé. Dès le début du mal, j'ai fait mon

« testament et réglé mes affaires..... Tu devras « trouver quelque consolation dans l'assurance « que je te donne que, depuis mon arrivée ici, je « n'ai cessé d'être comblé des attentions les plus « affectueuses et les plus touchantes d'une quan- « tité d'hommes bons et aimables. Ils viennent « me voir sans cesse, caressent mes caprices de « malade, préviennent toutes mes fantaisies... « L'excellent Mac-Lennan (son médecin) a pres- « que compromis sa santé pour moi...; la maladie « heureusement tire à sa fin qui peut m'être fatale, « quoique ce soit plus probable ainsi; » puis il dit adieu à son frère, l'engage à consoler leur père, et finit ainsi : « Adieu ! oh ! que vous êtes aimés « de votre pauvre Victor ! — Adieu pour la der- « nière fois ! étendu sur le dos, je ne puis écrire « qu'avec un crayon; de peur que ces caractères « ne s'effacent, l'excellent M. Nicol copiera cette « lettre à la plume, afin que je sois sûr que tu « puisses lire mes dernières pensées. » Il signe et ajoute : « J'ai pu signer ce que l'admirable M. Nicol « a bien voulu copier. Adieu encore, mes amis ! « Le 2 décembre. » Pendant tout le temps de sa maladie, Jacquemont conserva une tranquillité et un contentement parfaits. Le 7 décembre, à six heures du soir, il expira entouré de M. Nicol et de M. Mac-Lennan, et garda, jusqu'au dernier moment, l'usage de ses facultés. Le lendemain au soir, il fut enterré avec les honneurs militaires, comme chevalier de la Légion d'honneur : les membres du gouvernement et beaucoup d'autres personnes assistèrent à son convoi. Une épitaphe très-simple, qu'il avait indiquée la veille à M. Nicol, fut gravée sur la pierre qui couvre sa tombe. Grâce aux soins de cet excellent homme, tous les objets d'histoire naturelle laissés à Bombay par Jacquemont, ses papiers et d'autres objets furent expédiés en France. On a de Jacquemont : 1° *Note sur le gisement du gypse dans les Alpes* (insérée dans les *Annales des sciences naturelles*, 1824, t. 3). Ce petit écrit annonçait déjà, au jugement des géologues, beaucoup de sagacité et d'instruction. 2° *Correspondance de Victor Jacquemont avec sa famille et plusieurs de ses amis, pendant son voyage dans l'Inde* (1828-1832), Paris, 1834; 2e édit., 1835, 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur et une carte lithographiée de l'Inde. Ces deux volumes renferment cent lettres. On en a donné une nouvelle édition, augmentée de lettres inédites, Paris, 1841, 2 vol. in-18. On y lit des détails piquants sur son voyage, sur ses aventures avant de quitter la France, sur tout ce qui le concerne personnellement. Elles ont obtenu un très-grand succès chez nous : elles ne contiennent de science que juste ce qu'il faut pour ne pas ennuyer les gens du monde; néanmoins elles sont instructives. Celles même qui sont adressées à des savants ne s'appesantissent pas sur les objets de leurs études. Plusieurs de ceux-ci en ont reçu qu'ils n'ont pas livrées à l'impression. Son père, dans l'effusion de son amour pour un fils si distingué, aurait voulu en faire paraître des fragments à mesure qu'elles lui parvenaient; M. Porphyre Jacquemont combattit cette idée. Victor l'en remercie le 11 avril 1831 : « Tu as eu raison de t'opposer « à ce qu'on publiât aucune partie de mes lettres. « Il est impossible qu'elles ne soient pas écrites « avec trop de négligence pour plaire à d'autres « qu'à des amis. » Il ajoute que ces publications sont prématurées, sinon indiscrètes. Ce livre a été jugé trop sévèrement en Angleterre par des hommes qui ne l'ont pas compris : ils ont cru que Jacquemont se posait comme un homme à bonnes fortunes, et se vantait de ses succès auprès de dames très-respectables. Tout homme raisonnable n'y verra que l'effusion de sentiments bien naturelle à quiconque éprouve une vive satisfaction, quel que soit son âge. Il ne tarit pas dans les témoignages de sa gratitude pour les bontés dont lord et lady William Bentinck, ainsi que d'autres Anglais habitants de l'Inde, l'ont comblé. M. Burnes, dont nous avons cité le nom plus haut, rend justice à Jacquemont. Il parle de lui comme d'un homme très-agréable en société; il ajoute qu'il était très-réservé sur tout ce qui concernait son expédition, mais si bien au fait de toutes les nouvelles de l'Inde supérieure, qu'on aurait eu de la peine à le prendre pour un étranger. « Ce jeune « Français, dit-il, a laissé dans l'Inde beaucoup « d'amis pour pleurer sa perte. Je ne crois pas « que les lettres publiées peut-être prématuré- « ment par sa famille, depuis sa mort, suffisent « pour le faire connaître convenablement. Atten- « dons le résultat de ses recherches savantes. » (t. Ier de son voyage, 2e édition, p. 183). On reconnaît, en lisant la correspondance de Jacquemont, qu'il a pour son père un profond respect et une vive tendresse; ses frères ont une part égale à son affection; tous ses amis lui sont chers, son attachement pour eux est ardent et ne se ralentit dans aucune occasion; il regrette que quelques-uns se soient éloignés de lui. Un point est blâmable dans cette correspondance, nous y reviendrons plus tard. 3° *Voyage dans l'Inde pendant les années* 1828 *à* 1832, in-fol. avec planches, Paris, 1835, et 1844, 6 vol. grand in-4°, dont deux de planches. Ce livre contient des détails précieux sur la géologie et la botanique, sur l'aspect physique de l'Hindoustan, du Cachemire et de quelques cantons du Tibet, des observations sur l'ethnographie, des remarques sur l'état moral et politique des pays et des peuples. Si les jugements de l'auteur paraissent parfois hasardés, du moins sa franchise lui sert d'excuse, mais on ne peut qu'applaudir dans des occasions nombreuses à sa sagacité; il la manifeste de même dans sa *correspondance*. Ses opinions sont démocratiques; mais il trouve que l'affranchissement des anciennes colonies espagnoles a été un malheur pour elles, parce qu'elles n'étaient pas préparées à un régime d'indépendance et de liberté. Haïti, quelque grossière que soit son organisation politique,

lui paraît encore la république ou plutôt le gouvernement modèle parmi tous ces nouveaux États : c'est le seul où l'on ne se tue pas sans cesse. Il dit que la domination des Anglais est bienfaisante pour les contrées où ils l'exercent dans l'Orient, et se moque cordialement des rêves que l'on débite à Paris sur ce sujet. Il dit ailleurs : « J'ai ri et « beaucoup, et d'autres Européens aussi ont ri des « grandes phrases orientales du général Lamar- « que sur la Russie, le Balkhan, le Caucase, la « Perse, la Chine, et la cruelle oppression que font « peser sur cent millions d'Indiens, prêts à se ré- « volter, les perfides insulaires; je souhaiterais « que l'ordre légal allât son train à Paris comme « du cap Comorin aux cimes de l'Himalaïa. » Ses réflexions sur la révolution de juillet sont remarquables. Il demande ce que ses amis, qui ont regretté son absence dans cette circonstance, eussent pu faire raisonnablement de lui, qui se sent incapable d'occuper convenablement un emploi politique. Il fait preuve de bon sens en littérature; l'annonce des spectacles, au bas des gazettes de Paris, lui apprend comment la scène a été envahie par des pièces monstrueuses : « Tout cela est « de bien mauvais goût. En mettant sous la remise « les Grecs, les Romains et les marquis de notre « vieux théâtre, nous n'avons pas été heureux « dans le choix de leurs successeurs. » Il les appelle *Messieurs de l'horrible.* Dans toute sa correspondance on ne lit pas une seule phrase désobligeante pour qui que ce soit. Il s'exprime très-gaiement sur quelques actions de Rendjit-Singh; c'est que ce prince se permettait en public, dans sa conduite, des écarts par trop scandaleux. — Le plaisir que l'on éprouve à la lecture des lettres de Jacquemont est péniblement interrompu par son septicisme poussé jusqu'à l'incrédulité la plus prononcée. Ces mêmes sentiments se retrouvent dans son grand ouvrage. Probablement il eût changé ces passages avant de présenter son livre au public. Adrien de Jussieu a fait imprimer, dans les *Nouvelles annales du muséum d'histoire naturelle* (t. 2, p. 360), une notice sur Jacquemont, dont il fut l'ami. Elle nous a été utile pour la rédaction de cet article : nous en emprunterons encore quelques traits : « Personne ne savait mieux « que Victor Jacquemont inspirer l'amitié : les « souvenirs qu'il a laissés partout l'attestent : son « esprit original, prompt à saisir les ridicules, et « à soutenir en jouant le paradoxe, son caractère « trop indépendant pour se soumettre toujours à « tous les ménagements minutieux imposés par « la société, ont pu sans doute effrayer quelquefois « et éloigner momentanément de lui ceux qui le « connaissaient mal : on ne se sentait ensuite que « plus attiré vers lui, on lui savait plus de gré « d'une bonté et d'une sensibilité vraies qui ne se « trahissaient jamais sans se montrer d'une bien- « veillance qui n'était jamais banale, mais souvent « ingénieuse; surtout on était flatté de son ami- « tié, parce qu'on le savait juge éclairé et difficile. « Son instruction variée et solide, avec son origi- « nalité d'aperçus et d'expressions, donnait à sa « conversation un piquant intérêt, que se rappel- « lent tous ceux qui en ont joui. Il avait le vrai « courage, celui de tous les moments, qui réflé- « chit et agit vite en présence du danger, qui ne « le recherche ni le craint. » Les figures des coupes de terrain, les vues de villes, de villages, de montagnes et de paysages, les portraits, sont gravés d'après les dessins de Jacquemont. En 1852, M. de Warren a publié une notice sur la vie et les œuvres de V. Jacquemont, Nancy, in-8°. En reconnaissance des services que Jacquemont a rendus à la science, deux genres de plantes ont été établis sous le nom de *Jacquemontia*, l'un appartenant à la famille des composées, tribu des Sénecionidées, et comprenant quelques espèces de l'Inde publiées dans l'histoire de son voyage; l'autre, faisant partie de la famille des convolvulacées, est composée d'espèces américaines. E—s.

JACQUES (Saint), dit le *Majeur*, l'un des douze premiers apôtres, naquit dans le bourg de Bethsaïde, en Galilée. Son père était un pêcheur nommé Zébédée, et sa mère, Salomé, l'une des saintes femmes qui ensevelirent le corps du Sauveur. L'Évangile nous apprend que Jésus, passant le long de la mer, vit Jacques et Jean, son frère, assis près de leur père dans une barque, occupés à raccommoder des filets, et que les ayant invités à le suivre, ils obéirent à l'instant même. St-Jacques fut témoin, avec son frère et St-Pierre, de la transfiguration de Jésus sur le mont Thabor, et reçut d'autres preuves encore de l'affection particulière de son divin maître. Peu de jours avant l'entrée de Jésus à Jérusalem, Salomé s'approcha de lui, et, l'ayant adoré, le pria d'ordonner que ses deux fils fussent assis dans son royaume, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Cette demande excita l'indignation des disciples; mais Jésus les apaisa en disant : « Que celui qui « voudra être le premier d'entre vous soit le ser- « viteur des autres ». St-Jacques accompagna Jésus dans le jardin des Oliviers; mais, l'ayant vu saisir par les hommes armés que conduisait Judas, il s'éloigna promptement, et sortit de Jérusalem, ne s'y croyant pas en sûreté. Après la résurrection du Sauveur, il revint dans cette ville, et, ayant reçu le St-Esprit, commença à prêcher l'Évangile avec tant de zèle, que les principaux des Juifs demandèrent sa mort. Hérode Agrippa, qui cherchait tous les moyens de gagner l'affection du peuple, cita le saint apôtre à son tribunal, et le condamna à périr par le glaive, l'an 44. Celui qui l'avait accusé, ayant vu comment il avait rendu témoignage à Jésus-Christ, en fut touché et confessa qu'il était aussi chrétien. On les mena tous deux au supplice; chemin faisant, l'accusateur pria St-Jacques de lui pardonner. L'apôtre, après y avoir un peu pensé, lui dit : La paix soit avec vous! et le baisa. Ainsi ils eurent tous deux la tête coupée (Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 1, paragr. 24).

Ce fut le premier des apôtres qui eut le bonheur de verser son sang pour la foi. La mémoire de cet illustre martyr est honorée le 25 de juillet. On montre encore à Jérusalem le lieu de son supplice, sur lequel a été bâti un couvent d'Arméniens, dont l'église est fort riche et fort élégante (*Itinéraire* de M. de Chateaubriand, t. 2, p. 247). Cependant les Espagnols regardent St-Jacques comme leur apôtre, et ils se flattent, d'après une ancienne tradition, de conserver son corps dans la cathédrale de Compostelle; c'est, comme on sait, l'un des plus fameux pèlerinages de l'Europe. Bivar, dans ses notes sur la fausse *Chronique* de Fl. Dexter, rapporte qu'en 1595 on trouva sur une montagne du royaume de Grenade un *Évangile* et quelques autres livres écrits de la main de St-Jacques sur des plaques de plomb. Ces ouvrages apocryphes ont été condamnés par le pape Innocent XI, en 1682 : mais c'est en vain que les plus savants critiques, s'appuyant du texte précis des *Actes des apôtres*, ont cherché à démontrer qu'il était impossible que St-Jacques eût prêché l'Évangile en Espagne; les Espagnols ont continué d'appuyer cette prétention par des ouvrages dont la liste remplirait plusieurs colonnes (*Voyez* les titres des principaux dans la *Méthode pour étudier l'histoire*, par Lenglet-Dufresnoy, art. *Hist. ecclés. d'Espagne*). Le P. Cuper a réuni dans les *Acta sanctorum* (6e vol. de juillet) toutes les raisons favorables au système des Espagnols, pour lequel il penche évidemment par respect pour l'antiquité de la tradition. L'ordre militaire de St-Jacques fut institué en 1170, sous le règne de Ferdinand II, roi de Léon et de Castille, pour protéger les pèlerins qui accouraient en foule visiter les reliques du saint apôtre. Fr. Caro de Toris a écrit l'*Histoire* de cet ordre célèbre (en espagnol), Madrid, 1629, in-fol. W—s.

JACQUES (Saint) le *Mineur*, surnommé le *Juste*, était fils d'Alphée et de Cléophas ou Marie, sœur de la Ste-Vierge; et c'est d'après la coutume des Juifs que l'Évangile lui donne le nom de frère du Seigneur, quoiqu'il ne fût que son cousin. Il fut saint, c'est-à-dire consacré à Dieu dès le ventre de sa mère : il ne but jamais de vin ni ne mangea d'aucun animal; le rasoir ne passa point sur sa tête; il ne se baignait ni ne se frottait point d'huile, grande austérité dans un pays chaud : il avait seul la permission d'entrer dans le sanctuaire, parce qu'il ne portait point de laine, mais seulement du linge. Dans le temple on le trouvait continuellement à genoux, demandant pardon pour le peuple (Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 1, paragr. 5). Jésus l'appela, la seconde année de sa prédication, et accorda la même faveur à St-Jude, son frère. Après l'ascension du Sauveur, les apôtres le mirent à la tête de l'Église de Jérusalem; et il la gouverna, pendant vingt-neuf ans, avec une sagesse qui fut admirée même de ses ennemis. Dans le premier concile de Jérusalem, il prit la parole après St-Pierre pour démontrer que les gentils ne devaient point être obligés, comme le prétendaient quelques disciples, de se conformer aux pratiques légales établies par Moïse. Cependant les progrès du christianisme alarmèrent les chefs de la synagogue; et ils résolurent de faire mourir St-Jacques, que tout le peuple chérissait pour sa douceur et sa piété. Le grand pontife Ananus, que l'histoire représente comme un homme hardi et entreprenant, profita de l'absence du gouverneur romain pour exécuter ce projet criminel : il cita St-Jacques devant le sanhédrin, et, après lui avoir reproché sa conduite, l'invita à détromper le peuple qu'il abusait, et à déclarer que Jésus n'était point le Fils de Dieu. Le saint apôtre lui ayant répondu avec une juste indignation, Ananus le fit précipiter de la terrasse du temple. Malgré les vives douleurs qu'il ressentait de sa chute, St-Jacques s'appuya sur ses genoux et leva ses mains au ciel; mais tandis qu'à l'exemple du divin Maître il priait pour ses ennemis, un foulon lui frappa la tête de son levier, et le tua l'an 62 de J.-C. L'Église célèbre la fête de St-Jacques le 1er mai. On a de lui une *Épître* qui tient le premier rang entre les *canoniques ;* elle est adressée aux douze tribus dispersées, et St-Jacques s'y propose de prouver que la foi n'est rien sans les bonnes œuvres : on croit que cette épître fut d'abord écrite en grec. On a encore sous le nom de St-Jacques un *Protévangile* ou *Evangile de l'enfance de Marie*. Mais l'Église a rejeté cet écrit comme apocryphe. Le fameux Guillaume Postel le rapporta de l'Orient, et en publia une version latine en 1552, in-8°. Cette version fut insérée avec le texte grec dans la seconde édition des *Orthodoxographi ;* et Jean Alb. Fabricius l'a réimprimée dans son *Codex apocryphus Novi Testamenti*. Enfin on attribue au même apôtre une *Liturgie* que Claude de Sainctes publia en grec, Paris, 1560, in-fol., rare, et dont il parut une version latine, la même année, Anvers, in-8° (*voy.* Claude de Sainctes). Léo Allatius et le cardinal Bona se sont efforcés de prouver que St-Jacques est réellement l'auteur de cet ouvrage; mais cette opinion n'a trouvé aucun partisan parmi les érudits. W—s.

JACQUES DE NISIBE (Saint) est un personnage plus célèbre que bien connu : sa vie, telle que nous l'ont transmise les écrivains ecclésiastiques, n'est qu'un tissu de faits incroyables. Les Grecs célèbrent sa mémoire le 13 janvier et le 31 octobre, les Syriens le 18 janvier, les Arméniens le 15 décembre : il est marqué dans nos martyrologes le 15 juillet. Il naquit dans le 3e siècle, à Antioche de Mygdonie ou Nisibe, ville de Mésopotamie, qui était alors soumise à la domination romaine. Les Arméniens prétendent que sa mère était sœur de St-Grégoire l'Illuminateur, premier patriarche et apôtre de l'Arménie. Son origine se rattacherait alors, de cette façon, à celle de la race royale des Arsacides. On ignore les premiers événements de sa vie : ses historiens nous ap-

prennent seulement qu'épris d'un grand amour pour la vie solitaire, il se retira fort jeune dans les montagnes des Curdes, où, vivant dans les forêts, sans habitation fixe, il ne s'occupait que de pieuses méditations. Une caverne cachée au milieu des rochers était sa seule retraite dans l'hiver; il n'avait pas d'autre nourriture que des herbes, des racines, et des fruits sauvages, et un manteau de poils de chèvre formait tout son vêtement. La plus grande partie de sa vie se passa ainsi dans une extrême austérité : on raconte que dans sa solitude, Dieu opéra en sa faveur un grand nombre de miracles, et qu'il se manifesta même à lui plusieurs fois. Ce fut un événement de ce genre qui vint l'arracher à son ermitage, et l'élever au siége de Nisibe. Un jour qu'accablé de macérations il priait Dieu d'appesantir encore davantage sur lui ses rigueurs, il eut une vision ; Dieu lui dit : « Ne tourmente pas davantage ta « chair : marche; je te donnerai un signe pour « opérer des miracles et amener les hommes à la « foi. » Jacques se prosterna, et descendit de la montagne, pour aller consulter Marougé, célèbre anachorète qui habitait dans les mêmes vallées. Il trouva en chemin un torrent rapide qu'il traversa miraculeusement. Ayant rencontré des paysans occupés dans les champs : « Que faites-« vous là, mes frères? leur dit-il. Nous plantons « des épines, répondirent-ils en riant. Il en sera « effectivement comme vous le dites, répliqua le « saint; » et leur vigne se changea aussitôt en épines. Il arriva bientôt auprès de Marougé, qui lui dit en l'embrassant : « Je te salue aujourd'hui « comme mon frère; je te saluerai demain comme « pasteur du peuple de Dieu. » Effectivement, l'évêque de Nisibe mourut alors : les principaux habitants de Nisibe, divisés sur le choix d'un successeur, vinrent trouver Marougé, pour qu'il les éclairât dans leurs décisions. Cet anachorète leur proposa St-Jacques, qu'ils s'empressèrent de conduire à Amid, où il fut sacré par le patriarche d'Antioche. St-Jacques revint bientôt après à Nisibe, pour gouverner son troupeau : il y opéra encore un grand nombre de miracles plus étonnants les uns que les autres. Profitant d'un moment où sa présence était moins nécessaire dans son diocèse, il fit un voyage dans l'Arménie, pour aller visiter sur le mont Ararat les lieux où l'arche s'était arrêtée. Ce voyage fut encore signalé par beaucoup de miracles. A son retour il passa par la province de Dosb ou *Thospites*, en Arménie; il s'y arrêta auprès d'une source dans le voisinage d'une ville appelée Artémita, où il trouva des jeunes filles qui lavaient leurs robes : elles se conduisirent avec tant d'indécence en présence du saint, qu'il leur donna sa malédiction, fit tarir les eaux de la source et blanchir les cheveux des jeunes filles. Informés de ce châtiment, les habitants du pays coururent après St-Jacques pour le prier de révoquer son anathème. Le saint se contenta de faire reparaître la source; mais les cheveux des jeunes filles restèrent blancs pour rappeler à ce peuple la crainte de Dieu. En passant à Manazgerd, capitale de la principauté des Rheschdouniens, il arrêta la prévarication d'un juge prêt à prononcer un jugement inique. Il serait trop long d'énumérer tous les prodiges qui signalèrent son merveilleux voyage : le bruit s'en répandit de tous les côtés, de sorte que tous les fidèles de son évêché vinrent à sa rencontre, et le ramenèrent en triomphe à Nisibe. Vers l'an 318, Manadjihr, prince des Rheschdouniens, général des armées du midi de l'Arménie et des troupes romaines de Cilicie, vint combattre, du côté de la Mésopotamie, Pacorus, prince de l'Arzanène, qui s'était révolté contre son souverain, Chosroès II, roi d'Arménie. Ce rebelle, soutenu par une armée persane, s'était déclaré indépendant dans sa principauté, et il avait même usurpé le titre de roi. Manadjihr le défit dans plusieurs batailles. Pacorus trouva la mort dans le dernier de ces combats : le vainqueur s'empara de toutes ses possessions, fit massacrer tous ses parents, n'épargnant que son fils Hescha, qu'il envoya au roi d'Arménie. Le prince des Rheschdouniens fit dans cette expédition une grande quantité de prisonniers, parmi lesquels étaient huit diacres de l'église de Nisibe. St-Jacques réclama leur délivrance; mais le général arménien, poussé par les habitants du pays, qui étaient idolâtres, ne voulut pas l'écouter. L'évêque résolut alors d'aller trouver le roi d'Arménie, qui était dans la province de Daron, pour obtenir ce qu'il désirait. Manadjihr, irrité, fit jeter les huit diacres dans le lac de Van. Le voyage du saint n'ayant plus d'objet, il revint sur ses pas; mais avant de rentrer dans Nisibe, il lança un terrible anathème contre Manadjihr, qui mourut peu après rongé des vers. En l'an 325, St-Jacques fut un des Pères qui assistèrent au concile de Nicée, et qui y prononcèrent la condamnation d'Arius. L'événement qui contribua plus particulièrement à rendre célèbre, dans l'histoire, le nom de St-Jacques, c'est la délivrance miraculeuse de la ville de Nisibe, qui arriva en l'an 350. Cette ville était assiégée par Sapor II, roi de Perse, qui avait avec lui une nombreuse armée. Après un siége long et meurtrier, la place résistait avec opiniâtreté aux attaques des troupes de ce monarque, quand le fleuve qui l'arrosait se déborda, et renversa une partie de ses murailles. Sa prise paraissait inévitable : les habitants implorèrent auprès de Dieu l'intercession de leur évêque. Ses prières furent si efficaces, qu'en peu de jours les murailles furent miraculeusement relevées. St-Jacques monta lui-même sur les remparts, se montra aux ennemis, repoussant leurs traits par ses paroles; puis il invoqua contre eux l'assistance de Dieu pour les chasser plus promptement. On vit bientôt l'effet de son intercession; une quantité innombrable de moucherons et de cousins se jeta sur l'armée persane, mit en fureur leurs chevaux et leurs éléphants,

et força enfin Sapor de lever le siége. On connaît peu la fin de la vie de St-Jacques de Nisibe : on ignore même l'époque de sa mort; il paraît cependant qu'elle arriva sous le règne de l'empereur Constance, par conséquent avant l'an 361. Il devait être fort vieux. Ce saint personnage avait composé en syriaque vingt-six discours, qui sont tous perdus; ils avaient pour objet des points de théologie ou de piété, comme on peut en juger par leurs titres, qui se trouvent dans le catalogue des écrivains ecclésiastiques de Gennade. Il nous en reste dix-huit traduits en arménien. Ils ont été publiés dans cette langue et en latin par le cardinal Antonelli, sous ce titre : *Sancti patris nostri Jacobi Nisibeni Sermones*, Rome, 1756, vol. in-fol. On trouve à la fin une lettre encyclique en arménien et en latin, attribuée aussi à St-Jacques de Nisibe, et datée de la trente-cinquième année du règne de Sapor, roi de Perse, de la six cent cinquante-cinquième des Séleucides (344 et 345 de J.-C.). S. M—N.

JACQUES, roi d'Aragon. *Voyez* JAYME.

JACQUES Ier, roi d'Écosse, naquit en 1391. Robert III, son père, avait déjà perdu David, son fils aîné, mort victime des embûches que lui avait dressées Robert, duc d'Albany, son oncle. Le roi, voulant soustraire au même péril le seul enfant qui lui restait, le fit embarquer pour la France en 1405. L'Écosse était alors en trêve avec l'Angleterre : néanmoins, le bâtiment qui portait Jacques, ayant été forcé de relâcher à Flamborough, dans le Yorkshire, fut arrêté par les Anglais. Ils eurent la perfidie de faire le jeune prince prisonnier, et l'envoyèrent à la tour de Londres, avec le comte d'Orkney, qui l'accompagnait. La nouvelle de ce fatal événement plongea Robert dans la tombe. La régence du royaume fut dévolue au duc d'Albany, ensuite à Murdoch, son fils. Tous deux aspiraient au trône, et ils se flattèrent d'y arriver plus aisément pendant qu'il était vacant par le fait. Ils entamèrent néanmoins quelques négociations pour obtenir la liberté du roi; mais elles furent suivies avec beaucoup de négligence. Cependant ils mettaient tout en œuvre pour s'attacher les nobles; ils favorisaient leurs usurpations et toléraient tous les désordres. L'autorité royale fut par là réduite à un tel état de faiblesse, que les monarques suivants s'efforcèrent en vain de l'en relever. Enfin, après dix-huit ans de captivité, Jacques fut rendu à la liberté en 1423, par un traité qui l'obligeait de payer une forte rançon et de donner des otages. L'Angleterre racheta en quelque sorte son injustice envers lui, par l'éducation qu'il reçut dans ce pays et les connaissances qu'il y acquit. Les réflexions que lui suggéra la différence de l'état politique des deux pays lui inspirèrent le désir de tirer le sien de la barbarie. Suivant les expressions d'un auteur contemporain, « il n'y avait en ces jours-là point « de loi en Écosse; mais le plus puissant oppri- « mait le plus faible, et tout le royaume n'était « qu'un repaire de brigands. Les homicides, les « déprédations, les incendies et les autres crimes « demeuraient impunis. » Dans un parlement qui se tint immédiatement après son retour, Jacques gagna la confiance de son peuple par plusieurs lois très-sages. Il obtint ensuite un acte pour revendiquer les possessions de la couronne, illégalement aliénées; enfin, les ligues et les associations, qui rendaient les nobles si formidables au roi, furent déclarées illégitimes. En même temps Jacques fit arrêter son cousin Murdoch et ses enfants, ainsi que plusieurs grands personnages; mais bientôt il se réconcilia avec le plus grand nombre d'entre eux, à l'exception du duc d'Albany, de ses enfants et du comte de Lenox, qui furent jugés par leurs pairs et condamnés. Adoré du peuple, qui, sous son règne, vivait dans une sécurité qu'il n'avait pas goûtée depuis bien longtemps, Jacques hasarda une nouvelle démarche contre la noblesse en révoquant le pardon accordé par le régent au père du comte de March, qui avait porté les armes contre Robert III. Les possessions du comte furent saisies. Cette mesure causa une alarme générale : le danger commun porta la plupart des nobles à se réunir, et leur inspira le projet d'attenter à la vie du roi. La guerre avait éclaté avec l'Angleterre; et Jacques s'était dirigé sur la frontière, où il faisait le siége du château de Roxbourgh. Tout à coup la reine arrive, et lui apprend que l'on conspire contre ses jours; mais elle ne peut lui nommer les auteurs du complot. Jacques, n'osant se fier à des hommes auxquels il avait donné tant de sujets de mécontentement, congédie les nobles et leurs vassaux. Ensuite il se retire dans un couvent, près de Perth, et s'occupe de découvrir la conspiration. Les conjurés, à la tête desquels était le duc d'Athol, son parent, le préviennent. Ils marchent à la chambre du roi, enfoncent la porte et assassinent le prince dans les bras de la reine. Cet exécrable forfait fut commis le 20 février 1437. Ses auteurs, en butte à la haine du peuple, périrent par des supplices affreux. Jacques avait épousé, pendant sa captivité en Angleterre, Jeanne Beaufort, fille du comte de Somerset, petite-fille d'Édouard III. Il en eut un fils, qui lui succéda, et six filles. Marguerite, l'aînée, épousa Louis XI, roi de France. Jacques cultivait les lettres : on a de lui des pièces de poésie, dans lesquelles il décrit les occupations et les divertissements des Écossais. Ses œuvres ont été publiées à Édimbourg, sous le titre de *Restes poétiques de Jacques Ier*, 1783, in-8°, et sont encore lues avec plaisir par les amateurs du dialecte écossais. Ce recueil est précédé d'une dissertation dans laquelle l'éditeur prouve l'authenticité des pièces qui composent ce livre. Le poëme sur Jeanne, fille du comte de Somerset, qu'il épousa depuis, est, suivant le goût de son siècle, écrit dans la forme d'une vision allégorique; il annonce beaucoup d'imagination et fait honneur au poëte et à l'amant. Cette édition est enrichie de notes et

de remarques, et d'une dissertation sur la musique écossaise. Jacques Ier était très-versé dans cet art; il y avait peu d'instruments connus alors dont il ne pût, dit-on, jouer mieux que les plus habiles musiciens de son temps. Outre ses chansons écossaises, dont il composa lui-même les airs, il avait fait un traité de la musique. On lui a longtemps attribué plusieurs chants écossais, remarquables par leur douce mélodie; mais Burney, dans son histoire de la musique, s'est élevé contre cette tradition. Heureux ce prince, s'il eût régné sur un pays plus civilisé ! Son malheur vint de ce que ses principes et ses mœurs n'étaient pas au ton de son siècle. C'est à lui que commence cette suite continuelle de revers qui a poursuivi la maison de Stuart pendant près de quatre cents ans, jusqu'à son extinction, à la fin du 18e siècle, et qui, suivant l'expression de Voltaire, justifie en quelque sorte ceux qui croient à une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire. E—s.

JACQUES II, roi d'Écosse, fils du précédent, était âgé d'environ sept ans à la mort de son père. Durant sa minorité, la garde de sa personne fut confiée à sir Alexandre Livingston, et l'administration du royaume à Guillaume Crichton, chancelier. Le parlement voulut éviter, par cette division des attributions de la régence, les maux auxquels celle qui avait eu lieu sous Jacques Ier avait livré l'Écosse : mais la jalousie et la discorde furent les suites de cette autorité partagée. Le jeune comte de Douglas, enhardi par ces symptômes de trouble, et méprisant l'autorité d'un prince enfant, refusait presque ouvertement de le reconnaître, et visait à l'indépendance. Crichton, qui avait été le principal ministre de Jacques, était parfaitement instruit de la résolution que ce prince avait formée de rabaisser la noblesse. Il n'abandonna pas ce projet, et il s'attacha même à inspirer de pareils sentiments au jeune monarque ; mais ce que Jacques Ier avait dessein d'effectuer par degrés fut suivi par son fils et par Crichton avec l'impétuosité naturelle aux Écossais et la férocité particulière à leur siècle. Crichton, trop fier pour supporter l'ambition de Douglas, et trop faible pour la réprimer, le fit massacrer, lui et son frère, dans le château d'Édimbourg, où il l'avait attiré sous le prétexte d'une entrevue. Crichton tira peu de fruit de cette perfidie, qui le rendit généralement odieux. Le fils du comte de Douglas n'en fut ni moins puissant ni moins redoutable à la couronne; mais sa crédulité le fit donner dans les mêmes embûches où son père avait péri. Sur un sauf-conduit, scellé du roi, qui avait déjà atteint l'âge viril, il se hasarde à l'aller trouver à Stirling en 1452. Jacques le presse de renoncer à la ligue dans laquelle il est entré. Le comte refuse obstinément de se rendre : « Si vous « ne le voulez pas, dit le monarque furieux en « tirant son poignard, celui-ci le voudra. » Et aussitôt il le lui plonge dans le cœur. A la nouvelle de cette action si indigne d'un roi, toute la nation fut saisie d'horreur. Les vassaux du comte marchent à Stirling, mettent la ville en cendres, menacent d'assiéger le château. Néanmoins un accommodement fut conclu; mais bientôt les deux partis courent aux armes ; leurs troupes sont en présence : une seule bataille va décider de la possession du trône entre les Stuart et les Douglas ; tout à coup le jeune comte fait battre la retraite. Ses partisans, irrités de son peu d'habileté à profiter des circonstances, l'abandonnent. Accablé de leur mépris, il est chassé du royaume, et se réfugie en Angleterre. La tranquillité intérieure fut la suite de cet événement, qui répandit l'effroi parmi les nobles. Jacques en profita pour rendre, avec le consentement du parlement, des lois avantageuses au pouvoir de la couronne, et destructives des prérogatives de l'aristocratie. Cependant une trêve conclue avec les Anglais, au commencement de ce règne, avait été mal observée ; Jacques marcha vers les frontières de son royaume, il venait de recevoir un message de Richard, duc d'York, qui implorait son secours, et il se disposait à le lui accorder, quand le nonce du pape, gagné par Marguerite, reine d'Angleterre, le menaça de la colère céleste s'il poursuivait son entreprise. Jacques licencia d'abord ses troupes ; mais bientôt, reconnaissant qu'il avait été dupe d'un artifice, il les rappela. Il s'était emparé de la ville de Roxbourgh et assiégeait le château. Des envoyés du duc d'York vinrent le remercier du zèle qu'il témoignait pour leur maître, et le prier de ne pas pousser plus avant. Irrité de cette proposition, Jacques ne mettait que plus d'ardeur à la poursuite du siége, lorsqu'il fut tué, le 3 août 1460, par l'explosion d'un canon dont il faisait faire l'épreuve. Quelques jours après, le château fut emporté, et on le démolit, afin qu'il ne devînt plus un sujet continuel de guerre entre les deux pays. E—s.

JACQUES III, fils du précédent, fut, le jour même de la mort de son père, proclamé roi d'Écosse dans le camp, où il venait d'arriver avec sa mère : il avait à peine atteint sa septième année. La reine eut part à la régence, qui fut confiée à un conseil de huit personnes. Lord Boyd prit ensuite un tel ascendant sur l'esprit du jeune roi, qu'il envahit toute l'autorité. Occupé de projets ambitieux pour l'élévation de sa famille, il laissa l'autorité royale s'affaiblir, et les nobles s'accoutumèrent de plus en plus à l'anarchie et à l'indépendance. Cependant Boyd et les siens encoururent la disgrâce du monarque : la famille des Hamilton leur succéda, et par ses hauteurs dégoûta le roi, qui ne donna plus sa confiance qu'à des gens de condition obscure; c'étaient un maçon, un serrurier, un tailleur, un musicien et un maître en fait d'armes. Enfermé avec ces singuliers favoris dans le château de Stirling, il paraissait rarement en public, et néanmoins s'occupait de révoquer les concessions préjudiciables à sa prérogative, qui avaient été extorquées durant sa minorité.

Des complots entre les nobles, des intrigues ourdies par eux avec l'Angleterre, furent les effets de leur ressentiment. Alexandre, duc d'Albany, et Jean, comte de Marr, frères du roi, entrèrent fort avant dans toutes ces cabales. Jacques découvrit les desseins des mécontents avant qu'ils eussent pu éclater, et fit arrêter ses deux frères; le duc d'Albany fut emprisonné dans le château d'Édimbourg; le comte de Marr, pour avoir blâmé avec trop de hardiesse la conduite du roi, périt par son ordre. Le duc d'Albany, craignant le même sort, s'enfuit en France; et bientôt, cédant à des idées ambitieuses et criminelles, il conclut avec Édouard IV un traité dans lequel il prit le titre de roi d'Écosse : en reconnaissance du secours qu'Édouard lui promettait pour détrôner son frère, il s'engagea, aussitôt qu'il serait maître de la couronne, à prêter serment de fidélité et à rendre hommage au monarque anglais, à renoncer à l'ancienne alliance de l'Écosse avec la France pour en contracter une nouvelle avec l'Angleterre, et à livrer à Édouard les places les plus fortes et les plus riches comtés de l'Écosse. Richard, duc de Glocester, frère d'Édouard, conduisit Alexandre en Écosse, à la tête d'une armée. Jacques, menacé d'une invasion étrangère, fut réduit à la nécessité d'implorer le secours de ces nobles qu'il avait si longtemps traités avec mépris. Ils mirent leurs vassaux en campagne, mais moins pour défendre leur roi que pour obtenir le redressement de leurs griefs, et pour punir les favoris de Jacques. Le projet fut exécuté près de Lawder. Les comtes d'Angus, d'Hamilton et de Lenox, suivis des principaux barons de l'armée, forcèrent la tente du roi, se saisirent de ses favoris, et les firent pendre à l'instant, à l'exception d'un seul que Jacques tenait serré dans ses bras, et qu'ils ne purent jamais en arracher. Jacques, ne pouvant mettre sa confiance dans une armée dont les chefs se conduisaient ainsi, la congédia et alla se renfermer dans le château d'Édimbourg. Après bien des pourparlers, le duc d'Albany recouvra ses honneurs et ses biens, et même, dit-on, l'amitié de son frère. Leur union ne fut pas de longue durée. Jacques se livre à de nouveaux favoris, que l'exemple des précédents ne put effrayer. Le duc d'Albany, sous prétexte que l'on avait voulu l'empoisonner, s'enfuit de la cour, et se retire dans son château de Dunbar, où il est suivi d'un plus grand nombre de barons que le roi n'en pouvait rassembler. Il avait déjà renoué son ancienne alliance avec Édouard : la mort de ce prince ruina ses projets; il se réfugia d'abord en Angleterre, ensuite en France, où il mourut. Enhardis par sa retraite, le roi et ses ministres multiplièrent leurs attaques contre les nobles : les principaux prirent les armes; ils persuadèrent ou plutôt forcèrent le duc de Rothsay, fils aîné du roi, jeune prince de quinze ans, de se mettre à leur tête, et déclarèrent ouvertement leur intention de priver Jacques d'une couronne dont il s'était montré si indigne. Aux approches du danger, le roi sort de sa retraite, se met en campagne et rencontre les ennemis près de Bannokburn, le 11 juin 1488 : ses troupes sont mises en déroute au premier choc, et lui-même est tué dans la mêlée. L'indignation que la conduite des conspirateurs inspira, et la terreur d'une excommunication lancée contre eux par le pape, les obligèrent d'user de la victoire avec modération : ils cherchèrent à faire oublier leur conduite déloyale envers le père par leur fidélité et leur soumission au fils. Ils le placèrent aussitôt sur le trône, et tout le royaume réuni s'empressa de le reconnaître. Le mariage de Jacques avec Marguerite, fille de Christian Ier, roi de Danemarck, avait affranchi l'Écosse d'un tribut annuel qu'elle payait pour les îles Orcades et Shetland. E—s.

JACQUES IV, roi d'Écosse, « était né brave et « généreux, dit Robertson; il éprouvait fortement « toutes les passions qu'une âme noble peut ressentir dans le feu de la jeunesse. Il aimait la « magnificence; il se plaisait à la guerre; il était « avide de se faire un nom. Sous son règne, l'ancienne inimitié, devenue comme héréditaire « entre le roi et la noblesse, parut entièrement « cessée. » Constamment dévoué aux intérêts de la France, il semblait ne vouloir profiter de la tranquillité intérieure que pour prouver à l'antique alliée de son pays son empressement à combattre leur ennemi commun, l'Angleterre. Il ne fit néanmoins aucune démonstration hostile durant la guerre éphémère qui éclata en 1492 entre les deux royaumes; mais, sur la recommandation de Charles VIII, aidée de celle de Maximilien Ier, il accueillit Perkin, lui fit épouser Catherine Gordon, fille du comte de Huntley et alliée à la famille royale, leva une armée et entra en Angleterre pour soutenir les prétendus droits de son protégé (*voy.* Henri VII). Personne, à sa grande surprise, n'ayant remué en faveur de ce dernier, qui avait cependant publié un manifeste, Jacques repassa la frontière, et ensuite écouta les propositions de Henri VII pour faire la paix, refusant néanmoins de livrer l'homme qui était venu implorer sa protection. Il lui conseilla de se retirer pour éviter tout prétexte de guerre, répondit avec une noble fierté aux diverses demandes des Anglais, et finit par conclure une trêve qui ne fut suivie d'une paix réelle qu'en 1503, par le mariage de Jacques avec Marguerite, fille de Henri. Cette alliance se négociait depuis trois ans, et le roi d'Angleterre mettait d'autant plus d'empressement à la conclure, qu'il espérait par là voir disparaître à jamais les sujets de discorde entre les deux royaumes. Sa perspicacité, qui avait prévu bien d'autres avantages de cette union, se trouva pourtant en défaut sur ce point; car Jacques, voyant, en 1513, Henri VIII faire des préparatifs pour attaquer la France, se mit en mesure d'opérer une diversion. Indépendamment de la jalousie contre les Anglais, naturelle à la

nation écossaise, Jacques céda aussi, dans cette circonstance, aux invitations d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII. Dans tous les tournois, il s'était déclaré son chevalier; elle le somma de prendre sa défense : il obéit à cet appel, malgré les remontrances de la reine et de ses plus sages conseillers. Il envoya d'abord une escadre pour défendre les côtes de France; et ensuite, méprisant l'excommunication lancée par le pape contre les adhérents de Louis XII, il rassembla une armée de cinquante mille hommes, avec laquelle il envahit le Northumberland : mais au lieu de poursuivre ses succès avec activité pendant l'absence des ennemis, il perdit son temps au château de Ford, dont la dame lui avait inspiré la plus vive passion. Bientôt ses troupes souffrirent de la disette. Le défaut de discipline se fit sentir, un grand nombre de soldats se retirèrent dans leurs foyers. Cependant l'armée anglaise, commandée par le comte de Surrey, s'était avancée jusqu'à la rivière de Till, qu'elle passa. Le 9 septembre, on en vint aux mains près de Flowden. Les Écossais eurent d'abord des succès; mais le désordre se mit dans leurs rangs, et les Anglais restèrent maîtres du champ de bataille. Le nombre des morts fut à peu près égal des deux côtés, avec cette différence que les Anglais perdirent très-peu de personnes de marque, tandis que la fleur de la noblesse d'Écosse périt dans cette journée en combattant auprès de son roi, et ce prince lui-même y laissa la vie. Malgré les recherches les plus exactes, on ne put retrouver son corps. Les Anglais en rencontrèrent un qui lui ressemblait; ils le mirent dans un cercueil de plomb et l'envoyèrent à Londres, où l'on n'osa pas l'enterrer, parce que Jacques était mort excommunié. Henri obtint ensuite qu'on lui donnât l'absolution. Les Écossais soutinrent que ce corps était celui du chevalier Elphinston, qu'on avait revêtu d'une armure semblable à celle du roi, afin de faire prendre le change à l'ennemi. On supposa que ce prince avait été tué au passage de la Tweed, par les vassaux d'un de ses généraux, lord Home. Le peuple s'imagina que Jacques était parti pour la terre sainte, afin d'accomplir un vœu, et qu'il reviendrait prendre possession du trône. Cette idée absurde fut en vogue pendant très-longtemps. E—s.

JACQUES V, roi d'Écosse, fils du précédent, n'était âgé que d'un an et cinq mois à la mort de son père. La reine avait été investie de la régence par le testament de Jacques IV; ce qui fut confirmé par les états, mais c'était à condition qu'elle ne se remarierait pas. Elle se hâta de conclure la paix avec l'Angleterre, et, quelques mois après, épousa Douglas, comte d'Angus, qu'elle essaya de faire associer à son autorité. La crainte de donner trop de pouvoir à une famille déjà puissante engagea les chefs des principales maisons à jeter les yeux, pour la régence, sur le duc d'Albany, fils du frère de Jacques III, qui était né en France, où il avait toujours résidé. Étranger aux affaires du royaume qu'il devait gouverner, il fut obligé de consulter des hommes qui lui firent partager leurs haines particulières. Persuadé que lord Home, le plus puissant des pairs qui avaient échappé à la bataille de Flowden, et le comte d'Angus étaient les ennemis de l'autorité royale, il fit mettre à mort le premier, qui cependant avait contribué à l'appeler à la régence, mais qui depuis s'était opposé à plusieurs de ses mesures, et fit bannir le second, qui se retira en Angleterre avec la reine. Des troubles sérieux furent le résultat de ces mesures violentes; Henri VIII, pour affaiblir le pouvoir du régent et du parti français, encouragea les mécontents et leur promit son secours. Le régent marcha contre l'Angleterre avec une armée composée en partie de troupes françaises, et commença les hostilités; les nobles refusèrent de le seconder : il se désista de son entreprise et partit pour la France, afin d'en ramener des renforts. Il laissait l'Écosse assez tranquille : son absence, qui dura cinq ans, la livra de nouveau à toutes les horreurs de l'anarchie. La reine et son époux revinrent; la discorde ne fit que s'accroître. Le régent reparut : quoiqu'il fût soutenu par les troupes de France, les nobles bravèrent son autorité. Il les conduisit une seconde fois sur les frontières d'Angleterre : ils refusèrent absolument d'y entrer, sans vouloir écouter ni ses menaces ni ses prières. Vivement affecté de ces marques de mépris réitérées, le duc d'Albany retourna en France et n'en revint plus. Jacques était alors dans sa treizième année : les nobles décidèrent qu'il prendrait en main les rênes du gouvernement, et que huit conseillers l'aideraient tour à tour dans l'administration des affaires publiques. Le comte d'Angus, qui était du nombre, ne tarda pas à s'emparer de tout le pouvoir, et gouverna seul au nom du roi. Il était maître de la personne de ce prince; mais il n'avait pu acquérir son affection. Trompant la vigilance des surveillants qui l'entouraient, Jacques s'échappa de Falkland, où il était retenu, et s'enfuit au château de Stirling, lieu de la résidence de sa mère, qui s'était brouillée avec Angus. Une foule de nobles accourut auprès de lui. Angus arma ses vassaux; mais trop faible pour lutter contre le roi, qui l'avait fait condamner par le parlement comme coupable de lèse-majesté, il fut obligé de chercher un asile en Angleterre. Jacques, parvenu à sa majorité et à la jouissance de l'autorité royale, s'occupa de réprimer les désordres qui désolaient ses États, et d'abaisser les nobles. Voyant bien que la royauté n'était pas assez forte pour contre-balancer l'aristocratie, il crut pouvoir compter sur l'assistance du clergé pour l'exécution de ses desseins. Les principaux emplois furent, en conséquence, donnés à des ecclésiastiques et à des personnes tirées de la bourgeoisie. Le cardinal Beaton, archevêque de St-André, que le roi investit de sa confiance, était un homme d'un

génie supérieur. Tous les ministres de Jacques le servirent avec ardeur et fidélité; mais ils poussèrent leur zèle trop loin, et quelques-uns de leurs actes peuvent être taxés de cruauté. La noblesse, qui observait avec chagrin le but de toutes les démarches du roi, cachait son dépit. Voyant son royaume tranquille, Jacques avait songé à se marier. Henri VIII lui proposa sa fille Marie, lui promettant en même temps de le faire nommer duc d'York, et déclarer son héritier présomptif. Le roi d'Écosse, doutant de la sincérité de ces offres, et cédant aux conseils du clergé, ainsi qu'à son penchant particulier, préféra une alliance avec une princesse française. Instruit d'ailleurs du danger qui menaçait François Ier, par l'invasion des Autrichiens en Provence, il envoya des troupes à son secours, et se rendit sur le continent. Il rencontra François à Lyon, et lui demanda sa fille Madeleine : elle lui fut d'abord refusée à cause de sa santé délicate; il insista, l'épousa en 1536, et l'emmena en Écosse, où elle mourut peu de temps après son arrivée. Trois ans après, il donna sa main à Marie, duchesse douairière de Longueville et fille du duc de Guise, qui avait aussi été demandée par Henri VIII. Cependant l'orage grondait sur la tête de Jacques. Henri, sachant que le pape et l'empereur recherchaient l'amitié du roi d'Écosse, qu'ils sollicitaient de s'allier avec eux contre l'Angleterre, voulut détourner les effets de ces négociations, surtout dans un moment où il craignait du trouble dans son royaume : il fit donc proposer à Jacques une entrevue à York, et se transporta même dans cette ville. Jacques avait d'abord promis de s'y rendre; mais le clergé, qui redoutait le résultat d'une conférence entre les deux monarques, parvint à faire différer ce voyage, et ensuite engagea le roi à s'y refuser. Henri, outré de cet affront, ainsi que du mépris que Jacques avait montré pour des livres qu'il lui avait envoyés (*voy.* Henri VIII), déclara la guerre à l'Écosse en 1542, et fit marcher contre ce pays une armée commandée par le duc de Norfolk. Jacques, de son côté, après avoir essayé vainement d'apaiser la colère de son oncle, leva des troupes. A ses ordres, la noblesse assembla ses vassaux, mais dans les mêmes dispositions qui avaient animé ses ancêtres sous Jacques III. La disette, la rigueur de la saison et la nouvelle de l'approche du roi d'Écosse avaient engagé les Anglais à repasser la Tweed et à rentrer dans leur pays. Jacques pensa qu'il pourrait les attaquer avec avantage dans leur retraite, et donna le signal de la marche. Les principaux barons refusèrent d'obéir. Piqué de cette insulte, et craignant quelque conspiration contre ses ministres, il licencia cette armée de mutins, qu'il accabla de reproches, et rentra dans son royaume. Avec les forces qui lui restaient, et celles que mirent sur pied les nobles des provinces voisines des frontières, il résolut d'attaquer les Anglais : l'armée venait de passer le golfe de Solway; il la suivait de près. Par suite de son aversion pour les nobles, et de la jalousie que leur pouvoir lui inspirait, il ôta le commandement à lord Maxwell pour le donner à Olivier Sinclair, son favori. Aussitôt que ce nouveau général parut, l'indignation étouffa tout autre sentiment, et l'armée entière se mutina. Un corps de cinq cents Anglais, qui s'aperçut de ce désordre, en profita, et attaqua les Écossais : ceux-ci, au nombre de dix mille, mirent bas les armes au premier choc : très-peu cherchèrent leur salut dans la fuite. A la nouvelle de ce désastre sans exemple, Jacques prévit tout ce qu'il avait à redouter d'hommes qui sacrifiaient même l'amour de la patrie à leur haine particulière. Une sombre mélancolie succéda aux transports de sa rage. Il refusa toute espèce de consolation, et s'abandonna au désespoir. Les effets en furent si prompts que bientôt l'on désespéra de sa vie. Dans ces tristes moments, on lui annonça que la reine venait d'accoucher heureusement : « Est-ce d'un garçon « ou d'une fille? — D'une fille, répondit-on. — « Eh bien, répliqua-t-il en se retournant dans « son lit, la couronne est entrée dans ma famille « par une femme, elle en sortira de même. Que « de malheurs vont accabler ce pauvre royaume! « Henri s'en emparera par la force des armes ou « par un mariage. » Quelques jours après, le 3 décembre, il mourut. Ce prince, doué de beaucoup de talents et de vertus, était bien propre à réprimer les désordres qui déchiraient son royaume : il avait malheureusement affaire à des ennemis trop puissants, soit au dedans, soit au dehors. Les nobles et les protestants ont essayé de noircir sa mémoire; mais, suivant le témoignage de Hume, ils n'ont pu former contre lui une seule accusation grave. Jacques V aimait et cultivait les lettres : on lui attribue des ballades et d'autres petites pièces, qui se distinguent par une versification aisée; on les trouve dans un Recueil de poëmes écossais intitulé l'*Evergreen*. La fille unique qu'il laissa, âgée de quelques jours, fut l'infortunée Marie Stuart. E—s.

JACQUES Ier, roi d'Angleterre (ou Jacques VI roi d'Écosse), le premier prince de la maison de Stuart qui régna sur l'Angleterre, est aussi le premier qui ait porté le titre de roi de la Grande-Bretagne. Lorsque Henri VII conclut le mariage de Marguerite, sa fille, avec Jacques IV, roi d'Écosse, les Anglais témoignèrent la crainte que cette alliance ne les fît passer un jour sous la domination des Écossais (*voy.* Henri VII). Ce prince annonça que le contraire arriverait; et l'événement justifia sa prédiction dans la personne de l'arrière-petit-fils de Marguerite. Depuis cent dix-huit ans la maison de Tudor occupait le trône d'Angleterre, lorsque la reine Élisabeth cessa de vivre. A défaut d'héritier de la ligne masculine, elle ne laissait point de successeur plus proche que Jacques VI, roi d'Écosse. Ce monarque était né, le 19 juin 1566, de la célèbre Marie Stuart et de Henri Darnley Stuart, second époux de cette

reine infortunée. Élisabeth, dans son testament même, n'avait pu refuser de reconnaître pour son légitime héritier le fils de sa plus cruelle ennemie. Jacques VI avait d'ailleurs pour lui l'acte de 1485 (*Entail of the crown*) qui assurait sa couronne à la postérité de Henri VII. Aussi solidement établi, son droit n'éprouva pas la plus légère opposition. « Jamais, dit Hume, la « couronne d'Angleterre n'avait passé du père au « fils avec plus de tranquillité qu'elle ne passa « de la famille de Tudor à celle de Stuart. » Roi dès le berceau par l'assassinat de son père et l'abdication forcée de sa mère (1567), Jacques VI n'avait pu prendre aucune part active aux divers événements qui signalèrent la régence de son oncle, le comte de Murray, et celle de son grand-père le comte de Lenox. Tombé ensuite au pouvoir des grands du royaume, il dut sa liberté à l'entremise intéressée d'Élisabeth, qui plaça près de lui un ambassadeur chargé d'étudier son caractère et d'observer ses démarches. Occupé dès sa jeunesse de lectures sérieuses, il se livrait par inclination aux disputes théologiques qui divisaient alors tous les esprits. Il avait déjà vingt et un ans lorsque le sang de sa mère coula sur l'échafaud, par l'ordre d'Élisabeth. C'était en vain que pour la sauver il avait employé tour à tour la prière et la menace. Quand l'horrible attentat fut consommé, il crut ou feignit de croire aux protestations de douleur de l'artificieuse fille de Henri VIII. Loin de paraître conserver le moindre ressentiment contre cette altière princesse, il mit tous ses soins à ménager son humeur irritable. Mais il n'y réussit que faiblement : Élisabeth poussa même l'inquiétude et la défiance à l'égard du fils de sa victime jusqu'à vouloir le faire enlever par son ambassadeur Wotton. Le coup ayant manqué, elle traversa de tout son pouvoir l'union projetée entre Jacques et la princesse Anne de Danemarck; mais le jeune roi d'Écosse déploya une énergie dont on ne l'aurait point cru capable, et le mariage s'accomplit (1589). Jacques travailla constamment dès lors à s'assurer le brillant héritage qui flattait son ambition. Il eut d'autant moins de peine à gagner Robert Cecil, confident d'Élisabeth, que ce ministre trouvait lui-même son intérêt à mériter par des services la faveur de l'héritier présomptif de la couronne. Pendant plusieurs années il exista entre eux une correspondance très-active, quoique très-secrète. Cecil reçut un jour, en présence de la reine même, des dépêches d'Écosse dans lesquelles se trouvait une lettre de Jacques VI : sans sa présence d'esprit, qui lui suggéra un prétexte pour ouvrir le paquet à l'écart, tout était découvert. Il s'en fallut peu que Jacques ne perdît en un instant le fruit de toutes ses mesures; il n'échappa que par une espèce de prodige à un complot d'assassinat (*voy.* Gawry). Lorsqu'il fut sur le trône d'Angleterre, il ordonna que l'anniversaire de cet événement (5 août 1600) serait célébré par des actions de grâces dans toutes les églises. A peine Élisabeth avait-elle fermé les yeux (3 avril 1603), que le roi d'Écosse, quoique absent, fut proclamé dans Londres roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques Ier. Le conseil lui dépêcha aussitôt un courrier : mais déjà cette grande nouvelle lui était parvenue par les soins d'un de ses affidés. En l'apprenant, il leva les yeux au ciel; mais il affecta de ne point laisser paraître trop de joie. Il ne tarda pas à se mettre en route pour aller se montrer à ses nouveaux sujets. Chaque parti, selon ses espérances ou ses craintes, se réjouissait ou s'affligeait de l'avénement d'un prince regardé comme étranger, malgré son origine. Cependant l'affluence des peuples qui accourraient de toutes parts fut telle, que Jacques crut devoir réprimer cette curiosité par une proclamation, où il prit le prétexte assez singulier du manque de vivres. Les acclamations étaient si bruyantes, qu'un Écossais de la suite du prince s'écria : « Eh! juste ciel! je crois que ces imbé- « ciles gâteront notre bon roi. » Cette joyeuse réception n'empêcha point que Jacques ne fît pendre sur sa route, et sans aucune forme de procès, un filou pris en flagrant délit. Une justice aussi expéditive alarma les partisans des anciens privilégés. Toute la haute noblesse s'était rendue au-devant du nouveau monarque jusqu'à York. Cecil était du nombre : les ennemis de ce ministre s'attendaient à jouir de sa disgrâce; l'accueil que lui fit Jacques et surtout la faveur dont il l'honora en séjournant dans un de ses châteaux annoncèrent que Cecil allait, au contraire, devenir plus puissant que jamais. Dès que le roi fut arrivé dans la capitale, il parut évident pour tous que la politique seule avait pu obtenir de lui quelques ménagements envers l'auteur des longues souffrances et de la mort tragique de sa mère. Non-seulement il ne porta pas le deuil de la reine Élisabeth, quoiqu'un mois fût à peine écoulé depuis qu'elle était descendue au tombeau; il refusa même d'admettre en sa présence ceux qui le portaient. Mais aussi empressé de témoigner aux Anglais l'envie de leur plaire, il se montra prodigue de grâces de tout genre. En moins de six semaines, il ne délivra pas moins de deux cent trente-sept diplômes de chevalier. Cette profusion de titres donna lieu à une pasquinade affichée aux portes de St-Paul. On y annonçait une méthode pour apprendre à retenir, sans trop de peine, les noms de toute cette nouvelle noblesse. Les Anglais reprochaient aussi à Jacques d'avoir amené avec lui un grand nombre de seigneurs écossais : ils auraient dû reconnaître du moins qu'il conserva la plupart des ministres d'Élisabeth. Toutes les puissances de la chrétienté envoyèrent complimenter le nouveau monarque. Quelques-unes lui proposèrent des traités d'alliance. Le plus remarquable de ces ambassadeurs était le marquis de Rosny, l'illustre ami de

Henri IV. Il voulait paraître en deuil avec toute sa suite : on lui fit observer que Jacques en pourrait être offensé comme d'un secret reproche de ce qu'il avait refusé lui-même de rendre cet hommage à la mémoire de la feue reine. Rosny, dînant à la table du roi, eut occasion d'apprécier par un seul propos le caractère vaniteux de ce prince. Jacques osa dire hautement que, plusieurs années avant la mort d'Élisabeth, c'était déjà lui qui gouvernait l'Angleterre par ses conseils et son influence. L'ambassadeur français ne tarda pas à avoir la juste mesure de cette force de tête dont se vantait le monarque. Sa mission était de lui offrir une part importante dans le vaste plan qu'avait conçu Henri le Grand pour abaisser la puissance colossale de la maison d'Autriche, en l'attaquant sur tous les points à la fois. De telles conceptions étaient trop au-dessus d'un génie étroit et timide : il fallut que Rosny se contentât d'un traité qui avait pour objet spécial l'indépendance des Provinces-Unies. Ce ne fut pas même sans quelque difficulté qu'il amena Jacques Ier à soutenir les Hollandais. Par des motifs qui faisaient plus d'honneur à son équité naturelle qu'à ses vues politiques, ce prince ne les appela longtemps que des rebelles. Il fut convenu qu'un tiers des subsides que leur payait Henri IV serait en déduction des sommes qui lui avaient été prêtées par Élisabeth, et que, si l'Espagne attaquait l'un des deux monarques, l'autre se déclarerait immédiatement; la France devait fournir dix mille hommes et l'Angleterre six mille. L'avénement de Jacques au trône avait eu lieu avec un assentiment si général que l'on fut très-étonné de la découverte d'une conspiration ourdie en faveur d'Arabelle Stuart, parente du roi. Ce complot est resté couvert de ténèbres d'autant plus épaisses qu'il était formé des éléments les plus hétérogènes, tels que des prêtres catholiques, des puritains et des adeptes de cette secte philosophique qui commençait à naître sous le nom de *Freethinkers* (*Libres penseurs* ou *esprits forts*). Parmi ces derniers était le fameux Walter Raleigh; il osa faire des ouvertures à Sully et n'essuya qu'un refus méprisant du digne représentant de Henri IV. Condamné à mort, il obtint un sursis et non sa grâce; trois autres de ses complices furent exécutés. A peine délivré des craintes qu'avait pu lui causer cet événement, le roi saisit le prétexte des réclamations élevées à la fois par les catholiques et par les puritains pour satisfaire le goût dominant qui le portait vers les discussions théologiques. Il assembla un conseil extraordinaire, ou plutôt un synode, à Hampton-Court. Il affecta de garder une neutralité rigide entre les deux partis, et il les mécontenta l'un et l'autre. En revanche, il fit éclater tant d'estime pour les dogmes de la religion anglicane, et en particulier pour l'épiscopat, qu'on entendit l'archevêque de Cantorbéry s'écrier : « De quelque éloquence naturelle que « soit doué notre gracieux monarque, il est évi« dent que ses paroles ont quelque chose de « surhumain et qu'elles sont une inspiration du « St-Esprit. » La peste qui régnait depuis un an, et dont furent victimes trente mille habitants de la capitale, c'est-à-dire un cinquième de la population qu'elle renfermait alors (1605), avait retardé la convocation du parlement. Le roi l'ouvrit par un discours qui fut prôné comme un chef-d'œuvre par des écrivains du temps. Ces éloges étonnent peu à une époque où le goût et les convenances mêmes n'étaient pas encore fixés; mais comment ont-ils pu être répétés sans restriction par des historiens modernes? Dans cette harangue d'une excessive prolixité, à côté de David et de St-Paul on trouve Astrée et Bellone; après avoir cité la loi de l'Évangile sur l'indissolubilité du mariage, Jacques dit « qu'il est l'époux et que l'île de la Grande-Bretagne est sa femme légitime; qu'il est la tête et qu'elle est le corps; qu'il est berger et que les Anglais et les Écossais sont ses brebis; que le pape, qui se croit un monarque à triple couronne, n'est qu'un monstre, etc.... » Au milieu de ce chaos d'idées les plus disparates, se rencontrent deux passages remarquables : 1° l'aveu que fait le roi de céder trop facilement aux importunités des solliciteurs de toute espèce; 2° sa recommandation au parlement d'éviter la multiplicité des lois, signe infaillible, dit-il, de la corruption des États. Malheureusement, il dérogea lui-même à cette sage maxime par la profusion de ses ordonnances royales. Il en est une que l'on doit distinguer ici, à cause de son analogie avec celle que rendit Henri IV en France à la même époque. De nos jours il s'est trouvé des déclamateurs assez ignorants ou assez audacieux pour imputer comme un acte tyrannique à la mémoire du meilleur de nos rois la défense rigoureuse de la chasse à tout sujet qui n'en avait pas obtenu la permission expresse. Quel esprit dégagé de préventions ne voit pas que le but direct de la mesure prudente et politique adoptée par les deux monarques était de retirer le port d'armes à une foule d'individus toujours prêts à se rallier aux factieux à la suite de longues divisions intestines? Avant de terminer cette session du parlement, remarquable seulement par les efforts que fit le roi pour établir son droit absolu, Jacques eût ardemment désiré d'y faire prononcer la réunion solennelle de ses deux couronnes, réunion que, dans son langage figuré habituel, il avait désignée et demandée de la manière suivante : « L'Angleterre et l'Écosse étant deux « royaumes situés dans une même île, vous ne « souffrirez pas que moi, prince chrétien, je tombe « dans le crime de bigamie en vivant avec deux « femmes; que, n'ayant qu'une seule tête, je me « joigne à un corps double, et qu'étant seul pâtre « j'aie à conduire deux troupeaux différents. » Toujours jaloux des Écossais, les Anglais se bornèrent à nommer des commissaires pour délibérer sur cette importante question; elle sembla bientôt

oubliée. La session suivante devint une des époques les plus mémorables de l'histoire d'Angleterre par le grand bruit que fit la découverte de la *conspiration des poudres*. Cet événement mérite d'autant plus de fixer l'attention de l'homme réfléchi que la plupart des écrivains qui l'ont rapporté, et de ceux mêmes qui auraient le plus de droit à la confiance de leurs lecteurs, n'ont fait que se copier servilement les uns les autres. Les bornes de cet article n'admettent point une discussion approfondie; mais il offrira du moins le rapprochement des faits et des opinions, omis par la mauvaise foi des historiens ou négligés par l'incurie des compilateurs. Dix jours avant celui qui avait été fixé pour l'ouverture du parlement, un pair catholique, lord Monteagle, reçut une lettre anonyme dans laquelle on lui disait : « Si « vous tenez à la vie, ne paraissez point au Par- « lement : un coup terrible sera frappé, et l'on « ne verra point d'où il part.... Le danger sera « passé en aussi peu de temps que vous en mettrez « à brûler cette lettre (1). » Lord Monteagle porta le papier au comte de Salisbury (Robert Cecil), qui le mit sous les yeux du roi. Le conseil voulait mépriser cet avis mystérieux; Jacques seul réfléchit sur le sens des paroles et devina qu'il s'agissait d'une explosion soudaine. Par son ordre, le grand chambellan visita les caves situées sous les deux chambres; dans la nuit même qui précéda la séance royale (5 novembre 1605), il trouva au-dessous de la chambre haute, dans un magasin de charbon, trente-six barils de poudre recouverts de bûches et de fagots. Un ancien officier déguisé se tenait auprès de cette mine : il avait sur lui tout ce qui était nécessaire pour la faire jouer au premier signal. Fawkes (c'était le nom de cet homme) ne témoigna d'abord que le regret d'avoir manqué son coup et refusa opiniâtrément de déclarer ses complices; la crainte de la torture les lui fit nommer : les principaux étaient deux catholiques, Catesby, gentilhomme d'une ancienne famille, et Percy, de l'illustre famille de Northumberland. A la nouvelle de l'arrestation de Fawkes, ils coururent avec leurs affidés dans le comté de Warwick pour y rejoindre Digby, un des chefs de la conspiration (*voy.* Everard Digby); ils furent poursuivis, et la plupart périrent les armes à la main après la plus vive résistance; ceux qui furent pris vivants terminèrent leurs jours dans les supplices. On fit partager leur sort aux deux jésuites Garnet et Oldecorn, accusés, selon quelques auteurs, de leur avoir donné d'avance l'absolution de leur crime, et simplement, selon d'autres, de ne pas avoir révélé la conjuration (*voy.* Garnet). Voilà le précis des faits rendus publics dans le temps et répétés depuis, sans examen, par une foule d'écrivains totalement dépourvus de critique. Voici maintenant des particularités beaucoup moins connues, qui peuvent jeter du jour sur leurs relations. Au moment même où le premier ministre Salisbury faisait le plus de bruit en Europe de l'importante découverte qui, disait-il, venait de sauver d'une entière destruction le roi, la famille royale et les deux chambres du parlement, le bruit se répandit que Salisbury lui-même avait suggéré cette effroyable idée à quelques têtes ardentes, afin de se ménager un prétexte d'anéantir le parti catholique. On prétendit qu'il avait formé ce projet dès le règne d'Élisabeth, et que la mort seule de cette princesse en avait fait différer l'exécution. Il est généralement reconnu, du moins, que ce fut ce courtisan artificieux qui mit Jacques Ier sur la voie de conjecturer la nature du complot, afin de lui procurer le plaisir d'admirer lui-même sa prodigieuse pénétration. L'on a soutenu enfin que la lettre anonyme adressée à lord Monteagle n'avait été forgée que par le ministre. La plupart des conjurés, et Digby entre autres, déclarèrent en mourant qu'ils ignoraient l'étendue de la conspiration. Les jésuites condamnés protestèrent de leur innocence jusque sur l'échafaud. L'ambassadeur de France, homme si digne de foi, prit sur les lieux les renseignements les plus précis, et il n'hésita pas à justifier pleinement les condamnés (1). Au milieu de ce conflit d'autorités, l'homme judicieux, sans crainte de tomber dans le scepticisme, doit suspendre son jugement. A défaut des annales de tous les peuples, l'histoire seule de notre révolution nous apprendrait avec quelle méfiance il faut lire ces récits de complots mystérieux si avidement recueillis par le crédule vulgaire. Quoi qu'il en soit, au reste, du plus ou moins de réalité de la *conspiration des poudres*, rien ne fut négligé pour donner à cet événement la plus haute importance possible. Le roi se rendit au parlement et y prononça un long discours. Tandis que la populace ameutée demandait vengeance contre les catholiques, Jacques crut déployer une grande générosité en les défendant; mais soupçonnerait-on quelle fut cette apologie? Le royal orateur dit en substance : « qu'il ne fallait pas croire que tout catholique « fût nécessairement un scélérat; qu'il existait « même des individus assez malheureux pour « croire à la présence réelle et aux sacrements, « sans être pour cela de la religion du pape, qui « est un véritable *mystère d'iniquités*. » Enfin le fils de Marie Stuart poussa la tolérance jusqu'à déclarer que, parmi ses ancêtres et ceux de ses sujets, c'est-à-dire pendant dix siècles où la religion catholique avait été la seule régnante dans la Grande-Bretagne, il n'était pas impossible que Dieu eût sauvé un certain nombre de *papistes*. Et

(1) Tel était le véritable sens de la phrase anglaise; mais elle offrait une ambiguïté qui pouvait rendre l'avis inutile : *As soon as you have burned the letter*. Ces mots signifiant littéralement : *Aussitôt que vous aurez brûlé ma lettre*, le péril était censé passé ou imaginaire.

(1) Voyez *Lettres et Négociations d'Antoine Lefèvre de la Boderie.*

voilà le prince que des écrivains protestants n'ont point rougi d'accuser d'une partialité manifeste pour les catholiques! Il est vrai que dans le même discours Jacques lança quelques traits fort amers contre les puritains, comme s'il eût prévu que de cette secte atrabilaire devaient sortir un jour les assassins de son fils Charles Ier. Immédiatement après avoir parlé, le roi prorogea le parlement. Ce corps ne se rassembla que trois mois plus tard : son premier acte fut de consacrer par une fête à perpétuité l'anniversaire de la conspiration des poudres, fête qui se célèbre encore tous les ans le 5 novembre. Mais déjà des rumeurs alarmantes se renouvelaient : il se répandit que le roi avait été assassiné à Oking. Jacques fit une proclamation pour certifier qu'il n'était pas mort. Le parlement lui causa une satisfaction extrême en décrétant le fameux *serment d'allégeance*. Les Anglais se vantèrent alors, et ils se vantent même encore aujourd'hui, de la noble fermeté avec laquelle ils déclarèrent, dans la formule de ce serment, que le pape n'a point le droit de déposer leur souverain, de délier ses sujets de leur fidélité et de disposer de sa couronne en faveur d'un prince étranger. Mais cette doctrine a toujours été celle des catholiques les plus attachés à leur religion ; en un mot, elle a été consacrée par nous, de la manière la plus solennelle, dans la fameuse assemblée du clergé de 1682. C'est sur la proposition de notre grand Bossuet lui-même que l'Église gallicane posa pour première maxime que le souverain pontife n'a aucun pouvoir sur le temporel des rois. Défenseur zélé des doctrines ultramontaines, le cardinal Bellarmin écrivit contre le *serment d'allégeance* une lettre, ou plutôt une dissertation, qui provoqua de la part du roi un écrit intitulé *Admonitio regis Magnæ Britanniæ ad principes christianos*. Il publia contre le même cardinal une autre diatribe bizarrement appelée *Tortura torti*, parce que Bellarmin, sur le titre d'un de ses livres, avait pris le nom de *Matthæus tortus*. Jacques, si passionné pour la controverse, s'était montré beaucoup plus indulgent envers son ancien précepteur, le célèbre Buchanan, qui avait eu l'audace de lui dédier des ouvrages remplis non-seulement de déclamations antimonarchiques, mais encore des plus odieuses calomnies contre l'infortunée Marie Stuart, mère de ce prince. Avant de terminer cette session du parlement (1606), Jacques y reproduisit l'affaire qui lui tenait le plus à cœur, celle de l'union de ses deux royaumes. Déjà, de son autorité privée, il avait pris le titre de *roi de la Grande-Bretagne ;* et, par son ordre, les monnaies, les drapeaux des troupes, les pavillons des vaisseaux, présentaient les armes d'Ecosse écartelées avec celles d'Angleterre. Les deux chambres ne se montrèrent cependant pas plus disposées que l'année précédente à reconnaître cette union. En vain le roi les manda-t-il au palais de White-Hall : ses raisonnements, ses caresses, ses menaces, ne purent triompher de la jalousie invétérée des Anglais contre leurs voisins. De ce jour il s'établit entre le monarque et le parlement une froideur qui se manifesta en plusieurs occurrences, et particulièrement dans les votes de subsides, qui n'étaient accordés qu'avec une excessive parcimonie. Le trésor royal étant absolument vide en 1610, le roi se résolut à demander un revenu fixe, en échange de certains droits regardés jusque-là comme annexés à la couronne. La discussion qui s'éleva dans les communes à ce sujet est réellement curieuse, en ce qu'elle donne une juste idée de la tournure d'esprit d'un prince qui aspirait à passer pour un des plus beaux génies du siècle. Jacques voulait avoir 200,000 liv. sterl., et la chambre ne voulait lui en donner que 180,000. « Vous prétendez vous fixer, « dit le lord trésorier, selon l'expression anglaise, « à neuf vingtaines (*nine score*)? mais Sa Majesté « m'a ordonné de vous faire observer que ce nombre « neuf ne saurait lui plaire, parce que l'on compte « neuf poëtes (1) qui ont toujours été des men- « diants, quoiqu'ils servissent neuf Muses. Sa Ma- « jesté, bien qu'elle y trouvât son bénéfice, n'au- « rait pas plus de goût pour onze, parce que le « traître Judas est cause qu'il n'y a que onze « apôtres : mais il est un nombre moyen qui nous « accorderait facilement ; c'est dix, nombre sa- « cré, puisque c'est celui des Commandements de « Dieu. » On ne sait si ce fut ce genre d'éloquence qui désarma le parlement; mais il est sûr qu'il accorda au roi les dix vingtaines de mille livres (*ten score*). Jacques trouva bientôt une occasion plus éclatante encore de faire juger son caractère. On avait généralement taxé de pusillanimité l'extrême circonspection avec laquelle il s'était conduit en diverses conjonctures d'un haut intérêt pour l'Angleterre. Un incident à peine digne de remarque sembla développer en lui un homme nouveau. Toujours occupé d'argumentations scolastiques, il apprend qu'un professeur nommé Vorstius venait d'être appelé d'Allemagne en Hollande, pour y remplir une chaire à l'université de Leyde. Vorstius était arminien, et Jacques avait écrit contre cette secte. Son ambassadeur a ordre de se plaindre vivement aux états de la nomination du professeur. Les états entreprennent de défendre leur choix. S. M. Britannique leur adresse une lettre foudroyante, où elle déclare que « jamais hérétique ni athée n'a mérité les « flammes à plus juste titre que Vorstius; mais « qu'elle veut bien, pour cette fois, s'en remettre « à leur *sagesse chrétienne*, pour décider si cet « homme sera envoyé au bûcher. » Une seconde remontrance du gouvernement hollandais provoqua, de la part de Jacques, une sorte de déclaration de guerre : on ne parvint à désarmer son courroux qu'en faisant passer Vorstius à une autre chaire. Quelques ouvrages ascétiques attribués à des jésuites ayant donné de l'humeur au

(1) La liste de ces poëtes ne fut pas présentée au parlement.

monarque anglais, une proclamation royale les bannit tous de la Grande-Bretagne, et défendit à tout catholique d'approcher de la cour à moins de dix milles. Au milieu des petitesses qui absorbaient presque tous les instants de Jacques Ier, on est étonné de le voir se constituer législateur suprême de l'Irlande, et se rendre, par ses soins judicieux, digne de ce titre honorable. Mais la mollesse de son caractère et les travers de son esprit ne reparurent que trop tôt. Ce prince continuellement livré, en apparence, aux abstractions de la philosophie et aux recherches scientifiques, avait un singulier faible : les avantages physiques d'un homme, et même l'élégance de sa toilette, exerçaient sur ses yeux un pouvoir dont sa raison ne pouvait se défendre. Les Anglais et les Écossais se disputèrent à qui lui donnerait un favori : les derniers l'emportèrent. Robert Carre, né en Écosse, d'une famille noble, et à peine âgé de vingt ans, fut placé auprès du roi comme simple écuyer. Un jour, qu'il lui présentait son bouclier dans une joute, il reçut un coup de pied de cheval qui lui cassa la jambe. Cet accident devint pour lui la source de la plus haute fortune. Touché de sa jeunesse et de l'extrême beauté de sa figure, Jacques ordonna de le transporter sur-le-champ au palais; et, dès qu'il y fut rentré lui-même, il courut s'assurer par ses yeux que l'intéressant blessé recevait tous les soins convenables. Chaque jour, on vit le monarque passer des heures entières au chevet du lit d'un pauvre écuyer; et l'on ne tarda pas à voir quelque chose de bien plus extraordinaire. Jacques s'était promptement aperçu que le jeune Robert manquait totalement d'études. Il résolut de se charger lui-même de son éducation. Tandis que les ministres attendaient le roi au conseil, Sa Majesté était occupée à donner des leçons de grammaire et de latin au bel Écossais. En peu de temps, Jacques revêtit son écolier des titres de chevalier, de vicomte de Rochester, de comte de Somerset, et il le décora de la Jarretière. Il est très-remarquable que les historiens qui ont le plus insisté sur ce ridicule (et ce ne fut pas le dernier de ce genre que se donna Jacques Ier), n'en ont cependant tiré aucune induction infamante pour les mœurs de ce monarque. Mais, d'après une expression très-énergique de Henri IV (1), on pourrait croire que le héros français voyait d'un œil moins indulgent ces étranges faiblesses. Rempli de dédain pour ce roi pédant, Henri ne l'appelait communément que *Maître Jacques;* et il poussa quelquefois, à son égard, le mépris jusqu'à l'aversion. Il y avait déjà dix ans que le fils de Marie Stuart occupait le trône d'Élisabeth, lorsqu'il donna l'ordre de déposer dans les sépultures royales de Westminster le corps de cette reine infortunée, qui était resté à Péterborough. Cette cérémonie funèbre fut bientôt suivie d'une autre non moins lugubre : Henri, prince de Galles, mourut en 1612, à l'âge de 18 ans, pleuré de toute la nation, qui se plaisait à opposer ses qualités brillantes à l'inertie de l'auteur de ses jours. On prétendit que ce prince avait été empoisonné, et il s'éleva des voix qui osèrent accuser le roi lui-même de ce forfait : mais si quelquefois ses procédés purent le faire soupçonner d'être jaloux de son propre fils, s'il accrut ces soupçons par la défense inconcevable de porter le deuil de l'héritier de la couronne; rien, d'ailleurs, n'autorise à penser que Jacques fût capable d'une telle monstruosité. Un écrivain célèbre a ouvert une nouvelle opinion à cet égard. Selon Fox, il y a tout lieu de croire que le prince Henri fut empoisonné par Somerset (Robert Carre), et que le roi le sut quand le crime fut consommé (1). La faveur de cet ami particulier de Jacques n'ayant éprouvé aucun échec à cette époque, il en résulterait donc une sorte de complicité entre son maître et lui. Mais il est juste d'observer que Fox, qui ne perd jamais une occasion de reprocher à Hume de se montrer trop favorable aux Stuarts, s'est jeté dans l'excès opposé, et laisse constamment percer contre tous les princes de cette famille l'animosité la plus révoltante. L'année suivante vit célébrer les noces de la princesse Élisabeth, fille du roi, avec l'électeur palatin, Frédéric V. Ce mariage parut alors peu digne d'attention. Qui eût imaginé que son résultat futur dût être de donner à l'Angleterre des souverains allemands, et d'une famille autre que celle qui devenait alliée de la maison de Stuart? C'est cependant, comme ayant hérité des droits de la princesse Élisabeth, que cent un ans plus tard la maison de Hanovre monta sur le trône de la Grande-Bretagne. Alors même que le fanatisme religieux intervertissait l'ordre naturel de la succession, la raison d'État consacrait le principe de la légitimité dans les descendants des Stuarts. Ce fut au milieu même des fêtes occasionnées par le mariage de sa fille que Jacques éprouva le plus violent chagrin qui pût affecter ce cœur bizarre. Il eut la preuve trop certaine que son indigne favori, pour opérer le divorce de la jeune comtesse d'Essex et obtenir sa main, s'était souillé des plus noirs attentats (*voy.* OVERBURY et SOMERSET). Ses yeux s'ouvrirent enfin; mais déjà, depuis quelque temps, un nouveau mignon balançait l'influence de Somerset, et la cour partagée flottait entre l'ancienne et la nouvelle idole. Jacques, dans une des deux tournées qu'il faisait annuellement, passa par Cambridge. Les étudiants le régalèrent d'une comédie intitulée *Ignoramus,* qui tournait en ridicule le droit commun de l'Angleterre. C'était un moyen assuré de le divertir : sa bonne humeur augmenta, dès qu'il eut jeté les yeux sur Georges

(1) « Je sais de quoi ce ..... est capable; mais croyez que « cela ne m'empêche point de dormir. » (*Lettre* de Henri IV au président Jeannin, qui était à la Haye en 1608 pour négocier la paix entre l'Espagne et les Provinces-Unies).

(1) *A History of the early part of the reign of James the second*, London, 1808, in-4°. (*To the reader*, p. VII.)

Villiers, jeune homme également remarquable par sa figure, sa taille et l'élégance de son costume. Par un détour singulier, qui prouve du moins que Jacques rougissait intérieurement de ses ignobles inclinations, il voulut que ce fût la reine qui le priât de prendre le bel adolescent à son service; et, en le nommant son échanson, il eut l'air de céder aux instances de cette princesse (*voy.* Buckingham). Il eut bientôt à s'occuper d'affaires plus graves : malgré toutes les peines qu'il s'était données pour établir son droit divin, et le consacrer aux yeux des peuples par la qualification de *Sacrée Majesté*, le parlement voulut aussi faire voir quels étaient ses droits, en refusant toute espèce de subsides. Jacques, surpris et furieux, n'hésita pas à faire arrêter les chefs de l'opposition. Des débats de la nature la plus alarmante s'élevèrent sur l'essence de la prérogative royale : alors Jacques, revenant à son caractère pusillanime, chercha d'indignes subterfuges dans les subtilités de l'école. Il imagina un roi *in abstracto* et un roi *in concreto*. Il relâcha les prisonniers, et les communes lui donnèrent de l'argent. Il le prodigua avec une telle imprévoyance au nouveau duc de Buckingham et à toute la famille de cet arrogant ministre, qu'il fallut chercher au dehors des ressources extraordinaires. La reine Élisabeth s'était fait livrer aux états généraux les trois places de Flessingue, la Brille et Ramekens, comme sûreté des sommes qu'elle leur avait prêtées : Jacques Ier proposa aux Hollandais de leur rendre ces places pour 250,000 livres sterling, une fois payées. Son offre fut acceptée avec empressement. La nation anglaise vit ce marché avec douleur, parce qu'elle sentit combien il diminuait son influence politique sur le continent. Jacques, qui n'avait rien perdu de la sienne en Écosse, malgré une absence de quatorze ans, éprouvait le désir de revoir son pays natal. Il résolut de signaler son apparition au milieu de ses anciens sujets par l'acte le plus important et le plus difficile de son autorité, c'est-à-dire par la réformation du culte. Il abhorrait naturellement les puritains, et il voulait essayer d'adoucir ce que leur religion présentait de sombre et de sauvage. Cette tentative faillit exciter un soulèvement général : des prédicants soutinrent en chaire que le roi était possédé de sept diables ; et le peuple courut aux armes. Entouré par les rebelles et réveillé par le péril, Jacques déploya, une fois en sa vie, du courage et de l'habileté. Il revint en Angleterre, où peu s'en fallut qu'il n'excitât pareillement une sédition religieuse par une proclamation où il exhortait les fidèles à se livrer, le dimanche, aux plaisirs permis, afin, dit-il, de ne point faire de cette solennité un jour semblable au sabbat des juifs. Il donnait lui-même à ses sujets l'exemple d'une vie joyeuse, abandonnant les rênes de l'État au duc de Buckingham, et partageant presque tout son temps entre la chasse et les divertissements de tout genre. Disposé aux sacrifices les plus humiliants pour conserver la paix, ce qui lui avait valu en Europe le surnom de *Rex pacificus*, il n'avait pas hésité à donner satisfaction à l'Espagne pour l'expédition de Raleigh, en envoyant à la mort cet homme célèbre, déjà condamné, il est vrai, pour un autre fait (*voy.* ci-dessus). Il chercha même bientôt à captiver l'amitié de cette puissance, dans l'espoir que son intervention seule le dispenserait de prendre part à la sanglante querelle où venait témérairement de s'engager l'électeur palatin, son gendre, en acceptant la couronne de Bohême. Mais déjà le nouveau roi était vaincu et fugitif : son électorat même était tombé au pouvoir des armées autrichiennes. Jacques crut avoir trouvé un moyen sûr de désarmer la branche espagnole, en demandant pour le prince de Galles (depuis Charles Ier) la fille cadette de Philippe III. L'aînée, après avoir été promise au premier prince de Galles, avait épousé Louis XIII. La différence de religion semblait devoir mettre obstacle à cette alliance ; mais Jacques faisait céder à la politique sa haine naturelle pour le catholicisme. Ses ambassadeurs parcouraient toute l'Europe, et à peine daignait-on les écouter. Une farce, jouée alors publiquement à Bruxelles, dénote dans quel discrédit était tombé le successeur d'Élisabeth : « Trois puissances, y « disait-on, envoient des secours à l'électeur « palatin : le roi de Danemarck, cent mille harengs « salés ; la Hollande, cent mille tonnes de beurre, « et le roi Jacques, cent mille ambassadeurs. » Partout il était peint avec un fourreau sans épée. Le parlement, écho des clameurs de la multitude, qui voyait la ruine du protestantisme dans une alliance avec l'Espagne, fit éprouver au roi toutes les contrariétés possibles. Vainement le prince chercha-t-il à le gagner dans un discours très-étudié, où il adressait aux chambres ces paroles de l'Écriture : « Je vous ai joué de la flûte, et vous « n'avez point dansé ; je vous ai chanté des lamen- « tations, et vous n'avez point pleuré ; » les communes ne lui répondirent que par de vives remontrances. Jacques, irrité, écrivit à l'orateur de la chambre basse une longue lettre, où, dans un style amer et véhément, il se plaignait des atteintes portées à son droit divin : l'expression méprisante, *ne sutor ultra crepidam*, dont il se servit à ce sujet, acheva d'aigrir tous les esprits. Les communes, pour se venger, attaquèrent les principaux défenseurs de l'autorité royale : c'est alors que tomba le célèbre Bacon, trop convaincu d'allier à un génie presque surnaturel les faiblesses humaines les plus déplorables (*voy.* Bacon). Soutenu par les conseils de l'entreprenant Buckingham, le roi cassa le parlement, et en envoya les membres les plus fougueux à la Tour. Les dissensions politiques éclatèrent dans toutes les classes de la société ; mais c'est à tort que quelques écrivains fixent à cette époque l'origine des *Whigs* et des *Torys*. Ces deux partis fameux ne se montrèrent sous ces dénominations que du temps

de Charles II (1). Affectant de braver toute opposition, le roi donna plus d'éclat à ses négociations avec la cour de Madrid, par l'ambassadeur du comte de Bristol. Philippe IV, qui venait de succéder à son père, se montra d'abord si favorable au mariage de sa sœur Marie avec le prince de Galles, que Jacques se laissa déterminer par Buckingham à envoyer le prince lui-même en Espagne, sous la conduite de ce favori. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer par quelle foule de motifs cette course galante n'eut aucun résultat. Jacques perdit ainsi l'espoir de faire restituer le Palatinat à son gendre par l'entremise de la cour de Madrid. Cette restitution ne pouvant plus s'obtenir que par les armes, il saisit ce prétexte pour demander des subsides au parlement. Le discours qu'il y prononça donna une nouvelle preuve de son mauvais goût, comme celui qu'il y laissa tenir à Buckingham fut un nouvel exemple de l'effronterie du ministre et de la dégradation du souverain. Lorsque le roi eut dit aux chambres assemblées « qu'il était leur époux, et qu'elles étaient ses « femmes; qu'un voyageur mourant de soif dans « les déserts de l'Arabie ne désire pas avec plus « d'ardeur une source d'eau vive qu'il ne désirait « la prospérité publique, » Buckingham prit la parole, et, avec une inconcevable assurance, il débita le roman qu'il avait composé sur le voyage de l'héritier du trône. Jacques, par de fréquents mouvements de tête, donnait son assentiment aux assertions les plus hasardées de son favori. Une guerre contre des puissances catholiques était trop populaire pour que les communes hésitassent à voter de forts subsides; mais il fut arrêté que les sommes accordées resteraient en dépôt entre les mains d'une commission spéciale. Jacques ne s'attendait pas à cette conclusion; et il eut beaucoup de peine à dissimuler son dépit. Il éprouvait un chagrin plus violent : des avis secrets de l'ambassadeur d'Espagne lui révélèrent qu'il avait été indignement joué par Buckingham, dans tout ce qui concernait l'union projetée avec l'infante; mais telles étaient et sa faiblesse et l'arrogance du favori, qu'il n'osa pas même lui faire part de sa découverte. Il poussa la complaisance à son égard jusqu'à souffrir que le comte de Bristol, à son retour de Madrid, fût conduit à la Tour et ensuite exilé, dans la crainte que cet ambassadeur ne parlât. On s'attendait à voir agir une puissante armée anglaise en Allemagne : Jacques se contenta de faire passer six mille hommes au prince Maurice d'Orange. La rupture du mariage de l'héritier présomptif avec une princesse catholique avait produit une joie si vive à Londres, qu'il n'était pas à présumer que le roi pensât jamais à conclure une alliance de cette nature. Quel fut l'étonnement général, lorsque l'on apprit tout à coup que Louis XIII avait accordé la main de madame Henriette, sa sœur, au prince de Galles! Charles avait entrevu, *incognito*, cette jeune et belle princesse dans un bal, en traversant Paris pour se rendre en Espagne; et Jacques, fermement résolu à ne donner pour épouse à son fils qu'une fille de roi, ne voyait plus en Europe d'autre parti convenable que la fille de Henri IV. Voulant profiter de la conjoncture pour adoucir le sort des catholiques anglais, Louis XIII chargea l'archevêque d'Embrun d'une mission secrète auprès du roi Jacques. Le prélat, sous le nom supposé d'un conseiller au parlement de Grenoble, eut plusieurs conférences avec le monarque : mais comme elles n'eurent pas de témoins, on ne doit lire qu'avec une extrême méfiance tout ce qui a été écrit sur ce sujet, et, notamment, sur le dessein formé par Jacques Ier de proclamer son retour sincère à la foi de ses ancêtres. Il est avéré, au contraire, que, peu de jours après ses entretiens avec l'archevêque français, se sentant atteint d'un mal mortel, il manda le prince de Galles, et, tout en l'exhortant à chérir la princesse de France, il lui recommanda, avec non moins d'instance, de persister dans son attachement au protestantisme. Jacques Ier cessa de vivre le 27 mars 1625, dans la 59e année de son âge, et la vingt-troisième de son règne en Angleterre. Comme tous les princes faibles, il mourut méprisé au dedans et au dehors. On eût dit, selon l'expression de Raynal, qu'il n'était que passager sur le vaisseau dont il aurait dû être le pilote. Si on ne peut lui reprocher aucun vice capital, on ne peut louer en lui aucune vertu pure et franche. Sa libéralité n'était que profusion, son savoir que pédanterie, son amour pour la paix que pusillanimité, sa politique qu'astuce, son amitié qu'un frivole caprice. Aspirant, pour gloire première, au titre de *Roi bel esprit*, rôle de tous le plus ridicule sur le trône, il ne fut qu'un orateur prolixe et sans dignité, un écrivain amphigourique et sans goût. Il n'eut point de maîtresses, mais il eut des favoris! Et c'est là le prince que ses adulateurs appelaient le *Salomon de l'Angleterre!* Notre grand Henri, entendant un jour nommer ainsi ce monarque, objet de ses profonds dédains, se permit un mot terrible qui nous coûterait moins à rapporter, s'il ne réfléchissait pas sur la malheureuse mère de Jacques Ier. Faisant allusion au prénom du fameux musicien *David* Rizzio : « Jacques n'est-il pas effectivement *Salomon*, dit Henri, s'il est fils de « *David le joueur de harpe?* » Le nom de ce Rizzio, tué sous les yeux de Marie Stuart, alors grosse de Jacques Ier, rappelle une assertion mille fois répétée : on a prétendu que, par suite de la violente impression éprouvée par sa mère, jamais ce prince n'avait pu supporter sans un tremblement visible l'aspect d'une épée nue. Ce fait, s'il était avéré (1), servirait d'argument en faveur d'une

(1) Voyez Notice historique sur les Whigs et les Torys, premier volume des *Mémoires secrets du cardinal Dubois*, publiés, en 1815, par l'auteur de cet article.

(1) Il est cependant attesté par le fameux Kenelm Digby dans son *Discours sur la poudre de sympathie*... Jacques Ier, l'armant chevalier, ne put s'empêcher de détourner la tête, et pensa bles-

opinion presque entièrement rejetée par les plus habiles physiologistes; mais les historiens anglais les plus accrédités, et ceux mêmes qui n'ont pas omis de critiquer la tournure et l'air gauche de Jacques Ier, ne parlent point de cette circonstance. On a recueilli les œuvres diverses de ce monarque, Londres (en anglais), 1616, et publiées en latin, 1619, par Jacques de Montaigu. Les plus remarquables sont : 1° Le *Basilicon Doron* (le *Don royal*), qui a été traduit en français par Jean Hotman de Villiers (*voy.* ce nom), Paris, 1603, in-8°; 2° *The true Law of free monarchies* (la *Vraie loi des monarchies libres*), et un *Commentaire de l'Apocalypse*, où l'auteur s'attache à prouver que le pape est l'*Antechrist* (1). Il parut, à la mort de Jacques Ier, une foule d'épigrammes, que des historiens n'ont pas dédaigné de rapporter. La plus sanglante, quoique la plus simple, est dans ce vers latin :

Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus.

S—v—s.

JACQUES II, roi d'Angleterre, né le 30 octobre 1633, était le second fils de l'infortuné Charles Ier et de Henriette de France. Il portait le nom de duc d'York; pour se soustraire aux ennemis de la famille royale, il fut obligé, presque au sortir de l'enfance, de se réfugier en Hollande, déguisé en fille. Il passa en France et fit ses premières armes sous Turenne. On le vit ensuite se signaler par une valeur peu commune en Flandre, où il servit sous les drapeaux de don Juan d'Autriche et du grand Condé. Charles II, son frère, ayant été enfin rappelé au trône de ses pères, le duc d'York s'empressa de rentrer dans sa patrie. Il fut nommé grand amiral du royaume, et se montra plus digne encore de ce titre par son courage et son habileté que par sa naissance. La victoire qu'il remporta, en 1665, sur l'amiral hollandais Opdam, et les combats sanglants qu'il livra au célèbre Ruyter, en 1672, ont rendu illustre à jamais le nom de ce prince dans les fastes de la marine anglaise, mais moins encore, peut-être, que l'invention ou le perfectionnement des signaux sur mer, qui lui est généralement attribué. Enfin, on a dit du duc d'York, en Angleterre, ce qui avait été dit en France du dernier des Valois : « Il parut digne du trône tant qu'il « n'y fut point assis. » Mais parmi ceux mêmes qui ne pouvaient refuser de rendre hommage à sa gloire militaire et à ses qualités personnelles, un trop grand nombre laissaient percer la méfiance et la haine que leur inspirait l'attachement du prince à la religion catholique. Au reste, loin d'en être alarmé, il prenait peu de soin lui-même de dissimuler des opinions qui lui étaient communes avec Charles II, son frère, mais que ce monarque voluptueux et faible n'osa manifester que lorsque la crainte de la mort lui en imposa l'obligation (1). La découverte ou la supposition du fameux complot papiste (*Popis plot*), ayant excité au plus haut degré la fureur du parti protestant, les fanatiques ne gardèrent plus aucun ménagement envers le duc d'York. Comme le roi était sans enfants, ce prince se trouvait héritier présomptif de la couronne. Dans l'espoir de mettre d'avance un obstacle insurmontable au projet qu'on lui supposait de rétablir l'ancienne religion de l'État, les communes méditèrent d'abord contre lui un acte de *limitation*, et bientôt après, osant plus encore, elles proposèrent un bill formel d'*exclusion*. Deux fois la chambre des pairs et le roi firent avorter ce complot contre l'ordre existant. Mais enfin Charles II mourut (16 février 1685), et le prince auquel on avait voulu contester ses droits fut reconnu et proclamé sans opposition. Bien plus, il ne lui fallut que quelques paroles adressées au conseil privé pour exciter, dans presque toutes les classes, des transports d'allégresse et de reconnaissance. Jacques II déclara qu'en dépit de toutes les insinuations dont il avait été l'objet, il saurait convaincre la nation anglaise de sa résolution invariable de maintenir les lois de l'État et l'Église établie. Des adresses exprimant la soumission la plus profonde arrivèrent de toutes les villes du royaume. On remarqua le discours des quakers, qui vinrent complimenter Jacques; après lui avoir témoigné leur joie de le voir sur le trône, ils lui dirent : « On « nous assure que tu ne crois pas plus que nous « à l'Église anglicane : nous espérons donc que « tu nous accorderas la liberté que tu t'es ac- « cordée à toi-même. » Jacques II ne tarda pas à faire voir qu'il n'avait aucun doute sur la légitimité et la force de sa puissance. Le parlement avait alloué au feu roi le produit des douanes et de l'accise pour le temps de sa vie : cette concession était donc censée expirée à sa mort. Il suffit à Jacques d'une simple proclamation pour se maintenir dans la jouissance du même revenu. Il fit plus : il alla publiquement à la messe, et avec tout l'appareil dont s'entourent les princes catholiques en pareil cas. Les écrivains qui, après un grand événement, vont en chercher les causes partout, n'ont pas manqué d'attribuer au culte que Jacques II professait ouvertement tous les malheurs de son règne : mais quand on pense à l'extrême facilité avec laquelle Henri VIII, Marie et Élisabeth firent adopter les variations les plus étranges et les plus contradictoires en fait de religion, l'on se trouve autorisé à croire que, si le catholicisme très-connu de Jacques II n'apporta aucun obstacle à ce qu'il montât sur le trône, il ne fut certainement point la cause qui l'en fit descendre. N'anticipons point sur les événements :

ser gravement Digby, auquel il voulait, suivant l'étiquette, donner simplement un léger coup de plat d'épée. C. M. P.

(1) Lorsque l'on réfléchit que le grand Newton était dans les mêmes sentiments, on ose à peine le reprocher à Jacques Ier.

(1) Hume dit positivement que Charles II reçut, en mourant, les sacrements de l'Eglise romaine, et ce fait est maintenant hors de doute depuis la publication des dépêches de M. de Barillon, ambassadeur de Louis XIV auprès de ce prince.

Jacques conserva tous les ministres, tous les grands officiers qui avaient joui de la confiance de Charles II. Cette conduite fut regardée, par la masse de la nation, comme une preuve de l'extrême influence qu'il avait exercée lui-même sous le règne de son frère. Les politiques plus éclairés n'y virent que la suite du fatal système adopté par Charles II. « Ce prince, dit un de ses plus « fidèles serviteurs, oubliait ses amis et caressait « ses ennemis. En voulant par là ramener une « espèce d'hommes que nuls bienfaits ne pou- « vaient rendre reconnaissants, il négligea ceux « qu'aucune injure n'aurait pu détacher de lui... » (*voy.* Higgons). La sécurité que Jacques II plaçait dans ses propres forces ne l'empêcha point, cependant, de chercher d'autres appuis au dehors. Dès le lendemain de son avénement il fit appeler M. de Barillon, ambassadeur de Louis XIV, et lui exprima, dans les termes les plus forts, un attachement particulier pour la personne de ce monarque. Il ne fut point question, dans cette première entrevue, des subsides que Jacques se flattait d'obtenir du roi de France : mais la politique de Louis XIV n'avait pas attendu que la demande lui en fût adressée. Sa lettre de félicitation au nouveau roi d'Angleterre était accompagnée de cinq cent mille francs, qu'il le priait d'accepter pour son usage personnel. Barillon rapporte que cette générosité inattendue attendrit Jacques II jusqu'aux larmes. Voulant mettre à profit de si bonnes dispositions, il expédia aussitôt à Versailles lord Churchill, si fameux depuis sous le nom de duc de Marlborough, et dont la sœur était sa maîtresse (*voy.* Berwick). Il eût regardé comme le plus grand service que pût lui rendre le roi de France la faculté de pourvoir à plusieurs dépenses indispensables, sans recourir à l'assistance du parlement. C'est avec raison qu'il redoutait les obstacles que lui opposerait ce corps, dès qu'il pénétrerait sa résolution de rétablir la religion romaine, ou, du moins, de la mettre sur un pied parfaitement égal avec la religion protestante. Indépendamment de ses desseins particuliers à cet égard, Jacques était vivement excité par la reine à obtenir, tant pour lui-même que pour ceux de ses sujets qui professaient le même culte, une parfaite liberté de conscience. Il était, au reste, d'une nécessité absolue de convoquer le parlement au commencement d'un règne. Les élections, dirigées par la cour, eurent lieu de manière à dissiper toutes les inquiétudes du roi. Le discours qu'il prononça, et dans lequel il réitéra l'assurance de veiller au maintien des lois et de l'Église établie, renouvela les transports de joie de la plus grande partie de la nation. Sa dernière phrase n'annonçait point, d'ailleurs, un prince disposé à flatter le parlement pour en obtenir des subsides ; il dit aux communes, en propres termes : « Songez que le meilleur moyen « de m'engager à vous assembler souvent est de « vous montrer toujours empressés à remplir mes « désirs. » Ces paroles produisirent tout l'effet que Jacques en avait espéré : le parlement lui constitua, pour la durée de sa vie, un revenu plus fort que celui dont avaient joui le feu roi et tous ses prédécesseurs. Un de ses premiers pas pour retirer les catholiques de l'état d'oppression où il les trouva, fut de faire mettre en jugement l'infâme Titus Oates dénonciateur du prétendu *complot papiste*, et faux témoin dans l'affaire des jésuites condamnés sous Charles II. Le châtiment exemplaire de ce misérable confondit la faction qui l'avait mis en jeu. Le cours des débats parlementaires fut interrompu tout à coup par la nouvelle de l'invasion du duc de Monmouth ; mais les chambres ne se séparèrent qu'après avoir armé le roi de tous les moyens nécessaires pour dompter la rébellion. Elle avait éclaté presque en même temps sur deux points, et sous la conduite de deux chefs qui semblaient jouir d'une grande popularité : mais il ne fallut que quelques semaines pour les voir passer tous les deux de la tête de leurs armées sur l'échafaud. Le comte d'Argyle, qui fut pris le premier, reçut la mort à Édimbourg. Quant au duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, il obtint, sur la promesse d'une révélation importante, d'être amené en présence du roi son oncle. Toute l'Angleterre croyait que ce malheureux prince aurait sa grâce : Jacques se montra inflexible, et Monmouth fut conduit au supplice (*voy.* Monmouth). Ces deux exécutions furent suivies d'une multitude d'actes de vengeance exécutés par les commandants des troupes royales et au nom du roi, avec de tels excès de barbarie, qu'un cri d'indignation s'éleva de toutes parts. Jacques sembla vouloir prendre sur lui l'odieux de toutes ces horreurs, en élevant à la pairie le grand juge Jefferys, qui les avait ordonnées. La prospérité avait tellement enflé son cœur, qu'il se crut dispensé du soin de dissimuler ses projets ultérieurs. Il déclara sans détour, au parlement, qu'il avait employé avec tant de succès un grand nombre d'officiers catholiques contre les rebelles, qu'il était résolu désormais à les retenir sous ses drapeaux, sans les astreindre au serment du *Test*, qui pourrait gêner leur conscience. Quelques membres des communes voulurent manifester leurs appréhensions pour la religion de l'État et la liberté publique. Jacques reçut leurs plaintes avec tant de hauteur, que la chambre, effrayée, se hâta d'envoyer à la Tour le membre qui avait rédigé l'adresse. Elle fit plus : elle passa un bill qui autorisait Sa Majesté à employer tel nombre d'officiers catholiques qu'il jugerait à propos. C'était donner à Jacques la mesure de tout ce qu'il pouvait entreprendre. « Jamais, dit ici Hume, jamais « roi d'Angleterre ne s'était vu dans une position « aussi avantageuse pour se rendre absolu, lui « et sa postérité. » Dans la disposition où était à son égard le parlement, ce parlement si docile envers les rois qui avaient su le braver, Jacques

pouvait tout entreprendre. Plusieurs personnages de la plus haute distinction, et, entre autres, le ministre comte de Sunderland, embrassèrent la religion du roi : l'exemple se propagea parmi la noblesse d'Écosse elle-même, qui avait toujours passé pour plus rigide dans ses principes. Une manifestation vigoureuse de la part du souverain allait faire révoquer, sans opposition, les lois intolérantes sous lesquelles gémissait une partie considérable de la nation, restée fidèle au culte de ses pères. C'était l'avis de Louis XIV, qui s'exprime en ces termes dans une lettre à son ambassadeur à la cour de Londres : « Il sera *facile* au « roi d'Angleterre, et aussi utile à la *sûreté de son* « *règne* qu'au repos de sa conscience, de rétablir « l'exercice de la religion catholique, qui enga- « gera principalement tous ceux qui en font pro- « fession dans son royaume à le servir bien plus « fidèlement ; au lieu que s'il laisse perdre une « conjoncture *aussi favorable qu'elle l'est à présent,* « il ne trouvera peut-être jamais tant de dispo- « sition de toutes parts, ou à concourir à ses « desseins, ou à souffrir qu'il les exécute [août « 1685] (1). » Un ministre qui jouissait de la confiance particulière de Jacques II, lord Sunderland, disait à la même époque : « Le roi mon « maître n'a rien dans le cœur si avant que l'en- « vie de rétablir la religion catholique ; il ne peut « même, selon le bon sens et la droite raison, « avoir d'autre but : sans cela il ne sera jamais « en sûreté, et sera toujours exposé au zèle in- « discret de ceux qui échaufferont les peuples « contre la catholicité, *tant qu'elle ne sera pas plus* « *pleinement rétablie* (2). » Ces derniers mots sont d'un grand sens : ils étaient d'un politique éclairé par les grandes leçons de l'histoire, où l'on voit les demi-mesures n'entraîner jamais que de funestes résultats pour leurs auteurs. Il fallait que l'exemple de Jacques II fût ajouté à tant d'autres. Il hésita : il crut obtenir du temps et des voies détournées ce qui, en pareil cas, doit toujours être emporté de haute lutte, et il s'éloigna du but au moment de l'atteindre. Des discussions très-vives entre les catholiques et les anglicans commençaient à aigrir les esprits de part et d'autre, lorsque arriva en France la fameuse révocation de l'édit de Nantes. Les protestants ne manquèrent point de tirer avantage des malheurs et des déclamations de leurs frères pour attirer la pitié sur eux-mêmes et crier à la persécution. Jacques II, effrayé de leurs clameurs, affecta lui-même de blâmer Louis XIV. Mais résolu, néanmoins, à ne pas abandonner la poursuite de ses desseins, il se flatta de parvenir à leur accomplissement en usant sourdement d'un pouvoir qui, en diverses occurrences, avait été reconnu inhérent à la couronne. C'était le droit de dispenser des lois pénales par une simple déclaration. Mais on vit encore ici un nouvel effet de la marche oblique que ce prince semblait s'être tracée. Au lieu d'user de son droit de dispense comme d'une prérogative incontestable, il imagina le détour suivant : il avait donné un brevet de colonel à sir Édouard Hales, nouveau catholique converti. Un des domestiques de cet officier eut ordre de le dénoncer et de le poursuivre en payement de l'amende de cinq cents livres sterling que la loi du *Test* accordait au dénonciateur. Au moyen de cette action feinte, le roi espérait que l'autorité d'une décision légale lèverait tous les doutes sur le pouvoir dont il était investi. Le jugement fut conforme à ses espérances, et aussitôt quatre pairs catholiques furent nommés membres du conseil privé. Le clergé anglican s'alarma et fit même entendre des murmures. Dès lors Jacques se rapprocha des non-conformistes, quoiqu'il eût pour eux une aversion naturelle. Comme tous les princes sans élévation et sans caractère, il se persuada qu'en mettant les deux partis aux prises il triompherait sans peine de l'un et de l'autre : l'événement ne tarda pas à lui démontrer la fausseté de son calcul. Les sermons incendiaires d'un prédicant nommé Sharpe excitèrent tellement la colère du monarque, qu'il donna ordre à l'évêque de Londres d'interdire sur-le-champ cet ecclésiastique. L'évêque répondit qu'il n'était pas en son pouvoir d'obéir. Alors le roi résolut de punir lui-même le prélat : il nomma une commission qui le suspendit de ses fonctions. De ce moment la guerre fut déclarée entre la couronne et l'Église anglicane : un ministre, nommé Johnson, adressa une exhortation véhémente aux troupes que le roi avait rassemblées entre Londres et Windsor, pour les détourner de l'obéissance à un prince qui menaçait ouvertement de renverser le culte protestant. Jacques fit condamner ce séditieux au fouet et au pilori. Cessant alors de se contraindre, il envoya le comte de Castelmaine à Rome, avec le titre de son ambassadeur extraordinaire. Sa mission était d'exprimer au souverain pontife le vœu du roi pour la réconciliation de ses trois royaumes avec l'Église romaine. Les écrivains protestants ont tous répété, sur la foi les uns des autres, que le pape Innocent XI avait reçu cet ambassadeur non-seulement avec froideur, mais même avec mépris. Ce qui est constant, c'est qu'il fit partir aussitôt un nonce pour Londres. Jacques II le reçut au château de Windsor avec tout le cérémonial usité dans les cours catholiques. Le parlement laissait entrevoir une secrète irritation : au lieu de lui imposer par une attitude ferme, Jacques descendit à un rôle indigne de lui ; il tenta de séduire individuellement les membres d'un corps qu'il avait précédemment bravé avec succès. Il les appelait l'un après l'autre dans son cabinet, et là, il ne rougissait pas de s'abaisser envers eux jusqu'aux promesses et aux prières. Ces conférences secrètes furent ridiculisées sous le nom d'*intrigues du cabinet* (*closetings*).

(1) *Voyez* Pièces justificatives de l'ouvrage de Fox : *A History of the early part of the reign of James the second.*
(2) *Ibid.*

Le clergé anglican devenait de jour en jour plus récalcitrant. Le roi envoya un religieux bénédictin à l'université de Cambridge, pour y recevoir le grade de maître ès arts : jamais l'université, en pareil cas, n'avait fait acception de religion, et il n'y avait encore que peu de temps qu'elle avait admis sans difficulté le secrétaire de l'envoyé de Maroc : elle refusa de recevoir un catholique. Bientôt après l'université d'Oxford fit éclater la même opposition et la même intolérance. Outré de cette résistance inaccoutumée, Jacques rédigea une déclaration portant liberté de conscience, et il ordonna au clergé anglican de lire cet acte dans tous les temples après le service divin. L'archevêque de Cantorbéry et six évêques présentèrent des remontrances pour motiver leur refus de faire la lecture prescrite : le roi envoya les sept prélats à la Tour. On les descendit dans un bateau sur la Tamise, et bientôt le châtiment qu'on avait voulu leur infliger devint un véritable triomphe. Le peuple se portait en foule sur les deux rives du fleuve pour contempler les vénérables prisonniers. Les prélats distribuaient de tous côtés de fréquentes bénédictions : à cette vue, les transports de la multitude devinrent si violents, que les soldats eux-mêmes, qui formaient l'escorte des évêques, tombèrent à leurs genoux. Le roi fit commencer immédiatement leur procès ; mais, de ce moment, ils devinrent pour le peuple des martyrs de la foi. Lorsque le jury, après une longue délibération, eut déclaré les accusés non coupables, les cris de joie d'une multitude innombrable retentirent depuis Westminster jusque dans les quartiers de la capitale les plus éloignés, et bientôt jusque dans le camp même où le roi passait la revue de ses troupes. Étonné, il demanda au général, lord Feversham, quelle pouvait être la cause de ce tumulte extraordinaire : « Rien, Sire, répondit « le général ; ce sont vos soldats qui se réjouissent « du jugement rendu en faveur des évêques. — « Vous appelez cela rien ! reprit Jacques ; mais, « au reste, tant pis pour eux. » Peu de jours avant l'issue de cette importante affaire, un événement heureux avait rempli le cœur du roi d'une nouvelle confiance. La reine, qui depuis six ans n'avait point eu d'enfants, accoucha d'un prince (10 juin 1688). La naissance d'un héritier de la couronne semblait la raffermir sur la tête de Jacques II : cet événement écartait du trône le prince et la princesse d'Orange, dont le violent attachement au protestantisme consternait d'avance toute la partie de la nation qui partageait les opinions du roi et désirait voir l'accomplissement de ses projets. Par le motif contraire, une autre partie du peuple osa prétendre que le jeune prince n'était qu'un enfant supposé. Une fermentation sourde annonçait une explosion prochaine : mais ce n'était pas des mécontents de l'intérieur que Jacques avait le plus à craindre ; c'était du dehors qu'une main perfide dirigeait tous les ressorts du complot qui devait opérer sa ruine, et cette main était celle de son propre gendre, le prince d'Orange, époux de sa fille Marie. On a peine à concevoir le funeste aveuglement de Jacques II sur les machinations de ce prince, aveuglement d'autant plus inexplicable que, dès longtemps, Louis XIV avait cherché à lui inspirer à cet égard de trop justes soupçons. Quelque dissimulé, quelque artificieux que fût Guillaume, Louis le Grand, dont Fox lui-même ne peut s'empêcher d'admirer la sagacité (1), avait pénétré ses projets. Trois années entières avant la catastrophe dont nous allons avoir à rendre compte, le roi de France mandait à son ambassadeur à Londres : « Faites « connaître au roi d'Angleterre et à ses ministres « que le prince d'Orange ne recherche que l'ap- « parence d'une bonne intelligence avec lui pour « augmenter par là son crédit en Hollande ; mais « qu'au fond il veut toujours entretenir une se- « crète correspondance *avec les mécontents d'An- « gleterre.* Le prince d'Orange cherche des pré- « textes pour introduire des troupes étrangères « en Angleterre ; il pourrait bien, *pour ses fins « particulières,* désirer d'avoir dans ce pays des « troupes qui lui seraient dévouées, et dont il « disposerait ensuite contre les intérêts du roi (2). » Le moment était arrivé où le gendre de Jacques II crut pouvoir enfin lever le masque : son envoyé à Londres ne se contenta point de faire des remontrances publiques au roi sur diverses opérations de son gouvernement ; il mit tout en œuvre pour rallier tous les partis, toutes les sectes contre la religion catholique, ou plutôt contre le roi, en les effrayant d'un péril commun. Des agents déguisés travaillaient en même temps à corrompre les troupes. Plusieurs personnages importants entrèrent en correspondance suivie avec le stathouder : les amiraux Herbert et Russel se rendirent à la Haye pour se concerter avec lui. Henri Sidney, frère du célèbre Algernon, sous prétexte de prendre les eaux de Spa, ourdissait tous les fils de la conspiration ; enfin, lord Dumblaine, qui commandait une frégate, effectua plusieurs transports d'argent que les conjurés envoyaient au prince d'Orange. Guillaume faisait en secret tous les préparatifs de son expédition : mais ils ne purent échapper à la vigilance de Louis XIV. Il donna aussitôt avis à son allié du péril qui le menaçait ; il alla plus loin : il lui offrit de faire passer une armée française en Angleterre, ou de marcher sur la Hollande pour occuper le stathouder sur le continent. Mais Jacques, tout en témoignant sa gratitude au roi de France, crut devoir refuser ses propositions généreuses. La sécurité de ce malheureux prince serait vraiment incompréhensible, si l'on ne savait aujourd'hui que le ministre dans lequel il plaçait toute sa confiance, lord Sunderland, était honteusement

(1) *History of the early part of the reign of James II*, p. 89.
(2) *Lettres de Louis XIV à M. de Barillon*, extraites du dépôt des affaires étrangères (25 mai et 13 juillet 1685).

vendu au prince d'Orange. Le comte d'Avaux, ambassadeur de France en Hollande, en avait acquis la certitude (1). Skelton, ministre d'Angleterre à Paris, fit une peinture effrayante de tout ce qu'il avait appris. Il fut rappelé aussitôt, et, pour prix de son zèle, envoyé à la Tour. Ce trait est singulièrement remarquable, en ce qu'il prouve jusqu'à l'évidence la trahison qui enveloppait Jacques II de toutes parts. Il n'ouvrit les yeux qu'à la lecture d'une lettre du marquis d'Albeville, son ministre à la Haye. Tout le plan de l'invasion qui allait s'exécuter y était clairement développé, d'après les aveux du grand pensionnaire Fagel lui-même. Dans son premier effroi, Jacques révoqua toutes les mesures qu'il avait prises en faveur des catholiques. Cette condescendance, loin de ramener les cœurs, n'inspira que le mépris. On jugea, non sans raison, qu'elle était l'effet de la peur et non du repentir. Jacques, au reste, ne s'abaissa pas au point de renier la religion qu'il professait ; car ce fut à cette époque même qu'il fit solennellement baptiser le jeune prince de Galles selon le rite catholique, et lui donna le pape pour parrain. Mais cette cérémonie, source d'une joie si vive dans les monarchies héréditaires, sembla marquer la fin du règne de Jacques II. Le manifeste du prince d'Orange était déjà dans toutes les mains : bientôt lui-même passa la mer et débarqua à Torbay, au milieu des acclamations de la multitude, le jour anniversaire de la conspiration des poudres (5 novembre 1688). Il marcha immédiatement sur Exeter. Plusieurs officiers de l'armée royale passèrent sous les drapeaux du stathouder : de ce nombre était lord Churchill, le célèbre Marlborough, ancien page de Jacques II, et comblé des bienfaits de ce monarque. Ce ne fut pas assez pour l'ingrat Churchill : il employa tout son ascendant sur le prince Georges de Danemarck, second gendre du roi, pour l'entraîner dans la même défection. La princesse Anne suivit son époux. En apprenant que ses deux filles mêmes l'avaient indignement trahi, le roi ne put retenir ses larmes, et à la nouvelle de cet affreux triomphe du fanatisme religieux sur les sentiments les plus sacrés de la nature, l'Europe entière poussa un cri d'indignation. « C'est ainsi, dit un historien célèbre, « qu'un prince, dont tous les torts se réduisaient « à des imprudences et à des erreurs, éprouva « un supplice auquel échappèrent les Néron et « les Domitien : ces monstres ne furent pas aban- « donnés par leurs propres enfants (2) ! » Le prince d'Orange était un politique trop éclairé pour ne pas sentir que Jacques, par sa présence seule et par la seule force de son droit héréditaire, défendait le trône de ses pères contre la violence d'un usurpateur. Mais, malheureusement, Jacques n'était pas assez maître de sa raison pour faire ce raisonnement qui l'eût sauvé. Guillaume employa l'artifice pour le déterminer à quitter Londres, et dès qu'il fut instruit de ce départ, il marcha sur la capitale. Dans ces crises effroyables, où les droits les plus saints cèdent devant l'audace d'un ambitieux, et la voix de la raison devant un délire populaire, on ne doit pas omettre un fait que les historiens les plus graves n'ont pas dédaigné de rapporter. Ce que n'avaient pu sur beaucoup d'esprits les proclamations du prince d'Orange et les discours des prédicants, une simple chanson le fit : le *Lilli ballero* se chanta bientôt jusque dans l'armée du roi, et les vieux soldats rougirent de leur fidélité (1). C'est alors que Jacques II dit ce mot justement célèbre : « Que ceux qui veulent aller trouver l'usurpateur « se déclarent ! Je leur donnerai des passe-ports « pour leur épargner la honte de trahir leur sou- « verain légitime. » Dans cet horrible état d'abandon, Jacques prit la résolution si ardemment désirée par ses ennemis. Il s'embarqua pendant la nuit sur la Tamise (12 décembre 1688), jeta le sceau de l'État dans la rivière, et voulut se réfugier en France, où il avait déjà envoyé la reine et le jeune prince, sous la conduite du fameux comte de Lauzun. A la nouvelle de la fuite du roi, la capitale d'abord, et bientôt tout le royaume, tombèrent dans une confusion inexprimable. On répandit à dessein le bruit que des Irlandais débandés parcouraient les campagnes le fer et la flamme à la main. Les habitants fuyaient des villages dans les villes : toutes les autorités étaient méconnues, et c'est ce que désiraient les agitateurs. Un incident imprévu déconcerta un moment tout le parti orangiste : Jacques, en fuyant, fut arrêté à Feversham (entre Rochester et Salisbury) et ramené à Londres pour y régner, en quelque sorte, malgré lui, et surtout malgré le prince d'Orange, qui s'était hâté d'expédier l'ordre de lui laisser continuer sa route. Les gardes hollandaises s'emparèrent de Whitehall, à l'exclusion des Anglais. Guillaume lui fit signifier qu'il eût à se rendre au château de Ham, appartenant à la duchesse de Lauderdale. Jacques demanda la permission de se retirer à Rochester. Le prince d'Orange vit avec plaisir que le malheureux monarque, en se rapprochant de la mer, manifestait l'espoir de fuir une seconde fois. En effet, peu de jours après, le 23 décembre 1688 v. s. (2 janvier 1689), Jacques gagna une frégate qui l'attendait. Il avait laissé sur sa table, à Rochester, une lettre où il s'exprimait avec autant de noblesse que de candeur sur les torts qu'on lui imputait. Il descendit à Ambleteuse, en Picardie, et partit aussitôt pour St-Germain, où Louis XIV lui fit l'accueil le plus généreux et le plus amical ; conduite, disent les historiens anglais eux-mêmes, plus honorable encore pour ce monarque que les

(1) Voyez, dans ses *Négociations*, ses dépêches des 6 et 20 mai, 18 et 27 septembre, et 22 novembre 1688.

(2) *Hume's History of England* : James the second.

(1) Ce *Lilli ballero* était une sorte de ronde composée de couplets infâmes contre le roi et la religion catholique : c'était, en un mot, la *Carmagnole* de ce temps-là.

victoires qui lui ont valu le nom de Grand (1). Ainsi finit le règne d'un prince regardé par ses ennemis mêmes comme plus malheureux que coupable. Le 23 février 1689, une assemblée nationale qui prit le nom de *Convention*, décerna la couronne au prince d'Orange et à sa femme, la princesse Marie, fille de Jacques II (*voy.* GUILLAUME III). Jacques II, grâce à la généreuse assistance de son allié, ou plutôt de son protecteur, reparut sur la scène politique peu de mois après sa chute. Il débarqua à Kingsale, en Irlande, le 12 mars 1689, et, dès le 24, fit son entrée triomphante à Dublin. Il y convoqua le parlement d'Irlande, et somma ses sujets anglais de rentrer dans le devoir. Guillaume ne passa lui-même en Irlande qu'un an plus tard. La fameuse bataille de la Boyne (juin 1690) décida encore une fois du sort de l'infortuné Jacques. Il repassa la mer et revint goûter le repos dans la magnifique retraite que Louis XIV lui avait préparée à St-Germain. C'était de là qu'il dirigeait les menées secrètes des partisans nombreux qui lui restaient dans les trois royaumes. Louis XIV, résolu de tenter un nouvel effort en faveur du monarque détrôné, lui confia une armée rassemblée sur les côtes de Normandie. C'est du cap de la Hogue que Jacques fut spectateur de ce terrible combat naval, le plus glorieux et l'un des plus malheureux qu'ait soutenus la marine française. Cent fois on a répété que, n'écoutant que l'amour propre national, au préjudice de ses intérêts personnels, le roi Jacques s'écriait pendant l'action : « O mes « braves Anglais ! » Quelle que pût être la bravoure des Anglais, il semble que Jacques eût dû être plus surpris encore de celle des Français, qui combattaient des forces doubles des leurs ; mais un fait beaucoup plus avéré que ce propos est la lettre qu'il écrivit à Louis XIV, aussitôt après ce désastre : « Ma mauvaise étoile, lui disait-il, a « fait sentir son influence sur les armes de Votre « Majesté, toujours victorieuses jusqu'à ce qu'elles « aient combattu pour moi ; je vous supplie donc « de ne plus prendre aucun intérêt à un prince « aussi malheureux, mais de me permettre de « me retirer avec ma famille dans quelque coin « du monde, où je ne puisse plus être un obstacle « au cours ordinaire des prospérités et des con- « quêtes de Votre Majesté. » La reine, pendant l'absence de Jacques II, était accouchée d'une princesse. C'était la meilleure réponse aux factieux qui, lors de la naissance du prince de Galles, avaient prétendu que la reine ne pouvait plus donner d'héritier au trône, et que cet enfant était supposé. Cependant Louis XIV ne perdait point de vue les intérêts de son illustre protégé. Le parti jacobite ayant fait de grands mouvements en 1696, des troupes françaises se rassemblèrent aussitôt entre Dunkerque et Calais, et Jacques se rendit lui-même dans cette dernière ville. Un complot, dont le but était d'enlever le prince d'Orange, fut découvert et fit avorter l'expédition. Au reste, on doit à la mémoire du roi Jacques d'observer que, s'il ne cessa d'exciter ses partisans contre l'usurpateur de sa couronne, jamais, du moins, il ne donna son assentiment aux conspirations dirigées contre sa vie. Plusieurs fois on vint lui offrir de l'en délivrer d'un seul coup : il repoussa toujours ces propositions avec horreur. Louis XIV crut avoir trouvé l'occasion de replacer Jacques II au rang des rois, et il s'empressa de la saisir. Le trône de Pologne était vacant (1697) : Louis voulut l'y faire monter. Jacques répondit qu'accepter tout autre sceptre que le sien serait abdiquer ses droits légitimes, et renoncer pour ses enfants à l'héritage qui leur appartenait. Cette réponse était trop conforme au caractère de Louis le Grand pour ne point lui plaire. Sur le refus de Jacques II, il jeta les yeux sur le prince de Conti. Ce fut cette même année que se négocia le traité de Ryswick. Déterminé par des raisons d'État à faire la paix avec Guillaume III, Louis XIV déclara qu'il était prêt à le reconnaître, si toutefois il voulait s'engager à reconnaître lui-même pour héritier le prince de Galles, fils de Jacques II. Au grand étonnement de Louis, ce fut Guillaume qui consentit à cet arrangement, et Jacques qui s'y refusa : « Je puis supporter, dit-il avec une « résignation chrétienne, l'usurpation du prince « d'Orange ; mais je ne supporterai jamais que « mon propre fils devienne complice de l'usur- « pateur. » De ce moment, Jacques parut abandonner sincèrement toute idée de règne et de pouvoir. Il trouva de puissantes consolations dans la pratique des devoirs les plus austères de la religion. On peut en juger par cette prière tracée de sa main : « Je vous remercie, ô mon Dieu, « de m'avoir ôté trois royaumes, si c'était pour « me rendre meilleur. » Il mourut à St-Germain le 16 septembre 1701. Comme pour adoucir ses derniers instants, Louis XIV lui déclara, dans les termes les plus positifs, qu'il reconnaissait son fils, le prince de Galles, pour son légitime successeur au trône d'Angleterre. Ce fait, qui est maintenant hors de doute, a été ou blâmé ou nié par des écrivains qui n'avaient pas eu connaissance des articles secrets du traité de Ryswick. Toutes les actions de la vie de Jacques II le peignent assez fidèlement pour qu'il semble inutile de discuter ici les divers jugements qui ont été portés sur sa personne, selon l'esprit des deux partis que la catastrophe de ce prince rendit irréconciliables. Encore moins doit-on s'attendre à voir grossir cet article de la multitude de petites anecdotes et de bons mots qui nous ont été transmis, sans aucune garantie, par les mémoires du temps. Nous ne répéterons donc point, par exemple, que Jacques II, en arrivant à Paris, descendit directement chez les jésuites, en leur disant qu'il était un de leurs confrères, et nous n'ajouterons pas que *la chose était vraie.*

(1) *Voyez* Hume.

Nous ne rapporterons pas que l'archevêque de Reims, en voyant passer ce prince, s'écria : « Voilà « un bon homme qui a perdu trois royaumes pour « une messe ! » Nous ferons seulement observer au lecteur que les écrivains anglais les plus contraires aux Stuarts ont dédaigné ces puérilités. La postérité aurait trouvé sans doute un portrait plus ressemblant de Jacques II, si l'ouvrage dans lequel il s'était peint lui-même fût parvenu jusqu'à nous. Les détails que nous allons donner sont encore fort peu connus, quoique puisés à une source authentique. Le roi Jacques II avait laissé des *Mémoires* de sa vie depuis l'âge de seize ans. Cet ouvrage, écrit en entier de sa main, ne formait pas moins de quatre volumes in-folio. Aussitôt après sa mort, ils furent portés au collége des Écossais, à Paris. C'est sur ce manuscrit que fut composé un abrégé qui porte le nom de Macpherson, quoiqu'il soit connu aujourd'hui que Charles Dryden, fils du célèbre poëte, en est le véritable auteur. Ce n'est que d'après cet abrégé que Macpherson rédigea ses extraits. Les mémoires autographes cités plus haut existaient en parfaite conservation au commencement de la révolution. Lord Gower, qui était alors ambassadeur auprès de Louis XVI, offrit de les transporter en Angleterre. Cette proposition n'ayant point eu de suite, M. Innes, principal du collége des Écossais à Paris, eut l'idée de confier ce précieux dépôt à M. Stapleton, principal du collége anglais à St-Omer, pour qu'il le fît passer à Londres. Afin d'éviter les soupçons, la caisse fut adressée à un habitant de St-Omer, nommé M. Charpentier, qui par prudence la cacha dans sa cave. Comme il fut arrêté peu de temps après, sa femme, qui craignait l'effet que pouvait produire sur les inquisiteurs révolutionnaires des livres magnifiquement reliés, avec des armoiries et des couronnes royales, arracha les couvertures et les détruisit. Les manuscrits furent portés à St-Momelin, maison de campagne de M. Charpentier. La terreur redoublant, tous les papiers furent livrés aux flammes. Ces détails, appuyés d'un procès-verbal, sont extraits d'une lettre de l'évêque catholique d'Édimbourg; lettre qui fait partie de la préface de l'ouvrage de Fox, cité dans cet article et le précédent. C'est ici le lieu de donner une légère idée de cet ouvrage, qui porte le titre d'*Histoire de la première partie du règne de Jacques II.* Ce fragment historique a été mutilé et défiguré dans la traduction qu'en a fait faire le gouvernement de Napoléon Ier (par d'Andrezel), Paris, 1809, 2 vol. in-8°. Peut-être ne sera-t-il jamais retraduit, et il faut convenir qu'il mérite peu de l'être. C'est une ébauche trouvée dans les papiers de l'auteur, et qui ne contient que les cinq premiers mois du règne de Jacques II. Le ton qui y domine, en général, est celui des discussions parlementaires dont Fox avait contracté l'habitude. Il reproche à Hume d'être trop favorable aux Stuarts, et il n'a pas senti qu'à chaque instant il encourait le blâme contraire. Pour citer un exemple décisif des préventions ou plutôt de la passion à laquelle il se livre en déclamant contre tous les princes de cette infortunée famille de Stuart, il suffira de rapporter qu'il avance que « l'exécution de « Charles Ier était une mesure beaucoup moins « violente (*far less violent*) que celle de Strafford ; « il rappelle que déjà, en Angleterre, quatre rois « avaient péri dans leur prison, et il observe que, « cette fois du moins, la chose ne se fit pas dans « un coin (*it was not done in a corner*) ; » mais, d'un autre côté, il blâme la publicité de l'exécution, parce qu'elle fournit à Charles « l'occasion « de faire éclater une piété et un courage qui ont « attiré *plus de respect à sa mémoire qu'elle n'en « eût obtenu autrement ;* » enfin, il va jusqu'à dire en propres termes : « Priver le roi de la vie est « tout ce que la plupart des hommes auraient su « faire à la place de Cromwell et de ses associés ; « mais ce qu'il y a là de *splendeur* et de *magnanimité,* je veux dire la publicité et la *solennité* « de l'acte, est ce que peu d'individus seraient « capables de déployer (*The taking away of the « life of the King, is what most men in the place « of Cromwell and his associates would have incurred ; what there is of splendour and of magnanimity in it, I mean the publicity and solemnity « of the act, is what few would be capable of displaying*). » Tout ce qu'on peut conclure de ces étranges paroles, c'est qu'il vaut mieux encore être un Cromwell qu'un Ravaillac. Jacques II avait épousé Anne Hyde, fille du chancelier Clarendon, dont il eut les deux princesses, Marie, femme de Guillaume, et Anne, qui régna ensuite : il épousa en secondes noces Marie de Modène. C'est de ce dernier mariage qu'il laissa un fils qui, reconnu pendant quelques années par la cour de France sous le titre de Jacques III, porta en Europe le nom de chevalier de St-Georges ou de Prétendant (1) (*voy.* STUART). S—v—s.

JACQUES DE MAJORQUE, troisième mari de Jeanne Ire, reine de Naples, vivait au milieu du 14e siècle. Une branche cadette de la maison d'Aragon avait été investie, en 1276, du royaume de Majorque ou des îles Baléares, et avait resserré les liens du sang par plusieurs mariages entre les deux familles de ces royaumes. Cependant Pierre IV, où le *Cérémonieux,* roi d'Aragon, attaqua par surprise Jacques III, roi de Majorque, son beau-frère, et le dépouilla de ses États. Jacques tenta plusieurs fois, mais en vain, de les recouvrer : il fut tué le 25 octobre 1349, en faisant une descente à Majorque ; et son fils Jacques IV, qui combattait à ses côtés, fut grièvement blessé et fait prisonnier. Pierre le *Cérémonieux* voulut qu'il fût enfermé dans une cage de fer, où le malheureux Jacques passa treize ans. Cependant, autant

(1) On trouve une notice très-étendue sur le chevalier de Saint-Georges dans le premier volume des *Mémoires secrets du cardinal Dubois,* publiés par l'auteur de cet article, Paris, 1815, 2 vol. in-8°.

Pierre s'était rendu odieux par sa cruauté, autant Jacques inspirait d'intérêt par la noblesse de ses manières, son courage et sa patience. Ses plus fidèles serviteurs formèrent une conjuration pour sa délivrance, et se procurèrent de fausses clefs afin d'ouvrir sa cage : ils surprirent et tuèrent ses gardes, et ils le mirent en liberté le 1er mai 1362. Jacques se rendit aussitôt en France, où il espérait recouvrer les comtés de Cerdagne et de Roussillon, ancien héritage de ses pères. Mais à peine y était-il arrivé, qu'on lui offrit la main de Jeanne Ire, reine de Naples, dont le second mari, Louis de Tarente, venait de mourir. Jeanne voulait un époux de sang royal qui ne pût cependant point être son maître; elle avait été séduite par le récit des aventures de Jacques de Majorque, et par le portrait qu'on lui faisait de sa beauté. Elle-même, quoique âgée alors de trente-sept ans, passait pour la plus belle femme de son siècle. La brutalité de ses deux premiers maris l'avait rendue un objet de pitié plus encore que de blâme : Jacques l'épousa le 14 décembre 1362, se contentant de porter le titre de duc de Calabre et non celui de roi. Mais il se sentit bientôt humilié de n'être que le sujet de sa femme et souvent le témoin de ses galanteries. On assure que Jeanne, impatientée du ton d'autorité qu'il avait voulu prendre, le retint pendant six mois en prison. Cependant les guerres entre l'Aragon et la Castille donnèrent à Jacques quelque espérance de recouvrer l'héritage de ses aïeux. Il alla demander à Pierre le *Cruel* des secours contre Pierre le *Cérémonieux*. Le roi de Castille montra d'abord des dispositions favorables à Jacques; mais bientôt concevant des soupçons contre lui, il le fit enfermer dans la forteresse de Burgos. Jacques y était encore au mois d'octobre 1367, lorsque Henri de Transtamare fit révolter la Castille contre son frère, et s'empara de Burgos. Ce nouveau souverain vendit, en 1369, à Jeanne de Naples, la liberté de son mari. Jeanne paya pour sa rançon soixante-dix mille florins. Cependant elle ne put le retenir longtemps à sa cour. Les malheurs de Jacques avaient redoublé son activité et sa hardiesse; il reconquit, en 1371, le Roussillon et la Cerdagne : chaque année il faisait quelque tentative nouvelle sur les États de Pierre le *Cérémonieux*. Enfin, en 1375, ayant passé les Pyrénées, il s'engagea dans un pays désert où les récoltes avaient manqué : les ennemis se retiraient à son approche après avoir détruit tous les vivres. Les soldats de Jacques, luttant contre la faim, tombèrent morts à ses côtés; lui-même était dévoré par la douleur et les regrets : partageant les privations de ses soldats, il contracta leur maladie, et il mourut à Soria, au mois de janvier 1375. S. S—I.

JACQUES DE BOURBON, comte de la Marche, eut le titre de roi de Naples par Jeanne II sa femme, de 1415 à 1419. Jeanne II de Naples, dominée par des favoris avec lesquels elle vivait d'une manière scandaleuse (*voy.* JEANNE II), résolut cependant de se marier; mais, pour ne pas se donner un maître en même temps qu'un époux, elle fit choix d'un prince pauvre et sans puissance, qui n'avait d'autre illustration que sa naissance et sa valeur : c'était Jacques II de Bourbon, comte de la Marche. Jacques, à la bataille de Nicopolis, le 28 septembre 1396, était demeuré prisonnier des Turcs. Ayant été racheté avec le comte de Nevers (*voy.* JEAN SANS-PEUR, duc de Bourgogne), à son retour en France il prit le parti des Bourguignons contre les Armagnacs, et il fut fait prisonnier une seconde fois au siége de Puiset, en Beauce; il ne fut relâché qu'à la paix de 1412. Il avait perdu Béatrix de Navarre, sa première femme, qu'il avait épousée en 1406. Ces malheurs avaient endurci le cœur de Jacques. Assez peu délicat pour rechercher la main d'une femme devenue fameuse par ses galanteries, il résolut tout ensemble d'accepter ses bienfaits, et de la punir de ses fautes passées. Arrivé à Manfredonia, au mois d'août 1415, il ordonna d'arrêter et de jeter dans un cachot Sforza, le grand connétable du royaume, parce que, d'après les injonctions précises de la reine, il ne lui avait pas donné le titre de roi, mais seulement celui de duc de Calabre. Après avoir épousé la reine, le 10 août 1415, Jacques fit saisir Pandolfello Alopo, son favori; il lui arracha par la torture l'aveu de ses relations précédentes avec Jeanne, et il le fit périr par un supplice cruel et ignominieux. Il retint ensuite la reine dans une espèce de captivité, éloignant d'elle ses sujets et ses ministres, et partageant avec les Français qu'il avait amenés tous les emplois du gouvernement. Après avoir supporté cette réclusion un peu plus d'une année, Jeanne fut délivrée du joug de son mari, le 13 septembre 1416, par une émeute du peuple de Naples. Le comte de la Marche fut obligé d'éloigner tous les Français qu'il avait avec lui, et de rendre à la reine sa première autorité. Comme il ne sut pas supporter patiemment le crédit de ser Gianni Caraccioli, nouvel amant de Jeanne, qui gouvernait le royaume et la reine, il fut à son tour arrêté et retenu prisonnier. Il recouvra sa liberté à la sollicitation du pape, mais non pas son pouvoir : il s'échappa du palais en 1419, et il s'enfuit à Tarente, avec l'intention de soulever les provinces méridionales du royaume; mais il y fut bientôt poursuivi par les partisans de la reine, et assiégé dans Tarente. Alors, perdant toute espérance de régner à Naples, il revint en France, et il revêtit l'habit de St-François dans le couvent de Ste-Claire, à Besançon. Il y mourut le 24 septembre 1438. S. S—I.

JACQUES (JACQUES), poëte burlesque, n'a obtenu qu'une légère mention dans la *Bibliothèque du Dauphiné;* il était né à Embrun, et il obtint un canonicat de la cathédrale de cette ville : on ignore les autres particularités qui le concernent; mais il est certain qu'il vivait encore en 1680. C'était un homme d'un caractère gai, et qui,

comme il le dit lui-même, n'avait de double que le nom. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *Le faut mourir, et les excuses inutiles qu'on apporte à cette nécessité, le tout en vers burlesques,* Lyon, 1657, in-12. Ce sont des dialogues entre la mort et des personnages de différentes conditions, un financier, un juge, un médecin, et même un archevêque et un pape. Tous cherchent à se dispenser d'obéir à l'arrêt fatal prononcé contre eux; et, dit l'abbé Goujet, au milieu de discours où le plaisant et le ridicule se montrent tour à tour, on trouve de grandes maximes et des principes de morale fort solides. Cet ouvrage a été réimprimé à Lyon, 1662, 1702, et à Rouen en 1710; et cependant il est assez rare. 2° *Le Médecin charitable,* in-12; 3° *le Démon travesti, découvert et confus,* in-12; 4° *l'Ami sans fard, qui console les affligés, en vers burlesques,* Lyon, 1664, in-12 : trois ouvrages du même genre que le précédent. Il a dédié le dernier à l'abbé d'Aubusson par une épître dans laquelle il le félicite d'avoir été créé chevalier du Saint-Esprit; puis il ajoute : « Que le feu du Saint-Esprit qui brûle « sans consumer, ayant embrasé votre cœur, passe « jusque sur votre violet, et en l'échauffant de « ses ardeurs, lui imprime la couleur d'écarlate! » C'était lui souhaiter de le voir cardinal; mais il n'eut pas cette satisfaction. Saint-Marc, dans ses *Remarques* sur Boileau, attribue à Jacques Jacques la *Passion de Jésus-Christ en vers burlesques,* livre qui fait partie de la *Bibliothèque Bleue.* W—s.

JACQUES (Frère). *Voyez* BAULOT.

JACQUES. *Voyez* VITRY, VORAGINE.

JACQUES (MATTHIEU-JOSEPH), l'un des plus savants théologiens du 18e siècle, naquit en 1736 à Arc-sous-Montenot, bailliage de Salins. Ses heureuses dispositions décidèrent ses parents, quoique pauvres, à l'envoyer continuer ses études à l'université de Besançon, où il les termina d'une manière très-brillante. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il remplit d'abord les modestes fonctions de vicaire de campagne; mais il fut appelé peu de temps après à Lons-le-Saulnier, pour y professer la philosophie et les mathématiques. Au bout de deux ans il obtint la chaire de mathématiques nouvellement établie au collége de Besançon, et ne tarda pas à justifier la haute idée qu'il avait fait concevoir de ses talents. Un mémoire sur une propriété des courbes qu'il avait découverte lui valut des éloges de d'Alembert; et les nombreux élèves qu'il présentait chaque année aux examens pour l'admission aux écoles de l'artillerie et du génie lui méritèrent l'estime de l'abbé Bossut, avec lequel il entretint longtemps une correspondance scientifique. Nommé membre de l'Académie de Besançon, en 1773, il y lut, le jour de sa réception, un *précis* de la vie des mathématiciens francs-comtois (1); enfin, à la mort du savant Bullet (*voy.* ce nom), il lui succéda comme professeur de théologie à l'université, et se montra digne d'occuper une chaire que la réputation de son prédécesseur avait rendue très-difficile. Quoique grand mathématicien, l'abbé Jacques n'avait pas su calculer ses dépenses de manière à les combiner avec ses ressources. Sa bonté naturelle lui avait fait contracter quelques dettes qu'il était assez embarrassé d'acquitter. En refusant de prêter le serment exigé des fonctionnaires ecclésiastiques, il se priva de tout moyen de payer ses créanciers. Il sortit de France en 1791, et se retira d'abord à Fribourg, puis à Constance, où il ne vécut que du faible produit de quelques leçons de grammaire. L'un de ses compagnons d'exil, l'abbé Lambert, était à Constance lorsque Jacques y arriva. « Ce me fut, dit-il, une « chose pénible de voir un tel homme dans une « chambre sans feu, vêtu d'un mauvais habit râpé, « et obligé à soixante ans de colporter par un « temps très-froid, de maison en maison, son « français et son allemand; il avait appris par « cœur non-seulement la grammaire de Gotts- « ched, mais encore l'énorme dictionnaire de la « langue allemande en deux gros volumes in-4°; « et, à quelque ligne qu'on le mît, il continuait « sans manquer ni déplacer un seul mot; qu'on « juge par là de sa mémoire prodigieuse. Ses ta- « lents n'étaient point inférieurs : avec un mérite « aussi extraordinaire, il était la modestie même, « et ne se plaignait pas d'une position dont « tout le monde gémissait. (*Mémoires de famille*, « p. 192). » Heureusement l'abbé Jacques parvint à se placer chez un riche particulier de Munich, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Après le concordat de 1801, il se hâta de rentrer en France et s'établit à Paris, où il s'occupa de rédiger les observations que son expérience l'avait mis à même de faire sur l'enseignement des langues. A la création des académies en 1810, il fut nommé doyen de la faculté de théologie à Lyon. Il passa le reste de sa vie dans l'exercice de cette place, et mourut le 16 février 1821, à l'âge de 85 ans. On a de lui : 1° *Prælectiones theologicæ,* Besançon, 1781-86, 7 vol. in-12. Ce cours de théologie devenu rare est assez recherché. 2° *Preuves convaincantes de la religion chrétienne,* en forme de dialogue à la portée de tout le monde, Neufchâtel, 1793; Paris, 1804; Dôle, 1812, in-12. La première édition est suivie d'une *réfutation* des principes de l'église constitutionnelle, que l'auteur supprima depuis par amour de la paix. 3° *Nouvelle grammaire allemande,* d'après les principes de Gottsched et Juncker, avec un petit dictionnaire français-allemand, Strasbourg, 1795, petit in-8° de 134 pages; elle a eu plusieurs éditions; 4° *Éléments de la grammaire française,* Paris, 1804, in-12; 5° *Démonstration simple et directe des propriétés des parallèles rencontrées par une sécante,* ibid., 1804, in-8°; 6° *Moyens de doubler au moins les progrès de la langue latine,* ibid., 1804, in-12; 7° *Moyen peu*

(1) Cet ouvrage, ainsi que les différents mémoires lus par l'abbé Jacques à l'Académie de Besançon, sont conservés dans les registres de cette compagnie.

dispendieux et généralement applicable de mettre les enfants en état de traduire la plupart des auteurs latins à l'âge où l'on a coutume de les envoyer aux premières écoles de latinité, ibid., 1805, in-12; 8° *La logique et la métaphysique, rappelées à leurs principes*, ibid., 1805, in-12; 9° *Les traits les plus intéressants de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine, tirés des auteurs latins, et liés par des sommaires des autres faits historiques*, ibid., 1820, 2 vol. in-12. C'est une traduction des *Narrationes excerptæ*, etc., de Dumouchel (*voy.* ce nom). L'abbé Jacques avait, dit-on, composé un ouvrage sur les dissensions de l'Église de France à la fin du 18e siècle; mais il le jeta au feu, parce que les principes qu'il y défendait n'étaient point en harmonie avec le concordat. On lui attribue aussi une grammaire italienne restée inédite. L'éloge de l'abbé Jacques a été prononcé à l'Académie de Besançon par J.-B. Bechet (*voy.* ce nom). On trouve des notices sur cet écrivain dans l'*Ami de la religion*, t. 27, p. 167, et dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, 1821, p. 210-13. W—s.

JACQUES (Henri-Joachim), né à Bamberg le 30 octobre 1777, mort dans la même ville, le 26 janvier 1847, était directeur de la bibliothèque de la principauté de Bamberg. On lui doit : 1° *Histoire de Bamberg*, Bamberg, 1806-9, 4 vol.; 2e édition, 1811-1820; 2° *Panthéon de la littérature de Bamberg*, 1812-1815; 3° *Panthéon des gens de lettres de la principauté de Bamberg*, 1822-25; ces deux derniers ouvrages ont été publiés de nouveau et ensemble, Bamberg, 1843 et 1844; 4° *Voyages en France, en Angleterre et dans les pays du Nord*, Weimar, 1822-24-26, dont il donna un résumé à Nuremberg, 1827-36; 5° *Histoire des peintures des cloîtres*, 1826-27; 6° *Position politique, historique, statistique, topographique et géographique de Bamberg*, 1829-30; 7° *Galerie des cloîtres d'Allemagne*, Nuremberg, 1831-32; 8° *Traité ou aperçu sur les accroissements de la bibliothèque de Bamberg*, 1831-34, 4 vol.; 9° *Catalogue alphabétique des manuscrits et des livres de la bibliothèque de Bamberg*, Leipsick, 1833-36, 4 vol.; 10° *Examen rétrospectif des différentes bibliothèques d'Europe, notamment de celles de Vienne, de Trieste, de Venise, Vérone et Inspruch*. Z.

JACQUES (Nicolas), peintre miniaturiste de mérite, né à Jarville, près Nancy, en mars 1780, mort à Paris le 21 mars 1844, fut élève de David et d'Isabey. Ses portraits se distinguent par leur exacte ressemblanee et par la finesse de leur exécution. Il a peint *l'empereur Napoléon Ier, l'impératrice Joséphine, la reine de Hollande, la princesse Stéphanie de Baden avec sa fille enfant, le prince Oscar de Suède, la princesse Amélie de Bavière*, qui épousa le prince Eugène, *la princesse Borghèse*, enfin à peu près tous les personnages marquants du premier empire. En 1810, il exposa un magnifique portrait de mademoiselle Mars; il peignit madame de Lavalette, ainsi que son mari, et, en 1815, après la fuite de ce dernier, reproduisit en les réduisant ces portraits, qui furent offerts, montés sur des bagues, aux trois Anglais qui avaient sauvé M. de Lavalette. Le portrait de madame de Lavalette qui se trouve dans les recueils de portraits historiques est fait d'après la miniature de Jaeques. En 1816, il fit un superbe portrait du *prince de Saxe-Cobourg* (maintenant roi des Belges) pour être envoyé à la princesse Charlotte d'Angleterre. Sous la restauration, il fit une grande et très-belle miniature d'après le duc d'Orléans (depuis Louis-Philippe). Ce portrait fut reproduit à l'infini par l'auteur, plus ou moins réduit, pour être envoyé dans les cours étrangères ou offert par le prince à ceux qu'il favorisait ou distinguait. Tous les princes de cette maison furent peints par Jaeques lorsqu'ils étaient enfants ou adoleseents. Il peignit aussi *madame la duchesse d'Orléans* (depuis Marie-Amélie) et la princesse Adélaïde. Il exposa le portrait du général Lafontaine, de madame Gavaudan, de madame Rigaut de l'Opéra-Comique, etc., etc.; fit un beau portrait de Georges Cuvier qui fut gravé, un portrait à la sépia de Benjamin Constant, qui servit depuis aux peintres d'histoire qui eurent à reproduire ses traits; un superbe portrait de Chopin le pianiste, etc., etc. Z.

JACQUES (l'abbé Simon-Pierre), né à Lyon en 1789, embrassa fort jeune l'état ecclésiastique; mais sa mauvaise santé ne lui permit pas d'accepter les différentes fonctions auxquelles il fut souvent appelé; toutefois, lorsque la chaire d'histoire à la faculté de théologie de Lyon devint vacante, en 1835, par la mort de l'abbé Chouvy, il la sollicita; mais on lui préféra M. l'abbé Pavy (depuis évêque d'Alger). Après la révolution de février 1848, il alla se fixer à St-Étienne, où il est mort le 4 août 1854. On a de lui : 1° *l'Origine de l'Église de Lyon*, discours opposé au *Résumé* de M. Jal *sur l'histoire du Lyonnais*, Lyon, 1826, in-8°; 2° *l'Église considérée dans ses rapports avec la liberté, l'ordre public*, etc., Paris, 1836, in-8°; 3° *l'Église primatiale de St-Jean et son chapitre*, Lyon, 1837, in-8°; 4° *le Révélateur des mystères, ou l'antique cérémonial de St-Jean*, Lyon, 1840, in-8°. Voyez la *Revue du Lyonnais*, t. 9 de la nouvelle série, p. 166. A. P.

JACQUET (Pierre), né à Grenoble dans les dernières années du 17e siècle, se livra d'abord à l'étude du droit et fut reçu avocat au parlement de Paris; mais, sur la fin de sa vie, il embrassa l'état ecclésiastique et fut promu aux ordres sacrés. Il mourut dans sa ville natale en 1766. On a de lui : 1° *Abrégé du commentaire de la coutume de Touraine*, etc., Auxerre, 1761, 2 vol. in-4°. C'est une espèce de conférence de toutes les coutumes du royaume avec celles de Touraine. Le travail que l'auteur avait fait sur ce sujet se composait de quatre volumes in-folio; pour le rendre plus utile aux jurisconeultes des provinces centrales de France, il le réduisit à la forme sous laquelle il a paru. Quelques années après, il le fit reparaître, avec des

augmentations séparées du corps de l'ouvrage, sous le titre d'*Abrégé général du commentaire de toutes les coutumes et des autres lois municipales en usage dans les différentes provinces de France*, Paris, 1764, 2 vol. in-4°; 2° *Traité des fiefs*, Paris, 1762, in-12. Si ce livre n'annonce pas des vues bien approfondies, il a le mérite de résumer d'une manière claire et précise la science confuse éparpillée dans les innombrables écrits des feudistes. 3° *Traité des justices de seigneurs et des devoirs en dépendant*, ibid., 1764, in-12; 4° *la Clef du Paradis, ou Prières chrétiennes extraites des meilleurs livres d'église*, ibid., 1766, in-12. — Jacquet de Malzet (Louis-Sébastien), prêtre, né à Nancy en 1715, fut bibliothécaire du prince de Paar, à Vienne, en Autriche, obtint un canonicat au collége de St-Jean, à Varsovie, et revint à Vienne, où il fut nommé professeur d'histoire et de géographie à l'académie militaire de cette ville. Il mourut le 17 août 1800. On a de lui : 1° *Cours de géographie*. Vienne, in-8°; 2° *Éléments géographiques, ou Description abrégée de la surface du globe terrestre*, ibid., 1755, in-8°; 3° *Éléments de l'histoire profane ancienne et moderne*, ibid., 1755-56, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont anonymes. 4° *Le militaire citoyen, ou Emploi des hommes*, Vienne, 1759, in-8°; Paris, 1760, in-12; 5° *Éléments de l'histoire ancienne*, Vienne, 1763, in-8°; 6° *Éléments de l'histoire d'Allemagne*, ibid., 1769-70, in-8°; 7° *Précis de l'électricité, ou Extrait expérimental et théorique des phénomènes électriques*, ibid., 1776, in-8°; 8° *Lettre d'un abbé de Vienne à un de ses amis à Presbourg, sur l'électrophore perpétuel*, ibid., 1776, in-8° (anonyme). P—rt.

JACQUET (Jean-Claude), pamphlétaire obscur, qui ne peut être omis dans cette *Biographie*, puisque son nom figure dans les mémoires du temps, était né vers 1730, à Lons-le-Saulnier. Fils et neveu de magistrats honorables, après avoir achevé ses études à l'université de Besançon, il exerça d'abord la profession d'avocat, puis acquit, en 1763, la charge de lieutenant particulier au bailliage de sa ville natale. Il avait épousé quelque temps auparavant la fille du greffier en chef du parlement de Dombes, qui lui avait apporté une dot considérable. Tout semblait lui promettre un sort heureux; mais il dissipa promptement sa fortune par ses prodigalités, et pour soutenir son luxe eut recours à des moyens que réprouvait la délicatesse. Forcé de vendre sa charge, il laissa sa femme à Lons-le-Saulnier, et vint en 1772 à Paris, où il vécut d'abord des bénéfices qu'il faisait sur la vente des livres prohibés. Il parvint à se faire donner le titre d'inspecteur de la librairie étrangère, et prit alors, d'un fief près de Salins, possédé par sa famille, le nom de *La Doye*. On lit dans les *Mémoires secrets* (t. 22, p. 181) qu'en 1777 il s'offrit d'aller en Hollande arrêter le comte de Mirabeau, et qu'ayant gagné sa confiance, en se donnant pour un officier que des malheurs obligeaient de s'expatrier, il s'empara de sa personne et le ramena lui-même prisonnier au château de Vincennes. Mais on voit dans les *Lettres de Mirabeau à Sophie* que l'exempt de police chargé de son arrestation se nommait Brugnières. Si Jacquet y concourut, ce ne fut donc que comme agent subalterne. Plus tard il reçut du comte de Maurepas la mission d'aller en Angleterre à la recherche d'un *libelle* qui s'y imprimait contre la reine; et, sous prétexte d'en prévenir la circulation, il tira du ministère à plusieurs reprises des sommes assez fortes. Mais, convaincu d'être lui-même l'auteur du libelle qu'il avait dénoncé, et de s'entendre avec Morande (*voy.* ce nom) pour tromper le ministère, il fut enfermé à la Bastille (décembre 1781). Les *Mémoires secrets* disent que, jugé par une commission secrète, Jacquet fut condamné à mort, mais que cette peine fut commuée en une prison perpétuelle. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis on n'en entendit plus parler. Jacquet peut être regardé comme un des auteurs ou collaborateurs des divers pamphlets anonymes publiés contre la cour de 1775 à 1780. Suivant Barbier, il eut part à l'ouvrage intitulé *Les joueurs et M. Dussaulx*, 1781, in-8°, dirigé contre les maisons de jeu. W—s.

JACQUET (Louis), littérateur, né à Lyon le 6 mars 1732, fit ses études sous la direction des jésuites et fut admis dans l'institut à l'âge de dix-sept ans (1749), puis envoyé par ses supérieurs au collége de Dôle, où il enseigna successivement les humanités et la rhétorique. Il remporta un prix à l'Académie de Besançon, en 1760, par un discours sur cette maxime : *La candeur et la franchise sont communément plus utiles dans le maniement des affaires que la ruse et la dissimulation.* L'année suivante il se mit sur les rangs, et ne fut pas moins heureux en traitant cette question : *Le désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes est-il conforme à la nature et à la raison?* Cette fois il avait pour concurrent son compatriote et son ami le P. Philipon, connu depuis dans le monde sous le nom de la Madelaine (*voy.* Philipon). Le P. Jacquet, qui s'était prononcé pour l'affirmative, obtint le prix, et Philipon l'accessit. Les deux rivaux s'entendirent pour faire imprimer leurs discours, qui parurent sous ce titre : *Le Pour et le Contre sur cette question proposée par l'Académie de Besançon*, etc., Lyon, 1761, in-8°. Deux ans après, le P. Jacquet partagea le prix avec mademoiselle de Bermann (*voy.* ce nom), pour un discours sur ce sujet : *Combien les mœurs donnent de prix aux talents!* (1). A la suppression des jésuites, le P. Jacquet revint à Lyon, où il fut nommé chancelier de l'église St-Jean, et, s'étant fait recevoir avocat, il partagea son temps entre les travaux du cabinet et la cul-

(1) L'Académie de Besançon, ayant cette année (1763) deux prix d'éloquence, décerna le premier à l'abbé Bergier, si connu depuis par ses ouvrages en faveur de la religion, et partagea le second entre mademoiselle de Bermann et le P. Jacquet, qui témoigna le désir de n'être point nommé dans la séance. (*Registres de l'Acad.*, t. 2, séance du 24 août.)

ture de son esprit. Admis en 1766 à l'Académie de Lyon, il y prononça le jour de sa réception un *discours* fort remarquable, dans lequel il examine l'influence des lettres sur les mœurs, et décide comme Rousseau qu'elle ne leur a pas été favorable. Il redescendit en 1769 dans la lice académique, et fut couronné à Marseille pour un discours sur cette question : *Les lois somptuaires conviennent-elles aux monarchies* (1)? Jacquet prenait une part très-active aux travaux de l'Académie de Lyon, dont il était *l'un des membres les plus distingués* (2), et lui communiquait fréquemment le résultat de ses recherches archéologiques ou de ses excursions dans le domaine de la poésie. C'est lui qui fut chargé du rapport sur les concours auxquels l'abbé Raynal avait donné lieu, en faisant les fonds d'un prix qui devait être décerné à l'auteur du meilleur mémoire sur l'influence de la découverte de l'Amérique (*voy.* RAYNAL). Ce *rapport*, que Delandine cite comme un modèle en ce genre, fut imprimé en 1791 (3). L'abbé Jacquet travaillait depuis plus de dix ans à un grand ouvrage dans lequel il se proposait de rechercher l'origine de la société, celle du langage, des arts, etc.; il en avait lu plusieurs fragments à ses confrères, dont les suffrages l'encourageaient à poursuivre la tâche difficile qu'il s'était imposée. La révolution l'obligea d'interrompre ses paisibles études; forcé bientôt de chercher un asile dans le voisinage de Lyon, il y mourut en 1794. Outre les divers morceaux déjà cités, on a de lui : *Parallèle des tragiques grecs et français*, Lyon, 1760, in-12. On conservait à la bibliothèque de cette ville (*cat. des manuscrits*, n° 1490) sept discours de l'abbé Jacquet sur la perfectibilité de l'homme, sur les mœurs, sur l'état de nature, etc., qui devaient être autant de parties ou de chapitres de son grand ouvrage dont l'autographe est probablement perdu. Ces divers écrits offrent, suivant Delandine, soit par le fond des idées, soit par les formes du style, comme un reflet des ouvrages de Rousseau, dont il était un admirateur passionné. M. Quérard, en attribuant, dans la *France littéraire*, à l'abbé Jacquet, une part à la brochure intitulée *Les Joueurs et M. Dussaulx*, l'a confondu avec un agent subalterne de la police, son homonyme (*voy.* l'art. précédent). W—s.

JACQUET (EUGÈNE-VINCENT-STANISLAS), orientaliste belge, naquit le 10 mai 1811 à Bruxelles. Ses parents, mieux partagés de sentiments honorables que des biens de la fortune, l'ayant amené dès l'âge de deux ans à Paris, avaient tâché d'assurer son avenir en lui procurant l'instruction que le développement précoce de son intelligence paraissait exiger. Au collége Louis-le-Grand, il obtint des succès et en sortit avec une connaissance suffisante des langues anciennes. Bientôt il entreprit l'étude des langues orientales ; et ce fut avec une ardeur qui ne se ralentit pas un seul instant qu'il suivit les leçons d'Abel Rémusat pour le chinois, celles de Chézy, et plus tard de M. Eugène Bournouf, pour le sanscrit; celles de Sylvestre de Sacy pour l'arabe et le persan ; celles d'Amédée Jaubert pour le turc. Dès l'année 1829 il devint membre de la société asiatique, et ne tarda pas à lire dans les séances de cette compagnie, et à insérer dans son journal, des mémoires et des dissertations qui attestaient des recherches persévérantes et une sagacité remarquable. Il embrassa aussi dans ses investigations le malais et les idiomes des peuples de l'ancien monde les plus reculés vers l'orient; il portait en même temps son attention sur la géographie et l'histoire des nations. Plusieurs savants, frappés de l'importance des travaux d'un homme si jeune encore, lui manifestèrent leur estime et correspondirent avec lui. Les deux langues les plus célèbres de l'Asie orientale, le sanscrit et le chinois, avaient spécialement fixé son attention ; mais, depuis 1833 surtout, il avait concentré presque tous ses efforts sur le sanscrit ; il le lisait avec la plus grande facilité, et l'avait suivi dans les dialectes qui en dérivent. Il était déjà préparé pour l'interprétation des monuments épigraphiques que la société asiatique de Calcutta met chaque jour en lumière. Il avait entrepris de publier un recueil d'inscriptions indiennes, et ce projet, pour l'exécution duquel il n'avait trouvé d'encouragements que hors de France, l'avait conduit à des études très-profondes sur la paléographie sanscrite, qu'il possédait peut-être à un plus haut degré qu'aucun autre philologue du continent. Il connaissait à fond les inscriptions précédemment traduites dans divers recueils publiés en Angleterre et dans les Indes, et avait commencé l'examen de plusieurs monuments du même genre, encore inédits, dont il devait la communication à la libéralité des savants de Calcutta; car, de tous les pays où les lettres orientales sont cultivées, il recevait des témoignages de l'intérêt qu'il inspirait. La douceur de son caractère, relevée par une délicatesse d'esprit que ne déparait pas un peu de malice sans malveillance, lui avait acquis l'amitié de toutes les personnes qui le connaissaient; sa courtoisie, sa conduite exemplaire lui méritaient les égards de quiconque avait des rapports avec lui. Mais tous ces avantages ne le rendaient pas plus heureux. Il avait commencé et poursuivi ses études avec un dévouement complet à la science; les difficultés de sa position ne le rebutaient pas : pour sortir de l'état de gêne où il se trouvait, il consacrait à un travail opiniâtre les heures qu'il aurait dû laisser au sommeil. Vainement ses amis le recommandèrent à la bienveillance des hommes qui disposaient des grâces et de ceux qui pouvaient

(1) Ce discours est imprimé dans le *Recueil* de l'Académie de Marseille pour l'année 1770.

(2) C'est ainsi que le qualifie Delandine (*Catal. des manuscr. de la biblioth. de Lyon*, t. 3, p. 469).

(3) Sous ce titre : *Coup d'œil sur les quatre concours qui ont eu lieu à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, pour le prix offert par l'abbé Raynal, sur la découverte de l'Amérique*, Lyon, Bruyset, 1791, in-8°.

attirer sur lui l'attention des grands. Le résultat naturel de cet excès d'application se manifesta : Jacquet, qui avait la poitrine faible, commença dès 1837 à dépérir d'une manière sensible ; sa pâleur, son amaigrissement, signalèrent le délabrement de sa santé. Néanmoins sa gaieté ne l'abandonnait pas. Il mourut le 7 juillet 1838. Presque tous ses écrits sont contenus dans le *Nouveau journal asiatique* : 1° *Note sur la littérature du Nipal*, t. 4 ; 2° *Notice sur les accouchements au Japon* ; 3° *Observations grammaticales sur un spécimen du dialecte abyssin du Tigre*, t. 5 ; 4° *le Livre du grand-caan* ; 5° *Notice sur la collection des manuscrits palis et singhalais de Copenhague, traduite du danois*, t. 6 ; 6° *Légende d'Éson selon le chin-sian-thoung-kian* ; 7° *Notice sur quelques relations diplomatiques des Mongols de Chine avec les papes d'Avignon*, t. 7 ; 8° *Mélanges malais, javanais et polynésiens* (continués dans les tomes 9, 10 et 11) ; 9° *Notice sur une médaille mongole de Ghazan-Khan, traduite de l'allemand* ; 10° *Étymologie du nom de Ziagatara que les Japonais donnent à l'Europe* ; 11° *Extrait d'un manuscrit inédit intitulé : Religion des Malabars* (continué dans plusieurs volumes suivants) ; 12° *Description des îles Trapo et Traponée*, t. 8 ; 13° *Origine de l'un des noms sous lesquels l'empire romain a été connu à la Chine* ; 14° *Notice sur la secte du thsing tchhâ ou du thé pur*, t. 9 ; 15° *Impression et distribution de bons livres à la Chine*, t. 9 ; 16° *Notice sur les Orang Aboung*, t. 12 ; 17° *Conjectures sur l'origine de la dénomination de l'Afrique*, t. 13 ; 18° *Raison alléguée par les mahométans pour rejeter l'Évangile*, t. 14 ; 19° *Mode d'expression symbolique des nombres employés par les Indiens, les Tibétains et les Javanais*, t. 16 ; 20° *Notice de la collection des médailles bactriennes et indo-scytiques, rapportées par le général Allard* ; 21° *Notice sur les découvertes archéologiques faites par M. Honigberger dans l'Afghanistan* (continuée dans les volumes suivants), t. 1er de la 3e série ; 22° *Examen de la traduction du Fo-koué-ki* ; 23° *Conjectures sur les marches d'Alexandre dans la Bactriane, par le général Court* ; 24° *Examen critique de l'ouvrage intitulé* : Die Altpersischen Keilingschriften von Persepolis, von Chr. Lassen. Ces trois articles, qu'on lit dans les tomes 2, 4, 5 et 6, sont restés incomplets. 25° *Légende de l'esprit du foyer*, traduite du chinois et publiée dans un journal belge. M. E. Burnouf a inséré dans le tome 6 du *Journal asiatique* une courte notice sur Jacquet. Elle nous a été utile pour la rédaction de cet article. Il dit avec vérité que ce jeune homme mourut au milieu des médailles que M. Meifredy lui avait apportées de la part du général Court ; les remarques dont il accompagnait le mémoire de ce général l'occupaient encore à ses derniers moments. E—s.

JACQUET (Élisabeth-Claude). *Voyez* Guerre.

JACQUET-DROZ. *Voyez* Droz.

JACQUIER (Le père François), savant mathématicien, naquit à Vitry-le-François, le 7 juin 1711. Sa première éducation fut confiée à un respectable ecclésiastique, qui, découvrant dans son élève de rares dispositions pour les sciences, mit tous ses soins à les cultiver. A l'âge de seize ans, le jeune Jacquier entra dans l'ordre des Minimes, et, après sa profession, fut envoyé à Rome, où il termina ses études dans le couvent français de cet ordre, appelé *la Trinité du Mont*. Ses supérieurs le laissèrent suivre le penchant qui l'entraînait vers les sciences mathématiques ; mais, pour se délasser de ces spéculations abstraites, il s'appliqua aussi aux langues anciennes, au point que l'hébreu lui devint bientôt familier : quant au grec, il le parlait aussi couramment que sa langue maternelle. Il se lia de l'amitié la plus étroite avec le P. Leseur, autre minime français ; et la conformité de goûts et de talent qui existait entre eux, fit qu'ils publièrent en commun les ouvrages qui ont fait leur réputation. Les travaux et les connaissances du père Jacquier lui méritèrent la protection des cardinaux Albéroni et Portocarrero : ayant accompagné le premier dans sa légation de la Romagne, il fut chargé d'examiner l'état des travaux hydrauliques commencés par le célèbre Manfredi, pour garantir des inondations cette riche province. A son retour, il obtint, en 1733, la chaire d'Écriture sainte au collége de la Propagande ; et le chapitre général des Minimes, assemblé à Marseille, le chargea en même temps de travailler aux annales de cet ordre. Des occupations si variées ne ralentirent point son ardeur pour les mathématiques : il n'avait que vingt-huit ans lorsqu'on vit paraître, en 1739, le premier volume de son commentaire sur Newton. On sait que les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, de ce grand homme, sont si pleins de géométrie sublime, et si peu à la portée du commun des lecteurs, qu'il fallait être un géomètre du premier ordre pour en bien saisir l'enchaînement. David Gregory, qui avait essayé de les éclaircir, dans ses *Éléments d'astronomie physique*, publiés en 1702, n'avait fait que les présenter dans un ordre différent, sans en dissiper l'obscurité. Mais l'ouvrage des PP. Jacquier et Leseur a complétement satisfait à cet égard l'attente générale, en mettant le grand Newton à la portée de tous ceux qui ont quelque teinture de géométrie. Ils y ont d'ailleurs inséré un grand nombre de morceaux intéressants. Les deux savants minimes s'occupaient en même temps du calcul intégral et de divers problèmes astronomiques. L'excès du travail ayant affaibli la santé du père Jacquier, on lui conseilla d'aller respirer l'air natal : il vint passer une année en France, où Louis XV lui accorda une pension de cinq cents livres. Le roi de Sardaigne le nomma, en 1745, professeur de physique à l'université de Turin ; mais le cardinal Valenti, premier ministre de Benoît XIV, voulant conserver à Rome un professeur aussi distingué, le rappela dans cette capitale, et lui donna, en novembre 1746, la chaire de physique expérimen-

tale au collége romain. Ce savant religieux était consulté dans toutes les occasions où l'on avait besoin du secours des sciences mathématiques. L'immense coupole de l'église St-Pierre ayant paru menacer ruine, les pères Jacquier, Leseur et Boscovich et le marquis Poleni furent appelés pour aviser aux moyens de prévenir un pareil accident : l'armature en fer qu'ils firent établir, sans altérer en rien l'élégante majesté de ce superbe monument, lui donna toute la solidité que l'on pouvait désirer. Ce fut au père Jacquier que Clément XIII soumit, en 1763, l'examen de divers projets sur les canaux du Bolognèse et de la Romagne : la même année, Keralio le fit venir à Parme avec le père Leseur, pour instruire l'infant don Ferdinand dans les sciences physico-mathématiques. A la suppression des jésuites, en 1773, le père Jacquier fut rappelé à Rome pour occuper la chaire de mathématiques au collége romain. Pie VI ne lui témoigna pas moins de confiance que ses prédécesseurs; il lui soumettait tous les projets qui exigeaient le secours des sciences mathématiques. Enfin, après avoir joui constamment de l'estime générale, ce savant professeur termina sa laborieuse carrière le 3 juillet 1788, à l'âge de 77 ans. Il était associé aux Académies des sciences de Paris, de St-Pétersbourg, de Berlin, de la société royale de Londres, de l'académie des belles-lettres de Lyon, de l'institut de Bologne et des principales sociétés littéraires d'Italie. Il était connu dans celle *degli Arcadi* sous le nom de *Diofante Amicleo ;* et l'abbé Ceruti (Giacinto) y prononça le 4 décembre son éloge funèbre, in-8° de trente-six pages. L'abbé Godard, autre pasteur arcadien, donna sur le même sujet un *poëmetto* de vingt pages in-8°. Mais on trouve de plus grands détails dans son *Éloge* publié en 1790 par le comte J.-B. Avanzo. On a du père Jacquier les ouvrages suivants : 1° *Isaaci Newtoni philosophiæ naturalis Principia mathematica, perpetuis commentariis illustrata, communi studio PP. Th. Leseur et Fr. Jacquier,* 1739-40-42, 4 parties en 3 tomes in-4°; ce livre fut imprimé à Genève par les soins du professeur J.-L. Calandrini, qui l'enrichit de quelques notes, désignées par un astérisque, et y ajouta divers mémoires. L'ouvrage des pères Leseur et Jacquier reparut à Prague, en 1780, avec de nouveaux commentaires de J. Tessaneck. 2° *Parere e riflessioni sopra i danni della cuppola di San-Pietro,* Rome, 1743, in-4°; 3° *Discorso sopra la mal' aria e le malattie che cagiona principalmente in varie spiaggie d'Italia in tempo di estate,* ibid., 1743, in-4°; 4° *Dissertazione accademica di Diofante Amicleo sopra l' aria di Roma,* Venise, 1745, in-4°; 1755, in-8° de 32 pages. 5° *Elementi di perspettiva secundo i principi di Taylor,* Rome, 1755, in-8°. « Livre estimé, dit « Montucla, et propre à satisfaire également le « savant géomètre et le géomètre médiocre. » 6° *Institutiones philosophicæ ad studia theologica potissimum accommodata,* ibid., 1757, 6 vol. in-12; plusieurs fois réimprimé à Rome, à Venise et en Allemagne : il a aussi été traduit en espagnol par Santos Diez Gonzales, Madrid, 1787, 2 vol. in-4°; ib., 1791, 6 vol. in-8°; 7° *Dissertazione sul lago Trasimeno,* imprimé à Rome, mais très-rare et recherché; 8° *De vetere quodam solari horologio nuper invento, epistola* dans l'*Antiquorum monumentorum Sylloge* de G. H. Martini, Leipsick (1783), in-8°, p. 93-110, avec fig.; 9° *Osservazioni critiche sulle istituzioni filosofiche,* Lucca, 1765, in-8°; 10° *Eléments du calcul intégral,* Parme, 1768, 2 vol. in-4°; ouvrage estimé, et le plus complet qui eût encore paru sur cette matière. 11° *Trattato intorno la sfera,* ibid., 1775; fait pour servir d'introduction à une traduction italienne de la géographie de Buffier, qu'il enrichit aussi d'une *Géographie sacrée.* 12° *Elogio accademico del cel. matematico signor abate Frisi, recitato in Arcadia,* Venise, 1786, in-8°; sans parler de plusieurs autres dissertations ou discours académiques sur *l'architecture*, la *musique,* les *cloches,* et sur l'*invention des aérostats,* qu'il croyait avoir été connus bien avant Mongolfier, sur le *port de Rimini,* sur la *route de Viterbe,* etc. De son travail sur les annales des Minimes, il n'a paru qu'une vie de St-François de Paule, avec une hymne sur ce saint, et un petit office de son martyre, c'est-à-dire de la profanation de ses reliques, exercée par les calvinistes en 1562. C. M. P.

JACQUIN (Armand-Pierre), né le 20 décembre 1721 à Amiens, y commença ses études, qu'il vint achever à Paris. Il était chapelain de l'église cathédrale d'Amiens, lorsqu'en 1771 il obtint le même emploi auprès du comte de Provence. Deux ans après, le comte d'Artois le choisit pour son historiographe. L'époque de sa mort est inconnue; mais elle paraît avoir été antérieure à 1780. On a de lui : 1° *Entretiens sur les romans,* Paris, 1755, in-12. Il en attribue l'invention aux Égyptiens. La quatrième et dernière partie de l'ouvrage traite du danger de la lecture des romans ; il y donne une traduction de la harangue latine du P. Porée sur le même sujet. 2° *Lettres sur les pétrifications trouvées à Albert en Picardie ;* elles sont au nombre de trois, et se trouvent dans les *Mercures* de juin et décembre 1755 et novembre 1757. Une quatrième, qui n'est qu'une réponse à M. de Boissy, est dans le *Mercure* de février 1758. 3° *Lettres philosophiques et théologiques sur l'inoculation de la petite vérole,* 1756, in-12. L'auteur prétend que la religion condamne l'inoculation. 4° *Discours sur la connaissance et l'application des talents,* Paris, 1760, in-12; 5° *De la santé,* 1762, in-12; 4e édition, 1771, in-12, très-augmentée. Malgré l'utilité de ses observations fondées sur l'expérience, l'auteur vécut peu de temps, dit le P. Daire. 6° *Introduction à la science des médailles,* par dom Thomas Mangeart, 1763, in-fol. L'abbé Jacquin a non-seulement présidé à l'impression de cet ouvrage, mais il y a mis la dernière main et a revu le manuscrit en entier. 7° Quelques

articles dans les *Mercures* de 1764, 1765, 1773, 1774, 1775; 8° *Lettres parisiennes sur le désir d'être heureux*, Genève et Paris, 1758, 1761, 2 part. in-12; 9° *Les préjugés*, Paris, 1760, in-12; 10° *Sermons pour l'Avent et le Carême*, Paris, 1768, 2 vol. in-12. Ersch lui attribue un *Almanach des Voyageurs*, 1759, in-16, et des *Sermons sur divers sujets*, 1768, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages ne sont pas mentionnés dans l'*Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, par le P. Daire. Il est à croire que le second est celui que nous avons indiqué sous le n° 10, mais auquel Ersch donne la date de 1768. Malgré le titre qu'il avait, l'abbé Jacquin n'a laissé aucun ouvrage historique. A. B—T.

JACQUIN (Nicolas-Joseph), botaniste célèbre, naquit à Leyde le 16 février 1727. Il fut attiré à Vienne par son compatriote Van Swieten, à qui ses progrès rapides dans la médecine l'avaient fait connaître. Le goût que Jacquin montra pour l'étude des plantes détermina ensuite l'empereur François Ier à l'envoyer en Amérique recueillir des végétaux destinés à orner les jardins botaniques de Vienne et de Schœnbrunn. Jacquin partit en 1754, et passa cinq ans à parcourir les Antilles, depuis la Jamaïque et Saint-Domingue jusqu'à Curaçao; il visita aussi le continent voisin. Quoique les effets du climat équatorial eussent dérangé sa santé pendant près de deux ans, il rapporta néanmoins de son voyage une magnifique collection de plantes qu'il avait toutes examinées, décrites et dessinées avec l'exactitude et le soin d'un homme zélé pour la science à laquelle il s'était consacré. Plusieurs voyageurs avaient déjà donné la description d'un grand nombre de végétaux des pays visités par Jacquin : mais lui seul en fit connaître un nombre encore plus considérable; et d'ailleurs ses travaux, dirigés d'après les principes introduits par Linné dans l'étude de la botanique, ont eu des résultats plus positifs que ceux de ses devanciers. De retour en Europe, Jacquin publia la liste des plantes qu'il avait découvertes en Amérique, et en enrichit les jardins de Vienne et de Schœnbrunn. Grâce aux travaux de Jacquin, ces deux jardins, et notamment le dernier, devinrent les plus beaux de l'Europe, et ne furent pas moins utiles aux progrès de la botanique par la facilité qu'ils offraient d'étudier les plantes exotiques. Les souverains de l'Autriche ont successivement secondé le zèle de Jacquin, et c'est un empereur, s'occupant lui-même de botanique, qui a fait construire les serres auxquelles Schœnbrunn doit sa haute réputation. « En entrant dans ces serres, les plus vastes qui « existent, dit un voyageur français, on pourrait « facilement se croire transporté au milieu de « l'Amérique, tant la végétation y est belle et « imposante. L'illusion est d'autant plus complète, « qu'au milieu des palmiers, des bambous et des « cannes à sucre, volent les oiseaux des tropiques.» Jacquin décrivit dans de beaux ouvrages les trésors de ces jardins, et surtout de celui de l'université de Vienne, dont il eut la direction spéciale. L'étude des plantes étrangères ne prenait pas tellement son temps qu'il ne pût aussi consacrer ses veilles aux plantes d'Europe. Deux ans après son retour d'Amérique, il fit paraître un *Catalogue* de celles des environs de Vienne, et ensuite une magnifique *Description* des végétaux de l'Autriche, ajoutant sans cesse de nouvelles espèces à celles que l'on connaissait déjà. Il se livrait aussi à la pratique de la médecine avec succès, et jouissait de la réputation d'un homme savant et habile dans son art. Il remplissait enfin les chaires de chimie et de botanique à l'université de Vienne. Ses nombreux et utiles travaux obtinrent leur récompense. Anobli, puis créé baron en 1806 et décoré de la croix de St-Étienne, nommé conseiller des mines et des monnaies, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, et membre de la plupart des sociétés savantes de l'Europe, il a terminé sa longue carrière le 24 octobre 1817, laissant un fils qui marchait sur ses traces. On a de lui : 1° *Enumeratio systematica plantarum quas in insulis Caribæis vicinaque Americæ continente detexit novas aut jam cognitas emendavit*, Leyde, 1760, 1 vol. in-8°. Dans la préface de ce petit volume qui ne contient que quarante pages, l'auteur, qui la date de Vienne, annonce que son projet est de faire paraître sur le même sujet un autre ouvrage qui offrira des descriptions détaillées et des figures (*voy.* le n° 3). 2° *Enumeratio stirpium plerarumque quæ sponte crescunt in agro Vindobonensi et in montibus adjacentibus*, Vienne, 1762, 1 vol. in-8°, avec fig. Ce catalogue est suivi d'observations sur les plantes les plus rares et sur des végétaux exotiques. 3° *Selectarum stirpium americanarum historia*, ibid., 1763, in-fol., 183 fig. dessinées par l'auteur et coloriées comme dans tous les grands ouvrages suivants. C'est le livre promis par la préface du n° 1. Il fut réimprimé en 1781; et ensuite à Manheim, en 1788, en un volume in-8°, du consentement de l'auteur. Les figures ne se trouvent point dans cette dernière édition. 4° *Observationes botanicæ*, Vienne, 1764-71, 4 tomes in-fol., avec fig. On y trouve diverses observations sur les plantes indigènes et exotiques que Jacquin avait omises dans ses autres ouvrages. Il n'a pas suivi d'ordre systématique. 5° *Index regni vegetabilis, qui continet plantas omnes quæ habentur in Linnæi systematis editione novissima duodecima*, ibid., 1770, 1 vol. in-4°; 6° *Hortus botanicus Vindobonensis, seu plantarum rariorum in illo cultarum descriptio*, ibid., 1770-1776, 3 vol. in-fol. avec fig. Ce livre, qui n'a été tiré qu'à cent soixante-deux exemplaires, offre trois cents figures de plantes, la plupart inédites; elles ont été dessinées sous les yeux de l'auteur. Il avertit qu'il n'y a pas mis la main. En face du titre on voit le plan du jardin. Cet ouvrage a été réimprimé à Berlin. 7° *Floræ austriacæ, sive plantarum selectarum in Austriæ archiducatu sponte crescentium icones ad vivum coloratæ et descriptionibus ac syno-*

nymis illustratæ, ibid., 1773-78, in-fol., contenant 500 pl.; ouvrage magnifique. L'auteur le fit imprimer à ses frais. 8° *Miscellanea austriaca ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia*, ibid., 1778-1781, 2 vol. in-4°, avec fig., en partie coloriées; 9° *Icones plantarum rariorum*, ibid., 1781-95, 3 vol. in-fol., avec fig. Ce livre est comme le supplément des nos 6 et 7. Il contient cent planches. L'auteur renvoie pour les descriptions à ses *Miscellanea*. 10° *Eclogæ plantarum rariorum aut minus cognitarum*, etc., ibid., 4 fascicules ou 40 planches; 11° *Collectanea ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia*, ibid., 1786-1796, 5 vol. in-4°; 12° *Oxalis monographia*, ibid., 1774, 1 vol. in-4°. L'ouvrage est dédié à Thunberg, qui avait lui-même décrit quelques espèces de ce genre, et en avait envoyé plusieurs à l'auteur. 13° *Pharmacopœa austriaca provincialis emendata*, ibid., 1794, in-8°. Son fils, Stork et Schofulan, coopérèrent à la composition de ce livre. 14° *Plantarum rariorum horti Cæsarei Schœnbrunnensis descriptiones et icones*, ibid., 1797-1804, 4 vol. in-fol., avec fig; 15° *Fragmenta botanica*, ibid., 1801-1809, 9 vol. in-fol., avec fig; 16° *Stapeliarum in hortis Vindobonensibus cultarum descriptiones figuris coloratis illustratæ*, ibid., 1806-07, 1 vol. in-fol.; 17° *Selectarum stirpium americanarum historia, in qua ad Linneanum systema determinatæ descriptæque sistuntur plantæ illæ quas in insulis Martinica, Jamaïca, San-Domingo, etc., observavit rariores; adjectis iconibus ab authoris archetypo pictis*, Vienne, in-fol. de 137 pag., avec 264 fig. peintes et non gravées. Cet ouvrage, qui parut vers 1780, est de la plus grande rareté; et l'on n'en a tiré, dit-on, que douze exemplaires. 18° Des *Mémoires* sur des genres de plantes, et divers ouvrages sur la chimie. Le nom de *Jacquinia* a été donné par Linné à un genre de la famille des Sapotilliers, qui renferme des arbrisseaux des Antilles. E—s.

JACQUINOT (Barthélemi), naquit à Dijon, vers 1569. Après ses premières études, il entra, en 1587, à l'âge de dix-huit ans, dans l'ordre des jésuites, qui l'éleva aux plus hautes dignités, après le généralat. Il fut, en effet, recteur du grand collége de Lyon, supérieur des maisons professes de Toulouse et de Paris, successivement provincial des cinq provinces que la compagnie de Jésus avait en France; il devint aussi confesseur de la reine d'Angleterre, par le choix du roi Louis XIII, et enfin, assistant du général de l'ordre pour la France. Ce religieux distingué mourut à Rome, le 1er août 1647. Le père Jacquinot a laissé plusieurs ouvrages, tous dans le genre ascétique ou polémique : 1° *Adresse pour vivre selon Dieu dans le monde*, Paris, 1614, vol. in-16. Ce petit livre a eu plusieurs éditions, mais aujourd'hui il est peu répandu. Un des confrères de l'auteur, le R. P. Monod, confesseur de la duchesse de Savoie, le traduisit en latin et le publia sous le titre de *Hermes christianus*, Lyon, 1629, vol. in-12; 2° *L'Eglise prétendue réformée n'est point l'Eglise de Dieu, embrassant une doctrine contraire à celle des cinq premiers siècles, et notamment des quatre premiers conciles généraux et des apôtres*, Toulouse, 1623, vol. in-12; 3° *Via et ratio vitæ ad Dei cultum instituendæ*. C'est l'opuscule *Adresse* (ci-dessus n° 1), traduit déjà par Monod, et que l'auteur traduisit ensuite lui-même et publia sous le format in-8°, Paris, 1636. 4° *Méditations pour tous les jours de l'année*; 5° *Le Chrétien au pied des autels, rendant au très-auguste sacrement de l'Eucharistie les devoirs de ses religieuses visites*, Paris, 1640, vol. in-12. L'auteur a aussi traduit cet ouvrage en latin et publié avec ce titre: *Christianus ad aras augustissimæ Eucharistiæ debita piæ ac religiosæ in ea visendæ salutationis officia persolvens*, Lyon, 1646, vol. in-12. — Jacquinot (Jean), probablement de la même famille que le précédent, naquit aussi à Dijon, en 1606, et entra dans la compagnie de Jésus le 4 juillet 1623. Il fut nommé recteur du collége de Châlons-sur-Marne, puis de celui de Nancy. Étant revenu dans celui de Châlons, il y mourut le 16 ou le 26 mars 1653. Ce religieux a laissé quelques ouvrages de piété dont voici les titres : 1° *La gloire de St-Joseph*, Dijon, 1645, vol. in-12; 2° *Bouquet sacré fait de pieuses affections envers Jésus*, Châlons, 1646, vol. in-8°; 2e édition, Nancy, 1652, in-12; 3° *Abrégé de la vie de St-Joseph*, Châlons, 1650, vol. in-8°. On peut consulter, sur ces deux jésuites, le *Dictionnaire* de Richard et la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* de Papillon. B—d—e.

JACQUINOT *de Pampelune* (Claude-François-Joseph-Catherine), né à Dijon en 1771, mourut à Paris en 1835. Procureur général depuis 1826 jusqu'en 1830, il fut avec Bellart et Marchangy, MM. de Vatimesnil et de Broé, la personnification de l'autorité judiciaire qui eut tant de luttes à soutenir dans cet intervalle. Ainsi, après avoir été l'organe du ministère public dans la conspiration du 19 août 1821, il poursuivit la *Quotidienne* en 1824, et fut accusé en 1831 d'avoir montré de la partialité pour la *Gazette*, aux derniers jours du règne de Charles X. Ce même homme mérita pourtant que le bâtonnier de son ordre, en 1835, fît sur sa tombe cet éloge, qu'il n'avait pas eu d'ennemis. Mort simple avocat, après avoir été vingt ans magistrat et député, Jacquinot de Pampelune avait commencé par cette même profession d'avocat. Il l'exerça dans sa ville natale de 1790 à 1811. Accueilli par ses anciens, les Bouchard, les Lacoste, les Morisot, les Ligeret de Beauvais, qui tenaient le premier rang, il prit bientôt une place honorable et devint l'émule des trois premiers, qui formaient alors l'élite des avocats plaidants. Son père avait été aussi un avocat éminent du barreau de Dijon, où il était professeur de droit (1). Pendant la terreur, Jacquinot défendit avec talent et courage des vic-

(1) Il est auteur du *Comes juridicus*, 1 vol. in-8°.

times de la violence révolutionnaire, entre autres les membres de l'ancien parlement de Dijon, au nombre desquels était le président Richard. L'honorable carrière qu'il allait parcourir dans la magistrature eut son commencement sous l'empire. Il fut nommé avocat général en 1811, à Dijon même, puis procureur général à La Haye (1). Les désastres de 1813 le rappelèrent en France. Il ne remplit aucune fonction publique pendant la première année de la restauration ni pendant les cent jours, bien qu'il eût été nommé procureur général impérial à Colmar. Au second retour des Bourbons, il fut appelé au poste de procureur du roi du tribunal de la Seine, et le titre de maître des requêtes en service extraordinaire accompagna cette nomination. L'année suivante il alla présider le collége électoral de l'Yonne, fut porté à la députation, et à chaque nouvelle législature il remplit les mêmes fonctions et obtint le même honneur jusqu'au delà de 1830. Lors de l'installation de la cour prévôtale à Paris, en janvier 1816, Jacquinot de Pampelune justifia ainsi la création de ce tribunal exceptionnel : « La publicité des « débats, dit-il, la liberté et le respect dus à la « défense des accusés, la moralité des juges nom- « més par le roi, offriront une triple garantie « aux accusés. La cour prévôtale était nécessaire « dans une grande cité où le méchant cherche « un associé à ses projets criminels, ou un refuge « quand il les a exécutés. » A la chambre des députés, Jacquinot se posa comme jurisconsulte : aucune discussion importante n'avait lieu qu'il n'y prît part, aucune session ne s'écoula sans qu'il fût nommé membre des commissions chargées de l'examen des plus graves projets de lois. Il ne se lançait point dans les luttes brillantes de la tribune, mais on trouvait toujours chez lui, dans la préparation des lois, le secours d'une vaste expérience des affaires et d'une facilité de travail extrêmement remarquable. Les lois sur la presse étaient surtout de son domaine; c'est là qu'il cherchait à pourvoir l'ordre social de tous les moyens de préservation dont il connaissait mieux que personne la juste portée. Dès la session de 1816, il parla avec force dans la discussion sur les journaux. « Si les livres, dit-il, ont « leurs destinées, les journaux ont aussi la leur, « et elle est bien différente. Un livre est-il utile, « sa publicité augmente à mesure que sa réputa- « tion s'étend : ne présente-t-il qu'une production « réprouvée par la morale et par le goût, l'opi- « nion en fait une prompte justice; est-il dange- « reux, incendiaire, il est arrêté et les auteurs « poursuivis. Il n'en est pas ainsi des journaux : « le mal qu'ils peuvent produire est aussi prompt « qu'infaillible; en peu d'instants le journal à « peine sorti de la presse est connu dans le palais « des grands comme dans le réduit des pauvres. » En 1817, Jacquinot fut nommé maître des requêtes en service ordinaire. En 1818, il fit partie de la commission du projet de loi ayant pour objet d'organiser la défense de la France. La proposition relative à la puissance paternelle lui revenait également de droit, dans la même session de 1818, comme jurisconsulte et comme chef de parquet. On le retrouve, en 1819, membre de la commission du projet de loi sur la presse : ce qui est digne de remarque, car les temps de 1819 étaient fort différents de ceux de 1816; mais les collègues de Jacquinot connaissaient sa modération, et ne voulaient pas se priver de ses lumières. La commission du projet sur la réforme du jury le compta parmi ses membres dans cette session de 1819. Le zélé magistrat figura, la même année, parmi les signataires des statuts de la société pour l'amélioration des prisons (1). En 1820, les luttes recommencent sur la question de la liberté individuelle, sur la censure des journaux et écrits périodiques, et il y prend la part la plus vive. L'orateur laisse de côté la question politique même, pour ne voir que les règles d'éternelle morale. Il fut nommé conseiller d'État en service ordinaire en 1821; on a vu qu'il avait passé successivement par tous les grades; on l'attacha au comité de législation en 1822. Dans le courant de la session de cette année, il parut à la tribune pour discuter de nouveau la loi sur les délits de la presse. Un membre de la chambre, dans cette discussion, allégua qu'à l'occasion des troubles du mois de juin 1820, des tribunaux avaient refusé de faire droit aux plaintes des députés qui avaient été outragés, maltraités, on allait jusqu'à dire assassinés, en sortant du lieu de leur séance. M. de Girardin affirmait positivement qu'un individu qu'on avait pris pour Manuel avait reçu trois coups de poignard, que le fait avait été constaté judiciairement; Jacquinot, défenseur-né du tribunal dont il était membre, répondit qu'il adjurait ses collègues de la chambre qui avaient été insultés de dire s'ils n'avaient pas été entendus par la justice et requis de former leurs plaintes, s'il en existait de fondées. Il n'appartenait pas au pouvoir législatif, ajoutait l'orateur, de critiquer un jugement émané d'un tribunal. C'était là un épisode de la discussion. Dans la discussion même, Jacquinot demandait que tous les corps constitués fussent protégés contre les agressions de la presse, ainsi que les membres des deux chambres et les tribunaux; et il voulait que cette dénomination de corps constitués s'étendît jusqu'aux

(1) L'introduction de la législation française exigea alors un travail immense. Les peines de détention prononcées d'après les lois de ces provinces réunies étaient d'une excessive durée; mais des commissions en provoquaient la modération d'année à autre, en ayant égard à la conduite des condamnés. Les changements qui survinrent dans l'administration rendirent nécessaire la révision de toutes les condamnations alors subies. Cette grande mission fut abandonnée à la sagesse et à la conscience du procureur général. Il la remplit dignement, et pendant longtemps on a vu à la chancellerie, dans le cabinet du garde des sceaux, la réunion de ces actes de révision, regardés comme un des monuments judiciaires qui honorent la France. G—R—D.

(1) Il avait créé le *petit parquet*, institution tendant à faire interroger dans les vingt-quatre heures toute personne arrêtée. G—R—D.

conseils de l'ordre des avocats, comme étant, eux aussi, revêtus d'un pouvoir public, c'est-à-dire reconnu par la loi. La gauche se souleva. Le général Foy cria aux corporations que l'on tendait à rétablir, et en cela il fut secondé par Manuel et B. Constant. Manuel déclarait pour sa part qu'il ne reconnaissait de corps constitués que les ministres, parce que seuls ils étaient responsables, doctrine plus exagérée et moins admissible que le système de l'orateur qu'il combattait. Dans la discussion du même projet de loi, Jacquinot de Pampelune soutint que l'article de la charte qui permettait la libre manifestation des opinions ne pouvait s'entendre de la publication des gravures, des dessins, des caricatures; que ce n'était pas là un moyen de manifester une opinion. La loi de 1819, à la vérité, avait permis la publication préalable après le dépôt de cinq exemplaires, mais il en était résulté de grands abus. On pouvait se rappeler les caricatures ignobles qui avaient outragé les mœurs, la majesté royale et tout ce qui devait être un objet de respect. Dannou demanda que les expositions n'eussent point lieu *publiquement;* cet amendement fut rejeté et l'article adopté dans son entier. Nous en resterions là de cette discussion, si un mot, prononcé par Benjamin Constant, ne se rattachait à des débats parlementaires bien célèbres dans ces derniers temps; il s'agissait de régler le mode de défense des accusés cités devant la chambre élective : la question était de savoir si la chambre serait maîtresse d'accorder ou de refuser un défenseur à l'accusé, suivant les circonstances. Aux raisonnements de Jacquinot de Pampelune, Benjamin Constant opposait, avec quelque raison, que c'était bien assez de distraire un citoyen de ses juges naturels, sans laisser encore ses juges d'exception maîtres de lui enlever le droit qui appartient à tout prévenu, celui de se choisir un défenseur; et il ajoutait avec indignation : « Cela « seul suffirait pour faire condamner la route « dans laquelle nous entrons, l'*horrible route de « l'omnipotence parlementaire.* » Huit ans après, l'omnipotence parlementaire devait renverser une dynastie et fonder un nouveau trône. « Je vous « dirai, continuait Benjamin Constant, comme « un orateur célèbre, je suis impatient de dé- « pouiller la portion de tyrannie dont vous vou- « lez m'investir. » De son côté, le général Foy rappelait « l'*exécrable* loi du 22 prairial an 2, qui « disait dans un de ses articles : La loi refuse des « défenseurs aux accusés; ils en trouveront parmi « les jurés patriotes. » En 1825, Jacquinot proposa à la loi d'indemnité des émigrés, plusieurs amendements et un article additionnel. Par deux ordonnances (12 juillet 1826) il fut nommé procureur général près la cour royale de Paris, et promu aux mêmes fonctions près la cour des pairs. En 1826, il fut présenté comme candidat à la vice-présidence de la chambre, et obtint un grand nombre de suffrages. Il fut chargé de porter la parole à la chambre des pairs dans la discussion du projet de loi sur les délits commis dans les échelles du Levant, et fit partie, à la chambre des députés, de la commission du projet sur les substitutions. Son rôle ne fut pas moins actif dans la session de 1827, où les lois sur la presse furent de nouveau mises en question. En 1828, la discussion s'engagea encore sur cet inépuisable sujet, et il fut nommé membre de la commission d'examen du nouveau projet de loi, qu'il défendit toutefois avec une sage mesure. D'après le projet, tous les écrits périodiques paraissant plus d'une fois par mois étaient soumis au cautionnement. Jacquinot de Pampelune pensa qu'on pouvait en dispenser les journaux scientifiques et littéraires qui ne paraîtraient pas plus d'une fois la semaine. Dans la même discussion, il posait comme règle, en matière de délit de la presse, que le délit n'était imputable qu'à l'éditeur qui publiait; que l'auteur ne devait être considéré que comme complice, ayant pu composer l'écrit incriminé sans intention de publicité. Envisageant la même question sous un autre point de vue, il admettait que des cas pouvaient se présenter où l'éditeur aurait agi sans intention criminelle. En 1829, nous retrouvons Jacquinot de Pampelune dans les débats législatifs tant de la chambre élective que de la pairie où il se présentait encore en qualité de commissaire du roi, à l'occasion de deux projets, l'un sur les crimes et délits de l'armée, l'autre sur la contrainte par corps. Il y soutenait la lutte contre MM. Decazes et de Broglie. Puis il revenait à la chambre des députés prendre part à la discussion concernant l'organisation des tribunaux militaires. A la fin de la même session, il fut nommé membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'institution des juges et conseillers auditeurs. Mais il restait pour Jacquinot de Pampelune à subir une épreuve plus décisive que toutes les autres, la révolution de 1830. Il garda le poste qu'il occupait dans la magistrature jusqu'au 3 août de la même année, et suivit la même ligne qu'auparavant à la chambre des députés où il avait été réélu en juin. Dans la discussion de la loi sur les *crieurs publics*, Jacquinot de Pampelune demanda que la loi attribuât aux tribunaux et aux cours, à l'exclusion du jury, le droit d'apprécier s'il existe des circonstances atténuantes. En 1831, l'homme de gouvernement se prononçait en termes explicites, le député déclarait « que son vote « était assuré à toute mesure ayant pour but le « maintien de la dignité de la France au dehors, « de l'ordre et de l'exécution des lois au dedans. » Dans la même session, il attaqua l'excès et la multiplicité des visites domiciliaires. En 1832, il essuya pour la première fois un échec aux élections de l'Yonne; c'est le seul, car il fut réélu en 1834. Il ne lui arriva pas à son retour à la chambre, comme à d'autres députés, d'être éclipsés ou de s'éclipser tout à fait, parce que leur temps

est passé; la mission d'un savant législateur n'est pas soumise aux oscillations de la faveur publique, elle dure autant que sa vie : aussi y reprit-il son ancienne place. La dernière fois qu'il y parut, ce fut dans la session de 1835, pour proposer un amendement au projet de loi sur la responsabilité des ministres. La mort le surprit dans le cours de cette session. Il avait eu la douleur de voir tous ses enfants tomber successivement autour de lui. Marié à la fille du marquis de Genouilly de Pampelune (1), écuyer commandant des écuries de la reine Marie-Antoinette, une ordonnance de Louis XVIII lui avait permis de joindre à son nom celui de sa femme. Repoussé de la magistrature, Jacquinot de Pampelune avait cherché un refuge au barreau, d'où il était sorti vingt ans auparavant. Ce fut un avocat qui déposa sur la tête du jurisconsulte la couronne méritée par une vie honorablement remplie. Un questeur de la chambre des députés acquitta la dette de ses collègues. Les deux voix qui se firent entendre s'unirent pour proclamer la modération du caractère de l'homme politique et du magistrat. M. D—y.

JACQUOT (Blaise). *Voyez* Jaquot.

JACQUOTOT. *Voyez* Jaquotot.

JADELOT (Nicolas), savant médecin, né à Pont-à-Mousson en 1738, était fils d'un professeur à l'université de cette ville. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il prit ses degrés en médecine, et obtint au concours, en 1763, la chaire d'anatomie et de physiologie qu'il remplit avec beaucoup de distinction. L'université ayant été transférée à Nancy en 1768, Jadelot vint habiter cette ville, où il soutint la réputation qui l'y avait précédé. « La clarté, dit M. Lamoureux, « l'ordre, la méthode, la noble simplicité du lan« gage, le charme du débit, l'art de captiver l'at« tention, distinguaient l'enseignement de ce pro« fesseur. » Il n'eut pas moins de succès comme praticien; et quoique ses leçons journalières et les soins qu'il donnait aux malades prissent tous ses moments, il trouvait encore cependant le loisir de cultiver les lettres. Une maladie cruelle qui le minait par degrés ne ralentit point son ardeur pour le travail, et il mourut en philosophe chrétien le 27 juin 1793, âgé de 55 ans. On a de lui : 1° Des *Dissertations* en latin sur les causes de la mort subite (1749); sur l'usage des verres concaves dans la myopie (1768); sur les maladies produites par la suppression de la transpiration insensible (1763); sur les différentes révolutions qu'a éprouvées l'art de guérir (1766); et enfin sur un agneau dépourvu de tête (1784); 2° quelques *Opuscules* en faveur de l'université de Nancy, et sur la nécessité et les moyens d'y perfectionner l'enseignement de la médecine (1790); 3° *Tableau de l'économie animale*, Nancy, 1769, in-8°; 4° *Mémoire sur les causes de la pulsation des artères*, ibid., 1771, in-8°. Il y distingue très-bien, dit encore M. Lamoureux, deux phénomènes que tous les physiologistes avaient confondus, le déplacement des artères qui dépend de la direction de ces vaisseaux, et leur pulsation, qu'il démontre provenir de la pression vive et instantanée du cœur. 5° *Cours complet d'anatomie*, Nancy, 1773, in-fol. C'est la description des pièces anatomiques de Gautier Dagoty; mais cette entreprise n'a point été terminée (*voy.* Gautier). 6° *Éloge historique de Bagard, médecin ordinaire du roi de Pologne*, ibid., 1773, in-8°. Les notes qui suivent cet éloge sont dirigées contre les membres du collége de médecine qui élevaient des prétentions contraires aux intérêts de l'université. M. Harmand prit la défense de ses confrères, et Jadelot répliqua par une *Lettre d'un professeur en médecine à un docteur*, in-8° de 13 pages; 7° *Physica hominis sani, sive Explicatio functionum corporis humani*, ibid., 1781, 2 vol. in-12; réimprimé à Vienne en Autriche, 1782, in-8°, et traduit en allemand, Iéna, 1783, in-8°. Cet ouvrage est intéressant, et Jadelot en préparait une édition perfectionnée d'après les dernières découvertes, mais sa mort l'empêcha de la donner. 8° *Pharmacopée des pauvres*, ibid., 1784, in-8°. C'est le recueil des formules des remèdes les moins coûteux et les plus faciles à préparer; son fils en a donné une nouvelle édition. On cite encore de cet habile médecin un *Discours* qu'il prononça en 1770 à l'Académie de Nancy, le jour de sa réception, *sur l'abus de l'esprit de calcul dans l'étude de l'économie animale;* un autre *sur l'analogie de l'économie animale et de l'économie végétale;* un *Mémoire sur la topographie médicale de la Lorraine;* une *Dissertation sur le fluide électrique de l'atmosphère et son usage dans l'économie animale*, etc. M. Lamoureux a lu l'*Éloge* de Jadelot à l'Académie de Nancy, et on en trouve l'analyse dans le *Précis des travaux* de cette compagnie pendant les années 1811 et 1812, p. 62 et suivantes. W—s.

JÆCK (Michel), jurisconsulte allemand, né en 1783 à Bamberg, exerça d'abord l'état d'avocat auprès du tribunal royal de sa ville natale, puis, en 1808, au tribunal d'appel du cercle du Haut-Mein. Dix ans après, il fut nommé assesseur au tribunal d'appel de Bamberg, et enfin, en 1829, à celui d'Anspach, où il était à peine depuis un an, lorsqu'une aliénation mentale le força de quitter ce poste. Il mourut dans une maison de santé à Sonnenstein, près Pirna en Saxe, le 23 janvier 1833. Les rapports qu'il fit comme assesseur furent remarqués à cause de l'érudition judiciaire qui y est répandue. Outre une *Théorie de la sphère*, qu'il publia en 1803, avant de prendre ses degrés de docteur à l'université, on lui doit un grand nombre de brochures sur la jurisprudence et l'administration publique, ainsi qu'une *Statistique du royaume de Bavière sous le*

(1) Cette femme distinguée le vit lorsqu'il plaidait pour le malheureux président Richard; charmée et entraînée par son éloquence pathétique, elle lui voua dès lors un tendre attachement. G—r—d.

rapport des lois civiles, 1828-1829. — Jæck (Charles), graveur célèbre, né à Ludwigsbourg dans le Wurtemberg, en 1763, mourut à Berlin en 1809, après s'être distingué par la gravure d'excellentes cartes géographiques. D—G.

JÆGER (Herbert), médecin au service de Hollande, et voyageur naturaliste, fut chef du commerce dans l'Indostan en 1666. Étant passé à Batavia, il y exerça la médecine, et en outre fit des recherches d'histoire naturelle. Il était en correspondance avec le célèbre Rumph, qui était fixé à Amboine. Valentyn nous a conservé dans son *India litterata* quelques-unes des lettres de ces deux hommes célèbres, ainsi que de Cleyer et de Vic. La première est de Rumph, et datée du fort Victoria, du 20 mai 1683 : la réponse est du mois de septembre suivant. Jæger y satisfait à plusieurs questions de son correspondant, entre autres sur le bois de sandal, et il lui fait part des connaissances qu'il avait acquises à ce sujet. Pendant son séjour à Golconde, il se plaint déjà des atteintes de l'asthme, qui ne lui fait pas espérer une longue vie; cependant, dans une lettre suivante, datée de l'île de Dinding, il lui apprend qu'il n'a pu se défendre des sollicitations qu'on lui a faites pour accompagner dans le golfe Persique le directeur Casember, à qui sa connaissance de la langue persane pouvait être fort utile dans la mission qu'il allait y remplir : elle est datée du 25 janvier 1684. Cette mission devait durer deux ou trois ans, mais elle se prolongea davantage; car ce n'est que dans une lettre de Rumph, du 14 septembre 1689, que celui-ci le félicite sur son retour. En général on trouve dans les lettres de Jæger plus d'érudition que d'observation directe de la nature : il paraît surtout qu'il était très-savant dans les langues orientales, au point qu'avant son départ d'Europe sa réputation était si bien établie à cet égard, que le célèbre Golius l'avait proposé pour lui succéder dans la chaire qu'il avait illustrée; c'est ce que témoigne Chardin, qui avait eu occasion de le connaître en Perse vers 1666. Jæger avait fait passer quelques mémoires en Europe; ils parurent dans les *Mélanges de l'Académie des curieux de la nature :* ainsi dans la seconde décurie, année 1683, on trouve de lui un traité sur l'*indigo* et sa préparation, un autre en 1684 sur la *sementine*, ou poudre à vers; enfin sur le *cachou*, où il certifie que l'arbre qui le produit est un acacia ou mimosa, vérité qui a été longtemps rejetée. D—P—s.

JÆNISCH (Godefroi-Jacques), médecin de Hambourg, naquit en cette ville le 17 octobre 1751. Élevé avec soin par un père qui exerçait l'art de guérir de la manière la plus honorable, et destiné dès ses plus jeunes ans à une carrière dont toutes les circonstances se réunissaient pour aplanir les difficultés, il fit ses études médicales à Gœttingue. Vogel, Erxleben, Murray, Wrisberg, Richter, Osiander et Baldinger brillaient alors dans cette université célèbre. Il profita habilement des leçons de ces grands maîtres, et, après avoir terminé toutes ses classes, prit le grade de docteur. Sa thèse de réception roulait sur un sujet de la plus haute importance, mais qu'il n'était pas donné à un débutant d'approfondir et d'envisager sous tous les rapports qui le lient d'une manière si intime avec les grandes questions de l'économie politique. Elle a pour titre : *Dissertatio sistens phthiseos ex ulcere curationes antiquas*, Gœttingue, 1775, in-4°. Jænisch revint alors dans sa ville natale, où il se fit une clientèle fort étendue. Nommé médecin de l'hôpital des pauvres, il rédigea, de concert avec ses collègues, un tableau des médicaments usités dans cet établissement, sous le titre de *Pharmacopœa pauperum, in usum instituti clinici Hamburgensis*, Hambourg, 1781, in-8°; réimprimé en 1785. Aucun autre écrit n'est sorti de sa plume. Les occupations incessantes de la pratique ne lui permirent pas de communiquer au public les observations qu'il dut réunir pendant cinquante-cinq ans d'une vie passée dans la contemplation des misères humaines. Il succomba le 18 novembre 1830, regretté de ses compatriotes, dont il avait la confiance et l'affection. J—D—N.

JAERTA (Hans ou Jean), homme d'État suédois, né le 11 février 1774, fils du lieutenant général baron Charles Hjerta, étudia à Upsal, et dès 1790 appartint à la chancellerie royale. Lors du démêlé qui eut lieu en 1800 à la diète, entre le roi et la noblesse, il se rangea parmi les nobles qui renoncèrent à l'ordre de la noblesse. Il quitta le service du roi et adopta le nom de Jaerta. Au début de la révolution de 1809, il prit un emploi auprès du caissier des assurances à Stockholm, mais il ne tarda pas à être appelé comme secrétaire d'État à la tête du département du commerce et des finances. Il se démit de ses fonctions en 1811, et se rendit en 1812 à Falun en qualité de commandant de province. Il résigna également cette place en 1822, passa dès lors une partie de sa vie dans la condition privée, à Upsal, consacrant ses principaux soins à la direction des études académiques de ses fils. Toutefois, en 1837, il reparut dans les emplois publics comme chef des archives du royaume à Stockholm. La mort de son fils Thomas le fit renoncer, en 1842, à sa place, et il mourut dans la retraite le 6 avril 1847. Jaerta était ennemi déclaré du libéralisme moderne, quoique ayant commencé sa carrière par des attaques courageuses contre le despotisme. Il a exposé ses principes dans un journal intitulé *Odalmannen*, Falun, 1822-23. Associé avec Geijer, il défendit la cause des études classiques comme devant conserver une part prépondérante dans l'enseignement des écoles, en publiant son écrit : *Om sveriges lärowerk* (*Des études difficiles*), Stockholm, 1823, tandis que l'opinion contraire en faveur des études d'utilité positive était soutenue par Tegner, Agardh, Hartmansdorff et autres. L'Académie des antiquités de Stockholm

couronna un mémoire de sa composition sur l'histoire littéraire de la Suède. Il publia ce travail qu'il se proposait de continuer : *Færsæk*, etc., tome 1er, Stockholm, 1832. On a aussi de lui des poésies dont la diction est estimée, mais dépourvues d'inspiration. — Son fils aîné, *Charles-Thomas* Jaerta, né à Stockholm le 2 septembre 1802, d'abord maître au gymnase de Westeras, professeur d'éloquence à l'Université d'Upsal en 1840, et connu comme auteur de plusieurs ouvrages couronnés par l'Académie, mourut le 8 novembre 1841. Z.

JAGELLON. *Voyez* Alexandre Jagellon.

JAGELLON, duc de Lithuanie, né vers 1354, était petit-fils de Gedimin, l'un des héros de son temps : il se montra, dès sa jeunesse, digne de cette illustre origine, et signala sa valeur dans les combats que se livraient sans cesse des peuples encore à demi barbares. Il rechercha la main d'Hedwige, que les magnats de Pologne avaient élue reine, sous la condition qu'elle ne se marierait qu'avec leur consentement. Il plut à la reine par ses qualités personnelles, aux magnats par l'avantage qu'offrait la réunion de la Lithuanie à la Pologne, et ayant embrassé le christianisme, il épousa Hedwige en 1386 (*voy.* Hedwige). Jagellon, en montant sur le trône, prit le nom de Wladislas V. S'étant appliqué à gagner l'affection de ses nouveaux sujets en respectant leurs priviléges, il affermit son autorité en paraissant la sacrifier à leur indépendance : il s'attacha ensuite à civiliser les Lithuaniens, eut la gloire de les convertir à la foi, et ménagea les préjugés de ces peuples en leur donnant pour gouverneur Skirgelen, l'un de ses frères. Mais les vices de Skirgelen lui firent des ennemis de tous les nobles : Witolde, l'un des principaux, profita de cette disposition des esprits pour les pousser à la révolte; et, appuyé des chevaliers teutoniques, il se rendit maître de la Lithuanie. Jagellon, ayant levé à la hâte quelques soldats, reprit plusieurs villes sur les chevaliers, et les défit dans différentes rencontres : ceux-ci, craignant alors pour eux-mêmes, implorèrent des secours dans toute l'Europe; et bientôt on vit accourir à leur défense des Français, des Anglais, des Italiens, moins avides encore de butin que de gloire. La guerre se prolongea; et Jagellon, victorieux partout où il se présentait, mais effrayé des ravages que commettaient des troupes indisciplinées, crut sauver la Lithuanie en la cédant à Witolde, sous la condition de reconnaître sa suzeraineté. Ce traité, commandé par les circonstances, n'eut point l'assentiment de Skirgelen, fait duc de Kiowie; à la tête de son armée, il rentra dans la Lithuanie déjà épuisée, et pour l'apaiser il fallut agrandir ses domaines. Au milieu de ces désastres, Hedwige mourut. Jagellon, qui perdait avec son épouse ses droits sur la Pologne, se retira en Russie; mais il se rendit ensuite aux vœux de ses sujets, et remonta sur le trône en épousant la princesse Anne, nièce de Casimir III. Bientôt après, les Bohèmes, soulevés contre Wenceslas, députèrent vers Jagellon pour lui offrir la couronne comme au prince le plus digne d'en relever l'éclat; mais loin d'accepter cette offre, il reprocha aux envoyés de méconnaître leurs devoirs envers leur souverain légitime, et ajouta qu'il était moins flatté de leur hommage qu'indigné de leur proposition. Wenceslas ne put croire à un désintéressement dont il n'aurait point été capable; cependant il rechercha l'amitié de Jagellon, et voulut lui céder la Sévérie, moyennant la promesse d'un secours de cinq cents hommes dans les guerres qu'il pourrait avoir à soutenir : mais cet accord, tout avantageux qu'il était à la Pologne, échoua par la fierté des seigneurs polonais, qui repoussèrent l'idée de devenir les auxiliaires d'un prince étranger. Cependant Jagellon ne voyait pas sans inquiétude les chevaliers teutoniques renouveler leurs incursions en Pologne : malgré les avantages qu'il pouvait se promettre contre eux, il se voyait avec peine obligé de recommencer une guerre dont le poids retombait tout entier sur ses sujets. Il essaya donc de ramener les chevaliers à des sentiments pacifiques, en leur abandonnant volontairement ses droits sur les provinces qui paraissaient tenter leur cupidité; mais sa trop grande bonté ne fit qu'accroître leur audace, et dès l'année 1405 ils recommencèrent leurs agressions. Tandis que les chevaliers ravageaient les frontières de la Pologne, Jagellon, pour rejeter sur eux le fardeau de la guerre, pénétra en Prusse, et par cette manœuvre les força à demander une trêve, qu'ils rompirent dès qu'ils crurent n'avoir plus rien à redouter : mais Jagellon s'était méfié de leur perfidie, et ayant joint, en 1410, les Teutoniques entre Tannemberg et Grunnwaldt, il remporta sur eux une victoire chèrement achetée, mais qui lui livra toute la Prusse. Trop généreux pour abuser de ce succès, et trop habile pour pousser au désespoir un ennemi vaincu, il consentit encore à écouter les propositions des chevaliers; mais les magnats refusèrent leur adhésion au traité. Mariembourg était la seule place qui osât résister aux Polonais, et l'on en pressa le siége; la mésintelligence se glissa parmi les chefs : sur ces entrefaites le bruit se répandit que le roi de Hongrie s'avançait au secours des Teutoniques. Jagellon représenta qu'il ne pouvait point l'attendre avec une armée inférieure en nombre et déjà épuisée de fatigues; et il signa avec les Teutoniques un traité dont les conditions peu avantageuses à la Pologne mécontentèrent les magnats et le peuple. Les conditions étaient l'ouvrage de Witolde, duc de Lithuanie, qui cherchait à faire naître des troubles pour se rendre indépendant. Jagellon devina ses projets, et, sans rompre une paix achetée par tant de sacrifices, il mit un obstacle à l'ambition du duc en augmentant les priviléges des Lithuaniens, et les attachant par là de plus en plus à la Polo-

gne. De nouvelles guerres avec ses frères et avec les chevaliers teutoniques, des troubles sans cesse renaissants et étouffés par les armes ou assoupis par des négociations, remplirent le reste de la vie de Jagellon. Toujours supérieur à la fortune, il refusa une seconde fois la couronne de Bohême que lui offrirent les hussites : il ne prit les armes que pour conquérir la paix, et les déposa aussitôt qu'il put le faire sans compromettre son honneur. Cette modération, si étonnante dans le siècle où il a vécu, le fit accuser de faiblesse : il convint lui-même que l'âge avait diminué son ardeur guerrière, et proposa de remettre, au préjudice de ses propres enfants, la couronne à Witolde, son ennemi, si l'on supposait qu'il sût mieux la faire respecter. Il venait enfin d'assurer le repos de ses États par une trêve de douze années avec les chevaliers teutoniques, lorsqu'une fièvre ardente le mit au tombeau, le 31 mai 1434, à l'âge de 80 ans. Jagellon était un prince brave, prudent et généreux : il ne lui manqua peut-être que plus de constance dans l'exécution de ses plans, pour épargner à ses peuples les maux qu'il voyait peser sur eux; mais malgré ce défaut, la Pologne le comptera toujours parmi ses plus grands rois. Il fut marié quatre fois : il avait épousé, après la mort de la reine Anne, Élisabeth, fille d'Othon de Pileza, palatin de Sandomir, qui mourut au bout de trois ans d'une maladie de consomption : il se maria ensuite à Sophie, fille d'André, duc de Kiowie, qu'il fit souffrir par sa jalousie; il en eut un fils qui lui succéda sous le nom de Wladislas VI. W—s.

JAGO (Richard), poëte anglais, né en 1711 ou 1715, dans le comté de Warwick, fut admis en qualité d'écolier servant dans un des colléges d'Oxford, où étudiait Shenstone, l'ami de son enfance, et qui fut aussi celui de toute sa vie, mais qui alors, ainsi que plusieurs autres jeunes gens de bonne famille, se cachait pour jouir de sa société, à cause de son titre de domesticité. L'un de ces jeunes gens, Graves, auteur du *Don Quichotte spirituel*, s'est exprimé depuis avec beaucoup de candeur sur le préjugé qui les faisait agir ainsi, préjugé qui s'est bien affaibli de nos jours en Angleterre. Jago, entré dans les ordres, occupa quelques bénéfices ecclésiastiques, notamment la cure de Snitterfield, près de Stratford-sur-Avon, dans sa province natale, où il mourut le 8 mai 1781, âgé de 66 ans : son caractère aimable et sage le fit regretter. On a de lui : 1° Trois élégies assez touchantes, les *Chardonnerets*, les *Hirondelles* et les *Merles;* cette dernière a été publiée en 1752 par Hawkesworth dans l'*Adventurer*, et a reparu dans la Collection poétique de Dodsley. 2° Une burlesque églogue de ville, intitulée les *Boueurs;* 3° *To print or not to print* (Imprimer ou ne pas imprimer), parodie très-bien faite du fameux monologue de Hamlet : *To be or not to be* (Être ou ne pas être); 4° *Edgehill*, poëme descriptif en vers blancs, 1767; 5° *le Travail et le Génie* (Genius), fable adressée à Shenstone, 1768; des *Élégies*, des *Églogues* et des *Lettres* à son ami. Ces diverses pièces le placent au rang des gens du monde qui, sans prétendre au titre d'auteur, sont parvenus à attirer l'attention du public sur leurs productions littéraires. Il y a eu une édition corrigée de ses poésies, avec une notice biographique, en 1784. On a aussi publié des Lettres que Shenstone lui avait écrites. L.

JAGOT (Grégoire-Marie), conventionnel, né dans le Bugey en 1751, était, avant 1789, un avocat obscur de la petite ville de Nantua. S'étant montré fort chaud partisan de la révolution, il fut nommé, en 1791, l'un des députés du département de l'Ain à l'assemblée législative, où il se fit peu remarquer. Il n'y prit qu'une seule fois la parole, dans la séance du 4 février 1792, à l'occasion d'un rapport de Gorguerau, qui avait blâmé, avec quelque raison, l'usage abusif que l'on faisait du droit de pétition. Jagot prétendit que ce rapport n'était qu'une *diatribe contre le peuple*, ce qui lui valut de très-vifs applaudissements de la part des tribunes. Nommé par le même département député à la convention nationale, il fut un des commissaires que cette assemblée envoya dans le mont Blanc, peu de jours avant le procès de Louis XVI, et il signa en cette qualité la fameuse lettre datée de Chambéry, le 14 janvier 1793 (*voy.* Grégoire). Revenu à la convention, il continua de s'y montrer parmi les plus ardents révolutionnaires, et fut nommé secrétaire, puis membre du comité de sûreté générale. Lié particulièrement avec Amar, il prit comme lui une part très-active à toutes les arrestations, à toutes les proscriptions de cette horrible époque; mais il eut toujours grand soin de s'effacer et de se tenir caché dans les circonstances critiques. Ce fut pour ce caractère de faiblesse que Merlino, député du même département, le dénonça à la tribune quelques jours après la chute de Robespierre : « ... Je serais coupable, dit-il, si je vous taisais « une lâcheté d'autant plus condamnable qu'elle « vient d'un homme qui est chargé de fonctions « importantes. Je vous dénonce Jagot, qui, dans « toutes les circonstances périlleuses de la législa- « ture et de la convention, a eu soin de se ca- « cher... » Il avait tenu la même conduite dans la nuit du 9 au 10 thermidor, quoiqu'il fût du comité de sûreté générale. « Je dois ajouter, dit encore « Merlino, que dans ce moment mon départe- « ment gémit sous l'oppression la plus tyrannique « des hébertistes et des robespierriens, soutenus « par Jagot.... Je demande qu'il soit remplacé au « comité de sûreté générale..... » Cette dernière partie de la motion de Merlino fut à l'instant décrétée, et l'on expulsa Jagot du comité de sûreté générale, en même temps que David et Lavicomterie. Plus tard on produisit contre lui une lettre par laquelle il reprochait à un comité révolutionnaire de ne pas indiquer la fortune des personnes qu'il faisait arrêter comme suspectes; et il fut dé-

crété d'arrestation sur l'accusation de Gouly, qui prétendit qu'étant chargé de la correspondance au comité de sûreté générale, Jagot avait soustrait des papiers à la charge de quelques *scélérats* du département de l'Ain qu'il protégeait. Amnistié par la loi de brumaire an IV, il n'osa point retourner dans son département, et il dénatura sa fortune pour aller s'établir à Toul, dans la Meurthe, où il est mort en janvier 1838, sans avoir été exilé en 1816, son vote dans le procès de Louis XVI ayant été considéré tel que celui de Grégoire. M—D j.

JAGUCHINSKI (Paul), ministre d'État en Russie, fut un de ces hommes éclairés et actifs qui contribuèrent à la gloire du règne de Pierre le Grand et à l'affermissement de son trône. Il naquit en 1683 à Moscou, où son père, Lithuanien d'origine, était bedeau de l'église luthérienne. Agé d'environ dix-huit ans, il eut occasion d'être connu de Pierre, qui lui trouva de l'esprit et l'attacha à sa personne. Peu après il embrassa la religion grecque. Menzikoff l'appuya, et il devint bientôt l'un des principaux favoris du monarque. Nommé capitaine des gardes et général-major, il signa, en 1718, avec plusieurs autres, l'arrêt de mort du malheureux Alexis Pétrowitch. Lors de la création du sénat, il y remplit le premier la charge importante de procureur général. Pierre étant mort, Jaguchinski seconda fortement Menzikoff dans le projet d'élever sur le trône Catherine, veuve de l'empereur, qui fut en effet proclamée impératrice. Il se brouilla quelque temps après avec le ministre tout-puissant, et perdit la place de procureur général; mais il ne perdit point la considération dont il jouissait dans l'État. La cour le craignait, et l'armée avait pour lui le plus grand respect. Pendant le règne très-court de Pierre II, il se fit remarquer par son zèle pour le maintien de la discipline militaire. Ce prince étant mort, Jaguchinski devint membre de la commission suprême qui devait prononcer sur la succession ; cette commission le fit arrêter; lorsque Anne fut parvenue au trône en signant une capitulation, il lui conseilla de la déchirer et de maintenir le pouvoir illimité de ses prédécesseurs. L'impératrice lui fit rendre la liberté aussitôt que, selon son conseil, elle eut déclaré qu'elle ne reconnaissait point la capitulation. En même temps elle le nomma de nouveau procureur général, et lui rendit toute son influence dans le sénat; mais il osa contredire Biren, et tira même l'épée contre ce favori de l'impératrice. Cependant Anne ne permit point à Biren de se venger; et, pour prévenir les suites de cette rupture, elle éloigna Jaguchinski, en lui donnant une commission d'envoyé extraordinaire à la cour de Berlin. Quelques années après elle le rappela et le nomma ministre du cabinet. Il mourut en 1736, et fut enterré avec de grands honneurs dans le couvent de Newski. Sa mémoire est encore respectée en Russie comme celle d'un homme supérieur par ses talents, et distingué par d'importants services. Il se laissait quelquefois égarer par la colère et l'emportement : mais la franchise et la loyauté dominaient dans son caractère, et, quoiqu'il fût porté pour le maintien de l'autorité despotique dans son pays, il faisait souvent des représentations très-hardies à ceux qui en étaient revêtus. Il s'était marié en secondes noces à une comtesse Golowkin, qui après sa mort épousa le comte Michel Bestuchef, et fut impliquée dans une conspiration contre l'impératrice Élisabeth (*voy.* Michel Bestuchef). C—au.

JAHN (Jean), savant hébraïsant et orientaliste allemand, chanoine de l'église métropolitaine de St-Etienne, a été professeur d'archéologie biblique, de théologie dogmatique et de langues orientales dans l'université impériale et royale de Vienne en Autriche, jusqu'en 1806. A cette époque, il fut obligé de quitter sa chaire : il est mort en 1817. Ses principaux ouvrages sont : 1° Une *Grammaire hébraïque* en langue allemande, Vienne, 1792, in-8°, et traduite en latin par lui-même. Elle a eu plusieurs éditions. 2° Une *Grammaire arabe*, avec une *Chrestomathie*, en allemand, 1796, in-8°; 3° une *Grammaire chaldaïque*, en allemand; 4° *Livres élémentaires de la langue hébraïque*, comprenant la grammaire tout à fait refondue, et le dictionnaire, ibid., 1799, 2 vol. in-8°, en allemand; 5° *Grammaire araméenne, ou chaldaïque et syriaque*, en allemand, 1793, in-8°; 6° *Introduction à l'étude des livres de l'Ancien Testament*, en allemand, ibid., 1793, in-8°; 7° l'abrégé du même ouvrage, en latin; 8° *Archéologie biblique*, en allemand, ibid., 1797-1802, 3 vol. in-8°, fig.; 9° abrégé de cette archéologie, en latin, imprimé d'abord en 1809, et refondu presque en entier en 1814. 10° une édition de la *Bible* en langue hébraïque, avec les variantes les plus importantes, ibid., 1806, 4 vol. in-8°, généralement estimée; 11° *Enchiridion hermeneuticæ generalis tabularum veteris et novi fœderis*, Vienne, 1812, in-8°; 12° *Appendix ad hermeneuticam sacram, sive fasciculi duo vaticiniorum de Messia*, Vienne, 1815, in-8°; 13° *Lexicon arabico-lat.*, à la suite de la nouvelle édition de sa *Chrestomathie* arabe, ibid., 1802, in-8° de 280 pages, dont les 80 dernières ne renferment que des pièces inédites, savoir, les *Makamas* (ou séances) 7e et 11e, d'Hariri, et quatre dialogues en arabe moderne, de M. Aryda, archiprêtre de Tripoli de Syrie, résident à Vienne. Ils sont très-curieux; et Sylvestre de Sacy en a donné un excellent extrait dans le *Mag. encycl.* (8e ann., t. 4, p. 216). Le dictionnaire, qui a 490 pages, est le plus ample que l'on ait en format portatif; mais, comme il a été imprimé à Iéna, l'auteur n'a pu en revoir assez bien les épreuves, et il y est resté beaucoup de fautes d'impression. Jahn se proposait de travailler à un dictionnaire hébraïco-allemand, quand Gesen fit paraître le sien, et il abandonna son projet. Il est vraisemblable qu'on aura trouvé beaucoup de choses

sur ce sujet dans ses manuscrits. On lui avait demandé un Lexique hébraïco-latin, à l'usage des écoles de Hongrie; mais il refusa de se rendre aux invitations de ses amis, sous prétexte que le peu de débit de son livre ne couvrirait pas les frais d'impression. Les ouvrages de cet auteur sont peut-être ce que l'on a de mieux sur la philologie des livres sacrés; méthode, logique, érudition, clarté dans le style, voilà ce qui caractérise les ouvrages de Jahn. Néanmoins on lui reproche justement des idées singulières et des systèmes hardis. Il est aisé de s'apercevoir qu'il était attaché au parti réformateur des États autrichiens, et qu'il ne se tenait pas assez en garde contre la témérité des nouveaux *exégètes* protestants dont il lisait beaucoup les livres, et qu'il citait de préférence. L—B—E.

JAHN (Frédéric), médecin allemand, né à Meiningen en 1766, prit le grade de docteur à Iéna en 1787, devint ensuite médecin de la cour du duc de Saxe-Meiningen et médecin des eaux de Liebenstein. Il mourut le 19 décembre 1813. Ses ouvrages sont : 1° *Dissertatio inaugaralis medica de utero retroverso*, Iéna, 1787. C'est la thèse de l'auteur pour le doctorat. Elle a été réimprimée dans le *Delectus opusculorum* de Frank, t. 6, p. 133. 2° *Essai d'un manuel de médecine populaire*, Iéna, 1790, in-8° (en allemand); 3° *Choix des médicaments les plus salutaires*, ou *Matière médicale pratique* (allemand), Erfurt, 1797-1800, 2 vol. in-8°; bon ouvrage, utile pour un praticien. Après une introduction qui contient les généralités de la matière médicale, l'auteur traite de tous les médicaments par ordre alphabétique. Il a paru, en 1807, une deuxième édition de cet ouvrage, qui est fort estimé en Allemagne. On est étonné qu'il n'ait pas été traduit en français, ni en aucune autre langue que nous sachions. Une troisième édition a paru en 1814; enfin, en 1818, le docteur H.-A. Erhard en a publié une quatrième, corrigée et augmentée par lui, en deux volumes in-octavo. 4° *Essai sur le système de Brown* (allemand), Iéna, 1799, in-8°; 5° *Essai sur la coqueluche* (allem.), Rudolstadt, 1805, in-8°; 6° *Nouveau système des maladies des enfants, d'après les principes de Brown et l'expérience* (allem.), Rudolstadt, 1803, in-8°; une troisième édition a paru en 1819; 7° *Clinique des maladies chroniques*, Erfurt, 1814-1821, 4 vol. in-8° (allem.). Cet ouvrage a été continué, depuis le second volume, par le docteur H.-A. Erhard. On trouve encore plusieurs articles de Jahn dans différents journaux de médecine allemande. G—T—R.

JAHN (Frédéric-Louis), professeur de gymnastique, connu pour la part qu'il prit au mouvement de la jeunesse allemande en 1813, était né le 11 août 1778 dans un village de la Poméranie, où son père était pasteur. Il fit ses études à Iéna et à Halle, et se montra bientôt parmi les adversaires les plus ardents de la domination francaise, cherchant, par ses écrits aussi bien que par ses discours, à ranimer le patriotisme des étudiants. Coadjuteur, en 1810, au gymnase de Kolnitz, il fonda des sociétés gymnastico-politiques, s'attachant principalement à enseigner tout ce qui pouvait être utile à la guerre. En 1813, lors de la guerre allemande, Jahn reçut de Guillaume III le commandement du bataillon des vélites, c'est-à-dire de la jeunesse d'élite, et en 1815 il le conduisit à Paris. La paix ayant été signée, tout rentra dans le calme, et Jahn s'occupa exclusivement d'organiser des cours de gymnastique : il reçut même du gouvernement un traitement annuel de huit cents thalers; mais peu à peu ces institutions tombèrent dans le discrédit. En 1817 cependant, Jahn chercha de nouveau à reconstruire la nationalité allemande; mais, par suite de la réaction politique qui était survenue depuis le retour des Bourbons, il fut taxé de démagogue. On prétendait que toutes les écoles de gymnastique étaient affiliées aux sociétés secrètes, et qu'en résumé elles ne pouvaient qu'occasionner des désordres dans les États de l'Allemagne. En 1819 ces écoles furent fermées, et lui-même fut mis en état d'arrestation et conduit à Spandau, puis transféré à Custrin et ensuite dans la forteresse de Colberg, où il devait attendre l'issue de son procès. D'abord condamné, le 13 janvier 1824, à deux ans de forteresse par le tribunal de Breslau, il fit casser son jugement par le tribunal suprême de Francfort-sur-l'Oder, et enfin fut acquitté et rendu à la liberté. Il se retira à Fribourg, et fut nommé professeur à l'université de cette ville. Frédéric-Guillaume IV, lors de son avénement au trône, lui offrit de rentrer dans son pays; mais il n'accepta pas les offres bienveillantes qu'on lui faisait, et il continua d'habiter Fribourg. Cependant il consentit, en 1848, à faire partie de l'assemblée nationale de Francfort, et il se distingua par la justesse de ses vues et l'éloquence de ses discours. Jahn est mort à Fribourg le 15 octobre 1852. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De la nationalité allemande*, Lubeck, 1810, in-8°; nouvelle édition, 1817, in-8°, traduit en français, par P. Lortet, sous le titre : *Recherches sur la nationalité, l'esprit des peuples allemands, et les institutions qui seraient en harmonie avec leurs mœurs et leurs caractères*, Paris, 1825, in-8°; 2° *La gymnastique allemande*, Berlin, 1816, in-8°, publiée en société avec Eiseleben; 3° *Feuilles runiques*, Naumbourg, 1814; 4° *Nouvelles feuilles runiques*, ibid., 1828. Ces deux derniers écrits se font remarquer par de justes et énergiques remarques sur la situation de l'Allemagne. 5° *Observations sur les différents États allemands*, Heidelberg, 1833, où il se montre grand admirateur de la révolution française de 1830. — Jahn (Joseph-Chrétien), philologue, né le 15 janvier 1797 à Stolzenheim, près de Grimma, après avoir terminé ses études à l'université de Leipsick, fut, en 1823, nommé professeur à l'école de Grimma. En 1826, il ouvrit un cours d'instruction privée à Leipsick, qu'il aban-

donna en 1830 pour être nommé adjoint de l'institution publique de cette ville; en 1835, il en devint vice-directeur. Il est mort à Leipsick, le 19 septembre 1847. On lui doit une *Critique des ouvrages publiés sur Ovide;* un ouvrage sur *la véritable signification des Métamorphoses d'Ovide*, Leipsick, 1821, 2 vol.; un autre sur *l'interprétation des œuvres d'Horace*, Leipsick, 1824; 2e édition, 1827; un autre sur *l'interprétation des œuvres de Virgile*, ibid., 1825; 2e édition, 1838; un recueil des critiques faites sur toutes les œuvres d'Ovide, Leipsick, 1828-32, etc. Depuis 1826 jusqu'à sa mort, il fut rédacteur en chef de la publication annuelle de philologie et de pédagogie faite à Leipsick. Z.

JAILLOT (Hubert-Alexis), géographe, né vers 1640 au petit village d'Avignon, près de Saint-Claude, en Franche-Comté, montra dès son enfance un goût naturel pour les arts du dessin, et apprit la sculpture de son frère Simon, artiste distingué dont on a plusieurs morceaux estimés des connaisseurs (1). Les deux frères vinrent à Paris en 1657, et ne tardèrent pas à s'y faire une certaine réputation. Hubert épousa la fille de Bercy, enlumineur de cartes, et cette circonstance le détermina dès lors à s'appliquer à la géographie. Il publia, en 1668 et 1669, les Quatre parties du monde, d'après Blaeu; et il acquit ensuite des Sansons les dessins de plusieurs cartes nouvelles qu'il grava avec beaucoup de netteté : il obtint en 1675 le titre de géographe ordinaire du roi, travailla sans relâche à augmenter sa collection de cartes, et mourut à Paris en 1712, dans un âge avancé. Le portrait d'Hubert Jaillot a été gravé in-fol. d'après C. Vermeulen. — Bernard-Hyacinthe, son fils, mort en 1739, et Bernard-Antoine, son petit-fils, mort le 16 juillet 1749, ont été l'un et l'autre géographes du roi, et ont coopéré à la formation de l'Atlas qui porte le nom des Jaillot, ou celui d'*Atlas français*, 2 vol. in-fol.; on trouvera la liste des pièces dont il se compose dans le tome premier de la *Méthode pour étudier la géographie*, par Lenglet-Dufresnoy. Le morceau le plus important de cette collection est la carte topographique du comté de Namur, en douze feuilles, levée géométriquement et publiée en 1750; elle est encore estimée, quoique moins recherchée depuis qu'on a la grande carte de la Belgique (*voy.* Ferraris). — *Jean-Baptiste-Michel* Renou de Chauvigné, plus connu sous le nom de Jaillot, était petit-fils d'Hubert; il naquit à Paris vers 1710, fit de très-bonnes études et fut reçu avocat au parlement : entraîné par un goût assez vif pour la littérature, il négligea le travail du cabinet, et se lança dans la société, où il obtint des succès par quelques pièces de vers. Il fut nommé ensuite secrétaire d'ambassade à Gênes, et parvint à se faire aimer dans une ville où c'était beaucoup, dit-on, pour un étranger, que de n'être pas haï. De retour à Paris, il épousa sa cousine germaine, et prit un intérêt dans le commerce de son beau-frère, Bernard-Antoine, dont on a parlé plus haut. Devenu par sa mort unique propriétaire du fonds des Jaillot, il l'augmenta d'un grand nombre de cartes, estimées pour leur exactitude, et en publia de nouveau le recueil, grand in-fol. C'est à lui qu'on doit le *Livre des postes*, qu'il continuait tous les ans, et qu'il eut le chagrin de se voir enlever par l'administration des postes, qui regarda ce livre comme sa propriété, et finit par le faire imprimer en types mobiles; car sous la direction de Jaillot, il était entièrement gravé en taille-douce. Jaillot mourut à Paris, au mois d'avril 1780. Il était membre de l'Académie d'Angers; on a de lui : *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, depuis ses commencements connus jusqu'à présent*, Paris, 1772-1775, 5 vol. in-8°; il y a joint une table alphabétique et le plan de cette immense cité, divisée alors en vingt quartiers. Cet ouvrage est plein de recherches, mais d'une lecture moins agréable que les *Essais historiques* de Saint-Foix : l'auteur s'attache particulièrement à relever les erreurs des écrivains qui l'ont précédé, et il n'avance rien sans l'appuyer de titres et de preuves puisés dans les meilleures sources. Son livre essuya cependant quelques critiques; mais il y répondit solidement par un petit écrit de 24 pages, qu'on trouve ordinairement à la suite de l'ouvrage. On a inséré une courte *notice* sur Jaillot de Chauvigné dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, t. 17. W—s.

JAILLY (Gabriel-Hector de), préfet sous la restauration, rédacteur de *la France* et du *Corsaire*, mort à Paris en 1852, dans sa 98e année, a publié : 1° *Le Pari royaliste*, proverbe impromptu à l'occasion de la naissance de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, Melun, 1820, in-12; 2° *Le vingt-neuf septembre* 1821, Melun, 1821, in-8° de quelques pages; 3° *la Statue*, pièce féerie en un acte et mêlée de chants, Lyon, 1825, in-8°; 4° *le Trois mai* 1826 (en vers), Lyon, 1826, in-4° de 12 pages; 5° *une Année, ou la France depuis le 27 juillet* 1830 *jusqu'au* 27 *juillet* 1831, Paris, 1831, in-8°; 2e édition, 1832; 6° *le Mois de Henri*, Anecdotes, poésie, faits recueillis dans le *Journal du Bourbonnais*, Moulins et Paris, 1832, in-12; c'est au mois de septembre que l'auteur donne le nom de *Mois de Henri;* 7° *Encore deux années, ou* 1832 *et* 1833, épisodes, Moulins et Paris, 1834, in-8°; 8° *Voyage en Allemagne*, Paris, 1838, in-8° de 44 pages. Z.

JAÏMINI, ou plus correctement DJAÏMINI, nom d'un philosophe indien, fondateur d'un système appelé Mîmânsâ. De même que pour la plupart des philosophes de l'Inde, on ignore pour Djaïmini

(1) Simon Jaillot, mort à Paris le 23 septembre 1681, à l'âge de 48 ans, excellait surtout dans les ouvrages d'ivoire. L'abbé de Marolles fait un grand éloge de cet artiste dans sa *Description de Paris* en vers; et le sculpteur Florent Leconte dit qu'on trouve dans ses Crucifix tout ce qu'on peut demander de savant et de dévot, et qu'ils offrent aux uns des sujets d'étude, et aux autres des sujets de méditation. Voyez le *Cabinet des singularités d'architecture*, etc., par Leconte, t. 3, p. 225.

le lieu et l'époque où il vécut. On ne le connaît que par l'ouvrage qui porte son nom. Selon toute apparence, cet ouvrage est un des plus anciens dont puissent se vanter les Darsanas ou Théories philosophiques de l'Inde. Il doit être antérieur au bouddhisme, c'est-à-dire qu'il remonte à sept ou huit siècles avant notre ère. Sans doute cette indication est bien vague; mais l'Inde, comme on sait, manque de chronologie ; et si l'on est parvenu à fixer la date précise de quelques monuments d'architecture sur lesquels on a déchiffré des inscriptions, ce sont des découvertes tout exceptionnelles. Elles ne s'étendent pas jusqu'à la littérature ; et sur ce point malheureusement, il faut se résigner, du moins jusqu'à nouvel ordre, à une obscurité à peu près complète. Seulement, on peut tirer du caractère propre de chacun des ouvrages qu'on étudie des inductions assez plausibles; et soit par la forme, soit même par le style, on peut établir des classifications relatives qui n'ont rien de trop arbitraire. C'est ainsi qu'on peut supposer au système de Djaïmini, qui est profondément et exclusivement orthodoxe, une haute antiquité. Il se borne à tirer du livre sacré, du Véda étroitement interprété, une morale toute liturgique. Djaïmini n'a point rejeté, comme Kapila dans son système du Sânkhya, l'autorité de la révélation, pour aboutir à l'athéisme. Il n'est point matérialiste comme Kanada dans son Vaiçéshika; il n'est point mystique comme Patandjali dans son Yoga; il n'est pas même métaphysique comme Vyâsa dans le Védânta. Il se borne uniquement à rechercher ce que la loi religieuse prescrit à l'homme comme règle de conduite dans cette vie, et c'est un enseignement tout pratique qu'il essaye d'en faire sortir. On peut donc croire, sans avancer une hypothèse hasardeuse, qu'une doctrine qui se tient si près du livre révélé est une des premières qui en soient issues; et dans la succession des Darsanas, on peut assigner la place la plus ancienne au Darsana de Djaïmini. Or il est prouvé qu'au temps où le Bouddha apporta sa réforme, dans le 6e siècle avant J.-C., les principaux systèmes de la philosophie sanscrite existaient déjà; et l'on doit conclure que la Mîmânsâ était un de ces systèmes, en décadence dès cette époque puisque le besoin de la réforme se faisait sentir, et que cette grande révolution devait s'accomplir avec succès. — Voilà donc aujourd'hui tout ce qu'on peut dire de plus satisfaisant sur l'époque où a vécu Djaïmini, le vénérable fondateur de la Mîmânsâ. — Mais qu'est-ce que la Mîmânsâ? Et d'abord qu'est-ce que signifie ce mot? Mîmânsâ est une forme réduplicative du radical *mâna*, qui signifie *désirer de connaître*, de telle sorte que le mot de Mîmânsâ répond assez bien au mot grec de *philosophie*, que nous avons transporté dans notre langue. L'amour de la sagesse peut bien se confondre avec la recherche et l'amour de la science; et pour tout esprit sérieux, la science qui ne mène pas à la sagesse est dangereuse ou vaine. On peut trouver même que le mot sanscrit de Mîmânsâ est encore plus général que celui de Philosophie ; et il est peut-être plus convenable dans le domaine de la libre recherche d'indiquer le moyen dont on se sert plutôt que le but auquel on vise. Quoi qu'il en puisse être, la Mîmânsâ, ou la philosophie védique, s'est partagée en deux grandes écoles : l'une toute pratique nommée Karma-Mîmânsâ ou la Mîmânsâ des œuvres; l'autre, toute spéculative, nommée Brahma-Mîmânsâ, ou Mîmânsâ divine, théologique. La Karma-Mîmânsâ s'appelle encore Poûrva-Mîmânsâ, ou première Mîmânsâ; la Brahma-Mîmânsâ s'appelle aussi encore Outtara-Mîmânsâ, ou dernière Mîmânsâ. La Karma-Mîmânsâ, la Mîmânsâ des œuvres pies, est celle de Djaïmini, comme l'autre, appelée plus communément Védânta, objet et fin du Véda, est celle de Vyâsa, philosophe aussi peu connu personnellement que Djaïmini. L'ouvrage qu'on attribue à Djaïmini, et qui a été écrit non par lui, mais par ses disciples, se compose de sentences axiomatiques au nombre de deux mille six cent cinquante-deux. Les axiomes se nomment en sanscrit *soûtras*, et tous les Darsanas ont leurs soûtras, comme le bouddhisme a les siens, bien que sous une autre forme beaucoup moins concise. Les soûtras de Djaïmini sont très-obscurs; et cela se conçoit, puisque ces brèves sentences devaient être expliquées oralement par le maître, et qu'elles n'étaient en quelque sorte que des points de repère. Elles servaient à fixer les souvenirs, et c'était un soulagement pour la mémoire, à laquelle les Indiens paraissent avoir toujours beaucoup plus demandé que ne lui demande la science européenne. Aussi les soûtras de Djaïmini ont-ils été fréquemment commentés; et bon nombre de ces explications sont parvenues jusqu'à nous, quoique l'on ait perdu la plus ancienne de toutes, la Vrittikara. Un de ces commentaires, et peut-être le plus célèbre, est celui de Bhatta Koumarila, le persécuteur du bouddhisme dans le 8e siècle de notre ère. La Mîmânsâ a été mise aussi, comme la plupart des autres Darsanas, en kârikâs ou vers mémoriaux; et au 14e siècle, elle inspirait encore assez d'intérêt pour qu'un docteur appelé Mâdhara ait fait en vers de ce genre une introduction à ce système. — Les soûtras primitifs de Djaïmini se partagent en douze lectures d'inégale longueur, dont neuf ont quatre chapitres chacune, tandis que trois autres, la troisième, la sixième et la dixième, en ont huit; en tout soixante lectures ou leçons : car c'est pour la facilité de l'enseignement et de l'étude que ces divisions ont été faites. Chaque chapitre est subdivisé en sections appelées adhikaranas; et les adhikaranas sont au nombre de neuf cent quinze pour les deux mille six cent cinquante-deux axiomes ou soûtras. « L'étude du « devoir doit être commencée; le devoir est ce « qui est prescrit par un commandement ; et la « raison de ce commandement doit être recher- « chée. » Tel est le premier axiome de la Mîmânsâ,

qui en résume fidèlement tout l'esprit et toute la portée. Pour qu'il n'y ait pas de doute à cet égard sur la vraie pensée du maître, les commentateurs se sont attachés à bien expliquer que le commandement ne suffit pas, même quand il est expressément formulé dans le Véda, pour constituer un devoir; il faut de plus que l'examen de ce commandement soit fait avec une attention respectueuse, et que l'intelligence donne son acquiescement. C'est par là que la Mîmânsâ se rattache à la philosophie, et que le Darsana de Djaïmini, bien qu'essentiellement religieux, ne l'est pas exclusivement comme les Brahmanas ou les Oupanishads, qui font à ce titre une partie du Véda lui-même. La première lecture des soûtras de la Mîmânsâ est donc consacrée à rechercher sur quels fondements s'appuie le devoir, et quelle en est la juste autorité. Le devoir peut venir du Véda, le prescrivant soit dans ses mantras ou prières, soit dans ses Brahmanas ou préceptes plus larges et moins obligatoires. A côté du texte sacré, Djaïmini fait une part à la tradition et même à l'usage, qu'il accepte comme preuves suffisantes du devoir (pramânas), tout en les circonscrivant l'un et l'autre dans des limites légitimes. Après l'autorité du devoir, le philosophe en étudie les différences, les parties et l'accomplissement. Ce sont là les objets des trois lectures suivantes. La cinquième traite de l'ordre d'accomplissement, et c'est comme une classification des devoirs selon leur importance plus ou moins grande. Tous les devoirs ne sont pas à mettre sur la même ligne; et comme on ne peut pas les remplir tous à la fois, il en est que l'on doit subordonner à de plus essentiels. On peut sacrifier les uns en vue des autres. La sixième lecture expose quelles sont les conditions du devoir, et elle analyse tous les détails les plus minutieux de ces conditions sur lesquelles a beaucoup raffiné l'esprit indien. A s'en rapporter aux commentateurs, ces six premières lectures contiennent les injonctions positives dont il n'est pas permis de s'écarter. Les six dernières renferment des préceptes moins directs quoique fort utiles encore. La septième lecture traite des caractères généraux de ces préceptes, et la huitième de leurs caractères particuliers. Dans la neuvième, Djaïmini s'occupe d'un sujet plus délicat, à savoir des modifications que selon les circonstances il est permis d'apporter à ces devoirs de second ordre. La dixième lecture signale les exceptions où on peut les enfreindre; c'est une discussion plus délicate encore. Enfin la onzième et la douzième lecture se posent les deux questions de savoir dans quelle mesure plusieurs actes de piété accomplis simultanément concourent au résultat unique qu'on se propose, et comment un acte peut avoir des conséquences tout à fait différentes de celles qu'on poursuit. — Telles sont, d'après l'analyse de Colebrooke, les matières principales que discute la Mîmânsâ de Djaïmini. C'est, comme on le voit, tout un code du devoir, qui parfois dans le détail dégénère en une véritable casuistique, dont la subtilité égale au moins la nôtre, si elle ne la surpasse. Mais à côté de ce grand sujet, il est bon nombre de questions secondaires que Djaïmini a touchées, parfois avec d'assez grands développements, et qui méritent aussi d'attirer l'attention. Comme les règles du devoir ne peuvent être empruntées qu'au livre révélé, soit d'une manière directe, soit indirectement, on ne saurait apporter trop de soin à l'examen incessant qu'on doit faire de ce livre. De là dans Djaïmini ces études minutieuses sur la sainteté du Véda, sur son éternité, et par conséquent son autorité infaillible et sans bornes. Par une conséquence non moins nécessaire, la Mîmânsâ attache la plus haute importance à ce grand problème de la parole humaine, dont elle recherche l'origine, qui, suivant elle, n'a rien de conventionnel; elle insiste avec non moins de force sur la pureté incorruptible du texte saint qui doit être conservée avec le scrupule le plus vigilant, sur le sens divers de quelques mots, sur les dialectes opposés des Aryas et des Mletchas ou barbares, sur l'orthographe, etc. Dans un autre ordre d'idées, la Mîmânsâ s'occupe fort longuement du sacrifice, et le suit avec une minutie plus que dévote dans toutes ses phases et dans toutes ses espèces, depuis les oblations les plus simples du lait et du beurre clarifié jusqu'à l'immolation du cheval, l'asvamédha, et le partage des victimes. Le nombre des assistants indispensables est spécifié, et il n'en faut pas moins de dix-sept pour un sacrifice solennel; cinq suffisent pour les cérémonies ordinaires. Chose assez singulière, Djaïmini entre dans de très-longs détails sur le suicide qu'on accomplit en se brûlant. Quand on se sent atteint de maladie, et qu'on veut passer immédiatement de cette vie à la vie éternelle, on peut se donner soi-même la mort par le feu; et la Mîmânsâ consacre cet étrange sacrifice en décrivant toutes les circonstances dont il doit être accompagné. Ainsi la religion excuse et recommande presque cet acte horrible dont Calanus (Kalyana) donna le spectacle à l'armée macédonienne dans les plaines de Persépolis. La Mîmânsâ est d'accord à cet égard avec les gymnosophistes que visitait Alexandre, et qui suivirent le héros à son retour vers la Grèce. Une autre discussion non moins curieuse dans la Mîmânsâ est celle qui concerne la propriété, dont elle défend les véritables bases contre l'usurpation des rois qui prétendaient se l'attribuer tout entière. Djaïmini se prononce, avec une sagacité qui lui fait honneur, pour le principe supérieur de la propriété individuelle, que l'Asie presque tout entière a méconnu, et qu'il maintient sans aucune hésitation. On le voit donc : le sujet même de la Mîmânsâ de Djaïmini est des plus intéressants, et les développements qu'il y donne ne le sont pas moins. Malheureusement on ne connaît la Mîmânsâ que d'une façon très-imparfaite; et l'obscurité des soûtras qui la renferment paraît avoir jusqu'à présent rebuté les indianistes. Plu-

sieurs fois annoncée, cette publication n'a point encore paru, toute précieuse qu'elle serait; et l'on n'a point encore dépassé l'analyse qu'en donnait l'illustre Colebrooke dans un mémoire lu à la Société royale asiatique de Londres, voilà plus de trente ans (4 mars 1826). Il serait bien digne cependant de la science de nos philologues contemporains d'éclairer ces ténèbres, et de donner une édition de la Mîmânsâ; ce serait un grand service rendu aux études sanscrites, et en même temps à l'histoire de la philosophie. La connaissance de la Karma-Mîmânsâ compléterait de la manière la plus heureuse ce que nous ont appris déjà et le code des lois de Manou et celui de Yadjnavalkya sur les mœurs et les croyances morales des Indiens. — Les sources bibliographiques où il faudrait puiser l'étude de la Mîmânsâ sont les suivantes d'après l'ordre des temps : d'abord la lettre si importante et si curieuse du P. Pons au P. du Halde dans le recueil des Lettres édifiantes, Mémoires de l'Inde, t. 14, édition de 1781. Cette lettre est datée de Karikal, 23 novembre 1740; et quoique très-concise, elle renferme sur la philosophie sanscrite en général, et sur la Mîmânsâ en particulier, les premiers renseignements exacts qu'en ait eus l'Europe. Comme cet exposé des Darsanas précède de près de cent ans celui de Colebrooke, on a dit avec raison que c'était un honneur pour la France d'avoir pris l'initiative dans ces belles études. Après le P. Pons, il faut aller jusqu'à l'ouvrage de M. Ward, *Aperçu de l'histoire, de la littérature et de la mythologie des Indiens,* 2 vol. in-4°, Sérampore, 1818, 2e édition. M. Ward a exposé les principaux systèmes de la philosophie sanscrite avec des développements assez étendus; et pour la Mîmânsâ, il a donné la traduction de plusieurs morceaux propres à la faire comprendre, du moins en partie. Mais ces morceaux sont trop récents et trop peu complets. Le choix de M. Ward aurait pu être plus judicieux; et son travail, tout nouveau qu'il était dans ce domaine inexploré, ne suffit pas pour inspirer confiance au monde savant. C'est seulement à dater des Mémoires de Colebrooke qu'on a pu se flatter de connaître avec certitude la philosophie sanscrite. Le mémoire qui concerne spécialement la Mîmânsâ est le troisième des cinq mémoires publiés dans les Transactions de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, t. 1, p. 439-461. On a reproduit ce mémoire avec les autres dans les *Miscellaneous Essays* de Colebrooke, t. 1, p. 295 et suiv. Colebrooke est sans comparaison l'autorité la plus grave et la plus sûre en ces matières, et depuis lui on n'a guère fait que répéter ce qu'il a dit. A la suite des documents spéciaux, on peut lire aussi des analyses de la Mîmânsâ dans les historiens de la philosophie : Cours de M. Victor Cousin, 1829, leçon 5, p. 117, édition de 1847; l'Histoire de la philosophie de M. Windischmann, 4e partie; l'Histoire de la philosophie de M. Henri Ritter, t. 1, p. 71 et 72, et t. 4, p. 289 et 319, traduction française de M. Tissot. Voir aussi dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* l'article Indiens (philosophie des) p. 242. B. S. H.

JAKOB (Louis-Henri de), l'un des principaux philosophes allemands de l'école de Kant, naquit le 26 février 1759 à Wettin, petite ville du duché de Magdebourg. Son père, pauvre passementier ruiné, alla se fixer à Mersebourg, alors au pouvoir de l'électeur de Saxe. Sa détresse, qui dura longtemps, l'aurait amené à mettre son fils en apprentissage, si celui-ci n'eût montré un goût très-vif pour l'étude. Il le laissa donc aller d'abord à l'école gratuite du chapitre de Mersebourg. De là, le jeune Louis-Henri se rendit au gymnase luthérien de Halle (1773), déjà guidé par une de ces fortes résolutions auxquelles il dut ses succès, et du reste comptant plus sur la Providence ou sur sa propre énergie que sur sa bourse à peu près vide, et sur les secours de son père, las de l'entretenir à ne rien faire. Heureusement il avait un peu de voix, et ces habitudes musicales communes à tous les Allemands : il se mit pour vivre au nombre de ces étudiants choristes qui, dans les villes d'Allemagne, vont chantant et quêtant devant les maisons et les églises. Il lui revenait ainsi de sept à huit ou neuf groschen par semaine, avec lesquels il s'achetait du pain et des livres, formant du reste un contraste parfait avec ses nomades amis, et déployant autant d'ardeur pour l'étude, autant de constance et de régularité, qu'ils trouvaient de charmes, eux, à la vie décousue, vagabonde et licencieuse : un de ses professeurs, Jani (*voy.* ce nom), remarqua sa bonne conduite, et apporta quelque soulagement à son sort. Ayant ainsi atteint dix-huit ans et la fin de ses études de collége, Jakob, possesseur d'une somme de six thalers, ne balança point à suivre les cours des facultés (1777). Il lui fallait du courage. Un an encore il vécut au jour le jour et d'expédients. Enfin des leçons particulières et une place au séminaire le mirent au-dessus des premiers besoins. On croyait qu'il se vouerait à la carrière pastorale, et la théologie sembla d'abord son étude de prédilection ; mais insensiblement la philologie, l'érudition profonde, balancèrent les attraits de la théologie, et outre les leçons de Semler et de Nœsselt, ses professeurs de critique biblique et de dogme, il allait entendre celles de Schütz sur la philosophie et celles de Trapp sur l'histoire de l'éducation, visant à se rendre également apte au professorat et au ministère évangélique, et disposé à s'accommoder d'un poste dans l'une et l'autre carrière. Nœsselt l'honorait de son amitié ; mais c'est Semler qui exerça sur lui la plus grande influence, ou plutôt c'est avec le génie de Semler que le sien sympathisait le mieux : c'est à l'école de celui-ci et sous ses auspices que se développèrent en lui cette indépendance d'esprit, cet amour du vrai, du positif, du précis, cette antipathie pour le mysticisme, pour

les solutions hasardeuses qui furent comme le cachet de son enseignement et de ses ouvrages. En 1780 il débuta dans la carrière scolastique en remplissant par intérim, neuf mois durant, à l'occasion du départ de Jani pour Eisleben, les fonctions de corecteur du gymnase luthérien. Quand l'arrivée du recteur Schmieder l'affranchit de cette charge (1781), il fut nommé adjoint de la chaire de troisième, puis, en 1782, il obtint le titulariat de sixième, qu'il cumulait avec le poste d'ancien (*senior*) du séminaire. Désormais à l'abri d'inquiétudes matérielles et à même de se livrer à sa vocation, il se mit avec son ami Roth à travailler avec ardeur sur les philosophes anciens et modernes. En quatre ans, de 1782 à 1785, il lut dans leur langue d'une part, tous les philosophes latins et grecs et quelques-uns de leurs commentateurs; de l'autre, tous les ouvrages philosophiques remarquables écrits en anglais, en français, en italien, en allemand; il les lut la plume à la main, et remplit ses cartons d'une prodigieuse quantité d'analyses, d'extraits ou de réflexions, soit sur les passages, soit sur les sujets qui s'offraient à lui : les histoires de la philosophie, au reste peu nombreuses à cette époque, passèrent aussi sous ses yeux, avec les articles biographiques des philosophes célèbres. Enfin il en arriva aux contemporains. L'étoile de Kant venait de se lever sur l'horizon. Jakob fut un des premiers à la saluer de ses acclamations. On ne peut imaginer quel effet produisirent sur lui la *Critique de la raison pure* récemment sortie des presses de Riga (1781), les *Prolégomènes de métaphysique* et la *Base d'une métaphysique de la morale* qui l'avaient suivie (1785). Plein d'enthousiasme pour le miraculeux professeur de Kœnigsberg, il crut avoir enfin trouvé ce que depuis longtemps il avait en vain cherché, du certain, de l'inattaquable. Kant rayait beaucoup dans les solutions et les prétentions de la métaphysique ancienne, mais il ne rayait que des erreurs; il renvoyait les chimères au néant, il n'anéantissait point le vrai : il enrichissait la métaphysique en lui faisant rejeter des richesses imaginaires, il affermissait le champ de la science en le rétrécissant. Ce qu'il laissait debout défiait le doute, au moins selon Jakob. En effet, pour un esprit de la trempe du sien, méthodique, scrutateur et positif, mais peu flexible et peu apte aux synthèses, le criticisme satisfaisait à tout. Il ne fallait au système, pour réunir l'approbation universelle, qu'un peu plus d'élégance, un peu plus d'art d'exposition. L'aridité, l'obscurité de Kant, rebutaient le vulgaire des lecteurs. Sûr d'esquiver ces défauts en écrivant comme en s'exprimant de vive voix, Jakob résolut dès lors de se faire le vulgarisateur de la philosophie nouvelle. Son premier soin fut de prendre le grade de maître ès philosophie (mai 1785); puis il commença des lectures qui d'abord roulèrent alternativement sur la philologie et la philosophie, mais où bientôt il s'occupa exclusivement de la dernière de ces deux sciences. Le nombre des auditeurs qui se pressaient autour de lui dépassa tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en Allemagne. La précision, la netteté, la méthode qu'il apportait dans l'exposé des principes et qui les rendaient aisés à saisir, étaient pour plus de moitié dans ce succès, et nul doute qu'à Jakob ne revienne l'honneur d'avoir popularisé la doctrine de Kant à Halle. Le professeur de philosophie à la faculté, J.-Aug. Eberhardt, en fut malade de désespoir : il détestait le kantisme, et jusqu'à cette époque il avait joui de quelque renom : l'éclat avec lequel débutait son jeune rival blessait sa vanité; le succès du criticisme révoltait ses convictions. Il fallut pourtant qu'il bût le calice jusqu'à la lie : chaque jour lui ravissait des auditeurs, et non contents de déserter sa salle, les traîtres passaient à l'ennemi; ils allaient étudier Kant et applaudir son interprète. Chaque jour aussi Jakob agrandissait le cercle étroit d'abord de ses lectures, et, de la logique, son premier objet, il passa aux éléments de la métaphysique, à la psychologie empirique, à la morale, au droit naturel, trouvant toujours moyen de rattacher ces sciences aux principes féconds posés par Kant, et dont au reste cet illustre penseur avait lui-même fait application à la métaphysique et à la morale. Au bout de deux ans l'université de Halle l'admit, mais sans titulariat, à la chaire de philosophie de la faculté, qu'il cumula bientôt avec sa place de prédicateur à la maison de correction de Halle. Loin de se ralentir après ce premier pas, il redoubla d'activité : penseur profond, parleur habile, il trouvait sans cesse des points de vue, des arguments, des rapports nouveaux; la doctrine dans sa bouche devenait plus attrayante, plus irrésistible; élégant et rapide écrivain, il la répandait au delà des limites de l'université. Ses résumés et ses manuels de logique et métaphysique, de psychologie, de morale, de droit naturel, étaient adoptés dans les universités et dans les colléges, même par des administrations catholiques, et avaient les honneurs de la réimpression et de la contrefaçon. L'Académie de Leyde le couronnait (1789), celle de Harlem lui décernait un accessit (1791). Sa *Doctrine philosophique du droit* (1795), mise au jour avant l'ouvrage de Kant sur le même sujet, avait prouvé qu'il était capable d'ouvrir le premier le champ d'une science et d'en parcourir toute l'étendue. Son grand ouvrage de la *Religion universelle*, bientôt suivi des *Principes de la sagesse et de la vie humaine* (1802), mit le sceau à sa réputation. Au milieu de ces succès il avait enfin été nommé en titre à la chaire de philosophie de Halle, après avoir refusé celle de Giessen (1791). Cependant le système auquel Jakob s'était voué avec tant de zèle était déjà dépassé. Comme toutes les impulsions puissantes, l'apparition de la *Critique de la raison pure* avait été le signal d'un immense essor dans tout le monde intellectuel,

et, comme après toutes les révolutions qui donnent le branle aux masses, il s'était bientôt posé deux partis, le mouvement et la résistance. Tandis que quelques intelligences s'attachant rigoureusement, ou peu s'en faut, à la lettre de Kant, juraient toujours par ce philosophe, regardaient ses livres comme une bible, ses formules comme sacramentelles, et ne voulaient ni plus ni moins que lui; d'autres plus hardies ou moins faciles à contenter restaient en deçà ou s'aventuraient au delà, gravitant vers le scepticisme ou aspirant au scepticisme; quelques-unes même s'élançaient dans les vagues régions du mysticisme ou tendaient à réabsorber toutes les antinomies dans un syncrétisme qui n'est pas loin du panthéisme. Jakob était des premiers. Il avait eu faim et soif de certitude, longtemps sa barque avait été à la dérive, jouet des vents et des systèmes; enfin il avait jeté l'ancre dans les eaux profondes de Kant: il voulait rester en place. Il s'indignait qu'on prétendît ramener la philosophie sur le sable mouvant. Mais quelle force au monde eût comprimé ce ressort des intelligences si vigoureusement tendu par Kant? C'est comme si l'on eût, après le triomphe de Luther, demandé que le protestantisme ne contînt jamais deux nuances dans son sein. Déjà Reynold et Beck avaient, chacun à sa façon, modifié le criticisme qu'ils prétendaient laisser intact dans son essence; Fichte transformait le subjectif de Kant en moi, et l'objectif en non-moi, et, tirant le second du premier, non-seulement établissait un idéalisme à la place de la phénoménalité, mais dans son idéalisme ne mettait en relief qu'une des faces de sa substance; Schelling préludait à l'idéalisme transcendental, à la doctrine de l'absolu en publiant ses *Idées sur une philosophie de la nature* (1795), en élaborant son *Ame du monde*, dont il émettait déjà de vive voix les propositions fondamentales. Les deux derniers surtout voyaient déjà se grouper autour d'eux nombre de disciples: ils avaient leurs chaires et leurs journaux; ils élevaient le ton en maîtres, et, opposés entre eux sur des points fondamentaux, n'en étaient pas moins unis contre les fidèles adeptes de Kant, traitant leurs principes comme une doctrine surannée, et eux comme des partisans de vieilles idées. Le criticisme, débordé par ces nouveaux venus, ne pouvait pourtant se laisser évincer sans défense: les kantistes purs se déterminèrent à fonder un journal pour guerroyer contre leurs adversaires: Jakob en fut le rédacteur en chef. Mais l'entreprise ne tarda point à devenir onéreuse. Jakob d'abord s'était chargé des frais (1795); le libraire Kleefeld se substitua ensuite à lui pendant deux ans (1796 et 1797), et le mode de publication changea en même temps (aux numéros hebdomadaires d'une demi-feuille in-4° furent substitués des cahiers trimestriels). Ni l'un ni l'autre mode n'étaient ce qu'il fallait pour empêcher l'oubli et la fatigue, pour tenir les esprits en éveil et en goût. La rédaction ne fut pas non plus à l'abri de reproches: la partialité, l'acrimonie, prenaient souvent la place de la justice et de l'urbanité, que les savants ne devraient jamais bannir de leur polémique: de part et d'autre, l'irritation s'en mêla: à l'argumentation tranchante, étroite et roide des kantistes, les amis des Visbek, des Schelling, répondirent par des épigrammes plutôt grossières que spirituelles: les *Heures* surtout, quoique rédigées sous les auspices de deux grands hommes, Schiller et Gœthe, se signalèrent dans cet échange de personnalités et de sarcasmes, le plus souvent dardés sur Jakob, bien qu'ordinairement les articles qui mettaient ses antagonistes en fureur, notamment les analyses des ouvrages d'Ith, de Reil, de Fichte, de Visbek, fussent de ses collaborateurs et non de lui. Il n'en avait pas moins un peu de tort de laisser les collaborateurs prendre un ton trop haut et trop acerbe: les purs kantistes d'ailleurs avaient mauvaise grâce de vouloir immobiliser la science, et, quand l'élan était donné, de l'enchaîner parce qu'ils ne pouvaient le suivre. Leur cause eût-elle été la bonne, elle n'eût pas été la plus populaire; il eût fallu pour en balancer l'impopularité un génie transcendant. Mais c'est aux hommes du mouvement qu'appartenait alors le génie, et non à ceux de la résistance. Après trois ans de guerre, Jakob fut donc harassé de la lutte, et, désespérant du criticisme, un peu chagrin de le voir déserté du public qui courait aux novateurs, ne voulant ni soutenir ni abandonner l'édifice qui tombait, de la philosophie pure, il se réfugia dans les applications de la philosophie, se réservant de les subordonner autant que possible aux principes très-légèrement modifiés du maître, et non à ceux des écoles récentes. C'est en 1798 que commence cette seconde période de sa vie scientifique. Il n'arrivait point sans préparation à ces nouvelles études: depuis longtemps des écrits sur la législation, l'économie politique, les finances et la science administrative, avaient été au nombre de ses études favorites, et souvent, à la suite de ses méditations sur la morale et la métaphysique de la morale, il arrivait au droit, à sa loi: il avait même, nous l'avons dit, entamé ce sujet avant Kant. Lors donc qu'en 1800 il commença des lectures publiques sur l'économie sociale, il vit les élèves affluer de rechef à son cours, et avec les élèves des hommes du monde, un véritable public. L'année suivante (1801) il fut élu prorecteur de l'université, et, par une exception sans exemple jusque-là, il fut prorogé dans ce poste jusqu'en 1804. Déjà il avait employé son activité administrative soit comme membre du sénat académique, soit en s'occupant des finances de la faculté de philosophie. Son prorectorat de trois ans fut signalé par deux grands événements. L'université de Halle était fort pauvre et fort gênée: sur la demande de Jakob, le roi de Prusse lui accorda,

avec les fonds provenant de la saisie des biens des jésuites de la Prusse polonaise, une augmentation de huit mille florins par an que des augmentations graduelles portèrent à quinze mille. Le règlement de l'université offrait beaucoup de défauts : Jakob, sur l'invitation du cabinet, en élabora un autre qui satisfaisait aux conditions voulues, et qui, bientôt soumis au ministre Massow, fut sanctionné par l'approbation royale. Il s'appliqua aussi à faire cesser en fait beaucoup d'abus que la jeunesse des académies regardait comme des priviléges. Une discipline stricte réprima les désordres auxquels plusieurs se livraient; plus d'élèves qui vinssent perdre leur temps et l'argent de leurs parents, sans mettre les pieds dans les salles de la faculté : surtout il ne voulut plus entendre parler de dettes d'étudiants. Ces mesures, pour lesquelles il fallut de la fermeté et du courage, excitèrent des mécontentements. A la longue, la majorité des élèves lui rendit plus de justice, et sut bien remarquer que, dans les occasions où les étudiants étaient lésés et avaient raison, il prenait leur défense avec vigueur et dignité, sans reculer d'un pas; mais l'impression première était ineffaçable. On l'estimait et le redoutait, on ne l'aimait pas. Jakob était redevenu simple professeur, quand la guerre avec la France éclata en 1806. La bataille d'Iéna ouvrit les portes de Halle. Plus heureuse que le reste de la ville, la maison de Jakob échappa au pillage et à la dévastation; le général Dupont y logeait : mais le court séjour de ce protecteur lui coûta en un clin d'œil toutes ses provisions et cinq cents thalers. Pour comble de maux, l'université de Halle avait déplu à Napoléon : en vain Berthier s'était porté garant des bonnes intentions de l'empereur. L'altier conquérant parut en personne à Halle le 19 octobre; et ses brèves exclamations, ses questions, durent faire pressentir à la députation de l'université un sinistre dénoûment. « Ah ! la « théologie est votre meilleure faculté ! la théo- « logie sait se faire prévaloir partout. » — Puis : « Votre université est belliqueuse ! vos étudiants « ont voulu former un régiment de housards. » Et enfin, comme pour passer l'éponge sur tout ce que la ville avait souffert à l'entrée des Français : « C'est fait ! » digne pendant du mot qu'il avait prononcé à Iéna : « C'est la guerre ! » Jakob était de la députation, et jugea bien que ces monosyllabes, ces coups de boutoir, étaient des indices plus sûrs de la pensée de Napoléon, que la grâce avec laquelle il prit leur pétition, et promit d'y répondre. En effet, la réponse fut ordre à l'université de se regarder comme dissoute, et aux étudiants de quitter Halle sous vingt-quatre heures. Le sénat académique fit un inutile effort pour fléchir Napoléon : il en fut pour cent louis donnés au commandant de la ville, afin d'obtenir un sursis. Berthier répondit bientôt par cette note laconique : « Sa Majesté n'entend pas que « l'université se rétablisse. » Elle se rétablit cependant, mais sous Jérôme, et après l'organisation du royaume de Westphalie. Jakob n'eût point voulu alors y occuper un emploi. Les professeurs s'étaient éloignés la plupart. Il suivit leur exemple, et après avoir fait faire, par Schütz et Niemeyer, des démarches pour une des chaires académiques de Berlin, il accepta celle d'économie politique que lui offrit l'université russe de Kharkow (1807), et qu'il avait dédaignée deux ans plus tôt. Bien que ses appointements fussent satisfaisants (dix mille roubles), et qu'il pût se promettre du loisir dans ce poste, il ne s'y rendit que comme à une terre d'exil. La nécessité de faire son cours en latin, puisqu'il ne savait pas le russe et que ses auditeurs ne savaient pas l'allemand; l'inimaginable ignorance de la population russe, le spectacle d'une société de dominateurs et de serfs aussi vicieux les uns que les autres, l'esprit mesquin et tracassier de presque tous ses collègues, qui le jalousaient parce que le comte Potoçki, curateur de l'université, lui marquait plus d'égards qu'à la plupart des professeurs, enfin le mépris et les préjugés qu'affectent les Russes du commun pour les Allemands, dont le nom chez eux est une injure, lui rendaient le séjour de Kharkow pénible. Il arriva même qu'il se prit de querelle avec le comte Potoçki, à l'occasion de son ami Roth qu'il souhaitait avoir pour collègue à Kharkow, et en raison des lenteurs du comte à remplir les formalités nécessaires. Aux avis de Jakob qui s'évertuait à le stimuler, il répondit qu'il n'avait que faire d'un vice-curateur, et qu'un professeur, que toute une université même pouvaient en Russie être brisés d'un souffle : Jakob répliqua en offrant sa démission. Cette fermeté calma les transports du grand seigneur, et l'harmonie renaquit. Cependant Jakob était toujours mécontent de se sentir au fond d'un désert, de faire en vain retentir sa voix parmi des Cosaques, de ne plus participer au mouvement intellectuel, de l'ignorer en quelque sorte, éloigné qu'il était du foyer et du centre des lumières. Il tâchait de se distraire en apprenant le russe, qu'au bout de peu de temps il posséda au point de causer en cette langue, en revoyant la nouvelle édition de ses *Principes d'économie nationale*, en publiant ses *Principes de législation pénale*, enfin en rédigeant à l'usage des gymnases russes des manuels de logique, de morale, de métaphysique, de grammaire générale, d'esthétique, de droit naturel et d'économie politique. L'éducation en Russie est ambitieuse et encyclopédique : on veut, on croit possible, que les élèves d'écoles secondaires aient des notions de toutes les sciences. Mais les professeurs et les livres à l'aide desquels pouvait se réaliser le programme étaient rares. Jakob voulut au moins combler la seconde lacune, et, à cet effet, il présenta au ministre de l'instruction publique un plan, faisant sentir qu'il fallait en même temps des manuels à l'usage des élèves et des commentaires à l'usage des maîtres,

et offrant de se charger des uns et des autres. On l'approuva, et il reçut ordre de se mettre immédiatement à l'ouvrage (1808) : on lui expédia même de St-Pétersbourg un Russe, Ourpenski, lequel aurait pour fonction de traduire en russe, à mesure qu'il écrirait en allemand. Telle fut la rapidité avec laquelle il y procéda, qu'en moins de trois ans et au milieu des travaux de sa chaire, de l'étude du russe, et d'autres occupations encore, il acheva les sept manuels et trois des sept commentaires. Il trouvait encore moyen pendant ce temps de remplir les fonctions d'inspecteur des écoles de la couronne, et celles de membre du comité des écoles. En 1808, lorsque les assignations de la banque impériale tombèrent tout à coup, il jeta rapidement ses réflexions dans une brochure que peu de personnes pouvaient comprendre, et que Potoçki ne lui conseillait point d'imprimer, répétant : « Nos financiers sont des « imbéciles, ils n'y entendront rien, vous en sercz « pour vos frais. » Jakob alors fit parvenir directement, par son ami Würst, son opuscule à l'empereur Alexandre, qui le communiqua au ministre de l'instruction publique, Speranski. Ce dernier en fit un rapport favorable à l'empereur; et au mois de septembre 1809 une estafette vint trouver Jakob à Nouveau-Tcherkask, dont il inspectait les écoles avec son ami Stoikovitch, et lui donna l'ordre de se rendre sans délai à St-Pétersbourg. Speranski le reçut très-bien, lui fit diverses questions, et fut émerveillé de ses réponses. Jakob, s'il faut l'en croire sur ce point, devina à peu de chose près la somme d'assignations mise en circulation par la banque, comme s'il eût eu les procès-verbaux de cette administration : cette somme montait à plus de quatre cent cinquante millions. Dès lors il fut très-bien dans l'esprit de Speranski, et Alexandre, sur sa recommandation, lui confia plusieurs travaux importants. Bientôt il fut nommé membre du comité de finances, destiné à relever le crédit : deux autres membres y siégeaient avec lui, Würst et Balougianski (1809). Trois semaines après, il rédigea le *Mémoire en réponse aux questions de Speranski,* mémoire où, après avoir tracé le tableau des fautes commises par la précédente administration, il exposait les principes généraux d'après lesquels le comité opérerait, pour rehausser graduellement les valeurs décréditées et régulariser le système monétaire de la Russie. Pour les détails, il les remettait au temps où le ministre aurait fourni au comité de plus amples documents. Alexandre témoigna sa satisfaction à l'auteur, en le nommant chevalier de Ste-Anne, et en joignant au don d'une bague en brillants l'assurance d'une place dans la commission législative et d'un emploi au ministère des finances. Sur cet espoir, Jakob manda sa famille de Kharkow à St-Pétersbourg. Les promesses de l'empereur ne tardèrent point à se réaliser; mais auparavant il eut le chagrin de voir, par suite d'une révolution ministérielle qui porta Gouriev aux finances, avorter le système qu'il regardait comme le meilleur, et qu'appuyait Speranski. Des deux systèmes en présence, celui de Speranski et celui de Gouriev, en apparence c'est bien le premier qui fut adopté; mais c'est Gouriev qui eut mission de le mettre en pratique, et l'on ne s'étonne pas qu'il s'y soit pris de manière à l'empêcher de produire des résultats. Jakob regardait cet échec comme personnel : dégoûté des cabales et de l'hypocrisie de la cour, il songeait à se rendre à Vilna, où l'université lui offrait une de ses chaires académiques; Speranski le retint. Ce dernier était le chef de la commission législative nouvellement instituée pour donner des codes aux Russes et divisée en cinq sections. Il fit nommer Jakob chef de la section criminelle. Les travaux d'abord marchèrent à merveille. Speranski donnait carte blanche au philosophe, qui, familiarisé d'avance avec les principes généraux du droit et avec les législations spéciales de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, nous ne disons pas de la France, car il professait pour les codes napoléoniens un dédain exagéré, n'avait qu'à passer en revue les lois criminelles de la Russie et les ouvrages écrits pour les développer et les éclaircir. Jakob, après ces études premières, dressa comme base du travail définitif trois traités en forme de grands tableaux, présentant : le premier les principes de droit d'après lesquels il jugerait les délits et graduerait les châtiments, le second les crimes qui emporteraient la mort, le troisième les autres crimes avec les peines correspondantes; puis, approuvé complétement par l'ex-ministre, il rédigea en deux ans un code dont la mansuétude n'excluait point la sévérité, et qui décelait, avec les méditations du savant, l'expérience de l'homme d'État, mais qui froissait trop les habitudes et les préjugés russes. C'était la faute de Speranski, dont l'esprit élevé méprisait les ménagements. Malheureusement pour Jakob, Speranski ne put défendre ses idées jusqu'au bout. L'aristocratie russe le haïssait, la plèbe et la classe moyenne ne l'aimaient pas; on le regardait comme le représentant des idées étrangères, et les idées étrangères étaient considérées comme la cause de la dépréciation du papier, de la gêne du commerce, de la famine, de la guerre qu'on allait avoir avec Napoléon. Le pauvre Speranski ne put tenir contre cette explosion de la nationalité russe, qu'il fallait bien contenter au moment d'une lutte qu'on voulait rendre nationale (1811). Relégué à Nijni-Novgorod, il ne recouvra la faveur d'Alexandre qu'en 1816. Pour Jakob, on le traitait mieux, mais on eût aussi voulu l'éloigner. On lui proposa la direction supérieure des douanes de Radzivilov : c'était une de ces places où cinq ans suffisent pour faire fortune pour peu qu'on sache fermer les yeux, mais où, si l'on n'a pas cette complaisance, on court risque d'apoplexie ou de mort subite. A son refus, on se rabattit sur une chaire

au couvent de St-Alexandre-Nevski; ce n'était point une chaire d'enseignement supérieur, il la rejeta. Il resta donc dans la capitale comme chef de la section criminelle. Mais évidemment ses travaux précédents étaient frappés de nullité : son plan de code était le contre-pied de l'esprit russe, et cet esprit, depuis la guerre de France, était devenu plus superstitieux et plus étroit que jamais : on voyait dans Napoléon le fléau de Dieu levé contre les péchés de la Russie, et le retour à l'ancienne simplicité, à l'ancienne foi, pouvait seul désarmer le courroux de Dieu. Les grands étaient aussi engoués de ces idées que le peuple. On conçoit que ce n'est point à de telles dispositions que devaient plaire les principes de Beccaria et de Feuerbach. Novosilzow se saisit du ministère : la commission de législation eut pour chef le prince Lapoukin : un favori du prince fut chargé de recevoir les projets des chefs de section et s'empara bientôt de tout le travail : le bouleversement du personnel facilita cet accaparement d'attributions. Bientôt pourtant il fléchit sous un faix que personne n'eût pu porter, et pour le criminel au moins il appela Jakob à l'aide, lui prodiguant les flatteries et les promesses. Sans trop le croire Jakob se mit à l'œuvre : il fut stipulé qu'il refondrait son plan de code, l'harmoniserait avec les lois et coutumes russes, et que, après l'avoir soumis à la révision du favori, il aurait encore droit d'examiner les changements faits à son travail avant qu'il fût question d'en soumettre l'ensemble au conseil impérial. Mais l'expéditif moscovite trouvait cette marche bien longue; le plus souvent donc il négligea de renvoyer à Jakob les passages qu'il amendait, intercalait ou défigurait par des suppressions; et soumettant au jour le jour, et chapitre par chapitre, le recueil législatif au conseil impérial, il rendait toute modification ultérieure impraticable. Le code, ainsi bâclé, ne pouvait manquer d'offrir des fautes et des lacunes. Jakob perdit l'envie et le courage de s'en mêler, et n'y travailla plus que matériellement, sans illusion et sans espoir de faire le bien ou de s'illustrer. En 1816, la commission fut réorganisée; ainsi que Würst et Balougianski, Jakob perdit le titre de chef de section, sous prétexte qu'il avait trop d'occupation au ministère des finances pour remplir ses fonctions à la commission; mais il fut nommé directeur de la rédaction des lois criminelles. Las depuis longtemps de cette fausse position, las d'être inutile et inférieur, Jakob résolut de dire adieu à la Russie et de revoir sa patrie, délivrée enfin du sabre de Napoléon. Il notifia sa détermination au ministre dans le moment où quelques articles qu'il venait de publier contre la prohibition des importations en Russie causaient la plus grande sensation contre les fauteurs même de ce système, admis depuis 1811 par le cabinet russe et prorogé d'année en année, non sans discussion. Le ministre témoigna son regret et tenta de le retenir par de belles propositions : rien ne put ébranler Jakob, pas même la perspective du poste brillant de consul général de Russie dans la Prusse polonaise, ce qui pourtant l'eût rapproché de sa ville natale et replacé au milieu des Allemands. La preuve que ces regrets étaient sincères, c'est que l'empereur, en lui accordant son congé dans les termes les plus honorables, lui conféra la noblesse héréditaire, le rang de conseiller et une pension annuelle. Jakob revint à Halle, où sa chaire l'attendait, et où il reprit la vie paisible et uniforme du savant. Ses lectures à cette époque finale de sa vie ne roulèrent que sur les sciences administratives et politiques. Il ne retrouva point l'affluence et les succès de 1785 : la voix du vieillard ne fit plus écho, et puis on était bien familiarisé en Allemagne avec les objets du nouveau cours. La solidité, l'ordre, la précision s'y retrouvaient toujours, mais la nouveauté, l'éclat, la vie n'y étaient plus. D'ailleurs la jeunesse se souvenait du rigide prorecteur de 1801. Elle ne s'en souvint pas seule. Les troubles de la *Teutonia*, en 1817, lui firent décerner par le ministère prussien le titre de commissaire royal pour la répression des perturbateurs, et peu après il échangea ce titre contre le prorectorat. Sa vigilance, l'autorité de son caractère, ramenèrent bientôt le bon ordre. C'est encore à lui que recourut le gouvernement en 1824, lorsque les menées de la *Burschenschaft* devinrent voisines du complot et de la révolte : par un ordre royal du cabinet, Jakob reçut alors pour trois ans la dignité de corecteur. Il eut d'abord à vaincre de grands obstacles, mais tous ensuite s'aplanirent devant son sang-froid, sa justice et sa prudence. Frédéric-Guillaume III récompensa ses services par la décoration de l'Aigle-rouge, et en reconnaissant sa noblesse. Rentré dans la vie privée, il s'occupait par ordre du roi d'un nouveau statut pour l'université de Halle, lorsqu'une crise nerveuse l'enleva le 22 juillet 1827, à Lauchstædt, où il s'était rendu pour prendre les eaux. — On a vu ce qu'était Jakob comme homme et comme penseur : le caractère reflétait le génie, et le génie le caractère : rectitude dans les idées et droiture dans la conduite, ténacité dans les systèmes et constance dans les décisions prises, clarté dans l'exposition scientifique et franchise dans les relations de la vie, intrépidité à déduire les conséquences des principes et intrépidité à comprimer les aberrations de la jeunesse; il offre un type où tout est en rapport et tout en relief, comme la médaille qui sort du balancier. Du reste peu d'originalité, point de flexibilité, mais de l'aptitude à tout comprendre, à tout soumettre à la forme, à résumer et commenter tout. Comme professeur et comme écrivain, il a rendu des services éminents : ses précis et manuels, ses traductions, ses ouvrages de recherches, ont tous été utiles et peuvent l'être encore; tous brillent par des qualités qui leur sont propres. Comme

jurisconsulte, il s'écarte un peu de Kant, et tire une ligne de démarcation moins profonde que lui entre la légalité et la moralité. Comme criminaliste, il appartient à l'école de Feuerbach ; et, quel que soit le jugement que l'on porte sur l'à-propos du code dont il voulait gratifier la Russie, on ne peut méconnaître que pour l'appréciation des délits ou crimes, de même que pour l'application des peines, il n'offre beaucoup de traits curieux. Comme économiste, il fut un des premiers à distinguer l'économie sociale d'avec l'économie politique : ses principes sont sains et larges ; en général il improuve les systèmes restrictifs : il a traité de main de maître les questions de papier-monnaie, non pour la Russie seule, mais pour la Prusse, ou plutôt pour tous les pays : à côté de chaque idée théorique, il avait un événement, un fait à mettre en avant, joignant ainsi à la démonstration la preuve empirique et convaincante du mouvement par la marche. Enfin il a porté ses regards sur la science administrative et sur la police, déduisant le gouvernement et ses rouages des principes philosophiques, jugeant ce qui est et souvent l'approuvant, souvent aussi le blâmant et disant ce qu'il faut mettre à la place, homme d'expérience dans l'*à priori*, homme de pensée dans l'empirisme et dans l'histoire. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Prolégomènes de philosophie pratique*, Halle, 1787, in-8°; 2° *Fondements de la logique universelle et éléments critiques de métaphysique universelle*, Halle, 1788, in-8° ; 2e édition totalement refondue, 1791 ; 3e, augmentée, 1793; 4e, refondue et augmentée, 1800 : contrefaçon à Francfort-sur-le-Mein, 1794, in-8° ; 3° *Fondements de la psychologie expérimentale*, Halle, 1791, in-8°; 2e édition totalement refondue, 1795; 3e, augmentée, 1800; 4e, augmentée, 1810 ; 4° *Morale philosophique*, Halle, 1794, in-8°. Ce traité se compose de trois parties : 1. la critique de la raison pure ; 2. la morale générale, ou démonstration de l'existence du devoir; 3. la morale spéciale subdivisée en deux sections, le mode d'action de la liberté, les obligations et vertus spéciales. 5° *Doctrine philosophique du droit*, Halle, 1795, in-8° ; 2e édition, 1801. C'est un des ouvrages les plus profonds de Jakob et un de ceux où il y a le plus de vues à lui (*voy.* plus haut). Il en donna l'année suivante un abrégé à l'usage des élèves qui suivraient son cours; cet abrégé a pour titre : *Extrait du droit naturel du professeur Jakob*, Halle, 1796, in-8° ; 6° 1. *La religion universelle*, Halle, 1797, gr. in-8° (dont plus de trois mille exemplaires s'enlevèrent dans le cours d'une année) ; 2. *Les principes de la sagesse et les règles de la vie humaine*, ibid., 1800, in-8°. Les deux ouvrages réunis se vendirent ensuite sous le titre de *Philosophie pratique*, ibid., 1800 et 1801 (le deuxième volume, celui de la religion universelle, était vraiment une réimpression). 7° *Principes d'économie nationale*, ou *Théorie de la richesse nationale*, Halle et Leipsick, 1805, in-8°; 2e édition, Kharkow, Halle, Leipsick, 1809, in-8°; 3e, très-augmentée et corrigée, 1825, 2 vol. gr. in-8° ; contrefaçon, Vienne, 1814, in-8° ; 8° *Principes des lois et des institutions de police*, Halle et Leipsick, 1809, in-8° ; 9° *Introduction à l'étude des sciences administratives*, Halle, 1819, in-8° ; 10° *Théorie et pratique des finances*, ou *les principes de la science financière éclaircis par des exemples tirés de l'histoire moderne*, Halle, 1821, 2 vol. in-8° (contrefaçon à Reutlingen, 1824, in-8°). Cet ouvrage est un chef-d'œuvre : l'idée en est heureuse, l'exécution en est parfaite; la lecture en est commode et instructive. Les faits démontrent les principes, les principes rehaussent et font comprendre les faits. 11° Les sept petits manuels : *Principes de logique et métaphysique, de psychologie empirique, de grammaire générale, de morale, d'économie politique, d'esthétique, de droit naturel;* et les *Éclaircissements et commentaires sur les trois premiers* (la *Psychologie* et la *Grammaire générale* seules, et leurs *éclaircissements* nous sont tombés entre les mains; le tout en allemand, Riga, 1814, in-8° les 4 vol.). On a vu plus haut que tous ces manuels devaient servir à l'éducation des jeunes Russes des colléges : après la chute de Speranski, le gouvernement revint sur cette décision, l'amiral Chichkov ayant déclaré que ces opuscules étaient en désaccord avec le christianisme, et surtout avec la doctrine de l'Église grecque. 12° *Projet de code criminel pour l'empire russe*, Halle, 1818, in-8°. Cet ouvrage est accompagné de remarques sur les lois criminelles actuellement en vigueur en Russie, et de critiques sur le code criminel publié à St-Pétersbourg et que la commission législative sous Lapoukin se préparait à substituer au sien. Ce dernier fut publié en allemand, à Halle la même année, par le fils de Jakob. 13° *Esquisse d'une encyclopédie des sciences et des arts*, Halle, 1800, in-8° ; 14° *Examen des Heures du matin de Mendelssohn*, ou *Discussion de toutes les preuves spéculatives de l'existence de Dieu* (avec une préface de Kant), Leipsick, 1786, in-8° ; 15° *L'Anti-Machiavel*, ou *des Bornes de l'obéissance civile* (à l'occasion de deux articles du *Journal mensuel* de Berlin, septembre et décembre 1793, par Kant et par Gentz), Halle, 1794, in-8° ; 2e édition, 1796 ; la 1re était anonyme; 16° Des traductions : 1. de *l'Histoire des apôtres*, Halle, 1779, in-8° ; 2. des *traités* de Hume *Sur la nature humaine*, Halle, 1790 et 91, 3 vol. gr. in-8° ; 3. *De la liaison du physique et du moral* de Cabanis, Halle et Leipsick, 1804, 2 vol. in-8° (avec un traité sur les bornes de la physiologie et de l'anthropologie) ; 4. de l'*Économie politique* de Say, Halle, 1807, 2 vol. gr. in-8° (contrefaçon à Vienne, 1814, 2 vol. in-8°), avec remarques et additions ; 5. de l'*Europe en* 1821, d'Everett, Leipsick et Bamberg, 1823, 2 vol. gr. in-8°, avec remarques et rectifications dans le sens monarchique. 17° Des traductions libres et où les ouvrages originaux changent complétement d'aspect; savoir : 1. les *Considéra-*

tions sur les formes de gouvernement, d'Alg. Sidney, Erfurt, 1795, in-8°; 2. un *Dictionnaire philosophique tiré de Bayle* (ou Dictionnaire biographique des philosophes, abrégé des articles du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle), Halle, 1796, in-8°, 1er vol.; 3. les *Considérations* de Jos. Lowe *sur l'état actuel de l'agriculture, du commerce, des finances de l'Angleterre*, Leipsick, 1823, gr. in-8°; 18° Des *Mélanges* parmi lesquels nous distinguerons : 1. des *Traités philosophiques sur la théologie, la politique, le droit, la religion, la morale*, Halle, 1797, in-8°; 2. la *Démonstration de l'immortalité de l'âme par l'idée du devoir* (qui eut le prix à La Haye et que l'auteur traduisit du latin en allemand avec changements), Züllichau, 1790, in-8° (2e édition augmentée, 1794); 3. la *Démonstration morale de l'existence de Dieu* (qui eut l'accessit à Harlem en 1791 et qu'il traduisit aussi du latin en allemand), Liebau, 1794, in-8°; 2e édition, modifiée et augmentée, 1798; 4. un *Mémoire* (couronné par la société libre économique de St-Pétersbourg) *sur le travail des paysans libres comparé à celui des serfs relativement au fruit qu'en retire l'agriculture*, 1814; 5. *Courte instruction sur le papier-monnaie en Prusse*, Halle et Leipsick, 1806, in-8°; 6. *Du papier-monnaie en Russie et du moyen de lui donner une valeur inaltérable*, Halle, 1817; 7° *De la liberté et de la discipline académique, avec des vues spéciales sur les universités prussiennes*, Leipsick, 1819, in-8° (publié à l'occasion des désordres de la *Teutonia*); 8. *De Allegoria homerica*, thèse que Jakob soutint en 1783. 19° Des recueils périodiques dont le principal, *Annales de la philosophie et de l'esprit philosophique*, parut trois ans de suite, 1795-97 (*voy.* plus haut). Les autres furent : 1. un *Journal mensuel pour les dames* (en collaboration avec Roth), Halle, 1786, 1 vol. in-8°; 2. la *Feuille de Magdebourg et Halberstadt* (avec Barckhausen), janvier, février et mars, 1801, in-8°; 3. les *Annales d'économie politique et de statistique en Prusse* (avec Krug), Halle et Leipsick, 1804, 1er vol. Nul de ces derniers ne se soutint. 20° Beaucoup d'articles dans l'*Hermès* (du n° 7 au n° 28), dans la *Gazette universelle littéraire*, dans la *Feuille de conversation*, dans le *Journal de psychologie empirique*, etc., etc.; le bel article *Nathusius* dans les *Zeitgenossen*; une collaboration importante aux articles d'économie politique du *Dictionnaire* (allemand) *de la conversation*. 21° des *Mémoires* (manuscrits) sur sa vie. Il a aussi donné une édition de Phèdre, Halle, 1785, in-8° (2e édition, 1799; 3e, 1823), et consenti à publier des *Essais philosophiques sur l'homme* (en français), Halle, 1819, in-8°; 2e édition, Paris, 1823, ouvrage très-faible, qui, bien qu'on l'ait soupçonné d'en être l'auteur, n'est pas de lui, et doit être sorti de la plume de quelque grand seigneur polonais ou russe. Au reste, nous ne connaissons de traduction française d'aucun ouvrage de Jakob. P—OT.

JALLABERT (Jean), physicien, né à Genève en 1712, eut le malheur de perdre son père à l'âge de onze ans; mais il trouva dans l'affection de ses parents un dédommagement à cette perte. Après avoir terminé ses études classiques d'une manière distinguée, il s'appliqua aux sciences exactes avec une ardeur, présage ordinaire des succès. Cependant le pasteur Turretin lui conseilla d'étudier la théologie; et le jeune Jallabert, accoutumé à suivre les avis de cet homme respectable, fut promu au saint ministère en 1737. Les magistrats de Genève créèrent en sa faveur, la même année, une chaire de physique expérimentale; mais, avant d'en prendre possession, il visita la Suisse, la Hollande, l'Angleterre et la France, pour entendre les plus célèbres professeurs et préparer les matériaux de son cours. De retour à Genève, vers la fin de 1739, il en fit l'ouverture par un discours, *De philosophiæ experimentalis utilitate, illiusque et matheseos concordia*, dont Mairan accepta la dédicace. Nommé, quelque temps après, conservateur de la bibliothèque publique de Genève, il s'attacha d'abord à connaître toutes les richesses du dépôt qui lui était confié, et particulièrement les manuscrits, dont il fit de curieux extraits. Ce double emploi ne suffisait point encore à l'activité de Jallabert : il prêchait tous les dimanches; il étudiait dans le même temps la chimie et la mécanique, et il adressait presque chaque année quelques mémoires à l'Académie des sciences de Paris, qui lui avait accordé le titre d'associé. L'excès du travail altéra sa santé, et les médecins lui conseillèrent d'aller respirer l'air de Montpellier : les accidents qui avaient alarmé ses amis disparurent; mais, obligé d'user de plus de ménagements, il se démit du pastorat en 1744, et suspendit son cours de physique. Il fut nommé, en 1750, professeur de mathématiques; et deux ans après il remplaça Gabriel Cramer dans la chaire de philosophie. Ces nouvelles fonctions étaient d'accord avec ses goûts; mais, persuadé que tout citoyen est comptable de ses talents à la patrie, il consentit à suspendre encore ses études en 1756, pour entrer au petit conseil, où l'estime publique l'avait appelé. Il fut élevé en 1765 à la place de syndic de la république; et il la remplit, dans des circonstances très-difficiles, de manière à se concilier la bienveillance générale. Jallabert mourut à Genève en 1768. Ce fut un véritable philosophe, religieux autant qu'instruit, et également zélé pour le progrès des sciences et pour le bonheur de son pays. Il était membre ou associé des Académies de Paris, de Londres, de Berlin, de Bologne, de Montpellier, de Lyon, de Dijon et de Modène. Son *Éloge*, par de Ratte, a été inséré dans les *Recueils* de l'Académie de Montpellier. Le principal ouvrage de Jallabert est : *Expériences sur l'électricité*, Genève, 1748, in-8°; et Paris, 1749, in-12. Il y rend un compte exact de toutes celles qu'il avait répétées ou imaginées; et il y prouva le premier que le fluide électrique peut être employé comme moyen de guérison dans plusieurs

maladies. On citera encore de lui : 1° Des *Observations* sur une trombe; sur les seiches du lac de Genève; sur les baromètres; sur l'huile de tartre; sur un paralytique guéri par l'électricité; sur le tremblement de terre ressenti à Genève en 1756 : elles ont été publiées dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, 1741 et années suivantes. 2° *Academicæ quæstiones de Vesuvio* (t. 6 du *Musæum helvet.*); 3° *Oratio exponens vitam Gabr. Cramer*, ibid., t. 7. W—s.

JALOUZET (Guillaume-Pierre), médecin français, connu dans la science par d'intéressantes observations sur les accouchements, naquit le 15 août 1744, à Châtillon-sur-Loing, petite ville de l'Orléanais, où son père, maître en chirurgie lui-même, exerçait avec succès l'art honorable qu'il avait hérité de ses ancêtres (1). Après avoir reçu une instruction solide, Jalouzet se prépara par de fortes études médicales à porter dignement le poids de l'héritage paternel; il alla étudier à Paris, où il suivit les cours du collége de chirurgie, la pratique des hôpitaux et les leçons de Louis, d'Antoine Petit, et des autres grands praticiens de l'époque. Il fut le condisciple et l'ami du célèbre Desault, dont il avait l'âge, et bientôt, pourvu des grades de maître en chirurgie et de docteur en médecine, il revint dans sa ville natale se livrer avec ardeur à la pratique de son art. — Quoique éloigné de Paris, Jalouzet entretenait de fréquents rapports avec les savants qu'il y avait connus (2), et adressait des communications au *Journal de médecine et de chirurgie*. Ce fut dans ce recueil justement estimé qu'il publia la relation curieuse d'une opération césarienne pratiquée dans le cas de chute complète de l'utérus (n° d'avril 1775, p. 366). Les judicieuses réflexions dont il fit suivre son récit, rencontrèrent un contradicteur qui les critiqua avec des expressions bannies depuis longtemps de la polémique médicale, et qui sembleraient, de nos jours, de très-mauvais goût (3). Jalouzet répondit victorieusement à ces attaques (*ibid.*, n^os d'avril et de mai 1776), et sa défense obtint la haute approbation de la faculté de médecine, qui lui décerna une médaille d'or. Disons que l'expérience a pleinement confirmé la justesse de ses vues; que son mémoire, très-correctement écrit (qualité assez rare à cette époque pour qu'on la signale), est cité par les auteurs modernes les plus recommandables (1), et qu'il fait autorité dans la science. — Les veilles du cabinet et les fatigues incessantes qu'entraînait alors l'exercice de la médecine au milieu des campagnes, avaient altéré la santé de l'homme de l'art, sans ralentir son activité. Bientôt une épidémie éclate dans la ville, et il continue avec le même zèle son œuvre de dévouement et de charité. Atteint lui-même par la maladie régnante, Jalouzet termine le 11 avril 1785, à l'âge de 41 ans, une existence courte mais utilement remplie, en recommandant sa nombreuse famille à son frère, qui l'adopta comme la sienne. A. D—m—y.

(1) La famille de Jalouzet est originaire de la Chapelle-sur-Aveyron, village très-voisin de Châtillon-sur-Loing, où elle alla se fixer vers le milieu du dernier siècle. En dépouillant les poudreuses archives de cette paroisse, nous avons pu remonter à travers une longue filiation de médecins et de notaires jusqu'à l'année 1599 : les registres antérieurs sont incomplets ou indéchiffrables pour tout autre qu'un paléographe. On voit parfois — circonstance curieuse — dans cette généalogie séculaire, ces doubles fonctions réunies sur la même tête : bon nombre de parchemins sont assurément moins anciens que cette roture-là. Ajoutons que Jalouzet eut un frère (Antoine) qui, déjà notaire du duché de Châtillon, devint maire de la ville au moment de la révolution, et sut la préserver, par sa fermeté et son courage, des excès qui signalèrent sur tous les points de la France cette époque orageuse.

(2) Nous n'en citerons qu'un seul, Benjamin Franklin, qui vécut quelque temps en France après avoir obtenu du roi Louis XVI la reconnaissance de l'indépendance de son pays. Malheureusement — et le lecteur s'associera à nos regrets — les lettres de l'illustre Américain n'ont pas été conservées.

(3) *Journal de médecine et de chirurgie*, octobre 1775, p. 319.

(1) *Dictionnaire de médecine*, Paris, 1846, t. 30, p. 345.

(2) *Histoire abrégée de la Littérature grecque*, par F. Schœll, t. 1er, p. 203.

JAMBLIQUE, célèbre philosophe platonicien, était natif de Chalcide, en Syrie, et florissait vers l'an 310, sous le règne de Constantin le Grand. Il fut disciple d'Anatole et ensuite de Porphyre, qu'il égala par la profondeur de la doctrine, mais non par l'élégance du style. Tels sont les détails qu'Eunape nous a conservés sur ce philosophe, qu'on peut regarder comme le dernier chef des néo-platoniciens du 3e siècle, dont l'école a fait tourner tant de têtes, et n'a pas moins nui à la saine philosophie qu'au christianisme. « Leur « système était bâti sur la doctrine de l'*émanation*, « d'après laquelle tous les êtres doivent, après « plusieurs degrés de purification, retourner à « Dieu, dont ils émanent. Dans ce système, le sage « peut, dès cette vie, parvenir à l'*intuition* de la « divinité, but le plus sublime de la philosophie. « Cette école admettait l'existence d'une classe de « *démons*, ou esprits d'un ordre inférieur, média- « teurs entre Dieu et l'homme. Pour entrer en « communication avec eux, il fallait une grande « pureté de mœurs et une sainteté qui dégageât « l'homme de tout ce qu'il a de terrestre. Les « âmes déchues habitent des corps qui leur ser- « vent de prison; et si pendant leur vie elles n'ont « pas travaillé à se dépouiller des vices, elles sont, « après la mort du corps, réunies à d'autres corps « plus vils, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement « épurées, ce qui se rapproche beaucoup de la mé- « tempsycose. Les néo-platoniciens admettaient « aussi une espèce de trinité; l'*âme*, suivant eux, « émanait de l'*intelligence*, ou seconde essence « divine (νοῦς), qui émane elle-même de l'*être in-* « *fini et parfait*. Pour s'opposer aux progrès du « christianisme, qui commençait à ruiner toutes « les religions établies, on crut nécessaire d'en- « velopper d'obscurités cette doctrine des éma- « nations; on affecta donc de regarder comme « les auteurs de ce système Zoroastre en Perse, « Orphée en Thrace, et Hermès en Égypte (2). » G. E. Hebenstreit a publié une savante dissertation, *De Jamblichi philosophi Syri doctrina, chris-*

tianæ religioni quam imitari studet, noxia, Leipsick, 1764, in-4°. Il nous reste, sous le nom de Jamblique, les ouvrages suivants, écrits en grec, et depuis longtemps traduits en latin : 1° *Protrepticus seu adhortatio ad philosophiam.* La meilleure édition est celle qu'a publiée M. Théophile Kiessling, Leipsick, 1813, in-8°, gr.-lat. 2° *De vita Pythagoræ*, Amsterdam, 1707, in-4°, gr.-lat., avec les corrections et les notes de Ludolphe Kuster, qui y a réuni la vie de Pythagore, par Malchus (ou plutôt par Porphyre), dont l'ouvrage de Jamblique est tiré en grande partie; la version latine est de V. Obrecht. M. Kiessling en a aussi donné une bonne édition gr.-lat., Leipsick, 1816, in-8°. 3° *In Nicomachi Geraseni arithmeticam introductionem et De fato liber, nunc primum editus græce, in latinum sermonem conversus, notis illustratus à Sam. Tennulio,* Arnheim, 1688, in-4°. Cet ouvrage forme, dans les manuscrits, le quatrième livre de la vie de Pythagore : le second est intitulé *Hypomnemata Pythagorica,* et le troisième *De communi mathematica scientia.* On attribue aussi à Jamblique, quoiqu'ils ne portent pas son nom dans les manuscrits, les *Theologoumena arithmeticæ,* qui renferment différentes spéculations théologiques et philosophiques des anciens sur les nombres. 4° *De mysteriis Ægyptiorum,* lat. (trad. par Marsile Ficin), Venise, Aldc, 1497, in-fol.; avec quelques fragments de Proclus, ibid., 1516, in-fol.; idem, avec une lettre de Porphyre, *ad Anebonem Ægyptium*, Oxford, 1678, in-fol. gr.-lat., de la traduction de Th. Gale. Cet ouvrage est rempli d'idées théurgiques et extravagantes : de bons critiques le croient postérieur à Jamblique de Chalcide. — Un autre Jamblique, philosophe, natif d'Apamée, vivait sous Julien, qui lui adresse plusieurs de ses lettres. On croit qu'il mourut sous le règne de Valens. — Jamblique, romancier, né de même en Syrie, de parents qui étaient originaires de ce pays, vivait sous l'empire de Marc-Aurèle vers la fin du 2e siècle, et a composé en grec un roman dans le genre de l'*Ane d'or,* d'Apulée, et intitulé les *Babyloniques*, ou *Amours de Rhodanès et de Sinonis.* C'est le plus ancien roman grec qui nous soit parvenu, encore n'en avons-nous que quelques fragments, conservés par Photius. Huet a prétendu que l'ouvrage entier existait dans la bibliothèque de l'Escurial. M. Lebeau a donné un extrait intéressant de ce roman dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions* (t. 34, *Hist.*, p. 57-63). On y trouve de curieux détails sur les engastrimythes, ou ventriloques. (*Voy.* aussi, sur ce romancier, les *Mélanges* de Chardon-Larochette, t. 1, p. 18). Z.

JAMERAY-DUVAL. *Voyez* Duval.

JAMES (Thomas), critique et théologien anglais, né en 1571 à Newport, dans l'île de Wight, s'essaya dans la carrière littéraire en traduisant du français la *Philosophie morale des stoïciens,* Londres, 1598, in-8°, et en publiant le *Philobiblion* de Richard de Durham, 1599, in-4°. Il fut nommé, vers 1602, gardien en chef de la bibliothèque publique d'Oxford, place qu'il résigna en 1620, ayant été investi des fonctions de juge de paix. Élu en 1625 membre de la convocation qui se tint avec le parlement à Oxford, il proposa de former une commission chargée de collationner les manuscrits des Pères de l'Église répandus dans toutes les bibliothèques d'Angleterre, avec les éditions données par les catholiques, afin de signaler ce qu'il appelait les impostures de ceux-ci; mais sa motion n'ayant pas trouvé de faveur, il résolut d'exécuter lui-même ce travail immense, qui était déjà fort avancé lorsque l'auteur mourut à Oxford en 1626 (août 1629 suivant Chalmers), après avoir occupé quelques minces bénéfices ecclésiastiques. Le triomphe de la religion anglicane était l'unique objet de son ambition. Il passait pour le plus infatigable écrivain opposé aux catholiques qui fût sorti de l'université d'Oxford depuis la réformation. Il avait montré de bonne heure son zèle philologique à ce sujet par son *Bellum papale, sive Concordia discors Sixti V et Clementis VIII circa hieronymianam editionem*, etc., Londres, 1600. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages : 1° *Catalogus librorum in bibliotheca Bodleiana,* Oxford, 1605, in-4°, et 1620, in-4°, avec des additions, suivi du catalogue des manuscrits de cette bibliothèque; 2° *Concordantiæ S. S. Patrum*, Oxford, 1607, in-4°; 3° *Apologie de Jean Wiclef,* suivie de sa *Vie,* Oxford, 1608, in-4°; 4° *Traité de la corruption des Écritures, des conciles et des Pères*, Londres, 1611, in-4°, et 1688, in-8°, regardé comme son principal ouvrage; 5° *La destruction des jésuites imminente, pour leur vie dépravée, leurs mœurs infâmes, leur doctrine hérétique et leur politique plus que machiavélique,* Oxford, 1612, in-4°, où l'on a ajouté la *vie du père Parsons, jésuite anglais.* L.

JAMES (Richard), théologien anglais, neveu du précédent, né comme lui à Newport en 1592, entra dans les ordres en 1615; mais, avec tout son savoir, il n'avait peut-être pas toute la gravité convenable à un homme d'Église : de trois sermons prêchés par lui devant l'université, l'un était sans texte, suivant la manière primitive, l'autre contre le texte, et le troisième hors du texte. Vers 1619, il fit en Europe différents voyages, qu'il termina par la Russie, sur laquelle il écrivit des observations la même année. Il mourut en 1638, fort pauvre, à ce qu'il paraît. Il avait des connaissances approfondies dans plusieurs genres, et surtout dans les langues grecque, saxonne et gothique : « Il ne lui manquait, dit Wood, qu'une « *sinécure* ou un canonicat, à l'aide duquel il eût « conduit à fin des travaux d'Hercule. » Il est auteur de *Sermons* et autres écrits imprimés, et de divers manuscrits, prose et vers. Parmi vingt-cinq manuscrits qui sont passés à la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, on cite de lui : 1° *Glossarium saxonico-anglicum,* 2 part. in-8°; 2° *Dictionnaire russe avec l'anglais;* 3° *Observations sur le pays, les*

mœurs et coutumes de Russie, 1619, in-8°. Il paraît étonnant qu'on n'ait pas réimprimé ces observations sur un sujet qui était tout neuf à cette époque. L.

JAMES (Thomas), navigateur anglais, avait déjà donné des preuves de son habileté, quand une société de négociants de Bristol le désigna, en 1631, pour aller, ainsi que Fox, faire des découvertes au nord-ouest. Il fut de même présenté par sir Thomas Roe à Charles Ier, qui l'encouragea dans son entreprise. Il partit de Bristol le 3 mai. Depuis le Groënland, il vit constamment des glaces; et après qu'il fut entré dans la baie d'Hudson, où il porta droit à la côte occidentale, elles l'empêchèrent souvent de voir la terre. Son vaisseau toucha fréquemment contre les rochers. Le 26 août, par 56° 28′, il rencontra le capitaine Fox. Ils se séparèrent le lendemain : James alla hiverner sur une île, quatre degrés plus au sud, après avoir vainement cherché à pénétrer jusqu'au grand fleuve du Canada. La mer ne devint entièrement libre que le 2 juillet 1632. James navigua au nord jusqu'au 26 août : arrivé par 65° 30′, la mer était prise par les glaces dans toute la partie de l'ouest. La saison propre à faire des découvertes se passait; l'équipage se réunit pour engager James à reprendre la route de l'Angleterre. Malgré des obstacles nombreux, il sortit heureusement du détroit, et rentra, le 22 octobre, dans le port de Bristol. Nonobstant le peu de succès de ce voyage, James fut bien reçu par Charles Ier, et, sur l'invitation de ce prince, il en publia la relation; elle est intitulée *Étrange et dangereux voyage du capitaine Thomas James, pour aller à la découverte du passage du nord-ouest dans la mer du Sud*, etc. (en anglais), Londres, 1633, 1 vol. in-4°, carte; ibid., 1740, in-8°, réimpression moins complète que la première édition. James a beaucoup ajouté aux découvertes faites par ses compatriotes dans la baie d'Hudson. Il en explora le premier la partie la plus méridionale, et donna à la portion du continent qu'il vit dans l'ouest le nom de Nouvelle-Galles du Sud, en l'honneur du prince de Galles, depuis Charles II. Son journal, intéressant à lire, contient un grand nombre de faits curieux. James est d'une opinion diamétralement opposée à celle de Fox (*voy.* Fox); il pense que l'on ne peut trouver un passage à l'ouest, parce que la marée, dans les parages qu'il a parcourus, vient de l'est à travers les différents détroits, et qu'elle arrive d'autant plus tard dans les divers lieux de la baie d'Hudson qu'elle va plus loin. Les autres raisons qu'il allègue sont extrêmement plausibles. Néanmoins, comme elles contrarient l'opinion de ceux qui, tels que Henri Ellis (1), ont, malgré l'évidence des faits, persisté à croire à un passage praticable, ce dernier, après avoir combattu les arguments de James, finit par dire que son autorité sur ce point n'a plus de poids, depuis que son raisonnement pour la partie septentrionale de la baie a été renversé par l'expérience et par les observations : Ellis écrivait cependant après avoir été lui-même arrêté par les glaces. Le célèbre Boyle, par les citations fréquentes du voyage de James, dans son *Histoire du froid*, a beaucoup contribué à étendre la réputation de ce navigateur. Les maux endurés par James pendant son séjour en hiver sur l'île Charleton, ont fait insérer sa relation parmi celles qui composent l'*Histoire des naufrages*. — Un autre *Thomas* James a publié, en anglais, une *Histoire du détroit d'Hercule, appelé actuellement détroit de Gibraltar*, Londres, 1771, 2 vol. in-4°, fig. E—s.

(1) On sait que la certitude du passage nord-ouest a été définitivement constatée en 1851 par le capitaine anglais Mac-Clure (*voy.* l'art. Ellis, note). Z.

JAMES (Robert), médecin anglais, particulièrement célèbre par la poudre qui porte son nom, naquit en 1703 à Kinverston, dans le comté de Stafford. Il exerça d'abord sa profession à Sheffield, ensuite à Litchfield, à Birmingham et à Londres, où il publia, sur son art, plusieurs ouvrages importants, notamment, en 1743, son *Dictionnaire de médecine*, en 3 volumes in-folio; et en 1751, une *Dissertation sur les fièvres*, dont l'objet était d'établir l'efficacité de sa poudre et d'enseigner la manière de s'en servir. Son dictionnaire est encore très-estimé aujourd'hui, et a continué de faire autorité, malgré les progrès de la médecine depuis sa publication. Quant à la poudre dont il s'agit ici, quoiqu'il ne soit pas certain que James en soit l'inventeur, c'est lui néanmoins qui lui a procuré une vogue qu'elle n'aurait peut-être jamais eue dans d'autres mains. Comme la composition en était un secret, les membres de la faculté, qui regardaient James comme un empirique, s'attachèrent d'abord à la déprécier. Il écrivit, pour la défendre, un traité qui ne parut qu'après sa mort, et encore incomplet, sous le titre d'*Apologie de la poudre pour les fièvres*, imprimé, en 1778, avec la huitième édition de sa *Dissertation sur les fièvres*, et un petit *Traité sur les maladies des enfants*. Mais le succès de sa poudre répondit beaucoup mieux, et surtout de son vivant, aux attaques de ses confrères : elle devint d'un usage général, et elle est regardée comme un des remèdes les plus efficaces que l'on connaisse contre la fièvre. Elle fut une mine d'or pour James et pour ses descendants. Le docteur Pearson, qui en a fait l'analyse, pense que c'est un composé de cendres d'os (ou de phosphate de chaux) et d'antimoine calcinés. James mourut le 23 mars 1776. C'était un très-habile médecin, mais d'un extérieur peu relevé, souvent grossier dans ses expressions, et fort adonné au vin. Personne n'avait plus de sagacité pour juger d'une maladie; mais il fallait le consulter le matin : après le dîner, son jugement n'était plus le même. On dit qu'en comparant le pouls du malade avec le sien, il lui arrivait de les confondre quelquefois; et trouvant que l'un était accéléré par l'intempérance, il accusait alors d'ivrognerie le malade, qui pouvait être une

femme du meilleur ton. Le docteur Johnson apprit de lui ce qu'il savait de médecine, et, par reconnaissance, l'aida dans la composition du *Dictionnaire de médecine.* Il en parle dans sa *Vie* de Smith, comme d'un homme d'une conversation instructive et amusante, fait *pour prolonger et pour égayer la vie.* Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, James a publié : 1° Une traduction en anglais de l'ouvrage de Ramazzini, *De morbis artificum*, avec un supplément, et précédée d'un petit écrit de Hoffmann sur les *Maladies endémiques*, vers 1744, in-8°; 2° *Pratique de la médecine*, 1746, 2 vol. in-8°; 3° un *Traité de Paul sur le thé, le café et le chocolat*, traduit en anglais, Londres, 1746, in-8°; 4° *Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme*, avec celles de Frédéric Hoffmann sur le même sujet, 1747, in-12; 5° *Sur la rage des chiens* (*canine madness*), 1760, in-8°; 6° une *Pharmacopée*, 1764, in-8°. Son *Dictionnaire de médecine* a été traduit en français par Diderot, Eidous et Toussaint, et revu par J. Busson, Paris, 1746, 6 vol. in-fol. L.

JAMESON (William), théologien anglais, était professeur d'histoire à l'Académie de Glascow dans la première moitié du 18e siècle. Il est principalement connu par l'ouvrage suivant : *Spicilegia antiquitatum Ægypti atque ei vicinarum gentium*, Glascow, 1720, petit in-8° rare. L'auteur annonce que son but dans cet ouvrage est de faciliter l'étude de la Bible et de montrer que les récits en sont constamment d'accord avec ceux de l'histoire. Les deux premiers chapitres sont consacrés à la géographie ancienne de l'Égypte. En indiquant les villes les plus célèbres, l'auteur rapproche les passages de la Bible de ceux d'Hérodote et de Diodore où il en est parlé. Dans les chapitres suivants, il traite rapidement de l'empire d'Assyrie, de celui de Babylone, des Médo-Perses, des Scythes et enfin des Hébreux avant l'avénement du Messie, en ne s'appuyant que sur l'autorité des historiens. Il revient ensuite à l'Égypte, et après avoir établi que la chronologie de ses rois, telle que nous l'avons, est très-défectueuse, il s'efforce de prouver que cet empire n'a pas la haute antiquité qu'on lui attribue généralement. Il prétend que Toth, regardé comme l'inventeur de l'écriture alphabétique, est le même personnage que le patriarche Joseph, auquel il fait honneur de l'introduction de l'écriture en Égypte. Ce fut, suivant Jameson, pour avoir rendu cet immense service que Joseph fut revêtu des premières dignités de l'État, et non pour avoir expliqué les songes de Pharaon. Parvenu à l'histoire particulière de chaque roi, il examine la liste chronologique que le Syncelle en a donnée d'après Manethon, et y signale plusieurs méprises; il soutient que Sésostris (1) est le même que Schisak ou Sésac, prince contemporain de Roboam. Cette opinion avait été déjà soutenue par Marsham, et contredite par Périzonius, à qui Jameson reproche de n'avoir fait qu'embrouiller l'histoire de ce prince en cherchant à l'éclaircir. On voit que le système de Jameson se rapproche beaucoup de celui de l'auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* (*voy.* Guérin du Rocher, et Baer). Tous les deux ont trouvé des partisans, mais aussi de nombreux contradicteurs. Le temps n'est sans doute pas éloigné où l'on saura ce qu'il faut croire de la haute antiquité de l'Égypte et de son état florissant à une époque qui précède de tant de siècles les plus anciens monuments de l'histoire. On connaît encore de William Jameson : *Sum of the episcopal controversy*, Glascow, 1703, in-8°. Mais c'est probablement un autre écrivain du même nom qui est l'auteur des *Essais sur la vertu et l'harmonie morale*, traduit de l'anglais (par Eidous), Paris, 1770, 2 vol. in-12. W—s.

(1) Suivant Guérin du Rocher, Sésostris est le patriarche Jacob.

JAMESON (Robert), naturaliste et minéralogiste anglais, naquit à Leith, le 11 juillet 1774. Il se livra d'abord à l'étude de la médecine et devint le suppléant du docteur Anderson, médecin dans sa ville natale. Mais ayant connu en 1792 le docteur Walker, alors professeur d'histoire naturelle au collége d'Édimbourg, il suivit ses leçons avec ardeur; et bientôt après fut appelé aux fonctions de conservateur du muséum de cette ville. A la même époque il commença à se livrer avec zèle et succès à l'étude de la botanique et de la minéralogie, et il abandonna entièrement la profession médicale, sans toutefois renoncer aux études anatomiques. En 1790 il s'était formé à Édimbourg une société d'histoire naturelle dont Jameson fit partie, et il y lut un grand nombre de mémoires qui ont été insérés dans divers recueils, par exemple dans le *Journal de Nicholson*, dans les *Annales de philosophie* de Thomson, dans les *Transactions de la société Wernérienne*, dans le *Journal philosophique d'Édimbourg*, et qui embrassent les sujets les plus divers en ornithologie, malacologie, minéralogie, géologie et paléontologie. En 1794, Jameson visita les îles Shetland dont il étudia l'histoire naturelle, et en 1797 la célèbre île d'Arran, alors inconnue aux géologues. L'année suivante, il publia un mémoire où il fit preuve d'une grande érudition sur la minéralogie de ces îles. En 1798, il étudia avec Charles Bell la structure géologique des Hébrides et des îles occidentales, et en 1799, celle des îles Orcades. En 1800, Jameson se rendit à Freiberg; de retour dans son pays en 1804, il fut nommé, à la mort de Walker, professeur d'histoire naturelle à Édimbourg. Ses leçons furent appréciées et par leur solidité et par leur étendue, car il embrassait en même temps la météorologie, l'hydrologie, la minéralogie, la zoologie, etc. En 1808 il fonda à Édimbourg la société wernérienne d'histoire naturelle, et en 1809 il fit paraître ses *Éléments de géognosie*, Londres, 1 vol. in-8°, qui eurent un grand succès. C'est de cet ouvrage que date

l'introduction en Angleterre des doctrines de Werner. Le but avoué de Jameson était de faire connaître les vues de son maître sur la composition et la structure du globe. En 1819 il entreprit, avec le concours de M. Brewster, la publication de l'*Edinburgh philosophical journal*, recueil des plus estimés qui se compose aujourd'hui de plus de soixante-dix volumes. Dès ce moment jusqu'à sa mort, survenue à Édimbourg le 10 avril 1854, à l'âge de 80 ans, Jameson s'occupa exclusivement de ses cours et de ses ouvrages. Outre les ouvrages cités plus haut, nous indiquerons les suivants : 1° *Esquisse de la minéralogie des îles Shetland et de l'île d'Arran*, 1798, in-8°. C'est le mémoire dont nous avons parlé au commencement de cet article; 2° *Voyages minéralogiques dans les îles des Hébrides, Orkney et Shetland, et sur le continent de l'Écosse*, 1800, 2 vol. in-4°, avec cartes et planches; 3° *Traité sur les caractères extérieurs des minéraux*, Londres, 1805, in-8°, plusieurs fois réimprimé; 4° *Système de minéralogie*, Londres, 1804-1808, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1816; 3e édition, 1823; 5° *Manuel de minéralogie*, Londres, 1823, in-8°, dans lequel il a suivi les principes de Mohs, professeur de Freiberg; 6° il a ajouté des notes nombreuses et savantes à la traduction, par M. Kerr, du discours de Cuvier sur les révolutions du globe (1813); 7° une notice intéressante sur Léopold de Buch, à la tête d'une traduction du voyage de ce dernier, en Norvége et en Laponie, et diverses notes explicatives sur l'histoire naturelle de la Norvége, jointes à la traduction; 8° de nombreux articles insérés dans l'*Encyclopædia britannica*, dans l'*Edinburgh encyclopædia*, dans l'*Edinburgh cabinet library*, etc.; 9° on lui doit une édition de l'*American ornithology* de Wilson, publiée en 4 volumes, etc. Z.

JAMET (Lyon ou Léon), l'un des plus chers amis de Marot, était né vers la fin du 15e siècle à Sanzay, dans le Poitou, d'une famille noble, dont une branche, établie depuis en Normandie, a fourni plusieurs hommes de mérite. Étant venu de bonne heure à la cour, il se lia promptement avec Marot, que sa conversation piquante et spirituelle faisait rechercher de tous les jeunes gens. Marot, enfermé dans les prisons du Châtelet pour avoir mangé du lard un jour maigre, eut recours pour en sortir à la protection de Jamet. Ce fut alors qu'il lui adressa cette *épître* si connue, dans laquelle il se compare au rat de la fable, qui, délivré par un *Lion* (1), lui rendit peu de jours après le même service. Si Jamet ne fut pas assez heureux pour délivrer Marot, il obtint du moins sa translation dans les prisons de Chartres, et ne négligea rien pour adoucir sa captivité. Jamet partageait les opinions de son ami sur les moines, et ne laissait guère passer l'occasion de se divertir à leurs dépens. A cette époque il n'en fallait pas davantage pour être soupçonné de protestantisme. Obligé, vers la fin de 1535, de quitter la France, il trouva dans cette même cour de Ferrare que Marot venait d'abandonner, un asile honorable, et le repos dont il commençait à sentir le prix. La duchesse Renée de France (*voy.* ce nom), si bonne, si généreuse envers tous ses compatriotes, le choisit pour son secrétaire. Plus prudent ou moins étourdi que Marot, Jamet parvint à dissiper en partie les préventions du duc de Ferrare contre les Français. Ce prince l'honora de sa confiance, et le chargea d'aller à Rome réclamer du souverain pontife une diminution sur les droits d'investiture de quelques domaines (*voy.* la 14e *lettre* de Rabelais). Quoique Marot parût l'avoir entièrement oublié, Jamet ne cessa de prendre à son sort le plus vif intérêt. Il lui adressa, en 1543, une *Épître* en vers redoublés, pour l'engager à venir partager le repos dont il jouissait à la cour de Ferrare. Cette invitation arrivait trop tard. Marot, alors fugitif, mourut l'année suivante (1544) à Turin (*voy.* Marot), et son fidèle ami lui fit élever, dans l'église St-Jean, un tombeau de marbre qu'il décora d'une touchante *épitaphe* en vers de huit syllabes. Jamet revint en France avec la duchesse Renée, sa protectrice, et mourut dans la Normandie vers 1561. Il comptait encore parmi ses amis, Melin de Saint-Gelais, et Dolet, qui lui a dédié son édition, devenue très-rare, des *OEuvres* de Marot, Lyon, 1543, in-8°. On n'a de Jamet qu'un très-petit nombre de pièces fugitives; mais elles suffisent pour lui mériter un rang parmi les poëtes du 16e siècle. Indépendamment des deux morceaux déjà cités, on trouve encore de lui, dans les *OEuvres* de Marot, un *conte* qui commence par ces vers :

Robin mangeoit son quignon de pain bis.

Un autre :

Frère Lubin revenant de la quête, etc.

Une *Imitation* d'Ausone, et un *Dizain* sur Alix. Dreux du Radier a publié dans ses *Récréations historiques*, t. 1er, p. 162, une *balade* de Jamet *sur la Ste-Vierge*, tirée d'un manuscrit de Lancelot, que l'on croit exécuté par Geoffroy Tory. La notice que du Radier a donnée dans la *Biblioth. du Poitou*, t. 2, p. 88, est incomplète. W—s.

JAMET l'aîné (Pierre-Charles), littérateur modeste et laborieux, était de la même famille que l'ami de Marot (1), et descendait par les femmes de l'historien Mézeray. Il naquit en 1701, à Louvières, près d'Alençon, et termina ses études à l'université de Caen; il avoue lui-même, dans une lettre à son frère, qu'il fit peu de progrès dans la langue latine, dont les constructions lui paraissaient bizarres; mais il excella dans tous les exercices du corps. A dix-neuf ans il fut admis dans

(1) Marot dut s'applaudir beaucoup d'avoir trouvé cette occasion d'équivoquer sur le nom de Jamet, genre d'esprit alors fort à la mode, et qui s'y maintint assez longtemps.

(1) Lyon Jamet était cousin germain du trisaïeul de l'écrivain qui fait le sujet de cet article.

les bureaux de l'intendance de sa province, où il se forma promptement aux affaires: et en 1723, il obtint la place de premier commis de M. Orry de Fulvy, frère du contrôleur général des finances. En arrivant à Paris, son premier soin fut de rechercher la société des gens de lettres, et il se lia d'une manière assez intime avec Gueullette (*voy.* ce nom), auquel il fournit des *notes* pour son édition des *Essais* de Montaigne (*voy.* l'article suivant). Une lecture assidue de Bayle, qu'il se flattait de posséder *parfaitement*, tourna ses études vers la métaphysique; et il perdit dans des discussions oiseuses un temps qu'il aurait employé plus utilement à son projet de perfectionner le dictionnaire de la langue française. En 1735, il fut envoyé par ses protecteurs à Lorient, où il remplit pendant plusieurs années la place de premier commis de la Compagnie des Indes. De retour à Paris, il reprit son emploi dans les bureaux du contrôle général, et continua de donner ses loisirs à la culture des lettres. Soupçonné d'avoir pris part à la publication de quelques pamplets désagréables à la cour, il fut mis à la Bastille en 1755. Ce fut dans cette prison qu'il acheva de recueillir et de mettre en ordre ses *Observations* sur les dictionnaires français, particulièrement celui de Trévoux. Il fit ce travail, qui suppose d'immenses recherches, n'ayant pas à sa disposition un seul volume, même le dictionnaire de *Boudot;* mais, comme il en fait la remarque, on n'est point à la Bastille pour travailler commodément à une pareille composition; on y est pour pleurer ses péchés (*Conservateur*, décembre 1757, p. 144). Il est probable qu'en obtenant sa liberté Jamet perdit sa place, et reçut l'ordre de quitter Paris; du moins il est certain que depuis cette époque il disparut entièrement de la scène du monde. On sait qu'il vivait encore en 1770. Comme il était alors dans un âge avancé, on peut conjecturer qu'il ne poussa pas bien au delà sa carrière. Jamet a fourni des notes à l'édition de *Rabelais*, publiée par Gueullette en 1732 (1), et un assez grand nombre d'articles au *Dictionnaire* de Trévoux, 1752 (*voy.* Berthelin), ainsi qu'au *Dictionnaire de droit et de pratique* par Ferrière. Enfin, on a de lui les opuscules suivants : 1° *Essais métaphysiques* (Paris), 1732, in-12; 2° *Lettre en forme de dissertation sur la création*, 1733, in-8°. Suivant M. Quérard, elle a été traduite en latin par Lancelot, et en vers français par Martin de Bussy (voy. *France littéraire*). 3° *Idée de la métaphysique*, traduite de l'anglais d'Atjem (anagramme de Jamet), Nancy, 1739, in-12; réimprimée dans le *Conservateur*, septembre 1758; 4° *Danéche-menkan, philosophe mogol, avec des remarques*, 1740, in-12; 5° *Lettres* à M. Lancelot *sur l'infini ou l'unité des substances*, et sur l'auteur de la *Philosophie des jeunes gens* (Miron), 1740, in-8°; 6° *Lettres critiques sur le goût et sur la doctrine de Bayle*, 1740, in-8°; 7° *Promptuaire de la métaphysique du Dictionnaire de Bayle*, 1740, in-12; 8° *Lettre* à M. le chevalier de P. (Pacaroni), *sur la métaphysique et la logique*, Paris, 1742, in-12; réimprimée dans le *Conservateur*, septembre 1757. D'après la *France littéraire*, elle avait déjà paru sous le titre de *Lettre sur les caractères de différence de la métaphysique et de la logique*, 1740; 9° *Lettre sur le lieu et l'espace*, 1742, in-12; 10° *Lettre sur le principe de St-Augustin :* Sub Deo justo nemo miser, nisi mercatur, 1743, in-8°; 11° *l'Épitaphe du bibliothécaire*. Ce badinage, de douze à treize cents vers sur la rime en *in*, fut imprimé par extrait dans le *Conservateur* du mois d'avril 1758, sur le manuscrit de Jamet le jeune. Cependant tous les bibliographes en citent une édition de 1747, in-4°. 12° *Trois lettres aux imprimeurs du Dictionnaire de Trévoux*, 1748-50, in-4°; 13° *Lettres aux auteurs de l'Encyclopédie*, 1750, in-8°; 14° *Petit écrit sur les devoirs des gens en place*, 1753; 15° *Lettre au sujet de ses mémoires manuscrits concernant le commerce des Indes*, 1754; 16° *Observations sur les moyens de perfectionner les dictionnaires de Trévoux et de Moréri*, in-12. Cet opuscule, daté de la Bastille, 25 mai 1756, a été réimprimé dans le *Conservateur*, décembre 1757. W—s.

(1) Ses *Notes* sur Rabelais, que Jamet appelait en plaisantant ses pieds de mouche, ont été transformées, dans la *France littéraire* de 1778, en un ouvrage intitulé *les Pieds de mouche, ou les Noces de Rabelais*, 6 vol. in-8°. Cette singulière bévue se retrouve dans la *France littéraire* de M. Quérard, ouvrage dont personne d'ailleurs n'apprécie mieux que nous l'exactitude et l'utilité.

JAMET le jeune (François-Louis), célèbre bibliophile, frère du précédent, naquit en 1710 à Louvières. Il fut fort jeune attaché comme secrétaire à M. de la Galaizière, qui passa de l'intendance de Soissons, en 1737, à celle de Lorraine. Il demeura vingt ans à Nancy, partageant comme son frère tous ses loisirs entre les devoirs de sa place et la culture des lettres. Il se lia d'une étroite amitié avec Lancelot (*voy.* ce nom), envoyé par le gouvernement en Lorraine pour dresser l'inventaire des archives de cette province. Il était en correspondance avec Louis Racine, à qui, par le moyen de M. de la Galaizière, il eut le bonheur de rendre quelques services; et il visitait assez fréquemment, dans son abbaye de Senones, dom Calmet, qui lui donna les premières leçons de bibliographie. Passionné pour les livres, il profitait pour en acquérir de toutes les occasions, malheureusement assez rares alors en province; mais, grâce à sa persévérance, il possédait cependant une assez jolie collection lorsqu'il vint habiter Paris. Déjà connu des libraires et des principaux amateurs, il devint bientôt l'oracle des ventes de livres, où il ne se distinguait pas moins par l'étendue et la variété de ses connaissances que par la délicatesse de son goût. Cet homme aimable et spirituel mourut à Paris le 30 août 1778. Les livres qui lui ont appartenu, presque tous enrichis de quelques notes de sa main et d'une parfaite condition, sont très-recherchés des curieux. On a de lui, dans l'*Année littéraire*, dans les *Mémoires de Trévoux* et

dans le *Conservateur*, quelques morceaux d'histoire ou de littérature. Hebrail et après lui M. Quérard en ont donné l'indication. Avant 1769, il s'occupait déjà d'une nouvelle édition du *Manuel lexique* de l'abbé Prevost, qui devait être augmentée d'un grand nombre d'articles; mais il n'a pas fini ce travail. Il avait déposé sur les marges d'un exemplaire de l'édition de Montaigne par Gueullette (*voy.* l'article précédent) une multitude de notes historiques, morales et littéraires, qu'il se proposait d'employer dans une nouvelle édition des *Essais*. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, 2e édition, n° 5850, parle de cet exemplaire comme d'un livre très-précieux. Dès l'âge de vingt ans, Jamet avait contracté l'habitude de tenir une espèce de journal dans lequel il inscrivait, sans choix et sans ordre, avec la liste de ses dîners et de ses soupers, de ses voyages, de ses rhumes, et même de ses aventures galantes, toutes les pièces rares ou singulières qui lui tombaient entre les mains. Ainsi l'on y trouve pêle-mêle des *arrêts* du parlement, des *pamphlets* jansénistes, avec des chansons ordurières, des épigrammes, les *Priapées* de Blot et de Grécourt, la *Chartreuse* et les *Ombres* de Gresset, le *Paris ridicule* de Petit, et des extraits des *Nouvelles ecclésiastiques*. Cet ouvrage, qu'il a judicieusement nommé lui-même un *chaos*, fait aujourd'hui partie des manuscrits de la bibliothèque de Paris. Il est partagé en deux volumes in-4°, ensemble de 2136 pages. Les bibliographes le citent tantôt sous le titre des *Stromates*, tantôt sous celui des *Miscellanea* de Jamet. Il porte encore ceux de *Polyanthea* et de *Chaos*. Le premier volume commence à l'année 1730 et finit à 1736; le second à 1740. Mais l'auteur n'a pas cessé, jusqu'à sa mort, d'y faire des additions et des corrections. Ainsi la note suivante se trouve page 655, à la marge d'un mandement de l'évêque janséniste de St-Papoul : « J'étais bien jeune quand je m'amusai à « copier cette pauvreté. Je croyais que cela était « beau et bon. Que l'éducation nous rend niais ! » Décembre 1772. » W—s.

JAMET (l'abbé Pierre-François), fondateur des écoles de sourds-muets du *Bon-Sauveur*, naquit à Fresnes, commune du département de l'Orne, le 12 septembre 1762, d'une famille honorable, environnée de la considération publique. Son enfance fut préparée à la culture des lettres par des soins si tendres, si intelligents, qu'il ne tarda pas à surpasser ses nombreux rivaux au collége de Vire, à l'université de Caen et au séminaire des Eudistes. Devenu professeur, il sut intéresser autant ses élèves par la netteté de son enseignement que par l'étendue de ses connaissances : la douceur de son caractère et l'aménité de ses relations achevèrent de lui en faire des amis dévoués. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-cinq ans, il fut placé par son évêque, en qualité de chapelain, à la tête de la petite communauté du *Bon-Sauveur*. Mais, surpris par l'orage révolutionnaire, il se vit réduit à quitter ce poste de confiance. Jamais on ne vit l'abbé Jamet s'écarter un instant de ses principes de fidélité à l'Église. Aussi inébranlable devant la persécution qu'inaccessible à la moindre vue ambitieuse, il s'oublia jusqu'à prodiguer, à ses risques et périls, dans sa retraite, ses soins aux malheureux qui avaient recours à son saint ministère, notamment à sa chère communauté du *Bon-Sauveur*. A peine le calme eut-il succédé à la tempête, qu'un des premiers soins du courageux ecclésiastique fut de redoubler d'efforts pour réparer, autant que possible, les ravages qu'elle avait faits à ce pieux asile, et avec une persévérance que la charité chrétienne est seule capable d'inspirer, il s'occupa à l'agrandir graduellement, de sorte qu'il est devenu une des plus belles et des plus étonnantes fondations du département du Calvados et même de la France. Elle n'est pas seulement consacrée à répartir, à divers degrés, les bienfaits d'une bonne éducation à de jeunes filles, elle reçoit aussi des aliénés et des sourds-muets des deux sexes. Là ne se borna point sa sollicitude inépuisable. Il assura encore le repos d'une sainte retraite aux dames pensionnaires qui vinrent se grouper autour de lui, admit gratuitement à son enseignement libéral les enfants de la paroisse, et établit enfin dans cet asile béni du ciel un dispensaire pour les pauvres de la ville de Caen. Il dirigeait, en outre, spirituellement les saintes filles qui se vouaient aux divers services que leur confiaient sa rare sagacité, son expérience et son zèle à toute épreuve dans les immenses bâtiments de cette maison de refuge, qui renferment une population de plus de douze cents âmes, et n'ont pas coûté moins de trois millions de francs. Tant de qualités éminentes eurent bientôt signalé l'infatigable ecclésiastique à l'attention du pouvoir, qui l'éleva en 1822 aux fonctions de recteur de l'académie de Caen, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1830. Décoré en 1827 de la Légion d'honneur, il fut appelé successivement au canonicat de Bayeux, d'Albi et de Coutances, et nommé membre des académies de Caen et de Rouen. Malgré le nombre prodigieux de bonnes œuvres qui réclamaient son activité incessante, on le vit non-seulement continuer à prodiguer tous ses soins à l'école des sourds-muets du *Bon-Sauveur* et à ses succursales d'Albi et de Pont-l'Abbé, mais se vouer tout entier à la régénération morale de ces infortunés, épars dans toute l'étendue du département qu'il habitait. Quatre autres institutions fondées en France et à l'étranger par les encouragements du charitable prêtre suivent avec plus ou moins de fidélité ses procédés d'enseignement. Une circonstance particulière avait imprimé une impulsion de plus en plus active à son dévouement à l'œuvre des sourds-muets : c'était l'ignorance native dans laquelle il trouva en 1816 deux de leurs sœurs d'infortune, dont l'une, déjà avancée en âge, était proche parente d'une

religieuse du *Bon-Sauveur* et alliée même à la famille de l'ardent apôtre. A cette époque, comme il l'a avoué depuis lui-même il n'avait aucune connaissance de la méthode de l'abbé Sicard. Ayant profité plus tard des études et des recherches de son prédécesseur, il lut en 1820 et en 1821, à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, deux mémoires ayant pour objet, le premier, l'origine, les progrès et l'état actuel de l'art d'instruire ces malheureux; le second, un nouveau système de signes de sa création, applicables à la traduction française, c'est-à-dire calqué sur les formes grammaticales de notre idiome, système suivi du parallèle de sa mimique avec celle des autres institutions. On reproche à l'auteur non-seulement d'avoir dénaturé en plus d'une circonstance, à son insu sans doute, des faits historiques patents, incontestables, mais encore d'avoir généralement mal saisi les vues qui avaient dirigé ses prédécesseurs et même ses contemporains. Il est encore moins concevable qu'il n'ait pas craint de soutenir que rien ne pouvait amener plus sûrement à l'intelligence de la langue écrite que l'emploi d'un seul et même signe pour chacun des mots de cette langue, quel que soit le nombre de ses diverses acceptions. Or, pour justifier une prétention aussi irrationnelle, il s'efforce de démontrer que « les « signes ne sont point une langue, mais la pro- « nonciation des mots d'une langue. » Mais sur quel argument repose donc cette affirmation étrange qu'il prétend ériger en axiome, quand il est universellement reconnu, au contraire, que les signes mimiques constituent les éléments d'une langue tout aussi bien que les mots, puisque, comme ceux-ci, ils sont destinés à interpréter la pensée et le sentiment? Comment ensuite l'instituteur peut-il avoir la prétention de faire consister tout le mérite de ses *signes de rappel* à reproduire le signe du radical dans chacun de ces mots dérivés et composés, et à associer à ce signe ceux des prépositions qui y entrent? Mais n'est-ce pas, au contraire, entraver l'essor et l'indépendance de l'intelligence humaine? Ne vaut-il pas mieux mille fois se conformer aux principes éternels de la saine logique, en affectant aux termes tant simples que composés la valeur intrinsèque qui leur est propre? Et n'est-ce pas là, en effet, la condition de la flexibilité, de la grâce, de la richesse d'une langue quelconque? Voici, pour mettre le lecteur à même de juger ce système, trois ou quatre exemples des signes de l'abbé Jamet placés en regard de ceux qui sont en usage dans l'institution impériale de Paris: *L'abbé Jamet.* SOUMETTRE : 1° Signe de la préposition sous et du verbe METTRE. Le signe de cette préposition se fait en plaçant la main droite sous la gauche; celui du verbe, en portant la main droite fermée en avant et en l'ouvrant ensuite comme pour lâcher ce qu'elle contient. — *Institution impériale de Paris.* Passer rapidement la main droite fermée sous la gauche étendue horizontalement. — *L'abbé Jamet.* OBTENIR : 1° Signe de la préposition et du verbe TENIR; 2° signe du mode indéfini. Le signe de la préposition s'exécute en abaissant la main ouverte, la paume en bas et la relevant ensuite en allongeant d'abord le bras, puis en la raccourcissant de manière que le bout des doigts décrive un demi-cercle vertical. — *Institution impériale de Paris.* Avancer la main droite renversée en la baissant, la relever ensuite en décrivant une courbe, puis la ramener rapidement contre la poitrine en la fermant. — *L'abbé Jamet.* RÉGNER : 1° Tandis que la main gauche paraît tenir le sceptre, le bras droit s'élève horizontalement et la main droite ouverte s'avance de gauche à droite, comme pour marquer la puissance souveraine; prendre en même temps une attitude imposante; 2° signe du mode indéfini. — *Institution impériale de Paris.* Porter les deux mains fermées en avant comme si elles tenaient des rênes, les lâcher ensuite et les tirer alternativement, en prenant une attitude imposante. — *L'abbé Jamet.* MAGISTRAT : 1° Élever à la hauteur de la tête, la paume en avant, la main gauche ouverte, tandis que la droite montre, de l'index, cette main représentant la loi; 2° signe du nom personnel. — *Institution impériale de Paris.* Indiquer de l'index de la main droite la paume de la main gauche étendue verticalement pour représenter la loi; simuler ensuite des deux mains le mouvement de la balance de la justice. En outre, l'abbé Jamet, en mettant en regard de ses signes ceux de l'abbé Sicard, qu'il suppose en usage dans l'institution impériale de Paris, a commis une grave erreur. Bien longtemps avant la remarque, d'ailleurs fort juste, de l'instituteur de Caen, notre vieux système mimique avait subi une réforme si radicale, que rien n'est plus facile que de reconnaître que nos signes actuels ont sur ceux de notre contradicteur le double avantage de la promptitude et de la clarté. Rendons justice à sa rare modestie, qui ne lui permettait pas de se croire supérieur à tout autre. Sur ce point il était trop convaincu des imperfections inséparables de toute œuvre humaine pour n'avoir pas hâte d'engager les instituteurs et les savants à réunir leurs efforts dans le but de découvrir ensemble une méthode dont l'application fût plus simple et plus heureuse. Si les travaux de l'abbé Jamet ne lui assignent pas, tant s'en faut, une place éminente parmi les plus habiles instituteurs de sourds-muets, sa mémoire n'en restera pas moins vénérée dans la partie de la France où il a laissé des traces impérissables de son active charité. Jamais ses concitoyens n'oublièrent l'admirable désintéressement dont le vénérable supérieur général de la congrégation du *Bon-Sauveur* fit constamment preuve en refusant toute espèce de rétribution ou d'honoraire pour les peines infinies qu'il se donnait, épuisant ses ressources personnelles non-seulement pour sa famille, mais

pour ses amis, sans compter les misères innombrables qu'il soulageait en se contentant lui-même du strict nécessaire. Le félicitait-on de la prospérité croissante de ses établissements : « C'est, di-« sait-il, un bon grain que j'ai eu la chance de « semer dans une excellente terre. Dieu a béni « la moisson. » Quelqu'un se présentait-il à lui pour le consulter sur les moyens d'arracher de pauvres sourds-muets aux ténèbres de l'ignorance, il trouvait chez l'infatigable apôtre de ces infortunés, non-seulement l'accueil le plus cordial et les conseils les plus empressés, mais encore une protection active, efficace, sympathique, pour peu qu'il jugeât le nouveau venu capable de rendre de véritables services à ses enfants d'adoption. C'est entouré des larmes et des bénédictions de tous ceux qui à divers titres avaient éprouvé les effets de sa sollicitude évangélique que l'abbé Jamet s'est éteint à l'âge de 83 ans, le 12 janvier 1845. — Outre le *Mémoire sur l'instruction des sourds-muets*, dont nous avons parlé plus haut, imprimé à Caen, 1825, in-8°, et à Paris, 1832, in-8°, l'abbé Jamet a traduit du portugais : 1° *Trésor de patience caché dans les plaies de Jésus-Christ*, du P. Almeida, Lyon, 1828, in-18, souvent réimprimé ; 2° *Esprit pratique de la dévotion à la sainte Vierge*, du P. Almeida, Paris, 1832, in-18 ; de l'espagnol : 3° *L'homme heureux dans toutes les situations de la vie*, 2 vol. in-12 ; et de l'italien : 4° *Mémoires du cardinal Pacca*, contenant des notes sur son ministère et l'histoire de ses deux voyages en France, Caen et Paris, 1832, 2 vol. in-8°. Il a, en outre, inséré quelques articles dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen. F. B—R.

JAMIN (Dom Nicolas), écrivain ascétique breton, né à Dinan vers 1730, entra dans l'ordre de St-Bernard, parvint successivement aux premiers emplois de sa congrégation, et mourut à Paris le 9 février 1782, prieur de St-Germain des Prés. La plupart des ouvrages de D. Jamin ne sont que des compilations ; mais l'intérêt du sujet les a tirés de cette classe, et continue à les faire rechercher par les personnes pieuses. On a de lui : 1° *Pensées théologiques relatives aux erreurs du temps*, Paris, 1769, in-12, plusieurs fois réimprimées. Les jansénistes eurent assez de crédit pour faire supprimer l'ouvrage par un arrêt du conseil, mais l'auteur le reproduisit avec quelques changements, et il a été traduit en italien, Milan, 1780, in-12. 2° *Traité de la lecture chrétienne, dans lequel on expose des règles propres à guider les fidèles dans le choix des livres*, Paris, 1774, in-12 ; nouvelle édition, Dijon, 1825, in-12 ; réimprimé en 1827, in-18, pour la *Bibliothèque catholique*. 3° *Placide à Maclovie, sur les scrupules*, Paris, 1774, in-12 ; traduit en italien, avec des notes par le P. Fulg. Maria Riccardi, Turin, 1782, in-12. 4° *Placide à Scholastique, sur la manière de se conduire dans le monde, par rapport à la religion*, ibid., 1775, in-12 ; 5° le *Fruit de mes lectures, ou Pensées extraites de différents auteurs profanes, relatives aux différents ordres de la société*, ibid, 1775, in-12 ; 6° *Histoire des fêtes de l'Église*, Paris, 1779, in-12 ; nouvelle édition, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par Gabr. Peignot, Dijon et Paris, 1825 ; in-12. Cet ouvrage est attribué à D. Jamin, par M. J.-G. Ersch (*Fr. littér.*, t. 2, p. 201), qui en cite une traduction allemande, Bamberg, 1784 ; Fulde, 1786, in-8°. Tous les ouvrages de D. Jamin ont été traduits dans la même langue. W—s.

JAMIN du FRENAY (Jean-Baptiste-Auguste-Marie), issu d'une famille honorable, naquit à Louvigné-du-Désert, au diocèse de Rennes, en Bretagne, le 17 mai 1773. Son père était si jaloux de son instruction qu'il voulut qu'on l'interrogeât en latin quand on l'examina pour sa première communion. La révolution vint occasionner dans sa famille un désagrément auquel il fut si sensible qu'il exprima tout haut sa résolution de ne jamais revoir son pays ; résolution qu'il a fidèlement gardée, croyons-nous, et qui fut peut-être le plus puissant mobile à sa détermination pour l'état militaire, qu'il embrassa le 15 juin 1792, en qualité de sous-lieutenant dans le 9e régiment de cavalerie. Il passa successivement par tous les grades, et il était, en 1802, chef d'escadron au 8e régiment de cuirassiers. Après avoir fait les guerres d'Allemagne, il suivit en Italie le maréchal Masséna en qualité d'aide de camp, et fit avec lui la campagne de Naples en 1806. Nommé colonel des chevau-légers de la garde royale de Naples le 30 octobre 1807, il passa en Espagne à la tête de ce corps vers la fin de l'année 1808, et s'y distingua particulièrement à la bataille d'Ocaña, en 1809, par une charge brillante de cavalerie, qui en partie décida de la victoire. Créé maréchal de camp le 19 novembre 1810, il donna de nouvelles preuves de bravoure à la bataille de Vittoria, où, à la tête des mêmes chevau-légers, il exécuta à propos une charge hardie, et se retira toujours en bon ordre aux derniers rangs. Il rentra en France en 1813. Lorsque l'armée française fut concentrée vers Bayonne, et après que la cavalerie, devenue inutile, eut été renvoyée sur les derrières, l'officier général qui commandait les grenadiers et les voltigeurs de la garde royale d'Espagne ayant été mis hors de combat, le général Jamin, jaloux de se rapprocher des périls, réclama et obtint du maréchal Soult l'honneur d'être mis à la tête de ce corps d'élite. Dans le peu de temps qu'il y resta, il ajouta à la réputation qu'il s'était faite comme officier de cavalerie, celle d'un excellent général d'infanterie. Après la dissolution de ces régiments, il fut nommé au commandement d'une brigade de cavalerie légère, avec laquelle il commença la campagne de 1814. Il fut appelé le 16 mars de cette même année à remplacer, comme major des grenadiers à cheval de la garde, le général la Ferrière, blessé à Craone, et se montra digne à tous égards d'un

honneur qu'il n'avait dû qu'à son mérite. Il continua de servir sous la restauration, qui se montra généreuse envers lui. Au retour de Bonaparte, il se mit de nouveau à son service et fut tué à la bataille de Waterloo, après avoir vu tomber à ses côtés le jeune René Miot de Mélito, son beau-frère et son aide de camp, qui, à peine âgé de vingt ans, donnait déjà les plus belles espérances. Le général Jamin, estimé comme un de nos meilleurs généraux de cavalerie, se faisait remarquer par une bravoure froide et tranquille, un coup d'œil rapide et sûr dans l'action, et une grande fermeté d'âme. Il avait été nommé officier de la Légion d'honneur le 14 mai 1807, et chevalier de l'ordre royal de St-Louis le 27 décembre 1814. Il avait reçu en France le titre de baron, et en Espagne celui de marquis de Bermuy, en récompense de ses nombreux services. M. de Courcelles, dans son Dictionnaire des généraux français, lui a consacré une notice où nous avons largement puisé pour cet article. B—D—E.

JAMYN (Amadis), l'un des poëtes français les plus célèbres du 16e siècle, naquit vers 1540 (1) à Chaource en Champagne, de parents honnêtes, et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il suivit les leçons de Dorat, de Turnèbe et d'autres savants hommes, qui lui inspirèrent de bonne heure le goût des lettres : il étudia aussi la philosophie et les mathématiques avec quelque succès; mais un penchant invincible l'entraînait vers la poésie. Ronsard, regardé alors comme le plus grand homme de la France, ayant vu quelques vers de Jamyn, en fut si charmé qu'il lui offrit un logement dans sa maison, et le traita dès lors comme son propre fils. On conjecture, d'après un passage d'une élégie de Jamyn, qu'il avait parcouru dans sa jeunesse une partie de la Grèce et de l'Asie Mineure ; il est plus certain qu'il visita le Dauphiné, la Provence et le Poitou, puisqu'il cite les villes où il séjourna, et qu'il se plaint de la réception qui lui fut faite à Poitiers. Ronsard lui procura la charge de secrétaire et lecteur du roi; mais, après la mort de son bienfaiteur, il quitta la cour, et se retira dans sa ville natale, où il mourut vers 1585, dans un âge peu avancé. Par son testament il laissa à la disposition des magistrats les fonds nécessaires pour l'établissement d'un collége. Jamyn a moins d'imagination et de chaleur que Ronsard, mais il l'emporte sur lui pour le goût et le naturel ; et les amateurs de notre ancienne poésie peuvent encore trouver quelque plaisir dans la lecture de ses ouvrages. On a de lui : *OEuvres poétiques*, Paris, Rob. Estienne, 1575 ; ibid., Mamert-Patisson, 1577, in-4°. Ce recueil est divisé en cinq livres ; le premier contient des pièces adressées à Charles IX ou à des seigneurs de la cour, et les quatre suivants des sonnets, des églogues, des élégies et d'autres pièces amoureuses. La réimpression, Paris, Mamert-Patisson, 1579 ou 1582, in-12, est augmentée de quelques morceaux ; on doit y joindre un second volume, Paris, 1584, in-12, qui renferme des poésies chrétiennes et des discours académiques en prose. Ces deux volumes sont fort rares et très-recherchés. Jamyn a terminé, en vers alexandrins, la traduction de l'Iliade d'Homère qu'Hugues de Salel avait faite en vers de dix syllabes, et qui s'arrêtait au douzième livre ; et il eut le mérite de sentir qu'Homère ne devait être traduit qu'en grands vers. Après avoir donné une première édition des *Treize derniers livres de l'Iliade*, Paris, 1574, in-4°, il revit et corrigea le travail de Salel, qu'il publia avec le sien, Paris, 1580, in-12, et 1584, même format. Cette édition est augmentée de la traduction des *Trois premiers livres de l'Odyssée*. On trouve, dans cette traduction d'Homère, de beaux vers et des passages rendus d'une manière très-poétique (*voy.* Hug. Salel). — *Amadis* Jamyn, frère du précédent, cultivait aussi la poésie avec succès ; mais on ne connaît de lui aucun ouvrage. Il mourut grènetier à Châtillon-sur-Seine. W—s.

JANFORTIUS. *Voyez* Forti.

JANI (Christian-David), savant philologue allemand, et l'un des plus célèbres commentateurs d'Horace, naquit le 10 décembre 1743 à Glancha. Ses dispositions naturelles furent développées par l'éducation que lui fit donner son père, pasteur d'une église de sa ville natale. Non-seulement il suivit dans l'école du Waisenhaus (la maison des orphelins) le cours des études ordinaires, mais il apprit encore le français, l'italien et l'anglais. Ses penchants l'entraînèrent vers l'étude de la littérature ancienne. Il fut reçu docteur en philosophie, âgé de vingt-neuf ans, et s'adonna à l'enseignement. Après avoir été répétiteur dans l'école où il avait fait ses études, il suppléa le recteur Taust, qui alors était fort âgé. En 1780, Jani fut mis, en qualité de recteur, à la tête du collége d'Eisleben, petite ville d'environ 6,000 habitants, qui fait partie actuellement des États prussiens comme chef-lieu du comté de Mansfeld, dans la province de Saxe. Jani avait été investi de la place qu'il occupait par le comte de Mansfeld. Mais ce comte mourut ; son fils unique le suivit de près dans la tombe, et en eux s'éteignit leur illustre famille. Le comté de Mansfeld retourna comme héritage à l'électeur de Saxe, qui confirma Jani dans le poste qu'il occupait. Le collége, ou, comme on dit en Allemagne, le gymnase d'Eisleben, sous la direction du nouveau recteur, acquit une renommée qui y augmenta promptement le nombre des élèves. Non-seulement Jani y établit un ordre parfait et des cours d'études assortis aux intelligences des différents âges, mais dans ses instructions il développait avec un admirable savoir tout le génie des langues anciennes, et faisait ressortir avec goût les beautés des auteurs grecs et latins. Par un heureux mélange de dou-

(1) Ou plutôt vers 1538, suivant M. Regnault, avocat à Chaource. (*Voyez* le *Journal de Paris*, 1781 ; et l'*Esprit des Journaux*, 1781, mai, p. 218.)

ceur et de fermeté, il savait se faire obéir des écoliers, qui le chérissaient comme un père et comme un ami. Pour faciliter leurs études, il publia divers traités dont nous donnerons les titres. Mais ce fut son édition des Odes d'Horace qui le plaça au premier rang des critiques et des philologues ; il avait préparé des éditions de Velléius Paterculus, de Silius Italicus et de Lucrèce, ainsi qu'un dictionnaire de la langue grecque. Des maladies et des chagrins domestiques le forcèrent d'interrompre ses fonctions de recteur, et la mort l'empêcha de terminer les ouvrages qu'il avait entrepris. Il perdit dans la fleur de l'âge ses deux premières femmes, toutes deux jeunes, toutes deux sœurs et portant le nom de Carpzov ; il fut pleuré de la troisième femme qu'il avait épousée, des filles qu'il avait eues de ses trois femmes, et d'un fils qui récompensa tous les soins de son père et fut à Gœttingue un des plus brillants élèves du célèbre Heyne. Jani mourut le 5 octobre 1790, âgé seulement de 47 ans. Cet auteur laborieux a donné les ouvrages suivants : 1° *Recueil d'épithètes, de substantifs, de verbes et d'adverbes, avec un Index alphabétique des dieux et des héros chez les anciens*, Halle, 1774, en latin; 2° *Principes de dialectique, avec un Tableau de l'histoire de la philosophie à l'usage des gymnases*, Halle, 1770, en latin ; 3° *observations critiques*, trois parties, 1784-1786 ; 4° *Sur l'art poétique chez les Latins*, 1774, in-8°, en latin ; 5° *Courte notice sur la poésie latine*, Halle, 1772, en latin ; 6° *l'Ami de l'écolier*, programme, 1776-1778, in-4°, en allemand; 7° l'Énéide de Virgile, traduite en allemand, Halle, 1784, in-8° ; 8° une édition des Odes d'Horace, avec des variantes tirées des manuscrits ; un commentaire et une savante préface, Leipsick, 1778-1782, 2 vol. in-8°. C'est l'ouvrage le plus important de Jani. Aucun éditeur ou commentateur latin d'Horace n'a, suivant nous, développé dans ses arguments et dans ses notes, avec plus de goût et de savoir, les beautés poétiques et les intentions historiques des odes d'Horace. Il y a eu une seconde édition de cet ouvrage en 1809 ; mais ce n'est qu'une réimpression de la première. Baumgartner a publié, après la mort de Jani, un ouvrage en allemand, intitulé *Éclaircissements et observations sur les Satires et les Épîtres d'Horace*, d'après les leçons de Jani, en trois parties, Leipsick, 1795. W—R.

JANIÇON (François-Michel), littérateur, naquit à Paris le 24 décembre 1674, de parents protestants. Après qu'il eut achevé ses premières études avec succès, son oncle, pasteur à Utrecht, lui fit suivre les cours de l'Académie de cette ville, qui s'honorait alors de compter parmi ses professeurs des hommes d'un rare mérite, tels que Grævius, de Vries, etc. Janiçon entra ensuite, comme simple cadet, dans un régiment d'infanterie, où il parvint promptement au grade d'aide-major. Après la paix de Ryswyk, son régiment fut envoyé en Irlande, et, au bout de quelques mois, licencié : il profita de cette circonstance pour reprendre ses études, et se fit immatriculer à l'université de Dublin, dans l'espoir d'obtenir le degré de bachelier à la fin de l'année scolaire; mais la mort de son oncle et de son père l'obligea de hâter son retour en Hollande. Il y acheta une terre dans la province de Gueldre, et se maria, en 1706, avec une demoiselle réfugiée comme lui pour cause de religion. Son goût pour la vie solitaire le retint huit ans à la campagne ; mais il se décida enfin à venir habiter Amsterdam, et il s'y fit connaître avantageusement par les articles qu'il fournissait à la gazette de cette ville : il se chargea ensuite de continuer celle de Rotterdam; et, quelque temps après, sur l'invitation des magistrats, il entreprit le journal connu sous le nom d'*Utrecht*, que le public distingua bientôt de la foule des écrits périodiques qui inondaient alors la Hollande. Un des amis de Janiçon ayant abusé de sa confiance pour faire imprimer dans son atelier un libelle calomnieux, les magistrats lui intentèrent un procès; et, pour éviter les désagréments qui pouvaient en être la suite, il se retira à la Haye. Le landgrave de Hesse le nomma son résident près des états généraux : les devoirs de cette charge et les travaux du cabinet occupèrent le reste de sa vie ; il mourut à la Haye, d'une attaque d'apoplexie, le 19 août 1730, âgé de 56 ans. Janiçon a traduit de l'anglais, la *Bibliothèque des dames*, par Rich. Steele, Amsterdam, 1717 et 1719, 2 vol. in-12 ; et le *Passe-partout de l'Église romaine*, par Ant. Gavin (*voy.* ce nom), Londres, Amsterdam, 1726, 3 vol. in-12. Il a en outre publié : *État présent de la république des Provinces-Unies et des pays qui en dépendent*, la Haye, 1729, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, le plus complet et le plus exact qui eût encore paru sur la Hollande, fut cependant critiqué très-amèrement par J. Rousset. Janiçon lui répondit avec vivacité dans le premier volume des *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants*, publiées à la Haye. Ce fut là son dernier écrit. On renvoie pour plus de détails à l'éloge de cet écrivain dans le 4e volume du *Recueil* qu'on vient de citer, et dont on trouve un extrait assez étendu dans le 18e volume des *Mémoires* de Nicéron et dans la dernière édition du dictionnaire de Moréri. W—S.

JANIN (le P. Joseph), religieux du monastère des Grands-Augustins de Lyon et vicaire provincial de son ordre, naquit dans cette ville vers 1715. La bibliothèque de son couvent était, après celle des jésuites, la plus considérable qui fût à Lyon. La direction en fut donnée vers 1753 au P. Janin, qui avait de vastes connaissances en histoire et surtout en numismatique. C'est lui qui avait fait placer sur la principale porte de cette bibliothèque l'inscription suivante, composée par le P. Pierre Labbé :

Hic homines vivunt superstites sibi.
Hic tacent et adsunt.
Hic loquuntur et absunt.

Le P. Janin ne voulut jamais être membre d'aucune académie; mais il correspondait avec un grand nombre de savants. On conserve dans les bibliothèques de Nîmes les lettres qu'il écrivit à J.-F. Séguier. Ces lettres ont trait à plusieurs objets d'antiquité, notamment à la jambe d'un cheval de bronze trouvée dans la Saône en 1766, et à une plaque de même métal découverte près de Lyon, sur laquelle se trouvait une suite de caractères absolument différents de tous les alphabets connus (*voy.* Séguier). Avant de se livrer à son goût pour l'antiquité, le P. Janin s'était occupé d'un travail assez important : il avait réduit en abrégé les *Annales de la Chine* sur la version française du *Fong-Ping-Tching*, faite par le jésuite Moyria de Mailla, version qui formait douze volumes in-4°, et qui fut cédée en 1775, par les PP. de l'Oratoire de Lyon, à l'abbé Grosier, qui la publia en 1777 (voyez le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon, t. 1er, p. 14, et t. 2, p. 88). Quant à l'*Abrégé*, le P. Janin en avait fait hommage en 1769 à M. de Montazet, archevêque de Lyon, et aux administrateurs du bureau des colléges, qui le déposèrent dans la bibliothèque de cette ville, où il est resté inédit. Lors de la suppression des couvents, le P. Janin ne crut point devoir adhérer au schisme constitutionnel; et, quoiqu'il fût parvenu à un âge très-avancé, il ne voulut point quitter sa ville natale où son ministère pouvait encore être utile aux fidèles. Pendant le fort de la terreur, il s'était réfugié chez un ouvrier en soie. Vers la fin de décembre 1793, on lui apprit qu'un paysan venait de découvrir près de Fourvière un certain nombre de médailles très-bien conservées; il se rendit aussitôt chez le propriétaire, et acheta un médaillon de Diadumenianus; mais, avant de rentrer dans son domicile, il fut reconnu par des jacobins qui le conduisirent en prison. Jeté sur la paille, dans la chambre de l'hôtel de ville où siége maintenant le tribunal de commerce, il s'y trouva avec feu Delandine, qui fut depuis bibliothécaire de la ville de Lyon. « Combien de fois, s'écrie cet écrivain, j'admirai sa vaste mémoire, les faits intéressants qu'il y avait déposés, sa douce résignation, sa touchante simplicité ! Il avait près de quatre-vingts ans, ajoute Delandine, et il parlait littérature avec le feu de la jeunesse; sa gaîté était inaltérable, et cependant il attendait la mort; elle arriva. Interrogé la veille et condamné (*pour avoir refusé de rendre ses lettres de prêtrise* et prêché la contre-révolution), il causait avec calme lorsque les bourreaux vinrent le saisir et interrompre ses intéressants entretiens (catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon, t. 1er, p. 26). » La tête du P. Janin tomba sous la hache révolutionnaire le 15 mars 1794 (voy. *les Martyrs de la foi*, par l'abbé Guillon de Montléon, t. 3, p. 346, où sa mort est placée par erreur au 3 janvier, jour où périt un autre Lyonnais portant aussi le nom de *Joseph Janin*, qui n'était âgé que de vingt-trois ans, et qui était maître de pension; *voy.* encore Prudhomme, *Dictionn. des individus condamnés à mort pendant la révolution*, t. 2, p. 6). A. P.

JANIN de Combe-Blanche (Jean), chirurgien et oculiste, né à Carcassonne le 11 juin 1731, s'appliqua spécialement à l'étude des maladies des yeux. Dès l'âge de vingt-huit ans, les nombreuses opérations qu'il fit soit dans les hôpitaux, soit sur des personnes distinguées de Montpellier, lui méritèrent les éloges de l'université de cette ville. Il n'eut pas moins de succès dans tous les lieux où il fut appelé, notamment à Paris, à Toulouse, à Milan. S'étant fixé à Lyon, il obtint le titre d'oculiste de la ville, et devint prévôt du collége de chirurgie. De toutes parts on venait le consulter ou réclamer ses soins. Le cardinal de Rohan, qui joua un si grand rôle dans l'affaire du collier, se rendit exprès à Lyon pour faire examiner ses yeux par cet habile praticien, et se logea même chez lui. En 1777, le duc de Modène (François III d'Este), âgé de quatre-vingts ans et affecté de la cataracte, invita le docteur Janin à venir l'opérer; la cure réussit complétement, et le prince recouvra la vue. Pour lui témoigner sa reconnaissance, il le nomma son médecin oculiste, et lui assura une pension viagère de 2,400 francs. L'université de Modène se l'agrégea comme professeur honoraire, et l'impératrice Marie-Thérèse lui adressa une lettre de félicitation accompagnée d'un riche présent. Thomas, l'auteur de l'*Éloge de Marc-Aurèle*, qu'il avait guéri d'une ophthalmie, lui conserva dès lors beaucoup d'attachement et lui adressa une *Épître* imprimée dans ses œuvres. Lorsque, dans un voyage en Savoie, Ducis fit aux Échelles une chute très-grave, Thomas, alors à Lyon, s'empressa de lui amener Janin, dont les soins contribuèrent au prompt rétablissement de son ami. Thomas a raconté l'accident arrivé à Ducis dans une lettre à madame Necker, du 27 juin 1785. Sa correspondance en contient quelques-unes adressées à Janin. En 1787 il reçut de Louis XVI le cordon de St-Michel. Janin s'occupa aussi à rechercher les moyens de combattre les exhalaisons méphitiques, et fit, en présence de commissaires, diverses expériences à ce sujet. Il résidait à Paris dans les dernières années du 18e siècle; mais nous ignorons la date de sa mort. Outre plusieurs articles relatifs à son art imprimés dans différents recueils, on a de lui : 1° *Traité sur la fistule lacrymale*, in-8°; 2° *Observations sur la maladie des yeux*, 1767, in-12; 3° *Mémoires et observations anatomiques, physiologiques et physiques sur l'œil et les maladies qui affectent cet organe*, Lyon, 1772, in-8°; traduit en allemand par Selle (*voy.* ce nom), Berlin, 1776; ibid., 1788, in-8°; 4° *Réflexions sur le triste sort des personnes qui, sous une apparence de mort, ont été enterrées vivantes*, ou *Précis d'un mémoires sur les causes de la mort subite et violente*, etc., Paris et la Haye, 1772, in-8°; 5° *L'antiméphitique*, ou *Moyen de détruire les exhalaisons pernicieuses et mortelles des fosses d'aisance, l'odeur infecte des égouts,*

celle des hôpitaux, des prisons, des vaisseaux de guerre, etc.; imprimé par ordre du gouvernement, Paris, 1781, 1782, in-8°; 6° *Détail de ce qui s'est passé dans les expériences faites par M. Janin les 18 et 23 mars, en présence des commissaires réunis de l'Académie royale des sciences et de la société royale de médecine, concernant l'antiméphitique*, Paris, 1782, in-8°; 7° *Dissertations et lettres sur le méphitisme et l'antiméphitisme, adressées à M. Cadet*, ibid., 1784, in-8°; 8° *Réponse à M. O'Ryan* (professeur de médecine à Lyon) *sur le magnétisme animal*, Genève et Lyon, 1784, in-8°; 9° *La vérité mise en évidence*, Paris et Lyon, 1785, in-12. On attribue encore à Janin un petit écrit satirique contre Guérin, chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Lyon, et qui s'occupait aussi des maladies des yeux, intitulé *Lettre écrite de la région des morts par Daviel, oculiste du roi, au sieur Guérin*, 1769, in-12. Oz—M.

JANIN (Jean-Marie-Mely), littérateur et journaliste, né à Paris en 1777, fit de bonnes études au collége de Sainte-Barbe, et, quoique d'un caractère fort doux et fort modeste, débuta dans la littérature par des satires. Attaché au *Journal des Débats*, il fut chargé, avec MM. Dussault, Hoffmann et Féletz, de rendre compte des ouvrages de littérature. Dès le commencement de la restauration, il passa au journal *la Quotidienne*, où il fut spécialement chargé de l'ensemble des nouvelles et de la rédaction du feuilleton pour les articles des grands théâtres. Il publia en 1817 un recueil périodique intitulé *Lettres champenoises*, dans lequel il exprima des opinions très-hardies, et qui eut beaucoup de succès. Il s'associa plusieurs collaborateurs; mais cette publication cessa à la fin de l'année 1824. Mely Janin fit imprimer sous la restauration un grand nombre d'odes pour célébrer les divers événements des règnes de Louis XVIII et de Charles X. Il est l'auteur d'une vie de la Harpe, qu'il a composée pour une nouvelle édition du *Cours de littérature*, publiée par A. Coste, édition à laquelle il a ajouté un volume contenant l'*Examen critique et raisonné* des drames et tragédies de l'auteur qui ne sont pas restés au théâtre. On lui doit encore plusieurs éditions de l'ouvrage intitulé *Paris, Versailles et les provinces* (*voy.* Dugas de Bois Saint-Just). En 1821 (16 juin), il fit représenter au second Théâtre-Français une tragédie d'*Oreste* qui, avant d'être entendue, fut condamnée par les élèves de l'école de médecine et de droit, fort opposés, comme l'on sait, au gouvernement de ce temps-là, dont Janin s'était constamment montré le partisan. A la première représentation ils firent circuler dans le parterre des billets qui portaient : *Les écoles de droit et de médecine sont menacées : union et force.* A la troisième représentation, le ministère eut la faiblesse d'en ordonner lui-même la suspension. En 1827 (15 février) Mely Janin fit représenter au Théâtre-Français *Louis XI à Péronne*, comédie historique en cinq actes, qui eut plus de cinquante représentations. C'est au milieu de ce triomphe, en décembre 1827, que mourut Janin, laissant inachevés plusieurs ouvrages, parmi lesquels se trouvent une vie de Louis XVI et une tragédie en vers (*Étienne Marcel*), dont les quatre premiers actes sont terminés. Z.

JANITIUS (Clément), savant polonais, naquit en 1616, à Jamusig, village de la grande Pologne. Protégé par André Cricius, archevêque de Gnesne, il fit ses premières études dans un collége de Posen. Les poëtes latins fixèrent surtout son attention. A l'âge de quinze ans, il était si habile dans la poésie latine, qu'il prononça avec le plus grand succès, devant un nombreux auditoire, un discours en vers sur le fondateur du collége. Pierre Kmits, qui ne le protégea pas avec moins de générosité que Cricius, l'envoya à l'université de Padoue, où il développa ses connaissances et son talent poétique sous la direction de Lazare Bonamici. Sa santé s'étant affaiblie, il se rendit à Cracovie, et mourut peu après y être arrivé, en 1643, à l'âge de 28 ans. Il laissa les ouvrages suivants : 1° *Querela reip. et reg. polonic. elegis conscripta*, 1638, in-4°; 2° *Tristia, elegiæ et epigrammata*, sans année ni lieu d'impression; 3° *Vitæ regum Polon. elegiaco carmine descriptæ*, Anvers, 1633; Cracovie, 1634, in-8°; 4° *Vitæ archiepiscoporum Gnesnensium carm. eleg.*, Cracovie, 1674, in-8°. En 1755, Jean Boehme publia à Leipsick un recueil de poésies de Janitius, sous le titre de *Poemata in unum libellum collecta*, in-8°. C—au.

JANKOWSKI, général polonais, prit une part active à l'insurrection de l'an 1831, et commanda un corps de l'armée polonaise qui fut opposée aux Russes, et que commandait en chef le général Skrynecki. Au commencement de juin, le corps d'armée russe du général Kreutz s'était porté de Lublin sur la Podlachie; Rudiger le suivit de la Volhynie à Lublin. Skrynecki conçut le hardi projet d'écraser successivement les deux corps ennemis. Tandis que Rybinski devait tomber sur le général Kreutz, le corps commandé par Rudiger devait être enveloppé par trois généraux polonais, savoir : Chrzanowski arrivant de Zamosc, Ramorino venant de Pulawi, et Jankowski arrivant de Lukow. De fausses démonstrations faites par les Russes sur Sierok trompèrent le commandant en chef polonais, en lui faisant concevoir des craintes pour la sûreté de la capitale de la Pologne, d'autant plus que Jankowski, malgré les forces considérables mises sous ses ordres, ne repoussait point les Russes, quoique, le 19 juin, un colonel de son corps se fût battu avec avantage, auprès de Lisobyni, contre toutes les forces de l'ennemi. Pour couvrir Varsovie, l'ordre fut donné à Rybinski et à Jankowski de revenir sur leurs pas. On pense que dans ce moment encore Jankowski aurait pu attaquer avec succès et battre le corps russe. Il n'en fit rien. Son inaction indigna la nation polonaise : la plus belle occasion d'arrêter l'ennemi était perdue. Il fallut se résigner à la retraite. On demanda la mise en jugement des

chefs ineptes qui, ayant laissé échapper des circonstances favorables, compromettaient la sûreté de la capitale. Skrynecki fit arrêter le 29 juin Jankowski et Bakowski, ainsi que plusieurs personnes accusées de complot en faveur des Russes. Traduit devant un conseil de guerre extraordinaire sous l'accusation de haute trahison, au commencement du mois d'août, Jankowski se défendit avec chaleur et indignation, fit une déclaration solennelle de son patriotisme, et demanda à combattre dans l'armée comme simple soldat, pour prouver à ses quatre fils, disait-il, que leur père n'était pas traître à la patrie. Le conseil de guerre extraordinaire ne vit pas dans la conduite de ce général un caractère de trahison; mais il le renvoya devant le conseil de guerre ordinaire pour répondre de sa conduite stratégique vis-à-vis l'ennemi. En conséquence, il fut ramené en prison. Ce jugement irrita le club patriotique dans lequel siégeaient les hommes les plus exaltés, et qui ne voyait partout que complots et trahisons. Le 15 août, après une séance très-orageuse de ce club, des furibonds se portèrent sur le château où Jankowski était détenu avec des compagnons d'infortune; les portes furent forcées sans que les troupes et la garde nationale fissent beaucoup de résistance. Jankowski et les autres prisonniers furent cruellement mutilés, puis pendus par des brigands que soutenait toute la populace. Les massacres continuèrent le lendemain, et ce mouvement démagogique ne fit que hâter la chute de la Pologne. D—G.

JANNEQUIN (Clément), est plus connu sous le nom de *Clemens non papa*. On ne sait pas quel pays lui a donné le jour; M. Fétis croit qu'il habitait Lyon, où la plupart de ses ouvrages ont été publiés; mais il avait été auparavant maître de chapelle de Charles-Quint. La musique a eu en lui son Rabelais, puisqu'il est auteur d'une foule de morceaux curieux, tels que *le Caquet des femmes, la Bataille de Marignan*, ou *la Défaite des Suisses en* 1515, *le Chant des oiseaux*, et *les Cris de Paris*. Il laissa en mourant sept livres de motets et une messe des morts. Ses *chansons françaises*, publiées in-4° en 1559, ont un meilleur style et un chant plus agréable que celles des autres maîtres du même temps. Choron, qui a ressuscité parmi nous le goût de l'ancienne musique, a fait exécuter avec succès de 1830 à 1832, par ses cent cinquante élèves de la rue de Vaugirard, *la Bataille de Marignan* et *les Cris de Paris*. Ces deux ouvrages décèlent un génie supérieur. Le second a été gravé dans *la Gazette musicale de Paris* du 22 août 1839. F—LE.

JANNEQUIN, *sieur de Rochefort* (Claude), voyageur français, était né à Châlons-sur-Marne. Il avait accompagné M. de Bellièvre, ambassadeur de France en Angleterre, pour renouveler l'amitié entre les deux pays; mais sa jeunesse lui faisant désirer de courir un peu le monde, il quitta Londres et le service de l'ambassadeur, après avoir assez bien appris la langue anglaise, et alla à Dieppe. Le capitaine d'un navire prêt à partir le reçut à son bord comme soldat dans une compagnie qu'il embarquait, et, lui découvrant quelque capacité, le fit son écrivain. On mit à la voile le 5 novembre 1637; après une traversée pénible, on arriva sur la côte de Barbarie que l'on suivit jusqu'au cap Blanc, où l'on débarqua, afin d'y construire des barques « qui sont nécessaires, dit « l'auteur, pour entrer dans la rivière du Senega, « les navires étant contraints de toujours rester à « la rade. » Les habitants étaient si farouches que l'on ne pouvait trafiquer avec eux qu'en déposant à quelque distance les objets que l'on voulait donner en échange de leurs poissons; ils les venaient chercher, laissaient ce qu'ils apportaient, puis s'enfuyaient au plus vite. Quand on fut entré dans le fleuve, on s'avança jusqu'à Bieurt, à trois lieues de son embouchure; on bâtit une maison par le secours des nègres, et l'on s'occupa de commercer avec eux. Ensuite le capitaine et une partie de son monde remontèrent le fleuve jusqu'à Terrier-Rouge, à soixante-dix lieues de distance, en continuant à traiter avec les indigènes, des cuirs, de l'ivoire, de la gomme, des plumes d'autruche, de l'ambre gris et de l'or. L'insalubrité du climat décida les Français à quitter le pays; ils allèrent aux îles du cap Vert, y prirent des vivres, et enfin revinrent à Dieppe en 1639. Jannequin publia le récit de ses courses sous ce titre : *Voyage de Libye au royaume de Senega, le long du Niger, avec la description des habitants qui sont le long de ce fleuve, leurs coutumes et façons de vivre, les particularités les plus remarquables de ce pays*, Paris, 1643, in-12. Il est évident que par le nom de Libye Jannequin entend le Sahara; lui-même, dans sa préface, convient que ce pays est fort éloigné de ceux qu'il a vus. Suivant les idées de son temps, il pense que le Niger, après avoir arrosé le royaume de Tombouctou, qui doit être le Bambara, se divise en trois bras, dont l'un tombe dans la mer entre le désert et la contrée de Sénégal, et le troisième, dont le cours est plus long que les deux autres, se décharge près de la côte de Guinée. On voit que ces opinions avaient la vérité pour base. Cependant la plupart des remarques de Jannequin sont très-superficielles; il ne tient aucune espèce de journal, et l'on ne connaît la date de son retour que d'après celle qu'il énonce dans le titre de son livre. Mais ses observations sur les mœurs et les usages des nègres sont assez instructives, souvent très-exactes et très-judicieuses, quoiqu'il montre parfois une grossière crédulité. Ceux qui ont exploré la contrée où coule le Sénégal reconnaissent que beaucoup de choses s'y passent encore comme à l'époque où Jannequin y voyagea. E—S.

JANNIN (Dom), prieur de la Chassaigne, ordre de Cîteaux, naquit à Dôle vers 1740; il avait reçu de la nature beaucoup d'esprit, de facilité, et un talent marqué pour la poésie. Il cultiva dans le

cloître la littérature légère avec assez de succès pour s'attirer des ennemis; mais il les désarma par sa modestie. Il fut en correspondance avec Collé, et l'on trouve dans les *Mémoires* de ce dernier (t. 1er, p. 309) la lettre que D. Jannin lui adressa pour le remercier du plaisir que lui avait causé la lecture de la *Partie de chasse de Henri IV:* « Cette lettre, dit Collé, est pleine de sentiment « et écrite avec esprit, sans qu'il y ait de préten- « tions à en avoir. » On a de D. Jannin des épîtres à Voltaire, à Dorat, et quelques chansons inspirées par la gaieté française. Il permettait volontiers à ses amis de prendre des copies de ses ouvrages; mais il n'eut jamais l'idée de les réunir et de les publier. C'est dans le *Mercure* et dans l'*Almanach des Muses* qu'il faut rechercher les productions de ce religieux poëte, qui aurait pu facilement se faire une réputation. Il mourut à Pont-de-Vesle en 1784, laissant des regrets à tous ceux qui l'avaient connu. W—s.

JANOD (Jean-Joseph-Joachim), magistrat, né en 1761 à Clairvaux, petite ville du Jura, était neveu de Vernier, mort pair de France en 1818 (*voy.* Vernier). Il acheva ses études à l'université de Besançon, et fit en 1786 ses débuts au barreau de cette ville, sous le patronage du professeur Courvoisier (*voy.* ce nom), dont il avait mérité l'estime par son amour pour le travail, et qui lui portait un vif intérêt. Malgré l'éclat de ses premières plaidoiries, il quitta Besançon pour aller s'établir à Lons-le-Saulnier, où il ne tarda pas à jouir de la réputation d'un bon jurisconsulte. S'étant montré dans le principe favorable à la révolution, il fut, en 1790, élu membre du conseil général du département du Jura. Il était un des courageux administrateurs de ce département qui tentèrent, au mois de mai 1793, d'organiser des moyens de résistance à la tyrannie de la convention, et fut compris dans le décret du 27 juillet qui les mandait à la barre de cette assemblée pour rendre compte de leur conduite. Ayant, ainsi que ses collègues, refusé prudemment d'obéir à ce décret, il dut s'éloigner, et se tint caché jusqu'après le 9 thermidor. Lors de la mise en activité de la constitution de l'an 3, il fut envoyé par son département au conseil des cinq-cents, où il se fit remarquer par sa modération et la sagesse de ses vues. Après le 18 brumaire, il fit partie du corps législatif, qui l'élut un de ses secrétaires, et, lors de l'expiration de son mandat en 1809, il fut continué dans ses fonctions, qu'il remplissait encore à la restauration. Nommé, en 1804, juge au tribunal de première instance de la Seine, il en fut fait vice-président en 1814, passa en 1829 conseiller à la cour royale de Paris, et mourut au mois de mai 1836. W—s.

JANOZKI ou JANISCH (Jean-Daniel), savant polonais né en 1720, mort en 1786, était chanoine de Kiow et bibliothécaire de la belle collection de livres rassemblée par Zaluski et transportée depuis par les Russes de Varsovie à St-Pétersbourg. On lui doit plusieurs ouvrages utiles pour la connaissance de la littérature polonaise. Voici les principaux : 1° *Notices des livres rares écrits en langue polonaise qui se trouvent dans la bibliothèque Zaluski*, Breslau, 1747-1753, 5 vol. in-8°; 2° *Dictionnaire des auteurs polonais vivants*, 2 parties, 1753, in-8°; 3° *Polonia litterata nostri temporis*, 4 parties, Breslau, 1750-1766, in-8°; 4° *Excerptum polon. litterat. hujus atque superioris ætatis*, 4 parties, ibid., 1764-1766, in-8°; 5° *Musarum Sarmat. specimina nova*, 1 vol., ibid., in-8°; *Sarmat. litterat. nostri temporis fragmenta*, 1 vol., Varsovie, 1773, in-8°; *Janociana, seu clarorum Poloniæ auctorum, Mœcenatumque memoriæ miscellæ*, 2 t., ibid., 1776-79, in-8°. C'est une notice, par ordre alphabétique, des écrivains ou protecteurs des lettres natifs ou habitants de la Pologne; le premier volume en contient 115 et le second 162. C—au.

JANSEN (Henri), né à la Haye, en 1741, d'une branche, dit-on, de la famille du célèbre évêque d'Ypres (*voy.* Jansénius), vint à Paris vers 1770. La connaissance qu'il avait non seulement de sa langue maternelle, mais encore de l'allemand et de l'anglais, le porta à en traduire plusieurs ouvrages en français. Il exerça pendant quelque temps le commerce de la librairie, puis devint bibliothécaire de M. de Talleyrand, prince de Bénévent, et censeur impérial. Il est mort en mai 1812. C'est à lui que l'on doit la traduction de l'ouvrage de O.-Z. de Haren sur le Japon (*voy.* Haren). La plupart de ses autres traductions ont été ou seront énumérées ailleurs (*voy.* P. Camper, G. de Haren, Hemsterhuys, Hogarth, Mengs, J. Reynolds, Robertson et Winkelmann). Ce fut avec Kruthoffer qu'il mit au jour son *Recueil de pièces intéressantes concernant les antiquités, les beaux-arts, les lettres et la philosophie*, 1787 et suiv., 6 vol. in-8° traduits de différentes langues. Les travaux de Jansen étant presque tous anonymes, sont mentionnés dans le *Dictionnaire des anonymes* par Barbier. Jansen lui-même, en tête de son *Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille-douce, et sur la connaissance des estampes des 15e et 16e siècles*, a donné la liste de vingt-quatre de ses ouvrages; mais il n'y a pas compris sa traduction du *Discours sur l'égalité des hommes et sur les droits et les devoirs qui en résultent*, par Paulus, 1795, in-8°. Les ouvrages qu'il a publiés depuis 1808 sont : 1° *De l'invention de l'imprimerie, ou Analyse des deux ouvrages publiés sur cette matière par M. Meermann, suivie d'une notice chronologique et raisonnée des livres, avec et sans date, imprimés avant l'année 1501 dans les dix-sept provinces des Pays-Bas*, par J. Visser, 1809, in-8°. L'auteur de l'analyse est M. Henri Gockinga. Jansen a ajouté près de deux cents articles à la liste de M. Visser. 2° *Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes*, traduit de l'allemand de Nicolaï, 1809, in-8°; 3° *Précis d'histoire universelle, politique, ecclésiastique et littéraire, depuis la création du monde jusqu'à la*

paix de Schœnbrunn, traduit de l'allemand sur la 20e édition de J.-N. Zopf, 1810, 5 vol. in-12. La partie politique des derniers siècles, l'histoire de la révolution, la plupart des notices sur les hommes de lettres allemands et du Nord, sont de M. Schœll, ainsi que les deux mémoires sur les langues et les religions des peuples de l'Europe, et la table alphabétique de tout l'ouvrage. 4° *Voyage dans la péninsule occidentale de l'Inde et dans l'île de Ceylan*, par M. J. Haafner, traduit du hollandais, 1811, 2 vol. in-8°; 5° *Voyages de Mirza Abu-taleb-Khan en Asie, en Afrique et en Europe, écrits par lui-même en persan; suivis d'une réfutation des idées qu'on a en Europe sur la liberté des femmes d'Asie*, par le même auteur, le tout traduit du persan en anglais par C. Stewart, et de l'anglais en français, 1811, 2 vol. in-8°. Il n'a été qu'éditeur de l'*Essai sur la législation et la politique des Romains*, traduit de l'italien, 1795, in-12. Cette traduction est de M. Quétant seul. Il est vrai que, de son côté, Jansen avait commencé à traduire cet ouvrage; mais il brûla son travail lorsqu'il eut vu celui de M. Quétant. A. B—T.

JANSÉNIUS (Corneille), évêque de Gand, naquit à Hulst en 1510. Après avoir terminé ses cours à Louvain, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la théologie, et apprit le grec et l'hébreu afin de pouvoir lire les livres saints dans l'original. Sa réputation le fit bientôt choisir pour enseigner la théologie aux religieux de Tongerloo, et ce fut pour eux qu'il composa sa *Concorde des Évangiles*. Il fut pourvu, en 1550, de la cure de St-Martin de Courtrai, qu'il administra pendant douze ans avec un zèle infatigable. Rappelé à Louvain, en 1562, pour y remplir une des principales chaires de l'université, il fut désigné la même année par Philippe II, avec Michel Baius et Jean Hessélius, pour assister au concile de Trente. Il fit paraître dans cette assemblée des talents précieux que relevait encore sa modestie, et bientôt après il fut nommé à l'évêché de Gand, l'un de ceux qui venaient d'être établis dans les Pays-Bas. Il gouverna sagement son diocèse, et mourut à Gand le 10 avril 1576. Son oraison funèbre, prononcée par Pierre Simonis, depuis évêque d'Ypres, a été imprimée. La *Concorde des Évangiles* est le principal ouvrage de Jansénius; les éditions en sont nombreuses. On citera encore de lui : 1° *Paraphrasis et annotationes in omnes psalmos Davidicos et in Veteris Testamenti cantica*, Louvain, 1569, in-4°, souvent réimprimé; 2° *Commentarii in Proverbia Salomonis et Ecclesiasticum; annotationes in librum Sapientiæ Salomonis*, Anvers, 1589, in-4°; 3° une *Profession de foi* en flamand, et traduite en français par Nicolas de Leuze, Louvain, 1567, in-8°; 4° des *Statuts synodaux*, publiés en 1571, in-8°, et un *Pastoral* à l'usage du diocèse de Gand, dont Ant. Triest, l'un de ses successeurs, donna une nouvelle édition revue et augmentée, Gand, 1640, in-8°. — *Gabriel* Jansénius, qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque de Gand, ni avec l'évêque d'Ypres, ni même avec un Jansénius (Dominique) auteur de quelques ouvrages ascétiques publiés vers 1600, était principal du collége d'Alost; il composa des pièces de théâtre, des contes, des épigrammes et un roman historique intitulé *Régulus*, qui fut imité en français par Camus, évêque de Bellay, Lyon, 1627, 1 vol. in-8°. W—s.

JANSÉNIUS (Corneille), évêque d'Ypres, naquit en 1585 au village d'Acquoi, près Leerdam, en Hollande. Son père, Jean Otto, était catholique. Corneille fut envoyé à Louvain pour y faire ses études, et ce fut alors qu'il prit le nom de Jansénius, c'est-à-dire fils de Jean, les Hollandais catholiques qui allaient étudier en pays étranger ayant adopté l'usage de changer de nom pour ne pas attirer l'attention des protestants. Jansénius fit à Louvain connaissance avec Jean Duverger de Hauranne, depuis abbé de St-Cyran, et vint ensuite à Paris pour achever ses études. De là, l'abbé de St-Cyran l'emmena à Bayonne, où l'évêque de cette ville le mit à la tête du collége qu'il venait de fonder. Jansénius remplit cette place jusqu'en 1617, et retourna à Louvain, où il fut fait principal du collége de Ste-Pulchérie. Il prit le bonnet de docteur en théologie en 1619, et devint en 1630 professeur d'Écriture sainte. Nommé évêque d'Ypres en 1635, il occupa ce siége peu de temps, étant mort de la peste en visitant ses diocésains, le 6 mai 1638. Il avait publié lui-même un discours moral *sur la réforme de l'homme intérieur*, qui a été traduit en français par Arnauld d'Andilly; l'*Alexipharmacum*, contre les ministres protestants de Bois-le-Duc; une défense de cet ouvrage, sous le titre de *Spongia notarum*, contre le ministre Voët; des commentaires sur le Pentateuque et les quatre Évangiles; le parallèle en latin des erreurs des semipélagiens de Marseille et de celles des semipélagiens modernes; le *Mars Gallicus*, traduit par Charles Hersent, où les Français étaient assez maltraités à l'occasion de leur alliance avec les Hollandais. Mais le plus fameux de ses ouvrages est celui qu'il intitula *Augustinus*, comme ne contenant que la pure doctrine du saint évêque d'Hippone. Il s'était persuadé que, faute d'entendre St-Augustin, tous les scolastiques avaient abandonné les sentiments de ce père sur la grâce, et que lui seul les avait bien compris et fidèlement rendus. Son livre est divisé en trois parties, où il traite de la grâce, du libre arbitre, du péché originel et de la prédestination, et où il combat la doctrine des semipélagiens et celle de Molina. Il déclara, par son testament, qu'il soumettait son livre et sa doctrine au jugement du saint-siége. Il eût été à désirer qu'on attendît ce jugement avant de faire imprimer l'ouvrage; mais deux docteurs de Louvain, Fromond et Calenus, exécuteurs testamentaires de l'évêque, se hâtèrent d'y publier l'*Augustinus* en 1640, et il s'en fit successivement plusieurs éditions. Ce livre, accueilli par les uns, attaqué par les autres, excita dès l'origine de vives disputes, et l'on commença dès lors à donner aux

partisans de l'*Augustinus* le nom de *jansénistes*, comme eux donnèrent à leurs adversaires celui de *molinistes*, voulant les faire passer tous pour les disciples d'un jésuite qui avait publié, sur la fin du siècle précédent, un livre sur la manière d'accorder le libre arbitre avec la prédestination et la grâce, et dont le système était pourtant loin d'être adopté par tous ceux qui étaient contraires aux sentiments de l'évêque d'Ypres. Les jésuites avaient opposé des thèses à l'*Augustinus*. Le 6 mars 1642, Urbain VIII défendit par une bulle le livre et les thèses, et déclara que le premier renouvelait des propositions condamnées par les bulles de ses prédécesseurs. Ce jugement de l'Église romaine, auquel Jansénius avait déclaré se soumettre, ne rencontra pas la même docilité dans ses disciples. Il y eut beaucoup de troubles à Louvain, où l'université ne reçut la bulle qu'après bien des délais. Ces contestations passèrent en France, où l'archevêque de Paris ordonna, le 11 décembre 1643, la réception de la bulle dans son diocèse. La faculté de théologie de Paris défendit de soutenir les propositions censurées; elles comptaient déjà de nombreux partisans, parmi lesquels se distinguaient l'abbé de St-Cyran et le docteur Arnauld, fort jeune encore. On écrivait pour et contre, quand, le 1er juillet 1649, Cornet, docteur et syndic de la faculté de théologie de Paris, représenta à sa compagnie qu'il s'y introduisait des opinions nouvelles, et demanda qu'on examinât quelques propositions qui donnaient lieu aux disputes. On nomma des commissaires. Il y avait eu d'abord sept propositions déférées, mais elles furent réduites à cinq, que Cornet avait extraites de l'*Augustinus* et qu'il avait présentées comme la substance de ce livre. Les docteurs, voyant qu'on se donnait beaucoup de mouvement pour empêcher la censure, crurent à propos de recourir à une autorité plus imposante, et plusieurs évêques furent du même avis. L'affaire fut donc portée au pape, qui était alors Innocent X. Quatre-vingt-cinq évêques, auxquels trois autres se joignirent par la suite, signèrent une lettre commune pour prier le souverain pontife de faire cesser les querelles par un jugement solennel. D'un autre côté, onze évêques sollicitaient le pape de ne pas prononcer, et envoyaient à Rome quatre docteurs pour y plaider la cause du livre. Innocent X écouta les uns et les autres, et nomma une congrégation qui s'occupa de cet objet. Après deux années de discussions, d'examen et de conférences, il donna, le 31 mai 1653, la bulle *Cum occasione*, par laquelle il condamnait les cinq propositions déférées; elle fut reçue en France et dans les Pays-Bas. Quant aux disciples de l'évêque d'Ypres, ils protestèrent bien qu'ils souscrivaient à cette décision et qu'ils n'entendaient pas soutenir les propositions condamnées, mais en même temps ils se plaignirent que le pape n'eût pas spécifié le sens dans lequel il condamnait ces propositions, comme si ce n'était pas le sens naturel qu'elles présentent, et ils lui reprochaient aussi d'avoir donné à entendre qu'elles étaient tirées de Jansénius, tandis qu'elles étaient, disaient-ils, forgées à plaisir et fort éloignées des sentiments de cet évêque. Et telle est l'origine de la question de fait, qui devint depuis la principale, les mêmes ayant prétendu d'abord que la doctrine condamnée n'était point celle de Jansénius, et en second lieu que ce n'était qu'un fait sur lequel l'Église n'était point infaillible, et qu'on ne devait à sa décision qu'un silence respectueux. Ce fut contre ce subterfuge qu'une assemblée d'évêques qui se tint à Paris déclara, le 26 mars 1654, que la bulle *Cum occasione* avait condamné les cinq propositions comme étant de Jansénius et au sens de cet auteur, et Innocent X, dans un bref de la même année, confirma cette déclaration. L'année suivante, Arnauld fit paraître deux lettres, dans la dernière desquelles surtout il prenait la défense de l'*Augustinus*. Sa lettre fut déférée à la faculté; on en censura deux propositions, et Arnauld fut rayé du nombre des docteurs. Depuis ce temps, nul n'a pris des degrés dans la faculté de théologie sans adhérer à cette censure. L'assemblée du clergé de 1656 prit de nouvelles mesures contre les opposants, et Alexandre VII déclara, dans sa bulle *Ad sacram* du 16 octobre 1656, que les cinq propositions étaient tirées de Jansénius et condamnées dans le sens de cet auteur. De plus, l'assemblée du clergé de 1660 arrêta que tous les ecclésiastiques souscriraient un formulaire, et Alexandre VII en prescrivit un par sa bulle du 15 février 1665. Ce formulaire fut signé par tous les ecclésiastiques et religieux, et tous les évêques publièrent des mandements pour s'y conformer; il n'y en eut que cinq qui distinguèrent le fait du droit, et qui ne demandèrent pour le fait qu'un silence respectueux; encore, l'un des cinq, l'évêque de Noyon, rétracta-t-il son mandement peu après. Les quatre qui persévérèrent furent Pavillon, évêque d'Aleth; Arnauld, évêque d'Angers et frère du docteur; Caulet, évêque de Pamiers; et de Buzanval, évêque de Beauvais. Leur opposition fit beaucoup de bruit et tient une grande place dans l'histoire ecclésiastique de ce temps-là. Il fut question de les juger; mais ils avaient des amis dans l'épiscopat, à la cour et au parlement. Une négociation fut entamée en leur faveur. On promit qu'ils signeraient le formulaire purement et simplement; ce qu'ils n'exécutèrent pourtant pas. La distinction du fait et du droit fut au contraire clairement énoncée dans leurs procès-verbaux, dont on fit pour cela un grand mystère, tandis que leurs lettres au pape donnaient à entendre qu'ils avaient agi et signé comme tous leurs collègues : on n'omit rien pour persuader le souverain pontife de leur soumission franche et sincère. On appela cet accommodement *la paix de Clément IX*, sur laquelle on peut voir l'*Histoire des cinq propositions* de Dumas. Cependant les disputes sur le formulaire et sur le silence respectueux ne furent

pas totalement apaisées : elles se renouvelèrent de temps en temps, et spécialement lors du cas de conscience, en 1702. Ce fut pour cela que Clément XI, par sa bulle *Vineam Domini* du 15 juillet 1705, déclara que l'on ne satisfait point par le silence respectueux à l'obéissance due aux constitutions. Ce silence respectueux derrière lequel les jansénistes se retranchaient pouvait d'ailleurs passer pour un véritable subterfuge; car, tout en disant qu'ils étaient obligés au silence et au respect, ils n'observaient pas plus l'un que l'autre, et publiaient des livres et des brochures par milliers pour contredire et pour infirmer les décisions qui leur déplaisaient. Tel est le récit fort abrégé des disputes que causa l'*Augustinus*, et qui agitèrent l'Église si longtemps. A ce livre en succéda un autre que le même parti défendit avec encore plus de chaleur, et, à dater des premières années du 18e siècle, il s'éleva une nouvelle guerre qui, bien que la suite de la première, eut néanmoins pour principal objet les *Réflexions morales* du père Quesnel, ouvrage plus cher encore aux jansénistes que celui de l'évêque d'Ypres, et autour duquel ils se rallièrent, comme des soldats débusqués d'un premier poste redoublent d'efforts pour se maintenir dans un second. On trouve une *Vie* de Jansénius à la tête de son *Augustinus*. Quant à la liste des ouvrages composés soit pour soutenir, soit pour attaquer son livre, elle serait immense et ne saurait faire la matière d'un article de biographie. Nous nous contenterons de renvoyer, pour la partie historique, à l'*Histoire des cinq propositions* mentionnée plus haut, et qui, au milieu de tant d'ouvrages dictés par l'esprit de parti, se distingue par l'exactitude des faits et surtout par un ton de sagesse et de modération assez rare dans ces disputes. P—c—t.

JANSON (Nicolas). *Voyez* Jenson.

JANSON (Toussaint de Forbin de), cardinal et évêque de Beauvais, de l'illustre maison des marquis de Janson en Provence, était né en 1625. Destiné à l'ordre de Malte, il en avait dès le berceau reçu la croix ; mais sa vocation l'ayant porté vers l'état ecclésiastique, il fit les études convenables pour suivre cette carrière, et prit les ordres. L'évêque de Digne (Raphaël de Boulogne) le demanda et l'obtint du roi pour son coadjuteur. Les bulles en furent expédiées à l'abbé de Janson sous le titre d'évêque de Philadelphie, et il fut sacré en cette qualité le 14 mai 1656. Il prit en 1658 possession du siége de Digne, qu'il gouverna pendant dix ans, et où il donna des preuves de sagesse et des exemples de zèle. Au commencement de l'année 1662 le roi le nomma à l'évêché de Marseille. Devenu par ce nouveau titre membre des états de Provence, il y développa des talents qui n'échappèrent point à Louis XIV. Ce prince l'envoya d'abord en ambassade auprès de Cosme III, grand-duc de Toscane, que le prélat parvint à réconcilier avec la grande-duchesse Marguerite-Louise d'Orléans, son épouse. Quelque temps après Louis XIV le nomma son ambassadeur extraordinaire à la diète de Pologne, alors réunie pour l'élection d'un roi. On sait combien la diversité des prétentions et la chaleur des partis rendaient ces assemblées orageuses, et la diète était menacée d'une scission : l'évêque de Marseille sut si bien ménager les esprits, qu'aidé du palatin de Russie, il fit élire le grand maréchal de la couronne, Jean Sobieski, déjà renommé par de hauts faits d'armes. Le nouveau roi reconnut ce service en disposant de son droit de présentation au cardinalat en faveur de l'ambassadeur, qui fut revêtu de la pourpre romaine le 23 février 1690, sous Alexandre VIII. Dès 1679 Louis XIV l'avait fait passer de l'évêché de Marseille à celui de Beauvais, comté-pairie, et l'avait, en 1689, nommé commandeur de l'ordre du St-Esprit. La cour de France était depuis plusieurs années en discussion avec celle de Rome, tant au sujet de la régale qu'à cause des quatre articles de la déclaration du clergé, arrêtée dans l'assemblée de 1682. Plusieurs députés du second ordre, membres de cette assemblée, avaient été nommés à des siéges vacants et n'avaient point leurs bulles ; près de quarante églises étaient veuves, et cet état de choses devenait de jour en jour plus affligeant. Le roi, songeant enfin à y porter remède, jugea le cardinal de Janson propre à lever tous les obstacles, et il l'envoya à Rome, chargé de cette mission : mais la mort d'Alexandre VIII, arrivée le 13 août 1691, ne permit pas de suivre les négociations déjà entamées. Elles furent reprises sous le pape Innocent XII, à l'élection duquel le cardinal de Janson avait concouru, et heureusement terminées en 1693 par ses soins et ceux du cardinal d'Estrées. Le roi, satisfait de la conduite du cardinal de Janson, le laissa à Rome pour y soutenir les intérêts de la couronne et y traiter les affaires de France. Il y était encore en 1700, à la mort d'Innocent XII. Il assista au conclave où fut élu Clément XI, auprès duquel il continua de résider pendant plusieurs années. La grande aumônerie de France étant venue à vaquer en 1706, par la mort du cardinal de Coislin, Louis XIV la donna au cardinal de Janson, déjà pourvu de bénéfices considérables par la libéralité du monarque. N'étant encore qu'évêque de Digne, il avait condamné dans son synode l'*Apologie des casuistes*, et composé une censure contre ce livre : ceux qui l'en avaient loué ne furent cependant pas contents dans la suite, et lui reprochèrent de ne pas marcher, à Beauvais, sur les traces de M. de Buzanval, son prédécesseur, et d'écarter les jansénistes qui avaient eu la confiance de ce prélat. Il mourut à Paris le 24 mars 1713, à la suite d'une longue maladie, étant âgé de 88 ans, et doyen des évêques de France. Son corps fut porté à Beauvais et inhumé dans sa cathédrale, où une épitaphe honorable rappelait ses services. L—y.

JANSON (Charles-Auguste-Marie-Joseph de For-

BIN), évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine, né à Paris le 3 novembre 1785, était fils du marquis de Forbin-Janson, lieutenant général des armées du roi, et de la même famille que le précédent. Il fut en 1790 emmené en émigration en Allemagne par ses parents, et il ne rentra en France qu'après que les passions révolutionnaires furent calmées. Nommé auditeur au conseil d'État en 1805, il quitta bientôt ces fonctions pour entrer en 1808 au séminaire de St-Sulpice, en ce moment sous la direction de l'abbé Émery. Consacré prêtre en 1811 par l'évêque de Gap, il fut nommé presque aussitôt grand vicaire du diocèse de Chambéry. Il fut persécuté en même temps que le comte Alexis de Noailles, pour le zèle religieux qui les avait portés l'un et l'autre à répandre une bulle du pape. L'abbé Janson faisait comme missionnaire, de concert avec l'abbé de Rauzan, des conférences à Beauvais lorsque Napoléon arriva à Paris; il soutint de sa parole, dans ses prédications, le gouvernement des Bourbons. En 1817, résolu de s'adonner aux missions, il partit pour l'Orient, évangélisa à Smyrne et dans diverses autres villes, et visita Jérusalem. De retour à Paris en 1824, le roi lui offrit l'évêché de Nancy et de Toul, avec le titre de primat de Lorraine. Il se fit remarquer dans ce poste par son dévouement au gouvernement et par son absolutisme, combattant dans ses mandements avec énergie et passion les candidats du parti libéral. Ses instructions pastorales furent attaquées par les feuilles de l'opposition, et Forbin-Janson se vit bientôt en butte dans son diocèse à des haines violentes. Aussi quand éclata la révolution de juillet une partie de la population de Nancy se souleva contre lui, des attroupements se formèrent devant son évêché, et il se trouva forcé de prendre la fuite devant les menaces de la populace. Il fut alors l'objet d'une accusation ridicule; on prétendit qu'il avait pillé la caisse du grand séminaire, et divers journaux répandirent cette calomnie, que rien ne pouvait justifier. Janson résolut de quitter la France; il partit pour l'Amérique. Il se rendit au Canada, visita les tribus nomades, et ne recula devant aucune difficulté, devant aucune fatigue, pour porter la foi de l'Évangile au milieu de peuples encore barbares. Il obtint de nombreux succès, et il eut le bonheur de voir des peuplades entières se convertir à sa parole. De retour en France quelques années après, il s'occupait d'organiser l'œuvre de la Ste-Enfance, quand la mort le surprit à Paris le 11 juillet 1844. Z.

JANSON (CHARLES-HENRI), prêtre, né à Besançon le 15 novembre 1734, fut d'abord pourvu de la cure de Chambornay-lès-Pins, qu'il administra vingt-trois ans avec beaucoup de zèle. L'affaiblissement de sa santé le força de résigner son modeste bénéfice, et il se retira à Paris, où il ne tarda pas à être connu avantageusement. L'archevêque (M. de Juigné), informé de ses talents, lui confia la direction des Carmélites de la rue St-Honoré, et ne cessa dès lors de lui donner des preuves multipliées de son estime et de sa bienveillance. La révolution priva l'abbé Janson de ses protecteurs, et bientôt après son nom fut porté sur une liste d'ecclésiastiques condamnés à la déportation pour avoir refusé un serment qui blessait leur conscience; il parvint cependant à se faire rayer de la liste fatale pour cause d'infirmités; mais il lui fut enjoint de s'éloigner de Paris sur-le-champ. Il dit alors à ses parents un dernier adieu, et se réfugia en Suisse, dans le canton de Soleure, où il remplit pendant cinq ans les devoirs de son ministère, de manière à mériter les suffrages de tous les prélats français qui partageaient son exil. Cédant enfin au besoin de revoir sa famille, il rentra en France, et se chargea quelque temps après de desservir une paroisse demeurée sans pasteur: son grand âge et ses infirmités le forcèrent encore d'abandonner son troupeau pour se retirer à Besançon, où il mourut le 24 juin 1817, âgé de 82 ans. L'abbé Janson était très-laborieux, ainsi qu'on en jugera par la liste de ses ouvrages, tous destinés à faire connaître et aimer la religion, ou à la venger des attaques de ses ennemis. On a de lui: 1° *L'Eucharistie selon le dogme et la morale*, Besançon, 1769, 2 vol. in-12; 2° *Instructions familières sur les vérités dogmatiques et morales de la religion*, ibid., 1781; 5 vol. in-12; abrégées, Paris, 1788, 3 vol. in-12; 3° le *Catéchisme des fêtes*, Paris, 1786, in-12; 4° la *Vérité de la religion démontrée par le miracle de la résurrection de Jésus-Christ*, abrégé de l'anglais de Ditton, in-12; 5° *Discours sur l'Eucharistie pour l'octave de la Fête-Dieu*, 2 vol. in-12; 6° le *Panégyrique de Ste-Thérèse*, in-8°; 7° *Explication succinte des devoirs propres à chaque état de la société naturelle et civile*, Paris, 1787, in-12. L'abbé Janson fit paraître, en 1788, le *Prospectus* d'une nouvelle édition de l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, purgée de tous les défauts qu'on reproche à cet ouvrage, et son travail eut l'approbation de plusieurs hommes de lettres distingués, entre autres de l'abbé Feller (*voy.* l'article Berruyer dans le *Dict.* de Feller): mais la révolution en empêcha la publication. L'abbé Janson a laissé en manuscrit: 1° *Instructions sur les principales vertus du chrétien et sur les vices qui leur sont opposés*, in-12; 2° *Instructions familières sur les vérités du salut*, ou *Catéchisme raisonné à l'usage des fidèles et des pasteurs*, 2 vol. in-8°; 3° *Précis des instructions de M. de Villethierry sur les dispositions au mariage et sur les obligations des personnes qui y sont engagées*, in-12; 4° *Tableau de l'Église*, in-12; 5° *Abrégé des méditations d'Abelly sur les principales vérités de l'Évangile*, in-12; 6° *Abrégé du Traité de l'amour de Dieu de St-François de Sales*, in-12; 7° *Recueil des plus importantes vérités de la foi et de la morale chrétienne*, 5 vol. in-12; 8° *Vie du B. Nicolas de Flue* (mort en 1487), in-12; 9° *Court extrait des*

plus importants enseignements contenus dans l'embryologie de M. de Cangiamila, in-12; 10° les *Divines Écritures de l'ancienne et de la nouvelle Alliance, quant à leurs parties historiques et aux lettres des Apôtres; le tout disposé conformément à l'explication des interprètes les plus suivis et selon la chronologie d'Usserius, avec des notes pour servir à l'éclaircissement des matières*, 6 vol. in-4°. Il a refondu dans cet ouvrage le travail qu'il avait fait antérieurement sur Berruyer, et y a ajouté des notes extraites de D. Calmet, Houbigant, Carrières, etc. Tous ces manuscrits existaient à Besançon, dans le cabinet de M. Mermet aîné, parent de l'auteur. W—s.

JANSSE (Lucas), ministre de la religion réformée, en exerça les fonctions à Rouen depuis 1632, pendant plus de cinquante ans. Il se retira ensuite à Rotterdam, signa l'acte d'uniformité rédigé par le synode wallon, et mourut en 1684 dans un âge fort avancé. C'était, au jugement de ses collègues, un pasteur zélé et un fort honnête homme. Il avait de l'instruction : mais ce n'était point un de ces savants toujours appliqués aux objets de leurs études, et il ne croyait pas déroger en égayant la conversation par des contes plaisants, dont il possédait un ample répertoire. Il est principalement connu par un petit ouvrage intitulé *La messe trouvée dans l'Écriture*, in-12. C'est une réfutation assez piquante de l'interprétation que le père Véron avait donnée d'un passage des Actes des apôtres. Il le fit imprimer à Rouen, en 1647, in-8°; mais, sur l'avis que le parlement informait contre l'auteur, il en fit retirer tous les exemplaires avec un soin qui a rendu cette première édition fort rare. Cet ouvrage a été inséré depuis dans un *Recueil de plusieurs pièces curieuses*, à Villefranche (Hollande, 1678), in-12, et il a reparu sous ce titre : *Le miracle du père Véron sur la messe*, etc., Londres, 1699, in-12. On a longtemps attribué cette pièce à Ch. Drelincourt et à Dav. Derodon; mais les bibliographes s'accordent à en regarder Jansse comme le véritable auteur. On cite encore de lui : 1° Un *Traité de la fin du monde*, Rouen, 1656, in-8°; 2° *Le chrétien au pied de la croix*, ou *Entretiens sacrés de l'âme fidèle avec son Sauveur sur l'histoire de la passion*, ibid., 1683, in-8°; 3° une *Chronologie des rois de France*, en vers latins, dédiée au duc de Montausier. Cet ouvrage n'a probablement point été imprimé, puisqu'il n'est pas indiqué dans la dernière édition de la *Biblioth. historique de la France*. On trouvera quelques détails sur Jansse dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. W—s.

JANSSENBOY ou JANSSENS, en latin *Jansenius*, est le nom de cinq frères qui se distinguèrent dans le même ordre religieux. Ziriczée, petite ville de l'île de Schowen (Zélande) fut leur patrie. Cette ville ayant été reprise par les Hollandais sur les Espagnols, qui s'en étaient emparés en 1575, la famille Janssenboy, ainsi que d'autres, chercha un asile plus favorable à l'exercice de la religion catholique, à la propagation et à la défense de laquelle se consacrèrent les personnages dont nous allons parler. — *Nicolas* Janssenboy naquit dans la seconde moitié du 16e siècle, et prit l'habit des dominicains à Anvers. Aux études ordinaires il avait ajouté celle des langues orientales et du grec, parce qu'il était persuadé que cette connaissance lui serait utile dans les discussions avec les ministres de la nouvelle secte qui commençait à devenir nombreuse. D'abord régent, puis supérieur du collége de Lière, dans le Brabant, il forma ses élèves aux lettres et les fortifia sur le dogme, pour les mettre en état de ne pas craindre les vaines subtilités des ministres protestants. Professeur de théologie à Louvain, il prit ses degrés dans l'université de cette ville. Ce fut là aussi qu'il publia ses premiers ouvrages, ce qui ne l'empêcha pas de travailler avec zèle à la conversion des hérétiques et de s'opposer de toutes ses forces aux progrès de l'erreur. Le succès de ses travaux dans les Pays-Bas porta le nonce apostolique (Jean-François Conti) à l'envoyer, avec le P. Jacques de Brower, dans le Danemarck, pour essayer de ramener les luthériens au sein de l'Église. Après avoir parcouru avec un zèle prudent et généreux le Holstein, la Norvége, et quelques autres provinces du Nord, il alla à Rome rendre compte à Grégoire XV et à la congrégation de la propagande de tout ce qu'il avait fait dans ces contrées, et proposer les moyens qu'il jugeait convenables. Ses vues furent goûtées, et muni de nouvelles instructions, de nouveaux pouvoirs, il partit pour les mêmes provinces en 1623. La congrégation des cardinaux voulut qu'il y fût accompagné par deux de ses frères Corneille et Dominique. Frédéric III, roi de Danemarck, leur permit de prêcher la religion catholique dans tous ses États. Les zélés missionnaires surent profiter de cette liberté, et Nicolas Janssenboy ne se laissa déconcerter par aucune des entraves et des persécutions dont ne purent le garantir ni la protection du roi ni la conversion de plusieurs sectaires. Il obtint de Frédéric le libre exercice de la religion catholique à Frédérikstad, ville nouvellement bâtie par ce prince dans le Holstein. En conséquence des *Lettres* que donna Frédéric III en 1623, plusieurs familles dispersées dans les Provinces-Unies se réfugièrent dans la nouvelle ville pour y exercer leur religion. Notre fervent religieux y établit une paroisse et fut le premier pasteur de ce troupeau naissant. Les luthériens ne voyaient pas sans chagrin les progrès du retour à la religion catholique. Si la vigilance du prince les empêchait d'éclater, ils tâchaient de se dédommager par quelque autre voie; et, n'osant plus s'attaquer au pasteur, ils essayèrent de séduire adroitement au moins une partie du troupeau, en répandant un écrit récemment composé par Jean Muller, ministre à Hambourg, sous ce titre : *Avertissement nécessaire*. Nicolas Janssenboy mourut le 21 novembre 1634.

Parmi ceux qui l'ont fait connaître, on doit citer Jean-Adolphe, auteur des *Annales* des évêques de Slesvick, qui en fait le plus grand éloge. Il a laissé : 1° *Panégyrique de St-Thomas d'Aquin*, Louvain, 1621, in-8°; 2° *Vie de St-Dominique*, Anvers, 1622, in-8°; 3° *Animadversiones et scholia in apologiam nuper editam de vita et morte Joannis Duns Scoti, adversus R. P. F. Abrahamum Bzovium, ord. Prædic. S. T. M. et hist. eccles. scriptorem*, Cologne, 1622; 4° *Defensio fidei catholicæ et apostolicæ romanæ opposita admonitioni necessariæ Joannis Mulleri, lutherani prædicantis Hamburgensis*, Anvers, 1631, in-8°. C'est la réfutation de l'*Avertissement nécessaire* que nous avons mentionné ci-dessus. 5° *Beneficia FF. Prædicatoribus a diva Virgine collata*, Anvers, 1632, in-12. Nicolas Janssenboy publia aussi une traduction en latin de l'*Instruction des prêtres*, de Molina, chartreux espagnol. Quelques personnes attribuent cette traduction au P. Raymond de Ladesou, mais il paraît que c'est à tort, et la *Nouvelle bibliothèque espagnole* (t. 1er, pag. 114) la donne formellement au P. Janssenboy, disant qu'il la traduisit sur la septième édition espagnole, et la publia à Cologne, à Anvers, etc. Nicolas Janssenboy a aussi donné une traduction latine des *Cas de conscience* de Pierre Ledesma, dominicain. Enfin, on conservait jadis manuscrite au couvent des dominicains d'Anvers une apologétique qu'il avait faite des notes et scholies indiquées ci-dessus, sous le n° 3. — *Corneille* Janssenboy, après après avoir fait ses études à Louvain, se rendit en Italie vers le commencement du 17e siècle. Il avait pris l'habit des dominicains au couvent de Bois-le-Duc, lorsque cette ville était encore sous la domination du roi d'Espagne. Quoique étranger dans la Péninsule, il se mit bientôt en état d'exercer le ministère de la parole dans les villes de Lombardie, et il enseigna dans les écoles de Bologne. La Propagande, instruite de sa capacité et de la vivacité de sa foi, le fit partir, en 1623, pour les provinces du Nord, où il arriva avec son frère Nicolas, et ce que l'un faisait dans le Holstein pour le rétablissement ou l'accroissement du catholicisme, l'autre tâchait de le faire dans la basse Saxe. Les travaux, les dangers mêmes pour sa vie, ne purent ralentir le zèle de Corneille Janssenboy, qui ne fut pas toujours couronné du succès qu'il méritait. Ses supérieurs l'ayant rappelé en Flandre, il s'arrêta quelque temps à Monickendam, petite ville des Pays-Bas, où il eut quelques consolations et beaucoup d'épreuves. S'étant embarqué pour aller à Rome instruire le saint-siége de l'état de la religion dans les Provinces-Unies, une tempête violente assaillit le bâtiment qu'il montait, et il périt le 11 octobre 1637. Un de ses frères, les passagers et tout l'équipage, furent avec lui la proie des flots. Pendant le séjour que Corneille Janssenboy fit en Hollande, il écrivit plusieurs ouvrages de piété ou d'histoire qui n'ont été imprimés qu'après sa mort. Jean Muller avait répliqué à la réponse de Nicolas Janssenboy dont nous avons parlé au commencement de cet article; comme Nicolas était mort, son frère Corneille crut que c'était à lui de venger la mémoire de l'auteur outragée par le ministre luthérien; il fit donc l'apologie de l'ouvrage intitulé *Défense de la foi catholique*, et la publia en 1635. — *Dominique* Janssenboy, troisième frère, avait aussi pris l'habit des dominicains au couvent de Bois-le-Duc, et envoyé par le saint-siége dans les provinces du Nord, il poussa plus loin que les deux précédents ses jours et ses travaux. La ville de Hambourg fut le théâtre de ses combats et de ses disputes avec les docteurs de la réforme. Ce fut en 1623 qu'il arriva comme prédicateur et pasteur apostolique dans cette ville, où il eut à souffrir beaucoup, mais où il eut aussi le bonheur de ramener plusieurs apostats au sein de l'Église. Le plus ardent de ses ennemis fut encore Jean Muller, qui publia contre lui un libelle, et fit tant que le sénat ordonna au P. Dominique de sortir de la ville sous deux jours. Cet ordre néanmoins fut révoqué avant son exécution; mais, en 1634, notre religieux fut contraint d'aller ailleurs, et se retira d'abord à Cologne, d'où, après un fructueux apostolat, il crut devoir entrer au monastère d'Anvers. Vers 1643 ses supérieurs l'envoyèrent à Amsterdam, où il mourut le 14 mars 1647. Pendant son séjour à Cologne, il avait publié quelques ouvrages en latin et en allemand pour expliquer les pratiques de l'Église romaine attaquée par les luthériens, et montrer que la doctrine de ceux-ci n'était pas moins opposée à l'Écriture sainte qu'à toute la tradition. A Anvers, il fit imprimer, en 1643, une traduction flamande de l'ouvrage italien sur les miracles qui s'opéraient tous les jours devant l'image de St-Dominique, dans l'église de Soriano. Son but était d'opposer ce témoignage public aux impiétés des nouveaux iconoclastes. — *Léonard* Janssenboy, frère des précédents, avait fait profession dans le couvent des dominicains de Bois-le-Duc. Il était dans cette ville quand elle fut assiégée et prise par les Hollandais sous la conduite du prince d'Orange (1629). Les conditions de la capitulation furent que tous les ecclésiastiques et religieux sortiraient de la ville à la suite de leur évêque, Michel Opnovius, dont le P. Touron a donné l'histoire. Mais Léonard Janssenboy ne tarda pas à y rentrer par ordre de ses supérieurs, qui confiaient cette mission à sa haute prudence, en lui permettant de porter l'habit séculier. Il y exerça ce fructueux et obscur ministère pendant trente-quatre ans, et y termina sa carrière le 21 février 1663. Dans ses moments de loisir, le fervent missionnaire composait de petits ouvrages de dévotion. Ses cantiques spirituels, écrits en flamand, furent imprimés à Anvers en 1635. Il a aussi donné une histoire abrégée de quelques saints personnages de l'ordre des dominicains,

qui fut imprimé en 1644. — *Ambroise* Janssenboy, cinquième frère des précédents, entra aussi dans l'ordre de St-Dominique et s'y distingua également par son zèle et sa piété; mais sa vie est moins connue, et il ne paraît pas qu'il ait écrit. Il se rendait en Italie avec son frère Corneille, lorsqu'il périt sur mer, avec lui et tout l'équipage, le 11 octobre 1637. On peut consulter sur ces religieux célèbres les œuvres du P. Echard, du P. Touron, et le dictionnaire de Richard, tous auteurs de l'ordre des dominicains. B—D—E.

JANSSENS (Jan-Willems), général hollandais, né le 12 octobre 1762 à Nimègue, où son père, officier au régiment d'Aïlva, était en garnison, entra à l'âge de quinze ans comme cadet dans ce même régiment, où il devint bientôt officier. Ayant montré du dévouement au parti orangiste, il fut récompensé par le grade de capitaine dans le régiment de Wartensleben, et fit la campagne de 1793 contre les Français. Grièvement blessé le 15 septembre devant Menin, il continua de servir l'année suivante, même en 1795, malgré les changements politiques qui s'opérèrent en Hollande et renversèrent le stathoudérat. Toutefois ses blessures mal guéries le forcèrent de demander sa retraite, qu'il obtint avec une pension : il avait à peine trente-trois ans; mais ses talents, qu'il n'avait encore déployés que sur un théâtre bien circonscrit, ne devaient pas rester inutiles pour sa patrie, et Janssens était destiné à fournir encore une longue carrière d'activité. Employé, sous les auspices du nouveau gouvernement batave, dans l'administration des troupes françaises à la solde de la Hollande, il fut promu, en mars 1797, aux fonctions de commissaire général de cette administration, et pendant cinq ans qu'il les exerça, il fut à diverses reprises envoyé à Paris, afin de prévenir des changements vexatoires et onéreux que le gouvernement français prétendait apporter aux stipulations arrêtées entre ces deux États pour l'entretien des troupes. Il s'acquitta de ces missions avec autant d'intelligence que de probité. On avait mis à sa disposition des sommes considérables dont il n'était pas obligé de rendre compte : son gouvernement le vit avec surprise les remettre à son retour, sans retenir autre chose que ses frais de voyage calculés avec la plus stricte économie. En 1802, son administration ayant été supprimée, il fut nommé gouverneur et général en chef de la colonie du cap de Bonne-Espérance. Aussitôt que sa présence au chef-lieu de cet établissement cessa de paraître indispensable, il alla visiter l'intérieur des terres, pénétra jusque dans la Cafrerie, et conclut un traité avec un roi ou chef nommé Gaïka. Il aurait pénétré plus loin et recueilli une plus ample moisson de connaissances sur l'intérieur de cette partie de l'Afrique, si la rupture de la paix avec la Grande-Bretagne ne l'avait ramené au Cap, dont les Anglais méditaient la conquête. A l'approche du danger, les colons, oubliant leurs anciennes divisions, secondèrent avec empressement les dispositions de défense prises par leur gouverneur. Janssens ne désespérait point de mettre la colonie à l'abri de toute atteinte, lorsqu'il reçut de son gouvernement l'ordre de diriger la meilleure partie de ses troupes européennes sur Batavia. Cet ordre, nécessité par la plus grande importance de Batavia relativement au Cap, ne pouvait avoir d'autre résultat que la reddition de cette dernière colonie, dès que les Anglais s'y présenteraient en force. Aussi le débarquement de dix mille des leurs, sous les ordres du général Baird, dans les premiers jours de janvier 1806, rendit impuissants tous les efforts du gouverneur Janssens, qui n'avait plus sous ses ordres que dix-neuf cents hommes, presque tous colons et Hottentots. Il essaya néanmoins de résister; mais, trahi par un bataillon étranger qui faisait partie de son corps, et qui lâcha pied au commencement de l'attaque faite le 8 janvier par les Anglais, Janssens obtint du moins une capitulation honorable. Il fut stipulé que les braves restés fidèles au gouvernement hollandais seraient transportés dans leur patrie avec leur chef, et qu'ils ne seraient pas considérés comme prisonniers. Il demeura encore quelques semaines au Cap avant de s'embarquer, et trouva l'approbation de sa conduite dans les témoignages unanimes de respect et de regret que lui donnèrent les habitants de la colonie, sur laquelle il n'exerçait plus aucune autorité. De retour en Hollande, il fut accueilli de la manière la plus flatteuse par son nouveau souverain Louis-Napoléon, qui, comme on sait, s'était fait Hollandais, et manifestait à ses nouveaux sujets la préférence la plus marquée sur les Français. Janssens se fit d'ailleurs un titre particulier à la bienveillance de ce prince qui s'occupait très-spécialement de sa cave, en lui faisant hommage, à son débarquement, d'une provision très-précieuse de vins de Constance et du Cap (1). Il fut, au mois de juillet de cette même année, nommé secrétaire général du ministère de la guerre avec le titre de conseiller d'État. Il présida en cette qualité les sections de la guerre et de la marine, fut intendant de l'armée du Rhin, directeur général de l'administration de la guerre, et enfin, en 1807, ministre de ce département; mais il ne conserva pas longtemps ce poste. L'instabilité du roi Louis dans le choix des hommes était égale à ses bonnes intentions, et la faveur dont Janssens paraissait jouir auprès de la reine Hortense détermina sa disgrâce. Il conserva néanmoins le grade de lieutenant général et le titre de conseiller d'État avec une pension de 8,000 florins. Après avoir visité la Suisse et l'Italie, il reparut à la cour du roi Louis, qui, revenu de ses préventions, lui aurait

(1) On peut consulter, sur les soins particuliers que Louis Bonaparte donnait à ses celliers, les mémoires intitulés *la Cour de Hollande sous le règne de Louis-Napoléon, par un auditeur*, Paris, 1833; 1 vol. in-8°.

confié le gouvernement des Indes orientales, si son abdication n'eût empêché l'exécution de ce projet. Chargé par le gouvernement provisoire de Hollande d'aller porter à l'empereur cette nouvelle, et d'apprendre ses intentions à l'égard de ce pays, Janssens eut un entretien de plusieurs heures avec Napoléon, qui, après avoir écouté attentivement ses réponses à une foule de questions qu'il lui avait adressées sur la situation intérieure de la Hollande, garda d'abord un long silence qui laissait le général Janssens dans une pénible incertitude, puis finit par rédiger lui-même le décret qui réunit la Hollande à l'empire français (9 juillet 1810). Dès cette époque, l'empereur ne cessa de témoigner son estime à l'ancien ministre de son frère; il le fit d'abord porter sur le tableau des lieutenants généraux en activité, et le nomma gouverneur général des anciens établissements de la Hollande dans les Indes orientales, en remplacement du général Daendels (*voy.* ce nom). A son arrivée à Batavia, après une traversée de près de quatre mois (1811), Janssens trouva une armée d'une force nominale assez considérable, mais où l'on ne comptait qu'un petit nombre d'Européens, la plupart invalides; le reste se composait de nouvelles levées javanaises, mal disciplinées et mal commandées. La désertion et les maladies (une épidémie régnait alors à Batavia) achevaient de rendre les moyens de défense insuffisants en cas d'attaque des Anglais; enfin, de trois mille soldats aguerris que l'empereur avait l'intention d'envoyer dans la colonie, trois cents seulement parvinrent à cette destination. Ainsi Janssens était pour la seconde fois condamné, malgré son dévouement et sa capacité, à céder devant la supériorité numérique des Anglais. Ce fut au mois de septembre 1811 qu'ils parurent devant Batavia. Lord Minto, gouverneur général des possessions anglaises dans les Indes, accompagnait en personne cette expédition. La résistance de Janssens fut aussi brillante que malheureuse. Lorsque, dans la journée du 26 septembre, il se vit impétueusement attaqué dans ses retranchements, une forte explosion se fit entendre. C'était une redoute que le major Muller avait juré la veille, en quittant son général, de faire plutôt sauter en l'air avec lui et toute sa troupe, que de la rendre à l'ennemi : il tint parole et trouva une mort glorieuse sous les débris de cette redoute, qui ensevelit à la fois ses braves compagnons d'armes et les assaillants. Tant d'héroïsme fut inutile; les Javanais, frappés d'une terreur panique, prirent la fuite de toutes parts. Janssens, obligé d'ordonner la retraite, faillit être tué par un détachement de cavalerie anglaise; il ne dut la vie qu'à la générosité du commandant ennemi, qui, n'aspirant qu'à le faire prisonnier, le protégea contre ses troupes, irritées de la résistance des Hollandais. Parvenu à Buitenzorg, après avoir incendié sur sa route des magasins d'épicerie, Janssens refusa la capitulation qui lui fut offerte par lord Minto. Comme il ne pouvait tenir dans cette position avec le peu de troupes qu'il conservait encore, il se porta sur Samarang, où il reçut des princes indiens quelques renforts qui l'abandonnèrent à la première attaque. Ne se trouvant entouré que d'un petit nombre d'officiers, il fut obligé de capituler avec l'ennemi, qui alors lui imposa de dures conditions. Il fut transporté comme prisonnier en Angleterre avec son état-major, tandis que ses autres officiers furent relégués au Bengale. Au mois de novembre 1812, il lui fut permis de se rendre en France, sur sa parole de ne point servir contre la Grande-Bretagne qu'il ne fût échangé. En arrivant à Paris, il demanda que sa conduite fût jugée par un conseil de guerre. « J'ai moi-même examiné votre affaire, « lui dit Napoléon; je vous ai justifié complète- « ment, et je vais vous employer à l'intérieur. » En effet, il fut nommé au commandement de la 31e division militaire, dont le chef-lieu était à Groningue; il fut en outre indemnisé de ses pertes et créé baron d'empire. Le général Janssens se signala par la sagesse avec laquelle il réprima, sans effusion de sang, une insurrection qui avait éclaté dans l'Oost-Frise; il protégea même contre le ressentiment des Français le comte de Bentinck-Roon, qui était tombé dans leurs mains à la suite du soulèvement de ses anciens vassaux. Des frégates anglaises ayant paru devant Hambourg, Janssens, qui prévoyait la possibilité qu'un ordre lui enjoignît d'agir contre ces forces, rappela au gouvernement français qu'il n'était pas encore échangé, et que par conséquent l'honneur s'opposait à ce qu'il fût employé de ce côté. L'empereur approuva ce scrupule, et fit passer sur-le-champ l'honorable général à la 2e division militaire, à Mézières. C'est là qu'il reçut enfin l'acte de son échange, au mois de février 1813. L'année suivante, au mois de mars, sur l'ordre qu'il en avait reçu, il ne laissa dans les places fortes de sa division que le tiers des troupes, et vint avec le reste, qui se montait à six mille hommes, joindre l'empereur à Reims. Napoléon voulut alors lui donner le commandement d'une division d'infanterie sous les ordres du maréchal Ney; mais Janssens allégua son peu d'expérience pour faire mouvoir de grandes masses devant des ennemis si nombreux. Ce refus modeste ne parut point déplaire, et l'empereur voulut le renvoyer à Mézières avec des pouvoirs très-étendus. Nouveau refus du général, qui objecta que dans cette position il aurait sans doute les Hollandais à combattre, et qu'il ne pourrait s'y résoudre : alors l'empereur lui dit d'aller attendre à Paris que les circonstances changeassent. Il y resta jusqu'à l'entrée des alliés, en conservant toujours ses appointements, et donna ensuite sa démission du service de France. Rentré dans sa patrie en avril 1814, il offrit ses services au roi des Pays-Bas. Ce prince, oubliant que Janssens avait servi le parti opposé au sien, pour ne se rappeler que les blessures qu'il avait reçues en

1793 en combattant sous ses ordres, lui conserva le grade de lieutenant général, et le chargea de coopérer à l'organisation de l'armée du nouveau royaume des Pays-Bas. Janssens y fut ensuite chargé de l'administration de la guerre, avec le titre de commissaire général et le rang de secrétaire d'État; mais, sur sa demande réitérée, le roi accepta sa démission de cette place; et depuis lors ce général a vécu dans la retraite. Il est mort le 1er juin 1835, laissant peu de fortune à sa famille, mais la réputation la plus honorable. Il avait à des époques antérieures été successivement nommé commandant et grand-croix des ordres de l'Union et de la Réunion, officier, puis commandant et grand officier de la Légion d'honneur, grade dans lequel il fut confirmé par Louis XVIII; enfin le roi des Pays-Bas le créa grand-croix et chancelier de l'ordre militaire de Guillaume, et lui conféra le titre d'écuyer pour lui et ses descendants. D—R—R.

JANT (Jacques de), chevalier servant de l'ordre de Malte, intendant et garde du cabinet des raretés de Monsieur, frère de Louis XIV, garde général des frontières du royaume et commissaire de la marine, naquit à Dijon, en 1636, de Pierre de Jant, trésorier de France au bureau des finances de cette ville. Outre les fonctions que nous venons d'indiquer, le chevalier de Jant remplit plusieurs missions à la cour de Lisbonne, où le duc de Vendôme, surintendant général de la navigation en France, l'avait chargé de représenter la marine française. Le roi lui accorda un brevet de conseiller d'État, en récompense de ses services. C'était un homme instruit, mais qui négligea un peu les études sérieuses et s'adonna de préférence aux curiosités. Il a publié : 1° *Histoire d'Osman, fils du sultan Ibrahim, empereur des Turcs et frère de Mahomet IV, qui est celle du R. P. Ottoman, de l'ordre des frères prêcheurs*, Paris, 1665, in-24, Jean Cusson. Cet opuscule est dédié à S. A. R. Monsieur, frère du roi. Il a été réimprimé à Paris en 1670, Loyson, in-12, *avec plusieurs additions concernant l'histoire des Turcs, où il est décrit le combat naval des chevaliers de Malthe, les intrigues du serrail et de la Porte au sujet de la sultane et de son fils : et l'histoire du sultan Jacaya, avec un abrégé de l'histoire des Turcs jusqu'à présent.* Tout le monde sait que ce père Ottoman ne fut jamais fils du sultan Ibrahim, et que sa mère, prise avec lui par les chevaliers de Malte le 28 septembre 1644, n'était pas une sultane, mais seulement la femme d'un riche musulman qui se rendait en pèlerinage à la Mecque. Mais, en qualité de membre de l'ordre, Jacques de Jant ne pouvait démentir un conte si fort à sa gloire. 2° *Théologie curieuse contenant la naissance du monde, avec douze questions belles et curieuses sur ce sujet, traduites du docteur Osorio, Portugais*, Dijon, P. Palliot, 1666, in-12; 3° *la Méduse, bouclier de Pallas, ou défense pour la France contre un libelle intitulé le Bouclier d'État pour ce qui concerne le Portugal.* Traduction imprimée probablement à Dijon, chez Palliot, 1668, avec épître dédicatoire au roi et préface. 4° *Prédictions tirées des centuries de Nostradamus, qui vraisemblablement se peuvent appliquer au temps présent et à la guerre qui va commencer entre la France et l'Angleterre contre les Provinces-Unies*, in-4°, sans date; 5° *Prophétie de Nostradamus sur la longueur des jours et la félicité du règne de Louis XIV*, sans nom de lieu ni d'imprimeur, in-4° de 25 pages. Cette prophétie n'est pas de Nostradamus, mais de Vincent Sève, de Beaucaire, et fut dédiée à Henri IV en 1605. Le chevalier de Jant avait en outre laissé à sa famille un manuscrit in-folio, contenant ses instructions et négociations à la cour de Portugal. Ce manuscrit passa dans la bibliothèque du président Bouhier, et de là, probablement dans celle de Troyes. Jacques de Jant mourut en septembre 1676, âgé de 50 ans. On peut consulter sur lui Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.* H. B—E.

JANTET (Antoine-François-Xavier), mathématicien, né le 6 mars 1747 au Bief-du-Fourg, dans les montagnes du Jura, montra dès son enfance la plus grande aptitude pour les sciences. Ses parents, quoique peu aisés, ne négligèrent rien pour cultiver les dispositions qu'il annonçait. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut chargé en 1768 de l'enseignement du latin dans la maison des orphelins à Dôle. Ce fut vers cette époque que parut le *Traité d'hydrodynamique* de Bossut. Cet ouvrage lui étant tombé entre les mains, il le lut avec empressement, et fit part de ses observations à l'auteur, qui voulut l'attirer à Paris par la promesse d'une place avantageuse. L'abbé Jantet remercia Bossut de ses offres : toute son ambition se bornait à consacrer sa vie à l'instruction publique dans sa province. Enfin il obtint au concours, en 1773, la chaire de philosophie du collége de Dôle. Ses succès dans la carrière de l'enseignement sont attestés par le nombre prodigieux d'excellents élèves sortis de son école : il avait à leur égard la tendresse d'un père, excitait leur émulation par des récompenses, et prenait sur ses modiques appointements pour aider ceux qui manquaient de fortune. Lors de la suppression du collége de Dôle, il fut nommé à la chaire de mathématiques transcendantes de l'école centrale du Jura, et passa avec le même titre au lycée de Besançon à l'époque de sa création. Ses amis s'apercevaient depuis quelque temps de l'affaiblissement de sa santé, et lui conseillaient de prendre du repos; mais rien ne put le déterminer à suspendre ses leçons. Victime de son zèle, il fut enlevé aux sciences et à ses amis par un coup d'apoplexie en 1805. Sa mort excita des regrets universels. L'abbé Jantet avait des connaissances très-variées; il aimait les langues, et en avait fait une étude particulière; il se délassait de ses travaux en composant des pièces de vers pleines de naïveté et de sentiment. Le seul ouvrage qu'il ait publié est un

Traité élémentaire de mécanique, Dôle, 1785, in-8°, qui fut favorablement accueilli des connaisseurs. Il a laissé en manuscrit quelques *Opuscules mathématiques*, entre autres un *Traité d'arithmétique*, dont la publication était vivement désirée par ses collègues, et un *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés de l'hébreu*, demeuré incomplet. L'abbé Requet, son ami, a publié une *Notice nécrologique sur l'abbé Jantet*, Besançon, 1805, in-8°, et M. Rosset, son compatriote, a sculpté son portrait en bas-relief. W—s.

JANUS PANNONIUS. *Voyez* Cisinge.

JANVIER (Dom René-Ambroise), né en 1614 à Ste-Osmanne, dans le Maine, entra dans la congrégation de St-Maur en 1637, et fit de grands progrès dans l'étude de la langue hébraïque, qu'il professa pendant plusieurs années à l'abbaye de Vendôme et ailleurs. Ce pieux et savant religieux mourut à St-Germain des Prés le 25 avril 1682, âgé de 68 ans. Nous avons de lui : 1° Une *Élégie* en vers hébraïques, sur la mort de Jérôme Bignon, 1656, imprimée à la suite des *Formules de Marculphe*, édition de 1666. 2° *Rabbi Davidis Kimchi commentarii in Psalmos, ex hebræo latine redditi*, Paris, 1669, in-4°. Cette traduction est estimée ; c'est la seule complète que nous ayons de ces commentaires, qui sont utiles pour l'intelligence du sens littéral des Psaumes. Dom Janvier est aussi l'éditeur des *OEuvres* de Pierre de Celles, évêque de Chartres, Paris, 1671, in-4°, avec une préface du P. Mabillon. L—u.

JANVIER (le Père), chanoine régulier de St-Symphorien d'Autun, s'est fait connaître par un *Poëme sur la Conversation*, Autun, 1742, in-8°. C'est une imitation ou plutôt une paraphrase du poëme latin que le P. Tarillon, jésuite, avait publié sous le titre d'*Ars confabulandi*. L'ouvrage du P. Janvier, imprimé en province, fut peu répandu; et un M. Cadot, le croyant parfaitement oublié quinze ans après, jugea convenable de le reproduire sous son nom, et, se contentant d'y changer une vingtaine de vers, il l'intitula *L'Art de converser*, poëme, Paris, veuve Delormel, 1757, in-8°. Cadot mourut la même année : son plagiat, longtemps inconnu, a été dévoilé dans la *Décade* ou *Revue*, n° du 11 avril 1807, p. 88 et suivantes (*voy.* aussi les notes du poëme de la *Conversation*, par Jacq. Delille, 1812, p. 175 de l'édition in-8°. On y a inséré un échantillon du poëme du P. Janvier, qui peut suffire pour juger à la fois le poëme français et le poëme latin du P. Tarillon. Z.

JANVIER (Antide), célèbre horloger, né à St-Claude, le 1er juillet 1751, était fils d'un simple laboureur qui s'était fait de lui-même horloger, et qui contribua beaucoup à étendre cette branche d'industrie dans les montagnes du Jura. Son père, dont il a parlé plusieurs fois avec enthousiasme dans ses ouvrages, lui donna les premières notions de la mécanique. Il eut ensuite pour maître l'abbé Tournier (*voy.* ce nom), qui lui enseigna les éléments du calcul des rouages par une méthode dont il était l'inventeur. Doué d'une mémoire prodigieuse, en quittant cet homme extraordinaire Janvier écrivait ses leçons, qu'il a publiées textuellement bien longtemps après dans la deuxième édition du *Recueil de ses machines*. L'éclipse du 1er avril 1764 lui inspira un goût irrésistible pour l'astronomie; et, avant sa quinzième année, il avait exécuté, d'après le système de l'abbé Tournier, une sphère mouvante qui reproduisait toutes les révolutions des corps célestes. Il présenta cette ingénieuse machine, en 1768, à l'Académie de Besançon, dont les éloges fixèrent l'attention publique sur le jeune artiste. Les magistrats de cette ville l'accueillirent surtout avec une distinction inusitée, et, pour l'engager à s'y fixer, lui accordèrent des lettres de citoyen qui lui furent expédiées au nom de son père (1), parce qu'il n'avait pas lui-même l'âge nécessaire pour qu'elles pussent l'être au sien. Après avoir passé à Besançon quelques années, qui furent sinon les plus heureuses, du moins les plus calmes de sa vie, il se rendit à Paris, pour s'y perfectionner par la fréquentation des artistes et des savants; il s'y lia particulièrement avec Ferdinand Berthoud et Lalande, dont les ouvrages avaient rectifié ses premières idées (2), et en reçut de sages conseils qu'il sut mettre à profit. En 1771, il avait construit un grand planétaire de trois pieds de diamètre, représentant les inégalités des planètes, leurs excentricités, la rétrogradation des points équinoxiaux, avec des rouages en racines de buis. Il perfectionna et exécuta en cuivre cette machine, réduite à dix pouces de diamètre, et eut l'honneur de la présenter au roi Louis XV, au mois d'octobre 1773, à Fontainebleau (3). Cette démarche n'ayant pas eu le résultat qu'il en espérait, il ne tarda pas à quitter Paris, et s'établit à Verdun, où il se maria en 1774. Il y demeura dix ans, exerçant l'état d'horloger, mais au fond s'occupant moins de son commerce que de ses machines astronomiques et des moyens de les perfectionner. Il revint à Paris en 1784, apportant de petites sphères que Lalande fit acheter pour le roi par M. de la Ferté, intendant des menus-plaisirs; et la même année, sur la recommandation de son zélé protecteur, il obtint le brevet d'horloger-mécanicien du roi, avec un logement au Louvre. En 1786, il composa une petite horloge à équation et à remontoir, la première de cette espèce. Au mois de février 1789,

(1) Claude-Étienne Janvier.

(2) « L'*Essai* de Ferd. Berthoud et l'*Astronomie* de Lalande « furent les premiers livres qui rectifièrent mes idées erronées et « achevèrent de développer les germes d'un talent dont les pro- « ductions sont aujourd'hui la proie de la cupidité. » (*Des révolutions des corps célestes*, p. 36.)

(3) Le jeune Janvier, qui voyait la cour pour la première fois, eut l'imprudence de donner un démenti au vieux maréchal de Richelieu en présence du roi. Le courtisan offensé obtint sans peine l'ordre d'enfermer à la Bastille l'artiste téméraire; mais le lieutenant de police, M. de Sartines, le fit avertir de quitter Paris, en lui accordant quinze jours pour visiter la capitale. F-le.

il présenta à l'Académie des sciences une grande horloge planétaire, la plus complète qui eût encore paru; elle fut acquise par Louis XVI pour vingt-quatre mille francs, et placée dans sa petite bibliothèque à Versailles (1). En 1792, il termina sa pendule planétaire qui fut placée au Musée (*Biblioth. astronomiq.*, p. 424). Quoiqu'il fût partisan des principes de la révolution, Janvier n'y prit aucune part. Mis à la tête d'une école d'horlogerie dont il avait sollicité la création, mais qu'il fut obligé de soutenir à ses frais, il partagea son temps entre les soins qu'il devait à ses élèves dont plusieurs lui firent honneur, et la construction ou le perfectionnement des machines qu'il imaginait. Il dut s'occuper aussi des questions soulevées par le nouveau système horaire proposé à la convention. Ce fut à la suite de longues discussions qu'il eut à ce sujet avec Ferdinand Berthoud qu'ils adoptèrent ensemble le plan de l'horloge publique pour les communes de campagne, que Janvier publia plus tard. En 1800, il soumit au jugement de l'Institut une pendule à laquelle il travaillait depuis plus de douze ans, où il a représenté les inégalités de la lune, le changement de l'excentricité et le mouvement de l'apogée. Cette pendule, qui surpasse de beaucoup tout ce qui avait été fait jusqu'alors en ce genre, a été décrite par Lalande dans la *Connaissance des temps* pour l'an 12; et Janvier a donné lui-même les détails de sa construction dans l'*Histoire de la mesure du temps* par Berthoud, t. 2, p. 207-41. A l'exposition de 1802, il présenta et valut à son auteur la médaille d'or. Janvier mit à l'exposition de 1819 trois pendules que le jury déclara « remarquables par la précision du travail « et par les combinaisons qui servent à indiquer « les divisions du temps, » et à celle de 1823, son horloge à secondes et à poids, qu'il regardait lui-même comme le plus parfait de ses ouvrages.

(1) Janvier, que son service d'horloger ordinaire appelait sans cesse auprès du roi, connaissant son goût pour la géographie, exécuta une pendule géographique indiquant l'heure dans tous les départements sans qu'il y eût une seule aiguille sur le cadran, qui représentait une carte de France d'une projection particulière. Cette machine, terminée au mois d'octobre 1791, fut portée aux Tuileries pour être présentée au roi, qui, depuis le 6 octobre 1789, y faisait sa résidence. Au jour indiqué, quelques instants avant que Louis XVI parût, la reine se présenta et désira voir la machine. M. de Brézé la conduisit près de l'artiste, qui, lui parlant pour la première fois, s'empressa de lui expliquer son ouvrage. La princesse écouta avec attention, puis demanda comment on voyait l'heure. Janvier lui fit d'abord remarquer le nom de la ville de Paris sur la carte, et observer ensuite que le méridien qui la traversait descendait, sur l'échelle des longitudes mobiles, à la minute actuelle. « Supposons, dit-il, « madame, que vous voulez connaître l'heure qu'il est dans un « autre lieu, à Metz, par exemple... » A ce mot, la reine, qui était baissée pour voir de plus près, se relève brusquement, fait un pas en arrière, en lançant un regard foudroyant sur l'artiste, et se retire avec ses deux enfants et M. de Brézé, qui la suit. Janvier reste interdit; mais aussitôt il se rappelle le voyage de Metz, où le roi devait se rendre en fuyant de Versailles, le 21 juin, voyage dont le projet n'avait pu être mis à exécution; et il ne douta plus que la reine eût pris l'indication faite au hasard de la ville de Metz pour une allusion mordante. Deux minutes après Louis XVI entra. Il vit avec plaisir la pendule, et s'en fit expliquer le mécanisme et l'usage. Il déclara lui-même en faire l'acquisition; mais deux heures étaient à peine écoulées que Duret, homme de service au château, vint annoncer que le roi ne prendrait point la pendule. F—LE.

Il obtint dans ces deux expositions le rappel de la médaille d'or; et dans la dernière le jury termina son rapport sur les machines de Janvier en disant « que personne n'avait plus contribué à « porter l'horlogerie française à l'état de prospé- « rité où elle est parvenue. » Cet appel à la générosité du gouvernement ne fut point entendu. Aucun ministre n'eut la pensée de venir au secours d'un artiste dont les productions étaient depuis longtemps, comme il s'en plaint énergiquement, *la proie de la cupidité*, et qui s'était trop occupé de son art pour avoir pu songer à la fortune. Réduit pour subsister à vendre pièce à pièce ses livres, ses dessins, ses meubles et puis ses machines, il ne lui restait d'autre ressource, lorsqu'il tomba malade, que de solliciter une place à l'Hôtel-Dieu. Il y mourut le 23 septembre 1835, à l'âge de 84 ans (1). Dès le lendemain les journaux annoncèrent qu'une souscription était ouverte pour élever un monument à sa mémoire; mais cet élan tardif en faveur d'un vieillard qu'il eût mieux valu secourir pendant sa vie, n'a pas eu de suite. Un des compatriotes de Janvier, M. Huguenin, jeune statuaire dont on a déjà vu des ouvrages à diverses expositions, a modelé son buste. Précédemment son portrait avait été lithographié. Janvier, qui, dès qu'il l'avait pu, s'était occupé de compléter sa première éducation, avait des connaissances très-variées; il se délassait de ses études sérieuses par la culture des lettres; et on a de lui quelques pièces de vers très-agréables. Son compatriote Guyétand (*voy.* ce nom), avec lequel il avait été très-lié dans sa jeunesse, lui a adressé une *épître sur le doute*, l'une de ses meilleures productions. Reconnaissant des bontés qu'avait eues pour lui Lalande, il fit graver à ses frais le portrait de ce savant que l'on voit en tête du quatrième volume de l'*Histoire des mathématiques* par Montucla. Ce fut le même sentiment qui lui fit payer un dernier tribut à Ferdinand Berthoud en publiant, dans le *Moniteur*, une notice sur ce grand horloger. Naturellement bon et serviable, le malheur avait, dans ses dernières années, changé son caractère bienveillant en une sombre misanthropie. En composant son dernier écrit, la *Description de ses machines*, il eut évidemment pour but de se relever à ses propres yeux et de se rendre une justice que ses contemporains semblaient lui refuser. La première planche de ce volume représente la pendule astronomique qu'il avait exécutée avant sa quinzième année : « C'est par cet essai, dit-il, que j'ai ouvert « une carrière inféconde, où dans le pénible « cours de soixante années de travail, après avoir « sacrifié vingt-cinq mille francs à mon instruc- « tion et au plaisir de la répandre gratuitement,

(1) Quelques jours avant sa mort il disait : *J'ai besoin de vivre encore deux ans pour achever des ouvrages commencés.* Voilà donc un homme de génie qui, faute de secours, laisse, comme tant d'autres, des ouvrages imparfaits, et meurt dans la misère, après beaucoup de peines et de sacrifices. F—LE.

« je n'ai rencontré qu'un peu de gloire, l'aban-« don, la misère et l'oubli. » Plus loin il se compare à Pascal : « Enfant prématuré comme lui, « d'une aussi faible complexion, on ne sera pas « étonné que j'aie usé mon cerveau à de semblables pensées ou qu'elles aient influé sur ma « vie (p. 31). » Ailleurs, il dit encore : « La nature m'avait doué d'une force de tête rare, d'un « esprit fécond en ressources et d'une patience à « toute épreuve, puisque, né de parents sans « fortune, je n'ai rien pu acquérir que par mes « propres forces (p. 57). » Janvier était membre des Académies de Rouen et de Besançon et de plusieurs autres sociétés scientifiques et littéraires. Comme écrivain, on a de lui : 1° *Étrennes chronométriques pour l'an* 1811, *ou Précis de ce qui concerne le temps, ses divisions, ses mesures, leurs usages,* etc., Paris, 1810, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Manuel chronométrique,* etc., 1815 et 1821, in-12, avec 5 planches. C'est, comme il en prévient dans l'avertissement, une reproduction de l'opuscule publié en 1759, par Pierre Leroy (*voy.* ce nom), avec les changements que le progrès des arts rendait indispensables. Le frontispice représente la colonne de la place Vendôme, dont Janvier aurait voulu faire un superbe gnomon; mais il reconnut que la disposition des bâtiments de la nouvelle rue rendait ce projet impraticable. On y trouve (p. 19 de la 1re édition) des réflexions très-remarquables sur la nécessité de l'observation du dimanche, indépendamment du précepte religieux. 2° *Essai sur les horloges publiques pour les communes de la campagne,* Paris, 1811, in-8°, fig. Cet opuscule utile mérite d'être lu par les personnes auxquelles il est adressé. 3° *Des révolutions des corps célestes par le mécanisme des rouages,* Paris, 1812, in-4° avec 8 planches. La première partie de cet ouvrage se compose de la description du *planétaire automate* du célèbre Chr. Huygens, traduite du latin par Janvier lui-même qui, comme on l'a déjà dit, s'était, dès qu'il l'avait pu, occupé de compléter son éducation littéraire; il se plaint des horlogers qui s'approprient ses découvertes et nomme ceux qui font leur profit de ses dépouilles. 4° *Éloge des mathématiques,* Paris, 1814, in-8°; 5° *Précis des calendriers civil et ecclésiastique,* ibid., 1824, in-8°; 6° *Du pouvoir des sciences sur le bonheur des hommes,* ibid., 1825, in-8° de 16 pages; 7° *Recueil de machines composées et exécutées par Janvier,* Paris, 1827, in-4° de 39 pages de texte avec 12 planches; reproduit en 1828, in-4° de 61 pages avec 13 planches. Cette seconde édition est augmentée des leçons de l'abbé Tournier sur le calcul des rouages. Les machines de Janvier décrites dans ce volume sont, outre la pendule astronomique dont on a déjà parlé, une pendule représentant le mouvement vrai du soleil, exécutée en 1766; et l'horloge à secondes et à poids admise à l'exposition de 1823. Il y a joint la quadrature et la description de l'horloge du cardinal de Granvelle qu'il avait vue à l'hôtel de ville de Besançon où elle est encore, et qu'il regarde comme un des ouvrages les plus parfaits qui aient été exécutés à Nuremberg au 16e siècle. W—s.

JANVILLE (Louis-François-Pierre Louvel) naquit en 1743, à Paluel, dans le pays de Caux. Il entra au service en 1759; mais il ne tarda pas à quitter la carrière militaire pour suivre celle de la magistrature. Il occupa d'abord la charge de conseiller au parlement de Rouen, et fut ensuite nommé président de la chambre des comptes de cette ville. Envoyé à Caen pour présider au tribunal redoutable établi spécialement contre les faux sauniers et les contrebandiers, il remplit cette place avec tant de modération, qu'il fit disparaître aux yeux du public tout ce qu'elle pouvait avoir d'odieux. Il répondit au ministre qui lui adressait des reproches sur son extrême indulgence qu'il comparait sa place à ces épouvantails qu'on met dans les arbres à fruits plutôt pour effrayer les oiseaux que pour les tuer. Pendant les orages de la révolution il exerça, avec un grand dévouement, plusieurs fonctions publiques, entre autres celles de membre du conseil général du département du Calvados et de maire de Caen. Il donna, comme administrateur des hôpitaux de cette ville, tous ses soins à la restauration de ces utiles établissements. Les moments qu'il pouvait dérober aux affaires étaient consacrés à l'agriculture. Il s'attachait particulièrement à multiplier les fruits de bonne qualité. Il s'occupait beaucoup aussi de la culture des pommes de terre, dont il obtint une espèce de graine d'excellente qualité, qui porte encore son nom. Il avait composé sur les plantations un mémoire qui était le résultat de sa longue expérience dans les pépinières nombreuses qu'il avait formées. Il faisait sur la vigne et sur les abeilles des observations suivies, dont il se proposait de rendre compte au public, lorsqu'il fut enlevé par la mort dans sa terre d'Eterville, près de Caen, le 29 juillet 1808. Janville avait beaucoup d'enjouement de caractère, de facilité d'esprit et de droiture de cœur. C'était à la fois un homme aimable et un homme de bien. Libéral sans être prodigue, il raisonnait en quelque sorte ses largesses; et sa bienfaisance, toujours dirigée par le discernement, tendait à inspirer l'amour du travail. Si l'on désire des détails plus étendus sur sa vie, on pourra consulter la notice que l'auteur de cet article a lue à la société d'agriculture du Calvados, Caen, 1809, in-8°. L—r.

JAQUELOT et non pas JACQUELOT (Isaac), savant théologien protestant, né à Vassy en Champagne le 16 décembre 1647, était fils du pasteur de cette ville. Son père prit soin de son éducation, et l'obtint, à vingt et un ans, pour adjoint au saint ministère. Jaquelot se distingua bientôt par son talent pour la prédication, et fut sollicité de se produire sur un plus grand théâtre; mais il ne voulut point quitter son église jusqu'au mo-

ment où la révocation de l'édit de Nantes l'obligea de chercher un asile dans les pays étrangers. Après avoir séjourné quelque temps à Heidelberg, où il reçut des marques d'estime de l'électrice palatine, il se rendit à la Haye, en 1686, et ne tarda pas d'y obtenir un emploi. Enfin, le roi de Prusse, touché de son mérite, le fit venir à Berlin, pour y remplir les doubles fonctions de son prédicateur et de pasteur de l'Église française. Il mourut d'apoplexie en cette ville, le 20 octobre 1708, âgé de 61 ans. Jaquelot, dit un critique, avait du savoir, de la pénétration et du jugement : il manque quelquefois de méthode dans ses sermons, et son organe n'était point agréable; mais il se soutenait par la bonté des choses et par la manière de les dire. Son zèle pour les principes du christianisme l'entraîna dans des disputes avec Bayle et Jurieu; et il en résulta, de part et d'autre, des écrits justement oubliés. Sa réputation repose principalement sur les écrits suivants : 1° *Dissertation sur l'existence de Dieu*, la Haye, 1697, in-4°; nouvelle édition, augmentée de la Vie de l'auteur et de quelques lettres (par Cabre-Pérau), Paris, 1744, 3 vol. in-12. L'abbé Houteville en parle avec éloge; et l'auteur des *Trois siècles* dit que ce traité est préféré à celui de Fénélon pour la méthode, la force et la chaîne des raisonnements. 2° *Dissertation sur la Messe, où l'on prouve aux juifs que Jésus-Christ est le Messie promis, et prédit dans l'Ancien Testament*, la Haye, 1699, in-8°. Cet ouvrage est une suite du précédent; mais il est moins connu, parce que l'auteur, obligé de rapprocher et de discuter un grand nombre de passages des saintes Écritures, n'a pas pu se mettre à la portée de toutes les classes de lecteurs. 3° *Traité de la vérité et de l'inspiration des livres du Vieux et du Nouveau Testament*, Rotterdam, 1715, in-8°. C'est le chef-d'œuvre de Jaquelot; et l'on doit regretter qu'il n'ait pas eu le temps d'y mettre la dernière main. 4° *Choix de sermons*, Genève, 1721, 2 vol. in-12. Plusieurs prédicateurs, dit encore l'auteur des *Trois siècles*, y ont pris des morceaux, mais sans faire connaître la source où ils avaient puisé. Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*, n° 10809) attribue à Jaquelot le *Tableau du socinianisme*, 1690, in-8°, contre le ministre Jurieu; mais Jaquelot l'a constamment désavoué. On peut consulter pour les détails son *Éloge*, par Bauval, dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, décembre 1708; les *Mémoires* de Niceron, t. 6, et le *Dictionnaire* de Chaufepié (*voy.* aussi les articles Bayle et Jurieu). La *Vie de Jaquelot*, composée en français par David Durand, et demeurée longtemps manuscrite, a été imprimée à Londres, en 1785, in-8°. W—s.

JAQUET-DROZ. *Voyez* Droz.

JAQUOT (Blaise), jurisconsulte, né vers 1580, à Besançon, d'une ancienne famille de robe, joignait à tous les avantages extérieurs d'heureuses dispositions pour les sciences. Après avoir terminé ses études, il fut admis chez les jésuites; mais il ne tarda pas à les quitter, et renonçant à l'état ecclésiastique, il se livra à l'étude du droit avec autant d'ardeur que de succès. Il visita ensuite l'Italie, s'arrêta quelque temps à Turin, et, de retour dans sa patrie, fut pourvu d'une chaire à l'université de Dôle. Il la résigna au bout de quelques années, afin de s'attacher au prince de Phaltzbourg, qui levait des troupes pour l'empereur d'Allemagne : il sut mériter les bonnes grâces du prince, et fut nommé, sur sa recommandation, en 1624, doyen de l'université de Pont-à-Mousson. Jaquot soutint avec chaleur les priviléges de l'université contre les jésuites, fit fermer leurs écoles de philosophie, et les restreignit à l'enseignement du latin. Les jésuites irrités résolurent de perdre Jaquot, et une circonstance singulière leur en fournit les moyens. Une fille de Nancy, qu'on disait possédée du démon, déclara publiquement qu'il y avait en Lorraine un grand magicien dont elle ne pouvait dire le nom : les jésuites ordonnèrent au démon qui tourmentait cette fille de désigner le magicien inconnu par une marque au visage; et le soir même, Jaquot, rentrant chez lui, fut frappé à l'endroit désigné. Le bruit de cet événement se répandit bientôt, et le malheureux doyen reçut du duc de Lorraine l'ordre de sortir de ses États dans un court délai. Il partit de Pont-à-Mousson le 6 janvier 1628, et vint cacher son chagrin à Besançon. Le P. Abram (*Hist. acad. Mussipont.*, sect. 77) dit que Jaquot se convertit, en 1652, et qu'il mourut peu de temps après. On a de lui : 1° *Peplum Cæsarum*, Turin, 1610, in-8°. C'est un abrégé de l'histoire des empereurs. 2° *De jurisdictione commentarius*, Bruxelles, 1613, in-8°. Cet ouvrage est précédé d'un discours *De origine legum et magistratuum*. 3° *Juridicæ curiæ oratio*, Pont-à-Mousson, 1625, in-8°; 4° *Mars togatus, sive de jure et justitia militari*, ibid., 1625, in-8°; 5° un *Poëme* latin sur le canal qui conduisait les eaux d'Arcier à Besançon. J.-J. Chifflet, qui nomme l'auteur *Musarum delicium*, a inséré ce poëme dans son *Vesuntio civitas imper.*, partie première, p. 123 et suivantes. Ce canal avait quatre mille pas de longueur, et l'on en voit encore aujourd'hui des restes bien conservés. Jaquot en attribue la construction à J. César; mais Chifflet prouve que le séjour de ce grand capitaine dans la capitale des Séquanais n'a pas été assez long pour qu'il ait pu songer à l'embellir, et il fait honneur de ce magnifique ouvrage à M. Agrippa, qui stationna à Besançon avant de passer le Rhin. D'un autre côté, Dunod (*Hist. du comté de Bourgogne*, t. 1er, p. 128) cherche à prouver que le canal fut entrepris par les ordres de Marc-Aurèle, qui affectionnait particulièrement les Séquanais; et cette opinion, appuyée de raisonnements solides, est celle qui a prévalu. W—s.

JAQUOTOT (Marie-Victoire), née à Paris le 15 janvier 1772, peut passer à bon droit pour l'ar-

tiste qui a fait l'emploi le plus habile et le plus élevé du procédé de la peinture sur porcelaine. Elle était entrée à la manufacture de Sèvres en mai 1801 et se retira de cet établissement le 1er mai 1842. Depuis son admission jusqu'en 1820, il est constaté par les registres que Victoire Jaquotot n'avait travaillé que pour la manufacture : mais le titre de peintre du cabinet qu'à cette dernière époque elle obtint du roi Louis XVIII, et les travaux que ce prince lui commanda en particulier, l'affranchirent de l'obligation exclusive qu'elle avait contractée : néanmoins c'est toujours pour Sèvres qu'elle exécuta ses plus beaux ouvrages. Un peintre habile, né à Sèvres même, le 25 avril 1762, d'un ouvrier de la maison, et qui n'est mort qu'en 1840, après avoir vécu quelques années comme pensionnaire, Étienne-Charles Leguay avait pris en affection la jeune Victoire Jaquotot. Après lui avoir communiqué les secrets de son art, il l'épousa : mais cette union ne fut pas heureuse, et au bout de quelques années elle se termina par un divorce. Sur aucun de ses ouvrages Victoire Jaquotot n'a inscrit ni le nom de son premier mari, ni celui du second, qu'elle avait suivi à Toulouse, où elle mourut le 27 avril 1855, et dans le monde, elle n'a été connue que sous le nom de madame Jaquotot. Les personnes qui ont conservé son souvenir se la rappellent comme une femme spirituelle et presque aussi bien douée pour la musique que pour les arts du dessin; elle avait une imagination vive, un caractère susceptible, une humeur inquiète et souvent troublée par les inégalités d'une santé délicate. Toutefois son ardeur pour le travail était incomparable, et personne n'a poussé plus loin ce désir de perfection sans lequel on n'arrive jamais au but. Madame Jaquotot ne semble pas s'être livrée à la composition : sous ce rapport, elle différait de Leguay, son maître et son premier mari, qui peignait d'un ton frais et fin des scènes de son invention dans le genre anacréontique. On n'a d'elle en fait d'œuvres originales que des portraits, souvent bien compris, et toujours parfaitement exécutés. Elle débuta à la manufacture de Sèvres par un portrait de l'impératrice Joséphine tracé sur une tasse, et qui pensa la faire exclure de l'établissement, tant l'auguste modèle qu'elle avait choisi se montra mécontent de cet essai : mais l'artiste prit bientôt sa revanche, et l'on conserve dans le musée céramique de Sèvres, à côté du premier essai, deux tasses avec le portrait, l'un de l'impératrice Joséphine, l'autre de Marie-Louise à son arrivée en France, et qui témoignent déjà d'un talent très-remarquable. Toutefois, ce fut seulement à partir de la restauration que ce talent prit tout son essor. Madame Jaquotot, ayant été chargée de faire la copie de la *Belle Jardinière* de Raphaël pour la décoration du plateau d'un cabaret de porcelaine, exécuta ce travail avec un tel succès, qu'il n'en fallut pas davantage pour l'affranchir désormais de toute subordination de ses pinceaux à un objet d'industrie. Dès la fin du dernier siècle, le chimiste Dihl avait pressenti la destinée supérieure de la peinture sur porcelaine. Tout en fournissant aux artistes une riche palette de couleurs vitrifiées, il en avait indiqué lui-même l'application à des plaques de dimension considérable, c'est-à-dire à de véritables tableaux inaccessibles aux effets du soleil, de l'air et de l'humidité. On ne peut regarder sans admiration, dans la collection céramique de Sèvres, la tête de Dihl, peinte de grandeur naturelle et sous sa direction, par Martin Drolling, sur une plaque d'environ quarante centimètres de hauteur avec une largeur proportionnée, et qui porte la date de l'an 1800. Mais depuis cette tentative hardie et couronnée d'un plein succès, jusqu'aux grands travaux de madame Jaquotot, il s'écoula près de quinze ans, et on eut encore besoin d'une découverte industrielle pour arriver à ces tableaux à mi-corps de grandeur de nature qui ont mis la supériorité de la France hors de toute contestation aux expositions universelles de Londres et de Paris. Cette découverte, due à M. Régnier, un des chefs d'atelier de la manufacture de Sèvres, à l'époque de l'habile et active administration d'Alexandre Brongniart, réside dans la substitution du coulage des plaques de porcelaine à l'emploi du rouleau, qui jusqu'alors n'avait permis d'obtenir en grande dimension que des surfaces inégales. Depuis ce perfectionnement, on a vu Langlacé et Robert, dans le paysage, Jacobber (1) et Philippine dans la peinture de fleurs, Constantin, Bérenger et madame Ducluseaux dans le portrait et la peinture d'histoire, atteindre aux plus remarquables résultats; pour madame Jaquotot, elle se tint toujours, quant à la proportion de ses ouvrages, un peu en deçà de ces efforts. La tête d'homme de grandeur naturelle qu'elle peignit d'après Van Dyck et que l'on conserve à Sèvres est ce qu'elle a tenté de plus hardi dans ce genre. Partout ailleurs elle se restreignit à des dimensions modérées, ne dépassant pas dans la grandeur des figures la proportion qu'observent d'ordinaire les graveurs au burin, et descendant même volontiers (comme elle le fit pour les portraits de femme dont le roi Louis XVIII lui avait demandé la suite) (2), jusqu'à lutter avec les plus fines productions de la peinture sur émail. Dans les nombreuses imitations qu'elle fit des tableaux des maîtres les plus parfaits sous le rapport du dessin, et surtout de

(1) La copie d'un des Van Huysum du Musée du Louvre par Jacobber est, sous le rapport de la couleur, le chef-d'œuvre de la peinture sur porcelaine. On le voit dans le magasin de la manufacture de Sèvres.

(2) Cette suite se composait de pièces que le roi faisait placer tour à tour sur sa tabatière; elle appartient aujourd'hui au Musée du Louvre. Madame Jaquotot s'y était fait aider par ses élèves. Elle y a exécuté elle-même avec un soin tout particulier les portraits de madame de Sévigné et de madame de Maintenon. Elle avait débuté dans ce genre par un chef-d'œuvre, tracé au fond d'une soucoupe, Elisabeth de France, reine d'Espagne, d'après Rubens. On l'admire dans le musée céramique de Sèvres.

Raphaël, madame Jaquotot eut pour conseil et pour auxiliaire M. Pannetier, ami intime et élève dévoué de Girodet. Ce collaborateur, qui possédait en chimie des connaissances étendues, enrichit la palette de l'artiste et l'aida ainsi à soutenir la lutte qu'elle avait engagée contre les plus sérieuses difficultés de l'imitation. C'est seulement à une époque comme celle où David avait communiqué à ses élèves la passion du dessin qu'il a été possible d'entreprendre, jusque dans les nuances les plus délicates, la reproduction des chefs-d'œuvre de Raphaël. A côté de ces belles Vierges qui assurent au nom de madame Jaquotot une gloire impérissable, se placent la copie de la *Psyché* de Gérard et celle de l'*Atala* de Girodet, ouvrages dont l'artiste n'a pu reproduire les beautés sans y consacrer autant d'efforts et de talent qu'en exigeaient les imitations faites d'après le plus grand des peintres. Si l'on était tenté un instant de mettre en doute la supériorité des maîtres qui florissaient au commencement du 19e siècle, il suffirait, pour reconnaître son erreur, de les étudier dans les copies de madame Jaquotot. Tel est en effet le prestige de son pinceau : elle s'attache avec une délicatesse si persévérante à rendre son modèle, qu'on dirait quelquefois qu'en l'imitant elle lui donne une perfection de plus. « Madame, lui dit Louis XVIII « en 1816, si Raphaël revenait à la vie, il serait « jaloux. » Ce n'est pas là seulement un compliment gracieux : c'est l'expression spirituelle d'une opinion juste en elle-même. Madame Jaquotot n'avait pas été appelée par la nature à rendre au même degré toutes les beautés de Raphaël. Ce n'est que sur la fin de sa carrière, en 1839 et en 1840, qu'elle visita l'Italie, dont elle rapporta les copies de la *Ste-Cécile*, du *Jules II* et du portrait de Raphaël peint par lui-même. Ces ouvrages, d'une main déjà affaiblie (1), ne donnent pas l'idée qu'elle eût abordé avec un succès sans limite des productions énergiques, telles que le *St-Jean* de Florence, la *Vision d'Ezéchiel*, l'*Héliodore* ou *le Miracle de Bolsène;* mais là où le charme incomparable de Raphaël a quelque chose de féminin, on peut affirmer que jamais ce peintre n'a été ni plus intimement compris ni mieux rendu que par madame Jaquotot. Elle a sur les graveurs l'avantage d'un procédé inaltérable et d'une richesse surabondante de moyens; son organisation offre de plus quelque chose de commun avec celle de Raphaël. Marc-Antoine le traduisait dans le sens de la force et de la science, Edelinck, dans celui de l'ampleur et de l'harmonie; Boucher-Desnoyers, comme on le voit surtout par l'estampe de la *Belle Jardinière*, son début et son chef-d'œuvre, approchait seul de la *vénusté* qui est le propre de Raphaël : madame Jaquotot y est entrée pour ainsi dire à pleines voiles. Plus son modèle offrait de beautés en apparence insaisissables, et plus elle s'élevait elle-même. Elle n'a jamais atteint à un plus haut degré de perfection que dans la copie de la *Vierge au linge*. Cette copie, malheureusement perdue pour la France (le roi Louis-Philippe en fit présent au pape Pie IX), a cela de particulièrement précieux, qu'elle offre l'imitation de l'original, tel qu'on l'admirait avant qu'il eût subi les effets d'un malencontreux nettoyage qui a, pour ainsi dire, emporté tous les glacis de la peinture. Cet exemple fait comprendre l'importance qu'acquerront les tableaux sur porcelaine exécutés par madame Jaquotot, à mesure que les chefs-d'œuvre qu'elle a reproduits subiront les atteintes du temps ou les effets de la maladresse des hommes. — Madame Jaquotot avait formé quelques bons élèves, à la tête desquels on doit nommer madame Turgan, née Naigeon, mademoiselle Charrin et mademoiselle Tréverret. Ch. L—t.

(1) Le talent de madame Jaquotot n'avait encore rien perdu quand elle exécuta, d'après Raphaël, la Jeanne de Naples, aujourd'hui à Sèvres.

JARAVA (Jean), médecin espagnol, vivait vers le milieu du 16e siècle. On lui a donné une place parmi les botanistes à cause de l'ouvrage suivant : *Historia de las yervas y plantas*, c'est-à-dire, *Histoire des herbes et des plantes tirée de Dioscoride d'Anazarbe et autres illustres auteurs grecs, latins, espagnols*, etc., *traduite en espagnol, avec leurs vertus et propriétés, auxquelles on a joint leurs figures*, Anvers, chez Arnold de Byreman, 1557, 520 pages in-8°, contenant autant de figures assez bonnes. En tête se trouve le nom, et dans la marge il y a une notice fort courte sur les usages de la plante représentée, et quelquefois d'autres particularités. Cet ouvrage et son auteur sont cités trois fois dans la bibliothèque de Haller. On l'a jugé d'une très-grande importance d'après le titre; et ce n'est autre chose que la traduction littérale d'un abrégé français de l'histoire des plantes de L. Fuchs, qui parut à Paris en 1549, avec les mêmes figures in-8°, que celui-ci avait fait faire à Bâle en 1545, et disposées de la même manière. Ce livre était resté anonyme; mais grâce aux trois dernières figures ajoutées par l'abréviateur, nous avons découvert le nom de celui-ci. La première est celle du véritable acacia d'Égypte; il y est dit : « Elle nous a levé à Paris « à l'abbaye St-Germain des Prés de la semence « que nous avons cueillie en Arabie. » La seconde est celle de la véritable hysope, « qui nous est « levée de la graine cueillie en Asie. » Enfin, à la dernière, qui est celle du cardamomum, il est dit : « Ces gousses ainsi en troches ont été apportées du Caire. » On remarque encore d'autres traits disséminés, qui tous ne peuvent se rapporter qu'au voyageur Belon; ainsi l'on ne peut le méconnaître pour l'auteur de cet abrégé. C'est donc pour lui un nouveau titre à la reconnaissance de la postérité; car ce travail a du mérite du côté de l'exécution. Il paraît d'ailleurs que ce voyageur naturaliste avait eu des relations directes avec Fuchs lui-même, vraisemblablement comme son

disciple ; car dans une édition latine (complète) du texte de son histoire des plantes, publiée à Paris in-8° en 1543, on trouve des scolies anonymes qui doivent encore appartenir à Belon, et elles semblent adressées à Fuchs lui-même : elles parurent avant le voyage de Belon ; mais celui-ci ne mit aucune importance à ces deux ouvrages. Cependant la simple traduction du dernier a fait toute la réputation de Jarava : car il n'y a ajouté qu'une seule figure, encore assez mauvaise ; c'est celle de la scorsonère, dont les auteurs espagnols exaltaient alors les propriétés : toutes les autres figures appartenaient à Fuchs, excepté les trois dernières. Ces planches étaient destinées à voyager beaucoup pour fournir un grand nombre d'éditions ; c'était un des avantages des gravures en bois. Ainsi de Bâle, où elles avaient été exécutées en 1545, elles vinrent à Paris en 1549, et y servirent à cet abrégé, ainsi qu'à une traduction française de Compan de Maigret ; de là elles passèrent à Anvers, où elles entrèrent dans l'herbier flamand de Dodoëns en 1553, et dans la traduction française de Clusius, en 1557, comme l'ouvrage de Jarava ; enfin dans l'herbier anglais de Lyte en 1578. Il résulte de ces détails que Jarava est fort au-dessous de sa réputation, et qu'il mériterait à peine une notice, si son article ne devenait un supplément pour ceux de Belon et de Fuchs. Cependant ses compatriotes Ruis et Pavon lui avaient consacré dans la flore du Pérou un genre nouveau sous le nom de *jarava*, de la famille des graminées ; mais ce genre a été réuni au *stipa*. D—P—s.

JARCHI. *Voyez* Raschi.

JARD (François), prédicateur distingué, né en 1675, à Bollène, dans le comtat Venaissin, fit ses premières études aux Barnabites de St-Andéol. Il entra en 1692 dans la congrégation des doctrinaires, où il enseigna pendant plusieurs années les humanités : il exerça ensuite la fonction de catéchiste à Montpellier ; mais ce fut dans la paroisse de la Madeleine à Béziers que se manifestèrent ses talents pour la chaire. Le prôniste eut bientôt décelé le prédicateur fait pour être écouté avec intérêt à Paris, où il se rendit en 1705. Le cardinal de Noailles, qui le retint pour le carême de Notre-Dame en 1713, fut si content de son premier discours, qu'il lui appliqua ces paroles de l'Évangile : *Nunquam sic locutus est homo.* Aussi fut-il rappelé dans la même église pour les stations de 1716, 1721, 1723. Le successeur du cardinal ne s'accommodant ni de la doctrine de ce religieux, appelant très-prononcé, ni de son influence sur des auditeurs nombreux, commença par lui cette foule d'interdits qui signalèrent les premières années de son épiscopat : celui du père Jard surtout attira au prélat de vives sollicitations de la part des personnes de la plus haute considération. M. de Vintimille aurait voulu le rétablir, mais à des conditions que les scrupules du prédicateur repoussaient. Déchargé du poids du ministère, le père Jard se consacra tout entier à la retraite, d'où une première lettre de cachet l'arracha pour l'exiler à Beaucaire. Cette lettre, qui lui fut signifiée au moment même où il descendait de l'autel, n'eut pourtant pas son effet, la duchesse de Rochechouart ayant obtenu en faveur du proscrit une seconde lettre de cachet qui l'envoyait à Tours : c'est là qu'il reçut de M. de Rastignac l'accueil le plus honorable ; mais après la mort de cet archevêque, il fut relégué à Auxerre par une troisième lettre de cachet, et y mourut au mois d'avril 1768, âgé de 93 ans. Il avait appelé de la bulle *Unigenitus* en 1717, réappelé en 1720, et il a consigné ses motifs dans son testament spirituel, daté du 28 octobre 1757. Ses sermons ne répondent pas à sa grande réputation : ils sont instructifs et solides ; mais ils ne présentent rien de neuf, ni quant au fond, ni quant à la manière : on les a recueillis en 5 volumes in-12, Paris, 1768. On a encore du père Jard un ouvrage qu'il composa avec le père Debonnaire ; c'est la *Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes*, Paris, 1745, 1763, 6 vol. in-12 ; nouvelle édition, Lyon, 1819, 6 vol. in-12. C—f—t.

JARD-PANVILLIER (Louis-Alexandre), né le 7 novembre 1757, à Rigonnay près de Niort, exerça d'abord la médecine dans cette dernière ville, dont il fut, en 1790, le premier maire constitutionnel. Il était procureur-syndic des Deux-Sèvres, quand ce département le nomma député à l'assemblée législative en 1791, puis en septembre 1792 à la convention nationale. Voici ses votes dans le procès de Louis XVI : la détention jusqu'à la paix, le bannissement et enfin le sursis à l'exécution. Il risqua aussi une démarche éminemment courageuse à cette époque ; ce fut lui qui entraîna le député Duchâtel, alors presque mourant, jusqu'au sein de l'assemblée, le soutint dans ses bras à la tribune, et le mit à même de voter en faveur de l'infortuné monarque. Cette action, qui les honore tous deux, les vouait aux vengeances révolutionnaires (*voy.* Duchatel), et bientôt elle servit de prétexte à Marat, lorsque, dénonçant Jard-Panvillier comme modéré, il provoqua ainsi son rappel d'une mission qu'il exerçait auprès de l'armée des côtes et de la Rochelle. Du reste, les paroles qu'il prononça à l'occasion de la loi sur les employés de la liste civile témoignent suffisamment de sa probité politique, de son respect pour les droits acquis. « Les règles de l'équité, « dit-il, sont immuables, en vain voudrait-on « reprocher à ces hommes les abus du régime « auquel tenait leur existence ; on ne saurait les « blâmer d'être entrés dans une carrière où le « sort a fait naître la plupart d'entre eux. » Après le 9 thermidor, Jard-Panvillier lutta encore avec énergie contre le système mal comprimé du terrorisme. Membre du conseil des cinq-cents en 1795, il en sortit en 1797, mais il fut immédiatement réélu. Il combattit dans cette assemblée la

loi du 3 brumaire an 4, qui déclarait les parents d'émigrés incapables d'exercer aucune fonction publique. Sa voix, dans la discussion sur le rétablissement du culte (an 5, juillet 1797), retentit encore en faveur des prêtres rentrés en France : « Lorsqu'on apprend, s'écrie-t-il, qu'ils sont dé« nués de tout, on ne voit plus en eux que des « hommes accablés d'âge et d'infirmités, ou expo« sés à toutes les horreurs du besoin. » En l'an 7 (juillet 1799), il s'éleva contre la loi des otages et contre la motion de déclarer la patrie en danger. S'étant montré favorable à la révolution du 18 brumaire, il fut nommé commissaire du nouveau gouvernement dans les départements de l'Ouest, puis appelé au tribunat, où il remplit successivement les fonctions de secrétaire, de président et de questeur. Il vota ensuite pour la proposition de Curée, tendant à porter le premier consul au trône impérial. Rapporteur de la commission qui avait été chargée de l'examiner, il fut aussi le président de la députation qui alla présenter aux sénateurs le vœu du tribunat, et il obtint les titres de commandant de la Légion d'honneur et de baron de l'empire; enfin son département le nomma premier candidat au sénat appelé conservateur. Lors de la suppression du tribunat, en 1808, Napoléon l'éleva aux fonctions de président de chambre à la cour des comptes. C'est en cette qualité qu'il lui adressa, en décembre 1812, après la retraite de Russie, un discours dans lequel il s'exprima avec indignation sur la conspiration du général Malet (*voy.* ce nom). Plus tard, le 5 avril 1814, il adhéra à la déchéance de l'empereur. La chambre des députés le vit toujours sous la restauration au nombre des membres dont la modération réglait la conduite parlementaire. Il mourut à Paris, le 13 avril 1822. Jard-Panvillier, dans le commencement de la révolution, paya sans doute quelque tribut à l'effervescence du temps, mais aucun excès, aucun acte odieux ne pèse sur sa mémoire. Il a pu répéter à la fin de sa vie ce qu'il disait au conseil des cinq-cents en faveur des émigrés rentrés : « Moi aussi, j'ai « essuyé bien des larmes et n'en ai jamais fait « répandre. » Barbé-Marbois, premier président de la cour des comptes, voulant peindre dignement le collègue dont sa compagnie pleurait la perte, se contenta de citer les paroles de Jard-Panvillier à un fonctionnaire qui lui demandait comment on pouvait préserver la ville de Metz des factions qui la désolaient alors : « Nous « sommes, lui dit-il, dans le trajet qui d'un état « antisocial conduira tôt ou tard à la concorde « et à la paix. Nous avons encore des lois cruelles « et soupçonneuses; gagnez un peu de temps, « elles seront bientôt sans force. Les lois que les « passions n'ont point dictées finissent toujours « par reprendre leur empire; faites-les exécuter, « ne souffrez aucune injustice, et vous préserverez « votre commune des fléaux dont tant d'autres « sont victimes. » L—G—E.

JARDEL (. . . .), homme d'esprit et de goût et savant bibliophile, oublié dans tous les *dictionnaires*, et sur lequel on regrette de ne pas trouver une notice dans la *statistique* du département de l'Aisne, était né vers 1720, dans le Soissonnais, à Braine, de parents qui tenaient dans le pays un rang honorable. Arrivé à l'âge de prendre un état, il acquit une charge d'officier dans la maison du roi, et put facilement continuer de se livrer à l'étude des antiquités de sa province. Il s'était occupé de bonne heure de rassembler des livres rares et des manuscrits, principalement sur l'histoire du moyen âge; et il y joignit un cabinet curieux d'histoire naturelle et d'antiques, trouvés en grande partie à Braine ou dans les environs de cette ville, qu'il habita presque constamment. D'un caractère obligeant, Jardel s'empressait de mettre à la disposition des savants le résultat de ses recherches. C'est ainsi qu'ayant trouvé près de Braine une pierre égyptienne, il l'envoya à Caylus, qui la fit graver dans le tome 4 de ses *Antiquités*, pl. 21, et en donna l'explication p. 62. Fontette lui dut la notice de quantité de manuscrits précieux pour son édition de la *Bibliothèque* de l'histoire de France ; et l'abbé Carlier, d'utiles renseignements dont il a fait usage dans son *Histoire du Valois*, notamment la *description* du magnifique tombeau d'Agnès de Champagne, dame de Braine, détruit en partie durant les guerres civiles du 16e siècle. En 1773, Jardel songeait à se défaire de ses livres rares et de ses manuscrits. Il en fit imprimer, cette année, le *catalogue* à quarante exemplaires, qu'il distribua dans les pays étrangers, espérant y trouver plus facilement un acquéreur qu'en France (Peignot, *Répert. bibliogr.*, p. 105). Ce fut un bonheur pour lui de ne pas réussir à vendre la totalité de ses livres, puisqu'il put jouir de sa bibliothèque encore plus de vingt ans. La *notice* des livres précieux qui lui restaient à sa mort fut imprimée à Paris en 1799, in-8°. Jardel avait composé sur Braine et ses environs plusieurs ouvrages dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque* de Fontette. Il suffira donc d'indiquer ici les principaux : 1° *Mémoire circonstancié pour prouver que* BRENNATUM *ou Braine est situé sur l'emplacement du* BIBRAX *des Commentaires de César*, in-4°. Cette opinion n'a point été adoptée par les historiens plus récents du Soissonnais. Suivant M. de Bussy, Bibrax est Fismes sur la Vesle (*Statist. du département de l'Aisne*, t. 1, p. 136). 2° *Lettre sur la ville de Braine;* elle est imprimée dans les *Nouvelles recherches sur la France* publiées par Hérissant en 1766, t. 1er, p. 135; 3° *Mémoire sur l'histoire naturelle du Soissonnais*, ibid., t. 2, p. 310; 4° *Lettre sur quelques antiquités trouvées près de la Fère en Tardenois* (*Mercure*, 1766, janvier 74-85). W—s.

JARDIN (CÉSAR) naquit à Lisieux, en 1772, de parents qui tenaient un des plus beaux hôtels garnis de la ville, et qui donnèrent à leur fils une éducation soignée, dont une mémoire heureuse et

des dispositions naturelles le firent profiter. Ses sentiments répondirent à son éducation. Atteint par les lois de la réquisition, il entra dans le cinquième bataillon du Calvados, qui avait été envoyé dans la Vendée. Ayant vu chez ses parents quelques-uns des chefs contre lesquels on l'envoyait combattre, il quitta bientôt les républicains pour passer dans les rangs opposés. Il avait quelque teinture du mécanisme de l'imprimerie, et s'offrit comme pouvant travailler à la composition des écrits royalistes et des proclamations qui se faisaient au quartier général des Vendéens. Les circonstances ayant changé les idées après la révolution du 9 thermidor, il vint à Paris, et fit dans les journaux divers articles, où l'on remarquait de l'esprit et de la facilité. Bientôt il fut attaché à la rédaction du *Courrier républicain*, journal qui n'avait de républicain que le titre, et qui professait les opinions royalistes les plus prononcées en attaquant les républicains et ce qu'on appelait alors les terroristes. Barras fut surtout l'objet de ces attaques, et il s'en irrita au dernier point. C'était, si l'on peut le dire, la mouche qui pique le lion, comme dans la fable de la Fontaine; car Barras en rugissait dans son palais du Luxembourg. Il attribua ces sorties, dont tout Paris s'amusait, à l'abbé Poncelin, propriétaire de cette feuille. Soit qu'il se trompât sur l'auteur véritable, soit qu'il voulût se venger de la liberté que celui-ci laissait à Jardin, Barras ne recula pas devant un odieux guet-apens. Il aposta des alguazils qui s'attachèrent aux pas de Poncelin, et saisirent une occasion de s'emparer de sa personne pour le conduire au Luxembourg dans les appartements de Barras, qui lui fit donner une correction des plus sanglantes et telle que jamais écolier n'en avait reçu de pareille ; puis on le rejeta tout meurtri dans la rue. Les journaux parlèrent longuement de cette indignité, pour la flétrir comme elle le méritait; mais l'auteur, alors l'un des membres les plus influents du directoire, échappa à toute punition. Les royalistes eux-mêmes ne purent s'empêcher de rire entre eux de cette bizarre vengeance. Barras n'en fut que plus maltraité; car dans ce temps, qu'on a justement appelé l'*âge d'or de la pensée*, tout se disait : on n'avait pas besoin de cet entortillage, de ces circonlocutions auxquelles on est obligé de recourir aujourd'hui. On disait sans le moindre détour *Merlinpotence*, juges bourreaux, lâches régicides, et ceux qui étaient ainsi désignés ne pensaient pas à demander des réparations aux tribunaux, qui d'ailleurs ne leur en auraient pas donné. On recevait et l'on se renvoyait les épithètes les plus blessantes, sans se mettre plus en peine des suites que de la vérité; c'était l'esprit du temps. Quand, en 1804, Georges Cadoudal appelait Thuriot *Tue-roi*, il ne faisait que répéter ce que les journaux avaient dit librement à une autre époque. C'est à la faveur de cette liberté, on peut dire illimitée, qu'on vint à bout de renverser le directoire, dont au reste peu de personnes voulaient. Il tomba sous les coups de la presse bien plus encore que sous ceux de Bonaparte, qui trouva les esprits préparés à la chute de ce gouvernement. Mais avant son renversement, cette puissance directoriale, devenue ridicule, fit un dernier effort pour prolonger sa déplorable existence, et cet effort fut le 18 fructidor. Barras n'oublia ni Poncelin ni Jardin, et tous deux furent compris, avec une vingtaine de députés, dans le décret de déportation à la Guiane. Jardin fut assez heureux pour échapper à cette mesure, il se cacha; mais lorsque le temps eut calmé les irritations, et que Bonaparte eut pris le pouvoir, il lui fut permis de se rendre à l'île d'Oleron avec les Siméon, les Dumolard, les Villaret-Joyeuse, les Boissy-d'Anglas, les Muraire, les Doumerc, etc., dans la société desquels il ne put que trouver des avantages et perfectionner une éducation qui n'avait pas toujours eu une très-bonne direction. On assure qu'il existe de lui une correspondance où la biographie des hommes avec lesquels il a passé le temps de sa déportation à l'île d'Oleron est présentée d'une manière fort piquante, et où il juge avec assez de bonheur et une grande finesse ses compagnons d'infortune. Si elle paraît un jour, on y verra que ceux à qui la renommée a donné un certain éclat sont sujets aux mêmes faiblesses que le vulgaire. Mais reportons-nous à une époque antérieure à la révolution de brumaire, qui fit de Bonaparte un premier consul et bientôt un empereur, à une époque antérieure même au 18 fructidor. Jardin, dont les opinions n'étaient pas équivoques, désira que les républicains lui donnassent eux-mêmes un certificat de royalisme. Dans cette vue, il pria l'auteur de cet article de faire insérer dans l'*Ami des lois*, journal rédigé alors par un ancien moine devenu député, nommé Poultier, une lettre où furent supposés divers actes de royalisme qu'on attribua à Jardin, qui pouvait bien en avoir fait quelques-uns, mais non pas ceux qui renfermaient en eux-mêmes une sorte de honte. La lettre parut dans le journal que nous venons de citer, le 6 avril 1797; Jardin la trouva trop forte, et à cette occasion répéta le mot du régent : « Tu me déguises trop. » Après le 18 fructidor, Jardin s'était rendu librement à l'île d'Oleron, comme les autres déportés à qui cette île fut assignée pour lieu d'exil : il en sortit avec eux, et revint à Paris. Mais il survécut peu à ce retour. Des maladies, causées par son inconduite, le forcèrent d'entrer à l'hospice des Capucins, où l'art fut impuissant pour lui rendre la santé. Après six mois de souffrances, il y mourut en 1802. Ceux qui l'ont connu rendent justice à son courage et à ses talents, qui auraient fait de lui un bon écrivain et un zélé défenseur de la monarchie. M—T.

JARDINIER (Claude-Donat), graveur, né à Paris en 1726, fut élève de Nicolas Dupuis, et travailla ensuite sous la direction de Lebas et de Laurent Cars. Ses principaux ouvrages sont : une *Vierge*

et l'enfant Jésus, d'après Carle Maratte ; le *Génie de l'honneur et de la gloire*, d'après Annibal Carrache; ces deux estampes font partie du recueil de la galerie de Dresde; le *Silence*, d'après Greuze, et des *Soldats jouant aux cartes dans un corps de garde*, d'après Valentin. Jardinier s'était chargé de graver, dans l'atelier de L. Cars et sous les yeux de cet artiste, un tableau de Carle Vanloo, où mademoiselle Clairon était représentée dans le rôle de Médée, gravure dont Louis XV faisait les frais. Cette planche, quoique exécutée supérieurement, fut un sujet de chagrin pour plusieurs artistes d'une grande réputation. L'actrice n'était pas jolie; le rôle de fureur dans lequel on l'avait reproduite n'était nullement fait pour rendre sa figure agréable : aussi témoigna-t-elle beaucoup d'humeur à la vue de la première épreuve qu'on lui en présenta. Cars, qui voulut retoucher à la tête, n'obtint pas plus de succès. Saint-Aubin essaya aussi de refaire le portrait, et ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs; enfin, après sept tentatives infructueuses, Beauvarlet, que rien n'intimidait, eut le courage de risquer l'entreprise, et réussit complétement au gré de l'héroïne du sujet. Cette planche, qui a paru sous les noms de Cars et Beauvarlet, et celle du *Génie de la gloire*, sont d'une excellente manière, et placent Jardinier au rang des plus habiles graveurs. Fort modeste, extrêmement timide, et surtout très-négligé dans son habillement, il ne jouit sous aucun rapport de son talent et de la réputation qu'il devait lui mériter : il fut même refusé lorsqu'il se présenta à l'Académie de peinture, honneur auquel il n'aspira que d'après les sollicitations de L. Cars. Il mourut à Paris en 1774. P—E.

JARDINS (DES). *Voyez* DESJARDINS et VILLEDIEU.

JARJAYES (FRANÇOIS-AUGUSTIN-REINIER DE), né à Grenoble le 24 octobre 1745, d'une ancienne famille du Dauphiné, était neveu du lieutenant général de Bourcet (*voy.* ce nom), connu par ses *Mémoires sur les frontières des Alpes*, etc. D'abord élève, puis coopérateur de son oncle dans ses travaux topographiques, il servit sous lui comme aide de camp de 1769 à 1779, et passa en qualité de capitaine à l'état-major de l'armée. Il fut adjoint à la direction générale de la guerre, décoré de l'ordre de St-Louis et nommé maréchal de camp par Louis XVI, en 1792. De Jarjayes avait épousé une des premières femmes de chambre de la reine Marie-Antoinette, que cette princesse honorait d'une bienveillance particulière. Cette circonstance le mit à portée d'être personnellement connu de la famille royale, et lui fournit plus d'une occasion de témoigner son dévouement. Voici ce qu'on lit à son sujet dans les *Mémoires de madame Campan*, t. 2, p. 129 : « M. de Jarjayes, « colonel, attaché à l'état-major de l'armée, eut « le bonheur de rendre plusieurs services à la « reine, et de s'acquitter avec la discrétion et la « dignité convenables de plusieurs missions im- « portantes. Leurs Majestés avaient la plus grande « confiance en lui, quoique souvent la sagesse de « ses craintes, quand il s'agissait de projets in- « considérés, l'eût fait taxer, par des imprudents « et des ennemis, de suivre les principes des con- « stitutionnels. Envoyé à Turin, il eut de la peine « à dissuader les princes du projet qu'ils avaient « formé à cette époque de rentrer en France « avec une très-faible armée, et lorsque, dans un « conseil qui se prolongea jusqu'à trois heures du « matin, il eut fait voir ses instructions et dé- « montré que cette démarche exposerait le roi, « le comte d'Artois seul se prononça contre le « plan qui était du prince de Condé. » Plus tard, selon les mêmes *Mémoires*, M. de Jarjayes fut le premier intermédiaire des relations qui s'établirent entre la reine et Barnave, Duport et Alexandre de Lameth, pour affermir le système constitutionnel contre les projets des républicains. « Après le « 20 juin, dit encore madame Campan, la reine « mit dans un portefeuille, qu'elle confia à M. de « Jarjayes, ses lettres de famille, plusieurs cor- « respondances qu'elle jugeait nécessaire de con- « server pour l'histoire du temps de la révolution, « et particulièrement des lettres de Barnave et « ses réponses, dont elle avait fait des copies. » On verra qu'il ne dépendit pas de la fidélité du dépositaire que ce but ne fût rempli. Jarjayes se trouva aux Tuileries le 10 août 1792, comme officier d'état-major : le roi lui ayant fait connaître le plan de défense que le baron de Viomenil avait préparé, il ne se dissimula pas que, vu la faiblesse des moyens, la défaite était certaine. Bientôt il fut du petit nombre des serviteurs fidèles qui accompagnèrent le monarque dans la traversée, depuis le château jusqu'à l'assemblée. Lorsque la famille royale fut confinée dans la loge du *Logographe*, Jarjayes parvint jusqu'à Louis XVI, dont il prit les ordres, et fut forcé de s'éloigner. On sait qu'à la fin d'août des visites domiciliaires très-sévères eurent lieu chez toutes les personnes qui avaient eu des relations avec la cour ; elles furent jetées dans les prisons et presque toutes y périrent aux journées de septembre. Ce fut en ce moment d'effroi général que Jarjayes, ne pouvant confier à aucun autre le portefeuille de la reine, se vit réduit à le brûler et à chercher un asile hors de chez lui. Néanmoins, depuis que la famille royale avait été transférée au Temple, il était parvenu à entretenir quelques relations avec elle. La mort de Louis XVI ne lui ôta pas toute espérance de manifester encore son dévouement à la reine et à son fils ; en effet une occasion périlleuse se présenta. Toulan (*voy.* ce nom), l'un des plus exagérés des commissaires chargés de la surveillance intérieure de la tour, et qui s'était montré sous les formes les plus acerbes, n'avait pu voir la magnanime résignation du roi et des princesses sans en être touché. De concert avec Turgy et Cléry (*voy.* ces noms), il avait employé secrètement tous les moyens pour adoucir la captivité

de ce prince et de sa famille. Après le 21 janvier, s'apercevant que la vigilance des autres commissaires devenait moins rigoureuse, il conçut le hardi projet de faire évader Louis XVII et les princesses, projet qu'il ne faut pas confondre avec la tentative d'enlèvement qu'essaya plus tard le baron de Batz (*voy.* ce nom). La reine, à qui Toulan le soumit, voulut, avant tout, que ce projet fût examiné par le chevalier de Jarjayes, et lui remit un billet de sa main pour ce général : le municipal se rendit auprès de lui. Introduit, son vêtement, ses manières, tout inspire de la défiance à Jarjayes, qui le considère avec inquiétude et craint d'apprendre l'objet de sa visite. Il repoussait les confidences de l'inconnu, lorsque celui-ci, pour prouver sa mission, présente le billet, et le général reconnaît la main qui a tracé les mots suivants : « Vous pouvez prendre confiance en l'homme qui vous parlera de ma part « en vous remettant ce billet. Ses sentiments me « sont connus ; depuis cinq mois il n'a pas varié. « Ne vous fiez pas trop à la femme de l'homme « qui est enfermé ici avec nous : je ne me fie ni « à elle ni à son mari (1). » C'était Tison et sa femme. Revenu de sa surprise, Jarjayes s'empressa de demander à Toulan par quels moyens il se proposait d'arriver à son but, et s'il ne pourrait pas l'introduire au Temple afin d'en conférer avec la reine. Le commissaire ne regarda pas cette difficulté comme insurmontable, et sur un mot que le général lui donna pour la princesse, il lui rapporta ce billet : « Maintenant, « si vous êtes décidé à venir ici, il serait mieux « que cela fût bientôt. Mais, mon Dieu ! prenez « bien garde d'être reconnu et surtout de la « femme qui est enfermée ici avec nous. » Sous un déguisement qui le rendit méconnaissable, Jarjayes fut introduit dans la tour par Toulan : il discuta devant la reine le plan d'évasion imaginé par le municipal, et reconnut la possibilité de réussir ; mais il jugea qu'il était indispensable de mettre un second commissaire dans le secret. Lepitre, qui, par sa conduite, avait inspiré de la confiance à Louis XVI et procuré des consolations à Marie-Antoinette, fut désigné. A peine le général eut-il quitté la tour que cette princesse, toujours frappée de l'idée des dangers auxquels une indiscrétion pouvait l'exposer, lui fit parvenir ces mots : « Prenez garde à madame Archi. Elle « me paraît bien liée avec l'homme et la femme « dont je vous parle dans l'autre billet. Tâchez « de voir madame Th. ; on vous expliquera pour- « quoi. Comment est votre femme ? Elle a le cœur « trop bon pour n'être pas malade. » Jarjayes avait répondu par écrit aux demandes que la reine lui avait faites de vive voix lors de l'entrevue au Temple. Bientôt il reçut de cette princesse une lettre plus importante, la voici : « Votre billet « m'a fait du bien. Je n'avais aucun doute sur le « Nivernois, mais j'étais au désespoir qu'on pût « en penser du mal. Écoutez bien les idées qu'on « vous proposera ; examinez-les dans votre pru- « dence : pour nous, nous (nous) livrons avec « une confiance entière. Mon Dieu ! que je serais « heureuse, et surtout de pouvoir vous compter « au nombre de ceux qui peuvent nous être utiles ! « Vous verrez le nouveau personnage : son exté- « rieur ne prévient pas (1), mais il est absolument « nécessaire, et il faut l'avoir. T..... vous dira ce « qu'il faut faire pour cela. Tâchez de vous le « procurer et de finir avec lui avant qu'il revienne « ici. Si vous ne le pouvez pas, voyez M. de « Laborde de ma part, si vous n'y trouvez pas « d'inconvénients ; vous savez qu'il a de l'argent « à moi. » Le général vit le commissaire, lui donna une connaissance entière des projets, et convint de tout avec lui et avec Toulan ; mais il craignit, en s'adressant à M. de Laborde, de mettre quelqu'un de plus dans la confidence. Au risque de sa vie, Jarjayes voulut joindre celui de sa fortune ; il en écrivit à la reine, qui lui répondit : « En effet, je crois qu'il est impossible de « faire aucune démarche dans ce moment près de « M. de Lab... Toutes auraient de l'inconvénient. « Il vaut mieux que ce soit vous qui finissiez cette « affaire par vous-même, si vous pouvez. J'avais « pensé à lui pour vous éviter l'avance d'une somme « si forte pour vous. » L'avance fut faite. Le commissaire toucha la somme et prit l'engagement de concourir de tout son pouvoir à la réussite de l'entreprise. Le lendemain Jarjayes reçut la récompense la plus digne de ses soins dans ces mots : « T..... m'a dit ce matin que vous aviez « fini avec le comm..... Combien un ami tel que « vous m'est précieux ! » La reine eût désiré que Toulan fût récompensé ; elle le témoigna au général par ce billet : « Je serais bien aise que vous « pussiez aussi faire quelque chose pour T..... ; « il se conduit trop bien pour ne pas le recon- « naître. » Aussi désintéressé qu'il se montrait dévoué, Toulan ne voulut rien accepter de cette princesse qu'une tabatière en or, dont elle faisait quelquefois usage : cette boîte fut, dans la suite, la principale cause de sa perte. Dès que le chevalier de Jarjayes eut arrêté les premières bases du plan d'évasion et qu'il eut fait préparer des habits d'homme et d'autres vêtements pour la reine et madame Élisabeth, les commissaires introduisirent sous leurs manteaux ces effets dans la tour. Les princesses auraient ceint des écharpes tricolores, et munies de cartes d'entrée telles que les municipaux, elles seraient sorties sous ce travestissement. Il paraissait difficile d'enlever de la

(1) Ce billet et les suivants que nous transcrivons nous avaient été communiqués par le chevalier de Jarjayes, en 1818, ainsi qu'on peut le reconnaître par les fragments que nous en avons insérés dans la 3e édition des *Mémoires historiques sur Louis XVII;* mais il exigea le silence sur certains faits qui y sont mentionnés. Les motifs de cette réticence ayant cessé, un *fac-simile* de ces billets, conservés par la famille, a paru depuis le décès de ce général ; il est joint à un *mémoire* dont il est parlé dans l'article du baron de Goguelat (*voy.* ce nom).

(1) Figure commune, replet et les pieds bots.

tour madame Royale et surtout le jeune roi, qui était le plus surveillé : on en trouva le moyen. Chaque jour, l'homme chargé de nettoyer les quinquets et les réverbères venait le soir les allumer ; il était accompagné de deux enfants qui l'aidaient dans son travail, et il sortait du Temple bien avant sept heures. Après son départ et lorsque les sentinelles auraient été relevées, un ami de Toulan, Ricard (1), royaliste éprouvé, serait entré dans la tour au moyen d'une carte semblable à celle des ouvriers employés au Temple : arrivé à l'appartement de la reine, sa boîte de fer-blanc au bras, il aurait reçu les enfants des mains de Toulan, qui l'eût grondé de n'être pas venu lui-même arranger les quinquets, et il se serait éloigné avec eux pour les conduire à l'endroit convenu. Trois cabriolets étaient disposés pour le voyage. La reine, le jeune roi seraient montés dans le premier avec le général ; madame Royale aurait été conduite par Lepitre, et madame Élisabeth par Toulan. Les dispositions et les incidents étaient calculés de manière qu'on ne pouvait se mettre à la poursuite des prisonniers que cinq à six heures après leur départ. Des passe-ports bien en règle ne laissaient aucune inquiétude pour la route. On avait d'abord pensé à chercher un asile dans la Vendée, qui commençait à se soulever ; mais la distance parut trop grande et les difficultés trop multipliées. Il semblait plus facile de gagner les côtes de la Normandie et de s'assurer les moyens de passer en Angleterre. C'était même à ce dernier parti que le général s'était arrêté ; il avait sur un point de la côte, près du Havre, un bateau que son ami intime, Amabert, premier commis des finances, tenait à sa disposition. « M. de Jarg*** dit Le« pitre, qui l'écrit toujours ainsi, se chargeait de « pourvoir à tout ; il avait l'argent nécessaire, et « nous pouvions compter sur ses talents et sur « son zèle à toute épreuve. » Les différentes mesures dont il est inutile d'énumérer les détails ayant été arrêtées, l'exécution du projet avait été indiquée aux premiers jours de mars ; « le « succès, au dire encore de Lepitre, paraissait « assuré. » Mais les irrésolutions, les frayeurs de ce commissaire firent différer le départ d'un jour à l'autre ; malgré les vives instances de Jarjayes et de Toulan, et quoique la reine eût daigné lui donner une mèche de ses cheveux et de ceux de ses enfants, avec cette devise : *Poco ama ch' il mori teme,* rien ne put vaincre sa pusillanimité ; enfin, les débats qui s'élevèrent dans la convention sur les mesures à prendre contre les Bourbons rendirent aux membres de la commune toute leur sévérité ; l'évasion de toute la famille royale devint désormais impossible, et principalement celle du jeune roi, sur lequel on exerçait le plus de surveillance. La même impossibilité n'existait pas encore pour faire évader la reine seule ; c'est ce qui détermina le chevalier de Jarjayes à supplier cette princesse, dont les jours étaient les plus menacés, de profiter des ressources qui lui restaient encore pour se soustraire à ses bourreaux. Toulan, dont le courage et le zèle étaient au-dessus de toute crainte, mit sous les yeux de Marie-Antoinette les détails du nouveau projet, auquel Lepitre ne fut aucunement initié. Pour cette fois, Toulan se chargeait de faire sortir la reine et de la conduire dans un lieu où elle aurait trouvé le général, qui avait fait des dispositions telles que le salut de cette infortunée princesse était assuré. Elle approuva en entier le nouveau plan. Mais, la veille même du jour fixé pour le départ, ne pouvant supporter l'idée de se séparer de ses enfants et de madame Élisabeth, elle écrivit au chevalier de Jarjayes ce billet, éternel monument de sa tendresse maternelle : « Nous avons fait un beau rêve, voilà tout ; mais « nous y avons beaucoup gagné en trouvant en« core dans cette occasion une nouvelle preuve « de votre entier dévouement pour moi. Ma con« fiance en vous est sans bornes ; vous trouverez « dans toutes les occasions en moi du caractère « et du courage : mais l'intérêt de mon fils est le « seul qui me guide, et quelque bonheur que « j'eusse éprouvé à être hors d'ici, je ne peux pas « consentir à me séparer de lui. Au reste, je re« connais bien votre attachement dans tout ce « que vous m'avez dit hier. Comptez que je sens « la bonté de vos raisons pour mon propre inté« rêt, et que cette occasion peut ne plus se ren« contrer : mais je ne pourrais jouir de rien en « laissant mes enfants, et cette idée ne me laisse « pas même de regret. » D'après sa résolution et la crainte que la reine avait de se voir à chaque instant privée de toute communication, cette princesse et madame Élisabeth chargèrent le chevalier de Jarjayes de la mission, délicate en ce temps de terreur, de transmettre à *Monsieur* et au comte d'Artois le cachet, l'anneau et le paquet renfermant des cheveux de la famille royale, que Louis XVI, peu de moments avant son départ du Temple, avait remis à Cléry pour les porter à la reine. Les municipaux s'en étaient emparés et les avaient mis sous les scellés ; mais, par une pieuse fraude, Toulan, pendant les préparatifs du projet d'évasion, était parvenu à les retirer, en les remplaçant par d'autres, et il s'était empressé de les remettre à la reine. Ce fut vers la fin de mars 1793 que Marie-Antoinette confia ce précieux dépôt au chevalier de Jarjayes ; il alla d'abord à Turin remplir une mission dont madame Élisabeth l'avait chargé pour la princesse de Piémont, sa sœur. Le roi le retint auprès de lui, adressa lui-même à *Monsieur* les dépêches des prisonniers du Temple, par un courrier extraordinaire, nomma le général son aide de camp, et lui conféra l'ordre militaire des Sts-Maurice et Lazare. Peu après, Jarjayes reçut de *Monsieur* une lettre autographe que nous avons lue, datée de Hamm,

(1) Lepître le nomme Guy ; c'est à tort.

le 14 mai 1793, et dont nous avons copié ces expressions : « Vous m'avez procuré le bien le « plus précieux que j'aie au monde, la seule vé- « ritable consolation que j'aie éprouvée depuis « nos malheurs. Il ne me manque que de témoi- « gner moi-même aux êtres plus chers que ma « vie, dont vous m'avez donné des nouvelles, « combien je les aime, combien leur billet et « l'autre gage de leur amitié, de leur confiance, « ont pénétré mon âme des plus doux senti- « ments..... J'aurais désiré vous voir, vous parler « de ma reconnaissance, m'entretenir avec vous « d'eux, des moindres détails, des services que « vous leur avez rendus. Mais je ne puis qu'ap- « prouver les raisons qui vous font rester en Pié- « mont. Continuez à y servir notre jeune et mal- « heureux roi, comme vous avez servi le frère que « je regretterai toute ma vie. » Après l'invasion des troupes françaises en Piémont, Jarjayes trouva le moyen de rentrer en France, où, dépouillé de ses biens, il soutint sa famille par ses travaux. Une ordonnance du 4 février 1815 l'avait élevé au grade de lieutenant général. Sa capacité et son caractère le firent appeler par le ministre des finances, sur la présentation des sociétaires des salines de l'est, aux fonctions de vice-président de cette compagnie. Il les exerçait, lorsque, âgé de 77 ans, il mourut à Fontenay-aux-Roses, près Paris, le 11 septembre 1822. Il n'a manqué à son honorable entreprise que le succès pour immortaliser son nom. — Jarjayes (Louise-Marguerite-Émilie Quetpée de Laborde, madame de), femme du précédent, obtint de la reine Marie-Antoinette la plus entière confiance et s'en montra digne dans toutes les occasions. Pendant les plaidoiries au tribunal révolutionnaire, Chauveau-Lagarde, qui avait parlé le premier, était déjà en arrestation, lorsque la reine remit à Tronson du Coudray, son autre défenseur, une boucle de ses cheveux et deux anneaux d'or qui lui servaient de pendants d'oreilles depuis sa captivité. En fouillant cet avocat, qui fut aussi arrêté, on trouva sur lui ces précieux objets ; il fut aisé d'en connaître la destination, puisque le nom et l'adresse étaient sur l'enveloppe. Madame de Jarjayes fut incarcérée aux Madelonnettes pour avoir reçu cette preuve touchante du souvenir de cette princesse ; elle y resta six semaines. Mise en liberté, elle fut arrêtée de nouveau pour la même cause et avec la plus grande partie de sa famille, et ne recouvra la liberté qu'au bout de neuf mois, après la chute de Robespierre. Cette dame mourut à Paris le 23 juin 1837. E—k—d.

JARNAC. *Voyez* Chateigneraie.

JARNOWICK (Giornovichi, plus connu sous le nom de), né à Paris de parents italiens, fut un des plus célèbres virtuoses de son temps sur le violon. Il était l'élève favori du fameux Lolli. Son début au concert spirituel eut peu de succès ; mais bientôt on l'apprécia mieux, et pendant dix ans il fit les délices de tout Paris. Il quitta la France en 1781, et passa en Prusse, où le prince royal le mit à la tête de sa chapelle. Le jeu de Jarnowick avait de la justesse, de la pureté, de l'élégance ; ses airs variés étaient pleins de grâce et d'originalité. Il les exécutait de la manière la plus pittoresque. Lui-même était d'un caractère assez bizarre. Dans un voyage qu'il fit à Lyon, il annonça un concert à six francs le billet. Les Lyonnais, plus sensibles aux spéculations du commerce qu'aux charmes de la musique, n'y vinrent point, trouvant le prix trop élevé. Le lendemain, il fait afficher le même concert à trois francs : la chambrée fut complète ; mais au moment de l'exécution on apprit que Jarnowick venait de partir en poste : l'argent fut rendu, et chacun s'en retourna chez soi. Ayant un jour cassé par mégarde, chez le marchand de musique Bailleul, un carreau dont le prix était de trente sous, il présenta un écu pour le payer ; mais Bailleul n'ayant pas de monnaie : « Il est inutile d'en chercher, » dit Jarnowich, et aussitôt il cassa un second carreau. Dans un moment de vivacité, il donna un jour un soufflet à Saint-George : « J'aime trop son talent, dit ce « dernier, pour me battre avec lui. » Jarnowick mourut à St-Pétersbourg en 1804, en jouant au billard. Z.

JAROPOL ou JAROPOLK, deuxième du nom, grand prince de Kief, était arrière-petit-fils de Jaroslaf Ier, grand-duc de Russie, de la famille de Rurik (*voy.* Jaroslaf). Il succéda, en 1132, à son frère Mostislaf, entre les enfants duquel il eut assez de peine à maintenir la paix pour la distribution de leurs apanages. Le bruit s'étant répandu, quelques années après, que les Russes menaçaient la Pologne d'une invasion, Vlostovicz, sénateur polonais, promit à Boleslas III, son souverain, de détourner ce coup en enlevant le *grand-prince*. Il vient en effet à Kief, se donnant pour un homme injustement persécuté, dépeint Boleslas comme un tyran détesté de ses sujets, prêts à le livrer au premier qui viendra l'attaquer, et gagne si bien la confiance de Jaropol, qu'il l'entraîne dans une partie de chasse, où il le fit arrêter par des gens apostés, qui l'emmenèrent à Cracovie. Les Russes le rachetèrent au moyen d'une grosse rançon ; mais ils ne tardèrent pas à prendre leur revanche. Boleslas ayant donné à sa cour un asile à Jaroslaf, frère naturel de Jaropol, chassé de Halicie par les habitants de cette ville, qui lui avait été donnée pour apanage, Jaropol embusqua des troupes nombreuses dans la Gallicie, et engagea les habitants à redemander leur prince, avec promesse d'une parfaite soumission. Boleslas vint lui-même, avec un corps de troupes peu considérable, ramener son protégé, et fut enveloppé par les Russes, contre lesquels il se battit avec la plus brillante valeur : il parvint à s'échapper, couvert de blessures, ayant perdu la plus grande partie de sa petite armée ; et l'on croit que le chagrin qu'il conçut de cette défaite l'entraîna au tombeau (*voy.* Boleslas). Jaropol

mourut deux ans après, avec la réputation d'un prince humain, juste et bienfaisant, l'an 1140; et la Russie fut encore en proie à de grands troubles après sa mort. Z.

JAROPOLK ou JAROPELK Ier, cinquième grand-duc de Russie, succéda à Swientoslas Ier (*voy.* ce nom). S'étant laissé entraîner par des insinuations perfides, il déclara la guerre à son frère Oleg, dont il déplora sincèrement la mort; quand il vit sous ses yeux son corps ensanglanté (*voy.* Oleg), peut-être éprouvait-il un pressentiment secret du sort qui l'attendait. Son autre frère, Vladimir le Grand (*voy.* ce nom), réfugié chez les Varègues ou Normands, desquels descendait la famille régnante de Russie, s'étant avancé à la tête d'un corps de troupes jusqu'à Kiow, proposa à Jaropolk de venir le trouver pour se concerter. Un brave serviteur, appelé Variajko, employa tous les moyens pour en détourner le prince : « Craignez cette « entrevue, lui disait-il, vous n'en reviendrez « point; réfugiez-vous près des Piezyngowiens ou « Petchénègues, rentrez à la tête des troupes « qu'ils vous donneront, et vous ferez la loi à « Vladimir. » Malgré ce conseil sage, Jaropolk alla trouver le vainqueur, et il fut égorgé par lui (980). G—Y.

JAROSLAF (Jouri ou George), grand-duc de Russie, fils de Wladimir Ier, contre lequel il se révolta en 1015, avait eu en partage la principauté de Novogorod. Les Novogorodiens s'étant soulevés contre lui, ce prince montra beaucoup de fermeté et les traita avec rigueur. Il apprit bientôt la mort de son père et l'avénement de son frère Sviatopok, qui venait de se souiller du meurtre de deux de ses frères, dont il redoutait la popularité. Jaroslaf, craignant de partager le même sort, marcha contre Sviatopok, dans le dessein de lui arracher la couronne. Le nombre des troupes était à peu près égal dans les camps des deux frères ennemis. Jaroslaf conduisait les Novogorodiens et les Varaigues : les deux armées restèrent longtemps sans agir sur les bords opposés du Dniéper. Enfin, voulant que ses soldats fussent dans la nécessité absolue de vaincre, Jaroslaf fit mettre le feu aux baraques : ils franchirent aussitôt le fleuve et remportèrent, en 1016, une victoire complète. Jaroslaf entra triomphant dans Kief, où il fut proclamé souverain de toutes les Russies. Un incendie ayant réduit la ville en cendres, il la rebâtit, l'embellit, et lui donna une plus grande étendue. Les Petchénègues vinrent l'insulter; il les repoussa. Attaqué, en 1018, à l'improviste par Boleslas, roi de Pologne, son armée fut enfoncée et dispersée; et lui-même prit la fuite, accompagné seulement de trois cavaliers. Il porta la première nouvelle de sa défaite à Novogorod, et apprit bientôt que son frère Sviatopok venait d'être rétabli par Boleslas. Dans son découragement, il voulait se réfugier chez les Varaigues; les Novogorodiens, disposés à tout entreprendre pour lui, s'y opposèrent, et lui offrirent des secours de tout genre. Jaroslaf rassemble une armée, se met à la poursuite de Boleslas; il est encore vaincu. Cet échec ne l'empêche pas de se présenter aux portes de Kief: elles lui sont ouvertes par la fuite précipitée de Sviatopok; mais ce prince reparut bientôt avec une armée de Petchénègues : les Russes défendaient Jaroslaf. Les deux armées se mesurèrent dans une sanglante bataille, qui dura trois jours. Enfin la victoire se déclara pour Jaroslaf, qui se trouva paisible possesseur du trône de son père. Il ne le fut pas longtemps. Forcé de marcher contre son propre neveu, qui venait de lui enlever Novogorod, il le vainquit; mais il fut moins heureux contre son frère Mostislaf, qui malgré lui resta maître de Tchernigof. Peu après il attaqua Boleslas, roi de Pologne, et fut encore vaincu. Humilié par ces deux défaites, il fit la paix avec Mostislaf, et lui accorda un agrandissement de territoire en Russie. Lui-même, par son habileté, ne tarda pas à augmenter la puissance russe. Il reprit, en 1031, la Russie rouge sur les Polonais, et en 1043 leva une armée de cent mille hommes pour faire la guerre à l'empereur grec. Cette expédition, qu'il confia à ses fils, fut heureuse d'abord et finit par des revers. Trois ans après, les deux nations rétablirent la paix entre elles, par le besoin qu'elles avaient d'une alliance mutuelle. La guerre ne fut pas l'unique occupation de Jaroslaf : ce prince studieux lisait nuit et jour; il rassembla un grand nombre de copistes, et fit traduire beaucoup de livres grecs. Il appela de la Grèce en Russie l'art de la peinture, et fit orner les temples. Bientôt même il établit à Novogorod une maison d'éducation, où l'on élevait dans les lettres trois cents enfants de starostes. Dès 1017, il avait donné aux Novogorodiens un code de lois qui l'a fait regarder comme le premier législateur de la Russie, quoique, à beaucoup d'égards, il n'ait fait que réformer les lois suivies par les Russes au temps d'Oleg, et en ajouter de nouvelles. Sous son règne on vit s'étendre la foi chrétienne, dont les premières semences avaient été jetées par son père; il fonda beaucoup d'églises, et leur assura des revenus. L'étendue de ses États et l'éclat de son règne le rendirent le premier souverain du Nord, à une époque surtout où la Russie, concentrée plus tard en elle-même et presque oubliée, avait des liaisons avec presque tous les souverains de l'Europe. Casimir, roi de Pologne, avait épousé Marie, sœur de Jaroslaf; et Henri Ier, roi de France, épousa sa seconde fille. Il avait donné la première au roi de Norvége, et la troisième au roi de Hongrie. On ne doit donc pas être étonné qu'un souverain dont les alliances s'étendaient depuis la Grèce jusqu'en Angleterre n'ait pas été inconnu à la cour de France. Tel fut ce prince que Voltaire appelait *duc inconnu d'une Russie ignorée.* Jaroslaf mourut en 1054, dans la 77e année de son âge, après un règne de trente-cinq ans. Ami sûr, allié fidèle, ennemi généreux, il était doué d'un caractère

doux, et ne conservait aucune haine après la réconciliation. Moins ambitieux que brave, il était plus attentif à rendre heureux ses sujets que jaloux d'en acquérir de nouveaux. Sa révolte contre son père, dont les motifs ont échappé à l'histoire, est la seule tache qui dépare sa vie; car s'il châtia sévèrement les Novogorodiens, à la suite de leur révolte, il le fit avec équité, et ceux-ci, loin de le haïr, le chérirent toujours depuis cette époque. Conservant de lui, après sa mort, le plus tendre souvenir, ils continuèrent de donner son nom au palais de leur prince; et quand ce palais tomba en ruines, ce nom resta encore au sol où il avait été construit. B—P.

JAROSLAF II, dit *Vszéwolowitch*, troisième fils de Vszéwolod III (*voy.* ce nom), succéda en 1238 à son frère aîné, George II (*voy.* ce nom), dans le grand-duché de Russie. La bataille de Site ayant été perdue, les Tartares, qui ne rencontrèrent plus d'obstacles, s'avancèrent sur Souzdal et Kozelsk; tout fut pillé et massacré. Batu-Khan (*voy.* Batu), rassasié de carnage, se retira pour quelque temps sur le Don, et Jaroslaf quitta Kiow, afin de prendre possession du grand-duché dont la ville capitale était Vladimir (1238); peu après on apprit que Batu s'avançait de nouveau pour dévaster les provinces méridionales de l'empire. Péréiaslaf et Tchernigow furent pillées, brûlées; de là Batu marcha sur Kiow, qui, après une défense courageuse, éprouva le même sort. Ainsi disparut pour jamais cette antique capitale, que les annales du temps appellent la *mère des villes russes*. Rien n'y fut épargné, pas même l'asile sacré des tombeaux. Les églises, construites par des architectes grecs, furent ruinées jusqu'aux fondements. Le prince Démétrius, qui, par ordre du grand-duc, avait défendu Kiow, fut pris les armes à la main et amené devant Batu, qui, contre son ordinaire, lui dit : *Je t'accorde la vie*. De Kiow, Batu s'avança sur Halicz et sur les provinces que nous appelons aujourd'hui la Gallicie; de là il se jeta sur la Hongrie. « Il semblait, disent « les annalistes du temps, qu'un fleuve de feu se « fût roulé sur la Russie, depuis les rives de l'Oka « jusqu'à celles du San. Pareil à une bête féroce, « Batu dévorait les provinces et en déchirait les « restes avec ses *griffes*. Les plus vaillants parmi « les princes russes étaient morts dans les com- « bats; les autres erraient sur des terres étran- « gères. Les mères pleuraient leurs enfants, « qu'elles avaient vu écraser sous les chevaux des « Tartares, ou exposer à des traitements ignomi- « nieux. » Batu, ayant conduit les dépouilles de la Russie sur les bords de la mer Caspienne, envoya de là à Jaroslaf l'ordre de venir le reconnaître pour souverain. Le grand-duc obéit, et du camp de Batu il fit partir Constantin, le plus jeune de ses fils, pour aller en Tartarie se prosterner aux pieds du grand khan Oktaï-khan (*voy.* ce nom), qui célébrait les victoires que ses armées venaient de remporter en Chine et en Europe. Jaroslaf, accueilli par Batu avec distinction, fut nommé chef des princes russes; et, deux ans après, Constantin revint de la Tartarie, apportant avec lui l'ordre intimé à son père de se rendre à la grande horde. Jaroslaf n'était point en mesure de désobéir. Ayant fait ses adieux à la Russie, qu'il n'espérait plus revoir, il arriva sur les bords du fleuve Amour, et là il subit une nouvelle humiliation. Contraint de se prosterner devant le trône du grand khan, il mourut de douleur (30 sept. 1246) en revenant de ce honteux voyage. Il fut le père d'Alexandre Newski, si célèbre dans les annales de la Russie (*voy.* Alexandre), et d'André Jaroslawitch (*voy.* André). G—Y.

JARRIC (Pierre du), jésuite, né à Toulouse en 1565, professa pendant quinze ans la théologie morale au collége de Bordeaux avec beaucoup de réputation, et mourut à Saintes en 1616. Il est auteur de l'*Histoire des choses mémorables advenues tant ès Indes orientales que autres pays de la découverte des Portugais*, etc., Bordeaux, 1608-1610-1614, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, rare et recherché, a été traduit en latin par le P. Math. Martinez, Cologne, 1615, 3 vol. in-8°. Dans le principe, Jarric s'était seulement proposé de mettre en français les relations publiées par les jésuites italiens et espagnols sur les établissements que la société venait de former en Amérique. Mais chaque écrivain, n'ayant traité que d'une province, donnait des détails omis par les autres; et, à moins de lire toutes ces relations, on ne pouvait avoir qu'une idée incomplète des travaux des missionnaires dans le nouveau monde, et des pays dont ils avaient, pour ainsi dire, fait une seconde fois la découverte. Jarric renonça donc à son projet, et, prenant dans la relation de chaque missionnaire ce qu'il y avait de plus intéressant, en composa l'ouvrage dont il s'agit. Bien qu'il n'ait pas été, comme on le dit dans la *Biographie toulousaine* (1), *témoin oculaire des faits qu'il rapporte*, son ouvrage n'en contient pas moins, sur les mœurs des Indiens et sur l'histoire naturelle de l'Amérique, une foule de détails dont les récits des nouveaux voyageurs ont confirmé l'exactitude. La bibliothèque de Toulouse possède quelques *manuscrits* de Jarric. W—S.

JARRIGE (Pierre), si connu par son emportement contre les jésuites, était né à Tulle, en 1605, de parents peu aisés, mais qui s'imposèrent des sacrifices pour le faire étudier. Après avoir terminé ses cours, il sollicita son admission dans la compagnie de Jésus, et fut choisi pour enseigner la rhétorique au collége de Bordeaux. Il prononça dans cette ville l'oraison funèbre du Dauphin, en présence du prince de Condé, avec un tel succès, que ses supérieurs l'engagèrent à cultiver le talent

(1) Le P. du Jarric a deux articles dans la *Biographie toulousaine*. C'est dans le second (t. I, p. 456) que se trouvent les mots soulignés. Dans le premier (t. I, p. 334), le rédacteur dit que l'ouvrage de Jarric, dont il change le titre en celui de *Trésor de l'histoire des Indes*, ne méritait pas l'honneur d'être traduit en latin.

qu'il annonçait pour la chaire. Il suivit ce conseil, et recueillit dans toutes les villes où il prêcha des applaudissements unanimes. Les éloges dont on le comblait lui persuadèrent qu'il était digne des premiers emplois de la société : mais n'ayant pu les obtenir, il résolut de quitter ses confrères, et d'embrasser le calvinisme. En conséquence il adressa, au mois de novembre 1647, sa profession de foi à un ministre de la Rochelle, et fit, quelque temps après, son abjuration dans cette ville. Il passa ensuite en Hollande, et y prononça à Leyde un discours dans lequel il développa les motifs qui l'avaient engagé à changer de religion. Ce discours eut du succès; Jarrige obtint une pension des États généraux, et la promesse d'un pastorat après quatre années d'épreuves. Cependant les jésuites faisaient informer contre lui; et sur leurs poursuites il fut condamné, par jugement rendu à la Rochelle, à être pendu, son corps brûlé, et les cendres jetées au vent. A cette nouvelle, Jarrige irrité rassembla tous les faits que sa mémoire put lui fournir contre ses anciens confrères, et en composa un libelle qu'il publia sous ce titre : *Les jésuites sur l'échafaud.* Jamais la passion n'avait produit d'écrit plus violent, mais par cette raison même de moins dangereux. Les jésuites cependant crurent devoir y répondre; et Jarrige acheva d'exhaler, dans sa *Réplique au P. Beaufis,* tous les poisons de la haine la plus atroce. Après cela, qui aurait imaginé de réconcilier Jarrige avec son ordre? Le P. Ponthelier, attaché alors à l'ambassadeur de France à la Haye, entreprit cette tâche si difficile, et la termina heureusement. Jarrige, repentant de sa conduite, quitta Leyde en 1650, et se retira chez les jésuites d'Anvers, où il publia la *Rétractation* de ses erreurs (1); mais on a remarqué que plusieurs passages de cette pièce témoignent qu'il ne pardonnait pas encore sincèrement au P. Beaufis, ni à ceux de ses confrères qui s'étaient prononcés ouvertement contre lui. On le laissa maître de rester dans la société, ou de rentrer dans sa famille, et il préféra ce dernier parti. Il vécut depuis ce moment dans une telle obscurité qu'on a cru qu'il avait fini ses jours dans une prison; mais l'abbé Joly a publié (dans ses *Remarques sur le dictionnaire de Bayle,* t. 2, p. 440) une pièce qui prouve que Jarrige mourut à Tulle le 26 septembre 1660. L'écrit qui attache à son nom une triste célébrité a eu deux éditions. La plus jolie et la plus rare est intitulée *Les jésuites mis sur l'échafaud pour plusieurs crimes capitaux, par eux commis dans la province de Guienne, avec la réponse aux calomnies de Jacq. Beaufis* (Leyde, Elzeviers), 1649, in-12. Ce libelle a été traduit en latin sous ce titre : *Jesuita in ferali pegmate, cum judicio generali de hoc ordine,* Leyde, 1665, in-12. Restaut a joint à sa traduction de la *Monarchie des Solipses* une analyse de l'ouvrage de Jarrige, et il dit dans la préface qu'on n'entendit plus parler de l'auteur; qu'on sait ce que les jésuites en ont pu faire, mais non pas ce qu'ils en ont fait. On a vu que ces soupçons répandus par des ennemis de la société sont dénués de fondement. W—s.

(1) *Rétractation du P. Jarrige, retiré de sa double apostasie par la miséricorde de Dieu,* Anvers, 1650, in-12; traduit en flamand, ibid. Plusieurs ministres protestants y répondirent avec beaucoup d'aigreur.

JARRY (Nicolas), le plus célèbre calligraphe français, était né à Paris vers 1620; on lit dans le *Dictionnaire universel* qu'il entra à l'hôtel des Invalides, pour cause de blessures, après avoir fait la guerre : mais cet établissement ne fut disposé pour recevoir les militaires qu'en 1674; et quoiqu'on ne puisse fixer la date de la mort de Jarry, il est cependant probable qu'il ne vivait plus à cette époque. En effet, c'est de 1640 à 1663 que cet excellent artiste a exécuté ses chefs-d'œuvre, et l'on ne peut pas croire qu'il soit entré postérieurement dans la carrière militaire. Debure lui donne le titre de *maître écrivain,* circonstance qui fait conjecturer qu'il avait ouvert une école pour l'enseignement des principes de l'écriture. Louis XIV, qui encouragea et protégea tous les talents, fit expédier à Jarry le brevet *d'écrivain et de noteur de sa musique.* Voici la liste de ceux de ses ouvrages qui sont les plus connus : 1° *La guirlande de Julie,* 1641, in-fol., volume de 30 feuillets. L'abbé Rive a publié une *Notice* de ce chef-d'œuvre, Paris, Didot, 1779 (*voy.* Rive). On ne peut rien imaginer de plus parfait que ce volume, monument éternel de la galanterie du duc de Montausier, qui le fit exécuter pour Julie-Lucine d'Angennes, qu'il épousa quelque temps après. Le frontispice est entouré d'une guirlande qui a donné son nom au recueil; sur chaque feuillet est une fleur détachée de cette guirlande, peinte par le fameux Robert, et au-dessous, un madrigal écrit par Jarry, avec une perfection que le burin le plus délicat n'atteindrait pas. Ce précieux volume passa de la bibliothèque de M. de Gaignat dans celle du duc de la Vallière, où il a été vendu, en 1784, quatorze mille cinq cent dix francs. 2° Une copie de la *Guirlande,* mais sans les peintures, in-8°, volume de 40 feuillets, a été portée, dans la même vente, à quatre cent six francs. Il en existe une 3e copie aussi faite par Jarry, in-4°, qui a passé dans la maison Didot. 3° Un *Livre d'emblèmes,* in-4° de 60 feuilles vélin, et enrichi de trente dessins emblématiques, lavés à l'encre de la Chine. Ce volume ne porte point le nom de Jarry; mais, dit Debure, il est impossible de se méprendre à la régularité, la netteté et la précision des caractères tracés par la main de cet artiste. Il fut vendu chez le duc de la Vallière seize cent et un francs. 4° *Missale solemne,* 1641, in-fol. de cent feuilles de vélin, sur deux colonnes avec le chant noté : vendu six cent et un francs en 1813 (*voy.* le *catalogue* de Schérer); 5° la *Prigione di Filindo il constante,* poëme en vers italiens, petit in-fol. de 51 feuillets sur vélin, écrit en 1643, comme on le voit, avec la signature de Jarry, page 13 recto. Il est à la bibliothèque de Paris,

supplém. n° 34. 6° *Prières dévotes*, in-24, 1645 (*Catal.* de Mac-Carthy, n° 436); 7° *Heures de Notre-Dame*, 1647, in-8° de 120 feuillets vélin. Jarry s'est surpassé dans ce chef-d'œuvre (*voy.* le *Catal.* de la Vallière, n° 318); 8° *Officium B. Mariæ Virginis*, 1648, in-16. Ce petit volume, exécuté pour M. de Rebé, archevêque de Narbonne, a été acquis par le rédacteur de cet article pour la bibliothèque de Besançon; 9° *Petit office de la Ste-Vierge, accompagné de plusieurs autres prières*, 1650, in-18 de 159 pages vélin; vendu trois cent deux francs en 1811 (*voy.* le *Catal.* de M. d'O. (d'Ourches), n° 38); 10° *Preces christianæ cum parvo officio B. Mariæ Virginis*, 1652, in-12 (*Catal.* de M. le comte de Mac-Carthy, n° 427); 11° *Les sept offices de la semaine avec leurs litanies*, 1653, in-24 (*Catal.* de M. de Brienne, n° 18); 12° *Office de la B. Vierge Marie*, 1655, in-18 (*Ibid.*, n° 16); 13° *Les sept offices pour la semaine*, 1659, in-16 de 74 feuillets vélin (*Catal.* du baron d'Heiss); 14° *L'office de la Vierge et l'office de Ste-Anne*, 1660, in-32 vélin; 15° *Les sept offices pour la semaine*, 1663, in-18 de 128 pages, décoré de fleurs peintes : vendu huit cents francs (*Catal.* d'Hangard); 16° *L'office de la Vierge*, in-24, sur vélin (*Catal.* de Brienne, n° 17); 17° *Livre de prières dévotes*, in-16 (*Catalogue* de Filheul); 18° *Petit livre de prières*, in-18 de 58 feuillets vélin (*Catal.* de M. d'O. (d'Ourches), n° 39); 19° *Adonis*, poëme de la Fontaine, in-4° avec miniatures. Ce volume précieux, exécuté pour le surintendant Fouquet, a été en la possession de M. Chardin, amateur de livres, à Paris (*voy.* le *Manuel* de M. Brunet). 20° *Airs nouveaux de la cour*, in-8°, avec des initiales peintes en or (*voy.* le *Dict. bibliographique* de Cailleau et Duclos); 21° Un recueil de poésies de Tristan l'Hermite commençant par l'Ode à Madame, *Noble sang des rois d'Idumée*, in-4° écrit sur vélin. Laporte-Duthcil attribuait à Jarry ce joli manuscrit, acquis en 1759, pour la bibliothèque de Paris par un échange fait avec l'abbé Rothelin (supplém. n° 916). — *Madelon* JARRY, sieur de Vurigny, gentilhomme du Maine, mort en 1575 à l'âge de 40 ans, avait composé une histoire de France, intitulée *Des faits des Françoys*; mais Fontette croit qu'elle n'a jamais été imprimée. — *François* JARRY, prieur de la Chartreuse de N.-D. de la Prée-lès-Troyes, dans le 16e siècle, a publié : *Description de l'origine et première fondation de l'ordre sacré des Chartreux*, Paris, 1578, in-4°, en vers latins et français. Les vers latins, qui avaient déjà été imprimés sans nom d'auteur à Paris, 1551, in-4°, étaient écrits sur les murailles du petit cloître des Chartreux de Paris : c'est le même poëme qui est joint et sert d'explication à la *Vie de St-Bruno*, gravée d'après Lesueur, par Chauveau, 2 vol. in-fol. W—s.

JARRY (LAURENT JUILHARD, plus connu sous le nom de DU), né au Jarry, village près de Saintes, vers 1658, serait peut-être oublié aujourd'hui, s'il n'avait eu l'avantage de l'emporter sur Voltaire dans un concours académique. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, à peine avait-il reçu les ordres sacrés, qu'il obtint le prieuré de N.-D. du Jarry; et satisfait de ce modeste bénéfice, il employait ses loisirs à cultiver les lettres, sans désirer le vain titre d'auteur. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il fut présenté au duc de Montausier, qui l'accueillit avec bonté, loua ses *Essais*, et lui procura la connaissance de Bossuet, de Fléchier et de Bourdaloue. Encouragé par les suffrages de ces grands orateurs, l'abbé du Jarry se hasarda à concourir, en 1679, pour les prix proposés par l'académie française; il obtint celui de poésie, pour une pièce où l'on trouve des vers qui ne sont pas sans mérite, et ne manqua celui d'éloquence que pour avoir négligé de faire approuver son discours par deux censeurs. Il commença dès lors à s'appliquer à la prédication, et parut avec succès dans les principales chaires de Paris : mais il ne recueillit de ses travaux que de stériles applaudissements; et les protecteurs qu'il s'était faits ne lui rendirent aucun service. Un procès qui dura dix années l'obligea de quitter Paris, et lui enleva une partie de sa fortune. Il avait près de soixante-cinq ans lorsqu'il s'avisa de rentrer dans la lice académique : l'ode *Sur le vœu de Louis XIII*, qu'il envoya au concours de 1715, obtint la préférence sur celle de Voltaire, fort jeune à cette époque, et qui, mécontent d'avoir été vaincu, s'égaya aux dépens de son rival et de ses juges (1). L'abbé du Jarry, peu après ce dernier triomphe, se retira dans le lieu de sa naissance, où il vécut obscur, et mourut en 1730, âgé de 72 ans. On a de lui : 1° *Recueil de divers ouvrages de piété*, Paris, 1688, in-12; 2° *Sentiments sur le ministère évangélique avec des réflexions sur le style de l'Écriture sainte et sur l'éloquence de la chaire*, Paris, 1689, in-12; réimprimés, en 1726, avec des additions, sous ce titre : *Le ministère évangélique, ou Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, etc. C'est cependant, dit Gibert, moins un recueil de préceptes que de sentiments du cœur (*Jugements sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*). 3° *Essais de sermons et de panégyriques*, Paris, 1692 à 1698, 5 vol. in-8°. C'est la suite d'une compilation (entreprise par l'abbé de Bretteville) des sermons des meilleurs prédicateurs (*voy.* BRETTEVILLE). 4° *Sermons sur les mystères de N. S. et de la Ste-Vierge*, Paris, 1709, 2 vol. in-12. Ces sermons, fort négligés aujourd'hui, offrent cependant, par intervalles, plusieurs traits d'une éloquence vive, noble et digne du ton qui convient à la chaire (Sabatier, *Trois siècles de la littérature*). 5° *Panégyriques et oraisons funèbres*, ibid., 1709, 2 vol. in-12. Parmi les oraisons

(1) La pièce de l'abbé du Jarry renferme un vers que son ridicule a rendu célèbre :

Pôles glacés, *brûlants*, où sa gloire connue, etc.

Ce vers annonçait dans l'auteur une ignorance complète des premières notions géographiques. Lamotte-Houdart, son ami, à qui l'on faisait cette observation, répondit que c'était une affaire de physique, du ressort de l'Académie des sciences et non de l'Académie française. Une semblable excuse ne serait plus admise aujourd'hui.

funèbres, on distingue celle de Fléchier; elle a été réimprimée en tête des œuvres posthumes ou mandements et lettres pastorales de cet illustre prélat. 6° *Poésies chrétiennes, héroïques et morales*, ibid., 1715, in-12. C'étaient ces poésies que Voltaire avait en vue lorsque, dans sa *Correspondance*, il parlait *des vers héroïques, moraux, chrétiens et galants de l'abbé du Jarry*. On doit encore à l'abbé du Jarry la *Préface* des sermons de morale de Fléchier, et une édition des *Harangues* de Vaumorière, Paris, 1713, in-4°. W—s.

JARRY (Pierre-François-Théophile), chanoine de Liége et écrivain ecclésiastique, était né en mars 1764, à Saint-Pierre sur Dive, en Normandie. Il commença ses études en province et vint les achever à Paris; mais il n'eut point le temps de faire sa licence en Sorbonne, la révolution ayant fermé cette célèbre école. Nommé curé d'Escots, paroisse voisine du lieu de sa naissance, il ne fit que prendre possession de sa cure et fut obligé de s'éloigner immédiatement, par suite des persécutions qui furent dirigées contre le clergé. Non content de refuser le serment, il le combattit par quelques écrits. En 1791 il se retira à Jersey, d'où il passa en Angleterre l'année suivante, et de là en Allemagne. Nous croyons qu'il séjourna quelque temps dans l'évêché de Liége et à Maestricht. On lui attribue une instruction pastorale du prince-évêque de Liége sur les causes de la révolution et sur les moyens d'en arrêter les progrès; cette instruction est datée de Burgos, mais cette date n'avait été imaginée sans doute que pour dérouter les persécuteurs, car ni l'évêque ni l'abbé Jarry n'étaient allés en Espagne. L'évêque d'Auxerre, M. de Cicé, qui connut l'abbé Jarry en Allemagne, lui donna le titre de son grand vicaire en 1798. Pie VI, alors exilé à Florence, le nomma archidiacre et chanoine tréfoncier de l'église princière de Liége; mais les événements, qui devinrent de jour en jour plus funestes, ne permirent pas à l'abbé Jarry de jouir de cette prébende. Il demeura longtemps à Munster, en Westphalie, où plusieurs évêques français et un grand nombre d'ecclésiastiques étaient réfugiés. Son esprit cultivé, sa conversation piquante et ses manières aimables lui concilièrent l'estime de plusieurs seigneurs allemands. Il eut part à la conversion du célèbre comte de Stolberg, et, dans les derniers temps de sa vie, il entretenait encore une correspondance avec ses amis de Westphalie. Il ne rentra point en France après le concordat, y fit seulement un court voyage en 1807, et ne revint tout à fait qu'après la restauration. Retiré à Falaise auprès d'une parente, il y a passé ses dernières années, partageant son temps entre les exercices de piété et l'étude. Ayant écrit en 1816 une lettre de félicitations à Pie VII sur son retour dans ses États, ce pontife lui adressa le 29 juin un bref honorable. L'évêque de Bayeux lui donna le titre de vicaire général. L'abbé Jarry s'affligeait vivement des maux de la religion; il s'effrayait du délire des opinions et de la licence de la presse. La mort du duc de Berry fit sur lui une vive impression. Il s'était rendu à Lisieux pour assister à une retraite ecclésiastique, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui l'emporta, le 31 août 1820. On a de lui un assez grand nombre d'écrits qui montrent autant de talent que de zèle : 1° *Question sur le serment*, 1791, in-8°; 2° *L'abbé Fauchet peint par lui-même*, Jersey, 2 août 1791, in-8° de 62 pages; 3° *Vie de l'abbé Fauchet*, Jersey, 1791, in-8° de 30 pages; 4° *Contraste entre un quaker et l'abbé Fauchet*, Jersey, 1791, in-8° de 59 pages. Ces opuscules, publiés sous le nom de l'abbé de Valméron, sont dirigés contre Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados; 5° *Discours sur la délivrance de Maestricht*, 1793; 6° *Oraison funèbre du cardinal de la Rochefoucauld*, Munster, 1801, in-4° de 51 pages; 7° *Oraison funèbre de la comtesse Antoinette de Kaunitz-Ricthberg*, 1805, in-8°; 8° *Dissertation sur l'épiscopat de St-Pierre à Antioche*, Paris, 1807, in-8° de 153 pages. C'est une réfutation d'un religieux allemand, Molkenbuhr, qui avait publié, de 1785 à 1801, plus de vingt dissertations critiques où il niait les faits les plus avérés de l'histoire ecclésiastique. L'abbé Jarry avait rédigé un ouvrage latin pour lui répondre, mais il ne l'a point publié; sa *dissertation* est un extrait de cet ouvrage. 9° *Examen d'une dissertion sur la mitigation des peines des damnés*, Leipsick, 1810, in-8° de 200 pages : c'est une réponse à une *dissertation* de l'abbé Émery qui n'a point été publiée, mais dont on avait envoyé quelques exemplaires à Munster; 10° *Du rétablissement de l'empire germanique tel qu'il était avant* 1792, *par un tréfoncier de Liége*, Paris, 1814, in-8°; 11° *Discours sur la catastrophe du* 20 *mars et sur le retour du roi*, ibid., 1815, in-8°; 12° *Discours prononcé à Rouen à la St-Louis*, 1816, Paris, 1817; 13° *Sur St-Herménégilde, par U. A. T. D. L.* (un ancien tréfoncier de Liége), Paris, 1817, in-8° de 68 pages : c'est une réponse à un article de Malte-Brun dans le *Journal des Débats* du 7 mars 1812; à la fin il y a deux notes, l'une sur l'*Essai sur l'oraison funèbre* de M. Villemain, l'autre sur l'*Histoire du Bas-Empire* de Royou; 14° *Oraison funèbre du prince de Condé*, Paris, 1818, in-8°. Ce discours ne paraît pas avoir été prononcé; il renferme des considérations élevées sur nos malheurs et sur leurs causes. 15° *De la liberté de la presse*, ibid., 1819, in-8° de 52 pages; 16° *Sur la petite Église*, ibid., 1820, in-8° de 46 pages. Il y a des choses curieuses dans cet écrit, qui est une réponse à des ecclésiastiques du Mans. L'abbé Jarry était un homme de mérite et de talent. Plusieurs des écrits ci-dessus sont remarquables par les pensées et par la verve du style. P—c—t.

JARS (François de Rochechouart, plus connu sous le nom du chevalier de), joignit à beaucoup d'esprit et d'amabilité une fermeté d'âme peu commune. Sa naissance et ses qualités personnelles lui avaient mérité l'honneur d'être admis à

l'intimité de la reine Anne d'Autriche, qui avait en lui une confiance particulière. C'en fut assez pour le rendre suspect au cardinal de Richelieu; et après la fameuse journée connue sous le nom des *Dupes*, le chevalier de Jars fut exilé en Angleterre, où il passa le temps de sa disgrâce dans des fêtes et des plaisirs continuels. Rappelé en 1631, il recommença bientôt à prendre part aux intrigues de la cour; et le ministre se vit obligé d'employer une seconde fois l'autorité pour déjouer les projets de ses ennemis. Le chevalier de Jars fut arrêté dans les premiers jours de l'année 1632, et conduit à la Bastille, où il resta onze mois enfermé dans un cachot. Laffémas, qu'on appelait le *Bourreau du cardinal*, l'interrogea quatre-vingts fois pendant ce temps-là, sans pouvoir tirer de lui le moindre aveu : on le transféra ensuite à Troyes avec le même appareil et les mêmes précautions que s'il eût été convaincu des plus grands crimes. Laffémas s'y rendit pour l'instruction du procès, et il employa vainement tous les moyens pour intimider le prisonnier et lui arracher des aveux : de Jars fut inébranlable. Enfin Laffémas, qui avait sans doute l'ordre de porter les choses à la dernière extrémité, prononça l'arrêt de mort, et fit conduire le chevalier à l'échafaud; mais au moment où celui-ci plaçait sa tête sur le fatal billot, on vint lui annoncer sa grâce, et il fut reconduit en prison, où il resta longtemps sans pouvoir parler et comme privé de sentiment (1). Il obtint enfin sa liberté; mais il reçut en même temps l'ordre de partir pour l'Italie, d'où il ne revint qu'après la mort de Richelieu. Pendant son séjour à Rome, il avait connu le cadinal Mazarin, et il contribua à fortifier l'opinion favorable que la reine avait conçue de sa capacité; mais il se brouilla avec le nouveau ministre dès qu'il le trouva opposé à ses amis. Le chevalier de Jars joua un rôle dans les premiers troubles de la Fronde, et contribua à les apaiser en s'entremettant pour réconcilier Mazarin avec le garde des sceaux, Châteauneuf : on lui avait donné pour prix de ses services la commanderie de Lagny-le-Sec et l'abbaye de St-Satur, et il ne cessa jamais de jouir de la plus haute faveur près de la reine mère; il paraît cependant qu'il abandonna la cour, afin de mettre, suivant le conseil du Sage, un intervalle entre les dissipations de la vie et sa fin prochaine. Les dictionnaires placent sa mort à l'année 1670. W—s.

JARS (Gabriel), minéralogiste français, membre de l'Académie des sciences, naquit à Lyon le 26 janvier 1732. Son père, qui avait commencé l'exploitation des mines de Sainbel et de Chessy, l'y appela dès qu'il eut fini ses études. Jars s'adonna avec ardeur à ses nouvelles occupations, entra ensuite à l'école des ponts et chaussées, pour acquérir les connaissances qui lui étaient nécessaires, visita les mines de diverses provinces, et ensuite, à plusieurs reprises, de 1757 à 1766, celles de Saxe, d'Autriche, de Bohême, de Hongrie, du Tyrol, de Carinthie, de Styrie, d'Angleterre, du Hartz, de Norvége et de Suède. Les fruits de toutes ces courses furent de bons mémoires sur les objets qu'il avait observés, et des améliorations importantes qu'il introduisit dans diverses parties de l'exploitation. Une place à l'Académie, où il entra en 1768, fut la récompense de ses travaux. Il était, depuis 1761, correspondant de cette société savante. Chargé, l'année suivante, de parcourir les manufactures du Berry, du Bourbonnais et de l'Auvergne, il fut frappé d'un coup de soleil, dans une excursion qu'il était obligé de faire à cheval, et mourut à Clermont le 20 août 1769. Un de ses frères, qui avait pris part à ses travaux et l'avait accompagné dans ses derniers voyages, publia les mémoires qu'il avait laissés inédits. Celui-ci fut aussi un métallurgiste distingué, et correspondant de l'Académie des sciences. Forcé de quitter le Lyonnais dans des temps orageux où sa vie était compromise, il vint se réfugier à Paris. Pour le soustraire aux périls qui le menaçaient, on lui donna une commission d'inspecteur général des mines. Le danger passé, il retourna dans ses foyers, et y mourut en 1796. Voici le titre de l'ouvrage de son frère : *Voyages métallurgiques, ou Recherches et observations sur les mines et forges de fer, la fabrication de l'acier, celle du fer-blanc, et plusieurs mines de charbon de terre, faites depuis l'année* 1757 *jusques et compris* 1769, *en Allemagne, Suède, Norvége, Angleterre et Écosse; suivies d'un Mémoire sur la circulation de l'air dans les mines, et d'une Notice de la jurisprudence des mines de charbon, dans le pays de Liége, la province de Limbourg et le pays de Namur*, avec fig., Lyon, 1774-1781, 3 vol. in-4°. Ce livre, qui a été traduit en allemand, offre, non un itinéraire, mais divers mémoires sur les mines des pays visités par l'auteur : elles sont décrites avec beaucoup d'exactitude; il donne leur histoire, les règlements et la forme de leur administration, le mode de leur exploitation, en un mot, tout ce qui peut intéresser. Quand Jars commença ses voyages, la France était, pour la minéralogie, et surtout pour la métallurgie, bien en arrière de plusieurs autres pays de l'Europe. Il rendit donc un véritable service à sa patrie, en la mettant à portée de mieux connaître deux sciences du plus grand intérêt pour son industrie. Il a donné une impulsion qui a été suivie d'un succès toujours croissant. Le produit des mines de Chessy devint, grâce à ses soins, bien plus considérable qu'il n'était auparavant; et

(1) Jean Leclerc dit pourtant (*Vie du cardinal de Richelieu*, liv. 4) que, comme le chevalier de Jars était près de descendre de l'échafaud, un des juges l'exhorta, après avoir éprouvé la clémence du roi, à découvrir les intrigues du garde des sceaux; mais qu'il répondit courageusement que rien ne serait capable de lui arracher de la bouche les secrets de ses amis, ni quoi que ce fût qui pût leur faire tort. Ce récit est tout à fait invraisemblable; et l'on a préféré celui de madame de Motteville, amie intime du chevalier de Jars, et qui savait de lui-même les particularités qu'elle rapporte sur son procès. (Voyez les *Mémoires de madame de Motteville*.)

son frère a continué, jusqu'à sa mort, à s'occuper de cette exploitation. E—s.

JARS (Antoine-Gabriel), fils du précédent, naquit à Lyon le 9 janvier 1774, et fit avec succès ses études sous un ancien oratorien, l'abbé Claude-Antoine Roux. Les troubles qui ensanglantèrent la ville de Lyon portèrent le jeune Jars à embrasser la profession des armes. Il était capitaine du génie quand, au commencement de l'empire, il se retira du service militaire pour revenir dans sa famille, laissant dans les rangs de l'armée de nombreux amis, parmi lesquels le général Bertrand. Maire d'Écully près Lyon, il fut créé chevalier de la Légion d'honneur par Louis XVIII en 1815, et, peu de mois après, nommé maire de Lyon par Napoléon; il signa en cette qualité le pacte fédératif et présida le 5 juillet à la proclamation de Napoléon II. Rentré dans la vie privée lors de la seconde restauration, il fut porté à la chambre des députés par les électeurs du parti libéral en 1822. Dans cette nouvelle position, il ne tarda pas à se faire apprécier de ses collègues. En 1828, il parla dans la discussion des projets de loi sur la presse périodique et sur le budget. En 1830, il votait parmi les 221, et était élu secrétaire de la chambre élective pour le reste de la session. A partir de cette époque, désormais rassuré sur le sort de la liberté, il se voua à la défense de l'ordre, auquel la victoire de juillet avait porté une si rude atteinte. Le ministère de Casimir Périer eut toutes ses sympathies. On le vit prendre part dans les rangs conservateurs à toutes les grandes discussions : Loi de la presse, loi municipale, loi électorale (il combattit l'abaissement du cens à 200 fr.), loi sur la pairie (il vota pour l'héridité); proposition d'indemnité en faveur des victimes de 1834 et de 1839 ; il lutta avec énergie contre les orateurs de la coalition, et stigmatisa la fameuse maxime : *Le roi règne et ne gouverne pas.* En 1840, il parla contre la réforme électorale ; en 1841, contre la proposition d'exclure de la chambre les députés fonctionnaires publics salariés. En 1842, il réitéra les mêmes arguments contre la même proposition, et se faisait toujours remarquer dans toutes les discussions par la correction et l'élégance de sa parole, embellie encore par un débit d'une rare perfection. Son mandat électoral n'ayant pas été renouvelé en 1842, il rentra définitivement dans la vie privée, et dut demander à la culture des lettres un sujet de délassement qu'il leur avait déjà emprunté au sortir de la vie des camps. On a de lui : 1° *Les Confidences*, comédie-lyrique en deux actes, musique de Nicolo Isouard, 1803; 2° *Julie, ou le Pot de fleurs*, opéra-comique en un acte, musique de Fay et Spontini, 1805; 3° *le Rival supposé*, opéra-comique, Paris, 1805, in-8°; 4° *Poésies*, extrait d'un petit portefeuille, Paris, 1856, in-8°; 5° *Mes derniers vers*, Paris, même année, in-8°. En 1831, il avait été nommé président de la commission chargée d'examiner l'état du Théâtre-Français. Jars est mort à Paris le 16 mars 1857, laissant deux filles mariées, l'une à M. de Chichiliane, l'autre à M. le comte de Vougy. Plusieurs membres de sa famille s'étaient distingués au siècle dernier dans la carrière métallurgique ; lui-même possédait des connaissances très-étendues en minéralogie. G. B—n et A. P.

JASINSKI (Jacques), général polonais, né en Lithuanie, était lieutenant d'artillerie pendant la campagne que les Polonais soutinrent en 1792 contre les Russes. En 1794 se trouvant presque seul au milieu de la Lithuanie, occupée par les Russes, il conçut et exécuta le dessein de délivrer la ville de Wilna et de soulever la province. Dans la nuit du 23 au 24 avril 1794, n'ayant avec lui que cinq cents hommes, il tomba sur la garnison, qui était de trois mille Russes, en fit prisonniers plus de deux mille avec leur général Arseniew et son état-major, et répandit au loin la terreur de son entreprise. Kociuszko appela auprès de lui ce chef entreprenant et le plaça dans le conseil national. Jasinski fit, mais bien inutilement, des prodiges de valeur à l'assaut de Praga. Il tomba après avoir vendu chèrement sa vie. La veille de l'assaut, il avait dit à ses amis que si les Russes n'étaient point repoussés on ne le verrait plus : il tint parole. G—y.

JASON, frère d'Onias III, grand prêtre des Juifs (*voy.* Onias), dépouilla celui-ci du souverain pontificat, qu'il obtint à prix d'argent d'Antiochus-Épiphane, roi de Syrie, sous la domination duquel était alors la Judée (175 avant J.-C.). Loin d'imiter la piété de son frère, il s'efforça d'introduire parmi les Juifs les mœurs et les coutumes des païens. Quelques années après, Ménélaüs, que Jason avait envoyé auprès d'Antiochus, gagna les bonnes grâces de ce monarque et en acheta à son tour la dignité de grand prêtre. Revenu à Jérusalem, il en expulsa Jason, qui se réfugia chez les Ammonites, mais qui bientôt, sur un faux bruit de la mort du roi de Syrie, rassembla mille hommes, et pénétra dans la capitale de la Judée, où il commit toutes sortes de violences, sans pouvoir néanmoins ressaisir l'autorité. Contraint de prendre la fuite, il erra successivement en Arabie, en Égypte et se retira enfin à Lacédémone, où il mourut misérable et méprisé. Tel est le récit de l'auteur du second livre des Machabées ; celui de Flavius Josèphe (*Antiq. jud.*) est moins étendu et diffère sur quelques détails généalogiques. — Jason de Cyrène écrivit en grec l'histoire des persécutions exercées contre les Juifs par les rois de Syrie. Son ouvrage est perdu ; mais il en reste un abrégé, écrit aussi en grec par un auteur dont le nom n'est pas connu. Cet abrégé forme le *second livre des Machabées.* — Jason de Thessalonique, cité dans les *Actes des apôtres* (chapitre xvii), et dans l'*Épître aux Romains* (xvi), était parent de St-Paul et le logea chez lui avec Silas, son compagnon de voyage. Les Juifs de la ville, étant venus assaillir la maison de Jason pour se saisir de ses

hôtes et ne les ayant pas trouvés, le conduisirent lui-même devant les magistrats, qui le renvoyèrent absous. Suivant les Grecs, il fut d'abord évêque de Tarse et ensuite d'Icone. P—RT.

JASON *de Phères,* un des princes les plus célèbres de la Grèce, dut naître vers le temps de l'expédition des Athéniens en Sicile, c'est-à-dire de 416 à 413 avant J.-C. Sa famille, la plus noble et la plus opulente du pays, faisait remonter son origine aux anciens rois de Thessalie, et ne le cédait point en illustration aux fameux Alévades de Larisse. Lycophron, son père, était le premier personnage de Phères, où il joua un grand rôle politique, faisant alliance avec Sparte, battant, à la tête de l'armée phéréenne, les Larisséens et d'autres peuples de Thessalie, vers le temps de la grande éclipse solaire du 3 septembre 404 avant J.-C., et très-probablement il couvait des plans très-vastes, lorsqu'il mourut vers 396. Il léguait avec ses projets de grandes richesses à ses trois fils, Jason, Polyphron, Polydore. Jason réunissait toutes les qualités qui peuvent donner la popularité dans une cité guerrière : une générosité sans bornes, un corps de fer, un courage invincible, la hardiesse à concevoir, la circonspection et la rapidité dans l'exécution; qu'on y joigne l'adresse, la prévoyance, l'art de coordonner étroitement les moyens aux moyens pour arriver au but; enfin une activité que ni les obstacles ni même les succès ne pouvaient paralyser, on comprendra combien Jason devait agir sur l'imagination mobile et vive, sur l'audace vagabonde et aventureuse de la Grèce. Il est vrai que seuls l'Hellade et le Péloponèse avaient jadis prétendu au titre de Grèce, et qu'à l'Illyrie, à l'Épire, à la Macédoine, qualifiées de barbares, l'orgueil des Doriens et Ioniens du sud avait joint la Thessalie. Mais ces anathèmes surannés ne tenaient point contre les faits; presque toute la classe dominante de Thessalie participait à la civilisation grecque, et, à mesure que l'on s'éloignait des premières guerres médiques, les lumières, se répandant de proche en proche, projetaient leurs rayons sur les peuplades restées en arrière. D'autre part, la guerre du Péloponèse avait usé les forces des deux grandes républiques méridionales, et déjà se dessinait ce grand phénomène de l'organisme social en Grèce, l'impuissance à se centraliser. Athènes avait irrémédiablement perdu sa suprématie, et la victorieuse Sparte, malgré ses efforts pour en hériter, allait reculer même en Péloponèse. C'est en ce moment, et pendant les tentatives des Thymbron, des Dercyllidas, des Agésilas en Asie, que Jason parut sur la scène. Une suite d'artifices et d'intrigues, sur lesquels nous n'avons point de renseignements, lui valut la totalité ou peu s'en faut de l'héritage paternel au préjudice de ses deux frères, et bientôt, au sein de sa ville natale, la souveraine autorité, autorité illégitime et usurpée, il est vrai, mais qui n'emportait pas essentiellement par elle-même l'idée odieuse que les modernes attachent avec raison à l'usurpation. En effet, à peu d'exceptions près, les petits États de la Grèce étaient sans cesse agités par des révolutions qui faisaient passer les pouvoirs de l'aristocratie à la démocratie, et réciproquement, et qui, si elles n'eussent été ensanglantées par la férocité générale du temps, auraient offert une grande analogie avec ces brusques changements de ministères qui semblent devenir l'état normal du gouvernement représentatif : l'aristocratie, l'esprit dorien, représentaient la résistance, le parti conservateur; la démocratie, l'esprit ionien, au contraire, aspirait au mouvement, à l'innovation. Le mal de la Grèce fut que généralement les deux systèmes se balancèrent exactement, et qu'aucun n'eut assez de supériorité pour terrasser l'autre et se sentir de l'énergie de reste. Le bien des guerres civiles, c'est qu'un parti écrase l'autre promptement, sans que du côté du vainqueur la déperdition de forces amène la prostration, de sorte qu'avec ce qu'il se trouve de forces libres et disponibles exercées par la lutte et exaltées par le triomphe, le maître du champ de bataille les applique immédiatement et à l'aise à quelque œuvre utile et grande. C'est ce qui ne pouvait se réaliser en Grèce que sur les ruines des deux partis; en d'autres termes, ce qui ne pouvait se réaliser que par un tyran. Le tyran au milieu de ce flux et reflux des deux partis, c'était au milieu des ministères au jour le jour le roi qui règne et gouverne, indifférent et supérieur aux devises des partis, usant des forces des uns et des autres, les harmoniant et les faisant converger ensemble. Malheureusement le génie grec était antipathique à ce régime salutaire; nulle tyrannie ne naquit viable en Grèce. Il lui fallut, pour qu'elle agît comme corps unique, des princes qu'elle regardait comme étrangers, un Philippe, un Alexandre; encore Sparte, l'Étolie et bien d'autres contrées protestèrent-elles par une malveillante inertie, et l'union factice des Grecs sous le protectorat macédonien fut-elle aussi rapidement dissoute que péniblement établie. Peut-être eût-elle eu plus de chances de durée si le centre de l'autorité eût été la Thessalie, si le généralissime de la Grèce eût été Jason; le cri : « A bas l'étranger! » eût eu moins d'écho; la répulsion n'eût point été si vive : la Thessalie était le berceau des Grecs du sud, elle touchait aux Ioniens, elle avait encore une Doride, elle avait les Thermopyles; sa cavalerie était la meilleure connue; ses ports, son commerce lui donnaient quelque ressemblance avec Athènes. Telles sont les considérations qui, graduellement, amenèrent Jason aux plans gigantesques qu'il finit par concevoir, mais qui n'eussent été que de la démence s'il eût débuté par y songer. Ce qui classe cet usurpateur parmi les grands hommes, c'est que son bon sens n'était pas moindre que la largeur de ses vues; c'est que ses idées s'agrandirent par le succès comme ses succès par ses idées; c'est qu'il ne tenta jamais que ce dont il était sûr, et

par conséquent qu'il ne manqua pas une de ses entreprises. Une fois maître absolu à Phères (390), il mit ses soins à se former un noyau de troupes d'élite; il le porta en peu de temps à six mille hommes, tous choisis parmi les plus robustes et les plus braves, bien exercés, bien payés, ne respirant que la guerre, ne connaissant que Jason. Sans cesse au milieu d'eux, souvent vêtu comme eux, mangeant comme eux, jeûnant comme eux et plus longtemps qu'eux, Jason était leur type et leur modèle, leur idole et leur espoir. Il récompensait libéralement leur valeur; aux blessés, aux malades, il prodiguait des soins; des obsèques honorables accompagnaient les morts à la tombe. A quiconque se dégoûtait du service ou ne s'y portait qu'avec peu de zèle, il accordait facilement son congé. C'était le temps où les mercenaires commençaient à fourmiller en Grèce; Jason peut-être fut un de ceux qui contribuèrent à introduire ce fléau; mais ses mercenaires étaient la plupart Thessaliens : ceux-là au moins étaient presque des nationaux, et, si ses plans se fussent réalisés, ils l'eussent été complétement. Les mercenaires, d'ailleurs, étaient les seuls éléments alors possibles de troupes permanentes, et des troupes permanentes étaient la condition essentielle de toute puissance durable. Avec l'augmentation de son armée, Jason faisait marcher de front les mesures politiques, et amenait par d'habiles préparatifs l'instant de frapper les grands coups. Il étendait en pleine paix son influence sur tous les points de la Thessalie; son hospitalité magnifique attirait les notabilités voisines à Phères et lui valait d'utiles liaisons; il affectait du goût pour les arts, pour l'éloquence, et ses flatteurs le représentaient comme se livrant lui-même, ainsi que Denys, à la composition d'œuvres littéraires; il charmait les Athéniens en venant sans gardes défendre en personne, devant les tribunaux démocratiques d'Athènes, son ami le général Timothée. Ce mélange de force et d'adresse lui soumit de bonne heure diverses peuplades de l'ouest et du sud : les Dolopes, habitants des Callidromes, les Maraces, sur les frontières de l'Étolie, les Énianes et les Dryopes, répandus sur les versants de l'Œta, tous intrépides montagnards qui ne demandaient pas mieux que d'être conduits par un chef habile et heureux au pillage des contrées voisines. Grâce à son secours, Néogène, tyran d'Histiée, en révolte contre Athènes, consolida son autorité en prenant la citadelle, et même parvint à dominer Orope. Tournant ensuite au nord, il profita des dissensions de la maison royale issue de Caranus pour intervenir dans les affaires de la Macédoine. Amyntas III, en assassinant l'usurpateur Pausanias, n'avait conquis qu'un trône chancelant (396); les Illyriotes s'étaient abattus sur la Macédoine, et, après avoir réduit le pauvre monarque à fuir de sa capitale, à céder des cités, des districts à Olynthe, et finalement à se réfugier en Thessalie à peu près sans terres, avaient donné la couronne à l'insignifiant Argée II, fantôme de roi qui n'eût osé résister à la moindre de leurs volontés (390). Jason changea cet état de choses : le roi dépossédé trouva un asile à sa cour, et bientôt, à la tête des troupes thessaliennes que conduisait Jason en personne, secondé par l'insurrection des Macédoniens, que les violences et les rapines des Illyriotes n'avaient que trop fatigués, il vit reprendre rapidement à ces derniers la plupart des provinces qu'ils possédaient, et fut rétabli à Pella (388). On comprend combien un tel événement dut augmenter la puissance et l'influence de Jason. La Macédoine dès lors lui paya un tribut et lui fournit des auxiliaires robustes et aptes aux fatigues militaires. On peut s'étonner de ne pas le voir rester en Macédoine pour aider Amyntas, en lutte avec Olynthe; c'est Sparte qui, à la sollicitation des cités grecques menacées dans leur indépendance par cette reine de la péninsule chalcidique, entreprit la guerre contre elle. Jason resta inactif en cette occasion. C'est probablement qu'à la suite de l'expédition macédonienne il attaqua par ses armes ou par l'or et par l'intrigue les cités opulentes et populeuses du centre et de l'est : Larisse et Pharsale surtout fixèrent son attention. Il assujettit la première sans grandes difficultés; il fut obligé d'ajourner la conquête de la seconde. Vers le même temps, il entrait en lutte avec Athènes au sujet de l'Eubée, qu'il eût voulu soustraire à la domination athénienne, et à laquelle il se faisait présenter de loin comme un libérateur. Il convoitait aussi le sud de l'Épire, et fomentait parmi les Molosses l'émeute qui contraignit Alcétas à s'expatrier. Les Molosses s'allièrent avec lui, et de protégés il comptait bien en faire des sujets, quand l'intervention athénienne arrêta ses projets. Alcétas revint, et les Histiéotes, à la voix de Thérippide, qui prit sur eux un ascendant sans bornes, ouvraient leurs portes et acceptaient derechef le joug d'Athènes. Chabrias, à la tête de ces derniers, s'avança en Thessalie, prit Métropolis, 377 avant J.-C., et menaçait de soulever les Dolopes, les Énianes et les Maraces. Iphicrate vint ensuite, puis Timothée. Ce dernier était plutôt là négociateur que général. Jason, depuis longtemps son ami, traita volontiers avec Athènes par son intermédiaire; mais on ne sait point exactement quel fut le traité. Suivant les uns, Jason abandonnait complétement l'Épire; selon les autres, il se bornait à l'évacuer; Alcétas, en gardant le trône, était son tributaire, et le maître de Phères, obéi depuis la mer Ionienne jusqu'à la mer Égée, étreignait l'Hellade comme d'une ceinture. Sur ces entrefaites, Thèbes, qui venait de se délivrer de la tyrannie de Sparte, osait, grâce à Pélopidas et à Épaminondas, grâce aussi à l'appui d'Athènes, entrer en lutte avec la grande cité du Péloponèse, et la lutte se soutenait sans désavantage. L'occasion parut favorable à Jason pour attaquer Pharsale. Battu en plusieurs rencontres, enfin Polydamas de Pharsale, le plus tenace des antagonistes

de Jason, le plus ferme coryphée du système aristocratique, demanda un armistice : Jason y consentit et eut avec lui une conférence où, lui dévoilant sincèrement ses vastes plans, soit pour la réunion des Thessaliens en une nation et un empire, soit pour la destruction de l'empire médo-persan, et, promettant de lui donner le premier rang après lui dans ses États, il terminait en ces termes : « Tu le vois, seul et par tes forces tu ne « peux me résister, et tes efforts n'ont pour ré- « sultat qu'une inutile effusion de sang. Va donc « chercher tes alliés les Spartiates, j'y consens : « s'ils veulent, s'ils peuvent t'envoyer des secours, « nous continuerons la guerre, je combattrai et « Sparte et toi ; mais si tes alliés ont trop de leurs « propres affaires pour se mettre encore les « tiennes sur les bras, s'ils te laissent isolé, alors « renonce à soutenir une cause insoutenable, aide- « moi à devenir le généralissime de la Grèce, et « sois le premier en Thessalie après Jason. » Polydamas se rendit en effet à Sparte, déjà peut-être converti par la parole puissante de Jason, et souhaitant que ses alliés du Péloponèse l'abandonnassent. Si tel était son désir, il dut être satisfait : les Spartiates avouèrent leur impuissance et n'offrirent que des renforts insignifiants. Polydamas, de retour, ne balança plus : il convertit la trêve en paix définitive, ouvrit les portes de Pharsale à Jason, ne se réservant que la citadelle, et le fit reconnaître dans toutes les villes qui dépendaient de Pharsale. Une diète de toutes les cités thessaliennes s'assembla par ses soins réunis à ceux de Jason ; Jason y fut proclamé prince de Thessalie. Il s'occupa dès lors de régler les contingents des cités en argent et en troupes. Bientôt il eut sur pied vingt mille hoplites, ce qui supposait quarante mille hommes, et plus de huit mille cavaliers. A cette armée régulière il pouvait à volonté joindre un nombre proportionné de peltastes, dont les régions limitrophes lui offraient les éléments. Avec ces forces, Jason, pour peu qu'il maintînt son autorité sur les Thessaliens, ne craignait aucune puissance grecque et pouvait en faire trembler beaucoup. L'Épire barbare était divisée ; la Macédoine affaiblie n'était un royaume que de nom et lui payait tribut ; les Odryses étaient trop loin, et Sparte s'acharnait en pure perte sur Thèbes, qui bientôt allait lui ravir sa renommée et sa prépondérance militaire. La vaste puissance d'Athènes, éparse en tronçons par Lysandre, avait tenté en vain de se recomposer. En de telles circonstances, nul doute qu'avec de l'unité, avec un homme de génie pour chef, la Thessalie ne pût sous peu de temps devenir la puissance dominante de la Grèce. Et quel champ immense s'offrait à elle! Puissance navale en même temps que puissance continentale (car elle dominait la Macédoine, d'où Athènes tirait ses bois de construction ; ses nombreux esclaves étaient une pépinière de matelots, et elle n'avait besoin d'aller demander du grain et de l'argent à personne), elle s'annexerait successivement l'Eubée, les Cyclades, les îles de Thrace et d'Asie dont est semée la mer Égée, et prendrait dès lors pied en Asie. Tel était le plan de Jason ; il le méditait depuis longtemps ; il s'en était ouvert à ses amis ; Polydamas l'avait apprécié. La partie la plus chimérique de ce plan, l'expédition contre les Achéménides, n'était pas si dépourvue de sens qu'on a semblé le croire. N'est-ce pas ce que Philippe voulut, ce qu'Alexandre exécuta un tiers de siècle après Jason? et l'Anabase et Agésilas n'en avaient-ils pas démontré la possibilité à certaines conditions, qui toutes auraient été bientôt réunies par Jason? Quant à la réalité du projet lui-même, bien que l'accomplissement en fût éloigné, on n'en saurait douter. Outre que le témoignage formel de Xénophon l'atteste, il est à remarquer que l'invasion de la Perse par les Grecs était alors le texte le plus fréquent des déclamations des sophistes : ainsi le grand homme auquel était réservé l'honneur de prendre, au nom de la Grèce, cette éclatante revanche des dévastations de Darius et de Xerxès, ne pourrait prétendre à l'honneur d'en avoir conçu l'idée. Or, Jason, avec son goût réel ou feint pour les lettres, était au courant des déclamations des sophistes, et peut-être en suggérait plus d'une. Pendant ce temps, les événements marchaient. Sparte, de moins en moins heureuse, avait enfin perdu la bataille de Leuctres, mais disposait toutes ses forces pour réparer ce coup terrible, dont elle ne se releva pas (370). Thèbes, à la fois ravie et comme épouvantée de son éclatante victoire, cherchait partout des alliés. Tandis qu'Athènes décline impolitiquement sa demande et même s'unit à Sparte, Jason souscrit avec empressement aux vœux des Thébains, équipe nombre de galères, comme pour préserver la Béotie des attaques maritimes ; puis, rapide comme l'éclair, arrive aux environs de Thèbes, avec sa cavalerie et son infanterie soldées, longtemps avant que les Thébains aient eu le temps de rassembler des forces. Cette précipitation cachait des vues ambitieuses : l'astuce profonde dont Philippe de Macédoine usa pendant la guerre sacrée, Jason se préparait à la déployer. Quand les Spartiates parurent, il les ménagea : il n'eût tenu qu'à lui, s'il eût voulu, par exemple, tomber avec sa cavalerie du haut d'un coteau sur l'ennemi, de l'écraser et d'en faire une épouvantable boucherie. Il se garda bien de rendre les Thébains si heureux et si puissants, et, sous des prétextes frivoles, il refusa de combattre. Il eut soin en même temps de faire savoir aux Spartiates que leurs ennemis n'étaient pas tous irréconciliables, et que quelques-uns pourraient s'allier à eux. Son grand but, en tenant ainsi la balance entre la puissance nouvelle qui grandissait et la puissance ancienne qui s'en allait mourante, était de prolonger la lutte entre elles deux et de les affaiblir l'une par l'autre. Il avait aussi un but secondaire : c'était de faire, à l'aide des corps nombreux qu'il amenait

comme auxiliaires, quelque coup de main heureux et lucratif. Il n'y manqua pas. Dès qu'il eut conclu avec le roi de Sparte Cléombrote un armistice, il commença sa retraite sur Creusis, puis sur Egosthène, et retourna par Hyampolis en Phocide, s'empara des faubourgs de la ville, qui lui ferma ses portes, dévasta le pays, puis tout à coup signa la paix avec les Phocéens, se bornant à démanteler Erginée sur son passage, afin de pouvoir toujours à son gré s'avancer en Hellade sans laisser derrière lui de place fortifiée. il envahit ensuite les deux Locrides opontienne et épicnémidienne, qui ne firent pas plus heureusement résistance. Repassant les monts, il mit le siége devant Héraclée de Trachinie, colonie lacédémonienne fondée pendant la guerre du Péloponèse. Soit par suite d'accord secret avec Sparte, soit simplement parce que, auxiliaire nominal des Thébains, il était en guerre avec Sparte, il détruisit cet établissement, dont la décadence, au reste, était déjà marquée, et qui, après avoir jeté un grand éclat à sa naissance, avait faibli subitement. Il en acheva la ruine : quelques habitations seules survécurent au passage de Jason; le territoire colonial fut partagé entre les Œthéens et les Méliens. De là, enfin, il marcha en Perrhébie, où propablement il n'eut pas moins de succès. Ainsi le pouvoir de Jason en Thessalie devenait, par la contestation même, plus incontesté de jour en jour; les résistances à main armée ne servaient qu'à consolider et à étendre sa suprématie. Chef des Thessaliens, supérieur à la Macédoine et à l'Épire ses tributaires, protecteur des Eubéens, médiateur en Béotie, invoqué par les uns, redouté par les autres, respecté de tous, il ne voyait encore dans tout ce qu'il avait fait que les premiers échelons de sa grandeur. Il méditait une expédition prochaine contre la Phocide, dont évidemment la possession aurait été pour lui du plus haut intérêt : par elle il eût coupé en deux la Hellade; il eût occupé les positions les plus fortes, les plus centrales de ce pays; il eût toujours été à même de prendre à revers la Béotie, qui n'eût dès lors agi que par ses ordres ou sous ses ordres. Un an plus tard, les Thébains avec les alliés du Péloponèse, mais sans concours de la part des Thessaliens, envahissaient la Laconie et achevaient de briser sans retour la puissance de Sparte; que n'eussent-ils point fait avec Jason? Il est vrai qu'il venait de signer la paix avec la Phocide. Aussi ne donnait-il son expédition que comme un voyage pieux au temple de Delphes, et telle avait été la pensée de la paix qu'il venait de conclure. Les jeux pithiques approchaient; il voulait s'y rendre et offrir en personne un sacrifice au dieu, mais avec toute son armée. Il avait réuni à grands frais, et en proposant des primes à qui lui fournirait les plus belles têtes de bétail, des milliers de bœufs, de brebis, d'agneaux, de chèvres; il avait requis de toutes les villes de Thessalie leur contingent pour construire cette colossale hétacombe; il multipliait de tous côtés les préparatifs, les revues, les messages patents et secrets. Outre son armée, il voulait avoir à Delphes et autour de Delphes de nombreuses créatures. En un mot, il occupait de lui toute la Grèce. On se sentait à la veille d'un immense événement, mais qu'on ne devinait pas : suivant les uns, il voulait piller le temple de Delphes; d'autres le soupçonnaient de viser à se faire déférer, par les Grecs réunis pour la solennité, l'intendance des jeux et celle du temple. Cette supposition était sans doute vraie : ce titre qui, en d'autres mains, était un hochet ou un instrument inutile, ce titre tout à fait légal eût investi Jason d'autant de considération morale qu'il avait de force matérielle, l'eût introduit au nom du ciel et pacifiquement dans les affaires générales de la Grèce, eût mis en ses mains le maniement des sommes énormes déposées au temple de Delphes; enfin il n'eût point eu besoin de le piller, et, quant au contrôle exercé par l'Amphictyonie sur la gestion des intendants, il n'y avait pas là de quoi faire peur au maître de cinquante mille hommes. Les Phocéens ne firent rien pour écarter leur entreprenant rival; car, tel avait été, ils eurent soin de le répandre, l'ordre d'Apollon, qu'ils avaient consulté, et qui, en vrai style d'oracle, avait répondu : « J'y pourvoirai, » ou quelque chose d'équivalent. Il y pourvut en effet. Jason venait de passer sa cavalerie en revue dans la plaine de Phères, et commençait à donner audience; sept jeunes gens approchèrent de lui, et, feignant de se prendre de querelle, tirèrent leurs épées, qu'ils eurent le temps de plonger dans son sein avant que les gardes vinssent au secours (369). Ceux-ci tuèrent sur place deux des assassins, un troisième fut percé de coups en montant à cheval, les quatre autres s'échappèrent au galop et se réfugièrent dans la Grèce méridionale, où ils furent accueillis avec honneur, loin d'être livrés par voie d'extradition. Il ne paraît pas d'ailleurs que le gouvernement de Phères les ait réclamés. Bien qu'on n'ait jamais su exactement quel fut le mobile des meurtriers de Jason, il ne nous semble pas douteux que les vrais coupables étaient ses deux frères; ce fut une des rumeurs qui coururent. Tout autre bruit, s'il eût été fondé, se serait vérifié avec le temps. La facilité avec laquelle sept hommes armés approchèrent indique quelque connivence de la part des gardes; la promptitude avec laquelle furent tués ceux qui probablement avaient le secret du complot en est une autre preuve. Enfin Polydore et Polyphron ne vengèrent point la mort de leur frère. Toutefois, il est à croire que les chefs de la Phocide ne furent point étrangers à l'événement : instruits du mécontentement jaloux des frères de Jason, ils durent se mettre en rapport avec ces princes haineux, les animer, leur fournir des moyens, leur répéter que jamais occasion ne serait plus favorable pour frapper que celle où la mort de leur frère préviendrait un sacrilége et semblerait l'œuvre

d'Apollon Pythien lui-même. Les grandes vues de Jason finirent avec lui, bien que son empire fût de force à subsister même sous des princes médiocres; mais l'incapacité, les discordes ne tardèrent point à les ruiner. D'abord Polyphron et Polydore s'emparèrent de tout au préjudice de leurs neveux (Lycophron, Tisiphone, Pitholas), tous trois fils de Jason; puis Polyphron tua Polydore pendant son sommeil, en se rendant à Larisse; lui-même il périt assassiné par le fils de Polydore, Alexandre, si connu par ses querelles avec Pélopidas, par son abominable tyrannie et par sa mort non moins affreuse. Il avait épousé Thébé, sa cousine, fille de Jason, et Thébé força ses trois frères à lui donner la mort. Pendant ce temps, la Macédoine, l'Épire, diverses cités de Thessalie s'étaient soustraits à la domination de Phères : sous les trois fils de Jason, ce fut encore pis. Phères même se souleva contre les Jasonides; Philippe de Macédoine intervint pour l'aristocratie, ou, comme on disait, pour le parti de la liberté contre les Jasonides, chassa trois fois le jeune Lycophron, et soumit à l'influence macédonienne le pays qui semblait devoir devenir le premier de la Grèce. P—OT.

JASON. *Voyez* MAINO.

JAUBERT (l'abbé PIERRE), membre de l'Académie de Bordeaux, était né dans cette ville, vers 1715. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de la cure de Sestas, qu'il administra plusieurs années, partageant son temps entre ses devoirs et l'étude; il résigna ensuite ce bénéfice afin de pouvoir se livrer entièrement à la culture des lettres, et vint habiter Paris; il y mourut vers 1780. Outre une *Traduction* des œuvres d'Ausone, assez médiocre, mais la seule qu'il y eût alors en français (*voy.* AUSONE), on a de l'abbé Jaubert : 1° *Dissertation sur un temple octogone et plusieurs bas-reliefs trouvés à Sestas,* Bordeaux, 1743, in-8°. Les bas-reliefs représentent un sacrifice à Cybèle. 2° *Éloge de la voture,* dédié aux roturiers (Paris), 1766, in-12; 3° *Des causes de la dépopulation et des moyens d'y remédier,* ibid., 1767, in-12. On y trouve quelques vues utiles. 4° Une traduction française de l'*Imitation de Jésus-Christ,* ibid., 1770, in-12. Il n'y en a eu que cette seule édition. Au reste Jaubert, d'après l'abbé Lenglet-Dufresnoy, a inséré dans sa traduction les passages de l'*Internelle consolation*, qui ne se trouvent point dans l'*Imitation* latine, qu'il regarde, mais sans citer d'auteur, comme la version abrégée du vieil original français. 5° *Dictionnaire raisonné universel des arts et métiers, contenant leur description et la police des manufactures de France et des pays étrangers,* Paris, 1773, 5 vol. in-8°; souvent réimprimé. Philippe Macquer avait donné une première édition de ce dictionnaire en 1766; mais l'abbé Jaubert l'a tellement augmenté et amélioré qu'il ne reparaît plus que sous son nom. On y trouve, comme dans tous les ouvrages de ce genre, des articles excellents et d'autres qui sont traités trop superficiellement. Le tome 5 est un *Vocabulaire technique,* ou dictionnaire raisonné de tous les termes usités dans les arts et métiers; il est suivi d'une *Table historique* contenant les noms des inventeurs, des artistes les plus distingués, et de tout ce qui se rattache à l'histoire des arts et métiers, aussi par ordre alphabétique. L'abbé Jaubert se proposait d'écrire l'*Histoire de Bordeaux,* et il avait laissé en manuscrit des *Recherches sur les antiquités de cette ville,* dont on regrette la perte. W—s.

JAUBERT (le comte FRANÇOIS), né en 1758, commença, ainsi que tant d'autres illustrations de notre époque, par la profession d'avocat, qu'il exerça à Bordeaux, et, dans un âge encore peu avancé, il enseigna le droit. En 1789, il fut nommé membre de la municipalité, puis commissaire auprès du tribunal civil, et membre de la commission fédéraliste qui s'organisa dans cette ville, en 1793, pour résister à la convention nationale. Il eut, avec un grand nombre de ses amis et compatriotes, l'honneur d'être mis hors la loi par un décret. Cette proscription ne lui permit de reprendre sa profession d'avocat qu'en 1795. Nommé, en 1799, membre du conseil général du département de la Gironde, il fut appelé, en 1802, à faire partie du tribunat, où il fut élu plusieurs fois secrétaire, et président en 1804. Il prit beaucoup de part à la rédaction de nos codes, et concourut à plusieurs projets de loi où dominaient les considérations politiques les plus importantes, notamment sur les colonies. Le discours qu'il prononça dans cette occasion est plein d'idées et de vues non moins applicables dans les circonstances actuelles qu'au temps où il fut écrit : « L'erreur politique est à côté de la philanthropie, « dit-il; l'effet de la loi présentée sera de con- « server à la France ses colonies, qui l'avaient « élevée à un degré de splendeur, le désespoir de « ses rivaux. Le commerce des colonies portait « des sommes immenses dans le trésor public; il « était un des principaux moyens d'accroissement « pour la marine du commerce, et conséquemment « pour la marine de l'État : toutes ces vérités « sont reconnues. Dans un temps où la fureur « d'innovation a fait mettre en question les choses « les plus positives, ajoutait-il, on a pu demander « si la France ne pouvait pas être ramenée à la « seule qualité d'agricole; mais aujourd'hui toutes « ces abstractions sont bannies. Nos voisins ont « des colonies riches; nous devons recouvrer, « nous devons conserver les nôtres; autrement « plus d'équilibre. Ce ne sera pas en vain que « nous aurons fait tant et de si grands sacrifices « pour reconquérir ces colonies que nos aïeux « avaient formées. » L'orateur terminait en demandant que la loi conciliât les intérêts des propriétaires avec les ménagements que méritaient les hommes de couleur; que l'homme ne fût point outragé, mais que la culture non plus ne fût point

sacrifiée. La question de l'émancipation donne à ces réflexions tout le mérite de l'opportunité. La France y devra regarder à deux fois avant d'adopter cette opinion de certains esprits, que nos intérêts se sont transportés de l'océan Atlantique dans la mer Méditerranée; elle y regardera à deux fois avant d'abandonner les fruits de cette guerre d'Amérique qui, en faisant germer chez nous les idées de liberté, nous a du moins donné un allié puissant dont la puissance maritime est parvenue à ébranler celle de nos rivaux. Rapporteur du projet de loi sur les donations et les testaments, Jaubert proclamait les principes de la propriété, compromis par des sophismes dans le cours des précédentes législatures. Il réfuta aussi les objections de ceux auxquels répugnait l'unité de législation. Enfin il ne craignit pas de reconnaître qu'il n'avait rien moins fallu qu'un mouvement d'ensemble, auquel la nation entière avait pris part, pour arriver à ce désirable résultat d'une même loi pour tous les enfants de la même patrie. Le jour vint où il put dire, avec sa part de joie et de juste orgueil, dans son rapport du projet relatif à la réunion des lois civiles en un seul corps (25 mars 1804) : « Il est donc vrai que nous sommes parvenus à cette époque si intéressante dans l'histoire d'une nation, si ardemment désirée par les amis de la morale et de la philosophie, si vainement attendue pendant plusieurs siècles, où il est permis aux législateurs du plus bel empire de dire, avec la certitude d'avoir rempli dignement le plus noble ministère : « Français, le code de vos « lois civiles est complet. La diversion qui régnait « dans la législation accusait la raison humaine. » Il est curieux d'entendre le même orateur reprocher à Louis XIV, devant Bonaparte, d'avoir trop aimé la guerre et par là empêché la législation de s'asseoir uniformément sur un sol sans cesse ébranlé. On ne s'étonnera pas que Jaubert ait appuyé la proposition de confier le gouvernement de la république à Napoléon Bonaparte avec le titre d'empereur. Il fut nommé membre de la commission chargée de l'examen de cette question. Quelques mois auparavant, au moment où la conspiration de Pichegru fut découverte (19 février 1804), il avait été chargé, au nom du tribunat, d'exprimer au premier consul la part que cette assemblée prenait à ses périls. Dans son discours, il accusa l'Angleterre de perfidie, et ce n'est pas la seule fois qu'on le verra atteindre cette puissance de ses invectives. Pour Bonaparte, ce temps était encore celui d'une apparente modération : « Je ne puis, dit-il, me défendre d'un sentiment « pénible lorsque je songe à la situation dans « laquelle se trouverait aujourd'hui le grand « peuple si le dernier attentat avait pu réussir. « C'est contre la gloire, la liberté, *les destinées* du « peuple français qu'on a conspiré.... » D'autres projets de loi eurent encore Jaubert pour rapporteur, notamment l'organisation du notariat et le contrat de louage. Il fut un des secrétaires rédacteurs du procès-verbal du code de procédure civile, et fut ensuite nommé inspecteur général des écoles de droit de Poitiers et de Toulouse. Le corps législatif alors était le seul conseil du gouvernement, car les plus hautes questions de la politique, même celles qui regardaient la paix et la guerre, étaient de son domaine. Napoléon fut même jusqu'à la fin le souverain qui se mit le plus souvent en communication avec ses conseillers sur les projets de sa politique, sauf à ne tenir compte que de ses propres desseins. Nous voyons Jaubert, comme organe du tribunat, s'expliquer sur la rupture avec l'Autriche dans un discours qu'il prononça le 28 septembre 1805 : il y dit que la France avait exécuté fidèlement les traités; qu'il n'en était pas de même des cabinets de Londres et de Vienne; que, tandis que l'Angleterre avait donné ostensiblement aux Hollandais l'ordre de rendre le cap de Bonne-Espérance, secrètement elle leur avait prescrit de le retenir. L'Autriche, conservée deux fois *sur des trônes* par la France, avait osé, d'accord avec l'Angleterre, déployer des bataillons et occuper la Bavière. L'empereur reçut les félicitations de l'orateur du tribunat, qui le loua d'avoir tout fait pour éviter la guerre, pour conquérir la liberté des mers et la paix du monde. L'année suivante, Jaubert, qui était commandeur de la Légion d'honneur, fut nommé conseiller d'État et attaché à la section des finances. Il présenta au corps législatif, entre autres projets de loi, celui des finances. Jurisconsulte et homme d'État, il était en même temps économiste et financier : c'est en cette dernière qualité qu'il fut nommé gouverneur de la Banque, le 9 août 1807. De même que Napoléon, Jaubert était alors à l'apogée de sa fortune publique. A la première assemblée générale des actionnaires de la Banque, il manifesta avec beaucoup de force l'espoir qu'il mettait dans la paix générale : « La paix conti- « nentale, dit-il, réjouit toutes les âmes. Ce doit « être le résultat des immenses travaux de l'em- « pereur. Déjà les transactions devenaient plus « nombreuses et le commerce reprenait une nou- « velle vie.... » Économiste plus conséquent que ne l'avaient été ses devanciers, il exposa au corps législatif (25 août 1807) les motifs du projet de loi sur l'intérêt de l'argent, et aussi sur les droits du trésor public, sur les biens des comptables, sur le mode de recouvrement des frais de justice au profit du trésor. Nommé plus tard membre du comité du contentieux de la liste civile, créé comte et commandeur de l'ordre de la Réunion, il présida deux fois le collége électoral du Gers, et deux fois il fut élu premier candidat au sénat par le collége électoral de la Gironde; mais de tels succès furent mêlés de quelques infortunes. Au retour de Dresde, Jaubert eut à subir, en présence de la cour, des reproches amers sur la Banque, sur le conseil de régence. Ces reproches étaient surtout dirigés contre M. Rodier, l'un des sous-gouverneurs. Il répondit avec courage, se justifia

sur tous les points, et jusqu'à trois fois défendit son collègue avec beaucoup de force. Dans les premiers jours de 1814, il fut nommé chef de la 4e légion de la garde nationale parisienne; mais, ainsi que Talleyrand et d'autres grands personnages dont Napoléon craignait l'influence, il reçut l'ordre de quitter Paris le 30 mars au soir, aussitôt après la capitulation. Quand la déchéance fut prononcée, le comte Jaubert vint reprendre le commandement de sa légion, à la tête de laquelle il se trouvait lors de l'entrée du comte d'Artois dans la capitale. Louis XVIII ne manqua pas de le comprendre dans la promotion qui eut lieu, le 6 janvier 1815, en faveur de la garde nationale : il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur, et, au mois de février suivant, remplaça Sieyès en qualité de conseiller à la cour de cassation, où il fut installé par le nouveau président de Sèze, son compatriote et son ami. Il reçut en même temps le titre de conseiller d'État honoraire. Les actionnaires de la Banque profitèrent de la première restauration pour attaquer la constitution de cette société et demander des changements; mais Laffite, gouverneur provisoire, parlant au nom du conseil général, dut vanter la conduite de Jaubert et reconnaître qu'il avait atténué, autant qu'il était en lui, les inconvénients de la loi de 1806. Lors du débarquement de Bonaparte, en mars 1815, le comte Jaubert signa l'adresse de la cour de cassation au roi, ce qui n'empêcha pas Napoléon de le nommer, le 24 mars, directeur général des contributions indirectes et de le rappeler au conseil d'État. Il marqua son passage dans cette administration en y introduisant la division territoriale qui a été maintenue depuis, et qui commença l'essai du système des abonnements pour les boissons en remplacement des exercices. A la même époque, il soutint contre Bonaparte, en présence de plusieurs témoins, une nouvelle lutte en faveur de Lainé et de de Sèze, qui avaient été, comme en 1814, traités de factieux. Jaubert les défendit courageusement et parla avec éloge de l'un et de l'autre. Au second retour du roi, il conserva son commandement dans la garde nationale jusqu'au mois de novembre 1815. A cette époque, le duc de Reggio lui appliqua le règlement qui s'opposait à ce qu'il fût officier d'une légion qui n'était pas celle de sa résidence; mais il accompagna cette décision d'une lettre flatteuse, et le comte d'Artois le nomma colonel honoraire. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 17 mars 1822, le comte Jaubert paraît s'être occupé uniquement d'agronomie. On le retrouve en 1821 apportant ses soins à la naturalisation des chèvres du Thibet. Le *Moniteur* du mois de mars 1822, dans un article nécrologique qui lui est consacré, dit qu'il s'était particulièrement attaché un neveu qu'il avait jugé digne de devenir son fils adoptif, et qui promettait de porter avec honneur le titre dont il venait d'hériter. Si le choix du père adoptif a honoré le fils, celui-ci, de son côté, fut loin de se montrer indigne d'un tel choix. M. D-y.

JAUBERT (le comte Louis de), né à Thionville le 19 février 1764, suivit d'abord la carrière militaire, quitta le service en 1794, avec le grade de capitaine d'artillerie, et se retira en Allemagne. Rentré en France sous le consulat, il fut nommé en 1804 bibliothécaire de la ville de Metz, et de 1810 à 1819 il fut propriétaire rédacteur du *Journal de la Moselle*. Il mourut à Metz le 27 septembre 1828. Outre plusieurs pièces de poésies insérées dans le *Spectateur du Nord*, on a de lui : 1° *Aperçu d'un plan d'éducation à l'usage d'un jeune seigneur*, Vienne, 1796, in-8°; 2° *Tableau historique des costumes, des mœurs et des usages des principaux peuples de l'antiquité et du moyen âge*, traduit de l'allemand de Robert de Spallart, Metz, 1804-1809, 7 vol. in-8° avec 7 cahiers in-4° de figures. Cet ouvrage n'a pas été continué : il devait avoir dix volumes de texte et dix cahiers de figures. P—rt.

JAUBERT (Pierre-Amédée-Emilien-Probe), né à Aix en Provence, le 3 juin 1779, mort à Paris le 27 janvier 1847, appartient à cette pléiade de savants distingués qui, sous l'heureuse influence de Silvestre de Sacy, contribuèrent, au commencement de ce siècle, à placer la France au premier rang dans le domaine de l'érudition orientale. La carrière qu'il parcourut si honorablement se divise en deux périodes bien tranchées : dans la première, voué à la vie la plus active, il prend part à l'expédition d'Égypte; nommé, à son retour en France, professeur de turc à l'école des langues orientales vivantes, il quitte sa chaire à plusieurs reprises, pour remplir d'importantes missions diplomatiques. Dans la seconde, il emploie les loisirs d'une retraite que lui imposent deux changements de gouvernement successifs à publier d'utiles travaux et à se rendre digne, par des études sérieuses, de recueillir une partie de l'héritage du plus habile des orientalistes de l'Europe. — Pierre-Amédée Jaubert était d'une bonne famille de Provence; son père, avocat au parlement, avait été chargé par Mirabeau de défendre ses intérêts dans le procès en séparation que la comtesse sa femme lui avait intenté, et il n'avait pu faire triompher la cause de son client après de longs débats où lui avait eu pour adversaire le célèbre Portalis, qui fut depuis ministre des cultes sous Napoléon Ier; du moins devait-il conserver l'amitié du grand orateur, qui le fit nommer plus tard procureur général syndic du département des Bouches-du-Rhône, fonctions équivalentes, sous quelques rapports, à celles de préfet. — Le jeune Amédée reçut sa première instruction au collége des doctrinaires. En 1793, lorsque les exécutions révolutionnaires répandirent partout la terreur, il fut témoin des scènes les plus horribles; son père, qui s'était efforcé de maintenir le bon ordre dans le département et de faire respecter les lois, fut dénoncé, poursuivi par une troupe de factieux

venus de Marseille, et obligé de se réfugier à Paris, où il devait heureusement trouver des amis; il fut résolu bientôt après que sa femme et ses six enfants viendraient l'y rejoindre. Amédée Jaubert était l'aîné; il avait à peine treize ans, et il se trouva chargé de tous les soins du voyage, qui se fit par voiturin, en vingt-huit jours. C'était déjà un garçon actif et plein de résolution; il avait, quelque temps auparavant, donné une preuve de cet esprit hardi et aventureux qu'il déploya en maintes circonstances dans le cours de sa vie. Lyon s'était soulevé et le Midi était en armes; un corps de fédérés, destiné à secourir la ville assiégée, étant passé à Pellisanne, près de Salon, où se trouvait Amédée Jaubert dans une propriété de famille, celui-ci se joignit aux volontaires, le fusil sur l'épaule; mais l'on rencontra à quelque distance le général Cartaux et 4,000 hommes qui marchaient sur Toulon, et qui n'eurent qu'à se montrer pour mettre en pleine déroute les acteurs de cette expédition improvisée. — Pendant le voyage, le jeune Jaubert fut obligé de payer plusieurs fois de sa personne: à Lyon, qui venait de tomber au pouvoir des républicains et où la guillotine était en permanence sur la place des Terreaux; à Auxerre, dont les autorités s'émurent du mot *demoiselles* désignant sur le passe-port les filles de madame Jaubert, qui obtint à grand'peine la permission de continuer sa route. Une fois dans la capitale, d'autres tribulations attendaient la pauvre famille exilée; il fallait se tirer d'affaires, et Amédée Jaubert entra comme compositeur, avec son frère Maxime, dans l'imprimerie des Didot. Dès l'an 3, il faisait partie de la garde nationale, et en l'an 4 il fut employé aux archives du ministère de la guerre. Le goût qu'il avait toujours manifesté pour les constructions navales le porta en même temps à se préparer aux examens de l'école polytechnique, sous la direction du mathématicien Deparcieux, qui réunissait *à minuit* quelques élèves d'élite; mais il se troubla aux épreuves du concours et ne fut point admis. — Le hasard voulut que, passant un jour avec son frère rue Richelieu, il s'arrêtât au coin de la rue d'Amboise, devant une grande affiche annonçant la prochaine ouverture des cours de turc, d'arabe et de persan, à l'école des langues orientales, dont la création était toute récente; Venture, Langlès et Silvestre de Sacy étaient titulaires de ces diverses chaires. Amédée Jaubert, qui étudiait déjà l'italien et l'anglais, prit soudain la résolution de suivre les leçons de ces savants maîtres, et ses progrès furent si rapides qu'on le jugea bientôt en état de remplir la place de *jeune de langue* à Constantinople. L'expédition d'Égypte se préparait alors, et Venture, ancien consul de France au Caire, mis dans le secret de l'entreprise, désigna Jaubert comme l'un des quatre interprètes qui devaient être attachés, sous sa direction, à l'armée de Bonaparte. — La flotte française appareilla le 30 floréal an 6 (19 mai 1798). Amédée Jaubert, parti de Paris le 3 floréal, sur un ordre du ministre Talleyrand et avec une lettre de recommandation pour le célèbre Monge, arrivé à Toulon le 17, s'était embarqué le 24 sur la frégate *la Justice*, qui devait s'arrêter plusieurs fois en route pour accomplir quelques missions particulières; aussi n'arriva-t-il à Malte qu'après la prise de possession de cette île, et en Égypte que peu de temps avant la bataille navale d'Aboukir. A Malte, il avait trouvé parmi les commandeurs de l'ordre un parent qui lui fit l'accueil le plus gracieux et le combla de prévenances. Dès qu'il eut rejoint Venture, interprète en chef de l'armée, dont la santé dépérissait chaque jour, il resta au quartier général et se trouva chargé des travaux les plus importants. Lorsque l'expédition de Syrie fut résolue, il accompagna seul le général Bonaparte et rendit d'éminents services en traduisant les pièces officielles, rédigeant les capitulations, et surtout en traitant avec les Druzes et les tribus du Liban ennemies de la Porte, qui nourrirent l'armée française pendant toute la durée de la campagne. On ne lui laissait pas un instant de relâche, et c'est là qu'il apprit à vaincre les difficultés que présente la lecture des pièces officielles émanées des chancelleries de l'Orient, science dans laquelle il n'eut jamais d'égal, et qui offre souvent un dédale inextricable par la multiplicité des ligatures et des ornements dont chaque caractère est entouré. — Il ne faut pas oublier qu'après la bataille des Pyramides il avait été envoyé auprès de Desaix, qu'il rejoignit entre Siout et le canal de Bahr-Iousef, dans la haute Égypte; il se plaisait à raconter des traits de caractère de ce général, nommé par les musulmans eux-mêmes *le sultan juste*, et qui savait allier à une énergie peu commune une douceur et une simplicité dignes des temps antiques. — Pendant que l'armée française faisait d'inutiles tentatives pour s'emparer de St-Jean-d'Acre, défendue par Djezzar-Pacha, Venture succombait à la maladie de langueur dont il était atteint, et Jaubert, à son retour au Caire, le remplaçait comme premier interprète. Jaubert traduisit aussi à Bonaparte les journaux anglais que l'amiral Sidney Smith s'était fait un malin plaisir de lui envoyer, et qui contenaient le récit des désastres du directoire. C'était quelques semaines après la bataille d'Aboukir, où Jaubert avait failli perdre la vie: au moment de l'action, son cheval s'emporte, et dans sa course effrénée a les deux oreilles emportées par un boulet de canon. — A peine Bonaparte eut-il appris les événements qui venaient de se passer en Europe, que sa résolution fut arrêtée, et, le 22 août 1799, il s'embarquait avec Lannes, Berthier, Murat, Berthollet, Monge et Jaubert pour retourner en France à travers mille dangers; le 9 octobre, il abordait à Fréjus. La traversée n'avait offert aucun incident remarquable. Tandis que l'anxiété était dans tous les cœurs, Bonaparte jouait tranquillement aux échecs, et tel était l'ascendant de cet homme extraordinaire sur ses compagnons qu'il

pouvait d'un mot relever les courages abattus, communiquer de l'énergie aux plus timides. Un soir, le pacifique Monge, électrisé par ses paroles et persuadé qu'on était tombé au milieu de la flotte anglaise, se tint pendant la plus grande partie de la nuit prêt à mettre le feu aux poudres pour faire sauter la frégate et échapper ainsi à l'ennemi. Débarqué à Fréjus, Bonaparte voulait partir le jour même pour Paris; mais on manquait de voitures. Jaubert écrivit aussitôt au maire d'Aix, qui, redoutant une mystification, soumit la lettre du jeune interprète à sa grand'mère maternelle; celle-ci reconnut l'écriture de son petit-fils, et trois voitures attelées de quatre chevaux vinrent prendre Bonaparte et sa suite. Le général, en passant à Aix, rendit visite à la vieille dame, lui adressa ses remercîments et l'embrassa. — Le 18 brumaire, c'est-à-dire trente jours après, Bonaparte était à la tête du gouvernement. A partir de ce moment, Amédée Jaubert obtint du chef de l'État des marques d'une bienveillance qui ne se démentit jamais. Il fut appelé, dès l'année 1800, aux fonctions de secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères, et remplaça Venture comme professeur de turc à l'école des langues orientales vivantes. — En 1801, Amédée Jaubert était envoyé à Marseille avec le général Berthier, pour recevoir les débris de l'armée d'Égypte que la capitulation d'Alexandrie rendait à la France. Au mois de septembre de la même année, il accompagnait le colonel Sébastiani, chargé de visiter Tripoli, l'Égypte et la Syrie, et d'établir des relations de commerce avec les habitants de ces contrées. L'expédition s'embarqua sur la frégate *la Cornélie*, commandée par le capitaine Gourdon, depuis amiral, et, après avoir touché à l'île St-Pierre, en Sardaigne, se dirigea vers Tripoli, pour ménager la paix entre le dey de cette ville et la Suède. L'amiral Cedestrom, qui bloquait la place depuis deux ans, ne demandait pas mieux que de traiter, et Amédée Jaubert fut l'intermédiaire des négociations qui se terminèrent heureusement. — Il avait décidé son frère Maxime Jaubert, actuellement conseiller honoraire à la cour de cassation, à faire avec lui cet intéressant voyage. — Les membres de l'expédition arrivés en Égypte prirent terre à Alexandrie, visitèrent le champ de bataille d'Aboukir, couvert encore d'ossements humains, se rendirent à Rosette, et remontèrent le Nil jusqu'au Caire. Accueillis favorablement par le pacha, ils allèrent contempler les pyramides, et descendirent par une branche du fleuve à Damiette, où la frégate *la Cornélie* vint les prendre. La peste avait causé quelques ravages dans cette ville, et, après avoir parcouru le champ de bataille de Mansourah ou de la Massoure, théâtre de la défaite de St-Louis, nos voyageurs se rembarquèrent avec empressement. Arrivés au pied du mont Carmel, à quelque distance de Saint-Jean d'Acre, on jeta l'ancre et l'on songea au moyen de faire parvenir un message au farouche Djezzar, qui, depuis le siége de la ville par Bonaparte, n'avait signalé son administration que par des actes de la plus atroce cruauté; un Syrien à bord du bâtiment refusa péremptoirement une mission qui l'exposerait, disait-il, aux plus affreuses tortures. Mais Amédée Jaubert eut le courage de la remplir avec un jeune officier, M. Ch. Delagrange, aujourd'hui lieutenant général en retraite. Ils traversèrent la ville à travers mille obstacles, apercevant à chaque pas des victimes de la férocité de Djezzar: la plupart des satellites du tyran, eux-mêmes, avaient le nez ou les oreilles coupés. Introduits à grand'peine dans les jardins du pacha, ils le trouvèrent assis au pied d'un arbre, et il leur fit subir un long interrogatoire où il déploya autant de ruse que d'esprit; cependant tout se passa mieux qu'on ne l'espérait, et on peut lire les détails de cette entrevue dans le *Voyage en Perse*, publié par Jaubert en 1821 (p. 180). De Saint-Jean d'Acre, l'expédition se rendit aux îles Ioniennes, à Céphalonie, et de là à Messine, qui se relevait à peine d'un récent tremblement de terre; repoussée de Naples par un coup de vent, elle atteignit rapidement Gênes, et Amédée Jaubert partit immédiatement pour Paris. — En 1804, ce fut lui que Napoléon choisit pour transmettre la nouvelle de son élévation à l'empire au sultan Selim III; le général Brune était alors ambassadeur à Constantinople. — Deux ans plus tard Amédée Jaubert partait pour la Perse avec des instructions secrètes, afin d'engager le souverain de cet empire, Feth-Ali-Schah (*voy.* ce nom), dans une politique favorable aux intérêts français. Il devait surtout éviter que le gouvernement anglais ne soupçonnât le but de sa mission; il traversa donc rapidement l'Allemagne et les provinces danubiennes, et, le 10 avril, il était à Constantinople, où il recevait de Selim III l'accueil le plus gracieux; le 7 juin, il abordait à Trébizonde, se dirigeait ensuite vers Erzeroum, et, après avoir passé l'Araxe, n'échappait aux attaques des Kurdes que pour tomber entre les mains de Mahmoud, pacha de Bayazid. Nous ne rappellerons pas en détail les incidents dramatiques de ce voyage, dont la relation a été imprimée (voyez plus haut). Tout le monde sait que, jeté au fond d'une citerne infecte où il resta près de huit mois, il ne dut sa liberté qu'à un hasard providentiel; la peste frappa le pacha et son fils aîné; une femme, parente du gouverneur du château, émue de compassion, avait fait parvenir en Perse un billet du pauvre prisonnier, qui fut enfin réclamé par la cour de Téhéran. Il ne sortit de cet affreux souterrain, où sa santé avait reçu de rudes atteintes, qu'avec les plus grandes difficultés. Ce fut au milieu de ces épreuves que se développèrent chez Amédée Jaubert ces sentiments de piété éclairée qu'il conserva jusqu'à sa mort. — Tout n'était pas terminé. Il fallut l'intervention de la diplomatie pour qu'il lui fût permis de continuer sa route. Il se rendit d'abord près d'Endrès, au camp d'Yousouf-

Pacha, ancien grand vizir du sultan, dont il était particulièrement connu, et, muni d'un nouveau firman de la Porte Ottomane, il partit pour Van bien escorté. Le 4 mai, il entrait à Khoï, première ville de la Perse; traversant ensuite Marand, Tauris, Ardebil, Khalkhal, Zenghian, Sultanieh, Baber et Caswin, il arriva le 5 juin à Téhéran. Feth-Ali-Schah lui fit de grands honneurs, l'emmena à Sultanieh, où il devait passer la revue de ses troupes, l'assura de ses bonnes dispositions pour la France, et lui fit de magnifiques présents; parmi ses dons, se trouvaient plusieurs manuscrits conservés aujourd'hui à la bibliothèque de Paris et qui comprennent l'histoire de Nadir-Schah, de Mohammed, de Feth-Ali-Schah, etc. Le 14 juillet, Amédée Jaubert prit congé du souverain de la Perse et revint par le chemin qu'il avait déjà suivi à Trébizonde; de là il se rendit à Coumdjughaz, d'où il espérait gagner par terre la ville de Sinope; mais, arrêté dans sa marche par une population en révolte ouverte, il fut assez heureux pour trouver un bâtiment prêt à partir, et, reprenant la voie de mer, il atteignit Constantinople le 31 octobre 1806. Il y fut rejoint par l'ambassadeur persan, Mirza-Mahmoud-Riza-Khan. La bataille d'Iéna avait mis un nouveau royaume aux pieds de Napoléon; on apprit bientôt que le vainqueur était à Varsovie; Amédée Jaubert et l'envoyé de Feth-Ali-Schah firent route vers cette ville par Widdin et Vienne. Le ministre des affaires étrangères leur donna audience les 2 et 3 mars 1807, et l'empereur les reçut à Finkenstein le 26 avril. La prise de Stralsund venait d'ajouter un nouveau lustre à la gloire de ses armes. Il accueillit Jaubert avec le plus vif intérêt, le complimenta sur le succès de sa mission, et, remarquant l'altération profonde que les souffrances du voyage et les mauvais traitements subis à Bayazid avaient imprimée sur ses traits, l'engagea à se rendre à Paris et à s'y reposer de ses fatigues. Dès le 9 janvier 1807, il l'avait nommé membre de la Légion d'honneur; le 11 mai, par un décret daté du camp de Finkenstein, il lui accorda une pension de 4,000 francs que, par une honorable exception, les chambres législatives maintinrent dans la loi du 25 mars 1818. Là ne se bornèrent pas les faveurs de l'empereur : Jaubert était nommé auditeur au conseil d'État le 5 juin 1807, maître des requêtes le 7 novembre 1809, et plus tard président, en l'absence du directeur général, du conseil du contentieux des douanes, institué par décret impérial du 31 août 1810, et composé de sept membres, dont quatre auditeurs; vers le même temps il recevait le titre de *chevalier*, avec constitution d'un majorat de 4,000 francs de rente en Illyrie; ce majorat devait être respecté par les traités avec l'Autriche, mais réduit au quart; il subsiste encore à présent. — Arrivé à Paris au mois de mai 1807, Jaubert fut le héros du jour; le public avait appris en même temps, par le *Moniteur*, et le but de sa mission et sa dure captivité; la société parisienne lui fit une véritable ovation. L'impératrice Joséphine le reçut à la Malmaison, et les cachemires qu'il avait rapportés de Perse excitèrent l'admiration de toute la cour. Deux ans plus tard (9 décembre 1809) il épousait la fille aînée de M. Bouchet, un des plus honorables banquiers de cette époque. Dès lors le bonheur du courageux voyageur fut assuré pour le reste de sa vie, et les événements politiques vinrent seuls le troubler en 1813 et 1814. Depuis son mariage, Amédée Jaubert avait poursuivi son honorable carrière sans incident remarquable. C'était à lui que le gouvernement avait recours lorsqu'il arrivait à Paris quelque envoyé des souverains de l'Orient; déjà en 1808 il avait été chargé de faire les honneurs de la capitale à l'ambassadeur persan Asker-Khan, et ses rapports avec l'ambassade ottomane étaient journaliers. Tous les documents que recevait le ministère des affaires étrangères lui étaient aussitôt transmis, et il en faisait la traduction. Au milieu de ses nombreuses occupations, il déployait une activité rare et suffisait à tout. En 1814, il assistait à la bataille de Paris comme chef de bataillon de la 2e légion de la garde nationale, et montrait ce sang-froid, ce courage dont il avait donné tant de preuves dans sa mission de Téhéran; sous ses ordres se trouvaient M. de Cazes, M. Roy, Horace Vernet, qui l'a placé près de Dupaty dans l'immortel tableau consacré à rappeler le souvenir de ces journées mémorables. La première restauration laissa Jaubert maître des requêtes en service ordinaire (6 juillet 1814); mais, pendant les cent jours, un ordre de Napoléon l'envoya à Constantinople comme chargé d'affaires; nommé le 18 avril, il part le 19, et, retenu à Toulon jusqu'au commencement de mai, faute d'un bâtiment de transport, il n'arrive à sa destination que le 9 juin. Le sultan refuse de le recevoir; mais il arbore la cocarde tricolore, fait rétablir l'aigle impériale sur la façade de l'hôtel de l'ambassade française, et résiste à toutes les injonctions de la Porte, qui ne partageait pas sa confiance dans les hautes destinées de l'empereur. La nouvelle de la bataille de Waterloo décida son retour en France. Le Midi était en feu; Jaubert était désigné comme bonapartiste et pouvait partager le sort du maréchal Brune. Débarqué à Toulon, il reçut de M. le comte Redon, commissaire général de la marine, et de M. de Rosily, commissaire extraordinaire, qui faillirent payer de leur destitution cet acte d'humanité, un passe-port sous le nom de *Leblanc*, négociant, et se rendit à Paris. M. de Cazes était alors préfet de police : il lui recommanda de ne point se montrer et l'assura qu'il ne serait pas inquiété. La position d'Amédée Jaubert était bien changée; il supporta la mauvaise fortune avec résignation, mais les souvenirs du passé l'oppressaient; il manquait un aliment à son activité naturelle. Aussi, en 1818, saisit-il avec empressement une occasion qui se présentait de retourner dans le

contrées orientales. Il s'agissait d'aller à la recherche de cette race de chèvres dont la laine sert à fabriquer les tissus de cachemire. Il conclut avec le célèbre manufacturier Ternaux et le duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères, un traité qui mettait à sa disposition les sommes nécessaires pour atteindre le but proposé. Il se rendit d'abord à Odessa par la Russie méridionale, à Tiflis et Astracan. Partout il reçut un accueil favorable, et ses notes nombreuses sur les divers pays qu'il traversait pourraient être l'objet d'une publication très-intéressante. Le général Yermoloff, qui se préoccupait beaucoup du succès de son entreprise, lui conseilla de passer la mer Caspienne sur un bâtiment russe, de prendre par Khiva, Taschkend et Kaschgar, de franchir la frontière chinoise, et d'aller acheter à Kaschkend ou à Khoten des chèvres du Tibet. C'était une nouvelle voie de communication ouverte avec les Indes, où l'on pourrait transporter par terre les produits de l'industrie européenne. Mais on ne connaissait pas encore les résultats de la mission de Mourawieff à Khiva, et l'on devait craindre, d'après les récits de Meyendorff et la fin déplorable du voyageur Moorcraft, que le gouvernement barbare et inhospitalier de la Boukharie n'opposât des obstacles insurmontables à une expédition de ce genre. Amédée Jaubert, d'un autre côté, avait appris qu'il existait dans l'Oural des troupeaux de chèvres de même race que celle de Cachemire; il voulut s'assurer du fait avant de prendre une résolution définitive, et le succès le plus complet répondit à ses espérances : il put acheter près de treize cents chèvres de l'espèce la plus rare, les ramener par la Crimée sur les bords de la mer Noire, les embarquer sur les bâtiments russes *le Saint-Nicolas* et *la Catherine*, et atteindre Marseille et Toulon au mois de mai 1819, sans avoir éprouvé d'accident grave. Une relation de ce voyage fut publiée quelque temps après dans la *Revue encyclopédique*, et l'on peut consulter aussi à ce sujet un recueil de pièces imprimé à Paris, en 1822, au nom des sociétés d'encouragement et d'agriculture. Si l'on ne réussit pas à acclimater ces chèvres en France, du moins le commerce sut-il procurer à Ternaux les laines dont il avait besoin, et les cachemires français rivalisent aujourd'hui avec les châles de l'Inde. — Cette mission, entreprise sous les auspices du gouvernement, amena quelques changements dans la position d'Amédée Jaubert. Dès le 25 mars 1819, il avait été rétabli sur le cadre des maîtres des requêtes en service extraordinaire, et le 16 novembre on lui rendit sa place de secrétaire interprète pour les langues orientales. A partir de ce moment, il se livra tout entier à ses études de prédilection, et ne les interrompit plus qu'une seule fois pour revoir Constantinople. C'était en 1829; la guerre avait éclaté de nouveau entre les Russes et les Turcs; Amédée Jaubert, envoyé auprès du sultan, contribua puissamment à la conclusion du traité d'Andrinople; il devait en même temps régler les affaires grecques, faire cesser la persécution des catholiques arméniens, et ses efforts furent couronnés de succès. La révolution de juillet le surprit au milieu de ces négociations, et il eut l'honneur d'arborer de nouveau à l'ambassade française le drapeau tricolore. — A son retour en France, il fut nommé conseiller d'État en service extraordinaire; le 25 décembre 1841, il était élevé à la dignité de pair de France, et jusqu'à ses derniers jours il ne cessa de servir son pays avec le zèle le plus ardent. Telle fut la carrière politique d'Amédée Jaubert, carrière des plus honorables et des mieux remplies. — Nous allons le suivre maintenant comme professeur et comme savant dans un autre ordre de travaux. Partageant les loisirs que lui laissait *la restauration* entre sa chaire de turc à l'école des langues orientales vivantes et la rédaction d'ouvrages utiles ou intéressants, il publia, dès l'année 1821, la relation de son *Voyage en Arménie et en Perse;* en 1823, ses *Éléments de grammaire turque;* en 1825, la notice d'un *Manuscrit turc en caractères ouigours*, envoyé par M. de Hammer à M. de Rémusat; en 1826, le récit d'un *Voyage d'Orenbourg à Bokhara;* en 1827, un extrait de la version turque du *Bakhtiar-Nameh*, d'après un manuscrit en caractères ouigours que possède la bibliothèque d'Oxford. Il était membre de l'Institut royal de Hollande depuis le 21 juillet 1809, et de l'Institut royal de Belgique, du 9 avril 1822; il fut nommé correspondant de la société asiatique de Londres le 7 juin 1823, de la société des sciences de la ville d'Aix le 9 juillet 1823, de la société des antiquaires le 10 janvier 1825; et, par une exception bien flatteuse pour un absent, il fut élu en 1830, pendant son séjour à Constantinople, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La noblesse de ses sentiments, la variété de ses connaissances, son éloignement de toute coterie et cette incomparable modestie qui le portait toujours à s'effacer devant ses confrères, lui assignèrent une place à part dans cette compagnie, dont il fut un des plus précieux ornements. En même temps qu'il remplissait scrupuleusement ses devoirs d'académicien, il ne négligeait rien pour mettre en relief deux sociétés savantes à la fondation desquelles il avait contribué : nous voulons parler de la *société de géographie* et de la *société asiatique* de Paris. Dans la première, il se faisait remarquer, dès 1821, par la multiplicité de ses communications, tantôt sur le millomètre arabe, sur des manuscrits en langues orientales, ou sur des missions entreprises au loin, tantôt sur l'utilité d'une *polyglotte* géographique relative aux idiomes de l'Asie, ou d'un recueil de questions à adresser aux voyageurs. En d'autres circonstances, il s'attachait à éclaircir l'histoire des divers peuples de l'Afrique; déjà, à l'époque de l'expédition d'Égypte, il avait recueilli les matériaux d'un intéressant travail *sur les tribus arabes de l'isthme de Suez*, qui a été imprimé dans le grand ouvrage

de la commission d'Égypte; en 1825, il donnait quelques renseignements curieux *sur le Sennaar*, et publiait dans le tome 2 des *Mémoires de la société de géographie* la *Relation de Ghana*, par un Arabe de Tunis; en 1824, il avait fait un rapport sur un *Traité de géographie* écrit en latin et en caractères gothiques par le frère Jordanus; en 1828, il annonçait à la société qu'il avait découvert un manuscrit arabe d'Edrisi beaucoup plus complet que toutes les copies connues de cet ouvrage, et, se rendant aux instances de ses collègues, il consacra huit années de sa vie à la traduction de ce monument inestimable de la science arabe. L'Edrisi (*voy.* ce nom) d'Amédée Jaubert forme les tomes 5 et 6 des *Mémoires de la société de géographie*, et restera toujours un des titres de gloire de l'illustre orientaliste. — La société asiatique ne lui fut pas moins redevable : en 1827, elle obtenait communication de sa notice sur le *Bakhtiar-Nameh*, dont il a été question ci-dessus; de sa *Lettre à M. Abel Rémusat* au sujet de l'édition du texte en turc oriental de l'*Histoire généalogique des Tatars;* du récit de l'*Expédition de Djenghiz-Khan*, etc.; d'une note sur le *Traitement de la peste chez les Arabes d'Afrique*. En 1833, Amédée Jaubert donnait au *Journal asiatique* des extraits de la *Gazette turque de Constantinople* et son mémoire sur l'*Ancien cours de l'Oxus*, lu à l'Institut; en 1834, il analysait l'*Histoire persane de la dynastie des Cadjars*, où il est parlé dans les termes les plus flatteurs de sa mission en Perse, et où l'on traite fort sévèrement un autre représentant du nom français; enfin il insérait au même journal (1835) un nouveau mémoire intitulé *Constantinople en* 1830. — A la mort de Silvestre de Sacy, Amédée Jaubert se trouvait naturellement désigné pour une partie de son héritage : il fut nommé, le 23 mars 1838, membre du comité des impressions gratuites et inspecteur de la typographie orientale; le 25 avril, président de l'école spéciale des langues orientales vivantes; le 13 mai, professeur de langue et de littérature persane au collége de France; il devenait en même temps président de la société asiatique. Cette même année, il était élu membre honoraire de la société asiatique du Bengale (7 février), et il recevait du sultan (25 août) la décoration du *Nichani-Iftikhar*. Déjà, en 1835 (12 janvier), le schah de Perse lui avait envoyé l'ordre du Lion et du Soleil, et le roi de Prusse, longtemps auparavant (23 mars 1830), l'ordre de l'Aigle rouge. Il ne fut nommé officier de la Légion d'honneur qu'en 1845. Au milieu des nombreuses fonctions dont il était revêtu, Amédée Jaubert déployait un zèle et une activité très-remarquables : il faisait exactement ses deux cours de turc et de persan, et, pendant sa longue carrière, s'il se fit quelquefois suppléer par MM. Bianchi, J.-J. Sédillot, Garcin de Tassy, ce ne fut que pour raison d'État ou à l'époque de ses missions en Asie. Ses anciens élèves ont conservé un pieux souvenir de l'intérêt qu'il leur témoignait et de ses constants efforts pour les mettre à même de vaincre les difficultés d'études très-ardues et très-ingrates. Placé comme administrateur à la tête de l'école des langues orientales, il s'efforça de rendre à cet établissement son ancien éclat, et il commença, avec les plus faibles ressources, une série de publications importantes : sous sa direction et par ses soins, dix-huit ouvrages ont été successivement imprimés et constituent la base d'un excellent recueil de textes ou de chrestomathies dans les différents dialectes de l'Asie et de l'Afrique; c'est, pour le persan, le *Traité astronomique d'Oloug-Beg*, l'*Histoire des Sassanides, des sultans du Kharezm, de Djenghiz-Khan et des Mongols*, etc.; pour l'arabe, le roman d'*Antar;* pour le turc, la *Relation des ambassades de Mohammed-Effendi et de Saïd-Wahid-Effendi;* pour le turc oriental, des *Fragments d'Ali-Schir;* pour le malay, des *Chroniques*, des *Lettres* et des *Pièces diplomatiques;* pour les idiomes de l'Inde, des *Extraits d'auteurs hindoustanis et hindouis*. Ajoutons à cette nomenclature déjà bien longue, une *Chrestomathie chinoise* et un *Specimen de la langue berbère*. On sait combien il serait utile, par suite de nos rapports avec les Kabyles, de connaître à fond le berbère. Amédée Jaubert, qui présida la commission chargée en 1842, par le ministre de la guerre, de la publication d'un dictionnaire français-berbère, et qui devait contribuer dans une large part à la rédaction de cet ouvrage, imprimé en 1844, avait demandé qu'une chaire spéciale fût créée pour cet intéressant dialecte à l'école des langues orientales; M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, préféra au berbère le chinois moderne, et il ne fut plus question d'un enseignement qui cependant avait sa raison d'être et qui aurait produit, sans aucun doute, d'excellents résultats. — Partout où il y avait quelque bien à faire, on était sûr de trouver Amédée Jaubert; aimant la science pour elle-même, passionné pour l'astronomie, attachant le plus grand prix à la pureté du langage, et constamment occupé d'études grammaticales, il recherchait les travailleurs, les encourageait, leur marquait la sympathie la plus vive. Toujours prêt à obliger, il offrait à ses élèves les secours dont ils avaient besoin et mettait à leur disposition sa vieille expérience. Les jeunes enfants que le gouvernement turc faisait élever en France étaient placés sous sa surveillance spéciale, et les ambassadeurs de la Porte Ottomane, notamment le fameux Reschid-Pacha, prenaient ses conseils, et lui témoignaient la plus haute considération. Lié avec tous les hommes d'un mérite éminent, et particulièrement avec le savant Maurice de Genève, Cordier, Lepelletier d'Aulnay, Haxo, etc., fidèle à l'amitié, il commandait à la fois le respect et l'affection de ceux qu'il admettait dans son intimité. Il admirait beaucoup l'érudition d'Et. Quatremère, et la notice qu'il consacra en 1838 à la traduction de l'*Histoire des Mongols*, qui fait partie

de la *Collection orientale* imprimée sous les auspices du garde des sceaux, montre assez quelle était la nature de ses sentiments à l'égard de cet habile professeur. Au reste, les deux honorables académiciens avaient également à gagner dans leurs relations réciproques, et les vastes connaissances de l'un n'effaçaient en aucune façon le rare mérite et le savoir de l'autre. On a cité une description de la ville de Samarcande, extraite des mémoires du sultan Baber, qu'Et. Quatremère a donnée dans le *Journal des savants* comme lui appartenant en propre, tandis que nous la devons en réalité à Amédée Jaubert. Cet illustre maître avait le premier rédigé une version en français de ce curieux document, insérée dans les *Prolégomènes d'Oloug-Beg* par l'auteur de cet article. Et. Quatremère, en rendant compte du livre, n'a fait que proposer des corrections ou plutôt des variantes qui, nous pouvons le dire, ne sont pas toutes très-heureuses. — Pour terminer la notice des travaux d'Amédée Jaubert, nous n'avons plus qu'à mentionner les discours qu'il prononça, en 1835, comme vice-président de la société de géographie; en 1838, sur la tombe de Silvestre de Sacy, comme président de la société asiatique, et à l'ouverture de son cours de persan. Plus tard, à la chambre des pairs, il lisait un rapport favorable sur le voyage de Flandrin et Botta aux ruines de Ninive (1846); il n'avait plus alors que quelques mois à vivre, et il se livrait encore avec une sorte d'enthousiasme à ses chères études. Il avait fait depuis longtemps d'intéressantes recherches sur les grandes voies de communication de l'Asie supérieure. Son mémoire sur l'ancien *Oxus* et son *Itinéraire d'Orenbourg à Bokhara* avaient attiré son attention sur ce sujet, et en 1836 il exposait dans une des séances de la société de géographie l'utilité scientifique et les moyens d'exécution d'un voyage aux sources de l'Indus, en engageant le général Allard à concourir à cette importante exploration. Depuis lors, il n'avait un instant cessé de se préoccuper de cette question, et il y revenait toutes les fois qu'il lui était permis de se reposer à la campagne de ses graves fonctions. Il avait acheté en 1824, dans les environs d'Étampes, le château de Gillevoisin, ancienne résidence de Jacques Amyot, le traducteur de Plutarque. C'est là qu'il se délassait de ses fatigues et qu'il visitait un rejeton d'un saule de Ste-Hélène, présent de M. de Menneval, et seul témoin de ses amers regrets. Il avait voué en effet à Napoléon un culte bien naturel, et l'émotion qu'il ne put maîtriser au retour des cendres de son empereur attesta la profondeur de son attachement pour le protecteur de sa jeunesse. — Mais le moment approchait où cette vie si laborieuse allait s'éteindre, et, au commencement de 1847, Amédée Jaubert, qui venait d'épuiser les derniers efforts de son intelligence sur un manuscrit mandchou appartenant à l'Académie des sciences de St-Pétersbourg, expirait après une courte maladie au milieu de sa famille, à laquelle il léguait une renommée sans tache, de nobles exemples et la mémoire d'un homme de bien; il était à peine âgé de 67 ans. Il a laissé deux enfants : un fils, chef de bataillon du génie, officier distingué de notre armée, et une fille digne de sa mère, mariée à M. Dufaure, ancien ministre, l'une des gloires les plus pures du barreau français. S—D—T.

JAUCOURT (Louis, chevalier DE), l'un des philosophes modernes les plus estimables, et l'un des plus utiles collaborateurs du grand dictionnaire encyclopédique, naquit à Paris, le 26 septembre 1704, d'une famille ancienne et considérée. Ses parents s'attachèrent à développer ses heureuses dispositions, et l'envoyèrent, dès l'âge de huit ans, faire ses études à Genève. Après avoir terminé ses cours, il passa en Angleterre, et y suivit trois ans les leçons des meilleurs professeurs de l'université de Cambridge; il vint ensuite en Hollande, où il s'appliqua à la médecine sous Boerhaave. Pendant son séjour à Leyde, il connut Tronchin, et se lia avec lui d'une amitié durable. Les deux amis soutinrent leur thèse le même jour, et reçurent ensemble le bonnet de docteur; mais le chevalier de Jaucourt était déjà résolu à ne pratiquer la médecine que pour les pauvres, et à n'employer ses talents qu'au soulagement des malheureux. Il revint en 1736 à Paris, et se vit obligé de donner quelque temps à l'arrangement de ses affaires : enfin il paya sa tranquillité par le sacrifice d'une partie de sa fortune, et put dès lors se livrer uniquement à son goût pour l'étude. D'Alembert l'ayant invité à travailler à l'Encyclopédie, il se chargea de la rédaction des articles de médecine et de physique pour ce grand ouvrage; mais il tint plus qu'il n'avait promis. Tout en partageant le zèle de quelques-uns de ses associés pour les progrès de la raison humaine, il sut se préserver de leurs écarts; et les morceaux sortis de sa plume sont peut-être ceux où l'on trouve le moins de choses répréhensibles. Le chevalier de Jaucourt était d'un caractère doux et affable : il n'avait d'autre passion que celle de rendre service; et quoique sa fortune fût médiocre, il aidait de sa bourse tous ceux qui s'adressaient à lui. Il ne sollicita jamais aucune faveur, ne prit part à aucune dispute littéraire : enfin, comme il le dit lui-même, sans besoins, sans désirs, sans ambition, sans intrigue, il chercha son repos dans l'obscurité de sa vie. L'affaiblissement de ses forces lui faisant présager sa fin prochaine, il se retira à Compiègne, et y mourut quelques mois après, le 3 février 1779, âgé de 76 ans. Il était membre de la société royale de Londres, et des académies de Berlin, de Stockholm et de Bordeaux. Les écrits du chevalier de Jaucourt, dit Palissot, se font lire avec intérêt; son style est simple, naturel, facile, et ne manque ni de correction, ni d'élégance : mais ce qui caractérise surtout ses productions, c'est que l'honnête homme n'est

jamais éclipsé par l'auteur ; il fait aimer la vertu en imprimant à ses moindres ouvrages le caractère d'une âme droite et sensible. Jaucourt possédait la plupart des langues modernes, et les parlait avec beaucoup de facilité. Outre les nombreux articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie* (1), on a de lui : 1° *Recherches sur l'origine des fontaines* (en latin), in-4°; 2° *Dissertation anatomique sur l'allantoïde humaine* (en latin), in-4° et in-8°; 3° Une traduction latine du *Traité* de Duverney *sur l'organe de l'ouïe*; 4° La *Vie de Leibnitz*, imprimée à la tête de son édition des *Essais de théodicée sur la bonté de Dieu*, 1756, 2 vol. in-8°. On a réuni les *Synonymes français* de Jaucourt, d'Alembert et Diderot, épars dans l'Encyclopédie, 1800, in-12. Jaucourt a coopéré à la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, depuis l'établissement de ce journal, en 1728, jusqu'en 1740. Il est, avec Gaubius, Musschenbroëck et Massuet, l'un des éditeurs de la description du cabinet de Seba (*Musæum Sebæanum*), 1734, 4 vol. in-fol. Enfin il avait rédigé un *Lexicon medicum universale*, qui devait former 6 volumes in-fol.; mais le manuscrit qu'il envoyait à un imprimeur d'Amsterdam périt dans le naufrage du bâtiment qui le portait, sur les côtes de la Nort-Hollande. W—s.

JAUCOURT (Arnail-François, marquis de), d'une famille de la Champagne dont la noblesse remonte au 9e siècle, naquit à Paris en 1757, et, comme la plupart de ses ancêtres, entra fort jeune dans la carrière des armes. Il était colonel du régiment des dragons de Condé lorsque la révolution commença. Son rang et sa position semblaient devoir lui en faire repousser les principes, mais comme son cousin le chevalier de Jaucourt (*voy.* l'article précédent), lié dès sa jeunesse avec le parti philosophique qui la préparait, il en embrassa la cause, et il se sépara de la cour quand il la vit se mettre en opposition avec l'assemblée constituante, bien qu'il voulût loyalement la durée du trône. Cependant après l'arrestation de la famille royale à Varennes, ses opinions semblèrent se modifier. S'étant rangé du parti constitutionnel, il entra dans la société des Feuillants, et devint un de ses membres les plus influents. Nommé en 1790 président du département de Seine-et-Marne, il adressa en cette qualité, le 4 juillet 1791, au président de l'assemblée nationale, une lettre par laquelle il le priait de recevoir le serment, qu'il faisait comme administrateur et comme soldat, de rester éternellement attaché à la constitution. Nommé peu de temps après député à l'assemblée législative, il figura dans le comité militaire, s'opposa successivement aux lois contre l'émigration, à l'admission à la barre des soldats de Châteauvieux envoyés aux galères par suite de l'insurrection de Nancy, et à la formation près la capitale d'un camp de vingt-quatre mille hommes. A la fin de 1791, il demanda l'impression d'une adresse du département de Loir-et-Cher contre les émigrés et les prêtres réfractaires ; et, en 1792, il fut un des sept membres qui votèrent contre la déclaration de guerre à l'Autriche. On le vit plus tard combattre avec énergie les jacobins qui attaquaient Louis XVI avec tant de fureur. S'étant lassé un jour des insolentes diatribes du capucin Chabot, il le menaça de sa canne ; ce qui lui attira de violentes injures, et le fit envoyer prisonnier à l'Abbaye, après la révolution du 10 août, par ordre de la municipalité de Paris. Il réclama vainement auprès de l'assemblée nationale sa mise en liberté. Cependant, grâce aux correspondances qu'il avait su se ménager, et à quelques sacrifices pécuniaires, il échappa aux massacres de septembre, sous la protection de Panis, qui le retira de prison, la veille même de ces sanglantes exécutions. Il se réfugia en Angleterre et en Suisse, et ne rentra en France qu'après la chute de Robespierre, en même temps que Talleyrand, son ancien ami, qui, après la révolution du 18 brumaire, le fit nommer membre du tribunat. Il y vota dans le sens du gouvernement consulaire, défendit le concordat auprès du corps législatif, fut nommé président en octobre 1802, élu candidat au sénat en septembre 1803 par le collége électoral de la Nièvre, et appelé au sénat le 30 octobre suivant. En 1804, il fut nommé premier chambellan de la maison de Joseph, frère de Napoléon, et décoré du titre de commandant de la Légion d'honneur. En 1810, le sénat le présenta à Bonaparte comme candidat de la sénatorerie de Florence. Il avait pour concurrents Cornet et Férino. Celui-ci fut préféré. Le comte de Jaucourt continua de prendre part aux actes du sénat jusqu'au 1er avril 1814. A cette époque, il vota la déchéance de Bonaparte et la création d'un gouvernement provisoire, dont il fut lui-même nommé membre le même jour. Le 13 mai, il fut créé ministre d'État, pair de France le 4 juin, puis lieutenant général, et fut chargé, par *interim*, du portefeuille des affaires étrangères, lors du congrès de Vienne. A l'époque du 20 mars, le marquis de Jaucourt suivit le roi dans son exil, et fut, comme ayant été membre du gouvernement provisoire, excepté de l'amnistie accordée par Bonaparte à son retour de l'île d'Elbe. Après la seconde rentrée du roi, en 1815, il fut appelé au ministère de la marine, qu'il ne garda que peu de temps. Il fut ensuite membre du conseil privé. Sous le règne de Louis-Philippe il ne prit d'autre part aux affaires publiques que par ses notes et ses discussions à la chambre des pairs, dont il était membre. Le marquis de Jaucourt était protestant, et il s'occupa de la direction du protestantisme en France. En 1818 et en 1829, il avait obtenu du gouvernement l'autorisation de fonder deux associations utiles, la société

(1) Son article *Paris* est regardé comme un des meilleurs du Dictionnaire. « C'est, dit Palissot, une allusion fine et bien « soutenue ; on y voit à quel degré le caractère des habitants de « Paris est calqué sur celui des Athéniens. »

biblique de Paris et la société d'encouragement de l'instruction primaire protestante, dont il conserva la présidence jusqu'à sa mort, arrivée le 5 février 1852. B—u et M—d j.

JAUFFRET (Gaspard-Jean-André-Joseph), évêque de Metz, était né le 13 décembre 1759, à la Roque-Brussane en Provence. Aîné d'une famille nombreuse, il étudia au collége de Toulouse, puis à l'université d'Aix, et fut fait, jeune encore, chanoine de la collégiale d'Aulps. Le désir de se fortifier dans les connaissances propres à son état l'engagea à venir à Paris. Il suivit les prédicateurs les plus distingués de ce temps-là, se lia entre autres avec l'abbé Boulogne, son compatriote, et monta lui-même dans la chaire. Il s'attacha au clergé de St-Roch, puis à celui de St-Sulpice. Au commencement de la révolution, il publia quelques écrits. Un journal qu'il entreprit, sous le titre d'*Annales de la religion et du sentiment*, parut depuis le commencement de 1791 jusqu'à la moitié de 1792. Après le 10 août, l'auteur fut obligé de se cacher, et se retira à Orléans, puis en Provence, où il passa plusieurs années, et où il exerça le ministère après la terreur. Étant revenu à Paris, il fut un des premiers rédacteurs des *Annales religieuses*, qu'il abandonna ensuite à l'abbé Boulogne pour s'occuper de la composition de divers écrits. En 1802, après le concordat, l'ancien évêque d'Angers, de Lorry, ayant été nommé évêque de la Rochelle, et ne pouvant s'y rendre immédiatement à cause de sa mauvaise santé, l'abbé Jauffret fut chargé d'y aller, avec la qualité d'administrateur; mais, avant son départ, il fut choisi pour grand vicaire de Lyon, et se rendit dans cette ville, où le clergé constitutionnel avait suscité des divisions. Il se trouva même bientôt à la tête de l'administration du diocèse, l'archevêque de Lyon ayant été nommé ambassadeur à Rome. Ce diocèse lui fut redevable d'établissements utiles; ce fut le premier où l'on forma des séminaires, et où furent rétablis les frères des Écoles chrétiennes, qui de là se répandirent dans le centre de la France. Il contribua aussi au rétablissement des sœurs de St-Charles. Appelé à Paris comme vicaire général de la grande aumônerie, il provoqua des mesures utiles et fit revivre des instituts recommandables; différentes congrégations furent autorisées, les missions étrangères reçurent quelques encouragements, les associations d'hospitalières et d'institutrices obtinrent plus de protection. Les dames de St-Maur, celles du Refuge, dites de St-Michel, durent beaucoup, entre autres, aux soins de l'abbé Jauffret. Lorsqu'on forma la chapelle des Tuileries, il fut nommé un des chapelains. L'évêque de Metz, Bienaimé, étant mort au commencement de 1806, Jauffret fut nommé à sa place le 15 juillet, préconisé à Rome le 26 août, et sacré par le cardinal Fesch le 8 décembre; son titre de chapelain fut alors changé en celui d'aumônier. Le nouvel évêque trouvait tout à faire dans son diocèse, l'âge et les infirmités de son prédécesseur ne lui ayant pas permis de former les établissements indispensables. Ses premiers soins se portèrent sur les séminaires; le grand séminaire de Metz sortit de ses ruines, et trois petits séminaires furent établis. L'évêque exhorta les curés, dans une lettre pastorale, à favoriser les vocations ecclésiastiques. Lui-même logea quelque temps les jeunes gens dans son palais, et obtint du gouvernement les bâtiments nécessaires. Il parcourut avec soin son diocèse, qui, alors, comprenait trois départements, la Moselle, les Forêts et les Ardennes. L'autorité civile s'était crue obligée, peu auparavant, d'interdire l'exercice du culte extérieur, afin de prévenir des révoltes fâcheuses; le nouvel évêque fit lever cette défense sans qu'il en résultât aucun inconvénient. Il prêchait dans les églises et procura des missions dans plusieurs cantons; on lui dut le rétablissement de quelques anciennes congrégations; en outre, il en institua deux nouvelles, les dames de Ste-Sophie et les sœurs de Ste-Chrétienne, qui se livrent à l'instruction des jeunes personnes de différentes classes; il leur donna des règlements et se plaisait à diriger ces instituts naissants. Les sœurs de Ste-Élisabeth, à Luxembourg, et celles de la Providence, établies par un pieux ecclésiastique près Forbach, furent encouragées par ses soins. Son titre d'aumônier le forçait de temps en temps de venir à Paris pour son service au château. En 1810, il fut désigné pour faire partie du cortége qui devait aller au-devant de l'archiduchesse Marie-Louise; il fit donc le voyage de Brunnau, et revint à Paris avec la princesse, dont il fut le confesseur en quelques circonstances. La même année, il fut du nombre des dix-neuf évêques qui écrivirent à Pie VII pour demander une ampliation de l'indult sur les dispenses de mariage. L'archevêque d'Aix, de Cicé, étant mort le 22 août, l'empereur avait d'abord nommé à sa place l'abbé Duvoisin, évêque de Nantes; mais celui-ci fit agréer les motifs de son refus, et, le 5 janvier 1811, l'évêque de Metz fut nommé à Aix; il fit quelques représentations, mais le moment n'était pas favorable pour résister à celui qui venait de frapper d'une éclatante disgrâce l'abbé d'Astros et le comte Portalis. Le prélat n'osa refuser sa translation, se prêta aux arrangements qu'on prenait alors, et reçut les pouvoirs conférés par le chapitre d'Aix, tandis qu'il donnait à l'abbé Laurent, nommé évêque de Metz, des pouvoirs de grand vicaire pour administrer ce diocèse. Cependant il ne se pressa point de se rendre à son nouveau poste, et passa près d'un an à Paris, attendant les événements. Arrivé à Aix, il n'exerça aucune fonction épiscopale, n'usa d'aucun des droits réservés aux prélats canoniquement institués et ne prit d'autre place dans le chœur de la cathédrale que celle d'un évêque étranger. Sa modération et sa réserve le firent aimer dans ce pays. Il s'occupa d'y former des établissements religieux, et eût souhaité

y introduire les deux congrégations qu'il avait créées à Metz. Il fut du nombre des douze évêques qui, le 27 avril 1811, écrivirent au pape, alors à Savone, pour le prier d'accueillir une députation de trois évêques français; il ne prenait dans cette lettre que le titre d'évêque de Metz. Quelques jours après, il adressa, en son propre nom, une lettre à Pie VII; dans cette lettre, datée du 1er mai, il parlait de sa nomination au siége d'Aix, et exposait le besoin des églises et les raisons qui devaient, selon lui, engager le pape à donner des bulles aux évêques nommés. Le prélat assista au concile de 1811, où il ne se fit pas remarquer. Se trouvant à Paris à l'époque de la restauration, il se hâta de renoncer à l'administration du diocèse d'Aix, et reprit le gouvernement du diocèse de Metz, où il retourna peu après. Le retour de Napoléon, en 1815, replaça Jauffret dans une situation difficile. Instruit que l'abbé Laurent, qu'il avait nommé curé de Sedan, s'était rendu précipitamment à Paris et prétendait faire revivre sa nomination à Metz, il crut devoir venir lui-même dans la capitale pour exposer ses droits. On assure qu'il manifesta l'intention de ne plus quitter Metz, mais la peur le fit assister au champ de mai. Après le second retour du roi, il retourna à Metz. Un professeur du collége de Luxembourg, l'abbé Munchen, ayant fait soutenir, le 8 août 1816, une thèse pleine de propositions hardies et dangereuses, l'évêque, dont la juridiction s'étendait encore sur le grand-duché de Luxembourg, qui était l'ancien département des Forêts, condamna la thèse par une ordonnance du 12 septembre, et défendit aux élèves ecclésiastiques de suivre les cours du professeur. Munchen se retira à Gand, où il mourut peu après. L'évêque de Metz concourut à former dans cette ville un établissement de frères des Écoles chrétiennes; il les reçut même d'abord dans son palais. Il établit des retraites annuelles pour le clergé, et remit en vigueur l'officialité, ce qui lui attira des critiques de Lanjuinais dans la *Chronique religieuse*. En 1820, il convoqua les archiprêtres de son diocèse, et publia des statuts synodaux qui ont été imprimés. L'érection de l'archevêché de Reims, en 1821, retira le département des Ardennes de la juridiction de l'évêque de Metz, qui non-seulement vit cette soustraction sans peine, mais s'empressa de rendre au nouvel archevêque de Reims tous les services qui étaient en son pouvoir. Le conseil général des Ardennes lui témoigna de la reconnaissance de son administration par des lettres flatteuses, accompagnées de l'offrande d'un calice, de burettes et d'un bassin en vermeil. En 1823, l'évêque avait tenu son synode; étant venu à Paris, il mourut subitement chez son frère, dans la nuit du 12 au 13 mai. Il laissa de vifs regrets à Metz, où sa douceur et son esprit conciliant étaient justement appréciés. Son corps, déposé provisoirement dans l'église des Carmes, à Paris, fut transporté, en juin suivant, à Metz et inhumé dans le caveau des évêques. Une oraison funèbre fut prononcée en son honneur; elle est courte et contient peu de faits. Nous terminerons en donnant la liste des écrits du vertueux prélat : 1° *De la religion à l'assemblée nationale, discours philosophique et politique*, 1790, in-8°, plusieurs fois réimprimé sous les titres *De la religion aux législateurs*, et *De la religion aux Français;* 2° *Annales de la religion et du sentiment*, journal hebdomadaire, 1791-1792; 3° *Du culte public*, 1795, in-8°. Cet ouvrage parut d'abord par extraits dans les *Annales religieuses*, et fut ensuite imprimé à part. 4° *Annales religieuses*, les dix-huit premiers numéros seulement; 5° *des Consolations*, ou *Recueil de ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolation aux malheureux*, 1796, 15 vol. in-18; on en a extrait : 6° *Consolations des divines Écritures*, 3 vol. in-18; 7° *du Suicide*, 2 vol. in-18; 8° *Examen critique du nouveau calendrier*, 1797, in-8°; 9° *OEuvres choisies de Fénelon*, 1800, 6 vol. in-12; 10° *OEuvres spirituelles de Fénelon*, 4 vol. in-12; 11° *l'Adorateur en esprit et en vérité*, 1800, in-18; 12° *des Services que les femmes peuvent rendre à la religion*, 1800, in-12; la 2e édition, qui a pour titre : *Vies des dames françaises*, 1816, in-12, est d'un ami de l'évêque; 13° *Examen particulier pour des sœurs*, in-12; 14° *Lettres sur la religion et la métaphysique*, de Fénelon, in-12; 15° *Méditations sur les souffrances de N.-S.*, avec une *Instruction sur les indulgences*, 1800, in-8°; 16° *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion à la fin du 18e siècle*, 1803, 2 vol. in-8° : ce devait être le commencement d'une collection de pièces relatives à la persécution contre les prêtres pendant la terreur. Jauffret avait réuni un grand nombre de matériaux pour cet objet, et, ne pouvant plus s'en occuper, avait engagé des amis à continuer son plan. Différentes circonstances s'opposèrent à l'exécution de ce projet. 17° *De la vraie sagesse, pour servir de suite à l'Imitation*, 1804, in-12; 18° *Entretiens sur le sacrement de confirmation*, 1809, in-8°; 19° *Recueil choisi de mandements*, 1820, 2 vol. in-8°; 20° *Instruction sur l'esprit du sacerdoce chrétien*, 1821; 21° autre *sur la morale de l'Évangile*, 1822. Nous aurions pu citer encore quelques écrits publiés par cet évêque avant son épiscopat. Il donna une édition du *Paradis de l'âme*, traduit du latin de Horstius, 2 vol. in-12, et des *Éloges des évêques français*, par Godeau, in-8°. La *Biographie des vivants* lui attribue les *Illustres victimes vengées des injustices de leurs contemporains*, 1802, in-8°. L'*Art épistolaire*, 1793, 3 vol. in-18, et les *Paroles mémorables des grands hommes*, 1802, 2 vol. in-18, qui ont paru sous le nom de Louis-François Jauffret, frère de l'évêque, sont, dit-on, de ce dernier. Enfin le prélat s'était beaucoup occupé, dans ses dernières années, d'un ouvrage auquel il attachait une grande importance. Cet ouvrage était destiné à montrer comment on peut séparer les dogmes primitifs reconnus par tout le genre humain des

erreurs que l'ignorance et la passion y ont mêlées, et comment on peut arriver ainsi à la religion véritable. L'auteur voulait donner à son travail le titre de *Recherches de la vraie religion.* Il l'avait fait imprimer en épreuve pour le communiquer à quelques amis, et profiter de leurs remarques et de leurs avis. Celui qui écrit cet article a eu, dans le temps, connaissance de l'ouvrage pour lequel l'évêque s'était beaucoup servi du *Parallèle des religions,* de l'abbé Brunet, 1792, 5 vol. in-4°. Mais il ne s'était peut-être pas mis assez au courant des recherches historiques faites dans ces derniers temps par des savants français et étrangers. La famille de Jauffret avait formé le projet de publier cet ouvrage; mais elle paraît y avoir renoncé. Nous croyons d'ailleurs qu'il serait nécessaire de soumettre le travail du prélat à un nouvel examen, et qu'il y aurait beaucoup à ajouter. P—C—T.

JAUFFRET (Jean-Baptiste), frère du précédent, naquit en 1771. Il quitta la France de bonne heure, et se fixa en Russie. Nommé directeur de l'institution des sourds-muets à St-Pétersbourg, il mérita l'estime et la confiance de l'empereur Alexandre, qui le créa chevalier de l'ordre de St-Vladimir. Les honneurs qui lui furent accordés après sa mort, arrivée en 1828, parlent hautement en faveur de sa longue administration. Son portrait, demandé à sa famille, a été placé dans une des salles d'honneur de la maison des sourds-muets de St-Pétersbourg, et l'empereur Nicolas a voulu faire lui-même les frais des obsèques de l'ancien directeur. F.

JAUFFRET (Joseph), le dernier des quatre frères de ce nom, naquit à la Roque-Brussane, le 6 décembre 1781. Dès l'âge de vingt et un an, il entra, en qualité de chef du secrétariat, à la direction des cultes, dont Portalis était chargé. C'était l'époque où se préparait le concordat entre le gouvernement français et la cour de Rome (1801). Jauffret fut témoin de tout ce qui se fit à cette occasion, et cette circonstance contribua beaucoup à développer en lui le penchant pour l'étude des questions ecclésiastiques qui l'a distingué plus tard. Il ne quitta point le ministère des cultes à la mort de Portalis, en 1807, et continua d'y remplir diverses fonctions, notamment celles de secrétaire général. Admis, en 1814, comme maître des requêtes au conseil d'État, il s'y fit une réputation de savoir et d'impartialité. Depuis lors, tout en se consacrant aux devoirs de sa charge avec une assiduité fatale, peut-être, à sa complexion délicate, il s'occupa, jusqu'en 1836, d'écrits sérieux, la plupart touchant les matières dont il avait fait l'objet de ses plus habituelles méditations. A cette dernière époque, il était le doyen des maîtres des requêtes et à la veille d'occuper la première vacance parmi les conseillers d'État, lorsque la mort le frappa, le 9 mars 1836. On a de lui : 1° *Examen des articles organiques, publiés à la suite du concordat de* 1801, *dans leurs rapports avec nos libertés, les règles générales de l'Église et la police de l'État,* 1817, in-8°; 2° *Examen du projet de loi relatif au nouveau concordat,* 1817, in-8°; 3° *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du* 19e *siècle,* 1819, 3 vol. in-8°. Jauffret avait préparé, avant sa mort, une nouvelle édition de cette curieuse relation historique. 4° *Des missions en France,* 1820, in-8°; 5° *de la juridiction épiscopale, à l'occasion d'un écrit de Lanjuinais contre les nouvelles officialités,* 1821, in-8°; 6° *des recours au conseil d'État, dans les cas d'abus en matières ecclésiastiques,* 1825, in-8°. Cet ouvrage a eu une deuxième édition en 1830. 7° *Du célibat des prêtres, à l'occasion d'une ordonnance rendue par le président du tribunal de première instance du département de la Seine,* 1828, in-8°; réimprimé, dans le mois qui suivit sa publication, avec le jugement du tribunal. Les talents de J. Jauffret ne se bornaient point aux connaissances spéciales à ses fonctions. Il était membre des Académies ou sociétés savantes de plusieurs villes de France, Paris, Lille, Marseille, Abbeville; et il cultivait avec distinction l'art de la peinture, qu'il avait étudié sous David. L'*Ami de la religion,* dans le numéro du 30 avril 1836, contient une notice sur J. Jauffret. F.

JAUGEON (N.), habile mécanicien, oublié dans tous les *Dictionnaires,* fut reçu à l'Académie des sciences en 1699, et se chargea avec le P. Truchet et Desbillettes de la *Description de l'art de l'imprimerie;* il recueillit les alphabets de toutes les langues anciennes et modernes, dont il composa l'histoire, et fut le premier qui retrouva l'alphabet étrusque, d'après l'examen des monuments. Il communiqua, en 1702, à l'Académie, un mortier de bronze de son invention, assez léger pour qu'un seul homme pût le porter avec son affût, assez solide pour résister à la plus forte explosion, et qui lançait une douzaine de grenades à quatre cents pas. Il fournit, en 1703, la *Description de la frappe des poinçons;* en 1705, l'*Histoire naturelle du ver à soie;* en 1706, un *Mémoire* sur les différentes préparations que subit la soie avant d'être mise en œuvre; en 1707, la *Description des métiers à soie;* en 1708, l'*Art du relieur de livres;* en 1709, un *Mémoire* sur la fabrique des bas à l'aiguille et au métier; en 1710, il lut à l'Académie un *Mémoire* sur l'origine des caractères latins; et en 1711, un autre sur l'origine des caractères français : enfin, en 1718, il lui fournit de nouvelles *observations* sur l'art du relieur; et l'on trouve de lui, dans les recueils de cette société savante, beaucoup d'autres observations de physiologie, d'histoire naturelle ou de technologie. Ce laborieux académicien mourut à Paris en 1725. C'est sur ses dessins que fut fondu le caractère dont on s'est servi pour l'impression de l'*Histoire de Louis XIV par les médailles,* Paris, imprimerie royale, 1702, grand in-fol. On connaît encore de lui : 1° *Le jeu du monde, ou l'Intelligence des plus curieuses choses qui se trouvent dans tous les Estats,*

les terres et les mers du monde, enrichi des devises (en taille douce) *des plus grands princes de l'Europe*, Paris, 1684, in-12 de 264 pages. C'est l'explication détaillée d'un jeu gigantesque, contenu sur une table de dix-huit pieds, promis par l'auteur, qui l'appelle *le plus riche et le plus précieux meuble qui ait jamais paru*. On ne croit pas que ce grand travail ait été exécuté. 2° *Carte nouvelle et générale, contenant les mondes céleste, terrestre et civil, ou la Manière d'apprendre sensiblement l'astrologie, la géographie et l'histoire*, en 6 planches (*voy.* le *Journal des savants* de 1688). Ce n'est probablement qu'un extrait du jeu annoncé dans l'ouvrage précédent. W—s.

JAULT (Augustin-François), né à Orgelet en Franche-Comté, le 1er octobre 1700, montra un goût décidé pour les langues; il entra, à l'âge de dix-huit ans, chez les jésuites, qu'il quitta en 1730. Cinq ans après il prit à Besançon le bonnet de docteur en médecine : mais cela ne lui fit pas négliger ses études favorites; successivement interprète du duc d'Orléans pour les langues orientales, professeur de grec, de syriaque, censeur royal, il fut employé plusieurs fois par le gouvernement pour la traduction de lettres étrangères. Il mourut à Paris le 24 mars (où, selon le *Journal de Verdun*, le 25 mai) 1757. Il avait une grande pénétration, une mémoire qui ne laissait rien échapper, une ardeur infatigable pour l'étude, beaucoup de justesse et de netteté dans l'esprit. Sa modestie le tint longtemps caché. Il répondit un jour à M. le duc d'Orléans, qui s'étonnait qu'il ne fût d'aucune académie : « Monseigneur, je ne « l'ai jamais recherché. » Voici le catalogue de ses ouvrages : 1° *Traité des opérations de chirurgie*, traduit de l'anglais de Sharp, 1742, in-12, avec figures; 2° *Recherches critiques sur l'état présent de la chirurgie*, traduites du même auteur, 1751, in-12; 3° *Histoire des Sarrasins, sous les onze premiers califes*, traduite de l'anglais de Simon Ockeley, 1748, 2 vol. in-12. Le traducteur a ajouté quelques remarques historiques et géographiques. Ockeley avait, pour ce qui regarde Mahomet, renvoyé à l'histoire de Prideaux : Jault a mis en tête de sa traduction un abrégé de la vie de ce conquérant célèbre. 4° *Traité des maladies vénériennes*, traduit du latin d'Astruc, 1747, 4 vol. in-12. Il y manque les deux derniers livres de l'ouvrage original, le traducteur les ayant jugés peu nécessaires à ceux qui n'entendent pas le latin. 5° *Pneumato-pathologie, ou Traité des maladies venteuses*, traduit du latin de Combalusier, 1754, 2 vol. in-12; 6° *Traité de l'asthme*, traduit de l'anglais de Floyer, 1761, in-12. 7° Il a mis en ordre, dirigé et augmenté des deux tiers la nouvelle édition du *Dictionnaire étymologique de la langue française*, par Ménage, Paris, 1750, 2 vol. in-fol. Il avait entrepris la traduction de Pline l'Ancien; il en était au 21e livre quand il a cessé de vivre. Il a encore traduit de l'anglais la *Médecine pratique* de Sydenham, et y a joint des notes et une préface, Paris, 1774, in-8°. Enfin il a laissé en manuscrit une *Défense de la Vulgate contre les impostures des rabbins*, conservée à la bibliothèque de Paris. Voyez au surplus les *Mémoires sur le collége royal de France*, par Goujet, et la *Notice* sur Jault, par le président de Courbouzon, dans le tome 2 des Mémoires de l'Académie de Besançon. W—s et A. B—t.

JAUME SAINT-HILAIRE (Jean-Henri), né à Grasse, le 28 octobre 1772, fut obligé, comme toute la jeunesse française de cette époque, d'obéir à la première réquisition, et servit de 1793 à 1800. Aussitôt qu'il put quitter les armées, il vint à Paris et se livra à l'étude de la botanique et du dessin appliqué à cette partie de l'histoire naturelle. Son premier ouvrage, intitulé *Exposition des familles naturelles, et de la germination des plantes*, 2 vol. in-4°, parut en 1805, sous les auspices, en quelque sorte sous la direction du professeur Desfontaines, avec lequel Jaume Saint-Hilaire était lié. Il continua de publier plusieurs autres travaux dont nous donnons les titres plus bas, et qui n'eurent pas tout le succès qu'il pouvait en attendre. Imprimés à ses frais, avec figures, sa modeste fortune put à peine y suffire; aussi vécut-il dans un état de gêne presque toute sa vie. Il rêvait des moyens de s'enrichir, sans y réussir, et la plupart de ses projets ne servirent qu'à augmenter sa pauvreté. Napoléon ayant promis des prix de cent mille francs à ceux qui, pendant le blocus continental, trouveraient le moyen de remplacer par une production française une substance en grand usage produite à l'étranger, Saint-Hilaire voulut remplacer l'indigo par un produit analogue, fabriqué en France; il imagina qu'il pourrait en extraire du *polygonum tinctorium*, plante de l'Inde, qui croît facilement chez nous. Il lut à plusieurs sociétés savantes des notices, imprima dans les journaux des avis sur ce sujet. Il ne prétendait à rien moins qu'à retrouver par ce moyen les vingt-cinq millions que chaque année la France donne aux Anglais pour en tirer de l'Inde, depuis la destruction de notre colonie de St-Domingue, qui non-seulement nous en fournissait, mais en revendait à l'Angleterre même. Il cultiva en petit le *polygonum tinctorium*, et établit par des calculs, un peu exagérés sans doute, qu'il pourrait retirer d'un hectare de terre, huit à dix mille kilogrammes de feuilles de cette plante, dont il parviendrait à extraire soixante ou quatre-vingts kilogrammes d'indigo. En 1839, il soumit ses idées au ministre de l'agriculture, dont il n'obtint pas de réponse. Sans se décourager, il entretint l'Académie des sciences, la société royale et centrale d'agriculture, la société d'encouragement, de la possibilité de cultiver en grand le *polygonum tinctorium*, et ne fut pas plus heureux. Enfin il s'adressa aux chambres, et obtint de celle des députés, en 1844, un rapport favorable. Saint-Hilaire croyait toucher le prix de cent mille francs qui n'était pas abrogé, disait-il dans sa pétition,

lorsque la mort vint le surprendre le 16 février 1845, au milieu de ses rêves de fortune, mais dans la détresse la plus grande. Il avait été nommé de la société royale et centrale d'agriculture en 1831, et il en était un des membres les plus assidus. Le botaniste Persoon lui dédia, sous le nom de *jaumea*, un genre de plantes de la famille des composées. La liste de ses ouvrages serait assez nombreuse, mais sauf les suivants, la plupart consistent en notices, rapports, avis, prospectus insérés dans les recueils périodiques, journaux ayant presque tous pour objet les arbres, les forêts, la reproduction des arbres fruitiers par pepins ou noyaux, dont il puisait les données auprès de Sageret, savant pomologiste et physiologiste non moins expérimenté. Mais c'est surtout le *polygonum tinctorium* qui était l'objet continuel de ses pensées; car, pour les autres projets d'ouvrages, ses publications n'allaient guère plus loin que les premières feuilles. Outre celui dont nous avons donné le titre, il a mis au jour : 1° *Les Plantes de la France*, Paris 1805 et années suivantes, 10 vol. in-8° et in-4°, avec mille planches en couleur, ouvrage descriptif sur beaucoup de plantes de France, avec des figures médiocres; 2° *Flore et Pomone françaises*, ornées de six cents figures, dont la plupart avaient déjà servi à l'ouvrage précédent; 3° *Flore parisienne*, Paris, 1835, petit in-4°, avec des planches au trait de petite dimension, sur bois, intercalées dans le texte; restée à la septième livraison. Il laissa manuscrit un volume de notices biographiques par ordre alphabétique sur les membres de la société royale et centrale d'agriculture, acheté par cette compagnie; un commencement de dictionnaire d'agriculture et un travail sur les conifères, avec dessins, dont il sollicitait l'impression aux frais du gouvernement. L'auteur de cet article a lu une *Notice* sur Jaume Saint-Hilaire dans la séance de la société centrale d'agriculture du 19 février 1845. M—AT.

JAUNING (Conrad). *Voyez* Bollandus.

JAUREGUI Y AGUILAR (Jean de), chevalier de Calatrava, né à Tolède en mars 1566, se livra de bonne heure à l'étude des belles-lettres et de la peinture, dans laquelle il excella. En 1607, il vint à Rome, se forma sur les grands maîtres, et y acquit une profonde connaissance de la langue italienne, qui le mit à portée d'apprécier les beautés des poëtes classiques de cette nation, tandis que ses ouvrages en peinture lui avaient déjà procuré une réputation bien acquise. Partageant tous ses loisirs entre les arts et les lettres, c'est à Rome qu'il publia son *Aminta*, qu'il dédia à don Ferdinand de Ribéra, duc d'Alcalà, alors célèbre par son génie. Cette dédicace, et surtout le mérite de l'ouvrage, le firent nommer en 1612 écuyer de la reine Isabelle de Bourbon. De retour en Espagne, il eut à déplorer le mauvais goût qui y régnait déjà, grâce aux innovations introduites par les partisans de ce qu'on nommait *estilo culto* (*voy.* Gongora). Très-attaché à l'ancienne école, le premier soin de Jauregui fut de s'unir aux bons poëtes de sa nation pour combattre les nouveaux réformateurs; et, malgré tous les efforts de ces derniers, il parvint à conserver en Espagne ce goût exquis, ces grâces et cette noblesse de style qui avaient distingué Boscan et Garcilaso. Il mourut à Madrid en 1650. Ses principaux ouvrages sont : 1° *El Aminta*, Madrid 1609, 1 vol. in-8°. C'est une traduction de la célèbre pastorale du Tasse : ses compatriotes ne la trouvent point inférieure à l'original, tant il a su bien saisir la délicatesse des pensées, l'harmonie des vers, et toutes les beautés de style qui caractérisent l'auteur italien. 2° *La Farsalia*, traduite de Lucain, et publiée longtemps après sa mort à Madrid, 1789, 2 vol. in-8°. C'est le plus remarquable de ses ouvrages; il est écrit en octaves, où règnent une pureté admirable de style et une fidélité peut-être un peu trop servile. Ce livre est considéré en Espagne comme classique. Mais l'ouvrage qui recommande le plus Jauregui et comme homme de goût et comme poëte, c'est son poëme d'*Orphée*, en cinq chants, Madrid, Fernandes, 1789, 1 vol. in-8°. Ses autres ouvrages se trouvent avec son *Aminte* et quelques comédies dans le recueil de ses œuvres intitulé : 3° *Rimas de don Juan de Jauregui*, Séville, 1618, 2 vol. in-8°; 4° *Apologia de la pintura*, Madrid, 1633; morceau très-estimé des connaisseurs. En considérant Jauregui comme peintre, on peut dire qu'il se distingua par la beauté des chairs, l'expression des figures, et surtout par la sagesse avec laquelle il savait ménager les ombres et le coloris. Parmi ses tableaux on remarque une *Vénus sortant du bain*, et un *Narcisse*, qui se conservaient encore au commencement du 19e siècle dans le palais de Buen-Retiro à Madrid. B—s.

JAUSSAUD (Louis de) naquit à Uzès, le 29 mars 1580, de parents calvinistes. Il fit d'excellentes études, et devint si habile dans les langues latine et grecque, qu'il publia à l'âge de vingt ans une traduction de *Thucydide*, qui fut imprimée à Leyde en 1600. Cette traduction lui fit beaucoup d'honneur, et peut soutenir la comparaison avec toutes celles qui avaient paru avant cette époque. Plus tard, ayant obtenu une place de conseiller à la chambre mi-partie de Castres, il témoigna au roi sa reconnaissance en publiant un opuscule sous le titre de *Carmen de rebus gestis Ludovici XIII*. Il fut un des membres les plus zélés de l'Académie de Castres, et mourut le 15 juillet 1665, laissant un fils héritier de son nom, de ses talents et de sa place. Ce fils, qui portait aussi le prénom de *Louis*, était né le 13 janvier 1630, et avait reçu une éducation très-soignée. Il mourut le 15 janvier 1688, après avoir eu le chagrin de voir s'éteindre l'Académie de Castres, dont il était membre. Les registres de cet utile établissement, rédigés par M. de Sperandien, et qui sont encore manuscrits, contiennent la liste des nombreuses pro-

ductions de Jaussaud fils. Voici les principales : 1° *Épitaphes, épigrammes,* etc., sur la mort de Balzac, 16 novembre 1658; 2° *Distiques latins* sur la paix avec l'Espagne, 5 décembre 1659; 3° *Épitaphes, épigrammes,* etc., sur la mort de Mazarin, 21 juin 1661; 4° *Vers latins* sur la conquête de la Franche-Comté, 8 janvier 1669; 5° dix *Remarques* sur le quatrième livre des *Annales* de Tacite, 9 juillet 1669; 6° douze *Remarques et corrections* aux *Épîtres critiques* de Lefèvre de Saumur, 13 août 1669. C—L—B.

JAUSSIN (Louis-Amand), apothicaire, suivit en cette qualité les troupes auxiliaires, commandées par le maréchal de Maillebois (*voy.* ce nom), que la France envoya en Corse, afin d'y comprimer l'insurrection des habitants contre la république de Gênes, à laquelle cette île appartenait alors. Il profita de son séjour dans ce pays pour y recueillir des documents historiques et scientifiques qu'il publia plus tard sous différents titres, mais dont le plus grand nombre n'a jamais paru. Jaussin mourut à Paris le 25 mars 1767. On a de lui : 1° *Ouvrage historique et chimique où l'on examine s'il est certain que Cléopâtre ait dissous sur-le-champ la perle qu'on dit qu'elle avala dans un festin,* Paris, 1749, in-8°; 2° *Mémoires historiques, militaires et politiques sur l'île de Corse, avec l'histoire naturelle de ce pays,* Lausanne, 1758, 2 vol. in-12; 3° *Mémoires historiques et militaires sur les principaux événements arrivés dans l'île de Corse depuis* 1738 *jusqu'en* 1741, ibid., 1759, 2 vol. in-12; 4° *Lettre à M. l'abbé de la Porte*, Paris, 1759, in-12; 5° *Lettre au sujet des nouvelles formules de pharmacie;* 6° *Mémoire sur le scorbut.* P—RT.

JAWORSKY (Étienne), né en Russie, vers le milieu du 17e siècle, fut revêtu de plusieurs dignités ecclésiastiques sous le règne de Pierre le Grand. Il fut d'abord métropolitain de Rézan, et se distingua dans cette place par son activité et son zèle. En 1700, mourut le patriarche de Russie, Adrien; et Pierre conçut le projet de ne point le remplacer, et de se déclarer lui-même chef de la religion de l'empire. Mais l'attention que demandait la guerre de Suède, et la crainte de choquer le peuple en introduisant trop brusquement une innovation si considérable, engagèrent le czar à différer quelque temps l'exécution de son projet. En attendant, il nomma l'évêque de Rézan vicaire du patriarche, avec le titre d'*exarque.* Il fut enjoint à ce prélat de consulter, sur tous les objets importants, les évêques qui seraient appelés pour cet effet à Moscou, et de soumettre tous les décrets à la sanction du souverain. L'administration des domaines et revenus du patriarche fut réunie à celle des monastères, présidée par un sénateur. Lorsqu'enfin Pierre se fut décidé à supprimer formellement et pour toujours la dignité de patriarche, Jaworsky fut un de ceux qui s'opposèrent avec le plus d'ardeur à cette mesure. Il fut cependant obligé de céder; et le saint synode remplaça le patriarche. Jaworsky ne montra pas moins de dévouement à la doctrine de l'Église grecque sous d'autres rapports. Les sectaires nommés *Roskolnik,* ou *anciens croyants,* ayant attaqué le culte des images, il écrivit contre eux un livre très-véhément, intitulé *Le rocher de la foi;* mais Pierre, voulant prévenir les haines et les persécutions, prescrivit des mesures de tolérance, et défendit l'impression du livre, qui ne parut qu'en 1728, après la mort de l'empereur. C—AU.

JAY (le). *Voyez* Lejay.

JAY (Antoine) naquit le 20 octobre 1770, à Guitre, près de Libourne, dans le département de la Gironde. Élevé dans les idées philosophiques d'alors, il étudia sous les oratoriens, d'abord à Niort, puis à Toulouse; fit son droit, fut reçu avocat et exerça momentanément des fonctions administratives dans le district de Libourne. En 1795 il partit pour l'Amérique du Nord, y séjourna sept ans; sa liaison avec les hommes les plus distingués de la jeune république des États-Unis, et surtout avec Jefferson, qu'il avait connu en France lors de son ambassade, la part qu'il prit à la rédaction d'un journal, la vue constante des progrès rapides que produisait dans ce pays l'application régulière des constitutions anglo-américaines, mûrirent et achevèrent d'arrêter ses convictions. Il avait rassemblé beaucoup de remarques et de notes qui révèlent un observateur attentif et judicieux; un petit nombre seul ont été recueillies dans le *Nouveau Journal des Voyages* (1803), ou insérées par Jay, comme *Mélanges,* dans des écrits susceptibles de ces formes épisodiques. A son retour en France, Jay reprit sa profession d'avocat; mais bientôt un ancien oratorien, autrefois son maître, alors ministre de la police, Fouché de Nantes, lui offrit de se charger de l'éducation de ses trois filles; Jay, entraîné par l'attrait de Paris, comptant trouver une occasion commode de satisfaire ses goûts littéraires, accepta cette position et la conserva environ huit ans, jusqu'en 1810, accompagnant partout Fouché, même dans ses disgrâces passagères, en Illyrie et à Aix en Provence; mais il ne resta pas longtemps dans ce dernier séjour, et reprit avec sa liberté la carrière d'homme de lettres. Déjà en 1806 il avait partagé avec Victorin Fabre, le lauréat habituel des concours académiques, le prix proposé par la classe de littérature française de l'Institut, pour son *Tableau littéraire du* 18e *siècle,* 1810, in-8°, traduit en allemand par un professeur de l'université d'Iéna; en 1808, il composa l'*Éloge de Corneille;* quatre ans après, il obtint l'accessit pour l'*Éloge de Montaigne :* nommer les vainqueurs, MM. Villemain et Droz, c'est honorer l'insuccès du vaincu. La même année, 1812, il fit paraître le *Glaneur, ou Essais de Nicolas Fréeman,* in-8°, traduit (1813) en allemand par A. Ilesse; c'était un recueil philosophique et humoristique qui fut accueilli du public avec faveur; on y remarque plusieurs morceaux de littérature et d'histoire écrits avec l'élégante simplicité qui

était pour ainsi dire le cachet du style de Jay; le littérateur professait en même temps l'histoire à l'athenée de Paris. Ce fut aussi vers cette époque de sa vie que Jay fut choisi par le duc de Rovigo, qui avait pu l'apprécier chez le duc d'Otrante, pour faire une traduction raisonnée des journaux anglais, qui passait chaque matin sous les yeux de l'empereur; le maître, satisfait, le désigna pour diriger le *Journal de Paris*, auquel il imprima une impulsion plus philosophique. Nommé, au mois de mai 1815, membre de la chambre des représentants pendant les cent-jours, Jay eut l'occasion de rendre plusieurs services à des royalistes alors menacés de proscription. Il joignait constamment ses efforts à ceux des membres de cette chambre qui voulaient prendre des garanties contre le retour du despotisme impérial. Dès le 10 juin, il insista pour faire modifier l'*acte additionnel* et un ensemble incohérent de sénatus-consultes, dont l'interprétation pouvait autoriser une multitude de décisions arbitraires. Chargé le 28 juin de la rédaction d'une adresse à l'armée campée sous les murs de Paris, il fut un des cinq membres de la députation dont la mission difficile et délicate consistait à dissuader les soldats de prolonger la résistance et à les engager à permettre l'entrée des alliés dans Paris. Ces grands événements politiques terminés, Jay revint bientôt à ses occupations littéraires et publia dès les premiers jours de la restauration l'*Histoire du cardinal de Richelieu*, 1815, 2 vol. in-8°. Comme cette publication coïncidait avec le ministère d'un petit-neveu du cardinal, quelques critiques soupçonnèrent Jay d'avoir eu l'intention de lui faire sa cour; mais il prouva facilement que ce travail était déjà fait depuis longtemps. « Pour le temps « où il fut écrit, a dit M. de Sacy, son successeur « à l'Académie, le livre de Jay est excellent. C'est « un récit clair et rapide des faits connus, un « exposé plein de chaleur et d'intérêt. Sans doute « nous exigerions davantage aujourd'hui de celui « qui entreprendrait d'écrire l'histoire du cardi- « nal de Richelieu. Nous lui demanderions plus « de profondeur et de nouveauté dans les recher- « ches, plus d'exactitude dans les détails, plus « de couleurs dans le style. » Aujourd'hui encore il est utile au point de vue biographique (1). Parmi les autres travaux de Jay, nous citerons encore : 1° *Les États-Unis d'Angleterre, ou Souvenirs et réflexions d'un citoyen américain* (M. Lee, consul américain à Bordeaux, rédigé par Jay), Bordeaux, 1814, in-8°; 2° *Histoire moderne, extraite de deux chapitres de l'histoire des temps passés*, à l'usage de tous les partis (anonyme), 1815, in-8°; 3° *Voyages dans la partie septentrionale du Brésil depuis* 1809 *jusqu'en* 1816, comprenant les provinces de Fernambuco, Scara, Paraïban, Maragnan, etc., traduit de l'allemand, de H. Coster, 1817, 2 vol. in-8°; 4° *Un mot sur la pétition à la chambre des députés, de M. Madier de Montjau*, Paris, 1820, in-8°; 5° *Plaidoyer pour le sieur Bidault, éditeur responsable du* Constitutionnel, prononcé devant la cour d'assises de la Seine, le 29 juin, dans l'affaire de la souscription nationale, 1820, in-8°; 6° *Considérations sur l'état politique de l'Europe, sur celui de la France, sur la censure et les élections, ou supplément aux documents historiques de M. de Kératry*, 1820, in-8°, 3 éditions; 7° *Notice sur l'abbé Raynal*, 1821, in-8°; elle a été mise en tête de l'Histoire philosophique des Indes; 8° (avec M. Jouy) *Salon d'Horace Vernet :* analyse historique et pittoresque de quarante-cinq tableaux exposés chez lui en 1822, 1822, in-8°; 9° *Du ministère* et *de la censure*, 1827, in-8°. Il a coopéré aussi à la rédaction des *Constitutions des différents peuples*, du *Recueil de pièces authentiques sur le captif de Ste-Hélène*, auquel il a fourni les notices biographiques sur Napoléon, Bertrand, Las Cases, Montholon et Gourgaud; de l'*Abeille*, journal littéraire dirigé par madame Dufrénoy; de la *Biographie nouvelle des Contemporains*, sous la direction de M. de Norvins; il a fourni une *Notice sur la vie et les ouvrages de madame de la Fayette*, pour l'édition de ses œuvres complètes; un *Essai sur l'éloquence politique en France*, inséré dans la collection des discours du général Foy; des *Considérations constitutionnelles*, à la suite de la pétition de M. Madier de Montjau à la chambre des députés; enfin, pour l'édition des œuvres poétiques de madame Dufrénoy, une *Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur; Derniers moments de Bayard*, et des *Éloges*. Sa dernière publication est la *Conversion d'un romantique* (1830), œuvre de polémique littéraire contre le romantisme, dont il fut toute sa vie un adversaire ardent et qu'il avait infatigablement combattu dans sa chaire de l'athénée de Paris. Écrivain élégant et pur, d'un goût sévère, Jay éloigna de la collection de ses *Œuvres littéraires* (1831, 4 vol. in-8°) un assez grand nombre des travaux précédents qui n'avaient dû leur naissance qu'à des circonstances d'actualité et devaient s'oublier avec elles; il fut admis en 1832 à l'Académie française en remplacement de l'abbé duc de Montesquiou. Malgré tous ces titres littéraires, Jay doit son nom encore plus aux journaux qu'à ses livres. Journaliste en Amérique et sous l'empire, Jay devait être un des premiers et des mieux préparés à entrer plus largement dans cette voie. Au commencement de la restauration il ne fallait ni autorisation préalable, ni mise de fonds considérable pour créer un journal d'un format quatre fois moins grand que les nôtres; Jay, avec quelques amis, Jouy, Jullien de Paris, Gouriet, Évariste Dumoulin, etc., fonda un journal appelé d'abord l'*Indépendant*, puis le *Constitutionnel*, dans une espèce d'échoppe adossée aux écuries de l'ancien sénat conservateur (1815). On sait

(1) On dirait que ces observations de M. de Sacy, sauf la dernière qualité du style, qui n'est que simple et naturel et manque quelquefois d'animation, ont inspiré et guidé le travail de M. J. Caillet, *Histoire du ministère de Richelieu*, 1857, 1 vol. in-8°. C'est une des thèses d'histoire les plus remarquables de notre époque.

jusqu'à quel point s'éleva bientôt la fortune de cette entreprise politique destinée à tenir la restauration en échec. Jay contribua aussi à la fondation de la *Minerve*, autre instrument très-célèbre de cette opposition (1818). Jay devint ainsi un des coryphées du parti libéral, et paya même de sa liberté la hardiesse de quelques-unes de ses attaques. Sa notice biographique sur les frères Faucher (*voy.* ce nom), reproduite dans la *Nouvelle biographie des Contemporains*, lui attira avec Jouy une condamnation à un mois de prison. Cette captivité inspira aux deux amis les *Ermites en prison*, 1825, 2 vol. in-12, et les *Ermites en liberté*, 1824, 3 vol. in-12, productions maintenant à peu près oubliées, mais alors très-populaires et très-lues. Jay devint bientôt député sous la restauration, et représenta aussi un des arrondissements de Paris sous Louis-Philippe. Mais son rôle était terminé, il passa les dernières années de sa vie dans la retraite, près du lieu de sa naissance, dans son domaine de Chaberville, près de Guître; il y mourut le 9 avril 1854. Sa fille Caroline Jay, esprit distingué, et qui avait été élevée sous les yeux de son père, est veuve depuis 1857 de M. Dufrenoy, directeur de l'école des mines. A. F-L-T.

JAYME ou JACQUES Ier, roi d'Aragon, surnommé *le Conquérant*, fils de Pierre II, monta sur le trône en 1213, après la mort de son père, et trouva le royaume partagé entre deux factions qui se disputaient le gouvernement. Les états lui ayant prêté serment de fidélité, Jacques fut confié, à cause de son extrême jeunesse, aux soins de Guillaume de Mouredon, grand maître des templiers, et gardé dans le château de Monçon, afin qu'il ne fût pas exposé aux entreprises des factieux. Ennuyé bientôt de cette espèce de captivité, il décida les seigneurs de son parti à le conduire à Saragosse. A peine était-il arrivé dans son palais, que les grands qui conspiraient contre lui l'y firent garder à vue. Jacques parvint à s'échapper, se rendit à Huesca, et, par une conduite pleine de fermeté et de modération, finit par se concilier tous les partis. Devenu paisible possesseur de ses États, il résolut de tourner ses armes contre les Maures, fit une expédition aux îles Baléares, attaqua Majorque, défit les Maures sur le rivage, marcha vers leur capitale, et, montant le premier à l'assaut, il s'empara de la place, et soumit cette île à l'Aragon. Jacques entreprit ensuite la conquête du royaume de Valence. Sous prétexte de marcher au secours de Zeith, l'un des deux princes maures qui se disputaient ce royaume, il y pénétra, et, profitant de ses avantages, força son antagoniste à lui livrer la capitale. Peu de rois d'Aragon ont eu un règne aussi glorieux. Adopté par le roi de Navarre Sanche IV, et désigné pour lui succéder, Jacques eut la générosité de renoncer à ce royaume en faveur de Thibaud, comte de Champagne, oncle de Sanche. Ce prince eut différents démêlés avec le pape, qui voulait rendre son royaume tributaire de l'Église romaine. Sa passion immodérée pour les femmes lui causa des chagrins violents et des remords, mais sans que jamais il songeât sérieusement à se corriger. Il mourut à Xativa, le 27 juillet 1276, âgé de 70 ans, après en avoir regné soixante-trois. Avant d'expirer, il se revêtit de l'habit de l'ordre de Cîteaux, faisant vœu de finir ses jours dans le cloître et la pénitence, si sa santé se rétablissait. Z.

JAYME ou JACQUES II, roi d'Aragon, second fils de Pierre III, fut Jacques Ier pour la Sicile, où il régna de 1285 à 1291, et Jayme II pour l'Aragon, où il régna de 1291 à 1327. Dès que les vêpres siciliennes eurent assuré le royaume de Sicile à Pierre III, roi d'Aragon, Jacques, fils de ce prince, vint à Palerme avec Constance, sa mère. Il succéda, le 11 novembre 1285, à son père, dans le royaume de Sicile, et fut couronné à Palerme, le 2 février de l'année suivante. Secondé par le zèle de ses sujets et leur haine contre les Français, il remporta de brillants avantages sur la maison d'Anjou, qui lui disputait la couronne. Son rival, Charles II, était prisonnier en Aragon depuis sa défaite devant Naples, le 5 mai 1284. Une victoire plus éclatante encore fut remportée, le 23 juin 1287, par Roger de Loria, amiral de Jacques, sur la flotte napolitaine : quarante-quatre galères et cinq mille prisonniers conduits à Messine en furent le fruit. Jacques conquit ensuite presque toute la Calabre et les îles du golfe de Naples. Il est vrai que ses victoires étaient compensées par les défaites de son frère Alphonse, qui régnait en Aragon : aussi celui-ci, après avoir rendu la liberté à Charles II, s'était-il même engagé à faire évacuer la Sicile par les Aragonais, lorsqu'il mourut le 18 juin 1291. Dès que Jacques en fut averti, il renonça aux conquêtes qu'il faisait en Calabre, et, laissant la vice-royauté de Sicile à Frédéric, son frère puîné, il aborda, le 16 août, à Valence, et fut reconnu roi par les Aragonais et les Catalans. Jacques avait bien plus d'ambition que de générosité dans le caractère. A peine fut-il assis sur le trône d'Aragon, qu'il oublia les Siciliens qui l'avaient si fidèlement servi : non-seulement il ne s'occupa plus de défendre leur liberté; mais il les vendit indignement, en 1295, au roi Charles, dont il avait épousé la fille Blanche, et il conduisit une armée en Calabre et en Sicile pour chasser son frère Frédéric de ces deux provinces. Cependant, après y avoir remporté de grands avantages, il s'arrêta tout à coup au milieu de ses conquêtes, par un sentiment de honte; et il s'en retourna en Aragon pour ne plus être le témoin ou l'instrument de la ruine de son frère. Le règne de Jacques fut encore marqué par deux guerres importantes : l'une, en 1309, contre les Maures de Grenade, l'autre en 1321, contre les Pisans, en Sardaigne. Alphonse, fils de Jacques, fit sur eux la conquête de cette île. Le même Jacques, dans les cortès de Saragosse, en 1325, confirma les priviléges des Aragonais. L'usage de la torture et de la confiscation des biens des condamnés fut interdit à tous

les tribunaux de son royaume. Le fils aîné du roi d'Aragon s'appelait Jayme comme lui; il s'était rendu odieux au peuple par ses vices et sa cruauté. Tout à coup, au mois de janvier 1319, il se présenta aux cortès assemblées à Tarragone; il déclara qu'il renonçait à son droit de primogéniture, et à toute espérance de succéder au trône; il déposa ses habits de prince, et il revêtit ceux de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. Peu de mois après, il entra dans un couvent de moines; mais sa vie ne répondit point à une résolution si rigoureuse : bientôt il ne se fit remarquer que par sa dissolution et ses mauvaises mœurs, en sorte qu'on n'attribua qu'à la lâcheté de son caractère ce qui avait d'abord paru le fruit de sa piété. Dans le même temps, deux autres fils de rois avaient abandonné leurs prétentions au trône, et mérité d'être inscrits parmi les saints, savoir Louis, fils du roi de Naples, et Jacques, fils du roi de Majorque, tous deux entrés dans l'ordre de St-Francois. Jayme mourut à Barcelone, le 2 novembre 1327, âgé de 66 ans. Les Aragonais ont célébré son amour pour la justice et son respect pour leur liberté. Son fils, Alphonse IV, lui succéda. S. S—I.

JEAN-BAPTISTE (Saint), le précurseur de Jésus-Christ, était fils de Zacharie, de la tribu de Lévi, et de Ste-Élisabeth, cousine de la Ste-Vierge; et il est vraisemblable qu'il naquit à Hébron, ville sacerdotale qu'habitait sa famille. Un jour que Zacharie vaquait dans le temple à l'exercice de ses fonctions, l'ange Gabriel lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums : le lévite fut saisi de frayeur; mais l'ange se hâta de le rassurer, en lui annonçant que sa prière avait été exaucée, et que sa femme, jusqu'alors stérile, mettrait au monde un fils qui serait grand devant le Seigneur. L'âge d'Élisabeth paraissant un obstacle à l'accomplissement de cette promesse, Zacharie osa demander un signe qui lui en garantît la vérité, et il fut aussitôt privé de la parole, jusqu'à l'accomplissement de la prophétie. Élisabeth, durant sa grossesse, reçut la visite de la Ste-Vierge, et l'enfant qu'elle portait dans son sein tressaillit de joie en présence du Sauveur. Il reçut, suivant l'ordre de l'ange, le nom de *Jean*, qui signifie plein de grâces, et fut consacré à Dieu, le huitième jour après sa naissance. Il n'eut point les cheveux coupés, et ne but jamais de vin ni d'aucune liqueur enivrante; il se retira fort jeune dans les déserts, menant une vie pleine d'austérité; il portait une tunique de poils de chameau, nouée autour de ses reins par une ceinture de cuir, et sa nourriture se composait de sauterelles et de miel sauvage. Il avait près de trente ans quand il commença à prêcher, en disant : « Faites pénitence, car le royaume des « cieux est proche. » Les habitants de Jérusalem, de la Judée et des pays qu'arrose le Jourdain, accouraient en foule pour l'entendre; et il les baptisait dans l'eau du fleuve, après qu'ils avaient confessé leurs péchés. Jésus-Christ lui-même vint le trouver, du fond de la Galilée, pour recevoir de lui le baptême; mais Jean s'en défendit : C'est moi, s'écria-t-il, qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi. Jésus vainquit cependant sa répugnance, et Jean le baptisa (*voy.* Jésus-Christ). La vue des grandes austérités de Jean ne put toucher ceux qui en étaient les témoins, et quelques-uns disaient : Cet homme est possédé du démon. D'autres crurent qu'il était le Sauveur annoncé par les prophéties, et députèrent vers lui pour le savoir; mais il leur répondit : *Je suis la voix de celui qui crie dans le désert.* Jean passa ensuite à Béthanie ou Betharaba, et de là à Ennon, près de Salim, dans la Judée. Il eut le courage de reprocher à Hérode Antipas son amour impudique pour Hérodias, sa belle-sœur; et ce prince, excité par cette femme, fit enfermer le prophète dans la forteresse de Machera ou Macheron : Jean y jouissait cependant de quelque liberté, et il lui était permis d'y recevoir ses disciples, puisqu'on apprend par l'Évangile (St-Matthieu, chap. 11, et St-Luc, ch. 7), qu'il en députa deux vers Jésus pour s'informer de sa doctrine. La douceur dont Antipas usait envers Jean venait autant de sa vénération pour le prophète que de la crainte de soulever le peuple. Cependant, un jour qu'Antipas célébrait dans son palais l'anniversaire de sa naissance, Salomé, fille d'Hérodias, entra dans la salle du festin, et dansa devant le roi avec tant de grâce qu'il s'engagea par serment à lui accorder tout ce qu'elle demanderait. Salomé, instruite par sa mère, lui dit alors : Donnez-moi donc présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste. Antipas, effrayé à l'idée seule de ce crime, se repentit de son imprudente promesse; mais ne croyant pouvoir s'en dégager, il envoya un soldat faire mourir Jean dans la prison (l'an 32 de l'ère chrétienne). Saint-Jérôme dit que Salomé porta la tête du prophète à sa mère, qui se fit un jeu barbare de lui percer la langue à coups d'aiguille. Les disciples de St-Jean-Baptiste prirent ensuite son corps, l'ensevelirent, et allèrent prévenir Jésus de la mort de leur maître. L'Église célèbre la fête de la nativité de St-Jean le 24 juin, et celle de sa décollation, le 29 août. Plusieurs églises se disputent l'avantage de garder la précieuse relique de la tête du saint précurseur; mais Ducange a prononcé en faveur de la cathédrale d'Amiens, dans son savant *Traité historique du chef de St-Jean-Baptiste* (*voy.* Ducange) : on y renvoie le lecteur curieux de détails, ainsi qu'aux *Antiquitates christianæ de cultu S. Joannis-Baptistæ*, par le P. Paciaudi, Rome, 1755, in-4°. Ces deux écrivains ont discuté avec toute l'érudition possible les points historiques relatifs à St-Jean-Baptiste. W—s.

JEAN (Saint), l'*évangéliste*, né à Bethsaïde dans la Galilée, était fils d'un simple pêcheur nommé Zébédée, et frère cadet de St-Jacques le Majeur. Il avait environ vingt-cinq ans lorsque Jésus-Christ l'appela à lui (*voy.* St-Jacques le Majeur) : il fut le témoin des principaux miracles du Sau-

veur, et en reçut des témoignages particuliers d'affection ; aussi, se désigne-t-il ordinairement lui-même par ces mots : *Le disciple que Jésus aimait.* Il fut chargé avec St-Pierre des préparatifs de la dernière pâque; et, pendant le repas, il reposa sa tête sur le sein du Sauveur. Lorsque Jésus eut déclaré que l'un de ceux qui étaient à table avec lui le trahirait, les apôtres consternés n'osèrent point lui demander lequel d'entre eux se rendrait coupable d'un crime aussi énorme; mais ils s'adressèrent à St-Jean pour le savoir (*voy.* Judas Iscariote). Il fut le seul des apôtres qui n'abandonna point Jésus pendant sa passion ; et il était debout au pied de la croix lorsque le Sauveur mourant lui recommanda sa mère (*voy.* Jésus-Christ). Averti par Marie-Madeleine que le corps de Jésus avait disparu, il arriva au sépulcre le premier, vit et toucha les linceuls qui avaient servi à ensevelir son divin maître, reconnut Jésus qui lui apparut, et annonça sa résurrection aux autres disciples. Les apôtres, ayant reçu l'Esprit-Saint, commencèrent à prêcher et à faire des miracles. St-Jean fut arrêté avec St-Pierre, et mis en prison, pour avoir guéri un boiteux au nom de Jésus-Christ; mais les magistrats, n'osant pas leur infliger de peine, les renvoyèrent, en leur défendant de continuer à prêcher. Comme Jean n'avait tenu aucun compte de cet ordre, il fut mis en prison une seconde fois, et battu de verges : il accompagna St-Pierre à Samarie dont les habitants avaient reçu le baptême, et y annonça l'Évangile. Il assista, en l'an 51, au premier concile de Jérusalem, où il parut, dit St-Paul, comme une des colonnes de l'Église; il fit ensuite des prédications dans différentes parties de l'Asie mineure, et y établit des pasteurs : il résidait habituellement à Éphèse, et ne s'éloignait de cette ville que pour visiter les églises voisines. Il fut arrêté, l'an 95, par ordre du proconsul, et conduit à Rome, où des juges barbares le condamnèrent à être plongé vivant dans une cuve pleine d'huile bouillante : il en sortit, dit St-Jérôme, sans avoir éprouvé aucune incommodité, et fut exilé dans l'île de Patmos, l'une des Sporades. Ce fut là qu'il écrivit son *Apocalypse,* ouvrage allégorique, dans lequel il donne des conseils aux églises d'Asie, prédit leur grandeur future, les progrès du christianisme et les choses qui doivent arriver à la consommation des siècles. Après la mort du cruel Domitien, St-Jean obtint la permission de revenir à Éphèse. Son grand âge l'avait tellement affaibli, que ses disciples étaient obligés de le porter entre leurs bras aux assemblées des fidèles ; chaque fois, il se bornait à leur dire ces belles paroles : « Mes chers enfants, « aimez-vous les uns les autres. » Quelques-uns de ses disciples lui ayant témoigné leur surprise de ce qu'il répétait toujours la même chose : « C'est « là, leur répondit-il, ce que le Seigneur nous a « commandé, et, pourvu qu'on l'exécute, il ne « faut rien davantage. » Ce saint apôtre mourut à Éphèse, l'an 99, âgé de 94 ans, et fut inhumé auprès de cette ville. Ce ne fut qu'à son retour de l'île de Patmos qu'il composa son *Évangile,* à la demande de ses disciples, qui le prièrent de réfuter par son témoignage les erreurs répandues par les Ébionites contre la divinité de Jésus-Christ: il l'écrivit en grec, langue que parlaient les peuples auxquels il le destinait; mais on en fit presque aussitôt une version en syriaque. L'*Évangile* de St-Jean renferme l'histoire des quatre dernières années de la vie de Jésus-Christ; le style en est d'une admirable simplicité : il a été commenté par Origène, St-Cyrille, Alcuin, Rupert, Gilbert de la Porrée, etc.; et plusieurs Pères, entre autres, St-Chrysostome et St-Augustin, l'ont choisi pour texte de leurs homélies. On a encore de St-Jean trois *Épîtres :* la première, qui est la plus étendue, est adressée aux chrétiens répandus dans la Parthie; les deux autres, dont on a longtemps contesté l'authenticité, sont adressées à une dame nommée Électe, et à Caius, l'un de ses disciples. Dans toutes trois, le saint apôtre recommande l'accomplissement du précepte de la charité. L'*Apocalypse* de St-Jean est un des ouvrages qui ont le plus occupé les savants; Denys d'Alexandrie, tout en convenant de l'obscurité qui y règne, n'en parle qu'avec admiration : c'est, dit St-Jérôme, un livre au-dessus de toute louange, et dont chaque mot contient des sens et des merveilles sans nombre, si nous sommes capables de les y trouver. Les critiques modernes les plus judicieux n'en ont pas porté un jugement moins favorable : mais d'autres écrivains en parlent comme d'un livre où il n'y a ni sens ni raisonnement; et l'Église grecque, en adoptant cette opinion, l'a rejeté du nombre des livres canoniques. On renvoie les curieux aux auteurs qui ont traité de l'*Apocalypse,* et à la tête desquels il faut placer notre illustre Bossuet; on citera encore, parmi les commentateurs nombreux de l'*Apocalyse,* Cassiodore, Arétas de Césarée, le vénérable Bède, Jacques Ier, Grotius, Newton, la Chétardie, curé de St-Sulpice, et l'évêque anglais Walmesley, sous le nom de Pastorini. Les Grecs célèbrent la fête de St-Jean le 26 septembre et les Latins le 27 décembre. L'Église fait aussi mémoire de son martyre, devant la porte Latine, le 6 de mai. On donne pour attribut à St-Jean un aigle, emblème de l'élévation de son esprit qui lui a fait découvrir jusque dans le sein de Dieu le Verbe égal à son père; et on le représente tenant à la main une coupe d'où sort un serpent, en souvenir de ce qu'il échappa par miracle aux tentatives de ses ennemis pour l'empoisonner. W—s.

JEAN (Saint), surnommé l'*Aumônier,* à cause de ses immenses charités, était né à Amathonte, aujourd'hui Limisso, dans l'île de Cypre, vers le milieu du 6e siècle. Unique héritier d'une famille noble et riche, il se maria jeune; mais la mort lui ayant enlevé sa femme et ses enfants, il refusa de former de nouveaux nœuds, distribua ses biens aux pauvres, et se retira dans une solitude pour

s'y consacrer uniquement à la pratique des vertus chrétiennes. La réputation de sa piété se répandit bientôt dans tout l'Orient; et les fidèles d'Alexandrie l'appelèrent sur le siége patriarcal de cette ville, vers l'année 608. Dès qu'il y fut arrivé, il demanda aux magistrats la liste des pauvres, qu'il nommait ses *maîtres* et ses *seigneurs;* et quoique leur nombre s'élevât à plus de sept mille, il se chargea avec joie de pourvoir à tous leurs besoins. Il leur fit partager aussitôt tout l'argent amassé par ses prédécesseurs, et qui se trouvait dans les trésors de l'église; il rendit une ordonnance contre l'inégalité des poids et des mesures, qu'il regardait comme un piége tendu à l'ignorance et à la bonne foi, défendit à ses officiers de recevoir aucun présent, et fixa deux jours par semaine pour entendre les plaintes des personnes de toutes les conditions. Dès ce moment les revenus de son siége, l'un des plus riches de l'Orient, passèrent entre les mains des indigents; aucun malheureux ne l'approchait sans s'en retourner consolé. On eût dit que la Providence l'avait chargé seul de réparer toutes les injustices de la fortune, et de relever tous ceux que le sort avait abattus. Un jour, un père de famille, qu'il avait secouru dans une nécessité pressante, lui témoignait sa reconnaissance dans des termes passionnés : « Eh! « mon frère, dit le saint prélat, je n'ai point en« core répandu mon sang pour vous, ainsi que « Jésus-Christ me l'ordonne. » La charité de St-Jean ne se bornait pas à soulager les misères dont il était le témoin; ses largesses allaient trouver les chrétiens captifs dans la Perse, et il envoya des vivres et des ouvriers à Jérusalem, après que cette malheureuse ville eut été pillée par les barbares. Il se refusait le strict nécessaire afin que les pauvres ne manquassent de rien : sa table était toujours grossièrement servie; et son lit n'était couvert que d'une étoffe commune. Un homme riche lui envoya un jour une couverture précieuse, le priant de s'en servir pour l'amour de lui; le saint eut cette complaisance, mais dès le lendemain il la fit vendre pour en employer le prix à des aumônes : celui qui l'avait donnée la racheta et la lui renvoya; mais il la vendit une seconde, puis une troisième fois, disant : « Nous verrons « lequel des deux se lassera le premier. » Il remplissait avec un zèle ardent tous les devoirs de son ministère, veillant à maintenir la paix dans son vaste diocèse; il eut l'avantage de le préserver des erreurs de l'hérésie, et fut même assez heureux pour ramener à l'unité plusieurs ennemis de l'Église. Les Perses ou les Sarrasins ayant fait une irruption en Égypte, le gouverneur d'Alexandrie, Nicétas, son ami, lui persuada qu'il devait se retirer auprès de l'empereur : ils partirent ensemble pour Constantinople; mais arrivé à Rhodes, le patriarche lui dit : « Je ne peux aller plus loin, « parce que le roi du ciel m'appelle à lui. » Il se fit transporter alors dans sa ville natale, et y mourut quelques jours après son arrivée, vers l'an 619, à l'âge de 64 ans, après avoir institué les pauvres ses héritiers. Son corps, transféré d'abord à Constantinople, fut envoyé en présent à Matthias Huniade, roi de Hongrie; et on le conserve depuis 1632 dans la cathédrale de Presbourg. Les Grecs célèbrent la fête de St-Jean le 11 novembre, jour de sa mort; mais le martyrologe romain en fait mention au 23 janvier, anniversaire de la translation de ses reliques. Sophrone et Jean Mosch, ses disciples, avaient écrit sa vie. On en trouvera une en latin par Léonce, évêque de Naplouse, dans les *Vitæ patrum* de Rosweyde, et dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes; et une autre en grec par Métaphraste dans l'*Oriens christianus* du P. Lequien. W—s.

JEAN (Saint). *Voyez* Capistran, Chrysostome, Climaque, Colombini, Croix, Damascène, Dieu, Gualbert, Matha, Népomucène.

JEAN Ier (Saint), élu pape le 13 août 523, né en Toscane, succéda à Hormisdas. Justin Ier gouvernait alors l'empire d'Orient, et Théodoric, roi des Goths, régnait en Italie. Justin, par un zèle plus louable dans son objet que réfléchi dans ses conséquences, voulut extirper d'un seul coup l'hérésie, et signifia aux ariens qu'ils eussent à céder leurs églises aux catholiques. Théodoric, ayant fait à Justin de vaines remontrances, ordonna au pape Jean de se transporter à Constantinople et d'aller en son nom faire cette demande à l'empereur, et le menaça de traiter rigoureusement les catholiques, si Justin ne se relâchait de la sévérité de ses édits. On dit que le pape Jean employa vainement les prières et les larmes, et n'obtint rien de l'empereur. A son retour, Théodoric irrité le fit arrêter à Ravenne, avec les sénateurs qui l'avaient accompagné. Le saint pape, épuisé par les fatigues d'un long et pénible voyage, et manquant du plus étroit nécessaire dans sa prison, succomba sous le poids de ses souffrances, et finit sa carrière le 27 mai 526, après deux ans et neuf mois de pontificat. Sa mort fut glorifiée par un miracle qui l'accompagna; un énergumène fut guéri en touchant le corps du saint pontife. Son cruel persécuteur fit périr de la même manière les autres ambassadeurs, sans avoir aucun égard à leur dignité. Le pape Jean avait été l'ami de Boèce, qui lui dédia plusieurs de ses ouvrages, et qui fut comme lui victime de l'ingratitude et de la tyrannie de Théodoric. Le bollandiste Papebroch (mai, t. 6) a réuni leurs *Vies*. Jean Ier eut pour successeur Félix IV. D—s.

JEAN II, surnommé *Mercure*, Romain de naissance, fut élu pape le 23 janvier 533, après Boniface II. Il était prêtre du titre de St-Clément lors de son exaltation. Il condamna, suivant Platine, Anthémius, patriarche de Constantinople, parce qu'il était tombé dans l'arianisme. Dans ce même temps le roi Athalaric reçut des plaintes sur les brigues qui s'exerçaient pendant la vacance du saint-siége, pour extorquer des promesses sur les biens de l'Église. Voulant remédier à cet abus,

le roi écrivit au pape Jean II de mettre en vigueur un décret porté du temps de Boniface II, prescrivant la nullité de tout contrat et de toute promesse faite pour obtenir un évêché, avec restitution de ce qui pouvait avoir été donné. L'empereur Justinien, dans la vue de ramener les schismatiques à l'unité de l'Église, publia un édit accompagné d'une profession de foi orthodoxe, qu'il fit signer à la plupart des métropolitains d'Orient, et qu'il envoya au pape Jean II avec de riches présents. Il lui demandait l'approbation de ces actes, et lui donnait le titre de chef des évêques. Le pape approuva cette profession de foi de l'empereur par une lettre, dans laquelle il condamnait les moines qui rejetaient cette proposition : *Un de la Trinité a souffert en sa chair.* Vers le même temps le pape reçut des plaintes graves contre Contumeliosus, évêque de Riez, convaincu de plusieurs crimes d'après sa propre confession. Il l'interdit de toutes ses fonctions, et ordonna qu'il fût enfermé dans un monastère ; que cependant son église serait gouvernée par un visiteur, qui ne se mêlerait que de la célébration des saints mystères, sans toucher aux ordinations ni au temporel de l'Église. Jean II mourut peu de temps après, le 18 mai 535, après avoir tenu le saint-siége pendant deux ans quatre mois et quelques jours. Il eut pour successeur Agapet. D—s.

JEAN III, élu pape le 1er août 560, était surnommé *Cattelin,* et remplaça Pélage Ier. L'histoire de son pontificat est dénuée d'événements ; on y trouve seulement qu'il acheva l'église de St-Philippe et St-Jacques ; qu'il y fit peindre plusieurs histoires, dont une partie en mosaïque ; qu'il en fit la dédicace, et qu'il augmenta les cimetières des martyrs. On a faussement prétendu que ce pape n'avait point approuvé le cinquième concile. Cette erreur a été victorieusement combattue par le cardinal Noris et par le père Pagi. Jean III mourut le 3 juillet 573, après un pontificat de treize ans moins un mois. Il eut pour successeur Benoît Ier. D—s.

JEAN IV, élu pape le 26 décembre 640, succédait à Séverin. Il était originaire de Dalmatie. Il eut à combattre les erreurs des monothélites que l'empereur Héraclius protégeait, et qu'il voulait appuyer dans son édit appelé *Ecthèse* ou exposition, édit composé par Sergius, patriarche de Constantinople. Cette doctrine fut condamnée dans un concile assemblé à Rome par le pape Jean IV, qui envoya cette décision à l'Église grecque. Ce pape eut aussi à défendre la mémoire de l'un de ses prédécesseurs, Honorius, que l'on accusait d'erreur au sujet des deux volontés contraires que l'on supposait en Jésus-Christ, comme homme et comme Dieu. Le pape Jean démontra qu'Honorius avait soutenu que, Jésus-Christ étant tout à la fois homme parfait et Dieu parfait, la volonté de sa chair n'a jamais combattu la volonté de son esprit, et que les volontés contraires n'appartiennent qu'à nous autres pécheurs, depuis la chute d'Adam. C'était à Constantin, successeur d'Héraclius, que le pape Jean adressait cette apologie ; mais elle ne parvint à Constantinople qu'après la mort précipitée de cet empereur. Le pape ne lui survécut pas longtemps. Il mourut le 12 octobre 642. Pendant son pontificat, qui ne fut que d'un an et neuf mois, il avait envoyé de grandes sommes d'argent en Dalmatie et en Istrie, pour racheter les captifs pris par les Slaves. Il eut pour successeur Théodore. D—s.

JEAN V, élu pape le 23 juillet 685, était Syrien de naissance, et de la province d'Antioche : il succéda à Benoît II. Jean V était savant, courageux et plein de modération. Son élection, interrompue depuis longtemps, se fit dans l'église de Latran, d'où il fut conduit au palais épiscopal. Ce pape remit sous la disposition du saint-siége les églises de Sardaigne, dont les ordinations lui appartenaient de toute antiquité, mais qui avaient été accordées pour un temps aux archevêques de Cagliari. Après une longue maladie, Jean V termina ses jours le 2 août 686. Il eut Conon pour successeur. D—s.

JEAN VI, élu pape le 3 octobre 701, était Grec de nation, et succéda à Sergius Ier. Peu de temps après son élection, Théophylacte, chambellan de l'empereur Tibère III, exarque d'Italie, vint de Sicile à Rome. Les troupes, l'ayant appris, s'assemblèrent tumultuairement dans la ville pour le maltraiter : le pape s'y opposa, et calma la sédition en envoyant des évêques haranguer les soldats. La sédition était à peine apaisée, que Gisulfe, Lombard, duc de Bénévent, vint ravager la Campanie, pillant, brûlant et enlevant beaucoup d'habitants, sans qu'on lui opposât la moindre résistance. Le pape, hors d'état de réprimer ces violences, envoya des évêques avec de riches présents tirés des trésors des églises. Gisulfe rendit ses captifs, et s'éloigna. St-Vilfrid vint l'année suivante trouver Jean VI, pour se défendre des accusations intentées contre lui par l'archevêque de Cantorbéry : il fut pleinement justifié dans un concile que le pape assembla pour cet effet. Jean VI mourut le 11 janvier 705 ; après un pontificat de trois ans et deux mois. D—s.

JEAN VII, élu pape le 1er mars 705, était Grec de nation, fils de Platon, et succéda à Jean VI. Il passait dans son temps pour être savant et éloquent. Justinien II, qui régnait alors en Orient, lui envoya les actes du concile *in Trullo,* en l'invitant à les examiner dans un concile, et à confirmer ou rejeter ce qu'il trouverait digne d'approbation ou de blâme ; mais le pape, craignant sans doute de déplaire à l'empereur, renvoya ces actes sans y faire aucun changement et sans rien décider. Ce fut pendant son pontificat que le roi des Lombards, Aribert, rendit à l'Église de St-Pierre le patrimoine des Alpes Cottiennes (à présent le mont Genèvre) et le mont Cenis, usurpés depuis longtemps par cette nation ; et l'acte de donation fut écrit en lettres d'or. Jean VII répara

plusieurs églises, et les orna de plusieurs images, parmi lesquelles était son portrait. Il fit faire un calice d'or, du poids de trente livres, orné de pierreries. Jean VII mourut le 18 octobre 707, après un pontificat de deux ans et sept mois. Il eut pour successeur Sisinnius. D—s.

JEAN VIII, élu pape le 14 décembre 872, était archidiacre de l'Église romaine, et succéda à Adrien II. Les incursions des Sarrasins, à cette époque, désolaient l'Italie. Le pape demanda des secours contre eux à l'empereur Charles le Chauve, qui lui en avait promis, mais qui fut obligé de retarder l'accomplissement de ses promesses, à cause de la guerre que lui faisait son neveu, Louis II, et des incursions des Normands. Charles se mit enfin en chemin pour l'Italie. Le pape vint à sa rencontre; mais la révolte de Carloman et la lenteur des seigneurs français, qui ne venaient point joindre leur prince, rendirent tous ces projets inutiles. Le pape se contenta de couronner à Tortone l'impératrice Richilde, et revint à Rome avec un crucifix d'or, orné de pierreries, que l'empereur lui avait donné; celui-ci, en retournant en France, mourut dans un village auprès du mont Cenis. Jean VIII, se voyant ainsi trompé dans ses espérances, fut obligé de traiter avec les Sarrasins, et de leur payer un tribut de 25 mille marcs d'argent par an. Le pape voulut ensuite s'appuyer de la protection de Basile, empereur d'Orient, et lui envoya une légation à ce sujet. Mais il eut d'autres occupations dans Rome. Lambert, duc de Spolète, vint à Rome, sous prétexte d'amener des secours au pape, mais en effet pour le traiter en ennemi. Il se saisit de sa personne, et l'enferma dans l'église de St-Pierre, sans permettre à qui que ce fût de communiquer avec lui, ni même de lui porter des vivres. Des évêques, des prêtres, des moines, qui venaient pour officier dans l'église, furent chassés à coups de bâton. Lambert disait qu'il agissait ainsi par l'ordre du roi Carloman; mais on le soupçonnait de vouloir se faire empereur lui-même. Quand il eut abandonné Rome, le pape l'excommunia, et résolut de venir en France se plaindre de ces outrages; mais Lambert lui ayant fermé le chemin par terre, Jean fut obligé d'y aller par mer. Il tint un grand concile à Troyes, y couronna Louis le Bègue, fit de vaines exhortations pour obtenir des secours de troupes, et ne trouva qu'un seul évêque qui l'accompagnât dans son retour en Italie. Le pape fit des instances non moins infructueuses auprès des souverains d'Italie, pour les détacher de l'alliance des Sarrasins. Dans sa détresse, il eut encore recours à l'empereur Basile; et, pour le flatter, il écrivit des lettres favorables à Photius, qu'il résolut de reconnaître pour patriarche légitime, et qui fut en effet reconnu dans un concile tenu à Constantinople au mois de novembre 879, mais auquel le pape mit ensuite des restrictions, après s'être convaincu qu'il avait été trompé par ses légats. Une flotte envoyée par Basile en Italie eut des succès considérables contre les Sarrasins; mais Rome ne s'en trouva pas mieux. Alors Jean VIII tourna ses vues vers Charles le Gros, auquel il promit l'empire, et qui vint effectivement se faire couronner à Rome, par Jean VIII, le jour de Noël 881. Le pape n'en fut pas plus heureux pour obtenir ce qu'il demandait. Il mourut le 11 décembre 882, après dix ans de pontificat. On lui reproche d'avoir été beaucoup trop occupé du gouvernement temporel et d'avoir prodigué les excommunications au point de les rendre indifférentes. Ce fut par l'ordre de Jean VIII que Jean, diacre de l'Église romaine, écrivit en quatre livres la vie de Grégoire le Grand, qui avait vécu trois cents ans auparavant. Il est resté trois cent vingt-six lettres de Jean VIII, insérées dans la collection des conciles. Il eut pour successeur Martin II. D—s.

JEAN IX, élu pape le 12 mars 898, natif de Tibur, fils de Rampalde, succéda à Théodore II. Il eut pour compétiteur le prêtre Sergius, dont le parti fut le plus faible, et qui fut obligé de s'enfuir en Toscane. Jean IX tint plusieurs conciles, parmi lesquels on remarque celui de Rome en 899, où la mémoire de Formose, accusé par Étienne VI, fut entièrement rétablie, et la procédure contre son cadavre condamnée aux flammes. Tous ceux qui avaient pris part à ce concile furent déclarés séparés de l'Église, s'ils ne venaient à résipiscence. L'empereur Lambert assista en personne au concile de Ravenne, où le pape fit déclarer excommunié quiconque s'opposerait à l'exécution des canons et des capitulaires des empereurs Charlemagne, Lothaire et Louis, touchant les décimes. L'empereur, de son côté, après s'être réservé son droit de protection envers tout Romain, clerc ou laïque qui aurait recours à lui, promet de conser ver inviolablement le privilége de la sainte Église romaine. Le pape expose ensuite au prince le déplorable état où cette Église se trouvait réduite, et le prie d'y remédier. Il finit par exhorter les évêques à remplir leurs devoirs pour la conduite de leur troupeau. Jean IX écrivit à Stylien, évêque de Néocésarée, pour le louer de la fermeté avec laquelle il avait résisté au schisme de Photius. Ce pape mourut le 26 mars 900, après un pontificat de deux ans et quinze jours. Il eut pour successeur Benoît IV. D—s.

JEAN X fut élu pape le 30 août 914 (915), par le crédit de Théodora, sa maîtresse, qui le fit successivement évêque de Bologne, archevêque de Ravenne, et enfin le plaça sur le saint-siége après la mort de Landon. Jean X, plutôt né pour le métier des armes, que pour la première dignité de l'Église, se réunit avec les princes de Capoue, Landulfe et Atenulfe, pour combattre les Sarrasins. Il marcha contre eux avec des troupes conduites par le marquis Albéric, fils de Marosie, mère ou sœur de Théodora, et les défit entièrement. L'histoire ne dit rien de remarquable de Jean X jusqu'à sa mort, qui arriva d'une manière

tragique. Gui, frère utérin de Hugues, comte d'Arles, était alors maître de Rome. Il avait épousé Marosie ; et tous deux, jaloux du pouvoir que Jean accordait à Pierre, son frère, résolurent de se défaire de l'un et de l'autre. Un jour que Jean X était au palais de Latram avec son frère et quelques amis, des soldats de Gui et de Marosie entrèrent, tuèrent Pierre aux pieds du pape, et jetèrent celui-ci dans une prison, où il mourut quelque temps après. On dit qu'on l'étouffa en lui mettant un oreiller sur le visage. Il avait occupé le saint-siége un peu plus de quatorze ans. Il eut pour successeur Léon VI. D—s.

JEAN XI, élu pape le 21 mars 931, après la mort d'Étienne VII, était fils de la patricienne Marosie, et, selon quelques-uns, du pape Sergius III (1). Cette femme était alors mariée à Gui, marquis de Toscane, et jouissait d'un pouvoir absolu dans Rome. Elle s'en servit pour faire élever sur le saint-siége Jean XI, qui n'avait encore que vingt-cinq ans. Aussi n'eut-il aucune autorité, aucun éclat : il favorisait seulement les cérémonies de la religion. Marosie, après la mort de Gui, épousa Hugues, roi de Lombardie. Ce nouvel époux, croyant son autorité bien affermie, commença à mépriser les Romains, et particulièrement Albéric le Jeune, fils de Marosie. Un jour qu'Albéric, par ordre de sa mère, présentait le bassin au roi pour se laver, celui-ci lui donna un soufflet, parce qu'il lui avait versé trop d'eau. Albéric, outré de cet affront, assembla les Romains, et voulut s'emparer de Hugues, qui parvint à s'enfuir. Albéric n'en poursuivit pas moins sa vengeance contre sa propre mère et Jean XI. Il les fit arrêter, et les tint enfermés dans le château St-Ange. Depuis ce moment, la destinée de Jean XI est très-obscure. Il ne porta le nom de pape qu'environ deux ans, soit qu'il ne fût plus regardé comme tel depuis sa prison, soit qu'il mourût dans le cours de l'année 933. Il eut pour successeur Léon VII. D—s.

JEAN XII, élu pape le 20 mars 956, était fils du patrice Albéric ; il avait succédé à la dignité de son père, quoique clerc, et remplaça sur le siége pontifical Agapet II. Il n'était âgé que de dix-huit ans lorsque les Romains l'excitèrent à se faire élire pape. Il s'appelait Octavien, et fut le premier pape qui changea de nom. En l'an 957 il assembla une armée et marcha contre Pandolfe, prince de Capoue, qui lui résista, et l'obligea de retourner chez lui. Le pape lui demanda la paix, et ils firent alliance ensemble. Jean XII ne pouvant plus souffrir la tyrannie de Bérenger, roi d'Italie, et de son fils Adalbert, envoya deux légats en Allemagne, vers le roi Othon, avec prière de venir le secourir. Othon passa en effet en Italie en 962, et ne trouva aucune résistance. Il fut couronné empereur par le pape, qui lui fit serment sur le corps de St-Pierre de ne jamais donner aucun secours ni à Bérenger ni à Adalbert. Othon, de son côté, confirma au pape les donations de Pépin et de Charlemagne. Il y joignit quelques villes du royaume de Lombardie, avec cette clause importante : « Sauf en tout notre « puissance et celle de nos descendants. » Par ce même acte on règle les formes de l'élection du pape, le serment qu'il doit prêter de conserver les droits de tous ; enfin l'empereur se réserve la souveraineté et la juridiction en dernier ressort sur la ville de Rome. L'original de cet acte fut écrit en lettres d'or, et gardé à Rome au château St-Ange. Le pape, à la prière de l'empereur, érigea aussi Magdebourg en métropole. Cependant, dès l'année suivante, Jean XII, au mépris de ses serments, se réconcilia avec Adalbert, auquel il envoya une députation à Fressinet, chez les Sarrasins, auprès desquels il s'était retiré. L'empereur, qui était alors à Pavie, fut frappé de cette nouvelle, et dépêcha à Rome pour en savoir les motifs. Les Romains répondirent que Jean s'était lié avec Adalbert, parce qu'il avait trouvé en lui un homme corrompu qui lui ressemblait. Ils l'accusèrent de vivre scandaleusement avec des concubines, de leur prodiguer les trésors de l'Église, de les loger dans le palais pontifical même, d'employer la séduction ou la violence envers d'autres. « Voilà, ajoutaient-ils, « pourquoi Adalbert lui convient mieux que l'em- « pereur. » Othon vint à Rome pour éclaircir les faits et remédier à ces désordres. Il assembla un concile. Jean XII et Adalbert prirent la fuite. Le pape fut déposé, et l'on élut à sa place Léon VIII. Mais Othon ayant renvoyé la plupart de ses troupes afin de n'être point à charge aux Romains, Jean XII excita sous main le peuple à la révolte, et l'empereur, ayant appris qu'on en voulait à sa vie, fit mourir un grand nombre des conjurés. Il s'éloigna ensuite, et se rendit à Spolète. Les partisans de Jean XII profitèrent de cette absence pour faire revenir ce pape à Rome. Jean XII, à son tour, se vengea de ceux qui avaient provoqué sa destitution : il fit couper à Jean, cardinal-diacre, la main droite, et à un autre officier de l'Église la langue, le nez et les deux doigts. Il tint ensuite un concile, où il fit annuler ce qui avait été décidé dans le précédent, trois mois auparavant. L'élection de Léon VIII fut déclarée irrégulière. Jean XII ne survécut que trois mois à à cet événement. Quelques-uns prétendent que sa mort, arrivée le 14 mai 964, eut lieu dans l'excès d'une débauche, et Luitprand l'attribue aux coups du démon ; mais elle aurait plutôt été l'effet de la vengeance d'un mari jaloux. D'autres assurent (*Art de vérifier les dates*) que Jean XII fut emporté par une maladie de huit jours, à laquelle il succomba sans avoir reçu les sacrements. D—s.

JEAN XIII, élu pape le 2 octobre 965, était Romain et fils d'un évêque aussi nommé Jean.

(1) C'est au moins ce que rapporte Luitprand, d'après des bruits populaires. L'opinion la plus vraisemblable est qu'il était fils d'Albéric, duc de Spolète, premier mari de Marosie.

Il succéda à Léon VIII étant évêque de Narni. Le peuple romain l'élut, après avoir pris les ordres de l'empereur Othon, qui avait déployé son autorité d'une manière si vigoureuse sous le pontificat précédent (*voy.* Léon VIII et Benoit V). Jean XIII se fit haïr des grands de la ville de Rome, qu'il traitait avec hauteur. Rofrède, comte de Campanie, et le préfet Pierre arrêtèrent le pape et l'enfermèrent au château St-Ange. Mais cet acte de violence ne demeura pas impuni. Jean, après quelques mois de prison, vint se retirer à Capoue, chez le comte Pandulfe son ami, qui trouva le moyen de se défaire de Rofrède dans Rome même, où celui-ci s'était fait déclarer chef de la faction ennemie de l'empereur et du pape. Othon, de son côté, revint en Italie en 967, et ce retour effraya les Romains, qui s'empressèrent de rappeler Jean XIII et de le rétablir sur le saint-siége. Othon fit pendre douze de ceux qui avaient arrêté le pape ; les os de Rofrède furent déterrés par son ordre, traînés avec ignominie dans la boue, et jetés ensuite à la voirie. Quant au préfet Pierre, Othon l'abandonna à la vengeance du pape, qui lui fit couper la barbe et le fit ensuite pendre par les cheveux au cheval de Constantin ; puis il fut dépouillé, mis à rebours sur un âne qui avait une clochette au cou ; le patient portait une outre sur sa tête et deux à ses cuisses. On le promena en cet état par toute la ville, en le fouettant et en l'accablant d'insultes. Jean XIII envoya à Constantinople des nonces qui furent traités avec mépris, parce qu'il avait appelé dans ses lettres Nicéphore empereur des Grecs. Ce pape mourut le 6 septembre 972, après un pontificat de sept ans environ. Baronius dit que ce fut Jean XIII qui introduisit la coutume de bénir les cloches. Il eut pour successeur Benoît VI. D—s.

JEAN XIV, élu pape le 19 octobre 984, était évêque de Pavie lorsqu'il succéda à Benoît VII. Son pontificat ne dura que huit mois : car Francon, qui avait pris le nom de Boniface VII, et qui avait été chassé de Rome sous le pontificat précédent, revint de Constantinople, où il s'était retiré, et comme il avait de grandes richesses, il se fit aisément un parti, et déposa Jean XIV, qu'il fit renfermer au château St-Ange, où celui-ci mourut de faim et de misère le 30 août 995. Jean XIV eut pour successeur immédiat Boniface VII, qui, malgré son intrusion, est compté au nombre des papes légitimes (*voy.* Boniface VII, Benoit VI et Benoit VII). Après la mort de Boniface VII, on élut un autre Jean, fils de Robert, qui mourut au bout de quatre mois, sans avoir été sacré. Enfin l'on nomma Jean XV, dont l'article va suivre. D—s.

JEAN XV fut élu pape le 25 avril 986. Il était Romain et fils de Léon, prêtre. Son pontificat ne s'annonça point d'une manière paisible : il craignait la puissance de Crescence, et se retira d'abord en Toscane, d'où il envoya prier l'empereur Othon III de venir, à l'exemple de son père, délivrer Rome du tyran qui l'opprimait. Les Romains redoutaient la présence des Allemands, et firent des soumissions au pape, qui se laissa fléchir à leurs prières et revint dans la ville. Crescence dissimula, et n'osa pas troubler le pape dans l'exercice de son autorité. Hugues Capet, roi de France, fut en ce temps-là (989) trahi par l'archevêque de Reims, Arnoul, fils naturel du roi Lothaire. Cet archevêque ayant été fait prisonnier au siége de Laon, le roi sollicita sa déposition auprès de Jean XV. Comme le pape ne répondit pas à cette demande, un concile fut convoqué à Reims, et prononça la condamnation d'Arnoul, qui s'avoua coupable, et se soumit à la sentence portée contre lui. Ce fut Gerbert qui lui succéda dans le siége de Reims : mais le pape ayant réclamé contre le jugement du titulaire et contre la nomination du successeur, le roi écrivit au souverain pontife pour lui représenter que rien n'avait été fait contre son autorité, et lui offrit de s'en expliquer avec lui s'il voulait venir le trouver à Grenoble. Un concile se tint (le 2 juin 995) à Mouzon, où cette affaire fut discutée. Le droit de Gerbert y parut incertain, et le légat du pape l'interdit jusqu'à la tenue d'un nouveau concile, qui fut indiqué à Reims pour le 1er juillet suivant : mais ce concile n'eut pas lieu sitôt, et tant que le roi Hugues vécut, Gerbert resta archevêque de Reims, et Arnoul prisonnier à Orléans. Ce fut sous le pontificat de Jean XV que les Russes se convertirent à la religion chrétienne, à l'exemple de leur prince Wladimir, et que St-Uldaric reçut les honneurs de la canonisation. Jean XV mourut à Rome, d'une fièvre violente, dans les derniers jours d'avril 996, après dix ans de pontificat. Le célèbre Abbon de Fleury vit ce pape dans ses derniers moments, et ne le trouva pas tel qu'il devait être, mais intéressé et prêt à tout vendre. Il eut pour successeur Grégoire V. D—s.

JEAN XVI est ce Philagase qui fut élu par la faction de Crescence en 997 (*voy.* Grégoire V). Il est compté parmi les papes légitimes, malgré son intrusion. — Jean XVII, élu pape le 6 juin 1003, mourut le 31 octobre de la même année. Il s'appelait Sicco, et succéda à Silvestre. Platine dit que ce pape était d'une naissance obscure. Son pontificat n'offre rien de remarquable. — Jean XVIII, nommé Fasan, élu pape le 19 mars 1004, succéda à Jean XVII au bout de quatre mois et dix-huit jours de vacance du saint-siége. Il le tint pendant cinq ans quatre mois, et mourut sans avoir rien fait d'important. De son temps, l'église de Constantinople était unie à celle de Rome, et l'on y récitait à la messe le nom du pape avec celui des patriarches. Jean XVIII eut pour successeur Sergius IV. D—s.

JEAN XIX, élu pape le 19 juillet 1024, succéda à Benoît VIII son frère, de la famille des comtes de Tusculum. Selon quelques historiens, il était évêque de Porto ; selon d'autres, c'était un simple

laïque. Cette élection fut l'ouvrage de la faction aristocratique qui dominait dans Rome, lorsque les empereurs d'Occident y perdaient leur influence, et ces choix ne réunissaient pas toujours les opinions. Jean XIX eut des ennemis qui conspirèrent contre ses jours (8 juin 1033) : ils ne le tuèrent point, mais ils le chassèrent de son siége. Il dut son rétablissement aux armes de Conrad, qu'il avait couronné empereur à Rome, en 1027. Canut, roi de Danemarck, qui assistait à ce couronnement, se plaignit de l'énormité des sommes que l'on exigeait de ses archevêques lorsqu'ils allaient recevoir le *pallium*, et le pape promit qu'à l'avenir cela n'aurait plus lieu. Ce fut sous le pontificat de Jean XIX que parut le moine Gui d'Arezzo, qui inventa les notes de la gamme : le pape l'attira à Rome et l'y traita avec honneur. Jean XIX mourut à Rome l'an 1033, le 8 novembre, après avoir occupé le saint-siége neuf ans et trois mois. Il eut pour successeur Benoît IX. D—s.

JEAN XX ou XXI, élu pape le 13 septembre 1276, dans le palais de Viterbe, était Portugais, évêque de Tusculum, et se nommait Pierre-Julien. Il devait n'être que le vingtième, suivant le rang observé jusqu'ici : mais quelques écrivains mettent au nombre des papes Jean, fils de Robert, qui mourut au bout de quatre mois, sans avoir été sacré, après la mort de Jean XIV, et notre Jean se trouve, d'après ce calcul, être le vingt et unième (1). Son élection fut précédée de quelques dissensions entre les cardinaux et les prélats. Les premiers prétendaient que la constitution étant suspendue par le dernier pape, Adrien V, ils ne devaient point élire. Les prélats, les procureurs, et les autres officiers de la cour de Rome, forcèrent à main armée les cardinaux à s'assembler. On les tint rigoureusement enfermés, et ils ne tardèrent pas à faire leur nomination. Jean XXI était très-instruit pour son temps; on lui a même attribué le *Trésor des pauvres;* mais l'opinion la plus commune est que ce livre appartient à Jean XXII (*voy.* ci-après). Le nouveau pape commença par donner son approbation à la suspension prononcée par son prédécesseur, contre la constitution de Grégoire X. Il rendit aussi une autre bulle portant punition des excès commis contre les cardinaux à l'occasion du dernier conclave. Une affaire d'un autre genre attira son attention vers la France et l'Espagne; c'était la guerre qui était sur le point d'éclater entre Philippe le Hardi et Alphonse de Castille. Le pape écrivit au roi de France pour l'engager à maintenir la paix et à tourner ses armes contre les infidèles. Il lui représente que le concile de Lyon a ordonné, en faveur de la croisade, une paix générale entre tous les princes chrétiens, avec pouvoir aux prélats de procéder par censures contre ceux qui ne voudraient pas y acquiescer. En conséquence, le pape mande à son légat, Simon de Bric, de contraindre le roi de France et ses adhérents à se désister de cette entreprise de guerre contre le roi de Castille, et d'employer, s'il le juge expédient, l'excommunication contre les personnes et l'interdit sur les terres, nonobstant tout privilége de n'être point frappé de censures. Fleury observe à cette occasion l'inutilité dérisoire de ces priviléges, auxquels les papes dérogeaient quand ils voulaient. Jean XXI condamna, avec plus de raison, des erreurs enseignées dans l'université de Paris, et qui provenaient des mauvais raisonnements d'une fausse philosophie. Fleury en parle avec quelques détails qu'il faut lire dans son histoire. Le pontificat de Jean XXI fut de courte durée; un accident déplorable termina sa vie. Un bâtiment qu'il avait fait construire près le palais de Viterbe s'écroula tout à coup, et la chambre qu'il habitait tomba sur lui et l'enveloppa de ses débris. Il fut tellement blessé, qu'il mourut au bout de six jours (le 16 mai 1277), après avoir reçu tous les sacrements. Il avait tenu le saint-siége pendant huit mois seulement. On l'accuse de peu de discrétion et de trop de précipitation dans ses paroles. Il eut pour successeur Nicolas III. D—s.

JEAN XXII, élu pape le 7 août 1316, succéda à Clément V, qui avait transféré le siége dans Avignon. Les cardinaux assemblés à Carpentras au nombre de vingt-trois ne purent s'accorder sur l'élection. Une sédition survint au milieu de ces débats; des marchands furent pillés par les domestiques des cardinaux; on mit le feu à la ville, qui fut brûlée en partie, et le conclave fut deux ans sans se rassembler : les Italiens voulaient qu'on allât à Rome, et d'autres ailleurs. Philippe le Bel, qui vivait encore, ému par les représentations du cardinal Napoléon des Ursins, ordonna enfin que la réunion se fît à Lyon; mais, ce monarque étant mort, ce fut Louis Hutin qui envoya le comte de Poitiers, son frère, pour exécuter ce projet. Le prince y travailla près de six mois, au bout desquels il parvint à rassembler vingt-trois cardinaux, qu'il enferma dans la maison des frères prêcheurs de Lyon, avec ordre de ne point sortir qu'ils n'eussent élu un pape. Il les fit environner de gardes, et revint à Paris. Au bout de quarante jours, les cardinaux élurent Jacques d'Euse, évêque de Porto. Né à Cahors de parents pauvres, mais honnêtes, il s'était rendu habile dans les sciences et surtout en droit. Il était de petite taille; mais il avait de l'esprit et une certaine fermeté de caractère. Il avait été successivement évêque de Fréjus, puis d'Avignon; et enfin Clément V l'avait fait cardinal-évêque de Porto. Il prit le nom de Jean XXII, et fut couronné à Lyon, d'où il écrivit aux rois et aux évêques qu'il avait beaucoup hésité avant d'accepter sa nomination. Quelque temps après, le pape se plaignit qu'on voulait l'empoisonner, ainsi que

(1) Lenglet-Dufresnoy et le P. Pagi indiquent un certain Vicedominius, qui aurait été élu le 5 septembre. Fleury n'en parle point. Au surplus, les deux chronologistes conviennent qu'il n'a jamais été compté.

les cardinaux, et qu'on avait dressé contre eux des maléfices et des enchantements diaboliques. L'ignorance du temps était encore assez grande pour faire attribuer aux artifices du malin esprit des résultats très-simples de phénomènes physiques. L'accusation fut dirigée principalement contre Géraud, évêque de Cahors. L'histoire ne dit point en quoi consistaient les faits de magie et les projets meurtriers dont il était chargé. Il paraît qu'il était violemment suspect de simonie, très-réellement déréglé dans ses mœurs, et coupable d'injustices dans son administration. Le pape fit informer contre lui, et le déposa de toutes ses dignités, avec les formalités les plus humiliantes. Il le livra ensuite au tribunal séculier, qui le condamna à être brûlé; ce qui fut exécuté au mois de juillet 1318. Baluze dit que le juge qui prononça cette sentence était Arnaud de Trianne, neveu du pape et son maréchal. Vers ce même temps, les rois de France et d'Angleterre témoignaient l'envie de former une nouvelle croisade. Le pape leur écrivit pour les en détourner, en leur représentant que la paix n'était pas assez bien affermie chez eux pour leur permettre de songer à des entreprises lointaines. Le différend entre le pape et Louis de Bavière causa de grands troubles en Italie. L'empire était resté vacant pendant quatorze mois, après lesquels Louis de Bavière, frère de Rodolphe, venait d'être élu empereur par cinq électeurs. Ce prince avait pris le titre de roi des Romains, sans attendre l'approbation du pape, qui prétendait de son côté que l'administration de l'empire lui appartenait pendant la vacance. Il lança donc contre Louis de Bavière un monitoire, qui fut bientôt suivi d'un acte d'excommunication. Louis, à son tour, excommunia le pape, qu'il appelait par dérision le *Frère Jean*. L'Italie, désolée par les fureurs des Guelphes et des Gibelins, qui tour à tour étaient vainqueurs et vaincus, offrait partout des divisions et des désordres, dont l'empereur sut profiter. Le pape ne pouvait revenir à Rome, où une députation de la ville l'avait rappelé. Louis de Bavière saisit ce moment pour lui susciter un rival dans la personne de Pierre de Corbière (*voy.* CORBIÈRE). Les villes, les contrées, se révoltaient contre le pape ou se soumettaient à lui, suivant les chances de fortune de l'empereur. Jean XXII ne gardait pas toujours la modération convenable ou nécessaire dans les circonstances. On peut en juger par la manière dont il se conduisit envers l'antipape, lors de sa résipiscence. Il ne profita pas non plus avec avantage de tous les moyens qui lui étaient offerts de rétablir la paix. Après le pardon accordé à Corbière, son protecteur consentait à l'abandonner, à révoquer tous les actes qu'il avait publiés contre le pape, pourvu que celui-ci le reconnût comme empereur. Jean XXII rejeta tous ces accommodements. Il mourut le 4 décembre 1334, âgé de près de 90 ans, après un pontificat de dix-huit ans trois mois et vingt-huit jours. Avant ses derniers moments, il assembla les cardinaux, révoqua toutes les réserves et expectatives qu'il avait établies sur les bénéfices, et qui avaient grossi son trésor d'épargnes, où l'on trouva, dit Villani, en or monnayé, plus de dix-huit millions de florins. L'historien cite à ce sujet des ouï-dire qui peuvent encore être suspects d'exagération. Ce pape avait soutenu un système sur la vision béatifique, dont les principes avaient été condamnés, notamment par l'université de Paris. Il déclara en mourant qu'il ne prétendait pas persister dans ces erreurs, si elles existaient. Ce fut Jean XXII qui fixa la fête de la Trinité au dimanche après la Pentecôte. Quelques écrivains assurent que ce fut lui qui ajouta la deuxième couronne à la tiare. Villani convient qu'il avait des vertus, telles que la sobriété, un grand zèle à s'acquitter de ses devoirs religieux, et beaucoup d'économie dans ses dépenses particulières. Il se laissait aborder facilement, expédiait promptement les affaires; il avait de la science, de la pénétration, et une sorte de grandeur : mais il était colère; et, sans être cruel, sa conduite vis-à-vis de Corbière prouve qu'il était vindicatif. On a de lui plus de trois cents lettres, et des bulles assez bien écrites pour le temps où il vivait. Il possédait aussi des connaissances en médecine, ainsi que l'attestent quelques ouvrages qui restent de lui : 1° *Thesaurus pauperum :* c'est un recueil de remèdes imprimé à Lyon en 1525; 2° un *Traité des maladies des yeux ;* 3° Un autre sur *la formation du fœtus ;* 4° Un autre sur *la goutte ;* 5° Des *Conseils pour conserver la santé ;* 6° Enfin, on a imprimé sous son nom l'*Élixir des philosophes,* autrement, l'*Art transmutatoire des métaux,* traduit du latin en français, Lyon, Bonhomme, 1557, in-12. Il eut pour successeur Benoît XII. D—s.

JEAN XXIII, élu pape le 14 mai 1410, onze jours après la mort d'Alexandre V, s'appelait Balthazar Cossa : il était né à Naples d'une famille noble, mais pauvre. Il avait été corsaire dans sa jeunesse; bientôt il abandonna ce métier pour entrer dans la carrière ecclésiastique : il avait de l'esprit, de l'ambition, de l'audace. Il s'introduisit auprès de Boniface IX, qui le fit cardinal et son légat à Bologne. Sa conduite scandaleuse et tyrannique lui attira la disgrâce d'Innocent VII et de Grégoire XII; mais l'impérieux légat sut leur résister et soutenir sa rébellion contre toute leur puissance. Alexandre V, auquel il avait rendu de grands services contre Ladislas, l'admit dans sa plus intime faveur. On soupçonna néanmoins Cossa de l'avoir empoisonné pour lui succéder plus promptement. En montant sur le siége pontifical, il prit le nom de Jean XXIII, se fit couronner à Bologne, et se rendit à Rome, que Ladislas menaçait avec son armée. Quelques succès favorisèrent d'abord le parti du pape; mais Ladislas reprit bientôt tous ses avantages. Jean XXIII fut obligé de le reconnaître comme roi de Naples

au préjudice de Louis d'Anjou. De son côté, Ladislas abandonna la cause de Grégoire XII, et reconnut Jean XXIII pour pape légitime. Mais Ladislas cachait des desseins perfides. Dès qu'il apprit que le pape avait fait retirer de Rome ses meilleures troupes, il y entra de nuit. Jean n'eut que le temps de monter à cheval, et de se réfugier à Florence. Ladislas exerça mille cruautés dans la ville ; mais, quelque temps après, il mourut à Pérouse, et l'on soupçonna une de ses maîtresses de l'avoir empoisonné. Jean XXIII se vit alors obligé de recourir à l'empereur Sigismond, et de convenir avec lui de la convocation du concile général qu'Alexandre V avait promis d'assembler au bout de trois ans : le lieu fut indiqué à Constance. Le pape y parut avec une grande représentation ; mais comme il se défiait de l'issue que cette affaire pouvait avoir, il eut soin de s'assurer d'avance l'amitié et le secours du duc d'Autriche, qu'il fit général des troupes de l'Église. Il ne s'était point trompé dans ses conjectures. On ne tarda pas à présenter contre lui au concile une liste d'accusations les plus graves, et l'on résolut de le contraindre à céder le pontificat. Le danger devenait pressant ; et pour échapper à l'humiliation qui l'attendait, il sortit la nuit de Constance, à la faveur d'un déguisement, et se retira d'abord à Schaffhouse, puis à Lauffenbourg, enfin à Fribourg en Brisgau, toujours dans les domaines du duc d'Autriche, que Sigismond poursuivait et voulait punir d'avoir favorisé l'évasion du pape. Le duc d'Autriche, poussé enfin aux dernières extrémités, fut obligé de livrer son protégé. Le concile cependant avait continué et fini le procès par contumace. Il avait déclaré Jean XXIII atteint et convaincu d'avoir scandalisé l'Église par ses mauvaises mœurs, d'avoir exercé publiquement la simonie en vendant les bénéfices, et comme tel l'avait déposé de sa dignité de pape, avec défense à tout fidèle de lui obéir. Le malheureux lut cette sentence, et la ratifia d'un air triste et humilié. On le transféra ensuite à Heidelberg. Martin V ayant été élu à sa place, Jean XXIII vint le trouver à Florence, se jeta à ses pieds, implorant son pardon, et ratifiant pleinement l'acte de son abdication. Martin le reçut avec bonté : il le fit doyen du sacré collége. Jean XXIII mourut six mois après, le 22 novembre 1419, à Florence, et fut enterré magnifiquement par les soins de Côme de Médicis, son ami. Si Balthazar Cossa eut une jeunesse vicieuse, on ne peut lui refuser du moins quelque courage dans l'adversité qui ne cessa de le tourmenter au faîte de la grandeur. Il finit aussi ses jours avec cette tranquillité modeste et résignée qui convient à un sincère repentir. Il ne manquait ni d'esprit ni de talent. Il fit des vers latins assez élégants, où il peint tour à tour l'éclat de sa grandeur passée, et l'isolement où il termina sa carrière. On a vu qu'il avait eu pour successeur Martin V. D—s.

JEAN Ier (Zimiscès). *Voyez* Zimiscès.

JEAN II (Comnène), empereur d'Orient, dut le surnom de *Kalos*, c'est-à-dire le Beau, non à ses avantages extérieurs, mais à des qualités plus précieuses que les charmes de la figure, à la beauté de son âme. Il était l'aîné des fils de l'empereur Alexis ; et l'ordre naturel, d'accord avec la politique, le désignait son successeur : mais l'impératrice Irène, sa mère, s'efforça de l'éloigner du trône pour y placer sa fille Anne, qu'elle aimait avec une tendresse aveugle (*voy.* Alexis Ier et Anne Comnène). Jean, étant entré dans la chambre de son père peu d'instants avant sa mort, prit l'anneau qu'il portait au doigt : muni de ce signe de la puissance royale, il fit enfoncer les portes du palais que les gardes refusaient d'ouvrir, et fut proclamé empereur, le 15 août 1118, aux acclamations des grands et de tout le peuple. Il se tint renfermé, les premiers jours, pour donner à sa mère le temps d'exhaler son ressentiment : il distribua ensuite les premiers emplois à ses parents ou à des amis d'une fidélité éprouvée, et décerna à son frère Isaac le titre de *Sebastocrator*, qui le rendait son égal en dignité, mais non en pouvoir. Quelque temps après, Anne forma l'odieux projet d'assassiner son frère : l'irrésolution de Nicephore-Bryenne, son mari, empêcha ce complot de réussir. Jean fit grâce de la vie aux conjurés, mais confisqua leurs biens pour les distribuer à ses serviteurs. Axuch, l'un de ses favoris, ayant eu la délicatesse de refuser la part qui lui revenait dans les dépouilles de la princesse, l'empereur, touché de ce qu'un homme né dans l'esclavage le surpassât en générosité, renvoya les trésors à sa sœur, et pardonna à tous ceux qui étaient entrés dans la conjuration. Lorsque sa clémence eut affermi son autorité, il ne s'occupa plus que de faire la guerre aux ennemis de l'empire. Il reprit la ville de Laodicée sur les Perses, et leur enleva la Phrygie : il chassa ensuite les Scythes de la Thrace ; et pour ôter à ces barbares tout prétexte de tenter une nouvelle irruption, il offrit aux uns de les admettre comme auxiliaires dans son armée, et aux autres de leur abandonner des terrains incultes dans les provinces intérieures. Il tourna ensuite ses armes contre les Turcs, dont la puissance toujours croissante menaçait Constantinople ; il traversa en vainqueur la Bithynie et la Paphlagonie, battit les Perses et les Arméniens, leur prit un grand nombre de places et en rasa les fortifications ; il s'empara aussi de la Syrie et des provinces voisines, et fit de fréquents voyages de Constantinople à Antioche et à Alep. Il abandonnait le butin à ses soldats, et y ajoutait souvent des récompenses pécuniaires. Il n'était pas moins généreux envers ses officiers ; des titres d'honneur, le don d'une ville, étaient pour eux le prix d'une action d'éclat : économe du sang de ses sujets, il avait dans son armée des corps étrangers formés des prisonniers qu'il gagnait par ses bienfaits. Il s'imposait volontairement les privations qu'il ne

dépendait pas de lui d'épargner à ses soldats, et leur donnait lui-même l'exemple du courage dans les combats ou de la prudence dans les revers. Enfin il pouvait se promettre de retarder l'invasion des Turcs en Europe et d'étendre au loin ses conquêtes, si un accident funeste autant qu'imprévu ne fût venu en interrompre le cours. Un jour qu'il prenait le plaisir de la chasse dans la vallée d'Anazarbe, en Cilicie, il rencontra un sanglier qu'il perça d'un épieu; en luttant contre cet animal furieux, une flèche empoisonnée tomba de son carquois et lui écorcha la main : il ne fit presque aucune attention à cette légère blessure; mais, pendant la nuit, l'inflammation se manifesta, et les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus de remède que dans l'amputation du bras. Jean ne voulut point y consentir : il réunit aussitôt ses parents et ses amis les plus dévoués, leur fit jurer de reconnaître pour son successeur Manuel, son fils cadet, et mourut quelques jours après, le 8 avril 1143, âgé de 55 ans. Jean Comnène avait le teint basané, les traits grossiers, et était de petite taille. C'était un prince sage, pieux, ennemi du luxe et de la flatterie. On a remarqué que, sous son règne, on ne rendit pas dans tout l'empire un seul jugement qui entraînât la peine de mort. Il n'eut, dit Gibbon, que le défaut des âmes nobles, l'amour des armes et de la gloire militaire. Nicétas a écrit la *Vie* de ce grand prince, mais trop succinctement; il s'en excuse sur ce qu'il n'avait pas été témoin des événements de son règne, et qu'il n'a pu rapporter que ce qu'il avait appris de ceux qui avaient suivi Jean Comnène dans ses expéditions militaires. W—s.

JEAN III (Ducas). *Voyez* Vatace.

JEAN IV (Lascaris). *Voyez* Lascaris.

JEAN V *Voyez* Cantacuzène.

JEAN VI et JEAN VII. *Voyez* Paléologue.

JEAN, surnommé *le Bon*, roi de France, succéda, le 22 août 1350, à Philippe de Valois, son père, et fut sacré à Reims le 26 septembre de la même année, avec Jeanne de Boulogne, sa seconde femme. Il avait plus de quarante ans lorsqu'il parvint au trône, et, placé souvent à la tête des armées sous le règne précédent, il s'y était montré avec beaucoup de valeur. Les peuples, qui attribuent toujours leurs maux à ceux qui les gouvernent, oubliant ce qui pouvait justifier la mémoire de Philippe de Valois, se flattèrent d'être plus heureux sous l'autorité de son fils. Mais l'habile Édouard III régnait encore en Angleterre: ses prétentions à la couronne de France étaient devenues, par ses victoires, plus légitimes dans l'esprit de ceux qui avaient des dispositions à se laisser séduire, et l'indiscipline parmi les nobles, l'esprit de faction dans la bourgeoisie, faisaient chaque jour de nouveaux progrès. Jean, que nous verrons bientôt assembler la nation avec une confiance qui seule suffirait pour prouver combien il était éloigné de toute tyrannie, se vit réduit, dès les premiers jours de son règne, à violer les formes de la justice pour ne pas compromettre son autorité. Raoul, comte d'Eu et de Guines, connétable de France, avait été fait prisonnier par les Anglais; à son retour de Londres, il se présenta devant le roi, qui le fit arrêter, et le troisième jour on lui trancha la tête dans l'hôtel qui lui servait de prison, en présence de plusieurs seigneurs, mais sans que son procès eût été rendu public. Le connétable était accusé de s'être laissé gagner par Édouard, comme Robert d'Artois et Geoffroi d'Harcourt sous le règne précédent : l'exemple de ces deux coupables, qui s'étaient échappés et qui ensuite causèrent tant de mal à la France, décida le roi à brusquer la mort du connétable. Les historiens prétendent que cet acte de rigueur acheva de lui aliéner la noblesse; mais, sans chercher à justifier un arrêt rendu et exécuté dans l'ombre, peut-être serait-il plus vrai de dire que Jean ne crut nécessaire d'agir avec tant de précipitation que parce qu'il connaissait assez les dispositions secrètes des grands de l'État pour être convaincu que, s'il différait à punir, on parviendrait à sauver le coupable, d'autant plus que le roi d'Angleterre même, selon les usages du temps, aurait pu intervenir à cause de la rançon que lui devait encore le connétable. Sa charge passa à Charles d'Espagne de la Cerda, qui fut assassiné peu de temps après par Charles, roi de Navarre, surnommé *le Mauvais;* ce prince, pour mieux assurer l'impunité de ce crime, se hâta de traiter avec l'Angleterre et se mit en mesure de se défendre. Par une de ces bizarreries si communes dans les temps de factions, le même roi qui n'avait osé employer les formes de la justice pour faire condamner le connétable d'Eu fut réduit à assembler le parlement avec solennité pour accorder la grâce au roi de Navarre, qui ne se souciait pas de l'obtenir, et qui même ne consentit à paraître la solliciter qu'en se faisant accorder de grands avantages. Quoiqu'il y eût une trêve signée entre la France et l'Angleterre, la guerre continuait dans toutes les provinces où les Anglais et les Français avaient des intérêts à démêler, soit pour eux, soit pour les partis qu'ils soutenaient : la trêve n'existait dans le fait qu'entre les armées royales; encore était-il facile de prévoir qu'elle ne durerait pas longtemps. Le roi, dans l'espérance de s'attacher la noblesse, imita l'exemple d'Édouard III, qui venait d'instituer l'ordre de la *Jarretière :* il créa un ordre de chevalerie à l'honneur de Notre-Dame; on l'appela l'ordre de l'*Etoile*. Mais des grâces ne suffisaient plus depuis que les armées, devenues nombreuses, se composaient en grande partie de troupes soldées : il fallait de l'argent, et, la même année que les Anglais déclarèrent la trêve rompue, Jean convoqua dans Paris une assemblée de la nation pour délibérer sur les besoins du gouvernement. Cette assemblée, qu'on peut regarder comme la première dans laquelle le tiers état ait été compté pour un ordre, s'ouvrit en 1355 et répondit aux in-

tentions du roi; ce qui déconcerta les factieux, qui, pour lui susciter des embarras, avaient été jusqu'à séduire Charles, Dauphin de France, en lui persuadant qu'il devait s'unir au roi de Navarre. Jean n'eut point de peine à faire comprendre à son fils que le premier de tous les intérêts pour lui était de ne porter aucune atteinte à un pouvoir dont il était destiné à hériter un jour. D'accord ensemble, ils attirèrent à Rouen Charles le Mauvais, ainsi que les principaux factieux qui l'accompagnaient toujours, et les arrêtèrent. Quatre furent décapités le même jour; pour le Navarrais, on le transféra sous bonne garde à Château-Gaillard, où il fut enfermé avec deux de ses conseillers intimes; les autres furent mis en liberté. Les parents et les amis du Navarrais prirent les armes et se réunirent aux troupes du roi d'Angleterre, d'où les historiens ont conclu qu'ils n'agirent ainsi que par vengeance; mais ils oublient que Charles le Mauvais, ayant depuis longtemps contracté alliance avec les Anglais, se serait lui-même rangé de leur côté s'il avait été libre. Ce prince tient une si grande place dans les événements de cette époque, qu'il est nécessaire de connaître les intérêts qui le faisaient agir; car on ne peut admettre qu'avec toutes les qualités qu'il avait reçues de la nature et qu'une brillante éducation avait perfectionnées, il ait contribué aux désastres de sa patrie sans but et sans projets concertés. Charles, roi de Navarre, descendait de Louis le Hutin par sa mère et de Philippe le Hardi par le comte d'Évreux, son père; les discussions élevées par Edouard III sur la succession au trône de France lui laissèrent entrevoir avec plaisir la chute des Valois, dans l'espoir que les Français, incapables de passer sous une domination étrangère, reviendraient à lui, prince du sang royal à double titre, déjà possesseur du royaume de Navarre, de plusieurs provinces de France, et ayant des droits à faire valoir sur la Brie et la Champagne. Il s'unissait à Édouard contre les Valois, comme contre des rivaux communs à l'un et à l'autre, mais sans désirer qu'il triomphât. Édouard, qui n'ignorait pas ses espérances secrètes, lui fournissait des secours trop faibles pour qu'il pût s'emparer du trône, mais suffisants pour prolonger les troubles. Ainsi, les inconséquences qu'on remarque dans la conduite de Charles le Mauvais tiennent bien plus à la position difficile dans laquelle il s'était placé qu'à la légèreté de ses vues et à la violence de son caractère. De même, la manière dont le roi Jean s'y prit pour le faire enlever, pour le tenir renfermé au moment où la guerre se rallumait avec vivacité entre les deux nations, n'a pu être blâmée que par les historiens qui croient que ceux qui gouvernent sont, dans tous les temps, maîtres d'agir avec autorité. La destruction de l'armée anglaise aurait été pour le roi une justification complète de sa conduite jusqu'à ce jour. Cette armée, commandée par le prince de Galles, fils aîné d'Édouard, connu sous le nom du *Prince noir*, s'était avancée avec beaucoup d'imprudence, pillant et dévastant tout sur son passage. Le roi, qui avait rassemblé ses troupes à Chartres, joignit les Anglais à deux lieues de Poitiers, et les serra de si près qu'à peine eurent-ils le temps de choisir un terrain difficile et de s'y retrancher; cette position ne leur parut pas si sûre qu'Édouard, pour obtenir que son fils se retirât avec douze mille hommes qu'il commandait, n'offrît de l'argent, la liberté des prisonniers faits et une trêve de sept ans. Le roi Jean, après avoir eu le tort de se laisser amuser par des négociations qui donnèrent aux ennemis le temps de se fortifier, refusa tout accommodement, et livra, le 9 septembre 1356, cette fatale bataille de Poitiers, où la supériorité du nombre et le courage furent rendus inutiles par l'imprudence, l'insubordination et l'ignorance de tous les principes de la guerre. L'armée française fut mise dans une déroute complète; de quatre fils du roi qui l'accompagnaient, trois se retirèrent si vite qu'ils justifièrent les traîtres qui s'empressaient de se sauver; le quatrième, nommé Philippe, ne voulut jamais abandonner son père, qui combattait avec un courage héroïque, et il fut obligé de se rendre avec lui. Le prince de Galles traita le roi son prisonnier avec les plus grands égards, le servit à table, refusa de prendre place à côté de lui, et lui prodigua les éloges les mieux mérités sur la valeur qu'il avait déployée pendant le combat, admirant avec la franchise d'un jeune héros la fermeté que ce monarque montrait dans son malheur. Il conduisit ses deux prisonniers à Bordeaux et les fit passer à Londres, dans la crainte de n'être plus le maître de leur sort, les Anglais et les Gascons commençant à se disputer la rançon qu'ils espéraient d'une si belle capture. Édouard, tout en accablant le roi de politesses et d'égards, crut pouvoir lui offrir la liberté à condition qu'il reconnaîtrait que le royaume de France relevait de la couronne d'Angleterre. « J'ai reçu de mes « aïeux un royaume libre, répondit Jean; je le « laisserai libre à mes descendants. Le sort des « combats a pu disposer de ma personne, mais « non des droits sacrés de la royauté. » Édouard devait naturellement profiter des circonstances pour pousser la guerre avec vigueur; mais l'intérêt des Anglais s'y opposa : ils redoutaient un monarque assez puissant au dehors pour attenter impunément à leur liberté, et les hostilités se ralentirent par l'événement même qui semblait devoir les rendre plus vives. Les Français n'en furent pas plus heureux : la guerre civile s'étendit sur tout le royaume. Les paysans, attribuant la prison du roi à la lâcheté d'une noblesse qui les vexait depuis longtemps, se formèrent en bandes, pillèrent les châteaux, assassinèrent les nobles, leurs femmes, leurs enfants, et se portèrent à des excès qu'on pourrait appeler inouïs s'ils ne se renouvelaient dans tous les temps lorsque le peuple se charge de se faire justice à lui-même.

Mais on vit alors une chose extraordinaire; car les Anglais et les Navarrais, malgré la guerre, se réunirent aux nobles français pour poursuivre ces assassins. Leur association et leurs terribles exploits, auxquels on a donné le nom de *Jaquerie*, prouvent combien le corps de la noblesse était affaibli par les combats livrés depuis un demi-siècle; car si elle avait moins prodigué son sang sur le champ de bataille, elle se serait trouvée assez forte pour arrêter ces insurrections dès leur naissance, ou plutôt les paysans n'auraient osé s'armer contre elle. Paris offrait des scènes non moins désastreuses; mais l'intérêt particulier, l'ambition, la vengeance, s'y cachaient sous les apparences du patriotisme et d'un grand dévouement à l'intérêt général. Charles, Dauphin de France, auquel la postérité a donné le titre de *Sage*, crut devoir imiter son père en assemblant les états généraux, afin de les consulter sur les besoins de l'État. Ces besoins n'étaient que trop connus : il fallait des hommes et de l'argent pour s'opposer aux Anglais; il fallait surtout se presser autour de l'héritier de la couronne, lui donner le titre et le pouvoir d'un régent, et tromper les espérances d'Édouard par des démonstrations de vigueur qui auraient avancé la paix. Les états généraux, auxquels on demandait des secours indispensables et urgents, répondirent en demandant des réformes et la liberté du roi de Navarre; et, comme ils n'étaient pas d'accord sur l'autorité du Dauphin, les trois ordres essayèrent de s'unir pour former une espèce de gouvernement indépendant de la volonté du prince. La monarchie était dissoute si le tiers état avait su cacher ses prétentions; mais les bourgeois de Paris, conduits par Marcel, prévôt des marchands, dont ils avaient fait leur idole, s'expliquèrent avec si peu de ménagement que la noblesse, effrayée, sentit le besoin de se rapprocher du trône. Le Dauphin profita du peu d'accord des trois ordres avec une prudence qu'on ne peut trop admirer, à moins de prétendre, comme l'abbé de Mably, qu'un prince est un tyran parce qu'il conserve à la fois, sans répandre de sang, les droits de tous et les siens. La faction de Marcel était bien plus forte que le parti du Dauphin, composé de nobles épars dans les provinces et réduits à se défendre contre des paysans révoltés; aussi ne put-il empêcher que la liberté ne fût rendue à Charles le Mauvais, qui vint à Paris haranguer la populace avec beaucoup d'éloquence et de succès, car elle vit un sauveur dans ce prince allié des Anglais, erreur fort commune dans les troubles civils. Le Dauphin, obligé de se parer des couleurs adoptées par les rebelles, d'embrasser, de paraître aimer le roi de Navarre, vit assassiner sous ses yeux, dans la chambre qu'il occupait, Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne, sans qu'il lui fût permis d'intercéder en leur faveur, puisque leur attachement pour lui était le crime que leur reprochait Marcel, chef de cette sanglante exécution. Ne pouvant compter sur l'assemblée des états généraux, qui se prolongeait, quoique les hommes raisonnables s'en fussent retirés, le Dauphin s'adressa aux assemblées des provinces et trouva des secours. S'il quittait Paris, les bourgeois le regrettaient et faisaient mille promesses pour l'engager à revenir; était-il au milieu d'eux, l'esprit de révolte reprenait le dessus. Mais les forces de ce prince augmentaient sensiblement, et le crédit du prévôt, cette idole du peuple, diminuait au point que Marcel, craignant d'être entièrement abandonné, forma la résolution de livrer la capitale au roi de Navarre, c'est-à-dire aux troupes anglaises, projet digne d'un homme qui avait commis des crimes par excès de patriotisme. La nuit même où il devait introduire les Navarrais, il fut prévenu par un bourgeois nommé Jean Maillard, qui lui fendit la tête d'un coup de hache, le 1er août 1358; et, comme si la folie des Parisiens eût été attachée à l'existence du prévôt des marchands, à peine le bruit de sa mort fut-il répandu que l'on ne se souvint du passé que pour en rougir, et le Dauphin rentra dans Paris au milieu des plus vives acclamations. Il acheva de calmer les esprits en accordant un pardon général, ne parut jamais se ressouvenir des injures, et reprit l'autorité qui lui était due par l'art admirable avec lequel il sut profiter des fautes de ceux qui lui étaient opposés. Le roi, las d'être prisonnier en Angleterre, avait signé un traité extrêmement onéreux pour la France. Son fils pouvait-il s'opposer à ce qu'il fût exécuté sans paraître guidé par le désir de conserver le pouvoir? et cependant le Dauphin devait-il laisser démembrer un royaume qui lui appartiendrait un jour? Malgré les préventions qu'il lui était permis d'avoir contre les assemblées, il sut faire parler les états généraux pour rejeter les conditions acceptées à Londres par son père. Les négociations, plusieurs fois interrompues et reprises, se terminèrent par le traité de Brétigny, qui fixait la rançon du roi à trois millions d'écus d'or, et rendait à l'Angleterre une partie des provinces qu'elle avait autrefois possédées en France, Édouard renonçant, pour lui et pour les siens, à tous droits sur la couronne. Jean fut d'abord conduit à Calais, où le Dauphin eut la permission de le voir. Le roi de Navarre vint pour se faire comprendre dans le traité, ce qu'il obtint; et lorsqu'on eut livré les otages, parmi lesquels on comptait deux fils du roi, son frère, deux princes du sang, un nombre considérable de seigneurs et deux bourgeois de chacune des principales villes du royaume, le roi fut déclaré entièrement libre le 24 octobre 1360, après quatre ans et un mois de captivité. Il arriva le 13 décembre de la même année à Paris, où il fut reçu avec des témoignages de joie d'autant moins suspects que la ville lui fit aussitôt présent de mille marcs d'argent en vaisselle, et s'engagea d'elle-même à contribuer au payement de sa rançon. Le roi d'Angleterre

chercha tous les moyens d'ajouter au fardeau d'un traité déjà si pénible pour la France, et protégea secrètement ces *compagnies* de soldats qui n'appartenaient qu'aux chefs qu'ils se donnaient, et qui ravageaient toutes les provinces en attendant qu'on les employât. Édouard avait cependant un grand intérêt à ne pas offrir le premier un prétexte de revenir sur des conditions acceptées à regret; et, puisqu'il connaissait assez la scrupuleuse probité du roi pour en abuser, rien ne pouvait mieux convenir à Édouard que de le laisser vivre en paix, afin que Jean fût en état de remplir les engagements qu'il avait contractés; mais l'ambition calcule rarement avec justesse. Profitant de tout pour ajouter au traité de Brétigny, il excéda la patience des otages qui étaient à Londres : l'un d'eux, le duc d'Anjou, fils du roi, s'échappa et revint à Paris. C'est alors que Jean prit la résolution de retourner se constituer prisonnier à Londres, répondant à toutes les objections de son conseil que, *si la bonne foi était bannie du reste du monde, il fallait qu'on la trouvât dans la bouche des rois.* Il passa en Angleterre sur la fin de décembre 1363, tomba malade peu après son arrivée, et mourut à Londres le 8 avril 1364, dans la 56e année de son âge et la 14e de son règne. La vaillance et la probité étaient les deux qualités qui distinguaient ce monarque; quoique ses sujets fussent en droit de lui reprocher une partie de leurs malheurs, moins sévères que la postérité, ils le plaignirent, ne cessèrent de l'aimer, et lui donnèrent le surnom de *Bon*, qui explique l'attachement qu'ils eurent toujours pour lui. On lui fit à Londres des funérailles magnifiques, auxquelles le roi d'Angleterre assista en deuil; son corps fut rapporté en France et enterré à St-Denis le 7 mai. Il laissa de sa première femme, Bonne de Luxembourg, quatre fils et quatre filles: Charles V, qui lui succéda; Louis d'Anjou, qui fut roi de Sicile; Jean, duc de Berry, et Philippe, chef de la seconde race royale de Bourgogne; l'aînée de ses filles était mariée à Charles le Mauvais, roi de Navarre; la seconde, au comte de Bar; la troisième, à Galeaz Visconti de Milan, qui donna deux cent mille écus pour obtenir une si noble alliance; la quatrième prit le voile. Deux filles qu'il eut de Jeanne de Boulogne, sa seconde femme, moururent fort jeunes. C'est sous ce règne que l'impôt connu sous le nom de *tailles* fut établi, le roi s'engageant à ne plus altérer les monnaies. Les historiens ont remarqué avec surprise que le luxe augmenta avec les désastres du royaume, et n'ont pu concevoir cette double progression, sans doute parce qu'ils pensaient que le luxe était une preuve de la richesse publique : en adoptant l'idée contraire, l'explication deviendrait facile. F—E.

JEAN Ier, vulgairement appelé *Jean Sans-terre* (1), septième roi d'Angleterre, depuis la conquête, et troisième fils de Henri II, naquit à Oxford en 1166. Après la mort de son frère, Richard Cœur-de-lion (1199), Jean s'appuya d'un testament de ce prince pour réclamer la couronne, au préjudice du jeune Arthus, ou Artur, duc de Bretagne, fils de Geoffroi, son frère aîné, second fils de Henri II. L'authenticité de ce testament a été mise en doute, et non sans raison. Il est certain, du moins, que Richard, avant de partir pour la croisade, avait solennellement reconnu le jeune Artur pour son successeur. Jean, pendant son absence, avait excité le trouble et la révolte en Angleterre : bien plus, lorsqu'il apprit que Richard était prisonnier entre les mains de l'empereur, il mit tout en œuvre pour prolonger sa captivité. Est-il présumable que Richard crut devoir récompenser du don de la couronne la conduite de ce frère perfide, et déshériter un neveu qu'il aimait? Quoi qu'il en soit, dès que l'on apprit en Angleterre que Richard avait terminé ses jours en France, Jean s'empara du trône. Mais les barons des provinces continentales, telles que l'Anjou, le Maine et la Touraine, se déclarèrent en faveur d'Artur. Ils implorèrent pour lui la protection du roi de France, Philippe-Auguste, qui le reçut à sa cour et le fit élever avec son fils (Louis VIII). Jean part pour Rouen; et, s'étant assuré du duché de Normandie, il rassemble des forces pour soutenir la guerre contre Philippe et pour soumettre les provinces révoltées. Mais comptant plus sur l'intrigue que sur la force de ses armes, il parvint à persuader à Constance, duchesse douairière de Bretagne, que Philippe-Auguste ne feignait d'épouser la cause d'Artur que pour dépouiller plus facilement ce jeune prince. Cette faible mère crut sauver son fils en l'enlevant des mains du roi de France, et le mit dans celles de l'oncle, qui devait être son assassin. Elle reconnut Jean, et lui fit hommage pour la Bretagne, comme arrière-fief du duché de Normandie. Une défection si peu attendue détermina Philippe à la paix : elle fut solennellement jurée et cimentée bientôt par le mariage du prince Louis avec Blanche de Castille, nièce du roi Jean. Tranquille du côté de la France, Jean s'abandonne à sa passion pour Isabelle, fille du comte d'Angoulême. Elle était fiancée au comte de la Marche, et la reine était encore vivante. Jean fait prononcer illégalement son divorce, sous prétexte de parenté, et il épouse Isabelle. Il saisit cette occasion pour se faire couronner une seconde fois; peu de temps après, il voulut encore être couronné une troisième à Cantorbéry, comme si la répétition de cette cérémonie eût pu lui créer des droits dont la légitimité lui semblait suspecte à lui-même. Cependant le comte de la Marche, furieux de l'outrage que lui avait fait le monarque anglais, souleva contre lui le Poitou et la Normandie. Jean somma ses barons de le suivre outre mer ; ils lui répondirent qu'ils ne marcheraient que lorsqu'il aurait fait droit à leurs nombreuses

(1) Il est à remarquer que les historiens anglais ne donnent point ce surnom à Jean : il vient de ce que Henri II, son père, ne lui avait laissé aucun domaine en apanage.

réclamations. C'est le premier exemple de ces grandes associations qui devinrent si formidables à la couronne, et particulièrement à Jean lui-même. Il imagina, pour intimider les mécontents, de s'entourer d'une bande de spadassins, qui les provoquaient en combat singulier. La noblesse décida qu'elle ne descendrait point dans la lice avec ses indignes adversaires, et Jean fut réduit à rougir devant ses sujets. Cependant leur affection lui était devenue plus nécessaire que jamais. Artur, sorti de l'enfance, ne tarda point à reconnaître quel protecteur sa mère lui avait donné. Il quitta brusquement la cour d'un oncle dont il n'avait que trop appris à redouter l'ambition. Il rejoignit l'armée française, qui venait d'entrer en campagne. Ses succès furent si rapides qu'Artur voyait déjà le moment où il allait recouvrer tous ses États, lorsqu'il eut le malheur de tomber au pouvoir du roi Jean. Le barbare vainqueur l'envoya au château de Falaise, puis à la tour de Rouen; et n'ayant pu trouver parmi ses officiers un être assez dégradé pour attenter aux jours du jeune prince, il le poignarda de sa propre main, et précipita son corps dans la Seine (*voy.* Arthus). L'horreur qu'excita cette atrocité suscita, de toutes parts, d'implacables ennemis au monarque assassin. La noblesse de Bretagne porta plainte à Philippe-Auguste, comme à son seigneur suzerain. Jean fut cité à la cour des pairs de France, et, sur sa non-comparution, déclaré coupable de félonie et de parricide. Philippe se hâta de mettre à exécution le jugement qui confisquait, au profit de la couronne de France, les domaines de son vassal. Jean essaya de se défendre : il mit même le siége devant Alençon; mais Philippe accourut avec l'élite de ses chevaliers. Jean prit honteusement la fuite, abandonnant à l'ennemi ses tentes, ses machines et son bagage. Il alla s'enfermer à Rouen avec la jeune reine. Uniquement livré à des passe-temps frivoles, il ne répondait à l'annonce d'un nouveau triomphe des Français que par cette forfanterie : « Laissez-les faire; j'en reprendrai plus en un jour « qu'ils n'en prendront en un an. » Mais déjà Philippe-Auguste était aux portes de Rouen; tout pliait sous ses armes : Jean se hâta de repasser la mer, abandonnant la Normandie, dont il était le douzième et dont il fut le dernier duc. C'est ainsi que cette vaste province rentra, en 1203, dans la monarchie française, après en avoir été séparée pendant près de trois siècles. Expulsé de tous ses domaines de France, Jean essaya de se dédommager de ses pertes sur les Anglais. Il leur imposa des tributs inusités, sous prétexte de fournir à des armements considérables pour tirer vengeance des Français. Il différait sans cesse de se mettre en campagne : ce ne fut qu'après trois ans de préparatifs qu'il passa la mer, descendit à la Rochelle, et marcha sur Angers, qu'il livra aux flammes. Mais à la nouvelle de l'approche de Philippe-Auguste, Jean, saisi d'une terreur panique, se rembarqua honteusement. Il implora la médiation du pape pour obtenir une trêve de deux ans. Ce pontife était Innocent III, qui bientôt se vit impliqué lui-même dans une querelle fort vive avec le monarque anglais (*voy.* Innocent III). L'archevêque de Cantorbéry mourut : le chapitre lui nomma un successeur, tandis que le roi en nommait un autre. Le pape annula les deux nominations, et en fit une troisième dans la personne du cardinal Langton. Jean, transporté de colère, fit saisir les revenus de l'archevêché, jura *par les dents de Dieu*, selon sa coutume, que si le pape attentait à ses droits, il lui renverrait tout le clergé régulier et séculier d'Angleterre, et ferait crever les yeux à tout sujet romain qui serait trouvé dans ses États. Peu effrayé de ces menaces, Innocent III fulmina aussitôt la sentence d'interdiction. Jean confisqua les biens du clergé, bannit les évêques, et confina les moines dans leurs couvents. Pendant cette violente querelle, qui fortifia le penchant du roi pour la tyrannie, il tenta de faire diversion au mécontentement du peuple par des expéditions militaires contre l'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles. Mais il acheva, dans ce temps même, d'aliéner la noblesse, qu'il devait regarder comme son premier soutien. Ses licencieuses amours portèrent le trouble dans plusieurs familles distinguées. Il défendit aux seigneurs de terres la chasse au gibier à plume, et leur ordonna d'abattre les haies ou palissades de leurs enclos, afin que ses cerfs et ses daims pussent y aller paître sans obstacle. S'apercevant bientôt de la haine générale dont il était l'objet, il exigea que chaque chef de famille noble lui remît un de ses enfants en otage. La femme d'un baron, auquel on vint faire cette odieuse demande, répondit : « Le roi pense-t-il que je confierai mon fils à un « homme qui a égorgé son neveu de sa propre « main ? » Jean fit enlever la mère et l'enfant, et les laissa mourir de faim dans les cachots. L'élite de la noblesse, pour se dérober à la persécution, passa sur le continent. Voyant le peu de succès des armes spirituelles sur le cœur endurci du monarque anglais, le pape résolut de lui porter un coup plus sensible. Il délia ses sujets du serment de fidélité, et offrit sa couronne au roi de France. Philippe-Auguste accepta, et fit sur-le-champ d'immenses préparatifs (1213). Jean, effrayé, somma tous ses vassaux de rassembler leurs forces sur la côte de Douvres; et il se vit à la tête d'une armée de soixante mille hommes : mais chacun de ses hommes, peut-être, était son ennemi secret, et lui-même ne pouvait se le dissimuler. Tout à coup survient Pandolphe, légat du pape. Il dépeignit si vivement au roi tous les périls qui l'environnaient, que Jean s'estima trop heureux de pouvoir les détourner par une prompte soumission au saint-siége. Il remit au légat une déclaration portant que, de sa pleine et libre volonté, il résignait tous ses États à Dieu, à St-Pierre et St-Paul, au pape Innocent III et à ses successeurs; enfin, qu'il s'engageait à payer à la cour de Rome

un tribut annuel de mille marcs d'argent, dont sept cents pour l'Angleterre et trois cents pour l'Irlande. Jean consacra ces promesses par la prestation solennelle de l'hommage dû par le vassal à son suzerain. Désarmé, et la tête découverte, il se présenta devant le légat, qui était assis sur un trône; et, fléchissant le genou, il mit ses mains dans les siennes. Le légat foula aux pieds l'argent qui avait été déposé sur les marches du trône, et dit au roi que la sentence d'excommunication ne serait révoquée que lorsqu'il aurait indemnisé le clergé de toutes les spoliations dont il s'était rendu coupable. Cependant Pandolphe déclara que le roi Jean étant devenu l'*homme* du pape, il n'était plus permis au monarque français de l'attaquer. Fier de sa sécurité nouvelle, Jean conçut le projet de porter lui-même la guerre en France. Il descendit sur la côte de Poitou; mais à l'approche du prince Louis, fils de Philippe-Auguste, il se retira précipitamment. La défaite totale de ses alliés, à la célèbre journée de Bovines, acheva de le frapper de terreur, et il se hâta de repasser dans son île. De nouvelles et de plus terribles infortunes l'y attendaient. L'introduction du régime féodal en Angleterre par Guillaume le Conquérant avait porté de nombreuses atteintes aux libertés des Anglo-Saxons : depuis le règne de ce prince, plusieurs rois avaient fait des concessions à leurs vassaux; mais elles étaient demeurées sans effet. Langton, archevêque de Cantorbéry, entreprit de les faire remettre en vigueur. Sous prétexte d'un pèlerinage à St-Edmond's-bury, il forma un rassemblement des barons les plus puissants; et, les enflammant par ses discours insidieux, il leur fit jurer sur l'autel de ne point se séparer avant d'avoir obtenu le rétablissement de tous leurs priviléges. Ils se portèrent sur Londres, le 6 janvier 1215. Jean leur demanda un délai, en promettant qu'ils seraient satisfaits avant Pâques. Dans l'intervalle, il essaya de jeter la division entre la noblesse et le clergé. Il fit vœu de conduire une armée à la terre sainte; et il prit la croix, afin d'intéresser le pape à sa cause. Innocent III s'employa en effet à concilier les esprits; mais les barons, s'apercevant que le roi avait eu dessein de les jouer, rassemblèrent de nombreuses troupes, à la tête desquelles marchaient plus de deux mille chevaliers. Jean habitait alors Oxford : lorsqu'il sut que les mécontents n'étaient plus qu'à peu de distance de cette ville, il leur fit demander quels étaient les priviléges qu'ils réclamaient avec un zèle si ardent. Les barons lui en firent remettre aussitôt un exposé succinct : mais à peine Jean l'eut parcouru des yeux, qu'il entra dans une violente fureur, et jura qu'il ne s'abaisserait jamais à reconnaître des prétentions aussi injurieuses. Dès que les confédérés furent instruits de sa réponse, ils élurent pour leur général Robert Fitz-Walter, qui prit le titre de *maréchal de l'armée de Dieu et de la sainte Église.* Il entra dans Londres sans opposition, et envoya ravager les domaines particuliers du roi. Ce prince était resté à Odiham, dans le Surrey, sous la simple garde de sept chevaliers. Il chercha encore à faire intervenir le pape dans cette crise; mais, se voyant sans appui, il se soumit enfin à discrétion. Ses commissaires se rendirent à l'assemblée générale, qui eut lieu dans la grande bruyère de Runnemède, entre Staines et Windsor. Peu de jours après, et avec une facilité qui parut suspecte, Jean signa cet acte, devenu si célèbre sous le nom de la *grande charte*, ou de *magna charta*, et un autre acte nommé *charte des forêts*, parce qu'elle concerne spécialement le régime forestier et le droit de chasse (19 juin 1215). La grande charte se compose de soixante-sept articles. On se tromperait étrangement si, malgré l'opinion vulgaire, on considérait cette charte comme la base du gouvernement anglais, tel qu'il existe aujourd'hui. Le nom de *parlement* n'y est pas articulé une seule fois; et l'idée d'une représentation nationale ne s'y fait pas même entrevoir. Cet acte est rédigé, non en latin, comme quelques écrivains l'ont prétendu, mais dans l'anglais barbare de ce siècle. L'original est déposé au musée britannique, à Londres. Les barons obligèrent le roi à consentir que la capitale restât en leur pouvoir jusqu'à ce que la charte fût en vigueur. Mais dès que le calme de la réflexion eut permis à Jean de voir dans quelle abjection il était tombé, il résolut, à tout hasard, de reconquérir ses droits, et de venger l'honneur de la couronne. Il se retira dans l'île de Wight, pour mieux méditer sa vengeance. Pendant qu'il faisait lever secrètement des troupes dans l'étranger, il écrivit au pape en le conjurant d'abroger, par sa toute-puissance, un acte qui violait les droits sacrés de la couronne. Innocent III, en qualité de suzerain, déclara nulles toutes les transactions faites sans son aveu. Jean se mit aussitôt en campagne contre les barons; et, pour premier exemple de sa vengeance, il fit pendre la garnison de Rochester, qui avait osé lui résister. Les troupes étrangères qu'il avait amenées commirent d'affreux ravages sur les terres des principaux confédérés. Réduits au désespoir, les barons implorèrent l'appui du roi de France, et offrirent la couronne d'Angleterre au prince Louis, son fils. Philippe-Auguste, sans se laisser intimider par les menaces du légat, permit au jeune prince de se rendre au vœu des confédérés; et il lui confia une armée pour prendre possession de ses nouveaux États. Son arrivée excita d'abord le plus vif enthousiasme; mais, s'il faut en croire les historiens anglais, la préférence que Louis donnait en tout aux Français ne tarda pas à faire naître la jalousie et la division parmi ses principaux officiers. Quelques-uns d'entre eux l'abandonnèrent pour retourner auprès du roi Jean, qui avait rallié quelques troupes dans les provinces de l'est. Comptant plus encore sur la rivalité nationale que sur la force de ses armes, Jean fit répandre

le bruit que Louis avait formé le dessein d'exterminer, en un seul jour, toute la haute noblesse d'Angleterre. Cette fable absurde eut tout le succès qu'il en espérait. Il pouvait se flatter de remonter sur son trône, lorsqu'un événement fortuit vint terminer son règne et sa vie. Il était en marche pour passer du comté de Norfolk dans celui de Lincoln. Il s'engagea imprudemment dans un marais, situé sur la côte, entre Croskeys et Forsdik : la marée monta avant que ses troupes et ses bagages eussent achevé de défiler. Il ne put sauver que sa personne : son trésor, son sceptre, sa couronne, ses archives, tout fut englouti. Cette perte lui causa un chagrin si profond, qu'il n'y survécut que peu de jours. Il mourut au château de Newark, le 17 octobre 1216, dans la 49e année de son âge et la 18e de son règne : il fut enterré dans la cathédrale de Worcester. Le caractère de Jean Sans-terre n'offre, dans le cours entier de sa vie, qu'un composé monstrueux des inclinations les plus basses et des vices les plus odieux. Son fils aîné lui succéda, sous le nom de Henri III. Sa vie a été écrite par William Prynne, Londres, 1670, in-fol., et par Joseph Berington, Birmingham, 1790, in-4°, traduite en français par Théodore Pein, Paris, 1821, in-8°. S—v—s.

JEAN DE LUXEMBOURG, dit l'*Aveugle*, roi de Bohême, était fils de l'empereur Henri VII, et naquit en 1295. Les seigneurs de Bohême, révoltés contre le duc de Carinthie, ayant élu Jean pour leur roi en 1309, il assura ses droits au trône par son mariage avec Élisabeth, fille de Wenceslas II, contraignit son rival, non moins odieux au peuple qu'aux grands, à sortir de la Bohême, et se fit couronner solennellement, en 1311, à Prague, avec son épouse. Bientôt après, l'empereur Henri, à la tête d'une armée, va se faire sacrer en Italie : à son départ, il établit son fils vicaire de l'empire; et ce jeune prince, en comprimant par sa fermeté les factions intérieures, ôte aux étrangers l'espoir de troubler l'Allemagne. Les malheurs du duc de Carinthie avaient rendu à celui-ci quelques partisans; Jean, peu accoutumé aux contradictions, propose à Louis V de lui échanger la Bohême contre le palatinat du Rhin; mais les grands du royaume s'opposent à cet arrangement, qui resta sans exécution. Il sentit alors que le seul moyen de maintenir la noblesse dans le devoir était de l'occuper sans cesse à la guerre : il leva une armée, réprima les excursions de ses voisins, et conquit, en 1322, la Silésie, qu'il réunit à ses États. La crainte qu'il inspirait fit rechercher son alliance par tous les princes de l'Allemagne. Le pape Jean XXII jeta les yeux sur lui pour l'aider dans son projet d'humilier l'empereur; il lui manda, en 1331, de convoquer une diète pour y déposer Louis de Bavière : mais le roi Jean, au lieu d'obéir, s'unit par un traité avec l'empereur, qui le crée son vicaire en Italie; il passe les Alpes avec une armée, s'empare rapidement de Crémone, Parme, Pavie, Modène : le désir de conserver ses conquêtes lui fait enfin écouter les propositions du pape, qui lui offre de le reconnaître roi d'Italie : l'empereur, pour s'opposer à ce projet, soulève la Bohême. Jean abandonne le commandement de l'armée à son fils (Charles IV), pour voler au secours de ses États, envahis de toutes parts : il bat ses ennemis l'un après l'autre, les poursuit jusqu'en Pologne, repasse les Alpes pour soutenir son fils, et rentre bientôt après triomphant dans Prague. « Jean, « dit Voltaire, était alors le véritable empereur « par son pouvoir. » L'Allemagne, toujours divisée par des factions, offrait sans cesse à un prince ambitieux l'occasion d'agrandir sa puissance : Jean profite des circonstances pour s'emparer de la Moravie, que personne n'ose lui disputer; il prend la défense des chevaliers teutoniques, attaqués par les Polonais, et marche de victoire en victoire jusqu'à Cracovie : tout tremblait devant lui. Il s'allie avec le roi de France Philippe de Valois, et rentre, en 1333 en Italie, pour y faire respecter les droits du pape : mais, battu deux fois près de Ferrare, par les ennemis de la cour de Rome, il s'en retourne dans ses États, apauvri et humilié. Ce revers l'ayant disposé à accueillir les propositions du roi de Pologne (Casimir III), il signa, en 1335, avec ce prince, un traité qui lui confirmait la possession de la Silésie, à condition qu'il renoncerait à ses prétentions sur le reste de la Pologne : mais il ne paraît pas, comme le disent les historiens de Bohême, que Casimir se soit obligé, en outre, à lui payer une somme d'argent. La même année, Jean, devenu veuf, épousa Béatrix, fille de Louis de Bourbon; et il eut de ce mariage un fils, nommé Wenceslas, auquel il donna le duché de Luxembourg, cession qui fut une nouvelle source de guerres. Une maladie qui attaquait ses yeux lui fit entreprendre le voyage de Montpellier, ville déjà célèbre par sa faculté de médecine; mais tous les secours de l'art ne l'empêchèrent pas de perdre la vue. Cet accident, loin de diminuer son ambition, sembla l'augmenter encore : à la sollicitation du pape Clément VI, il se révolta contre le malheureux Louis de Bavière, et se prépara en même temps à repousser les agressions du roi de Pologne. Il rentre en Pologne, en 1345, protestant qu'il mourra content s'il a le bonheur de toucher de ses mains les murs de Cracovie; mais Casimir le força, par ses manœuvres habiles, de diviser son armée en deux corps pour la faire subsister; et Jean l'aveugle regagne ses États, furieux d'avoir été battu par un ennemi qu'il avait tant de fois humilié. Il se rend ensuite à Avignon, près du pape, avec son fils, à qui il frayait le chemin de l'empire : de là, il mène des secours à Philippe de Valois, attaqué par les Anglais. Jean voulut assister à la bataille de Crécy, si funeste à la France; et, s'étant fait conduire par des cavaliers au fort de la mêlée, il y combattit vaillamment jusqu'à ce qu'il fut tué d'un coup de lance, le 25 août 1346, laissant la réputation d'un guerrier intrépide et d'un des plus habiles politiques de

son temps. Son corps fut porté, non à Luxembourg, comme l'ont écrit tous les historiens de Bohême, mais dans l'église des dominicaines de Montargis, dont une de ses tantes était prieure : on y a retrouvé son tombeau en 1748. L'un de ses fils lui succéda, et devint bientôt après empereur d'Allemagne, sous le nom de Charles IV (*voy.* CHARLES IV). W—s.

JEAN II, roi de Castille (1), naquit le 14 janvier 1404. Les grands du royaume, ainsi que la reine mère, avaient offert cette couronne à l'infant Ferdinand (depuis roi d'Aragon), frère du feu roi, et régent du royaume : mais il eut l'héroïsme de la refuser, et fit proclamer son neveu, en 1406, lorsque celui-ci était à peine âgé de vingt-deux mois. Il lui donna ensuite pour précepteur le savant Paul, de Burgos, juif converti, que ses talents et ses vertus avaient élevé au siége épiscopal de Carthagène. Les états d'Aragon proclamèrent, en 1410, Ferdinand pour leur roi; mais il n'oublia cependant pas les intérêts de son neveu, et l'on peut dire qu'il gouvernait deux royaumes en même temps. La mort ayant enlevé ce monarque en 1416, Jean, à peine sorti de l'enfance, perdit en lui son meilleur ami et son plus solide soutien. Pour surcroît de malheur, il mit toute sa confiance dans un indigne favori, D. Alvaro de Luna, qui fut cause des guerres qu'il entreprit et des dissensions qui troublèrent ce royaume, voulant par ce moyen éloigner le roi des affaires, et se rendre nécessaire à son souverain. Jean remporta d'éclatantes victoires sur les rois de Navarre et d'Aragon, et les força de lui demander la paix. Il tourna bientôt ses armes contre les Maures de Grenade. Il avait rétabli leur roi sur le trône : cet ingrat monarque, oubliant bientôt un service aussi signalé, ravageait les provinces limitrophes de son bienfaiteur. Mais Jean, dans une seule bataille (1431), lui tua douze mille hommes, et le mit complétement en déroute. Il se serait emparé de Grenade sans la trahison de D. Alvaro de Luna, qui, ayant reçu de l'argent du roi maure, parvint à débander les troupes espagnoles, et mit ainsi le roi dans l'impossibilité de tenter aucune attaque. Les troubles de la Castille, produits par les prétentions et l'orgueil des grands, continuaient d'agiter ce royaume. Jean, ayant épuisé tous les moyens de réconciliation, se décida, pressé par les remontrances réitérées de la reine, à en faire arrêter le principal auteur. Son procès fut bientôt instruit, et D. Alvaro de Luna perdit la tête sur un échafaud, en 1453. Aussitôt les grands, frappés par un tel exemple, rentrèrent dans l'ordre : mais le roi ne survécut pas longtemps à cet événement heureux : il mourut à Valladolid, le 20 août 1454, après un règne de quarante-huit ans. Ce monarque était juste, bon, vaillant : mais il se laissa trop asservir par ses favoris; ce qui lui attira le surnom de *Faible*. Il s'était marié deux fois : la première avec Marie d'Aragon, dont il eut deux filles et Henri IV, son successeur; la seconde avec Isabelle de Portugal, qui lui laissa la célèbre Isabelle et l'infant D. Alfonse. Le règne de Jean fut une époque mémorable dans l'histoire de la littérature espagnole; on peut dire que c'est à ce monarque qu'on en dut la restauration. Il est vrai que, quelques années auparavant, le marquis de Villena, illustre et par sa naissance et par ses talents (*voy.* VILLENA), avait cherché à réveiller en Espagne le goût pour la poésie, fondant en Aragon une académie de troubadours, en 1330, à l'instar de celle de Toulouse, établie en 1323, et ensuite une autre en Castille, en 1332, sous le nom de *Gaya ciencia* (la science gaie) : mais ces essais ne produisirent pas un grand effet dans le commencement, et il appartenait à Jean II d'opérer cette heureuse révolution. Ce roi, attaqué par ses voisins et ses propres sujets, ne trouva d'autre consolation que dans les lettres; aussi s'en déclara-t-il le protecteur; il créa autour de lui une cour poétique, dont on aurait peine à citer un exemple chez aucune nation. Dans les conjonctures difficiles où il se voyait, les lettres ne servirent pas seulement d'adoucissement à ses chagrins particuliers; mais elles contribuèrent à lui gagner le dévouement des plus puissants seigneurs du royaume, à l'influence desquels il dut en grande partie son existence politique. Une telle réunion de poëtes grands seigneurs et guerriers autour d'un roi savant, mais faible, et au milieu de la guerre civile, « doit donner, dit M. Bouterwek, « une haute idée de la puissance du génie poé- « tique chez une nation où l'esprit de faction « même, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus con- « traire à la poésie, n'a pu réussir à l'éteindre. » A la tête de cette brillante société figurait le marquis de Santillane (*voy.* MENDOZA), élève de Villena, et à qui l'on doit, en Espagne, le premier poëme didactique. Ces poëtes réformateurs dédaignèrent l'ancienne romance, et s'attachèrent particulièrement à perfectionner le genre lyrique, à remettre en honneur les stances dactyliques (*versos de arte mayor*), en choisissant pour base de toutes leurs compositions les sciences et la morale. Ils ne s'abaissaient que très-rarement au genre trivial et facile des modes populaires, où ils n'eurent qu'un médiocre succès. Quoi qu'il en soit de leurs efforts, le nouveau genre qu'ils établirent fut imité par les littérateurs les plus distingués, jusqu'à ce que Boscan et Garcilaso, dans la première moitié du 16e siècle, introduisirent le genre et le rhythme italiens. C'est ainsi que Jean II trouva dans son amour pour les lettres les secours que lui refusait la faiblesse de son caractère; et il put, par ce premier moyen, transformer des guerriers farouches et des vassaux remuants en fidèles sujets, amis des arts et de la littérature. B—s.

JEAN II, roi d'Aragon et de Navarre, frère puîné d'Alphonse V, dit le *Magnanime* (*voy.* ALPHONSE V),

(1) Jean Ier, né en 1358, couronné roi de Castille et de Léon en 1379, mort le 9 octobre 1390, n'a rien fait d'assez important pour mériter une place dans la *Biographie*.

et père de Ferdinand le Catholique, était fils de Ferdinand le Juste, roi d'Aragon, et monta, en 1425, sur le trône de Navarre, par son mariage avec Blanche, fille de Charles le Noble, qu'il avait épousée en 1419 (*voy.* Blanche). S'étant, en 1434, rendu en Sicile auprès de son frère le roi d'Aragon, qui cherchait à reprendre possession du royaume de Naples, après la mort de la reine Jeanne, il fut fait prisonnier le 5 août, au combat naval de Gaëte, et tomba entre les mains du duc de Milan, qui lui rendit de grands honneurs, et le renvoya libre. La reine Blanche de Navarre étant morte en 1441, laissant la couronne à son fils don Carlos, prince de Viane, Jean voulut au moins conserver l'administration du royaume : en 1447, il épousa en secondes noces Jeanne, fille de Frédéric Henriquez, amirante de Castille (*voy.* Jeanne Henriquez); et cette princesse artificieuse paraît avoir été, par son ambition, la cause des guerres civiles qui ensanglantèrent la Navarre jusqu'à la mort de l'infortuné prince de Viane, en 1461 (*voy.* Carlos). Alphonse étant mort en 1458, Jean lui succéda dans ses royaumes d'Aragon et de Valence : il entra dans la conspiration des seigneurs de Castille contre le roi Henri IV; et ayant fait assembler à Fraga les états d'Aragon, il y déclara, en 1460, la réunion des couronnes de Sicile et de Sardaigne à celle d'Aragon. A l'instigation du comte de Foix, son gendre, il s'allie en 1462, avec Louis XI, pour déshériter Blanche, sa fille aînée, légitime héritière du royaume de Navarre, et faire passer cette couronne au comte de Foix : cette disposition occasionne une révolte dans la Catalogne. Dom Pèdre, infant de Portugal, débarque à Barcelone, le 5 janvier 1465, sur des vaisseaux que les Catalans lui avaient envoyés; et, le 21 du même mois, il se fait proclamer roi d'Aragon et de Sicile, livre divers combats, et meurt le 29 juin de l'année suivante. Les Catalans offrent alors la couronne à René d'Anjou, auquel Louis XI faisait espérer un puissant secours, et qui, vu son grand âge, envoya en sa place son fils Jean, duc de Lorraine : ce dernier éprouva une vive résistance de la part de la reine d'Aragon; car le roi Jean avait perdu la vue par une cataracte, et avait seulement fait reconnaître Ferdinand, son fils, vice-roi d'Aragon et roi de Sicile. Le duc de Lorraine remporta divers avantages; il était sur le point de se rendre maître de tout l'Aragon, lorsqu'il mourut à Barcelone, en 1470. Cette place, assiégée par terre et par mer, se rendit alors au roi Jean, qui livra ensuite divers combats aux troupes françaises, afin de recouvrer le Roussillon qu'il avait engagé à Louis XI pour une somme d'argent; il fit avec ce prince un traité, qui ne tarda pas à être violé. Jean mourut à Barcelone, le 19 janvier 1479, âgé de 82 ans, laissant la réputation d'un prince actif et courageux, dont le règne de plus de cinquante ans ne fut presque qu'une suite non interrompue de revers causés par les démarches trop précipitées que lui suggéraient sa politique injuste et son inquiète ambition. Son fils Ferdinand, surnommé *le Catholique*, lui succéda dans ses États de la couronne d'Aragon, qui ne furent plus, après lui, séparés de ceux de Castille. Z.

JEAN D'ALBRET, roi de Navarre, connu sous le nom de Jean III, issu d'une famille illustre, remontait à Amanieu, sire d'Albret, qui vivait en 1050 : il était fils de Catherine de Blois et d'Alain sire d'Albret, dont les fiefs, situés dans les landes de Bordeaux, confinaient avec les États de Foix et de Béarn. Il épousa, à Orthez, en 1484, Catherine de Navarre, à qui le vicomte de Narbonne, son oncle, disputait ce royaume et l'héritage de la maison de Foix. Ce mariage venait d'être consenti par Charles VIII, roi de France, successeur de Louis XI. Ce ne fut qu'après un accommodement provisoire avec le vicomte de Narbonne et avec Louis de Beaumont, connétable de Navarre, chef d'un parti puissant, que Jean d'Albret et Catherine furent couronnés en 1494 à Pampelune, dont l'entrée leur avait d'abord été refusée par le connétable. Il leur fallut, pour régner, se ménager l'alliance de la cour d'Espagne, qui exigea des places de sûreté comme pour se prémunir contre la France, avec laquelle Ferdinand le Catholique était en guerre. Préservée ainsi au dehors, la Navarre n'en était pas moins en proie aux factions sous un prince qui manquait de caractère et d'énergie. Enclavée d'ailleurs entre l'Espagne et la France, son indépendance ne pouvait manquer d'être compromise par les prétentions rivales de Louis XII, successeur de Charles VIII, et de Ferdinand le Catholique. Jean d'Albret se rendit en personne à la cour de Ferdinand, qui lui fit une réception magnifique à Séville : ce fut tout ce qu'il put tirer de ce prince, qui déjà méditait l'invasion entière de la Navarre. Le roi rechercha l'alliance de l'empereur Maximilien; et il arma en même temps pour reprendre les forteresses restées entre les mains du connétable de Beaumont, toujours rebelle. Poursuivi par les troupes royales, ce seigneur se réfugia en Castille, et s'y ligua avec d'autres mécontents pour faire des excursions dans la Navarre : le roi le punit en le privant de tous ses domaines. Mais en 1510 Ferdinand le Catholique, levant enfin le masque, demanda le passage pour ses troupes, exigeant aussi la remise de plusieurs places fortes. Jean d'Albret en fut réduit à cette extrémité de déplaire à la Castille et à la France en même temps, en demeurant neutre, ou d'avoir pour ennemie la puissance contre laquelle il se déclarerait. Il se déclara pour Louis XII, espérant son appui contre les entreprises des Espagnols. Ferdinand, qui ne demandait qu'un prétexte, destina pour l'usurpation de la Navarre les troupes qu'il avait levées pour attaquer la Guienne : il était favorisé par le pape Jules II, qui excommunia Jean d'Albret, et permit à Ferdinand de s'emparer des États de ce prince. Le duc d'Albe pénétra dans la Navarre à

la tête d'une armée espagnole, dont la faction de Beaumont favorisa les progrès. Sourd aux conseils énergiques de la reine, et n'osant faire aucune résistance, Jean d'Albret se réfugia dans Bayonne à l'approche des ennemis. La reine, n'ayant pu le retenir, le suivit avec le prince Henri son fils, et trois princesses ses filles. Pampelune envahie conserva ses priviléges; et le royaume de Navarre fut réuni, le 25 juillet 1512, à la couronne de Castille, 468 ans après qu'il en avait été séparé, à la mort de don Sanche le Grand. Jean d'Albret entreprit bientôt de rentrer dans ses États avec 6,000 fantassins et 1,000 chevaux qu'il obtint de la France. Il remporta d'abord quelques avantages; mais il échoua devant Pampelune, dont il leva précipitamment le siége à l'approche de l'armée espagnole : il s'enfuit à travers les Pyrénées, abandonnant presque toute son artillerie et ses bagages. A la mort de Ferdinand, il fit de nouvelles tentatives, mais tout aussi infructueuses. Il mourut dépouillé de ses États, le 17 juin 1516 : la reine Catherine sa femme le suivit au tombeau huit mois après, consumée de chagrin par la perte de son royaume. Ce fut elle qui dit à son mari après cette perte : « Don Juan, si nous fussions « nés, vous Catherine, et moi don Juan, nous « n'aurions jamais perdu la Navarre. » Ils laissèrent de leur mariage Henri II, roi titulaire, dont la fille unique, ayant épousé Antoine de Bourbon, devint la souche de la branche des Bourbons de France. B—P.

JEAN Ier, roi de Portugal, fils naturel de Pierre Ier et de Thérèse Lorenzo, naquit le 2 avril 1357. Il était grand maître de l'ordre d'Aviz, sous le règne de Ferdinand Ier, dont il était le frère naturel. Le roi, n'ayant point d'héritiers mâles, avait marié Béatrix sa fille, née d'une union illégitime, à Jean Ier, roi de Castille, croyant ainsi assurer le trône au fils qui naîtrait de cet hymen, et, à son défaut, à son gendre; mais à la mort du roi Ferdinand, en 1383, l'aversion naturelle des Portugais pour la domination castillane favorisa les vues ambitieuses du grand maître d'Aviz. Ce prince, d'un caractère ferme et décidé, s'étant ménagé un parti afin de s'emparer du gouvernement, pénétra, avec ses amis armés, dans le palais royal, et poignarda, sous les yeux mêmes de la reine Éléonore Tellez, le comte Andeiro son amant (*voy.* Andeiro), qui s'était rendu maître de l'État; puis à la faveur d'une sédition, il se fit conférer le titre de protecteur de la nation et de régent du royaume. La reine se retira en Castille, soutenue par les Espagnols, qui armèrent pour la défense de sa cause. Le régent se ligua aussitôt avec les Anglais. De cette époque datent l'influence de l'Angleterre sur le Portugal, et l'alliance naturelle des deux États, qui remonte ainsi à 400 ans. Le régent échappa, la même année, aux dangers d'une conjuration ourdie par quelques seigneurs mécontents, que le roi de Castille avait gagnés, et qui furent rigoureusement punis. Les états du royaume assemblés à Coïmbre lui déférèrent la couronne, au préjudice de Béatrix et des enfants de Pierre Ier, qui furent déclarés illégitimes. Bientôt le nouveau roi affermit lui-même la couronne sur sa tête, à la bataille d'Aljubarota, où, secouru par les Anglais, il défit, le 14 août 1385, les Castillans et les Français réunis (1). Fier d'un si grand succès, il porta à son tour la guerre en Castille, et reprit toutes les places qui s'étaient soumises à l'Espagne. Après cinq années de guerre, il fit un traité avec la cour de Castille, qui reconnut Alphonse son fils aîné pour héritier de la couronne. Il s'affermit de plus en plus en obligeant les principaux seigneurs portugais à lui vendre les domaines qu'ils tenaient de la couronne; vrai coup d'État qui ôtait aux grands presque toute leur puissance, en leur ôtant leurs vassaux. Renouvelant ensuite la guerre contre la Castille, il s'empara de Badajoz par surprise, en 1396; mais il échoua devant Albuquerque. Le roi de Castille se vengea de cette infraction à la paix, en faisant porter le fer et le feu jusqu'à la ville de Viseo, qui fut livrée aux flammes. Une trêve de dix ans, terminée par une paix définitive, éteignit cette guerre acharnée. Dans l'intervalle, le roi prépara en secret une expédition contre les Maures d'Afrique; et pour mieux masquer son dessein, il donna un tournoi superbe auquel il invita tous les chevaliers d'Espagne, de France et d'Angleterre. Passant bientôt avec une flotte en Afrique, il signala son expédition par la prise de Ceuta, en 1415. Dès ce moment, les Portugais commencèrent à sentir le besoin de la navigation et des découvertes. Aussi le règne de Jean Ier devint-il remarquable par l'impulsion que l'infant dom Henri, digne fils de ce monarque, donna à l'esprit entreprenant de sa nation. Ce fut par l'inspiration du génie de ce prince célèbre (*voy.* dom Henri), et sous le règne de son père, que les Portugais découvrirent d'abord les îles de Madère, des Canaries et du cap Vert, puis les îles Açores, et que, doublant le cap Bojador, ils s'avancèrent le long de l'Afrique plus loin que ne l'avait fait jusque-là aucun navigateur : ce fut sous ce même règne qu'ils découvrirent les côtes de Guinée et y firent leurs premiers établissements. L'éclat de ce règne valut à Jean Ier le titre de *Grand*, qu'il mérita sans doute par l'étendue de son génie, par l'activité de son courage et par ses exploits. Ce prince, après un règne de quarante-huit ans, mourut à Lisbonne dans la 76e année de son âge, le 14 août 1433, de la peste qui affligeait alors le Portugal, laissant la couronne à son fils Édouard Ier. B—P.

JEAN II, roi du Portugal, surnommé *le Parfait*, fils d'Alphonse V et d'Isabelle, naquit le 3 mai 1455, et monta sur le trône à la mort de son père, en 1481. Son règne fut brillant, mais orageux : dès l'âge de seize ans il s'était trouvé à la prise

(1) Ce fut pour accomplir le vœu qu'il avait fait de bâtir un couvent s'il était victorieux, qu'il fit élever le magnifique monastère de Batalha dans la province de Coïmbre.

d'Arzile et de Tanger en Afrique; en 1476, il s'était signalé à la bataille de Toro. Devenu roi, il forma la résolution d'abaisser les grands, dont la puissance avait presque anéanti celle de ses prédécesseurs. L'industrie et le commerce avaient créé des propriétaires opulents; et il sentit qu'on pouvait profiter des secours et des moyens qu'ils offraient pour contenir une noblesse qui rivalisait avec l'autorité souveraine : mais les coups qu'il lui porta furent plus hardis que mesurés. Aux états de Montemajor, il avait attaqué en même temps la richesse et la juridiction des nobles. Une ligue redoutable des grands, irrités ou inquiets, se forma contre lui : à la tête des mécontents se trouvait le duc de Bragance, beau-frère de la reine. Le roi le fit juger et condamner par des commissaires, comme prévenu de conspiration et d'intelligence avec la Castille. Le supplice de ce seigneur, attribué à la haine du roi, exaspéra les esprits; et une conspiration peut-être chimérique en produisit une réelle. Les mécontents se concertèrent pour attenter à la vie du roi, et pour mettre sur le trône le duc de Viseo, son cousin germain et frère de la reine. Le complot allait éclater, quand le roi déconcerta les conjurés d'un regard, et poignarda de sa main le jeune duc de Viseo, dont les partisans furent punis ou forcés de s'expatrier. Ce mélange d'une juste sévérité et d'une violence coupable intimida la noblesse et affermit le pouvoir royal. N'ayant plus d'opposition à redouter dans l'intérieur, l'ambition de Jean II s'étendit hors de son royaume : il ordonna successivement deux armements contre l'Afrique; car il voulait occuper un peuple martial et entreprenant. Aux états d'Evora, tenus en 1489, il obtint de nouveaux subsides pour rétablir les finances épuisées, et préparer d'autres entreprises au dehors. Les juifs avaient été chassés d'Espagne : Jean II vit dans cette mesure impolitique et vexatoire l'occasion d'acquérir des sujets dont l'activité et l'industrie pouvaient lui être utiles dans les relations de commerce qui allaient s'ouvrir pour le Portugal. Il en profita; mais ce fut en luttant avec l'esprit persécuteur de son siècle : il traita les juifs avec sévérité, en leur imposant des conditions fort dures. Toute son attention se porta vers les découvertes : il expédia, en 1492, dans les Indes orientales, une flotte sous la conduite de Cane, noble vénitien, qui sur la route découvrit les royaumes de Benin et de Congo, et explora le grand cap, déjà reconnu par Barthélemi Diaz, et à qui Jean II donna le titre de cap de Bonne-Espérance. Cette expédition était en mer la même année que Colomb découvrait le nouvel hémisphère : ce célèbre navigateur avait été rebuté par Jean II, comme par les rois de France et d'Angleterre, les vues des Portugais étant alors exclusivement dirigées vers l'Afrique et les Indes orientales. Au retour de son premier voyage, Colomb, battu par la tempête, se vit contraint d'entrer dans le Tage : il était accompagné de quelques Indiens, et apportait de l'or et des fruits du nouveau monde. Ces signes non équivoques d'une réussite inouïe excitèrent les regrets et le dépit de la cour de Lisbonne. Jean II repoussa toutefois avec horreur la proposition de faire périr Colomb; il le traita au contraire avec distinction : mais le succès de ce navigateur produisit sur les Portugais une sensation si vive que le roi crut devoir en balancer l'effet aux yeux de sa nation et de l'Europe par quelque grande entreprise. Il fit équiper une flotte pour aller, sur les traces de Colomb, tenter de nouvelles découvertes. Mais la cour d'Espagne ne vit dans ces armements qu'une sorte d'hostilité : elle s'en plaignit par son ambassadeur. Les débats furent soumis au saint-siége, occupé alors par Alexandre VI; ce pontife, dont les deux puissances reconnaissaient la suprématie, leur partagea le monde, en assignant à l'ambition de chacune son hémisphère à part. Une ligne imaginaire, tirée du nord au sud, donnait l'occident à l'Espagne et l'orient au Portugal. Mais Jean II trouva son ambition trop gênée par cette décision du saint-siége; il convint l'année suivante d'une nouvelle ligne qui fut nommée *ligne de démarcation*, et qu'aucune puissance maritime ne respecta dans la suite. Une mort prématurée enleva Jean II, le 25 octobre 1495, après un règne de quatorze ans. Il n'avait que 40 ans révolus; et il emportait dans la tombe le double regret d'avoir refusé les offres de Colomb, et de n'avoir pas réalisé l'expédition des Indes orientales qui préoccupait son esprit. Sous lui se prépara cette grande entreprise qui devait faire passer tout le commerce des Indes aux Portugais, leur assurer pour longtemps l'avantage d'être les pourvoyeurs de l'Europe, la première puissance maritime, et le peuple le plus riche. Là commence le siècle de gloire, l'époque de jeunesse et de vigueur pour le Portugal. Jean II, qui avait perdu ses deux fils à la fleur de l'âge, voulut en mourant appeler au trône Georges, son fils naturel; mais sur les représentations de Faria, son secrétaire, il laissa le sceptre à Emanuel, dit *le Fortuné*, son cousin germain (*voy.* EMANUEL). Ses grandes vues et ses soins constants pour faire rendre la justice avec équité lui avaient acquis le surnom de *Parfait*, que ne confirme pas toute l'histoire de son règne. On ne saurait toutefois lui contester les rares qualités qui le firent triompher de ses ennemis. C'est en parlant de ce prince qu'un Anglais disait à Henri VII que ce qu'il avait vu de plus rare en Portugal, était un roi qui commandait à tous, et à qui personne ne commandait; éloge que les princes méritent si rarement. B—P.

JEAN III, roi de Portugal, fils et successeur d'Emanuel le Grand et de Marie de Castille, naquit le 6 juin 1502; il monta sur le trône le 19 décembre 1521, à une époque où les Portugais jetaient un grand éclat dans les Indes. Ce prince commença son règne par des bienfaits, comblant d'honneurs et de grâces les seigneurs les plus attachés à la mémoire de son père, et confirmant

à la nation ses priviléges. Il donna surtout des soins aux progrès de la navigation, et protégea spécialement celle des Indes orientales. La découverte des Moluques ayant excité des contestations entre les cours de Lisbonne et de Madrid, Charles-Quint finit par céder ses prétentions pour un million de ducats. Le roi de Portugal envoya la même année (1524) en Castille, pour conclure son mariage avec l'infante Catherine, sœur de Charles-Quint : il vint lui-même recevoir cette princesse à Crato, et la conduisit en triomphe à Lisbonne. Charles-Quint, de son côté, épousa dona Isabella, sœur de Jean III ; double alliance qui fit jouir le Portugal d'une paix profonde. Il n'avait plus à redouter que la rivalité des Français, qui se montraient dans les mers du Brésil, avec l'intention de partager les avantages qu'offrait cette découverte récente. Jean III se hâta d'y envoyer une flotte ; il divisa le Brésil en plusieurs provinces, établit des capitaines héréditaires, et régularisa cette vaste colonie au profit de la métropole. Plus religieux que politique, et craignant que la foi chrétienne ne s'altérât dans ses États, il y introduisit l'inquisition, tribunal redoutable, qui avait surtout pour objet de contenir dans le respect de la religion dominante les juifs, les mahométans et autres ennemis du catholicisme. Les Portugais, qui ne virent pas sans terreur l'établissement de ce terrible tribunal, firent des remontrances et manifestèrent de l'opposition ; mais le roi, dont la bonté naturelle savait mitiger tout ce que cette institution pouvait avoir de trop rigide, resta inflexible. L'inquisition fut établie à Lisbonne en 1526, d'où elle se répandit ensuite dans toute la domination portugaise, et jusqu'à Goa, dans les Indes orientales. Deux horribles secousses de tremblements de terre affligèrent le règne de Jean III : la seconde, survenue en 1531, dura huit jours, et fit périr trente mille personnes sous des ruines. Le roi, la reine et les infants campèrent en pleine campagne, dans des tentes. Un débordement affreux des eaux du Tage inonda la moitié du Portugal, et mit le comble aux calamités de ce royaume. Tout finit par être réparé, grâce à la sollicitude paternelle du roi. Ce prince, par sa sagesse, savait maintenir l'ordre et prévenir tout ce qui aurait pu altérer le repos public. Il s'occupait constamment aussi de l'administration de ses colonies lointaines. La cour de Lisbonne avait refusé les services de Christophe Colomb, dont les nouvelles découvertes auraient dépassé les bornes de la puissance portugaise, qui déjà s'étendait aux Indes orientales, en Afrique et au Brésil ; mais ce prince ne négligea rien de ce qui pouvait donner plus d'activité au commerce de sa nation : sous son règne, il fut poussé jusqu'au Japon, dont les Portugais avaient fait récemment la découverte. Jean III mourut d'apoplexie à Lisbonne, le 7 juin 1557, âgé de 55 ans, dans la trente-sixième année de son règne, laissant sa couronne à dom Sébastien, son petit-fils, après avoir reconnu Catherine d'Autriche, sa femme, tutrice du jeune souverain, et désigné les gouverneurs à qui devait être confié le soin de son éducation. Le règne de Jean III fut surtout remarquable par la colonisation du Brésil, et par l'attention qu'apporta ce prince à y établir une forme régulière de gouvernement. Il rendit son peuple heureux par son amour pour la paix, par la protection qu'il accorda au mérite et au talent, par les encouragements qu'il donna aux sciences et aux arts. Il rétablit l'université de Coïmbre, à la tête de laquelle il appela le célèbre André Gouvea (*voy.* ce nom). Sa mémoire était si prodigieuse, qu'un jour étant à Coïmbre, après s'être fait lire tous les noms des écoliers de l'université, il les retint et appela de lui-même chaque écolier par son nom. Il montra une grande connaissance des affaires et des hommes, et eut assez de tact pour les placer et les employer en homme d'État. Ce fut à ce choix de ses ministres et de ses généraux que le Portugal fut redevable de sa bonne administration en Europe, et de ses succès dans les deux Indes. Jean III avait une affection si tendre pour son peuple, qu'aucune raison n'était capable de l'engager à le charger d'impôts. Quand ses ministres en proposaient : « Examinons d'abord, « disait-il, s'il est nécessaire de lever de l'argent. » Dès que ce premier point était éclairci : « Voyons « à présent, ajoutait le roi, quelles sont les dé- « penses superflues. » En sorte que l'économie fut sous son règne la seule ressource consacrée aux dépenses extraordinaires. Charles-Quint lui ayant fait proposer un traité pour l'extradition des réfugiés, ce monarque s'y refusa, et dit ces belles paroles : « Où donc mes sujets pourront-ils « attendre que je leur pardonne ? » Animé d'un zèle actif et fervent pour la religion, Jean III envoya des missionnaires porter l'Évangile dans les contrées de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, où ses généraux avaient étendu leurs découvertes. Au nombre de ces missionnaires, on compte l'*apôtre des Indes* (St-François-Xavier). Jean III introduisit la réforme parmi les moines ; il fonda des hôpitaux pour les pauvres, un asile pour les veuves des officiers et des soldats morts en combattant les infidèles, et une retraite pour les filles de qualité ; il embellit aussi ses États de plusieurs monuments et édifices utiles ; il fit réparer les grandes routes et construire des aqueducs ; enfin il publia des lois sages dictées par l'équité. Ce fut sous son règne que les orangers, encore inconnus au Portugal, y furent apportés de la Chine par des marchands portugais, en 1548 : de là, ces arbres se sont distribués et propagés dans toute l'Europe méridionale. B—P.

JEAN IV, roi de Portugal, chef de la dynastie de *Bragance*, tirait son origine de Jean Ier, par Alphonse, qui avait épousé la fille et unique héritière de Nuño Alvarez Pereyra, à qui Jean Ier avait conféré le duché de Bragance en récompense de ses services. Jean IV était fils de Théo-

dore, septième duc : s'étant fait remarquer par des qualités aimables et par un cœur bienveillant, il devint l'objet des vœux d'un peuple aigri par les vexations de la cour d'Espagne ; car le Portugal n'était, depuis Philippe II, qu'une province de cette monarchie. Des écrivains superficiels ont regardé la révolution, qui plaça le sceptre du Portugal dans la maison de Bragance, comme l'œuvre de la politique de Richelieu, si ardent à affaiblir la puissance de la maison d'Autriche, qui régnait alors sur les Espagnes ; mais les causes naturelles et immédiates de cette révolution étaient dans le sentiment de l'oppression sous laquelle gémissaient les Portugais, ainsi que dans la haine qu'ils avaient vouée à Olivarez, ministre de Philippe IV, et aux créatures de ce ministre. Tous les esprits étaient disposés à la révolte : la noblesse regrettait les distinctions honorables qu'elle avait jadis sous ses rois ; les banquiers et les négociants déploraient leur ruine presque entière, opérée par le transport à Cadix du commerce des Indes ; le clergé avait à regretter la violation de ses antiques immunités et de ses plus précieux priviléges : il ne manquait plus aux mécontents que des chefs pour les guider. Pinto Ribeiro, secrétaire du duc de Bragance, Miguel Ameida, l'archevêque de Lisbonne et Louise de Guzman (*voy.* ces différents noms), ourdirent pendant trois ans, dans le plus grand silence, la conspiration qui devait élever la maison de Bragance sur le trône de Portugal, son légitime héritage. Mais le caractère de Jean IV manquait d'énergie ; il ne voulait rien hasarder : il ne fallait rien moins que l'esprit mâle et courageux de sa femme, et le zèle ardent de ses amis, pour lui frayer le chemin du trône. La conspiration éclata le 3 décembre 1640. Vasconcellos, principal ministre de la vice-reine (duchesse de Mantoue), fut massacré, la vice-reine fut arrêtée, sa garde désarmée, et l'heureux duc de Bragance fut proclamé roi sous le nom de Jean IV. Quoique les Espagnols fussent maîtres des principaux postes de la capitale et des forteresses, ils n'opposèrent aucune résistance ; tant cette révolution parut irrésistible et nationale. Le nouveau roi entra paisiblement en possession de ses États d'Europe. Bientôt les îles de Madère et des Açores, les places de Tanger et de Caraché, les royaumes de Congo et d'Angola, l'Éthiopie, la Guinée, l'Inde et l'opulente ville de Macao, située aux confins de la Chine, le proclamèrent. Il avait écrit lui-même de sa main au marquis de Montalvan, vice-roi du Brésil, pour l'engager à reconnaître son autorité : il fut reconnu à San-Salvador, et toutes les provinces du Brésil, libres du joug que les armes hollandaises appesantissaient sur une grande partie de la colonie, se distinguèrent par l'adhésion la plus animée et la plus franche. Le cabinet de Lisbonne se ligua, par un traité, avec la Suède, et fit toutes les dispositions nécessaires pour résister aux agressions de l'Espagne. Le Portugal restauré et indépendant devait désormais soutenir avec avantage, contre cette puissance humiliée, l'importance de ses intérêts et la légitimité de sa cause. Toutefois Jean IV n'était pas l'unique rejeton des anciens rois de Portugal : les ducs de Villaréal et de Caminha en descendaient également, mais dans un degré plus éloigné. Jaloux de voir leur égal devenir leur maître, ils tramèrent avec l'Espagne, avec l'archevêque de Braga, et le grand inquisiteur François de Castro, une conjuration, pour exterminer le nouveau roi avec sa famille. Le marquis d'Ayamonte, Castillan, parent de la reine, révéla la conjuration, qui fut bientôt étouffée par le supplice des principaux conjurés. Pour s'affermir de plus en plus, Jean IV s'unit à la France par un traité de confédération ; les Hollandais y furent admis : enfin les états assemblés à Lisbonne confirmèrent, en 1642, les droits du duc de Bragance à la couronne. Toutes les puissances de l'Europe, excepté Philippe IV, l'empereur et le pape, reconnurent Jean IV pour légitime souverain. L'Angleterre et la France lui fournirent de puissants secours pour soutenir la guerre contre l'Espagne. Une armée portugaise ravagea les frontières de la Galice et de l'Estramadure : la guerre fut poussée encore plus vivement, en 1644, avec des succès variés, mais sans résultats décisifs. Les États du royaume furent assemblés de nouveau à Lisbonne, en 1646. Jean IV corrigea beaucoup d'abus dans l'administration de la justice et des finances : il imposa de nouveaux tributs pour la guerre de l'indépendance, et rendant hommage au caractère religieux de sa nation, il mit son royaume sous la protection de la Ste-Vierge. Cependant les Portugais et les Hollandais, unis par un traité en Europe, se poursuivaient avec acharnement dans le Brésil, pour y rester maîtres du commerce et des provinces qu'ils y tenaient respectivement sous leur domination. La guerre avec l'Espagne se prolongeait en même temps, et le nouveau roi se soutenait moins par ses propres forces que par la faiblesse des Espagnols : il avait plus à craindre de ses sujets mêmes que des ennemis. Une nouvelle conspiration, formée par l'évêque de Coïmbre, l'un de ses principaux ministres, ne tendait à rien moins qu'à le livrer, lui, toute la famille royale et le Portugal, à l'Espagne ; elle fut découverte par cet ascendant de bonheur qui fit donner à Jean IV le surnom de *Fortuné*. Le factieux prélat fut enfermé, et ses complices furent mis à mort. Après plusieurs combats et plusieurs siéges contre les Hollandais au Brésil, les Portugais devinrent, en 1654, maîtres paisibles et absolus de cette vaste possession. Jean IV, qui soupirait après la paix, ne survécut que deux années aux événements heureux qui avaient assuré sa domination sur toutes les parties du Brésil. Un dépérissement graduel et prématuré annonçait sa fin prochaine. Loin de s'abuser sur son état, il fit appeler tous les grands de la mo-

narchie, tous les chefs des ordres du royaume, pour leur recommander d'une manière touchante la défense du Portugal et la conservation de la foi pendant la minorité de son fils Alphonse. Il entretint la reine des devoirs qu'allait lui imposer la régence; puis, embrassant tendrement ses deux fils et sa fille, il leur dit un dernier adieu, et arracha, par cette douloureuse séparation, des larmes à tous ceux qui entouraient son lit de mort. Il expira le 6 novembre 1656, âgé de 52 ans, et après seize ans de règne, dans la plus pieuse résignation et dans la plus vive sollicitude pour les destinées du Portugal. Sans être ni soldat, ni capitaine, ce prince sut se maintenir par la prudence, par la douceur, et aidé par ses amis, sur un trône qu'il assurait à ses descendants; il s'y maintint surtout par l'habileté de son épouse: aussi l'histoire doit-elle observer que Jean IV fut plus redevable des événements heureux de son règne aux circonstances et à l'énergie de ses conseillers et de ses amis qu'à la hardiesse de ses conceptions. Il eut des qualités aimables qui le firent regretter de ses sujets; mais sa politique conserva toujours ce caractère de lenteur et d'indécision qui tenait à la timide circonspection de ce prince. B—P.

JEAN V, roi de Portugal, fils de Pierre II et d'Élisabeth de Bavière, naquit le 22 octobre 1689, et monta sur le trône en 1705. Il suivit la même politique que son père, en demeurant attaché au parti des alliés contre Louis XIV et l'Espagne; ses armées se réunirent aux troupes anglaises et s'efforcèrent d'expulser Philippe V de Madrid pour faire couronner l'archiduc, mais ce fut en vain: Philippe V triompha, et, en 1711, Duguay-Trouin, le plus grand homme de mer de son temps, attaqua et prit Rio-Janiero, capitale du Brésil, et causa une perte de vingt-cinq millions à cette colonie portugaise. La paix d'Utrecht, en ramenant la sérénité en Europe, réconcilia le Portugal et la France. Un traité séparé fut signé, le 11 avril 1713, entre les deux États; il embrassait les intérêts du Brésil. La France se désistait de tous droits et prétentions sur cette possession lointaine; l'Angleterre devint garante de l'exécution du traité. A l'ombre de la paix, Jean V montra des qualités dignes du diadème. Il raffermit la monarchie par des soins constants; il veilla sur le Brésil avec sagesse, y favorisa la découverte des mines et en tira des richesses immenses. En 1715, il signa aussi un traité séparé avec l'Espagne. Le Portugal jouit alors d'une paix complète, sans prendre aucune part aux agitations des autres États de l'Europe. Jean V s'abstint de lever aucune troupe, et, épargnant le sang de ses sujets, il regardait la guerre comme le plus grand fléau dont l'humanité pût avoir à gémir. Mais, séduit par l'air de grandeur et d'opulence que Louis XIV avait imprimé à son règne et à son siècle, il encouragea, par imitation, les arts superflus, et finit par donner un faux éclat à son trône, sans avoir les grandes qualités du monarque français. La peste, occasionnée, dit-on, par la sécheresse de l'air, enleva en 1723 plus de quarante mille personnes dans la seule ville de Lisbonne; le roi ne négligea rien pour arrêter les progrès de ce fléau. Il forma en 1728, avec l'Espagne, une double alliance par un double mariage entre l'infante d'Espagne et le prince du Brésil, et entre l'infante de Portugal et le prince des Asturies. Plus tard, le cabinet de Madrid, profitant de la faiblesse de Jean V, atteint d'une maladie de langueur, se fit céder par la cour de Lisbonne la colonie de St-Sacrement, en échange de quelques peuplades du Paraguay. Livré alors aux pratiques d'une dévotion minutieuse, Jean V abandonnait au moine Gaspard les rênes du gouvernement, et se montrait hors d'état d'apprécier un traité par lequel l'Espagne donnait, en échange d'un territoire productif, un établissement stérile qui lui était à charge. Miné depuis plusieurs années par une maladie mortelle, Jean V descendit au tombeau le 31 juillet 1750, dans la 61e année de son âge. Il s'était montré ferme et rigoureux observateur de la justice; il avait aimé véritablement les lettres, et avait établi par un décret l'académie royale d'histoire du Portugal, branche de littérature qui a presque toujours fleuri dans ce royaume. Il était lui-même très-versé dans l'histoire ecclésiastique de son pays. Voltaire a dit de ce prince que ses fêtes étaient des processions, ses édifices des monastères, et ses maîtresses des religieuses. Il eut pour successeur Joseph Emanuel, son fils. B—P.

JEAN VI (Marie-Joseph-Louis), roi de Portugal, était le second fils de Pierre III, roi titulaire, oncle et époux de Marie-Françoise-Élisabeth, reine de Portugal. Il naquit à Lisbonne le 13 mai 1767. La reine sa mère lui donna pour précepteur le savant vénitien Franzini (1), dont il reçut les leçons pendant l'espace de dix ans. Il étudia le latin, l'histoire, la géographie et les langues française et italienne. Ce fut sa mère qui le conduisit à Badajoz, où, en présence des deux familles royales d'Espagne et de Portugal, il épousa, le 8 mai 1784, Charlotte-Joachime de Bourbon, fille du roi Charles IV (2). A la mort de son frère aîné le prince Joseph, arrivée en 1788, Jean VI, alors infant, devint héritier présomptif de la couronne. Pour apprécier sa politique comme souverain et les insurmontables difficultés qu'il eut à vaincre pendant tout le cours de son règne, il faut avoir égard aux circonstances et aux événe-

(1) Franzini était un mathématicien profond, un physicien et naturaliste distingué, enfin un littérateur très-érudit. Voulant instruire ses augustes élèves et leur inspirer du goût pour les sciences et les arts, il forma dans le palais royal de Bellem un cabinet de physique et une riche collection de modèles d'arts et de métiers, où il exposa aussi en relief le système général de fortification d'Antonin et un grand nombre de machines hydrauliques.

(2) Voy. *Mem. hist. de los Desposorios*, etc. Pleins pouvoirs donnés à l'ambassadeur marquis de Louriçal, le 15 mars 1784, et par le roi d'Espagne au comte de Florida-Blanca, le 25 mars. — Le traité de mariage fut signé le 10 mars 1785.

ments qui survinrent alors en Europe. Il faut se rappeler que les plus grands empires, tels que la Russie, l'Autriche et la Prusse, fléchirent devant le colosse révolutionnaire; que l'Angleterre elle-même n'échappa au sort des puissances continentales que par sa position insulaire, par la puissance de son aristocratie et de ses nombreuses flottes, et que ce ne fut pas sans de grands sacrifices d'argent; il faut se rappeler aussi combien de souverains descendirent de leurs trônes, tandis que Jean VI, après avoir été le premier monarque qui ait osé traverser l'Atlantique, sauva par cette détermination courageuse sa couronne et sa famille, et qu'il déjoua ainsi les projets du dominateur de l'Europe; il faut considérer que ce prince, grâce à cette résolution, devint le fondateur d'un vaste empire, et qu'il vit, lors de la paix générale, le Portugal élevé au rang de puissance de premier ordre, et ses ambassadeurs signer les traités de Vienne et de Paris au même titre que ceux des autres nations. Jean VI commença à gouverner au nom de sa mère le 10 mars 1793, à l'occasion de la maladie de cette princesse; mais le régent ne changea en rien la politique extérieure suivie par sa mère; seulement, il la modifia selon les circonstances et les événements. Il ne toucha point non plus aux mesures administratives intérieures. Il conserva les mêmes ministres, qui appartenaient presque tous (1) à l'école politique du règne de Joseph. La canalisation du Mondégo distingua les premières années de son règne, ainsi que l'ouverture de plusieurs grandes routes, notamment celle de Lisbonne à Coïmbre, et de cette ville à Porto. Il créa dans la même année (1794) l'établissement important de l'école de fortification pour les élèves qui se destinaient au corps du génie et à l'artillerie. En l'année 1796, l'armée subit aussi des réformes importantes et vit créer le corps de la légion sous le commandement du marquis d'Alorna. La marine eut également sa part d'amélioration. Le régent fonda, en 1797, une académie nautique (academia dos guardas marinhas), et dans la même année le tribunal de l'amirauté et un corps de marine (brigada réal). Il s'occupa aussi de la réforme des ordres religieux : à cet effet, il institua une commission avec les pouvoirs les plus étendus; par cette mesure, les admissions furent diminuées, et en peu d'années cette réforme graduelle devint très-sensible. Le régent améliora encore le système des études primaires, et fonda dans les villes et communes du royaume un grand nombre d'écoles publiques et gratuites. Pour la direction de ces établissements, il créa la *junte de la direction des études*, et, afin de faciliter davantage la culture des lettres, il fonda la bibliothèque publique de Lisbonne (1798), et nomma pour son premier bibliothécaire un des plus savants académiciens, lequel établit une admirable classification dans cet immense dépôt des connaissances humaines. Il donna aussi une nouvelle organisation au riche musée d'histoire naturelle et au jardin botanique, et il choisit à cet effet plusieurs individus qui, sous la direction de l'académie des sciences, furent chargés de visiter les principales villes de l'Europe pour s'enrichir de connaissances scientifiques, tandis qu'il en envoya en Amérique d'autres dont les talents avaient été mis à l'épreuve dans les travaux de l'université, dans les sciences mathématiques et naturelles, et qui avaient obtenu les suffrages de cette savante académie. Il créa encore l'école des chartes aux archives du royaume, institution qui devint en quelques années aussi brillante que celle qui avait été créée en France, et bientôt les résultats les plus utiles en furent obtenus (1). Les soins du régent se portèrent aussi sur les mines du Portugal, déjà si renommées au temps des Phéniciens et des Carthaginois, et il créa l'administration des mines. Il fit exploiter la mine d'or d'Adiça, qui, ayant été en exploitation depuis le 12e siècle, sous Alphonse Ier, jusqu'au 16e siècle, sous Jean III, avait depuis été abandonnée. D'autre part, les besoins de l'armée inspirèrent à ce prince l'idée de rétablir de nouveau les magnifiques forges de Thomar, de Figueiro et de Machuca. Il fit en outre reprendre, en 1802, les travaux de *foz d'Alge*, qui à elle seule pourrait suffire à tous les besoins du pays et des colonies. Il fit de même exploiter les mines de charbon de Buarcos et celle de San-Pedro da Cova, découverte en 1802. Il confirma, par une loi du 4 février 1802, celle du 20 août 1721, sur la conservation des monuments de l'antiquité et du moyen âge, détermina le local où devaient être exposés les marbres, statues, inscriptions, et voulut que le conservateur de la bibliothèque publique ouvrît une correspondance avec les différentes municipalités du royaume, sur les antiquités qui seraient trouvées dans leurs arrondissements. Lors de la découverte faite à Lisbonne, en 1799, du théâtre romain dédié à Néron, le prince chargea l'architecte Fabri d'en lever le plan, et c'est à cette mesure que la science doit la curieuse dissertation qui a paru plus tard sur ce beau monument (2). Le régent encouragea aussi l'agriculture, le commerce et l'industrie; il créa plusieurs fabriques, fonda une chaire de métallurgie à l'université de Coïmbre, l'académie de marine et de commerce à Porto, et quelques autres établissements littéraires. La maladie de la reine Marie ne laissant aucun espoir, le prince, en 1799, prit le titre de régent, qu'il garda jus-

(1) Un de ces ministres, Balsemao, était membre de la société royale de Londres et d'autres académies. Il était en correspondance avec plusieurs savants étrangers du premier ordre, entre autres avec Linné. Il fournit des renseignements à Robertson et à l'abbé Raynal.

(1) Voyez les Mémoires publiés par les élèves de l'école des chartes de Lisbonne, notamment ceux qui parurent en 1814 et 1815, imprimerie royale.

(2) Voyez la dissertation sur ce monument publiée à Lisbonne en 1815, par L. Antonio d'Azevedo.

qu'à la mort de sa mère, malgré l'opposition d'un de ses ministres, Seabra, savant publiciste, qui avait soutenu que Jean VI devait convoquer les cortès, afin d'obtenir la sanction des trois états, d'après les exemples de l'histoire nationale et selon la constitution de la monarchie. Mais la crainte inspirée par les événements qui se succédèrent en France, lors de la convocation des états généraux, fit rejeter cet avis : le prince se déclara régent et fit passer tous les actes en son nom. Il fut reconnu par la nation sans le moindre symptôme de mécontentement, et la ville de Porto, qui, à toutes les époques de la monarchie, avait joué un grand rôle, fit frapper une médaille en l'honneur de cet avénement. La sollicitude éclairée du régent ne se borna point, pendant la première période de son administration, à ses États d'Europe : elle s'étendit encore aux colonies et surtout au Brésil, où il fonda treize villes nouvelles, avec de nombreux établissements dans l'intérêt de l'agriculture et des sciences géographiques. Aux archives de la marine et des colonies, à Lisbonne, on possède un grand nombre de projets, formés d'après les ordres de ce prince, sur les riches établissements d'Afrique et de l'Inde. Il faisait rédiger par des hommes spéciaux des mémoires qu'il lisait attentivement et qu'il faisait soigneusement conserver dans son cabinet (1). L'administration active et ferme de Jean VI, dit un écrivain français qu'on n'accusera pas de flatterie envers les rois (2), « procura au Portugal une véritable prospérité « qui, malheureusement, dura peu d'années. Ce « prince encourageait tous les genres de travaux, « levait tous les obstacles, comblait tous les vides « d'une organisation économique imparfaite. Une « ère nouvelle de développement pour le génie « national semblait se préparer, lorsque la guerre « vint ajourner le résultat de tous ses efforts. » En effet, quoique ce prince, par une politique sage, ne voulût pas prendre une part bien active à la guerre que les puissances coalisées firent à la France en 1793, il se crut cependant obligé, d'après le traité de *casus fœderis* qui existait entre le Portugal et l'Espagne, de mettre à la disposition de cette puissance un corps de troupes qui ne devait servir qu'en qualité d'auxiliaire (3). En 1794, il s'opposa même à ce que ses troupes pénétrassent sur le territoire français, et lorsque, par le traité de Bâle (1795), l'Espagne eut signé la paix (4), les troupes de terre rentrèrent dans leurs foyers et les vaisseaux qui avaient joint les escadres anglaises dans la Méditerranée reçurent ordre de revenir dans les ports portugais. Cette conduite, qui annonçait de la part du prince une grande modération, attira sur lui, à l'époque du traité de 1797, l'inimitié de l'une et de l'autre puissance. Plus tard, Bonaparte, ayant décidé l'Espagne à faire la guerre au Portugal, y envoya une armée de quinze mille hommes sous les ordres de Leclerc. L'armée espagnole, commandée par le prince de la Paix, commença les hostilités. D'autre part, le cabinet anglais, qui avait reconnu la nécessité de faire une trêve avec la France, ne fournit au Portugal que trois cent mille livres sterling de subsides (1) et quatre régiments d'infanterie. Le régent, qui d'abord avait pris le parti de se mettre à la tête de l'armée portugaise (2), résolut alors de traiter séparément, et envoya Pinto, ministre des affaires étrangères, à Badajoz, afin de négocier avec Lucien Bonaparte et le prince de la Paix le traité du 6 juin 1801 (3), qui fut bientôt suivi de celui de Madrid du 29 septembre. Par suite de ces malheureux traités, les marchandises françaises furent placées sur le même pied que les anglaises pour les droits d'entrée ; le Portugal consentit à fermer ses ports aux vaisseaux anglais, et s'obligea, de plus, à payer à la France une somme de vingt-cinq millions (4). Enfin le Portugal céda à l'Espagne Olivenza et son territoire, et à la France un territoire de soixante milles d'étendue dans la Guyane portugaise. Ces conditions onéreuses furent, il est vrai, modifiées par le traité d'Amiens du 27 mars 1802; mais, l'année suivante, le renouvellement de la guerre entre

(1) Nous en avons lu plusieurs, entre autres un travail de M. Vieira Tovar, secrétaire et archiviste de Goa, sur les colonies de l'Afrique orientale et sur les possessions de l'Inde, qui malheureusement resta inédit, de même que son Catalogue des manuscrits des archives de Goa, depuis la conquête jusqu'à nos jours.

(2) Rabbe. *Résumé de l'Histoire du Portugal.*

(3) Voyez, outre le traité d'alliance entre l'Espagne et le Portugal, la convention provisoire du 15 juillet 1793, sur les secours que l'Espagne et le Portugal devaient se prêter en cas de guerre avec la France.

(4) Voy. Martens, *Recueil des traités*, t. 6, p. 656.

(1) Le prince régent, croyant le moment opportun pour négocier un traité de paix avec la France sans froisser l'Angleterre, qui avait envoyé à Paris lord Malmesbury, chargea (1796) le chevalier d'Araujo de faire des propositions au gouvernement français. Quoique les conférences entre lord Malmesbury et la république française fussent rompues (24 octobre), le prince regent fit néanmoins passer des instructions à M. de Lima, datées du 20 mai 1797, en le nommant plénipotentiaire, afin d'assister au congrès qui devait avoir lieu à Berne, et l'autorisait à signer la paix avec la France, conjointement avec l'Angleterre, *ou même sans cette puissance* (doc. manusc.). Les nouvelles conférences avec le plénipotentiaire anglais s'ouvrirent à Lille (6 juillet 1797), et quoiqu'elles restassent infructueuses, le ministre portugais signa le 10 août, à Paris, le traité de paix entre la France et le Portugal (voy. Martens, t. 7, p. 201), et en fit part à sa cour le 19, accompagnant sa dépêche d'une exposition des motifs qu'il avait eus pour agir ainsi (doc. manusc.). Le directoire ratifia le traité le 20 août. La révolution du 18 fructidor ayant eu lieu quelques jours après, il s'ensuivit une transaction inédite entre les cours d'Espagne et de Portugal, au sujet de ce traité, aussi bien qu'une analyse des articles secrets du même traité, lequel, n'ayant pas été ratifié immédiatement par la cour de Lisbonne, fut déclaré nul par le directoire, le 26 octobre (voy. Martens, t. 7, p. 207).

(2) Nous avons pris connaissance de ce fait dans une curieuse correspondance inédite de lord Robert Fitz-Gerald, alors ambassadeur à Lisbonne.

(3) Voy. Martens, suppl., t. 2, p. 340.

(4) Voyez la note de Lucien Bonaparte du 27 septembre 1801, adressée au prince de la Paix, et la lettre du prince à C. Ribeiro-Freire, ministre de Portugal à Madrid, datée du même jour. Voyez une autre note de Lucien Bonaparte du 28 septembre, adressée au prince de la Paix, déclarant que si, dans l'espace de douze heures, il ne recevait une réponse satisfaisante, l'armée française entrerait en Portugal. Le prince de la Paix, par une autre note datée du même jour, annonce à Lucien, ambassadeur de France, la conclusion de la paix entre le Portugal et la France.

l'Angleterre et la France exposa le Portugal à de nouveaux dangers. Napoléon, qui avait fait arrêter et détenir comme otages tous les Anglais qui voyageaient en France, exigea du prince régent qu'il fermât ses ports aux Anglais, menaçant le Portugal d'une invasion immédiate si cette réclamation n'était pas accueillie. Dans une conjoncture si critique, le gouvernement britannique envoya à Lisbonne lord Roseling, le général Simcoe et Saint-Vincent, chargés d'offrir tous les secours en troupes, en armes et en argent, aussi bien que des flottes, dans le cas où le prince régent serait disposé à résister à Napoléon, ou de fournir à ce souverain tous les moyens pour se retirer au Brésil; déclarant en même temps que, si la cour de Lisbonne refusait ces propositions, les Anglais s'empareraient de vive force du port de Lisbonne et captureraient tous les vaisseaux dans les ports. Le régent, si souvent accusé par des écrivains mal informés d'avoir toujours cédé à l'Angleterre, rejeta ces propositions avec beaucoup de fermeté, et il obtint de Napoléon une promesse de neutralité qui fut stipulée dans la convention entre le Portugal et la France, signée le 6 octobre 1803. Cette neutralité, achetée, il est vrai, par de grands sacrifices, tourna cependant à l'avantage du Portugal; car on doit dire, à l'honneur du régent, qu'il obtint dans de si pénibles circonstances ce que des États plus puissants ne purent obtenir. Par suite de ce traité, on vit le commerce portugais se rétablir de nouveau, malgré la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, et le Portugal jouir au moins pendant quelques années de tous les avantages de la neutralité. Mais lorsque le dominateur de l'Europe eut porté les derniers coups à l'empire germanique, lorsqu'il eut triomphé de l'Autriche et de la Russie à Austerlitz, de la Prusse à Iéna, et qu'après s'être fait empereur et roi il eut audacieusement déclaré que les Bourbons de Naples et d'Espagne avaient cessé de régner, le Portugal ne put pas se flatter de conserver encore cette bienfaisante neutralité. C'est alors que Napoléon, prêt à l'envelopper dans ses plans d'usurpation depuis longtemps médités sur la Péninsule, ne manqua pas de prétextes pour rompre le traité de neutralité qui lui faisait ombrage. Il accusa d'abord le régent de s'être lié plus intimement avec les Anglais, et de leur avoir accordé des secours lors de l'armement de leurs flottes parties du cap de Bonne-Espérance pour aller conquérir Buenos-Ayres (1) et Montevideo. Les avantages que la France devait tirer de son alliance avec le Portugal ne purent satisfaire Bonaparte, qui était alors dans tout l'éclat de sa puissance. Il annonça hautement que, de concert avec l'Espagne, il ferait marcher une armée sur Lisbonne; et cette menace, dont l'effet ne fut un moment suspendu que par la guerre de Prusse, se réalisa après le traité de Tilsitt. Ce fut le 14 octobre 1807 que Napoléon déclara, dans l'audience qu'il donnait au corps diplomatique, qu'il ne permettrait plus aucune relation commerciale ou politique du continent avec l'Angleterre, et que, si dans deux mois le prince régent de Portugal n'y renonçait pas entièrement, *la maison de Bragance aurait cessé de régner.* Dès ce jour il ne fit plus à la cour de Lisbonne que des propositions tout à fait inadmissibles. Ensuite, par une note que communiqua au prince M. de Rayneval, chargé d'affaires de France, il enjoignit au régent de fermer aux Anglais, dans le délai de trois semaines, tous les ports du Portugal, d'arrêter tous les sujets britanniques résidant dans ses États, enfin, de confisquer toutes les propriétés anglaises. Dans cette déplorable situation le prince fit encore tous ses efforts afin de prolonger son séjour dans la métropole et d'éloigner une rupture avec la France; et, croyant se tirer d'embarras, il accepta la première de ces propositions, en demandant du temps pour les deux autres. Mais un tel sacrifice fait au bonheur de son pays, loin de satisfaire le dominateur, excita son mécontentement et ne satisfit pas davantage l'Angleterre. Le ministre de Portugal à Londres obtint cependant du cabinet britannique l'assurance que le Portugal ne serait point inquiété par le fait de la clôture des ports, pourvu qu'on ne touchât pas aux propriétés anglaises. Mais dès ce moment sa situation devint des plus dangereuses; pour se soustraire à tant de périls, le prince régent eut besoin de tout son courage et de toute sa présence d'esprit. Jusque-là il n'avait pas sérieusement pensé à se retirer au Brésil, et il n'était question que d'y envoyer son fils aîné dom Pedro, avec le titre de connétable, et une de ses sœurs (1); mais alors placé entre une armée franco-espagnole, qui envahissait le Portugal, et la flotte anglaise, qui tenait bloqué le port de sa capitale, Jean VI n'eut pas d'autre parti à prendre. Quittant le palais de Mafra, il vint habiter celui d'Ajuda, à Lisbonne, où il réunit plusieurs fois le conseil d'État pour lui faire part de cette grande détermination que le célèbre Pombal avait autrefois suggérée au roi Joseph. Après avoir établi une régence pour administrer les affaires du pays pendant son absence, il annonça son départ par un décret qui fut publié le 26 novembre, et il déclara que son intention était de ne prolonger son séjour au Brésil que jusqu'à la paix générale. Lord Strangfort, ministre d'Angleterre, ayant fait connaître à la cour ce que Napoléon venait de déclarer publiquement, que *la maison de Bragance avait cessé de régner,* cet avertissement accé-

(1) Les Anglais s'emparèrent de Buenos-Ayres le 2 juillet 1806, et de Maldonado le 27 octobre.

(1) Tout avait été préparé pour le départ de dom Pedro; les officiers de sa maison étaient nommés, et le comte de Belmonte reçut des lettres patentes de gouverneur du prince, emploi de la plus haute importance, qui n'avait été accordé à personne depuis la minorité de Sébastien, au 16e siècle, lors de la nomination du célèbre dom Aleixo de Meneses.

léra le départ (1). Le prince régent, sa famille et leur suite s'embarquèrent le 27 novembre 1807, sur une flotte portugaise composée de huit vaisseaux de premier rang, quatre frégates, douze bricks, un schooner et beaucoup de navires du commerce. Le nombre total des personnes qui se trouvèrent à bord de cette flotte montait à près de quinze mille. Toute la capitale était dans la consternation. La foule se pressait autour du prince, elle embrassait ses genoux, et les pleurs coulaient de tous les yeux. Le vent, étant devenu contraire, empêcha la flotte de sortir de la barre pendant toute la journée du 27. Le régent, qui se tenait sur le pont, dit alors à l'amiral Cunha : *J'aimerais mieux périr par un naufrage que de tomber dans les mains de Bonaparte; car ce malheur serait plus grand pour moi que celui qu'éprouva François Ier prisonnier de Charles V* (2). La flotte n'entra dans l'Océan que le 29. Elle avait à peine dépassé la barre que l'avant-garde de Junot arriva au bourg de Sacavem, à deux lieues de Lisbonne. Le prince fut reçu au sortir du Tage avec les plus éclatantes démonstrations d'allégresse, par le brave amiral sir Sidney Smith, qui commandait une immense flotte anglaise, et qui, à la tête de ses officiers, se rendit en grand uniforme à bord du vaisseau amiral, pour complimenter le régent. La flotte portugaise, assaillie dans la traversée par deux tempêtes violentes, arriva le 21 janvier 1808 à Bahia, accompagnée du vaisseau de ligne anglais le *Bedfort*. Le prince fut reçu avec les plus vifs transports d'allégresse par le peuple et par le capitaine général, comte da Ponte. Le 28 du même mois, une ordonnance royale ouvrit les ports du Brésil à toutes les nations amies, et permit l'importation de toutes les marchandises étrangères, moyennant un faible droit, ainsi que la libre exportation de presque tous les produits de la colonie. Les habitants de la grande ville de Bahia firent tous leurs efforts pour décider le régent à fixer sa résidence dans cette ancienne capitale du Brésil, et ils offrirent de lui faire bâtir à leurs frais un somptueux palais. Mais le prince avait résolu de s'établir à Rio-Janeiro. Il s'embarqua le 26 février et arriva le 7 mars. Dès lors, uniquement occupé d'améliorer les différentes branches d'administration de cette vaste contrée, il y fonda un grand nombre d'institutions utiles. Après avoir permis aux Brésiliens d'exercer toute espèce d'industrie manufacturière, il établit des tribunaux civils et militaires, des conseils d'administration, une préfecture de police, une gendarmerie, un trésor, un conseil des finances, une banque, une imprimerie royale, une fabrique de poudre à canon; enfin il institua à Minas-Gerres une junte sous la présidence du capitaine général, pour la civilisation des Indiens sauvages et pour la navigation du Rio-Dolce. Il fonda des prix en faveur de ceux qui introduiraient au Brésil des arbres et des plantes utiles. Il fit établir un hôpital militaire, des écoles d'anatomie, de chirurgie et de médecine. Il créa l'Académie royale militaire pour l'enseignement des mathématiques, de la physique, de la chimie, de la métallurgie, de l'histoire naturelle et des sciences militaires; enfin il ouvrit au public sa bibliothèque particulière et fonda la bibliothèque publique de Rio-Janeiro. Il augmenta encore le jardin botanique de Lagoa (1), y envoya un grand nombre de plantes transportées de Cayenne et de l'Asie. C'est encore aux soins de ce prince qu'on doit la prodigieuse quantité d'arbres à thé plantés dans ce jardin et à Santa-Cruz (2). Ce fut par les moyens mis à la disposition du savant minéralogiste Napion, d'après les ordres du régent, qu'on dut les premières expériences faites au Brésil sur la résistance, l'élasticité et la dureté des métaux et des principales espèces de bois de cette vaste région. Il fit de Goa un port franc, y permit la liberté des cultes, et proclama également la tolérance religieuse dans tout le Brésil; il encouragea la colonisation du nouvel empire en faisant venir des Açores des colons auxquels il accorda des terres, de l'argent, des ustensiles et toute sorte de secours pour la culture et l'éducation des bestiaux. Il exempta ces colons et leurs enfants du service militaire, déclarant que tous ceux qui viendraient se fixer au Brésil jouiraient des mêmes avantages. Il établit des colonies dans l'intérieur, ce qui contribua beaucoup à la civilisation des peuplades sauvages. Il fit venir à grands frais une colonie suisse, et transporter cent familles auxquelles on distribua des terres en propriété, avec exemption d'impôts (3). Pour encourager l'agriculture, le régent accorda aux habitants du Brésil le privilége que leurs propriétés, notamment les sucreries et les récoltes, ne pourraient être saisies en totalité, mais seulement dans une partie de leurs revenus. Il donna une forte impulsion aux communications intérieures. A cet effet il fit ouvrir des grandes routes dans l'intérieur de ce vaste continent, et continuer celles qui n'étaient point achevées (4). Il ordonna d'explorer de nouveau les grandes rivières Madeira, Tapajoz, Xingu et Arinoz; et, par ces dispositions, la navigation depuis Villa Bella par les rivières Guaporé, Mamoré et Madeira

(1) On a prétendu que le journal qui contenait cette déclaration de Napoléon avait été communiqué par l'amiral Sidney Smith, qui était devant Lisbonne à la tête d'une escadre anglaise; mais l'ambassadeur de Portugal à Londres, dom Domingos de Souza, s'était aussi empressé de le faire parvenir au prince régent. (Voir sur cela l'écrit publié par ce diplomate, sous ce titre : *Les quatre coïncidences.*)

(2) L'auteur de cet article se trouvait auprès du prince quand il prononça ces paroles remarquables; d'autres témoins encore vivants peuvent aussi les attester.

(1) La création de cet établissement date du règne du roi Joseph.

(2) La récolte du thé en 1820 monta à trente mille livres pesant.

(3) Cette colonie fut appelée *Nouvelle-Fribourg*.

(4) Ces routes sont : Depuis Para jusqu'à Rio-Janeiro; depuis le Tocantins jusqu'à la source de l'Itapicuru; par l'intérieur des forêts, depuis la province d'Espirito-Santo jusqu'à Minas-Gerres; depuis Campo de Goitacases jusqu'à Minas; enfin par l'intérieur des forêts.

jusqu'à l'Amazone, et par ce grand fleuve jusqu'au Para, comme aussi la navigation du Cuiaba par l'Arinoz et par le Tapajoz furent ouvertes, et des courriers furent établis sur toutes les routes. Enfin le prince Jean ne fonda pas moins de trente-une villes nouvelles. Ses vues s'étendirent aussi à l'exploration des mines, et il accorda de grands priviléges aux explorateurs. Il fonda la belle fonderie de fer du Morro do Pilar, sous la direction du savant métallurgiste Ferreira da Camara, et celle d'Ipanema sous la direction de Varnhagen. Voulant encourager des constructions à Rio-Janeiro, il exempta pendant ving tans de toute contribution les propriétaires des maisons de plus d'un étage, et celles d'un seul pendant dix ans. Il fit construire le superbe théâtre de St-Jean, un immense bâtiment pour le trésor et la monnaie, de magnifiques casernes. Il ajouta à tous ces embellissements la création d'un très-beau jardin pour la promenade publique à Bahia, où il fit élever une place de commerce, la Bourse, et dota cette belle cité d'une riche bibliothèque. A Fernambouc, ce prince fit exécuter des travaux considérables pour empêcher la ruine du port de Recife. Il continua en même temps à encourager le commerce et les fabriques, en réduisant les droits d'entrée, et en supprimant entièrement ceux qui étaient perçus sur les marchandises de la Chine venues par la voie de Macao dans des vaisseaux portugais, de même que sur les matières premières employées dans les manufactures nationales. Aimant passionnément la musique, il fit venir de Lisbonne cinquante chanteurs, presque tous Italiens, et porta l'orchestre de la cour et de la chapelle royale à cent instrumentistes. Il appela auprès de lui le célèbre Marcos Portugal, dont plusieurs pièces ont été données au Théâtre-Italien de Paris. Si cette mesure eut une grande influence sur le perfectionnement du talent qu'ont en général les Brésiliens pour la musique, il en fut de même de celle que le prince adopta en 1816, de faire venir de France une colonie d'artistes, à la tête de laquelle étaient Lebreton, de l'Académie des beaux-arts, Debret, peintre d'histoire, Taunay, paysagiste, etc. C'est à toutes ces décisions du régent que le Brésil doit une école des beaux-arts, un grand nombre d'édifices remarquables et l'espoir d'un avenir plus brillant encore. Après ce coup d'œil rapide sur la politique administrative de Jean VI, quant à l'intérieur de ses États transatlantiques, nous signalerons ses actes de politique extérieure pendant son séjour au Brésil. A peine arrivé à Rio-Janeiro, il déclara, par un manifeste du 1er mai 1808, nuls et non avenus tous les traités conclus par le gouvernement de Portugal avec le gouvernement français, et nommément ceux de Badajoz et de Madrid, en 1801, comme aussi la neutralité de 1804. Il se reconnut l'ami et l'allié de la Grande-Bretagne, déclarant qu'il ne poserait les armes que de concert avec cette puissance, et qu'il ne consentirait jamais, quelles que fussent les indemnités qu'on lui proposât, à la cession du Portugal. Au mois d'août de la même année, en réponse à un mémoire que lui avaient présenté son épouse et son neveu l'infant dom Pedro Carlos, et dont l'objet était d'implorer sa protection pour le maintien de leurs droits à la couronne d'Espagne, que Napoléon venait de placer sur la tête de son frère, le prince régent, par une déclaration solennelle, promit de coopérer de tout son pouvoir au maintien de ces droits, « oubliant, ajouta-t-il, mon juste ressentiment « contre l'Espagne, qui a donné passage aux « troupes françaises, et qui s'est jointe à la France « pour l'invasion du Portugal. » Dans les années suivantes, le régent fit occuper la Guiane française par une expédition envoyée du Para, et qui avait forcé le gouverneur de cette colonie, Victor Hugues, à capituler (1). En 1810, pendant que le Portugal avait lieu de craindre une nouvelle invasion, le régent signa avec l'Angleterre un traité qui garantit de nouveau la couronne de Portugal à la maison de Bragance; et, pour obtenir cette alliance, le négociateur conclut le fameux traité de commerce qui a été l'objet de tant de controverses de la part des économistes. Ce fut à la même époque que le régent obtint de l'Angleterre trois cent mille livres sterling d'indemnité pour les vaisseaux négriers capturés par les croisières britanniques, et appartenant pour la plupart à des négociants de Bahia. Pendant ce temps les provinces de l'antique royaume de Portugal, envahies successivement par les armées de la France et de l'Angleterre, étaient livrées à toutes les calamités de la guerre, sans que leur souverain pût les secourir ni même communiquer avec elles. Le désordre et l'anarchie y furent portés à tel point qu'on a dit que plusieurs lieutenants de Napoléon voulurent s'y faire proclamer rois. Mais ces bruits, il faut bien le dire, ne reposèrent jamais sur aucune preuve. Cependant l'immense majorité de la population portugaise, fidèle à ses anciens princes, s'était soulevée contre les Français; des troupes s'étaient organisées, et, longtemps réunies aux Anglais et aux Espagnols, elles combattirent avec autant de courage que de résignation pour une cause qui semblait désespérée (2). Ce ne fut qu'en 1814, après le triomphe de la coalition, que le prince régent put se remettre en communication suivie avec Lisbonne. Son autorité y fut alors pleinement reconnue, et il se hâta d'envoyer au

(1) Victor Hugues capitula le 12 janvier 1809. « Durant les « huit années de la domination portugaise, il ne se passa rien de « remarquable dans la colonie. Le Code civil demeura en vigueur, « à l'exception de la mise en séquestre des biens des absents; le « pays fut traité avec assez de ménagements. » (Notices statistiques sur les colonies françaises, Paris, imprimerie royale, 2e partie, p. 154.)

(2) Voy. *Historia da Juvasao dos Franceses*, par J. Acurcio das Neves. — Napier, *Sur la guerre de la Péninsule. Relation historique des événements qui eurent lieu en Portugal depuis l'invasion des Français jusqu'à la restauration*, 1819.

congrès de Vienne trois ministres plénipotentiaires qui obtinrent la restitution de la place d'Olivenza, et prirent l'engagement de rendre à la France la portion de la Guiane qui jadis avait appartenu à cette puissance jusqu'à l'Oyapock. L'Espagne ne s'étant pas hâtée de remplir cette condition qui lui était imposée par le congrès, ce fut par représailles que le prince régent fit occuper Montevideo, ainsi qu'une partie des possessions espagnoles sur la rive septentrionale de la Plata, alléguant aussi la nécessité de les garder tant que durerait la contestation entre l'Espagne et ses colonies insurgées, et aussi comme garantie de la restitution d'Olivenza (1). La cour de Madrid, malgré les nouvelles alliances de famille qui eurent lieu à cette époque, ayant voulu retenir la ville d'Olivenza contre la décision du congrès, il réclama la médiation des cours de France, d'Autriche, de Russie et d'Angleterre. Le 20 mars 1816, après la mort de la reine sa mère, le prince régent prit le titre de roi du royaume-uni de Portugal, Brésil et Algarves, avec le nom de Jean VI; et en cette qualité il fut reconnu par toutes les puissances, qui s'empressèrent d'envoyer leurs ambassadeurs pour le complimenter. Dès lors, possesseur d'un vaste empire, il ne négligea rien pour en assurer la prospérité à l'aide de l'industrie et du commerce (2). Protecteur des sciences et des arts, il continua de les faire fleurir. Enfin, par un décret publié le 17 décembre 1815, il éleva le Brésil au rang de royaume. Toutes les puissances reconnurent ce nouveau titre, et par leurs représentants félicitèrent le prince sur la sagesse de cette mesure. Mais, par une sorte de fatalité, Jean VI devait toujours voir son gouvernement entravé par des révolutions et par des obstacles imprévus. Peu de temps après son avénement au trône, un fait de la plus haute importance fut près d'ébranler l'empire brésilien jusque dans ses fondements. Une conspiration dont l'objet était l'établissement d'un gouvernement républicain, dirigée par un certain *Martins*, éclata à Fernambouc. Au premier bruit, le chef de la police, ayant voulu faire arrêter ceux qu'il soupçonnait d'en être les auteurs, fut tué par un officier de service qui se trouvait au nombre des conjurés. Rien alors ne semblait devoir comprimer la révolte qui menaçait de s'étendre jusqu'à Bahia : mais la cour de Rio-Janeiro, instruite à temps par le gouverneur, que les insurgés avaient renvoyé à bord d'un petit caboteur, prit des mesures si vigoureuses que l'insurrection fut étouffée à sa naissance. Le roi, au moment où il reçut la nouvelle de cette révolte, assistait aux funérailles de son neveu, l'infant dom Pedro Carlos de Bourbon. Il conserva un calme parfait, et, dès que la cérémonie fut terminée, il alla expédier les ordres nécessaires ; plusieurs fois dans la même journée il se transporta aux arsenaux pour hâter par sa présence les armements, et il prit encore d'autres mesures dont ses ministres n'eurent connaissance qu'après l'exécution. Il envoya même des ordres à Lisbonne, pour que la régence expédiât de son côté quelques bâtiments, afin de bloquer les insurgés. Pendant que le roi prenait ces mesures à Rio, le comte dos Arcos avait fait investir Fernambouc par terre et par mer, et tandis que l'on battait et dispersait les insurgés dans une sortie, les troupes de la marine s'emparèrent de la ville. Ainsi l'ordre fut bientôt partout rétabli. Vers le même temps, on découvrit à Lisbonne une autre conspiration dont le but, qui n'a jamais été bien connu du public, était certainement aussi le renversement des anciennes institutions monarchiques. L'autorité royale obtint le même succès dans cette occasion (1), et plusieurs chefs du complot furent arrêtés. Cependant le roi fut profondément affecté lorsqu'il apprit qu'on avait fait fusiller le général Freire. Dans cette même année il conclut, par le ministère du marquis de Marialva, son ambassadeur à Vienne, le mariage de son fils, dom Pedro, avec l'archiduchesse Léopoldine, fille de l'empereur François II. Ce mariage se fit par procuration à Vienne, et la princesse s'embarqua sur le vaisseau de ligne portugais *le Jean VI* le 13 août, à Livourne, d'où elle fit voile pour Rio-Janeiro, où elle arriva le 5 novembre. Le roi, s'étant rendu à son bord, reçut cette princesse avec de grandes démonstrations de joie, et depuis il ne cessa de lui donner des preuves du plus vif intérêt. De son côté, la princesse prit si bien les habitudes de la cour portugaise, que Jean VI répétait souvent : *Il me semble qu'elle soit née parmi nous.* Les fêtes qui eurent lieu à cette occasion touchaient à peine à leur terme lorsque, le 6 février de l'année suivante (1818), Jean VI fut couronné roi à Rio-Janeiro avec tout le cérémonial usité dans les premiers âges de la monarchie. Le prince, contre l'usage ancien, avait retardé cette cérémonie de près de deux ans, par égard pour la mémoire de sa mère qu'il honora toujours du plus profond respect (2). Tant qu'elle vécut, il se rendit deux fois par jour dans ses appartements ; et quand il la rencontrait dans ses promenades, il descendait immédiatement de sa voiture, et n'y remontait que lorsque la princesse s'était éloignée. — Pendant que cela se passait au Brésil, d'autres événements bien graves se préparaient en Portugal. L'émigration (3) de la famille royale au Brésil,

(1) Ce fut pour cela que le régent fit venir de Portugal une division de troupes composée des régiments qui s'étaient le plus distingués dans la guerre de la Péninsule.

(2) Voyez l'ouvrage du savant économiste Sylva Lisboa, intitulé *Mémorias dos beneficios politicos do governo del rey D. Joao VI.*

(1) Voy. *Mém. sur la conjuration du général G. Freire,* publié à Londres en 1820, in-8°.

(2) A son retour du Brésil, Jean VI fit transporter dans un vaisseau de sa flotte les restes mortels de sa mère. Sur le vaisseau qui les porta flottait l'étendard royal. Il leur fit rendre les plus grands honneurs lors de leur translation dans l'église du Cœur de Jésus à Lisbonne, où est érigé un tombeau magnifique.

(3) Jean VI n'admettait jamais le mot *émigration;* il disait toujours : « *Je n'ai pas émigré;* j'ai transféré ma cour d'une partie « de mon royaume à une autre. »

cet événement sans exemple dans l'histoire, avait laissé en Portugal les germes d'une révolution prochaine. L'école philosophique du 18e siècle avait fait de nombreux prosélytes dans ce royaume. Dès l'année 1808, les coryphées de cette école avaient rédigé un projet de constitution que le comte da Ega, ancien ambassadeur de Portugal à Madrid, devait présenter à Bonaparte, à Bayonne, au nom d'une députation portugaise; mais cette école n'avait point les sympathies des masses. Cependant les événements de la guerre de l'indépendance (1809 à 1815) donnèrent à l'armée victorieuse une grande importance, et rendirent à la nation portugaise toute l'activité et l'énergie des temps antiques. A la même époque, les maximes des cortès de Cadix retentirent en Portugal; mais le peuple, qui aimait réellement son roi, en attendait patiemment le retour. Après la chute de Napoléon, la cour de St-James manifesta plus d'une fois le désir de voir Jean VI revenir à Lisbonne : elle envoya dans ce but à Rio-Janeiro, en 1816, l'amiral sir J. Beresford; mais le prince s'y refusa longtemps, par l'idée du bien que sa présence pouvait faire aux peuples de son nouvel empire, et aussi, il faut le dire, pour mieux se soustraire aux exigences de quelques grandes puissances de l'Europe. Quoi qu'il en soit, on ne peut se dissimuler que le mécontentement qu'éprouva la nation de se voir forcée, étant métrotropole, d'avoir recours à une colonie pour attendre plus de six mois et quelquefois un an la décision d'affaires pressantes, n'ait été pour beaucoup dans les causes de bouleversement qui éclatèrent plus tard. Ce ne fut cependant qu'en présence des révolutions d'Espagne et de Naples, en 1820, que les premiers désordres se manifestèrent à Porto le 24 août. La régence sentit aussitôt le danger de sa position, et prit toutes les précautions que la prudence lui suggéra. Le maréchal Beresford, instruit de tout ce qui se passait en Espagne et en Portugal, résolut d'aller lui-même à Rio-Janeiro pour informer le roi et le solliciter d'envoyer de l'argent et des instructions. Embarqué dans les premiers jours d'avril sur la frégate anglaise *la Spartiate*, il arriva à Rio-Janeiro le 9 mai. Le roi fit partir aussitôt un vaisseau chargé d'argent pour payer la solde arriérée des troupes, et il chargea la régence de Lisbonne d'opérer dans l'administration intérieure les changements qu'elle croirait nécessaires. Mais déjà le mal avait fait de grands progrès. Dirigés par quelques officiers et par les sociétés secrètes répandues sur toute la surface de la Péninsule, les conjurés, mettant à profit l'absence du maréchal, s'étaient assemblés dans la nuit du 23 au 24 août chez le colonel Sepulveda, fils du brave général de ce nom, qui avait rendu de grands services à la restauration (1) : là ils préparèrent des proclamations et des plans de révolte; puis ils se réunirent à leurs quartiers, haranguèrent les troupes, et se portèrent à l'hôtel de ville, où ils convoquèrent les autorités et créèrent une junte de gouvernement composée de seize membres, qui se hâta de publier un manifeste. Dans cet acte mémorable, la junte accusait le roi de l'anéantissement du commerce, de la décadence de l'agriculture, enfin de toutes les calamités qui avaient suivi son départ (1). Bientôt plusieurs chefs militaires envoyèrent leur adhésion à la junte, qui eut sous ses ordres vingt-deux mille hommes, dont une partie marcha sur la capitale. La régence de Lisbonne, instruite de cette insurrection, voulut en arrêter les progrès. Elle réunit immédiatement un grand conseil auquel assistèrent presque toutes les principales autorités. Elle donna l'ordre au général Victoria et au comte d'Amarante de marcher sur Porto; mais ces généraux se virent abandonnés de leurs propres soldats. Les gouverneurs du royaume prirent des mesures pour empêcher les communications; ils recommandèrent par une proclamation aux Portugais la fermeté dans les principes d'obéissance au roi et à la régence, seule dépositaire de son pouvoir; mais c'est en vain qu'une nouvelle proclamation fut publiée le 1er septembre, promettant, au nom du roi, la convocation des cortès ou du congrès national, suivant l'ancienne constitution. C'est en vain qu'elle fit paraître d'autres proclamations le jour suivant, accordant une amnistie générale aux officiers, soldats et citoyens qui reviendraient à l'obéissance; c'est en vain que le 9 septembre les lettres de convocation pour les cortès furent expédiées par les gouverneurs au nom du roi, et qu'ils adressèrent à la junte de Porto une lettre qui engageait ses membres à se dépouiller d'une autorité illégitime, puisque la convocation du congrès national leur ôtait tout motif de la conserver. Les gouverneurs du royaume avertirent enfin que le roi serait supplié de revenir en Portugal, ou d'y envoyer le prince son fils aîné. Mais la révolution avait déjà acquis une grande force, et le plan de ses auteurs était bien différent de celui qu'ils avaient indiqué dans leur manifeste. Les événements se précipitèrent tellement que, le 15 septembre, le 16e régiment s'étant insurgé à Lisbonne, la révolution s'effectua dans cette ville et la régence fut retirée à ceux qui l'exerçaient au nom du roi. La junte de Porto, réunie à celle de la capitale, dessina bientôt son caractère en décrétant que la constitution des *cortès espagnoles* serait immédiatement proclamée. Dès lors l'autorité du roi n'exista plus que de nom. Lorsque ce prince fut informé de ces évé-

(1) On peut consulter sur ce général : *Mémoire sur les services du général Sepulveda*, par F.-X. Gomes, publié en 1809. Lorsque le jeune colonel Sepulveda dont il est question fut forcé d'émigrer, après la restauration de 1824, Jean VI lui fit une pension dont il a joui pendant tout le temps qu'il a habité Paris, jusqu'à sa mort.

(1) Voy. Balbi, *Essai statistique sur le royaume de Portugal*, t. 1, p. 84. Cette pièce peut donner au lecteur étranger à la nation portugaise une idée de son amour pour Jean VI.

nements, croyant encore pouvoir arrêter l'insurrection, il sanctionna la convocation des cortès, et accorda une amnistie générale; mais on sait assez que ce n'est pas par de telles concessions que les révolutions s'apaisent. Celle du Portugal fit donc encore de nouveaux progrès; et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour Jean VI, c'est qu'elle menaça bientôt ses États du Brésil. A Fernambouc, à Bahia et même à Rio-Janeiro, le peuple parut tout à coup s'agiter, et les troupes prenant part au désordre le 10 février 1821, une nouvelle constitution fut demandée. Dans ces circonstances funestes, le roi réunit plusieurs fois son conseil sans que rien de convenable pût y être décidé. Le 24 février, il fit publier une déclaration annonçant la résolution d'envoyer le prince héréditaire dom Pedro à Lisbonne, pour y entendre les plaintes des Portugais et les rapporter au pied de son trône, afin qu'il jugeât ce qu'il convenait de faire et donnât à ses peuples du Portugal et du Brésil une constitution selon leurs besoins et leurs mœurs. Mais rien de tout cela ne put contenir l'esprit de rébellion. Jean VI s'étant rendu à la maison de campagne de St-Christophe, où il se plaisait beaucoup, le 26 février au matin, des troupes de toutes armes, conduites par des sous-officiers sur la place du théâtre de St-Jean, s'emparèrent de toutes les avenues, et un conseil, formé des chefs de l'insurrection, se réunit dans la salle du théâtre, où bientôt ils réclamèrent impérieusement la promulgation de la constitution. Le prince royal dom Pedro, revenant de St-Christophe, lut alors aux troupes un décret dans lequel Jean VI acceptait la constitution telle qu'elle serait faite par les cortès en Portugal. Alors les insurgés se transportèrent à la maison de plaisance du roi pour le ramener, ainsi que sa famille, à son palais de Rio-Janeiro. Plusieurs d'entre eux s'attelèrent à sa voiture et firent de cette marche une sorte de triomphe. Rentré dans son palais, le monarque parut au balcon, où il fut encore fort applaudi. Il renouvela ensuite son ministère et rendit plusieurs décrets dont l'un, du 7 mars, fut la nomination de neuf députés aux cortès de Lisbonne; et dans la soirée, accompagné de toute sa famille, il se rendit au théâtre, où de nombreux applaudissements l'accueillirent. Voyant cependant à quel point son autorité s'était affaiblie par suite des événements que nous avons rapportés; considérant aussi que, par la continuation de son séjour au Brésil, environné de nouvelles républiques, il ne pouvait arrêter les progrès d'une révolution, et pensant d'ailleurs que son retour à Lisbonne produirait sur la nation portugaise non-seulement une grande explosion d'enthousiasme, mais encore que sa présence dans l'ancienne métropole pourrait maîtriser l'esprit démocratique; présumant, en outre, que les grandes puissances de l'Europe ne tarderaient pas à rétablir l'ancien ordre de choses, d'après les principes qui avaient dicté le traité de la sainte-alliance (1), Jean VI fit publier un décret pour annoncer sa détermination de retourner à Lisbonne. Mais cette résolution, dont la nécessité était sentie par toutes les personnes raisonnables, excita beaucoup d'inquiétude sur les dangers auxquels le départ du roi laissait le Brésil exposé, et c'est en conséquence qu'il fut convenu, dans une assemblée d'électeurs réunis à la Bourse, de s'opposer à ce départ et d'envoyer au prince une députation pour lui demander un gouvernement provisoire, dont son fils aîné, dom Pedro, serait le régent pendant l'absence du monarque. Mais il leur fit déclarer qu'aucun changement n'aurait lieu avant que la constitution du Portugal fût terminée. Pendant ce temps les préparatifs de départ se trouvant terminés, le monarque, avec sa famille et ses ministres, s'embarqua le 26 avril 1821, à bord du vaisseau de ligne *le Jean VI*, commandé par le contre-amiral de Vianna (2). Plusieurs autres bâtiments l'accompagnaient, ayant à leur bord toute la suite du roi, composée d'environ quatre mille personnes. Il paraît que dans la traversée on lui conseilla de débarquer à une des îles de Madera ou des Açores, d'où il adresserait à la nation portugaise une protestation contre tout ce qui avait été fait, avec l'exposé du système de gouvernement qu'il voulait adopter; mais le roi s'y refusa. La flotte arriva, le 3 juillet 1821, en vue de Lisbonne, et mouilla dans le port: des salves d'artillerie tirées des forts et des vaisseaux de la marine royale signalèrent sa présence. Les cortès, craignant que la popularité de Jean VI n'amenât une contre-révolution spontanée, se déclarèrent en permanence, et donnèrent à la régence des pouvoirs illimités. Elles décidèrent, en outre, que ceux qui feraient entendre d'autres cris que ceux de *vive la religion, les cortès, la constitution, le roi constitutionnel et sa famille*, seraient considérés comme perturbateurs, et que, jusqu'à l'établissement de la constitution, le roi ne pourrait donner d'emploi à aucun étranger sans le consentement des cortès; enfin, qu'il ne pourrait destituer ni changer les commandants militaires de Lisbonne et de Porto, non plus que le surintendant de la police. Cette chambre démocratique ne se borna point à de telles mesures, elle fit *intimer* au roi qu'il ne serait pas permis de débarquer à quelques personnes de la cour, et elle envoya à bord de l'escadre une députation qui y resta en permanence. Malgré tout ce qu'il y

(1) Ce qui prouve que la pensée du roi, au moment de son retour à Lisbonne, était telle, c'est qu'il demanda au comte du Lapa, qui arrivait de St-Pétersbourg, où il avait résidé en qualité de ministre de Portugal, et qui avait passé par Berlin, Vienne et Paris : « Est-ce qu'ils ne feront rien pour nous! » ce qui voulait dire : « Les grandes puissances n'interviendront-elles point pour rétablir l'ancien ordre de choses? »

(2) Cet officier reçut le même titre que son aïeul, le fameux dom Pedro de Meneses, premier gouverneur de Ceuta, avait eu en 1415. C'est le même qui dicta la capitulation de Montevideo. Jean VI, à son retour à Lisbonne, lui conféra le titre de marquis, et lui fit présent de l'étendard royal qui avait flotté sur son vaisseau pendant le voyage, afin que le souvenir d'un pareil événement se conservât dans sa famille.

avait d'injurieux pour le monarque dans de telles mesures, il y consentit sans hésiter, et il attendit à bord jusqu'au lendemain. Après plusieurs messages et différentes explications, Jean VI et les princes débarquèrent le 4, vers midi, et se rendirent à la cathédrale, suivis de toute la cour dans des carrosses, ensuite à la salle des cortès, où le monarque prêta serment à la constitution décrétée par elles le 9 mars. Craignant que toute tentative de ressaisir son autorité ne fût suivie d'une guerre civile, Jean VI prit son parti, et il affecta une grande sécurité au sein de cette assemblée qui venait de lui dicter de si humiliantes conditions. Le président prétendit néanmoins dans le discours qu'il adressa au monarque qu'à compter de ce jour son nom devait être placé à côté de ceux d'Alphonse Ier, de Jean Ier et de Jean IV, qui avaient restauré la monarchie. Le roi se borna à remettre une réponse par écrit, et sortit de la salle au bruit de nombreuses acclamations. Puis, continuant à se montrer plein de confiance comme s'il eût joui de la plénitude de son pouvoir, lors de la création de la garde nationale, il parut au théâtre de St-Charles avec l'uniforme de ce corps, et il ordonna à toute la cour d'y paraître de la même manière. Nous ne ferons pas ici l'historique des circonstances qui préparèrent la contre-révolution du mois de mai 1823. Les faits qui eurent lieu depuis le retour de Jean VI jusqu'à cette époque appartiennent plus à l'histoire générale qu'à la biographie de ce prince. Ne prenant aucune part aux événements, il se tint tellement en dehors de toute influence, qu'il refusa obstinément les offres qui lui furent faites à plusieurs reprises pour le rétablissement du pouvoir royal. Voyant toutes les difficultés et les périls de pareilles tentatives, il disait quelquefois dans son intimité, quand il voyait les cortès et les ministres débordés par les circonstances et près de succomber : « C'est à ceux qui ont fait tout cela qu'il « appartient de s'en tirer. » Il en attendait le dénoûment de la manifestation bien prononcée de la majorité de la nation et des événements extérieurs. Ce dénoûment ne se fit point attendre. Le 18 mai, la troupe de ligne, s'étant mise en révolte contre les cortès, vint au palais de Bemposta sous les fenêtres du roi, et s'étant réunie aux masses du peuple cria : *Vive le roi, à bas la constitution.* Jean VI se montra au balcon entre les deux princesses ses filles, et on foula aux pieds la cocarde constitutionnelle aux cris de vive le roi. Ce fut alors que, cédant au vœu populaire, ce prince se rendit à Villa-Franca. Dès ce moment le pouvoir démocratique fut renversé, et dans le trajet de Villa-Franca à Lisbonne, pendant quatre grandes lieues, Jean VI se vit l'objet d'un véritable triomphe. Toute la population sur son passage poussait des cris de joie, et à son entrée à Lisbonne l'enthousiasme éclata encore davantage. Une sorte de frénésie s'était emparée de tous les esprits; on porta le prince en triomphe jusqu'à la cathédrale. Cependant, doué d'une grande pénétration, connaissant la force relative des partis politiques, et craignant que cette explosion d'enthousiasme ne produisît des vengeances, il fit tous ses efforts pour en modérer les élans; et voyant bien que les choses ne pouvaient rester dans le même état qu'avant la révolution, il nomma une commission chargée de lui proposer un projet de constitution suivant les formes nouvelles. Après plusieurs séances, Stokler, l'un des membres de cette commission, de concert avec plusieurs de ses collègues, fit un rapport d'après lequel non-seulement une commission n'avait pas d'autorité pour proposer le moindre changement à l'ancienne constitution, mais encore que le roi lui-même n'avait pas le droit d'en octroyer sans le consentement des trois ordres réunis aux cortès, selon les anciens usages. Cette opinion ayant prévalu, la commission fut dissoute, et le roi promulgua, le 4 juin 1824, une loi déclarant que l'ancienne constitution du royaume était la seule légale, qu'elle demeurait en vigueur, puisqu'elle avait été sanctionnée par lui à son avénement au trône, et par les rois ses prédécesseurs ; il ordonnait enfin que les cortès composées des trois ordres du royaume fussent convoquées aussitôt que le conseil des ministres aurait terminé les travaux préparatoires. Une nouvelle commission, composée de ministres d'État, du grand chancelier et de quelques jurisconsultes, fut chargée de rédiger, d'après les anciens usages, les instructions relatives aux élections; mais les craintes qui furent exprimées par le cabinet de Madrid, de concert avec d'autres puissances, sur le danger de pareilles réunions, décidèrent le roi à ajourner indéfiniment cette mesure. La position de Jean VI était alors (1824) extrêmement embarrassante. Le parti monarchique se divisait en exaltés et en modérés, et les révolutionnaires, quoique vaincus, étaient fort nombreux. Le roi, toujours disposé à des voies de modération, fit de vains efforts pour maintenir l'équilibre; et les affaires du Brésil vinrent ajouter aux difficultés de sa position. La perte de cette riche colonie augmenta la détresse des finances (1). Le gouvernement anglais, voulant amener une conciliation, avait obtenu du roi que son ministre à Londres fût autorisé à entrer en négociation avec les commissaires brésiliens qui se trouvaient en Angleterre. C'est alors que Jean VI, fatigué des dissentiments qui régnaient au sein de son ministère et voulant prouver qu'il ne cédait à l'influence d'aucun parti, congédia tous ses ministres à la fois. Sir Charles Stuart, envoyé britannique, étant arrivé à Lisbonne, le décida cependant à reconnaître l'indépendance du Brésil, et même sa séparation du Portugal (lettres patentes du 13 mai 1825). Ce royaume était, comme la plupart des

(1) Pour les détails sur l'histoire de la séparation du Brésil, on peut consulter *History of Brasil from the arrival of Braganza family, by John Armitage*, 1836, 2 vol.

États de l'Europe, grevé d'une dette considérable, encore augmentée de trois emprunts faits sous le régime des cortès. Le roi, poursuivant graduellement un système de réforme, combiné de manière à ne pas froisser trop brusquement les intérêts particuliers, fit au tarif des douanes des changements favorables au développement de l'industrie, à l'exportation des riches produits du Brésil; et, par suite de cette mesure, des expéditions considérables furent faites. On peut encore mettre au rang des décisions administratives les plus sages qui furent alors exécutées, la création d'une *junte* des emprunts royaux, chargée de rechercher les moyens les plus efficaces pour l'amortissement de la dette et l'extinction du papier monnaie, enfin pour le rétablissement du crédit public ébranlé par les dernières crises. Toutefois, malgré ces opérations salutaires, le mécontentement s'accrut d'autant plus que l'on voyait le monarque approcher de sa fin. Lorsqu'il s'agit de signer le traité de la séparation du Brésil, l'impression que Jean VI éprouva fut telle qu'on le vit plongé dans la plus profonde tristesse. Il a dit souvent depuis, à ceux qui l'entouraient, qu'il ne pouvait pas se faire à l'idée qu'un tel événement se fût passé sous son règne. Néanmoins, d'après l'étiquette commandée par la politique, toute la cour fut mandée ce jour-là à Mafra, pour une grande réception, en commémoration du renouvellement des relations avec le Brésil et du nouveau titre d'empereur dont le roi venait d'être investi; mais les serviteurs de ce prince n'osèrent se présenter devant lui en uniforme que le troisième jour et à l'heure même de la grande réception. Son chagrin était si notoire que, de plus de trois mille personnes qui se rendirent à Mafra, deux seulement le félicitèrent à cette occasion, ce qui fit dire au monarque après la cérémonie : « J'ai bien pensé que « ces deux hommes seraient les seuls qui m'adres- « seraient un pareil compliment. » Dès lors il ne mena plus qu'une vie languissante et il éprouva à cette époque encore d'autres chagrins que le temps n'est pas venu de révéler. Le traité de séparation était d'autant moins fait pour tranquilliser les esprits des Portugais et des Brésiliens, qu'ils n'y voyaient aucune stipulation relative à l'événement qui malheureusement semblait trop prochain, la mort du roi. Accablé de tant de chagrins, Jean VI fut atteint, le 4 mars 1826, d'une maladie que les médecins désignèrent d'abord comme des attaques nerveuses, mais qui offrait aussi des symptômes d'apoplexie et d'épilepsie. Le 5 et le 6, les accidents reparurent avec une nouvelle violence, et les médecins témoignèrent plus d'inquiétude. Le roi connut très-bien lui-même son état, et il voulut recevoir les derniers sacrements. Le même jour, il rendit un décret par lequel il confia pour la durée de sa maladie le gouvernement de l'État à la princesse Isabelle-Marie, sa fille, qu'il affectionnait particulièrement. Cette princesse dut être assistée d'un conseil de régence, composé du cardinal patriarche de Lisbonne, du duc de Cadaval, du marquis de Vallada et du comte dos Arcos. A ce conseil dut être appelé successivement chacun des ministres pour les affaires de son département, et tout dut y être décidé à la majorité des voix, celle de la princesse devant être décisive en cas de partage. Pendant toute la maladie, le peuple et toutes les classes de la nation montrèrent le plus vif intérêt pour leur roi; on les vit se porter en foule auprès du palais pour s'informer de la santé du monarque, et les temples furent remplis de fidèles priant pour son rétablissement. Le 9 au soir une crise se manifesta, et le lendemain il expira à quatre heures du soir. La princesse régente ordonna aussitôt que les derniers devoirs lui fussent rendus avec la plus grande magnificence. Le corps resta exposé durant trois jours; et le peuple vint en foule lui rendre les derniers devoirs. Il fut ensuite transporté au couvent de St-Vincent de *Fora*, sépulture de la maison de Bragance. Les tribunaux et les administrations furent fermés pendant huit jours, et le deuil fut porté par toute la nation pendant un an. Jean VI était doué d'une mémoire prodigieuse, il citait souvent et à propos des faits historiques, notamment ceux de l'histoire de son pays. Il se plaisait à faire des questions aux officiers de sa marine sur des points de géographie, et nous l'avons entendu plusieurs fois déployer dans ces entretiens de vastes connaissances. Il parlait avec une grande facilité, et sa conversation était toujours empreinte de dignité et de modération. Un écrivain étranger, l'auteur des *Annales biographiques*, qui est loin de lui être favorable, a été forcé d'avouer que « les personnes qui ont eu des « occasions fréquentes d'étudier le prince régent « ont été frappées de ses progrès dans les scien- « ces, et qu'elles lui ont reconnu un esprit loin « d'être aussi borné qu'on l'avait supposé très- « gratuitement. Le fait est qu'il avait acquis « beaucoup de connaissances *positives sur l'Etat* « *de l'Europe*, et sur les principaux personnages « qui dirigeaient les cabinets. Il était parfaitement « au courant de toutes les intrigues de ses cour- « tisans, et savait jusqu'aux moindres détails de « leur vie privée. Dans mille circonstances, il « montra une grande justesse de raisonnement, « et une pénétration peu commune. » Nous qui l'avons approché, et qui avons entendu plusieurs hommes d'État qui faisaient partie de son conseil, nous pouvons assurer que son opinion était toujours la plus sage, qu'il était doué d'une profonde connaissance des hommes et des affaires, et qu'il étonnait souvent par la facilité avec laquelle il saisissait les questions les plus difficiles. Ce prince se fit aimer de tous les souverains de son temps, et il reçut d'eux des preuves multipliées d'estime et d'amitié. Ce fut le premier prince de la dynastie de Bragance auquel l'Angleterre envoya l'ordre de la Jarretière. L'empereur de Russie, le roi de

France et celui de Danemarck lui envoyèrent également leurs ordres. Jean VI accueillait les étrangers avec beaucoup d'affabilité, et il les comblait de présents magnifiques. Moriers, dans son *Voyage en Perse*, parle ainsi du séjour que les ambassadeurs anglais et persan firent à la cour de Rio-Janeiro : « Le régent du Portugal « témoigna à LL. EE. avec une grande politesse « son désir de les recevoir pendant leur séjour « dans cette ville, et il fit préparer pour cela une « maison très-convenable. La cuisine de S. A. R., « sa cave, ses domestiques et ses équipages furent « mis à leur disposition. Ce fut le ministre de Sa « Majesté Britannique à la cour de *Rio-Janeiro*, « lord Strangford, qui nous conduisit à l'audience, « et la réception nous flatta infiniment : *le prince « rappela à l'ambassadeur persan que ses ancêtres « avaient été autrefois les alliés de son pays, et lui « manifesta tout le plaisir qu'il éprouvait à pouvoir, « par son canal, offrir au monarque persan le « renouvellement de l'amitié qui avait jadis existé « entre les deux nations.* » Ce fut encore à la bienveillance de ce prince et à son désir d'encourager les sciences que le voyageur Mawe dut les secours qu'il trouva au Brésil pour ses excursions dans l'intérieur de ce continent, et ce fut par son appui qu'il publia les résultats de ses découvertes, dont le prince agréa la dédicace. Jean VI ne témoigna pas moins d'intérêt au prince Maximilien de Wied-Neuwied, savant naturaliste qui s'était rendu au Brésil pour y faire un voyage scientifique, et qui, arrivé à Rio-Janeiro, s'associa les naturalistes Feloni et Freyreiss. Le roi fit expédier des ordres à toutes les autorités brésiliennes de leur fournir des escortes, des bêtes de somme pour le transport de leurs collections, et c'est à cette faveur que l'on doit le bel ouvrage qui en fut le résultat. C'est malgré tous ces faits qu'un détracteur a publié dans une biographie étrangère que ce prince ne protégeait pas les gens de lettres. Il combla aussi de politesse le célèbre Stockler, lorsque ce mathématicien lui fut présenté à Rio-Janeiro, quoiqu'en 1807 il fût allé au-devant de Junot, pour le complimenter au nom de l'Académie royale des sciences, dont il était secrétaire. Jean VI ne l'en nomma pas moins commandeur de l'ordre du Christ et gouverneur des Açores, avec le grade de lieutenant général. Un grand nombre d'autres hommes distingués dans toutes les branches des sciences et de la littérature reçurent des marques de sa bienveillance. Ce prince ne manquait jamais d'assister avec toute sa famille aux séances publiques de l'Académie des sciences de Lisbonne ; et il y causait familièrement avec les différents membres sur toutes sortes de sujets. Quand il fut question de nommer des précepteurs pour ses enfants, son choix se porta sur trois hommes éminents : le géomètre Monteiro da Rocha, professeur à l'université de Coïmbre, et dont les ouvrages ont été publiés à Paris en 1808 ; le chevalier Rademaker, qui savait presque toutes les langues vivantes ; enfin le docteur R. Raymundo Noguiera, recteur du collége des nobles. Protégeant les arts avec le même zèle, ce prince fit tout ce qui fut en son pouvoir pour encourager les artistes au Brésil comme en Portugal. C'est à lui que l'on doit la construction du beau palais d'Ajuda, orné de statues, de trophées sculptés et de peintures faites par des artistes nationaux. Ce fut aussi lui qui chargea le célèbre peintre Cyrilo et d'autres de peindre les plafonds du palais de Mafra, et des tableaux d'immense dimension pour y tracer les hauts faits de l'histoire nationale. Naturellement laborieux, il se levait dès l'aube du jour, et passait plusieurs heures à lire des rapports sur les affaires du gouvernement, écrivant en marge son opinion ou sa décision. M. Torlade, qui savait presque toutes les langues de l'Europe, était chargé de lui faire des extraits de tous les journaux étrangers, ce qui ne l'empêchait pas de lire lui-même les rapports d'une foule d'agents secrets qu'il avait partout. Il travaillait régulièrement avec ses ministres, et quoiqu'il leur laissât une grande latitude, il lui est souvent arrivé de briser leur existence par une décision subite. On lui a faussement reproché de l'irrésolution; car, de même que Charles V, il n'hésitait que jusqu'au moment du péril (1). Il récompensa largement tous les militaires nationaux ou étrangers qui commandèrent l'armée portugaise dans les guerres de la Péninsule, et les personnes qui l'accompagnèrent au Brésil, et qui avaient abandonné leurs biens en Portugal. Nous savons que ces témoignages de gratitude ont été taxés de prodigalité par les détracteurs de ce prince, et que les mêmes écrivains ont blâmé les dépenses qu'il fit à Rio-Janeiro. Ces dépenses furent, il est vrai, considérables; mais il nous suffira de dire, d'après un auteur étranger très-bien informé des choses de ce pays, que la dette de la seule province de Rio-Janeiro, qui était au temps de Jean VI (1821) de douze millions, s'est élevée, après son départ jusqu'à 1831, c'est-à-dire en dix ans, à deux cents millions (2). Ce prince était fort accessible, et il donnait chaque semaine une audience à laquelle tout le monde était admis. Souvent il y accordait des secours, et il y recevait des plaintes même contre ses ministres. Il recevait aussi une fois par semaine les ambassadeurs des cours étrangères, et il causait avec chacun d'eux. Il s'était fait dans la diplomatie un grand nombre d'amis, au nombre desquels nous citerons le maréchal Lannes, dont on connaît la réponse à Napoléon, qui voulut l'envoyer une seconde fois à Lisbonne en 1805, pour y opérer le renversement de la monarchie : « Je ne veux trahir, dit ce loyal militaire, ni les « intérêts de la France, ni ceux de mon royal

(1) Voyez la relation de Tiepolo citée par Ranke dans son estimable ouvrage intitulé *Histoire des osmanlis de la monarchie espagnole pendant les 16e et 17e siècles.*

(2) Voy. *History of Brasil by Armitage*, t. 2, p. 217.

« ami » (*Voy.* pour le complément de cette notice les articles Abrantès, Charlotte, Chaves). S—m.

JEAN III, roi de Pologne. *Voyez* Sobieski.

JEAN Ier, roi de Suède, monta sur le trône de ce pays en 1216; il était fils de Sverker le jeune, et succéda à Eric. Son zèle pour la propagation du christianisme lui fit entreprendre une expédition en Esthonie. Il y eut quelques succès; mais, étant retourné lui-même en Suède, ses généraux furent défaits et son armée fut détruite. Le clergé suédois obtint de lui plusieurs prérogatives importantes. Jean mourut à l'île de Wisingsoe, en 1222, sans laisser d'enfants, et termina la dynastie de Sverker. C—au.

JEAN Ier en Danemarck, et II en Suède, était fils de Christian Ier, de la maison d'Oldenbourg : il était né en 1455, et commença à régner en Danemarck et en Norvége l'an 1483. Après de longues négociations avec le sénat de Suède, il fut également reconnu roi de ce pays. Il partagea le duché de Holstein, qu'il avait hérité de son père, avec Frédéric, son frère puîné. Pour soumettre la partie de ce duché habitée par les Dithmarses, qui s'étaient rendus indépendants, il entreprit en 1500, de concert avec son frère, une expédition contre cette peuplade; mais cette expédition fut malheureuse : l'armée des deux princes fut défaite, et les princes eux-mêmes furent sur le point d'être pris. Les Dithmarses conservèrent leur indépendance et ne furent soumis que cinquante ans après, sous le règne de Frédéric II. Peu après les revers que Jean avait éprouvés en Holstein, les Suédois se soulevèrent contre lui, parce qu'il avait confié les places fortes à des Allemands et à des Danois. Sten-Sture l'ancien fut proclamé administrateur; et Jean, qui s'était rendu en Suède, se retira en Danemarck, sa femme, Christine de Saxe, se défendit dans le château de Stockholm pendant huit mois, et fit une capitulation honorable. Jean régna en Danemarck et en Norvége jusqu'en 1513, et mourut dans la ville d'Alborg en Jutland (*voy.* Sten-Sture l'ancien). C—au.

JEAN III, roi de Suède, fils de Gustave Wasa et de Marguerite Leionhuvud, naquit le 21 décembre 1537 : par le testament de son père il avait obtenu en apanage le duché de Finlande. La conduite imprudente et les égarements de son frère aîné, Éric, qui était devenu roi à la mort de Gustave, lui firent concevoir des projets ambitieux. Il ne réussit pas d'abord, et fut même enfermé dans une étroite prison avec sa femme, Catherine Jagellon, fille de Sigismond, roi de Pologne; mais Éric ayant perdu entièrement l'estime et la confiance de la nation, Jean parvint à le détrôner, le fit prisonnier et monta sur le trône en 1568. Le luthéranisme avait été introduit en Suède par Gustave Wasa. Cédant aux sollicitations de la reine, Jean entreprit de rétablir la religion catholique. Cependant il n'osa pas d'abord prendre des mesures décisives, et il se contenta de publier une nouvelle liturgie, où les cérémonies de l'ancien culte se trouvaient mêlées à celles du nouveau. La cour de Rome envoya, en 1577, le jésuite Possevin à Stockholm pour négocier avec le roi, et pour le décider à rétablir formellement le culte catholique. Jean fit abjuration et promit de se conformer au désir du pape; mais le peuple exprima son mécontentement : les évêques luthériens, que le roi avait gagnés, voyant que leur condescendance les mènerait trop loin, changèrent de résolution, et protestèrent. Charles, duc de Sudermanie, se déclara contre la liturgie et contre les autres changements, et refusa de les admettre dans son duché. Jean, dont le caractère était faible et irrésolu, craignit d'aller plus loin, et renvoya même de sa cour les agents catholiques. Catherine Jagellon étant morte, il épousa en secondes noces Gunilla Bielke, d'une famille dévouée au luthéranisme; et son zèle pour l'Église romaine se refroidit entièrement. Il avait eu de sa première femme un fils nommé Sigismond. A la mort d'Étienne Battori, roi de Pologne, Jean négocia pour faire obtenir cette couronne à Sigismond, élevé par sa mère dans la religion catholique. Ce projet réussit, et le jeune prince partit pour prendre possession du trône qu'il venait d'obtenir, et qui dans la suite lui fit perdre celui de Suède (*voy.* Charles IX). Jean avait terminé en 1570 la guerre avec le Danemarck, commencée sous le règne d'Érie. Il fut obligé d'en soutenir une autre contre le czar de Russie, Iwan Wassiliewitch II, qui ravageait l'Esthonie et la Livonie : les généraux suédois obtinrent des avantages, et leurs succès amenèrent une trêve en 1583. Prévoyant les suites que pourrait avoir en Suède l'élection de son fils Sigismond en Pologne, Jean eut une entrevue avec ce prince à Revel; il s'efforça de le faire renoncer à la couronne que les Polonais lui avaient décernée, et l'engagea à retourner dans sa patrie. Mais les sénateurs de Suède, qui se flattaient d'étendre le pouvoir du sénat sous le règne de Sigismond, travaillèrent à rompre le projet du roi et tâchèrent en même temps de jeter des soupçons sur Charles, duc de Sudermanie, dont ils craignaient l'influence. Jean, ayant découvert leur trame, les accusa devant les états du royaume, et ils furent condamnés à la prison. Sigismond, qu'ils avaient su mettre dans leurs intérêts, et la reine, qui leur était attachée par les liens de la parenté, intercédèrent pour eux : le roi se contenta de les exiler dans leurs terres. Des soupçons sinistres n'en remplirent pas moins d'amertume le reste de ses jours. Alarmé par des visions et des songes, il tomba dans une maladie de langueur qui termina sa vie en 1591. Jean avait un extérieur noble et distingué : son esprit n'était pas sans culture; il protégea même les sciences et les arts : mais son caractère était sans énergie et sans franchise. Des circonstances favorables l'avaient élevé sur le trône : craignant sans cesse de le perdre, il prit

souvent des mesures peu généreuses; l'histoire doit surtout lui reprocher sa conduite envers Éric, qu'il fit empoisonner, après lui avoir fait éprouver les traitements les plus durs, et dont il persécuta les descendants. C—au.

JEAN, roi de Hongrie. *Voyez* Zapoly.

JEAN D'AUTRICHE (Don). *Voyez* Juan.

JEAN DE FRANCE, duc de Berri. *Voyez* Berri.

JEAN SANS-PEUR, duc de Bourgogne, fils aîné du duc Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, naquit à Dijon, le 28 mai 1371; il fut appelé comte de Nevers du vivant de son père, qui l'envoya, âgé de vingt-cinq ans, au secours de Sigismond, roi de Hongrie. Fait prisonnier par les Turcs le 28 septembre 1396 à la bataille de Nicopolis, ce jeune prince parut avec tant d'assurance devant le sultan Bajazet, que c'est de là que lui vint le surnom de *Sans-peur*. Bajazet ne lui rendit la liberté, ainsi qu'à vingt-cinq autres seigneurs français prisonniers, que moyennant deux cent mille ducats d'or. Jean Sans-peur était dans la trente-troisième année de son âge lorsqu'il succéda au duc Philippe le Hardi son père, et hérita de toute sa haine contre le duc d'Orléans. L'année suivante il marcha contre les Anglais qui assiégeaient l'Écluse; il les mit en fuite, et reprit Gravelines. N'ayant pu obtenir l'autorisation de les chasser de Calais, il vint à la cour de Charles VI, pour réclamer la conduite des opérations de la campagne. Le duc d'Orléans et la reine Isabeau de Bavière étaient alors les maîtres du gouvernement. L'opposition connue du duc de Bourgogne aux vues de la cour lui avait donné une telle popularité parmi les Parisiens mécontents, que son entrée dans la capitale eut l'air d'un triomphe. Les deux ducs armaient déjà l'un contre l'autre; mais, par l'entremise de leurs oncles, ils firent une paix simulée, et congédièrent leurs troupes. Jean se fit donner le gouvernement de la Picardie, et partagea l'autorité avec le duc d'Orléans. Possesseur de vastes domaines, il venait d'augmenter le nombre de ses alliances avec la branche régnante, en faisant épouser sa fille Jacqueline au second fils du roi. Il jouissait dans le conseil d'une considération qu'il s'était attirée par sa conduite; car non-seulement il avait du courage, mais ses mœurs étaient pures et réglées : on vantait son désintéressement, et il n'avait point encore démenti sa réputation de générosité, de franchise et de droiture. Mais son adversaire était puissant, audacieux, et son animosité contre ce prince n'était d'ailleurs qu'assoupie : elle se réveilla en 1407. En vain y eut-il une nouvelle réconciliation; elle ne fut encore qu'apparente. Les deux ducs venaient de communier à la même messe et de dîner ensemble, lorsque le 23 novembre, à huit heures du soir, dix-huit assassins, apostés dans la rue Barbette, massacrèrent le duc d'Orléans. On remarqua que le dernier coup lui fut porté par un homme qui était sorti inopinément d'une maison voisine, armé d'une massue, la tête enveloppée de son chaperon; et le bruit courut que c'était le duc de Bourgogne. Après le convoi, où ce prince porta lui-même un des coins du drap mortuaire, affectant la plus grande affliction, il assista au conseil qui se tint au sujet de cet événement, avoua lui-même son crime et prit aussitôt la fuite. Si l'on en croit l'auteur de la grande chronique belgique, deux raisons déterminèrent le duc de Bourgogne à cet attentat. Il voulait prévenir le duc d'Orléans lui-même qui méditait de le tuer, et venger en même temps l'outrage que le duc s'était vanté de lui avoir fait dans la personne de sa femme. Jean lève des troupes, s'approche de Paris, où les habitants le reçoivent avec des transports de joie, et fait faire publiquement l'apologie de son crime par le docteur Jean Petit, cordelier. Le conseil, plus intimidé que persuadé, conclut en faveur du duc de Bourgogne; et le roi lui accorde des lettres d'abolition portant défense de l'inquiéter à ce sujet, lui et ses descendants. La retraite des princes et de la reine le laisse maître de Paris, et il devient l'arbitre du royaume. Cela ne lui fit cependant pas négliger l'administration de ses États héréditaires. Par une ordonnance datée de Gand, le 14 juillet 1408, il transporta de Dôle à Besançon le parlement du comté de Bourgogne. Il alla, cette même année, au secours de Jean de Bavière, évêque de Liége, son beau-frère, assiégé dans Maëstricht par les Liégeois; il les défit le 23 septembre dans une bataille où ils perdirent plus de vingt-quatre mille hommes : dès le lendemain ils lui envoyèrent des députés pour offrir leur soumission et lui demander pardon. Pendant que le duc était occupé contre les Liégeois, la duchesse d'Orléans le faisait déclarer ennemi de l'État; mais la nouvelle de la victoire qu'il venait de remporter fit oublier le jugement rendu contre lui. La cour, bien loin de le poursuivre, se retire à Tours. Le duc se rend à Paris, où il apprend ce qui s'était fait contre lui : il envoie le comte de Hainaut, son beau-frère, à Tours, pour négocier la paix; et le 28 novembre, Louis de Bavière et Jean de Montargis lui signifièrent que la volonté du roi était qu'il confessât d'avoir mal fait en faisant assassiner le duc d'Orléans, qu'il en demandât pardon au jeune duc d'Orléans, et qu'il s'abstînt pendant plusieurs années de venir à la cour. Il refusa tout; mais la duchesse d'Orléans étant morte à Blois quelques jours après, la paix fut plus aisée à faire entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne; elle fut signée le 7 mars 1409, dans l'église cathédrale de Chartres. Le roi pardonna au duc de Bourgogne : le duc d'Orléans et le comte de Vertus, son frère, acquiescèrent au pardon, avec serment de ne jamais rien faire de contraire. On confia bientôt après au duc de Bourgogne la garde et le gouvernement du Dauphin, depuis Charles VII. Le duc ayant appris que l'évêque de Paris et l'université, à la poursuite du célèbre docteur Gerson, qui en était chancelier

(*voy.* Gerson), avaient condamné la doctrine avancée pour justifier l'assassinat du duc d'Orléans, en appelle au pape, et envoie Nicolas Sarrasin pour notifier son appel aux villes de Flandre. Cet appel est reçu à Rome, et la sentence de l'évêque de Paris y est cassée et annulée. L'évêque offensé en appela au concile de Constance, où l'affaire fut discutée avec beaucoup de chaleur de part et d'autre; mais le crédit du duc de Bourgogne, qui envoya jusqu'à trois ambassadeurs à ce concile, empêcha que la détestable doctrine de Jean Petit ne reçût toute la flétrissure qu'elle méritait. Les princes s'étant de nouveau ligués contre le duc, il fit des préparatifs de guerre, entra dans Paris, comprima la faction orléanaise, et s'empara d'Étampes et de Dourdan. Il fit convoquer les états généraux et souleva les Parisiens contre le Dauphin qui s'opposait à ses vues. Ses tentatives pour s'emparer de la personne du roi ayant échoué, il se sauva encore de Paris, et se retira en Flandre: la cour rejeta même les offres qu'il fit de défendre l'État contre les Anglais. Ce prince était cependant sensible aux malheurs de la France : il se rendit à Calais après la bataille d'Azincourt, afin de conférer avec le roi d'Angleterre et l'amener à conclure la paix. Henri V lui fit les offres les plus flatteuses, pour le détacher des intérêts de la France; mais la fidélité du duc ne put être ébranlée : c'est ce qu'assure du moins, contre les historiens anglais et plusieurs Français modernes, dom Planeher, historien de la Bourgogne. Il établit en preuve que les traités publiés comme ayant été conclus entre le roi d'Angleterre et le duc Jean n'étaient que de simples projets apportés par Henri V à l'entrevue de Calais, projets qui ne furent point adoptés par le duc de Bourgogne. Les preuves de la fidélité de ce prince envers la France paraissent en effet irrécusables. Toutefois rien ne put réprimer son ambition; et voulant se rendre maître du gouvernement, attendu l'incapacité du roi et la grande jeunesse du Dauphin, il publia des manifestes pour la réforme de l'État, reparut avec une armée aux environs de la capitale, prit Montlhéri, fit le siége de Corbeil, et vit la plupart des villes du royaume se déclarer en sa faveur. La reine, alors reléguée à Tours, implore son appui : le duc délivre cette princesse, qui reprend son ascendant sur la personne du roi, et fait déférer le gouvernement à son libérateur. Le duc de Bourgogne veut tout soumettre à son autorité. Le connétable d'Armagnac, chef du parti contraire, s'y oppose. La faction du duc massacre en un jour dans Paris le connétable, les archevêques de Reims et de Tours, cinq évêques, l'abbé de St-Denis, et quarante magistrats (1). La reine et le duc de Bourgogne font à Paris une entrée triomphante au milieu du carnage; le Dauphin fuit au delà de la Loire, et Henri V se rend maître de la Normandie : tous les partis négocient à la fois avec le monarque anglais, et de tous côtés la fourberie est égale. L'année suivante on ouvrit des conférences pour la réunion des esprits. Le duc de Bourgogne parut agir de bonne foi et vouloir se rapprocher du Dauphin, gouverné alors par Tanneguy Duchâtel; on signa même un traité où il était question de réunir toutes les forces de l'État pour repousser les Anglais. Les deux princes conviennent de venir conférer sur le pont de Montereau, pour aplanir toutes les difficultés. Le Dauphin se trouve le jour marqué au rendez-vous; mais le duc reste à Brai-sur-Seine, ne pouvant se résoudre à s'avancer jusqu'à Montereau. On le presse; on lui dépêche courrier sur courrier. Tanneguy, favori du Dauphin, vint lui-même deux fois pour le déterminer, mais en vain : un secret pressentiment arrêtait encore ce malheureux prince. Tanneguy gagne la dame de Giac, maîtresse du duc, et Jossequin son favori; des députés de Paris se joignent à ceux du Dauphin : vaincu alors par tant d'instances, le duc de Bourgogne arrive, le 10 septembre 1419, sur le pont fatal, accompagné de dix chevaliers : il aborde et salue respectueusement le Dauphin, et presque aussitôt il est assassiné sous les yeux de ce prince. On ignore le nom de celui qui lui porta le premier coup : Tanneguy Duchâtel le renversa d'un second coup avec sa hache d'armes; et un troisième l'acheva en lui enfonçant son épée depuis le bas-ventre jusqu'à la gorge. « Ainsi, dit Voltaire, le meurtre du duc d'Orléans est vengé « par un autre meurtre, d'autant plus odieux, « que l'assassinat était joint à la violation de la foi « publique. » Telle fut la fin de Jean Sans-peur, dans la 49e année de son âge et la seizième de son règne. Le Dauphin se saisit de ses équipages et d'une partie de ses richesses, qu'il distribua aux assassins. Le corps du duc fut d'abord enterré à Montereau, puis exhumé l'année suivante, et porté aux chartreux de Dijon, où l'on a vu jusqu'à 1792 son mausolée, ouvrage de l'Aragonais Jean de la Huerta. Dans le temps de ses démêlés avec le duc d'Orléans, il avait pris pour devise un rabot qu'on voit encore gravé sur son mausolée, pour l'opposer au bâton noueux qui était la devise de son adversaire. Il eut de Marguerite de Bavière, son épouse, un fils qui lui succéda sous le nom de Philippe *le Bon*. B—p.

JEAN Ier, dit *le Roux*, duc de Bretagne, était fils d'Alix, unique héritière de ce duché, et de Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc*, parce qu'il avait renoncé à l'état ecclésiastique pour embrasser la profession des armes. Il naquit en 1217, et, à sa majorité, fut mis en possession des États qui lui

(1) Le dimanche 12 juin 1418, depuis minuit jusqu'au lundi à midi, fut commis ce grand massacre; on criait tout haut : *Tuez, tuez ces chiens traîtres Arminac.* Le peuple se porta en foule aux prisons; celles qu'on ne put forcer furent incendiées, et les malheureux détenus brûlés vifs. On compta deux mille cinq cent dix-huit morts, parmi lesquels étaient le connétable d'Armagnac, l'évêque de Coutances, fils du chancelier, deux présidents du parlement, etc. On déposa Guillaume Cyrasse, prévôt des marchands, et l'on établit à sa place sire Noël Marchant. M—t.

appartenaient du chef de sa mère. Il reçut aussitôt les hommages des évêques et des barons; mais il refusa de prêter le serment accoutumé de conserver les libertés de l'Église. Ce refus annonçait son projet de travailler à réduire l'autorité des prélats; aussi, dès qu'il voulut toucher à leurs priviléges, il fut excommunié et contraint, malgré sa fierté, d'aller à Rome pour se faire absoudre. Il exigea, à son tour, des barons, la même promesse qu'il avait faite au pape; et il ne put vaincre leur résistance qu'en leur faisant la guerre. Il entra dans la seconde croisade entreprise par St-Louis; mais il revint la même année, sans s'être signalé par aucun exploit. Il mourut en 1284, et fut inhumé dans l'abbaye de Prières, dont il était le fondateur. Il avait épousé Blanche, fille unique de Thibaud, comte de Champagne. — Jean II, son fils aîné, épousa, à l'âge de vingt ans (1259), Béatrix, fille de Henri III, roi d'Angleterre, et obtint, quelque temps après, en considération de ce mariage, la restitution du comté de Richemont, terre dont il porta le titre jusqu'à la mort de son père. Il chercha d'abord à ménager les Anglais; mais il ne tarda pas à renoncer à une alliance contraire à ses véritables intérêts, et devint l'ami le plus fidèle de Philippe le Bel, qui récompensa ses services par le titre de pair de France. Voulant faire cesser les différents qui subsistaient toujours entre les barons et le clergé, il alla trouver, en 1304, à Lyon, le pape Clément V, nouvellement élu, et fut présent à la cérémonie de son sacre. Mais, au retour de la cérémonie, une muraille chargée de spectateurs s'écroula, et le duc Jean fut enseveli sous ses ruines. Il mourut, quatre jours après, de ses blessures. Son corps fut transporté à Ploërmel, et inhumé dans l'église des carmes. C'était, dit l'abbé Des Fontaines (*Histoire des ducs de Bretagne*, t. 1er), un des princes de son temps qui avaient le plus d'honneur, d'équité et de droiture. — Jean III, dit *le Bon*, son petit-fils, succéda, en 1312, à Artur II, son père. Ce prince eut de tristes démêlés avec Yolande, sa belle-mère. N'ayant point d'enfant, il maria sa nièce Jeanne à Charles de Blois, qu'il institua son héritier, au préjudice de Jean de Montfort, son frère du second lit. Cette disposition fut la source de longues guerres, qu'il avait prévues, et que, malheureusement, toutes ses précautions ne purent empêcher. L'histoire nous apprend que Jean fut cité au parlement de Paris pour avoir frappé de la monnaie de billon au coin du roi de France, et que, malgré les protestations contre la compétence du tribunal, il fut condamné à une amende. Il mourut à Caen, à son retour d'un voyage en Flandre, le 30 avril 1341, et fut inhumé à Ploërmel, dans le tombeau de ses ancêtres. Sa douceur et son équité le rendirent cher à ses peuples, qui le regrettèrent longtemps. W—s.

JEAN IV, duc de Bretagne, plus connu sous le nom de *Jean de Montfort*, était né en 1293. Dès qu'il eut appris la mort de son frère, il se rendit à Nantes; et sur l'assurance qu'il donna que Jean III, revenu de ses injustes préventions à son égard, l'avait déclaré son successeur, l'évêque et les habitants lui prêtèrent serment de fidélité. Il courut ensuite à Limoges s'emparer des trésors laissés par le dernier duc, et revint à Nantes, où il avait convoqué les états. Il y trouva tous les esprits divisés. Une partie des barons penchait pour Charles de Blois, son rival, moins peut-être par affection que par crainte de la France. L'argent qu'il avait apporté lui servit à en gagner quelques-uns; il en séduisit d'autres par ses promesses: les états se déclarèrent en sa faveur, et cet exemple fut suivi par plusieurs villes. Jean de Montfort s'occupa aussitôt de réduire celles qui refusaient encore de reconnaître son autorité: il s'empara de Brest, et vint assiéger Rennes, dont les habitants se défendirent avec opiniâtreté: devenu maître de cette ville importante, il prit les attributs de la souveraineté, et établit des officiers pour rendre la justice en son nom et administrer les deniers publics. La plupart des autres places du duché ne tardèrent pas à être soumises. Alors Jean passa en Angleterre, et fit hommage de ses États au roi Édouard, dont il avait intérêt de se ménager la protection contre la France. De retour à Nantes, il fut cité à comparaître devant la cour des pairs, pour y justifier de ses droits sur la Bretagne: il obéit, et se rendit sur-le-champ à Paris, suivi de quatre cents gentilshommes. Le roi Philippe le reçut avec bonté; mais, prévoyant bien que la décision des pairs ne lui serait pas favorable, Jean revint secrètement en Bretagne, pour se disposer à une guerre inévitable. Les pairs prononcèrent effectivement que la Bretagne appartenait à Charles de Blois; et aussitôt une armée, sous le commandement du duc de Normandie, vint mettre le siége devant Nantes, où Jean de Montfort s'était retiré. Voulant épargner à cette ville les horreurs d'un assaut, il se rendit prisonnier au duc de Normandie, qui le fit conduire à Paris, où il fut enfermé dans la tour du Louvre. Cependant Jeanne de Flandre, épouse de Montfort, princesse d'une valeur héroïque, continua la guerre, aidée des Anglais, et parvint, avec des forces inférieures, à balancer les succès de Charles de Blois. Jean, après cinq ans, s'échappa de sa prison, déguisé sous les habits d'un marchand, et arriva en Angleterre, d'où il revint bientôt, avec des secours, mettre le siége devant Quimper. Cette tentative n'ayant pas réussi, il se retira dans son château d'Hennebon, et y mourut quelques semaines après, le 26 septembre 1345, épuisé de fatigues et de chagrins. W—s.

JEAN V (1), duc de Bretagne, surnommé *le Vaillant* et *le Conquérant*, n'avait que trois ans lorsque Jean de Montfort, son père, fut enfermé dans la tour du Louvre. Il fut envoyé par sa mère

(1) Les historiens qui ne comptent point son père parmi les ducs de Bretagne le nomment Jean IV.

en Angleterre, et élevé à la cour d'Édouard III, qui se déclara son tuteur. Le traité de Bretigny suspendit, en 1360, les troubles qui désolaient la Bretagne depuis tant d'années. Le jeune comte de Montfort et Charles de Blois devaient s'en rapporter au jugement des rois de France et d'Angleterre pour la décision de leur querelle. Les deux prétendants parurent devant les commissaires qu'on leur avait donnés; mais ni l'un ni l'autre ne voulut consentir au partage de la Bretagne. Jean retourna en Angleterre avec Édouard, dont il avait épousé la fille; mais il ne put déterminer son beau-père à l'aider dans ses projets de recommencer la guerre : il chercha donc des alliés parmi ses barons, et, avec leur secours, il eut bientôt une armée plus forte que celle de son rival. La trêve jurée n'empêchant point les partis d'agir, il vint attaquer Charles de Blois, occupé au siége de Bécherel : mais Charles lui ayant fait observer que le lieu n'était point commode pour y livrer une bataille, il consentit à se retirer dans les landes d'Évran. Au moment d'engager l'action, quelques prélats prévinrent l'effusion du sang, en faisant signer aux deux princes un traité de partage de la Bretagne : la comtesse de Penthièvre, épouse de Charles de Blois, en arrêta l'exécution; et la guerre recommença bientôt avec une nouvelle fureur : elle fut décidée par la bataille d'Aurai, livrée le 29 septembre 1364. Charles de Blois y périt de la main d'un officier anglais, et sa mort rendit Jean de Montfort maître de toute la Bretagne. Ce fut en vain que la comtesse de Penthièvre essaya de relever son parti. La crainte que Jean ne se déclarât le vassal du roi d'Angleterre, engagea Charles V à le reconnaître duc de Bretagne; et le traité de Guérande (1365) termina toutes les difficultés qui subsistaient encore entre le nouveau duc et la veuve de Charles de Blois (*voy.* CHARLES DE BLOIS). Jean était attaché à Édouard par les liens du sang et de la reconnaissance; il consentit à stipuler avec lui un traité par lequel ils s'obligeaient mutuellement à se secourir, en cas de guerre. Cet accord, quoique secret, ne tarda pas d'être connu de Charles V, qui punit la perfidie de son vassal en faisant entrer une armée en Bretagne. Jean se réfugia en Angleterre, et revint l'année suivante (1373) ravager la Picardie, pour tenter d'opérer une diversion. Cette conduite acheva d'irriter Charles V; il fit citer Jean à la cour des pairs pour félonie, et prononça la confiscation de la Bretagne et sa réunion à la couronne. Les gentilshommes bretons se liguèrent pour empêcher l'exécution de l'arrêt; et Jean, rappelé par ses sujets, eut bientôt reconquis ses États. Mais si les Bretons avaient vu avec peine leur réunion à la France, ils n'en étaient pas moins très-éloignés de partager l'affection du duc Jean pour les Anglais. Ce fut la raison qui détermina ce prince à se réconcilier sincèrement avec le roi de France. En gagnant l'amitié de Charles VI, il perdit celle de Richard II, qui punit son inconstance en retenant son épouse, alors en Angleterre, et en cherchant à favoriser les espérances des fils de Charles de Blois. Jean, instruit par l'exemple du passé, n'en resta pas moins attaché à la cause de la France : il obtint cependant que son épouse lui serait renvoyée; mais le comté de Richemont et le port de Brest demeurèrent aux Anglais. Il prit part à la guerre que le comte de Flandre eut à soutenir, en 1383, contre Richard, et ménagea habilement, entre la France et l'Angleterre, une trêve dont les deux États avaient un égal besoin. Quelque temps après, Olivier de Clisson ayant offert sa fille en mariage à Jean de Blois, le duc de Bretagne vit dans cette union le projet du connétable de troubler ses États, et sentit se ranimer toute sa haine contre lui : il l'attira, sous un prétexte, dans son château de l'Hermine, et, l'ayant fait charger de fers, le plongea dans un cachot, délibérant de le faire périr. Il consentit cependant à lui rendre la liberté, sous la condition de payer une forte rançon, et de lui remettre les châteaux qu'il possédait en Bretagne. Ce traité, arraché par la violence, fut annulé par le roi, qui obligea le duc à restituer ce qu'il avait reçu du connétable, et à bien vivre avec lui. Mais la paix ne dura que peu de temps; et, malgré l'entremise du roi, de fréquents combats, des guerres sans résultat, ensanglantèrent plusieurs années la Bretagne. Enfin le duc, avançant en âge, sentit le besoin de rendre la tranquillité à ses sujets, et il se réconcilia avec Clisson. Il ne s'occupa plus dès lors que du soin d'assurer à ses enfants la possession de ses États par des alliances avantageuses. Il mourut à Nantes, la nuit du 1er au 2 novembre 1399, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale de cette ville, où l'on voyait encore son tombeau il y a quelques années. C'était un prince politique et guerrier; mais ses grandes qualités étaient ternies par sa hauteur, sa cruauté et sa mauvaise foi. Après la seconde conquête de la Bretagne, il institua l'ordre de l'Hermine, pour récompenser ceux de ses sujets qui lui avaient donné des preuves de fidélité. La décoration de cet ordre se composait de deux colliers auxquels pendait une double couronne, avec la devise : *A ma vie.* Jean V avait été marié deux fois; la première, avec Marie, fille du roi d'Angleterre : il épousa ensuite Jeanne, fille du prince de Galles, dont il eut plusieurs enfants, entre autres Jean VI, son successeur. L'*Histoire* de Jean V, écrite en vers par Guillaume de Saint-André, scolastique de Dol et son secrétaire, a été publiée par D. Lobineau, dans le tome 2 de son *Histoire de la Bretagne.* W—s.

JEAN VI, duc de Bretagne, n'avait que dix ans lorsque son père mourut, après avoir arrêté son mariage avec Jeanne de France, fille de Charles VI. Le duc d'Orléans, connétable du royaume, réclama en cette qualité la garde du jeune prince; mais les barons ne voulurent le remettre qu'au duc de Bourgogne, chargé de sa tutelle. Jean,

déclaré majeur à quinze ans, se hâta de revenir dans ses États, et remporta d'abord quelques avantages sur les Anglais, qui faisaient de fréquentes incursions sur les côtes de Bretagne. Il entra dans la ligue des Armagnacs; mais, ne voulant pas s'exposer au ressentiment du duc de Bourgogne, il fit avec lui un traité secret. Dans ces temps malheureux, la dissimulation et la perfidie étaient des moyens avoués par la politique. Le duc de Bourgogne traite avec Jean et fournit des troupes au comte de Penthièvre pour s'emparer de la Bretagne. Jean appelle à son secours les Anglais; mais les représentations de son épouse l'empêchèrent de s'allier aux ennemis de la France. Il accéda ensuite à la ligue si mal nommée *du bien public*, et, voulant en même temps ménager le duc de Bourgogne, renouvela avec lui son traité d'alliance. Il vit sans s'y opposer Henri V usurper les droits de l'héritier légitime de la couronne; mais le Dauphin s'en vengea en ranimant l'espoir des Penthièvre, toujours disposés à reproduire leurs prétentions sur la Bretagne. Le duc Jean, attiré dans un piége par le comte de Penthièvre (1419), fut enfermé à Chantoceaux et transféré, pendant cinq années, de prison en prison; mais ses barons levèrent une armée et le délivrèrent. Il récompensa magnifiquement tous les gentilshommes qui s'étaient déclarés en sa faveur, et acquitta scrupuleusement les vœux outrés que la peur lui avait arrachés dans sa prison. Il fut dédommagé de ses sacrifices par la réunion à ses domaines de tous les biens possédés par la maison de Penthièvre. Feignant ensuite d'oublier la part que le Dauphin avait prise aux troubles de la Bretagne, il prit l'engagement de l'aider à chasser les Anglais du royaume; néanmoins, il renouvela, en 1423, au duc de Bedfort, régent de France pour Henri VI, la promesse de fournir des secours aux Anglais. L'avénement de Charles VII à la couronne ébranla encore une fois ses résolutions. Il résolut d'attaquer les Anglais dans la basse Normandie; mais, ayant essuyé quelques revers, la crainte d'une invasion dans la Bretagne le détermina à en faire hommage au roi d'Angleterre. Il trouva cependant le moyen d'éluder la promesse qu'il avait faite au duc de Bedfort, et il resta tranquille spectateur des efforts de Charles VII pour délivrer la France de ses ennemis. Le duc Jean mourut en 1443, au château de la Touche, près de Nantes; son corps fut transporté à Tréguier, d'après son ordre, et inhumé dans la cathédrale de cette ville. C'était un prince faible et peu courageux; mais sa piété, sa douceur et son affabilité le firent aimer de ses sujets. François, comte de Montfort, son fils aîné, lui succéda. W—s.

JEAN II, Dauphin du Viennois, était fils de Humbert Ier, de la Tour, et d'Anne, héritière du Dauphiné par la mort prématurée de son frère. Il naquit vers 1279, et fut envoyé fort jeune à la cour de France, l'école de la politesse et de la galanterie. Il accompagna Philippe le Bel dans son expédition contre les Flamands, et eut l'avantage de se distinguer aux yeux d'un roi digne appréciateur du courage. Dès qu'il eut atteint sa majorité, son père l'associa au gouvernement de ses États, ou plutôt aux soins de ses peuples, et il lui succéda en 1307. Il s'appliqua à faire le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, supprima les taxes qui favorisaient l'arbitraire, et ordonna la restitution de toutes les sommes perçues injustement. Des barons, des seigneurs, touchés de sa modération, lui offrirent de le reconnaître pour suzerain, et il agrandit ainsi ses États par des conquêtes qui n'avaient point coûté de sang et qui lui méritèrent de nouvelles bénédictions. Les mesures qu'il avait prises pour s'opposer à toute invasion déterminèrent le comte de Savoie à lui demander la paix : elle fut signée en 1314, et suivie immédiatement d'un traité d'alliance pour protéger la Bourgogne, alors privée de son souverain. L'équité du Dauphin était si bien connue que des princes étrangers le choisirent souvent pour arbitre de leurs différends, et presque toujours il eut le plaisir de les amener à une réconciliation. Cet excellent prince ne vécut pas assez longtemps pour la félicité de ses sujets: une fièvre lente le mit au tombeau en 1318, à l'âge de 38 ans. Il avait eu de son mariage avec Béatrix de Hongrie un fils qui lui succéda sous le nom de Guigues VIII. W—s.

JEAN, duc de Lorraine, était encore au berceau lorsque le duc Raoul, son père, fut tué à la fatale journée de Crécy, en 1346. L'administration de ses États fut partagée entre Marie de Blois, sa mère, et le comte de Wurtemberg, désigné son tuteur. Pendant sa minorité, le régent eut à soutenir contre ses voisins des guerres continuelles, qui n'eurent d'autres résultats que l'appauvrissement de ses sujets. Le duc Jean épousa, en 1360, Sophie, fille du comte de Wurtemberg. Il entra peu après dans la croisade pour la délivrance de la Palestine; mais, au moment du départ, il préféra porter des secours aux chevaliers teutoniques, attaqués par les Lithuaniens. Les ravages que les aventuriers connus sous le nom de *Bretons* commettaient en Lorraine l'obligèrent à y revenir; aidé de l'empereur Charles IV, il parvint à les chasser, les poursuivit jusque dans le Luxembourg et remporta sur eux plusieurs avantages. Il conduisit ensuite des troupes à Charles de Blois pour l'aider à reconquérir la Bretagne sur Jean de Montfort; mais il fut fait prisonnier à la bataille d'Aurai. Il se ligua en 1365 avec ses voisins pour arrêter les incursions que le comte de Vaudemont faisait dans ses États, et pour en expulser les bandes étrangères qui les désolaient. Jamais la Lorraine n'avait été aussi malheureuse : les traités les plus solennels étaient enfreints aussitôt que signés; on ne voyait que des villes pillées pendant la paix, des châteaux détruits et des paysans battus et rançonnés. Les princes autorisaient tous les désordres par

leur exemple, et ne pouvaient plus les empêcher quand ces mêmes désordres leur devenaient préjudiciables. Aux horreurs de la guerre se joignirent bientôt la famine et la peste. L'excès de leurs souffrances fit soulever les habitants de Neufchâteau : ils profitèrent d'une des fréquentes absences du duc Jean pour prendre les armes et demander leur réunion à la France. A cette nouvelle, Jean se hâta de revenir en Lorraine : sa présence suffit pour dissiper les mutins; mais leur soumission ne le toucha point, et il les châtia rigoureusement. Il retourna aussitôt après en Flandre, et il se disposait à suivre le duc d'Anjou dans le royaume de Naples, lorsqu'il fut empoisonné, dit-on, par son secrétaire (1) : après avoir langui quelques années, il mourut à Paris en 1390. C'était sans doute un prince brave, qualité fort commune dans tous les temps; mais il n'avait aucune des vertus d'un souverain. Il ne fit rien pour le bonheur de ses peuples et mérita d'en être haï; moins dévot que superstitieux, il persécuta les juifs pour avoir un prétexte de les dépouiller, et fit brûler impitoyablement avec leurs livres des hérétiques connus sous le nom de *turlupins* ou frères des pauvres. Son fils aîné, Charles II, lui succéda. W—s.

JEAN Ier, prince de Salerne, régna de 981 à 983. Il était fils de Mansone, duc d'Amalfi, et occupa seulement deux ans la principauté de Salerne, après Pandolfe II, sur qui Mansone l'avait conquise : il en fut chassé par le peuple en 983. — Jean II, fils de Lambert, qu'on croit de la famille des ducs de Spolète, lui succéda par le vœu du peuple; mais, quoique la principauté de Salerne fût, pendant les siècles de ténèbres, le seul asile des arts et des sciences en Italie, il n'est resté aucun monument du règne de Jean II. De son temps, l'église de Salerne fut érigée en archevêché par le pape Benoît VII. Jean II mourut en 994. Son fils Guaimar III lui succéda. S. S—i.

JEAN. *Voyez* Armagnac et Brabant.

JEAN, abbé de Verceil. *Voyez* Gallus.

JEAN, moine de Marmoutiers, né vers la fin du 11e siècle, vécut sous les règnes de Louis le Gros et de Louis le Jeune. Il est auteur d'une *Histoire de Geoffroy le Bel* (*voy.* ce nom), *duc de Normandie, comte de Touraine, d'Anjou et du Maine*, que l'on trouve à la fin de l'édition de Grégoire de Tours donnée par Laurent Bochel, et dont voici le titre : *Joannis monachi Majoris Monasterii, qui rege Ludovico Juniore vixit, historiæ Gauffredi, ducis Normannorum et comitis Andegavorum, Turonorum et Cænomannorum, libri duo*, etc., Paris, Nicolas Dufossé, 1610, in-8°. D'après plusieurs passages de cette histoire qui se trouvent répétés mot pour mot dans les *Gestes des comtes d'Anjou*, il est évident que ce moine est aussi l'auteur de cet autre ouvrage et de l'*Histoire de la construction du château d'Amboise*. D'ailleurs, dans son prologue de l'*Histoire de Geoffroy*, qui est une sorte de dédicace à Guillaume, évêque du Mans, Jean s'annonce comme ayant déjà écrit ou recueilli plusieurs autres histoires : *Et cum multorum aliorum principum historias colligerimus, circà hunc affectuosius immoramur.* — Ces derniers mots peuvent expliquer la différence de style qui se remarque entre l'*Histoire de Geoffroy* et celles des comtes d'Anjou et de la construction du château d'Amboise. Si celui de la première est plus élevé, il faut en attribuer la cause au sujet : c'est une espèce de panégyrique; les deux autres, au contraire, ne sont que de simples narrations; elles ont été insérées par dom Luc d'Achéry dans son *Spicilége*, t. 10 de l'édition in-4°, sous ces titres : *Gesta consulum Andegavensium et Ambasiensium, autore monacho benedictino Majoris Monasterii, ad Henricum Angliæ regem.* — *Liber de compositione castri Ambasiæ et ipsius dominorum gestis.* — Une traduction en a été donnée par l'abbé de Marolles, mais elle n'est ni élégante ni fidèle. C'est encore au même religieux que l'on doit attribuer la première partie du manuscrit anonyme catalogué à la bibliothèque de Paris sous ce titre : *Canonici Turonensis Sancti Martini chronicon Turonense refectis prioribus*, dans l'*Amplissima Collectio* de Martène et Durand, t. 5, p. 917 (*voy.* Martène). Cette chronique, qui commence à la naissance de Jésus-Christ, ne finit qu'à l'an 1227, d'où l'on doit inférer qu'elle a été continuée par un chanoine du célèbre chapitre de St-Martin de Tours, chapitre qui existait et florissait à une époque bien plus reculée. Enfin on est porté à croire qu'il fut l'auteur de l'ouvrage intitulé *Tractatus de commendatione Turonicæ provinciæ*, etc., qui se trouve également dans l'édition de Grégoire de Tours de Laurent Bochel. L'éditeur a judicieusement remarqué que ce traité commence de la même manière que l'*Histoire de Geoffroy le Bel*, ce qui indique que ces deux ouvrages sont dus à la même plume; toutefois, le traité *De commendatione* a évidemment eu un continuateur qui l'a prolongé jusqu'en 1426. L—s—d.

JEAN, historien polonais, vivait en Silésie sous le règne de Casimir le Grand, dans le 14e siècle. Il a écrit une chronique de Pologne, que Sommersberg a publiée dans le premier volume de sa collection. L'auteur y prend le nom de Jean, sans ajouter d'autre caractère pour se faire connaître, et il termine ainsi son ouvrage : « La chronique « des Lecchites a été achevée par les mains de Jean, « l'an du seigneur 1359, le samedi avant le di- « manche *Cantate Domino.* » — C'est aussi pendant ce siècle qu'a été écrite la *Chronique* (anonyme) *des princes de Pologne avec leurs actions*. Sommersberg l'a publiée immédiatement après celle de Jean; elle l'emporte sur cette dernière par l'intérêt des détails et la manière dont ils sont présentés. G—y.

JEAN, archidiacre de Gnesne, a écrit, dans le 14e siècle, une histoire de Pologne sous le titre : *Brevior chronica Cracoviæ*, Leipsick, 1730 (Col-

(1) Les habitants de Neufchâteau furent accusés d'avoir conseillé ce crime, et punis par des supplices et d'énormes amendes (*voy.* Charles II).

lection de Sommersberg, t. 2, in-fol.). Nous ne connaissons ni sa famille, ni l'histoire de sa jeunesse ; nous ne le voyons paraître dans l'histoire que vers les dernières années du roi Casimir le Grand, qui, après l'avoir nommé vice-chancelier du royaume, lui accorda toute sa confiance. Après la mort de ce prince, Jean vécut jusqu'au commencement du 15e siècle, éloigné des affaires, jouissant de la considération de ses concitoyens, et ne s'occupant que de l'ouvrage historique qu'il méditait. Plus sage que ceux qui l'avaient précédé, il ne s'est point attaché aux fables par lesquelles les anciens annalistes polonais ont défiguré les premières pages de leur histoire. Son travail, pour les temps antérieurs à Casimir, ne paraît point achevé : ce sont des matériaux qu'il se proposait sans doute de mettre en ordre. Il nous a conservé des détails intéressants sur les dernières années de Casimir, qu'il ne quitta point pendant la longue maladie dont ce prince mourut. Le travail de notre auteur est surtout précieux quand il arrive au règne de Louis de Hongrie, quand il parle des troubles qui agitèrent la Pologne sous ce prince, et depuis sa mort jusqu'après le couronnement de Wladislas Jagellon. Il expose les faits arrivés de son temps avec une candeur et une naïveté qui lui gagnent la confiance de ceux qui le lisent. Il termine en 1399 son ouvrage, un des plus importants pour l'histoire de Pologne pendant le 14e siècle. En parlant des courtisans qui entouraient la reine Élisabeth, il raconte la mort de Kurnick, évêque de Posen, qui était aussi connu par le déréglement de ses mœurs que par la manière avec laquelle il était parvenu au plus haut degré de faveur. « Ce prélat infâme, dit-il, mourut à la suite de ses débauches : » *Sicut duobus membris*, ajoute-t-il, *illicita inverecunde perpetrabat, ita in eisdem fuit usque ad mortem miserabiliter ultione divina punitus. Nam partim tactus fornicatorum ac præcipue deflorationes virginum non vitabat ; ideo morbo cancri fuit tactus, in lingua, in gutture ulcerationes fuit passus, in tantum quod ante mortem vix loqui aut potum deglutire potuit, nec os claudere poterat ; post mortem aperto ore permansit ; latus quoque ejus dextrum per scissuras penitus dicitur fuisse ruptum. Patiebatur*, dit-il plus bas du même évêque, *ante duos annos mortis suæ citra, morbum cancri, in genitalibus et virga ; ob hoc tamen contubernium virginum non vitabat, nec prohibitiones medicorum advertebat.* Ce passage nous a paru mériter une attention particulière ; il prouve, ce semble, qu'une maladie honteuse, dont notre auteur indique clairement les caractères, aurait déjà été connue en Europe en 1381, qui est l'année en laquelle mourut l'évêque Kurnick, et par conséquent plus d'un siècle avant la découverte de l'Amérique. G—Y.

JEAN-CHRYSOSTOME (le Père). *Voyez* BERNIÈRES-LOUVIGNY.

JEAN D'ARRAS était secrétaire du duc de Berry, frère de Charles V, roi de France. Ce prince lui commanda, en 1387, d'écrire le roman de *Mélusine* pour amuser sa sœur, la duchesse de Bar. Les discours et les actions de cette célèbre fée avaient été recueillis depuis longtemps, et déposés dans les archives du château de Lusignan. Jean d'Arras puisa dans cette source pour former son corps d'histoire, et il ajouta beaucoup de son propre fonds. L'ouvrage fut imprimé en 1500, à Paris, in-fol., et à Lyon, Ilusz, in-4° ; revu et mis en meilleur ordre, Paris, 1584, in-4°. Il l'a été depuis, plusieurs fois, dans un style moins gaulois. Nodot entreprit de le rajeunir encore, Paris, 1648, 1700, 2 vol. in-12. Les additions qu'il y fit sont assez mauvaises. L'édition originale du roman de *Mélusine* est extrêmement rare. Les familles illustres qui ont la prétention de descendre de Mélusine, et qui la portent en cimier sur leurs écussons, trouvent dans l'ouvrage de Jean d'Arras l'origine romanesque de leurs maisons. T—D.

JEAN DE CAPOUE, traducteur du 13e siècle, sur lequel on n'a que peu de renseignements, était né à Capoue, de parents juifs : ayant embrassé le christianisme, il reçut au baptême le nom de Jean, qu'il joignit à celui de sa patrie, suivant l'usage des savants de son temps. Ce fut entre les années 1262 et 1278, qu'il traduisit de l'hébreu, du rabbin Joël, en latin, un ouvrage connu dans tout l'Orient sous le titre de *Calilah et Dimnah*, composé originairement dans l'Inde, traduit en pehlvi, ou apporté en Perse en original par Barzouyeh, sous le règne de Nouschirévan, et traduit en arabe par Abdallah-ibn-Almokaffa, mort l'an 139 de l'hégire, ou 757 de J.-C. (*voy.* IBN-ALMOKAFFA). C'est une espèce de roman moral et politique. Deux chacals, animaux auxquels les Indiens attribuent la même finesse que les Européens aux renards, en sont les principaux personnages, et y exposent, sous le voile de l'allégorie, les préceptes des sages et les maximes du gouvernement. C'est au fond le même ouvrage que l'*Hitopadésa*, copie ou imitation du *Pantcha tantra*, et plus connu dans l'Occident sous le nom de *Fables de Pilpay* ou plutôt *Bidpaï*. La traduction de Jean de Capoue est intitulée *Directorium humanæ vitæ, alias parabolæ antiquorum sapientum.* Il en existe une édition in-4°, goth., ornée de quantité de figures en bois : elle est sans date ni indication de ville et d'imprimeur ; mais M. Laserna Santander la rapporte à l'an 1480 environ. C'est sur cette traduction qu'a été faite la version espagnole (*Esemplario contro los engaños y peligros del mundo*), Burgos, 1498, in-fol. *Voyez* la *Notice* sur un manuscrit hébreu de cet ouvrage, donnée en 1813 par M. Silvestre de Sacy, dans les *Notices et Extraits*, IX, I, 400, et le curieux article inséré par M. de Chézy dans le *Journal des savants* (mai 1817), sur l'édition arabe de *Calilah et Dimna, ou Fables de Bidpaï, avec un Mémoire sur l'origine de ce livre, et les diverses traductions qui en ont été faites dans*

l'Orient, publiée également par de Sacy, 1816, in-4°. W—s.

JEAN DE SAINT-FRANÇOIS. *Voyez* GOULU.

JEAN DE SÉVILLE (ou DE LUNA), juif converti, a rendu service à la littérature par des traductions d'ouvrages arabes. Ce personnage, dont les travaux ne sont guère plus connus que la vie, se nommait, avant sa conversion, *Aven-Dreath*. On peut le placer vers le milieu du 12e siècle. Raimond, archevêque de Tolède, frappé des progrès que la philosophie d'Aristote faisait parmi les Arabes ses voisins, et même parmi les chrétiens, entreprit de faire passer dans la langue latine les monuments arabes dans lesquels on étudiait cette philosophie pour la combattre. Il se forma près de sa personne une espèce de comité de traducteurs, dont Jean et l'archidiacre Dominique Gondisalvi étaient les principaux collaborateurs. Il paraît que Jean mettait les textes arabes en langue castillane, et que l'archidiacre les faisait ensuite passer dans la langue latine. C'est ainsi que les écoles d'Occident reçurent les écrits philosophiques d'Avicenne, d'Algazel, d'Alfarabius, de quelques autres philosophes arabes, et probablement aussi le livre *De causis* et le *Fons vitæ* d'Avicenne. Le manuscrit d'une traduction de l'astronomie d'Alfergan, faite par Jean, nous donne l'époque où il écrivait. Nous croyons que c'est à tort que l'on a donné à ce traducteur le surnom patronymique d'*Hispalensis*. Dans les plus anciens manuscrits il est nommé tantôt *Hispaniensis*, tantôt *Hispanus*, très-rarement *Hispalensis*, et comme deux manuscrits lui donnent le surnom de *Lunensis*, c'est-à-dire natif de Luna, nous croyons qu'*Hispalensis* aura été mis pour *Hispaniensis*, mot tout à fait barbare. Nous n'indiquerons point ici les autres traductions de Jean de Luna, parce que cette liste n'offre aucun intérêt. J—N.

JEAN DE TROYES, greffier de l'hôtel de ville de Paris, dans le 15e siècle, passe pour l'auteur de l'histoire du roi Louis XI, connue sous le titre de la *Chronique scandaleuse*. Le savant abbé Lebeuf a prouvé que cet ouvrage n'est qu'une copie tirée presque mot pour mot des *Grandes chroniques de St-Denis*, ou du second volume des *Chroniques Martiniènes*. Le copiste n'a même pas cherché à s'attribuer le mérite de ce travail, puisqu'il déclare dans un avertissement au lecteur : « qu'il n'a pas été ordonné pour écrire des « chroniques ; que cela ne lui appartient pas ni « ne lui est permis. » Les additions répandues dans le corps de l'ouvrage sont peu importantes ; mais comme elles révèlent quelques intrigues du roi avec des femmes de moyenne condition, il est probable que c'est ce qui aura engagé les libraires à donner à l'ouvrage un titre qui leur en promettait le débit. La *Chronique de Louis XI* a été imprimée dès la fin du 15e siècle, in-fol., et ensuite vers 1529, même format : ce n'est que dans l'édition de Paris, Galliot-Dupré, 1558, in-8°, qu'elle est devenue la *Chronique scandaleuse*. Elle a été réimprimée depuis, augmentée d'une table des matières, 1611, in-8°, et 1620, in-4°. Denis Godefroy l'a insérée dans son *Supplément* aux *Mémoires* de Comines, Bruxelles, 1713, in-8°, et l'abbé Lenglet-Dufresnoy, dans le second volume de son édition du même historien. On trouve quelques remarques étymologiques ou grammaticales sur cet ouvrage dans le *Ducatiana*, t. 2, p. 419 et suiv. Quant à Jean de Troyes, les particularités de sa vie sont entièrement inconnues. Fontette (*Bibl. hist. de France*, t. 2, p. 198) soupçonne qu'il était attaché à la maison de la princesse Jeanne, sœur de Louis XI, parce qu'en rapportant la mort de cette princesse sous l'année 1482, il la nomme sa *très-redoutée Dame*. (Pour ce qui concerne les *Chroniques Martiniènes*, *voy.* Sébast. MAMEROT). W—s.

JEAN DE VICENCE (Frère), religieux dominicain, est célèbre pour avoir prêché la paix en Italie au 13e siècle. A une époque où l'Italie entière était bouleversée par la fureur des partis, où chaque ville était divisée dans son sein, et en guerre avec toutes les villes voisines, frère Jean de Vicence entreprit, comme par une mission céleste, de prêcher la paix et le pardon des injures. Il commença ses prédications à Bologne, en 1233, et à mesure que ses auditeurs se convertissaient, entraînés par sa sublime éloquence, et plus encore par sa ferveur, on les voyait déposer leurs anciennes rancunes, et jurer aux pieds du prédicateur leur réconciliation avec leurs rivaux. Le frère Jean prêcha ensuite à Padoue, à Trévise, à Feltre et à Bellune ; partout il eut les mêmes succès. Vingt peuples ennemis se rassemblèrent enfin à sa voix dans la plaine de Paquera, à trois milles de Vérone ; ils s'y rendirent conduits par leurs évêques et leurs magistrats : quatre cent mille personnes assistèrent à la prédication de frère Jean, et la paix presque universelle de la Lombardie fut le résultat de cette assemblée extraordinaire. Mais le frère Jean fut chargé ensuite par plusieurs républiques, auxquelles il avait rendu la paix, de réformer aussi leurs lois, et cette seconde tâche, dont il se chargea pour Vicence et pour Vérone, se trouva excéder sa capacité. Investi d'un pouvoir suprême, son zèle religieux fit place à l'ambition ; l'homme de paix alluma partout des bûchers pour faire brûler les hérétiques : il écouta dans sa conduite des inimitiés privées, et il rendit son joug insupportable aux peuples qui s'étaient fiés à lui. Vicence et Vérone secouèrent presque en même temps son autorité, et frère Jean fut obligé de se réfugier à Bologne, après avoir perdu en peu de mois la réputation brillante que ses prédications lui avaient faite. On revit le même frère Jean, vingt-trois ans plus tard, à la tête des troupes bolonaises, dans la croisade contre le tyran Eccelino ; mais il n'y fit rien qui fût digne de son ancienne renommée. — Le frère Jean ne doit pas être confondu avec un autre dominicain, de Bologne, JEAN-ANGELI,

missionnaire en Arménie, et préfet de l'Église de Teflis, qui vivait au commencement du 14e siècle, et qui est cité comme l'un des traducteurs de la *Bible* du latin en arménien. S. S—I.

JEAN DIACRE, Napolitain, vivait en 903. Il est auteur d'une *Chronique des évêques de Naples*, qui va jusqu'en 872, et a été imprimée dans l'ouvrage de Muratori, *Scriptores rerum italicarum*. On a encore du même auteur : 1° *Vita Joannis episcopi neapolitani*, dans les *Acta sanctorum* du mois d'avril; cet évêque mourut en 853. 2° *Martyrium S. Procopii ejusque sociorum*, imprimé dans les *Vitæ sanctorum siculorum* d'Octave Cajetan; dans la *Bibliotheca historica Siciliæ* de Carusio, et encore dans le *Thesaurus scriptorum Italiæ* de Muratori 3° *Historia translationis reliquiarum S. Severini Noricorum apostoli*, dans la collection des Bollandistes, mois de janvier; 4° *Martyrium XL sanctorum Sebastenorum sub Licinio*, dans le même recueil, mois de mars : Jean Diacre n'est que le traducteur de cet opuscule, écrit en grec par Evodius. A. B—T.

JEAN ITALUS, né, dans le 12e siècle, d'une famille originaire d'Italie, professait avec éclat la philosophie à Constantinople. Anne Comnène a parlé de lui fort au long dans son *Alexiade;* et le portrait qu'elle en a fait est tracé avec agrément et d'une manière assez piquante. Elle nous apprend qu'Italus était un sophiste arrogant et vain, qui, venu à Constantinople on ne sait trop comment, y reçut des leçons de différents maîtres, et, entre autres, du célèbre Michel Psellus. Mais orgueilleux au point de se croire habile avant d'avoir appris, il secoua bientôt le joug de l'école, et signala son entrée dans la carrière philosophique par de mauvais procédés envers Psellus, dont il se déclara l'adversaire. Italus, à force de grands mots, de forfanterie et de charlatanisme, réussit et dans le public et à la cour. L'empereur lui-même fut tellement séduit qu'il le chargea d'une mission importante. L'indigne Italus abusa de sa confiance et trahit les intérêts de l'État. Son crime ayant été découvert, il eut l'adresse d'échapper aux poursuites, et, bientôt après, l'adresse plus grande encore de convaincre l'empereur de son repentir, et de se faire rappeler à Constantinople, où sa faveur fut plus brillante qu'auparavant. Vers cette époque, il succéda à Psellus dans l'office d'*hypatus*, ou de philosophe en chef, et de là vient, pour l'observer en passant, qu'il est souvent appelé *Jean Hypatus;* ce qui n'est pas un nom, mais un titre. Pour se montrer digne de ses hautes fonctions, il s'appliqua à commenter les livres d'Aristote, de Platon, de Porphyre, de Jamblique et de Proclus. Il paraît qu'il ne manquait réellement pas d'une sorte de talent pour la dialectique. Il n'avait d'ailleurs presque point de lettres. Son style, dépourvu d'art et d'élégance, obscur, entortillé, hérissé de formes scolastiques, n'était même pas toujours exempt de fautes graves contre la grammaire. C'était au reste un redoutable argumentateur. Il savait enfermer son adversaire dans un labyrinthe de subtilités, le troubler, le confondre, au point que toute résistance était à peu près impossible : homme d'ailleurs emporté et violent, qui disputait des mains autant que de la voix, et qui, pour rendre ses raisonnements plus sensibles, saisissait brusquement ses adversaires par la barbe et par les cheveux. Il eut beaucoup de disciples; mais gens de petit mérite, ayant à la bouche de belles phrases, et dans le fond ne sachant pas grand'chose. Leurs principes n'étaient pas non plus très-orthodoxes; ils avaient puisé dans les leçons et les écrits de leur maître des idées erronées sur l'âme et sur le culte des images. Le scandale fut même poussé si loin, que l'empereur Alexis fit informer contre Italus; et ses livres furent publiquement anathématisés. Cette sévérité lui fut profitable, et il se montra par la suite plus sage et plus réservé. Nous avons encore en manuscrit quelques-uns de ses ouvrages; ils roulent presque tous sur des sujets philosophiques, et particulièrement sur le péripatétisme. M. Hase en a donné une liste exacte et raisonnée dans le tome 9 des *Notices des manuscrits*. B—SS.

JEAN LE MILANAIS ou *de Mediolano*, vivait dans le 11e siècle. Il n'est connu que par un livre de médecine, en mauvais vers latins, qu'il composa, suivant l'opinion générale, au nom des médecins du collége de Salerne, qui le présentèrent, en 1100, à Robert, duc de Normandie, lorsque ce prince passa par cette ville en venant de la terre sainte. L'ouvrage contenait douze cent trente-neuf vers léonins, dont il ne reste plus que trois cent soixante-treize, qu'Arnaud de Villeneuve a publiés le premier. Ce livre, tantôt intitulé *Medicina Salertina*, tantôt *Regimen sanitatis Salernitanæ*, tantôt *Flos medicinæ*, est répandu aujourd'hui sous le nom d'*École de Salerne*, ville qui obtint autrefois le surnom d'*Urbs Hippocratica*, comme consacrée à l'étude d'Hippocrate. Cet écrit, dont il existe beaucoup d'éditions avec de volumineux commentaires et diverses traductions, est une espèce d'hygiène à l'usage des gens du monde, et contient quelques observations fausses, parmi un grand nombre de vraies. Plusieurs de ces vers sont passés en proverbe. Le médecin L. Martin l'a travesti en vers burlesques, Paris, 1653, in-4°; 1654, in-12, et sans date, aussi in-12 (1). B. L. M. (Bruzen de la Martinière) l'a paraphrasé en vers français, Amsterdam, 1743, in-12; réimprimé à Paris, 1753, in-12; augmenté d'un *Traité sur la conservation de la beauté des dames*, Paris, 1759, petit in-8°; 1766, 1777, in-12; Paris, 1826, in-18. Les meilleures notes sur l'*École de Salerne* sont celle de René Moreau, Paris, 1625, in-8°. Le docteur anglais Akerman en a publié une nouvelle

(1) L'Épître dédicatoire de ces trois éditions est la même, et adressée au célèbre Patin; mais dans chaque édition elle porte pour toute signature les initiales des libraires : J. H. (Jean Hénault); G. Q. (Gabriel Quinet); A. R. (Antoine Ruffié).

édition latine à Londres, en 1792, précédée d'une notice intéressante sur le collége de médecine anciennement établi à Salerne. Le docteur Andry, de la faculté de Paris, a soutenu, dans le *Journal des savants* de novembre 1724, que l'*École de Salerne* avait été composée par Tusa et Rebecca Guerna, deux dames célèbres par leur savoir, et qui se sont autrefois signalées à Salerne par d'autres écrits. Cependant la plupart des critiques attribuent l'ouvrage en question à Jean le Milanais; et quelques-uns le donnent à Arnaud de Villeneuve : mais cette dernière opinion ne peut s'accorder avec le temps de la publication de ce recueil poétique et médicinal. D—v—l.

JEAN, peintre, né en Italie, vraisemblablement entre les années 960 et 970, obtint une telle réputation dans son pays, qu'il mérita de fixer les regards du jeune empereur Othon III. Ce prince, qui avait établi sa demeure à Aix-la-Chapelle, voulant faire orner de peintures un oratoire de son palais, qui n'avait point encore été peint (*cum antea nondum eo in loco picturæ ullæ haberentur*), l'appela auprès de lui, et le chargea de cet ouvrage, qui valut à l'artiste des éloges universels. Othon, étant parti pour Rome, le nomma, pour le récompenser, à un évêché vacant dans une ville d'Italie que les historiens n'indiquent point. Le duc de la province où cet évêché se trouvait situé ne lui permit pas d'en prendre possession. Jean revint alors en Allemagne, et demeura quelque temps à la cour d'Othon. Il se rendit ensuite à Liége, soit avec la permission, soit par l'ordre de l'empereur, qui le recommanda à l'évêque Notker, et il orna de peintures les murs du cloître de la cathédrale de cette ville. Notker et Othon étant morts, Jean persuada à Baldric, successeur de Notker, de bâtir une église et un monastère en l'honneur de l'apôtre St-André. Il paraît qu'il dirigea la construction de cet édifice comme architecte. Il s'établit ensuite au couvent avec les bénédictins qu'on y appela d'une maison voisine, et il y mourut dans un âge avancé. Les peintures qu'il exécuta au palais d'Aix-la-Chapelle subsistaient encore, quoique endommagées par le temps, en 1612, lorsque Gilles Boucher publiait ses recherches historiques sur les premiers évêques de Liége et de Tongres. Au-dessous d'un des tableaux, on lisait ce vers :

A patriæ nido rapuit me tertius Otto;

et sous un autre, celui-ci :

Claret aquis sane tua qua valeat manus arte.

Son épitaphe, conservée par le même écrivain, renfermait ces deux vers, qui n'expriment pas moins vivement l'admiration que ses ouvrages d'Aix-la-Chapelle avaient inspirée :

Qua probat arte manus, dat aquis, dat cernere planum
Picta domus Karoli, rara sub axe poli.

On remarquera sans doute ces mots, *picta domus*, de même que ceux-ci, *cum antea nondum eo in loco picturæ ullæ haberentur :* ils contribuent à prouver l'usage pratiqué presque généralement au temps de Charlemage, ainsi que dans le 10e siècle, de couvrir de peintures les murs intérieurs des églises, dans tout leur pourtour. Cet usage, dont nous avons donné d'autres exemples (*voy.* Godehart, Guido da Siena, Hugues, etc.), subsistait toujours, quoiqu'il fût moins général, non-seulement en Italie, mais encore en Allemagne et en France, à l'époque de la renaissance de l'art, c'est-à-dire lors du retour du bon goût. Les éloges exagérés accordés au peintre Jean, comme à plusieurs autres peintres et sculpteurs du même temps, ne prouvent pas sans doute que les ouvrages de cet artiste renfermassent de véritables beautés; mais ils attestent la haute opinion qu'on s'en était faite, et surtout l'honneur qu'on attachait à les posséder, trait assez important de l'histoire du 10e et du 11e siècle. E—c D—d.

JEAN. *Voyez* Avila, Eyck, Gaddesden, Gaza, Giovanni, Giscala, Leyde, Mehun, Salisbury, Second.

JEAN BON SAINT-ANDRÉ. *Voyez* Saint-André.

FIN DU VINGTIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGTIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—ÉE.	A. Boullée.
A. B—T.	Beuchot.
A—D.	Artaud.
A. D—M—Y.	Alfred Demersay.
A. F—L—T.	A. Feillet.
A. M—Y.	Alfred Maury.
A. P.	Ant. Péricaud.
A. R—T.	Abel Rémusat.
A—S.	Auguis.
A—T.	Audiffret (H.).
B—D—E.	Badiche.
B—F—S.	Bonafous.
B—G—N.	Bourgon.
B—P.	Beauchamp.
B—S.	Bocous.
B. S. H.	Barthélemy St-Hilaire.
B—SS.	Boissonade.
B—U.	Beaulieu.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C—F—T.	Caffort.
CH. L—T.	Ch. Lenormant.
CH—S.	Chais (A.).
CH—U.	Chassériau.
C—L—B.	Combette-Labourelie(de)
C—L—T.	Collombet.
C. M. P.	Pillet.
C—R.	Clavier.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—G.	Depping.
D—G—S.	Desgenettes.

	MM.
D. L.	Delaulnaye.
D—L—E.	Delambre.
D—P—S.	Dupetit-Thouars.
D—R—R.	Durozoir.
D—S.	Desportes-Boscheron.
D—U.	Duvau.
D—V—L.	Deville.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E—C D—D.	Emeric David.
E. D—S.	Ernest Desplaces.
E—K—D.	Eckard.
E—S.	Eyriès.
F.	Anonyme.
F. B—R.	Ferdinand Berthier.
F—E.	Fiévée.
F. H.	Faustin Hélie.
F—LE.	Fayolle.
F—N—T.	Fournerat.
F. P—T.	Fabien Pillet.
F—R.	Fournier.
G. B—N.	Gaspard Bellin.
G. C.	Guédon-Chaumière.
G—CE.	Gence.
G—D.	Giraud.
G—G—Y.	Grégory (de).
G—N.	Guillon (Aimé).
G—R—D.	Guérard.
G—RY.	Grégory (J.-C.).
G—T—R.	Gauthier.
G—Y.	Gley.

	MM.
H. B—E.	Henri Beaune.
H—IN.	Havin.
J—D—N.	Jourdan.
J—N.	Jourdain.
J. S—E.	Jules Simonne.
J. T—T.	J. Tissot.
K—T.	Kesteloot.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.
L—C—J.	Lacatte Joltrois.
L—G—E.	de la Garenne.
L—IE.	Lasteyrie.
L—L—L.	Lavalleye.
L—M—D.	Lenormand.
L—M—E.	Lamote.
L—M—X.	Lamoureux (J.).
L—N.	Landon.
L—P—E.	Laporte (Hippolyte de).
L—R.	Lair.
L—S.	Langlès.
L—S—D.	Lesourd.
L—S—E.	La Salle.
L—U.	Ledru.
L—Y.	Lécuy.
M—AT.	Mérat (F.-V.).
M—D.	Michaud aîné.
M—D j.	Michaud junior.
M. D—Y.	Martin Doisy.
M—E.	Maurice.
M—G—N.	Magnin.
M—ON.	Marron.
M—T.	Marguerit.
N—D.	Nicard.
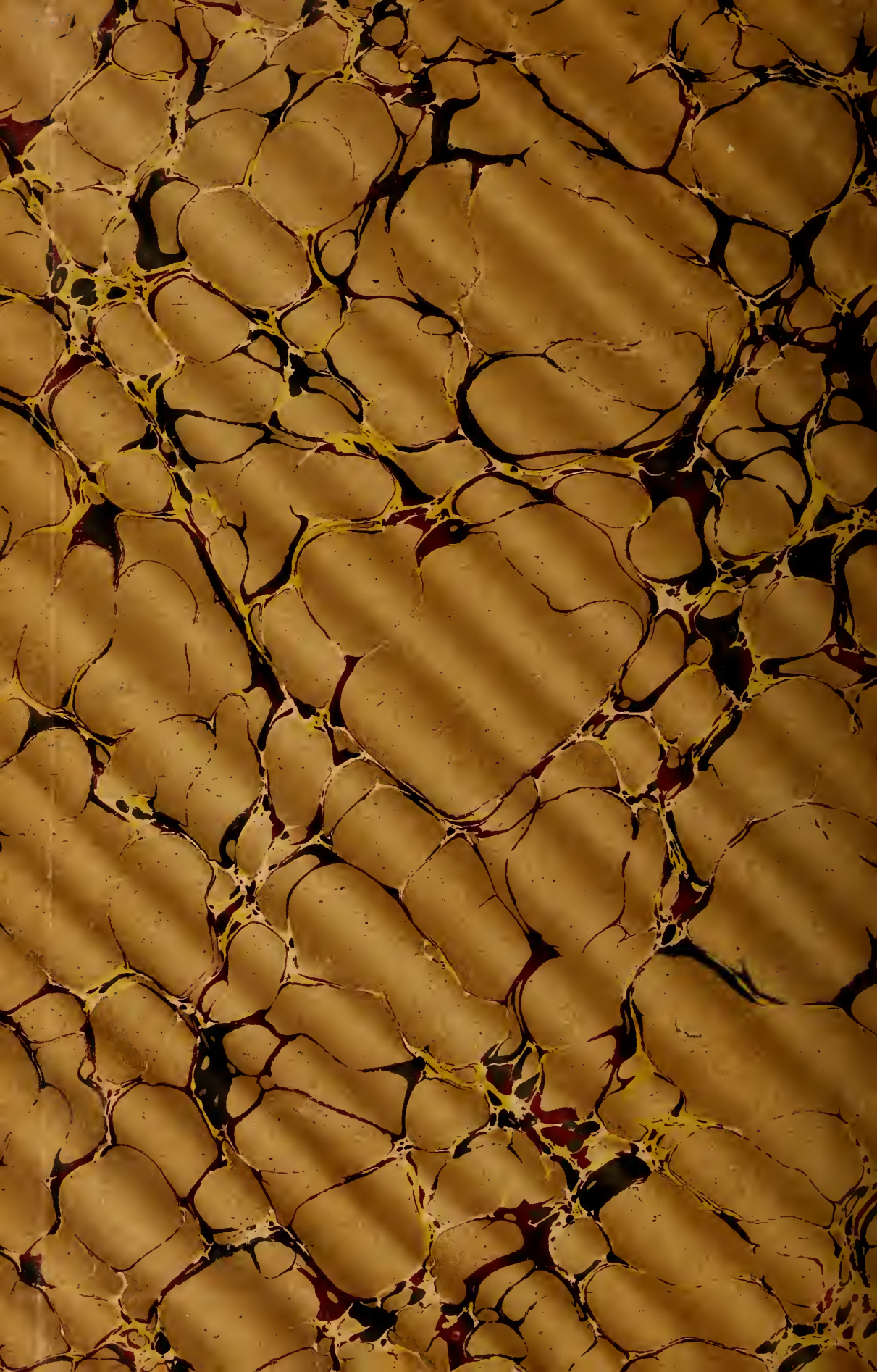
	MM.
Oz—M.	Ozanam.
P—C—T.	Picot.
P—E.	Ponce.
P. L—X.	Paul Lacroix.
P. M—U.	Paul Merruau.
P—OT.	Parisot.
P—RT.	Philbert.
R—D—N.	Renauldin.
R—F—G.	Reiffenberg (de).
S—D.	Suard.
S. D. S—Y.	Silvestre de Sacy.
S—D—T.	Sédillot.
SI—D.	Sicard.
S—M.	Santarem (de).
S. M—N.	Saint-Martin.
S. R. T.	St-René Taillandier.
S. S—I.	Simonde Sismondi.
S—V—S.	Sevelinges (de).
S—Y.	Salaberry (de).
T—D.	Tabaraud.
T—N.	Tôchon.
U—I.	Ustéri.
Val. P.	Parisot.
V—G—R.	Viguier.
V. S. L.	Vincens Saint-Laurent.
V—VE.	Villenave.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.
Z—D.	Revu par Ern. Desplaces.